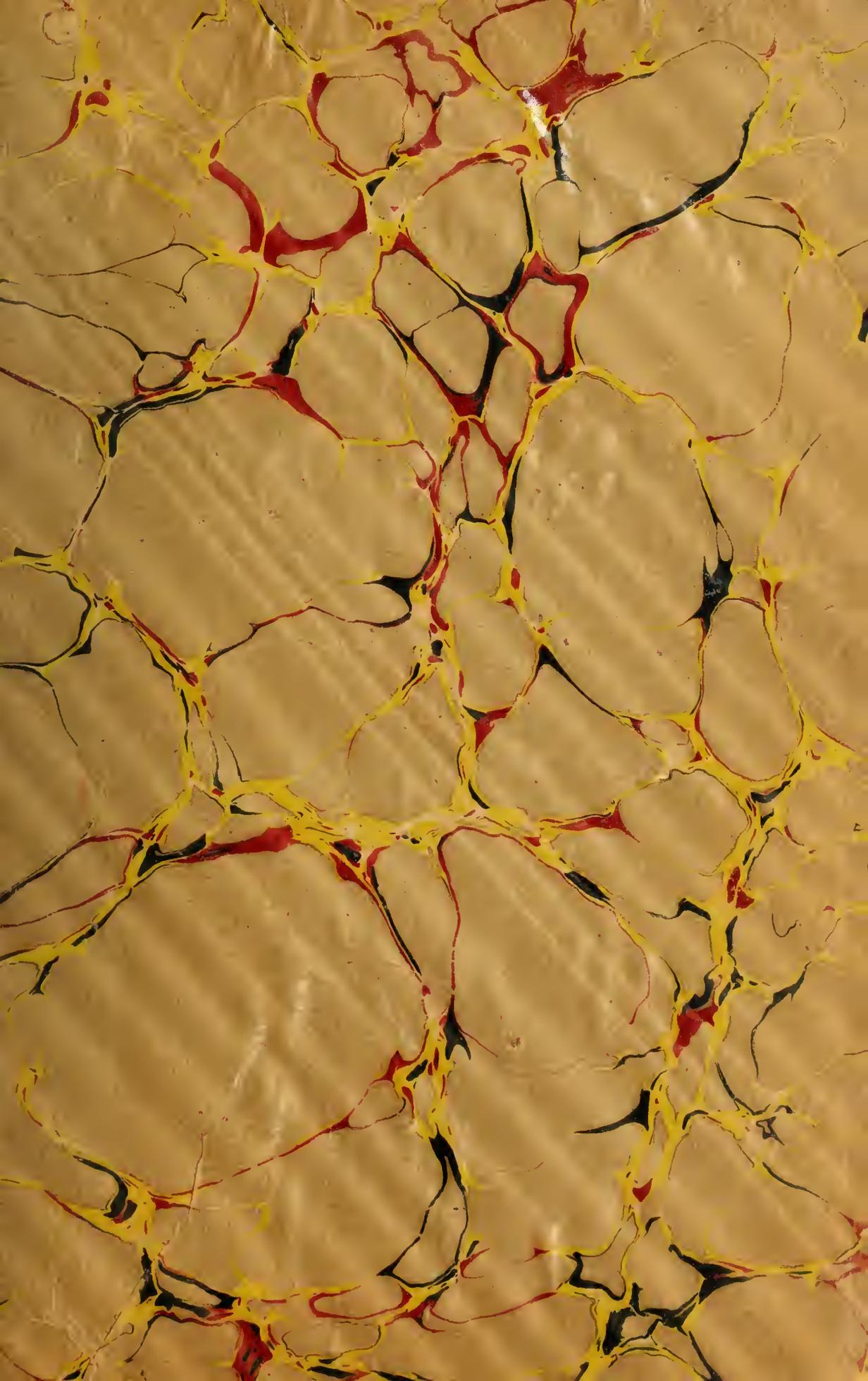




Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS.

PREMIÈRE SÉRIE,

CONTENANT

LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE, DEPUIS SAINT FRANÇOIS DE SALES JUSQU'A 1789,

SAVOIR :

1° Celles des orateurs sacrés du premier ordre,

BOURDALOUE, BOSSUET*, FÉNELON*, MASSILLON*;

2° Celles des orateurs sacrés du deuxième ordre,

DE LINGENDES, LEJEUNE, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ORLÉANS, MABOUL, MASCARON, RICHARD L'AVOCAT, ANSELME*, BOILEAU*, FLÉCHIER*, LAROCHE, HUBERT, DE LA RUE, LES DEUX TERRASSON, DE NESMOND*, MATHIAS PONCET DE LA RIVIÈRE, JOLY, HONORÉ GAILLARD, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, DU JARRY, SOANEN, BRETONNEAU, J.-B. MOLINIER, DUFAY, PALLU, MONGIN*, SÉGAUD, BALLET, SENSARIC, CICERI*, PÉRUSSEAU, SURIAN*, LAFITAU, SÉGUY*, DE LA TOUR DU PIN, TRUBLET, PERRIN, CLÉMENT, D'ALÈGRE, POULLE, GRIFFET, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, LE CHAPELAIN, ÉLIZÉE, GÉRY, MAROLLES, CAMBACÉRÈS, DE BOISMONT*, COUTURIER, D'ARGENTRÉ, BEURRIER, MAURY*;

3° Celles des orateurs sacrés du troisième ordre,

CAMUS, GODEAU, COTON, CAUSSIN, E. MOLINIER, BIROAT, CASTILLON, SENAULT, DE BOURZEIS*, TEXIER, DE FROMENTIÈRE, DE LA VOLPILLIÈRE, GUILLAUME DE SAINT-MARTIN, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, LE BOUX, BRETTEVILLE, MASSON, DE LA CHAMBRE*, NICOLAS DE DIJON, LA PESSE, CHAUCHEMER, DAMASCÈNE, DOM JÉROME, BÉGAULT, JÉROME DE PARIS, LORIOT, AUGUSTIN DE NARBONNE, SÉRAPHIN DE PARIS, POISSON, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, HERMANT, HOUDRY, BERTAL, CHAMPIGNY, CHARAUD, BOURRÉE, RENAUD, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, PACAUD, LE PRÉVOT, DUTREUL, DANIEL DE PARIS, JARD, COLLET, PRADAL GIRARDOT, GEOFFROY, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, DE LA TOUR, ASSELIN, BARUTEL, TORNÉ, DE TRACY, BAUDRAND, FELLER, FOSSARD, FAUCHET, ROQUELAURE*, INGOULT, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, TALBERT, LE P. RICHARD, ASSELINE;

*(Les orateurs marqués d'un * étaient membres de l'Académie.)*

SUIVIE D'UNE SECONDE SÉRIE D'ENVIRON 33 VOLUMES

RENFERMANT : 1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PLUS GRANDS PRÉDICATEURS DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS; 2° LES PRINCIPAUX MANDEMENTS ET DISCOURS DE 50 ÉVÊQUES ET DE 20 PRÊTRES DISTINGUÉS CONTEMPORAINS; 3° UN GRAND NOMBRE DE **COURS** DE PRÔNES TIRÉS DES PLUS FORTS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES; 4° LES MEILLEURS OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION; 5° UNE VINGTAINÉ DE TABLES GÉNÉRALES OU SPÉCIALES RENDANT EXTRÊMEMENT FACILE ET PRÉCIEUX LE MANIEMENT DE LA COLLECTION ENTIÈRE :

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE,

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

67 ET 33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ;
6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL VOLUME EN PARTICULIER.

TOME QUATRIÈME,

CONTENANT LE SECOND TIERS DES ŒUVRES COMPLÈTES DE LEJEUNE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME IV DES ORATEURS SACRÉS

LEJEUNE.

TROISIÈME PARTIE (*Suite*)

PANÉGYRIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET DE QUELQUES SAINTS de chaque
Ordre qui se font pendant leurs Fêtes. col. 9

QUATRIÈME PARTIE.

SERMONS DE LA FOI : De ce que la Foi nous enseigne des perfections de
Dieu, des œuvres de la Création, de la Rédemption et de la Sanctification
des hommes. 443

Bx

1756

. A2 M5

1844

V.4

PANÉGYRIQUES

DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Suite.

SERMON VII.

De Marie mère de Jésus.

Peperit Filium suum, et pannis eum involvit.

La Vierge accoucha de son Fils et l'enveloppa dans des langes (S. Luc., II, 7).

C'était à la vérité une erreur bien extravagante et déraisonnable, que celle de ces anciens hérétiques, nommés Apelléliens qui, au rapport de Tertullien, croyaient aisément que le Fils de Dieu avait enduré la mort et passion pour le salut des hommes, mais qui ne pouvaient obliger leur esprit à croire qu'il eût daigné naître d'une Vierge, et s'assujettir aux bassesses et infirmités de l'enfance, comme si c'était une chose plus indigne de la grandeur de Dieu de naître que de mourir, et d'être circoncis que d'être crucifié, d'être caressé entre les bras d'une vierge que d'être attaché aux bras d'une potence, et d'être emmaillotté dans un herceau que d'être enseveli dans un tombeau : *Quid indignius Deo, quid magis erubescendum nasci Deum an mori, carnem gestare, an crucem, circumcidi an suffigi, educari an sepeliri, in præsepe deponi an in monumentum recondi (Tert., de Carne Christi, c. 5) ?* S'il a eu de puissantes raisons pour se résoudre à la seconde humiliation, il en a eu de très-bonnes pour se résoudre à la première, et il est à propos de les considérer aujourd'hui, afin d'avoir sujet d'en remercier le Fils de Dieu, et d'honorer la divine maternité de la Vierge.

Saint-Augustin, parlant de l'Enfant Jésus porté entre les bras du vénérable vieillard saint Siméon, disait avec raison : *Senex puerum portabat, puer autem senem vegebat* ; on le peut mieux dire de vous, ô sainte vierge ! *Virgo puerum portabat, puer autem Virginem vegebat*, vous portiez le divin Enfant, et il vous conduisait ; vous le conduisiez, et il vous portait ; vous le portiez entre vos bras, et il vous conduisait par sa grâce ; vous le conduisiez par la main, et il vous portait par sa toute-puissance : *Portans omnia verbo virtutis suæ* ; il vous a portée et conduite jusqu'à la vision de Dieu, vous l'avez porté et élevé jusqu'à l'union hypostatique avec Dieu ; car le mystère de l'Incarnation n'a été accompli

que par le consentement que vous donâtes aux sermons de l'ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Mirum quod Verbum divinum voluerit habere matrem et esse infans. —

I. Punctum. Id voluit, ut maternitas Virginis honoraret paternitatem Dei. — II. Punctum. Id voluit, ut exerceat : 1. Suam potentiam ; 2. sapientiam ; 3. bonitatem.

— III. Punctum. Id voluit, propter instructionem nostram. De confidentia in Deum, quod amplificatur. 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. increpatione ; 4. ratione, experientia. — Conclusio. De imitanda Christi infantia.

Le prophète évangélique Isaïe, perçant avec ses yeux de lynx les siècles à venir, et prévoyant les grandes merveilles qui devaient arriver au siècle d'or de la loi de grâce, ne se contenta pas de dire qu'une vierge concevrait et enfanterait un fils, et que ce fils serait appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous ; mais il ajouta qu'il mangerait du beurre et du miel, c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il serait enfant, et comme tel, qu'il serait nourri de viandes qu'on a coutume de donner aux enfants : *Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, butyrum et mel comedet, id est, infans erit, et infantibus vescetur alimentis* ; comme voulant dire que c'est presque une aussi grande merveille de voir le Verbe divin enfant, que de voir une vierge mère ; il est assuré que Dieu pouvait fort aisément former le corps du Sauveur par soi-même, et immédiatement, sans le concours et le ministère d'aucune créature, comme il forma le corps du premier homme ; il le pouvait organiser dès le commencement en sa perfection et en la grandeur de l'âge viril, propre à exercer les charges et fonctions pour lesquelles il était envoyé. Pourquoi a-t-il voulu être le fils d'une vierge ? Pourquoi venir au monde par la voie de la naissance ? Pourquoi s'assujettir aux faiblesses, aux infirmités et bassesses de l'enfance ? J'en trouve trois principales raisons : il l'a fait ainsi, premièrement par hommage

(Inc.)

à Dieu son Père : en second lieu, pour sa propre gloire ; et en troisième lieu, pour notre instruction.

1. — Tout ce qui est émané de Dieu ne subsiste que par rapport et par relation à lui-même ; si nous voulions prouver cette vérité par induction, nous la trouverions si universelle, que nous la pourrions vérifier dans le monde archétype ou idéal, dans le monde intellectuel ou angélique, dans le monde surnaturel ou de grâce, et dans le monde corporel ou visible : dans le monde archétype et idéal, qui n'est autre que l'essence de Dieu, nous adorons deux Personnes procédantes et produites, le Fils et le Saint-Esprit, et ces deux personnes ne subsistent que par le rapport qu'elles ont au principe d'où elles sont émanées : leurs subsistances et hypostases sont relatives. Le Verbe ne subsiste qu'en la qualité et notion de Fils, que par la relation personnelle qu'il a au regard de son Père. Le Saint-Esprit ne subsiste qu'en la propriété d'amour, c'est-à-dire que par la relation qu'il a aux Personnes du Père et du Fils ; et si de ce haut état des processions divines et immanentes nous descendons aux êtres créés et finis, Saint Denys nous apprendra que dans le monde intellectuel (qui est la nature angélique) ces hiérarchies célestes tirent la distinction et différence de leurs ordres des diverses perfections, excellences et grandeurs de Dieu, auxquelles ils ont un regard, et rendent un hommage particulier par la condition de leur être : ainsi l'ordre des séraphins adore par son état séraphique, qui est un état d'amour, l'Amour incréé dont il est émané ; l'ordre des Chérubins adore par son état, qui est un état de lumière, la Lumière éternelle dont il est comme un rayon et une participation : ainsi l'ordre des trônes adore, par son repos et sa stabilité le repos et la stabilité de Dieu en soi-même et en ses propres perfections ; et ainsi en est-il de tous les autres ordres des anges.

Quant au monde surnaturel, qui est l'ordre de la grâce et de la vie spirituelle, l'Écriture nous enseigne que toutes les bonnes œuvres, pour excellentes et héroïques qu'elles soient, ne subsistent et ne sont rien du tout, si elles ne sont référées à Dieu, et faites pour l'amour de lui, qui en est l'auteur et l'origine : Quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand j'endurerais le martyre pour la foi, si je n'ai la charité, je ne suis rien, dit saint Paul, et vous savez que c'est le propre de la charité de référer tout à Dieu ; bref, au monde corporel et visible, le même saint Denys remarque que Dieu a diversifié cet univers d'un grand nombre de différentes créatures, pour y faire briller et reluire sa gloire, par le rapport qu'elles ont aux perfections divines ; car nous n'admirons point de beauté, de bonté, ni d'excellente qualité en quelque créature que ce soit, qui ne rende hommage, par son état et par la condition de son être, à quelque attribut de Dieu, qui ne représente quelque perfection divine, et qui ne lui soit référée, comme la

copie à son original, l'effet à sa cause, et l'ouvrage à l'idée de l'ouvrier qui l'a faite : de là vient, dit le même saint Paul, que nous pouvons connaître, par la lumière de la nature et par la philosophie humaine, qu'il y a un Dieu qui est beau, bon, puissant et parfait, parce que toutes les créatures sont autant de miroirs, de crayons, de rayons, ou au moins sont tout autant de traces et de vestiges qui représentent quelque excellence et perfection de Dieu : *Invisibilia Dei, per ea que facta sunt, intellecta conspiciuntur.*

Tout ceci néanmoins ne s'entend proprement que des perfections essentielles et absolues ; mais au mystère de l'Incarnation, le Fils de Dieu a voulu honorer en son Père une propriété relative, qui n'avait été honorée par état d'aucune créature avant l'accomplissement de ce grand mystère. Cette propriété, c'est la paternité divine : être le Père, le principe et l'origine d'un Dieu. La raison pourquoi cette adorable qualité n'avait point été adorée par état, c'est que tout ce que le Créateur produit hors de soi, il le produit comme Dieu et non comme Père, l'être personnel en Dieu ne produit rien hors de la divinité. Ce n'est pas proprement la subsistance de Dieu, comme subsistance ; mais c'est l'essence commune aux trois Personnes, qui opère en la production des créatures : *Opera Trinitatis ad extra sunt indivisa.* Les anges honoraient la paternité de Dieu ; mais ce n'était que par les actions de leur entendement et par l'affection de leur volonté, non par leur état et la condition de leur être ; mais le Verbe divin, se faisant homme par voie de naissance, a fait qu'il y a eu une Mère de Dieu sur la terre, comme il y avait un Père de Dieu dans le ciel ; il a fait qu'il y a une Vierge incomparable, qui honore par état la propriété personnelle du Père, et que sa divine maternité regarde, représente et adore la paternité de Dieu, puisqu'elle est mère du même Fils qui est engendré du Père : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei, et totus Virginis est filius*, dit saint Bernard.

Ne sortons pas de ce premier point, sans en tirer quelque fruit, et apprenons qu'on peut servir et honorer Dieu en deux manières, passagèrement et perpétuellement : on l'honore passagèrement, par pensée, par parole et par action ; quand vous adorez Dieu en votre esprit, quand vous faites des actes d'amour, ou que vous louez ses perfections, ou que vous pratiquez quelque vertu pour sa gloire, vous l'honorez passagèrement, la récompense vous en demeure, mais la pensée, la parole et l'action passent. Vous l'honorez perpétuellement et par état, lorsque, pour l'amour de lui, vous vous êtes mis en un état et dans une condition de vie qui a rapport et relation à quelqu'un de ses mystères ou de ses perfections. Pour éviter les dangers d'offenser Dieu, qui sont très-grands dans le monde, et pour honorer la retraite et la solitude du Sauveur dans le désert, vous vous êtes enfermé dans un cloître ; si vous ne faites rien de contraire à votre

profession, votre état honore le Fils de Dieu, sans autre action ou réflexion que ce soit. Quand vous avez été content de devenir pauvre ou malade par des œuvres de charité, par des actions de piété et de mortification, pratiquées pour l'amour de Dieu, si vous ne rétractez cette bonne volonté, l'état de votre pauvreté ou maladie honore Dieu, encore même que vous n'agissiez plus, comme la maternité de la Vierge honore par son état la fécondité du Père éternel.

II. — 1. Le Verbe divin, en second lieu, a voulu avoir une mère, et se faire enfant de la Vierge pour sa propre gloire : sa gloire consiste à manifester et à faire connaître ses perfections, et, en se faisant enfant, il a fait reluire admirablement sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa bonté ineffable : la puissance de Dieu a coutume de se montrer, non pas à faire simplement de grandes choses, mais à les faire par de faibles instruments. Il disait à Pharaon : *Posuite, ut ostendam in te fortitudinem meam, et narretur nomen meum in omni terra* (Exod., IX, 16) : Je vous ai choisi pour montrer en vous ma force et mon pouvoir, et par ce moyen, me rendre célèbre par toute la terre. En quoi est-ce qu'il montra sa puissance contre Pharaon ? En ce qu'il lui fit la guerre par des moucherons. Les Egyptiens, qui avaient été aveugles et insensibles à toutes les autres plaies, et qui n'avaient point reconnu la main de Dieu, voyant cette armée volante, la reconnurent, et s'écrièrent : *Digitus Dei est hic*, le pouvoir de Dieu agit ici, on n'en peut plus douter.

Et quand la vaillante Judith demanda l'assistance du ciel contre Holopherne et son armée, elle remontra à Dieu que ce lui serait une grande gloire, s'il le défaisait par la main d'une femme : *Erit hoc memoriale nominis tui, cum manus feminæ dejecerit eum*. C'est donc un trait de sa puissance et un grand honneur pour lui, qu'il fasse des choses si merveilleuses et extraordinaires par la faiblesse d'un enfant : il est conçu en la chair, mais celle qui le conçoit demeure immaculée : il ne se remue point dans le sein de la Vierge, mais il fait tressaillir de joie le petit saint Jean-Baptiste dans le ventre de sa mère : il est enfanté dans une étable, mais avec l'intégrité de celle qui l'enfante ; il est caché dans le coin d'une grotte, et le ciel le découvre ; il est couché dans une crèche, et il dépeuple le paradis pour se faire adorer par ses habitants ; il est entre deux animaux, et les anges publient et annoncent sa gloire ; il est immobile dans un berceau, et il étonne la ville de Jérusalem ; il naît en l'obscurité de la nuit, et les étoiles l'annoncent en l'Orient ; il est collé au sein d'une fille, et il fait fondre les séraphins à ses pieds : il tremble de froid, et il fait trembler de frayeur les Hérode ; il répand des larmes, et tous les enfants de la province répandent leur sang pour le mettre à couvert de la violence ; il jette des cris enlans, et il remplit d'étonnement tous les voisins ; il est circoncis comme pécheur, et il se fait nommer le Sauveur de tous les pé-

cheurs ; il ne parle qu'en bégayant, et il fait faire les oracles ; il est banni en Egypte, et il en bannit l'idolâtrie ; il est fugitif dans le désert, et il le peuple de saints anachorètes, et le change en un paradis terrestre ; il est sujet à sa mère, et il est victorieux des rois.

César disait par vanité : *Veni, vidi, vici* ; cet enfant peut dire avec vérité : *Nec veni, nec vidi et vici* : il n'est point allé en Orient, il n'y a point vu les trois rois, et il les a assujettis par une glorieuse victoire, il les a obligés par une douce contrainte de venir se prosterner à ses pieds. *Tanto tempore in cælis tonavit, et non salvavit : in cunis vagiit, et salvavit*, dit saint Chrysostome : il a si souvent tonné en Orient, et les mages ne s'en sont pas remués ; il gémit et il pleure en une crèche, et il les fait sortir de leur pays. Il a fait tant de miracles dans l'Egypte, en l'air, en l'eau, aux champs, aux maisons, à la cour, et il n'a converti personne ; il y passe son enfance dans un profond silence et sans aucun prodige, et il convertit tout ce royaume : *Mundum implet, in præsepio jacet, sidera regit, ubera lambit ineffabiliter sapiens, sapienter infans ; ita magnus in forma Dei, ita parvus in forma servi, ut nec ista brevitate magnitudo illa minueretur, nec illa magnitudine ista brevitatis premeretur* (S. Aug., serm. 27, de Tempore). Cette divine enfance de Jésus a fait des choses plus grandes et plus miraculeuses que sa vie, plus que sa mort, plus que ses travaux, plus que ses prédications, que ses miracles, que sa résurrection et que tous ses autres mystères ; c'est cette adorable enfance qui a fait le mariage de ces deux prérogatives jusqu'alors incompatibles, de la fécondité avec la virginité, elle a associé la maternité avec l'intégrité : si Jésus ne se fût fait enfant, il ne serait pas le Fils d'une vierge, il n'y aurait point de vierge mère ; effet si prodigieux et si incomparable, qu'aucun empereur, ni faux dieu n'a été si arrogant que de se l'attribuer, pas même par flatterie ou par imagination.

On a bien trouvé des empereurs qui se sont fait appeler les enfants de Dieu, les éternels. Il s'est trouvé des faux dieux, qui se sent sottelement vantés de gouverner les cieux, de lancer les carreaux et de régir l'univers, mais jamais un seul qui ait osé se vanter d'être le fils d'une vierge : cet honneur était réservé au seul Fils de Dieu, et en effet, et dans la créance des hommes. Mais cette enfance sacrée passe bien plus outre en la puissance de sa faiblesse, elle ne fait pas seulement une vierge mère, elle fait une mère de Dieu, elle met en l'Eglise une grâce, un état et une dignité incomparablement plus grande et plus éminente que toutes les autres grâces que Jésus y a faites après l'Incarnation. Tout ce qu'il a prétendu, souhaité et accompli par ses voyages, ses travaux, ses sueurs, ses prédications, sa mort, sa passion, sa résurrection et ses autres mystères, c'est la conversion des pécheurs, la sanctification des âmes, c'est-à-dire de faire des enfants de Dieu par adoption ; et ne savons-nous pas, ne nous a-t-on pas souvent prêché que d'être Mère

de Dieu par nature, est un ordre et un état sans comparaison plus grand, plus excellent, plus relevé, et qui a un apanage et une suite de grâces plus éminentes que la qualité d'enfants, de Dieu par adoption : or c'est l'enfance de Jésus qui a établi cette divine maternité ; car si le mystère de l'Incarnation se fût accompli par voie de grandeur et de puissance, et non par voie de conception et de naissance ; si l'Homme-Dieu eût été formé, comme le premier homme, sans naître d'une vierge, et sans être enfant, il y aurait bien des enfants de Dieu par adoption, mais il n'y aurait point de Mère naturelle de Dieu.

2. Il exerce aussi par son enfance sa sagesse incompréhensible, il répare en nous sa sainte grâce par les mêmes voies par lesquelles elle avait été ruinée ; il surmonte l'esprit malin par les armes dont il nous a fait la guerre, il nous donne la vie par les mêmes instruments par lesquels notre ennemi nous avait donné la mort, *Ut unde mors oriebatur inde vita resurget* : une femme avait été le commencement de notre ruine, une autre femme est le commencement de notre salut, *in virginem adhuc Evam irrepserat verbum ædificatorium mortis : in virginem æque introducendum erat Dei verbum exstructorium vitæ, ut quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem, per eundem sexum redigeretur in salutem ; crediderat Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli ; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit (Tertull., de Carne Christi, chap. XVII).* La parole mensongère, qui portait la mort, s'était coulée au cœur d'Eve ; la parole véritable, qui portait la vie, s'est coulée au cœur de Marie, afin que ce qui était perdu par le sexe féminin fût sauvé par le même sexe : Eve avait cru follement au mauvais ange, Marie a cru sagement au bon ange ; la faute qu'Eve a commise par sa crédulité trop légère, Marie l'a effacée par la prudence de sa foi, dit Tertullien et saint Bernard (*In illud Ap., Signum magnum apparuit*) :

Nostræ redemptioni sufficere poterat Christus, si quidem sufficientia nostra ex Deo est, sed nobis bonum non erat hominem esse solum ; congruum magis ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter desuisset. Crudelis Eva per quam serpens antiquus pestiferum etiam ipsi viro virus insudit, sed fidelis Maria, quæ salutis antidotum, et viris et mulieribus propinavit ; illa ministra seductionis, hæc propitiationis, illa suggestit prævaricationem, hæc ingerit redemptionem ; et ailleurs : Curre, Eva, ad Mariam, curre, mater, ad filium, filia pro matre respondeat, ista matris opprobrium auferat, ipsa patri pro matre satisfaciât, quia ecce, si vir cecidit per feminam, jam non erigetur nisi per feminam. Quid dicebas, o Adam ? Mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno et comedi.... Verba malitiæ sunt hæc, quibus magis augeas, quam deleas culpam, verumtamen sapientia vicit malitiam, cum occasione veniæ, quam a te Deus interrogando elicere tentavit, sed non potuit, in thesauro indeficientis sue pietatis invenit : redditur nempe femina pro femina, prudens pro fatua, humili-

lis pro superba, quæ pro ligno mortis gustum tibi porrigat vitæ. Muta ergo excusationis verbum in vocem gratiarum actionis, et dic. Mulier quam dedisti mihi dedit mihi de ligno vitæ, et comedi, et in ipso vivificastime (Hom., liv. II, de laudibus Virginis).

Il est vrai que Jésus était plus que très-suffisant pour notre salut, car tout notre bonheur vient de lui ; mais il n'était pas convenable qu'il n'y eût que le sexe viril qui fût employé à cette œuvre, il était plus à propos que les deux sexes contribuassent à notre réparation, puisque tous deux avaient coopéré à notre ruine. Eve a été si cruelle qu'elle a servi à l'esprit malin pour jeter au cœur de l'homme le poison mortel du péché. Marie a été si fidèle qu'elle a présenté aux hommes et aux femmes l'antidote de salut ; celle-là a été un instrument de séduction, et celle-ci un organe de propitiation ; celle-là a suggéré la prévarication, et celle-ci nous a apporté la rédemption : Allez, Eve, allez à Marie, que la mère s'adresse à sa fille, que la fille réponde pour la mère, qu'elle efface son opprobre en satisfaisant pour elle ; car si l'homme est tombé par la folie d'une femme, il a été relevé par la piété d'une autre femme. Que disiez-vous, Adam ? quelle excuse apportiez-vous au Créateur, lorsque vous lui disiez : La femme que vous m'avez donnée m'a présenté de ce fruit et j'en ai mangé ? Cette excuse est une parole de malice, qui n'efface pas votre faute, mais qui l'augmente : mais la sagesse de Dieu a surmonté votre malice, trouvant dans le trésor inépuisable de sa bonté le sujet de vous pardonner, qu'il devait et désirait trouver en l'humble confession de votre crime ; il vous rend une seconde Eve au lieu de la première, une très-sage au lieu de la sotte, une très-humble au lieu de l'orgueilleuse, une qui vous présente le fruit de vie au lieu du fruit de mort que la première vous avait donné ; changez donc de discours, et au lieu de votre excuse malicieuse, rendez des actions de grâces et dites à Dieu : La femme que vous m'avez donnée m'a présenté le fruit de vie, j'en ai usé et il m'a vivifié.

3. La bonté ineffable de Dieu se montre encore admirablement en ceci : car, se faisant homme par voie de naissance, il se communique et fait du bien à toutes les appartenances de la nature humaine : s'il se fût incarné par voie de création, et non de génération, il eût bien honoré le sexe qu'il a pris en union personnelle ; mais se faisant homme par voie de naissance, il a encore honoré, annobli et sanctifié le sexe féminin, choisissant une femme pour l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Le Père éternel lui communiquant sa fécondité divine, le Fils empruntant d'elle le sanctuaire de son sein virginal pour y faire son séjour, et une partie de sa très-pure subsistance pour en former son corps, et le Saint-Esprit se l'associant en l'opération d'un si haut mystère : *Ne quis forte sexus a suo creatore se contemptum putaret, virum suscepit, natus est ex femina*, dit saint Augustin (*lib. de vera Reli-*

gione, c. 16); et saint Justin martyr en prend occasion de nous avertir (*ep. I*), que depuis l'Incarnation nous devons honorer le sexe féminin, à cause de la proximité et de l'alliance qu'il a avec Dieu par ce mystère; et dans saint Jérôme, en la vie de saint Hilarion, une femme demandant quelque charité à ce saint anachorète, lui apportait pour motif que celle qui avait porté le Sauveur était une femme. Si nous avions l'estime et le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, quand une femme nous demande l'aumône, nous la lui donnerions, non par pure compassion naturelle, mais parce qu'elle est du sexe de Marie, pour honorer et obliger en elle la Mère de Dieu. Cette dévotion serait bien fondée, et ce serait un acte de miséricorde et de religion tout ensemble; comme, au contraire, quand quelque passion ou tentation vous sollicite à vouloir outrager celle que Dieu vous a donnée en mariage, à déshonorer la femme d'autrui, à flétrir la pureté d'une fille par des paroles ou par des actions lascives, vous devriez penser: Si je le fais, j'offenserai le sexe de Marie, je déshonorerai la Mère de Dieu, je lui donnerai sujet de s'irriter contre moi.

Disons encore que le Fils de Dieu voulait honorer toutes les révolutions et périodes de notre vie. S'il eût été homme fait dès le commencement de son incarnation, comme il a été en l'âge de trente ans, il n'eût honoré et sanctifié que l'âge viril, et il a voulu sanctifier et désirer en soi l'enfance, la puérilité, l'adolescence, la jeunesse, la virilité, et rendre hommage à Dieu son Père en tous ces états, pour suppléer à ce que nous manquons de l'honorer nous-mêmes, satisfaire pour les péchés que nous y commettons, consacrer toutes les années de notre vie, et nous donner sujet de l'honorer et imiter en toutes les périodes de ces âges auxquels il a daigné s'assujettir. Le cardinal de Bérulle, notre très-honoré Père, qui nous a enseigné ces vérités et recommandé de les mettre en pratique, les avait puisées dans les Pères anciens. Voici ce qu'en dit saint Irénée (*lib. II, contra Hæres.*, c. 39): *Omnes venit per semetipsum salvare, infantes, et parvulos, et juvenes, et seniores; ideo per omnem venit ætatem, et infantibus infans factus, sanctificans infantes, in parvulis parvulus sanctificans hanc ipsam habentes ætatem, simul et exemplum pietatis effectus et justitiæ, et subjectionis: in juvenibus juvenis, exemplum juvenibus factus, sanctificans Domino ut sit perfectus magister in omnibus.* Pour donc vous conformer aux intentions et à la conduite du Sauveur, vous devez consacrer à ses âges et à ses années, l'âge et l'année où vous êtes: quand vous êtes adolescent, adorer son adolescence; quand vous êtes en la jeunesse, adorer sa sainte jeunesse, et porter vos enfants à faire de même, ou le faire pour eux s'ils n'en sont pas capables; en la première année de votre enfant, l'offrir à la première année de la vie de Jésus; la seconde, à la seconde, et ainsi consécutivement; prier Jésus enfant, Jésus adolescent, d'influer grâce, sainteté et bé-

diction à l'enfance, à la puérilité, à l'adolescence de votre enfant, et exhorter souvent celui-ci à honorer et imiter les vertus que Jésus a pratiquées en ces âges, comme l'humilité, le silence, la dévotion, la sobriété et l'obéissance.

III. — 1. La troisième raison pourquoi le Fils de Dieu a voulu avoir la Vierge pour sa Mère, c'est pour notre instruction, pour accomplir et vérifier cette parole du prophète Jérémie: *Bonus es, Domine, sperantibus in te, animæ quærenti tel* Mon Dieu, que vous êtes bon à ceux qui espèrent en vous et à l'âme qui vous cherche! C'était alors un grand déshonneur à une femme de n'avoir point d'enfants: *Maledicta sterilis in Israel*; on estimait que c'était une malédiction de Dieu et un châtement de quelque grand péché. Quand l'Écriture raconte les persécutions de Fennena contre Anne, femme d'Elcana, elle met pour dernière exagération des afflictions de cette désolée, qu'on lui reprochait que Dieu l'avait frappée de stérilité: *Affligebat illam æmula ejus in tantum, ut exprobraret illi quod Dominus conclusisset vulvam ejus* (I Reg. I, 6); et au contraire, la fécondité du mariage était estimée une grande bénédiction de Dieu, et une récompense des bonnes œuvres: *Uxor tua sicut vitis abundans... Ecce sic benedictur homo qui timet Dominum.* Marie, faisant vœu de virginité, se privait de cette bénédiction, perdait l'espérance d'avoir des enfants et se soumettait pour toute sa vie au déshonneur et à l'opprobre de la stérilité.

2. C'est ce que saint Bernard admire en elle, et lui dit (*hom. 3, super Missus*): *O Virgo prudens, ô Virgo devota, quis te docuit Deo placere virginitatem? Quæ lex, quæ justitia, quæ pagina Veteris Testamenti vel præcipit, vel consulit, vel hortatur in carne non carnaliter vivere, et in terris angelicam vitam ducere? Ubi legeras? Sapientia carnis mors est? Ubi legeras de virginitate, quia cantant canticum novum, quod nemo alius cantare potest, et quia sequuntur Agnum quocumque ierit? Ubilegeras? Qui matrimonio jungit virginem suam bene facit, et qui non jungit melius facit? De virginitate (inquirit) præceptum non habeo, consilium autem do. Tu vero, non dicam præceptum, sed nec consilium, nec exemplum, nisi quod unctio docebat te de omnibus, ac sermo Dei ante tibi factus est magister quam filius, prius instruxit mentem quam induerit carnem.* O Vierge sage, Vierge dévote, qui vous avait dit que la virginité était agréable à Dieu? Quelle loi, quelle justice ou quelle Écriture de l'Ancien Testament avait jamais commandé, conseillé ou exhorté à ne pas vivre charnellement en la chair, et à mener sur la terre une vie céleste et angélique? Où aviez-vous lu, ce que saint Paul a dit depuis, que la sagesse de la chair est une mort; ou: qu'il n'avait point reçu de Dieu la commission de commander la virginité et qu'il en donnait seulement un conseil? Mais vous n'en aviez ni commandement, ni conseil, ni aucun exemple devant les yeux: c'est que l'onction du Saint-Esprit vous instruisait, et que le Verbe divin a voulu être votre Maître

avant que d'être votre Fils ; il a éclairé votre esprit avant que d'emprunter votre chair pour se faire homme en vous et par vous.

La Vierge donc, avant l'Incarnation, se trouva en peine et en grande perplexité : d'un côté elle voit que c'est une grande infamie en son pays que d'être stérile, qu'elle flétrira pour jamais l'honneur de sa maison si elle encourt cet opprobre ; elle voit qu'elle sera méprisée de tous ses parents , comme inutile et inféconde, qu'elle se peut perpétuer dans sa postérité et multiplier le peuple de Dieu, non-seulement sans péché, mais avec bénédiction ; elle n'a point d'Écriture ni de tradition, de commandement ni d'exemple qui l'oblige à la virginité. D'autre part, elle connaît par l'inspiration du Saint-Esprit et par la lumière de son esprit pénétrant, que c'est une chose agréable à Dieu que de lui consacrer sa virginité, que cette malédiction qui était attachée à la stérilité ne subsistait que devant les hommes par un peu de confusion, et non devant Dieu par aucun péché, et aussi elle renonce à ses intérêts, elle fait litière de sa gloire, elle se prive de son contentement, elle s'expose à la honte et à la confusion publique, pour se rendre agréable à Dieu et pour pratiquer son conseil ; mais Dieu ne se laisse pas vaincre en courtoisie, il est bon à ceux qui le cherchent et espèrent en lui.

Saint Bernard ajoute (*ubi supra*) : *Christo devotes te exhibere virginem, et nescis quod ipsi exhiberi te oportet etiam matrem ? Eligis in Israel esse contemptibilis, et ut Deo placeas, maledictum incurere sterilitatis, et ecce maledictio benedictione commutatur, sterilitas fecunditate compensatur : aperi, virgo, sinum, expande gremium, præpara uterum, quia ecce facturus est tibi magna qui potens est, in tantum ut, pro maledictione Israel, beatam te dicant omnes generationes, nec suspectam habeas fecunditatem, quia non auferet integritatem : concipies, sed sine peccato ; gravida eris, sed non gravata : paries, sed non cum tristitia ; nescies virum, et gignes filium ; qualem filium ? Illius eris mater cujus Deus est pater, filius paternæ caritatis erit corona tuæ castitatis, sapientia paterni cordis erit fructus uteri virginalis ; Deum denique paries, et de Deo concipies.* Vous vous consacrez à Dieu pour demeurer vierge, et vous ne savez pas le dessein qu'il prend de vous faire sa Mère, vous choisissez d'être méprisée de vos concitoyens et d'encourir la malédiction de la stérilité, et Dieu change cette malédiction en bénédiction, la stérilité en fécondité ; ouvrez donc votre cœur, sainte Vierge, préparez votre sein, car le Tout-Puissant va faire de grandes choses en vous et pour vous, en sorte qu'au lieu de la malédiction que vous pensiez encourir, vous serez estimée bienheureuse de toutes les nations ; et ne vous défiez pas de la fécondité, car elle ne fera point de tort à votre intégrité : vous concevrez, mais sans péché ; vous serez grosse, mais sans pesanteur ; vous accoucherez sans douleur, vous demeurerez vierge et vous aurez un fils ; mais quel fils ? Vous serez mère

de celui qui a le Dieu tout-puissant pour son Père ; le Fils de la charité du Père sera la couronne de votre chasteté, la Sapience éternelle et divine sera le fruit de votre sein virginal : et pour dire tout en un mot, vous enfanterez un Dieu, et vous le concevrez par l'opération du Saint-Esprit, qui est Dieu. Voilà ce que dit saint Bernard à l'incomparable Vierge.

Et qui ne voit donc ici que Dieu est bon à ceux qui ont confiance en Lui, qu'il se laisse trouver à ceux qui le cherchent, qu'on peut bien recevoir de la confusion pour un temps quand on espère en lui, mais non pas pour toujours. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum* ; qu'il restitue avec avantage et surcroît ce qu'on quitte pour l'amour de lui : et notez qu'il n'avait pas encore promis le centuple, et qu'à présent, après qu'il l'a promis si authentiquement, si expressément et si certainement, on ne s'y veut pas fier ; il a dit en saint Marc : Je vous dis en vérité que quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses héritages pour l'amour de moi et pour l'amour de l'Évangile, il en recevra cent fois autant avec les persécutions en cette vie, et la vie éternelle en l'autre siècle. Sondez votre cœur tout de bon, regardez votre vie, vous verrez assurément que vous ne vous fiez pas à cette promesse de Jésus, et que faute de cette confiance vous ne suivez pas les conseils ni les commandements de l'Évangile.

3. L'Évangile vous conseille la pauvreté, l'obéissance et la chasteté perpétuelle ; si vous vous jetez en un cloître pour l'amour de Dieu et pour garder ce conseil de l'Évangile, vous vous priverez des honneurs, des richesses et des délices que vous pourriez avoir dans le monde : Jésus donc sera obligé de vous en donner cent fois davantage, et vous voyez qu'il le fait à ceux qui ont tout quitté pour l'amour de lui ; il n'est rien de si joyeux, de si content, si satisfait et respecté qu'un bon religieux, il avoue qu'il reçoit le centuple : et vous ne vous y fiez pas, *Modicæ fidei*. L'Évangile vous défend de vous parjurer en justice ou ailleurs, d'user de supercherie et de voie oblique pour gagner votre procès ; si, pour obéir à ce commandement, vous perdez votre procès, Dieu réparera cette perte par quelque voie que vous ne savez pas : mais vous ne vous y fiez point, *Modicæ fidei*. L'Évangile vous défend de travailler, de trafiquer ou tracasser les jours de fêtes et de dimanches ; si pour l'amour de Dieu et pour obéir à cette défense, vous perdez l'occasion de gagner quelque chose, et si vous êtes content d'incommoder un peu par ce moyen votre famille, Dieu la bénira avec surcroît de bonheur et de prospérité, et il le fait : demandez-le à vos voisins qui craignent Dieu, ils vous diront que depuis qu'ils emploient les dimanches et les fêtes au service de Dieu, que leur famille a plus de bénédiction : et vous ne vous y fiez pas, *Modicæ fidei*.

L'Évangile vous conseille que si on veut plaider contre vous pour avoir votre mau-

teau, vous donniez encore la robe plutôt que de plaider : si pour pratiquer ce conseil, vous aimiez mieux laisser à votre parent une partie de la succession dont vous êtes en dispute, plutôt que de passer trois ou quatre ans en procès, tracas et inimitié, Dieu vous donnera des grâces, des délices intérieures, des consolations du Saint-Esprit, qui vaudront cent fois plus que ce que vous aurez quitté. L'Évangile vous commande de quitter cet office, ce bénéfice, cette maison où vous avez occasion prochaine d'offenser Dieu : si pour obéir vous perdez votre fortune qui commençait à se faire et l'espérance de votre avancement, Dieu a assez de ressorts en sa providence pour vous avancer en quelque autre condition : et vous ne vous y fiez pas, *Modicæ fidei*. L'Évangile vous conseille d'être fort charitable envers les pauvres : si vous suivez ce conseil, Dieu promet qu'il prend à usure vos aumônes, que ce sont des semences jetées en bonne terre, qui rapporteront cent pour un : et vous ne vous y fiez pas ; vous pensez donc qu'il ne pourra pas, ou ne vaudra pas tenir sa promesse ; si vous pensez qu'il ne le puisse pas, démentez cette parole : Jecrois en Dieu le Père tout-puissant ; si vous pensez qu'il ne le veuille pas, vous ne croyez pas ce qu'il a dit : Je suis la voie, la vérité et la vie.

4. Car, quand il n'aurait point promis le centuple, ni toute autre faveur, la confiance que vous auriez en lui l'obligerait à vous assister : *Nolite amittere confidentiam, quæ magnam habet remunerationem* ; il n'avait pas encore promis le centuple, et il l'a donné à la Vierge, parce qu'elle eut confiance en lui ; il n'est rien qui nous oblige plus à prendre soin de quelqu'un que la confiance qu'il a en nous. *Habita fides, ipsam fidem obligat, fidem si putaveris facies* (Senec.). Si vous disiez à votre procureur : Monsieur, je sais que vous êtes un habile homme, et homme de bien, je vous laisse tout le soin de mon procès, je ne m'en mêlerai point, il est en bonne main, je ne m'en mettrai point en peine ; si vous disiez à votre médecin, quand vous êtes malade : Monsieur, vous êtes des plus capables et des plus éclairés dans votre profession, je me mets entre vos mains, ordonnez, coupez, taillez ; si vous disiez à votre maître : Vous êtes trop honnête homme pour faire marché avec vous, je vous veux servir sans convenir de prix ; si mon service vous est agréable, vous me donnerez tels gages que vous jugerez à propos : ne fandrait-il pas que ce procureur, ce médecin et ce maître fussent plus dénutrés que les Arabes, pour n'avoir pas soin de vous et de vos affaires. Voilà une âme qui dit : Mon Dieu, je vous veux servir de tout mon cœur moyennant votre grâce ; je veux garder vos commandements et suivre vos conseils, faire mon petit devoir en la profession où vous m'avez mise ; et quant au succès de mes affaires, de ma santé, de mon salut et de ma fortune, je m'en remets à vous, je m'en fie à vous, je m'abandonne à vous, car je ne puis rien, je ne sais rien, je ne suis rien de moi-

même ; et vous croyez que Dieu n'aura pas grand soin de cette âme et de tout ce qui lui appartient ! c'est offenser la toute-puissance, la sagesse, la bonté et la providence de Dieu.

Voiez qu'il a plus exercé sa providence divine sur son Fils, qu'il a eu plus de soin de le manifester, de le rendre glorieux, et de le faire honorer pendant son enfance qu'en aucun autre état de sa vie mortelle. Il envoie du ciel en terre ses anges exprès pour faire un concert de musique en sa naissance ; il produit une grande lumière sur la cabane des pasteurs durant la nuit ; il crée une nouvelle étoile, il fait venir les rois d'Orient pour l'adorer, il remplit de son Saint-Esprit saint Siméon et sainte Anne pour l'annoncer, il prend soin de le faire aller en Égypte pour sauver sa vie : ainsi, si vous vous abandonnez comme un enfant à la conduite et à la providence paternelle de Dieu, il sera plus affectionné à avoir soin de vous et de vos affaires.

Conclusion. — C'est en cela qu'il faut honorer l'enfance de Jésus par imitation, car ces paroles du grand saint Léon sont très-véritables : *Memoria rerum ab humani generis Salvatore gestarum magnam nobis, dilectissimi, confert utilitatem si, quæ veneramus credita, suscipiamus imitanda : in dispensationibus enim sacramentorum Christi et virtutes sunt gratiæ, et incitamenta doctrinæ, ut quem confitemur fidei spiritu, operum quoque sequamur exemplo*. Et plus bas : *Amen dico vobis, nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis in regnum calorum*. *Amat Christus infantiam, quam primum, et animo suscepit et corpore ; amat Christus infantiam humilitatis magistræ, innocentie regulam, mansuetudinis formam, et eos ad suum inclinat exemplum, quos ad regnum sublimat æternum* (S. Leo., serm. 7 in Epiph.). La souvenance des choses que notre Sauveur a faites, nous apporte beaucoup de profit, si nous honorons par imitation ce que nous croyons par la foi : car en la dispensation de nos mystères il y a des lumières pour nous instruire, et des grâces pour nous porter à la vertu, afin que nous imitions les exemples de celui que la piété chrétienne révère et adore ; Jésus a dit à ses disciples : Si vous ne vous rendez semblables aux enfants, vous n'entrerez pas au royaume des cieus ; il aime l'état d'enfance, parce que c'est le premier qu'il a pris en sa vie ; il aime l'enfance comme la maîtresse d'humilité, la règle de l'innocence, le modèle de la douceur et de la mansuétude, et il la fait pratiquer à son exemple par ceux qu'il destine à sa gloire ; il veut que nous éponsons, non pas les bassesses et les puérités, mais l'humilité, la simplicité et les autres bonnes qualités de l'enfance, *Nolite pueri effici sensibus, sed malitia pueri estote* (1 Cor., XIV) ; un enfant se contente de peu : *parvulus, quia parum vult* ; les enfants n'ont point d'inclination au plaisir charnel, la pureté est leur apanage : *pueri, quasi puri* ; un enfant ne parle point, il n'a pas la langue assez forte : *infans quasi non fans*, un enfant n'a point de malice, d'ambition, ni de souvenance des

injures reçues. Le Fils de Dieu a eu toutes ces qualités, puisqu'il a été vrai enfant. Ainsi, pour les honorer en lui, tâchons de les imiter, tâchons de corriger les attaches, les impuretés, les médisances, les jurements, les dissimulations, les pointilles d'honneur et l'esprit de vengeance, qui règnent dans le monde. Si nous l'honorons et imitons ainsi en sa petitesse et en son enfance sur la terre, nous le contemplerons quelque jour en ses grandeurs et en sa gloire dans le ciel. Amen.

SERMON VIII.

De la virginité de Marie, en la conception et naissance de Jésus-Christ. Pour la fête de la Purification.

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Spiritus sanctus superveniet in te.

Comment cela se fera-t-il, puisque j'ai fait vœu de virginité? Le Saint-Esp. il surviendra en vous (S. Luc, l.).

Quand Moïse eut l'honneur de voir Dieu au désert, et recevoir de lui la commission de retirer le peuple d'Israël de la captivité d'Égypte, ce qu'il admira davantage, ce qu'il voulut contempler de près, et ce qu'il appela grande vision, fut de voir que le feu brûlait au milieu du buisson, et ne le consumait pas : *Vadam, et videbo visionem hanc grandem, quare non comburatur rubus*. Cette figure nous donnait à entendre qu'en toute l'économie de l'incarnation du Fils de Dieu et de la rédemption des hommes, une des plus grandes merveilles, la plus digne de réflexion et de considération particulière, a été l'accord et le mariage de la virginité de Marie avec sa maternité : *Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem*. Pour traiter à fond ce mystère, je vous dois expliquer, après saint Bernard, quatre admirables prérogatives dont la sainte Mère de Dieu a été avantagée, savoir, qu'elle a été la porte-enseignée de virginité, féconde sans corruption, grosse sans pesanteur, et accouchée sans douleur : *Virginitatis primiceria, sine corruptione fecunda, sine gravamine gravida, sine dolore puerpera* : ce qui vous fera voir que la Vierge n'était point sujette à la loi de la purification, ni son Fils à celle de l'oblation des enfants, puisque le texte de la loi les exemptait en paroles expresses : *Mulier si, suscepto semine, pepererit masculum, immunda erit (Lev., XII, 2). Omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur (Exod., XIII, 2)*. Après que le prophète eut vu le miracle du buisson ardent, il devint bègue, et empêché de la langue; et quand je pense à votre virginité, à votre pureté presque divine, ô sainte et bienheureuse mère, je deviens stérile, indisert et presque entièrement muet. Je suis contraint de vous dire avec l'Église catholique, *Sancta et immaculata virginitas, quibus te laudibus offeram nescio* : Non, je ne saurais dignement louer et glorifier en vous cette vertu angélique, mais j'oserai bien prendre la confiance de

vous présenter de bon cœur cette parole angélique : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS

Exordium. Triplicem sanctitatem Dei imitantur virgines sacræ. Sed maxime Virgine Maria. — I. Punctum. Maria est : 1. Virginitatis primiceria ; 2. sine corruptione fecunda ; 3. sine gravamine gravida ; 4. sine dolore puerpera. — II. Punctum. Morale : 1. Castitas petenda a Virgine ; 2. servanda in nobis propter eam ; 3. honoranda in aliis.

Quoique toutes les perfections de Dieu, étant une même chose entre elles, et une même chose avec son essence, soient égales et uniformes, aussi grandes, aussi excellentes et aussi infinies l'une que l'autre, il semble néanmoins qu'il n'en est point qui soit contemplée dans le ciel avec plus d'admiration et publiée avec plus d'éclat que sa sainteté divine et adorable ; c'est le prophète Isaïe, et l'évangéliste saint Jean qui nous enseignent cette vérité, disant que l'occupation et l'exercice des séraphins, qui sont devant le trône de Dieu, c'est de crier incessamment, à son honneur : *Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu des armées* : ils disent trois fois *Sanctus*, non seulement pour exprimer les trois adorables Personnes de la très-auguste Trinité, mais encore pour signifier la triple sainteté que la théologie reconnaît et que la foi catholique adore en la majesté divine : ce mot de *saint* a trois principales significations, selon les diverses manières dont il est employé par les trois langues qui sont en usage dans l'Église, la grecque, l'hébraïque et la latine : et ainsi il exprime trois perfections, qui conviennent à Dieu par nature, et aux vierges chrétiennes par imitation.

La sainteté, selon l'étymologie du mot grec *ἅγιος*, signifie pureté, *ab alpha, privative particula, καὶ τῆς γῆς, quasi sine terra*. La majesté divine est très-sainte, c'est-à-dire très-pure, exempte de tout corps, de toute lie terrestre, de tout être matériel et même de tout mélange physique ou métaphysique ; son essence, son existence et sa subsistance sont une même chose, très-pure, très-simple et très-indivisible ; ce qui est si véritable qu'encore qu'il y ait en Dieu des perfections qui ont des effets tout contraires, comme la miséricorde et la justice, l'amour et la haine, il les a néanmoins en unité. . . . *ἐνομήνας*, dit saint Denys Aréopagite. En second lieu, les Hébreux disent qu'une chose est sainte, *cadash*, quand elle est séparée de l'usage commun des créatures, pour être toute destinée et dédiée au Créateur : ainsi on sanctifie les vases, les ornements, les temples et les personnes ecclésiastiques, c'est-à-dire qu'on les dégage de tout emploi et usage commun, pour les consacrer et approprier entièrement au service de Dieu, et en ce sens la majesté divine est sainte beaucoup plus noblement que toute autre chose ; car encore qu'elle contienne en soi toutes les créatures, elle les a *ἐχωρητηέντες, separate*, dit le même saint Denys (c. 1, de div.

Nom.) ; son être divin est tellement détaché de tout ce qui n'est pas lui, si fort séparé et éloigné de tout être créé et indépendant de ce qui est hors de lui, que la création, la conservation, le gouvernement du monde et les autres actions qu'il fait hors de soi, ne mettent rien en lui, pas même une relation réelle ou formelle. Cette pureté divine en troisième lieu, selon l'étymologie du mot latin, est appelée sainte, parce qu'elle est stable, permanente et immuable : *Sanctus, quasi sancritus*.

Saint Cyprien parlant des vierges dit un mot qui les relève bien, et qui montre les grands avantages qu'elles ont entre les autres ordres de l'Eglise : Une vierge, dit-il, est la beauté et ornement de la grâce spirituelle ; elle est l'image de la Divinité, qui représente la sainteté de Dieu : *Decus atque ornamentum gratiæ spiritualis, imago Dei, respondens ad sanctimoniam Domini* (S. Cypr., de *Disciplina, et Habitu virg.*, c. 2). Les rois sont les images de la souveraineté de Dieu, les juges ont une participation de sa justice, et les docteurs ont un rayon de sa science ; mais les vierges sont les images de sa sainteté, elles ont une participation de cette perfection divine, que les séraphins publient et admirent tant dans le ciel : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Elles imitent la triple sainteté de Dieu, non les vierges telles quelles, mais les vierges chrétiennes ; non pas toutes les vierges chrétiennes, mais celles qui se sont consacrées à Dieu par le vœu de virginité. Elles imitent la première sainteté de Dieu, en tant qu'elles se sèvent des appas et des délices de la chair, elles se privent de toute volupté sensuelle, elles n'ont point de commerce ni d'alliance avec ce corps de terre et de boue : *Sine terra*. C'est le texte sacré, qui dit que cette séparation des plaisirs du corps est une sainteté : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra, ut abstineatis vos a fornicatione, sciat unusquisque vestrum possidere vas suum in sanctificatione*. Une vierge chrétienne est sainte en second lieu, parce qu'elle réfère à Dieu sa pureté, que c'est pour l'amour de lui, non pour d'autres intentions, qu'elle se sépare de la chair : *Cogitat quæ Dei sunt, ut sit sancta corpore, et spiritu: sancta, id est Deo dicata*. Mais une vierge religieuse ajoute une troisième sainteté par le vœu qu'elle fait à Dieu, se privant non-seulement de la jouissance actuelle des voluptés du corps, mais encore du droit et de la liberté d'y pouvoir jamais prétendre ; ce qui fait que sa pureté n'est pas volage et inconstante, mais fixe, arrêtée, immuable et perpétuelle : *Sancta quasi sancrita*.

I. — 1. La bienheureuse Mère de Dieu est appelée par l'Eglise *Sancta Virgo virginum*, parce qu'elle a eu en éminence et en souverain degré ces trois sortes de sainteté ; elle a gardé toute sa vie une virginité très-entière et une pureté plus qu'angélique ; elle a toujours référé à Dieu sa chasteté virginale, et si dévotement, si efficacement et si heureusement, qu'il l'a reçue et acceptée pour en faire son temple, son sanctuaire et

son très-digne séjour ; elle est la première entre les vierges et même entre toutes les créatures, qui en a fait le vœu à Dieu ; c'est elle qui a arboré cette enseigne dans le monde, c'est elle qui a planté cette belle fleur de lis au parterre de l'Eglise ; c'est elle qui, la première, s'est obligée par vœu à la virginité perpétuelle. *primiceria virginitalis*. Saint Grégoire de Nysse (*Or. de Chr. nativ.*), saint Augustin (*lib. de sancta virginit.*, c. 4), saint Bernard (*super Missus est angelus homil.*) et les autres Pères de l'Eglise le prouvent efficacement par la réponse qu'elle fit à l'ange. Il lui annonce de la part de Dieu qu'elle concevra et enfantera un Fils, qui sera grand, qui régnera éternellement et qui sera Fils de Dieu ; mais elle, craignant pour sa virginité, répond fort humblement : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco*? Comment est-ce que cette œuvre s'accomplira, puisque vous savez, ô saint ange, que je suis en résolution, en état et en obligation de n'admettre jamais quoi que ce soit qui intéresse tant soit peu le vœu de virginité que j'ai fait à Dieu (1). C'est le vrai sens de ces paroles, autrement sa réponse ne serait pas à propos, car on aurait pu lui répliquer : Vous ne connaissez point d'homme, mais vous en pourrez connaître. L'ange ne lui fait point cette répartie, mais recevant sa réponse, en admirant sa pureté et en révérent sa conduite, il lui explique que ce grand œuvre se fera, sans intérêt de sa virginité, par la grâce et l'opération du Saint-Esprit.

Et ce fut un trait admirable de la sage providence de Dieu, dit saint Augustin, qu'il ait voulu que Marie ait fait vœu de virginité avant que d'être Mère de Dieu, afin de donner aux fidèles un exemple rare et singulier de cette vertu angélique ; si elle n'eût voué virginité qu'après son élection à la maternité divine, les partisans des hérétiques, les hommes mondains et les charnels eussent dit à une âme qui voudrait se consacrer à Dieu : Cela était bon pour la Vierge de faire vœu de virginité, elle savait qu'elle était choisie pour enfanter le Fils de Dieu, elle savait que sa virginité ne la rendrait pas stérile, elle savait qu'elle serait vierge et mère tout ensemble ; mais vous qui ne pouvez espérer le même privilège, pourquoi vous rendez-vous stérile, pourquoi vous priverez-vous des fruits de bénédiction que vous pourrez donner au monde par un légitime mariage? Non, on ne peut pas dire cela, car Marie avant que de savoir qu'elle serait Mère de Dieu, Marie pensant que son vœu la rendrait stérile pour jamais, Marie vivant parmi un peuple où la stérilité était estimée un opprobre et une malédiction de Dieu, fait vœu de virginité ; et Dieu approuve son dessein, rend sa stérilité féconde, et en récompense de son vœu honore sa virginité par la divine maternité ; parce qu'elle est *virginitatis primiceria*, elle devient *sine corruptione fecunda* ; parce qu'elle est la porte-enseigne

(1) Voyez ci-dessus, en la II^{me} partie, au 1^{er} point du sermon qui est de la Virginité.

des vierges, elle est féconde sans corruption.

2. Moïse l'avait prévu, et prédit admirablement ; car faisant la loi de la purification des accouchées, il disait : *Mulier quæ, suscepto semine, peperit masculum*, la femme qui ayant conçu par la voie ordinaire aura accouché d'un garçon, sera immonde quarante jours ; sur quoi saint Bernard : *Nisi parituram prævidisset sine semine Virginem, quæ necessitas erat de suscepto semine fieri mentionem* ? Si le prophète n'eût prévu que la Vierge concevrait sans opération d'homme, en vain et inutilement il eût dit : la femme qui aura conçu par la voie ordinaire. Dieu disait avant le déluge : Mon Esprit ne demeurera point en l'homme, parce qu'il est ehair ; et par une raison contraire, d'autant que Marie ignore les œuvres de la chair, l'Esprit de Dieu vient en elle, parce qu'elle dit : *Virum non cognosco*, l'Ange lui dit : *Spiritus sanctus superveniet in te*.

C'est ce que le livre des Cantiques avait prédit en ees beaux termes : *Ferculum fecit sibi Rex Salomon, media charitate constravit propter filias Jerusalem* ; le Verbe divin, qui est le vrai Salomon et la sagesse incréée, a entrepris de faire pour soi une belle litière, *φορτίον, ferculum a ferendo* : cette litière n'est point autre que la sainte Vierge, qui a longtemps porté le Verbe incarné en ses pures entrailles et en ses mains virginales. Ce qui est de plus remarquable en la fabrique de cette litière, c'est que *media charitate constravit propter filias Jerusalem* : ce texte a deux diverses versions, et toutes deux sont à la gloire et à l'honneur de la Vierge et de son Fils, les soixante-dix Interprètes traduisent : *Ἐστὴς ἀδελφῶν λιβάτρων ἀπὸ θυγατρῶν Ἱερουσαλὴμ, interiora ejus lapidibus ornata a filiabus Jerusalem*, le fond de cette litière est marqueté des pierreries des filles de Jérusalem. Quel est l'intérieur de la Vierge ? C'est son âme sainte et sacrée : cette belle ame est enrichie de mille brillants, ornée de pierreries, embellie de toutes les grâces, vertus et prérogatives qui ont été distribuées et données en partage aux autres âmes, *a filiabus Jerusalem*.

Pline dit que Zeuxis voulant faire le portrait d'une déesse qui seroit le chef-d'œuvre de son art, c'était l'image de Junon, pour la mettre en son temple selon le vœu des Agrigentins, assembla les cinq plus belles filles qui se purent trouver en toute la Grèce ; il les fit asseoir devant soi, et autant de traits qu'il couchait sur sa toile, autant d'œillades il portait sur ces modèles vivants. De l'une il empruntait la chevelure ; de l'autre, le lustre de son front ; de celle-ci, la neige et le vermillon naturel de ses joues ; de celle-là, les attraits de sa bouche, et ainsi il fit une peinture qui fut le ramas, et comme l'assemblage et l'abrégé des plus rares beautés de son pays. Cela n'était rien en comparaison de ce que Dieu a fait en faveur de la Vierge : il a choisi tout ce qui est de plus beau, rare, riche, précieux, excellent et admirable dans toutes les âmes prédestinées, il en a fait un précis et un abrégé, et l'a

donné à cette incomparable Vierge : *Interiora ejus lapidibus constrata a filiabus Jerusalem* : ainsi l'amour ardent des sérapius, la lumière des chérubins, l'humilité des anges, l'innocence d'Abel, la dévotion d'Enoch, la justice de Noé, la fidélité d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, la sainteté de Jacob, la chasteté de Joseph, la longanimité de Moïse, la patience de Job, la mansuétude de David, la foi des patriarches, l'espérance des prophètes, la charité des apôtres, la constance des martyrs, la piété des confesseurs, la pureté des vierges, toutes les vertus, grâces et perfections de tous les saints ont été comme quintessenciées, raffinées, perfectionnées et logées au cœur de Marie.

La seconde traduction de ce texte du Cantique qui fait plus à mon propos est l'ordinaire, *media charitate constravit* : le milieu de cette litière, c'est le sein virginal de Marie ; le Saint-Esprit est l'amour et la charité personnelle, c'est lui qui a tapissé cette litière, c'est lui qui a orné le cœur et le sein de Marie, c'est lui qui a formé la très-sainte humanité, où est assise pour jamais la sagesse éternelle, c'est par son œuvre et non par d'autres voies que la Vierge est devenue grosse : il faut que j'explique ceci au peuple, car pas un seul de mes auditeurs ne doit ignorer nos mystères par ma faute ; quand on dit que la mère de Dieu a été Vierge devant l'enfantement, on ne veut pas seulement dire qu'elle a été pure et immaculée avant que d'être mariée ; et si on n'entendait autre chose, on ne lui attribuerait rien qui ne convint aux autres filles sages et honnêtes : on dit donc qu'elle est vierge avant l'enfantement, c'est-à-dire qu'elle est demeurée vierge encore qu'elle soit devenue grosse, parce qu'elle ne l'est pas devenue par la voie ordinaire, mais par la toute-puissance de Dieu, par la grâce et l'opération du Saint-Esprit, c'est que le Saint-Esprit choisit du plus pur sang de la Vierge ; elle n'en avait que de tel, mais il prit du plus pur et il en forma un petit corps dans les entrailles de la même Vierge ; dans ce corps il créa une âme raisonnable comme la nôtre, spirituelle comme la nôtre, créée de rien comme la nôtre, de même nature que la nôtre, non pécheresse et ignorante comme la nôtre, mais très-savante, très-sainte et source de toute sainteté ; et au même instant le Fils de Dieu, la seconde Personne de la très-sainte Trinité se joignit hypostatiquement à ce corps et à cette âme : de sorte que comme en la Trinité il y a trois Personnes, mais il n'y a qu'une même substance qui est commune aux trois Personnes : ainsi en Jésus-Christ notre Seigneur, il y a trois substances et une seule Personne commune à ces trois substances ; il y a le corps, l'âme et la divinité, qui subsistent en la Personne du Verbe.

3. Il disait en l'Évangile que son joug est suave et sa charge légère, à plus forte raison lui-même était-il une charge légère, un fardeau doux et agréable ; comme sa mère fut féconde sans corruption, elle était grosse

sans pesanteur : *Sine corruptione fecunda, sine gravamine grvida* : et les femmes enceintes pour faire sagement, devraient souvent honorer sa divine grossesse, lui offrir le fruit qu'elles portent, la prier de l'offrir à son Fils, dire tous les jours quelques *Ave, Maria*, en l'honneur des neuf mois de sa grossesse adorable. Platon appelle une femme enceinte la ville métropolitaine des maux *μετρόπολιν τῶν κακῶν*, à cause des incommodités, syncopes défaillances, pâles couleurs, appétits déréglés, pesanteurs et autres infirmités auxquelles elle était tributaire ; la Vierge n'y était pas sujette : on disait à la première femme : *Multiplicabo conceptus tuos et ærumnas tuas*, votre grossesse sera toujours accompagnée d'incommodités. On a dit à la seconde Eve : Cette loi est faite pour toutes les autres et non pour vous : *Pro omnibus hæc facta est lex, non pro te* ; elle n'a point eu de corruption en concevant Jésus, point de pesanteur en le portant : *Cum esset grvida, salubri levitate plaudebat, lumen enim quod in se habebat, pondus habere non poterat*, dit saint Fulgence (*De Laud. mar.*) ; et saint Bernard (*in illud Apoc. Signum magnum apparuit*) le prouve, en ce que nous voyons en l'Évangile, qu'au temps auquel les efforts et mouvements violents sont plus dangereux aux femmes enceintes, la Vierge fait des voyages ; au commencement de sa grossesse elle va promptement aux montagnes de Judée vers sa cousine Elizabeth, et étant proche de ses couches, elle fait un long et laborieux voyage de Nazareth en Béthléem ; d'où vient cela ? c'est qu'elle porte en ses entrailles l'Agneau qui ôte les péchés du monde et les effets du péché.

On dit qu'il y a en la nature un arbre qui s'appelle l'Agneau chaste, *Agnus castus*, qui a une si merveilleuse et salutaire propriété, que si vous en avez sur vous une branche quand vous dormez, vous n'avez jamais de songe déshonnête, et si vous en portez sur vous en voyageant, vous ne sentez point de lassitude. Jésus notre Seigneur est l'Agneau de Dieu, l'Agneau chaste et la pureté même ; quand on le présente en la communion, on dit : *Ecce Agnus Dei*, ceux qui le reçoivent souvent et dignement sont affranchis des illusions nocturnes, sont légers et diligents au chemin de la perfection, il est donc à craindre que vous ne le receviez indignement, puisque le recevant si souvent, vous êtes toujours si pesant en la pratique des vertus et si paresseux aux bonnes œuvres : la Vierge enceinte fait de grands voyages, parce qu'elle porte l'Agneau chaste, elle porte celui qui la porte, elle porte celui qui porte toutes choses. Elle a conçu tout autrement que les autres femmes, elle porte tout autrement que les autres, elle enlante tout autrement : *Sine gravamine grvida, sine dolore puerpera*.

4. Saint Athanasie dit (*tom I. serm. de Annuntiatione*) que la vertu du Très-Haut, qui survint en elle afin qu'elle conçût le Fils de Dieu sans corruption, demeura en elle

pendant sa grossesse, afin qu'elle le portât sans incommodité ; sans doute qu'elle y était aussi en son accouchement, afin qu'elle l'enfantât sans douleur. Saint Gabriel lui ayant dit qu'elle concevrait et enfanterait un Fils, elle demanda comment est-ce que cela se fera ; c'est-à-dire : Comment est-ce que je concevrai, comment est-ce que j'accoucherai ? L'Ange répondit : Par la vertu du Très-Haut, parce que celui qui naîtra de vous sera le Fils de Dieu ; c'est-à-dire que cette naissance temporelle aura beaucoup de rapport, de relation et de ressemblance avec sa génération éternelle : *In patre impassibilitas, in matre incorruptibilitas : in Patre æterna divinitus, in Matre perpetua virginitus* (*S. Aug., serm. 22, de Tempore*). Le Père l'a engendré de toute éternité, comme la splendeur de sa gloire ; la Vierge l'a enfanté avec la gloire de son intégrité : *Virginitatis gloria permanente*. Le Père l'engendre en se contemplant soi-même ; la Vierge l'enfante étant élevée en un très-haut degré de contemplation. Oh ! quelle extase ! quel ravissement ! quelle application et union de son âme sainte avec le Père éternel, quand eile fut sur le point de donner au monde cette lumière éternelle qu'elle avait reçue de lui ! Quelles adorations, quelles actions de grâce, quelle joie, quelles oblations de soi-même, quelles ardeutes affections se passèrent en son cœur virginal ! Mais c'est un sanctuaire, il n'en faut pas approcher, il le faut honorer par un profond et respectueux silence : *Pavele a sanctuario meo*.

L'Écriture sainte est merveilleuse ; tout est mystérieux en elle. Le Sauveur dit qu'elle n'a pas une lettre, ni pas un trait de plume qui ne mérite d'être considéré. Ainsi le prophète Isaïe, ayant prédit en paroles expresses la naissance de Jésus-Christ, ses qualités et ses titres d'honneur, *Parrulus natus est nobis et filius datus est nobis, et vocabitur Admirabilis, Consiliarius, Deus fortis*, il ajoute : *Multiplicabitur ejus imperium*. Notez qu'en hébreu, au lieu de *multiplicabitur*, il y a *le marbe*, et que le *mem* de ce mot est écrit tout autrement que les Hébreux n'ont accoutumé de l'écrire, et contre les règles de leur grammaire ; car le *mem* a coutume d'être ouvert quand il est au milieu du mot, comme ici, et il n'est fermé que lorsqu'il est final, c'est-à-dire à la fin d'un mot ; et en toute l'Écriture, il n'y a que ce seul passage où le *mem*, au milieu de la diction, soit fermé comme le *mem* final : le prophète voulant signifier que, comme *oe mem*, qui est la première lettre du nom de Marie, est fermé, contre la coutume, ainsi la Vierge, accouchant de cet enfant dont il fait mention, demeurerait fermée et entière, contre les lois ordinaires de la nature.

Le psaume vingt et unième ne se peut entendre, pas même au sens littéral, d'autre personne que de Jésus Homme-Dieu ; car les circonstances de sa passion y sont marquées bien expressément. En ce psaume il dit à Dieu, à son Père : *Tu es qui extraxisti me de ventre, in te projectus sum ex utero* : C'est vous qui m'avez tiré des entrailles de ma Mère ; c'est par votre toute-puissance, et non

par aucune aide de nature que j'en suis sorti; c'est vous qui m'avez reçu quand je suis entré au monde. Pensez combien pur et immaculé devait être cet enfantement, auquel Dieu, qui est la pureté même, faisait comme l'office de sage-femme, et combien ce fruit devait être net, qui fut reçu immédiatement entre les mains de Dieu même.

Sainte Brigitte écrit en ses Révélations, que la Vierge étant prête d'enfanter, ne se coucha pas, mais se mit à genoux en oraison, s'appliqua à une très-haute et sublime méditation, dépouilla le manteau dont elle était couverte, ôta ses souliers, comme Moïse quand il voulut s'approcher de Dieu : tout cela eût été mortel à une autre femme accouchée en la rigueur de l'hiver, en l'extrême froid qu'il faisait, dans une étable exposée à tous les vents, durant l'intempérie d'une nuit obscure; Marie sent bien toutes ces incommodités, mais elle n'en souffre aucune incommodité; ce n'est pas d'elle qu'il est dit : *Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus*; elle n'a pas de tristesse, mais très-grande joie; elle n'est point en péril de mort, mais elle produit la vie; il n'y a point de tranchées, point d'immodices, point de sage-femme en cet enfantement virginal. *Nullus dolor, nulla naturæ contumelia in hoc partu, non aliquo indignit obstetricantis obsequio*, dit saint Cyprien. *Maria aptissima sideri comparatur, quia sicut sidus absque læsione suum emittit radium, sic absque corruptione Virgo parturit Filium, nec sideri radius suam minuit claritatem, nec Virgini Filius suam adimit integritatem*, dit saint Bernard : Marie est très-bien comparée à une étoile : car comme l'étoile produit son rayon sans se faire tort, la Vierge a enfanté son Fils sans corruption; le rayon dardé de l'étoile ne lui ôte point sa clarté; Jésus enfanté de Marie n'intéresse point son intégrité; elle avait été conçue sans péché, elle avait conçu sans concupiscence : ainsi elle devait enfanter sans douleur, qui est l'apanage du péché et le tribut de la volupté.

II. — I. Je vous dirai, avec le même saint Bernard : *Si immunditia aut impudicitia, aut carnis illecebri naviculam concusserit mentis, respice stellam, voca Mariam*: Sitôt qu'une tentation d'impureté ou de sensualité commence d'agiter la nacelle de votre cœur, regardez l'étoile, invoquez Marie. Je vous dirai, avec saint Chrysostome : *Quæcumque estis virgines ad Matrem Domini confugite, illa enim pulcherrimam, pretiosissimam, et incorruptibilem possessionem patrocínio suo vobis conservabit* : Toutes les vierges qui sont soigneuses de leur pureté doivent recourir à la Mère de Dieu, et elle leur conservera par sa protection cette très-belle, très-précieuse et incorruptible possession. Je vous dirai, avec saint Ambroise : *Tanta inerat Virgini Marie gratia puritatis, ut non solum virginitatem servaret, sed etiam si quos inviseret, castitatis insigne conferret* : Elle était ornée d'une pureté si excellente, si parfaite et si féconde, que tous ceux qui la haïssaient et tous ceux qui la regardaient devenaient amoureux de la chasteté; elle n'a pas moins de pouvoir à

présent dans le ciel qu'elle avait alors sur la terre : et ainsi ceux qui la regardent des yeux de la foi, ceux qui l'invoquent de bon cœur reçoivent des inclinations et des dispositions à cette vertu angélique.

Primum in unoquoque genere est causa, et mensuraveliquorum. Elle est la porte-enseigne de la virginité; elle est la première qui en a fait le vœu; plusieurs autres se sont consacrées à Dieu, mais ce n'est qu'après elle : *Adducuntur regi virgines post eam*; elle est donc cause de toute la pureté des vierges; c'est elle qui l'obtient de son Fils pour nous, c'est elle qui l'inspire aux âmes chrétiennes, c'est elle qui communique la pureté virginal aux filles, la chasteté conjugale aux mariées, la continence louable aux veuves. Voulez-vous avoir quelque trêve en ces ardeurs de la sensualité qui vous brûlent à petit feu, regardez l'étoile, invoquez Marie; ayez envers elle une dévotion toute particulière; soyez du Rosaire du Mont-Carmel, ou des autres saintes confréries qui lui sont dédiées, et faites-y soigneusement votre devoir; honorez tous les jours, et plusieurs fois, la pureté en laquelle elle a été conçue, la pureté en laquelle elle a conçu le Fils de Dieu; voulez-vous mettre à couvert l'honneur de vos filles et les garantir des embûches qu'on ne dresse que trop souvent à leur pudicité en ce siècle maudit, rendez-les bien dévotes à la Vierge, procurez qu'elles se donnent souvent à elle, qu'elles disent tous les jours le chapelet, qu'elles jeûnent quelquefois le samedi en son honneur, qu'elles fassent comme sainte Justine de Nicomédie; c'est saint Grégoire de Naziance qui le rapporte (*tom. I, orat. 18 de Laudibus*).

Un jeune homme de la ville fut transporté d'amour sensuel envers cette vierge, et avec tant de passion, qu'il usa de toutes les voies imaginables pour gagner son affection; voyant qu'elle résistait à tout, parce qu'elle avait fait vœu de virginité, il dit :

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

Il s'adresse à un magicien nommé Cyprien (*florebat an. 354*), lui promet une grande somme d'argent s'il peut obtenir le consentement de cette fille; ce sorcier emploie tous ses maléfices les plus noirs, les plus puissants et diaboliques. La sainte, se sentant pressée, recourut à la Vierge, la priant instamment de secourir une pauvre vierge qui était en danger de se perdre, και τὸν Παρθένον Μαρίας ἰκετεύουσα βοηθῆσαι παρὲς τὴν κινδυνεύουσαν νικᾷ ἢ παρθένης, νικᾷται ὁ δαίμων, et par ce moyen la fille demeura victorieuse, et le diable fut vaincu : car il répondit à Cyprien, qu'il n'avait point de pouvoir sur cette vierge, parce qu'elle avait mis toute sa confiance en Jésus-Christ et en sa Mère; ce qui toucha si vivement le magicien, qu'il se convertit, qu'il reçut le baptême et qu'il endura le martyre, pour la foi, avec cette sainte. Il n'y a pas jusqu'aux Turcs et aux Arabes qui ne reconnaissent ce pouvoir de la Vierge : car ceux qui demeurent auprès de la ville d'Héliopolis, se baignant en une fontaine qui a autrefois servi à la

Mère de Dieu, disent en leur langage : *Be-thulieta, et adra subanati* : O Vierge, immaculée, précieuse comme une perle, claire et pure comme un rayon du soleil, regardez-moi

2. Elle désire nous voir affectionnés à la pratique de toutes les vertus, mais principalement de la pureté, il y va de son honneur et de son contentement. La théologie nous apprend que lorsque, par notre bon exemple, par nos instructions ou par d'autres voies, nous sommes cause de quelque bien, toutes les fois qu'il se pratique après notre mort, nous avons quelque accroissement de gloire et de joie accidentelle dans le ciel. Voilà, par exemple, un curé ou un gentilhomme qui est cause qu'on institue en sa paroisse la confrérie du Rosaire ou du Scapulaire : toutes les fois qu'on dira le chapelet, qu'on fera la procession ou quelque autre dévotion en cette sainte société, il en recevra quelque joie et gloire particulière dans le ciel. Voilà une mère de famille qui a grand soin d'instruire ses enfants et ses domestiques en l'amour de Dieu et en sa crainte, elle les accoutume à prier Dieu soir et matin, à dire tous les jours leur chapelet, à faire l'aumône avec affection, à endurer et pardonner les injures pour l'amour de Dieu, à aimer la pauvreté et l'humilité chrétienne : elle mourra quelque jour, et ses gens demeureront en vie ; après sa mort elle sera en purgatoire ou en paradis, car Dieu ne permettra pas qu'une si bonne mère tombe en enfer : autant de fois que quelqu'un de ses enfants jeûnera, priera Dieu, fera quelque autre bonne action qu'il aura apprise de sa mère, si elle est en purgatoire, ses peines se diminueront ; ou si elle est en paradis, elle en recevra de l'honneur et du contentement particulier : les anges se réjouissent dans le ciel en la conversion d'un pécheur (*S. Luc.*, XV), parce qu'ils y ont contribué par leurs inspirations, par leur diligence et par leurs prières. Saint Bernard dit que leur vin ce sont les larmes des pénitents, et qu'ils se réjouissent, comme un vigneron qui a travaillé toute l'année à cultiver une vigne, se réjouit faisant de belles vendanges ; et saint Paul, écrivant aux Ephésiens, les appelle sa joie et sa couronne : *Gaudium meum, corona mea*, parce que, les ayant convertis et cultivés en la foi, il en recevra une auréole et réjouissance accidentelle. Ce nous sera un grand honneur d'avoir été coadjuteurs du Fils de Dieu en la conquête des âmes ; on donnait anciennement la couronne civique à celui qui en une bataille avait sauvé la vie à un citoyen romain : celui qui aura coopéré à convertir ou à perfectionner une âme, méritera une couronne, non civique, mais éternelle et céleste : *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates*. La sainte Mère de Dieu est cause de la pureté des vierges chrétiennes, ainsi que nous l'avons vu ; elle reçoit donc une nouvelle joie et un surcroît de gloire, toutes les fois qu'une âme garde sa chasteté.

3. Saint Ignace, martyr, écrivant à son

disciple Héron, lui mandait avec grande instance : *Virginis serva tanquam pretiosa Christi monilia* : Je vous recommande les vierges chrétiennes ; ayez grand soin de leur pureté, gardez-les comme les précieux joyaux de Jésus-Christ. Voilà un beau mot : *pretiosa Christi monilia*. L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ ; il en est le chef, nous en sommes les membres, sa Mère en est comme le cou ; et comme toutes les humeurs et les esprits qui descendent de la tête sur tout le reste du corps passent par le cou, ainsi toutes les grâces, vertus, faveurs et bénédictions que Jésus répand dans les cœurs des fidèles passent par les mains de Marie : les joyaux sont les ornements du cou, les chaînes d'or en sont la couronne : les vierges chrétiennes sont les pierreries et les chaînes d'or en l'Eglise, parce qu'elles ornent le cou, qui est la Mère de Dieu ; elles sont les atours, les ornements et les couronnes de la Vierge. Une fille chrétienne qui garde pour l'amour de Dieu sa virginité inviolable jusqu'à l'heure de la mort, rend plus d'honneur à la Mère de Dieu que si elle disait son chapelet continuellement et toute sa vie : car une femme mariée ou une veuve qui dirait son chapelet jour et nuit, honorerait la Vierge cinquante ou soixante ans, mais cet honneur se finirait, l'action étant passagère ; l'honneur actuel que la sainte Vierge en recevrait serait aussi passager et temporel : mais une âme qui garde sa virginité jusqu'à la mort ne rend pas seulement honneur à la Vierge par une action passagère, elle l'honore par un état permanent et perpétuel, elle sera vierge en toute l'étendue des siècles, elle sera donc à jamais un des joyaux de la Vierge et un diamant de sa couronne.

C'est ce que ne considèrent pas ceux qui s'étonnent de voir qu'on enferme si étroitement les religieuses : quand vous avez des perles communes et de peu de prix, des hâpelourdes ou des pierres d'Alençon, vous n'avez pas grand soin de les cacher en un coffre, vous les laissez exposées sur un buffet ou ailleurs ; mais quand vous avez des diamants ou d'autres pierreries de grand prix, vous les mettez dans une boîte, cette boîte est dans une cassette, cette cassette dans un coffre, ce coffre dans un cabinet, ce cabinet dans une chambre qui ferme à double ressort. Les filles mondaines ne sont pas de grand prix en l'estime de Dieu et en la balance de son jugement ; ainsi elles sont toujours exposées à la vue et hantise de tout le monde ; en la religion il y a tant de murailles, tant de portes, tant de serrures et tant de grilles pour garder les vierges sacrées : c'est qu'elles sont les chaînes d'or et les pierreries de l'Eglise ; et sur cela, vous pouvez juger le grand mal que vous faites quand vous attirez une vierge chrétienne à quelque déshonnêteté : vous faites un grand tort et un extrême déplaisir à la Mère de Dieu, vous arrachez une perle de sa couronne, vous lui ôtez un fleuron de son diadème, vous la privez d'une partie de sa

gloire accidentelle. Si un larron était si téméraire que de s'en prendre aux pierreries de la reine, les dérober et dissiper, quand il serait découvert, que pourrait-il attendre, que des gibets et des roues ? gardez-vous bien de vous prendre aux vierges dévotes, ce serait un attentat exécrationnable, et un crime de lèse-majesté. Ce sont les rubis de la reine, les diamants de la Mère de Dieu : vous serez infailliblement découvert, très-rigoureusement et effroyablement puni. Ecoutez une histoire qui vous fera frémir, si vous n'êtes plus dur qu'un rocher :

Saint Jérôme écrivant à une dame romaine, nommée Laëta, la rapporte comme étant arrivée de son temps (*S. Hieron. Ep. 7, ad Laetam 3, post initium columnæ*) ; il dit donc que la dévote vierge Eustochium, fille de sainte Paule, était nièce d'un grand seigneur de Rome, nommé Himettius ; cet oncle, qui était orgueilleux et mondain, commanda à sa femme Prétéxate d'ajuster sa nièce moudainement, de lui friser les cheveux, de lui mettre des robes de soie, ce qu'elle fit contre l'inclination de la sainte fille, et de sa mère ; la nuit suivante un ange apparut en songe à Prétéxate, lui fit de terribles menaces, et lui dit : Avez-vous bien osé faire plus d'état du commandement de votre mari que de Jésus-Christ, et toucher avec vos mains sacrilèges la tête d'une vierge sacrée ? Vos mains en sécheront présentement, afin que vous connaissiez par cette peine le mal que vous avez fait ; et dans cinq mois vous en serez punie en l'autre monde ; et si vous ne vous amendez, votre mari et vos enfants mourront bientôt. Saint Jérôme assure que tout cela fut effectué de point en point ; puis il ajoute : C'est ainsi que Jésus-Christ se venge de ceux qui violent les vierges, qui sont ses temples, c'est ainsi qu'il est jaloux de ses pertes et précieux ornements. *Prætextata, nobilis femina, jubente viro Himettio, qui patruus Eustochii virginis fuit, habitum ejus cultunque mutavit, et neglectum crinem mundano more texuit, sibi vincere cupiens et virginis et matris desiderium ; et ecce ubi eadem nocte cernit in somni venisse ad se angelum, terribili voce minitantem pœnas, et hæc verba frangentem : Tune ausa es viri imperium præferre Christo ? tu caput virginis Dei tuis sacrilegis attractore manibus ! quæ jam nunc arescent, ut sentias excruciatia quid feceris, et finito mense quinto ad inferna duceris ; sin autem perseveraveris in scelere, et marito simul orbareris, et filiis. Omnia per ordinem expleta sunt, et seram miseræ penitentiam velox signavit interitus. Sic ulciscitur Christus violatores templi sui, sic gemmas et pretiosissima ornamenta defudit.*

Et au contraire si vous gardez la pureté en vous, si vous l'honorez et la cultivez en vos prochains pour l'amour de la Vierge, comme elle n'est pas ingrate, elle ne se laissera jamais vaincre de courtoisie ; mais elle récompensera très-magnifiquement tout ce qu'on fera pour son service. Elle dira, comme son Fils : *Ego glorificantes me glorifico*, je rends glorieux ceux qui m'honorent ; il y aura à perpétuité entre elle et vous un commerce

très-heureux, un flux et un reflux d'honneur, de gloire, de louange et de bénédiction que vous lui donnerez, et qu'elle vous donnera ; outre la félicité essentielle, qui consiste en la possession, et en la jouissance de Dieu, à laquelle nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

SERMON IX.

De Marie nourrice de Jésus.

Quis mihi dicit fratrem meum suggestentem ubera matris, ut inveniam te foris (Cant., VIII).

Ce sont les paroles de l'Eglise, ou bien de quelque âme dévote, qui au temps de la synagogue prévoyant le temps à venir et le siècle d'or de la loi de grâce, demandait l'incarnation du Fils de Dieu, et le mystère de sa divine enfance. Grâces immortelles en soient rendues à la bonté de notre Dieu, qui a daigné accomplir les souhaits de cette humble suppliante ; car le Verbe divin en épousant notre nature, et en se faisant notre frère, s'est rendu visible hors du ciel, et a conversé sur terre avec les hommes. *In terris visus est et cum hominibus conversatus est.* Mais il semble que le second souhait de l'Épouse était inutile, et de petite conséquence ; car qu'importait-il que le divin Enfant fût nourri de lait, ou d'autre viande ; qu'importait-il qu'il fût attaché à la mamelle de sa Mère, ou à celle d'une autre nourrice ? *Multum per omnem modum*, il importait beaucoup, et pour trois raisons, qui feront les trois points de ce discours. Premièrement, pour l'honneur du Sauveur : secondement, pour la gloire de sa Mère : et en troisième lieu, pour le profit des hommes. Pour ce sujet la dévote femme de l'Évangile ne bénissait pas seulement vos chastes entrailles qui ont porté le Fils de Dieu, ô sainte et bienheureuse Vierge, mais encore vos mamelles qu'il a sucées : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* : oui, béni soit le ventre qui a conçu et porté Jésus-Christ ; depuis qu'il est entré en ce sanctuaire, il a sanctifié notre nature qu'il était une retraite de péché ; bénies les mamelles qui l'ont allaité : depuis qu'il y a sucé cette douce liqueur, il a adouci la sévérité qu'il exerçait envers les hommes en l'Ancien Testament ; autant de moments qu'il a séjourné en ce sein virginal, autant de gouttes de lait qu'il a sucées en ces mamelles sacrées, autant de mille millions et d'infinités de bénédictions puissances-nous vous rendre ; autant de fois puissions-nous prosterner nos corps et nos cœurs aux pieds de votre trône et vous dire dévotement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

1. Punctum. *Decuit Christum sugere ubera matris* : 1. ut probaret se esse verum hominem ; 2. ut feret virtuosus. — II. Punctum. *Id decuit ad honorem matris* : 1. ut Christus illi debeat totum amorem ; 2. ut nos nostrum. — III. Punctum. *Id decuit, ut ipsa pro nobis potenter intercedat.* 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. comparatione.

— *Conclusio moralis.* 1. *Nutriendus est Christus corporaliter in pauperibus* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *exemplis*. 2. *Nutriendus spiritualiter in proximis* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *exemplo*.

I. — 1. Le Fils de Dieu, Notre-Seigneur, a tant estimé le bénéfice incomparable de son incarnation, qu'il a toujours procuré, par toutes voies, d'en faire naître en l'esprit des hommes une parfaite connaissance, une affectueuse et humble reconnaissance. Il semble même qu'il a plus désiré d'enraciner en nos cœurs la foi de son humanité, que la foi de sa divinité. Vous savez qu'il est absolument nécessaire de croire que Jésus est vrai Dieu et vrai homme ; qu'on ne saurait être sauvé sans la foi de ces deux vérités ; que c'est pour en établir la croyance que le Sauveur a prêché l'Évangile, et a fait des miracles en ce monde, dit saint Léon : *Ad hoc discipulos suos doctrinæ monitis et operum miraculis imbuebat, ut idem Christus et unigenitus Dei, et hominis filius crederetur. Nam unum horum, sine altero, non proderat ad salutem, et æqualis erat periculi Dominum Jesum Christum aut Deum tantummodo, sine homine, aut, sine Deo, solum hominem credidisse, cum utrumque esset pariter confitendum.* Mais il ne s'est point tant étudié à nous persuader qu'il était Dieu, qu'à nous faire croire qu'il était homme : *Commendans nobis quid dignatus sit esse pro nobis.* On ne trouve point, ou fort rarement, en l'Écriture, qu'il se soit nommé bien expressément Fils de Dieu ; mais à chaque page de l'Évangile il se nomme le Fils de l'homme, *Filius hominis.* Les œuvres admirables et extraordinaires qu'il faisait, les miracles prodigieux qu'il opérait, les vertus héroïques et divines qu'il pratiquait témoignaient plus que suffisamment qu'il était Dieu : *Opera quæ ego facio testimonium perhibent de me* ; mais que celui qui pardonnait les péchés, redressait les boiteux, qui rendait la vue aux aveugles-nés, la santé aux paralytiques de trente-huit ans, la vie aux morts à demi pourris, et qui s'est ressuscité soi-même ; de croire qu'il fût homme et le fils d'une femme, c'est ce qui était très-difficile et, par conséquent, très-méritoire. Il prévoyait que l'enfer vomirait quelque jour des hérétiques, comme les manichéens, qui diraient qu'il n'était pas vrai homme ; qu'il en avait seulement la forme et la figure extérieure comme les anges, quand ils se montrent à nous, et qu'il n'avait enduré la mort qu'en apparence, non réellement et de fait ; il prévoyait qu'il en arriverait d'autres, comme les valentiniens et les eutychéens, qui diraient qu'il n'avait pas un corps humain tiré de la substance de sa mère, mais créé de rien, ou apporté du ciel.

Pour obvier à toutes ces hérésies, les étouffer avant leur naissance, et affermir la foi de l'humanité de Jésus et la vérité de sa Passion, il a été à propos qu'il fût, non-seulement conçu dans les entrailles de sa mère, non-seulement enfanté dans son sein immaculé, mais encore nourri de ses mamelles virginales :

car sa conception ayant été faite secrètement, invisiblement et par l'opération du Saint-Esprit, on ne pouvait convaincre efficacement un opiniâtre que le corps de Jésus avait été formé du corps de Marie ; mais quand on l'a vu attaché à sa mamelle deux ou trois ans, on a conclu, par bonne conséquence, que celui qui a daigné sucer le lait d'une vierge, pour en être nourri, n'a pas dédaigné le sang de la même vierge, pour en être formé ; que celui qui a fortifié et augmenté son corps de la substance de Marie n'a pas dédaigné d'être conçu et formé de la même substance, *Unumquodque ex iis nutritur ex quibus constat* ; que celle qui lui a donné l'entretien et la conservation de sa vie lui aura donné le commencement et le principe de la même vie : *Qui dat esse, dat consequentiæ ad esse* ; c'est le puissant argument que faisait le vénérable Bède contre les eutychéens : *Carnem non de nihilo, non aliunde, sed materna traxit ex carne ; alioquin sine causa venter qui eum portasset et ubera quæ lactassent beatificarentur.* Oui ; mais pourquoi a-t-il voulu être nourri du lait de sa propre mère, non de quelque autre nourrice ? Pour trois principales raisons : pour la gloire du Fils, pour l'honneur de la mère et pour l'utilité des hommes.

2. Sur ces paroles du chapitre second de saint Luc, où il est dit que l'enfant Jésus croissait en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes : *Puer autem crescebat etate et sapientia et gratia apud Deum et homines* (S. Luc., II), on forme une grande question. Le Sauveur n'était-il pas rempli de science, de sagesse et de connaissance, dès le premier instant de sa conception ? Rempli, dis-je, si pleinement et si abondamment qu'il n'en pouvait avoir davantage : *Plenum gratiæ et veritatis* ; comment est-ce donc que le sacré historien peut dire qu'il croissait de jour en jour en sagesse et en connaissance, non-seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu ? Pour résoudre cette difficulté, la théologie distingue en notre Sauveur quatre sortes de science, la divine, la béatifique, l'infuse et l'expérimentale : premièrement la divine, car en tant que Fils de Dieu, vrai Dieu, et le même Dieu que son Père, il savait toutes choses passées, présentes et à venir. Il avait la science de vision, la science de simple intelligence, et selon quelques-uns, la science moyenne ou conditionnelle ; car toutes choses sont nues et découvertes à sa vue, il n'est point de créature invisible en sa présence, dit son apôtre ; et il connaît toutes les choses nouvelles et anciennes, dit le prophète. Secondement, il avait la science béatifique, par laquelle son âme sainte, ainsi que les autres âmes bienheureuses, et beaucoup plus parfaitement que toutes, éclairée de la lumière de gloire, voyait l'essence divine, et toutes choses en elle comme en un miroir très-excellent et très-fidèle : *Quid est quod non vident, qui videntem omnia vident*, dit saint Grégoire. En troisième lieu, il avait la science infuse ; car Dieu n'a rien refusé à cette sainte humanité de ce qu'il a accordé à

quelque créature que ce soit : or il répandit en l'esprit des anges, du premier homme, de Salomon et de quelques autres, une science habituelle, une lumière infuse, une sagesse et connaissance très-parfaite ; Jésus eut donc cette science avec beaucoup de surcroît, et plus excellemment qu'aucun autre : encore que ces trois sciences fussent plus que très-suffisantes pour le rendre parfaitement savant, si est-ce que pour l'être en toutes les manières possibles, il voulut avoir une quatrième science, la science acquise et expérimentale, laquelle il acquerrait de jour en jour par l'usage des sens, et par l'expérience des divers événements qui arrivent en ce monde : *Didicit ex iis, que passus est, obedientiam* (*Heb.*, V, 8) : et c'est de cette quatrième science que l'Évangéliste parle, quand il dit que l'enfant croissait en âge et en sagesse.

Ce que les théologiens disent de la science, je le dis de la vertu par même raison : car saint Luc dit qu'il profitait non-seulement en sagesse, mais en grâce, encore que saint Jean ait dit que dès le commencement il était plein de grâce et de vérité, c'est-à-dire de vertu et de science : je distingue donc en Jésus Homme-Dieu, quatre sortes de grâce, ou de vertu ; je dis qu'il était vertueux et impeccable en quatre manières. Premièrement, il avait une grâce divine, substantielle et personnelle ; car la sainte humanité étant toute pénétrée, vivifiée, sanctifiée et déifiée par la subsistance du Verbe, elle est sainte d'une sainteté créée, ointe d'une onction infinie et d'une grâce substantielle et divine qui n'est autre que la personne adorable du Verbe ; elle est sainte en second lieu d'une sainteté béatifique, car elle jouissait de Dieu dès le premier moment de sa conception, et les saints qui voient Dieu ne peuvent qu'ils ne l'aiment, ils sont nécessairement transportés et attachés d'affection à un objet si aimable, heureuse et souhaitable nécessité ! et c'est proprement l'amour de Dieu qui nous sanctifie, c'est lui qui nous rend véritablement saints et vertueux. En troisième lieu, la sacrée humanité était sainte par une sainteté accidentelle et infuse : le Saint-Esprit créant cette âme bienheureuse, et la joignant à la personne du Fils dans les entrailles de la Vierge, l'orna et l'embellit pour toujours de toutes ses grâces surnaturelles, tant gratuites que sanctifiantes, l'enrichit des sept dons, la dota de toutes les vertus et habitudes infuses qui peuvent ennoblir une âme : *Requiescet super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiæ et fortitudinis, pietatis, timoris Domini*.

Mais cet Homme-Dieu, pour être vertueux en toutes les manières possibles, le devait encore être par complexion naturelle. Les saints canons recommandent aux femmes mariées, et même aux demoiselles, de nourrir elles-mêmes leurs enfants de leurs propres mamelles tant que faire se peut : parce que, selon la doctrine de Galien et des autres médecins, pour donner un bon naturel et une inclination vertueuse à un enfant, il importe

beaucoup de voir quelle nourrice vous lui donnez ; car si elle est lascive, volage, colérique ou sujette à l'ivrognerie, ce sera grand hasard si l'enfant ne suce avec le lait les vices de sa nourrice. Caligula, empereur romain, fut un des plus horribles monstres de cruauté que la terre ait jamais porté, il désirait que tout le peuple romain n'eût qu'une tête pour décapiter en un coup tous les bourgeois d'une si grande ville. et les écrivains de sa vie disent que ce naturel sanguinaire lui venait en partie de ce que quand il était petit, sa nourrice avant que de lui donner la mamelle, y mettait du sang ; quand le poète décrit un homme barbare et d'humeur farouche, il ne dit pas seulement qu'il est de la race des lions ; mais il ajoute que les tigres d'Hircanie lui ont donné la mamelle :

Hircanæque admorunt ubera tygres,

et les autres disaient que Hercule, pour être mis au nombre des dieux, ne devait pas seulement être fils de Jupiter, mais devait encore avoir sucé la mamelle d'une déesse, et qu'on l'avait appliqué à la dérobée au sein de Junon pendant qu'elle dormait,

*Nec prius esse Deus potuit quam sageret infans
Lac, sibi quod fraudis nescia Juno dabat.*

Afin donc que l'Homme-Dieu fût saint et vertueux en toutes manières, non-seulement par union hypostatique, par sainteté béatifique, par grâce sanctifiante et par vertu infuse, mais encore par constitution et par inclination naturelle, il a été à propos qu'il suçât la mamelle de la plus pure, de la plus sage, de la plus humble, de la plus debonnaire, de la plus dévote, sainte et vertueuse Vierge qui ait jamais été.

II. — 1. Il était aussi à propos pour la gloire et l'honneur de la Vierge ; premièrement, afin que comme aucune creature n'a partagé avec elle la gloire de la génération de Jésus ; ainsi personne ne partageât avec elle la gloire de son éducation ; comme elle seule a eu l'honneur de le concevoir et de l'enfanter, elle seule aussi eût l'honneur de le nourrir et de l'élever ; comme il ne relève que de Marie en sa production, il ne relevât aussi que de Marie en sa conservation, qui est une production continuée ; comme il lui est redevable de son être, il lui fût aussi redevable de l'entretien et de l'augmentation de son être, de sorte qu'elle lui puisse dire, comme Dieu dit aux hommes, *Ego feci, et ego seram, et ego portabo*. Si Jésus étant né de la Vierge eût été allaité d'une autre femme, il eût divisé son cœur, il eût donné à sa Mère une partie de son affection, une autre partie à sa nourrice : si bien que comme il ne se veut pas partager, car *una est amica mea*, comme Marie est toute à lui, il veut être tout à elle : *Dilectus meus mihi, et ego illi* ; il ne la voulut pas priver du plaisir, du contentement et du mérite qu'elle a eu de répandre si souvent en sa bouche, d'une affection incroyable, cette portion de son sang où elle désirait mettre en infusion son cœur, son âme, tout son être et toutes les richesses du monde. Et afin

que nous lui soyons obligés, et que nous la reconnaissons comme coadjutrice de Jésus, et coopératrice en l'œuvre de notre rédemption; elle y a beaucoup contribué en qualité de nourrice du Sauveur, elle en a fourni la matière; ce sang qui a été répandu en la croix, et offert à Dieu pour notre rançon, c'est le lait virginal de Marie, ce sang précieux qui a été tiré par les clous et par les épines pour l'expiation de nos crimes; ce sang adorable sorti de son côté ouvert par le coup de la lance, qui est la source de tous les sacrements, ce sang immaculé que nous recevons en l'eucharistie pour la sanctification de nos âmes, c'est le lait virginal de Marie. Jésus ne l'a seulement que rougi, il n'a fait que l'introduire en ses veines sacrées, pour l'unir à la divinité. Supposons que vous soyez en captivité parmi les Turcs à Tunis ou à Alger: une dame très-charitable a des chaînes d'or ou d'argent, elle les envoie à la monnaie, on les marque au coin du prince, on en fait de la monnaie, on en paie votre rançon, ne lui en seriez-vous pas bien obligé, et ne seriez-vous pas un monstre d'ingratitude, si vous n'étiez reconnaissant d'une si grande charité. Nous étions tous captifs de Satan, en l'esclavage et servitude infâme et cruelle du diable, Marie a fourni à Jésus son lait immaculé. Jésus y a imprimé l'hypostase du Verbe, qui est l'image du Père et le caractère de sa substance, il en a payé notre rançon; qui ne voit que nous en avons très-grande obligation à la charité de Marie? Je sais bien qu'il y a quelque disconvenance en cette comparaison; car en la monnaie d'or ou d'argent, c'est principalement le métal qui lui donne le prix et la valeur, au lieu qu'au très-adorable sang de Jésus, c'est la substance du Verbe qui lui donne un prix infini; mais on ne peut pas douter que Marie n'ait contribué du sien, qu'elle n'ait fourni cette précieuse liqueur, dont Jésus a formé le sang qu'il a répandu pour nous, et qu'il offre tous les jours au saint sacrifice de la messe.

2. Oh! si notre cœur et notre être, si tous les cœurs des hommes et des anges, si toutes les richesses du monde eussent été en infusion dans ces mamelles sacrées, qu'elles eussent été dignement employées pour nourrir Jésus-Christ! que le cœur et l'âme de Marie qui y étaient de grande affection valent bien mieux que tout cela!

III. — 1. Il y allait aussi de nos intérêts et du salut éternel des âmes choisies; car depuis que Marie a allaité Jésus, depuis que ses bénites mamelles ont été la dépense et la cave où il a pris sa nourriture l'espace de deux ans, elle n'a qu'à les lui montrer pour avoir de lui tout ce qu'elle désire; et quand un pauvre pécheur aurait déjà un pied dans les enfers, s'il se corrige et fait pénitence, si d'un cœur contrit et humilié il se prosterne aux pieds de la Vierge, et qu'elle découvre tant soit peu son sein maternel devant son Fils, elle obtient grâce pour ce criminel; écoutez-la parler, et elle dira mieux que moi: *Ego murus et ubera mea turris*. Ne vous étonnez pas, messieurs, si, en parlant de la

Vierge, j'allègue souvent les paroles du Cantique, c'est l'Eglise qui m'y convie quand elle dit en son office: *Ante thorum hujus virginis frequentate nobis dulcia cantica dramatica*, c'est-à-dire le Cantique des cantiques qui est fait en façon d'épigramme ou de pastorale; en ce Cantique la Vierge dit: *Ego murus et ubera mea turris*. Quand la justice de Dieu assiège une âme chrétienne et dresse contre elle des machines de sa vengeance, si cette âme est ma favorite, je lui sers de mur et de bastion, je m'oppose à sa punition, je me mets entre l'âme pécheresse et la justice de mon Fils, et si mes prières ne suffisent, je découvre mon sein maternel, qui est une citadelle d'où je décoche tant de flèches, tant de traits d'amour et de flammes, que je blesse le cœur de mon Fils et l'oblige à poser les armes. Quel pouvoir n'a pas une mère sur un fils de bon naturel, quand elle lui remontre la peine qu'elle a eue à l'élever, la tendresse et la passion avec laquelle elle l'a allaité. Mère, qui savait bien exprimer les passions humaines et les artifices dont les femmes se servent pour venir à bout de leurs intentions, en décrivant Hécube, mère d'Hector, qui voulait faire quitter les armes à son fils et le détourner d'aller à la guerre, dit qu'elle lui montra ses mamelles, et disait: Ἐκπαρ τίχνον ἔμου τάδε σιδήρου καὶ ἐλεῆσον αὐτὴν εἰ ποτὲ σοὶ λαχίγηδὲξ μάζου ἐπισχον: *Hector, fili mi, hæc revere et miserere, si quando tibi vagitus sedatricem mammam prebui*. C'est ce que la Vierge fait quand son Fils est irrité contre nous: pour détourner les fléaux de sa vengeance, elle n'a qu'à se présenter et lui dire: Mon Fils, souvenez-vous que ces mamelles ont souvent apaisé les cris de votre enfance; faites, s'il vous plaît, qu'à présent elles apaisent votre juste colère; elles ont souvent essuyé les larmes qui tombaient de vos yeux, elles doivent maintenant faire tomber les armes de vos mains.

2. *Filius ostendit Patri latus et vulnera, Filio ostendit mater pectus et ubera, nec potest esse repulsa ubi tot ac tanta sunt amoris insignia*. Si le Sauveur ne peut être rebuté de son Père, Jésus-Christ ne peut pas rebuter sa mère; car comme il montre à son Père son côté ouvert et ses plaies, la Vierge lui montre son sein maternel et ses mamelles virginales: ni l'un ni l'autre ne peut être éconduit, où il y a des témoignages et des charmes d'amour si puissants, dit un saint Père (*S. Aug., de s. Virginitate, c. 35*).

3. Le Fils de Dieu ne nous commande rien qu'il n'ait fait le premier: il ne nous conseille rien que lui-même ne pratique, *Noluit docere quod ipse non nosset, noluit punire quod ipse non faceret*. Il blâme et il punit si rigoureusement en nous l'ingratitude, oserions-nous penser qu'il la commette? Il nous recommande avec tant d'affection, en son Ecriture, de nous souvenir des pieux offices que notre mère nous a rendus quand nous étions enfants, et d'en être reconnaissants: oserions-nous penser qu'il mette en oubli les caresses que sa mère lui a faites quand il était attaché à son sein virginal, les ardeurs et tendresses d'amour dont elle lui a dis-

tillé en la bouche le Lait de ses mamelles ?

4. Plutarque, en la Vie des Hommes illustres, dit que Caius Martius, surnommé Coriolanus, ayant rendu de très-grands services à la ville de Rome, sa patrie, et par son conseil et par son bras, en fut banni très-injustement par je ne sais quelle disgrâce et inconstance de la fortune; il se réfugia chez les Volsques, grands ennemis des Romains; ils le font leur général: et ainsi il leur lève une grosse armée, il va assiéger cette ville ingrate, il la réduit à l'extrémité, il est à la veille de la perdre et de la saccager. Le sénat lui envoie ses plus proches parents, ses plus intimes amis qui lui font savoir que sa patrie lui demande pardon, le rappelle de son bannissement, le rétablit en toutes ses charges; il n'en tient aucun compte: on lui envoie les prêtres, les pontifes, les flamines et autres officiers des temples, revêtus pontificalement: il ne daigne les écouter, il les renvoie comme ils étaient venus; tout était réduit au désespoir, si l'amour n'y eût interposé sa puissance: on s'avise de lui envoyer sa propre mère, nommée Volumnia; elle y va toute déchelée, se prosterne à ses pieds, se jette par terre devant lui, puis s'élevant fait soit peu se sert de son éloquence naturelle: elle découvre son sein, lui montre ses mamelles qu'elle arrosait de ses larmes, et lui dit: Sachez, mon fils, que vous n'irez point à l'assaut contre votre patrie sans passer pardessus celle qui vous a mis au monde; je recevrai la mort la première de toutes par la partie de mon corps qui vous a donné la vie. Mais après tout prenez bien garde que vous ne commettiez le crime dont vous voulez tirer vengeance par l'entremise de cette armée: vous voulez punir l'ingratitude de la ville de Rome, votre patrie, commettez-vous une ingratitude contre votre mère désolée; mon fils, que voulez-vous faire, miséricorde ou justice? Miséricorde? Oui, je vous la demande pour moi et pour votre patrie. Justice? Eh bien! je la veux, j'en suis content; mais n'est-ce pas justice d'accorder quelque chose à ce sein maternel qui vous a nourri si longtemps? Ces atteintes d'amour donnèrent si avant dans le cœur de ce général, et l'entamèrent si heureusement, que tout le fiel et la rage qui y bouillait s'écoulèrent par cette ouverture; les larmes lui tombèrent des yeux, les armes des mains et la colère du cœur: il se leva de son siège, il prit sa mère par la main, il la releva de terre, il lui donna le baiser de paix, il lui accorda la vie de ses concitoyens, et au lieu de noyer cette ville ingrate dans son sang, ils entrèrent à Rome en triomphe, et jamais la ville ne fut plus joyeuse. Avez-vous commis quelque crime contre Jésus-Christ, le Dieu des armées, l'avez-vous chassé honteusement du sanctuaire de votre cœur par le consentement à un péché mortel, il a grand sujet de venir à vous, accompagné de ses troupes angéliques, et de lancer sur votre tête les foudres de sa juste vengeance: il est vrai qu'il est utile de lui envoyer ses amis et vous servir de l'intercession des saints: il est utile d'interposer

les prières des prêtres, des religieux et des autres serviteurs de Dieu: il est utile de s'humilier et de se soumettre à toute sorte de satisfaction; mais le plus sûr c'est de gagner sa Mère et se mettre en ses bonnes grâces: car si elle va au-devant de lui, si elle dit une bonne parole pour nous, si elle se sert de son crédit de mère, si elle lui montre ses mamelles, elle calmera son esprit, elle apaisera sa colère, elle lui arrachera la foudre des mains: nous obtiendrons miséricorde et nous serons reçus au séjour des archanges.

Conclusion. — 1. Que diriez-vous, messieurs, si je vous faisais voir que vous pouvez entrer en partage avec la Vierge de ce crédit qu'elle a envers le Fils de Dieu, qu'il ne tiendra qu'à vous que vous n'ayez du pouvoir à l'exemple de Marie, et pour vous et pour vos gens, envers le Sauveur du monde?

1° Quand cette dévote femme de l'Evangile dit à Notre-Seigneur: Bienheureux est le ventre qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées! le Fils de Dieu lui répondit: Il faut aussi appeler bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent: ceux qui l'entendent non tellement quellement, mais avec foi et soumission d'esprit, *auditu fidei*, dit le vénérable Bède.

2° Permettez que je vous dise, avec saint Augustin, qu'il y a fort peu de chrétiens qui n'aient quelque grain d'hérésie, ou pour mieux dire, d'incrédulité en leur cœur; les calvinistes, les luthériens et autres semblables sont appelés hérétiques, parce qu'ils ne croient pas toute la parole de Dieu, qu'ils en choisissent une partie et qu'ils rejettent l'autre qui ne leur plaît pas, qu'ils reçoivent le sacrement du baptême, et non celui d'extrême-onction, qu'ils avouent qu'il y a un enfer, non qu'il y a un purgatoire, et que, en matière de foi, qui ne croit pas tous les articles, n'en croit point; ainsi plusieurs catholiques ne croient de l'Ecriture sainte que ce qui revient à leur humeur, que ce qui ne leur coûte rien à croire, que ce qui ne choque point leur amour-propre. Le Fils de Dieu prend du pain, le bénit et le donne en disant: Ceci est mon corps, vous le croyez, vous l'adorez et vous faites bien, car si vous faisiez autrement, vous seriez damné: le même Fils de Dieu, de sa même bouche et dans le même Evangile, vous dit avec tant d'assurance: Tout ce que vous faites au moindre des miens est fait à moi-même; et vous ne le croyez pas; car si vous croyiez que les injures que vous dites à votre femme ou à votre servante sont dites au Fils de Dieu, les diriez-vous? si vous croyiez que le tort que vous faites à cette veuve, à cet orphelin ou à ce villageois, est fait au Fils de Dieu, le feriez-vous? La Vierge est appelée bienheureuse, parce qu'elle a nourri le Fils de Dieu, et n'êtes-vous pas bienheureux, si vous avez le bonheur de nourrir le même Sauveur en la personne du pauvre?

3° Quand la Vierge montre ses mamelles à son Fils, il apaise sa colère et lui octroie tout ce qu'elle demande, parce qu'il se souvient qu'elles l'ont allaité l'espace de quel-

ques mois; et quand vous élèverez vos mains à la prière, vos mains qui l'auront nourri si tendrement, si charitablement, l'espace de dix ou douze ans, ne s'apaisera-t-il pas? pourra-t-il vous refuser les grâces que vous lui demanderez pour vous ou pour les vôtres? Ce lait que le Fils de Dieu suçait au sein de sa Mère ne coûtait rien à la Vierge, c'était un lait miraculeux, il était en elle; mais il venait du ciel, c'est-à-dire qu'il était produit par une opération céleste: *Salvatorum saculorum, ipsam regem angelorum, sola virgo lactabat ubere de celo pleno*. Là ou le pain, le vin, la viande et l'argent que vous lui donnez en la personne du pauvre, vous coûte bien cher, vous l'avez gagné à la sueur de votre visage, si bien que je ne fais point de difficulté de dire, l'ayant appris de saint Chrysostome (*Hom. 89, in S. Matth.*), qu'il peut y avoir plus de mérite à faire du bien au Fils de Dieu en la personne du pauvre, qu'à le nourrir en sa propre personne.

Et de fait, quand vous m'envoyez votre serviteur, si je le reçois avec grand accueil, parce qu'il vous appartient, si je le fais asseoir à ma table, si je le couche en mon lit, je vous honore et vous oblige plus que si je le faisais à vous-même; vous pouvez dire par bonne conséquence: S'il traite ainsi mon serviteur, jugez ce qu'il me ferait à moi-même: *Propter quod unumquodque tale, et illud magis*. Les saints disent que le Fils de Dieu se présente à nous sur nos autels non en sa forme visible et éclatante, mais sous les apparences d'un peu de pain, parce que notre foi est plus vive et notre dévotion plus méritoire de le reconnaître et adorer en un état si vil et si abject. Ainsi quand il était sur terre, il n'y avait pas tant de mérite à le nourrir et honorer, parce que l'éclat de son divin visage, les traits de sa bouche, les charmes de son port majestueux contraignaient d'une douce violence ceux qui n'étaient pas dénaturés à le respecter et aimer; mais quand vous l'aimez et le caressez en la personne du pauvre, crasseux, hideux, décharné, puant et horrible, l'amour-propre n'y trouve point son compte, votre foi est bien plus vive, votre charité plus ardente, votre piété plus désintéressée et votre service plus méritoire.

4. L'histoire ecclésiastique nous apprend que l'empereur Zénon était grand aumônier, mais fort sensuel et voluptueux; si bien qu'il avait enlevé la fille d'une dame honnête et vertueuse et qu'il en abusait, au grand scandale de tout le peuple. Cette pauvre mère allait souvent à l'église de Notre-Dame, se plaindre à elle du tort qu'on faisait à sa fille. Vierge sainte, lui disait-elle, n'êtes-vous pas le refuge des misérables, l'asile des affligés, et la protectrice des personnes opprimées: comment donc permettez-vous cette oppression si injuste, ce déshonneur qu'on fait à ma famille? La Vierge lui apparut, et lui dit: Sachez, ma fille, qu'il y a longtemps que mon Fils aurait pris vengeance de l'injure qu'on vous fait; mais l'empereur a une main qui lie les mains de mon Fils et qui arrête le cours de sa justice: les aumônes qu'il fait, nous

empêchent de le punir sitôt (*Pratum spirit., c. 165; Bar., t. VI, an. 474*). Vous voyez par là que la main charitable de ce prince avait un même effet que les mamelles de la Vierge, elle retardait la vengeance du ciel et faisait que la miséricorde de Dieu l'attendait à pénitence.

Je dis, retardait pour un temps, car c'est un abus de croire que la Vierge emploie son crédit et ses intercessions pour les obstinés et les impénitents; c'est une erreur de penser être en la protection et sauvegarde de sa mère, si vous persévérez toute votre vie à persécuter son Fils. La loi de Dieu défendait anciennement de cuire un chevreau ou un agneau dans le lait de sa mère: *Non coques hœdum in lacte matris suæ*: parce qu'il semblait que c'était une espèce de cruauté de faire servir à la destruction de ce petit animal ce que la nature avait destiné à sa nourriture et à sa conservation. *Judicavit valde iniquum quod animali viventi cibus fuerat, id in occisi vertere condimentum*, dit Philon le Juif; vous faites contre cette loi, vous qui vous servez du lait de Marie, du crédit qu'elle a envers son Fils, et de l'espérance que vous avez en ses prières pour dévorer plus hardiment le pauvre orphelin, qui est son enfant, pour blasphémer et offenser Jésus, qui est l'Agneau immaculé.

2. Ne faisons pas ce tort à la Vierge, tâchons plutôt d'avoir quelque part aux deux excellentes qualités qui l'ont rendue si recommandable dans l'Evangile et dans l'Eglise, ses qualités de mère et de nourrice qui font qu'on dit si souvent: *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti!*

1° Son Fils nous donne la confiance d'aspirer à ce grand honneur, quand il dit, en saint Matthieu: Celui qui fera la volonté de mon Père, je dis qu'il est mon frère et ma mère (*S. Matth., XI*). Et quelle est la volonté de Dieu? C'est la sanctification des âmes, son Apôtre l'enseigne aux Thessaloniens: *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra*.

2° Si vous gagnez les âmes à Dieu, si vous travaillez à les sanctifier, vous faites la volonté de Dieu, vous êtes le frère du Sauveur, et enfant par adoption du même Père, dont il est le Fils par nature. Vous êtes sa mère, parce que vous le produisez par l'œuvre du Saint-Esprit dans le cœur de votre prochain; c'est ainsi que le grand saint Grégoire (*Hom. 3, in Evang.*) explique ce texte de saint Matthieu: *Sciendum nobis est, quia qui Christi soror et frater est credendo, mater efficitur prædicando, quasi enim parit Dominum, quem cordi audientis infuderit, et mater ejus prædicando efficitur, si per ejus vocem amor Domini in proximi mente generatur*. Et le vénérable Bède (*L. IV, c. 9, in S. Lue*), faisant un beau commentaire sur cette parole de Jésus: *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei; pulchre servator attestationi mulieris annuit, non eam tantummodo quæ Verbum Dei corporaliter generare meruerat; sed et omnes, qui idem Verbum spiritualiter auditu fidei concipere, et boni operis custodia, vel in suo, vel in proximorum corde parere, et quasi alere studuerint, asseverans esse beatos*.

3^e Nous manquons beaucoup en ceci, et si le prophète Jérémie était encore au monde, il aurait sujet de faire sur nous les lamentations qu'il faisait autrefois sur la ville de Jérusalem (*Thren.*, III, 11) : *Defecerunt præ lacrymis oculi mei, conturbata sunt viscera mea super contritione populi mei, cum deficeret parvulus, et lactens in plateis oppidi* ; les enfants de l'Église meurent de faim, ils meurent, dis-je, d'une mort spirituelle faute de nourriture, et n'est-ce pas là une misère qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir qu'une grande partie des villageois, des artisans, des serviteurs et des servantes vivent comme des bêtes, sont dans une effroyable ignorance des choses divines et des mystères de la foi, ne savent ce que c'est que Dieu, ce que c'est que Jésus-Christ, ce que c'est que l'eucharistie et que les autres sacrements, non plus que des Turcs et beaucoup moins ; où est la conscience des curés que le concile de Trente oblige à instruire leurs paroissiens tous les dimanches et fêtes solennelles ? où est le devoir des pères de famille, qui ne se doivent marier que pour élever des enfants en la connaissance et en l'amour de Dieu ? où est la fidélité des parrains et des marraines qui promettent à l'Église d'instruire leurs filleuls des mystères du christianisme et en la science des saints ? quand vous n'auriez point charge d'âmes, où est la charité chrétienne qui fait que vous ne daignez jamais parler à vos gens, à vos fermiers, ni aux ouvriers qui travaillent pour vous, de leur salut, ni de leur Sauveur : *Si non parvisti occidisti*, dit saint Ambroise.

4^e Si l'une de vos fermières trouvait votre enfant abandonné de sa nourrice et aux abois, si, dis-je, elle le laissait mourir faute de lui donner un peu de lait, serait-elle bien reçue en ses excuses quand elle vous dirait : Je n'y étais pas obligée, je ne suis pas la nourrice, je suis la fermière, je n'ai pas charge des enfants, mais des brebis et de la basse-cour. Vous voyez ce pauvre villageois qui se perd, parce qu'il n'a point de connaissance de Dieu ni des choses divines, et vous ne daignez l'en instruire, vous ne lui parlez que de la terre et des choses temporelles, pensez-vous qu'au jugement de Dieu vous serez bien déchargé en disant : je n'y étais pas obligé, je n'étais pas son curé ni son confesseur, je n'avais pas charge d'âmes, le Saint-Esprit n'a-t-il pas dit que Dieu a recommandé à chacun de nous notre prochain ? Ah ! suivons donc l'exemple de saint Paul qui, pour honorer et imiter la divine maternité de Marie, tâchait de se rendre mère et nourrice des fidèles qui sont le corps mystique de Jésus : *Filioli, quos in Christo parturio, lac potum dedi vobis*. Parturio, il y a de la peine à enfanter les âmes au service de Dieu ; elles résistent souvent, elles murmurent contre vous, elles vous paient d'ingratitude, elles se moquent de vos remontrances, elles vous traitent de bigot et de scrupuleux, elles vous causent beaucoup d'ennui et de fâcherie : *Mulier cum parit, tristitiam habet; cum autem peperit, jam non*

meminit pressuræ propter gaudium ; mais plus de peine vous avez à enfanter les âmes chrétiennes au service de Dieu, plus de soin vous prenez à les nourrir et élever en la vie spirituelle par le lait d'une sainte instruction, plus de joie vous aurez de les voir quelque jour parmi les bienheureux et de recevoir les actions de grâces et les bénédictions qu'elles vous en rendront dans le ciel en toute l'étendue des siècles. Amen.

SERMON X.

De Marie, gouvernante de Jésus.

Erat subditus illis.

Il leur était soumis (S. Luc, II).

Entre plusieurs traits de sagesse que l'histoire profane nous rapporte de Philippe, roi de Macédoine, un des plus louables et imitables, c'est le grand soin qu'il eut de donner de bons maîtres et de sages gouverneurs à son fils Alexandre, qu'il destinait à la couronne. Il remerciait Dieu de grande affection de ce que ce fils était né en un temps auquel il pouvait avoir pour précepteur le maître de la philosophie, Aristote. La Providence divine ayant jugé à propos, que le Fils de Dieu se faisant homme, s'assujettit aux infirmités et aux bassesses de l'enfance, il est très-assuré qu'elle a pourvu à ce divin enfant de la plus excellente, de la plus sainte, de la plus sage, de la plus adroite, de la plus judicieuse et de la plus charitable gouvernante qui ait jamais été. Quoi que les grands mérites de vos vertus vous aient disposée à cette gloire, ô sainte Vierge ! nous osons bien néanmoins prendre la confiance de vous dire ce que disait le fidèle Mardochee à la dévote Esther, quand elle fut élevée à la souveraineté du royaume de Perse : *Quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore pareris* : peut-être que la providence divine vous a donné la direction et la conduite de l'Homme-Dieu, non-seulement pour l'amour de vous, mais encore pour l'amour de nous, afin que vous ayez plus de crédit et de confiance pour intercéder envers lui pour les pécheurs qui recourent tout à vous, comme nous faisons dévotement, en nous prosternant à vos pieds et vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *An gynœocratia sit utilis. Videtur quod non. Videtur quod sic.* — I. Punctum. *Vera obedientia debet esse.* 1. *dependens*; 2. *cæca*; 3. *diligens*; 4. *libens*. — II. Punctum. *Obedientia Christi erga Virginem fuit* 1. *dependens*; 2. *cæca*; 3. *diligens*; 4. *libens*. — III. Punctum. *Ex dictis colligitur*: 1. *excellencia Mariæ*; 2. *ejus prudentia in intellectu*; 3. *rectitudo in voluntate*. — Conclusio. *Debemus fieri captivi in honorem subjectionis Christi. Id petendum a Virgine.*

C'est une question qui est toute décidée en France, mais qui est fort disputée parmi les

politiques des autres royaumes, savoir : s'il est expédient d'introduire la gynécocratie en la république, c'est-à-dire si une couronne, pour être florissante, doit être sujette à tomber en quenouille : ceux qui tiennent la négative allèguent, pour leur opinion, la loi divine, la loi civile et la loi salique. La loi divine a expressément ordonné que la femme serait sujette à l'homme, non-seulement au gouvernement des royaumes et des empires, mais encore en la conduite et direction des familles particulières : *Sub viri potestate eris*. D'où vous apprendrez en passant l'intelligence d'un passage de saint Paul, qui d'abord semble épineux et difficile. L'Apôtre veut que la femme soit voilée, et non pas l'homme, parce, dit-il, que l'homme est l'image de Dieu. Saint Chrysostome (*Hom. 8, in Genes., cap. Hæc imago, 33, q. 5*) et saint Augustin, rapporté par Gratian, expliquant ce passage, disent que l'homme est créé pour conduire et gouverner, et la femme pour obéir, et que l'image de Dieu en l'homme consiste dans ce pouvoir et cette autorité absolue qu'il a sur toutes les créatures : *Omnia subjectisti sub pedibus ejus*, ou au moins que cette autorité est le premier et le principal effet de la ressemblance que l'homme a avec Dieu, comme Dieu même le déclare en disant : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, ut præsit piscibus maris*, etc.

La loi humaine s'accorde avec la divine (*l. 1, ff. De postulando, l. ultima, ff. De tutelis, l. Cum prætor, ff. de Judiciis*), car elle ne défend pas seulement aux femmes de prétendre à la domination, mais encore de postuler, d'être tutrice, d'exercer la judicature ; et la première règle de droit que le jurisconsulte établit, après avoir défini ce que c'est que règle de droit, c'est que les femmes seront rejetées de toute fonction et charge publique : *Fæminæ ab omnibus officiis civilibus et publicis sunt remotæ* (*L. Fæminæ ff. Regul. juris, in cap. Ad audientiam, de Rescriptis*). D'où Balde conclut que lorsqu'un testateur laisse l'exécution de son testament à ses frères, il n'est pas censé le laisser à ses sœurs, *Ob imperfectum fæminarum judicium*, encore que régulièrement, en matière de droit, par le genre masculin s'entende aussi le féminin. Et en effet, quelle couronne plus florissante, plus auguste et plus glorieuse que celle de France, couronne dont les fleurs et les armes ont été apportées du ciel, couronne dont l'onction se fait d'une huile toute miraculeuse et envoyée de Dieu, couronne qui donne un fils aîné à l'Eglise, un asile ordinaire au saint-siège, un fort rempart à la foi, et un roi très-chrétien à l'univers : roi si favorisé de l'Eglise, que tous ceux qui prient pour sa prospérité, gagnent dix jours d'indulgences, au rapport de saint Thomas (*In IV, dist. 20, a 3*) : *Quia*, dit Navarre (*Not. 19 de Orat., n. 90*), *reges Galliæ suis expensis, et suorum sanguine septem pontifices in sedem Apostolicam vindicarunt*. Or cette couronne a cela de propre, qu'elle n'a jamais été posée sur la tête d'une femme : *Lilia non nent* : Les fleurs de lis ne tombent point en

quenouille, disait le Fils de Dieu, par esprit de prophétie. Pharamond I^{er}, roi de France, l'ordonna ainsi en la loi salique, loi publiée l'an 424, par le conseil de ses quatre dictateurs, loi que Balde appelle *Jus gentium Gallorum, nulla portio hæreditatis de terra salica mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota hæreditas pertineat* (*In cap. : Significavit, de Rescriptis*).

Ceux qui tiennent l'opinion contraire, allèguent pour eux l'Ecriture sainte, le droit des gens, la raison et l'expérience. En l'Ecriture, au livre des Juges, nous voyons Debora qui gouverne le peuple de Dieu, qui exerce l'office de judicature, qui donne les ordres pour la guerre, et qui va elle-même à l'armée, Dieu approuvant, bénissant et louant son gouvernement : et conformément à cela, quasi toutes les couronnes du monde sont sujettes à tomber en quenouille, et y sont quelquefois tombées : ce qui montre que c'est le droit des gens ; Celle d'Assyrie, sous Sémiramis ; celle de Naples, sous la reine Constance ; celle de Hongrie et de Pologne, sous Marie et sous Hedwige ; celle de Castille, sous Isabelle ; celle d'Angleterre, sous Elisabeth ; celle de Danemark, sous Marie Volmar ; celle d'Aragon, sous Perrine ; celle de Navarre, sous Jeanne, femme de Philippe-le-Bel ; celle de Suède, sous la sage et savante Christine ; et celle d'Egypte, sous Cléopâtre, qui disait à César, dans Lucaïn :

... Urbes non prima tenebo
Præmia Nilivæ nullo discrimine sexus
Reginas scit ferre Pharos.

Et ailleurs :

....Reginarumque sub armis,
Barbarie pars magna jacet.

Ce droit des gens n'est pas contraire à l'Ecriture, mais fondé en raison ; car encore que Dieu ait assujetti la femme à son mari, en la conduite de la famille, il ne lui a pourtant pas défendu de régir les peuples ; comme encore qu'un monarque par la loi de la nature soit sujet à sa mère en tant qu'homme, il ne laisse pas d'être son souverain en tant que roi ; et le sexe et la condition du corps n'est pas si nécessaire pour bien régner que la prudence et la solidité d'esprit, que la justice, le courage et les autres perfections de l'âme ; et nous voyons qu'elles sont quelquefois aussi éminentes et avantageuses en un sexe qu'en l'autre. L'empereur Justinien avoue qu'il a pris conseil de sa femme, en l'établissement de quelques-unes de ses lois (*Nov. 8, c. 1 : Hæc omnia ; titulo Judices sine quoquo suffrag. fiant*). Et qu'y a-t-il eu de plus adroit à bien gouverner que Pulchérie, de plus éclairé qu'Eudoxie, de plus vaillant que la pucelle d'Orléans, et de plus sage que la reine Blanche ?

L'expérience même n'a-t-elle pas fait voir que le gouvernement des femmes a souvent réussi au bien de l'Eglise et de l'Etat et qu'elles ont été cause de la conversion presque de tous les royaumes à la foi et piété chrétienne. La France a été convertie par Clotilde, l'Espagne par Indegonde, l'Angle-

terre par Marguerite, la Bulgarie par Théodore, la Hongrie par Geselle, la Lithuanie par Hedwige, la Lombardie par Thèodelinde, la Pologne par Damburca, la Russie par Olca, et l'empire romain par Héléne.

Mais quand tout ce que j'ai dit ne serait pas, voici une femme, l'honneur, la gloire, l'ornement, le miroir et le modèle de toutes les autres; une femme si sage, si prudente, si juste, si judicieuse, si parfaite et si accomplie en toute sorte de vertu qu'elle a mérité et a été jugée capable de conduire non un ménage seulement, mais un père de famille; non une armée, mais un général d'armée; non un royaume, mais un roi et le roi des rois; non un monde, mais Dieu même, le Créateur, le conservateur et le rédempteur du monde; qui le croirait, si Dieu même ne le disait, qu'une fille a conduit et gouverné un Dieu, qu'un Dieu a voulu être gouverné et conduit par une fille? *Erat subditus illis. Quis? quibus? Deus hominibus? Deus, inquam, cui angeli serviunt, cui principatus et potestates obediunt, erat subditus Mariæ, nec tantum Mariæ, sed etiam Joseph propter Mariam. Mirare ergo utrumlibet et elige quid amplius mireris, sive filii humillimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem. Utrisque stupor, utrimque miraculum; et quod Deus femina obtemperet, humilitas sine exemplo; et quod femina Deo princeptur, sublimitas sine socio. In laudibus virginum singulariter conitur quod sequuntur agnum quocumque ierit, quibus ergo laudibus judicas dignam, que etiam præit (S. Bern., hom. 1, super Missus est, paulo ante finem)? O Dieu, les belles paroles! ne diriez-vous pas que saint Bernard les voulant écrire avait trempé sa plume dans du miel, au lieu d'encre. Il leur était sujet, dit l'Évangéliste: qui est-ce qui était sujet et à qui? Dieu était sujet aux hommes; ce Dieu qui est servi par les anges, ce Dieu à qui les principautés et les puissances célestes obéissent, était sujet à Marie, et non-seulement à Marie, mais encore à Joseph pour l'amour de Marie. Choisissez donc si vous pouvez ce que vous admirerez le plus, ou la très-humble obéissance et soumission du Fils, ou la très-excellente dignité de la Mère. Il y a sujet d'étonnement partout, il y a miracle des deux côtés; qu'un Dieu obéisse à une fille, c'est une humilité sans exemple; qu'une fille commande à un Dieu, c'est une dignité nonpareille. Quand on célèbre les éloges des vierges, on reconnaît en elles cette prérogative qu'elles suivent l'Agneau partout où il va: jugez donc quelles louanges mérito cette Vierge, qui va même devant l'Agneau.*

I. — 1. Suivons la pensée de saint Bernard, et considérons premièrement la très-humble obéissance de Jésus, et puis nous contemplerons la très-haute et très-excellente dignité de Marie. J'apprends des maîtres de la vie spirituelle que l'obéissance pour être parfaite, doit avoir quatre conditions: elle doit être dépendante, aveugle, prompte et cordiale; dépendante, comme celle de la créature au regard du Créateur; aveugle comme

celle d'un bon serviteur envers son maître; prompte, comme celle d'un bon soldat envers son général; cordiale, comme celle d'un bon enfant envers son père.

Premièrement dépendante, comme celle de la créature; car rien de plus dépendant, rien de plus attaché et assujéti que la créature au Créateur: elle ne saurait remuer le petit doigt, ouvrir les yeux, ni faire la moindre action que par dépendance de la volonté et de la permission de Dieu, elle relève entièrement de Dieu, non-seulement en son être et en sa conservation, mais encore en ses opérations: *In ipso vivimus, movemur et sumus*. Comme l'image que je produis en un miroir relève et dépend tellement de moi, qu'elle ne peut faire le moindre mouvement si je ne lui en donne le branle, et cette dépendance est une propriété si essentielle, tellement ancrée et attachée à l'être et au fond de la créature, qu'elle en est inséparable. Les philosophes l'appellent puissance obédientielle, qui est une pure capacité et souplesse pour faire tout ce qu'il plaît au Créateur. Tel doit être le vrai obéissant, il ne doit rien faire ni rien dire, rien projeter, ni rien recevoir que par dépendance de son supérieur: ce fut en ce sens que quand la Samaritaine demanda au Fils de Dieu l'eau miraculeuse dont il lui parlait, le Sauveur lui dit: Allez quérir votre mari: pour apprendre qu'une femme mariée ne doit rien prendre, ni donner, faire ou défaire que par l'avis et le consentement de son mari, parce qu'elle lui est sujette.

2. En second lieu, l'obéissance doit être aveugle, comme celle d'un bon serviteur envers son maître: *Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum*; le vrai obéissant ne doit point avoir d'yeux, ses yeux ne doivent point être autres que les yeux de son maître. Il ne doit point proposer de pourquoi, point de question et point de raison. Tout son pourquoi et toute sa raison doit être la volonté de son maître: *Sit pro ratione voluntas, et Domini imperium*, pourvu qu'il ne lui commande rien contre les commandements de Dieu ou de l'Eglise; de là vient que saint Jean Climaque appelle fort proprement l'obéissance: *Tutam navigationem, optimum apud Deum excusationem*. Il y a grande différence entre celui qui fait un voyage à pied ou à cheval, et celui qui va sur la mer: celui qui va à pied ou à cheval, encore qu'il coure la poste, est obligé de s'arrêter quelquefois pour reposer, ou pour repaître, ou du moins pour changer de monture, et il doit regarder où il va, et comme il va, autrement il choppera à chaque pas. Celui qui est en un vaisseau sous la conduite d'un bon pilote, et qui a le vent en poupe, n'a qu'à se laisser conduire, qu'il boive, qu'il mange, qu'il dorme ou qu'il joue, il avance toujours: il en est ainsi de celui qui est sous l'obéissance; celui qui se conduit soi-même, qu'il marche si vite qu'il voudra, qu'il coure en la voie des commandements de Dieu, si est-ce qu'il s'arrête quelquefois; car dans les actions indifférentes et

naturelles, au repos et au repas, ou en la récréation, il ne mérite rien, s'il n'a grand soin de les rectifier et de les référer à Dieu par de bonnes intentions; mais celui qui est sous l'obéissance ne s'arrête point, il mérite, il s'avance, il gagne et profite par tout ce qu'il fait. Saint Augustin priant la sainte Vierge, lui disait : *Culpas nostras orando excusa*, les yeux de votre Fils sont si purs et si pénétrants que nous ne savons pas si nous méritons récompense ou châtiment par les actions qui nous paraissent bonnes : malheur à la vie la plus louable, s'il l'examine sans miséricorde ; peut-être qu'il trouvera beaucoup à redire où nous pensons qu'il nous en doive de reste. Excusez-nous, s'il vous plaît, envers votre Fils par vos prières. Pour moi, dit saint Climaque, étant sous l'obéissance, *optinam et immediatam apud Deum habeo excusationem* ; si je la pratique bien, j'ai une belle et bonne excuse pour me justifier en tout ce qu'on m'objectera. J'ai obéi et obéi aveuglément ; et ainsi, ce n'est pas à moi à rendre raison, c'est à celui qui avait charge de me commander ; car Dieu m'a dit : *Obedite præpositis vestris, ipsi enim pervigilant, quasi pro vobis rationem reddituri*.

3. En troisième lieu, la vraie obéissance doit être prompte comme celle des soldats. C'est une chose merveilleuse de voir en la guerre des enfants qui étaient rebelles et désobéissants en leur maison aux commandements de leurs père et mère, souples, prompts et obéissants, aussitôt qu'ils sont à l'armée. Vous voyez une compagnie de deux ou de trois cents soldats de diverses nations, de différente humeur et complexion, à la simple parole du capitaine, qui crie : Dressez vos files, prenez vos distances, demi tour à droite, demi tour à gauche ; files, doublez-vous, ouvrez-vous, remettez-vous ; vous voyez, dis-je, tous ces gens se remuer si promptement et si unaniment à la cadence de ces paroles, que vous diriez que ce n'est qu'un seul homme ; c'est ce que disait le Centenier : *Dico huic, vade, et vadit*. Tel doit être le vrai obéissant, sitôt qu'il connaît l'intention du supérieur, il doit se mettre en état de l'accomplir sans délai, sans remise et sans paresse. La bienheureuse sainte Françoise, dame romaine, disait un jour dévotement l'office de Notre-Dame, son mari l'appela pour quelque affaire : elle coupe un verset du psaume où elle était, et va promptement à son mari. Ayant fait ce qu'il désirait, elle retourne à ses prières et recommence l'office ; comme elle était au même verset son mari l'appela derechef, et elle l'interrompt pour aller où il l'appelait, elle recommence pour une troisième fois, et Dieu le permettant ainsi pour éprouver son obéissance, son mari l'appelle encore, elle sans s'impatienter, sans se plaindre et sans murmurer, quitte son oraison, et va faire ce qu'on lui commande. Pendant qu'elle le faisait, madame Vauvoisie, sa chère compagne, vit l'ange gardien de la sainte, qui écrivait en lettres d'or ce verset des psaumes si souvent interrompu et si souvent recommencé par obéissance : et de fait la sainte retournant

pour continuer sa prière, le trouva écrit dans ses heures en lettres d'or, Dieu lui enseignant par ce moyen, que si auparavant ses prières étaient précieuses comme l'argent, après cet acte héroïque d'obéissance, elles étaient toutes d'or.

4. Quatrièmement, l'obéissance doit être amoureuse et procéder d'un cœur filial, comme celle d'un enfant bien né envers son père. Quand vous ne faites ce qu'on vous commande que par des considérations humaines, par une crainte servile ou par un esprit mercenaire, parce que vous y êtes contraint, ou de peur qu'on ne vous réprimande, vous ôtez toute la graisse de votre sacrifice, la bonne grâce de votre action, et le mérite de votre bonne œuvre ; il faut offrir des holocaustes moelleux, il faut obéir au supérieur avec bonne volonté, dit saint Paul, d'une affection sincère et cordiale, reconnaissant et honorant en lui la souveraineté de Dieu, dont il représente la personne : l'obéissance que Jésus a rendue à la sainte Vierge, a été assortie de ces quatre circonstances.

II.—1. Le Saint-Esprit le dit en un mot : *Erat subditus illis*, ἦν ὑποτασσόμενος ce mot est un composé du verbe *τάττω*, ou *τάσσω*, et ce verbe, disent les grecs, vient du mot hébreu, *dat*, qui signifie proprement la loi et l'ordonnance d'un souverain, comme en Daniel (II, 23) : *Vc data nephcal, et edictum egrediebatur*, le Saint-Esprit en l'Écriture, et les auteurs profanes se servent de ce mot *ὑποτάσσω*, pour exprimer la soumission et l'obéissance de la créature au Créateur, des serviteurs à leur maître, des soldats à leur capitaine, et des enfants bien nés à leur père (Philipp., III) : *Secundum virtutem qua possit sibi subdicere omnia*, ὑπατάξαι ἐνυψὸν τὰ πάντα (Ad Titum II) : *Servos propriis dominis subdici*, δοῦλους ἰδίοις δεσπόταις ὑποτάσσεισθαι. Thucydide, au quatrième livre traitant de la guerre, *τάσσειν καὶ κατασκευάζεσθαι* (I Tim., III) : *Filios habentem subditos*, τέκνα ἔχοντα ἐν ἡγουαίῃ : l'Évangéliste se sert donc de ce mot, pour nous enseigner que l'obéissance de Jésus envers Marie était indépendante, aveugle, prompte, et cordiale, comme des créatures au Créateur, des serviteurs à leur maître, des soldats à leur capitaine, et des bons enfants à leur père.

Il n'est rien de si dépendant, de si soumis et de si esclave qu'un enfant l'est dans les entrailles de sa mère et dans le berceau. Nous n'admirons pas ceci en Notre-Seigneur, parce que nous le considérons comme les autres enfants, qui sont privés de jugement, et qui ne connaissent pas leur captivité : mais il nous faut souvenir de ce que la foi nous enseigne, qu'encore que notre Sauveur au sein de sa mère fût petit de corps et d'âge, il était néanmoins homme fait quant à l'esprit et à l'usage de raison, depuis le premier instant de sa conception, autant qu'à l'âge de trente ans : *Creavit Dominus novum super terram, mulier circumdabit virum* : n'est-ce pas une étrange captivité et humiliation à un homme fait, de se voir attaché à un berceau, lié, garrotté et emmaillotté, les pieds, les jambes, les mains et les autres membres :

Membra pannis involuta Virgo Mater alligat, et manus pedesque; et crura stricta cingit fascia? N'est-ce pas une grande dépendance, qu'étant ainsi enveloppé, il ne puisse se remuer tant soit peu sans la volonté de sa mère? Et pendant son séjour de neuf mois dans ses pures et chastes entrailles, il relève tellement d'elle, qu'il ne voit, n'entend, ne marche, et ne se nourrit que par l'entremise de sa mère; de sorte qu'il lui pourrait dire ce que la créature dit au Créateur dans le prophète Isaïe : *Omnia opera nostra operata es in nobis*; désirant visiter son précurseur pour le sanctifier, et se faire connaître à lui, il n'y peut aller si sa mère n'y va, et ne l'y porte : les deux mères s'entreparent, Marie salue Elizabeth, saint Jean adore Jésus : mais à voir ce qui se passe en cette visite, vous diriez que saint Jean est le Messie, car il fait un miracle, il rompt sa captivité, il tressaille de joie, contre l'ordre de la nature, sans permission de sa mère. Jésus ne fait rien de semblable, il ne se bonge, il ne se remue point du tout : Marie ne dit point : *Exultavit infans*, mais *exultavit spiritus meus* : il s'est obligé à la captivité, il ne la veut rompre pour quoi que ce soit, il ne veut rien faire que par dépendance de sa mère.

2. Son obéissance a aussi été aveugle : à l'âge de douze ans il entre au temple, il dispute avec les docteurs, il se fait admirer par l'éclat de sa doctrine, il a quelque dessein de commencer l'œuvre pour laquelle il est envoyé, de prêcher l'Évangile, de convertir le monde, et gagner les âmes à Dieu, il le témoigne par ces paroles : *Nonne in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* Mais voyant l'inclination de sa mère, et qu'elle désirait qu'il vînt demeurer avec elle en Nazareth, il a quitté son dessein pour mettre en pratique l'obéissance. Sur quoi le dévot saint Bernard dit : Ou la volonté qu'il avait de commencer à prêcher l'Évangile était bonne, ou non ; si elle n'était pas bonne, comment était-elle de lui et en lui? Et si elle était bonne, comment l'a-t-il quittée? Ce saint docteur répond : Cette volonté était bonne et de Jésus, mais il l'a quittée pour la rendre meilleure, il a fermé les yeux à tant de puissantes considérations, qui le pouvaient porter à commencer une œuvre si importante ; il a trouvé plus à propos, et a mieux aimé soumettre son jugement, et renoncer à sa volonté propre pour obéir aveuglément à sa mère, que de travailler à la prédication de l'Évangile (1). Ceux qui lisent l'Écriture admirent au livre de Josué, que ce grand capitaine ait arrêté par son commandement le soleil au milieu de sa course, *Obediente Deo voci ho-*

minis : mais Marie fait bien davantage, car elle arrête le soleil de justice, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Josué n'arrête le soleil que pendant quelques heures, mais Marie arrête Jésus l'espace de dix-huit ans. Josué arrête le soleil, mais il ne le cache pas, il ne l'empêche pas d'éclairer le monde, mais Marie arrête Jésus, et l'empêche d'éclater, il se tient clos en Nazareth, il se cache en une boutique, il voile les rayons de sa doctrine depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente, *Obediente Deo voci hominis*, tant son obéissance est aveugle à l'égard de sa mère.

3. En troisième lieu, elle est prompte. Aux noces de Cana en Galilée la Vierge ne commande pas, mais elle témoigne seulement le désir qu'elle a qu'on assiste ces pauvres gens qui manquaient de vin. Il répond : Mon heure n'est pas encore venue, mon heure, c'est-à-dire le temps de faire ce miracle, ou, selon d'autres interprètes, l'heure de faire la transsubstantiation, et cette explication se prouve en ce que saint Jean, voulant parler de la dernière cène, dit : *Sciens quia venit hora ejus*, comme faisant allusion à ce que Jésus avait dit : *Nondum venit hora mea*, et en ce que le Sauveur, envoyant deux disciples pour préparer la cène, il leur dit : Vous rencontrerez un homme qui porte une cruche d'eau ; comme s'il disait : Souvenez-vous de la transsubstantiation que je fis de l'eau en vin ; car j'en dois faire une semblable. Son heure en ces noces n'était pas encore venue, mais il l'anticipe et il l'avance pour satisfaire, non au commandement, non à la volonté absolue, mais à un simple souhait de sa Mère.

4. En un mot, son obéissance est cordiale et affectueuse. Quand nous aimons quelqu'un d'un amour sincère et cordial, nous aimons tout ce qui lui appartient, tout ce qui a quelque rapport et relation à lui. Jésus était bien obligé en quelque façon d'obéir à la Vierge, sa mère, la loi de nature demandait cela de lui ; mais il semble qu'il n'était pas obligé d'obéir à saint Joseph, qui n'était pas son père ; il lui obéit néanmoins, parce qu'il est époux de Marie : *Erat subditus Mariæ, nec tantum Mariæ, sed etiam Joseph propter Mariam*.

De plus, il montre que son obéissance était très-volontaire et de bon cœur, non forcée ni contrainte, puisqu'il la continue encore dans le ciel. Il y a des enfants qui en leur bas âge et pendant leur minorité sont humbles, souples, respectueux et obéissants à leurs parents ; on leur fait faire tout ce qu'on veut ; mais quand ils sont hors de page, mariés et élevés aux charges, quand ils pensent n'avoir plus besoin de leurs parents, ils les méconnaissent, ils les dédaignent et les méprisent. Le Sauveur n'en fait pas de même : étant élevé au trône de gloire, à la droite du Tout-Puissant, assis sur les chérubins, adoré et redouté de toutes les puissances célestes, il n'oublie pas son devoir envers sa Mère, il l'honore plus qu'il n'a jamais fait, il accorde toutes ses requêtes, il accomplit tous ses desirs, il bénit ses serviteurs, il favorise ceux qui l'honorent, il assiste ceux qui l'invo-

(1) Quis non erubescat obstinatus esse in consilio suo, quando summi sapientia ipsa deseruit, sic mutavit consilium suum ut quod jam tunc ceperat, ex tunc usque ad tricesimum ætatis suæ annum prorsus dimiserit? O Domine, voluntas de qua dixisti, ut non fieret si bona non erat, quomodo tua erat? Si bona erat quomodo derelicta est? sic et consilium, si non bonum, quomodo tuum; si bonum, quomodo relinquendum? Et bona erant, requæ minus tamen relinquenda, ob hoc videlicet ut fierent meliora (S. Bern., serm. 5. in die Pasc., ante finem).

quent, il fait plus de miracles à l'honneur de ses images que de son propre corps. Il n'y a point de royaume, de nation ni de province en la chrétienté où il n'y ait quelque église ou chapelle consacrée à Dieu en l'honneur de la Vierge, que Dieu ne rende célèbre par des miracles éclatants et irréprochables, comme en l'île de France, l'église cathédrale et Notre-Dame-des-Vertus; en Normandie, Notre-Dame-de-la-Délivrance; en Picardie, Notre-Dame-de-Liesse; au pays d'Anjou, Notre-Dame-des-Ardilliers; en Guyenne, Notre-Dame-de-Verdelet; en Languedoc, Notre-Dame-de-Roc-Amadour; au Limosin, Notre-Dame-de-Saint-Junien; et en Provence, Notre-Dame-de-Grâce.

Mirare ergo utrumlibet, sive Filii humillimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem: vous admirez l'obéissance de Jésus, admirez donc aussi l'excellence de Marie, qui lui correspond avec tant de ressemblance que saint Bernard ne sait laquelle des deux il doit plus admirer.

III. — 1. *In laudibus virginum singulariter canitur quod sequuntur Agnum quocumque ierit; quibus ergo laudibus iudicis dignam quæ etiam præit?* Quand on fait le panégyrique des vierges, on admire en elles cette prérogative, qu'elles suivent l'Agneau partout où il va; cela est bon pour louer sainte Agnès, sainte Agathe ou sainte Cécile; mais pour célébrer les louanges de Marie, empruntez un autre principe que celui-là; car elle ne suit pas seulement l'Agneau partout où il va, mais elle le conduit et le précède. Le centenier admirait la souveraineté et la puissance de Jésus: Vous êtes Dieu, disait-il; vous pouvez commander à la maladie de mon serviteur qu'elle s'en aille ou qu'elle demeure, puisque moi, qui ne suis qu'une chétive créature, ayant commandement sur une compagnie de soldats, quand je dis à l'un d'eux: Allez là, il y va; et à l'autre: Venez ici, il y vient. Qu'il admire tant qu'il voudra la puissance de Dieu; pour moi, j'admire plus l'empire de Marie: elle ne commande pas seulement aux maladies, à des soldats ou à des créatures, mais elle commande à Dieu même. Oui, Marie, étant en Nazareth, dit à Jésus: Allez là, et il y va; elle lui dit: Venez ici, et il y vient; faites cela, et il le fait. Oh! quelle prudence! quelle conduite! quelle sagesse elle doit avoir!

2. *Gubernare*, dit saint Thomas, *est rem ad debitum finem perducere, et est actus prudentiæ*. Marie a gouverné Jésus; elle l'a donc conduit et acheminé à sa fin. Et Socrate ajoutait que, comme ce serait une folie de donner un vaisseau à conduire à un homme qui n'entendrait rien au fait de la marine, c'en était aussi une que de donner le gouvernement de la république à un homme qui en était incapable. C'est Dieu qui a choisi Marie et qui lui a donné la conduite, non d'un vaisseau, non d'une république, non d'un monde, mais d'un Homme-Dieu; il lui a donné la garde-noble et la tutelle de Jésus: il a donc jugé qu'elle avait la conduite, la prudence et les autres talents nécessaires à cette charge.

L'Eglise nous enseigne que nous avons tous un ange tutélaire pour notre protection; les docteurs tiennent que le prêtre en a un plus noble que le commun des chrétiens, que l'évêque en a un plus relevé, et que le pape en a encore un autre plus adroit. Aristote dit que les intelligences séparées ébranlent les cieux, et que d'autant qu'un globe céleste est plus haut et plus spacieux, il a une intelligence plus noble qui le meut; mais que le premier mobile est tourné par une intelligence très-excellente et souveraine. Qu'eût dit ce philosophe, s'il eût su, ce que nous savons, que le roi des intelligences, le premier moteur de toutes choses, le Dieu du ciel et de la terre, était sous la conduite de quelqu'un?

Quel ange, quel archange, quel séraphin aura assez d'esprit, de lumière et de prudence pour être gardien de Jésus? Point d'autre que Marie, qui est mille fois plus spirituelle, plus sage, plus pure, plus sainte et plus angélique que les anges mêmes.

3. Jésus était impeccable absolument, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant que homme. Il voyait Dieu à découvert et face à face, il était vivifié, sanctifié et déifié par la subsistance du Verbe: et toutefois il prend pour niveau de ses actions, pour règle de ses desseins et de ses entreprises la volonté de Marie. Oh! qu'elle doit être raisonnable, juste, innocente et irréprochable! que cette règle devait être droite, puisque celui qui ne peut faillir s'y conformait et ajustait! Jésus s'est rendu complaisant en tout et partout à Marie. Oh! que les passions de Marie devaient être modérées, ses amours pures, ses inclinations religieuses, ses paroles innocentes, ses actions compassées!

Les poètes disaient que Phaëton, conduisant le char du soleil, devait avoir grand soin de ne s'écarter pas, mais de marcher bien droit et avec grande application, parce que de son mouvement et de son influence dépendaient les actions des causes particulières: le commerce des éléments, les conjonctions des astres, la fécondité des plantes et tout le bien de l'univers. C'était une fiction, mais voici une vérité: Jésus est le soleil de justice, le soleil du soleil, l'astre qui donne le branle à toutes les créatures, la cause des causes, et la première de toutes. Marie en a eu la direction, non un jour ou un mois seulement, mais l'espace de trente ans. Ne fallait-il pas qu'elle fût bien sage, adroite et circospecte pour conduire ce Soleil un si long espace de temps, sans la moindre déviation?

Disons-lui donc avec dévotion: *Fiat voluntas tua, sicut in celo et in terra*. Que Jésus vous obéisse dans le ciel, comme il faisait ici-bas sur la terre: la gloire ne détruit pas la nature, elle l'anoblit et la perfectionne; ne trouvons donc pas étrange si l'Eglise appelle Marie reine des anges, reine des prophètes et des apôtres, elle est reine et régente de Dieu.

Conclusion. — Il s'est assujéti à elle, il nous y faut aussi assujétir: *Non est discipulus*

lus supra magistrum. Nous ne pouvons faillir en suivant notre Maître : donnons-nous à elle en qualité d'esclaves ; et pour l'amour de son Fils et d'elle rendons-nous esclaves et nous captivons. Le Fils de Dieu mit un jour un enfant au milieu de ses disciples, et leur dit : Si vous ne vous rendez semblables à ce petit enfant, jamais vous n'entrerez au royaume des cieux. Le Père éternel avait fait de même au mystère de l'Incarnation et de la naissance du Sauveur, il avait mis son Fils au milieu de nous, en disant : Si vous ne vous rendez semblables à mon Fils, non à mon Fils prêchant ou faisant des miracles, mais à mon Fils enfant, à mon Fils captif et obéissant, *Sicut parvulus hic*, vous n'entrerez pas au ciel.

Rendons-nous donc captifs pour l'amour de lui, et en l'honneur de sa captivité. Le propre de l'esclave, c'est de faire beaucoup de choses à quoi il a répugnance, et s'abstenir de beaucoup de choses à quoi il a inclination : un serviteur a aversion d'aller en quelque lieu, il faut qu'il y aille ; il voudrait se reposer ou prendre son repos, il faut qu'il se lève, qu'il travaille et vous serve ; captivons notre jugement, *Captivantes intellectum in obsequium fidei* ; l'inclination de l'entendement, c'est de s'avouer que ce qu'il voit, contraignons-le à croire ce qu'il ne voit pas, et ce qui est au-dessus de sa portée ; soumettons-le au jugement de l'Eglise et de nos supérieurs, n'entendons pas seulement les raisons qu'il allègue au contraire, comme quand un serviteur propose des pourquoi contre ce qu'on lui commande, on le fait faire, on ne le veut pas seulement offrir. Captivons notre volonté, son inclination est de n'aimer que nos parents, nos amis et ceux qui nous font du bien ; il la faut contraindre d'aimer ceux qui ne nous sont rien, ceux qui nous ruinent de biens ou de réputation. Captivons notre imagination qui est volage, libertine tout ce qui se peut, et qui aime à se promener partout. Captivons-la, renfermons-la en prison pendant l'oraison, ce n'est pas alors le temps de penser au ménage, de composer ce sermon ou cette leçon, ni de songer comme vous dicterez cette lettre. Captivons nos yeux, les empêchant de regarder les vanités et les curiosités mondaines, les habits et les déportements des autres. Captivons la langue, l'empêchant de rôder partout, de parler de ce qui se fait dans le voisinage, dans la ville, dans la province ou dans le royaume. Captivez vos pieds et tout votre corps, vous abstenant des mouvements indécents et immodestes qui se font au bal et aux danses ; il n'est rien de si contraire à la captivité de Jésus-Christ en son enfance et à la croix, rien de si opposé à la modestie et à l'esprit du christianisme que ces danses. Jésus était lié dans sa crèche, attaché à sa croix, ne pouvant remuer une seule partie de son corps sans une extrême douleur, et vous voulez remuer le vôtre, par les agitations scandaleuses qui donnent en la danse de mauvaises pensées à ceux qui vous regardent.

Pour obtenir du Fils de Dieu cette sainte et salutaire captivité, adressons-nous à la Vierge, qui a la garde-noble de son enfance et la disposition de ses biens. Quand Théodose le Jeune, fils de l'empereur Arcade, fut baptisé par saint Chrysostome à Constantinople, Porphyre, évêque de Gaze, et Jean, évêque de Césarée en Palestine, étaient à la cour de l'empereur, demandant un édit pour faire raser le temple de Marnas, et pour ruiner les restes de l'idolâtrie en leurs diocèses. Mais comme le conseil d'Etat allait lentement, on s'avisait de ce stratagème : comme on rapportait au palais en grande solennité ce jeune prince nouvellement baptisé, les évêques s'approchèrent de lui en pleine rue, et lui présentèrent leur requête, dans laquelle ils demandaient la destruction dudit temple, et plusieurs privilèges et immunités pour leurs églises ; celui qui portait l'enfant la reçut et l'ouvrit, comme s'il eût voulu la faire lire au jeune Théodose ; puis le conduisant de la main, il lui fit faire une inclination de la tête, et là-dessus il dit à Arcade qui était là présent : *Sacrée Majesté*, notre petit maître accorde ce que ces bons prélats lui demandent. L'empereur ne pouvant résister à une si douce violence, signa la requête qu'il avait auparavant refusée. J'ai dévotion de faire de même, je dois prier l'enfant Jésus de ruiner en moi les idoles de mes vices et de mes imperfections.

La Vierge est sa très-digne mère, sa tutrice, sa curatrice et sa gouvernante ; elle le porte, elle conduit, elle régit et elle en fait tout ce qu'elle veut : je lui veux donner ma requête et la prier de la lui présenter, de la lui faire lire, de la lui faire entériner par un petit mouvement de sa tête. J'ai dévotion de la prier souvent, mais principalement en ce temps, pendant qu'il est entre ses bras, pendant qu'il suce sa mamelle, qu'elle conduise sa petite main, afin qu'il nous donne sa bénédiction pour le spirituel et pour le temporel, pour moi et pour mes auditeurs, pour le temps et pour l'éternité : *Nos cum prole pia benedicat virgo Maria.*

SERMON XI.

De la très-illustre couronne que la sainte Vierge a acquise par la conception, l'éducation et la conduite de l'Homme-Dieu.

Veni, sponsa mea, veni, coronaberis (Cant., IV, 8).

La divine maternité dont la bienheureuse Vierge a été avatagée, est un état si excellent, qu'il a pour apanage une infinité d'autres grâces, qui ne conviennent qu'à elle seule privativement à tout autre. La plus signalée, à mon avis, est la très-illustre couronne et la souveraineté admirable qu'elle a acquise sur l'Homme-Dieu par sa très-pure conception, sa très-sainte éducation, sa très-sage conduite et direction. Avant que de parler à ce peuple d'un mystère si relevé, permettez-moi, s'il vous plaît, ô sainte et

bienheureuse Mère, que je dise ce qu'un ange dit autrefois au patriarche Jacob : *Si contra Deum fortis fuisti, quanto magis contra homines prevalebis (Gen., XXXII)*? Si vous avez eu tant de pouvoir, tant d'influence et tant d'autorité sur Dieu, combien plus en aurez-vous sur les hommes? Hé! de grâce, prenez pouvoir sur nous, exercez efficacement la puissance que votre souveraineté et votre maternité vous donnent sur vos très-humbles et très-respectueux sujets. Nous y consentons, nous le désirons et nous vous en prions par les paroles de l'Ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Per incarnationem dominium Patris illustrius factum est, quia illud exercuit in Christum. Dominium Mariæ est æque nobile, quia in eundem Christum. Mariæ illud acquisivit per generationem, educationem et directionem Christi. — I. Punctum. Mariæ cooperata est ad productionem Christi. 1. Per consensum voluntatis. 2. Per assensum intellectus. 3. Per portionem suæ carnis. — II. Punctum. Mariæ conservavit Christum, illum portando, alendo et recreando. — III. Punctum. Mariæ direxit Christum ad suum finem, nempe ad productionem gratiæ. — Conclusio. Mariæ exercet prædicta officia erga filios adoptivos.*

Si nous considérons attentivement et par les lumières de la théologie, la couronne de la Vierge, non-seulement celle qu'elle possède dans le ciel, mais aussi celle qu'elle a portée sur la terre, nous oserons bien dire, puisqu'il est véritable, que le Père éternel n'en a jamais possédé, et même n'en peut jamais posséder de plus riche, illustre, éclatante et précieuse que la sienne. Étrange proposition qui vous étonne de prime abord, mais vous l'avouerez sans difficulté, quand je l'aurai étalée et établie par de bonnes preuves. Vous savez, messieurs, que la couronne est un symbole de royauté, de domination et de souveraineté. Si donc le domaine de la Vierge est aussi noble, sa royauté aussi digne, et sa souveraineté aussi divine que celle du Père éternel, ne tomberez-vous pas d'accord que la couronne du Père éternel n'est pas plus noble ni plus excellente que celle de la sacrée Vierge?

On dit en philosophie, et il est vrai, qu'il y a une grande différence entre un être absolu et un être relatif. Pour connaître l'excellence de l'être absolu, il le faut regarder en lui et en ses propres perfections; mais pour connaître l'excellence d'un être relatif, il ne le faut pas regarder en son essence ni en ses propres qualités, mais dans la noblesse et l'excellence de celui auquel il se réfère. Quand un homme a un bel esprit, une heureuse mémoire, une volonté bien réglée, un corps bien fait et proportionné, vous dites: Voilà un excellent homme, parce que l'être de l'homme est un être absolu. Cet homme est le fils de quelqu'un, et sa filiation est un être relatif. Pour en connaître la noblesse, il ne le faut pas considérer en lui, mais en la personne dont il est fils; c'est plus d'honneur

d'être le fils d'un gentilhomme que d'un simple bourgeois, encore plus d'être le fils d'un comte, d'un marquis ou d'un prince. La royauté est un être relatif, car s'il n'y avait point de sujets, il n'y aurait point de rois, et elle est d'autant plus illustre, que les sujets auxquels on commande sont plus illustres et excellents, ce qui fait dire à Justinien (*In Authent., de Defensoribus civitatum, in fine præfationis*): *Quanto quilibet melioribus præest, tanto major ipse et honestior est.*

Or, depuis la création du monde jusqu'à l'Incarnation, c'est-à-dire l'espace de quatre mille ans, le Père éternel n'a point eu de sujets si nobles ni de domaine si riche comme le sujet et le domaine de la Vierge; et à même temps et à même jour et moment qu'il a commencé d'avoir un très-riche domaine, à même temps, au même jour et moment, la Vierge est entrée en possession de ce même domaine: car il faut se souvenir que le Père éternel est bien de toute éternité le principe, la source, l'origine et le Père de son Fils, mais il n'est pas de toute éternité son roi, son seigneur et son souverain: le Fils est émané du Père, mais sans dépendance, sans indigence et sans infériorité; le Père a engendré son Fils, mais en unité d'essence, en identité de nature, en égalité de personne, en coéternité de durée, c'est-à-dire que le Fils qu'il engendre lui est égal, coéternel et consubstantiel; il ne relève point de sa couronne, il n'est pas son serviteur, son vassal, ni son inférieur de toute éternité; mais par le mystère de l'Incarnation, le domaine du Père éternel s'est accru et augmenté de beaucoup; sa couronne est devenue incomparablement plus florissante, sa royauté plus illustre, sa souveraineté plus divine qu'elle n'était auparavant, car son Fils ayant daigné s'abaisser tant que d'épouser notre nature et la joindre à sa personne, il est maintenant le vassal du Père, il est un fief de son domaine, une mouvance de son empire; il est du ressort de sa juridiction dans l'enceinte de sa providence et de son autorité suprême, et au lieu qu'avant l'Incarnation le Père lui disait: *Filius meus es tu (Ps. II)*; il lui dit maintenant: *Servus meus es tu, in te gloriabor (Is., XLIX, 3)*, alors on disait: *Domini est terra*, maintenant il dit: *Dominus possedit me (Prov., VIII)*. Alors Dieu n'était le souverain que du ciel et de la terre. des hommes et des anges, qui ne sont que de vites et faibles créatures; à présent il est seigneur et souverain de Jésus Homme-Dieu, et en ce même moment; et par ce même mystère que Jésus a été fait sujet et vassal de son Père, en ce même moment il a été fait sujet et vassal de Marie.

Le rabbin Hakkados, c'est-à-dire Notre-saint maître, a fait une belle remarque rapportée par Galatin (*Liv. VII, de Arcanis, c. 13*): en Isaïe, chapitre IX, où nous avons *multiplicabitur ejus imperium*, il y a en hébreu le *marbé hamisra*, dont on peut faire par anagramme le *miriam sara, Mariæ dominæ*; car prenant le *hé* qui est à la fin du premier mot, et celui qui est au commencement du second, ces deux lettres valent le nombre de

dix, et le dix fait un *iod* ; car le *iod* chez les Hébreux vaut dix, ainsi ajoutant ce *iod* à ces deux paroles le *marbe amisra*, vous y trouvez justement le *miriam sara* ; il n'y a qu'un *bet* de superflu, qui peut signifier par abrégé *betula*, c'est-à-dire la Vierge, comme s'il voulait dire : Lorsque l'empire du Père éternel sera amplifié par l'Incarnation, ce même mystère servira à la souveraineté de Marie : *Marie domina* ; si bien qu'ensuite de cela elle pouvait dire à Jésus : *Servus meus es tu, in te gloriabor*, puisqu'il est du fief de son empire, du ressort de sa juridiction et de la mouvance de son domaine.

On disait autrefois par flatterie : *Divisum imperium cum Jove Cæsar habet*. Nous pouvons dire maintenant avec vérité : *Commune imperium cum Patre Mater habet* ; outre le témoignage de l'Évangile qui le dit en paroles expresses (*S. Luc, II, Erat subditus illis*) la raison évidente le montre, car il y a principalement trois actions qui nous donnent droit et autorité sur quelqu'un, et qui le mettent en notre puissance : la production non nécessaire, la conservation et la direction. Un père est seigneur de son enfant, un ouvrier de son ouvrage, et la cause de son effet par production non nécessaire. Un maître a pouvoir sur son serviteur, parce qu'il le conserve et le nourrit : *Servus, a servando*. Un mari a autorité sur sa femme, parce qu'il a droit de la conduire, régir et gouverner. Or Marie n'a pas seulement un de ces droits sur Jésus-Homme-Dieu, mais elle les a tous ensemble, très-justement, très-authentiquement et très-légitimement. Suivez-moi, s'il vous plaît, et je vous le montrerai, vous conduisant familièrement par tous les mystères de sa vie.

Dieu pour prouver la puissance absolue et l'autorité suprême qu'il a sur toutes les créatures, se loue, au livre de Job, qu'il les a toutes créées par sa puissance infinie, qu'il les soutient, les conserve et les accorde par sa sagesse incompréhensible, qu'il les conduit et achemine à leurs fins par sa providence ineffable. Où étiez-vous, dit-il, quand ne prenant conseil que de ma puissance et de ma bonté, je posais les fondements de la terre, et je la rendais immobile au milieu de l'air, où elle n'a point d'autre appui que son propre poids ? Connaissez-vous l'ordre admirable que j'ai mis dans les cieux, et le mouvement régulier de leurs globes ? Qui est-ce qui tient en bonne intelligence ces deux éléments si contraires et si voisins, la mer et la terre ? N'est-ce pas moi qui ai mis des bornes à l'océan, de peur qu'il ne couvre et ne ravage la terre ? N'est-ce pas moi qui ai renfermé la mer et l'ai emmaillottée en son lieu naturel, comme dans un berceau : *Quasi pannis infantie obvolvi illud* (*Job, XXXVIII, 9*) ? N'est-ce pas moi qui nourris tous les animaux, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ? N'est-ce pas moi qui fais lever le soleil, qui lui fais faire sa course par les douze signes du zodiaque, et qui le fais éclipser quand bon me semble, et qui conduis et achemine toutes les créatures à leur fin ? Si le Créateur, par ces trois béné-

d'empire naturel sur toutes les créatures, la Vierge se peut glorifier d'avoir aussi par ces mêmes titres un droit de souveraineté sur l'humanité sacrée de Jésus-Christ, Notre-Seigneur par droit de production, de conservation et de direction.

I.—1. Dieu se glorifiait, en Job, d'avoir produit toutes les créatures sans l'aide et l'assistance de qui que ce soit ; mais il a daigné associer Marie et la faire sa co-adjutrice en l'œuvre de l'Incarnation, en la production de l'Homme-Dieu. Elle y a beaucoup contribué ; son âme et son corps, sa volonté et son entendement y ont coopéré : car pour marier le Verbe divin avec la nature humaine, on a dit, ce qu'on disait autrefois pour le mariage d'Isaac : *Vocemus puellam, et quæramus ejus voluntatem* ; à cet effet on lui députa non un Elizée, non un prophète, mais un des plus hauts, des plus nobles, des plus saints, des plus illustres séraphins de la cour céleste. Cet ange s'adresse à la Vierge, il la salue, il la bénit, il la loue et, si je l'ose dire, il la flatte et la courtise pour gagner ses bonnes grâces, et pour la disposer au consentement qu'il désire d'elle : il la nomme pleine de grâce, le sanctuaire de Dieu, bénie entre les femmes ; il lui déduit les excellentes qualités du Fils qu'elle concevra, si elle veut consentir : il dit qu'il sera grand, le Fils du Très-Haut, roi du peuple de Dieu, que son royaume sera d'éternelle durée ; qu'est-il besoin de tant d'artifice et de tant de raisons ? Il semble que cet ange ne sait pas bien son office, ou qu'il ne connaît pas l'humeur de celle à qui il parle ; et néanmoins c'était son ange gardien, qui la devait mieux connaître que personne : il ne fallait qu'une parole pour la faire consentir, cette parole que les prophètes disaient quand ils étaient envoyés de Dieu : *Hæc dicit Dominus*. Il lui fallait seulement dire : Vous concevrez et enfanterez un fils : Dieu le désire ainsi, c'est sa volonté ; cette sainte fille était si souple à la volonté de Dieu, si dévouée à ses commandements et si absolument abandonnée à ses desirs, qu'elle eût consenti d'abord sans répugnance et sans délai ; et toutefois il ne lui en parle point, c'est que Dieu veut que le mystère de l'Incarnation dépende de la volonté de Marie ; il ne veut pas user envers elle, comme il fait sur les autres, du pouvoir qu'il a de commander : il veut que ce grand œuvre relève de son consentement, et d'un consentement non d'esclave, non donné par déférence servile, non forcé ou extorqué, mais d'un consentement tout à fait libre, seigneurial et de bon plaisir, d'un consentement aussi volontaire, que si elle n'était pas sujette à Dieu, ni obligée à lui obéir ; et pour cela saint Augustin et saint Bernard attribuent l'œuvre de notre salut et l'accomplissement de l'Incarnation à ce consentement, sans lequel rien ne se serait fait.

Saint Bernard, dit-je (*Hom. 4, super Missus est*), s'imaginant qu'il était au temps de cette célèbre ambassade et à la suite du divin ambassadeur, exhorte la Vierge, il la prie, il la sollicite, il la presse de donner ce

consentement, duquel dépend la gloire de Dieu, la joie des anges, le salut des hommes, le bonheur du ciel et de la terre, la ruine de l'enfer, la rédemption des captifs, sa bonne fortune et son propre agrandissement : *Expectabat angelus responsum ; expectamus et nos, o Domina, verbum miserationis quos miserabiliter premit sententia damnationis, ecce offertur tibi pretium salutis nostræ : statim liberabimur si consentis, in sempiterno Dei verbo facti sumus omnes, et ecce morimur, in tuo brevi responso sumus reficiendi, ut ad vitam revocemur. Hoc supplicat a te flebilis Adam cum misera sobole sua exilum a paradiso, hoc Abraham, hoc David, hoc totus mundus tuis genibus provolutus expectat : nec inmerito, quando ex ore tuo pendet consolatio miserorum, redemptio captivorum, salus denique universorum. Responde verbum quod terra, quod inferi, quod expectant et superi. Ipse quoque omnium rex et Dominus quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum, in qua nimirum proposuit salvare mundum, et cui placuisti in silentio, jam magis placebis ex verbo, cum ipse tibi elamet e cælo : Fac me audire vocem tuam : responde ergo verbum, et suscipe Verbum ; profer tuum, et concipe divinum ; emitte transitorium, et amplectere sempiternum.* Vierge sainte, l'ange attend votre réponse, et nous aussi une parole de compassion, étant misérablement pressés par la sentence de damnation ; voilà qu'on vous offre le prix de notre rançon ; nous serons délivrés tout à l'heure si vous consentez ; ayant été faits par la parole éternelle de Dieu, nous nous sommes perdus. Vous pouvez aider à nous refaire par un petit mot de réponse, c'est ce que vous demandez très-humblement le pauvre Adam, et toute sa postérité bannie du paradis ; le patriarche Abraham, le prophète royal, et tous les autres hommes vous en prient, se prosternant à vos sacrés pieds, parce que de votre bouche dépend la consolation des misérables, la rédemption des captifs et le salut de tout l'univers. Donnez, s'il vous plaît, cette réponse que le ciel, la terre et les enfers attendent avec tant de souhaits. Dieu même, qui a tant aimé la beauté de votre âme, ne désire pas moins la réponse de votre bouche, par laquelle il a résolu de sauver le monde ; et comme jusqu'à présent vous lui avez agréé par votre silence, vous lui serez aujourd'hui aussi agréable par votre parole, puisqu'il vous crie du ciel : Ma bien-aimée, faites-moi entendre votre voix ; répondez donc une parole, et on vous en donnera une autre ; proférez la vôtre, et vous concevrez la divine ; on ne vous demande qu'une parole passagère, et vous concevrez la parole éternelle : jusqu'ici saint Bernard (*Serm. 18, de Sanctis*).

Mais saint Augustin la remercie au nom de toute la nature humaine, de ce qu'elle a donné son consentement, qui a été le commencement et la cause de notre salut : *O beata Maria ! quis tibi digne valeat justa gratiarum ac laudum præconia rependere, que singulari tuo assensu mundo succurristi per-*

dito ? quas tibi laudes fragilitas humani generis persolvat, quæ solo tuo commercio recuperandi aditum invenit ? Sainte Vierge, dit ce docte Père, qui est-ce qui pourrait vous remercier et louer dignement, de ce que par votre favorable consentement vous avez secouru le monde, qui était perdu ? Quelles actions de grâces vous pourrait rendre la fragilité du genre humain, qui a recouvré son salut par le commerce de votre piété ?

2. Or Dieu ne demande pas seulement en cette œuvre le consentement nu et simple de la Vierge, comme un seigneur demande quelquefois le consentement de ses sujets ; il veut qu'elle en dise son avis, et qu'elle le trouve bon. En effet, l'ange la salue, lui expose le dessein de Dieu, lui parle par deux fois, et en ces deux premières fois qu'il lui parle, il ne lui ouvre point les moyens par lesquels cette œuvre s'accomplira, encore qu'il sût assurément que cette proposition de concevoir et d'enfanter serait suspecte à la Vierge, et la troublerait un peu par l'amour qu'elle avait à sa pureté. C'est que Dieu veut qu'elle se consulte sur ce grand ouvrage, qu'elle en délibère, qu'elle en donne son avis, qu'elle en dise son sentiment, qu'elle traite des moyens, qu'elle propose comme cela se fera et qu'elle le trouve bon. Quand on voulut faire l'homme à l'image et ressemblance de Dieu, les trois Personnes divines seules tinrent conseil pour traiter de ce dessein : *Faciamus hominem*. C'était un plus grand ouvrage de faire Dieu à l'image de l'homme, que de faire l'homme à l'image de Dieu ; cet ouvrage demandait une consultation bien plus sérieuse et importante ; cependant il n'y a que deux personnes qui tiennent conseil pour cela : une de la part du ciel, et une de la part de la terre, une députée du Créateur, une déléguée des créatures, une qui a procuration de Dieu, une qui a commission des hommes, un ange et une vierge plus pure, plus sainte et plus angélique que l'ange même. En cette consultation de si grande importance, après qu'on a proposé ce qui est en question, Marie opine la première ; et ayant entendu l'avis de l'ange, elle opine la dernière et conclut toute l'affaire, et on ne veut point achever cet ouvrage qu'elle n'ait reposé son esprit, qu'elle n'ait trouvé bon que cela se fasse de la sorte, et il ne se fait que selon les clauses, les restrictions et les conditions qu'elle a données. Je sais bien d'avis que cela se fasse, dit-elle, pourvu que ce soit avec les conditions portées en notre traité : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Sitôt qu'elle a dit son avis et donné sa conclusion, l'assemblée se rompt : *Et discessit ab ea angelus*. Et parce que l'aveu qu'on donne à une affaire, et que le consentement de la volonté est transitoire et passager, afin que Marie concoure permanemment à cette œuvre de l'Incarnation, afin qu'à perpétuité il y ait en Jésus quelque chose de Marie, qu'une portion de Marie subsiste en la Divinité, qu'elle soit non-seulement cause efficiente et externe, mais, en quelque façon cause composante, matérielle et interne de

l'Homme-Dieu, il veut qu'elle y contribue de son sang, de sa chair et de sa substance virgine : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei et totus Virginis est filius*, dit saint Bernard.

3. La chair déifiée de Jésus a été tirée de Marie, et est beaucoup plus la chair de Marie que quand elle était en Marie. Quand on eut tiré une côte du côté du premier homme, et qu'on en eut formé le corps de la femme, Adam disait, inspiré de Dieu : *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea* : Voilà maintenant un de mes os, *nunc*. Et auparavant, ne l'était-ce pas ? Oui, mais ce l'est encore plus maintenant ; car j'ai tant d'amour pour cette femme, que je l'estime plus maintenant ma propre substance, que quand elle était en mon propre corps : Marie peut dire, à plus forte raison, montrant le corps de Jésus, qui est en la gloire du Père : *Hoc nunc os de ossibus meis, et caro de carne mea*. C'est le corps de mon corps, la chair de ma chair, le sang de mon sang et la substance de ma substance. La théologie nous dit que la côte qui fut tirée du corps d'Adam, considéré comme homme particulier, lui était superflue : mais la même théologie nous dit que le sang qui a été tiré de Marie pour en former le corps de Jésus, qui est en la gloire du Père, n'était pas du superflu, mais du meilleur, du plus pur et du plus précieux ; elle peut donc dire : *Hoc nunc os de ossibus meis*.

II. — *Qui dat esse, dat consequentia ad esse*. Puisque Marie a tant de part à la production de Jésus, elle n'en aura pas moins à sa conservation, qui est une production continue. Dieu se loue de ce qu'il soutient la terre, Marie soutient et porte entre ses bras Dieu même ; Dieu se loue de ce qu'il a emprisonné ou, pour parler avec lui, qu'il a emmaillotté la mer, *Pannis infantie involvi*, Marie emmaillotte et emprisonne Dieu même ; Dieu se loue de ce qu'il nourrit toutes les créatures, et Marie nourrit le Créateur. C'est une merveille de voir cette grande masse, le globe de la terre, qui porte sur son dos toutes les choses pesantes, être soutenu en l'air par trois doigts de la main de Dieu, *Tribus digitis appendit orbem* ; mais c'est une plus grande merveille de voir que Jésus, qui porte toutes choses, *Portans omnia verbo virtutis sua*, est porté entre les bras de Marie. Saint Grégoire, parlant des bienheureux, fait ce raisonnement pour prouver leur science : Il n'y a rien que Dieu ne voie, les saints voient Dieu ; donc il n'y a rien que les saints ne voient : *Quid est quod non vident, qui videntem omnia, vident* ? Nous pouvons faire un semblable raisonnement, et avec autant de raison : *Quid est quod non portat, qui portantem omnia, portat* ? Jésus porte toutes choses, Marie porte Jésus : donc Marie porte toutes choses.

C'est une merveille de voir que Dieu, avec un peu de sable, ait mis de si fortes barrières à la mer, et que cet élément si furieux, en quelque grande colère qu'il soit, ne les passe jamais. Dieu a enfermé la mer,

mais il ne l'a pas tellement retranchée ni emmaillottée en son lit, qu'elle ne se remue en elle-même, qu'elle ne s'élève et s'agite dans l'enceinte de ses rivages, *Mirabiles clationes maris* ; mais Marie arrête Jésus ; elle l'emmaillotte si étroitement qu'il ne peut se remuer dans son berceau ; il n'est pas seulement *inter arcta conditus præsepia*, mais *membra pannis involuta Virgo Mater alligat et manus pedesque et crura stricta cingit fascia*. C'est une merveille que Dieu pourvoit de nourriture convenable à un nombre infini de créatures qui volent en l'air, qui nagent en l'eau et qui rampent sur terre : *Aperit manum suam, et implet omne animal benedictione* ; mais il ne les nourrit pas tout seul ; il se sert de l'entremise des autres créatures : les plus viles et les plus petites sont la proie des plus grandes et des plus nobles. Les éléments nourrissent les plantes, les plantes les animaux, et les animaux les hommes ; mais Marie seule nourrit le nourricier de toutes créatures ; elle le nourrit d'elle-même et de sa propre substance : *Sola Virgo lactabat, ubere de calo pleno : aperit sinum suum, et implet Christum benedictione*.

L'Apôtre a dit, avec beaucoup de sujet, que *diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* : à plus forte raison à celle qui allaite Dieu, à celle qui nourrit et qui sustente Dieu. Hérode persécute Jésus et Marie : Hérode, sans y penser, sert aux désirs de Jésus et aux grandeurs de Marie : car Jésus ne pouvait-il pas échapper les embûches d'Hérode autrement que par la fuite ? Ne pouvait-il pas fort aisément et raisonnablement faire mourir ce tyran par le pouvoir de sa souveraineté et par le droit d'une juste défense ? Qui en doute ? Que ne le fait-il donc ? Pourquoi prend-il la fuite comme un homme de peu de courage ? pourquoi veut-il être banni sitôt qu'il est venu au monde ? Et s'il veut être banni, que ne va-t-il en un pays où sa sainte Mère puisse être bien accommodée ? Que ne va-t-il au pays des trois rois, où il serait accueilli dignement, affectueusement, richement et royalement, selon ses mérites ? Pourquoi en un pays étranger, barbare et ennemi des Juifs, en Egypte, où sa Mère ne trouvera ni parents, ni amis, ni commodités, ni connaissance ? *Tolle puerum, vade in Ægyptum* ; et s'il veut aller en Egypte, que n'y fait-il porter avec soi son petit cousin saint Jean ? La persécution d'Hérode s'adresse à saint Jean aussi bien qu'à Jésus : saint Jean est en danger d'être appréhendé et mis à mort aussi bien que lui ; les merveilles qui étaient arrivées en sa naissance devaient faire soupçonner qu'il ne fût le roi qu'Hérode redoutait ; et si saint Jean veut échapper la mort, il faut qu'il quitte sa patrie ; et en effet, il la quitte ; on le porte dans les déserts, où il demeure jusqu'à l'âge de trente ans. Que ne va-t-il plutôt en Egypte avec Jésus-Christ ? Pourquoi est-ce que la providence de Dieu n'associe pas saint Jean à Jésus ? Pourquoi ne joint-elle pas en la demeure ces deux enfants, qui sont si unis ensemble par la sainteté, par la consanguini-

nité et l'amour mutuel? C'est que Jésus ne veut que Marie, c'est que Jésus affectionne Marie non-seulement souverainement, mais uniquement et singulièrement. Si Hérode fût mort, et que Jésus fût demeuré en Nazareth, sainte Elisabeth eût rendu à la Vierge la visite qu'elle lui avait faite. Ces deux saintes cousines se fussent entretenues et eussent conversé ensemble; sainte Elisabeth n'eût pas manqué de visiter et de pratiquer Marie par hommage à son divin Fils; et ainsi Marie eût été obligée de visiter sainte Elisabeth par devoir réciproque, par humilité et par charité. En ces occasions, sainte Elisabeth eût souvent pris Jésus sur ses genoux, elle l'eût flatté et caressé. Que sais-je même, puisqu'elle était nourrice en même temps que Marie, si elle n'eût point peut-être quelquefois, en l'absence de Marie, donné sa mamelle à Jésus? Le petit saint Jean se fût joué avec l'enfant Jésus. Si Jésus fût allé en exil au pays des trois rois, au lieu d'aller en Egypte, ces princes chrétiens (il les faut ainsi nommer, car ils l'étaient véritablement), connaissant la divinité de cet enfant, l'eussent souvent pris, baisé, embrassé, caressé. Non, Jésus ne veut pas cela; il veut passer son enfance en un pays étranger, où il n'aït point de connaissance, de parents ni d'amis; il ne veut relever que de Marie, ne dépendre que d'elle; il veut qu'elle seule le conserve, comme elle seule l'a engendré; il ne veut point être nourri d'autre lait que du lait de cette sainte fille, comme il n'a point été engendré d'autre sang que du sang immaculé de cette sainte Vierge; il ne veut point d'autre retraite que Marie, d'autre trône que le sein royal de Marie, d'autre litière que les bras maternels de Marie, d'autre table que ses mamelles, d'autre compagnie que sa conversation, ni d'autre récréation que pratiquer Marie; point d'autre familiarité que sa hantise, d'entretien que ses colloques; il veut qu'elle dise de lui ce que son Père dit de ses créatures: *Ego feci, et ego seram, et ego portabo*: ce mot *portabo* enchérit sur *ego seram*, dit un interprète: *portare enim est quasi ad portum et finem debitum dirigere*.

III. — C'est le troisième service que Marie rend à Jésus-Christ; elle ne l'engendre pas seulement, elle ne le nourrit et ne le conserve pas seulement; mais elle le gouverne, le régit et conduit à sa fin. Il y a occasion de s'étonner quand on considère le procédé de Marie après l'Incarnation. Enfin elle a consenti et coopéré à ce grand ouvrage; elle a dit ces dignes paroles tant souhaitées du ciel et de la terre: *Fiat mihi*. Elle a conçu le Fils de Dieu; l'ange la laisse et s'en retourne au ciel; disant *Angelus*, elle se lève et s'en va promptement aux montagnes de Judée: *Exurgens Maria*. Qu'est-ce à dire ceci? quel mystère peut être caché en cette action? Elle qui, nonobstant sa maternité, est vierge et le modèle des vierges, ne sait-elle pas qu'à son langage une vierge s'appelle *Alma abscondita*, parce qu'elle doit être retirée; et quand elle aurait enye de sortir de la mai-

son, est-ce le temps de le faire? Elle seule reçoit en son logis le Fils de Dieu, elle seule reconnaît la grandeur de ce mystère; elle le possède, ne doit-elle pas lui faire la cour à son arrivée, le remercier, l'entretenir, et faire les compliments au nom de tout l'univers; et pour le bien accueillir, ne faudrait-il pas se recueillir? Son ange gardien sort maintenant de sa présence, comme s'estimant indigne de demeurer avec elle dès qu'elle a conçu Jésus-Christ, et la voulant laisser converser avec Jésus-Christ seul à seul, cœur à cœur, sans être interrompue de personne: elle, au contraire, s'en va aux champs avec promptitude, comme si elle avait l'esprit inquiet: *Exurgens Maria*.

Elle quitte la solitude, mais non pas la retraite; elle ne rompt pas compagnie à Jésus: elle le porte avec soi; elle est aussi recueillie par les champs et au milieu des places qu'en son oratoire. Elle entreprend ce voyage pour un bon sujet, et par inspiration divine: c'est que l'ange lui a dit que l'enfant qu'elle concevrait se nommerait Jésus. Il ne lui a pas expliqué l'étymologie de ce nom, comme il fit depuis à son époux: car il dit à saint Joseph: *Pariet autem filium et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*. Il se contente de dire à Marie qu'il s'appellera Jésus-Christ: c'est assez de cela; elle sait le reste sans qu'on le lui enseigne: elle sait qu'il est Jésus, parce qu'il doit délivrer les âmes du péché; elle veut que de bonne heure il en exerce l'office; elle veut qu'il en fasse la fonction en la maison de sainte Elisabeth, parce qu'il n'y a point de maison qui lui soit si chère; elle veut qu'il en fasse l'office en la personne de Jean-Baptiste, parce qu'en la maison de sainte Elisabeth, il n'y a personne que lui qui soit dans la captivité du péché; elle veut qu'il l'en délivre, qu'il soit son Sauveur et qu'il le sanctifie. Mais faut-il aller pour cela aux montagnes de Judée? Ne pouvait-il pas, de Nazareth, sanctifier Jean-Baptiste? Sa vertu sanctifiante ne pouvait-elle pas opérer sur une personne éloignée? Oui, mais s'il le faisait, on ne saurait pas que Marie contribue à cette bonne œuvre; et Dieu veut que le monde sache que c'est Marie qui a la conduite et la disposition de tous les desseins de Jésus; que c'est elle qui le dirige et le gouverne; que c'est elle qui l'adresse et qui le conduit à sa fin.

La fin pour laquelle Jésus est venu du ciel sur la terre, c'est pour nous donner la vie de la grâce, pour donner aux pécheurs la première grâce, *Ego veni ut vitam habeant*; pour donner aux justes la seconde grâce, l'accroissement et l'abondance de la grâce, *Et abundantias habeant*; pour donner les grâces sanctifiantes et gratuites. Il ne donne rien de tout cela que par l'entremise de Marie et par son commandement; il donne à saint Jean la première grâce, qui le purge du péché originel; mais c'est par l'entremise de Marie: il donne à sainte Elisabeth la seconde grâce, l'abondance et la plénitude du Saint-Esprit: *Repleta est Spiritu Sancto Elisabeth*; mais c'est

par l'entremise de Marie : il donne à saint Jean la grâce sanctifiante, à sainte Elisabeth la grâce gratuite et le don de prophétie : *Perfectior in te quæ dicta sunt tibi*; mais c'est par l'entremise de Marie : car s'il est dit de saint Jean, *Exultavit infans*, ç'a été, *ut facta est vox salutationis tuæ*; s'il est dit de sainte Elisabeth : *Repleta est Spiritu Sancto*, ç'a été *ut audivit salutationem Mariæ*. Marie est le canal et l'aqueduc de toutes les grâces de Jésus : elle est l'organe et l'instrument de toutes ses opérations, ou pour mieux dire, elle est le principal ressort et le premier mobile qui donne le branle et le mouvement à toutes les actions de Jésus.

Dieu se glorifiait, en Job (*Job*, XXXVI), de ce qu'il fait par son commandement lever et coucher le soleil : mais Marie fait bien davantage, car elle a pouvoir sur Jésus, qui est le soleil du soleil : elle le fait éclipser quand elle veut; à l'âge de douze ans dans le temple, ce soleil de justice voulait commencer à briller, il commençait à darder les rayons de sa lumière pour éclairer le monde et faire les œuvres de son Père : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse*; Marie fait éclipser ce bel astre, elle met cette lampe sous le boisseau : elle désire, s'il le trouve bon, qu'il retourne en Nazareth et qu'il demeure encore en retraite l'espace de dix-huit ans : *Descendit cum illis in Nazareth, et erat subditus illis*. À l'âge de trente ans le soleil de justice dit qu'il n'est pas encore l'heure d'éclater et de faire des prodiges, aux noces de Cana : *Non dum venit hora mea*; elle lui fait avancer son heure, elle le fait briller par un insigne miracle : *In manibus abscondit lucem, et præcepit ei ut rursus adveniat*.

En sa passion, pour montrer qu'elle avait encore pouvoir sur lui, et que n'étant pas encore émancipé de la puissance maternelle, il avait besoin de son aven, le saint Evangéliste a expressément déclaré qu'elle y était présente, consentante et autorisant son Fils. *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus*. Enfin, quand il doit monter au ciel, elle le congédie; et comme elle l'a attiré par ses souhaits, elle consent aussi qu'il s'en retourne : *Fuge, dilecte mi*.

Conclusion. — Or tous les offices que la Vierge a rendus au Fils naturel de Dieu, elle les exerce envers les adoptifs; c'est par son entremise qu'ils sont engendrés au service de Dieu; c'est par son entremise qu'ils y sont conservés, nourris et élevés; c'est par son entremise qu'ils sont conduits et acheminés à leur fin. Jésus lui dit : *In electis meis mitte radices*. La racine, c'est le commencement et la première disposition de l'arbre. C'est bon signe quand on voit une âme chrétienne, même dans l'état du péché, être affectonnée à la Vierge, s'appliquer à son service tout de bon, la saluer d'un *Ave Maria* quand l'horloge sonne, dire son chapelet tous les jours, jeûner tous les samedis ou veilles de Notre-Dame, tâcher de lui rendre quelque service signalé, et amplifier sa gloire : ce sont des racines de prédestination, des commencements et des dispositions de justification.

Peut-être que quelque jour ces exercices de dévotion serviront d'occasion à la Vierge de convertir cette âme pécheresse et de la faire naître au service de Dieu.

Elle conserve aussi les âmes en la grâce de Dieu, c'est ce qui fait que l'on la compare à l'aurore : *Quæ est ista quæ progreditur sicut aurora?* L'aurore est la mère de la rosée : *Aurora aura roris*; quand elle se lève sur notre horizon, elle distille sur la terre la rosée, qui réjouit toutes les prairies, qui rend les plantes fécondes et fait que les fleurs ouvrent leur sein pour jouir plus à leur aise de cette céleste liqueur : quand Marie, cette divine aurore, jette ses regards favorables sur une âme catholique, et répand sur elle la douce rosée de ses saintes bénédictions, il n'y a rien qui conserve, qui nourrisse, qui arrose et qui perfectionne mieux en elle toutes les plantes des vertus.

C'est elle qui nous conduit heureusement à notre fin, qui nous impètre la persévérance finale, qui nous met à couvert de la furie de nos ennemis à l'heure de la mort, qui nous présente à son Fils et qui excuse nos fautes par ses prières. Dieu disait à l'esprit malin, au commencement du monde, qu'il nous dresserait des embûches, principalement au talon : *Insidiaberis calcaneo ejus*, c'est-à-dire à la fin de notre vie, parce que c'est alors qu'il joue de son reste, qu'il redouble ses tentations, qu'il lâche de l'enfer toutes ses furies et qu'il emploie tous ses artifices pour nous perdre s'il est possible : mais aussi le même Dieu lui dit en la même Genèse : *Inimicitias ponam inter te et mulierem*; parce que c'est elle qui s'oppose à lui, qui nous découvre ses pièges, qui émusse la pointe de ses armes, qui nous sert de bouclier contre la violence de ses assauts; aussi l'Église lui dit-elle souvent : *Tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe*.

Que je dise donc à tous mes auditeurs ce que saint Chrysostome disait aux Vierges : *Quæcumque estis virgines, ad Matrem Domini confugite: illa enim pulcherrimam, pretiosissimam et incorruptibilem possessionem patrocínio suo nobis conservabit*, leur disait ce grand homme; et je dirai : *Quicumque estis homines*: Tout autant de personnes qui êtes en cette compagnie, recourez à la Vierge; qui que vous soyez, si vous êtes justes, elle conservera, cultivera, augmentera et perfectionnera les vertus qui sont en vous, qui pour grandes et héroïques qu'elles vous semblent, sont peut-être mêlées de plusieurs imperfections : si vous les présentez à Dieu immédiatement et par vous-même, peut-être qu'elles lui déplairaient; mettez-les entre les mains de la Vierge, elle est si agréable à Dieu, qu'il agréé et prend de bonne part tout ce qu'elle lui présente. Si vous êtes pécheurs, recourez à elle, faites-lui tous les jours quelque dévotion particulière; cherchez les occasions de lui rendre quelque service, dites-lui souvent avec un vif sentiment de votre misère ces belles paroles, qu'un de ses grands serviteurs lui disait :

O sainte Vierge, Mère de Dieu, reine des

hommes et des anges, merveille du ciel et de la terre, source de vie et de grâce, mère de miséricorde, temple sacré de la Divinité, refuge des pécheurs, je recours à vous pour être délivré du péché, pour être préservé de la mort éternelle : faites que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos privilèges et que j'obtienne par vos grandeurs et par vos privilèges, et par le droit de votre appartenace, ce que je ne mérite pas d'obtenir par mes offenses, et que l'heure dernière de ma vie soit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'incarnation auquel le Fils de Dieu s'est fait homme, et que vous êtes devenue Mère de Dieu, qui soit béni et glorifié à jamais. Amen.

SERMON XII.

De la mort précieuse de Marie.

Veni, sponsa mea ; veni de Libano, veni, coronaberis.
(Cant., IV, 8).

Ce sont les douces semences que Dieu faisait à la Vierge, quand elle était sur la fin de sa vie, pour l'inviter à sortir de ce monde et aller recevoir dans le ciel la récompense des œuvres méritoires et des vertus qu'elle avait pratiquées sur la terre : il dit trois fois *veni*, pour marquer la triple couronne que les trois adorables personnes de la très-auguste Trinité lui devaient mettre sur la tête ; il dit trois fois *veni*, pour exprimer trois puissantes raisons qui ont porté cette âme bienheureuse à accepter la mort, non-seulement avec patience et résignation, mais à l'agréer, à la désirer et la demander à son Fils de toute l'étendue de son cœur et de tous les efforts de ses puissances. C'est elle proprement qui pouvait dire : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus* ; au lieu de ce mot, *cervus*, il y a dans le grec $\epsilon\lambda\alpha\phi\omicron\varsigma$; la biche qui est poursuivie par les chasseurs ne désire point tant une fontaine d'eau vive que la Vierge désirait ardemment, mais avec raison, de mourir.

Cette comparaison de la biche nous donne la confiance d'interrompre votre départ par nos très-humbles et dévotes prières, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Elle nous donne sujet de vous dire ce que vous disiez à votre bien-aimé avant son départ de ce monde : *Fuge, dilecte mi, assimulare capream hinnuloque cervorum* ; quand la biche prend la fuite, elle tourne souvent la tête et la vue devers ceux qu'elle laisse derrière elle : vous pareillement, sortant de ce monde, *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte* : daignez, s'il vous plaît, tourner de temps en temps vos yeux de miséricorde sur ces misérables pécheurs, que vous laissez en cette vallée de larmes, et qui dans l'état de mort osent bien vous présenter le salut qui leur a donné la vie. Ave, Maria.

DEA SERMONIS.

Beatam Mariam libenter obiisse cognoscimus ex perfectionibus Dei Patris quas voluit honorare : ex relationibus quas habet ad filium : ex gratiis quas accepit a Spiritu Sancto. — I. Punctum. Mors sanctorum

honorat perfectiones Dei : 1. ejus dominium ; 2. independentiam ; 3. vitam ; 4. omnipotentiam ; 5. justitiam. Beata Maria honoravit moriendo, has Dei perfectiones. — II. Punctum. Mori voluit : 1. ut filia Christi ; 2. ut ejus mater. — III. Punctum. Mori voluit per amorem Dei a Spiritu Sancto acceptum. — Conclusio. Mors peccatorum est contraria morti Mariæ. Diu descendum mori.

S'il est vrai, ce que Platon a dit, que trois sortes de personnes ont aversion de la mort : *φιλότιμοι φιλοχρηματοί φιλοσωματοί* : les ambitieux, les avaricieux et les voluptueux, nous devons conclure que la sainte Vierge n'a point appréhendé de mourir, puisqu'elle n'avait aucune attache ou affection aux honneurs du monde, ni aux richesses de la terre, ni aux délices de la chair, ni à quoi que ce soit hors de Dieu ; et encore qu'elle ne fût pas comprise en cet arrêt de mort donné contre tous les hommes : Vous retournerez en poudre, non plus qu'à cette autre sentence prononcée contre les femmes : Vous enfanterez en douleur, nous avouerons néanmoins qu'il était très à propos qu'elle mourût, et qu'elle l'a ainsi désiré, si nous considérons trois choses : premièrement les honneurs et hommages qu'elle a voulu rendre au Père éternel ; en second lieu, les rapports et les relations qu'elle a au regard du Fils ; et en troisième lieu, les grâces et les faveurs particulières qu'elle a reçues du Saint-Esprit.

I. — Toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu, dit l'Apôtre (Rom., VIII), même la mort ; car celle des saints est précieuse devant Dieu, dit le prophète royal ; oui, la mort, qui est le plus grand et le plus terrible de tous les maux en l'ordre de la nature, contribue et profite beaucoup au salut des âmes choisies : la mort n'est qu'une privation, mais cette privation est le principe de plusieurs grands et inestimables biens : elle opère en nous des effets merveilleux quand nous la savons bien ménager. *Mors operatur in nobis*, dit le même apôtre, écrivant aux Corinthiens ; et aux Romains, il dit : Soit que nous vivions, nous vivons pour Jésus-Christ ; soit que nous mourions, nous mourons pour lui. Nous sommes donc à lui, soit que nous vivions, soit que nous mourions : *Sive vivimus, Domino vivimus ; sive morimur, Domino morimur : sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus* (II Cor., IV ; Rom., XIV, 8) ; et même nous pouvons dire avec vérité, et ceci nous doit consoler en la pensée de la mort, qu'après notre trépas, nous sommes plus à Notre-Seigneur que pendant notre vie.

Pendant cette vie plusieurs sont à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs propres intérêts et à leurs petits desseins ; après notre mort nous sommes tout à fait et uniquement à Dieu, notre âme et notre corps sont entièrement employés à l'honorer. Si l'âme est en gloire, elle honore continuellement la miséricorde de Dieu par des actions de grâce : si elle est en peine, elle honore sa justice par l'état de ses souffrances ; le corps, tout mort qu'il est, tout corrompu et réduit en pous-

sière, rend beaucoup d'honneur et de gloire aux perfections de Dieu; et si on me demandait quel est le lieu de toute la ville que j'estime et que j'honore davantage, je répondrais, sans crainte de me tromper, qu'après l'autel où se dit la sainte messe, après le tabernacle où se garde le corps adorable de Jésus-Christ, il n'est point de lieu dans la ville, dans la province, ni dans le monde qui me soit plus cher et précieux que le cimetière; j'estime et j'honore ce lieu plus qu'aucune maison de bourgeois, plus que le palais et que la cour des princes, plus que les temples ou les églises, parce qu'il n'est point de lieu où Dieu soit moins offensé, ni où il soit plus glorifié qu'aux cimetières; dans les églises, que d'insolences, que d'irrévérances, que de vanités et de cajoleries! Dans les cours des princes, que d'ambition, que d'envie, que de tyrannie! Au palais, que de mensonges, que de parjures, que d'injustices! Dans les maisons particulières, que d'impuretés, que de blasphèmes, que de médisances! Au cimetière, personne n'offense Dieu, ou fort peu de gens, et tous les corps qui y sont enterrés lui rendent un très-grand hommage.

1. Le prophète dit : *Non mortui laudabunt te*; mais il ne dit pas : *Non honorabunt te*; il dit : *Numquid confitebitur tibi pulvis*; mais il ne dit pas : *Numquid glorificabit te*. Car encore que les cieus soient muets et insensibles, ils ne laissent pas de glorifier Dieu, la terre aussi des cimetières le glorifie excellemment : *Cæli enarrant gloriam Dei, cœmeteria enarrant gloriam Dei*; car si la gloire de Dieu consiste à manifester ses divins attributs, à faire voir et admirer les richesses de ses perfections infinies, elles se montrent admirablement en l'état des corps qui sont aux cimetières : premièrement sa souveraineté, l'empire et puissance absolue qu'il a en ce monde, en ce qu'il dispose comme bon lui semble de l'être et de la vie des créatures, non-seulement viles et abjectes, mais des plus nobles et parfaites; de la vie des hommes, qui commandent aux animaux; de la vie des rois, qui commandent aux hommes : *Vitæ necisque arbiter, ego occidam, et ego vivere faciam*.

2. A quoi connaît-on que vous êtes maître d'une bergerie? En ce que vous y prenez tantôt un mouton, tantôt un agneau et tantôt une brebis, et que vous l'envoyez à la boucherie : Dieu montre le domaine absolu qu'il a en ce monde, en ce qu'il appelle à soi aujourd'hui un enfant, et demain un vieillard, tantôt un roi, tantôt un roturier. Vous disposez de votre troupeau selon les besoins que vous en avez : Dieu a si peu besoin des hommes, que les privant de la vie il les laisse pourrir en terre, en quoi il montre bien son indépendance et la plénitude de son être, cet attribut que les Grecs appellent autarchie, c'est-à-dire suffisance à soi-même : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*.

Il n'y a pas longtemps qu'un dévot ecclésiastique (*Le R. P. Charles de Condren*, 2^e général de l'Oratoire), mourant en odeur de sainteté à Paris, eut une admirable pensée au

sujet de laquelle on peut bien dire que l'amour est toujours extravagant en ses desseins, *Fingunt sibi somnia amantes*, même l'amour de Dieu; mais ce sont des extravagances très-sages, très-saintes et très-louables. Ce bon prêtre donc avait déclaré par sa dernière volonté qu'il désirait être enterré au cimetière d'un village, à deux lieues de la ville; un peu avant que de mourir, il appelle deux ou trois de ses plus grands confidants : Ecoutez, dit-il, je vous veux prier d'une faveur, mais de grâce ne me la refusez pas. Quand on portera mon corps dans un carrosse en un tel village, vous trouverez en chemin un gâchet, attachez-y mon corps, et le laissez là, afin que les paysans qui passeront par là, pensant que c'est un criminel, appréhendent la justice, et qu'au moins après ma mort je serve à quelque chose, puisque je n'ai servi de rien pendant ma vie. Le bienheureux François de Sales, par ce même motif d'humilité, étant malade, en sa jeunesse, dans une ville d'Italie, et pensant mourir, donna son corps par testament aux chirurgiens de l'université et aux étudiants en médecine, pour servir au public par la dissection qu'on en ferait. Hélas! ils ne devaient pas se mettre en peine de servir de quelque chose après leur mort; car ils servaient beaucoup, et ils servent encore, ils servent à Dieu même, et ils lui servent, dis-je, à montrer qu'ils ne lui servent de rien, qu'il n'a besoin ni d'eux ni de personne.

Quand nous avons un bon serviteur, nous voudrions bien le conserver en vie jusqu'à la fin des siècles, s'il était possible, parce que nous en avons besoin. Dieu, qui n'a besoin de personne, envoie bien souvent la mort à ses plus grands serviteurs à la fleur de leur âge, afin qu'on connaisse qu'ils peuvent dire : *Servi inutiles sumus*, c'est-à-dire que tous leurs services n'ajoutent pas un petit grain de surcroît à sa gloire et à sa félicité essentielle. Ne connaît-on pas clairement l'indépendance de notre Dieu, et qu'il n'a pas besoin de ses créatures, quand on voit une personne illustre et éminente en sainteté et en science, qui avançait beaucoup la gloire de Dieu, qui lui gagnait des âmes à milliers, qui rendait de grands services à son Eglise, être envoyée en terre, pour y pourrir et y nourrir les vers? Ces corps périssent au monde mais non pas à Dieu : ils perdent la vie et la subsistance qu'ils avaient en eux-mêmes, mais non pas celle qu'ils ont en Dieu : *Regem cui omnia vivunt, venite, adoremus*. Ils honorent la vie de Dieu, auquel toutes choses sont vivantes : *Quod factum est, in ipso vita erat*.

3. Si un régent de l'université ou un prédicateur savait mot à mot tout ce qui est en ses livres, et s'il avait la mémoire si fidèle, que ce qui y serait une fois imprimé n'en pût jamais être effacé, il ne se mettrait point en peine, quand toute sa bibliothèque serait brûlée, parce que tout ce qui est en ses livres serait en son esprit; il serait, dis-je, en son esprit plus noblement, plus excellemment et plus invariablement que dans ses livres. Quand nos corps perdent la vie, quand ils

pourrissent, quand ils sont réduits en poussière et anéantis, Dieu n'y a point d'intérêt, il ne perd rien; rien ne meurt ni ne périt pour lui, parce que nous vivons en lui plus dignement, plus noblement et plus parfaitement que non pas en nous-mêmes : *Deus, cui non pereunt corpora nostra moriendo, sed mutantur in melius*, dit l'Eglise. Ce mot *mutantur in melius* exprime encore une autre perfection de Dieu, qui est honorée par notre mort, à savoir :

4. Sa toute-puissance infinie. Ce docteur ou ce prédicateur qui saurait tout ce qui est en ses écrits, ne laisserait pas d'en ressentir et regretter la perte, parce qu'encore qu'il n'en eût pas besoin, ils eussent pu servir à quelques autres, et il aurait bien de la peine à les écrire ou dicter derechef. Mais à la mort du plus grand saint du monde il n'y a point de dommage pour les desseins de Dieu, Dieu n'en ressent point la perte, parce qu'il en peut aisément susciter une infinité d'autres plus habiles, plus excellents, plus propres et plus utiles à ses desseins; et les corps de ces saints qui périssent en terre, il les reproduira quelque jour par une seule parole, il les rendra plus souples, plus beaux, parfaits et accomplis qu'ils n'ont jamais été, *Non pereunt corpora nostra, sed mutantur in melius*; et quand tout cela ne serait pas, quand ces corps devraient demeurer dans la corruption durant toute l'éternité des siècles, ils ne seraient pas inutiles, car ils honorerait en cinquième lieu :

5. La justice de Dieu, en ce qu'ils sont en cet état pour la punition du péché originel. Qui ne voit clairement, qui ne touche au doigt, qui n'admire le profond abîme des jugements de Dieu, la rigueur de sa justice, voyant que tant de corps humains, qui ont été dès le commencement du monde, ces corps organisés et formés avec tant d'industrie, nourris avec tant de frais, élevés avec tant de soin, les corps des saints qui n'ont jamais commis de péché mortel, qui ont servi Dieu avec tant de fidélité, qui ont enduré tant de travaux et de douleurs pour son amour, comme les corps de Noé, de Jérémie, de saint Jean-Baptiste, de Zacharie et de sainte Elisabeth, sont condamnés à perdre la vie, à la corruption, à la poussière, aux vers et au néant pour la punition d'un seul péché mortel?

Si jamais pure créature a été soigneuse d'honorer les perfections de Dieu, c'a été la très-sainte Vierge; elle les a honorées toute sa vie par les hautes idées qu'elle en a conçues, par les élévations de son cœur, par les affections de son âme, par les humiliations et les prosternements de son corps; mais elle les veut encore honorer par la perte de sa vie, elle veut protester par sa mort que Dieu est son seigneur et son souverain, qu'il peut absolument disposer de tout ce qu'elle a et de tout ce qu'elle est, que tous les services qu'elle lui a rendus et qu'elle lui pourrait rendre toute l'éternité, ne peuvent augmenter tant soit peu sa béatitude essentielle et sa félicité très-accomplie, qu'elle vit et subsiste

en lui plus noblement qu'en elle-même, qu'elle serait contente d'être dissoute, consumée et anéantie, pour rendre hommage à la souveraineté, à l'indépendance, à la vie, à la puissance, à la justice et aux autres attributs de sa majesté divine.

II. — 1. Elle accepte aussi la mort très-volontiers et avec agrément, par les relations qu'elle a au regard du Fils, parce qu'elle est sa fille en l'ordre de la grâce, parce qu'elle est sa mère en l'ordre de la nature.

Notre naissance et notre renaissance nous destinent à la mort, c'est-à-dire que nous sommes enfants de Jésus-Christ par le baptême. Nous recevons du premier homme, en notre naissance, une vie souillée de péché, une vie corruptible et corrompue, une vie périssable, une vie condamnée à la mort : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit (Rom., V, 12)*. Et quand nous ne serions pas obligés à la mort par la naissance que nous recevons de ce premier homme, nous y serions obligés par la renaissance que nous recevons du second; car au sacrement de baptême nous devenons les enfants et les membres d'un Dieu mourant, nous sommes entés et insérés en la mort de Jésus-Christ, nous sommes enfantés par les souffrances de sa passion douloureuse : *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus, consepulti enim sumus cum illo, per baptismum, in mortem (Rom., VI, 3)*. Les enfants doivent être semblables à leurs pères, et les membres conformes à leur chef. Quand on nous a baptisés, en nous donnant la vie de la grâce ou la vie du second Adam, on nous a obligés à perdre la vie de la nature ou la vie du premier Adam.

La sainte Vierge n'était pas proprement obligée à mourir en tant que fille d'Adam, parce qu'elle n'avait hérité de lui ni la corruption du péché ni l'apanage du péché, mais elle était obligée à mourir en tant que fille de Jésus. Elle avait reçu de lui la vie de la grâce, grâce très-éminente et très-abondante; elle l'avait reçue par les mérites de sa croix; ce qui fait qu'elle est appelée par saint Bernardin de Siennes la Fille aînée du Rédempteur : *Primogenita Redemptoris*. Elle avait été entée et incorporée en sa mort; elle était donc fille d'un Dieu mourant, elle avait donc contracté l'obligation à la mort, et puis elle devait recevoir de Jésus la grâce consommée, qui est la gloire; la vie qu'elle avait reçue d'Adam était une vie fort languissante, basse et honteuse; mais la vie de gloire qu'elle devait recevoir de Jésus était une vie très-noble, très-excellente et précieuse; elle devait donc être dépouillée de la première pour être revêtue de la seconde. Si elle eût été transportée de la terre au ciel sans passer par la mort, et sans le changement que la résurrection fait aux corps des prédestinés, elle n'eût eu en sa chair que la vie basse et imparfaite qu'elle avait eue sur la terre; elle seule eût eu dans le ciel, après le dernier jugement, cette vie basse et terres-

tre, pendant que les autres auront une vie nouvelle, noble, céleste et glorieuse, qu'ils recevront de Jésus-Christ en la résurrection. Or cela n'était pas à propos; car Jésus doit être le Père du siècle à venir, il doit dire avec vérité : *Ecce nova facio omnia*. Je renouvelle toutes choses; tous les saints et la Sainte des saints doivent relever de l'Homme-Dieu en tout ce qu'ils sont, en l'âme par la vie de grâce, et au corps par la vie de gloire.

2. De plus, elle n'était pas seulement sa fille en l'ordre de la grâce, elle était encore sa mère en l'ordre de nature, et en cette qualité elle devait être partagée plus avantageusement que tous les saints ensemble : sur quoi vous remarquerez que le Fils de Dieu communique à quelques-uns les fruits et les effets de ses mystères; comme par exemple aux enfants qui sont baptisés, il leur donne la grâce sanctifiante qu'il leur a acquise par ses mérites; aux autres il communique quelque ressemblance et conformité à quelques-uns de ses mystères, comme de sa vie solitaire aux anachorètes, de sa pauvreté aux mendiants, de sa vie laborieuse aux saints artisans, de ses souffrances aux malades; et la dévote princesse de Parme avait raison de faire la réponse qu'elle fit. Elle était malade à l'extrémité, et dans les tranchées d'une douleur très-vive et très-piquante, une de ses demoiselles s'approcha de son lit, et lui présentant le crucifix, lui dit : Madame, madame, priez Jésus crucifié d'alléger un peu vos douleurs. — En vérité, dit-elle, j'aurais tort de le prier qu'il me rendit dissemblable à lui. Aux autres qui sont plus favorisés et particulièrement chéris, il ne communique pas seulement les effets et les fruits, les grâces et la ressemblance de ses mystères; mais il leur applique ses mystères mêmes qui opèrent en eux immédiatement, selon toute leur étendue, comme il fit, ces années passées, l'état de sa divine enfance à sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite à Beaune, qui ne vécut que de deux ou trois cuillerées de lait qu'on lui donnait à diner, et deux ou trois autres le soir, autant de temps que les enfants sont à la mamelle. Il communiqua à sainte Thérèse la plaie de son côté, il imprima ses stigmates et flétrissures sacrées à saint François, à sainte Catherine de Sienne, à la bienheureuse Elisabeth de Spalbec, dont les plaies jetaient du sang de temps en temps, mais principalement les vendredis (*Hoc refertur a Blossio, in Monili spirituali, c. 2*).

La Vierge donc étant la bien-aimée, la plus chérie et favorisée de Jésus, et son cher Fils ayant plus d'inclination, de bienveillance et d'affection pour elle que pour tous les saints ensemble, il lui a appliqué tous ses mystères, et par conséquent sa mort; elle devait mourir au pied de la croix par la communication et par l'application de la mort de Jésus; l'obligation en fut dès lors, mais l'effet en fut suspendu jusqu'à un autre temps, pour de bonnes raisons que nous pouvons déduire une autre fois. Sa mort fut remise et différée

jusqu'au jour déterminé par la providence de Dieu, et alors son Fils lui apparut et lui imprima sa mort, comme il lui avait influé et communiqué ses autres mystères pendant le cours de ses années; car encore qu'il fût alors en état de vie et de gloire immortelle, il avait néanmoins, et il a encore maintenant la vertu et l'efficacité de sa sainte mort, puisqu'il est ressuscité avec la vérité de ses plaies; et qu'en sortant du tombeau il a ressuscité avec soi tous les états de sa vie et tous les adorables mystères qu'il a accomplis sur la terre, mystères qui vivent avec lui, et qui ont la même vertu, influence, énergie et opération qu'ils auraient s'ils étaient encore actuellement et présentement accomplis.

III. — Considérons en troisième lieu les grâces et les faveurs particulières que cette bienheureuse a reçues du Saint-Esprit; il est amour et il ne donne rien si volontiers, rien de plus grand ni de plus excellent que l'amour de Dieu. La Vierge a été douée d'un amour de Dieu très-parfait et très-excellent, et principalement en deux manières. Premièrement, elle a aimé Dieu très-ardemment et très-parfaitement, par les puissances libres et spirituelles de son âme, qui sont l'entendement, la mémoire et la volonté; et pour exercer et témoigner cet amour, elle a voulu offrir à Dieu ce que nous avons de plus cher en ce monde, qui est la vie, elle lui a offert une vie très-sainte, précieuse, innocente et digne d'être aimée et conservée. Elle avait de grandes attaches et de très-fortes liaisons avec son corps et cela très-justement, elle avait pour lui non-seulement cet amour naturel et sensible que nous avons pour nos corps, mais une inclination et une affection raisonnable, judicieuse, surnaturelle et de grâce; elle était obligée de l'aimer comme sainte, comme vierge, et comme Mère de Dieu; les autres saints haïssent leurs corps, ils les méprisent, ils désirent d'en être délivrés, et ils disent, avec saint Paul : *infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Infortuné que je suis, qui est-ce qui me fera la faveur de me délivrer de ce corps mortel, parce qu'il a été conçu en péché, qu'il se révolte contre la loi de Dieu, qu'il a la concupiscence que saint Paul appelle péché, d'autant qu'elle est un effet du péché, un vice et une imperfection habituelle, un tison et une amorce à tout le péché, dit le concile de Trente; mais le corps immaculé de la Vierge a été formé sans péché, il n'a jamais eu la moindre rébellion, ni la plus petite étincelle de concupiscence, il a toujours été très-souple, très-soumis et obéissant à l'âme et à la loi de Dieu, très-enclin à toute vertu et à toute sorte de bonnes œuvres, et par conséquent très-aimable.

Le corps des vierges qui ont fait vœu est une chose toute sainte, toute sacrée et précieuse devant Dieu, *Ut sit sancta corpore et spiritu*; les anges le gardent avec un soin particulier, ils ont du zèle et du respect pour lui : *Habeo Angelum Domini, qui nimio zelo custodit corpus meum*, disait sainte Cécile; le

corps de la Vierge était plus saint, plus pur, plus précieux et plus aimable sans comparaison qu'aucun autre; il avait fourni la substance dont le corps adorable de Jésus fut formé, il avait été son domicile, son temple et son sanctuaire l'espace de neuf mois. Il l'avait nourri et allaité pendant son enfance, il était donc très-digne de respect, d'honneur et d'amour; mais l'âme de la Vierge a eu envers Dieu une charité si forte, si puissante et si ardente, que par cet amour elle a mortifié l'amour plus que très-raisonnable qu'elle avait pour son corps, elle a été contente de s'en dépouiller et de rompre les attaches si saintes et si serrées qu'elle avait avec lui, afin d'offrir à son Créateur en odeur de suavité un très-parfait, très-méritoire et très-agréable sacrifice de sa vie, *majorem charitatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis*. De plus, le Saint-Esprit lui a communiqué une charité par laquelle elle a aimé Dieu non-seulement de tout son cœur et de toutes ses pensées, mais aussi de toute son âme et de toutes ses forces; elle a voulu l'aimer et lui adhérer, non-seulement par ses puissances libres et spirituelles, mais encore par les sensitives et végétatives, par cette vigueur naturelle et substantielle dont l'âme remplit le corps en lui donnant la vie; ainsi cette âme sainte étant toute et totalement en ce qu'elle aimait, elle cessa d'être où elle aimait, et l'excès de son amour dénoua et rompit les liens qui la tenaient attachée à son corps sacré et virginal.

Conclusion. — Si pour ces raisons, et pour d'autres semblables, la Vierge n'a pas eu sujet de craindre la mort, mais plutôt de la souhaiter, par des raisons toutes contraires ceux qui sont en état de péché ont grand sujet de l'appréhender, parce qu'ils y auront des disgrâces toutes contraires aux grâces qu'elle a eues à l'heure de son heureux décès. Premièrement elle en apprît le jour quelque temps auparavant; car nous croyons plus que probablement que saint Gabriel lui en apporta la nouvelle, comme il lui avait annoncé sa divine maternité. Vous ne savez pas l'heure, le jour, la saison ni le genre de votre mort; vous êtes certain d'une seule chose, dont le Fils de Dieu vous a assuré, que vous mourrez lorsque vous y pensez le moins; et quand vous offensez Dieu, c'est lorsque vous y pensez le moins; car si vous pensiez mourir en ce temps-là, vous vous garderiez bien de l'offenser: vous ne savez pas en quel lieu ni en quel temps la mort vous attend; et ainsi attendez-la en tout temps et en tout lieu, *Latet ultimus dies, ut observetur omnis dies*: l'éternité est de si grande importance, que quand la mort soudaine ne devrait arriver qu'à un seul homme en tout le monde d'ici à la fin des siècles, tous les hommes, à moins que d'être fous, devraient redouter d'être en état de péché, je ne dirai pas un mois, une semaine, ou un jour, mais un petit quart-d'heure. La mort soudaine surprend tant de gens tous les ans, tous les mois, tous les jours, en France, en Espagne, en Italie, et

personne ne se tient sur ses gardes. *Stultorum infinitus est numerus*.

La Vierge recevant les nouvelles de la mort, n'avait point sujet de craindre ni pour son corps, ni pour son âme; son corps, ayant servi à l'âme d'organe et d'instrument pour mille bonnes œuvres, devait bientôt ressusciter; son âme devait être élevée et honorée dans le ciel empyrée, au-dessus des plus hauts séraphins. Quand vous mourrez l'un de ces jours, vous aurez grand sujet de tristesse et d'appréhension pour votre corps et pour votre âme; vous verrez votre corps, que vous avez si caressé et pour lequel vous avez méprisé votre Dieu et votre salut, qui va être la curée des vers et le partage de la pourriture; vous verrez votre âme plus remplie d'ordures qu'un égout, et plus noire qu'un démon: car vous jugez bien que ces blasphèmes et ces brutalités que vous commettez la souillent effroyablement, et que si vous la pouviez voir, vous en auriez horreur. Hélas! diriez-vous, comment oserai-je la montrer devant les anges, qui sont si purs, et en la présence de Dieu, qui est la pureté même? comment oserai-je me présenter à celui que j'ai tant de fois désobligé? C'est la différence que le Fils de Dieu, en l'Évangile, et après lui, saint Grégoire, reconnaissent entre les âmes choisies et les réprouvées. Le Fils de Dieu dit: Imitez les serviteurs qui attendent avec vigilance le retour de leur maître, afin de lui ouvrir sitôt qu'il frappera à la porte. Sur quoi saint Grégoire dit que le Sauveur frappe à notre porte, quand il nous avertit de la mort prochaine par les maladies qui la préviennent; que celui-là ouvre promptement, qui reçoit la mort avec joie, espérant d'être récompensé des bonnes œuvres qu'il a faites; et que celui-là refuse d'ouvrir, qui craint de sortir de ce monde et de se présenter à un juge qu'il a si souvent méprisé: *Aperire judici pulsanti non vult, qui exire de corpore trepidat et videre eum quem contempsisse se meminit, judicem formidat. Qui autem de sua spe, et operatione securus est, pulsanti confestim aperit, quia letus judicem sustinet, et cum tempus propinqua mortis advenerit de gloria retributionis hilarescit* (S. Greg., hom. 13, in Evang.).

La Vierge, à sa mort, vit les anges qui se trouvèrent en sa chambre pour lui rendre hommage, pour l'escorter, célébrer ses louanges, et pour l'accompagner en son triomphe; mais pour vous, vous verrez les démons qui vous assiègeront de toutes parts, qui prétendront avoir droit sur vous, qui allégueront que vous vous êtes donné à eux cent et cent fois expressément ou tacitement, que vous avez été leur esclave, obéissant à leurs tentations, qu'ayant été à eux en cette vie, vous le devez être en l'autre: *Inimici tui circumdabunt te, apprehendentur eam hostes inter angustias* (Thren. I, 3). Quand la Vierge mourut, Jésus se présenta à elle, comme son Fils et son Sauveur, pour la recevoir en son sein: *Innixa super dilectum suum*, pour la conduire en paradis, pour la faire asseoir à sa droite, et pour orner sa

tête de la couronne de gloire; et quand vous mourrez, vous serez présenté au même Jésus-Christ, comme à un juge très-sévère, devant lequel il faudra rendre compte et être puni de tous les péchés que vous aurez commis, jusqu'à une parole oisive.

Mais ce que je trouve de plus étrange et déplorable en ce sujet de la mort, c'est qu'en tous les arts et en toutes les professions du monde on fait apprentissage, excepté au plus nécessaire des métiers, qui est de bien mourir. En la peinture, dans la sculpture et dans la chirurgie, on se fait apprenti avant que de devenir maître; on se forme, on se dresse, on se façonne, et il arrive souvent qu'ayant appris un métier, vous ne l'exercez jamais; qu'ayant appris à être cordonnier, tailleur ou serrurier, vous allez à la guerre, ou que vous vous mettez au service d'un grand, qui vous applique à autre chose, ou si vous exercez ce métier, n'ayant pas bien fait votre premier chef-d'œuvre, vous réussissez au second; mais en ce qui est de mourir, c'est un métier qu'il faut nécessairement faire, et du premier chef-d'œuvre qu'on y fait, dépend notre fortune pour jamais; si on y commet une faute, elle est irréparable; il importe donc étrangement d'en bien faire l'apprentissage; il importe de faire en sorte que quand nous mourons, ce ne soit pas la première fois, puisque le premier ouvrage n'est jamais un chef-d'œuvre bien fait. La première fois qu'on fait quelque chose, pour l'ordinaire on ne la fait pas bien. Croyez-moi donc: apprenez de longue main ce métier de si grande importance, que vous devez faire tôt ou tard; exercez-vous souvent à mourir, afin de bien mourir la dernière fois, et que votre mort ne soit pas un essai d'apprenti, mais un chef-d'œuvre de maître; la mortification, c'est l'apprentissage de la mort, car ce mot de mortification vient de celui de la mort: si vous vous mortifiez souvent, vous mourrez sans doute saintement.

La mort c'est la privation de la vie, la mortification c'est le retranchement des usages illicites ou superflus de la vie; quand vous mourrez, vous serez privé de la vue, de l'ouïe, du toucher, du manger et du parler; accoutumez-vous à ces privations, abstenez-vous des ornières immodestes, delire les livres d'amourettes, de dire des paroles sales, de faire des médisances, de vous remplir de vin et de viande; mourez au péché, au monde et à la chair; il vaut mieux le faire à présent de bon cœur, pour l'amour de Dieu et avec mérite, que de le faire quelque jour à regret, par contrainte et sans récompense. *Annon ea satius cum honore spernis, quam cum dolore perdis? Annon ea prudentius Christi cedis amori, quam morti,* dit saint Bernard. Heureux celui qui le peut faire, et heureux mille fois celui qui peut dire avec vérité, comme saint Paul: *Quotidie morior;* ou comme le prophète royal: *Propter te mortificamur tota die.* Cette mort est proprement la mort des saints, car celle qui arrive à la fin de la vie est commune aux saints et aux pécheurs

C'est de cette mort que le Psalmiste a dit: *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* Cette mort est précieuse en la présence de Dieu; il faut qu'elle soit de grand prix, puisqu'elle nous vaut, qu'elle nous mérite et qu'elle nous acquiert la vraie vie, vie céleste, vie bienheureuse, vie incorruptible, vie qui durera dans toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON XIII.

De l'heureuse résurrection de Marie.

Surge, Domine, in requiem tuam, tu, et arca sanctificationis tuæ (Psal. CXXXI).

C'est la prophétie de David, qui prévoyant et prédisant dans les lumières du Saint-Esprit la résurrection du Fils de Dieu, a prévu en même temps celle de sa sainte mère; et cela très-justement: car puisqu'elle avait reçu le coup de la mort en la mort de son bien-aimé, comme nous avons vu ces jours passés, il était plus que très-raisonnable qu'elle reçût aussi l'avantage d'une résurrection glorieuse, par la résurrection de son même Fils. Le prophète ne dit pas: *Tu et arca habitationis tuæ,* mais *sanctificationis,* pour nous apprendre que ce n'est pas seulement votre divine maternité, qui a été cause de votre résurrection, ô sainte et bienheureuse Vierge, mais que votre sainteté y a beaucoup contribué; d'où nous devons conclure, par bonne conséquence, que si nous avons l'honneur de participer à vos vertus et à votre sainteté, nous pouvons aussi espérer d'avoir part à votre résurrection. C'est ce que nous désirons obtenir de Dieu, par l'entremise de vos prières, que nous implorons en vous saluant: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Mariam fuisse veram sponsam Dei Patris probant illa verba: Virtus Altissimi obumbrabit tibi. Unde ejus corpus non debuit corrumpi.* — II. Punctum. *Caro matris consubstantialis corpori Filii debuit sicut illud resurgere. Alioquin tam gloriosum corpus a nullo oculo corporeo videretur hinc ad finem sæculorum.* — III. Punctum. *Corpus Marie non debuit corrumpi, quia fuit templum Spiritus sancti.* — IV. Punctum. *Debuit resurgere, ut pro nobis fiducialiter intercedat.* — Conclusio. *Honoranda Maria singulis horis, diebus, septimanis, mensibus et annis vitæ nostræ.*

Ce que le dévot saint Bernard disait de la mort d'un saint religieux, nous le devons dire avec plus de raison de l'heureux trépas de la reine des saints: *Mors abesse non debuit, sed obesse non potuit.* Il a été à propos que la Mère de Dieu mourût pour satisfaire au désir qu'elle en avait, et pour les raisons que nous en avons rapportées au sermon précédent; mais il a été plus que très-convenable qu'elle n'ait pas demeuré longtemps en l'état de la mort, mais que son âme bienheureuse ait bientôt repris son corps virgi-

nal, pour monter au ciel en corps et en âme; et cela pour quatre principales raisons, parce qu'elle était l'épouse du Père, la mère du Fils, le sanctuaire du Saint-Esprit, et l'avocate des hommes.

1. — Si avec esprit d'humilité, et par la lumière du Saint-Esprit nous nous appliquions à contempler les vérités de notre religion, nous apprendrions de la parole de Dieu et des saints docteurs qu'il y a eu un admirable et spirituel, mais vrai, réel, parfait et divin mariage entre le Père éternel et notre incomparable Vierge; l'archange saint Gabriel en fut le paranymphe, il en apporta les promesses, il en fit les premières propositions à Marie, il lui en expliqua toutes les conditions, il ménagea et obtint son consentement, il en fit avec elle le contrat heureux et authentique par la procuration qu'il en avait du ciel; en voici la forme et la teneur : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei*. Pesons toutes les paroles de cet illustre ambassadeur, il n'en dit pas une seule qui n'ait été minutée dans le ciel, et que Dieu ne lui ait mise en la bouche; car sainte Elisabeth étant remplie du Saint-Esprit, et parlant à la sainte Vierge de cette ambassade, lui dit : Toutes les choses que Dieu vous a dites seront accomplies; il dit donc : La vertu du Très-Haut vous ombragera, et partant le saint enfant qui naîtra de vous sera le Fils de Dieu.

Premièrement, par le Très-Haut il entend le Père éternel, qu'il a ainsi nommé un peu auparavant, disant : Celui que vous concevrez sera grand, et on le nommera le Fils du Très-Haut. En second lieu, par la vertu du Très-Haut, il n'entend pas proprement la personne du Saint-Esprit; car ce serait une répétition inutile que de dire : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et le Saint-Esprit vous ombragera; et on ne peut remonter, en faveur de cette explication, que l'Écriture sainte dise quelquefois une même chose en divers termes : comme, *Domine, exaudi vocem meam; fiant aures tuæ intendentes*; oui, bien dans les psaumes qui sont faits en vers, où l'on a plus de liberté de s'étendre et d'amplifier en diverses phrases poétiques, mais en une ambassade solennelle, en un traité de mariage, comme celui-ci, où l'on ne doit dire aucune parole qui ne soit substantielle, et qui ne porte coup, une répétition de cette nature serait inutile et superflue : donc par la vertu du Très-Haut, il entend la fécondité du Père, qui fut appliquée à la Vierge, pour concevoir en ses chastes entrailles le même Fils que le Père éternel produit en son sein divin et adorable; c'est ainsi que saint Augustin en parle : Vous avez voulu, ô mon Dieu, que celui que vous avez engendré par votre vertu fût participant de mon infirmité, *Quem ex tua virtute genuisti, meæ tamen infirmitatis participem esse voluisti* (S. Aug., in *Medit.*, c. 8). Et ailleurs (Ser. 36, de *Temp.*) : *Pater qui tunc obumbravit in virtute, nunc clamat in voce*. Ce qui est si vrai que le docte Jansénius, évêque de Gaud, au commentaire qu'il a fait sur ces paroles de l'ange, dit positivement que *per*

virtutem Altissimi non intelligitur Spiritus sanctus, sed potentia Patris, quæ virginem undique circumdedit, et sancte amplexata est. Puis il ajoute la même réflexion que le cardinal Tolet a faite, comme nous verrons incontinent.

Obumbrabit, c'est une parole nuptiale, un terme de noces et de mariage, qui a la même étymologie, que *nubere*, a *nube*, et qui signifie : Il vous épousera, il vous rendra féconde, il vous fera la Mère de son Fils. Le cardinal Tolet, au commentaire sur ces paroles : *Obumbrabit, id est amplexabitur, gravidam faciet, et facundam Filio suo, ut mater non puri hominis, sed Filii Dei efficiaris; est enim metaphora sumpta a generatione carnali*. Théophylacte et Titus, *obumbrabit, id est undique circumdabit, et complectetur te*. *Obumbrabit tibi*, non pas *te*, ὄννημις ὑπὸ πτόν ἐπισκιάσει σοι, non pas *se*. En saint Matthieu, XVII, il est dit des disciples en la Transfiguration, que *nubes lucida obumbravit eos*, non pas *eis*, ἡ φεγγὴς φρεσίν τῶν ἀποστόλων αὐτοῦ, non pas *αὐτοῖς*, parce que les disciples, ne reçurent rien de cette nuée, ils en furent seulement couverts et ombragés; mais de la sainte Vierge il est dit : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi*, non pas *te*, parce qu'elle reçut du Père, et conçut son Fils unique et bien-aimé par sa fécondité divine, qui lui fut appliquée et communiquée. Aussi ajoute-t-il ensuite : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei*; et pourtant ce qui naîtra de vous sera le Fils de Dieu : cette raison ne serait pas bonne, si par la vertu du Très-Haut s'entendait seulement le Saint-Esprit, et non pas la fécondité divine; car une vierge pourrait, par l'opération du Saint-Esprit, concevoir un pur homme qui ne serait pas Dieu, ni Fils de Dieu; et si en ce mystère il n'y eût eu que la simple opération du Saint-Esprit, qui a formé le corps et créé l'âme de Jésus, on ne pourrait pas dire : *Ideoque et quod nascetur, erit Filius Dei*; on ne pourrait pas dire que la raison pourquoi il est Fils de Dieu, c'est qu'il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit; mais la fécondité du Père y étant survenue, afin que ce Fils qui a été engendré en la divinité, par cette vertu divine, fût conçu Homme-Dieu dans les entrailles de la Vierge par cette même vertu, on peut dire par bonne conséquence, avec le divin ambassadeur : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei*; ou avec saint Bernard (D. Ber., serm. de B. Virg., qui est post serm. de Assum.), *Ac si dicat, cum Deo solo erit tibi generatio ista communis*; et avec saint Augustin (Psal. II), que ces paroles du Père éternel, *Filius meus es tu, ego hodie genui te* (Tom. X, serm. 17, in *Natali Domini*), ne s'entendent pas seulement de la génération éternelle du Verbe, mais aussi de la temporelle, et que lorsque la sainte Vierge fut fiancée par obéissance à un charpentier sur la terre, elle fut mariée par procureur à l'architecte du ciel, *Dum desponsata est fabro, cæli nupsit architecto*.

Il est donc évident, ce me semble, que le corps précieux de Marie appartenait au Père

éternel, non-seulement par droit de création, de conservation et de souveraineté qu'il a sur toutes les créatures, mais par le droit particulier de ce divin hyménée, par la donation pure, entière, absolue et irrévocable qu'elle lui en fit, par le contrat exprès et formel qui s'en passa entre elle et le saint ambassadeur, qui avait procuration spéciale de Dieu pour cet effet ; et quel est l'esprit si peu raisonnable qui ne croie très-assurément que le Père éternel n'aura pas donné en proie à la corruption ce corps virginal, qui était à lui d'une appartenance et appropriation si particulière, et par une si sainte, si salutaire et si divine alliance que celle-ci ? Qui ne croira qu'il aura exempté son épouse de ce tribut, que tous les enfants des hommes paient à la justice divine, depuis le péché du premier homme. Le texte sacré nous en représente un tableau bien naïf et une figure bien expresse :

Il est dit, au livre d'Esther, qu'au temps du roi Artaxerxès, que l'Écriture surnomme Assuérus, quiconque entra en sa chambre sans y être appelé, était condamné à la mort ; la dévote Esther, étant obligée de parler au roi en faveur du peuple de Dieu, entra dans la chambre, accompagnée d'une fille d'honneur, sur laquelle elle s'appuyait, et d'une autre demoiselle qui portait la queue de sa robe : quand elle vit ce monarque, en son trône royal, tout éclatant d'or et de pierres, elle tomba pâmée ; mais le roi son époux y accourut incontinent, il lui tendit son sceptre, ce qui était un témoignage de grâce et de faveur ; il la releva et lui dit amoureusement : Esther, ne craignez point ; la loi qui condamne à la mort ceux qui entrent ici est faite pour les autres, non pas pour vous. Depuis le péché du premier homme, tous ceux qui entrent au ciel pour avoir le bonheur de la jouissance de Dieu, ne sont pas seulement condamnés à mourir, mais à demeurer en état de mort jusqu'à la consommation des siècles ; la Vierge est dispensée de cette loi, elle est montée au ciel, accompagnée de la nature angélique et suivie de la nature humaine, qui recueille les exemples de ses vertus comme les franges de sa robe ; il est vrai qu'entrant dans le ciel son âme a été séparée de son corps ; mais ce trépas n'a été que comme un évanouissement, une syncope et qu'un doux sommeil de trois jours qu'on pouvait dire avec vérité, *Non est mortua puella, sed dormit* ; car le Père éternel, son époux, lui a tendu le sceptre de sa puissance, l'a relevée de terre, l'a fait entrer au ciel en corps et en âme, et l'a fait asseoir au trône de la gloire.

II. — Et puis elle n'était pas seulement l'épouse du Père, elle était la mère du Fils ; comme Jésus-Christ en sa divinité est consubstantiel à son Père, ainsi en l'humanité, il est consubstantiel à sa Mère, son corps précieux et adorable est une portion de la substance de Marie ; et qui ne voit, qu'il ne serait pas bienséant qu'une partie de cette substance virginale fût dans la demeure des archanges, l'autre au séjour des cadavres ;

une fût au trône de gloire, l'autre au sein de la terre ; une au-dessus des séraphins, l'autre parmi les vers ; une douée d'immortalité, l'autre pourrie et corrompue.

Saint Cyrille d'Alexandrie dit que Jésus voulant ressusciter la fille de Jaïrus, la prit par la main, et voulant rendre la vie au fils de la veuve, il toucha son cercueil, pour montrer que non-seulement sa divinité, mais son corps déifié avait une vertu vivifique et un admirable pouvoir de rendre la vie aux morts. Le même saint et les autres Pères disent, que la chair de Jésus entrant en nos corps par la sainte eucharistie, leur communique une qualité vitale, une infusion céleste, un germe d'immortalité, une semence d'incorruption, en vertu de laquelle ils sortiront quelque jour de terre et ressusciteront glorieux, si un simple attouchement de sa main sacrée a influé la vie à ceux qui étaient morts, si la résidence passagère de son corps adorable dans les nôtres pendant quelques moments leur communique un germe d'incorruption et d'immortalité, combien plus une si longue habitation et demeure qu'il a faite dans le corps de la Vierge, combien plus tant de caresses qu'il lui a faites en son enfance, en la baisant, en l'embrassant, se collant à son sein et suçait un si long temps sa mamelle virginale.

Et il a eu sujet de la ressusciter bientôt non-seulement pour l'amour qu'il a envers elle, mais encore pour l'amour qu'il se doit à soi-même ; sur les paroles que nous lisons au chapitre vingt-septième de saint Matthieu, où il est dit qu'en la passion du Sauveur, la terre trembla, que les monuments s'ouvrirent et que plusieurs corps saints ressuscitèrent, quelques docteurs ont pensé que les saints qui étaient aux limbes ressuscitèrent ce jour-là d'une résurrection finale, parfaite et glorieuse, et qu'ils accompagnèrent en corps et en âme le triomphe de Jésus, quand il monta au ciel le jour de son ascension, mais saint Augustin (*Ep. 99, ad Evodium*), saint Thomas (*III p., q. 53, a. 3, ad 2*) et les autres docteurs, qui ont examiné la chose de plus près, tiennent, plus probablement et plus conformément à l'Écriture, que ce ne fut qu'une résurrection passagère, comme celle du Lazare, pour un peu de temps et pour rendre témoignage de la résurrection de la divinité de Jésus :

Car premièrement saint Paul écrivant aux Hébreux dit que les martyrs de l'ancienne loi ne sont pas encore consommés, *Ut non sine nobis consommentur* (*Heb., XI, 40*), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore leur parfaite béatitude, jusqu'à ce que nous l'ayons avec eux. En second lieu, saint Pierre prêchant aux Juifs le jour de la Pentecôte, et citant ces paroles du psaume quinzième, *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem*, vous ne permettrez pas que le corps de votre saint tombe en corruption, dit qu'elles ne se peuvent pas entendre de David, vu que les Juifs avaient encore son sépulcre parmi eux, c'est-à-dire, son corps dans le sépulcre ; or cet argument de saint

Pierre ne conclurait pas, si David eût été ressuscité, quand l'Apôtre fit cette prédication : en troisième lieu, on garde en l'église cathédrale d'Amiens une partie du chef de saint Jean-Baptiste, une autre à Rome, une autre à Saint-Jean-d'Angely ; à Langres les corps des trois saints Ananias, Azarias et Misaël. En Auvergne et ailleurs, quelques corps des saints Innocents ; saint Jérôme dit, que de son temps on porta en procession les reliques du prophète Daniel, ils ne sont donc pas au ciel en corps et en âme : en quatrième lieu, notre Sauveur est appelé par saint Paul (I *Cor.*, XV, 20), *primitiæ dormientium*, et l'Apocalypse (*Ap.*, I, 5), *primogenitus mortuorum*, les prémices, ou le premier fruit de la résurrection, c'est-à-dire, le premier qui est ressuscité à une vie glorieuse, impassible et immortelle, ce qui ne serait pas si quelque saint eût ressuscité glorieux au temps de sa passion.

Le Fils de Dieu donc ayant un corps glorieux et parfaitement accompli dans le ciel, doit être l'objet de la vue corporelle ; car la beauté demande d'être vue, les yeux corruptibles et mortels ne sont pas capables de voir un corps bienheureux en l'éclat de sa gloire : *Volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum, ut videant claritatem meam* : vu donc qu'il n'y a point de saint en corps et en âme dans le ciel, si la Vierge n'était pas ressuscitée, elle aurait sujet de s'attrister, sachant que le corps adorable de son Fils ne serait vu de personne d'ici à la consommation des siècles. Que si vous insistez à maintenir qu'il y a des saints qui sont dans le ciel en corps et en âme, vous ne serez pas si déraisonnable de croire que le Fils de Dieu ait refusé à sa sainte Mère, ce qu'il a accordé à d'autres.

III. — En troisième lieu, ce corps virginal était le temple du Saint-Esprit, c'était un autel sacré sur lequel on avait offert à la majesté divine mille sacrifices de mortifications et d'autres vertus héroïques : au livre des Machabées il est dit que Judas Machabée et que les autres prêtres étant en peine de ce qu'ils devaient faire de l'autel des holocaustes qui était renversé, jugèrent qu'il était à propos de porter les pierres de cet autel en la montagne de la maison de Dieu, et les mettre en quelque lieu décent, jusqu'à ce qu'un prophète leur enseignât ce qu'ils en devaient faire, et le texte sacré remarque expressément, que cette bonne pensée leur venait d'en-haut, c'est-à-dire de Dieu, *Incidit illis consilium bonum* : à plus forte raison le corps vénérable de Marie, qui n'a jamais été profané, devait être traité avec toute sorte d'honneur, de respect et de vénération, et logé non en la terre des morts, ou des mourants, mais au séjour des archanges et en la compagnie du Dieu vivant.

J'ai dit que ce saint corps n'a jamais été profané : ce qui marque une différence très-notable entre la Vierge et les autres saints : car les corps des autres saints doivent passer par le feu avant que de ressusciter, et d'être élevés au ciel. Quand une maison a

été infectée de peste, on la purifie par la fumée, le péché est une contagion si contagieuse, si horrible et si abominable devant Dieu, que tout ce qui en a été atteint, doit être purifié non par la fumée seulement, mais aussi par le feu : les corps des prophètes Isaïe, Jérémie, saint Jean-Baptiste et des autres saints ont été souillés par le péché originel, il faut qu'à la fin des siècles ils passent par le feu, qui purifiera et qui consumera tout le monde : *Terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur* (II *S. Petri*, III) : le corps de Marie n'est point sujet à cette loi, il n'a jamais été infecté du péché originel, sa chair virginal et immaculée, n'a jamais été chair de péché, et non-seulement elle n'a jamais été infectée d'aucune tache de péché, mais elle a toujours été très-sainte.

Car il est à propos de nous souvenir que le premier homme en l'état d'innocence avait reçu pour lui et pour sa postérité la grâce et la sanctification en l'âme et au corps qu'il a perdu l'une et l'autre pour soi et pour nous par sa désobéissance, que nous recouvrons en la justification la grâce de Dieu, et la sainteté par les mérites de Jésus, mais que ce n'est qu'en l'âme et non au corps, pour la vie présente *Redemptionem corporis nostri expectantes* (*Rom.*, VIII, 23). Et de là vient le combat et la fuite qui est entre l'âme et les corps des saints pendant cette vie ; car l'âme étant en état de grâce et de sainteté, et le corps au contraire en servitude et captivité du péché, il est impossible qu'il n'y ait de l'opposition et de l'antipathie entre deux états si différents, et pour ce sujet, plus la grâce est grande et abondante en une âme, plus elle la détache, désunit et aliène du corps ; à mesure que les justes croissent en vertu et en sainteté, le mépris et la haine de leur corps s'accroît et s'augmente en eux : il n'en était pas de même en la Vierge, car comme dès le premier instant de sa conception elle fut sanctifiée en l'âme et au corps, il n'y avait point de contrariété, mais un parfait accord et une très-grande sympathie entre ces deux moitiés, entre l'esprit et la chair de Marie, qui étaient si conformes en sainteté : et cette union et bonne intelligence s'augmentait de jour en jour et d'heure en heure, à mesure que la grâce qui en était le nœud et le ciment s'augmentait en l'un et en l'autre.

Ce qui donnait du surcroît à cette alliance, c'est que l'âme avait une inclination et une affection plus que très-raisonnable envers le corps, non-seulement parce qu'il était sanctifié par la grâce, mais encore parce qu'elle lui avait beaucoup d'obligation : elle lui était obligée de la part qu'elle avait à l'honneur et à la dignité de Mère de Dieu. Concluons cet argument, et disons qu'il y avait deux unions entre l'âme et le corps de Marie, une naturelle et ordinaire, qui fut résolue à la mort ; l'autre surnaturelle et de grâce, qui n'a jamais été rompue, et qui honorait l'union hypostatique du Verbe divin avec la sainte humanité de Jésus ; c'était donc une chose

très-juste et très-convenable que ces deux parties, qui étaient si saintement et si étroitement liées ensemble par la grâce, ne demeurassent pas longtemps désunies et séparées dans la nature.

IV. — L'Église apporte une quatrième raison pourquoi il était à propos que la sainte Vierge ressuscitât et fût élevée au ciel en corps et en âme, c'est en l'oraison secrète de la messe de la vigile de l'Assomption : afin qu'elle intercédât pour les pécheurs plus puissamment, et avec plus de confiance envers son Fils, afin qu'elle lui pût montrer ses mamelles virginales, d'où elle tire ses plus fortes preuves et ses plus puissants raisonnements, pour persuader tout ce qu'elle veut : *Quam ideo de hoc sæculo transtulisti, ut apud te pro peccatis nostris fiducialiter intercedat*; et en l'hymne de l'office :

Excelsa supra sidera,
lurent ut astra flebiles,
Cœli fenestra facta es.

Belle comparaison, et de grande consolation pour les pécheurs comme je suis : il me semble voir un père de famille qui a un fils débauché ; ce jeune homme va battre le pavé, ou au cabaret, jusqu'à une ou deux heures après minuit. Le père l'ayant attendu jusqu'à dix ou onze heures, enfin perd patience, il ferme la porte à la clef, et va se retirer ; il perd patience, il est vrai, mais il ne perd pas les entrailles de père ; il a je ne sais quoi qui trouble son repos, une espèce d'inquiétude, c'est l'amour paternel qui l'empêche de reposer ; il pense : Si je laisse ce fripon toute la nuit en la rue, il fera un mauvais coup, ou on lui en fera : il appelle ses gens, et leur dit : Ecoutez, allez à la porte pour épier quand mon fils reviendra : dites-lui qu'étant tout à fait fâché contre lui, j'ai fermé la porte à la clef, et que vous lui conseillez d'entrer par la fenêtre, parce qu'elle est encore ouverte : il y a peut-être trois, quatre, dix, quinze, vingt ans, que Dieu vous attend à pénitence avec une patience et une longanimité admirable : *Dissimulans peccata hominum propter pœnitentiam, patientia Dei ad pœnitentiam te adducit* ; enfin par votre obstination et par votre endureissement vous méritez qu'il vous ferme la porte de sa miséricorde, et qu'il vous refuse ses grâces, et vous dise : *Clausus est janua* ; mais il m'a ici envoyé, comme son serviteur très-indigne, pour vous conseiller, et vous dire : Gagnez la fenêtre ; si vous êtes sages, recourez à la Vierge, *Cœli fenestra facta es*.

Conclusion. — Pour cet effet il serait bon de renouveler aujourd'hui vos dévotions envers elle, en l'honneur de la vie nouvelle qu'elle reçoit en sa résurrection ; je souhaiterais que tous mes auditeurs prissent la résolution de l'honorer dorénavant à chaque heure du jour, à chaque jour de la semaine, en chaque semaine du mois, en chaque mois de l'année, et en chaque année de leur vie, en l'honneur de ce que toutes les années, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours et toutes les heures de sa très-sainte vie ont été consacrés et employés au service

de Jésus-Christ ; à chaque heure du jour, il faudrait dire un *Ave, Maria*, quand l'horloge sonne ; il y a des indulgences, et cela ne coûte rien, car il n'est pas besoin de se mettre à genoux, ni d'interrompre son travail, mais en travaillant se souvenir de Dieu et saluer la Vierge : votre cœur est comme cette horloge, ses poids tendent continuellement en bas, s'ils ne sont relevés de temps en temps, ils se dérèglent aisément, *Amor meus, pondus meum*. Encore que nous ayons offert, le matin, nos actions à Dieu, dressé nos intentions et résolu de les faire pour l'amour de lui, néanmoins ces poids tendent toujours en bas, aux choses créées, à nous mêmes et à nos intérêts ; l'amour-propre est si subtil, qu'il se jette souvent à la traverse, et qu'il gâte nos bonnes œuvres ; pour ne nous pas dérégler, il faut souvent relever ces poids, redresser nos intentions, par des élévations d'amour, par des oraisons jaculatoires, et on a occasion de le faire, quand on a coutume de dire l'*Ave* à toutes les heures du jour. Saint Paul dit qu'on ne peut moissonner que ce qu'on a semé, que celui qui sème des bénédictions recueille des bénédictions ; quand vous dites l'*Ave*, vous semez des bénédictions, car vous bénissez et la Vierge et son Fils, pensez combien de bénédictions vous aurez semées, et vous recueillerez à la fin du mois, à la fin de l'année, et à la fin de votre vie : pour vous en souvenir jusqu'à ce que vous y soyez accoutumé, il faudrait mettre une épingle ou quelque autre marque sur votre manche ou sur votre ouvrage, et s'en faire avertir l'un l'autre dans les familles chrétiennes.

S'il vous semble que c'est trop souvent, au moins faudrait-il honorer la Vierge chaque jour de la semaine, ne passer jamais un seul jour sans lui faire quelque dévotion, comme serait de lui dire le chapelet ; si on ne peut tout en une fois, le diviser, le matin un ou deux dizains, à quelque autre heure deux dizains, et le reste à quelque autre temps : l'expérience a montré que ceux qui disent leur chapelet tous les jours sans y manquer, ne meurent pas de mort funeste ; si vous trouvez qu'il est trop long, au moins il faudrait dire tous les jours la petite couronne composée de trois *Pater*, et douze *Ave, Maria*, en l'honneur des douze privilèges que la très-sainte Trinité a faits à la Vierge ; les litanies, ou le *Salve*, ou enfin quelque autre prière.

Chaque semaine il est bon de l'honorer en quelque jour particulier, comme le samedi, qui lui est consacré par l'Église, entendre ce jour-là une messe en son honneur, ou bien faire une aumône, quelque autre œuvre de miséricorde, ou s'abstenir d'aller en compagnie pour avoir plus de temps de la prier ; jeûner ou retrancher quelque chose de son repas, pour le donner aux pauvres ; cela n'est pas si malaisé que l'on le pense, au commencement on y a un peu de répugnance ; quand on y est accoutumé on le trouve facile, et il ne se faut pas excuser sur ce que ceux de la maison le sauront et vous en loueront ; car pourvu que vous ne le fassiez pas à cette intention, mais pour pratiquer

une vertu agréable à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge, vous n'en perdez pas le mérite: *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent patrem vestrum*, dit le Sauveur; et saint Grégoire: *Ita sit opus in publico, ut intentio maneat in occulto*.

En chaque mois de l'année il est très-bon de faire votre devoir en la confrérie du Rosaire du Mont-Carmel, ou autres saintes compagnies, qui sont instituées en l'Église, mais sans préjudice des obligations que vous avez à votre paroisse; vous confesser les premiers, seconds, ou quatrièmes dimanches; assister aux grandes messes, processions et autres dévotions qui s'y font; si vous n'y êtes pas enrôlés, je vous conseille de vous y faire écrire, il n'y a point de charge, et beaucoup de profit. Si vous n'y faites pas ce que font les autres, vous ne gagnez rien, mais vous n'offensez pas Dieu mortellement, parce qu'il n'y a pas d'obligation: si vous y faites votre devoir, vous gagnez de grandes indulgences, les bonnes grâces de la Vierge, et la participation aux prières de tous ceux de la confrérie.

Chaque année en la fête de l'Assomption, ou en quelque autre solennité de la sainte Vierge, c'est une pratique très-salutaire de faire une petite retraite de cinq ou six jours, pour se renouveler à son service et à la vie spirituelle, mettre en séquestre toutes autres affaires, si elles ne sont absolument nécessaires, et ne vaquer qu'à nous-mêmes, à la prière, à la méditation et à la lecture spirituelle, faire une revue sur notre vie, un examen plus exact, une confession générale depuis la dernière, prendre de fortes résolutions de tendre à la perfection, de mieux servir le Fils de Dieu et la sainte Vierge, que nous n'avons jamais fait, nous mettre en même état que nous voudrions être si nous mourions cette année; faire en un mot comme l'aigle, qui se dépouille tous les ans de ses vieilles plumes pour en prendre de nouvelles, *Renovabitur ut aquilæ juvenus tua*: si vous pratiquez ces dévotions avec ferveur et persévérance, les heures, les jours, les semaines, les mois, et les années de la vie du Fils de Dieu vous seront appliquées pour sanctifier les vôtres, et vous rendre dignes d'être bienheureux avec la sainte Vierge et son Fils, non pas une heure, un mois, ou une année, mais dans tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XIV.

De la glorieuse Assomption de Marie, et des quatre sortes de gloire qu'elle possède.

Astitit Regina a dextris tuis (Ps. XLIV).

Encore que la Mère de Dieu, après sa résurrection, soit montée au ciel par elle-même et en vertu de la légèreté admirable dont les corps glorieux sont doués, si est-ce que la fête de ce jour est appelée par l'Église l'Assomption de la Vierge, parce que son Fils la vint prendre accompagné des esprits angéliques et de toute la cour céleste, qu'il

l'emmena au ciel empyrée, qu'il la fit asseoir sur un trône royal au-dessus des séraphins, et l'établit souveraine sur toutes les pures créatures; là elle possède quatre sortes de gloire, que nous devons honorer en elle, pour lui rendre nos hommages: une gloire suréminente, la gloire essentielle, la gloire corporelle et la gloire accidentelle.

Vous êtes comparée, en l'Écriture, à deux astres lumineux, au soleil et à la lune, ô sainte et bienheureuse Vierge l' *Pulchra ut luna, electa ut sol*. Quand ces astres sont en leur couchant ou en leur orient, ils ne dardent leurs rayons directs que sur les plus hautes montagnes; mais quand ils sont à leur point vertical, ils répandent leur lumière sur les plus basses vallées. Quand vous étiez au couchant de votre départ de ce monde, les saints apôtres eurent l'honneur d'assister à votre mort, et il n'y eut que les anges qui eurent le bonheur de vous voir et de vous honorer au levant de votre résurrection: mais à présent que vous êtes au zénith et en l'apogée de votre gloire, vous dardez les rayons de votre grâce sur les plus basses et les plus chétives créatures, sur les âmes pécheresses qui savent recourir à vous et se prosterner à vos pieds, comme nous faisons très-humblement, en vous saluant avec l'Ange. *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Maria optimam partem elegit undequaque*. — I. Punctum. *Maria ut sponsa Patris habet gloriam supereminentem, quia mulieres coruscant radiis maritorum*. — II. Punctum. *Ut Mater Christi habuit gratiam in summo gradu, ergo et gloriam essentialem*. — III. Punctum. *Ut sanctuarium Spiritus sancti habet gloriam corporalem*. — IV. Punctum. *Ut regina sanctorum omnium habet gloriam accidentalem*.

Comme l'Assomption de la sainte Vierge est le terme sacré, l'accomplissement et la consommation de tous les états et mystères de sa vie, l'Église catholique nous propose en cette solennité les paroles de l'Évangile, qui contiennent un précis, un abrégé et un raccourci de toutes les prérogatives, immunités et privilèges dont elle a été avantagée en ce monde et en l'autre: *Maria optimam partem elegit*. Si nous la considérons en l'âme et au corps, au commencement, au milieu et à la fin de sa vie, sur la terre et dans le ciel, nous verrons qu'on peut toujours dire avec vérité: *Optimam partem elegit*, qu'elle est la mieux partagée en l'âme. Les saints qui vivent dans la pénitence effacent les péchés mortels de leur vie passée, c'est une bonne part; les saints qui vivent dans l'innocence ne commettent que des péchés véniels et par fragilité, c'est une meilleure part; Marie n'en a jamais commis, ni de mortels, ni de véniels, c'est la très-bonne part: *Optimam partem elegit*. Au corps la fécondité conjugale est une bonne part, l'intégrité virginale est une meilleure part: Marie a eu la fécondité et la virginité tout ensemble, une fécondité

virginale et une virginité féconde, c'est la très-bonne part : *Optimam partem elegit sibi Maria.*

Plusieurs enfants sont sanctifiés au commencement de leur vie par le sacrement de baptême, c'est une bonne part; d'autres ont été sanctifiés et affranchis du péché originel dès le ventre de leur mère, comme Jérémie et saint Jean-Baptiste, c'est une meilleure part; Marie a été conçue sans péché originel, elle a été sanctifiée dès le premier instant de sa conception, c'est la très-bonne part : *Optimam partem.* Sainte Marthe a pratiqué la vie active pour le service de Jésus, c'est une bonne part; sainte Madeleine s'est adonnée à la contemplative aux sacrés pieds de Jésus et en la grotte de Marseille, c'est une meilleure part : Marie les a embrassées toutes deux, elle a pratiqué la vie active envers l'humanité de Jésus, elle s'est occupée en la contemplative envers la divinité de Jésus, c'est la très-bonne part : *Optimam partem.* Tous les saints meurent en l'état et en l'habitude de l'amour de Dieu, c'est une bonne part; quelques-uns meurent en l'exercice et dans l'acte formel de l'amour de Dieu, c'est une meilleure part : Marie est morte par les efforts et les douces violences de l'amour de Dieu, c'est la très-bonne part : *Optimam partem.*

Quelques saints seront dans le ciel au-dessous des esprits angéliques, comme les enfants morts avec la seule grâce baptismale, c'est une bonne part; d'autres seront parmi les anges, les archanges et les principautés célestes, comme ceux qui leur auront été égaux en mérites et en sainteté, *Erunt sicut angeli Dei,* c'est une meilleure part : Marie est beaucoup élevée au-dessus des chérubins, des séraphins et de toutes les hiérarchies angéliques, elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, et elle a au-dessous de soi tout ce qui n'est pas Dieu, c'est la très-bonne part : *Optimam partem elegit sibi Maria.* Là elle possède quatre sortes de gloire, qui correspondent aux quatre principales prérogatives dont elle a été douée et honorée sur la terre, la gloire suréminente, l'essentielle, la corporelle et l'accidentelle. La gloire suréminente correspond à sa qualité d'épouse du Père éternel, la gloire essentielle à sa qualité de mère du Fils, la corporelle à sa qualité de temple et de sanctuaire du Saint-Esprit, l'accidentelle à sa qualité de reine de tous les saints : et ce seront les quatre points de ce discours.

I. — Pour convaincre d'injustice un mari dénaturé qui traite tyranniquement sa femme, comme si elle était son esclave, il est aisé de lui faire voir que le droit divin, le droit civil et le droit des gens le condamnent. Au commencement des siècles, le premier homme disait au Créateur : *Mulier quam dedisti mihi sociam* (*Gen.*, III, 12), et non pas *ancillam.* Vous m'avez donné la femme pour compagne et non pas pour servante. Saint Augustin (*S. Aug.*, XII de *Civ.*, c. 21, 26) et après lui saint Thomas (*I p.*, q. 92, a. 3) ont remarqué que Dieu fit la première femme, non de la tête,

car elle ne doit pas commander, ni des pieds, car elle n'est pas sa servante, mais de la côte de l'homme, parce qu'elle doit être sa compagne.

Et dans le palais, on allègue souvent ces lois civiles, très-équitables et bien fondées dans la raison : *Uxor est sociâ rei divinâ, et humanâ* (*I. Adversus, cod., de crimine expilata Hæred*); la femme doit être associée à son mari aux choses divines et humaines : *Mulieræ honore maritorum erigimus, et genere nobilitamus, et forum ex eorum persona statuimus* (*I Mulieres, cod., de Incolis*) : nous déclarons que les femmes sont en même degré d'honneur et de noblesse que leurs maris, et de même ressort pour la justice, *Femine nuptæ clarissimis personis, clarissimarum personarum appellatione continentur* (*I Femine, ff de Senat.*), quand on parle des personnes illustres, on y comprend les femmes qui sont mariées à des hommes illustres. *Nuptiæ sunt consortium omnis vitæ, et divini, et humani juris communicatio* (*I. 1, ff. de Ritu nupt.*), le mariage est une société de vie, et une communication mutuelle de tout droit divin et humain; et le droit des gens a reçu en tout lieu, comme une loi inviolable, cette maxime de jurisprudence : *Uxores coruscant radiis maritorum.* Si un gentilhomme se marie à une roturière, il l'anoblit en l'épousant; s'il est comte, elle est comtesse; s'il est prince, elle est princesse; s'il est empereur, elle est impératrice, comme le fut Esther, mariée au roi Assuérus; la dévote Hélène, à Constantius Chlorus; la savante Eudoxie, à Théodose le Jeune. Et entre les cérémonies des noces qui étaient anciennement pratiquées parmi les Romains, quand la nouvelle mariée entrait en la maison de son mari, elle lui disait tout haut : *Ubi tu Caius, ego Caia,* où vous serez maître, je serai maîtresse; car il doit y avoir une parfaite amitié entre le mari et la femme; et le propre de la vraie amitié, c'est d'être cause de ressemblance entre les personnes qui s'aiment : *Amicitia pares invenit aut facit,* dit saint Chrysostome; *fortis ut mors dilectio* : l'amour est comme la mort, qui égale les grands et les petits :

Mors scepra ligonibus æquat :

dit le poète; et un autre ajoute :

Sic maxima parvis,
Æquat amor regem servis, humilemque potenti :

Je vous ai montré ces jours passés, au sermon de la résurrection de Marie, au premier point, que, pour l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, il y a eu un vrai mariage entre le Père éternel et la Vierge; mariage spirituel et divin, mais réel, parfait et légitime; nous en avons apporté les preuves : il les faut supposer pour n'user pas de ruses. Donc, en suite de ce mariage, la Vierge devait dès lors être en communauté et communion de biens avec le Père éternel; elle devait entrer en société de toutes ses grandeurs et perfections, autant qu'une pure créature en est capable et susceptible; et ainsi,

comme lui, elle devait avoir part à la gloire suréminente. Mais comme le Fils de Dieu, pour l'économie de notre salut et l'accomplissement de notre rédemption, se priva de la gloire de son corps pendant sa vie voyageuse, afin de souffrir et de mourir pour nous, ainsi la Vierge, pour se conformer à lui et pour coopérer avec lui à l'œuvre de notre salut, a été privée de cette gloire suréminente et sursentielle qu'elle devait posséder depuis l'âge de quatorze ans, en suite de son mariage. Et comme Jésus, en sa résurrection, s'étant dépouillé de toutes les bassesses et infirmités humaines, entra pour jamais en l'état heureux et parfait de sa gloire, *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam*, ainsi la sainte Vierge, en son Assomption, quittant cette vallée de larmes et ce séjour de misères, fut élevée et établie pour jamais dans le trône de gloire que son divin époux lui avait préparé avant la constitution du monde : *Christi generationem et Mariæ Assumptionem, quis enarrabit*, dit saint Bernard (*Serm. de Assumpt.*).

C'est le sentiment de ce grand saint, qu'il y a quelque rapport, quelque analogie et quelque correspondance entre ces deux mystères, entre la génération du Fils et l'Assomption de la sainte Vierge ; car, comme en la génération éternelle, le Fils reçoit de son Père une communication de toutes ses perfections absolues et essentielles, ainsi en l'Assomption, la Vierge reçoit de son époux une participation de ses grandeurs adorables et infinies ; et comme en l'incarnation cette bien-aimée fut associée au Père par sa fécondité divine, pour concevoir dans le temps le même Fils qu'il produit et conçoit de toute éternité, ainsi au jour de son triomphe elle lui a été associée à sa gloire, à sa souveraineté, à sa puissance et aux autres grandeurs qui étaient dues à une telle épouse : et cela enveloppe des grandeurs ineffables et incompréhensibles que nous verrons dans le ciel ; et c'est ce que j'appelle gloire suréminente, sursentielle, surcéleste et transcendante, qui n'a rien de commun avec la gloire des autres saints, et qui est infiniment au-dessus de la gloire des plus hauts séraphins.

II. — La gloire essentielle comprend plusieurs actes ou états, qui font le commencement, le progrès et l'accomplissement de la béatitude des âmes choisies et prédestinées. Henri de Gand et quelques autres docteurs tiennent que la béatitude consiste en un certain écoulement de l'essence divine, qui s'insinue au fond de l'âme bienheureuse, qui la perce, qui la pénètre, qui la possède et la remplit parfaitement, qui se joint et s'unit à elle, cœur à cœur, esprit à esprit, essence à essence, très-étroitement, immédiatement et intimement, comme l'âme à son corps, comme la forme à son sujet, comme la lumière à l'air qu'elle éclaire, comme le feu à la substance du fer qu'il embrase, dit saint Cyprien (*S. Cyp., de Singularitat. cler.*) : *Cum adhesero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor*, dit saint Augustin ; et saint Grégoire de Nazianze, décrivant la béatitude, dit que c'est

la contemplation de la sainte Trinité qui se mêle tout à l'esprit : *θεωρία τῆς ἁγίας Τριάδος ἐν τῷ ὄντι καὶ μεταμορφώσεως*. Oh ! qu'il faudra que l'âme soit bien pure, bien sainte et bien exempte de toute souillure pour être ainsi le domicile et le sanctuaire de Dieu une éternité tout entière !

Le docteur angélique et ses disciples constituent l'essence de la béatitude en la claire vision et parfaite connaissance de Dieu, ce qui est marqué en ces paroles : *Satiabor cum apparuerit gloria tua, hæc est vita æterna, ut cognoscant te; videbimus cum sicuti est*. Le subtil Scot, et ceux de son école, maintiennent qu'elle consiste en la parfaite charité, et en l'amour de Dieu, joint au plaisir qui procède de la jouissance et de la possession de ce qu'on aime ; car, disent-ils, la béatitude consiste en la plus noble opération de l'âme ; or la plus excellente et plus noble action de l'âme, c'est l'amour, et la dilection, puisque la connaissance se réfère à l'amour, et non l'amour à la connaissance. Or c'est la charité qui fait que nous demeurons en Dieu, et que Dieu demeure en nous, *Qui manet in caritate in Deo manet, et Deus in eo*, dit l'Apôtre ; et saint Augustin (*l. XII, de Genes. ad litteram, c. 26*) : *Una ibi, et tota virtus est amare quod videas, et summa felicitas habere quod amas*.

Laissant à part les contestations scolastiques de cette question, il est assuré que ces trois dispositions sont absolument nécessaires à la perfection de la béatitude, et qu'elles seront d'autant plus grandes et plus excellentes dans le ciel, que l'âme aura eu plus de grâce et de sainteté sur la terre ; car puisque la grâce sanctifiante a tant de charmes et d'attraits qu'elle attire à nous l'esprit de Dieu, plus l'âme aura de grâces, et plus volontiers Dieu habitera en elle et se joindra à elle plus étroitement et plus délicieusement, puisque cette grâce habituelle est une parfaite amitié entre Dieu et l'âme, puisqu'un ami se découvre et se communique plus ouvertement à ses intimes : sans doute que l'âme qui sera plus avant dans les bonnes grâces de Dieu, recevra plus de clarté et de lumière de gloire pour le voir plus à découvert et plus noblement que les autres ; puisque la grâce de Dieu et la charité vont toujours de pair, plus une âme aura de grâce, plus elle aura d'amour pour Dieu, et plus elle recevra de plaisir et de contentement de voir la félicité, la gloire, la grandeur et les perfections de son bien-aimé.

Or on vous a souvent prêché que la sainte Vierge reçut plus de grâce au premier moment de sa conception, que tous les saints ensemble n'en ont eu au dernier moment de leur vie ; qu'elle en méritait l'augmentation, non-seulement de jour en jour et d'heure en heure, mais à chaque moment, jusqu'au dernier soupir de sa vie ; que l'accroissement des grâces en elle doublait toujours les fonds précédents ; c'est-à-dire que si au premier moment elle avait quatre degrés de grâce, au second elle en avait huit, au troisième seize, et ainsi consécutivement : il serait aisé d'étaler la preuve de ces vérités par les prin-

cipes de théologie, mais je serais trop long, je l'ai fait une autre fois, et il les faut présupposer. Concluez donc et conjecturez, si vous pouvez, quel amas et quel abîme de grâces elle a acquis durant ce grand nombre d'années, de jours et de moments que sa vie a duré, quel trésor et quel océan de gloire elle possède, combien étroitement elle est unie à Dieu, combien parfaitement elle le voit, quel amour et quelle ardeur elle a pour lui, quelle joie et quel contentement elle a de le posséder et de voir clairement la félicité et les perfections infinies de celui qu'elle hérite infiniment plus que soi-même.

III. — La troisième gloire de la sainte Vierge, c'est la corporelle, c'est-à-dire la gloire que son corps possède en qualité de très-auguste temple et de très-digne sanctuaire du Saint-Esprit. Il est vrai que saint Paul, parlant à tous les chrétiens, leur dit (I Cor., VI) : Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du Saint-Esprit ; mais il y a très-grande différence entre les corps des autres saints et le corps immaculé de la sainte Vierge, comme l'angélique docteur l'a judicieusement remarqué : les corps des autres saints sont les temples du Saint-Esprit, non pas immédiatement et par eux-mêmes, mais par l'entremise de l'âme : car le Saint-Esprit et sa grâce divine habitant en l'âme, et l'âme étant dans le corps est censée être la demeure et le domicile du Saint-Esprit, et par conséquent notre corps est le temple, et notre âme le sanctuaire du Saint-Esprit, comme la majesté de Dieu résidait dans le sanctuaire, et que le sanctuaire était au milieu du temple ; mais le corps de la sainte Vierge n'est pas seulement le temple de l'Esprit divin, il en est le sanctuaire ; le Saint-Esprit et sa divine grâce n'habitent pas seulement en l'âme de Marie, mais ils habitent encore dans son corps immédiatement et sans milieu. Voici ce qu'en dit le même saint Thomas (*Opusc. quod est de salutatione Angelicæ*) : *Magnum est in aliis sanctis, habere tantum de gratia quod sanctificet animam, sed anima beatæ Virginis ita fuit plena, quod ex ea gratiam refudit in carnem, ut de ipsa conciperet filium Dei; et ideo dicit Hugo de S. Victore, quia in corde ejus, amor Spiritus Sancti singulariter ardebat, ideo in carne ejus, mirabilia faciebat* ; et saint Grégoire de Nysse (*Ser. de sanctissima Christi Nativitate, circa medium, ser. 5, tom. V*) : *Obceat uterum illum qui bonitatis ac puritatis præstantia ad se traxit animi bona! in reliquis enim omnibus vix animus purus Spiritus sancti præsentiam capit : hic autem caro fit spiritus receptaculum.*

Nous avons autrefois montré que les Pères anciens, tant grecs que latins, parlant de la résurrection de Jésus, reconnaissent en son corps adorable deux sortes de gloire, une qu'il a en tant que corps bienheureux, l'autre, en tant que corps déifié ; la première consiste en la splendeur, subtilité, agilité et autres qualités que les théologiens appellent les dots des corps glorieux ; la deuxième est une gloire divine, ineffable et incompréhensible ; le corps reçoit la première gloire im-

médiatement de l'âme, mais c'est du Verbe qu'il reçoit la deuxième ; car si l'âme bienheureuse doit communiquer au corps qu'elle anime un reflux, une émanation et une réflexion de sa gloire, à plus forte raison le Verbe divin doit communiquer à ce même corps une effusion, un écoulement et un rejaillissement de sa gloire divine, puisqu'il est uni à ce corps plus étroitement, plus noblement et plus parfaitement que l'âme : il faut raisonner semblablement de la sainte Vierge, mais avec analogie et proportion ; son corps virginal est doué de deux sortes de gloire, une qui est commune à tous les corps bienheureux : il est immortel, impassible et inaltérable, subtil, agile, éclatant comme les autres, mais avec beaucoup de surcroît, et cette gloire est une participation de celle de l'âme ; mais il a une autre gloire qui lui est propre et particulière, en tant qu'il est le sanctuaire du Saint-Esprit qui habite en ce corps, qui le possède, le régit, le conduit, le gouverne, le sanctifie et le béatifie beaucoup plus noblement, saintement et parfaitement que l'âme ne le fait à ce même corps.

IV. — La quatrième gloire de Marie, c'est la gloire accidentelle qui lui est donnée comme à la reine des hommes et des anges ; car une reine possède en éminence toutes les qualités honorables de ses sujets, elle a en soi la noblesse de toutes les baronnes, comtesses, marquises, duchesses et princesses de son royaume avec avantage. Marie a en soi la sainteté, la gloire, les couronnes, les lauriers de tous les saints, parce qu'elle en est la reine durant cette octave par toutes les églises : *In plenitudine Sanctorum detentio mea.* Elle a pour son partage les prérogatives de tous les autres saints, non pas en leur commencement et en leur état imparfait, mais en leur plénitude, en leur consommation, en leur accomplissement et degré de perfection. Elle jouit de la gloire de tous les saints par sympathie de charité et par droit de causalité ; par sympathie de charité, car il y a si bonne intelligence et une si étroite amitié entre tous les saints dans le ciel, que chacun d'eux se réjouit autant de la béatitude des autres comme de la sienne propre ; vous avez tant d'animosité et de désir de vengeance contre celui qui vous a désobligé, cependant il sera quelque jour damné ou sauvé ; s'il est damné, hélas ! il sera bien puni du mal qu'il vous a fait ; s'il est sauvé avec vous, sachez que vous l'aimerez si tendrement que vous serez aussi à votre aise de sa béatitude que de la vôtre ; c'est ce qui fait dire à saint Bernard que Marie, entrant aujourd'hui dans le ciel, a donné de grands accroissements à la joie des saints du ciel, *Supernorum gaudia civium copiosis cumulavit augmentis*, parce qu'ils se réjouissent de sa gloire autant que de la leur propre ; et comme elle a plus de charité que tous les saints ensemble, elle a plus de joie de leur béatitude que pas un d'eux n'en aura jamais ; comme votre mère se réjouit plus de votre avancement que votre cousine, parce qu'elle a plus d'amour

et d'affection pour vous que votre cousine.

Et puis elle jouit de la gloire de tous les saints, par droit de causalité; car la théologie nous apprend que si nous sommes cause du salut d'une âme, si nous y contribuons et coopérons en quelque façon que ce soit, nous en recevrons dans le ciel quelque contentement particulier, quelque joie et quelque gloire accidentelle. Saint Augustin, saint Dominique, saint François et les autres saints patriarches jouissent par réflexion de la gloire et de la béatitude de tous les saints religieux qui se sont sauvés dans leurs ordres. Saint Paul disait aux Philippiens: Vous êtes ma joie, ma gloire, et ma couronne (*Philipp.*, IV, 1), parce qu'il les avait convertis, instruits et sanctifiés par ses prédications. La sainte Vierge a jeté les racines de toutes les vertus chrétiennes dans les cœurs des âmes choisies, *in electis meis mitte radices*; elle les a arrosées par ses influences virginales; elle a obtenu par ses prières et communiqué par ses inspirations le zèle de la gloire de Dieu aux apôtres, la patience aux martyrs, l'austérité aux religieux, la pureté aux vierges, la piété et la dévotion à tous les saints, elle reçoit donc une joie particulière de leur récompense, et une couronne de leurs lauréoles: il est donc en votre pouvoir d'augmenter sa joie et sa gloire.

Le Fils de Dieu parlant en l'Évangile de la fête qui se fait dans le ciel quand une âme pécheresse fait pénitence, ne se sert pas seulement de la comparaison d'un berger qui rapporte au troupeau sa brebis égarée, mais d'une dame qui a trouvé une pièce d'argent qu'elle avait perdue, pour nous signifier que ce n'est pas lui seulement qui se réjouit en la conversion d'un pécheur, mais aussi sa très-sainte mère: si vous quittez votre mauvaise vie, pour vous donner tout de bon au service de Dieu, la sainte Vierge en fera fête avec son Fils, elle conviera ses voisines, sainte Agnès, sainte Cécile, sainte Catherine, et sainte Marguerite: Mes sœurs, réjouissons-nous; une telle, de la ville de N., n'est plus coquette, elle a quitté ses vanités, elle est devenue modeste, dévote, et vertueuse, elle abhorre à présent les danses et les divertissements mondains, un tel qui était blasphémateur; impudique et dissolu, est à présent un exemple de vertu. Toutes les grâces que Dieu fait aux âmes chrétiennes, c'est par l'entremise de sa sainte mère, dit saint Bernard, elle les obtient de lui par ses prières et ses mérites: *Totum nos habere voluit per Mariam*; elle regarde donc nos vertus comme des fruits de ses travaux, des moissons de ses semailles, des productions de ses influences, et elle se réjouit de leur abondance et fécondité: pour ce l'Église nous met souvent ces paroles à la bouche:

Nos culpâs solutos,
Mites fac et castos,
Ut videntes Jesum
Semper collemur.

Vous demandez à la sainte Vierge la grâce de vous réjouir avec elle, et qu'elle se réjouisse avec vous à jamais, elle le fera très-

volontiers, si vous lui en donnez le sujet, si vous vous en rendez capable, si vous êtes exempt de péché, si vous êtes bon, chaste, pur et irrépréhensible en votre vie.

Mais si vous êtes vicieux, je vous dirai ce que saint Augustin (*Ep.* 125) disait à un de ses anciens amis, nommé Cornélius; cet homme était devenu fort charnel et sujet aux femmes: sa femme légitime, nommée Cyprienne, étant décédée, il écrivit à ce grand saint, le priant de lui écrire une longue lettre, pour le consoler de cette affliction, et d'y faire l'éloge de la défunte; le saint, qui ne flattait personne, en faisant réponse lui dit: Certes, monsieur, vous avez bonne grâce de demander d'être consolé sur la mort de votre femme, comme si vous aviez grande affection pour elle: vous ne l'aimiez pas, vous ne l'aimez pas encore une fois; car si vous l'aimiez, vous souhaiteriez d'être quelque jour avec elle, et vous n'en suivez pas le chemin: elle est en un lieu de repos où les femmes chastes et dévotes sont reçues, et vous allez au lieu du supplice, où les hommes charnels et impudiques sont envoyés. Vous souhaitez qu'on fasse son panégyrique: elle ne se soucie guères que ses vertus soient louées; mais elle a grand désir qu'elles soient imitées, et c'est ce que vous ne faites pas: les saints dans le ciel n'ont pas moins d'inclination pour nous que les réprouvés dans les enfers: le mauvais riche se mettait en peine pour ses frères, et craignait qu'ils ne fussent damnés avec lui: ne pensez-vous pas que votre femme craigne que vous ne soyez pas sauvé avec elle; vous demandez d'être consolé de la tristesse que vous avez de sa mort, et vous ne considérez pas que vivant comme vous faites, vous vous engagez à la mort éternelle, dont vous ne serez jamais consolé. J'en dis de même à plusieurs de mes auditeurs: Vous vous plaignez que je n'ai pas bien loué la Vierge, vous avez raison, ce m'est une témérité d'entreprendre de la louer, pour en parler si basement, si grossièrement, si indignement et si au-dessous de ses mérites: mais je me plains aussi de vous que vous ne l'aimez pas, car si vous l'aimiez, vous désireriez être quelque jour avec elle, et vous ne vous y disposez pas: regardez ce que le prophète a ajouté, après avoir dit qu'elle est à la droite de Dieu son Fils: *Adducentur Regi virgines post eam*, il n'y aura que les vierges qui iront au ciel après la mère de Dieu, *Paucorum est virginitas in carne, omnium esse debet in corde*, dit saint Augustin, la virginité du corps est fort rare, et elle n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé, mais il est besoin d'avoir la virginité du cœur, d'avoir l'âme vierge, pure, nette et immaculée, puisque rien de souillé n'est reçu dans le ciel.

Si vous aimez la Vierge, vous imiteriez ses vertus pour la contenter et lui être agréable; si vous l'aimiez, vous souhaiteriez de la voir en sa beauté et en l'éclat de sa gloire: et l'on ne la peut voir ainsi qu'avec son Fils; apprenez du prophète qui sont ceux qui auront le bonheur de le voir: *Qui ambulat in justis*

tiis et loquitur veritatem, qui projicit avaritiam ex calumnia, et excutit manus suas ab omni munere, qui obturat aures suas ne audiat sanguinem, et claudit oculos suos ne videat malum, iste in Ecclesiis habitabit. Regem in decore suo videbunt oculi ejus : Celui qui a la justice et la vérité en recommandation, qui ne se laisse point corrompre par présents, qui a en horreur l'avarice, la calomnie, la cruauté et tous les autres crimes, verra le Roi des rois et sa mère, en leur beauté charmante et ravissante : l'âme réprochée les verra, mais bien autrement, *Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem,* le Soleil de justice sera éclipsé pour les pécheurs, et la Vierge ne respirera que sang, que vengeance et que damnation ; elle aura, comme son Fils, un visage sévère et effroyable pour ceux qui abusent de ses grâces.

Pensez-vous qu'elle ait moins d'amour de Dieu que saint Augustin, qui disait : *Rape ad Deum animas quas potes, et dic ad eas : Amenemus eum,* gagnez à Dieu autant d'âmes que vous pourrez, et dites-leur : Ça aimons bien Dieu, car il ne le mérite que trop. La Vierge tâche de vous gagner à Dieu, elle désire avoir votre cœur et s'en servir pour aimer son Fils, et vous résistez à ses sermons. Pensez-vous qu'elle ait moins d'affection au service de Jésus-Christ, que sainte Marthe ? Cette sainte était si fervente, qu'elle désirait que toute sa famille y fût employée, et parce que sa sœur ne le faisait pas, elle s'en plaignait au Sauveur. La Vierge dit dans le ciel, comme elle disait sur la terre : Voyez la servante du Seigneur ; et elle désire que toutes les filles et toutes les femmes le disent aussi, non pas de bouche seulement, mais d'effet et d'affection ; elle désire que tous ceux qui ont l'honneur d'être ses enfants disent à Jésus-Christ avec vérité : *Ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ ;* elle n'a pas moins de zèle pour le salut des âmes que saint Bernard. Ce saint abbé n'ayant pu corriger un de ses religieux, et le voyant endarci, pleurait inconsolablement et disait : Vous me direz que je dois essuyer mes larmes, parce que j'ai fait tout mon possible pour le retirer du vice et le gagner à Dieu, voilà qui serait bon si je n'avais travaillé à son amendement que pour m'acquitter de ma charge et me sauver ; mais je l'ai fait pour sauver son âme, et la voyant perdue je ne puis me consoler. Une mère qui voit son enfant mort, laisse-t-elle de s'en attrister, et de pleurer sur ce qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour le guérir quand il était malade : vous êtes du Rosaire du Mont-Carmel, ou de la congrégation de Notre-Dame, et en cette qualité vous êtes au nombre des enfants de la Vierge : elle voit que vous vous engagez à une mauvaise coutume de jurer, de maudire et de commettre des impuretés : elle voit que par vos injustices, vos chicanes, vos faussetés, vos usures et vos détractions, vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais : elle prévoit que l'un de ces jours une apoplexie ou quelqu'autre maladie aiguë vous surprendra en mauvais état, parce que vous différerez de jour en jour votre conver-

sion, ne pensez-vous pas qu'elle a sujet de s'affliger avec votre ange gardien et les autres saints qui ont de l'affection pour vous : *Numquid mulier oblivisci potest infantem suum ?*

Prions donc, chères âmes, prions le Fils de Dieu de faire à sa sainte mère, ce qu'il fit autrefois à la veuve de Naïm ; il la vit tout en larmes pour la mort de son Fils, il en fut touché de compassion, et pour les essayer, il ressuscita ce jeune homme et le rendit à sa mère, *Dedit eum matri suæ.* La vierge a grand sujet d'être en deuil, quand elle voit ses enfants dans la mort déplorable du péché, prions donc le Sauveur de nous ressusciter pour l'amour d'elle, et pour la consoler ; prions-le de nous donner à elle, de nous faire la grâce d'être entièrement à elle, et en cette qualité nous faire part de ses faveurs et bénédictions éternelles. Amen.

SERMON XV.

Des vertus qui ont disposé la Vierge à sa sainte mort, à sa résurrection, à son assomption, et à la séance qu'elle a, à la droite de son Fils.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ?

Quelle est celle-ci qui monte du désert comblée de délices (Cant., VIII) ?

Encore qu'à proprement parler, les esprits angéliques ne soient pas capables d'admiration, parce qu'elle est la fille d'ignorance, et qu'ils sont enfants de lumière, si est-ce que les mystères que l'Eglise nous propose en cette solennité sont remplis de tant de merveilles, que la fête de ce jour les ravit comme hors d'eux-mêmes, les fait pâmer d'étonnement et les fait crier par admiration : *Quæ est ista ?* Quand on voit que les apôtres qui ne se trouvèrent pas présents à la mort du Fils de Dieu, encore qu'ils fussent tous en la ville de Jérusalem, se trouvent présents à la mort de la Vierge, et y sont transportés miraculeusement des quatre coins du monde, où ils étaient dispersés pour la prédication de l'Evangile, c'est assurément un grand sujet d'admiration, un grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista ?* Quand on voit que le corps de la Vierge, mis en terre, ne se réduit pas en terre, mais qu'il dépenple le ciel, et que les anges, qui n'ont point de corps, quittent leur séjour immortel pour venir faire la cour à ce saint corps ; grand sujet d'admiration, grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista ?* Quand on voit que la sainte Vierge, qui est une pure créature du désert de ce monde matériel, est aujourd'hui élevée si haut, qu'elle est à la droite du Fils unique du Père, qu'elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, qu'elle a sous ses pieds tout ce qui n'est pas Dieu, grand objet d'admiration, et grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto ?*

Ce désert que vous quittez aujourd'hui, ô sainte et bienheureuse Vierge, n'est pas tellement désert et dépourvu de toutes choses qu'il n'ait un riche trésor ; car ce monde est

le dépositaire du corps précieux de votre Fils, qui est la chair de votre chair, et la substance de votre substance; c'est pourquoi encore que vous vous sépariez de ce monde quant à la présence du corps, vous ne vous en séparez pas quant à l'affection du cœur : vous entrez aujourd'hui dans le ciel, mais vous n'oubliez pas la terre; vous devenez impassible, mais non pas sans compassion; vous vous dépouillez de nos misères, mais non pas de vos miséricordes; vous devenez reine des anges, mais vous ne cessez pas d'être mère des hommes; vous êtes accueillie par les applaudissements et les acclamations de l'Eglise triomphante, mais vous ne dédaignez pas les salutations et les soumissions de l'Eglise militante, qui se jette à vos pieds, et vous dit : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Currus qui Virginem evehit in calum habet quatuor rotas, nempe quatuor virtutes, seu dispositiones ad quatuor mysteria hujus festi, nam charitate mortua est, puritate resurrexit, humilitate ascendit, maternitate sedet ad dexteram Filii. — I. Punctum. Per peccatum mors in Mariam non intravit, sed per charitatem. — II. Punctum. Propter puritatem corporis sui resurgere debuit. — III. Punctum. Propter humilitatem ascendit. — IV. Punctum. Per maternitatem divinam, sedet ad dexteram filii. — Conclusio. Imitandæ in ea hæc quatuor dispositiones : 1. mors per charitatem, 2. puritas, 3. humilitas, 4. maternitas.

En cette solennité de la sainte Mère de Dieu, qui triomphe aujourd'hui du monde, de la mort, de la corruption et de toutes les misères de la nature humaine, ce qui arrête le plus mon esprit, et que j'y trouve de plus signalé, ce qui est de plus admirable aux anges et de plus imitable aux hommes, c'est le char triomphant et glorieux sur lequel cette victorieuse femme est heureusement portée jusqu'au palais céleste. Ce carrosse virginal est monté sur quatre roues qui roulent si favorablement, qu'elles l'entraînent de la terre, qu'elles l'élèvent dans le ciel, et qu'elles ne s'arrêtent point qu'elle ne soit parvenue et assise au trône de la gloire, à la droite de son bien-aimé : *Astitit Reginaa dextris tuis. Qui vicerit dabo ei sedere in throno meo.* Ces quatre roues sont les quatre vertus et les quatre prérogatives qui l'ont rendue signalée en l'Eglise militante, qui la rendent maintenant illustre en l'Eglise triomphante, et qui l'ont acheminée à la gloire qu'elle possède dans le ciel : sa charité très-ardente, sa pureté plus qu'angélique, son humilité très-profonde, et sa maternité divine. Vous savez, messieurs, que l'Eglise, en cette solennité, célèbre quatre mystères, et nous les propose à honorer : la mort précieuse de Marie, son heureuse résurrection, sa triomphante assumption, sa glorieuse réception et séance au trône de gloire. Ces quatre mystères si sacrés sont émanés de ces quatre vertus : c'est sa charité qui la fait mourir, sa pureté qui la

fait ressusciter, son humilité qui la fait monter au ciel, et sa maternité qui la fait assoir à la droite de son fils; et ce seront les quatre points de ce discours.

I. — L'Eglise célèbre la mort de Marie : Marie devait-elle mourir? Marie pouvait-elle mourir? Marie était-elle tributaire et sujette à l'empire de la mort? *Per peccatum mors* (Rom. V, 12), la mort n'a point eu d'accès ni point d'entrée en l'univers que par la porte du péché. *Stimulus mortis peccatum*, dit l'Apôtre (1 Cor., XV, 56) : la mort n'a point d'aiguillon, son épée n'a point de tranchant, si elle n'est affilée à la pierre du péché. Au texte grec, il y a : *κέντρον δὲ θανάτου ἢ ἁμαρτία*, *centrum mortis peccatum*, la mort ne s'arrête pas, elle ne séjourne pas et ne se repose pas comme en son centre, sinon où il y a du péché. Nous mourons ou pour le péché présent, ou pour le futur, ou pour le passé; pour le péché que nous commettons, ou pour le péché que nous sommes en danger de commettre, ou pour le péché que nous avons commis en Adam, qui est l'originel : les pécheurs meurent quelquefois pour le premier, les justes souvent pour le second, et les saints toujours pour le troisième.

Premièrement, nous mourons pour le péché que nous commettons : *Mors peccatorum pessima*; en hébreu il y a : *תמותת רשאים*, *RAGA : interficiet impium malitia.* En la Genèse, Dieu avait dit au juste Noé qu'il donnait six vingts ans de terme aux hommes pour faire pénitence et pour apaiser sa colère, et néanmoins, cent ans après cette promesse, il envoie le déluge : c'est qu'à cause de l'énormité et de la multitude des péchés des hommes qui criaient vengeance devant lui, il raccourcit le temps qu'il avait proposé de donner. Ainsi il arrive souvent qu'il tranche le fil de la vie et abrège les jours qu'il eût donnés à quelqu'un, à cause de ses péchés. Secondement, à cause des péchés que nous sommes en danger de commettre, Dieu nous envoie souvent la mort : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*, Dieu l'a appelé à soi, de peur que le monde, que le diable ou la chair n'altérassent son innocence, comme on cueille un fruit qui n'est pas bien mûr, de peur que les passants ne le dérobent. *ὃν γὰρ θεοὶ φιλῶσιν ἀποθνῄσκει νέος*; celui que les dieux aiment, meurt en sa jeunesse, dit le poète tragique. Quand deux hommes se battent en duel, un ami qui voit qu'ils sont en danger de se tuer l'un l'autre, se met entre deux, il les sépare et fait aller l'un d'un côté et l'autre de l'autre, il leur rend en cela un bon service; il y a là-dedans un duel intestin, une lutte dangereuse : la chair et l'esprit, le corps et l'âme se querellent; l'âme est en danger d'être tuée par le corps, et s'en plaint, par la bouche de saint Paul : *Infelix ego*, dit-elle, *quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei per Jesum Christum.* Jésus-Christ les sépare, il appelle l'âme à soi, et envoie le corps en terre; il leur fait en cela une grande grâce, et leur rend un très-bon office. En troisième lieu, le péché que nous avons commis en Adam

est cause que nous mourons. Dieu avait donné l'immortalité au premier homme, pour lui et pour toute sa postérité, mais à condition qu'il obéirait à son commandement; toutes nos volontés étaient enfermées dans la sienne: il a transgressé le commandement, il a perdu son privilège, il est devenu mortel, et il nous engendre mortels.

Mais il est assuré que la Vierge ne commit jamais de péché, qu'elle est toute belle, toute pure et toute immaculée, comme son époux lui dit: *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te*. Le concile de Trente dit que la piété des fidèles a toujours cru, comme une vérité assurée, qu'elle ne commit jamais de péché véniel; elle était donc bien éloignée du mortel, et non-seulement elle n'en a point commis, mais elle n'en pouvait commettre. Elle était confirmée en grâce dès le commencement de sa création, elle n'avait ni l'amorce du péché, ni cette révolte et rébellion de la sensualité que nous ressentons tous les jours; la concupiscence était non-seulement assoupie et mortifiée, mais éteinte et étouffée en elle; sa chair était tout à fait souple et soumise à son esprit, son corps sujet et obéissant à son âme. Elle n'avait pas reçu d'Adam une nature corrompue, dégradée et souillée de péchés; elle enfanta sans douleur, non-seulement parce qu'elle avait conçu sans plaisir sensuel, par l'opération du Saint-Esprit, mais encore parce que n'ayant jamais contracté de péché, elle n'était point sujette à cette sentence, *In dolore paries*, ni par conséquent à cet arrêt, *In pulverem reverteris*. Comment est-ce donc que la mort lui pouvait arriver? *Fortis ut mors dilectio*, l'amour a fait l'office de la mort: *Amore langueo*, dit la Vierge, ou, selon les Septante, *τετραμύνη ἀγαπίς ἐγώ*, *charitate vulnerata sum*. Elle meurt par amour envers son Fils en tant que Dieu, par amour envers lui en tant qu'homme; elle veut faire un holocauste de sa vie, elle sait qu'il n'est rien qui rende un si grand hommage à Dieu que le sacrifice auquel, par la destruction de la créature, on reconnaît la souveraineté du Créateur, le domaine absolu et la puissance suprême qu'il a sur toutes choses. On proteste que toute créature serait obligée de s'anéantir pour le servir et l'honorer, s'il le désirait; et ainsi la Vierge fait un holocauste de soi-même, elle veut mourir et être dissoute; elle serait contente et désirerait, si Dieu le trouvait à propos, être consumée, réduite en cendres, et anéantie par hommage à sa majesté souveraine, et c'est ce désir et cet amour qui lui donne le coup de la mort, et qui l'immole à la divinité de son Fils.

Elle est donc martyre et plus que martyre, car ce n'est pas seulement ni principalement la peine qui fait le martyre, mais la cause pour laquelle on souffre: *Panunon facit martyrem, sed causa*, dit saint Augustin; plusieurs hérétiques ont souffert de grands tourments et ne sont pas martyrs, parce qu'ils sont morts pour leur opiniâtreté, et non pas

pour l'amour de Dieu. C'est cet amour qui fait les saints, quand il est en eux jusqu'à la mort; c'est ce qui fait que quelques-uns meurent en état et dans l'habitude de charité; d'autres en l'acte et l'exercice de la charité, et ce sont les plus saints; d'autres ensuite, et pour la défense de la charité, ce sont les très-saints, les saints martyrs: mais la Sainte des saints meurt non-seulement en état et en habitude de charité, non-seulement en l'acte et en l'exercice de la charité, non-seulement ensuite pour la défense de la charité, mais par les efforts et la violence de la charité: elle est donc la plus noble, la plus magnifique et la plus illustre de tous les martyrs. Les autres martyrs meurent pour l'amour de Dieu, mais non pas par l'amour de Dieu, c'est-à-dire que l'amour est cause qu'ils consentent à leur mort; mais l'amour ne les tue pas, c'est le tyran qui les fait mourir; leur amour concourt à leur mort, mais passivement seulement, et non pas activement. En Marie l'amour coopère activement, et il ne coopère pas seulement, mais c'est lui qui fait tout, c'est lui qui donne le coup, c'est lui qui la fait mourir, c'est lui qui détache son âme sacrée d'avec son corps virginal; il n'est pas seulement cause finale et objective de sa mort, comme aux autres martyrs, mais cause efficiente et active. Dans les autres martyrs, l'amour ne leur donne pas proprement la mort, il l'avance seulement; il ne leur ôte pas la vie, mais il l'abrège et la raccourcit; s'ils n'étaient morts pour l'amour de Dieu, ils seraient morts de maladie ou par quelque autre cause naturelle. L'amour seul donne la mort à Marie, et n'ayant point commis ni contracté de péché, il n'y avait rien que l'amour en elle qui pût ouvrir la porte à la mort.

Elle meurt donc par amour envers Jésus en tant qu'homme, car l'amour demande de la conformité et de la ressemblance entre les amants. Jésus a goûté la mort, il est né pour mourir, il n'a pris un corps que pour être la victime qui expiât les péchés des hommes. Marie veut rendre hommage par son trépas à la mort adorable de son Jésus; elle lui a ressemblé en la vie, elle lui veut ressembler en la mort: *Quomodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati*. Jésus en mourant a béni la mort, il l'a consacrée, sanctifiée, vivifiée, et depuis que la mort a passé par ce canal de vie, elle n'a pas seulement perdu son agreur et son amertume, mais elle est devenue douce, souhaitable et un principe de vie. La Vierge donc l'a voulu goûter, et pour montrer que ce n'est pour aucun péché, la mort ne s'arrête et ne repose pas sur elle, car elle n'y trouve pas son centre, qui est le péché, *κέντρον θανάτου η ἀμαρτία*, et pour montrer qu'elle ne meurt pas en vertu de cet arrêt, *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (Gen. III. 19), Tu es poudre, et tu retourneras en poudre, elle n'est pas réduite en poudre par la mort; et pour montrer qu'elle ne meurt que pour honorer la mort de son Jésus, sitôt qu'elle l'a

honorée, sitôt qu'elle a rendu hommage à son séjour de trois jours en l'état de la mort, elle ressuscite.

II. — Aristote dit, et toute la philosophie l'autorise, qu'il doit y avoir quelque rapport, analogie et convenance entre le lieu et la chose qui y est placée : *Locus debet esse proportionatus locato, nobilissimo corpori nobilissimus debetur locus* ; et nous voyons que la nature a gardé cette maxime, parce qu'elle a placé plus bas les éléments les plus grossiers ; ainsi la terre, qui est lourde, pesante et toute massive, est le marchepied de toutes les créatures ; l'eau, qui est plus légère, diaphane et transparente, est placée un peu plus noblement ; l'air, qui est plus subtil, monte aussi au-dessus de l'eau, et le feu enfin tient l'ascendant, comme étant le roi des éléments et des corps simples ; c'est donc le propre de nos corps d'être réduits en cendres après la mort, puisqu'ils sont tout charnels et tout impurs, car que peut-on attendre d'un grand incendie, qu'un amas de cendres, et quelle merveille que nous soyons réduits en cendres après avoir été embrasés de concupiscence, enflammés de colère, et brûlés de mille passions ? Mais le corps de Marie tout pur, immaculé et virginal, et qui n'a jamais eu la moindre étincelle de péché, ce corps qui a toujours été le sanctuaire du Saint-Esprit, qui a fourni le précieux sang pour former la sainte humanité, qui a été, l'espace de neuf mois, le séjour délicieux de Jésus, pouvait-il demeurer au sépulchre, et être réduit en cendres ?

En terre, en terre notre corps, pour être la curée des vers, puisqu'il n'a été en ce monde qu'un sac à vin et à viande, un tombeau d'impureté et un cloaque d'ordures ! En terre et en pourriture, ces yeux de vautour et de corbeau, qui sont allés si souvent à la chasse des objets impudiques et lascifs : cette bouche de cannibale qui a si souvent déchiré d'une dent canine la réputation de ses prochains ! En terre, cette langue qui s'est si souvent trempée dans le sang innocent de l'agneau immaculé par d'horribles blasphèmes ! En terre et en corruption ces mains qui ont été souillées de tant de rapines, de tant de violences, d'impuretés, d'injustices, et d'autres actions infâmes ! Mais les yeux de Marie, ces yeux de colombe qui n'ont jamais été ouverts que pour admirer Dieu en ses créatures, ou pour compatir aux créatures pour l'amour de Dieu, ces lèvres qui n'ont jamais été ouvertes que par charité envers le prochain, ou pour louer les perfections de Dieu, ces mains plus nettes que l'ivoire, ce corps plus pur que les étoiles ne devait pas être enchâssé en autre lieu qu'au firmament et encore plus haut, c'est-à-dire au ciel empyrée.

Je lis en la Vie de saint Etienne, roi de Hongrie, qui convertit son royaume à la foi, que plusieurs années après sa mort, son corps étant réduit en terre, sa main droite, dont il se servait pour faire de grandes aumônes, fut trouvée fraîche et entière. Je lis en la Vie de saint Antoine de Padoue, que l'an mil

deux cent soixante-trois, comme on voulut faire la translation de ses reliques, tout son corps étant réduit en cendres, sa langue fut trouvée aussi vermeille et aussi fraîche que s'il eût été en vie, et néanmoins il y avait trente-deux ans qu'il était mort ; que saint Bonaventure qui y fut présent la prit entre ses mains, la baisa dévotement, l'arrosa de ses larmes, et dit : O sainte et bienheureuse langue qui avez toujours loué Dieu et incité les autres à le louer, on voit bien à présent de quel mérite vous êtes devant lui, puisqu'il vous a si miraculeusement conservée. Je lis en la Vie de sainte Edithe, fille du roi d'Angleterre, que l'an neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treizième après sa mort, elle apparut à saint Dunstain, archevêque de Cantorbrie, le pria de transporter son corps et le placer en un lieu plus honorable qu'il n'était ; et afin de l'assurer que c'était la volonté de Dieu, elle lui donna pour enseigne qu'on trouverait son corps tout entier et sans corruption à cause de sa virginité, excepté les yeux, les mains et les pieds dont elle s'était servie en son bas âge, pour quelques légèretés ou quelques fautes puérides ; si bien que les membres de Marie, qui n'ont jamais servi à aucune légèreté ni aucun péché véniel, qui ont rendu tant d'honneur et de gloire au Fils de Dieu, tant de charité au prochain et tant de services à l'Eglise, ne pouvaient être tributaires à la pourriture.

III. — Durant les quatorze premières années de sa vie, en l'âge le plus faible et le moins parfait, elle pratiqua tant de vertus, et elle acquit tant de mérites qu'elle mérita l'avancement de l'incarnation du Verbe avec la sainte humanité, et la descente du Fils de Dieu en terre fut avancée. N'aura-t-elle pas bien mérité, aux autres années de sa vie, que la réunion de son âme avec son corps et son ascension au ciel ait été avancée, et qu'elle ait devancé la résurrection générale des autres saints. Je lis en l'Ecclesiastique que le prophète Hénoch fut transporté au paradis, parce qu'il était agréable à Dieu : *Enoch placuit Deo, et translatus est in paradysum (Eccli., XLIV)* : Marie qui a été si agréable à Dieu devait-elle demeurer en terre ? Ne devait-elle pas être transportée dans le paradis céleste ? Oui, elle y est montée, *quia placuit Deo*, parce qu'elle a été agréable à Dieu par son humilité : son Fils avait dit si souvent que celui qui s'humilie sera exalté ; formons là-dessus un raisonnement convaincant.

La maxime de philosophie dit : *Sicut se habet simpliciter ad simpliciter, ita magis ad magis et minus ad minus* ; celui qui s'humilie beaucoup sera beaucoup exalté ; celui qui s'humilie extrêmement doit être souverainement exalté. La Vierge s'est humiliée au dernier point ; nous le pouvons connaître, en considérant son humilité avant la venue du Sauveur en ce monde, pendant son séjour sur la terre et après son ascension. Si nous regardons la chose de bien près, sans nous flatter, et avec la lumière du Saint-Esprit, nous verrons que quand nous nous intéres-

sous aux affaires du monde, si nous n'y sommes obligés par le devoir de notre charge, ou par charité chrétienne, c'est ordinairement par ambition, par vanité ou par présomption. La Vierge était si humble et si éloignée de l'estime de soi-même, que, comme si elle eût été inutile à tout, elle se tenait retirée en un petit coin, cachée, inconnue et oubliée du monde. Elle était comme une colombe en son petit trou, se contentant de gémir pour les péchés des hommes, *Columba mea in foraminibus petrae*. C'est un bel exemple pour les vierges chrétiennes, mesdames : vous faites une grande faute en ce sujet, vous faites grand tort à vos parentes religieuses, quand vous interrompez leur retraite, vous troublez leur recollection, pour embarrasser leur esprit des nouvelles du siècle et des affaires de votre famille. Elles ont quitté le monde, et vous le leur portez dans le monastère ; vous y faites entrer le siècle à travers les grilles du parloir. Si la Vierge eut jamais sujet d'apprendre des nouvelles du monde, ce fut celle de la conception de saint Jean-Baptiste et de la grossesse de sainte Elisabeth, sa cousine. Saint Zacharie en avait reçu la prédiction dans le temple, pendant l'office divin, et tout le peuple y assistant. Sainte Elisabeth paraissait en public, et paraissait grosse au moins un mois entier avant le sixième de sa grossesse : *Occultavit se mensibus quinque* (S. Luc., 1, 24). Tout le monde le savait, c'était une nouvelle bien digne d'être apprise : une sainte devenir grosse miraculeusement en état de stérilité, sur le déclin de son âge, en la vieillesse de son mari : comment est-ce que la Vierge n'en savait rien ? Car saint Gabriel le lui apprit six mois après : *Ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua; hic mensis est sextus illi, ait angelus ad Mariam* (S. Luc., 1, 36). Comment est-ce que quelqu'un deses parents ne lui avait point mandé cette nouvelle ? Comment est-ce que sainte Elisabeth ne la lui avait point écrite ? C'est que chacun savait que la Vierge, par humilité, était ravie de n'être point considérée, d'être retirée du monde, inconnue au monde, et oubliée de tout le monde.

Et même après qu'elle eut conçu le Sauveur, sainte Elisabeth faisant son panégyrique et célébrant ses louanges, l'appelant mère de son Seigneur, elle s'humilie très-profondément, et ne pouvant reconnaître en soi aucun vice, ni la moindre imperfection, elle se retranche au fond de son néant, au centre et à la bassesse de son extraction, elle attribue toutes ses grandeurs, non à ses mérites, non à ses vertus ni à ses dispositions, mais à un bonheur : *Beatam me dicent; Respexit humilitatem ancillæ suæ* : le Seigneur a daigné abaisser ses yeux jusqu'à la bassesse de sa servante. Dans le grec, il n'y a pas, *ταπεινωσάντων*, qui signifie la vertu d'humilité, comme aux Ephésiens, chap. IV, aux Philippiens, chap. II, ou aux Colossiens, chap. III, v. 12, et ailleurs ; mais, *ταπεινωσις*, qui signifie proprement la bassesse, la petitesse, la chéolité, ou, comme Vatable tourne, *ὡς ἡ ὑπητά*, le néant de sa servante. *Beatam me dicent* ;

Si j'ai conçu le Fils de Dieu, c'est un bonheur qui m'est arrivé ; ce n'est point par mes mérites, c'est un bonheur qui m'est echu ; c'est par un choix et une élection de la pure et gratuite miséricorde de Dieu. Et après l'ascension du Sauveur, quelle humilité ne montra-t-elle pas ! Écoutez une belle remarque de saint Bernard, au chapitre premier des Actes des apôtres.

Saint Luc, décrivant l'Eglise primitive, dit qu'après l'ascension du Sauveur, ses disciples, en suite de son commandement, se retirèrent en une chambre, pour y attendre la venue du Saint-Esprit : ils étaient tous, dit-il, persévérant en l'oraison. Qui, tous ? Il en fait la liste : Pierre et André, Jacques et Jean, avec les femmes et Marie, mère de Jésus. Il semble que saint Luc s'oublie ici étrangement, et qu'il manque de respect envers la Vierge : saint Luc, son historiographe et son peintre, qui l'a représentée si soigneusement en son Évangile et en trois belles images qu'il en a faites ; saint Luc, qui avait appris de sa bouche virginale l'annonce de l'ange, la vésitation à sainte Elisabeth, la naissance du Sauveur, son oblation au temple et tant d'autres mystères qu'il ne pouvait apprendre d'autre que d'elle ; il la nomme toute la dernière, elle qui est l'épouse du Saint-Esprit qu'on attend, la mère de Jésus, qui le doit envoyer, et comme la reine régente de l'Eglise, en l'absence du roi son fils ; il la met après les veuves, elle qui est vierge et la Vierge des vierges ; après Madeleine la pénitente, elle qui était plus que très-innocente ! Non, dit saint Bernard, saint Luc ne s'oublie pas, il ne manque point de respect envers la Vierge, il sait bien ce qu'il fait, et il le fait tout exprès ; c'est qu'il est un historien fidèle, un évangéliste véritable, qui conte les choses telles qu'elles sont et selon l'ordre qu'elles ont, comme il dit en la préface de son Évangile : *Visum est mihi omnia diligenter ex ordine scribere* (S. Luc., 1, 3), qu'il ne veut pas manquer en un seul point de la vérité, ni en la moindre circonstance de l'histoire qu'il rapporte ; et parce que la Vierge, par son humilité incomparable, se mettait toujours la dernière, parce qu'elle choisissait toujours le plus bas lieu, et donnait à chacun la préséance, il la nomme toute la dernière, nommant chacun selon le rang qu'il tenait en cette assemblée. Quel admirable exemple d'humilité ! Elle montre bien en ceci qu'elle a déjà reçu le Saint-Esprit, qui se communique et qui repose au cœur des personnes humbles.

Les apôtres en la dernière cène, en la présence de leur maître, ayant vu la prodigieuse humilité qu'il exerçait envers eux en leur lavant les pieds, disputaient néanmoins de la prééminence, et étaient en différend qui d'entre eux devait être le premier : et elle, la maîtresse de tous, la mère du Messie, se ravalait au-dessous de toute l'assemblée. D'où vient cela ? C'est qu'ils n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit, et qu'elle l'avait déjà reçu avec la plénitude de ses grâces dès le premier instant de sa conception, *Merito*

facta est novissima prima, quæ cum esset omnium prima, sese novissimam faciebat, dit saint Bernard ; *Qui se humiliat exaltabitur*, la Vierge s'est humiliée, elle mérite d'être honorée ; elle s'est extrêmement humiliée, elle mérite d'être extrêmement honorée ; elle qui en qualité de vierge était au rang des archanges, s'est mise aux pieds des veuves et des pénitentes ; elle mérite d'être élevée par-dessus les neuf chœurs des anges : elle s'est abaissée jusqu'à la poussière de la terre, c'est la raison qu'elle soit exaltée, et logée au plus haut des cieus, elle a choisi le dernier rang en suite de ce conseil que son Fils nous a donné, *Recumbe in novissimo loco* : c'est la raison qu'il tienne sa promesse, et qu'il lui dise : *Amica, ascende superius*.

IV.—Oui, son prophète le dit, qu'elle est assise à la droite de son Fils, *astitit Regina a dextris tuis* ; son humilité l'a élevée, et sa maternité l'a placée au trône de la gloire, où elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, où elle a sous ses pieds tout ce qui n'est pas Dieu. Sur le septième article du symbole, où nous disons que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père tout-puisant, saint Thomas et les autres Pères enseignent que, par cette séance, les apôtres ont voulu exprimer la consubstantialité, et la souveraineté du Sauveur : la consubstantialité, en ce que la sainte humanité étant déifiée, et unie hypostatiquement au Verbe, qui est consubstantiel au Père, élevée, et établie en sa subsistance divine, l'Homme-Dieu est révééré, honoré, glorifié, et adoré du culte de latrie, et de même hommage que le Père ; ce qui fait dire à saint Léon que cette sacrée humanité est associée au trône du Père, à la nature duquel elle est jointe et unie par l'entremise du Verbe : *Æterni Patris recepta consensu, illius gloriæ sociatur in throno, cujus naturæ copulatur in Filio* (Ser. 1 de Ascension.) ; en second lieu cette séance du Fils à la droite de son Père s'entend de sa souveraineté ; car quoiqu'il ait tout pouvoir au ciel et en terre, et qu'il fût souverain des hommes et des anges, dès le premier instant de sa conception, néanmoins pour l'accomplissement de notre rédemption et pour l'économie de ses mystères, pendant sa vie voyageur en ce monde, il s'était privé du parfait usage, et de l'exercice actuel de sa souveraineté, il était sujet à la Vierge et à saint Joseph, il payait le tribut à César, il obéissait aux bourreaux ; mais en sa résurrection et en son ascension il prit possession de son royaume, il entra dans l'exercice de sa puissance souveraine, il fut reçu même en tant que homme dans l'actuelle et parfaite administration du gouvernement du ciel et de la terre.

Il en faut dire de même de la Vierge au regard de son Fils, mais avec proportion et avec analogie : *Consubstantialis patri, consubstantialis esse dignatus est et matri*, dit le vénérable Bède : la Vierge est consubstantielle à son Fils : une portion de la substance de Marie est subsistante en la Divinité ; une partie du corps de Marie est entée, et insérée dans l'être, dans l'existence et dans l'hypo-

tase du Verbe : cette chair déifiée, qui est adorée du culte de latrie en Jésus, a été tirée du corps de Marie : *Factus ex muliere, quia carnem non de nihilo, non aliunde, sed materna traxit ex carne*. La Vierge en second lieu, par l'usage de son autorité suprême qu'elle exerce sous lui, peut dire après lui : *Data est mihi omnis potestas in celo et in terra*. Elle est souveraine du ciel et de la terre, elle est la reine des hommes et des anges, elle est la gouvernante et la maîtresse de l'univers, la vice-reine du royaume de son Fils, la trésorière générale, la surintendante des finances ; car on ne fait rien à la cour du ciel sans son avis, on n'entreprend rien sans son consentement, on ne donne rien sans son bon plaisir ; c'est le canal et le conduit par où dérivent toutes les grâces célestes, c'est le col par où le chef de l'Eglise distille toutes les influences sur ses membres ; c'est l'organe et l'instrument par lequel Jésus fait toutes ses œuvres de piété et de miséricorde, *Totum nos habere voluit per Mariam*, dit saint Bernard ; et notez que le prophète ne dit pas *sedet*, mais, *astitit regina* : il ne dit pas qu'elle est assise, qui est une posture de juge, mais qu'elle est toute droite, toute prête à secourir promptement ceux qui recourent à elle, et toute disposée à nous tendre la main quand nous la réclamons de bon cœur.

Conclusion. — 1. Mais le même saint Bernard nous donne un sage avertissement : *Und impetres orationis ejus suffragium, non deseras conversationis exemplum*. C'est bien fait pour honorer la Vierge, et pour gagner ses bonnes grâces, que de dire l'*Ave Maria* toutes les fois que l'horloge sonne, que de réciter le chapelet tous les jours, de jeûner le samedi et les veilles de Notre-Dame, être du Rosaire et du Mont-Carmel et y faire son devoir. Mais si vous voulez obtenir efficacement les suffrages de ses prières, imitez l'exemple de ses vertus, imitez son amour qui l'a fait mourir, *Fortis ut mors dilectio*, soyez du nombre de ces bienheureux dont il est dit en l'Apocalypse : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Ap., XIV), bienheureux les morts qui meurent : les morts peuvent-ils mourir ? Vous dites qu'ils sont déjà morts et qu'ils meurent : s'ils sont déjà morts, comment meurent-ils ; et s'ils meurent encore, comment dites-vous qu'ils sont morts ? Ceux qui sont morts au péché, à la chair, au monde, aux plaisirs, aux divertissements, aux amitiés criminelles et à eux-mêmes, ceux auxquels saint Paul a dit : Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. Si vous ne mourez ainsi avant que la mort vous arrive, vous ne serez pas bienheureux. Si la mort vous trouve vivant au monde, selon les lois, les maximes, les coutumes, les vanités et les folies du monde, attaché d'affection aux abus, aux grandeurs et aux délices du monde, vous périrez avec le monde ; vous quitterez quelque jour le monde et le monde vous

quittera , c'est un faire le faut , c'est un divorce nécessaire , il n'y a point de dispense : vous serez séparé de ces amis vicieux , qui sont de vrais ennemis , de ces compagnies mondaines , de ces bals , de ces danses , de ces cabarets et autres divertissements sensuels ; vous le ferez à regret et avec peine , sans fruit , sans honneur et sans mérite . Ne vaudrait-il pas mieux le faire à présent par avance , volontairement , pour l'amour de Dieu , et avec mérite ? Heureux ceux qui le font ainsi , *beati mortui* , qui meurent à leurs passions , à leurs mauvaises humeurs et à leurs inclinations vicieuses : ceux qui sont ainsi disposés n'ont point de peine à mourir , ils meurent en Notre-Seigneur , *in Domino moriuntur* ; l'âme qui est ainsi navrée de charité et d'amour de Dieu , quand elle est malade , n'a point horreur de la mort , elle l'accepte et l'agrée , elle l'offre à son Dieu , comme un holocauste , elle sacrifie sa vie , comme la Vierge , en hommage de la grandeur , de la souveraineté et des autres perfections divines et par conséquent elle meurt très-résignée , très-paisible , très-contente et avec beaucoup de mérite .

2. Et puis elle n'a point de peine à se dépouiller de son corps , sachant qu'elle le reprendra quelque jour mille fois plus commode et plus parfait qu'il n'est à présent : *Oportet mortale hoc induere immortalitatem* , dit saint Paul (I Cor., XV) ; et ailleurs : *Qui seminat in spiritu , de spiritu metet vitam æternam* (Galat., VI) . L'âme choisie a semé en esprit des actes d'adoration , d'amour , d'humilité et de patience , des œuvres de charité et de miséricorde , et elle est assurée de moissonner une vie heureuse , immortelle et glorieuse . L'Apôtre ajoute aux paroles susdites : Celui qui sème en sa chair , ne moissonnera de sa chair autre chose que corruption , *Qui seminat in carne , de carne metet corruptionem* ; il ne dit pas *putredinem* , mais *corruptionem* ; *in fieri , non in facto esse* . Quand l'abcès se fait , on en sent la douleur , non après qu'il est fait : être sujet à l'ivrognerie , à l'intempérance , à l'impureté et aux aises du corps , c'est semer en la chair , vous n'en moissonnez que corruption , vous ressuscitez avec un corps qui se pourra éternellement . On verra à la fin du monde sortir d'un même tombeau un mari et une femme , un frère et une sœur avec des livrées bien différentes , on verra ce mari impudique ou impie sortir de terre avec un corps pesant , incommode , difforme , hideux et contrefait , puant , pourri et accablé de maladies , pâle , défiguré , affreux et horrible : on verra cette femme chaste et dévote sortir du tombeau avec un corps parfait et de riche taille , brillant comme un soleil , beau comme un ange , sans aucune incommodité , doué d'une parfaite santé , agile , robuste , immortel , impassible , incorruptible , infatigable et inaltérable , qui aura des beautés , des agréments et des charmes surprenants et qui ne se peuvent exprimer .

Omnes quidem resurgemus , sed non omnes immutabimur , c'est ce que dit le grand apôtre , Nous ressusciterons tous , mais nous ne se-

rons pas tous réformés et glorifiés : ne pensez pas que Jésus daigne appliquer ses divines mains , plus blanches que l'albâtre , plus pures que le soleil , à réformer votre corps , qui aura été plus sale qu'un égout et plus puant qu'un fonds de cale : *Reformabit corpus humilitatis nostre* , dit saint Paul , il réformera quelque jour nos corps , non les corps qui auront été des cloaques d'immondices , des objets de lubricité , des théâtres de vanité , mais les corps qui auront été humiliés , courbés et abaissés en l'oraison , prosternés en terre pour adorer Dieu , matés et mortifiés par la pénitence , lassés par la visite des pauvres et des prisonniers ; ces corps seront renouvelés et glorifiés , se porteront en l'air d'une légèreté incroyable ; iront au devant de Jésus , ils reconnaîtront celui qu'ils auront bien servi , seront reconnus de lui ; ils seront élevés au ciel empyrée assis sur des trônes de gloire , c'est la parole de Dieu qui nous promet tout ceci : *Ut aquilæ volabunt obviam Christo in aere . Qui vicerit , dabo ei sedere mecum in throno meo* (Isaï , XL, 31 ; I Thes. , IV, 16 ; Apoc. , III) .

Priez la Vierge de vous impêtrer ces grâces en ce saint jour de son avènement à la couronne ; priez-la de vous obtenir l'amour de Dieu , un amour qui vous fasse mourir avant que de mourir , de peur que vous ne mouriez après votre mort , car il faut nécessairement ou l'amour éternel , ou la mort éternelle ; ou mourir pour jamais au péché . au monde et à vous-même , ou mourir éternellement en enfer : priez-la encore un coup de vous faire part de sa pureté , pour être agréable à son Fils , et digne de ressusciter pour le voir ; *Qui diligit cordis munditiam , habebit amicum Regem* ; dites lui souvent , avec l'Eglise : *Vitam præsta puram , iter para tutum* ; voilà deux paroles bien jointes , et qui ont belle liaison , car sans doute et sans aucun doute il n'est point de chemin assuré pour arriver au ciel et à la vue de Dieu , que la pureté de cœur : *Beati mundo corde , quoniam Deum videbunt* .

3. Avez-vous perdu cette vertu , demandez à la Vierge l'humilité , puisque son serviteur saint Bernard a dit : *Sola virtus humilitatis est læsæ reparatio castitatis* , il n'y a que l'humilité qui répare les brèches de la chasteté , cette vertu vous est absolument nécessaire ; quand vous auriez été le plus grand saint du monde , si vous êtes orgueilleux , Dieu vous répronvera ; si la Vierge , oui la Vierge avec sa pureté angelique , n'eût eu l'humilité , si elle eût été vaine et orgueilleuse , Dieu ne l'aurait pas agréée , jugez s'il vous épargnera , vous qui avez commis tant de péchés et qui êtes si arrogant : un pécheur glorieux , c'est un pauvre superbe que le Saint-Esprit abhorre , *Pauperem superbum odit anima mea* , c'est un moustre de nature , c'est une apostume , mais pleine de pus dans le corps de l'Eglise ; la Vierge qui vivait si innocemment , si saintement , et si parfaitement , se tenait dans l'obscurité , elle se mettait toujours au plus bas lieu et au-dessous de tous les autres : et un avorton de nature , une race de péché , veut paraître vivre dans l'éclat et dans la

splendeur, avoir les préséances et premiers rangs !

4. Bref priez la Vierge de vous associer à sa maternité divine, vous le pouvez, vous le devez et vous êtes obligés de dire à vos enfants, à vos domestiques, à vos vassaux : *Filioli mei, quos in Christo parturio, donec formetur in vobis Christus*; vous êtes obligés de former Jésus-Christ en eux, de leur apprendre les mystères de sa vie, de produire en eux par vos paroles et par vos exemples une expression de ses états, de ses vertus et de son esprit : si vous le faites ainsi, si vous êtes participants des vertus de la Vierge et de son Fils en ce monde, vous leur serez quelque jour associés en la gloire dans le ciel. Amen.

SERMON XVI.

Des vertus de la Vierge.

Multa filie congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.

Plusieurs âmes ont acquis des richesses spirituelles : mais vous les avez toutes surpassées (Proverb., XXXI, 29).

Après avoir honoré la Vierge en ses mystères et en la relation qu'elle a au regard de son Fils, il faudrait faire le panégyrique de ses excellentes vertus : mais parce que ce serait entreprendre l'impossible que de vouloir traiter de chacune en particulier, la moindre pouvant fournir d'un très-ample sujet pour plusieurs prédications, je me contenterai de les considérer en général et de vous en faire remarquer quatre prérogatives : la première, qu'elles sont en très-grand nombre ; 2^o qu'elles sont très-pures ; 3^o très-éminentes ; 4^o très-fécondes. Puisque vos vertus sont très-fécondes, ô sainte et bienheureuse Vierge, vous en répandez quelques écoulements sur les âmes prédestinées, et elles communiquent une grande fécondité aux bouches les plus stériles et indiserites qui vous la demandent pour célébrer vos louanges, comme nous faisons dévotement, en vous saluant avec l'Ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Maria est cælum Dei, cujus virtutes sunt sicut stellæ firmamenti, 1^o innumeræ ; 2^o puræ ; 3^o excelsæ ; 4^o sæcundæ. — I. Punctum. Innumeræ : probatur ex eo quod habet omnes virtutes omnium angelorum et hominum. — II. Punctum. Virtutes Mariæ sunt puræ : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — III. Punctum. Sunt excellentes : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — IV. Punctum. Sunt sæcundæ : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — Conclusio. Virtutes nostræ debent esse, 1. multæ, 2. puræ, 3. excellentes, 4. sæcundæ.

Le prophète David, après nous avoir invités à louer le Créateur de la production du soleil, de la lune, des étoiles et de toutes les autres créatures, élevant son esprit plus haut et prenant son essor jusqu'au delà des astres, nous exhorte à louer Dieu de la sanctifica-

tion et glorification des saints, et puis enchérisant encore là-dessus, il nous convie à le louer de la puissance qu'il a fait paraître dans la fabrique du firmament : *Laudate Dominum in sanctis ejus, laudate eum in firmamento virtutis ejus*, en grec, *δουξέμεας* ; or il est évident, ce me semble, que par ce firmament il n'entend pas le ciel étoilé qui est exposé à nos yeux ; car la puissance de Dieu ne s'est pas montrée si grande en la création de ce ciel, qu'en la sanctification et glorification des saints : il entend donc par ce firmament la Sainte des saints, la Vierge mère de Dieu, que les Pères de l'Eglise comparent et présentent souvent au firmament. Saint Chrysostome : *Ave igitur, Virgo mater, cælum* ; saint Epiphane : *O uterum cælo ampliozem* ; et le dévot Rupert : *Tu vero, o cælum Dei*.

1. — Le prophète compare la Vierge au firmament, plutôt qu'à un autre ciel, parce qu'elle est avantagée et ornée d'autant de vertus pour le moins, que le firmament est paré d'étoiles qui nous le font admirer en une nuit sereine :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cælo (1).

Pour n'avoir point de répugnance à recevoir cette proposition, il faut supposer trois vérités de théologie, qui sont reçues sans contestation dans l'école de saint Thomas : la première est que le Créateur, au commencement des siècles, fit sortir du néant un si grand nombre d'esprits angéliques, qu'il approche presque de l'infini, si l'infini pouvait être approché. Saint Thomas, que nous pouvons croire quand il parle des anges, puisqu'il est le docteur angélique, et saint Denys, disciple de saint Paul, qui avait appris la théologie au troisième ciel parmi les archanges, disent que le nombre des anges est plus grand que celui de toutes les créatures corporelles, et ils le prouvent, parce que Dieu, qui est infiniment parfait, a voulu que les choses parfaites fussent plus grandes que les moins parfaites : l'élément de l'air est plus grand que la terre, la sphère du feu est plus spacieuse que l'air, et le ciel de la lune plus que la sphère du feu : or la nature angélique est beaucoup plus parfaite que toutes les créatures corporelles ; elle doit donc être plus grande, non en quantité continue, puisqu'elle est toute spirituelle, mais en quantité qu'on appelle disjointe et séparée, c'est à-dire en nombre.

En second lieu, chaque esprit angélique remplit son espèce ; il n'y a pas deux anges de même espèce, il y a une si belle et si agréable variété dans la cour céleste, qu'il y a autant d'espèces que d'individus, parce que, selon la doctrine de saint Thomas et d'Aristote, le principe d'individuation, c'est la matière : or les anges sont des intelligences séparées, exemptes et dégagées de toute matière, et, par conséquent, ils sont tous de

(1) *Autunt hunc versum, illicso sensu et quantitate, posse variari tot modis quot sunt stellæ in cælo, nempe 1022.*

différente espèce ; et de là il arrive que , comme nous voyons dans la nature que Dieu a communiqué aux créatures des qualités et des propriétés différentes , selon la diversité et la différence de leur espèce : que nous voyons aux arbres , que l'orange a des qualités différentes et porte des fruits tout autres que le cerisier ; que le cerisier a d'autres qualités et porte d'autres fruits que la vigne ; nous voyons parmi les fleurs que les unes ont la beauté en partage , comme les tulipes ; d'autres ont l'odeur , comme les roses ; que d'autres sont médicinales , comme les violettes : nous voyons , parmi les animaux , que le lion est doué de générosité , le chien de fidélité , les fourmis de diligence et les abeilles de prévoyance : il arrive , dis-je , de là , que comme l'essence de Dieu est aussi féconde et encline à se communiquer en diverses manières aux créatures spirituelles qu'aux corporelles , elle a communiqué à chaque esprit angélique les perfections naturelles distinctes de celles des autres , selon la distinction et différence de son espèce : et sur cela , jugez quel contentement dans le ciel , quand il n'y aurait point d'autre chose ! jugez , dis-je , quel plaisir de voir ce nombre innombrable d'anges , d'archanges , de chérubins et de séraphins , avec une diversité et une variété si admirables , que chacun d'eux n'a pas son semblable , comme si en une prairie on voyait des millions de fleurs , dont chacune aurait quelque couleur , quelque lustre , quelque beauté ou bonne grâce particulière.

En troisième lieu , la théologie assure que le Créateur distribuant ses dons surnaturels et les richesses de ses grâces à ses anges , eut égard à l'excellence et à la noblesse de leur nature , c'est-à-dire qu'il donna plus de grâces et de vertus aux archange qu'aux anges ; plus aux principautés qu'aux archange , et ainsi consécutivement. Il n'en est pas de même parmi les hommes , où on voit souvent et par expérience que ceux qui sont les mieux partagés des dons de la nature , sont les moins avantagés des dons de la grâce : mais dans le christianisme , pour donner à une âme des vertus en plus grande ou plus petite quantité , le Créateur a eu égard à la relation et à l'appartenance qu'elle devait avoir à Jésus Notre-Seigneur : or personne n'a jamais eu tant d'appartenance ni de liaison à Jésus , que sa très-sainte mère ; d'où vient qu'elle n'est pas seulement reine des patriarches , des prophètes et des apôtres , mais qu'elle est reine des anges , des archanges , des chérubins et des séraphins ; elle a donc tous les apanages , toutes les vertus , et toutes les différentes espèces des dons naturels et surnaturels de ce nombre de saints et d'esprits angéliques , auxquels elle est supérieure et souveraine : *Multa filia congregant divitias , tu supergressa es universas ;* elle dit en l'Écriture : *In me omnis gratia , vite et virtutis ;* et on dit qu'elle seule a autant de grâces , de beautés , de lustre et d'agrément que toute la cour céleste ensemble.

II. -- 1. Or encore qu'étant en ce monde

elle eût un corps terrestre de même nature que les nôtres , ses vertus néanmoins étaient toutes célestes , toutes pures et inaltérables , comme les étoiles. Son époux lui disait au Cantique : Vous êtes tout à fait belle , ma bien-aimée , toute pure , toute sainte et immaculée ; tous les mouvements de votre corps , toutes les pensées de votre esprit , toutes les affections de votre volonté et toutes les dispositions de votre âme ont des attraits , des charmes et des agréments tout particuliers , elles n'ont rien qui offense , qui rebute ou qui déplaît à personne.

2. Et en effet , saint Ambroise la propose à toutes les âmes chrétiennes comme un miroir sans tache , sur lequel e'les doivent jeter les yeux : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas , vitæque B. Mariæ , de qua sumatis exemplum vivendi.* Quelle en est la raison ?

3. C'est que n'ayant pas été conçue en péché originel , elle n'avait point cette pente et cette inclination au mal , cette pesanteur ou lâcheté pour le bien , ni cette rébellion de la sensualité que nous ressentons tous les jours , qui sont les effets de ce premier péché , les causes et les sources de toutes les imperfections que nous commettons : son corps était entièrement soumis à l'esprit , son esprit à la raison , sa raison et sa volonté à la volonté de Dieu , et la partie inférieure de son âme à la supérieure : elle était , comme le premier homme , en l'état d'innocence et de justice originelle , elle n'avait point de rébellion dans sa chair , point de passions en l'appétit irascible , point de révolte dans le concupiscible , point de mélange d'imperfection dans ses vertus : sa foi n'était point obscure , son espérance n'était jamais accompagnée de présomption , sa charité était toujours bien ordonnée , sa prudence n'avait point d'éclipse , sa justice n'avait point d'acceptation de personnes , sa générosité n'était point altière , sa tempérance n'était point indiscrète , son humilité n'était point pusillanime , sa patience n'était point lâche , son silence n'était point sauvage , ses oraisons étaient sans distractions , ses bonnes œuvres sans vanité , son austérité de vie sans austérité pour les autres ; enfin , toutes ses vertus étaient exemptes et affranchies d'une imperfection très-déplorable , qui a été , dès le commencement , dans les plus excellentes vertus des grands saints du ciel et de la terre. Leur sainteté et toutes leurs vertus étaient caduques et périssables : ils les pouvaient perdre par leur faute , et en effet plusieurs anges les ont perdues dans le ciel , et le premier homme dans le paradis terrestre ; mais celles de la Vierge étaient incorruptibles et comme inaliénables : elle était confirmée en grâce et dans la paisible possession des dons de Dieu : *Qui creavit me , requirit in tabernaculo meo.*

Quand la plupart des autres saints sont en la voie , le Saint-Esprit , à proprement parler , ne repose pas en eux , il a toujours les armes en main pour les défendre des tentations et les empêcher d'être vaincus ; mais au cœur virginal de Marie il reposait très-parfai-

ment, il n'avait point sujet de craindre, il n'était pas en danger de tomber ; pour ce sujet, s'il était permis d'ainsi parler, il semble qu'on pouvait donner à notre Dieu, au commencement des siècles, un conseil semblable à celui qu'il nous a donné en l'Évangile ; il disait : Ne soyez pas curieux d'amasser des trésors sur la terre, où la rouille les peut gâter et la tigne les ronger. Il semble qu'on pouvait dire au Fils de Dieu : Ne mettez pas les trésors de vos grâces au cœur inconstant du premier homme dans le paradis terrestre, car la détestable rouille du péché les y corrompra ; mais mettez vos trésors en votre ciel : le ciel où est Lucifer n'est pas proprement votre ciel, la détestable tigne de la superbe y a ruiné les grâces qu'on y avait placées : votre vrai ciel c'est le cœur de Marie, c'est là où vous avez caché vos trésors les plus précieux, c'est là où vous avez logé vos richesses, c'est là où vos grâces ont été en assurance, c'est là où la rouille du péché et la tigne de la superbe n'ont jamais eu de prise ni d'accès : *Ubi nec arugo nec tinca demolitur.*

III. — 1. En troisième lieu, comme les étoiles sont si éloignées de la terre et si élevées au-dessus de nous, que nous n'en pouvons pas voir la grandeur, ainsi les vertus de la Vierge sont si excellentes, si éminentes et si relevées qu'elles sont au delà de nos expressions, de nos conceptions et de nos plus hautes et sublimes pensées. Les anges n'en parlent que par admiration : Quelle est celle-ci, disent-ils, qui s'avance comme une aurore ? quelle est celle-ci qui monte du désert ? Son bien-aimé même, qui doit être incapable d'admiration par la plénitude de sa science, admire tout ce qui est en elle, ses regards, ses paroles, ses démarches, ses gestes et ses contenance : *Oculi tui columbarum, labia tua vitta coccinea ; quam pulchri sunt gressus tui !*

2. Le grand saint Grégoire (*In I Reg., I*), considérant les admirables vertus de la Vierge, assure avec vérité qu'elles ne sont pas seulement au-dessus des plus excellentes vertus de tous les hommes, mais au delà des perfections et des mérites de tous les anges : *Mons quippe fuit beatissima Virgo Maria, quæ omnem electæ creaturæ altitudinem electionis suæ dignitate transcendit. Annon mons sublimis fuit, quæ ut ad conceptionem æterni Verbi pertingeret, meritorum verticem super omnes angelorum choros, usque ad solium deitatis erexit.* Saint Chrysostome (*apud Metaph.*) avait dit de même longtemps auparavant : *Quidam illa sanctius, non prophetæ, non apostoli, non martyres, non angeli, non throni, non dominationes, non cherubim, non seraphim, non denique aliud quidpiam inter creatas res, visibiles aut invisibiles, majus aut excellentius inveniri potest.*

3. Et saint Bernard (*Ser. 4. de Ass.*) dit que les vertus, qui de leur nature sont communes et moins précieuses, étaient en elle très-grandes, très-héroïques, très-excellentes et singulières : *Omnes virtutes singulares prorsus invenies in Maria quæ videbantur esse*

*communes, parce qu'elle les pratiquait avec des dispositions très-saintes et parfaites ; et de là vient que le Saint-Esprit la loue de ses plus petites actions, comme de ce qu'elle filait sa quenouille, de ce qu'elle faisait des ouvrages de lin et de laine : *Digiti ejus apprehenderant fuscum, quæsivit lanam et linum et operata est ;* et que son époux était charmé par un de ses cheveux, c'est-à-dire par la moindre de ses pensées, tant elles étaient belles et méritoires, *Vulnerasti cor meum,* ou selon le Grec, *εραδιωσας με, Excordasti me in uno crine.* Elle était plus agréable à Dieu, et méritait mille fois plus par un tour de son fuseau, que saint Laurent ne faisait sur le gril, que sainte Rufine dans l'huile bouillante, et que les autres martyrs ne faisaient sur le chevalet, parce qu'elle faisait toutes ses actions par un amour plus fervent, et avec des dispositions incomparablement plus parfaites, que les saints n'ont jamais fait et ne feront jamais.*

De plus, les dons du Saint-Esprit et les habitudes surnaturelles lui furent donnés, non-seulement, comme aux autres saints, pour sa propre sanctification, mais pour parer et embellir en elle la couche de l'époux céleste, pour tapisser et pour orner le trône du Verbe divin, pour en faire une digne habitation du Fils de Dieu, *Ut dignum Filii Dei habitaculum effici mereretur.* La sainteté et les autres vertus lui furent données, non-seulement pour la disposer à pratiquer les bonnes œuvres, mais encore pour la rendre capable de concevoir et de donner au monde le Saint des saints, la sainteté incréée et incarnée ; et ceci montre encore,

IV — 1. En quatrième lieu, que comme les astres envoient continuellement des influences ici-bas, ainsi les vertus de la Vierge sont très-fécondes, et en produisent de semblables dans les cœurs de ceux qui lui appartiennent et qui ne s'en rendent pas indignes. Son Fils lui dit en l'Écriture, *In electis meis mitte radices ;* toutes les vertus des âmes prédestinées, et toutes les bonnes œuvres que les saints pratiquent sont des fruits de ses semences, sont des moissons de ses mérites, et des productions de ses influences.

2. Les saints Pères lui attribuent l'honneur et la gloire de tout ce qui s'est fait et qui se fait de grand, d'excellent, d'héroïque et de louable dans l'Église. Si les saints Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze et autres ont défendu le mystère de la très-sainte Trinité, s'ils l'ont fait adorer et sanctifier par tout le monde, ça été par le secours de la Vierge : *Per te Trinitas sanctificatur,* lui dit saint Cyrille d'Alexandrie (*Ho. 11 in Nestor.*). Si l'impératrice Hélène et l'empereur Héraclé ont rendu célèbre et fait honorer par tout le monde la croix du Fils de Dieu, ça été par les inspirations de la Vierge : *Per te crux pretiosa celebratur, et adoratur in toto orbe terrarum.* Si les saints apôtres ont retiré les hommes de l'idolâtrie, et converti le monde à la foi et à la connaissance du vrai Dieu, ça été par les bons exemples de la Vierge : *Per te omnis creatura idolorum errore detenta con-*

versa est ad agnitionem veritatis. Si l'empereur Constantin, Charlemagne, saint Louis et autres monarques ont fait bâtir et consacrer des églises au vrai Dieu, c'est la Vierge qui leur a inspiré cette dévotion : *Per te in toto orbe terrarum constructæ sunt ecclesie.*

3. La raison de ceci est que les vertus de la Vierge, comme nous avons vu, sont des dispositions ou des effets de sa maternité, et elles se ressentent de cette alliance, elles en empruntent la propriété, qui est d'être féconde et productive; et par conséquent toutes les bonnes œuvres des saints, toutes les vertus des âmes prédestinées, rendront à jamais honneur et hommage aux vertus de Marie, par le rapport qu'elles ont à elles, comme des effets à leurs causes, comme des ruisseaux à leur source, et des copies à leurs originaux.

Conclusion. — 1. Nos vertus doivent avoir ces qualités pour nous rendre bien agréables à la Vierge et à son Fils. Premièrement elles doivent être en grand nombre. Et à votre avis, combien de vertus devez-vous avoir pour être sauvés? Toutes; oui toutes: si une seule vous manque, si vous ne les avez toutes, vous n'en avez pas une. Saint Ambroise (*L. V, in illud Luc. VI: Beati pauper.*), saint Augustin (*Lib. III, de Trin. c. 4, initio*), saint Grégoire (*L. XXII Mor., c. 1, in med.*), saint Thomas et même l'orateur romain le concluent ainsi, *Connexæ sibi sunt et concatenatæ virtutes. Virtutes quæ sunt in animo humano nullo modo separantur ab invicem. Una virtus sine aliis aut omnino nulla aut imperfecta.* Saint Thomas en dit autant, et presque en mêmes termes (1-2, q. 65, a. 1, in corp.). *Si unam virtutem confessus es te non habere, nullam necesse est te habiturum,* dit Cicéron (*II Tusc. Qu.*); ils ne disent pas qu'il faut pratiquer toutes les vertus, mais qu'il les faut toutes aimer. Il n'est pas besoin si possible d'exercer les actes de toutes, mais il en faut avoir les habitudes. Ce que vous avouerez, si vous considérez, avec saint Bonaventure (*in III, d. 36*), les quatre genres de cause qui concourent à la production des vertus chrétiennes et parfaites: l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale.

La cause efficiente n'est autre chose que Dieu même, *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est*, il ne fait jamais ses gratifications chichement, ses actions à demi, ni ses ouvrages imparfaits, *Dei perfecta sunt opera*; comme dans l'ordre de la nature, quand il donne l'être, il donne quant et quant toutes les suites et les apanages de l'être; quand il produit une substance, c'est avec toutes ses propriétés, accidents, organes et instruments pour ses opérations: ainsi dans l'ordre surnaturel quand il influe en nos âmes sa grâce sanctifiante, c'est avec les sept dons du Saint-Esprit, c'est avec les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, et toutes les autres qualités célestes qui doivent être à la suite d'une si grande princesse, *Impium est dimidiam a Deo sperare veniam*, dit saint Augustin (*Apud Gratian., c. Satis*

arbitros, d. 15), et nous pouvons ajouter : *Dimidiam sperare gratiam.*

La cause matérielle et le sujet des vertus tout ensemble, est l'âme chrétienne qui se tourne vers Dieu par la vertu, et vers la créature par le vice: car cette âme, étant une substance très-simple, ne peut être tournée devers Dieu et devers la créature en même temps; comme la prunelle de l'œil ne peut pas regarder le ciel et la terre en même temps; si l'âme perd d'affection une seule vertu, c'est qu'elle est attachée à quelque vice: et si elle est souillée d'un seul vice elle n'a aucune vertu, autrement elle serait tournée vers Dieu par la vertu qui serait en elle, et vers la créature par le vice dont elle serait infectée: ajoutez à cela que la charité qui est la forme, l'âme, la vie, la vigueur et la beauté des vertus les renferme toutes, sans en exclure aucune, *Caritas pater est, benigna est, omnia credit, omnia suffert*, parce que le motif par lequel elle nous fait aimer une vertu, nous porte à les aimer toutes. Si j'affectionne la chasteté, parce qu'elle plaît à Dieu que j'aime de tout mon cœur, j'affectionnerai aussi la sobriété, la libéralité, la débonnairété et toutes les autres qui lui sont agréables; et comme elles ont pour but et pour cause finale la béatitude, toutes sont nécessaires pour nous en rendre dignes et capables dans cette béatitude, l'essence de Dieu inonde et pénètre toute notre âme, elle s'insinue en tous les plis et replis de notre cœur, elle occupe et remplit toutes nos puissances, tant inférieures que supérieures, *Cam adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor*: or ces facultés de notre âme pour être remplies de Dieu doivent être redressées, réformées et sanctifiées: car, *non adhæsit mihi cor pravum, et in malevolam animam non introibit sapientia nec habitabit in corpore*, encore moins, *in corde subdito peccatis*: si bien que cette réforme et sanctification ne se pouvant faire que par l'assemblage de toutes les vertus parfaites, l'une redressant l'entendement, l'autre réformant la volonté, celle-ci modérant l'appétit irascible, l'autre le concupiscible, elles nous sont toutes nécessaires.

2. J'ai dit vertus parfaites, car si elles sont impures et défectueuses, si elles sont mêlées d'imperfections, Dieu fait cette plainte de nous: *Vinum tuum mixtum est aqua.* Si votre vigneron au lieu de vin pur qu'il vous doit, vous donnait du vin trempé d'eau; si votre fermier vous apportait du froment mêlé d'ivraie ou de nielle, qu'en diriez-vous, qu'en penseriez-vous? C'est ce que nous faisons à notre Dieu, quand nous lui offrons de bonnes œuvres accompagnées de mauvaises circonstances, quand nous le prions avec grande distraction, quand nous sommes en sa maison avec des postures indécentes, quand nous reprenons nos gens avec impatience, quand nous nous employons aux affaires avec empressement et avec inquiétude: pour cela saint Bernard disait (*Hom., 5, 1 Caut.*): *Dabo operam nec lolia pro granis, nec palcas cum granis offerre*: car il n'est

pas des circonstances vicieuses au regard des vertus, comme de l'ivraie au regard du bon grain : quand il y a du mauvais grain, mêlé avec le froment, le froment ne laisse pas d'être bon, et froment : mais quand il y a une mauvaise circonstance jointe à une œuvre qui de soi serait bonne, cette œuvre n'est plus bonne, mais mauvaise et vicieuse, *car bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*, dit la théologie morale; et le Fils de Dieu nous avertit en l'Évangile (S. Luc., XI, 36), qu'une action vertueuse pour nous rendre illustre devant Dieu, doit être exempte de toute sorte d'imperfections. *Non habens aliquam partem tenebrarum*; et il nous fait savoir, au même lieu, que la circonstance qui souille le plus une bonne action, c'est l'intention basse et terrestre, c'est l'amour-propre et la recherche de nous-même, de nos intérêts, de notre contentement et de notre satisfaction.

3. Comme au contraire il n'est rien qui rende une action vertueuse plus excellente et méritoire, que la droite intention du pur amour de Dieu, et le désir fervent de sa gloire : le divin époux louant les beautés extérieures de son épouse, estime tant les dispositions intérieures et en parle avec tant d'admiration, qu'il semble ne les pouvoir exprimer, quand il dit : *Absque eo quod intrinsecus latet*. Dieu pèse les cœurs plus que les œuvres, il regarde plus comme on lui donne, que ce qu'on lui donne : *Deus pensat corda, non opera; non aspicit quantum, sed ex quanto*, dit saint Grégoire.

4. Et finalement si nos vertus sont bonnes et parfaites, elles doivent être fécondes ; car c'est le propre du bien de se répandre, *Bonum est sui diffusivum*; nous les devons communiquer à nos domestiques, et à tous nos prochains par notre bon exemple, par nos instructions, et par un désir de former en leur cœur Jésus-Christ, en l'honneur de ce que la Vierge l'a conçu en son sein, *Spiritus et sponsa dicunt : Veni; et qui audit dicat : Veni* (Apoc., XXII, 17) : nous devons faire comme saint André qui ayant reçu la connaissance du Messie, la communiqua sur-le-champ à son frère (S. Joan., I, 42); et comme saint Philippe qui ayant été appelé à la suite du Fils de Dieu, eut la charité d'y appeler Nathanaël (*Ibid.* 45).

Si nous imitons ainsi les vertus de la sainte Vierge, elle aura de grandes bontés pour nous, elle nous recevra au nombre de ses favoris, elle nous aidera puissamment de ses prières, elle nous fera participants de ses mérites, et elle nous associera quelque jour à sa gloire. Amen.

SERMON XVII.

De Marie, mère des âmes dévotes, et particulièrement de celles qui sont au Rosaire.

Ego mater pulchre dilectionis (Eccl., XXIV, 24).

Après avoir considéré la bienheureuse vierge Marie en elle-même, en ses grandeurs, en ses vertus et en ses mystères, il est à pro-

pos de considérer les qualités et les relations qu'elle a eues sur la terre et qu'elle a maintenant encore dans le ciel au regard des hommes. La première, c'est la qualité de mère, qui fait que l'Église la surnomme tous les jours Mère aimable, Mère admirable et Mère de belle dilection. Je diviserai donc ce discours en deux points : au premier, je vous ferai voir que la sainte Vierge est la mère des âmes dévotes, et particulièrement de celles qui sont au saint Rosaire; au second, nous verrons les obligations que cette qualité lui a acquises sur nous, et les hommages et dévotions que nous lui devons rendre en cette sainte confrérie. Ce que les Pères anciens ont dit de l'Église, nous le devons dire de vous, ô sainte Vierge, puisque vous en êtes la principale et la plus signalée partie : *Non habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem* : Celui-là n'aura point Dieu pour père, qui n'aura le bonheur de vous avoir pour mère; comme nous ne sommes enfants de Dieu qu'en tant que nous sommes entés et incorporés en son Fils unique, engendré de toute éternité en son sein divin et adorable : ainsi nous ne sommes vos enfants qu'en tant que nous sommes adoptés et associés à la filiation même de Jésus, conçu par l'opération du Saint-Esprit en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus filiationem, quam habet erga Patrem, communicat suis dilectis per adoptionem, et eam quam habet erga Matrem. — I. Punctum. Maria est mater fidelium, præcipue devotorum, 1. Scriptura, 2. rationibus : 1° quia Mater Christi, 2° quia emisit votum virginittatis, 3° quia obtulit Filium in cruce, 4° inductione officiorum que exercet. — II. Punctum. Debita nostra erga talem matrem : 1. debitum est honor per devotionem rosarii, que est 1° gloriosa, 2° utilis, 3° facilis; 2. debitum, amor; 3. debitum, obedientia. — Conclusio moralis contra vitiosos.*

Deus ineffabilis misericordiae, qui non solum homo, sed filius hominis fieri dignatus es, et mulierem matrem in terris habere voluisti, qui Deum Patrem habebas in caelis. Ces belles paroles, que le grand serviteur de la Vierge, le cardinal de Bérulle, mon très-honoré Père, nous a mises tous les jours à la bouche, me donnent sujet de considérer que comme les théologiens, pour s'accommoder à la faiblesse de notre esprit, distinguent les perfections de Dieu qui ne sont qu'une même chose, ainsi nous pouvons reconnaître et adorer en notre Sauveur deux relations, deux admirables et adorables filiations : une en suite de sa génération divine, l'autre en suite de sa nativité humaine; une qui est éternelle, et l'autre qui est temporelle; une au regard de son Père, et l'autre au regard de sa Mère; par la première il est Fils unique de Dieu, par la seconde il est Fils unique de la Vierge; la première est si admirable,

qu'elle n'a été bien connue qu'à ses domestiques et familiers, pendant qu'il a été en ce monde, menant une vie paisible et mortelle. Car nous voyons en l'Évangile qu'il n'y a eu ordinairement que ceux de sa suite qui l'ont appelé Fils de Dieu, comme Nathanaël, en saint Jean, chap. I; saint Pierre, en saint Matthieu, chap. XVI; sainte Marthe, en saint Jean, chap. XI; les autres l'appelaient fils de David, comme la Chananée, en saint Matthieu, chap. XV; l'aveugle, auprès de Jéricho, en saint Luc, chap. XVIII, 38; les scribes et les pharisiens, en saint Matthieu, chap. XXII.

La seconde relation, c'est la filiation qu'il a au regard de la Vierge, qui lui est si chère et précieuse, qu'il se l'attribuait ordinairement : c'est le surnom, la qualité et l'épithète qu'il se donnait le plus souvent; il ne s'est jamais nommé, ou fort rarement, Fils de Dieu, mais toujours *Filius hominis*; et comme entre tous les hommes il a choisi les filles, auxquels il a donné le pouvoir d'être élevés à la participation de la première relation, d'être faits par adoption les enfants du même Père, dont il est le fils par nature : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri*; ainsi entre les fidèles il choisit plusieurs favoris qu'il daigne recevoir et associer à l'honneur de la seconde filiation, les faisant par grâce enfants de la Vierge, et ayant pour eux des inclinations et des tendresses toutes particulières, comme le patriarche Joseph aimait et favorisait le petit Benjamin plus que tous ses autres frères, parce qu'il était son frère de père et de mère.

I. — 1. Un homme trop condescendant et une femme ambitieuse ont perdu la nature humaine, dit le dévot saint Bernard; mais, grâces à Dieu et à la bonté infinie, nous avons été pourvus par sa miséricorde d'un autre homme et d'une autre femme, qui ont réparé cette brèche avec un grand avantage et avec beaucoup de surcroît d'honneur, de bonheur et de sainteté pour les hommes. Jésus est le second Adam, et Marie est la seconde Eve. Il est vrai que c'est proprement et principalement le premier homme qui a perdu sa postérité, mais il faut avouer que la femme y a coopéré, lui conseillant la désobéissance qui nous a tous engagés à la damnation éternelle; tous deux ont été nos meurtriers avant que d'être pères, et ils nous ont fermé la porte du ciel avant que de nous mettre sur la terre; tous deux nous ont causé la mort avant que de nous donner la vie : *Prius peremptores quam parentes*. Ainsi il faut protester que c'est Jésus qui nous a rachetés, que c'est lui qui est notre Sauveur, que c'est lui qui a effacé et biffé par son précieux sang le crime du premier Adam; mais il faut aussi confesser que Marie y a consenti, qu'elle y a aidé et contribué, qu'elle a réparé par sa foi et par son obéissance héroïque la faute de la première Eve. *Eva suggestit prævaricationem, Maria ingressit redemptionem*, dit saint Bernard; *Credidit Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hoc ista credendo deleuit*,

dit Tertullien; et cette réparation s'est faite avec un grand avantage pour nous, *con magno favore gratiarum*, dit saint Bernard; car au lieu qu'en fêtant l'innocence et de justice originelle nous n'aurions été que les enfants de la mère des hommes, en la réparation nous avons l'honneur et le bonheur d'être enfants de la Mère de Dieu, nous sommes frères du Fils unique de Dieu, frères de père et de mère : le Sauveur, voyant la sainte Vierge auprès de la croix, lui dit de chacun de nous : *Ecce filius tuus*; et il dit encore à présent à tous ceux qui s'en rendent dignes : *Ecce mater tua*. Elle est la mère très-charitable de toutes les âmes choisies, elle en possède la qualité et elle en exerce les offices.

2. Elle en possède la qualité par trois raisons : 1^o cette qualité de Mère des fidèles est une suite, un apanage et un accessoire de sa dignité de Mère de Dieu. Saint Paul, considérant et adorant en Jésus-Christ la filiation qu'il a au regard du Père éternel, ose bien dire qu'il en est le premier-né, l'aîné entre plusieurs frères, *Primogenitus in multis fratribus*. D'autant que par le baptême les chrétiens étant entés et incorporés en l'Homme-Dieu, ils sont faits par adoption enfants d'un même père, dont il est le fils par nature. Ainsi le sacré historien, parlant de la naissance temporelle du même Jésus et de la filiation qu'il a au regard de sa mère, ose dire qu'il est son premier-né, sans doute parce qu'elle en a d'autres. Ce sont les vrais fidèles qui, étant entés et insérés en lui, sont enfants adoptifs de la même Vierge, dont il est fils par nature; car étant la mère du chef, il faut nécessairement qu'elle soit aussi la mère des membres; ayant conçu et enfanté le corps naturel, elle a reçu et adopté pour sien le corps mystique : *Illamna femina spiritu plane mater est membrorum Salvatoris, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesia nascerentur*, dit saint Augustin (*De sanct. Virg.*, c. 6).

2^o Et non-seulement en qualité de mère de Dieu, mais en qualité de vierge, elle devait être seconde; car le Fils de Dieu a promis en l'Écriture que celui qui se privera de quelque chose pour obéir aux commandements ou aux conseils de l'Évangile recevra le centuple dès ce monde, et la vie éternelle en l'autre. Or Marie, faisant vœu de virginité pour se rendre agréable à Dieu, pratiqua par avance le conseil que l'Évangile en donne, elle s'obligea à la stérilité perpétuelle et se priva de l'espérance d'avoir des enfants, qui étaient estimés en ce temps-là une grande bénédiction de Dieu, *Uxor tua sicut vitis abundans*, elle a donc mérité de recevoir le centuple dès cette vie, d'avoir par adoption des enfants spirituels à milliers, et que Dieu accomplit en elle cette parole du prophète : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum latentem*.

3. En troisième lieu, le sacrifice de la croix lui a mérité cette fécondité. Quand le patriarche Abraham eut volonté d'offrir en holocauste son propre fils, pour obéir au commandement que Dieu lui en avait fait, en

récompense d'un acte si héroïque, Dieu lui promet de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer. Or l'historien sacré déclare expressément que la sainte Vierge se trouva présente au pied de la croix quand son Fils y fut immolé; elle consentit donc à l'oblation qu'il y fit de soi-même, elle le pria donc de mourir pour la gloire de son Père, elle l'offrit à Dieu de grande affection, et elle était disposée à l'attacher elle-même à la croix, si Dieu l'eût ainsi désiré; elle souffrit même en son cœur virginal toutes les douleurs que son Fils endura en sa passion; et comme *virtus unita est fortior, quam dispersa*, comme les rayons du soleil étant réfléchis ne sont pas moins ardents que les directs, il est aisé de juger que toutes les plaies qui étaient dispersées au corps adorable de Jésus, s'étant trouvées comme réfléchies et réunies au cœur désolé de Marie, elle n'a pas moins souffert que lui; elle a donc mérité que Dieu lui dise : *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum*, parce que vous m'avez offert un holocauste si parfait et si agréable, je vous donnerai une sainte et nombreuse postérité.

4. Elle exerce envers ses enfants spirituels et adoptifs les mêmes offices qu'elle a exercés envers son Fils unique et bien-aimé; elle l'a conçu en ses entrailles par l'œuvre du Saint-Esprit, elle l'a enfanté avec une joie et un contentement d'esprit ineffable; elle l'a nourri de son lait immaculé, elle l'a conduit et gouverné pendant sa vie, car il lui était sujet; elle l'a assisté à la mort, recommandant son esprit à son Père, et elle fait le même à ses enfants adoptifs. Vous prenez résolution de lui être particulièrement dévot, de vous donner à elle, de la bien servir au Rosaire, ce bon dessein se fait par l'œuvre du Saint-Esprit; la Vierge vous reçoit et vous conçoit en son cœur par une inspiration, et une opération de l'Esprit divin, pour être enrôlé en la confrérie. Vous faites une confession générale qui vous convertit parfaitement et qui vous fait tout autre que vous n'étiez; c'est la Vierge qui vous enfante en la vie spirituelle et au service de Dieu avec une joie incroyable. Vous ne croyez pas le plaisir qu'elle a de vous voir ainsi converti, étant affranchi de tout péché et enfanté à la vie de grâce. Saint Pierre vous dit : *Quasi modo geniti infantes lac concupiscite*; vous allez prendre ce lait divin en la sainte communion, c'est la Vierge qui vous y allaité : car le corps de Jésus, que vous y recevez, c'est la chair de sa chair et la substance de sa substance; il a été formé de son sang précieux et nourri de son lait. On dira de vous : *Obviavit illi quasi mater honorificata*, que vous l'avez honorée toute votre vie, qu'elle viendra au-devant de vous, pour recevoir votre âme, et la présenter à son Fils. Là elle vous dira, d'un visage riant : Vous m'avez dit si souvent que je me réjouisse, en me disant, *Ave*, que je dois aussi vous réjouir. entrez en la joie de votre Seigneur; vous m'avez si souvent appelée étoile de la mer, que je veux être votre étoile, pour vous faire arriver à bon port; vous m'avez si sou-

vent nommée pleine de grâces, que je dois répandre en votre âme un rayon de cette plénitude; vous m'avez dit si souvent que le Seigneur était avec moi, qu'il sera aussi avec vous, puisque vous serez en ma compagnie; vous m'avez si souvent béni, et béni le fruit de mon ventre, que c'est la raison que nous vous bénissons; vous m'avez si souvent prié de prier pour vous à l'heure de votre mort, que je le veux faire à présent, puisque vous y êtes; en récompense de la couronne, que vous avez dite si souvent, pour m'honorer et me glorifier, que je prierais mon Fils de mettre sur votre tête une couronne de gloire qui ne flétrira jamais. Nous sommes donc obligés de rendre trois principaux devoirs à une si bonne, si pieuse et si aimable mère : honneur, amour et obéissance.

II. — 1. De tous les hommages et services que les fidèles lui rendent en l'Eglise, un des plus célèbres et signalés, c'est la dévotion du saint Rosaire; dévotion très-honorable, très-salutaire et très-facile : car, 1^o quelle action plus honorable que celle que le Fils de Dieu a exercée la plus grande partie de sa vie? C'est une merveille qui n'est pas seulement digne de l'étonnement des hommes, mais de l'admiration des anges, de voir que le Fils de Dieu ait daigné demeurer si longtemps dans les bassesses de l'enfance, ne pouvait-il pas prendre sa juste grandeur en fort peu de temps, comme il était homme fait quant à l'usage de la raison dès le premier instant de sa conception? *Mulier circumdabit virum*. Ne pouvait-il pas dès sa naissance devenir aussi grand quant au corps, qu'il l'était à l'âge de trente-trois ans? Il y avait si longtemps que le monde soupirait après lui, que les hommes attendaient de sa bouche sacrée la doctrine céleste qu'il leur devait enseigner; il y avait si longtemps que les Pères des limbes gémissaient et criaient après leur rançon, pourquoi les fait-il tant attendre? Pourquoi voulut-il être collé à la mamelle d'une vierge l'espace de deux ou trois ans? Pourquoi a-t-il voulu s'assujettir aux faiblesses de l'enfance et de la puéricité l'espace de huit ou dix ans? Mais ce qui comble mon étonnement, c'est que depuis l'âge de douze ans il pouvait fort facilement, sans aucun inconvénient, commencer à convertir le monde, comme il montra qu'il le pouvait faire en disputant au Temple avec les docteurs, et les ravissant par l'éclat de sa doctrine; et néanmoins depuis ce temps-là jusqu'à l'âge de trente ans, il semble demeurer inutile, il dit, par Isaïe et en saint Luc, qu'il est envoyé de son Père, afin de prêcher l'Évangile, afin de convertir le monde et de gagner des âmes à Dieu : *Spiritus Domini super me ad evangelizandum pauperibus misit me*. D'où vient donc qu'il commence si tard? D'où vient qu'il attend l'âge de trente ans à exécuter son office, et un office de telle importance? Il savait bien qu'il ne devait vivre que trente-trois ans, qu'il devait enseigner et convertir l'univers, que s'il attendait si tard, le temps lui serait trop court pour une si longue en-

treprise, qu'il n'en pourrait guère faire en trois ans. Pourquoi donc commence-t-il si tard ? Pourquoi demeure-t-il en retraite un si long espace de temps : trois ans dans un berceau, et vingt-sept ans dans la boutique d'un artisan ? Ce Dieu qui est si bon ouvrier qu'il fait en mois de rien le ciel et la terre ; ce Dieu qui est si actif, qu'il ressuscitera tous les hommes en un clin d'œil, *In momento, in ictu oculi* ; ce Dieu qui est si puissant, qu'il pourrait créer en un moment cent mille millions de monde, ce Dieu, dis-je, qui est si excellent ouvrier, si actif et si puissant, qu'a-t-il fait en tant de moments, en tant de jours, en tant de mois et tant d'années ?

L'évangéliste saint Matthieu commence par ces paroles l'histoire sacrée de sa vie : *Liber generationis Jesu Christi*, c'est-à-dire, selon les interprètes, voici le narré de la vie et des actions de Jésus-Christ. Quand je lis ce frontispice je me réjouis, m'imaginant qu'il veut étaler au monde tout ce que Jésus-Christ a fait depuis le jour de sa naissance, jusqu'à l'heure de sa mort ; mais dans la suite de la lecture je me trouve bien loin de mes espérances : car je vois qu'il ne nous rapporte que ce que Jésus-Christ a fait aux trois dernières années de sa vie, qui est-ce qui nous fera la faveur de nous apprendre ce qu'il a fait en toutes les années précédentes ? Le Saint-Esprit, témoin de ses actions, a bien daigné nous l'enseigner, en trois paroles : *Erat subditus illis*. Où était-il donc ce grand Dieu, après avoir demeuré sept ans en Egypte ? Il était en Nazareth : chez qui ? Chez un charpentier ; que faisait-il en Egypte, en Nazareth, et en la maison de ce charpentier ? Il était sujet à la Vierge, il obéissait à la Vierge, il rendait service à la Vierge, il honorait, il sanctifiait, il perfectionnait la Vierge.

Que les impies disent maintenant que c'est grand dommage, que c'est du bien inutilement perdu, que d'allumer tant de cierges, et de faire brûler tant de lampes devant Notre-Dame du Rosaire, voilà un admirable cierge, qui s'est usé devant Marie. La vie de l'homme, dit Aristote, c'est comme une chandelle ou une lampe : *Permansio coloris in humido* ; comme le feu va consumant petit à petit la cire de la chandelle et l'huile de la lampe, ainsi en l'homme la chaleur naturelle use peu à peu l'humide radical : le Sauveur est homme comme nous, et la vie mortelle qu'il avait sur la terre était comme une lampe ou une chandelle allumée ; c'est ainsi que les saints en parlent, le prophète Isaïe (*Chap. LXII*) : *Donec egrediatur ut splendor justus ejus, et salvator ejus ut lampas accendatur* ; et le vénérable vieillard saint Siméon tenant le divin enfant dans son sein : *Lumen ad revelationem gentium* : Mon Dieu, je vous remercie de ce qu'il vous a plu envoyer votre Fils, ce sera un beau cierge allumé pour éclairer les gentils et pour dissiper leurs ténèbres : vous dites vrai, saint prophète, vous dites vrai ; mais vous ne dites pas tout : ce cierge béni ne s'usera pas à éclairer les gentils, il s'usera devant la Vierge, en l'honneur de la Vierge, pour l'amour de la Vierge,

et on n'en gardera que le bout pour éclairer l'univers. Oh ! le beau cierge que la vie de Jésus ! Mais n'est-il pas vrai que le plus beau le meilleur et le plus long temps de cette vie adorable, a été employé à honorer la Vierge, et qu'on n'a gardé que le reste, les trois dernières années, pour convertir et pour sanctifier le monde ?

Et où sont donc maintenant ceux qui osent dire que c'est temps perdu, et une pure inutilité que de dire tant de chapelets ? Si cela était vrai, il faudrait conclure que le Fils de Dieu a été inutile la plus grande partie de sa vie, et c'est tout le contraire. A votre avis, quelles sont les affaires de plus grande conséquence ? quelles sont les actions plus sérieuses et importantes ? Ne sont-ce pas celles auxquelles les grands esprits, les personnes sages et judicieuses emploient le plus de temps. Quand vous savez que le conseil du roi, les états du pays ou les magistrats de la ville s'assemblent plusieurs fois, et demeurent assemblés des matinées et des après-dînées entières, vous dites : Il faut qu'on y traite de quelque affaire de très-grande conséquence : le Fils de Dieu n'est pas seulement sage, il est la sagesse même, et il a employé dix fois plus de temps à honorer et à servir la Vierge qu'à faire des miracles et à prêcher l'Evangile : car trois ans ne sont que la dixième partie de trente, et il n'a employé que trois ans à prêcher, et trente ans à honorer la Vierge ; il est vrai, disait-il, que j'ai été envoyé pour annoncer l'Evangile et convertir le monde, mais j'ai aussi été envoyé, et premièrement, pour honorer et pour sanctifier ma Mère ; j'emploierai trois ans à prêcher, mais pour honorer ma Mère, il en faut dix fois autant ; elle seule vaut dix mille mondes. J'enverrai saint Pierre prêcher en Italie, saint André en Scythie, saint Philippe en Phrygie, et les autres apôtres en d'autres provinces ; mais pour honorer et pour sanctifier la Vierge, ni saint Pierre, ni saint Paul, ni saint André, ni saint Philippe, ni aucun autre ne suffisent, il faut qu'un Dieu y soit employé, et qu'il y emploie l'espace de trente ans.

Consolez-vous donc, ô âme choisie, consolez-vous et vous réjouissez ! Quand vous ne feriez autre chose que de dire votre rosaire jour et nuit, vous seriez saintement occupée ; vous dites quelquefois pour vous humilier : Je suis une pauvre idiote ; je ne sais ni lire ni écrire, je ne sais que dire mon chapelet. Pensez-vous que ce soit peu de bien dire votre chapelet ? C'est faire ce que Jésus a fait la meilleure partie de sa vie : car que faisait Jésus en Egypte, les sept premières années de sa vie, et depuis en Nazareth durant vingt-trois ans ? Il faisait ce que nous faisons quand nous disons le chapelet ; je ne dis pas qu'il disait son chapelet, mais qu'il faisait ce que nous disons. On demande quelquefois qui a fait l'*Ave, Maria* : quelques-uns répondent que c'est l'archange saint Gabriel. Oui, c'est lui qui l'a prononcé le premier, mais ce n'est pas lui qui l'a composé, ce n'est pas lui qui en est l'auteur,

c'est Dieu même, c'est le Père éternel qui l'a composé, c'est lui qui en avait instruit le saint archevêque. Quand un ange disait à Moïse : Je suis le Seigneur ton Dieu, il ne disait point de mensonge, parce qu'il ne parlait pas en sa personne, mais en la personne de Dieu, qui l'avait envoyé, ou, pour mieux dire, c'était Dieu qui parlait par sa bouche; ainsi quand saint Gabriel disait: Je vous salue, pleine de grâce, c'était Dieu qui le disait à la Vierge, par la bouche de son ambassadeur. Pour ce sujet, sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, ne disait pas : *Perficiuntur in te que dicta sunt tibi ab angelo*, mais *a Domino*; elle disait : Les choses que Dieu vous a dites seront accomplies en vous; et saint Luc déclare expressément qu'elle était remplie, du Saint-Esprit, quand elle dit ces paroles : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre ventre; pour faire savoir que ce fut aussi le Saint-Esprit qui les lui mit à la bouche, et par conséquent que c'est Dieu même qui a composé l'*Ave, Maria*; pouvons-nous dire de plus saintes paroles?

Mais ce n'est pas encore là tout ce que je veux dire, et ce qui fait à mon propos : que faisait donc Jésus-Christ en Egypte et en Nazareth? Il ne disait pas l'*Ave, Maria*, mais il le faisait, c'est-à-dire qu'il faisait par action et par effet ce que nous disons de bouche, quand nous récitons l'*Ave, Maria*. Quand je dis mon chapelet, je dis : Je vous salue, Marie; et Jésus-Christ ne la saluait-il pas le matin, le soir, et en passant par-devant elle? Ne lui donnait-il pas le bonjour, le bonsoir, et ne lui demandait-il pas ses petits besoins? Quand je dis mon chapelet, j'appelle la Vierge pleine de grâce, et Jésus la remplissait de grâce; je lui dis : Le Seigneur est avec vous; et Jésus, qui est le Seigneur, demeurait toujours avec elle; je lui dis : Vous êtes bénie entre les femmes; et Jésus la comblait de bénédictions, non-seulement entre les femmes, mais entre toutes les créatures. Il faisait donc ce que nous disons quand nous récitons l'*Ave, Maria*; et qui ne sera excité par cette considération à dire souvent le chapelet, et à le dire dévotement? Qui ne sera excité à honorer la Vierge, puisque Jésus l'a tant honorée. Pouvons-nous faillir en faisant ce que Dieu a fait? Pouvons-nous errer et nous égarer en suivant notre maître? Pouvons-nous avoir un plus grand honneur et une marque de prédestination plus évidente que de nous conformer au Fils de Dieu, qui est le modèle et l'idée des âmes prédestinées?

2^e Cette dévotion du chapelet étant pratiquée en la confrérie, n'est pas seulement honorable et glorieuse, mais elle est très-utile et profitable, et c'est ici où se vérifie ce qu'a dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage (*Eccli.*, III, 5) : *Sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem* : Celui qui honore sa mère, fait autant que s'il acquérait un trésor. Quand vous êtes au saint Rosaire, et que vous y faites votre devoir, vous acquérez de grands trésors, des trésors spirituels, mille fois plus précieux que toutes les mines des Indes, vous gagnez indulgence plénière le

jour que vous vous y enrôlez; indulgence plénière à l'heure de votre mort, en disant : *Jesus, Maria*, ou de bouche ou de cœur; indulgence quand vous assistez à la messe du saint Rosaire ou à la procession qui se fait les premiers dimanches et les fêtes de Notre-Dame, indulgence qui va jusqu'au purgatoire : car vous y pouvez faire écrire vos parents et amis défunts, et disant le chapelet pour eux (sans vous y obliger), vous les soulagez en leur peine et vous gagnez le secours d'une infinité de prières qui se font en toute l'Eglise; cette confrérie est établie par tout le monde, et quand vous y êtes associé, vous êtes participant de toutes les dévotions qui s'y font; pendant que vous êtes couché en votre lit, un bon religieux dit son rosaire à Paris, il le dit pour lui et pour vous; une bonne veuve dit son chapelet à Rome, elle le dit pour elle et pour vous; si vous y faites votre devoir, vous gagnez les bonnes grâces de la sainte Vierge; croyez-moi, on ne s'en repent pas à l'heure de la mort, nous le savons par expérience, on le voit tous les jours, il n'est rien qui console si fort une âme chrétienne quand elle est au lit de la mort, que de se souvenir qu'elle a été bien dévote à la sainte Vierge, qu'elle a fait son devoir au Rosaire, qu'elle a dit souvent et dévotement son chapelet, qu'elle s'est confessée et communie les premiers dimanches des mois; l'âme connaît alors par expérience qu'il n'y a personne si puissant au monde pour la tenir à couvert et la défendre des hostilités de l'esprit malin, que la Mère de Dieu, et il n'est rien de si aisé que de faire ce gain.

3^e. Car quant au temporel, il ne vous en coûtera rien, on ne demande pas votre argent, on demande votre âme et votre salut; on reçoit en cette confrérie aussi bien le plus pauvre que le plus riche, sans exiger un denier; et quant au spirituel, vous ne prenez point de charge, vous ne vous obligez à rien, tout y est libre et volontaire : ou vous y ferez votre devoir ou non; si vous y faites votre devoir, vous gagnerez ce que je vous ai dit; si vous n'y faites rien, vous ne gagnerez rien, mais vous n'offenserez pas Dieu, parce que vous ne vous obligez à rien; et le devoir n'est pas difficile, car il n'y a qu'à dire toutes les semaines une fois son rosaire, c'est-à-dire trois chapelets composés de cinq ou six dixains; et vous les pouvez dire tous trois chaque dimanche pour toute la semaine, ou bien les diviser, et en dire chaque jour deux ou trois dixains, et puis assister à la messe du Rosaire et à la procession les premiers dimanches des mois et les fêtes de la Vierge quand vous aurez le loisir, et vous confesser et communier en ces jours quand vous voudrez gagner une plus grande indulgence, mais le tout sans obligation. Vous seriez donc bien négligent de votre salut, bien ennemi de vous-même, si vous refusiez une grâce si avantageuse, qui ne vous coûtera rien, et qui ne vous impose aucune charge. Je vous conseille de l'embrasser avec grande affection; et, afin que vous le puissiez faire pendant que Dieu vous en donne

l'inspiration et la volonté, à la fin de cette prédication, au sortir de chaire, nous irons à l'autel du Rosaire pour y recevoir ceux qui s'y voudront faire écrire, et pour y faire votre devoir non pas tellement qu'elle, mais en vrais enfants de la Vierge.

2. Il la faut aimer d'un amour filial et lui en donner des preuves par notre imitation, car saint Chrysostome a dit très-véritablement que l'amitié trouve ou rend les amis semblables : *Amicitia pares invenit, aut facit* : et partant, nous la devons imiter en ses dévotions. Or quelles étaient ses dévotions quand elle était sur terre ? C'était d'honorer les mystères de son Fils : *Quæ felicissima vidit et quorum pars magna fuit* : elle y était présente, elle les contemplant, elle les conservait et conférait en son cœur : *Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo*. Il en faut faire de même selon notre petit pouvoir : et pour cet effet faut apprendre des saints Pères une belle maxime de piété chrétienne, qui est que les mystères de Jésus-Christ, son incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort et sa passion sont perpétuels et féconds en tous les siècles, sont opérés et accomplis non-seulement pour le temps auquel il était sur la terre, mais aussi pour tous les temps précédents et suivants : *Jesus Christus heri et hodie* (Hebr., XIII) : et en l'Apocalypse, il est appelé l'Agneau immolé depuis le commencement du monde ; et saint Léon (*serm. 12, de Passione Domini*) a très-bien remarqué que l'Eglise célèbre la mort et passion du Fils de Dieu tout autrement que celle des saints martyrs. Elle solennise la mort des saints avec joie et allégresse : *Gaudeamus*, dit-elle, *omnes in Domino diem festum celebrantes*, parce qu'on la considère comme passée ; et leurs douleurs passées, qui ont été si salutaires, nous sont un sujet de plaisir et de joie : mais elle solennise la mort et passion du Sauveur, la semaine sainte, avec des larmes, un chant lugubre et en habits de deuil, parce qu'on la considère non pas comme passée, mais comme présente : *Ut passio Domini non tam præterita recolitur, quam præsens debeat honorari*. Et ainsi ces mystères ont même droit, même vertu et même influence sur nous ; nous leur devons les mêmes tributs, les mêmes honneurs et les mêmes hommages que s'ils étaient présents ; nous devons avoir envers eux les mêmes pensées, les mêmes affections et les mêmes sentiments de piété que nous eussions eus si nous eussions été au temps et au lieu où ils s'accomplirent, et que nous aurions s'ils s'accomplissaient à présent.

Voyons ceci dans un mystère particulier, qui nous fera juger des autres, par exemple, en la natalité du Sauveur. Quand le fils d'un grand seigneur est né, plus son père est noble, illustre et relevé, plus les visites qu'on lui rend pour l'en congratuler durent longtemps ; si c'est le fils d'un conseiller, deux ou trois jours se passent en visites que les parents et voisins lui font ; si c'est un comte ou un marquis, il est visité de la noblesse circonvoisine pendant dix ou douze

jours, et encore plus si c'est un gouverneur de province. Mais quand la reine accoucha du Dauphin, par exemple, plusieurs mois furent employés en visites qui lui furent faites de toutes les provinces du royaume ; et les députés de Narbonne furent aussi bien venus en cour y arrivant cinq ou six semaines après la naissance du Dauphin, que les députés de Rouen, qui y vinrent dans cinq ou six jours : et ceux de Narbonne eussent eu mauvaise grâce, s'ils eussent dit : Nous n'irons pas à Paris féliciter le roi de la naissance du Dauphin, parce qu'il y a trop longtemps qu'il est né, et que nous ne l'avons appris que bien tard, en étant si éloignés. Le Fils de Dieu est né en Bethléhem, son Père est une majesté infinie, et lui aussi a une excellence et une dignité infinie ; il mérite bien donc qu'on emploie à honorer sa naissance, non pas six semaines ou trois mois, non pas une année seulement, mais une infinité de siècles ; et quand le monde durerait une éternité, tous les hommes qui naîtraient successivement en cette longue étendue de siècles, seraient encore obligés d'honorer la naissance de ce Dauphin céleste ; et pour nous en dispenser nous ne pouvons pas dire qu'il y a trop longtemps et que nous l'avons appris trop tard, car nous y serons aussi bien reçus si nous l'honorons après seize cents ans, que ceux qui l'honorèrent après cinq ou six semaines : comme les trois rois qui l'adorèrent treize jours après sa naissance, furent aussi bien venus que les pasteurs qui le visitèrent le même jour : dites-en de même de sa présentation au temple, de sa vie, de sa mort, de sa passion et de tous ses autres mystères.

Pareillement quand vous allez rendre vos respects à un grand, plus vous êtes petit, et celui que vous honorez noble, plus vous vous tenez loin en lui faisant la révérence ; car si un prince, suivi de son train, va faire la cour au roi, il s'approche assez près de Sa Majesté, un comte qui est à sa suite en est plus éloigné, et encore plus un simple gentilhomme ; un valet de chambre se tient fort loin derrière : mais un laquais est au bout de la salle, ou demeure dehors. Le Fils de Dieu étant venu en ce monde, mérite d'être honoré de ses sujets en tous les états et les mystères de sa vie ; les plus grands saints, comme la Vierge et saint Joseph, les anges et les apôtres, lui ont rendu leurs devoirs de bien près. Si nous eussions été alors en Palestine, nous eussions été obligés de l'honorer ; mais reconnaissant sa grandeur infinie et notre extrême petitesse, nous n'eussions pas osé nous approcher, nous eussions désiré l'honorer de loin, par sentiment de notre indignité. Eh bien ! nous y voilà fort loin, cette distance nous doit servir à l'adorer avec plus d'humilité, comme nous reconnaissant indignes d'en approcher de mille lieues ; et puisque l'arche d'alliance, qui n'était que sa figure, devait être suivie et honorée du peuple, mais dans l'éloignement de deux mille coudées, c'est ce que font les confrères du Rosaire récitant les quinze dixains et

méditant les quinze mystères, ils adorent le Fils de Dieu en tous les états de sa vie, de sa mort et de sa passion, à l'exemple de la Vierge, qui l'a honoré et accompagné en tous ses mystères : mais dans un éloignement bien plus grand que n'était le sien.

3. Le troisième devoir que nous sommes obligés de lui rendre, c'est l'obéissance ; le Saint-Esprit nous la recommande souvent en l'Écriture (*Pr.*, I, 8) : *Conserva, fili, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.* Il joint fort à propos les commandements du père et de la mère, parce que ce n'est pas ici comme dans le monde et dans les maisons séculières, où il arrive souvent que le père commande une chose et que la mère ordonne tout le contraire, alors il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'obéir à tous les deux : mais en l'Église chrétienne, la Vierge, notre bonne mère, ne fait point de nouvelles lois, elle ne nous recommande autre chose que d'obéir à Dieu, qui est notre Père, *Quodcumque dixerit vobis facite* ; si nous ne le faisons, il faut craindre qu'on ne nous dise comme on fit à certains religieux, qui étant fort dérégés et dissolus invoquaient leur saint patriarche et disaient dans les litanies : Priez pour nous notre bienheureux Père ; ils virent en l'air leur saint patron qui, d'un visage enflammé de colère, leur cria dédaigneusement : *Neque vos filii, neque ego pater* : vous n'êtes pas mes enfants et je ne suis pas votre père, nous disons souvent à la Vierge : *Monstra te esse Matrem*, montrez que vous êtes notre Mère. Il y a danger qu'elle ne dise à plusieurs d'entre nous : Je ne suis pas votre mère, et vous n'êtes pas mes enfants.

Conclusion. — Et en effet, quel honneur ou quel contentement aurait-elle d'avoir pour enfants des personnes si vicieuses ? *Filius stultus mæstitia est Matri suæ : ira Patris filius stultus, et dolor matris quæ genuit eum* (*Prov.* X, 1 ; XXVII, 25). Le fils qui n'est pas sage est un objet de tristesse et de crève-cœur à la mère ; pensez-vous être les enfants bien-aimés de la Vierge, pour lui dire quelques chapelets ou lui faire quelqu'autre dévotion, persévérant comme vous faites en vos sacrilèges, en vos inimitiés et vos autres dérèglements ? Vous communiez tous les mois étant du Rosaire, ou du Scapulaire, et vous ne restituez point le bien d'autrui, vous ne quittez pas les procès injustes, vous ne faites point votre devoir en votre office ou bénéfice, vous recevez le Fils de Marie en mauvais état ; il fait cette plainte contre vous : *Filii matris meæ pugnauerunt contra me*, les enfants de ma mère m'ont cruellement persécuté.

Vous êtes du Rosaire, c'est-à-dire au nombre des filles de la Vierge, et vous êtes une glorieuse, une coquette, une danseuse ou une cajoleuse, vous n'avez que la vanité et que la mondaineté dans la tête. Le prophète Ezéchiel vous dira que si on ne connaissait la Vierge, vous donneriez sujet de croire que ce proverbe se vérifie d'elle-même et de vous : *Telle mère, telle fille : Assumetur in te proverbium : Sicut mater, ita filia ejus.* Vous découvrez votre sein, ou vos bras, vous vous ajus-

tez mondainement, vous avez des contenance et des démarches étudiées pour donner de l'amour : David vous dit que vous présentez aux enfants de votre mère un piège pour se perdre, et aux confrères du Rosaire une pierre d'achoppement pour tomber dans la damnation, *Adversus filium matris tuæ ponemus scandalum* (*Psal.* XLIX) : vous êtes du Rosaire, c'est très-bien fait, mais si vous êtes un persécuteur de veuves, un usurier, ou un concussionnaire, le prophète Ezéchiel vous dira que si on ne connaissait la Vierge, vous donneriez sujet de vous dire : *Mater tua leana in medio leuncolorum nutritivum catulos suos* (*Ezech.* XIX, 2) ; que la Vierge est une lionne, puisque vous qui êtes son fils, vous ruinez comme un lionceau les orphelins et les pauvres : vous êtes du Rosaire, et vous vous vautrez dans le borbier de mille ordures, ne voyez-vous pas que vous faites tort et déshonneur à la Vierge ? l'Enfant prodigue n'avait rien dérobé à son père, il n'avait rien dit, ni rien fait contre lui, et il confessa néanmoins qu'il l'avait grièvement offensé, ayant mené une vie indigne de l'honneur qu'il avait d'être le fils d'un si bon père.

Voilà deux voisins, deux parents, tous deux du Rosaire, qui se disent tous deux enfants de la très-sainte Vierge, et ils se querellent incessamment, ils s'entre-déchirent par des médisances, ils s'entre-ruinent par des procès ; la Vierge n'a-t-elle pas sujet de dire comme Rebecca, quand ses deux enfants jumeaux s'entrechoquaient dans ses entrailles : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere* (*Gen.*, XXV, 22) ? de quoi me sert d'avoir ces enfants qui s'entre-mangent ; bref, comme saint Jean-Baptiste disait aux pharisiens : Ne vous y trompez pas, ne pensez pas être impunis de vos crimes, parce que vous êtes les enfants d'Abraham, vous n'êtes pas ses vrais enfants, puisque vous n'imitiez pas ses vertus, vous êtes une race bâtarde, des races de vipère : ainsi je dis à ceux qui, étant du rosaire, persévèrent en leur débauche, vous n'êtes pas vrais enfants de la Vierge, puisque vous n'êtes pas enfants de Dieu et qu'il vous fait ce reproche : *Vos ex patre diabolo estis* : si vous voulez qu'elle soit votre mère, il faut implorer son secours, non pour avoir plus de hardiesse de persévérer au péché, mais pour obtenir la grâce de vous en corriger et de ne le plus commettre.

Il y a environ trente ans que, le duché de Milan étant grièvement affligé de peste, la Mère de Dieu apparut à une personne et lui dit que pour y remédier il se fallait oindre avec l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel du Rosaire : ce qu'un grand nombre de personnes ayant fait, les uns furent guéris de la maladie, et les autres en furent préservés. Voulez-vous vous garantir de la maladie contagieuse du péché ? croyez-moi, le meilleur moyen est de vous servir de l'huile de cette divine lampe, qui a brûlé l'espace de trente ans devant la Vierge, et de demander souvent avec humilité et ferveur la miséricorde du Fils de Dieu par l'entremise de sa

Mère. Et quand quelque tentation sollicite votre cœur de consentir au péché, représentez-vous que la Vierge vous dit ce que la mère des Machabées disait à son jeune fils pour l'encourager à souffrir les tourments et la mort, plutôt que de consentir à la volonté du tyran et transgresser la loi de Dieu : *Fili mi, miserere mei, que te in utero novem mensibus portavi et hoc triennio dedi, et alui, et in cœtatem istam perduri. Peto, nate, ut aspicias cœlum, ita fiet ut non timeas carnificem istam; sed dignus fratribus tuis effectus suscipe mortem, ut in illa miseratione, cum fratribus tuis te recipiam* (II Mac., VII, 27) : Mon fils, gardez-vous bien de commettre le péché, car vous me donneriez la mort au cœur, ayez pitié de moi et ne faites pas que j'aie le déplaisir de voir offenser mon bien-aimé ; je vous ai porté si longtemps en mon cœur, je vous ai nourri si souvent du corps précieux de Jésus-Christ, mon Fils, qui est une partie de ma substance ; je vous ai donné tant d'années le lait souhaitable de mes faveurs et caresses maternelles ; je vous ai délivré de tant de périls, assisté en tant de besoins, consolé en tant d'afflictions : je vous demande pour toute récompense, que vous n'offensiez pas votre Sauveur. *Peto, nate, ut aspicias cœlum* : Mon Fils, regardez le ciel, voyez les grands biens qui vous y sont préparés, voyez vos confrères qui l'ont conquis par la victoire sur les tentations, si vous combattez courageusement comme eux, pour vous rendre digne de leur compagnie, je vous y recevrai, je vous y couronnerai, je vous y comblerai de joie, de délices et de félicités éternelles. Amen.

SERMON XVIII.

De Mariæ avocate des hommes et particulièrement des confrères du Mont-Carmel.

In me omnis spes vitæ.

Un pauvre prisonnier qui est au fond d'une basse-fosse, convaincu d'un crime capital ou fortement poursuivi par les calammies d'un puissant adversaire, ne peut flatter son esprit, ni appuyer l'espérance de sa vie que sur le secours de quelque bon avocat, qui par son éloquence gagne l'esprit et l'affection du juge, et réfute puissamment les accusations de son adverse partie. Nous sommes criminels de lèse-majesté divine, nous avons contre nous l'esprit malin, calomniateur si assidu et ordinaire qu'il en porte le nom ; car *καλῶν* en grec signifie calomniateur ; calomniateur si adroit et redoutable, que David en craignait les poursuites : *Non tradas me calumniantibus me, non calumnientur me superbi*. Quelle ressource de salut pouvons-nous avoir qu'en l'assistance de celle qui dit en l'Écriture : *In me omnis spes vitæ* ? de celle qui est si souvent appelée en l'Église notre avocate, notre vie, notre douceur et notre espérance ? *Vita, dulcedo, et spes nostra : eia, ergo, advocata nostra*.

Pour vous faire voir cette vérité et la faire servir à la fête de ce jour, je diviserai mon

discours en deux points. Premièrement, je vous montrerai que la Vierge est l'avocate des fidèles et une avocate très-puissante. Secondement, je vous ferai voir qu'elle l'est particulièrement des religieux du Mont-Carmel et de ceux qui portent saintement le scapulaire : les anciens avaient coutume de placer les statues des grâces auprès de celle de Mercure, le prince d'Eloquence, pour faire savoir qu'un orateur qui veut persuader puissamment, doit avoir la bienveillance et les bonnes grâces de ses auditeurs. Vous avez donc toujours été très-éloquente, ô sainte Vierge ! toujours très-puissante à obtenir de Dieu tout ce que vous lui demandez, puisque même avant d'être sa Mère, vous étiez si avant en ses bonnes grâces, qu'on vous surnommait pleine de grâce ; c'est la qualité que son ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Laudabile est advocatorum officium. Æque ad animæ, quam ad corporis vitam necessarium. — I. Punctum. Mariæ est apertissima advocata, quia habet : 1. Scientiam ; 2. affectum ; 3. eloquentiam. Ideo resurrexit, ut efficaciter interpellat pro nobis. — II. Punctum. Libenter interpellat pro religiosiis, et confratribus Montis Carmeli, quod probatur : 1. A priori ; 2. a posteriori. III. Punctum. Morale, sancte, et religiose ferendum esse Scapulare. — Conclusio. Paraphrasis moralis illorum verborum : Eia ergo, advocata nostra.

Ce que le jurisconsulte a dit de l'état civil et politique, nous le pouvons dire avec plus de raison de la république chrétienne, et de l'état spirituel de l'Église catholique : *Laudabile vitæque hominum necessarium advocatoris officium, maxime principalibus præmissis oportet remunerari* (L. *Laudabile, cod. de Advocatis diversorum judiciorum; l. Sancius, cod. de Advocatis diversorum judiciorum*). La profession des avocats est un office très-honorable et nécessaire à la société humaine ; quand ils font bien leur devoir, on ne saurait les reconnaître par des récompenses assez glorieuses. Les anciens législateurs les exemptaient de toutes les charges qui pouvaient les divertir d'une fonction si importante. Ils leur donnaient des privilèges qui n'étaient accordés qu'aux personnes illustres et éminentes, comme de ne pouvoir être appliqués à la question, ni eux, ni leurs enfants, de ne pouvoir être condamnés aux supplices des gens de basse condition, dit la glose en la loi *Dico Marco, codice de Questionibus* ; et la sagesse de nos rois a été si providente et respectueuse en ce sujet, qu'encore que les offices des notaires, des procureurs, des conseillers et des présidents soient vénaux, celui des avocats ne l'est pas, comme si c'était une espèce de simonie de vendre ou d'acheter une chose qui semble si sainte, si salutaire et si inviolable ; ils sont appelés *patroni, quasi patres*, comme étant les pères de la république, parce qu'ils conservent la

vie de leurs concitoyens et les biens qui sont nécessaires à la vie, contre les injustes attentats et l'oppression des méchants.

Si donc un bon avocat est si nécessaire aux hommes pour la conservation de la vie du corps et des biens temporels, combien plus pour le salut de l'âme et pour les biens spirituels et célestes les avocats sont-ils nécessaires à la société humaine contre l'injustice des hommes; mais ils le sont encore plus contre la justice de Dieu, pour arrêter le cours de sa vengeance : nous nous plaignons quelquefois des afflictions publiques qui désolent la chrétienté, ou des disgrâces particulières qui renversent nos fortunes : n'avons-nous jamais commis de péché mortel? quelqu'un de nos gens n'en a-t-il jamais commis? n'en a-t-on jamais commis en la ville ou en la province où nous sommes? Sachez donc que Dieu pourrait très-justement affliger et punir toute une famille, ou même une province pour un seul péché d'un particulier, et il l'a fait quelquefois; car il envoya la peste qui emporta soixante et dix mille personnes pour le seul péché de David; la famine qui dura trois ans, pour un parjure que Saül avait commis, faussant la foi aux Gabaonites; le mauvais succès en la guerre, pour la désobéissance d'Achan.

Considérez donc, si vous pouvez, que de larcins, de trahisons et d'injustices, que d'ivrogneries, d'adultères et de blasphèmes, que de sacrilèges, de débauches et d'impiétés, se commettent en une seule ville; et si vous avez tant soit peu de foi, vous vous étonnerez avec saint Chrysostome, comment les carreaux ne sont lancés de toute part sur nos têtes, comment tout n'est pas renversé sens dessus dessous. Jésus-Christ donc ayant tant de sujet de se mettre en colère contre nous, nos crimes étant beaucoup plus énormes et punissables après son incarnation et sa sainte passion, qu'ils ne l'étaient auparavant, ne faut-il pas croire qu'il y a là-haut quelque puissante avocate qui calme son esprit, qui apaise sa colère, qui arrête sa vengeance et qui détourne les fléaux de sa justice de dessus nos têtes criminelles? Or, cette avocate n'est autre que la sainte Vierge, douée de toutes les qualités et conditions que les plus grands maîtres ont toujours souhaitées en un parfait orateur : elle est intelligente, diligente et éloquente.

I. ~ 1. Quand un avocat a beaucoup d'esprit et d'intelligence dans les affaires, quand il connaît bien clairement le bon droit de sa partie, il plaide plus hardiment, il s'énonce plus nettement, il persuade plus efficacement et il harangue avec plus de zèle, d'affection et de succès; pour cela anciennement on ne recevait personne à l'office d'avocat, qu'il n'eût étudié cinq ans sous des professeurs en droit, comme a bien remarqué Cujas.

La sainte Vierge est éclairée de la lumière de gloire, elle voit toutes choses en l'essence divine beaucoup plus clairement que tous les saints ensemble. *Profundam divinæ sapientiæ penetrauit abyssum*, dit saint Bernard, expli-

quant d'elle ces paroles de l'Apocalypse, *Mulier amicta sole*; elle connaît très-parfaitement les droits que nous avons d'obtenir miséricorde, elle est très-adroite à s'en servir et à les exposer devant Dieu; ces droits sont deux principaux, notre misère et les mérites de son Fils.

N'avez-vous pas bonne grâce de dire quelquefois : Je suis trop imparfait, trop grand pécheur et trop chargé d'iniquités, je n'oserais m'adresser à Dieu pour lui demander miséricorde; ce qui vous rebute, c'est ce qui vous devrait animer; c'est comme si vous disiez : Je suis bien pauvre, donc je ne dois pas demander l'aumône; je suis bien blessé, donc je ne dois pas aller au chirurgien; je suis bien altéré, donc je ne dois pas aller à la fontaine : quelle conséquence serait-ce? Vous êtes grand pécheur, c'est ce qui vous doit donner plus de droit, c'est ce qui vous doit donner plus de confiance de recourir à Dieu et lui demander miséricorde.

Dieu n'exauce pas les pécheurs, dites-vous; ces paroles sont en l'Écriture, mais ce n'est ni l'Écriture, ni le Saint-Esprit qui les dit, c'est l'aveugle-né, et il parlait en aveugle, et comme un homme qui n'était pas encore assez éclairé intérieurement, dit saint Augustin; le publicain l'entendait bien mieux que lui, car il a été approuvé et loué de Jésus-Christ : se tenant au bas du temple et s'estimant indigne de s'approcher du sanctuaire, il se reconnaissait grand pécheur et il alléguait ce motif pour exciter Dieu à lui faire miséricorde : *Deus, propitius esto mihi peccatori*.

La sainte Vierge a une grande connaissance de nos misères, de nos faiblesses et de l'extrême besoin que nous avons du secours de Dieu et de sa grâce; cette connaissance la porte à intercéder pour nous avec instance et avec ferveur; elle connaît aussi très-parfaitement les mérites de son Fils, l'amour ardent qu'il a eu pour son Père, les grands services qu'il lui a rendus, les travaux et les fatigues qu'il a supportés, les douleurs et les affronts qu'il a endurés pour son amour; elle en a été témoin oculaire, elle l'a accompagné en ses voyages et en tous les états de sa vie; elle a vu les larmes qu'il a répandues, les prières qu'il a faites, les soupirs et les gémissements qu'il a poussés jusqu'au ciel pour le salut des hommes, durant les nuits entières, en Egypte, en Nazareth et en Jérusalem; elle a assisté à tous les mystères de sa sainte passion, elle en connaît le prix et la valeur, elle sait très-bien les montrer au Père éternel, les produire et représenter, comme les principales pièces de son plaidoyer; pour ce sujet, à vrai dire, il n'y a proprement qu'elle seule entre tous les saints qui soit avocate après son Fils : remarquez-le, vous ne trouverez pas à mon avis en toute la Bible, ni en tout le Missel ou le Bréviaire romain, que les saints soient appelés nos avocats, mais seulement nos intercesseurs, avocateurs et nos médiateurs. *Ut pro nobis intercessor existat, qui pro suis persecutoribus exoravit*, dit-on de

saint Etienne; *ut quem doctorem vitæ habuimus in terris, intercessorem habere mereamur in cælis*, est-il dit de saint Paul; à proprement parler, il n'y a que Jésus et Marie qui soient nos avocats, appelés tels par l'Écriture et par l'Église : Jésus-Christ en l'Épître de saint Jean; *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum*: Marie au *Salve Regina* : *Eia ergo advocata nostra*.

Il y a cette différence entre un intercesseur et un avocat, que l'intercesseur demande tout par faveur, par pure grâce et par miséricorde; l'avocat, au contraire, demande par justice, par prétention de droit et d'équité; il plaide les pièces en main : Je demande que ma partie, qui est en prison pour des dettes, soit élargie, parce qu'on a satisfait pour lui; en voilà les quittances en bonne forme : je demande qu'il soit mis en possession de tel héritage; en voilà les papiers et les titres. Les autres saints prient pour nous, mais Jésus-Christ plaide pour nous; les autres saints intercèdent par supplications, *Jesus interpellat pro nobis*.

La sainte Vierge fait de même : elle n'est pas seulement médiatrice et suppliante, elle est aussi avocate, parce que les mérites de son Fils sont à elle. Il ne pouvait nous racheter sans son aveu et consentement; il n'était pas émancipé de sa puissance maternelle, comme nous montrerons un de ces jours : ses mérites donc sont à la Vierge en propre et en rigueur de justice; elle en peut disposer, elle les peut appliquer à qui bon lui semble, elle les peut employer pour le paiement de nos dettes; elle dit, quand bon lui semble : Je demande qu'une telle âme soit délivrée du purgatoire : je lui applique, à cet effet, telle souffrance de mon Fils; je requiers qu'un tel de mes serviteurs reçoive grâce efficace, pour persévérer en bon état jusqu'à la mort; j'offre pour cela les mérites de la flagellation de mon Fils.

2. Il y a plusieurs motifs qui lui donnent du zèle pour nous, qui la rendent affectionnée à notre salut, soigneuse et diligente à le procurer par ses prières et intercessions : l'ardeur de sa charité, l'état de sa béatitude, sa maternité divine, le saint nom de Jésus, l'imitation et la recommandation de son Fils. Quand elle était en ce monde, même avant l'Incarnation, elle avait beaucoup de charité pour les hommes, elle était en peine de leur salut, elle séchait de tristesse, voyant la perte des âmes et les offenses de Dieu; elle priait instamment pour la venue du Sauveur, elle demandait pardon pour les péchés de tout le monde, elle apaisait la colère de Dieu par ses pénitences et ses satisfactions; c'est ce que l'Ange voulait signifier quand il lui dit : *Invenisti gratiam* : Vous avez heureusement trouvé la grâce que vous cherchiez et demandiez avec tant d'instance.

A plus forte raison maintenant qu'elle est toute plongée dans l'essence de Dieu, qui est un abîme de pitié et de miséricorde intime; maintenant qu'elle est unie si étroitement à Dieu, qui est la charité même; maintenant

qu'elle voit clairement, par la lumière de gloire, l'importance de notre salut, la faiblesse de notre nature, les dangers où nous nous trouvons, les embûches qui nous sont dressées, le grand nombre de nos ennemis, et le besoin que nous avons de son secours.

Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur? Une femme peut-elle oublier son enfant? dit Isaïe (*Is.*, XLIX, 15). La Vierge est Mère du Verbe incarné, et par conséquent des chrétiens, qui sont ses membres; elle a des inclinations et des tendresses toutes particulières pour le corps naturel de Jésus; elle en a donc aussi pour son corps mystique : elle sait qu'il a plus chéri son corps mystique que le naturel, puisqu'il a livré au supplice et à la mort son corps naturel, pour donner la vie à son corps mystique.

Elle sait qu'il s'appelle Jésus, c'est elle qui lui a imposé ce saint nom; elle en sait l'étymologie; elle a intérêt qu'il le remplisse et qu'il en exerce l'office envers nous, en nous délivrant de nos péchés.

Elle sait le zèle qu'il a toujours eu et qu'il a encore pour les âmes; que son incarnation, sa vie et ses sueurs, ses travaux et ses souffrances, sa mort et autres mystères ont été accomplis pour opérer notre salut; que si les âmes qu'il a rachetées se perdaient, il estimerait perdu ce qu'il a fait et souffert pour elles; il aurait sujet de dire, comme le prophète : *In vacuum laboravi, sine causa consumpsi fortitudinem meam*. Elle se conforme à ses intentions, elle épouse ses intérêts et prend la trempe de ses affections; elle aime ce qu'il aime, elle chérit ce qui lui est précieux.

Il nous recommanda à elle en la personne de saint Jean, quand elle était au pied de la croix : *Ecce filius tuus*. Il estime fait à soi-même tout ce qui est fait au moindre des siens.

3. Ce zèle ardent et passionné qu'elle a pour notre salut lui met les paroles à la bouche, il lui suggère des raisons, il lui fournit des arguments et la rend diserte et éloquente à défendre notre cause; mais elle n'a pas besoin de parler, elle n'a qu'à se montrer seulement pour persuader tout ce qu'elle veut, et pour obtenir tout ce qu'elle souhaite.

Je sais bien, messieurs, que les lois civiles (*l. Fæminæ, ff. de Postulationibus*) défendent, avec beaucoup de sagesse, que les femmes soient reçues à plaider, non-seulement parce que ce ne serait jamais fait, mais encore et principalement parce que leurs attraits et leurs charmes auraient trop d'empire sur l'esprit et sur le jugement des hommes. La belle, mais peu chaste Phaine, ayant été reçue à défendre sa cause en l'assemblée des juges de la Grèce, fit tant par ses douces paroles et par la beauté de son visage, que peu s'en fallut qu'elle ne leur renversât l'esprit.

La savante et accorte Eudocie, p'aidant elle-même à Constantinople un procès qu'elle avait contre ses frères, eut tant d'ascendant sur l'esprit de l'empereur Théodose le Jeune, qui la regardait et écoutait à travers une ja-

lonsie, qu'il résolut de l'épouser, comme en effet il l'épousa bientôt après, sans autre dot que la vivacité de son esprit et les attraits de son visage.

La bonne grâce de la dévote Esther (*Esth.*, c. III, 15) calma si heureusement le courroux du roi Assuérus, enflé d'orgueil et de colère, qu'il descendit de son trône royal pour la venir caresser, lui promettant d'accorder sa requête, quand bien elle lui demanderait la moitié de son royaume; ce qui doit, en passant, servir d'instruction aux juges, pour les avertir de se garder des pièges de ces affêtées, qui vont de porte en porte pour recommander leur procès. Leurs paroles sont souvent comme le chant de la syène, leurs gémissements comme ceux du crocodile, leurs larmes comme celles des hyènes, pour décevoir et perdre sans ressource un homme qui s'y amuse,

Ut flerent oculos erudire suos.

Il est plus dangereux de se laisser corrompre par ces visites et recommandations particulières, que si elles plaidaient publiquement à la vue de tout le monde; car ce qu'on nous dit seul à seul fait plus d'impression sur notre esprit, que si on nous le disait en public dans une assemblée, où on parle à plusieurs; et puis elles peuvent dire dans les maisons particulières, et elles peuvent faire plusieurs choses qu'elles n'auraient pas la hardiesse de dire ni de faire en pleine audience.

Pour retourner à notre propos, les lois humaines ont très-justement ordonné qu'au tribunal des hommes une femme ne puisse plaider, encore moins si elle est la mère ou la femme du juge, parce qu'il doit éviter toutes les occasions qui le peuvent induire ou émouvoir à favoriser quelqu'une des parties; mais le Sauveur de nos âmes, qui, étant juge et partie tout ensemble, peut renoncer à son droit, et qui est ravi de rencontrer quelqu'un qui le fléchisse à miséricorde, nous a donné pour avocate une très-sage et très-adroite Vierge, plus savante mille fois qu'Eudocie, plus charmante que la dévote Esther, plus adroite qu'Abigaïl, et plus éloquente que la Técuite; une Vierge qui est sa Mère et qui, en cette qualité, nous le peut rendre favorable par son autorité maternelle; et même il n'est notre juge que parce que la sainte Vierge est sa Mère; son Père ne lui a résigné l'office de la judicature que parce qu'il est fils de la sainte Vierge: *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio, quia filius hominis est.*

Il l'a ressuscitée et fait monter au ciel en corps et en âme, afin qu'elle intercède pour nous avec plus de confiance, d'éloquence et d'assiduité: *Quam idcirco de hoc sæculo transtulisti, ut pro nobis apud tuam clementiam fiducialiter intercedat*, dit l'Eglise en l'oraison secrète de la messe, la veille de l'Assomption. Elle plaide, dis-je, avec plus de confiance étant au ciel, parce qu'elle est séparée des pécheurs: *Segregata a peccatoribus, et excelsior cælis facta.* Quand la justice

de Dieu lance les carreaux de sa vengeance sur une ville, sur une province ou sur une communauté, les justes qui sont en ce monde viennent prier avec tant de hardiesse, parce qu'ils sont parties de ce tout, membres de ce corps et bourgeois de cette ville, contre laquelle Dieu est en colère. Les trois jeunes hommes en la fournaise, quoique très-innocents et obéissant aux commandements de Dieu, disaient, au nom de la synagogue, dont ils faisaient une partie: *Peccavimus tibi, et non obedivimus mandatis tuis*; mais la sainte Vierge ne fait plus partie de ce monde, elle n'a plus aucune part aux crimes de la terre, elle est séparée de cœur et de corps de la compagnie et contagion des pécheurs, elle est toute pure, toute innocente et toute céleste; elle intercède pour nous avec confiance, *Sancta, innocens, impolluta, segregata a peccatoribus.*

Elle est ressuscitée et montée au ciel, afin qu'elle se puisse présenter à Jésus et plaider pour nous avec plus d'éloquence, *Ut appareat conspectui Dei*; car son sein maternel et ses mamelles virginales sont comme les lieux communs dont elle tire des preuves, des motifs et des raisonnements pour persuader ce qu'elle veut. Ces mamelles immaculées sont plus fortes que le vin, dit le Cantique; elles sont plus odoriférantes que les parfums les plus précieux, *Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis*, c'est-à-dire qu'elles enivrent d'amour le Fils de Dieu, qu'elles lui font oublier nos démerites; et elles répandent une si bonne odeur devant Dieu, qu'elles diminuent la puanteur que nos crimes exhalent en sa présence.

En troisième lieu, elle est ressuscitée et montée au ciel en corps et en âme, afin qu'elle prie pour nous avec plus d'assiduité. Saint Paul, écrivant aux Hébreux, dit que notre Sauveur intercède pour nous assidûment et sans interruption, parce qu'il n'a pas besoin, comme les autres prêtres, de prier premièrement pour ses péchés, et puis pour les péchés des autres, car il n'a point de péché. Nous devons faire un raisonnement tout pareil en parlant de la Vierge. Les autres saints prient premièrement pour eux-mêmes, et puis ils intercèdent pour nous; ils demandent premièrement la résurrection, puis le salut de nos âmes. Marie n'a rien à demander pour soi; elle est déjà ressuscitée, elle s'emploie toute à nos besoins, elle n'a point d'affaires que les nôtres. Nous invoquons les autres saints en certaines occasions, et pour les nécessités particulières: saint Roch et saint Sébastien contre la peste, saint Georges et saint Maurice en la guerre, saint Raphaël en nos voyages, et saint Laurent aux incendies.

II. — 1. Nous invoquons la sainte Vierge, et elle nous est favorable en tout temps, en tout lieu, en toute occasion, en maladie, en tentation et en nécessité; son crédit n'est point limité, son pouvoir n'a point de bornes, et sa miséricorde est pour tous les misérables. Or s'il y a personne au

monde pour qui elle plaide volontiers et de grande affection, c'est pour les religieux du Mont-Carmel et pour ceux qui leur sont associés, parce qu'elle a pour eux des inclinations et des tendresses particulières; nous pouvons montrer cette vérité par les deux voies dont on se sert ordinairement en philosophie pour prouver une proposition, *a priori*, *a posteriori*.

Quand l'Écriture veut exprimer un grand deuil et une affliction bien sensible, elle dit qu'on s'est attristé comme une mère s'afflige en la mort de son fils aîné; parce qu'ordinairement elle a plus d'amour et de bienveillance pour lui; c'est votre premier-né qui vous donne le nom et la qualité de mère, c'est lui qui vous fait obtenir la bénédiction et la fin pour laquelle vous vous êtes mariée, qui est pour avoir des enfants; de là vient que de tout temps et en toutes nations, les aînés ont eu de grands privilèges, et Dieu voulait qu'on les lui offrît, parce qu'il veut que nous lui offrions ce que nous avons de plus cher et de plus précieux; les religieux du Mont-Carmel et leurs associés sont les aînés de la Vierge, ils sont les premiers qui l'ont honorée et servie. Voici ce que nous en apprenons de Jean, patriarche de Jérusalem (*Quadragesimus quartus lib. de Institut. monachor., c. 36. t. VI, Bibl. Patrum, sed in nova editione est t. IX*), et d'autres auteurs très-antiques. Elle faisant une très-humble et fervente prière sur le Mont-Carmel, commanda au prophète Elisée, son disciple, de regarder sept fois du côté de la mer, à la septième fois il vit une petite nuée qui, grossissant petit à petit, apporta une grande pluie: Elie connu par esprit prophétique, et par révélation divine que cette nuée était une figure de la sainte Vierge, qui devait naître au septième âge du monde, petite par son humilité, nuée par sa fécondité, *Nubes pluans justum*; et alors en ce même lieu il institua un ordre de saints hermites, qui s'employaient à honorer cette Vierge incomparable, qui avait été montrée à leur père Elie; et après l'ascension de notre Sauveur, ils furent les premiers qui édifièrent une église, ou une chapelle au Mont-Carmel, en l'honneur de la Mère de Dieu, où elle les visita souvent, leur donnant de grands témoignages de son affection maternelle; et quelques années après elle apparut au bienheureux saint Siméon Stoe, lui donnant un scapulaire, et depuis au pape Jean XXII, les assurant qu'elle tiendrait en sa sauve-garde et protection virginale ceux qui porteront saintement son habit, et qui feront leur devoir en cette sainte confrérie.

Car nous voyons en l'Écriture que de donner un habit, ou une étole à quelqu'un, c'a toujours été une marque de bienveillance et d'affection particulière, comme de Jacob à Joseph, du prophète Elie à Elisée, du père de l'Enfant prodige à son fils; si vous êtes de ce nombre, vous pouvez dire, après Isaïe (*Isai., LXI, 10*), *Gaudens gaulebo in Domino, et exultavit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimento salutis, et justitiæ*. Mon cœur

s'épanouit de joie, et mon âme tressaille d'allégresse, voyant la faveur que la sainte Vierge m'a faite, que j'aie l'honneur de porter son saint habit, habit de salut et de justice, vêtement de salut, car ceux qui le portent dignement sont bientôt retirés du purgatoire, et sont quelquefois préservés de l'enfer: l'expérience a souvent montré qu'un scapulaire jeté dans un grand incendie en a étouffé le feu.

Le septième septembre de l'an mil six cent cinquante-six, les missionnaires de Périgueux, faisant la mission à Sainte-Aulaye, ville de Saintonge, mais du diocèse de Périgueux, sur les dix heures du soir, le feu se prit en une maison, qui, faisant un grand incendie, obligea la plus grande partie du peuple à y courir. Un bon ecclésiastique de la mission, s'étant souvenu qu'il y avait environ vingt ans qu'un grand incendie fut éteint miraculeusement par un scapulaire, à Périgueux, dont fut fait un procès-verbal et authentique par le magistrat de la ville, appela un bon garçon, simple et dévot, qui servait lesdits missionnaires depuis cinq ou six ans, nommé Jean Jalage, âgé de vingt-cinq ans, et lui dit: Jalage, prenez votre saint scapulaire, et allez le jeter à l'endroit du plus grand incendie, il s'éteindra assurément par la vertu de la sainte Vierge. Ce jeune homme obéit promptement, avec tant de foi, que, fendant la presse, il disait: Priez Dieu et la sainte Vierge, je m'en vais éteindre le feu. Puis il jeta son scapulaire au plus fort de l'incendie, et en même temps qu'il tombe dans le feu, il se leva un tourbillon de flammes, de la hauteur de trois ou quatre piques, et tout d'un coup les flammes s'arrêtèrent en sorte qu'il n'en parut plus, et le lendemain, on trouva ledit scapulaire au milieu du débris de la maison, sans aucune lésion, mais qui sentait extrêmement le brûlé. Plusieurs calvinistes, qui ont là un temple, se trouvant présents à cette action, disaient entre eux à voix basse: Ce garçon-là est un sorcier; mais les catholiques louaient Dieu, et admiraient la vertu du saint scapulaire. Ce sont, de mot à mot, les paroles de l'attestation que m'en ont donnée les révérends prêtres de la mission de Périgueux: le même arriva, ces années dernières, à Sainte-Fortunade, auprès de Tulle.

Imaginez-vous donc l'admiration, la consolation et la joie des trois jeunes hommes, Ananias, Azarias et Mizaël, qui étaient dans la fournaise de Babylone (*Daniel, III, 49*), quand ils virent auprès d'eux un ange qui chassa la flamme hors de la fournaise, et qui, au lieu de feu, y fit souffler un vent doux et rafraîchissant; ils redoublèrent leur amour envers Dieu, le louant et le bénissant de nouveau, et ne pouvant le louer autant qu'ils désiraient, ils invitaient toutes les créatures à le bénir et le louer. Combien étonnée et ravie sera une âme dévote, qui pensait demeurer plusieurs années en purgatoire, comme elle méritait pour les péchés de sa jeunesse, quand elle verra la Vierge,

accompagnée de plusieurs anges, entrer en cette fournaise, pour l'en retirer ou pour la consoler, par la promesse qu'elle lui fera de raccourcir le temps qu'elle y devait demeurer. Oh! qu'elle s'estimera heureuse d'avoir été de cette confrérie, et d'y avoir fait son devoir; que de fois elle bénira le scapulaire et les jours qu'elle a jeûné, dit son office, et servi la sainte Vierge! Vous n'en croyez rien, vous vous en moquez, vous appelez bigots vos domestiques, quand ils s'abstiennent de viande le mercredi, quand ils portent le scapulaire; eh bien! vous en verrez quelque jour la vérité, et on se moquera de vous. Le même vous arrivera qu'à ces anciens faux prophètes.

Les prêtres de Baal avaient confiance en lui; ils l'adoraient et le voulaient faire adorer. Elie leur dit: Il faut voir par expérience qui est le vrai Dieu, ou le vôtre, ou le mien: immolez des victimes, et priez votre Dieu de faire descendre le feu du ciel pour les consumer, et j'en ferai autant de mon côté. Ces prêtres, ayant égorgé et mis sur le Lûcher des victimes, invoquaient leur Dieu à grands cris (III Reg. XVIII, 26): Baal, entendez nos prières! Baal, exaucez-nous! Elie, se moquant d'eux, disait: Criez plus haut; il ne vous entend pas: il parle avec quelqu'un, il est en compagnie, ou bien il dort, criez plus haut pour l'éveiller; et un peu après, à la première prière qu'il fit au vrai Dieu, le feu descendit du ciel, et consuma son holocauste; le même arrivera, mais avec un peu de différence. Elie disait: *Qui exaudierit per ignem, ipse sit Deus*; et je dirai, à mon propos: *Qui exaudierit in igne*. Vous adorez les grands du monde, vous offensez Dieu pour leur complaire, vous vous fiez aux fausses promesses qu'ils vous ont faites; vous prêtez votre nom à un gentilhomme, pour prendre à ferme un bien d'Eglise pour la moitié de ce qu'il vaut; vous obéissez à un conseiller qui vous fait faire un faux exploit, sur ce qu'il vous dit: Hé! pensez-vous que, s'il y avait eu du mal, je voudrais vous le conseiller? vous vous abandonnez à un riche qui vous promet de vous mettre à votre aise et de vous marier richement: quand vous serez au feu d'enfer ou du purgatoire, vous le réclamerez, mais en vain: Monsieur le marquis, assistez-moi: vous me promettiez de m'indemniser, s'il m'en arrivait quelque dommage; monsieur le conseiller, vous me disiez qu'il n'y avait point de mal, et cette fausseté m'a damné; monsieur le trésorier, retirez-moi de ce feu, vous me promettiez de me mettre à mon aise. Les saints se moqueront de vous: Criez plus haut, monsieur le marquis est à la chasse, les cris des chiens l'empêchent de vous entendre; monsieur le conseiller est au palais, attentif à ouïr les causes; monsieur le trésorier est à la débâche: *Videbunt justi, et super eum ridebunt et dicent: Ecce homo qui non posuit Deum adiutorem suum (Psal. LI, 8)*; mais les âmes dévotes au Mont-Carmel connaîtront que la sainte Vierge est une bonne amie, fidèle, cordiale, constante et puissante à

secourir ceux qui l'ont courtisée: *Ipsa exau-diet in igne*

2. Il y a bien plus; elle ne délivre pas seulement les âmes du purgatoire, elle les préserve quelquefois de l'enfer. Gardez de vous tromper: je ne dis pas qu'elle les en retire, mais qu'elle les en préserve. Il arrive souvent qu'elle les empêche de mourir sans recevoir les sacrements; il faudrait un jour entier, non pas une heure, pour vous alléguer ici le témoignage de monsieur de Coligny et des autres gentilshommes ou soldats auxquels le scapulaire a servi de cuirasse à l'épreuve du mousquet; car, ayant reçu un coup de fusil ou de pistolet, la balle demeurait en leur scapulaire ou tombait à leurs pieds, par révérence. L'an mil six cent quarante, une compagnie de soldats français, allant à la petite guerre, sur les frontières de Lorraine et d'Allemagne, rencontra à son avantage une escouade de Cravates: nos Français ne faisaient point de quartier à ces gens; un de ces pauvres Cravates, ayant reçu plusieurs coups de mousquet, ne mourait point: on tâchait de l'assommer à grands coups de crosse de mousquet. Vous avez beau faire, leur dit-il, je porte le scapulaire, je suis du Mont-Carmel, je ne mourrai point que je ne sois confessé. On fait venir un prêtre, il se confesse, et rend l'âme aussitôt qu'il a reçu l'absolution.

Quelques années auparavant, à Sabin, en la Franche-Comté, une femme, étant au désespoir pour une calomnie qui l'avait ruinée de réputation, prend un couteau et tâche de s'en percer le cœur; mais elle ne peut, la pointe s'arrêtant toujours à son scapulaire; elle se jette en la rivière, et ne se noie pas, étant miraculeusement rejetée au bord. Avant que de se jeter, elle entendait je ne sais quoi qui lui disait: Ote ton scapulaire, ôte ton scapulaire. Et, sans aller si loin, à Saint-Junien, qui est à six lieues de Limoges, au mois d'octobre, l'année mil six cent cinquante-trois, un maître chirurgien, nommé Léonard Tamin, natif du bourg d'Oradour, reçut un coup d'épée au cœur, qui lui fit une plaie de la profondeur de deux doigts en travers; et parce qu'il portait le scapulaire, et se recommanda à la sainte Vierge, il ne mourut pas sur-le-champ; mais il eut le loisir de recevoir tous les sacrements et de faire son testament, ayant vécu pour le moins neuf heures depuis le coup reçu: j'en ai la déclaration authentique du vicaire qui lui administra les sacrements, attestée de plusieurs témoins irréprochables.

III. — Mais souvenez-vous qu'en tout ce discours j'ai toujours parlé de ceux qui portent le scapulaire, non tellement quellement, comme une pièce de drap, mais qui le portent saintement, dignement et religieusement, de ceux qui le portent comme Jacob portait l'habit que sa mère Rebecca lui donna pour obtenir la bénédiction de son père; c'était un saint habit, un vêtement sacré et parfumé. Les rabbins tiennent par tradition que lorsqu'Esau le portait, il n'avait point bonne odeur, et qu'il sentait la sauvagine, mais que,

quand Jacob en était revêtu, il sentait bon comme un parterre ou une prairie qui est en fleurs au printemps : *Ecce odor filii mei quasi odor agri pleni* (*Genes. XXVII*). Jacob était la figure des prédestinés ; Esau représentait les réprouvés. Quand les âmes choisies portent le saint habit, elles disent, comme saint Paul : *Christi bonus odor sumus in omni loco* ; elles exhalent partout une suave odeur de piété, de modestie et de sainteté ; les réprouvés, au contraire, donnent une très-mauvaise édification à tout le monde par leurs mauvais dépoulements. Vous portez l'habit de la sainte et glorieuse Vierge, et vous dépouillez par vos chicanes les pauvres, qui sont ses enfants ; vous êtes du Mont-Carmel, et vous êtes un blasphémateur, un ivrogne, ou un adultère. Vous êtes de mauvaise odeur par vos débauches et vos dissolutions, c'est signe que vous êtes un Esau, un réprouvé, et indigne de l'habit que vous portez.

Mener une vie débordée, vous abandonner licencieusement au péché, et penser que la sainte Vierge ne permettra pas que vous mouriez sans confession, ce n'est pas espérance, c'est présomption ; ce n'est pas confiance, c'est témérité. Elle le fait à quelques-uns, mais non pas à tous, et c'est folie de présumer qu'elle le fera en votre faveur, si vous abusez toujours des grâces qu'elle vous fait ; et en effet, si je vous disais : Donnez-vous un coup de pistolet dans la tête, un coup de couteau dans le cœur, ou jetez-vous du haut en bas de votre maison, et la sainte Vierge empêchera que vous ne vous blessiez, comme elle a fait à ceux que nous avons dits ; vous me diriez : Je m'en garderai bien ; on ne fait pas tous les jours de ces miracles. L'esprit malin vous dit : Jette-toi dans l'abîme du péché, persévère dans tes débauches, et la sainte Vierge empêchera que tu ne meures sans confession, comme elle a fait à ce Cravate et à ce jeune homme de Saint-Junien ; si vous aviez tant soit peu d'esprit, vous diriez : Je m'en donnerai bien de garde, car on ne fait pas tous les jours de ces faveurs extraordinaires. La sainte Vierge dit, en l'Écriture : *In me omnis spes vitæ* ; mais elle ajoute : *et virtutis*. Elle veut que nous espérons recevoir de son Fils, par son entremise, la vie éternelle ; mais elle veut que nous pratiquions la vertu.

Nous disons, en portant le scapulaire : *Induit me Dominus vestimentis salutis* ; mais nous ajoutons : *et justitiæ*. Il nous sera un instrument de salut en l'autre monde ; mais il doit être un habit de justice en cette vie, un habit, dis-je, qui nous fasse pratiquer la justice envers Dieu, nos prochains et nous-mêmes, un habit qui nous fasse rendre à Dieu le respect, l'honneur, l'amour et l'obéissance ; au prochain la douceur, la bonté, la patience et la charité ; à nous-mêmes la pureté, la tempérance, l'humilité et le soin de notre salut que nous devons avoir. On peut remarquer en l'Écriture (*S. Matth., I*) que ceux qui ont eu l'honneur d'appartenir à Jésus et à la sainte Vierge sont appelés justes : de saint Joseph il est dit : Joseph, son mari, étant juste ;

de saint Zacharie et de sainte Elizabeth, ses parents, saint Luc (*S. Luc., I*) dit que tous deux étaient justes ; et de saint Simeon, qui reçut le divin Enfant entre ses bras, il est dit qu'il était juste et craignant Dieu.

Le scapulaire nous doit être une cuirasse à l'épreuve, qui nous mette à couvert des coups et des hostilités de nos ennemis spirituels, comme il est dit des corporels : *In quo possitis omnia tela nequissimi ignea extingueri*. Un fripon vous prie de votre déshonneur ou de lui permettre quelque action déshonnête, vous avez la tentation de prendre quelque plaisir charnel, c'est un coup de fusil plus dangereux pour vous que tous les mousquets de Turquie : il faut que la balle s'arrête à votre scapulaire, le prendre à la main et dire : Ferai-je bien ce tort à la très-sainte Vierge, qu'étant sa fille et portant son habit, je fusse une volage et une lascive ?

Conclusion. — Offrons donc à Marie cette belle prière que l'Église dit si souvent en l'appelant notre avocate ; mais disons-la avec l'esprit et la sainte disposition dont elle a été composée ; elle lui est très-agréable et elle l'exauce volontiers, si nous la faisons sans mensonge. *Non in labiis dolosis*. Nous lui disons : *Ad te clamamus, filii Evæ, ad te suspiramus gementes et fletus in hac lacrymarum valle*, Nous crions à vous, pauvres enfants d'Eve et bannis, nous soupignons après vous, gémissant et pleurant en cette vallée de larmes ; voilà une bonne disposition pour être exaucé de la sainte Vierge : si ce monde vous est un lieu de bannissement et une vallée de larmes, si vous n'y avez pas plus d'attache qu'à un pays étranger, si vous n'avez point de joie mondaine, si vous vous déplaidez en cette vie, parce qu'on y est en danger d'offenser Dieu, si vous pleurez ou gémissiez de vous voir sujet au péché et aux imperfections qui déplaisent à Dieu, si vous soupirez et aspirez à l'autre vie, où rien ne vous empêchera de l'aimer, si vous criez à la sainte Vierge, c'est-à-dire si vous la priez avec ferveur, profonde humilité et grand désir d'être délivré du péché : *In auribus Virginis desiderium vehemens, clamor magnus*, dit saint Bernard. Mais il n'y a aucune de ces dispositions en votre cœur.

N'est-il pas vrai que quand vous dites le *Salve, Regina*, on peut dire de vous *labia dolosa*, qu'autant de paroles sont autant de mensonges, et, comme dit saint Salvian, qu'il y a un conflit et un combat entre votre bouche et votre cœur, entre vos paroles et vos actions, entre vos prières et votre vie ? Vous vous établissez et vous vous attachez au monde, comme si c'était votre patrie, et vous dites : *Exules filii Evæ*, Pauvres enfants d'Eve et bannis ; vous dites que vous êtes en ce monde comme dans une vallée de larmes, et vous en faites-il vous est possible un paradis terrestre et un jardin de délices ; vous dites : Nous soupignons après vous gémissant et pleurant, et vous ne pensez qu'à rire, folâtrer et à railler : vous vous plaignez d'être les enfants d'Eve, sujets, comme votre mère, à la vanité,

à la curiosité et à la désobéissance : avez-vous jamais prié la Vierge de bon cœur et avec ferveur de vous faire la grâce de vous ôter la complaisance pour ces vains ornements, cette curiosité de voir et d'être vue, ce manquement de respect et d'obéissance à votre mère. Vous dites à la sainte Vierge : Tournez devers moi vos yeux de miséricorde, et vous faites tout ce que vous pouvez pour les en détourner ; si vous faisiez réflexion à ce que vous dites, vous n'auriez pas la hardiesse de lui dire ces paroles, étant ainsi pompeusement et mondainement ajustée.

Que diriez-vous si je vous disais que pendant que vous êtes ici votre servante a laissé la cave ouverte, que votre enfant y est tombé, qu'il s'est rompu le bras ou même qu'il s'est tué, qu'elle ne l'a pas fait de propos délibéré, mais par mégarde et par négligence ? la pourriez-vous voir de bon œil par après ? La seule imagination de cet accident vous effraie : mais si cette servante, après cette faute, vous venait dire tous les matins quand vous sortez de la chambre : Madame, voyez cette cave ; qu'en diriez-vous ? qu'en penseriez-vous ? Voyez l'impudente ! diriez-vous, voyez l'effrontée ! après avoir été l'occasion de la mort de mon fils, elle m'en fait souvenir, et elle renouvelle ma plaie. Ce désastre n'est pas arrivé à votre enfant, mais aux enfants de Dieu et de la sainte Vierge, votre sein découvert est un piège, une cave et une fosse, c'est le Saint-Esprit qui le dit : *Fovea profunda os alienæ* (Prov., XXII, 14) ; plusieurs de ceux qui vous regardent s'arrentent à de mauvaises pensées et se perdent. Pensez-vous que les enfants de la Vierge soient de moindre considération que les vôtres, que ce soit moins de tomber au péché, que dans une cave ou perdre son âme, que de se disloquer le bras ? Vous dites à la Vierge : Tournez, s'il vous plaît, vos yeux de miséricorde vers moi ; elle n'en fera rien, elle est plus obligée de croire à la parole du Saint-Esprit qu'à votre prière : il le dit en l'Écclésiaste : *Averte faciem tuam a muliere compta* ; il parle indifféremment à tout le monde, autant à la Vierge qu'aux autres ; et la raison qu'il en apporte concerne la sainte Vierge aussi bien que les autres : *Multi propter speciem mulieris perierunt* ; il ne dit pas *peribunt*, mais *perierunt* : quand personne ne devrait périr par la vue de votre sein découvert, c'est toujours un objet de tristesse à la Vierge, se souvenant que plusieurs sont tombés et se sont perdus par ces sortes de pièges.

Considérez en suite ce qu'on ajoute à la fin du *Salve Regina* : *Ora pro nobis, sancta Dei genitrix, ut digni efficiamur promissionibus Christi*. Ou ne dit pas : Sainte Vierge, priez que nous soyons participants, mais, que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ. Il a fait des promesses en l'Évangile, mais sous des conditions, il faut les accomplir pour être digne des promesses ; il a promis le pardon des péchés aux vrais pénitents il faut demander à la Vierge une vraie conversion, la grâce de faire pénitence, de jeûner, de mortifier votre corps et de satisfaire à la

justice de Dieu, pour être digne de pardon ; il a promis le royaume des cieux aux pauvres d'esprit, aux personnes débonnaires et à ceux qui souffrent patiemment pour son sujet ; il a promis miséricorde à ceux qui la faisaient au prochain, la vue de Dieu à ceux qui ont le cœur pur et net : il faut demander à la sainte Vierge l'esprit de pauvreté, de n'être plus si ardent et attaché aux biens de la terre ; la douceur et la bonté ; n'être plus si sujet aux mouvements de la colère ; d'être patient aux injures, charitable et miséricordieux envers les pauvres ; d'être affranchi de ces pensées impures qui souillent votre cœur, afin que vous soyez digne d'avoir le royaume des cieux, de posséder la terre des vivants et d'obtenir miséricorde, et qu'après le bannissement de cette vie elle nous montre dans le ciel le béni fruit de son ventre ; auquel soit honneur gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON XIX.

De Marie dispensatrice des indulgences ; pour la fête de Notre-Dame-des-Anges.

Ne acedieris in vinculis illius et continens factus, ne derelinquas illum, vincula enim illius alligatura salutaris (Ecl., VI, 26, 51).

Le sujet qui nous a ici assemblés, messieurs, c'est pour remémorer le bienfait inestimable que Jésus fit à l'ordre de Saint-François, lorsqu'à la prière de la Vierge sa Mère, il octroya indulgence plénière et abolition de toute sorte de péchés, à ceux qui visiteraient l'église du monastère de Notre-Dame-des-Anges en la ville d'Assise : indulgence qui a été étendue et communiquée à tous ceux qui visitent en ce jour les églises de ce saint ordre par toute la chrétienté. En quoi nous voyons combien est véritable ce qu'a dit le dévot Gerson (*Tract. 3, in Magnificat.*) : *Non habet Maria characterem sacerdotalem formaliter, habet autem eminentius ad reconciliationem peccatoris, et ad apertionem paradisi* : Marie n'a pas le caractère sacerdotal formellement et en son essence, mais elle l'a plus noblement, plus excellentement et plus parfaitement ; elle l'a en vertu, en puissance et en éminence ; elle a les clefs du royaume des cieux pour ouvrir à qui bon lui semble, elle peut réconcilier à son Fils tel pécheur qui lui plaît, elle peut donner indulgence et rémission des péchés aux âmes chrétiennes ; elle s'appelle fort proprement Notre-Dame-des-Anges, non-seulement parce qu'elle fit cette grâce en son église, qui portait son auguste nom, mais encore parce que quand nous sommes avantagés de ses faveurs, de pécheurs que nous étions, et engagés à la mort éternelle, nous pouvons devenir des anges et des officiers de la cour céleste, *erunt sicut angeli Dei*.

C'est ce que j'ai à vous traiter en ce discours, vous montrant que la Vierge a un pouvoir très-ample et très-légitime de donner des indulgences : premièrement de droit commun ; secondement, par privilège et par

prérogative particulière. La première indulgence que je désire de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, c'est le pardon de la témérité que je prends de parler de vous et de vos grands enfants : *Surrexerunt filii ejus et beatissimam predicaverunt* ; il n'appartient qu'à vos enfants de célébrer vos louanges, et je ne suis que le moindre et que le plus indigne de vos esclaves. Vous êtes la reine des anges, il n'appartient qu'à ces esprits célestes et angéliques de faire votre panégyrique : mais vous êtes comme votre Fils, à qui on disait : *Ex ore infantium et lactantium perfecisti laudem* : si bien que pour remplir entièrement le concert mélodieux que les anges entonnent en votre honneur, vous permettrez bien qu'à leur *Superius* nous joignons les échos de nos voix faibles et languissantes : la note de notre musique est bien différente de la leur, mais la lettre est toute semblable, car nous vous disons aussi bien qu'eux : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Possimus communicare proximo nostras satisfactiones : Maria autem potest dare indulgentias quibus vult, quia thesauri Ecclesie sunt propria ejus bona.* — I. Punctum. *Primus Ecclesie thesaurus ex meritis Christi est peculium Maria, quia habuit dominium in Christum jure naturali, et jure civili, et consensit ut nos redimeret ; imo desideravit, et cooperata est.* — II. Punctum. *Secundus thesaurus ex meritis Mariæ, quia durissimum et valde meritum martirium passa est.* — III. Punctum. *Tertius thesaurus ex meritis sanctorum est ctiam peculium Mariæ, quia infudit illis virtutes.* — **Conclusio moralis.** 1. *in eos qui improbant confraternitatem ; 2. in eos qui illa utuntur ad perseverandum in peccato : 1° Scriptura, 2° Patribus, 3° ratione.*

Alter alterius onera portate : Sur ces paroles que saint Paul écrit au chapitre sixième de l'Épître aux Galates, la théologie propose une belle question, et demande si nous pouvons porter les charges des péchés les uns des autres ; si la pénitence qui nous est imposée pour nos crimes au tribunal de la miséricorde qui est le sacrement de pénitence, ou au tribunal de la justice de Dieu qui est le purgatoire pour les âmes choisies ; savoir, dis-je, si cette pénitence peut être accomplie par quelque autre pour nous. Par exemple, le confesseur vous donne pour pénitence de dire le chapelet tous les jours un an durant, pouvez-vous dire : Mon Père, je n'ai pas le loisir, permettez-moi, s'il vous plaît, que je prie ma fille de le dire pour moi. Vous êtes en purgatoire pour un an, vous pouviez en être délivré si vous enssiez jeûné un certain temps, votre femme en jeûne autant et encore plus à votre intention : êtes-vous quitte de votre dette ? Ce qui fait la difficulté, c'est qu'il est dit en Ezéchiel (*Ezech.*, XVIII, 20) que l'enfant ne portera point l'iniquité de son père ; et que saint Paul dit aux Galates (*Gal.*, VI) que chacun portera son propre

fardeau ; et en saint Matthieu (*S. Matth.*, XVI) que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, et qu'on tient en théologie pour assuré et indubitable, qu'il n'appartient qu'à Jésus-Christ de mériter la grâce sanctifiante pour les autres, qu'il n'est point d'ange dans le ciel, point de saint sur la terre qui vous la puisse acquérir et communiquer par ses propres mérites ; quand je donnerais dix mille pistoles aux pauvres, ou que je jeûnerais au pain et à l'eau toute ma vie à votre intention, je pourrais bien par ces bonnes œuvres obtenir de la miséricorde de Dieu quelques grâces actuelles pour vous, de bons mouvements et des inspirations du Saint-Esprit pour vous convertir ou vous porter à la pratique des vertus, mais je ne pourrais pas vous transporter le mérite de mon action, ni vous communiquer un seul degré de grâce habituelle et sanctifiante.

Saint Bonaventure (*In IV, d. 20, p. 2, a. 1, q. 1*) et les autres docteurs scolastiques usent de distinction et disent qu'une pénitence est quelquefois médicinale et d'autres fois satisfactoire, qu'on la peut imposer ou par précaution du péché à venir, ou par punition du crime passé ; que quand elle nous est imposée pour la première fin, un autre ne la peut accomplir pour nous, parce qu'une peine et qu'une mortification que votre enfant souffre, ou une vertu qu'il pratique, ne vous préserve pas d'un péché auquel vous avez inclination ; s'il jeûne ou couche sur la dure à votre intention, il ne mortifie pas votre chair, ni ne refrène votre concupiscence ; comme s'il prend médecine, il ne guérit pas votre fièvre ou quelqu'autre maladie que vous avez ; mais que si la pénitence ne vous est imposée que pour la seconde fin, c'est-à-dire pour la punition des péchés passés, qu'un autre la peut accomplir pour vous, car il y a bien de la différence entre la justice distributive et la commutative. La distributive est celle qui donne les offices, les honneurs et les bénéfices de la communauté, à chacun selon ses mérites et sa capacité ; la commutative est celle qui s'exerce dans le trafic et le commerce de la société humaine, comme en vendant, en achetant ou donnant à louage : dans la justice distributive, un particulier ne peut pas satisfaire pour un autre. Si vous êtes un ignorant, par exemple, quand votre fils serait aussi savant que saint Thomas ou aussi bon jurisconsulte que Bartole, vous n'êtes pas pourtant digne d'un office de professeur en l'université, ou de président au conseil : en la justice commutative, on peut faire l'un pour l'autre, on peut répondre, payer et s'engager, se donner en otage pour son ami ou son parent.

Dieu exerce dans le ciel la justice distributive, donnant à chaque bienheureux le degré de gloire qui est convenable, et proportionné à ses mérites, que l'un ne peut mériter pour un autre : si bien que quand je prierais Dieu nuit et jour, quand je donnerais tout mon bien aux pauvres, quand je jeûnerais plusieurs carêmes par an à votre intention, cela n'ajouterait pas un degré de surcroît à vos

mérites, ni à votre gloire essentielle, parce que vous n'en seriez pas plus dévot, plus charitable, ni plus abstinent : et c'est en ce sens que s'entend ce que l'Écriture dit, que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. C'est de la damnation éternelle qu'il est dit que le fils ne portera point l'iniquité de son père, et que chacun portera son fardeau ; mais en la punition temporelle, qui est ordonnée pour satisfaction, on peut satisfaire l'un pour l'autre, parce que c'est un acte... de la justice commutative, par laquelle on remet l'égalité qui était lésée ; on abaisse le criminel qui s'était élevé, on honore le souverain qui avait été méprisé : l'Église est une cité, *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas (Ps. CXXXI). Non potest civitas abscondi supra montem posita (S. Matth., V, 14). Civitas civium unitas* ; nous en sommes les citoyens, nous pouvons répondre et payer l'un pour l'autre, porter les charges les uns des autres, dit saint Paul. *Alter alterius onera portate (Gal., VI, 4).*

Or il n'est point de charge plus onéreuse, point de fardeau plus pesant, et qui ait plus besoin de secours que la satisfaction des péchés : nous sommes tous enfants d'une même famille, il y a communion de biens entre nous ; nous sommes membres d'un même corps, il y a de la sympathie, de la correspondance et du secours mutuel de l'un à l'autre. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que nous lisons dans Tertullien (*Lib. ad Mart., c. 1* ; et *l. de Pudic., c. 22*), et dans saint Cyprien (*L. III, ep. 11, vel 13* ; et *l. de Lapsis*), que les martyrs donnaient des indulgences aux fidèles qui, étant tombés au péché, recouraient à eux : ce n'est pas qu'ils eussent le pouvoir de distribuer les trésors spirituels de l'Église, mais c'est qu'ils cédaient et transportaient aux autres leurs propres satisfactions. C'est au vicaire de Jésus, le souverain pontife, de distribuer les biens communs de l'Église, et il y a cette différence entre lui et nous, que quand nous voulons communiquer aux autres nos propres satisfactions, nous pouvons les appliquer à qui bon nous semble par affection particulière, parce que nous donnons ce qui est à nous, et que nous sommes maîtres, possesseurs et propriétaires de nos actions et pénitences. Mais le pape ne communique pas seulement ses propres satisfactions, il communique encore celles de Jésus-Christ et de toute l'Église : mais il les communique comme un bien d'autrui, et non pas comme ses biens ; comme un économe, et non comme propriétaire ; comme dispensateur, et non comme dissipateur. Il n'en est pas le maître absolu, mais le distributeur et le surintendant ; il ne peut pas même les donner valablement sans cause, il ne les peut donner ni par faveur mondaine, ni par affection du sang et de la chair.

Pour la Vierge, elle a ce privilège, qu'elle peut donner les trésors de l'Église, non-seulement comme dispensatrice, mais comme propriétaire, non comme le bien d'autrui, mais comme le sien propre, non avec obligation d'examiner la cause, mais avec permis-

sion de les donner à qui bon lui semble, parce que en ce faisant, elle donne le sien, et qu'elle ne fait tort à personne. La théologie enseigne que le trésor de l'Église est composé des souffrances de Jésus, des satisfactions de Marie, des pénitences et des mortifications des autres saints, et tout cela est le fonds de la Vierge, c'est son héritage et son propre bien, ou du moins elle y a beaucoup de part, puisqu'elle a contribué du sien pour l'augmenter.

Premièrement, elle a beaucoup de part aux souffrances de Jésus-Christ, puisqu'il ne les pouvait accepter ni se livrer à la mort, ni même recevoir une petite plaie sans la permission de sa Mère, parce qu'il était à elle, qu'il lui appartenait par toute sorte de droit et en toute propriété. Vous savez, messieurs, que nous pouvons avoir deux sortes de droits sur quelqu'un, et que nous le pouvons posséder à double titre : par droit naturel ou par le droit civil : *Quarundam enim rerum dominium nanciscimur jure naturali, quarundam vero jure civili*, dit Justinien (§ *Singularum, institutis de rerum Divisione*). Entre les droits naturels, le plus authentique et irréprochable, c'est la puissance d'un père ou d'une mère sur son enfant : engendrer et posséder sont synonymes en l'Écriture : *Dominus possedit me (Proverb., VIII)*, etc. *ἐκτίσας creavit me*. Au Deutéronome (*Deut. XXXII, 6*) : *Nonne ipse est Pater tuus, qui possedit te ?* Et en la Genèse (*Gen., IV, 1*), Eve étant accouchée de son premier-né, disait : *Possedit hominem per Deum*. Et Aristote en ses Morales (*VIII Eth., c. 77*) : *Natura Pater filiorum imperium obtinet, est enim causa pater essendi*. Voilà la solide et la vraie raison de cette vérité : la cause est naturellement maîtresse de son effet, l'ouvrier de son ouvrage, et le peintre de son tableau. Or un père est cause de l'être qui est en son fils ; l'être est le fonds, la base et le piédestal de tout le reste. Le tout a pouvoir sur sa partie, le corps sur chaque membre, la république sur chaque citoyen : l'enfant est comme une partie du père, et de là vient, dit Aristote, qu'un père se trouvant en grande nécessité, pourrait vendre son fils, pour s'en délivrer.

La Vierge a une puissance plus entière, plus absolue et plus légitime sur le Sauveur qu'aucun père sur son enfant ; l'enfant n'est à son père qu'à demi, la moitié de son être, de son amour et de son service est à sa mère, et l'autre moitié à son père : Jésus est tout à Marie, car il n'a point de père sur terre en tant qu'homme, elle seule a engendré cet Homme-Dieu par une fécondité toute divine : elle a donc sur lui très-légitimement une autorité et une puissance paternelle.

Et si nous en croyons les jurisconsultes, nous avouons qu'elle ne l'a jamais perdu : car ils disent que cette puissance ne se peut éteindre que par l'une de ces quatre voies ; premièrement, par la mort civile du père, lorsqu'il est banni, ou aux galères pour ses crimes, ou prisonnier entre les mains des ennemis ; en second lieu, par la volonté du prince, qui veut élever un fils de

famille à l'honneur et à la dignité de patrice ; en troisième lieu, par l'acquisition de quelque autre dignité éminente et sublime ; et en quatrième lieu, par émancipation, lorsqu'en présence du juge le fils de famille est soustrait de la puissance paternelle par le libre consentement de son père (*Pænæ servus, Institut. Quibus modis jus patriæ potestatis solvitur ; Filius familias, Inst., eodem titulo, lib. X codicis, tit. de decurionibus ; præterea Inst., eodem*). La Vierge n'a jamais perdu sa puissance maternelle par aucune de ces quatre voies : non pas par la première, car elle n'a jamais commis de crime, elle n'a point été en la captivité du péché, ni mortel ni véniel ; non pas par la seconde voie, car tant s'en faut que le Père éternel ait affranchi son fils de sujétion, qu'au contraire il déclare par son apôtre qu'il l'y a soumis, *Factum ex muliere, factum sub lege (Gal., IV, 4)* : ni par la troisième, car si aucune dignité pouvait exempter ce divin enfant de la puissance de sa mère, ce serait l'union hypostatique, et elle ne l'en a pas délivré, puisqu'à l'âge de douze ans il était Dieu et néanmoins sujet à sa mère, *Erat subditus illis* : ni par la quatrième voie, car l'émancipation ne se pouvait pas faire sans la volonté de la Vierge, et on ne lit point qu'elle ait eu cette volonté, au contraire elle exerça sur lui sa puissance maternelle, même depuis qu'il eut atteint l'âge de 30 ans, depuis qu'il fut publié le Messie, et qu'il eut commencé à prêcher l'Évangile : elle lui fit avancer son heure de faire des miracles aux noces de Cana.

Mais supposons qu'il ne fut pas à elle par ce droit de nature, et que sa dignité infinie l'eût émancipé et affranchi de cette puissance naturelle, il était à elle par le droit civil : car entre tous les droits civils, le plus juste et le plus légitime, c'est le droit d'achat, il n'est rien qui soit plus à nous que ce que nous avons acheté,

Nam quod emis, possis dicere jure tuum.

Non estis vestri, empti enim estis, Vous n'êtes pas à vous, car vous avez été rachetés, disait l'Apôtre aux fidèles. Jésus-Christ Homme-Dieu appartenait au Père éternel, il était sa possession et du ressort de son domaine, *Dominus possedit me* : et comme tel il lui fut offert en la purification, ainsi que tous les premiers-nés, *Sanctifica mihi omne primogenitum, mea enim sunt omnia* : mais la Vierge le racheta, selon la loi, pour le prix de cinq siècles par une heureuse et sainte simonie, il peut dire avec vérité, *Tantum quod sum, Mariæ sum, et quia fecit, et quia redemit*. Marie peut dire à Jésus-Christ, *Non estis vestri, empti enim estis* : vous n'êtes pas à vous, car vous avez été racheté ; le droit que les pères et les mères acquéraient sur leurs enfants par cet achat en la purification, était un droit divin : c'était le même droit que Dieu en tant que Créateur a sur toutes les créatures ; car en la loi de l'oblation des enfants, obligeant son peuple à les lui offrir, il allègue pour raison que toutes

choses sont à lui, *Mea enim sunt omnia*, et il transférait ce droit au père et à la mère de l'enfant pour le prix convenu et porté au texte de la loi. Pour cela ce droit des pères et des mères sur les enfants était si absolu, si dominant et souverain, que par la loi du Deutéronome, l'enfant qui était notablement rebelle et désobéissant à ses père et mère était condamné à être lapidé. Jésus donc ne pouvait disposer de soi, se livrer à la mort, ni répandre une goutte de son sang précieux et payer notre rançon sans le consentement de sa mère, et elle l'a donné très-volontiers.

Aussi le saint évangéliste, qui a couché par écrit le contrat de notre rédemption, quasi comme un notaire apostolique, n'a pas oublié de déclarer, en cet instrument public, que Jésus nous racheta par sa sainte mort, était dûement autorisé de sa mère présente, consentante, et approuvant ce qu'il faisait : et c'est pour cette raison, entre autres, qu'étant à la croix il ne l'appelle pas sa mère, il ne la nomme plus que femme, parce que pour l'amour de Dieu et de notre salut, elle s'était dépouillée et désappropriée du pouvoir maternel qu'elle avait de disposer de lui et de lui défendre de mourir ; elle lui avait cédé, remis et transporté tout le droit et l'autorité qu'elle avait sur lui ; comme pour la même raison il ne dit pas en son agonie, mon Père, pourquoi m'avez-vous délaissé, mais mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ; parce que le Père éternel avait renoncé à son pouvoir paternel, par lequel il l'eût pu empêcher de mourir, et il l'avait livré à la mort et à la puissance des ténèbres.

C'est ce qui fait dire à saint Bonaventure : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* : et au dévot Arnoud de Chartres, contemporain de saint Bernard : *Omnino tunc erat una Christi et Mariæ voluntas unumque holocaustum ambo offerebant Deo ; hæc in sanguine cordis, ille in sanguine carnis, unde communem in mundi salute cum illo effectum obtinuit (Arn., in tra. de Laudibus Mariæ)* : Jésus et Marie n'avaient alors qu'une même volonté, tous deux ont offert à Dieu un même sacrifice, Jésus souffrant en son corps et Marie en son cœur, pour ce elle a coopéré au salut des hommes. Et saint Bernard : *Eva suggestit prævaricationem, Maria ingressit redemptionem* : elle désira qu'il mourût pour nous, elle y consentit, elle l'en pria, et elle avait tant de pouvoir et d'ascendant sur son esprit, qu'encore que son Père ne le lui eût pas commandé, il se serait livré à la mort pour contredire au désir de sa mère. *Factus obediens usque ad mortem*, il s'est rendu obéissant à sa mère jusqu'à la mort ; obéissance qui semble plus héroïque et par conséquent plus satisfactoire pour nos péchés, que celle qu'il rendit à son Père, parce qu'elle l'abaissait, et l'humiliait davantage. Et ce consentement que Marie a donné aux souffrances de Jésus était si salutaire, que si le contrat de notre

rédemption passé entre le Père et son Fils n'eût porté qu'il mourrait pour nous racheter, la seule circoncision, avec le consentement de sa mère, eût été suffisante de satisfaire pour tous les péchés du monde, parce qu'il eût satisfait par cette effusion de sang en la foi et dévotion de sa mère, comme les enfants reçoivent le baptême en la foi de leurs parents et de l'Eglise.

Et en effet, le coup de lance qu'il reçut après sa mort en son sacré côté fut méritoire pour nous, encore qu'il le reçût n'étant plus voyageur, puisque les saints Pères disent que les sacrements de l'Eglise, qui sont les sources de la grâce, sont sortis de cette plaie : méritoire, dis-je, parce qu'il l'avait acceptée pour l'amour de nous, et offerte à Dieu son Père pendant qu'il était en vie, et parce que l'âme de la sainte Vierge vivant en ce corps adorable, plus qu'en son propre corps, *Anima plus est ubi amat quam ubi animat* (S. Ber., in illud Apoc. : *Signum magnum apparuit in celo, circa finem*), reçut plus de douleur de ce coup inhumain, que s'il eût percé son cœur virginal : *Vere tuam animam, o beata Mater, gladius pertransivit, alioqui non nisi eam pertransiens carnem Filii tui penetraret, et quidem posteaquam emisit spiritum, tuus ille Jesus, ipsius plane non attingit animam crudelis lancea quæ ipsius aperuit latus, sed tuam ulique animam pertransivit; ipsius nimirum anima jam ibi non erat, sed tua plane inde nequibat avelli; tuam ergo animam pertransivit vis doloris, ut plusquam martyrem non immerito prædicemus, in qua nimirum corporeæ sensum passionis excesserit compassionis affectus*. Véritablement une épée de douleur a percé votre cœur, ô sainte Vierge ! car elle ne pouvait pénétrer le corps de votre Fils sans pénétrer votre âme, qui y était attachée ; et depuis que votre Jésus eut rendu l'esprit, le coup de lance qui ouvrit son côté ne fit point d'impression sur son âme, qui n'était plus en son corps, mais sur la vôtre, qui n'en pouvait être séparée ; et nous devons dire que vous êtes plus que martyre, puisque la douleur de la compassion que vous avez soufferte en votre cœur, vous a été plus sensible, que si vous eussiez enduré de grands tourments en votre corps, dit saint Bernard.

II. — Il est vrai que le trésor de l'Eglise est composé premièrement, primitivement, et principalement des mérites de Jésus-Christ : mais les mérites et les souffrances de Marie et des autres saints y contribuent aussi, et y servent comme d'accessoire. Saint Bernard nous vient de dire, avec vérité, qu'il faut appeler la Vierge plus que martyre ; car les autres martyrs n'enduraient qu'en leurs corps et leurs douleurs extérieures étaient toujours accompagnées de douleurs intérieures ; ils pouvaient dire, comme le prophète : *Secundum multitudinem dolorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* : et comme saint Bernard : *Vident cruces nostras, non vident unctiones nostras* : Les consolations du Saint-Esprit ont réjoui notre âme, à mesure qu'on a multiplié les supplices de notre corps : les

gens du monde voient nos croix et nos afflictions extérieures, mais ils ne voient pas nos joies et nos onctions intérieures. Marie a souffert en son âme et au plus sensible de son cœur des douleurs très-piquantes, et toutes pures, sans mélange de consolation ; elle a souffert incomparablement plus en son Fils, que si elle-même eut reçu les coups qu'on lui donnait ; car l'âme a plus de présence, plus de vie, et plus de sentiment où elle aime, que non pas où elle anime : nous le voyons évidemment en l'exemple d'Abraham.

Il est assuré qu'Isaac mérita beaucoup par la volonté qu'il eut de mourir pour obéir à Dieu et à son père ; qu'il n'était pas alors un petit enfant comme quelques-uns pensent, puisqu'il pouvait monter une montagne, étant chargé de tout le bois qui était nécessaire pour le brûler et réduire en cendre. Les saints docteurs tiennent communément qu'il était âgé de vingt-cinq ans : que son père lui déclara le commandement de Dieu, et qu'il y consentit très-volontiers, qu'il voulut être lié sur le bûcher, de peur de faire quelque mouvement indécent pendant qu'on l'égorgerait comme un agneau. Je dis pendant qu'on l'égorgerait ; car il ne voulait pas le décapiter, comme on le dépeint d'ordinaire, mais l'égorger (*Genes. XXII, 10*). Ou nous avons au texte Latin que son père prit l'épée pour l'immoler, il y a dans l'hébreu *lishcot*, pour l'égorger : et toutefois l'Ecriture ne parle pas de cet acte héroïque d'obéissance, elle ne loue pas sa bonne volonté, elle ne dit mot du mérite qu'il acquit par cette humble soumission ; elle ne loue qu'Abraham, elle n'exagère que sa vertu, et elle promet de bénir Isaac pour l'amour d'Abraham. D'où vient cela ? C'est que le mérite d'Isaac n'est point comparable à celui de son père : Abraham eut beaucoup plus de répugnance, d'aversion, de peine d'esprit, et de sentiment de douleur contre le commandement de Dieu, que s'il eût été obligé de subir lui-même la mort ; quand vous abandonnez de bon cœur votre enfant à la religion et au service de Dieu, peut-être que vous méritez plus que lui : nous pouvons dire de même de la Vierge : *Corporeæ sensum passionis excessit compassionis affectus*. Elle eut beaucoup plus de répugnance, plus d'opposition et de contradiction de la nature, plus de sensibilité à voir Jésus en croix, que si elle-même y eût été : car elle aimait son Fils incomparablement plus que soi-même.

De plus, les autres martyrs n'ont enduré que quelques moments, quelques jours, on tout au plus quelques années : la sainte Vierge a souffert pendant toute la vie de son Fils ; car elle savait les Ecritures, elle en avait une parfaite intelligence, elle avait lu ce que les prophètes prédisaient de la passion de Jésus ; elle savait ce que l'épée de douleur prophétisée par Siméon signifiait ; elle était toujours en la prévoyance et dans l'appréhension de ces douleurs ; voyant les pieds et les mains de son divin Enfant, elle considérait qu'ils seraient cloués à la croix ; en

l'emmaillottant au berceau, elle se représentait qu'il serait quelque jour garrotté. Après l'ascension du Sauveur même, elle endura un très-long et très-ennuyeux martyre, non-seulement par l'absence et la privation de son bien-aimé, mais remémorant les mystères de sa sainte passion, voyant les lieux où il avait enduré, les personnes qui l'avaient accusé et les bourreaux qui l'avaient fait mourir. Il ne se peut donc faire qu'elle n'ait acquis de grands trésors spirituels par tant de souffrances dont elle faisait si bon usage.

Les autres saints martyrs avaient quelquefois besoin de satisfaire pour leurs propres péchés, comme saint Boniface, saint Jacques l'Intercis et saint Cyprien de Nicomédie; ils n'avaient point tant de satisfactions surabondantes, quelques-uns pouvaient dire : *Ne sufficiat nobis et vobis*; mais la Mère de Dieu n'avait que des satisfactions surabondantes, car chaque bonne œuvre faite en état de grâce étant méritoire d'accroissement de grâce, et satisfactoire pour la peine due au péché, toutes les actions de la Vierge lui servaient en tant que méritoires, et augmentaient sa grâce; mais en tant que satisfactives, elles ne lui étaient point nécessaires, car elle n'avait point de dettes à acquitter; et ainsi elle en a fait un trésor qu'elle peut communiquer à qui bon lui semble comme de ses propres acquêts.

III.—Et même les mérites et les satisfactions des autres saints sont encore à elle en quelque façon, et elle en peut disposer comme de son propre, parce que ce sont des fruits de ses bons exemples, des moissons de ses semences, des productions de ses influences, auxquelles elle a beaucoup contribué. *Maria est suprema hierarchizans post filium purgando, illuminando et perficiendo*, dit le dévot Gerson (*Tract. 6. in Magnif., circa medium*): Marie exerce souverainement après son Fils les actions hiérarchiques en l'Eglise; elle fait à tous les saints ce que, selon saint Denys, les plus hauts séraphins font aux anges inférieurs: elle les purifie, les éclaire et les perfectionne. Si sainte Thais, sainte Pélagie, sainte Thèodore et sainte Marie Égyptienne ont fait pénitence, c'est la Vierge qui les a purgées. Si saint Ambroise, saint Augustin, saint Thomas et saint Bonaventure, ont eu de grandes lumières et des connaissances sur-naturelles, c'est Marie qui les a éclairés. Si saint Dominique, saint François, saint Charles Borromée ont été parfaits, c'est Marie qui les a perfectionnés. Si plusieurs âmes chrétiennes entendent dévotement la messe, s'exercent à l'oraison mentale, endurent patiemment les injures, font de grandes aumônes, gardent la continence et pratiquent les autres vertus solides et parfaites, c'est par l'influence et la participation de la piété, de la patience, de la charité, de la pureté et des autres vertus de Marie. *Totis medullis cordium, totis præcordium affectibus, et votis omnibus Mariam veneremur, quia hæc est voluntas Domini, qui totum nos habere voluit per Mariam*: Honorons la Vierge de tous les efforts de notre cœur, de toute l'éten-

due de notre âme, parce que c'est la volonté de Dieu, qui veut que nous recevions tout par son entremise, dit saint Bernard. Et saint Jean, en l'Apocalypse, vit que les saints jetaient leurs couronnes devant le trône de l'Agneau; cet Agneau, c'est le Verbe incarné, qui a été sacrifié sur l'autel de la croix pour le salut des hommes; son trône, c'est la Vierge-Mère: *Veni, electa mea, et ponam in te thronum meum*. Les saints donc jettent leurs couronnes, non-seulement devant l'Agneau, mais devant le trône de l'Agneau, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent que les victoires qu'ils ont remportées, et les couronnes qu'ils ont gagnées, procèdent des mérites du Fils et des faveurs et secours de la Mère. La Vierge donc étant propriétaire des trésors de l'Eglise, elle les peut dispenser selon son bon plaisir, elle peut donner des indulgences à qui bon lui semble, elle peut retirer du purgatoire, quand il lui plaît, les âmes qui l'ont bien servie et honorée: *Mecum sunt divitiæ et gloria ut ditem ditigentes me*.

Conclusion. — 1. Ecoutez donc, et suivez le conseil que le Saint-Esprit vous donne par la bouche du Sage: *Ne accideris in vinculis illius; et continens factus ne derelinquas illam, in novissimis enim invenies requiem in ea, et erit tibi torques illius in stolam gloriæ, et vincula illius alligatura salutaris* (*Ecclesi., VI, 26*). Ne soyez point paresseux à prendre son cordon ou son scapulaire, à vous faire écrire à la confrérie de Notre-Dame-des-Anges ou du Mont-Carmel; ne dites pas, comme certains insolents: Une corde de chanvre ou une pièce de drap me peut-elle sauver? Non, mais elle vous peut être salutaire, et elle vous peut disposer à faire votre salut: *Vincula illius alligatura salutaris*. Vous prenez ce cordon pour marque de l'esclavage que vous vouez à la Vierge, et à son Fils par son entremise; il y a cinq nœuds, pour montrer que le Fils de Dieu vous a acquis pour son esclave par ses cinq plaies, pour protester que vous liez et consacrez à sa sainte Mère et à lui vos cinq sens de nature, les cinq puissances de votre âme, l'entendement, la mémoire, la volonté, l'appétit irascible et le concupiscible. Ce n'est pas le cordon bleu en France, ni la toison en Espagne, qui anoblit les gentilshommes, c'est le roi; mais ces livrées sont des marques et des témoignages de leur noblesse. Ceux qui aiment avec passion portent toujours sur eux quelque ruban ou quelque autre faveur de la personne qu'ils aiment, pour témoigner le désir qu'ils ont de ne la jamais oublier. Et qui est-ce qui vous peut blâmer avec raison, si pour vous souvenir toujours de la Vierge vous prenez sur vous ses livrées? C'est une faveur qu'elle vous fait, vous l'en devez remercier.

2. Quand les saints Pères et les prédicateurs disent que c'est une marque de prédilection d'être affectionné à la Vierge, que tous ceux qui l'invoquent et qui lui sont de vots ne peuvent périr, il ne le faut pas entendre de ceux qui l'invoquent tellement

quellement, ni de ceux qui se contentent de lui dire quelques chapellets ou autres prières, mais de ceux qui la réclament comme elle désire, de ceux qui la servent d'une vraie dévotion, c'est-à-dire de ceux qui la prient pour obtenir, par son moyen, la grâce de garder la loi de Dieu et s'abstenir du péché; et c'est simplicité de croire que tous ceux qui sont de quelque confrérie, ou qui font tous les jours certaines prières à la Vierge, seront infailliblement sauvés; car si vous ne gardez les commandements de Dieu, et si vous mœurez en état de péché mortel, vous serez damné nonobstant toutes vos confréries et vos dévotions prétendues. Autrement que deviendrait cette parole que le Saint-Esprit dit aux Proverbes (*Prov.*, XXIV), aux Psaumes (*Ps.* IX), en saint Matthieu (*S. Matth.*, XVI) en saint Paul (*Rom.*, II), et dans l'Apocalypse (*Apoc.*, II), que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, que chacun rapportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal (*II Cor.* V, 10); que tous les luxurieux, tous les larrons et tous les avaricieux, que tous les ivrognes et tous les médisants ne posséderont jamais le royaume de Dieu (*Galat.*, V). Quelle congrégation, quelle compagnie, quelle confrérie plus sainte et plus divine que celle de Jésus, de la Vierge et des saints apôtres: Judas, néanmoins, s'est perdu en cette confrérie, et si quelque révélation dit le contraire, elle est sujette à caution; une seule parole de l'Écriture est préférable à mille révélations particulières. Toute révélation, toute apparition et toute doctrine qui est contraire à la parole de Dieu, doit être rejetée comme une tromperie de l'ange de ténèbres, qui se transfigure souvent en ange de lumière pour amuser le peuple et le relirer de la dévotion solide et du chemin assuré de son salut, qui est l'observation des commandements de Dieu, et la fuite du péché mortel. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*: si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandements du Sauveur.

Je dirai encore plus, et je dirai vrai, que quand nous serions très-assurés qu'un ange du ciel de la part de Dieu, ou le Sauveur même de sa propre bouche aurait dit, que tous ceux qui seront d'une telle confrérie, ou qui feront tous les jours telle prière à la sainte Vierge seront sauvés, je vous pourrais dire, sans danger de mentir, encore que vous soyez de cette confrérie, et que vous disiez ces prières à la Vierge, que vous serez damné éternellement si vous ne gardez les commandements de Dieu, et si vous mœurez en mauvais état; car quelles paroles plus claires, plus formelles, plus expresses et plus certaines en l'Écriture sainte que celles-ci: Celui qui croira et qui recevra le baptême sera sauvé; quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé; qui mange ce pain de l'eucharistie, vivra éternellement: et toutefois plusieurs de ceux qui eroient, et qui sont baptisés, ne seront pas sauvés, et saint Jacques dit (*S. Jac.*, II, 14): Si quelqu'un n'a pas les œuvres, la foi le pourra-t-elle sauver?

Plusieurs de ceux qui invoquent le Seigneur ne seront pas reçus au royaume des cieus; car il a dit: Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieus: mais celui qui aura fait la volonté de mon Père. Plusieurs de ceux qui mangent le pain céleste de l'eucharistie, ne vivront pas éternellement; car saint Paul (*I Cor.* XI) dit que quelques-uns le mangent à leur condamnation. C'est que ces propositions et autres semblables s'entendent de ceux qui croient, qui invoquent et qui communient dignement et saintement, avec l'amour de Dieu et l'obéissance à ses divines lois: donc si quelque révélation dit, que tous ceux qui sont de telle confrérie, ou qui feront telle prière, seront sauvés, quand elle viendrait de Dieu même, elle se doit entendre avec cette clause, pourvu qu'on garde les commandements de Dieu, et qu'on meure en sa grâce, à quoi telle confrérie ou telle prière peut de beaucoup servir; car si tous ceux qui invoquent Dieu, et qui disent au Sauveur: Seigneur, Seigneur, ne sont pas pourtant sauvés, s'ils ne font la volonté de son Père, beaucoup moins ceux qui invoquent la Vierge, et qui lui disent: Vierge sainte, priez pour nous.

Au temps du pape Eugène III, on publia une croisade, c'est-à-dire une confrérie de ceux qui s'emôlaient pour la conquête de la Terre-Sainte, ou qui fournissaient aux frais de la guerre. Saint Bernard la prêcha avec beaucoup de ferveur, et promit à tout le monde qu'on en aurait bonne issue; il assura que c'était la volonté de Dieu, et Dieu même le témoigna par des miracles publics qui se firent en divers endroits; toutefois cette entreprise réussit très-mal pour les chrétiens.

2. Le saint répondant à ceux qui en murmuraient (*S. Bern.*, l. II de *Consider.*, ad *Eugen.*, c. 7), dit que les promesses de Dieu ne préjudicient pas à sa justice, et qu'elles se font toujours avec cette condition tacite: pourvu qu'on garde ses commandements, et qu'on ne l'offense pas. Ce qu'il pouve très-bien, en ce qu'au livre de l'Exode, Moïse promit de la part de Dieu aux enfants d'Israël, qu'il les ferait entrer en la terre promise, confirmant sa promesse par des miracles très-signalés que tout le monde sait: *Domino cooperante, et sermone confirmante sequentibus signis*; et toutefois de plus de six cent mille personnes, à qui cette promesse fut faite, il n'y en eut que deux, pas davantage, à savoir Caleb et Josué, en qui elle fut accomplie. Ce qui vous trompe en ce sujet, c'est que vous avez ouï dire, ou lu en quelque livre que la Vierge a obtenu à quelque pécheur une parfaite contrition à l'heure de la mort, et là-dessus vous hasardez votre éternité; c'est comme si vous disiez: Elle a obtenu du vin miraculeux aux noces de Cana, donc elle m'en obtiendra aussi, et je ne dois pas faire provision de vin pour mes noces; c'est comme si vous disiez: Son Fils a rendu la vue à trois aveugles, et il a ressuscité trois morts, donc je ne me dois pas soucier de perdre la vue ni la vie, il me les rendra miraculeusement

aussi bien qu'aux autres ; comme si vous ne saviez pas cette maxime du droit civil : *Jus singulare non trahitur ad consequentiam*, et cette règle du droit canon : *Quod alicui gratiose conceditur, trahi non debet ab aliis in exemplum*. Quand on accorde un privilège ou une faveur particulière à quelqu'un, c'est sans la tirer en conséquence, et les autres ne doivent pas prétendre qu'on leur en fera tout autant.

3. Mais je veux bien supposer qu'elle priera pour vous, qu'elle sera exaucée, et qu'elle obtiendra de son Fils le pardon de vos péchés, qu'elle exercera envers vous le pouvoir qu'elle a de donner des indulgences ; et néanmoins je vous puis dire avec vérité, et j'aurai tous les saints docteurs pour mes garants, qu'elle ne vous affranchira pas du plus grand mal qui est en votre péché, qu'elle ne le fera jamais, et qu'elle ne le saurait faire avec tout son pouvoir et son crédit ; il lui est impossible de toute impossibilité. Quel est le plus grand mal du péché ? qu'est-ce qui est de plus noir, de plus hideux et de plus funeste en ce monstre ? Ce n'est pas qu'il vous prive de tous vos mérites, ou qu'il vous engage à la damnation éternelle, c'est qu'il déplaît à Dieu, qu'il offense une tres-haute, très-adorable et très-aimable majesté ; c'est qu'il méprise une bonté infinie ; quand vous commettez un péché, que la Vierge fasse tout ce qu'elle pourra, qu'elle emploie tout son crédit et toute sa puissance, elle ne saurait faire que votre action criminelle ne déplaise à Dieu, ne le déshonore et n'offense une bonté ineffable et une majesté infinie. En quoi donc devons-nous désirer qu'elle emploie son crédit pour nous ? est-ce à prier son Fils qu'il ne nous châtie point selon nos démérites, ou bien qu'il ne permette pas, qu'en punition de nos fautes passées, nous tombions en de nouveaux péchés ; voilà ce qu'elle demande bien volontiers, voilà de quoi il la faut prier souvent et avec grande instance : voilà pourquoi elle est appelée, non simplement la Mère de dilection, mais de sainte espérance : *Ego Mater pulchræ dilectionis, et sanctæ spei*. Vous fier à elle, et de là prendre occasion de persévérer en vos débauches, ce n'est pas une espérance sainte, mais vicieuse et criminelle, ou pour mieux dire, ce n'est pas espérance, mais une vaine opinion et une présomption téméraire.

Ne accideris donec in vinculis illius, ne dédaignez pas de prendre le cordon de cette dévote confrérie ; mais en même temps liez-vous saintement au Fils de Dieu et à sa Mère par une forte et puissante résolution de les bien servir toute votre vie, de procurer leur gloire de tout votre possible, et de plutôt mourir que de les offenser par un péché mortel. Si vous faites ainsi : *Erit tibi torques illius in stolam gloriæ, et vincula illius alligatura salutaris*. Le saint cordon vous sera une livrée très-honorable, un lien salutaire, une espérance bien fondée d'obtenir quelque jour dans le ciel, non pas une pension annuelle de mille écus, comme au cordon bleu, mais une félicité éternelle, et abondance de toute

sorte de biens en la compagnie de saint François et des autres bienheureux. Amen.

SERMON XX.

DE L'HONNEUR QUI EST DU A LA SAINTE VIERGE.

Prêché à Rouen l'an 1676, en la procession des Rogations, où l'on prêchoit en la rue.)

Réponse à un livre qu'un ministre de Charenton a fait contre ceux qui l'invoquent.

Beatam me dicent omnes generationes (S. Luc, 1).

Platon a dit que le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles : il disait vrai, mais il ne disait pas tout : cela se fait aussi par les yeux. Rien ne peut empoisonner le cœur humain, que les affections déréglées de la volonté ou les opinions erronées de l'entendement, et les unes et les autres se glissent en l'âme par les yeux, autant et plus que par les oreilles. Des unes le poëte a dit :

Si nescis oculi sunt in amore duces.

Des autres il a dit :

*Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus....*

Pour cela l'Eglise, qui a soin du salut de ses enfants, et qui veut les préserver de tout ce qui leur peut nuire, ne leur défend pas seulement d'ouïr le prêcho des ministres, de peur d'être empoisonnés par les oreilles, mais encore de lire les livres des hérétiques, de peur d'être empoisonnés par les yeux ; car nous voyons que les calvinistes, pour donner du poison aux catholiques dans une coupe dorée, comme cette femme débauchée de l'Apocalypse, composent certains livres qui ont des titres spécieux et des commencements dévots et orthodoxes, mais qui en la suite portent le venin, comme le scorpion en la queue. Ce qui doit apprendre aux catholiques qui sont curieux de leur salut, de ne point lire de livres, quelque belle apparence qu'ils aient, sans les montrer et communiquer à leurs curés. Pour vous faire voir cette vérité et pour me rendre utile à tous mes auditeurs, tant hérétiques que catholiques, je diviserai ce discours en deux points. Premièrement, je répondrai au livre qu'un ministre de Charenton a fait depuis peu contre les dévotions que nous pratiquons envers la Vierge ; en second lieu, je vous montrerai par douze puissantes raisons les obligations que nous avons de l'honorer.

Aux autres prédications, j'invoque votre miséricorde, ô sainte Vierge, mais en celle-ci, je prendrai la hardiesse de réclamer votre justice : quand il vous plaît de me secourir de votre assistance pour traiter les autres sujets, vous le faites sans obligation, par la seule inclination de votre bonté naturelle ; mais en ce sujet, où il s'agit de votre honneur, vous êtes, ce semble, obligée de me fournir des armes et des forces pour la défense de votre querelle : *Da mihi virtutem contra hostes tuos* ; à cette intention, *dignare me laudare te. Ave, Maria, gratia plena.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Hæreticus vulpi comparatur.* —
I. Punctum. *Argumenta hæretici contra cultum Beatæ Mariæ. Responsio ad illa.* —
II. Punctum. *Colere beatam Virginem, est actio; 1. justa, quod probatur duodecim rationibus; 2. gloriosa; 3. salutaris.* —
Conclusio. *Pia praxis erga Virginem.*

*Capite nobis vulpes parvulas, quæ demo-
 liuntur vineas.* Saint Bernard, faisant un beau
 commentaire sur ces paroles de l'Époux
 (*Ser. 64, in Cant.*), dit avec beaucoup de
 raison que ces petits renards, qui ruinent et
 ravagent les vignes, signifient les hérétiques
 qui désolent l'Église catholique. L'Époux les
 compare aux renards plutôt qu'aux ours,
 aux sangliers ou à d'autres bêtes sauvages,
 à cause des artifices et des ruses ordinaires
 et malignes dont ils se servent pour pervertir
 et perdre les âmes. Aussi nous avons vu en
 nos jours qu'un grand roi (Louis XIII), pen-
 dant le temps de sa jeunesse, était affectionné
 à la chasse des renards, par un augure très-
 heureux, et comme par un présage assuré
 qu'il ferait la guerre aux hérétiques et qu'il
 démolirait les villes où ils s'étaient retranchés
 et tapis, comme des renards en leur tanière.

Or entre plusieurs ruses qui sont propres
 et naturelles à cet animal, celle qui me sem-
 ble la plus adroite, mais aussi la plus mali-
 cieuse, c'est qu'il contrefait quelquefois le
 mort, et qu'il se couche immobile sur la
 terre comme s'il était privé de sentiment et
 de vie. Les corbeaux, les pies et plusieurs
 autres animaux des plus niais s'imaginent
 que c'est un cadavre, ils y fondent comme
 sur une voirie, ils s'en approchent pour en
 faire leur curée; mais au premier coup de
 bec qu'ils donnent, le faux mort ressuscite,
 se jette sur ces mal avisés, les dévore et en
 fait bonne chère. Voici un renard de Charen-
 ton qui en fait de même; c'est le ministre
 Derelincourt, qui a composé un livre intitulé :
*De l'honneur qui doit être rendu à la sainte
 et bienheureuse vierge Marie*, avec une médi-
 tation sur l'incarnation de Notre-Seigneur.
 Les âmes simples et idiotes, à la vue d'un si
 beau titre, et à la lecture des premières pa-
 ges de ce livre, se réjouissent et disent : A la
 bonne heure! Dieu soit loué, le renard est
 mort! les ministres de Charenton ne sont
 plus hérétiques, ils sont d'accord avec nous
 qu'il faut honorer la sainte Vierge, ils com-
 mencent de s'adonner à la méditation; mais
 au progrès de la lecture, on voit que ce mi-
 nistre est aussi renard que jamais; que ce
 renard n'est pas mort, mais qu'il contrefait
 le mort, son impiété le réveille, et il se jette
 sur l'esprit du lecteur. Il déchire à belles
 dents la dévotion envers la Vierge : il ne fait
 rien moins que ce qu'il a promis à la tête de
 son livre. Pour cela, il me semble à propos
 de répondre aux objections qu'il y fait, tant
 afin que personne n'en soit empoisonné,
 comme parce que les arguments qu'il allègue
 sont ordinairement en la bouche des calvinis-
 tes, quand ils veulent combattre l'invocation

des saints et nos dévotions envers la Vierge.

I. — Il use donc en ce livre de deux sortes
 de batterie contre nous. En premier lieu, il
 se sert d'arguments tirés de l'Écriture sainte,
 en second lieu, il se sert d'arguments tirés
 de sa propre tête et de la censure qu'il fait
 de nos dévotions. Les arguments qu'il prend
 de l'Écriture sont négatifs ou affirmatifs en
 cette manière : L'Écriture ne commande point
 l'invocation des saints, il n'en est parlé ni au
 Vieux ni au Nouveau Testament. Moïse, qui
 a donné tant de lois au peuple de la part de
 Dieu, qui a particularisé si soigneusement et
 distinctement toutes les dévotions que le
 peuple devait pratiquer au culte divin, n'en
 dit pas un seul mot, ni en la Genèse, ni en
 l'Exode, ni aux autres livres de son Penta-
 teuque. Les évangélistes n'en parlent point
 au Nouveau Testament; saint Pierre, saint
 Paul, les autres apôtres qui ont écrit des
 Épîtres canoniques, ne recommandent point
 aux fidèles d'invoquer la Vierge, d'honorer
 les saints, de pratiquer envers eux aucune
 dévotion. En second lieu, non-seulement
 l'Écriture ne le commande pas, mais elle le
 défend, ou du moins elle témoigne que ce
 sont des dévotions inutiles et impertinentes :
 il cite à cet effet le Vieux et le Nouveau Tes-
 tament. L'Écclésiaste dit, au chapitre neu-
 vième : Les morts ne connaissent plus rien
 et n'ont plus de récompense à espérer; ils
 n'ont point de part en ce monde, ni aux œu-
 vres qui se font sous le ciel : *Mortui nihil no-
 verunt amplius, nec habent ultra mercedem,
 nec habent partem in hoc sæculo, et in opere
 quod sub sole geritur* (Eccle., IX, 5, 6); au
 Nouveau Testament, l'apôtre saint Jean, dit
 le ministre, voulut faire ce que vous faites,
 il voulut se prosterner devant un ange et
 l'adorer, et l'ange l'en reprit : Ne le faites
 pas, lui dit-il, je suis votre confrère et ser-
 viteur d'un même maître que vous : *Cecidi
 ante pedes ejus ut adorarem eum, et dixit mihi :
 Vide ne feceris, conservus tuus sum, et fra-
 trum tuorum* (Apoc., XIX, 10); et pour le
 mieux inculquer, quelque temps après le
 même évangéliste voulant derechef adorer
 un ange, cet esprit bienheureux l'en reprit
 en mêmes termes qu'il l'avait fait auparavant
 (Apoc. XXII, 9).

Après ces passages, le ministre fait des ar-
 guments tirés de son cru et de sa propre
 tête. Il trouve à redire aux éloges d'honneur
 que nous donnons à la Vierge, aux saluta-
 tions que nous lui faisons et aux cérémonies
 que nous pratiquons en son service. Il dit
 que nous l'appelons déesse, il n'approuve
 pas que nous l'appelions Reine des cieux :
 Êtes-vous, dit-il, plus sage qu'elle? elle se
 qualifie la très-humble servante du Seigneur.
 pourquoi lui donnerez-vous d'autres titres?
 Vous lui dites : *Ave, Maria*; et certes ce n'est
 pas sans raison que vous apprenez aux peu-
 ples à réciter en latin ces paroles, parce que
 s'ils les disaient en français, ils en reconnai-
 traient l'abus; car au lieu qu'ils s'imaginent
 de prier la Vierge, ils verraient qu'ils prient
 Dieu pour la Vierge, disant : *Ave, Maria, c'est-
 à-dire : Bénie soit Marie; et ce soulait, dit-il,*

est impertinent, car la Vierge est à présent en l'Eglise triomphante, où les souhaits n'ont plus de lieu, puisque Dieu y remplit tous nos désirs. De plus, vous la servez par des cérémonies que les païens employaient au service de leurs fausses divinités; vous allez en procession avec des flambeaux ou cierges allumés: les païens faisaient de même en la fête de Februa, mère de Mars, et de la déesse Cérés; vous vous servez de violes, d'orgues et d'autres instruments de musique: et tout cela était en usage quand on adorait la statue dressée par Nabuchodonosor.

Or pour ne répondre pas aux mensonges évidents qu'il avance, quand il dit que nous appelons la Vierge déesse, qu'on n'enseigne l'*Ave Maria* qu'en latin, il est démenti par autant de catholiques qu'il y a au monde, qui savent qu'aucun de nos prédicateurs, ni aucun de nos livres de prières, n'a jamais dit: que la Vierge est une déesse, et que tous nos catéchismes et manuels de prières sont pleins d'*Ave Maria* en français; je vous veux faire voir clairement l'impertinence de ces objections et les absurdes conséquences qu'on en pourrait tirer, si elles étaient tant soit peu recevables. Moïse, en son Pentateuque (*Deut.*, XXVIII), ne parle point de l'invocation des saints, donc il ne la faut pas recevoir; c'est comme qui dirait: Moïse, en son Pentateuque, ne parlant au peuple juif des récompenses qui sont préparées à ceux qui garderont les commandements de Dieu, et des châtimens de ceux qui les transgresseront, ne parle point de la gloire des saints dans le ciel, ni des peines des damnés en enfer: donc il ne les faut pas croire; comment est-ce que Moïse eût recommandé de prier Abraham, Isaac, Jacob ou autres saints du paradis, vu que pas un devant lui, ni plus de quatorze cents ans après lui, n'est entré en paradis, le ciel n'ayant été ouvert que par la sainte mort et passion du Sauveur.

Eh bien! disent-ils, au moins les apôtres et les évangélistes, qui ont écrit tant de choses de l'autre vie et du paradis, et qui ont recommandé tant d'autres points de moindre conséquence, devaient-ils recommander aux fidèles de prier la Vierge et d'honorer les autres saints. Et je dis qu'ils ne le pouvaient pas faire prudemment en l'Evangile; car, premièrement, quand une grande partie des Evangiles fut écrite, la Vierge était encore en vie. Si saint Matthieu écrivant son histoire sacrée, ou saint Paul écrivant aux Corinthiens, eussent dit: Invoquez la Mère de Jésus, cela ne vous eût pas convaincu; vous eussiez répondu: La Vierge était alors vivante, et il est permis de prier les saints vivants. Secondement, les apôtres étaient alors assez occupés et empêchés à planter le culte de Jésus-Christ au monde, et en bannir celui des faux dieux que les païens estimaient avoir été des hommes illustres; l'Ecriture pouvait tomber entre les mains de plusieurs païens, ils n'étaient pas encore capables de distinguer le culte souverain de latrie, qu'on doit à Dieu seul, de celui de l'idole, qui est inférieur et que nous rendons

aux saints; ils eussent pensé que les apôtres prêchaient pour leur intérêt, afin d'être honorés après leur mort, qu'ils s'étudiaient d'annéantir le culte des dieux pour être adorés en leur place. Les saints apôtres faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour ne point donner sujet aux gentils de soupçonner qu'ils cherchaient leur propre gloire, et qu'ils enduraient le martyre pour être honorés après leur mort: pour ce que les évangélistes en leur donnent aucun titre glorieux en leurs écrits, ils ne les appellent pas même saints et se contentent de les nommer simplement par leur nom. Hérode, dit saint Luc, fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean: et ailleurs, les fidèles ensevelirent Etienne; il n'était donc pas à propos de coucher bien expressément en l'Ecriture cet article de l'invocation des saints qui eût aliéné l'esprit des païens, c'était assez de le laisser en dépôt à la tradition pour être conservé et consigné à la postérité par des personnes confidentes, comme dit saint Paul à Timothée.

Et cette tradition n'est pas contraire à l'Ecriture; car à ce que vous citez de l'Ecclesiaste, que les morts ne connaissent rien de ce qui se fait sous le soleil, on vous pourrait montrer que ce n'est pas toujours le Saint-Esprit, ni même Salomon en sa personne qui parle dans ce livre, il y parle souvent en la personne des impies, rapportant leurs propos libertins, comme quand il dit que l'homme et la bête ont une même fin, et que leur condition est égale: *Unus est interitus hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio* (*Eccle.*, III). Mais je veux que ce soit le Saint-Esprit qui dise ces paroles; si elles faisaient contre nous, vous pourriez dire par même raison que les saints ne louent pas Dieu dans le ciel, puisque le Psalmiste a dit: Seigneur, les morts ne vous loueront pas, *Non mortui laudabunt te Domine* (*Ps.* CXIII); et toutefois il dit ailleurs: Bienheureux sont ceux qui habitent en votre maison, ils vous loueront es siècles des siècles; il faut donc répondre que les saints ne sont pas entièrement morts, mais vivants en Dieu et avec Dieu, ce qui est si véritable que le lieu où ils demeurent s'appelle la terre des vivants: *Portio mea, Domine, sit in terra viventium*. Et le Fils de Dieu même déclare en paroles expresses qu'ils sont vivants (*S. Matth.*, XXII, 31). N'avez-vous pas lu, dit-il, ce qui est écrit: Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Quand donc il est dit en l'Ecclesiaste que les morts n'ont point de part à ce qui se fait ici-bas, il le faut entendre des damnés, qui sont entièrement morts et quant à l'âme et au corps, aussi ajoute-t-il qu'ils n'ont plus de récompense; et vous n'oseriez dire que les saints n'en ont point, vu que Jésus leur dit lui-même: Votre récompense est grande dans le ciel. Mais il n'est pas besoin que je cherche des réponses à votre objection, puisque vos ministres ont répondu, en la marge de vos Bibles anciennes. Lisez-la, et vous verrez qu'ils n'entendent pas ce passage comme vous l'expliquez.

Oui ; mais, dites-vous, saint Jean, en l'Apocalypse, voulut faire ce que les catholiques font, il voulut deux fois adorer un ange, et cet esprit bienheureux l'en reprit toutes les deux fois. Quand les hérétiques me font cette objection, je ne sais si je dois pleurer ou me mettre en colère : j'ai sujet de pleurer en voyant leur aveuglement et leur orgueil insupportable, et j'aurais sujet de me mettre en colère, entendant l'horrible blasphème qu'ils prononcent contre un saint apôtre : Saint Jean, disent-ils, est repris deux fois d'avoir voulu adorer un ange ; et à ce compte saint Jean, qui a été en l'école du Fils de Dieu, saint Jean, un des principaux apôtres, auxquels on a dit : Vous avez ce privilège, de savoir les secrets du royaume de Dieu ; je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai reçu de mon Père : saint Jean, le plus illustre, le plus éclairé et le plus sublime des quatre évangélistes, le mignon, le favori et le secrétaire du conseil secret du Sauveur, qui a reposé sur son sein adorable en la dernière cène, où il a appris les plus profonds mystères de la foi : saint Jean, qui avait reçu en la Pentecôte le Saint-Esprit pour maître et pour docteur, *Docebit vos omnem veritatem* : saint Jean, qui a été envoyé en Asie pour fonder, instruire et régir les Eglises de la troisième partie du monde : saint Jean, dis-je, ne savait pas, ce qu'un petit ministre de Charenton sait très-bien, qu'il ne faut pas adorer les anges, et il eut besoin d'en être repris par un ange ; et à ce compte ce grand apôtre n'était pas seulement ignorant, mais encore opiniâtre et obstiné, car ayant été repris par l'ange de l'avoir voulu adorer (*Apoc.*, XIX), il ne laissa pas de le vouloir faire pour la seconde fois, et il fallut que l'ange l'en reprit derechef. Et à ce compte les anges qui apparurent à Abraham (*Gen.*, XVIII, 2), et un peu après au juste Loth (*Gen.*, XIX, 1), étaient des ignorants ou des glorieux, puisqu'ils permirent que ces deux patriarches leur rendissent hommage ; car il est dit qu'ils se prosternèrent en terre devant eux, et les anges ne les en reprirent pas ; et le même mot, qui est au texte latin et au grec de l'Apocalypse, quand saint Jean veut adorer l'ange, le même mot, dis-je, est en la Genèse, quand Abraham et Loth adorent les anges. Pour donc être bien éclaircis en ce sujet,

Notez premièrement que les Hébreux n'ont point de mot qui signifie proprement le culte de latrerie, ni même un culte de religion : ils n'ont point de verbe transitif, qui exprime proprement l'honneur souverain d'adoration, mais ils sont contraints de se servir du verbe *schakah* en la septième conjugaison, qu'ils appellent *itpaël*, qui signifie se courber et s'incliner ; pour cela les Septante et saint Paul et tous les autres traducteurs l'expriment par le mot grec *προσκυβεῖν*, *προσκυνῆσαι* ; et de là vient que le mot hébreu *ischatakah* (1), le mot grec *προσκυβεῖν* et le mot *adorare* sont extrêmement équivoques en l'Ecriture, tant sacrée que

profane : quelquefois il signifie le culte de latrerie, qui est rendu à Dieu seul, comme au psaume nonante-six. *Adorate eum omnes angeli ejus, ischtakauou lo elohim, ἀγγέλοι αὐτοῦ προσκυνήσατε αὐτῷ πάντες*. D'autrefois il signifie l'honneur qui est rendu aux anges et aux saints, comme aux Nombres (*Num.*, XXII, 31), où il est dit : *Balaam vidit angelum stantem, adoravitque eum pronus in terram, κύβας προσκύνῃσας τῷ προσώπῳ*. Et en la Genèse (*Gen.*, XVIII, 2) il est dit d'Abraham et de Loth, quand ils virent les anges : *Et adoravit, vaiistaca, προσελύθησε*. Et c'est en ce sens que le second concile de Nicée dit qu'il faut adorer les saints et les images, c'est-à-dire les honorer d'un culte de religion et de piété : d'autrefois il signifie un culte civil et de compliment qu'on rend à un plus grand que soi, comme en la Genèse (*Gen.*, XXVII, 29), Isaac donnant sa bénédiction à Jacob : *Et adorent te tribus, veischtakouou leca leoamim, καὶ προσκυνήσουσίν σοι ἔρχοντες*.

Il faut remarquer, en second lieu, qu'avant l'Incarnation, Dieu parlait aux hommes par l'entremise des anges : et pour ce la loi mosaïque est appelée par saint Paul la religion des anges (*Coloss.*, II, 18), c'est-à-dire apportée par les anges : depuis l'Incarnation le Fils de Dieu apparaît et parle aux hommes, quelquefois par soi-même, immédiatement, et quelquefois par l'entremise des anges : par soi-même, comme à saint Paul quand il le convertit, à Saint Etienne quand il fut lapidé, à saint Jean en l'Apocalypse (*Apoc.*, II, 17) ; par les anges il a parlé à saint Pierre, en prison (*Act.*, XII), et à saint Paul sur la mer (*Act.*, XXVII).

Saint Jean donc, en l'Apocalypse (XIX, XXII) pensant que c'était Jésus qui lui apparaissait en propre personne, comme il avait fait au chapitre I^{er}, se voulut mettre à son devoir, l'adorer comme son Dieu, lui rendre un culte de latrerie, et l'ange ne l'en reprend pas ; car il n'était pas répréhensible, mais il l'avertit seulement qu'il n'est pas celui qu'il pensait ; au lieu de ce mot qui est au texte latin, *Vide ne feceris*, il y a au grec *σὺ μὴ*, ce qui se peut interpréter comme s'il disait, *ὄρα μὴ ἐπιμὴ χριστός* et il ne fut pas opiniâtre le voulant adorer la seconde fois qu'il lui apparut : car il avait sujet de penser que c'était Jésus même, puisqu'il lui disait : *Ecce venio velociter*, et les anges qui apparurent à Abraham et à Loth ne furent point impies, permettant qu'on les adorât, parce que cette adoration n'était pas un culte de latrerie, mais un honneur civil et politique, que Loth et Abraham leur rendaient comme à des pèlerins, autrement ces saints patriarches auraient été idolâtres.

Voyons maintenant les objections que le ministre a tirées de sa tête. Etes-vous plus sages que la Vierge, dit-il ? Elle s'appelle la servante du Seigneur, pourquoi lui donneriez-vous d'autres qualités ? pourquoi l'appelleriez-vous la reine du ciel ? Et à ce compte, sainte Elisabeth fit mal de l'appeler la mère de son Seigneur. Saint Jacques, en son Épître, s'appelle le serviteur de Dieu et de Je

(1) Hebræi dicunt Ischtacah, ob euphoniā pro ischtaca.

sus-Christ : donc saint Paul fait mal de l'appeler le frère du Seigneur (*Galat.*, I). Le Sauveur s'appelait ordinairement le Fils de l'homme (*S. Matt.*, XVII), donc saint Pierre fit mal quand il l'appela Fils de Dieu : voilà de belles conséquences ; et sans aller si loin, le ministre se coupe lui-même de sa propre épée, et fait dès le commencement de son livre ce qu'il défend aux autres dans son livre, tant il est vrai qu'un menteur doit avoir bonne mémoire : il dit en son livre que puisque la Vierge s'appelle la servante du Seigneur, il ne lui faut pas donner d'autre qualité, et à la tête de son livre il l'appelle sainte : c'est comme si je disais : Un tel marquis, un tel maréchal de France, un tel gouverneur écrivant au roi, se soussigne : votre très-humble sujet : donc il ne le faut pas nommer monsieur le marquis, monsieur le maréchal, ou bien le gouverneur, mais seulement le sujet du roi. Qui ne voit que c'est à la Vierge de s'humilier devant Dieu, et à nous de la louer et exalter pour l'amour de Dieu ?

Mais le ministre n'a-t-il pas bonne grâce de dire que nous prions pour la Vierge, parce que nous disons l'*Ave Maria*, et que nous ne l'enseignons au peuple qu'en latin, afin qu'il ne s'aperçoive point de l'abus. Je ne veux point d'autres témoins contre lui que vos petits enfants : qu'ils disent si l'on ne leur apprend pas tous les jours en la doctrine chrétienne, et s'ils ne lisent pas au catéchisme le *Pater* et l'*Ave* en français : nous prions Dieu pour la Vierge, quand nous disons l'*Ave Maria*. A la bonne heure, les ministres se ravissent, ils diront tant de menteries, qu'enfin il y aura quelque vérité mêlée parmi. Ils ont dit jusqu'à présent que les anges ne prient point Dieu pour nous, et maintenant il dit que c'est prier pour la Vierge que de dire : *Ave, gratia plena*. Or l'ange saint Gabriel l'a dit le premier, il a donc prié pour la Vierge. Le ministre n'entend rien à la théologie, encore moins à la grammaire. *Ave, Maria*, ce n'est proprement à dire : Bénie soit Marie, mais je vous salue, ou réjouissez-vous, Marie. Qu'ainsi ne soit, les ministres de Genève, au Nouveau Testament, qu'ils ont traduit de grec en latin, où saint Luc a dit *χαίρει χαριτωμένη* ont tourné, *gaude, gratia plena*.

Mais ne disputons pas avec lui pour si peu de chose, accordons-lui que c'est-à-dire : Bénie soit Marie : quel inconvénient y a-t-il à parler ainsi ? C'est, dit-il, que les souhaits ne sont plus de saison en la Jérusalem céleste, où Dieu assouvit tous nos desirs, tellement que les saints, en l'Apocalypse, ne font pas bien de souhaiter à notre Dieu la clarté, la sagesse, la puissance et la force (*Apoc.*, VII, 12) ; ils ne font pas bien de souhaiter à notre Sauveur la vertu, la sagesse et la divinité (*Apoc.*, V, 12). Et qui ne sait qu'il n'y a pas seulement en nous un amour de bienveillance, par lequel nous voulons faire du bien à quelqu'un, mais encore un amour de complaisance, par lequel nous nous conjouissons, nous nous plaisons et nous nous baignons en la considération du bien qu'il pos-

sème, nous lui congratulons, et nous sommes bien aises qu'il en jouisse durant tous les siècles ?

Enfin le ministre pense avoir fait grand trophée, quand il nous a objecté que les païens se servaient de cierges allumés et de quelques autres cérémonies, dont nous nous servons aux processions et à l'office divin. C'est comme si je disais : Les païens immolaient des taureaux à leurs fausses divinités, donc Moïse fit mal de commander au peuple d'offrir à Dieu de semblables victimes. Crates, qui quitta tous ses biens, était païen, donc saint Pierre ne devait pas faire de même. Tite-Live parlant de l'ordination de Numa Pompilius (*Deca.* 1, l. 1), dit que les mains lui furent imposées par le devin, qui était prêtre, donc les apôtres firent mal se servant de l'imposition des mains en l'ordination des sept diacres, et saint Paul en celle de Timothée. Les idolâtres se prosternaient en terre pour adorer la statue de Nabuchodonosor, donc le Fils de Dieu fit mal de se prosterner au jardin des Olives pour adorer le vrai Dieu. Les païens se servaient de pain et de vin aux fêtes de Cérès et de Bacchus, donc les calvinistes font mal de s'en servir en leur cène. Il y a plus de quatorze cents ans que Tertullien a répondu à cette objection : Satan est le singe de Dieu, il se plaît à contrefaire ce que Dieu a institué ; il flatte son ambition, quand il se fait honorer par un culte extérieur semblable au service divin : il savait les Ecritures, il prévoyait les cérémonies que le Saint-Esprit instituerait en la loi de grâce ; il voyait celles de la loi mosaïque, qui étaient les figures des nôtres : ce n'est pas merveille s'il les a tant recherchées, ce n'est pas nous qui l'imitons, mais c'est lui qui nous contrefait. *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque res sacramentorum divinarum in idolorum mysteriis æmulatur, tingit et ipse quosdam utique credentes, et fideles suos signat in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem, etc.* (*Tert.*, c. 40 de *Præscriptionibus*).

II. — 1. Laissons là ces dévoyés, ô âmes choisies, et considérons qu'après l'honneur et l'amour de Dieu, il n'est rien de si juste et de si raisonnable, rien de si glorieux et de si honorable, rien de si utile et de si profitable, que d'honorer la sainte Vierge. Y a-t-il rien au monde plus juste que d'aimer ceux que Dieu aime, d'honorer ses favoris, de respecter ceux qui sont en ses bonnes grâces ? David le faisait d'un grand cœur : *Mihi autem nimis*, bien fort : *Honorati sunt amici tui, Deus* ; au lieu de ces paroles, le texte hébreu porte : *Mihi autem nimis pretiosa factæ sunt cogitationes tue*. Les saints sont appelés les pensées de Dieu, pour nous montrer qu'ils lui sont très-chers, et qu'il pense continuellement à eux, tant il les aime. La sainte Vierge est la plus chérie, comme la sainte des saints ; elle est l'unique et la bien-aimée : *Una est amica mea, columba mea*.

N'est-ce pas un devoir plus que très-raisonnable d'honorer le Père éternel, qui est le principe et la source de tout le bien qui

est émané et hors de la divinité, et dans la divinité : *Uxores coruscant radiis maritorum*, la gloire d'un roi ou d'un empereur rejaillit par réflexion sur l'impératrice son épouse, quoique de basse extraction, comme sur Esther, Hélène, Eudoxie. La Vierge est véritablement épouse du Père éternel, et en cette qualité elle a l'honneur d'être la Mère du même Fils dont il est le Père.

Est-il rien de plus juste que d'honorer le Verbe divin, le Sauveur du monde ou le Fils de Dieu incarné ? Et qui ne sait que l'honneur que nous rendons à la Vierge, retourne par réflexion et par sympathie à Jésus, comme de la source au ruisseau, de la tige au rameau, de l'étoile au rayon, de la cause à son effet, et de la mère à son fils ?

Natus honoratur, matris honore suæ.

Est-il rien de plus raisonnable que d'honorer le Saint-Esprit, qui réside au cœur de Marie plus saintement, plus augustement, plus dignement et plus divinement qu'en aucun temple ? L'encens et la pastille qui brûlaient incessamment devant la *sancta sanctorum*, étaient un symbole de l'hommage qui se doit rendre continuellement à ce divin sanctuaire : *Templum Domini sacrarium Spiritus sancti*.

Elle nous a mérité la venue du Fils de Dieu, elle l'a attiré par son humilité et par les charmes de ses autres vertus, elle l'a conçu en son sein virginal par son consentement ; sitôt qu'elle eût dit, *fiat*, le Saint-Esprit accomplit ce mystère. *Auctrix peccati Eva, auctrix meriti Maria*, dit saint Augustin. *Quod illa credendo deliquit, hoc ista credendo delevit*, dit Tertullien. *Eva suggessit prevaricationem, Maria ingessit redemptionem*, dit saint Bernard. Certes elle mérite bien d'être honorée pour un si grand bénéfice ; elle mérite bien que nous lui disions cent et cent fois, avec saint Augustin : *Sancta Maria, quis tibi valeat jura gratiarum et laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu mundo succurristi perditio ?*

Elle a nourri le Sauveur. Les Romains gardaient au Capitole, avec beaucoup de respect, les dépouilles de la créature qui avait allaité Jupiter, comme remarque saint Augustin (*Lib. I de Consensu evang.*, c. 2) : combien plus devons-nous révéler la Vierge, qui a eu le bonheur de donner sa mamelle au vrai Dieu, qui l'a si souvent porté, nourri élevé et caressé !

Elle l'a régi et gouverné, elle l'a conduit et lui a commandé ; il lui était sujet, dit l'historien sacré, il lui obéissait, il la servait ; et ce qui est au delà de toute admiration, n'ayant réservé que trois ans de sa vie pour la prédication de l'Evangile et pour l'instruction du monde, il a employé trente ans à honorer et servir sa sainte Mère, tant il avait à cœur de nous recommander ce devoir : ne sommes-nous pas obligés de nous conformer à celui que le Père éternel nous a proposé comme l'idée et le modèle des âmes prédestinées ?

Il dit, en l'Evangile, que son Père honorera,

c'est-à-dire qu'il fera honorer tous ceux qui le serviront : *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus*. Marie a fait profession d'être sa servante très-humble : *Ecce ancilla Domini*, elle l'a été de tout son cœur, et elle lui a gagné la vie quand il était enfant, elle l'a snivi et servi quand il était grand, elle a employé à son service tout ce qu'elle avait, tout ce qu'elle pouvait et tout ce qu'elle était.

Le tribut de la grandeur c'est l'honneur, ce sont deux relatifs qui correspondent naturellement l'un à l'autre. Qui y a-t-il de plus grand après Dieu, que celle qui est le chef-d'œuvre de sa toute-puissance divine, la reine du ciel et de la terre, la souveraine des hommes et des anges, le mère du roi des rois, et pour dire tout en un mot, la Mère de Dieu, dont saint Chrysostome a dit (*Apud Metaphrast.*) : *Quidnam illa sanctius ? Non propheta, non apostoli, non cherubin, non seraphin, non denique aliud quidpiam inter creatas res visibiles aut invisibiles, majus, aut excellentius inveniri potest*. Honorer quelqu'un c'est témoigner et reconnaître l'excellence que vous admirez en lui, l'estime que vous en faites, la joie et la complaisance que vous en avez ; d'où il s'ensuit que l'honneur doit être proportionné à la grandeur ; comme l'adoration et l'hommage que nous rendons à la majesté de Dieu est infiniment au-dessus de l'honneur que nous rendons à Marie, parce que la dignité et l'excellence de Dieu est infiniment plus grande que celle de Marie ; ainsi l'honneur suréminent, et l'hommage d'hyperdulie que nous rendons à la Vierge est beaucoup au-dessus de celui que nous rendons à quelque saint que ce soit, et même à tous les saints ensemble, parce que la dignité de Mère de Dieu, qui est infinie en quelque manière, est incomparablement plus grande que toutes les excellences et les prérogatives des autres saints.

La vertu mérite d'être honorée, ou rien du monde n'en est digne. La Vierge a eu toutes les vertus, elle les a eues en souverain degré, elle les a avec excellence, éminence et singularité. *Omnes virtutes singulares prorsus invenies in Maria*, dit saint Bernard (*Ser. 4 de Assumpt.*).

L'ombre de l'humilité, c'est la gloire ; elle suit ceux qui la fuient, elle s'attache à ceux qui la méprisent. La sainte Vierge a été la plus humble de toutes les créatures ; elle mérite donc d'être la plus honorée et la plus glorifiée de toutes les créatures.

Dieu disait au prophète Samuel : *Ego glorificantes me glorifico* : Je comble de gloire ceux qui me glorifient ; je fais honorer ceux qui me glorifient ; je fais honorer ceux qui m'honorent ; je rends célèbres ceux qui me révèrent : la Vierge n'a pas plus tôt commencé d'être qu'elle a commencé de glorifier Dieu ; depuis, elle a toujours continué sans cesse, sans interruption, sans relâche : *Magnificat anima meum Dominum*. Elle ne dit pas : Mon âme a magnifié, ou Mon âme magnifiera, mais *Magnificat* ; ce qui exprime, en hébreu, une action qui coexiste au temps présent et à venir.

2. Bref, honorer et louer la Vierge, c'est

une action si juste et si glorieuse, qu'elle a été pratiquée par tout ce qu'il y a de plus éminent et de plus illustre au ciel et en la terre. Si le temps me le permettait, je vous montrerais que depuis que la Vierge sainte a dit en son cantique : *Beata me dicent omnes generationes*, cette prophétie a été accomplie si parfaitement, que depuis elle a été honorée en tous les siècles, en tous les royaumes et par des personnes de toute sorte de conditions; je vous ferais voir que les saints apôtres en leurs liturgies, que les évangélistes en leur histoire sacrée, que les martyrs en leur confession de foi devant les juges, que les docteurs en leurs sermons et leçons, que les saints patriarches aux constitutions de leurs ordres, que les vierges en leurs cantiques spirituels, ont concerté leurs voix, leurs plumes, leurs esprits et leurs dévotions, pour faire le panégyrique de la très-sainte Vierge et pour célébrer ses louanges; mais j'aime mieux prendre mon vol plus haut et faire essor jusqu'au ciel empyrée, disant que le Père éternel, le Verbe incarné, le Saint-Esprit et les anges ont loué la Vierge sur la terre. Le Père éternel l'a louée par la bouche de son archange. Quand un ange disait autrefois à Moïse : Je suis le Seigneur ton Dieu, prononçait-il un mensonge? Non. Pourquoi, vu qu'il se disait être Dieu, et qu'il ne l'était pas? C'est qu'il parlait en la personne de celui qui l'avait envoyé. Dieu parlait par la bouche de cet ange qui était son ambassadeur. Pareillement, quand saint Gabriel disait à la Vierge : Je vous salue, pleine de grâces, il le disait comme nonce du Père éternel et en sa personne; c'était le Père éternel qui lui avait mis ces paroles à la bouche et qui lui parlait par son entremise. Aussi sainte Elisabeth, parlant de cette salutation, ne lui dit pas, Ce que l'ange vous a dit, mais ce que le Seigneur vous a dit sera accompli en vous : *Quæ dicta sunt tibi a Domino*.

Le Fils de Dieu l'a honorée, non pas par autrui, mais par soi-même; car un enfant sage honore sa mère, et le Sauveur n'est pas seulement sage, mais il est la sagesse même; il n'a rien commandé aux hommes qu'il n'ait pratiqué pour leur donner exemple : *Nihil dicere voluit, quod ipse non fecisset, nihil jubere voluit, quod ipse non faceret*, dit saint Augustin. Il a très-souvent honoré sa mère, le matin et le soir en lui faisant ses civilités, et aux autres heures en lui demandant ses petites nécessités : *Erat subditus illis*. Le Saint-Esprit l'a louée par l'entremise de sa cousine.

Car saint Luc remarque expressément que sainte Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit avant que de saluer et de louer la Vierge, avant que de lui dire : Vous êtes bénie entre les femmes, vous êtes bienheureuse d'avoir cru, pour nous faire savoir que c'était le Saint-Esprit qui parlait par la bouche de cette grande sainte; et quand la Vierge donna au monde le Fils unique de Dieu, les anges vinrent tout exprès du ciel pour célébrer ses louanges, ils firent un concert de

musique, ils entonnèrent un chant de joie et d'allégresse, pour la féliciter de son enfantement divin. Ce nous est donc un grand honneur, et plus de gloire qu'il ne nous en appartient, que de la louer après tant de personnes si saintes, si augustes, si éminentes et si divines.

3. Mais si vous êtes si mercenaire que vous ne vouliez rien faire que par amour-propre, j'ajouterais que louer et honorer la Vierge, c'est encore une action très-utile et très-salutaire; car saint Anselme lui dit avec vérité : *Sicut qui ad te conversus est, et a te respectus, impossibile est ut pereat, sic qui aversus est, et a te despectus, necesse est ut pereat* : Comme il est impossible que celui-là périsse, qui a recours à vous et que vous regardez de bon œil, ainsi il est infailible que celui-là périra qui mérite par son indévotion d'être dédaigné de vous. Saint Bernard en rend la raison : *Totum nos habere voluit per Mariam* : Comme en la création le Père éternel a fait toutes ses œuvres, par son Verbe; comme en la rédemption le Verbe divin a fait toutes ses œuvres par la sainte humanité, ainsi en la sanctification des âmes la sainte humanité fait toutes ses œuvres par sa mère.

Conclusion. — Renonçons donc avec horreur à l'impiété des ennemis de l'Eglise, associons-nous à tant de saintes personnes du ciel et de la terre qui ont honoré et qui honorent la Vierge. Il importe beaucoup de le faire souvent, mais principalement avant que de commencer le chapelet ou l'office de Notre-Dame, afin que les hommages que nous lui rendons tirent leur prix et leur valeur de l'honneur très-excellent que les autres lui ont rendu et lui rendent même à présent, et lui disons : Très-haute et très-puissante reine, très-pieuse et très-miséricordieuse Vierge, très-pure, très-sainte et toujours immaculée Mère de Dieu, je suis très-indigne de vous louer, et ainsi je vous supplie de m'en rendre digne : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata* : Je vous loue et vous glorifie de ce que le Père éternel vous a louée et bénie par la bouche de saint Gabriel, je vous loue et vous glorifie de ce que le Fils de Dieu vous a louée et bénie de sa propre bouche, je vous loue et glorifie de ce que le Saint-Esprit vous a louée et bénie par la bouche d'Elisabeth, je vous loue et vous glorifie avec tous les saints de l'Eglise triomphante, militante et souffrante; je vous dis tout ce qu'ils vous disent; je vous offre leurs hommages, leurs salutations et leurs affections. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce d'être quelque jour en leur compagnie, afin que je vous puisse honorer, bénir et louer avec eux en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON XXI.

De saint Michel archange.

Secundum nomen tuum, sic et laus tua : justitia plena est dextera tua.

Vous devez être loué selon l'excellence de votre nom : vous avez la justice en main (Ps., XLVII, 11).

Si David a pu dire avec vérité que l'homme a reçu de Dieu beaucoup d'honneur et de gloire quand on lui a donné la souveraineté sur les animaux et sur les autres créatures inférieures, à plus forte raison les anges, quand ils ont reçu l'empire sur les hommes, et encore plus l'archange saint Michel quand il a reçu l'empire sur les hommes et sur les anges, et ce en l'ordre de la providence naturelle seulement ; car dans l'ordre de la providence surnaturelle il a eu charge de la synagogue, et il a la surintendance de l'Eglise que Jésus a acquise par son sang, de l'Eglise Epouse du Fils de Dieu, qui est le corps mystique du Verbe incarné, et par conséquent il a exercé sa providence sur vous, ô sainte Vierge ! car avant l'Incarnation vous étiez fille de la synagogue, et après l'Incarnation vous étiez membre de l'Eglise. Vous l'avez donc honoré et invoqué, vous vous êtes recommandée à lui, comme à l'ange gardien du corps dont vous étiez une partie, et si je l'ose dire, il a contribué au bonheur de votre maternité, non-seulement en vous communiquant les lumières, les inspirations et les bons mouvements qui vous ont disposée à cette grâce, mais encore en ce que le Verbe divin ne se fût pas incarné de votre temps si le peuple de Dieu n'eût été de retour en la Palestine ; et saint Michel a procuré avec saint Gabriel ce retour des Israélites de Perse en la Judée, comme le prophète Daniel nous l'enseigne. Faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de célébrer dignement les louanges de ce grand archange, et agréez à cet effet les paroles de votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. 1. *Deus est innominabilis ob excellentiam suæ naturæ.* 2. *Idem dicendum de angelis proportionaliter.* 3. *Ambiunt vocari angeli, id est ministri Dei.* — I. Punctum. *Sanctus Michael ita vocatur, ex eo quod se submitserit Deo. Pensandum ergo : 1. quod primitias sui esse submitserit ; 2. quod perfecte et ex tota gratia ; 3. quod in se omnes alios ; 4. quod primus omnium ; 5. quod alios ad idem faciendum induxerit ; 6. quod actu Deo multum honorifico.* — II. Punctum. 1. *Statera in manu ejus idem significat quod Michael. Quis ut Deus ; 2. idem etiam significat ensis in dextera ejus.*

1. *Secundum nomen tuum, sic et laus tua : justitia plena est dextera tua (Psal. XLVII, 11).* Ces paroles de mon texte m'obligent, comme vous voyez, à diviser ce discours en deux points. Premièrement nous devons considérer les grands mystères qui sont cachés au sacré nom de saint Michel, *Secundum nomen*

tuum. En second lieu, nous devons considérer ce que signifie cette balance qu'il a en sa main, *Justitia plena est dextera tua.* La plus grande louange que la créature puisse donner au Créateur, c'est de reconnaître et d'avouer qu'il est au-dessus de toute sorte de louanges, *Tibi silentium laus, Deus, in Sion ;* que le plus honorable nom qu'on lui puisse attribuer, c'est de dire qu'il n'a point de nom, qu'il est, comme a dit Trismégiste, ἀνεκσλητος, ἀβήητος σιωπή φωνούμενος, ineffable, inexplicable, digne d'être révééré par un chaste et respectueux silence.

Et de fait, quand Moïse étant envoyé de Dieu aux enfants d'Israël, lui dit : S'ils me demandent : Quel est le nom de celui qui vous envoie ? le Seigneur lui répondit : Je suis celui qui suis. Tu leur diras : Celui qui est m'a envoyé ; mais il ne lui dit pas : Je m'appelle celui qui est, parce qu'à proprement parler le Créateur n'a point de nom : aussi le Saint-Esprit donne-t-il ce cartel de défi au plus éclairé, au plus lumineux et au plus subtil esprit du monde : *Quod nomen ejus, et quod nomen filii ejus? si nosti.* Et saint Denys au chapitre premier des noms divins : *Neque nomen ejus est, neque opinio.* Les noms, disent les platoniciens, sont les chariots de l'essence, ὄχηματα τῆς οὐσίας, parce qu'ils nous apportent la connaissance de la nature et de l'essence de chaque nom. Le nom, dit Aristote, est un précis de la définition, c'est une définition raccourcie et en abrégé. Les noms, dit saint Thomas (I p., q. 13, a. 1), sont des expressions et des significations de nos pensées, comme les pensées sont des images et des représentations des choses que nous concevons. Or l'essence infinie de Dieu ne peut être connue, définie, ni représentée par qui que ce soit.

2. Il en faut dire de même des esprits angéliques, mais pourtant sans comparaison : leur nature est si excellente, et leurs perfections si rares, singulières et éminentes, qu'il n'y a point de nom parmi nous, qui puisse exprimer leur essence. Au livre des Juges, Manuël, père de Samson demandant à un ange qui lui apparaissait comment il s'appelait, l'ange lui répondit : *Cur quæris nomen meum, quod est mirabile (Jud., XIII, 18) ?* Pourquoi demandez-vous mon nom, qui est admirable ? voulant dire que notre esprit empruntant toutes ses connaissances du rapport et de l'opération des sens, *Nihil in intellectu quod non fuerit in sensu,* et les anges étant des intelligences séparées et des substances invisibles et immatérielles, nous les pouvons bien admirer, mais non pas les connaître, ni les nommer. *Sciendum enim est, quod angelorum vocabulum nomen est officii, non naturæ,* dit saint Grégoire (Hom. 54 in Evangelia) ; et saint Chrysostome, en l'homélie cinq, de l'incompréhensible Nature de Dieu : *Nec si summe philosophemur, quid sit angelorum substantia conperire unquam poterimus :* quand nous serions aussi bons philosophes que Trismégiste, quand nous aurions mille fois plus d'esprit et de science que Platon et qu'Aristote, nous ne pourrions pas découvrir ce que c'est que la

substance et que la nature des anges ; et quand saint Thomas demande s'il y a quelque autre être que celui de Dieu qui puisse être infini (*1 p., q. 7, art. 2*), il dit que l'être de l'ange est infini en quelque façon, parce que c'est une forme séparée, qui subsiste par elle-même, sans être déterminée ni bornée par aucune matière : et il ajoute (*1 p., q. 50, art 2, ad 4*) que c'est comme si la blancheur était détachée de toute sorte de matière, et subsistant par elle-même ; elle serait finie absolument parlant, parce qu'elle ne serait ni rongeur, ni douceur, ni chaleur, mais elle serait en quelque façon infinie, en tant qu'elle aurait tous les degrés et toutes les perfections de la blancheur.

3. Mais ils sont si affectionnés au service de Dieu, et ils tiennent à si grande faveur d'être employés à l'exécution de ses commandements, que comme ces anciens généraux prenaient leurs noms des plus rares exploits qu'ils avaient faits, qu'ils s'appelaient Africains ou Asiatiques, pour avoir dompté ou l'Afrique, ou l'Asie, *ejus qui domita nomen ab Africa lucratus rediit* ; ainsi ces esprits bienheureux empruntent leur nom des plus humbles services et de la plus respectueuse obéissance qu'ils rendent à la majesté divine : ils ont de si belles qualités, des perfections et des prérogatives si avantageuses, que si quelqu'un de nous en avait la moindre, il serait très-ambitieux d'en prendre le nom et les armes ; mais ils ne font pas grand état de toutes ces qualités, ils ne se soucient nullement d'être appelés les puissants, les savants, les subtils et les adroits, des intelligences séparées, des lumières du monde spirituel, ni des astres du ciel empyrée. Ce dont ils sont ambitieux, ce qu'ils tiennent à grande gloire et à grand honneur, c'est d'être appelés et d'être en effet les anges de Dieu, c'est-à-dire ses messagers, ses serviteurs et ses envoyés, dit saint Chrysostome (*Hom. in incomp. Dei Natura*), *ideo Angeli dicuntur, quia Dei sententias hominibus nuntiant*. Et le Psalmiste invitait toutes les créatures à louer et à bénir le Seigneur, quand il s'adresse aux esprits angéliques, il ne trouve point d'épithète plus honorable, ni de titre plus glorieux pour leur attribuer, que de les appeler serviteurs de Dieu, qui font sa volonté divine, *Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus* ; parce qu'en effet c'est trop d'honneur à la créature, pour noble, excellente et relevée qu'elle soit, d'être esclave du Créateur, ce lui est mille fois plus d'honneur qu'il ne lui en appartient. Saint Raphaël est si glorieux de rendre service au jeune Tobie dans les hôtelleries, parce que Dieu le lui a commandé, et de guérir son père de l'aveuglement qui l'affligeait, qu'il a mieux aimé prendre son nom de cet humble et pieux officier, que de l'honneur qu'il a d'être un des premiers et plus illustres princes de la cour céleste. *Raphael medicina Dei, secundum nomen tuum, sic et laus tua*.

I. — 4. Or, si la noblesse et l'excellence d'aucun ange surpasse la capacité de nos esprits et la portée de notre connaissance,

c'est principalement celle de l'archange saint Michel. Souvenez-vous du principe que nous avons autrefois tiré des maximes de la philosophie, et souvenez-vous de la doctrine de saint Thomas, qui est le docteur angélique : Aristote nous disait l'autre jour, et l'expérience nous le fait voir, que les essences sont comme les nombres, les nombres supérieurs contiennent tous les inférieurs et quelque chose de plus, le nombre de 7 contient celui de 2, de 3, de 4, de 5, de 6 et 1 par-dessus ; l'essence de l'homme contient en éminence celle des éléments, des plantes, des animaux et un degré par-dessus. Le caractère de l'évêque contient celui des acolytes, des sous-diacres, des diacres, des prêtres et quelque chose par-dessus. Le prophète Daniel, qui avait vu la milice céleste et le nombre innombrable des courtisans de Dieu et des officiers de sa couronne, dit qu'il y en a des millions de millions : *Millia millium ministrabant ei, et decies millies, centena millia assistebant ei*. Et de tout ce grand nombre, selon la doctrine de saint Thomas, il n'y en a pas deux qui soient de même espèce, ils sont tous différents l'un de l'autre, non seulement en perfections individuelles et numériques, mais aussi essentielles et spécifiques, parce que le principe d'individuation, c'est la matière dont les anges sont entièrement dégagés, ce qui fait qu'on les appelle des intelligences détachées.

Saint Michel est le chef de cette assemblée céleste, il est le premier et, pour ainsi dire, le duc de cette république ; il est le connétable de cette milice, *Michael et angeli ejus* ; voyez comme parle saint Jean, *angeli ejus*, comme on dit, la compagnie d'un tel et les soldats d'un tel, parce qu'il les commande ; que d'individus il y a en chaque hiérarchie et en chaque ordre de ces troupes angéliques ? Autant d'individus, autant d'espèces, dont l'une est plus parfaite que l'autre. Et saint Michel contient en éminence les perfections de toutes, il a en soi toutes les propriétés des anges, des archanges, des vertus, des dominations, des puissances, des principautés, des trônes, des cherubins et des séraphins, et de ce nombre innombrable d'espèces qui remplissent les divers ordres et compagnies de ces célestes hiérarchies. Si donc le moindre des anges est si élevé au-dessus de notre connaissance, que nous ne trouvons point de nom qui puisse exprimer sa nature, quel nom peut-on donner à ce grand prince, qui est plus au-dessus du commun des anges que les anges ne sont au-dessus des hommes, ni les hommes au-dessus des brutes ?

Il est vrai, il n'a point de nom qui exprime sa nature, mais il a un nom qu'il a acquis par la plus sainte, la plus vertueuse et la plus généreuse, par la plus héroïque et méritoire action qui ait jamais été pratiquée dans le ciel. Dieu prend plaisir d'être servi le premier, comme de raison ; il demande toujours avec grande exactitude les premiers nés, les premiers fruits et les prémices de toutes choses ; et si on le fait, il promet sa

bénédiction à tout le reste : saint Michel lui a donné le premier usage de son être, la première pensée de son esprit, le premier effort de sa volonté, la première affection de son cœur et la première effusion de son amour : au premier instant de sa création, il s'est tourné vers Dieu, il l'a adoré très-parfaitement, il a rendu hommage à ses perfections, il l'a remercié de ses bienfaits avec une reconnaissance merveilleuse, il l'a aimé d'un amour très-ardent, il lui a offert son être et tout ce qui en dépendait, il s'est abîmé et anéanti avec une soumission très-profonde. Quand il aurait été auparavant un très-grand pécheur, il aurait apaisé Dieu et gagné ses bonnes grâces par une telle humiliation.

2. Au troisième livre des Rois, Achab ayant grièvement offensé Dieu par l'oppression du pauvre Naboth, et en étant repris par le prophète Elie, dépose la pourpre, il marche la tête baissée, il se prosterne en terre, il se fait vil et abject devant Dieu ; et Dieu dit au prophète : Avez-vous vu comme Achab s'est humilié ? Parce qu'il a été si humble, je n'enverrai de son temps les afflictions dont je l'ai menacé (III Reg., XXI, 27). Saint Michel sans avoir jamais offensé Dieu, se dépouille de cœur et d'affection pour l'amour de lui, non-seulement de tous les ornements, mais aussi de tout ce qu'il a et de tout ce qu'il est tant en l'ordre de la nature qu'en celui de grâce : il s'est abaissé et prosterné devant Dieu, non pas à terre et sur la cendre seulement, non jusqu'au centre du monde, mais en l'abîme du néant, et il a fait ces actes si parfaits, non étant grand pécheur, comme Achab, mais en état de grâce et en l'état d'une grâce très-éminente ; car s'il est vrai, ce que dit saint Thomas, que les anges reçurent la grâce à proportion de la noblesse de leur nature, s'il est vrai ce que nous avons vu, que saint Michel, en l'ordre de nature, contienne en éminence toutes les perfections des anges inférieurs, quel trésor, quel océan et quel abîme de grâces a-t-il reçues ! Il faut qu'il en ait reçu plus que tous les autres ensemble, et ainsi il s'est donné à Dieu, il l'a adoré, aimé et remercié selon toute l'exigence de la grâce qui était en lui, selon toute l'étendue et la plénitude d'une grâce si abondante ; il n'a rien laissé de vide dans la grâce, il y a parfaitement correspondu de toute la portée de son esprit, de toute l'activité de son cœur, de tous les efforts de sa volonté et de toute la force et vigueur de son âme. Il s'est ainsi soumis à Dieu ; étant le supérieur d'une infinité d'anges, il lui a rendu ses humbles respects.

3. Il est le premier qui a fait tous ces actes, il est le premier qui s'est donné à Dieu, il est la première créature du ciel et de la terre qui a combattu pour la querelle du Créateur, il s'est anéanti devant lui, et en se soumettant ainsi il lui a soumis tous les anges inférieurs, et les autres plus basses créatures, dont il possède l'être et les perfections en éminence, comme quand l'homme se soumet à Dieu, il lui soumet les animaux, les plantes et les éléments, dont il est le précis et l'abrégié.

4. Quand le maire ou le consul d'une ville rend hommage au roi, c'est au nom de tous les bourgeois : quelle primauté et quel honneur, quel bonheur, quelle faveur et quelle admirable prérogative ! Comme Dieu a coutume d'être très-rigoureux à punir ceux qui les premiers violent ses commandements, ainsi que nous avons vu en Saül et Ananias, et en ce jeune homme qui fut lapidé pour avoir amassé un peu de bois un jour de fête, parce qu'ils donnent mauvais exemple aux autres, il est aussi très-libéral et magnifique à reconnaître et récompenser ceux qui l'honorent, qui le servent, qui lui obéissent et qui font quelques généreuses entreprises pour sa gloire, les premiers en une famille, en une communauté, en une religion ou compagnie, parce qu'ils sont les premiers mobiles qui donnent aux autres le branle, le mouvement et l'exemple de faire de même : saint Michel est la première créature du ciel et de la terre qui a eu du zèle pour la gloire de Dieu, qui s'est piquée de jalousie pour ses intérêts, qui a pris sa cause en main, qui a combattu pour sa querelle, qui s'est opposée à ses ennemis, et en ce faisant, il a donné bon exemple aux autres anges et à toutes les créatures, et non-seulement il leur a donné bon exemple, mais il leur donna du cœur et il leur enfla le courage.

Ce saint archange n'était pas le premier dans l'ordre de la nature, ni par conséquent en l'ordre de la grâce : il n'avait pas reçu tant de grâce que Lucifer, qui était plus haut que lui, mais il fut si fidèle à Dieu qu'il s'opposa généreusement à la rébellion de Lucifer et de ses complices : il soutint courageusement leur effort, il résista à leurs impressions malignes, il persuada aux bons anges d'être fidèles à Dieu, il leur rehaussa le courage pour résister aux suggestions des rebelles. Phinées et Mathathias, voyant deux israélites qui transgressaient la loi divine, l'un par impureté et l'autre par idolâtrie, furent outrés de douleur et si transportés de zèle, qu'ils tuèrent ces misérables sur le fait : ils en furent récompensés de Dieu, et l'Écriture les en loue, et si personne n'avait résisté à leur sainte colère. Quelles louanges donc, quelles récompenses et quelles couronnes mérite saint Michel, qui a suivi le parti de Dieu, qui a épousé sa querelle, vengé ses injures et animé les bons anges contre les attaques et les hostilités de tant de puissants et détestables adversaires !

5. C'est ce qui lui a donné le beau nom qu'il porte, car Michel signifie *quis ut Deus*, parce que Lucifer parlant de s'égalier à Dieu, il s'y opposa généreusement et il alla crier par tout le ciel, parmi les troupes angéliques, *quis ut Deus*, et qui êtes-vous, Lucifer, et qui suis-je, et qui sommes-nous tous, et que pouvons-nous jamais être, pour être comparés à Dieu ?

6. En quoi il donna au Tout-Puissant la plus grande louange qu'on lui puisse donner, le plus illustre éloge d'honneur qu'on puisse attribuer au Créateur, car dire *quis ut Deus*, c'est louer en un mot toutes ses perfections,

et c'est les louer non tellement quellement, mais avec un rehaussement, un éclat et une éminence infinie. *Quis ut Deus*, qui est grand comme Dieu, qui est puissant comme Dieu? qui est sage, bon, juste, miséricordieux, saint, infini, incompréhensible, admirable, adorable, aimable, louable et redoutable comme Dieu? Dire *quis ut Deus*, c'est dire qu'il est singulier, l'unique et l'incomparable en toutes ces perfections, que lui seul en est doué, que lui seul a l'être, que lui seul est Eïe, ou Jehova, comme il se qualifie en l'Exode. Et les Septante *ε ων*. Lui seul peut dire, *Ego sum qui sum*, que les créatures ne doivent pas paraître en sa présence, non-seulement celles qui sont, mais aussi celles qui peuvent être, pour nobles et excellentes qu'on se les puisse imaginer, car il ne dit pas, *quis est ut Deus*, mais *quis ut Deus*, pour comprendre tout, et comme pour dire, *quis fuit, quis est, quis erit, et quis esse potest ut Deus?* Tout ce qui a été, qui est, tout ce qui sera jamais et tout ce qui peut être, n'est rien, puisqu'il n'y a aucune créature, et qu'il n'y en peut avoir aucune qui puisse être comparée au Créateur : *Quis ut Deus?* car si Dieu n'avait l'être lui seul, ou si quelque créature l'avait aussi, elle serait comparable en quelque façon, elle serait sous un même genre, on ne pourrait pas bien dire : *Quis ut Deus?* Une fourmie, un brin d'herbe et un fétu sont comparables à un prince en bonne philosophie, parce qu'ils sont sous un même genre et en même catégorie. On peut dire, et on dit en logique, qu'entre les êtres, les uns sont des substances, comme un fétu ou un prince, les autres sont des accidents, comme la blancheur : qu'entre les substances, les unes sont vivantes, comme un brin d'herbe ou un prince ; que les autres ne le sont pas, comme une pierre : qu'entre les substances vivantes, les unes sont sensitives, comme une fourmi ou un prince ; que les autres ne le sont pas, comme un arbre ou une herbe. Mais on ne peut pas dire en bonne philosophie, qu'entre les êtres l'un est incréé, et que les autres sont créés : parce que l'être créé et incréé ne sont pas univoques, ni sous un même genre : *Quis ut Deus.*

II. — 1. C'est ce qui est enseigné par cette balance qu'on peint en la main de ce saint archevêque : oui, cette balance exprime la même chose que le nom de Michel ; elle nous représente ce qu'il a fait pour mériter la gloire du paradis et la jouissance de Dieu. En la balance de son jugement, il a mis d'un côté la majesté de Dieu, et de l'autre côté soi-même et toutes les créatures. O grand saint, que vous êtes sage, judicieux et divinement éclairé! que vous êtes bon juge! vous êtes un véritable appréciateur des choses, et que votre balance est juste et équitable! *Justitia plena est dextera tua* ; combien pesez-vous en votre jugement? combien pese votre être, qui est si noble, si excellent et si relevé? combien pèsent ces millions de millions d'anges, si puissants, si savants, si subtils et si agiles? combien pèsent, à comparaison de Dieu, toutes les créatures qui sont et qui

peuvent être? elles ne pèsent pas une plume, pas un fétu, pas un grain de poussière, pas un atome, rien du tout : *Quis ut Deus.*

Le prophète Isaïe (*Isa.*, XL, 15) est de même avis que saint Michel, car il avait étudié à même école, en l'école du Saint-Esprit : ayant dit que toutes les nations du monde ne sont devant Dieu que comme un petit grain de poussière : *Quam pulvis exiguus omnes gentes quasi momentum statera*; il se corrige aussitôt, et il ajoute au verset 17 qu'elles ne sont rien du tout : *Omnes gentes quasi non sicut, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatae sunt ei.* Voyez votre simplicité, ou plutôt votre aveuglement, votre folie et stupidité : vous préférez une pièce d'argent, une fille et un fripon à votre Dieu ; et en la balance de saint Michel, en la balance d'Isaïe, en celle de la vérité, toutes les richesses des rois, toutes les filles du monde, ni toutes les créatures de cent mille mondes, ne valent pas la centième partie d'un atome, vous ne le croyez pas, parce que votre passion vous aveugle, vous le verrez au jugement de Dieu, mais il ne sera plus temps : saint Michel vous le fera voir à l'heure de votre mort. Depuis qu'il a été si bon justicier, Dieu l'a fait intendant de sa justice : nous lui sommes présentés au sortir de cette vie : *Constitui te principem super omnes animas suscipiendas*; depuis qu'il a su si bien apprécier les choses, il a la charge de peser les âmes, leurs mérites et leurs démérites en la balance de son jugement, qui est le même que celui de Dieu ; rien ne pèse, comme nous avons vu, rien n'est de prix, ni de valeur, rien n'est estimé que Dieu, ou ce qui est référé à Dieu : de sorte que s'il ne voit Dieu en une créature, il ne l'estime qu'un pur néant ; nous voyons que le saint nom de Dieu est enfermé dans le nom des bons anges qui ont l'honneur d'être en sa compagnie, Gabriel, Raphaël, Uriel, *fortitudo Dei, medicina Dei, ignis Dei* ; comme n'étant qu'une relation et rapport au service de Dieu, quand vous serez présenté à saint Michel, à l'heure de votre mort, si vous dites : J'ai fait une bonne maison, j'ai élevé six enfants, je leur ai acheté des offices, je les ai mariés à de bons partis ; s'il n'y a que cela, vous voyez que le nom de Dieu, ni son saint amour n'y est pas : toutes ces actions ne pèsent pas un fétu au jugement de Dieu. Mais si vous dites : J'ai souvent pensé à Dieu, j'ai adoré et aimé Dieu de tout mon cœur, j'ai beaucoup prié Dieu et dévotement, j'ai instruit mes enfants et mes domestiques en la crainte de Dieu, j'ai été bien respectueux et obéissant à mes père et mère, patient et débonnaire envers mes prochains pour l'amour de Dieu, j'ai visité et assisté les pauvres, Dieu est en toutes ces actions, elles sont de poids et de mise en la balance de saint Michel, et plus il y a de Dieu dans une action, et moins il y a de la créature, plus elle est méritoire et pesante en cette balance.

Et en effet qu'est-ce qui ôte le poids à chaque chose? c'est le vide ; car plus une chose est creuse et plus il y a de vide, par exemple

en un vase, en une éponge et dans une boule, plus elle est légère. La créature n'est qu'un vide, c'est un pur néant, comme nous avons dit, *Quasi nihilum et inane reputata sunt ei* : plus elle est mêlée en une action, plus l'action est légère et pèse moins au jugement de Dieu. Vous allez à confesse pour recevoir les sacrements, mais vous y allez aussi pour avoir la satisfaction de parler à votre confesseur ; vous donnez l'aumône parce qu'elle est agréable à Dieu, mais c'est aussi afin qu'il vous en récompense par des biens temporels : ces bonnes œuvres ne sont pas si pesantes ni si précieuses en la balance de saint Michel que si elles étaient faites bien purement et uniquement pour l'amour de Dieu. Mais je remarque que cette balance est à la main gauche de saint Michel, et le prophète dit qu'il a la justice en sa main droite : *Justitia plena est dextera tua* : c'est que ce coutelas qu'il a en la main droite montre la justice vindicative qu'il a exercée contre Lucifer et ses anges apostats, et cette épée n'est encore autre chose que le nom de saint Michel, *quis ut Deus* ?

2. Aristote dit, et il est vrai, que pour détruire dix mille mensonges il ne faut que montrer une seule vérité qui leur est contraire. Si quelqu'un disait que votre mari est malade, un autre qu'il est mort, qu'il est à la débauche, à Paris ou à Lyon, pour convaincre tous ces mensonges il n'aurait qu'à se montrer ici en bonne santé. Lucifer et ceux de sa troupe avaient dit : Je serai semblable au Très-Haut ; saint Michel montra si clairement que rien ne pouvait être semblable à Dieu, que rien ne lui pouvait être comparé, en disant, *Quis ut Deus*, qu'à l'éclat de cette lumière ces ténèbres furent dissipées, ces téméraires furent chargés de honte à la vue de leur erreur et de leur tromperie. Ce saint archange et ceux de sa suite s'abaissèrent si profondément devant la majesté de Dieu, que par cet anéantissement ils désirent et anéantirent les escadrons ennemis ; ces glorieux ne purent subsister auprès d'une si grande humilité. Et c'est encore maintenant la meilleure voie de les terrasser : quand on exerce un possédé, le meilleur moyen de dompter Satan et de le faire enrager, c'est d'adorer Dieu très-profondément, s'abaisser et s'anéantir devant lui, lui rendre le respect et l'hommage que cet ange révolté était obligé de lui rendre ; et pour résister à ses tentations, les chrétiens n'ont point d'armes mieux acérées ni de meilleure trempe que de s'abimer devant Dieu, d'avouer la souveraineté de son être et le néant de la créature. *Quis ut Deus* ?

Les Hébreux disent que les Machabées furent heureux en guerre, comme nous l'apprenons de leur histoire, parce qu'ils avaient mis pour devise en leurs drapeaux militaires ces paroles de l'Exode, qui ont la même signification que le nom de saint Michel : *Mi Camocha Daelim Jehova, Quis similis tui in diis, Domine* ? Et de la vient, disent-ils, qu'ils furent appelés Machabées. car prenant les premières lettres de ces quatre paroles, à sa-

voir *mem, caph, bet, iod*, vous faites en hébreu *Machabi*. Voulez-vous être invincible à toutes les tentations que Satan vous peut livrer ou par soi-même, ou par le monde, ou par votre chair, pour vous faire tomber au péché ou vous empêcher de vous en relever ? tâchez d'être bien convaincu et persuadé de cette vérité, et comprenez vivement que rien n'est comparable à Dieu, et que rien n'en peut approcher, *Quis ut Deus* ? Toutes les parties de mon corps, toutes les puissances de mon âme s'écrieront avec vérité : Seigneur, qui est-ce qui vous peut être comparé, dit le Psalmiste (*Psal. XXXIV, 10*) ? *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* ? Sur quoi saint Augustin glose admirablement : Peut-on rien dire de plus beau que ces paroles ? Elles n'ont pas besoin d'être expliquées, mais d'être souvent proferées. *Quis digne de his verbis, verbis aliquid dicas ? Ego puto tantum pronuntianda esse, non exponenda.*

Si vous consentez à ce plaisir sensuel, à ce monopole, à cette injustice ou à quelque autre action noire, vous gagnerez les bonnes grâces de ce grand ou de ce puissant qui est en crédit ; si vous le refusez, il a assez de pouvoir pour vous ruiner. *Quis ut Deus ? Domine, quis similis tibi* ? Qui est-ce qui est aussi grand, aussi puissant et redoutable que Dieu l'est ? Si vous ne vous parjurez en justice, vous perdrez votre procès, où il s'agit de tout votre bien : *Quis ut Deus* ? y a-t-il bien au monde tant soit peu comparable à votre Dieu et à son amitié, que vous perdrez si vous vous parjurez ?

Donnons-nous donc à saint Michel, afin qu'il imprime en notre cœur les vérités contenues en son nom ; mettons-le au nombre de nos saints tutélaires, ayons de la dévotion pour lui toute notre vie, invoquons-le en nos tentations, prions-le de ruiner en nous l'orgueil, la vanité, l'amour-propre et les autres œuvres du serpent infernal ; prions-le de nous obtenir la grâce, non-seulement de préférer le Créateur à toutes les créatures, mais de n'en estimer ni n'en aimer aucune qu'en Dieu et que pour Dieu, afin qu'ayant combattu sous ses enseignes sur la terre, nous soyons couronnés avec lui dans le ciel. *Amen.*

SERMON XXII.

De l'ange gardien.

Angeli eorum semper vident faciem Patris mei, qui in caelis est.

Les anges des petits enfants voient toujours la face de mon Père, qui est aux cieux (S. Math., XVII).

Le premier degré d'ingratitude, c'est de ne pas rendre la pareille à notre bienfaiteur ; le second, c'est de ne le remercier pas ; et le troisième, c'est d'oublier le bienfait. Si Sennéque, qui a dit ces paroles, était en ce temps-ci et savait ce que nous savons, il aurait sujet de dire que nous sommes des monstres d'ingratitude, puisque nous reconnaissons si peu les bienfaits inestimables que nous recevons tous les jours de notre ange gardien : si

bien que, pour nous corriger d'un vice si dénaturé, j'ai aujourd'hui à vous traiter des grandes charités que les anges exercent envers nous, et cela en trois points : premièrement, nous verrons si les anges nous protègent et nous gardent ; secondement, pourquoy ils sont si affectionnés à notre sauvegarde ; troisièmement, les obligations que nous leur avons en suite de leur protection.

La théologie nous apprend que tous les hommes ont un ange gardien, excepté l'Homme-Dieu, votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! Vous seule avez été son ange tutélaire : les anges nous portent en leurs mains, *In manibus portabant te*, et vous avez porté Jésus en vos bras virginaux ; les anges nous défendent des embûches de nos ennemis, et vous avez délivré Jésus de la tyrannie d'Hérode. Nous disons à notre ange : *Custodi, rege et gubernata* : vous l'avez gardé, régi et gouverné en son enfance, en sa jeunesse et en son adolescence : aussi vous étiez mille fois plus pure, plus sainte, plus parfaite et plus excellente que tous les anges ; vous les surpassiez si fort en vertu, en mérite, en dignité, qu'un des plus hauts séraphins fléchit les genoux devant vous, et vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Utrum angeli nos custodiant.*
 1. *Rationes dubitandi.* 2. *Probatum quod sic* : 1° *Scriptura*, 2° *Patribus*, 3° *rationalibus*, 4° *Responsiones ad objectiones*. —
 II. Punctum. *Angeli nos custodiunt.* 1. *Ex obedientia in Deum, quæ est* : 1° *humilis*, 2° *cæca*, 3° *perseverans*. 2. *Ex charitate in nos*. — III. Punctum. *Debita nostra in angelum custodem.* 1. *gratitudo*. 2. *Reverentia*. 3. *Obedientia*.

I. — *Posuerunt in cælum os suum, et lingua eorum transiit in terra.* Les hérétiques de ce temps ne se contentent pas de persécuter les hommes de la terre, ils se bandent encore contre les anges du ciel : ils blâment la dévotion que nous leur portons, ils disent que c'est une dévotion vaine, frivole, inutile, et contraire à l'Écriture sainte.

Premièrement, disent-ils, le Prophète ne dit-il pas que c'est Dieu qui garde les hommes, et qu'il les garde avec tant de diligence, qu'il ne s'endort jamais en cet office ; avec tant de diligence, que même il ne sommeille point ; avec tant de fidélité, qu'il se rend responsable de tous nos os : *Ecce non dormitabit, neque dormiet qui custodit Israel, custodit Dominus ossa eorum* : à quoi bon d'y ajouter une autre sauvegarde ; n'est-ce pas dire que celle de Dieu n'est pas suffisante, ou que celle des anges est superflue ?

Et puis, comment est-ce que les anges nous peuvent conduire et gouverner, s'ils ne savent où nous sommes, s'ils ne voient ce que nous faisons, ou s'ils n'entendent ce que nous disons ? et comment le peuvent-ils savoir, vu qu'ils sont spirituels, et nos actions sont corporelles ? Quel commerce, quelle communication et quelle société na-

turelle peut-il y avoir entre des créatures sensibles et des intelligences séparées ? Ou les anges voient les choses singulières et corporelles par des espèces reçues et infuses de Dieu, ou par des espèces empruntées des objets : si vous dites qu'ils nous voient par des espèces que Dieu leur a données au premier instant de leur création, il s'ensuit qu'ils connaissent nos actions avant qu'elles soient faites, les événements avant qu'ils arrivent, les choses futures contingentes, et celles qui dépendent du libre consentement de notre volonté : ce qui n'appartient qu'à Dieu seul privativement à tout autre, selon la doctrine des Pères : ils ne peuvent pas aussi connaître les choses singulières et corporelles par des espèces empruntées de l'objet ; car ou ce serait l'objet qui produirait cette espèce en eux, ou ce seraient eux qui exprimeraient cette espèce de l'objet : ce ne peut être l'objet qui la produise en eux, parce que si elle est spirituelle, elle ne peut émaner de l'objet, qui est corporel ; et si elle est corporelle, elle ne peut être reçue en l'ange, qui est spirituel : *Quidquid recipitur per modum recipientis recipitur* : ce ne peut être l'ange qui tire et exprime l'espèce de l'objet pour le voir ; car pour en tirer quelque espèce, il faut que premièrement il le voie ; et ainsi il le verrait avant que de le voir, et il le connaîtrait avant que de le connaître.

Mais supposons que les anges nous voient et qu'ils soient députés à notre garde ; ou ils désirent notre salut, ou ils ne le désirent pas : s'ils ne le désirent pas, comment le peuvent-ils procurer ? et s'ils le désirent, ils sont tristes et mécontents quand nous ne faisons pas notre salut, puisque la tristesse arrive quand on est privé de ce qu'on désire : or la tristesse et l'état de la gloire, duquel les anges bienheureux jouissent, sont des choses incompatibles.

De plus, ou ils font tout ce qu'ils peuvent pour notre salut, ou non : s'ils ne font pas tout ce qu'ils peuvent, ils ne s'acquittent pas de leur devoir et ne sont pas fidèles à leur charge ; on leur peut dire : *Vie pastoribus Israel* ; s'ils font tout ce qu'ils peuvent, ils sont contraires l'un à l'autre, il y a des contentions, des querelles et divisions parmi eux : car supposons que deux hommes se battent en duel, l'un de Paris et l'autre de Rouen ; que saint Gabriel soit gardien de l'un, et que saint Raphaël le soit de l'autre : saint Gabriel voyant que celui de Paris est en état de péché, craignant qu'il ne soit tué, fera tout ce qu'il pourra pour le défendre des coups de son adversaire et lui sauver la vie, espérant le convertir quelque jour ; saint Raphaël, d'autre côté, en fera de même pour celui de Rouen : ainsi ces deux parains et ces deux anges tutélaire seront en dispute l'un contre l'autre, chacun épousant la querelle et désirant la victoire de celui qu'il a en sa charge.

Bref, saint Paul avertit les Colossiens de ne se laisser pas séduire par ceux qui voulaient ramener la superstition des anges (*Coloss.*, II). Donc, nous disent les hérétiques,

l'Apôtre défend en ce lieu la religieuse observance et la dévotion des anges. Mais cette objection procède d'ignorance, et faute de lire ou de citer tout le passage : ce n'est rien d'alléguer deux ou trois paroles de l'Écriture, il faut voir ce qui précède et ce qui suit, qui c'est qui parle, quel est son dessein, son but et son intention : quand saint Paul avertit les Colossiens de ne retourner pas à la religion des anges, il n'emploie pas ce mot d'ange objectivement, mais originellement ; c'est-à-dire que par la religion des anges il n'entend pas le culte religieux que l'on rend aux anges, mais la religion reçue des anges ; non pas la religion déferée aux anges, mais la religion apportée par les anges, c'est-à-dire la religion juive, qui avait été apportée par les anges : car si vous lisez tout le chapitre et l'Épître aux Galates, vous verrez qu'en ce temps-là quelques Juifs qui s'étaient faits chrétiens, et qui retenaient encore l'affection à leur vieille loi, tâchaient de porter les autres chrétiens à l'observance des cérémonies judaïques, disant que la loi de Jésus-Christ était bonne, mais que celle de Moïse n'était pas mauvaise ; et que ces deux lois n'étaient pas incompatibles, et qu'il les fallait garder toutes deux : saint Paul leur ôte ce scrupule, les avertit qu'ils ne sont plus obligés à ces observances de sabbats, de nouvelles lunes, de distinctions de viandes ou de breuvages, et autres cérémonies judaïques ; et pour preuve de son dire, il rapporte deux raisons : la première que toutes ces observances étaient des ombres et figures qui doivent s'évanouir, puisque Jésus, qui était le corps de ces ombres et la vérité de ces figures, était venu ; la seconde, que la religion juive devait céder à la chrétienne comme son inférieure, puisque la chrétienne avait été apportée et fondée par Jésus-Christ, et la mosaïque apportée par les anges. Or Jésus-Christ, dit-il, est le chef de toute principauté et de toute sorte de puissance, et en lui ont été créées toutes choses visibles et invisibles, les trônes, les dominations et les autres hiérarchies célestes ; ainsi par la religion des anges il n'entend aucunement la dévotion vers les anges, mais la religion mosaïque apportée par les anges, de laquelle il avait dit auparavant que la loi avait été ordonnée par les anges.

2. Et comment est-ce que le Saint-Esprit nous défendrait d'honorer les anges, puisqu'il nous recommande tant d'honorer nos bienfaiteurs, et quels plus grands bienfaits que ceux que nous recevons des anges qui nous assistent, qui nous gardent, qui nous protègent et qui nous inspirent continuellement, ainsi qu'il paraît 1^o au psaume XXXIII ; où nous avons : *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum*, il y a en hébreu, *con malachadonai sauitliureau*, c'est-à-dire l'ange du Seigneur pose un camp autour de ceux qui craignent Dieu ; et au XC : Il a commandé à ses anges de vous garder en toutes vos voies ; ils vous porteront en leurs mains ; et en saint Matthieu, le Fils de Dieu dit que les anges des enfants voient toujours la face de son Père

céleste (*S. Matth.*, XVIII) ; et saint Paul aux Hébreux : Tous les anges sont des esprits destinés au service et au salut des prédestinés (*Hebr.*, XI) ; et aux Actes des apôtres (*Act.*, XII), saint Pierre étant détenu par Hérode, vint en plein minuit frapper à la porte de la maison de saint Marc, où toute l'Église était assemblée, une fille, nommée Rhodé, demande avant que d'ouvrir qui c'était ; mais quand elle entendit la voix de saint Pierre, elle en fut si étonnée, qu'elle le laissa là, et courut dire aux fidèles que c'était Pierre. Vous vous trompez, lui dit-on, Pierre est en prison, et vous dites qu'il est à la porte ? Je vous assure que c'est lui, car je le connais bien à sa voix. Il faut donc que ce soit son ange, répartit toute l'assemblée, car ce ne peut pas être lui. D'où 2^o saint Jérôme conclut (*Comm. in S. Matth.*, XVIII) : *Magna dignitas animarum ut unaquæque habeat ab ortu nativitatibus suæ custodem angelum delegatum* ; les âmes raisonnables sont bien nobles, puisqu'elles ont chacune un ange député pour leur protection dès leur naissance. Et saint Hilaire : *Præesse angelos absoluta auctoritas est*.

3^o C'est que Dieu veut en cela exercer et montrer sa providence en la conduite et au gouvernement du monde : cette divine providence est comme un amas de trois signalées perfections, que nous adorons en Dieu : la puissance infinie, la sagesse incompréhensible et la bonté inestimable ; et il les montre toutes et admirablement, en employant les anges à notre conduite : *Deus qui ineffabili providentia sanctos angelos tuos ad nostram custodiam mittere dignaris*. Il montre sa puissance et sa grandeur, car c'est la grandeur d'un roi, quand non-seulement ceux qui lui font escorte et qui servent sa personne, mais encore ceux qui sont employés aux moindres offices de sa maison, sont de grands et d'illustres princes : cela montre la grandeur de Dieu, que non-seulement ceux qui lui font la cour dans le ciel, mais encore que ceux qui servent les fidèles en son Eglise soient de nobles et d'excellents esprits angéliques ; il est de la grandeur de Jésus-Christ, qu'il ne daigne pas par soi-même et immédiatement rompre l'audace des démons, et nous défendre de leurs hostilités, mais qu'il se contente de les vaincre par l'entremise de ses serviteurs.

Il montre sa sagesse qui a coutume de conserver, de conduire et de perfectionner les choses particulières par les universelles, les corporelles par les spirituelles, les inférieures par les supérieures, et les moins parfaites par les plus parfaites : ainsi nous voyons que nos actions particulières, et les conclusions de nos raisonnements sont dirigées par les principes généraux ; que le corps et la sensualité est sous la conduite de l'âme ; que les éléments et les créatures sublunaires suivent les influences des astres ; que le mari gouverne sa femme et toute la famille ; or les anges sont des créatures plus universelles, immatérielles et parfaites que les hommes, ils sont les aînés en ce monde,

qui est comme la maison de Dieu : ils devaient donc conduire leurs petits frères.

Ce que la reine de Saba admira davantage en la cour du sage Salomon (III Reg. X), ce fut la diversité des serviteurs et des officiers de sa maison, la belle économie, disposition et subordination les uns aux autres; elle en fut tellement ravie, qu'elle pensa pâmer d'étonnement. Qui verrait, comme les anges voient, l'harmonie admirable, l'enchaînement, la liaison et la dépendance des créatures gouvernées les unes par les autres, en serait ravi; qui verrait comme les séraphins purgent, éclairent et perfectionnent les chérubins, les chérubins les trônes; et comme les anges conduisent les hommes, admirerait la sage providence de Dieu qui sait ménager tout cela. Comme dans une horloge, l'industrie et la dextérité du maître horloger se montre en la diversité des roues enchâssées l'une dans l'autre, dans la variété des ressorts, des contrepoids et des mouvements réglés les uns par les autres; on admire bien plus un tel ouvrage, que si l'ouvrier allait lui-même de temps en temps frapper la sonnerie. Ainsi la sagesse divine paraît avec bien plus d'éclat quand elle conduit ses créatures et les achemine à leurs fins les unes par les autres, que si elle faisait cela toute seule.

Il montre encore par là sa bonté, daignant communiquer à ses créatures un rayon de sa souveraineté, et les appeler à la participation de sa couronne, les associer à la conduite des autres créatures, et se servir de leur concours et ministère pour exécuter ce qu'il pourrait faire lui seul; car on peut bien juger que rien ne le porte à cela qu'un excès de bonté et de libéralité;

Insita summi
Forma boni livore carens.
(Boëce.)

4° En quoi nous voyons que la protection de Dieu n'est pas suffisante, ni celle des anges superflue; car encore que Dieu nous mette au monde, nous nourrisse et nous gouverne, et qu'il pourrait faire tout cela fort aisément lui seul, il se sert néanmoins pour cela du concours de nos pères et de nos mères, des laboureurs, des rois et des supérieurs, ce qui fait que si saint Jacques a dit : *Voluntarie genuit nos verbo veritatis*, toutefois saint Paul dit : *Per Evangelium ego vos genui*; et de là vient que les anges ne s'attristent pas, quand nous nous perdons, ne se querellent pas et ne disputent pas l'un contre l'autre pour notre salut; ils sont des organes, des instruments et des ministres de la providence de Dieu; ils se lient à ses desseins et se conforment à ses desirs; ils se soumettent à sa conduite, et n'ont point d'autre intention que d'accomplir ses volontés, *Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus*; ils vous veulent sauver, mais par des voies établies de la providence de Dieu, proportionnées à notre nature; quand nous nous convertissons, ils se réjouissent, dit Jésus (*S. Luc. XV*); mais quand nous nous perdons, ils ne s'attristent pas, non-seulement parce qu'ils sont en un état glorieux et incapables de tristesse, mais

encore parce qu'ils obtiennent toujours leur principale intention; car en tous les services qu'ils nous rendent, ils prétendent la gloire de Dieu, et Dieu fait que tout réussit à sa gloire; sa providence trouve son compte partout, car si vous vous sauvez, obéissant aux inspirations de votre ange, Dieu sera honoré en vous dans le ciel par sa miséricorde; et si vous vous damnez, il sera honoré en vous dans les enfers par sa justice : sa justice est aussi adorable, aussi aimable et digne d'honneur que sa miséricorde. Notre ange ne nous aime pas plus que Jésus-Christ nous aime, et Jésus ne s'attriste pas quand nous nous perdons par notre faute. La joie qu'on reçoit d'une action louable ne procède pas seulement du bon succès qui en arrive, mais de l'action toute nue; ainsi qu'un artisan, dit saint Bonaventure, qui a fait un chef-d'œuvre dans son métier, un ouvrage excellent et parfait, se plaît en son ouvrage, encore que les lourdauds ne le louent ni ne l'approuvent pas : ainsi quand notre ange a fait son devoir, si son travail ne réussit pas, il ne laisse pas de se réjouir de son action charitable et de ce que nous n'aurons point d'excuses au jugement de Dieu, et il n'y a point de division entre eux, parce que leurs actions sont contraires et non leurs affections, que chacun d'eux prétend le salut de son pupille, mais que tous deux tendent à une même fin, qui est la gloire de Dieu et l'exécution de ses volontés; et quand je me bats en duel, si la justice de Dieu demande que je sois tué, en punition de ce que je vous ai appelé, ou de quelque autre péché que j'ai commis, mon ange n'en est mécontent ni fâché contre votre ange; comme quand deux avocats plaident l'un contre l'autre, s'ils sont hommes de bien et vrais ministres de justice, leurs plaidoyers sont bien contraires, mais non pas leur dernière fin; chacun d'eux désire bien que son client gagne son procès, mais tous deux désirent que la justice se fasse; et quand le juge condamne la partie qui a tort, son avocat ne s'en attriste pas, cela ne lui est pas imputé : on dit que son plaidoyer était bon, mais que sa cause était mauvaise.

Vous demandez peut-être comment un ange connaît les choses corporelles et singulières. Saint Augustin répond que le bon ange les connaît de deux sortes de connaissances, naturelle et surnaturelle : *Cognitione vespertina et matutina*; ils ont la première connaissance par des espèces qui leur représentent l'objet, et les docteurs expliquent cela en diverses façons : quelques-uns disent que ce sont des espèces universelles que Dieu a répandues en leurs esprits au premier instant de leur création, ainsi que nous avons naturellement des principes généraux, spéculatifs et pratiques, d'où nous tirons des conclusions particulières, telles que sont : *omne totum est majus sua parte*; *quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris*, et que ces espèces ne leur représentent les choses particulières qu'à la présence de l'objet, et dans la sphère de leur activité, qui est plus petite aux uns, plus étendue aux autres, selon que

Dieu la leur a limitée par les règles de sa providence : d'autres docteurs disent que c'est l'ange qui tire lui-même et qui exprime l'espèce de son objet, par l'éminence de sa nature et la vivacité de son esprit ; et qu'à cet effet il éclaire l'objet, il l'épure et le spiritualise ; ce qu'on peut expliquer par cette comparaison :

Il est assuré que votre intellect agent fait son opération en se tournant vers les espèces qui sont en l'imagination : ces espèces sont corporelles et sensibles, l'intellect agent est une puissance purement spirituelle : comment peut-il recevoir l'impression des images qui sont en la fantaisie ? C'est qu'il les éclaire par des rayons de sa lumière, qu'il les dépouille de leur grossièreté, et les rend plus déliées et plus pures, et enfin qu'il en exprime une espèce spirituelle : l'ange en fait de même de son objet, mais cette connaissance que les anges ont par les espèces infuses de la part de Dieu, ou empruntées de l'objet, s'appelle connaissance du soir, parce qu'elle est obscure comme la lumière du soir, en comparaison de celle qu'ils ont naturellement par la vision béatifique : *Semper videt faciem Patris* : l'essence divine leur est un miroir qui leur représente nos actions, nos besoins, nos prières et tout ce qu'ils doivent savoir pour l'exercice de leur charge et pour l'accomplissement de leur béatitude.

II. — 1. Cette parole de Jésus, *Semper videt faciem*, ne vous apprend pas seulement que les anges nous peuvent aider en sachant nos nécessités, mais qu'ils le veulent : premièrement, par obéissance vers Dieu ; secondement, par charité vers nous : *Semper videt*, ils voient que c'est la volonté de Dieu qu'ils s'emploient à notre salut, et ils s'y soumettent par une obéissance humble, aveugle et persévérante.

1° Obéissance très-humble ; il semble que l'ange aurait sujet de refuser cette charge, ou de la faire avec répugnance, qu'il pourrait dire : Pour moi qui suis un si grand prince, si beau, si savant, si parfait et si heureux, de garder un homme, qui n'est qu'un sac de pourriture, que le jouet de la fortune, qu'une vapeur légère et qu'un néant ! de n'en garder qu'un ! un curé a sous sa charge les âmes de toute une paroisse, et qu'est-il en comparaison de moi ? un évêque, tout un diocèse, un pape, tout le monde, et on ne me donne qu'une âme ! quelquefois même on n'en donne qu'une à deux anges : le pauvre Lazare est porté par les anges, *Portatur ab angelis* ; ne garder qu'un berger ! pourquoi ne m'emploie-t-on à la garde d'un prince ou d'une personne illustre, comme un tel ange ? On admire la charité de saint Charles, de ce qu'étant d'une maison si noble et si grand cardinal, il s'arrêtait quelquefois au milieu des champs à catéchiser un berger et lui apprendre à faire le signe de la croix, lui demander combien il y a de Dieux ; mais cela n'était rien en comparaison de l'humilité des anges : saint Charles était

saint, mais non pas encore glorieux ; il ne faisait cela que quelquefois, et le berger lui répondait : l'ange, un prince de la cour céleste, toute la vie d'un homme se tient auprès d'un paysan, qui ne lui répond point, qui ne le remercie point, qui ne le connaît point et qui ne pense jamais à lui. Voilà un berger qui passe toute sa vie sur les montagnes ou dans les forêts, il ne pense aux anges ni peut-être à Dieu même, non plus que s'il n'en avait point ; ses plus hautes et ambitieuses pensées, c'est d'aspirer à conduire des chevaux, au lieu qu'il ne garde que des brebis : et un ange ne dédaigne pas de se tenir près de lui, de le garder, de le défendre ou de l'inspirer, et d'en avoir soin avec autant d'affection qu'une mère a de son enfant. Ceci nous doit apprendre à être plus zélés du salut des âmes et instruire nos domestiques, nos sujets et nos fermiers en la doctrine chrétienne, vu qu'un ange, qui est bien plus que nous, ne dédaigne pas de garder un berger par une obéissance très-humble.

2° Obéissance aveugle ; on lui dit : *Esto ibi usque dum dicam tibi* ; il ne sait pas pour combien de temps il aura cette basse commission, peut-être pour quatre-vingts ans, peut-être pour vingt-quatre heures, pour quatre ou cinq moments ; l'ange qui est envoyé pour garder un enfant qui ne vit qu'un quart d'heure, ne murmure point et ne dit pas : On me devait bien envoyer pour si peu ! Si le roi disait à un prince : Allez-vous-en au bout du royaume, il y a là une personne qui est en affliction, demandez-lui ce qui l'afflige, n'aurait-il pas sujet de répugnance et de lui dire : Sire, si vous m'envoyiez à l'armée commander une compagnie, me mettre à la tête d'un escadron, bon cela, j'aurais de la gloire à mourir en telle occasion ; mais vous m'envoyez à une seule personne, à une personne particulière pour lui dire deux mots. Dieu envoie deux anges du ciel en terre à sainte Madeleine auprès du sépulchre ; toute leur commission, c'est de dire deux paroles, et les dire à une femme, à une femme qui pleure comme un enfant : *Mulier, quid ploras ?* Mais comme en la maison du roi il n'y point de petit office, en l'Eglise il n'y a point de commission qui vienne de la part de Dieu, qui ne soit très-agréable, très-honorable, très-glorieuse et très-digne d'être reçue avec satisfaction et contentement. Dieu ne découvre pas même à notre ange gardien tous les ressorts de sa providence, ni tous les desseins qu'il a sur les âmes, pourquoi on veut qu'il conduise celle-ci par la voie de sécheresse, une autre par des consolations : comme un général d'armée mande à un capitaine : Menez votre compagnie, trouvez-vous là un tel jour, sans lui dire pourquoi ; et si il ne sait pas à quoi tout cela aboutit, peut-être que son pupille est réprouvé. Peut-être qu'il est prédestiné à une plus grande gloire que lui ; il en voit les apparences et il ne lui porte pas envie, mais il l'y dispose et achemine : ainsi saint Gabriel voyait bien que la Vierge était plus éminente que lui en l'ordre de la grâce, voilà une obéissance aveugle, et voici

une obéissance persévérante, nonobstant nos ingratitude.

3^e Sènèq̄ nous disait tantôt que les trois degrés d'ingratitude sont de ne pas rendre le réciproque, de ne pas remercier, et d'oublier le bénéfice; il dit vrai, mais il ne dit pas tout: il y a un quatrième degré, qui est de rendre le mal pour le bien, et plusieurs les commettent tous quatre envers leur ange, ils ne lui rendent aucun service, ils ne le remercient point, ne pensent point à lui et ne croient pas qu'ils en aient un; ils l'offensent par leurs débauches: et il ne se dégoûte pas, il ne les abandonne pas, il ne perd pas courage, encore qu'il ait sujet de croire qu'il perde sa peine; il ne gagne rien sur vous, vous demeurez endurci, vous vous allez perdre malgré lui: et ce qui est digne de réflexion et qui montre son obéissance désintéressée, c'est qu'en tous ces bons offices, il n'a point de mérite, parce qu'il n'est plus en la voie, mais au terme. Quand nous travaillons au salut de nos prochains et que nous ne les convertissons pas, nous nous consolons en ce que nous ne perdons pas pour cela le mérite de notre travail: *Reddet Deus mercedem laborum sanctorum suorum*, non pas *fructuum*; *labores manuum tuarum manducabis*; il ne dit pas *fructus*, parce que Dieu nous récompense, non pas selon le fruit que nous faisons, mais selon nos travaux. L'ange n'a pas cette consolation, il travaille et ne mérite rien, et quand nous ne lui obéissons pas, il travaille sans profit et sans mérite, mais toutefois sans dégoût, parce que ce qu'il prétend, en obéissant à Dieu, c'est d'obéir, *Facientes verbum illius* (Ps. CII), et pourquoi, *ad audiendam vocem sermonum ejus*: ils obéissent aux commandements de Dieu, afin qu'ils aient l'honneur de recevoir de nouveaux commandements. C'est trop de gloire à la créature, que Dieu daigne l'honorer de ses commandements.

2. Ils le font aussi par charité envers nous: ils voient l'excellence de notre âme; que c'est l'image de Dieu et le chef-d'œuvre de ses mains; que c'est l'abrégé de ses créatures, leur sœur bien-aimée, et que nous sommes destinés pour être leurs associés dans la gloire, pour remplir les places que les anges apostats ont vidées; que la nature humaine est la carrière d'où l'on tire les pierres vives pour réparer les hrèches du ciel: *Ut ædificentur muri Jerusalem, placuerunt servis tuis lapides ejus*; que nous sommes même les pierreries de Jésus-Christ, l'ornement de sa couronne; qu'il a donné tout son sang pour nous racheter, et qu'il a bien daigné catéchiser une Samaritaine. Cela nous doit donner une grande estime de nos âmes et de celles de notre prochain, puisque Jésus les a tant estimées. Si un roi avait un troupeau de moutons, et qu'il donnât à chacun d'eux un prince pour être son berger, ne serait-ce pas une preuve qu'il les aimerait extrêmement? Et nous engageons notre âme à l'esprit malin pour une franche repue! Et nous scandalisons notre prochain pour un plaisir de bête brute! *Videte ne contemnatis*; il ne

dit, *ne offendatis*. S'il ne faut pas mépriser le prochain, parce qu'il a un ange, combien plus faut-il craindre d'offenser l'ange.

III. — 1. *Semper vident faciem Patris*: comme ces paroles nous enseignent la charité des anges envers nous, elles nous doivent aussi apprendre nos obligations envers eux, qui sont trois principales: reconnaissance, révérence et obéissance; reconnaissance à leur charité: quelles actions de grâces devait rendre saint Pierre, quand il fut délivré par un ange de la prison d'Hérode! notre ange nous rend les mêmes pieux offices. *Angelus Domini adstitit*; il se tient auprès de nous, et si quelquefois il va au ciel, il voit en Dieu nos besoins aussi bien que sur la terre. Sa présence met en fuite les démons, comme quand les anges vinrent servir le Fils de Dieu au désert, le diable se retira: *Accesserunt angeli et ministrabant ei, et recessit ab eo diabolus*.

Lumen refulsit in habitaculo. Notre ange nous éclaire, nous instruit et nous donne des avis salutaires. Nous sommes comme Tobie, qui fut aveuglé par des ordures d'hirondelles: nous sommes aveuglés par les biens de ce monde, qui nous quittent à l'heure de la mort, comme les hirondelles en hiver. Notre ange, comme saint Raphaël, nous ôte la taie, et nous rend la vue par les lumières intérieures qu'il nous communique, *Percussioque latere Petri, excitavit eum*. Il nous éveille du sommeil léthargique du péché, en nous frappant par quelque affliction; comme quand votre ami est attentif à regarder quelque chose, et ne voit pas une flèche qu'on va décocher contre lui, vous lui donnez un grand coup, pour le détourner. L'ange voit la justice de Dieu qui va fondre sur vous, lorsque vous êtes attentif aux plaisirs du monde: *Nisi conversi fueritis, arcum suum tetendit*; l'ange vous frappe de maladie, ou de quelque autre affliction, pour vous faire éviter les atteintes de cette flèche, *Ut fugias a facie arcus*.

L'ange dit à Pierre: *Surge*, levez-vous; et en même temps il fit tomber les chaînes de ses mains. Votre ange vous aide à vous relever, ôtant les difficultés qui vous en empêchent. Ce qui vous empêche de quitter votre mauvaise vie, c'est quelquefois une mauvaise habitude, une passion, ou l'affection déréglée à quelque créature; ce sont des chaînes qui vous attachent, votre ange les fera tomber, si vous le voulez écouter. D'autres fois c'est la honte que vous avez de découvrir votre péché; vous dites: Il est énorme, qu'en pensera mon confesseur? en quels termes le lui dirai-je? Votre ange vous ôtera cette pierre qui vous ferme la bouche, comme un ange leva la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre: *Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti*? Il inspirera votre confesseur de vous interroger sur ce péché et vous encourager à le dire. Quelques autres fois une mer Rouge est en votre chemin, et vous dégoûte de votre dessein, comme la crainte des pénitences et des mortifications qu'il faut subir en la vie vertueuse. Un ange divisa l.

mer Rouge, et y fit un passage si aisé et si beau que le peuple ne marchait que sur des fleurs : *Campus germinans de profundo maris* (*Exod.*, XIV, 11) : votre ange vous rendra faciles, et même agréables avec le temps, les mortifications de la vie dévote. *Sequere me* : il nous conduit, il nous montre le chemin, il nous fait suivre l'exemple des gens de bien, et nous mène à quelque bon directeur, comme celui de Corneille à saint Pierre (*Act.*, X).

Bref, il nous fait passer heureusement la porte de fer, il nous aide à l'heure de la mort, qui est une porte de fer et la porte de l'enfer à plusieurs ; et c'est lorsque nous ouvrons les yeux, comme saint Pierre, et que nous disons : *Nunc scio vere quia misit Dominus angelum suum*. Maintenant nous ne le croyons pas, et c'est pour cela que nous lui sommes si ingrats ; mais si nous avons la foi, nous devons souvent ouvrir les yeux de l'esprit, pour le considérer près de nous, le remercier et lui dire comme Tobie : *Quam mercedem dabimus ei, aut quid dignum poterit esse beneficii ejus ? Me duxit et reduxit.*

2. Honneur et révérence : saint Bernard dit : *Non audeas coram illo quod, me præsentem, non audeas* ; Ne soyez pas si hardi que de faire en présence de votre ange ce que vous ne voudriez pas faire en ma présence. Comme la puanteur chasse les colombes, et la fumée les mouches à miel, ainsi le péché donne la fuite aux bons anges, dit saint Basile. Nous devons aussi honorer les anges gardiens de notre prochain, quand nous traitons avec quelqu'un, ou que nous travaillons pour son salut, il faut nous recommander à son ange gardien, et exorciser l'esprit malin, au nom de Jésus-Christ, de ne pas empêcher cette œuvre de Dieu et la sanctification de cette âme. Saint François Xavier avait grand soin de se recommander aux anges gardiens des villes et des villages où il allait ; et le Sauveur disait à ses disciples : Gardez-vous bien de mépriser le moindre de vos prochains : car les anges voient toujours la face du Père céleste. Vous ne voudriez pas déshonorer cette fille, ni la diffamer en présence de son père ; son ange l'aime bien plus que son père : cependant vous le désobligez, et vous le mettez en colère contre vous, vous attirez sur vous son indignation et sa vengeance ; il dira comme les enfants de Jacob, quand le prince de Sichein eut déshonoré leur sœur : *Numquid ut scorto debuerunt abuti sorore nostra ?* Cette âme que vous souillez par vos paroles ou par vos contumaces déshonnêtes, est la sœur des anges ; elle était destinée pour être l'épouse de Jésus-Christ, et vous l'avez débauchée et perdue.

3. Ecoutez la parole de Dieu : *Ecce ego mitto angelum meum, qui præcedat te et custodiat in via, et introducat ad locum quem præparavi : observa enim, et audi vocem ejus* (*Exod.*, III). Nous n'avons pas assez de commerce ni de communication avec notre ange : est-ce que nous ne le voyons pas ? *Quid si tangeres ? quid si olfaceres ? Vides*

quod non solum visu rerum præsentia comprobetur, dit saint Bernard. Traitons plus souvent avec lui en nos besoins ; demandons-lui conseil en nos perplexités, lumière en nos doutes, secours en nos tentations et consolation en nos adversités ; écoutons sa voix intérieure, suivons sa conduite, et obéissons à ses inspirations ; enfin fuyons les actions, les paroles, les pensées ou les conversations qui lui déplaisent, afin que, comme il nous tient compagnie en ce monde, nous ayons le bonheur de lui être associés en l'autre. *Amen.*

SERMON XXIII.

De saint Joseph, patriarche, époux de la Mère de Dieu.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ.
Jacob fut le père de Joseph, époux de Marie.
(S. Math., I.)

Il n'en est pas du Roi du ciel comme des princes de la terre : la maxime d'Etat nous enseigne de ceux-ci qu'il ne s'en faut approcher que comme on s'approche du feu, c'est-à-dire ni trop près ni trop loin ; on ne s'en approche pas trop près, de peur de se brûler ; et on ne s'en tient pas trop loin, de peur de ne pas se chauffer. Il n'en est pas ainsi du Roi des rois : plus on s'approche de lui, plus on en reçoit de grâces et de faveurs, de lumières et de bénédictions : *Accedite ad eum et illuminamini, et facies vestræ non confundentur*. Voilà pourquoi le Saint-Esprit voulant nous proposer un abrégé des grandeurs de S. Joseph, les a comprises en ces deux paroles, *virum Mariæ, de qua natus est Jesus*, pour nous apprendre qu'étant époux de la Vierge et père nourricier de Jésus, il a été le plus proche de ces deux sources de grâces, et qu'il en a puisé plus abondamment que les autres : la première qualité, ayant été cause de la seconde, nous entretiendra aujourd'hui en ce discours, que je diviserai en deux points, pour le rendre moral et fructueux. Au premier je vous ferai voir les devoirs d'une femme mariée envers son mari : au second, je vous montrerai que la Vierge s'en est très-dignement acquittée : ce qui nous fera voir les grandeurs et les excellences de saint Joseph.

J'apprends des juriconsultes qu'une femme mariée est au regard de son mari comme la lune au regard du soleil : la lune n'a point de clarté, de splendeur ni de beauté que ce qu'elle emprunte du soleil ; et une femme mariée entre en communication de toutes les excellences et prérogatives de son mari : s'il est comte, elle est comtesse ; s'il est duc, elle est duchesse ; s'il est empereur, elle est impératrice ; il n'en est pas de même de saint Joseph et de vous, ô Sainte Vierge ! ses excellences sont émanées et empruntées de vous, il n'est tuteur et nourricier de Jésus-Christ, que parce qu'il est votre époux ; puisque ses grandeurs viennent de vous, la grâce d'en discourir dignement doit venir de vous : nous vous la demandons très-humblement, nous

(Sept.)

prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'Angé : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Concordia viri et uxoris est Deo gratissima, et familiæ utilissima. Ad hunc multum conseruat virtutes mulierum. Quæ propterea imitari debent Mariam in statu virginitalis, in statu conjugii, in statu viduitatis* — II. Punctum. *S. Joseph fuit verus maritus Mariæ, unde ejus excellentiæ considerantur ex statu Mariæ ante conjugium, in conjugio, et post conjugium.* — Conclusio. *Exhortatio ad devotionem erga ipsum; et ad imitationem familiæ Jesus, Mariæ et Joseph.*

I. — Qui voudra considérer le mariage en son état propre et particulier, sans le comparer à l'état ecclésiastique ou religieux, avouera facilement qu'il n'y a rien de si agréable à Dieu, de si grande édification au prochain, et de si utile à une famille chrétienne, que la bonne intelligence d'un mari et d'une femme qui s'accordent à bien servir Dieu, et à conduire saintement et paisiblement leur famille : *In tribus placitum est spiritui meo, quæ sunt probata coram Deo et hominibus, concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier bene sibi consentientes* (*Eceli*, XXV, 2). Il y a trois choses qui me gagnent le cœur et qui font l'objet de ma complaisance : la dilection fraternelle, la charité vers le prochain, mais surtout un mari et une femme qui s'entendent bien ensemble.

Les Hébreux, qui expriment des mystères et qui donnent des instructions en tout ce qu'ils disent ou écrivent, pour dire l'homme et la femme disent *ish ve isha* : ces deux paroles contiennent le nom de Dieu; car la première lettre c'est *iod*, et la dernière c'est *he*. *Iod* avec *he* fait *ia*, et *ia* signifie Dieu. De là vient *alleluia*, *ullelu*, *laudate*, *ia*, *Deum*. Mais si vous ôtez le saint nom de Dieu, le *iod* et le *he* des deux susdites paroles, vous ne lirez plus *ish ve is ha*, l'homme et la femme; mais vous lirez *esh va esh*, le feu et le feu. Si Dieu est en votre maison (et il y sera si la paix y est : *Pacem habete, et Deus pacis erit vobiscum*), si Dieu, dis-je, est au milieu de vous, il y a un sacré mariage et une sainte société du mari et de la femme. Mais si Dieu n'y est pas, ce n'est plus une alliance de l'homme et de la femme, c'est une guerre de deux bêtes sauvages, de deux furies, de Pluton et de Proserpine; ce n'est plus que feu et feu, *esh va esh*, feu de passion et de colère, de dissension, d'inimitié et de jalousie; c'est un purgatoire et un petit enfer, un lieu de crime, de supplice et de rage, de haine, de blasphème, de malédiction et d'exécration, la vraie image, le grand chemin et le commencement de l'enfer des damnés.

Aux Proverbes, chapitre dix-neuvième, où nous avons : *Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor procedens*, au grec il y a ἀρμύζεται ἡ γυνὴ ἀνδρὶ (1). Car

(1) Quand Dieu fait un mariage, il ne peut manquer d'être bien fait : c'est une harmonie.

comme un concert de musique, où toutes les voix sont bien d'accord, donne grand plaisir à ceux qui l'entendent; mais si les parties sont discordantes, elles vous blessent les oreilles, elles choquent l'imagination, elles vous rebutent et mécontentent : de même quand un mari et une femme sont en bonne intelligence, c'est une harmonie qui réjouit les parents, qui contente les voisins et qui répand une bonne odeur par tout le voisinage; mais quand ils sont toujours en différend, c'est une affliction pour tous ceux qui leur appartiennent, et un scandale pour toute la ville.

Les Latins appellent le mariage *conjugium*, *communè jugum* : quand deux animaux qui sont à la charrue sont bien joints et vont de concert, le joug ne leur est pas si fâcheux ni si difficile à tirer, et le champ en est mieux labouré; mais quand ils regimberent, quand l'un avance et que l'autre recule, que l'un tire d'un côté et l'autre de l'autre, le joug leur est insupportable, et ils ne font rien qui vaille. Quand deux personnes mariées sont de même humeur, sentiment et affection, ils portent aisément les charges du mariage; mais quand ils ne s'entendent pas, quand l'un veut chaud et l'autre froid, quand l'un veut doux et l'autre aigre, l'un conduire et agir d'une façon et l'autre de l'autre, le fardeau leur est très-pesant, et toute la famille est en désordre.

Si nous consultons les trois lumières dont notre esprit est capable, la foi, l'expérience et la raison, nous avouerons que la paix et tout le bonheur d'une famille dépend absolument et quasi entièrement de la prudence, de la vertu et de la sainteté de la femme. Les sermons sont très-efficaces et très-puissants pour retirer les hommes de leurs dissolutions et de leur mauvaise vie; principalement les sermons d'un homme de bien, d'un prédicateur qui fait ce qu'il dit, d'un prédicateur qui est saint et qui est animé de l'esprit divin : mais le bon exemple d'une femme est encore plus efficace sur son mari; car quel prédicateur plus homme de bien, plus saint et plus zélé, qui plus rempli du Saint-Esprit, plus puissant en paroles et en œuvres que saint Pierre, qui autorisait ses prédications par sa sainte vie et par de signalés miracles; qui par son ombre rendait la santé aux malades, qui convertissait quelquefois à la fois trois mille de ses auditeurs en une seule prédication (*Act.*, II, 41), et d'autres fois cinq mille (*Act.*, IV, 4)? et toutefois il dit que les femmes ont encore plus de forces pour convertir les âmes par leurs saintes conversations : *Mulieres subdita sint viris suis, ut et si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant* (I *S. Pet.*, III, 1).

L'histoire ecclésiastique est toute remplie d'exemples de saintes femmes qui ont converti leurs maris de l'infidélité ou d'une mauvaise vie, et en ont fait des saints par leur prudence et bon exemple. Comme sainte Monique convertit son mari Patrice, sainte Perpétue son mari Africain, sainte Cécile

saint Valérien, et Indegonde saint Hermenigilde.

C'est que les femmes sont adroites et ingénieuses tout ce qui se peut à venir à bout de leurs prétentions : elles sont ardentes et zélées à ce qu'elles entreprennent, quand elles embrassent un dessein, elles s'y partent d'affection et avec passion : leurs charmes, leurs attraits et leur adresse semblent avoir je ne sais quel empire naturel sur les cœurs. Ainsi il me semble que le meilleur moyen de bien instruire les familles chrétiennes, c'est de former les femmes à la vertu. Or le meilleur moyen de bien instruire les femmes, c'est de leur dire avec saint Ambroise : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas, vitæque beatæ Mariæ, de qua sumatis exempla vivendi* ; Leur mettre souvent sous les yeux la vie de la Mère de Dieu qui est l'honneur, la gloire, l'idée, le miroir, le modèle et le parfait exemplaire du sexe. Nous la pouvons considérer ou avant son alliance avec saint Joseph ou durant ou après son mariage ; c'est-à-dire en l'état de virginité, de mariage et de viduité, et tout ceci nous donnera lumière pour connaître les grandeurs et les excellences de saint Joseph, comme vous verrez dans la suite de ce discours.

Avant son mariage, depuis l'âge de trois ou quatre ans jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, elle vécut retirée dans le temple, c'est-à-dire dans une maison contiguë au temple, d'où elle y pouvait entrer à toute heure pour y faire ses dévotions et y rendre ses hommages à Dieu. Je ne saurais vous exprimer combien je trouve louable la piété de ceux qui mettent en pension leurs filles dans un monastère ; non pas pour les contraindre d'être religieuses sans vocation, mais pour les faire instruire en la crainte de Dieu, et les mettre à couvert des emûches que le monde dresse si souvent et si dangereusement à la chasteté des filles ; je voudrais être assez éloquent pour vous le persuader ; mais parce que plusieurs ne le peuvent ou ne le veulent pas, au moins vous devez croire qu'il est très-important de les tenir bien retirées et recluses en votre maison. Quand vous donnez à votre fille tant de licence de courir par la ville, de faire des visites, d'aller aux maisons des voisins, au bal, aux danses ou à la comédie, aux compagnies, aux promenades et aux assemblées de garçons et de filles, sans parler des dangers où elle s'expose, vous êtes cause qu'elle apporte au mariage un cœur tout flétri et tout occupé, ce qui émousse la vigueur de l'affection et la tendresse de l'amour qu'elle doit à son mari : car il est impossible qu'elle fasse tant de connaissances, qu'elle contracte tant d'amitiés, qu'elle ait tant de familiarités et d'amourettes, sans en conserver les idées et la teinture longtemps après.

Quand une fois elle a pris l'habitude de se plaindre à donner de l'amour, à être louée, courtisée, cajolée et muguetée, elle la revient dans son mariage, et ces feux follets

qui semblent être amortis au commencement du mariage, se rallument insensiblement et causent quelquefois de grands incendies, ou de folles amours dans le cœur de la femme, ou de jalousie dans le cœur du mari, ou de tous les deux ensemble.

Quand elle est accoutumée à courir, à jouer, à visiter et à se divertir étant fille, elle ne s'en peut empêcher étant mariée ; ce qui fait qu'elle s'absente de la maison, qu'elle néglige son ménage, qu'elle abandonne ses affaires : et ainsi elle met son mari en colère, elle fâche son beau-père et sa belle-mère, elle n'a point soin d'instruire ses enfants ni de conduire sa famille, comme l'Écriture lui recommande : *Honorare soceros, gubernare domum, regere familiam*.

Mais, me direz-vous, si ma fillene haute le monde, si elle n'est brave et bien parée, frisée et ajustée, pour paraître en compagnie, elle ne trouvera point de parti. Certes voilà un beau parti qu'elle gagnera par cette voie ! Elle gagnera un homme sensuel, charnel et brutal, un homme qui se laisse leurrer par un appât comme une bête, qui se laisse prendre et duper par des cheveux frisés, par un peu de peau bien tendue et bien blanche ou par des patins, comme Holoferne, *Sandalia ejus rapuerunt oculos ejus*.

Un homme qui épouse une fille comme on achète une vache, parce qu'elle a beaucoup de chair, il s'en dégoûtera bientôt ; il la plantera là, et l'abandonnera après qu'il l'aura épousée et que cette fleur de jeunesse et de beauté sera passée, et étant accoutumé à n'aimer que la chair, parce qu'il en trouvera d'autres plus jeunes, plus belles, plus braves, plus affêtées et plus agréables, il laissera là notre fille.

Et puis n'est-ce pas à Dieu de trouver un parti à votre fille, et non pas à la chair et au sang ? Et la raison pourquoi il y a tant de divorces en vos mariages, sinon de corps, au moins de cœur et d'esprit, c'est que Dieu ne les a pas faits, c'est Vénus ou bien Cupidon, c'est Mammon, Asmodée ou Belzébut, le dieu des mouches. *Quod Deus conjunxit, homo non separat* : si Dieu avait été le ciment et l'agrafe de vos cœurs, l'union en serait de durée ; mais vous vous épousez par amourettes, par avarice ou par ambition : le nœud et la colle de vos cœurs et de vos affections, c'est la chair, et cette colle n'étant pas forte, cette soudure n'étant pas bonne, vos cœurs se détachent en moins de rien. Pour faire votre fille heureuse et contente en son mariage, ce n'est pas assez qu'elle ait un mari riche, noble, bien allié et élevé dans les charges, il faut que ce soit un parti sortable, vertueux, pacifique et ajusté à son humeur et à ses inclinations : or c'est Dieu seul qui le connaît, c'est à Dieu seul de lui en trouver et de lui en donner un tel : et pour lui en donner le sujet, il ne faut pas qu'elle le désoblige, étant mondaine, glorieuse ou volage, libre, libertine et baladine comme elle est ; mais qu'elle gagne ses honnes grâces, étant dévote, retirée, pudique et sage comme la sainte Vierge. Si elle entre ainsi au mariage, elle s'y con-

portera comme il faut, elle rendra à son mari les devoirs d'une sainte femme.

Or les devoirs auxquels le Saint-Esprit oblige une femme chrétienne, qui veut faire son salut et vivre heureusement en son mariage, sont trois principaux : elle lui doit de l'honneur, de l'amour et de l'obéissance. La sainte Vierge les a rendus très-parfaitement à saint Joseph, elle l'a honoré au dernier point, elle lui a donné la plus glorieuse épithète, le plus excellent éloge et le titre le plus honorable qu'on lui puisse jamais donner : tous les panégyriques que les saints ont faits de lui, toutes les prédications qui s'en font tous les ans en l'Église, ne font point tant à son honneur et à sa gloire, comme fait la qualité que la Vierge lui a attribuée, en l'appelant le père de Jésus : *Pater tuus et ego*.

Elle l'a aimé, non pas par cérémonie ou en apparence, mais en effet et en vérité : l'édit d'Auguste commandait aux hommes et non aux femmes de se faire enregistrer en leur ville natale, la Vierge n'était pas obligée d'aller en Bethléhem, mais seulement saint Joseph ; mais elle avait tant d'affection et de tendresse pour lui qu'elle ne le peut quitter, elle le voulait accompagner sans avoir égard que le voyage était long et difficile, qu'elle était au cœur de l'hiver, grosse de neuf mois, bien proche de ses couches.

Quand son mari lui commanda de se lever en plein minuit, de sortir promptement de sa maison, de la ville, de la province, d'aller en un pays étranger, barbare et idolâtre, où elle n'avait aucuns parents, ni amis, ni connaissances, parce qu'il avait songé qu'il le fallait faire, elle ne répliqua rien du tout, elle ne dit point : Ce n'est qu'un songe, il ne s'y faut pas arrêter ; si c'était la volonté de Dieu, l'ange m'en aurait avertie aussi bien que de l'Incarnation ; elle ne lui fit point de réparaties, elle lui obéit sur-le-champ : quelle soumission ! quelle obéissance ! voilà un vrai modèle de toutes les femmes chrétiennes, voilà la solide vertu et la vraie perfection d'une femme mariée : honorer son mari pour l'amour de Dieu, l'aimer d'un amour sincère, lui obéir et lui être soumise au gouvernement de la famille.

Vous lui devez respect, comme à votre chef et supérieur, car il l'est. Et saint Pierre vous propose l'exemple de Sara, la sainte épouse d'Abraham, qui parlant de son mari l'appelait son seigneur (I S. Pier., III) ; et non-seulement vous devez honorer votre mari, mais pour l'amour de lui, votre beau-père et votre belle-mère, l'Écriture vous le commande : *Honorare soceros, diligere maritum* (Tob., X).

Vous devez vous entr'aimer d'un amour pur et désintéressé, sincère et cordial, s'entr'aimer, dis-je, par amitié et bienveillance : les lois civiles ont défendu les donations réciproques du mari et de la femme, pour leur ôter le sujet de s'aimer par intérêt et par espérance de bien temporel : *Honestus enim amor solis animis conciliari debet*, dit Ulpian (L. *Hæc ratio*, ff. de Don. int. vir. et uxor.).

Si le commerce de votre amour n'est fondé que sur le plaisir sensuel, vous ne faites pas plus qu'un loup et une louve, qu'un tigre et une tigresse : *Quid magnum est in homine quod invenitur in tigride?* dit saint Augustin.

Vous devez vous entr'aimer d'un amour chrétien et spirituel, surnaturel et de charité, pour vous entr'aider à faire votre salut, à vous sanctifier et perfectionner ; vous entreprendre charitablement de vos imperfections, prendre de bonne part les avertissements et remontrances l'un de l'autre, vous communiquer les bonnes pensées que vous avez et les lumières que Dieu vous donne, les grâces qu'il vous fait et les dévotions que vous pratiquez. Vous devez prier Dieu de bon cœur l'un pour l'autre, faire des pénitences et de bonnes œuvres pour la conversion, pour le salut et la sanctification l'un de l'autre.

Les femmes doivent obéissance et assujettissement à leur mari ; saint Pierre (I S. Pet. III) et saint Paul (Col., III ; Eph., V) le leur commandent si souvent : *Mulieris subditæ sint viris suis sicut Domino*. Certainement plusieurs femmes chrétiennes, même des dévotes ou qui le pensent être, se trouveront en peine au jugement de Dieu et verront qu'elles auront fait des confessions imparfaites et des communions indignes, parce qu'elles ne s'accusent pas et ne s'examinent sur ces manquements, sur les désobéissances à leur mari, sur leur arrogance à vouloir commander, sur leur opiniâtreté à contester contre lui et lui reprocher des fautes où il n'y a point de remède, et à lui donner sujet de se mettre en colère ou de jurer.

Mais aussi le mari doit considérer qu'il est père de famille, que la supériorité qu'il a sur sa femme doit être paternelle et non despotique ; de conduite, non pas d'empire ; de direction, et non pas de domination ; civile, non pas tyrannique : *Quasi infirmiori vasculo honorem impertientes, tanquam et coheredibus gratiæ vitæ*, dit saint Pierre (I S. Pet., III, 7).

Enfin quand la mort rompt le mariage, il ne faut pas que son coup désunisse ou divise les cœurs ; la personne qui demeure en vie doit montrer la fidélité et la constance de son amour. Tertullien vous apprend ce qu'une veuve chrétienne faisait autrefois pour son mari défunt (Tertul., lib. de Monogamia, cap. X). Notez, calvinistes : il vivait au second siècle, il y a quatorze cents ans, et il rapporte l'usage de son temps : elle fait, dit-il, des oraisons et des prières pour lui ; elle prie Dieu de le mettre en lieu de rafraîchissement ; et que comme ils ont vécu de compagnie, ils puissent ressusciter ensemble de la résurrection glorieuse : *Offert annis diebus dormitionis ejus : refrigerium ei adpostulat, et in prima resurrectione consortium*. A cet effet il est nécessaire que vous soyez vertueuse et dévote, car si vous êtes mondaine et voluptueuse, vous êtes plus morte que votre mari : *Vidua quæ in deliciis est, vivens mortua est*. Il n'est mort que quant au corps, et vous l'êtes quant à l'âme : vous n'aurez pas grand crédit pour

le soulager par vos prières. Et quand il ressuscitera pour être à la droite de Jésus-Christ, vous serez mise à sa gauche parmi les âmes réprouvées. *Separabunt malos de medio justorum.*

II. — Toutes ces considérations nous peuvent servir de conduite pour connaître les excellences et les grandeurs de saint Joseph. Il était vrai mari de Marie; encore que tous deux enissent fait vœu de virginité perpétuelle et qu'ils l'aient gardé inviolablement, vivant ensemble comme un frère et une sœur, leur mariage ne laissait pas d'être bon, parfait, légitime et indissoluble. *Matrimonium solo consensu contrahitur*, dit le droit canon (*c. Matrimon., 27, q. 2*); *nuptias consensus, non concubitus facit*, dit le droit civil (*L. Nuptias ff. de Reg. juris*). Et ainsi il a cet honneur d'être le premier homme que Marie ait affectionné, non d'un amour sensuel (car elle était plus pure que les astres, que la lumière du soleil, que les anges et les séraphins), mais d'un amour civil et humain, d'amitié et de familiarité. Elle a aimé saint Lazare, saint Jean l'évangéliste et les autres apôtres; mais elle a aimé premièrement et plus longtemps saint Joseph: il a eu les prémices de son cœur virginal, ses premières amours et ses affections les plus tendres.

Ille meos primus, qui me sibi junxit, amores Abstulit.

Car Marie ayant été nourrie et élevée dans le temple dès son enfance jusqu'à l'âge nubile, elle n'a hanté aucun homme avant son mariage: elle n'a pas même conversé avec son parent Zacharie; car tout le temps qu'elle fut chez lui, il était sourd et muet.

Le Saint-Esprit a destiné Marie à ce saint patriarche; il la lui a préparée, formée et dressée dans le temple l'espace de dix ans, *ἀρμόζεται ἡ γυνὴ ἀνδρὶ. Præparatur, aptatur.* Si Dieu donnait alors aux jeunes hommes pour récompense de leurs bonnes œuvres, un parti convenable, une femme prudente et vertueuse: *Mulier bona, pars bona, dabitur viro pro benefactis (Eccli., XVI)*; quels mérites donc et quels trésors de grâce, quelle sainteté et quelles bonnes œuvres devait avoir saint Joseph, qui a eu pour sa récompense la plus excellente, la plus pure, la plus chaste, la plus sage, la plus prudente, humble, douce, patiente, obéissante, sainte, vertueuse, parfaite femme qui ait jamais été et qui sera jamais!

Ou si vous voulez que je tourne la médaille et que je la regarde d'autre côté, je dirai que pendant les dix ans que la Vierge a été dans le temple, elle a mérité, par ses bonnes œuvres, ses dévotions et vertus héroïques, d'obtenir de Dieu un parti convenable. Pensez donc quelle beauté d'esprit, quelle humilité, pureté et chasteté, quelle charité, prudence et sagesse devait avoir le mari qui a été donné aux prières et aux mérites incomparables de la plus sainte de toutes les saintes. Étant mariée, elle l'a honoré comme son chef, son supérieur et son seigneur. Celle que les anges honoraient, que

les séraphins révéraient, devant laquelle saint Gabriel avait fléchi les genoux, aux pieds de laquelle l'Eglise militante et triomphante se prosterner, qui était l'épouse bien-aimée du Père éternel, très-digne mère du Fils, l'auguste sanctuaire du Saint-Esprit, elle a honoré saint Joseph, elle s'est abaissée devant lui, elle lui a rendu de très-grands services, et ce, lors même qu'elle avait Jésus en son sein ou entre ses bras. Quand un prêtre porte le saint-sacrement, il ne doit saluer personne, ni même quand il dit la sainte messe, parce qu'il ne doit être appliqué qu'à ce saint exercice et à la majesté qu'il adore; et si on faisait une rubrique qui permit de saluer quelqu'un, ce ne serait que quelque personne très-éminente et signalée. Marie portant le saint-sacrement, je veux dire le corps de Jésus-Christ, a salué saint Joseph cent et cent fois, elle lui a fait la révérence, elle l'a servi et honoré en toute humilité, tant il était grand, éminent et digne de respect.

Ils s'entraimaient et chérissaient d'un amour sincère et cordial, pur et désintéressé, très-chaste, mais très-ardent; car le lien de leur amour c'était Jésus. Joseph aimait Marie, non-seulement parce qu'elle était très-sainte, mais parce qu'elle était mère de Jésus; et Marie aimait saint Joseph, parce qu'il était le nourricier de Jésus; Jésus aimait Marie, épouse de son nourricier, et Jésus aimait saint Joseph, époux de sa sainte mère; Marie aimait Jésus, nourrisson de son époux; et saint Joseph aimait Jésus, enfant de son épouse.

Ils s'entraidaient à se sanctifier; ils se communiquaient leurs bonnes pensées, leurs dispositions intérieures, leurs dévotions et les grâces que Dieu leur faisait; Marie savait parfaitement tous les secrets de la vie spirituelle et la théologie mystique, la morale chrétienne et les mystères les plus réservés de la foi; elle en instruisait saint Joseph, parce qu'il l'en priait. Et ainsi que de saintes communications, que d'admirables effusions, que de flux et reflux de lumières et de flammes divines, que de belles confidences, que de sacrés colloques se sont passés entre deux personnes si unies, en des conversations si fréquentes, si longues, si secrètes et si familières, mais si saintes et si sérieuses, l'espace de trente ans! Car il a révélé à ses favoris qu'il mourut un peu devant que Jésus commençât à prêcher l'Evangile; que de belles choses il a apprises par la bouche et par l'exemple de Jésus et de Marie, en un si long espace de temps, le matin, le soir, jour et nuit, en Egypte et en Nazareth, aux champs et à la ville, en voyage, pendant le repas et en toutes autres rencontres! Quand il eût été le plus imparfait de tous les hommes, il se fût sanctifié en une si sainte compagnie, en une école si divine, par des secours si extraordinaires.

Les Marie Egyptienne, les Théophile et tous les autres grands pécheurs qui avaient déjà un pied dans l'enfer, sont devenus saints par les prières de la Vierge. Combien plus

saint Joseph, sanctifié dès le ventre de sa mère, ainsi que Jérémie et que saint Jean-Baptiste. Elle priaît Dieu pour lui tous les jours d'un grand cœur et elle y était obligée comme une femme pour son mari; elle avait de grands sentiments de reconnaissance pour les bons offices qu'elle recevait tous les jours de lui. Quand Hérode chercha le divin enfant pour le faire mourir, et qu'il le fallut porter en Égypte pour lui sauver la vie, si Marie n'eût été assistée de saint Joseph, que fût-elle devenue, qu'eût-on dit de voir une jeune femme toute seule avec un enfant aller vagabonde par les champs, hors de son pays, dans une province étrangère? Et ainsi que de grâces, que de grandeurs et que de privilèges aura-t-elle obtenus pour lui par des prières si assidues, si ferventes, si méritoires et agréables à Dieu!

Ils avaient toujours au milieu d'eux l'objet de leurs dévotions. le saint sacrement, le Fils de Dieu incarné. Saint Joseph le prenait souvent, il l'embrassait et il le caressait; et sur cela vous pouvez bien juger que quand ce divin Enfant le baisait, il lui inspirait, par ses saintes haleines, l'esprit de grâce et de vie : *Inspirabat in faciem ejus spiraculum vite, Nescama Caijm, spiraculum vitarum*. Comme au premier homme, quand il le touchait, il lui influait un germe d'immortalité, une semence de vie incorruptible, comme il fait à nos corps par la sainte eucharistie selon la doctrine des Pères.

Je vous dirai ingénument que j'ai souvent eu dévotion de prier ce saint de me donner la bénédiction avec la petite main de Jésus; car quand il l'a sur soi, il en fait tout ce que bon lui semble. Thémistocle disait autrefois qu'un petit enfant qu'il avait, gouvernait toute la Grèce; ce qu'il prouvait par cette gradation : Cet enfant gouverne sa mère, car elle ne lui refuse rien; sa mère me gouverne, car je fais tout ce qu'elle veut, et je gouverne la ville d'Athènes; Athènes commande à toute la Grèce, donc cet enfant gouverne toute la Grèce. Nous n'avons pas besoin de faire une si longue gradation, mais de dire seulement : saint Joseph commandait à Marie, et elle lui obéissait comme à son mari; la Vierge commandait à Jésus, et il lui obéissait comme à sa mère; Jésus conduit et gouverne le monde : concluez (la conclusion est aisée à tirer); et même sans tant de circuit, Jésus obéissait à saint Joseph immédiatement et par lui-même; l'Évangile le dit : *Erat subditus illis, non illi, mirare ergo utrumlibet, et elige quid amplius mireris? sive nutritus Deo principetur, sublimitas sine socio, et quod Deus homini obtemperet, humilitas sine exemplo*, dirait ici saint Bernard.

Aristote a reconnu que plus un globe est élevé, vaste et spacieux, et plus aussi l'intelligence qui le conduit est noble, adroite et puissante pour le mouvoir. On dit en théologie que plus un homme a une dignité importante et relevée en l'Église, plus aussi a-t-il pour ange gardien un esprit d'un ordre éminent : on dit même que monsieur Gautier, avocat général à Paris, eut longtemps le

dessein de se faire prêtre; et que Satan, lui parlant par un possédé, lui dit : Tu as beau faire, tu ne seras jamais prêtre, car tu n'as pas pour ton ange gardien un de ces grands archanges qui les dirigent d'ordinaire. Jugez donc si saint Joseph ne devait pas être plus adroit, intelligent et spirituel que les anges mêmes, puisqu'il a été l'ange gardien de cette sainte famille, puisqu'il a eu la garde-noble, la tutelle, la conduite et la direction de Jésus et de Marie : Marie n'a jamais commis de péché véniel, et Jésus n'en pouvait commettre; car il était essentiellement et totalement impeccable : et toutefois la volonté de saint Joseph était la règle et le niveau de leurs desseins, entreprises, actions et déportements. Oh ! que ce niveau devait être juste, et que cette règle devait être et droite et inflexible, et que cette conduite devait être et prudente et bien composé!

Il les a gardés pendant sa vie, et ils l'ont gardé à l'heure de son décès; car quand il fut au lit de la mort, il eut à ses deux côtés Jésus et Marie; ils recommandèrent à Dieu son âme, ils le consolèrent, le fortifièrent et lui firent exercer des actes héroïques de foi, d'adoration, d'espérance, d'amour, d'actions de grâces et de résignation; ils mirent son âme en dépôt entre les mains des archanges pour être portée en lieu de repos, au limbe des pères, qu'il combla de joie par les assurances qu'il leur donna de la rédemption prochaine.

Après sa mort, sa sainte veuve lui rendit ses devoirs, elle se fit son avocate, elle pria Dieu avec grande instance pour lui : or que demanda-t-elle, et qu'a-t-elle obtenu pour lui? Non pas *refrigerium* (car il ne fut jamais en purgatoire), mais *dominium*, un grand accroissement de gloire accidentelle, que ses grands mérites soient connus au monde, qu'il soit honoré sur la terre, que sa fête soit célébrée et solennisée en l'Église, qu'il ait beaucoup de serviteurs, de grandes influences sur les âmes choisies, et qu'il leur obtienne plusieurs grâces.

Elle a obtenu pour lui la résurrection de son corps. Saint Thomas dit que les saints prophètes ne montèrent pas au ciel en corps et en âme avec Jésus, le jour de son ascension, mais seulement en âme. L'expérience le fait croire, car nous avons ici leurs ossements, ceux de saint Jean-Baptiste, à Rome, à Amiens, à Saint-Jean-d'Angely.

Mais on n'a pas les reliques de saint Joseph. Si son corps était en quelque lieu du monde, il est très-croyable que Dieu l'aurait relevé pour le faire honorer en l'Église, comme il l'a fait de plusieurs autres saints. C'est que Dieu l'a ressuscité par les prières de Marie, qu'il est au ciel en corps et en âme, *ut appareat conspectui Dei*, afin que comme Marie pour apaiser la colère de Jésus lui montre ses mamelles qui l'ont allaité, ainsi saint Joseph lui montre ses mains, qui lui ont gagné la vie et qui l'ont si souvent porté, servi et caressé. Jésus ne leur refuse rien : *Voluntatem timentium se faciet, quo-*

modo voluntatem nutrientis se non faciet? dit saint Bernard.

Conclusion. — Recourons donc à lui avec grande confiance. Saint Thomas (*In IV, dist. 45, quest. 3, art. 20, ad 2*) dit que Dieu a donné aux autres saints le pouvoir et la volonté de nous aider en certaines occasions, comme à saint Antoine contre le feu, à saint Nicolas sur la mer, à saint Roch et saint Sébastien contre la peste; mais saint Joseph a pouvoir de nous assister en toute rencontre, en tous nos besoins et nécessités : honorons donc ses grands mérites, ses excellentes vertus, ses éminentes qualités de père de Jésus, époux de Marie, les caresses qu'il a faites à Jésus, et celles que Jésus lui a faites.

Remercions-le des grands services qu'il a rendus à Marie, et des travaux qu'il a subis pour Jésus. Sainte Marthe est honorée pour avoir reçu en sa maison et donné quelque repas à Jésus-Christ; ce n'a été que fort peu de temps, quand il paraissait dans le monde, quand il faisait des miracles et quand il était honoré; mais saint Joseph l'a logé, nourri et servi trente ans en son enfance et en sa vie cachée, quand il ne paraissait que comme un homme du commun et quand il était inconnu et méprisé.

Invoquez-le en vos prières, mettez-le au nombre de vos saints tutélaires et des premiers, faites-lui tous les jours quelque dévotion, donnez-vous souvent à lui, offrez-lui votre âme et votre cœur pour les présenter à Jésus et à Marie, priez-le qu'il soit le gardien de votre âme, en l'honneur de ce qu'il a été le gardien de votre Sauveur, offrez-lui vos enfants pour les bénir avec la petite main de son nourrisson. Sainte Thérèse dit que toutes les fois qu'elle lui a demandé quelque grâce le jour de sa fête, qu'elle l'a obtenue, et que l'expérience a montré qu'une infinité de personnes ont obtenu beaucoup de faveurs et de bénédictions de Dieu par son entremise.

Mais pour être secouru puissamment et efficacement par le suffrage de ses prières, il faut imiter les exemples de ses excellentes vertus. Imiter sa patience, sa douceur et débonnairété : il voit que sa femme est grosse, il sait assurément qu'il ne l'a jamais touchée, il ne peut deviner que c'est par l'opération du Saint-Esprit, qu'eussiez-vous dit, qu'eussiez-vous fait en telle conjoncture, mais que n'eussiez-vous pas dit? que n'eussiez-vous fait? Il ne la tue pas, il ne la bat pas, il ne la rudoie pas, il ne la maltraite pas, il ne la condamne pas de déloyauté, il en laisse le jugement à Dieu; et votre femme qui vous est fidèle, vous la traitez comme un Arabe, vous criez après elle quand elle revient de l'église, comme si elle retournait d'un lieu infâme, vous lui mangez son bien, vous dépensez dans des académies et tous autres lieux de débauche, ou par des procès mal fondés, ce qu'elle épargne avec grande peine pour l'éducation de vos enfants, et la subsistance de votre famille, vous la laissez toute seule avec trois ou quatre enfants, sans pain, sans argent et sans consolation, pendant que vous êtes plongé tout entier dans les divertissements.

Les femmes aussi doivent apprendre de la Vierge comme il faut qu'elles se comportent envers leurs maris; mesdames, permettez-moi que je vous parle à cœur ouvert : il y a des Pères spirituels qui vous promettent, en suite de votre désir, de vous conduire dans la vie purgative, illuminative ou unitive, et à cet effet vous mettent en main des bibliothèques de livres spirituels; voutez-vous que je vous l'enseigne en un mot, je l'ai appris, non de Thaulère, de Blossius, ou de Rusbroue, mais de l'Écriture sainte, elle nous propose l'exemple d'une sainte demoiselle qui a été la figure de la sainte Vierge, qui l'a représentée avant sa naissance, comme vous la devez imiter après sa mort, demoiselle si sainte et si parfaite, que Dieu envoya tout exprès un ange du ciel pour lui trouver un mari et lui servir de paranymphe; voici les enseignements spirituels et les conseils salutaires que les saints parents lui donnèrent, quand elle sortit de leur maison pour suivre son mari (*Tob., X*).

Irreprehensibilem se exhibere, voilà une bonne vie purgative, vivre en sorte qu'on ne puisse mal parler de vous, qu'on ne puisse dire: C'est une opiniâtre, une causeuse, ou une insupportable, qui ne peut pas garder trois mois une servante; c'est une volage, une éventée, une engageante. *Gubernare domum, regere familiam*; voilà une bonne vie illuminative, illuminer et éclairer votre famille, prendre garde qu'il n'y ait personne qui offense Dieu par blasphème, médisance, ou impureté; enseigner à vos domestiques les mystères de la foi, faire lire le soir des fêtes la Vie des saints ou quelque autre bon livre, vous mettre à genoux avec eux le matin et le soir et faire l'examen pour les illuminer par votre exemple : procurer qu'ils communient souvent. *Honorare soceros*, au grec il y a *αὐτοὶ ποιεῖς σου εἰσὶν, ipsi enim sunt parentes tui. Diligere maritum*, voilà une bonne vie unitive, être bien unie avec votre mari pour l'amour de Dieu, étudier ses humeurs et ses inclinations, pourvu qu'elles ne soient pas vicieuses; être en bonne intelligence avec votre beau-père, votre belle-mère, votre beau-frère, condescendre à leur volonté et endurer patiemment leurs imperfections. Faites cela et vous verrez que Dieu vous apprendra plus de spiritualité en un quart d'heure d'oraison, que tous les pères spirituels en un an.

Les enfants aussi doivent apprendre leur leçon en cette famille. Car Jésus était bien obligé en quelque façon d'obéir à la Vierge, c'était sa mère naturelle; mais saint Joseph n'était pas son père, et toutefois, *erat subditus illis, non tantum Mariæ, sed etiam Joseph propter Mariam*, dit saint Bernard : à son exemple, pour lui être agréable et à saint Joseph, vous devez aimer, chérir et respecter non-seulement votre père et votre mère, mais encore votre beau-père et belle-mère.

Quant aux âmes qui ne sont pas dans le mariage, mais dans l'état de la virginité ou du célibat, elles doivent aussi apprendre à imiter saint Joseph, pour l'avoir propice et

favorable ; il était extrêmement chaste, et s'il ne l'eût été, il n'eût pas eu le bonheur d'être époux de Marie, ni tuteur de Jésus. Cet époux céleste ne se repaît et repose qu'entre les lis : ne pensez pas être son favori si vous continuez en vos paroles, chansons, ou actions déshonnêtes. Il était fort paisible : on lit bien que Marie a quelque fois parlé par nécessité à l'Ange, par humilité à sainte Elisabeth, par piété à Jésus-Christ au temple, par charité aux noces de Cana ; mais on ne lit pas en tout l'Évangile que saint Joseph ait dit en seul mot : et vous penserez lui être agréable, persévérant en vos médisances, vos jurements, et vos blasphèmes !

Il parlait peu, mais il faisait beaucoup. On lui commande de sortir de son pays en plein minuit, de prendre l'enfant et la mère, d'aller en un pays barbare et infidèle où il n'a aucune commodité, sans lui dire pour combien de temps, *Usquedum dicam tibi*. Saint Chrysostome dit : Il semble qu'il avait grand sujet de répugnance et de dire : Vos effets sont contraires à vos paroles, vous m'aviez dit que cet enfant sauverait son peuple, et il ne se sauve pas soi-même ! qu'irai-je faire en Égypte, de quoi y vivrai-je, qui est-ce qui m'y recevra et logera ? Cependant il ne dit rien de tout cela, mais il s'abandonne à la providence de Dieu, il se donne à lui d'une obéissance prompte, aveugle, ponctuelle et parfaite. Faites comme lui, et il vous aimera ; ne parlez guère de la spiritualité, si vous ne voulez, mais faites beaucoup ; travaillez tout de bon à la mortification de vos passions et à l'acquisition des solides vertus, à être obéissant à vos supérieurs, patient envers vos égaux, débonnaire et condescendant envers vos inférieurs : ainsi saint Joseph reconnaissant en vous l'image de ses vertus, intercédéra de bon cœur envers Jésus et Marie, et il obtiendra pour vous la grâce de Dieu en ce monde et la gloire éternelle en l'autre. *Amen*.

SERMON XXIV.

De la naissance, vie et mort de saint Jean-Baptiste.

Quis putas puer iste erit ?

A votre avis quel sera cet enfant (S. Luc, 1) ?

Si j'étais obligé de répondre à cette question et faire l'horoscope de ce saint enfant, que la miséricorde de Dieu nous envoie, je dirais qu'il est né sous une constellation si favorable qu'elle nous fait espérer de le voir quelque jour briller en tous les ordres des saints, comme le soleil entre tous les astres ; en l'ordre des anges, *Ecce ego mitto Angelum meum* ; en l'ordre des prophètes, *Tu puer, propheta Altissimi vocaberis* ; dans l'ordre des apôtres, *Fuit homo missus a Deo : missus signifie apôtre* ; dans celui des martyrs, *Herodes jussit amputari caput ejus* ; en l'ordre des anachoretes, *Antra deserti teneris sub annis* ; et dans l'ordre des vierges, *Nesciens labem nivci pudoris*. C'est qu'il est né quand le So-

leil de justice était au signe de la Vierge, c'est-à-dire en vos pures entrailles, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Nous ne sommes pas capables de faire le panégyrique de ce saint enfant, votre parent ; mais puisqu'il a dénoncé la langue muette de son père, il peut bien rendre éloquente une langue stérile et bégayante. Le commencement de ses grandeurs a été la très-favorable et particulière alliance qu'il a eue avec vous ; car votre cousine, sainte Elisabeth, vous disait : *Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit infans in utero meo*, sitôt que votre voix frappa l'oreille de la mère, le Saint-Esprit remplit le cœur de l'enfant, et le remplit si abondamment qu'il le répandit de toutes parts : *Hinc parens nati meritis uterque abdita pandit*. Pour obtenir du même Saint-Esprit la grâce d'en parler dignement, *fiat vox benedictionis tuæ in cordibus nostris* ; à cet effet, agréez cette voix de la salutation angélique : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Verbum divinum est exemplar omnium creaturarum. Unde aliqua creatura est tanto perfectior in ordine naturæ quanto illi conformior : et in ordine gratiæ tanto sanctior quanto Verbo incarnato similior. At S. Joannes fuit illi simillimus. præcipue in principio, in medio, et in fine vitæ. — I. Punctum. Initio vitæ, sanctitatem illi infudit beata Virgo ; et Christus. — II. Punctum. In medio vitæ penitentia ejus fuit primo longa, 2. austera ; 3. solitaria. — III. Punctum. Mors ejus valde afflictiva. 1. Quia ante Christi mortem. 2. Quia pro præmio saltatricis. 3. Quia sine consolatione a Christo. — Conclusio. Baptista luccit digito ; verbo ; exemplo.

Le docteur angélique, saint Thomas (I par., q. 4, a. 3), et les autres théologiens, traitant du mystère ineffable de la très-sainte Trinité, avancent une proposition qui nous doit être un puissant motif d'avoir grande dévotion et liaison particulière à la personne très-adorable de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme : ils disent donc que le Fils de Dieu, par la singularité de son émanation et par la propriété de sa personne en qualité de Verbe, a un rapport nécessaire, une relation particulière et éternelle aux créatures, tant existantes que possibles : *In nomine Verbi importatur relatio ad creaturas*. Pour l'intelligence de cela, il est à propos que vous vous souveniez de cette maxime de philosophie qui est si commune dans les écoles : *Omne agens agit ut producat sibi simile, ut assimilet sibi patiens*, tout ce qui agit n'a point d'autre fin de son opération que de produire son semblable et faire comme un autre soi-même : le feu brûle le bois pour y produire un autre feu, le soleil darde ses rayons pour rendre l'air lumineux, l'animal digère la viande pour la transformer en soi-même et la changer en sa substance : il faut donc que toute cause efficiente avant que d'agir ait dans soi en quelque manière la

forme qu'elle donne à son effet. Dieu est la cause universelle de toutes les créatures, elles sont toutes émanées de lui par sa puissance et par sa sagesse infinie : elles étaient donc en lui avant que de les créer, et y étaient de toute éternité ; si elles étaient en lui, il les connaissait, autrement la connaissance qu'il aurait de soi serait imparfaite et défectueuse ; s'il les connaissait, son Fils les lui représentait, car son Fils n'est autre chose que son Verbe mental, le terme et le fruit de sa connaissance actuelle, l'image et l'espèce expresse de sa divine essence et de tout ce qu'elle contient. Le Verbe donc est un monde archétype, le patron et le modèle de ce monde visible, le trésor infini des idées divines, l'original et le prototype de toutes les créatures existantes et possibles :

Tu cuncta superno
Ducis ab exemplo, pulchrum pulcherrimus ipse
Munam mente gerens similitudine ab imagine formans.
(BOËCE.)

Et nous voyons, en la Genèse, que l'homme n'est pas appelé l'image de Dieu ; mais l'Écriture dit qu'il est fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire qu'il a été tiré et imité sur le modèle et l'original naturel que le Père en avait conçu de toute éternité, qui n'est point autre que son Verbe : ainsi donc il y a regard et liaison particulière entre le Fils de Dieu et nous, même quant à la nature. Ainsi le Fils de Dieu, par la propriété de sa Personne, a relation à nous : ainsi nous avons un rapport à lui que nous n'avons ni au Père, ni au Saint-Esprit, relation de nous à Jésus comme de l'ouvrage à l'idée de son ouvrier, comme de la copie à son original, comme de l'extrait à son prototype et forme exemplaire : et comme entre les choses artificielles un ouvrage est d'autant plus parfait et accompli qu'il a plus de conformité à l'idée que le maître ouvrier en a conçue dans son esprit, selon les règles de son art, ainsi, aux choses naturelles, une créature est d'autant plus noble et excellente en son essence qu'elle a plus de conformité et de ressemblance au Verbe divin.

Or un ouvrage peut ressembler à l'idée de son ouvrier en deux manières, dit ailleurs le même docteur (*S. Thom.*, III, p., q. 23, a. 3, *in corp.*), ou quant à l'être formel seulement, ou quant à l'être formel et intellectuel tout ensemble ; je m'explique, cette église ressemble, quant à l'être formel, à l'idée de l'architecte, qui en a fait le dessein ; car elle a la longueur, la largeur et les autres dimensions qu'il en a projetées : mais elle ne ressemble pas à la même idée, quant à l'être intellectuel ; car l'idée en l'esprit de l'ouvrier est une chose vivante, immatérielle et spirituelle, et cette église est inanimée, matérielle et grossière. Tout au contraire la science que je vous déduis en prêchant ou faisant leçon, est semblable à la mienne, qui en est l'idée et quant à l'être formel et quant à l'être intellectuel : quant à l'être formel, car si vous ne comprenez bien, vous connaissez la même vérité que moi par le même principe, avec la même lumière, quant à l'être intel-

lectuelle, immatérielle, spirituelle, comme la mienne : ainsi entre les créatures qui sont émanées de Dieu, quelques-unes ont conformité avec l'idée divine, qui est le Verbe, quant à l'être formel seulement, d'autres quant à l'être formel et intellectuel tout ensemble. Quant à l'être formel seulement, les cieus, les éléments et autres substances corporelles ont conformité avec Dieu ; car il a préconçu en son idée que le feu serait chaud, sec et léger, il l'est ; que la terre serait froide, sèche et pesante, elle l'est ; que les corps auraient quatre dimensions, ils les ont ; mais les anges, mais les hommes sont conformes à l'idée de Dieu, quant à l'être formel et intellectuel tout ensemble ; ils sont doués d'entendement, de mémoire et de volonté, comme Dieu l'a projeté en son idée ; ils sont vivants, intelligents, immatériels et spirituels, à l'imitation du Verbe divin, et pour cela ils sont les plus nobles et les plus excellents ouvrages de Dieu ; mais l'homme est beaucoup déchu de cet honneur : *Homo cum in honore esset, non intellexit.*

Il a effacé, ou au moins souillé et altéré, cette ressemblance ; car il n'est pas croyable que Dieu ait projeté de faire l'homme tel que nous le voyons maintenant, qu'il ait conçu l'idée d'une créature si imparfaite. Il avait fait dessein que l'âme serait maîtresse du corps, sujette à Dieu, toute spirituelle, et dévouée à la gloire du Créateur ; et nous la voyons toute sensuelle, plongée aux affections de la terre, assujettie aux aises du corps, toute tournée et réfléchie devers soi. Il avait projeté que le corps serait immortel, obéissant à l'âme et exempt de maladie, et nous le voyons rebelle à l'esprit, corruptible, mortel, maladif. Il a plu néanmoins à ce Dieu de regarder cet homme des yeux de sa miséricorde, le vouloir réformer, refaire cet ouvrage et redresser cette créature. Il ne le pouvait mieux faire que par la même idée par laquelle il l'avait créé, et parce que *qui fecit te sine te, non salvabit te sine te*, parce qu'il veut que l'homme coopère à se réformer, comme il a coopéré à se perdre ; il était nécessaire que cette idée fût visible et palpable, afin que nous pussions jeter les yeux sur elle. Pour cela, il a incarné son Fils, il nous l'a mis devant les yeux, il nous l'a proposé comme le modèle et le patron des âmes prédestinées, *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* ; et comme dans l'ordre de la nature les créatures sont d'autant plus nobles qu'elles sont plus conformes en leur essence au Verbe incréé, ainsi dans la réformation et dans l'ordre de la grâce les âmes sont d'autant plus parfaites qu'elles ont plus de rapport et de ressemblance au Verbe incarné, qui est leur miroir et leur modèle.

D'où il suit, par une bonne conséquence, que ce petit enfant dont on fait aujourd'hui la fête est un des plus nobles, rares, excellents et précieux ouvrages que la grâce ait jamais donnés au monde, puisqu'il a tant de ressemblance avec le Fils de Dieu incarné, qu'il faut avoir les yeux bien pénétrants

pour les discerner l'un de l'autre. Plin dit que cette fleur, qu'on appelle campanile, liseron ou lis sauvage, est un essai de la nature qui fait son apprentissage et s'accoutume à faire la fleur de lis : *Rudimenta natura lilia facere condiscuntis*. Nous pouvons dire le même de saint Jean, que c'est le projet et l'apprentissage de la grâce au dessein qu'elle avait de produire l'Homme-Dieu ; ils ont tant de conformité, que saint Jean pendant sa vie fut pris pour le Messie, *Tu es qui venturus est?* et après sa mort, le Messie fut pris pour lui, *Joannes quem decollavi surrexit a mortuis* ; et les mêmes prophètes ont prédit la mission de tous les deux, *ecce ego mitto angelum meum*.

Le même ange annonce la naissance de tous deux : *Elisabeth, tibi pariet filium, ecce concipies et paries filium* (S. Luc., I, 13, 31). Le ciel leur impose le nom à tous deux : *Vocabis nomen ejus Johannem, vocabis nomen ejus Jesum* (S. Luc., I, 13, 31). Tous deux remplissent d'étonnement le voisinage en leur naissance. De saint Jean, il est dit : *Super omnia montana Judææ divulgabantur verba hæc et mirati sunt universi*. De Jésus il est dit que tous ceux qui entendirent parler de sa nativité en furent ravis d'admiration (S. Luc., I, 65 ; II, 18). Tous deux sont conçus miraculeusement, l'un d'une mère stérile, l'autre d'une mère vierge ; tous deux en naissant font naître la joie dans le monde, *multi in nativitate ejus gaudebant. Annuntio vobis gaudium magnum quod erit omni populo*. Tous deux sortent de leur pays pour éviter la persécution d'Hérode. Les mêmes évangélistes font l'histoire de tous deux, tous deux ne commencent à prêcher qu'à l'âge de trente ans, se retirent au désert avant que de prêcher, prennent le même texte de leurs prédications : *Pœnitentiam agite*.

Mais pour ne nous pas égarer parmi tant de parallèles, j'en choisis seulement trois : un au commencement, l'autre au milieu, et le troisième sur la fin de leur vie ; en la sainteté de leur enfance, en l'austérité de leur vie et en la rigueur de leur mort. Nous les pouvons comparer tous deux à cet oiseau merveilleux qu'on dit être en l'île de Majorca : au commencement de sa vie, il est d'une couleur blanche ; vous diriez que c'est un cygne ou de la neige vivante ; après, il devient cendré et d'un plumage qui ressent la pénitence ; enfin, sur le déclin de sa vie il prend la livrée des rois ; sa couleur est comme de pourpre et d'écarlate. Dieu l'avait prédit par Isaïe : *Vocans ab Oriente avem, et de terra longinqua virum voluntatis meæ*. Saint Cyrille et saint Jérôme disent que par cet oiseau l'Homme-Dieu est entendu, et nous pouvons aussi entendre saint Jean-Baptiste ; car, au lieu de ces paroles, une autre version dit : *Vocans ab Oriente justum*. Il a été appelé et sanctifié dès l'orient, c'est-à-dire dès le commencement de sa vie. Il a été blanc par l'innocence dans les entrailles de sa mère, cendré par la pénitence dans le désert de la Judée, rouge par son propre sang dans la prison d'Hérode.

I. — Une âme catholique qui ne serait pas bien instruite des secrets et des intentions de l'Eglise pourrait s'étonner de voir qu'on célèbre la Visitation de la Vierge le second jour de juillet. Il est évident, en l'Evangile, que la Vierge visita sa cousine sur la fin de mars ; car elle conçut le Fils de Dieu au vingt-cinquième de mars, et deux ou trois jours après elle entreprit le voyage : *Discessit ab ea angelus. Exurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana*. D'où vient donc qu'on célèbre ce mystère au mois de juillet, et pourquoi plutôt le second qu'un autre jour de ce mois-là ? C'est que sur la fin du mois de mars, l'Eglise est saintement occupée à solemniser le mystère de l'incarnation et de la mort de son Époux : pour cela, elle transfère à un autre temps la solennité de la Visitation, et elle la célèbre le second du mois de juillet plutôt qu'en un autre jour parce que ce fut ce jour-là que la Vierge dit adieu à sa cousine et sortit de sa maison pour retourner en Nazareth ; car saint Luc dit qu'elle demeura avec elle environ trois mois, d'où saint Ambroise et les autres docteurs concluent qu'elle y a demeuré jusqu'aux couches de sainte Elisabeth et jusqu'à la circoncision de saint Jean, qui se fit le huitième jour après sa naissance, c'est-à-dire le premier jour de juillet, et le lendemain elle prit congé de sa cousine : *Pulchre autem tempus quo fuit in utero propheta describitur ne Mariæ presentia taceatur* (S. Amb., I. II in S. Luc.). Le sacré historien a marqué expressément qu'elle demeura trois mois en la maison de Zacharie, pour nous apprendre qu'elle y était au temps de l'accouchement de sa cousine, et quelques jours après ; d'où il s'ensuit qu'elle a pris souvent saint Jean entre ses bras, qu'elle l'a caressé en son sein virginal ; elle l'a flatté et baisé tendrement, peut-être même l'a-t-elle remué, couché et bercé plusieurs fois, faisant en cela l'apprentissage des services qu'elle désirait et devait bientôt rendre à son Jésus, afin que saint Jean fut en tout et partout le précurseur, et, si on le peut dire, le fourrier de Jésus, lui marquant le logis, et lui préparant la place non-seulement aux cœurs des hommes, mais encore aux bras et au sein immaculé de Marie, sa sainte mère.

Saint Ambroise dit que la Vierge avait tant de pureté et de sainteté, principalement depuis qu'elle eut conçu et enfanté le Fils de Dieu, qu'elle influait la pureté dans les cœurs de ceux qui la regardaient ; il était impossible de jeter les yeux sur elle sans avoir des sentiments et des inclinations pour la chasteté : *Tanta inerat Virgini Mariæ gratia ut non solum virginitatem servaret, sed si quos inviseret, puritatis insigne conferret*. Et saint Denys l'Aréopagite dit que, même après l'ascension de Jésus-Christ, elle avait tant de grâces, tant de charmes et tant d'attraits de sainteté ; on voyait en elle tant de majesté, tant d'attraits et de rayons de la divinité, qu'il l'eût adorée comme un Dieu, si la foi ne lui eût enseigné qu'elle ne l'était pas. Si ceux qu'elle regardait tiraient d'elle des seu-

timents de pureté, quelle pureté aura-t-elle communiquée à saint Jean, le caressant, l'embrassant, le flattant, et répandant sur ses lèvres l'esprit et la grâce de son haleine virginal! Jésus et Marie n'étaient alors que comme une même personne, *fructus pendentes sunt pars arboris*; Jésus ne respirait alors que par la bouche de Marie, le souffle et l'haleine de Marie était la respiration de Jésus. Si elle avait tant d'empire et d'ascendant sur les âmes depuis que le Fils de Dieu fut séparé d'elle par son ascension, quelle influence et activité aura-t-elle eues sur saint Jean, quand elle le tenait sur son sein qui était actuellement le trône et le sanctuaire de Jésus! Si une boîte de parfums répandait tant d'odeur et de suavité quand le parfum n'y était plus, combien davantage quand il y était renfermé! Si cette bague, plus pure que le fin or, avait tant de brillant et d'éclat quand elle n'avait plus son diamant, combien plus quand il y était enchâssé! Si cette sacrée tige avait tant de lustre et de beauté depuis que son fleuron fut cueilli, combien plus avant qu'il fût enlevé! Si ce firmament avait tant d'influence depuis que son bel astre en fut séparé, combien plus quand son soleil le rendait fécond par sa présence!

Mais quelle merveille que la Vierge ait été ravie de contribuer au salut et à la perfection de saint Jean, puisque le Fils de Dieu lui-même y a travaillé avec tant de diligence et de zèle, que le premier voyage qu'il entreprend après l'incarnation, que la première grâce qu'il répand, que le premier effet qu'il produit hors de sa mère, c'est la sanctification de ce grand prophète? Voici une belle réflexion de saint Laurent Justinien. Sitôt que sainte Elisabeth entendit la voix de sa chère cousine, et qu'elle connut par révélation divine qu'elle avait conçu le Fils de Dieu, elle fut si transportée de joie, qu'elle s'écria par un saeré enthousiasme : Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur daigne me visiter? Sur quoi saint Laurent dit à cette prophétesse : Ne soyez pas si transportée de joie que vous en oubliez votre devoir; si vous voulez être courtoise, ne le soyez pas à demi; il semble que vous ne savez pas bien les termes de la civilité; vous remerciez la mère, et vous ne dites rien au fils. Est-ce que vous ne savez pas qu'elle est grosse du Fils de Dieu? Non, car vous l'appellez la mère de votre Seigneur. Pourquoi donc vous étonnez-vous de voir que la Mère daigne vous visiter, et que vous ne vous étonnez pas de voir que le Seigneur lui-même, qui est infiniment plus grand, daigne venir vers vous? Pourquoi ne l'en remerciez-vous pas? pourquoi ne lui en dites-vous rien? C'est qu'elle sait bien qu'il ne vient pas particulièrement pour elle : la Mère vient pour la mère, la mère vierge pour la mère stérile, et

Marie pour Elisabeth; mais l'Enfant vient pour l'enfant, le fruit de la vierge pour le fruit de la stérile, et Jésus pour Jean-Baptiste : *Superior venit ad inferiorem, Maria ad Elisabeth, Christus ad Joannem*. Pour cela sainte Elisabeth ne remercie pas le Seigneur,

elle laisse à son fils ce compliment, elle sait qu'il ne manquera pas à ce devoir, qu'il remerciera son cousin de ce qu'il a daigné le visiter pour le sanctifier, l'affranchir du péché originel, lui avancer l'usage de raison et le faire prophète avant sa naissance. Certes c'est un signe évident que ce petit enfant est bien cher au Fils de Dieu, et que la souillure du péché est bien abominable devant lui.

Supposons qu'un excellent médecin vienne présentement de Paris, d'où il a apporté des simples et des drogues fort précieuses. Sitôt qu'il est arrivé, on lui dit : Monsieur un tel, qui a l'honneur d'être votre parent, est bien malade; quand votre loisir vous le permettra, vous l'obligerez de l'aller voir. Si ce fameux médecin, ayant appris les symptômes et les circonstances du mal, s'y faisait conduire sur-le-champ, avant que d'entrer en son logis, avant que de mettre pied à terre, qu'en diriez-vous, qu'en penseriez-vous? Vous en tireriez deux conséquences : premièrement vous jugeriez que ce malade est bien précieux à ce médecin, et en second lieu, que sa maladie est bien dangereuse, puisque le médecin y va si promptement. Le Fils de Dieu est venu du ciel, *A summo celo egressio ejus*; il a apporté son précieux sang, comme un baume, pour le remède de nos plaies; sitôt qu'il est arrivé au premier instant de sa conception, il apprend que son cousin est malade du péché originel; il est encore dans sa litière, dans le sein virginal de sa mère, et il se fait porter sans délai en la maison de saint Zacharie, pour voir ce malade et pour lui donner la santé. N'en devons-nous pas conclure que Jean-Baptiste était bien cher à Jésus-Christ, et que le péché originel est une maladie bien dangereuse : or il n'y a point de doute que le péché mortel actuel est un mal incomparablement plus grand que n'est l'originel; et cependant vous les commettez à douzaines; vous les avalez comme l'eau, et vous y persévérez les mois et les années entières. Si vous saviez quel mal c'est d'être en la disgrâce de Dieu et l'objet de sa colère, vous n'y voudriez pas demeurer un seul moment; quand par fragilité humaine vous êtes tombé en péché, vous ne différeriez pas un mois, pas une semaine, pas un jour sans aller à confesse.

II. — 1. Le petit saint Jean retint bien cette leçon, il apprit par là combien importante était la pureté de l'âme; et de peur de la perdre ou de la flétrir tant soit peu, il se retira au désert et il y demeura jusqu'à ce qu'il reçût commandement exprès du Saint-Esprit d'en sortir pour prêcher au peuple : *Antra deserti teneris sub annis, civium turmas fugiens, petiisti, ne tibi saltem maculare vitam posses fame*. En ce désert, notre oiseau miraculeux devient tout cendré par la pénitence, pénitence assortie de trois circonstances qui la rendaient très-pénible et la rehaussaient par-dessus celle des autres anachorètes : elle est longue, austère et solitaire. Plusieurs docteurs disent qu'il fut au désert depuis l'âge de cinq ans, d'autres depuis l'âge de trois ans; j'ose bien dire que ce fut encore

plus tôt, car j'apprends de saint Pierre Martyr, évêque d'Alexandrie (*In Reg. Eccles.*), de Cédrenus, de Nicéphore et autres auteurs anciens, que sainte Elisabeth, ayant appris l'horrible carnage que le cruel Hérode faisait faire des petits enfants en Bethléhem et aux environs elle craignit qu'il n'entendit parler des merzilles qui étaient arrivées en la naissance de saint Jean, et qu'il ne soupçonnât que cet enfant fût le Messie, qu'il redoutait et qu'il cherchait : de sorte que, pour éviter ce danger, elle s'enfuit et emporta son fils au désert, où elle mourut quelque temps après. La providence de Dieu, qui nourrit les petits corbeaux quand ils sont délaissés de leur père, et qui eut soin d'Ismaël quand sa mère l'abandonna au désert, eut soin du petit saint Jean orphelin, et envoya des anges qui le nourrirent et l'élevèrent, jusqu'à ce qu'étant devenu un peu plus grand, il commença sa pénitence, mais pénitence si rude, que ni saint Pierre, qui avait renié son maître, ni saint Matthieu, qui avait été partisan, ni saint Paul, qui avait persécuté l'Eglise, n'en firent jamais de semblable.

2. Ecoutez ce qu'en dit le Sauveur : *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens*; saint Jean vit au désert sans manger, sans boire et se vêtir; car, comme dit fort bien Bernard sur ce passage, comme les sauterelles ne sont pas un manger pour les hommes, ainsi le poil de chameau n'est pas proprement un habit pour eux. *Considera hominem angelico promissum oraculo, conceptum miraculo, sanctificatum in utero, et novum in novo homine mirare fervorem : habentes victum et vestitum, his contenti simus, ait Apostolus. Apostolica hæc perfectio est, sed Joannes hæc etiam contempsit. Audi Dominum in Evangelio : Venit Joannes neque manducans, neque bibens plane, neque vestiens; sicut enim locusta non est cibus, sic nec pilus cameli humanum est indumentum.*

Hélas! ne vous fait-il point pitié, ne vous excite-t-il pas à dévotion, ne tire-t-il pas les larmes de vos yeux, ne vous porte-t-il point à la pénitence, quand vous vous l'imaginez au désert tel que l'Evangile nous le représente un ange incarné vêtu en ermite, un ermite, dis-je, habillé d'un gros cilice qui pèse plus que lui; ceint d'une ceinture qui meurtrit sa chair virgine; son lit, c'est la terre nue; son chevel, une grosse pierre; son toit, le serein; son repos, la contemplation; son repas, l'abstinence; il a les yeux collés au ciel, le visage tout décharné, la bouche douce et attrayante, la main armée d'une grosse corde noueuse pour punir en son corps innocent les crimes qu'il ne commit jamais. Hélas! que n'a-t-il quelqu'un pour modérer un peu sa ferveur et l'empêcher d'abrégier sa vie! Le Fils de Dieu l'eût fait fort aisément, s'il eût été en sa compagnie; mais non, il faut que sa pénitence soit rude et solitaire.

3. C'est une conduite de Dieu, que je ne puis assez admirer et qui semble bien rigoureuse envers saint Jean; la persécution d'Hérode chasse ces deux saints enfants de leur

pays, contraint la Vierge d'emporter le petit Jésus, et sainte Elisabeth d'emporter le petit saint Jean, pour les dérober à la cruauté de ce tyran et leur sauver la vie; puisque ces deux enfants étaient si conformes en âge, en parenté, en grâce, en affection et en affliction, il semble que la providence de Dieu les devait joindre et associer en même demeure. Dieu pouvait avertir sainte Elisabeth, par l'entremise d'un ange, d'emporter son enfant en Egypte, pour être en la compagnie de sa cousine, au moins après la mort du tyran; quand Jésus retourna d'Egypte en Nazareth, il semble qu'il y devait appeler son petit cousin et le faire loger en la même maison, au moins en la même rue, ou en même ville que lui, jusqu'à l'âge de trente ans, quand tous deux commencèrent à prêcher l'Evangile. Oh! que de belles conférences il eût eues, que d'instructions il eût reçues, que de rares exemples de vertu il eût vus, que de sublimes vérités il eût apprises en un si long espace de temps, en une telle compagnie, en la familiarité de Jésus, en la conversation de Marie! La providence de Dieu dispose de lui tout autrement, elle le veut mortifier, elle veut qu'il honore Dieu par privation, et par privation d'une grâce si souhaitable, si raisonnable, si sainte et si divine. Ayant le bonheur d'être au monde en même temps que Jésus, il n'a l'honneur de le voir que deux fois en sa vie, quand il se montre à ses disciples, et quand il le baptise au Jourdain. Le reste de ses jours il est tout seul dans le désert, il n'a pour compagnie que les tigres et les léopards, et pour maîtres que des pieds d'arbres.

III. — 1. Cependant vous n'admirez pas la rigueur de cette conduite de Dieu sur lui, si vous la comparez à sa mort; car elle est si mortifiante et si étrange, qu'elle obscurcit l'austérité de sa vie. Les Pères de l'Eglise estiment et louent beaucoup le martyre de saint Etienne, parce qu'il a été le premier, après l'ascension du Fils de Dieu, qui a franchi le pas de la mort, et qui en a montré l'exemple aux autres: pour ce, ils l'appellent premier martyr, le coryphée et le porte-enseigne des martyrs; mais sans doute le saint précurseur a de grands avantages en ce sujet sur saint Etienne, et par conséquent sur tous les autres martyrs; car premièrement saint Etienne et ceux de sa suite ont donné leur vie pour Jésus; mais ce fut après que Jésus eut donné la sienne pour eux, et ainsi, à proprement parler, ils ne lui ont pas donné leur vie, mais ils la lui ont rendue en échange de la sienne, *Mortem enim quam pro nobis Salvator dignatus est pati, hanc ille primus reddidit Salvatori*, dit l'Eglise: et saint Jean a donné sa vie pour le Sauveur, avant que le Sauveur eût donné la sienne pour lui. Secondement, saint Etienne et les autres martyrs, allant aux tourments et à la mort, marchaient sur les pas de Jésus-Christ; ils trouvaient le chemin tout frayé: *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplam, ut sequamini vestigia ejus*; et saint Jean, endurant la mort, allait

par un chemin épineux, où Jésus n'avait pas encore imprimé ses traces. En troisième lieu, saint Etienne et les autres, dans les plus âpres tourments, avaient toujours devant les yeux le modèle de la croix, qui leur avait été montré sur le Calvaire : *Aspice et fac secundum exemplar, quod monstratum est tibi in monte*, et saint Jean, dans sa passion, était privé de cette consolation; bref, les autres martyrs ont enduré la mort après que ses pointes ont été émoussées par la mort du Fils de Dieu, après qu'elle a été adoucie et détruite, *Mortem nostram moriendo destruxit*; et saint Jean a enduré la mort, quand elle était encore tout entière, mortelle, affreuse, terrible, quand elle ne servait pas de passage à la gloire.

2. Et comment l'a-t-il endurée? Par la sottise d'une danseuse. N'est-ce pas une mortification bien sensible, un calice bien amer, un jugement bien rigoureux et difficile à subir, que de mourir pour le contentement d'une fille impudique; de voir que la tête du grand Baptiste qui a été prédit par les prophètes, conçu par un miracle, rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère, qui a réjoui l'univers par sa naissance, qui a étonné la Judée par l'austérité de sa vie, qui a converti tant de peuple par la force de ses prédications, qui a baptisé le Messie par un privilège très-particulier, que la tête de ce grand prophète soit le loyer de la danse d'une baladine, et immolée à la furie d'une femme adultère?

3. Où était alors le Fils de Dieu? en Galilée, voisine de la Judée. Que faisait-il? il prêchait l'Evangile. Ne savait-il rien de ce qui se passait en Jérusalem? il le savait de point en point. Ne le pouvait-il pas empêcher? très-aisément, et toutefois il ne l'a pas fait, il n'a pas voulu empêcher une si grande injustice, une injure si cruelle, une méchanceté si noire contre son cousin, son précurseur, son Baptiste, son bien-aimé, non pas même le venir voir, non pas même l'envoyer visiter, non pas même le consoler par un mot de lettre; quand on voit saint Jean décapité en la prison, et le silence de Jésus, vous diriez que Jésus n'est rien à saint Jean, que saint Jean n'appartient en rien à Jésus, et qu'ils ne se sont jamais connus.

Quand le bienheureux saint Etienne fut lapidé par les Juifs, Jésus eut tant de soin de l'encourager au martyre, qu'il ouvrit les cieux pour se montrer à lui par cette brèche. Saint Jean endure une mort plus amère que saint Etienne. Jésus, pour se montrer à lui et pour le venir assister, n'a pas besoin d'ouvrir les cieux; il faut seulement faire un peu de chemin, venir de Galilée en Judée, et il ne le fait pas; s'il n'en veut pas prendre la peine, que ne lui envoie-t-il un messenger? Quand l'apôtre saint Pierre était en prison en la même ville de Jérusalem, par le commandement d'un autre Hérode, Dieu lui envoya un ange du ciel, qui lui ôta ses chaînes, le fit passer au travers de ses gardes, lui ouvrit la porte de fer, le rendit sain et sauf aux fidèles: que ne fait-il la même faveur à

son bien-aimé cousin? C'est qu'il veut que son précurseur ne soit pas seulement le plus innocent de tous les saints en sa naissance, le plus austère de tous les confesseurs en la rigueur de la pénitence, le plus chaste de toutes les vierges, mais encore le plus mortifié et affligé de tous les martyrs en la manière de sa passion et en l'occasion de sa mort, et que comme le Fils de Dieu en la croix a été le plus abandonné et méprisé de tous les hommes, jusqu'à être délaissé de son propre Père, ainsi son précurseur meure sans aucune consolation, abandonné de tout le monde, et délaissé même de son propre cousin. Oh! que les jugements de Dieu sont bien autres que ceux des hommes! que ses divines pensées sont bien plus éloignées des nôtres que le ciel ne l'est de la terre, et que les desseins et les conseils qu'il a sur les âmes choisies sont profonds et admirables! Nous voyons bien en ceci que plus il veut élever et agrandir une âme dans le ciel, plus il l'humilie et l'anéantit sur la terre: *O Altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam incomprehensibilia sunt judicia ejus!* Calons le voile, messieurs, calons le voile, et n'entrons pas plus avant dans cet abîme qui n'a point de fond. Apprenons plutôt de tout ce discours que pour honorer tous les ordres des saints, et que pour faire une chose bien agréable à Jésus et à la Vierge, il faut honorer saint Jean, et pour l'honorer comme il désire, qu'il faut pratiquer ce qu'il enseigne.

Conclusion. -- *Ille erat lucerna ardens et lucens*, dit le Fils de Dieu, sur quoi saint Bernard: *lucens digito, verbo, exemplo*, il nous éclaire et nous instruit par son doigt, par sa parole et par son exemple. Par son doigt, il nous montre la miséricorde de Dieu; par sa parole, il nous fait appréhender sa justice; et par son exemple il nous enseigne comme nous pouvons obtenir la miséricorde et éviter la justice. Montrant à ses disciples le Sauveur qui passait, il leur dit: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*: voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. Quelle miséricorde, quelle piété et quelle bonté de Dieu d'avoir voulu que son Fils fût l'hostie propitiatoire pour nos péchés, la victime qui expiât nos iniquités, l'Agneau immolé sur l'autel de la croix, et exposé continuellement en l'eucharistie, devant Dieu pour apaiser sa colère et satisfaire à sa justice. Voilà l'unique motif de la miséricorde de Dieu envers les hommes, l'Agneau de Dieu qui a porté les péchés du monde, c'est un trésor de pharmacie, où nous devons prendre le remède et l'antidote de tous nos crimes. L'expérience a montré, que plusieurs qui étaient accoutumés de longue main à de mauvaises habitudes, s'en sont retirés par la grâce de Dieu, disant souvent et dévotement, et avec sentiment de leurs misères: *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis*; et n'avons-nous pas obligation à saint Jean de nous l'avoir fait connaître?

Si la maladie contagieuse était bien enflammée en une ville, et qu'un excellent mé-

decin enseignât un remède pour s'en garantir et pour guérir quand on en serait frappé, ne lui aurait-on pas grande obligation ? Ce monde était infecté de la peste du péché, qui perdait presque tous les hommes : l'unique remède à ce mal était cet Agneau innocent, mais on ne le connaissait pas, et qui eût cru que celui qui était mortel et passible, circoncis et baptisé comme les pécheurs, était le Sauveur des pécheurs, et saint Jean nous l'a fait savoir, ne lui en avons-nous pas très-grande obligation ?

Il nous a été envoyé de Dieu pour nous apprendre la science du salut, dit son père Zacharie, et il nous l'enseigne par les paroles qui nous menacent de la justice de Dieu, *omnis arbor que non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur* : Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu : vous pensez être bien assuré de votre salut, parce que vous ne jurez point, que vous ne dérobez point, vous ne tuez personne, s'il n'y a rien autre chose que cela, vous ne portez pas de mauvais fruit ; mais saint Jean ne dit pas, tout arbre qui porte de mauvais fruit, mais il dit, tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu, et il ajoute : la cognée est déjà appliquée à la racine ; cette fluxion qui vous tombe sur les poumons, cette difficulté de respirer sont des coups qui menacent l'arbre de la coupe, s'il ne fait de bon fruit, il sera un de ces jours renversé et jeté au feu.

Quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? saint Jean nous le montre par son exemple. Qui est celui d'entre nous, dit saint Bernard qui, considérant la pénitence de ce saint précurseur ose estimer la sienne ? Quels blasphèmes, quels adultères, et quels sacrilèges avait-il commis pour se traiter si rigoureusement ? Il était demeuré dans le désert dès son bas âge, pour éviter le danger de dire quelque parole oiseuse,

Ne levi saltem maculare vitam
Famine possit.

C'est qu'il nous voulait enseigner, par son exemple, ce qu'il prêchait de parole : *Facite fructus dignos penitentiae* ; ce n'est pas assez d'avoir de bons desseins, il faut faire, *facite*, non pas des fleurs de bons desirs seulement, non pas des feuilles de belles paroles, mais des fruits de bonnes œuvres, des fruits de pénitence et des fruits dignes de pénitence, *fructus dignos penitentiae*, c'est-à-dire, dit saint Grégoire, des prières, des aumônes et des austérités si héroïques et en si grand nombre, qu'elles correspondent à la grandeur, à la diversité et à la multitude de nos crimes : pour vous y animer, considérez ce que saint Jean nous remet devant les yeux, *appropinquavit regnum calorum* ; on ne nous promet pas, comme on faisait autrefois au sortir de cette vie, le sein d'Abraham et le limbe des Pères, mais on nous promet le séjour des archanges, le sein du Fils de Dieu et le ciel empyrée, auquel nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

On peut aussi moraliser en ce sermon, invectivant contre les quatre bourreaux qui

ont fait mourir saint Jean, dont le premier est le péché de la chair. Car le roi Hérode le mit en prison parce que le saint le reprenait de l'adultère qu'il commettait, entretenant sa belle-sœur Hérodiade.

Le deuxième fut le festin qu'il fit à ses courtisans au jour anniversaire de sa naissance. Les festins, l'intempérance et les cabarets sont l'occasion de plusieurs querelles, médisances et jurements, de quantité de paroles fausses ou indiscrettes, et de plusieurs autres péchés qu'on y fait ou qu'on y promet de faire.

Le troisième, c'est la danse ; celle que vous ferez à présent est la sœur de celle qui a fait mourir saint Jean ; elle a les mêmes mouvements, postures et dérèglements ; en la danse il se fait une assemblée de démons qui y accourent pour tenter les uns de vanité, les autres d'impureté, d'envie, de jalousie, etc.

Le quatrième bourreau, enfin, fut le jurement : si Hérode n'eût été accoutumé à ce vice, il n'eût pas juré, et il n'eût pas donné la tête de ce grand saint pour accomplir son jurement ; il devint criminel en faisant ce serment, mais beaucoup plus en l'accomplissant, dit saint Ambroise ; car le serment qui n'est pas à faire n'est pas à tenir.

SERMON XXIV.

De l'apôtre saint Pierre.

Simon, Joannis, diligis me plus his ? Etiam, Domine, tu scis quia amo te (S. Jean, XXI, 15).

Comme les deux parties de la justice chrétienne consistent à fuir le mal et à faire le bien, l'Écriture sainte nous représente les imperfections des saints pour nous apprendre à les éviter, et l'exemple de leurs vertus pour les imiter, dit saint Grégoire. L'apôtre saint Pierre est tombé une fois en faute par fragilité humaine, mais il s'en est relevé si heureusement et si avantageusement, qu'il a vérifié par avance cette parole de saint Paul et de saint Augustin, qui porte : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, etiam peccata*. Pour profiter de sa chute et de sa conversion, il nous faut premièrement considérer à quelles intentions la providence de Dieu permet que les prédestinés tombent quelquefois en péché, et puis nous verrons que saint Pierre s'est parfaitement ajusté et conformé aux intentions de Dieu en ce sujet.

Nous pouvons bien tomber de nous-mêmes en l'abîme du péché, mais il nous est impossible de nous en relever sans la grâce de votre Fils, ô sainte Vierge ! et nous en sommes très-indignes quand nous sommes en état de péché. Mais, lui adressant cette prière avec le prophète pénitent, *Redde mihi lætitiã salutaris tuã*, nous nous souvenons que vous êtes tous les jours surnommée la cause de notre joie, *Causa nostræ lætitiæ*, d'autant que par vos intercessions vous obtenez la joie et la grâce d'une parfaite réconciliation pour les pécheurs qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Mirum quod Deus permittat peccatum.* — I. Punctum. *Permittit in prædestinatis : ut exercent suam potentiam, sapientiam, et bonitatem, cum electi ex suo peccato sunt humiles, mites, ferventiores in amore Dei ; quod probatur, 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus ; 4. comparationibus sumptis 1° ex malo Perseo ; 2° ex pictura ; 3° ex musica ; 4° ex militia ; 5° ex medicina.* — II. Punctum. *B. Petrus, ex suo peccato, factus est humilis. Mitis. Fervens in amore Christi.* — III Punctum. *Efectus pœnitentiæ illius primus venia peccati ; 2. regimen Ecclesiæ ; 3. potestas clavium ; 4. donum miraculorum.* — Conclusio. *Imitanda ejus humilitas. Mansuetudo. Amor in Christum.*

Comment se peut-il faire que Dieu, qui abhorre tant le péché et qui aime tant les âmes choisies, permette quelquefois qu'elles le commettent ? Est-ce qu'il ne le voit pas, ou qu'il ne peut, ou ne le veut pas empêcher ? S'il ne le voit pas, que sont devenus ses yeux pénétrants, dont le Saint-Esprit a dit qu'ils sont plus lumineux que le soleil, qu'ils découvrent toutes les actions des hommes, et qu'ils percent à jour les plus secrètes pensées et les dispositions du cœur humain ? Comment est-ce que David a pu dire avec vérité : J'ai fait le mal en votre présence, mes péchés ne vous sont point cachés, vos yeux ont vu mes imperfections. S'il ne le peut empêcher, où est sa puissance infinie, et pourquoi est-ce que le prophète a dit que Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, au ciel, en la terre et aux abîmes ? Comment est-ce que saint Gabriel a dit que rien n'est impossible à Dieu ? Comment est-ce que les apôtres nous font dire : Je crois en Dieu le Père tout-puissant ? Si voyant le péché et le pouvant empêcher il ne le veut pas faire, n'est-ce pas s'en rendre complice, n'est-ce pas y consentir et en être coupable ? Saint Paul n'a-t-il pas dit que non-seulement ceux qui font le péché, mais encore ceux qui y consentent sont répréhensibles ; et saint Bernard : *Est enim consentire, silere cum arguere possis* ; et le poète tragique : *Qui non vetat peccare cum possit, jubet.*

1. — 1. La théologie répond que Dieu voit clairement le péché et qu'il pourrait s'y opposer, mais qu'il le tolère et ne le veut pas empêcher parce qu'il ne fait pas ni ne veut pas tout ce qu'il peut, mais tout ce qu'il doit ; tout ce qu'il doit, dis-je, non à sa créature, à laquelle il ne peut rien devoir, mais à soi-même et à ses divines perfections, et il exerce et témoigne admirablement ses divines perfections en ce qu'il peut, qu'il sait et qu'il veut, comme dit son Ecriture, tirer la lumière des ténèbres, le miel d'une roche, l'huile d'une pierre très-dure, et quelques grands biens du plus grand de tous les maux, c'est-à-dire du péché ; c'est ce qu'un de ses serviteurs reconnaissait, ne pouvant démentir la vérité, *metis ubi non seminasti.*

2. Ce n'est pas Dieu qui sème le péché, il n'y a point de part, il n'y contribue en aucune façon ; mais il est si puissant, si sage et si bon, qu'il en tire de très-grands biens. *Melius judicavit, de malis benefacere, quam mala nulla permittere*, dit saint Augustin (*Enchirid*) ; et derechef (*Ad Laur.*, c. 10) : *Non sine vel bonus, fieri male, nisi omnipotens, etiam de malo, facere posset bene.* Dieu, qui est tout bon, ne laisserait point faire de mal si, étant tout-puissant, il n'en voulait tirer quelque bien.

3. C'est être, à la vérité, complice d'un péché, que de le commettre ou de le tolérer quand on est obligé de l'empêcher ; mais tant s'en faut que Dieu soit obligé de l'empêcher, qu'au contraire il est obligé de ne le pas empêcher ; obligé, dis-je, non pas à nous, mais à sa puissance, à sa sagesse et à sa bonté infinie ; car la puissance et grandeur de sa majesté requièrent que tous ses vassaux ne soient pas des esclaves, mais des personnes libres et de condition, *Servire Deo, regnare est* : or s'il nous contraignait de vive force à le servir, s'il nous empêchait avec violence de commettre ou vouloir le péché, il n'aurait pour sujets que des esclaves et des forçats : *Tales servos suos, meliores Deus judicavit, si ei servirent liberaliter, quod nullo modo fieri posset, si non voluntate, sed necessitate servirent*, dit saint Augustin (*De ver. Rel.*, c. 24).

Sa sagesse demande qu'il dispose de tout suavement, qu'il condescende et s'accommode au génie de sa créature, qu'il conduise ses ouvrages et les achemine à leur fin, selon la condition de leur être, qu'il fasse agir naturellement les causes naturelles, contingemment les contingentes, et librement les libres et volontaires : sa bonté ne lui permet pas de défaire ce qu'il a fait, de changer ce qu'il a établi, ni d'ôter ce qu'il a donné, *Dona Dei sunt sine pœnitentia* ; il a trouvé bon que la créature raisonnable soit maîtresse de sa volonté, il a doué l'homme de franc-arbitre et de liberté, afin que pouvant pécher et ne péchant pas, sa vertu soit plus excellente, plus héroïque et plus louable, et qu'on dise de lui : *Potuit transgredi et non est transgressus, facere mala et non fecit.* Bref, Dieu montre sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie, en ce qu'il fait régressif, à l'avantage des prédestinés et aux desseins qu'il a sur eux, les fautes qu'ils ont commises par fragilité humaine : *Ejus consilio militant, etiam cum repugnant*, dit saint Grégoire ; ces faux bonds servent à les rendre plus humbles et défiants d'eux-mêmes, plus bénins et miséricordieux envers le prochain, plus zélés et fervents en l'amour de Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*, dit saint Paul ; *etiam peccata*, dit saint Augustin.

4. Ainsi 1° on peut comparer le péché à un certain fruit qu'on nomme persée, et assez à propos ; car l'on dit de cette espèce de poire, qu'au royaume de Perse, qui est son sol natal et le lieu de son origine, elle était venimeuse et mortelle, mais que transplantée en Egypte elle devenait douce, salutaire et pro-

titable, c'est ainsi que le disent Dioscoride et Galien. Le péché ne prend sa naissance autre part qu'en la volonté de l'homme, c'est le propre lieu de son origine, *Perditio tua Israel*; là il est venimeux, pestilent et mortel, là il est odieux, abominable et détestable; mais transporté et transplanté dans un fonds étranger, au terroir gras et fécond de la main toute-puissante de Dieu, en la conduite et providence adorable, il devient bon, utile, aimable et salutaire; car une pensée, une parole ou une action n'est mauvaise, vicieuse et déréglée, que parce qu'elle est contre la volonté de Dieu, qui est la règle de toute équité, et parce qu'elle ne tend pas à sa gloire, qui est la fin et la perfection de toutes nos actions: or une action ou affection n'est contre la volonté de Dieu et ne s'égare du chemin de sa gloire, qu'en tant qu'elle procède de sa créature, qu'en tant que la créature prend sa propre volonté, et non la volonté de Dieu, pour niveau de son action, et qu'en tant qu'elle regarde pour sa fin sa propre satisfaction, et non la gloire du Créateur; mais Dieu se servant de cette même action pour l'accomplissement de sa volonté et pour quelque dessein qui réussit à sa gloire, il redresse cette action et il l'ajuste à son niveau, il la remet dans son ordre, il l'achemine à sa droite fin et il la rend bonne et utile, puisque ce qui sert à quelque bien ne peut manquer d'être bon.

2° Nous pouvons expliquer ceci par des comparaisons tirées des quatre plus communs et plus signalés arts libéraux qui soient en usage dans le monde: la peinture, la musique, la milice et la médecine; il n'est rien de plus contraire au jour que les ombres, et néanmoins le peintre se sert des ombres pour donner jour à sa peinture; il n'est rien de plus opposé aux couleurs vives que les couleurs sombres et obscures, et toutefois le peintre se sert des couleurs sombres et obscures pour donner du relief et de l'éclat aux couleurs vives; mais supposons qu'il y ait un peintre si ingénieux et qui fasse ses ouvrages avec tant d'art et d'industrie, qu'en quelque lieu qu'on les place, l'ombre et l'obscurité du lieu servent à donner du lustre et de la grâce à ses tableaux, on l'admirerait avec raison: c'est ce que Dieu fait, et on ne l'admire pas: il ne fait pas le péché comme le peintre fait les ombres et les couleurs obscures, mais il fait que le péché donne du jour à ses ouvrages; il fait que les gens de bien sont si parfaits, si exemplaires et d'un si beau prospect qu'en quelque lieu qu'ils se trouvent, le vice des méchants leur donne du brillant et du lustre, *Tanquam lucernæ lucenti in caliginoso loco*: ainsi la probité de Job, est plus remarquable et louée, parce qu'il vivait parmi des barbares, *Vir erat in terra Hus*: ainsi la piété de Tobie est plus signalée et méritoire, parce qu'il vivait saintement, pendant que ses compatriotes s'adonnaient lâchement à l'idolâtrie, *Cum omnes irent ad ritulos aureos*: ainsi la foi de l'évêque de Pergame et du saint martyr Antipas est exaltée en l'Apocalypse, et ce qui leur donnait du

relief, c'était l'ombre du lieu où ils habitaient, *Scio ubi habitus, ubi sedes est Satanæ*.

3° Pareillement il n'est rien de plus contraire au chant et à la musique que le silence, et toutefois le musicien se sert du silence et des pauses pour composer l'harmonie du chant, dit saint Augustin; le musicien commande les pauses, il les règle et les modifie comme bon lui semble, et partant, ce n'est pas merveille qu'il s'en serve pour la mélodie; mais supposons qu'il y eût un chantre si excellent et si bon maître, qu'il composât un motet avec tant d'artifice que toutes les fois que quelque partie se tairait pour cracher ou par ignorance, ce silence servit au concert et donnât grâce à l'harmonie, on ne pourrait assez louer ce maître: ne devrions-nous pas donc par conséquent louer infiniment ce grand Dieu? car quelle plus douce harmonie et quel concert plus agréable que la belle diversité de tant d'ordres religieux, qui sont en l'Eglise de Dieu, dont les uns font profession de solitude et les autres d'austérité, d'autres de pauvreté et d'autres d'abstinence? les uns font l'office de Marthe, les autres de Marie; les uns se retirent dans les déserts pour vaquer à la contemplation, d'autres se logent au milieu des villes, pour travailler au service du prochain; cependant à cette belle harmonie ont beaucoup servi les pauses et les manquements de vertu des gens du monde et des religieux dépravés: car qui ne sait que les désordres des mondains ont été occasion de l'établissement des ordres religieux, que les débauches et les dérèglements des religieux dissolus ont été cause des réformes qu'on voit maintenant en l'Eglise? Sainte Thérèse ne serait pas si illustre en la réforme de son ordre, s'il n'eût été déréglé, ni saint François d'Assise en sa pauvreté, ni saint François de Paule en son abstinence, non plus que saint Bernard en sa piété, si le monde n'eût été de leur temps débordé et infâme par son avarice, sa gourmandise et son indévotion.

4° La milice de même peut servir pour vous faire entendre et admirer la providence de Dieu. Un ancien général d'armée est extrêmement loué, dans l'histoire profane, de ce que voyant ses soldats prendre la fuite par quelque terreur panique, il se mit à la tête des fuyards, pour mettre à couvert leur honneur et pour excuser cette faute par un prétexte de vertu, afin qu'on pensât que ses gens fuyaient, non par la crainte de la mort, mais pour suivre leur capitaine. On pouvait bien dire qu'il allait avec ses soldats, mais non pas qu'il fuyait avec eux; car si la fuite était ignominieuse à l'armée, elle était glorieuse au général; mais s'il se fût servi de cette fuite pour aller reprendre la queue de l'armée ennemie et la défaire entièrement, on eût admiré ce stratagème, on eût loué la dextérité de sa conduite. C'est ce que Dieu fait en nos manquements: par exemple, voilà saint Marcelin, pape, qui par la crainte des tourments et de la mort, prend la fuite avec lâcheté en la persécution de Dioclétien, et au lieu de confesser la foi en présence du tyran,

il donne de l'encens aux idoles ; Dieu coopéra à son action, mais non pas à sa lâcheté, au contraire, il s'en servit pour défaire l'ennemi plus glorieusement ; car outre que le même saint, se repentant de sa faute, alla retrouver le tyran, et professant généreusement la foi, effaça sa honte par l'effusion de son sang et par une très-honorable mort ; outre qu'on se servit de sa crainte pour montrer aux païens que les martyrs n'étaient pas insensibles aux tourmens, par charme ou par magie, comme les infidèles leur reprochaient très-faussement ; outre tout cela, dis-je, Dieu se servit de cette fuite et de cette faute, pour charger la queue de l'ennemi ; car ce grand pape, successeur de saint Pierre, et son imitateur en sa pénitence aussi bien qu'en son péché, alla, à ce qu'on dit, trouver le concile de trois cents évêques assemblés à Sessa, se prosterna en terre, demanda à l'Eglise pardon de son péché, se soumit humblement à telle censure et pénitence qu'il plairait au synode (*Bar., an. 303; in sec. edit. retr. quæ dixerat in prima*). Le synode lui répondit : *Tuo te ore judica, prima sedes a nemine judicatur* : C'est à vous de vous juger, vous condamner et vous punir vous-même, comme vous le trouverez bon ; vous êtes pape, et le pape, qui juge tous les autres, n'est jugé de personne que de Dieu ; les membres ne doivent pas faire le procès à leur chef, ni les ouailles à leur pasteur, non plus que les criminels et les sujets à leur juge et leur souverain. On se sert de cette réponse du concile pour convaincre les hérétiques de ce temps, qui sont en l'armée ennemie de l'Eglise, pour leur montrer qu'en ce temps-là, auquel ils disent que l'Eglise était en sa pureté, on tenait que le pape est le souverain et n'était jugé de personne.

5^e Enfin la médecine, qui ordonne des remèdes à nos corps, nous peut encore donner quelque comparaison pour l'instruction de nos âmes et pour éclaircir la vérité que je vous propose. Car il n'y a rien de si ennemi de l'homme et de si contraire à sa vie que la vipère, et toutefois, les médecins se servent de la chair de vipère pour conserver la vie de l'homme ; ils en composent la thériaque, qui sert d'antidote au poison et aux maladies contagieuses ; mais ce serait une cure bien plus admirable, si le médecin se servait du venin même et de la piquûre du serpent pour contrepoison du venin et pour guérir son malade : il n'y a point de médecin qui le puisse faire, quand ce serait Apollon ou Esculape même ; mais Dieu le fait en la médecine spirituelle des âmes, il se sert de la blessure et des effets de votre péché pour vous guérir du péché : *Dat nobis auxilium de tribulatione* ; il ne dit pas : *in tribulatione*, mais, *de tribulatione* : la pauvreté en laquelle vous êtes tombé par vos débauches, la maladie qui vous est arrivée par vos gourmandises et vos dissolutions, le déshonneur et l'infamie que vous encourez devant le monde par votre impureté qui a été découverte, sont les effets déplorable et les blessures de votre péché, et Dieu s'en sert comme d'antidote et de remède salutaire à votre péché : car étant

devenu pauvre, vous n'avez plus le moyen de vous adonner aux débauches ; étant devenu malade, vous ne pouvez plus vous enivrer ; étant découverte, vous n'osez plus hanter celui qui vous entretenait en vos lubricités : et si vous avez l'âme assise en bon lieu, votre péché vous sert pour devenir plus humble, plus craintif, plus pénitent, plus mortifié et plus défiant de vous-même, plus débonnaire, miséricordieux et patient envers vos prochains, plus dévot, plus zélé et ardent en l'amour de Dieu.

II. — Nous le voyons en ce grand saint dont on fait aujourd'hui la fête : avant sa chute il était un peu téméraire, il présomait de soi, il se préférait aux autres, et il disait au Fils de Dieu : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierais jamais ; quand tous les autres vous abandonneraient, je ne le ferais pas ; il n'ajoute pas, comme il fallait dire : moyennant votre grâce ; mais après son péché il devient humble, il se défie de ses forces, il redoute le danger, il en évite l'occasion, il sort de la compagnie et de la maison où il a péché : *Egressus foras flevit amare* ; il pleure amèrement sa faute, non-seulement sur-le-champ et quand la plaie en est toute fraîche, mais le reste de sa vie, et en telle abondance, qu'on dit qu'il avait les joues toutes cavées à force de pleurer ; et quand notre Sauveur lui demanda : Pierre, m'aimez-vous plus que vos confrères ? il ne répondit pas hardiment : Oui, je vous aime plus que tous les autres ; il dit seulement : *Tu scis, Domine, quia amo te* : Il me semble que je vous aime, mais je pourrais bien me tromper ; c'est vous seul qui sondez les cœurs, vous seul connaissez mon intérieur ; et comme le Sauveur lui fit la même demande pour une seconde et une troisième fois : Pierre, m'aimez-vous ? il s'attrista, par la défiance de sa disposition, pensant que peut-être il se trompait, et qu'il n'aimait pas son maître comme il lui semblait : *Contristatus est quasi ille qui viderat conscientiam negotioris, non videret fidem constantis*, dit saint Augustin (*Serm. 49, de Verbis Domini*) ; et non-seulement il a une grande défiance et mauvaise opinion de soi-même, mais il est bien aise que les autres aient le même sentiment de lui : c'est ce que deux grands saints nous font considérer par des réflexions qu'on peut faire sur le texte de l'Ecriture.

Saint Chrysostome (*Hom. 59, in S. Matt.*) a remarqué que saint Marc, en son Evangile, diminue tant qu'il peut les vertus ou les prérogatives de saint Pierre, et exagère ses fautes et imperfections : quand il raconte la profession de foi qu'il fit en l'honneur du Fils de Dieu, il dit seulement ces paroles : *Tu es Christus, Vous êtes le Christ* ; au lieu que saint Matthieu écrit que saint Pierre avait dit : *Tu es Christus, Filius Dei vivi, Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant* ; et que le Sauveur lui dit pour récompense : Vous êtes bien heureux, parce que mon Père vous l'a révélé ; et je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre j'établirai mon Eglise ; au lieu que saint Jean le nomme par son

nom (*S. Joan.*, XVIII, 10), rapportant le zèle qu'il eut pour son maître et l'acte généreux qu'il fit pour sa défense au jardin, en coupant l'oreille à Malchus. Saint Marc dit seulement, sans le nommer, qu'un certain tira son épée et frappa ce serviteur (*S. Marc*, XIV, 47); au lieu que saint Matthieu (*S. Matth.*, XXVI, 51) et saint Luc (*S. Luc*, XXII, 62), parlant de sa pénitence, disent qu'il pleura amèrement, saint Marc dit seulement qu'il se mit à pleurer : *Cœpit flere*; au lieu que saint Matthieu, racontant la venue du Sauveur à ses disciples, qui étaient au milieu de l'orage, rapporte la grande foi de saint Pierre, qui se jeta dans la mer et marcha sur les eaux pour aller vers son maître (*S. Matth.*, XIV, 28). Saint Marc, écoutant la même histoire, passe sous silence cette action louable de saint Pierre (*S. Marc*, VI). Au contraire, quand on parle de sa chute, au lieu que saint Luc (*S. Luc*, XXII) et saint Jean (*S. Joan.*, XVIII) disent tout simplement qu'il désavoua son maître, saint Marc dit qu'il se mit à détester et à jurer qu'il ne le connaissait point. Ce saint évangéliste avait-il quelque aversion contre ce grand apôtre; car quand on hait quelqu'un on exagère ses imperfections et on découvre tant que l'on peut ses manquements, et l'on étouffe si l'on peut ses bonnes qualités, comme il semble que fait saint Marc? Non, ce n'est point aversion; mais c'est que saint Marc était disciple de saint Pierre, il écrivit son Evangile comme il l'avait ouï de sa bouche, on l'appelaït autrefois *Evangelium Petri*; il savait que le saint apôtre devait voir et approuver son histoire, il connaissait son inclination, qu'il aimait à être humilié et qu'il avait horreur d'être loué : si bien que pour condescendre à son affection et lui faire plaisir, il ne parle qu'en passant et légèrement de ses vertus, et bien au long de ses défauts.

La grande humilité de ce saint apôtre s'est encore montrée en une autre rencontre, que saint Grégoire (*L. I, ho. 19, in Ezech.*) nous fait remarquer : Il y eut dispute entre les chrétiens convertis du judaïsme et ceux qui s'étaient convertis du paganisme; les Juifs convertis disaient : La loi de Jésus est bonne, mais celle de Moïse n'est pas mauvaise, il les faut garder toutes deux; les gentils convertis disaient : La lumière efface les ombres, et la vérité abolit les figures. Les observances légales commandées par Moïse n'étaient que des ombres et que des figures de la loi de grâce, elles sont à présent accomplies et devenues inutiles par le christianisme. Saint Pierre, qui était le père de tous et qui les aimait tendrement, ne voulait aigrir personne; et voyant que les Juifs s'étaient scandalisés de ce qu'il avait mangé avec les gentils, pour ne les pas rebuter et aliéner de la foi, vivait avec les Juifs à la judaïque, à Antioche, par condescendance, et s'accommodant à leur faiblesse, en attendant qu'ils fussent mieux instruits et plus fermes en la foi. Saint Paul, qui était ardent et zélé au dernier point pour la loi de grâce, l'en reprit en présence de fidèles; saint Pierre ne dit pas alors : J'ai

reçu le Saint-Esprit aussi bien que vous, et devant vous, je sais comme il se faut comporter en ces rencontres; je suis le chef de l'Eglise et le vicaire de Jésus-Christ, il m'a donné cette charge pour instruire les fidèles et pour décider les vérités catholiques : vous me reprenez en présence de tout le monde, vous serez cause qu'on n'aura plus tant de confiance en moi, ni de croyance en mes instructions; il ne dit point toutes ces choses, mais il fut si humble qu'il souffrit cette réprimande avec une patience et soumission incroyables.

De plus, saint Paul écrivant aux Galates, leur raconte qu'il avait ainsi repris saint Pierre, et il appelle sa condescendance une hypocrisie : *Τῆ ὑποκρίσει, In faciem restitit ei, simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi* (*Gal.*, II, 13). Et néanmoins, saint Pierre ne s'en est point senti désobligé; au contraire, ayant appris que quelques-uns n'approuvaient pas les Epîtres de saint Paul, il les loue, il les recommande, et dit qu'il les a écrites par une sagesse infuse (*II S. Pet.*, III, 15); cependant ou il les a lues, ou non : s'il ne les a pas lues, comment les approuve-t-il? s'il les a lues, n'y a-t-il pas vu qu'il y est repris, et que la postérité y apprendra qu'il était répréhensible? Il ferme les yeux à toutes ces considérations, il oublie ses intérêts et il fait litière de sa gloire, pour rendre témoignage à la vérité.

Cette profonde humilité produisait en lui une grande douceur et mansuétude envers tout le monde; il pouvait dire, comme son Maître : Je suis doux et humble de cœur. Il était bilieux et bouillant de son naturel, d'où vient que quand le Fils de Dieu dit à ses disciples, en la dernière cène, que l'un d'entre eux le trahirait, saint Pierre fit signe à saint Jean qu'il sût de lui qui était ce malheureux (*S. Joan.*, XIII, 24); quelques docteurs disent que s'il l'eût su, il eût eu la tentation de l'étrangler; mais la providence de Dieu permit qu'il tombât, afin qu'il apprît à être plus débonnaire et miséricordieux envers les autres, et les mesurer à la même mesure dont il avait été mesuré, dit saint Bernard (*Serm. 1. in Festo SS. Petri et Pauli*) : et il le fit ainsi, car, aux Actes des apôtres, prêchant à ceux qui avaient actuellement mis à mort le Fils de Dieu, *Auctorem vitæ interfecistis*, il leur parle doucement, il les appelle ses frères, il les excuse tant qu'il peut, il leur dit qu'ils l'ont fait par ignorance, et il les invite à se convertir et à faire pénitence.

Mais la principale disposition que Dieu demanda de lui, pour réparer en son cœur les brèches que le péché y avait faites, ce fut un amour très-ardent; si bien que, comme il avait renié trois fois, son maître lui demanda par trois fois : Pierre, m'aimez-vous? *U: non minus amoris lingua seruiat quam timori*, dit saint Augustin; et quand il répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime, il disait vrai, et il le montra bien dans les occasions; car il aimait si ardemment Notre-Seigneur, et il avait tant de plaisir d'être auprès de lui, qu'étant en sa barque

avec d'autres apôtres, et le Fils de Dieu se présentant à eux sur le bord de la mer, il ne put attendre que la barque fût abordée; mais sitôt que saint Jean lui eut dit: C'est notre maître, il se jeta dans la mer pour arriver plus promptement à l'objet de son amour. Mais quelle merveille qu'il ait passé à travers la mer de Galilée, puisqu'il a passé à travers la mer rouge de son sang, qu'il a été ravi de souffrir pour son maître une mort très-cruelle, d'être attaché à la croix la tête en bas, et d'y languir plusieurs heures?

III. — 1. Pour connaître donc combien son amour fut excellent, héroïque et méritoire, il faut seulement considérer que peu de temps après sa conversion Jésus le traita avec autant de familiarité, de caresse et de faveur qu'auparavant. Le jour de Pâques, l'ange annonçant aux femmes dévotes la résurrection du Sauveur, *Dicite discipulis ejus et Petro (S. Marc, XVI, 7)*, dites à ses disciples et à Pierre que vous le verrez en Galilée, il dit, particulièrement à Pierre, comme voulant dire qu'il ne craignît point que sa faute le privât de ce bonheur, Jésus-Christ l'a mise en oubli, elle est effacée par sa pénitence et par l'amour très-ardent qu'il a pour son maître; et de fait le Fils de Dieu ne se contenta pas de se montrer à lui en la compagnie des autres apôtres, il lui apparut premièrement et en particulier, comme saint Paul nous l'enseigne, *Resurrexit tertia die et visus est Cephæ, et post hoc undecim (I Cor., XV)*, et lui dit amoureusement: Pierre m'aimez-vous? Il lui donna la charge de son Eglise, charge très-honorable et très-avantageuse.

2. Quand on célèbre les louanges de saint Jean l'Évangéliste, on exagère le bonheur qu'il eut au pied de la croix, en ce que le Fils de Dieu lui laissa par testament la Vierge, sa très-sainte mère; sans doute ce fut un grand témoignage de son amour envers ce saint apôtre, puisqu'il n'avait rien de plus cher ni de plus précieux que cette Vierge incomparable. Néanmoins, si on regarde la chose de bien près, on verra que saint Pierre a reçu un plus grand privilège. Jésus a donné la Vierge à saint Jean, mais il a donné à saint Pierre et saint Jean et la sainte Vierge; il a donné à saint Jean la Vierge en qualité de mère, il l'a donnée à saint Pierre en qualité de fille; il l'a donnée à saint Jean pour la servir et lui obéir, mais il l'a donnée à saint Pierre pour la gouverner et régir; elle l'appelait son père, elle était une de ses ouailles, et il était son pasteur, car elle était du troupeau de son Fils, et il a fait saint Pierre pasteur de sa bergerie, et il lui a commis toutes ses ouailles. Jésus-Christ a deux relations au regard de sa sainte mère, il est son père et son fils; sa divinité lui donne la première, son humanité la seconde; il n'a communiqué à saint Jean que la relation de fils, il a communiqué à saint Pierre la relation de père: il lui a donné l'Eglise, qu'il aime plus que la

tie, et la sainte Vierge n'est qu'une partie de l'Eglise: si bien même qu'en un besoin il eût accompli cette parole qu'on a dite de lui: *Relinquet homo patrem et matrem, et adherabit uxori suæ. Sacramentum hoc magnum est in Christo, et in Ecclesia.* Cette épouse qu'il a tant estimée, cette épouse qui lui coûte si cher, cette épouse dont il a dit: *Quod dedit mihi Pater, majus omnibus est;* cette épouse dont il est si jaloux, il l'a confiée à saint Pierre, il lui en a donné la charge, la souveraineté et la conduite: charge non-seulement honorable, mais très-utile et avantageuse. Jésus l'a fait son grand trésorier, l'intendant de ses finances, l'économe de son épargne et le dispensateur de ses mystères; il lui a donné le pouvoir de distribuer les trésors de ses mérites et les fruits de sa sainte mort et passion.

3. Au premier livre des Rois, le roi Saül commet une désobéissance qui semble assez légère: il donne quartier à Agag, général d'armée des Amalécites, et réserve quelques troupeaux pour les offrir en sacrifice, au lieu de passer tout par le fil de l'épée et par le feu, comme Dieu l'avait commandé. Samuel, ce grand prophète, s'afflige pour lui devant Dieu, il prie, et crie toute la nuit pour obtenir pardon, et il n'y gagne rien; il a pour réponse: *Usquequo tu luges Saul, cum ego projecerim eum (I Reg., XVI, 1)?* et néanmoins Saül avait reconnu et confessé sa faute, en disant: *Peccavi.* Que saint Pierre ou son successeur ait deviné soi le plus grand pécheur qui ait jamais été, quand ce serait un Caïn, un Judas ou un antechrist; s'il se repent de son péché et le confesse, saint Pierre n'a pas besoin de s'affliger, de pleurer ni de erier; il n'a qu'à s'asseoir et lui dire: Je t'absous, et Dieu lui pardonnera infailliblement ses péchés.

4. Elie désirant faire tomber du ciel, ou pour mieux dire des nuées, un peu de pluie matérielle, monte sur la cime du mont Carmel; il se prosterne devant Dieu, il commande à son serviteur de regarder sept fois quel temps il ferait pendant qu'il priaît Dieu; enfin le serviteur voit une petite nuée qui sort de la mer, et qui s'élevant, et qui grossissant peu à peu, se résout en pluie (III Reg., XVIII, 45). Voici bien un plus grand pouvoir: saint Pierre ne fait qu'imposer les mains sur les fidèles, et il fait descendre du ciel le Saint-Esprit, avec une pluie très-abondante de ses dons et grâces gratuites (Act., VIII).

Le prophète Elisée voulant ressusciter l'enfant d'une femme dévote (IV Reg., IV, 32), y envoya son serviteur Giezi, lui donne son bâton pour l'appliquer sur le défunt, mais en vain; il y vient lui-même, il s'enferme en la chambre, il se met en prières, il se couche sur ce petit corps et se raecourent en quelque façon, appliquant sa bouche sur la bouche du mort, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, enfin il le réchauffe et lui rend la vie; mais saint Pierre, pour ressusciter une femme charitable, nommée Tabitha (Act., IX, 40), ne fait autre chose.

après avoir prié Dieu, que de lui dire doucement : Tabitha, levez-vous; et depuis, ayant donné son bâton à son disciple saint Martial, comme Elisée à Giezi, saint Martial ne dit pas comme Giezi : *Non surrexit puer*; mais avec le bâton de son maître il ressuscite fort aisément le fils du comte Arcade, nommé Hilbert, et fait d'autres grands miracles à Bordeaux, à Limoges et ailleurs.

Conclusion. — Voilà ce que l'humilité, la douceur et l'amour ardent de ce grand apôtre ont mérité devant Dieu, et ce qui fait que je dis à tous tant que nous sommes, sans m'excepter moi-même, ces paroles de saint Ambroise : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem*: nous l'avons imité en sa chute, imitons-le dans ses vertus. Saint Ambroise nous fait remarquer que, étant tombé la première fois, il ne se reconnut pas, non plus que la seconde, mais seulement la troisième fois, quand le Fils de Dieu daigna le regarder, parce qu'il nous est impossible de nous relever du péché sans la grâce de Dieu; et saint Pierre nous déclare qu'il ne la donne qu'aux humbles, et qu'il résiste aux superbes: elle est comme la rosée du ciel qui laisse les montagnes sourcilleuses et descend dans les vallées, *denatata de tumore collis ad humilitatem vallis*, dit saint Augustin; *sola virtus humilitatis, est læsæ reparatio castitatis*, dit saint Bernard; il faut encore dire, *reparatio charitatis, sobrietatis*; et les brèches que le péché a faites à la chasteté, à la charité et à la sobriété ne se réparent que par l'humilité; humiliez-vous beaucoup devant Dieu: si vous l'avez irrité par la fragilité de votre chair, apaisez-le par l'humilité de votre esprit; marchez toujours en sa présence dans un esprit de confusion et de componction, comme un criminel de lèse-majesté divine, comme un pauvre criminel tiré autant de fois du gibet qu'il vous a pardonné de crimes: ainsi recevez de bonne part toutes les afflictions qu'il vous enverra, comme des amendes très-justes et des pénitences très-salutaires qu'il vous impose, dites comme ce saint pénitent: *Digna factis recipimus*; comme les enfants de Jacob: *Merito hæc patimur*; comme les trois jeunes hommes de la fournaise: *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi*; comme David: *Priusquam humiliarer ego deliqui*: enfin défiez-vous de vos forces, puisqu'elles vous ont manqué, et par cette défiance, évitez les occasions et les dangers de la rechute.

Soyez doux envers tout le monde, excusez les fautes de tous vos prochains, pensez que peut-être quelque circonstance des vôtres les rend plus noires et plus punissables que les leurs; pardonnez aux créatures, puisque le Créateur vous a pardonné: vous avez offensé Dieu, n'est-ce pas la raison de souffrir qu'on vous offense? Vous avez fait contre sa volonté très-adorable et très-aimable, n'est-il pas juste que vous enduriez quelque chose contre votre volonté? L'offense que vous avez faite à Dieu par un seul péché mortel, et la peine que vous en méritez, comparée à toutes les injures qu'on vous

peut faire, est comme une dette de dix mille écus, comparée à la dette de cent deniers.

Imitez aussi le saint apôtre en la ferveur de son amour et aux preuves qu'il en a données, passez au travers de la mer pour arriver à votre Sauveur; vous avez inspiration de sortir du monde pour vous enfermer dans un monastère, vous voyez que c'est le plus sûr moyen pour faire votre salut, eu égard à votre fragilité; vous avez l'âge, les forces et les talents nécessaires pour être religieuse: consultez un bon confesseur; et si après l'avoir recommandé à Dieu, il vous dit comme saint Jean: *Dominus est*; cette inspiration vient de Dieu: si, dis-je, après cela il se présente à votre esprit des oppositions, des mers et des torrents de difficultés: mon père n'en sera pas content, ma mère en aura du déplaisir, je serai privée de mes divertissements, je ne pourrai plus hanter ce jeune homme; si vous aimez Jésus-Christ, passez à travers cette mer pour arriver à lui; vous avez la pensée de vendre cet office, de résigner ce bénéfice, de sortir de cette maison où vous ne faites pas votre salut, de restituer cet héritage qui n'est pas à vous, de quitter ce procès injuste; le prédicateur vous dit: *Dominus est*, c'est Dieu qui vous a donné cette pensée; il se présente un océan de raisons contraires à ce bon dessein: où irai-je? que deviendrai-je? je ruinerai ma fortune, un tel m'adore à présent, qui se moquera de moi: passez à travers cette mer, vous ne sauriez mieux glorifier le Fils de Dieu et lui témoigner votre amour, qu'en souffrant des croix et des persécutions pour vous être rangé à son service.

Il disait à saint Pierre (*S. Joan.*, XXI): Quand vous étiez jeune, vous preniez vous-même votre ceinture et vous alliez où bon vous semblait; mais quand vous serez vieux un autre vous ceindra et vous conduira où vous ne voulez pas; et l'évangéliste ajoute que par ces paroles il lui donnait à entendre par quel genre de mort il devait glorifier Dieu, c'est-à-dire par le supplice de la croix: pareillement quand vous étiez néophyte en la vertu, nouvellement converti au service de Dieu, vous faisiez des mortifications par votre zèle et par dévotion particulière, vous portiez la ceinture, vous endossiez la haire, vous jeûniez, cela était bon et cela glorifiait Dieu; mais il y a une autre mort, une autre mortification qui le glorifie encore davantage, qu'il envoie à ceux qui sont plus élevés, plus avancés à la perfection, quand il permet que les autres vous crucifient, qu'un plaideur vous ruine par procès, qu'un méchant homme vous retienne votre bien, qu'une âme diabolique noircisse votre réputation, qu'un enfant dénaturé vous fasse mourir de regret: quand vous recevez ces croix avec patience et résignation sans user de vengeance, faisant du bien à ceux qui vous font mal, vous glorifiez Dieu plus excellentement que par des actions éclatantes et glorieuses; et encore que vous sentiez quelque répugnance et contradiction de la part de la nature, vous n'en perdez pas le

mérite : comme saint Pierre ne laissa pas de glorifier Dieu par le supplice de la croix, encore qu'il en eût aversion, quant à la sensualité et partie inférieure de son âme.

Prions donc le Fils de Dieu de tirer ces lumières des ténèbres de nos péchés, prions-le de montrer l'infinité de sa puissance, l'industrie de sa sagesse et l'excès de sa bonté à tirer du bien de nos maux ; offrons-lui nos dérèglements passés, nos manquements et nos imperfections, comme un sujet sur lequel il peut exercer son admirable providence ; qu'il moissonne où il n'a pas semé, qu'il nous fasse recueillir quelque bon fruit de la zizanie de nos fautes, qu'il ne soit pas dit de nous ce qui est dit des réprouvés : *Destrues eos, et non œdificabis eos; malos male perdet, errare fecit eos, in invio, et non in via* : que si nous nous sommes ruinés par le péché, il nous réédifie par sa miséricorde ; si nous nous sommes perdus par cette faute, que cette perte ne soit pas sans ressource, mais qu'elle réussisse à quelque bien ; si nous nous sommes égarés du grand chemin de la vertu, que ce détour ne soit pas éloigné ni contraire à la bonne voie, mais un sentier raccourci qui nous redresse par la pénitence, et nous conduise heureusement à notre patrie céleste. *Amen.*

SERMON XXVI.

EN LA FÊTE DE SAINT LUC, ÉVANGÉLISTE.

De l'honneur qui a été rendu au saint Evangile, et du pouvoir qu'il a eu sur l'esprit des hommes.

Misimus etiam fratrem, cujus est laus in Evangelio per omnes Ecclesias.

Nous avons envoyé notre frère, qui est loué par toutes les Eglises, à cause de l'Evangile.

(II Cor., VIII, 18.)

Pour faire le panégyrique du saint, dont on célèbre aujourd'hui l'entrée dans le ciel, je pourrais vous montrer qu'il faut nécessairement qu'il ait eu une très-grande familiarité avec la Vierge, puisqu'il nous a enseigné plusieurs grands mystères qu'il ne peut avoir appris que de sa bouche, comme l'annonciation et le colloque de l'ange avec elle, la visitation à sa cousine Elisabeth, la naissance, la circoncision et la présentation de Jésus-Christ au temple ; vous ajouter qu'il a eu si vivement empreinte en son âme l'idée même de la modestie, de la gravité, de la beauté et de la sainteté extérieure de cette incomparable Vierge, qu'il en a laissé en l'Eglise deux naïfs portraits : je pourrais vous représenter qu'il a été le compagnon de saint Paul en ses voyages et travaux, et par conséquent participant de ses couronnes ; qu'il a porté de plus continuellement, comme le dit l'Eglise, la mortification de Jésus en son corps : mais parce que saint Paul dit que sa louange est l'Evangile, pour me conformer au sentiment de ce grand apôtre, et pour louer l'ouvrier par son ouvrage, la cause par son effet et l'historiographie par son histoire, il me semble à propos de vous faire aujourd'hui considérer et admirer deux merveilles du saint

Evangile. La première est le grand honneur qu'on lui a rendu au monde contre toute apparence humaine. La seconde est le grand ascendant qu'il a eu sur l'esprit et le cœur des hommes : c'est ce qui vous a acquis sur nous deux grandes obligations, ô sainte et bienheureuse Vierge : d'avoir conservé en votre cœur les paroles salutaires du Verbe, qui sont couchées en l'Evangile : *Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo*, et d'avoir conçu en votre corps la Parole éternelle du Père, comme son ange vous prédit, par cette salutation : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. Videtur quod liber Evangeliorum primo aspectu debuit reprobari ab omnibus, nempe, 1. a Judæis; 2. a gentilibus pontificibus, imperatoribus, magistratibus, philosophis et oratoribus, viris probis, virtiosis. — II. Punctum. Quantum honor sit exhibitus libro Evangeliorum: 1. a doctis; 2. a concil.; 3. a nobil.; 4. ab omnibus Christ. — III. Punctum. Quam mira fecerint viri illustres ad obediendum evangelicis præceptis, et consiliis. — Conclusio. In eos qui iis non obediunt.

I. — 1. Il n'y a personne qui ne soit bien aise d'apprendre, *Omnes homines naturaliter scire desiderant*, dit Aristote ; il y a fort peu de gens qui ne soient bien aises d'apprendre des nouvelles ; il n'y a personne qui ne soit plus aise d'apprendre de bonnes nouvelles ; il n'y a personne qui ne soit très-aise d'apprendre de bonnes nouvelles bien assurées ; c'est l'entretien ordinaire des compagnies, c'est le sel et l'assaisonnement des festins, c'est le plus agréable déduit des voyageurs, c'est la plus délicieuse occupation de ceux mêmes qui ont mis en séquestre toute autre occupation : voici un livre qui se promet de nous en dire, et de nous en dire de bonnes, et de nous en dire de bien assurées ; il se le promet si hardiment, qu'il s'intitule la bonne et bien assurée nouvelle, c'est le saint Evangile ; les doctes savent qu'évangile veut dire en grec bonne nouvelle, et saint signifie ce qui est bien affermi et assuré : *Sanctum quasi sancitum*. Si jamais livre fut rebuté, ce devait être celui-ci ; si jamais livre a été reçu avec accueil, loué, approuvé et adoré de tout l'univers, c'a été ce livre sur tous les autres, merveille que peu de gens admirent, merveille néanmoins qui mérite d'être admirée ; mais pour l'admirer dignement, portez, s'il vous plaît, votre esprit et votre imagination au temps auquel ce livre fut mis en lumière, c'est-à-dire il y a environ seize cents ans. Supposez que vous y soyez ; considérez quelles sont les mœurs, les humeurs, les inclinations et les affections des hommes : toute la terre habitable était alors divisée en deux peuples ; il y avait le peuple juif et élu de Dieu, il y avait le peuple gentil et idolâtre ; tous veulent savoir ce qui est dans ce livre, parce que tous sont curieux d'apprendre des nouvelles, et tous ont inté-

rét d'en apprendre de bonnes ; mais d'abord, selon l'apparence humaine, tous sont frustrés de leurs intentions et trompés en leurs espérances : ils ne trouvent rien moins, en ce livre, que ce qu'ils prétendaient y rencontrer.

La meilleure nouvelle qu'on pouvait dire en ce temps-là à un Juif, c'était de lui annoncer la venue du Messie; le temps de son arrivée était échu, on l'attendait en grande dévotion; les semaines de Daniel étaient accomplies, le sceptre de Juda était en une main étrangère, il n'y avait pas même jusqu'à une simple femme, comme était la Samaritaine, qui ne dit : *Scio quia Messias venit.*

Un Juif donc prend en main ce livre, et trouvant au frontispice, le saint Evangile, c'est-à-dire la sainte et bonne nouvelle, il se figure que cet écrit lui dira des nouvelles de ce Messie qu'il attend avec tant d'impatience; mais au progrès de la lecture, il se trouve bien loin de ses conceptions, car il attend un Messie qui soit riche, opulent et accompagné d'un grand train, adoré de tous les rois et suivi de tous les peuples du monde; ses prophètes le prédisent tel, selon le sens qu'il leur donne : *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei;* cependant ce livre ne lui annonce qu'un Messie né dans une étable et nourrisson d'un pauvre charpentier, un Messie humble, pauvre et mendiant, suivi de douze pécheurs.

Il attend un Messie belliqueux, qui doit être un foudre de guerre, victorieux en tous ses combats, qui doit faire un marche-pied des têtes de ses ennemis, qui doit joindre à son domaine et conquérir par ses armes toutes les provinces de la terre, ses Écritures le lui promettent tel : *Ponam inimicos scabellum pedum tuorum, dominabitur a mari usque ad mare;* et ce livre ne lui annonce qu'un Messie qui n'a jamais tenu une épée, qui s'enfuit par la crainte d'un roitelet, qui est suivi de douze disciples aussi lâches que des Thersites, qui s'est laissé prendre comme un enfant, qui a été conduit à la mort comme un mouton à la boucherie.

Il attend un Messie qui doit délivrer le peuple d'Israël de l'esclavage des Romains, qui le doit rendre riche et heureux, qui doit rendre glorieuse la ville de Jérusalem, qui doit remettre le temple de Salomon en son premier lustre et en son ancienne splendeur. La parole de Dieu le lui prédit tel : *Erit gloria domus istius novissimæ, major quam prioris* (Aggæi, II, 10); et ce livre ne lui annonce qu'un Messie, qui prédit la ruine de Jérusalem, la destruction du temple et l'anéantissement du peuple d'Israël : *Inimici circumdabunt te vallo, ad terram prosternent te, et non relinquent in te lapidem super lapidem;* un Messie qui réduit tous les holocaustes anciens à un sacrifice d'un peu de pain et de vin en apparence, qui au lieu de victime propitiatoire et d'hostie pour les péchés, se contente qu'un de ses disciples dise deux paroles : *Ego te absolvo,* pour l'abolition de tous les crimes.

Enfin il attend un Messie qui doit approuver, autoriser et mettre en vogue la loi de Moïse, ce grand législateur, qui parlait à

Dien face à face : et ce livre contient une doctrine qui paraît contraire au Vieux Testament, car le Psalmiste disait : *Beati omne, qui jurant in eo;* et ce livre dit : *Nolite omnino jurare.* La loi condamne à mort un pauvre garçon pour avoir ramassé au jour de sabbat quelque bois pour faire du feu : et ce Messie commande à un homme de porter son lit, sans nécessité, le jour du sabbat; Moïse permet au mari de faire divorce avec sa femme, par le libelle de répudiation : et ce Messie dit : Qui le donnera, sera vraiment adultère. Sans doute qu'il n'y doit pas avoir un Juif en toute la Palestine, si peu zélé à sa nation et à sa religion, qui ne se scandalise de ce livre, qui ne procure qu'il soit condamné à être brûlé par la main du bourreau, avec défense très-expresse de le vendre, de le lire ou de l'avoir en sa maison, sous peine de la vie : *Evangeliium Judæis scandalum, gentibus autem stultitiam.*

2. Parmi le peuple gentil, il y a trois ordres, trois sortes de gens, trois états : premièrement l'état ecclésiastique ou, pour mieux dire l'ordre des prêtres et des pontifes; secondement, la noblesse; troisièmement, le tiers état. Un pontife ouvrant ce livre, et trouvant qu'il annonce un Dieu vivant sur terre, pense qu'il parlera hautement de Dieu, qu'il déclarera ses perfections divines et éternelles, qu'il aura de hautes et sublimes conceptions de l'essence de Dieu et de ses attributs, comme ont fait Platon, Aristote ou Trismégiste; il le lit donc, et ne trouve rien de tout cela, ou fort peu : car excepté un seul chapitre, ou même une partie du premier chapitre de l'Evangile de saint Jean, tout le reste ne traite que d'un Dieu enfant, emmailloté, fatigué du chemin, mort entre deux larrons : *Invenietis infantem pannis involutum. Fatigatus ex itinere Jesus. Et ivit bajulans sibi crucem.*

Les empereurs et les gens d'épée s'imaginent que ce livre leur représentera les exploits de quelque valeureux capitaine, qui s'est fait jour dans les escadrons hérissés de piques et de dards, qui les a percés comme un éclair, qui les a terrassés comme un foudre, ou que ce livre leur apprendra quelque nouvelle invention de faire sauter une tour, d'escalader une muraille, de faire brèche à un rempart, de surprendre une ville ennemie, et qu'ainsi ils le tiendront cher et précieux, ils le porteront toujours sur eux, ils le mettront au chevet de leur lit, comme Alexandre faisait l'Iliade d'Homère; cependant ils n'y trouvent que la lâcheté des apôtres, qui ont abandonné leur maître honteusement : je vous laisse à penser si un homme courageux devait entendre favorablement saint Pierre prêchant de son Dieu crucifié, ayant lui dans ce livre, qu'il lui mettait en main, que lui-même l'avait lâchement renié au plus fort de la mêlée; ils lisent en ce livre : Si on vous donne un soufflet sur la joue droite....; qu'attend un cavalier lisant cela, sinon qu'on ajoutera en ce cas : Montrez que vous êtes honnête homme et que ce n'est pas en vain que vous portez une épée au côté? et

on ajoute : Présentez la joue gauche, pour recevoir un autre soufflet.

Au tiers état, il y a des gens de bien et des gens vicieux. Entre les gens de bien ou les honnêtes gens, quelques-uns s'adonnent et s'affectionnent au bon gouvernement de l'Etat, d'autres à l'étude et aux sciences, d'autres à la pratique de la vertu : ceux qui gouvernent la république, ouvrant ce livre, pensent y trouver de bonnes maximes d'Etat, pour bien établir et appuyer une monarchie ou une aristocratie, et ils y trouvent des maximes toutes contraires à leurs principes : la maxime d'Etat dit : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*; et ce livre dit : *Estote simplices sicut columbæ*. La politique dit, avec Cicéron (*Lib. II, de Leg.*), que toute nouvelle religion est dangereuse à un Etat : ce livre prétend introduire une religion nouvelle, une religion étrangère, qui a ses commencements parmi le peuple juif, peuple méprisé et abhorré de mains suspectes, une religion suspecte qui ne veut s'établir que sur les ruines des autres. De plus la fin d'un bon gouvernement, c'est de faire germer la paix et le repos en la république ; et ce livre proteste qu'il veut jeter la pomme de discorde, et mettre la dissension dans les familles : *Non veni pacem mittere, sed gladium, veni enim separare nurum a socru sua*.

Un orateur ou un philosophe à l'ouverture de ce livre se figure qu'il y trouvera quelque doctrine curieuse, quelque secret de nature, des harangues bien tissées, avec un langage fleuri, nerveux et éloquent, qu'il y trouvera quelque façon de mettre un syllogisme en bonne forme ; cependant le philosophe n'y trouve qu'une doctrine basse, commune et triviale, des comparaisons populaires : que le royaume des cieux est semblable à un filet jeté en la mer, à un peu de levain, à un grain de sénevé. L'orateur y trouve de grosses fautes contre la grammaire, des impropriétés de paroles, un langage rude, grossier et quasi rustique : *Exiit qui seminat seminare semen suum. Virtutes operantur in illo. Neque nubent, neque nubentur*. Témoin saint Augustin, qui confesse qu'avant sa conversion il avait peine à lire l'Écriture, après les douceurs des orateurs profanes ; témoin saint Jérôme, qui, tout converti et ermite qu'il était, se dégoûtait du bas style de l'Écriture sainte, et s'adonnait à la lecture de Cicéron, dont il fut rigoureusement châtié de Dieu.

Le vertueux et l'homme de bien lisant que celui qui est annoncé en ce livre délivrera son peuple de ses péchés, se réjouit et se persuade qu'on lui enseignera la vertu ; qu'il trouvera ici de beaux traités contre l'envie, la colère et le trop parler, comme dans Sénèque, dans Plutarque et Epictète, qu'on y découvrira en beaux termes la définition, la division et l'étymologie, les causes, les effets, les circonstances et les branches ou parties de chaque vertu ; qu'on y fera voir la laideur, les inconvenients et les remèdes des vices contraires ; cependant il y trouve : Si vous voulez être absous de tous vos péchés, faites-vous répandre trois ou quatre gouttes d'eau

sur la tête : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis*.

Entre les vicieux il y a des ambitieux qui ne pensent qu'à s'agrandir et qu'à avancer leur fortune ; des avaricieux qui ne s'appliquent qu'à faire leurs maisons et qu'à acquérir des richesses, des voluptueux qui se vautrent dans les plaisirs et délices sensuels ; tous s'imaginent qu'en ce livre on leur apprendra quelque recette pour venir à bout de leurs desseins et obtenir ce qu'ils prétendent, mais ils y trouvent des commandements qui sont diamétralement opposés à leurs desseins et à leurs inclinations : *Recumbe in novissimo loco. Vade, vende omnia quæ habes et da pauperibus. Abneget semetipsum, tollat crucem suam*.

Comment donc ce livre a-t-il pu être reçu d'un seul homme de jugement ? Comment n'a-t-il pas été supprimé aussitôt que mis en lumière ? Comment n'a-t-il pas été rebuté du monde, comme le plus inutile, inepte et impertinent de tous les livres ? Les doctes savent quel temps auquel Jésus vint au monde, et auquel l'Évangile fut publié, a été le siècle le plus poli en l'étude des bonnes lettres, le plus fécond en beaux esprits, le plus heureux en bonnes académies et universités, et le plus riche en toutes sortes de livres doctes qui ait jamais été au monde : car alors on vit paraître les œuvres de Cicéron, d'Hortense, de Sénèque, de Plutarque, d'Ovide, de Virgile, de Catulle, de Martial, des deux Plines, de Suétone, de Tite-Live et de Tacite : comment est-ce donc qu'un homme d'esprit prenant en main ce livre de l'Évangile, et n'y trouvant rien d'extraordinaire, rien de conforme à son sentiment, ne le déchirait pas aussitôt ou ne l'envoyait au marché servir d'enveloppe ?

II. — 1. Cependant quel accueil ne lui a-t-on pas fait, quel honneur ne lui a-t-on pas rendu, quels effets n'a-t-il pas produits au monde ? Les plus beaux esprits de l'univers, ayant lu et examiné ce livre, en ont été tellement charmés qu'ils l'ont transcrit de leurs propres mains, l'ont traduit en toutes sortes de langues, y ont fait des commentaires, l'ont appris par cœur mot à mot, ont trouvé une admirable propriété de paroles où paraissent des barbarismes, une grande élégance où semblaient être des solécismes, un accord et une harmonie merveilleuse aux passages qui semblaient être contraires : il n'y a page, ligne, parole, ni syllabe où ils n'aient remarqué quelques mystères ; et voilà ce qu'ont fait non pas les docteurs d'une seule province, ou pour quelque intérêt particulier, mais de tous les cantons du monde : comme saint Ambroise et saint Grégoire en Italie, saint Augustin et saint Cyprien en Afrique, saint Basile et saint Grégoire de Nissee en Capadoce, saint Cyrille Alexandrin en Egypte, saint Cyrille de Jérusalem et saint Jérôme en la Palestine, saint Hilaire et saint Irénée en France. Les doctes qui lisent leurs œuvres savent qu'ils ont été les esprits les plus déliés, savants et pénétrants qui aient été en leur siècle.

2. Et on l'a reçu avec tant d'honneur qu'aux conciles généraux, qui étaient l'assemblée et la fleur des plus beaux esprits de la terre, et où se trouvaient les empereurs, comme en celui de Nicée, où se trouva le grand Constantin; en celui de Calcédoine, où se trouva l'empereur Marcien : en celui de Constantinople, où se trouva l'empereur Constantin quatrième, on met ce livre au milieu de l'assemblée, sur un trône élevé, comme l'oracle duquel on devait apprendre tout ce qu'on voulait faire croire à l'univers.

3. On l'a reçu avec tant d'estime, que l'empereur Henri premier, entre plusieurs riches présents d'or, d'argent, de chevaux et de pierreries que le roi de France Robert lui envoya, ne choisit que ce livre. On l'a reçu avec tant de foi qu'en signe d'honneur et de révérence, les premiers chrétiens, au rapport de saint Chrysostome, écrivaient en un papier un chapitre de ce livre, et le portaient à leur cou, comme une arme de très-bonne trempe contre toute sorte de maléfices. Et on l'a reçu avec tant d'accueil, que quand on en lit un chapitre, chacun se lève pour protester qu'il n'y a rien qu'on ne soit prêt d'entreprendre, rien qu'on ne soit prêt d'endurer pour la vérité de ces paroles.

4. Mais qui n'admira le grand ascendant et le puissant empire qu'ont eu les moindres paroles de ce livre sur les plus forts et les meilleurs esprits du monde? Je ne veux pas ici parler de ce qu'ont fait, en suite de l'Evangile, les anciens anachorètes qui vivaient en la Thébàide; on dirait peut-être que c'étaient des gens du menu peuple, pliables à tous vents et aisés à persuader: je veux seulement considérer les effets qu'a produits l'Evangile sur les esprits des comtes, des marquis, des princes, des rois, des empereurs et autres potentats de la terre.

Je trouve qu'en l'Evangile il y a des commandements, je trouve aussi qu'il y a des conseils; les conseils sont renfermés en abrégé dans ce sermon que Jésus-Christ fit à ses apôtres sur la montagne, qu'on nomme le sermon des huit béatitudes; les commandements sont exprimés avec des menaces de peine, par cette parole (*nisi*), et il y en a quatre principaux; je parle des commandements qui sont propres à l'Evangile, et non pas de ceux qui lui sont communs avec la loi de nature et de Moïse: *Nisi quis renatus. Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabit in regnum cælorum. Nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis. Nisi manducaveritis carnem Filii hominis.*

III. — Si vous voulez entrer au royaume des cieus, il vous faut faire baptiser, dit l'Evangile, c'est-à-dire, il vous faut faire répandre quelque peu d'eau sur la tête: comment est-ce que le monde ne s'est pas moqué de ce commandement avec bien plus d'apparence que Naaman ne se moqua d'Elisée, quand il lui commanda de se plonger dans le Jourdain pour guérir de sa lèpre? Comment est-ce que les hommes n'ont pas dit: Vraiment, voilà un beau moyen de gagner le ciel empyrée et de régner parmi les anges, comme

si nous ne nous étions pas si souvent lavés, sans en avoir reçu d'autre bénéfice que d'effacer quelque ordre du corps? Et néanmoins des personnes très-illustres dans le monde, comme saint Ambroise, qui avait été gouverneur à Milan; saint Augustin, qui avait enseigné la rhétorique à Rome; saint Cyprien, qui avait été homme consulaire; Victorin qui, était consommé en toute sorte de sciences, et qui avait eu pour écoliers la plupart des sénateurs, se soumettent volontairement à recevoir de la main d'un homme deux ou quatre gouttes d'eau, et protester que par cette cérémonie ils reçoivent le pardon de tous leurs péchés, *Non erubuit puer esse Christi tui*; et pour se rendre dignes de ce bénéfice et se disposer à cela, ils se mettent au nombre des enfants et des catéchumènes; ils se font instruire, comme de petits écoliers, en la doctrine d'un homme crucifié, et ils permettent qu'en l'exorcisme du baptême on leur mette du sel en la bouche, de l'huile sur la tête et de la salive aux oreilles.

Ceci ne nous semble pas admirable maintenant, parce qu'il ne se pratique que sur les enfants, et que nous sommes accoutumés à le voir, et que chacun le considère avec honneur et révérence; mais c'était une grande merveille en ce temps-là, et il fallait un puissant charme pour persuader à un homme fait, et à une personne illustre qui avait éclaté dans le monde, de se soumettre à cette humiliation parmi les païens qui se moquaient de ces cérémonies comme d'actions naïves et ridicules: et non-seulement les doctes s'y sont assujettis, mais les nobles, les rois et les empereurs, comme Constantin, qui après la défaite de Maxence et de son armée composée de plus de deux cent mille soldats, pour triompher d'une si glorieuse victoire, au lieu d'aller sacrifier au Capitole, déposa la pourpre, se couvre de cendres, se revêt du sac de pénitence, baisse la tête sous la main d'un de ses vassaux nommé Sylvestre ou bien Eusèbe, pour recevoir un peu d'eau, et effacer par ce moyen tous les crimes de sa vie passée. Autant en fit le roi Clovis, après l'insigne victoire remportée sur les Allemands; et saint Louis faisait tant d'état de cette faveur qu'il avait reçue au baptême, que parce qu'il avait été baptisé à Poissy, il signalait: Louis de Poissy, faisant plus d'état de cette petite ville, pour y avoir reçu un peu d'eau, que de tout le reste de la France. Quelle efficace de ces paroles, *nisi quis renatus!*

Ce livre dit: *Nisi efficiamini sicut parvuli*; et en vertu de ce *nisi*, plusieurs braves cavaliers font des choses inouïes et ridicules selon la raison humaine, comme Tesselin, père de saint Bernard et seigneur de Fontaines, en Bourgogne, qui, après avoir donné des preuves de sa valeur en de belles occasions dans les armées, se réduisit à la puérité, se fit comme un petit enfant et enfant de son propre fils, se rendit religieux sous la conduite du même saint Bernard, en l'abbaye de Clairvaux. Ne faisait-il pas beau voir un gentilhomme qui avait blanchi à l'ombre

des palmes et des lauriers obéir à un jeune homme, son propre fils, lui demander congé pour sortir de la maison et recevoir sa bénédiction, lui dire sa coulpe, lui rendre compte de sa conscience et s'abandonner à sa direction comme un enfant de huit ans à celle de son pédagogue! Autant en fit le père de saint Romuald à son propre fils; l'oncle de saint Malachie à son neveu; Jacques Martotille, à saint François de Paule, son fils; et plusieurs autres, dont les historiens ecclésiastiques sont remplis.

Nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis. Ce *nisi* a fait des choses si prodigieuses au monde que si des historiens bien authentiques et irréprochables n'en faisaient foi, on les tiendrait pour des fables. Foulque, comte d'Anjou, qui vivait il y a environ six cents ans, c'est-à-dire l'an mille trente-huit, pour avoir faussé le serment qu'il avait fait à Héribert, comte du Mans, se soumit volontairement à cette pénitence: il fit un pèlerinage à Jérusalem, étant là il se mit une corde au cou; un de ses serviteurs le traîna par cette corde, depuis le temple jusqu'au saint sépulcre, pendant qu'un autre le frappait à coups d'escourgées, lesquels il recevait patiemment, les épaules nues, à la vue de tout le monde, et disant: Mon Dieu, ayez pitié et compassion de ce misérable parjure.

Un comte de Poitou, duc de Guyenne, nommé Guillaume, beau-père du roi de France Louis le Jeune, ayant lu en ce livre *nisi pœnitentiam egeritis*, va trouver à Reims le vicaire de Jésus-Christ pour recevoir de lui la pénitence de ses péchés. Il l'envoie au patriarche de Jérusalem, et par son ordre il s'emprisonne dans une grotte, où il jeûne au pain et à l'eau l'espace de dix ans; vous trouverez cela dans du Haillant, Guillaume de Bonneval et autres historiens de ce temps-là. Pareillement Godefroi, duc de Lorraine, fâché de ce que l'empereur lui avait ôté le duché, fit par dépit brûler la ville de Verdun, et parce que l'église de Notre-Dame y fut aussi brûlée, il se soumit volontairement à la pénitence de la flagellation publique, et à porter lui-même, comme un manœuvre, les matériaux pour rebâtir l'église (*Ita Hermannus Sigib., Baron. an. 1047*). Henri second, roi d'Angleterre, après avoir persécuté saint Thomas de Cantorbie, et été cause en partie de sa mort, ayant lu en ce livre, *nisi pœnitentiam egeritis*, alla, nu-pieds, couvert d'un sac, les yeux baignés de larmes, depuis l'église Saint-Dunstan jusqu'à la cathédrale où était le corps de saint Thomas: et là, découvrant ses épaules, reçut volontairement plus de deux cents coups de fouet en la présence de tout son peuple; cela semble incroyable, mais Herbert et Roger, fidèles historiens, qui y étaient présents, le content, comme témoins oculaires, et il est si incontestable que les Anglais même de maintenant ne le désavouent pas.

Quel prince fut jamais plus heureux et plus glorieux que le grand Théodose? Il défit heureusement les Polonais, n'étant qu'à l'âge de vingt ans; il défit généreusement le tyran

Maxime et ses trois armées; il défit si heureusement et si valeureusement le tyran Eugène, que s'étant mis à pied à la tête de son armée, il eut l'air, le ciel, les vents et les tempêtes à sa solde, ainsi qu'à dit le poète:

. Cui militat æther
Et conjurati veniunt ad classica venti;

Cependant ce prince si heureux, si vaillant et victorieux, est vaincu par une seule parole de ce livre: il était excommunié et par conséquent privé de l'eucharistie, par un jugement trop rigoureux et trop précipité qu'il avait donné contre les Thessaloniens; et cette parole de l'Evangile, *nisi manducaveritis*, eut tant de force sur lui, que pour se rendre digne d'être reçu à manger ce corps précieux, il fit huit mois de pénitence, lesquels il passa en tristesse, en larmes, en sanglots et en amertume de cœur tout à fait incroyables. Et comme un jour un de ses favoris, nommé Rufin, lui dit que Sa Majesté ne devait pas se mettre tant en peine: Ah! lui dit-il, tu ne sais pas où le mal me blesse; n'ai-je pas sujet de pleurer mon malheur avec des larmes bien amères, voyant que l'eucharistie, qui est accordée aux esclaves et aux mendians, m'est refusée pour mon indignité?

Les promesses contenues en ce livre n'ont pas produit de moindres effets au monde que les menaces. Elles sont contenues dans les béatitudes que saint Luc réduit à quatre: *Beati pauperes spiritu*, c'est-à-dire bienheureux sont ceux qui sont pauvres volontairement, non pas par contrainte et à contre-cœur. En vertu de ces paroles un grand nombre de princes, de rois et d'empereurs se sont volontairement dépouillés de leurs royaumes, ont quitté leurs sceptres et leurs couronnes, ont changé leur pourpre en un habit de bure, leurs palais en cellules, leur festins délicieux en légumes et en viandes grossières: comme en France Carloman, frère de Pépin, et Henry, frère de Louis le Jeune; Vemba et Alphonse quatrième, rois d'Espagne; Sigisbert et Sébi, rois d'Angleterre; Baudoin, roi de Jérusalem; Casimir, roi de Pologne; Elesban, roi d'Ethiopie; Etienne, roi de Hongrie; Hugues, roi d'Italie; Ina, roi des Saxons; Anselme et Rachif, rois de Lombardie; Bardanes et Michel Curopalates, empereurs; je ne nomme que ceux qui sont entrés dans les cloîtres de leur bon gré, je ne parle pas de ceux qui y ont été jetés par force.

Voyez un peu quels travaux n'embrassent point les grands du monde, quels dangers ils n'encourent point, quelles finances ils n'épuisent point, quels sujets ils n'exposent point à la boucherie, quel droit divin et humain ils ne transgressent point, je ne dirai pas pour acquérir ou conserver une couronne, mais pour y ajouter trois ou quatre pouces de terre; et, quand deux potentats sont en litige de quelque domaine, quel est l'homme qui oserait entreprendre de persuader à l'un deux de quitter sa prétention, et de laisser la proie, qu'il ne tient pas encore? et si quelqu'un ouvrait seulement la bou-

ché pour parler de cette renonciation, ne serait-il pas estimé impertinent et téméraire? Et voilà cependant qu'une petite parole de ce livre a tant d'empire sur les grands du monde, qu'elle leur fait quitter très-volontiers, non pas une partie de leur domaine, non une prétention litigieuse, mais des couronnes qui leur étaient acquises et bien affermées sur leur tête.

Beati qui lugent, beati qui esuriunt. En suite de ces paroles, plusieurs nobles et illustres courtisans, qui avaient été les favoris de leurs princes, chéris et adorés des peuples, comme saint Arsène, gouverneur de l'empereur Arcade, saint Gallican, saint Paulin, et saint Nilus qui avait été préfet; plusieurs faibles et délicates demoiselles, qui avaient été nourries dans les délices de la cour, comme sainte Paule, sainte Eustochium, Mélanie (la vieille et la jeune), Tarsile et Emilienne, ont quitté les grandeurs et les délices du monde, pour s'emprisonner dans des grottes, pour jeûner au pain et à l'eau, pour pleurer très-amèrement et mener une vie composée de toute sorte de rigueurs et d'austérité.

Les païens faisaient tant d'état de la continence et mortification de la chair, qu'ils rendaient des honneurs presque divins à leurs vierges, qu'ils appelaient vestales: elles étaient nourries aux dépens du public, on leur entretenait des carrosses et un train comme à des princesses; elles avaient pouvoir de faire testament dès l'âge de six ans; elles portaient la mitre en tête et l'écarlate sur les épaules; quand elles rencontraient en la rue un criminel qu'on menait à la mort, elles lui pouvaient donner sa grâce: les tribuns, les consuls et les empereurs même, quoique triomphants, leur cédaient le haut bout; et toutefois on attirait si peu de filles à la virginité par tant d'honneurs et de prérogatives, qu'au rapport de saint Ambroise elles n'étaient ordinairement que sept en nombre, et si ce n'était que pour un temps qu'elles étaient obligées à la continence, lequel étant passé, elles pouvaient se marier; tant la vertu de virginité est difficile à être persuadée à la nature humaine. Mais un petit grain de cette semence céleste a fait germer tant de fleurs de lis par tout le monde; une parole de ce livre, *Beati mundo corde*, a été si persuasive, que des millions de garçons et de filles ont embrassé cette vertu, sans y être attirés ni par l'honneur, ni par les richesses, ni par aucun privilège, ni par aucun autre motif que pour obéir au conseil qu'en donne l'Évangile.

Je ne veux pas ici même compter qu'en la seule ville de Rome, du temps de saint Grégoire, il y avait trois mille vierges religieuses, sans comprendre celles qui gardaient le célibat dans des maisons séculières (*Lib. VI Regist., ep. 23*): du temps de Palladius, il y en avait vingt mille en une seule ville d'Égypte, qu'on nommait Oxirinque; je ne veux pas produire le nombre innombrable de monastères qui sont en tout l'univers, où une infinité de demoiselles mènent une vie angé-

lique dans une chair fragile et mortelle, non pour un certain temps, ainsi que les vestales, mais jusqu'au dernier soupir de leur vie. J'admire plus que cette semence ait produit des fleurs de lis dans les épines du mariage.

J'admire que cette parole, *Beati mundo corde*, ait fait que plusieurs gentilshommes, plusieurs rois, princes et empereurs en tous les royaumes du monde, en la fleur de la jeunesse, en l'ardeur de la concupiscence, dans les délices de la cour, dans la licence du mariage, dans l'occasion pressante et journalière, aient gardé virginité perpétuelle avec leurs épouses, comme ont fait, en Angleterre, saint Édouard avec Edithe; en Antioche, saint Julien avec sainte Basilisse; en Espagne, le roi Alphonse, surnommé le Chaste; en France, saint Elzéar avec sainte Dauphine, Marcien avec Pulchérie; saint Leu, depuis évêque de Troyes, avec Piméniole, sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles; à Constantinople, Nébridius, préfet, avec Olympias; à Rome, saint Valérien avec sainte Cécile, saint Chrysante avec sainte Darie; en Suède, le prince Edgar avec Catherine, fille de sainte Brigitte: en Allemagne, l'empereur Henri second, qui, étant au lit de la mort, dit aux parents de son épouse Cunégonde: *Recipite quam mihi tradidistis virginem vestram*, Reprenez votre vierge ainsi que vous me l'aviez donnée.

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. Cette parole a encouragé un grand nombre de très-nobles gentilshommes, comme saint Sébastien; de capitaines ou généraux d'armée, comme saint Maurice, saint Mercure, saint Eustache et saint Porphyre; de très-illustres demoiselles, comme sainte Flavie Domitille, et sainte Agnès, à souffrir d'être dépouillés de leurs biens et de leurs états, et condamnés à une mort très-cruelle, pour la défense des vérités contenues en ce livre.

Conclusion. — Il faut donc que je dise, avec le docte prince de la Mirandole: *Magna insania Evangelio non credere, ejus veritatem sanguis martyrū clamat, apostolica resonant voces, miracula probant, ratio confirmat, elementa loquuntur, populi confitentur; sed longe major insania, si de veritate Evangelii non dubites, ita tamen vivere quasi de ejus falsitate minime dubitares.* C'est une grande folie de ne pas croire à l'Évangile, qui a été publié avec tant de merveilles, scellé par le sang de tant de martyrs, approuvé par tant de docteurs et prouvé par tant de miracles; qui a été confirmé par tant de nations: mais c'est une plus grande folie de ne douter aucunement de la vérité de l'Évangile, et de vivre néanmoins avec autant de vices que si vous croyiez que l'Évangile ne fût qu'une pure fable. C'est une grande incrédulité de ne pas croire à des vérités attestées par des témoignages si évidents, si irréprochables et si éclatants, que, comme a dit Richard de Saint-Victor, si nous sommes trompés en croyant l'Évangile, il faut nécessairement que Dieu nous trompe: mais c'est une grande stupidité que de n'être aucunement

ému par des vérités si importantes, que nous tenons pour toutes assurées. Qu'est-ce à dire que ceci, mon cher auditeur, et d'où vient que l'Évangile a tant de pouvoir sur un si grand nombre de personnes sages et qu'il n'en a point sur vous ? sur vous, dis-je, qui vous estimez, et qui voulez être estimé si sage ? Quel effet extraordinaire a jamais produit en vous une doctrine si extraordinaire ? Qu'avez-vous jamais fait d'héroïque, qu'avez-vous jamais enduré de difficile pour la vérité de l'Évangile ? A quel commandement de l'Évangile avez-vous jamais obéi, ou quel conseil de l'Évangile avez-vous jamais pratiqué ? Voilà quatre commandements propres à l'Évangile, quatre, *nisi*, quatre menaces en cas qu'on n'y obéisse pas : vous en avez déjà accompli deux, oui, mais ce sont ceux qui ne vous coûtent rien : vous avez été baptisé, mais sans votre consentement actuel, et à votre insu : vous recevez quelquefois le corps précieux de Jésus-Christ, oui, mais c'est qu'il n'y a point de peine à cela, qu'il n'y a qu'à ouvrir la bouche et avaler ce qu'on vous donne : mais les deux autres commandements, qui sont un peu difficiles, avez-vous jamais pensé à les mettre en exécution ? *Nisi efficiamini sicut parvuli*.

Quand vous êtes-vous jamais bien humilié, quand avez-vous soumis votre jugement à votre père, à votre mari, à votre maître ou à votre supérieur ? *Nisi penitentiam egeritis*. Quelle pénitence avez-vous faite pour des péchés si grands, si divers, et en si grand nombre que vous en avez commis ? L'Évangile dit : *Beati pauperes ; Beati qui lugent ; Beati qui esuriunt ; Beati mundo corde ; Væ vobis qui saturati estis*. Si vous ne croyez pas cela, vous êtes incrédules, vous êtes infidèles, et vous êtes damnés sans autre forme de procès : *Qui non credit jam judicatus est*. Et si vous le croyez, d'où vient que cela n'a point d'effet sur vous ? D'où vient que vous vous exposez si librement à ses anathèmes, que tous vos nerfs ne sont tendus qu'à éviter la pauvreté et qu'à acquérir des richesses ? D'où vient que vous n'allez qu'aux compagnies où vous savez qu'il y aura à rire, que vous ne cherchez que les exercices où il y a du passe-temps et de la récréation ? d'où vient que vous voulez toujours être soulagé comme le plus immonde de tous les animaux ? et d'où vient enfin que vous croupissez toujours dans la boue de vos impuretés ?

Quand je considère notre vie, je ne puis assez m'étonner de notre insensibilité : je ne puis trouver la raison pourquoi nous sommes souvent si sensibles à des vérités moins assurées et de moindre conséquence, et si stupides aux vérités de l'Évangile, qui sont si certaines et de si grande conséquence ; quelques-uns disent que c'est que nous ne sommes touchés que des choses présentes et qui sont devant nos yeux, que les futures ou que les éloignées ne nous excitent pas ; mais on voit, par expérience souvent, que nous sommes vivement touchés des choses éloignées et futures : car, comme dit saint Au-

gustin, si on a publié un édit, de la part du prince, qui commande quelque chose sous de très-grandes peines, encore que l'exécution en soit difficile, encore que vous n'avez jamais vu le roi ni n'en ayez lu l'ordonnance, encore que vous n'avez pas entendu le héraut quand il la publiait, seulement parce que vous voyez deux ou trois de vos voisins qui vous disent qu'il a été publié et qui commencent à y obéir, vous vous mettez à votre devoir et vous obéissez : vous avez entre vos mains l'Évangile, qui est le livre des ordonnances de Dieu, vous le lisez ou vous le pouvez lire, vous entendez les pasteurs de l'Église et les prédicateurs qui le publient : vous avez vu tant de grands personnages qui se sont mis en état d'y obéir, qui ont tant fait, tant quitté ou tant enduré pour s'y soumettre, et vous ne vous en remuez pas !

N'est-ce point que les promesses et les menaces qui y sont contenues sont pour l'avenir ; mais on voit tous les jours que vous faites, que vous donnez, et que vous quittez mille choses par l'espérance de l'avenir, dit fort bien saint Salvien ; quand vous ensemencez vos terres, quand vous labourez vos héritages, ou quand vous travaillez à l'étude, n'est-ce pas pour l'avenir, en avez-vous pour le présent le profit que vous y prétendez ? Ne donnez-vous pas tous les jours de l'argent à rente par l'espérance des arrérages : si un homme inconnu vous demande deux ou trois cents écus à intérêt, vous les lui donnez très-volontiers, pourvu qu'un riche bourgeois le cautionne, et vous vous tenez bien assuré de votre argent, par un petit papier de constitution qu'un notaire vous a mis entre les mains ; et si le Fils de Dieu vous prie de donner à un de ces pauvres une aumône pour votre salut, de vous abstenir de ce gain injuste, ou de ce contrat usuraire, vous n'en ferez rien, encore que lui-même cautionne le pauvre, encore qu'il vous promette de vous rendre le centuple, encore qu'il vous mette en main l'acte public de ses protonotaires, qui est le saint Évangile.

Sachez que ce n'est pas en vain que l'Évangile s'appelle Nouveau Testament, *Testamentum*, ou *Berith* en hébreu, que ce n'est pas seulement à dire une dernière volonté, mais un pacte, une alliance et un contrat, parce que c'est en effet un contrat entre Dieu et les hommes, et une transaction qui a des conditions de part et d'autre : si une partie manque à ce qui est convenu, l'autre est quitte de sa promesse ; par cette transaction, Dieu nous promet de nous faire ses héritiers, mais à condition que nous serons ses enfants, et des enfants obéissants ; il nous promet son paradis, mais à condition que nous garderons ses commandements : Testament Nouveau, c'est-à-dire bien différent de l'Ancien. Le Vieux Testament était une loi imparfaite, qui ne demandait pas beaucoup de perfection aux Juifs, aussi il ne fut confirmé que par le sang d'un animal, et il ne promettait que des biens de la terre, des richesses temporelles ; mais le Nouveau est une loi de grâce, il demande de

nous une grande perfection, de ne point jurer du tout, de vouloir du bien à ses ennemis, d'avoir une grande pureté de cœur : aussi est-il confirmé, non par le sang d'un animal, mais par le sang d'un Homme-Dieu, et il nous promet des récompenses éternelles, ineffables, incompréhensibles et infinies. Amen.

SERMON XXVII.

(Prêché à Toulouse.)

De saint Etienne, premier martyr.

Stephanus autem plenus gratia et fortitudine.
(Act., VI.)

Hier nous célébrions la naissance de Jésus sur la terre, aujourd'hui nous célébrons la naissance de saint Etienne dans le ciel ; hier nous considérons Jésus couvert des livrées de notre mortalité, et aujourd'hui nous considérons saint Etienne revêtu des ornements de l'immortalité ; hier nous adorions Jésus gisant entre deux animaux, et nous honorons aujourd'hui saint Etienne régnant parmi les anges : il y a rapport, convenance, liaison et causalité entre ces deux mystères ; car Jésus a daigné venir ici-bas, afin que saint Etienne méritât de monter dans le ciel : et comme vous avez beaucoup de part à la fête d'hier, ô Vierge sainte, vous en avez aussi beaucoup à la solennité d'aujourd'hui. Saint Etienne est entré au ciel plus tôt que vous, mais il n'y est pas allé sans vous ; car vous avez contribué à sa conversion par vos prières, vous l'avez instruit en la foi, et édifié par vos bons exemples, car il était votre concitoyen ; et vous l'avez encouragé au martyre, vous l'avez assisté à sa mort, vous avez recommandé son âme à votre Fils ; et si j'ose dire, vous y étiez obligée, car il avait soin des veuves, et vous étiez du nombre ; il leur distribuait les aumônes nécessaires à leur entretien, et il vous avantageait par-dessus les autres, comme la plus signalée et la souveraine de toutes. Maintenant qu'il est auprès de vous, il a augmenté les inclinations respectueuses qu'il avait pour vous, si bien que pour satisfaire à son désir, nous vous honorons, nous vous bénissons et saluons : Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Charitas, propria sancti Stephani virtus; omnium virtutum maxima; magis necessaria; aeterna; habet duos actus, nempe zelum gloriæ Dei, et amorem inimicorum.* — I. Punctum. *Zelus gloriæ Dei commendatur: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. comparatione; 4. ratione; 5. exemplis; 6. responsionibus ad objectionem.* — II. Punctum. *Amor inimicorum: 1. quam heroicus in Stephano; 2. quam fructuosus ipsi.* — Conclusio: 1. invocandus Stephanus; 2. imitandus; 3. paraphrasis illorum verborum: Ecce video caelos.

On peut appliquer à chaque saint, mais avec analogie et proportion, ce que le Psalmiste a dit du saint des saints : *Magnus Do-*

minus, et magna virtus ejus. Une âme choisie est d'autant plus grande et plus éminente dans le ciel, que sa vertu a été plus grande et plus excellente sur la terre, et pour bien connaître et célébrer les louanges d'un saint, il faut soigneusement regarder quelle a été sa propre grâce, son talent, le don particulier et la vertu dont il a été le plus avantageé, et qui fait qu'on puisse dire de lui : *Non est inventus similis illi*; car il en est des grandeurs et des richesses spirituelles, comme des temporelles. Si Dieu vous a donné des biens de la terre en abondance, s'il vous a fait grand, riche, ou puissant dans le monde, ce n'est pas pour vous seul, ne vous y trompez pas ; car qu'aviez-vous mérité de lui plus que les autres? e'est afin que vous vous serviez de votre pouvoir et de vos richesses, pour secourir les pauvres, pour protéger les faibles et les opprésés, c'est pour aider les veuves et les orphelins : *Hospitales invicem, unusquisque prout accepit gratiam, in alterutrum illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei.* Ainsi il donne à chaque saint quelque vertu particulière, rare, excellente et héroïque, afin qu'il en fasse part aux autres, afin qu'il la communique à toute l'Eglise, par ses exemples, par ses influences et par ses intercessions. Il nous faut donc rechercher quelle est la plus noble de toutes les vertus, et quelle est la propre vertu de saint Etienne ; car si la grandeur des saints consiste en leur vertu, et si la plus noble de toutes les vertus est la propre vertu de ce saint, nous concluons par bonne conséquence qu'il est très-grand, très-éminent, très-illustre et très-glorieux parmi les citoyens du ciel.

L'angélique saint Thomas, prenant la balance à la main, et pesant au poids du sanctuaire le mérite des vertus, donne le plus haut prix à la charité, comme à la plus excellente, la plus méritoire, la plus nécessaire et la plus permanente de toutes (2-2, q. 25, art. 6); or elles se réduisent toutes à deux genres, qui sont les cardinales et les théologiques, les cardinales peuvent être purement morales, humaines et naturelles ; quelques païens en ont eu de très-héroïques en apparence, mais jointes à des vices très-notables et très-abominables ; car si Sénèque était si prudent en apparence qu'on l'a surnommé le sage, il était en effet orgueilleux et plein de vanité. Caton semblait être juste, mais il a été si lâche, que par crainte de l'ignominie il s'est tué soi-même ; Alexandre le Grand était courageux et magnanime, mais sujet au vin et intempérant ; Catilina avait la tempérance en grande recommandation, mais il était si injuste qu'il conspirait contre sa patrie ; et qui ne sait cette maxime de morale prononcée par saint Ambroise, que les vertus se tiennent par la main, qu'elles sont si inséparables et si attachées l'une à l'autre, que qui ne les a toutes en habitude, n'en a pas une véritable, *Connexæ sibi sunt, et concatenatæ virtutes?* De même les autres vertus qui sont comme des rejetons et des branches de ces quatre, et qui semblent approcher de plus

près de la perfection chrétienne, comme la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, se trouvent quelquefois parmi les païens ou les âmes mondaines, sans aucun mérite; car les vestales gardaient la virginité pour quelque temps, Cratès et d'autres philosophes idolâtres se sont volontairement dépouillés de leurs biens; plusieurs courtisans par ambition, se rendent longtemps obéissants à leur prince, pour obtenir quelque gouvernement, où ils puissent commander durant le peu de temps de la vie qui leur reste : *Diu serviunt, ut brevi tempore dominantur.*

Vous me direz que ces vertus cardinales peuvent être surnaturelles, chrétiennes et divines, et qu'elles sont dans les âmes choisies; il est vrai, mais saint Augustin (*Ep. 52, ad Macedonium; et lib. de Moribus Ecclesie, et alibi*) vous répond qu'alors ces vertus ne sont autre chose que la charité partagée en quatre branches. Je ne crains point, dit-il, de définir ainsi ces quatre vertus, dont je souhaite que la vérité se trouve aussi bien dans le cœur des hommes qu'ils en ont les noms dans la bouche, et de dire que la tempérance est un amour qui se conserve entier et pur à celui qui est aimé, que la force est un amour qui supporte aisément toutes choses pour l'objet aimé, que la justice est un amour qui sert seulement à celui qu'on aime, et qui de là apprend à bien commander aux autres, et que la prudence est un amour qui sait séparer sagement les choses qui l'aident à posséder l'objet aimé, d'avec celles qui lui en peuvent ôter la jouissance.

Quant aux vertus théologales, qui sont toujours surnaturelles et divines de leur chef, saint Paul a dit expressément que la charité en est la plus grande : *Nunc autem manent fides, spes, charitas. Tria hæc, major autem horum est charitas* : car les deux autres sans celle-ci ne sont des vertus qu'à demi, qui ne peuvent atteindre à Dieu parfaitement; car par la foi nous ne le connaissons qu'en partie et au travers d'un voile, *Ex parte cognoscimus, tanquam per speculum et in ænigmate* : l'espérance ne regarde Dieu qu'en tant qu'il est bon, libéral, magnifique et puissant, elle n'a point pour objet l'éternité de Dieu, ni son immensité, son indépendance, ni sa justice vindicative.

Mais la charité regarde Dieu en tout ce qu'il a et en tout ce qu'il est; elle aime tous ses attributs, elle embrasse par affection et par amour de complaisance toutes ses divines perfections; sans elle les autres vertus les plus saintes et les plus héroïques n'obtiennent point de récompense : car quand j'aurais une foi si grande que je vinsse à transporter les montagnes, dit saint Paul, quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand j'endurerais le martyre, si je n'ai la charité rien ne me profite; et il l'a jugée si absolument nécessaire, qu'il ne dit pas seulement que sans elle rien ne lui profite, mais qu'il n'est rien, *nihil sum*; et ailleurs il publie que celui qui n'a pas cette vertu est anathème, excommunié et maudit : *Qui non amat Dominum Jesum, sit anathema.*

De plus, la foi nous conduit seulement au ciel, elle n'y entre pas avec nous; nous ayant mené jusqu'à la porte, elle nous dit : Entrez à la bonne heure; mais pour moi je n'y entre point; les aveugles ne sont point reçus en ce séjour de lumière, et je suis aveugle de nature. L'espérance en fait de même, elle se contente de nous mettre en chemin, nous persuader d'y prétendre, et de nous encourager à y aspirer et marcher à grands pas : mais la charité ouvre le ciel, elle en a la clef, elle y entre, et nous y fait entrer; Je suis ici maîtresse, nous dit-elle, j'y fais ce que bon me semble, et j'y reçois ceux qui m'ont courtisée. Quand vous y êtes entré, vous trouvez les anges, et elle vous dit : Ce n'est pas ici où il faut arrêter, passez outre; vous trouvez les archanges, passez outre; vous trouvez les principautés, les dominations, allez plus haut; elle ne vous quitte point qu'elle ne vous ait introduit et logé au sein de Dieu, et en son cœur adorable, car Dieu est charité, la charité est Dieu; Dieu n'est pas la foi, ni l'espérance, même il n'a point de foi ni d'espérance, mais il a de la charité, et il est la charité, *Deus charitas est* : c'est donc en cette vertu que consiste la vraie grandeur, la sainteté et la perfection des chrétiens.

I. — 1. Or la charité exerce deux actes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, ce sont comme deux enfants d'une même mère, deux ruisseaux d'une même source, et deux branches d'une même tige : la perfection de l'amour de Dieu c'est le zèle, car le zèle n'est autre chose qu'un amour ardent et enflammé : la perfection de l'amour du prochain, c'est la patience des injures et le pardon des offenses : et c'est en ces deux points que saint Etienne s'est rendu signalé; c'est de quoi les saints Pères le louent, l'estiment, l'admirent et nous le proposent à imiter, *Charitatem pro armis habebat, charitate ubique vincebat, per charitatem Dei sævientibus Judæis non cessit, per charitatem proximi pro lapidantibus intercessit*, dit saint Fulgence (*Ser. de S. Steph.*). Contre les ennemis de Dieu c'était un lion; envers ses propres ennemis c'était un agneau; aux affaires de Dieu il était tout de feu, en ses propres affaires il était tout de glace, pour la querelle de Dieu il était ardent comme Elie; pour sa propre querelle il était patient comme Job; aux injures qu'on faisait à Dieu, il était zélé comme Phinées; aux injures qu'on lui faisait il était doux comme Moïse, *Vir mitissimus super omnes homines* (*Num.*, XII, 3); dans les persécutions qu'on faisait à l'Eglise il pouvait dire : *Zelo zelatus sum pro domo Dei*; mais dans les siennes propres il ne disait que : *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones.* Pour les intérêts de Dieu il avait un front d'airain et de diamant, *Ut adamantem et sili-cem dedi faciem tuam* (*Ezech.*, III, 9) : en ses propres intérêts il avait un visage d'ange, *Videbant faciem ejus tanquam faciem angeli*; *Stephanus plenus fortitudine, voilà sa générosité; plenus gratia, voilà sa débonnairété; dura cervice et incircumcisis cordibus, voilà son zèle; ne statuas illis hoc peccatum, voilà*

sa patience et le pardon des injures, et nous faisons tout le contraire.

Car aux injures qu'on nous fait nous sommes sensibles comme des enfants : aux injures qu'on fait à Dieu nous sommes insensibles comme des pierres ; pour nos propres intérêts, courageux comme des Hercules ; pour les intérêts de Dieu, lâches comme des Thersites. Vous négligez ce qui est de son honneur et de sa gloire, vous n'avez point de soin de ses affaires, d'empêcher qu'il ne soit offensé, de procurer qu'il soit bien servi en la communauté, où vous avez du pouvoir ; il a tant de zèle pour vous, que si quelqu'un vous offense en votre personne, en votre honneur ou en vos biens, il le damne éternellement, quand il aurait été son plus grand favori : et si on foule aux pieds son honneur, si on blasphème son saint nom, si on transgresse ses commandements, si on opprime l'Eglise son épouse, si on calomnie ses serviteurs, vous n'en avez point de ressentiment : il faut que je vous confesse qu'il y a une parole en l'Ecriture, qui me met en appréhension et en peine pour mon salut ; car je les pèse toutes, parce que le Fils de Dieu a dit que le ciel et la terre faudront plutôt qu'une seule syllabe de l'Ecriture manque d'être effectuée ; or en l'Apocalypse, le saint évangeliste dit aux incrédules, aux exécrables, aux homicides, aux impudiques, aux empoisonneurs, aux idolâtres et à tous les menteurs, que leur département sera un étang ardent de feu et de soufre : *Timidis autem et incredulis, et execratis, et homicidis et fornicatoribus, et veneficis, et idololatriis, et omnibus mendacibus pars illorum in stagno ardenti igne, et sulphure* (Apoc., XXI, 8). Entendez-vous bien cela, mes frères, le croyez-vous ? or bien croyez-le, ou ne le croyez pas, il ne laissera pas d'être vrai ; si vous êtes incrédules aux paroles de Dieu qu'on vous prêche, si vous êtes blasphémateurs, si vous êtes homicides, ou de fait ou de volonté, par des inimitiés enragées ; si vous êtes impudiques ou menteurs, ou sujets à un autre semblable vice, votre logis éternel, votre demeure à perpétuité sera un étang de feu et de soufre ardent.

Mais avant tous les autres, il a dit un mot qui s'adresse à moi, et qui me touche : *Timidis autem*, un étang de feu est préparé aux personnes timides, aux prédicateurs qui par timidité ne prêchent pas les vérités importantes, ou qui ne reprennent pas les vices ; aux confesseurs qui par lâcheté ne refusent pas l'absolution à ceux qui en sont indignes ; aux juges qui ne punissent pas les injustices des chicaneurs. Ne vous y trompez pas, messieurs, ce n'est pas une chose indifférente que d'être stupide, ou pusillanime aux offenses de votre Dieu, il y va de votre salut. En la chambre de l'édit, si vous ne vous opposez courageusement aux ennemis de la foi, à ces gens qui se disent, *de synagoga libertinorum* : aux autres chambres du parlement, si recevant trop légèrement les appels comme d'abus, vous êtes cause que les mauvais prêtres sont maintenus en l'exercice de leurs

charges, dont ils sont très-indignes et incapables, s'ils administrent mal les sacrements, et mènent une vie scandaleuse, vous avez devant Dieu les mains sauglantes d'une infinité de sacrilèges et d'autres crimes qui se commettent, d'une infinité d'âmes qui se perdent. Si étant magistrat vous permettez qu'on charrie les jours de fête, si vous ne punissez pas les marchands qui tiennent les boutiques ouvertes ; si vous recevez les charlatans qui, vendant des onguents pour les brûlures du corps, brûlent les cœurs des assistants du feu infernal de lubricité, par leurs paroles ou gestes impudiques, votre demeure éternelle sera un étang de feu.

2. *Propterea infernus dilatavit os suum absque termino*, ajoute le prophète au lieu sus-allégué ; et saint Chrysostame (*Ho. 40, ad Populum, et hom. 24, in Acta*) dit : Le nombre des prédestinés est très-petit, je ne pense pas qu'en cette grande ville il y ait cent personnes qui se savent, l'enfer se peuple démesurément : le nombre des damnés se grossit à milliers, *quia nemo zelum habet*, parce que personne n'a du zèle pour le salut des âmes, on les néglige comme si elles ne coûtaient rien au Fils de Dieu : quel aveuglement, dit saint Bernard : *Cadit asina, et est qui sublevet, perit anima, et non est qui reputet* ! si un âne tombe, il se trouve des gens qui l'aident à se relever ; si une âme se perd, personne ne s'en soucie.

Quand vous serez au lit de la mort, le prêtre qui fera la recommandation de votre âme, demandant pardon à Dieu pour vous, lui remontrera que vous avez eu du zèle : *Licet enim peccaverit, tamen Patrem et Filium et Spiritum sanctum non negavit, sed credit, et zelum Dei in se habuit* : les anges diront : Cela est faux, cela est très-faux, il n'a point eu de zèle pour Dieu, ni pour le salut des âmes ; a-t-il jamais rapporté à ses domestiques ce qu'on avait dit au sermon ? a-t-il jamais eu le soin d'enseigner le mystère de la foi à ses fermiers ou aux ouvriers qui travaillaient pour lui ? a-t-il jamais repris ceux qui blasphémaient, ou qui disaient des paroles sales ?

3. Voyez ce que vous dites et ce que vous pensez ; quand quelqu'un de vos parents ou amis est insensible aux injures qu'on vous fait, quand on vous rapporte qu'on a détracté de vous en compagnie, vous demandez : Et un tel de mes parents qui y était, que disait-il ? Pas un mot. O le lâche ! ô le perfide ! Si on vous attaque, si on vous fait un affront et que votre serviteur ne s'en remue pas, qu'en dites-vous ? O le maraud ! ô le coquin !

4. L'expérience fait voir qu'il ne faut qu'une personne zélée en une compagnie, ou dans une communauté, pour faire que chacun se tienne à son devoir, et pour empêcher que Dieu ne soit offensé ; car enfin, on porte je ne sais quel respect naturel à la vertu, et les plus vicieux et dissolus redoutent ceux qu'ils savent être bien avec Dieu, et s'intéresser pour sa gloire ; et le zèle nous donne de l'esprit et des intentions pour les desseins qui peuvent avancer la gloire de

Dieu; il donne du courage pour les entreprendre, et des forces pour les exécuter, il donne de la constance pour franchir les difficultés qui se présentent, et des armes pour combattre et surmonter les ennemis qui s'y opposent : *Accipiet armaturam zelus illius*. Quand saint Bernardin de Sienne était encore jeune écolier, ses compagnons redoutaient si fort ses corrections, que s'ils tenaient quelques propos dissolus, sitôt qu'ils le voyaient de loin : Taisons-nous, disaient-ils, car voici Bernardin.

5. Et en nos jours, il y a un peu plus de vingt-ans, le sieur de la Marre, surnommé le bon Soldat, avait acquis tant de crédit en l'armée par sa piété et son zèle, qu'encore qu'il ne fût que simple soldat, non-seulement personne n'osait jurer en sa présence, mais même en son absence. Si un capitaine ou quelque autre jurait ou proférait des paroles deshonnêtes, pour l'arrêter et lui fermer la bouche, on le menaçait de le dire au seigneur la Marre.

Nous avons vu ces années passées, en Gascogne, un grand serviteur de Dieu, qui par son zèle et sa vigilance avait banni toutes les débauches de la ville dont il était gouverneur, et maintenait les habitants en l'observance au moins extérieure des commandements de Dieu et de l'Eglise; entre autres inventions de son zèle, il allait de temps en temps écouter aux fenêtres des cabarets; si on y jurait, il entrait et demandait: Qui a juré? Monsieur, ce n'est pas moi, ni moi, ni moi: Eh bien! vous irez tous en prison, jusqu'à ce qu'on sache qui c'est: ils étaient bien contraints de le dire, car on les faisait jeûner au pain et à l'eau, quatre ou cinq jours au fond d'une basse-fosse.

Et sans sortir de notre sujet, quels adversaires plus opiniâtres, plus invincibles et plus endurcis au mal, que ceux de saint Etienne? Quels partis plus inégaux que lui et eux; il était seul, eux en grand nombre, choisis de diverses académies pour disputer contre lui: il y en avait qui étaient plus avancés que lui en la science de la loi, quand ce n'eût été que saint Paul, qui dit: *Proficibam in judaismo super omnes coetaneos meos* (Gal., I, 14). Ils avaient le cœur si obstiné, qu'ils résistaient même au Saint-Esprit, *Vos semper Spiritui sancto resistitis*: et toutefois le zèle de saint Etienne était si victorieux, qu'il faussait leurs défenses, qu'ils ne pouvaient lui résister, *Non poterant resistere*. Nous n'entreprenons rien de grand pour le service de Dieu et de l'Eglise; nous ne réussissons pas aux entreprises que nous faisons, nous nous retirons aux moindres oppositions, parce que nous n'avons point de cœur, point de feu, point d'ardeur, point de passion ni de zèle que pour nos propres affaires.

6. Oui, mais le monde est si endurci, qu'il ne servira de rien de travailler à sa conversion, j'y perdrai mon temps et ma peine, je n'y gagerai que des coups, des injures et des moqueries? Mais ils ne sont pas plus endurcis que les ennemis de saint Etienne; il connaissait leur obstination, il les voyait

grincer des dents contre lui, ils étaient altérés de son sang, il savait la cruauté qu'ils avaient exercée contre Jésus-Christ depuis neuf mois, il savait que leur rage était encore bouillante, il n'en attendait même qu'une mort très-certaine; et toutefois, il ne laisse pas de les instruire, les exhorter, les reprendre et les importuner, parce que, encore qu'on ne les gagne pas toujours sur-le-champ, tôt ou tard on fructifie, quand on persévère avec patience: *Fructum afferunt in patientia*, la semence qui est jetée en terre ne germe pas ni ne pousse pas tout-à-l'heure. Saint Bernard discourut longtemps de la mort et du jugement de Dieu avec Guillaume, comte de Poitou, et il ne gagna rien sur lui, en ce moment; mais à quelque temps de là, il rumina les paroles du saint, il les appréhenda, il en fut touché, il fit pénitence, et devint saint lui-même. Saint Etienne ne convertit personne, tant qu'il prêcha aux Juifs; mais quelque temps après, saint Paul fut sa conquête et le trophée de sa victoire; et quand même vous ne convertiriez personne, vous ne perdriez pas votre récompense. *Curam illius habe*, vous dit l'Evangile, sur quoi saint Bernard: *Curam exigeris, non curationem*; encore qu'un médecin n'ait pas guéri le malade, on ne laisse pas de lui payer son honoraire:

Non est in medico, semper relevetur ut æger,
Interdum medica plus valet arte malum.

Studium a te Dominus requirit, non proventum, dit saint Ambroise, *reddet Deus mercedem*, non pas *fructum*, mais *laborum sanctorum suorum*, Dieu rendra à ses saints la récompense, non pas du fruit qu'ils auront fait, mais du travail qu'ils auront pris; et quand vous n'auriez point d'autre mérite que la patience que vous exercez à cultiver une terre stérile et à travailler pour des gens qui ne vous paient que d'ingratitude, votre récompense sera très-grande. C'est la seconde disposition que nous devons imiter en saint Etienne: *Ut imitari non pigeat, quod celebrare delectat*.

II. — 1. N'est-ce pas une chose bien sensible et une grande mortification à saint Etienne de se voir traité comme on fait? Il est en la fleur de son âge, lorsqu'on commence seulement à goûter les douceurs de la vie; il est à la fin de son cours de théologie, lorsqu'il est sur le point de recueillir les fruits de ses études; il voit que ses parents, comme saint Paul et tous ses autres disciples, qu'il n'a jamais désobligés, et qui ont étudié avec lui sous Gamaliel, ses compatriotes pour qui il a des tendresses toutes particulières, ses compagnons à qui il veut communiquer la vraie foi et la science de salut, frémissent de rage contre lui, subornent de faux témoins pour le perdre, le chassent de l'université avec des huées, l'assassinent et l'assomment à coups de pierres; il n'y a que sept ou huit mois qu'il est converti à la foi, il n'a pas encore fait le profit et l'avancement en la perfection chrétienne que son zèle lui fait désirer, il était pour vivre longtemps,

il a bien étudié, il est doué d'un bel esprit, d'un cœur généreux et magnanime, d'un entêtement et honne grâce charmante, et de plusieurs autres belles qualités, *Stephanus plenus gratia et fortitudine*. Que d'infidèles il convertirait, que d'âmes il gagnerait à Dieu, que de mérites il acquerrait, s'il vivait longtemps ! comme il pourrait faire selon le cours de la nature et on lui ravit toutes ses palmes, en le faisant mourir si jeune, et néanmoins il n'a point de haine contre eux, point d'animosité, point de désir de vengeance, il ne la demande pas à Dieu, il ne dit pas comme vous : Mon Dieu, je ne m'en veux pas venger, je vous en laisse la vengeance, faites-leur comme ils méritent ; au contraire il se souvient de ses ennemis et prie pour eux en un temps auquel un autre à peine se souviendrait de ses plus intimes, lorsqu'il est sur le point de rendre l'âme, dit saint Maxime ; il aime ses ennemis et prie pour eux, non après que l'injure est reçue et adoucie par le temps, et à demi oubliée, mais lorsqu'il est actuellement persécuté, injurié et assassiné ; quand il prie pour soi, il est tout droit ; quand il prie pour ses ennemis, il fléchit les genoux pour fléchir la justice de Dieu par l'humilité de cette posture ; quand il recommande son esprit à Dieu, il prie à voix basse et médiocre ; quand il lui recommande ses ennemis, il crie à haute voix et tant qu'il peut, pour témoigner l'ardeur de son désir : *Positis autem genibus clamavit voce magna : Ne statuas illis hoc peccatum*.

2. Faisant ainsi et mourant ainsi, tant s'en faut qu'il perde les couronnes qu'il aurait acquises en la suite de plusieurs années, s'il eût vécu jusqu'à la vieillesse : au contraire, il gague bien plus, il peut dire, comme saint Paul : *Mihî vivere Christus est et mori lucrum* ; il a plus mérité par cette action héroïque, qu'il n'eût fait par la pratique de plusieurs autres vertus de moindre prix ; il a consommé l'œuvre de Dieu, il a achevé sa carrière, il a comblé la mesure des mérites que Dieu demandait de lui pour l'élever à un très-haut degré de gloire, pour le recevoir en son sein et lui donner la triple couronne de martyr, de docteur et de vierge, *et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino* ; et même, ce qui est de plus admirable, il a converti plus de monde, il a gagné plus d'âmes à Dieu, que s'il eût prêché l'Évangile un long espace de temps en plusieurs villes et provinces : car premièrement il a gagné saint Paul : la conversion de ce grand persécuteur de l'Église est un effet de la prière de saint Etienne ; la vocation de ce grand apôtre, les services inestimables qu'il a rendus à l'Église par ses voyages, par ses travaux, par ses prédications, par ses soins, par ses écrits, sont les conquêtes de saint Etienne, il lui peut dire avec vérité : *Per orationem ego te genui* : Je vous ai engendré en Notre-Seigneur par ma prière, il peut dire à une infinité d'âmes que ce grand apôtre a converties : Vous êtes ma joie, ma gloire et ma couronne, car : *Quod est causa causæ, est causa causati : si Stepha-*

nus pro inimicis non orasset, Paulam Ecclesia non haberet.

En second lieu, comme a remarqué saint Augustin, et les autres Pères de son temps, la première ferveur des chrétiens s'étant ralentie, et l'enfer ayant vomé un grand nombre d'hérésies pour persécuter l'Église, Dieu réchauffa la piété des fidèles, et réfuta les erreurs des infidèles par une infinité de miracles très-éclatants et très-signalés qu'il opéra, en divers lieux, par les reliques de saint Etienne, tant en Orient lorsqu'elles furent révélées au dévot prêtre Lucien, l'an quatre cent quinze, sous l'empire d'Honoré, qu'en Occident quand elles furent apportées de Jérusalem en Afrique par Orose, ami de saint Augustin, et qu'elles furent dispersées en diverses contrées de deçà. Saint Augustin (*L. XII, de Civ., c. 8*), rapporte plusieurs de ces miracles, dont il a été témoin oculaire, et qui ont été faits irréprochablement, en plein jour, à la vue d'une ville, et notez qu'il les rapporte au livre de la Cité de Dieu qu'il a écrit, comme une apologie du christianisme contre les gentils, et qu'il allègue ces miracles pour preuve de la vérité de notre foi ; s'ils n'eussent été bien évidents et sans reproche, il n'eût pas été si malavisé, de les produire contre les païens, et il eût eu autant de démentis qu'il y avait de personnes en toutes ces contrées ; et il dit que si on voulait mettre par écrit, ceux qui se sont faits seulement en deux villes, sans parler des autres, il faudrait faire plusieurs volumes.

Et parce que, dit David, Dieu fait la volonté de ceux qui l'aiment, il a fait par le corps de saint Etienne ce que son cœur amoureux avait désiré, à savoir la conversion d'une infinité d'âmes ; car vous lirez dans Evodius (*L. I, c. 2, de Mirac. S. Steph.*), au livre qu'il a fait sur ce sujet, qu'en l'île de Minorque, cinq cent quarante Juifs furent convertis à la foi, en moins de neuf jours à la vue des miracles que ces saintes reliques faisaient ; et si vous lisez le même Evodius, saint Augustin, Grégoire de Tours et autres auteurs ecclésiastiques, vous avouerez que Dieu n'a point fait un si grand nombre de miracles en diverses provinces par aucun autre saint comme par saint Etienne ; aussi il n'y a point de saint, après la Vierge, qui ait tant d'églises dédiées à Dieu en son nom, comme saint Etienne ; car sans parler des paroissiales, des collégiales, des abbatiales, il a les cathédrales d'Agen ; d'Auxerre, de Besançon, de Saint-Brieuc, de Bourges, de Cahors, de Châlons en Champagne, de Limoges, de Metz, de Meaux, de Périgueux, de Sens, de Toul, de Toulon, de Toulouse ; et on dit que la première église qui ait été dédiée à quelque saint dans les Gaules, c'est la chapelle de Saint-Etienne, auprès de Saint-Surin à Bordeaux.

Conclusion. — 1. Il a fait même un si grand nombre de miracles en tant d'autres lieux, d'où vient qu'il en fait si peu en ce lieu-ci ; les autres villes qui ne l'avaient point connu auparavant, ont reçu tant de faveurs

de Dieu par l'entremise de ses reliques : et en la ville de Toulouse, qui lui est toute dédiée, qui le reconnaît pour son ange tutélaire , à laquelle il a été destiné pour protecteur et patron par les disciples des apôtres, nous ressentons si peu les effets de ses prières : est-ce que nous n'avons point de ses reliques ? Non, car il y a en cette église de ses restes sacrés, il y a de ses saintes reliques bien assurées et avérées. Une ville d'Italie a reçu tant de grâces de Dieu par l'entremise d'un caillou dont ce saint avait été frappé , qu'elle en a emprunté son nom : la ville d'Ancone s'appelle ainsi du mot grec *ἄγκων*, qui signifie le coude, parce qu'elle garde précieusement une pierre qui frappa le coude de saint Etienne quand il fut lapidé, et l'église de céans est aussi dépositaire d'une pierre dont il fut martyrisé, et qui est teinte de son précieux sang ; il faut donc que ce soit notre faute, s'il ne fait pas ici des miracles comme il fait ailleurs : si nous ne recevons pas des grâces de Dieu par ses intercessions, c'est notre négligence, c'est notre peu de dévotion qui en est cause ; assurément les mérites de saint Etienne ne sont pas encore bien connus dans Toulouse, il n'y est pas assez honoré, il n'y est pas assez invoqué ; éprouvez-le, messieurs, expérimentez-le, et vous avouerez que je vous dis la vérité, adressez-vous à Dieu par son entremise en vos besoins, et en vos dangers, en vos tentations, en vos peines d'esprit et en vos maladies, ou en celles de vos enfants ; recourez à lui, venez ici l'invoquer, faites des vœux et des neuvaines en son honneur, vous en sentirez les effets ; et afin d'obtenir par son moyen des grâces et des bienfaits de Dieu, ayez soin d'imiter ses exemples , imitez le zèle de sa charité.

2. Vous ne croyez pas comme une âme se met bien avant dans les bonnes grâces de Dieu, quand elle a un désir ardent qu'il soit bien aimé et servi, en la famille, en la paroisse, ou en la communauté où elle a du pouvoir ; quand elle se pique de zèle et de passion pour les intérêts de Dieu, et pour empêcher son offense. Il est dit, au livre des Nombres, que la vengeance de Dieu ravageant le peuple juif, et en ayant déjà fait mourir jusqu'à vingt-quatre mille, parce qu'ils avaient péché avec les Moabites et adoré leurs idoles, Phinées, voyant un Israélite qui péchait avec une fille madianite, se mit en grande colère (ô la sainte et louable colère), et les punit tous deux sur le fait (*Num.*, XXV) ; cette saillie d'amour de Dieu arrêta la vengeance du ciel et mérita que toute sa postérité en fût bénie et récompensée de Dieu, *Multiplicata est in eis ruina, et stetit Phinees, et placavit, et cessavit quassatio, et reputatum est ei in justitiam a generatione in generationem.* Il ne faut quelquefois qu'une âme ardente de zèle et d'affection envers Dieu, pour détourner de toute une famille, et même d'un État les fléaux de la justice de Dieu, et attirer sur elle un déluge de grâces et de bénédictions célestes. Je ne dois pas vous conseiller de tuer, comme Phinées, ceux qui com-

mettent le péché, mais de les instruire et les reprendre, comme faisait saint Etienne.

Nous voyons, aux Actes, qu'il leur remontre de point en point toutes les grâces que Dieu leur avait faites depuis l'établissement de ce peuple, depuis le temps d'Abraham jusqu' alors, et voyant que ce narré ne les avait point touchés, il les réprimande aigrement : *Dura cervice, et-incircumcisis cordibus* (*Act.*, VI). Ainsi vous devez souvent remonter à vos gens les biens que Dieu nous a faits, leur remémorer le bénéfice de la création, de la conservation, de la providence, de la rédemption et des mystères de la foi, et s'ils ne profitent point de vos remontrances, les reprendre et les châtier, pour les contraindre de se sauver : *Compelle intrare. Argue, obsecra, increpa*, mais *in omni patientia.* C'est par cette vertu que ce saint a vaincu ceux qui le persécutaient ; il peut dire, comme David : *Circumdede runt me sicut apes, et in nomine Domini ultus sum in eos.* Dans le grec il y a : *ἐπίκλησάν με ὡςτι μέλισσαι κνίρω, sicut apes favum.* Que font les abeilles en leur gâteau avec leur aiguillon ? Elles y composent le miel. Si vos ennemis, par les aiguillons de leurs persécutions, produisent en votre cœur le miel d'une charité et patience chrétienne, vous les gagnerez à Dieu et à vous, et ce sera une très sainte, très-louable et glorieuse vengeance ; vous direz en triomphant d'eux : *Circumdede runt me sicut apes, et in nomine Domini ultus sum in eos.*

3. Saint Etienne nous y excite non-seulement par son exemple, mais encore par ses paroles, quand il dit avant que d'expirer : *Ecce video celos apertos, et Jesum stantem a dextris virtutis Dei. Ecce video celos.* Vous les voyez, car ils sont très-visibles par les flambeaux qui y brillent. Dieu vous a caché l'enfer et il a exposé le ciel à vos yeux parce qu'il aime mieux vous gagner par l'espérance que par la crainte ; confrontez sans passion ce qui est là-haut à ce qui est ici-bas, et vous direz avec un grand saint : Oh ! que la terre me pue quand je contemple le ciel ! *Cælum a cælando, et quod tegit omnia cælum.* Ce que vous voyez du ciel n'en est que la moindre partie, ce n'en est que le dehors, la façade et le plancher d'en bas : *Parte sui meliore latent.* Si vous pouviez voir ce qui est dedans, au delà du firmament, dans le ciel empyrée, dans la salle des noces, et s'il est permis de le dire au cabinet de Dieu, vous diriez comme saint Satyre et ses compagnons : quand il serait question de monter tous les jours par une échelle d'épées et de rasoirs, pour arriver à ce séjour heureux, si on en connaissait l'excellence, on le ferait très-volontiers : *Video celos, oculi sunt in amore duces.* Les pouvez-vous voir sans admirer leur beauté, sans en devenir amoureux, les aimer sans les désirer, les désirer sans vouloir prendre quelque peine pour les conquérir ? La brèche est toute faite.

Apertos. Ils sont ouverts à tous ceux qui y veulent entrer avec le passeport des bonnes œuvres ; mais à ceux qui laissent passer le temps et les occasions de faire pénitence, ils

seront fermés. Hélas ! ils seront fermés à jamais ; on leur dira : *Clausæ est janua. Video cælos et Jesum, quanta est gloriæ dignitas, quanta felicitas præside Deo congregari, et Christo judice coronari !* dit saint Cyprien (*L. IV, ep. 6*). Quelle dignité ! quel honneur ! quel bonheur ! quelle gloire d'avoir Dieu pour témoin de nos actions, pour spectateur de nos combats et pour récompense de nos victoires ! Jésus nous regarde attentivement, il a toujours les yeux collés sur nous, sans les en retirer jamais ; il n'y a personne au ciel ni sur la terre qui le fasse si fixement et si continuellement ; il regarde si vous faites bien cette action, si vous endurez cette injure avec grande patience, ou si vous obéissez à votre mère avec humilité et avec respect.

Stantem a dextris virtutis Dei. Il peut et il veut vous assister ; il le peut, puisqu'il est à la droite de la toute-puissance de Dieu ; il le veut, car il se lève pour cela, *stantem* ; il se lève pour contempler avec plus d'application votre combat et votre courage, pour jouir plus à son aise de la vue de ce spectacle. *Oculos suos pandit, ut certaminis nostri spectaculo perfruatur,* dit ce même saint (*Ibid.*), comme en une tragédie, quand un acteur qui joue bien son personnage vient sur le théâtre, les assistants se lèvent pour le voir avec plus de plaisir ; *stantem*, il se lève pour tendre la main quand vous serez en danger de tomber ; *stantem*, il se lève enfin pour être plus près de vous couronner si vous remportez la victoire. *Amen.*

SERMON XXVIII

De saint Augustin.

Imitatores mei estote, sicut et ego Christi (I Cor., XI).

L'histoire profane nous apprend que l'ingénieur Archimède fit autrefois un miroir ardent avec tant d'artifice et d'industrie, que les rayons du soleil étant reçus et réunis en la concavité de cette glace, et se réfléchissant sur un vaisseau bien éloigné, y mettaient le feu et le faisaient brûler au milieu d'un élément qui a coutume de l'éteindre. Saint Augustin parlant de soi en ses Confessions, avoue qu'avant sa conversion, il était comme un vaisseau flottant, agité des vents de ses passions, en la mer orageuse des voluptés sensuelles ; mais le grand apôtre saint Paul, ayant reçu, réuni et ramassé au centre de son humilité les rayons du soleil de justice, les a réfléchis si heureusement au cœur de ce dévoyé, qu'il en a fait un grand brasier d'amour céleste et divin. Ceci me donnera sujet de vous faire voir un beau parallèle entre ce grand apôtre et ce saint docteur : premièrement, en leur conversion ; secondement en leur doctrine ; en troisième lieu, en leurs vertus admirables.

On peint quelquefois saint Augustin au milieu de votre Fils et de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, avec cette belle devise : *Hinc pascor a vulnere, hinc lactor ab ubere* ; parce qu'il avait mis toute sa confiance aux

sacrées plaies de votre Fils, et aux faveurs maternelles de votre sein virginal ; votre Fils l'a converti par les mérites de ses plaies, et par un coup extraordinaire de sa grâce victorieuse, et vous avez versé dans son cœur, comme du lait doux et souhaitable, un reflux de la grâce divine, dont vous étiez pleine et surabondante, ainsi que l'Ange vous le témoignait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Conversio peccatoris est maximum opus, nam habet nobilissimas causas : efficientem, Deum Patrem ; meritoriam, Christum ; formalem, Spiritum sanctum ; finalem, fruitionem Trinitatis. Sed præcipue conversio Pauli et Augustini. — I. Punctum. In conversione illorum pensatur. 1. A quo convertantur. 2. Quando. 3. Quomodo. 4. Cnr. — II. Punctum. Doctrina utriusque. 1. Est pura. 2. Universalis. 3. Fœcunda. — III. Punctum. Illorum virtutes. 1. Humilitas spiritus, cordis, operis. 2. Amor Dei, ardens, gratuitus et diligens. — Conclusio. Imitandi sunt a nobis. 1. In conversione. 2. In humilitate. 3. In amore Dei.

Si l'est vrai, ce qu'on dit en philosophie, que la plus certaine science qu'on puisse avoir de quelque chose, c'est de la connaître par ses causes, *Scire est rem per causam cognoscere*, nous devons avouer qu'après le mystère ineffable de l'Incarnation, entre toutes les œuvres de Dieu, la plus grande, la plus excellente et la plus signalée, c'est la rémission des péchés et la sanctification des âmes ; puisqu'elle a des causes si excellentes et si nobles que sont sa cause efficiente, sa cause méritoire, sa formelle et que sa finale : sa cause efficiente, c'est Dieu même qui y emploie sa toute-puissance, sa sagesse et sa bonté infinie, et qui s'y applique avec tant de soin, avec un zèle si ardent et avec une affection si particulière, qu'il s'en glorifie, en son Ecriture, comme d'un chef-d'œuvre de son bras tout-puissant et de ses perfections adorables : *Ego sum, ego sum ipse qui delco iniquitates tuas propter me (Is., XLIII, 25)*. Je ne trouve point qu'il use de semblables termes pour se louer des autres œuvres qu'il a faites. Je ne lis point dans le texte sacré qu'il dise : C'est moi, c'est moi qui ai créé les anges, c'est moi, c'est moi-même qui gouverne le ciel et la terre ; mais il dit : C'est moi, c'est moi-même qui efface vos péchés.

« Sa cause méritoire c'est Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui nous a acquis cette faveur par l'excès de ses souffrances, par sa sainte mort et passion, par sa résurrection et ses autres mystères : *Oportuit Christum pati et resurgere a mortuis, et prædicari in nomine ejus penitentiam, et remissionem peccatorum.* Savez-vous bien ce qui se passe en votre confession ? vous n'y faites pas réflexion, mais l'affaire le mérite bien. Quand on vous donne l'absolution après un péché mortel, si vous êtes bien disposé, le Père éternel dit à l'Homme Dieu : Mon Fils, cette âme m'a désoblige

au dernier point, puisqu'elle a fait plus d'état de son plaisir et de sa passion que de ma volonté; et elle vous est bien obligée, car sans vous je l'aurais damnée, elle le mérite très-justement, mais je lui pardonne pour l'amour de vous : je vous la donne, parce que vous me l'avez demandée, elle sera dorénavant votre affranchie, votre rachetée, votre esclave; et si elle ne vous aime de tout son cœur, si elle n'a de grandes tendresses pour vous, si elle ne vous sert bien fidèlement, elle sera un monstre d'ingratitude et une victime de ma justice.

La cause formelle de la conversion, c'est la grâce de Dieu : *Justificati gratia ipsius*; c'est la grâce habituelle, dis-je, qui orne, qui embellit, qui consacre et qui sanctifie votre âme; grâce qui est un rayon, un écoulement, une émanation et une participation de la nature divine : *Ut efficiamini divinæ consortes naturæ* (II S. Petr., 4). *Consortes*, voilà un grand mot, une admirable parole; non-seulement *participes*, mais *consortes*, car il y a au grec *κοινωνοί*, non pas *μετόχοι*; si vous êtes en la grâce de Dieu, vous êtes son associé, non en ses desseins seulement, comme vous êtes associé à votre voisin en son trafic, en un procès ou en la conduite d'une ferme, mais en sa nature, *Divinæ consortes naturæ*; c'est-à-dire que vous avez une participation, et, si j'ose le dire, une communion et une communication de sa sagesse, de sa bonté, de sa pureté, de sa patience, de sa sainteté et autres perfections qui lui sont naturelles, *ὅτι οὗτος κοινωνοὶ πύσσοις*; et il ne vous communique pas seulement un rayon et une participation de ses divins attributs; il vous communique son Esprit, il est en vous réellement, véritablement et personnellement : il est en votre âme comme en son domicile, en son temple et en son sanctuaire; il la possède, il l'anime, il la vivifie et il la sanctifie par lui-même, il l'éclaire, il la conduit et la gouverne; car il est à votre âme ce que votre âme est à votre corps : *Ipse est remissio omnium peccatorum*, dit l'Eglise. *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris, per Spiritum sanctum qui datus est nobis*.

Et tout cela ne tend à autre fin que pour nous faire pratiquer les bonnes œuvres, et nous rendre dignes d'être présentés à Dieu et reçus avec agrément comme ses enfants, qui lui ressemblent, et qui méritent d'être ses héritiers : *Ut mundaret sibi populum acceptabilem sectatorem bonorum operum*, *ἐνηγορηγὸν τῶν θεοφιλῶν ἔργων* (Tit., II, 14). En la justification le Fils de Dieu nous nettoie de nos péchés, pour nous acquérir à lui, *Ut mundaret sibi*; afin que nous soyons un peuple qui pratique les bonnes œuvres, non tellement quellement, mais avec zèle et ferveur, et qu'il nous puisse offrir avec honneur à Dieu son Père, pour être reçus en la compagnie des saints au royaume des cieux. Concluez donc, et conjecturez, si vous pouvez, combien grand et remarquable doit être un effet qui a pour sa cause efficiente le Père éternel, pour cause méritoire le Fils unique de Dieu, pour cause formelle le Saint-Esprit et ses grâces, et pour cause finale l'ac-

quisition et la jouissance de ces trois Personnes adorables.

Que si la sanctification des autres âmes est un ouvrage si excellent et si digne de la main de Dieu, la conversion de saint Paul en est un chef-d'œuvre et un miracle, où il a pris plaisir de faire voir à tous les siècles la puissance de sa grâce, l'industrie de sa sagesse, les richesses de sa bonté et les trésors de sa miséricorde, le proposant comme un exemple de parfaite conversion, de vraie pénitence et de sainteté achevée. C'est lui-même qui le dit : *Misericordiam consecutus sum, ut in me primo ostenderet Jesus Christus omnem patientiam, ad informationem eorum qui credituri sunt* (I Timot., I, 16); le Fils de Dieu m'a fait miséricorde, pour faire paraître en moi la grandeur de sa bonté, afin que je sois l'idée, le modèle, le miroir, *ὑποτύπωσις*, l'exemplaire de tous les fidèles qui sont à présent et qui seront en l'Eglise, jusqu'à la consommation des siècles.

Car c'est le style ordinaire de la providence de Dieu, que, donnant à son Eglise un chef-d'œuvre de sa main, un prodige de vertu et un homme éminent en sainteté, pour servir d'exemple à tous les fidèles, afin qu'on ne puisse pas dire qu'il n'a point d'égal, que c'est un phénix en l'ordre de la grâce, qu'il est unique et singulier en son espèce, et que sa vie est plus admirable qu'imitable, Dieu a fait qu'il n'y a point de saint qui ait mené une vie si vertueuse, si parfaite et si miraculeuse qu'il n'ait eu quelque imitateur qui l'ait suivi de bien près. Sainte Marie Madeleine a fait une pénitence austère et rigoureuse au dernier point, vivant l'espace de trente ans séparée de toute compagnie humaine, en la Sainte-Baume de Marseille; une autre Marie en a fait de même en la solitude du désert : sainte Marie d'Egypte lui a été si semblable que si on faisait son portrait, on y pourrait mettre cette devise :

Me nisi Niliaco viderat cognomine dici
Magdalis in vultu se putet esse meo.

Je suis Marie égyptienne,
Si on ne me surnomme ainsi,
La sainte amante Madeleine
Croît que son image est ici.

Saint Siméon Stylite mena une vie extraordinaire et prodigieuse, passant plusieurs années sur une colonne, exposé aux ardeurs du soleil en été, aux rigueurs de l'hiver et aux autres injures du temps. Un autre saint Siméon, surnommé Stylite le Jeune, en fit tout autant quelque temps après. Saint Alexis, fils unique d'un grand seigneur de Rome, se déguisa en pauvre, et demeura inconnu une grande partie de sa vie sous un escalier de la maison de son père, *Nova mundum arte deludens*. Il eut pour imitateur un dévot jeune homme de Rome, qui demeura ainsi déguisé en un petit recoin de sa maison paternelle, dont il a été surnommé saint Jean Calybite. Et pour ne nous pas égarer de notre sujet, saint Paul ayant été choisi d'une élection toute particulière, converti miraculeusement et élevé à une sainteté très-éminente et ex-

traordinaire, saint Augustin lui a été si semblable qu'à peine peut-on remarquer d'autre différence entr'eux, sinon que l'un est l'original, et que l'autre est l'extrait et la copie.

1. — 1. L'Eglise ne célèbre la conversion que de ces deux saints : celle de saint Paul le vingt-cinquième de janvier, et celle de saint Augustin le cinquième de mai. Ce n'est pas qu'ils aient été les deux plus grands pécheurs : car saint Cyprien de Nicomédie avait été magicien ; Moïse l'anachorète, dont on fait aujourd'hui la fête, avait été larron et meurtrier, et Thaïs une courtisane si prostituée qu'elle provoquait les passants à commettre le péché. Mais on célèbre la conversion de saint Paul et de saint Augustin, parce qu'elles ont eu des circonstances toutes particulières, qui les ont rendues signalées et remarquables toutes deux en nos éphémérides. Le Fils de Dieu se servit de la vierge sainte Justine pour convertir saint Cyprien ; d'un saint religieux, pour retirer Moïse de ses brigandages ; de saint Paphnuce, pour faire sortir la courtisane Thaïs de ses impudicités ; de sainte Catherine, pour convaincre cinquante docteurs. Il dompta Holopherne par Judith, Goliath par David, Pharaon et son royaume par Moïse, les Philistins par Samson, Lucifer et sa brigade par saint Michel ; mais il a tant d'amour pour saint Paul et pour saint Augustin, que, pour les convertir, il ne se contente pas d'y employer saint Etienne, Gammaliel, sainte Monique et saint Ambroise, mais il le veut faire lui-même immédiatement. Alexandre le Grand ne voulait pas lutter ni entrer en lice, s'il n'avait des rois pour concurrents et pour antagonistes ; mais le Roi des rois fait tant d'état de ces deux saints qu'il ne dédaigne pas de descendre du ciel et de venir en terre tout exprès pour combattre avec eux, pour les abattre, leur faire poser les armes, les convertir et les gagner à soi ; l'un, en lui disant : *Quare me persequeris ?* l'autre, en lui criant : *Tolle, lege ; tolle, lege* (lib. VIII, conf. c. ultimo).

2. Quelques-uns se convertissent et se donnent à Dieu, quand le monde leur a fait banqueroute, quand une grande maladie, une disgrâce, une perte de biens ou quelque autre revers de fortune les a mis dans l'impossibilité de continuer leurs dérèglements ; ils ne quittent pas le péché, mais c'est le péché qui les quitte, comme notre saint leur reproche, *Peccata te dimiserunt, non tu illa* : mais saint Paul pose les armes, il s'humilie et se laisse vaincre quand sa passion est plus ardente, au plus fort de sa crise, et plus forte pour se produire, *Adhuc spirans cordis et minarum* ; et saint Augustin se convertit quand la volupté lui présentait des charmes les plus engageants, quand il pouvait espérer de plus grands avantages dans le siècle, quand la fortune lui montrait le visage le plus riant, quand il était sur le point d'être grand, riche, heureux, élevé et honoré dans le monde.

3. Il ne fait pas comme nous, car nous nous convertissons je ne sais comment, ce n'est qu'à demi, il y a toujours quelque

mais, quelque restriction. Je veux bien pardonner à mon ennemi, ce dit-on, mais je ne lui veux point parler, je le laisse pour tel qu'il est ; je veux mieux dire mon bréviaire que je n'ai fait jusqu'à présent, mais je ne veux pas quitter ce bénéfice dont je suis incapable ; je me veux confesser plus souvent, mais je ne veux pas quitter les bals, le jeu, le cabaret, ni les usures. Saint Augustin se convertit parfaitement, entièrement et sans réserve, sans exception et sans modification, il dit en se convertissant : *Dirupisti, Domine, vincula mea* (II Confess., cap. 1). Mon Dieu, vous avez brisé mes fers, vous avez rompu mes liens ; je n'ai plus d'attache à quoique ce soit, je renonce pour jamais aux grandeurs du monde, aux délices sensuelles, aux divertissements passagers et à tout ce qui n'est pas selon vous. Il dit, comme saint Paul : *Quid me vis facere ?* que désirez-vous de moi ? Me voilà disposé à faire tout ce que je connaîtrai être de votre bon plaisir, me voilà prêt d'obéir à tous vos commandements, à vos conseils et à vos inspirations : *Da quod jubes, et jube quod vis*.

4. *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* : voilà un grand changement, une admirable métamorphose ; si vous lui demandez qu'est-ce que Dieu a regardé en vous pour vous convertir de la sorte ? Rien du tout, dit-il, rien du tout. *Creati in Christo. Cor mundum crea in me, Deus*, la création se fait de rien, et la conversion sans aucuns mérites précédents ; Dieu l'a fait par sa pure miséricorde et par sa charité gratuite, par le bon plaisir de sa volonté, *propter nimiam charitatem suam*, et c'est ce qui fait sa conversion et son éléction plus signalée ; car plus le motif d'une action est noble et relevé, et plus aussi l'effet qui en est produit est excellent et remarquable. Si pour sanctifier saint Augustin, Dieu eût considéré son bel esprit ou son bon naturel, sa grande capacité ou la prévision de ses mérites, ce motif serait trop bas et ravalé, puisqu'il se trouverait fondé sur la créature, lui qui ne peut agir que pour soi-même et pour faire sa volonté. Il nous a eboisés, dit saint Paul, selon le bon plaisir de sa volonté, *secundum propositum voluntatis suæ*, *κατὰ τὴν ἐθέλειαν τοῦ θελήματος αὐτοῦ* (Ephes., I, 5). La mesure dont il se sert pour nous donner ses grâces, c'est la donation et le bon plaisir de son Fils. *Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi*, dit le même apôtre (Eph., IV, 7) ; et écrivant aux Romains : *Habentes donationes secundum gratiam quæ data est nobis differentes* (Rom. XII). Sur quoi saint Thomas (Lect. 3, in c. IV ad Ephes.) : *hec differentia non est ex fato, nec a casu, nec ex merito, sed ex donatione Christi, id est secundum quod Christus nobis commensuravit* ; et un peu plus bas : *Quia sicut in potestate Christi est dare, vel non dare, ita dare tantum, vel minus*. Saint Paul en rend la raison : *in laudem gloriæ gratiæ ipsius*, afin qu'on loue la puissance et la gloire de sa grâce ; louons-le donc et le glorifions de cette grâce si grande, si puissante et si abondante, qu'il a faite à notre saint docteur.

Le Saint Esprit nous convie de bénir et louer Dieu d'avoir fait l'iris ou l'arc-en-ciel, qui n'est qu'une réflexion des rayons du soleil. *Vide arcum et benedic eum qui fecit illum* (*Eccli.*, XLIII, 12) : à plus forte raison il le faut louer d'avoir fait le soleil même, et encore plus d'avoir donné à son Eglise ce soleil des docteurs qui éclaire le monde depuis douze cents ans, et qui l'éclairera de plus en plus jusqu'à la consommation des siècles.

II. — Des autres docteurs il est dit, en l'Evangile : *Accendunt lucernam, nec ponunt eam sub modio, sed super candelabrum*; de saint Augustin on dit, comme de saint Paul : *Cujus doctrina fulget Ecclesia, ut sole luna*, c'est ainsi que les saints le nomment; saint Antonin, archevêque de Florence (*II p. Hist.*, c. 8, tit. 10), saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence (*Serm.* 1, de *S. Aug.*), le devot Remi, évêque d'Auxerre (*in II ad Corint.*), et les autres docteurs sont des lampes allumées; mais saint Augustin est un soleil éclatant. La lumière de la lampe est souvent jointe à un peu de fumée, celle du soleil en est exempte; la lampe n'éclaire qu'en la maison, *Lucet omnibus qui in domo sunt*, le soleil éclaire tout l'univers; la lumière de la lampe ne produit rien, celle du soleil est très-féconde, *Sol et homo generant hominem*: voilà les trois différences de la doctrine de saint Augustin et de celles des autres docteurs.

1. Quelques-uns ont la fumée de quelque opinion erronée ou suspecte d'hérésie, comme Tertullien, Origène, Théodoret et Eusèbe de Césarée. Saint Augustin peut dire, comme saint Paul : *Loquitur in me Christus* (*II Cor.*, XIII, 3); les saints, les papes et les conciles ont proposé sa doctrine aux fidèles, non-seulement comme très-orthodoxe, mais comme une règle infaillible et assurée qu'ils peuvent suivre sans crainte de s'égarer tant soit peu du chemin de la vérité, ils le comparent à la licorne, *Dilectus quemadmodum filius unicornium*. Quand la licorne a trempé son bois en l'eau d'une fontaine, les autres animaux y peuvent boire hardiment, parce qu'elle en a ôté tout le venin qui y pouvait être; et quand saint Augustin écrit sur un point de foi, les autres docteurs le peuvent suivre sans rien craindre; c'est ce qui fait que saint Jérôme (*Ep.* 80, ad *Alipium*) dit qu'il était loué par tout le monde, que les catholiques l'honoraient et l'admiraient, comme le restaurateur de la foi ancienne, et que tous les hérétiques l'avaient en horreur.

Saint Prosper (*Ep. ad Ruff.*) dit que si on veut avoir une très-pure et très-salutaire intelligence de la doctrine évangélique et orthodoxe, en ce qui est de la grâce, il faut avoir soin de lire les œuvres de saint Augustin : mais saint Fulgence (*lib.* II, de *ver. Prædest. et Gratia Dei*, cap. 18) dit une chose digne d'admiration, qui est que celui qui désire faire son salut, doit lire saint Augustin, et demander à Dieu avec grande humilité d'avoir le même esprit en le lisant, que le saint a eu en écrivant.

Saint Vincent Ferrier (*serm. de S. Aug.*) dit

qu'il est ce chandelier d'or qui fut montré au prophète Zacharie (*chap.* IV, 2), et que les autres docteurs sont des lampes posées sur ce chandelier, parce que leur doctrine est appuyée sur celle de saint Augustin, qui est sainte, pure, catholique et semblable à l'or fin; et qu'il n'y a point de docteur qui ne pense avoir prouvé suffisamment ce qu'il avance, quand il peut alléguer pour l'autoriser un passage de saint Augustin.

Les conciles de Tolède (*conc. Tol.* VIII), de Valence (*conc. Val.*, a. 1) et de Florence (*conc. Flor.*, *sess.* VII, *ed. post. Gall.*), louent, autorisent et recommandent sa doctrine; et au lieu que les autres docteurs empruntent les paroles des conciles pour autoriser leur doctrine, les conciles provinciaux et généraux empruntent les paroles de saint Augustin pour composer leurs canons et décisions, comme il paraît dans ceux d'Orange et de Trente.

Le cardinal Baronius proteste que le saint-siège a approuvé la doctrine de ce saint pour ce qui est de la grâce et du franc-arbitre, en sorte qu'on ne la peut contredire sans mépriser l'autorité de plus de vingt papes (*Bar.*, in *Annot. ad tom.* X). Il me serait aisé de les citer; mais de peur de vous ennuyer, je me contenterai d'un seul, qui est grand saint, grand pape et grand docteur.

Saint Grégoire le Grand (*L. VIII, Regist.*, ep. 37, ad *Innoc.*, *Africae præf.*), répondant à un gouverneur d'Afrique, qui lui avait demandé ses livres des Morales sur Job : Si vous désirez être nourri d'un aliment délicieux, lisez les œuvres de saint Augustin, votre compatriote, lui dit-il : elles ont la fleur de farine, et les miennes n'ont que le son.

Et nous lisons, au tome second des œuvres de ce grand pape, cette histoire mémorable (*in præf. mor. quæ est ante argum. composit. lib.*) : En un concile de Tolède, tenu sous le roi d'Espagne Cyndesindus, on se plaignit que le livre des Morales de saint Grégoire, ne se trouvant point en toute l'Espagne, encore que ce saint pape l'eût écrit à la prière de saint Léandre, évêque de Séville, le roi envoya à Rome le saint évêque de Saragosse, nommé Tagio, avec des présents au pape, afin d'obtenir de lui ledit livre, qu'on croyait être dans les archives. Ce bon évêque, passant la nuit en prières dans l'église de Saint-Pierre, demandait à Dieu, avec grande ferveur, la grâce de recouvrer ce livre pour lequel il avait entrepris un si grand voyage. Sur le minuit, il vit toute l'église éclatante d'une grande lumière, et plusieurs prélats, vêtus de robes blanches, qui y entrèrent deux à deux, comme en procession, et qui allèrent vers l'autel de saint Pierre; mais deux d'entr'eux se détachèrent de la compagnie, et s'adressèrent à ce bon évêque, lui demandant ce qu'il faisait là, et pourquoi il était venu. C'est, dit-il, pour prier Dieu de me découvrir où sont les Morales de saint Grégoire. L'un d'eux, étendant le doigt, lui dit : Elles sont en ce coffre-là. Le bon évêque prit la confiance de demander qui étaient ces prélats? Ces deux premiers que vous avez

vus entrer sont les apôtres saint Pierre et saint Paul, lui répondit-on, et les autres suivants sont les saints pontifes qui ont tenu le saint-siège, et je suis celui dont vous avez tant souhaité le livre. Saint-père, dit Tagio, permettez-moi encore de vous demander où est saint Augustin; car j'estime grandement ses livres. Saint Grégoire lui répond; Le bienheureux Augustin, homme très-excellent, est en un lieu plus haut que nous: *Beatum Augustinum, virum excellentissimum, de quo quæris, altior a nobis continet locus.*

2. Plusieurs autres docteurs ne brillent qu'en la maison de Dieu, et n'instruisent que les catholiques; mais saint Augustin, comme un vrai soleil, a éclairé tout l'univers: il a instruit les fidèles et les infidèles, les chrétiens et les païens, les catholiques et les hérétiques; il a fait des homélies ou des sermons, des épîtres et des livres entiers, pour toute sorte de fidèles, de quelque condition qu'ils soient, *omnibus qui in domo sunt*; il a instruit les catéchumènes au livre du Symbole, les nouveaux baptisés aux livres du Baptême, les pénitents en la cinquantième homélie, les mariés au livre des Noces et de la Concupiscence, les veuves en l'épître 121, à Proba, et sur le psaume cent trente-unième et cent quarante-cinquième; les vierges au livre de la sainte Virginité, les religieuses en l'épître cent-neuvième, les solitaires dans ce qu'il a écrit aux frères du désert, les contemplatifs en ses Soliloques, en ses Méditations et en ses Confessions, les religieux en sa règle, qui est une vive source d'où les ordres religieux en l'Eglise latine ont puisé tout ce qui est de plus beau et de plus saint en leurs constitutions; il a instruit les prédicateurs aux livres de la Doctrine chrétienne, les prêtres et les évêques dans ses épîtres à Valère et à Honoré, tous les fidèles aux livres de la vraie Religion et des Coutumes de l'Eglise, et en tout ce qui est aux tomes VIII, IX et X de ses œuvres.

Ce soleil a brillé hors de la maison de Dieu, car il a fait l'apologie du christianisme aux livres de la Cité de Dieu, pour convaincre et pour convertir les païens; il a défait toutes les hérésies de son temps, et a fourni des armes aux catholiques pour combattre celles des autres siècles, et nous voyons en l'histoire qu'au siècle de ce saint docteur, qui est le quatrième, l'enfer a vomé les plus dangereuses hérésies, et en plus grand nombre qu'en aucun autre siècle, et même qu'en plusieurs siècles ensemble. Saint Augustin les a toutes attaquées, terrassées et désarmées: il a converti ou convaincu, en disputes ou en conférences, par sa plume ou par sa langue, les ariens, les apollinaristes, les circoncellions, les donatistes, les helvidiens, les jovinianistes, les lucifériens, les manichéens, les mélétiens, les pélagiens, les demi-pélagiens, les priscillianistes, les rogatiens, les sabatiens, les sabelliens, et pareils autres monstres; sans parler de ceux des siècles précédents, comme des ébionites, des valentiniens et des nova-

tiens, auxquels cet hercule chrétien donnoit toujours quelque coup de massue en passant.

3. Vous pourriez prêcher des articles, des questions, des traités et des volumes entiers de certains docteurs, que vous ne convertiriez pas une seule âme; mais la céleste doctrine de saint Augustin, et la sainteté de sa règle, a été si féconde qu'elle a produit trois sacrés ordres, les chanoines réguliers, des ermites et des religieux, sans parler des autres religions qui sont comme des provins et des branches de cette tige, tige qui a donné à l'Eglise un nombre innombrable de prélats, de docteurs, de confesseurs, de prédicateurs et de martyrs considérables. Chacun sait qu'une grande partie des églises cathédrales, et que plusieurs collégiales qui sont au monde, étaient autrefois des religieux ou chanoines réguliers de Saint-Augustin. Saint Prosper dit que sa doctrine a été si féconde, qu'elle a produit des bibliothèques entières, des fleuves de livres, mais que pour les bien entendre il faut être humble et sans passion:

..... Illius ore
Flumina librorum totum fluxere per orbem,
Quæ mitis humilisque bibunt.....
(Carmen de Ingratis.)

Le bréviaire romain dit qu'il est le guide et le maître des théologiens scolastiques, et même de l'angélique docteur; car le pape Urbain cinquième écrivant à l'archevêque et à l'université de Toulouse, leur commande de suivre la doctrine de saint Thomas, qui a marché sur les pas et vestiges de saint Augustin; et notre saint-père Alexandre VII écrivit le même, ces années dernières, à l'université de Louvain.

III. — 1. S'il est vrai, ce que dit saint Paul, que c'est le propre de la science de nous enfler, n'est-ce pas une merveille de voir en saint Augustin une science si haute et si sublime, avec une si profonde humilité? Ce grand apôtre la lui avait enseignée par son exemple et par ses paroles, car il avait un si bas sentiment de soi-même, qu'il ne trouvait point de termes assez significatifs pour exprimer sa bassesse; pour dire qu'il est le plus petit, et même au-dessous du plus petit de tous les chrétiens, il fait un effort au langage grec, il compare le superlatif: *Mihi autem autrum omnium sanctorum minimo* (Eph., III, 8), *ὀλιγοτάτιστα*, c'est-à-dire *minori minimo*, je suis moindre que le plus petit de tous les chrétiens: et au chapitre suivant de la même Epître, il dit que c'est la vocation des chrétiens de vivre en toute humilité: *Digue ambuletis, vocatione qua vocati estis, cum omni humilitate* (Ephes., IV, 2); il dit: en toute humilité, parce que l'Écriture en marque de trois sortes: humilité d'esprit, *humiles spiritu salvabit*; humilité de cœur, *mitis sum et humilis corde*; humilité d'œuvre, *recumbat in novissimo loco, qui: omnibus qui se humiliat exultabitur*. Notre saint les a pratiquées toutes trois admirablement.

L'humilité d'esprit: il se défait de ses sentiments, de ses dispositions, de ses actions, il avait un esprit de feu, un entendement vil

et pénétrant, un jugement puissant, beaucoup de science infuse et acquise, naturelle et surnaturelle. Ceux qui lisent sa Vie et ses œuvres sans passion avouent qu'après les apôtres il n'y a jamais eu un si bel esprit au monde : et toutefois, il confessait son ignorance en plusieurs points, il consultait ceux qu'il pensait être plus éclairés, il ne décidait jamais rien qu'il n'en fût bien assuré. En cette question, qu'on traite en théologie, pourquoi la procession du Saint-Esprit n'est pas une génération, vu qu'il est produit du Père comme d'un principe vivant, non-seulement avec ressemblance, mais avec identité de nature, les théologiens de deux jours ont la hardiesse d'en rendre la raison, et saint Augustin disait : Je n'ai pas assez de science, ni de puissance, ni de suffisance pour le faire : *Distinguere autem inter illam generationem et istam processionem nescio, non valeo, non sufficio.* Autant en fait-il trouvant quelque difficulté à bien expliquer ce que dit saint Jacques, que celui qui pêche en un point est coupable de tout le reste ; et dans la question de l'origine de l'âme, savoir, si elle est tirée du néant et créée de Dieu immédiatement, ou si elle est produite par propagation de l'âme du père en son enfant, comme une chandelle en allume une autre, encore que l'opinion de la propagation fût plus propre à expliquer la doctrine catholique du péché originel et à répondre aux arguments des pélagiens, il fut néanmoins si humble, qu'il ne la voulut pas décider, parce que l'Eglise n'en avait pas encore dit ses sentiments.

Il était le plus humble et le plus éclairé de tous les docteurs, et toutefois il se défiait de ses dispositions ; il craignait qu'il n'y eût au fond de son cœur beaucoup d'orgueil secret, qui le rendit désagréable à la majesté divine : *Mulum itaque vereor occulta mea, quæ norunt oculi tui, mei autem non : tu nosti de luc re ad te gemitus cordis mei, et flumina oculorum meorum :* Je crains fort le fond de mon âme, que vous connaissez, ô mon Dieu ! et que je ne connais pas ; vous savez les gémissements de mon cœur, et les ruisseaux de larmes que je répands sur ce sujet en votre présence.

Il n'avait point commis de péché mortel depuis le baptême, et fort peu de véniels et bien légers ; il avait pratiqué les vertus les plus parfaites et héroïques, et après tout il disait : *Væ etiam laudabili vitæ, si eam absque misericordia discusseris ; una spes, una fiducia, una firma promissio misericordia tua :* Malheur à la vie la plus louable, si vous l'examinez sans miséricorde. Mon unique espérance, mon unique confiance, et l'unique ressource de mon salut c'est votre miséricorde. Nous avons tant de répugnance à souffrir un peu de confusion, nous avons tant de peine à confesser nos péchés à un seul homme en secret, à l'oreille d'un prêtre qui n'en oserait dire mot, nous craignons tant d'être ruinés de réputation dans son esprit : saint Augustin a été si humble de cœur, que pour se rendre vil et méprisable il a fait sa confes-

sion générale publiquement, en plein théâtre, à tous les peuples qui étaient de son temps et qui seront jusqu'à la fin des siècles. Il a découvert et déclaré, au livre de ses Confessions, les dérèglements de sa jeunesse, sans les pallier, sans les déguiser et sans les excuser ; mais en les exagérant avec grande confusion et compunction de cœur.

Mais écoutez un trait admirable d'humilité très-héroïque, et une preuve bien évidente qu'il était exempt de toute ambition : supposons que le ministre de Charenton ait inspiration de se convertir, et qu'il ne veuille se faire catholique qu'à condition d'être archevêque de Paris : si l'archevêque de Paris se dépouillait de son archevêché, et le résignait à ce ministre pour le gagner à Dieu et à l'Eglise ; ne serait-ce pas une admirable humilité ? C'est ce que saint Augustin a voulu faire (*t. VII, l. de Gest. cum Emerito, donat. episc.*), et il n'a pas tenu à lui qu'il ne l'ait fait ; car il fut si saintement éloquent, qu'il persuada à trois cents évêques d'en faire autant. Il a été obligé pour le bien de l'Eglise de rapporter fidèlement comme tout se passa : voici ce qu'il en dit. En un concile de trois cents évêques catholiques assemblés à Carthage, qui étaient en conférence avec les évêques donatistes, il était question de savoir si les donatistes retournant à l'Eglise, chaque diocèse aurait deux évêques ou un seul ; et en cas qu'il n'en fallût qu'un, qui l'aurait, le catholique ou bien le donatiste ? Ils proposèrent premièrement aux donatistes que les deux évêques gouverneraient chacun à leur tour, *Quia ubi præceptio charitatis dilataverit corda, possessio pacis non fit angusta :* ou que tous deux quitteraient le siège, et que l'Eglise en choisirait un, tel que bon lui semblerait ; mais les trois cents évêques catholiques conférant par après ensemble de ce qu'ils feraient en cas que les donatistes ne voulussent se convertir qu'à condition d'être seuls évêques, tous les trois cents furent contents, en ce cas, de quitter leurs évêchés aux donatistes convertis, et s'y obligèrent par écrit en une lettre qu'ils envoyèrent au commissaire de l'empereur. Quelle admirable humilité !

Non magnum est esse humilem in abjectione ; magna prorsus, et rara virtus, humilitas honorata, dit saint Bernard (*Hom. 4. sup. Missus est*) ; quand vous êtes de basse naissance, quand vous avez peu d'esprit, peu de science, peu d'industrie, peu de pouvoir et peu de biens temporels, si vous êtes humble, ce n'est pas grande merveille ; vous en avez sujet, votre bassesse vous tient dans votre état propre et naturel, *Humiliatio tua in medio tui :* mais que saint Augustin, qui était consulté comme un oracle des plus grands et savants de toute la chrétienté, et même par le très-docte pape Boniface, *Sanctæ memoriæ papa Bonif. cum esset doctissimus, tamen adversus lib. pelag. B. Aug. responsa poscebat (S. Pros. contra Collat., c. 41) ;* saint Augustin qui est appelé par les Pères la langue de l'Eglise, *Ecclesiæ lingua (Bern., ser. de S. Steph.),* l'homme céleste, l'image de la Divi-

mité, le Père des Pères, le docteur des docteurs, l'abîme de sagesse, le héraut de la vérité, *Homo cœlestis, imago Divinitatis, Pater Patrum, doctor doctorum, abyssus sapientiae, præco veritatis (Possidius, ep. ad Macedonium; S. Prosp., ep. ad August.)* et digne d'une admiration qui est au delà de toute parole; qu'il y ait eu une si profonde humilité, c'est ce qui est au delà de toute admiration.

2. Etant ainsi disposé, il a attiré en son cœur la grâce de Dieu, qui ne se donne qu'aux humbles : et cette grâce n'est autre chose qu'une infusion de la charité et de l'amour de Dieu en nos âmes. Saint Paul l'avait si ardente envers le Fils de Dieu, qu'il ne pouvait s'empêcher de le nommer. Il écrit en ses épîtres le saint nom de Jésus à tout propos, et même sans propos, ce saint nom lui était *Mel in ore, in aure melos, in corde jubilus*. Et saint Augustin (*L. III Conf., c. 4*) dit de soi que, même avant son baptême, quand il était dans les écoles lisant les livres profanes, il n'y prenait pas grand plaisir, parce qu'il n'y trouvait point le sacré nom de Jésus, qu'il avait sucé dès son enfance avec le lait de sa mère; on le peint ordinairement tenant en sa main un cœur enflammé, parce que son cœur n'était autre chose qu'une vive flamme d'amour formée et façonnée en cœur, et on le peint en sa main, parce qu'en toutes ses œuvres, même extérieures et corporelles, il était embrasé de ce feu; il faisait toutes ses actions par un motif d'amour actuel et très-enflammé. Son cœur était un autel sur lequel ce feu divin brûlait continuellement, selon cette loi du Lévitique : *Ignis in altari meo semper ardebit (Lev., VI, 12)*. Ecoutez-le parler, il s'exprimera mieux que moi :

Cum sursum est ad illum, ejus est altare cor nostrum : illi suavissimum adolemus incensum, cum in conspectu ejus, sancto pioque amore flagramus. O amor, qui semper ardes, et nunquam extingueris ! ô charitas ! Deus meus ! accende me. Quid mihi es ? quid tibi sum ego, ut amari te jubeas a me, et nisi faciam miseris ingentes miseras ; parvane est ipsa miseria, si non amem te ! Minus te amat qui tecum aliquid amat, quod non propter te amat (X Conf., c. 29 ; 1 Conf., c. 3 ; X Conf., cap. 29). Quand notre cœur est élevé à Dieu, c'est un autel spirituel, où se brûle un parfum de bonne odeur, quand nous sommes pénétrés d'un saint amour envers Dieu. O amour qui brûlez toujours et qui ne vous éteignez jamais ! O charité, ô mon Dieu, allumez-moi, embrasez-moi et consumez moi ! Que suis-je devant vous, ô mon Dieu, que vous me commandiez de vous aimer ? et que si je ne le fais, vous me menaciez de grandes misères ? Est-ce donc une petite misère ? on n'est-ce pas la misère des misères et la plus grande de toutes, que de ne vous pas aimer ? Ah ! celui-là vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque autre chose avec vous, s'il ne l'aime pour l'amour de vous !

Or il mettait en pratique ce qu'il disait, car l'amour qu'il avait pour Dieu était très-pur, gratuit et désintéressé ; il était si déta-

ché de l'affection aux biens de la terre, que les prêtres de son église en murmuraient contre lui et disaient : Pourquoi ne laissez-vous plus rien à l'église d'Hippone ? pourquoi ne la fait-on plus héritière ? C'est que l'évêque donne tout et n'accepte rien. Il faisait remarquer dans saint Paul que la charité ne cherchait pas ses intérêts, et il invectivait si souvent contre les chrétiens qui ne s'abstenaient du péché et ne pratiquent la vertu que par des motifs de la loi mosaïque, par un esprit mercenaire, par crainte servile de la peine, qu'il a parsemé ses écrits de ces deux belles maximes : *Hæc est veru pietas, gratis amare Deum ; et dilectio vacare non potest* : La vraie dévotion consiste à aimer Dieu d'un amour pur et désintéressé, et la charité n'est jamais oisive.

Celle de ce grand saint était agissante, effective et féconde en bonnes œuvres, qui ne cessait jamais de travailler pour le service du Fils de Dieu et pour le bien de son Eglise : témoin son zèle ardent contre les ennemis de l'Eglise, qui l'a mis cent et cent fois en danger d'être assassiné par les donatistes et autres hérétiques ; témoin le soin assidu et pressant qu'il avait de pourvoir aux nécessités des religieux, à la conservation de la pureté des vierges, à la protection des veuves et des orphelins, à la défense des opprimés, à la visite des malades, à l'instruction des ignorants, au soulagement des affligés, à l'accommodement des différends et à la nourriture des pauvres. Ayant donné tout ce qu'il avait, jusqu'aux meubles de sa maison, il faisait rompre et fondre les calices et les autres vases sacrés pour en faire des aumônes.

Conclusion. — 1. Il a donc sujet de nous dire ce que saint Paul disait aux fidèles : *Imitatores mei estote*. Imitons-le en sa conversion, en son humilité et en son amour envers Dieu. Il s'est donné à Dieu tout de bon par une vraie, sincère, cordiale et parfaite conversion ; la nôtre est si defectueuse que Dieu s'en plaint par son prophète : *Non est reversa ad me pravavatrix, in toto corde suo, sed in mendacio*. N'est-il pas vrai qu'un païen qui aurait entendu ce que nous avons dit au commencement des quatre causes de la justification, et qui d'autre côté verrait la vie des chrétiens après Pâques, aurait sujet de s'écrier en se moquant de nous :

Parturiant montes, nasectur ridiculus nris ?

Et où sont les effets de ces grandes causes ? Vous dites que votre Dieu s'applique avec grande affection à effacer vos péchés et à vous donner sa grâce ; que son Fils, vrai Dieu comme lui, vous a acquis cette grâce par ses mérites infinis ; que cette grâce est une participation de son être et de ses perfections ; que son esprit habite en vous, vous éclaire, vous conduit, et que tout cela tend à vous faire pratiquer les vertus et les bonnes œuvres. Et où sont ces vertus, ces bonnes œuvres que vous faites ? Je ne vois point que vous pratiquiez autre chose que ce que nous faisons : vous gagnez votre vie, vous nourrissez vos enfants, vous amassez des biens,

vous prenez vos divertissements, et nous aussi. Vous faites beaucoup de choses que plusieurs d'entre nous n'oseraient faire, car vous reniez votre Dieu, et nous n'avons jamais renié notre Jupiter; vous vous remplissez de vin et de viande, vous courez après les filles et les femmes, vous vous querellez, vous vous ruinez les uns les autres par procès et vous vous déchirez comme des chiens. Notre Socrate, notre Platon et notre Epictète n'ont eu garde de le faire.

Et de vrai, quelle apparence que vous soyez convertis? La conversion est un changement, et quel changement a fait en vous votre confession, qui mérite que Dieu s'en glorifie, et dise comme il dit en l'Écriture: C'est moi, c'est moi qui ai fait cette œuvre. Quel changement y a-t-il en vous qui mérite d'être estimé la récompense des travaux et des souffrances de Jésus? Si vous avez reçu la grâce de Dieu, vous êtes associé à son être divin, *divinæ consortes naturæ*, vous avez une participation de ses perfections infinies. Or quelle bonté, quelle charité, quelle débilité, quelle patience, quelle pureté avez-vous, qui ressente tant soit peu cette participation? Mais plutôt, quelle impureté, quelle impatience, quelle injustice et quelle malice n'avez-vous pas contraires aux perfections divines? Si votre confession a été bonne, vous avez reçu le Saint-Esprit, qui fait sa demeure en vous; et où sont les effets, les dons et les fruits qu'il communique infailiblement à tous ceux qui le reçoivent? Ces fruits, dit saint Paul, sont la charité, la paix, la douceur, la patience, la chasteté et la continence; en voit-on en vous le moindre vestige? Si en votre hôpital les apothicaires avaient donné des potions à tous les malades par ordonnance du médecin, et qu'on les vît en même état qu'ils étaient auparavant, pourrait-on dire que les drogues ont bien opéré et que les remèdes ont été salutaires?

2. Pensons-y, messieurs, ce n'est pas un jeu d'enfant ni une affaire de petite conséquence, et il y va de notre salut; si nous ne sommes véritablement convertis, nous sommes perdus sans ressource, et vous voyez que très-probablement nous ne le sommes point du tout, car la vraie conversion est toujours accompagnée d'humilité, *cor contritum et humiliatum, Deus, non despiciet*, et l'humilité est incompatible avec cet esprit de vanité, ces desseins d'ambition, ces pointilles d'honneur, qui sont cause de tant d'inimitiés et de divisions dans les communautés et les familles chrétiennes. Pour nous en corriger et les éviter, prenons les motifs que saint Augustin remontrait aux évêques catholiques, quand il leur persuada de quitter leur évêché pour convertir les donatistes: premièrement, il leur disait (*tom. VII, l. de Gest. cum Emer.*): *Quid enim dubitemus redemptori nostro sacrificium istius humilitatis offerre? An vero ille de cælis in humana membra descendit, ut membra ejus essemus, et nos ne ipsa ejus membra crudeli divisione lanientur, de cathedris descendere formidamus?* Le Fils de Dieu est descendu du ciel, il s'est fort

abaissé, il a pris un corps humain, lui qui était un esprit si pur, afin de nous faire ses membres; refuserons-nous de nous humilier et de nous dégrader, pour empêcher que ses membres ne soient désunis et divisés?

En second lieu, il dit: Je dois soigneusement distinguer ce que je suis pour moi-même et ce que je suis pour autrui: ce que je suis pour moi, je le dois toujours être, quoi qu'il arrive; ce que je suis pour les autres, je ne le dois être qu'en cas que je leur profite. Ce que je dois être pour moi, c'est d'être bon chrétien, chaste, sobre, humble, patient, dévot et amoureux de Dieu; je le dois toujours être. Ce que je suis pour vous, c'est d'être prédicateur, confesseur, prieur, curé ou juge; je dois accepter ces qualités si je vous suis utile, mais je les dois refuser si je vous y suis inutile, si un autre s'en acquitterait mieux que moi; et enfin il leur dit: *Qua fronte in futuro sæculo promissum a Christo sperabimus honorem, si Christianam in hoc sæculo noster honor impedit unitatem?* Oserons-nous bien demander à Jésus-Christ en l'autre monde l'honneur et la gloire qu'il a préparés aux personnes humbles, si notre orgueil empêche en cette vie la charité et l'unité chrétienne, si nous nous piquons si fort de zèle pour les intérêts de notre honneur, et si peu ou point du tout pour l'honneur et l'amour de Dieu?

3. *Rape ad Deum animas quas potes, et dic ad eas: Amemus eum*, dit le même saint: Gagnez à Dieu tant d'âmes que vous pourrez, et dites-leur: Ça aimons Dieu, aimons-le de tout notre cœur, aimons-le d'un amour fervent, d'un amour qui s'occupe de lui, qui se remplit de lui, qui s'élève souvent à lui. Si vous aimez une fille, un jeune homme, ou bien quelque autre créature, vous y pensez cinquante fois par jour, et vous passez les deux et les trois heures, ou même les journées entières, sans penser à Dieu. Aimons-le d'un amour gratuit, non-seulement quand il nous fait du bien, quand il nous comble d'honneur et de prospérité, mais quand il nous afflige de maladie, de peine d'esprit, de pauvreté, ou de toute autre disgrâce; aimons-le d'un amour agissant, qui se témoigne par les œuvres: *Charitas magna operatur ubi est, si non operatur, nec est*. Nous ne lui pouvons faire aucun bien, car il n'a besoin de personne; mais il met notre prochain en sa place, et il veut que nous exercions envers lui les offices de charité que nous voudrions exercer envers sa majesté divine: *Si diligis me, pascere oves meas*. Si vous aimez Dieu sincèrement, faites du bien à tous vos prochains, qui sont ses enfants et ses membres, comme cette bonne dame de notre temps, qui avait été instruite par les pères Augustins de Dôme.

C'était la femme du juge d'une paroisse des champs, et qui mourut deux fois plus riche qu'elle n'était quand elle fut mariée. Cette bonne femme ne renvoyait jamais un seul pauvre sans lui faire l'aumône; elle ne pouvait souffrir qu'on le fit attendre tant soit peu à la porte. Quand elle allait à la ville,

les pauvres la suivaient comme une princesse, parce qu'elle était chargée d'annonces. Elle avait pris un pauvre orphelin au nombre de ses enfants, selon le conseil de saint Augustin. Le plus haut bout de la table au repas, c'était pour le pauvre; la meilleure place auprès du feu, en hiver, c'était pour le pauvre; s'il y avait un friand morceau sur la table, c'était pour le pauvre. Ses enfants lui portaient envie et l'appelaient le mignon de leur mère: C'est le mignon de notre mère, disaient-ils. Voilà un beau mot, voilà un bel éloge, une épithète bien glorieuse pour elle, le mignon de notre mère. Le Sauveur lui dira au jugement: Venez, la bénie de mon Père; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été étranger, et vous m'avez logé; j'ai été votre bien-aimé, et vous serez ma bien-aimée. Venez donc, ma chère et bien-aimée, possédez le royaume qui vous est préparé depuis le commencement du monde. Mon cher auditeur, le voulez-vous passer avec elle, *vade et tu fac similiter. Amen.*

SERMON XXIX.

De saint Benoit, abbé.

Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te, quid ergo erit nobis?

Seigneur, nous avons tout quitté et vous avons suivi, quel avantage en retirons-nous?

(S. *Math.*, XIX, 27.)

Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstravero tibi, faciamque te in gentem magnam et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.

(Gen., XII, 1.)

Ces paroles s'adressaient, premièrement, au saint patriarche Abraham, le père des croyants, mais elles s'entendent très-bien au sens allégorique du grand saint dont nous célébrons aujourd'hui l'heureuse apothéose; et même, si j'ose le dire, il semble qu'elles s'entendent de lui au sens littéral, puisqu'elles le marquent très-expresément par son propre nom: *Erisque benedictus*. Ce texte sacré et celui de l'Evangile de ce jour nous donnent sujet de considérer deux choses: premièrement, ce qu'il a fait pour Dieu: *Egredere de terra tua; Ecce nos reliquimus omnia*, etc.; en second lieu, ce que Dieu a fait pour lui: *Faciam te in gentem magnam; Centuplum accipiet*: jamais personne n'a reçu le centuple si avantageusement que vous, ô sainte et bienheureuse Vierge; comme personne n'a jamais tout quitté si héroïquement que vous; car vous sortîtes de la maison de votre père, et Dieu vous logea en sa sainte maison; vous renonçâtes par le vœu de pauvreté à la succession de vos parents, et Dieu vous a faite reine du ciel; vous vous privâtes par le vœu de virginité de l'espérance d'avoir des enfants, et Dieu s'est fait votre fils et vous a comblée de si grandes bénédictions, que toutes celles qui ont été données à saint Benoit et aux autres saints, sont dérivées de votre Fils et de vous; car avant qu'on lui dit, *Erisque benedictus*, sainte Elisabeth vous dit, *Benedictus fructus ventris*

tui, et l'ange vous avait dit, *Benedicta tu in mulieribus*, quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Christus habet excellenter dignitatem capituli. Eum communicat patriarchis, sed præcipue S. Benedicto. — I. Punctum. Relinquenda omnia ab eo qui vult sequi Christum, et magna pro eo aggredi — 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. comparationibus; 5. exemplis; 6. inductione mortificandi affectus ad patriam; ad cognationem; ad divitias; ad proprium corpus. Benedictus hæc fecit. — II. Punctum. Centuplum accipit. Factus est in gentem magnam, magnum in sanctitate; in operibus bonis et scientiis; in duodecim tribubus. — Conclusio. Ejus exemplo relinquendus affectus inordinatus ad patriam; ad cognationem; ad divitias; ad proprium corpus.

L'apôtre saint Paul, instruisant les fidèles des principes de leur religion, en l'Épître aux Colassiens, dit que l'Église catholique est un corps qui a pour chef invisible Jésus-Christ, Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme. *Ipse est caput corporis Ecclesie*. Qu'est-ce qu'un corps, me direz-vous, et qu'entend-on par ce mot de chef? Un corps, dit saint Thomas (III P.), c'est l'assemblage et l'union de plusieurs parties qui ont diverses fonctions, mais qui tendent toutes à une même fin. En vous, par exemple, il y a un corps, parce qu'il y a plusieurs membres qui font des actions différentes: les yeux voient, la langue parle, les mains travaillent, les pieds marchent, l'estomac digère la viande, et tout cela tend à une même fin, qui est la conservation et l'entretien de votre vie; une ville ou une cité est un corps, *civitas civium unitas*, parce que c'est le ramas de plusieurs bourgeois qui ont diverses vocations: l'un est juge, l'autre avocat, celui-ci est marchand, celui-là est artisan, mais tous tendent à une même fin, qui est le bien de l'État et de la république; dites de même d'un chapitre, d'un couvent, d'une confrérie ou d'une famille: l'Église donc est un corps, parce que c'est l'assemblée des fidèles qui exercent des fonctions différentes; car l'un prêche, l'autre entend les confessions; celui-ci prie Dieu, cet autre fait des aumônes, et toutes ces choses tendent à une même fin, qui est la gloire de Dieu et le salut des âmes choisies.

Or en chaque corps il y a une partie qu'on appelle le chef, qui doit avoir trois avantages et prérogatives sur les autres: *Debet alius excellere ordine, perfectione, virtute*, dit le même docteur évangélique (*Ibid.*, Act. I). Premièrement, le chef doit être la première, la plus haute et la plus éminente partie: vous voyez que la tête est la plus haute partie du corps humain: le maire ou le gouverneur d'une ville, le doyen d'un chapitre et le supérieur d'une religion sont les premiers de leur corps: secondement, le chef doit être

plus parfait ; car vous voyez que la tête a beaucoup plus de sens, tant intérieurs que extérieurs, que n'en a tout le reste du corps, qui n'a proprement que le sens de l'attouchement ; mais à la tête les cinq sens y résident et sont vigoureux : la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et l'attouchement, et de plus les sens intérieurs y font leur demeure et leurs opérations : en troisième lieu, le chef doit avoir un empire, un ascendant et une influence particulière sur les autres membres, il les doit régir et gouverner : et, en effet, nous sentons bien que la tête de l'homme a influence sur les autres parties, qu'elle leur donne la vie, le mouvement et le sentiment : ainsi le doyen d'un chapitre, le gardien d'un couvent, le maire ou le gouverneur d'une ville sont les premiers de leurs corps, sont ou doivent être les plus sages, les plus adroits, les plus intelligents et les plus vertueux, qui conduisent et gouvernent la communauté. Jésus, donc, vrai Dieu et vrai homme, conclut saint Thomas, est le très-digne et très-aimable chef de l'Eglise, puisqu'il a en soi très-parfaitement ces trois conditions.

Premièrement, il est le plus haut, le plus élevé et le premier des prédestinés, assis à la droite du Père, au-dessus de toutes les puissances, principautés et dominations, tant célestes que terrestres : *Constituit Deus Pater ad dexteram suam Jesum Christum in cœlestibus super omnem principatum, potestatem, etc., ut sit in omnibus primatum tenens.* En second lieu, il a la plénitude et l'abondance de toutes les vertus infuses, habitudes surnaturelles, dons du Saint-Esprit, grâces sanctifiantes et gratuites, et il les a perpétuellement, persévéramment et pour toujours. Belle remarque de saint Grégoire (II Mor., c. 4, 42) : on disait à saint Jean Baptiste : Celui sur lequel vous verrez que le Saint-Esprit descendra et demeurera, c'est le Messie. Le Saint-Esprit descend bien dans les cœurs des autres saints, mais il n'y demeure pas toujours continuellement ; quant aux grâces gratuites, il communique à plusieurs saints le don de prophétie, le don de faire des miracles, le don de connaître les pensées des cœurs ; mais ce n'est pas pour toujours, ni en tout temps, ce n'est qu'en certaines rencontres et nécessités : mais en la sainte humanité le Saint-Esprit a toujours demeuré quant à la grâce sanctifiante et quant aux grâces gratuites : *Ejus humanitatem nunquam deseruit a cuius divinitate procedit*, dit saint Grégoire. L'Homme-Dieu avait continuellement le pouvoir de faire toute sorte de miracles, la connaissance de tous les cœurs, la prescience des choses futures, et tous les autres dons du Saint-Esprit ; il les avait et il les a pour soi et pour tous ceux à qui il lui plaît de les communiquer ; il a la grâce de chef, car il influe en tous les membres de l'Eglise la vie, le mouvement et le sentiment spirituel qu'ils ont ; il est la source et l'origine de toutes les grâces, de toutes les vertus, de toutes les perfections, de toute la sainteté, de tous les privilèges et de toutes les préro-

gatives qui sont en l'Eglise : *De plenitudine ejus omnes accepimus.*

Que si le Fils de Dieu a communiqué cette qualité de chef à quelques saints patriarches, s'il a dit effectivement à quelque chef d'ordre : *Faciam te in gentem magnam*, ç'a été principalement à ce grand saint dont nous faisons aujourd'hui l'éloge ; si bien que pour faire son panégyrique en peu de paroles et comprendre en abrégé ses louanges, il faudrait seulement remonter que Dieu l'a estimé très-digne d'être le chef de ce grand corps, de cet ordre si célèbre, si saint, si illustre, si utile et si glorieux à l'Eglise ; il faudrait seulement dire qu'il a eu en éminence toutes les vertus, les perfections, les mérites, les couronnes et les lauréoles de ce nombre innombrable de saints patriarches, prophètes, hommes apostoliques, martyrs, pontifes, confesseurs et vierges, qui ont été dans son ordre et qui y seront jusqu'à la consommation des siècles, qu'il leur a influé et influe continuellement la sainteté qu'ils ont eue sur la terre, avec la gloire et la félicité qu'ils possèdent dans le ciel. Ce qui l'a disposé à ce grand honneur, c'est qu'il a obéi très-exactement à cette parole de Dieu : *Egrederet de terra tua* ; il a pratiqué très-parfaitement ce que saint Pierre disait de soi et des autres apôtres : *Relinquimus omnia*. J'ai donc à vous faire voir au premier point de ce discours que pour être bon religieux et suivre parfaitement Jésus-Christ, pour se rendre capable des grâces particulières de Dieu, et d'être instrument du Saint-Esprit en de grands desseins, il faut avoir tout quitté, et que saint Benoît l'a fait très-parfaitement, et puis au second point nous verrons que le Fils de Dieu a effectué en lui cette promesse : *Faciam te in gentem magnam, centuplum accipiet*.

I. — 1. Le Fils de Dieu nous enseigne le premier point en peu de paroles, mais bien claires et intelligibles (Joan., XII, 24) : Si le grain de froment qui est jeté en terre ne meurt, il demeure seul et stérile ; mais s'il vient à mourir, il rapporte beaucoup de fruit. Et ailleurs il dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et me suive (Matth. XVI, 24). Notez qu'il estime cette vérité si importante, que, selon saint Marc, pour la prêcher, il ne voulut pas seulement avoir ses disciples pour auditeurs, mais, contre sa coutume, il appela tout le peuple (S. Marc, VIII, 34) ; et afin que nous ne pensions pas qu'il ne parlait qu'à ses apôtres et au peuple qui était là présent, saint Luc dit expressément qu'il le disait à tous : *Dicebat autem ad omnes* (S. Luc, IX, 23). Et comme notre cœur est si mercenaire et rempli d'amour-propre que nous ne faisons rien de difficile que par motif de récompense : Dieu a tant d'affection de nous porter à cette abnégation parfaite, qu'il lui promet le centuple, non en espèce, mais en valeur et en prix, c'est-à-dire des grâces, des consolations, des délices spirituelles, qui valent cent fois plus que tout ce que nous quittons.

2. Sur quoi saint Bernard s'écrie : *Quid*

cunctantur homines implacitè relinquere pro centuplis? Cui id Judeo negares, o homo, qui in vanum accepisti nomen Domini Jesu Christi? Cui sacrilego dare quiddam habes pro centuplo cunctareris? Sed execrabilis est tibi manus Domini, ut nullam ab eo commutationem recipere non ei in ratione dati vel accepti communicare penitus acquiescas : d'où vient que les hommes sont rêtifs à faire une usure si avantageuse pour eux, où l'on reçoit cent pour un? Quel est le Juif ou le Barbare à qui vous voudriez refuser de donner cinq écus, si vous étiez assuré qu'il vous en rendrait cinq cents? et cependant vous ne voulez pas faire cet échange avec votre Sauveur, il sciable que sa main vous est odieuse et exécrationnelle, et que vous ne voudriez avoir aucun commerce avec lui.

Vous me direz peut-être que vous avez quitté le monde pour vous mettre à la suite de Jésus-Christ en la religion, et que vous ne ressentez point ces douceurs et ces délices spirituelles qui sont le centuple promis; mais saint Bernard vous répondra: C'est assurément que vous n'avez pas tout quitté, il y a encore en votre cœur des attaches et des affections à quelque créature, et si on ne quitte tout on n'a point de droit à ce centuple. Ces caresses du Saint-Esprit, et ces tendresses de dévotions, sont comme l'huile miraculeuse que le prophète multiplia en faveur de la bonne veuve; il demanda à cet effet des vaisseaux vides. *Præoccupatum sæcularibus desideriis animum delectatio sancta declinat, nec misceri poterunt vera vanis, æterna caducis, spiritualia temporalibus, ima summis*, dit le même saint Bernard.

Et le Fils de Dieu, chez le dévot à Kempis (*L. III de Imit.*, c. 37) : Mon fils, quittez-vous vous-même et vous me trouverez; soyez sans élection et sans propriété d'aucune chose et vous aurez toujours du gain; car tout aussitôt que vous vous serez résigné, et que vous ne reprendrez point ce que vous avez donné, vous recevrez une plus ample grâce. Seigneur, combien de fois me résignerai-je? en quoi est-ce que je me quitterai? toujours et à toute heure, autant aux petites choses comme aux grandes; je n'excepte rien, et je veux vous trouver dépouillé et dégagé de toutes choses; autrement, comment pourriez-vous être à moi, et moi à vous, si vous n'étiez, en l'intérieur et en l'extérieur, entièrement dépouillé de votre propre volonté?

3. *Reliquimus omnia, et secuti sumus te.* Ces deux paroles me font considérer que le dessein de la perfection chrétienne et religieuse est un mouvement de l'âme, qui marche sur les pas de notre Sauveur par le chemin de la vertu et qui tend à Dieu pour se joindre à lui comme à sa dernière fin et à sa souveraine béatitude. Or vous pouvez remarquer qu'en tout mouvement il n'y a qu'un terme d'abord et d'approche, mais dix mille de départ et d'éloignement: par exemple, un homme qui étant à Paris voudrait venir embrasser ce crucifix et se joindre à lui, il faudrait qu'il sortît de Paris, qu'il s'éloignât de

tous les lieux qui sont au delà, de toutes les villes, de tous les villages, de toutes les fermes et maisons qui sont d'ici à Paris. Pour s'acheminer à Dieu, lui être joint et lui adhérer, il faut que l'âme se separe et s'éloigne de toute autre chose, qu'elle détache son cœur de tout ce qui n'est pas Dieu; la grâce est comme la nature, elle remplit nécessairement tout ce qu'elle trouve de vide: si on anéantisait tout l'air et le feu qui est entre le ciel et la terre, la terre monterait au ciel, ou le ciel descendrait sur la terre: quand une âme époise son cœur et se vide de toute créature, le Créateur y entre infailliblement, s'unit à elle et la remplit d'une abondance de grâce, qui est au delà de toute estime.

4. On dit en philosophie que de toutes les créatures il n'en est point de plus proche du néant que la matière première; et néanmoins elle a en son sein toutes les formes corporelles des êtres matériels, puisqu'elles sont extraites et tirées de sa puissance passive; ce que les maîtres montrent par rapport et par ressemblance à la matière seconde: donnez-moi un morceau de chêne, de noyer ou bien une pièce de marbre; vous ne le croiriez pas, mais il est vrai qu'en ce bois et en ce marbre il y a une très-belle image du crucifix, de la Vierge, de saint Jean-Baptiste; voulez-vous que je vous le fasse avouer? Si je vous disais que sans rien ajouter à ce qui est à présent en ma main, je vous y ferai voir d'ici à quinze jours un écu, une pistole ou telle autre pièce d'or ou d'argent que vous voudriez, ne diriez-vous pas qu'elles y sont dès à présent? dites quelle image vous voulez avoir en ce bois ou en ce marbre: l'image d'un crucifix ou de la Vierge, ou de saint Jean? un sculpteur, sans y rien ajouter, vous la fera voir. Et comment? En retranchant ici un morceau et là un autre; il en est de même en l'œuvre de la perfection et de la vertu: êtes-vous de l'ordre de Saint-François, pour former en vous son esprit de pauvreté, il faut retrancher toute affection au bien de la terre; êtes-vous carmélite, pour avoir en vous la pureté de sainte Thérèse, il faut retrancher toute affection aux plaisirs sensuels; êtes-vous de l'ordre de Saint-Benoît, pour former en vous une parfaite image de votre patriarche, il faut retrancher toute affection à votre patrie, à vos parents, à vos biens temporels et à vous-même: car ce grand saint n'y avait point d'attache. Les mêmes philosophes disent que la privation est un principe du corps naturel, mais elle l'est encore plus de l'être spirituel.

5. Et en effet, quel homme a jamais été ou quel homme peut jamais être plus vertueux, plus saint, plus parfait et plus uni à Dieu que l'Homme-Dieu? Or il n'est uni si étroitement et si intimement à Dieu que parce qu'il est privé de sa subsistance humaine, et même de sa propre existence, selon saint Thomas; ce qui fait que saint Paul nous déclare que pour être revêtu de Jésus-Christ, il nous faut dépouiller de nous-même, *Expoliantes veterem hominem, induite novum*; et saint

Ignace martyr, sur la fin de sa vie écrivait aux Romains : Je commence à présent d'être disciple du Fils de Dieu, ne désirant rien de ce qui est visible et corporel, pour me joindre à Jésus, mon Sauveur.

6. C'est ce que Dieu demande de nous, pour nous rendre parfaits et religieux ; c'est ce qui est exprimé par ces paroles : *Egrederere de terra tua et de cognatione tua et de domo patris tui* : Sortez de votre terre, c'est-à-dire du lieu de votre naissance. J'admire la sagesse d'un jeune homme de Saint-Malo, qui voulant entrer en religion, distribua tous ses biens aux pauvres, et craignant que cette libéralité ne le fit honorer en son pays, alla se faire capucin en Espagne.

Nous ne lisons point en la Genèse (*Gen. XXVIII, 11*), que le patriarche Jacob ait fait ni vu de grandes merveilles tant qu'il fut en son pays : mais depuis qu'il en fut sorti, il eut des visions admirables, il vit l'échelle mystérieuse qui aboutissait de la terre au ciel (*Gen., XXXII, 1*), il vit des troupes d'esprits bienheureux (*Gen., XXXII, 24*), il lutta avec un ange qui représentait la personne de Dieu et l'obligea par sa ferveur à lui donner sa bénédiction, il vit le Seigneur face à face et il reçut de lui des promesses très-avantageuses (*Ose., XII, 4*). Et le Fils de Dieu même qui faisait ailleurs tant de miracles n'en pouvait faire plusieurs en sa patrie de Nazareth, au rapport de saint Marc, *Non poterat ibi multas virtutes facere*; ce mot *virtutes* se prend ici pour des miracles : mais le prenant pour des vertus, on le pourra dire de vous : si vous demeurez en votre pays, très-probablement vous ne pratiquerez pas de grandes vertus, ni en grand nombre : car, comme dit saint Grégoire de Nazianze, si vous conversez longtemps avec des pestiférés, ils vous communiqueront plutôt leur mal que vous ne leur donnerez la santé : *Egrederere de terra tua*.

De cognatione tua, quittez l'affection désordonnée pour vos parents : elle est si commune dans le monde et si dangereuse pour le salut, que comme quand on veut redresser un arbre qui penche trop d'un côté, on le fait un peu pencher de l'autre, ainsi pour nous donner un peu d'aversion de nos parents, qui nous détournent de la perfection, l'Écriture en parle par exagération. *Qui dixit patri suo et matri suæ : Nescio vos, et fratribus suis : Ignoro vos, et nescierunt filios suos, hi custodierunt eloquium tuum et pactum tuum servaverunt* (*Deut., XXXIII, 9*) ; ceux-là ont gardé vos paroles, et maintinrent votre alliance, qui ont dit à leur père et à leur mère : Je ne vous connais point, et à leurs frères : Je ne sais qui vous êtes, disait Moïse, à la fin de sa vie ; et le Fils de Dieu en l'Évangile : Si quelqu'un vient à moi, sans haïr son père, sa mère et ses autres parents, il ne peut être mon disciple : s'il dit ces paroles à tous les chrétiens, à plus forte raison aux religieux et aux ecclésiastiques, qui sont prêtres selon l'ordre de Melchisedech, qui semble n'avoir eu ni père ni mère, ni généalogie ; car l'Écriture n'en parle point, pour corriger cette in-

clination déréglée et damnable que la plupart des prêtres ont d'enrichir et d'agrandir leurs parents ou au moins de les avoir avec eux ; ce qui fait qu'ils s'intéressent et se piquent de zèle pour leur avancement, qu'ils s'embarrassent dans des affaires temporelles qui les distraient, contre cette parole de saint Paul : *Nemo militans Deo implicat se secularibus negotiis* (*II Tim., II, 4*) : Celui qui combat pour Dieu, ne se charge point d'affaires séculières, et la cohabitation même de votre père et mère avec vous peut être très-dangereuse à votre salut ; car il faut qu'ils soient visités ou du moins qu'ils aient des servantes, et vous savez qu'une servante fit tomber lâchement le prince des apôtres, qui avait été si généreux parmi les soldats, au jardin : partant, *Egrederere de cognatione tua*.

De domo patris tui, renoncez courageusement aux biens et aux possessions que vous pourriez hériter de votre père, c'est le premier conseil de perfection que Jésus-Christ donna à un jeune gentilhomme : Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et me suivez (*S. Matt. XIX*) : c'est la première protestation que nous avons faite entrant en l'état ecclésiastique. Nous avons protesté que Dieu serait notre partage, notre succession et notre apanage : nous avons dit, en prenant la tonsure : *Dominus pars hæreditatis meæ*, conformément à ce que Dieu disait des lévites et des prêtres anciens : *Non habebunt sacerdotes et levite partem et hæreditatem in reliquo Israel, Dominus enim ipse est pars et hæreditas et possessio eorum* (*Num., XVIII, 20; Deut., X, 9, et XVIII*) : les prêtres et les levites n'auront point de part ni d'hérité parmi le reste du peuple, car le Seigneur est leur partage, leur hérité et leur possession. Sur quoi saint Jérôme et saint Bernard, tous deux presque en mêmes termes : *Propterea vocantur clerici, vel quia sunt de sorte Domini, vel quia Dominus sors, id est pars clericorum est : qui autem sors Domini est, vel Dominum partem habet, talem se exhibere debet ut et ipse possideat Dominum et possideatur a Domino ; qui autem Dominum possidet et cum propheta dicit : Pars mea Dominus ; nihil extra Dominum habere potest, quod si quidpiam aliud habuerit præter Dominum, pars ejus non erit Dominus : verbi gratia, si aurum, si argentum, si possessiones, si variam suppellectilem, cum istis partibus Dominus pars ejus fieri non dignabitur* (*S. Hier. : ad Nepot., sub initium ; S. Bern., declamatione in : Ecce nos reliquimus*) : les ecclésiastiques s'appellent clercs, c'est à-dire sort et partage, parce qu'ils sont le sort du Seigneur ou que le Seigneur est leur sort : donc celui qui est le partage de Dieu et qui a Dieu pour son partage, doit vivre de telle façon, qu'il possède le Seigneur et qu'il soit la possession de Dieu. Or celui qui possède Dieu et qui dit avec le prophète : Le Seigneur est mon héritage, ne doit rien avoir hors de Dieu ; et s'il a quelque autre chose, le Seigneur ne sera pas son héritage : par exemple, s'il a de l'or, de l'argent ou des meubles superflus, le Seigneur

ne daignera pas faire une partie de son trésor avec des choses si basses, qui en font l'autre partie. Trop est avare à qui Dieu ne suffit, disait saint Marie de l'Incarnation; puisque Dieu est votre trésor, renoncez de cœur et d'affection à toute autre possession: *Egredere de domo patris tui.*

Le docte saint Ambroise, faisant un beau commentaire sur ces paroles, *Egredere de terra tua*, dit que par cette terre on n'entend pas seulement la patrie, dont le père d'Abraham était déjà sorti auparavant; mais qu'il faut encore entendre notre corps terrestre, dont il faut quitter l'attache et le soin superflu, et obéir à ces avertissements du Saint-Esprit: Mortifiez vos membres qui sont sur la terre: *Sed quia antea terra ei fuerat alia, hoc est regio Chaldæorum, de qua exiit Thare, pater Abraham, et in Charan demigravit, consideremus ne forte hoc sit exire de terra sua, de hujus terræ, hoc est de corporis nostri quadam commoratione egredi* (S. Ambros., l. I de Abrah., c. 2). Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; portons toujours en tout notre corps la mortification de Jésus-Christ.

Saint Benoît a fait tout ceci très-excellemment et en perfection. Si je traitais de quelque autre saint, il me faudrait étendre bien au long, et parcourir tout le cours de sa vie, pour vous marquer en chaque période ce qu'il aurait quitté en particulier et de temps en temps pour l'amour de Dieu: mais notre saint fit dès le commencement une abnégation si universelle et si parfaite de toutes choses, qu'il semble avoir commencé par où les autres finissent: il renouça tout d'un coup dès son bas âge à sa patrie, à ses parents, à ses biens, et à soi-même, à tout ce qu'il pouvait posséder et prétendre dans le monde; et ayant été envoyé à Rome en son adolescence pour y faire ses études, aussitôt qu'il eut un peu étudié, il se déroba du monde, et se retira en la solitude, sans retourner en son pays, sans prendre congé de ses parents, sans dire adieu à ses père et mère, sans faire provision de quoi que ce soit.

Le saint patriarche Abraham sortant de son pays pour aller où Dieu l'appelait, emporta tout ce qu'il avait en son pays: *Talit universam substantiam quam possederat* (Gen., XII, 5). Moïse allant au désert avec le peuple qu'il conduisait, pour sacrifier à Dieu, y fit emmener tous les troupeaux sans en oublier un seul, *Non remanebit ex eis ungula.* Le prophète Elie (III Reg., XIX) allant sur la montagne d'Oreb pour y recevoir la commission de sacrer un roi et un prophète, reçut auparavant du pain et de l'eau de la main d'un ange pour se fortifier. Mais notre saint jeune homme sort d'un pays où il n'était pas persécuté comme était Abraham, Moïse et Elie; mais honoré, chéri et caressé: il va se cacher en une grotte, éloignée de toute communication humaine, sans être accompagné de personne, sans rien emporter de son logis, sans faire aucune provision, sans dire: De quoi vivrai-je? qui me fournira des membres? qui me donnera des vêtements? qui m'assistera si je deviens malade? ni qui m'ensevelira si je meurs?

II.— Certes, Dieu était obligé de lui tenir parole, et d'accomplir ces magnifiques promesses: *Centuplum accipiet; faciam te in Gentem magnam*: aussi l'a-t-il fait très-libéralement et au delà de toute espérance. Il lui a donné le centuple, non en espèce, mais en valeur, dit saint Grégoire (Hom., 18, in Ezech.), il lui a donné des vertus, des grâces, et des consolations du Saint-Esprit, qui valent cent fois plus que ce qu'il a quitté pour Dieu. N'était-ce pas être bien abîmé en Dieu et dans l'océan des consolations divines, quand il oubliait de prendre la nourriture qui lui était absolument nécessaire pour se conserver en vie? Quelles ardeurs de dévotion, quelles affections et sentiments de reconnaissance n'eût-il pas envers la providence divine, quand Dieu commanda à un bon prêtre de lui porter en la grotte où il se trouvait le dîner qu'il avait préparé pour soi, et lui dire que ce jour-là était la fête de Pâques (S. Greg., l. I Dial.). Ne fallait-il pas qu'il fût bien abstrait et enivré de délices spirituelles, comme saint Pierre sur le Thabor, de ne savoir pas en quel jour il vivait, et quelle solennité ou célébrait en l'Eglise de Dieu? Et notez qu'il n'était alors qu'un jeune homme, sorti tout fraîchement des études; pensez quels trésors de grâces, de mérites et de gloire il aura acquis par la pratique de tant de vertus que le ciel lui communiqua depuis, comme le centuple et la récompense de ce qu'il avait tout quitté pour Dieu!

Lisant l'histoire de sa vie, écrite par le grand saint Grégoire, je vois qu'il était doué de toutes les vertus religieuses en un degré si éminent, que chacune arrête mon esprit, et me fait douter laquelle je dois plus admirer. J'y vois que par esprit de piété et de dévotion il passait une grande partie de la nuit à chanter les louanges de Dieu, ou à contempler ses adorables perfections; que par une excellente charité il aimait cordialement, et faisait du bien à ses ennemis, même à ceux qui tâchèrent de l'empoisonner; j'y vois que pour conserver l'éclat de sa pureté angélique, et pour éteindre en sa chair les ardeurs de la sensualité que l'esprit malin y allumait, il se mettait tout en sang, se roulant tout nu dans des épines, et qu'il était si discret à éviter les moindres dangers, qu'il craignait où il n'y avait rien à craindre, ne voulant pas converser seul à seule, même avec sa propre sœur; que par esprit de pénitence et d'austérité de vie il n'usait toute l'année que de viandes de carême, en si petite quantité, que c'était plutôt pour s'empêcher de mourir, que pour nourrir son corps, qu'il estimait son plus grand ennemi. J'y vois que par une prudence toute céleste et divine, il a donné à ses religieux une règle si admirable et si remplie de l'esprit de Dieu, que même les idolâtres en tirent des instructions pour bien policer leurs états. Toutes ces héroïques vertus, et autres semblables que je passe sous silence de peur de vous ennuyer, lui ont mérité cet éloge que l'Eglise lui donne en l'office de la messe: *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est*: et pour montrer que les promesses de Dieu

s'entendent toujours le plus amplement , et s'effectuent le plus favorablement qu'il est possible, il ne lui a pas seulement donné le centuple en dons et grâces spirituelles, mais encore en biens temporels, *de rore cali et de pinguedine terra* : son ordre possédait autrefois presque le tiers des richesses temporelles de la chrétienté.

Il a aussi accompli en lui cette promesse, *Faciam te in gentem magnam* : il l'a fait le chef d'un ordre très-grand, très-illustre et très-remarquable en tout ce qui peut rendre célèbre une congrégation religieuse : célèbre premièrement en sainteté ; car cet ordre a donné à tous les royaumes de saints prélats ou abbés qui les ont peuples de monastères où Dieu est loué nuit et jour, comme saint Grégoire en Italie, saint Maur en France, saint Alphonse en Espagne, saint Anselme en Angleterre et saint Colomban en Ecosse. Cet ordre enfin a peuplé le ciel de sujets, et la terre de bonnes œuvres ; car il faisait autrefois lui seul ce que toutes les autres religions font à présent.

Il rachetait les captifs, il instruisait la jeunesse. Saint Thomas y prit les premières teintures de la science et de la piété, qui depuis l'ont fait si grand saint. Cet ordre envoyait des missionnaires aux infidèles, il fournissait de prédicateurs aux lidèles, de curés aux paroisses, de chantes aux cathédrales, de docteurs régens aux universités, d'évêques et d'officiaux aux diocèses, et avec tous ces travaux, ces religieux jeûnaient les deux tiers de l'année, comme ils font à présent, ne mangeaient point de viande, ne portaient point de linge, se levaient à deux heures ; et nous avons vu en nos jours, grâces à Dieu, qu'ils ont repris leur première ferveur par les saintes réformes qui se sont faites, et qui se font de jour en jour en France, en Flandre, en Lorraine et en plusieurs autres provinces.

Et afin qu'en toutes les hiérarchies de l'Eglise militante, il y eût des saints de l'ordre de Saint-Benoît ; le Fils de Dieu lui a donné plusieurs généreux martyrs qui ont répandu leur sang pour sa querelle. Grand nombre de papes, d'archevêques, d'évêques, qui ont gouverné l'Eglise avec une sainteté et prudence toute céleste ; grand nombre de célèbres docteurs, qui ont enrichi les bibliothèques de livres très-excellents en toutes sortes de science, comme le vénérable Bède, l'abbé Rupert, Raban-Maur, Denis le Petit.

Mais ce qui est encore plus admirable, c'est que comme le patriarche Abraham a été la première souche des douze tribus d'Israël, saint Benoît a été le chef de douze ordres religieux, qui sanctifient et défendent l'Eglise militante, peuplent et embellissent la triomphante, savoir : L'ordre du Mont-Cassin, qu'il a institué immédiatement ; celui de Cluny, établi par saint Odon ou plutôt par Bernon ; celui de Cîteaux, par saint Robert ; celui de Camaldules, par saint Romuald ; celui de Vallombreuse, par saint Jean Gualbert ; celui de Grammont, par saint Etienne de Muret ; celui des sylvestrins, par saint Sylvestre ; celui des célestins, par saint Pierre ; celui du

Mont-d'Olivet, par saint Bernard de Sienna ; celui de sainte Justine de Padoue, par Louis Barbe ; celui de Burisfelt, par l'abbé Jean en Allemagne ; celui de Valladolid, par le Père Garcias de Cineros.

Et ç'a été une faveur de Dieu bien particulière et avantageuse pour lui, d'avoir été privilégié d'un excellent don de prophétie, comme l'Eglise dit en son office, afin qu'il eût le bonheur de prévoir et de participer aux mérites de ce nombre innombrable de saints religieux, qui ont été et qui seront jusqu'à la fin du monde en ces douze communautés : considérez que de gloire ils ont rendu à Dieu, que de sacrifices ils lui ont offerts, que d'âmes ils lui ont gagnées, que d'infidèles ils ont convertis, que de fidèles ils ont sanctifiés, que de peuples ils ont instruits, que de paroisses ils ont gouvernées, que de sacrements ils ont administrés, que d'offices divins ils ont chantés, que de services ils ont rendus à l'Eglise, que de prières vocales, que d'oraisons mentales, que de jeûnes, que de veilles, que d'aumônes, que de pénitences, que d'œuvres de charité ils ont faites, que d'actions vertueuses ils ont pratiquées. Saint Benoît est l'auteur de toutes ces choses après Dieu, il les a désirées ardemment, il les a demandées en ses oraisons, il les a obtenues par ses prières, il les a méritées par ses bonnes œuvres, et prévues par son esprit prophétique : il en a donc la joie, la récompense et la gloire accidentelle, comme des fruits de ses travaux, des moissons de ses semences et des effets de ses influences. Les saints Pères disent que la peine d'Arius, de Calvin et autres hérétiques s'augmente de jour en jour dans les enfers, à mesure que les âmes se damnent, étant perverties par leur erreur : *Nescitur pœna Arii, qui nescitur quot sint ejus errore damnandi* ; à plus forte raison la gloire et la joie de saint Benoît s'augmentent de jour en jour dans le ciel par tant d'âmes qui se sanctifient et qui se sauvent en son ordre. Heureux mille fois ceux qui ont l'âge, les forces et la vocation d'être de ce nombre ! *Benedicti vos a Domino*. S'il vous est impossible d'y aspirer, soyez au moins du nombre de ceux dont Dieu disait à ce saint patriarche : *In semine tuo benedicentur*.

Conclusion.—Tâchez d'obtenir la bénédiction de Dieu par les prières de ses enfants, et par imitation des vertus dont il a semé les exemples ; imitez sa dévotion, sa charité, sa pureté et sa mortification ; mais principalement la généreuse abnégation qu'il a faite de toutes choses pour l'amour de Dieu ; quittez toutes affections déréglées à votre pays, à vos parents, aux biens de la terre et à votre corps.

Ne faites pas comme le moine Malcus, dont saint Jérôme a écrit la vie : il vivait très-saintement et heureusement dans un monastère du désert ; il eut tentation d'aller en son pays, sous prétexte de profiter à ses compatriotes. Son supérieur fit tout ce qu'il put pour l'en détourner : étant en chemin, il fut pris par des voleurs, qui le firent esclave, qui l'obligèrent de demeurer tout seul avec

une femme pour garder les moutons, et le mirent en danger de perdre la chasteté si Dieu ne l'en eût préservé par une grâce toute particulière.

Ne faites pas comme saint Ulric, évêque d'Ansbourg : il se laissa tromper par les hypocrisies de son neveu Albert, et pensant qu'il fût homme de bien, il lui résigna son évêché : mais étant proche de sa mort il s'écria, en soupirant : Plût à Dieu que je n'eusse jamais connu mon neveu : car les saints ne me veulent pas recevoir en leur compagnie sans punition, parce que je me suis laissé aller à son désir (*Surtius, tom. IV, à Julii*). Et en effet, qu'est-il besoin de faire étudier votre neveu et lui résigner votre cure ? A-t-il la vocation, l'esprit et le jugement, a-t-il la piété, la vertu, et la continence nécessaire à un état de si grande importance ? Vous rendrez compte de toutes les âmes qu'il aura perdues par son ignorance, sa négligence, ou son mauvais exemple ; il maudira éternellement, dans les enfers, le jour auquel vous lui avez procuré ce bénéfice, au lieu de lui faire apprendre un métier où il aurait fait son salut. Qu'est-il besoin que vous mariiez vos nièces plus richement que leur naissance ne porte ? Où est l'obéissance que vous devez à ce décret de l'Eglise, qui défend expressément dans le concile de Trente à tous bénéficiers, et même aux cardinaux, d'enrichir leurs parents ou amis, et de les faire plus grands qu'ils ne sont, par les revenus de leurs bénéfices (*Trid., sess. XXV, de Reform., c. 1*) ?

Ne faites pas comme Giési : il prit les présents de Naaman, que le prophète Elisée avait refusés quand il l'eut guéri de la lèpre, et en punition de cette avarice, Giési fut infecté de la lèpre (*IV Reg., V*). Elisée signifie *Deus Salvator* : Le Sauveur veut délivrer de la lèpre du péché ceux qui vont à confesse à vous : si par attache au bien de la terre, et pour avoir des présents vous flattez leurs passions, leur donnant l'absolution quand ils en sont indignes, la lèpre du péché ne les quittera pas, mais elle s'attachera à vous.

Ce n'est pas une petite perfection que d'être exempt de cette avarice, puisque saint Paul se justifie et se loue d'en avoir été affranchi : *Argentum et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut ipsi scitis* (*Act., XX, 33*) : Vous savez que je n'ai convoité l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne ; il ne dit pas : Je ne les ai pas convoités injustement, mais il dit absolument : Je ne les ai pas convoités ; et la loi de Dieu disait : Les biens d'autrui tu ne désireras, sans ajouter ce que nos vieux Ganlois ont ajouté pour faire le vers : pour les avoir injustement ; car le détachement des biens de la terre que les prédestinés doivent avoir, les empêche de convoiter les biens d'autrui en quelle façon que ce soit, et de faire plutôt ce que saint Paul faisait, comme il dit au même lieu : Le travail de mes mains m'a fourni ce qui m'était nécessaire, et à ceux qui étaient avec moi.

Ne faites pas comme cet abbé de l'ordre de Cîteaux, qui sous prétexte de faiblesse

corporelle, feinte, ou imaginaire, voulait des viandes délicates, et différentes de la nourriture commune de tous ceux de son ordre, auquel le bienheureux Fastrède, abbé de Cambron, et depuis troisième abbé de Clairvaux, écrit ces paroles remarquables (*ep. 38⁴, apud S. Ber. edit. Horst.*). Vous êtes bien trompé, si vous croyez qu'un religieux puisse suivre le régime de santé que les médecins prescrivent à des séculiers, car nous sommes venus en religion pour faire souffrir des incommodités à notre corps, et non pas pour lui procurer de la satisfaction et du plaisir : croyez-moi, mon père, j'ai vu souvent saint Bernard prendre avec scrupule d'une composition de farine, d'huile et de miel, qu'on lui ordonnait afin d'échauffer son estomac ; et lorsque je l'accusais d'être trop austère, il me répondit : Mon fils, si vous saviez quelle est l'obligation d'un religieux, vous arroseriez de larmes tout le pain et toute la nourriture que vous mangez, car nous entrons en religion pour pleurer nos péchés et ceux du peuple.

Dites, comme saint Benoît : *Propter te mortificamur tota die*, nous mortifions notre chair tout le jour, afin que l'esprit en soit plus élevé et agréable à Dieu. Dites, comme David : *A te quid volui super terram ?* quel trésor y a-t-il sur la terre que je ne doive mépriser pour l'amour de vous ?

Dites, comme saint Cyprien : *Patriam nostram paradisum computamus, parentes patriarchas jam habere cœpimus*, nous pensons que le ciel est notre vraie patrie, nos parents sont les saints qui y sont allés devant nous : c'est là où nous aspirons, c'est là où nous nous acheminons, c'est là où tendent tous nos désirs, tous nos desseins, toutes nos actions et toutes nos mortifications.

Nous ne pouvons avoir de nous-mêmes ces saintes dispositions : demandons-les au glorieux saint Benoît, honorons les grands services qu'il a rendus à l'Eglise ; prions Dieu qu'il amplifie et sanctifie de plus en plus son ordre ; remercions Dieu des grâces qu'il lui a faites sur la terre, et de la gloire qu'il lui donne dans le ciel ; bénissons-le si nous voulons être bénis de Dieu ; car c'est à lui autant qu'au patriarche Abraham, qu'il disait : *Benedicam benedictibus tibi, erisque benedictus* (*Gen., XII. 3*). Amen.

SERMON XXX.

(Prononcé en l'église des Feuillants, à Châtillon-sur-Seine, 1657.)

De saint Bernard, abbé.

Obviavit illi quasi mater honorificata.

Elle s'est présentée à lui comme sa mère très-honorée.
(*Eccli., XV.*)

Entrant l'autre jour en cette église, le premier objet qui se présenta à mes yeux fut cette belle image de saint Bernard, image qui d'abord surprit mon esprit et remplit mon âme d'étonnement ; car je me figurais que si on avait à peindre saint Bernard, on

le peindrait en chaire, se servant de sa langue, comme d'une pierre d'aimant, pour attirer au service de Dieu les âmes les plus endurcies, ou qu'on le peindrait la mitre en tête et la crosse à la main, gouvernant avec une singulière prudence les cent soixante monastères de son ordre, qu'il a fondés de son temps, en un seul desquels il y avait plus de sept cents religieux; ou qu'on le peindrait rendant la vue aux aveugles, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques et la santé aux malades. Et au lieu de tout cela, je vois qu'on le dépeint ici comme si en sa jeunesse il était retourné en enfance, recevant sa nourriture de la mamelle d'une fille. Mais, ayant tout considéré de bien près, je trouve que c'est avec juste raison qu'on le peint en cette manière; c'est comme si on voulait dire : Voulez-vous savoir en quel lieu ont commencé les grandeurs de saint Bernard? C'est en la ville de Châtillon; c'est ici où il est devenu l'enfant de la Vierge, le nourrisson de la sainte des saints, pour le disposer à être le père et le maître de tant de saints religieux qui ont fleuri dans son ordre; c'est ici où il a été prévenu des bénédictions de douceur, où il a sucé cette excellente dévotion qui lui a donné le seul nom de dévot : car le propre lait des enfants de la Vierge, la vraie douceur et l'ambrosie des âmes prédestinées, c'est la dévotion.

J'ai donc quatre choses à vous traiter en ce discours : premièrement, ce que c'est que dévotion; en second lieu, qu'il y en a de deux sortes; en troisième lieu, les causes qui la produisent; en quatrième lieu, que saint Bernard en a été doué en très-éminent degré par cette faveur de la Vierge. Ayant à parler de vos mamelles, ô sainte et bienheureuse Mère, je me souviens de ce qu'en a dit votre Epoux, et après lui votre nourrisson : *Meliora sunt ubera tua vino, quia uva semel expressa non habet jam quod denuo fundat; verum ubera non sic, hæc enim cum exhausta fuerint rursus de fonte materni pectoris sumunt quod propinent sugentibus*. Quand on a pressuré une grappe de raisin, elle demeure sèche pour toujours; il n'en est pas ainsi de vos mamelles sacrées : ce sont des sources inépuisables, le Sauveur les a sucées plusieurs mois, saint Bernard en a reçu du lait et des faveurs très-particulières, et elles sont encore pleines, fécondes et abondantes pour tous ceux qui s'adressent à vous de bon cœur, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'Ange. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Diversi diversa sentiunt de devotione, sed hæc proprie est prompta voluntas faciendi quod gratum est Deo. Interius et exterius exercetur*. — II. Punctum. *Devotio est duplex, nempe sensibilis et substantialis. Et in hoc duo errores vitandi*. — III. Punctum. *Devotionem sensibilem produciunt blanditiæ Dei, substantialem meditatio et mortificatio*. — IV. Punctum. *Sanctus Bernardus utramque habuit : sensibilem beata Virgo insudit lactando ipsum, et hic*

favor fuse tractatur ; substantialem acquisivit per meditationem, per mortificationem. — *Conclusio. Devotio est petenda, querenda, expectanda, etc., ex Thoma & Kempis*.

I. — Si nous pouvions découvrir les pensées et pénétrer les sentiments d'une grande partie de ceux qui font profession de la dévotion, nous verrions qu'il est arrivé à cette vertu ce que l'histoire grecque nous conte de cet heureux et valeureux combattant, mais infortuné et malheureux triomphant, si célèbre en l'antiquité, nommé Télécias, d'autres l'appellent Philoxène : ce brave jeune homme ayant gagné le prix et remporté la victoire du combat aux jeux pythiques, quand il fut question de le mener en triomphe, il s'émut une telle dispute entre les diverses nations qui y assistaient, sur l'instance que chacun faisait de l'avoir pour son compatriote, que les uns le tirant d'un côté et les autres de l'autre, au lieu de recevoir la couronne qui lui était préparée, il fut déchiré et démembré par ceux mêmes qui se battaient à qui l'honorerait davantage. S'il y a quelque vertu chrétienne qui acquière la couronne du ciel, et qui mérite d'être honorée des hommes et récompensée de Dieu, c'est principalement la dévotion : mais il arrive très-souvent, parmi ceux mêmes qui en font profession, que chacun pensant l'avoir de son côté, chacun se l'appropriant et l'accommodant à son humeur et à son inclination, elle n'est possédée ni des uns ni des autres, mais elle est très-déplorablement et très-pitoyablement démembrée. Quelques-uns pensent que c'est être bien dévot que d'être du Rosaire, du Scapulaire, du Cordon de saint François, et de toutes les confréries de la ville; d'autres de dire tous les jours son chapelet, l'office de Notre-Dame, l'office des morts, les sept Psaumes et les Litanies; d'autres de s'abstenir de viande le mercredi, jeûner les vendredis et samedis, ou de faire d'autres semblables austérités, qui sont très-bonnes et louables.

Mais c'est trop restreindre et limiter une perfection très-ample, c'est prendre une partie pour le tout, un membre pour le corps, et un simple échantillon pour toute la pièce; la dévotion ne consiste en aucune de ces actions particulières, mais elle est une disposition, une pente et une inclination à toutes les bonnes œuvres.

La dévotion, dit saint Thomas (2-2, q. 82, a. 1, in corpore), est une vertu qui nous porte à vouloir et à faire promptement tout ce que nous connaissons être utile au service de Dieu et à l'avancement de sa gloire. Ce mot se dit par une métaphore empruntée de la piété de Codrus, de Décius et d'autres anciens, dont Tite-Live fait mention (*Decad. 1, l. VIII*); pour dire que comme ces païens se livraient courageusement à la mort, pour l'honneur de leurs idoles et le service de leur patrie, de même l'âme dévote est toujours prête de sacrifier sa vie, de mépriser son honneur, d'intéresser sa santé et d'employer

ses moyens et son travail pour le service de Dieu, quand il en sera besoin.

On trouve fort peu souvent en l'Écriture ce mot de dévot et de dévotion, et toutes les fois qu'il y est employé, c'est pour exprimer une promptitude et une allégresse de l'âme à offrir des dons, des présents, des sacrifices et des témoignages de son affection à la majesté divine. *Filii Israel obtulerunt mente promptissima atque devota primitias Domino ad faciendum opus Tabernaculi viri ac mulieres (Exod., XXXV, 21, 29)*; ils offrirent leur or et leur argent, leurs bracelets, leurs perles et leurs pierreries aussi bien que leurs toiles fines et leurs draps d'écarlate, et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. *Obtulit universa multitudo hostias et laudes, et holocausta mente devota*; ainsi encore que cette vertu soit une branche et un rejeton, ou une partie subjective de la vertu de religion, elle est néanmoins toujours accompagnée de la charité; et si on la considère bien, à proprement parler, la vraie dévotion est une affection envers Dieu, non telle quelle, mais une affection vive, active, ardente, généreuse et enflammée. Si l'amour de Dieu est le cœur de la victime que Dieu demande sur toute chose en nos sacrifices, la dévotion en est l'esprit vital et le mouvement. Si l'amour de Dieu est cette pierre précieuse pour laquelle l'homme doit en un besoin donner volontiers tous ses biens, la dévotion en est le brillant et l'éclat. Si l'amour de Dieu est ce feu qui doit continuellement brûler sur l'autel de notre cœur, *Ignis in altari meo semper ardebit*, la dévotion en est l'ardeur et la flamme, elle est donc un résultat, un assemblage, un précis et une quintessence de toutes les vertus: car saint Augustin dit: *Nihil omnino esse virtutem affirmaverim quam summum amorem Dei*: et quand on la partage en quatre ruisseaux, quand on appelle prudence, justice, force et tempérance, c'est pour exprimer les diverses affections, fonctions et offices de Dieu.

D'où il suit par bonne conséquence que l'âme qui est en état de péché mortel, ne doit pas être estimée ni encore moins appelée dévot; car le péché est opposé et incompatible avec l'amour de Dieu, et où il n'y a point d'amour de Dieu, il n'y peut avoir de dévotion ni de vertu solide.

Mais il est à propos de remarquer que comme en chaque composé il y a deux moitiés, la forme et la matière, comme en l'homme il y a l'âme et le corps, ainsi en la dévotion il y a deux parties l'intérieure et l'extérieure: la ferveur en l'amour de Dieu et la pratique des bonnes œuvres. Quand l'âme a fait divorce avec le corps, il se corrompt, il se dissout, il se réduit en poussière; et quand l'amour de Dieu a fait banqueroute à une âme, l'assemblage des vertus et la pratique des bonnes œuvres se perd, se dissipe et s'auécantit; on ne fait plus d'oraison, on ne fait plus que peu ou point d'aumônes, on ne garde plus le silence, on n'est pas exact aux réglemens, et comme le corps pourri devient la curée des vers, *Cadaver, quia cadit vermicibus*, ainsi quand une âme dévot,

pendant la dévotion, se corrompt par le péché et se dérègle en ses actions, elle devient le sujet des murmures, des médisances et des railleries du monde; il n'y a si petit ver de terre, servante si chétive, ni cuisinier si abject qui n'y mette la dent et qui ne se mêle d'en parler.

Néanmoins comme encore que l'âme soit séparée du corps, le corps ne se dissout pas sur le champ, mais qu'il demeure entier quelques jours, et même qu'on trouve l'invention de le préserver de pourriture et de le conserver des siècles entiers par le baume, la myrrhe et les parfums: de même il arrive quelquefois qu'encore qu'une âme soit privée de l'amour de Dieu et de la grâce sanctifiante, elle ne se dérègle pourtant pas aussi tôt quant à l'extérieur, mais qu'elle continue quelque temps dans les exercices de piété qu'elle avait coutume de faire; et si elle est prédestinée devant Dieu, il l'embaume et la préserve de corruption totale par les parfums de sa miséricorde, c'est-à-dire il ne la laisse pas tout à fait, mais il lui donne des inspirations, et des grâces actuelles pour continuer au moins la pratique des vertus extérieures; ce qui est utile à deux fins:

Premièrement, comme le corps mort qui n'est point corrompu, mais embaumé, n'est ni puant ni insupportable au monde; ainsi l'âme privée de la grâce, qui ne se débauche pas au dehors, mais qui garde les commandemens de Dieu et les réglemens de la religion, au moins elle ne donne pas mauvais exemple; elle est en bonne odeur à ses sœurs, à ses voisins et à sa communauté; et quand on fait de bonnes œuvres extérieures à cette intention pour édifier le prochain, quoiqu'on soit en mauvais état, ce n'est pas hypocrisie, mais prudence et charité morale. De plus, comme un corps qui serait entièrement dissous et réduit en cendres, ne serait pas si aisé à ressusciter: car il faudrait ramasser ses cendres, assembler ses os, les reboîter, les enchâsser et les remettre chacun en leur place, et puis y faire rentrer l'âme, au lieu que pour ressusciter un corps qui est tout entier, il n'y faut que répandre l'âme et l'esprit de vie: de même l'âme qui étant en état de péché a interrompu ses bons exercices, et s'est entièrement dissipée et prostituée au vice, aura plus de peine à se remettre et rentrer au chemin de la vertu, parce qu'il ne faudra pas seulement qu'elle se convertisse à Dieu, mais qu'elle acquière de nouveau les bonnes coutumes qu'elle a perdues, au lieu que l'âme qui étant en état de péché persévère en ses bonnes actions, quand elle doit être ressuscitée et reprendre sa première forme, elle n'a besoin que de renoncer au péché, de faire une bonne confession, et de recevoir la grâce de Dieu.

II. — Or il y a deux sortes de dévotion, une solide et substantielle, qui est la maîtresse; l'autre sensible et accidentelle, qui est la servante: la première consiste en un certain amour de Dieu, noble et généreux, qui nous pique du zèle de sa gloire, qui nous

échauffe et nous rend assidus à la pratique des bonnes œuvres, que nous savons lui être agréables; la seconde consiste en cette douceur, en ces tendresses et en ces larmes, que nous ressentons quelquefois en l'oraison, en la confession, en la communion et aux autres exercices de piété : la seconde sert de fort peu, et quelquefois elle peut beaucoup nuire si nous n'avons pas la première ; pour n'y être pas trompés, et n'y prendre le change il faut soigneusement éviter deux erreurs :

La première est des novices, ou des néophytes, c'est-à-dire de ceux qui sont entrés depuis peu au service de Dieu, qui ressentant ces douceurs et suavités spirituelles, s'en font accroire et s'imaginent être déjà bien avancés dans les voies de Dieu et de la perfection ; il leur semble que rien ne leur est impossible, qu'ils dévoreroient toutes les austérités, et ne seront jamais ébranlés, *Ego dixi in abundantia mea: Non movebor in aeternum*. Vous pensez être un grand saint, parce que vous ne trouvez point de difficulté, mais du plaisir et du contentement aux actions les plus laborieuses et héroïques ; vous vous trompez, c'est plutôt une marque d'imperfection. Dieu voit que vous êtes si imparfait, si infirme et si sensuel, que la vertu vous dégoûterait, si elle n'était confite dans ce sucre. On ne vous pourrait jamais retirer du vice, si on ne vous attirait par ces charmes, *Adolescentulæ dilexerunt te nimis* : ce sont ordinairement les petites âmes, les esprits faibles et les commençants qui jouissent de ces douceurs et qui ont cette ferveur sensible ; c'est comme le vin qui est encore nouveau et impur : la nature lui donne plus de chaleur, afin qu'il bouille et se décharge de ses ordures ; c'est comme des petits enfants, qu'on veut sevrer de la mamelle, on leur donne des grains de dragée.

Ne mesurez donc jamais votre avancement spirituel et l'état de perfection à l'aune de cette dévotion. Si elle n'est accompagnée des solides vertus, c'est un avorton de dévotion et non une vraie dévotion ; c'est comme ces pluies passagères d'un été chaud et ardent, qui tombant sur la terre à grosses gouttes ne la pénètrent pas, et ne servent qu'à produire des champignons : ainsi vous trouvez des personnes qui, considérant la bonté de Dieu ou la passion du Sauveur, sentent de grands attendrissements de cœur qui leur font jeter des soupirs et des larmes, qui leur font faire des prières et des actions de grâces fort sensibles. Mais ces pleurs tombant sur un cœur vicieux et obstiné au péché, ne lui servent de rien : l'événement fait voir que pour toutes ces tendresses ils ne rendent pas un seul sou du bien mal acquis qu'ils possèdent, qu'ils ne quittent pas un seul ruban de leurs vanités, qu'ils ne voudraient pas souffrir un petit mépris ni la moindre incommodité pour le service de Dieu : ces élaus donc et ces bons mouvements stériles ne sont que comme des champignons spirituels, qui ne nous sanctifient nullement devant Dieu, et qui ne sont que des effets d'un naturel mollesse, ou des ruses de Satan, qui nous amu-

sant à ces menues consolations, nous fait demeurer contents et satisfaits de cet accessoire, afin que nous ne cherchions pas le principal, la dévotion solide et substantielle, qui consiste en une volonté prompte, active, constante et résolue d'exécuter ce que nous savons être agréable à Dieu.

D'où il s'ensuit, en second lieu, que vous êtes plus digne de louange, si étant privé de ces tendresses et sentiments intérieurs, vous ne laissez pas de travailler au service de Dieu : quand ces aridités et sécheresses spirituelles désolent votre pauvre cœur, gardez-vous bien de penser que vous êtes perdu ou disgracié de Dieu, et qu'il vous abandonne ou vous délaisse ; gardez-vous de vous refroidir en vos bonnes œuvres accoutumées, ne vous dispensez jamais d'une seule, et encore moins ne les quittez pas tout à fait ; si les puissances de votre âme et les membres de votre corps ne se portent à bien faire qu'à la cadence de la dévotion sensible, vous serez volage comme une girouette, vous ne pratiquerez jamais la vertu trois ou quatre jours de suite ; car cette dévotion sensible ne dure guère si longtemps, et nous ne devons pas juger de notre état par le flux et reflux qu'elle a en notre cœur.

Beatus qui non judicat semetipsum in eo quod probat (Rom. XIV, 22). Dieu vous a donné le pouvoir d'estimer et d'apprécier les métaux, les plantes et les animaux, mais il s'est réservé le droit de nous juger et de nous apprécier.

Salomon ayant bâti un temple magnifique (III Reg., VIII, 10), la première fois qu'il y entra avec les prêtres pour y mettre l'arche d'alliance, toute la nef du temple se trouva pleine de brouillards : *Et non poterant sacerdotes stare, et ministrare propter nebulam* ; ce lieu ne laissait pas d'être le temple de Dieu, aussi saint, aussi vénérable et glorieux à sa majesté qu'auparavant : *Impleverat enim gloria Domini domum Domini* ; l'arche ne laissait pas d'y être, et le propitiatoire, et les chérubins, mais on ne les y voyait point : ainsi vous ne laissez pas d'être le temple de Dieu, il ne laisse pas d'habiter en vous, les anges ne laissent pas d'être auprès de vous et vous garder. Si vous aimez bien Dieu, encore que votre cœur soit plein de brouillards, d'obscurité et de désolation, quoique vous ne sentiez pas la dévotion, ce n'est pas à dire que vous n'en ayez point : la vraie dévotion n'est pas sensible, mais elle se fait connaître par les effets ; elle n'est pas sensible, parce qu'elle est spirituelle, et ce qui est spirituel ne tombe pas sous les sens ; elle se fait connaître par ses effets, parce qu'elle est la ferveur et la flamme de l'amour de Dieu, et que l'amour de Dieu n'est jamais oisif : il n'y a rien de si réel que le caractère de la prêtrise, que la puissance que j'ai de consacrer et d'absoudre, et cependant il n'y a rien qui se sente moins que cela. Ne vous conduisez donc jamais par le sentiment en la vie chrétienne, qui est toute spirituelle et divine. Ne me dites pas : Je n'ai point de goût aux œuvres de piété, et suis aussi dur qu'une pierre et aussi sec

qu'une allumette : Dieu n'a que faire de votre goût, il demande des bonnes œuvres ; n'êtes-vous pas maître de vos mains, de vos pieds et de votre langue ? Ne pouvez-vous pas, avec la grâce de Dieu, ouvrir votre bourse pour donner l'aumône ; remuer vos pieds pour aller à l'hôpital, et votre langue pour instruire vos gens ? Si vous le faites, vous le voulez faire : et si vous ne le pouvez pas vous en avez la volonté ; c'est tout ce que Dieu vous demande : la bonne volonté est l'effet quand il n'est pas en notre pouvoir.

Tant s'en faut que vous n'ayez point de mérite à faire ces bonnes œuvres sans goût, qu'au contraire elles sont plus méritoires, louables et héroïques, parce que l'amour de Dieu y est plus pur, désintéressé et dégagé d'amour-propre : car il n'y a point de valet qui ne serve volontiers un maître qui le caresse et le nourrit délicatement ; mais c'est une grande fidélité de bien servir un maître qui vous rudoie : *Non est grave humanum contemnere solatium, cum adest divinum : magnum est, et valde magnum, tam humano quam divino posse carere solatio, et pro honore Dei libenter exilium cordis velle sustinere, et in nullo se ipsum querere, nec ad proprium meritum respicere ; satis suaviter equitat, quem gratia Dei portat (A Kempis, liv. II, c. 9) :* Il n'est pas difficile de mépriser la consolation humaine quand nous avons la divine ; mais c'est une grande chose et très-grande que de pouvoir être privé de toute consolation, tant humaine que divine, et de vouloir porter volontiers pour l'amour de Dieu l'exil du cœur, sans se chercher en aucune chose et sans regarder son propre mérite. Celui que la grâce de Dieu porte est mené bien doucement.

Ne vous découragez donc pas en cet état d'obscurité et de délaissement intérieur : honorez les aridités, la désolation et l'abandonnement de Jésus en sa passion : *Arui tanquam testa virtus mea ;* soyez bien aise de lui tenir compagnie, donnez-vous à lui pour y être si longtemps qu'il lui plaira, faites comme lui : *Factus in agonia prolixius orabat ;* et un peu auparavant : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, surgite, eamus ;* il ne dit pas, *Ut cognoscat Pater :* car encore que nous ne fassions rien, il voit bien notre cœur, il perce à jour le fond de notre âme, il sait bien si nous l'aimons, mais nous n'en savons rien : si bien que pour le connaître par quelque conjecture, pour en avoir des preuves, pour l'animer et le vivifier, il faut dire souvent : Ça, levons-nous, allons en tel lieu pour l'amour de Dieu, voyons ce malade, faisons telle bonne œuvre, parlons avec humilité et cordialité à celui qui nous a débarrassé.

Madame de Chantal, première plante de l'ordre de la Visitation, fut plus de vingt ans dans de grandes peines d'esprit, des obscurités nonpareilles et des insensibilités ; elle n'avait aucun goût, ni lumière, ni sentiment de Dieu ; il lui semblait qu'elle n'avait point de foi, point d'espérance en Dieu et point d'amour pour lui ; le bienheureux François

de Sales lui manda : Vous en avez, et vous êtes en très-bon état, mais Dieu ne veut pas que vous en ayez le maniement ni que vous en jouissiez qu'autant qu'il faut pour vivre et pour vous en servir aux occasions de pure nécessité. On lui avait commandé de ne s'accuser pas de ses tentations, de ne s'en examiner et de ne pas seulement les regarder : tout ce qu'elle faisait, c'est qu'elle avait écrit en un papier sa déclaration, par laquelle elle protestait vouloir croire en Dieu, avoir confiance en lui, l'aimer de tout son cœur, plutôt mourir que de l'offenser et être entièrement abandonnée en lui ; elle portait toujours cet écrit sur soi, et en la tentation elle ne faisait autre chose que toucher quelquefois ce papier, pour signe qu'elle confirmait et renouvelait sa protestation.

Mais quand ces deux sortes de dévotions sont associées, quand la sensible est jointe à la solide, quand une âme chrétienne est pleine de bonne volonté pour Dieu, et qu'elle a cette onction divine, que ne fait-elle pas ? quels services ne rend-elle pas à Dieu et au prochain ? Elle ne marche pas, mais elle court, elle vole en la voie des commandements et des conseils du Fils de Dieu : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.*

III. — La dévotion sensible se produit par les caresses et les faveurs particulières que Dieu fait à certaines âmes qu'il prévient de bénédictions de douceur, dans lesquelles il accomplit cette prophétie : On vous attachera à la mamelle et on vous caressera sur les genoux : *Ad ubera portamini, et super genua blandientur vobis (Isa., LXVI, 12) :* et celle-ci : Je vous consolerais comme une mère qui flatte son enfant. La dévotion substantielle s'engendre en nos cœurs par la méditation et par la mortification. Notre volonté est une puissance aveugle qui ne se porte d'affection à aucun objet si l'entendement ne lui montre qu'il est bon et digne d'être aimé : *Ignoti nulla cupido :* si vous faisiez ce que saint Bernard conseille au pape Eugène, si vous considériez attentivement la grandeur infinie de la majesté de Dieu, l'excellence de ses perfections, l'amour ardent qu'il nous a porté et les obligations que nous lui avons, vous diriez, comme le Psalmiste : *In meditatione mea exardescit ignis,* le feu de l'amour de Dieu s'embrase ; et comme pour introduire la force du feu dans du bois, il faut que le bois soit disposé et bien sec, ainsi notre cœur, pour concevoir la flamme de la dévotion, doit être exempt et affranchi de tout ce qui est opposé ou étranger à l'amour de Dieu, il ne doit pas seulement monter sur la colline de l'encens par la contemplation, mais sur la montagne de la myrrhe par la mortification.

IV. — Le saint patriarche, dont nous faisons aujourd'hui la fête, a été avantagé de cette double dévotion en un très-éminent degré, et il les a acquises par les susdites voies : ne sont-ce pas des faveurs bien grandes et bien particulières du Fils de Dieu envers lui de l'avoir fait son frère de lait, le nour-

risson, le favori, le Benjamin de sa sainte Mère, et lui dire comme à saint Jean : *Ecce Mater tua.*

Il est vrai que tous les fidèles, et principalement les saints sont les serviteurs et les favoris de la Vierge; mais à proprement parler il n'y a que saint Jean l'Évangéliste et saint Bernard qui soient ses enfants d'une adoption particulière; et si nous voulons comparer ensemble et mettre en parallèle ces deux filiations et ces deux enfants de Marie, nous trouverons, selon mon petit jugement, que saint Bernard a plusieurs avantages et prérogatives sur le saint évangéliste : je dis en qualité d'enfant de la Vierge, je ne parle point ici des autres éloges et privilèges de ce grand apôtre; car saint Jean n'est donné pour fils à la Vierge, que quand Jésus n'est plus présent, pour suppléer à son absence et pour consoler la viduité de Marie : mais saint Bernard lui est donné pendant que Jésus est auprès d'elle, depuis que Marie est en la compagnie de Jésus, depuis qu'elle est couronnée reine des anges.

Saint Jean est donné à la Vierge en cette vie mortelle, et saint Bernard lui est donné lorsqu'elle est en la vie immortelle et glorieuse. Ce ne fut pas la Vierge qui choisit saint Jean pour son fils, il lui fut donné à son grand regret, à cause de l'échange désavantageux et inégal qu'elle faisait, en recevant le fils de Zébédée pour le Fils de Dieu, le disciple pour le Maître, le serviteur pour le Seigneur, et la créature pour le Créateur. Mais saint Bernard n'est pas donné à Marie, elle le choisit elle-même, elle le vient trouver pour cet effet, elle lui apparaît environnée de gloire : *Obviavit illi quasi Mater honorificata.* Saint Thomas (*Com. in c. I, Ep. ad Galat., lect. 1*) demande pourquoi es bulles de Rome on a coutume de mettre saint Paul à la main droite et saint Pierre à la gauche, vu que saint Pierre a été apôtre plus tôt que saint Paul, et chef de l'Eglise, vicaire de Jésus-Christ : et il répond que c'est parce que saint Pierre a été appelé à l'apostolat pendant que Jésus était encore en cette vie mortelle et laborieuse, signifiée par la gauche : mais que saint Paul a été fait apôtre de Jésus depuis que Jésus fut glorieux, ressuscité et assis à la droite du Père. Disons de même des deux enfants de Marie, de saint Jean et de saint Bernard ; qui voudrait peindre la Vierge au milieu de ses deux enfants, il faudrait mettre saint Jean à la gauche et saint Bernard à la droite : saint Jean à la gauche, parce qu'il a été enfant de Marie mortelle, infirme, passible et sujette aux bassesses de notre mortalité; et saint Bernard à la droite, parce qu'il a été enfant de la Vierge ressuscitée, glorieuse, immortelle, impassible, triomphante et assise à la droite de son Fils.

C'est une vérité qui est tout assurée en théologie, que le patriarche Joseph était la figure expresse de Jésus-Christ, Notre-Seigneur : or ce saint patriarche, comme nous dit l'Écriture, avait onze frères, mais il ne les aimait pas ni ne les favorisait pas tous égale-

ment; il aimait plus tendrement le petit Benjamin, il le caressait particulièrement et l'avantageait par-dessus tous les autres. La raison de cela était parce que tous ses autres frères ne lui étaient frères qu'à demi, frères de père et non pas de mère, enfants du même Jacob, mais non pas de Rachel, mère de Joseph; au lieu que Benjamin était frère germain, frère de père et de mère, enfant du même Jacob et de la même Rachel. Il est vrai de même que tous les fidèles, et principalement les saints sont aimés et chéris de Jésus comme ses frères adoptifs : mais il n'y en a que deux qui sont, comme Benjamin, chéris, affectionnés, avantagés, privilégiés et favorisés, particulièrement saint Jean et saint Bernard; les autres saints ne sont frères de Jésus qu'à demi, enfants adoptifs du Père éternel, dont il est le Fils par nature. Saint Jean et saint Bernard sont frères entiers, enfants du même Père et de la même Mère : aussi, si vous le remarquez, saint Jean ne s'appelle, en l'Évangile, disciple bien-aimé de Jésus, *discipulus quem diligebat Jesus*, que depuis qu'il fut devenu son frère de mère, enfant de la Vierge, depuis qu'on lui eut dit : *Ecce Mater tua.* Et par même prérogative, nous pouvons appeler saint Bernard disciple bien-aimé de Jésus, puisqu'il est son frère entier, frère de lait, frère de père et de mère.

Notez de plus que Benjamin eut deux noms comme représentant deux personnes, et étant la figure de ces deux saints : qu'il s'appela *Benoni, filius doloris*, enfant de douleur, parce que sa mère l'enfanta avec des douleurs insupportables; qu'il coûta la vie à sa mère qui la perdit en accouchant de lui : mais que son père Jacob le nomma Benjamin, *filius dextræ*, enfant de la droite. Belle figure de nos deux saints : saint Jean est le Benoni, l'enfant de la douleur, parce qu'il a été fait enfant de Marie au milieu des tranchées de la Passion, lorsque le glaive de douleur, prophétisé par Siméon, pénétra le cœur de Marie : mais saint Bernard est le Benjamin, l'enfant de la droite, parce qu'il a été fait enfant de Marie assise à la droite du Fils, au milieu des joies et de la gloire du paradis.

Le livre de la Genèse nous apprend que Joseph, pour témoigner l'amour qu'il portait à Benjamin, fit mettre en la bouche de son sac la coupe ou le calice d'argent dont il se servait pour boire (*Gen., XLIV*). L'Écriture et l'Eglise nous enseignent que l'Homme-Dieu a eu deux calices et deux breuvages bien différents, qu'il a communiqués à son cher Benjamin et à son Benoni, la mamelle de la Sainte Vierge et le calice de sa passion : il a goûté le premier au sein de sa très-sainte Mère; il a goûté le second sur le tronc d'un arbre funeste par l'ordonnance de son Père, *calicem quem dedit mihi Pater*, l'un au commencement de son âge, et l'autre sur la fin de sa vie; l'un pendant vingt mois ou deux ans, l'autre trois heures seulement; l'un de lait et de douceur, l'autre de fiel et d'amertume. Il a pris le premier avec un singulier

contentement, il a pris le second avec une grande répugnance de la nature ; le premier était tout rempli par une fécondité et bénédiction céleste, *ubere de celo pleno* ; le second était détrempe par une envie et une cruauté infernale, *hæc est hora vestra et potestas tenebrarum*. Le calice d'amertume qui a été détrempe par les Juifs, et que Jésus appréhendait, a été communiqué à saint Jean.

Les docteurs disent que c'est de ce même calice qu'il lui parlait, quand il disait : *Calicem quidem meum bibetis*, parce qu'il se trouva présent à sa mort, endurant le même martyre que Jésus, par une très-grande compassion à sa passion et par sympathie d'affection. Mais ce même calice n'a pas été uniquement communiqué à saint Jean, il a été communiqué à sainte Marie-Madeleine, et aux autres âmes dévotes, qui assistèrent à cette passion douloureuse de Jésus. Pour cela même Notre-Seigneur ne dit pas : *Calicem quidem bibes*, mais *bibetis*, au lieu que le calice de lait et de douceur qu'il a bu avec tant de suavité, c'est-à-dire la mamelle de sa mère, il l'a communiquée à saint Bernard, et il la lui a uniquement communiquée, privativement à tous autres. Il semble que ces sacrées mamelles ne devaient être communiquées à aucune créature, en tant que mamelles d'une vierge, qu'elles étaient naturellement vides, sèches ou tariées. Cependant elles furent divinement remplies de lait, par une grâce céleste et par un privilège particulier, pour la nourriture de Jésus, pour lequel il faut rompre toutes les lois de la nature, puisqu'il est l'auteur de la nature : mais dès qu'il en a été nourri et qu'il n'en a plus eu de besoin, ne fallait-il pas qu'elles demeurassent en leur première nature, sèches et vides, comme celles des autres vierges ? Non ; car saint Bernard est si favorisé et privilégié du ciel, que mille ans après l'assomption de la Vierge, il trouve encore du lait dans ses mamelles immaculées, pour en prendre à souhait.

Des faveurs si particulières ne peuvent pas manquer de produire en son cœur de grandes tendresses de dévotion envers le Fils de Dieu et sa très-sainte Mère : ce lait virginal qu'elle lui versa en la bouche était comme un sacrement, c'est-à-dire un signe sacré de cette douceur de dévotion qu'elle lui communiqua toute sa vie. Il l'a reçu en si grande abondance, qu'il en a fait part aux religieux de son ordre ; si bien que nous le pouvons comparer à cette plante qui est appelée par les arboristes, *filius ante patrem* : on dit qu'étant infusée dans du lait, elle cause la fécondité, et elle sert à réjouir et à conforter le cœur, *filius ante patrem* : Saint Bernard est devant son père spirituel et devant son père charnel ; son père spirituel a été saint Robert, fondateur de l'ordre de Cîteaux, qui fut si favorisé de la Vierge qu'elle apparut et donna un anneau à sa mère quand elle était grosse de lui, disant : *O Emegardis, rolo filium quem gestas in utero hoc annulo mihi desponsari* ! O Emegarde, je veux avec cet anneau

fiancer l'enfant que vous portez en vos entrailles ; et néanmoins saint Bernard l'a précédé et l'a obscurci en quelque façon, car on n'appelle pas cette sainte religion l'ordre de saint Robert, mais l'ordre de saint Bernard. Son père charnel fut Têcelin, un noble gentilhomme de Bourgogne, qui se fit enfant spirituel de son propre fils ; car saint Bernard l'ayant gagné à Dieu le reçut novice en son monastère de Clairvaux : *Filius ante patrem*. Voulez-vous voir l'admirable fécondité que cette plante céleste a reçue du lait virginal, voyez le grand nombre de papes, de cardinaux, de patriarches, d'archevêques, d'évêques, de martyrs, de docteurs et d'écrivains ecclésiastiques qui ont été en son ordre : voyez le grand nombre des comtes, de marquis, de ducs, de princes et de rois qui ont quitté leurs États, leurs richesses et leurs couronnes pour vivre pauvres, inconnus, humiliés et mortifiés dans ces monastères. On peut dire de chaque couvent de cet ordre ce que notre saint disait de l'abbaye de Clairvaux : *Optimum certe castrum Christotuleris, si abstuleris Claram-Vallem*.

Quant à la dévotion substantielle, il ne pouvait manquer d'en être parfaitement doué, puisqu'il en avait les deux sources en très-éminent degré, la méditation et la mortification : les beaux sermons qu'il a faits sur le Cantique des cantiques, ses Homélies sur l'aveugle et le livre de ses Méditations sont des rayons et des rejaillissements des éclatantes lumières qu'il recevait de Dieu en l'oraison. Ceux qui lisent ses œuvres ne disent pas, *quomodo hic scit litteras, cum non didicerit*, mais, *cum non studuerit*. Il n'étudia jamais en scolastique ; et toutefois, traitant de la très-sainte Trinité contre Abailard, il en parle aussi correctement et aussi profondément que saint Hilaire ; de la grâce de Dieu, et de l'accord qu'elle a avec le franc arbitre, il en traite aussi solidement que saint Augustin ; du mystère de l'Incarnation, aux sermons sur le *Missus est*, aussi savamment que saint Cyrille d'Alexandrie. De qui avait-il appris cette science ? Du Saint-Esprit, en la méditation ; c'était pour vaquer à ce saint exercice, qu'il cherchait et qu'il chérissait les déserts et la solitude, comme ses plus grandes délices : c'était pour se rendre plus propre à la contemplation, qu'il pratiqua toute sa vie la mortification ; il pouvait dire, comme le prophète : *Propter te mortificamur tota die* ; comme saint Paul : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (II Cor., IV, 10).

Il était si détaché de toute affection à quoi que ce soit, qu'il ne semblait pas seulement mortifié, mais mort tout à fait, détaché de l'affection aux honneurs : car quelles dignités ne pouvait-il pas obtenir, ayant eu le pape Eugène pour son disciple ? Il les a toutes refusées : voyez comme il est détaché de l'affection aux biens de la terre et des plaisirs de la chair, vivant, comme il fait, si pauvrement avec ses religieux, que le pape, passant par Clairvaux, ne trouva qu'un pauvre poisson pour sa table.

Rara est concordia formæ,
Atque pudicitiaë....

dit le poëte; et notre saint ajoute : *Castitas in juventute martyrium sine sanguine, illo nimirum quo membra caduntur horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius*. La chasteté en la fleur de la jeunesse, dans un corps bien fait, est un martyre non saignant, qui n'est pas si douloureux que le saignant, mais qui est bien plus ennuyeux par sa longueur. Notre saint était avantagé d'une excellente beauté; il fut sollicité plus d'une fois par des femmes, avant que d'être religieux, et il a toujours résisté avec tant de courage et de fidélité, qu'il a porté dans le tombeau sa virginité immaculée: aussi il avait ses sens si mortifiés que, marchant un jour tout entier le long du lac de Genève, il ne s'aperçut point qu'il fût auprès de l'eau; et il affligea tant son corps par les jeûnes, les veilles, les cilices et les autres austérités, que si les saints, qui sont conduits par le Saint-Esprit, pouvaient faire des excès, nous dirions qu'il a été excessif, en ce sujet, au dernier point.

Conclusion. — Pour nous aider à acquérir et conserver à son exemple l'esprit de dévotion, écoutez un grand maître de la vie spirituelle, et qui en dit plus en un mot que je ne ferais en beaucoup, c'est l'auteur de ce beau livre que tous les gens de bien ont toujours en la poche et souvent à la main : *Fili, oportet gratiam devotionis ardentem petere, instanter querere, patienter expectare, humiliter recipere, sollicitè conservare, studiose colere* (A Kemp., de *Imit. Chr.*, l. IV, c. 15). La grâce de la dévotion est une des plus grandes faveurs que Dieu puisse faire à une âme chrétienne: donc il la lui faut demander non tellement quellement, mais ardemment, avec grand désir de l'obtenir, de toute l'étendue de votre cœur, de tous les efforts de votre âme, lui adresser souvent ces soupirs : *O amor qui semper ardes, et nunquam extingueris! o charitas! Deus meus, accende me*. Il la faut souhaiter avec passion, le désir ardent et assidu est une continuelle oraison, que Dieu exauce infailliblement, *desiderium animæ ejus tribuisti ei*: vous demandez à Dieu en vos prières les desirs de la chair, et non pas ceux de l'âme, la santé du corps, le gain d'un procès, ou les biens temporels, et il lui faut demander les biens de l'âme, la ferveur en son amour, la victoire de vos passions, la grâce de la dévotion, *gratiam devotionis ardentem petere*.

Instanter querere. Le Fils de Dieu ne dit pas seulement: Demandez et vous recevrez, il ajoute: Cherchez et vous trouverez; et le prophète dit: J'ai cherché mon Dieu avec mes mains: *Manibus meis Deum exquisivi* (Psal.), c'est-à-dire, dit saint Augustin, qu'il faut chercher Dieu et ses bénédictions par la pratique des bonnes œuvres (S. Aug., ad Prob.).

Patienter expectare. S'il diffère de nous donner la grâce de la dévotion, c'est pour de bonnes raisons, il la faut attendre avec patience. Voyez le laboureur, dit saint Jacques; il défriche sa terre, il la laboure, il l'en-

graisse, il l'ensemence, il n'en voit pas sitôt le fruit; car, étant quelquefois à la veille de le moissonner, la grêle le ravage; cependant il recommence les mêmes ouvrages l'année suivante, et il en attend le fruit avec patience. Surtout ne faites pas comme les mouches, qui, pour se refaire, s'attachent à une ordure et qui la suçent: quand vous êtes dépourvu de la dévotion sensible ne vous répandez pas sur les créatures et les divertissements mondains, sous prétexte d'évaporer cette mélancolie qui vous accable: faites plutôt comme les abeilles, qui, étant malades, s'exposent au soleil: présentez-vous au soleil de justice, remontez-lui votre pauvreté, redoublez vos prières plutôt que de les diminuer, comme le Fils de Dieu, étant en l'agonie au Jardin, pria son Père plus longtemps: *Factus in agonia prolixius orabat*. Saint Jérôme, dans ses tentations et ses aridités intérieures, passait les semaines entières en jeûnes, en veilles, en prières et en frappalements de poitrine: *Donec rediret Domino imperante tranquillitas*.

Humiliter recipere. Quand il plaît à Dieu de vous favoriser de la dévotion sensible, reconnaissez que vous en êtes indigne, que c'est une pure grâce du ciel, et non pas un effet de votre travail: ne vous en élevez pas en votre cœur; n'entrez pas en estime de vous-même, ne méprisez pas les autres qui ne l'ont pas. Celui qui a du miel en la bouche ne peut pas dire avec vérité: Oh! que je suis doux! mais: Oh! que le miel est doux! *Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus*: goûtez, et voyez comme Notre-Seigneur est doux; il ne dit pas: voyez que vous êtes doux: il avait appris par sa propre expérience à ne présumer pas de soi dans les délices spirituelles: *Ego dixi in abundantia mea: non movebor in æternum: advertisti manum tuam, et factus sum conturbatus*.

Sollicitè conservare. La dévotion est la quintessence de toutes les vertus, le baume et le parfum de l'âme chrétienne; il n'est rien qui s'évente et s'évapore si aisément que les essences et que les parfums, s'ils ne sont bien enfermés: il n'est rien qui se perde si facilement que l'union actuelle avec Dieu: vous aurez quelquefois travaillé une matinée ou une journée tout entière pour acquérir un peu de dévotion, et il ne faut qu'un quart d'heure de conversation avec le monde pour la ruiner et pour l'auéantir; la solitude, la retraite et l'éloignement des compagnies servent beaucoup à la conserver. Voyez avec quelle circonspection vous marchez quand vous portez un vaisseau plein de lait ou de quelque autre excellente liqueur.

Studiose colere. Elle vous est donnée pour vous rendre les vertus héroïques plus faciles et plus savoureuses, comme on met du miel sur du pain pour le faire manger aux enfants: ne faites pas comme ces friands qui prennent le miel et laissent le pain. C'est un grand secret en la vie spirituelle, quand vous vous sentez dans la ferveur de la dévotion, de mettre la main à l'œuvre et de vous en-

gager à quelque dessein qui vous oblige à plusieurs actions vertueuses, de demander à être reçu en religion, de déchirer les cédules des pauvres gens qui vous doivent, de jeter au feu les papiers de ce procès que vous poursuivez opiniâtrément pour peu de chose. Comme cet honnête homme de notre temps, à Lyon, qui, étant en la ferveur de sa méditation sur la flagellation de Jésus, résolut d'employer cinq mille francs en œuvres pieuses, en l'honneur des cinq mille coups de fouet que notre Sauveur avait endurés, et qui s'y obligea sur-le-champ.

Si vous demandez, si vous cherchez, si vous attendez, si vous recevez, si vous conservez, si vous cultivez ainsi l'esprit de dévotion, qui est un amour de Dieu fervent et parfait, vous recevrez quelque jour la couronne de vie, que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment. *Amen.*

SERMON XXXI.

De saint Dominique, instituteur de l'ordre des RR. PP. Jacobins.

Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa.

Le Seigneur mettra les paroles en la bouche de ceux qui prêchent l'Evangile avec beaucoup de vertu.

(*Psal., LXV.*)

Tout le monde sait que les prédicateurs sont comparés aux trompettes en l'Ecriture sacrée, quand elle dit : *Clama ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* ; mais saint Augustin a très-bien remarqué que, selon la pensée du prophète royal ou, pour mieux dire, selon la pensée du Saint-Esprit, comme il n'est point de trompettes qui aient le son plus haut et plus éclatant que celles qui, étant jetées en fonte, ont été fabriquées à coup de marteau, *Laudate Deum in tubis ductilibus*, qu'ainsi il n'est point de prédicateurs qui prêchent plus utilement que ceux que le Saint-Esprit a mis au fourneau de son amour et formés par le marteau de la mortification : *Ductiles tubæ æreæ sunt, tundendo producuntur, si tundendo, ergo vapulando : eritis tubæ ductiles ad laudem Dei productæ, si cum tribulamini proficiatis, tribulatio, tunsio, profectus productio est*, dit saint Augustin (*In Ps. XCVII*) : ceci me donnera sujet de vous faire voir aujourd'hui que le grand saint Dominique, très-digne patriarche des saints religieux que l'Eglise appelle prédicateurs par excellence, a très-sagement joint en sa personne et en son ordre sacré deux choses qui semblaient incompatibles et qui à peine se trouvent ailleurs, le travail de la prédication et l'austérité de la vie : car ils ne portent point de linge, ils se lèvent à minuit, ils ne mangent point de viande, ils jeûnent sept mois continus, ils chantent tout l'office au chœur, ils maltraitent leur corps à coups de discipline : et avec tout cela ils font profession d'annoncer la parole de Dieu, non pas par rencontre, par occasion et en passant, mais par office, par vocation et par obligation de leur règle.

Vous avez donné le commencement, le progrès et le succès à toutes les entreprises de ce grand saint, ô sainte Viergel c'est par votre secours qu'il a défait les Albigeois et plusieurs autres hérétiques ; c'est par vos prières qu'il a obtenu à la France le grand saint Louis, la reine sa mère étant auparavant stérile ; c'est par votre grâce qu'il a converti des millions de pécheurs les plus obstinés et endurcis ; c'est par dévotion envers vous qu'il a donné à l'Eglise deux saints ordres qui peuplent la terre de bons religieux et le ciel d'âmes prédestinées : l'ordre sacré des Pères Prêcheurs, qui est tout référé, tout dédié et tout employé à votre service, et la confrérie du Rosaire, en laquelle vous êtes continuellement honorée, vous êtes jour et nuit invoquée, louée, bénié, et saluée par ces paroles angéliques : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Quam gloriosum tibi esse prædicatorum, multo magis esse patriarcham prædicatorum. — I. Punctum. Tria prædicatori sunt necessaria, ad quæ austeritas vitæ multum confert, nempe oratio ; mortificatio passionum ; bona ædificatio. — II. Punctum. Sanctus Dominicus hæc tria acquisivit per austeritatem, nempe orationem, mortificationem passionum, bonam ædificationem. — III. Punctum. Præcipua ejus opera : Ruina hæreseos Albigenisium, confraternitas Rosarii ; ordo prædicatorum. — Conclusio. Exhortatio ad audiendas conciones Dominicanorum.

Quelques interprètes de l'Ecriture se sont étonnés, et avec beaucoup de raison, que Moïse, en son Histoire sacrée, ait couché par écrit avec tant de soin la création des éléments, des plantes, des poissons, des oiseaux, des animaux de la terre, de l'homme, de la femme, et ait passé sous silence la production des anges, des chérubins et séraphins, qui sont incomparablement plus nobles et plus dignes d'être considérés que toutes les autres créatures. S'il eût décrit en la Genèse l'excellence de leur nature, la beauté de leur esprit, la vivacité de leur entendement, la promptitude de leur mouvement, leur science, leur industrie, leur force et les autres talents naturels et surnaturels dont ils sont avatagés, cette description eût été bien remarquable à la tête de son Histoire, et eût donné la curiosité au lecteur de parcourir le reste de son livre.

Cependant il ne l'a pas fait sans raison ; entre plusieurs que les docteurs en rapportent, celle de saint Augustin me paraît bonne et spécifique ; c'est que si l'on eût fait mention des anges, les Juifs, qui étaient grossiers, eussent pensé que le Créateur aurait eu besoin du service et du ministère de ces esprits pour créer le ciel et la terre, ce qui n'est pas ; car Dieu n'a besoin de personne, pour l'exécution de ses desseins : il peut faire tout ce que bon lui semble, sans aide, sans assistance, et sans concours d'aucune

créature; il est, comme disait Pindare, et les autres, *αὐτοτελής αὐταρχής*, il est, comme dit l'Écriture, *Sadai, sibi sufficiens*, suffisant à soi-même, heureux, content, parfait et accompli de lui-même; il ne relève de personne, il n'a besoin de personne, il est indépendant en son être: donc il l'est aussi en ses opérations, puisque l'opération est un accessoire et un apanage de l'être, qui est de même condition que lui.

Et puis, quelle est la créature qui osât se vanter d'avoir servi d'organe et d'instrument au Créateur, pour donner l'être aux créatures; prenons que ce soit, la première et la plus noble de toutes, que ce soit par exemple le plus haut des séraphins du ciel, je pourrais dire à cet ange: Ou Dieu s'est servi de vous comme d'un instrument pour vous créer, ou il ne s'en est pas servi: s'il s'est servi de vous, vous étiez avant que vous fussiez, puisqu'il faut être avant que d'opérer, l'opération n'étant qu'une suite et une propriété de l'être; que s'il vous a créés sans vous, puisqu'il n'a pas eu besoin d'instrument pour vous tirer du néant, vous qui êtes la plus noble et la plus excellente de toutes ses créatures, comment aura-t-il eu besoin de secours pour produire ou former les autres, qui vous sont inférieures? Dieu peut dire à quelque créature que ce soit, ce qu'il disait au saint homme Job, pour le tenir bas: *Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ* (*Job*, XXXVIII, 4, 5-7)? où étiez-vous quand j'ai fait éclore du rien tant de beaux ouvrages que vous admirez? avez-vous servi d'instrument à ma main toute-puissante: *Cum me laudarent simul astra matutina, et jubilent omnes filii Dei*, il dit que les anges le louaient, mais il ne dit pas qu'ils l'aidaient quand il jeta les fondements du monde.

Mais voici une merveille digne de grande admiration, Dieu qui n'a point voulu d'instrument pour faire ses œuvres en l'ordre de nature, en veut avoir pour faire ses ouvrages en l'ordre de grâce; Dieu qui n'a point voulu de coadjuteur, quand il a produit les astres qui ornent le firmament, en veut avoir pour produire les saints qui décorent le ciel empyrée; Dieu qui ne s'est pas servi du ministère des anges, pour créer le monde visible et corporel, veut bien se servir du concours et du ministère des hommes, pour créer le monde invisible et spirituel. L'ordre de la grâce est un nouveau monde, un monde divin et surnaturel, plus noble, plus relevé, et plus excellent mille fois que le monde naturel, et la production de ce monde, la conversion d'un pécheur, l'infusion de la grâce est une vraie création: *Cor mundum crea in me, Deus; creati in Christo, ut simus initium ali-quod creaturæ ejus*: et Dieu daigne se servir des hommes, il emploie les prédicateurs à cette création; ce qui montre la noblesse, et l'importance de cet office, dit saint Jean Chrysostome.

Si Dieu s'était servi de vous pour orner le ciel de lumière, et parer la terre de fleurs et de verdure, ce vous serait un très-grand

honneur: à votre avis, qui est plus noble, ou la lumière du soleil, qui est l'objet de la vue des moucherons, ou la lumière de la foi, qui est l'objet de la vue des anges? qui est plus excellent, les fleurs et l'émail d'un parterre, ou les habitudes des vertus? N'aimeriez-vous pas mieux que votre enfant perdît la vue plutôt que la foi, qu'il devint aveugle plutôt qu'hérétique? n'aimeriez-vous pas mieux que toutes les fleurs de votre jardin fussent flétries et arrachées, plutôt que votre mari perdît la piété, la douceur, la chasteté et les autres vertus qui sont en lui? Nous tiendrions à grand honneur d'avoir été employés à la production de ce monde corporel, ne tiendrions-nous pas à très-grande faveur d'être employés à la conversion des âmes, à la création du monde surcéleste et surnaturel? L'emploi le plus relevé, le plus honorable, le plus glorieux et le plus divin que les hommes puissent avoir, dit saint Paul, c'est d'être les coadjuteurs du Fils de Dieu dans ses plus hautes entreprises, dans ses opérations les plus divines, *Dei adjutores sumus* (*I Cor.*, III, 9).

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno celorum; or celui qui enseigne aux autres la vertu, non tellement quellement, mais qui l'enseigne et la pratique tout ensemble, sera estimé grand au royaume des cieux, dit notre Sauveur; et le Saint-Esprit par le prophète Daniel. *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stelle in perpetuas æternitates* (*Dan.*, XII, 3), ceux qui instruisent plusieurs personnes en l'amour de Dieu et en sa crainte, brilleront dans le ciel comme des astres, dans toute l'étendue des siècles: il dit *æternitates*, parce qu'ils auront une éternité de récompense essentielle, éternité de gloire accidentelle, éternité de joie particulière, éternité de remerciement et d'actions de grâces que les âmes converties leur rendront éternellement; et s'il y a tant d'honneur, tant de gloire, tant de mérite à être digne prédicateur, combien plus à être le chef des plus grands, des plus doctes, des plus apostoliques, des plus saints prédicateurs qui soient en l'Église: être le père d'un ordre, que l'oracle de la vérité, le saint siège de Rome, appelle toujours en ses bulles l'ordre des prédicateurs par excellence, parce qu'ils en font profession, qu'ils en exercent les fonctions par office et vocation particulière, qu'ils ont en éminence toutes les vertus qui sont nécessaires à une si noble, si divine et si importante fonction.

I. — Trois choses sont absolument nécessaires à un prédicateur apostolique qui se veut acquitter dignement et utilement de cet emploi: l'oraison, la mortification et l'édification: l'oraison au regard de Dieu, la mortification au regard de soi-même, et l'édification au regard du prochain.

Il est assuré par les principes de la foi que notre Sauveur étant consubstantiel et coéternel à son Père, et par conséquent vrai Dieu, n'avait pas besoin de prier; il est assuré que son âme sainte, dès le premier instant de sa création, était continuellement élevée à un

très-haut degré de contemplation : et néanmoins avant que de commencer à prêcher l'Évangile, il se retira dans le désert, où il passa quarante jours et quarante nuits en prières, pour nous montrer, par son exemple, que cet exercice est très-nécessaire aux prédicateurs, ce que les saints apôtres avaient bien retenu, lorsqu'ils disaient aux fidèles : *Nos vero orationi et prædicationi verbi instantes erimus*, Nous nous appliquerons instamment à l'oraison et à la prédication de la parole de Dieu. Nous avons besoin de lumière pour bien entendre l'Écriture sainte, pour connaître et pour pénétrer les vérités que nous prêchons, pour servir de flambeau aux fidèles qui s'abandonnent à notre conduite, nous avons besoin de toutes les vertus chrétiennes que nous devons enseigner aux autres : car quelle apparence de persuader à nos auditeurs les vérités solides et importantes, si nous n'en sommes convaincus? Quelle apparence d'imprimer au cœur de ceux qui nous entendent la haine du péché, l'amour de Dieu, la crainte de ses jugements et autres saintes dispositions, si nous ne les avons nous-mêmes?

. . . . Si vis me flere, dolendum est,

Ut possimus consolari eos, qui in omni pressura sunt, per exhortationem, qua et ipsi exhortamur a Deo: avant que d'exhorter les autres, dit saint Paul, il faut que premièrement Dieu nous y ait exhortés. Et où pouvons-nous recevoir ces lumières, ces grâces, ces vertus, ces saintes dispositions qu'en l'oraison, qui est le conduit et le canal de toutes les grâces de Dieu? De plus, nous ne devons pas seulement prier Dieu pour nous, mais pour nos auditeurs; nous devons demander à la bonté divine leur conversion et leur sanctification. Samuel, grand prédicateur, disait aux Israélites : A Dieu ne plaise que je commette ce péché, que de ne pas prier Dieu incessamment pour vous : *Absit a me hoc peccatum in Domino ut cessem orare pro vobis, et docebo vos viam rectam* (I Reg., XI, 23) : c'est donc une faute plus grande qu'on ne pense, quand un prédicateur, un confesseur ou un père spirituel ne prie pas bien Dieu pour ses auditeurs, pour ses pénitents ou pour les âmes qu'il conduit, et encore plus, s'il n'est bien mortifié.

Le Fils de Dieu dit, en l'Évangile, que si le grain de froment qui est jeté en terre ne vient à mourir, il y demeure stérile et infécond : si un prédicateur n'est mort au monde, à la chair, à ses intérêts, à ses passions et à son amour-propre; s'il aime l'honneur et la gloire du monde, ou les biens de la terre, ou les aises et les contentements du corps, il ne briguera que les grandes chaires et le beau monde, il dédaignera celles des villages, comme trop basses et indignes de lui; il ne s'étudiera qu'à contenter les doctes et à chatoiller les oreilles curieuses; il ne prêchera les vérités solides qu'à demi, il ne reprendra les vices qu'en passant, et superficiellement; il redonnera les grands, il craindra de déplaire au tiers et au quart, et ainsi on n'aura

pas bonne opinion de lui : et toutefois pour fructifier, il a besoin d'avoir bonne odeur dans le monde et de donner bonne édification par une vie exemplaire et vertueuse.

Soyez le modèle et le miroir de toutes vertus, disait saint Paul à son disciple Timothée (I Tim., IV, 12), et à Tite (Tit., II, 7), son autre disciple : Soyez l'idée et l'exemplaire de toute sorte de bonnes œuvres, car si le prédicateur est de mauvaise vie, quand il reprend les vices, les auditeurs disent en eux-mêmes : Parlez-vous à vous même : *Cura teipsium. Cujus vita despicitur, restat ut oratio contemnatur* : quand on méprise les actions d'un orateur, on ne tient pas grand compte de ses paroles, dit saint Grégoire. Et saint Jérôme a remarqué que le Père éternel donna témoignage de son Fils, par deux fois, au fleuve du Jourdain et sur le mont Thabor, dit par deux fois aussi : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, auquel je prends toute ma complaisance; mais il ne dit qu'une seule fois : Écoutez-le, et ce fut sur le Thabor, et non pas au fleuve du Jourdain. En voulez-vous savoir la raison? dit saint Jérôme : C'est qu'au fleuve du Jourdain, le Sauveur avait l'apparence de pécheur, il recevait le baptême, qui est une profession et une marque de pécheur : mais sur le Thabor, il avait les livrées d'un saint, l'éclat et la splendeur d'un homme céleste, et on n'entend pas volontiers les pécheurs, ou bien ceux qu'on estime saints.

II. — Le saint dont nous faisons aujourd'hui la fête a possédé en souverain degré ces trois vertus nécessaires aux prédicateurs, et l'austérité de sa vie y a beaucoup contribué. J'en vois une figure bien naïve en l'Ancien Testament : Jonas, étant jeté à la mer, est englouti par une baleine; il fallait qu'elle fût extraordinairement et prodigieusement grande, car ceux qui en ont vu prendre auprès de Bayonne assurent qu'il n'y en a point en ces quartiers-là qui aient le gosier assez large pour englober un homme tout entier; cette baleine, dis-je, l'ayant gardé trois jours dans son ventre, le revomit tout vivant sur le rivage le plus proche de Ninive; ensuite il entre dans la ville, il prêche la pénitence, il convertit tous les habitants, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets : je dis que ce prophète a été la figure de saint Dominique, non-seulement parce que Jonas, en hébreu, veut dire une colombe, et que l'âme de notre saint était douce, innocente et simple comme une colombe, mais d'autant que la rigueur et l'austérité de la vie a produit en ce saint patriarche les mêmes effets que la haleine fit autrefois à ce prophète.

Ce poisson monstrueux représente assez bien l'austérité de vie : car si c'est une chose très-extraordinaire qu'un homme vive trois jours dans le fond de la mer, ne semble-t-il pas que c'est une chose bien monstrueuse et bien contre nature, que l'âme afflige et maltraite le corps, dont elle est une si bonne, si fidèle et si ancienne amie : mais comme l'entrée et le séjour de Jonas dans la baleine lui servit de beaucoup à exécuter fidèlement

la commission que Dieu lui avait donnée de prêcher à Ninive, ainsi la pénitence rigoureuse que saint Dominique a faite, et celle que ses religieux font tous les jours à son exemple, est une très-bonne disposition à l'office de prédicateur, dont ils portent le nom. Premièrement, au lieu que Jonas, avant que d'être jeté en la baleine, était paresseux et dormait d'un profond sommeil, même au milieu de l'orage et en danger évident de naufrage, étant au fond de la baleine il fit une très-longue, très-dévoté et très-fervente prière. En second lieu, il était si mortifié dans le ventre de la baleine, qu'il fut la figure bien expresse du Fils de Dieu mort et enseveli dans le sépulchre. En troisième lieu, l'étonnement de le voir sortir vivant et vigoureux d'un cachot si extraordinaire, lui donna si grande réputation à Ninive, que, sans autre miracle, par six ou six paroles il convertit toute la ville (S. *Matth.*, XII, 40).

Nous lisons bien que plusieurs saints ont mené une vie très-austère dans le repos de la solitude et de la contemplation; nous lisons bien que quelques-uns, ayant commis de grands péchés mortels, ont fait de grandes pénitences, et on ne s'en étonne pas; mais c'est une chose prodigieuse que saint Dominique, qui a conservé la grâce baptismale jusqu'au dernier soupir de sa vie, et qui était sans relâche dans les travaux de la prédication, ait affligé son corps innocent par de si rudes, si longues et continuelles austérités: car il jeûnait tous les jours au pain et à l'eau; il veillait la plus grande partie de la nuit, le peu de repos qu'il prenait était sur la terre; il portait continuellement le cilice et une ceinture de fer sur les reins; étant aux champs, il marchait nu-pieds par les pierres, par les orties, par les épines (*Ita B. Alanus*, p. II, c. 3); il prenait toutes les nuits trois fois la discipline, avec une chaîne de fer qui se garde au couvent de Béziers: une pour la conversion des pécheurs, l'autre pour les âmes du purgatoire, la troisième, pour ses propres péchés, et chacune était de cent cinquante coups, autant qu'il y a d'*Ave Maria* dans un rosaire, c'était en un an plus de cent septante mille coups: comptez combien il en reçut trente ans durant qu'il continua cet exercice. Car il ne se contenta pas, comme font quelques-uns, de faire ces rudes pénitences pendant les premières ferveurs du noviciat, mais il y persévéra jusqu'à l'âge de cinquante et un an, qui fut le dernier de sa vie.

Cette grande austérité lui a beaucoup servi et sert tous les jours à ses religieux pour la pratique de l'oraison, pour la mortification des passions, et pour l'édification du prochain. *Ascendam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris*, disait l'Épouse; avant que de monter à la colline de l'encens, ou à l'exercice de l'oraison, elle montait premièrement à la montagne de la myrrhe, à la pratique de la pénitence; la pénitence fait qu'on a plus de loisir, plus d'esprit et plus de crédit en l'oraison: quand vous jeûnez, vous ga-

gnez le temps que vous emploieriez à souper, et celui que vous emploieriez à la conversation pour faire la digestion; vous êtes plus propres pour vous lever promptement à minuit et aller à matines; vous avez l'esprit plus épuré, plus vigilant et vigoureux pour la méditation, et pour s'élever en la contemplation des mystères de la foi; vous avez plus de crédit envers Dieu pour être exaucé en vos prières, puisque vous vous êtes affligé pour l'amour de lui: *Ex die primo quo posuisti cor tuum, ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua*, disait un ange au prophète Daniel (*Dan.*, X, 12).

Notre saint patriarche, à l'imitation du Fils de Dieu, employait une grande partie du jour au salut des âmes, à prêcher l'Évangile, à instruire les ignorants, à faire les catéchismes aux enfants, à visiter les malades, à consoler les affligés, et à d'autres œuvres de charité et de miséricorde; cependant après ce travail, au lieu de se reposer, il passait les nuits à louer Dieu, à le courtiser, à le bénir, à le prier pour soi et pour ses prochains: *In die mandavit Dominus misericordiam et nocte canticum ejus*. L'oraison était son élément, son aliment, son repas, son repos, son soutien, son entretien, ses délices et son divertissement; quand il allait par les champs, il suivait ses compagnons et s'en éloignait quelque peu, afin d'avoir la commodité de s'entretenir avec Dieu. A Toulouse, à Carcassonne, et aux autres lieux où il a demeuré, on ne montre point sa chambre, ni sa cellule, comme on fait de plusieurs autres saints, parce qu'il n'en avait point: sa chambre, son cabinet, son étude et sa bibliothèque, c'était le marche pied de l'autel, ou le chœur de l'église.

C'est en ce pieux exercice qu'il a mérité et reçu de Dieu tant de rares et excellentes vertus qui ont embelli son âme; il les avait toutes en très-haut degré, mais de peur de vous ennuyer, j'en remarque seulement trois: un grand amour envers Dieu, une charité très-libérale envers le prochain, et une humilité très-profonde pour soi-même. Son amour était si ardent, et son zèle pour la gloire de Dieu si enflammé, qu'il ne se pouvait renfermer dans son cœur; il lui arrivait souvent que la nuit, étant à l'église, et considérant tant d'offenses de Dieu qui se font dans le monde, il lui échappait des rugissements et des soupirs si éclatants que le bruit en éveillait les religieux du couvent (*Ita P. Joannes a S. Maria*, lib. I *Vitæ ejus*, cap. 13). C'est cet amour de Dieu qui lui faisait désirer d'être coupé tous les jours en petits morceaux pour le Sauveur, et qui lui fit prendre le chemin de Venise, pour aller prêcher l'Évangile aux Tartares et endurer le martyre pour la foi, ce qui serait arrivé s'il n'en eût été empêché par la providence de Dieu, qui le destinait à de plus grands desseins.

C'est la charité envers le prochain qui fit que, même avant que d'être père de son ordre, il vendit par deux fois tous ses meubles et tous ses livres pour faire des aumônes en

un temps de grande cherté. C'est sa charité qui lui a fait embrasser tant de travaux, tant de voyages, tant de périls et tant de pénitences pour la conquête des âmes, et s'offrir à nue veuve pour être la rançon de son fils qui était esclave en Barbarie.

Saint Bernard dit, avec vérité, que d'être bien humble quand on est honoré, c'est une vertu très-rare et très-excellente : *Magna prorsus et rara virtus humilitas honorata*. Voyez si saint Dominique ne devait pas être bien honoré, puisque étant au berceau, un essaim de mouches à miel se posa sur ses lèvres. Étant petit garçon, et assistant au très-redoutable sacrifice, en l'abbaye de Saint-Dominique de Silos, le prêtre qui disait la messe se tournant vers le peuple pour dire : *Dominus vobiscum*, au lieu de dire ces paroles, dit, sans y penser : *Ecce reformator Ecclesiæ* ; et s'étant aperçu de cette faute lorsqu'il voulut commencer la collecte, il retourna au milieu de l'autel pour dire : *Dominus vobiscum*, mais il oublia ce mot, et dit derechef : *Ecce Reformator Ecclesiæ* : Voilà le réformateur de l'Eglise ; ce qui lui arriva encore une troisième fois (*Idem, ibidem, ex multis aliis historiographis*) ; et l'évêque du lieu étant consulté là-dessus, répondit que c'était un oracle qui prédisait que ce petit enfant réformerait quelque jour la vie corrompue des enfants de l'Eglise. Ne devait-il pas être bien honoré en Italie, ayant ressuscité trois morts, et entre autres un jeune homme, nommé Napoléon, neveu du cardinal de Fos-senueve, qui s'étant cassé la tête et brisé tout le corps, fut ressuscité par la parole du saint, en plein jour, dans la ville de Rome, à la vue des cardinaux et de tout le peuple ? Ne devait-il pas être bien honoré en France, en Languedoc, où un livre qu'il avait écrit contre l'hérésie des Albigeois étant jeté au feu par trois fois, en sortit toujours sain et entier, au lieu que le livre d'un hérétique y fut réduit en cendres en moins de rien : mais l'honneur qu'on lui faisait le touchait aussi peu que s'il eût été une statue. Il abhorrait comme la mort toute sorte de vanité et de gloire mondaine ; si bien que, allant par les champs pieds nus, quand il entra en quelque ville il prenait ses souliers : il allait très-volontiers à Carcassonne, et le moins qu'il pouvait à Toulouse, parce qu'il était bafoué en cette ville-là et honoré en celle-ci : il se prosternait souvent aux pieds de ceux dont il était le chef, et se rendait le serviteur de ceux qui l'avaient pour supérieur. Entrant en quelque paroisse, il s'humiliait devant Dieu, craignant que ses péchés n'en détournassent sa bénédiction, et n'empêchassent le fruit de sa divine parole, tant il avait mauvaise opinion de soi-même.

Le Fils de Dieu promettant à ses disciples l'octroi de leurs prières, leur disait : Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous le donnera. Saint Augustin a remarqué qu'il ne dit pas simplement *dabit*, mais *dabit vobis*, parce qu'il ne s'oblige pas à nous octroyer tout ce que nous lui demandons pour les autres ; mais notre saint avait

tant de crédit et de faveur envers Dieu, qu'il obtenait tout ce qu'il demandait, comme il dit un jour à un de ses religieux, pour l'inviter à louer Dieu et l'en remercier ; et le religieux l'ayant prié de demander pour son ordre un grand et célèbre docteur, nommé Conrad, le saint promit de le faire ; et le lendemain, comme on chantait au chœur ces paroles de Prime, *Jam lucis orto sidere*, ce docteur entra dans l'église pour demander au saint l'habit de son ordre.

L'austérité de sa vie ne lui servit pas seulement pour la pratique de l'oraison, mais encore pour la mortification de ses passions ; il les avait tellement domptées et assujetties à la raison qu'il semblait plutôt mort que mortifié : les passions qui peuvent flétrir la réputation d'un prédicateur et empêcher le fruit de la parole de Dieu, sont principalement ces quatre, le désir d'être élevé aux charges et dignités ecclésiastiques, l'attachement aux biens de la terre et le désir d'en faire donner à son ordre, la colère ou l'impatience, l'amusement et la perte de temps en conversant avec les femmes. Or notre saint était si exempt de toute sorte d'ambition, qu'il a refusé cinq évêchés, qu'on le pressait d'accepter ; il pensa mourir de tristesse quand il apprit que le pape avait commandé de publier partout les miracles qu'il avait faits à Rome ; il était si détaché des biens temporels, et avait tant d'affection à la pauvreté, qu'il fit arrêter à Boulogne le bâtiment d'un couvent, parce qu'il n'était pas, à son gré, selon la pauvreté religieuse, ne voulant pas que les cellules fussent plus larges que de six pieds ; il était si doux envers tous et endurait si patiemment les persécutions des hérétiques et des autres suppôts du diable, qu'il semblait n'avoir point de fiel, on disait de lui comme de Moïse, *Mitissimus*, il avait en horreur la hantise des femmes, et recommandait à tous ses gens de ne leur point parler, que par pure nécessité : aussi il conserva la virginité jusqu'au tombeau.

Si le patriarche Abraham eut trouvé deux hommes justes en la ville de Sodome, elle eût été préservée de l'embrasement qui lui arriva. Pour apaiser la colère de Dieu et détourner non pas d'une ville, mais de toutes les provinces et royaumes de la chrétienté, les trois fléaux que Dieu leur voulait envoyer, la Vierge ne lui présenta que saint Dominique et saint François : ne devons-nous pas conclure que les mortifications et les pénitences de ces deux saints avaient de grands mérites devant Dieu ?

Mais elles leur donnaient aussi un grand pouvoir sur l'esprit des hommes : car il n'est rien qui soit si édificatif, et qui excite plus le peuple à recevoir et à mettre en pratique les sermons d'un prédicateur, que l'austérité de sa vie. Nous le voyons en saint Jean-Baptiste, les prophètes avaient prédit que le Messie serait de la tribu de Juda, qu'il naîtrait en Bethléhem et qu'il opérerait de grands miracles. Saint Jean-Baptiste ne fait rien de tout cela, et néanmoins, à cause de la grande

austérité de sa vie, les scribes et les pharisiens, qui lisaient les Ecritures, soupçonnaient que ce fût le Messie ; les soldats, les partisans, et autres plus grands pécheurs se convertirent par ses prédications. Ainsi la bonne édification que saint Dominique donna au monde par la sainteté de sa vie, fit si grande impression sur le cœur et sur l'esprit des hommes, qu'au lieu que Jonas ne convertit qu'une ville, il a converti des provinces, des royaumes et des nations entières, et il a heureusement réussi en trois œuvres très-importantes, très-difficiles et très-glorieuses, qu'il a entreprises pour le service de Dieu, pour l'honneur de la Vierge et pour le bien de l'Eglise.

III. — La première, c'est la ruine et l'anéantissement de l'hérésie des Albigeois : on l'appelaient avec raison l'égout et la sentine où s'étaient écoulées presque toutes les hérésies des siècles précédents, hérésie si contagieuse qu'elle infecta en fort peu de temps la Provence, le Languedoc et la Gascogne, outre les royaumes d'Aragon et de Navarre et autres contrées, où cette vermine fourmilla tellement, qu'elle fit paraître auprès de Muret une armée de plus de cent mille hommes ; hérésie si pernicieuse et si pleine d'impiété, que saint Bernard en fait ses lamentations ; hérésie si opiniâtre et si invincible en son obstination, que ni le zèle de saint Bernard, qui alla tout exprès à Toulouse, ni le soin des papes Eugène IV, Alexandre III et Innocent III, qui y envoyèrent leurs légats, ni les conciles de Tours, d'Albi et de Montpellier, ne la purent éteindre, ni même l'empêcher de s'étendre ; et saint Dominique avec une petite poignée de ses saints compagnons l'a défaite si entièrement et si glorieusement, qu'à peine la mémoire en resterait si les histoires n'en faisaient mention.

Et qui n'admira en second lieu la bénédiction que Dieu donne à la piété de notre saint et le merveilleux ascendant qu'elle a eu sur toute l'Eglise. Après l'usage des saints sacrements, je ne sais s'il y a eu aucune action de piété pratiquée si universellement en toute la chrétienté, comme la dévotion du rosaire. Chaque ordre religieux a ses pratiques propres et particulières, et si on leur en voulait ajouter, ils diraient, ce n'est pas notre institut. Il y en a qui ne disent pas le grand office du bréviaire, comme les frères de la Charité, les chevaliers de Malte, ni les filles de la Visitation : il y en a qui ne prêchent point, comme ceux de Grandmont ; d'autres qui n'entendent point les confessions, comme les chartreux ; d'autres qui ne s'emploient point à la visite des malades, comme les camaldules ; mais tous disent le chapelet, les ecclésiastiques et les séculiers, les religieux et les religieuses, les conventuels et les solitaires, ceux qui mènent une vie active et ceux qui mènent une vie contemplative, les simples prêtres, les curés et les chanoines, les évêques, les archevêques et les papes disent le chapelet ; et pas un de ces ordres sacrés ne dit : Il n'est pas

de notre institut, que les Dominicains le disent, s'ils veulent, c'est la dévotion des femmelettes. Au contraire les réguliers et les prélats, les patriarches et les cardinaux ne dédaignent pas d'être de la même confrérie qu'une personne du commun, de dire le chapelet comme elle, de gagner les indulgences qu'elle gagne, de vouloir être participants de ses prières.

Qui n'admira encore l'ingénieuse invention, je ne dirai pas de saint Dominique, mais de la Vierge? Grand saint, vous ne serez pas jaloux, mais très-content, si je parle ainsi ; car vous l'aimez plus que vous-même, et vous lui attribuez la gloire de toutes vos saintes entreprises, parce qu'elle en a été la cause et le premier mobile : je demanderais volontiers qu'est-ce que la plus grande partie des chrétiens feraient en l'Eglise pendant la grand'messe et les vêpres ; s'il n'y avait point de rosaire, quand les serviteurs et servantes, les artisans, les villageois et tous les autres qui ne savent pas lire auraient dit le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Confiteor*, ils ne sauraient plus que dire ; ils s'amuseraient à regarder de côté et d'autre, ou à penser aux affaires temporelles, au lieu que disant leur chapelet ils sont saintement occupés à louer Dieu, à bénir la Vierge, à bénir le fruit de son ventre, à lui demander secours pour l'heure de leur mort. Saint Paul dit que celui qui sème des bénédictions moissonne des bénédictions ; quand il n'y aurait donc que mille personnes dans Paris qui diraient tous les jours leur chapelet, je crois qu'il y en a bien dix mille pour le moins, mais quand il n'y en aurait que mille, ce sont cinquante mille bénédictions qu'on donne tous les jours à la Vierge, cinquante mille bénédictions qu'on donne au béni fruit de son ventre, pensez que de millions se donnent en toute la France, l'Italie et l'Espagne, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique : c'est saint Dominique qui les a semées, il en recueillera donc autant. Oui, grand saint, nous vous en bénirons, et il y aura assez de temps pour ce faire en toute l'étendue des siècles, nous vous bénirons, nous vous louerons, nous vous remercierons cent mille millions de fois de nous avoir mis si souvent en la bouche une si sainte, si dévote et si facile prière.

Aussi la Vierge l'a toujours traité, et pendant sa vie et après sa mort, comme son favori et son fils bien-aimé ; pendant sa vie, elle le visitait souvent, conversait avec lui, l'instruisait et l'encourageait aux grands desseins qu'il a entrepris pour la gloire de Dieu ; après sa mort, elle lui a fait, ce que nous ne lisons point d'aucun autre saint, elle a fait peindre son image dans le ciel, et l'a portée elle-même, accompagnée de sainte Madeleine et de sainte Catherine, et l'a donnée de sa propre main au sacristain du convent de Soriano en Calabre, image qui a fait et fait encore à présent tous les jours des miracles très-irréprochables à milliers.

Mais le chef-d'œuvre de ce saint patriarche, c'est l'établissement de son ordre, un

des plus saints, des plus illustres et des plus utiles à l'Eglise qui aient été depuis les apôtres. C'est cet ordre qui donne à l'Eglise des inquisiteurs de la foi contre les hérésies. Cet ordre est un puissant rempart en la Théologie, contre les opinions erronées; cet ordre répand par toute la chrétienté la dévotion envers la Vierge; cet ordre est une pépinière de prédicateurs apostoliques, qui annoncent la parole de Dieu et qui convertissent les âmes par l'odeur de leur sainte vie.

Cet ordre a sanctifié une infinité de belles âmes qui peuplent l'Eglise triomphante et qui ont brillé comme des astres en l'Eglise militante, et ce en toutes les hiérarchies, comme, en l'ordre des saints martyrs, saint Pierre de Vérone et plus de deux cents autres, qui ont souffert la mort pour la foi catholique en diverses provinces. Entre les saints papes : Pie V, Benoît XI et Innocent V. Entre les cardinaux : le cardinal Hugues, qui a si bien écrit sur toute l'Ecriture; Latin de Frangipanis, Jean Sudre, Galatin, Turre Cremata, Cajétan. Entre les saints archevêques et évêques : saint Antonin, saint Ambroise de Siègne, Henri de Tabor, archevêque de Goa et martyr; Albert le Grand, Barthélemy des Martyrs, Melchior Canus, évêque des Canaries. Entre les prédicateurs apostoliques : saint Hyacinthe, saint Vincent Ferrer, saint Rémond de Rochefort, le bienheureux Louis Bertrand. Entre les docteurs : le bienheureux Jourdain, Humbert, nommé patriarche de Jérusalem; Sylvestre, Dominique Soto, Bannes, et celui qui en vaut cent autres, l'angélique saint Thomas, qui brille entre les scolastiques et les interprètes de l'Ecriture comme le soleil entre les astres. Entre les pères spirituels et maîtres de la vie dévote : saint Telme, saint Jacques Salemon, Thomas Carnicier, Henri Suso, Taulère et Grenade. Entre les saintes vierges : sainte Catherine de Siègne, sainte Agnès de Montpulcièn, la bienheureuse Marie d'Ognis, la bienheureuse Agathe, et cent autres avec elles.

Conclusion. — C'est donc à vous, autant qu'aux Juifs, que s'adressent ces paroles du Fils de Dieu : *Viri ninivita surgent in judicio contra generationem istam.* Il n'y eut que fort peu de gens de Ninive qui virent sortir Jonas de la baleine; tous les autres n'en surent rien que par ouï-dire, et néanmoins ils se convertirent à la voix de ce prophète, sans autres miracles; aussitôt qu'il leur eut dit cinq ou six paroles, les menaçant de la ruine temporelle de leur ville, tous se convertirent et firent pénitence, tous jeûnèrent très-austèrement, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets : et nous qui avons appris les grands miracles de saint Dominique, qui avons devant les yeux l'exemple de sa vie austère et de ses saints religieux, qui entendons si souvent leurs prédications apostoliques, qui sommes menacés de la damnation éternelle, nous ne nous convertissons pas. On en peut apporter diverses raisons : c'est

premièrement que plusieurs, même de ceux qui en ont plus de besoin, ne daignent pas même y assister. On fait ici de si beaux sermons les premiers dimanches du mois, les fêtes de Notre-Dame et autres jours; qui est-ce qui y vient? Les religieux, les ecclésiastiques, les femmes dévotes et les autres personnes pieuses, qui sont déjà toutes gagnées à Dieu; mais les procureurs, les marchands, les artisans, et tous les autres qui en ont besoin, n'y viennent qu'à Noël et à Pâques.

Je vous dirai mon petit sentiment, vous en jugerez comme bon vous semblera; mais je pense avoir sujet de croire que les prédications des religieux de saint Dominique sont plus utiles et salutaires, et qu'il y a plus de bénédiction à les entendre que les autres. En voici la raison : Dieu donne ordinairement à chacun des talents conformes à la profession à laquelle il l'a choisi et appelé, et des grâces pour en obtenir la fin. Ayant choisi Béséléél pour travailler au tabernacle, il lui donna l'esprit de Dieu, la sagesse, l'intelligence et la science pour s'en bien acquitter : *Impleverunt spiritu Dei, sapientia, et intelligentia, et scientia (Exod., XXXI, 2).* Ayant choisi les apôtres pour convertir le monde, il leur donna le don des langues, le zèle de la doctrine et les autres talents nécessaires à une si haute entreprise : *Idoneos nos fecit ministros (II Cor., III, 6).* Les chartreux sont appelés à la solitude, les capucins à la pauvreté, les minimes à l'abstinence; mais Dieu a choisi et appelé à l'office de prédicateur les dominicains; c'est leur propre vocation, c'est leur profession, c'est leur obligation; le saint-siège, l'oracle de vérité, nomme toujours, en ses bulles, cette religion l'ordre des Prédicateurs : ils reçoivent donc de Dieu des talents, des grâces et des bénédictions particulières pour en exercer dignement et utilement la fonction, à la gloire de Dieu et pour le salut des hommes. Si vous n'y daignez assister, le Fils de Dieu vous dira : *Qui ex Deo est verba Dei audit; propterea vos non audistis, quia ex Deo non estis.* Vous n'entendez pas volontiers la parole de Dieu, parce que vous n'êtes pas de ses enfants; quand vous l'entendez, vous n'en profitez pas, parce que vous n'y venez pas à cette intention : vous y venez pour voir des filles, ou bien pour être vu des hommes; pour faire comme les autres, et n'être pas estimée mauvaise catholique. Ainsi la parole de Dieu, tombant en un cœur rempli de ces intentions, n'y fructifie non plus que la semence jetée en une terre couverte d'orties et de ronces; et encore que vous n'y veniez pas à ces intentions vicieuses, vous n'en profitez pas, si vous n'y êtes attentif.

Dieu nous dit par son prophète : *Loquimini ad cor, Jerusalem,* Parlez au cœur de l'âme chrétienne. Et comment peut-on parler à votre cœur quand il est à cent lieues d'ici, quand vous avez l'esprit égaré et appliqué aux procès, au ménage, au trafic et aux affaires du monde. Si on vous parle des choses temporelles, ou si vous en traitez avec quelqu'un, tout votre esprit y est appliqué; et

quand vous êtes à la prédication, il est tout distrait et dissipé, parce que vous considérez la parole de Dieu comme une chose indifférente et de petite conséquence, ou vous donnez sujet au prédicateur de faire cette plainte : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem*; vous avez un esprit d'incredulité et de contradiction qui ferme la porte aux vérités qu'on vous prêche; vous êtes prévenu des maximes du monde et de la chair, qui s'opposent à celles de l'Évangile. Ce que Dieu disait par Ezéchiel se vérifie en vous, *Nolunt audire te, quia domus exasperans est*; vous êtes incredules aux paroles des prédicateurs, parce que vous êtes rebelles à la voix intérieure du Saint-Esprit, qui vous veut retirer de vos vices.

Examinez-vous, et vous verrez que la vraie raison pourquoi vous n'approuvez pas quelquefois ce qu'on dit au sermon, c'est que vous êtes coupables de quelque vice ou attachés à quelque créature. Par exemple, vous êtes une femme chaste, mais avare, si on prêche contre les filles débauchées, vous dites : Oh ! le brave homme ! il a fait aujourd'hui des merveilles. Si on prêche contre l'avarice, vous dites : Le prédicateur s'est emporté. Vous avez une femme arrogante, et vous allez souvent au cabaret; si on prêche des devoirs des femmes envers leurs maris, vous trouvez qu'on n'en dit pas assez; si on prêche contre l'ivrognerie, vous dites que ce sont des exagérations. Le Fils de Dieu dit en l'Évangile qu'on rendra compte au jugement d'une parole oisive, combien plus rendrez-vous compte de tant de saintes prédications, si elles vous sont inutiles par votre faute.

Assistez-y donc avec assiduité, avec docilité et avec résolution d'en profiter. Ne me dites pas : J'y perds le temps; encore que je tâche d'y être attentif, je ne retiens rien de ce qu'on y dit; j'ai la mémoire si courte, que je n'en saurais redire un seul mot. N'importe, ne laissez pas d'y venir, vous n'y êtes pas inutile; il vous en demeure toujours quelque impression ou quelque bonne disposition, comme quand on met de l'eau dans un crible, encore qu'elle s'écoule par les trous, le crible en demeure mouillé. Assistez-y avec docilité d'esprit, ne fermez pas les yeux à la lumière, laissez-vous convaincre aux vérités qu'on vous annonce. Ces bons Pères prêchent la parole de Dieu selon la doctrine de saint Thomas; et le saint-siège, les chefs d'ordre et le Fils de Dieu même l'ont approuvé et autorisé. Le pape Jean XXII, qui l'a canonisé, disait qu'il n'avait pas eu besoin de faire information de ses miracles, vu qu'autant d'articles qui sont dans sa Somme sont autant de miracles.

Innocent VI a dit : Que tous ceux qui ont suivi sa doctrine ne se sont jamais égarés du chemin de la vérité, et que ceux qui l'ont combattue ont toujours été soupçonnés.

Urban V écrivant à l'archevêque et à l'université de Toulouse, manda : Nous voulons et vous commandons de suivre et d'em-

brasser de tout votre pouvoir la doctrine de saint Thomas, comme véritable et catholique, parce qu'il marche sur les pas de saint Augustin.

Pie V dit que la providence de Dieu a envoyé ce docteur angélique pour orner l'Église catholique, et réfuter une infinité d'erreurs par la force de son esprit et par la vertu de sa doctrine.

Clément VI, en un bref envoyé à ceux de Naples, dit qu'il est digne d'un grand honneur, pour sa doctrine admirable jointe à ses vertus héroïques, et aux livres innombrables qu'il a écrits en toutes sortes de sciences avec une méthode particulière, une merveilleuse clarté et sans aucune erreur. Saint Ignace a commandé aux docteurs de sa compagnie de suivre la doctrine de ce saint; sainte Thérèse a recommandé aux pères carmes de l'enseigner; le Fils de Dieu lui a dit : *Bene scripsisti de me, Thoma, quam mercedem accipies?* Ce que vous avez écrit de moi est véritable, quelle récompense en voulez-vous? L'Église demande à Dieu la lumière pour entendre ce qu'il a enseigné, et la grâce d'imiter ses vertus, comme il a imité celles de saint Dominique : *Da nobis et quæ docuit intellectu conspiciere, et quæ egit imitatione complere*; nous le devons faire avec grand soin, autrement cette menace de saint Paul se vérifiera en nous : La terre qui reçoit souvent la rosée du ciel et qui ne produit pas le fruit qu'elle doit, est sur le point d'être maudite et réprouvée; mais si nous faisons fructifier abondamment la céleste semence que ces saints prédicateurs jettent en nos cœurs, ceux qui les verront moissonner à pleines mains les féliciteront de ce bonheur : *Dicent qui præteribunt : Benedictio Domini super vos, benedicimus vobis in nomine Domini. Amen*

SERMON XXXII.

(Prêché aux capucins de Bourges.)

De saint François d'Assise, triplement martyr.

Adimpleo ea que desunt passionum Christi in carne mea.

J'accomplis en ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ (Coloss., 1, 24.)

Ne suis-je pas bien trompé, messieurs? je pensais qu'on fit aujourd'hui la solennité d'un martyr, et ne voilà que la couleur d'un saint confesseur à l'autel : on devait parer les églises avec des ornements d'écarlate et on y a tendu des parements blancs. L'âme de saint François est toute teinte de son sang, son corps tout déchiré de plaies comme un martyr très-généreux, et on ne donne à son autel que les livrées d'un simple confesseur. Il est martyr, mes révérends pères, votre saint patriarche est doublement martyr, il l'est même triplement; pourquoi ne chantez-vous pas en son office : *Martyr Dei, qui unicum Patris sequendo Filium?*... Non, messieurs, ces bons pères ne se trompent pas, le sacristain qui a paré l'autel savait très-bien ce qu'il

faisait; ce n'est pas aujourd'hui le martyr de saint François, mais c'est la fête de son apothéose; ce n'est pas aujourd'hui le jour de son combat, mais celui de son triomphe et de sa gloire : il finit aujourd'hui ses souffrances pour commencer ses joies et ses délices. Ce n'est pas à Assise proprement ou le 4 octobre qu'il a enduré le martyre, c'est sur la cime du mont Alverne, le 14 de septembre. Ce n'est pas un Domitien, un Néron, ni un Dioclétien qui l'a martyrisé, c'est Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui par soi-même immédiatement lui a imprimé ses plaies et communiqué ses souffrances.

La marque du seau de sa sainte passion, et ce martyr fut une imitation du vôtre, ô sainte Vierge! quand vous étiez sur le Calvaire, vous reçûtes par réflexion les supplices de Jésus, votre Fils; les plaies qui étaient dispersées en tous les membres de son corps, furent toutes réunies et ramassées en votre cœur. Si les rayons du soleil sont plus ardents quand ils sont réfléchis, si les forces réunies sont plus actives et vigoureuses, les plaies de votre bien-aimé devaient être plus douloureuses en votre cœur maternel, qu'en son corps sacré et adorable : *Sancta Mater, istud agas, crucifixi fige plagas, cordi meo valide*; c'est ce que saint François vous disait souvent, c'est ce que nous disons après lui; et pour obtenir cette grâce, nous vous saluons comme pleine de grâce, en vous disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS

Exordium. Christus cupiens servire Deo Patri, et pati pro eo usque ad consummationem sæculi, hoc facit per sua membra, qui sunt Christiani. Unde actiones et passiones nostræ debent esse sanctæ et perfectæ. — Punctum unicum. S. Franciscus vice Christi passus est triplex martyrium, 1. voluntate, non effectu; 2. effectu, non voluntate, nam privari martyrio fuit illi longum et durum martyrium; 3. voluntate et effectu, per impressionem stigmatum, quæ fuit Deo gratissimum, et perfectum sacrificium. 1. Deo undequaque gratissimum: nempe ex parte immolantis, qui fuit Christus; ex parte recipientis, quæ erat sancta, id est separata a divitiis terrenis, ab honoribus mundanis, a carnalibus deliciis; 2. ex parte modi: quia fuit sacrificium perfectum, nempe holocaustum, propitiatorium, impetratorium. — Conclusio. Exhortatio ad liberalitatem in Franciscanos.

Entre les divines apparitions qui ont été faites aux saints prophètes et qui leur ont donné le nom de voyants aux saintes Écritures, il y en a une que le texte sacré appelle grande vision par excellence, comme étant la plus signalée, la plus authentique et mystérieuse de toutes, c'est celle qui fut faite à Moïse sur la montagne d'Horeb, quand il reçut l'envoi et la commission de parler de la part de Dieu au peuple d'Israël et au roi d'Égypte, en l'Exode, chap. 3, et que le Seigneur lui apparut dans un buisson ardent, *Apparuit illi Dominus in flamma ignis de*

medio rubi; au texte hébreu, au lieu de *Dominus*, il y a, *malac adonai*. Un texte dit que c'était le Seigneur qui lui apparut et qui lui dit au verset quatorzième : Je suis le Dieu d'Abraham. Une autre lettre dit que c'était l'ange du Seigneur : Parce, disent Théodorét, saint Justin et les autres Pères, que c'était particulièrement la seconde Personne de la sainte Trinité, le Verbe incréé, qui est appelé dans les prophètes l'ange du Testament et l'ange du grand conseil qui lui apparaissait : il lui dit qu'il avait dessein de délivrer son peuple de la misère où il était; ce qu'il n'entendait pas seulement de la captivité d'Égypte; mais portant ses pensées plus loin, il l'entendait de la servitude du péché, dont il voulait affranchir les hommes. Pour annoncer un si grand œuvre il apparaît dans les épines, afin de faire savoir qu'il ne nous délivrerait de cette captivité que par la piqûre des épines et des souffrances rigoureuses qu'on lui ferait endurer, le feu est en ces épines, ce buisson est tout enflammé, pour apprendre qu'il endurerait les pointes des épines, les cloux et les autres supplices par un amour très-ardent et parfait envers Dieu son Père.

La théologie nous enseigne, et elle l'a appris des Pères de l'Église, que l'humanité sainte de Jésus-Christ n'est pas seulement sanctifiée par une sainteté créée et finie, mais qu'elle est principalement sainte, d'une sainteté personnelle, d'une grâce incréée et d'une action infinie, par la subsistance du Verbe, qui, étant la grâce essentielle et la source de toute grâce, orne, embellit, vivifie, sanctifie et déifie cette humanité : si bien que cet Homme-Dieu n'est pas agréable au Père, et l'objet de son amour et de sa complaisance, principalement, parce qu'il est doué de la grâce habituelle, mais parce qu'il est établi admirablement en l'ordre de la filiation propre et naturelle, qui est la grâce subsistante et infinie. Aussi voyons-nous que le Père éternel sur le Thabor, avant que de dire que Jésus est son bien-aimé et l'objet de sa complaisance, dit qu'il est son Fils : *Hic est Filius meus*, et qu'en suite il est dit : *Dilectus*. Or, vous savez que la grâce et la charité se correspondent, que ces deux perfections vont toujours de compagnie, que l'une ne se produit ni ne s'augmente qu'à proportion de l'autre, qu'il y a un si grand rapport entre ces deux qualités que plusieurs bons théologiens tiennent qu'elles sont essentiellement une même chose. La grâce qui était en l'âme sainte de Jésus était une grâce infinie, incréée et personnelle; qui doute donc que sa charité et son amour envers Dieu son Père, n'ait été immense, ineffable et incompréhensible?

Il a témoigné ce grand amour en ses actions et en sa passion par des œuvres très-vertueuses, héroïques et parfaites, qu'il a pratiquées pour le service de son Père, par des souffrances très-sensibles, très-honteuses et rigoureuses, qu'il a endurées pour sa gloire; mais comme la cause est toujours plus grande que son effet, l'amour qu'il a porté

à Dieu son Père, et la bonne volonté qu'il a eue de travailler et d'endurer pour lui, est allée au delà, mais je dis beaucoup au delà de tout ce qu'il a fait et souffert. Par cet amour ardent et excessif qu'il portait à son Père, il désirait demeurer sur la terre, y travailler à son service, et y endurer pour sa gloire jusqu'à la consommation des siècles; il souhaitait pratiquer toutes les bonnes œuvres qui se peuvent pratiquer, et endurer tous les martyres qui se peuvent endurer, tant son amour était ardent et passionné; le Père éternel ne l'a pas voulu laisser à l'abandon de cet amour excessif, mais après trente-trois ans de service, après la mort ignominieuse de la croix, il a jugé à propos de le ressusciter, de le récompenser et de l'élever à sa droite, pour les raisons qu'on déduit, le jour de son ascension. Que fait là-dessus le cœur amoureux de Jésus, qui étant la sagesse éternelle veut atteindre infailliblement à sa fin? Il fait et endure par ses membres ce qu'il ne peut plus faire, ni endurer par soi-même.

Toutes les bonnes œuvres que les chrétiens font en ce monde, tout ce qu'ils endurent pour Dieu est une suite, une continuation, un accessoire et comme une dépendance de ce que Jésus-Christ a fait et souffert. c'est un supplément et un accomplissement de ce qu'il voudrait faire et endurer : *Semen meum serviet ipsi. Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi* (Ps., II; Col., I, 24). Manque-t-il quelque chose aux souffrances de Jésus? Non; mais plusieurs souffrances manquent au cœur amoureux de Jésus, d'où vient que l'Apôtre ne dit pas : *Quæ desunt passionibus*, mais *passionum*, il ne dit pas : Ce qui manque aux souffrances, mais ce qui manque des souffrances, ou selon le grec, ὑστερήματα le peu de souffrances, le trop petit nombre des douleurs, et le reste des souffrances de Jésus, car Jésus a beaucoup souffert, mais il n'a pas souffert la centième, ni la millième partie de ce qu'il voudrait souffrir; tout ce qu'il a souffert n'est rien en comparaison de son désir; et ce qu'il n'a point fait ni souffert par soi-même, il le fait et le souffre par ses fidèles, *adimpleo*, au grec il n'y a pas simplement ἀνεπιλύρω, mais ἀνταναπλήρω : vous savez la signification de ἀντι *pro Christo, vice Christi*, au lieu de Jésus; comme le roi ayant mis le siège devant une ville, et étant obligé de retourner à Paris, pour affaire d'importance, y laisse ses lieutenants, qui font pour lui et en son nom ce que lui-même eût voulu faire.

De là vient que nos bonnes œuvres et les peines que nous souffrons, comme il faut pour l'amour de lui, encore qu'étant considérées en elles-mêmes, soient peu de chose et de peu de valeur : *Non sunt condignæ passionibus ad futuram gloriam*, elles sont néanmoins d'un prix infini, et elles méritent de *condigno*, la vie éternelle, en tant qu'elles sont faites au nom de Jésus et par sa grâce, puisque tout ce qui procède de Jésus, tout ce qui vient de sa part, est extrêmement

agréable au Père et infiniment méritoire; et encore que Jésus ne soit plus en état de mériter, parce qu'il n'est plus en la voie, mais au terme et en la patrie, toutefois il mérite infiniment par nos bonnes œuvres et nos souffrances, parce qu'il les a offertes à Dieu son Père, quand il était encore sur terre, en état de mérite,

Les Pères anciens disent tous unanimement, que les sacrements de l'Eglise, qui sont les sources de la grâce et les trésors des mérites de Jésus-Christ, sont sortis de son côté, ouvert en la croix, par le coup de lance. On demande là-dessus, comment est-ce que Jésus a mérité par cette plaie, vu qu'il l'a reçue n'étant plus voyageur, après sa mort et lorsqu'on ne peut plus mériter. Les théologiens répondent qu'il a mérité par cette plaie en tant qu'il l'a acceptée, agréée et offerte à Dieu son Père, pendant qu'il était en état de mériter; j'en dis de même en mon sujet : il mérite par nos bonnes œuvres et nos souffrances, parce que quand il était encore voyageur, il les a prévues, prédéterminées, et présentées à Dieu, son Père comme la continuation des siennes et l'accomplissement de ce qu'il désirait faire, et endurer pour son amour. Quand il prêchait l'Evangile, il désirait le prêcher à tous les hommes, en tous les siècles, et par tout l'univers, il l'a fait depuis ce temps-là, non par soi-même immédiatement, car il n'était pas à propos, mais par ses apôtres et hommes apostoliques. Quand il se prosterna en terre pour adorer Dieu son Père, au jardin des Oliviers, il eût voulu demeurer en cette posture d'humiliation jusqu'à la fin du monde, et il le fait encore aujourd'hui par ses membres, par les religieux et les autres bonnes âmes qui se prosternent en l'oraison. Quand il visita le serviteur du centenaire et les autres malades, il désira exercer la même charité envers tous les malades, et nous voyons qu'il l'exécute en ce qu'il les visite par le saint-sacrement, et que s'il était convenable, il voudrait les visiter, les assister et servir visiblement par soi-même, comme il le fait faire par des personnes charitables.

Et cela nous doit servir de motif très-puisant, pour tâcher de faire nos bonnes œuvres le plus parfaitement qu'il nous sera possible : les actes que nous faisons envers Dieu avec grande dévotion, respect et révérence, humilité intérieure et extérieure; les œuvres de charité envers le prochain, avec grande douceur, bonté, tendresse et affection cordiale; les autres actions, avec les dispositions intérieures et toutes les circonstances requises à la perfection d'une action; puisque notre action est une suite et une continuation de celles de Jésus, ce serait chose difforme et monstrueuse de joindre à celle de Jésus, qui est si parfaite, une action toute vermoulue et imparfaite :

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere quis vult et varias inducere formas?

Puisque notre action est un présent de Jésus à Dieu son Père, il ne faut pas faire que

ce présent soit indigne de celui qui l'offre , ni indigne de celui à qui il est offert, puisque nous devons faire nos actions au nom de Jésus , et comme ses membres , nous les devons faire comme si Jésus même les faisait.

Or encore que Jésus ait exercé et témoigné son amour envers son Père par ses actions et ses souffrances, il l'a néanmoins montré beaucoup plus efficacement par ses souffrances que par ses actions, car il dit, allant à la mort : *Ut cognoscat mundus, quia diligo Patrem, surgite, eamus*; afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, çà levez-vous et nous en allons, ce qu'il ne dit pas de ses actions : ainsi, encore qu'il choisisse des personnes pour faire ce qu'il eût fait, et pour endurer ce qu'il eût voulu endurer, s'il fût demeuré sur la terre, néanmoins les âmes qu'il a choisies pour endurer sont, sans comparaison, plus chéries et favorisées, plus saintes et plus élevées dans le ciel, que celles par lesquelles il agit : tels sont ceux qui endurent la persécution pour la justice, tels sont les saints martyrs qui ont souffert la mort pour la querelle de Jésus-Christ, tel est le saint dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, qui a enduré un triple martyre, et qui peut dire avec vérité : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi*; car Jésus a continué au cœur de ce saint les douleurs qu'il a souffertes en croix pour notre rédemption.

POINT UNIQUE. — 1. Je l'appelle triplement martyr, car je remarque, avec l'Eglise, qu'on peut endurer la mort en trois façons : de volonté, et non d'effet; d'effet, et non de volonté; de volonté et d'effet tout ensemble : de volonté, comme saint Jean l'évangéliste; d'effet, comme les saints Innocents; de volonté et d'effet, comme saint Etienne et les autres : or saint François a enduré en ces trois manières : premièrement de volonté, et non volonté faible, languissante et imparfaite, qu'on appelle velléité quand on se contente de dire : Je voudrais bien, et qu'on ne fait rien ; mais volonté vraie, cordiale, efficace et qui a mis la main à l'œuvre ; il sortit de son pays à cet effet, il entreprit de grands voyages, il passa la mer pour cela, il alla aux provinces des infidèles, il se présenta aux tyrans ; il s'embarqua premièrement pour aller en Syrie, il fut rejeté par l'orage sur les côtes d'Esclavonie, depuis il prit le chemin de Maroc pour prêcher le miramolin, et il allait si vite par un désir ardent du martyre, que son compagnon ne le pouvait suivre. Il tomba malade ; enfin, ne pouvant étancher la soif ardente qu'il avait de mourir, il retourne en Syrie au travers de mille dangers, où il fut flagellé, bastonné et mis à la cadène par les Maures présenté au sultan, où il s'offrit d'entrer dans le feu pour preuve de la vérité de notre religion. Sa volonté ne manqua pas au martyre, mais le martyr manqua à sa volonté ; non, je me trompe, le martyr ne lui manqua pas, il en souffrit un très-sensible. Un martyr d'effet et non de volonté, un martyr qu'il voudrait

bien ne pas souffrir, c'est le déplaisir qu'il a d'être rebuté du martyre.

2. A une âme qui aime bien Dieu et qui a grand désir de souffrir pour lui, c'est le martyr des martyres, et le plus cuisant de tous, d'être privé du martyre. Quelle douleur, quel regret et quel crève-cœur à ce saint d'être allé si loin, pour chercher une chose en une contrée, où elle se donne si facilement et à si bon marché, et ne l'avoir pas su rencontrer ? d'avoir fait un si long voyage, avec tant de sueur et d'incommodité, pour obtenir le bonheur du martyr, et voir que Dieu le prive de cet honneur qu'il a octroyé à tant de saints qui ne s'y présentaient pas, qui ne le désiraient pas et qui s'enfuyaient pour l'éviter ! Oui, saint François voyait clairement que c'était Dieu qui le privait de l'honneur du martyr. Plusieurs autres saints ont ainsi entrepris des voyages pour aller chercher le martyr, comme saint Romuald, saint Dominique et saint Antoine de Padoue, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'aux tyrans, ils en étaient empêchés, ou par quelque orage de mer qui les repoussait bien loin de là, ou par une forte maladie qui les contraignait de rebrousser chemin : ils étaient privés du martyr, mais il n'était pas évident que ce fût Dieu qui les en voulût priver expressément. On pouvait attribuer cela à la fortune, aux causes secondes, à l'indisposition de leurs corps, ou au naturel de la mer, qui est orageuse et inconstante. Mais saint François fait heureusement son voyage, il arrive au pays infidèle, il entre en la cour du sultan : ce tyran qui martyrisait tous les autres chrétiens, ne martyrise point saint François ; mais, contre sa coutume, contre son inclination et contre l'espérance de tout le monde, il lui fait beaucoup d'honneur, il le veut charger de richesses, il admire le mépris du monde qu'il voit en lui, et il le renvoie avec sauvegarde. Qui ne voit qu'il y a de l'extraordinaire en cela, et de la providence toute particulière de Dieu ? Cependant quel regret à saint François, de penser que Dieu ne le juge point digne du martyr !

Jésus disait autrefois : *Baptismo habeo baptizari, quomodo coarctor donec perficiatur* ? Le retardement de la croix lui était un supplice insupportable, et il mourait de ne pas mourir, à cause de l'amour qu'il portait à son Père : saint François, qui aimait extrêmement Jésus et désirait endurer pour lui, se voyant non-seulement retardé, mais privé tout à fait du martyr, n'avait-il pas sujet de dire : *Baptismo habeo baptizari, quomodo coarctor, quia non perficiatur* ? je désire être baigné dans mon sang et le répandre pour Jésus-Christ ; j'ai le cœur serré et oppressé de ne pouvoir accomplir ce souhait. Et s'il lui eût été permis, il eût assurément dit, comme saint Ignace : ce grand saint, allant d'Antioche à Rome pour être exposé aux lions, en suite de la sentence prononcée contre lui, tout transporté de joie et de zèle écrivait aux Romains : Si les bêtes farouches m'épargnent, comme les autres martyrs, je les agacerais, je les piquerais, je les échaufferais,

je les animerai et les obligerai à me déchirer. Et sainte Euphémie, vierge à Chalcedoine, étant exposée aux lions, et voyant qu'ils lui léchaient les pieds, comme de petits chiens, pria son cher Epoux qu'il permit que l'un d'eux lui donnât le coup de la mort, et sa requête lui fut accordée.

Saint François eût fait de même envers le sultan, s'il lui eût été permis; il l'eût provoqué, agacé, excité à exercer sa cruauté contre lui; il eût prié Dieu de procurer que ce tyran l'eût maltraité; mais il ne le pouvait, c'eût été demander à Dieu le péché de cet infidèle, c'eût été inciter ce barbare à une action qu'il ne pouvait pas sans péché; mais il disait, comme depuis, saint Bonaventure: ce fils aîné de saint François, ayant appris de son père à aimer les plaies pour l'amour de Jésus, en demandait à Jésus-Christ comme des faveurs particulières, et disait: *Nolo vivere sine vulnere, cum te videam vulneratum*, puisque je vous vois tout en plaies, je ne veux plus vivre sans plaies. Donnez-moi, s'il vous plaît, des plaies; car, quoi que vous fassiez, vous ne m'en sauriez priver; si vous m'en donnez, j'en aurai; si vous ne m'en donnez pas, ce me sera une très-grande plaie de me voir privé de plaies; ainsi saint François pouvait dire au sultan: Quoi que vous fassiez, je serai martyr, vous ne m'en sauriez empêcher; car si vous me faites mourir, je serai martyrisé, et si vous ne me faites pas mourir, ce me sera un très-grand martyre, très-long et très-cruel, d'être privé du martyre. Après cela, quelle humiliation, quel déplaisir pour ce grand saint, de se voir privé d'une faveur qu'il désirait avec tant de passion!

Quand il lisait, en l'Écriture, ces paroles que saint Paul disait aux Philippiciens: Vous avez reçu la faveur non-seulement de croire en Jésus-Christ, mais de souffrir pour son nom, *Vobis donatum est non solum ut in eum credatis, sed etiam ut pro illo patiamini*, il pensait: Hélas! ce n'est pas à moi que s'adressent ces paroles, on ne m'a pas fait tant de faveur que cela. Quand il entendait, en l'office divin, chanter cette glorieuse acclamation: *Ibant apostoli gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati*, il pensait: Hélas! je n'ai point de part à cette gloire, il faut dire de moi tout le contraire: *Ibat Franciscus dolens a conspectu concilii, quoniam dignus non est habitus*: François est sorti tout triste de la cour du tyran, parce que Jésus ne l'a pas trouvé digne d'être martyrisé pour lui.

3. Vous vous trompez, saint patriarche, vous vous trompez, votre humilité vous séduit; si vous êtes privé de ce martyre que vous désirez tant, ce n'est pas que vous ne l'ayez pas mérité, ce n'est pas que vous soyez indigne de cet honneur, mais c'est que vous êtes réservé à un plus long, plus sensible, plus noble et plus glorieux martyre: *Te enim quasi sanctiorem gloriosior manet pro Christo triumphus*; on vous prépare une palme plus excellente et plus illustre: Jésus-Christ ne

veut pas que le sultan vous martyrise, il veut lui-même vous martyriser, il veut être le grand-prêtre qui vous immole en odeur de suavité, il veut vous offrir à Dieu son Père en sacrifice très-méritoire et agréable de toutes parts.

1° Entre tous les sacrifices qui ont été offerts et qui s'offrent à la divine majesté, quelques-uns lui sont agréables et méritoires de sa grâce, de la part du sacrifiant et non de la victime; comme quand saint Zacharie, Abel et Abraham lui offraient des ouailles ou des génisses, la victime ne méritait rien, mais le sacrificateur méritait beaucoup; d'autres de la part de la victime, et non de celui qui l'immolait: comme quand saint Laurent et les autres martyrs ont été sacrifiés, le saint qui servait d'hostie méritait beaucoup, non pas le bourreau, ni le juge: *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*, non pas *occisio: actio displicuit, passio grata fuit*. D'autres sont agréables à Dieu de la part du sacrificateur et de la victime, et non de la manière avec laquelle on offre: comme quand on dit la messe en mauvais état, à mauvaise intention, avec distraction, irrévérence et indévotion: le principal sacrificateur, qui est Jésus-Christ, est très-agréable à Dieu; la victime aussi, qui est son précieux corps: mais la manière, l'irrévérence et l'irrégion lui déplaît. Quand saint François reçoit les stygmatales et flétrissures de Jésus-Christ, aux mains, aux pieds et au côté, il est immolé à Dieu par un sacrifice qui n'a rien d'impur, de defectueux et d'imparfait, qui est très-digne, très-saint, acceptable et méritoire, de quel côté que vous le considérez. Premièrement, de la part du sacrificateur, c'est Jésus même qui l'immole, qui le blesse à mort, qui lui imprime les plaies: tout ce que Jésus fait est toujours extrêmement agréable au Père éternel, *Quæ placita sunt ei facio semper*. Ce sacrifice donc lui agrée extrêmement et est infiniment méritoire; car encore que Jésus ne soit plus en état de mériter, il a projeté ce sacrifice, il l'a prédéterminé, promis et présenté à Dieu son Père, lorsqu'il était sur la terre. Quand il était en croix, il faisait l'action la plus méritoire qu'il eût faite en sa vie, action par laquelle il nous a rachetés: il a apaisé Dieu, pacifié le monde: *Pacificans per sanguinem crucis*; il offrait les douleurs que saint François devait endurer en ses cinq plaies, comme une continuation des souffrances qu'il endurait en la croix.

En second lieu, le sacrifice est agréable à Dieu de la part de la victime qui est immolée. Saint Paul dit qu'une hostie pour être agréable à Dieu doit être sainte: *Exhibeatis corpora vestra, hostiam sanctam, Deo placentem* (Rom., XII, 1). La sainteté est une séparation, un divorce et un éloignement de tout ce qui n'est point Dieu: être saint, c'est être détaché et dégagé de toute créature, pour être tout référé à Dieu. Il y a principalement trois choses à quoi nous pouvons être attachés en cette vie: les biens de la terre, l'honneur du monde et les plaisirs du corps:

saint François en était tellement séparé, qu'il semblait être un homme de l'autre monde. Premièrement, des richesses temporelles : il semblait l'oiseau du paradis, qui ne tient à la terre que par un petit filet ; la pauvreté est sa propre vertu, c'est la première qualité que l'Eglise lui donne en la messe : *Franiscus pauper et humilis* ; c'est par où il commença l'œuvre de la perfection, par l'amour des pauvres et de la pauvreté. Étant encore jeune et séculier, il fit vœu de ne refuser jamais l'aumône à aucun pauvre qui la lui demanderait pour l'amour de Dieu ; il renonça solennellement, en présence de l'évêque d'Assise, à tout ce qu'il pouvait prétendre de la succession de son père, et se dépouilla jusqu'à la chemise, tant il était dépouillé de l'affection des biens de la terre. Depuis qu'il fut religieux, il était si pauvre, qu'il n'y a rien au monde et n'y peut avoir rien de plus pauvre que lui ; non, les pauvres qui sont à cette porte, les mendiants qui rampent par les rues, ne sont point si pauvres que saint François, ni qu'un religieux de Saint-François : les vieux haillons dont ce pauvre est couvert sont à lui, une pièce d'argent qu'on lui donne est à lui ; et un capucin ne peut dire, de quoi que ce soit : Ceci est à moi. La pauvre robe dont il est revêtu n'est point à lui, la corde dont il est ceint et les sandales qu'il porte, un brin d'herbe du jardin de la maison, ne sont pas à lui, en quelque façon que ce soit, ni en particulier, ni en commun. Les religieux des autres communautés qui possèdent des biens en commun, peuvent dire en quelque façon : Ceci est à moi ; parce que, encore qu'ils ne le possèdent point en particulier, le corps dont ils sont membres le possède : comme votre langue dit : Je vois ce tableau, parce qu'elle est membre d'un corps qui le voit ; comme ma langue dit : Je touche cette chaire, parce qu'elle est partie d'un tout qui la touche : ainsi ils peuvent dire : Ceci est à moi, ou au moins : Ceci est à nous. Il n'y a capucin au monde qui puisse dire : Notre robe, notre bréviaire ; qui puisse dire d'une feuille de papier, d'une feuille d'arbre, d'une goutte d'eau : Ceci est à nous ; et, quand vous leur laissez ou léguez quelque chose, c'est parler improprement de dire que vous l'avez donné aux capucins : vous ne donnez jamais rien aux capucins, il vous est impossible de leur rien donner ; car, dans la donation, le domaine et la propriété de la chose sont transférés, et ils sont incapables de domaine et de propriété ; vous le donnez à Jésus-Christ, pour l'usage des capucins ; et si leur père spirituel agit contre les héritiers de quelqu'un qui leur aura légué quelque chose, il ne le fait pas au nom des capucins, ni ne le peut faire en bonne conscience : il le fait au nom du vicaire de Jésus-Christ, parce qu'à Jésus-Christ seul appartient en propre tout ce qu'on donne à saint François et à ses religieux.

Je n'admire pas tant le mépris qu'il faisait du monde et de l'honneur mondain, depuis qu'il fut religieux et patriarche de son ordre,

parce qu'en cet état, vous avez de l'honneur bon gré mal gré que vous en avez : plus vous le méprisez, et plus il vous est déféré. Mais j'admire comme il fut courageux, dès le commencement de sa conversion, à se dépouiller de cette affection à la gloire du monde et aux respects humains, de laquelle les plus parfaits à peine se dépouillent sur la fin de leur vie ; j'admire qu'étant encore dans le monde, fils d'un riche marchand, rencontrant des pauvres, il changeait d'habits avec eux, qu'il se revêtait de leurs haillons, qu'on le montrait au doigt, qu'on l'appelait le fou, qu'on lui jetait de la boue, et que les enfants couraient après lui, sans qu'il s'en mit en peine. Ne fallait-il pas être bien saint et détaché du monde pour faire cela, *Hostiam sanctam, Deo placentem*, être sacrifié comme une victime ?

Quant aux délices sensuelles et aux commodités du corps, il en était si éloigné qu'il ne semblait pas mortifié, mais mort tout à fait. Son habit n'était pas proprement une robe, mais une double croix ; n'avez-vous jamais fait cette réflexion : la robe d'un capucin, ce sont deux croix cousues ensemble, croix devant et croix derrière : elle n'est pas faite pour orner le corps, mais pour l'affliger, le mortifier et le miner ; elle ne le défend pas des injures du temps, mais elle les augmente : en été elle les échauffe horriblement ; en hiver elle les refroidit, parce qu'elle ne joint pas ; de sorte que quand un pauvre capucin ou récollet est tout en sueur en prêchant, en travaillant, ou en faisant voyage, il ne change pas de chemise, car il n'en a point ; la sueur demeure en sa robe et l'enrhume. Cependant saint François ne se contentait pas de cette incommodité.

Il se roulait quelquefois tout nu dans la neige ; en bonne santé, il ne mangeait rien de cuit, que fort rarement, et avant que d'en manger il y jetait de la cendre ou de l'eau, pour en ôter le goût : il ne faisait pas profession de jeûner toute l'année, pour éviter l'ostentation, mais il faisait tant de carêmes, que toute l'année en était presque occupée ; sans l'avent et le carême commun à tous les chrétiens, il en faisait quatre, un de la Vierge, depuis la fin de juin jusqu'à l'Assomption ; celui des anges, depuis l'Assomption jusqu'à la Saint-Michel ; celui de tous les saints et celui des rois ; sans les vendredis, les veilles d'Apôtres et autres semblables ; il ne buvait pas même de l'eau, selon toute l'étendue de la soif, quelque chaleur et altération qu'il eût ; enfin il traita son corps si rudement, qu'il lui en demanda pardon avant que de mourir. C'était avec raison, car il le traitait plus rigoureusement qu'on ne fait un pauvre chien : on ne bat pas un chien sans sujet et s'il n'a fait quelque faute, et il chargeait de coups son corps innocent : un chien échauffé et altéré, boit de l'eau tout son soul, s'il en trouve ; et non pas le corps de saint François. Quelle mortification, quel détachement et quelle sainteté ! *Hostiam sanctam, Deo placentem*.

2° Si ce sacrifice a été agréable à Dieu à

cause de la sainteté de l'hostie, il l'a été encore plus à cause de la manière dont il a été offert : Jésus-Christ l'a offert à son Père par l'amour excessif qu'il lui porte et par le désir très-ardent qu'il a d'endurer pour lui ; et, pour montrer cela, quand il blesse saint François, il lui apparaît en forme de erectif dans un séraphin. Le propre des séraphins est de brûler d'amour de Dieu ; ils en portent le nom, *seraph, ardent, in, Deo* : de là vient que cette action a été un martyr très-sensible et un sacrifice très-parfait. Les effets des grandes causes ne peuvent être que très-grands ; puisque l'amour que Jésus porte à son Père est immense et incompréhensible, et que c'est l'amour qui produit ces souffrances en saint François, elles ne peuvent manquer d'être très-grandes et très-vivés. Quand un chirurgien applique le fer ou le feu au corps de son patient, il le fait le plus doucement et avec le plus de retenue qu'il est possible. La principale raison qui le porte à cette douceur est qu'il dit : Si j'étais en sa place, je voudrais qu'on me traitât ainsi. Et c'est ici tout au contraire : Jésus blesse saint François avec autant de douleur qu'une créature en est capable, parce qu'il dit en soi-même : O François ! si j'étais en votre place, je voudrais beaucoup endurer pour mon Père, je voudrais qu'on me blessât le plus douloureusement qu'il est possible. Ce martyr est un sacrifice parfait, non-seulement très-agréable à Dieu de tout point, mais qui comprend tous les genres et différences des sacrifices, comme celui de la croix.

Premièrement celui de la croix fut un holocauste, parce que la vie de Jésus fut consommée en l'honneur de Dieu par le feu de son amour ; en celui-ci la vie de saint François est consommée par le même feu. Il fut blessé à mort quand il reçut ces flétrissures ; ces plaies lui causèrent une si vive douleur, non-seulement à l'instant qu'il les reçut, mais tout le reste de sa vie, et il répandit tant de sang par la plaie du côté, qu'il en devint tout pâle, sec et défat ; il n'avait plus que la peau et les os ; il semblait un squelette ; il mourut en la fleur de son âge, à quarante-cinq ans. Secondement ce fut un sacrifice de propitiation : comme Jésus endura la mort pour apaiser la colère de son Père, lorsque le monde était tout plongé dans les ténèbres d'ignorance et d'infidélité, ainsi saint François souffrit ce martyr pour apaiser la justice de Dieu, lorsque le monde était enseveli dans un abîme de débauches et de méchancetés. Vous savez que la sainte Vierge, pour arrêter la vengeance du ciel, présenta à Dieu ce saint patriarche, comme une victime de propitiation qui devait satisfaire pour les péchés du monde.

En troisième lieu, ce fut une hostie pacifique : comme Jésus-Christ, par sa croix, obtint de son Père une postérité heureuse et florissante, grand nombre d'enfants spirituels, qui ont peuplé son Eglise, en suite de cette promesse : *Si posuerit pro peccato animam suam, saturabitur filiis, videbit semen longævum ; generationem ejus quis enarrabit ?* ainsi

saint François, par ce sacrifice, a obtenu une si grande fécondité, que l'Eglise attribue à ses mérites tout ce que son ordre a fait de grand et de signalé au monde : *Ecclesiam tuam beati Francisci meritis factu novæ prolis amplificas*. Et si cet ordre sacré a donné à l'Eglise six papes, cinquante-sept cardinaux, quinze patriarches, des évêques et des archevêques sans nombre, c'est *beati Francisci meritis* ; si cet ordre a été le refuge et le havre où se sont retirés deux empereurs, vingt rois, quatre impératrices, vingt reines, cinquante-cinq enfants de rois, sept princes, deux princesses, vingt ducs, quarante-six duchesses, septante-quatre marquis, vingt-six marquises, soixante-cinq comtes, trente-deux comtesses, etc., pour y faire pénitence, c'est *beati Francisci meritis*. Si saint Bonaventure, le subtil Scot, Alexandre d'Hales, maître de saint Thomas, Nicolas de Lira, Tirelman, Galatin et autres écrivains, jusqu'au nombre de cent quatre-vingts, et une infinité d'autres docteurs ont enrichi l'Eglise de leurs livres doctes et dévots ; si saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienna, le bienheureux Jean Capistran et le bienheureux Jacques de la Marque ont converti, par leurs prédications, les infidèles et les grands pécheurs à milliers, en sorte qu'il fallait trainer après eux des charretées de chaînes, de cilices et de disciplines, pour l'usage de ceux qui se convertissaient, l'ont illustrée par leurs prédications et miracles ; si les capucins, les récollets et les observantins prêchent la foi de Jésus-Christ en Perse, Canada, en l'île Saint-Christophe, aux Indes et aux autres provinces auxquelles Jésus-Christ était ou inconnu, ou blasphémé ; si des millions de dévots religieux et religieuses de cet ordre édifient l'Eglise par l'exemple de leur vie apostolique et séraphique ; si cet ordre a peuplé le ciel de neuf cent trente martyrs, sans omettre ceux qui ont été martyrisés de notre temps, quatre-vingt-sept confesseurs canonisés, six cent-six béatifiés, mille six cent-dix religieux qui ont éclaté en miracles et en sainteté de vie, cent-six religieuses déclarées saintes par l'Eglise, c'est par les mérites de saint François : ce sont les fruits de ses sueurs, la moisson de ses travaux, la récompense de ses bonnes œuvres. Si donc le dire d'Aristote est vrai, que la cause contient toujours en éminence toutes les perfections de ses effets ; si le dire du Saint-Esprit est vrai, qu'on connaît un père par ses enfants ; si le dire de Jésus-Christ est vrai, que la bonté d'un arbre se connaît par la bonté et l'excellence des fruits qu'il rapporte, combien éminent et parfait doit être saint François, qui a produit des effets si merveilleux ! combien saint doit être ce patriarche, qui a des enfants si saints et si parfaits ! combien excellent cet arbre, qui a porté des fruits si excellents et salutaires !

Conclusion. — Le même Saint-Esprit assure qu'un père est honoré en ses enfants ; vous honorez saint François, quand vous honorez les religieux de son ordre ; vous faites du bien à saint François, quand vous en faites

à ses enfants. Que dis-je ? à saint François, c'est au Fils de Dieu que vous en faites, et vous l'obligez par les aumônes que vous faites à ces bons Pères; il ne dira pas simplement : Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait; mais, au rapport de saint Matthieu, il dira au dernier jugement : Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, vous me l'avez fait; ces fainéants qui contrefont les pauvres, qui maudissent et qui blasphèment, qui dépensent le soir en ivrognerie ce qu'ils ont mendié pendant le jour, ne sont pas les frères de Jésus-Christ. Les bons pères capucins sont les vrais frères de Jésus-Christ, frères de père et de mère, enfants de même père par la grâce d'adoption, enfants de même mère, car la Vierge communiqua à saint François, en l'Eglise de Notre-Dame-des-Anges, l'esprit de piété, de pauvreté, d'humilité et de pénitence, qu'il a donné à son ordre; vous faites donc à Jésus ce que vous faites au moindre de ses frères, quand vous leur faites du bien; vous servez au dessein de Dieu et à ses divines perfections; vous servez à sa providence; il a dit : Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et les choses nécessaires vous seront données : ces saints religieux ne travaillent qu'à faire régner Jésus-Christ sur la terre, et à procurer que les hommes conquêtent le royaume du ciel. Si donc la providence de Dieu ne peut manquer, il faut qu'il fasse tous les jours des miracles, ce qu'il n'a pas coutume de faire, ou il faut qu'il se serve de vous, pour leur donner les choses nécessaires : en ce faisant vous servez à sa fidélité et à la vérité de ses paroles.

Il a dit que quiconque quitterait, pour l'amour de lui et de l'Evangile, son père, sa mère et ses biens, aurait le centuple en ce monde : ils ont tout quitté chrétiennement; vous devez donc leur servir de pères, messieurs; vous leur devez servir de mères, mesdames, vous leur devez communiquer libéralement de vos biens, pour coopérer à l'accomplissement de la promesse du Fils de Dieu et pour apaiser sa justice; ces bons pères calment son esprit pendant que vous l'irritez; pendant que vous jouez et folâtrez, pendant que vous dormez et que vous prenez vos plaisirs, ils sont en prières, ils font pénitence, ils sont prosternés devant Dieu, le matin, le soir, à minuit, et presque à toute heure; plus d'aumônes vous leur faites, plus de religieux ils peuvent recevoir, par là plus d'âmes sont retirées du monde et du danger de damnation, plus d'âmes prient Dieu pour vous et apaisent sa colère : il vous veut faire du bien, mais suavement et par des voies convenables : il veut donner les biens éternels aux riches, comme il donne les temporels aux pauvres : il ne donne pas aux pauvres les biens temporels par lui-même immédiatement, mais par l'entremise des riches. Ainsi il veut donner les biens éternels aux riches par l'entremise de ceux à qui ils appartiennent : et à qui appartiennent les biens éternels ? Ne l'apprenez pas de moi, mais du Fils de Dieu. Bienheureux, dit-il, sont les pau-

vres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient : ce sont les capucins qui sont pauvres d'effet, d'esprit, de volonté, d'affection, de choix et d'élection : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis*; ils se souviendront de vos charités, ils n'en seront pas ingrats dans le ciel, ils les reconnaîtront, ils prieront Dieu pour vous, ils vous feront part de leurs mérites, ils vous retireront du purgatoire, ils vous recevront aux tabernacles éternels. Amen.

SERMON XXXIII.

De la pauvreté de saint François et des pauvres religieuses de Sainte-Claire.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum (S. Matth., V).

Le péché originel n'a pas tellement dépravé et corrompu la nature des hommes, qu'il ait effacé en eux la pente et l'inclination naturelle qu'ils ont à la béatitude; mais il les a tellement aveuglés, qu'ils n'ont point d'yeux, ni de lumière pour connaître en quoi elle consiste; il les a tellement affaiblis, qu'ils ne sauraient s'y acheminer, et encore moins y parvenir par eux-mêmes. Les gens du monde pensent qu'elle consiste dans les richesses temporelles, *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt*, et ils se le persuadent si indubitablement, qu'ils les appellent des biens sans restriction, comme par excellence. Quand un homme a de grands trésors, on dit dans le monde qu'il est heureux, et qu'il a beaucoup de biens, comme si l'or et l'argent étaient l'unique, le plus grand, le plus excellent et le plus souhaitable de tous les biens. Quel horrible aveuglement, quelle effroyable tromperie ! Pour dessiller les yeux des âmes mondaines, et les détromper d'une erreur si dangereuse, ayant autrefois parlé à ces dévotes religieuses des autres vertus de leur père séraphique, saint François, je choisis aujourd'hui pour sujet de cet entretien la pauvreté de ce grand homme, que sainte Claire a imitée et laissée à son ordre, comme un riche patrimoine : ce sera en vous faisant voir l'aveuglement et la misère de ceux qui aiment les biens temporels, que vous reconnaîtrez la sagesse et la félicité de ceux qui embrassent la pauvreté évangélique.

Mais comme ce n'est pas assez de connaître en quoi consiste la béatitude, et que nous avons encore besoin de force pour nous y acheminer, nous la devons obtenir par vos mérites et vos intercessions, ô sainte Vierge ! Vous fîtes profession publique et solennelle de pauvreté le jour de la Purification, offrant au temple pour votre Fils deux pigeonceaux ou bien deux tourterelles, qui étaient l'offrande des pauvres : c'est qu'en effet vous étiez très-pauvre, et que vous l'avez toujours été d'effet et d'affection. Vous vous souveniez de ce que vous aviez dit, en votre Cantique de louange, que ceux qui aiment les richesses sont abandonnés de Dieu, sont vides de grâce et de mérite, *Divites dimisit inanes*. Ne permettez pas, s'il vous plaît, que par affection

aux biens temporels nous soyons privés des spirituels : répandez en notre vide une participation de la plénitude de grâce, que l'Ange honorait en vous, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Fit paraphrasis capituli tertii Danielis : 1. Divitiæ comparantur statuæ aureæ Nabuchodonosoris, quam adorant avari ; 2. tres pueri coniecti in fornacem significant electos, qui in caminum paupertatis incidunt : sed ibi tribus bonis fruuntur ; 3. exhortatio ad amandam paupertatem exemplo Christi ; 4. exhortatio ad amandos pauperes evangelicos.

Le prophète Daniel ne se contente pas de nous prédire, pour l'instruction de notre foi, les mystères à venir, mais nous racontant les histoires passées, pour la conduite de notre vie, nous fait le récit d'un événement mémorable au troisième chapitre de sa prophétie. Nabuchodonosor, roi de Babylone, dit-il, fit dresser au milieu d'une plaine une statue d'or, large de six coudées et haute de soixante. Là, tout son peuple étant assemblé, il fit publier cet édit par un héraut : Aussitôt que vous entendrez le son des violons, des flûtes et autres instruments de musique, que tous se prosternent en terre et adorent cette statue. Tout le peuple de la ville, qui était idolâtre, obéit sur-le-champ à ce commandement. Il n'y eut que trois jeunes Israélites, Ananias, Azarias et Misaël, qui refusèrent de commettre un si grand crime. Pour cela ils furent jetés pieds et mains liés dans une fournaise ardente ; le feu se lance sur les Babyloniens qui l'attisaient, il respecte les trois jeunes hommes, il ne brûle pas un cheveu de leur tête, ni un poil de leur robe, mais seulement les liens qui les garrottaient : ils se promènent dans cette fournaise comme dans une salle, un ange y fait souffler un doux zéphyre et tomber une fraîche rosée ; le roi, étant venu voir cette merveille, aperçoit dans la fournaise, au milieu de ces trois jeunes hommes un quatrième, qui ressemblait au Fils de Dieu, et ils invitaient dans ces flammes toutes les créatures à bénir et à louer la toute-puissance et la bonté infinie de Dieu. Pour traiter à fond et avec méthode le sujet que je me suis proposé, et pour vous faire voir la misère des riches avaricieux, et le bonheur de ceux qui font profession de la pauvreté évangélique, il me semble que je n'ai qu'à faire simplement une paraphrase allégorique, ou plutôt une traduction morale de cette histoire : c'est saint Chrysostome (*Hom. 4, in S. Matth.*) qui m'a ouvert l'esprit, et qui m'a donné sujet de faire ces réflexions, qui, à mon avis, sont très-belles, naïves, lumineuses et profitables.

1. Nabuchodonosor, roi de Babylone, c'est-à-dire de confusion, représente le monde, qui n'a que désordre et que confusion, ou bien c'est le démon, que Jésus appelle le prince du monde : cette statue qui est dressée au mi-

lieu de la terre, comme dans une plaine, c'est Mammon, l'idole des richesses : *Simulacra gentium argentum et aurum*, l'idole des mondains, c'est l'or et l'argent ; et saint Paul appelle l'avarice une idolâtrie, et les avaricieux des idolâtres : *Avaritia, quæ est simulacrorum servitus*. Cette statue est large de six coudées et haute de soixante, le nombre de six est le symbole du travail, comme celui de sept exprime et signifie le repos : *Sex diebus operaberis, et septimo requiesces* ; il n'y a que travail d'esprit et de corps en l'acquisition et en la possession des richesses. Le même apôtre dit qu'une idole n'est rien, *Idolum nihil est*, parce que c'est quelque chose de faux et de trompeur ; elle n'est pas ce qu'elle représente, l'idole d'un Dieu n'est pas un vrai Dieu, mais un faux dieu ; la statue d'un homme n'est pas un vrai homme, mais un faux homme, comme les biens de la terre ne sont pas de vraies richesses, mais fausses, apparentes et trompeuses : c'est ainsi que Jésus les appelle : *Fallaces divitias*.

Ces biens ne rendent pas meilleurs ceux qui les possèdent, mais souvent pires et plus vicieux ; ils ne donnent pas ce qu'ils promettent, ils remplissent les coffres, et non pas les cœurs ; ils n'assouvissent pas la convoitise, mais ils l'allument. Diriez-vous que l'eau de mer, qui augmente la soif au lieu de l'étancher, soit une vraie boisson ? Diriez-vous qu'une lumière qui n'éclaire pas, qu'une blancheur qui ne blanchit pas, qu'une chaleur qui n'échauffe pas, soit une vraie lumière, une vraie blancheur ou chaleur ? Nenni : donc les biens temporels ne sont pas de vraies richesses, puisqu'ils n'enrichissent pas : je n'en veux point d'autre témoin que l'expérience. Il y a plusieurs personnes en cette ville, ou si vous voulez, à Paris, qui ont beaucoup de biens ; sondez le fond de leur cœur, interrogez-les l'un après l'autre, pas un ne dira qu'il est riche. Voyez les princes et les rois, qui sont les plus grands terriens du monde, il n'y en a point, ou fort peu, qui ne fussent bien aises d'envahir ou d'acquérir les terres de leurs voisins : ils ne sont donc pas contents, et ils ne s'estiment pas riches, donc les trésors qu'ils possèdent ne sont pas de vraies richesses, mais des idoles et de vaines apparences de richesses.

Le prophète, continuant le narré de son histoire, dit qu'aussitôt qu'on entendit le son des hautbois, tous tombèrent en terre et adorèrent l'idole : *Statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, et omnis generis musicorum, cadentes adoraverunt statuam auream* ; notez adoraverunt, notez cadentes, notez ut audierunt. Les gens du monde adorent l'idole des richesses, ils ne lui offrent pas de l'encens ou des parfums d'Arabie, mais leurs pensées, leurs cœurs et leurs affections ; ils ne lui égorgent pas des boucs ou des moutons, mais ils lui sacrifient leur âme, leurs veilles, leurs travaux et leurs services ; ils lui immolent les âmes de leurs enfants, de leurs serviteurs et do-

mestiques, négligeant leur salut et ne leur parlant que d'amasser.

Adoraverunt. N'est-ce pas adorer votre argent, dit saint Chrysostome, que de n'y oser toucher non plus que si c'étaient des reliques, être triste et affligé quand vous en avez déboursé, comme si vous aviez fait un sacrilège ? *Auri sacra fames.* N'est-ce pas l'adorer, dit saint Augustin (*de Civ., c. 23*) et en faire votre Dieu, que d'y mettre votre dernière fin, votre bien souverain et votre principale béatitude ? or c'est ce que vous faites, car c'est le premier objet de vos pensées le matin, c'est pour lui que vous travaillez tout le jour, c'est à quoi vous référez toutes vos actions, vos desseins, vos entreprises et vos intentions ; vous ne vous servez pas des choses temporelles pour Dieu, mais vous vous servez de Dieu pour les choses temporelles, vous le servez, vous l'honorez et l'invoquez, afin qu'il vous les donne et qu'il vous les conserve : *Volunt frui nummo, uti Deo, non enim nummum propter Deum impendunt, sed Deum propter nummum colunt.*

Cadentes adoraverunt. On ne peut pas adorer cette idole sans tomber. Satan disait à Notre-Seigneur en le tentant : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.* Il n'est point, ou fort peu, de genre de vie qui soit cause que vous tombiez en tant de péchés comme la passion d'avarice : toutes les fois que vous voyez le pauvre dont vous possédez le bien, ce marchand, cet artisan ou ce serviteur dont vous retenez le salaire, toutes les fois que la pensée vous vient de restituer, et que vous ne le faites pas, vous commettez un péché.

Or qu'est-ce qui les porte à ces dérèglements ? C'est le son des hautbois et des violons : *Ut audierunt sonum fistulæ et citharæ.* On loue les richesses et les riches, on les estime bien heureux, on les courtise, on les flatte et on les béatifie : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* Ces louanges chatouillent le cœur de ceux qui les entendent, elles les piquent d'avarice et d'ambition, et leur font naître l'envie d'acquérir ce qu'ils voient qu'on estime tant.

Gardez-vous bien de faire ce tort à vos enfants et à vos domestiques, gardez-vous bien de faire tant d'état des riches et des richesses en leur présence, de peur d'imprimer en leur âme une haute idée de ces biens périssables, parlez toujours devant eux avec grand mépris des biens terrestres et temporels, avec grand éloge des biens célestes et éternels, grande estime de la pauvreté chrétienne, de la crainte et amour de Dieu, de la confiance en sa providence, remontez-leur souvent ce que saint Paul a dit : *Magnus quæstus est pietas,* et ce que saint Bernard a dit : *Amatæ inquinant, possessæ onerant, amissæ cruciant,* elles nous souillent quand nous les aimons, elles nous chargent quand nous les possédons, et elles nous affligent quand nous les perdons.

Et ce qui est à craindre dans les familles séculières est aussi à redouter dans les mai-

sons religieuses : il faut craindre que l'harmonie de ces violons et les louanges des richesses n'y retentissent quelquefois et ne soient cause, non pas qu'on tombe, mais qu'on se courbe et qu'on s'incline un peu devant la statue : on loue une telle mère de ce qu'elle a été bonne ménagère, on dit qu'à son avènement à la supériorité, la maison était engagée, et que non-seulement elle a essuyé toutes les dettes, mais qu'elle a encore augmenté le revenu de la maison ; les jeunes entendent ces propos et les retiennent.

2. Il n'y a que les gens de bien, que les bons religieux et les autres prédestinés, représentés par les trois jeunes hommes, Ananias, Azarias, et Misaël, qui refusent d'adorer l'idole, qui méprisent et qui rejettent les richesses ; et pour cela ils sont jetés en la fournaise de la pauvreté, ils aiment mieux être pauvres que d'offenser Dieu en acquiesçant, en conservant ou en aimant désordonnément les richesses. Ce n'est pas moi qui compare la pauvreté à une fournaise, c'est le Saint-Esprit : *Elegi te in camino paupertatis* (*Isai., XLVIII, 10*). En cette fournaise de pauvreté, Dieu fait les mêmes merveilles en faveur des religieux et des autres bons pauvres, qu'il fit, en la fournaise de Babylone, en faveur des trois jeunes hommes ; dont j'en remarque trois principales :

La première est que le feu ne les offensa pas, ne les attrista pas, ni qu'il ne leur fit aucun mal ; il brûla seulement les cordes dont ils étaient liés, et il les mit en si grande liberté, qu'ils se promenaient dans la fournaise, chantant les louanges de Dieu, et invitant toutes les créatures à bénir et à glorifier son saint nom, *Benedicite omnia opera Domini Domino* ; et au contraire, la flamme sortant de la fournaise, dévora plusieurs Chaldéens qui allaient adorer l'idole. Ainsi, il arrive très-souvent que le feu de la pauvreté incommode plus les riches, parce qu'ils refusent eux-mêmes ce qu'ils ont arraché aux autres : *Divites egerunt et esurierunt.*

C'est ce qui a mis en la bouche des anciens ces proverbes si rebattus : que le pauvre a faute de plusieurs choses, et l'avaricieux de tout ; que l'avaricieux n'est bon à personne, mais qu'il est très-mauvais à soi-même ; que ce qu'il a ne lui manque pas moins que ce qu'il n'a pas : *Desunt inopia multa, avaritiæ omnia. In nullum avarus bonus est, in se autem pessimus. Tam deest avaro quod habet, quam quod non habet.*

Quid mihi divitiæ, si non conceditur uti ?

Au lieu que les pauvres volontaires ne sentent pas les inconvénients de la pauvreté, parce qu'ils la chérissent et l'affectionnent, et où il y a de l'amour il n'y a point de peine, ou que s'il y a de la peine, elle est douce, légère, agréable et charmante : *Ubi amatur, non laboratur, aut si laboratur, labor amatur.* Tout ce que la pauvreté fait en eux, c'est qu'elle les met en liberté et les affranchit des liens qui enchaînent les riches mondains ; elle les délivre des peines d'esprit, des travaux du corps, du souci, de la crainte et

des autres passions qui gênent les pauvres avaricieux, pour acquérir, conserver et cultiver le peu de bien dont ils ne jouissent pas.

Et de là vient la seconde merveille, qui est que comme en la fournaise l'ange de Dieu fit souffler un vent doux, un agréable zéphir, et fit tomber une douce rosée qui rafraîchit et réjouit les trois jeunes hommes, *Fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem*, ainsi les pauvres volontaires reçoivent les consolations et les caresses du Saint-Esprit, qui charment toutes les incommodités que la disette leur peut apporter. Les gens du monde se plaignent quelquefois qu'ils ne ressentent pas ces contentements, ees visites de Dieu, ces douceurs et ees délices spirituelles que l'Écriture promet aux âmes chrétiennes; je erois bien, vous ne vous disposez jamais à les recevoir, vous n'en prenez jamais le loisir ni l'esprit. En quel lieu, en quel temps et en quelle rencontre, Dieu communique-t-il ses consolations? En la solitude, en la communion, dans la méditation, il dit : *Ducam eam ad solitudinem, et loquar ad cor ejus. Delicia mea esse cum filiis hominum. Si quis mihi apparuerit, carnabo cum illo, et ille mecum. Vacate, et videte quoniam suavis est Dominus*, méditez en repos, et vous verrez par expérience combien le Seigneur est doux.

Mais vous ne vous recueillez jamais au cabinet de votre cœur, ni en celui de votre chambre; vous êtes toujours dans le tracassé, en compagnie, en visite, au trafic et dans la poursuite des procès. Vous communiez rarement, et quand vous communiez, vous ne prenez pas le loisir de converser avec Jésus, ni de méditer ses mystères; ou si vous en prenez le loisir, vous avez l'esprit si rempli et si occupé de diverses affaires où l'avarice vous a engagé, que vous n'avez plus de vigueur pour penser à Dieu tout de bon: demandez à un capucin d'où vient qu'il est si joyeux, d'où vient qu'il a tant de loisir, tant de plaisir et tant d'application d'esprit en l'oraison, la méditation et la psalmodie; c'est qu'il n'a point d'embarras, point de terre à cultiver, point de métairies à louer, point de rentes à recevoir, point de procès à solliciter, point de trésors en danger d'être dérobés.

Cantabit vacuus coram latrone viator.

Il chante comme les trois jeunes hommes, parce qu'il n'a point de chaînes ni d'entraves qui l'empêchent.

Mais la troisième faveur est encore plus signalée et précieuse que les deux autres: c'est que Jésus se trouve au milieu des pauvres, car il est dit, en notre texte, de Daniel, que Nabuchodonosor étant allé voir la merveille de ces trois jeunes hommes qui se promenaient dans la fournaise, il y en aperçut un quatrième, qui lui semblait être le Fils de Dieu. C'est pour vérifier les promesses qu'il a faites, *Cum ipso sum in tribulatione; juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde* (*Psal XC*). Jésus se trouve parmi les pauvres, parce que nous nous plaisons toujours en la compagnie de nos semblables, et que les pauvres volontaires ont très-grande ressem-

blance avec Jésus, qui a été pauvre toute sa vie, et d'effet et d'affection; car quelle plus grande pauvreté en sa naissance que de naître dans une étable; en sa vie, que de n'avoir pas un trou pour se retirer, ni une pierre pour reposer sa tête, ne vivre ordinairement que de pain d'orge; et en sa mort, que de n'avoir pas une goutte d'eau pour étancher sa soif, ni une vieille chemise pour couvrir sa nudité. De riche qu'il était, il s'est fait pauvre, dit saint Paul, pour l'amour de nous, pour nous apprendre qu'il n'était pas pauvre par nécessité ou par contrainte, mais par choix et par volonté, et qu'il avait la pauvreté de cœur, sans laquelle la pauvreté d'effet a très-peu ou point de mérite.

Jésus-Christ ne dit pas simplement: Bienheureux sont les pauvres, mais les pauvres d'esprit qui agréent, qui aiment et qui chérissent la pauvreté. Saint Augustin a remarqué que saint Paul ne dit pas. *Qui sunt divites*, mais *qui volunt divites fieri*, et ailleurs il ne dit pas que la racine de tous les maux soit la possession de l'argent, mais l'amour de l'argent, *Radix omnium malorum cupiditas*. Pour avoir la récompense et les béatitudes des pauvres d'esprit, ce n'est pas assez d'être pauvre en effet, il le faut être d'affection, il faut imiter le plus que nous pouvons, selon notre condition, la pauvreté du Fils de Dieu. Il avait les quatre degrés dont la pauvreté doit être accompagnée pour être héroïque et parfaite: il était désapproprié, mendiant, indigent et désintéressé. Il était désapproprié, il disait à Pilate: Mon royaume n'est pas de ce monde.

Et c'est en ce point proprement que consiste l'obligation de la pauvreté religieuse; c'est à quoi vous vous engagez par le vœu, à n'avoir rien de propre, à ne pouvoir disposer de quoi que ce soit par votre propre volonté. Quoique vous soyez prieur ou prieure, abbé ou abbesse, mitré ou crossé, provincial ou général, vous ne pouvez donner ni recevoir quoi que ce soit sans la permission expresse ou tacite des supérieurs ou de la communauté, si vous êtes supérieur. Jésus était encore bien plus désapproprié; il était privé de ce qui nous est plus propre qu'aucune chose du monde: car il n'y a rien de si propre à l'homme que son être personnel, et l'humanité de Jésus en était dépouillée; elle n'avait point de moi humain, point de personnalité créée, et nous pouvons dire, sans danger de mentir, pour la louange de la pauvreté, qu'elle est l'unique disposition que Dieu a présupposée en la sainte humanité, pour la déifier et pour opérer en elle le mystère de l'Incarnation. Quelle vertu est-ce que le Verbe divin a mise en la sainte humanité pour la disposer et la rendre capable d'être élevée à l'union hypostatique et à la filiation naturelle? Ce n'est pas l'humilité, ce n'est pas la patience, la charité, ni la débonnairété; toutes ces vertus sont des effets de l'Incarnation et postérieures à ce grand mystère. Mais la pauvreté de désappropriation et le dénuement de la subsistance humaine a précédé l'Incarnation; il a été une disposition

nécessaire à ce grand œuvre ; précédé, dis-je, non de priorité de temps, mais de nature, car la sainte humanité a dû être dépourvue de sa personnalité propre et naturelle devant que d'être revêtue de la subsistance surnaturelle du Verbe divin et incréé.

Et cela posé, voyez que Jésus avait grand sujet de dire : *Ego autem mendicus sum et pauper!* Il ne dit pas seulement *pauper*, mais *mendicus*. L'Évangile nous apprend que pendant que Jésus prêchait l'Évangile dès trois dernières années de sa vie, il ne vivait que des aumônes que les bonnes gens lui faisaient ; mais puisqu'il s'appelle mendiant, il faut qu'il ait quelquefois mendié de porte en porte, au moins pendant les trois jours qu'il fut séparé de sa Mère, à l'âge de douze ans, comme a remarqué saint Bonaventure, et même souvent il a été dans la nécessité : lui et ses apôtres ont eu besoin de plusieurs choses, comme d'un peu d'eau, à la chaleur du jour, auprès de Samarie ; d'un peu de pain, quand ses apôtres arrachaient des épis de blé en une extrême faim. Ce qui fait qu'il n'est pas seulement appelé pauvre et mendiant, mais aussi indigent et nécessiteux : *Ego autem egenus sum et pauper*. Et encore qu'il ait aimé très-ardemment ses apôtres et son Église, il ne leur a pas laissé un seul pouce de terre.

Voyez, de grâce, l'admirable désintéressement de Jésus : le jour de sa résurrection, il prit possession de sa souveraineté et de l'empire qu'il a sur le ciel et la terre, *Data est mihi omnis potestas in celo et in terra*. Il pouvait aisément créer de l'or et de l'argent tant qu'il eût voulu, et s'il n'en voulait pas créer de nouveau, il en pouvait prendre dans les trésors des rois, dans la mer, ou en d'autres lieux où il est inutile. Son Église était composée de personnes pauvres et nécessiteuses ; il leur pouvait donner de grands trésors pour gagner leur affection, pour charmer le cœur des infidèles et les attirer à la foi, ou du moins leur laisser un petit fonds pour subvenir à leurs nécessités, un peu d'argent pour se nourrir quand la persécution les dépouillerait de leurs héritages : mais non, pas un douzain, pas une obole : *Argentum et aurum non est mihi*, disait le Prince des apôtres. Et saint Paul dit que Jésus, étant fort riche, s'est rendu pauvre pour enrichir les fidèles, non de ses biens, mais de sa pauvreté : *Ut illius inopia divites essemus*. Voilà le fonds, la succession et le trésor qu'il leur a laissé, la pauvreté, et tant qu'ils l'ont gardée et chérie précieusement, ils ont été très-vertueux et très-saints : *Tandiu caruere vitiis, quamdiu caruere divitiis*.

3. Nous pouvons encore dire, par une allégorie bien juste, que les trois jeunes hommes de la fournaise représentent les trois ordres mendians qui font profession particulière de pauvreté : *In camino paupertatis* ; et que le quatrième, qui ressemble au Fils de Dieu, c'est saint François, qui a été très-conforme à notre Sauveur en sa naissance, en sa vie et en sa mort. Il est né dans une étable comme le Fils de Dieu, il a eu en son corps des plies

très-sensibles et douloureuses comme lui, il a été dans une extrême pauvreté et nudité en sa mort comme lui. A leur exemple et à leur imitation, un bon religieux, qui a le vrai esprit et la perfection de la pauvreté, ne se contente pas de n'avoir rien de propre, mais il ne veut rien avoir de superflu, rien de précieux, rien de neuf ni de beau ou de joli dans sa chambre, en ses meubles, en ses habits ou en son vivre : il veut avoir une chambre où il n'y ait que les murailles toutes nues, un crucifix, un bréviaire et un livre spirituel ; tout ce qu'on lui donne au réfectoire, à l'infirmerie ou ailleurs, il le reçoit avec humilité, comme lui étant donné en aumône ; il est content qu'on lui donne ce qu'il y a de plus pauvre, vil et abject au monastère, comme les mendians se persuadent bien qu'on ne leur donnera pas ce qu'il y a de plus beau et de meilleur en la maison, mais les reliefs et les restes.

En une communauté bien sainte et bien parfaite, il n'y a point de dispute que par esprit d'humilité et de pauvreté ; toutes les contentions sont à qui aura ce qui est de plus chétif, personne ne veut avoir ce qui est neuf, bon ou précieux : tous veulent avoir les restes des autres, les robes à demi usées, le pain rassis, les viandes réchauffées, les chambres les plus obscures et humides : chacun est ravi quand quelque chose lui manque, même ce qui est nécessaire pour le vêtir, la nourriture et les remèdes, en quelque façon que cela arrive, ou par pauvreté de la maison, ou par la négligence et peu d'affection de ceux qui en ont charge, ou par autre voie que ce soit : ce n'est pas vouloir être pauvre que de vouloir avoir toutes ses petites commodités et ne pouvoir souffrir que rien nous manque. Bref, un bon religieux n'a pas même trop d'attachement au bien temporel de la maison : il craint que s'il désire avec trop de passion ses accommodements et son avancement, ce ne soit par amour-propre et retour à soi-même, parce qu'il est membre de ce corps, partie de ce tout et religieux de ce monastère.

Si vous avez ces saintes dispositions, consolez-vous, réjouissez-vous et remerciez Dieu ; invitez toutes les créatures à le bénir, comme les trois jeunes hommes en la fournaise : soit que vous soyez pauvre par votre propre choix et par le vœu de pauvreté, soit que vous le soyez de naissance ou par quelque revers de fortune : si vous aimez la pauvreté, vous êtes en un état que Jésus a sanctifié et consacré en sa divine personne, *Saeram in suo corpore dedicavit paupertatem* (S. Bern., *serm. 4, in Nat. Domini*), et en un état si digne et si saint, que même votre nom est honorable devant Dieu : *Honorabile nomen eorum coram illo* (Psa!. LXXI). *Laudatur Job, qui sua patienter amisit, et non laudabitur episcopus, qui et libenter dimisit! Qui post aurum non abiit, laudabimus eum: quanto magis eum qui illud abiecit* (S. Bern., *ad Arton., episc. Trecentensem, ep. 23*) : on loue Job d'avoir souffert patiemment la perte de ses biens, combien plus doit-on louer ceux qui

s'en dépoüillent volontairement. Le Sage appelle bien heureux et louable celui qui n'est pas avide d'or et d'argent : combien plus celui qui les rejette et les méprise.

Saint Ambroise dit avec grand reproche que *multis non est satis Deum habere, paupertatem putant Domino servire. Et qui supra omnes est, illis exiguus et angustus est. Illis non est satis Dei Filius in quo sunt omnia. Ille dives contristatus est, quasi pluris esset quod relinquere juberetur, quam quod eligeret. Ille ergo dicit : Tuus sum, qui potest dicere : Ecce relinquimus omnia, et secuti sumus te (S. Ambr., serm. 12, in Ps. CXVIII, in illud : Servus tuus sum ego) : Plusieurs ne se contentent pas d'avoir Dieu, ils pensent que de le servir n'est qu'une espèce de mendicité et de gueuserie ; en un mot, celui qui est plus que tout leur semble petit et chétif. Et saint Augustin dit : Vous êtes pauvres de biens temporels, mais vous avez des biens spirituels en abondance : *Non habes nummum in arca, habes Deum in conscientia (Serm. in Dedic.)* ; vous n'avez ni or ni argent en vos coffres, mais vous avez Dieu en votre cœur ; vous avez des habits déchirés sur le corps, mais les ornements des vertus sont en votre âme ; vous usez de viandes grossières, mais vous avez des délices intérieures à souhait ; vous êtes privés des biens de la terre, mais le royaume des cieus est à vous. Oui, messieurs, le royaume des cieus ne sera pas seulement à eux au temps à venir, mais il est à eux dès à présent ; car, comme a remarqué saint Augustin, Jésus parlant des autres béatitudes, ne fait des promesses que pour l'avenir : *Saturabuntur, misericordiam consequentur* ; mais parlant des pauvres d'esprit, il en parle au présent : *Ipsorum est regnum cælorum*.*

4. Ce qui fait que saint Bernard écrivant à Roger, roi de Sicile, et lui recommandant des religieux qu'il lui envoyait, lui dit : *Suscipe illos tanquam advenas et peregrinos, verumtamen cives sanctorum, et domesticos Dei ; parum dixit cives, reges sunt, ipsorum est enim regnum cælorum, jure et merito paupertatis (Epist. 208)* ; et derechef : *Regiæ munificentia manum extendite, non tam cupidis, quam egenis* : à ces religieux qui sont plus dans l'indigence que dans le désir de recevoir : *Et vere beatus qui intelligit non super cupidum, sed super egenum et pauperem, illum, inquam, pauperem, qui invitus petit et verecunde accipit, et accipiens glorificat Patrem suum qui in cælis est (Ep. ad eundem, 207)*. Et un gentilhomme, frère d'un religieux de Clairvaux : *Si sapias, non contemnes eorum amicitiam quos veritas beatos clamet et reges pronuntiat cælorum, quam quidem beatitudinem non invidemus tibi, et volo te esse amicum pauperem, magis autem imitatorum ; ille gradus proficientium est, hic perfectorum*. L'un est l'état de ceux qui tendent à la perfection, l'autre de ceux qui y sont arrivés : *Amicitia pauperum regum amicos constituit, amor paupertatis reges*. Je vous dis de même, messieurs, si vous êtes encore en état de pouvoir vous rendre pauvres en un cloître, faites-le,

considérez quel honneur c'est : *Magna dignitas, sancta paupertas est, ut non modo patrocinium ipsa sibi non quærat, sed et ferat indigentibus, quale est hoc absque interventu cujuscumque angelorum vel hominum, sola divinæ gratiæ confidentia, accedere per temetipsum ad vultum gloriæ, capessere summam rerum, attingere totius magnificentia culmen (S. Bern., ep. 103)*. Considérez qui est-ce qui vous empêche un si grand bonheur : ce n'est que l'attachement à un peu de terre, à des biens qui vous peuvent embarrasser, et non pas contenter ; à des biens qu'un accident vous peut ôter, et que la mort vous ôtera infailliblement : vous n'avez rien apporté en ce monde, vous n'emporterez rien ; vous vous endormirez du sommeil de la mort, et vous ne trouverez plus rien entre vos mains. *Si sapias, si habes cor tuum, si tecum est lumen oculorum tuorum, desine jam ea sequi quæ et assequi miserum est*.

Que si vous n'êtes plus en état de tout quitter, parce que vous êtes engagé dans le monde, ne pouvant gagner le paradis par pauvreté, gagnez-le par l'entremise des pauvres ; le royaume des cieus est à eux, ils le peuvent donner à leurs amis : faites-les vos amis par la communication de vos richesses, afin qu'ils vous reçoivent aux tabernacles éternels. *Amen*.

SERMON XXXIV.

Panegyrique de saint François de Paule, fondateur du saint ordre des minimes.

Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père vous donner le royaume (S. Luc, XII, 32).

Vous m'avouerez sans contredit, messieurs, qu'il est difficile, pour ne pas vous dire impossible, de bien faire le panégyrique de saint François de Paule, si vous considérez que la vertu d'humilité a fait son propre caractère, et comme sa différence spécifique ; car l'humilité est si ingénieuse à chercher et à trouver l'obscurité, qu'elle ne cache pas seulement les autres vertus, mais qu'elle se cache encore elle-même. Or quelle apparence de parler dignement de ce qu'on ne connaît pas ; et quelle apparence de connaître ce qui est si soigneusement caché ? Mais comme la juste providence de Dieu découvre souvent les dissimulations et les fourberies des orgueilleux, à leur déshonneur et à leur confusion, ainsi elle découvre tôt ou tard les mérites des personnes humbles pour leur honneur et pour sa gloire, et il nous commande de les publier lorsque nous les pouvons apprendre.

L'admirable humilité que nous honorons en ce saint a été une copie, un extrait, une émanation et une imitation de la vôtre, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous l'avez toujours conduit et favorisé en tous ses desseins, parce que son humilité vous l'a rendu très-agréable, comme la vôtre vous a faite l'objet de la complaisance et des bonnes

grâces du Très-Haut : car vous nous dites, par la bouche de l'Eglise : *Congratulamini mihi quia cum essem parvula placui Altissimo*. Pour vous féliciter de ce bonheur, nous nous prosternons humblement à vos pieds, et nous vous disons, avec l'Ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Adam poterat servare innocentiam bene utendo gratia Dei et libero arbitrio. Eam perdidit superbia, pusillanimitate et intemperantia. Eam servavit S. Franciscus tribus virtutibus oppositis. — I. Punctum. 1. Humilitate; 2. generositate; 3. abstinentia. — II. Punctum. S. Franciscus sic obtinuit tria bona contraria malis que Adam incurrit : 1. Dominium in concupiscentiam; 2. dominium in animalia et elementa; 3. sanctam progeniem in suo ordine. — Conclusio. Per paraphrasim illorum verborum : Nolite timere, pusillus grex, hortamur ad imitandam S. Francisci humilitatem, generositatem, abstinentiam.

Si pour nous accommoder à la grossièreté de notre esprit et à notre façon d'entendre, il était permis de reconnaître quelque ordre ou quelque distinction entre les perfections de Dieu, nous dirions que la première qui lui convient plus proprement, et qui est comme la source et le principe de toutes les autres, c'est son adorable indépendance, c'est-à-dire qu'il a l'être essentiellement et de soi-même, qu'il n'emprunte rien de personne, que son essence et que son existence sont une même chose, *Ens a se, ejus essentia est suum esse*, dit saint Thomas; ce qui est si véritable, qu'encore que nous adorions en la sainte Trinité deux Personnes produites et procédantes, les Personnes du Fils et du Saint-Esprit, elles reçoivent l'être sans emprunt, sans indigence et sans dépendance, qu'elles sont produites en unité d'essence, en égalité de subsistance ou de personnes, et en coéternité de durée. Il n'est pas ainsi de la créature, elle est naturellement, essentiellement et nécessairement dépendante, elle n'a rien que par emprunt et participation, par la bonne volonté et par la libéralité du Créateur. Mais comme si Dieu ne voulait aucune perfection dont il ne puisse dire : *Sine invidia illam communico*, sa divine indépendance étant une de ses perfections, et toutes ses perfections étant infiniment bonnes, et tout ce qui est bon étant libéral de soi et communicatif, il a trouvé l'invention de communiquer en quelque façon une certaine indépendance au premier homme, c'est la considération du docte comte de la Mirandole. Voici le beau raisonnement de ce prodige d'esprit, au livre qu'il a fait de la Dignité de l'homme.

Le Créateur ayant fait ce monde par sa toute-puissance infinie, comme un temple de la Divinité, l'ayant orné et enrichi de cette belle variété de créatures que nous y voyons, il en voulut mettre une entr'autres qui n'eût pour son occupation qu'à contempler ce bel ouvrage, qu'à en admirer l'excellence, qu'à louer et bénir les perfections du grand Ou-

vrier qui l'a fait, *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* : mais quelle condition lui donnera-t-on, en quel étage le pourra-t-on placer? Les anges ont une nature purement spirituelle, les animaux ont une forme corporelle tout engagée dans la matière. Les anges sont incorruptibles et immortels, l'éternité est leur apanage; les animaux sont corruptibles et mortels, le temps mesure leur durée; le séjour des anges est le ciel, la terre est le département et la demeure des animaux : quelle nature, quelle propriété et quel logement donnera-t-on à l'homme, puisque les partages sont déjà faits, et que toutes les places sont prises? Voyez la libéralité et la magnificence du Créateur envers le premier homme, il ne lui a donné aucune condition particulière, afin que celles de toutes les autres créatures lui puissent être appropriées selon qu'il lui semblera bon; il est logé entre le ciel et la terre, afin qu'il puisse devenir terrestre, ou céleste et divin, par la disposition et le choix de son franc arbitre; il ne reçoit pas dès le commencement toute la perfection qu'il doit avoir dans la suite de ses années, afin qu'au moins dans sa fin il soit en quelque façon *ens a se*, que son consentement à la grâce, et par conséquent que l'accomplissement de son être dépende de lui, et qu'il se rende heureux ou malheureux par le bon ou le mauvais usage qu'il fera de son franc arbitre. *Osummam Dei Patris liberalitatem, summam et admirandam hominis felicitatem, cui datum id habere quod optat, id esse quod velit!* dit Pic de la Mirandole.

Mais la créature est si fragile, si fautive et si penchante vers le néant, d'où elle a été tirée, que ce premier homme ayant en son pouvoir la grâce de Dieu et son franc arbitre pour en user comme bon lui semblerait, n'a pas bien employé la grâce de Dieu, et faisant très-mauvais usage de son franc arbitre, a perdu tous les privilèges que Dieu lui avait donnés, et s'est perdu soi-même par le péché; mais Dieu, qui ne permet pas que sa bonté infinie soit jamais surmontée par la malice de ses créatures, ni que sa divine providence soit privée de ses prétentions, a voulu réparer cette faute par la grâce du Sauveur; et pour montrer les grands avantages que l'œuvre de la réparation a sur l'œuvre de la création, il a donné au monde un homme admirable, qui en l'état de la nature corrompue a conservé l'innocence que le premier homme avait perdue en l'état de la nature saine et entière.

Cet homme, c'est le grand saint François de Paule, qui a conservé la grâce de Dieu et la sainteté baptismale jusqu'au dernier point de sa vie, et l'a conservée par des vertus toutes contraires aux vices du premier homme. Adam perdit la grâce de Dieu par son orgueil, par sa lâcheté, par son intempérance; il fut ambitieux, croyant trop de léger aux fausses promesses du serpent, *Eritis sicut dii* : il affecta, comme Lucifer, d'être semblable à Dieu et aller de pair en quelque façon avec le Très-Haut, *Initium omnis peccati superbia*; il viola

le commandement de Dieu, crainte de déplaire à sa femme, condescendant lâchement à la semonce qu'elle lui en fit, *Sociali necessitudine*, dit saint Augustin ; il commit un excès de bouche, mangeant criminellement du fruit qui lui était défendu. Notre saint, dis-je, a conservé l'innocence par des vertus opposées à ces trois vices : par son humilité, par sa générosité et par son abstinence ; ces trois vertus nous protègent et nous conservent en la grâce de Dieu contre nos trois ennemis : l'humilité contre les embûches du diable, la générosité contre les terreurs du monde, et l'abstinence contre les tentations de la chair.

I. — 1. L'humilité nous rend terribles au démon et agréables à Dieu. Résistez au diable, et il prendra la fuite, dit l'Apôtre : le meilleur moyen de lui résister et de le chasser bien loin, c'est de nous humilier. D'où vient qu'il disait à un ancien anachorète : Tu as beau jeûner, veiller ou faire des pèlerinages, je ne t'admire pas pourtant, et je ne prends pas la fuite pour cela ; car je jeûne plus que toi, puisque je ne mange rien ; je veille plus que toi, car je ne dors jamais ; je fais plus de voyages que toi, car je rôde partout, *Circuivi terram* ; mais ce qui fait que je t'admire et que je prends la fuite, c'est quand tu es bien humble, parce que je ne l'ai jamais été, et que je ne le serai jamais.

Quand Dieu donne en abondance sa grâce actuelle et auxiliaire à une âme chrétienne, c'est parce qu'elle est humble, *Humilibus dat gratiam*, dit saint Pierre (I Ep. V, 5), et s'il la retire quelquefois, c'est pour produire en son cœur ou pour y conserver l'humilité. Richard de Saint-Victor le dit en fort beaux termes (*In psal. CXXXI*) : *Ad hoc electis gratia divina quandoque subtrahitur, ut unusquisque intelligat quid sit de seipso : ad hoc autem datur, vel reparatur, ut intelligat, quid ex munere divino. In uno eruditur ad contemptum sui, in altero autem ad amorem Dei.* Dieu retire quelquefois la grâce auxiliaire des âmes choisies, afin qu'elles connaissent qu'elles ne sont rien d'elles-mêmes ; et d'autres fois il la leur donne, afin qu'elles connaissent ce qu'elles sont par la libéralité divine. Quand il la retire, c'est afin qu'elles s'humilient et se méprisent ; quand il la leur donne, c'est afin qu'elles se fortifient dans son amour. Saint Bernard en dit tout autant en son sermon cinquante-quatrième sur les Cantiques. l'Eglise disant en la fête de saint François : *Deus humilium celsitudo*, nous donne sujet de dire que l'humilité est le propre don et le vrai apanage de ce saint.

Jésus-Christ disait à ses disciples : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Sur quoi saint Augustin (*L. de Virginit., c. 3, 5*) : *Itane magnum est esse parvum, ut nisi a te, qui tam magnus es, feret, disci omnino non posset, ita plane* : est-ce donc quelque chose de si grand que de vouloir être petit, que nous ne l'ayons pu apprendre que par les documents et par les abaissements du grand des grands ? Oui, c'est une chose si grande, si héroïque et si difficile,

que les disciples ont eu bien de la peine à l'apprendre. Les apôtres, après avoir été trois ans entiers à la suite du Fils de Dieu, vraie école de toute vertu, après avoir vu les admirables exemples d'humilité que Jésus et sa sainte Mère leur avaient montrés, après l'avoir vu au milieu d'eux leur rendre service comme un valet, *in medio vestrum sum sicut qui ministrat* (*S. Luc, XXII, 27*) ; après avoir ouï de sa bouche cette effroyable menace : Si vous ne changez d'humeur et ne vous rendez semblables aux petits enfants, vous n'entrerez jamais au royaume des cieus, les apôtres, dis-je, en la dernière cène en laquelle il se prosterna à leurs pieds, les lave et les essuie, en leur disant : Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme moi : en la dernière cène, en laquelle il ne leur parle que des souffrances et des humiliations de sa passion : en la dernière cène, en laquelle il institue l'eucharistie, où il sera humilié jusqu'à la consommation des siècles : les apôtres, dis-je encore une fois, après tant d'instructions, tant d'exemples, tant de motifs d'humilité, ont beaucoup de peine à la pratiquer, et disputent lequel d'entre eux semblerait être le plus grand : *Facta est contentio inter eos quis eorum videretur esse major* ; ce qui fait que Jésus leur dit : *Qui major est in vobis fiat sicut minor.*

Saint François de Paule passe plus avant et s'humilie encore davantage ; il ne s'appelle pas seulement mineur, mais minime, c'est-à-dire le très-petit ; et il n'en prend pas seulement le nom, mais l'effet et la pratique ; et on pouvait dire de lui et de ses religieux : *Facta est contentio inter eos quis eorum videretur esse minor*, qu'il y avait dispute entre eux à qui serait le plus petit, et que leur saint patriarche, l'emportant en cette dispute, se rendait le moindre de tous, le plus petit des plus petits, un minime, en un mot, à l'exemple de saint Paul, qui, pour exprimer sa petitesse, compare le superlatif et dit : Je suis le moindre des minimes, plus petit que le très-petit : *ἐμοὶ τῷ ἁκρίστοι πρῶ πάντων ἕγνων*. C'est comme qui dirait de mot à mot : *Mihi minimiori omnium sanctorum* ; et à l'exemple du Sauveur, puisque étant le premier chef de son ordre, il s'abaissait et s'avalissait, se mettait au-dessous de tous et se faisait leur serviteur, qu'il s'appliquait aux offices les plus bas et les plus abjects, comme à balayer la maison, à laver la vaiselle, nettoyer les habits, et à tout le reste, que je laisse à votre méditation ; et afin d'y être obligé par état, afin, dis-je, d'être comme le frère servant de tous, il ne voulut pas être prêtre, se rendant par ce moyen inhabile et incapable des prélatures et de toutes les autres dignités ecclésiastiques auxquelles on l'eût élevé par estime de sainteté.

Mais ce que j'admire le plus en la pratique de son humilité, c'est le voyage qu'il fit d'Italie en France. Le roi Louis XI était malade et désirait avec passion d'être guéri et de vivre longtemps ; entendant parler des grands et signalés miracles que notre saint

faisait en tous les lieux où il allait, pria le pape de lui commander d'y venir, pensant qu'il lui rendrait la santé. Le saint y vint pour obéir au saint-père. Étant arrivé à Tours, où était le roi, il lui déclara que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il guérit. N'était-ce pas une grande humiliation, ayant le don de prophétie ? Il savait bien que le roi en mourrait ; il pouvait prier le pape de le dispenser de ce voyage, lui remontrant qu'il serait inutile. Il prévoyait que l'arrêt de mort qu'il prononcerait au roi de la part de Dieu lui serait très-désagréable, que les courtisans se moqueraient de lui et diraient : Voilà un beau saint et un beau faiseur de miracles, il devait bien venir de si loin, pour déclarer au roi qu'il mourra de sa maladie ! Il fut bien aise de s'exposer à ces risées pour avoir sujet de pratiquer l'humilité.

Le dévot saint Arsène, étant très-sage gouverneur des empereurs Arcade et Honoré, pria longtemps Dieu et ardemment de lui montrer la voie par laquelle il pourrait le mieux assurer son salut et se rendre agréable à sa divine majesté : et il entendit une voix du ciel, qui lui dit : *Fuge, late, tace* : Fuyez la cour, qui est ordinairement le règne des trois ennemis de l'honneur ; cachez-vous, taisez-vous. Il quitta la cour, se retira au fond du désert, et garda un silence si profond, qu'il semblait un être sauvage. Saint François de Paule au contraire, s'étant retranché au cachot de sa petite cellule, le Fils de Dieu lui commanda, par l'entremise de son vicaire, de sortir de cette retraite, d'aller à la cour et de se manifester au monde, tant il connaissait que l'humilité, et que la grâce de Dieu, qui l'accompagne toujours, était bien établie et inébranlable en son cœur.

2. Cette première vertu n'est pas opposée à la seconde, ni l'humilité à la grandeur du courage ; au contraire, elle la produit, elle la conserve, elle la perfectionne et l'augmente. Saint Thomas en rend la raison : Le vrai humble connaît et avoue la faiblesse de la créature. Et d'autant plus qu'il se défie de soi-même, il met d'autant plus sa confiance en Dieu ; et, étant assuré d'un renfort si puissant, il se rend si invincible dans tous les accidents, et si inaccessible à tous les maux, qu'on lui dit avec vérité : *Altissimum posuisti refugium tuum, non accedet ad te malum*. Le frère qui est aidé de son frère est comme une ville bien fortifiée, dit le Sage : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* (Prov., XVIII, 19) ; à plus forte raison celui qui n'est pas seulement secouru, mais conduit, animé, possédé de l'esprit de Dieu, fortifié de son bras tout-puissant. Notre saint était doué d'une défiance de soi-même et d'une confiance admirable en Dieu ; parce qu'il se défiait de soi, il était humble, déhonnoraire, affable et soumis à tout le monde, même jusqu'aux plus petits ; mais parce qu'il se confiait en Dieu, il était zélé, hardi et courageux envers les pécheurs, quoique grands et puissants.

Où il n'y allait que de ses intérêts, il avait une simplicité de colombe, une douceur d'a-

gneau et une patience de Job ; mais où il y allait des intérêts de Dieu, il avait, comme Ézéchiël, un front d'airain ou de diamant et un cœur de lion. Il semble que c'était de lui que Dieu disait par Isaïe : *Germen plantationis mee, opus manus mee ad glorificandum. Minimus ibi in mille, et parvulus in gentem fortissimam* (Isa., LX, 28). Il était très-petit à ses yeux et à son jugement, mais très-fort en la main de Dieu ; il disait, avec le prophète (Isa., XL, 31) : Ceux qui espèrent en Dieu auront des forces extraordinaires ; et avec le Psalmiste : Mon Dieu, vous êtes ma force, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi ; avec l'Apôtre : Je me glorifierai volontiers en ma faiblesse, afin que la force de Jésus-Christ habite en moi ; je puis toute chose en celui qui me fortifie ; car si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

De là procédait cette grande liberté qu'il avait de parler aux rois sans flatterie, les avertir de leur devoir et les reprendre de leurs vices, leur remontrer les oppressions qu'ils faisaient à leurs sujets, les menacer de la justice de Dieu et refuser les présents d'or et d'argent qu'ils lui offraient. Cette générosité à parler de Dieu et de ses jugements aux princes et aux potentats de la terre, d'un cœur généreux et intrépide, est une vertu si héroïque, que David, tout roi qu'il était, s'en glorifiait. Je parlais, dit-il (*Psal. CXVIII*), de vos commandements, ô mon Dieu, en présence des rois, sans confusion. Et Dieu, voulant envoyer Moïse au roi Pharaon, ce prophète s'excusa tant qu'il put de cette commission, et le prophète Nathan n'osa pas reprendre d'abord le roi David d'un adultère et d'un exécration homicide qu'il avait commis, mais il l'obligea adroitement au préalable, par une ingénieuse parabole, à se condamner soi-même.

3. Mais s'il a ainsi méprisé le monde, il a encore mieux dompté et mortifié la chair. Adam, ayant la permission de jouir de tant de délices, pour contenter son appétit et satisfaire à ses sens, refuse de s'abstenir d'un seul fruit pour obéir au commandement de Dieu. Et saint François, sans y être obligé, par une pure et gratuite libéralité envers Dieu, s'abstient pour l'amour de lui de mille sortes de viandes, de bœuf et de mouton, de volaille et de venaison, d'œufs, de beurre, de fromage ; et il est si puissant à persuader le même par son exemple, qu'il attire à son ordre une infinité de jeunes gens qui, ayant été nourris délicatement dans le monde, s'obligent volontairement à cette abstinence pour toute leur vie. Qui n'admira l'austérité de cette règle ? Il semble qu'on pouvait dire à ce saint : Si vous voulez que vos gens s'abstiennent de manger de la viande, permettez-leur au moins l'usage des œufs, on en trouve partout, et ils sont bientôt apprêtés ; ou tout au moins du beurre, quand on ne trouvera point d'huile ; permettez-leur au moins le jour de Noël ou de Pâques, quand tous les chrétiens se réjouissent ; permettez-leur de se dispenser de cette rigueur en voyage, autrement ils incommoderont leurs hôtes ; per-

mettez-le au moins aux généraux de l'ordre, aux visiteurs quand ils font leurs visites; aux prédicateurs qui, ayant veillé et sué, sont souvent dégoûtés : point de dispense ni au général, ni aux visiteurs, ni aux prédicateurs, ni aux voyageurs : on ne leur permet la viande et les œufs que quand ils en ont perdu le goût, lorsque par maladie ils en ont et l'aversion et l'horreur. Ne vous semble-t-il pas que c'est une grande mortification : vous verrez quelquefois des minimes qui, après avoir travaillé, prêché ou entendu les confessions toute la matinée, sont chez un gentilhomme à une table couverte de viandes exquises; tous les autres font bonne chère, les pauvres minimes sont au bas de la table, et pour toute viande on leur donne une salade, des légumes et des fruits.

Les hommes sensuels ne peuvent approuver cette grande abstinence : ils disent que c'est contre la loi de nature, que c'est être homicide de soi-même, que nous ne sommes pas maîtres de notre vie, que ces grandes austérités affaiblissent par trop le corps, intéressent la santé, engendrent des maladies, abrègent la vie. Mais l'Écriture sainte, les Pères et la raison recommandent, approuvent et enseignent ce que ces gens censurent et condamnent. Le Fils de Dieu dit que celui qui aime véritablement sa vie la perd pour l'amour de lui. Saint Paul dit que ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair (*Galat.*, V, 24); peut-on crucifier quelqu'un sans intéresser sa santé? Le même apôtre dit que la prudence de la chair est une mort, qu'elle est ennemie de Dieu, que si nous vivons selon la chair nous mourons, que nous ne devons rien à la chair, et que si nous la mortifions nous vivrons (*Rom.*, VIII, 6, 7).

Saint Augustin dit : *Abstinentia corpus macerat, sed cor impinguat, carnem debilitat, sed animam confortat*; que l'abstinence amaigrit le corps, mais qu'elle engraisse le cœur, qu'elle affaiblit la chair, mais qu'elle fortifie l'esprit. Nous ne devons pas écouter les vains raisonnements, ou, pour mieux dire, les erreurs de ceux qui ne sont point sages. Conformément à ce principe, le saint homme Job dit que la vraie sagesse, qui consiste en la crainte de Dieu, ne se trouve point en la terre de ceux qui vivent délicieusement : et l'expérience a montré, dans les anciens monastères, que tant qu'on a été exact et rigoureux en l'austérité de la vie, la sainteté y a fleuri, et la régularité n'en est pas déchuë; et on a vu que saint Bernard, parlant à ces religieux sensuels qui, de crainte d'intéresser leur santé, se dispensaient aisément de la vie austère et des viandes grossières de la communauté, a pris sujet de faire contre eux ces invectives (*S. Bern.*, ser. 30, in *Cantica*, ante finem).

Que dites-vous ici, vous qui observez les diverses qualités des viandes et qui négligez la pureté des mœurs? Hippocrate et ses sectateurs enseignent à sauver la vie en ce monde, et Jésus-Christ et ses disciples à la perdre; duquel des deux voulez-vous plutôt

suivre les ordres et les règles? Celui-là déclare assez lequel il veut suivre, qui discourt sur les conditions naturelles des choses qu'on mange, et qui dit : Celle-là nuit aux yeux, celle-là à la tête, celle-là à la poitrine et à l'estomac. Avez-vous lu ces différences dans l'Évangile et dans les prophètes, ou dans les écrits des apôtres? C'est indubitablement la chair et le sang qui vous a révélé cette sagesse et non pas l'esprit du Père; car c'est la sagesse de la chair qui, selon les médecins du christianisme, est pernicieuse, mortelle et ennemie de Dieu; car dois-je vous proposer les sentiments d'Hippocrate et de Galien, ou ceux de l'école d'Épicure? moi qui suis disciple de Jésus-Christ, et qui parle à des disciples de Jésus-Christ, ne serais-je pas coupable si je vous enseignais d'autres maximes que les siennes. Épicure travaille pour la volupté, Hippocrate pour la santé, et Jésus-Christ, mon maître, m'ordonne de mépriser l'une et l'autre : Hippocrate emploie tout son soin pour conserver la vie de l'âme dans le corps, Épicure recherche tout ce qui la peut entretenir dans les plaisirs et dans les délices; et le Sauveur nous avertit de la perdre, lorsqu'il dit que celui qui aime son âme la perdra, savoir en l'abandonnant comme martyr, ou en l'affligeant comme pénitent, quoique ce soit d'ailleurs une espèce de martyr de mortifier par l'esprit les passions de la chair.

Que sert-il de retrancher les délices et les voluptés, si on emploie son soin tous les jours à remarquer la diversité des complexions, et à examiner les différences des viandes : les légumes, dit-on, causent des vents, le fromage charge l'estomac, et le lait fait mal à la tête; la poitrine ne peut souffrir l'eau toute pure, les racines de quelques herbes nourrissent la mélancolie, les poireaux allument la bile, les poissons d'un étang ou d'une eau bourbeuse ne s'accoutument pas à mon tempérament. Quoi donc! faut-il que dans les eaux, les champs et les jardins, on ait de la peine à trouver quelque chose que vous puissiez manger! Considérez, je vous prie, que vous êtes religieux et non pas médecin, et que vous ne serez pas jugé sur votre complexion, mais sur votre profession et votre état : que si l'on dit que l'apôtre saint Paul ordonne à Timothée d'user d'un peu de vin à cause de son estomac et de ses fréquentes maladies, on doit prendre garde, premièrement, que l'Apôtre ne s'ordonne pas cela à soi-même, et que le disciple ne le demande pas pour soi; et, en second lieu, que ce n'est pas à un religieux qu'on donne cet ordre, mais à un évêque; sa vie était très-nécessaire à l'Église qui ne faisait que de naître, c'était un Timothée : or donnez-moi un autre Timothée, et je le nourrirai d'or potable et d'ambre gris, si vous voulez; mais c'est vous-même qui vous ordonnez ceci et qui vous accordez cette dispense. J'avoue qu'elle m'est suspecte et que j'appréhende que la prudence de la chair ne se couvre du nom de discrétion. Il semble que depuis que nous devenons religieux nous

commençons tous à avoir l'estomac faible.

Notre saint était de même sentiment que saint Bernard, parce qu'il était animé de même esprit; il savait que l'abstinence nous donne de très-saintes dispositions envers Dieu, envers le prochain et pour nous-mêmes. *Quæ ista quæ ascendit sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris.* Quand la partie terrestre de l'encens est réduite en cendre par le feu, la partie plus subtile et délicate s'élève en parfum : quand la chair est abattue par le jeûne et autres pénitences, l'esprit est plus vigoureux pour s'élever et s'unir à Dieu : quand on se contente de pain et de viandes viles et grossières, il n'y a point de dispute à qui aura les plus délicates.

Un ancien, dans Plutarque, étant prié de ses compatriotes de leur faire une harangue sur les avantages de la paix, pour les remettre en bonne intelligence, mêla un peu de farine dans un verre d'eau et l'avalait, sans dire autre chose, étant importuné de s'expliquer : C'est, leur dit-il, pour vous faire savoir que si vous voulez avoir la paix parmi vous, il vous faut contenter de pain et d'eau. *Quid potest efficacius esse jejunio, cujus observantia appropinquamus Deo, et resistentes diabolo, vitia blanda superamus; semper enim virtuti cibis jejunium fuit, de abstinentia denique prodeunt castæ cogitationes, rationabiles voluntates, salubriora consilia, et per voluntarias afflictiones caro concupiscentiis moritur, virtutibus spiritus innovatur,* dit saint Léon (*Ser. 2 de Jejun. decimi mensis*). Qu'y a-t-il de plus efficace que le jeûne par lequel nous nous approchons de Dieu, et résistant au diable, nous surmontons les amorces des vices; le jeûne a toujours été la nourriture de la vertu : enfin les pensées chastes, les volontés raisonnables et les desseins salutaires naissent de l'abstinence, et par les austérités volontaires, la chair meurt à ses concupiscences, et l'esprit se renouvelle pour la pratique des vertus.

II. — 1. Saint François ayant été doué des vertus contraires aux vices du premier homme, a reçu de Dieu, pour récompense, trois grands avantages et privilèges contraires au malheur que le prévaricateur a encouru par sa désobéissance : aussitôt que son esprit se fut révolté contre Dieu, la chair se révolta contre son esprit, les animaux perdirent la soumission et le respect qu'ils avaient pour lui : et si Dieu, par un excès de miséricorde, n'eût adouci ceux qui sont privés et domestiques, tous lui seraient nuisibles et farouches comme les tigres, et étant devenu pécheur, il a rendu toute sa postérité criminelle : l'esprit de saint François, au contraire, ayant toujours été très-soumis, non-seulement au commandement de Dieu, mais à ses conseils et à tous ses desseins, la chair a toujours été si assujettie à son esprit, qu'il semblait n'avoir point de corps; il semblait être un ange et non pas un homme; il ne faisait point cette plainte : *Datus est mihi stimulus carnis qui me colaphizet* : ses regards, ses paroles et ses démarches ne respiraient que pureté; il influait des sentiments de

chasteté au cœur de tous ceux qui conversaient avec lui.

2. *Ostensum est in Noe*, dit saint Augustin (*Ser. 46 de Temp., c. 3*) : nous pouvons dire : *in Francisco quid Adam præceptum contemnendo perdidit, et demonstratum est posse homines bestiis etiam dominari, si subdant se obedientia Creatori.* L'exemple de saint François a montré ce que le premier homme a perdu par sa désobéissance, et que, encore aujourd'hui, nous commanderions absolument à tous les animaux, si nous étions parfaitement soumis à notre Créateur.

Il avait reçu de Dieu un don si merveilleux de faire des miracles, qu'il semblait lui être naturel, tant il les faisait facilement et en grand nombre; vous eussiez dit qu'il avait l'intendance et la souveraineté absolue sur les éléments, sur les animaux et sur toutes les créatures de ce monde; car il tint longtemps en ses mains nues des charbons ardens sans se brûler; il passa le phare de Messine, c'est-à-dire, la mer de Calabre en Sicile, assis avec son compagnon sur son manteau qu'il avait étendu sur les eaux; il calmait les orages par son commandement; les bêtes sauvages s'apprivoisaient en sa présence, et il fit revivre un petit agneau, que des malicieux avaient jeté en un four chaud. Il faudrait parcourir tous les ordres de la nature et faire un discours de plusieurs jours pour décrire tous les prodiges qu'il a opérés pendant sa vie.

3. Mais comme le plus illustre, c'est l'établissement du saint ordre des minimes; la très-parfaite humilité de leur saint patriarche, qu'ils imitent, m'a rendu muet en un champ si ample et si fertile, me défendant de faire leur éloge en leur présence, si bien que de peur d'offenser leur modestie, je me contenterai de remarquer que saint Augustin a parlé d'eux par esprit de prophétie, quand il dit (*Ser. 35 de Verb. Domini*) : *Hi sunt minimi; quare minimi, quia humiles, quia non elati, quia non superbi, appende minimos istos et grave pondus invenies* : si vous pesez les mérites de ces minimes, vous verrez qu'ils sont au delà de tout prix et de toute estime. Et le Fils de Dieu en l'Évangile : Ce que vous avez fait à un seul de mes minimes, vous me l'avez fait.

Conclusion. — Finissons ce panégyrique, comme nous l'avons commencé, par ce sage avertissement, que le Fils de Dieu nous a donné en l'Évangile de ce jour. *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum* : ne craignez pas, petit troupeau, car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume; *pusillus grex*, les âmes choisies sont appelées petit troupeau, parce qu'elles sont en petit nombre : *Pusillum gregem electorum ob comparationem majoris numeri reproborum nominat*, si vous êtes prédestinés, vous devez faire comme peu de gens font : peu de gens vivent dans un esprit de pauvreté, de frugalité, de pénitence et de mortification; faites-le : peu de gens ont du zèle pour la gloire de Dieu, pour empêcher qu'il ne soit offensé, pour

gagner des âmes ; faites-le : peu de gens ménagent bien leur temps , se lèvent matin , évitent les visites et occupations superflues , pour avoir le loisir de beaucoup prier Dieu ; faites-le : peu de gens pardonnent bien volontiers les offenses qu'on leur fait , et retranchent toute superfluité pour faire des aumônes ; faites-le : peu de gens visitent les malades , consolent les affligés , instruisent les ignorants et pratiquent les œuvres de miséricorde ; faites-le.

Pusillus grex : les âmes choisies sont appelées petit troupeau , dit encore le vénérable Bède , à cause de l'humilité , qui leur doit être en grande recommandation : *Ob humilitatis devotionem quia Ecclesiam suam quantumlibet numerositer dilatata , usque ad finem mundi humilitate vult crescere , et ad promissum regnum humilitate pervenire*. Si vous êtes prédestiné , vous devez être bien humble comme tous les saints ont été. Saint Paul disait : Je suis le moindre des apôtres , qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre. Saint Ignace , martyr , disait aux Magnésiens : Encore que je sois prisonnier pour Jésus , je ne suis comparable à aucun de vous ; et aux Ephésiens : Je sais qui je suis , je me connais bien , je suis le plus petit de tous.

Nolite timere , si vous êtes prêtre , confesseur ou prédicateur , ne craignez pas de reprendre hardiment les vices des grands , comme faisaient Isaïe , Jérémie , saint Jean Baptiste , saint François de Paule. Ne craignez pas de refuser l'absolution et la communion à ceux qui en sont indignes , quand ce serait un général d'armée , un prince ou un monarque ; vous avez en cela plus de pouvoir que lui , dit saint Chrysostome , et si vous êtes séculier , *nolite timere* , ne craignez pas les médisances du monde , pour ne pas vivre selon ses maximes ; vous avez deux oreilles , et ces moqueurs n'ont qu'une bouche , quand ils auront bien parlé , ils seront contraints de se taire. Un cavalier qui va en cour ne s'arrête pas à chasser tous les chiens qui aboient contre lui , il les laisse crier et passe son chemin ; après qu'ils ont bien jappé , ils vont ronger un os et boire de l'eau s'ils en trouvent , et il va faire bonne chère au Louvre ou à l'hôtellerie.

Complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Regnum Dei non est esca et potus (Rom. , XIV , 17). Il n'est rien qui nous aide tant à la pratique des solides vertus , et à gagner le royaume des cieux que l'abstinence et que le jeûne ; quand vous jeûnez , vous épargnez du bien pour donner aux pauvres et acheter le ciel par des aumônes , *est refectio pauperum abstinentia jejnantis* : quand vous jeûnez , vous gagnez du temps que vous pouvez employer à la prière , à la lecture spirituelle et aux autres saints exercices : quand vous vous contentez de viande grossière comme font les minimes , vous n'avez pas besoin de courtiser les grands , ni de descendre à leurs passions déréglées , afin qu'ils vous fassent des présents ; vous pouvez dire comme cet ancien philosophe : un courtisan

le voyant apprêter son pauvre dîner d'herbes et de légumes , lui dit : Si tu avais l'esprit de courtiser Alexandre , tu ne vivrais pas d'herbes et de légumes ; le philosophe lui répliqua subtilement : Et toi , si tu avais la vertu de te contenter d'herbes et de légumes , tu ne serais pas obligé d'être le flatteur d'Alexandre. Quand vous jeûnez ou que vous usez de viandes grossières , la chair , mortifiée par cette abstinence , a plus de disposition à la pureté qui s'appelle chasteté , parce qu'elle se produit et se conserve mieux en un corps châtivé : *Castitas a castigando. Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem* (Prov. XXII , 11). Ayant acquis la pureté de cœur et de corps , vous vous mettez aux bonnes grâces de Dieu , il vous recevra en son amitié et il prendra plaisir de vous donner son royaume. Amen.

SERMON XXXV.

De saint Ignace de Loyola , fondateur de la compagnie de Jésus.

Ignis a facie ejus exarsit. carbones succensi sunt ab eo (Ps., XVII).

Comme au rapport de l'Écriture , le premier Adam donna le nom à tous les animaux , pour montrer le domaine qu'il en avait reçu du Créateur : ainsi , au rapport de l'Évangile , le Fils de Dieu , qui est le second Adam , impose le nom aux âmes prédestinées , pour montrer qu'elles sont à lui d'une appartenance toute particulière : *Vocat eas nominatim , omnibus eis nomina vocat*. Il donne à chaque saint un nom convenable et conforme à la charge qu'il lui impose et à la fonction ou vocation à laquelle il le destine. Ce grand saint dont l'Église célèbre aujourd'hui la fête , fut appelé Ignace au baptême par une spéciale providence de Dieu , pour prédire qu'il serait un jour tout de feu et tout de flamme , tout zèle et tout ardeur pour la gloire de Dieu et pour la ruine du péché : *Ignatius quasi ignitus* ; et si on peut avoir quelque conjecture des prérogatives d'un saint , par l'anagramme de son nom , nous dirons que c'est particulièrement de ce grand saint , qu'on peut entendre ces paroles du Sauveur : *Ignem veni mittere in terram* , car *Ignatius de Loyola* fait par anagramme , *Ignis a Deo illatus*. Ce fut en votre cœur virginal que le Fils de Dieu alluma le feu divin du Saint-Esprit , ô sainte et bienheureuse Vierge ; et ce fut en votre sein immaculé que le Saint-Esprit fit naître le Fils de Dieu ; car comme vous disiez aux anges en votre cantique : *Nuntiate dilecto meo , quia amore langueo* , ainsi un ange vous dit en l'Évangile : *Spiritus sanctus superveniet in te* , après vous avoir saluée par ces paroles : *Ave , Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. *Punctum. Amoris Dei excellentia. Cujus perfectio est zelus salutis animarum et destructionis peccati. Quem sanctus Ignatius habuit in summo gradu.* — II. *Punctum. Destruxit peccatum : 1. In se per penitentiam rigorem ; 2. In fidelibus per juventutis in-*
(Douze.)

structionem. Per frequentem communionem. Per assiduum meditationem; 3. In infidelibus per missionem virorum apostolicorum, comparatur sancto Gregorio, Mathathie, Elw. Phinees. — III. Punctum, morale. Exhortatio ad zelum salutis animarum: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. comparationibus; 5. historia; 6. gratitudinis promissione.

I. — Si nous considérons attentivement et sans préoccupation les vérités catholiques, que l'Écriture et la théologie nous enseignent, nous avouerons sans contredit que la plus noble de toutes les actions qu'on peut pratiquer, que la plus précieuse de toutes les grâces que Dieu nous puisse faire, et que la plus excellente de toutes les vertus qui puissent embellir une âme chrétienne, c'est l'amour de Dieu. *Deus charitas est, quid nobilior? et qui manet in charitate in Deo manet, quid securior? et Deus in eo, quid jucundior?* Dieu est charité, qu'y a-t-il de plus noble? celui qui est en charité demeure en Dieu, qu'y a-t-il de plus assuré? et Dieu demeure en lui, qu'y a-t-il de plus délicieux? dit saint Bernard. C'est l'amour de Dieu, qui donne le prix et la valeur, le lustre et la perfection à tout ce que nous faisons. Pour l'intelligence de quoi il est à propos d'entendre un beau raisonnement de saint Thomas.

Primum in unoquoque genere est causa reliquorum, dit ce docteur: ce qui est le premier en chaque ordre, est la cause de tout le reste, et c'est à lui qu'on attribue le bon succès de tout le dessein. Le roi assiége et prend une ville, plusieurs personnes sont employées à cette entreprise: les armuriers forgent des armes, les vivandiers fournissent des vivres, les pionniers font les tranchées, les capitaines dressent les files, les soldats combattent, mais parce que c'est le roi qui donne le mouvement et le branle à tout cela, c'est à lui qu'on attribue l'honneur et la gloire de la victoire. On entend de rendre la santé à un malade, le chirurgien lui ouvre la veine, le jardinier fournit les herbes, l'apothicaire compose les drogues ou les médicaments, mais c'est le médecin qui donne le branle et le mouvement à tous ces ouvriers, et c'est à lui que le malade attribue sa convalescence. Ainsi en l'ordre de la grâce les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et les habitudes surnaturelles coopèrent à notre salut: mais l'amour de Dieu est le premier mobile qui les applique à leurs actions: ainsi c'est lui qui en a le mérite et c'est à lui seul que Dieu a préparé la récompense essentielle de toutes nos honnes œuvres.

Faites donc, si vous le voulez, qu'en une balance on mette au côté gauche tous les rares ouvrages de Zeuxis, d'Apelles, de Praxitèle, de Phidias et des autres excellents maîtres en peinture, en sculpture, en architecture et en orfèvrerie; qu'on y mette toutes les batailles, les victoires et les grands exploits des Hercule, des Alexandre, des Scipion, des Pompée, des César et de tous les autres conquérants; qu'on y mette tous les

livres de Platon, d'Aristote, de Sénèque et des philosophes, toutes les harangues des Cicéron, des Démosthène, des Quintilien et de cent autres orateurs imaginables, et qu'on mette au côté droit un seul acte d'amour de Dieu: en l'estime et jugement de son Esprit divin, le côté gauche ne pèserait pas une plume, pas un seul grain de sable en comparaison du côté droit. Si Dieu regarde d'un côté les mouvements et les influences des cieus, la splendeur du soleil, l'éclat de la lune et des étoiles, si le commerce des éléments, la fécondité de la mer et la fertilité de la terre, si la production des plantes, la multiplication des animaux et toutes les actions naturelles des hommes et des anges, il n'en a point tant de satisfaction ni de complaisance, qu'il en a pour une âme qui fait un seul acte d'amour de Dieu.

L'amour de Dieu est préférable à toutes les sciences, visions et révélations, à toutes les prophéties, les miracles et les autres grâces gratuites, pour admirables et précieuses qu'elles soient: car saint Paul les ayant toutes représentées aux Corinthiens il ajoute: Je vous veux montrer un autre don plus excellent que tout ce que je viens de vous dire, et c'est la charité, dont il parle incontinent après.

Donnez-moi un homme qui enseigne la théologie aussi doctement que saint Thomas et que saint Bonaventure; qui prêche aussi éloquemment que saint Chrysostome et que saint Augustin; qui interprète l'Écriture aussi savamment que saint Basile et que saint Grégoire; qui ait le don des langues, pour se faire entendre à tous les peuples, comme les disciples le jour de la Pentecôte; qui ait des révélations aussi mystérieuses que le prophète Ezéchiel et que saint Jean l'évangéliste; qui prédise les choses à venir aussi infailliblement que Jérémie ou qu'Isaïe; qui guérisse toute sorte de malades par son ombre, comme saint Pierre; qui ressuscite les morts, comme saint Martin et saint Dominique; qui convertisse à la foi les provinces et les nations entières, comme les apôtres, et qui fasse même toutes ces choses sans commettre de péché mortel, mais sans amour de Dieu: une petite villageoise qui fait un seul acte d'amour est en plus grande considération devant Dieu et plus estimée de lui que cet homme-là.

Entre les belles habitudes qui peuvent orner et perfectionner une âme, les plus nobles sont les vertus, non les morales et naturelles, mais les vertus chrétiennes et surnaturelles. Entre les vertus chrétiennes, les plus excellentes sont les théologiques: entre les théologiques, la plus grande et la plus éminente, c'est l'amour de Dieu; l'Apôtre le déclare en paroles expresses: *Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria hæc: major autem horum est charitas.*

Voilà un chrétien qui a une foi aussi vive que saint Grégoire Thaumaturge, et qui transporte les montagnes; qui donne tous ses biens aux pauvres, avec autant de libéralité que saint Jean l'Aumônier; qui endure plu-

seurs maladies durant vingt-huit ans, avec autant de patience que sainte Liduvine ; qui fait pénitence sur une colonne, comme saint Siméon Stylite ; qui souffre d'être écorché tout vif, haché en pièces, ou bien brûlé à petit feu avec autant de constance que les saints martyrs, mais sans amour de Dieu : un petit artisan qui fait un acte d'amour, mérite plus que lui.

L'amour de Dieu n'est pas seulement la plus excellente de toutes les vertus, il en est le précis, l'abrégé, et comme la quintessence. Il porte des noms différents selon ses divers emplois, il change de qualités sans changer de nature, et demeurant toujours lui-même, il se présente à nos yeux sous des formes et des figures différentes : car la prudence est un amour éclairé, qui, faisant un heureux discernement entre les moyens qui la peuvent attacher à Dieu, et ceux qui l'en peuvent éloigner, choisit les uns, et rejette les autres. La justice est un amour incorruptible, qui apprend l'art de régner en obéissant, et qui, se soumettant à Dieu comme à son souverain, commande aux créatures comme à ses esclaves. La force est un amour généreux qui surmonte avec plaisir tous les travaux qu'il faut endurer pour son bien-aimé. La tempérance est un amour fidèle, qui se donne tout entier à ce qu'il aime, sans permettre que les voluptés le divisent. Ou pour exprimer la même vérité par d'autres termes, l'amour s'appelle prudence, quand il s'empêche de s'égarer, et qu'il va droit à ce qu'il aime; il s'appelle justice, quand, pour consacrer à Dieu sa liberté, il dédaigne de servir aux créatures ; force, quand il combat les douleurs qui le veulent étonner; et tempérance, quand il méprise les plaisirs qui le veulent corrompre. C'est saint Augustin qui m'a appris cette vérité (*tom. I, lib. de Moribus Eccles., c. 15*); en voici les paroles :

Nihil omnino esse virtutem affirmaverim, nisi summum amorem Dei, itaque illas quatuor virtutes quarum utinam ita sit in mentibus vis uti nomina in ore sunt omnium, sic definire non dubitem, ut prudentiam dicamus esse amorem Dei bene discernentem ea quibus adjuvetur in Deum ab iis quibus impediri potest : justitiam, amorem Deo tantum servientem, et ob hoc bene imperantem cæteris quæ homini subjecta sunt ; fortitudinem, amorem omnia propter Deum facile perferentem. Temperantiam, amorem Deo sese integrum incorruptumque servantem. Disons donc que l'amour de Dieu est le caractère des prédestinés, la livrée des enfants de Dieu, la vraie piété des chrétiens sur la terre, la perfection des saints dans le ciel, l'occupation de la Vierge, la béatitude de l'humanité sainte aussi bien que la félicité, l'essence et l'être actuel de Dieu même. *Deus charitas est*, disent saint Paul et saint Bernard : *Amat et Deus, nec aliunde hoc habet, sed ipse est unde amat, unde non tam amorem habet quam ipse amor est.*

Or la perfection de l'amour, c'est le zèle : car si l'amour est un feu, le zèle en est l'ardeur et la flamme : si l'amour de Dieu est de

l'or éclatant, le zèle est un or purifié, *aurum ignitum*, comme dit l'Apocalypse : si l'amour de Dieu est l'âme de notre âme, le zèle est l'esprit vital et l'intelligence qui donne le branle à cette âme : et ce zèle se montre et s'exerce à convertir les pécheurs et à procurer le salut des âmes, non pas tellement quellement, mais par haine du péché, parce qu'il offense Dieu, et par estime des âmes que le Fils de Dieu a rachetées : car si vous ne désirez le salut de vos enfants, de vos parents et autres prochains que par tendresse d'affection, par crainte qu'ils ne soient brûlés et malheureux à jamais, ce n'est pas proprement zèle, c'est compassion et pitié; le zèle, c'est un désir ardent de détruire le péché, parce que c'est l'offense de Dieu, et de convertir les âmes, parce qu'elles coûtent si cher à Jésus-Christ.

Tel a été le zèle de saint Ignace, il disait comme le prophète : *Tabescere me fecit zelus meus. Vidi prævaricantes et tabescebam* : Quand je voyais quelqu'un qui commettait le péché, et quand j'apprenais qu'on l'avait commis, j'étais tout abattu, tout pâle et défail de tristesse, je séchais sur mes pieds, et pourquoi? Non pas seulement et principalement parce qu'ils en seraient damnés, mais parce qu'ils ont mis sous le pied vos divines lois, parce qu'ils ont méprisé vos commandements : *Quia obliti sunt verba tua inimici mei, quia eloquia tua non custodierunt* : c'est ce qui l'a porté à prendre pour devise : *Ad majorem Dei gloriam*, et à nommer son ordre la Compagnie de Jésus. La plus grande gloire qu'on puisse donner à Dieu, c'est d'avoir sa crainte et d'éviter le péché : *Timete Dominum et glorificate eum*, dit l'ange de l'Apocalypse; le premier et le plus grand bien que nous puissions faire, c'est de ne point faire de mal et d'empêcher qu'on en fasse, dit saint Chrysostome, parce qu'un seul péché mortel rend plus de déshonneur à Dieu, plus de déplaisir et de desservice que toutes les bonnes œuvres de cent mille mondes ensemble ne pourraient lui rendre de gloire, de plaisir et de service.

Les anciens prophètes prévoyant le siècle d'or de la vie de Jésus-Christ sur terre, prédirent que le peuple ferait envers lui comme les païens faisaient envers les conquérants. Les noms qu'ils leur donnaient étaient empruntés des grands exploits qu'ils avaient faits ; ils disaient Scipion l'Africain et Scipion l'Asiatique, parce qu'ils avaient conquis l'Afrique et l'Asie :

*Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit.*

Les prophètes voyant que le Messie rendrait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades et la vie aux morts, prédirent que le peuple le nommerait Admirable, Dieu puissant, l'Ange du grand conseil ; mais la Vierge sa mère, saint Joseph et même son Père éternel connaissant son génie, lui ont donné un nom conforme à son humeur et à l'inclination de son amour ; un nom qui exprime la fin à laquelle il a référé tous ses

mystères, la fin pour laquelle il est venu au monde, il a voyagé ou travaillé sur terre, et qu'il est mort en une croix : *Vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*. Le Messie s'appelle Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce qu'il affranchit son peuple de l'esclavage. Ainsi les enfants de saint Ignace se disent de la compagnie de Jésus, parce que leur vocation est de coopérer à ce grand œuvre, de délivrer le peuple de Dieu de la servitude du péché : Tout le fruit que Jésus prétend de son incarnation, de sa vie, mort et passion, c'est de bannir le péché du monde : *Hic est omnis fructus ut auferatur peccatum* (Isa., XXVII, 9) ; et c'est aussi la fin et le but de tous les desseins, travaux et entreprises de saint Ignace. Il a entrepris de ruiner le péché en soi, dans le cœur des fidèles, et dans les âmes des infidèles.

II. — 1. Premièrement en soi : il avait lu dans le texte sacré que, Dieu envoyant ses prophètes, pour inviter le peuple à la pénitence, l'Écriture dit : *Factum est verbum Domini in manu Aggæi*. La parole de Dieu a été faite, non premièrement en la bouche, mais en la main du prophète ; c'est-à-dire qu'il l'a pratiquée avant que de la prêcher. Il avait lu dans saint Bernard que le Fils de Dieu a trois avènements, *ad nos, in nos, contra nos*, à nous, en nous et contre nous : à nous en l'Incarnation ; en nous par la communion, contre nous au dernier jugement ; et comme saint Jean-Baptiste, avant que disposer le peuple au premier avènement, fit une très-rude pénitence ; comme le prophète Elie, qui doit préparer le monde au troisième avènement, a aussi mené une vie très-austère ; ainsi le prédicateur ou le confesseur apostolique qui veut disposer les âmes au second avènement, leur doit enseigner par son exemple la pratique de la pénitence.

Il avait lu que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, que tous les autres saints docteurs, et même que le Fils de Dieu avant que de commencer à prêcher l'Évangile, s'étaient retirés au désert, s'y exerçant en de très-rudes et rigoureuses pénitences : notre saint voulant se rendre utile à l'Église, s'y disposa par les mêmes exercices. En effet, si vous l'eussiez vu au commencement de sa conversion de la vie séculière à la vie parfaite, vous eussiez vu en lui une exacte observance de ces règles de la vraie pénitence : *Orare oportet intentius et rogare, diem luctu transigere, noctes vigiliis et fletibus ducere, omne tempus lacrymosis lamentationibus occupare, stratos solo adherere cineri, in cilicio et sordibus volutari, justis operibus incumbere, quibus peccata purgantur* (S. Cypr., de Lapsis).

L'Époux louant les yeux de son épouse, ses lèvres, ses mains et toutes les autres parties extérieures de son corps, sans en excepter ses œillades, ses paroles et ses actions, ajoute toujours : *Absque eo quod intrinsecus latet* ; parce que les dispositions intérieures sont mille fois plus précieuses, plus agréables et méritoires que les actions extérieures. Je pourrais vous représenter notre saint

à Mont-Serrat, passant les nuits en prières dans l'église de Notre-Dame, faisant retentir ce saint lieu de ses soupirs et rugissements sacrés : *Rugiebat a gemitu cordis sui* ; baignant le pavé de ses larmes, et arrosant les murailles de son sang par de rudes disciplines. Je pourrais vous le faire admirer à Manrèse, à Barcelonne et aux autres villes d'Espagne et d'Italie, logeant dans les hôpitaux, couchant sur la dure, jeûnant tous les jours au pain et à l'eau, servant les malades les plus abandonnés et les plus insupportables. Je pourrais vous le représenter changeant son habit de cavalier avec les haillons d'un pauvre mendiant, et se plaçant en l'église au milieu des petits enfants, pour apprendre avec eux le catéchisme.

Mais il m'est impossible de vous représenter les excellentes dispositions intérieures dont il accompagnait ses pénitences extérieures, les rehaussant par ce moyen jusqu'à un très-éminent degré de perfection, de valeur et de mérite. C'est Dieu seul qui voyait son intérieur, Dieu seul voyait son esprit abîmé jusqu'au centre de son néant devant le trône de sa majesté divine ; son cœur confit en amertume dans la souvenance de ses fautes, tout brisé et pulvérisé de contrition, tout enflammé d'amour et de zèle pour la justice divine, son cœur qui désirait détruire son corps, s'il lui eût été permis, et qui disait de grande ardeur à chaque coup de discipline, à chaque frapement de poitrine : *Destruatur corpus peccati, destruat corpus peccati* ; et après avoir ainsi désait et détruit le péché en soi-même, il entreprit de le persécuter et le ruiner dans le cœur des fidèles ; il pouvait dire, comme le prophète : *Misit ignem in ossibus meis, et erudit me* ; et le zèle que Dieu avait mis en son cœur, lui enseigna trois admirables intentions pour venir à bout d'une si glorieuse entreprise.

2. La première est l'instruction de la jeunesse. Si nous consultons les trois lumières dont notre esprit est capable, la foi, l'expérience et la raison, nous verrons que le meilleur moyen de bien polir la république chrétienne, c'est de nourrir et d'élever les enfants dans la piété et la crainte de Dieu. Le Père éternel, parlant de son Fils, disait qu'il serait curieux d'instruire les enfants au sortir de la mamelle : *Quem docebit scientiam et quem intelligere faciet auditum? Ablactatos a lacte, avulsos ab uberibus* (Is., XXVIII, 9). Le Fils disait, en l'Évangile : Laissez venir à moi les petits enfants : *Sinite parvulos venire ad me* (S. Matth., XIX, 14). Et le Saint-Esprit allègue et approuve ce proverbe : L'homme tiendra en sa vieillesse le chemin qu'il aura pris en sa jeunesse : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* (Prov., XXII, 6).

Le jeune Tobie était si vertueux, que Dieu envoya un ange du ciel tout exprès pour lui trouver un parti et le marier richement (Tob., I, 10). Le texte sacré en rend la raison : parce, dit-il, que son père lui avait appris dès son enfance à craindre Dieu, et à s'abstenir du péché. Sainte Suzanne

résista courageusement aux poursuites des mauvais juges qui la sollicitaient de son déshonneur, et aima mieux se mettre en danger de mourir par la main d'un bourreau, que de consentir au péché. Le prophète en apporte la cause (*Dan.*, XIII, 9), qui est que ses père et mère l'avaient instruite en la loi de Dieu dès sa jeunesse. Saint Louis conserva jusqu'au tombeau la robe blanche qui lui fut donnée au baptême, c'est-à-dire, son innocence pure et immaculée : l'histoire de sa vie en attribue l'honneur à la reine Blanche sa mère, qui lui disait souvent quand il était petit : Mon fils, plutôt la mort que le péché.

Le cœur des enfants est une table d'attente, une toile qui n'est point imprimée, et qui reçoit telle couleur que vous voulez. Ils croient tout ce que le maître leur dit, ils reçoivent comme un oracle tout ce que le régent leur enseigne ; et il est évident que de bons religieux qui disent la messe tous les jours, qui font oraison mentale tous les matins, et qui vont en classe avec un esprit désintéressé, purement pour l'amour de Dieu, et par désir d'avancer sa gloire, sont bien plus capables de donner de bonnes et saintes impressions à la jeunesse que des régents séculiers qui n'auront rien de tout cela.

C'est une chose étonnante de savoir l'effroyable ignorance qui était parmi les chrétiens, et même parmi les gens d'Eglise avant l'établissement de cette sainte compagnie. Au diocèse de Milan les prêtres étaient si ignorants, qu'ils croyaient n'être pas obligés à se confesser, parce qu'ils entendaient les confessions des autres. En Bourgogne et autres provinces de France, voici comme on se confessait : le prêtre disait : Si vous avez juré, vous en eriez merci à Dieu ? Le pénitent répondait : Oui, sire. Si vous avez perdu la messe les jours de fêtes, vous en eriez merci à Dieu ? Oui, sire ; et ainsi le plus criminel n'en disait pas davantage que le plus innocent. Pensez quelle vie devaient mener ceux qui se confessaient ainsi, et une seule fois ou deux l'année, et si la parole du prophète Ozée ne se devait pas vérifier : *Non est scientia Dei in terra, maledictum, et mendacium, et furtum, et adulterium inundaverunt*. Oui, on était si débordé en toutes sortes de vices, que la plus grande partie des villes chrétiennes et catholiques ressemblaient à des Babylones et à des Sodomes ; j'en pourrais nommer quelques-unes, où lorsque des servantes se louaient à des maîtresses, elles mettaient cette condition en leur marché, qu'elles ne seraient point obligées de servir les fêtes et les dimanches, parce qu'elles voulaient danser tout le jour. Mais depuis que les collèges de cette sainte compagnie ont été ouverts, l'ignorance a été bannie, la jeunesse a été instruite, les vices corrigés, les hérésies réfutées, le clergé s'est perfectionné, plusieurs ordres religieux se sont réformés, les saintes congrégations ont été instituées, les séculiers ont commencé de recevoir plus souvent les sacrements, et c'est le second moyen dont Ignace s'est servi pour détruire le péché.

L'écriture et les saints Pères nous ensei-

gnent que l'âme chrétienne qui communie dignement, reçoit dans l'eucharistie un puissant renfort contre les trois ennemis de l'homme, le diable, le monde et la chair : *Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me*. Mon Dieu, vous avez dressé pour moi une table divine, qui me fournit des armes contre ceux qui me font la guerre, dit le prophète ; et saint Chrysostome (*Homil. LXI, ad populum*) ose bien dire qu'au sortir de cette sainte table, si nous avons communie dignement, nous sommes effroyables au démon comme des lions qui jettent le feu par la bouche : *Tanquam leones ignem spirantes facti sumus diabolo formidolosi* ; et saint Cyrille d'Alexandrie (*Lib. IV, in S. Joan. c. 7*), dit que ce sacrement réprime les révoltes de notre chair. *Sedat in nobis sævientem membrorum nostrorum legem*.

L'expérience nous fait voir que le monde et que ses suppôts ne prennent pas la hardiesse de tenter ceux qu'ils savent être bien avec Dieu ; un fripon sachant qu'une fille est dévote, et qu'elle communie souvent avec une grande dévotion, n'ose pas la tenter de son déshonneur ; un chicaneur qui sait qu'un conseiller a la crainte de Dieu, qu'il se confesse et communie souvent, s'empêche bien de le prier d'une injustice, ou de quelque autre action contre son devoir. Avant la venue de notre saint, la plus grande partie du peuple chrétien ne communiait qu'au temps de Pâques : à présent plusieurs communient tous les mois, ou tous les dimanches, quelques-uns deux fois la semaine, les plus indévots deux ou trois fois l'année ; et comme la vraie chaleur qui agit sur ce pain céleste, et qui nous fait profiter de la réfection spirituelle, c'est l'amour et la dévotion ardente pour allumer ce feu dans le cœur des fidèles, le saint en troisième lieu a mis en vogue dans l'Eglise la pratique de l'oraison mentale : il est cause que tous les bons prêtres, tous les dévots ecclésiastiques, tous les saints religieux s'adonnent à la méditation, ce qui est très-important au bien de l'Eglise, d'autant que par ce moyen ils enseignent et conduisent les séculiers avec plus de lumière, de sagesse, de charité et de zèle. Ce grand saint savait que nous ne pouvons bien porter les autres à la dévotion et à l'amour de Dieu, si nous-mêmes n'y sommes ardens, et que le Psalmiste avait dit : *In meditatione mea exardescet ignis* : Le feu de l'amour de Dieu s'embrasera en mon cœur par la méditation ; il savait que le même prophète parlant de celui qui est assidu en l'exercice de la méditation dit qu'il est semblable à un arbre planté sur le courant des eaux, qui porte beaucoup de fruit : *In lege ejus meditabitur die ac nocte, et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructuum suorum dabit in tempore suo* ; il savait que le Saint-Esprit a dit que celui qui converse avec les sages devient sage, et que pour devenir vraiment sage, saint et parlant, il faut souvent converser avec celui qui est la sagesse, la sainteté et la perfection essentielle.

Il avait lu ces belles paroles dans saint

Bernard : *Quod tuum est spargis et perdis, si priusquam infundaris tu totus, semiplenus festines effundere; quomobrem, si sapias, concham te exhibebis, non canalem; hic squidem pene simul et recipit et refundit, ilta vero donec impleatur expectat et sic quod superabundat sine suo damno communicat.* Et un peu plus bas : *De plenitudine ejus omnes accepimus; disce, et tu non nisi de pleno effundere, nec Deo largior esse velis. Non pudeat concham non esse suo fonte profusioem.* Vous perdrez le peu de dévotion que vous avez, si vous la répandez avant que de l'avoir reçue pleinement : pour cela, si vous êtes sage, vous ferez comme le bassin, et non pas comme le canal : celui-ci donne de l'eau à mesure qu'il la reçoit, mais le bassin attend qu'il en soit plein avant que de la répandre. L'Évangile dit que nous avons reçu des grâces de Jésus-Christ, mais que c'est de sa plénitude; apprenez de lui à vous bien remplir avant que de vous répandre au dehors, ne désirez pas être plus libéral que Dieu : le bassin ne doit pas avoir honte de n'être pas plus abondant et communicatif que sa source. Et où est-ce que l'âme chrétienne s'enrichit et se remplit de lumière, de sagesse, de grâce et de vertu sinon en la méditation? *Meditatio mentis ditatio* : La méditation fait toutes les richesses d'une âme.

Unus amatori Christi non sufficit orbis.

3. *Accenditur velut ignis zelus meus* (Psal., LXXVIII, 5) : le zèle de notre saint amant était comme le feu, qui ne dit jamais : C'est assez ; notre hémisphère ne lui suffit pas, il cherche un nouveau monde, il s'étend jusqu'aux Antipodes, il ne se contente pas de sanctifier les fidèles, il veut convertir les infidèles. Saint Jacques dit que celui qui convertit un seul pécheur, fait le salut de son âme ; combien plus celui qui en convertit des milliers, *Qui converti fecerit peccatorem, salvabit animam* : notez qu'il ne dit pas seulement *qui converterit*, celui qui aura converti, mais celui qui aura fait convertir, *qui converti fecerit*. Saint Ignace en a converti des milliers en France, en Espagne, en Italie et en d'autres provinces où il a été ; mais il en a fait convertir des millions en Afrique, en Asie, et en Amérique, par les hommes apostoliques qu'il y a envoyés.

L'Église dit en l'office divin que le vénérable Bède a bien sujet d'appeler saint Grégoire l'apôtre des Anglais, parce qu'il envoya en Angleterre des hommes apostoliques, non pas planter la foi, car elle y avait été dès le second siècle sous le pape saint Eleuthère et le roi Lucius, mais pour la ressusciter : à plus forte raison nous devons appeler saint Ignace l'apôtre des Indes, du Japon, de la Chine, du Canada et de tant d'autres provinces où il a envoyé des ouvriers pour y annoncer la foi qui n'y avait jamais été ; l'Écriture loue la sainte colère du dévot Malthias (I Machab., II, 4), qui voyant un malheureux Juif sacrifier aux idoles, le poignarda sur-le-champ ; il fit pourrir l'idolâtre, mais il ne ruina pas l'idole, ni l'idolâtrie ; saint

Ignace au contraire, mille fois plus heureux que lui, a renversé les idoles et ruiné l'idolâtrie en une infinité de villes, sans ôter la vie corporelle aux idolâtres, et leur donnant la spirituelle.

Le zèle du prophète Elie est fort célèbre dans le texte sacré ; il fit tomber le feu du ciel, qui dévora cinquante soldats avec leur capitaine, qui le venaient prendre de la part du roi pour le faire prisonnier. Saint Ignace au contraire étant faussement accusé et persécuté comme un impie, impetra de Dieu par ses prières le feu céleste du Saint-Esprit pour ceux qui l'avaient ainsi calomnié : *Ignis a facie ejus exarsit, carbones succensi sunt ab eo.*

Phinées voyant un Israélite qui commettait le péché de la chair avec une femme madianite, outré de douleur pour l'offense de Dieu, les tua tous deux sur le fait ; et par ce moyen apaisa la colère de Dieu, *Cessavit quassatio et reputatum est ei in justitiam* : mais saint Ignace sachant qu'un homme impudique allait au champ pour un même sujet, fit mourir le péché et conserva le pécheur par une admirable invention de sa charité ingénieuse : il alla se jeter dans un étang glacé sur le chemin par où ce misérable devait passer, et par là il le toucha si vivement et si heureusement, qu'il lui fit rebrousser chemin et changer sa vie déréglée.

Je lis dans la Vie des Saints, que le séraphique saint François, pour éteindre les ardeurs de sa chair, se roulait tout nu dans la neige ; que saint Benoît en fit autant dans les épines, ainsi que saint Bernard dans un étang glacé ; mais je ne lis point qu'un autre que saint Ignace ait fait cela pour amortir les flammes de la concupiscence en son prochain ; et pour connaître que ce zèle procédait d'un amour de Dieu très-pur et désintéressé sans aucun retour à soi-même, il ne faut considérer que ce que je m'en vais vous dire. Il avait procuré qu'on établit à Rome une maison de refuge pour y loger et y entretenir les pauvres filles qu'on retirait du péché, et lui-même prenait la peine de les aller chercher et les y amener ; un de ses amis lui dit un jour qu'il perdait son temps et sa peine, parce que ces malheureuses retournaient toujours à leur vomissement : N'importe, dit-il, quand je n'en empêcherai qu'une de commettre un péché mortel, je tiendrais mon temps et ma peine très-utilement employés.

III. — 1. Cette vertu a été d'autant plus précieuse et admirable en ce saint, qu'elle est plus rare parmi les chrétiens, même parmi ceux qui font profession de la dévotion, dont la plupart semblent dire : *Numquid custos fratris mei sum ego ?* qu'ai-je affaire de me mettre en peine du salut des autres, de retirer cette fille qui se va perdre, d'avertir ma voisine qu'un fripon hante sa fille quand elle est hors de sa maison, ou d'enseigner les mystères de la foi à mes fermiers ? je ne suis ni évêque, ni curé, je n'ai point charge d'âmes, grâces à Dieu. Vous n'avez point charge ; d'autres l qui vous l'a dit ? Le Saint-Esprit dit

tout le contraire : *Unicuique Deus mandavit de proximo suo* (Eccli. XVII, 12), Dieu a recommandé à chacun de nous le salut de son prochain, et saint Jacques dit : *Scienti bonum, et non facienti, peccatum est illi* (Jac., IV, 17) : celui qui sait le bien, et qui ne le fait pas, commet un péché.

2. Je ne me suis jamais persuadé que celui-là puisse être sauvé, qui n'a point travaillé pour le salut de son prochain, dit saint Chrysostome (L. VI, de *Sacerdotio*) : *Numquam mihi persuasi salvum fieri quemquam posse qui pro salute proximi nihil laboris impenderit*. La loi ancienne disait : *Si occurreris bovi inimici tui erranti, reduc ad eum; si videris asinum odientis te jacere sub onere, non pertransibis, sed sublevabis eum* : Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi égaré, ramenez-le à son maître ; si vous voyez son âne tombé sous le faix, ne passez pas outre, mais aidez-le à se relever. Et si vous savez que l'ouaille de votre Sauveur s'est égarée, ne tâcherez-vous pas de la ramener ? Si vous voyez que l'enfant de votre Dieu, c'est-à-dire, du plus grand ami que vous ayez au monde est tombé sous le joug du péché, n'êtes-vous pas obligé de l'aider à se relever ? Voilà une chose étrange, dit saint Bernard (ad *Eugenium*) : si un âne tombe, il se trouve des gens qui l'aident à se relever ; et si une âme se perd, personne ne s'en soucie : *Cadit asina, et est qui sublevet; perit anima, et non est qui re-putet*.

3. Si vous aimez votre âme comme vous la devez aimer, par le motif d'une vraie charité et pour l'amour de Dieu, vous l'aimez parce qu'elle est l'image de la sainte Trinité, rachetée par le précieux sang de Jésus-Christ, et capable de le connaître et de le posséder. Or toutes les âmes de vos prochains ont ces mêmes avantages. D'autre part, si vous haïssez le péché d'une haine que David appelle parfaite, vous le haïssez, parce qu'il déplaît à Dieu, le désoblige, le déshonore et le méprise : or le péché des autres lui déplaît, le désoblige, et le déshonore aussi bien que le vôtre : donc si vous ne haïssez le péché qu'en vous et non aux autres, vous ne le haïssez pas pour l'amour de Dieu, mais pour l'amour de vous, vous ne le haïssez pas, parce qu'il offense Dieu, mais parce qu'il vous engage à la damnation. Si vous ne procurez que votre salut et non pas celui de votre prochain, l'amour que vous avez pour votre âme est un amour naturel, humain, d'intérêt, de concupiscence, et non pas un amour de charité, surtout naturel et divin.

L'aumône spirituelle est incomparablement plus importante et plus nécessaire que la corporelle : cependant le Fils de Dieu dira, au jour du jugement : Allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; ce commandement oblige pour le moins, je dis pour le moins, en l'extrême nécessité, et il y a tant d'ouvriers, tant de fermiers, tant de vos serviteurs et servantes, et en un mot tant de pauvres gens qui travaillent pour vous, qui sont en extrême nécessité de nourriture spi-

rituelle, qui ignorent les mystères de la foi, qui ne connaissent point le Sauveur, qui ne savent rien du mystère de l'Incarnation, de l'eucharistie et des autres articles de foi nécessaires à salut : et vous négligez de les leur enseigner, vous ne daignez pas leur en dire un seul mot : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*. Ne pensez-vous pas que Dieu aura sujet de vous dire : J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.

4. Saint Chrysostome dit très-bien : Si votre cocher voyait une de vos cuillères d'argent dans le fumier de l'écurie, et qu'il la laissât perdre, en seriez-vous content ? recevriez-vous son excuse quand il dirait : Je ne suis pas sommelier, je n'ai pas charge de l'argenterie, vous ne m'avez pris à votre service que pour avoir soin des chevaux et conduire le carrosse ? Si votre cuisinière voyait tomber dans le feu la robe de l'un de vos enfants, et qu'elle ne l'en retirât pas, l'excuseriez-vous quand elle dirait : Vous ne m'avez prise que pour vous apprêter à manger, je ne suis pas gouvernante des enfants, je n'ai pas charge de leurs habits ? Une âme raisonnable est-elle moins précieuse qu'une cuillère d'argent ou qu'une robe de soie ? comment donc pouvez-vous souffrir, n'étant ni curé ni évêque, comment, dis-je, pouvez-vous souffrir, en conscience, que cette âme chrétienne tombe dans le péché et se perde éternellement, sans vous en soucier ? N'avez-vous pas moins de vertu que les scribes et les pharisiens ? Ils eussent fait le tour de la terre pour gagner un païen et le faire juif : *Circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum* ; et ainsi quels travaux ne devez-vous pas embrasser pour gagner un mauvais chrétien, et en faire un bon catholique ?

5. Au Pré spirituel, il est rapporté qu'un berger, nommé Pemnes, voyant des bêtes sauvages qui attaquaient un pauvre passant, fut paresseux de le secourir, ou par timidité, ou bien par négligence ; que quelque temps après il se rendit religieux, qu'il en fit une rigoureuse pénitence, et qu'il fut fait abbé d'un monastère : mais que Dieu lui révéla qu'en punition de son peu de charité, il serait aussi dévoré des bêtes sauvages ; ce qui arriva quelques années après. Si par votre négligence, si faute de reprendre, d'avertir ou d'instruire votre prochain, si faute de tirer cette pauvre fille, qui ne sait où aller, ils tombent en la puissance des bêtes sauvages, des suppôts de l'enfer, il y a danger que le même malheur ne vous arrive quelque jour par la permission de Dieu.

6. Au contraire, comme, aux Actes des Apôtres, la bonne veuve Tabitha étant morte, les pauvres qu'elle avait assistés montraient à saint Pierre les habits dont elle les avait revêtus, ce qui émut l'apôtre à la ressusciter : ainsi si vous êtes zélé pour le salut des âmes, quand vous viendrez à mourir, celles que vous aurez sauvées montreront au Fils de Dieu l'étoile de gloire que vous leur aurez procurée : quelle consolation, quelle joie et quelle gloire à un enfant de saint Ignace, lorsqu'à l'entrée du ciel il verra des centai-

nes d'âmes bienheureuses venir au-devant de lui, le recevoir avec honneur, le remercier des charités qu'il leur a faites ! Cet écolier lui dira : Hé! mon Père, quelles obligations vous ai-je! car sans vous je serais perdu; vous souvenez-vous du catéchisme que vous nous fîtes un tel samedi? vous nous fîtes voir le grand danger de damnation qu'il y a de s'ingérer en l'état ecclésiastique sans y être appelé de Dieu: vous fîtes cause que je refusai la cure que mon oncle me voulait résigner, où je me serais damné. Un homme de justice lui dira: Quand j'allai à confesse à vous un tel jour, si vous ne m'eussiez obligé de vendre mon office dont j'étais incapable, j'eusse persévéré dans les injustices et dans toutes les autres fautes que j'y commettais. Un artisan lui dira: Si vous ne m'eussiez refusé l'absolution quand je retombais sans cesse en mes débauches ou en mes blasphèmes, je ne m'en serais jamais corrigé. Tous ceux qu'il a gagnés au service de Dieu viendront au-devant de lui avec des acclamations :

Vous avez été notre bon père, notre libérateur, notre directeur et notre ange gardien, vous nous avez été un vrai Raphaël, *medicina Dei*; vous nous avez guéris des maladies de nos péchés par la médecine des sacrements, vous nous avez rendu la vue spirituelle par vos belles prédications; vous nous avez préservés, nous de la gueule d'un poisson monstrueux, mais du lion rugissant qui cherchait à nous dévorer; vous nous avez conduits heureusement au voyage de la vie éternelle. Ainsi quand nous nous mettrions en pièces pour votre service, nous ne pourrions pas vous reconnaître dignement; Dieu seul, pour qui vous l'avez fait, vous en peut récompenser suffisamment: tout ce que nous pouvons faire, c'est de vous témoigner par nos actions de grâces, le sentiment de gratitude que nous en aurons à jamais: avouer que notre salut est la moisson de vos travaux, la conquête de vos victoires et le trophée de vos triomphes, pâmer d'amour pour vous, nous réjouir des grands mérites que vos charités nous ont acquis, vous en remercier, bénir, louer et glorifier en toute l'étendue de l'éternité bienheureuse, que vous nous avez procurée. Amen.

SERMON XXXVI.

EN LA FÊTE DE SAINTE THÉRÈSE.

Du mariage de Jésus-Christ avec les âmes religieuses.

Simile est regnum Cælorum decem Virginitus que exierant obviam Sponso.

Le royaume des cieux est semblable à dix vierges qui allèrent au-devant de l'Époux (S. Matth., XXV).

Outre la gloire essentielle que Jésus promet dans le ciel aux filles qui lui consacreront leur virginité, il leur promet encore, par le prophète Isaïe, un honneur particulier en l'Église et une gloire éternelle en la mémoire des hommes (*Isa.*, LVI). C'est pour

accomplir une partie de cette promesse que nous sommes ici assemblés pour célébrer la mémoire et pour honorer la glorieuse apothéose de la bienheureuse sainte Thérèse, qui s'est dédiée à Dieu avec tant de pureté et de bonheur, qu'elle a attiré par son exemple, par ses instructions et par ses influences, une infinité de filles à l'amour de la pureté, et aux noces de l'Époux céleste. C'est en elle que se vérifie cette parole du Prophète: *Adducentur Regi virgines post eam*; c'est donc aussi en elle que s'accomplit ce qu'il dit, au même lieu: La reine, votre épouse, est assise à votre droite. Pour cela je dois diviser mon discours en deux points: premièrement, je vous ferai voir que sainte Thérèse et que les religieuses qui suivent son exemple, sont les vraies épouses de Jésus-Christ. En second lieu, nous verrons les propriétés de ce mariage. Le commencement de ses grandeurs, c'a été votre faveur particulière, ô sainte Vierge; car ayant perdu sa mère à l'âge de douze ans, elle se jeta à vos pieds devant l'une de vos images, vous priant à chaudes larmes, que puisqu'elle n'avait plus de mère sur la terre, il vous plût l'accepter pour votre fille, et elle le dit si fervemment et de si bonne grâce, que depuis ce temps-là vous lui avez servi de mère, vous l'avez tenue en votre protection, vous l'avez conduite et gouvernée. Comme toutes les grâces qui sont en elle viennent de Dieu par votre entremise, ainsi la grâce d'en discourir utilement nous doit être communiquée par votre moyen; nous vous la demandons très-humblement, vous saluant par les paroles de l'Ange: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Judæi referebantur ad Deum ut dominum; nos, ut ad patrem et ad sponsum. — I. Punctum. Verum matrimonium contrahi inter Christum et virgines religiosas, probatur: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. re-scriptis pontificum; 4. praxi antiquæ Ecclesiæ; 5. ratione a posteriori; 6. historiis; 7. moralitate. — II. Punctum. Proprietates hujus matrimonii imitantur Incarnationem: 1. indissolubilitas, cujus nodus est amor Christi in sponsam, sponsæ in Christum; 2. societas; 3. fecunditas. — Conclusio. Excitantur virgines ad ingressum in religionem.

Tout ce qui est émané de Dieu en la divinité ne subsiste que par rapport à son principe et à son origine: car comme la subsistance du Verbe divin est une relation éternelle et personnelle au regard du Père, et comme la subsistance du Saint-Esprit n'est qu'un rapport et qu'une relation qu'il a au Père et au Fils, ainsi tout ce qui est émané de Dieu hors de la divinité ne subsiste que par relation et par adhérence à la même divinité; tout le bonheur, toute la félicité et la perfection des créatures consiste à être référées et destinées à leur Créateur.

Avant la venue de Jésus-Christ au monde, la plus grande faveur que Dieu faisait aux

hommes, c'était de les recevoir pour ses vassaux : *Ero illis in Deum, et ipsi populus meus erunt* : Je serai leur seigneur, leur roi leur Dieu, et ils seront mes serviteurs, mes sujets et mon peuple. Encore pour avoir part à cette faveur, il fallait se soumettre au sacrement douloureux de la circoncision, s'assujettir à l'observance de la loi de Moïse, qui était si rigoureuse que l'Écriture l'appelle une charge insupportable (*Act., XV, 10*) ; et toutefois il n'y avait que le peuple Juif qui eût cet honneur, *non fecit taliter omni nationi* : et la plus grande menace que l'on pouvait faire à quelqu'un, c'était d'être rejeté du nombre des vassaux de Dieu : *Peribit anima illa de populo suo*. Après la venue de Jésus au monde, Dieu nous a élevés à une plus grande dignité, il a daigné nous communiquer la qualité d'enfants de Dieu, nous faire participants de sa filiation, nous donner le nom et l'effet de fils adoptifs de Dieu même : *Videte qualem charitatem dedit nobis, ut filii Dei nominemur et simus* (1 S. Joan., III, 1) : non-seulement *nominemur*, mais *simus*.

I. — 1. Sa bonté néanmoins ne s'arrête pas là ; mais s'avancant de plus en plus en l'excès de son amour, en la profusion de ses libéralités, il daigne entrer en alliance plus particulière avec les hommes, il veut avoir des âmes qui soient ses épouses bien-aimées, ce sont les vierges chrétiennes. Oui, l'Écriture sainte, les Pères et les pontifes, les pratiques de l'Église naissante, et les miracles authentiques nous enseignent qu'il y a un vrai, réel, actuel et légitime mariage entre le Fils de Dieu et une vierge religieuse. Vous avez peut-être quatre filles, vous en avez donné trois en mariage à des avocats ou à des conseillers, la quatrième s'est faite carmélite ; si on vous demande combien vous avez de filles ? vous répondez : J'en ai trois mariées ; c'est mal parler, il faut dire : J'en ai quatre mariées, cette quatrième est plus mariée que les trois autres.

Notez que je ne dis pas seulement *mieux mariée*, c'est-à-dire plus noblement, richement et heureusement, mais je dis *plus mariée*, c'est-à-dire plus véritablement ; car son mariage avec Jésus est si vrai et si réel, que le mariage de l'homme et de la femme n'en est que le sacrement ou le symbole, le hiéroglyphe et la figure, dit saint Paul aux Ephésiens ; c'est-à-dire qu'autant qu'il y a de différence entre l'ombre et le corps, entre la copie et l'original, la figure et la réalité, le symbole et la vérité, il y a autant de différence entre le mariage de l'homme avec la femme, et le mariage de Jésus avec une vierge sacrée ; comme le corps est incomparablement plus que son ombre, l'original que la copie, la réalité que la figure, la vérité que le symbole ; ainsi le mariage du Fils de Dieu avec une âme religieuse est plus vrai, plus réel, plus exprès, plus étroit et plus indissoluble que celui d'un homme avec une femme chrétienne.

L'épithalame de cet hyménée, c'est le psaume XLIV, qui est un cantique nuptial, qui ne traite que des qualités de l'époux et

de l'épouse, et qui a pour titre ces paroles : *Pro iis qui commutabuntur* ; c'est-à-dire que ce psaume est écrit pour ceux qui changeront d'état et de condition par le mariage ; et pour montrer qu'il ne parle pas du mariage corporel, mais du spirituel et virginal, une autre version dit, que c'est pour les fleurs de lis, *pro liliis* : il y a même un livre tout entier en l'Écriture sainte qui ne traite que de ce mariage : le Cantique des Cantiques n'est autre chose qu'un entretien familier, qu'un saint et amoureux dialogue entre le Fils de Dieu et une vierge son épouse.

2. Tertullien, qui avait appris sa doctrine des disciples des apôtres mêmes, puisqu'il était au second siècle, exhortant une vierge chrétienne à être toujours voilée : *Nupsisti Christo, illi tradidisti carnem tuam, illi sponsasti maturitatem tuam, incede secundum sponsi tui voluntatem, Christus est qui et alienas sponas, et maritatas velari jubet, utique multo magis suas* (Tert., de velandis Virginibus, c. 16) : Vous êtes mariée à Jésus-Christ, vous lui avez consacré votre corps, vous vous êtes livrée à lui, vous devez vivre selon les inclinations de votre époux ; si bien que s'il veut que les femmes qui sont fiancées ou mariées à des hommes se voilent, à plus forte raison demande-t-il cela de ses épouses.

Saint Ambroise instruisant les vierges, et leur apprenant qu'elles doivent vivre tout autrement que les gens du siècle, qu'elles doivent mener une vie toute céleste : *Non immerito vivendi sibi usum quaesivit e caelo quæ sponsum sibi invenit in caelo* (S. Amb., l. I de Virginibus). Comme une fille d'Espagne venant en France en épouser le roi, apprend à parler français, s'habille à la française et fait ses compliments à la française ; ainsi les vierges chrétiennes doivent parler à la mode du ciel, agir à la mode du ciel, vivre à la mode du ciel, puisque leur époux est du ciel et au ciel. Saint Augustin enchérit là dessus (I de sancta Virginitate, c. 2), disant qu'elles doivent mener une vie toute divine, puisqu'elles ont l'honneur d'avoir un Dieu pour leur époux, qui les a rachetées, dotées, ornées et embellies : *Nubis regi Deo, ab ipso redempta, ab ipso dotata, ab ipso decorata* : et ailleurs il s'encourage lui-même à écrire en faveur des vierges, parce qu'il espère être secouru par celui qui a daigné être le Fils d'une vierge, et l'époux des vierges : *Adjuvet nos Christus virginis filius, virginum sponsus, virginali utero corporaliter natus, virginali connubio spiritualiter copulatus*. D'où saint Chrysostome (L. III de Sacerdotio) prend sujet d'exhorter les prédicateurs et les maîtresses des novices qui instruisent les âmes religieuses à s'en acquitter dignement. Quand on habille la reine, dit-il, et quand on l'ajuste pour le jour de ses noces, il n'y a point de gentil-homme à la cour qui ne tième à honneur de lui rendre quelque service, il n'y a pas jusqu'aux princes du sang qui ne soient bien aises de lui présenter une épingle pour attacher son linge : ainsi nous devrions tenir à gloire, et elle ne serait point vaine, d'instruire les vierges ; nous devrions être

ambitieux d'avoir l'honneur d'aider à parer et orner l'épouse de Jésus-Christ.

C'est ce que faisait saint Jérôme : car écrivant de Bethléem à Rome, à une noble dame, nommée Laëta, et l'invitant à lui envoyer sa petite Paule, fille de Toxotius, et petite fille de la grande sainte Paule, il lui disait : *Si Paulam miseris, et magistrum me, et nutritium spondeo, gestabo humeris, balbutientia senex verba formabo, multo gloriosior mundi philosopho, qui non regem Macedonum Babylonio periturum veneno, sed sponsam Christi erudiam regnis caelestibus offerendam.* Oui, ce grand saint Jérôme, qui était occupé à répondre aux difficultés que saint Paulin, saint Augustin, le pape Damase, et d'autres personnes très illustres lui proposaient sur l'Écriture sainte ; ce grand docteur, qui avait charge de traduire la Bible, qui conduisait presque toute l'Église par ses avis et par ses écrits, prie qu'on lui envoie une petite fille pour la consacrer et la préparer à être digne épouse de Jésus. Madame, dit-il, si vous m'envoyez votre petite Paule, je lui servirai de gouverneur, de nourricier et de précepteur : tout vieux que je suis, je retournerai en enfance, je bégayerai avec elle, pour lui apprendre à parler le langage du ciel et pour la dresser en la pratique des vertus, qui sont les civilités du paradis, et en ce faisant, je m'estimerai plus glorieux que le maître de la philosophie, Aristote : il instruisait Alexandre, roi de Macédoine, qui devait mourir empoisonné auprès de Babylone, et j'aurai l'honneur d'instruire l'épouse de Jésus-Christ, qui doit être présentée au ciel, pour y vivre et régner éternellement.

Le même saint Jérôme (*ep. 27*) prend encore sur ceci l'occasion de dire que la mère d'une fille religieuse a l'honneur d'être la belle-mère de Jésus-Christ. Quand vous voulez marier une de vos filles, vous êtes ravi de lui trouver un parti qui soit en faveur et de grande autorité, afin qu'il appuie votre famille : et si le Fils de Dieu recherche en mariage une autre de vos filles, comme s'il n'avait point de pouvoir ni de crédit, vous refusez de lui donner une dot que vous donneriez pour un homme mortel et chétif ! Gardez-vous bien de lui faire ce tort ; et si vous avez une fille religieuse, considérez l'honneur que Jésus vous a fait de se rendre votre gendre, et de vous faire son beau-père ou sa belle-mère : gardez-vous de faire des actions infâmes, honteuses, criminelles et indignes d'une si bonne alliance.

3. Les souverains pontifes ont les mêmes sentiments que les Pères anciens : car le grand saint Grégoire, écrivant à l'évêque Janvier, et lui commandant de priver tout à fait de la communion celui qui avait déshonoré une religieuse, appelle le crime de cette vierge un adultère ; ce qui suppose qu'elle est mariée avec le Fils de Dieu ; car *Adulterium ita dicitur, quia conjugatu accedit ad alterum, vel uxoratur ad alteram* (*S. Greg., l. III, Registri, ep. 9*). Et de notre temps, la fille du duc d'Épernon s'étant faite carmélite, au

grand couvent de Notre-Dame-des-Champs à Paris, ses parents sollicitèrent le pape Innocent dixième de lui défendre de faire profession. Ce saint-père, au contraire, lui écrivit un bref, daté du vingt-cinq octobre mil six cent quarante-neuf, pour l'encourager à son bon dessein : et dans ce bref, il lui dit ces paroles, qui montrent la vérité que j'ai proposée : Nous avons mandé à notre nonce apostolique de vous visiter de notre part, si-tôt qu'il aura reçu nos lettres, et de vous donner en notre nom, avec toutes les marques possibles de notre affection, la bénédiction apostolique, laquelle, outre que nous souhaitons avec toutes les tendresses que peut avoir un cœur de père qu'elle vous serve à l'accroissement de toutes les vertus qui sont en vous, nous désirons aussi qu'elle vous porte en ce temps de vos saintes noces, à recommander à votre céleste Epoux les nécessités de l'Église et les soins continuels que nous prenons pour elle.

4. Il a raison de dire *vos saintes noces*, puisque dans l'Église ancienne, quand on consacrait une vierge, c'était avec des cérémonies toutes semblables à celles qui se pratiquent aux noces corporelles et au sacrement de mariage, et cela avant même que la France fût toute convertie ; car le pape Gélase tenait le saint-siège avant Anastase second, auquel succéda Symmaque, et puis Hormisdas, sous lequel Clovis fut converti. Et vous lirez dans l'épître que Gélase écrit aux évêques de Lucanie, et en celle que saint Damase, plus ancien que lui, écrit aux évêques de Numidie, et dans saint Ambroise, son contemporain (*Ad virginem lapsam, cap. 5*), que, comme le mariage se doit faire en face de l'Église, qu'on s'y sert de voile, d'anneau et de bénédiction, ainsi la profession de religieuse se faisait, non pas entre les mains du curé, mais de l'évêque ou de quelqu'un, particulièrement député de lui, qu'on lui donnait l'anneau, le voile et la couronne : *Annulo suo subarrhavit me, et tanquam sponsam decoravit me corona.*

5. Et de là vient que les saints Pères enseignent que si une religieuse était si malheureuse que de commettre un péché de la chair, ce ne serait pas une simple fornication, mais un sacrilège et une espèce particulière d'adultère.

6. Saint Augustin dit que notre Sauveur se voulut trouver une fois visiblement à des noces corporelles en Cana de Galilée, pour nous faire savoir qu'il s'y trouve toujours invisiblement, quand on les célèbre saintement et avec la modestie, la piété et le respect qu'on doit à un si grand sacrement ; ainsi nous pouvons dire qu'il a épousé visiblement quelques vierges sacrées, pour nous apprendre qu'il les épouse toutes invisiblement quand elles s'en rendent dignes : il épousa visiblement sainte Catherine, martyre, lui apparaissant avec sa très-sainte mère ; il fit la même faveur à sainte Catherine de Sienne ; et sans aller si loin, il est dit en la Vie de sainte Thérèse que Jésus-Christ se présenta à elle visiblement, la prit pour son épouse,

lui mit l'anneau au doigt et la couronne sur la tête (1); et que deux ans avant que sa chère compagne, sœur Anne de Saint-Barthélemy, vint en France pour y établir l'ordre des carmélites, Jésus lui apparut avec beaucoup d'éclat, paré comme un époux le jour de ses noces, et tel que David le dépeint sous le nom du soleil (*Ps. XVII*); elle lui demanda où il allait ainsi couronné de lumière et de majesté? Il lui répondit: Je m'en vais en France pour y voir mes épouses; et alors elle aperçut un grand nombre de religieuses vêtues de blanc: c'étaient les vierges qui se devaient faire carmélites en France; comme à saint Romuald fut montrée en vision la troupe des religieux qui devaient entrer dans son ordre.

7. Si vous étiez éclairé de la même lumière que les saints, vous profiteriez des vérités que saint Ambroise vous enseigne sur ce sujet (*Lib. I de Virginibus*). Messieurs, il dit que ce vous est un grand bonheur, une faveur et une grâce, de Dieu, que d'avoir en votre maison une fille vertueuse, parce que vous lui en pouvez faire un présent très-agréable, et attirer par ce moyen sur vous et sur votre famille mille bénédictions, si vous consentez qu'elle s'offre à Dieu dans un monastère bien réglé, parce qu'il exauce les prières de ses épouses, qu'il accomplit leurs souhaits, qu'il se rend très-indulgent à leurs saintes inclinations, et cela très-volontiers et de bien bon cœur: *Illarum studiis Deus noster placido indulget assensu (S. Ambr., lib. II de Virginibus, initio)*; et ailleurs (*ad Virginem lapsam, cap. 4*) il dit qu'une fille religieuse peut obtenir pardon pour les péchés de ses parents. Si vous lui en demandez la raison, c'est qu'elle est reine, qu'elle est épouse de Jésus, et qu'une épouse a tout crédit sur son époux, qui la chérit et l'affectionne, et que quand une reine demande grâce pour un criminel qui mérite la mort, on la lui octroie.

Quand la dévote Esther fut élevée au trône royal, par son mariage avec le roi de Perse Assuérus, son oncle Mardochee lui disait: *Quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris (Esther, IV, 14)*? Que sais-je, madame, si la providence de Dieu ne vous a point mis le sceptre à la main et la couronne sur la tête, afin que vous intercédiez puissamment pour la délivrance de son peuple? Je vous dis de même, mes sœurs: qui sait si la providence de Dieu ne vous a pas procuré ce bonheur, de vous faire épouser le Verbe incarné, afin que vous ayez plus de pouvoir, de loisir et d'affection d'intercéder pour les fidèles? priez donc souvent et ardemment pour le salut de votre père, de votre mère, de vos parents et du plus grand de tous les pécheurs, qui a dicté ces lignes que vous lisez.

II. — Le mystère ineffable de l'incarnation du Fils de Dieu, et l'adorable alliance qu'il a daigné contracter avec la sainte humanité, est le modèle, l'idée et l'original de ce saint

hyménée; ce mariage des religieuses est une expression, une copie ou une représentation de ce grand mystère: or la théologie nous apprend que l'union hypostatique du Verbe divin avec l'humanité sainte, a trois effets admirables, trois excellentes propriétés: l'indissolubilité, la société et la fécondité. L'indissolubilité: c'est-à-dire que cette union hypostatique est si étroite, ce nœud si ferme et serré, cette alliance si ferme et si inviolable, que rien ne l'a jamais pu dissoudre; la mort a bien pu détacher en la croix l'âme sainte de Jésus-Christ d'avec son corps adorable, mais elle n'a pas eu la force de diviser la divinité des parties de l'humanité; si bien qu'après la mort de Jésus, son âme sainte était dans les limbes, et son corps précieux était dans le tombeau: mais ni l'âme ni le corps n'étaient séparés du Verbe divin et adorable, car *quod semel assumpsit, nunquam dimisit*.

Société: c'est-à-dire que par un admirable commerce, par une heureuse communion et communauté de biens que les théologiens appellent communication d'idiômes, tout ce qui est propre à la divinité est attribué à l'Homme-Dieu, et tout ce qui est propre à l'humanité est attribué au Verbe incarné. On dit, et il est vrai, que cet homme qui s'appelle Jésus est infiniment puissant, sage, bon et parfait. On dit, et il est vrai, que Dieu a été visible, mortel, passible, couché dans une crèche, attaché à une croix, et sujet aux autres misères de la vie humaine. *Venit in hunc mundum dives, et misericors negotiator celi; communicatione mirabili inivit commercium salutare, nostra suscipiens et sua tribuens, dit saint Léon (Serm. 3, de Passione Domini)*.

Fécondité, c'est-à-dire que ce mystère a été le principe et l'origine d'un nombre innombrable d'enfants spirituels que Jésus a donnés à son Eglise; c'est de cette génération que Denys le Chartreux, Lyranus et autres docteurs entendent ces paroles d'Isaïe: *Generationem ejus quis enarrabit (Isai., LIII)*? L'alliance d'une religieuse avec le Verbe incarné étant un vrai mariage, une suite et une imitation de l'Incarnation, ces trois propriétés s'y rencontrent très-parfaitement. Il y a indissolubilité; le vœu solennel qu'elle a fait, l'a liée et consacrée si irrévocablement à Jésus, qu'elle ne s'en peut pas dédire.

1. En la primitive Eglise, quand on donnait le voile à une vierge, on lui mettait un anneau au doigt, pour lui apprendre que dès lors elle était irrévocablement dédiée, engagée et liée à Jésus, *Annulo suo subarrhavit me Dominus meus, ut nullum præter eum amorem admittam*: cet anneau représente l'amour éternel que Jésus lui a promis, l'amour perpétuel qu'elle a voué à Jésus, amour qui est le lien, l'attache, le nœud indissoluble et le contrat de mariage qui les oblige, les engage et les unit inséparablement l'un à l'autre; c'est saint Bernard qui le dit (*Serm. 28, in Cant.*): *Verè spiritualis sanctique connubii contractus, est amor: parum dixi contractus, complexus est: sponsus, et sponsa*

(1) Ceci est rapporté au chapitre de la Vie de la mère Madeleine.

sunt ; ne quæras aliam inter sponso necessitudinem vel connexionem, præter amari, et amare : Le contrat du mariage spirituel, c'est l'amour, et il n'en est pas seulement le contrat, il en est le nœud, la liaison, et la jointure. Cet anneau était d'or ou d'argent, les plus purs de tous les métaux, ce qui montre que cet amour est très-pur : il était enrichi d'un diamant, ou de quelque autre pierrerie. ce qui apprend que cet amour est appréciatif ; il était de figure ronde, ce qui signifie que cet amour est constant et d'éternelle durée. Oui, mes sœurs, l'affection que Jésus a pour vous est un amour très-pur, gratuit et désintéressé, amour d'amitié et de bienveillance, qui ne demande pas vos biens, mais vous-mêmes, votre cœur et votre amour, *amare et amari* ; il ne vous aime pas pour vos richesses, ni pour la dot que vous avez apportée ; car il aime autant une sœur converse qui n'a rien apporté, qu'une demoiselle qui aurait apporté dix mille écus, si elles l'aiment également ; il ne vous aime pas pour votre belle voix, il aime autant celle qui fait la lessive que celle qui chante au chœur ; il ne vous aime pas pour vos services, car il aime autant celle qui est malade et inutile à l'infirmerie, que celle qui instruit les novices.

Cet amour est appréciatif, il vous chérit, il vous prise, il vous estime comme des trésors, *Procul et de ultimis finibus pretium ejus* : vous lui êtes précieuses comme des perles orientales. Saint Ignace, martyr, écrivant à son disciple (*Ad Heronem*) : *Virgines serva, tanquam pretiosa Christi monilia* : Je vous recommande les vierges, car ce sont les joyaux et les pierreries de Jésus. Et saint Jérôme écrivant à une dame (*ep. 7, ad Latam*) de la crainte qu'on doit avoir de ternir tant soit peu la pureté des vierges, dit que Jésus en est jaloux comme de ses perles, de ses pierreries, et de ses plus riches ornements : *Gemmas suas, et pretiosissima ornamenta defendit* (1). Si vous aviez, mes sœurs, tout l'or des Indes, les trésors des riches du monde et toutes les finances des rois ; et si vous les donniez en aumône aux pauvres, cette offrande ne serait pas si agréable à Jésus-Christ, ce sacrifice ne lui semblerait pas de si bonne odeur que le présent que vous lui avez fait quand vous vous êtes consacrées à lui.

Il vous aime d'une affection si constante, si ferme, si solide et si inviolable, que rien n'en peut rompre les nœuds, non pas même la mort qui ruine toutes choses, si vous n'étiez si malheureuses que de commencer vous-mêmes le divorce. Au mariage corporel, quand une des parties vient à mourir, le mariage est dissous, il n'y a plus d'alliance, ils ne sont plus mari et femme. Si le Lazare ou le fils de la veuve eussent été mariés avant leur première mort, étant ressuscités par le Fils de Dieu, ils eussent pu épouser d'autres femmes, et leurs femmes d'autres maris. Mais tant s'en faut que la mort mette un di-

vorce en votre mariage, qu'au contraire elle le consomme, elle l'achève, elle l'accomplit et le perfectionne ; car quand vous viendrez à mourir, vous serez unie à votre divin époux, plus étroitement, plus heureusement et plus parfaitement que jamais ; il vous dit, par Osée : *Sponsabo te mihi in fide, in sempiternum*, tant son amour est fidèle, ardent, désintéressé et persévérant ; et comme sa sainte Mère tâche toujours de se conformer à ses inclinations, voyant ce grand amour qu'il vous porte, elle a aussi des affections et des tendresses incroyables pour vous comme pour ses belles-filles, et ses alliées en qualité d'épouses de son fils. Et saint Ambroise vous assure qu'elle vient au-devant de vous à l'heure de votre mort, qu'elle vous reçoit en sa compagnie, qu'elle vous embrasse, vous fait entrer en la salle des noces et vous présente à son Fils au royaume des cieux. *O quantis illa Virginitibus occurret, quantas complexa ad Dominum trahet*.

Plutarque dit, et l'expérience ne le montre que trop, qu'il y a presque toujours jене sais quelle antipathie ou aversion naturelle de la belle-mère envers sa bru ; il en apporte deux raisons : premièrement, parce qu'il semble à la belle-mère que l'amour de son fils n'est plus si grand envers elle, et qu'il le partage entre sa mère et sa femme. Secondement, elle s'imagine que l'empire et la domination qu'elle avait en la famille n'est plus si absolu, mais diminué, parce que sa bru y commande aussi. C'est tout le contraire en ce mariage-ci : Marie, qui est la belle-mère, aime uniquement sa belle-fille pour des raisons toutes contraires. Premièrement, tant s'en faut que l'amour de Jésus envers Marie se diminue quand il épouse sainte Thérèse, qu'au contraire il s'augmente beaucoup, parce que Marie est cause que Jésus a une si chère épouse : *Adducentur regi virgines post eam* : c'est Marie qui a influé en sainte Thérèse le désir, l'amour et la persévérance en la virginité. En second lieu, le domaine de Marie s'augmente par ce mariage, sa couronne devient plus illustre, sa gloire et récompense accidentelle s'accroît : elle reçoit une joie, un contentement et un honneur particuliers de voir à sa suite sainte Thérèse et tant d'autres religieuses qui imitent l'exemple de sa pureté : elles sont les filles d'honneur, les demoiselles qui suivent Marie et qui l'honorent par état. Quand vous faites la révérence à un prince, vous l'honorez par action passagère, mais un serviteur qui est à sa suite l'honore par son état. Si vous disiez tous les jours trois fois votre chapelet bien dévotement, vous honoreriez beaucoup la Vierge, mais ce ne serait que par action, ou, pour mieux dire, par parole, pendant cette vie : sainte Thérèse ayant gardé la virginité, l'a honorée, et l'honore par état en toute l'étendue des siècles ; car Marie recevra à jamais une gloire accidentelle d'avoir influé la pureté au cœur de cette sainte fille.

L'amour ne se paie que par amour, si bien qu'étant ainsi aimée du Fils de Dieu et de sa sainte Mère, vous devez user de re-

(1) Voyez en Jésus, au sermoir de la Virginité de Marie.

vanche en son endroit, et lui rendre le réciprocque dans l'amour même : et ainsi vous le devez aimer d'un amour pur et gratuit, non mercenaire ou intéressé : vous le devez aimer, non pas pour ses biens, pour ses faveurs et pour ses bénédictions, mais pour lui-même ; l'aimer dans les aridités, les sécheresses, les désolations et les tentations, autant et plus que dans les consolations, les douceurs, les tendresses et les prospérités : *Sufficit ipsa Deo, sufficiat tibi Deus*, dit un grand saint : Dieu ne demande que vous et votre amour, vous ne devez souhaiter que lui et son amour.

Vous le devez aimer d'un amour appréciable : qu'il soit l'unique trésor, la seule joie et les délices, qu'il soit lui seul le contentement, l'occupation et la béatitude de votre cœur ; vous devez l'aimer d'un amour si constant, si solide et persévérant, que vous puissiez dire, avec saint Paul : Qui est-ce qui nous séparera de la charité de Dieu ? Je suis assuré que ce ne sera ni l'épée, ni la faim, ni l'affliction, ni la mort.

Hé ! qu'est-ce qui pourrait détacher ces saintes filles de l'amour de leur Epoux, maintenant qu'elles le possèdent, puisqu'avant que d'être ses épouses rien n'a pu les empêcher d'en faire la recherche et les poursuites ? elles n'ont point considéré les tendresses de leur père, les larmes de leur mère, les affections de leurs parents, la familiarité de leurs compagnes, les honneurs du monde, les délices de la chair, les aises de la vie, ni les partis avantageux et honorables qu'elles pouvaient espérer dans le siècle ; elles ont fait litière de tout cela : elles n'ont point appréhendé la clôture, la solitude, la pauvreté, les rigueurs, l'austérité, les humiliations, ni les mortifications de la religion pour se donner à Jésus-Christ, tant l'amour qu'elles lui ont porté a été constant et généreux ; et pour ne s'en pouvoir dédire, pour mettre une parfaite indissolubilité en leur amour et en leur mariage, elles l'ont noué par un vœu solennel et irrévocable.

2. Le second effet du mariage, c'est la société : les lois civiles ordonnent sagement qu'une femme mariée soit associée à son mari dans les biens temporels et spirituels, dans les choses humaines et divines : *Societas rei divinæ ac humanæ*, dit la loi *Adversus Codicem de crimine expilata hæreditatis* : cette propriété se trouve très-parfaitement en l'alliance de Jésus avec les religieuses : *Dilectus meus mihi, et ego illi* : il est tout à elles, et elles sont toutes à lui ; il leur donne son corps, son Saint-Esprit, son cœur, ses affections, ses mérites, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est : *Jam corpus ejus, corpori meo sociatum est, et sanguis ejus ornavit genas meas*, disait sainte Agnès.

Mulieres coruscant radiis maritorum, dit la maxime de jurisprudence : Une épouse partage avec son époux tous les titres d'honneur et toutes les prérogatives qui la rendent illustre et recommandable : s'il est comte, elle est comtesse ; s'il est marquis, elle est marquise ; s'il est duc, elle est du-

chesse ; si prince, elle est princesse : donc, par une conséquence infaillible, les religieuses sont toutes reines, quand elles ne seraient que roturières et villageoises de race, puisqu'elles sont épouses d'un roi, et du Roi des rois. Et de là vient que toutes les âmes bien éclairées de Dieu ont toujours eu de grands sentiments d'honneur et de respect pour elles. Mes sœurs, saint Augustin (*Ep. 109*) vous déclare que vous devez vous estimer plus honorées et vous glorifier davantage de l'alliance que vous avez avec la moindre de vos sœurs religieuses, que de la plus noble alliance que vous ayez jamais eue dans le monde : *Magis studeat de pauperum sororum societate, quam de parentum divitum dignitate gloriari* : si vous lui en demandez la raison, c'est que votre sœur, ou quelque autre parente que vous avez dans le monde, n'est que comtesse ou que duchesse, au lieu que la plus pauvre de vos sœurs religieuses, ou la plus pauvre, la jardinière, la boulangère et la cuisinière est une reine, l'épouse d'un roi, et l'épouse du Roi des rois : on ne le croit pas dans le monde, mais il est vrai néanmoins et plus assuré qu'il n'est vrai que vous me voyez et que vous m'entendez, car vos yeux et vos oreilles vous ont souvent trompé, et l'Eglise ne peut tromper, et c'est elle qui nous assure de cette vérité : *Septus choreis virginum, Sponsus decorus gloria, sponsisque reddens præmia*.

L'impératrice sainte Hélène entrait souvent dans les monastères pour y vivre en religieuse ; ne le pouvant pas être de profession, elle y servait les sœurs à deux genoux, en grand respect et avec une profonde humiliation d'esprit et de corps (*In Vita S. Helenæ, 18 aug.*) : si vous lui en eussiez demandé la raison, elle eût dit : C'est que je ne suis que femme de l'empereur de la terre, d'un prince mortel et corruptible ; mais ces vierges-ci sont épouses de l'Empereur du ciel, immortel et impassible.

3. Oui ; mais, me dira quelqu'un, le mariage corporel a cet avantage, qu'il est ordinairement fécond, au lieu que les vierges sont stériles et ne produisent rien : qui vous l'a dit qu'elles sont stériles ? le prophète royal ne le dit pas : *Uxor tua sicut vitis abundans* ; il parle au Fils de Dieu, et il lui dit que son épouse est féconde comme un cep de vigne fertile et abondant : le mariage corporel peuple la terre, et bien souvent l'enfer, mais le spirituel peuple le ciel, et remplit les sièges des anges. Le Fils de Dieu ne peut mentir, car il est la vérité même, il garde infailliblement sa parole : et il a promis, en saint Marc, que quiconque se priverait de quelque plaisir, profit, honneur, ou de quoi que ce soit pour l'amour de Dieu, et pour obéir à l'Evangile, il recevra le centuple en ce monde, et la vie éternelle en l'autre : ces vierges se sont privées de l'espérance d'avoir des enfants pour l'amour de Dieu, et pour obéir à l'Evangile, qui conseille la virginité, Dieu donc est obligé de leur tenir promesse, leur donner le centuple, et les rendre fécondes, non pas en lignée corporelle, qui n'apporte souvent que

pour éviter le danger de vous perdre, et les pièges qui sont dans le monde; mais le démon qui est votre géolier, et qui vous tient captive, *captiva filia Sion*; le démon, dis-je, vous retient, en vous disant : Pauvre fille, à quoi penses-tu? tu as peine de jeûner trois jours de quatre-temps, comment jeûneras-tu trois carêmes, ou bien les deux tiers de l'année? Tu as peine de porter une chemise de toile si elle n'est bien fixée; et comment pourras-tu porter une robe de grosse bure, sans linge? Tu as peine de passer une après-dînée sans compagnie, sans visite active ou passive et comment pourras-tu passer les mois et les années entières toute seule en une cellule? Répondez, comme cette sainte : J'ai répugnance à présent de souffrir quoi que ce soit qui combatte mes sens, parce que c'est moi qui endure; mais si j'embrasse la croix pour l'amour du Sauveur, il endurera en moi, il armera ma faiblesse, il m'animerà de son esprit divin, il me tiendra compagnie dans la solitude, il me consolera dans les aridités, il me tiendra par la main dans les tentations, il me donnera des forces pour porter les austérités, il les adoucira en ce monde par sa grâce et les couronnera en l'autre par sa gloire. *Amen.*

SERMON XXXVII.

En la fête de sainte Ursule.

Simile est regnum Cælorum decem virginibus, quæ acceperunt lampadas suas.

(S. Matth., XXV.)

En la solennité de ce jour, nous voyons par expérience combien est véritable ce que disent les Pères anciens, que la virginité, qui était autrefois stérile, depuis l'Incarnation et depuis l'enfantement d'une vierge, est devenue extrêmement féconde; et qu'au lieu que le mariage ne peuple que la terre, et souvent les enfers, la virginité peuple le ciel, et grossit le nombre des anges. Quelle femme mariée a jamais donné au monde plus de vingt ou vingt-cinq enfants? et vous voyez que sainte Ursule par son exemple et son conseil enfante au ciel en un même jour onze mille âmes angéliques. Quand je serais doué d'une éloquence aussi heureuse et énergique que la sienne, je ne pourrais dignement célébrer ses louanges, ni celles de ses saintes compagnes. L'Eglise dit : *Quas digna mente non possumus celebrare* : que nous ne les pouvons dignement honorer, pas même par pensée : *Quomodo ergo vis in linguam ascendat, quod in mentem non potest ascendere?* Ce que toute l'Eglise ne peut dignement révéler par pensée, comme est-ce que le moindre de l'Eglise le pourra dignement célébrer par parole? Ce qui me console en ce sujet, c'est la qualité plus ordinaire que vous portez en l'Eglise, ô sainte Mère! vous êtes tous les jours appelée la Vierge des vierges, non-seulement, parce que vous êtes la première, la principale et la plus noble de toutes; mais encore, parce que c'est vous qui avez arboré au monde l'étendard de la sainte virginité :

c'est vous qui avez semé en la terre cette belle fleur de lis : c'est vous qui avez influé la pureté ès cœurs de ces saintes vierges c'est vous qui communiquez la grâce d'en discourir fructueusement. Je vous la demande, en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Christus Regnum cælorum bene comparat Virginibus. — I. Punctum. Virgines sacræ comparantur angelis ob puritatem: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. experientia, 4. ratione. — II. Punctum. Virgines Ursulinæ comparantur angelis, ob charitatem, et hoc in tribus: 1. In charitatis principio, 2. In exercitio, 3. In præmio. — Conclusio. — Exhortatio ad virginitatem.

Notre-Seigneur Jésus-Christ après avoir recommandé la virginité aux fidèles par son exemple, en ce qu'il a voulu naître d'une vierge, en ce qu'il a voulu être vierge toute sa vie, en ce qu'il a voulu que son père nourricier fût vierge, en ce qu'il a légué sa sainte mère à un apôtre vierge; Notre-Seigneur, dis-je, pour la persuader vivement par ses paroles en l'Evangile de ce jour, n'use point d'autre rhétorique que de comparer les anges aux vierges, et les vierges aux anges. Je dis *aux anges*, car il est certain que lorsqu'il dit que le royaume des cieux est semblable à dix vierges, par le royaume des cieux il entend l'assemblée des anges, puis qu'en ce temps-là auquel il apportait cette comparaison, il n'y avait personne dans le ciel avec Dieu que les anges. Grand honneur à la vérité, et grand sujet de consolation pour les congrégations des vierges, que d'être comparées aux hiérarchies célestes, par l'oracle de la vérité, la Sagesse éternelle. Jésus-Christ n'a rien trouvé au ciel à quoi il pût dignement comparer les anges; il a cherché cette comparaison sur la terre, et il a comparé les anges aux vierges: Jésus n'a rien trouvé sur la terre à quoi il pût dignement comparer les vierges, il a cherché cette comparaison dans le ciel, et il a égalé les vierges aux anges. Je ne trouve point en toute l'Ecriture que Jésus ait comparé le royaume des cieux à dix hommes, à dix patriarches, à dix apôtres, ni à dix martyrs, mais seulement à dix vierges, c'est-à-dire à une assemblée, ou couvent de religieuses: mais afin qu'en déduisant cette comparaison, mon esprit et ma langue ne s'égarent pas à parcourir les divers monastères qui sont en l'Eglise de Dieu, je veux demeurer dans le lieu où je suis, et vous faire voir qu'entre toutes les religieuses il n'y a rien de plus semblable à un ange qu'une vierge de Sainte-Ursule, rien de plus semblable à une fille de Sainte-Ursule qu'un ange.

Je me doute, messieurs, que quelqu'un d'entre vous s'imagine de prévenir ma pensée, et croit que je veuille dire, que comme les filles qui sont de l'ordre de Saint-Benoît, ou de Saint-Bernard, s'appellent bénédictines, ou bernardines, qu'ainsi ou pourrait nommer angéliques, ou angéliques, les reli-

gieuses ursulines, puisqu'elles suivent l'institut de la B. Angèle : non, je ne veux établir une si belle vérité sur une simple paronomasie, mais sur des textes exprès de l'Écriture, sur la doctrine des Pères et sur des raisons puissantes et évidentes; et vous montrer dans les deux points de mon discours, que les vierges de Sainte-Ursule, entre toutes les religieuses, jouissent non-seulement du nom, mais encore des vraies qualités et des propriétés des anges.

Je remarque donc que l'Écriture sainte a coutume de donner deux noms à ces bienheureux courtisans de Dieu, qu'elle les appelle des esprits et des anges, *qui facit angelos suos spiritus*; l'un convient à leur nature, et l'autre à leur office : ils sont appelés esprits, parce que ce sont des intelligences séparées, qui n'ont aucun rapport à la matière, ni aux choses matérielles : ils sont anges, c'est-à-dire envoyés, parce que leur office est d'être envoyés et employés de la part de Dieu à la conduite des hommes et des autres créatures, *Omnes sunt administratorii spiritus* (Hebr., I). En suite de ces deux noms, ils sont doués de deux qualités, de deux prérogatives et propriétés signalées, d'une admirable pureté, et d'une charité très-ardente. La pureté est une excellence de leur nature, la charité un apanage de leur office : ils sont purs, parce qu'ils sont esprits : et ils sont charitables, parce qu'ils sont anges bienheureux : parce qu'ils sont purs, ils voient la face du Père céleste; et parce qu'ils sont charitables, ils veillent à la défense et à la protection des hommes.

Ne sont-ce pas les vraies propriétés et les vertus des religieuses de ce monastère, la chasteté et la charité? la chasteté, en tant qu'elles sont vierges; la charité, en tant que vierges de sainte Ursule? La chasteté les rend agréables à Dieu, la charité les rend profitables aux hommes; par la chasteté elles sont des fleurs de lis, et par la charité elles sont des roses au parterre de l'Église; par la chasteté elles sont des perles que le riche marchand de l'Évangile achète au prix de tous ses biens, et par la charité elles sont des abeilles qui composent, comme sainte Cécile, le miel de la dévotion au cœur des âmes qu'elles instruisent : *Cæcilia, famula tua, quasi apis tibi argumentosa deservit*. La chasteté les rend propres à la contemplation, et la charité les applique à l'action; la chasteté les fait capables de l'office de Marie, et la charité les abaisse aux exercices de Marthe; la chasteté les fait comme de belles glaces, qui reçoivent avec plénitude les rayons du soleil de justice, et la charité les fait être des miroirs ardents, qui lancent aux cœurs de ces petites filles les flammes de l'amour de Dieu. Ce sont deux prérogatives qui les rendent semblables aux anges : suivez-moi, s'il vous plaît, avec attention, et je vous le montrerai dans la suite de mon discours.

I. — 1. En saint Matthieu, chapitre XXII, les sadducéens proposant à Jésus une question d'une femme qui avait été mariée sept fois, et lui demandant à qui de ces sept ma-

ris elle appartenait après la résurrection, il leur répond : Vous êtes bien simples, et vous ne savez guère les mystères de la Jérusalem céleste; les bienheureux, dans le ciel, seront semblables aux anges. Et en quoi? *Neque nubent, neque nubentur*, ils ne seroient point mariés : donc ceux qui, par grâce et par amour de la pureté, ne se marient point ont par avance et par anticipation, dès cette vie, ce que les autres saints n'auront qu'après la mort : ils sont déjà semblables aux anges.

2. Les Pères anciens, qui étaient animés de l'esprit de Jésus, tiennent même langage que lui. En l'Église orientale, saint Grégoire de Nazianze, au commencement de ce poème qu'il a fait en l'honneur de la virginité :

Salvo virginitas divino tradita dono,
Christi (a. s. et spiritibus sociata supernis.

C'est un don de Dieu, c'est le partage de Jésus, c'est une ressemblance et une espèce d'association aux esprits angéliques. En l'Église occidentale, saint Augustin : *Virginalis integritas angelica portio est*, L'intégrité virginale est le lot et le patrimoine des anges. Saint Ambroise (*lib. I. de Virginitibus*) : *Nemo miretur, si angelis comparentur quæ angelorum Domino copulantur*, Il ne se faut pas étonner si on compare les vierges aux anges, puisqu'elles sont mariées au Roi des anges.

3. Les anges les respectent comme les épouses de leur Maître. Qu'ainsi ne soit, sans sortir du sujet de la fête de ce jour, l'histoire ecclésiastique nous apprend que sainte Ursule et ses saintes compagnes ayant été cruellement égorgées sur la mer, à l'embouchure du Rhin, les anges amenèrent leurs corps au rivage de Cologne, où ils furent inhumés avec tant de privilège que la terre du cimetière où ils sont ne peut souffrir aucun corps d'hommes, comme parle la tradition; toutes les fois qu'on y enterre un homme, la terre le rejette, on le trouve déterré le lendemain. N'est-ce pas une grande merveille et une faveur bien extraordinaire que le Roi des rois et le Dieu tout-puissant, en la présence duquel les étoiles ne sont pas pures, daigne envoyer du ciel tout exprès ses enfants d'honneur, pour avoir soin de ces corps privés de vie, insensibles, et dont la première origine n'est que de terre.

Je sais bien que Dieu n'est pas comme les hommes, qui oublient leurs amis après leur décès; je sais bien que l'amour que Dieu porte aux âmes choisies est si grand et si ardent, qu'il s'étend même jusqu'aux corps, qui ont été les demeures ou les sanctuaires de ces âmes, et qu'il a toujours eu soin de faire inhumer et révéler après la mort les cendres de ceux qui l'ont honoré pendant leur vie; mais qu'il ait député des anges à cet office pour d'autres que pour des vierges, je n'en trouve point, ou que peu d'exemples. J'ai bien lu dans saint Grégoire de Tours (*de Gloria martyrum, c. 71, 75*) que saint Sigismond, roi de Bourgogne, ayant été jeté dans un puits avec sa femme, en la ville nommée Saint-Maurice, par le commandement du roi Clodimir, une lumière parut sur ce puits, et

saint Ayle fut averti d'ensevelir ces saints corps. J'ai lu dans Baronius que saint Gordien, noble romain, ayant été martyrisé sous l'empire de Julien l'Apostat, et que son corps étant jeté à la voirie pour être dévoré des chiens, un chien se rendit gardien de son corps l'espace de cinq jours, aboyant et se jetant sur les autres chiens qui en voulaient approcher. J'ai lu en la Vie de sainte Marie Égyptienne que Dieu envoya un lion au désert, pour faire la fosse où devait être entermée cette pénitente par le dévot abbé Zozime. Comme en la Vie de sainte Pélagie, aussi pénitente, je trouve que Dieu inspira un saint diacre, nommé Jacob, de faire inhumer son saint corps, qui était mort en une cellule du mont des Olives, de peur qu'il ne fût la curée des corbeaux ou des bêtes sauvages.

Mais pour garder les corps des vierges, pour les ensevelir et les enterrer, Dieu n'envoie pas des lions, ni des chiens, ni des religieux, ni des abbés, mais des anges. Les anges enterrèrent en la montagne Sinaï le corps de sainte Catherine, vierge et martyre; les anges inhumèrent le corps de sainte Ermélanée; les anges firent un sépulcre pour y mettre le corps de sainte Digne ou Digne (29 octobre), qui avait enduré le martyre pour la défense de sa virginité. Les anges firent un mausolée dans le fleuve du Tage, où on avait jeté le corps de sainte Irène, martyrisée pour la chasteté; et pendant la vie même, chacun sait que sainte Agnès, étant traînée au lieu infâme pour être déshonorée, un ange la défendit et mit à mort le fils du préfet de Rome, qui la voulait prendre par force; et que sainte Cécile disait à son époux Valérien: J'ai un ange qui défendra ma pureté avec grand zèle. Pour découvrir la raison de cette différence, il faut que je me serve de la pensée de saint Jérôme (*tomo IV, serm. de Assumptione*).

Il nous fait remarquer que c'est le style ordinaire de la providence de Dieu d'instruire les hommes par les hommes, et qu'anciennement il avait coutume d'envoyer des prophètes aux rois et aux peuples, pour leur faire savoir ses volontés. Ainsi il envoya Samuel à Saül, Nathan à David, Isaïe à Ezéchias: *Ecce ego mitto ad vos prophetas*; d'où vient donc que voulant envoyer un ambassadeur à la Vierge, il choisit un ange et non pas un prophète? répond saint Jérôme: *Bene mittitur angelus ad Virginem, quia semper est angelis cognata virginitas*. C'est fort à propos qu'un ange est envoyé à une vierge, parce que les vierges sont parentes des anges. Le Verbe divin ne voulait pas s'incarner au sein de la Vierge sans son consentement, et consentement libre et volontaire, si bien que pour conduire cette affaire et obtenir d'elle ce consentement, il lui fallait envoyer une personne qui eût beaucoup de rapport et de correspondance avec elle; il lui envoie non un prophète, non un patriarche, non pas un souverain pontife, mais un ange, et cet ange lui dit, *Ave*.

Saint Jean l'Évangéliste, nous enseignant l'antipathie et l'horreur que nous devons

avoir de l'hérésie. (II S. Joan., 10), dit: Si quelqu'un s'adresse à vous, et vous apporte une doctrine contraire à ce qu'on vous a enseigné, ne le recevez pas, et même ne lui dites pas *Ave*, car si vous lui disiez *Ave*, vous témoigneriez qu'il y a commerce, communication et convenance entre vous et lui, que vous êtes de même avis, de même sentiment et religion: *Qui enim dicit ei ave, communicat operibus ejus*. Vous ne trouvez point en toute l'Écriture que les anges aient jamais dit à aucun homme, ni femme mariée, *Ave*; et saint Gabriel le dit à la Vierge, parce que *communicat operibus ejus*. Il y a rapport, alliance, sympathie, ressemblance entre un ange et une vierge; une vierge est de même humeur, génie, affection, inclination et complexion qu'un ange. Samuel est bien propre pour être envoyé à Saül, Nathan à David; Isaïe et Ezéchias s'accordent bien, car les hommes entendent bien les hommes; mais pour être envoyé à une vierge, il ne faut pas moins qu'un ange, parce qu'il n'y a point de créatures qui fraternisent, qui symbolisent, ni qui se ressemblent mieux qu'un ange et une vierge: *Bene angelus ad Virginem mittitur, quia semper est angelis cognata virginitas*.

J'en dis de même en mon sujet. En la mort des autres saints, les bons anges sont curieux et passionnés d'emporter l'âme et de la présenter à Dieu, parce que notre âme est leur sœur spirituelle, invisible et immortelle comme eux; quant au corps, ils en laissent le soin aux hommes, qui sont corporels; mais le corps d'une vierge, le corps de sainte Ursule, de sainte Catherine, de sainte Digne et de sainte Irène, les anges l'enterrent, ils lui dressent un tombeau, le révèrent, l'honorent et en font des reliques, parce qu'ils sont surpris d'étonnement de voir des créatures corporelles douées de pureté comme des substances spirituelles et des intelligences.

4. Oui, les anges sont surpris d'étonnement, car nous pouvons dire avec les Pères, et il est aisé de le montrer, que la pureté des vierges est plus admirable, méritoire, relevée et digne d'honneur que celle des anges. Voici ce qu'en dit saint Bernard (*Ep. 113, ad Sophiam*): *Cui gloriæ merito non præfertur virginalis integritas? Angelicæ? Angelus virginitatem habet, sed non carnem; sane felicior quam fortior in hac parte*: A qui pourrons-nous comparer la dignité et l'excellence des vierges? A celle des anges? Non; les parallèles seraient trop inégaux, et les patrons trop dissemblables. Les anges ont la virginité, mais ils n'ont point de corps; leur pureté est, à la vérité, heureuse, mais non si généreuse; ce leur est un grand bonheur, mais ils n'y ont pas tant d'honneur; elle leur est nécessaire, et non pas méritoire comme celle des vierges, qui est libre et volontaire; elle leur convient par nature, et aux vierges par grâce: or ce que la grâce nous donne, n'est-il pas plus excellent, précieux, digne et divin que ce que la nature communique? Si l'ange est pur et continent, ce n'est pas vertu en lui, il n'en mérite aucune récompense, parce qu'il n'a

point de chair, point de tentation ni de sensualité qui le travaille : mais qu'une créature fragile, composée de chair et de sang, vive en un corps sensuel l'espace de plusieurs années parmi les charmes de la chair et les tentations du démon, dans les ardeurs de la concupiscence, et que si longtemps elle conserve la vivacité de cette belle fleur, parmi tant d'épines, oh! c'est ce qui est héroïque, admirable, méritoire et digne d'une couronne éternelle.

On ne s'étonne point de voir en l'air une colombe naturelle; mais quand on voit cette colombe de bois que l'ingénieur Architas, Tarentin, fit voler par artifice, tout le monde crie au miracle. Si l'on voit un beau raisin sur la fin du mois de septembre au milieu des vignes, ou une fleur de lis bien fraîche sur la fin du mois de mai au milieu d'un parterre, on ne s'en étonne pas : mais qui verrait sur les Pyrénées, au cœur de l'hiver et au milieu des frimats, un raisin ou une belle fleur, on l'estimerait un prodige et avec beaucoup de raison. Ainsi de voir la pureté parmi les anges, il n'y a point de miracle, elle leur est naturelle, cette fleur peut bien croître et s'épanouir dans le ciel, c'est son terroir, c'est son propre fonds; mais de la voir croître, se provigner et répandre ses parfums en ce monde, parmi les rigueurs et les âpretés des tentations, c'est ce qui rehausse son prix et sa valeur, c'est ce qui est rare, excellent, admirable, et c'est ce qui fait que Jésus dit qu'un seul monastère de vierges, quand il n'y aurait que dix filles, pas davantage, peut être comparé à ce nombre innombrable d'esprits angéliques qui sont au royaume des cieux : *Simile est regnum calorum decem virginibus.*

II. — 1. Or sainte Ursule et les vierges de son ordre ne sont pas seulement douées de chasteté, elles ont encore la charité, comme leur propre apanage, et leur différence essentielle, la marque et le caractère qui les distingue des autres ordres; elles ne sont pas seulement vierges, elles ont aussi en main des lampes ardentes, pour être reçues aux noces de l'Agneau; leur charité est semblable à celle des anges, principalement en trois points : en son origine, en sa pratique et en son issue.

Qu'est-ce qui rend les anges gardiens si affectionnés au salut des hommes, qui leur donne tant de zèle pour la défense et la protection des âmes qui leur sont commises? Jésus le dit : *Semper vident faciem Patris*, c'est qu'ils voient la face du Père céleste, qu'ils connaissent ses inclinations et ce qu'il a le plus à cœur. Qu'est-ce qui fait que ces vierges ou que ces anges incarnés prennent tant de peine à l'instruction des petites filles? C'est qu'elles savent que la charité est une vertu plus agréable à Dieu que toutes les autres. Le Sauveur disait à saint Pierre : *Petre, amas me? pasce oves meas, pasce agnos meos* : si vous avez de l'amour pour moi, montrez-le par effet. Saint Chrysostome nous avertit qu'il ne dit pas : Si vous m'aimez, jeûnez toute l'année, veillez les

unies entières, ni couchez sur la dure, mais paisez mes oailles et paisez mes agneaux, parce que la plus authentique preuve qu'il veut avoir de notre amour, c'est la charité envers le prochain; et il dit deux fois : *Pasce agnos meos*, il recommande deux fois les agneaux, c'est-à-dire les enfants, les petites âmes, les jeunes filles, parce qu'elles sont susceptibles de bonnes impressions, qu'elles sont molles comme de la cire, et que leur instruction est de plus grande importance.

Le même saint Chrysostome dit : Si, au jour du jugement, Jésus dira à ceux qui seront à sa droite : *Possidete regnum, csurivi cum...* Possédez le royaume des cieux, parce que j'ai eu faim et que vous m'avez donné à manger, quel royaume, quelle récompense et quelle gloire donnera-t-il à ceux qui auront exercé spirituellement ces œuvres de miséricorde? Il se peut faire qu'une fille qui a de grands biens au monde, et qui a inspiration de se faire religieuse, et qui résiste à la vocation de Dieu, pour se flatter en cette résistance dise en soi-même : Ne vaut-il pas mieux que je demeure au monde, pour distribuer les biens que Dieu m'a donnés? je visiterai les malades, je ferai de grandes aumônes, je serai le refuge des pauvres. Je ne vous veux pas répondre que la bonne volonté que vous en avez maintenant se pourra changer par mille accidents; qu'il vous pourra prendre envie de vous marier un de ces jours, et que l'autorité de votre mari empêchera ces bons effets; je ne veux pas vous répondre que demeurant au monde, sous prétexte d'assister le prochain en ses nécessités corporelles, vous pourrez tomber aisément en de grandes nécessités spirituelles, et courir risque de votre salut, par tant de pièges qui sont dressés de toutes parts à votre sexe : j'aime mieux vous dire, avec saint Chrysostome, ce qui fait plus à mon propos, que comme l'âme est incomparablement plus que le corps, le ciel plus que la terre, et le Créateur que sa créature, ainsi une action de miséricorde spirituelle est beaucoup plus noble, plus excellente et plus agréable à Dieu, qu'une œuvre de miséricorde corporelle.

A votre avis, qui est-ce qui fait une action plus utile, plus louable et plus importante, ou une demoiselle qui donne du pain à un pauvre, pain qui nous est commun avec les chiens, ou une fille de sainte Ursule, qui donne le pain des anges à une pauvre servante? Je dis qu'elle lui donne le pain des anges; car c'est le lui donner que de lui apprendre qu'elle le reçoit quand elle communie : celui qui pense ne recevoir qu'un morceau de pain, quand il reçoit le pain des anges, il n'en profite pas plus que s'il recevait un morceau de pain. Qui est-ce qui fait une plus belle action, ou celui qui couvre le corps d'un pauvre d'un habit de laine ou de toile, ou celui qui procure à une âme chrétienne la robe précieuse de la grâce de Dieu; ou celui qui loge un pèlerin en sa maison, ou celui qui, par ses remontrances, est cause qu'une âme égarée rentre au chemin de la

vertu, et se rend digne d'être logée au ciel ? Quelle est la plus grande charité, ou visiter un prisonnier en la conciergerie, ou empêcher qu'une âme ne soit quelque jour confinée dans la prison effroyable d'enfer ?

Quand vous faites l'aumône corporelle, vous ne profitez ordinairement qu'à une personne, quand vous faites la spirituelle, vous profitez à plusieurs : donnant de l'argent, du blé ou des vêtements à un pauvre, vous le soulagez en sa misère, et rien plus. Quand ces vierges enseignent à une fille comme il faut prier Dieu le matin, faire l'examen au soir, se confesser et se communier, elles seront cause que cette fille, étant quelque jour mariée, l'enseignera à ses enfants et à ses servantes, ses enfants à leurs enfants, les enfants à leurs descendants, et ainsi, de main en main, jusqu'à la troisième, quatrième et cinquième génération. L'effet de l'aumône corporelle n'est que pour un temps passager, l'effet de la spirituelle est pour toute éternité. Le pain que vous donnez au pauvre se consume, les habits s'usent, et l'argent se dépense ; mais la vertu et la grâce de Dieu, que vous procurez à une âme par vos bons enseignements, ne s'usent pas par le temps, ne se flétrissent pas, ne se consomment pas : c'est une source d'eau vive, qui rejailit jusqu'à la vie éternelle.

Ne vous semble-t-il pas que saint Dunstan jugeait ces œuvres de charité bien nécessaires et de grande importance, puisqu'il les préférerait à la vision de Dieu ? Ce grand archevêque de Cantorbie avait mérité le ciel, le paradis lui était tout ouvert ; un ange même l'invitait d'y venir au jour de l'Ascension, et il lui répondit : Vous m'excuserez, s'il vous plaît, c'est aujourd'hui une trop bonne fête, je suis obligé de prêcher mon peuple, je dois distribuer le pain de la parole de Dieu à mon troupeau ; demain, je ferai ce qu'il vous plaira : *Hodie dies solemnissimus est, incumbit mihi pane verbi Dei plebem reficere, et ideo hodie non possum venire.*

Il se souvenait que Jésus, au jardin des Olives, interrompit par trois fois sa prière, prière si sainte, si digne et si divine, pour exercer la charité envers ses apôtres, et les avertir de veiller et prier, de peur d'être surpris de la tentation. Il se souvenait que Moïse étant en conversation très-familière avec Dieu, sur la montagne, conversation à laquelle il s'était disposé par le jeûne de quarante jours, quitta une action si sérieuse et délicieuse, pour remédier au péché du peuple, et cela par le commandement de Dieu, qui lui dit : *Descende, quia peccavit populus tuus* ; ce mot, *descende*, me fait considérer le second rapport, qui est entre la charité des anges et celle de ces vierges dans la pratique.

2. Saint Bernard (*Ser. 3 in Deo*) a subtilement remarqué qu'il est dit de Lucifer qu'il tomba du ciel, *Quomodo cecidisti de celo*, dit Isaïe (*Isa.*, XIV) ? et en l'Évangile : *Videbam Satanam de celo cadentem*, et qu'il

est dit des bons anges, non qu'ils tombent, mais qu'ils descendent, *Vidit Jacob angelos descendentes* ; *Vidi angelum fortem descendentem de celo* (*Gen.*, XVIII, 12 ; *Apoc.*, X). Il est vrai qu'un fou et qu'un sage vont quelquefois tous deux en bas, mais avec grande différence : le fou tombe, se précipite, se casse la tête, et ne remonte plus ; le sage descend par une échelle ou par un escalier ; il va de degré en degré, et d'échelon en échelon ; plusieurs dans le monde quittent l'oraison et la conversation avec Dieu, comme Lucifer sortit du ciel, en tombant ; ils s'appliquent à l'action par dégoût de la méditation, par inquiétude, par légèreté d'esprit ou par l'inclination qu'ils ont au tracas et au divertissement ; ils se blessent, ils se brisent, ils divisent leur cœur par mille passions, de colère, d'envie, d'impatience, et ne remontent jamais, ou que fort rarement, à la contemplation. Ces vierges-ci font comme les bons anges, elles s'adonnent aux œuvres de charité, non pas en tombant, mais en descendant par les échelons de diverses vertus ; elles font le matin une heure d'oraison mentale ; en l'oraison, elles font des actes d'amour, des souhaits ardents de plaire à Dieu ; elles voient que la charité envers le prochain lui est très-agréable, elles se résolvent de l'exercer, pour l'amour de lui, envers ces petites âmes ; elles craignent que l'amour-propre ne se couvre du masque de zèle, et ainsi elles soumettent leur résolution à l'obéissance ; et par les degrés de ces vertus, elles quittent Dieu pour Dieu, elles descendent de la contemplation à l'action, et puis elles remontent alternativement de l'action à la contemplation : *Videbitis angelos ascendentes, et descendentes super Filium hominis*. Saint Augustin (*Serm.* 79, *de Tempore*) dit que quand on s'élève par la contemplation, on monte vers Jésus, qui est au ciel ; et que quand on s'abaisse aux actions de charité, on descend vers Jésus qui est sur la terre en ses membres, et qui dira : J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger : *Esurivi, et dedistis mihi manducare* ; mais voyons-en l'issue.

3. Les anges se réjouissent à la conversion d'un pécheur, parce qu'ils ont travaillé pour la procurer ; ils moissonnent alors les fruits de leurs soins, de leurs sollicitudes, de leurs inspirations et de leur diligence. Et sainte Ursule reçoit une joie et une récompense particulière du martyr de ses compagnes, elle a l'auréole non-seulement des vierges et des martyres, mais encore des docteurs ; car en l'année qui précéda immédiatement son martyre, c'est-à-dire en l'année 372, Helvidius, Jovinian et quelques autres monstres d'enfer s'élevèrent, qui se moquaient du célibat, condamnaient le vœu de continence, disaient que le mariage de Sara, de Rebecca et de Rachel, était aussi saint et parfait que l'état de virginité qui est en l'Église : Dieu leur opposa sainte Ursule et ses compagnes, dont la pureté et la mort précieuse étouffa en fort peu de temps cette hérésie : et en ces derniers siècles, la secte

de Luther et de Calvin ayant réveillé cette ancienne erreur, sainte Ursule s'y est derechef opposée; car en même temps que ces impies débauchaient les religieuses et les tiraient des monastères, pour les faire marier, à même temps sainte Ursule a suscité une infinité de dévotes vierges qui, méprisant le monde et la chair, se sont retranchées dans les cloîtres,

Comme la providence de Dieu a opposé saint Athanase aux ariens, saint Augustin aux pélagiens, saint Cyrille d'Alexandrie aux nestoriens, saint Dominique aux Albigeois, elle a opposé sainte Ursule aux helvidiens, et aux autres ennemis de la pureté: si bien qu'elle peut dire à ses compagnes et à toutes les religieuses de son ordre, qu'elle a animées à la virginité par son exemple, par ses paroles et par sa vie: *Vos estis corona mea et gaudium meum*. Pareillement ses saintes filles, les religieuses ursulines, qui instruisent ces petites âmes en la pratique de toutes les vertus, leur diront dans le ciel: Vous êtes les causes véritables d'une partie de notre joie, de notre gloire, de notre récompense et de notre félicité.

Conclusion.—Que je vous dise avec les prophètes: *Consurge, consurge, filia Jerusalem; lauda, et exulta, accinge te et induere fortitudinem*. Vierge mondaine, qui avez l'honneur d'être chrétienne, d'être fille de Jérusalem et fille de l'Eglise, élevez vos pensées, vos desirs, vos affections et vos prétentions: soyez piquée de jalousie, mais d'une sainte et louable jalousie, *amulamini charismata meliora*, soyez ambitieuse, mais d'une ambition digne des talents que vous avez et des biens que vous pouvez prétendre: vous êtes envieuse et ambitieuse, mais d'une ambition basse, ravalée et indigne de votre état. *Consurge, consurge*, rehaussez votre ambition, portez vos souhaits et vos entreprises plus haut. Vous portez envie à votre compagne, de ce qu'elle a une garniture et des rubans de plus haute couleur que vous, et vous ne portez pas envie à ces vierges religieuses, qui auront éternellement deux couronnes éclatantes, celle des vierges et celle des docteurs: vous portez envie à vos compagnes qui ont sur leurs robes de plus belle gaze que vous, envie celles qui seront revêtues d'une étoffe céleste, semée de fleurs de lis: vous portez envie à celles qui portent des anneaux plus précieux, ou des colliers plus riches, et non à celles qui porteront en main des palmes glorieuses, des lauriers toujours verts, pour marque de leur victoire: vous portez envie à celles qui ont plus belle voix que vous, et non à celles-ci qui entonneront un cantique, que personne qu'elles ne pourra chanter.

Cela est vrai, l'Écriture l'enseigne, ce n'est pas une pensée en l'air, les vierges chanteront un cantique que saint Pierre ce grand apôtre, saint Boniface ce grand martyr, saint Augustin ce grand docteur, et que saint Hilaire ce grand prélat, ne pourront entonner: David avec sa harpe et son psaltérion, n'aura point de part en ce concert, il faut

qu'il se taise. Vous portez envie à vos compagnes, de ce qu'elles sont plus courtisées par un fripon ou un folâtre, et non à celles-ci qui suivront l'Agneau partout où il ira. Cela est vrai: les vierges iront après Jésus en des prairies, dans des jardins délicieux, *Paradis amarna virentia*, où aucun autre saint ne pourra aller, *Consurge*, poussez votre ambition jusqu'à ces espérances si hautes et ne la bornez pas à des perfections si basses et si chétives que vous faites: *Lauda et exulta, filia Jerusalem*.

Réjouissez-vous et louez Dieu de ce que vous avez encore cette fleur qui étant une fois flétrie ne reverdit jamais: cette perle qui ayant perdu son éclat ne se reconyre plus, ce trésor qui étant ravi ne se rachète plus. Hé! qu'il y a de saints au ciel et de bonnes âmes sur terre qui envient votre bonheur, qui voudraient avoir ce trésor pour en faire un présent à Dieu! *Induere fortitudinem*, armez-vous d'une forte résolution contre les hostilités des ennemis qui s'opposent à votre dessein. Votre père, votre mère et vos parents n'y voudront pas consentir et vous donner ce qui est nécessaire: ils diront que c'est une entreprise au delà de vos forces, Satan vous livrera des assauts et vous épouvantera par la crainte de sortir, de ne pouvoir persévérer et de déplaire à un ami ou une amie, la chair vous tentera par ses illusions et par ses charmes, il est vrai; mais les laurées des vierges et des docteurs sont des couronnes: quelle apparence d'être couronnée sans avoir remporté la victoire, de vaincre sans combattre, ou de combattre sans ennemis? Saint Michel a combattu Lucifer, pour maintenir les anges inférieurs en leur fidélité vers Dieu, sainte Ursule a surmonté la persécution du monde, et ses vierges résistent aux aiguillons de la chair. Il faut ainsi combattre, surmonter et triompher, pour être un jour associés en la compagnie des vierges et des anges. *Amen*.

SERMON XXXVIII.

De sainte Marie-Madeleine pénitente et amante.

Mulier que erat in civitate peccatrix, dilexit multum.

Dans l'Évangile de ce jour, tiré du chapitre VII de saint Luc, nous voyons combien est véritable ce qu'a dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, qu'il est aisé à Dieu d'enrichir un pauvre en peu de temps; et par le Psalmiste, que Dieu relève souvent le pauvre de la poussière et de l'ardure, pour le placer entre les princes; et par l'Apôtre, que la grâce surabonde quelquefois où le péché était le plus abondant. Une femme était pécheresse: voilà la pauvreté qui était en Marie-Madeleine; elle a beaucoup aimé, et voilà comme Dieu l'a enrichie; elle était pécheresse: voilà l'état déplorable et ravalé où elle était; elle a beaucoup aimé: voilà le lien honorable où Dieu l'a élevée. *Erat peccatrix*, voilà l'abondance du péché; *dilexit multum*, voilà comme

la grâce a surabondé en elle : *erat peccatrix*, voilà ce qu'elle était par la corruption de sa nature ; *dilexit multum*, et voilà ce qu'elle est par la miséricorde de Dieu. C'a été un bon augure pour elle qu'elle portait votre nom, ô sainte et bienheureuse Vierge ; il lui a servi qu'elle s'appelait Marie : car toutes choses contribuent au bien des âmes prédestinées. Dieu, qui met sa bénédiction en tout ce qui concerne ses élus, a eu égard à ce sacré nom, pour la convertir et la sanctifier. Quand elle était auprès du sépulchre le jour de la résurrection, il se servit de ce nom pour lui dessiller les yeux : sitôt qu'il eut dit Marie, elle reçut grâce et lumière pour connaître son Sauveur. Ainsi, pour obtenir lumière et conduite en ce discours, nous prendrons la confiance de prononcer le même nom, et vous saluer par ces paroles : *Ave, Maria, gratia plena*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Cum multa peccata committantur, quomodo Deus dicat: Omnis voluntas mea fiet? Christus venit facturus in terra novos angelos, imo novos seraphim. — I. Punctum. Magdalena habet primam proprietatem seraphinorum, nempe ardentem amorem, qui laudatur a Christo. Est magnus ab initio. Est amor benevolentiae, complacentiae et perseverantiae. — II. Punctum. Habet secundam proprietatem, quae est quod semper assistat Deo. — III. Punctum. Habet tertiam, nempe quod contineant eminenter omnes proprietates inferiorum ordinum; ipsa vero habet privilegia: 1. Praecursoris. 2. Prophetarum. 3. Apostolorum. 4. Martyrum. 5. Eremitarum. 6. Virginum. — Conclusio. Imitanda est a nobis in eo quod Christo se obtulit prompte, generose, humiliter, effective et cum amore.

Les perfections de Dieu sont plus grandes sans comparaison que les imperfections des hommes ; la bonté du Créateur ne peut être intéressée et encore moins épuisée par la malice des créatures. La sagesse du Tout-Puissant dispose de tout suavement ; mais elle arrive toujours infailliblement à son but. L'homme peut bien violer les ordonnances de Dieu ; mais il ne peut se dérober aux ordres de sa providence. Cette providence divine ne peut être trompée en ses desseins, ni ses desseins ne peuvent être frustrés de leurs intentions, et ses intentions arrivent toujours à leur fin. Il ne permet jamais qu'on puisse dire de lui : *Cepit aedificare, et non potuit consummare* ; il a commencé à bâtir, et il n'a pas pu achever. C'est ce qui fait que l'Église dit : *Deus, cujus providentia in sna dispositione non fallitur* ; et le Psalmiste : *Omnia quaecumque voluit fecit (Psal. XXXIV)* ; et l'Apôtre (Rom., II) : *Voluntati ejus quis resistet ?* et Dieu même, en Isaïe : *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet (Isa., XLVI)*, tous mes desseins subsisteront, et toutes mes volontés seront accomplies.

Une seule difficulté nous pourrait ici arrêter, et faire peine à notre esprit : c'est qu'il

semble que l'Écriture et que l'expérience journalière nous montrent que plusieurs choses se font contre la volonté de Dieu ; d'où l'on pourrait conclure, par une bonne conséquence, qu'il ne vient pas toujours à bout de ses desseins, que ses entreprises ne réussissent infailliblement, et que la malice des créatures peut empêcher les effets et les prétentions de sa bonté divine. Il disait, en Ezéchiel, à une âme pécheresse : Je vous ai voulu nettoyer, et vous n'avez pas été nettoyée. *Volui mundare te, et non es mundata (Ezech., XXIV)* ; et en saint Matthieu, à la ville de Jérusalem : Combien de fois ai-je voulu assembler les enfants, et tu ne l'as pas voulu (S. Matth., XXIII) ! Et nous voyons tous les jours que les hommes commettent plusieurs crimes ; et qui ne sait que Dieu ne veut pas le péché, mais qu'il le punit, l'abhorre et le déteste infiniment ? Pour être bien éclairci de cette difficulté, il faut supposer un principe de théologie tiré de la doctrine de saint Thomas et de saint Denys Aréopagite.

Comme l'entendement de Dieu ne peut avouer que ce qui est vrai, parce que la vérité est son objet, ainsi sa volonté ne peut aimer que ce qui est bon, parce que la bonté est son unique objet. Or une chose peut être bonne en deux manières : ou absolument et par elle-même, ou relativement et par rapport à une autre, c'est-à-dire, ou comme fin, ou comme moyen. La fin est bonne et désirable par elle-même ; les moyens ne sont ni bons, ni désirables, ou s'ils le sont, ce n'est que pour obtenir la fin à laquelle ils tendent. La fin d'un malade, c'est la santé ; il la veut et il la désire pour elle-même : il n'aime pas la médecine, ou s'il la veut, il ne la veut et ne l'aime que parce qu'elle est un moyen pour obtenir la santé. Ainsi un écolier, en tant qu'écolier, désire la science comme sa fin, et il n'aime l'étude que parce qu'elle lui sert de moyen pour acquérir la science. Pour ce sujet, si quelqu'un obtient la fin qu'il prétend, encore que les moyens n'y aient pas contribué, on peut dire avec vérité qu'il a tout ce qu'il veut, et que sa volonté est accomplie ; et en effet la volonté d'un malade est entièrement accomplie, s'il est remis en parfaite santé, soit que cela se soit fait par une crise favorable, soit par une médecine salutaire, ou bien par un miracle.

Or la seule fin à laquelle Dieu doit acheminer toutes les créatures, les actions des hommes et tout ce qui arrive en ce monde, c'est son honneur et sa gloire, il en est le premier principe, il en doit être la dernière fin : *Secundum ordinem agentium, est et ordo finium* ; or il trie sa gloire de tout, il fait tout réussir à son honneur, il a donc toujours ses prétentions, et sa volonté est toujours accomplie. Il pourrait user envers nous de sa puissance absolue, nous contraindre de vive force à lui obéir, le servir et nous empêcher avec violence de commettre le péché ; mais il ne le trouve pas à propos, son honneur ne le permet pas : c'est son honneur d'être servi par des personnes libres, de n'avoir pas des

esclaves pour ses sujets, ni des forçats pour serviteurs, d'être aimé autant que redouté ; il tient à honneur de conduire ses créatures à leur dernière fin, par des moyens proportionnés et convenables à leur nature, et comme nous sommes doués de franc arbitre, il nous veut conduire au ciel par des actions libres et volontaires : si l'homme abuse de sa liberté pour commettre le péché, il manque à son devoir, et ce lui est un mal ; mais Dieu ne manque pas à sa bonté et en tire du bien ; il se sert du péché, qu'il n'aime pas, pour procurer sa gloire, qu'il doit aimer : *Gloria est clara cum laude notitia*, dit saint Ambroise : la gloire de Dieu consiste en la manifestation de ses perfections, et le péché y sert beaucoup, non pas par le mauvais dessein de l'homme, mais par le bon usage que Dieu en fait.

Par exemple, il fait un commandement à l'homme et lui défend de manger du fruit d'un certain arbre : que prétend-il par ce précepte, et quel intérêt y a-t-il ? C'est, dit saint Chrysostome, pour preuve de sa souveraineté : si l'homme eût obéi, on eût connu que Dieu était le maître et que l'homme était serviteur, puisque l'un avait droit de commander et l'autre devait obéir : il viole le commandement, la souveraineté de Dieu, qui est une de ses perfections, n'est pas honorée par cette voie ; mais la justice de Dieu, qui est une autre de ses perfections, est honorée et reconnue par le châtement du criminel ; sa miséricorde est reconnue quand il lui pardonne après une petite punition, et sa bonté quand il envoie son Fils pour la rédemption de ce pécheur : et même sa souveraineté y paraît avec plus d'éclat, qu'elle n'eût fait par l'autre voie ; car si c'est un acte de souveraineté de pouvoir commander, c'est un acte de plus grande souveraineté de pouvoir condamner et punir le transgresseur du commandement. *Miro sane modo fit, ut quod contra voluntatem Dei agitur, ejus voluntati contrarium non sit : quia dum malefacta in bonum usum vertuntur, ejus consilio militant etiam qui repugnant*, dit saint Grégoire (VI, Mor., e. XI).

Saint Clément Alexandrin et quelques autres auteurs disent que les Grecs étant un jour assemblés dans une grande campagne, pour célébrer les jeux Pythiques et pour solenniser la fête d'Apollon, qu'ils avaient pris à gage un excellent musicien, nommé Eunomus pour jouer de son instrument, et que comme il pinçait les cordes de sa lyre, la chanterelle, qui est la plus haute de toutes, vint à se rompre et interrompit l'harmonie : mais que de bonne fortune une cigale qui était en ce champ sauta sur le corps de son luth, et mêla si adroitement son chant au son des autres cordes, qu'elle suppléa au manquement de la chanterelle et qu'elle remplit sa partie : le désir de ce musicien était que toutes les cordes fussent bien tendues, et fissent un bon accord : cela n'arriva pas, et néanmoins sa volonté fut accomplie ; car, à proprement parler, il ne désirait le bon accord des cordes, que pour faire un concert, pour contenter les assistants et se rendre cé-

lèbre par toute la Grèce ; or l'harmonie en fut meilleure, les assistants plus contents et sa renommée plus en vogue par le supplément de la cigale, qu'elle n'eût été par le bon accord de la chanterelle. Mais supposons que toutes les cordes se fussent rompues et que la cigale eût suppléé au manquement de toutes, qu'elle seule eût fait un accord aussi diversifié, aussi bien concerté et aussi harmonieux que toutes les cordes ensemble, cela eût été admirable, cela eût ravi toute l'assemblée, eût réjoui le musicien et fait voler sa réputation, non-seulement par toute la Grèce, mais par toutes les provinces voisines.

Or c'est ce qui arrive au monde par la providence de Dieu : il avait fait un accord admirable, un enchaînement et une liaison des créatures unies entr'elles et référées l'une à l'autre et toutes au Créateur. Les éléments et les autres créatures inférieures étaient pour la nourriture et l'entretien du corps humain. Le corps était assujéti à l'âme, l'âme conduite et inspirée par les anges, les anges soumis et unis à Dieu et destinés à son amour et à son service. Lucifer, comme la chanterelle et la plus haute corde, se ruine par le péché, il rompt l'harmonie de toutes les cordes et dissipe tout cet accord : cet ange n'est plus soumis à son Dieu, l'âme n'est plus inspirée mais débauchée et gâtée par cet ange ; le corps humain n'est plus asservi à son âme, mais il se révolte contre elle. Les éléments ne doivent plus servir à ce corps, mais lui lancer des foudres et lui produire des épines. Toutes les cordes de cette musique se désaccordent, tout est en désordre et en confusion. Une cigale divine, qui est descendue du ciel, a suppléé à tous ces manquements : Jésus Notre-Seigneur, en l'Incarnation, est venu réparer ces fautes, redresser toutes ses créatures, et, comme parle l'Évangile, détruire les œuvres du diable : *Veni Filius hominis ut dissolvat opera diaboli*.

Mais comme le premier et principal dommage que Lucifer avait fait, était au ciel empyrée, où il avait fait révolter un grand nombre d'anges et ruinant en eux la grâce de Dieu, il avait dépeuplé les hiérarchies célestes et fait une très-grande brèche aux murs de la Jérusalem céleste : Jésus est venu pour restaurer ces brèches, pour repeupler ces hiérarchies et pour remplir ces sièges vides, et parce qu'il est homme et non pas ange, il ne les veut pas remplir avec des anges, mais avec des hommes. Le dévot saint Bernard expliquant ces paroles d'Isaïe, *Seraphin stant super illud : In istis duobus seraphin duplicem intelligi existimo creaturam, angelicam videlicet et humanam : nec mireris hominem seraphin factum, memento quod Creator et Dominus seraphin factus est homo, ad contumeliam tuam. O superbe Lucifer ! Qui creatus inter angelos stare non meruisti, ecce Rex noster nos in terra angelos fabricaturus advenit, atque ut tabescas amplius et livore proprio torquaris, non qualescumque angelos : sed seraphin, ignem, inquit, venit mittere in terram, et quid vobis nisi ut accendatur, ut*

ergo seraphin fabricari ut ibi stent unde corruisti. Par ces deux séraphins, que le prophète vit devant le trône de Dieu, j'entends la nature angélique et la nature humaine, ne vous étonnez pas que l'homme puisse devenir un séraphin, souvenez-vous que le créateur et le Seigneur des séraphins, s'est fait homme lui-même; c'est pour la confusion, orgueilleux Lucifer, que notre roi est venu faire de nouveaux anges en terre, et pour te faire sécher d'envie. Il ne fait pas seulement des anges, mais des séraphins, afin qu'ils occupent la place que tu as perdue, ce malicieux se réjouissait et se glorifiait d'avoir ruiné et anéanti le plus signalé ouvrage de Dieu, qui est l'amour séraphique, et pour rabattre son orgueil, Jésus a fait de nouveaux séraphins en ce monde; sainte Madeleine est du nombre et des plus illustres; elle a avec excellence les propriétés et les prérogatives que l'Écriture et les saints Pères attribuent aux séraphins.

I. — Car premièrement ils sont ardents ou enflammés d'amour et tout brûlants de charité, qui est Dieu : *Ardent igne Deo*, comme leur nom le fait connaître, séraphin vient de *seraph* : qui signifie brûler. Les saints qui auront eu plus de pureté en ce monde seront parmi les anges, les prélats qui auront conduit et gouverné leur peuple avec plus de sainteté seront parmi les principautés et les dominations : mais ceux qui auront eu plus d'amour de Dieu occuperont les places vides des Séraphins; c'est la propre vertu de sainte Madeleine; le Fils de Dieu a loué la foi du centenier et de la chananéenne, l'innocence de Nathanaël, la foi des mystères en saint Pierre; mais il ne loue l'amour de Dieu en personne qu'en Madeleine : *Qui gloriatur in Domino gloriatur* : ceux qui sont loués des hommes n'en sont pas plus louables pour cela, les hommes se trompent souvent ou sont trompés : *Decipiunt ipsi de vanitate in idipsum*. Saint Bernard répondant à un ami qui lui avait écrit, en lui donnant beaucoup de louanges, lui dit : *Gratulor de charitate que omnia credit, sed confundor de veritate que omnia novit* : Je suis bien édifié de votre charité, qui vous fait croire aisément le bien de vos prochains; mais j'ai confusion de la vérité, qui sait le contraire de ce qu'on vous a dit de moi : Madeleine ne peut dire de même, mais plutôt : *Glorior de veritate que omnia novit* : c'est la vérité qui la loue et comme la vérité ne peut être trompée, la vérité ne peut mentir.

La vérité la loue du comble de perfection dès le commencement de la conversion; que sera-ce après trois ans de conversation avec Jésus et la Vierge, après trente ans de pénitence, de retraite, de contemplation, de vie très-austère et très-sainte? Ces autres saints ont beaucoup fait, si on peut dire d'eux avec vérité à la fin de leur vie, qu'ils ont beaucoup aimé; ce serait le bonheur des bonheurs, et le plus souhaitable de tous si on le pouvait dire de nous au dernier moment de notre vie; et on le dit de Madeleine, au premier jour de sa vocation. On dit des autres : *Cum con-*

summaverit homo tunc incipit; on dit de Madeleine : *Cum incœperit homo tunc consummat*; *Dilexit multum*; *Omnes gentes quasi non sint ante te* : toutes les créatures ne sont rien en la présence de Dieu, tant il est grand, mais l'amour de Madeleine est si grand, qu'il est estimé quelque chose devant Dieu, qu'il est prisé, loué et admiré. Jésus ne loue que deux amours : l'amour de Dieu envers le monde, et l'amour de Madeleine envers Dieu; il admire le premier, il estime beaucoup le second. Il dit du premier : *Sic Deus dilexit mundum*, il dit du second : *Dilexit multum*; puisque l'amour qu'elle a en ce commencement égale l'amour de plusieurs années. Il ne dit pas : elle aime beaucoup, mais : elle a beaucoup aimé; elle commence seulement, c'est le premier jour de sa vocation, et comme s'il y avait cinquante ans qu'elle servit avec ferveur, il dit qu'elle a beaucoup aimé; c'est que son amour est équivalent à plusieurs années d'amour des autres saints : *Dilexit multum*, d'un amour de bienveillance, de complaisance, de persévérance.

Amour de bienveillance, car elle ne s'adresse à notre Sauveur, comme cette populace des Juifs, qui le suivaient pour avoir du pain, comme le roitelet et le centenier, qui allaient à lui pour obtenir la guérison de leurs domestiques malades; mais pour se donner à lui, pour lui rendre hommage et lui offrir tout ce qu'elle a de plus précieux; elle liquéfie son cœur, son âme et ses affections; et les distille par ses yeux, elle fait de sa tête un escabeau qu'elle met sous ses pieds divins : *Caput pro suppedaneo ponit* (*S. Chrysol.*); ses cheveux lui étaient si chers et elle en fait une serviette pour essuyer ses sacrés pieds : elle répand avec profusion ses parfums plus précieux, ses liqueurs plus odoriférantes. Oh! si notre cœur se pouvait changer en liqueur, il pouvait devenir une huile de senteur, oh! s'il eût été dans cette sacrée boîte, entre les mains de cette sainte amante! prions-la de le prendre, de le mettre en son vase, de le changer en parfum et de le poser aux pieds de Jésus-Christ.

Elle avait pour lui un amour de complaisance, car étant auprès du sépulchre, et y cherchant son corps adorable, qu'elle pensait encore mort, deux anges se présentent à elle, ils lui parlent favorablement, ils la veulent entretenir et consoler, mais leur beauté ne la surprend point : sitôt qu'elle s'est plainte à eux qu'on l'a enlevé, elle ne s'arrête point à leur parler, elle ne daigne pas les regarder et se tourne de l'autre côté, c'est que son esprit tout occupé de son bien-aimé, n'a point de pensée, point d'affection, point d'entretien, que de lui, elle ne peut avoir de plaisir, de contentement, ni de consolation que de son cher et bien-aimé Jésus.

Amour de persévérance, elle ne suit pas seulement Jésus quand il est honoré des peuples ni quand il éclate en miracles, lorsqu'il multiplie les pains ou qu'il ressuscite les morts; mais quand il est abandonné de ses

disciples, délaissé de tout le monde et condamné au supplice comme un malfaiteur, à la mort, et jusqu'au tombeau; même quand elle ne le trouve plus au sépulchre, que le bien-aimé et que saint Pierre s'en vont, elle persévère à le chercher; que si elle quitte le Calvaire le soir du vendredi, ce n'est pas pour l'abandonner, ce n'est que pour obéir à la loi du sabbat et à la loi de son amour, qui la fait aller acheter des parfums, car les siens sont tous épuisés. Le samedi, la loi du jour de repos l'empêchait d'embaumer ce corps et de lui rendre aucun service; mais sitôt que la loi le lui permet, sitôt que le sabbat est passé, le dimanche, à la pointe du jour, elle retourne à son bien-aimé.

II. — La charité, qui est l'apanage des séraphins, étant la plus excellente de toutes les vertus, leur donne une seconde prérogative. c'est qu'ils sont les plus proches de Dieu: qu'ils sont toujours en sa divine présence, qu'ils ne sont point destinés à la garde et à la conduite des hommes; ils ne sont ordinairement pas envoyés en ambassade, ni employés en de semblables ministères, ils sont comme les enfants d'honneur, les gentils-hommes de la chambre, les courtisans qui assistent à la majesté divine, et qui n'ont pour office que de lui faire escorte, lui tenir compagnie et de l'entretenir. Sainte Marthe, comme un ange de la basse hiérarchie en la famille de Jésus, est occupée au ministère et au ménage de la maison. Il est dit des anges que *sunt administratorii spiritus*; de sainte Marthe, que *satagebat circa fervens ministerium*; mais Madeleine a pour partage l'office des séraphins, elle fait escorte à Jésus, se tient toujours auprès de lui pour lui tenir compagnie; elle se trouve au coucher du roi, quand il meurt sur la croix; à son lever, quand il ressuscite; à ses repas, quand il mange chez le pharisien; à son repos, quand il est au sépulchre. Après l'Ascension, les Juifs la mirent avec sa sœur, son frère, le Lazare, saint Maximin et quelques autres fidèles, dans un vaisseau sans voile, sans aviron et sans gouvernail, mais non pas certes sans gouverneur, car la providence de Dieu leur servit de pilote, qui les fit arriver heureusement au port de Marseille. Sainte Marthe, comme un ange gardien, fut employée à la conduite de plusieurs filles dévotes qui vivent très-religieusement dans un monastère; sainte Madeleine, pour faire l'office de séraphin, ne vaquer qu'à la contemplation, être toujours en la présence de Dieu et ne converser qu'avec Jésus, se retira en une grotte éloignée, où elle passa en solitude le reste de ses jours, qui furent encore de trente ans.

III. — 1. De cette seconde propriété des séraphins procède la troisième: c'est que, comme les plus hauts, les plus nobles ou excellents esprits du ciel, et les plus proches de Dieu, ils contiennent en éminence les perfections de tous les autres. Quand je lis la vie de Madeleine comme elle est rapportée en l'Évangile, je vois que cette sainte contient

en éminence toutes les prérogatives et les privilèges des autres ordres.

Saint Jean-Baptiste fait un chœur à part: sa prérogative, qui le distingue des autres, c'est qu'il est le précurseur de Jésus-Christ et son baptiste: *Regem præcursoris Dominum venite adoremus*. Madeleine entre avec lui en partage de cet honneur, et, si je l'ose dire, avec éminence; car il n'est précurseur que de Jésus en sa vie mortelle, de Jésus chargé de nos crimes, et Madeleine est l'avant-courrière de Jésus victorieux du péché, de Jésus en sa vie glorieuse, en la gloire de son Père et dans la plénitude de sa puissance. Quand Jésus entre en sa vie mortelle, le premier effet qu'il produit, c'est en saint Jean son cousin, le faisant son précurseur par la parole de Marie, *ut facta est vox salutationis tuæ, exultavit infans*; et quand il entre en sa vie glorieuse, le premier effet qu'il produit, c'est en sainte Madeleine, la faisant son avant-courrière par le doux nom de Marie. Saint Jean, pour se rendre digne d'exercer l'office de précurseur, se retire dans un désert, et se dispose à cette grâce par une pénitence de vingt ans; et sainte Madeleine est trouvée digne d'exercer la charge d'avant-courrière un peu après sa conversion et avant sa pénitence de trente ans. Saint Jean ne baptise Jésus qu'avec de l'eau du fleuve du Jourdain, et Madeleine le baptise avec l'eau de ses larmes, mille fois plus précieuses et plus agréables à Jésus que toutes les eaux du monde.

2. Elle a l'office de prophétesse, les autres prophètes ne sont que comme des coqs qui prédisent par leur chant que le soleil se lèvera; mais Madeleine est comme l'étoile du jour, elle annonce qu'il se lève. Les autres préviennent la connaissance des hommes; mais Madeleine prévient la diligence de Jésus. Voyez la subtilité de son esprit prophétique et les sacrés artifices de son amour séraphique: elle désirait rendre à Jésus les derniers devoirs de la sépulture, embaumant son corps précieux; cela ne lui fut pas permis quand il fut mis au tombeau, parce que la coutume des Juifs ne permettait pas aux femmes d'ensevelir les hommes: *Erant mulieres respicientes a longe*. Elle désira donc lui rendre ce dernier devoir après qu'il fut dans le sépulchre, et ne le pouvant faire dès le soir du vendredi, parce que le sabbat commençait alors, elle le voulut faire aussitôt qu'il lui fut permis, dès le grand matin du dimanche. Mais Jésus fut plus diligent qu'elle; il sortit du sépulchre avant qu'elle y fût arrivée. Il la prévint ce jour-là; mais elle l'avait prévu, son esprit prophétique avait eu un pressentiment et une prénotion de cette diligence de Jésus, et pour n'être pas prévenue en l'effet de son amour, elle le prévint de bonne heure, et quelques jours avant sa mort elle répandit sur sa tête et sur ses pieds sacrés une livre de nard précieux: *Prævenit ungere corpus meum in sepulchrum*.

3. Elle a l'office des apôtres; car ils s'appellent apôtres, c'est-à-dire envoyés, parce que leur office, c'est d'être envoyés pour an-

noncer la résurrection de Jésus-Christ, et Madeleine est envoyée pour cela et elle est envoyée devant les apôtres. Les apôtres ne sont envoyés qu'aux peuples, Madeleine est envoyée aux apôtres mêmes. Eux, pour être dignes de l'apostolat, sont confirmés en grâce; mais ce n'est qu'en la Pentecôte, après trois ans de conversation avec Jésus; mais Madeleine est confirmée en grâce sitôt qu'elle est appelée à la suite de Jésus. Il dit au paralytique et à la femme adultère : *Vade et noli amplius peccare*, Allez et ne péchez plus. Il ne dit pas ainsi à Madeleine, mais : *Vade in pace*, Allez en paix. Ne craignez pas la récidive; vous êtes confirmée en grâce, vous ne retombez plus au péché mortel; que dis-je, au péché mortel! non pas même aux véniels ou fort légers, et très-rarement.

Si les saints tombent quelquefois par surprise en quelques imperfections, c'est principalement dans des sentiments et de petits consentements à la vanité. Madeleine n'y était point sujette; autrement, Jésus ne l'eût pas louée en sa présence. Saint Chrysostome (*lib. V de Sacerd.*) dit : *Suis laudibus audiendis nihil inde delectari nescio, an cuiquam mortalium id unquam contigerit* : C'est une chose si difficile que de n'entrer point en complaisance et n'être point touché de vanité quand on est loué, que je ne sais si cela est jamais arrivé à personne. Et ailleurs il explique cela par cette comparaison : comme ceux qui sont amoureux sensuels, quand l'objet de leur affection est absent, sentent diminuer leur flamme et qu'ils en détournent aisément leur pensée; mais quand l'objet leur est présent, il ravit et emporte l'âme avec tant de violence, qu'il leur est bien difficile de s'empêcher d'aimer. Ainsi quand nous sommes reclus, quand on ne nous loue pas, il est aisé de n'avoir point d'enflure, point d'estime de nous; mais quand on nous loue ou qu'on nous loue, il est malaisé de n'être point chatouillé de quelque vanité.

Pour cela, les saints et même le Saint-Esprit nous recommandent de louer le prochain en son absence, mais de ne le pas faire en sa présence, *Ante mortem ne laudes hominem quemquam*, parce qu'en le louant vous le mettez en danger d'entrer en quelque secrète vanité; d'où saint Thomas (1. 2. q. 15. a. 1. ad 1) conclut que c'est un péché véniel de louer quelqu'un en sa présence, quand vous le mettez en péril de cette vaine complaisance. Et toutefois Jésus loue Madeleine en sa présence; il lui donne la plus grande louange qu'on saurait donner à une pure créature, il la loue de la plus grande perfection que les saints puissent désirer en ce monde, qui est un grand amour de Dieu; et une autre fois sa sœur Marthe se plaignant de ce qu'elle se tenait toujours aux pieds du Fils de Dieu, au lieu de travailler au ménage, il la loua, et dit qu'elle avait choisi le meilleur parti; et quand le traître Judas murmura contre elle de ce qu'elle avait versé sur la tête adorable de Jésus une boîte de parfums, le Sauveur assura que tant que l'Eglise durerait, cette action serait louée

par tout le monde, et qu'elle en recevrait de la gloire; si bien que comme il connaissait son intérieur, il pénétrait le fond de son âme. il découvrait tous les plis et replis de son cœur; il eût fait un péché véniel de la louer en sa présence, s'il eût su qu'elle en dût être tentée de quelque vanité volontaire.

4. Elle est parée de la couronne des martyres, elle a enduré un martyre très-noble, très-douloureux et de longue durée; ce n'est pas un Néron, un Domitien ou un Dioclétien, qui la martyrisent, c'est Jésus-Christ crucifié. Remarquez qu'aucun des saints, qui étaient au pied de la croix, tels qu'étaient la Vierge, saint Jean l'Évangéliste, Marie, femme de Cléophas, et saint Joseph d'Arimathie, n'a souffert de mort violente. Pourquoi cela? C'est qu'ils avaient là enduré le martyre, ils burent, sur le Calvaire, le même calice que Jésus: ils souffrirent en leur cœur ce que Jésus souffrait en son corps. Madeleine était de ce nombre, et des plus affligées, elle fut vivement blessée, et blessée à mort: elle en serait morte à l'heure même, si ce n'eût été qu'on la réservait, pour honorer les trente ans de la vie cachée de Jésus par les trente ans de la vie solitaire qu'elle mena en la grotte, comme elle avait honoré les trois ans de sa vie publique, en le suivant et le servant. *Amore languero*, *τετραμύνη ἀγαπήσθη ἐγώ, τετραμύνη ἀγυπησθη ἐγώ*, *amore vulnerata sum*: n'était-ce pas un martyre bien cuisant, une mort bien sensible et une langueur bien fâcheuse, que d'être séparée si longtemps de celui qu'elle aimait plus que sa vie, et en qui, en effet, était toute sa vie?

5. Elle a la prérogative des saints confesseurs et des anachorètes, puisqu'elle a demeuré et vécu dans le désert, en la solitude de Marseille, menant une vie très-austère, en toute sorte de pénitence, de rigueur et de mortification, tant intérieure qu'extérieure.

6. Mais avait-elle encore les excellences des vierges? c'est un abus de croire que ce fût une courtisane, ou qu'elle eût immolé à l'impudicité publique, la noblesse de sa race, la prud'homme de son frère Lazare, et l'honneur de Marthe sa sœur, avec qui elle demeurait. L'accès et la familiarité qu'elle eue avec Jésus, après sa conversion, et plusieurs autres raisons, montrent efficacement qu'elle n'était pas du nombre de ces malheureuses: il est vrai qu'elle était pécheresse, qu'elle avait commis plusieurs péchés, mais on ne sait pas quels péchés, on ne sait pas assurément si elle avait perdu sa virginité ou non, et il ne faut rien dire de sa chute, que ce que l'Évangile en dit: il ne dit pas qu'elle eût perdu sa virginité, il dit seulement qu'elle était pécheresse, et que plusieurs péchés lui furent pardonnés. Si bien qu'il y a lieu de croire qu'elle a le privilège des vierges, puisqu'elle suit l'Agneau partout où il va: *Sequuntur agnum quocumque ierit*; elle le suit partout, dis-je encore une fois, avec plus de fidélité, de constance et de persévérance que les apôtres mêmes, *Discipulis recedentibus non recedebat*. Comme un habit

étant déchiré en quelque endroit, on peut le recoudre avec tant de dextérité, le couvrir d'un si beau passément, l'orner de tant de pierreries, qu'il sera plus riche et éclatant que s'il était entier : ainsi une âme ayant perdu la gloire de la virginité, par fragilité humaine, Dieu lui peut communiquer, par un excès de bonté, d'autres grâces et perfections si relevées, si excellentes et admirables, qu'elles contiendront, en éminence, les prérogatives de la virginité ; autrement, il ne dirait pas à une âme pécheresse : *Frons meretricis facta est tibi. Saltem amodo voca me, vir meus, dux virginitatis mea.*

Conclusion. — Je vous dirai donc, comme Jésus au pharisien : *Vides hanc mulierem ?* voyez-vous cette femme, qui était autrefois pauvre en bonnes œuvres, dépourvue de mérites, et dans les misères du péché, qui est maintenant riche en mérites, et sainte comme un séraphin ? Est-ce d'elle-même qu'elle s'est relevée ? est-ce par ses propres forces qu'elle est parvenue à un si haut degré de perfection ? N'est-ce pas par la grâce de Dieu ? et cette grâce est-elle devenue impuissante : la puissance de Dieu est-elle diminuée, sa main est-elle affaiblie, son bras est-il raccourci, ses trésors sont-ils épuisés, la source de sa miséricorde est-elle tarie ? Il est vrai qu'il n'appelle pas tout le monde à une sainteté si éminente ; mais pourquoi ne pourrez-vous pas, avec la grâce de Dieu, faire une petite partie de ce qu'elle a fait ? Vous êtes grand pécheur, vos crimes sont énormes et en grand nombre : c'est un grand mal, mais Dieu en peut tirer sa gloire : *Da gloriam Deo et confitere* ; il fera voir la puissance de sa grâce, la sagesse de sa providence et l'excès de sa bonté ; tirant un bien d'un si grand mal, et faisant d'un pécheur un modèle de vertu. Donnez-vous à sa grâce pour cela, exposez-vous au trône de sa miséricorde, donnez-vous à l'opération de son amour et de sa puissance, mais donnez-vous y tout de bon, comme Madeleine, donnez-vous promptement, comme elle, *Ut cognoverit* ; courageusement, *attulit alabastrum* ; humblement, *astans retro* ; efficacement, *cepit rigare pedes ejus* ; amoureuxment, *dilexit multum*.

Promptement, sans tant de langueur, de délais et de remises : *Spiritus ubi vult spirat*, dit notre Sauveur ; et saint Bernard ajoute : *Non tantum ubi vult, sed quando vult spirat*. Le Saint-Esprit donne ses grâces, non-seulement à qui bon lui semble, mais quand bon lui semble ; si vous marchandez avec lui, quand il vous les présente, il vous laissera là et les donnera à un autre. L'Époux, frappant à la porte de son épouse, elle fit de la renchérie, et le lit attendre un peu de temps ; quelque temps après, elle se leva pour lui ouvrir la porte, et il s'était déjà retiré, *Et ecce declinaverat. Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia*. Courageusement, *attulit alabastrum* ; la tentation lui disait : Que dira-t-on par la ville, si une demoiselle comme toi va ainsi déchevelée par les rues, avec une boîte de parfums, comme une parfumeuse

meuse en la maison d'un pharisien, censeur, au milieu d'un festin, parmi des conviés moqueurs, pleurer comme un enfant, baiser les pieds d'un homme mortel ? on se moquera de toi, on te montrera au doigt, les enfants courent après toi, on l'appellera la folle. Elle franchit courageusement toutes ces difficultés. Fermez les yeux à toutes ces considérations qui se présentent à vous, contre le dessein de votre conversion ou de votre vocation ; faites litière généreusement de tous ces respects humains. Que dira-t-on de moi, qu'en pensera-t-on, si je pratique la dévotion, si je fréquente les sacrements, si j'endure cet affront ? Que fera mon père, ma mère ou mes parents, si j'entre en religion ?

Humblement : elle n'ose pas paraître en la présence de Jésus, elle se met derrière lui pleine de confusion, elle ne s'excuse pas, elle ne se justifie pas, elle ne dit pas un mot pour sa défense ; quand sa sœur l'accuse d'oisiveté, quand Judas murmure contre elle, comme contre une prodigue, elle se retranche toujours dans la souvenance de ses fautes passées. Ainsi, si vous êtes bien convertie, quand on vous reprendra, vous calomnierá, ou qu'on vous désobéira, vous endurez patiemment, vous vous tiendrez au centre de l'humilité, par la mémoire de vos péchés ; vous vous souviendrez qu'ayant si souvent désobéi à Dieu, ce n'est pas merveille si on vous désobéit, et si on contrevient à votre volonté, ayant fait tant de choses contre celle de Dieu.

Efficacement, *ordinavit in me charitatem* ; une autre traduction porte : *veixillum ejus super me charitas* : quand un prince a emporté une ville d'assaut, et qu'il a arboré ses drapeaux sur les murailles, les canons et autres instruments de guerre, qui servaient à lui résister et à le combattre, servent à le défendre et à combattre pour lui. *Sicut exhibuistis membra vestra servire iniquitati, ita et exhibeatis servire justitiæ* ; elle se sert de ses yeux pour pleurer, parce qu'elle s'en était servie pour des œillades immodestes ; de sa bouche, pour baiser les pieds du Fils de Dieu, parce qu'elle s'en était servie pour des baisers sensuels ; elle s'était servie de ses cheveux et de ses parfums, pour plaire aux hommes, et elle s'en sert pour se rendre agréable à Dieu ; il semble qu'on avait sujet de lui dire :

Magdali, crine potes, solite non inmemor artis,
Illaqueare homines, illaqueare Deum.

Ainsi puisque vous vous servez de vos membres pour offenser Dieu et le prochain, vous devez les employer à leur service, et le faire bien volontiers, comme Madeleine, cordialement, amoureuxment et de bonne grâce, puisque, comme disent les saints, Dieu regarde plus le cœur que la main, l'affection que l'action, et la bonne volonté que l'effet : *Deus pensat corda, non opera*.

Priez sainte Madeleine de vous obtenir cette grâce, prenez-la pour votre avocate, mettez-la au nombre de vos patrons, portez-lui une dévotion particulière toute votre vie,

car elle a beaucoup de pouvoir d'obtenir, pour ses favoris l'amour de Jésus et de Marie ; donnez-lui votre cœur, afin qu'elle l'offre à Jésus, qu'il le purifie par sa miséricorde, qu'il le remplisse de sa grâce, qu'il l'enflamme de son amour, qu'il le consacre tout à soi et vous donne part aux biens ineffables, incompréhensibles, infinis et éternels qu'il a promis aux vrais pénitents. *Amen.*

SERMON XXXIX.

De mon très-honoré Père, l'éminentissime cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire de Jésus (1).

Il se Pater amat vos, quia vos me amastis.

Mon Père vous aime parce que vous m'avez aimé.

(S. Jean, XVI, 27.)

Si saint Ambroise dit avec vérité que toutes les vertus solides et chrétiennes se tiennent par la main et sont enchaînées l'une dans l'autre, *Connexæ sibi sunt et concatenate virtutes*, il n'y a point de saint qui ne soit doué de toutes en disposition très-parfaite et en degré très-éminent ; il faut néanmoins avouer, ce que saint Paul a dit aux Corinthiens, que, comme les étoiles sont différentes l'une de l'autre, ainsi chaque saint a quelque vertu particulière qui le rend illustre et signalé au firmament de l'Eglise, et qui fait qu'on peut dire de lui : *Non est inventus similis isti*. La propre grâce du saint cardinal dont je dois célébrer les louanges, si je ne veux être un monstre d'ingratitude, a été l'amour envers l'Homme-Dieu ; c'est cette vertu qu'il a voulu être le caractère et comme la distinction spécifique de sa congrégation, et pour nous en faire souvenir il nous a mis tous les jours à la bouche cette prière qu'il a composée en l'honneur de Jésus : *Quæsumus, da nobis penitentibus tui amoris affectum, ut te in omnibus super omnia diligentem promissiones tuas quæ omne desiderium superant consequamur*. Et derechef, *humanitatis tuæ ipsa divinitate unctæ timorem pariter et autorem fac nos habere perpetuum*. Si bien que pour me rendre complaisant aux inclinations de son amour et aux désirs de son cœur, je parlerai fort peu de lui, pour m'étendre plus au long sur l'amour du Fils de Dieu, qu'il aime à présent dans le ciel, et qu'il a toujours aimé sur la terre infiniment plus que soi-même ; ce sera en trois points : premièrement, je vous ferai voir la cause exemplaire de cet amour, qui est l'amour du Père éternel pour son Fils ; secondement, les qualités de cet amour, et en troisième lieu, les effets et la récompense de cet amour. C'est vous qui le lui

avez inspiré, ô sainte et bienheureuse Viergel vous lui avez souvent apparu, l'assurant de votre protection, et lui donnant votre bénédiction, avec la main de votre Fils que vous portiez entre vos bras ; aussi quand il nous donnait la sienne, il ne se servait que de ces termes : *Nos cum prole pia benedicat virgo Maria* ; pour en obtenir l'accomplissement, puisque saint Paul a dit que celui qui sème des bénédictions moissonne des bénédictions, nous vous bénissons après lui et après votre ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Sermo continet causam exemplarem, qualitates et effectus amoris Berulii in Christum. — Exordium. Passiones quas Scriptura attribuit Deo, conveniunt illi effectui, non affectui. Sed amor utroque modo. — I. Punctum. Pater æternus amat Christum. Amore complacentiæ, in ejus divinitate; in Incarnatione. Amat eum amore benevolentie, nam omnia dedit ei. — II. Punctum. Berulius amavit Christum amore complacentiæ; amore benevolentie. — III. Punctum. Berulium amavit Dominus et ornavit omnibus virtutibus, sed præcipue fide, pietate, charitate, mansuetudine, humilitate, castitate. — Conclusio. Christus a nobis amandus, qui tam ardentem nos amavit.

La théologie, qui pèse au poids du sanctuaire les vérités orthodoxes, reconnaît fort judicieusement une très-grande et signalée différence entre l'amour très-adorable et les passions humaines, que l'Écriture sainte attribue quelquefois à Dieu, pour s'accommoder à la faiblesse et aux infirmités des hommes. Vous lirez souvent en la Bible que Dieu se met en colère, qu'il est transporté de fureur, piqué de jalousie, attendri de compassion ou touché de douleur et de repentance : *Deus tuus fortis, zelotes. Conturbata sunt viscera mea super eum, miserans miserebor ejus. Tactus dolore cordis intrinsecus pavit me fecisse hominem*. Les docteurs disent sur cela que toutes ces passions étant toujours mêlées de quelque imperfection, ne sont pas formellement en Dieu : il n'en a les dispositions, ni l'essence, ni les imperfections, il en produit seulement les effets, il se comporte envers ses créatures selon leur mérite ou démérite, comme celui qui est transporté de ses passions, et il n'en a pas en soi la moindre atteinte ; il punit rigoureusement, comme celui qui est en colère, mais sans impatience ; il venge les infidélités des âmes qui le doivent aimer, comme un mari jaloux, mais c'est sans émotion ; il relève de misère les malheureux, comme ceux qui sont miséricordieux, mais sans douleur de compassion ; il défait ce qu'il a fait, comme un homme qui se repent, mais sans regret de l'avoir fait ; mais il n'en est pas ainsi de l'amour.

C'est une perfection, de celles que les théologiens surnomment purement et absolument simples : *Simpliciter simplices* ; c'est-à-dire qui ne contiennent et n'enveloppent en

(1) Si dans ce sermon et le suivant j'appelle saints et bienheureux ceux dont je fais le panegyrique, ce n'est pas pour dire qu'ils sont déjà canonisés ; mais c'est au sens que saint Paul a dit : *Salutate omnem sanctum, salutant vos omnes sancti* (Philip., IV, 21) ; au sens que le Sage a dit : *Bienheureux celui qui n'est point allé après l'or* ; et au sens que saint Jacques a dit : *Bienheureux celui qui souffre la tentation*.

elles aucune imperfection. Dieu n'en produit pas seulement les effets et les opérations hors de soi : mais il en a les dispositions, la forme, l'essence et l'affection : aussi, comme a remarqué saint Bernard, l'Écriture dit bien quelquefois que Dieu est irrité, vengeur des péchés et jaloux ; mais elle ne dit jamais qu'il est la colère, la vengeance ou la jalousie : au contraire elle dit souvent qu'il est amour, charité, dilection : *Deus charitas est* ; parce qu'il n'a pas seulement l'opération et l'exercice de la charité, mais l'essence et la forme de l'amour ; si bien que comme il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu ; il faut par conséquent que notre Dieu même soit amour.

I. — Or vous savez qu'il y a principalement de deux sortes d'amour, amour de complaisance et amour de bienveillance : amour de complaisance, par lequel on se plaît et se conjoint en quelqu'un ; amour de bienveillance, par lequel on lui souhaite et procure du bien ; à proprement parler de Dieu, le seul objet de son amour de complaisance, c'est son Fils unique et bien-aimé, Notre-Seigneur ; soit que nous le considérions en sa divinité, soit que nous le considérions en son humanité, nous entendons toujours le Père qui nous crie : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*. Le Père éternel dit ces paroles en la transfiguration, lorsque Jésus est revêtu de gloire, paré des livrées et des ornements de sa divinité ; et il les dit, au fleuve du Jourdain, lorsque Jésus étant baptisé par saint Jean paraît en forme d'homme et même d'homme pécheur, pour montrer qu'en sa divinité et qu'en son humanité il est toujours le bien-aimé de son Père, l'objet agréable de sa complaisance ; en sa divinité : et pourquoi non , puisqu'il est le Verbe éternel, la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance, puisqu'il est l'image vive et parfaite de sa personne, la production de son entendement divin et le fruit admirable de sa fécondité infinie ?

S'il est permis de faire conjecturer des choses si grandes et si divines par les faibles et les humaines, je vous dirai : N'est-il pas vrai que quand vous lisez, ou que vous entendez quelque beau trait d'esprit, vous vous y plaisez ? Un beau plaidoyer, une poésie bien tissue, une belle pointe d'épigramme, une subtile répartie vous plaît extrêmement, encore qu'un autre en soit l'auteur ; mais si cela vient de vous, si cette harangue, ce poëme, cette épigramme ou cette répartie est un fruit et une production de votre esprit, il ne se peut dire combien il vous agréé, comme il vous satisfait, et avec quel contentement vous le considérez : en effet, vous le contemplez, vous le passez et repassez mille fois en votre mémoire, vous en admirez la beauté et la pointe ; et toutefois ce n'est pas une grande chose, c'est un ouvrage d'un entendement fini et limité, où d'autres esprits plus judicieux et plus éclairés remarqueraient plusieurs fautes. Pensez donc quelle complaisance, quel plaisir, quelle solide joie et contentement le Père éternel doit avoir en son Verbe divin, qui est le trésor, l'océan, le

principe et l'idée de toutes les belles conceptions que les hommes et les anges ont jamais eues et que toutes les créatures possibles peuvent avoir ; en son Verbe divin, qui par l'excellence de son acte et de sa perfection, égale et épuise entièrement l'infinité de la puissance intellectuelle d'où il procède : *Non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo*. Que si nous considérons ce même Verbe divin en son incarnation et avec les livrées de notre humanité, nous entendons encore le Père éternel qui crie, au fleuve du Jourdain : *Hic est Filius meus, in quo mihi bene complacui*.

L'abbé Rupert (*lib. II in Gen. XVIII*) a remarqué fort judicieusement qu'il ne dit pas : *Complaceo*, mais *complacui*, parce qu'il ne commence pas seulement d'être agréable au Père et l'objet de sa complaisance, lorsqu'il se dispose par cette humiliation du baptême à lui gagner des âmes et à racheter les hommes, mais qu'il lui a été toujours très-agréable dès le commencement, dès le premier moment de l'Incarnation et l'accomplissement de ce très-grand mystère ; et le même Rupert (*lib. I in S. Joan., tribus foliis post initium*) a remarqué derechef, qu'il ne dit pas : *Qui mihi placet*, qui me plaît, mais *in quo mihi bene complacui*, auquel je me plais grandement. Quand vous voyez l'ouvrage de quelqu'un ou le vôtre, qui est assez bien fait, il vous plaît, vous le trouvez beau, vous l'approuvez et le louez : mais quand vous avez fait un chef-d'œuvre, une pièce rare par votre industrie, un ouvrage parfait au dernier point, il ne vous plaît pas seulement, mais vous vous plaisez en lui, ce n'est pas seulement l'ouvrage qui est l'objet de votre complaisance ; mais c'est vous-même et votre industrie, vous vous plaisez, vous vous rejouissez et vous vous glorifiez en vous-même d'être l'auteur et le principe d'un si excellent ouvrage.

L'Écriture parlant des autres saints dit qu'ils ont été agréables à Dieu ; et au commencement de la Genèse, sitôt que Dieu avait produit une créature, elle lui plaisait, il l'approuvait, il la trouvait bonne, il la louait, *Vidit Deus quod esset bonum*, mais il ne dit jamais d'aucune pure créature : *In hac mihi bene complacui*, je me plais en moi-même à la vue de cet ouvrage ; parce que tout ce qu'il a fait est fort peu de chose, et quasi rien en comparaison de ce qu'il peut faire : il n'y a rien au ciel, ni en terre, parmi les hommes et les anges, qui corresponde au pouvoir de Dieu, qui égale, ou qui approche tant soit peu de la puissance et de la perfection du Créateur ; mais le chef-d'œuvre de l'Incarnation, cet ouvrage qui est appelé l'ouvrage de Dieu par excellence, c'est un ouvrage digne de Dieu, un ouvrage qui correspond à la puissance de l'ouvrier, qui égale et qui épuise l'industrie et le pouvoir de son auteur ; car Dieu ne peut rien faire de plus grand, ni de plus excellent, il ne peut produire une créature plus noble, ni plus digne, il ne peut faire un homme plus saint, plus parfait, ou plus accompli, plus aimable, plus admirable et

plus adorable que l'Homme-Dieu, qui est logé dans son sein, assis en son trône, et associé à sa gloire : *Illius gloriæ sociatur in throno, cuius naturæ copulatur in Filio* (S. Leo, *serm. de Ascens.*). Pour cela le Père ne dit pas seulement que cet Homme-Dieu lui plaît, mais qu'il se plaît, se réjouit, et se glorifie soi-même en cet Homme-Dieu, *Gratulatur et applaudit sibi in hoc facto omnipotens bonitas, quod ope sua compar sibi facta sit humana creatura*, dit Rupert au même lieu (*lib. III, in S. Matth.*); et ailleurs : *Talis hic Filius sola et unica Dei Patris gloria est, et vere in isto Filio gloriatur cunctorum mirabilium mirabilis operator Deus, quia tale nihil facit qualis est iste Filius* (*lib. IV, de Gen. ad lit., c. 15*).

Saint Augustin remarque qu'après que Dieu eut créé le ciel et la terre, et toutes les créatures qui sont comprises en leur enceinte, *Requievit ab omni opere quod patrarat, non pas in omni opere*; au lieu qu'en Isaïe il dit : *Requiescet super eum Spiritus Domini*. A proprement parler, l'esprit de Dieu ne se repose en aucune créature, parce que, pour grandes et excellentes qu'elles soient, elles n'ont aucun rapport ni proportion à la toute-puissance de Dieu, celle-ci étant infinie, et les créatures limitées, et que *finito ad infinitum nulla proportio*. Mais le Père éternel repose son esprit en l'Homme-Dieu, il se contente, se satisfait, s'applaudit et se glorifie, il y prend son plaisir et ses délices, parce que c'est un ouvrage qui correspond à la toute-puissance, à la sagesse et à la bonté immense de celui qui l'a fait. *Omnipotens bonitas*, ce n'est pas seulement le chef-d'œuvre de sa toute-puissance et de sa sagesse, mais de sa bonté.

Considérez quelle joie, quel contentement, et quelle satisfaction vous ressentez en vous-même, quand vous avez fait une bonne œuvre, donné grosse aumône, relevé un homme de misère, quand vous voyez quelqu'un qui vit, qui subsiste, et qui est heureux par votre moyen, retiré de prison, ou délivré de maladie. Quelle joie donc au Père d'avoir fait un acte de si grande bonté, charité, libéralité et magnificence, d'avoir fait une telle effusion et profusion de soi-même, d'avoir donné son Verbe, et tous les trésors de sa gloire et divines perfections par un excès d'amour à une nature étrangère : *Exultate Deo*, vous en soyez béni et loué à jamais, et pour conjecturer l'amour qu'il lui porte, il ne faut que considérer les pensées qu'il a de lui, et les discours qu'il en fait à tout propos, et quasi hors de propos, si on pouvait ainsi parler.

Il est si joyeux et si aise d'avoir ce Fils qu'il pense à lui en tout ce qu'il fait; s'il parle aux hommes par soi-même, ou par ses ambassadeurs, il ne parle que de ce Fils; quand on s'adresse à lui pour lui rendre hommage, ou pour obtenir quelque grâce, on n'est pas bien venu en sa présence, si on ne lui parle de ce Fils. Il crée Adam au paradis terrestre, mais en créant le premier homme, il contem-
ple l'Homme-Dieu; formant de la terre ce

corps humain, il va comme désignant le corps précieux qu'il donnera à son bien-aimé en la plénitude des temps, il dit : Voilà comme mon Fils sera fait, *Quidquid limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus*, dit Tertullien (*Cap. de Res.*). S'il marie le premier homme à la première femme, il ne fait cette alliance que pour exprimer le mariage de son Fils avec son Eglise : *Sacramentum hoc magnum est in Christo, dico et in Ecclesia* (*Eph., V*). Si ce premier homme tombe en faute étant vaincu de l'esprit malin, il ne le conserve en vie et ne lui promet pardon que par prévision de la victoire que son Fils remportera sur ce vainqueur orgueilleux : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter sementuum et semen illius*; s'il envoie des prophètes, comme ses ambassadeurs, aux rois ou aux peuples, tous les discours qu'il leur met à la bouche sont des louanges de ce Fils : ils ne parlent que de sa naissance, de ce qu'il mangera en son enfance, de ses voyages, de ses actions, de ses miracles, de ses souffrances, de ses mystères : *Ecce virgo concipiet; butyrum et mel comedit; ingreditur Ægyptum*. Si on lui offre des sacrifices, ils ne lui sont agréables, que parce qu'on y fait mention de ce Fils; s'il fait naître des patriarches, s'il donne des Ecritures, s'il ordonne des cérémonies, s'il institue des sacrements, ce n'est que pour exprimer, promettre, annoncer, figurer et représenter ce Messie; bref, il veut que l'espace de quatre mille ans toute la vraie religion des hommes, le culte ou le service qu'ils lui rendent, et les pratiques de dévotion consistent à croire, à espérer, à attendre, ou à demander ce Messie.

Or s'il a voulu que l'Homme-Dieu, avant qu'il vînt au monde, fût l'objet de la piété des hommes, combien plus depuis sa venue? Il estime cet ouvrage si digne d'approbation, d'admiration et de louange, que quiconque ne l'admire pas, ne le loue pas, ou ne le regarde pas avec complaisance, il le réprouve comme un orgueilleux, un ingrat ou un envieux, et indigne de son royaume. Rupert (*lib. II, in S. Joan.*) : *Hoc opus suum adeo collaudat, et in hoc sibi complacet in tantum, ut cuicumque non complacuerit, quicumque cum laude, et gratiarum actione non aspexerit, ipsum velut ingratum, et vere superbum, et invidum, a salute sua, et ab ejusdem Christi filii sui regno repellat*. Nous vous bénissons donc, ô mon Dieu! nous vous louons et vous glorifions d'un si excellent ouvrage; nous admirons le chef-d'œuvre de votre main, ce mystère digne de votre toute-puissance; nous vous remercions de l'excès de votre honte, qui a daigné élever l'Homme-Dieu au trône de votre gloire, à la droite de votre puissance, à l'égalité de votre personne, et parce que nous ne sommes pas capables de vous en louer dignement, nous sommes bien aises que vous vous en glorifiez vous-même; oui, mon Dieu, louez-vous vous-même, car aucun autre ne le peut faire autant que vous le méritez; réjouissez-vous, glorifiez-vous, applaudissez-vous à vous-même, pour un tel ouvrage; bénédiction infinie, honneur, gloire,

joie et louanges vous en soient rendues de vous-même, en tous les siècles des siècles.

Si l'amour de complaisance, que le Père éternel a pour son Fils est si grand, son amour de bienveillance n'est pas moindre. Le saint précurseur l'exprime en deux paroles : *Pater diligit Filium, et omnia dedit ei in manus*, le Père aime tant son Fils qu'il lui a tout donné; quand il dit tout, il n'excepte rien : s'il a créé le ciel et la terre, c'est pour lui donner un royaume; s'il a produit des hommes et des anges, c'est pour les faire ses sujets.

Le docte Rapert (*lib. XIII de Trin., c. 20*), *Religiose dicendum, et reverenter audiendum quod propter hunc hominem gloria et honore coronandum Deus omnia fecit*. C'est une pensée religieuse et digne d'un chrétien, c'est une vérité qu'il faut recevoir avec toute sorte de respect et d'approbation, que Dieu a fait toutes choses pour cet Homme-Dieu qu'il a couronné d'honneur et de gloire, il le prouve très-puissamment, ce me semble, par ces paroles de saint Paul (*Heb., II, 10*) : *Decebat enim cum propter quem omnia, et per quem omnia, auctorem salutis per passionem consummare*, où vous voyez qu'il parle de Jésus, non-seulement en tant que Dieu, mais aussi en tant que homme consommé en sa passion, dont il dit que toutes choses sont par lui et pour l'amour de lui.

Les cabalistes enseignent quelquefois de belles vérités parmi les fables de leur cabale. Ils remarquent que du mot hébreu *berith*, qui signifie pacte ou alliance, on peut faire les noms de Jésus et de Marie, par anagramme d'arithmétique, qu'ils appellent *gematrie*; car le *beth* des Hébreux vaut deux, le *iod* vaut dix, le *resch* vaut deux cents, le *tau* vaut quatre cents; si vous mettez tout cela ensemble, vous trouverez que le mot de *berith* fait le nombre de six cent doze, et comptant la valeur des lettres de ces deux sacrés noms, *Jesou ou Miriam*, Jésus et Marie, ont trouvé le même nombre, d'où ils prennent sujet d'expliquer ce passage de Jérémie : *Nisi pactum meum, diem ac noctem, leges caelo, et terræ non posuissem* (*Jerem., XXXIII*), je n'eusse pas créé le ciel et la terre, je n'eusse pas établi la vicissitude du jour et de la nuit, et des saisons de l'année, je n'eusse pas conservé et gouverné ce monde, si je n'eusse eu dessein d'envoyer mon Fils sur la terre, et de le faire naître de Marie; ce premier dessein de l'incarnation de mon Fils a été le motif qui m'a porté à produire cet univers, et le peupler de créatures.

II. — Le Fils de Dieu nous ayant dit en l'Évangile : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait*, le grand cardinal de Bérulle, ne pouvait se proposer un plus excellent modèle de ses affections, que cet amour du Père éternel envers son Fils : il l'a aimé d'un amour très-ardent, j'entends parler d'un amour de complaisance et d'un amour de bienveillance.

Quand nous avions le bonheur de le voir, de converser avec lui ou d'entendre ses conférences, je voyais clairement qu'il pouvait dire avec vérité, comme saint Paul : *Nihil*

arbitratus sum me scire, nisi solum Jesum : et comme saint Bernard : *Aridus est mihi omnis anima cibus, nisi videro ibi Jesum. Jesus mel in ore, in aure melos, in corde jubilus* : Je ne veux rien savoir que Jésus, toute sorte de lecture, de méditation, d'Écriture et de doctrine m'est insipide et me dégoûte, si je n'y vois Jésus. Jésus est du miel en ma bouche quand je le prononce, une agréable musique à mes oreilles quand j'en entends prononcer, et une grande joie dans mon cœur quand j'y pense.

Ceux qui liront ses épîtres avoueront sans difficulté, que l'unique objet de ses pensées, que l'entretien de son esprit, que les délices de son cœur, le sujet ordinaire de ses discours était Jésus : quelque digression que l'on fit en compagnie sur d'autres sujets, il faisait toujours retomber le discours et référer tout à Jésus; il aimait tant ce sacré nom, qu'il l'avait fait mettre sur le linge, sur l'étain, sur son cachet et partout où il le pouvait. La piété du lecteur me pardonnera, s'il lui plaît, la naïveté avec laquelle je lui dis, que quand j'avais l'honneur de le servir à l'autel, ou ailleurs, et que je lui présentais quelque linge ou toute autre chose, je lui disais en moi-même : Laissez-moi faire, je sais bien ce que vous aimez, et à ce moment même, je lui mettais devant les yeux le saint nom de Jésus, sachant que partout où il le voyait, s'il pensait n'être point aperçu, il le touchait de la main avec un grand respect, et puis baisait la main, en levant les yeux vers le ciel.

Il prenait tant de plaisir à penser au Fils de Dieu, que pour honorer ses mystères et tous les états de sa vie, en détail et en particulier, il en faisait comme l'anatomie : voici ce qu'il nous en a enseigné et ce qu'il en a pratiqué toute sa vie. Honorer les premiers actes de Jésus, la première élévation de son esprit à Dieu son Père, la première effusion de son cœur envers les hommes, ses premiers regards sur la Vierge, ses premiers cris enfans, la première goutte de son sang, répandu dans la circoncision, sa première prédication, le premier moment de sa vie glorieuse, etc. Honorer ses dernières actions, le dernier pas qu'il a fait sur la terre, la dernière parole qu'il a dite sur la croix, le dernier moment de sa vie voyageuse, ou le dernier instant de son séjour au monde, etc.

Honorer tous ses âges, tous les états et les périodes de sa vie, sa divine enfance, son adolescence, sa jeunesse et son âge plus avancé, ses pensées, ses paroles et ses actions, tous les battements de son cœur, tous les mouvements de son corps et toutes les affections de son âme.

L'honorer en tous les lieux où il a été, au sein de la Vierge, en la maison de sainte Elizabeth, en Bethléhem, en Égypte, en Nazareth, en Béthanie, et ainsi du reste.

Quant à l'amour de bienveillance, il en avait pour le Fils de Dieu, non-seulement autant qu'il pouvait, mais même au delà de son pouvoir; il eût pu dire, comme saint Bernard : *Et si quantum debeo amare, non pos-*

sum, tamen ultra quam possum; potero vero plus, cum plus donare, dignaberis? nunquam tamen prout dignus haberis. Son cœur lui semblant trop étroit pour aimer Jésus autant qu'il désirait, il a voulu emprunter les cœurs de tant de personnes qu'il a pu pour l'aider à l'aimer : comme disant, avec saint Augustin : *Nolo amare solus, nolo laudare solus, magnificate Dominum necum* : pour cet effet il a institué la congrégation de l'Oratoire de Jésus, dont l'esprit, la vocation, le caractère, et comme la différence spécifique est l'obligation d'aimer et d'adorer l'Homme-Dieu, de servir à ses desseins, d'honorer et faire honorer ses divines paroles et ses actions, ses mystères et tous les états de sa vie, et mettre en pratique ce que notre Père nous fait demander à Dieu en la messe de Jésus, qu'il a dressée, et que le saint-siège a approuvée : *Fac nos, quesumus, hanc ineffabilem, et divinissimam vitam Verbi in humanitate, et humanitatis in Verbo jugiter celebrare.* Car les prédications, les missions, les collèges, l'administration des sacrements, et toutes les autres fonctions ne sont que des accessoires que la congrégation embrasse, pour avoir sujet de répandre partout la dévotion envers Jésus. Et parce que Dieu a honoré les deux sexes au mystère de l'Incarnation, l'un par l'union hypostatique, l'autre par la maternité de la Vierge, pour les consacrer et les appliquer tous deux à Jésus-Christ, notre Père, il alla chercher avec beaucoup de peine au fond de l'Espagne les carmélites, il les amena en France, et leur inspira cet esprit de dévotion envers Jésus qui charme et adoucit la rigueur de leur austérité, et qui les occupe très-sainteusement et très-délicieusement dans leur solitude.

Ces deux effets de son amour sont publics et éclatants, mais il en produisait une infinité d'autres que son humilité cachait aux yeux du monde. On verra au jour du jugement, qu'il faisait du bien à l'Eglise, comme les astres en font à la terre, sans bruit, et par des influences secrètes, on verra, les grands services qu'il rendit à la France, aux Etats-Généraux de l'an 1615, dans ce différend dangereux, qui fut entre le clergé et le tiers état, et qui mit la France à la veille d'un schisme, si le nonce du saint-père, et le cardinal Perron, ne s'y fussent opposés puissamment, se servant de M. de Bérulle, comme d'une intelligence et d'un ange de grand conseil. Combien de fois l'ai-je vu retourner le soir à jeun, ayant été tout le jour occupé à faire ses dévotions et à travailler pour le bien de l'Eglise en des conférences très-importantes! Et ce qui relève la valeur et le mérite de son amour, c'est qu'il était entièrement gratuit et désintéressé. Ayant été envoyé par le roi vers le saint-père, et terminé heureusement les affaires qui lui furent commises, ayant été reçu et traité avec tant d'estime, que le pape dit, en son absence, que c'était un ange, il sortit de Rome sans avoir demandé quoique ce soit, ni pour soi, ni pour sa congrégation, et il inspirait si fort cet esprit de désintéressement au cœur de ses enfants, que le père Ga-

teau ayant eu plusieurs années l'économat de l'abbaye de Fécamp, qui a le droit de conférer plusieurs grands bénéfices, l'Oratoire n'en a jamais profité de quoi que ce soit.

III.—C'est donc à lui que le Fils de Dieu peut dire : *Ipse Pater amat vos quia me amastis* : Mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé. C'est de lui que nous pouvons dire : *Amavit eum Dominus, et ornavit eum*, que le Seigneur l'a aimé et l'a avantaagé de toutes les vertus qui peuvent orner et enrichir une âme choisie. Pour ne pas ennuyer le lecteur, je n'en marquerai que six en peu de mots : deux au regard de Dieu, la foi et la piété ; deux au regard du prochain, la charité et la débonnaireté ; et deux au regard de soi-même, l'humilité et la chasteté. Sa foi était si éclairée et si lumineuse, qu'elle semblait une émanation et une participation de la lumière de gloire.

En voulez-vous des preuves, lisez les excellentes œuvres qu'il a données à l'Eglise, lisez le livre des Grandeurs de Jésus, vous serez de même sentiment que le dévot abbé de Liessy : la première fois qu'il lut ce livre, il dit qu'il y avait beaucoup de redites ; mais l'ayant relu avec réflexion, il en admira la beauté, et dit qu'il n'y avait pas un seul mot qui n'y fût mis tout exprès et pour cause. Par exemple parlant du Sauveur en quelque endroit, il dit, que sa mère est une vierge, et qu'une vierge est sa mère, cela n'est pas une tautologie ; mais c'est pour dire que la maternité est ornée par la virginité, et la virginité parée et rendue féconde par la maternité divine. Lisez la Vie de Jésus, et vous verrez que le révérend père Datichty, de la compagnie de Jésus, faisant sa harangue funèbre, a eu raison de dire que la mort avait été deux fois la vie à Jésus-Christ, une fois sur le Calvaire, et l'autre fois dans Paris, empêchant ce saint cardinal de continuer la Vie de Jésus : et le révérend père de la Croix, de la même compagnie, m'a dit autrefois à Caen, que lorsqu'il était au noviciat, leur maître des novices commandait à ceux qui étaient prêtres, quand ils n'avaient point d'autre obligation, de dire la messe en action de grâces des grands biens que Dieu avait faits à son Eglise, par l'entremise de M. de Bérulle. Lisez enfin, le traité des Energumènes, le Discours de sainte Madeleine et ses œuvres de piété, et vous serez contraint de dire que cette doctrine n'est pas humaine ni acquise, mais que *desursum est descendens a Patre luminum*.

Ce fut encore par les rayons de cette lumière, qu'il éclaira les ténèbres de tant d'hérétiques qu'il convertit, ce qui faisait dire au cardinal du Perron, quand on lui parlait d'un hérétique : Si c'est pour le convaincre, amenez-le-moi : si c'est pour le convertir, menez-le à M. de Genève ; si c'est pour le convertir et le convertir tout ensemble, menez-le à M. de Bérulle. Or, il les convainquait par les rayons de sa foi et de sa doctrine céleste, et il les convertissait par le grand crédit que sa piété lui donnait envers le Fils de Dieu et la Vierge ; car outre qu'il passait une grande partie de la nuit en oraison, outre que durant le jour, dans les

occupations extérieures, son cœur était toujours élevé à Dieu, *Sicut virgula fumi, ex aromatis myrrhæ et thuris*, il ne commençait rien d'important sans consulter l'oracle, comme Moïse, sans des prières extraordinaires qu'il faisait faire.

Car incontinent après l'établissement de l'Oratoire, il envoya à Lorette le père Paul Mezezeau, et le père Jean-Baptiste Quinot, pour mettre la congrégation aux pieds de la Vierge : et ils eurent le honneur de dire la messe neuf jours de suite en la sainte Chapelle, ce que le sacristain de l'église assura n'être encore point arrivé de son temps. Non content de cela, il envoya, un an durant, tous les jours un des pères, chacun à son tour, dire la messe dans une chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Victor, de Paris, pour y recommander cette petite société qu'il avait assemblée par son commandement. Je dis par son commandement ; car il n'entreprenait rien de grand sans ses ordres et il était si assuré de son assistance virginale en ses saintes entreprises, que nonobstant toutes les traverses, il en espérait bonne issue, témoin la prise de la Rochelle : car ce fut lui qui conseilla au roi de l'assiéger, l'assurant, de la part de Dieu, qu'il y réussirait : et en effet, chacun sait à la cour, qu'un jour pendant ce siège, comme on craignait de n'en pas venir à bout, il échappa au cardinal de Richelieu de s'écrier : Monsieur de Bérulle n'avait guère à faire de nous engager à ce siège avec ses révélations !

La dévotion qu'il avait envers le Fils de Dieu et la Vierge, le portait à être dévot à tous les saints qui ont eu l'honneur de converser avec eux, ou d'avoir quelque appartenance et relation vers eux ; quand il passait par quelque lieu, où il y avait quelque image des saints, s'il pensait n'être vu de personne, il touchait dévotement de la main leurs pieds, et puis la baisait avec grand respect.

Mais le plus délicieuse objet de sa piété, c'était le très-saint sacrifice et le sacrement de l'autel ; pour se préparer à en offrir les premiers, il fit une retraite de quarante jours, pendant lesquels il jeûna au pain et à l'eau, et fit d'autres austérités très-rigoureuses ; il était si affectionné à présenter au Père éternel son Fils bien-aimé, qu'il ne voulut jamais s'en dispenser, pas même le jour qu'il mourut : il demeura quatre heures à l'autel, à combattre avec l'agonie de la mort ; et comme il fut à ces paroles du canon, *hanc igitur oblationem servitutis nostræ*, les pères qui le servaient voyant qu'il allait expirer, et craignant qu'il ne pût achever le sacrifice, le retirèrent de l'autel et le mirent sur un lit, où, ayant communiqué dévotement, il rendit sa belle âme à Jésus-Christ : ce qui donna sujet à un bel esprit de lui faire cet épitaphe :

Immoritur mediis faciens Berullius aris,
Ne foret incerto victima nulla sacro.

Cette grande piété qu'il avait envers Dieu produisait en lui une ardente charité et une débonnairété admirable envers le prochain ;

il n'épargnait ni frais, ni travaux, ni humiliations pour le secourir au spirituel et au temporel ; travaillant à la conversion d'une personne hérétique, qui le faisait quelquefois attendre à la porte des heures entières, il ne se rebutait point, mais se tenait là avec une patience incroyable, adorant ces paroles de Jésus-Christ : *Eccc sto ad ostium et pulso* : il prenait quelquefois la poste et faisait 50 lieues pour aller secourir une âme qui avait besoin de sa charité.

Chacun sait que l'an 1615, lorsqu'il était plus occupé aux affaires de l'Etat et de l'Eglise, nous l'avons vu dans Paris visiter tous les jours un confrère malade, et même lui faire son lit, encore qu'il ne permit à personne d'entrer en sa chambre, qu'au médecin et à un frère qui le servait, parce qu'il avait une fièvre pourée fort contagieuse : et je sais en particulier qu'en trois ans que j'ai eu le bonheur d'être auprès de lui à Paris et fort assidu, je n'ai jamais aperçu en lui un seul petit mouvement d'impatience ou d'inquiétude, mais toujours un visage calme, égal, serein, et qui montrait à vue d'œil un esprit rempli de Dieu et de son amour actuel.

Quand il nous reprenait de quelque faute, c'était en nous embrassant et nous faisant le signe de la croix sur le front avec une douceur admirable qui charma nos cœurs, et qui, en les élevant à Dieu, les abaissait jusqu'au centre de la terre devant lui à la vue de nos misères, si bien qu'il nous disait plus par son exemple qu'autrement : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : quand on traite à Rome de la canonisation d'un saint, la première enquête qu'on fait, c'est pour savoir s'il a été bien humble, et s'il ne l'a pas été, on ne passe pas outre ; mais quand on fera cette information sur la vie de notre Père, on reconnaîtra qu'il a parfaitement accompli cette parole du Fils de Dieu : *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic, sed qui major est in vobis fiat sicut minor et qui processor est, sicut ministrator* (S. Luc, XXII, 25).

J'ai des sentiments d'humilité et de confusion, quand je me souviens de l'avoir vu si souvent balayer l'église, nous servir à table au réfectoire, y faire humiliation, y dire ses fautes, se prosterner à nos pieds, et laver la vaisselle à la cuisine, même depuis qu'il fut cardinal. Et quand on rapporta à sa mère qui était carmélite, qu'on l'avait fait cardinal, elle répondit tout froidement, sans s'émouvoir tant soit peu : Il n'aurait guère profité jusqu'à présent, s'il n'avait appris à mépriser les grandeurs temporelles. Oui, il l'avait bien appris : car il fut besoin que le saint-père lui commandât d'accepter le cardinalat, et le dispenser du vœu qu'il avait fait de n'accepter aucunes dignités ecclésiastiques : et s'il garda pendant quelques mois deux abbayes, ce fut pour connaître laquelle il devait retenir à la plus grande gloire de Dieu et pour y mettre la réforme. Mais au reste, ni ses parents, ni l'Oratoire n'en ont profité temporellement d'une obole. Pour

n'avoir pas l'honneur d'être appelé le fondateur d'un ordre, il a donné à sa congrégation le nom emprunté d'une autre société, afin qu'on pensât qu'il était le fils de saint Philippe de Néri, non le père de l'Oratoire de France; il pouvait instituer un ordre de religieuses et leur donner son nom, ou les appeler les filles de l'Oratoire, il avait alors assez de crédit à Rome et dans la cour de France pour le faire; mais pour n'avoir pas cette gloire, il alla chercher les carmélites en Espagne, se contentant de leur donner l'esprit de piété et de dévotion envers l'Homme-Dieu, qui était l'unique but de toutes ses entreprises. Son humilité le rendait si adroit et si ingénieux à cacher ses austérités et autres bonnes œuvres, qu'il n'y a que Dieu seul qui les puisse bien révéler: il le fera, à sa grande gloire, quand il accomplira cette parole de l'Écclésiastique: *Cuncta quæ fiunt sub sole adducet Deus in judicio sive bonum, sive malum*; j'en pourrais dire des choses admirables si le sceau du secret ne m'obligeait à les tenir cachées sous le silence.

Étant si humble de cœur, il obtint de Dieu une grâce particulière, d'être très-chaste de corps; car il a conservé jusqu'au dernier moment de sa vie sa virginité immaculée, et une pureté angélique, qu'on a connue par expérience être une participation à la pureté de la Vierge, parce qu'il influait des inclinations- et des sentiments de chasteté au cœur de ceux qui avaient le bonheur de converser avec lui. Ces excellentes vertus et autres que nous avons admirées en lui, étaient des effets de l'amour que le Père éternel avait pour lui, des couronnes et récompenses du grand amour qu'il avait pour Jésus: *Amavit eum Dominus et ornavit eum. Ipse Pater amat vos, quia vos me amastis.*

Urimur igne pari, sed sum tibi viribus im, ar.

Oh! si je pouvais avoir une petite bluette de ce grand feu qui brûlait en son cœur! Pour le bien allumer il n'avait pas seulement devant les yeux l'amour ineffable et incompréhensible du Père éternel envers l'Homme-Dieu, comme nous avons vu; il considérait encore l'amour de Jésus envers nous: nous devons au moins prendre ce second motif et dire, avec saint Bernard (*De diligendo Deo, ante medium*; *S. Bonaventura, in amatorio*): *Vide quomodo, imo quam sine modo, Deus a nobis amari meruerit, qui prior dilexit, nos tantus et tantum et tantillo et tales*: qui n'avouera que Dieu mérite d'être aimé de nous sans mesure, puisqu'il nous a aimés le premier et d'un amour excessif, lui qui est si grand, nous qui sommes si abjects, si chétifs et si indignes de son amour.

Il nous a aimés non de parole et par compliment, mais en effet et en vérité; car premièrement il n'a pas voulu envoyer un ange, un archange, un séraphin ou d'autres créatures pour notre salut, lui-même s'y est appliqué et s'y applique tous les jours. Comme un pieux médecin qui aime avec

passion son enfant malade, ne se contente pas de lui donner la médecine, lui-même la veut composer, cueillir les herbes, infuser les drogues, donner la potion au malade, et le flatte pour la lui faire prendre: ainsi Jésus n'a pas voulu commettre l'affaire de notre salut à d'autres, il s'y est employé en personne, lui-même nous a rachetés, lui-même nous a mérité ses grâces, lui-même nous les applique par les sacrements; car c'est lui qui nous baptise, c'est lui qui nous marie, c'est lui qui nous absout, le prêtre n'est que son ministre. Et de là vient que le sacrement est bon et valide en quelque mauvais état que soit le prêtre qui l'administre. *Petrus baptizet, hic est qui baptizat; Paulus baptizet, hic est qui baptizat; Judas baptizet, hic est qui baptizat.*

En second lieu, il s'est employé tout pour nous sans réserve, sans exception: *Dilectus meus mihi*, dit l'Épouse. *Totus in nostros usus expensus*, dit saint Bernard. Dès le premier instant de sa conception jusqu'au dernier moment de sa vie, tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a souffert, il l'a référé à nous, il pensait à nous continuellement, sans cesse et sans interruption; il n'y a pas eu une seule goutte de son sang, de ses sueurs et de ses larmes, pas un cheveu de sa tête, un battement de son cœur, un mouvement de son corps, ni aucun de ses pas qui n'ait été pour nous et pour notre salut; il n'a point racheté les mauvais anges, ni n'a mérité aux bons anges le moindre surcroît de gloire essentielle. L'ange ne dit pas aux pasteurs: Un Sauveur nous est né; mais: Un Sauveur vous est né: une goutte de son sang pouvait mériter pour cent mille mondes, pouvait acquérir cent mille grâces pour ces esprits bienheureux: mais non, il ne le veut pas, il veut que tout soit pour nous seuls, *Nobis datus, nobis natus*. Il me semble voir une mère qui tient sur son sein son enfant, pour qui elle a des tendresses et des affections particulières; elle lui présente un bouquet, les autres enfants lui disent: Donnez-nous-en quelque fleur, il y en aura assez de reste pour votre fils? Non; elles sont toutes pour mon mignon, dit-elle; et pour montrer que son amour est gratuit, il n'a rien gagné pour soi-même, il n'a acquis pour soi-même par ses mérites aucun degré de grâce ni de gloire; il a bien mérité la gloire de son corps et l'exaltation de son nom, mais elles lui étaient dues par l'union hypostatique, depuis le commencement de sa vie.

Et non-seulement il a voulu être tout à nous, mais il a voulu nous être toute chose. *Omnia in omnibus*: il a voulu être notre père, notre époux, notre pasteur, notre avocat, notre méderin, notre docteur, notre directeur, notre victime et notre viande, notre trésor, notre rançon et notre béatitude; et comme si son cœur ne suffisait pas à son amour, comme s'il n'était pas infini, mais trop petit et trop étroit pour satisfaire à la grandeur de son désir, il appelle du secours, il emprunte l'amour des

fidèles, il nous veut aimer par le cœur de nos prochains, il le leur commande, il le leur recommande, il leur inspire cet amour, il leur donne pour cet effet le Saint-Esprit, qui est son amour, *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*; et c'est comme s'il disait à chacun de nos prochains : J'aime un tel de tout mon cœur, je l'aime d'un amour infini, mais je désire l'aimer au delà de l'infini; aidez-moi à l'aimer, et parce que nous sommes indignes d'être ainsi aimés, afin que nos prochains nous aiment bien ardemment, et qu'ils exercent envers nous des œuvres de charité bien héroïques, il nous met à sa place, et se met en la nôtre, disant : Tout ce que vous ferez au moindre des miens, vous me le ferez à moi-même; il ne dit pas : Je le tiendrai pour fait, mais je le tiendrai comme fait à moi-même. Saint Bernard a donc sujet de nous dire : *Si amare pigebat, redamare non pigeat* : si nous étions incapables de le prévenir de notre amour, au moins ne soyons pas rétifs à lui rendre le réciproque.

Conclusion. — Aimons-le, puisqu'il nous a aimés si ardemment; aimons-le, puisque son père l'aime tant; aimons-le, puisque la Vierge a tant de tendresse et d'affection pour lui; aimons-le, puisqu'il est si digne d'être aimé. Aimons-le pour avoir la grâce de Dieu en ce monde, car saint Paul a dit : *Gratia cum omnibus qui diligunt Dominum Jesum.* Aimons-le pour en avoir la gloire en l'autre vie, car le même apôtre a dit qu'il n'y a point d'œil qui ait vu, point d'oreille qui ait entendu, ni point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment. *Amen.*

SERMON XL.

Du révérent père César de Bus, fondateur de la congrégation des pères de la doctrine chrétienne.

Quia acceptus eras Deo, necesse erat ut tentatio probaret te.

Parce que vous étiez agréable à Dieu, il était nécessaire que la tentation vous éprouvât (Tob., XII, 15).

C'est ce que l'ange Raphaël disait au bon vieillard Tobie, lui ayant rendu la vue, dont il avait été privé quelque temps, par une particulière et très-sage disposition de la providence de Dieu. Nous en pouvons dire de même au bienheureux César de Bus, qui est à présent éclairé de la lumière de gloire, d'autant plus avantageusement qu'il a enduré plus long-temps, et avec plus de patience, la privation ennuyeuse de la lumière de ce monde : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*, mais pour traiter à fond et utilement les paroles de mon texte, je dois diviser ce discours en deux parties. Au premier point, sur ces paroles : *Quia acceptus eras Deo*, je vous montrerai que pour être agréable à Dieu, nous devons avoir en nos actions une grande pureté d'annur ou d'intention, et que ce bon père l'a eue en très-éminent degré. Au second, sur ces paroles : *Necesse erat ut tentatio probaret te*, je vous ferai voir les tenta-

tions qu'il a eues, et comme sa vertu a été éprouvée. Il a emprunté et appris de vous cette pureté d'intention, ô sainte et bienheureuse Vierge! car vous disiez à votre bien-aimé : *Omnia poma sercati tibi, nova et vetera* : vous lui avez consacré tous les fruits de votre vie, toutes vos pensées, vos paroles et vos actions dans l'ordre de la nature, *vetera*; en l'ordre de la grâce, *nova*, et non seulement les fruits, mais l'arbre, le fonds et l'héritage : vous vous êtes donnée toute à lui, vous vous êtes référé toute à lui : *Ego dilectio meo, et ad me conversio ejus*. C'est-à-dire que, réciproquement et en échange, il s'est référé à vous, il est descendu du ciel pour se donner à vous et se faire votre fils au mystère de l'Incarnation, comme votre ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus est principium et finis. —

I. Punctum. Ut simus accepti Deo in nostris actionibus, debent fieri puro Dei amore et recta intentione. Quod probatur : 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus ex parte Dei, ex parte nostri, ex parte actionum; 4. comparationibus; 5. historiis; 6. exemplo patris Cæsaris de Bussi. — II. Punctum. Illum sic Deo acceptum tentatio probavit, tentatio inquam, 1. ex parte Dei, in corpore et in anima; 2. ex parte demonis; 3. carnis; 4. mundi. — III. Punctum, morale. Quatuor monita de recta intentione.

Encore que les perfections de Dieu soient toutes infiniment bonnes, et par conséquent infiniment communicables, *Bonum sui diffusivum*, si est-ce que nous adorons en lui deux qualités rares et admirables, qu'il n'a jamais communiquées hors de soi, parce qu'elles lui conviennent proprement, singulièrement et privativement à tout autre : ce sont les qualités de premier principe et de dernière fin, qu'il s'attribue en l'Apocalypse disant au bien-aimé disciple : *Ego sum alpha et omega, principium et finis*, la première est exprimée par le nom ineffable qu'il se donne en l'Écriture, nom qu'il n'était pas permis, en tout temps ni à toutes sortes de personnes, de prononcer : *Jehova, fons essendi*, la source, l'origine et le principe de tout être. Le prophète Moïse décrivait, en la Genèse, la naissance du monde, n'a fait aucune mention de la production des anges; et cela, dit saint Augustin, pour ne pas donner sujet aux hommes de penser que ces esprits angéliques avaient aidé le Créateur, et contribué de leur force ou de leur industrie à la création de l'univers : la distance de l'être au néant est si grande qu'elle ne peut être surmontée que par une puissance infinie, et c'est encore pour cela que Dieu fait naître les plantes, les fleurs et les fruits avant la création du soleil; car celles-là furent produites au troisième jour, et celui-ci au quatrième, afin de nous faire savoir que si le soleil en est le conservateur, il n'en a pas été le créateur.

La seconde perfection, de laquelle Dieu est jaloux, et qu'il n'a jamais partagée avec au-

cune créature, c'est la qualité de dernière fin : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus*, et saint Paul dit aux Corinthiens : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei*.

Les païens ont méconnu en Dieu la première qualité, ils ont eu si peu d'esprit, dit le Sage, qu'ils n'ont pas reconnu la cause par ses ouvrages, le créateur par la beauté, la diversité et le bel ordre des créatures : *De his quæ videntur bona non potuerunt intelligere eum qui est, neque operibus attendentes agnoverant quis esset artifex*; et la plupart des chrétiens méconnaissent en Dieu la seconde qualité, ils ont si peu d'esprit ou si peu de vertu, qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas reconnaître que Dieu doit être l'unique but, le centre et la dernière fin de toutes leurs actions. Les païens, attribuant aux créatures la première perfection, et la qualité de premier principe, au lieu de l'attribuer à Dieu, sont tombés en l'idolâtrie : et les chrétiens s'attribuant à eux-mêmes la seconde perfection, et la qualité de dernière fin, au lieu de la reconnaître en Dieu et de lui réserver leurs actions, tombent en une espèce d'idolâtrie, car saint Paul appelle idolâtres les avaricieux, les intempérants et autres semblables personnes : *Avaritia, quæ est idolorum servitus. Quorum Deus venter est*.

Les païens, ne reconnaissant pas Dieu comme premier principe, ont fait que leurs actions qu'ils estimaient les plus religieuses, comme les sacrifices et les autres, étaient criminelles et abominables : les chrétiens ne reconnaissant pas Dieu comme dernière fin, sont cause que leurs actions, qu'ils estiment les plus héroïques, sont vicieuses et blâmables. C'est ce que j'ai à vous montrer au premier point de ce discours.

I. — 1. Dieu rejetait anciennement de ses autels et de son temple les vautours, les milans et les éperviers, il les tenait pour immondes, parce qu'ils volent fort haut et regardent continuellement en bas; ils prennent, à la vérité leur essor vers le ciel, mais ils ont toujours la vue sur la terre : les âmes qui semblent toutes célestes, qui ont des spéculations hautes et sublimes, qui font des actions excellentes, qui prêchent, qui entendent les confessions ou qui disent la messe par des prétentions basses et rampantes, pour des intérêts temporels, sont répudiées et censées immondes devant Dieu; au contraire, il avait pour agréable et recommandait souvent qu'on lui offrit en sacrifice des colombes.

Les naturalistes ont remarqué que la colombe regarde fort souvent le ciel, et principalement quand elle mange; et notez qu'au livre des Cantiques, quand l'Époux loue son épouse, décrivant toutes les parties de son corps, et quand l'Épouse dépeint son époux, ils ne se trouvent semblables que par les yeux, les cheveux, les joues, les lèvres et toutes les autres parties sont différentes : *Oculi tui columbarum, oculi ejus sicut columbæ* : pour vous rendre agréables à Jésus, il n'est pas absolument nécessaire de lui

ressembler en tout et par tout, il a jeûné quarante jours sans boire ni manger, il a passé les nuits en prières, il n'a rien possédé en ce monde, il a ressuscité les morts; vous n'êtes pas obligé de faire de même, mais il faut avoir les mêmes yeux, yeux simples, yeux de colombe : les yeux sont le symbole de l'intention, et il a regardé et cherché en toutes ses actions la gloire de son Père, il faut faire de même.

2. *Non valde attendas quid homo faciat, sed quid eum facit aspiciat*, dit saint Augustin (*Præf. in Ps. XXXI*). Et pourquoi? *Bonum opus intentio facit, intentionem fides dirigit*. Et saint Cyprien : *Non de patrimonio, sed de animo opus examinat*. Et saint Chrysostome (*Lib. de Opere et Eleemosyna; hom. 7, de Pœnitentia*) : *Non opus magnitudine metitur, sed proposito*. Et saint Grégoire très-souvent : *Deus pensat corda, non opera*.

3. Dieu montre en ceci son indépendance et la plénitude de son être, cette perfection que les Grecs appellent *autarchie*, qu'il n'a besoin de personne, qu'il est suffisant à soi-même; que s'il accepte nos biens, s'il reçoit et agréé nos services, s'il daigne nous associer à l'exécution de ses desseins, c'est par un excès de bonté et non par besoin de secours. Quand le roi entre triomphant en sa ville capitale, après une glorieuse victoire, si au lieu d'avoir à ses côtés son général d'armée et les capitaines qui l'ont servi en la bataille, il voulait avoir un homme de néant ou quelqu'autre petit artisan qui n'est pas sorti de Paris, et s'il disait qu'il ne sait point de gré à ses capitaines et à ses soldats parce que s'ils ont combattu vaillamment, c'est par amour-propre, par ambition et par désir de vaine gloire, pour être mis dans la gazette : Mais ce petit homme-ci a désiré ma victoire, et s'en est réjoui pour l'amour qu'il me porte : on s'en étonnerait. Non, les rois de la terre ne parlent pas ainsi et ne se comportent pas ainsi, parce qu'ils ont besoin de leurs soldats, capitaines et généraux d'armée; et pourvu qu'ils en tirent du service pour l'accomplissement de leurs desseins, ils ne se soucient pas beaucoup à quelle intention les soldats leur rendent service : mais le Roi du ciel qui n'a pas besoin de ses créatures, qui ne reçoit leur service que par un excès de bonté, pour avoir occasion de les en récompenser, ne demande que le cœur, il ne fait point d'état de nos bonnes œuvres si elles ne se font pour l'amour de lui, et par des intentions dignes de la récompense que sa bonté nous a préparée.

Pour cela saint Chrysostome, parlant à ceux qui font leurs actions pour être vus et loués des hommes, dit fort bien (*Hom. 2^b, ad Pop.*) : Pourquoi me regardez-vous quand vous faites l'aumône ou quelque autre bonne œuvre? pourquoi en attendez-vous une si pauvre récompense? Je ne vous ai jamais dit : Faites l'aumône et je vous la paierai, c'est Dieu qui vous l'a dit, c'est lui qui s'est rendu caution du pauvre, qui a reçu en sa personne l'aumône que vous avez donnée : pourquoi donc vous adressez-vous à un

autre pour en être payé? Jésus n'est-il pas suffisant pour ce faire? Il semble que vous l'estimez insolvable, qu'il n'a pas le pouvoir ou le vouloir de vous satisfaire? puisque vous aimez mieux recevoir maintenant des hommes un peu d'honneur et de vaine gloire, qu'attendre de Jésus l'honneur solide et une gloire éternelle?

Vous faites comme l'empereur Néron : il pêchait à la ligne avec un hameçon d'or, et comme il prenait peu de chose et qu'il perdait souvent ses hameçons, on se moquait de lui, et on disait : C'est grand dommage, il ne prend qu'un méchant poisson et il perd souvent l'hameçon qui en vaut plus de cinquante; cette bonne œuvre que vous pratiquez vaut son pesant d'or, elle vous pourrait acquérir des richesses inestimables et inconcevables dans le ciel, et vous en perdez le mérite, parce que vous vous en servez pour pêcher un peu de vanité ou un petit intérêt temporel.

Je dis que vous en perdez le mérite : car en la morale chrétienne, et même en celle d'Aristote, l'intention de la fin est au regard des actions humaines ce que le premier mobile est au regard des globes inférieurs, ce que le premier principe est en une science, ce que la racine est à un arbre et ce que la source est à une fontaine : c'est elle qui donne le branle et le mouvement à tout le reste; c'est la fin qui spécifie l'action, et qui la met sous un certain genre et dans une telle espèce de vertu ou de vice qui la rend bonne ou mauvaise, méritoire ou déméritoire, digne de louange ou de blâme. Aristote dit que celui qui dérobe pour avoir de quoi corrompre une femme mariée, est plus adulateur que larron, parce que l'impureté est la fin dont le larcin n'est que le moyen.

4. Quand vous vous mettez aux champs pour aller à Paris par Orléans, si on demande à un homme qui vous voit en chemin : Où va-t-il? il répondra que vous allez à Orléans; mais si on demande à un de vos amis qui sait votre intention, il dira que vous allez à Paris, parce que vous n'allez à Orléans que pour arriver à Paris. Voilà un prêtre qui dit la messe, qui prêche, qui assiste à l'office : mais il ne fait tout cela que pour le temporel, pour gagner la rétribution et avoir de quoi vivre; son serviteur ou bien son frère est en la maison, qui fait la cuisine et lui apprête à dîner, mais il le fait pour l'amour de Dieu, il dit en soi-même : Mon Dieu, je ne suis pas digne ni capable de vous servir, de dire la messe, de prêcher ni chanter vos louanges; mais je suis ravi, et ce m'est trop d'honneur de servir votre serviteur, je veux à prêter le repas à mon maître ou à ce bon Père, afin qu'il vous puisse servir. Si vous demandez aux hommes : Que fait ce prêtre? ils répondront : Il dit la messe, il prêche, il chante l'office. Que fait ce valet ou ce frère servant? Il fait la cuisine : si vous le demandez aux anges, ils répondront : Ce prêtre en disant la messe, ne fait que la cuisine, mais ce serviteur dit la messe, il prêche et il chante l'office; parce que les hommes ne

voient que l'extérieur, et que les anges voient l'intérieur, que les hommes voient l'action et que les anges voient l'intention, et que l'intention du prêtre c'est la cuisine, celle du valet c'est la messe et l'office.

Pour faire un cercle parfait avec un compas, il faut nécessairement qu'un des pieds du compas soit fixé et arrêté au centre : s'il en sort tant soit peu et commence à s'ébranler, vous ne ferez jamais un cercle, mais des figures rompues et imparfaites : l'intention de la fin et l'exécution de l'œuvre sont comme les deux pieds du compas, dont l'un doit être immobile, l'autre se meut en la circonférence; quand l'intention est arrêtée en Dieu, qui est notre centre et notre dernière fin, nos actions sont parfaites; comme le cercle est la plus parfaite de toutes les figures, nous formons la couronne de la vertu en ce monde, et de la gloire pour l'autre vie : *Sperantem autem in Domino (hebraïce, nitentem in Domino) misericordia circumdabit*; mais quand notre cœur n'a point de constance, quand il n'est pas arrêté en Dieu par une sainte intention, nous ne faisons rien qui vaille, rien qui soit solide et permanent, rien qui soit agréable à Dieu, ni même qui nous contente et qui nous soit même agréable; car saint Augustin a dit, et avec vérité : *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sibi sit omnis inordinatus affectus*. Toute affection désordonnée fait peine à celui qui l'a. Or être désordonné, c'est n'être pas dans l'ordre, dans le train et dans la voie qui conduit à la fin; toute action, toute affection qui ne tend pas à Dieu est désordonnée, elle fait de la peine, et si elle ne mérite rien; comme un homme qui est égaré est toujours en souer, et si il n'avance point : de là vient, dit saint Augustin, qu'il vaut mieux marcher à pas de tortue dans la voie, qu'à pas de géant hors du chemin.

Quand vous êtes dans le chemin, vous ne sauriez si peu marcher que vous n'avanciez toujours; quand vous êtes hors de la voie, plus vous courez, plus vous vous égarez. Une âme qui est bien à Dieu, qui fait tout pour l'amour de lui, qui ne voudrait pas dire une parole, ni faire un pas ou remuer le doigt si elle savait que cela ne servit de rien à la gloire de Dieu, pour peu qu'elle fasse, elle mérite beaucoup, elle fait un grand progrès; mais si vous n'êtes ainsi disposé, si votre cœur n'est en cette posture, si vous ne regardez et ne prétendez sincèrement la gloire de Dieu en vos actions, pour belles, éclatantes et héroïques qu'elles soient, elles ne méritent rien : vous courez, mais vous n'avancez pas, parce que vous êtes hors du chemin.

Et non-seulement vous n'avancez pas, mais vous reculez : car toute action volontaire qui ne tend pas à la gloire de Dieu, ou médiatement ou immédiatement, est pour le moins un péché véniel : et si vous réservez une action sainte, spirituelle et divine à une fin basse, temporelle et terrestre, la messe à un gain sordide ou la communion à la vaine gloire, vous êtes bien plus criminel.

Multi mihi dicent in illa die : Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et demonia eiecimus, et virtutes multas fecimus? Discedite a me, operarii iniquitatis (S. Matth., VII, 22). Saint Basile dit là-dessus : Ils n'ont point fait d'autre mal, ils n'ont point juré, blasphémé ni dérobé, et il les condamne, il les bannit de sa présence, il les appelle des ouvriers d'iniquité, parce qu'ils ont fait des actions très-hautes et très-nobles pour des intentions très-basses et très-indignes. Jésus ajoute immédiatement après, que le fou a fondé son bâtiment sur le sable mouvant, et que le premier orage qui arrive le renverse; que le sage fonde sa maison sur le roc, et qu'elle demeure ferme, nonobstant le vent et la pluie. La pierre vive, c'est Jésus-Christ : si vous faites vos actions, si vous pratiquez les vertus pour l'amour de lui, elles seront de durée; mais si vous n'avez de la dévotion, si vous ne faites de bonnes œuvres que par compagnie, par coutume, par vaine gloire ou pour faire comme les autres, Dieu rejettera ce sacrifice, et la première tentation dissipera cet édifice.

5. Nous l'avons vu par expérience : quand Julien l'Apostat était jeune, avant que d'être empereur, il était chrétien et catholique, et même il prit la cléricature; il avait pour second un jeune homme fort dévot, nommé Gallus : tous deux bâtissaient des temples à saint Mammès et à d'autres martyrs; et parce que Gallus le faisait sincèrement et par dévotion, son œuvre s'avancait heureusement, Dieu l'ayant pour agréable; mais parce que Julien ne le faisait que par hypocrisie et à mauvaise intention, la terre repoussait les fondements du temple qu'il voulait bâtir, comme refusant un don qui était désagréable à sa majesté divine (*S. Greg. de Naz., or. in Jul. Bar., an. 345*).

Saint Fortunat, grand serviteur de Dieu, évêque de Tuderne, avait un don singulier de délivrer les possédés par la force de ses prières et pénitences : un jour Satan, enragé de dépit d'avoir été chassé par le saint, d'un corps qu'il possédait, prit la forme d'un pauvre pèlerin, et le soir, à l'entrée de la nuit, allait criant par la rue : O le beau saint que l'évêque Fortunat, qu'il est bien charitable ! il a chassé de son logis un pauvre voyageur, et je ne sais où aller pour me mettre à convertir. Un bourgeois, entendant ce bruit, lui ouvre la porte : Qu'y a-t-il ? C'est l'évêque qui m'a chassé, et je ne sais où me réfugier. Il le fait entrer en sa maison, le met auprès du feu, où étaient sa femme et son enfant; et comme ils disaient ensemble, voilà le pèlerin qui prend le fils de son hôte, le jette dans le feu, le tue et disparaît (*S. Greg. I Dial., c. 10, post medium*). On demande à saint Grégoire comment est-ce que Dieu permet cette injure contre ce pauvre bourgeois, qui avait exercé la charité et l'hospitalité envers ce pèlerin inconnu ? Le saint docteur répond : Tout ce qui reluit n'est pas or, tout ce qui semble vertueux aux hommes ne l'est pas toujours devant Dieu : ce bourgeois avait exercé la charité, non par

esprit de charité, mais par motif de vanité, pour paraître plus charitable et plus miséricordieux que le saint évêque. *Si oculus tuus nequam fuerit, totum corpus tenebrosum erit* : si votre intention est mauvaise, tout ce qui en procède ne vaut rien, dit le Fils de Dieu; et au contraire il ajoute : *Si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus tuum lucidum erit, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te* : si vous avez une sainte intention en vos bonnes œuvres, elles seront parfaites et vous rendront illustre et agréable à Dieu.

6. Le Père César de Bus nous en a donné un rare et admirable exemple : il a été longtemps qu'il ne voyait rien des yeux du corps, mais il a été encore plus longtemps qu'il ne regardait rien que de l'œil de l'âme, et c'est à lui proprement que le Fils de Dieu disait : *Vulnerasti cor meum, græce, ελεεινότητις μου, in uno oculorum tuorum* : Vous avez dérobé mon cœur, vous avez gagné mon amitié, parce que vous ne regardez que d'un œil : nous avons ordinairement deux regards en nos desseins et actions, nous regardons le ciel et la terre, nous cherchons la gloire de Dieu, mais nous prétendons aussi nos propres intérêts : le Père César de Bus ne regardait que d'un œil, ne cherchait que la gloire de Dieu, il n'avait point d'égard à ses intérêts particuliers. Si vous lisez l'histoire de sa vie, vous verrez qu'il a été doué de toutes les vertus chrétiennes en très-éminent degré; mais celle qui l'a rendu plus illustre, c'a été une grande pureté d'amour et d'intention.

Les saints Pères vous donnent trois marques pour connaître si vous cherchez Dieu bien purement, et si vous avez une droite intention en vos actions ou entreprises. En premier lieu, si vous êtes aussi content de ne les pas faire que de les faire, c'est signe que vous ne cherchez pas votre satisfaction, et que vous ne les faites pas par attachement et par inclination. En second lieu, si vous êtes aussi content de les faire en secret qu'en public, de donner en aumône une somme d'argent dans une boîte, ou dans un tronc, aussi bien que dans la main d'une dame qui fait la quête, c'est signe que vous ne cherchez pas la vaine gloire ni l'estime des hommes. En troisième lieu, si vous êtes aussi content qu'un autre les fasse que vous, qu'un autre prêche ou condigne cette âme, c'est signe que vous ne cherchez pas vos intérêts.

Notre bienheureux avait si peu d'attache à ce qu'il faisait, quoique très-hon et très-parfait, et il était si soumis à la providence divine, que tout lui était indifférent, excepté l'amour de Dieu et l'accomplissement de sa sainte volonté. Quand il allait pour prêcher en quelque paroisse, si le curé lui refusait la chaire, ou s'il y trouvait quelque autre empêchement, il s'en retournait aussi joyeux que s'il eût fait la plus éloquente et ravissante prédication du monde, et disait en se souriant : Acte de voyage, Dieu ne m'en paiera pas moins que si j'avais bien prêché. Il aimait à faire ses actions en secret, et il cachait au monde ses bonnes œuvres autant qu'il lui était possible.

Il désirait ardemment la retraite et eût vécu en solitude, si ses directeurs ne l'en eussent empêché; mais étant obligé par leur commandement de se produire au dehors, pour travailler au salut des âmes, il choisit le plus bas emploi qui soit en la vigne du Seigneur, et le donna à sa sainte congrégation, qui est d'enseigner aux petits enfants la doctrine chrétienne, encore aimait-il autant qu'un autre le fit que lui : on le peut voir en ce qu'il laissait aux autres les emplois les plus honorables, et prenait pour soi les plus laborieux et les plus humiliants; car pouvant prêcher et se faire admirer aux grandes villes par les charmes de son éloquence, par sa honne grâce, par la clarté et facilité qu'il avait à s'exprimer, il choisissait les chaires des bourgs et des petites villes, et se plaisait à faire le catéchisme aux enfants et entendre à confesse les villageois et les pauvres; s'étant ainsi rendu agréable à Dieu par cette pureté d'intention en tous ses desseins et en toutes ses actions, il a été à propos que sa vertu fût éprouvée par diverses tentations : *Quia acceptus erat Deo, necesse fuit ut tentatio probaret eum.* Dieu l'a tenté et éprouvé, comme il fait ordinairement aux plus grands saints, dont il est dit : *Deus tentavit eos, tentavit Deus Abraham; proba me, Domine, et tenta me* : il l'a éprouvé par de très-grandes croix qu'il lui a fait porter au corps et en l'âme.

II. — 1. L'Écriture dit qu'en l'ancienne loi. Dieu proposa aux hommes deux exemples de patience, le vieux Tobie et le saint homme Job, l'un par l'aveuglement, l'autre par de très-grandes et douloureuses maladies : *Hanc tentationem ideo permisit Dominus evenire Tobie, ut posteris daretur exemplum patientie ejus sicut et sancti Job.* Notre bienheureux les a eues toutes deux et y a donné des exemples d'une admirable patience : car il a été privé de la vue l'espace de quatorze ans. Tobie disait en cet état : *Quale gaudium mihi erit qui in tenebris sedeo, et lumen cæli non video!* Mais ce bon père faisait si peu d'état de cette joie, qu'il ne l'eût pas voulu acheter par un fer d'aiguillette : si bien qu'un excellent médecin arabe passant par la Provence, lui promettait avec grande assurance de lui rendre infailliblement la vue, il l'en remercia, disant que la perte de la vue, qui nous est commune avec les moucherons, aide beaucoup à subtiliser celle qui nous est commune avec les anges.

Tobie fut affligé d'aveuglement, mais non pas d'autre maladie; Job fut affligé de maladie, mais non pas d'aveuglement : César de Bus fut aveugle et malade tout ensemble; les cinq dernières années de sa vie, il eut de très-grandes douleurs aux yeux, à la tête, aux reins et à l'estomac; il eut la goutte et l'hydropisie, qui lui causait une soif si ardente, qu'elle ne se pouvait alléger par aucun remède, mais rendait sa langue et son palais aussi noirs que des charbons; et ce qui était plus sensible, il ne pouvait pas dire, comme David : *Secundum multitudinem dolorum meorum consolationes tuæ latificaverunt animam meam*; mais il disait, comme Jésus-Christ

en sa Passion : *Aruit tanquam testa virtus mea; Deus, Deus meus, quare me dereliquisti?* Il était dans des sécheresses et aridités intérieures qui ne se peuvent exprimer, privé des consolations et de dévotions sensibles, qui ont accoutumé d'adoucir toutes les maladies du corps et les amertumes du cœur. Tobie et Job bénissaient Dieu en leur affliction, notre bienheureux l'a fait admirablement les quatorze dernières années de sa vie qu'il fut aveugle, il disait son chapelet trois fois chaque jour : jugez par là seulement combien de fois il bénissait Jésus-Christ chaque année sans ce qui nous est inconnu.

2. L'esprit malin, envieux de sa vertu, lui livrait de furieux assauts contre la foi, tentations d'autant plus rudes et fâcheuses, qu'elles sapent le fondement de la dévotion sensible en la partie inférieure de l'âme, qu'elles la remplissent d'obscurité, de désolation et de crainte de réprobation. Mais il était comme ces hautes montagnes, qui étant convertes de brouillards au pied et au milieu, ont un beau serain et le soleil éclatant à la cime : en la partie supérieure de l'âme, et en la pointe de l'esprit, il était éclairé de splendeurs et d'illustrations admirables et divines. Il était comme ce petit poisson, que les mariniers appellent lampe de mer : quand la mer est agitée d'orages et couverte de ténèbres, il élève hors de l'eau sa petite langue, qui paraît comme une chandelle et qui éclaire les lieux voisins : plus il avait de tentations contre la foi, plus il prêchait avec zèle et ardeur les mystères de la foi; il pouvait dire, comme le Psalmiste : *Veni in latitudinem maris, et tempestas demersit me, laboravi clamans.*

3. Il pouvait dire, comme saint Paul : *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis qui me colaphizet*, de peur qu'il n'eût le cœur enflé par les grandes révélations qu'il avait, et par les œuvres merveilleuses que Dieu opérât en lui et par lui, il était importuné et déplorablement affligé des tentations de la chair; et c'est fort proprement qu'elles sont appelées soufflets et aiguillons; un soufflet nous fait de la honte, et c'était une confusion et une humiliation bien sensible à ce grand saint, qui persuadait la chasteté à tant d'âmes et la virginité à tant de filles chrétiennes, de se voir tous les jours en danger de la perdre, si la grâce de Dieu ne l'eût tenu par la main, et ne lui eût dit : *Sufficit tibi gratia mea.* Mais comme l'aiguillon pique et fait avancer l'animal qui est à la charrue, tant s'en faut que cette tentation ait souillé tant soit peu l'esprit de ce bon père, qu'elle lui a beaucoup servi à faire progrès en la perfection par les ferventes prières, les jeûnes, les mortifications et les autres œuvres ou vertus qu'il pratiquait pour se raidir contre ces assauts, et il les a surmontés si glorieusement, qu'il a gardé inviolablement jusqu'au dernier soupir de sa vie sa virginité immaculée : et en effet, pour trophée de cette victoire, son corps est demeuré entier jusqu'à présent, quoique mort : il est, dis-je, demeuré flexible et exempt de

corruption, encore qu'il n'ait point été embaumé et qu'il soit mort d'une hydropisie aqueuse, et enterré dans un lieu fort humide.

4. *Mors abesse non debuit, sed obesse non potuit.* Il n'a pas triomphé moins vertueusement du monde que du diable et de la chair; il faisait comme saint Etienne : *Charitatem pro armis habebat, et charitate ubique vincebat*; il faisait comme le bienheureux François de Sales : la meilleure disposition pour obtenir quelque faveur de lui, c'était de l'avoir désobligé. Quand quelques-uns le persécutaient lui ou bien sa congrégation, il disait : Ils ont gagné cela sur moi, qu'an lieu que je ne priais Dieu pour eux qu'en général, je le prierai dorénavant pour eux en particulier.

Ne vous étonnez donc pas si je l'ai appelé bienheureux, c'est après l'apôtre saint Jacques, qui dit en son Epître canonique : Bienheureux celui qui souffre la tentation : car, après qu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment. Notre bienheureux a souffert les tentations, et elles l'ont éprouvé : celles qui lui sont venues de la part de Dieu ont éprouvé sa patience, celles du démon ont éprouvé sa foi, celles de la chair sa chasteté, celles du monde sa charité; il a reçu la couronne de vie, puisqu'il a aimé Dieu de tout son cœur, lui référant son être et toutes ses actions par des intentions très-pures, très-saintes et très-parfaites. Pour le savoir imiter, et pour être bien instruit en ce qui est de la droite intention, vous devez retenir quatre avertissements que j'ai à vous donner sur ce sujet.

III. — Le premier est que cette parole de saint Augustin, qui est si souvent en votre bouche : *Ama et fac quod vis*, Aimez et faites tout ce qu'il vous plaira; et ce proverbe commun,

Quidquid agant homines intentio judicat omnes,

ne s'entend pas des mauvaises œuvres. Il y a des gens qui sont si simples et si idiots, qu'ils pensent être bien excusés, quand ils disent : Ce n'est pas à mauvaise intention que je consens à ce péché ou à cette impureté-là, non plus qu'à ce faux témoignage, à cette antipathie et à ce monopole, ce n'est pas à intention d'offenser Dieu, ce n'est que pour obéir à mon maître ou à monseigneur, pour complaire à monsieur, pour conserver le bien de ces pauvres orphelins, ou pour secourir cette veuve : c'est une erreur grossière, c'est une piperie du diable. Il ne faut pas vous imaginer qu'une mauvaise action devienne bonne ou excusable par une bonne intention, et ce n'est pas une bonne conséquence : Une action louable et vertueuse devient damnable et vicieuse par une mauvaise intention; donc une action vicieuse ou damnable devient louable et vertueuse par une bonne intention; cette conséquence est très-mauvaise, je n'en veux point d'autre témoin que vous : si quelqu'un coupait votre bourse ou vous dérobaient pour en faire des aumônes, le trouveriez-vous bon? l'excuseriez-vous? Hé! n'est-ce pas une

bonne intention de faire l'aumône, secourir cette veuve et ces orphelins avec cet argent? Oui; mais, diriez-vous, il ne faut pas faire le mal afin qu'il en arrive du bien. La raison de ceci est que, pour faire une bonne œuvre, il faut que toutes les circonstances nécessaires s'y rencontrent, et que pour rendre une action vicieuse, il ne faut que le manquement d'une seule circonstance ; *Bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*; comme pour la beauté d'un visage, il faut l'assemblage de toutes les parties, il faut que le front, les yeux, les joues, la bouche soient bien faits; pour le rendre difforme et horrible, il ne faut que le manquement d'une de ces parties, comme si le nez ou une des lèvres était coupée : donc si vous dites des mensonges, si vous vous parjurez, si vous faites quelque fausseté ou impureté, quand ce serait pour sauver tout le monde, cette bonne intention n'excuse pas, ne rectifie pas, ni ne redresse pas la mauvaise action.

Ni même toutes sortes d'actions indifférentes : car si vous vouliez danser, lire des romans, conter des fables, vous promener tout le jour et dire souvent : Je veux faire ceci pour l'amour de Dieu; mon Dieu, je vous offre cette action; ce serait se moquer. Donc, afin de pouvoir dresser votre intention, il faut que l'action tende à la gloire de Dieu, ou immédiatement et par elle-même, ou par l'entremise de quelque autre : la gloire de Dieu, c'est qu'il soit connu, aimé, loué, servi, si bien que si l'action que vous faites sert à cela et y est référée, elle est bonne et vertueuse; mais si elle est inutile à cette fin, elle est mauvaise et vicieuse. Et ainsi, quelque bonne intention que vous ayez ou pensiez avoir; entendre la messe, par exemple, et prier Dieu, dire votre chapelet ou faire l'aumône et endurer patiemment une injure, sont des actions qui tendent par elles-mêmes à la gloire de Dieu, parce que la dévotion, la charité, l'obéissance et la patience lui sont agréables; si vous les faites à cette intention, voilà qui est bien; ouïr un sermon, lire un livre spirituel, instruire vos gens, corriger doucement vos domestiques, ce sont des actions qui servent à la gloire de Dieu, parce qu'elles servent à le faire connaître et aimer : si vous les faites à cette intention, voilà qui est bien.

Mais manger et vous promener quelquefois pour conserver votre santé, vous récréer quelque temps après le repas, ou visiter quelquefois vos parents et vos amis, ce sont des actions indifférentes qui ne tendent pas immédiatement et par elles-mêmes à la gloire de Dieu; mais elles y peuvent servir par l'entremise d'autres actions, ou de votre intention; car si effectivement vous désirez être en bonne santé pour servir Dieu, vous vous récréerez et promenez pour débâter votre esprit afin qu'il soit plus propre à des actions sérieuses pour sa gloire, vous faites des visites pour entretenir la paix et l'union avec vos parents et amis, parce que l'Ecriture l'a recommandé, voilà de bonnes intentions qui rendent les actions bonnes : *Bonum opus in-*

intio facit; intentionem fides dirigit, dit saint Augustin (*Præf. in Ps.*, XXXI). Mais de deviser tout le jour, perdre votre temps en visites superflues, lire des livres inutiles, apprendre des nouvelles du monde par pure curiosité, et croire que ces actions soient rendues bonnes et méritoires parce que vous les faites pour l'amour de Dieu, à ce que vous dites : c'est un abus et une moquerie.

En second lieu, c'est une erreur de croire que, parce que vous avez dit le matin : Mon Dieu, je vous offre toutes mes actions, je veux tout faire pour l'amour de vous, que tout ce que vous faites pendant le jour en votre ménage et pour vos intérêts, soit excellent et méritoire. Écoutez-moi bien, je vous prie, et ne prenez pas le change : offrir à Dieu vos actions tous les matins, lui protester que vous ne voulez rien faire que pour l'amour de lui, cela est louable et méritoire, pourvu que cette intention soit véritable, sincère et cordiale ; mais si elle n'est qu'en la bouche, au bout des lèvres, en la surface de l'imagination ou de l'esprit, c'est fort peu de chose : Dieu demande le cœur et non pas la bouche, les dispositions et non les paroles, les affections et non les compliments. Un marchand avaricieux ne dit jamais, ou c'est bien rarement : Je veux faire ceci pour m'enrichir, je veux aller en tel lieu pour l'amour du bien ; et il ne fait rien que pour cela : toutes ses pensées, ses desseins, ses voyages et ses actions, depuis le matin jusqu'au soir, ne tendent à aucune autre fin. Vous ne dites jamais à votre enfant : Je veux faire ceci, et cela, pour l'amour de toi ; et néanmoins vous ne faites rien que pour l'amour de lui : il est effectivement l'objet de toutes vos affections, le but et le sujet de toutes vos actions. Dieu veut que vous soyez ainsi disposé envers lui, que votre cœur soit en cette posture pour lui ; il ne demande pas que vous lui disiez si souvent : Mon Dieu, je fais ceci pour l'amour de vous, mais qu'en effet et en vérité vous le fassiez pour lui ; et c'est ce que vous ne faites pas.

Vous le verrez clairement par cette comparaison : Vous êtes marié en secondes noces, vous avez deux enfants de la première femme, qui se nomment François et Françoise, et autant de la seconde, Jean et Jeanne ; on voit que ceux du second lit sont bien nourris et en bon état, bien couverts, peignés, ajustés et instruits ; ceux du premier lit, au contraire, mal nourris, maigres, défaits, mal habillés, négligés, déchirés, incivils et décontenancés : si votre femme vous allait dire tous les matins : Monsieur, je vous aime et honore de tout mon cœur, je vous chéris, et j'honore pour l'amour de vous tout ce qui vous appartient, j'ai grand soin de Jean et de Jeanne, parce que ce sont vos enfants ; qu'en penseriez-vous, que lui diriez-vous ? Allez, lui diriez-vous, allez, mentense que vous êtes ; pensez-vous que je sois bête ? n'est-ce pas vous moquer de dire que vous avez tant de soin de Jean et de Jeanne, parce que ce sont mes enfants ? Et si cela était, né-

gligeriez-vous ainsi François et Françoise, qui sont aussi mes enfants ?

Vous dites tous les matins, et quelquefois pendant le jour : Mon Dieu, je vous offre mes actions, je veux tout faire pour votre gloire ; le service que je rends à mes enfants, le travail que je prends pour les nourrir et les élever, c'est pour l'amour de vous, c'est parce que ce sont vos enfants : Fourbe ! fourbe ! beaux compliments, et voilà tout ; si vous aviez tant de soin de vos enfants, parce qu'ils sont au Fils de Dieu, en auriez-vous si peu de ces pauvres orphelins, qui sont aussi à lui, et ses membres. Vos enfants sont nourris délicatement, vêtus pompeusement, mariés richement ; et les autres enfants de Dieu, qui sont les pauvres, rampent dessus la terre, meurent de faim, de froid, de vermine ou de pauvreté ; et vous donnez en mariage mille ou deux mille écus à votre fille, et s'il faut donner vingt sous pour retirer cette pauvre fille du danger de se perdre, vous ne donneriez pas vingt deniers. Vos enfants ont du linge blanc, bien fin et bien entier tous les dimanches, et vous laissez pourrir dans l'ordure et dans la vermine cette pauvre femme, les années entières, faute d'une vieille chemise. N'est-ce pas vous moquer de dire que tout ce que vous faites à vos enfants, soit pour l'amour de Dieu parce qu'ils sont à lui, comme si les pauvres n'étaient pas ses enfants autant, pour le moins, que les vôtres : *Dilexerunt cum in ore suo, et lingua sua mentiti sunt ei*. Il n'est rien de si salutaire qu'une saine et droite intention, mais il faut qu'elle soit sincère.

Et même, comme on ente quelquefois diverses greffes sur un même tronc, ainsi à une même action on peut appliquer diverses intentions. L'âme chrétienne, épouse de Jésus-Christ, est cette grande reine dont il est fait mention au psaume XLIV, qui est l'épithalame du divin Époux et de son épouse : *Assitit regina a dextris tuis* ; cette princesse a un vêtement recamé d'or et relevé de broderies, *In vestitu de aurato circumdata varietate* ; la broderie n'est pas si précieuse que l'or ; elle a néanmoins son prix et ses agréments particuliers ; l'or est le symbole de la charité, la broderie représente la diversité des vertus chrétiennes, qui ont chacune leur prix, leur beauté, leur éclat et leur mérite accidentel : le premier et principal motif que nous devons prendre en toutes nos actions, c'est l'amour de Dieu ; il les faut faire parce que Dieu le veut, parce qu'elles lui sont agréables ; mais on peut ajouter plusieurs autres motifs, des vertus particulières qui donneront beaucoup de surcroît à la bonté et bonne grâce de l'action.

Saint-Thomas (1-2, q. 18, art. 4, 2) dit qu'une même action peut avoir diverses espèces de péché, selon la malice des diverses circonstances dont elle est souillée, comme si, par esprit de vengeance, vous dérobez un calice à un prêtre pour le vendre et avoir de quoi corrompre une femme ; en une même action vous commettez un larcin, un sacrilège, une vengeance et un adultère : à plus forte rai-

son une même action peut avoir diverses espèces de bonté et de vertu, selon la diversité des fins et des intentions pour lesquelles vous les faites. Voilà un maréchal qui frappe du marteau sur son enclume, l'ouvrage qu'il y forge est aussi dur que le fer, mais l'action qu'il fait est molle comme de la cire ; elle peut recevoir l'impression et les formes de diverses vertus qu'il peut pratiquer en ce travail. S'il le fait parce que Dieu l'a commandé, disant : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, c'est un acte de la vertu d'obéissance ; s'il prend ce travail pour peine du péché originel, c'est une action de justice vindicative ; s'il le fait parce qu'il est obligé de nourrir ses enfants, c'est un acte de la vertu de piété ; si parce qu'il doit servir la république, dont il est un membre et une partie, c'est une justice légale ; si parce qu'il doit travailler fidèlement, puisqu'on le paie suffisamment, c'est une action de justice commutative ; s'il le fait pour mater son corps afin qu'il ne lui donne des tentations d'impureté, c'est un acte de la vertu de chasteté.

Or si la bonne intention nous est jamais en recommandation, ce doit être principalement au commencement de l'action, et particulièrement aux entreprises qui entraînent après elles une grande suite de plusieurs actions ; car, selon la doctrine de saint Bonaventure et des autres meilleurs docteurs, afin qu'une action soit vertueuse et méritoire, ce n'est pas assez que la bonne intention l'ait précédée tellement quellement, mais il faut que la bonne œuvre soit une production, une suite, un fruit et un effet de la bonne intention : la théologie dit qu'il y a trois sortes d'intentions : l'actuelle, la virtuelle et l'habituelle.

L'actuelle, c'est lorsque faisant l'action, ou immédiatement devant, vous pensez à Dieu, et vous voulez expressément et actuellement la faire pour l'amour de lui : la virtuelle est quand l'actuelle précède et est passée, mais qu'elle demeure en sa vertu dans l'impression et le branle qu'elle a donné, en sorte qu'elle influe à l'action, qu'elle en est la cause et le principe. Vous sortez de votre maison pour l'amour de Dieu, à intention d'aller voir et consoler un malade qui est à demi-lieu d'ici ; depuis que vous vous êtes mis en chemin, allant et venant, vous ne pensez à Dieu non plus que s'il n'y en avait point ; tous les pas que vous faites, les paroles que vous dites au malade, les services que vous lui rendez sont méritoires et agréables à Dieu, parce que ce sont des effets de la bonne intention que vous avez eue au sortir de votre maison ; cette intention influe sur tous vos pas, elle en est la cause et le principe, elle leur a donné le branle et le mouvement. L'intention habituelle, c'est lorsque l'actuelle a précédé, mais qu'elle ne demeure ni en elle-même, ni en sa vertu, ni en aucun effet qu'elle produise ; elle n'est point la cause de l'action, parce qu'elle n'y contribue ni par elle-même immédiatement, ni par aucune vertu ou influence qui tienne sa place ;

comme si vous avez offert à Dieu, le matin, toutes vos actions avec intention de les faire toutes pour l'amour de lui, vous méritez beaucoup en ce faisant ; mais si à midi vous vous mettez à table parce que vous avez appétit et sans penser à Dieu, cette action n'est pas un effet de l'intention du matin, puisque l'intention du matin n'est pas cause que vous vous mettez à table, et n'influe aucunement sur le repas que vous prenez ; or saint Bonaventure (*In II, d. 41, art. 1, q. 3*), et avec lui tous les meilleurs théologiens concluent que l'intention actuelle est très-bonne, très-louable pour faire une action méritoire, mais qu'elle n'est pas nécessaire ; que l'habituelle ne suffit pas, mais que la virtuelle suffit et qu'elle est absolument nécessaire : ainsi quand vous prenez un dessein qui aura une grande suite ou chaîne d'actions, comme quand vous commencez un procès, quand vous vous faites religieux, quand vous embrassez un état et genre de vie pour longtemps, il importe beaucoup de prendre une bonne intention dès le commencement, parce qu'influant par après en toutes les actions, et leur ayant donné le branle et le mouvement, elle leur donne aussi, par conséquent, le prix, la valeur et le mérite ; comme celui qui se fait religieux pour l'amour de Dieu, parce que cet état lui est agréable, s'il ne rétracte jamais sa bonne intention, tout ce qu'il fait par après en tant que religieux est très-louable et méritoire, parce que c'est un effet et une production de sa première intention.

Saint Grégoire (*Lib. XIII Mora., cap. 19*) nous avertit sagement que Satan attaque par trois endroits nos bonnes œuvres pour les rendre mauvaises et vicieuses, s'il lui est possible : *Sciendum est quod bona nostra tribus modis antiquus hostis insequitur, ut hoc quod rectum coram hominibus agitur in interni judicis conspectu vitietur*. En premier lieu, au commencement de l'action, il tâche de la souiller par quelque mauvaise intention, ou du moins par la vue et la prétention de nos intérêts, de la gloire mondaine, de quelque profit temporel, de satisfaire à notre humeur et inclination naturelle, ou par coutume et pour faire comme les autres, ou pour n'être pas estimé indévot et mauvais catholique, pour exceller et paraître parmi les autres : et c'est ce que Satan désire et procure avec plus de soin, parce que la source étant empoisonnée, tous les ruisseaux s'en sentent ; la racine étant gâtée, l'arbre ne porte plus de bons fruits ni même de belles feuilles ; l'intention étant viciée, les actions qui en procèdent sont vicieuses ou de nul mérite ; ce qui faisait dire à Notre-Seigneur : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab illis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem* (*S. Matth., VI, 11*). *Superbia subtile malum, secretum virus, venenum latens, virtutum fucus, tinea sanctitatis* (*S. Chrysolog., serm. 7*).

En second lieu, Satan voyant d'autres fois qu'il n'a pu corrompre notre bonne intention au commencement de l'œuvre, tâche

de la souiller au progrès et en la continuation, comme ces voleurs qui n'osent pas vous attaquer au sortir du logis, ni à l'entrée du bois, mais vous épient et vous attendent au milieu de la forêt, vous y dressant des embûches, vous y surprenant, vous dépouillent et vous volent, dont ils s'appellent *Latrones, a latere vel a latendo*. Vous avez commencé un bon dessein, un procès par zèle de justice, l'établissement d'une confrérie, le bâtiment d'une église ou d'un hôpital, à bonne fin, pour la gloire de Dieu, par esprit de piété et de charité, vous y rencontrez des oppositions, il s'y présente des difficultés, vous les combattez courageusement, mais ce n'est plus pour l'amour de Dieu, c'est pour n'être pas supplanté, pour avoir l'honneur du succès, pour n'avoir pas la honte et l'affront de ne pouvoir pas réussir, ou afin qu'on ne dise pas : *Hic homo cepit edificare et non potuit consummare* : Nous nous mettons à table pour réparer les forces du corps et subvenir au besoin de la nature, mais un peu après, la sensualité se jette à la traverse, et, sous prétexte de la nécessité, nous fait servir à la volupté : *Sub velamiae necessitatis calo in laqueum voluptatis*.

En troisième lieu, d'autres fois vous avez bien commencé, poursuivi et achevé une sainte entreprise, mais à la fin vous en corrompez le mérite, vous en ôtez toute la bonne grâce, parce que vous vous en attribuez la gloire, que vous vous complaisez en vous et en votre industrie, que vous vous en vantez et voulez en être loué : c'est être comme ces vaisseaux de Dieppe ou de la Rochelle qui, retournant du Sénégal ou des Indes chargés d'or et de riches denrées, sont pris par les Dunkerquois, ou d'autres écumeurs de mer : ce qui fait que le grand saint Basile appelle la vanité : *Dulcem spiritualium opum exspoliatricem, expilatricem*. C'est faire comme ces anciens qui prenaient les marbres, et autres

ornements qu'ils avaient en leur maison de la ville, pour les transporter au village ou en leurs maisons de plaisance, contre lesquels on fit cette loi : *Si quis post hanc legem, civitate spoliata, ornatum, hoc est, marmora vel columnas ad rura transtulerit, privetur ea possessione quam ita ornaverit (Lege Si quis post hanc, cod. de Aedificiis privatis)*. *Misericordia edificatur in calis* : Les œuvres de charité et autres saintes actions nous édifient une demeure en la Cité royale du paradis, mais si vous les faites par vanité, ou si vous voulez en être loué, vous transférerez ces ornements ecclésiastiques au village de ce monde, et on vous condamne à les perdre.

Suivons donc le conseil que saint Jean nous donne (*Chap. II, 7*), *Videte vosmetipsos* : vous examinez quelquefois vos paroles et vos œuvres, examinez aussi vous mêmes, votre cœur, vos dispositions, vos intentions; l'amour-propre est ingénieux et subtil tout ce qui se peut à se rechercher soi-même, et à se cacher sous de belles apparences, le zèle indiscret contente sa passion, sous prétexte de la gloire de Dieu : *Ne perdati quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis*. Si vous n'avez grand soin de purifier vos intentions, vous vous trouverez, à la mort, les mains vides et sans mérite; vous direz : *Per totam vitam laborantes nihil cepimus*. Vos œuvres seront comme l'herbe qui croît sur les toits, qui est sèche et inutile avant qu'elle ne soit coupée; mais si vous faites beaucoup de bonnes œuvres par des intentions saintes et divines, vous aurez au jugement de Dieu une très-riche et très-ample moisson : *De qua implebit manum suam qui metet, et sinum suum qui manipulos colligit*; les anges diront en vous louant : *Benedictio Domini super vos, benedicimus vobis in nomine Domini*, la bénédiction de Dieu vous soit donnée, nous vous bénissons au nom du Seigneur, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMONS DE LA FOI

SUR LE CHAPITRE ONZIÈME DE L'ÉPIÎTRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX.

DE CE QUE LA FOI NOUS ENSEIGNE DES PERFECTIONS DE DIEU, DES OEUVRES DE LA CRÉATION, DE LA RÉDEMPTION ET DE LA SANCTIFICATION DES HOMMES.

(Prêchés en l'Église cathédrale de Toulouse, pendant les avants des années 1641, 1642 et 1662.)

Quatrième partie.

SERMON PREMIER.

De l'excellence et de la nécessité de la foi.

*Sine fide impossibile est placere Deo.
Il est impossible d'être agréable à Dieu sans la foi.
(Hébr., XI.)*

Entre les belles actions que le saint pénitent David promettait à Dieu, et qu'il mettait

en pratique pour faire pénitence de ses péchés, et pour satisfaire à la justice divine, celle-ci est une des plus remarquables : *Docbo iniquos vias tuas, et impij ad te convertentur* : Mon Dieu, j'enseignerai votre conduite ou vos voies aux pécheurs, et les impies se convertiront à vous. Je dois faire de même à son imitation : *Qui secutus sum erran-*

tem, sequi debeo pœnitentem (S. Ambros.). Je dois avoir en l'esprit ces paroles toutes les fois que je monterai en chaire, puisqu'elles m'enseignent comme je dois prêcher, à qui je dois prêcher, ce que je dois prêcher et pourquoi je dois prêcher : *Docebo*, voilà comme je dois prêcher ; *iniquos*, voilà à qui je dois prêcher ; *vias tuas*, voilà ce que je dois prêcher ; et *impij ad te convertentur*, voilà pourquoi je dois prêcher. Je ne flatterai pas, je ne chatouillerai pas les oreilles, je ne prêcherai pas à la mode, mais j'enseignerai : *Docebo*. A qui prêcherai-je ? Aux pauvres aussi bien qu'aux riches, aux petits et aux ignorants aussi bien qu'aux grands et aux savants, à moi-même aussi bien qu'aux autres ; car nous sommes tous pécheurs et je dois enseigner les pécheurs. Et qu'est-ce que je leur enseignerai ? Non pas les hautes et sublimes conceptions de Platon, non pas les profonds et doctes raisonnements d'Aristote, mais vos voies, ô mon Dieu ! *Vias tuas*, les voies par lesquelles vous vous acheminez à nous, les voies par lesquelles nous nous devons acheminer à vous. Et pourquoi dois-je prêcher ? Non pour en recevoir quelque louange populaire, non pour être estimé docte et éloquent prédicateur, mais afin que les pécheurs se convertissent à vous, ô mon Dieu ! La voie par laquelle Dieu s'achemine à nous, c'est la foi et les mystères qu'elle nous enseigne, et ce sera le sujet des sermons de cet avent.

La voie par laquelle nous nous acheminons à Dieu, c'est la charité et les vertus qu'elle pratique, ce sera le sujet des prédications du carême. La première considération que nous avons à faire sur la foi, c'est de voir combien cette vertu est précieuse devant Dieu, et combien elle est nécessaire au salut des hommes. Il faut que la vôtre ait été bien excellente, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisqu'elle a réparé la faute de la première femme. *Credidit Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli : quod illa credendo deliquit, hoc ista credendo delevit*, dit Tertullien. Eve nous a perdus croyant trop légèrement aux fausses propositions du mauvais ange : vous nous avez donné le salut, ajoutant foi très-prudemment aux véritables promesses du bon ange quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Excellentia fidei quæ offert Deo gratissimum sacrificium*. — II. Punctum. *Fidei necessitas*. Probatum : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *comparationibus* ; 4. *exemplis*. III. Punctum. *Peccata contra fidem : primum, infidelitas negativa, id est ignorantia mysteriorum*. Contra hanc agimus : 1. *Scriptura* ; 2. *sensu omnium theologorum* ; 3. *sensu Ecclesie* ; 4. *admonitionibus ad curatos et patresfamilias*. Secundum peccatum contra fidem, *infidelitas positiva, per quam multi imitantur incredulitatem Reguli, patris Iunatici, discipulorum in Emmaus*.

I. Celui qui examinera avec la pierre de touche de l'Écriture sainte le poids et la va-

leur de chaque chose, avouera sans difficulté qu'entre les vertus chrétiennes, une des plus honorables à Dieu, et des plus importantes à notre salut, c'est la foi, première vertu théologale. Le sacrifice est une action religieuse, qui rend à notre Créateur un hommage souverain, un culte de latrie, un honneur qui ne peut se rendre qu'à lui seul, privativement à tout autre. Saint Paul écrivant aux Romains, dit que si nous employons nos corps au service de notre Sauveur, par la mortification et la pratique des bonnes œuvres, nous offrons un sacrifice à Dieu qui lui est très-agréable : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* (Rom., XII, 1) : à plus forte raison quand vous lui offrez votre esprit, qui est incomparablement plus noble, plus excellent et plus digne de lui que le corps.

Il n'est rien qui vous soit si propre, rien qui vous soit si cher et précieux, rien qui soit si libre et si indépendant que le jugement et l'esprit. Il n'est rien de si propre : car on trouve souvent plusieurs personnes qui sont de même humeur, même naturel, même affection et même inclination de volonté ; mais à peine trouverez-vous au monde deux personnes qui s'accordent toujours quant au jugement, qui soient de même avis, de même opinion et sentiment en tout et partout. Il n'est rien qui vous soit si précieux : car vous permettez bien qu'on dise que quelqu'un a la mémoire plus heureuse, l'imagination plus vive, l'appétit plus mortifié et modéré que vous : mais si on dit que vous n'avez pas tant d'esprit ni tant de jugement qu'un autre, vous ne le pouvez pas souffrir, vous vous piquez d'honneur et de jalousie :

Qui volet ingenio cedere rarus erit.

Il n'est rien enfin de si libre et indépendant que l'esprit ; car les rois nous peuvent bien contraindre par la terreur des supplices, à vouloir leur payer des tailles, à leur rendre service et à combattre pour leur défense : mais ils ne sauraient nous contraindre à trouver bon et approuver ce qu'ils ordonnent ; nous en jugeons comme bon nous semble, en un mot, ils ne sont pas maîtres de notre esprit. N'est-ce donc pas une action bien religieuse et un grand honneur à notre Dieu, quand nous lui sacrifions par la foi notre entendement, une puissance qui nous est si propre, si précieuse, si libre et si indépendante ?

Je dis quand nous sacrifions, car il y a cette différence entre la foi et la charité, que la charité ne captive et ne sacrifie pas la puissance où elle réside. Quand notre volonté aime Dieu, elle n'est pas captivée, mais affranchie et mise en liberté, *qua libertate Christus nos liberavit*. Elle n'est pas mortifiée, elle ne souffre pas d'effort ni de violence, elle ne fait rien contre son inclination. Son inclination est d'aimer ce qui est bon, ce qui est beau, ce qui est parfait : et Dieu est une bonté, une beauté et une perfection infinie ; mais l'inclination et le génie de l'entendement étant de ne rien recevoir, approuver et embrasser que ce qu'il voit, ce qui est clair et

evident, quand il reçoit et approuve les articles de foi qui lui sont obscurs et incompréhensibles, il se fait violence, il combat son inclination, il se captive, il se mortifie et se sacrifie par un sacrifice qui ne peut manquer d'être très-agréable et très-honorable à Dieu: *Captivantes intellectum in obsequium fidei. Hostiam viventem sanctam, Deo placeantem.*

II.—4. Au contraire, le même saint Paul a dit : *Sine fide impossibile est placere Deo*, sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, de recevoir aucune grâce surnaturelle et parfaite, de pratiquer aucune œuvre méritoire et d'avoir aucune vertu solide et chrétienne.

2. Saint Chrysostome, expliquant ces paroles, *Estote prudentes sicut serpentes (Homil. 34, in S. Matth.)*, dit que comme le serpent expose volontiers tout son corps pour mettre à couvert et conserver sa tête, ainsi nous devons exposer et laisser perdre nos biens, notre honneur, notre santé, notre vie et tout ce que nous avons reçu de la main de Dieu, plutôt que de perdre la foi.

3. La foi est le fondement de l'édifice spirituel. Quand le fondement est ruiné, il n'y peut avoir de toit, ni de voûte, ni de murailles, ni autres parties du bâtiment : pour cela les ennemis de notre salut désirent avec passion ruiner en nous ce fondement. Pour détruire tout l'édifice, ils crient à leurs compagnons: *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea (Psal. CXXXVI, v. 8)*! La foi est le bouclier de la milice chrétienne: *In omnibus sumentes scutum fidei (Ephes. vi, 16)*.

Il dit très-bien *in omnibus*, car comme le bouclier a cela de propre entre les autres armes, que les autres ne défendent qu'une partie du corps, le casque ne défend que la tête, la cuirasse ne couvre que la poitrine, le bouclier les couvre et les protège toutes: ainsi les autres vertus, pour l'ordinaire, ne défendent qu'une puissance et qu'une faculté de l'âme contre les attaques des vices; l'entendement est protégé par la prudence, la volonté est défendue par la justice, l'appétit irascible par la force, le concupiscible par la tempérance: mais le bouclier de la foi les défend toutes. Êtes-vous tenté d'imprudence en l'entendement, de remettre de jour à autre votre conversion, opposez-y ce bouclier, vivifiez votre foi sur ces paroles du Sauveur: *Qua hora non putatis Filius hominis veniet*, la mort et le jugement de Dieu vous surprendront lorsque vous y penserez le moins.

Êtes-vous tenté d'injustice en la volonté, de faire tort à votre prochain, de prendre ou retenir le bien d'autrui, opposez-y ce bouclier, vivifiez votre foi sur ces paroles de Jésus-Christ: Ne faites jamais aux autres ce que vous ne voulez pas être fait à vous-même (*S. Matth. V.*); on vous mesurera à la même mesure dont vous aurez mesuré les autres. Êtes-vous tenté de colère en l'appétit irascible, d'appeler votre serviteur maraud, coquin, pendard, opposez-y le même bouclier, vivifiez votre foi sur les paroles de Jésus-Christ, qui dit que celui qui se fâche contre

son frère, que celui qui l'appelle un sot, sera coupable du feu (*S. Matth., V.*). Êtes-vous tenté d'impureté en l'appétit concupiscible: opposez ce bouclier, et vivifiez votre foi sur ces paroles de saint Paul aux Ephésiens: *Hoc autem scitote, intelligentes quod omnis fornicator, aut immundus non habet partem in regno Christi et Dei (Ephes., V.)*. Sachez que tout fornicateur et toute personne impudique n'a point de part au royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

Anciennement quand on se servait de bouclier, la dernière lâcheté et l'extrême malheur d'un soldat c'était de perdre son bouclier en la bataille (*L. Desertorem, §. Miles, ff. de Remilitari*). Une femme de Sparte envoyant son fils à la guerre et lui donnant son bouclier, lui dit: *Aut hunc, aut super hunc*, Rapporte-le ou qu'on te rapporte mort dessus, plutôt mourir que de le perdre. La foi est le premier principe en la science du salut, en la science des saints: Or Aristote dit, et il est vrai, qu'une erreur au regard du premier principe, pour petite et légère qu'elle semble, est de très-grande conséquence; parce que toutes les conclusions qu'on en tire sont erronées et fautives. Si on vous donne cinq ou six coups d'épée à la main, au bras ou à la jambe, vous n'en mourrez pas pourtant: mais si on vous pique tant soit peu au cœur, quand ce ne serait qu'avec une épingle, vous mourrez infailliblement, parce que le cœur est le principe et la source de la vie corporelle.

4. Aussi voyons-nous en l'Évangile que Jésus n'a jamais traité avec tant de rigueur ses disciples et ceux qui s'adressaient à lui, et qu'il ne les a jamais repris avec tant d'aigreur d'aucun vice comme du manquement de foi. En saint Jean, un petit prince s'adressant à lui pour obtenir la guérison de son fils, il lui répond rudement et lui dit: Si vous ne voyez toujours des miracles et des prodiges vous ne croyez point (*S. Joan., IV*). Et en saint Marc un pauvre homme lui apportant son fils, qui était lunatique et possédé du diable, il s'écria: O race incrédule, jusqu'à quand vous souffrirez-je? jusqu'à quand serai-je avec vous (*S. Marc, IX*)! Ce n'est pas qu'il ait eu le moindre mouvement d'impatience: mais il parle ainsi pour nous apprendre que l'incrédulité des hommes prodairait en lui ces mouvements s'il en était susceptible. Et en saint Luc, il dit aux disciples qui allaient en Emmaüs: ô insensés et rétifs que vous êtes à croire les Écritures (*S. Luc., XXIV*)!

Si un monarque envoyant son ambassadeur en un royaume étranger, pour y négocier des affaires importantes à son État, lui reprochait aigrement quelque faute qu'il aurait faite, il montrerait qu'elle lui déplait et le désoblige bien en fort. C'est ce que Jésus-Christ fait à ses apôtres (*S. Marc, XVI*), il les envoie, après sa résurrection, par tout le monde pour négocier le salut des hommes, qui est le fruit de ses souffrances, de ses travaux et de sa mort: et en même temps il les rudonne de ce qu'ils n'avaient pas cru sa résurrection quand elle

leur fut annoncée par sainte Madeleine et par les autres femmes : Allez, leur dit-il, vous êtes des incrédules et des endureis. Comme au contraire il dit, en saint Jean, que celui qui a la vraie foi ne sera pas jugé (*S. Joan.*, III) ; et en saint Marc, que rien ne lui est impossible et qu'il sera sauvé (*S. Marc*, IX).

Donnez-vous donc à Jésus, mes chers auditeurs, donnez-vous à lui pour exercer présentement un acte d'une vertu si excellente : Mon Sauveur, vous êtes la vérité souveraine, vérité infaillible, éternelle, essentielle et primitive, source et origine de toute vérité ; je me donne à vous pour croire fermement tout ce qu'il vous a plu nous révéler par votre Ecriture et par votre Eglise : je me résous à mourir plutôt mille fois que de refuser ma créance à un seul article de la religion divine qu'il vous a plu apporter au monde.

III. — 1. Contre une vertu si agréable à Dieu et importante à notre salut on peut pécher en diverses manières, mais principalement en deux plus ordinaires et plus pernicieuses, par l'infidélité négative et par la positive : l'infidélité négative c'est l'ignorance des vérités chrétiennes, l'infidélité positive, c'est l'incrédulité.

Le prophète Osée se plaignait que de son temps la science du salut était très-rare dans le monde, *Non est scientia Dei in terra* (*Ose.*, IV, 1), et que les hommes n'avaient point de connaissance de Dieu. On le peut dire en ce temps avec beaucoup plus de raison : Je vous supplie, messieurs, de demander quelquefois à vos serviteurs, à vos servantes, à vos fermiers et à tous ceux qui travaillent pour vous : Dieu le Père a-t-il un corps ? Le Fils de Dieu a-t-il toujours été homme ? Qui est plus ancien, lui ou sa Mère ? Qu'était-il avant que d'être homme ? Vous verrez que de douze personnes il y en a dix qui n'en savent rien. Hé! comment peuvent-ils être sauvés sans connaître le Sauveur et celui qui l'a envoyé ? *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum verum Deum et quem misisti Jesum Christum* (*S. Joan.*, XVII). S'ils ne savent point le mystère de l'Incarnation comment peuvent-ils être reconnaissants d'un si grand bénéfice ? et comment savent-ils ce mystère s'ils pensent que le Fils de Dieu a toujours été homme, que Dieu le Père a un corps, que la Vierge est plus ancienne que Dieu, parce qu'elle est Mère de Dieu, et mille autres semblables erreurs ? S'ils peuvent ainsi être sauvés, que deviendra cette parole de Jésus (*Joan.* XVII) : La vie éternelle consiste à vous connaître, ô mon Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé ?

2. Mais quelqu'un peut-être me demandera : La connaissance de ces mystères est-elle si absolument nécessaire à son salut, qu'on ne puisse être sauvé sans les savoir distinctement et nettement ? N'est-ce pas assez de les croire en gros et confusément : « Je crois tout ce que l'Eglise croit, » ce qu'on appelle en proverbe la foi du charbonnier ? Je réponds avec la théologie qu'une chose peut être nécessaire au salut en deux manières, ou de nécessité de moyen, ou de né-

cessité de précepte. Une chose est nécessaire à salut de nécessité de moyen quand elle est si absolument, si essentiellement et si indispensablement nécessaire, que si vous en êtes privé, encore que ce ne soit pas votre faute, ni la faute de personne, vous ne pouvez être sauvé : comme le baptême l'est aux petits enfants, car un enfant qui meurt sans baptême, s'il n'est martyrisé, ne sera jamais sauvé, encore que ce ne soit pas sa faute, ni celle de sa mère, ni celle d'aucun autre, parce que le baptême est l'unique moyen et la seule voie par laquelle il peut obtenir la grâce de Dieu. Une chose est nécessaire au salut de nécessité de précepte seulement, quand elle n'est requise que parce que Dieu ou l'Eglise l'ont commandée ; et comme Dieu ni l'Eglise ne nous obligent jamais à l'impossible, si nous en sommes privés sans notre faute, nous ne laisserons pas d'être sauvés, parce qu'il y a d'autres voies pour obtenir la grâce de Dieu : par exemple, recevoir le viatique, c'est-à-dire la sainte communion à l'article de la mort, est une chose nécessaire à salut de nécessité de précepte, parce que Dieu et l'Eglise le commandent ; mais si étant surpris de la mort, ou par quelque autre empêchement, vous ne pouvez pas communier, vous ne serez pas damné pour cela ; car vous pouvez obtenir la grâce de Dieu par la confession, ou par une très-parfaite et très-vive contrition. Cela done supposé.

Je dis premièrement que la plus grande partie des docteurs, et les plus célèbres et approuvés, tiennent pour assuré qu'il est nécessaire à salut de nécessité de moyen, à tous les adultes de savoir nettement et distinctement les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, etc ; et qu'un villageois qui a toujours demeuré en une ferme écartée, et qui n'a jamais entendu parler de ces mystères, ne sera jamais sauvé s'il vient à mourir sans les apprendre. Vous trouvez assurément cela étrange, mais ces grands docteurs que je citerai tantôt avaient pour le moins autant d'esprit, de science et de lumière que vous pour connaître la miséricorde de Dieu et les vérités catholiques, et ils ne l'ont point trouvé étrange, mais ils l'ont cru indubitablement, soutenu, enseigné et persuadé par des preuves évidentes : mais parce que je ne veux pas suivre les opinions les plus étroites, je ne m'y veux pas arrêter, je laisse à votre liberté d'en tenir ce que bon vous semble ; mais je dis en second lieu que tous les docteurs les plus considérables, je ne dis pas plusieurs docteurs, mais tous, tous, au moins ceux que j'ai lus, je ne sais pas si quelqu'un des docteurs nouveaux tiennent le contraire pour flatter le monde, mais tous les bons docteurs tiennent unanimement que tous les chrétiens qui ont l'usage de raison sont obligés par un commandement de Dieu et de l'Eglise de savoir distinctement et nettement les mystères de la foi, et que la foi du charbonnier ne suffit pas : c'est la conclusion expresse de tous ceux qui ne craignent point d'enseigner la vérité, quoique désagréable aux hommes, et cela en tous les ordres les plus célèbres.

En l'ordre de Saint-Augustin, saint Augustin même (*T. VII. lib. II de Gratia Christi et Peccato originali, cap. 24*), et après lui Puteanus. En l'ordre de Saint-Dominique, saint Thomas (2-2 q. 2, art. 7, 8), Bannes, Sylvestre, Durand. En l'ordre de Saint-François saint Bonaventure (*In 3, distinct. 25*). En l'ordre des pères Jésuites, en Italie Filiucius, en France Reginaldus, en Espagne Grégoire de Valence, en Allemagne Azor Becan. En l'ordre des cardinaux, Cajétan, Bellarmin, Tollet, Duperron (*In resp. ad regem Angliæ sub initiam*). Et en l'ordre des prêtres séculiers, Bonacina, Estius, Silvius, Isambert. Je ne cite pas les lieux de ces auteurs, parce qu'on les peut aisément trouver : en ceux qui ont écrit sur la Somme de saint Thomas, c'est en la 2. 2. q. 2. En ceux qui ont écrit sur le Maître des Sentences, c'est au livre 3, distinction 25. En ceux qui gardent une autre méthode, il ne faut que chercher *fides explicita*, et même presque tous ces docteurs que je viens de citer, tiennent que la foi explicite des principaux mystères est nécessaire à salut, de nécessité absolue. D'où je tire trois conclusions : la première est que tous les chrétiens qui ont l'usage de raison sont obligés de savoir ces mystères sous peine de damnation. Voici ce qu'en dit Tollet, qui a écrit aux pieds du pape, et qui est reçu et approuvé de tous les casuistes (*Lib. IV. Instruct. sacerdot., c. 2, n. 8*),

Omnes ergo, etiam rnostici, tenentur scire Deum unum in essentia, trinum in Personis, Patrem, Filium, et Spiritum Sanctum, Creatorem, Salvatorem, Glorificatorem, Christi incarnationem, nativatem, mortem, resurrectionem, ascensionem, adventum judicii; et est mortale peccatum istu ignorare secundum communem sententiam, nec ignorantia excusantur: non enim christiane vivere possunt absque illorum cognitione, unde advertant maxime curati suam negligentiam, et confessorii examinent penitentes: Tous sont obligés, même les paysans, de savoir distinctement un Dieu en trois Personnes : Père, Fils et Saint-Esprit; Créateur, Sauveur, Glorificateur, et l'incarnation de Jésus-Christ, sa nativité, sa mort, sa résurrection, son ascension, son avènement pour juger les hommes, et c'est un péché mortel, selon la commune opinion des docteurs, d'ignorer ces choses, et l'ignorance ne les excuse point; car ils ne peuvent vivre chrétiennement s'ils ne connaissent ces choses, et partant que les curés voient ici leur négligence, et que les confesseurs en interrogent leurs pénitents.

3. Et ce qui est bien plus authentique, l'Eglise, après saint Athanase, chante par tout le monde, presque tous les dimanches : *Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem*: Quiconque veut être sauvé, avant toutes choses il est besoin qu'il sache la foi catholique. Celui qui veut être bon chrétien doit apprendre à faire le signe de la croix; il doit savoir l'oraison dominicale, la salutation angélique, comme il se faut confesser et comme il faut communier. Mais avant toutes choses, et avant toute

autre, *ante omnia*, il faut qu'il sache la foi catholique; et la foi catholique consiste à croire de cœur et confesser de bouche l'unité d'essence et la trinité des personnes en Dieu, l'incarnation de Jésus-Christ et les autres mystères qui suivent. La raison en est évidente. Si vous n'entendiez pas la messe par votre faute un jour de Pâques ou de Noël, seriez-vous bon chrétien, ne pécheriez-vous pas mortellement? Oui très-assurément; or vous êtes plus obligés de savoir ces mystères que d'entendre la messe un jour de Pâques; car ouïr la messe ce n'est que commandement de l'Eglise, et savoir ces mystères c'est un commandement de Dieu.

Mais j'ai la mémoire si dure, que je ne les saurais apprendre; dites plutôt que vous avez la volonté endurcie et négligente à l'égard de votre salut. Vous savez bien qui est le mari de votre tante, le père de votre cousin, quelle femme il avait en premières noces, et mille autres choses de votre parenté plus difficiles que cela : pourquoi donc ne pourriez-vous apprendre qui est le père de votre Sauveur, qu'est-ce qu'il était avant que d'être homme? Quand on a décrié ou réglé de nouveau les monnaies, vous avez appris en moins de rien combien valent les pistoles, quarts d'écus et les louis. Allez trouver, quelque fête, après dîner votre curé ou votre confesseur, dites-lui : Monsieur, faites-moi la charité de m'enseigner les mystères de la foi, puisque je ne puis être sauvé sans les savoir; envoyez vos femmes, vos filles, vos servantes aux ursulines pour les apprendre, et pour les enseigner après aux autres de la maison.

4. Je conclus en second lieu que tous les curés, les pères de famille et autres qui ont charge d'âmes, sont incapables d'absolution, et en état de damnation, si par leur faute quelqu'un de leurs gens ignore ces mystères. La même raison le montre évidemment : si quelqu'un de vos gens, par votre faute et sans nécessité, mangeait de la viande le vendredi saint, ou travaillait le jour de Noël, n'en seriez-vous pas coupable? Or c'est un plus grand péché d'ignorer ces mystères que de manger de la chair le vendredi saint, et travailler un jour de Noël : car le premier est contre un commandement de Dieu, l'autre est seulement contre un commandement de l'Eglise. *Vae pastoribus, vae prelatibus*, dit là-dessus Emmanuel Sa. Il faut encore ajouter : *Vae pastorum confessoribus*. Je conseillerais à tous les curés de les dire tous les dimanches au prône durant trois ou quatre mois tous les ans, et puis quand quelqu'un se présenterait pour faire publier des bans, ou pour être parrain ou marraine au baptême, l'en interroger, et le refuser s'il ne les savait; car, on nrs écoles de théologie sont des écoles de vérité et de doctrine importante, ou non : si elles ne le sont pas, que ne brûlons-nous nos livres? Pourquoi gage-t-on des régents? Pourquoi est-ce qu'on gradue des docteurs? Pourquoi leur donne-t-on des chanoines théologiques et d'autres privilèges? Et si elles sont écoles de vérité, puisque tous les docteurs scolastiques, casuistes, séculiers, réguliers,

anciens, modernes, tous unanimement tiennent que c'est un commandement de Dieu, comment laissons-nous en si grande ignorance nos paroissiens, nos pénitents et nos domestiques ?

Je dis en troisième lieu que ceux qui ont tant soit peu de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, doivent avoir grand soin d'enseigner ces mystères à leurs serviteurs, à leurs servantes, à ceux qui travaillent pour eux, et à tous ceux qu'ils hantent et qui ne les savent pas. En effet, si ces gens ne savaient pas qu'il faut ouïr la messe le jour de Pâques, ne manquerez-vous pas de charité si vous ne leur apprenez pas ? De même quand vous vous doutez que votre père, votre mère, ou un autre plus grand que vous ne les sait pas, il les faut enseigner en leur présence à quelque enfant, ou bien à la servante. Messieurs les confesseurs, permettez-moi de vous donner ce mot d'avis avec le cardinal Tollet : quand vous entendez en confession ces artisans, ces garçons de boutique, ces serviteurs et ces servantes, demandez-leur ces mystères, et vous verrez que de cent il y en a pour le moins quatre-vingts qui ne les savent pas : et comment donc leur peut-on donner l'absolution, puisque s'ils n'étaient pas baptisés, on ne leur donnerait pas le baptême ?

L'infidélité positive est encore plus pernicieuse et aussi commune que la négative. Saint Paul aurait sujet de nous dire ce qu'il disait aux Corinthiens : *Probate si estis in fide* (I Cor., XIII, 5) : voyez si vous avez la foi et si vous l'osez assurer. *Probate*, vous dit-il, et saint Jacques : *Ostende mihi ex operibus fidem tuam* (S. Jac., II, 18) : Montrez-moi votre foi par vos œuvres : voyez si vous avez la foi. Saint Augustin vous dit : *Difficile est ut male vivat qui bene credit* : Il est malaisé que celui qui a la vraie foi mène une mauvaise vie. Il n'en faut point d'autre preuve que l'étymologie de ce nom : *Fides*, quia fit quod dicitur ; quand on dit une chose et qu'on fait le contraire, on n'a point de foi.

Probate si estis in fide, voyez si vous avez la foi : non, certes, car Jésus-Christ pourrait vous dire, comme au roitelet : *Non creditis* : Il croyait une vérité de foi, mais non pas toutes, et qui ne croit tout ne croit rien. C'est en matière de foi que se vérifie ce mot : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* : Il croyait que Jésus pouvait guérir son fils, puisqu'il s'adressait à lui pour cet effet, mais il ne croyait pas qu'il le pût guérir étant absent et éloigné. Vous faites comme lui ; vous croyez ce que bon vous semble, les articles qui ne vous coûtent rien à croire, les vérités spéculatives, le mystère de la Trinité, de l'Incarnation, de la Résurrection et de l'Ascension du Sauveur ; mais les vérités de pratique, les articles qui choquent l'amour-propre et la sensualité, vous n'en croyez rien.

Vous faites comme les calvinistes : quand on leur cite l'Écriture et les Pères anciens pour les convaincre d'erreur, ils cherchent

des subterfuges, des interprétations frivoles et des raisonnements humains. Quand on leur dit, Jésus a dit : Ceci est mon corps, ma chair est vraiment viande ; ils répondent : Il le faut entendre mystiquement, c'est la figure de son corps ; car comment est-ce qu'un si grand corps pourrait être contenu en une si petite hostie ? Quand on leur dit : Saint Chrysostome (*Homilia 24, in S. Joan. ad Cor.*) dit que ce sacrement fait que la terre devient un ciel ; car ce qui est de plus excellent dans le ciel, à savoir le corps de Jésus, je vous le montre sur la terre, vous l'y touchez, vous le mangez, et l'ayant reçu, vous allez en votre maison : quand ce corps était en une crèche, les mages l'ont adoré ; imitons au moins ces barbares : il n'est plus en une crèche, mais sur l'autel ; les hérétiques répondent : Ce sont des amplifications, des fleurs de rhétorique ; saint Chrysostome s'est emporté et a donné carrière à son éloquence ordinaire. Ainsi quand on vous allègue ces paroles du Fils de Dieu : Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation (S. Luc, VI) : Il est aussi difficile qu'un homme riche entre dans le ciel, comme de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille (S. Matth., X) ; et en la première à Timothée : Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans les pièges du diable et en des désirs nuisibles qui plongent les hommes dans la damnation (I Tim.) ; vous dites : il ne le faut pas prendre au pied de la lettre, il le faut interpréter bénignement. Quand on vous montre que saint Augustin dit : *Melius est arare quam saltare*, et que : *Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati et amor Dei* (In Psal., XCXI. sub initium, serm. 7, de Tempore), il vaudrait mieux labourer la terre le dimanche, que de danser, et que vous n'êtes point assuré d'avoir une vraie pénitence, s'il n'y a en votre cœur de la haine du péché et de l'amour de Dieu ; que saint Basile (*Homil. de Divite avaro*) a dit que celui-là est avare, qui ne se contente pas de ce qui lui suffit ; ce que vous avez de superflu est aux pauvres, pourquoi faites-vous tort à tant de personnes que vous pourriez soulager ? vous dites que ce sont des exagérations, et qu'il ne faut pas croire tout ce qu'ils disent. Sachez que vous êtes obligé d'entendre au pied de la lettre toutes les paroles de l'Écriture, quand elles ne sont point contraires à d'autres passages de la Bible, ni à la raison, ni aux bonnes mœurs ; sachez que vous serez repris et inexcusable au jugement de Dieu, si vous quittez le sentiment des saints pour adhérer aux flatteries des complaisants et des intéressés qui s'ajustent à votre amour-propre pour se maintenir en vos bonnes grâces : *Non creditis*.

Vous êtes comme le père du lunatique, il croyait en quelque façon, mais en chancelant et doutement ; il disait : Si vous pouvez, assistez-nous, et Jésus-Christ l'appelle un incrédule : ainsi vous avez quelque créance des vérités de l'Évangile, mais elle n'est pas bien ferme, elle chancelle et branle en votre cœur ; ce n'est pas foi, mais opinion

que cela : il y a grande différence entre la foi et l'opinion : en suite de l'opinion vous ne faites rien, on fort peu de chose, parce que vous ne croyez qu'à demi, avec crainte, défiance et soupçon du contraire. La foi divine vous rend plus assuré de ce que vous croyez, que de ce que vous voyez devant vos yeux et que vous touchez au doigt, elle vous fait agir, et elle vous rend diligent et assidu.

D'autres enfin sont comme les disciples qui allaient en Emmaüs ; ils parlaient de ce que Jésus leur avait prédit, comme si c'eût été des fables, *fabulabantur* (S. Luc., XXIV, 15). En effet, ne vivez-vous pas comme si ce que la foi nous enseigne du paradis, de l'enfer, du jugement et de l'éternité n'était que des fables ? *O stulti et tardi corde ad credendum!* N'est-ce pas être bien obstiné et incrédule que de ne pas ajouter foi aux vérités de l'Évangile, approuvées par tant de raisons, confirmées par tant de miracles, reçues par tant de sages, attestées par tant de témoins qui les ont scellées et signées de leur sang ? N'est-ce pas être bien insensé de n'être point touché par tant de motifs, de n'être pas convaincu par tant de lumières ? que de ne respecter pas une majesté infiniment grande ? de ne redouter pas une justice infiniment sévère ? que de ne pas craindre par des tourments infiniment effroyables, et que de n'appréhender pas une éternité infiniment longue et malheureuse ? Si Jésus reprit ses apôtres quand il mendiait leur service pour l'exécution de ses desseins, et s'il les réprimanda si aigrement de n'avoir pas ajouté foi aux paroles de deux ou trois femmes qui leur annonçaient sa résurrection, pensez comme il vous reprendra et punira, au jugement, de n'avoir pas cru tant de bons religieux, tant de prédicateurs, tant de saints évêques, tant d'illustres martyrs, tant de glorieux apôtres et évangélistes qui vous assuraient que le chemin large, que la vie lâche et négligente, la vie mondaine et sensuelle était la voie de perdition : *Vae tibi, Corozaim*, etc. Malheur à vous, ville de Toulouse, royaume de France et d'Espagne ! Si les Chinois, les Japonais et Iroquois avaient vu et entendu ce que vous avez vu et entendu, s'ils avaient reçu les grâces que vous avez reçues, ils vivraient saintement. Allez ! vous êtes chrétiens de religion, et des païens de vie et d'actions.

Croyez-moi, dites, comme ce pauvre homme de l'Évangile : *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam*, Mon Dieu, je désire croire, mais je ne le puis sans votre grâce ; aidez-moi à vaincre mon incrédule : dites, comme les apôtres : *Domine, adauge nobis fidem*, Mon Dieu, fortifiez en moi la foi, elle est toute flétrie et languissante : dites, comme David : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam* ; ce n'est pas assez de nous proposer vos vérités, nous avons besoin de votre lumière pour les connaître et de votre grâce pour les comprendre, de votre conduite pour en profiter. Si ce fondement est bien affermi et fixé en votre cœur, vous y bâtirez l'édifice des solides vertus : si ce bouclier est de bonne trempe, il vous défendra contre tous les traits

de vos ennemis. Si ce premier principe est bien établi dans votre esprit, vous en tirerez des conséquences infailibles pour la conduite de vos actions, une heureuse et salutaire conclusion de votre vie, qui vous sera le commencement d'une vie glorieuse et immortelle. Amen.

SERMON II.

Que l'établissement de la foi par les apôtres est un des plus grands miracles du Fils de Dieu.

Sancti per fidem vicerunt regna.

Les saints ont vaincu les royaumes par la foi.

(Hebr., XI.)

La foi étant une vertu si agréable à Dieu et si nécessaire au salut des hommes, le Fils de Dieu n'a rien épargné pour la produire, la proviguer, la conserver et cultiver en son Eglise : et afin que ce dessein réussit mieux à sa gloire et témoiguât sa toute-puissance, il n'a pas voulu persuader aux hommes les vérités chrétiennes par des orateurs ni par des philosophes ou d'autres personnes éloqu岸tes, mais par l'entremise de douze pauvres pêcheurs. Si nous considérons attentivement toutes les circonstances de cette merveille, nous avouerons que c'est le plus grand miracle que le Fils de Dieu ait opéré en ce monde : plus grand que d'avoir rendu la vue à l'aveugle-né, plus grand que d'avoir donné le mouvement au paralytique de trente-huit ans, plus grand que d'avoir ressuscité les morts. J'excepte néanmoins ceux qu'il a faits en vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car je sais que saint Jean Damascène vous appelle *miraculorum officinam*, le magasin des miracles de Dieu : je sais que le Tout-Puissant a fait en vous des œuvres très-grandes et très dignes de sa toute-puissance, comme vous disiez en votre cantique : je sais que le Saint-Esprit a fait en vous le chef d'œuvre de ses miracles, à savoir le mystère de l'incarnation : c'est en l'honneur de ce miracle opéré en vous et par vous que le ciel et la terre, les hommes et les anges se prosternent à vos pieds et vous saluent par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Ex beato Bernardo tres sunt mixturae mirabiles, Dei et hominis, virginitalis et maternitalis, fidei et humani cordis. — Hoc sermone pensamus quid per fidei promulgationem Christus suadere aggreddiatur : quibus, per quos, quibus modis, quo exitu suaserit. — I. Punctum. Christus vult suadere res difficillimas intellectui, voluntati. — II. Punctum. Vult eos suadere, 1. regibus ; 2. philosophis ; 3. sapientibus hujus mundi ; 4. carnalibus ; 5. omnibus provincialis. — III. Punctum. Vult eos suadere per apostolos, pauperes, pusillanimes, paucos, et ignavos. — IV. Punctum. Vult persuadere per humilitatem, patientiam, vitam austeram, et mortem ignominiosam suorum. — V. Punctum. Tam efficaciter persuasit ut infiniti martyres

mortem subierint pro hac fide ; doctores eam propugnauerint ; imperatores et regina honorauerint Christi patibulum, sepulcra, et catenas discipulorum ejus ; Ecclesia persecutionibus sit aucta.—Conclusio moralis in eos qui vitam suam fidei non conformant.

Le docte et dévot saint Bernard, en la troisième homélie qu'il a faite sur la vigile de Noël, a judicieusement remarqué que le Fils de Dieu venant en ce monde a fait trois alliances admirables, trois mélanges et trois mariages de choses extrêmement différentes et éloignées : le mariage du Verbe divin avec le corps du Sauveur, qui n'est que de boue comme les nôtres ; le mariage de la maternité avec la virginité de Marie ; le mariage de la foi avec le cœur humain. *Quid vilius limo ? quid sublimius Deo ? et tamen tanta dignitate limus ascendit ad Deum, tanta dignatione Deus descendit ad limum, ut quidquid Deus fecit, limus fecisse dicatur ; quidquid limus pertulit, Deus pertulisse credatur.* Il n'est rien de si vil, de si abject, de si grossier et méprisable que de la boue ou du limon de la terre ; il n'est rien de si noble, de si sublime, de si spirituel et de si excellent que Dieu, et toutefois au mystère de l'Incarnation Dieu s'est tellement insinué, mêlé et incorporé à la boue, c'est-à-dire au corps précieux de Jésus, qui est de terre comme les nôtres ; cette boue est unie si étroitement, si intimement et si parfaitement à Dieu, que tout ce que Dieu a fait, on dit, et il est vrai, que cette boue l'a fait ; tout ce que ce limon a souffert, on croit, et il est vrai, que Dieu l'a souffert : car on dit avec vérité que l'Homme-Dieu gouverne les hommes et les anges, qu'il conduit le ciel et la terre. On croit, et c'est la vérité, qu'un Dieu a été flagellé, couronné d'épines et crucifié. Le second mariage que Dieu a fait en ce mystère, c'est le mariage de la maternité avec la virginité ; car quand on voit une fille qui est enceinte et qui est vierge, qui est accouchée et entière, qui est nourrie et immaculée, on s'écrie avec étonnement : *A saculo non est auditum tale,*

Nec primam similem visa est, nec habere sequentem. Gaudia matris habens cum virginitatis honore !

Ce mariage était estimé si impossible parmi les anciens Romains, qu'ayant consulté l'oracle pour savoir combien durerait un vieux temple qu'ils avaient consacré à la paix, et l'oracle ayant répondu qu'il subsisterait jusqu'à ce qu'une vierge aurait enfanté, il conclurent qu'il serait d'éternelle durée, mettant au rang des choses impossibles l'accord de la virginité avec la fécondité en une fille. Le troisième mariage n'est pas si auguste ni si sacré que les deux premiers : mais il n'est pas moins miraculeux et digne d'étonnement, dit saint Bernard : et c'est l'accord de la foi avec le cœur humain. Pour en admirer la merveille, il faut porter votre esprit au temps auquel le Fils de Dieu était en ce monde et supposer que nous y soyons, et puis peser attentivement les circonstances de ce miracle, qui sont cinq principales. Il faut considérer

qu'est-ce qu'on entreprend de persuader quand on publie l'Évangile, à qui on le veut persuader, qui est-ce qui le veut persuader, par quels moyens on le veut persuader, et avec quel succès on l'a persuadé.

I. Qu'est-ce qu'on veut persuader à l'entendement ? des choses très-difficiles à croire ; à la volonté ? des choses très-difficiles à embrasser. A l'entendement, on veut faire croire qu'une femme mariée qui a demeuré plus de vingt ans avec son mari, et qui a eu un enfant, est vierge. On veut faire croire qu'un homme qui a été pendu honteusement par autorité de justice, et à la poursuite des prêtres de son pays, sans que personne s'y soit opposé, était le vrai Dieu, et qu'étant à la potence il gouvernait le ciel et la terre, les hommes et les anges. Ceci ne nous semble pas à présent difficile à croire, parce que nous sommes nourris et accoutumés dès notre enfance au respect de la croix, et que nous la considérons comme une chose sainte et digne de toute vénération ; mais alors on la considérait comme le gibet le plus infâme, comme le supplice le plus cruel et le plus douloureux qui fût en usage : et au lieu qu'à présent nous suçons avec le lait de notre nourrice le respect et la dévotion envers Jésus crucifié, on faisait alors sucer aux enfants l'horreur et l'abomination pour lui, on faisait chanter dans les écoles des vers et des chansons composés au mépris du Fils de Dieu.

On veut faire croire que cet homme qui a été pendu est si puissant qu'il s'est ressuscité soi-même, et qu'il ressuscitera quelque jour tous les hommes. L'homme a pour le moins trois cents os, dit Vesale, d'autres disent qu'il en a quatre cents, tant grands que petits ; et à ce compte, quand on n'aurait enterré dans votre cimetière que six enfants, il y aurait eu dix-huit cents os. Pensez que d'ossements il y a en tous les hommes, les femmes et les enfants qui sont, qui seront et qui ont été en toutes les provinces du monde : tous ces os qui sont si semblables, qui sont peut-être mêlés ensemble, qui auront été brisés, brûlés, réduits en cendres et jetés au vent, on veut faire croire que cet homme, qui a été pendu, les saura démêler et discerner l'un de l'autre, reconnaître à qui appartient chaque petit osselet, les ranger en bon ordre, les reboîter et les enchâsser chacun en son lieu, les revêtir de chair et de peau, les vivifier et remettre sur pied, et ce en un moment, en un clin d'œil, sitôt qu'une trompette sonnera : *In momento, in ictu oculi, in novissima tuba.* On veut faire croire que cet homme qui a été pendu, et qui s'est ressuscité plein de vie, de santé, de beauté, de splendeur et de puissance, est réellement contenu sous l'apparence d'un morceau de pain, qui n'a point de couleur, de saveur ni de forme extérieure que le pain ordinaire, et qu'il est dans chaque parcelle aussi grand, aussi puissant et aussi éclatant que dans le ciel.

A la volonté, on propose des choses ou très-ridicules en apparence, ou très-difficiles à embrasser. On disait à un homme qui demandait d'être chrétien : Si vous voulez être

de notre religion, il faut vous déshabiller.

— Me déshabiller, qui, moi? un honnête homme, un prince, un empereur, un Constantin, me dépoillier? vous moquez-vous de moi de me dire cela? — Oui, il vous faut mettre en chemise en présence d'un de vos vassaux, et le prier de vous plonger en l'eau, et non jusqu'au cou seulement, mais jusqu'au-dessus de la tête. On baptisait ainsi en la primitive Eglise, et cela paraît par ce que dit saint Cyprien en l'Épître 76, à Maguus, où étant interrogé si le baptême fait par arrosement est suffisant, il ne répond pas par décision, mais par opinion. Il paraît en saint Chrysostome, en la première épître qu'il écrit au pape saint Innocent I, où il se plaint que ses ennemis avaient fait entrer des soldats dans l'église avec grand bruit, la veille de Pâques, lorsqu'on était sur le point de baptiser les catéchumènes, qui avaient pris la fuite tout dépoillés qu'ils étaient, par la grande crainte qu'ils eurent: *Καὶ γυναικὶς τῶν ὑπερβύλων οἴκων πρὸς τὸ βάπτισμα ἀποδυστάμενα κατ' αὐτὸν τὴν κερύβιν. γυναῖκες ἔφυγον, ἀπὸ τοῦ ὕδατος τῆς καὶ πρὸς τὴν ἐξόσου.* Il paraît encore dans saint Thomas (III p., qu. 66, art. 7), qui dit que de son temps on baptisait ainsi en plusieurs églises, *et hoc dicit esse in usu.*

A un homme qui demandait le baptême, on disait: Quand vous serez de notre religion, si quelqu'un vous fait du mal, quand ce serait le plus grand tort et la plus grande offense qu'on puisse faire, au lieu de lui rendre la pareille il le faudra aimer, lui souhaiter du bien, prier Dieu pour lui, le saluer et lui rendre service au besoin. Toutes les pensées de volupté charnelle qui vous viendront hors du légitime mariage, il les faudra promptement chasser loin de votre esprit; et quand elles retourneraient cent fois par jour, il les faudra chasser cent fois; et quand votre chair serait aussi enflammée qu'une fournaise, il faudra plutôt mourir que de jouir volontairement d'un seul plaisir par le péché d'impureté, et si vous ne pouvez résister autrement qu'en mortifiant votre corps, il le faudra mater et affaiblir par jeûnes, par veilles et par d'autres austérités. Quand vous seriez auprès des plus grands trésors du monde, et que vous auriez la commodité d'en prendre une bonne partie sans que personne le sût, plutôt mourir que d'y toucher, parce que cet homme qui a été pendu le défend.

Encore que vous soyez prince, roi, empereur, quand vous serez de notre religion, si vous commettez quelque péché honteux et infâme, que personne ne saurait que vous, il faudra vous aller mettre à genoux aux pieds d'un pécheur, parce qu'il est serviteur de cet homme crucifié. Il lui faudra déclarer votre péché, le nombre, la grièveté, et les circonstances de ce que vous avez fait, en recevoir de sa bouche la correction et l'amende, et l'exécuter de point en point.

Et si pour croire tous ces articles et pratiquer toutes ces choses il est besoin de quitter votre père, votre mère, votre femme, vos enfants, vos parents et vos amis, vos États,

vos offices, vos biens, votre maison et votre patrie, il les faudra quitter, ou il ne faut pas être de cette religion.

II. — 1. Mais à qui veut-on persuader toutes ces choses? C'est peut-être à des villageois grossiers et ignorants, à des gens simples, de basse condition, qui croient tout ce qu'on leur dit, comme le ferre s'attache à la première muraille qui se rencontre, ou à des petites femmelettes, qui ont l'esprit faible, changeant et aisé à être séduit:

Fallere credentem non est operosa (nellam), Gloria.

Non, non, mais on le veut faire accroire aux grands du monde, aux rois, aux monarques, et aux empereurs, qui ont bien d'autres desseins en la tête, qui ne pensent qu'à s'agrandir, à subjuguier les provinces, qu'à dompter tout ce qui leur résiste, qu'à chercher de nouveaux motifs pour les conquérir, et qu'à se faire reconnaître pour dieux. On leur veut persuader de renoncer à cette ambition, de quitter ces hautes entreprises, de s'humilier et s'abaisser aux pieds d'un charpentier, adorer comme Dieu un homme qui a été condamné à la mort par leurs officiers de justice.

2. On le veut persuader aux doctes, aux philosophes et aux orateurs qui pensent tout savoir, qui sont enflés de la bonne opinion d'eux-mêmes, et de l'estime de leur science, qui ne font état que de vives raisons, que d'arguments subtils, que de syllogismes en forme, que de recherches curieuses, que de pointes d'esprit, de politesse de discours, et qui par conséquent sont bien éloignés de vouloir apprendre leur leçon de la bouche stérile et grossière de ces pécheurs.

3. On le veut persuader aux politiques et aux sages du monde, qui ne font rien que par maxime d'État, que par raison de police, qui sont des lynx et des argus en affaires, qui percent à jour les desseins des autres, qui veulent voir tous les tenants et les aboutissants, le fond, les circonstances et les succès d'une entreprise avant que d'y mettre la main. On leur veut persuader de fermer les yeux à toutes ces considérations humaines, d'embrasser une religion nouvelle qui conseille de s'humilier, de s'appauvrir et de s'abaisser; une religion qui n'enseigne que des mystères inouïs, extraordinaires et incompréhensibles, qu'il faut croire et recevoir sans en demander la raison; une religion qui ne promet des récompenses qu'à l'avenir, en l'autre vie, et on ne sait quand.

4. On le veut persuader aux voluptueux, qui ont une âme toute de chair et de boue, qui ne pensent qu'à faire bonne chère, qu'à contenter leurs appétits, qu'à prendre leurs divertissements, et qui le font avec si peu de scrupule et tant de hardiesse, qu'ils croient fermement que Jupiter, que Mars, que Vénus et les autres dieux qu'ils adorent ont fait le même:

Quod divos deceit cur mihi turpe putem?

disait un de ces épicuriens. On leur veut persuader de renoncer à tous ces plaisirs, de rompre avec leur passe-temps, de brider

leurs passions, mortifier leur chair, se laisser plutôt démembrer que de jouir d'un seul plaisir illicite, et faire toutes ces choses pour l'amour de ce crucifié.

5. On le veut faire croire non à une poignée de gens, mais à toutes les provinces, royaumes et nations du monde, et principalement à la ville de Rome, qui est la capitale de l'univers, le rendez-vous de toutes les nations, l'asile de toutes les superstitions et de toutes les fausses divinités de la terre.

Supposons donc que vous ayez été au temps auquel le Fils de Dieu était sur la terre par sa présence corporelle et visible, et que ne le connaissant pas, mais pensant que ce fût un simple artisan en la boutique de saint Joseph, vous lui ayez porté du bois pour vous faire une table ou quelque autre meuble, et que pendant qu'il travaillait pour vous il vous eût entretenu de ses desseins et vous eût dit : Voyez que je sue à faire cette table, c'est moi qui ai fait le soleil, la lune, les étoiles, le ciel et la terre, et je les ai faits sans peine : voyez-vous cette fille qui file sa quenouille, c'est ma mère, et elle est vierge : c'est elle qui m'a enfanté, et néanmoins elle est aussi pure et entière que lorsqu'elle vint au monde. Hé ! lui eussiez-vous dit, il faudrait être bien simple pour vous croire. Il faudrait être bien simple pour me croire ? Je le ferai pourtant croire à des gens qui ne sont pas si simples que vous : je le ferai croire aux empereurs, aux princes, aux politiques, aux philosophes et aux orateurs, non pas en une contrée seulement ; mais en Europe, en Asie, en Afrique, en toutes les parties du monde, et je me ferai adorer comme Dieu par toute la terre habitable. Voilà de beaux desseins, lui eussiez-vous dit, voilà une entreprise hardie et généreuse tout ce qui se peut : mais par quelle voie en venir à bout ? C'est le propre d'un homme sage et d'un esprit bien fait de ne pas seulement regarder et prétendre à la fin, mais de pourvoir aux moyens par lesquels on y peut arriver. Avez-vous les gens, les instructions, les munitions de guerre et de bouche qui sont nécessaires à une conquête de si longue haleine.

III. — N'est-ce point que vous avez trouvé la pierre philosophale, et qu'avec la poudre de projection changeant les métaux, le cuivre en or et l'étain en argent, vous amassez des trésors infinis pour combattre l'empire romain, qui a pour le moins cent cinquante millions de revenu, c'était beaucoup en ce temps-là, ou pour corrompre tous les hommes par argent et les obliger à faire jong sous vos ordres, *Pecuniæ obediunt omnia* ? Non, vous eût-il dit ; mais je le veux faire par l'entremise de mes disciples, qui seront si pauvres, que l'un des principaux, nommé Paul, tout apôtre et prédicateur de ma loi qu'il sera, gagnera sa vie et celle de ses compagnons à la sueur de son visage, et sera obligé de loger chez des artisans de même métier que lui, afin de gagner sa vie avec eux et prêcher l'Évangile en travaillant : *Quæ mihi opus erant et his qui mecum sunt ministraverunt manus istæ* (Act., X, 34). Le texte en

est tout formel aux Actes des apôtres, où il est dit que saint Paul, entrant à Corinthe, se logea chez un artisan, nommé Aquila, dont la femme s'appelait Priscille, afin de travailler avec eux, et ils étaient faiseurs de pavillons ou de tapisseries : *Erant autem scenofactoriæ artis*. Et les autres apôtres étaient si pauvres, même avant que de tout quitter et faire profession de la pauvreté évangélique, qu'ils n'avaient que de pauvres filets, et l'espérance de quelques poissons qu'ils pensaient prendre, et encore leurs filets étaient-ils tous rompus, *Reficientes retia sua*.

Peut-être donc, lui eussiez-vous dit, qu'ils seront vaillants, hardis, courageux et aguerris comme des Hercules et des Alexandres pour affronter les hasards, embrasser les travaux, pour escalader les villes, mépriser la mort, passer à tête baissée, et se faire jour à travers les escadrons hérissés de piques et de halberdes, pour briser les rochers et pour aplanir les montagnes ? Non ; mais au contraire, ils seront lâches, timides et fayards : témoin ce qu'ils firent quand leur Maître fut pris par les soldats, ils l'abandonnèrent lâchement, et furent saisis d'une si grande frayeur que l'un d'eux n'ayant rien sur soi qu'une pauvre alaise, il la laissa entre les mains de ses ennemis, et prit honteusement la fuite tout nu. Et saint Pierre, qui était le plus hardi, le plus favori de son Maître, et le plus zélé pour sa défense, trembla à la voix d'une simple servante, et jura qu'il ne le connaissait pas, tant ils étaient lâches de leur naturel. Mais ils seront donc en grand nombre ? Peut-être que plusieurs monarches qui veulent faire une ligue, et vous avoir pour général d'armée, vous ont promis cinq ou six cent mille hommes soudoyés pour dix ans, afin de suppléer par leur multitude à leur peu de courage ? Non, vous eût-il dit : mais je n'en veux que douze ou treize, pas davantage.

Ce seront donc des Platon et des Aristotes, des Cicérons et des Démosthènes, ou d'autres gens de même trempe, qui auront un esprit brillant et qui, par les charmes de leur éloquence et par la force de leurs raisons, gagneront toutes les volontés et les soumettront à la vôtre ? Non ; mais ce seront douze pêcheurs grossiers, ignorants, incivils, idiots et presque aussi muets que les poissons du lac où ils seront trouvés. Bref, je veux que ces douze apôtres, sans noblesse, sans puissance et sans richesses, sans autorité et sans science, sans force et sans éloquence, sans armée et sans violence, sans intrigue et sans prudence mondaine, assujettissent tout l'univers à mon empire, et cela en fort peu de temps. Oui ; mais, lui eussiez-vous dit, c'est donc que vous voulez donner par vos lois grande liberté, permettre toute sorte de libertinage, élargir les consciences, enseigner aux hommes que tout ce qui leur plaît leur est permis, *quod libet, licet*, qu'ils peuvent prendre tous leurs plaisirs sans scrupule, avoir tant de femmes qu'ils voudront, lâcher la bride à leurs passions, établir leur dernière fin dans les voluptés et le bon traitement du corps : et ainsi vous voulez attirer

les hommes par les amorcees de cette douce liberté? Non; mais tous les appâts et les charmes que je leur veux proposer, c'est de combattre tous les désirs de leur sensualité, mortifier leurs appétits et mater leur chair; et je leur veux déclarer que quiconque vient à moi et ne renonce pas à père, mère, frère, sœurs, richesses, commodités, et même à sa propre vie, ne peut pas être mon disciple: *Omnia ex vobis qui non renuntiat omnibus que possidet non potest meus esse discipulus. Qui venit ad me, et non odit patrem suum (S. Luc. XIV).*

IV. — Mais, dites-moi de grâce, téméraire que vous êtes, pardonnez-moi si je vous parle ainsi: par quel moyen espérez-vous parvenir à vos prétentions, et avec quelles armes voulez-vous que ces douze apôtres, prétendus conquérants de tout le monde, vous assujettissent tous les hommes, puisque vous ne voulez ni or, ni argent, ni pouvoir, ni savoir, ni armes, ni forces, ni doctrine, ni éloquence, ni charmes, ni promesses? Je veux qu'ils le fassent en s'humiliant devant tout le monde, endurant toute sorte d'affronts et d'injures, souffrant des gênes et des questions très-cruelles, vivant très-pauvrement et très-austèrement, mourant très-douloureusement et honteusement. Pauvre homme, lui eussiez-vous dit! et où est votre jugement? Comment pensez-vous parvenir à une fin par des moyens si contraires? aux honneurs par l'ignominie, aux richesses par la pauvreté, aux grandeurs par les humiliations, à l'immortalité par une mort infâme? Hé! comment pensez-vous dompter la puissance par la faiblesse, la sagesse par la folie, la science par l'ignorance, les victoires par les misères, les triomphes par les abaissements et surmonter par une chose qui n'est point, ce qui est et ce qui paraît le plus grand, le plus puissant, le plus relevé et le plus indomptable dans le monde? Qui a jamais fait, qui a jamais dit, qui a jamais entendu et qui a jamais pensé rien de semblable? N'est-il pas vrai que ne le connaissant pas, et entendant tous ces propos, vous lui eussiez dit: Mon ami, vous avez besoin de faire un voyage à l'île d'Antycire, et boire du suc d'ellébore, c'est-à-dire, vous avez la tête mal faite; et étant de retour en votre maison, vous eussiez dit à vos gens: Je viens de voir un homme qui a les plus belles chimères en la tête et les plus étranges grotesques qui se puissent imaginer; il m'a dit telle et telle chose: n'a-t-il pas l'esprit démonté? Et néanmoins le voilà fait, le voilà projeté et le voilà exécuté.

V. — Et cette victoire a été si glorieuse, qu'une infinité de martyrs, grands et petits, hommes et femmes, pauvres et riches, nobles et roturiers, doctes et idiots, de tout âge, de tout sexe et de toute condition, ont scellé avec leur sang cette religion, ont mieux aimé être écorchés tout vifs, tirés à quatre chevaux, démembrés et brûlés à petit feu que de se départir tant soit peu d'un seul article de cette religion: comme saint Biblis, à Lyon, qui aimait mieux mourir, et saint Po-

lycarpe, à Smyrne, qui aimait mieux être brûlé tout vif que de jurer par la fortune de l'empereur, parce que cela est défendu par les lois du christianisme. Et entre ces saints martyrs, il y en avait grand nombre de haute condition, de sages et de savants, qui procédaient mûrement et judicieusement en toute sorte d'affaires; qui pouvaient passer leur vie dans l'honneur, dans les délices, dans les contentements et les prospérités; qui ont quitté les commodités de leur fortune, leurs états, leurs charges, leurs dignités, leurs biens et leurs familles, pour abandonner leur vie à des supplices très-rigoureux et à une mort très-cruelle.

Et cela s'est fait si efficacement, qu'un grand nombre de savants qui avaient l'esprit pénétrant, vif, subtil, éclatant et rempli de toute sorte de sciences, qui n'avaient pas été nourris en cette religion et qui, avant de la connaître, l'avaient persécutée à cor et à cri ou même l'avaient méprisée, comme saint Justin, saint Cyprien, saint Grégoire Thaumaturge, saint Augustin, Arnobe, Marinus Victorin, après avoir examiné sérieusement et judicieusement tout l'état de cette religion, l'ont embrassée, professée et défendue par leur plume ou de vive voix, par leur sueur ou par leur sang, et même par tous les quatre ensemble, sans y être portés ni par promesse, ni par menace, ni par plaisir, ni par profit, ni par aucune autre voie que par la claire connaissance de la vérité.

Cette conquête s'est faite si admirablement, que les rois et les empereurs ont enchâssé dans l'or, parmi les pierreries, de petites pièces du gibet du crucifié, et qu'ils portent par honneur, au-dessus de leur diadème, l'image de sa potence: *A locis suppliciorum transit ad capita imperatorum*, dit saint Augustin; les têtes des monarques, tout éclatantes de rubis et de diamants, se sont baissées sous les cendres de ces pauvres villageois, qui ont été les disciples de cet homme pendu. Voici ce qu'en dit saint Chrysostome (*Homil. 26, in II ad Corinth., in Doctrina morali*), qui faisait trembler les impératrices en ses prédications: Celui qui porte la pourpre sur le dos et la couronne en tête, fait un pèlerinage au tombeau de ce pêcheur et de ce faiseur de pavillons, et, étant là, il dépose son faste et sa pompe royale pour embrasser leur sépulture, et les prie d'être ses protecteurs envers Dieu.

Et cette victoire a été si glorieuse, que les empereurs de Rome, comme Constantin, au rapport d'Eusèbe, historien de sa vie, se sont volontairement soumis à porter la hotte, comme des manœuvres, pour bâtir un temple en l'honneur de ce vendeur de poisson, disciple du Sauveur. Une impératrice a tenu à grande faveur d'avoir un peu de la poudre qui était tombée en limant la chaîne de fer dont saint Paul, ce faiseur de pavillons, avait été enchaîné. C'est l'impératrice Constance qui reçut avec grande dévotion cette limaille que saint Grégoire lui envoya, comme lui-même le rapporte (*Lib. III Registri, epist. 30*). Un autre empereur, à savoir Constant, fils du grand

Constantin, pensa beaucoup honorer la mémoire de feu son père en mettant ses cendres en dépôt, non pas dans l'église, car il n'osait prendre cette hardiesse, mais sous le parvis ou le portail du temple de ce pauvre pêcheur à Constantinople : *Et quod in palatiis janitores sunt regibus, hoc in ecclesiis reges sunt piscatoribus*, dit saint Chrysostome.

On est venu à tout si heureusement de ceci, qu'au lieu que toutes les entreprises humaines se fondent et s'anéantissent à la persécution, cette divine religion s'y est augmentée et amplifiée. Cette divine religion, dit saint Justin martyr, est comme une vigne très-féconde : plus elle a été taillée par l'épée du tyran, et plus de grappes elle a produites : autant de membres que l'on coupe aux chrétiens, sont autant de provins et de greffes qui étendent le christianisme. Cette divine religion, dit saint Chrysostome, est comme un jardin délicieux, le sang des martyrs lui a servi de pluie pour l'arroser et le rendre fertile. Cette divine religion, dit saint Ambroise, est comme l'arche de Noé; les tempêtes et les orages des tribulations ne l'ont pas fait couler à fond, mais l'ont fait arriver à bon port. Cette divine religion, dit saint Léon, pape, est comme un champ fécond et abondant : autant de martyrs qui tombent par la persécution, sont autant de nouvelles semences qui produisent d'autres moissons : *Non minuitur persecutionibus Ecclesia, sed augetur, et semper dominicus ager segete ditiore vestitur dum grana quæ singula cadunt, multiplicata nascuntur*.

Or je demande maintenant et j'argumente, avec saint Augustin : Ou tout cela s'est fait sans miracle, ou il s'est fait par des miracles ; s'il s'est fait par des miracles, donc la religion de ce crucifié, et la doctrine de ces douze pêcheurs, ne peut être que très-véritable, puisqu'il est impossible de toute impossibilité qu'un seul miracle se fasse pour confirmation d'un mensonge ; que si cela s'est fait sans miracles, c'est le miracle des miracles, et le plus grand de tous les miracles, d'avoir fait tout cela sans miracles. Ou ces douze pêcheurs, si pauvres, si idiots, si indiscrets, si éouards et si faibles, ont eu quelque chose d'extraordinaire, quelque secours et quelque assistance d'en haut pour venir à bout de ces entreprises, ou non : s'ils en ont eu, donc leur doctrine est toute céleste et divine ; et s'ils n'en ont point eu, comment est-ce qu'ils ont pu faire des choses si extraordinaires sans aucun secours extraordinaire ?

Conclusion. — Il faut donc nécessairement de deux choses l'une, ou que vous soyez extrêmement incrédule, mon cher auditeur, ou que vous soyez étrangement insensible. Ou vous croyez les vérités de notre religion, ou non : si vous ne les croyez pas, n'êtes-vous pas bien incrédule de ne pas croire après tant de rois, tant d'empeurs, tant de docteurs, tant d'orateurs, tant de philosophes, tant de politiques, tant de peuples, tant d'esprits sages, pieux, savants et désintéressés, qui ont quitté leurs biens, leurs états, leurs parents, leur patrie, les commodités de leur

fortune et les douceurs de cette vie pour embrasser, défendre et étendre la religion qui enseigne ces vérités ?

Si vous croyez la foi catholique, les motifs qu'elle nous propose pour éviter le péché étantsi grands, si puissants, si pressants et si importants, n'êtes-vous pas bien insensible de n'en être pas touché ? Consultez votre foi, regardez votre vie, et vous verrez que votre foi condamne votre vie, que votre vie dément et déshonore votre foi : vous verrez combien est véritable la parole d'un Barbare, tout Barbare qu'il était.

Quand saint Louis était au Levant pour la conquête de la Terre-Sainte, un Barbare lui dit, à notre confusion, mais avec vérité : Il faut que les chrétiens soient les plus grands menteurs ou les plus grands fous du monde : car ou ils croient ce qu'ils disent, ou ils ne croient pas ; s'ils ne le croient pas, ils sont bien menteurs de dire contre leur créance ; et s'ils le croient, ils sont de grands fous de vivre comme ils vivent en croyant ce qu'ils croient. Votre foi vous enseigne que le Dieu que vous adorez est une majesté si haute, si grande, si auguste et si infinie que les plus grands rois du monde ne sont que de petits mouchérons en comparaison de lui : si vous parlez à un roi de ce monde, c'est les genoux en terre, le chapeau à la main, avec circonspection et très-grande crainte de faire la moindre faute qui lui déplaît. Si vous voulez parler à votre Dieu le soir ou le matin pour vous recommander à lui, c'est dans le lit, à demi endormi, en vous vêtant ou vous déshabillant, avec si peu d'honneur et de respect, que vous ne parleriez pas autrement au moindre laquais du monde. Votre foi vous enseigne que vous avez une âme qui n'est pas comme celle d'un cheval, qui ne meurt pas avec le corps, mais qui doit régner éternellement avec Dieu et avec ses anges dans le ciel, ou qui doit être tourmentée éternité dans les enfers, et vous en avez aussi peu de soin que si c'était l'âme d'une bête. Votre foi vous enseigne que le Fils de Dieu, le Roi du ciel et de la terre, qui vous doit juger quelque jour, est réellement et de fait au saint sacrement de l'autel, plus véritablement que je ne suis ici, plus véritablement que vous n'êtes là, et vous vous comportez en sa présence, dans les églises, avec des immodesties et des insolences insupportables. Notre vie donc dément notre foi, et notre foi condamne notre vie : si ce que la foi catholique enseigne n'est pas vrai, pourquoi le croyons-nous ? si ce qu'elle enseigne est vrai, comme assurément il n'est rien de plus vrai, ainsi que je vous ai fait voir, comment n'ouvrons-nous pas les yeux pour voir que, selon les articles de cette foi, il n'y a point de salut pour nous en vivant comme nous vivons ?

Écoutez ce qu'en dit l'Apôtre (I *Cor.*, VI), le principal héraut qui, par sa prédication a publié l'Évangile au monde : *Fratres, nolite errare*, etc. Je le dirai en français afin que tout le monde l'entende ; mais j'en y ajouterai pas un mot : Mes frères, dit l'Apôtre, ne vous y trompez pas ; je vous fais savoir de la part

de Dieu que *fornicarii*, tous ceux qui font le péché de la chair avec une personne qui n'est pas mariée; *adulteri*, tous ceux qui le font avec une personne mariée; *molles, masculorum concubitores*, tous ceux qui le font en quelque façon que ce soit; et tous ceux qui prennent quelque plaisir charnel en quelle manière que ce soit hors du légitime mariage; *l'ivres*, tous les larrons; *avari*, les avareux, non-seulement ceux qui dérobent le bien d'autrui, mais qui sont trop attachés à leur propre bien, qui ont tant d'affection aux biens de la terre qu'ils en négligent le service de Dieu et les bonnes œuvres: *ebriosi*, tous ceux qui ont coutume de s'enivrer: *maledici*, tous ceux qui parlent mal ou de Dieu par des blasphèmes, ou des parjures, ou de leur prochain par des médisances et des détractions; *Regnum Dei non possidebunt*, tous ceux-là ne posséderont jamais le royaume de Dieu. Si donc vous êtes adonné à un seul de ces péchés, au blasphème, au jurement, etc., dites en vous-même, et ne vous flattez pas: Assurément et très-assurément il n'y a point de paradis pour moi. Pour ce l'Apôtre vous dit: *Nolite errare*, Ne vous y trompez pas.

C'est comme si vous aviez quelque affaire à Paris, et que, pensant y aller, vous alliez du côté de Narbonne, quelqu'un de vos amis vous rencontrant vous dirait: Où allez-vous, monsieur? Je vais, diriez-vous, à Paris pour un procès que j'y ai: A Paris, vous dirait-il, hé vous vous trompez, vous prenez un chemin tout contraire, vous allez du côté de Narbonne. Il en est de même en notre sujet: si on vous demande: Où pensez-vous aller après cette vie? J'espère, direz-vous, aller en paradis. En paradis? dit saint Paul, vous vous trompez, la vie que vous menez n'est pas le chemin du ciel, mais de la damnation éternelle: car je vous dis et vous déclare de la part de Dieu qu'il n'a pas fait son paradis pour les blasphémateurs, pour les adultères, etc., mais seulement pour ceux qui obéiront à ses commandements.

Donc, comme vous vous en retourneriez quand votre ami vous dirait que ce ne serait pas le chemin de Paris, aussi, l'Apôtre vous disant que la vie que vous menez n'est pas le chemin du paradis, retournez-vous-en, si vous êtes sage; convertissez-vous à Dieu, corrigez-vous de tous les péchés, mordez-vous la langue quand il vous échappera de jurer, rompez avec cet ami, ou avec cette compagnie qui vous est occasion de péché; et si il vous semble qu'on vous demande trop, venez à la predication de demain, vous y admirerez une aussi grande merveille que celle d'aujourd'hui; vous y verrez ce que les saints ont fait et souffert pour conserver cette foi qui leur était prêchée; et vous avouerez que ce qu'on vous demande n'est rien en comparaison de ce qu'ils ont enduré, n'est rien en comparaison de ce qu'on vous promet: ce qu'ils ont enduré, ce sont de très-âpres tourmens; ce qu'on vous demande, ce n'est que l'observation des commandements de Dieu, très-facile: ce qu'on vous

promet, ce sont des honneurs, ce sont des voluptés, ce sont des félicités éternelles. Amen.

SERMON III.

De la victoire que la foi des saints martyrs a remportée sur l'infidélité.

Sancti per fidem vicerunt regna.

Les saints ont surmonté les royaumes par la foi.
(Heb., XI.)

Hier je vous montrais avec combien de merveille les saints apôtres ont planté la foi au monde; aujourd'hui j'ai à vous montrer avec quelle ardeur et dévotion le monde a reçu cette foi, avec quelle constance on a combattu pour la défendre. Ce sera par le récit de la plus signalée et de la plus glorieuse victoire qui ait jamais été remportée, la victoire des saints martyrs sur les tyrans, de l'Eglise de Jésus-Christ sur l'infidélité, et du christianisme sur le paganisme.

S. Jean l'évangéliste, qui n'était pas seulement apôtre, mais encore prophète, aux chapitres XIII et XIV de son Apocalypse, dit que le ciel lui fit voir ce combat et toutes les particularités de cette victoire longtemps auparavant qu'elle arrivât: il vit donc, dit-il, une bête horrible et monstrueuse s'il en fut jamais; ce monstre avait sept têtes et dix cornes; sur ces dix cornes dix couronnes, et cette bête était une vraie chimère, car elle était semblable à un léopard, et si elle avait les pieds d'un ours et la gueule d'un lion. Il vit en même temps un pauvre petit agneau tout droit sur une montagne; et enfin il entendit une voix qui criait: Elle est tombée, elle est tombée cette grande Babylone! Pour admirer dignement la merveille de ce combat, l'excellence de cette victoire et la gloire de ce triomphe, il en faut peser toutes les circonstances, qui sont quatre, toutes comprises en cette vision de saint Jean: Qui est-ce qui combat, en quelle manière il combat, contre qui il combat, et quelle est l'issue du combat? Qui est-ce qui combat? C'est un agresseur terrible et épouvantable. Comment est-ce qu'il combat? En toutes les manières possibles. Contre qui? Contre un défenseur faible, craintif et désarmé. Avec quel succès? Le faible, le craintif et le désarmé surmonte le fort et le valeureux qui était armé de toutes pièces. J'ai vu un monstre qui avait sept têtes, dix cornes, dix couronnes: et voilà celui qui combat; ce monstre avait la figure d'un lion, d'un ours et d'un léopard: voilà comme il combat. J'ai vu un agneau sur une montagne: voilà contre qui il combat. J'ai entendu une voix qui criait: Enfin elle est tombée cette grande Babylone! et voilà l'issue du combat.

Mais avant que de commencer, il faut que je dise aux saints martyrs ce qu'Homère disait aux esprits célestes avant que de raconter les hauts faits des capitaines de la Grèce.

*Ἐπιστάτε νῦν μοι πάντες ἀθάνατοι δῖοισι,
Ἥλιος μαρτυρεῖ ἔσθ' ἔτι . . .*

Saints et bienheureux citoyens du ciel, contez-nous, si il vous plaît, les particularités de cette victoire admirable que la foi a

remportée sur l'infidélité : vous en savez des nouvelles, vous y étiez présents, vous y teniez votre partie. Vous principalement, bienheureuse Mère, sacrée agonothète de ce combat, qui, au dire de votre époux, êtes toute seule aussi puissante et terrible qu'une armée entière et bien rangée, apprenez-nous à combattre, apprenez-nous à surmonter, apprenez-nous à triompher : nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Gloriosa est victoria quæ refertur de exercitu forti, divite, magno, pugna cupidissimo. Hic sermo explicat: 1° Quis pugnet ad extirpandam fidem; 2° quomodo? 3° contra quem? 4° quo exitu? — I. Punctum. Quis pugnat? Aggressor, 1. fortis, 2. dives, 3. numerosus, 4. pugnae cupidissimus. — II. Punctum. Quomodo pugnet? 1. Crudeliter, per tormenta, in singulis membris, in toto corpore; 2. blande, per motiva dignitatis, voluptatis, pietatis; 3. dolose, per detractiones, mendacia et opprobria. — III. Punctum. Contra quem pugnet? Contra defensorem infirmum et inermem, nempe puellas, pueros et senes. — IV. Punctum. Quo exitu defensor infirmus et inermis vincit aggressorem fortem et armatum. — Conclusio. Contra hereticos, pro catholicis.*

Il y a quatre circonstances qui rendent un parti formidable et qui font que la victoire qu'on remporte sur lui est glorieuse et très-remarquable. 1° Quand il est puissant et aguerri : *Pudet congruere cum homine vinci parato, ignominiam judicat gladiator cum inferiore componi, et sine gloria vincit qui sine certamine vincit (Senec.)*; 2° quand il est riche, car les finances sont les nerfs de la guerre : un soldat qui n'est pas bien payé est un corps sans sang, sans courage et sans âme ; 3° quand une armée est nombreuse, peuplée et grossie d'une grande multitude de soldats ; quand on est dix ou douze contre un : *Ne hercules quidem contra duos* ; 4° quand on est affectionné, ardent et passionné, cela fait qu'on méprise la mort, qu'on affronte les périls, qu'on subit les travaux et qu'on ne sent point les fatigues : *Ubi amatur non ibi laboratur, aut si laboratur et labor amatur*, dit saint Augustin. Quand un ennemi a une seule de ces qualités, la victoire qu'on remporte sur lui ne peut manquer d'être extrêmement illustre et glorieuse ; mais combien davantage quand il les a toutes quatre ? Cependant l'ennemi qui attaque l'Eglise en sa naissance a ces quatre qualités tout ensemble et en un souverain degré.

I. — 1. Premièrement, il est fort et puissant, *Vidi bestiam habentem cornu decem*. Les doctes savent que la corne, en l'Ecriture sainte, est le symbole de la force ; celui qui entreprend d'anéantir l'Eglise en son berceau, c'est le peuple Romain, peuple si fort et si puissant, que la force même lui a donné son nom ; peuple si fort, que le prophète Daniel, expliquant le songe de la statue de

Nabuchodonosor, compare les Romains au fer qui dompte tous les autres métaux. Depuis plusieurs années il avait été comme acharné aux guerres civiles d'entre Sylla et Marius, d'entre Pompée et Jules César, et d'entre Auguste et Marc-Antoine : cela avait aguerri ce peuple, cela l'avait affriandé du sang humain, cela l'avait exercé et endurci au fait des armes ; et il ne faut pas penser que ce fût seulement le tiers-état et la lie de la république qui fût bandée contre l'Eglise, c'était encore le sénat, la noblesse et les empereurs. *Super cornu ejus decem diademata* : les dix cornes couronnées, ce sont les dix principaux empereurs qui ont levé les cornes et publié des édits sanglants contre l'Eglise ; car vous lirez dans l'Histoire ecclésiastique que sans compter les persécutions qui se sont élevées depuis que l'Eglise a été bien établie et saintement affirmée sous l'empire du grand Constantin, comme celle de Julien l'Apostat, de Valens, hérétique arien, de Genséric et d'Hunéric, son fils, rois des Vandales, de Léon d'Isaurie et de Constantin Copronyme, sans compter les persécutions qui ont été faites par quelques rois ou tyrans particuliers en leurs provinces et leurs royaumes, comme celles d'Hérode en Judée, de Sapor et de Cosroès dans la Perse, et d'Abenner dans les Indes ; sans compter les persécutions qui n'ont été que des dépendances et des accessoires des autres : comme celle d'Adrien après Trajan, celle de Marc-Aurèle après Antonia Pie, celle de Galère après Dioclétien ; qu'il y en a eu dix plus notables, plus sanglantes et plus universelles sous le règne de dix empereurs de Rome : la première sous Néron, la seconde sous Domitien, la troisième sous Trajan, la quatrième sous Antonin Pie, la cinquième sous Alexandre Sévère, la sixième sous Maximin, la septième sous Décius, la huitième sous Valérien, la neuvième sous Aurélien, la dixième sous Dioclétien et Maximien.

2. Pour vous faire connaître combien sont riches les ennemis qui font la guerre à cette Eglise, c'est assez de dire que ce sont des empereurs de la ville de Rome, en laquelle presque toutes les richesses du monde étaient fondues et réunies, en laquelle un seul particulier nommé Plantien, créature et favori de Sévère, donna à sa fille une dot qui eût été suffisante pour cinquante reines ; et c'est Dion qui le rapporte en la Vie de Sévère.

3. Semblablement pour savoir combien étaient nombreux ces ennemis, c'est assez de savoir que du temps d'Auguste, sous le règne duquel Jésus-Christ vint au monde, que tout l'univers fut nommé et enregistré par le commandement de César, se publiant par ce moyen monarchique de tout le monde ; que du temps de l'empereur Tibère, sous le règne duquel Jésus-Christ endura, Rome seule avait pour le moins quinze millions, c'est-à-dire quinze fois dix cent mille citoyens, sans y comprendre les esclaves, les alliés et sujets des provinces, *Super cornu ejus decem diademata*. Chaque empereur de

Rome avait pour le moins dix couronnes sur la tête.

Si maintenant le roi de France et le roi d'Espagne étaient en bonne intelligence, joindraient leurs forces et se ligueraient ensemble pour faire d'un commun accord la guerre à un ennemi, quel est le prince ou potentat au monde qui leur pût résister ? L'empereur de Rome avait alors sur la tête les couronnes des Gaules, d'Espagne, d'Allemagne, d'Albanie, d'Afrique, de Bretagne, d'Égypte, de Grèce, de Hongrie, d'Italie, de Judée et d'Asie ; et ce fut une providence particulière de Dieu de permettre qu'en ce temps-là les plus florissantes monarchies du monde fussent réduites à une seule, sujettes à l'empire romain, afin que la victoire que l'Église a remportée sur cet empire fût plus signalée et glorieuse. L'historien romain Florus nous apprend qu'un vaillant soldat, nommé Horace, ayant à combattre lui seul trois courageux ennemis, à savoir les trois Curiaces, n'osa les attaquer tous trois ensemble ; mais que, feignant de craindre, et que prenant la fuite, il les défit aisément quand il les prit en détail et qu'il les eut séparés : *Addicto ad virtutem dolo, ut distraheret hostem, simulat fugam, singulosque prout poterat aggressus exsuperat.* Jésus-Christ n'en fait pas de même ; il veut triompher de toutes les monarchies du monde tout ensemble ; et afin que la victoire soit plus remarquable, il ne veut pas les diviser et les vaincre l'une après l'autre ; mais il veut qu'elles soient toutes réunies et ramassées en une seule, parce que *virtus unita est fortior.* L'ennemi donc qui attaque l'Église a bien le pouvoir de lui faire la guerre ; mais en a-t-il le vouloir ? Oui et avec passion.

4. *Vidi bestiam habentem capita septem :* les sept têtes de ce monstre sont les sept principaux chefs et motifs qui portaient les tyrans à persécuter l'Église, et les rendaient extrêmement zélés et affectionnés à cette guerre. 1. La religion. Que ne fait-on pour la défense d'une religion qu'on a reçue de ses ancêtres, qu'on a sucée avec le lait et qu'on croit assurément être la vraie ? Jésus-Christ avait prédit que les tyrans qui tourmenteraient les martyrs croiraient, en le faisant, rendre service à Dieu et mériter beaucoup devant lui, *obsequium se præstare Deo*, parce que, par ces tourments, ils prétendaient anéantir le christianisme qu'ils croyaient être une impiété sacrilège, puis que les chrétiens ne parlaient que de démolir les temples, de ruiner les autels et d'abolir le culte des dieux. Le second chef était l'intérêt de la couronne. Satan faisait croire aux empereurs que le christianisme ne pouvait se fonder que sur les ruines de l'empire ; que s'ils laissaient vivre cette vermine de chrétiens, les dieux, justement irrités, quitteraient la protection de l'État, et les feraient la fable et la proie de leurs ennemis. Les plus gens de bien parmi les politiques mondains ont cette parole pour maxime d'État : *Si jus violantulum est, regnandi causa violandum esse, in cæteris pietatem colas :* que s'il

est jamais permis de trahir son devoir et faire brèche à sa conscience, il le faut pour avoir une couronne à laquelle on aspire. La royauté est un si friand morceau, qu'il mérite bien que les plus abstinents rompent leur jeûne pour l'avoir. Si donc il n'y a dessein qu'on n'entreprenne, s'il n'y a peine et fatigue qu'on n'embrace, s'il n'y a droit divin et humain qu'on ne viole pour parvenir à une couronne à laquelle on a quelque prétention, que devaient faire les empereurs pour conserver une couronne qu'ils avaient déjà toute acquise, et la défendre contre une sorte de gens qu'ils prenaient pour les plus scélérats du monde ; et c'est le troisième motif qui enflammait la colère et la fureur même des plus modérés, motif de la vertu contre les chrétiens qu'ils estimaient être des sorciers, des magiciens et des anthropophages, des gens adonnés à toute sorte de méchancetés, et partant qu'il fallait exterminer comme les plus exécrables que la terre eût jamais portés. Ajoutez à cela, en quatrième lieu, que ces chrétiens voulaient abolir les coutumes immémoriales qui étaient en possession depuis plusieurs années, qui avaient fondé droit de prescription, et pour lesquelles on prétendait une juste défense. Et puis, en cinquième lieu, les gouverneurs des provinces et les lieutenants des empereurs avaient un autre motif, à savoir la gloire qu'ils voulaient avoir de dompter ces rebelles de l'empire, et de gagner par ce moyen les bonnes grâces de leur maître. Les Romains voulaient commander partout ; ils étaient superbes et glorieux de leur naturel, *Romanos rerum dominos gentemque superbam*, les juges tenaient à déshonneur de ne pouvoir vaincre l'opiniâtreté de ces criminels, de ne pouvoir fléchir par menace ni par tortures la constance des martyrs, et d'être contraints à la fin de dire ce que dit Cæcilius : Nous sommes vaincus. Bref, l'intérêt temporel, la considération de leurs biens et de leurs plaisirs sensuels étaient le sixième et septième chef de ce monstre, le sixième et le septième motif qui les rendait ardents et passionnés à cette persécution, parce que les chrétiens ne parlaient que de s'appauvrir, que de vendre ses biens, et distribuer l'argent aux pauvres, que de se mortifier, que d'affliger sa chair et renoncer à toutes les délices et divertissements de cette vie, *Quantæ molis erat Romanam vincere gentem.* Quel est l'homme si courageux qui puisse résister à un tel ennemi, à un peuple romain, à un peuple si fort, si riche, si nombreux et si passionné !

II. 1. Mais la résistance est bien plus difficile quand on considère en quelle manière il combat : en lion, en ours, en léopard ; c'est-à-dire par tourments, par caresses et par stratagèmes. Il combat comme un lion, *Os ejus sicut os leonis* ; par les plus horribles tourments que la cruauté ingénieuse des hommes et la rage des furies infernales a jamais su inventer. En voici une petite partie. 1^o On leur mettait sur la tête un casque ardent, comme on fit à saint Cément, évêque d'An-

cyre; à saint Sabinien à Troyes, en Champagne, et à saint Christophe. 2° On leur arrachait les dents, ou on les leur cassait en la bouche à coups de pierres, comme on fit à sainte Appolline, à saint Janvier, à saint Fauste et saint Martial. 3° On leur versait du plomb fondu en la bouche, comme à saint Faustin, à saint Jovite et à saint Prime. 4° On pinçait les mamelles aux jeunes demoiselles avec des tenailles de fer, ainsi qu'à sainte Agathe, et sainte Helconide à Corinthe. 5° On leur fichait des alènes, ou des poinçons et des aiguilles entre les doigts et les ongles, comme à saint Bénigne à Dijon, à saint Boniface à Tharse, à saint Crépin et saint Crepinien à Soissons. 6° On leur appliquait des torches ardentes, ou des lames de fers embrasées sous les aisselles, parties extrêmement sensibles, ainsi qu'à sainte Reine, à saint Dioscore, à saint Triphon, à saint Respice et à sainte Nimphe. 7° On leur ouvrait le ventre, on en arrachait les entrailles, sans toucher les parties nobles; on y mettait de l'avoine, et on y faisait manger les chevaux, comme firent ceux de Gaze, d'Ascalon et d'Hélopyle à saint Corille, diacre, et aux autres martyrs, sous Julien l'Apostat. 8° On leur brisait les jambes ou les bras avec une barre de fer, comme à ceux qu'on rompt sur la roue : à Saint Adrien et à ses compagnons, à saint Conon et à son fils, âgé de douze ans, à saint Melchior et à ceux de sa compagnie.

On les frottait de miel ou de graisse, et on les exposait en été à la piqure des guêpes et mouches à miel, comme on fit à saint Marc, évêque d'Aréthuse, et à ces saints dont parle saint Jérôme au commencement de la Vie de saint Paul ermite. On les attachait à la queue des chevaux indomptés pour être traînés et déchirés par les ronces et les épines, comme on fit à saint Hyppolyte, à saint Onésiphore, à saint Porphyre. On éventrait un cheval ou un bœuf, et on enfermait dans ce corps mort le saint martyr jusqu'au cou, on le nourrissait d'un peu de pain et d'eau en cette langueur, les mois entiers, afin qu'il fût rongé tout vif par la vermine qui s'engendrait de cette charogne : saint Chrysante souffrit ce supplice. On les faisait déchirer par les tigres et par les lions, comme saint Ignace, saint Abdon et Senne. On les attachait par les pieds à deux arbres, que l'on pliait et abaissait par force, puis on laissait les branches retourner à leur premier état, pour démembrer inhumainement leurs pauvres corps, c'est ce qu'on fit à sainte Couronne en Syrie et à saint Straton. On leur faisait passer une meule de moulin ou autre grosse pierre sur le corps pour les mouler et réduire en cendres en mourant, comme à saint Victor à Marseille, à sainte Christète et à sainte Sabine. On les pendait en haut par les bras, et on leur pendait au doigt du pied une pierre de deux ou trois cents livres, pour leur déboîter tous les os, aux saints jumeaux à Langres, à sainte Euphémie, et à saint Séverin. On les enfermait dans un sac de cuir ou de toile cirée, avec un singe et un serpent, et on les jetait dans la rivière comme des parricides :

saint Ulpien fut traité de la sorte. On les faisait passer une nuit tout entière dans un étang glacé; et pour leur livrer une plus forte tentation, on mettait auprès de la un bain d'eau tiède, afin que s'ils se ravisaient, vaincus par la rigueur du froid, ils eussent ce remède tout prêt, en cas qu'ils voulussent renier la foi : ainsi furent martyrisés quarante soldats à Sébaste, ville d'Arménie.

On les flagellait avec diverses sortes de fouets. Quelquefois c'était avec des cordes, au bout desquelles il y avait des balles de plomb : comme aux quatre saints couronnés, Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorin. D'autres fois c'était avec des scorpions, c'est-à-dire avec des rosettes de fer en forme d'épérons, comme à saint Claude, à saint Nicistrate, à saint Symphorien et à leurs compagnons; et après qu'on leur avait ainsi déchiré la chair, et découvert les os, on versait sur les plaies du sel, du vinaigre et du plomb fondu, ou de l'huile bouillante : comme on fit à sainte Martine, à saint Procope, à saint Victor, soldat à Milan : ou bien après une si horrible boucherie on les couchait en la prison, qui était toute parsemée de petites pièces de tuile et pots cassés, comme saint Marcellin.

On les écorchait tout vifs, ou on leur déchirait la peau et la chair avec des ongles ou des peignes de fer, comme on fit à saint Barthélemy, à saint Nabor, à saint Félix, à saint Mammès, et à saint Zénon. On les attachait à un bois avec plusieurs petits clous : comme on fit à saint Agricole à Milan, et à sainte Fauste à Cizique. On leur perçait tous les membres avec des alènes pointues, comme on fit à saint Alexandre et à saint Cassien. On les sciait par le milieu du corps, comme on fit à sainte Tarbué, sœur de saint Siméon, évêque en Perse, et à sa servante. On les coupait en petits morceaux, comme on fit à saint Nicéphore, à saint Jacques l'Intercis, et à saint Justin, fils de sainte Symphorose.

On les brûlait à petit feu, que l'on faisait avec du sarment, tourment si usité et ordinaire, que les gentils appelaient les chrétiens par risée : *Sarmentitios viros*, les hommes de sarment. On les jetait dans un grand four enflammé; ainsi saint Emilien, saint Evence et saint Théodule. On les cuisait dans l'huile bouillante, comme sainte Rufine, sainte Seconde. On les rôtissait à petit feu sur un gril, comme saint Laurent à Rome, saint Vincent à Valence, et saint Pierre en Nicomédie. On les renfermait dans un taureau d'airain et puis on l'embrasait à petit feu : ainsi souffrit saint Antipas, saint Eustache, sa femme et ses deux enfants; sainte Pélagie, vierge à Tharse.

Ils trempaient une robe dans la poix, dont il en revêtaient le saint martyr, ou ils mouillaient tout son corps dans du soufre fondu, et puis y mettaient le feu, et le faisaient ainsi servir de torche pour éclairer la nuit. *In usum nocturni luminis*, disaient-ils; c'est ce que les poètes appelaient : *Tunica punire molesta* : tourment qu'on fit endurer, le 24 juin, à ces

saints martyrs qui furent faussement accusés de l'incendie de la ville de Rome, sous l'empire de Néron. Notez de plus que ce n'était pas seulement une seule sorte de supplices qu'on exerçait sur chaque martyr : quelquefois à un seul pauvre corps, on faisait enlever jusqu'à cinq, six et sept, ou même neuf et dix sortes des plus sensibles tourments que je vous ai décrits : par exemple, à la vierge sainte Anastasie l'Ancienne, on lui donna des soufflets, on lui tira les dents, on lui trancha la langue, on lui appliqua aux côtés des torches ardentes, on lui tenailla les mamelles : on lui arracha les ongles, on lui coupa les pieds et les mains, on la fouetta cruellement, et enfin on la décapita.

2. Quand les tourments étaient inutiles, on se servait de flatteries : quand la cruauté de lion ne réussissait pas, on employait les attraits de l'ourse. Les naturalistes disent que l'ourse a la langue fort belle, douce, attrayante, et qu'elle s'en sert comme d'un hameçon pour prendre les petites fourmis, dont elle est extrêmement friande. Quand le tyran voyait que ses menaces n'épouvantaient point les saints martyrs, il leur donnait du plat de la langue, il les louait et les flattait pour les attirer. Il leur promettait de riches partis, des mariages avantageux, des charges honorables et les dignités les plus éclatantes de la république, s'ils voulaient renoncer à leur foi. Ainsi on promettait à sainte Reine et à sainte Marguerite le mariage d'Olibrius : c'est comme si maintenant on promettait à une villageoise qu'elle aurait en mariage le gouverneur de la Bourgogne en cas qu'elle voulût quitter sa religion. A sainte Agnès, on promettait en mariage le fils du préfet de Rome, qui était la seconde ou troisième dignité du monde ; et sainte Suzanne refusa les offres de l'empereur Maximien qui la désirait épouser.

Et parce que les femmes sont moins suspectes aux filles, et plus éloquantes pour les tromper, on se servait de leur entremise pour séduire et tromper les pauvres filles chrétiennes. Ainsi on mit sainte Agathe en la maison d'Aphrodise, vrai tison de concupiscence. Cette effrontée et affronteuse prenait la sainte en particulier, la caressait, la mignardait et lui donnait mille témoignages d'une solide affection : Venez-ça, Agathe, mon amie, ne voulez-vous pas bien que je vous serve de mère, et que je vous aime comme ma fille ? si vous me voulez croire, vous serez la plus heureuse, je ne dirai pas qui soit en toute la Sicile, mais qui soit en toute la terre : le ciel vous a avantageé d'une beauté si exquise, d'une bonne grâce si engageante, qu'elle charme les cœurs les plus rebelles, et les contraint de vous aimer ; pourquoi perdrez-vous ce don de nature pour une folle superstition que ces malheureux chrétiens vous ont mise en la tête ? Y a-t-il tant à faire à prononcer trois petites paroles et dire que vous renoncez à ce pendu de Jérusalem, que vous prétendez être Dieu ? Si vous le voulez faire, et accepter les offres de monsieur le gouverneur, qui

vous fait l'honneur de vous aimer, il vous épousera ; nous vous donnerons des habits somptueux, des chaînes d'or, de riches garnitures, des parfums, des meubles précieux ; vous serez parée à l'avantage, vous irez en carrosse, vous aurez l'ascendant sur vos compagnes : celles qui vous dédaignent maintenant se tiendront bien honorées d'être vos filles de chambre ; la noblesse vous respectera, les gens de justice vous craindront, le peuple relèvera de vous, et l'empereur même vous favorisera. Voulez-vous faire litière de tous ces avantages que la fortune vous présente, pour donner en proie à de très-âpres tourments votre corps, qui est un miracle de beauté ? La sainte ne s'émut pas plus de ce discours que si elle eût été un rocher. Autant en fit sainte Bibienne à l'impudent Rufine, qui la cajolait pour la perdre par le commandement du tyran.

Et non moindre fut la constance de ce vaillant martyr dont parle saint Jérôme en la susdite vie de saint Paul, ermite. C'est dommage que nous ignorions son nom ; mais il n'est pas ignoré de Dieu, il est écrit au livre de vie : quelques-uns disent qu'il s'appelait Nicéas, fils du roi de Nicomédie. Il était à la fleur de son âge : on pensa que puisqu'il était invincible aux tourments, peut-être la volupté le fléchirait, et que s'il perdait la chasteté, il perdrait plus aisément la foi. On le coucha donc sur un lit mollet, dans un agréable jardin, à l'ombre des arbres ; on fit entrer là-dedans une courtisane, la plus belle qu'on put trouver, qui le provoquait à l'impudicité. Le saint ne pouvant se défendre, parce qu'il était attaché avec des rubans de soie, et craignant que la volupté, si présente et si pressante, ne domptât son cœur généreux, que fit-il ? Ecoutez un acte héroïque, qui mérite d'être grave en lettres d'or dans le temple de l'éternité : pour vaincre par qu'il l'one douloureux la douceur de ce plaisir, il se coupa la langue avec ses propres dents, et la cracha au visage de cette impudente, qui, effrayée d'une si étrange action, le quitta et s'en va toute honteuse. Et vous ! et vous ? vous succombez à la moindre secousse d'une petite pensée, et vous espérez avoir le même paradis que ce saint ? Cette langue coupée, toute coupée qu'elle est, parle contre vous ; elle vous accuse, elle vous juge, et elle vous condamne de lâcheté : *Lingua silet, clamatque silens.*

Mais la plus rude tentation, la plus forte batterie qui fut livrée aux saints martyrs, est celle qui venait de la part de leurs parents et amis, comme, par exemple, à saint Marc et à saint Marcellin : ils étaient nobles et d'illustre famille, ils avaient femmes et enfants, ils étaient en prison pour la foi, et condamnés à perdre la vie et les biens, si, dans quelques jours, ils ne se résolvaient d'adorer les dieux. On leur envoie premièrement plusieurs braves cavaliers de leurs amis, qui, par mille raisons, tâchent de leur persuader de quitter cette sottise créance que ces rêveurs de chrétiens leur

ont mise dans la tête. Leur mère arrive là-dessus, toute déchevelée ; leur père, un vénérable vieillard, porté, à cause de sa faiblesse, entre les bras de ses serviteurs ; leurs femmes, portant leurs petits enfants, et traînant, comme elles pouvaient, les autres, un peu plus grands. Mes enfants, disait le père, d'une voix tremblante et entrecoupée de sanglots, je suis venu exprès ici pour vous dire adieu, et vous offrir pour votre sépulture tout ce que j'avais préparé pour la mienne, puisque je suis si infortuné, que je n'ai pas tant de crédit sur mes propres enfants que des étrangers et des inconnus, qui les ont ensorcelés. Mais prenez garde que ce que vous appelez piété et religion ne soit une barbarie ; puisque courant ainsi à la mort, vous tuez d'un même coup votre pauvre père, votre mère désolée, vos femmes et vos enfants. La mère leur montre ses mamelles, et se jette à leurs pieds ; leurs femmes leur sautent au cou, les petits enfants crient et sanglotent, toute la prison retentit de clameurs. Quoi ! dit la mère, n'aurez-vous point d'égard à ce sein qui vous a portés avec tant d'incommodité, à cette mère qui vous a mis au monde avec tant de douleur ! à cette poitrine qui vous a allaités avec tant d'affection ? Quoi ! disent leurs femmes, voulez-vous donc dégrader toute notre famille, mettre à la besace et faire mourir de faim vos pauvres enfants, ces innocentes créatures ? Réveillez cet amour paternel, cette fidélité conjugale qui est comme endormie en vous. Ouvrez les yeux que vous avez sillés par cette opiniâtreté ; ne savez-vous pas à quelle infamie, à quelle pauvreté et à quels supplices les chrétiens sont sujets par les loix : que vos biens sont déjà confisqués, et qu'il faudra que ces pauvres gentilshommes aillent mendier leur pain de porte en porte ? Est-ce là la foi que vous nous avez jurée ? sont-ce là les promesses que vous nous faisiez quand vous nous demandiez en mariage ? Pourquoi donc avez-vous mis au monde ces petites créatures, puisque vous aviez le dessein de les faire mourir ? Appelez-vous cela religion, être cause de la mort de vos père et mère, qui vous ont donné la vie, et de vos enfants qui l'ont reçue de vous ? Le petit saint Celse reçut une même tentation de son père, Martien, et fut martyrisé par son commandement. Sainte Barbe, sainte Christine, sainte Dorothee et sainte Euphémie furent ainsi sollicitées et martyrisées par leurs propres pères, sainte Euthalie par son frère, sainte Thècle et sainte Erasmé par leurs oncles. On dit que le diamant, qui résiste au fer et au feu, s'amollit par un peu de sang ; mais le cœur généreux des saints martyrs, plus précieux que toutes les pierreries, plus indomptable que tous les diamants, ayant résisté aux tourments du fer et du feu, résiste encore aux attraites de la chair et du sang.

3. Que fera donc le persécuteur ? Il se sert de l'adresse de Lysimacus : où la peau du lion est trop courte, il y attache un bout de celle du renard ou du léopard : quand la

cruauté du lion, les attraites et les appâts de l'ourse sont inutiles, il se sert des svelures du léopard : *Bestia quam vidi, erat similis pardo* ; les diverses monchetures de ce léopard nous représentent la diversité des finesesses et des artifices que le persécuteur invente contre le christianisme. Il voit que l'Eglise se peuple, parce que les loix de l'Evangile sont toutes saintes, toutes pures, et toutes raisonnables ; il fait accroire au monde que les chrétiens sont des sorciers, des sodomites, des mangeurs d'enfants, la peste du monde, et la cause de tous les malheurs qui arrivent : *Si Tiberis ascendit in arva, si calum stetit, si terra movit, si fames, si lues accidit, statim ad leones christianos, conclamant* (Tertul., Apol. cap. 5) : Si le Tibre se déborde et ravage la campagne, si le Nil n'a pas sa crue ordinaire, s'il arrive intempérie dans l'air, si la terre tremble, si l'année est chère, si la peste vient, on crie que les chrétiens en sont cause, qu'il les faut exterminer, et que tant que cette lie du monde durera, la république sera malheureuse.

Le persécuteur voit que quand les saints martyrs sont ensemble ils s'animent à la patience, et s'encouragent les uns les autres : il les sépare, comme il sépara saint Prime d'avec saint Félicien, son frère ; puis il dit à Félicien que Prime était rentré en son bon sens, et qu'il avait adoré les dieux. Je sais que mon frère est plus sage que cela, répondit Félicien, et qu'il est ferme en son saint propos : mais quand bien il aurait renié sa foi, sachez que je ne le ferai jamais.

L'ennemi voit que les vierges chrétiennes méprisent les prospérités temporelles et l'ont grand état de l'honnêteté : il leur propose de quitter leur religion, ou de perdre leur honneur. Ainsi quelquefois il les condamnait à être conduites au lieu infâme et prostituées à tout venant, comme fut sainte Agnès, sainte Colombe, sainte Luce, sainte Suzanne, et sainte Théodore : quelquefois Dieu les en préservait miraculeusement, d'autres fois non : ou le tyran les faisait exposer toutes nues un jour entier en la place publique, pour y être immolées à la risée de tous les passants, comme le fut sainte Marciane : supplice bien plus terrible et redoutable aux vierges chrétiennes que les plus horribles tortures et que la mort même : *Virgines nostræ leones timent, non leones*, dit Tertullien. Témoin sainte Euphrasie : en la surprise de la ville un soldat la voulant forcer, et lui ravir ce trésor que l'on ne peut perdre deux fois, elle aima mieux perdre la vie : et parce que le soldat ne lui voulait pas donner la mort, elle s'avisait de cette subtilité, par un particulier mouvement du Saint-Esprit : Mon ami, lui dit-elle, si vous me voulez faire une courtoisie, vous m'obligerez de vous en faire une autre qui la vaudra bien : ne seriez-vous pas bien aise d'apprendre un secret pour être à l'épreuve de tous les coups d'épée et d'autres armes offensives ? Il ouvre les oreilles à cette proposition : Si vous me voulez laisser sans me toucher, je vous donnerai un onguent merveilleux, et je veux

que vous en fassiez l'épreuve sur moi-même. Je le veux bien, dit-il. Elle entre en son cabinet, elle y prend je ne sais quelle huile qu'elle avait, s'en frotte le cou en présence du soldat. Essayez à présent si vous me pourriez entamer? Il décharge un grand coup de contelas, et lui abat la tête : c'est ce qu'elle désirait plutôt que de ternir l'éclat de sa pureté.

Enfin le tyran voyant que les chrétiens méprisent les tourments, parce qu'ils croient acheter par un moment de supplice des plaisirs d'éternelle durée qu'ils espèrent en l'autre monde, il ne leur ôte pas la vie, mais il les fait languir d'une mort toute vive : tantôt les faisant pourrir dans une obscure prison, les trois, les quatre, les cinq, et six années entières, comme saint Agatha, saint Céli-doine, et saint Emétère : tantôt les faisant enterrer tout vifs jusqu'au cou ou à la ceinture, et les nourrissant de pain et d'eau, comme saint Marcel à Châlons-sur-Saône : tantôt les faisant languir pendus en haut plusieurs jours la tête en bas, et attachés seulement par un doigt du pied, comme saint Victorin.

III. — Et contre qui tant d'empereurs si puissants, si riches, et si passionnés, contre qui tant de tourments, tant de persécutions, tant de ruses, tant d'inventions? Contre un pauvre petit agneau, *Vidi supra montem Sion agnam stantem*. Les autres animaux ont des cornes, ou des serres, ou des broches, ou des ongles, ou d'autres armes pour se défendre, ou au moins des ruses pour échapper et gagner au pied : le seul agneau n'a point d'armes, ni offensives, ni défensives : agneau symbole de l'Eglise d'alors, qui était encore comme en son berceau. Qu'y a-t-il de plus faible et de plus timide qu'une jeune fille, qui tremble quand elle voit une épée nue? Qui est-ce qui redoute plus la mort que les jeunes gens, qui commencent seulement à goûter les douceurs de la vie ; que les vieillards, qui craignent de perdre cette vie, laquelle ils gardent il y a si longtemps, et qui sont d'autant plus curieux de se conserver que moins il leur en reste, *Plus timent mortem, qui plus deliciarum experti sunt in vita*? Et néanmoins je trouve dans l'histoire que ce sont principalement les femmes, les jeunes gens et les vieillards qui ont enduré plus de tourments, et qui ont été plus constants. Je trouve que saint Valérien, saint Evence, et saint Eusèbe, évêque de Verceil, ont enduré à quatre-vingts ans, à quatre-vingt-six ans ; saint Polycarpe à quatre-vingt-dix ; saint Ignace, évêque d'Antioche, et saint Photin, évêque de Lyon, à quatre-vingt-seize ; saint Jacques le Mineur à cent ans ; saint Parménas, qui était l'un des sept premiers diacres, et qui endura sous Trajan, à cent cinq ans ; saint Dorothee, prêtre de Tyr, à cent dix ans ; saint Denys Aréopagite, et saint Eusébe en Antioche, à six vingts ans, aussi bien que saint Siméon, cousin du Fils de Dieu, qui fut crucifié comme lui.

Mais j'admire plus le courage des petits enfants et des jeunes gens : comme de saint

Apphian, jeune gentilhomme, qui endura à l'âge de dix-neuf ans ; à dix-huit ans sainte Catherine, saint Julien, sainte Julienne, sainte Théodosie ; à quinze ans saint Agapite, saint Néophite, saint Pontique, fils de sainte Blandine, qui endura à Lyon ; saint Venance, sainte Pélagie ; à quatorze ans saint Paucrace, sainte Enfalie de Barcelone ; à treize ans, sainte Agnès, sainte Eulalie de Méride, et sainte Prisque ; à douze ans, sainte Christine, sainte Phélicule, saint Mamès, sainte Seconde, sainte Aquiline, sainte Eutrophie, saint Symphorien à Autun ; à dix ans, saint Neon, fils de saint Adrien, sous Valérien ; à neuf ans saint Basile, saint Pasteur, sainte Sabine : à sept ans, saint Juste, frère de saint Pasteur : hélas ! y avait-il place en de si petits membres pour y faire des plaies? On ne trouve point de membres assez grands en un si petit corps pour y donner quelque coup, mais on trouve bien du courage en ce petit et très-grand cœur de sept ans pour vaincre et mépriser les coups. Il ne se connaît pas encore, et il fait déjà connaître son Sauveur ; il n'a pas encore bien reçu la vie, et il la prodigue déjà pour son Dieu.

En pourrait-on trouver de plus jeune? oui, à l'âge de cinq ans, tel qu'était ce petit martyr, enfant de cette sainte femme qui fut martyrisée sous Dioclétien ; à l'âge de quatre ans le petit enfant d'Eleshaan ; à l'âge de trois ans, saint Cyr ou Quiric, fils de sainte Julite, qui fut cruellement écrasé contre le tribunal du juge : il était si jeune, qu'il hégayait en faisant profession de la foi. Hélas ! le pauvre petit, il n'a pas encore la langue assez forte pour prononcer le nom du Sauveur, mais il a le cœur assez courageux pour mourir par amour du Sauveur. Saint Majorique, fils de sainte Denise, n'était guère plus âgé ; il était si petit qu'il s'effraya quand il vit les peignes de fer et les autres instruments de justice, qui étaient plus grands que lui : et qui ne s'en fût effrayé? On garde encore à présent à Rome un de ces peignes de fer, et les cheveux dressent à la tête de le voir seulement, pensz ce que c'était d'en être déchiré ! Le pauvre petit s'effraya : mais sa sainte mère, vraie amazone chrétienne, ne pouvant approcher de lui pour l'encourager, lui fit tant de signes, des yeux, de la main, et de la tête, qu'elle le rassura et lui fit souffrir le martyre.

IV. — N'est-il donc pas vaincu cet adversaire si puissant, si riche, et si passionné? N'est-elle pas écornée cette hydre monstrueuse à sept têtes et à dix cornes? Ne dit-on pas avec vérité : *Cecidit Babylon illa magna*? elle est tombée cette Babylone, cette religion qui était une confusion et un ramas de fausses divinités? Hest vaincu cet ennemi qui pensait étouffer le christianisme : sa religion sacrilège est éteinte, ses temples sont ruinés, ses autels démolis, ses statues réduites en poudre, ses sacrifices abolis, enfin le culte des faux dieux est anéanti. Il est vaincu, car tous les moyens qu'il avait choisis pour éteindre la religion chrétienne ont servi à l'étendre et à la pro-

vigner : il pensait bannir le christianisme de l'empire romain en bannissant les chrétiens, et les chrétiens bannis portaient et plantaient la foi aux provinces étrangères : ainsi nous savons que les Espagnols, les Maures et les Sarrasins furent convertis par des servantes et des esclaves catholiques, qui étaient exilés pour la foi. Il est vaincu, car des dix empereurs qui ont persécuté l'Eglise il y en a eu fort peu qui ne soient morts misérables, d'une mort violente et enragée, au lieu que Constantin, Théodose, Héraclé et tous les autres qui ont favorisé l'Eglise ont régné heureusement et ont fini leur vie par une mort naturelle et tranquille.

D'où vient cela ? C'est que les paroles du Fils de Dieu sont toujours véritables ; car il est la vérité même : *Quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita, veritas Domini manet in æternum*. Il avait promis à l'Eglise qu'elle serait ferme, assurée et inébranlable jusqu'à la fin du monde, *Deus fundavit eam in æternum*, que les portes d'enfer, qui sont l'idolâtrie et l'hérésie, n'auraient point de puissance contre elle. Il l'a dit, et il l'a fait ; il l'a promis, et il l'a accompli.

Conclusion. — Et où sont donc nos prétendus réformés qui disent que l'Eglise a failli, qu'elle est tombée en erreur, qu'elle a été corrompue, et qu'ils sont venus pour la relever, la redresser, la corriger et la réformer ? Vraiment vous êtes de belles gens : l'Eglise étant encore en son enfance et comme dans le berceau, a dompté les empereurs ; et étant maintenant en sa force et à la fleur de son âge, elle ne maîtrisera pas les ministres, qui ne sont que de petites gens ou des moines défroqués ? La première porte d'enfer, qui était l'idolâtrie, n'a su prévaloir contre elle ; et l'autre porte d'enfer, qui est l'hérésie, y aura prévalu ? Elle a vaincu le paganisme, qui était étendu par tout l'univers, et elle ne vaincra pas le calvinisme, qui est seulement en un petit coin du monde ? Quand elle n'était que comme un agneau, elle a résisté aux lions, aux ours, aux léopards ; et maintenant qu'elle est comme une brebis, elle ne résistera pas aux petits renardeaux, tels que sont les luthériens et les calvinistes ? Quand elle n'était que comme un petit grain de sénevé, sa foi a transporté des montagnes et changé les cœurs superbes des philosophes ; et elle ne la pourra faire quand elle est devenue un grand arbre ?

Apprenons, messieurs, apprenons que les desseins de Dieu peuvent bien être traversés, mais ne peuvent être renversés ; qu'ils peuvent être combattus, mais non pas abattus ; pressés, mais jamais opprésés. Quand il a entrepris quelque chose, il en veut venir à bout à quel prix que ce soit ; il ne veut pas qu'on lui puisse reprocher : *Cæpit ædificare, et non potuit consummare* : ses édifices sont à chaux et à sable, ses bâtiments sont fondés sur le roc, ses entreprises sont, comme lui, d'éternelle durée. Apprenons, apprenons à ne nous pas tant passionner, à ne nous pas tuer le corps et l'âme, à ne nous servir pas de voies obliques pour combattre quelque

dessein que nous voulons renverser. Car le dessein contre lequel nous nous échauffons est de Dieu, ou il n'en est pas, comme disait saint Gamaliel aux Actes des apôtres : s'il n'en est pas, il se ruinera de lui-même, il se fondra, comme fait la neige au soleil ; et si c'est un dessein de Dieu, nous avons beau lui faire la guerre, nous avons beau nous inquiéter, Dieu aura toujours le dessus. Et en effet, quel dessein plus combattu que la publication de l'Evangile, et quel dessein plus victorieux ? quel dessein plus faible au commencement, et quel dessein plus puissant et plus glorieux à la fin ?

Apprenons, apprenons qu'il faut que nos desseins soient selon Dieu, si nous voulons qu'ils réussissent. Si vous voulez faire une bonne maison, établir une fortune qui soit de durée, et laisser à votre postérité des états et des richesses, gagnez Dieu, mettez-vous en ses bonnes grâces, ayez sa gloire devant les yeux. Faites mes affaires et je ferai les vôtres, disait un grand roi, Philippe II, à son favori Ruygomez. Je vous en dis de même, faites les affaires de Dieu, et il fera les vôtres : et s'il se met à les faire, n'ayez pas peur qu'elles soient mal faites. Ayez soin de son service, ayez son honneur en recommandation : gardez ses saints commandements et ne craignez pas le monde, Dieu saura bien le vaincre et en dissiper les conseils, *Ipsi præparantur cogitationes, omnia serviunt tibi*. Dieu a tant de ressorts, de secrets et de contremains, il a tant de sagesse, de serviteurs et d'intelligences, que vos ennemis mêmes, sans y penser, seront à la solde pour votre service : tout ce qu'on machinera pour vous abattre, Dieu le fera agir pour vous élever ; il ménagera si bien, comme un bon pilote, les vents contraires, qu'ils serviront pour vous conduire au port. Nous pourrions ainsi tirer plusieurs autres belles conclusions de la victoire des saints martyrs ; mais, craignant de vous ennuyer, je les remets au sermon de demain, auquel nous poursuivrons le même sujet, Dieu aidant : et cependant allez en paix, Dieu vous benisse. *Amen.*

SERMON IV.

Du témoignage que les saints martyrs ont rendu à la foi.

Sancti per fidem vicerunt regna.

Les saints ont vaincu les royaumes par la foi.
(Heb., XI.)

Sur ce que nous disons, après le Fils de Dieu, que bienheureux sont ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru, et, après saint Paul, que notre foi a pour objet des choses qui ne sont pas apparentes, l'empereur Julien l'apostat prenait sujet de dire que la religion des chrétiens était la secte des niais, la religion des esprits faibles, qui reçoivent et qui approuvent légèrement et à la volée tout ce qu'on leur propose à croire. Cette conséquence n'était pas bonne, elle apostasiait de son antécédent, comme celui qui la faisait avait apostasié de sa religion. Nos articles de

foi ne sont pas évidents, mais ils sont évidemment croyables : nous ne voyons pas ce que nous croyons, mais nous voyons qu'il le faut croire : nous le voyons et le connaissons par des preuves si puissantes, si pressantes et si évidentes, que c'est une grande imprudence, pour ne pas dire impudence, de les révoquer en doute. La plus authentique de ces preuves, c'est le témoignage illustre que les saints martyrs ont rendu à la foi par leur mort et passion. Je diviserai donc ce discours en deux points : au premier, je vous ferai voir que les saints martyrs ont eu toutes les conditions et qualités qu'on peut désirer en des témoins pour rendre leur déposition très-recevable et sans reproche : au second point, je répondrai aux objections que les infidèles ont coutume de faire pour réfuter ce témoignage.

Sainte et bienheureuse Mère, vous êtes tous les jours surnommée en l'Eglise la reine des martyrs, non-seulement parce que vous êtes la mère du Roi des martyrs, mais encore parce que vous avez souffert le plus rude, le plus sensible et le plus douloureux martyre qui ait jamais été enduré après celui de votre Fils. Les autres martyrs enduraient seulement en leurs corps et avaient en même temps de grandes consolations en leurs cœurs : vous avez enduré au plus sensible de votre âme, *Tuam ipsius animam doloris gladius pertransiit*. Voilà pourquoi la dignité de Mère de Dieu étant chargée de l'obligation d'endurer ce douloureux martyre, votre Fils ne voulut pas vous la donner sans votre consentement, qu'il vous demandait par son ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Qualitates in testibus requisitæ.* — I. **Punctum.** *Qualitates martyrum qui fidem testantur : 1. nobilitas, 2. ætas, 3. probitas, 4. numerus, 5. scientia, 6. constantia, 7. perseverantia.* — II. **Punctum.** *Refutantur objectiones infidelium contra hoc testimonium martyrum : 1. quod martyres erant frenetici, 2. quod per magiam erant insensibiles, 3. quod ambiebant honorari post mortem, 4. quod constellatio hoc operabatur.* — **Conclusio moralis :** 1. *contra infideles ; 2. contra peccatores.*

Ætas, conditio, sexus, discretio, fama,
Et fortuna, fides : in testibus ista requiruntur,

disent les juriconsultes. Cet avertissement nous donne sujet de dire qu'un juge qui reçoit les dépositions de quelques témoins doit soigneusement considérer en eux six principales circonstances : leur âge, la qualité de leur personne, leur nombre, et la façon avec laquelle ils déposent, l'accord et convenance de leur témoignage, leur fermeté ou la constance en leurs dépositions. Si toutes ces conditions se trouvent en quelques témoins, ils sont tout à fait exempts de reproches, et leurs dépositions sont reçues en toute sorte de justice pour assurées et indubitables.

Premièrement, on considère leur âge, et

c'est la première condition que le juge demande au témoin, et qu'il fait insérer au procès verbal : Un tel âgé de tant d'années. S'il passe 79 ans, on présume qu'étant sur le bord de la fosse il ne voudrait pas blesser sa conscience pour les intérêts de ce monde, d'où il doit bientôt déloger, *Omni gratia et potentatui, fidem religioni judicariæ debitam præposuit*, comme parlent les empereurs (*L. Eos testes, cod. de Testibus*). Si c'est un petit garçon, on présume que son innocence et sa naïveté le mettent à couvert de soupçon d'imposture : *Nihil paero teste certius : nam et adeo annos pervenit ut intelligat, et nondum ad eos quibus fingat*, dit l'orateur Sénèque (*Lib. VII, controv. 5*). La qualité d'une personne donne beaucoup de poids et d'autorité à la parole qui sort de sa bouche : car on croit bien plutôt à un homme qu'à une femme, à un homme libre qu'à un esclave, à un homme de bien qu'à un méchant homme, dit Isidore (*C. Forum, § Testes, de verborum Significatione*). Il faut ajouter plus de foi à une personne noble et illustre qu'à une personne de peu, dit l'empereur Constantin. Le nombre aussi est fort considéré : un seul témoin est cru en certains cas, rapportés par la glose en ladite loi *Jurisjurandi, verbo Ut unus*. S'il y en a deux ou trois, ils font une preuve entière, dit le Fils de Dieu en l'Evangile (*S. Matth., XVIII*) ; et en une affaire de très-grande conséquence, on n'en peut pas demander plus de quarante, dit le texte du Droit canon (*Cap. Cum causam, de Testibus*). Mais en quelque grand nombre qu'ils soient, leur déposition est suspecte s'ils sont discordants en quelque circonstance, comme les témoins de Caïphe, desquels il est dit : *Non erant convenientia illorum Testimonia*. Si l'un dit : J'ai vu Susanne sous un pommier, l'autre, Sous un prunier ; ou bien, dit Innocent III (*C. Cum Ecclesia, de Causa possessionis et proprietatis*), s'ils ne déposent qu'en chancelant, qu'en doutant, et sans bien assurer ce qu'ils témoignent ; au lieu que s'ils s'accordent en tout et partout, si étant interrogés séparément, puis confrontés ensemble, ils disent la même chose, si étant recolés deux ou trois fois ils persistent en leur dire ; si le matin et le soir, dans la question et hors de la question, devant le bailli et devant son lieutenant, ils tiennent ferme et ne varient aucunement, c'est signe qu'ils disent vrai, puisque la vérité est toujours la même, et que le mensonge change comme un Protée.

I. — De cette doctrine il s'ensuit qu'il n'y a rien de plus véritable et de plus assuré que la religion chrétienne, puisqu'elle est attestée par des témoins assortis de toutes ces circonstances, puisqu'un nombre innombrable de diverses personnes de tout âge, sexe, qualité et condition, la témoignent avec tant d'assurance, qu'ils signent leur déposition, non pas avec de l'encre, mais avec leur sang. Considérons premièrement leur qualité.

1. Ceux qui ont tant soit peu d'intelligence en l'histoire profane, savent combien illustres et opulents étaient anciennement les sénateurs : c'est comme qui dirait les conseil-

lers du parlement de Rome. La dignité des consuls était encore plus relevée que celle des sénateurs ; car les empereurs mêmes, sitôt qu'ils avaient pris la pourpre, se faisaient créer consuls, pensant que la majesté impériale était ornée par le consulat, dit le poëte Claudien. Au-dessus des consuls était l'ordre des patrices, depuis l'empereur Constantin, puisqu'un fils de famille étant fait consul, n'était pas pour cela émancipé, oui bien un patrice, parce qu'on regardait les patrices comme les pères de l'empereur : *Quis enim ferat patrem per emancipationem nexum patriæ potestatis posse solvere, imperatoriam vero celsitudinem eum quem sibi patrem elegit, ab aliena potestate eximere non valere ?* dit l'empereur Justinien (6. *Filius familias, Instit. Quibus modis jus patriæ potestatis solvitur*). Il fallait donc une foi bien vive, une charité bien ardente pour faire lièrre de ces dignités si éclatantes ; et néanmoins nous trouvons grand nombre de saints martyrs qui ont mieux aimé être dépouillés de tous ces états, abandonner leur vie à de très-âpres tourments, que de manquer à témoigner leur foi ; car de l'ordre des patrices étaient saint Rufus à Capoue, saint Gallican, gendre de Constantin ; saint Eutichius, martyrisé en Mésopotamie. De l'ordre des consuls ont enduré saint Acile, saint Claude et Prépédigne, sa femme ; saint Démétrius, saint Gabin, neveu de Dioclétien, saint Flavius Clément, saint Maxime. De l'ordre des sénateurs, saint Apollonius, saint Jules, saint Palmace, saint Quentin, saint Simplicie, saint Elpidius, saint Eleuthère, et saint Dorymedon, et comme les soldats et la noblesse font profession de valeur, aussi se sont trouvés en cet ordre, plus que parmi les gens de robe, des martyrs invincibles qui ont fait preuve de leur foi et de leur courage, comme saint Ustazadés, grand chambellan du roi de Perse ; saint Gorgone et saint Dorothee, aussi premier gentilhomme de la chambre de Dioclétien ; saint Romule, premier gentilhomme de la chambre de Trajan ; saint Maurice, colonel de la légion Thébaine ; saint Erice, roi de Suède ; saint Olaus, roi de Norwège. Auxquels n'ont rien cédé en valeur ces généreuses demoiselles, qui n'avaient rien de féminin que le sexe : sainte Eugénie, fille du gouverneur d'Egypte ; sainte Flavie Domitille, nièce du consul saint Clément ; sainte Ozite, fille du roi d'Angleterre ; sainte Tryphonie, femme de l'empereur Dèce ; sainte Sérène, femme de l'empereur Dioclétien, et une infinité d'autres.

2. Si les vieillards à cause de leur maturité et sagesse, et ceux qui sont en bas âge, à cause de leur naïveté et candeur sont crus en leur déposition, outre ceux que je citais hier, j'alléguerai pour témoins de notre foi saint Alexandre, saint Félicien, saint Prime, saint Sixte II, saint Saturnin, saint Fauste, qui ont été martyrs en l'extrême vieillesse ; et en l'enfance ou puérilité, saint Annonius, saint Antoine, saint Barna, saint Celse, saint Cressensius, saint Dioscore, saint Flavel, saint Juste, saint Laurentin, saint Maxime, saint Modeste, saint Paulile, saint Pélage,

saint Pergentius, saint Rufin, saint Sylvan, saint Vitalie, et ces deux petits enfants de la ville d'Antioche, qui bégayaient encore, auxquels Maximien Galère fit arracher la peau de la tête, et y appliquer un emplâtre de moutarde et de vinaigre, parce qu'il ne fut pas possible de les induire ni par promesses, ni par menaces, à manger de la chair immolée aux idoles.

3. Si la probité et l'intégrité de mœurs rend un témoin irréprochable, le témoignage de ces saints martyrs ne peut être rejeté ; ils menaient une vie si juste, si sainte, si innocente, et si exempte de reproche, que les plus médisants n'y trouvaient rien à dire, témoin Tertullien (*in Apolog.*) : *De vestris semper astuat carcer, de vestris semper metalla suspirant, de vestris semper bestie saginantur, nullus ibi christianus nisi plane tantum christianus, quod si et aliud, jam non christianus* : s'il y a des prisonniers dans les cachots, s'il y a des criminels condamnés aux mines, ou aux bêtes, ce ne sont que des païens, il n'y a point de chrétiens, sinon parce qu'ils sont chrétiens : tout leur crime est le christianisme.

4. Par dévotion envers les saints martyrs, que je chéris et que j'honore de tout mon cœur, j'ai autrefois entrepris de compter le nombre de ceux dont il est fait mention dans les histoires ecclésiastiques : mais après en avoir compté des millions, j'ai été contraint de dire, avec le saint prophète, *Dinumerabo eos, et super arenam multiplicabuntur* : Pour avoir quelque conjecture de ce grand nombre, il faut seulement savoir qu'on en fit mourir tout en une fois deux cents à Méline, avec saint Eudoxe, quatorze cents en Samarie, quinze cents en Ombrie, quatre mille neufcent soixante en Afrique, sous Hunéric, roi arien ; six mille six cent soixante-six avec saint Maurice ; neuf mille en Perse avec sainte Ja, en la persécution de Sapor ; dix mille à Nicomédie, dix mille à Rome avec saint Zénon, dix mille en la montagne nommée Aratah ; onze mille vierges, qu'on égorga, comme des brebis, à l'embouchure du Rhin : qu'en la seule ville de Lyon on fit une telle boucherie de chrétiens, que la rivière ne coulait pas tant d'eau que de sang : ce qui la fit changer de nom ; car au lieu qu'elle s'appelait Arar, on l'a nommée depuis la rivière de Saône, *a sanguine*, comme qui dirait la rivière de sang. Je vous disais hier que le paganisme a excité dix principales persécutions contre l'Eglise, sans compter les particulières qui sont encore en plus grand nombre. Celle de Dioclétien, qui fut la dernière des dix générales, ne dura pas moins de dix ans ; et néanmoins en un seul mois de cette persécution, lorsqu'elle n'était pas encore bien allumée comme elle fut depuis, on en fit mourir dix sept mille ; pensez combien il y en eut en dix ans, s'il en mourait dix sept mille en un mois : et si en la seule Egypte, qui n'était pas grand chose à comparaison de tout l'empire romain, cette seule persécution en emporta cent quarante-quatre mille, combien y en a-t-il eu en plus de vingt crséc-

tions, et par toutes les provinces du monde habitable. La malice de Dioclétien, qui commanda par édit de brûler tous les livres sacrés, nous a dérobé le bonheur de savoir exactement le nombre de ces valeureux athlètes ; tant y a que de ceux qu'on a pu savoir on en compte jusqu'à onze millions, c'est-à-dire onze fois dix cent mille.

5. Et notez que parmi eux il y avait grande quantité de personnes très-savantes, consommées en toute sorte de science, qui n'eussent pas voulu mourir pour cette religion s'ils n'eussent su bien assurément qu'elle était très-véritable : par exemple, en la rhétorique étaient très-fameux saint Aristide, saint Cyprien, saint Justin et saint Méthodius, évêque de Tyr. En la philosophie, saint Alexandre, évêque de Comane, saint Athénodore, saint Hyppolite, saint Lucien, saint Sixte second pape, saint Victorin et saint Zénon. En la médecine, saint Alexandre, qui endura le martyre à Lyon, saint Milan ou Émilien en Afrique, saint Antiochus à Sébaste, saint Cosme et son frère, saint Damien en Egée, saint Diomède à Nicée, saint Pantaléon à Nicomédie, saint Ursicin à Ravenne. En la jurisprudence saint Denys, saint Elpinus, saint Gabin, saint Philéas.

6. Et ce qui me fait admirer la vérité de notre religion, c'est de voir l'accord et convenance admirable de ces saints docteurs et martyrs ; de voir que saint Clément en Italie, saint Denys et saint Irénée en France, que saint Cyprien en Afrique et que saint Justin en Samarie, parlant de la théologie et des points plus relevés et plus obscurs de notre foi, en parlent si unanimement et en termes si conformes, qu'il est aisé à voir à qui prend la peine de les feuilleter, que c'était un même esprit qui parlait par divers organes, savoir l'esprit de Dieu et de vérité ; aussi étaient-ils extrêmement exacts, scrupuleux et consciencieux, à ne se départir pas d'un seul point de notre foi pour petit qu'il fût en apparence. Et c'est la dernière circonstance qui est considérable en ces saints témoins.

7. L'assurance, la fermeté, l'ardeur et la constance avec laquelle ils enduraient toute sorte de tourments et la mort même plutôt que se dédire d'un seul article de notre foi, ou de contrevenir à un seul point de ce que commande notre religion. Offrir de l'encens à quelqu'un était alors un acte extérieur d'adoration ; pour cela il était défendu d'en offrir à une idole. Le tyran ne pouvant induire saint Barlaam, un pauvre villageois d'auprès de Césarée en Cappadoce, à brûler de l'encens devant l'idole, il lui en fit mettre par force dans la main, et lui fit brûler la main sur un réchaud de feu, afin que le saint ouvrant et remuant la main par la force de la douleur, il laissât tomber quelque grain d'encens sur les charbons, et qu'ainsi ou pensât qu'il aurait idolâtre : mais le saint fut si courageux, qu'il aima mieux se laisser brûler la main à petit feu que de l'ouvrir

tant soit peu, de peur qu'on ne crût que, secouant l'encens dans le feu, il avait obéi au tyran. Autant en fit en même occasion saint Cyrille vierge de Cyrène en Lybie. Non moins de courage eut une femme d'Édesse, du temps des hérétiques ariens. Entre les catholiques et les hérétiques, il n'était question, ce semble, que d'une lettre, d'un iota : les catholiques disaient que Jésus est *ἐμμανης*, consubstantiel à son Père, et les hérétiques disaient qu'il est seulement *ἰμοειδης*, de semblable substance.

Il n'y a presque différence que d'un iota : mais cet iota en matière de religion, en laquelle il n'y a rien de léger, était de très-grande conséquence. L'empereur Valens, hérétique arien, arrivé à Edesse, ayant appris que les catholiques ne pouvant s'assembler dans les églises pour le service divin, à cause de la persécution, s'assemblaient au milieu des champs, il commanda au gouverneur de la ville de s'en aller le lendemain, avec une compagnie de soldats, au lieu où se faisait l'assemblée des catholiques, et de les tailler tous en pièces. Le gouverneur, qui n'était pas inhumain, fit savoir secrètement par toute la ville ce commandement de l'empereur, afin que les catholiques s'abstinsent d'aller ce jour-là à la messe, pour éviter le danger de la mort ; mais il se trompait bien, jamais il n'y eut tant de personnes à la messe que ce jour-là ; et entre autres comme il allait par la ville accompagné de soldats pour exécuter le commandement de l'empereur, faisant un grand bruit par ses armes, afin que chacun se retirât et craignît, il vit une femme chrétienne, qui toute déchevelée, portant un enfant entre ses bras, sortait si promptement de la maison et courait si vite par les rues, qu'elle ne se donnait pas le loisir de fermer la porte de son logis, ni même de s'habiller tout à fait : il la fait appeler et lui dit : Où allez-vous, bonne femme ? Je m'en vais au service divin, où s'assemblent les catholiques : Et ne savez-vous pas bien que l'empereur a commandé au gouverneur de passer par le fil de l'épée tous ceux qui s'y trouveront ? Oui, et c'est pour cela que j'y vais si promptement, de peur de manquer à une si bonne occasion. Mais pourquoi donc y portez-vous ce petit enfant-ci, cette innocente créature ? C'est afin qu'il ait le bonheur d'être participant, comme moi, de la couronne du martyre. Alors le gouverneur rebrousse chemin, va trouver l'empereur, lui conte ce prodigieux accident, le prie de le dispenser de la commission qu'il lui a donnée, et de le faire plutôt mourir que de le contraindre à l'exécuter.

II. — 1. Que pourra dire à tout ceci l'homme le plus incrédule et opiniâtre du monde ? que c'était une fièvre chaude, une manie, une frénésie qui s'était emparée de leur cerveau, et les faisait ainsi apostasier de la nature et mépriser leur propre vie ? Mais ils disaient des paroles si discrètes et si bien pensées, qu'elles ne pouvaient partir que de la bouche de personnes bien sensées.

Saint Cyprien, étant près d'être décapité, commanda qu'on donnât vingt-cinq pièces d'or au bourreau, parce que le Fils de Dieu a dit qu'il faut faire du bien à ceux qui nous font du mal : et voyant plusieurs vierges chrétiennes qui étaient accourues pour lui demander sa bénédiction, il eut crainte que leur pudicité ne courût risque parmi tant de soldats païens, et avertit les chrétiens de prendre garde à elles. Le petit saint Celse, compagnon de saint Julien, étant martyrisé par son propre père, disait : La rose pour être née d'une épine ne laisse pas d'être une rose, et l'épine pour avoir produit une rose ne laisse pas d'être une épine : vous êtes l'épine, ô mon père ! faites l'office de l'épine, poignez, piquez, tirez du sang ; je suis une rose, par la grâce de Dieu, nouvellement épanouie au parterre de l'Eglise, je ferai l'office de la rose, je parfumerai toutes les âmes fidèles. Sont-ce là des paroles d'un frénétique ? Et la petite sainte Agnès, qui n'avait que treize ans, que ne dit-elle pas ? Elle était condamnée au feu ; mais le tyran, voyant que le feu l'épargnait, commanda au bourreau de l'égorger : les assistants étaient bien aises qu'on retardât sa mort pour jouir un peu plus longtemps de la vue de ce corps virginal, merveille de beauté. On la voyait au milieu des flammes comme dans un nouvel empyrée, les yeux collés au ciel, la bouche souriante, et remplie de belles paroles, la contenance modeste et doucement grave, son cou de neige chargé d'un gros carcan de fer, ses petits bras innocents dans des menottes qui lui étaient trop larges : elle vit que le bourreau tremblait, et qui n'eût eu horreur d'entamer ce corps angélique ? Que faites-vous, bon homme, lui dit-elle ? Qu'attendez-vous de faire votre office ? Il faut que je meure, il faut que ce corps périsse, puisqu'il peut être vu et aimé par des yeux qui me déplaissent : *Pereat corpus quod amari potest oculis quibus nolo*. Mon sexe me fait désirer la mort. Je serai bien aise de n'avoir plus de corps, puisqu'il peut agréer à d'autres qu'à mon époux. Sont-ce là des paroles d'une frénétique ?

2. Que dirait-on après cela ? Ne dirait-on point ce que quelques païens disaient autrefois, que les chrétiens avaient un caractère, un charme diabolique qui les rendait insensibles ? Mais les saints martyrs sentaient bien vivement les douleurs et s'en plaignaient quelquefois, et les évitaient souvent autant que leur religion le permettait : témoin saint Clément, évêque d'Anchire, qui ayant un casque de fer sur la tête, et ne pouvant presque plus souffrir, jeta un soupir amonreux vers le ciel et lui demanda un peu de rafraîchissement. Témoins saint Marc et saint Marcellin à Rome, saint Urcis à Ravenne, sainte Foi à Agen, qui tremblaient, à la vue des supplices, et qui peut-être en eussent perdu courage s'ils n'eussent été fortifiés par les paroles et les exemples de saint Sébastien, de saint Vital et de saint Capris. Témoin saint Aurile en Afrique, qui prit la fuite plusieurs fois pour éviter le martyre, et qui

donna même de l'argent pour se racheter de la mort : néanmoins il endura depuis et généreusement d'être brûté tout vif pour la foi : Saint Autonome et saint Dominus fuyant bien loin pour s'échapper de la persécution, endurèrent néanmoins la mort d'un grand courage, l'un en Bithynie et l'autre au territoire de Parme. Saint Chaste et saint Emile, au rapport de saint Cyprien, ayant été vaincus au commencement, retournèrent au combat et endurèrent courageusement d'être brûtés pour Jésus-Christ.

Saint Apollonius, étant ajourné pour comparaître en jugement et se voir condamné à mourir ou à sacrifier aux idoles, et ne désirant faire ni l'un ni l'autre, s'avisa de cette intention (il n'était pas bon casuiste, mais il était très-bon chrétien) : il fit marché avec un païen, son ami, nommé Philémon, et lui donna quatre écus afin qu'il prit son nom : il comparut pour lui en jugement et sacrifia en sa place. Philémon étant devant le juge, fut soudainement touché de Dieu, et au lieu d'idolâtrer, il confessa hautement qu'il voulait mourir pour Jésus-Christ : ce que voyant, Apollonius fut outré de douleur du lâche trait qu'il avait commis, se présenta devant le juge, et ils furent tous deux condamnés. Saint Ustazades, saint Marcellin, saint Jacques l'Intercis et sainte Aure, après avoir succombé lâchement sous la menace des supplices, reprirent courage, affrontèrent de chef le tyran, et, par une mort généreuse, effacèrent leur première faute. Ils n'avaient donc pas un caractère qui les rendit insensibles, puisqu'ils étaient si sensibles à la seule menace des tourments ; et puis, qui a jamais ouï qu'un caractère soit si puissant, que de charmer et d'éteindre l'amour naturel qu'une femme porte à son mari, et une mère à ses propres enfants ? Or il s'est trouvé plusieurs femmes qui ont fait litière de l'amour conjugal et maternel pour l'amour du christianisme. Sainte Natalie s'est signalée en ce sujet.

C'était une noble demoiselle, mariée depuis treize mois à un jeune gentilhomme nommé Adrien, qu'elle chérissait d'un amour incroyable. Son mari fut emprisonné pour la foi ; et quand il sut que le temps s'approchait auquel il devait recevoir la sentence de mort, il fit tant, à force d'argent, que le geôlier lui permit de sortir pour aller dire adieu à son épouse bien-aimée. On vint dire à Natalie : Mademoiselle, voici monsieur votre mari qui est hors de prison, et qui sera bientôt ici. Elle, pensant qu'il ne pouvait être relâché sans avoir renié la foi, jette l'ouvrage qu'elle tenait entre ses mains, court à sa porte, la lui ferme au nez et lui dit, en se lamentant : Allez, allez, lâche que vous êtes, allez, indigne du titre de noblesse, allez, âme sans honneur, ne me venez point voir, je ne vous veux point parler, je ne veux point entendre la langue qui a faussé sa promesse : n'êtes-vous pas bien couard de lâcher le pied avant que d'entrer au combat, mettre bas les armes avant que de voir l'ennemi, et perdre ignominieusement la couronne qui pendait

déjà sur votre tête? Hé! misérable et infortunée que je suis! n'ai-je pas été bien malavisée de me lier en mariage à un inconstant comme vous? Je pensais avoir l'honneur d'être l'épouse d'un martyr, et j'aurai la honte et le regret d'être la femme d'un apostat! Vous avez beau faire, il faut que nous soyons séparés; je ne veux pas que cette couronne soit perdue pour notre famille: je m'irai présenter au martyr, et on s'étonnera qu'une demoiselle ait trouvé dans son cœur le courage qu'un gentilhomme a perdu lâchement. Le saint était à la porte, qui la laissait tout dire, parce qu'il prenait plaisir de voir le cœur généreux de sa femme et d'ouïr ses paroles pieuses. Mais quand elle sut qu'il n'était pas sorti de prison pour éviter le martyre, mais plutôt pour s'y préparer et l'inviter à s'y trouver, ainsi qu'elle l'avait promis, elle lui ouvrit la porte, changea ses plaintes en joie, ses reproches en remerciements; elle se prosterna à ses pieds, se jeta à son cou, l'embrassa tendrement, lui demanda pardon, l'accompagna jusqu'à la mort, et même lui tenait les jambes pendant que le bourreau les lui brisait avec une barre de fer: *O mulier! non mulier!*

L'amour que les pères et les mères portent à leurs enfants est encore plus naturel, plus ardent et plus difficile à surmonter. Et on en a vu plusieurs qui avaient grand contentement à contempler leurs enfants souffrir et mourir pour la foi, d'autres qui les encourageaient au martyre, d'autres qui les conduisaient ou portaient au supplice, et d'autres enfin qui baisesaient avec grande joie les plaies qu'ils avaient reçues pour la foi. Ainsi saint Jacques l'Intéressé en Perse, saint Méthion à Sébaste, saint Symphorien à Autun furent encouragés par leurs mères; sainte Marcelle encouragea au martyre sa fille, sainte Potamienne, et saint Némèse, sa fille Lucile. Saint Adria et Pauline, sa femme, encouragèrent leurs deux enfants, Néon et Marie; sainte Léonille, ses trois petits enfants, les saints jumeaux, à Langres; saint Paul et sa femme, Tatta, leurs quatre enfants. Saint Eléazar fortifia et excita aux souffrances ses sept enfants; sainte Symphorose et sainte Félicité en firent tout autant. Que diront ici les Juifs et les païens, ennemis jurés de la religion chrétienne? Les Juifs, qui admirent tant la foi d'Abraham parce qu'il voulut sacrifier son fils pour l'amour de Dieu; les païens, qui louent si fort la vertu de Manlius Torquatus parce qu'il fit trancher la tête à son fils par le zèle de la discipline militaire, que peuvent-ils dire quand ils voient tant de pères et de mères chrétiennes qui livrent non-seulement à la mort, mais à de très-âpres tourments, deux, trois, quatre, cinq, six et sept de leurs propres enfants?

3. Les libertins du temps m'ont quelquefois allégué deux autres réponses par lesquelles ils pensaient éluder la puissante et authentique preuve que notre religion reçoit de ce témoignage des saints martyrs. Ils disent donc que les saints faisaient tout cela par désir d'être honorés des chrétiens après

leur mort. Les autres, voyant bien que cette réponse était une échappatoire, disaient que c'était quelque constellation qui dominait en ce temps-là, et qui obligeait les hommes à mépriser ainsi leur vie. Mais c'est se crever les yeux pour ne pas voir le soleil.

Car premièrement, plusieurs d'entre les saints martyrs étaient d'une sorte de gens qui ne se mettent pas en peine de l'honneur après la mort, gens qui ne savent ce que c'est, et qui aiment mieux une once de plaisir qu'une livre d'honneur, comme des villageois, des enfants de sept ou huit ans, des jeunes filles de dix ou douze ans. Secondement, plusieurs d'entre eux enduraient de très-grands affronts, déshonneurs et confusions, comme d'être estimés sorciers, meurtriers d'enfants et pestes de la république, d'être flagellés et de mourir parmi les criminels par les mains d'un bourreau. Je vous fais juges si de nobles demoiselles, qui étaient auparavant adorées du monde, eussent voulu quitter les honneurs et les dignités qu'elles possédaient, être dépouillées toutes nues et fustigées en plein marché par l'espérance d'un peu d'honneur incertain et prétendu après la mort. En troisième lieu, plusieurs ont enduré, au premier et au second siècle, lorsque les saints martyrs n'étaient pas solennellement honorés, parce qu'on ne pouvait pas dédier à Dieu des temples en leur honneur, mettre leurs reliques en des châsses d'argent, ni leur rendre les autres hommages publics, à cause des persécutions de l'Eglise. En quatrième lieu, plusieurs païens étaient convertis soudainement et enduraient le martyre sur-le-champ, avant qu'ils sussent que les chrétiens honoraient les cendres des martyrs, comme saint Romain, saint Genest, saint Porphyre, saint Artemius, saint Marci et son fils, à Rome, qui ne furent chrétiens que l'espace d'une heure.

4. D'attribuer cette générosité des martyrs à quelque constellation, c'est s'éloigner de la vérité autant que les étoiles le sont de la terre; car 1^o la constellation ne domine qu'à certain endroit de la terre, selon la situation qu'elle a dans le ciel, et selon certain aspect qu'elle a à quelque endroit du monde; mais la constance des martyrs s'est fait admirer en tous les endroits de la terre, dans toutes les provinces, parmi toutes les nations et les contrées du monde; 2. la constellation n'a influence que pour un certain temps et fort court, parce que la conjonction des astres se change en fort peu de temps par la vitesse de leur mouvement; et la constance des martyrs a duré pour le moins trois cents ans, jusqu'au règne du grand Constantin, et depuis, sous Julien l'apostat et sous dix empereurs hérétiques.

En troisième lieu, ou la constellation a du pouvoir et de l'ascendant sur toutes sortes de personnes qui sont en une contrée, ou elle n'en a que sur certaines personnes en particulier, de quelque condition et de quelque genre de vie: si elle en a sur tous, comment inspirait-elle le mépris de la mort aux martyrs et non pas aux bourreaux qui

les martyrisaient ? aux jeunes filles, et non pas aux juges qui les condamnaient, vu que tous étaient sous une même constellation, en même province, en même ville, en même rue ? Si la planète n'a pouvoir que sur certain genre de personnes, d'où vient qu'il s'est trouvé des martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute humeur et de toute complexion, même de ceux qui avaient accusé ou condamné les martyrs ? Oui, ceux-là même se faisaient souvent leurs compagnons et demandaient d'être à la torture avec eux, comme saint Maxime, saint Basilides et saint Evilase.

En quatrième lieu, la constellation ou l'imagination lésée ne porte les hommes qu'au mépris de certaines choses en particulier : les uns méprisent la vie, mais ils redoutent fort la honte et le déshonneur, comme les filles Milésiennes ; d'autres ne pensent point à l'honneur, mais sont fort sensibles aux douleurs, comme les fous qui courent les rues ; d'autres supportent les douleurs et la mort, mais non pas la perte de leurs richesses, comme ces avaricieux qui se perdent pour avoir du bien ; d'autres méprisent les biens et la vie, mais sont fort attachés à leurs enfants, comme ce conseiller de Toulouse qui, ayant nié son crime à la question, le confessa quand les juges le menacèrent d'y appliquer son fils. Les saints ont méprisé, pour l'amour de Dieu, leurs enfants, leurs parents, leur patrie, leur honneur, leur plaisir, leurs richesses et leur propre vie. Certes on ne peut rien dire sur cela, sinon que leur constance, étant par-dessus les forces de la nature, ils étaient prévenus d'une grâce surnaturelle, et que, combattant pour la querelle de Dieu, ils étaient assistés et favorisés de Dieu.

Conclusion. — 1. Tirons donc à présent les conséquences et les instructions morales qu'on peut déduire du sermon d'hier et de celui d'aujourd'hui. Quand cinq ou six personnes de marque et de probité vous assurent une chose, vous la croyez ; et ce serait une grande imprudence, pour ne pas dire impudence, de les démentir et leur dire que vous n'en croyez rien. Ce n'est donc pas imprudence ni faiblesse d'esprit, comme disait l'apostat, mais c'est une très-haute sagesse, de dire aux articles de foi : *Credo*, je crois, après cent et cent mille personnes qui en déposent, et cela avec tant de certitude, qu'ils signent de leur sang leur déposition. Vous n'avez jamais vu Paris, et peut-être que vous ne le verrez jamais, et toutefois vous tenez pour tout assuré, sans en douter, qu'il y a une ville de Paris, et que Paris est plus grand que Pamiers, parce que plusieurs le disent. Hé ! comment ne croiriez-vous pas qu'il y a un Paradis, et qu'il est plus grand et plus délicieux que ce monde, vu que beaucoup de personnes vous le témoignent, et vous le témoignent avec beaucoup plus d'assurance ? Car pour vous faire croire qu'il y a une ville de Paris, personne ne mourut jamais ; mais pour vous faire croire qu'il y a un paradis, onze fois dix cent mille personnes sont mortes.

2. Pensez-vous, mes frères, dit saint Augustin, que les saints apôtres et martyrs aient parlé en se jouant, quand ils nous ont annoncé l'Evangile, il y aurait quelque apparence s'ils n'avaient rien fait que parler, mais ils ont souffert, ils sont morts pour témoigner la vérité de ce qu'ils disaient. On n'endure pas une mort cruelle et honteuse en se moquant et pour un jeu d'enfant. Croyez-vous que les saints étaient sages et bien avisés, quand ils ont fait et enduré toutes ces choses, ou qu'ils étaient privés de leur bon sens et interdits de jugements ? S'ils étaient sans jugement, d'où vient qu'on les loue, qu'on les invoque, qu'on les révère, et qu'on célèbre leur fête avec joie et solennité par toute la chrétienté, depuis douze cents ans pour le moins ? D'où vient que Dieu les fait honorer, faisant tant de grâces aux hommes par leur entremise ? D'où vient qu'ils font des miracles, et qu'ils sont honorés, même parmi les infidèles ? comme saint Georges à Constantinople, saint Thomas de Cantorbie en Angleterre, les saints sages et bien avisés, où est votre foi, votre jugement et votre sens commun de commettre si aisément le péché mortel, qu'ils ont évité par tant de tourments ? Où est votre esprit de perdre pour si peu de chose la grâce de Dieu qu'ils ont conservée par la perte de tous leurs biens et de leur propre vie ? Commettre le péché mortel, hé ! pauvres insensés, que vous ne craignez guère ce que tant de grands personnages ont extrêmement redouté : perdre la grâce de Dieu, hé ! pauvres étourdis, que vous prodiguez bien inutilement un trésor, que tant de sages gens ont tenu si cher et si précieux ! Tout ce qu'ils ont fait, quitté et enduré n'a été que pour s'exempter de commettre un seul péché mortel : ils pouvaient se racheter de tous les tourments, conserver leur vie et leur bien, brûlant un grain d'encens devant l'idole, disant qu'ils n'étaient pas chrétiens, ce qui n'eût été qu'un péché mortel bien excusable, vu la crainte des supplices ; ils eussent pu s'en confesser, espérer d'être sauvés comme vous l'espérez, et ils ne l'ont pas fait : le péché mortel est donc un mal de très-grande importance.

Si vous aviez la lumière que les saints avaient, si vous saviez ce que c'est que Dieu, ce que c'est que pécher, ce que c'est que d'offenser une majesté et une bonté infinie ; quand l'occasion s'en présente, vous aimeriez mieux et il vaudrait mieux en effet vous rompre une jambe, vous disloquer une épaule, être brûlé tout vif, que d'en commettre un des moindres. Vous jurez pour assurer un mensonge, de peur que votre père ne vous crie : Saint Polycarpe, vénérable vieillard, a mieux aimé être brûlé tout vif que de faire un moindre péché, qui était de jurer par la fortune de l'empereur : car c'est un moindre péché de jurer par la fortune de l'empereur pour la vérité, que de jurer le vrai Dieu pour un mensonge, dit saint Augustin. Vous permettez des folâtreries déshonnêtes, de peur de déplaire à un fripon

qui vous trompe : saint Nicétas se coupa la langue pour s'en exempter, saint Pelage aima mieux être haché en pièces que d'en permettre une seule. Vous désirez avec tant d'ambition d'être regardée, et vous vous ajoutez à cet effet : sainte Anisie aima mieux qu'un soldat lui passât son épée au travers du corps que de lui lever le voile dont elle était modestement couverte, pour la regarder seulement au visage. Vous vous parjurez en justice, ou commettez quelque autre péché pour une pièce d'argent : sainte Suzanne a mieux aimé s'abstenir d'un péché mortel que d'être impératrice, et d'avoir sur sa tête la couronne de tout l'univers.

Adorons cette constance des saints en sa source, qui est celle de Jésus-Christ, roi des martyrs. Il fut condamné à la très-cruelle mort de la croix, parce qu'il rendit témoignage devant Pilate de la plus importante vérité qui soit en toute la religion chrétienne, c'est-à-dire de sa divinité : *Qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato bonam confessionem* (S. Math., XXVII, 10; S. Joan., XVIII, 37; I Tim., VI, 13). Remerciez-le de cette grande haine contre le péché qu'il leur a communiquée : prions-le de nous en faire part, de nous faire la grâce de les imiter selon notre petit pouvoir, afin que, étant associés à leurs mérites sur la terre, nous soyons quelque jour participants de leur couronne dans le ciel. Amen.

SERMON V.

De la nature et des propriétés de la foi comparée au fondement d'un édifice.

Est autem fides substantia rerum sperandarum, argumentum non apparentium.

La foi est le fondement des choses qu'on doit espérer, la persuasion de celles qu'on ne voit pas (Heb., XI, 1).

Puisque, d'un côté, le Fils de Dieu dit en l'Évangile que celui qui aura la foi sera sauvé, et d'autre part, l'apôtre saint Jacques dit que quelques uns ont une foi qui ne les sauvera pas, nous devons conclure qu'il y a foi et foi, foi utile et salutaire, foi inutile et infructueuse. Saint Paul aux paroles de mon texte nous marque trois propriétés de la foi utile et salutaire. Premièrement, elle n'est point curieuse, mais soumise à la révélation des vérités qu'elle ne voit pas, *non apparentium*. En second lieu, elle n'est point chancelante, elle est tellement convaincue et persuadée de tous les articles, qu'elle n'en doute aucunement, *argumentum, electio, convictio*. En troisième lieu, elle est jointe aux bonnes œuvres qui lui donnent grande espérance, *verum sperandarum*. Le premier acte de foi qui est loué en l'Évangile, c'est le vôtre, ô sainte et bienheureuse Vierge ! votre cousine sainte Elizabeth vous disait : *Beati es quæ credidisti, quoniam perfecerunt ea quæ dicta sunt tibi*. Si vous avez été faite l'épouse du Père éternel, la mère de son Fils et la coopératrice du Saint-Esprit dans l'incarnation; ce qui vous a disposée à ces grandeurs, c'est la foi que vous avez ajoutée aux prédictions

de l'ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Fides est non apparentium*. I. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *consideratione*; 4. *instructio*. II. Punctum. *Fides debet esse firma, non hæsitans*, 1. *quod omnes articulos*; 2. *quod certitudinem*. III. Punctum. *Fides debet conservari bonis operibus*. 1. *Scriptura*; 2. *comparationibus*; 3. *exemplis*. Conclusio. *Exhortatio ad vitandum peccatum, ne fides pereat*.

De toutes les similitudes que le Saint-Esprit nous propose en l'Écriture, pour nous exprimer le dessein de la perfection chrétienne et l'économie du salut, celle dont il se sert plus souvent, comme la plus naïve et familière, c'est la comparaison d'un édifice : *Quis ex vobis volens turrim ædificare ? Similabo eum viro sapienti qui ædificavit domum suam. Dei ædificatio estis* (S. Luc. XIV; S. Math., VII; I Cor., III). Et de là viennent ces façons de parler : J'ai donné bonne édification ou mauvaise édification à mon prochain. Les Pères de l'Église qui ont interprété ces passages de l'Écriture, disent tous unanimement qu'en cet édifice spirituel, le fondement c'est la foi, les murailles sont les vertus, l'espérance, l'humilité, la chasteté, etc. Le toit qui couvre, qui conjoint, qui conserve, qui consomme et achève tout le bâtiment, c'est la charité chrétienne : laissant donc à part les autres parties, je trouve que la foi est parfaitement bien comparée au fondement d'une maison, pour trois principales propriétés qu'elle doit avoir.

En premier lieu, le fondement n'est jamais exposé à la lumière, il est toujours enseveli dans la terre, caché dans l'obscurité : et la foi a pour son objet des vérités qui ne sont pas évidentes, mais obscures et incompréhensibles. En second lieu, le fondement doit être ferme et bien arrêté, et la foi doit croire certainement, sans chanceler, sans hésiter, *In fide nihil hæsitans*. En troisième lieu, le fondement doit être chargé du reste de l'édifice, autrement il ne sert de rien : et sur la foi il faut édifier le bâtiment des autres vertus et la pratique des bonnes œuvres : *Ostende mihi ex operibus fidem tuam*. Ce sont les trois points de mon discours.

1.— 1. La première propriété que saint Paul attribue à la foi, c'est qu'elle reçoit, approuve, enseigne et persuade les vérités qu'elle ne croit pas, *Argumentum non apparentium*. Le patriarche Abraham est appelé père des croyants, sa foi doit être le niveau, la règle et le modèle de celle de ses enfants ; il est particulièrement loué de ce qu'il crut, contre toute apparence humaine, qu'en sa vieillesse et malgré la stérilité de sa femme il aurait des enfants, que d'Isaac sacrifié et réduit en cendres naîtrait une heureuse posterité. *Beati qui non viderunt et crediderunt*.

2. Saint Hilaire nous apprend qu'au commencement de sa conversion, la Bible lui étant tombée entre les mains, une des pre-

nières lumières qu'elle lui donna fut de connaître que la nature ne lui avait rien donné en quoi il pût rendre meilleur service et plus grand honneur au Créateur, que de savoir et confesser qu'il est si grand, qu'on ne peut comprendre sa grandeur, mais qu'on la peut bien croire : *Non sibi relictum quidquam a natura sua, in quo majus officium conditori suo præstare munusve posset, quam ut tantum eum esse intelligeret, quantus et intelligi non potest, et potest credi* (libro I, de Trinit., sub initium). Voilà un grand mot et un grand éloge pour la foi; elle a plus de capacité et d'étendue, plus grande sphère de son activité que la vision de Dieu même. La vision ne peut comprendre les perfections de Dieu selon toute leur étendue, et la foi les croit; elle croit qu'il est au delà de toute compréhension : *Quantus et intelligi non potest, et potest credi*. On peut dire, et on dit avec vérité, que Dieu et ses perfections sont ineffables, incompréhensibles et inconcevables; mais on ne peut pas dire qu'elles sont incroyables. *Beati qui non viderunt et crediderunt*.

3. C'est une merveille que peu de gens admirent et qui est tout à fait admirable, de voir ce qui s'est passé au monde en suite de cette parole, et combien cette première qualité de la foi a coûté cher aux saints et à Jésus, le saint des saints, ce qu'ils ont quitté, ce qu'ils ont enduré et ce qu'ils ont fait plutôt que de priver la foi de cette première propriété.

Si vous demandez à saint Paul pourquoi il a voyagé si longtemps et est allé en Arabie, en Esclavonie, en Macédoine et en tant d'autres provinces, il répondra : C'est pour fonder la foi : *Ut sapiens architectus fundamentum posui* (I Cor., III, 10). Si vous demandez à saint Thomas pourquoi il est allé aux Indes; à saint Matthieu, en Ethiopie, et à saint Xavier, au Japon, à tous les autres pourquoi ils ont été par toute la terre : *In omnem terram exivit sonus eorum* : C'est pour planter la foi. *Eritis mihi testes usque ad extremum terræ*.

Si vous demandez à saint Clément pourquoi il a enduré trente-huit ans de martyre, à sainte Euphémie pourquoi elle a souffert, après une longue prison, d'être battue de verges, rouée, sciée, brûlée et exposée aux bêtes sauvages; si vous demandez aux autres saints martyrs pourquoi ils ont enduré les plus sensibles tourments que la rage des démons et la cruauté des hommes barbares a su inventer : C'est pour confirmer la foi. *Habentes talem numerum testium*.

Si vous demandez à saint Athanase pourquoi il souffre d'être banni d'Orient en Occident, fugitif presque par tout le monde, calomnié de rapt et d'homicide, caché quatre mois dans le sépulcre de son père et cinq ans dans une citerne sèche; si vous demandez à saint Augustin pourquoi il veille pour écrire contre les donatistes, les circoncellions, les manichéens et les pélagiens, il vous répondra : C'est pour défendre la foi. Si vous demandez à l'Eglise pourquoi elle donne la peine à trois cent dix-huit évêques au concile de Nicée, à six cents évêques au concile

de Chalcédoine, à mille évêques au concile de Latran sous Innocent II, à douze cents Pères au concile de Latran sous Innocent III, et à tant d'autres conciles généraux et nationaux de venir de si loin et de s'assembler fort longtemps : C'est pour conserver la foi pure, entière, immaculée et sans aucun mélange d'erreur. Mais si vous demandez à Jésus-Christ : Pourquoi voulez-vous que vos apôtres voyagent, que vos martyrs endurent, que vos docteurs veillent, étudient, écrivent et que les conciles s'assemblent? vous pourriez faire plus que tout cela en un moment par une parole ou par une révélation, apparaissant aux hommes, leur parlant et les instruisant de votre propre bouche. Oui; mais ils n'auraient pas la foi, on ne pourrait pas dire d'eux : *Beati qui non viderunt et crediderunt*. Il y a bien plus, ce n'est pas seulement l'Eglise qui a beaucoup souffert pour l'établissement de la foi, mais aussi l'époux de l'Eglise. Que d'irrévérrences, d'insolences et d'impudences endure-t-il des catholiques libertins! que de sacrilèges de ceux qui communient indignement! que de blasphèmes, que d'injures et que de mauvais traitements reçoit-il des hérétiques, parce qu'il est couvert, inconnu et déguisé au saint-sacrement!

Quand sainte Madeleine dit à saint Thomas que Jésus-Christ était ressuscité, qu'il lui était apparu au sépulcre, et quand les autres femmes lui dirent qu'elles l'avaient vu en chemin et qu'elles avaient embrassé ses pieds; et ceux d'Emmaüs, qu'ils avaient mangé avec lui; et quand les apôtres lui dirent qu'ils l'avaient touché, il n'en croyait rien, il s'opiniâtait, il faisait le rétif: Jésus fit plus en un moment, se présentant à lui, que ne fit sainte Madeleine, les autres femmes, Cléophas et les apôtres par leurs dépositions, leurs affirmations et leurs protestations. Sitôt qu'il le vit devant ses yeux et qu'il l'eût parlé, il se rendit, il se jeta à ses pieds et l'adora, en lui disant : *Dominus meus et Deus meus!*

Quand les libertins, les mauvais catholiques et les hérétiques commettent des insolences et des sacrilèges, si Jésus-Christ leur apparaissait avec l'éclat de son visage rayonnant de lumière, comment auraient-ils horreur de leur témérité, comment l'adoreraient-ils? Que ne le fait-il donc? Il veut qu'on ait la foi et une foi aveugle, qu'on croie ce qu'on ne voit pas, qu'on ait part à cette bénédiction, *Beati qui non viderunt*. Il ne veut pas même se montrer après sa résurrection aux Juifs qui l'avaient fait mourir, et qui di-aient : *Descendat de cruce, et credimus ei*, voulant qu'ils dussent la créance de sa résurrection, non pas au rapport de leurs yeux, mais à la prédication de ses disciples, dit saint Augustin (*Ep. 120, ad Honoratum*).

4. Pour cela, dans la prédication, le moins de réflexions et de raisonnements humains qu'on peut y apporter, c'est le meilleur; quand on y étale des raisons, des comparaisons, des apophtegmes ou des discours de

philosophie, on diminue le mérite de la foi qui doit recevoir la parole de Dieu, non parce qu'elle est conforme au sens commun, au sentiment des sages et à la raison naturelle, mais parce qu'elle est émanée de l'oracle de vérité. Et si l'esprit de tous les auditeurs était bien disposé, il ne faudrait prêcher que la seule parole de Dieu toute pure, de mot à mot, comme elle est en l'Écriture sainte, sans mélange de quoi que ce soit. Si on y mêle quelques raisons, comparaisons ou ornements de rhétorique, c'est par condescendance à l'infirmité des hommes qui, comme des malades dégoûtés, rejetteraient une nourriture si nécessaire, si elle n'était apprêtée avec ces assaisonnements qui nuisent plus qu'ils ne profitent à une viande si solide. Et celui-là ferait très-sagement et en vrai chrétien qui, assistant à une prédication, oublierait volontairement tout le reste de ce qu'on y dit, pour s'attacher uniquement aux passages de l'Écriture qu'on y allègue, les adorant, les ruminant, les croyant fermement et se les appropriant, comme si le Saint-Esprit ne les avait dits que pour lui. Je dis les croyant fermement : car assurément la source ordinaire de toutes nos imperfections, c'est le manquement de foi, c'est qu'il y a toujours quelque grain d'hérésie au cœur de plusieurs chrétiens, encore qu'ils ne s'en aperçoivent pas ; notre foi n'est pas bien affermie, elle chancelle et branle toujours de quelque côté ; nous ne croyons pas tous les articles de la foi, ou nous ne les croyons pas bien fermement et indubitablement : et c'est néanmoins ce qui est nécessaire pour avoir la vraie foi.

II. — 1. Saint Athanase, en son symbole, parlant de la foi catholique, dit que celui qui ne la garde pas tout entière et inviolable, périra à jamais sans aucun doute. Quand vous recevez quelques articles, et non pas les autres, c'est foi humaine et non pas foi divine. La foi embrasse les articles de la religion, parce qu'ils sont révélés de Dieu, qui est la vérité infallible : or s'il pouvait errer ou mentir en un seul point, il le pourrait en dix mille ; cependant nous ne croyons de l'Évangile que ce qui nous plaît, ce qu'il y a de pur spéculatif dans la foi, où il n'y a point de notre intérêt ; mais ce qui choque notre sensualité, ce qui contrecarre notre profit ou notre plaisir, ce qui est de pure pratique et difficile, nous ne le croyons pas véritablement : n'est-ce pas avoir un grain d'hérésie, non formelle et explicite, mais secrète et implicite que cela ?

Le mot d'hérésie vient du mot grec *αἰρέσις*, qui signifie choisir, parce que l'hérétique choisit certains articles qu'il veut croire, et il en rejette d'autres qui ne lui plaisent pas. Il croit l'enfer, non pas le purgatoire ; le mystère de la sainte Trinité, non celui de l'eucharistie ; le sacrement de baptême, et non celui de la confirmation. Nous faisons comme lui, non pas en théorie, mais en pratique. Le même Fils de Dieu qui a dit (*S. Jo. III*) : Si quelqu'un n'est régénéré d'eau, il n'entrera point au royaume des cieux, le

même a dit (*S. Matth., XVIII, 3*) : Si vous ne vous rendez semblables aux petits enfants, vous n'entrerez pas au royaume des cieux. Celui qui a dit (*S. Matth., XXVI*) : Ceci est mon corps, a dit au même Évangile (*S. Matth., XXV*) : Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait. Celui qui a dit (*S. Joan., VI*) : Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous, le même a dit (*S. Luc, XIII*) : Si vous ne faites pénitence, vous périrez. Si quelqu'un passait toute sa vie sans se faire baptiser, ou sans porter du respect à l'eucharistie non plus qu'à un morceau de pain, ou ne la recevait jamais, diriez-vous qu'il ajoute foi aux premières paroles du Fils de Dieu ? Nenni ; cependant vous ne vous rendez jamais humbles, dociles et innocents comme des enfants. Vous n'avez point de tendresse ni charité pour les pauvres, vous ne faites point de pénitence, sans doute, donc vous n'ajoutez pas foi aux autres paroles du Fils de Dieu. Il disait aux scribes et aux pharisiens (*S. Matth., XXI, 31*) : Les publicains et les courtisanes vous précéderont au royaume des cieux, parce que Jean-Baptiste est venu enseigner la voie de la justice, et vous ne l'avez pas cru, les publicains et les courtisanes au contraire lui ajoutent foi. Comment est-ce que cette parole se vérifie, vu qu'il est dit en saint Matthieu que plusieurs pharisiens, à la prédication de saint Jean-Baptiste, recevaient son baptême (*S. Matth., III, 7 ; XXI, 32*) ? Le Sauveur s'explique quand il ajoute : Vous ne lui avez pas cru quand il vous prêchait de faire pénitence. Ils croyaient à saint Jean quand il les exhortait à se faire baptiser, parce qu'il n'y avait point de peine, ils en étaient quittes pour être un peu mouillés ; mais quand il leur disait : Faites des fruits dignes de pénitence, ils ne le croyaient pas : et qui ne croit pas un article de foi, n'en croit point du tout, ni semblablement celui qui ne les croit que douteusement et en chancelant.

2. Si votre foi vient de Dieu, c'est un fondement bien assis, ferme, immobile et inébranlable : *Firmum fundamentum Dei stat* (*II Tim. II, 19*). Vous devez être plus assuré de ce que Dieu et l'Église vous enseignent, que des choses que vous voyez devant vos yeux et que vous touchez du doigt ; car vos sens vous ont souvent trompé, et il est impossible de toute impossibilité que Dieu ou l'Église vous trompe. Faute de cette fermeté en la foi, on ne peut rien bâtir sur elle. Jésus dit en l'Évangile, qu'un homme sage ne bâtit jamais sur le sable mouvant : vous ne bâtissez pas sur votre foi l'édifice des solides vertus et des bonnes œuvres chrétiennes, parce qu'elle est un sable mouvant, qu'elle n'est pas bien fixe et arrêtée : et toutefois il importe infiniment que le reste de l'édifice soit ajouté au fondement.

III. — 1. Autrement, non-seulement le fondement est inutile, mais il expose l'architecte à la risée des passants : *Incipiunt illudere ei dicentes: Hic cepit edificare et non potuit consummare* (*Luc. XIV, 29*). Ainsi la

foi qui n'est ni accompagnée ni ornée de bonnes œuvres, non-seulement ne sert de rien ou de fort peu, mais elle nous fait être l'objet de la moquerie des démons, du mépris des hommes et de la justice de Dieu : *Servus sciens voluntatem Domini et non faciens, pligis vapulabit multis*. De quoi sert la foi à plusieurs personnes, sinon à les rendre plus criminelles, en ce que connaissant la grandeur de la majesté qui est offensée par le péché, l'excellence des biens qu'il nous fait perdre, et l'éternité des peines qu'il nous fait encourir, ils ne laissent pas de le commettre : et même comme le fondement qui n'est pas couvert et conservé par le reste de l'édifice, se ruine et se dissipe petit à petit, ainsi il arrive souvent que la foi étant dépourvue et dégarinée de bonnes œuvres, se refroidit peu à peu, et enfin se meurt et se perd tout à fait : *Hymeneus et Alexander, bonam conscientiam repellentes, circa fidem naufragaverunt* (1 Tim. 1, 19), Hyménée et Alexandre, ayant blessé leur conscience, ont fait naufrage à la foi, dit saint Paul.

2. Un vaisseau qui vogue sur la mer peut faire naufrage par trois accidents : par la violence des vents qui le font couler à fond, par la rencontre d'un écueil qui le brise et le met en pièces, et par l'absence du pilote qui, étant offensé, se retire ; alors ce pauvre vaisseau devient le ballon des vents, le jouet des vagues, la victime des écueils et la proie des pirates : ainsi on peut faire naufrage à la foi en trois manières, *Circa fidem naufragaverunt* : premièrement, par les tentations d'infidélité, ou de doutes en la foi, qui, comme des vents impétueux, battent quelquefois notre cœur ; il s'y faut comporter comme les marinières en temps d'orage et de tempête, il faut caler les voiles et réclamer le ciel. Quand Satan vous tente contre la foi, gardez-vous bien de disputer contre lui, d'écouter ses propositions, de chercher des raisons pour vous convaincre, non pas même d'examiner : Ai-je consenti, ou n'ai-je pas consenti ? ai-je la foi, ou n'ai-je pas la foi ? Recourez promptement à Jésus-Christ, dites-lui : Mon Sauveur, je me donne à vous pour croire cet article, et tout ce que vous voulez que je croie ; vous êtes la lumière du monde, éclairez mes ténèbres. Espoir de Jésus, je vous donne le mien pour recevoir, approuver et embrasser toutes les vérités qui vous sont découvertes et qui me sont cachées. Ne vous amusez pas à disputer avec les hérétiques des points de controverse, si vous ne les savez à fond. Les articles de la foi ne se prouvent pas par raisons, ni par arguments de l'esprit humain, mais par les passages de l'Écriture ; et vous ne les savez ni ne les entendez pas ; dites-leur : Adressez-vous à nos pasteurs, à nos docteurs, à nos prédicateurs, et ils vous satisferont si pertinemment, que vous n'aurez point de repartie.

3. Gardez-vous aussi de vous accoutumer aux curiosités et aux recherches téméraires des mystères de la religion ou des articles de la foi. Pourquoi fait-on cette cérémonie ? pourquoi défend-on telle chose ? Comment un

si grand corps peut-il être en une si petite hostie ? Ces deux paroles, pourquoi et comment, *quare et quomodo*, ont été cause de l'apostasie des premières personnes qui se sont éloignées de Dieu. La première créature qui a fait banqueroute à Dieu sur la terre, c'est Eve ; parce qu'elle s'amusa à écouter : *Quare præcepit vobis Deus* (Gen. III, 1) ? Pourquoi est-ce que Dieu vous a commandé de ne point manger de ce fruit ? Les premiers disciples du Fils de Dieu qui l'abandonnèrent furent ceux qui disaient : *Quomodo potest*, Comment nous peut-il donner sa chair à manger (Joan. VI) ? *Scrutator majestatis opprimetur a gloria*. L'esprit de Dieu serait bien plus capable de vous rendre évidentes les vérités de la foi, que mon esprit ou le vôtre ; cependant il ne l'a pas voulu faire, il les a laissées dans l'obscurité, afin que vous méritiez par la foi, croyant ce que vous ne voyez pas : pourquoi voulez-vous que je vous les rende évidentes ? pourquoi voulez-vous vous-même par votre petit esprit vous les rendre évidentes, en juger et refuser de les embrasser, si vous n'en voyez la raison, et s'ils ne sont conformes à votre petit sentiment ? Le saint-Esprit n'a pas voulu apporter le *pourquoi* ni le *comment* de nos mystères en son Écriture, et vous voulez le trouver dans le faible de votre esprit ? Cette témérité à sonder curieusement les points de la foi est fort dommageable et dangereuse : elle vous prive des grâces et lumières que Dieu vous communiquerait : *Cum simplicibus sermocinatio ejus*, dit le Sage : Il ne se familiarise qu'avec les simples. *Superbis resistit, humilibus dat gratiam. Abscondisti hæc a sapientibus, et revelasti ea parvulis*. Dieu résiste aux superbes et donne la grâce aux humbles : il cache ses secrets aux sages orgueilleux et les découvre aux petits qui sont humbles, dit-il lui-même : et plusieurs femmelettes ont plus de lumière pour connaître les articles de la foi, elles pénètrent nos mystères avec une plus de clarté, d'intelligence et de piété, que ces grands personnages qui ont tant d'esprit, tant de discernement et tant de prudence humaine ?

Et puis quand vous êtes en bonne santé, vous avez commodité, loisir, vigueur d'esprit pour éclairer et consulter les doctes. A votre mort, Satan vous mettra en l'esprit quelque doute et raison apparente contre la foi, vous vous accoutumez à les écouter, lors vous n'aurez point de lumière, de loisir, ni de force d'esprit pour vous éclaircir, vous vous arrêterez à quelque doute, vous ferez naufrage et périrez ; caliez la voile, si vous êtes sage, quand les vents de la curiosité commencent à battre votre esprit.

Conclusion. — Evitez aussi les écueils : ce sont les péchés mortels d'habitude et d'attachement, quoiqu'ils ne soient pas directement opposés à la foi : *Radix omnium malorum est cupiditas, quam quidam appetentes erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis* (1 Tim., VI, 10). Celui qui s'égare du vrai chemin ne le perd pas de vue dès le commencement, il ne le quitte pas en intention de s'en beaucoup éloigner, mais seulement

pour entrer dans un autre qui lui semble plus beau et plus facile; mais ensuite il s'en détourne si fort peu à peu, qu'enfin il se trouve tout à fait égaré. Ceux qui quittent l'Eglise et se font apostats de la foi, ne tombent pas d'abord au précipice de l'erreur; ils se séparent premièrement du sentier de la vertu que la foi montre pour arriver au ciel; il leur semble trop épineux, ils entrent au large chemin des voluptés et des vanités mondaines; puis, pour n'être plus tourmentés par les remords de conscience et par la crainte des jugements de Dieu, ils se persuadent que Dieu n'a pas une justice si rigoureuse qu'on dit, et puis qu'il n'en a point du tout; de là on soutient qu'il n'a point de providence, et enfin qu'il n'y a point de Dieu. *Nemo facile credit; quo auditio dolendum sit, nempe quod miseri volunt, hoc facile credunt* (Sen. lib. V, Declam.; in Hercule). D'autres s'affectionnent désordonnément à quelque fille, à leur maître, à un procès, et font naufrage de leur foi à cet écueil: ils se font hérétiques pour avoir cette fille en mariage, pour complaire à leur maître ou gagner leur procès.

On, en troisième lieu, ce naufrage arrive par l'absence du pilote. Dieu abandonne l'âme qui l'a abandonné la première, par des péchés énormes et en grand nombre; il lui ôte le talent de la foi, dont elle fait si mauvais usage: *Revelatur ira Dei super impietatem et injustitiam eorum, qui veritatem Dei in injustitia detinent. Obscuratum est insipientis cor eorum* (Rom., I, 18). Vous tenez votre foi captive, vous ne lui permettez pas d'agir, ni de produire des fruits dignes de son extraction; vous la laissez oisive et stérile dans votre cœur; ce talent qui vous est inutile par votre négligence, vous est ôté et donné à un autre, qui en fera un bon usage. Et ce qu'il fait aux particuliers, il le fait aux communautés, aux villes, aux provinces et aux royaumes. Quand on y a commis grand nombre de péchés énormes, il permet que la foi catholique, et que la vraie Eglise en soit bannie, comme il est arrivé à Genève, à la Grèce, à la Suède, à la Hollande et à l'Angleterre: *Movebo candelabrum tuum de loco suo* (Apoc., II, 5). Remercions Dieu de ce que cela ne nous est pas encore arrivé, et prions-le qu'il n'arrive jamais.

Je vous remercie, ô mon Dieu, de ce qu'il vous a plu nous élever à la connaissance des mystères qui sont au-dessus de notre nature: ce qui est autant que si on élevait une fourmi à connaître les affaires de la cour: *Confiteor tibi, Pater, revelasti ea parvulis*. Je vous donne mon esprit, ô mon Sauveur! éclairez-le de votre lumière. Vous êtes la première vérité: je crois tout ce que vous avez révélé: *Adauge nobis fidem. Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam*. Je veux vivre et mourir en cette disposition. Si jamais Satan, ou pendant ma vie, ou à l'heure de ma mort, me livre quelque tentation contre cela, j'y renonce dès à présent, et pour toujours. Si, par fragilité humaine, quelque doute se glissait en mon âme, je proteste que ce sera un consentement extorqué. Faites-

moi la grâce de faire des œuvres conformes à cette foi, afin que je puisse passer quelque jour de l'obscurité à la clarté de la vision, de la créance à la jouissance, et que je puisse dire quelque jour dans le ciel: *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei nostri. Amen.*

SERMON VI.

Que l'Evangile, expliqué par l'Eglise, est la règle de notre foi et de nos actions.

Sine fide impossibile est placere Deo.

Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi.
(Heb., XI).

Le lecteur Théodore, au livre premier de son Histoire ecclésiastique, dit qu'un grand incendie s'étant pris au port d'Antioche, le sacristain de l'église de Saint-Athanase, nommé Marlien, prit en main le livre des Evangiles, et, montant sur le toit de l'église, s'opposa aux flammes avec ce divin bouclier, délivrant ainsi la maison de Dieu de l'embrasement qui ravageait toute la ville. *Totus mundus in maligno, in malo igne positus est: il n'y a que feu de tous côtés dans le monde, feu de colère, de dissension, de convoitise et de passions enflammées.* Le meilleur moyen de garantir la maison de Dieu, qui est l'Eglise, de cet embrasement funeste, est de présenter aux fidèles le saint Evangile, et de vivifier en eux la foi, le respect et la soumission qu'ils doivent à ses maximes. A cet effet je diviserai ce discours en deux points. Au premier je vous ferai voir l'excellence de ce divin et admirable livre; au second je vous montrerai qu'il doit être la règle de notre foi et de notre vie, comme il l'a été de la vôtre, ô sainte et bienheureuse Vierge, qui avez été, si j'ose le dire, la minute et l'original du saint Evangile: les saints évangélistes ont appris de votre bouche une bonne partie de ce qu'ils ont écrit en leur histoire; vous avez eu grand soin de remarquer et de recueillir, de conserver et conférer en votre cœur virginal les paroles, les actions et les mystères de votre Fils: ainsi la grâce d'en traiter et d'en discourir utilement doit venir de vous; partant nous vous la demandons en toute humilité. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Evangelii excellentia probatur.*
1. *Comparatione illius cum Verbo incarnato; 2. nominibus illi impositis, nempe Testamenti, novi fœderis, boni nuntii; 3. exemplis sanctorum.* — II. Punctum. *Evangelium debet esse regula nostra fidei:*
1. *Scriptura; 2. Patribus; ratione; 3. inductione.* — III. Punctum. *Debet esse regula nostrarum actionum erga Deum, erga proximos, superiores, æquales, inferiores et erga nos.* — Conclusio. *Exhortatio ad legendum Evangelium et obediendum ei.*

I. — I. Quand je m'applique à la considération des mystères de la foi et des princi-

pes de notre religion, je trouve qu'il y a de très-grands rapports, des convenances très-particulières et très-remarquables entre le saint Evangile et Jésus-Christ Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme. Jésus est le Verbe divin, la Parole de Dieu incarnée, et l'Evangile n'est autre chose que la parole de Dieu annoncée : l'un, la Parole éternelle; l'autre, la parole temporelle. Jésus dit de soi, *ego sum veritas*, qu'il est la vérité divine revêtue d'une chair visible; et de l'Evangile, il est dit, *veritas Evangelii permaneat apud nos* (Galat., II, 5), qu'il est la vérité divine revêtue d'une voix sensible. C'est par l'opération du Saint-Esprit que le Verbe divin s'est incarné, *Spiritus sanctus supervenit in te*; c'est par l'inspiration du Saint-Esprit que l'Evangile est annoncé, *Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis*. Une femme dévote estima bienheureuse la mère qui avait conçu et porté dans son sein le Fils de Dieu incarné, et l'Homme-Dieu estima bienheureuse l'âme qui recevait et conservait l'Evangile en son cœur, quand il était prêché : *Beatus venter qui te portavit. Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*. Les chrétiens sont obligés de quitter, s'il en est besoin, leur père, leur mère, leurs parents, leurs maisons et leurs biens pour l'amour du Fils de Dieu, et les fidèles sont obligés de faire de même pour l'Evangile : *Qui reliquerit patrem et matrem et agros propter me, et propter Evangelium* (S. Marc., X, 29). Les chrétiens ont toujours redouté comme un grand inconvenient de laisser tomber en terre la moindre partie de la sainte hostie, sachant que le corps de Jésus y était contenu. Saint Augustin et Origène avertissent les fidèles de craindre aussi de perdre une seule parole de l'Evangile qu'on leur prêche.

2. Les historiens sacrés (1) et les saints apôtres ont attribué divers noms à ce livre admirable, qu'ils ont consigné à la postérité pour être la règle de notre foi et de notre vie : premièrement, ils l'ont appelé Nouveau Testament : *Testamentum, testatio mentis*. Le Sauveur admirait la bonté et l'amour du Père éternel qui a donné son Fils au monde, son Fils, dis-je, qui était son Verbe renfermé et caché de toute éternité en son sein adorable : *Sic Deus dilexit mundum* : et nous avons sujet d'admirer la bonté et l'amour du Fils de Dieu, qui a daigné nous ouvrir son cœur, nous découvrir ses secrets et nous faire connaître ses sentiments dans l'Evangile, nous faire savoir ce qui était caché en son esprit et ce que personne ne nous pouvait déclarer que lui. Quand les anciens faisaient l'emblème de l'amitié, ils lui peignaient une fenêtre ouverte sur le cœur, pour apprendre que c'est une marque d'amitié cordiale envers quelqu'un quand vous lui découvrez votre cœur :

Amico cernere soli,
Cor licet arcanum, quoniam nil protinus ardens
Celat amicitia.

Jésus nous a donné un témoignage évident

(1) S. Aug., homil. 29, ex quinquaginta. Orig., homil. 13, in Exodum.

de son amour quand il nous a découvert son cœur : *En proferam vobis spiritum meum*. Je ne vous appellerai pas mes serviteurs, disait-il, mais je vous nommerai mes amis, parce que je vous ai fait connaître ce que j'ai reçu de mon Père.

L'empereur Constantin avait écrit des lettres à saint Antoine, qui était au désert, pour se recommander à ses prières. Le saint voyant que ses religieux tenaient cela à grande faveur, leur dit : Il ne faut tenir à grand honneur que l'empereur de la terre nous ait écrit, mais bien plus, que l'empereur du ciel ait daigné nous parler par son Ecriture. C'est ce que l'évangéliste pèse avec raison; car, après avoir rapporté les paraboles du levain et du grain de moutarde que Jésus-Christ avait prêchées au peuple, afin que nous estimions beaucoup toutes les instructions qu'il nous a données, quoique basses et populaires en apparence, il ajoute que c'est lui qui disait par son prophète : *Eructabo abscondita a constitutione mundi* (S. Matth., XIII, 35), comme s'il eût voulu dire : Les paroles de l'Evangile contiennent de grands mystères, le Fils de Dieu les avait préconçus et prémédités avant tous les siècles, et il a daigné les étaler en la plénitude des temps dans le Nouveau Testament.

Testatio mentis : Testament, c'est-à-dire dernière volonté. Quel bonheur, quelle prérogative, quel avantage avons-nous sur les infidèles et même sur les juifs, de savoir assurément quelle est la volonté de Dieu, quelle est sa dernière volonté, c'est-à-dire, comme saint Paul l'appelle, sa volonté sainte, agréable et parfaite : *Bona et beneplacens, et perfecta* (Rom., XII, 2)! *Non fecit taliter omni nationi* : Si Dieu nous avait laissés sans Evangile et sans Ecriture sainte, nous serions toujours en peine. Ceci est-il agréable à Dieu? est-ce le plus parfait? cette action est-elle selon sa volonté? Et qui aurait jamais pensé, si l'Evangile ne le disait, que la pauvreté, que la bassesse, que l'humiliation sont agréables à Dieu; que ceux qui pleurent, qui ont faim, qui sont nécessiteux et qui souffrent persécution sont bienheureux? Les Juifs étaient bien éloignés de le croire, puisqu'ils attendaient et obtenaient pour récompense de leurs vertus les prospérités et les richesses temporelles : *Bona terra comedetis*. Qui aurait pensé que tout ce qu'on fait à ces pauvres qui rampent par les rues comme des vers de terre, le roi du ciel le tient fait à soi-même? Aussi, à parler proprement, est-ce par l'Evangile que s'est accomplie cette promesse : *Erunt omnes docibiles Dei*. C'est quasi l'unique voie ou du moins la plus assurée, par laquelle nous pouvons connaître quel est le bon plaisir de Dieu en la conduite de notre vie; car ce qui nous semble inspiration peut venir de notre esprit ou de l'esprit malin, qui se transfigure souvent en ange de lumière : *Est via que videtur homini recta; novissima autem ejus ducunt ad mortem* (Prov., XIV, 12). Les instructions que les hommes nous donnent, s'ils ne les tirent de l'Evangile, sont peut-être des

paroles d'homme, sujettes à caution : *Omnis homo mendax*. Dieu nous parle par l'Église, il est vrai; mais c'est aux conciles et dans les livres des Pères, qui sont en grand nombre, que peu de gens peuvent lire, et qui n'enseignent rien que ce qu'ils apprennent de l'Évangile. Les traditions apostoliques sont des articles de foi; mais elles ne traitent, pour l'ordinaire, que de l'usage des sacrements ou des vérités spéculatives. L'Évangile prescrit à chacun, en détail et en particulier, comme il doit vivre en son métier, en son état et en sa condition; comme il se doit comporter envers Dieu, envers son prochain, envers soi-même; comme il se doit conduire en ses paroles et en ses actions.

Ce mot de Testament, en hébreu *Berit*, signifie encore alliance, contrat, pacte et transaction; et l'Évangile est appelé Nouveau Testament, parce qu'au lieu qu'anciennement Dieu contracta par l'entremise de Moïse une alliance avec le peuple juif, par laquelle il était dit que ce peuple garderait les commandements de Dieu, et que Dieu lui donnerait des biens temporels; alliance qui fut confirmée par le sang d'une victime dont le peuple fut arrosé. En la loi de grâce, Dieu a contracté avec les hommes, par l'entremise de Jésus-Christ, une nouvelle alliance, par laquelle on a transigé que les hommes vivraient chrétiennement et parfaitement, et que Dieu leur donnerait des récompenses célestes; alliance qui a été confirmée, non pas par le sang d'un animal, mais par le sang adorable de Jésus; et la minute de ce contrat, le protocole de cette alliance, c'est le saint Évangile. Or, comme si une des parties manque en un seul point de ce qui est porté par le contrat, l'autre partie n'est pas obligée à ce qu'elle a promis par la transaction; ainsi si nous manquons à un seul point essentiel de ce qui est porté en l'Évangile, nous n'avons aucun droit de prétendre aux biens ineffables et incompréhensibles que Dieu a préparés aux fidèles chrétiens, car *qui peccat in uno factus est omnium reus*.

Le troisième nom que l'Écriture donne au Nouveau Testament, c'est qu'elle l'appelle Évangile, c'est-à-dire, en grec, bonne nouvelle. Nous sommes si curieux d'apprendre des nouvelles, si joyeux d'en apprendre de bonnes : y en eut-il jamais de meilleure ni de plus assurée que l'Évangile? Ne vous semble-t-il pas que c'est une étrange nouvelle qu'un Dieu se soit fait homme, qu'il ait été fouetté, couronné d'épines et pendu à un gibet? Si nous n'en avions jamais ouï parler, comment en serions-nous surpris et ravis hors de nous! Quand on nous conta ces années passées que les Anglais avaient fait mourir leur roi publiquement sur un échafaud, par la main d'un bourreau, comment en fâmes-nous étonnés? et qu'était-ce, en comparaison, de dire qu'un Dieu créateur et sauveur du monde ait été attaché par les hommes à une potence, à la vue de plus d'un million de personnes? Si un faiseur d'horoscopes vous prédisait que vous serez quelque jour chancelier ou cométable de France, ne

vous serait-ce pas une bonne nouvelle, jeune homme? Et vous, ma fille, si on vous assurait que vous serez quelque jour reine de France; que le dauphin, passant par cette ville, vous prendra pour sa femme : ne vous serait-ce pas une bonne nouvelle? et s'il était besoin de faire, de donner ou d'endurer quelque chose, pour voir l'accomplissement de cette prédiction, que ne voudriez-vous faire, donner ou endurer pour la voir accomplie? Et on vous prêche très-certainement que si vous gardez les commandements de Dieu, que si vous vivez chrétiennement et vertueusement, nonobstant votre pauvreté, vous serez quelque jour, et plus tôt qu'on ne pense, roi au royaume des cieux, bonhomme; vous serez épouse du Roi des rois, ma fille : n'est-ce pas là une bonne nouvelle?

3. De là vient que les moindres paroles de l'Évangile, reçues au cœur d'une âme bien née, comme une semence féconde en bonne terre, produisent des fruits et des effets merveilleux. Saint Antoine et saint François, entendant lire à la messe ces paroles de l'Évangile : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, les reçurent comme étant dites pour eux en particulier. Saint Théodose, entendant ces paroles : Bienheureux ceux qui pleurent, quitta le troupeau dont il était berger, et se retira au fond du désert pour pleurer et faire pénitence. Saint Siméon Stylite, entendant les mêmes paroles, se condamna volontairement à mener une vie très-austère le reste de ses jours sur une colonne. Saint Sérapion, rencontrant un pauvre qui lui demandait l'aumône, lui donna son manteau; un peu après, il donna sa tunique à un autre. Et étant interrogé par ses gens : Qui est-ce qui vous a ainsi dépouillé? il répondit, montrant le livre des Évangiles : C'est celui-ci. Saint Jean Calibite, très-noble gentilhomme romain, va faire pénitence au désert, où étant importuné de tentations d'amour et de tendresse envers ses parents, pour se vaincre soi-même, à l'exemple de saint Alexis, il retourne à Rome et demeure trois ans pauvre et inconnu en la maison de ses père et mère. Si vous lui demandez qui l'a ainsi appauvri? C'est l'Évangile qu'il portait toujours avec soi et qu'il laissa à ses parents à l'heure de sa mort, disant qu'il leur servirait de boulevard en ce monde et de viatique en l'autre.

Saint Hilarion, ayant donné tout son bien aux pauvres à l'âge de quinze ans, demeure en la solitude jusqu'à soixante et dix, portant continuellement le cilice, ne mangeant qu'une fois par jour, à l'entrée de la nuit, quelques figues et le suc de quelques herbes, priant et travaillant sans cesse. Si vous lui demandez qui l'a obligé à une si grande austérité, il vous répondra : C'est le saint Évangile; car il n'avait point d'autre meuble, et il le laissa pour toute succession à son disciple Esichius. Sainte Cécile, très-riche et très-illustre demoiselle, méprise les vanités du monde et les délices de la chair, elle porte la haire, elle jeûne même le jour de ses no-

ces, elle persuade à son mari Valérien de garder la virginité avec elle, elle meurt pour la foi. Qui l'a rendue si sainte et si pure? C'est le saint Evangile, qu'elle portait toujours sur son cœur, *Virgo Christi Evangelium semper gerebat in pectore*. Saint Clément, évêque d'Ancyre, souffre les plus effroyables tourments que la rage des démons et que la cruauté ingénieuse des hommes ont su inventer et exercer sur lui l'espace de vingt-huit ans. Si vous lui demandez qui l'a ainsi endurci et rendu invincible aux tourments, c'est le saint Evangile qu'il avait toujours entre les mains, qu'il portait même quand il sortit de prison pour aller à la mort.

Sainte Consortie, fille de saint Eucère le Jeune, étant importunée d'épouser un riche et illustre gentilhomme, nommé Aurèle, lui dit : Dieu est maître de ma volonté; pour savoir la sienne, allons à l'église, entendons la messe; et, après avoir prié Dieu, mettons le saint Evangile sur l'autel, et au premier endroit qui se trouvera à l'ouverture du livre, nous verrons ce que Dieu demande de nous. Aurèle s'y accorde, et la sainte ayant ouvert l'Evangile, elle tomba sur ces paroles du Fils de Dieu : Celui qui aime plus son père et sa mère que moi n'est pas digne de moi (*S. Matth. X, 37*); et les ayant lues, elle dit à Aurèle, toute remplie de joie : Vous pouvez chercher une épouse où il vous plaira; pour moi, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ, qui m'a prise en sa protection. Saint Augustin disait à ses auditeurs (*homil. 25, ex 50*) : J'aurais grande inclination à demeurer en ma chambre à lire l'Ecriture sainte et à contempler à mon aise les mystères qui y sont enclos, sans être interrompu de personne : il n'y a rien de si délicieux, *Nihil est melius, nihil est dulcius quam divinum scrutari, nullo strepente, thesaurum*. Il y aurait bien plus de contentement qu'à faire la fonction que je fais, invectiver contre les vices, reprendre les pécheurs, se rendre importun à quantité de monde, prêcher à des gens qui ne vous croient qu'à demi, qui vous estiment scrupuleux ou sévère envers eux, vous mettre en peine de leur salut. *Magnum onus, magnum pondus, magnus labor! quis non refugiat istum laborem?* Si vous lui demandez : Pourquoi le faites-vous donc? il répond : *Terret Evangelium*, l'Evangile m'épouvante, qui dit que le serviteur inutile fut jeté, pieds et poings liés, au fond d'une basse-fosse, où il n'y avait que des pleurs et que des grincements de dents.

II. — 1. Ces exemples, ces raisons, ces textes de l'Ecriture vous montrent évidemment, ce me semble, que si vous ne voulez tomber en des erreurs très-grossières et très-dangereuses, si vous ne voulez vous égarer du chemin de votre salut à chaque pas, l'Evangile doit être la règle de votre foi, l'Evangile doit être la règle de votre vie : il doit être la règle de votre foi, c'est-à-dire que pour savoir ce que vous devez croire de Dieu, de ses inclinations, de ses desseins, de ses jugements, de sa conduite et de ce que vous deviendrez après votre mort, vous ne devez

pas vous en rapporter à vos petites pensées, mais à l'Evangile. Vous devez vous garantir soigneusement d'une faute très-pernicieuse, que plusieurs commettent, même parmi le menu peuple : ils jugent de Dieu, de ses divines perfections, de sa justice, de sa miséricorde, de sa providence, de ses desseins et de sa conduite, selon leur sentiment et leur petit raisonnement; ils agissent en suite de cela et se le persuadent si fermement, que tous les docteurs du monde et toutes les Ecritures saintes ne les en détacheraient pas; et ils ne croient rien de ce qu'on leur dit dans les confessions ou les prédications, s'il n'est conforme à leur petite pensée. Pour moi, disent-ils, je crois qu'un homme qui ferait telle action à telle intention ne serait jamais repris de Dieu; je ne crois pas que Dieu voulût damner un homme pour telle chose; je ne crois pas que le nombre des damnés soit si grand qu'on le dit, ni que Dieu demande de nous une si grande perfection qu'on nous la prêche.

Si vous êtes un vrai chrétien, vous devez croire fermement que votre esprit, que mon esprit et que l'esprit de tous les hommes n'est que ténèbres, qu'ignorance, que stupidité et bêtise, en ce qui est des choses divines, et que nous ne savons rien du tout de Dieu, que ce qu'il lui a plu nous en révéler par son Ecriture et par son Eglise; et que tout ce que nous en pensons, imaginons et discouons, toutes nos petites raisons, comparaisons ou entretiens qui ne sont fondés sur l'expresse parole de Dieu, sont une erreur grossière, pure et haute folie, extravagance ridicule qui nous rend téméraires et criminels devant Dieu.

Saint Paul dit que personne ne connaît ce qui est en l'homme, que l'esprit de l'homme qui est en lui : *Nemo scit quid sit in homine nisi spiritus hominis qui in ipso est* (1 Cor., II); à plus forte raison personne ne connaît-il ce qui est en Dieu, que l'esprit de Dieu qui est lui, et ceux à qui il veut bien se découvrir. Et aux Romains il dit : Qui est-ce qui peut connaître les sentiments de Dieu? qui est jamais entré en son conseil pour savoir ce qu'il a projeté? Ses jugements sont des abîmes sans fond.

2. Saint Grégoire nous fait remarquer (*Lib. V Moral., c. 6*) que, comme dit le patient Job, l'homme sage et bien avisé se reconnaît environné de ténèbres pendant cette vie, et n'est pas si hardi que de vouloir pénétrer les secrets de Dieu; mais considérant que, selon l'avertissement du Sage (*Sap., XVII*), il ignore la raison de mille choses qu'il a à ses pieds et devant ses yeux, il avoue que ce lui serait une grande témérité de vouloir juger des choses divines qui sont si au-dessus de lui et au delà de sa portée.

3. La raison en est bien claire : un animal peut-il atteindre à la connaissance des affaires du roi? Peut-il concevoir en son imagination qu'on le fait aller en tel lieu parce qu'on veut assiéger telle ville? C'est chose évidente que ce raisonnement lui est tout à fait impossible. Pourquoi? Parce que le rai-

sonnement est au-dessus de sa nature. Or, les jugements de Dieu, les desseins de salut ou de réprobation qu'il a sur les hommes sont bien plus au-delà de notre portée; car les choses divines ne sont pas seulement surnaturelles, c'est-à-dire au-dessus de notre nature, mais aussi elles sont surnaturelles, dit saint Denys, c'est-à-dire au-dessus de tout être, de toute essence et de toute conception créée. Entre l'imagination d'un cheval ou d'une fourmi et les conceptions des plus grands esprits du monde, il y a quelque rapport; mais entre les conceptions des plus grands esprits et les desseins de Dieu, il n'y a point de rapport, point d'analogie ni de proportion : *Dominus scit cogitationes hominum quoniam vanæ sunt* (Psal. XCIII, 11), Dieu connaît que les pensées des hommes sont vaines et frivoles, dit le Psalmiste. Il l'entend de celles qu'ils ont d'eux-mêmes, et en tant qu'hommes, non pas de celles que Dieu leur donne par l'entremise de son Ecriture; car il ajoute : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum*. Heureux celui que vous instruisez, ô mon Dieu, et que vous enseignez par votre loi ! Vous devez donc vous persuader vivement que toutes les pensées de Dieu que vous avez qui ne sont pas conformes à l'Evangile, sont des pensées vaines et frivoles; ce sont de grotesques et pures chimères, par exemple :

4. Vous dites : Dieu ne m'a pas fait pour me perdre; il ne me damnera pas, quoique je commette un péché. Voilà un beau raisonnement ! Dieu avait-il fait le mauvais riche, Judas et Satan pour les perdre ? Donc, selon votre compte, ils ne seront pas damnés ? L'Evangile est contraire à votre pensée; il dit que le mauvais riche est damné (*S. Luc, XVI*); cependant il n'était pas un persécuteur de veuves, comme vous; mais il dépensait son bien en luxe, en habits et en bonne chère. Il dit que Judas est damné, que les anges rebelles et les Sodomites sont damnés : et les avait-il faits pour les damner ? Il dit que Dieu vous perdra si vous êtes mauvais : *Malos male perdet* (*S. Mat., XXI, 41*); qu'il vous brûlera dans un feu qui ne s'éteint point, si vous vous laissez emporter à tous vents, comme des pailles : *Paleas comburet igne inextinguibili* (*S. Mat., III, 12*; *S. Luc, III, 17*).

Vous dites : J'ai des biens en abondance, j'ai gagné tous mes procès, je suis en bonne santé, tous mes enfants se portent bien; c'est signe que Dieu m'affectionne; il n'est donc pas si sévère à ceux qui péchent, comme on crie. Pensée vaine ! l'Evangile vous est contraire; il dit, en l'Apocalypse (*Apoc., III*) : Je reprends et châtie ceux que j'aime. Et saint Paul (*Heb., XII*) : Dieu châtie tous ceux qu'il reçoit pour ses enfants; il corrige tous ceux qu'il aime. Donc, si vous êtes exempts de correction, on vous traite comme des bâtarde et non comme des légitimes.

Vous dites : Quand j'aurai pris mes plaisirs toute ma vie, et que j'aurai commis des péchés à milliers, qui n'empêchera de me convertir à Dieu et de dire le bon *peccavi* ? Ne suis-je pas maître de ma volonté ? De qui

dépend ma conversion, que de moi ? Pensée vaine, puisque saint Paul vous dit : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei* (*Rom., IX, 16*); que le bon *peccavi*, et que la véritable conversion ne sont pas seulement l'effet de la volonté de l'homme, mais de la miséricorde de Dieu. Il est vrai, direz-vous, mais cette miséricorde n'est refusée à personne. Le même Apôtre vous remet en mémoire que Dieu a dit à Moïse : *Miserebor cujus misereor, et misericordiam præstabo cujus miserebor* (*Rom., IX, 15*), j'aurai pitié de qui je voudrai avoir pitié, je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde.

III. — Quant à nos actions et à la conduite de notre vie, l'Evangile n'est pas seulement la règle d'un ordre particulier, comme celle de Saint-Basile ou de Saint-Benoît, mais aussi c'est la règle de tous les chrétiens, apportée du ciel, non par un ange, comme celle de Saint-Pacôme, mais par le Fils unique de Dieu. Nous pouvons dire, avec saint Paul : *Quicumque secuti fuerint hanc regulam, paz super illos* (*Gal., VI, 16*). Cette règle nous prescrit comme nous nous devons comporter envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Envers Dieu, l'Evangile nous prescrit comme il faut l'honorer, le prier et l'aimer. En saint Jean, Jésus disait à la Samaritaine : Dieu est un esprit, et il veut être honoré principalement en esprit (*S. Joan., IV, 24*); c'est-à-dire que les génuflexions, que les frapnements de poitrine, que les mouvements des lèvres et que les autres actions extérieures servent de peu pour honorer Dieu, si elles ne procèdent de l'intérieur; et que le principal honneur qu'il demande de nous, est que nous concevions une très-haute idée, une très-grande estime de sa grandeur, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté et de ses autres perfections infinies; que nous nous abaissions et abimions profondément en sa présence, que nous nous soumettions de bon cœur aux ordres de sa Providence, que nous recevions avec agrément et très-humble respect tout ce qu'il nous envoie, même les disgrâces, les maladies, les renversements de fortune et les autres adversités, quelles qu'elles soient, confessant qu'il est en cela très-juste, très-saint, équitable, aimable et adorable.

L'Evangile nous enseigne comme il faut prier Dieu, nous proposant l'exemple d'un homme qui entrant en l'église était un grand pécheur, un publicain, un maltôtier, et, quand il en sortit, il était un saint, ayant été sanctifié par une bonne prière qu'il y fit. Il ne s'approcha pas de l'autel comme font en ce temps plusieurs dames, sans coiffe, mondainement parées, et qui servent d'objet de mauvaises pensées; il se tenait au bas du temple, s'estimant indigne de s'approcher du sanctuaire, et même de regarder le ciel; et d'un cœur contrit et humilié, il frappait sa poitrine, en disant : Mon Dieu : soyez propice à ce pauvre pécheur.

L'Evangile nous apprend qu'il faut aimer Dieu, et comme il le faut aimer. Saint Paul dit : Si quelqu'un n'aime Jésus-Christ Notre-

Seigneur, qu'il soit excommunié. Saint Jean dit : Celui qui n'aime pas demeure en la mort; donc si vous n'aimez que vous-même, si vous ne vous retirez du péché que par amour-propre et par crainte naturelle des peines, s'il n'y a en votre cœur de l'amour pour Dieu, vous êtes maudit, vous demeurez en la mort : et le Fils de Dieu nous dit : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes les pensées, de toutes les forces, c'est-à-dire, que pour le bien aimer, il faut que son amour surnage et prédomine en notre cœur à tout autre amour, que toutes nos affections, nos paroles et nos œuvres, lui soient référées, que nous n'ayons point volontairement de pensées, point de desseins, point de paroles ni d'actions qui ne tendent à sa gloire, ou médiatement ou immédiatement. La gloire de Dieu, c'est qu'il soit connu, honoré, aimé, servi et obéi. Ces jeux de cartes, cette lecture de romans, cette perte de temps, ces visites, ces conversations inutiles peuvent-elles servir à ce que Dieu soit connu, honoré, aimé et obéi de nous ou de quelqu'autre ?

L'Évangile nous apprend, en second lieu, comme nous devons nous comporter envers nos prochains, envers ceux qui nous sont supérieurs, égaux et inférieurs. Saint Paul dit aux Hébreux : Obéissez à vos prélats et leur soyez soumis (*Hebr. XIII*); et aux Romains : Que chacun soit soumis aux puissances supérieures (*Rom. XIII, 1*), car il n'y a aucune puissance qui ne soit établie de Dieu, et partant celui qui leur résiste résiste à l'ordre de Dieu et s'acquiert la damnation. Serviteurs, obéissez aux maîtres temporels avec beaucoup de crainte et de respect, rendez-leur les offices que vous leur devez, en simplicité de cœur, sans fard et sans répugnance, comme si c'était à Jésus-Christ même qu'ils vous représentent (*Ephes. VI, 5. Col. III, 20; Tit. II, 9; 1 S. Pet. II, 18*) : ne les servez pas seulement pour vous mettre en leurs bonnes grâces ou lorsque vous en serez vus. Dieu a voulu que vous fussiez dans la servitude, il faut que vous vous soumettiez à sa sainte volonté, et que, suivant sa disposition, vous obéissiez à vos maîtres comme à lui-même.

Envers les égaux, saint Pierre dit : *Depo- nentes omnem malitiam, et omnem dolum, et simulationem, et invidias, et detractiones, sicut modo geniti infantes* (*1 S. Pet., II, 1*). Et au chapitre suivant : *Unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed e contrario benedicentes, quia in hoc vocati estis* (*1 S. Pet., III, 8*) : Soyez comme des enfants nouveau-nés et exempts de toute malice, de fraude, de dissimulation et de médisance. Et au chapitre suivant, il dit : Vivez en bonne intelligence les uns avec les autres, aimez-vous d'un amour fraternel, supportez réciproquement vos infirmités, ne rendant point le mal pour le mal, ni malédiction pour malédiction; mais au contraire bénissant ceux qui vous maudissent, afin de correspondre à votre vocation.

Saint Paul : *Induite vos sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam : supportantes invicem et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam, sicut Dominus donavit vobis, ita et vos* (*Col., III*) : Jésus-Christ est tout à tous les chrétiens et à chacun d'eux; prenez résolution de faire les œuvres que l'on doit attendre de ceux qui ont le bonheur d'être les élus, les saints et les bien-aimés de Dieu. Ayez pour les autres des entrailles de miséricorde, comme il en a eu pour vous. Soyez bénins, humbles, modestes, doux et patients. Supportez réciproquement vos défauts, oubliez les injures qui vous sont faites, et quand vous aurez quelque sujet de vous plaindre, remettez vos intérêts, pardonnez-vous franchement les uns aux autres, pour imiter l'exemple de celui qui vous a pardonné des offenses si énormes et des ingratitude si dénaturées. Et ailleurs : *Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum ad edificationem. Etenim Christus non sibi placuit* (*Rom., XV, 2*). Que chacun tâche de plaire à son prochain, pour le bien de son salut, et en l'édifiant par son bon exemple; comme Jésus-Christ, étant sur la terre, n'a pas cherché ce qui lui était agréable, mais ce qui était conforme à la volonté de son Père, et que le même Sauveur dit : *Omnia quaecumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis* (*S. Matth., VII, 12*) : Faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent; ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait (*S. Matth., XXV*).

Et au regard des inférieurs, il dit : *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic, sed qui major est in vobis, fiat sicut minor, et qui precessor est, sicut ministrator* (*S. Luc., XXII, 25*) : Les rois des nations les traitent avec empire, qu'il n'en soit pas ainsi de vous; mais que le plus grand d'entre vous soit comme le moindre, et celui qui commande comme celui qui sert. Et son Apôtre : *Nihil per contentionem, neque per inane gloriam, sed in humilitate superiores sibi invicem arbitantes, non quæ sua sunt, singuli considerantes, sed ea quæ aliorum* (*Philip., II, 3*) : Ne faites rien par jalousie ou par vaine gloire : au lieu de juger sinistrement des qualités de votre prochain, que chacun estime son frère meilleur que lui, et élevé à un plus haut degré de vertu. Ne vous regardez pas vous-même, prenez plutôt soin des intérêts des autres.

Enfin l'Évangile règle notre vie et notre conduite au regard de nous-mêmes. Il règle nos pensées : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus* (*II Cor., VII, 1*) Nettoyons-nous de toute souillure de corps et d'esprit, *perficientes sanctificationem in timore Dei* : tâchons d'arriver à une parfaite sainteté par une religieuse crainte de Dieu. *Quaecumque sunt vera, quaecumque pudica, quaecumque justa, quaecumque sancta, quaecumque amabilia, quaecumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate* (*Philip., IV, 8*) : Que tout ce qui est vrai,

que tout ce qui est honnête, que tout ce qui est juste, que tout ce qui est saint, que tout ce qui vous peut rendre aimables, que tout ce qui est de bonne odeur parmi les hommes, que tout ce qui est vertueux, et que tout ce qui mérite justement l'approbation et la louange des hommes, soit l'objet de vos pensées.

Il règle nos affections : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt : si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo* (I S. Joan., II, 15) : N'aimez pas le monde ni aucune des choses qui sont au monde ; cet amour ne se peut accorder avec l'amour que l'on doit au Père éternel ; et quiconque à l'un n'a pas l'autre dans le cœur ; ceux qui veulent être riches tombent en tentation et dans les pièges du diable, et en des désirs nuisibles, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition (I Tim., VI). Il règle nos paroles : Quant à moi, je vous dis que vous ne juriez en aucune façon. Celui qui dira à son frère, vous êtes un fou, sera coupable du feu d'enfer (S. Matth., V). Qu'on n'entende point parmi vous de paroles sales ou de bouffonneries, parce qu'elles ne sont pas à propos en la bouche des chrétiens, qui doivent être saints (Ephes., V). L'Évangile règle nos actions. Travaillez de vos mains, comme nous vous l'avons commandé (I Tess., IV, 11). Si quelqu'un ne veut pas travailler qu'il ne mange point (II Thess., III, 10). Ne vous trompez pas ; l'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé (Gal., VI, 8). Dieu rendra à chacun selon ses œuvres (S. Matth., XVI ; Rom., II, 6 ; Apoc., II). Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu (S. Matth., III).

Il règle jusqu'aux habits des femmes. Qu'elles soient habillées avec modestie, dit saint Paul (I Timoth., II, 9) ; qu'il n'y ait rien qui puisse offenser les yeux chastes dans leurs vêtements, que l'étoffe n'en soit ni trop riche, ni la façon trop curieuse ; qu'elles ne paraissent point avec des cheveux frisés, annelés ni éclatants de pierreries. Saint Pierre en dit tout autant en sa première Epître (I S. Pet., III, 3).

Conclusion. — Voilà le testament de notre Père, voilà les clauses du contrat que Dieu a passé avec nous, les conditions sous lesquelles il nous promet son paradis, et point autrement ; voilà la règle de notre vie : *Quicumque secuti fuerint hanc regulam, pax super illos.* Comment la garderiez-vous, vu que vous ne la lisez jamais ? Quelle honte de voir des chrétiens, des avocats, des gens de lettres, des ecclésiastiques, qui n'ont jamais lu l'Évangile, qui ne l'ont jamais tenu ni eu en leur maison ! Un religieux qui ne lirait jamais sa règle, la pourrait-il mettre en pratique ? serait-ce un bon religieux ? Si un de vos amis avait composé un livre plein de pointes d'esprit et de profonde doctrine, ne serait-ce pas le désobliger de ne jamais le lire ? *Scrutamini Scripturas*, croyez-moi, lisez tous les jours ou de temps en temps un chapitre de l'Évangile, à genoux, avec respect, adorant Jésus-Christ, comme vérité

essentielle, vous donnant à lui et lui demandant grâce et lumière pour en profiter ; et, quand vous y lirez quelque vérité, et que vous l'entendrez à la prédication, il la faut considérer, la ruminer, et vous l'appliquer, comme si elle était dite tout exprès pour vous : comme en effet, Dieu l'a dit expressément et en particulier pour vous. Croyez assurément qu'elle sera effectuée sans aucun doute.

Comme quand vous lisez ou entendez : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum ; nisi pœnitentiam egeritis, peribitis* (S. Matth., XVIII ; S. Luc., XIII), dites en vous-même, assurément, et très-assurément : Si je ne suis simple, naïf, candide et innocent comme un enfant, si je ne fais pénitence, je n'entrerai pas au royaume des cieux. Croyez que quand vous serez présent au tribunal effroyable de Dieu, ceux qui vous flattent maintenant ne plairont pas alors pour vous ; ceux qui vous disent par complaisance : Il n'y a point de mal de donner le hal, d'aller en masque, de découvrir son sein ou ses bras ; ceux qui vous tiennent ces propos ne vous excuseront pas. Quand Dieu vous condamnera, vous y serez jugé, non pas selon vos pensées, vos sentiments, vos raisonnements, ni selon les maximes du monde, mais selon ce qui est écrit en ce livre de vie. Vous dites : Si je n'accepte ce duel, je serai ruiné de réputation ; il vaut mieux danser que faire quelque autre plus grand mal ; si je ne fais tort à personne, je ne serai donc pas puni, quoique je perde mon temps et mon bien à jouer, à m'ajuster, à cajoler et à railler au cabaret. Ce sont des raisonnements humains que cela : ce sont vos pensées et vos sentiments, mais une seule parole de l'Évangile leur doit être préférée.

Voulez-vous savoir combien vous vous trouverez loin de votre compte ? combien vos pensées sont éloignées de la vérité et de la justice ? Elles le sont autant que la terre est éloignée du ciel. Les pensées de Dieu sont très-véritables, elles sont la vérité même ; les voies de Dieu sont très-justes, elles sont sa justice même : *Omnes viæ tuæ veritas ; omnes viæ ejus judicia* (Psal. CXVIII). Or ses pensées et ses voies sont plus éloignées des vôtres, que le ciel ne l'est de la terre ; c'est lui qui le dit : *Non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ, neque viæ vestræ, viæ meæ. quia sicut exaltantur cæli a terra, sic exaltatæ sunt viæ meæ a viis vestris, et cogitationes meæ a cogitationibus vestris* (Isa., LV, 8). Vous ne serez pas jugé selon vos pensées, ni selon vos maximes, mais selon les pensées et les maximes de Dieu ; et cela avec tant d'exactitude, qu'il n'y aura pas une parole, pas une syllabe et pas un trait de plume, qui ne soit infailiblement accompli : *Iota unum, aut unus apex non præteribit a lege* (S. Matth., V) ; et cela si assurément, que le ciel et la terre faudrnt plutôt qu'il arrive qu'une seule parole de l'Évangile manque d'être effectuée : *Facilius est autem cælum et terram*

preterire quam unum apicem de lege cadere (S. Luc. XVI, 17).

Par exemple, vous n'êtes ni blasphémateur, ni adultère, ni larron, ni médisant; mais vous employez votre bien en jeux, en festins, en danses, en luxe d'habits et autres superfluités, au lieu d'en soulager les pauvres qui languissent de faim et de misère. Jésus-Christ vous dira : *Quod uni ex minimis meis non fecistis, mihi non fecistis*; puis il ajoute : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam*; s'il disait, *Ibunt mali, ou injusti, in supplicium æternum*, comme il dit, *Justi autem in vitam*, vous pourriez dire : Je n'ai été ni méchant ni injuste; mais il dit : *Ibunt hi*, c'est-à-dire ceux à qui il aura dit : J'ai eu faim, et vous ne m'avez donné à manger; voilà, *Iota unum aut unus apex*, un I et un H, qui feront votre procès. Et afin que ceux qui font de grandes aumônes, et sont vicieux, ne se flattent pas en disant : J'ai donné à manger et à boire, il ne dit pas : *Ibunt hi in supplicium, illi autem in vitam*, mais, *Justi autem*, pour vous apprendre que ce n'est pas assez de faire de grandes aumônes, mais qu'il faut encore être juste et vertueux pour être sauvé.

C'est comme dans la justice des hommes : il ne faut qu'une lettre ou qu'un accent dans un contrat pour perdre un héritage; car si un père de famille a deux filles, dont l'aînée, qui s'appelle Françoise, est mariée; et la cadette, qui se nomme Marie, est encore fille; et qu'il dise, en son testament : Je lègue un tel domaine à ma fille mariée. Si, après sa mort, la cadette demandait en justice ce domaine, parce qu'elle s'appelle Marie, on lui dirait : Il n'y a pas, je lègue à ma fille Marie, mais à ma fille mariée, on la débouterait de sa prétention, quoiqu'entre Marie et mariée, il n'y ait différence que d'une lettre et d'un accent. Or, si dans la justice des hommes, qui n'est qu'une ombre de celle de Dieu, on considère, on examine et on effectue jusqu'à une lettre et un accent de la parole des hommes, ne pensez-vous pas qu'en la justice du ciel, on ait égard, on pèse et qu'on accomplisse jusqu'à une lettre et à un trait de plume de la parole de Dieu? Et si une syllabe, une lettre, un accent est capable de nous faire condamner, combien plus tant de paroles, tant de périodes et tant de passages si clairs, si formels et si exprès, que je vous ai cités, et tant d'autres que je pourrais alléguer, qui tous condamnent notre vie?

Enfin, sans tant de discours, voici un arrêt irrévocable de la vérité éternelle, que nulle excuse, nul prétexte et nul raisonnement ne saurait ébranler : *Qui non obediunt Evangelio pœnas dabunt in interitu æternas, a facie Domini* (II Thess. I, 8), ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile subiront des peines éternelles; comme au contraire Jésus-Christ dit en saint Marc (S. Marc., X, 29), que si vous vous privez de quelque plaisir, profit ou honneur pour l'amour de l'Évangile, il vous en donnera cent fois autant en cette vie, non pas

en espèce, mais en prix et en valeur; c'est-à-dire qu'il vous donnera des grâces, des consolations et des délices spirituelles qui vaudront cent fois autant que ce que vous aurez quitté, et outre ce, il vous promet de vous donner en l'autre monde la vie éternelle. *Amen.*

SERMON VII.

Des marques de la vraie Eglise, de laquelle nous devons apprendre les vérités de la foi.

Sine fide impossibile est placere Deo.

Sans la foi il est impossible d'être agréable à Dieu.
(Hebr., XI).

Il est plus que très-assuré que la parole de Dieu, écrite ou reçue par tradition, doit être la règle de notre foi; mais parce que c'est de l'Eglise que nous devons apprendre quelle est la parole de Dieu, et en quel sens il la faut entendre, il importe beaucoup à notre salut de savoir quelle est la vraie Eglise, et en quoi elle est différente des fausses : je désire donc vous faire voir, en cette prédication, que la romaine toute seule est la vraie Eglise, parce qu'elle seule a les quatre marques que les saints nous en ont données en leurs symboles. La vraie Eglise est un corps mystique; Jésus, Notre-Seigneur, en est le chef, le Saint-Esprit en est le cœur, et vous en êtes le cou, ô sainte et bienheureuse Vierge; de sorte que, comme toutes les humeurs et influences qui découlent du chef aux autres membres du corps, passent par le cou, ainsi toutes les grâces et bénédictions qui viennent de votre Fils, l'Eglise les reçoit par votre entremise; ce qui fait qu'elle se prosterne à vos pieds cent et cent fois par jour, et vous salue par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Vera Ecclesia est visibilis, et quatuor proprietatibus cognoscitur : nam est una, sancta, catholica, apostolica. — I. Punctum. Sola Ecclesia romana est vera, quia una. — II. Punctum. Sola est sancta. — III. Punctum. Sola est catholica, quod probatur : 1. consensu etiam hæreticorum ; 2. rationibus : 1° quia per totum mundum dispersa ; 2° quia toti corpori, non sectis adhæret. — IV. Punctum. Sola est apostolica. — Conclusio. Instructiones morales ex quatuor punctis : ex I. timere excommunicationem ; ex II. studere nostræ sanctificationi ; ex III. et conversioni infidelium ; ex IV. obedire prælati, apostolorum successoribus.

Comme on trouve quelquefois des pierres dans la tête des dragons, à ce que disent les naturalistes, ainsi dans la bouche d'un menteur on rencontre quelquefois des vérités. Les hérétiques de ce temps disent vrai, quand ils enseignent à leurs partisans que l'Eglise est invisible, pourvu qu'ils ne l'entendent que de la leur : car ce qui n'est point est invisible, et ce qui n'est que pré-

tendu n'est point ; et leur Eglise n'est que prétendue. Mais la vraie Eglise doit être visible, puisque le Fils de Dieu nous adresse à elle, *Dic Ecclesie* ; puisqu'il nous commande de l'écouter, *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus* ; puisque saint Paul dit (*Act.*, XX) que les prélats la doivent régir et gouverner. Elle ne peut être cachée, non plus qu'une ville assise sur une montagne ; elle est aussi visible qu'une lampe allumée sur un chandelier ; elle est aussi aisée à discerner et à remarquer que le soleil entre les astres, dit le texte sacré. Les apôtres du Fils de Dieu et les Pères du premier concile de Nicée, que les calvinistes reçoivent en leur confession de foi, nous ont donné quatre marques pour la reconnaître : La vraie Eglise, disent-ils, est une, sainte, catholique et apostolique. Suivez-moi avec attention et docilité, et je vous montrerai que ces quatre marques ne conviennent qu'à l'Eglise romaine, c'est-à-dire à l'Eglise de ceux qui reconnaissent l'évêque de Rome pour souverain pontife.

1. La première propriété que les philosophes reconnaissent en l'être créé, c'est l'unité, *Ens unum, verum, bonum*. La première perfection que la foi catholique adore en l'Être increé, c'est l'unité, *Credo in unum Deum* ; unité d'essence, unité d'opération, unité de repos et d'amour. *Unum est indivisum in se, et divisum a quolibet alio*, dit la philosophie : cette définition ne convient proprement qu'à Dieu seul. Saint Denys Aréopagite l'exprime en peu de paroles, quand il dit que toutes choses sont en Dieu sans division, sans limitation et sans adhérence : *Omnia præhabent unitè, incircumscripse, separate* ; ἐνομήτως, ἀρχέτως ἐξαρτημένως. En toute créature, quelle qu'elle soit, il y a toujours distinction et par conséquent division, au moins virtuelle, ou de parties intégrantes, ou de matière et de forme, ou de substance et d'accidents, ou d'acte et de puissance, ou de nature et de substance, ou d'essence et d'existence, et chaque partie du composé peut être séparée de l'autre, peut être conservée sans l'autre ou naturellement, ou par l'Auteur de la nature. Une partie intégrante peut être sans l'autre, la matière sans la forme, la substance sans les accidents, la puissance sans l'acte, la nature sans la substance et l'essence sans l'existence.

L'essence de Dieu, au contraire, est si simple, qu'encore qu'elle contienne en soi très-noblement toutes les créatures qui sont et qui peuvent être, il n'y a entr'elles ni entre les perfections divines aucune distinction réelle, ni formelle, ni virtuelle ; tout y est sans mélange, tout y est très-pur, très-simple, très-un, très-incomposé, et même (ce qui est admirable) la fécondité de Dieu ne partage nullement et n'intéresse aucunement son unité : la pluralité des Personnes ne met aucune division en l'unité de l'essence ; au contraire, c'est l'unité de l'essence qui est cause de la fécondité, si on peut ainsi parler selon notre petite façon d'entendre. Car si le Père éternel ne communiquait à son Fils sa

propre essence, unique et singulière, il ne produirait pas un Dieu ; le Verbe ne serait pas Dieu, puisqu'il n'aurait pas la nature divine : *Indivisum in se, et division a quolibet alio. Habet omnia separate*. Il est infiniment saint et séparé de tout être créé, non pas par privation, mais par éminence. Il n'y a rien de commun, rien d'univoque entre lui et les créatures : la création, l'incarnation et les autres actions *ad extra* ne mettent en lui aucune relation réelle au regard de ce qui est hors de lui.

Secondement, si nous le considérons en ses opérations, nous verrons qu'il est un, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant que Père. Il est principe unique de son Fils bien-aimé, et le Père et le Fils produisant ensemble le Saint-Esprit, ils le produisent, non en diversité, non en pluralité, mais en unité d'origine, concourant comme un seul et unique principe à cette admirable et adorable opération. Et si finalement nous considérons cette majesté divine, non en son existence, ni en ses opérations, mais en son repos, nous la trouverons encore et nous l'adorerons dans une parfaite unité : car la doctrine de la foi et les prières publiques de l'Eglise nous enseignent que Dieu a son repos, son règne et son centre en l'unité d'amour, en l'unité du Saint-Esprit : *Vivit et regnat in unitate Spiritus sancti*. Dieu donc, vivant en unité d'essence, opérant en unité de principe et régnant en unité d'amour, de plusieurs mondes qu'il pouvait créer n'en a voulu produire qu'un seul, afin de marquer son unité en son ouvrage unique et singulier.

Notre-Seigneur disait, en l'Evangile : *Quicumque Pater fecerit, hæc et Filius similiter facit* (*Joan.*, V, 19), c'est-à-dire dit saint Bernard, que l'Homme-Dieu imite en l'ordre de la grâce ce que son Père a fait en l'ordre de la nature ; et comme le Père n'a fait qu'un monde, le Fils aussi n'a fait qu'une Eglise, qui est son royaume, son troupeau et son corps mystique. Vous ne trouverez jamais en l'Evangile que le Fils de Dieu ait plusieurs royaumes, plusieurs troupeaux, plusieurs corps mystiques ; mais toujours un royaume, une seule bergerie, un corps mystique : *Prædicans Evangelium regni. Colligent de regno ejus omnia scandala. Fiet unum ovile et unus Pastor* : car, *Multi unum corpus sumus in Christo* (*S. Matth.*, IV, 23 ; XIII, 41 ; *S. Joa.*, X ; *Rom.*, XII, 5). Je demande maintenant aux calvinistes : l'Eglise de Genève est-ce la vraie Eglise ? Si elle ne l'est pas, pourquoi la suivez-vous ? Si elle l'est, celle d'Amsterdam ne l'est pas, celle de Strasbourg ne l'est pas : il n'y a qu'une vraie Eglise, et celles-là sont plusieurs, elles n'ont rien qui les unisse, elles ne dépendent pas l'une de l'autre, elles n'ont pas un même supérieur : pourquoi est-ce que la ville de Toulouse, de Beziers et de Pézénas, sont une même province ? parce qu'elles ont un même gouverneur. Pourquoi est-ce que le Languedoc, la Guyenne et l'Auvergne sont un même royaume ? parce qu'elles ont un même roi. Pourquoi est-ce que la république de Venise et celle de Gènes sont

deux républiques? Parce qu'elles ont deux gouverneurs, qui ne dépendent point l'un de l'autre. Ainsi l'Eglise prétendue de Genève, de la Rochelle et de Charenton, sont trois différentes Eglises.

Mais parmi les catholiques, plusieurs paroisses sont une même Eglise, parce qu'elles sont sous un même évêque; plusieurs diocèses sont une même Eglise, parce qu'ils sont sous un même archevêque; plusieurs archevêchés sont une même Eglise, parce qu'ils sont sous un même pape. Les œuvres de Dieu sont bien ordonnées, dit saint Paul: l'Eglise romaine est donc une œuvre de Dieu, puisqu'elle est bien ordonnée. Le Fils de Dieu, son époux, la compare à une armée bien rangée: *Castrorum acies ordinata*, et comme en une armée tous les soldats sont sous des sergents de bande, les sergents sous des capitaines, les capitaines sous le général, et sans cet ordre l'armée serait la victime des ennemis: ainsi en la vraie Eglise les paroissiens sont sous les curés, les curés sous les archiprêtres ou les doyens ruraux, les archiprêtres sous les évêques, les évêques sous les archevêques, les archevêques sous le pape. Parmi les hérétiques il n'y a point de dépendance, rien qui les unisse; toute l'union qu'ils ont entre eux n'est que pour se liguier contre les catholiques; union, comme celle des renards de Samson, pour mettre le feu à la maison de l'Eglise.

Vous me direz: Ce qui nous lie ensemble c'est la foi, nous sommes unis en même foi. C'est ici où je vous attendais; il ne faut que lire le livre intitulé, l'Entremangerie des ministres, pour voir leurs dissensions, il ne faut que lire Florimond de Rémond; il ne faut qu'interroger ceux qui ont lu les œuvres de Luther, de Calvin et de Zwingle, pour savoir la guerre qu'ils se font, et en des points de très-grande conséquence. Il n'est rien, par exemple, de si important à la foi, que de savoir quels sont les livres canoniques, desquels on doit apprendre les vérités chrétiennes, et ils n'en sont pas d'accord entre eux: Calvin dit que l'Épître de saint Jacques est une Ecriture sainte et canonique, Luther s'en moque, et dit que c'est une Épître de paille. Ces années passées on reprocha aux hérétiques de France qu'il n'était pas permis de communiquer au fait de la religion, avec une Eglise qui était en erreur, et qu'ils recevaient néanmoins à Charenton les luthériens, qui selon eux sont en erreur, puisqu'ils tiennent que le corps de Jésus-Christ est en l'eucharistie, et les calvinistes maintiennent qu'il n'y est qu'en figure: les ministres de Charenton, répondant à cette objection, dirent qu'il est permis de communiquer avec une Eglise qui est en erreur sur des points de petite conséquence, comme celui de l'eucharistie, comme si c'était un article de peu d'importance, de savoir si Jésus-Christ y est ou n'y est pas. Quel aveuglement!

Cette division des hérétiques est l'accomplissement de ce que Dieu disait par Isaïe: *Concurrere faciam Ægyptios adversus Ægyptios* (Isa., XIX, 1), Je permettrai que les

Egyptiens combattront contre les Egyptiens. Au lieu que si vous allez à Paris, à Madrid, à Cracovie ou à Rome, vous verrez qu'on y enseigne la même doctrine, qu'on y fait le même catéchisme. Et n'y a-t-il pas, me dirait-on, en l'Eglise catholique les thomistes, les scotistes et autres semblables partis, qui disputent continuellement? Oui: mais ce n'est qu'en des points de philosophie, en des questions de raisonnement humain; quant aux articles qui ont été décidés par l'Eglise, tous sont d'un commun accord, pas un ne contredit, pas un ne les met en controverse.

II. — La seconde marque de la vraie Eglise c'est la sainteté: ce n'est pas à dire que tous ceux qui y sont, soient saints; car elle est le champ du père de famille, où l'ivraie est mêlée avec le bon grain (*S. Matth.*, XIII, 26): elle est sa grange, où la paille est avec le froment (*S. Matth.*, III, 12): elle est sa maison, où il y a des vaisseaux d'ignominie avec des vaisseaux d'honneur (*Rom.*, IX, 21): elle est le filet qui pêche de bons poissons et de mauvais (*S. Matth.*, XIII, 47): elle est l'arche du vrai Noé, où il y a des animaux purs et immondes (*Gen.*, VII, 2). Mais c'est qu'en la vraie Eglise il y a des moyens de se sanctifier, des voies par lesquelles on peut acquérir la sainteté: on la demande et on l'obtient de Dieu par les sacrifices, elle se donne par les sacrements; elle se conserve par l'observation des commandements de Dieu, elle s'augmente par la pratique des bonnes œuvres; et les huguenots ont interdit toutes ces voies, ils ont aboli parmi eux le sacrifice de la messe; en quoi ils montrent qu'ils sont les précurseurs de l'Antechrist, qui bannira, s'il lui est possible, le sacrifice continué, *Juge sacrificium*, comme dit le prophète Daniel (*Dan.*, VIII, 11).

Ils ont mutilé les sacrements: de sept que le Fils de Dieu a institués, ils n'en ont retenu que deux, le baptême et l'eucharistie qu'ils ont rendus presque inutiles; car ils disent que le baptême n'est pas nécessaire aux enfants, et ils les privent souvent de ce remède si important sur le caprice d'un ministre, qui ne voulant pas prendre la peine d'aller exprès en leur temple, dit que l'enfant sera sauvé par la seule foi de ses parents, contre la parole claire et formelle du Fils de Dieu, qui craignant qu'on ne l'entendît pas bien, l'a dite deux fois en un même lieu: Si quelqu'un n'est régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas au royaume des cieux (*S. Joan.*, III). Ils ont encore plus maltraité l'eucharistie que le baptême. Au lieu de la présence réelle et royale de Jésus Notre-Seigneur, source de toute sainteté, qui sanctifie nos corps et nos âmes en ce sacrement, ils n'ont en leur cène qu'un morceau de pain, un sacrement vide et inefficace, qui ne contient pas ce qu'il signifie.

Quant aux commandements de Dieu, outre qu'ils ne chantent en leur prêche que ceux que Moïse a donnés, et non pas ceux que Jésus-Christ a ajoutés pour sanctifier son Eglise, comme je vous ai montré autrefois, ils disent qu'ils sont impossibles, même

avec la grâce de Dieu; ce sont leurs propres termes dans le catéchisme qu'ils enseignent à Genève et à Charenton (*En la 2. partie du 1^{er} cours de Mission, serm. 7*): et quel est l'homme de bon sens qui veuille entreprendre d'exécuter ce qu'il juge lui être impossible? Quel est l'homme parmi eux qui se veuille mettre en peine de pratiquer les bonnes œuvres, quand il croit, selon leurs maximes, qu'elles n'ont point de mérite, qu'elles ne servent de rien pour obtenir des récompenses, qu'elles sont devant Dieu comme un linge sale, que la seule foi vous met en voie de salut, qu'il n'y a point de différence ni d'inégalité de gloire entre les saints; que si vous croyez en Jésus-Christ, et embrassez sa rédemption, vous êtes aussi assurés d'être sauvés que la Vierge, et d'être aussi haut en paradis que saint Jean-Baptiste? Contre ce qui est écrit, que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres (*S. Matth., XVI*). Consacrez à Dieu vos corps, comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu (*Rom., XII, 1*). Ses commandements ne sont pas trop pesants (*I S. Joan., V, 3*). Mon joug est suave, et ma charge légère (*S. Matth., XI*). Si quelqu'un a la foi, et ne fait pas les œuvres, sa foi le pourra-t-elle sauver (*S. Jac., II*)? Quand j'aurais une si grande foi, que je vinsse à transporter les montagnes; si je n'ai la charité, je ne suis rien. Comme une étoile a un éclat différent de l'autre, ce sera de même en la résurrection.

Quelle sainteté donc peuvent avoir ceux qui n'ont point de sacrifices pour l'obtenir de Dieu, point de sacrements efficaces pour la recevoir, point de possibilité à obéir aux commandements de Dieu pour la conserver, point de bonnes œuvres pour la cultiver et l'augmenter? Aussi ils n'ont jamais eu la hardiesse de dire saint Calvin, saint Luther et saint Bêze, comme ils disent saint Grégoire, saint Bernard, saint Charles, qu'ils avouent avoir été de l'Eglise romaine; et l'expérience montre qu'il n'est rien de si saint, rien de si vertueux et parfait, rien de si dévot envers Dieu, de si charitable envers le prochain, de si sobre, chaste et modeste qu'une âme qui vit entièrement selon les maximes et les instructions de l'Eglise catholique.

III.-1. Ce nom de catholique est la troisième marque qui convient si indubitablement et incontestablement à l'Eglise romaine, que ses adversaires mêmes ne lui peuvent disputer. Si à Bergerac, ou à la Rochelle, on veut savoir combien il y a de bourgeois catholiques, si à Castres en la Chambre de l'édit on veut savoir combien il y a de conseillers catholiques, on ne compte point les calvinistes, mais les papistes. Si étant à la porte de Genève, ou de Londres on vous demande qui vous êtes, et si vous répondez que vous êtes catholique, ils entendent aussitôt que vous n'êtes pas de leur religion. C'est l'argument que saint Cyrille de Jérusalem (*Catechesi 18*) et saint Augustin (*contra Epist. fundamenti, cap. 4*). faisaient déjà de leur temps. Allez, disaient-ils, en toutes les villes où il y a des hérétiques,

demandez où est l'Eglise des catholiques, pas un hérétique ne vous montrera son temple, tous vous montreront l'Eglise où s'assemblent ceux de la religion romaine; saint Pacien a fort bien dit: *Nomen mihi christianus, cognomen catholicus: illud appellat, hoc distinguit*; la seule Eglise romaine a le surnom de catholique, elle seule en a l'effet: elle seule, dit Vincent de Lérins, est reçue et embrassée toujours, de tous et en tous lieux, *semper, ab omnibus, ubique*.

2. Mais ressouvenez-vous que ces quatre marques dont je traite ici nous distinguent des sectes hérétiques, non pas des Juifs ni des païens, ou autres infidèles: ce qui nous distingue d'eux, c'est le baptême et le culte d'un seul Dieu et de Jésus-Christ. Mais les apôtres ayant prévu qu'il y aurait parmi les chrétiens plusieurs sectes hérétiques; pour les faire reconnaître, et les distinguer des orthodoxes, ils n'ont pas dit comme les calvinistes, car ceux-ci disent: La vraie Eglise est celle qui enseigne la bonne doctrine, et la pure parole de Dieu; vous dites vrai, mais de donner cela comme une marque pour la reconnaître, c'est se moquer, c'est *petitio principii*, comme on parle en l'école; c'est comme si un étranger venant à Toulouse pour avoir quelque dispense, vous demandait: Où se tient monsieur l'archevêque? et si vous lui répondiez: Il se tient en l'archevêché. Et où est l'archevêché? C'est où se tient monsieur l'archevêque, ce serait se moquer de lui. J'ai besoin de savoir la bonne doctrine, je vous demande, où est-ce qu'elle s'enseigne? vous me répondez: C'est en la vraie Eglise, et quelle est la vraie Eglise? c'est celle qui enseigne la bonne doctrine: allez, vous êtes des moqueurs! les apôtres n'ont pas dit comme vous, ils ont dit: Suivez l'Eglise catholique, qui est reçue depuis plus longtemps, de plus de personnes et en plus de lieux, *semper, ab omnibus, ubique*. Donnez-vous la patience de lire les Annales de Baronius, ou les œuvres de Bellarmin ou la Chronologie de Gaultier, et vous verrez que depuis les apôtres, de siècle en siècle, on a tenu en l'Eglise les mêmes articles de foi que le pape enseigne à présent: Calvin avoue que pendant les quatre premiers siècles, l'Eglise romaine était la vraie Eglise; si celle de maintenant était nouvelle, il faudrait montrer quel a été le premier auteur de cette nouveauté, quel dogme il a enseigné de nouveau, en quel temps, et en quel lieu, quel a été le petit nombre auquel les autres se sont associés, qui est-ce qui s'y est opposé. Cela se peut aisément remarquer en tout notable changement de religion, et on ne le saurait montrer en la foi de l'Eglise romaine.

1^o Tous ceux qui se sont convertis à la vraie foi, se mettant au giron de l'Eglise, ont toujours choisi la romaine. Les hérétiques ne convertissent point d'infidèles, et n'ont jamais étendu l'empire de Jésus au moindre canton de la terre; tout ce qu'ils savent faire, c'est de traverser la publication de l'Evangile au nouveau monde, et pervertir; s'ils peuvent, en celui-ci ceux qui sont

déjà convertis. Florimond de Rémond rapporte que quelques ministres de France firent un jour une conspiration d'aller prêcher l'Évangile aux infidèles : quand ils furent sur le point de démarrer, tous se dédirent et se débandèrent, l'embaras des femmes, des enfants et du ménage empêcha ce dessein, et tout s'en alla en fumée.

Il faudrait se crever les yeux et jeter au feu toutes les histoires, tant ecclésiastiques que séculières, pour ne pas avouer que la seule Église romaine a été étendue en tous les lieux où Jésus-Christ est adoré, et qu'aucune secte d'hérétiques n'a jamais eu l'exercice public de sa religion par tout le monde. L'hérésie est comme un torrent qui vient à grosses ondées et fait beaucoup de bruit au commencement, mais qui se tarit en moins de rien : l'Église romaine est comme une vive source, qui n'est au commencement que comme un ruisseau, mais devient ensuite un gros fleuve, qui ne s'arrête point jusqu'à ce qu'il se soit rendu au sein de la mer, qui est son centre. Comme le sarment qui est sec et retranché du cep de la vigne demeure où il tombe, sans jamais se propager, ainsi toute l'hérésie, qui fait bande à part et se divise de l'union des fidèles, ne s'étend jamais partout le monde ; mais l'Église catholique, comme un cep vivant et animé, se propage et dilate ses branches aux quatre coins de la terre : *Extendit palmitem suos usque ad mare. et usque ad flumen propagine epus* (Psal. LXXIX). Les sectes de Nestorius, d'Eutychès, des monothélites étant nées en l'Orient, ne se sont point étendues en l'Occident ; celle de Calvin, de Luther, d'Ocolampade ayant commencé en l'Occident, n'ont jamais vu l'Orient. De quatre parties qui sont au monde, la seule Europe connaît les calvinistes ; l'Asie, l'Afrique, l'Amérique n'en ont point, que quelques Hollandais et Anglais qui y vont pour trafiquer ; et en l'Europe on abhorre Calvin, en Espagne, en Italie, en Savoie et en Lorraine : au lieu que vous lirez dans saint Irénée (*Lib. I, cap. 3*), dans Tertullien (*Contra Judæos, c. 3*), dans saint Cyprien (*de Unitate Eccles.*) et dans saint Athanase (*ep. 73, 80*), que déjà de leur temps l'Église catholique était en toute la terre habitable, et cela ensuite de ce que David en avait souvent prédit, disant que le règne et l'empire de Jésus, c'est-à-dire la vraie Église, s'étendrait par toute la terre : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum. Confitebor tibi in Ecclesia magna* (Psal. II, LXXI, XXI).

Sur quoi il est bon que les prêtres soient avertis de ne se pas méprendre à un passage de saint Jérôme, qui est dans le bréviaire, au second nocturne de la fête de saint Damase, l'onzième de décembre, où nous lisons que le monde s'étonna de se voir arien : *Ingemiscens orbis terrarum se arianum esse miratus est*. Ce n'est pas qu'il y eût alors, ni qu'il y ait jamais eu en l'Église

plus d'évêques hérétiques que de catholiques, vu qu'en ce même siècle furent assemblés les deux conciles d'Arles, composés d'un très-grand nombre d'évêques catholiques ; voici donc comment se doivent entendre les susdites paroles, comme nous l'apprenons de Sévère et de saint Athanase (*S. Sever., lib. II Histor. ; S. Athan., epist. ad Africanos*).

L'an trois cent cinquante-neuf, en la ville d'Arimini, se tint un concile de plus de quatre cents évêques occidentaux, la plus grande partie catholiques, à la sollicitation de l'empereur Constance, arien, qui les pensait induire par son autorité à trahir la foi du grand concile de Nicée ; mais tant s'en faut qu'ils le fissent, qu'au contraire ils proclamèrent de nouveau la doctrine de Nicée, condamnèrent comme hérétiques Ursace et Valens, qui voulaient qu'on ôtât le mot de consubstantiel, envoyèrent des légats à l'empereur, qui était lors à Smyrne, pour lui notifier les décisions du concile et le prier, de la part de tous les évêques, de leur permettre de retourner en leurs diocèses, vu que le concile était conclu. Ursace et Valens prirent la poste, arrivèrent à la cour plus tôt que les légats, lui remontrèrent que le concile l'avait méprisé, n'ayant pas voulu signer la confession de foi de Sa Majesté, et le mirent en telle colère contre le concile, qu'il ne voulait voir ni écouter ses légats ; mais les ayant fait attendre fort longtemps, il s'excusa sur un voyage qu'il avait à faire contre les Barbares, et ne permit pas aux évêques de retourner en leurs diocèses, les voulant mater par l'ennui de cette longue absence. Là-dessus il envoya au concile un ministre d'Etat, nommé Taurus, qui par prières, par menaces et par importunité, leur persuada de descendre en quelque chose à la volonté de l'empereur pour le bien de la paix, de rejeter le mot de consubstantiel, qui était la pomme de discorde, et de signer une confession de foi qu'on disait faussement avoir été approuvée par les évêques orientaux assemblés en même temps en Séleucie. Cet écrit était captieux et fait artificieusement, contenant cette proposition : le Verbe divin n'est pas une créature comme les autres. Les évêques, ennuyés par la longueur du temps (car ils avaient demeuré là plus de sept mois, et en hiver) ne s'apercevant pas de la fraude qui était dans la proposition, se laissèrent aller à la soussigner. Sitôt qu'elle fut soussignée, les ariens en firent trophée, dirent qu'ils avaient gain de cause, que le concile avait rejeté les noms de substance et de consubstantiel, dont il n'y avait aucune trace dans ce papier, et avait avoué que le Verbe est créature, non pas comme les autres, mais première et principale.

Mais cela ne fait rien contre la foi : car premièrement le concile était déjà rompu ; il l'avait déclaré par ses légats, envoyés à l'empereur ; plusieurs évêques s'étaient retirés. Vincent, évêque de Capoue, qui y avait

préside de la part du pape Libère, n'y était plus. En second lieu, les évêques ne soussignèrent pas cette proposition au sens que l'entendaient les ariens, mais au sens qu'elle peut être entendue sainement, comme ils déclarèrent en un concile assemblé à Rome, incontinent après cette surprise. Ainsi quand saint Jérôme dit que l'univers s'étonna de se voir arien, cela veut dire que les évêques du concile, s'étant aperçus de l'équivoque de la proposition, connurent qu'ils avaient signé un papier par lequel on les pourrait convaincre d'être ariens contre leur gré.

Les calvinistes font deux objections qui me semblent si impertinentes, que je ferais conscience de m'y arrêter s'ils ne les avaient souvent à la bouche. Que savez-vous, disent-ils, peut-être qu'il y a grand nombre de personnes en Italie, en Espagne et ailleurs, qui sont de notre religion en leur cœur, mais ils ne l'osent pas témoigner, craignant l'inquisition? Pauvre homme! comment seraient-ils de votre religion, vu qu'ils n'en ont jamais été instruits et ne savent pas ce que c'est? Et à ce compte on pourrait dire que la secte des ariens et autres semblables sont universelles, puisque nous ne savons pas si plusieurs personnes les croient en leur intérieur; et quand même grand nombre de personnes seraient de votre religion en leur cœur, elle ne serait pourtant pas universelle: car les apôtres mettant en leur symbole ce mot de catholique, ou universelle, nous ont voulu donner une marque visible, palpable et sensible. Suivez l'Eglise universelle, c'est-à-dire celle dont on fera l'exercice public le plus universel.

Si, allant à Paris pour un procès, je vous disais: J'ai besoin d'un avocat, enseignez-moi où j'en pourrai trouver et comment je les pourrai connaître; et si vous me répondiez: Allez au palais, ceux qui sont les plus savants sont les avocats; vous vous moqueriez de moi: Je ne suis pas dans leur tête, pour connaître quels sont les plus savants; il me faut donner une marque sensible; il faudrait me dire: Ce sont ceux qui portent un tel bonnet et une telle robe. J'ai besoin de connaître l'Eglise, pour apprendre d'elle ce qui est de mon salut. Si les apôtres m'avaient dit: La vraie Eglise est celle qui a plus de gens qui croient en elle, ils se seraient moqués de moi; je ne suis pas dans leur cœur, pour savoir s'ils croient ou non; il faut qu'ils m'aient donné une marque évidente et extérieure que chacun puisse aisément reconnaître: c'est celle dont on fait l'exercice public en plus de lieux de la chrétienté.

Mais le Fils de Dieu a dit à son Eglise: Ne craignez point, petit troupeau! C'est l'amusement dont les ministres consolent leurs frères en Jésus-Christ sur le déchet de leur assemblée, qui se diminue tous les jours. Pauvres gens! ne voyez-vous pas que Jésus parlait à l'Eglise d'alors, qui étant en son commencement et comme en son enfance, était petite, mais qui est devenue grande, et qui s'est avancée comme l'aurore, ainsi qu'il est dit au Cantique. C'est comme si vous di-

siez à un homme de soixante ans: Venez-cà, petit garçon; et quand il s'en formaliserait: Je vous appelle ainsi, parce que je me souviens qu'il y a cinquante ans que votre père vous parlait de la sorte. Ils font comme les donatistes, dont saint Augustin disait: *De paucitate gloriantur, et multitudinem affectant*: Ils se vantent d'être le petit troupeau, et, sortant de leur prêché, ils vont en troupe par les rues, pour faire croire qu'ils sont en grand nombre.

2° Ce mot de catholique a encore une autre étymologie, qui montre que la seule romaine possède à bon droit ce titre, *καθολικὴ, circa totum*. Les apôtres, prévoyant que plusieurs se sépareraient de l'Eglise, nous ont dit: Ne suivez pas ceux qui font bande à part; tenez-vous au tout et au gros: comme les soldats fidèles ne suivent pas ceux qui se débandent, mais se tiennent au gros de l'armée, c'est-à-dire à la compagnie de ceux qui suivent le connétable ou le général.

IV. — La quatrième et dernière marque de la vraie Eglise, c'est qu'elle doit être apostolique, c'est-à-dire descendue des apôtres, envoyée comme les apôtres: car apôtre veut dire envoyé; personne ne peut parler de la part de Dieu, s'il n'est envoyé de lui: *Quomodo prædicabunt nisi mittantur?* Le Fils de Dieu même n'est venu au monde que par la mission et l'envoi de son Père: *Misit Deus Filium suum*. Or il y a deux sortes de missions: l'une ordinaire, et l'autre extraordinaire; l'ordinaire, c'est lorsque vous êtes envoyé de ceux que Dieu a envoyés, ou que vous êtes descendu, de succession en succession, de ceux que Dieu a établis. Ainsi Jésus disait au peuple (*S. Matt., XXIII*): Faites ce que les scribes et pharisiens vous diront, parce qu'ils sont assis sur la chaire de Moïse, c'est-à-dire qu'ils lui ont succédé. La mission extraordinaire est quand Dieu suscite quelqu'un et l'envoie immédiatement; et alors il faut qu'il montre son mandement, ses bulles et ses patentes, qui sont les miracles, ou bien on ne le doit pas croire: autrement il faudrait recevoir Mahomet ou quelque autre hypocrite qui dirait que Dieu l'a envoyé. Jésus disait des Juifs: Si je n'eusse fait les œuvres que j'ai faites parmi eux, ils ne commettraient point de péché en me repudiant; mais ils n'ont point d'excuse.

Si un courrier allait en une ville frontière dire, de la part du roi, qu'on tienne jusqu'à minuit les portes ouvertes, parce que Sa Majesté y doit arriver à cette heure-là, en lui dirait: Montrez les lettres du roi; faute de quoi on fermerait les portes; et quand bien le roi demeurerait dehors, il ne le trouverait pas mauvais, l'excuse en serait bonne. Calvin, Luther et Bèze ne sont pas envoyés de Dieu extraordinairement: car où sont leurs patentes? où sont leurs miracles? Ils avouent qu'ils n'en peuvent faire, et qu'il ne s'en fait plus, non pas en leur Eglise prétendue, mais très-souvent en la romaine. Qui est-ce qui peut reprocher ceux qui se font si souvent à Riom en Auvergne, à Troyes en Champagne, et en tant d'églises où la Vierge

se fait honorer? Calvin et Luther n'ont pas aussi la mission ordinaire : car à qui ont-ils succédé? quel est l'évêque ou le prélat qui les a envoyés? Au lieu qu'on vous fera voir, en toutes les histoires et les chronologies, que saint Lin succéda à saint Pierre, en la chaire de Rome, à saint Lin saint Clet, saint Clément, saint Anaclet, saint Evariste, et ainsi consécutivement jusqu'à Urbain VIII, et de même des autres chaires patriarchales et épiscopales.

Conclusion. — 1. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent ayant été contre les hérétiques, je ne vous dois pas congédier sans vous proposer quelques instructions morales pour les catholiques, tirées des quatre propriétés de la vraie Eglise. En premier lieu, elle est une, non-seulement par unité de foi, de chef et de sentiments ; mais par union de charité, par alliance et confédération spirituelle, par communication de bonnes œuvres et de prières, *Sanctorum communionem*, comme les membres d'un même corps ont une sympathie et correspondance mutuelle; comme en une famille où tous les enfants sont en communauté de biens, celui qui est au berceau participe aux fruits du travail de son frère qui va trafiquer sur la mer : ainsi nous sommes participants des mérites et des prières les uns des autres : *Particeps ego sum omnium limentium te* (Psal. CXVIII). Nous sommes donc ennemis de nous-mêmes, si nous sommes envieux du bien spirituel de notre prochain, et fléchés de ce qu'il est dévot, vertueux et assidu aux bonnes œuvres : car si nous en étions bien aises, nous en aurions du profit sans travail.

D'où vous apprendrez aussi, en passant, que l'excommunication est un plus grand mal que vous ne le pensez, puisqu'elle vous prive d'un si grand bien. Saint Antonin, archevêque de Florence, était fort réservé à donner des lettres monitoires : mais quelqu'un s'en plaignant à lui, il se fit apporter un pain blanc, et prononça sur lui les paroles de l'excommunication, le pain devint noir comme du charbon ; ayant prononcé les paroles de l'absolution ; il devint blanc comme auparavant. Les créatures même irraisonnables la redoutent, encore que ce ne soit pas proprement excommunication, mais malédiction qu'on jette sur elle. Saint Ambroise invectivant contre ceux qui font du bruit en l'Eglise, dit qu'un saint prêtre étant importuné pendant l'office divin, du coassement des grenouilles qui étaient en un marais là auprès, leur commanda de se taire, ce qu'elles firent sur-le-champ, et depuis ce temps-là elles ne furent plus importunes. Les grenouilles obéissent aux prêtres, et les chrétiens ne lui obéissent pas, dit ce grand docteur ! Je me veux servir d'un semblable argument.

En certains diocèses, comme en celui de Besançon, quand il y a grande quantité de chenilles, hannetons, souris ou autres insectes qui gâtent les fruits de la terre, on présente requête au grand vicaire ; il envoie des lettres au curé, lui mandant d'aller en procession au lieu où il y a plus grand nombre de ces bestioles, et leur commander de la part de l'Eglise, de mourir ou de se retirer en un

lieu désert qu'on leur assigne : plusieurs paysans m'ont dit avec beaucoup de sincérité : Retournant de la procession, quelquefois nous ne marchions que sur des chenilles mortes, d'autrefois nous voyions les souris passer l'eau pour aller au lieu qui leur était marqué. Et à présent les enfants de l'Eglise ne craignent point ses malédictions, ils laissent publier deux et trois fois des monitoires sans obéir à ce qu'on leur commande, ils se moquent de l'excommunication, disant quand on la fulmine, qu'il ne faut que baisser la tête, et qu'elle passe par-dessus. Savez-vous bien ce que c'est que d'être excommunié ? C'est être livré au diable, c'est être maudit de l'Eglise, c'est comme si tous les évêques et les prélats du monde vous donnaient leur malédiction : malédiction si sévère, que, comme a remarqué saint Bernard en l'office du vendredi saint, l'Eglise prie pour les Juifs, pour les païens et pour les autres plus grands pécheurs, mais elle ne prie point pour les excommuniés : *Maledictio matris eradicat fundamenta domus* (Eccli., III), la malédiction qu'une mère donne à ses enfants ruine les fondements d'une famille : à plus forte raison la malédiction de la mère spirituelle, d'une mère si sage et si sainte que l'Eglise.

2. Elle est sainte en son chef, qui est le Saint des saints ; sainte aux instructions qu'elle donne, sainte aux commandements qu'elle fait, sainte aux sacrements qu'elle administre : partant ses enfants doivent être saints. C'est ainsi que les chrétiens sont appelés dans les Epîtres des apôtres, pour le moins vingt-deux fois, parce que c'est leur état, leur vocation, leur profession, et ils l'ont promis au baptême. C'est un grand bonheur d'être en la vraie Eglise, il est nécessaire pour être sauvé, mais il ne suffit pas. Le Fils de Dieu, dit en l'Evangile : Ne pensez pas que tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, entrent au royaume des cieus. Celui-là seul y entrera qui aura fait la volonté de mon Père. Et quelle est sa volonté ? Son apôtre le dit : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* (1 Thess., IV, 3), la volonté de Dieu est que vous vous rendiez saints, que vous viviez saintement, vous abstenant d'impureté et de tout autre crime, de peur de mettre une déformité au corps mystique de l'Eglise, et vous rendre indignes d'être enfants de cette mère qui est sainte : *Sanctam Ecclesiam catholicam*.

3. Ce qui sert beaucoup à la rendre catholique et universelle, reçue de tous et en tous lieux, c'est le service de ses enfants, et la piété des hommes apostoliques, qui portent l'Evangile au nouveau monde, le zèle des âmes dévotes qui travaillent, en cet hémisphère, à la conversion des hérétiques. Si les catholiques étaient aussi zélés en la vraie religion que les huguenots en la fausse, il n'y aurait point tant d'hérétiques. Quand un père de famille, un homme d'autorité, un seigneur de village est affectionné à la foi et au gain des âmes, et s'y adonne, il en convertit plus que les prédicateurs : car les hérétiques n'assistent point ou rarement à nos prédications ;

et les ministres leur ont donné si grande aversion des prêtres, ils les leur ont dépeints si vicieux et si noirs, qu'ils ne croient rien de ce que nous disons : au lieu que quand vous leur parlez en particulier, familièrement et avec affection, ils vous tiennent moins suspects, vous avez plus d'ascendant sur leur esprit ; et quand vous en convertissez un, peut-être que vous gagnez à Dieu plus de cinq cents âmes : car si celui que vous convertissez demeurerait en son hérésie, ses enfants seraient hérétiques, et les enfants de ses enfants, et ses arrière-neveux jusqu'à la trentième génération ; et si vous gagnez les âmes des autres, à plus forte raison la vôtre ; car Dieu ne permettra pas qu'ayant été son coadjuteur à sauver les âmes, vous perdiez la vôtre.

4. Enfin l'Eglise romaine étant apostolique est descendue des apôtres. Souvenons-nous que Jésus disait aux Juifs : les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse, faites tous ce qu'ils vous diront. A plus forte raison nous devons obéir à nos prélats, qui sont assis en la chaire de saint Pierre et des autres apôtres ; car c'est à eux qu'il a dit : Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise me méprise. C'est à eux que le docteur des gentils a dit (*Act.*, XX) : Dieu vous a faits évêques en son troupeau, pour régir et gouverner son Eglise. C'est d'eux que le même apôtre nous dit : Obéissez à vos prélats, et leur soyez soumis (*Heb.*, XIII). Celui qui résiste à la puissance supérieure s'acquiert la damnation (*Rom.*, XIII). Vous vous engagez donc à la damnation si vous ne gardez les fêtes, les jours de jeûnes et les autres pratiques que l'Eglise commande. C'est de cette Eglise que notre Sauveur a dit : Celui qui ne l'écoute pas doit être tenu comme un païen et comme un publicain. C'est cette Eglise que saint Paul appelle la colonne et l'appui de la vérité (*I Tim.*, III) : c'est cette Eglise dont saint Cyprien nous avertit que nous la devons avoir pour mère, si nous désirons que Dieu soit notre Père, qu'il nous caresse comme ses enfants, et nous fasse les héritiers de son royaume céleste. *Amen.*

SERMON VIII.

Des effets de la foi avant l'Incarnation, en l'obéissance d'Abraham.

Fide Abraham obtulit Isaac.

Par la foi Abraham offrit son fils Isaac.
(*Hebr.*, XI, 17.)

Si quelqu'un disait à l'Eglise catholique ce que l'apôtre saint Jacques dit à chacun de nous : Montrez-moi votre foi par les œuvres ? elle pourrait faire voir que la foi a produit au monde des effets admirables et prodigieux, qui ont été de grande édification aux hommes et de grande admiration aux anges. Nous les pouvons considérer en la loi ancienne et en la loi nouvelle : en la loi ancienne, le plus signalé et merveilleux exemple est celui d'Abraham, qui est appelé le

père des croyants, que nous contemplerons aujourd'hui. En la loi nouvelle le plus remarquable, c'est la vie des premiers chrétiens que nous admirerons demain, Dieu aidant.

La foi du saint patriarche Abraham a été excellente, mais elle n'a pas été si grande, ni si méritoire que la vôtre, ô sainte et bienheureuse vierge ! Il a mérité par sa grande foi, de recevoir les promesses du Messie ; vous avez mérité de recevoir le Messie, et même de le concevoir : il a mérité que son sein soit la retraite des âmes choisies, quand elles sortent de cette vie ; vous avez mérité que votre sein immaculé ait servi de retraite au saint des saints, quand il entra en ce monde : nous le bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Cum Deus neminem tentet, quomodo tentavit Abraham? — I. Punctum. Circumstantiæ ob quas præceptum Dei ad Abraham erat difficile. 1. Quid præceperit? 2. Cui? 3. Quis id præceperit? — II. Punctum. Abrahamæ obedientiæ; 1. cæca; 2. vera et efficax; 3. perseverans; 4. perfecta. — III. Punctum. Præmia hujus obedientiæ. 1. Isaac ei redditur sanctorum quam antea. 2. Prosperitas temporalis. 3. Abraham fit pater Christi et credentium. — Conclusio. Exhortatio ad imitandum Abraham; ad amplectenda ardua pro Christo.

Bienheureux celui qui souffre la tentation, dit l'apôtre saint Jacques, au chapitre premier de son Epître catholique et universelle. Si jamais homme a souffert une grande tentation en sa vie, ç'a été le patriarche Abraham : car c'est Dieu même qui a fait cette tentation, et tout ce que Dieu fait est toujours très-grand : *Magna opera Domini; tentavit Deus Abraham* ; il est vrai que le même apôtre dit, au même lieu, que Dieu ne tente personne : mais saint Thomas (*In comment. hujus loci*), après saint Augustin (*Ep. CXLVI, ad Consentium, sub finem*), accorde ces deux passages, qui paraissent contraires, nous avertissant qu'il y a deux sortes de tentation, une intérieure diabolique, qui tend à nous décevoir, l'autre intérieure divine, qui tend à nous éprouver. Le diable nous tente pour nous faire commettre le péché, Dieu nous tente pour nous faire pratiquer la vertu ; le démon nous tente, en nous suggérant de mauvaises pensées pour dérégler nos passions ; Dieu nous tente, en nous fournissant le sujet d'exercer de bonnes actions. C'est de la première tentation, que saint Jacques dit : *Intentator malorum est, Deus autem neminem tentat*, Dieu ne tente personne : c'est de la seconde tentation qu'il est dit, en la Genèse, que Dieu tenta Abraham.

Vous m'objecterez peut-être en passant : Ou ce saint personnage connaissait évidemment que c'était une révélation divine, ou il ne le connaissait pas évidemment ? S'il ne le connaissait pas évidemment, comment ne s'en défia-t-il pas ? comment est-ce qu'il ne douta pas si c'était une illusion ? comment ne

craignit-il pas d'être trompé en une affaire de telle importance? S'il connut évidemment que c'était révélation divine, il n'en pouvait avoir la foi: l'évidence et la foi sont incompatibles, à ce que dit la théologie; ce n'est pas foi, mais science, où il y a manifeste évidence: *Fides est credere quod non vides. Argumentum non apparentium*. Je réponds à cela qu'il connut évidemment, certainement, et sans en pouvoir aucunement douter, que c'était une révélation divine; et néanmoins il eut véritablement la foi, parce que la révélation est bien nécessaire à la foi, mais elle n'est pas l'objet de la foi à l'entendement du fidèle, c'est ce qu'on nomme *conditio sine qua non*: ainsi que l'application du bois au feu est une condition nécessaire, afin que le feu agisse sur le bois et le brûle. Ou si vous êtes de l'opinion de ceux qui tiennent que la révélation entre dans l'essence de l'objet, je vous dirai qu'encore qu'elle soit évidente, c'est assez pour faire la foi que la chose révélée soit obscure et qu'Abraham eut la foi, parce qu'encore qu'il connût évidemment que Dieu lui faisait un commandement, la chose commandée ne lui était pas évidente, mais plutôt directement contraire à toute apparence humaine. Ainsi qu'on dit, en théologie, que le premier ange, le premier homme, les prophètes, les apôtres eurent la vraie foi; parce qu'encore qu'ils connussent évidemment que Dieu leur révélait quelque vérité, ils ne connaissaient pas évidemment la vérité qui leur était révélée.

Or, en cette révélation faite à Abraham, nous avons trois choses à considérer: en premier lieu, les circonstances qui rendaient le commandement de Dieu très-difficile; en second lieu, les circonstances qui ont rendu la foi et la fidélité d'Abraham très-héroïques; en troisième lieu, les récompenses qu'il a méritées par une action si vertueuse. Souvenez-vous que j'ai emprunté tout mon discours de saint Ambroise (*Lib. I de Abraham, c. 28*), de saint Chrysostome (*Homilia 47, in Genes.*), de saint Augustin (*Serm. 72, de Tempore*), d'Origène, de Rupert et d'autres Pères qui ont écrit sur la Genèse. Mais, de peur que quelque esprit faible ne fasse mauvais usage de ce que je dirai, il est bon d'être averti que, depuis l'incarnation et l'ascension de Jésus-Christ, Dieu ne fait plus de commandements aux hommes que par l'entremise de son Eglise, ou s'il en fait quelquefois à quelqu'un, il veut que nous le découvriions et le soumettions au jugement de nos confesseurs, comme faisait sainte Thérèse, craignant que nous ne prenions des illusions diaboliques ou des imaginations de notre tête pour des révélations de Dieu.

1. — 1. Dieu donc, pour éprouver la fidélité de son serviteur, lui crie: Abraham, Abraham! l'appelant par son nom, il montre l'affection qu'il lui porte, *Novi te ex nomine*: comme il montre l'aversion qu'il a du mauvais riche et des autres pécheurs, en dédaignant de les nommer, *Nec memor ero nominum eorum per labia mea*. Il le nomme deux fois, dit saint Chrysostome, pour rendre son

esprit plus appliqué et attentif à ce qu'il lui veut dire, comme à une chose de grande conséquence, pour son bien. Le saint s'entendant appeler par son nom et appeler deux fois consécutivement, a sujet de croire que c'est quelque faveur particulière, quelque grâce extraordinaire que Dieu lui veut faire; mais il se trouve bien loin de son compte, car on lui commande une entreprise la plus dangereuse, la plus difficile et la plus fâcheuse qui se puisse imaginer: *Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac*. Les textes autographes sont beaucoup plus emphatiques, il y a en l'hébreu *cahna, et binca, et jekidcca akor, ahauta et Isaac*, c'est-à-dire de mot à mot, *Cape nunc filium tuum unicum, quem dilexisti, Isaac*: au grec des Septante il y a, *λάβε τὸν υἱόν σου τὸν ἀγαπητὸν δι' ἀγάπης τὸν Ἰσαάκ*.

Accipe illum filium tuum, illum charissimum, quem dilexisti, illum Isaac. Autant de paroles sont autant de traits qui le percent vivement au plus sensible de son cœur. Il use de ces termes pour ramasser, pour recueillir et appliquer toutes les inclinations et tendresses qu'il avait pour ce fils. *Non otiosum sinit esse affectum patris, eum stimulat, ac pungit pietatis aculeis*, dit saint Ambroise; et après, l'abbé Rupert (*Lib. VI, in Genes., cap. 28*): *Hæc omnia expressit, ne parum præsententes adessent patris affectus, in ipso articulo tantæ tentationis*. Saint Thomas (*Lib. V de Ernditione principis, cap. 36*) et les autres Pères disent qu'il y a pour le moins douze raisons qui rendaient ce commandement étrange. Mon serviteur, je désire que vous pratiquiez un acte de mortification, que vous vous priviez de quelque chose pour l'amour de moi: n'est-ce point qu'il veut qu'Abraham se prive de quelque fruit de son jardin, comme il commanda au premier homme dans le paradis terrestre? Il est si bien disposé qu'il ne mangera jamais d'aucun fruit, si Dieu lui en témoigne le moindre désir. Mais Dieu lui demande bien autre chose, il lui demande son propre fils, il lui demande ce qu'il a de plus précieux, *Tolle filium tuum*. Oter à un père son fils, c'est lui déchirer les entrailles, lui arracher le cœur, c'est éteindre la lumière de ses yeux.

Tuum. Ce fils qui est à vous, non-seulement par nature, mais par acquisition. Il l'avait mérité et obtenu de Dieu par ses aumônes et par ses autres bonnes œuvres; en récompense de ce qu'il logeait, qu'il régalaît et caressait les pèlerins, trois anges lui avaient promis la naissance de ce fils.

Unigenitum. Votre fils unique, l'unique espérance de votre maison, la ressource de votre postérité, le seul héritier de vos grands biens, *Erat Abraham dives valde*. Quand vous avez quantité d'enfants, il ne vous est pas si fâcheux d'en donner un au service de Dieu, comme la dîme ou les prémices des autres; cela augmente leur portion et décharge votre famille: mais quand vous n'en avez qu'un seul, la seule crainte de le perdre vous est un tourment insupportable; c'est votre bâton de vieillesse, c'est

l'appui de vos espérances et le sujet de vos plaisirs.

Quem diligis, ἀγαπᾷς, charissimum, votre fils bien-aimé, qui est l'objet de vos plus tendres amours, que vous chérissez comme la prunelle de vos yeux. Il aimait ce fils, non-seulement de cet amour naturel que les pères portent ordinairement à leurs enfants, mais d'un amour particulier et extraordinaire, parce qu'il l'avait eu sur le déclin de son âge, en la vieillesse de sa femme. Il était âgé de cent ans, et sa femme de quatre-vingt-dix, quand ils l'engendrèrent. *Sero natos impotentius parentes adamant, vel quia diu desideratos, vel quia nullam postea prolem exspectant, natura jam effæta, et ad ultimam perducta terminum* (*Philo., lib. de Abraham*). Il l'aime, non-seulement avec passion, mais avec raison ; et il mérite d'être aimé de son père si jamais enfant l'a mérité, car c'est un jeune homme bien fait, sage, adroit, paisible, dévot, obéissant à son père, respectueux à sa mère, courtois à ses voisins, dont la modestie et l'humeur douce le fait aimer et admirer de tous. Il l'aime d'un amour surnaturel et de charité : car il l'a reçu du ciel comme un fruit d'oraison, un enfant de bénédiction, un ouvrage de la grâce : sa femme étant stérile, Dieu le leur a donné par un grand miracle, comme un don précieux, comme un témoignage de sa bienveillance divine envers eux.

Quem dilexisti, δι' ἀγαπᾷς : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il l'aime, il y a plusieurs années qu'il le chérit : quelques Hébreux pensent qu'il avait alors trente-sept ans ; Josèphe et après lui tous nos docteurs tiennent unanimement qu'il était âgé de vingt-cinq ans, et il faut nécessairement qu'il fût à la fleur de son âge, puisqu'il pouvait porter du pied d'une grande montagne en haut tout le bois nécessaire à le brûler, dont on avait chargé une bête de somme. Quand vous perdez votre enfant qui est à la mamelle, cette perte n'est si sensible, il n'a guère coûté à élever, on ne sait encore de quelle complexion il sera. Ici, comme a remarqué saint Chrysostome, l'Écriture dit : *Quæ postquam gesta sunt, c'est-à-dire après qu'Isaac a été prêté par des anges, conçu par miracle, né au grand contentement de ses parents, sevré avec grande solennité, Fecit convivium cum ablactavit Isaac*, élevé avec beaucoup de soin, parvenu à la fleur de son âge, connu de bonne complexion ; après tout cela on lui commande de s'en priver, *quem dilexisti* : il y a vingt-cinq ans qu'il l'aime ; une affection entée de si longtemps en son cœur, n'en peut pas être déracinée en si peu de temps. Saint Ambroise : *Ut non recenti quodam impulsu amoris, sed inclyto diu et probato amore signaret dilectum : quod enim ad tempus augetur, ad tempus resolvitur ; quod autem diu, aut semper placuit, cito aboleri non potest.*

Filium Isaac, votre fils Isaac : qu'est-il besoin de le nommer ? ne sait-il pas que son fils unique s'appelle Isaac ? C'est pour émouvoir toutes ses entrailles, remuer toutes les affections de son cœur, *Ut adversus animi*

fidem tota carnis militia repugnaret (*Orig. citatus*), afin que toutes les inclinations et tendresses qu'il avait pour ce fils vissent à la foule faire la guerre à sa vertu. Quand on nomme ceux que nous aimons, on réveille nos passions, et s'ils sont atteints de quelque mal, on envenime notre plaie. Isaac signifie joie : celui qui est toute votre joie, votre petit cœur, votre doux entretien, qui est toute la joie, la consolation, la récréation, la confiance, le trésor, la gloire et les délices de votre chère épouse ; cet Isaac, par lequel la signification de votre nom devait être effectuée, *Abraham pater multitudinis*, par lequel votre race devait être perpétuée selon la promesse de Dieu, votre postérité multipliée comme le sable de la mer, et comme les étoiles du ciel : Dieu vous demande cet Isaac. Eh bien ! dit ce saint, je lui donne de bon cœur, il est plus à lui qu'à moi, qu'il le transporte s'il lui plaît, et le cache, comme Enoch, au paradis terrestre, qu'il en dispose à sa volonté, qu'il l'envoie aux derniers confins du monde, pour y annoncer la foi.

Non, non, ce n'est pas cela, Abraham ; mais Dieu commande que votre fils meure. C'est une triste nouvelle à un père de lui parler de la mort de son fils unique. Les hommes désirent naturellement que leurs enfants leur survivent. Quand votre fille se veut faire religieuse, vous y avez tant de répugnance, vous y apportez tant d'empêchement, parce que vous ne l'aurez pas toujours devant vous, et ce n'est qu'une fille, vous la pourrez souvent visiter, la voir et lui parler : ici Dieu veut qu'un fils unique meure, et qu'il meure non pas de sa mort naturelle, non pas de maladie, non pas d'une mort douce, mais d'une mort cruelle et violente ; et qu'il meure à la vue de son père, en sa présence et devant ses yeux. Euripide décrivant le sacrifice d'Iphigénie, représente son père Agamemnon couvrant ses yeux d'un voile funeste, pour ne voir pas immoler sa pauvre fille innocente, *Ora velis obtegens*. Et si on décolle un criminel, encore que ce soit un étranger que nous n'ayons jamais vu, nous détournons la tête, pour ne pas voir donner le coup. Quel martyre donc à un père de voir mourir son fils devant ses yeux ! que dis-je, de le voir mourir ! mais de le faire mourir, de l'immoler par soi-même et de l'égorger de sa propre main !

Oui, l'égorger, car il ne le voulait pas décapiter, comme on le dépeint quelquefois : il le voulait égorger, démembrer et couper en pièces à la façon des victimes. Le pauvre enfant était étendu et attaché sur le bûcher, il voyait son père tirer le couteau pour lui couper la gorge, il en attendait le coup avec une patience incroyable. En la Genèse (*Genes., XXII, 10*), où nous avons qu'Abraham prit le couteau pour immoler son fils, il y a dans l'hébreu *lischkot*, pour l'égorger, *ad jugulandum*. Quelle peine ! quelle gêne ! quel horreur ! quelle mort à un père d'être obligé de fourrer de sa propre main le couteau meurtrier dans la gorge de son propre fils, qu'il chérit plus que soi-même, et

l'offrir en holocauste, *Offer in holocaustum*, c'est-à-dire le brûler tout à fait, le réduire en cendres, le consommer, en sorte qu'il n'en reste pas une seule partie, pas le moindre osselet, pas un cheveu qu'il puisse baisser de temps en temps, et garder comme une précieuse relique !

Et on lui dit : Faites cela présentement, *Cape nunc*. Si votre fils est mort à l'armée ou ailleurs éloigné de vous, on ne vous dit pas tout d'un coup cette triste nouvelle, on vous dispose petit à petit : on vous dit premièrement qu'il est un peu malade, puis qu'il est en danger, et enfin qu'il est mort, afin que votre esprit s'accoutume et s'approprie à la douleur. Ici on dit à Abraham, lorsqu'il y pense le moins, sans disposer son esprit, sans user de préface : Prenez votre fils tout présentement, allez le sacrifier sur une montagne. Cette montagne s'appelle *Mons visionis*, parce qu'elle est si haute qu'on la voit de toutes parts et de fort loin. Abraham peut bien juger qu'après avoir fait ce coup funeste, toutes les fois qu'il verra cette montagne le reste de ses jours il se souviendra de son fils Isaac, et que cette pensée rouvrira sa plaie.

2. Si ce commandement était fait à un Egyptien, à un Barbare, à un sauvage, il ne semblerait pas si étrange ; mais c'est à Abraham, qui abhorre naturellement toute sorte de cruauté, qui est si enclin à la miséricorde qu'il reçoit et traite les pauvres en son logis, bon gré mal gré qu'ils en aient ! Abraham qui est en si grande réputation par tout le pays, qu'on l'appelle le Prince divin, *Princeps Dei* : et que, voulant acheter un héritage, on fait difficulté de le lui vendre, on le lui veut donner pour rien ; ce qui n'a point d'exemple, ni au temps présent, ni en tous les siècles passés.

3. Que peut-il dire donc, et que peut-il penser recevant tel commandement, et le recevant de la part de Dieu ? C'est contre la nature qu'un père égorge son enfant, et Dieu me le commande, lui qui est auteur de la nature ! C'est contre la raison et la vertu de faire mourir un innocent, et Dieu me le commande, lui qui nous a donné la raison et nous recommande tant la vertu ! C'est contre sa parole de faire mourir ce jeune homme, d'où il a promis que naîtrait une grande lignée, et Dieu me le commande, lui qui ne manque jamais de parole ! Quelle prétention peut-il avoir en cela ? quel exemple, quel profit, quelle utilité peut réussir d'une telle action ?

II. — 1. Abraham ne dit rien de toutes ces choses, il ne forme pas la moindre plainte, il ne forme aucune pensée de murmure contre Dieu, il croit fermement que cela est très-sagement, justement et saintement ordonné : *Securus illo se non posse displicere facinore quod Deo gerebatur auctore*, dit saint Zénon, évêque de Vérone : et saint Augustin (*L. XXI, de Civ., c. 8, et alibi*) : *Devotus pater eo voto suscepit parricidium, quo suscepit filium*. Il reçoit de même affection le commandement de sacrifier son

fils, qu'il a reçu les promesses de sa naissance miraculeuse. Il sait que ce que Dieu veut ne peut jamais être contre nature, parce que la nature de chaque chose est la volonté de Dieu : *Tanti utique conditoris voluntas, rei cuiusque natura est* ; que tout ce que Dieu commande en quelque façon que ce soit ne peut jamais être contre la raison ni contre les bonnes mœurs, parce que la règle de toute raison et le niveau des bonnes mœurs est la volonté de Dieu. Dieu ne commande pas quelque chose parce qu'elle est bonne et raisonnable : mais elle est bonne et raisonnable parce que Dieu la commande. *Judicia Domini vera justificata in semetipsa* (*Psal. XVIII*). *Sicut Deus nihil operatur contra naturam quia hæc est natura uniuscujusque rei, quod in ea Deus operatur : operatur tamen aliquid contra solitum cursum naturæ. Ita Deus nihil potest præcipere contra virtutem ; quia in hoc præcipue consistit virtus et rectitudo voluntatis humanæ ut ea Dei voluntati conformetur, quantum sit contra consuetum virtutis modum*, dit saint Thomas (2-2, q. 104, a. 4). Il y a assez de ressorts en la providence de Dieu pour accorder ses paroles, lorsqu'elles nous semblent évidemment contraires. Des pierres il peut produire des enfants d'Abraham ; il peut donc des cendres d'Isaac faire naître une heureuse postérité. Quand il ferait mourir mille personnes innocentes, quand il réduirait en cendres et anéantirait tous les hommes et les anges sans autre utilité que pour exercer sa souveraineté et montrer le domaine absolu qu'il a sur toutes ses créatures, cela serait très-utile, très-juste et très-adorable. C'est en cela que consiste l'essence et la fin de l'holocauste. Abraham, vivifiant sa foi sur toutes ces vérités, s'applique sur-le-champ à faire ce qu'on lui commande, sans alléguer la moindre difficulté, sans proposer aucune raison, sans attendre au lendemain, sans retarder tant soit peu ; le reste de la nuit eût été trop long à celui qui avait hâte d'obéir à Dieu. *De nocte consurgens*.

2. Il ne faut penser qu'il s'imagine, ou se doute que Dieu se contentera de sa bonne volonté, et que quand ce viendra au faire et à prendre, le coup sera arrêté. Il n'en a aucun soupçon ; il croit assurément qu'il va immoler son fils, il en a la volonté vraie, délibérée, résolue et effective : Dieu, qui connaît son cœur et qui ne peut mentir, assure qu'il l'a fait : *Qui fecisti hanc rem*. Il fait tout ce qu'il peut pour le mettre à exécution, sans en être empêché de qui que ce soit. Il ne communique son dessein à âme vivante, ni à sa femme, ni à sa famille, ni à aucun confident, de peur qu'on ne s'y oppose. Il ne le dit pas même à son fils, sinon au moment de l'exécution, de peur que l'enfant, vaincu de la tentation par les chemins, ne refuse de subir cet arrêt, tant il a peur de manquer à son coup. Il lui donne bien à porter le bois, mais non pas l'épée, il la porte lui-même, afin de lui en percer le cœur, en cas qu'il veuille résister ou gagner au pied : et il le fait avec tant d'ardeur et d'activité, que, comme

a remarqué saint Ambroise, quand l'ange le veut arrêter, il faut qu'il l'appelle par deux fois : Abraham, Abraham ! parce que s'il ne l'eût appelé qu'une fois, possible que cela n'eût pas retenu le coup, mais que le patriarce eût passé outre : *Repetivit vocem tanquam veritus ne preveniretur studio devotionis, et una vox impetum ferentis revocare non posset*. Il était si affectionné à rendre ce service à Dieu, qu'il mérita beaucoup de s'en abstenir à la voix de l'ange; pour cela Dieu ne voulut suspendre son concours ou lui arrêter le bras pour l'empêcher de décharger le coup; mais il lui défendit par la voix de l'ange, afin que, comme il avait mérité, voulant sacrifier son fils par obéissance, il méritât derechef en s'abstenant de ce sacrifice par obéissance.

3. La promptitude qu'il avait à faire cette action ne procédait pas d'insensibilité, mais de sa ferveur en l'amour de Dieu : elle était en la volonté et dans la pointe de l'esprit; mais dans la nature et partie inférieure de l'âme, il y avait tant de répugnance et des combats si furieux qu'il en était comme à l'agonie de la mort, ainsi que dit Théodoret, et cela l'espace de trois jours; car Dieu ne lui commanda pas de faire ce sacrifice en quelque lieu prochain, mais en une montagne éloignée, afin que pendant un si long espace de temps, ses entrailles fussent déchirées, et qu'à chaque pas qu'il faisait, il attendit la montagne et la mort : *Quovis passu expectabat montem et mortem*, dit Origène. Que de pensées, que de tentations, que de contradictions se présentent à son esprit pendant ce voyage ! Que dirai-je à ma femme, et que me dira-t-elle ? quel reproche ne me fera-t-elle pas le reste de mes jours, quand elle saura que j'ai mis à mort et brûlé volontairement son fils unique, son mignon, sa joie, et son Isaac ? Elle ne dira plus : *Risum mihi fecit Dominus*; mais *luctum mihi fecit vir meus*. Ce sera son deuil, son martyre et sa mort, toute sa vie. Elle m'honorait tant qu'elle m'appelait son seigneur, *Postquam Dominus meus vetulus est* : elle m'appellera son tyran, son bourreau et le couteau de sa douleur. Qu'en diront mes parents, qu'en jugeront mes voisins, qu'en pensera-t-on par toute la province, où je suis en si grande réputation ? Que dira-t-on quand on saura qu'Abraham, qui était estimé si sage et si homme de bien, est devenu si fou et si cruel que d'assassiner son fils unique ?

Si je dis que je l'ai fait par commandement de Dieu, on ne me croira pas, car Dieu n'a pas coutume de faire de tels commandements, il abhorre le sang humain, il défend et punit l'homicide : on me montrera au doigt, on m'appellera le vieux fou, je serai la fable et la risée de tout le monde. Et quand il voyait son fils, quand il admirait la beauté, la bonne grâce et la douceur de ce jeune homme, quand il mangeait avec lui, quand il le faisait reposer et le caressait en son sein pendant tout ce voyage; quand Isaac lui disait : Mon père, et qu'il lui répondait : Que voulez-vous, mon fils ? Voilà le couteau et le feu, mais où

est la victime qui doit être immolée ? Quand il le chargea du bois qui le devait brûler, quand il lui fallut dire cette triste nouvelle; quand cet innocent s'offrit de bon cœur à être immolé pour obéir à Dieu et à son père; quand il s'étendit sur le bûcher et se laissa lier comme un petit agneau, quelle transe, quelle convulsion, quelle agonie au cœur de ce pauvre père ! Autant de moments qu'il y a eu en ces trois jours, et autant de victoires sa foi a remporté sur la nature : à chaque tentation qui lui était livrée intérieurement, il renouvelait son bon propos, et offrait continuellement son fils. Saint Paul ne dit pas seulement : *Fide Abraham obtulit filium*, mais il ajoute : *Cum tentaretur offerebat* (*Heb.*, XI, 17).

4. Et pour rendre son oblation bien parfaite, il laisse ses serviteurs au pied de la montagne, afin de n'être pas interrompu par leurs prières et leurs gémissements, dit saint Ambroise, afin d'offrir son sacrifice avec plus d'allégresse et de dévotion. A cet effet il attache cet innocent sur le bûcher, et lui dit : Mon fils, je sais bien que vous ne voulez pas résister; mais si vous n'êtes lié pieds et mains pendant que je vous égorgerais, la violence de la douleur vous pourrait faire faire quelques gestes indécents, quelques mouvements incompressés, et cela ne serait pas assez dévot; il faut que tout ce qu'on offre à Dieu ait bonne grâce et soit bienséant : *Vincitur innocens hostia, ne offerentis devotio putet se aliquid minus exhibere, si impatientia doloris victima calcitraret* (*S. August.*, *serm.* 12 de *Temp.*).

III. — 1. Quelle récompense à une action si héroïque ? Dieu se contente de sa bonne volonté, il l'accepte, il l'agrée avec autant de complaisance que si l'effet était suivi; il en a le mérite et non pas la perte; il a la gloire de l'oblation et non pas la douleur de la privation : Isaac n'est pas égorgé, mais un bélier qu'il trouve en un buisson; son fils lui est rendu incomparablement plus digne, plus saint et plus précieux qu'il n'était auparavant. Saint Ambroise dit que le dévot Isaac, portant le bois nécessaire à l'holocauste, s'était sanctifié par cette action, parce que le sacrifice est une œuvre si méritoire, si noble, si excellente et si divine, que tout ce que nous faisons pour y coopérer nous bénit et nous sanctifie. Quand vous ne feriez que servir à la messe, préparer les ornements, accommoder l'autel, porter l'eau et le vin pour le sacrifice, cela vous apporte beaucoup de bénédiction : *Consecratur saceris hostia ministeriis, et commendatur futura quæ pietatis hostia, pii arte ministerii vectura est* (*S. Amb.*, c. 8).

Que si Isaac s'était sanctifié portant le bois nécessaire à l'holocauste, combien plus, étant lui-même l'hostie mise sur l'autel, offerte à Dieu, immolée par la disposition et par la bonne volonté de son père : son père le reçoit et le regardera dorénavant, non plus comme une personne commune et scénilière, mais comme une personne sacrée, une victime sainte, un don nouveau et précieux

que Dieu lui a fait, comme si un roi faisait présent à son favori de quelque chose rare et excellente qu'on aurait offerte à sa majesté.

2. De plus, Dieu lui promet de répandre sur lui et sur sa famille ses plus amples bénédictions, d'augmenter ses troupeaux, secourir ses desseins, multiplier ses moyens, le combler de prospérités et le tenir en sa sauvegarde.

3. Et ce qui est encore plus à estimer, il lui promet que de cet Isaac naîtra le Messie, que Jésus-Christ sortira de sa lignée, que le Fils de Dieu sera appelé fils d'Abraham, que toutes les nations seront bénies en sa race : et parce qu'il a donné à la postérité un si rare exemple de sa foi, Dieu l'établit le père des fidèles ; personne n'est sauvé qui ne soit au nombre de ses enfants, les âmes prédestinées au sortir de ce monde sont reçues et logées en son sein, comme des enfants au sein de leur père. *Martinus, Franciscus, Abraham sinu lætus excipiuntur.*

Conclusion. — Cela est vrai, Jésus l'assure, que, pour être sauvé, il faut nécessairement être enfant d'Abraham. *Huic domui salus a Deo facta est, eo quod, notez, eo quod, ipse sit filius Abraham (S. Luc., XIX, 9).* Vous n'êtes pas enfant d'Abraham selon la chair : donc, pour être sauvé, vous le devez être selon l'esprit et par imitation : *Si filii Abraham estis, opera Abraham scilicet la chair :* donc, pour être sauvé, vous le devez être selon l'esprit et par imitation : *Si filii Abraham estis, opera Abraham facite (S. Joan., VIII, 39).* Abraham n'ayant qu'un seul fils, a été content de s'en priver pour l'amour de Dieu, pensant qu'il ne converserait plus avec lui, qu'il ne le verrait jamais plus, qu'il n'aurait pas même son tombeau ni aucune relique de lui. Vous avez plusieurs enfants, l'un se veut consacrer à Dieu en un monastère, où vous le pourrez voir, lui parler, converser avec lui, et vous n'y voulez pas contribuer, vous l'empêchez tant que vous pouvez, vous lui refusez ce que vous lui donneriez s'il allait mourir à la guerre, ou s'il se mariait à je ne sais qui. Abraham se résout d'égorger son fils, de brûler et de réduire en cendres un fils très-innocent, obéissant, vertueux et doué de mille perfections, plutôt que de désobéir à Dieu : il ne craint point les plaintes de sa femme, les reproches de ses parents, les risées de ses voisins, ni le regret de voir sa famille éteinte : *Hoc se meliorem patrem putabat, hoc sibi in perenne mansurum judicabat filium, si eum Domino immolaret :* et vous désobéissez à Dieu, vous oubliez son service, vous l'offensez grièvement et vous sucez le sang des pauvres pour enrichir un enfant vicieux, débauché et désobéissant, un avorton de nature. Abraham n'était qu'en la loi de nature, vous êtes en la loi de grâce ; il n'avait pas devant les yeux l'exemple du Père éternel, livrant son Fils bien-aimé à la mort pour les hommes : vous l'avez. Il n'avait pas le motif de la passion de Jésus-Christ ; vous l'avez. Il n'avait pas l'idée d'un autre Abraham qui eût fait le semblable devant lui ; vous avez son exemple.

Aussi a-t-il plus mérité par ce sacrifice, que nous ne méritons en toute notre vie. Le

dessein de sa prédestination et de tout son bonheur dépendait de son consentement à ce commandement de Dieu. Ainsi notre salut dépend quelquefois d'une résolution générale que Dieu demande de nous en certaines occasions, du consentement que nous donnons ou refusons à Dieu en certain temps, quand il nous inspire de faire pour l'amour de lui quelque entreprise hardie et difficile, à laquelle nous avons grande répugnance. Une action héroïque pratiquée en certaine conjoncture nous est plus méritoire, avantageuse et salutaire devant Dieu, que mille autres communes et ordinaires. Elle affaiblit le diable, elle gagne la bienveillance de Dieu, elle attire sur nous sa bénédiction, elle nous fortifie en grâce. Pardonner courageusement une grande injure, un tort, un affront notable qu'on nous a fait ; saluer le premier, rechercher d'amitié et obliger par quelque signalée courtoisie une personne qui nous désoblige, qui nous est inférieure, qui nous veut mal de mort : c'est ce qui sanctifia saint Jean Gualbert. S'abstenir d'un péché d'impureté quand on est pressé d'une forte tentation dans une occasion présente, quand on a la commodité de jouir de la volupté : c'est ce qui sanctifia saint Bernard, saint Thomas et saint Charles Borromée. Donner une grande aumône qui nous incommodera, c'est ce qui gagna les bonnes grâces de Dieu au bienheureux saint Martin. Mépriser généreusement le monde et la vanité de ses promesses pour obéir à une inspiration de Dieu, comme fit cette sainte demoiselle de notre temps à Dijon, fille d'un président de la cour ; elle avait envie d'être carmélite ; ses parents ne le voulaient pas, parce qu'elle était parfaitement belle et recherchée en mariage par des plus nobles et avantageux partis du pays ; elle se mouillait le visage, puis s'exposait au soleil tout exposé pour se faire noire et hâlée : on ne veut pas que je quitte le monde, je ferai tant que le monde me quittera.

Mais c'est principalement au regard de vos enfants qu'il connaît si vous l'aimez et si vous avez une vraie foi et fidélité envers lui : cette réflexion mérite bien d'être faite, que la première épreuve de la foi et de l'amour envers Dieu a été d'avoir mortifié l'amour naturel envers son enfant, c'est ce qui est très-rare dans le monde ; la plus grande partie des pères et des mères sont idolâtres de leurs enfants, et ils ne s'en aperçoivent pas. Messieurs, mesdames, vous ne pouvez vous assurer que vous aimez Dieu, que vous êtes en voie de salut, si vous ne préférez son amour à l'amour de vos enfants : or ce n'est pas préférer son amour que de les vouloir avancer, agrandir et élever aux charges séculières ou ecclésiastiques, quoique vous sachiez qu'ils sont ignorants, vicieux ou volages, et qu'ils n'ont pas bon jugement ; vous ne voudriez pas leur confier les affaires de votre famille, et vous leur confiez les publiques, les biens, l'honneur et la vie des hommes : *Violenti rapiunt illud.* Pour conquérir le ciel il se faut faire effort et violence, se

sarmonter soi-même , faire quelque chose qui contrecarre bien fort notre inclination , qui soit par-dessus la nature , par-dessus la raison et par-dessus le commun et l'ordinaire.

Un saint personnage disait que pour être sauvé il faut faire quelque folie au moins une fois en vie : *Nos stulti propter Christum*; folie selon le monde, sagesse devant Dieu. Si vous sortez de cette maison où vous avez occasion prochaine d'offenser Dieu, on s'en étonnera: elle y était si bien; on l'y aimait tant; elle y était demi-maîtresse; elle y avait déjà demeuré dix ans; on l'eût mariée avantagement; elle perdra ses gages, l'appui de monsieur, l'espérance de sa fortune. On sort néanmoins, et c'est une folie selon le monde, mais grande sagesse devant Dieu. Si vous quittez ce procès que vous connaissez être injuste, et qui vous obligerait à restitution, votre avocat et votre procureur vous blâmeront. Il y a si longtemps qu'il plaiderait, dirait-on; son procès était déjà sur le bureau, prêt à être vidé; il eût eu gain de cause, il a tout quitté quand il fallait poursuivre sa pointe : *Hic homo capit edificare*; folie selon le monde, grande sagesse selon Dieu. Si vous vous faites chartreux, si vous vous jetez au fond d'un désert, dans un monastère séparé du siècle, parce que la conversation du monde vous est dommageable ou dangereuse, on dira : C'est grand dommage, il avait si bien étudié, il avait un boute-hors si heureux, si grande facilité de parler, il eût pu plaider, prêcher, servir le public, gagner les âmes, et il va enfouir tous ces talents (folie selon le monde) : faites ces folies si vous êtes sage, comme Abraham voulut faire, ce qui eût été une grande folie selon le monde : faites ces sages folies et ne craignez point, vous n'y aurez pas tant de peine que vous appréhendez.

Quand Dieu demande quelque chose de nous, il permet que plusieurs difficultés se présentent à notre esprit, afin qu'en les surmontant pour l'amour de lui, nous ayons plus de mérite, comme il proposait à Abraham : Donnez-moi votre fils unique, votre bien-aimé; mais au fond ce n'est que feintise, *figit laborem in præcepto*. quand ce vient au faire et au prendre, il n'y a pas tant de peine qu'on pensait. Il ne veut pas qu'Isaac soit immolé, mais le béliet. Vous vous imaginez que si vous sortez de l'état du péché, ou que si vous entrez au service de Dieu, ou en religion, vous serez privé de votre Isaac, vous n'aurez plus de joie en cette vie, vous serez toujours triste et mélancolique; vous vous trompez, dit saint Bernard, Dieu ne veut pas que votre Isaac meure, mais qu'il soit élevé sur le bûcher, ce sera le béliet qui sera immolé; votre passion, votre concupiscence, votre arrogance, votre joie ne sera pas éteinte, mais élevée sur le bois de la croix. Quand vous êtes en état de péché, votre Isaac est une joie basse, ravalée et terrestre, votre contentement est un plaisir de bête brute : si vous obéissez à Dieu et allez à la montagne de la perfection, votre

joie sera plus relevée, posée sur le bois de la croix. Voyez ces bonnes âmes qui servent bien Dieu, il n'y a rien de plus gai. Demandez aux religieux et aux religieuses que vous hantez, ils vous diront qu'ils ont plus de joie et de consolations en un jour parmi les jeûnes, les austérités et les mortifications, qu'ils n'en avaient en un mois dans les ébats et divertissements du monde : ce contentement est le centuple que Jésus-Christ a promis à ceux qui quitteront quelque chose pour l'amour de lui; et, outre cela, il leur promet la possession de son royaume en la vie éternelle. Amen.

SERMON IX.

Des effets de la foi en la loi de grâce, qui sont les vertus admirables des premiers chrétiens.

Sancti per fidem operati sunt justitiam.

Les saints ont pratiqué la vertu par la foi.

(Hebr., XI.)

C'est par une comparaison bien propre, et par un parallèle bien juste, que Jésus compare la foi et la prédication de l'Évangile à un grain de sénévé; car comme le petit grain n'a quasi point de corpulence ni de quantité matérielle et produit néanmoins un grand arbre : *Minimum mole, maximum virtute*; ainsi la foi et la prédication de l'Évangile ayant fort peu d'apparence extérieure, et étant ridicule au sentiment des infidèles, a produit au monde des effets extrêmement prodigieux et admirables. Je désire vous en faire voir quelques-uns, vous montrant un échantillon de la vie des premiers chrétiens et des vertus héroïques que les fidèles pratiquaient en la primitive Eglise. Une ancienne dame de la ville de Rome, étant priée par une de ses amies de lui montrer ses bijoux et ses plus précieux bijoux, elle lui montra ses enfants, sages, modestes, retenus et bien élevés : elle avait raison; car, comme dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : Un enfant qui est vertueux et bien appris est la gloire et l'ornement de sa mère. La vie donc, et les vertus de ces premiers chrétiens, vous étaient extrêmement glorieuses, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque vous étiez leur mère, vous leur disiez par votre bon exemple : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi*; faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de suivre si parfaitement vos vertus à leur imitation, que vous teniez à honneur de nous avoir pour vos enfants; nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Mulier amicta sole (Apoc. XII) est Ecclesia; duodecim stellæ coronæ ipsius, sunt duodecim virtutes primorum christianorum. — Punctum unicum. Continet sex primas illorum virtutes quæ sunt : 1. fides; 2. spes; 3. charitas; 4. devotio; 5. justitia; 6. dilectio fraterna. — Conclusio. Exprobratio vitiorum nostrorum.

Un grand prodige a été vu au ciel, dit

le bien-aimé disciple : c'était une femme revêtue du soleil ; elle avait la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête ; elle était en travail d'enfant, et il y avait près d'elle un grand dragon qui attendait qu'elle fût accouchée, afin de dévorer le fruit qu'elle mettrait au monde. Ce grand signe, c'est l'Eglise chrétienne qui est représentée en forme de femme, parce qu'elle est l'Épouse de Jésus-Christ. C'est un grand signe et un prodige merveilleux ; car, à la vérité, c'est un miracle bien signalé et digne de la toute-puissance de Dieu, d'avoir fondé un si grand Etat par l'entremise de douze pêcheurs. Un signe céleste *apparuit in celo* ; son origine est du ciel, son fondement est venu du ciel et réside au ciel ; ses lois et coutumes sont toutes célestes ; sa vie et conversation est au ciel, ses espérances et prétentions ne tendent qu'au ciel. Elle est revêtue du soleil, ou, selon le grec, περιβεβλημένη τὸν ἥλιον, entourée du soleil de tous côtés. Jésus, le soleil de justice, l'éclaire, l'embellit, la défend et la protège de toute part ; elle est toute plongée dans la lumière et dans la vérité, sans qu'elle puisse être obscurcie par les ténèbres d'erreur : *Profundam divinæ sapientiæ penetravit abyssum*, dit saint Bernard. Elle a la lune sous ses pieds, c'est-à-dire qu'elle méprise, dédaigne et foule aux pieds l'inconstance des choses passagères et mondaines, *Temporaliū mutabilitatem despicit*, dit saint Grégoire (*lib. XXXIV Moral., c. 12*). Cette couronne de douze étoiles, c'est l'assemblage de toutes les vertus, qui l'embellissent et la rendent illustre. Cette couronne est sur son chef, *In capite ejus*, c'est-à-dire dès son commencement, dès sa naissance ; car, à la vérité, si nous feuilletons les histoires ecclésiastiques, et même les livres profanes, nous verrons que les chrétiens de la primitive Eglise étaient si soigneux de pratiquer les plus solides et parfaites vertus, qu'ils brillaient au milieu de la gentilité, avec plus d'éclat que les étoiles dans une nuit obscure et ténébreuse, *Tanquam lucernæ lucentes in caliginoso loco*. Nous les pouvons réduire à douze, qui sont les sources de toutes les autres, quatre envers Dieu, quatre envers le prochain, et quatre envers eux-mêmes. Voici ce que j'en ai recueilli des livres anciens, et principalement de sept auteurs, trois étrangers et profanes, un hébreu, un grec, et un latin, quatre sacrés et domestiques, deux de l'église grecque ou orientale, et deux de la latine ou occidentale ; les profanes sont : Philon, lequel, encore qu'il ait écrit en grec, était hébreu de nation, de grande autorité parmi les Juifs, qui a écrit fort avantageusement de la vie admirable des chrétiens de son temps, sous le nom des esséens ; le grec, c'est Lucien, grand ennemi des chrétiens, et qui en punition de ce qu'il avait déchiré leur vie d'une dent canine, fut lui-même déchiré des chiens ; le latin est Pline le Jeune (*lib. X, ep. 97*), qui, étant gouverneur de Bithynie, écrivit quelques lettres à l'empereur Trajan, où il faisait mention de la vie et des coutumes des chrétiens.

J'allègue ces auteurs profanes tout exprès, parce qu'étant ennemis des chrétiens, le témoignage qu'ils rendent de leur vie ne peut être soupçonné de flatterie : le blâme de l'ami et la louange de l'ennemi sont hors de reproche de mensonge.

Les auteurs sacrés que je veux citer sont en l'Eglise grecque : saint Justin martyr, qui vivait au second siècle, et qui présenta deux apologies, l'une au sénat de Rome, l'autre à l'empereur Antonin Pie ; et Athénagore, philosophe chrétien, natif d'Athènes, l'année cent soixante et douze, qui présenta aussi une apologie, en faveur des chrétiens, aux empereurs Marc-Aurèle, Antonin et Lucius Commode. Les deux autres de l'Eglise latine sont : Tertullien, qui a adressé aux gentils un beau et riche discours apologétique, pour la défense du christianisme ; et Minucius Félix, avocat romain, qui vivait sous Sévère, au commencement du troisième siècle, et qui a aussi écrit une belle harangue apologétique pour notre religion, qu'il intitule : *Octavius*. J'ai choisi particulièrement ces quatre auteurs plutôt que les autres, parce que leur témoignage est plus irréprochable, car comme ils parlaient à des païens, ennemis de notre religion, ils n'eussent osé avancer le moindre mensonge de peur d'en être promptement relevés par leurs adversaires parties. *In capite ejus corona duodecim stellarum* ; les quatre principales vertus que les premiers chrétiens exerçaient envers Dieu, sont la foi, l'espérance, la charité et la religion.

POINT UNIQUE. — 1. Premièrement la foi ; mais quelle foi ? Une foi bien éloignée du procédé des esprits de ce temps, qui ne veulent pas qu'on avance aucune vérité qui n'ait sa preuve en queue ; ils avaient une foi si souple, si obéissante, si soumise et aveugle, que, comme leur reprochait Julien l'Apostat, qui avait été nourri parmi eux, toute leur philosophie, toute leur science, tout leur raisonnement consistait en une seule parole : pour toute raison de leur créance, ils se contentaient de dire, comme saint Spiridion au concile de Nicée : Je le crois ; une foi si bien établie et appuyée, que tout ce qui a coutume d'ébranler l'esprit humain en ses opinions, les affermissait en leur créance. Si vous eussiez dit à Tertullien et aux chrétiens de son temps, au nom desquels il parlait (*c. V de Carne Christi*) : C'est une chose bien honteuse d'avouer que votre Dieu ait été flagellé, ils répondaient : Parce que c'est chose honteuse, c'est pour cela même que je n'en ai pas honte. C'est une chose bien absurde et extravagante de dire que le Verbe divin, la Parole éternelle, ait bégayé comme un enfant ; que celui qui gouverne les ciens ait été emmailloté dans un berceau : ils répondaient : Parce que c'est chose absurde et impertinente, c'est pour cela que je le crois fermement. Mais c'est une chose impossible qu'un grand corps comme celui d'un homme de trente ans, soit contenu dans une si petite hostie ? Parce qu'il est impossible, c'est pour cela que je le tiens tout assu-

ré : *Ideo non pudet, quia pulendum est; ideo credibile est, quia ineptum est; ideo certum est, quia impossibile est.* Allez proposer des arguments à des gens faits comme cela, vous vous serez bien adressé. Étant ainsi captifs de la foi, ils se rendaient maîtres des plus grands esprits, ils assujettissaient les philosophes superbes à l'humilité du christianisme, comme fit saint Spiridion dans le caucase, saint Antoine dans le désert, sainte Catherine dans la cour de Maximin; et même selon la promesse de Jésus, ils domptaient les esprits malins, *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur.* Maintenant les plus parfaits parmi nous suent à grosses gouttes pour exorciser un énergumène, et souvent après plusieurs exorcismes, le diable se moque d'eux, parce que nous n'avons qu'une foi demi-morte, languissante, et qui semble être aux abois. Alors la foi était si vive, que les moindres chrétiens, même séculiers, se faisaient obéir par les démons. Tertullien disait aux païens : Emmenez devant les juges un possédé, ou quelque obsédé du démon, que le moindre chrétien lui commande de dire qui il est, le démon n'osera mentir; si cela n'est, qu'on punisse les chrétiens.

2. On voyait alors l'accomplissement de cette parole de David : *Super aspidem et basiliscum ambulabis*, et de ce que le prophète ajoute : *Quoniam in me speravit liberabo eum.* Leur espérance était si vive, et ils pensaient avoir tant de prétentions aux biens du ciel qu'ils n'aspiraient qu'à cela, et qu'ils méprisaient tout le reste. Tertullien les appelle fort proprement *æternitatis candidatos*, les brigueurs de l'éternité. Voilà un bel éloge, une illustre épithète; ils ambitionnaient et briguaient non pas les charges relevées, ni les dignités éclatantes, non pas des offices honorables, ni des richesses, ou des partis avantageux, mais des biens éternels; et ils avaient une espérance si certaine du paradis, à cause de leur sainte vie et des promesses de Jésus, que vous ne vous tenez pas plus assuré d'aller en votre jardin. Sainte Dorothee étant devant le juge, ne parlait que de jardins et de parterres délicieux, où son époux la recevrait quand elle aurait enduré pour lui. Comme on la conduisait au supplice, un jeune avocat nommé Théophile, qui la vit passer, lui dit, en se moquant : Ecoute, Dorothee, je te supplie, quand tu seras en ce beau jardin de ton époux prétendu, envoie-moi des fleurs et des fruits, que tu dis y être en toute saison. La sainte, sans s'émouvoir, répondit : Oui, je vous assure que je vous en enverrai, et que je n'y manquerai pas. Elle élève là-dessus ses yeux vers le ciel, elle fait une prière à son Époux, en le sommant de sa promesse (c'était en hiver, le sixième de février); comme elle tendait le cou au bourreau, voilà un ange du ciel qui paraît en forme d'un jeune homme, portant en sa main un panier où il y avait trois roses et trois pommes; mais des rases si fraîches et si douces, des pommes si vermeilles et si belles, qu'on voyait bien qu'elles ne venaient pas du crû de ce monde : Eh

bien! dit la sainte, portez-les donc à Théophile, et dites-lui que me voilà quitte de ma promesse.

Nous nous acoquinons à ce monde, nous nous attachons à la terre, nous nous échauffons à la poursuite des biens caducs, comme si nous nous doutions bien que ceux du ciel ne sont pas pour nous, notre conscience nous dictant que nous ne le méritons pas : eux, au contraire, disaient par la bouche d'Athénagoras : *ἐπιπιδά οὐν ζωῆς αἰώνου ἔχοντες, τῶν ἐν τούτῳ τῷ βίῳ καταποροῦμεν μέχρι καὶ τῶν τῆς ψυχῆς ἡδῶν*; parce que nous avons espérance en la vie éternelle, nous méprisons les biens de la vie présente et même les plaisirs de l'âme, comme les vanités, les curiosités, les divertissements et les vaines complaisances. Et chez Minucius Félix, un païen nommé Cécilius, se plaignant de la vie des chrétiens qui semblait toute sauvage, leur disait : Vous ressemblez à des gens de l'autre monde, qui n'ont point de part à celui-ci; vous êtes comme hors de vous-mêmes, vous vous privez des contentements même permis et honnêtes, vous n'allez point à la comédie, on ne vous voit point au bal, vous fuyez les collations et les autres divertissements publics, vous ne portez point de bouquets, vous n'usez point de parfums : *Vos vero suspensi, ac solliciti, honestis voluptatibus abstinetis, non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica sine vobis, non floribus caput necitis, non corpus odoribus honestatis.* Et saint Tibarce, valeureux martyr, étant interrogé par le tyran s'il ne connaissait point un chrétien qui s'appelait Torquat, le saint répondit : Il y a bien quelque temps que Torquat vint à l'église, mais nous ne le tenons pas pour chrétien parce qu'il fait le galant, qu'il se plaît à friser ses cheveux et à cajoler parmi les femmes.

Quand les soldats d'Alexandre allaient faire la guerre à une province étrangère, ils avaient coutume de brûler leurs propres maisons, pour montrer qu'ils étaient si assurés de la conquérir, qu'ils ne prétendaient plus retourner en leur pays : ces premiers chrétiens avaient une si ferme espérance de conquêter les richesses et les voluptés éternelles, qu'ils faisaient litière des temporelles, *μεχρι καὶ τῶν τῆς ψυχῆς ἡδῶν*, même les plaisirs de l'âme, les vanités, les curiosités et les sciences inutiles : ils ne le faisaient pas seulement par espérance de récompense, mais par amour vers Jésus-Christ, par un motif de charité qui était si ardente en eux, qu'ils ne disaient pas seulement, par la bouche de saint Paul : *Quis nos separabit a charitate Christi? Tribulatio, an angustia, an fames, an persecutio?* Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou la persécution?

3. Mais ils désiraient toutes ces choses pour l'amour de Jésus, avec plus de passion et d'ardeur que le cerf poursuivi des chasseurs ne désire les fontaines; ils étaient plus zélés à se présenter aux tourments, que les tyrans à les leur faire endurer. Ils volaient

au martyr comme les abeilles à la ruche de miel, dit saint Chrysostome. Arius Antonin, proconsul d'Asie (*Refert. Tertull., ad Scapulam., c. 5*), et Tybérien, gouverneur de Palestine, mandèrent à l'empereur qu'ils ne trouvaient plus assez de bourreaux ni de gibets pour faire mourir tant de chrétiens qui se présentaient au supplice. Sainte Potamienne était servante d'un idolâtre, son maître devint amoureux d'elle et la pria de satisfaire à sa passion, car elle était jeune et parfaitement belle : Je n'en ferai rien, dit la sainte, notre religion nous défend toute impureté : Je t'accuserai donc devant le juge, qui te fera mourir comme chrétienne ? Vous ferez ce qu'il vous plaira, dit-elle, mais je n'offenserai jamais mon Dieu. Il la livre au juge, qui était de ses amis, et le prie secrètement de la porter non pas à renier sa foi, car il ne s'en souciait pas, mais à trahir son honneur : le juge fait dire à la sainte qu'elle obéisse à son maître, et qu'il la laissera libre en sa religion ; mais si vous ne le faites, ajoute-t-il, je vous ferai plonger toute vive dans cette chaudière d'huile bouillante. Elle pouvait se garantir de ce tourment, consentant à un seul péché de fragilité qui eût eu, ce semble, assez d'excuse, vu le plaisir qui l'attirait d'un côté, et le tourment qui la menaçait d'autre part : Monsieur, dit-elle, je vous conjure, autant qu'il m'est possible, de ne m'y pas faire plonger tout d'un coup, mais petit à petit, afin que je languisse plus longtemps et que vous connaissiez le grand amour que nous autres chrétiens portons à notre Sauveur. En effet, elle y fut plongée petit à petit, et languit d'une mort vive l'espace d'une heure tout entière.

4. Ils se disposaient à cette grâce avant la persécution par une grande fidélité à leur vocation, par une admirable piété et une merveilleuse assiduité au service de Dieu. Aussi Pline le jeune, écrivant à l'empereur Trajan (*L. X, ep. 97*), lui dit : Ayant fait des informations sur la vie des chrétiens, on m'a assuré qu'ils n'ont point d'autre crime, ni d'autre erreur, sinon qu'à certains jours ils s'assemblent de grand matin et chantent ensemble des cantiques en l'honneur de Jésus-Christ, comme à leur Dieu : *Affirmabant autem hanc esse summam vel culpam, vel erroris, quod essent soliti, stato die ante lucem convenire ; carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem*. Ammianus (*L. XXVIII*) et Tertullien (*L. II, ad uxorem*) les appellent des assemblées nocturnes ; et on les estimait si saintement instituées, que saint Chrysostome prêche à leur égard et fait de grandes invectives contre ceux qui s'en absentaient, quand même ce n'étaient que des artisans. Si vous êtes maréchal, ou serrurier, dit-il (*Hom. 26, in Acta, et hom. 32, ad populum*), vous vous levez bien si matin pour battre et forger une barre de fer, pourquoi ne vous lèveriez-vous pas aussi matin pour amollir et pour polir votre âme ? Et si vous voulez savoir avec quelle révérence, quelle modestie extérieure, quelle humilité et pureté intérieure ils assistaient au service divin, il faut

lire Lucien, au dialogue intitulé *Philopatris* ; vous verrez là-dedans qu'un païen, nommé Christias, conte qu'il avait été au lieu où les chrétiens faisaient leurs assemblées et leurs prières.

Il dit donc que c'était une chambre qui avait le planché doré, où il vit des gens qui se courbaient et qui étaient tout pâles et tout tremblants en la présence de Dieu : *Ascendimus domum aurato fastigio insignem ; vidi autem viros in faciem inclinatos, et pallescentes*. Ils appelaient la messe *Φρικτὸ μυστήριον*, les effroyables mystères ; et l'eucharistie, *Φρικτὸ ἐστίαν θυσίαν*, la très-redoutable victime. Et saint Ambroise (*L. III de Virg.*) exagère comme une grande irrévérence et manquement de respect le bruit que quelques-uns faisaient en crachant ou toussant pendant l'office. Pensez comme il eût crié et tonné en chaire s'il eût vu qu'on y eût devisé, ri ou badiné, comme on fait en ce temps déplorable. Et saint Chrysostome (*Hom. 61, ad pop. post. medium*) invective puissamment contre ceux qui assistent à la messe en état de péché mortel, sans l'avoir effacé par un acte de contrition ; et il remarque très-bien que ce roi de la parabole qui représentait le Fils de Dieu reprenant celui qui n'avait pas la robe nuptiale, ne lui dit pas : Comment vous êtes-vous mis en table ? mais : Comment êtes-vous entré ici ? *Quomodo huc intrasti ?* non pas : *Quomodo recubuisti ?* Quel reproche donc ferait-il, quelles foudres d'invectives retentiraient dans sa bouche, s'il était en ce temps-ci, et s'il savait, ce que nous savons, qu'on commet des péchés mortels pendant la messe, qu'on y vient tout exprès pour cela, pour voir des filles, pour être vue, pour prendre le mot, pour donner l'assignation.

Théodoret, évêque de Cyr, en l'an quatre cent trente-neuf, nous apprend comme on célébrait les fêtes des saints martyrs de son temps (*Tract. VI, de Curatione græcarum affectionum, l. VIII, qui est de Martyribus, sub finem*) : *Pro illa veteri pompa, pro turpi obscenitate, sunt modestæ, castæ, ac temperantiæ plenæ festivitates, non illæ quidem mero delibutæ, non conversationibus leves, non cachinnis solutæ, sed divinis canticis personantes, sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces, non sine sanctis lacrymis, ac suspiriis summittuntur*. Que cela était beau ! qu'il faisait bon alors dans l'église, où l'on n'entendait point d'autre bruit que des sanglots, des soupirs et des gémissements de dévotion ! Car il dit aux païens : Au lieu de ces pompes et de ces impudences, qui se faisaient aux fêtes de vos dieux, nous faisons des solennités qui sont remarquables par la modestie, la chasteté et la tempérance des fidèles, exemptes de toute ivrognerie, de toutes félicités et dissolutions ; des solennités qui sont employées à chanter les louanges de Dieu, à entendre des sermons et à faire des prières avec larmes et sanglots.

S'ils étaient si bien disposés envers Dieu, ils ne l'étaient pas moins au regard du prochain, ils exerçaient envers lui quatre excel

lentes vertus, qui brillaient en l'Église avec plus de lustre et d'éclat, que les astres dans le firmament, la justice, la dilection fraternelle, la libéralité et la patience. Les prophètes avaient prédit que l'avènement du Fils de Dieu apporterait la justice au monde : *Orietur in diebus ejus justitia. Aperiatur terra, et germinet Salvatorem, et justitia oriatur simul* (Psal. LXXI; Isa., XLV, 8).

3. Ils accomplissaient si parfaitement ces prophéties, que leurs ennemis mêmes les qualifiaient du nom de justes. Vous lirez dans l'édit que Constantin publia en faveur de l'Église, rapporté par Eusèbe (*L. II Vita Const., cap. 49, 50*), que du temps de Dioclétien, l'oracle d'Apollon répondit que les justes lui fermaient la bouche et qu'ils l'empêchaient de parler; et comme Dioclétien demanda qui étaient ces justes, les prêtres des idoles répondirent que c'étaient les chrétiens, qui menaient une vie innocente et irréprochable; et Pline le Jeune, au lieu sus-allégué, écrit à Trajan qu'ils s'obligeaient par serment à ne jamais commettre de brigandages, d'adultères et de larcins, de ne tromper personne, de rendre fidèlement tout ce qu'on leur aurait mis en dépôt; et un peu plus bas il ajoute qu'il n'avait point trouvé de crime en eux, sinon une trop grande superstition, *Nil aliud inveni quam superstitionem*. Si Pline eût su la vérité, il eût dit : *quam devotionem*. Et en effet, Tertullien donne aux païens ce cartel de défi : s'il y a des prisonniers dans les prisons, ce ne sont que des païens; s'il y a des criminels condamnés aux mines, à servir de proie aux bêtes sauvages, et de divertissement au peuple; ce ne sont que des païens, on n'y voit point de chrétiens, ou s'il y a quelques chrétiens, ce n'est que parce qu'ils sont chrétiens, ils n'ont point d'autre crime prétendu que la religion. *De vestris semper æstuat carcer, de vestris bestia saginantur, de vestris semper metalla suspirant; nullus ibi christianus, nisi plane tantum christianus, aut si quid aliud, jam non christianus* (Tert., c. 44, Apol.). Et Athénagoras au commencement de son apologie : *Nullus christianus malus est, nisi hanc religionem simularit*. Et le même Tertullien, *Desinunt apud nos vocari christiani qui mali sunt*, il n'y a point de chrétiens vicieux, où ce sont des chrétiens fourrés et contrefaits; nous n'appelons plus chrétiens ceux que nous connaissons être sujets à quelque crime.

6. Et quelle merveille qu'ils ne fissent tort à personne, vu que la charité ne fait point de mal, et ils l'avaient en si grande recommandation, qu'ils s'appelaient l'un l'autre et se traitaient comme frères : Voyez comme ces chrétiens s'entraiment, et comme ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre, disaient les gentils, chez Tertullien : *Vide, inquit, nempe gentiles, ut invicem se diligant, ut pro alterutro mori sint parati* (Tert., Apol., c. 39), et Minucius Félix leur dit : On ne nous distingue pas des autres par la marque corporelle de la circoncision, comme vous pensez; mais par une modestie et par une innocence remarquable : quand on voit

que nous nous entraînons d'un amour sincère et cordial, et que, malgré la jalousie que vous en concevez, nous nous appelons l'un l'autre frères, parce que nous sommes enfants d'un même Dieu, associés à même foi, héritiers de même espérance : *Non notaculo corporis, ut putatis, sed innocentia, et modestia signo facile dignoscimur; sic mutuo, quod doletis, amore diligimus, quoniam odisse non novimus; sic nos, quod invidetis, fratres vocamus, ut unius Dei parentis liberos, ut consortes fidei, ut spei coheredes* (Minucius Felix, in Octavio). N'était-ce pas un grand plaisir d'être au monde en ce temps-là? Cela n'était-il pas beau et de bonne édification, quand un cavalier, un comte, un marquis, un duc, disait à son valet : Mon frère, vous plaît-il faire telle chose? et qu'une grande dame, disait à sa servante : Ma sœur, vous-driez-vous aller en tel lieu? Quel danger y aurait-il de le faire à présent? On obéirait mieux à une parole si douce et gracieuse qu'à cinquante que vous dites avec rudesse et en colère. Saint Paul écrivant à un gentilhomme de Colosse, nommé Philémon, et lui renvoyant son esclave, lui mande : Puisqu'il est à présent baptisé, vous le devez traiter dorénavant, non plus comme votre valet, mais comme votre frère très-cher.

Et ce n'était pas par compliment ou par cérémonie qu'ils s'appelaient frères, parce qu'en effet ils s'entraîmaient d'un amour fraternel, sincère et cordial : témoin cette belle histoire que saint Ambroise rapporte au second livre des Vierges, où il déploie admirablement les richesses de son éloquence; autant de lignes, autant de pointes d'esprit. Sainte Théodore, vierge de la ville d'Antioche, fut condamnée par le tyran à sacrifier aux idoles ou à être elle-même sacrifiée à l'impudicité publique. Fermez vos oreilles, vierges chrétiennes; hélas! la sainte fille est traînée au lieu infâme; non, ne les fermez pas; une vierge épouse du Fils de Dieu, peut bien être prostituée, mais elle ne peut pas être souillée contre sa volonté : quelque part où elle mette le pied, elle bénit et sanctifie le lieu qui est honoré de sa présence. Toute la folle jeunesse y court à la foule, et s'écrase à la porte de ce lieu exécration : on enferme là dedans cette pauvre tourterelle, et mille vautours y volent à l'envie, n'attendant que la proie; sitôt qu'elle est entrée en ce lieu de confusion, où se ternit la pureté, comme si elle était dans le sanctuaire elle fléchit les genoux en terre, elle élève les yeux, les mains et le cœur vers le ciel, et pleurant tendrement, elle forme cette amoureuse prière : Seigneur Jésus, doux époux de mon âme, hélas! ne m'abandonnez pas en cette extrémité : vous avez adouci autrefois la cruauté des lions, en faveur de Daniel vierge, vous pouvez bien à présent dompter l'ardeur effrénée de ces âmes abruties; les flammes servent de rosée, et de vents frais et délicats, pour réjouir vos serviteurs en la fournaise de Babylone; Suzanne prête d'être lapidée soupira vers vous et trouva miséricorde; la main qui

voulait violer les victimes de votre temple se sécha, ce sont des miracles de votre paternelle bonté : préservez mon corps, qui est votre temple, et ne permettez pas qu'il soit violé, c'est un coup qui vous appartient privativement à tout autre, de faire qu'étant ici traînée, pour y être déshonorée, j'en sorte avec une virginité et une pureté angélique. A peine avait-elle achevé ce dernier mot, qu'un jeune soldat, nommé Didyme, fend la presse, ouvre violemment la porte et entre le premier dans la chambre : figurez-vous la frayeur qui saisit le cœur de cette innocente fille, quand elle vit ce jeune homme si violent, que toute la foule de ces perdus l'avait redouté en lui cédant l'entrée : Mon Dieu, dit-elle, qui sait si sous cette peau de loup, vous n'auriez point caché un agneau débonnaire ? et puis-je vous êtes le Dieu des armées, et que vous avez des légions, ainsi que vous le disiez à saint Pierre, il est croyable que vous avez des soldats et peut-être que celui-ci en est du nombre : ne craignons point, mon pauvre cœur, ce jeune homme est habillé comme ceux qui font des martyrs, il pourrait bien, par un heureux revers, me faire martyre et vierge tout ensemble. O grandeur ineffable de la bonté de Dieu ! Ce soldat, déposant sa fierté, d'un visage doux et modeste, s'approche de la vierge, lui fait une profonde révérence et lui dit : Ne vous effrayez pas, ma chère sœur, vous voyez ici un soldat qui vous servira de frère, je me suis fait effort pour entrer ici le premier, mais c'est afin de sauver votre honneur et mon âme, et non point pour mal faire : je suis entré céans en qualité d'adultère en apparence ; mais il est en votre pouvoir de m'en faire sortir martyr en effet, changeons d'habits, nous sommes de même taille quant au corps, et de même religion quant à l'âme ; mes habits ne vous viendront pas mal, les vôtres me siéront encore mieux ; mes habits vous conserveront vierge, et les vôtres me feront martyr ; vous serez heureusement revêtue, et moi plus heureusement dépouillé : votre robe me servira de cotte d'armes et de corselet, prenez cette casaque, afin d'armer votre virginité ; la chasteté a ses combats, ceux qui sont à sa solde doivent être bien armés, prenez ce chapeau pour couvrir vos cheveux et votre visage ; aussi bien ceux qui sortent de ce lieu-ci sont-ils extrêmement honteux et se cachent ; ne craignez point pourtant que le sacrifice y manque, j'y servirai de victime. En tenant ces propos, il se dépouilla, cela était encore suspect, un adultère ou un bourreau en eût bien fait de même ; pour cela notre sainte tendait le cou, attendant le coup de la mort ; le soldat lui tendait les mains, présentant sa casaque : ils furent quelque temps en cette douce contestation ; enfin l'échange se fit mutuellement, vous prendriez la fille pour un jeune soldat, et le soldat pour une jeune fille ; alors la vierge enfonce son chapeau, jette le pan de son manteau sur son visage, et comme si elle avait des ailes,

ORATEURS SACRÉS. IV.

elle s'envole sans qu'homme du monde y prit garde : en même instant un méchant garnement gagne le devant et avec violence, entre brusquement dans la chambre ; mais aussitôt que de près il eut jeté les yeux sur le jeune homme : Hé ! dit-il, qu'est ceci ? une fille est ici entrée, et voilà, ce me semble, un garçon ? On m'avait bien autrefois conté que le Dieu des chrétiens avait changé l'eau en vin, mais je vois de mes deux yeux qu'il transforme encore les personnes : n'est-ce point quelque charme, qui me peut avoir changé moi-même ? Sortons d'ici promptement, car si j'y demeure plus longtemps, je suis en danger d'y être transformé. Le tout est rapporté au tyran, et en fin de cause, arrêt de mort fut donné, par lequel il fut condamné au lieu de la vierge, parce qu'il s'était substitué à sa place ; on conduisit le patient au gibet, le bruit en court par toute la ville, la vierge en a le vent ; cela la pique vivement, elle court à la place et dit en se plaignant : Ah ! mon cher ami, pensez-vous bien me faire un si grand tort ? C'est moi, messieurs, c'est moi, qui suis la criminelle ; ce jeune homme n'a rien fait qui soit digne de mort, tournez la pointe de vos armes et les rigueurs de vos supplices contre moi.

Tout le monde est étonné d'un si nouveau spectacle, d'une ambition si étrange, et d'un stratagème d'amour de Dieu si surprenant : elle est incontinent saisie, on les met l'un auprès de l'autre pour entendre leur dispute ; le saint soldat lui dit : Qui vous amène ici, ma chère sœur ? C'est moi qui ai été condamné ; allez, Théodore, allez, on vous a délivrée. Cette pauvre fille toute éplorée : Comment, dit-elle, voudriez-vous bien me faire un si grand tort ? Je ne vous ai pas pris pour pleige de ma mort, mais pour garant de mon honneur : s'il est question de la chasteté, oui, je vous prends pour ma caution, notre accord est en son entier, et je ne romprai jamais ; mais si on parle de sang et de mort, ce n'a point été mon intention de donner caution pour cela, j'y veux répondre en personne, j'ai assez de sang dans mes veines pour m'acquitter de cette dette. Si le juge s'est trompé en nos habits, je ne prétends pas me tromper en l'espérance du martyre : on a parlé à vous en prononçant l'arrêt de mort, mais cette sentence s'adressait à moi ; j'ai changé de vêtement, mais non pas de religion ; voulez-vous que je sois cause de votre mort, vous qui m'avez sauvé l'honneur, qui m'est plus cher que la vie ? Vous voulez donc mourir pour moi, et je ne mourrai pas pour vous, pour moi, pour notre Dieu ? Si je suis venu au moment qu'il fallait pour subir la mort portée par l'arrêt, qui me peut priver de mes droits ? et si j'ai trop tardé de venir, j'en suis d'autant plus coupable : voudriez-vous bien vous repentir du bien que j'ai reçu de vous ? Si vous m'empêchez de subir l'arrêt de la mort, vous me soumettez à l'autre, et vous me replongez dans l'abîme d'où vous m'aviez retirée. Faisons mieux, souffrons tous deux le supplice ; mais il faut, pour assurer les deux palmes, que je marche

(Dix-huit.)

la première, ne me disputez pas la préséance : car, quant à vous, on ne vous saurait faire pis que de vous faire mourir : une pauvre fille court fortune de voir mourir son honneur, avant que de perdre la vie. Je crois bien, messieurs, que vous attendrez l'issue de ce combat avec impatience ; et de vrai, elle est admirable : ô l'heureux duel, s'il en fut jamais ! deux ont combattu, et tous deux ont gagné ; tous deux ont perdu, et tous deux en mourant ont été couronnés :

*Cum soror et frater certamina sancta moverent ,
Victor uterque fuit, victus uterque fuit.*

Mais je n'admire pas moins la charité de cette vierge, dont il est parlé au Pré spirituel (chap. 60) : Il y avait en Alexandrie une sainte fille, qui vivait en solitude et en grande retraite, adonnée aux jeûnes, aux veilles, aux aumônes et aux autres exercices de piété. Satan, envieux de sa vertu, lui suscita une furieuse bourrasque, il embrasa le cœur d'un jeune homme de la ville de l'amour de cette vierge ; elle ne sortait de sa maison que pour aller à l'église, il épiait ce temps, et toutes les fois qu'elle sortait, il s'approchait d'elle, et lui disait des paroles deshonnêtes, ou faisait des gestes impudiques ; elle ne lui répondait rien, elle ne daignait pas seulement le regarder. Se voyant si importunée, pour se délivrer de ses insultes, elle ne sortit plus de la maison, pas même pour aller à l'église : elle n'était pas obligée à cela, mais elle le pouvait faire. Au bout de quelque temps, ennuyée d'être privée du service de Dieu, elle lui envoie sa servante : Ma maîtresse vous voudrait bien dire un mot. Il y vole promptement tout joyeux, pensant que son cœur était fléchi, et qu'elle voulait consentir à son mauvais dessein ; il la trouva assise sur son lit, parce qu'elle était incommodée : elle lui dit : Pourquoi m'importunez-vous tant ? je ne vous ai jamais désobligé, vous êtes cause que je ne vais pas à l'église, ne pensez-vous pas en répondre devant Dieu ? Je n'y saurais que faire, lui dit-il, j'ai trop de passion pour vous ; toutes les fois que je vous vois, je suis tout hors de moi ; mais qu'y a-t-il en moi qui vous fait tant de peine ? Mais vous, répondit-elle, que trouvez-vous en moi qui serve d'amorce à votre flamme ? Ce sont vos yeux qui me charment, ils jettent un feu qui m'éblouit. Eh bien ! s'il ne tient qu'à cela, vous les aurez. Elle dit à sa servante : Ma sœur, apportez-moi un petit plat ? elle s'arrache les deux yeux avec son fuseau, les met dans ce plat lui disant : Tenez, voilà ce que vous aimez tant, eh bien ! serez-vous content maintenant, κρατούσα τό κεφάλειον ? Lui, tout effrayé d'une action si généreuse, fut touché de componction, se retira dans un monastère, où il vécut saintement. C'est avoir de la charité que cela, c'est avoir le salut des âmes et la pureté en recommandation.

Saint Ambroise parlant de saint Jean-Baptiste tué par l'impudicité d'Hérode, et proposant à Hérode la tête coupée de ce grand prophète : *Clauduntur lumina, non tam mortis necessitate, quam horrore luxurie.* J'en dis de même à ce sujet : si cette sainte était

au monde, elle ne se repentirait pas de s'être arraché les yeux, elle en serait bien aise, non seulement pour avoir gagné cette âme, mais pour n'être pas obligée de voir ces seins découverts, ces visages fardés, ces allumettes de luxure, et ces nids de lubricité, qu'elle abhorre infiniment. Vous êtes bien éloignés de sa vertu, et vous espérez être en paradis avec elle ! Elle n'allait point à l'église, de peur d'être vue, et vous y allez exprès pour être vue. Elle se crève les yeux pour n'être pas un objet de tentation, et vous découvrez votre sein, vous frisez vos cheveux, et vous adoucisiez vos yeux, pour être une amorce et une allumette de tentation.

Conclusion. — Il me prend envie de faire comme ces vieillards qui étaient au temps du prophète Esdras (I *Esdræ*, III). Le temple de Salomon étant réédifié, les jeunes gens l'admiraient et se réjouissaient ; mais les vieux, qui avaient vu le premier et qui voyaient la grande différence entre ce qu'il avait été et ce qu'il était, ne l'admiraient pas, mais pleuraient et se lamentaient : Quelle différence ! quel déchet et quelle diminution ! Quand vous voyez les dévotions, la fréquentation des sacrements, la pratique des vertus qui se font quelquefois, vous les estimez, vous les louez et admirez : mais ceux qui ont vu, dans l'histoire ecclésiastique, les vertus solides, héroïques et parfaites qui se pratiquaient en l'Eglise, ont envie de pleurer : hé ! quelle différence ! Il me prend envie de dire, avec le grand archevêque de Constantinople, que l'Eglise est comme une dame qu'on a volée : quand sa maison a été pillée et saccagée, les mêmes coffres, les buffets et les cabinets qui y étaient sont demeurés ; mais les deniers, les joyaux et les pierreries en sont enlevés : nous avons même foi, mêmes cérémonies et mêmes mystères qu'on avait en la primitive Eglise : mais les trésors en sont dérobés, les dispositions intérieures, la dévotion substantielle et les solides vertus en sont éclipsées.

1. On disait la messe : car nous avons encore les rituels et les liturgies de saint Basile, de saint Chrysostome et de saint Ambroise ; nous la disons aussi maintenant : mais quelle différence ! Les prêtres la disaient avec tant de piété et tant de tendresse, qu'ils fondaient en larmes, voyant Jésus-Christ sur l'autel ; devant eux le manipule, c'était un mouchoir qui leur était toujours nécessaire, pour essuyer leurs larmes, tant elles étaient abondantes, *Mercar portare manipulum fletus et doloris* ; maintenant on la dit avec autant d'indévation, d'irrévérence et de distraction, comme on ferait une action profane.

2. On disait, à la messe : *Pax Domini sit semper vobiscum*, dit saint Chrysostome ; on le dit maintenant, mais quelle différence ! Ceux qui avaient en quelque dissension s'embrassaient, se réconciliaient, et rentraient en parfaite union : maintenant deux personnes parentes ou voisines seront en même messe, même table, même confessionnaire, les mois et les années entières sans se saluer, sans dire mot, sans se réconcilier. On allait

en pèlerinage aux lieux sacrés, pour visiter les reliques des saints, dit Théodoret (*ubi supra*); on y va à présent : mais quelle différence ! Saint Jérôme dit que s'il s'était mis en colère, ou s'il avait eu quelque illusion nocturne en dormant, il n'osait entrer aux chapelles des saints, *Si iratus fuero, aut me nocturnum phantasma deluserit, basilicas martyrum intrare non audebo* : à présent les garçons et les filles y vont en folâtrant et commettant mille insolences impures.

Hebræi sunt, et ego; Israelitæ sunt, et ego; semen Abraham sunt, et ego, disait saint Paul. Ainsi nous pouvons dire : Ces anciens chrétiens avaient la foi, et nous aussi; ils étaient baptisés, et nous aussi; ils étaient dans la vraie Eglise, et nous aussi; mais il faut ajouter : Ils étaient bons serviteurs de Dieu, nous ne le sommes pas : ils étaient vrais chrétiens, nous ne le sommes que de nom, nous sommes fourrés et contrefaits, et on nous dira, comme à saint Jérôme : *Ciceronianus es et non Christianus*. Ce saint docteur rapporte, qu'étant jeune, il prenait grand plaisir à lire les œuvres de l'orateur romain. Les doctes savent qu'il n'y a rien de déshonnéte, rien de mauvais en cet auteur : et toutefois, parce qu'il s'adonnait plus à la lecture de ces livres profanes, qu'à celle de l'Ecriture sainte, il en fut rigoureusement châtié; car un jour étant malade, il fut présenté devant le tribunal du Fils de Dieu, il y vit ce grand juge assis sur un trône, environné de ses anges, qui lui demanda : Qui êtes-vous? Je suis chrétien, répondit-il. Vous êtes chrétien, répartit le juge, vous mentez, vous êtes cicéronien; n'est-il pas vrai que vous prenez plus de plaisir à la lecture de Cicéron qu'à la lecture des livres qui contiennent le devoir d'un chrétien? Et sur le champ il commanda à ses anges de se saisir de sa personne et de le flageller selon ses démérites. Ce grand saint conte cela de soi-même, en une lettre qu'il a écrite à une de ses filles spirituelles, nommée Eustochium; et afin qu'on ne pense pas que ce fût un songe, il appelle à témoin le juge qui le condamna à cette peine, et les marques des coups de fouet, qui lui en demeurerent longtemps sur le dos : et n'est-il pas vrai, chrétiens, que tous tant que nous sommes, si nous étions présentés au jugement de Dieu, nous serions bien plus répréhensibles et dignes de châtiement, que n'était alors saint Jérôme? Oui, sans doute, et quand nous vivrions encore soixante ans, si nous ne nous convertissons, ô âmes pécheresses ! si nous ne nous avançons autrement en la perfection, ô âmes dévotes ! nous recevrons de la part de Dieu, à l'heure de la mort, ce démenti et ce reproche que nous n'avons pas été des chrétiens, mais des mondains, mais des épicuriens, mais des païens, mais des antechrists.

Voluptueux, si Dieu vous demandait maintenant si vous êtes chrétien, que répondriez-vous? Oui. Il vous le demandera assurément l'un de ces jours, à l'heure de votre mort; que répondrez-vous? oserez-vous bien dire que vous l'êtes? Vous mentez, vous dira-t-

on, vous n'avez pas été chrétien, mais épicurien : vous avez suivi les préceptes d'Epicure, et non pas ceux de Jésus-Christ; vous avez fait votre dieu de votre ventre, vous avez logé toute votre félicité aux voluptés charnelles, vous n'avez point eu d'autre souci que d'assouvir vos passions brutales. Vindictif, si on vous demande qui êtes-vous; oserez-vous dire que vous êtes chrétien? Vous mentez, dira Dieu, mais cicéronien; vous n'êtes pas disciple de Jésus-Christ, mais de Cicéron ou de Démosthène : repousser l'injure par l'injure, maudire ceux qui nous maudissent, prendre vengeance d'une parole de travers qu'on nous dit, sont des maximes de Cicéron, c'est la doctrine de Démosthène et des autres païens. Mais Jésus-Christ enseigne tout le contraire : il veut qu'on oublie les injures, qu'on prie pour ceux qui nous persécutent, et qu'on rende le bien pour le mal. Que répondra cette demoiselle, quand Dieu lui demandera qui elle est à l'heure de sa mort, qui arrivera plus tôt qu'elle ne pense? aura-t-elle bien la hardiesse de répondre qu'elle est chrétienne? Non; elle sait bien en son âme qu'elle est toute mondaine, qu'elle vit selon les lois du monde, qu'elle a son cœur tout plongé dans la vanité, qu'elle a plus de crainte de déplaire à la moindre personne du monde, que de déplaire à Jésus-Christ, qu'elle ne plaint pas les deux et trois heures qu'elle emploie à accommoder un mouchoir, à se parer devant un miroir, pour se rendre agréable à je ne sais qui; et elle ne veut pas employer, le jour de la communion, une petite heure à se préparer, pour se rendre plus agréable à Dieu.

Enfin il y a danger qu'au jugement de Dieu, on ne fasse voir à plusieurs personnes qui sont dans la ville de N., qu'elles n'ont pas été vraies chrétiennes, mais des antechrists; c'est-à-dire contre Jésus-Christ, ennemies de Jésus-Christ, persécutrices de Jésus-Christ et de la loi. Et en effet, n'est-ce pas persécuter la loi de Jésus-Christ, que de vous fâcher contre votre fille, quand elle retourne de l'église, comme si elle retournait d'un lieu infâme; de vous moquer de votre sœur, quand elle se met à genoux, le matin et le soir, pour honorer Jésus-Christ; de faire des risées d'une âme dévote, et de l'appeler bigote, parce qu'elle fréquente les sacrements, et qu'elle ne veut pas être libertine et offenser Dieu dans les compagnies? Que ferait davantage un païen, un juif ou un mahométan, que se moquer de ceux qui servent et honorent Jésus-Christ? Mais afin que cela n'arrive pas, faisons comme sainte Blandine, servante à Lyon : elle encourageait tous les autres au martyre; elle fut appliquée à la question un jour entier, les bourreaux se lassèrent plus tôt qu'elle. On lui demanda comment elle avait pu tant souffrir : A chaque tourment qu'on me donnait, je disais : Je suis chrétienne; et cela me donnait de la force et me relevait le courage. Quand on nous fera un affront, disons : Je suis chrétien, disciple de celui qui a souffert tant de calomnies. Quand on nous ôtera nos biens, disons : Je suis

chrétien, je suis disciple de celui qu'on a déponillé tout nu. Le disciple n'est pas plus que le Maître, si nous vivons comme lui, si nous endurons avec lui, et si nous combattons pour lui, nous régnerons éternellement avec lui. Amen.

SERMON X.

Les autres six vertus des premiers chrétiens.

Sancti per selem operati sunt justitiam.

Les saints ont pratiqué la vertu par la foi.
(Heb., XI.)

Quand la sibylle cumée, rendant ses oracles aux Gentils, prophétisa l'incarnation du Fils de Dieu, elle donna, pour marque de son arrivée, et pour un effet de la foi de ceux qui suivraient son parti, qu'on verrait naître, en son temps, un siècle d'or par toute la terre. Par cet âge d'or, elle n'entendait pas un siècle semblable à celui de Salomon, auquel, comme dit l'Écriture, on ne faisait point d'état de l'argent, pour la grande abondance d'or qui y était; mais elle entendait les grâces de Dieu et les richesses spirituelles dont l'Église serait dotée. Pour voir l'accomplissement de cette prophétie, et les effets merveilleux que la foi produit en une âme qu'elle possède, hier nous considérions la sainteté et la vie des chrétiens de la primitive Église, et les douze vertus plus héroïques qu'ils avaient coutume de pratiquer. Le temps ne nous permit d'en contempler que les six premières, aujourd'hui nous avons à considérer les six autres. Vous y avez beaucoup contribué, ô sainte et bienheureuse Vierge! c'étaient des fruits de vos semences, des moissons de vos travaux et des productions de vos influences: votre Fils vous laissa quelque temps sur la terre, après son ascension, pour cultiver ce qu'il avait planté, pour instruire l'Église primitive, pour enraciner la vertu dans le cœur des âmes choisies, *In electis meis mitte radices*; et quand vous sortîtes de ce monde, vous nous pouviez dire, comme votre Fils: Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles; non pas par présence corporelle, mais par l'assistance spirituelle, que nous implorons, en vous saluant avec l'ange: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Christi adventus adduxit sæculum aureum, mutans malos mores hominum. Punctum unicum. Sex aliæ virtutes primum christianorum; 7. liberalitas; 8. patientia; 9. humilitas; 10. castitas; 11. sobrietas; 12. assiduus labor. Conclusio. Paraphrasis verborum Hebr. XII: Habentes talem nubem testium, curramus.

Entre les œuvres signalées que Jésus-Christ, venant au monde, devait opérer sur la terre, celle que les oracles divins ont prophétisé le plus souvent et avec plus de majesté, comme étant la plus admirable, c'est la réforme du monde, le changement de la mauvaise vie, des mœurs et des humeurs vicieuses des hom-

mes: L'esprit du Seigneur reposera sur lui, dit Isaïe, et alors le loup habitera avec l'agneau, le léopard couchera avec le chevreau, le veau et le lionceau seront ensemble, et un petit enfant les conduira. C'est-à-dire, que ceux qui étaient d'une humeur farouche, cruelle, orgueilleuse, apprivoiseraient leur naturel, deviendraient humbles, déhonnaires et charitables; et par le même prophète, Dieu disait: Je mettrai des étangs aux déserts et des courants d'eau dans les terres sèches, je ferai croître des cèdres, des oliviers, des ormes et d'autres arbres dans la solitude, afin que les hommes voient, et qu'ils sachent, et qu'ils considèrent, et qu'ils entendent que la main du Seigneur a fait ces merveilles, et que le Saint d'Israël les a créées: il est évident que ces paroles ne s'entendent pas au pied de la lettre, des plantes et des eaux matérielles; car les grands princes font tout cela fort aisément, ils font défricher et cultiver les terres les plus stériles, ils en font des Tuileries, des Fontainebleau, des paradis terrestres, et il dit que ces choses seront des effets de sa main toute-puissante et toute sainte: *Ut videant, et sciant, et recogitent, et intelligant quia manus Domini fecit hæc, et Sanctus Israël creavit illud.* Il parle donc de l'abondance des grâces qu'il répandrait dans l'Église, et des vertus surnaturelles qu'il y communiquerait. Vous verrez clairement l'accomplissement de ces prophéties, si d'une part vous vous ressouvenez quelle était la vie des hommes avant la venue de Jésus-Christ au monde; et si d'autre côté vous considérez quelle était la vie et les mœurs des premiers chrétiens de l'Église.

Pour savoir en quel abîme d'horreur et d'ordures le monde était plongé avant l'Incarnation, il ne faut que lire le commencement de l'Épître aux Romains, où saint Paul dit que les païens étaient adonnés aux mêmes abominations que ceux de Sodome et de Gomorrhe quand ils furent consumés par le feu du ciel: et notez que c'était à ceux-là même qui commettaient ces péchés, c'est-à-dire aux Romains, que l'Apôtre fait ces reproches; il n'eût pas été si hardi que de le faire, s'ils n'eussent été coupables de ces crimes. Il ne faut que lire le commentaire de saint Jérôme sur le second chapitre d'Isaïe, où il montre que les philosophes, et même les plus modérés, se vautraient en des ordures si honteuses, que ce serait une impudence de les nommer seulement. Pour avoir quelque conjecture de l'état où était le monde, c'est assez de savoir que le sénat de Rome apothéosa une courtisane, et lui décréta des honneurs divins parce qu'elle avait fait le peuple romain héritier de ce qu'elle avait gagné à ce métier infâme; c'est assez de savoir que les Romains adoraient Jupiter, Mars et Mercure dont ils publiaient en plein théâtre les adultères, les cruautés, les larcins et les autres vices; qu'ils adoraient Vénus, la déesse d'impureté, et que pour se la rendre propice, plusieurs mères prostituaient leurs filles: jugez quelle vie devaient mener ceux qui adoraient de telles divinités.

Quel est le laboureur si soigneux qui puisse défricher un fonds si plein de chardons et hérissé de tant d'épines ? Quel est le jardinier si vigilant qui puisse rendre féconde une terre si stérile ? Quel est le fort armé si puissant qui eût pu délivrer le monde d'une servitude si infâme ? Tous les hommes pouvaient dire : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ? Gratia Dei.* La grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur l'a fait. Hé ! mon Dieu, quelle obligation ! quelles grandes obligations nous vous avons pour un tel bénéfice ! qui est-ce qui pourra jamais vous en remercier dignement ? Que notre cœur fonde en votre amour, que nos âmes s'écoulent d'affection envers vous, que nos bouches retentissent de vos louanges, et que tous les moments de nos vies soient référés à votre gloire en action de grâce d'un si grand bien. Pour nous faire voir ce changement, saint Jean en l'Apocalypse nous représentait l'Eglise comme une femme revêtue du soleil, ayant en sa tête une couronne de douze étoiles, qui est en travail d'enfant, et a auprès de soi un dragon qui attend qu'elle soit accouchée, afin de dévorer le fruit qu'elle doit produire. Nous disons que les douze étoiles sont les douze vertus héroïques que les chrétiens de la primitive Eglise pratiquaient ; quatre envers Dieu, quatre envers le prochain, et quatre envers eux-mêmes, à savoir la foi, l'espérance, la charité, la dévotion, la dilection fraternelle, la justice, la libéralité, la patience, l'humilité, la chasteté, la sobriété et la diligence ou assiduité au travail.

POINT UNIQUE. — 7. Hier nous étions parvenus à la sixième vertu, qui est l'amour fraternel, et nous disions que cet amour n'était pas un amour de grimace ni de compliment, mais sincère, cordial, plein de bonne volonté et d'effet. Tertullien disait aux païens : Quand il y va de l'intérêt et du partage des biens temporels entre des parents parmi vous, ils ne sont plus parents, ils ne se reconnaissent plus : les chrétiens, au contraire, montrent par les effets et par leur libéralité qu'ils s'estiment et se traitent l'un l'autre comme frères ; n'étant qu'un même cœur et qu'une même âme ensemble, nous ne craignons point de communiquer nos biens, car tout est commun parmi nous, excepté nos femmes : *Ex substantia familiarum fratrum sumus, que penes vos fere dirimit fraternitatem ; ita qui animo animaque miscemur vel de rei communicatione non dubitamus, omnia indiscreta sunt apud nos præter uxores* (Tertul., cap. 39 Apolog.). Témoin ce maître fripon, dont Lucien conte l'histoire, en un livre qu'il a fait exprès, intitulé : *De morte peregrini* : il se faisait appeler Protée, et cela avec raison : car il changeait comme un Protée, et après avoir dissipé tout son patrimoine en débauches, il en voulut recouvrer un autre beaucoup plus riche ; il n'en sut point de meilleur moyen, que d'abuser de la libéralité des chrétiens : il sort de son pays, il contrefait le chrétien, partout où il va, les chrétiens le comblent de richesses ; il se fait mettre en prison pour la foi, il est vi-

sité, caressé et accablé de bienfaits par les chrétiens de plusieurs villes d'Asie : ayant ramassé par ce moyen grande quantité d'or et d'argent, il lève le masque, il fait banque-roule aux chrétiens, il s'en retourne en son pays.

Ils ne faisaient pas seulement du bien à ceux qui étaient présents ; mais encore à ceux qui étaient bien éloignés. Aux Actes des apôtres (Act., XI, 28), il est dit que le prophète Agabus prophétisa, de la part de Dieu, une grande famine, qui devait bientôt arriver par tout le monde : si un prophète disait le même en ce temps, vous seriez beaucoup réservés à faire des aumônes, vous diriez : Charité bien ordonnée commence par soi-même, je ne sais combien de temps durera cette famine ; si j'ai faute de pain, qui m'en donnera, puisque la disette sera par tout l'empire ? il n'est pas défendu d'avoir un peu de prévoyance et de se pourvoir pour l'avenir. Les fidèles d'Antioche ne firent pas ainsi ; au contraire, ne se contentant pas de faire du bien à tous les pauvres de la ville et du pays, ils envoyèrent de grandes aumônes aux chrétiens de Jérusalem ; et saint Paul prit la peine d'aller d'Antioche en Jérusalem, pour les y porter, et il écrivait aux Thessaloniens (I Thess., IV, 9) qu'il n'avait pas besoin de leur recommander la charité, parce qu'ils l'exerçaient très-volontiers, non-seulement à leurs compatriotes, mais en toute la Macédoine : et les Corinthiens la faisaient avec tant de profusion, que saint Paul (II Cor., VIII, 13) leur manda : Je ne vous oblige point à donner plus que vos commodités ne vous le permettent, je n'entends pas que vous soyez nécessaires pendant que ceux qui auront reçu vos aumônes seront à leur aise ; mais seulement qu'il y ait quelque égalité.

Ce n'était pas seulement envers les domestiques de la foi, qu'ils étaient si libéraux ; ils l'étaient encore envers les étrangers et infidèles. Saint Pacôme en peut répondre : c'était un jeune soldat païen, qui était en garnison dans la ville de Thèbes sous l'empereur Constance, et il se convertit à la foi, voyant que les chrétiens des villes voisines envoyaient des provisions aux soldats, avec une libéralité et une profusion admirable. Le diacre Pontius, en la Vie de saint Cyprien, rapporte qu'en Afrique, pendant la peste qui dura fort longtemps, grand nombre de chrétiens servirent aux pestiférés, même païens, et ensevelirent les corps qui étaient morts de peste, et que tout le monde laissait au milieu de la rue. Ceux d'Alexandrie firent la même chose sous la conduite du saint évêque Denys, comme Eusèbe le rapporte ; ce fut en l'année 263, au temps de l'empereur Galien (Eus., l. VII, c. 17).

8. Si ces bonnes gens savaient faire le bien, ils savaient encore mieux endurer le mal : on les traitait alors comme les balayures du monde, comme les plus scélérats, les plus impurs et les plus abominables de la terre, comme ceux qu'on disait être cause de tous les malheurs qui arrivaient à la république.

Si le Tibre se déborde, si le fleuve du Nil n'a sa croissance ordinaire, si la terre tremble, si la peste désole la ville, ou si les saisons se dérèglent : *Si Tiberis ascendit, si Nilus non ascendit in arva, si calum stetit, si terra movit, si fames, etc.*, on crie que les chrétiens en sont cause, qu'il faut exterminer cette vermine, que tant que ces impies seront au monde, la république sera malheureuse, dit Tertullien. On leur défendait souvent de vendre et d'acheter ; on leur commandait, comme à des esclaves, de faire mille corvées sans aucun salaire : on permettait à tout le monde de les tuer en quelque lieu qu'on les trouverait, sans autre forme de procès, ce qui ne fut jamais décrété, pas même contre les paricides. Ils eussent pu se défendre aisément, faisant un parti dans l'Etat, ou se mettant au service des tyrans qui se révoltaient contre les empereurs, et ils ne manquaient pas de gens : car ils étaient quelquefois des légions entières de soldats chrétiens, six mille six cents, comme sous Maximien ; ou dix mille même, comme sous Adrien. Le même Tertullien disait aux païens (*Ap., c. 37*) : *Si enim et hostes exertos, non tantum vindicæ occultos agere vellemus, an deesset nobis vis numerorum et copiarum? Externi inimici, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum; sola vobis relinquimus templa*: Si nous voulions combattre contre vous, non pas à la sourdine, mais à guerre ouverte, manqueroient-nous de gens? Vous nous tenez pour des étrangers, et nous peuplons toutes vos campagnes, les villes, les îles, les châteaux, les cités, les conciliabules, les armées, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le barreau : il y a partout des chrétiens, si vous en exceptez les temples des faux dieux. Ils ne manquaient pas de chefs pour entreprendre contre l'Etat : ils avaient souvent de leur parti des capitaines ou généraux d'armée : comme saint Maurice, saint Eustache, saint Mercure, saint Porphyre et saint Galiean. Ils ne manquaient pas de courage, puisqu'ils méprisaient la mort si généreusement : mais ils ne se défendaient pas, parce que notre religion ne nous permet pas de vouloir du mal, de faire du mal, de dire du mal, ni de penser du mal de qui que ce soit. Nous faisons du bien à tout le monde, sans exception de personne, dit Tertullien (*Apol., c. 36*). *Cum bello non idonei, non prompti essemus, etiam impares copis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret, quam occidere? Sed absit ut aut igni humano vindicetur divina secta, aut doleat pati, in quo probatur. Male enim velle, male facere, male dicere, male cogitare de quoquam ex æquo vetamus, nullum bonum sub exceptione personarum administramus.*

Ils le montrèrent bien en cette belle occasion que saint Justin raconte (*Apoc. ad Antoninum; Tert. Apol. c. 5, sub finem*). Il rapporte la lettre de Marc-Aurèle au sénat, en laquelle cet empereur confesse qu'étant un jour, lui et son armée, au milieu de l'Allemagne, assiégé

d'un nombre infini d'ennemis, en si grande disette d'eau, que depuis cinq jours ils n'en avaient point vu : après avoir imploré ses faux dieux vainement et sans effet, il commanda aux soldats chrétiens de réclamer le leur; *Quem in conscientia gestant*. Ces braves soldats n'eurent point d'égard à l'indignité de ceux qui persécutaient l'Eglise : mais, rendant le bien pour le mal, ils se prosternèrent à terre; et voilà que tout aussitôt l'air se couvre de nuages et distille une pluie si miraculeuse, que c'était de l'eau fraîche pour l'armée où étaient les chrétiens, et une pluie de feu contre leurs ennemis : et partant, dit l'empereur, nous leur permettons d'être chrétiens, de peur qu'ils n'obtiennent de leur Dieu de semblables armes contre nous.

Pour rendre leur patience inébranlable, ils l'appuyaient sur une belle maxime, qui est le vrai lenitif de toutes les amertumes de ce monde : ils tenaient pour assuré, comme il est très-véritable, que tout ce qui arrive en ce monde, de quelque part qu'il vienne, part de la providence de Dieu, tout, oui tout, excepté le péché : mais les eroix, les afflictions, les privations, la pauvreté, les maladies, qui sont les peines du péché, viennent de la main de Dieu, jusqu'à leurs persécuteurs : ils appelaient les empereurs très-saints. Saint Denys d'Alexandrie, envoyé en exil pour la foi, étant sur son départ, disait que les chrétiens priaient pour les très-saints empereurs Valérien et Galien. Comment est-ce que cela s'entend? Ces empereurs étaient vicieux, païens, idolâtres et persécuteurs de l'Eglise. Nos hérétiques trouvent mauvais que nous appelons le pape notre saint-père, et ce grand évêque nomme ces empereurs très-saints, parce qu'il sait que c'est Dieu qui les donne : *Dabo vobis regem in furore meo, qui regnare facit hypocritam*. Ils savaient que tout ce qui vient d'une si bonne main ne peut être que très-bon, très-saint, très-aimable et très-digne d'être bien reçu. Si nous avions la lumière et la connaissance que ces saints avaient, quand nous perdons nos biens, quand nous avons des procès, quand nous tombons malades, nous dirions : O sainte pauvreté! sainte maladie! sainte affliction! Cette patience était fille de l'humilité et du mépris du monde, qui étaient très-héroïques en eux.

9. Tatianus, assyrien (*Or. contra Græcos*) : *πᾶν τὸ ἐν δόξῃ κείμενον ἀνθρώπων παραιτούμεθα*, Nous avons en horreur tout ce qui ressent la gloire et la vanité du monde. Je vous laisse à penser s'il eût été si hardi de dire cela parlant à des ennemis de notre religion ; si les dames chrétiennes de ce temps-là eussent été vêtues pompeusement et chargées d'affluets comme elles sont à présent : elles étaient ordinairement vêtues de noir ou de couleur obscure, comme on peut voir chez Métaphraste (*in Actis SS. mart.*), Sozomène et les autres anciens auteurs.

Je ne veux ici alléguer l'humilité des gens de basse extraction, on dirait qu'ils étaient humbles, non par amour de la vertu, mais par la condition de leur état : je dois alléguer

l'humilité des grands. Qu'y a-t-il de plus admirable que l'humilité du grand Théodose, dit saint Augustin? quel prince fut jamais plus heureux, plus valeureux et plus victorieux que cet empereur? Il défit valeureusement les Polonais, n'étant âgé que de vingt ans; il défit glorieusement le tyran Maxime et ses trois armées; il défit si heureusement et valeureusement le tyran Eugène, que s'étant mis à pied à la tête de son armée, il eut les vents à sa solde, les cieus et les éléments partisans de ses desseins.

O nimium dilecte Deo, cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti!

Ce prince si heureux, si valeureux et si victorieux, qui commandait paisiblement à tout l'univers, se laisse vaincre à l'humilité chrétienne et se rend son esclave. Etant un jour entré dans l'église, il s'était mis au chœur, près des ecclésiastiques; son évêque lui dit: Sire, ce n'est pas là votre place; le chœur de l'église n'est que pour les prêtres; la pourpre fait bien les empereurs, mais elle ne les fait point prêtres. Il ne résiste point, ne murmure point, ne se plaint point qu'on lui fait un affront, il ne dit point que les prêtres et les évêques sont ses sujets, mais il sort promptement et se met dans la nef, fait ses prières au milieu du peuple; il n'entre jamais plus au chœur pour y prendre place. Et quelque temps après étant tombé en faute par fragilité humaine, par une sentence précipitée qu'il prononça contre les Thessaloniciens; comme il venait à l'église, son évêque lui dit: Sire, auriez-vous bien la hardiesse d'entrer à l'église sans faire pénitence, après avoir offensé Dieu? Si vous y venez, je vous fermerai la porte. Je me garderai bien d'y entrer, répond ce prince, puisque vous me le défendez. Ayez pitié de moi, imposez-moi telle pénitence qu'il vous plaira, je l'accomplirai de bon cœur, afin que je sois reçu à la communion des fidèles et à la participation des redoutables mystères. Il lui impose huit mois de pénitence: pendant cette pénitence, on jeûnait plusieurs jours la semaine, on portait le cilice, on faisait de grandes aumônes, on pleurait, on sanglotait et on faisait plusieurs prières. Au bout des huit mois, il lui donne l'absolution le jour de Noël, il le reçoit à l'église; mais étant dans l'église, il ne se tient pas debout, il ne se met pas seulement à genoux, mais il se couche par terre, se tire les cheveux, il se frappe le front contre terre, il baigne le pavé de ses larmes, il crie, en soupirant: *Adhasit pavimento anima mea*, etc. Il ne dit pas: Je ferai tort à ma dignité, je démentirai la grandeur de mon courage, on se moquera de moi, mes sujets ne m'estimeront plus; qu'en dira-t-on? Saint Ambroise, qui y était, le rapporte (*in ejus funere*), et après lui saint Augustin (*l. V de Civ.*, 26), Sozomène et Théodoret.

Son petit-fils, Théodose le Jeune, hérita de lui le nom, le sang, le sceptre et l'humilité chrétienne. Ecoutez comme il parle de soi, c'est en ce bel édit qu'il publia pour les im-

munités de l'Eglise, dont Justinien rapporte un fragment (*Pateant, cod. de his qui ad ecclesias confugiunt*); mais il est tout entier aux actes du concile d'Ephèse (*chap. 21*). Il défend à toute sorte de personnes d'entrer à l'église avec des armes; et pour montrer que c'est justement et avec raison, il ajoute: Moi-même je le pratique tout empereur que je suis; car encore que la majesté impériale ait besoin d'être gardée en quelque lieu qu'elle soit, je commande à mes gardes de laisser leurs armes à la porte. Je ne prends pas la hardiesse d'entrer jamais au chœur, ni de m'approcher de l'autel, sinon pour y présenter mes offrandes; après je sors du chœur, et me retire à la nef avec le commun du peuple; et avant que d'entrer à l'église, je laisse à la porte ma couronne impériale, parce qu'en la présence d'une si haute et si redoutable majesté, en la maison de Dieu, rien ne doit paraître que Dieu même. Et maintenant une petite coquette s'ajuste mondainement, prend des ornements pompeux tout exprès pour être regardée et admirée en l'église.

Ces pieux empereurs avaient appris cette leçon d'humilité du premier empereur chrétien qui ait paru en l'Eglise de Dieu. Quel prince fut jamais plus belliqueux, plus généreux et glorieux que Constantin le Grand? La grandeur de son courage, la vivacité de son esprit, la beauté de son corps et la majesté de son maintien le faisaient admirer et respecter de tout le monde. Il avait défit en diverses batailles les tyrans Herculius, Maxence, Licinius, et dompté par ses armes les Gaulois, les Allemands et les Sarmates. Les peuples les plus barbares et éloignés lui avaient envoyé des ambassadeurs pour lui demander la paix. Pour la donner à l'Eglise et éteindre l'hérésie des anciens, il avait prié le pape saint Sylvestre de faire assembler le concile de Nicée. Etant entré au concile, couvert d'une pourpre si éclatante qu'elle paraissait comme un grand feu, dit Eusèbe, chargée de rubis, d'escarboucles et de diamants si étincelants, qu'il semblait être un astre, et les évêques étant tous assis, il se tenait debout en leur présence, et n'osa jamais prendre la hardiesse de s'asseoir, jusqu'à ce que les évêques l'en eussent prié; et alors il s'assit, non sur un trône élevé, mais sur un petit siège. Et comme on lui eut donné quelques billets contenant les plaintes contre les évêques, il les jeta au feu et se fâcha contre celui qui les lui avait donnés, disant: C'est aux évêques à juger les empereurs, et non pas aux empereurs à juger les évêques.

10. Etant si humbles de cœur, ils attirèrent la grâce de Dieu, pour être aussi chastes de corps. Grâces immortelles vous soient rendues encore une fois et un million de fois, ô Jésus, mon Sauveur, d'un si admirable changement! Le monde était auparavant un cloaque d'impureté et d'ordure; mais depuis que vous vous êtes logé au sein d'une vierge, depuis que votre Mère a déployé l'étendard de la virginité, depuis que vous avez mené une

vie divinement pure en ce monde, vous l'avez changé en un parterre de fleurs de lis, qui, par la bonne odeur de leur pureté, ont embaumé le ciel et la terre. Palladius, contemporain de saint Jérôme, dit que, de son temps, en une seule ville d'Égypte, il y avait dix mille religieux et vingt mille vierges religieuses, qui menaient une vie angélique en des corps mortels et sensibles; et les autres chrétiens, qui demeuraient dans le monde, avaient la pureté en si grande recommandation, qu'ils redoutaient plus que la mort la moindre souillure, ne fût-elle même que de pensée.

Voici comme Athénagoras, sur la fin de son Apologie, parle des baisers que les parents se donnaient quelquefois par salutation et témoignage d'amitié, quand ils venaient de dehors : Il faut faire cela, dit-il, avec grande précaution : *Summa cautione communicandum est osculum, ἀκρίτως*; car s'il est souillé par la moindre pensée, il nous bannit de la vie éternelle. Il n'eût pas été si téméraire de dire cela aux empereurs païens, si on eût vu dans les compagnies les chrétiens commettre les sottises, les folâtreries et les impudences que l'on y voit maintenant. Ils savaient bien qu'entre les péchés qui nous empêchent d'entrer au ciel, saint Paul (*Galat., V, 16*) ne met pas seulement l'adultère et la fornication, mais encore les folâtreries et toute sorte d'impureté : *ἀσέβεια ἀκαθάρσια*. Si on vous disait, en compagnie, qu'il ne faut que ce baiser lascif que vous donnez, pour vous faire perdre le paradis, vous diriez que c'est être trop rigoureux, que c'est vouloir faire tout le monde religieux; et c'est néanmoins ce que dit ce grand personnage, au second siècle de l'Église, parlant à des empereurs et à des empereurs païens. Et, un peu plus bas, parlant de la modestie des gens mariés, il dit : *Sicut agricola ubi seminæ terræ mandavit, non aliud superinjicit, sed messis tempus expectat, sic nobis concupiscentiæ modus liberorum procreatione definitur*. Ils étaient donc bien éloignés de se vanter dans les brutalités que plusieurs commettent maintenant, sous prétexte que tout leur est permis dans le mariage.

Mais pour connaître la grande affection que les chrétiens et principalement les fidèles de ce temps-là portaient à la pureté, il n'en faut d'autre argument que celui dont se sert Tertullien (*cap. ult. Apolog.*) : *Probatio est innocentie nostræ iniquitas vestra; ideo nos hæc pati Deus patitur: nam proxime ad leonem, confessi estis labem pudicitie apud nos atrociorē omni pœna et omni morte reputari*. Mais je ne m'étonne pas s'ils étaient si chastes, puisqu'ils étaient ennemis jurés des deux meurtriers de la continence : la gourmandise et l'oisiveté. Ils avaient en un degré très-éminent les deux vertus contraires à ces vices : l'abstinence et la diligence ou l'assiduité au travail.

11. Je ne vous veux pas dire ce que Philon (*lib. de Vita contemplativa*) dit parlant de

plusieurs chrétiens qui étaient par tout le monde, et principalement autour d'Alexandrie, qu'ils jeûnaient tous les jours au pain et à l'eau; que quelques-uns n'en mangeaient que de trois jours en trois jours, d'autres de six en six jours : les plus sensuels ajoutaient au pain et à l'eau un peu d'hysope pour assaisonnement : *Contenti placere dominas mortulibus a natura additis*. Je ne vous veux pas dire ce que dit saint Chrysostome (*homil. 13 ad Ephes.*), que de son temps plusieurs jeunes demoiselles, à l'âge de vingt ans, qui avaient été nourries très-délicatement dans la soie et dans les parfums (ce sont ses propres mots), embrassaient si ardemment, pour l'amour de Jésus-Christ, les rigueurs des austérités et des mortifications, qu'elles portaient continuellement le cilice, qu'elles marchaient nu-pieds, qu'elles veillaient la plus grande partie de la nuit, qu'elles ne mangeaient qu'une fois le jour, au soir, non pas du pain, mais des herbes : *Fabas, cicer, oleas et ficus*.

Je ne vous veux pas seulement dire qu'ils jeûnaient tous les mercredis et les vendredis de l'année, excepté au temps de Pâques, parce que ce fut le mercredi que les Juifs tinrent leur conciliabule, et prirent résolution de faire mourir le Sauveur; que jeûnant, ils usaient ordinairement de xérophagie, c'est-à-dire qu'ils ne vivaient que de pain, d'eau et de sel. Tertullien (*lib. contra Psychicos, c. 1.*) dit : *Xerophagias servamus, siccantes cibum ab omni carne, et vividioribus quoque pomis, ne quid vinositatis edamus, aut potemus* : Nous observons la xérophagie, nous abstenant de la chair, du bouillon, de pommes et autres fruits frais, afin de ne boire ni de manger quoi que ce soit qui sente le vin; et ils étaient si consciencieux à garder les jeûnes du carême, qu'au rapport de saint Basile, les soldats, les voyageurs, les marinières et les marchands se réjouissaient quand on publiait le jeûne du carême. *Quin et exercitus, nautæ, viatores, negotiatores jejunii edictum cum gaudio excipiunt* (*S. Basil., orat. 2, de Jejunio*).

12. Saint Paul recommande que celui qui ne veut pas travailler ne mange point : ces pauvres chrétiens ne mangeaient presque point et travaillaient incessamment. Car, excepté le temps qu'ils employaient à prier Dieu dans les églises, ils passaient toute la journée et partie de la nuit à travailler pour gagner leur vie, ou pour faire des aumônes, s'ils avaient de quoi vivre d'ailleurs : *Virgines nostræ omnes pudicæ sunt, lanificio intentæ sermones divinos ediservunt*. Saint Chrysostome (*homil., 13, in ad Eph.*) en dit autant des demoiselles de son temps. Tertullien (*lib. ad Uxorem, cap. 4.*) ajoute qu'avec cela elles s'occupaient à visiter les pauvres, à secourir les malades, et à faire d'autres œuvres de miséricorde.

(1) Ita Iguatius, *Edist. ad Philip. Clement. Alex., Strom VII. S. Aug., Ep., 86, ad Casullum, sub finem S. Cyrill., in Levit. X S. Epiphani., in Compenaio Eccl.*

Conclusion. — *Habentes igitur nobis impostam talem nubem testium, deponentes omne pondus, et circumstans nos peccatum per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum (Hebr. XII, 1) :* Ayant donc tant de saints qui nous témoignent les vérités chrétiennes, courons avec ardeur et patience au combat qui nous est proposé, dit Saint Paul. Ils montrent que Jésus-Christ est vrai Dieu, puisqu'il a fait au monde un si grand changement, et en si peu de temps. Le cœur de l'homme n'est qu'en la main de Dieu, c'est lui seul qui en a la clef, il en manie les ressorts, et il le porte ou bon lui semble : Jésus-Christ a incliné et tourné les cœurs non pas de deux ou de trois hommes, mais de mille millions d'hommes ; il les a portés à des affections toutes contraires à celles qu'ils avaient, aux affections des choses extrêmement dures, laborieuses et difficiles à embrasser. Qui ne voit donc qu'il est vrai Dieu ?

Testium. Ils montrent comme nous sommes obligés de vivre pour être sauvés. Supposons que votre grand-père ou quelqu'autre de vos ancêtres ait fondé en cette église une grand' messe et un service annuel le jour de son décès, ait laissé pour cela un bon héritage, et que le papier de la fondation soit perdu, comment pourriez-vous montrer aux chanoines de maintenant qu'ils sont obligés de chanter la messe et de faire le service ? Vous ne le sauriez mieux prouver qu'en faisant voir que les chanoines qui ont joui les premiers de cet héritage ont chanté cette messe. Jésus-Christ, sortant du monde, vous a légué par testament l'héritage du ciel : *Dispono vobis ut edatis.* Ce legs pieux est chargé d'une condition, qui est de vivre selon la perfection chrétienne. Quand il n'y aurait point d'Évangile, nous connaîtrions que nous sommes obligés à cela, voyant que ces anciens, qui ont joui du ciel les premiers, ont vécu si parfaitement, que les apôtres et leurs disciples les ont ainsi enseignés. C'est signe que Notre-Seigneur lui-même l'a ainsi institué, et l'exige de nous, pour nous donner son paradis.

Testium. Ils montrent que rien n'est impossible à la grâce de Dieu ; qu'elle peut changer les plus mauvais naturels, dompter les cœurs les plus rebelles ; qu'elle peut apprivoiser les bêtes les plus farouches, rendre fécondes les terres les plus stériles. Et en effet, qu'était-ce ce monde un peu avant la venue de Jésus-Christ, sinon, comme disent les prophètes, une forêt d'arbres stériles, une terre déserte et ingrate, une tannière de loups et de léopards ? Et qu'était-ce un peu après sa venue, sinon une terre décollant le miel et le lait, un paradis de délices spirituelles, une retraite d'agneaux et de colombes ? Cette grâce est aussi puissante que jamais. Le bras de Jésus-Christ n'est point raccourci, ses trésors ne sont point épuisés, sa miséricorde n'est pas tarie ; il a converti et changé le cœur de tant de personnes, et il peut bien changer le vôtre. Humiliez-vous

donc beaucoup devant lui, reconnaissez que c'est à lui seul de vous changer, abandonnez-vous souvent à la puissance et à l'opération de sa grâce : Verbe increé, vous m'avez fait et formé ; Verbe incarné, refaites-moi, réformez-moi.

Nubem, nuée qui fait ombre à nos vertus. Un ancien anachorète, nommé saint Macaire, ayant visité les cellules des autres religieux qui vivaient en grande perfection, retournait tout confus, s'humiliait et disait : *Vidi monachos, non sum ego monachus,* Je viens de voir de vrais moines, en comparaison desquels je ne mérite pas d'en porter seulement le nom. Quand je considère la vie de ces chrétiens, nos devanciers, je dirais volontiers : *Vidi christianos, non sum ego christianus :* comparé à ces gens-là, je ne suis chrétien que de nom, de baptême, d'apparence et non pas d'effet, ni de mœurs, ni de vie, ni de vertu : car quelle apparence d'estimer le peu de vertu que nous pratiquons, si on le compare à celle des anciens ? Ils allaient à matines quasi tous les jours : et à peine y va-t-on cinq ou six fois l'année. Ils envoyaient des aumônes aux étrangers, à ceux qui demeureraient au loin : et à peine en faisons-nous à nos voisins, que nous voyons mourir à notre porte, devant nos yeux. Eh bien ! dit saint Chrysostome, si nous ne pouvons atteindre à une si haute perfection que ces anciens, au moins faisons ce que nous pouvons pour les imiter et suivre de loin. Vous ne pouvez pas mettre vos biens en commun, mais vous en pouvez communiquer quelque peu aux pauvres ; vous ne pouvez pas jeûner les mercredis et les vendredis, mais vous le pouvez aux Quatre-Temps et aux jours commandés.

Nubem, nuée. Si nous tâchons ainsi de les imiter, selon notre petit pouvoir, si nous réclamons leur secours, ce seront des nuées qui distilleront sur nous des influences bénignes, des rosées du ciel et des grâces de Dieu ; autrement ce seront des nuées qui auront du jugement, qui lanceront contre nous des carreaux de vengeance, qui nous accuseront, nous jugeront, nous confondront et nous condamneront, par l'opposition de leur vertu : car n'étaient-ils pas fragiles comme nous ; composés de même matière que nous ; pétris de chair et de sang comme nous ; sensibles et délicats comme nous ? N'avons-nous pas le même Dieu ? n'adorons-nous pas le même Jésus crucifié ? Nous jouissons des mêmes sacrements ; nous sommes en même Église ; on nous prêche le même Évangile, et nous voudrions avoir pour rien le paradis, qui leur coûta si cher ! Y aurait-il de la raison, y aurait-il de la gloire pour nous de posséder sans victoire un royaume que ces anciens ont conquis par tant de combats ?

Cette femme de l'Apocalypse qui accouche avec douleur, c'est l'Église primitive, qui a beaucoup souffert pour nous faire naître à la foi : car que de voyages ont faits les apôtres, que de martyrs ont enduré la mort, que de conciles ont été assemblés, que de docteurs ont veillé, sué et disputé pour nous conser-

ver la foi entière et immaculée! Et après tout cela, la laisserons-nous infructueuse? Sera-t-il dit que l'Église, ayant travaillé à nous enfanter à Notre-Seigneur, le dragon infernal nous engloutisse et nous dévore? Il faut craindre que cette femme ne prenne des ailes, ne s'envole au désert; que la foi et l'Église ne se perdent en Europe et ne s'en aillent aux Indes. Ah! que cela n'arrive pas, Seigneur! Mais pour l'empêcher, *Curramus ad propositum certamen*, courons généreusement au combat qui nous est proposé. Il ne dit pas : Courons à la couronne : parce que quand il n'y aurait point de couronne à remporter, point de salaire à gagner, point de ciel à conquêter, ce nous serait encore trop d'honneur de combattre pour la querelle de Dieu. Combien y a-t-il de gentilshommes qui se tiennent glorieux d'être employés dans les occasions de prodiguer leur sang et vie, sans autre prétention que d'avoir l'honneur de servir leur prince.

A cet effet, jetons les yeux sur Jésus-Christ : *Aspicentes in auctorem fidei nostræ*, il est auteur de notre foi, il en doit être l'idée et le modèle. Jetons les yeux sur lui, non-seulement pour l'imiter, mais pour réclamer son secours : *Qui dat esse, dat consequentia ad esse*. Il est l'auteur de notre foi, et cela l'oblige à nous donner sa grâce, si nous la lui demandons comme il faut, pour faire profiter ce talent, pour cultiver cette plante, et pour vivre conformément à notre profession, afin que, comme il est l'auteur de notre foi, il en soit le consommateur; comme il en est le premier principe, il en soit la dernière fin; comme il en est le donateur par sa grâce, il en soit la récompense et la couronne par sa gloire éternelle. *Amen*.

SERMON XI.

De l'incrédulité punie par le déluge universel.

Fide Noe aptavit arcam in salutem domus suæ, per quam damnavit mundum.

Noë bâtit l'arche par la foi pour sauver sa famille, et condamna le monde (Hebr., XI, 7).

Comme les effets que la foi a produits au monde avant la venue du Fils de Dieu et après l'Incarnation sont excellents et admirables, ainsi les punitions que l'incrédulité a méritées et attirées sur les hommes sont terribles et effroyables. Entre plusieurs exemples que le texte sacré nous en propose, j'en choisis un que saint Paul nous marque aux paroles de mon texte, et que saint Pierre enseigne en son Épître : c'est la ruine de l'univers par les eaux du déluge universel.

De ce déluge temporel huit personnes furent garanties, le juste Noé et sa petite famille : mais du déluge spirituel, qui enveloppe tous les hommes et qui les fait être l'objet de la colère de Dieu, vous seule avez été exempte, sainte Vierge! De tous les enfants d'Adam, qui sont conçus par voie ordinaire, vous seule avez eu ce privilège d'être

préservée et garantie du péché originel. Aussi, saint Jacques, en sa Liturgie, et les autres saints vous surpoussent toujours très-pure, toujours très-sainte, très-heureuse et immaculée.

Si nous eussions été au siècle d'or de votre séjour sur la terre, nous eussions été obligés, dès le premier instant de votre conception, de vous saluer pleine de grâce. C'est bien tard, mais c'est de bon cœur que nous vous rendons ce devoir. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus est immutabilis, et tamen merito delet hominem quem creavit. — 1. Punctum. Diluvii circumstantie pensantur : 1. quis deletur? Mundus numerosus, et florens; 2. a quo? a Deo clementissimo; 3. quomodo? terribiliter. — II. Punctum. Fructus ex dictis : 1. Timor Dei; 2. docilitas; 3. pœnitentia.

Une des plus signalées différences qu'on peut reconnaître entre Dieu et l'homme, c'est que la volonté de l'homme est ambulatoire et changeante : c'est un caméléon à toute sorte de couleurs, un protée à toute forme, un polype à toute figure, une girouette à tout vent, et comme Aristote a dit, la vraie image de l'inconstance. Dieu, au contraire, ne se change point, sa volonté est toujours la même, immuable, inflexible et invariable : *Ego Deus, et non mutor. Multæ cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit. Non est Deus quasi homo, ut mutetur. Rerum Deus tenax, rigor immotus in te permanens (Malach., III; Prov., XIX; Num., XXIII)*. Oui : mais, dira quelqu'un, si Dieu ne se change point, d'où vient qu'il a aboli les sacrifices et les sacrements qu'il avait institués et recommandés avec tant d'instance en la loi ancienne? N'est-ce pas être bien changeant de dire, par Moïse : L'enfant qui ne sera pas circoncis périra, et puis dire, par saint Paul aux Galates : Si vous vous circoncisez, Jésus-Christ ne vous profitera pas? Si Dieu ne se change point, d'où vient que quelquefois il nous favorise, qu'autres fois il nous disgrâce, qu'hier il nous comblait de prospérités, et qu'aujourd'hui il nous afflige? Saint Augustin (*Epist. 5, ad Marcellinum*) répond à cela qu'il y a grande différence entre changer et être changé, entre faire le changement et souffrir le changement. Un esprit ferme, constant et arrêté, opère mille changements, et n'est pas change pour cela : il fait plusieurs actions diverses, et il est néanmoins toujours lui-même.

Le sage, disait un ancien, ne va pas toujours par le même chemin, mais il marche toujours de même pas : ce n'est pas lui qui se change, ce sont les affaires et les événements, qui ont leur flux et leur reflux, leurs périodes et leurs révolutions, leurs mouvements et leurs vicissitudes. Ainsi un roi fait aujourd'hui condamner à mort son sujet rebelle, lequel il récompensait quand il était bon serviteur : ce n'est pas le roi qui se change, ni sa justice, ni son gouvernement,

mais c'est le vassal qui est changé : ainsi un bon prédicateur prêche aujourd'hui fort docilement à la ville, et demain au village fort populairement ; il n'est pas autre au village qu'il était à la ville, mais il a d'autres auditeurs : ainsi un sage médecin ordonne aujourd'hui à son malade une potion bien amère, demain un remède doux et anodin ; ce n'est pas lui qui est changé, mais la disposition du malade : ainsi un pilote bien adroit arbore maintenant les voiles, puis il les cale incontinent après ; ce n'est pas lui qui est inconstant, ce sont les vents et les marées : ainsi, dit saint Chrysostome, une mère douce et charitable invite son enfant à la mamelle, et d'ici à trois mois elle l'en détournera et l'en sèvrera ; c'est l'enfant qui est changé, non la mère : ainsi le même soleil en même temps, par la même lumière, chaleur et influence produit ici une épine, et là une rose : il fond ici de la cire, là il endure de la boue. En la même manière le Créateur, sans changer de volonté, de sagesse et de connaissance, change quelquefois de conduite, et s'accommodant au naturel des créatures, qui sont muables et inconstantes, il opère en elles divers effets, selon la diversité de leurs dispositions, ce qui a fait dire au poète français :

Que Dieu sans s'ébranler fait mourir toutes choses,
Qu'il fait sans se changer mille métamorphoses.

Et au poète latin :

Tempus ab ævo
Ire jubet, stabilisque manens dat cuncta moveri.

Et devant, au poète divin : *Mutabis ees et mutabuntur, tu autem idem ipse es.*

Les mathématiciens disent, et il est vrai, que quand une sphère se meut orbiculairement et en rond, les lignes se meuvent en la circonférence ; mais qu'en tant qu'elles sont au centre, elles demeurent immobiles : parce qu'en tant qu'elles sont en la circonférence, elles sont plusieurs et opposées l'une à l'autre, l'une est en haut, l'autre est en bas, l'une tend en l'orient, et l'autre en l'occident ; mais en tant qu'elles sont au centre, elles sont unies et une même chose entre elles, et une même chose avec le centre. Imaginez-vous donc que les opérations, de Dieu *ad extra* sont comme des lignes qui partent du centre : ces lignes, ces opérations, en tant qu'elles aboutissent aux créatures, sont contraires l'une à l'autre, et partant elles se meuvent et se changent : être béni et être maudit, récompensé et châtié, favorisé et disgracié, sont des choses bien différentes et opposées en tant qu'elles sont des créatures qui sont comme la circonférence, et pour cela elles se tournent et se changent ; tantôt nous sommes punis, et tantôt récompensés : mais toutes ces opérations, en tant qu'elles sont en Dieu, qui est le centre d'où elles procèdent, ne changent point, parce qu'elles sont une même chose, elles sont comme réunies à l'essence de Dieu, très-une, très-pure et très-simple, incompressible, immuable et inva-

Tout ce discours, messieurs, ne tend à autre fin qu'à prévenir la pensée de quelqu'un qui pourrait soupçonner quelque légèreté d'esprit en Dieu, ou quelque sorte d'inconstance en sa volonté divine, voyant que Dieu a formé l'homme avec tant de sagesse, tant d'industrie, tant d'artifice, tant d'amour et d'affection, qu'elle a fait dire à Tertullien : *Cogita Deum totum illi applicatum, manu, sensu, opere, consilio, sapientia, providentia, ipsa in primis affectione quæ lineamenta ductabat* ; et qu'après il a défait ce même ouvrage avec tant d'aversion, tant d'honneur et tant d'abomination. C'est Moïse qui en rapporte l'histoire au chapitre VI et VII de la Genèse : vous la savez, vous l'avez souvent lue ou entendue ; mais pour en tirer du profit, il en faut peser toutes les circonstances, et premièrement en quel état était le monde. Je l'oserai bien dire, puisqu'il est aisé de le prouver, qu'il était alors aussi peuplé qu'il est à présent, et encore plus.

I. — 1. Au chapitre quatrième de la Genèse, il est dit que Caïn édifia une ville. Quelques libertins du temps de saint Augustin se moquaient de ce passage, et disaient Avec qui bâtit-il cette cité, et pour qui ? L'Écriture dit qu'Adam eut pour ses enfants Caïn, Abel, Seth, avec quelques filles. Abel était mort par la main de son frère. Il ne restait donc que Caïn, Seth et quelques filles est-il croyable que trois ou quatre personnes aient édifié une ville ? Étaient-ils architectes, maçons, charpentiers, maréchaux, boulangers, tailleurs, cordonniers, et de tous métiers tout ensemble ? Saint Augustin (*l. XV, c. 8, de Civitate*), répond à cette objection, et dit : Vous êtes bien empêchés en vérité : combien pensez-vous que Seth, frère de Caïn, a pu voir de personnes sorties de son sang, ou de sa race ? Si je vous disais cent mille, ne serait-ce pas assez pour faire une ville ? Je vous dis une chose merveilleuse, et ne la croyez pas si je ne vous la montre, que Seth avant que de mourir a pu voir plus de dix-huit cent mille personnes de sa postérité, c'est-à-dire de ses enfants, ou des enfants de ses enfants, ou de ses descendants. Ne croyez-vous pas l'Écriture sainte ? Saint-Paul (*Galat., III*), dit que depuis Abraham jusqu'à la sortie des enfants d'Israël d'Égypte, il n'y eut qu'environ quatre cents ans, et néanmoins l'Exode dit que quand le peuple d'Israël sortit d'Égypte, ils étaient six cent mille hommes portant armes, six cent mille combattants, sans compter les enfants, les vieillards et les femmes, qui étaient pour le moins trois fois autant : prenez au moins deux fois autant, c'étaient pour le moins dix-huit cent mille personnes, et tous des enfants, ou des descendants d'Abraham par la lignée d'Isaac et de Jacob. Pensez un peu en quel nombre devait être sa postérité du côté d'Ismaël, duquel Dieu dit, *Filium ancillæ faciam in gentem magnam* (*Genes., XXI, 13*), et par la lignée des enfants qu'Abraham eut de Cethura, qui furent six en nombre, et par celle d'Esau. De sorte qu'à ce compte il est clair comme le jour, en l'Écriture sainte, que si

Abraham eût vécu cinq cents ans, il eût vu plus de six millions, c'est-à-dire six fois dix cent mille personnes de ses enfants, neveux, ou descendants. Or est-il que Seth, frère de Caïn, vécut neuf cent douze ans. Pensez quelle lignée il devait voir avant que de mourir, et s'il n'y avait pas bien sujet de fonder non pas une ville, une province, mais un royaume? Voilà ce que dit saint Augustin. Disons-en de même en notre sujet, pour connaître combien le monde était peuplé au temps du déluge.

Si, en l'espace de quatre cents ans, lorsque les hommes ne vivaient pas deux cents ans, sortirent d'un seul Abraham et de ses enfants plus de six millions de personnes, lorsqu'ils étaient matés et maltraités par la servitude d'Égypte, combien de millions et de milliards de millions doivent être sortis de tous les enfants d'Adam, en l'espace de plus de mille six cent cinquante ans, qui s'écoulèrent entre la création et le déluge, lorsque les hommes étaient vigoureux, à leur aise, et qu'ils vivaient pour le moins sept cents ans? Si après le déluge les hommes se multiplièrent en si grand nombre et en si peu de temps, qu'au rapport de Diodore de Sicile (*lib. III, cap. 2*), Niuis, qui commença à régner environ l'an 250 après le déluge, mit en campagne contre les Bactriens dix-sept cent mille fantassins et deux cent mille cavaliers. Je vous laisse à penser combien le monde s'était peuplé en quinze cents ans, avant que les plantes, les fruits et les autres aliments fussent gâtés par le déluge.

En second lieu, les hommes étaient grands, robustes, de haute taille. L'Écriture dit que plusieurs d'entre eux étaient des géants. Saint Augustin dit que les os qu'on découvrait de son temps dans les vieux monuments montraient que les hommes du premier âge étaient d'une grandeur démesurée, et que lui-même avait vu de ses deux yeux, au port d'Utique, une dent mâchelière de l'un de ces géants qui, étant brisée en parcelles, en eût bien fait cent des nôtres; et sans aller si loin, on en garde une, en la Sainte-Chapelle de Bourges, qui est presque aussi grande à proportion que cela.

En troisième lieu, les créatures, et principalement les femmes, étaient alors avantagées d'une parfaite beauté. L'Écriture le dit expressément : *Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ* : leur beauté était si charmante, que les plus chastes, qui sont appelés enfants de Dieu, en furent gagnés, et se pervertirent.

En quatrième lieu, ils étaient privilégiés d'une très-bonne santé et d'une longue vie; car, comme ils avaient encore la mémoire fraîche de la nature des plantes et d'autres créatures, Adam en ayant reçu de Dieu la connaissance, et l'ayant donnée à sa postérité, ils se guérissaient fort aisément de tous les petits accidents qui leur pouvaient arriver; joint que la nature, étant alors plus près de sa source, avait plus de vigueur et de force. Aussi Lamech, père de Noé, qui eut la plus

courte vie de tous ceux qui furent avant le déluge, ne laissa pas de vivre sept cent soixante-dix-sept ans.

Voilà de beaux privilèges et des parties fort avantageuses; mais le Sage a dit très-sagement : *Si quis fuerit consummatus inter filios Adam, et ab eo abfuerit sapientia, nempe timor Domini, in nihilum reputabitur* (*Sap. IX, 6*). Quelque beauté, quelque santé et bonne grâce, bel esprit, dextérité, science et quelque grands talents qu'aient les hommes, s'ils n'ont la crainte de Dieu et son amour, tout cela et rien c'est tout un. Dieu fait aussi peu d'état de tous les talents sans sa grâce, que de la boue que nous foulons aux pieds. Écoutons ce qu'il fit, et nous tremblerons; mais considérons auparavant quel il est, pour mieux connaître la malignité du péché qui l'offense.

2. C'est un roi si clément, qu'il en emprunte son nom, *Deus misericors, Deus propitius, Deus clemens*. Il est si benin, patient et miséricordieux, qu'il ne se porte à la punition qu'à regret, à contre-cœur et le plus tard qu'il lui est possible. Aussi l'Écriture nous le dépeint-elle comme un homme irrésolu, qui veut faire une action contre son gré, qui est touché au plus profond du cœur, qui en parle souvent avant que de le faire, qui menace longtemps avant que de frapper, qui en avertit cent ans auparavant, puis à la fin des cent années, puis sept jours avant le coup : *Finis universæ carnis venit. Disperdam eos cum terra. Non permanebit spiritus meus in homine*.

Il y pense et repense plusieurs fois : en la Genèse, où nous avons *pœnituit eum quod hominem fecisset*, les Septante tournent, *ἐνεθυμῶθη ὁ Θεὸς καὶ ἐμενείθη*, c'est-à-dire *cogitavit Deus et recogitavit*, qu'il y pense et qu'il y repense, qu'il marchande, qu'il ne sait quasi à quoi se résoudre. *Delebo hominem quem creavi? Faut-il que je détruise cet homme que j'ai taillé avec tant d'industrie, qui est le chef-d'œuvre de mes mains, l'abrégé de mes ouvrages, l'image de ma divinité, la fin et l'accomplissement de toutes mes créatures? faut-il que je le défasse maintenant? Ce n'est qu'aux apprentis et aux mauvais ouvriers de défaire ce qu'ils ont fait. J'aimerais mieux ne l'avoir jamais fait. Je me repens de l'avoir créé. Pœnitet me fecisse hominem. Non permanebit spiritus meus.*

En hébreu, *lo jadom. Non litigabit spiritus meus*. La miséricorde et la justice avaient jusqu'alors plaidé l'une contre l'autre dans l'esprit de Dieu : l'une demandant vengeance contre les hommes, à cause de l'énormité de leurs crimes; l'autre demandant pardon par un excès de sa bonté. Mais enfin la justice gagna le dessus, et termina le procès, *Non amplius litigabit spiritus meus. Tactus dolore cordis intrinsecus* : la douleur saisit son cœur divin, non tellement quellement, et en l'effleurant; mais elle le perce et le pénètre jusqu'au plus profond. En hébreu, *vajjtgatseu, al libbo, Scipsum dolore affecit erga cor suum*; car le verbe *itgatseu* est en la septième

conjugaison, que les Hébreux appellent *hitpaël*; n'étant pas susceptible de douleur, il s'efforce d'en avoir, tant le sujet le mérite. Il s'excite à compassion envers l'homme, qui était son cœur, qu'il aimait comme ses propres entrailles. Ce n'est pas que Dieu ait toutes ces passions, qu'il ait de l'irrésolution, de la douleur et de la repentance; mais l'Écriture les lui attribue, pour s'accommoder à notre façon de parler et d'entendre, et pour montrer que ce n'était pas son dessein de nous perdre, que nos péchés l'y ont contraint, et qu'il faut que la malignité du péché soit bien grande, dit saint Ambroise (*lib. de Noë et Arca, c. 4*), d'avoir ainsi changé, si on peut parler de la sorte, un naturel si doux et débonnaire.

3. Car, nonobstant cela, il passe outre, et procède à l'exécution, et cela si effroyablement, que nous en devons transir de frayeur; lui-même fait cette exécution sans s'en fier à personne. *Ego pluam*, dit-il, pour montrer que la cause de cette pluie extraordinaire n'est pas quelque constellation, l'intempérie de l'air, un dérèglement de saison, ou autre cause naturelle, ni même le ministère des anges; mais Dieu même a formé immédiatement cette pluie, lui-même a fermé la porte de l'arche par dehors, *Inclusit eum de foris Dominus* (*Gen., VII, 16*); afin que Noë ou ses gens n'eussent pas la liberté de l'ouvrir, ni d'y recevoir quelqu'un de leurs parents ou amis qui s'y voudraient sauver à la nage. Et il voulut que les eaux fussent élevées de quinze coudées par-dessus la coupe des plus hautes montagnes, de peur que quelque géant ou éléphant ne s'y sauvât: tant il craignait de manquer à son dessein, et que quelqu'un n'échappât à la main de sa justice. Combien de petits innocents, combien de pauvres enfants qui, comme parle l'Écriture, ne savaient encore discerner entre leur main droite et la gauche? combien de filles délicates, de vénérables vieillards périrent en cette occasion? combien d'enfants dans les entrailles de leur mère, qui, ne pouvant avoir le remède du péché originel, seront perdus pour l'éternité? Tous sont noyés et emportés par le déluge pour leurs péchés, ou pour les péchés de leurs pères.

Le déluge commença le dix-septième jour du second mois des Hébreux, qui correspond justement à notre mois de mai; parce qu'en cette saison le sang bouillonne davantage: ils avaient coutume de folâtrer et d'offenser Dieu par des actions lascives. Cette pluie dure quarante jours et quarante nuits. Si un roi, pour se venger de son ennemi, ne se contentait pas de lui donner un coup d'épée dans le cœur, mais s'il lui en donnait cinq ou six, de peur d'y manquer, et s'il lui laissait l'épée dans le corps durant cinq ou six jours, ne dirait-on pas que sa haine est extrêmement mortelle, et sa colère bien enflammée? C'est ce que Dieu fait aux hommes: l'épée qu'il prend pour leur ôter la vie, c'est le déluge. C'était assez de pleuvoir quinze ou vingt jours, avec le débordement de la mer, pour couvrir et noyer toute la terre; quand bien les hom-

mes se fussent réfugiés sur quelque montagne, ils fussent morts de faim en dix ou douze jours: Dieu ne se contente pas de cela; il donne plusieurs coups, et il pleut quarante jours et quarante nuits, et il veut que l'épée leur demeure longtemps dans le sein; que les eaux couvrent et inondent la terre l'espace de onze mois, ou d'un an, et il ne permet pas que personne donne sépulture à ces criminels; mais leurs corps demeurent sur la terre, et sont la curée des oiseaux de proie, témoin le corbeau que Noë lâcha, et qui ne retourna point en l'arche, s'étant arrêté à la voirie.

Il ne se contente pas de défaire les hommes qui étaient coupables, il fait mourir les animaux qui leur rendaient service. Comme un homme qui est en grande colère s'en prend à tout ce qu'il rencontre, il frappe sa femme, ses enfants, ses serviteurs et ses servantes: un homme le fait par passion, Dieu le fait par une justice très-juste et très-adorable; la terre même s'en ressent, elle perd sa grande fertilité. Les Hébreux tiennent qu'elle fut ruinée en la superficie, et que l'eau en consumma un pied et demi en profondeur. Et l'Écriture donne sujet de le croire; car en la Genèse, où nous avons: *Disperdam eos cum terra* (*Gen. VI, 13*), il y a au Grec, *καταλείπω αὐτοὺς καὶ τὴν γῆν*, Je les corromprai et la terre avec eux.

Quel horrible spectacle! quelle déplorable tragédie, de voir la terre toute couverte d'eau et tous les hommes ensevelis dans ces abîmes! Les uns, voyant que l'eau commençait à gagner l'étage d'en bas, montaient au faite de leurs maisons, mais ils n'y gagnaient qu'un peu de délai: l'eau montait aussi bien qu'eux, et les enveloppait comme les autres. D'autres, plus habiles, quittaient leur maison et leur ville promptement, pour gagner la cime de quelque montagne. Vous voyiez un homme qui avait femme et enfants s'enfuir sur une montagne, et grimper au-dessus d'un arbre; son père, cassé de vieillesse, ne pouvant courir assez vite: Hé! mon fils, venez-moi quérir; sa femme enceinte ne le pouvant suivre: Hé! mon mari, attendez-moi; ses petits enfants sentant que l'eau les gagnait: Mon papa, mon papa, criaient-ils; et il n'y a papa qui tienne, vous serez engloutis de l'eau en punition des péchés de votre père. Cet homme cependant, étant niché sur un arbre, voyait devant ses yeux son père, sa mère, sa femme, ses enfants ensevelis dans les eaux, sans leur pouvoir donner le moindre secours, et il n'en attendait pas moins: il voyait que l'eau gagnait petit à petit le milieu de la montagne, la cime, le pied de l'arbre, les branches: il voyait, à cent pas de là, l'arche qui flottait sur les ondes; il appela au secours: O Noë! Noë! abordez ici, et je me mettrai à la nage pour entrer en votre navire, oh! que je serais heureux si j'y pouvais avoir un petit coin! Que de saintes résolutions, que de bons propos, que de belles promesses, que de vœux de dévotion il faisait! Mon Dieu, disait l'un, si vous avez pitié de moi, si vous me délivrez de ce danger, je jeûnerai au pain et à l'eau le reste de mes jours; je donnerai

en aumônes la moitié de mon travail, disait l'autre; je vous offrirai des sacrifices plusieurs fois chaque semaine, disaient plusieurs riches et avaricieux : il n'y a vu qui tienne, Dieu n'a que faire de vos sacrifices, de vos jeûnes ni de vos aumônes, il les fallait faire quand il était encore temps, et ne le pas offenser, vous passerez le pas sans aucune rémission.

II. — 1. Eh bien ! après cela ne faut-il pas dire que la haine que Dieu porte au péché est bien extrême ? Où est donc votre foi, votre jugement et votre sens commun, de les avaler comme l'eau, de les commettre à douzaines et à centaines ? Pensez-vous de meurer impuni, tout l'univers étant enveloppé dans la peine, et vous étant enveloppé dans le péché de l'univers ? Pensez-vous que Dieu ait acception de personne ? a-t-il changé de naturel ? n'est-ce pas toujours le même Dieu ? n'est-il pas aussi ennemi du péché qu'il le fut jamais ? le péché n'est-il pas toujours péché et infiniment odieux ? Et pourquoi Dieu vous pardonnera-t-il plutôt qu'aux autres ? est-ce parce que vous êtes belle ? les demoiselles de ce temps-là l'étaient bien plus que vous, cependant elles ont été abîmées ; est-ce parce que vous êtes fort et robuste ? plusieurs d'entre eux étaient des géants, *robusti et potentes a saculo*, et ils ont été noyés : est-ce parce que vous avez un bel esprit ? ils en avaient autant que vous et ils ont été noyés ; ils n'avaient point d'Évangile, vous en avez ; point d'Écriture, vous en avez ; point de sacrements de confirmation, de pénitence et de mariage pour remède du péché, vous en avez ; ils n'avaient qu'un seul prédicateur, à savoir Noé, et vous en avez à milliers ; ils ne péchaient pas après l'Incarnation, après avoir été rachetés, ni après la mort de Jésus-Christ, et vous abusez de tous ces bénéfices ; ils ne péchaient en un corps sanctifié par l'eucharistie, et vous souillez votre corps qui est le temple de Dieu, qui a été consacré par l'attouchement de la chair virginale de Jésus, Notre-Seigneur ; ils n'avaient point devant les yeux d'exemple de la justice divine, et vous avez l'exemple du déluge, de Sodome et de Jésus-Christ en sa passion.

Oh ! que le juste Noé fut sage de se faire encore plus sage par le châtement d'autrui ! il appréhenda si fort la justice de Dieu, l'ayant vue devant ses yeux, il craignit tant de tomber en quelque péché d'impureté, même vénial, que depuis le déluge il demeura en perpétuel célibat, il ne toucha plus sa femme, et il vécut encore 350 ans. Les docteurs prouvent encore cette continence, parce que l'Écriture dit qu'avant le déluge il avait trois enfants, Sem, Cham, Japhet ; et depuis le déluge, elle ne fait point mention qu'il en ait eu d'autres ; au contraire, elle dit que le genre humain ne fut multiplié que par ces trois enfants : ce n'est pas qu'il ne sût bien que l'usage du mariage était permis, mais c'est qu'il appréhendait tellement la vengeance de Dieu, que, craignant de tomber dans le mariage en quelque petit excès, en quelque

dérèglement vénial, il aima mieux s'en abstenir tout à fait.

2. Faisons comme cet homme juste, apprenons notre leçon en l'école de ces malheureux. Saint Pierre (II Ep., II, 6) dit qu'ils furent punis de la sorte pour servir d'exemple à tous ceux qui offensent Dieu : *Exemplum eorum qui impie agunt*. Et le même apôtre (I Ep., III, 20) nous enseigne que la première cause de leur obstination fut leur manque de foi, leur incrédulité : *Increduli fuerant in diebus Noe, cum fabricaretur arca* ; ils n'ajoutaient point de foi aux menaces que Noé leur faisait de la part de Dieu, ils se riaient de ses prophéties. L'arche en est appelée *contemptibile lignum* (Sap., X), parce qu'on la méprisait et qu'on se moquait du travail que Noé et ses gens prenaient à la fabriquer. Quand ses enfants se trouvaient en compagnie, quand leurs femmes étaient parmi leurs parents, on les raillait, on tournait tout en risée et en gausserie, on leur donnait des brocards : Votre père radote-t-il toujours ? a-t-il encore des révélations ? Cette belle arche sera-t-elle bientôt faite ? quand est-ce que vous y entrerez ? et quand verra-t-on ce déluge ? Mais quand ils en virent l'accomplissement, alors ils ne s'en moquèrent plus, ils connurent leur stupidité, ils avouèrent leur folie, ils crièrent en versant des larmes : O Noé ! Noé ! que tu as été un vrai prophète ! que les prédictions étaient véritables ! Oh ! que nous eussions bien fait si nous eussions ajouté foi à tes paroles salutaires ! Le même vous arrivera, mes frères, mais il ne sera plus temps.

Quand le prédicateur vous prédit, de la part de Dieu, qu'un déluge de feu dévorera quelque jour les jureurs, les adultères et les autres pécheurs, ce sont des rêveries, dit-on, c'est pour épouvanter le monde. Quand votre mère ou votre femme vous reprennent de vos débauches, vous menacent de la justice de Dieu, vous racontent ce qu'on a dit au sermon : Vous êtes une précheuse, une importune, mêlez-vous de vous-même, chacun sait ce qu'il a à faire, vous m'étourdissez de vos crieries. Quand un homme de bien travaille fidèlement à son métier ; quand il ne trompe personne en ayant l'occasion ; quand il assiste à tous les offices les jours de fêtes ; quand il ne médit de personne ; quand il ne dit point de paroles sales en compagnie : Hé ! c'est un bon mais, c'est un bon simplard, il ne sait pas comme il faut vivre dans le monde : *Deridetur justi simplicitas*. Quand les âmes dévotement bâtissent l'arche de la pénitence, qui seule nous peut sauver du déluge du feu qui arrivera infailliblement quelque jour ; quand elles prient Dieu soir et matin ; quand elles jeûnent, qu'elles font des aumônes, qu'elles visitent les malades et qu'elles suivent le saint-sacrement : Ce sont des bigotes, ce sont des hypocrites et des mangeuses de crucifix : eh bien ! quand vous verrez l'événement de tout ce qu'on vous prédit, vous condamnerez votre incrédulité, vous reconnaîtrez vos sottises, mais ce sera hors de saison. O prédicateur, tu as bien prêché

la pure vérité ; ma pauvre femme, ma bonne mère, que vous avez été sages, et que j'ai été mal avisé ! oh ! si j'eusse fait comme vous ; si j'eusse pratiqué des œuvres de pénitence, ce me serait maintenant une arche où je pourrais me réfugier. Il est vrai, quand nous avons péché après le baptême, la seule arche qui nous peut sauver du déluge du feu, c'est la pénitence.

3. Les descendants de Noé furent mal con-scillés, aussi bien que ses contemporains. Dieu avait promis à Noé qu'il ne perdrait plus le monde par un déluge d'eau : mais ils savaient par tradition qu'il devait envoyer quelque jour un déluge de feu. Le prophète Énoch avait prédit le jugement, comme dit saint Jude, en son Épître : pour se garantir de ce feu, ils voulurent bâtir une tour de briques ; c'était une folle entreprise, la brique peut bien résister au feu élémentaire, mais elle ne peut pas résister au feu du ciel : il brise, il foudroie, il réduit en poussière la brique, le marbre, les métaux et tout ce qu'il y a de plus dur. Voulez-vous savoir de quoi il fallait faire cette tour ? Ce qui résiste au feu du ciel et au feu de la terre, c'est la cendre ; non, il n'y a rien qui puisse garantir les pécheurs de la vengeance du ciel, que la cendre de la pénitence.

Mais, *Sicut in diebus Noe edebant et bibebant, nubebant et nuptui dabant, usque in diem qua ingressus est in arcam Noe, sic erit adventus filii hominis* (S. Matth., XXIV, 37 ; S. Luc, XVII, 26). Quel mal y avait-il en tout cela ? est-il défendu de boire, de manger et de se marier ? Non, mais c'est qu'au lieu de s'amuser à ces choses, il fallait faire pénitence de leurs péchés passés ; ils avaient autrefois offensé Dieu : *Omnis caro corrumpet, non pas corrumpet vitam suam*. Noé les avertissait de faire justice contre eux-mêmes, ou que Dieu la ferait et les punirait. Il est appelé par saint Pierre (II Ep., II, 5) le héraut de la justice : *præco justitiæ*, ils méprisèrent ses menaces, et furent paresseux de faire pénitence ; ils en virent l'accomplissement quand ils furent surpris de la vengeance : et pour montrer que ce mal leur arriva faute de faire pénitence, et que Dieu ne demandait autre chose d'eux, avant que de les punir, il fait ce qu'ils devaient faire : *Factus dolore cordis intrinsecus*.

Voilà les dispositions d'un vrai pénitent ; voilà tout ce que doit faire une âme qui se veut mettre à couvert de la vengeance du ciel : *Tactus dolore cordis* : être vivement touchée de douleur, et de douleur qui vienne de l'intérieur, *intrinsecus*. Quand vous repentez d'avoir commis le péché, parce qu'il vous a ruiné de bien, de santé, de réputation ; parce que ce méchant homme, après vous avoir entretenue impudiquement, s'est moqué de vous et vous a faussé sa promesse : ou qu'on vous a chassé de la maison où vous eussiez fait fortune : cette douleur vient de l'extérieur, mais il faut qu'elle vienne du dedans, et que Dieu en soit le motif, qui nous est plus intime que le fond et que le centre de notre âme : *Intimo nostro intimior*, comme

dit saint Denis. *Judas indignus fuit remedio, quia non doluit ex cordis intimo*, dit saint Ambroise (*ad Simplicianum*) : il faut que le cœur nous saigne d'avoir offensé notre Dieu, une si haute majesté, une bonté infinie, qui nous a tant obligés, qui a fait plus d'état de nous que de sa propre vie : et nous avons fait plus d'état d'une ordure et d'une folle passion que de sa sainte volonté.

Pœnitet me fecisse hominem. Il n'y avait point de mal d'avoir fait l'homme ; mais parce que l'homme a commis le péché, Dieu se repent d'avoir fait l'homme en la manière que nous avons dit : ainsi le vrai pénitent a en horreur tout ce qui a servi d'objet, d'amorce, de piège, ou occasion à son péché : *Omnem viam iniquam odio habui*. Il n'y avait point de mal d'acheter cet office, de plaider pour se défendre en justice, ni d'aller en cette maison : mais parce que cet office lui a donné lieu de commettre une injustice, ce procès de se parjurer, et cette maison de faire une impureté, il voudrait pour beaucoup n'avoir jamais pensé à cet office, à ce procès ni à cette maison. *Pœnitet me fecisse hominem* : il désirerait, s'il lui était permis, de n'avoir jamais été, de n'avoir point eu de franc arbitre : il porte envie à ces petits oiseaux, à ces fourmis, il estime heureuses ces innocentes bestioles de n'avoir jamais offensé Dieu, de n'être point en danger de l'offenser.

Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est. Le vrai pénitent néglige sa chair, qui l'a sollicité à mal faire : si vous avez tant de soin de la santé et des aises de votre corps, de le bien traiter, de le caresser et de l'ajuster, votre esprit est en votre chair, votre pénitence n'est pas bien vive : *An illa ingemiscit et plangit, cui vacat cultum pretiosæ vestis assumere, nec indumentum Christi, quod perdidit cogitare ?* Pensez-vous que cette âme-là ait une véritable pénitence, qui s'amuse à se parer de robes précieuses, ne se ressouvénant pas qu'elle a perdu par le péché les beaux ornements de la grâce que Jésus-Christ lui avait donnés au baptême. *Delebo hominem quem creavi* : le vrai pénitent ne se contente pas de négliger sa chair, il l'afflige et il la maltraite par des jeûnes, des austérités et des mortifications, il la voudrait défaire s'il lui était permis : *Destruatur corpus peccati*. Et comme Dieu défit les animaux qui avaient rendu service à l'homme, le vrai pénitent déteste et abhorre tout ce qui a servi à son péché : il rompt les mauvaises amitiés, il déchire les lettres qu'on lui a écrites, il jette au feu les présents qu'on lui a faits, les livres défendus, les cartes et les tableaux où il y a des nudités.

Voilà les sages avertissements que nous donne le vrai Noé, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. C'est le sujet ordinaire qu'il prenait en ses p.édications : *Pœnitentiam agite*. Si nous suivons son conseil, si nous nous réfugions en l'arche de la vraie pénitence, quand le déluge de feu consumera tout le monde, nous serons en assurance, nous nous trouverons après le jugement, non pas sur les

montagnes d'Arménie, comme Noé après le déluge, mais sur la montagne du ciel empyrée. Amen.

SERMON XIII.

Qu'il y a fort peu de chrétiens qui vivent selon la foi.

Sine fide impossibile est placere Deo

Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi.
(Hebr., XI.)

Si vous demandez à un enfant qui est tant soit peu instruit du christianisme : Qui appelle-t-on chrétien ? il répondra aussitôt : C'est celui qui, étant baptisé, fait profession de la foi et de la loi de Jésus-Christ. Cette réponse nous donne sujet de conclure que comme saint Augustin, parlant des anciens patriarches et des prophètes, a dit qu'ils n'étaient pas chrétiens de nom, mais qu'ils l'étaient d'effet et d'action, *Re, non nomine christiani*, ainsi on peut assurer que plusieurs de ceux qui se disent chrétiens ne le sont pas d'effet et d'action, mais seulement de baptême et de nom. Pour vous faire voir cette vérité, après que je vous aurai montré que fort peu de gens vivent selon la foi, je vous dois enseigner ce qu'il faut faire pour vivre selon la foi et être vrai chrétien.

Il est vrai que nous le devons apprendre de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous pouvez vous glorifier d'avoir été, entre toutes les créatures, la première et la plus excellente chrétienne de nom et d'effet. Vous êtes la première qui avez eu l'honneur et le bonheur d'être en l'école de Jésus, d'entendre ses divines paroles, d'admirer les exemples de ses vertus ; vous les avez imprimés si avant dans votre cœur, vous les avez exprimés si parfaitement par vos actions, que nous vous pouvons regarder comme une copie très-authentique et très-bien collationnée de ce divin original. C'est ce que nous désirons faire par la grâce de votre Fils, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Vivere est habere principium sui motus in seipso, unde multi ducunt vitam plantarum, alii vitam animalium, alii vitam hominum, pauci vitam fidelium.* — II. Punctum. *Esse fidelem seu christianum est vivere secundum fidem, et agere per motiva fidei.* 1. *Scripturæ locis* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *etymologia nominis christiani* ; 5. *exemplis.*

Veniens Filius hominis, putas inveniet fidem in terra (S. Luc., XVIII, 8) ? Quand le Fils de Dieu viendra pour juger le monde, pensez-vous qu'il y trouvera de la foi ? Ces paroles, que notre Sauveur dit en l'Évangile, nous donnent occasion de conjecturer que le dernier jugement n'est pas bien loin, puisqu'à présent il y a si peu de foi, si peu de vrais fidèles au monde, non-seulement aux provinces des mahométans, des juifs, des païens et des autres infidèles, mais encore

aux provinces et aux villes catholiques : vous avouerez sans contredit cette vérité, si vous considérez que nous sommes tels que la vie que nous menons, bons si elle est bonne, mauvais si elle est mauvaise, brutaux si elle est brutale, et chrétiens si elle est chrétienne. Mais qu'est-ce que la vie ? qu'est-ce que vous appelez vivre ? Tertullien dit avec raison : *Fides nominum salus est proprietatum* : quand on est bien d'accord des termes, on avoue plus facilement les vérités.

I. — Avoir la vie, dit saint Thomas, (I p., q. 18, art. 1, 2), c'est avoir en soi le principe de son mouvement : prenant ce mot de mouvement, non pas comme on le prend en philosophie, en un sens étroit et resserré, autrement Dieu n'aurait pas la vie, vu qu'il n'est sujet à aucun mouvement ; mais le prenant en une signification plus large et étendue, *pro actu perfecti*, pour toute action d'une substance qui est en son centre, et qui a déjà acquis sa dernière perfection. Quand une femme enceinte sent que le fruit qu'elle porte en son sein commence à se mouvoir, elle dit : Je sens bien que mon enfant est déjà vivant. Quand elle est auprès de son père, qui est au lit de la mort, et qu'elle voit qu'il ne fait plus aucun mouvement, ni des mains, ni des yeux, ni des lèvres, ni même du pouls : C'en est fait, dit-elle, il n'a plus de vie ; de là vient qu'on appelle, par métaphore, une eau vive, une vive flamme quand l'eau coule en bas et que la flamme voltige en l'air, non pas que la flamme et l'eau aient proprement la vie : car si elles se meuvent, ce n'est pas en leur centre, mais pour s'y acheminer et le chercher.

Il y a donc en ce monde quatre sortes de vie selon les quatre divers principes qui donnent le braule et le mouvement à toutes les actions des créatures vivantes et animées : la vie végétative, la vie sensitive, la vie raisonnable, la vie chrétienne ; la vie végétative, c'est la vie des plantes, qui ne s'emploie qu'à se nourrir et à s'accroître ; la sensitive, c'est la vie des animaux, qui se conduisent par les sens ; la vie raisonnable, c'est la vie des hommes, qui se conduisent par la raison ; la vie chrétienne, c'est la vie des fidèles, qui se conduisent par la foi. D'où il paraît que même parmi les familles chrétiennes et catholiques, il y a beaucoup de belles plantes, de bonnes bêtes et d'honnêtes hommes, mais fort peu de vrais chrétiens.

Si Jésus-Christ nous dessillait les yeux de l'esprit et de la foi, comme il ouvrit les yeux du corps de cet aveugle de Bethsaïda, nous dirions, comme lui : *Video homines sicut arbores ambulantes (S. Marc., VIII, 24).* Nous verrions que plusieurs personnes qui sont fort estimées et louées dans le monde, n'ont point d'autre vie que celle des plantes, point d'autres ressorts ni de principe de leurs actions que celui des arbres. Voilà un marchand fort soigneux et diligent qui travaille nuit et jour, qui voyage par mer et par terre, qui se couche tard et se lève de bon matin ; quel est le principe de tous ces mouvements ?

pourquoi fait-il tout cela? c'est pour acheter ici une maison, là une ferme, c'est-à-dire s'établir sur la terre, comme ce noyer et cet orme jette des racines de tous côtés, pour s'agrafer et s'affermir en terre; cet homme n'était autrefois qu'un petit mercier, et c'est maintenant un riche marchand : comme cette plante n'était autrefois qu'un petit arbrisseau, et que c'est maintenant un grand arbre.

On dit dans le monde : Voilà une brave femme, elle était de petite naissance, elle n'avait pas grand revenu, elle a tenu hôtellerie, où elle a été si bonne ménagère, si active et si vigilante, qu'elle a fait une grande famille; elle a très-bien pourvu tous ses enfants et les enfants de ses enfants. Ainsi un cep de vigne jette des racines, suce l'humour de la terre, pour s'élever, s'étendre, jeter des branches et des sarments de tous côtés, *Uxor tua sicut vitis abundans*. On dit : Voilà une habile femme, elle a marié sa fille aînée à un maître des requêtes, et sa cadette à un trésorier de France. Ainsi on peut dire : Voilà un excellent arbre, on en a tiré tant de greffes pour enter et peupler un verger. Vie d'arbre, vie de plante : vous ne vous occupez qu'à vous établir et à vous affermir en terre, à vous étendre, vous accroître et vous élever, et encore vous n'avez pas tant d'esprit qu'une plante. Voilà un arbre qui est auprès d'une muraille, n'attendez pas qu'il étende ses branches de ce côté-là où la muraille lui fait ombre, mais du côté qui est plus envisagé du soleil. Vous portez vous enfants, qui sont vos rameaux, du côté des grandeurs du monde, qui est moins regardé du soleil de justice, non du côté de la bassesse, l'humilité et pauvreté, que Dieu regarde plus volontiers : *Humilia respicit, parvit pauperi, exiguo conceditur misericordia*.

Quelques autres mènent une vie sensitive, et au jugement de Dieu ils ne sont pas plus estimés que des brutes : ils ne se concluent que par les sens, *Comparatus est jumentis insipientibus*. Cet ouvrier travaille courageusement, parce qu'on lui a donné un bon repas, il ne fait rien plus qu'un cheval, qui tire bien la charrette parce qu'on lui a donné de bonne avoine et que l'on l'a bien abreuvé. Ce serviteur vous est fidèle, parce que vous le nourrissez bien, votre chien en fait bien autant pour quelque morceau de pain qu'on lui donne. Ce jeune homme emploie sa matinée à se friser, à s'ajuster, à se parer, et on le loue : Voilà un corps bien fait, de beaux cheveux; on en fait autant à un cheval, et on lui donne les mêmes louanges : Voilà un beau cheval, d'un bon poil, qui a un beau poitrail, et les jambes bien faites. Dites-en autant d'une fille qui porte le sein découvert, pour attirer quelque parti par les charmes de cet objet : c'est comme si elle avouait que n'ayant pas assez d'esprit, de vertu, ni de sagesse pour être recherchée avec jugement et avec raison, elle se veut faire estimer comme on estime une genisse (vous excuserez ce mot, puisqu'il est de l'Écriture), pour être bien faite de corps et avoir beaucoup de chair,

Vigilia ejus in sagina vaccarum. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus (Eccli., XXXVIII, 27). Quel reproche vous sera-ce au jugement de Dieu? Quelle honte et confusion, quand on vous fera qu'étant doué d'entendement et de raison, et ce qui est bien plus, étant chrétien catholique, vous n'avez suivi que la conduite de vos sens?

En effet, quel est le ressort de vos pensées, le motif de toutes vos actions? C'est le contentement de vos sens, les aises de votre corps : vous ne travaillez que pour cela, vous ne songez qu'à cela, à boire, à manger, à dormir, à folâtrer, à vous vautrer dans les voluptés sensuelles. Que font les ours, les lions et les autres brutes? Vous vous couchez le soir, parce que vous êtes las, et pour mettre votre corps à son aise : aussi fait bien un cheval quand il est harassé et qu'il trouve de bonne litière. Vous mangez, parce que vous avez faim, et que vous trouvez de bonnes viandes; aussi fait bien un mulet quand il a faim, et qu'on lui donne de bonne avoine, *Sicut equus et mulus*. Vous nourrissez vos enfants, parce que ce sont vos petits; aussi fait bien une hirondelle, une poule, et un moineau; ils prennent grand soin de nourrir leurs petits, parce que ce sont leurs poussins : donc nous sommes tels que la vie que nous menons. Si le principe de nos actions est proprement notre vie, si le motif par lequel nous agissons est le principe de nos actions, et si vous ne faites vos actions par quelque autre motif que celui des bêtes, sans doute qu'au jugement de Dieu et de tout homme de bon sens, vous n'êtes pas plus que les bêtes.

Il y en a d'autres qui ne sont pas si brutaux, mais néanmoins qui ne sont pas plus chrétiens que cela : ils pensent être bien parfaits, parce qu'ils sont bien raisonnables; la raison, la prudence humaine, la vertu naturelle ou morale est le principe de leurs actions. Vous tenez bien droite la balance de la justice, vous aimeriez mieux mourir que de gauchir tant soit peu dans votre devoir, parce que vous aimez naturellement l'équité; vous êtes ennemi de toute injustice, vous assistez les affligés, parce que c'est la raison d'avoir pitié de son semblable, et que vous seriez bien aise d'être assisté si vous étiez jamais affligé; vous vous abstenez des plaisirs sensuels et des voluptés charnelles, parce que vous êtes trop noble, né à des choses plus hautes que pour vous rendre esclave de votre corps. *Major sum, et ad majora natus, quam ut corpori meo servitutum exhibeam*. Vous endurez les injures et les supercheries qu'on vous fait, parce que c'est le propre d'un grand courage de mépriser ces faibles esprits, vous les estimez indignes de votre colère, comme un lion ou un éléphant méprise les cris des petits chiens qui aboient contre lui : *Magnus animus est qui more magna ferat latratus minorum canum securus exaudit*. Tout cela c'est être honnête homme, c'est être homme d'honneur, philosophe, bon politique. Mais s'il n'y a rien autre chose,

ce n'est pas être chrétien, disciple de Jésus-Christ, disciple de la foi et de la grâce.

Saint Dorothée dit que visitant un jour les malades du monastère dont il était abbé, l'infirmier s'adressa à lui, et lui dit : Mon Père, je m'accuse que j'ai eu une grande tentation de vaine gloire, pensant que vous admireriez ma diligence, quand vous verriez toutes ces chambres si nettes, ces lits si bien faits, et toute cette infirmerie en si bel ordre. Le saint lui répartit : Mon frère, on peut avouer que vous êtes bon valet de chambre; mais on ne peut pas dire pourtant que vous soyez bon religieux. Ainsi si vous n'êtes homme d'honneur, juste, équitable, et zélé pour le bien public, que par inclination naturelle, par prohiit morale et philosophique, on peut bien dire que vous êtes bon justicier, homme d'Etat, sage et politique; mais non pas que vous êtes vrai chrétien.

II. — 1. *Justus autem meus ex fide vivit* : Mon juste vit de la foi, dit le prophète, cité par saint Paul. Voyez : *Justus meus*. Il y a des justes selon le monde et des justes selon Dieu; les justes selon le monde, sont ceux qui sont gens de bien par raison humaine, par maxime d'Etat et par intérêt temporel; les justes selon Dieu, sont ceux qui ont la foi pour principe de leurs actions et pour règle de leur vie : un juste selon le monde, ne fait tort à personne, parce que la lumière de la nature lui dicte, *quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris*, ne faites point à un autre, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même; un juste selon Dieu, ne fait tort à personne, parce que Jésus-Christ a dit la même maxime. Un juste selon le monde fait l'aumône à un pauvre par tendresse de cœur; un juste selon Dieu, fait l'aumône, parce que Jésus-Christ a dit : Ce que vous ferez au moindre des miens, me sera fait. *Multi homines misericordes vocantur, virum autem fidelem quis inveniet* (Prov., XX, 6) ? Plusieurs sont appelés miséricordieux, mais où trouvera-t-on un homme fidèle qui soit charitable par principe de foi ? *Qui dederit calicem aquæ frigidæ non perdet mercedem*, Quiconque donnera un verre d'eau froide, en recevra récompense, dit le Fils de Dieu : qu'elle proportion entre un verre d'eau et le ciel ? il ne le mérite qu'en suite de la promesse. Or il ne vous promet rien si vous donnez l'aumône au pauvre, parce qu'il est de même pays, de même condition et de même nature que vous : mais si vous la donnez au prochain, parce qu'il est chrétien et disciple du Fils de Dieu, *In nomine discipuli*.

Un bon serviteur selon le monde sert fidèlement son maître parce qu'il le nourrit bien; un bon serviteur selon Dieu, parce que saint Paul a dit : Serviteurs, obéissez à vos maîtres, comme à Jésus-Christ; un juste selon le monde, nourrit et entretient honorablement ses enfants, parce qu'ils sont ses créatures; un juste selon Dieu le fait, parce qu'ils sont les créatures de Dieu et membres de Jésus-Christ. Saint Jean l'Évangéliste parlant des enfants de Dieu, qui sont les vrais chrétiens, dit que, non-seulement ils ne suivent pas

la volonté et les inclinations de la chair, mais pas même la volonté de l'homme, *Non ex voluntate viri* (cap. 1, 13), c'est-à-dire les inclinations de l'esprit humain. C'est le premier pas qu'il faut faire pour être à la suite de Jésus. *Qui vult venire post me abneget semetipsum* (S. Matth., XVI; S. Luc., IX). Il faut renoncer, non-seulement à Satan, au monde et à l'affection des biens temporels, mais aussi à soi-même. Votre chair ce n'est pas vous, votre sensualité ce n'est pas vous, car vous êtes homme, et ce qui fait l'homme ce n'est pas la chair, ni la sensualité; car un cheval a une chair et une sensualité.

2. Ce qui fait l'homme, c'est l'esprit, la raison, le jugement : vous devez donc renoncer à tout cela, puisque vous devez renoncer à vous-même pour être à la suite de Jésus, c'est-à-dire pour être chrétien : *Abneget semetipsum, minus quippe est hominem abnegare quod habet, valde autem multum est abnegare quod est* : car c'est peu de chose à l'homme de renoncer à ce qu'il a, mais c'est beaucoup de renoncer à ce qu'il est, dit saint Grégoire (homil. 32). Et notre Sauveur, en saint Marc (chap. X, 15) : Je vous dis, en vérité, que celui qui ne recevra le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera jamais, *Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei sicut parvulus, non intrabit in illud* : l'enfant n'a point de raison de tout ce qu'il fait que la foi qu'il ajoute aux paroles de ses père et mère, et il ne leur demande point de pourquoi, il fait tout par soumission à ceux qui ont charge de lui : Comment savez-vous qu'il y a un roi et une ville de Paris, lui dit-on ? Il répond : Ma mère me l'a dit. Mais pourquoi allez-vous à l'école ? pourquoi apprenez-vous à lire ? Mon père m'y envoie, mon maître me le commande. Il ne sait à quoi tend cette étude, il ne s'en informe point, il s'en rapporte à son père et à son maître. Nous devons être comme cet enfant, au regard de Dieu et de l'Église, notre mère, pour avoir le royaume des cieux. Notre vocation, dans le christianisme, est de n'être plus homme, dit saint Augustin : *Ad hoc vocati sumus ne homines simus* (S. Aug., tr. 1, in S. Jo.). Et saint Grégoire : L'homme ne saurait obtenir ce qui est au-dessus de lui, s'il ne sacrifie ce qui est en soi-même : *Non valet homo apprehendere quod ultra ipsum est, si nescierit mactare quod est* (S. Greg., homil. 32, in Evangelia).

3. La raison en est évidente : la vie du chrétien est une vie surnaturelle, c'est-à-dire une vie qui est par-dessus la nature, qui est au delà de l'esprit humain autant et plus que l'esprit humain n'est au delà des bêtes brutes. La foi est par-dessus la raison, autant et plus que la raison n'est par-dessus le corps et les sens : et comme l'homme qui vit en tant qu'homme ne se conduit pas par les sens, comme font les animaux, mais par la raison, ainsi celui qui vit en tant que chrétien ne se conduit pas par la raison, comme font les hommes,

mais il se conduit par la foi et par les maximes de l'Évangile. Cela vous semble étrange, qu'il faille renoncer à votre raison ? Je crois bien, il semble aussi fort étrange à votre cheval, quand il faut qu'il renonce à ses sens et à ses inclinaisons. Quand vous courez un office ou un bénéfice, et que vous faites galoper votre cheval un jour tout entier sans repaître, il trouve cela bien austère, et si vous lui disiez qu'il est nécessaire, que c'est pour obtenir un bénéfice, il ne vous entendrait pas : aussi ne vous amusez-vous pas à le lui dire, mais vous le contraignez de passer outre. La foi est par-dessus la raison, beaucoup plus que la raison n'est par-dessus le sentiment et l'inclination du cheval : la foi vous dicte que pour aller au ciel, pour obtenir des bénéfices et des offices dans le paradis, il faut être simple comme un enfant, il faut traiter avec tous vos prochains, sans dissimulation, avec grande candeur et sincérité, endurer les injures, dire du bien de ceux qui nous calomnient, aimer ceux qui nous persécutent et leur faire du bien ; la raison naturelle ne comprend point cette doctrine, elle est au delà de sa portée : il ne s'y faut pas arrêter, mais passer outre.

4. Le très-honorable et très-glorieux nom que nous portons nous y doit obliger : le nom de chrétien vient de Christ, et il nous exprime que nous faisons profession d'être disciples, imitateurs et soldats de Jésus. On appelle platoniciens et épicuriens ceux qui sont disciples de Platon et qui sont en l'école d'Épicure : on dit qu'un homme est cicéronien, quand il tâche d'imiter Cicéron en écrivant ou haranguant. Saint Matthieu appelle hérوديens les soldats qui suivaient Herode (S. Matth., XXII, 16) : nous sommes appelés chrétiens, et nous le devons être en effet, si nous voulons être sauvés, donc nous devons être disciples de Jésus-Christ, entrer en son école, apprendre sa doctrine, écouter ses paroles, pratiquer ses maximes : son Père nous le commande, *Ipsum audite* : celui qui veut devenir bon théologien, jurisconsulte ou médecin, lit assidûment ou très-souvent saint Thomas, Justinien, Hippocrate et les commentaires qui les expliquent ; ainsi celui qui désire être bon chrétien, lit souvent le saint Évangile, et les livres qui en traitent, comme les Méditations de Dupont, les œuvres de Grenade, et l'Imitation de Jésus-Christ : car nous devons en second lieu imiter ses vertus, suivre les exemples de sa vie, comme il nous l'a commandé sur la fin de ses jours, en disant : Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait. Nous devons nous enrôler sous ses drapeaux, combattre pour sa querelle, faire la guerre à ses ennemis ; saint Paul nous le commande : *Hoc præceptum commendo tibi ut milites bonam militiam, habens fidem* (I Tim., I, 18).

C'est à mon avis la meilleure raison, la plus droite intention et la plus sainte disposition que nous puissions avoir en nos

actions, pratiquer telle vertu, parce que Jésus-Christ l'a enseignée, recommandée et pratiquée. Quand les disciples de Pythagore avançaient quelque vérité, ils n'en rapportaient point de preuve, ni point d'autre raison que ce mot, *αὐτὸς ἔφα*, notre maître l'a dit. Quand un apprenti en peinture, en écriture ou en sculpture a un modèle devant les yeux, si vous lui demandez pourquoi il peint ainsi ce visage, pourquoi il forme ainsi cette lettre : C'est, dit-il, que le modèle est fait ainsi. Si vous demandez à un soldat pourquoi il va d'un côté et d'autre, tantôt aux ailes de l'armée, tantôt à l'arrière-garde : C'est que mon enseigne fait toutes ces démarches. Ainsi celui qui est vrai chrétien, vrai disciple, imitateur et soldat de Jésus, pratique telle vertu, non pas comme les philosophes, parce qu'elle est plus excellente, héroïque, et digne d'un grand courage, mais parce que Jésus l'a enseignée et pratiquée.

Nous sommes quelquefois en peine de connaître quelle est la volonté de Dieu, ce qui lui est plus agréable, ce qui fait le plus à sa gloire ; personne n'a jamais mieux connu la volonté de Dieu que Jésus-Christ, *In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam* ; personne n'a jamais mieux fait ce qui est agréable à Dieu, que Jésus-Christ, *Quæ placita sunt ei facio semper* ; personne n'a jamais mieux cherché la plus grande gloire de Dieu que Jésus-Christ, dit saint Jean : *Non quero gloriam meam, sed honorifico Patrem meum* (S. Joan., VIII) : donc pour faire la volonté de Dieu, ce qui lui serait plus agréable, ce qui serait plus à sa gloire et ce qui serait plus parfait, il ne faudrait que voir ce que Jésus a fait, enseigné, commandé, et le pratiquer au pied de la lettre, par cette seule raison, par ce seul principe et motif, que Jésus-Christ l'a ainsi pratiqué et enseigné.

5. Si vous êtes un jeune homme, souvenez-vous de ce que saint Jean Climacus rapporte (*gradu 4*), que visitant les saints anachorètes du désert, pour profiter de leur exemple, il trouva en un monastère un frère lai, qui était un grand saint ; car quoiqu'il fût fort occupé, ayant lui seul à faire la cuisine pour plus de deux cents religieux, sans les survenants, il était toujours recueilli et uni à Dieu : saint Jean Climacus l'ayant pressé de lui dire ses dispositions, il lui dit : Je me suis persuadé que je suis indigne de repos ; et ce m'est beaucoup d'honneur de pouvoir servir ces bons pères et tous ceux de cette maison, comme les membres du Fils de Dieu. Qui nous empêchera de faire de même ?

Si vous êtes fille, souvenez-vous de sainte Catherine de Sienne : ses père et mère la voulaient marier, elle n'y voulait consentir, parce qu'elle s'était vouée à Jésus-Christ ; pour la détourner de son dessein, ils ne lui laissèrent pas un seul petit recoin en la maison, où elle pût se retirer pour faire ses dévotions : ils ôtèrent même de la cuisine une servante qui y était, et mirent Catherine à sa place ;

elle dressa dans son cœur une petite cellule, un dévot oratoire, où elle se retirait de temps en temps, et se tenait occupée en Dieu ; elle considérait la personne de Jésus en son père, celle de la Vierge en sa mère, des apôtres et des disciples en celle de ses frères et de ses domestiques, et elle leur rendait service avec le même respect, la même tendresse, cordialité qu'elle eût voulu faire à Jésus, à Marie et aux apôtres. Quel danger y aurait-il de faire ainsi ? vous auriez bien moins de peine et beaucoup plus de mérite.

Conclusion. — Finissons ce discours comme on commence la doctrine chrétienne. Etes-vous chrétien ? Oui, par la grâce de Dieu. Cela est bien dit : nous ne sommes pas chrétiens par naissance, mais par renaissance, *Non nascuntur christiani, sed renascuntur* : la nature avec toute sa puissance et tous ses efforts ne saurait faire le moindre chrétien ; il n'appartient qu'à la grâce de pouvoir faire cet ouvrage ; nous ne devons pas passer un jour sans en remercier Dieu, il faut une grâce, non telle quelle ; une grâce non pas commune et ordinaire, mais puissante et efficace, pour faire un vrai chrétien ; il la lui faut demander souvent, humblement et ardemment : c'est la grâce des grâces, et la plus grande de toutes les grâces, sans laquelle on ne peut obtenir les autres, ou elles sont inutiles. Si nous ne sommes bons chrétiens, les bénéfices de la création, de la conservation, de la rédemption et des sacrements ne nous servent de rien. Si nous ne sommes bons chrétiens, les bénéfices de la justification et glorification ne seront pas notre partage. C'est donc la grâce des grâces et la plus grande de toutes.

Nous vous la demandons en toute humilité et de tout notre cœur, ô Jésus, source et origine de toute grâce ! Moïse pouvait bien donner la loi, les prophètes nous pouvaient bien faire des menaces, les apôtres faire des promesses, et les anges nous donner des instructions ; mais la grâce de garder cette loi, craindre ces menaces, aspirer à ces promesses, profiter de ces instructions, vous seul la pouvez donner, *Gratia Dei per Jesum Christum* : faites-nous, s'il vous plaît, cette faveur par les mérites de votre sainte mort et passion, et par les prières de votre Mère ; afin que nous ayant donné la grâce, qui est le mérite et la semence, vous nous donniez quelque jour la gloire, qui en est le fruit et la récompense : *Gratiam et gloriam dabit Dominus. Amen.*

SERMON XIII.

De la grandeur de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit premièrement croire en lui (Hebr., XI).

Après que nous avons vu comme la foi a été publiée par les apôtres, comme elle a été témoignée et défendue par les martyrs, les

admirables effets qu'elle a produits, ses excellentes propriétés, et combien elle est nécessaire au salut, il est temps de contempler son objet, qui est la Divinité, et ses perfections infinies, considérées en elles-mêmes, ou en leurs œuvres, et au regard des créatures. Et comme la première perfection de Dieu qui se présente à notre esprit, c'est sa grandeur adorable, que nous pouvons appeler transcendante, selon notre petite façon de concevoir et de parler, parce qu'elle se retrouve en tous les attributs divins, car la puissance de Dieu est très-grande, sa sagesse, sa bonté, sa justice et sa miséricorde sont très-grandes, c'est ce qui doit être le sujet de cette prédication. *Magnus Dominus, et laudabilis nimis*, dit saint Bernard, Dieu est admirable et au-dessus de toute louange, parce qu'il est si grand ; mais il est très-aimable et au delà de toute affection, parce qu'il a daigné se faire si petit en vous et par vous, ô sainte et bienheureuse Vierge et, ce qui est merveilleux, c'est votre petitesse, votre humilité incomparable, qui l'a obligé à vous choisir, pour se rendre ainsi petit en votre sein immaculé. C'est vous-même qui nous enseignez cette belle vérité, par la bouche de l'Eglise : *Congratulamini mihi, quia cum essem parvula, placui Altissimo* : pour obéir à cet avertissement, et vous congratuler d'un si grand bonheur, nous nous prosternons humblement à vos pieds et vous saluons, avec l'ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Non potest dici quid sit Deus.* — I. *Punctum.* *Ejus magnitudo consistit in perfectionibus : nempe 1. in nobilitate, 2. in potentia, 3. in sapientia, 4. in independentia, 5. in bonitate, 6. in justitia, 7. in infinitate.* — II. *Punctum.* *Offensa Dei ex peccato est magna, multa, inevitabilis.* — III. *Punctum.* *Unde peccati etiam umbra fugienda.* — *Conclusio.* *Exhortatio ad fugam peccati per recapitulationem.*

La réponse de Simonides est commune, mais elle n'en est pas moins belle ; au contraire, c'est sa beauté et sa vérité qui l'ont fait ainsi passer et repasser par la bouche des sages ; ce savant philosophe reçut un jour commandement de son roi de lui dire ce que c'était que Dieu ; il demanda trois jours de délai pour y penser, et après ces trois jours il en demanda trois autres, et puis encore trois ; enfin il avoua que plus il y pensait, plus il se trouvait dans l'impossibilité de répondre à la question et dire ce que c'est que Dieu. Il disait vrai, mais il demandait trop peu de temps. Les plus hauts séraphins eussent demandé trois cents ans, et après trois cent mille ans, et puis trois cent mille siècles, et enfin ils eussent avoué que plus on y pense, plus on voit qu'on n'y peut atteindre ; plus on tâche de le connaître, plus on connaît qu'on ne le peut comprendre. L'Écriture dit qu'il est grand et au delà de toute louange : *Magnus Dominus et laudabilis nimis.* Mais il ne faut pas être si gros-

sier, mes frères, que de nous imaginer que cela s'entende d'une grandeur matérielle et corporelle : quand on dit que le roi de France est un plus grand roi que celui d'Angleterre, ce n'est pas à dire qu'il soit de plus haute taille, mais c'est-à-dire qu'il est plus grand en pouvoir, en empire et en étendue de royaume. Ainsi quand on dit que Dieu est grand, ce n'est pas à dire qu'il soit grand en quantité matérielle, en longueur, largeur et autres dimensions corporelles, car il est un esprit ; mais il est grand en noblesse, en puissance, en sagesse, en bonté et autres perfections divines.

1. — 1. Il est grand en noblesse, il est si noble que tous les rois sont ses vassaux, les empereurs sont ses sujets, toutes les couronnes du monde relèvent de la sienne, elles sont des fiefs et des mouvances de son empire : *Princeps regum terræ, Rex regum, Dominus dominantium* ; et en cette qualité il dispose de leur vie comme bon lui semble, *Terribili et ei qui aufert spiritum principum*. Combien grand pensez-vous que soit ce roi qui condamne ainsi à la mort les grands rois quand il lui plaît, disait le roi Dagobert étant au lit de la mort ?

Il est si noble, que les rois en comparaison de lui ne le sont pas ; ils ne sont que des serviteurs et des esclaves. Et en effet, s'ils sont si téméraires que de l'offenser mortellement, il ne les condamne pas à être décapités comme des gentilshommes, mais à être brisés sur la roue comme des roturiers, *Confregit in die iræ suæ reges*. Il est si noble que les rois sont des mendiants ; cela est vrai : notre roi, qui est si grand, si riche et si puissant, est un pauvre qui est tous les jours à la porte de Dieu, qui mendie son pain, qui demande l'aumône, qui attend de lui sa nourriture et son entretien, lui disant, tous les jours, à deux genoux et tête nue : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie* ; et si Dieu ne lui en donnait, il n'en aurait point. Il est si noble enfin, que les rois en comparaison de lui ne sont que des vers, qui peuvent beaucoup moins contre lui que les vers de votre jardin ne peuvent contre vous. *Ego vermis*, lui disait un grand roi en la lumière de son oraison mentale.

2. Il est grand en puissance, *Potens et metuendus nimis*. La puissance des grands du monde ne consiste ordinairement qu'à détruire, et non pas à produire : on dit Alexandre le Grand, Pompée le Grand, parce qu'ils ont défait des millions d'hommes, ruiné des villes, désolé des provinces. Et quelle puissance est-ce, qui ne s'exerce qu'à détruire ? quelle est la chétive créature qui ne soit capable de détruire ? Un scorpion, une araignée, un potiron peuvent faire mourir un homme ; un peu d'air contagieux peut défaire une armée, et la puissance des grands est si vaine et si faible, même à défaire, qu'ils ne sauraient anéantir, c'est-à-dire réduire à rien un moucheron, car il en reste toujours quelque chose : au lieu que Dieu est si puissant qu'il a pu, non pas réduire à néant, mais tirer du néant, faire et façonner de rien tant

de belles créatures animées, inanimées, célestes, terrestres, spirituelles et corporelles.

Si les grands et puissants du monde font quelque chose de grand, ils ne le font pas par eux-mêmes immédiatement, mais par l'entremise de leurs sujets et de leurs officiers. Un des plus grands rois du monde a été Salomon ; le chef-d'œuvre de sa puissance et de sa grandeur, qui l'a rendu célèbre en tous les siècles suivants, a été le temple de Jérusalem, estimé le huitième miracle du monde. Il a bâti ce temple, mais comment ? Il y a employé cent quatre-vingt-trois mille bûcherons, maçons, architectes et surintendants des ouvrages ; il n'y a pas mis la main, il n'en a pas même fait le dessin : le dessin en fut fait sur le tabernacle, et le tabernacle se fit sur le modèle et l'idée que Dieu en montra à Moïse en la montagne. Et qu'était ce temple en comparaison de tout l'univers, sinon un nid d'hirondelle en comparaison d'un grand palais ? au lieu que Dieu, sans aide, sans ministres, sans serviteurs, sans instruments et sans matériaux, a fait la mer, la terre, les éléments, les planètes, le firmament, orné de tant de belles étoiles que vous y voyez, dont la moindre est beaucoup plus grande que toute la terre.

Si les grands et puissants du monde font de grandes choses par eux-mêmes, c'est avec peine ; ils travaillent, ils suent, ils se lassent, ils s'épuisent : témoin les douze travaux d'Hercule. Dieu a fait le ciel et la terre, et toutes les créatures qui y sont contenues, sans peine, sans travail et sans lassitude, plus aisément que vous ne me regardez ; car vous pouvez vous lasser de me regarder, on vous peut fermer les yeux et vous empêcher de me voir, et Dieu ne se peut lasser, rien ne le peut empêcher d'agir et de faire ce qu'il lui plaît.

Les ouvriers, parmi les hommes, pour bons maîtres et excellents qu'ils soient, ne sauraient faire plusieurs choses à la fois ; un menuisier ne pourrait pas faire un banc, une table, un bois de lit tout à la fois : au lieu que le Créateur, par une simple parole, disant seulement, Que la terre produise de l'herbe verte et des arbres fruitiers, a fait en un moment sortir de la terre des roses, des œillets, des tulipes, des laitues, des pommiers, des poiriers, des cerisiers et mille autres plantes. En disant, Que les eaux produisent des poissons et des oiseaux, il a fait éclore de la mer des baleines, des dauphins, des saumons, des soles, des poules, des perdrix, des faisans, des linottes, des alouettes et des rossignols.

3. Il est grand en sagesse ; il est si sage, si adroit et si industrieux, qu'il fait contribuer à ses intentions toutes les actions de ses créatures, même celles qui se font contre ses intentions ; il laisse agir les causes secondes, comme si la première n'agissait point ; il les laisse agir chacune selon son génie et son inclination particulière, les naturelles nécessairement, les libres volontairement, les contingentes fortuitement ; et il fait servir à ses desseins toutes leurs actions aussi infailliblement

blement, efficacement et heureusement que si lui seul faisait tout exprès leurs opérations; même il fait réussir à l'exécution de sa volonté et à l'accomplissement de ses intentions tout ce qu'on fait contre sa volonté, tout ce qui combat et choque ses intentions. Les impies font tout ce qu'ils peuvent pour le déshonorer, les infidèles pour ruiner son Eglise, les réprouvés pour affliger et perdre ses prédestinés, et il fait servir à sa gloire les attentats des impies, au bien de son Eglise les hostilités des infidèles, au salut des prédestinés les persécutions des réprouvés : *Ejus voluntati serviunt etiam qui resistunt, ejus consilio militant etiam qui repugnant* (S. Greg.). Quelle ineffable sagesse !

4. Il est grand et admirable en son indépendance et en la plénitude de son être : il est naturellement suffisant à soi-même ; il n'a besoin de personne ; il contient en soi toutes les perfections de ses ouvrages, mais sans dépendance, sans adhérence et sans rapport à aucun de ses ouvrages. *Omnia præhabet, ἑνομήτως, ἀπλότηως, ἐξηστειμήτως, unite incircumscripse, separate*, dit saint Denis (c. 1, de divin. Nomin.). Quand tous les hommes et tous les anges périeraient, quand le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment serait anéanti, Dieu n'y perdrait rien ; il y aurait moins d'intérêt et de dommage que vous n'en pensez avoir quand une fourmi qui est au fond du Canada vient à mourir ; et toutefois, ô merveille ! ô prodige !

5. Il est si grand et si incompréhensible en sa bonté et en l'excès de sa miséricorde, qu'étant ainsi indépendant, suffisant à soi-même, heureux en soi-même, content de soi-même, il a voulu mourir pour l'homme, sans rien prétendre de lui, sans espérance de retour, sans autre motif que de pure compassion, par sa piété gratuite et par sa charité excessive, *propter nimiam charitatem suam*, charité trop grande, trop grande, disons trop grande d'ici à demain, disons-le toute notre vie, disons-le en toute l'étendue des siècles, et nous ne le dirons pas assez, pour l'exprimer et reconnaître dignement. O mon Dieu, que vous avez bien fait de faire que les anges soient immortels et incorruptibles ; car si, avec la lumière qu'ils ont de cette merveille, ils avaient une vie mortelle et un être corruptible, ils se pâmeraient, ils s'évanouiraient, ils mourraient d'admiration à la vue de cet excès : Dieu mourir pour les hommes ! Dieu mourir pour les hommes !

On dit que saint Bernard était si miséricordieux et si compatissant aux disgrâces d'autrui, que s'il rencontrait un lièvre poursuivi par les chasseurs, il lui donnait sa bénédiction, afin qu'il échappât de leurs mains : c'était une grande tendresse et une simplicité selon le monde ; mais si ce grand saint se fût présenté aux armes des chasseurs, s'il se fût exposé à la mort pour délivrer ce pauvre lièvre, qu'en eût-on dit, qu'en eût-on pensé ? Cela ne serait rien en comparaison de ce que je dis. Si le plus grand roi, le plus grand saint du monde se livrait à la mort pour empêcher qu'on ne tuât un moi-

neau, il ne ferait pas tant pour lui que Dieu a fait pour les hommes quand il a voulu mourir pour eux. Quand vous êtes sur le point d'écraser une araignée, si le roi en avait pitié, s'il se présentait à la mort et s'il mourait actuellement pour vous empêcher d'écraser cette bestiole, il ne ferait point tant pour elle comme Dieu a fait pour vous ; car nous étions tous pécheurs, quand il nous a rachetés par sa mort, et il a plus d'aversion, d'antipathie, d'opposition, d'horreur et d'abomination du pécheur que vous ne sauriez avoir d'une araignée. Quel effort a-t-il fait sur soi, quel transport, quelle violence ? O piété, charité, bonté et miséricorde excessive ! *Magnus Dominus et laudabilis nimis*.

6. Il est si grand et si effroyable en sa justice, qu'encore que sa mort et passion soit capable de racheter cent mille mondes, il voit néanmoins une infinité de juifs, de païens, de mahométans, d'hérétiques et de mauvais catholiques dans la masse de corruption ; il ne les en retire pas, par un très-profond et incompréhensible, mais très-juste et adorable jugement ; il les laisse en la faiblesse et en la misère de leur nature : il les livre à la tyrannie de leurs passions effrénées ; il ne leur donne pas de grâce efficace pour y résister, et il accomplit la vérité de cette parole qui n'est pas une parole, mais un coup de tonnerre : Il y en a beaucoup d'appelés, et peu d'élus.

7. Toutes ces perfections et autres semblables que nous adorons en Dieu ne se connaissent naturellement que par rapport et réflexion de celles qu'il a données aux créatures, et ensuite de l'axiome qui dit que personne ne donne ce qu'il n'a pas.

Or il pourrait produire une infinité d'autres saintes créatures, et il a en soi toutes les perfections qu'il leur pourrait communiquer. Il est à propos de bien étaler cette considération : le Créateur a fait cet univers à cinq ordres supérieurs les uns aux autres, les éléments, les plantes, les animaux, les hommes et les anges, et plus un ordre est élevé, plus les créatures y sont nobles et ornées de qualités plus éminentes. L'eau, par exemple, qui n'est qu'un simple élément, n'a pour qualités que la fraîcheur, l'humidité, la mollesse. Les fleurs, les arbres, les herbes et les fruits, qui sont au second rang, ont la beauté, les couleurs, les odeurs, les saveurs et les vertus occultes. Les animaux, qui sont au troisième, ont la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, l'attouchement, le mouvement, la vitesse, l'imagination, la mémoire sensitive et l'industrie. Les hommes, au quatrième ordre, outre toutes ces choses, ont l'esprit, la raison, le jugement et le franc arbitre. Les anges enfin ont au-dessus de nous plusieurs rares propriétés que nous ne connaissons pas ; mais Dieu pourrait faire en un moment un autre monde mille fois plus grand, plus spacieux, plus peuplé et plus admirable que celui-ci ; un monde plus diversifié que les hiérarchies des anges, où il y a autant d'espèces que d'individus, et des individus non à milliers, mais à millions de millions ; un monde

non à cinq, mais à dix mille ordres supérieurs les uns aux autres ; un monde dont les moindres créatures du plus bas rang seraient plus nobles, et auraient des qualités plus excellentes que le plus haut des séraphins : pensez quelles perfections aurait celle qui serait au plus haut de ces dix mille étages ; et, ayant fait ce monde, il en pourrait faire, un moment après, un troisième qui surmonterait le second en grandeur, en noblesse, en grand nombre d'excellentes créatures, autant que le second aurait surpassé le premier ; et ainsi à chaque moment, d'ici à cent mille ans, il pourrait créer des mondes qui se surmonteraient l'un l'autre en noblesse, en excellence en perfection : et il a en soi les perfections de tous ces mondes possibles et imaginables, et il les a avec tant de surcroît et d'éminence, que, s'il les avait produits, tous ces mondes seraient moins en comparaison de lui, qu'un grain de poussière en comparaison de tous ces mondes ; car, comme a dit très-chrétiennement et très-doctement le cardinal Cajétan : Dieu est une infinité de fois infiniment infini en perfections infinies : *Infnitjs modis infnities infnitus in perfectionibus infnitis* ; c'est-à-dire qu'il n'a pas seulement un nombre infini de perfections, et que ses perfections ne sont pas seulement infiniment relevées, mais que chacune de ses perfections contient en soi un nombre infini de grandeurs, d'excellences, de raretés et de merveilles. Pour cela, quand l'Écriture traite de chacune de ses perfections en particulier, elle en parle au nombre pluriel et même au nombre infini : Louez Dieu, dit-elle, selon la multitude de sa grandeur, *Laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus (Ps. CL)*. Sa sagesse est innombrable ; *Sapientie ejus non est numerus (Ps. CXLVI)*, et n'a point de fin, *Sapientie ejus non est finis (Ps. XIV)*. Vos miséricordes sont en grand nombre, *Misericordiarum tuarum multe, Domine (Ps. CXVIII)*. Qui est-ce qui pourrait compter votre colère ? *Quis novit iram tuam dinumerare (Ps. LXXXIX)*.

Il vous semble que c'est beaucoup dire que cela ; ce n'est rien dire, c'est bégayer comme les enfants ; c'est ravalier et obscurcir ses perfections d'en parler si imparfaitement, et, s'il n'était infiniment miséricordieux, ce serait une témérité punissable de parler si basement, si grossièrement, si indignement de lui. Voilà celui que vous offensez, et que vous vous faites ennemi quand vous commettez un péché mortel ; voilà la haute majesté dont vous vous rendez criminel par vos blasphèmes, adultères et sacrilèges ; et après cela nous ne tâcherons pas de concevoir une vive repentance de nos péchés, nous nous contenterons d'une faible douleur qui effleure notre cœur et ne regarde que nos intérêts ? Vous détestez votre péché, parce qu'il vous dépouille de vos mérites, vous assujettit à la tyrannie du diable, vous engage à la damnation éternelle : si vous n'avez point d'autre motif, c'est ressentir une égratignure que vous avez reçue, et non pas un grand coup d'épée que vous avez donné. Les injures que

le péché fait au Créateur sont sans comparaison plus grandes, en plus grand nombre, et plus inévitables que celles qu'il fait à la créature.

II. — Grande fut l'injustice de l'empereur Domitien : son frère Tite était un prince des plus courtois, débonnaires et obligeants qui aient été au monde ; Domitien le fit mourir sans autre sujet que par caprice et par ambition. Grande fut la cruauté de Bertulphe : sa femme, sainte Godolène, était une demoiselle des plus belles, sages, accortes et vertueuses, que le soleil ait jamais éclairées ; il la prit en haine le lendemain de ses noces, la mit en prison, la donna en garde à un rustre, qui ne la nourrissait que d'un peu de pain et d'eau, et enfin la fit étrangler. Grande fut l'ingratitude de Néron : sa mère Agrippine l'avait nourri et élevé avec tant de tendresse et d'affection qu'elle ne se souciait pas de mourir, pourvu qu'il fût grand, *occidat, modo imperet*, et ce fils dénaturé fit mourir cette mère. Qu'en dites-vous ? O les cruels, les barbares, les tigres et les monstres de nature ! Quand vous dites ainsi, et que vous ne le dites pas contre vous, après que vous avez commis un péché, vous voyez un fêtu en la prune des autres, et vous ne voyez pas une poutre en la vôtre ; c'est comme si Domitien, Bertulphe et Néron se fussent fâchés contre un homme qui aurait écrasé une chenille. Cela est vrai, il n'en faut pas douter : l'injure que Domitien a faite à son frère, Bertulphe à sa femme et Néron à sa mère, n'était point si grande, en comparaison de celle qu'on fait à une chenille en l'écrasant ; comme l'injure que vous faites à Dieu par un péché mortel, est plus grande que celle de Domitien, de Bertulphe et de Néron, envers Tite, Godolène et Agrippine, parce que du fini à l'infini il n'y a point de proportion, et toute créature étant bornée, l'injure qui lui est faite est toujours finie ; au lieu que le Créateur étant infini, l'injure qu'on lui fait ne peut manquer d'être très-grande et très-infinie.

Et, comme il n'est pas seulement infini en son essence, mais qu'il a un nombre infini de perfections, et chacune de ces perfections a une infinité d'excellences, le péché n'est pas seulement un mal infini, mais il contient un nombre infini de malices, et chacune de ces malices est infiniment injuste et odieuse : *Infnitjs modis infnities infnitus in malitijs infnitis*. Si le temps le permettait, je vous pourrais montrer comme le péché mortel choque tous les attributs divins, et est opposé à chacune de ses perfections en détail et en particulier. Mais quand cela ne serait pas, quand il n'en choquerait qu'une seule, comme la bonté ou la souveraineté, il les offense et désoblige toutes.

David demandant pardon de son péché ne réclamait pas seulement la miséricorde de Dieu, mais la multitude de ses misérations. *Miserere mei, Deus (Ps. L)*, etc. *Dele iniquitatem, non pas iniquitates. Qui magnam deprecatur misericordiam, magnam fatetur miseriam*. Ainsi nous devons dire, *qui multas deprecatur miserationes, multas fatetur iniqui-*

tates. La miséricorde de Dieu est infinie, et il a demandé selon toute son étendue, *secundum magnam* ; il reconnaît donc que son péché est un misère infinie. Pour effacer un seul péché, il demande la multitude, c'est-à-dire le nombre infini des misères divines : il reconnaît donc qu'un seul péché contient en soi une multitude et un nombre infini de malices, par ce qu'il offense Dieu, qui a un nombre infini de perfections infinies.

Ce mal est si attaché et si essentiel au péché, qu'il n'en peut être séparé. Le péché a deux principales propriétés, maudites et détestables propriétés ! il offense le Créateur, il engage la créature à la damnation éternelle. Dieu peut bien empêcher l'effet de la seconde propriété, mais il ne peut pas empêcher l'effet de la première ; il peut bien faire que je ne sois pas damné pour mon iniquité, mais il ne peut pas faire qu'il ne soit offensé par mon iniquité. C'est ce qui me doit percer le cœur, c'est ce qui me doit faire mourir de regret quand je vous offense, ô mon Dieu, ou, pour mieux dire, c'est ce qui me devait servir de bride dans l'occasion du péché. Quand la tentation sollicite mon cœur, je me flatte sur l'espérance que j'ai d'éviter la damnation par votre miséricorde, et par les mérites de votre Fils. Supposons donc que cela arrive, que j'évite la damnation et les autres peines de mon péché, il m'est impossible de faire que vous en évitiez les atteintes, vous-même ne le pouvez pas faire ; non, par votre miséricorde infinie, par les mérites de votre Fils, par votre toute-puissance divine, vous ne sauriez faire que vous ne soyez offensé quand je commets le péché ; vous n'êtes pas indifférent à l'opposition et à l'antipathie que vous avez au péché.

A la vue de ces vérités si peu appréhendées dans le monde, et si dignes d'appréhension, je ne trouve plus étrange, mais très-solide et très-véritable, le dire de la bienheureuse Catherine de Gènes, que si un homme avait assez de lumière pour connaître l'importance du péché, quand il serait plongé dans un étang de plomb fondu, il ne voudrait pas s'en retirer, s'il savait qu'au sortir de là il dût rencontrer le péché ; c'est-à-dire, pour parler clairement, que si vous aviez la lumière des saints et des gens de bien, vous aimeriez mieux demeurer éternellement dans un étang de plomb fondu, que de commettre un seul péché mortel, tant il est horrible et effroyable : que dis-je, le péché ?

III. — La seule pensée, le songe, l'ombre même et la moindre apparence du péché est à craindre et éviter. Quand vous honorez ou chérissez quelqu'un extraordinairement, si on vous dit que vous avez fait quelque chose contre lui, vous répondez : Il est très-faux, je n'y ai pas seulement pensé, je serais bien fâché d'en avoir eu la moindre pensée ; vous seriez marri d'avoir seulement la pensée de désobliger cette créature : comment donc avez-vous la hardiesse de désobliger le Créateur ? D'en avoir la moindre pensée, ce serait un crime punissable, s'il n'était plein de miséricorde. Je sais des gens qui ont été con-

damnés à prison perpétuelle, pour avoir dit une simple pensée qu'ils avaient eue d'attenter à leur prince. J'en ai vu un qui a demeuré plus de vingt ans en prison, pour avoir dit qu'il l'avait songé en dormant. Si nous savions ce que c'est que Dieu, le songe même d'un péché nous réveillerait et nous ferait trembler. Saint François Xavier songeant un jour qu'il était tenté d'une déshonnêteté, il y résista si violemment, même en rêvant, que par l'effort de la résistance il se réveilla et se trouva tout en sang.

L'ombre aussi et la moindre apparence du péché est à craindre à ceux qui le connaissent : témoin ce saint vieillard Eléazar, qui aimait mieux endurer le martyre, que de faire semblant de commettre un péché en matière fort légère ; nous devrions frissonner de crainte de l'entendre seulement nommer. Le dévot compagnon de saint François, frère Gilles, se pâmait d'admiration et était ravi hors de soi quand on nommait le paradis ; et quand il allait par la rue, les enfants, qui savaient sa coutume, pour avoir le plaisir de le voir en extase, lui criaient : Paradis, frère Gilles ! Il avait raison, être uni à Dieu, le voir face à face, le posséder, jouir de lui, être tout abîmé et transformé en lui, quel prodige ! quelle merveille ! quelle extrême faveur ! De même, si nous avions la lumière des saints, pour connaître ce que c'est que Dieu, quand on nomme le péché nous nous pâmerions, d'étonnement, d'horreur, de tristesse et de frayeur : d'étonnement, est-il bien possible qu'une créature ait la malice et la témérité d'offenser une bonté et une majesté infinie ? d'horreur, voyant que plusieurs l'offensent ; de tristesse, nous souvenant de l'avoir offensé nous-mêmes ; de frayeur enfin, considérant que nous sommes toujours en danger de l'offenser.

Et si la moindre pensée, si le songe, si l'ombre et la seule apparence du péché est à redouter, que sera-ce de le commettre de propos délibéré, d'en commettre de plus grands et de plus énormes, de les commettre à douzaines, vingtaines et centaines, de les avaler comme l'eau ! Hé, mon Dieu ! hé, mon Dieu ! quelle misère d'être en danger de les commettre ? Quand il vous plaira vous me retirerez de cette vie, où l'on est toujours en ce danger. *Sufficit mihi, Domine, tolle animam meam* : N'ai-je pas assez vécu ? c'est trop, c'est par trop, je n'ai que trop vécu, puisqu'en toute ma vie je n'ai fait que vous offenser. Ne vaudrait-il pas mieux vous honorer en souffrant dans le purgatoire, que d'être ici toujours en danger de tomber en un si grand et si effroyable malheur ?

Conclusion. — Je vous dirai donc, comme Jonathas à Saül : *Ne pecces, rex, in serum tuum David, quia non peccavit tibi, et opera ejus bona tibi sunt valde, et posuit animam suam in manu sua, et percussit Philistæum* (I Reg., XIX, 4). Il parlait à un roi qui persécutait son sujet, et je parle à un sujet qui persécutait son roi et son Dieu. *Ne pecces in Deum tuum*, gardez-vous bien d'offenser votre Dieu : souvenez-vous qu'il est infini-

ment noble. Si un prince étranger, qui ne vous appartint en rien, était en ce pays, banni de son royaume, dépouillé de ses États, captif et prisonnier, encore que vous fussiez son ennemi, vous ne l'outrageriez pas, vous l'honoreriez, vous le traiteriez avec respect, vous vous souviendriez de son caractère : Oseriez vous donc offenser le roi des rois, votre Dieu et votre souverain, sur ses terres, dans son domaine, en la présence de ses officiers et de son régiment des gardes : ce roi qui est si grand, qu'à comparaison de lui tous les rois du monde ne sont que des roturiers, des esclaves, des mendiants et des vers de terre ?

Ne pecces in Deum tuum. Gardez-vous donc bien d'offenser votre Dieu, considérez qu'il est infiniment puissant. Voyez comme tous redoutez les puissants dans le monde : si vous êtes capitaine d'une compagnie de gens d'armes, pour fatiguée et affaiblie qu'elle soit, vous vous gardez bien de loger sur les terres d'un prince, parce qu'il est puissant ; si vous êtes homme de justice, vous vous gardez bien d'attaquer injustement les parents d'un président de la cour, quelque belle prise qu'il y ait : et le Dieu tout-puissant qui, par une parole, par un souffle et par un seul acte de sa volonté, vous peut réduire en poussière ; qui, après avoir fait mourir le corps, jettera l'âme aux flammes éternelles, vous oseriez l'offenser ?

Considérez qu'il est infiniment savant, que toutes choses sont nues et découvertes en sa présence, qu'on ne peut rien dérober à sa vue, qu'il ne saurait rien oublier, qu'il est tout œil, tout esprit et toute lumière ; que quelque prétexte d'excuse que vous forgiez en votre esprit pour flatter votre conscience, et diminuer en votre opinion la grandeur de vos offenses, qu'il en voit bien la grièveté, qu'il en connaît toutes les circonstances, et qu'il perce à jour le fond de votre cœur : *Quantascumque tenebras superstruxeris, Deus lumen est.* Il sait que ce n'est ni la violence, ni la pauvreté, ni la nécessité qui vous fait commettre le péché, mais que vous n'avez point de crainte de Dieu, ni point d'amour pour lui.

Considérez qu'il est indépendant, qu'il ne relève de personne en son être ni en ses desseins, ni en ses opérations ; qu'il a retiré de ce monde la meilleure partie des plus grands personnages, au milieu de quelque ouvrage d'importance qu'ils avaient commencé pour sa gloire ; pour montrer qu'il n'a pas besoin de ses créatures, que s'il les associe quelquefois à l'exécution de ses desseins, c'est par un excès de bonté, et non pas par indignité. S'il pouvait avoir besoin de vous, vous pourriez penser qu'il serait obligé de vous pardonner, et de vous rechercher d'amitié ; mais vous lui êtes tout à fait inutile, et il ne peut jamais rien prétendre de vous ; il a été sans vous de toute éternité, il sera bien sans vous à toute éternité, et si vous ne rendez honneur à sa miséricorde dans le ciel, vous honorerez sa justice par vos souffrances en enfer.

Considérez qu'il est bon, et qu'il l'a tou-

jours été envers vous : *Non peccavit in te, et opera ejus bona sunt tibi valde* : c'est une grande injustice, une malice bien dénaturée de vouloir offenser une personne qui ne vous en donne point de sujet, qui ne vous a jamais désobligé toute votre vie. Vous savez que c'est Dieu qui vous a créé, conservé jusqu'à présent, et préservé de mille dangers, accompli souvent vos souhaits, qu'il vous a souvent accordé plus que vous ne lui demandiez, plus que vous ne souhaitiez, plus que vous n'eussiez osé souhaiter, et ce qui est au delà de toute estime, qu'il a fait pour vous ce que jamais personne n'a fait pour le plus grand ami qu'il eût au monde : qu'il a donné sa propre vie, et qu'il est mort en un gibet avec une horrible détresse, par pure charité envers vous. Après tant de grâces, aurez-vous bien la malice de commettre le péché, qui lui déplaît infiniment, qui le persécute à feu et à sang, comme son unique ennemi ?

Ne pecces, gardez-vous bien d'offenser Dieu ; souvenez-vous qu'il est infiniment juste, et que sa justice doit avoir son cours : son prophète a dit : *Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti* ; et que saint Grégoire dit sur ces mots que *Delinquenti Deus nequaquam parcit, quia delictum absque ultione non deserit.* Notez *delictum*, non pas *peccatum*, non pas *crimen*. Il ne laisse pas sans punition les moindres manquements, que fera-t-il donc aux péchés mortels, aux grands crimes et aux forfaits énormes ? Tenez-vous donc tout assuré et n'en doutez aucunement que si vous commettez ce péché, vous en souffrirez tôt ou tard de très-cuisantes et de très-grièves douleurs, ou en ce monde ou en l'autre.

Ne pecces in Deum tuum. Considérez qu'il est tout parfait, doué d'un nombre infini de perfections infinies ; que le péché mortel les offense toutes : si vous en commettez un seul, vous vous rendez toutes ennemies ; que vous vous exposez aux hostilités d'un nombre infini de très-puissantes et de très-redoutables adversaires ; qu'on vous peut dire, comme à ce jeune homme qui faussait la foi qu'il avait juré par mille sortes de divinités ;

Si de tot læsis sua numina quisque Deorum
Vindict, in pœnas vix satis unus eris.

Quand toutes les persécutions divines demanderont réparation d'honneur et punition de vos offenses, il n'y aura pas assez de parties ni de parcelles en tout votre corps, pour être réduites en poussière et satisfaire à tant de grandeurs lésées toutes à la fois : je prie Dieu qu'il nous en garde par sa miséricorde.
Amen.

SERMON XIV.

De l'éternité de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire en lui.
(Hebr., XI.)

L'apôtre saint Paul, en ces deux dernières paroles, donne aux savants un précis et un abrégé de toutes les perfections infinies que la théologie reconnaît et que la foi catholique adore en la majesté divine, mais principalement de trois, qui sont des plus signalées : l'éternité de Dieu, l'immensité de Dieu et la pureté de Dieu.

L'offense que le péché commet contre ces trois divines perfections est une si grande injure, que pour y satisfaire pleinement il a été besoin que le Fils de Dieu les ait intéressées au mystère de l'Incarnation, opéré en vous et par vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Celui qui est éternel s'est assujéti au temps, aux jours, aux mois et aux années : *Impleti sunt dies ut pareret. Puer crecebat atate, factus annorum duodecim, tempus meum nondum advenit.* Celui qui était immense s'est raccourci et retranché en votre sein virginal : *Quem totus non capit orbis in tua se clausit viscera factus homo,* le Verbe qui, par sa nature et par la propriété de sa personne, est très-éloigné de toute matière a daigné s'incorporer, s'incarner, se faire chair de votre chair, comme son ange vous prôdit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Ego sum qui sum : hoc nomen Dei exprimit omnes perfections ejus, sed precipue aternitatem. — I. Punctum. Aternitatis Dei tres proprietates : 1. quod sit vitæ jucunda possessio ; 2. interminabilis, id est sine initio, sine fine, 3. tota simul. — II. Punctum. Gravitas peccati pensatur ex tribus dictis proprietatibus : ex prima, ex secunda, ex tertia.*

Le docte prélat de Poitiers, saint Hilaire, racontant sa conversion au commencement des beaux livres qu'il a faits de la Trinité, dit qu'étant encore dans le paganisme il connut bien par la lumière de la nature que l'homme n'était pas en cette vie pour jouir des plaisirs du corps, qu'autrement il n'y aurait point de différence entre lui et les bêtes : mais qu'il était créé pour une plus haute fin, et que celui pour qui tout le monde a été fait doit être fait pour autre chose que pour le monde : que c'est pour connaître Dieu, l'auteur, le conservateur et le gouverneur du monde ; que cherchant quel est ce Dieu, la Bible lui tomba entre les mains, à l'ouverture de laquelle il trouva ces paroles : *Ego sum qui sum, Qui est misit me ad vos :* c'est la qualité que Dieu prend en la première commission qu'il donne pour parler de sa part aux hommes et pour assembler un peuple.

C'est ce que saint Paul exprime en ces pa-

roles, *Accedentem ad Deum credere oportet quia est :* c'est ce que saint Hilaire admirait, ajoutant à ce que dessus : *Admiratus sum plane absolutam Dei significationem, quæ naturæ divinæ incomprehensibilem cognitionem aptissimo ad humanam intelligentiam sermone loqueretur.* Le nom signifie l'essence et la nature de chaque chose. Le nom de Dieu c'est, Qui est ; l'essence de Dieu c'est d'être, c'est-à-dire d'exister, ce qui ne convient qu'à lui seul, privativement à tout autre ; ce nom est un premier principe, d'où nous devons tirer la connaissance de toutes les perfections de Dieu, et particulièrement des trois plus signalées, son éternité, son immensité et sa pureté. Premièrement l'essence de Dieu c'est d'exister : donc il existe et a l'être de toute éternité et en toute éternité, car les essences sont éternelles. En second lieu, l'essence de Dieu c'est d'être : donc il se trouve en tout ce qui a l'être comme la blancheur se trouve en tout ce qui est blanc, parce que la forme et l'essence de ce qui est blanc c'est la blancheur. En troisième lieu, il a l'être par essence : donc il a toute sorte d'être, il a un être infini, il a en éminence tous les êtres possibles et concevables, comme ce mot de blancheur étant un nom de forme et d'essence, exprime tous les degrés imaginables de cette qualité. Aujourd'hui nous traiterons premièrement des propriétés de son éternité, puis nous en tirerons la connaissance de la grièveté du péché qui les offense.

I. — 1. L'éternité de Dieu, dit Boëce, c'est la possession et jouissance d'une vie heureuse, interminable et sans succession, *jucunda et interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio* (lib., V de Consolatione, prosa 6, sub initium). Pour bien entendre cette définition, il faut considérer les trois principales qualités et propriétés de la vie de Dieu. Premièrement elle est très-heureuse, très-contente et délicieuse : car pour avoir un grand plaisir trois choses sont nécessaires, dit Aristote : un excellent objet, une puissance active et bien disposée, une étroite liaison entre l'objet et la puissance. Dieu a pour objet de sa félicité sa divine essence, qui est l'assemblage, l'océan et l'abîme de toutes les grandeurs, de toutes les beautés, de toutes les raretés, de toutes les excellences et de toutes les perfections possibles et concevables.

Son entendement divin et sa volonté adorable, qui jouissent de cet objet en le connaissant et l'aimant, sont des puissances très-pures, très-vives et très-actives. La liaison qui est entre les puissances et leur objet est si étroite, que ce n'est pas seulement une très-intime union, mais une parfaite unité : n'est-ce pas être bienheureux de faire ce que l'on veut ? et Dieu fait tout ce qu'il lui plaît, au ciel, en terre et aux abîmes, *Omnia quæcumque voluit Dominus fecit, in celo, et in terra, et in omnibus abyssis,* dit le Psalmiste (Psal., CXXXII) : et lui-même, par Isaïe : *Omnia voluntas mea fiet,* toutes mes volontés se feront. Il est vrai que les pécheurs font plusieurs choses contre les commandements de

Dieu, et contre la volonté qui est appelée par saint Thomas *voluntas signi* ; mais Dieu ne laisse pas d'être parfaitement heureux, parce que son bon plaisir est toujours accompli : car sa volonté absolue est d'amplifier sa gloire, qui mérite d'être procurée et infiniment aimée ; et si la miséricorde de Dieu n'est glorifiée aux âmes pécheresses par l'obéissance à ses ordres, sa justice sera glorifiée en elles par la punition de leurs désordres, comme il est impossible de s'éloigner du ciel sans s'en approcher en même temps : car si vous descendiez jusqu'au centre de la terre, en vous éloignant de la partie du ciel qui est sur nos têtes, vous vous approchiez de celle qui est sur les antipodes.

Cette vie de Dieu est si délicieuse, que c'est un plaisir incomparable et une souveraine béatitude de la voir dans le ciel. J'ai désiré de demeurer à jamais en la maison du Seigneur, disait David. Et à quelle intention ? quel bien y prétendez-vous ? *Ut videam voluptatem Domini* (Psal., XXVI, 4), c'est de voir le plaisir et la joie que Dieu reçoit de sa béatitude : quand je verrai la volupté et le contentement qu'il en a, je serai heureux et content, *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psal., XVI, 15). Et derechef, *Credo videre bona Domini in terra viventium* (Psal. XXVI, 13), j'espère de voir les grands biens que Dieu possède en la terre des vivants.

Les saints aiment Dieu si ardemment, que le voyant heureux et absolument content, voyant qu'il a autant de délices et de satisfaction qu'ils lui en désirent et autant qu'il en mérite, ils en reçoivent une joie qui ne se peut exprimer, vu même qu'ils savent assurément qu'il ne perdra jamais sa félicité, et qu'il ne la saurait perdre.

2. Carsa vie est en second lieu interminable, c'est-à-dire, sans commencement et sans fin : et cette propriété est si essentielle à la Divinité, qu'encore qu'il y ait en Dieu deux personnes produites, elles sont sans commencement, comme le principe d'où elles procèdent ; le Fils est coéternel au Père, le Saint-Esprit au Père et au Fils : *Æternus Pater, æternus Filius, æternus Spiritus Sanctus*, dit le Symbole : car nous adorons en ces personnes divines l'essence et la substance : l'essence du Fils et du Saint-Esprit est coéternelle à celle du Père, puisque c'est la même essence individue et indivise ; leurs subsistances aussi sont coéternelles à celle du Père, puisqu'elles sont relatives, et chacun sait que les corrélatifs sont toujours de même durée. Et ce qui est encore, à mon avis, plus merveilleux, c'est que même les actes libres, les actes qui pourraient être et n'être pas, sont en Dieu sans commencement, comme l'amour envers les prédestinés : *Charitate perpetua dilexi te*.

Et de là vient entre autres raisons, et pour bégayer selon notre coutume en parlant de Dieu, de là vient, dis-je, que ses entreprises étant projetées de si longue main, ne peuvent pas manquer d'être très-judicieuses, irréprochables et très-bien concertées. Une grande partie de nos desseins n'ont pas bonne issue, ou ne sont pas de durée, parce qu'ils sont

faits inconsidérément et avec précipitation ; l'établissement de l'Eglise, le salut des prédestinés, et les autres entreprises de Dieu réussissent infailliblement et sont fermes, inviolables, inébranlables et d'éternelle durée, parce qu'elles sont faites avec grande maturité, de longtemps, de tout temps, de toute éternité : *A sæculo in sæculum tu es* ; il dit *usque in sæculum*, parce que Dieu n'ayant point de commencement, n'a point de fin ; son être, son règne, son repos, tout ce qui est en lui est immortel, immuable, invariable : *Regni ejus non erit finis*.

C'est ce qui doit nous obliger à faire nos bonnes œuvres le plus excellemment qu'il est possible.

Les ambitieux du monde, pour éterniser leur mémoire, font graver leur épitaphe et le narré de leurs braves exploits sur une lame d'airain ; le saint homme Job disait des paroles si importantes, qu'il désirait qu'elles fussent gravées sur la pierre (Job. XIX, 24) ; les anciens voulant exprimer l'excellence d'un orateur, disaient que ses discours méritaient d'être écrits sur le cèdre, bois incorruptible, *cedro digna loqui* : voyez si vos vertus ne doivent pas être bien parfaites ; toutes les bonnes pensées que vous avez, toutes les paroles charitables que vous dites, toutes les actions méritoires que vous faites sont écrites et gravées, non pas sur l'airain, non pas sur du marbre, non sur du cèdre, mais en l'être de Dieu, être incorruptible, immortel et d'éternelle durée ; comme les hommes sont caducs et mortels, toutes leurs œuvres sont aussi mortelles et périssables, dit Sénèque, *Hoc unum scio, omnia mortalium opera mortalitate damnata sunt* (Ep. 9). Que sont devenus les ouvrages de ces anciens qu'on appelait les miracles du monde, ces mansolées de marbre et d'airain, ces villes dont les murailles semblaient menacer les ciel et démentir ce proverbe, *Tempus edax rerum* ? Oui, les œuvres que les hommes font par eux-mêmes et pour eux sont toutes mortelles : mais celles qu'ils font pour l'amour de Dieu et par le mouvement de sa grâce sont immortelles, parce que ce sont des œuvres de Dieu, qui est immortel en son être, en ses pensées, en ses desseins, en ses paroles et en ses œuvres : en son être, *Solus habet immortalitatem* ; en ses pensées, *Cogitationes cordis ejus in generationem et generationem* (Psal. XXXII, 11) ; en ses desseins, *Omne consilium meum stabit* (Isa. XLVI, 10) ; *Consilium Domini in æternum manet* (Psal. XXXII) ; en ses paroles, *In æternum, Domine, permanet verbum tuum* (Psal. CXVIII). En ses œuvres, nous voyons que toutes celles qui sont émauées immédiatement de lui, sont d'éternelle durée, comme la matière première, les cieus, les anges, les âmes raisonnables.

3. Mais ce qui est plus admirable, et où notre esprit, qui est sujet au temps, perd ses mesures, c'est que l'éternité de Dieu n'est pas successive, toutes ses parties sont ensemble, ou pour mieux dire elle n'a point de parties : *Tota simul ac perfecta vitæ posses-*

110 ; le Psalmiste lui dit : *A sæculo et usque in sæculum tu es (Psal. LXXXIX)* ; il ne dit pas, comme a remarqué saint Augustin : Mon Dieu, vous avez été de toute éternité, et vous serez en toute éternité ; mais il dit : Vous êtes de toute éternité, vous êtes en toute éternité, parce qu'en l'éternité de Dieu il n'y a rien de passé, ni rien de futur, tout y est présent, *Optime non ait : A sæculo tu faisti, et usque in sæculum tu eris ; sed presentis significationis verbum posuit, insinuans Dei substantiam omnimodo incommutabilem, ubi non est fuit et erit, sed tantummodo est ; unde dictum est : Ego sum qui sum (S. Aug. in Psal. LXXXIX)*. Saint Pierre ne dit pas seulement que mille ans ne sont que comme un jour en la présence de Dieu ; mais il dit qu'un jour est autant que mille ans au calendrier de son éternité (II S. Petr., III, 8).

Les Egyptiens, qui avaient appris leur théologie du patriarche Joseph, représentaient l'éternité de Dieu, non-seulement par un cercle qui n'a ni premier ni dernier point, mais par un serpent qui se mordait la queue ; pour donner à entendre qu'en l'éternité de Dieu, ce qui précède et ce qui suit, ce qui est écoulé et ce qui est à venir, le commencement et la fin sont ensemble, ou pour parler plus proprement, qu'il n'y a ni commencement ni fin ; rien n'y précède, rien n'y succède, rien n'y est écoulé, rien n'y est à venir. Ce qui fait dire à saint Paul que Dieu seul a l'immortalité, *Solus habet immortalitatem*. Sur quoi saint Augustin (*tract. 23, in S. Joan*) : *Non invenies in Deo aliquid mutabilitatis, non aliquid, quod aliter nunc est, aliter paulo ante fuerit : nam ubi invenitur aliter et aliter, facta est ibi quædam mors, enim est non esse quod fuit mors*, et de là vient qu'à bien raisonner il n'y a point de longue durée que l'éternité.

Il est vrai que le divin législateur, pour émouvoir le peuple juif, qui était grossier, à garder ses commandements, lui promet qu'en ce faisant il vivra longtemps : *Ut longo vivas tempore*. Mais il use de ces termes pour bégayer avec nous et s'accommoder à notre faible façon d'entendre ; car, à parler bien proprement, il n'y a point de long temps quand il serait de cent mille ans, comme saint Augustin le prouve subtilement, mais solidement (*lib. II Confess., cap. 14*). Chacun sait qu'il y a trois temps : le présent, le passé et l'avenir : le présent ne peut pas être long, ce n'est qu'un moment passager, qui s'échappe en un clin d'œil ; le temps passé n'est pas long, car il n'est plus ; l'avenir n'est pas long, car il n'est pas encore. Les qualités d'une chose supposent son existence ; ce qui n'est pas ne peut pas être long : être tel ou tel suppose l'être. La robe que vous portiez il y a trente ans, et qui est toute usée, n'est maintenant ni longue, ni large, parce qu'elle n'est plus ; celle que vous porterez d'ici à trente ans et qui n'est pas encore faite, n'est maintenant ni longue, ni large, parce qu'elle n'est pas encore : ainsi le temps passé n'est pas long, parce qu'il n'est plus ; le futur n'est pas long, puisqu'il n'est pas encore ; le

présent n'est pas long, car ce n'est qu'un point indivisible.

Vous me direz peut-être qu'à la vérité le temps passé n'est pas long, mais qu'il a été long ; que l'avenir n'est pas long, mais qu'il sera long : cette réponse contente l'imagination, mais elle ne satisfait pas au jugement et à la raison ; et saint Augustin dit là-dessus : *Domine, Deus meus, lux mea, nonne et hic veritas tua deridebit hominem?* car le temps passé que vous dites avoir été long, ou il était long quand il était passé, ou il était long quand il était présent : il n'était pas long quand il était passé, car étant passé il n'était plus, et ce qui n'est plus ne peut être long ; il ne pouvait donc être long sinon quand il était présent, et il ne faut pas dire que le temps passé était long, mais il faut seulement dire qu'un tel temps, qui est passé, était long quand il était présent. Or voyons donc si le jour présent ou l'année présente ou le siècle présent auquel nous sommes peut être long. Mais voyons plutôt, et confessons que le siècle, l'année, le jour et l'heure où nous sommes, ne peut être présente ; car si la première année d'un siècle est présente, les autres 99 ans sont futures, et par conséquent elles ne sont pas encore. Si la centième année est présente, les 99 premières sont passées, et par conséquent ne sont plus. Si la seconde ou troisième année ou quelque autre moyenne est présente, les précédentes sont passées et ne sont plus, les suivantes sont futures et ne sont pas encore : ainsi un siècle ne peut être présent, car un siècle n'est pas une année. Et, ce que je vous montre d'un siècle, il en est de même d'une année, d'un mois, d'une semaine, d'un jour et d'une heure. Un jour ne peut être présent, une heure ne peut être présente ; car quand le premier moment de l'heure de ma prédication était présent, les autres n'étaient que futurs ; quand le dernier sera présent, les précédents seront passés ; quand celui auquel je parle, ou quelqu'un de ceux qui sont entre deux est présent, les précédents sont passés, les subséquents sont à venir : ainsi il ne faut pas dire l'heure, le jour et l'année, mais le moment présent, et un moment ne pouvant être long, il n'y a point de long temps ; mais l'éternité de Dieu est très-longue, parce qu'elle comprend tous les ans, tous les siècles, sans vicissitude ; car quand le Psalmiste lui dit : *Anni tui non deficiunt*, vos années ne failliront point,

Il ne faut pas entendre cela de toutes les années ensemble, mais de chaque année en particulier, de chaque mois, de chaque jour, de chaque heure de l'éternité de Dieu ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas seulement s'imaginer que les années de Dieu ne finiront point, parce qu'il en a une infinité, et qu'à celles qui s'écouleront, d'autres nouvelles succéderont toujours, comme on dit que les eaux d'une source ne tarissent jamais, parce qu'elle en fournit toujours de nouvelles ; mais il faut croire, car il est véritable, que chaque année de Dieu ne finit point, chaque semaine, chaque jour et chaque heure ne s'écoulent point. La vie de Dieu n'est pas comme la nô-

tre : la nôtre se règle par le temps, le temps est la mesure du mouvement, le mouvement est d'une nature successive qui n'a son être que par pièces et par parties, et parce que *est actus entis in potentia*, le temps coule et roule incessamment, il est en un flux perpétuel ; ses parties s'échappent continuellement, pour faire place aux autres qui viennent après ; un jour succède à un autre jour, une semaine à une autre semaine, une année à une autre année ; deux années ne peuvent être toutes deux ensemble, ni deux mois, ni deux jours, non pas même deux moments ; nos années ne sont jamais que lorsqu'elles ne sont plus : quand je dis que j'ai quarante ans, je donne à entendre que quarante ans de ma vie sont écoulés, je ne les ai plus quand ils sont passés, je ne les avais pas encore quand ils étaient à venir, je ne les ai eus que par parcelles, de moment en moment et comme à la dérobée : *Unde teneri cernuntur, inde agitur ne teneantur*, dit S. Grégoire : la vie et la durée de Dieu n'est pas de même, ses années sont toujours toutes ensemble ; une ne chasse pas l'autre, une ne s'en va pas pour faire succéder les autres ; elles ne sont pas successives, mais permanentes ; elles ne se règlent pas par le temps, elles ne sont pas la mesure du mouvement.

Dites que la vie de Dieu c'est un siècle ; dites que ce n'est qu'une année ; dites que ce n'est qu'un jour, une heure, un moment et vous direz vrai ; c'est un moment qui dure toujours, qui ne s'écoule point ; c'est un moment qui recueille et réunit le passé, le présent et l'avenir ; c'est un moment qui coexiste à tous les jours, à tous les ans, à tous les siècles concevables ; aussi dit-il de soi, comme a remarqué saint Augustin : *Antequam Abraham fieret ego sum, non pas fui ; et le même Dieu qui dit à son Fils au psaume cent-neuvième : Ante luciferum genui te*, dit à son même Fils au psaume II : *Ego hodie genui te*, pour montrer que cette génération divine étant éternelle n'est pas successive ni avec vicissitude, mais fixe, permanente, perdurable. *Anni tui nec eunt, nec veniunt ; isti coæternum enim nostri et eunt et veniunt ut omnes veniant ; anni tui omnes simul stant, quoniam stant, nec euntes a venientibus excluduntur, quia non transiunt, isti autem nostri omnes erunt cum omnes non erunt, anni tui dies unus, et dies tuus non quotidie, sed hodie, quia hodiernus tuus neque cedit crastino, neque succedit hesterno. Hodiernus tuus æternitas ; ideo coæternum genuisti, cui dixisti : Ego hodie genui te*. Vos années ne vont ni ne viennent, ainsi que font les nôtres, afin de se pouvoir toutes accomplir ; vos années demeurent toutes ensemble dans une stabilité immuable, parce qu'elles sont stables et permanentes, sans que celles qui passent soient chassées par celles qui leur succèdent, parce qu'elles ne passent point ; mais les nôtres ne seront toutes entièrement accomplies que lorsqu'elles se seront toutes écoulées. Vos années ne sont qu'un jour, et votre jour n'est pas tous les jours ; mais aujourd'hui, parce que votre jour présent ne fait point de

place à celui du lendemain et ne succède point à celui d'hier, et ce jour présent dont je parle est l'éternité. Ainsi vous avez engendré, dans une éternité égale à la vôtre, celui auquel vous avez dit : Je vous ai engendré aujourd'hui.

Ces considérations nous font connaître, et nous doivent faire avoir en horreur la grande et énorme malignité du péché, qui offense très-insolentement les trois propriétés de l'éternité de Dieu.

II. — 1. Nous avons vu quelle est la jouissance d'une vie heureuse et délicieuse ; mais les pécheurs tendent à le rendre très-malheureux et mécontent : Ils ont aigri son esprit divin, dit le Psalmiste (*Psal.*, CV, 33) ; et le prophète Osée, L'âme pécheresse a donné des amertumes à son Dieu (*Ose.*, XIV, 1) ; et Isaïe parlant aux Juifs : Vous êtes ennuyés à mon Dieu. Si on faisait aujourd'hui cent fois en votre maison et en votre présence quelque chose qui vous déplût, et demain autant, et encore après-demain, et ainsi tous les jours, y aurait-il homme sur la terre plus misérable et plus à plaindre que vous ? Tous les jours, dirait-on, tous les jours sans faillir, non deux ou trois fois, mais cent fois chaque jour lui déplaît et le désobliger, et que cela lui doit être sensible ! On commet tous les jours dans le monde, non cent fois, non dix mille fois, mais cent mille fois des péchés mortels qui lui déplaisent au dernier point, qui le désobligent et qui l'offensent infiniment : celui-ci un blasphème, celui-là un adultère, cet autre un sacrilège. Si Dieu était capable de douleur et susceptible de tristesse, y aurait-il au monde un esprit plus désolé, plus affligé, plus ennuyé et plus à plaindre que lui ?

2. L'éternité de Dieu est interminable : *Æternitas quasi extra terminos*, elle n'a ni commencement ni fin, mais il ne tient pas au pécheur qu'elle ne finisse : quand il tend à rendre Dieu malheureux, faisant ce qui lui déplaît infiniment, il tend à faire qu'il ne soit pas Dieu ; car celui qui n'est pas en une béatitude et félicité accomplie, celui qui n'est pas content et parfaitement heureux, n'est pas Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*. En hébreu, *lo eloim, non Deus, non sit Deus. Cordis locutio est affectio : Nunc autem quantum in se est Deum perimit propria voluntas*, dit saint Bernard (*Serm.*, 3 in festo Paschæ). Ne sommes-nous pas bien misérables et cruels envers Dieu, dit le père Avila (*Epist.*, 9, sub initium), de ne vouloir pas condescendre au désir qu'il a de nous faire beaucoup de grâces. Ce désir est si grand en lui, que s'il était capable de souffrir je pense qu'il le ferait mourir, tant il nous aime ; à plus forte raison quand nous commettons le péché mortel, qui le déshonore au dernier point. Il est vrai qu'il ne laisse pas d'être parfaitement heureux et content, d'autant que par sa bonté et sa sagesse incompréhensible il sait tirer du bien de notre péché, et le faire réussir à sa gloire ; mais tant y a qu'il ne tient pas à nous que nous le rendions malheureux, et qu'il ne cesse

l'être Dieu ; et de là vient que par le péché nous méritons la mort éternelle, ayant voulu étouffer et anéantir une vie immortelle ; et nu Dieu a perdu la vie, afin de satisfaire en rigueur de justice pour cet horrible attentat, par lequel nous avons voulu éteindre la vie de Dieu.

On vous a souvent prêché qu'il ne faudrait pas commettre un péché mortel pour conserver tous vos biens, votre honneur et votre vie, quand vous seriez aussi riche que Crésus, aussi honoré qu'Auguste, d'aussi longue vie que Mathusalem ; parce que commettant le péché vous perdez Dieu, qui est votre vrai trésor, votre gloire, votre vie. Je dis bien davantage aujourd'hui, qu'il ne faudrait pas commettre un péché pour retirer d'enfer tous les damnés, pour conserver la vie et la béatitude à tous les anges, à tous les saints et à la Sainte des saints, parce que la vie de Dieu, que le pécheur tache d'anéantir, est plus précieuse et plus importante que la vie et le salut de tout ce qui est au ciel et sur la terre.

3. Si nous nous souvenons en troisième lieu que l'éternité de Dieu n'étant pas successive, ramasse et réunit en soi tous les temps, nous verrons qu'en égard au passé, au présent et à l'avenir, nous faisons grand tort à Dieu quand nous le déshonorons par le péché, au lieu de l'aimer et de l'honorer de tout notre cœur.

La différence des temps est en telle considération parmi les hommes, qu'en la naissance de deux princes jumeaux, deux ou trois moments d'avance donnent la couronne à l'aîné, et font le puîné vassal de son propre frère : *Qui prior est tempore potior est jure*. Le temps donne un si grand avantage et tant de prérogatives aux vieillards, que si leur vieillesse n'est souillée de quelque vice bien notable, elle les rend dignes de vénération, même sans aucun autre mérite, car nous disons, j'ai vu un vénérable vieillard ; et le Saint-Esprit veut qu'on ait tant de respect pour eux, qu'il défend aux jeunes gens de beaucoup parler en leur présence, combien plus de les désobliger, les offenser, les outrager ? Et que sera-ce donc d'offenser celui qui est l'ancien des jours ? Vous avez cinquante ou soixante ans, et vous offensez Dieu. Considérez votre injustice et votre procédé déraisonnable ? Voyez comme vous trouvez mauvais quand un jeune homme vous afflige, comme cela vous est sensible. Il n'y a que deux jours que tu es au monde, dites-vous. Je t'ai vu si petit et si faible ; qui eût dit autrefois que tu me maltraiterais aujourd'hui ? Et votre Dieu n'est-il pas plus ancien que vous : plus ancien, non de cinquante ans seulement, mais de cinquante siècles, mais de tout temps et de toute éternité ; il a été une éternité tout entière que vous étiez moins qu'un moucheron, qu'un grain de sable, moins qu'un atome, vous n'étiez rien du tout, il vous a retiré de ce néant, et vous lui rendez de mauvais offices !

L'action par laquelle vous commettez le péché, en tant qu'elle procède de vous, n'est

que temporelle et au temps présent, parce que vous êtes mesuré par le temps, que le temps passé n'est plus, et le futur n'est pas encore. Mais la haine que Dieu porte à votre péché, l'antipathie et l'aversion qu'il en a, l'offense qu'il en reçoit est au passé, au présent et à l'avenir, parce qu'elle est en l'éternité, et l'éternité correspond à toutes les différences du temps ; l'éternité recueille en un point tous les moments, tous les ans, les siècles et les temps qui sont, qui seront et qui ont été.

Ainsi, encore que vos péchés passent au regard de vous et de votre temps, ils ne passent pas, mais ils sont fixes au regard de Dieu et de son éternité, ils lui déplaisent éternellement. Saint Bernard le dit en beaux termes (*lib. V de Consideratione, cap. 12*) : *Transierunt et non transierunt, transierunt a manu, sed non a mente ; quod factum est, factum esse non potest, proinde et si faceris in tempore fuit, sed fecisse in sempiternum manet, non transibit cum tempore, quod tempora transit*. Ce qui est un point qui mérite une réflexion toute particulière, et qui est capable de faire pleurer inconsolablement une âme pénitente qui a tant soit peu d'amour et de tendresse pour Dieu. Premièrement, quand vous avez reçu une injure, le temps, qui consume tout, l'efface souvent de votre mémoire. Vous ne vous souvenez plus de plusieurs injures qu'on vous a faites quand vous étiez jeune ; mais quelque repentance que nous ayons de nos péchés, quelque confession et satisfaction que nous en fassions, Dieu ne les saurait oublier, parce que sa connaissance est aussi invariable et immuable que son essence : *Nonne hac condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (*Deut., XXXII, 34*) ? En second lieu, encore que vous n'avez pas perdu la mémoire d'une injure, vous n'en avez pas toujours la souvenance, c'est-à-dire que vous n'y pensez pas toujours actuellement, vous passez des jours et des semaines entières sans vous en souvenir. Dieu a toujours devant les yeux l'injure que vous lui avez faite, l'action infâme et honteuse que vous avez commise il y a environ vingt ans, il y pense toujours actuellement, il la regarde incessamment avec attention et application d'esprit.

Troisièmement enfin, le temps auquel vous reçûtes une injure est maintenant écoulé, pour ce le sentiment en est beaucoup émoussé et peut-être étouffé tout à fait. Mais le moment auquel vous commîtes ce péché n'est pas écoulé au regard de Dieu, il est fixe et permanent, et il est toujours présent à Dieu, parce qu'en l'éternité il n'y a rien de passé, rien de sujet à changement, tout y est présent, tout y est ferme, fixe, immuable, invariable ; et le péché qui fut commis contre Dieu il y a cinquante ans, lui est aussi déplaisant, aussi odieux et injurieux, qu'il l'était lorsqu'il fut commis. O Dieu, que votre Esprit divin a en grand sujet de dire : *Quasi romphaea bis acuta omnis iniquitas, plaga illius non est sanitas* (*Eccl., XXI*). Tout péché mortel est une épée à double tranchant, qui

fait toujours infailliblement deux plaies, dont l'une est tout à fait incurable; il déplaît à Dieu, et il engage l'âme à la damnation éternelle: on peut bien guérir la seconde, on peut bien faire par la pénitence que l'âme ne soit pas damnée, mais on ne peut pas faire que Dieu n'en soit offensé: Mon Dieu, mon Dieu, sur toutes les faveurs que je vous puis demander, faites-moi la grâce de ne le jamais plus commettre, envoyez-moi plutôt dix mille morts, *Deus, canticum novum cantabo tibi; de gladio maligno eripe me*: délivrez-moi de ce couteau funeste, j'entonnerai en votre honneur un cantique d'action de grâces; je vous en louerai, bénirai, aimerai et glorifierai en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XV.

De l'immensité de Dieu.

Accedente n ad Deum credere oportet quia est, et inquirentibus se remunerator.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il récompense ceux qui le cherchent (Heb., XI, 6).

Puisque, selon ces paroles de saint Paul, le Fils de Dieu est un juge très-libéral et très-juste, qui récompense infailliblement toutes les bonnes pensées, les paroles charitables, les actions vertueuses des chrétiens, et qui châtie infailliblement les mauvaises, nous devons conclure qu'il découvre nos pensées, qu'il entend toutes nos paroles, et qu'il est témoin de toutes nos actions, et, par conséquent, qu'il est en tous lieux et présent à toutes ses créatures. C'est la troisième perfection que nous devons reconnaître et honorer en l'Être divin, son immensité très-adorable, sur laquelle nous pouvons faire trois considérations: premièrement, que le vrai séjour et la propre demeure de Dieu est lui-même et sa divine essence; secondement, qu'il est néanmoins en tous lieux et en toutes ses créatures; troisièmement, qu'il est en nos églises d'une manière toute spéciale et digne de vénération particulière. Cette immensité divine a rendu merveilleux et ineffable le mystère de l'Incarnation, opéré en vous et par vous, ô sainte Vierge! car en cet œuvre incompréhensible le Verbe s'est comme raccourci: *Verbum abbreviatum fecit Dominus*, dit saint Bernard; et l'Eglise: *Mundum pugillo continens, ventris sub arca clausus est*, Celui qui remplit le ciel et la terre s'est vu retranché dans une étable en une crèche, et au sein d'une vierge, *Invenietis infantem positum in præsepio*; c'est ce que l'ange disait aux pasteurs. *Concipies in utero, et paries filium*, c'est ce que le même ange vous disait quand il se prosterna à vos pieds, vous saluant par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. Dei propria habitatio est ejus divinitas: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. ratione. — II Punctum. Deus tamen est ubique: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. philosophis; 4. experientia; 5. ratione; 6. comparatione; 7. responsione ad objectionem;

8. documentis moralibus sumptis ex eo quod sumus semper coram Deo, in eo, ipse intra nos. — III. Punctum. Deus est speculimodo in templis: 1. Scriptura; 2. sensu Ecclesie; 3. rationibus; 4. documentis moralibus pro devotis; 5. documentis pro indevotis et profanatoribus templi.

I. — 1. Le premier des martyrs de Jésus-Christ, au chapitre VII des Actes, et l'apôtre saint Paul, au chapitre XVII, parlant de la majesté divine, l'un dans le consistoire des juges ecclésiastiques, l'autre dans une cour souveraine des juges séculiers; l'un dans le temple de Jérusalem, l'autre dans l'aréopage d'Athènes; tous deux animés d'un même esprit, tous deux en mêmes termes disent, avec vérité, que Dieu n'habite en aucun temple fait par la main des hommes: *Deus non in manu factis templis habitat*. Ils parlent fort sagement et en vrais théologiens; ils ne disent pas simplement que Dieu n'habite en aucun temple, mais qu'il n'habite dans aucun temple fait par la main des hommes, *in manu factis templis*: car il est vrai que Dieu habite dans un temple, mais non pas dans un temple qui soit fait par le travail des mains. Comme à ceux qui demandent ce que Dieu faisait avant que de créer le monde, pour parler en vrai théologien, on répond qu'il s'occupait en soi-même, qu'il s'exerçait en la contemplation de son essence infinie, en la production des deux personnes divines, en l'amour et jouissance de ses perfections très-adorables: ainsi à ceux qui demandent où Dieu était il y a sept mille ans, on ne peut répondre qu'il était dans le monde, puisque le monde n'était pas; on ne peut pas dire qu'il était dans les espaces imaginaires, ce serait pure imagination; mais il faut répondre qu'il était dans lui-même. Son vrai séjour, son propre temple, sa demeure éternelle, c'est son essence infinie et ses divines personnes: le Verbe divin pouvait dire de toute éternité: *Ego in Patre et Pater in me.*

Le temple et la demeure du Père éternel, c'est son Fils bien-aimé; le temple et la demeure du Fils est le sein de son Père; le temple et la demeure du saint Esprit, c'est le Père et le Fils: *Spiritus Dei qui est in illo*. Ces trois divines personnes étaient l'une dans l'autre, par l'identité et l'unité de leur essence, par la propriété de leurs subsistances relatives, par la condition de leurs émanations, qui se font au dedans et non pas au dehors de la Divinité. Cette majesté divine était toute en elle-même par l'infinité de son être, par la plénitude de sa divinité, par l'abondance de ses perfections. Elle était en soi par la singularité de son essence, chez soi par la pluralité de ses personnes.

2. Ce qui fait que Tertullien a dit: *Ante omnia, Deus erat solus ipse sibi et mundus et locus et omnia*; et saint Augustin: *Antequam Deus faceret cælum et terram, in se habitabat Deus; apud se habitabat, et apud se est Deus*; et le poète théologien:

*Dic mihi tunc esset, cum præter eum nihil esset?
Tunc, ubi nunc, in se, quoniam sibi sufficit ipse.*

3. Il a dit fort judicieusement, *tunc ubi nunc*; car si Dieu a créé le monde, il ne l'a pas bâti, comme un architecte fait sa maison, pour s'y retirer, pour y habiter, pour y loger et se mettre à couvert; il l'a créé sans indigence, sans dépendance, sans adhérence, par un pur excès de bonté, et les anciens ont dit avec beaucoup de raison que Dieu est dans le monde, et n'y est pas encloué; qu'il est hors du monde, et n'en est pas forclos; qu'il est au-dessus du monde, et n'en est pas élevé; qu'il est au-dessous du monde, et n'est pas abaissé. Il est au-dessus du monde, car il le régit par sa providence: il est au-dessous du monde, car il le soutient par sa puissance: il est dans le monde, le conservant par sa présence: il est hors du monde, le contenant par sa divine essence. Il est au-dessus du monde, le gouvernant sans inquiétude: il est au-dessous, le soutenant sans travail: il est dedans, le remplissant sans l'occuper: il est hors du monde, le contenant sans en être occupé: il est tout en tout le monde, tout en toutes les parties du monde, en tous les atomes de l'air, en tous les brins d'herbe qui sont sur la terre, en chaque grain de sable, qui fait le rivage de la mer; il n'y a aucun recoin, si écarté dans la plus vaste solitude où vous puissiez aller marquer le plus petit endroit avec la pointe d'une épingle, où toute l'essence de Dieu ne soit réellement, actuellement, véritablement, et tout entière.

Saint Grégoire (*Tom. II, l. II, in Ezeec., hom., 17, circa medium*): *Deus ubique est et ubique totus est; ait enim: Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum (Isa., LXVI): et de ipso scriptum est (Isa., XL): Qui cælum metitur palmo, et terram pugillo concludit. Ex qua re considerare necesse est, quia is, qui cælum velut sedem præsidet, super et intus est, et qui cælum palmo et terram pugillo concludit, exterius, superius et inferius est. Utergo indicaret Deus interiorum se esse, et superiorem omnibus, cælum sibi sedem esse perhibuit, ut vero se ostenderet omnia circumdare, cælum metiri palmo, et terram se asserit pugillo concludere, ipse est interior et exterior, ipse inferior et superior: regendo superior, portando inferior, replendo interior, circumdando exterior.*

II. — 1. Il dit par Jérémie: Je ne suis pas loin de vous, mais très-proche: *Deus appropinquans ego sum, et non de longinquo (Jerem., XXIII)*; et par Isaïe: Je remplis le ciel et la terre (*Isa., XL*); et par le Sage: L'esprit du Seigneur a rempli tout ce monde.

2. Saint Hilaire et après lui saint Grégoire ont remarqué que le Créateur qui dit par son prophète: Le ciel est mon trône, et la terre est l'escabeau de mes pieds, pour montrer que cela ne s'entend que d'une situation corporelle, dit, par le même Isaïe, qu'il tient en son poing le ciel et la terre, et par la bouche de l'Église: *Mundum pugillo continens.*

3. Cette vérité est si éclatante et visible, que les païens mêmes l'ont entrevue au travers des ténèbres de l'infidélité. Sénèque (*ep. 41*): *Non sunt ad cælum elevande mu-*

nus, nec exorandus ædificans, ut nos ad aures simulacri, quasi magis exaudiri possimus, admittat; prope est a te Deus, tecum est, intus est. Ita dico, Lucili, sacer intra nos spiritus, sedet honorum malorumque nostrorum observator et custos. Pour être exaucé en nos prières, il n'est pas besoin d'élever nos mains au ciel, comme si Dieu n'était qu'en ce lieu-là: il n'est pas besoin de prier le sacristain du temple de nous mettre auprès de l'idole, pour en être mieux entendus: Dieu est auprès de vous, il est avec vous, il est dans vous: oui, mon cher Lucile, un saint esprit est dans nous, qui tient en dépôt nos bonnes œuvres, et qui remarque les mauvaises. Sénèque avait emprunté ces paroles de Platon au livre XI des Lois, où il ajoute: *Quid agis? quid machinaris? quid abscondis? custos te tuus sequitur.* Et le poète:

*Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.*

4. Et l'expérience nous montre qu'aussitôt que les hommes se trouvent en danger de mort, ou de quelque autre accident funeste, d'un premier mouvement et sans délibération ils recourent à Dieu en leur cœur. Ils se recommandent à lui et ils implorent son secours: donc la nature leur enseigne que Dieu est en ce monde, qu'il voit tout ce qui s'y passe, qu'il est au fond de notre âme, et qu'il entend les prières que nous lui faisons en nous-mêmes.

5. Saint Thomas apporte une autre preuve de cette immensité de Dieu, par un argument qu'on appelle *a posteriori*. La conservation, dit-il, est une continuelle création: comme Dieu a créé toutes choses par soi-même, sans l'entremise d'aucun instrument; ainsi il les conserve par soi-même immédiatement, et sans la médiation de qui que ce soit: il est donc au fond et au centre, au plus profond et intime de leur être, puisqu'il le conserve. Il est en tout lieu par essence, par présence, par puissance, *qui ibo a spiritu tuo*, voilà comme il est en tout lieu par essence, *et quo a facie tua fugiam*, voilà sa présence; *si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris, illuc manus tua deducet me*, voilà comme il est en tout lieu par puissance.

6. Il est en tout lieu par essence, comme le roi est en son trône: il y est par présence, comme le roi est en sa chambre: il y est par puissance, comme le roi est en son royaume.

7. Si ainsi est, me dira quelqu'un, d'où vient que le Psalmiste prie Dieu de ne le pas rejeter de sa présence, de ne le pas abandonner, de ne se pas éloigner de lui? d'où vient que Dieu nous menace quelquefois de se retirer de nous? Si l'esprit de Dieu remplit toutes choses, d'où vient que quelques-uns ne l'ont pas, comme l'Apôtre l'enseigne. *Ne proficias me a facie tua, ne derelinquas me, neque despicias me.... Deus meus, ne elongetis a me.... Væ cum recessero ab eis.... Qui Spiritum Christi non habet, hic non est epus (Psal. L; Rom., VIII). Saint Augustin (ep. LVII, ad Dardan., ante medium): Quid tam*

longe est a luce quam cæcitas, etiamsi lux præsto sit, atque oculos perfundat extinctos? propinquare autem luci merito perhibentur oculi, qui sanitatis accessu aciem recipiendo, lucem recipiunt. La clarté du soleil est sur les yeux d'un aveugle, aussi bien que sur les yeux du plus clairvoyant; et néanmoins on dit que l'aveugle a perdu la clarté, parce qu'il n'en jouit pas; et si on guérit les yeux de l'aveugle, on dit qu'il recouvre la lumière, encore qu'elle ne soit pas plus proche de lui qu'elle était auparavant.

8. Cette vérité nous doit obliger à lui porter du respect en quelque lieu que nous soyons, puisque nous sommes toujours devant lui, dedans lui, et lui dans nous. L'Écriture (*Gen., V, 22*), voulant exprimer en peu de paroles un homme qui marche devant Dieu, et qui est toujours en sa présence: *Ambulavit Enoch cum Deo; ambulavit Noe cum Deo (Gen., VI)*; et à Abraham: *Ambulavit coram me, et esto perfectus (Gen., XVII)*; parce que celui qui est dans les vrais sentiments de Dieu, et solidement vertueux, se souvient toujours que Dieu lui est présent en tout lieu, et tâche de lui agréer par toutes ses actions.

Madame de Chantal, avant que de commencer l'ordre des Filles de Sainte-Marie, était mariée à un cavalier qui allait souvent en cour, ou à l'armée, et alors elle s'habillait à la négligence, et sans soin de s'accommoder, dont étant reprise par ses voisines: Pourquoi m'ajusterai-je, disait-elle, puisque les yeux à qui je dois plaire sont à soixante lieues d'ici? L'âme choisie doit faire tout au contraire, elle en a un sujet tout différent, elle doit être parée des vertus en tout temps et en tout lieu, toujours bien propre et bien ornée, parce que les yeux à qui elle doit plaire ne sont jamais éloignés, sont toujours à deux pas, à deux doigts et tout auprès d'elle: *Modestia vestra nota sit omnibus, Dominus enim prope est; quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc cogitate, Dominus enim prope est (Philip., IV, 5)*. Gardez une grande modestie en toutes vos actions, non pas une modestie dissimulée et hypocrite, qui n'ait égard qu'aux hommes, mais qui procède de l'intérieur; que toutes vos pensées soient justes, droites, pures et innocentes: et pour vous exciter à cela, souvenez-vous que Dieu est toujours près de vous; et qu'encore que vous ne le voyiez pas, il ne laisse pas d'y être. Si je faisais volontairement quelque contenance incivile, ou si je disais quelque parole impertinente, sous prétexte que je ne vous vois pas, je serais bien digne de blâme. Encore que je ne voie ici personne, je ne laisse pas d'être aussi soigneux, de ne rien dire d'indécent, de rien faire contre la bienséance, que si je voyais ce bel auditoire. Je ne suis pas assuré qu'il y a ici du monde, comme vous êtes assurés que Dieu est toujours près de vous. Quoique vous ne le voyiez pas, il ne laisse pas de vous voir: osez-vous bien faire des actions honteuses et abominables? osez-

vous bien offenser à sa vue, en sa présence, tout auprès de lui? Ne craignez-vous point qu'il ne vous dise, comme à David par Nathan: Vous m'avez méprisé jusqu'au point de commettre le péché en ma présence: *Despexisti me ut faceres malum in conspectu meo (II Reg., XII, 9)*.

Quand vous offensez un homme, vous moquant de lui en son absence, vous ne faites pas bien; car il ne faut offenser personne, pas même le plus chétif et le plus indigne de tous: mais si vous l'offensez en sa présence, vous avez bien plus grand tort; encore plus, si c'est une personne honorable; et encore plus, si c'est un homme qui ne vous dit rien et qui ne vous fait point de mal. Mais quand vous l'offensez, s'il endure tout patiemment sans récriminer et sans dire mot: et si nonobstant son silence, vous continuiez à le picoter, on admirerait votre insolence, vous passeriez pour un barbare. Vous commettez le péché qui déplaît à Dieu infiniment, qui le désoblige au dernier point; vous le commettez en sa présence, vous lui portez moins de respect qu'à votre laquais: car vous ne voudriez pas faire devant votre laquais les actions détestables que vous faites en la présence de Dieu; en la présence d'une si haute, si pure, si sainte, si redoutable et si adorable majesté que celle d'un Dieu, qui mériterait que tous les hommes se missent en pièces, plutôt que de lui donner le moindre mécontentement: en la présence d'un Dieu, qui ne vous dit mot, qui endure tout, qui vous oblige infiniment, qui vous soutient, qui vous conserve, qui vous caresse et qui vous comble de biens infinis.

Si vous dites du mal de quelqu'un qui est en votre compagnie, peut-être qu'il ne vous entend pas, qu'il n'y prend pas garde, qu'il pense à autre chose: ou s'il vous entend, il ne voit pas vos intentions, ni la disposition de votre cœur, il peut penser que vous dites cela à la volée et inconsidérément; ou s'il connaît votre intention, peut-être qu'il n'en découvre pas toutes les circonstances, tous les tenans et aboutissans de l'injure que vous lui faites; ou s'il les découvre, il peut détourner sa pensée, il peut rompre compagnie, vous quitter et éviter vos attaques: mais quand vous offensez Dieu, il vous voit très-clairement, il vous regarde fixement, il vous considère aussi attentivement, aussi particulièrement et aussi distinctement que s'il n'y avait que lui et que vous en ce monde, qu'il n'eût autre chose à faire: *Respicit Dominus vias hominis, et omnes gressus ejus considerat (Prov., V, 21)*. Il voit l'aversion de votre cœur et le mépris que vous faites de lui: *Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem, hominum corda intuentes in absconditas partes.* Il voit très-particulièrement toutes les circonstances qui aggravent l'injure que vous lui faites, et qui la lui rendent très-sensible. *Circumspicientes omnes vias hominum*: et il ne peut en éviter la vue, il ne saurait s'absenter ni s'éloigner tant soit peu, il est nécessairement présent à toutes vos actions par la condition de son immen-

sité. Quel mépris, quelle arrogance, quelle impudence, de l'offenser à sa vue, en sa présence, et si près de lui ! *Despexisti me ut faceres malum in conspectu meo.*

Si vous saviez ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que le péché ; quelle bonté, beauté, pureté et sainteté il y a en Dieu ; quelle malice, laideur, impureté et iniquité, il y a au péché ; quelle opposition, contrariété et antipathie il y a entre Dieu et le péché ! vous n'auriez pas besoin de jugement, ni d'enfer pour vous damner, la seule présence de Dieu vous serait une géhenne insupportable ; ce qui afflige plus les damnés, ce n'est pas le feu, ni les bourreaux, c'est la présence de Dieu, *Pœnas dabunt in interitu æternas a facie Domini* (II *Thess.*, I, 9) : tant c'est chose horrible, violente et contre nature, que d'être en état de péché auprès de Dieu.

Et toutefois vous n'êtes pas seulement auprès de lui, mais vous êtes dans lui comme l'oiseau au milieu de l'air, comme le poisson au milieu de l'eau, comme l'enfant au sein de sa mère : *Qui portamini a meo utero, qui gestamini a mea vulva. In ipso vivimus, movemur et sumus* (Isa, XLVI, 3; *Act.*, XVII). Quand donc vous l'offensez, vous commettez une ingratitude monstrueuse d'offenser celui qui vous porte comme en son sein et dans ses entrailles : vous faites comme ce maudit empereur nommé Caracalla, qui tua son frère entre les bras et au sein de sa mère, Julia. Vous opprimez ce pauvre homme, vous le ruinez de biens ou de réputation, vous le faites mourir de disette dans le sein de Dieu, qui est votre Père. L'Écriture compare les pécheurs à des serpents, à de la boue, à de l'ordure, à du fumier et à tout ce qu'il y a de plus sale, horrible et abominable en la nature : *Genimina viperarum ut lutum delebo eos. Projiciam sterces solemnitarum vestrarum.* Pour cela un certain pécheur qui étant éclairé de Dieu commençait d'avoir horreur de soi-même et de son mauvais état, s'imaginait la Divinité comme une mer vaste et spacieuse, un océan de miel très-doux ou de baume très-précieux, et soi-même comme un crapaud enflé de venin au milieu de cette mer ; la Divinité comme un océan de lait très-pur et très-net, et le pécheur comme une bouteille d'encre au milieu de cette mer ; la Divinité comme un océan d'eau rose, ou d'eau de senteur très-agréable, et le pécheur comme un tas d'ordure très-puante au milieu de cette mer. Ce n'est pas que la Divinité soit aucunement souillée par la présence du pécheur, non plus que le rayon du soleil, quand il est sur de la boue ; mais tant y a que c'est nue si grande indécence, qu'il s'en plaint comme s'il en était souillé, *Coinquinabar in medio eorum.*

Il dit : *In medio eorum* (Ezech., XXII, 26), pour nous faire faire une autre réflexion, savoir qu'il n'est pas seulement auprès de nous, que nous ne sommes pas seulement dans lui, mais qu'il est dans nous, en notre intérieur, au fond de notre âme et au centre de notre être, *Intimo nostro intimior*, dit saint Denys, et il est très-indignement logé, quand nous som-

mes en état de péché : car au lieu que le cœur de l'âme choisie est un trône royal et magnifique où Jésus est assis et honoré, où il règne et commande à baguette, quand nous consentons au péché, notre cœur est un prétoire de Pilate, ou un calvaire auquel Jésus-Christ est très-maltraité, méprisé, bafoué, foulé aux pieds et postposé non à un Barabas, mais à une chétive créature, et dèche-chef crucifié : *Rursum crucifigentes in semetipsis Filium Dei.* Ne sortons pas de ce second point sans faire encore une petite réflexion de piété vers Dieu : tant que le poisson est en l'eau, de quelque côté qu'il se tourne, et en quelque état qu'il se trouve, sain, malade, en repos, en mouvement, vivant et mort, l'eau le mouille continuellement, parce que la nature de l'eau c'est de mouiller. Nous sommes en Dieu comme le poisson en la mer : saint Paul dit que nous vivons en lui, que nous nous remuons en lui, et que nous existons en lui : sa nature est de bien faire beaucoup plus que le propre de l'eau n'est de mouiller ; il nous fait donc quelque bien sans cesse et sans interruption, en quelque état que nous soyons de pauvreté, d'abondance, de santé, de maladie, de vie ou de mort : et ainsi quelle tendresse d'amour, de respect et de reconnaissance ne devrions-nous pas avoir pour lui ?

III.—1. Or encore que Dieu soit ainsi en tout lieu par essence, par présence et par puissance, il a néanmoins voulu en la loi ancienne, et encore plus en la loi de grâce, qu'il y eût des lieux particuliers où il pût habiter, y être reconnu, servi, honoré et glorifié d'une manière spéciale : ses louvres sont les temples, les églises, les chapelles et autres saints lieux, qui sont particulièrement dédiés et consacrés à son service ; c'est ce qui fait qu'en l'Écriture sainte le temple est très-souvent appelé la maison de Dieu. Il dit en Isaïe : Ma maison sera une maison d'oraison ; et le Psalmiste : J'entrerai en votre maison, je vous adorerai en votre maison, je vous adorerai en votre saint temple : j'ai aimé la beauté et l'oraement de votre maison ; et le Sauveur, en l'Évangile : Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

2. De là vient qu'en plusieurs paroisses on met un étendard sur la tour de l'église au jour anniversaire de la dédicace : vous savez que d'arborer un drapeau sur le rempart d'une ville ou d'une citadelle, c'est une marque de conquête ; quand un lieu est consacré et changé en église, il est tiré de l'usage commun et profane, pour être tout dédié à Dieu seul et acquis à son domaine. Pour ce, les églises étaient anciennement appelées *tituli*, par métaphore empruntée de la coutume des païens : car, quand une maison était consacrée, acquise et jointe à la couronne du souverain, on y posait un titre, comme il se voit en la loi : *Si quando, codice de Bonis vacantibus : Tituli vero quorum adjectione prædica sunt nostris consecranda substantiis, non nisi publica testificatione proponantur.* Ces titres étaient certains voiles ou drapeaux, où

était imprimée l'image, ou au moins le nom de l'empereur, comme il paraît en saint Ambroise qui, écrivant à Marcelline, dit que l'empereur Valentinien entreprit d'acquérir une maison à son domaine, y faisant arborer des courtines royales. Et saint Augustin (*Conción 2, in Ps. XXI*) : *Ne domum ipsius invadat aliquis potens ponit ibi titulos potentis, ut cum titulus fuerit lectus, contentus quis potentia nominis abstineat ab invasione.* Mais le seul titre et l'enseigne par laquelle les fidèles avaient coutume de consacrer quelque lieu, et le joindre au domaine de Jésus-Christ, c'était l'étendard de la croix, comme il se voit en la loi : *Decernimus, codice de Episcopis et clericis*; et au code théodosien, *lege ultima, de Paganis. Ut delubra gentium christiano cultui manciparentur, collocato in eis veneranda religionis signo.* Aussi nous voyons que toutes nos églises sont ornées de ce très-saint et très-adorable signe, parce qu'elles sont appropriées à Jésus, réunies à sa couronne, et changées en maison royale, où il fait sa résidence d'une façon toute particulière.

3. Car Dieu, voulant bien avoir commerce avec les hommes, et le commerce ne pouvant s'exercer que par action et réaction mutuelle, en donnant et en recevant, il a été à propos de destiner quelque lieu particulier, auquel les hommes rendissent à Dieu leurs devoirs, et reçussent de lui ses largesses. L'homme est composé de corps et d'âme, il les a reçus tous deux de Dieu; c'est la raison qu'il honore son Dieu, et par son corps et par son âme. Il est vrai qu'il doit l'honorer en tout lieu : *In omni loco dominationis ejus benedic, anima mea, Domino.* Mais le culte extérieur de latrie, qui ne se fait que par le sacrifice, et qui rend hommage à notre Dieu, comme au souverain de toutes les créatures; cet hommage, dis-je, se doit rendre en l'église, qui s'appelle basilique, c'est-à-dire maison royale, louvre de Jésus-Christ, palais de Dieu, où il reçoit les devoirs et hommages de ses sujets : car, comme dit saint Denys, le temple est pour l'autel, l'autel pour le prêtre, le prêtre pour le sacrifice, et le sacrifice pour Dieu.

De plus, l'homme est une créature civile et politique, qui vit en société avec ses semblables : il est donc plus que de raison qu'il fasse profession publique de sa foi, qu'il témoigne sa créance et dévotion extérieure en présence de ses confrères, et cela ne se peut mieux faire que dans le temple, où ceux qui sont de même communion sont assemblés : *In medio Ecclesiarum laudabo te; vota mea Domino reddam coram omni populo ejus.*

Nous sommes créatures sensibles, il n'y a rien en notre esprit qui n'ait passé par nos sens : nous ne pouvons recevoir la connaissance de Dieu que par la prédication de sa parole; ses ordres et commandements que par la bouche de ses lieutenants; ses grâces, faveurs et bénédictions que par les canaux des sacrements. Saint Chrysostome dit fort bien (*hom. 83, in S. Matth.*) : *Si incorporeus esset, nuda et incorporea tibi dedisset ip-*

se dona : sed quoniam anima corpori cōserta est in sensibilibus, intelligibilia tibi prabet : si nous n'avions pas de corps non plus que les anges, il nous ferait des dons purement spirituels; mais parce que notre âme es' revêtue de notre corps, il nous donne des grâces par des signes sensibles et corporels : tout cela ne se peut bien faire qu'en un lieu certain, déterminé, ouvert et exposé à tout le monde; ainsi le temple est un lieu de commerce et d'alliance des hommes avec Dieu, lieu auquel les hommes rendent à Dieu leurs devoirs et hommages par cérémonies extérieures et publiques; Dieu communique aux hommes ses grâces et largesses par des signes corporels et sensibles, et nous pouvons dire que le temple est proprement le ciel de la terre, comme l'empyrée est le ciel du ciel, *cælum cæli Domini.* Le ciel empyrée est le louvre de Dieu, où il tient sa cour, découvre sa gloire, est adoré de ses anges : ce temple est le palais de Jésus-Christ, le lieu de son séjour et habitation parmi nous, où il donne audience, exauce nos prières, appointe nos requêtes, fait ses magnificences, publie ses édits, dispose ses sujets, reçoit honneur et hommage des hommes.

4. Nous avons autrefois considéré que les anciens Israélites donnaient au temple de Salomon des épithètes très-glorieuses, pour exprimer combien il leur était cher et précieux, le respect et l'honneur qu'ils lui portaient, les usages qu'ils en faisaient, ainsi que nous apprenons d'Isaïe (*Isai., LXIV, 11*), d'Ezechiel (*Ezech., XXIV, 21*) et des autres Ecritures : ils l'appelaient maison de crainte, maison de sanctification, de gloire, de splendeur, de refuge, de délices et d'espérance. Mais ces titres d'honneur conviennent plus proprement sans comparaison et plus avantageusement à nos églises qu'au temple de Salomon, et même ne convenaient à ce temple ancien qu'en tant qu'il était la figure, l'ombre et la représentation de nos églises.

C'est proprement notre église qui est la maison de crainte; elle est le louvre et le trône de Dieu, où il habite réellement, substantiellement et corporellement, où une partie de ses anges lui fait un corps-de-garde autour : *Circumdabo domum meam, ex his qui militant mihi* (*Zachar., IX, 8*); l'autre partie se tient dedans, pour faire escorte à sa divine majesté. Saint Basile et saint Chrysostome ont vu souvent ces esprits célestes à l'entour de l'autel, pendant le service divin, se tenant courbés comme les soldats en présence du roi. Leur exercice est d'honorer Dieu, le bénir, adorer et trembler en sa présence. *Laudant angeli, tremunt potestates.* Et nous, petits vers de terre, ne tremblerons-nous pas? serons-nous sans crainte et frayeur? Saint Jérôme appréhendait tant l'entrée des lieux sacrés, que s'il avait en quelque songe déshonnéte en dormant, ou s'il s'était mis en colère, il n'osait entrer aux oratoires où reposaient les reliques des saints martyrs. *Si iratus fuero, aut me noc-*

turnum phantasma deluserit, basilicus martyrum intrare non audeo.

L'église est le vrai lieu de notre sanctification, où nous pouvons acquérir non une sainteté légale, imparfaite et extérieure, comme les anciens dans le temple de Salomon; mais une sainteté réelle, véritable, intérieure et divine. Si la sainteté consiste à être exempt de tout péché, *ἀγιος, quasi ἀγίος*; si elle consiste à être réservé et consacré à Dieu, c'est dans l'église, où nous pouvons nous affranchir de la coulpe du péché par les sacrements, en les recevant avec disposition; c'est dans l'église, où nous pouvons nous faire quittes de la peine due au péché par le sacrifice de la messe, y assistant avec dévotion; c'est là où se distribuent les mérites de Jésus-Christ à tous ceux qui sont présents; c'est là et pendant la messe qu'on arrose les âmes chrétiennes avec le précieux sang de Jésus-Christ, pour les nettoyer de leur souillure; c'est en l'église que nous devons répandre notre cœur devant Dieu, lui ouvrir notre âme, notre corps, nos pensées, nos paroles, nos actions, notre vie et notre être, puisque nous sommes assurés qu'il y est présent, qu'il nous voit, nous écoute, qu'il agréé nos dévotions, et qu'il accepte nos oblations.

C'est ce qui fait que l'église est pour nous une maison de gloire et d'honneur; car le prophète Aggée exhortant Zorobabel et le peuple de Dieu à rebâti le temple, pour les émouvoir à une si sainte entreprise, leur promettait que ce second temple serait plus glorieux que le premier, bâti par Salomon, non pas en grandeur, en splendeur et magnificence corporelle, mais en ce que le Messie l'honorerait de sa présence, y prêchant et faisant des miracles pendant sa vie voyageuse et mortelle. *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ; et veniet Desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria (Aggée, II, 4)*. A plus forte raison nos églises sont plus que très-glorieuses, puisque le Fils de Dieu les honore de sa présence, non en passant, mais y résidant jour et nuit réellement, véritablement, en état de sa vie glorieuse et immortelle.

Maison de splendeur et de clarté: c'est là où nous devons prendre lumière pour nous bien conduire en toutes nos affaires. Voulez-vous savoir pourquoi vous réussissez si mal en vos entreprises, vous bronchez à chaque pas en vos actions, et vous tombez en tant de précipices? C'est que vous marchez en ténèbres: *Nescierunt neque intellexerunt, in tenebris ambulant*; vous marchez en ténèbres, parce que vous ne cherchez pas ici la lumière où elle est. Expérimentez le, et vous le trouverez ainsi: quand vous aurez été à la messe le matin, prié Dieu dévotement, offert votre âme et vos actions, vous vous comporterez ce jour-là plus sagement; quand vous aurez assisté à la grand-messe, au sermon et à vêpres les dimanches, et demandé à Dieu grâce et lumière pour vous bien conduire, vous ne tomberez pas en tant de pé-

chés cette semaine. Quand vous voulez vous marier, commencer un bâtiment, entreprendre un procès, vous enrôler pour aller en guerre, vous embarquer en quelque autre dessein d'importance, si vous venez à l'église consulter Jésus, lui demander avis, le prier de vous inspirer et diriger pour sa gloire et votre salut, croyez-moi, vos entreprises vous réussiront plus heureusement, vous ne recevrez pas seulement lumière et sagesse, mais secours et assistance.

L'église est une maison de refuge, un asile très-assuré, un arsenal et citadelle bien munie, où nous devons recourir au temps de la tentation, y prendre des armes et des forces contre nos ennemis. C'est un lieu de délices et de consolations, c'est où Jésus-Christ prend ses délices à converser avec les bonnes âmes, *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum*. C'est là où les bonnes âmes trouvent leur repos et contentement; elles sont persécutées en leurs maisons, moquées par les rues, raillées aux compagnies: en la maison de Dieu elles sont consolées. Il est assuré que l'âme raisonnable ne peut persévérer longtemps en quelque état ou occupation, si elle n'y a du plaisir: *Anima enim aut infirmis delectatur, aut summis (S. Greg.)*. Et puisque nous voyons que les bonnes âmes demeurent si longtemps à l'église, les deux et les trois heures de suite, les matinées entières, et tous les jours, ou quasi tous les jours, sans se dégoûter, sans doute qu'il faut conclure qu'elles y sont charmées de quelques délices bien attrayantes, et que, comme a dit le Sage, la conversation de Dieu n'apporte point de dégoût, mais des consolations ineffables.

L'Eglise est toute l'espérance des chrétiens, parce qu'ils n'ont confiance qu'en Dieu, et c'est proprement en l'église que Dieu fait ses caresses, exerce ses libéralités, qu'il accorde des grâces aux hommes et qu'il exauce les requêtes de ceux qui le prient, *Exaudivit me de templo sancto suo*. Le Père éternel exauce plus volontiers les prières qu'on lui fait dans le temple, à cause de la présence réelle de son Fils, qui y habite: le Fils, à cause des reliques de ses saints qui y sont conservées: le Saint-Esprit, à cause des prières que l'Eglise, son épouse, lui en fait au jour anniversaire de la Dédicace: *Ut quisquis hoc templum beneficia petiturus ingreditur, cuncta se impetrasse lætetur*. Oui, mais d'où vient donc que nous faisons tant de prières à l'église, et que nous sommes si peu exaucés? On travaille tant à y apaiser la colère de Dieu, et il se montre toujours si irrité contre nous? Nous lui offrons tant de sacrifices, et il nous donne si peu de grâces?

5. C'est que l'église n'est plus la maison de Dieu: c'est une halle, un lieu de négociation, une caverne de larrons, un rendez-vous de maquignons: on y vient pour épier les colombes, les colombes y viennent pour s'y exposer à l'encan. Il n'y a rien qui attire plus la vengeance du ciel sur nous et même sur toute la république, que les péchés qui se commettent dans l'église: *Quanta ma-*

lignatus est inimicus in sancto (Psal. LXXIII, 3.) ; ou, selon saint Jérôme, *Omnia mala egit inimicus in sanctuario, in medio solemnitate tuæ* ; une autre version porte : *In medio templi, in quo agitur solemnitas*. Vos ennemis ont profané votre sanctuaire, commis des insolences, des sacrilèges et des impiétés dans votre temple, *Leva manus tuas in superbiis eorum in finem*, quand on ne veut donner qu'un petit soufflet, on ne hausse pas la main : quand on veut décharger un grand coup de toute sa force, on lève la main et le bras, *leva manus tuas*, vous leur enverrez de grands châtimens, vous appesantirez sur eux votre bras tout-puissant : *manus tuas*, vos deux mains. Quand l'Écriture veut exprimer la justice de Dieu, elle l'appelle la main de Dieu, mais c'est toujours au singulier : *Manus Domini tetigit me, extendit manum suam in retribuendo* ; parce que l'autre main exprime la miséricorde. Ici, il emploie les deux mains : la justice et la miséricorde conspirent à punir les profanateurs du temple. Oui, la miséricorde même change son naturel contre eux et devient sévère pour les punir, comme nous verrons tantôt : *In superbiis eorum in finem : Ad ruinas eorum in æternum* : vous les désolerez, détruirez, ruinerez pour jamais et sans ressource. Il a dit avec raison : *Quanta malignatus est*. C'est une méchanceté bien noire, une impiété malicieuse, et une insolence effrontée d'offenser Dieu en sa présence, à ses yeux, tout devant lui, sachant assurément qu'il est là, qu'il vous voit, vous considère et vous entend : *Fecerunt malum in oculis meis* (Isai., LXVI, 4.) Assuésus exagérait le crime d'Amant sur ce qu'il voulait offenser la reine en présence du roi, en sa maison : *Me présente, in domo mea* (Esther, VII, 8). Les rues, les villes, les palais ne vous suffisent-ils pas pour vos calomnies, vos médisances et vos paroles déshonnêtes ? N'est-ce pas assez d'offenser Dieu aux académies, aux tavernes et aux lieux infâmes, que vous le poursuiviez en sa maison, qui est l'église ? C'est ce qu'il trouve de plus mauvais, c'est de quoi il se plaint comme lui étant le plus sensible : *Vides abominaciones quas faciunt hic*. Les fautes qui ne seraient ailleurs que de simples péchés, sont des abominations au temple : c'est ce qu'il punit plus sévèrement et par soi-même, pour ne s'en fier à personne.

Si pour punir un criminel le roi ne se contentait pas d'envoyer le prévôt des marchands, ou un exempt des gardes, ou autre commissaire, mais lui-même sortait de la cour, allait jusqu'au bout du royaume, et voulait en personne faire l'exécution, ce serait un signe évident que le crime serait bien atroce et le roi bien enflammé de colère. Pour punir l'ambition de Lucifer et le bannir du ciel, Dieu se servit de saint Michel : pour abîmer Sodome et Gomorrhe, et les consumer par le feu du ciel, il emploie deux exempts de ses gardes, deux esprits célestes, qui viennent en la maison de Loth : pour précipiter les reprobés aux flammes éternelles, au jour du jugement, il enverra ses anges :

Exibunt angeli, et mittent eos in caminum ignis. Mais pour punir les profanateurs du temple, il n'emploie ni ange, ni archange, ni séraphin, mais lui-même : le Fils de Dieu, descendu du ciel, entre au temple et fait l'exécution en propre personne. Saint Grégoire (hom. 39, in Evangelia) a remarqué sagement que Jésus-Christ entra au temple et exerça cet acte rigoureux de justice inconcintement après avoir pleuré sur la ville de Jérusalem, et prédit sa destruction ; comme pour enseigner que la cause des calamités qu'il lui prophétisait n'était pas les autres péchés qui se commettaient en la ville, mais ceux qu'on commettait au temple. Il fut attendri de compassion sur cette infortunée cité, prévoyant les désastres qui lui devaient arriver ; et cette tendresse le piqua de colère et d'indignation contre ces profanateurs qui étaient cause de ces malheurs. Quand je te considère attentivement en la présence de Dieu, chère ville de N., je suis touché au plus sensible de mon cœur ; j'ai sujet de soupirer, de gémir, de sangloter, de répandre des larmes de sang et de renouveler les lamentations de Jérémie, prévoyant les extrêmes afflictions qui pendent sur ta tête et qui fondront sur toi plus tôt que tu ne penses ; et sachant ce qui se fait en tes églises, cela me transporte de si grand zèle, que si j'avais la vue et la force, je chasserais, comme des chiens, ces profanateurs impies qui attirent sur leur patrie la justice vengeresse du ciel. Faites cela, vous qui le pouvez : vous, messieurs du parlement, les magistrats, les gens du roi ; faites punir ces sacrilèges plus irrémisiblement que pour aucun crime. Le sacrilège est un crime public, qui offense toute la communauté, chacun a intérêt de le faire punir : *Publicum crimen est, quia quod in religionem divinam committitur, in omnium fertur injuriam*, disent les empereurs Arcade, Honoré et Théodose (L. Michai, cod. de Hæreticis et manichæis). Ce crime est si injurieux à la république, que sans autre punition il est estimé, en l'Écriture (II Machab., VI) un très-grand châtement de Dieu.

Héliodore, grand trésorier de Séleucus, roi d'Asie, vient en Jérusalem avec main forte, entre au temple et prétend piller ses trésors ; mais comme il entreprend ce sacrilège, la vengeance du ciel l'en empêche : un brave cavalier de la milice du ciel apparaît, qui le renverse par terre, commande à deux anges de sa suite de le fustiger selon ses mérites, pour lui apprendre à qui on se jure quand on viole le temple ou quelque chose qui lui appartient. Au même lieu, chapitre cinquième, l'impie Antiochus entre en la même ville, y fait une horrible boucherie, il passe par le fil de l'épée quatre-vingt mille personnes en trois jours, il pille et saccage le temple, et ne se contentant pas seulement du trésor, enlève les vases sacrés : et Dieu ne dit mot, on n'en voit point de punition sur-le-champ. Le Saint-Esprit rend la raison de cette différence : *Propter peccata inhabitantium civitatem Deus fuerat iratus, propter quod et accidit circa locum despectio ; alioqui*

nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, sicut Heliodorus etiam et hic adveniens statim flagellatus et repulsus fuisset : à cause des péchés des habitants de la ville, Dieu était en colère et permit cette profanation de son temple; car s'ils n'eussent été coupables de plusieurs grands crimes, ce roi impie eût été repoussé et châtié comme Héliodore.

C'est signe que Dieu est en grande colère contre votre ville, qu'on y a commis de grands péchés, puisqu'il permet que les églises y soient si mal ornées, entretenues et desservies, qu'on en fasse des cavernes de larrons et des halles de trafic infâme; c'est signe que vous êtes en mauvais prédicament devant Dieu, qu'il vous réserve à des supplices extrêmes, puisqu'il tolère vos irrévérences, vos insolences et sacrilèges : *Misereamur impio, et non discet justitiam; non videbit gloriam Domini in terra sanctorum; iniqua gessit* (Isa., XXVI, 10). Voyez que la miséricorde de Dieu s'emploie à vous punir aussi bien que sa justice; il vous semble que vous êtes au-dessus de la fortune, parce que vous n'expérimentez point présentement de punition; c'est la plus grande de toutes qu'il ne vous punit pas, cette miséricorde est un effet de sa grande colère, une marque de réprobation et la veille de damnation, *Iniqua gessit*.

De l'église, qui était une maison de crainte, vous en faites une maison d'impudence, de témérité et d'effronterie. Vous n'oseriez, dit saint Chrysostome, suivre une fille de joie jusque dans la maison d'un petit artisan; si vous l'aviez fait, il tiendrait cela à grand affront, il vous chasserait à coups de bâton : et vous la suivez jusqu'à la maison de Dieu ! De la maison de sanctification, vous en faites une maison de corruption et d'ordure; où vous devriez être sanctifié, apaiser Dieu et attirer sa miséricorde, vous vous gâtez, vous l'irritez et vous provoquez sa justice : *Quid est quod dilectus meus in domo mea, fecit scelera multa* (Jerem., XI, 15) ?

D'une maison d'honneur et de gloire, vous en faites une maison d'opprobre et d'infamie; c'est le déshonneur de la chrétienté; c'est ce que nous reprochent les infidèles, les irrévérences en nos églises. Un Turc nous disait, il n'y a pas longtemps : Vos églises ressemblent à des marchés, ce n'est que bruit, désordre, tintamarre, cajolerie et tournements de tête. Quand nous faisons nos prières, nous sommes si modestes, si appliqués et attentifs, qu'il semble que nous parlions à Dieu bouche à bouche. *Propter vos blasphematur nomen meum in gentibus. Vous tombez en d'horribles précipices : Erit via eorum lubricum in tenebris*.

L'église est un asile et cité de refuge, où les fidèles recourent en toutes leurs nécessités : c'est le rendez-vous des anges, où ils viennent en troupe, pour offrir à Dieu nos dévotions et nous rapporter ses bénédictions; cependant vous en faites un désert, vous êtes cause que les bonnes âmes s'en absentent, pour n'être pas l'objet de vos regards et de vos desirs impudiques, pour n'être pas interrompues par vos cajoleries et par vos

insolences : vous êtes cause que les anges quittent ce lieu saint, à cause de vos impuretés.

Ce lieu de consolation et de joie fera quelque jour l'objet de votre plus grande tristesse. Vous ferez comme Antiochus; ce qui l'affligea davantage au lit de la mort, fut la souvenance des outrages qu'il avait faits au temple de Dieu : *Recordor malorum quæ feci in Jerusalem*. Ce qui vous sera plus enuisant, vous touchera plus sensiblement à la mort, sera la commodité que vous perdez de négocier votre salut dans l'église, et les péchés que vous y commettez. Hé! je pouvais si aisément y obtenir pardon, direz-vous alors, y être absous, y acquitter mes dettes par les mérites de Jésus, en la messe! cependant malheureux que je suis, je n'ai rien fait de tout cela, mais le contraire, et au lieu de m'y sauver, je m'y suis perdu. Et en effet, l'église, qui est un lieu d'espérance pour les autres, est pour vous un lieu de désespoir et de réprobation: que peut-on espérer de votre salut, quand on voit que du remède vous en faites le poison, que recevant les sacrements vous faites des sacrilèges, qu'assistant au saint sacrifice de la messe, vous immolez votre âme et votre cœur au démon? *Non videbit gloriam Domini*. Souvenez-vous que le temple de Salomon fut bâti au Montmorria, qui signifie *Dominus videt*; il voit les distractions volontaires, tiédeurs, négligences, immodesties et les irrévérences qu'on commet à l'église, pour les punir très-rigoureusement; il voit les adorations, les affections, les tendresses et les dévotions des bonnes âmes, pour les récompenser en la gloire du ciel. Amen.

SERMON XVI.

De la pureté de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est pur (Hebr., XI).

Non parum profeceris si aliud de Deo quam quod est non senseris, dit saint Augustin; vous n'avez pas fait un petit progrès dans la connaissance de Dieu, si vous n'avez point d'autres sentiments de lui que ceux que vous en devez avoir; si, pensant à lui, vous ne concevez rien de bas, de défectueux, d'imparfait et d'indigne de lui. Pour prévenir ce danger, il est à propos de considérer aujourd'hui une de ses divines perfections dont on traite peu souvent en chaire, et qui est néanmoins un principe de plusieurs vérités morales très-utiles et nécessaires à la conduite de notre vie : c'est son admirable pureté qui le dégage de toutes les imperfections qu'on peut remarquer aux créatures, et même de leurs perfections, en la manière qu'elles sont en elles. Si vous avez honoré par estime et imitation quelque perfection de Dieu, ô sainte Vierge, ç'a été principalement et particulièrement celle-ci; elle vous était si chère et en si grande recommandation, que vous ne voulûtes pas consentir au mystère de l'Incarnation, et recevoir l'hon-

neur de la divine maternité, jusqu'à ce que vous eûtes appris que ce grand œuvre s'accomplirait sans préjudice de votre pureté et intégrité virginale, par une très-pure et très-admirable opération du Saint-Esprit : c'est ce que votre ange vous promet quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Exemplo Gregorii Nazianzeni, tremere debemus cum de Deo loquimur.* —

- I. Punctum. *Deus puritate sua est immunis ab imperfectionibus hominum.* 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *comparatione*; 4. *rationibus ob quas Scriptura hoc docet.* — II. Punctum. *Deus est immunis ab imperfectionibus angelorum, quia habet esse essentielle, universale, originale : unde peccatum est malum essentielle, universale, originale ; et ideo peccator punietur pœna parricidarum.* III. Punctum. *Deus est immunis a perfectionibus creaturarum, quia eis supereminet :* 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *consideratione*; 4. *mortalitate.* — *Conclusio moralis.* 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *comparatione*; 4. *ratione*; 5. *exemplo.*

Le très-humble, très-pieux, très-savant et très-éloquent docteur de l'Eglise, saint Grégoire de Nazianze, avant que de s'appliquer à la prédication de l'Evangile, à laquelle il était appelé et prédestiné de Dieu, pour se disposer à une fonction si importante, se retira, plusieurs années, comme un autre saint Jean-Baptiste, en la solitude du désert, où il ne vaquait qu'à l'oraison, à la mortification et à la lecture de l'Ecriture sainte. En cette école du Saint-Esprit, où s'enseigne la science des saints, il apprit à parler de Dieu si hautement, si doctement et si dignement, que tous les Pères qui sont venus après lui, admirant sa profonde science, l'ont surnommé le Théologien, c'est-à-dire l'homme qui parle de Dieu par excellence; éloge d'honneur qu'ils n'ont attribué qu'à saint Jean l'Evangéliste et à lui. Et toutefois ce grand théologien, en l'oraison qu'il a faite du sacrement de Baptême, intitulée *In sancta lumina*, dit avec grande humilité, mais avec vérité : Toutes les fois que je parle de Dieu, je tremble, je frissonne d'horreur; mon esprit, ma pensée et ma langue sont saisis d'une sainte frayeur : *Lingua et mente et cogitatione horresco quoties de Deo sermonem habeo.*

Quoties de Deo sermonem habeo. Si ce grand docteur était ainsi disposé, que devrait faire un pauvre pécheur, un simple prédicateur, un néant? De quelle crainte et appréhension devrait-il être saisi, ayant à discourir en présence d'un si noble auditoire, d'une des plus hautes, des plus inconnues et des plus pures et admirables perfections de Dieu, qui est sa pureté même? *Lingua et mente, et cogitatione horresco.* Ce mot *horresco* me surprend et arrête mon esprit, pour considérer qu'il ne dit pas seulement : Je tremble, je frissonne de crainte quand je parle de Dieu; mais *horresco* : J'ai horreur de ce que je dis,

parce que nous en parlons si grossièrement, si imparfaitement et si indignement; ses divines perfections sont si fort au delà de nos plus hautes, plus sublimes et plus épurées conceptions; il y a tant de différence entre ce que nous en pensons et ce qui en est, que, s'il n'était infiniment débonnaire et miséricordieux, il prendrait pour injure et pour blasphème les louanges que nous lui donnons, parce qu'il est, comme les anciens ont dit, *Ανεκλάλητος, ἄρρητος, σιωπή φωνούμενος.* Ce qui est si véritable, qu'à proprement parler il ne faut pas dire qu'il a l'être, il ne faut pas dire qu'il est ineffable, il ne faut pas dire qu'il est parfait, comme trois grands docteurs nous en avertissent. Il ne faut pas dire qu'il a l'être, car ce mot avoir exprime je ne sais quelle composition de celui qui a et de ce qu'il a, et Dieu est un être très-simple, très-pur, très-un et très-incomposé; son essence et son être, ou son existence, sont une même chose : *Essentia Dei est suum esse*, dit saint Thomas. Si vous dites qu'il est ineffable, c'est vous démentir vous-même, c'est dire et dédire tout ensemble; car dire qu'il est ineffable, c'est déclarer qu'on ne peut rien dire de lui; et dire qu'il est ineffable, c'est dire quelque chose de lui, dit saint Augustin. Si vous dites qu'il est parfait, vous dites qu'il est imparfait; car ce qui est parfait a été fait, il est achevé et accompli, et c'est une imperfection d'avoir été fait : *Qui ergo factus non est, perfectus dici non potest*, dit saint Grégoire; et toutefois le Fils de Dieu parle ainsi en l'Evangile : *Pater vester celestis perfectus est*; il veut bien parler en ces termes pour bégayer avec nous, pour descendre à notre bassesse, et pour s'accommoder à notre petite façon d'entendre et de parler : il dit que Dieu est parfait, c'est-à-dire épuré de toutes les imperfections que nous voyons aux créatures.

1.—1. Et premièrement de celles qu'on peut remarquer parmi les hommes et autres créatures de ce monde, car elles sont muables, et il dit, en son Ecriture : *Ego Deus et non motor* : elles sont finies, et il est dit de lui que *Magnitudinis ejus non est finis* : elles sont caduques et périssables, et son apôtre dit de lui : *Solus habet immortalitatem.*

2. Et les saints docteurs ont dit avec vérité qu'il est grand sans quantité, bon sans qualité, beau sans diversité, immense sans étendue, très-haut sans en être élevé, très-profond sans en être abaissé, en tout temps sans y être sujet, en tout lieu sans y être contenu, en toutes choses sans y être attaché.

3. Supposons qu'il y ait un enfant de dix ans qui n'ait jamais vu de lumière, parce qu'il a été enfanté, nourri et élevé au fond d'un cachot : quand on y apporterait une lampe allumée, il serait ravi à la vue de cette lumière, il en admirerait la beauté et l'éclat, il la voudrait entretenir aux dépens d'une partie de ce qu'on lui fournirait pour sa nourriture; et si on lui disait : Il y a hors de ce cachot une lampe cent mille fois plus grande et plus brillante que celle-ci, qui ne rend point de fumée, qui s'entretient d'elle-

même sans huile, qui n'a jamais besoin d'être mouchée, qui ne se peut jamais éteindre, il aurait peine à le croire; et s'il le croyait, il désirerait ardemment et de tout son cœur de voir cette lampe : vous voyez dans les créatures quelque beauté, quelque bonté, quelque fidélité, quelque libéralité ou quelques autres vertus, et vous en êtes ravi; la foi vous dit : Toutes les créatures, pour nobles et excellentes qu'elles soient, en comparaison de Dieu sont moins qu'une petite lampe en comparaison du soleil; toutes leurs perfections sont enveloppées de mille imperfections, elles sont bornées, mortelles et sujettes au changement; mais les perfections de Dieu sont immenses et infinies, sans mélange d'aucune imperfection. Et encore qu'il semble que personne n'en doute, et que c'est chose superflue de le dire, le Saint-Esprit néanmoins nous l'enseigne bien expressément en l'Écriture, pour deux raisons :

4. Premièrement pour nous faire connaître et avouer notre ignorance, notre faiblesse d'esprit, notre incapacité à connaître Dieu, pour nous faire toucher au doigt la solidité de ce conseil qu'il nous voulait donner par saint Augustin (*Tr. 21, in S. Joan.*), *Nondum potes pervenire ad quid sit Deus, perveni ad quid non sit* : vous ne pouvez encore atteindre à la connaissance de ce que Dieu est, tâchez au moins de connaître ce qu'il n'est pas; mais avouez par ce moyen qu'il est infiniment au-dessus de la portée de votre esprit; et que tout ce que vous en savez n'est que bassesse, grossièreté et ignorance. Est-ce connaître une chose de savoir seulement ce qu'elle n'est pas? Si vous n'aviez jamais vu d'aigle, de lion, d'éléphant; et si je vous disais : L'aigle c'est un oiseau qui n'est pas si petit qu'un moucheron, le lion c'est un animal qui n'est pas si timide qu'un lièvre, l'éléphant c'est une bête sauvage qui n'est pas si petite qu'une fourmi, vous feriez-vous connaître par ces paroles ce que c'est qu'un aigle, un lion ou un éléphant? cependant la connaissance que je vous donnerais ainsi de ces créatures serait plus grande que celle que tous les docteurs du monde vous peuvent donner de Dieu, avec tout leur esprit et leur science naturelle.

L'Écriture nous représente ceci en second lieu, pour nous détacher et dégoûter des créatures, qui sont sujettes à ces imperfections; nous attacher et affectionner au Créateur, qui en est exempt.

Ainsi, saint Paul dit à son disciple : Honneur et gloire soit à notre Dieu, qui n'est pas sujet à mourir : *Regi sæculorum immortalis, invisibili, soli Deo honor et gloria*. Vous courtisez, vous servez, vous idolâtrez longtemps, et avec beaucoup de travail un grand et un puissant du monde pour une petite récompense que vous en espérez, et vous ne servez pas Dieu qui vous en a promis de si grandes; ce grand est caduc et mortel, il mourra peut-être l'un de ces jours, et avec lui toutes vos espérances; n'a-t-on pas vu, ces jours passés, en quelque lieu que je vous

pourrais nommer, une dame riche de plus de cent mille francs, mourir sans avoir payé un seul de ses serviteurs, qui criaient, en désespérés : *Tolle, tolle*, en dépit de la double affronteuse; elle nous emporte toutes nos neurs, ses héritiers se moqueront de nous, irons-nous plaider contre eux, n'ayant rien pour fournir aux frais? Ainsi il est dit, au livre des Nombres : *Non est Deus sicut homo, ut mutetur*, Dieu n'est pas changeant comme les hommes. Vous êtes fier et arrogant, vous gourmandez tout le monde, vous voulez que chacun plie sous votre joug, parce que vous avez l'appui d'un de vos amis ou parents qui est en crédit à Paris : pauvre homme! ce favori n'est pas immuable, il est sujet au changement, il peut vous disgracier ou être disgracié lui-même. Si vous étiez humble, vous seriez dans les bonnes grâces de Dieu, *Humilibus dat gratiam*, et Dieu ne se change point, *Ego Deus et non mutor* : ainsi l'Écriture dit que Dieu ne peut mentir, ce que les hommes ne font que trop souvent : *Impossibile est mentiri Deum, omnis homo mendax* : ce méchant homme, qui vous veut induire à faire une fausseté, une antidate, ou quelque autre action noire, vous promet de vous indemniser en cas qu'il vous arrive du mal; ce fripon vous jure par ses plus grands serments qu'il ne vous abandonnera jamais, qu'il vous épousera, qu'il vous mariera richement, si vous consentez à sa passion brutale, si vous vous abandonnez à lui : pauvre femme! ne savez-vous pas que les hommes sont menteurs? Ne serez-vous pas bien malavisée, si vous ne prenez exemple sur tant d'autres malheureuses qui ont été séduites par de semblables piperies? Fiez-vous à Dieu, il ne peut mentir; si vous aimez mieux être pauvre que de vous mettre à votre aise, en faisant ce qui lui déplaît, il ne vous manquera pas de parole; il vous a dit, par saint Paul : Je ne vous délaisserai pas, je ne vous abandonnerai point : *Non ego te deseram, neque derelinquam*.

Ainsi le sage vous dit : *Fiduciam habe in Domino, et ne innotaris prudentiæ tuæ*; ne vous fiez pas à votre prudence, elle est courte et fautive tout ce qui se peut; fiez-vous à celle de Dieu, qui est sans mesure et sans nombre, *Sapientiæ ejus non est finis, sapientiæ ejus non est numerus*. Vous voulez vous défendre d'une fausseté qu'on a faite contre vous, et la combattre par une autre fausseté, vous vous fiez à votre esprit, vous pensez qu'il vous fournira assez d'invention pour la pallier, pour contrefaire la vérité, pour trouver des échappatoires quand on se voudra inscrire en faux; votre prudence n'est qu'une folie, vous vous y trouverez trompé, vous dépenserez plus en ces bricoles et supercheries de palais, que vous ne perdriez en souffrant l'injustice : fiez-vous à Dieu, et ne l'offensez pas, il a une sagesse infinie, il saura bien vous récompenser et vous bénir par mille autres moyens.

II. — Si la pureté de Dieu ne l'exemptait que des imperfections qui sont aux créatures de ce monde, il ne serait pas bien pur :

elle l'affranchit encore des imperfections qui sont aux créatures du ciel. Nous ne pouvons parler des choses divines que par rapport et analogie de ce que nous voyons dans les humaines : on dit qu'une chose est pure, quand elle est exempte et affranchie de tout ce qui est contraire ou étranger à sa nature : on dit que du vin est pur, quand il n'est point mélangé d'eau ni d'autres liqueurs qui affaiblissent sa générosité : on dit que de l'or est pur, quand il est dégagé et déchargé de toute rouillure, écume, et métal de bas aloi. Toutes les créatures, quelles qu'elles soient, sont extrêmement impures, même les plus hauts séraphins, *Celi non sunt mundi in conspectu ejus*, parce que toute créature a beaucoup de mélange de ce qui est opposé à son être : qu'est-ce qui est opposé à l'être ? n'est-ce pas le néant et le non-être ? or, toute créature a beaucoup plus du néant que de l'être : car donnez-moi, par exemple, le premier et plus haut séraphin, il n'y a point de doute que Dieu peut créer un ange ou une créature qui sera sans comparaison plus noble et excellente que ce séraphin ; et après celle-là il en peut créer une autre encore plus noble ; et après cette seconde une troisième, et ainsi jusqu'à l'infini : or, ce plus haut séraphin n'a pas l'être ni les perfections de toutes ces créatures, qui sont dans les trésors de la toute-puissance de Dieu : il a donc plus du non-être que de l'être ; il est donc fort impur, mélangé, composé de l'être et du néant, d'acte et de puissance passive. En Job, chapitre IV, où nous avons : *in angelis suis reperit pravitatem*, Vatable tourne : *Nec in angelis suis posuit lucem exactissimam* : mais Dieu est un acte pur, il a toute sorte d'être, il a tous les êtres possibles et imaginables : il a l'être et les perfections de toutes les créatures concevables ; il les a en valeur, en vertu et en éminence ; il les a sans restriction, sans modification et sans imperfection, parce qu'il est un bien essentiel et infini ; il n'a pas un être casuel, emprunté et accidentel comme les créatures, il a l'être de lui-même, il ne le mendie de personne ; il en a autant qu'on en peut désirer, autant qu'on en peut avoir, autant qu'on en peut concevoir. Dieu est un bien universel, qui embrasse et contient en soi avec beaucoup de surcroît tous les êtres qui sont, qui seront, qui ont été et qui peuvent être.

Dieu est un bien originel et primitif, qui est le principe, la source et l'origine de tout être, *Ostendam tibi omne bonum* : et par conséquent on peut dire du péché mortel, *Ostendam tibi omne malum* : c'est un mal essentiel, qui ne se peut rectifier, qui ne peut être rendu bon par la prétention d'aucun bien, pour grand et souhaitable qu'il puisse être : c'est un mal universel, les autres maux sont particuliers, contraires à des biens finis et particuliers, la maladie à la santé, l'infamie à la réputation, et la mort à la vie : mais le péché est opposé à Dieu, qui est un bien infini et universel ; le péché est un mal originel, la source et la cause de tous les

maux, parce qu'il tend à la destruction de celui qui est le principe et l'origine de tout bien. Si une bête sauvage avait tué tous les hommes, toutes les femmes, tous les enfants et tous les animaux qui sont au monde, quel étrange carnage serait-ce ? Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai : si un lion avait étouffé toutes les créatures vivantes qui sont sur terre et qui y seront jusqu'à la fin des siècles, ce mal ne serait point si grand que celui que vous faites quand vous commettez un péché mortel : *Quantum in se est Deum perimit propria voluntas*, dit saint Bernard (*serm. 3 in Pasch.*) : quand vous consentez à un péché mortel par l'inclination de votre cœur, par l'affection de votre volonté, par la condition de votre action, vous tendez à anéantir l'être de Dieu : vous faites donc un plus grand mal, vous tendez à faire un plus grand ravage que si une bête féroce faisait mourir tous les animaux, tous les hommes, toutes les femmes, tous les enfants et tous les anges ; comme celui qui éteindrait le soleil causerait de plus grandes ténèbres que si on éteignait toutes les chandelles et toutes les lampes qui seront à jamais en notre hémisphère et aux antipodes. Celui qui dessèche la racine d'un arbre fait un plus grand dégât que si un ver gâtait tous les fruits qui en sortiraient d'ici à dix ans ; pour cela, quand Dieu donna ses commandements aux hommes, il y mit cette préface, *Ego sum Dominus Deus tuus* : En hébreu il y a, *anoki, jehova, eloeka* : les Hébreux disent que *jehova* signifie proprement *sans essenti*, parce qu'il vient du verbe substantif *hava* ; comme s'il disait : Si vous transgressez mes commandements, vous tendez à tarir et à dessécher la source de tout être ; un tel attentat ne doit pas demeurer impuni, *anoki eloeka* : je suis votre juge, je vous condamnerai à la peine que vous mériterez.

Les anciens législateurs avaient sagement ordonné qu'un criminel atteint et convaincu de parricide serait cousu dans un sac de cuir ou de toile cirée, et ainsi jeté à la mer ou en une profonde rivière (*Alia deinde lex, Instit. de publicis Judiciis; et l. Unica, cod. De iis qui liberos vel parentes occiderunt*). Cicéron en rend la raison en beaux termes : *O singularem sapientiam, judices, nonne videntur hunc hominem e rerum natura sustulisse, cui repente solem, cælum, terram et aerem ademerunt, ut qui eum necasset, unde ipse natus esset, careret iis rebus omnibus, ex quibus cætera nata esse dicuntur; denique, nihil tam vile, nihil tam commune est cuius partem ullam reliquerint; quid enim tam commune est quam spiritus vivis, terra mortuis, mare fluctuantibus, littus erectis? Hi miseri ita vivunt, dum possunt, ut animam e cælo ducere non queant; ita moriuntur, ut eorum ossa terra non tangat; ita jactantur fluctibus, ut nunquam abluantur; ita postremo ejiciuntur, ut ne ad saxa quidem mortui conquiescant* : ils n'ont pas seulement voulu faire mourir ce monstre de nature, mais ils se sont efforcés de le bannir du monde ; et parce qu'il avait tué

celui qui l'avait engendré, ils l'ont privé des éléments qui eugendrent et qui composent toutes choses ; ils l'ont voulu exterminer de la nature, le priver de tout ce qui nous donne et conserve l'être, parce qu'il a été si dénaturé que d'ôter la vie à celui qui lui avait donné l'être ; ils lui ont refusé tout ce qui est de plus commun et de plus libre à tous les autres : car qu'y a-t-il de plus commun que l'air à ceux qui sont en vie, la terre à ceux qui sont morts, la mer à ceux qui sont parmi les vagues, et le bord de l'eau à ceux qui ont fait naufrage ? Cependant ce malheureux, le peu de temps qu'il vit dans son sac funeste, n'a point d'air pour respirer ; étant mort, la terre ne couvre point ses os ; étant au milieu de l'eau, il n'en est point lavé ; étant jeté au rivage, il est privé de sépulture. Vous serez puni de même peine dans les enfers, parce que vous êtes un parricide ; vous serez privé de l'usage de toutes les créatures ; la terre ne vous portera plus, mais vous engloutira ; le feu vous brûlera sans vous éclairer ; vous n'aurez point d'air pour respirer ; vous n'aurez pas une petite goutte d'eau, non plus que le mauvais riche ; toutes les créatures ne voudront jamais rendre aucun service à celui qui a voulu détruire et anéantir le Créateur : *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos.*

III. — 1. Bien plus, un esprit éclairé des lumières de Dieu ne le reconnaît pas seulement exempt et affranchi de toutes les imperfections des créatures qui sont et qui peuvent être ; mais il retranche de lui leurs perfections mêmes, comme trop basses et trop indignes d'un être si éminent et si relevé. C'est ce que les séraphins confessent et donnent à entendre ; ils sont les plus hauts de tous les anges, les plus proches de Dieu, les plus éclairés de ses lumières, et néanmoins ils voilent leur face en sa présence et crient incessamment par admiration : Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées, protestant qu'ils les éblouit par l'éclat de sa grandeur, qu'ils n'y peuvent atteindre tant soit peu, qu'il est infiniment au-dessus de leur connaissance, et infiniment séparé de tout être créé.

Un ancien a dit avec vérité que Dieu est *ἀνόνομα καὶ ἀνόνομα*, qu'il a toute sorte de noms et qu'il n'a point de nom ; il a tous les noms, parce qu'il a en soi l'être de toutes les créatures ; il n'a point de nom, parce qu'il n'a en soi l'être d'aucunes créatures en la manière qu'elles l'ont ou qu'elles le peuvent avoir : et par conséquent, quand on dit que Dieu est loué plus avantageusement par négation que par affirmation, il ne le faut pas entendre seulement ni principalement des éloges qui retranchent de lui les imperfections des créatures, comme quand on dit qu'il n'est pas sujet au changement, à la mort et au temps : car ce serait peu de chose, et en ce sens les louanges affirmatives lui seraient plus avantageuses : comme quand on dit d'un prince qu'il est sage, généreux et magnifique, on le loue mieux que si on disait qu'il n'est pas imprudent, lâche et avaricieux, c'est donc

proprement louer Dieu par négation, quand on éloigne et retranche de lui les perfections des créatures, non-seulement visibles et corporelles, mais invisibles et spirituelles ; et de deux hommes qui voudront louer le Créateur, si l'un dit : Il est puissant, sage, bon, il dira vrai ; mais l'autre parlera encore plus proprement et louera le Créateur plus excellemment, s'il dit : Il n'est pas puissant, ni sage, ni bon. C'est la doctrine formelle et expresse du grand saint Denys (*L. de mystica Theol., c. 1, post medium*) : *Et ut causæ omnium, eæ etiam omnia, quæ in naturis dicuntur, tribuenda sunt, eudemque omnia magis propria ac verius non tribuenda sunt.*

Et au chapitre 5 du même livre : *Rursum ascendentes profitemur eundem, nec animam esse, nec mentem, nec visionem, aut opinionem, vel rationem, vel mentis notionem habere, nec rationem esse, nec stare, nec moveri, nec quiescere, nec vim habere, nec vim esse, nec lucem esse, nec vitam, nec essentialiam esse, nec æternitatem, nec tempus, nec ejus esse actionem quæ mente fiat, aut scientiam, aut veritatem esse, nec sapientiam, neque unum, neque unitatem, neque divinitatem aut bonitatem, nec aliquid eorum quæ nobis aut cuiquam naturæ sunt cognita.* Sur quoi, saint Maxime, au commentaire qu'il a fait sur ce lieu, dit : Il ne faut pas penser que cet homme apostolique, parlant de la sorte, prononce des blasphèmes ; ce qu'il dit est la pure vérité, parce Dieu n'est point toutes ces choses à notre mode, selon notre façon d'entendre, ni comme les anges l'entendent, mais d'une manière transcendante, sursentielle, sur-excellente, suréminente, qui est au delà de toute pensée, de toute conception et de toute idée naturelle, non-seulement des hommes et des anges, mais de toutes les créatures possibles et concevables.

3. Ce que saint Augustin confirme par une belle considération (*Serm. 40, de Temp., qui est secundus in Domin. 1 post oct. Epiphani., duabus columbis ante finem*) : *Dico justum Deum, quia in verbis humanis, nihil melius quod dicamus invenio, nam est ille ultra justitiam. Dicimus, Psalm. X: Justus Dominus: sed ibi dicitur pœnitere Deum (Gen., VI), et nescire, quis hoc non exhorreat? Ideo, et ad ista verba salubriter Scriptura descendit, quæ et tu exhorres, ne illa quæ magna putas, digne dicta arbitreris. Si ergo quæras quid ergo digne de Deo dicitur, aliquis forte dicat, quia justus est: alius autem isto melius intelligens, etiam hoc verbum dicat superari ab illius excellentia, et indigne etiam hoc de illo dici (S. Aug., l. XV de Civ., c. 25): Je dis que Dieu est grand, juste et miséricordieux ; mais je parle ainsi faute d'autres termes, car il est au-dessus de toute grandeur, de toute justice et de toute miséricorde ; et l'Écriture s'étant servie de ces expressions pour condescendre à notre faiblesse, elle dit aussi qu'il s'est repenti d'avoir fait l'homme, qu'il s'est mis en colère et qu'il est jaloux : afin que quand vous verrez que ces termes sont indignes de lui, et qu'on ne s'en sert que pour s'accommoder à notre esprit grossier, vous connais-*

siez que lorsqu'elle dit qu'il est grand, juste et miséricordieux, ces expressions ne sont pas dignes de lui ; et par conséquent, quand vous dites que Dieu est juste, si quelqu'un vous dit que c'est parler improprement et indignement de Dieu, et qu'il est au delà de toute justice, il dit vrai, et il l'entend mieux que vous.

4. Ce qui vous doit apprendre à vous défier beaucoup de toutes les comparaisons que vous entendez ou qui vous viennent en l'esprit des choses divines aux humaines, quand par ces comparaisons vous vous flattez en vos dérèglements, et vous vous promettez vainement l'impunité de vos crimes : car Dieu est tout autre que vous ne pensez ni ne pouvez penser, et tout ce que vous pensez de lui, de sa conduite et de sa justice, n'est qu'imagination, que chimère, qu'extravagance et illusion, s'il n'est tiré de son Ecriture. Il dit, par son prophète : *Cui comparastis me?* à qui m'avez-vous comparé ? Le Psalmiste lui dit : *Domine, quis similis tibi?* et même la philosophie dit que du fini à l'infini il n'y a point de comparaison, d'analogie et de proportion.

Conclusion. — 1. Le même saint Augustin fait réflexion sur ces paroles du Psalmiste, *Sperant in te qui noverunt nomen tuum.* Ceux qui savent le nom de Dieu, ceux qui connaissent l'étymologie du nom qu'il se donne en son Ecriture, *Jehova*, Celui qui est ; ceux qui conçoivent qu'il est la source de tout être, l'être essentiel et infini, mettent toute leur espérance en lui, ils ne désirent autre chose, ils ne craignent point d'avoir faute de quelque chose quand ils le possèdent : ils disent avec le même Psalmiste, *Quid mihi est in celo, et a te quid volui super terram?*

2. Ils disent avec saint François, *Deus meus et omnia*, mon Dieu et mon Tout ; c'est ce que vous ne dites pas, c'est ce qui est bien éloigné de votre compte ; vous dites tout le contraire, vous dites, par vos actions : *Deus meus et nihil* ; votre Dieu ne vous est rien, vous le comptez pour rien. Quand vous vous engagez dans une affaire dangereuse, dans un mauvais procès, dans un rapt pour enlever une fille, en un duel ou en une autre action de vengeance, vous jetez les yeux sur un de vos parents ou sur un ami qui est en crédit ; vous espérez qu'il vous protégera, qu'il vous fera avoir votre grâce, qu'il vous défendra contre vos adverses parties, et cette espérance vous donne de l'audace et de la témérité pour cette action noire ; et, s'il est question de faire une bonne œuvre pour la gloire de Dieu et pour le salut de votre âme, de départir les tailles ou les soldats équitablement et sans acception de personne, de faire bonne et brève justice à un pauvre contre un gentilhomme, de quitter un procès injuste, de restituer une succession qui ne vous appartient pas ; s'il y a le moindre danger de déplaire à un grand, d'abaisser votre état, de diminuer votre revenu ou d'encourir quelque autre disgrâce, vous vous découragez, vous comptez Dieu pour rien ; vous ne dites pas, Dieu me tiendra en sa sauvegarde, il me défendra contre ce grand ; si je rends ce

bien pour l'amour de lui, il me bénira par une autre voie, il aura soin de mes enfants ; vous ne vous fiez pas plus en lui que s'il n'était qu'un zéro dans ce monde. Votre Dieu ne vous est rien, *Deus meus et nihil*, et même (j'ai horreur de le dire) il vous est moins que rien.

Car quand on vous dit d'une femme qu'elle a commis un adultère, vous dites, elle ne vaut rien ; quand on vous parle d'un homme qui a fait faire un faux contrat ou un faux testament, vous dites, cet homme ne vaut rien, et vous en faites plus d'état que de Dieu ; car, pour complaire à une femme qui commet un adultère avec vous, vous trahissez votre devoir, vous condamnez injustement sa partie adverse ; et, pour complaire à ce méchant homme, vous signez l'antidate ou le faux contrat qu'il a fait faire : vous préférez leur contentement à la volonté de Dieu ; vous dites qu'ils ne valent rien, et vous les préférez à Dieu, et par conséquent Dieu vous est moins que rien : *Deus meus et nihil. Væ animæ audaci, quæ speravit, si recessisset a te, se aliquid melius habituram*, dit saint Augustin : Malheur à l'âme pécheresse qui a été si malavisée que de vous abandonner, ô mon Dieu ! par espérance de trouver hors de vous quelque chose meilleure que vous.

3. Elle commet une aussi grande folie que si elle préférerait la lumière d'une chandelle à la splendeur du soleil, l'eau bourbeuse d'un marais à une source d'eau vive, et une petite pièce de cuivre à une mine d'or ou d'argent.

4. Car, puisqu'il est le trésor, la source, l'océan, l'abîme de tout bien et de tout être, saint Augustin a dit avec vérité (*L. de Spectac.*, c. 33) : que se retirer de lui c'est tomber, se convertir à lui c'est se relever, demeurer en lui c'est subsister ; le craindre c'est être assuré, le connaître c'est vivre, le méconnaître c'est mourir, l'offenser c'est périr, le servir c'est régner, l'aimer c'est être parfait, le voir à découvert c'est être bienheureux.

5. Disons donc, ô âme pécheresse, disons comme la femme du vénérable Tobie (*Tob.*, X) : Elle avait envoyé aux champs un fils unique qu'elle avait pour recouvrer quelque argent qui lui était dû ; et, comme ce jeune homme tardait à retourner, elle pleurait amèrement, pensant qu'il fût mort en chemin ; elle disait en se tourmentant : Hé ! misérable que je suis, que j'ai été malavisée de vous éloigner de moi, mon cher enfant, puisque j'avais toute chose en vous, et elle regardait tous les jours, de tous les côtés par où il pouvait retourner, si elle ne le verrait point : *Flebat irremediabilibus lacrymis, et dicebat; Heu! heume! fili mi, omnia simul in te uno habentes, non debuimus te dimittere a nobis, et quotidie circumspiciebat, et circuibat vias omnes per quas spes remcandi videbatur.* Pleurons comme elle, disons ce qu'elle disait ; faisons ce qu'elle faisait, nous en avons grand sujet : n'avons-nous pas sujet de pleurer amèrement et dire, *heu! heu! heu me!* Malheur à moi, je suis criminel de lèse-

majesté divine ; je suis atteint et convaincu de parricide, j'ai attenté à la vie du Père commun de tous les hommes ; j'ai voulu éteindre le soleil de justice, j'ai voulu tarir la source de tout bien ; j'ai voulu anéantir l'être incréé, qui est le principe, l'origine, le Créateur, le conservateur, la béatitude et la dernière fin de toutes les créatures. N'avons-nous pas sujet de dire : *In te uno omnia habentes, te non debuimus dimittere a nobis* ? J'ai été bien malheureux de vous quitter, ô mon Dieu ! puisque vous m'étiez toutes choses. Vous étiez ma joie, ma consolation, mes délices, mon trésor, ma gloire, mon bonheur et ma félicité ; en vous j'avais un roi très-magnifique, un père très-débonnaire, un époux très-aimable, un ami très-fidèle, un nourricier très-provident, un protecteur très-vigilant, un conseiller très-sage et un refuge très-assuré ; j'ai perdu tout cela en vous perdant par le péché mortel ; mais, par bonheur pour moi, ce n'est pas sans ressource, vous en soyez béni et loué à jamais ; je puis faire comme la femme de Tobie, et je le dois faire si je suis sage, *Circuibat omnes vias per quas spes remeandi videbatur* : nous devons regarder attentivement par quelle voie Dieu peut retourner à nous, par quel moyen nous pouvons rentrer en sa grâce, et nous en servir tout de hon, *Vias tuas, Domine, demonstra mihi* ; il vient à nous par la pénitence, son Précurseur nous l'a dit, *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum : facite fructus dignos pœnitentiæ* ; il retourne à nous quand nous sommes bien humbles ; les prophètes l'ont dit, *humiles spiritu salvabit* : il revient à nous quand nous l'aimons de tout notre cœur ; il le dit en l'Evangile, *Si quis diligit me, ad eum veniemus*. Suivons ces sages avertissements, faisons des fruits dignes de pénitence, de bonnes œuvres qui aient quelque correspondance à la grandeur, au grand nombre et à la diversité de nos péchés ; humilions-nous beaucoup devant Dieu et devant les hommes par la souvenance des peines, des opprobres et de la confusion éternelle que nous avons mérités ; échauffons notre cœur en l'amour du Fils de Dieu, qui nous a rachetés ; que cet amour nous porte à garder ses commandements et même ses conseils et ses inspirations ; car il dit : *Si quis diligit me, sermonem meum, non pas seulement præcepta, mais sermonem meum servabit*. Si nous le faisons ainsi, si nous pratiquons la pénitence, l'humilité, l'amour de Dieu, il retournera à nous, il s'y plaira, il y établira son trône et son sanctuaire, il y fera sa demeure en cette vie par sa grâce, et en l'autre par sa gloire. Amen.

SERMON XVII.

De l'indépendance de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est indépendant (Hebr., XI).

Quand vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, avouez que vous êtes

serviteurs inutiles, disait Jésus à ses disciples (*S. Luc, XVII, 10*) ; et ce avec raison, car la majesté de Dieu étant infiniment éloignée et séparée de tout être créé par l'éminence de son être, par la pureté et la sainteté de son essence, elle n'a aucun besoin de ses créatures ; elle en est entièrement et parfaitement indépendante. C'est ce que nous devons considérer au premier point de ce discours, et puis au second nous verrons les instructions morales que nous en devons tirer pour la conduite de nos actions et pour la réforme de notre vie.

La créature n'est pas capable de recevoir une communication de cette perfection divine, parce qu'elle est essentiellement dépendante ; mais comme si Dieu ne voulait rien avoir qu'il ne pût communiquer à sa créature, il s'est dépouillé en quelque façon de cette indépendance au mystère de l'Incarnation, et a voulu dépendre de vous, ô sainte Vierge, pour être conçu de votre substance virginale, pour être porté entre vos bras, pour être allaité de vos mamelles sacrées ; et même il n'a pas voulu accomplir ce mystère ineffable sans le consentement de votre volonté, que son ange vous demandait quand il vous salua par ces paroles, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Deus probavit suam independentiam, 1. ante creationem, 2. in creatione, 3. lege mosaica, 4. in Incarnatione, 5. in sacrificio legis novæ.* — II. Punctum. *Ex dictis colligimus quomodo agendum erga Deum, erga proximum, erga nos.* — Conclusio. *Paraphrasis illorum verborum* : Conserva me, Domine, bonorum meorum non egēs.

I. — 1. S'il était permis à notre bassesse d'entrer en esprit d'humilité dans le très-auguste sanctuaire des desseins incompréhensibles et de la conduite de Dieu, nous pourrions dire avec vérité qu'entre tous les attributs divins il n'en est point qu'il ait témoigné avec plus d'affection et à plus grands frais, s'il faut ainsi parler, que cette perfection que les Grecs appellent *autarcie*, et qui lui donnent dans le texte hébreu le nom de *Sadai*, c'est-à-dire suffisant à soi-même et qui n'a besoin de personne.

L'école de théologie reconnaît et adore en Dieu deux sortes d'opérations, opérations intérieures, opérations extérieures, *ad intra* et *ad extra*. Par les actions intérieures, le Père communique dans soi-même et de toute éternité les perfections infinies aux deux Personnes adorables qui procèdent éternellement de sa fécondité divine ; il répand sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté et toutes ses grandeurs et excellences absolues dans les Personnes du Fils et du Saint-Esprit. Par les actions extérieures, il fait voir, dans le temps et hors de son essence, les mêmes perfections et excellences envers les créatures, en détail et en particulier, par divers actes et bénéfices : sa toute-puissance en la création, sa sagesse dans la conduite, et sa bonté dans la rédemption du monde. Mais comme, selon

la doctrine de saint Denys, on parle plus proprement de Dieu par négation que par affirmation, c'est-à-dire qu'on le loue plus dignement quand on dit ce qu'il n'est pas que quand on exprime ce qu'il est ; ainsi nous ne devons pas seulement reconnaître et adorer en lui ses opérations, mais le défaut d'opération, non-seulement les actions, mais l'inaction, s'il est permis d'user de ce terme, c'est-à-dire la volonté qu'il a eue de ne pas agir. Par le défaut d'opération, il a exercé de toute éternité (marquez bien de toute éternité) son indépendance et sa divine autarcie ; par ses opérations *ad extra*, il n'a exercé que dans le temps ses autres perfections ; et même ce qui est admirable, il a arrêté le cours et l'exercice de toutes ses autres perfections une éternité tout entière, pour donner des preuves de son indépendance et de la plénitude de son être. Je ne suis pas le premier qui ait fait cette remarque, elle est de saint Augustin, et de son disciple, saint Thomas : *Una eademque, sempiterna et immutabili voluntate, res quas condidit, et ut prius non essent fecit quandiu non fuerunt, et ut posterius essent quando esse cœperunt, hinc nobis mirabiliter ostendens, quod eis non indigerit, sed eas gratuita bonitate condiderit, cum sine eis ex æternitate initio carente in non minore felicitate permansit* (S. Aug., XII, de Civit. Dei, c. 17, sub fine c. S. Thom., II, contra Gentes, c. 38, et parte I, qu. 46, art. 1, ad 6). Le créateur a eue de toute éternité le pouvoir de produire les créatures, et il ne les a créées que dans le temps, pour montrer qu'il n'en avait pas besoin, pour faire voir que puisqu'il a été sans elle parfaitement heureux et content une éternité tout entière, il les a créées non pas par nécessité et besoin qu'il en eût, mais par une bonté gratuite et par une charité toute pure et désintéressée.

2. C'est encore pour cette raison qu'entre une infinité de créatures qu'il voit dans les magasins de ses idées éternelles, et dans les trésors inépuisables de sa toute-puissance infinie, il n'a voulu créer qu'un monde, et le pouvant créer beaucoup plus grand, plus spacieux et plus peuplé qu'il n'est, il l'a fait tel que nous le voyons : ne pouvait-il pas faire des légions de séraphins en aussi grand nombre qu'il y a d'atomes en l'air et de bestioles sur la terre ? Qui en doute ? Ne pouvait-il pas loger en chacun de ses séraphins autant de grâces et de flammes d'amour qu'il y en a au cœur virginal de Marie ? Oui assurément. Ne pouvait-il pas faire des millions de mondes ainsi peuplés de séraphins, encore plus ardents et plus enflammés que je n'ai dit ? fort aisément. Oh ! que de gloire, que d'honneur, que de services il en eût reçus ! Oui, mais il n'en a pas besoin ; il a voulu créer un monde, pour montrer qu'il en avait le pouvoir, il n'en a voulu produire qu'un, non immense et infini, mais borné et limité, pour montrer qu'il n'en avait pas besoin.

Dans le monde il doit être honoré, il n'est rien de si juste et raisonnable ; honoré, dis-je, d'un honneur souverain, d'un culte de

latrie conforme à la souveraineté et excellence de son être : ce culte de latrie se rend à l'extérieur, principalement par les sacrifices ; et en l'institution du sacrifice il a montré bien authentiquement qu'il n'a pas besoin de nos biens.

3. N'est-ce pas une chose étrange et une merveille digne d'admiration, qu'au sacrifice, qui est la plus noble de toutes les actions, et qui par conséquent devrait avoir un terme et un effet très excellent, qu'au sacrifice qu'on offre à Dieu seul, pour reconnaître l'empire souverain qu'il a sur toutes les créatures, qu'au sacrifice, qui est un tribut que le prêtre paye au nom de tout l'Etat à la divine Majesté ; Dieu veut que la chose qui lui est offerte soit détruite et anéantie ? Que dirait-on d'un gentilhomme qui offrirait au roi deux beaux genêts d'Espagne, si en les lui présentant il leur passait son épée à travers le corps ? Que dirait-on d'un receveur des tailles, si portant les tailles au roi, il les jetait dans la rivière, au lieu de les mettre dans les coffres du roi ? Ne serait-ce pas se moquer de lui, l'offenser et attirer sa juste colère ? Non, les rois de la terre ne souffriraient pas cela, ils ont besoin de leurs sujets, nos tailles leur sont nécessaires : mais le Roi du ciel n'a besoin de personne, *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*. Les princes de la terre sont nos rois, mais ils ne sont pas nos dieux, et ainsi ils ont besoin de nos biens ; s'ils veulent faire la guerre, ils ont besoin de soldats ; s'ils veulent administrer la justice, ils ont besoin d'officiers ; pour entretenir la splendeur de leur cour et les gages de leurs courtisans, ils ont besoin de nos gabelles : mais le Roi du ciel est notre Dieu, et par tant il n'a pas besoin de nos biens ; il fait la guerre par des moucheurons au plus florissant royaume, à la monarchie d'Égypte ; il administre la justice, et fait le procès aux juges mêmes par l'entremise d'un enfant ; il suscite le petit Daniel pour convaincre et condamner les faux accusateurs de Susanne ; il veut que les tailles qu'on lui offre par les holocaustes et sacrifices se détruisent en les lui offrant ; si on lui offre du vin ou quelque autre liqueur, il veut qu'on la répande ; si c'est un animal, il veut qu'on le tue ; si ce sont d'autres créatures, il veut qu'on les brûle et qu'on les réduise en cendre pour nous faire toucher au doigt que tous nos dons lui sont inutiles, que nos présents ne lui servent de rien, et que s'il veut avoir des temples, des autels et des sacrifices, c'est par un excès de bonté, et non pas qu'il ait besoin d'aucune chose : *Non in manufactis templis habitat indigens aliquo* (Act. XVII).

4. Disons plus ; allons plus avant en la sublimité de cette belle et solide pensée ; ce sera avec un peu de hardiesse, mais avec beaucoup de vérité, *Mira loquor, sed vera tamen* : la vie de son Fils Homme-Dieu, ses actions théandriques divinement humaines, les grands services qu'il lui a rendus, n'ajoutent pas un seul degré de surcroît à sa béatitude essentielle et à sa félicité très-accomplie ; c'est lui qui dit à son Père : *Bonorum*

meorum non egēs. Car ces paroles sont au psaume XV, et saint Pierre, aux Actes, dit que c'est Jésus-Christ qui parle en ce psaume (*Act.*, XXIII). Et pour connaître évidemment ceci, il faut seulement considérer que le Verbe divin se pouvait faire ange aussi bien qu'il s'est fait homme; qu'il pouvait s'unir hypostatiquement à la nature individuelle de saint Michel, Gabriel, Raphaël et de tous les autres anges et archanges; il pouvait faire que saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Laurent fût Dieu, aussi bien qu'il a fait que l'homme qui s'appelle Jésus soit Dieu; il pouvait épouser en unité de personne toutes les natures individuelles de tous les anges, hommes, femmes et enfants qui ont été et qui seront jamais. S'il eût fait ainsi, oh que de gloire il en eût reçu! que d'honneur il eût reçu des austérités de saint Jean, du crucifiement de saint Pierre, des flammes de saint Laurent, des souffrances de saint Clément et autres martyrs! La moindre action ou souffrance d'un seul de ces anges ou de ces hommes qui eût été Dieu, l'eût honoré infiniment; pesez quel honneur, quelle gloire, quel hommage et quel service il eût reçu en toute l'éternité de tous ces anges, archanges, séraphins, hommes et femmes, qui eussent été déifiés! Pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait? C'est qu'il n'a pas besoin de gloire, d'honneur, de service ni d'aucune chose hors de soi.

5. Et pour preuve de ceci, il a voulu que son Fils s'offrit à lui, en la croix, par l'effusion de son sang, et qu'il livrât à la mort la plus sainte, excellente et précieuse de toutes les vies; et pour cette même raison Jésus-Christ a voulu offrir son corps, au sacrifice de la messe, par la transsubstantiation, non par aucune autre action. En quoi pensez-vous que consiste précisément l'essence du sacrifice de la messe? est-ce en l'oblation ou offrande qui se fait incontinent après l'Évangile? Non, notre sacrifice n'est pas de pain et de vin, mais du corps de Jésus. Est-ce en la production de ce précieux corps? Non, précisément; il fut produit, en l'incarnation, dans les chastes entrailles de Marie, et ce ne fut pas proprement un sacrifice. Est-ce en ce qu'il est mis sur l'autel en l'honneur de Dieu? Non; autrement ce serait un sacrifice toutes les fois qu'on le tire du tabernacle pour le poser sur l'autel? Est-ce en ce que *vi verborum* le corps est séparé du sang, c'est-à-dire consacré séparément, le corps sous les espèces du pain, le sang sous les espèces du vin? Non; cette séparation ne se fait que mystiquement et par représentation, et notre sacrifice est un sacrifice vrai, réel et physique, non pas métaphysique. En quoi donc? En la transsubstantiation, disent les Pères, en la conversion du pain et du vin au corps et sang de Jésus-Christ; en ce que Jésus étant substitué, sous les accidents, au lieu de la substance du pain, et y tenant sa place, il est obligé par la condition de cet état, par la propriété de l'existence qu'il y a, à perdre l'être sacramental quand les accidents seront corrompus, comme la substance du

pain le perdrait si elle y était; de sorte qu'en la destruction des espèces il perd tellement l'être, que s'il n'était ailleurs, il cesserait tout à fait d'être et ne serait plus du tout; et il a voulu être ainsi offert à son Père par cet holocauste très-parfait et plus anéantissant que celui de la croix, pour montrer combien est véritable ce qu'il a dit par son apôtre, que son Père n'a besoin de personne, *Non indigens aliquo*; pour protester par cette action ce qu'il protesta de parole par son prophète: *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non egēs.*

II. Ces considérations doivent éclairer nos esprits et nous servir de lumière pour la conduite de notre vie, et pour régler nos actions envers Dieu, nos prochains et nous-mêmes. Envers Dieu: apprenons qu'il ne faut pas toujours chercher ni procurer indistinctement tout ce qui nous semble être pour la plus grande gloire de Dieu; mais il faut chercher et procurer ce qu'il désire et demande de nous. Nous ne sommes pas plus sages ni plus zélés pour la gloire de Dieu que les saints, les anges, et que Dieu même. Le pape saint Léon III disait souvent neuf messes par jour, au rapport de Baronius (*anno 816*): pourquoi est-ce que le grand saint Grégoire et tous les autres papes n'en faisaient de même? ils eussent rendu beaucoup de gloire à Dieu; c'est que Dieu ne le demandait pas d'eux. Pourquoi est-ce que l'Église n'a pas permis aux chartreux de dire tant de messes qu'ils voudraient, à tant de bons prêtres qui en avaient bien le loisir et la dévotion? c'est que Dieu ne désire pas de nous tout ce qui nous semblerait être pour sa gloire.

En effet, ou le moindre de tous les anges désire avoir autant d'amour et de charité pour Dieu que le plus haut séraphin, ou non: s'il ne le désire pas, il semble manquer de zèle et de bonne volonté pour Dieu; si vous dites qu'il le désire, il semble être malheureux de désirer ce qu'il n'a pas. On répond qu'il ne désire avoir d'amour de Dieu qu'autant que Dieu veut qu'il en ait, autant que Dieu lui en donne, et Dieu lui en donne autant qu'il en a, et pas davantage. Ainsi, quelqu'un pourrait demander: D'où vient que Jésus-Christ n'a pas institué que tous les hommes fussent prêtres, et même les gens mariés? il le pouvait faire aisément. Pourquoi n'a-t-il pas ordonné ou permis que chaque prêtre célébrât plusieurs messes par jour? Une messe lui rend un honneur infini, en égard à la dignité de la victime qui lui est offerte, et du principal offrande, dont l'excellence est infinie; oh! que d'honneurs infinis il eût reçus de ce nombre innombrable de messes! C'est qu'il n'a pas besoin de ces honneurs, et s'il a accepté et agréé nos services, c'est par un excès de bonté, par une affluence de miséricorde pour nos intérêts, et non pas pour les siens; parce que notre perfection, notre honneur et notre bonheur est à nous approcher de lui, à l'honorer et lui rendre service.

Vous êtes donc bien trompés si vous entrez

en vanité pour des dévotions un peu longues et un peu fréquentes que vous faites quelquefois. Il y a en ce temps des philosophes si plaisants qu'ils reconnaissent au continu des points, qu'ils appellent enflés; c'est une agréable chimère, mais en voici la vérité: ces points enflés sont les dévotions de plusieurs chrétiens; elles sont si minces et si chétives, que ce ne sont quasi que des points, ou elles ne sont quasi point: et néanmoins elles sont enflées, pleines d'orgueil et de vanité. Vous venez à l'église et à la prière comme pour rendre un grand service à Dieu, comme si vous lui étiez bien nécessaire, ou au moins comme si vous lui étiez utile et profitable; et quand vous l'avez prié un peu longtemps, ou un peu fervemment, il vous semble qu'il vous en doit de reste, que vous avez fait une grande corvée pour lui, et qu'il vous est fort obligé. Il a bien affaire de vos prières, de vos ferveurs, de vos vertus et de vos dévotions! il est vrai qu'il les exauce, qu'il les accepte, les agrée, qu'il les regarde d'un œil de complaisance et qu'il les récompense; mais c'est par sa pure bonté, et non pas qu'il en ait besoin: il faut venir à lui avec un vif sentiment de votre indignité et de sa plénitude, avec cette disposition du grand saint Augustin: *Tu misericors, ego miser; tu medicus, ego æger; tu ditissimus, ego pauper*: Vous êtes miséricordieux, et je suis très-misérable; vous êtes le vrai médecin, et je suis extrêmement malade; vous êtes très-riche, et je suis pauvre au dernier point. Le même saint Augustin disait fort sagement (*lib. X de Civitate, c. 5*): *Non solum pecore vel qualibet alia re corruptibili et terrena, sed ne ipsa quidem hominum justitia Deum egere credendum est, et id totum quo devote colitur, homini prodesse, non Deo; neque enim fonti se quisquam dicat profuisse, si biberit, aut luci si viderit*: il faut croire que non-seulement Dieu n'a pas besoin des victimes ni d'aucune autre chose terrestre et corruptible, mais qu'il n'a pas même besoin de la vertu des hommes, et que l'honneur que nous lui rendons profite aux hommes et non pas à Dieu: car un homme de bon sens ne dira jamais qu'il ait été profitable à la fontaine parce qu'il y a bu, ou à la lumière parce qu'il s'en est servi pour voir: *Neque enim fonti se quisquam dicat profuisse si biberit, aut luci si viderit*. Et ailleurs: *Deum egere bono nostro nemo sanus dixerit; omne enim bonum nostrum, vel ipse est, vel ab ipso est* (*l. I, de Doct. christiana, c. 31*). Et un homme sage se gardera bien de dire que Dieu ait besoin de nos biens, car il est tout notre bien, ou la source de tous nos biens. Et quand vous avez commis un péché, vous ne devez pas vous flatter sur ce que d'autre côté vous avez procuré quelque grand bien pour la gloire de Dieu, comme la conversion des âmes, l'établissement d'un monastère, d'une confrérie ou de quelque autre bien public: car si vous n'aviez fait le mal que vous avez fait, il ne serait pas fait; mais si vous n'eussiez pas fait le bien, il ne laisserait pas de se faire, Dieu n'ayant pas besoin de vous pour cela, et il vous a fait plus d'honneur que vous ne

méritez, de se servir de vous pour l'exécution d'une œuvre qu'il pouvait aisément accomplir sans vous.

Ceci donnera encore jour à ces paroles de Jésus-Christ: *Misericordiam volo, et non sacrificium*. Ceci vous fera connaître la différence qui est entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain, entre l'amour affectif et l'amour effectif: l'amour affectif c'est l'ardeur et l'affection du cœur; et l'amour effectif est l'amour qui se produit à l'extérieur et qui se témoigne par les œuvres. En ce qui est de l'amour affectif, il faut faire à votre cœur comme vous faites à votre monture lorsque vous allez par les champs: quand vous êtes à la montée, vous lâchez la bride tant que vous pouvez; mais quand vous êtes à la descente, vous la retenez et tirez en arrière. Quand vous vous portez d'affection envers Dieu, qui est sublime, allez-y à bride abattue, donnez carrière à votre cœur tant que vous pourrez, voguez devers ce promontoire à toute rame et à voile déployée: *Quantum potes, tantum aude*; quand c'est en bas et envers le prochain, il faut être plus réservé, il ne faut pas donner tant de liberté ni de licence à votre volonté et aux tendresses de votre cœur, parce que, comme dit saint Bonaventure, et après lui le dévot Gerson, l'amour spirituel dégénère quelquefois et devient sensuel, principalement si c'est envers quelqu'un qui n'est pas de votre sexe: *Omnis homo primum bonum vim ponit, deinde quod deterius est*. C'est ainsi que saint Bonaventure moralise ces paroles. Mais en ce qui est de l'amour effectif, Dieu veut bien que vous commenciez par le prochain, et même que vous l'exerciez plus souvent et plus longtemps envers la créature qu'envers le Créateur: il veut que vous quittiez quelquefois le service de Dieu pour servir et pour assister le prochain. Si vous ne pouvez entendre la messe un jour de fête sans laisser tout seul un malade qui a besoin de votre service, Dieu veut bien que vous perdiez la messe pour assister le malade: *Misericordiam volo, non sacrificium, id est magis quam sacrificium*; et la raison est prise de ce que nous avons dit que nos dévotions ne sont pas nécessaires à Dieu, que nos sacrifices lui sont inutiles; mais nos œuvres de miséricorde, nos services et actions de charité sont très-souvent nécessaires ou utiles au prochain.

Et cette même vérité vous déclare que Dieu demande plus de vous, votre salut et votre perfection, que tous les autres services que vous lui pouvez rendre; en quoi il montre qu'il ne cherche pas ses intérêts, mais les vôtres. Si vous avez un emploi, une charge, un métier où vous ne faites pas votre salut, il le faut quitter, pour grand et signalé que soit le profit, même spirituel, que vous y faites: quand vous prêcheriez aussi élégamment que saint Jean Chrysostome, et aussi utilement que saint Paul; quand vous entendriez les confessions aussi assidûment et avec autant de profit que saint Philippe de Néri et que saint Vincent Ferrier; si

cette fonction vous est une occasion de commettre quelque péché de temps en temps, quittez-la, faites-vous chartreux ou bénédictin réformé, retirez-vous en ces monastères qui sont écartés du monde et de la conversation des femmes. Quand vous auriez converti tous les hérétiques, juifs, païens et mahométans, si en ce faisant vous perdez votre âme, Dieu le trouvera mauvais et ne vous en saura point de gré.

Craignez Dieu et gardez ses commandements; et si vous êtes si hardi que de l'offenser, ne pensez pas qu'il vous excuse et vous épargne; il n'a rien à gagner à vous, il n'a rien à perdre à vous, il n'a rien à craindre ni de vous, ni des vôtres. Quand vous désobligez un grand du monde, votre maître ou votre seigneur, il dissimule quelquefois cette injure, il n'ose pas s'en ressentir, parce que vous lui êtes nécessaire, il a besoin de votre service ou de quelqu'un de vos gens, de vos amis, de vos parents; ou si vous êtes un homme de néant, sans moyens, sans parents, sans amis et sans appui, on craint de vous mettre au désespoir, on redoute toujours un homme qui n'a rien à perdre : car quand il aura pris vengeance, qu'en sera-t-il ? Il s'en ira à cent lieues d'ici, il y sera aussi bien qu'ici; et toutefois il peut perdre quelque chose en vous faisant du mal, il peut craindre de perdre son salut, sa réputation, son repos et sa conscience : deux montagnes ne se rencontrent jamais, mais deux hommes se peuvent bien rencontrer. Il peut vous rencontrer et il peut appréhender votre rencontre; et quand ce serait le plus grand roi du monde, il n'ose pas venger toutes les injures qu'on lui fait, il craint la rébellion, il a sujet de redouter ceux à qui il est redoutable, *Timet timentes, metus in auctorem redit; multis terribilis, caveto multos*. Mais Dieu ne peut rien espérer ni de vous, ni des vôtres : votre personne, vos hommages, vos dévotions, vos services lui sont inutiles; il n'a pas même besoin de vous pour l'accomplissement de ses desseins; s'il daigne vous y employer, c'est par un excès de bonté. Si vous ne les exécutez pas, il a mille créatures à ses gages qui le feront bien mieux que vous : il le nourrissait son prophète Elie par les charités d'une veuve; mais pour montrer qu'il n'en avait pas besoin, il le nourrissait d'autres fois par l'entremise d'un corbeau.

Tanquam vas figuli confringes eos : vous les briserez comme le vase d'un potier. Il ne dit pas *tanquam vas fictile*, comme un pot de terre, mais comme le vaisseau du potier. Quand vous avez un pot de terre ou d'argile, vous ne le cassez pas par plaisir, il vous coûterait trop d'en avoir un autre; mais un potier ne se soucie pas si un de ses pots se casse, il en fait un autre sur-le-champ : *Uno effracto, non deficit alter*. Quand vous offensez Dieu, vous êtes bien trompé, si vous vous imaginez que Dieu vous épargnera pour quelque chapelet que vous dites, pour quelque dévotion ou autre bonne œuvre que vous faites; c'est comme si, portant les armes con-

tre le roi, vous pensiez qu'il vous pardonnerait, parce que vous lui présenteriez un grain de sable ou une feuille d'arbre pour l'ajouter à son domaine : toutes vos dévotions et tous les services que vous rendez à Dieu, ajoutent moins à sa félicité et à sa béatitude essentielle, qu'un grain de sable ne fait au domaine du roi. Et s'il vous perd en sa fureur, il aura moins d'intérêt qu'un potier n'en a en brisant son vaisseau, il ne perdra pas son repos, *Tu autem cum tranquillitate judicas*; il ne perdra pas son honneur, au contraire les saints le glorifieront : *Alleluia, Alleluia, salus Deo nostro qui judicavit de meretrice*; il ne perdra pas l'assurance et la stabilité de son règne.

Il est si indépendant, et en un repos si profond et si tranquille, que même pour vous punir il n'a pas besoin d'agir : si pour se venger de vos attentats Dieu avait besoin de prendre les armes, se mettre en action, vous frapper, ou se remuer tant soit peu, vous pourriez dire, vous pourriez penser qu'il ne le fera pas, que vous êtes trop peu de chose, qu'il dédaignera d'exercer sa puissance contre une si chétive créature, contre un ver de terre, un peu de poussière, contre une paille sèche, et que vous êtes indigne de sa colère : *Indignus numinis ira : contra folium quod vento rapitur, non ostendet potentiam suam, stipulam siccam non persequetur*. Pour vous punir bien sévèrement, pour vous rendre misérable, pauvre et malheureux, il n'a pas besoin d'agir de se mouvoir et de rien faire; il n'a qu'à vous abandonner, cesser d'agir, vous laisser à votre misère, et vous donner en proie à vos passions, suspendre le secours qu'il vous donne et l'influence des grâces qu'il vous fait : *Neque enim Deus humanam mentem debellando destruit, sed recedendo : quia ad perditionem sufficit sibi dimissa*, dit saint Grégoire (II Mor., c. 5); et derechef (I. XXV Mor., c. 18) : *Quem liberare noluit, deserendo percussit* : comme si un pauvre aveugle, au milieu d'une forêt peuplée de bêtes sauvages et environnée de précipices, offensait son conducteur, en le frappant ou en lui disant des injures, le conducteur, pour le bien punir, n'aurait pas besoin de prendre un couteau, et le lui plonger dans le sein : il n'aurait qu'à se retirer, le laisser à la merci des bêtes farouches, et au danger évident de tomber dans les précipices.

Conclusion. — Disons donc, avec le prophète : *Conserva me, Domine, quoniam speravi in te : dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam honorum meorum non eges*. Comment s'accordent ces deux paroles-ci, le commencement et la fin de ce verset : Seigneur conservez-moi, car vous n'avez pas besoin de mes biens? C'est comme qui dirait à un maître : Gardez ce serviteur en votre maison, car il ne vous fait pas de besoin. Non, les hommes ne gardent point de serviteurs inutiles, parce qu'ils n'ont pas besoin de leur service : mais Dieu conserve longtemps en vie plusieurs hommes qui ne lui servent de rien, et même ordinairement il les

conserve plus longtemps que ceux qui le servent bien, pour montrer qu'il n'a pas besoin de nos services : voilà donc de quoi je sers au monde, je sers à Dieu pour lui faire exercer et montrer son indépendance; conservant un homme inutile, et retirant du monde tant d'autres qui le servaient bien, il montre qu'il n'a besoin de personne, il montre que les biens qu'il nous fait il les fait par une bonté toute gratuite, par un amour désintéressé, sans espérance de retour et sans prétention de récompense.

Speravi in te. Vous êtes toute mon espérance, mon trésor, mon bien souverain et ma béatitude; vous devez être l'unique objet de mes désirs, de mes affections et de mes prétentions : vous êtes suffisant à vous-même, ne le serez-vous pas à vos créatures? Notre capacité est-elle plus grande et plus vaste que votre plénitude? Vos divines perfections sont plus que très-suffisantes de vous rendre heureux et content, ne le seront-elles pas pour me rendre content et satisfait? Irai-je chercher hors de vous quelque autre objet de ma félicité? Ne dirai-je pas, comme saint François: *Deus meus et omnia*; comme David: *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram?* Et saint Augustin: *Noli extra Deum aliquid ab eo querere, ipse tibi sufficit quantumlibet sis avarus, sufficit tibi Deus: avaritia terram quærebat possidere totam, adde et cælum: plus est qui fecit cælum et terram.* Ne cherchez rien hors de Dieu, il vous est plus que très-suffisant, pour grande que soit votre avarice, elle voudrait posséder toute la terre, quand même elle voudrait conquêter le ciel: celui qui a fait le ciel et la terre, est plus que tout cela, contentez-vous de le posséder.

Dixi Domino. Vous êtes mon Seigneur et mon souverain : Je suis donc obligé de vous rendre mes devoirs, le tribut des respects, des hommages et des services que vous méritez, mais vous n'en avez pas besoin : si vous daignez les accepter et agréer, c'est par un excès de bonté, par un surcroît de miséricorde, *Bonorum meorum non eges* : vous n'avez pas besoin de mes biens, mais vous avez besoin de mes misères pour exercer vos miséricordes : il y a beaucoup de rapport, d'analogie et de convenance entre ces deux relatifs : mes misères sont très-grandes, votre miséricorde est infinie; mes misères sont en grand nombre, vos miséricordes sont innombrables : *Misericordiæ tuæ multæ, Domine.* Si vous les daignez exercer en mon endroit, vous me donnerez sujet de prendre pour devise, comme sainte Thérèse, cette parole du prophète : *Misericordias Domini in æternum cantabo. Amen.*

SERMON XVIII.

De la souveraineté de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est toujours vivant (Hebr., XI).

Le sacré nom de *Jehova*, que Dieu prend

ORATEURS SACRÉS. IV.

en son Ecriture, exprime, comme nous avons vu, son éternité, son immensité et sa parole divine; mais il est si auguste et digne d'un si grand respect, que les Hébreux ne l'osent prononcer; ils disent qu'il est ineffable : quand ils le trouvent en la Bible, au lieu de cet adorable nom, ils lisent *Adonai*, c'est-à-dire Seigneur, ce qui exprime la souveraineté et le domaine absolu que le Créateur a sur toutes les créatures. C'est la sixième perfection de Dieu, qui doit être l'objet de notre foi, et qui sera le sujet de ce discours, divisé en trois points. Au premier nous verrons les droits que Dieu a d'être notre souverain; au second, les devoirs que nous sommes obligés de rendre à ses ordres; au troisième, les motifs qui nous y doivent porter.

Cette souveraineté divine est le premier attribut de Dieu, que vous avez reconnu et publié hautement en votre cantique de louange, ô sainte et bienheureuse Vierge! *Magnificat anima mea Dominum*: Vous lui avez rendu vos très-humbles adorations, vous appelant sa servante, en même temps que vous étiez choisie pour avoir l'honneur d'être sa Mère; et pour vous en récompenser, il vous a communiqué cette même souveraineté si avantageusement et si admirablement, que lui-même a voulu être le plus noble fleuron de votre couronne: il a été votre sujet, *Erat subditus illi*; pour nous conformer à son exemple et protester notre servitude envers vous, nous nous prosternons humblement à vos pieds, et vous disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

- I. Punctum. *Deus habet dominium in nos* :
 1. *jure nature, ob suam excellentiam*; 2. *jure creationis*; 3. *conservationis*; 4. *electionis*. — II. Punctum. *Ut honoremus ejus dominium, præcepta illius sunt a nobis*,
 1. *addiscenda*, 2. *servanda*, 3. *amanda*. — III. Punctum. *Motiva ad supra dicta* :
 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *rationibus*; 4. *exemplo aliarum creaturarum*; 5. *exemplo Christi*.

Dicite in gentibus quia Dominus regnavit, Faites savoir aux païens que Dieu est un roi souverain : le Psalmiste commande particulièrement qu'on le dise aux païens, supposant que les fidèles le doivent savoir et qu'il n'est pas besoin de le leur apprendre. Le Fils de Dieu apparaissant un jour à son disciple bien-aimé, en l'île de Patmos, avait plusieurs couronnes sur sa tête, *In capite ejus diademata multa* : non-seulement pour lui apprendre qu'il est roi de tous les royaumes, de tous les empires, de tous les rois et empereurs du monde, roi du ciel et de la terre, roi des hommes et des anges, roi des siècles et de l'éternité, mais encore pour nous faire savoir qu'il possède la royauté par plusieurs titres plus que très-justes.

I. — 1. Premièrement par droit de nature, par la noblesse et l'excellence de son être, nous voyons même parmi les créatures, que

(Vingt et une.)

les petites servent aux grandes, les viles aux plus nobles, les moins parfaites aux plus excellentes, les inférieures aux supérieures, les éléments aux plantes, les plantes aux animaux, les animaux aux hommes. Vous prenez un oiseau, ou quelque autre animal, vous le plumez, vous l'écorchez, vous le faites mourir, vous le brûlez et le consommez : quel droit avez-vous de ce faire ? C'est que votre nature est au-dessus de la sienne ; et néanmoins vous n'êtes que d'un degré plus haut. Pesez quel ascendant et quel pouvoir le Créateur a sur nous, lui qui est de cent millions et d'une infinie de degrés plus haut que nous !

N'est-il pas vrai que quand la nature ou la fortune vous a donné quelque avantage de science, de dextérité, de beauté, de force, de richesse et de noblesse, qu'il vous semble que toutes ces qualités vous donnent quelque ascendant et comme un droit d'empire naturel sur ceux qui en sont dépourvus ? Quand vous reconnaissez que votre voisin est plus noble ou plus savant, ou plus ancien ou plus vertueux que vous, vous vous sentez porté naturellement à lui céder le dessus, à le respecter, le servir et lui obéir. Aristote (1 *Polit.*, c. 5) a dit que ceux qui ont l'esprit plus grossier et matériel, sont destinés par la nature au service de ceux qui ont l'esprit plus subtil et brillant. Platon a dit : *καλλίεστος εἶδος ἀξίον τυραννίδος*. Et un arateur ancien louant la beauté de Constantin, lui disait : *Te, cum milites vident, admirantur, diligunt, sequuntur oculis, animo tenent, Deo se obsequi putant*. A combien plus forte raison sommes-nous naturellement obligés de nous soumettre à ce Roi des rois, qui est de toute éternité, qui est infiniment noble, infiniment puissant, sage, bon et riche, lui qui est par essence la bonté, la beauté, la sagesse, la noblesse et la puissance infinie.

Vous ayant fait à son image et semblance, il a obligé les oiseaux de l'air, les animaux de la terre et les poissons de la mer à reconnaître en vous l'empire que cette dignité vous donne sur eux, à vous servir et obéir, et ils le font ; car nous voyons qu'un petit garçon commande à un troupeau de bœufs ou de moutons : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, ut præsit volatilibus cæli et bestiis terræ et piscibus maris* : à plus forte raison nous devons reconnaître le domaine et la souveraineté que Dieu a sur l'homme, qui est son image, et nous y soumettre : *Domuisti equum, quem non fecisti, et non domat te qui fecit te : unde bestias tam immanes domare potuisti, numquid eis æquaris viribus corporis ? Unde te intelligis fortioem ? Non corporis virtute, sed mentis ratione. Imago Dei domat feram, et non domat Deus imaginem suam ?* dit saint Augustin (*Ser.* 4, de *Verbis Ap.*).

2. Quand il dit : *Non domat te qui fecit te*, il marque le second titre par lequel Dieu est notre souverain, savoir par droit de création. L'ouvrier est naturellement maître de son ouvrage, le père de son enfant, la cause de son effet, et le potier de son pot de

terre ; cependant il n'a pas fait la terre dont il le pétrit, ni l'eau qui le détrempe, ni les outils dont il se sert pour le faire : il l'a seulement façonné, et il en peut faire ce qu'il veut, dit saint Paul (*Rom.*, IX, 21) : Dieu nous a créés de rien, il nous a donné notre âme, notre corps, tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes.

3. Il nous conserve, nous nourrit, nous soutient et nous empêche de retomber au néant, d'où il nous a tirés : nous sommes donc obligés d'être ses serviteurs, *Servus a servando*.

4. Ajoutez à tout ceci, qu'il nous a choisis, entre toutes les créatures de ce monde pour être son domaine, qu'il veut lui être approprié, et rélévé immédiatement, et sur lequel il désire avoir un empire particulier, et en recevoir des hommages volontaires, des soumissions libres et filiales.

II. — 1. C'est donc avec beaucoup de raison que Dieu, donnant la loi à son peuple, usait de cette préface : *Ego sum Dominus Deus tuus* : Je suis le Seigneur, j'ai droit de commander. C'est par plusieurs titres très-justes et très-légitimes qu'il nous peut obliger de rendre nos devoirs à ses commandements et à ses ordres, et principalement trois. En premier lieu, il les faut étudier, les apprendre et ruminer ; vous me direz : Hé ! qui est-ce qui les ignore ? Quel est le petit écolier parmi nous qui ne sache : Un seul Dieu tu adoreras ? Quel est le petit enfant parmi les Israelites, qui ne sache ce Décalogue : Je suis le Seigneur ton Dieu ? Oui, il les faut étudier et les apprendre. David était un grand prophète, et il les étudiait, les recherchait, les méditait et priait Dieu de les lui enseigner.

Vous direz que priant Dieu de les lui enseigner, c'était demander sa grâce pour les garder, il est vrai ; mais il demandait encore l'esprit et l'intelligence pour les apprendre : *Da mihi intellectum, et discam justificationes tuas*, et pour cela il les contemplant attentivement. Celui qui le fait est bien heureux, dit le même psalmiste, il cherche Dieu de tout son cœur, il est semblable à un bon arbre qui porte des fruits en temps et saison, et il aura de la prospérité en toutes ses œuvres ; comme au contraire les pécheurs s'écartent de leur salut, parce qu'ils ne recherchent pas la loi de Dieu, qui les peut justifier. Et en effet, s'il est besoin d'étudier les règles de la grammaire et de la rhétorique pour apprendre à bien parler, n'est il pas besoin d'étudier la loi de Dieu et son Evangile pour apprendre à bien vivre ? dit saint Augustin ; et saint Ambroise nous fait considérer qu'au livre de l'Écclésiaste le Saint-Esprit ne dit pas seulement : *Mandata ejus serva*, mais *observa*, qu'il les faut remarquer et éprouver.

Car le Décalogue donné à Moïse ne défend pas bien expressément plusieurs péchés qui nous rendent très-criminels et punissables devant Dieu : vous ne trouvez pas, par exemple que la superbe, l'avarice, la fornication, la gourmandise et l'ivrognerie y soient défendues expressément ; il en faut donc peser, examiner et considérer toutes les paro-

les, demander au Saint-Esprit la lumière, pour en trouver le sens, l'intelligence et l'intention de Dieu.

Et puis ces commandements du Décalogue sont donnés aux hommes en tant qu'hommes, et comme tels imprimés naturellement en l'esprit des plus grossiers : mais Dieu donna plusieurs autres commandements aux Juifs, en tant que Juifs; ce qui fait dire à saint Paul (*Galat.*, V, 3), que celui qui se faisait Juif, recevant la circoncision, s'obligeait à garder toute la loi de Moïse; et pour la bien apprendre, les Israélites, au temps du prophète Esdras (*II Esdr.*, IX) en faisaient la lecture quatre fois par jour, et du temps de saint Paul chaque samedi. Ainsi le Fils de Dieu a donné des commandements aux chrétiens, en tant que chrétiens. Ce qui fait que le même apôtre dit aux fidèles que ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile, auront des peines éternelles : les chrétiens sont obligés de tendre à la perfection, puisque le Sauveur leur dit : Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. Et saint Paul dit (*Heb.*, VII, 17) : *Nihil ad perfectum adducit lex*. Il faut donc être curieux d'apprendre ces commandements évangéliques, lire les livres qui en traitent, assister aux prédications qui les enseignent, demander à Dieu la grâce de les entendre et les apprendre non pas seulement, ni principalement pour les savoir, mais pour les garder et les mettre en pratique : *Tu mandasti mandata tua custodiri nimis : notez nimis, nimis*.

2. C'est une merveille de voir l'affection que Dieu a toujours eue pour ses divins commandements, avec quelle ardeur et quelle instance il en a recommandé la mémoire et l'observation à son peuple. Premièrement, lui-même les écrivit de son doigt, sur deux tables de pierre, ce que nous ne lisons point qu'il ait fait d'aucune autre chose; afin que nous ne dédaignions pas de graver en nos cœurs ce qu'il a daigné écrire de sa propre main. Secondement, il fait faire un tabernacle, et là-dedans une arche de bois incorruptible, toute couverte d'or fin, pour y loger ces tables. En troisième lieu, il commande que le roi de son peuple écrive lui-même, et de sa propre main, ces saints commandements. En quatrième lieu, il commande au peuple qu'ayant passé le Jourdain et entrant en la terre de promesse, on nût de grosses pierres au rivage, sur lesquelles seraient écrits ces commandements (*Deut.*, XXVII, 1-3), afin que tous fussent assurés que, s'ils ne les gardaient, ils ne jouiraient pas longtemps de cette heureuse terre qu'ils avaient conquise par la conduite et la bénédiction de Dieu; et parce qu'ils ne pouvaient pas être toujours là pour les lire en tout temps, il leur commande de les écrire à l'entrée et sur toutes les portes des maisons, de les imprimer bien avant en leur esprit et au cœur de leurs enfants. Voici ses paroles : *Erant verba hæc quæ ego præcipio tibi, in eorde tuo; narrabis ea filiis tuis; meditaberis sedens in domo tua, et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens, scribesque ea in limine et ostris domus*

tua (*Deuter.*, VI, 5) : Ces commandements que je vous fais seront en votre cœur, vous les enseignerez à vos enfants, vous les méditez en la ville et aux champs, le jour et la nuit, vous les écrirez sur les portes de votre maison.

Et parce que le profit et la récompense sont l'amorce du cœur humain, il fait des promesses si avantageuses à ceux qui les garderont, qu'elles seraient incroyables si un autre que lui les faisait. Si vous gardez mes commandements, dit-il (*Levit.*, XXVI), je vous enverrai la pluie en temps et en saison, la terre sera très-fertile et les arbres chargés de fruits; il y aura si grande abondance de bien, qu'à peine aurez-vous du temps pour les recueillir; les moissons seront si longues, qu'elles ne seront pas sitôt achevées qu'il faudra commencer les vendanges; et les vendanges dureront si longtemps, qu'elles occuperont le temps des semailles (*Levit.*, XXVI, 5). Notez que c'était aux Juifs qu'il faisait ces grandes promesses, aux Juifs, qu'il avait coutume de récompenser par des biens terrestres quand ils gardaient ses commandements, et châtier par des punitions temporelles quand ils les transgressaient, parce qu'ils étaient matériels, grossiers et terrestres. Mais aux chrétiens il promet des biens spirituels et célestes, des récompenses éternelles, si grandes, si charmantes et si excellentes, que ces félicités qu'il promettait aux Juifs et qui nous semblent si admirables, n'en sont que des ombres et des figures; c'est-à-dire que, comme votre corps est incomparablement plus que votre ombre, ainsi les biens que vous devez espérer, si vous gardez les commandements de Dieu, sont plus grands, sans comparaison, et plus souhaitables que toutes ces prospérités qu'il envoyait aux Juifs vertueux.

3. Aussi devons-nous garder ses divins commandements, non par un esprit mercenaire, mais par un amour filial : *Non timore panæ, sed amore justitiæ*, comme saint Augustin dit si souvent; non comme des esclaves et des forçats, mais comme des enfants. Aussi, quand les Israélites allaient tous les ans au temple, ils chantaient par les chemins le psaume CXVIII, qui ne parle que des commandements de Dieu : *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ* (*Psal.* CXVIII), afin de nous faire savoir que, pour aller au ciel, il les faut nécessairement garder; et ils le disaient en chantant, pour montrer qu'il les faut garder joyeusement, de bon cœur et de grande affection. C'est ce que faisait David, répétant si souvent : J'ai aimé votre loi, j'ai chéri vos commandements; ils font la joie de mon cœur; je les ai aimés plus que des millions d'or, plus que les topazes et autres pierres précieuses, plus que toutes les richesses du monde; ils me sont plus doux que le miel; je prends plus de plaisir à les garder qu'un conquérant à se charger de dépouilles.

Enfin, pour connaître évidemment comme ces divins commandements sont plus que très-raisonnables, très-justes et très-aima-

bles, faisons deux suppositions : Supposons qu'étant ici tous assemblés comme nous sommes, Dieu nous dise : Quelques-uns trouvent que j'ai fait trop de commandements, et qu'il y en a qui sont trop rudes et incommodes ; je permets à chacun de vous d'en abroger un ou deux, tels que vous voudrez, et je soutiens que personne n'en pourrait abroger un seul sans avoir contre soi dix mille bons esprits qui le contrediraient. Car, par exemple, voudriez-vous abroger le premier ? je m'y opposerais, et tous ceux qui ont quelques gouttes de bon sang dans les veines ; quoil voudriez-vous que je fusse dispensé d'aimer Dieu ? Certes, voilà une belle dispense ; le plus grand honneur et le plus grand bonheur qui me puisse arriver, c'est de l'aimer ; et je me sens obligé de lui dire avec saint Augustin, sur ce premier commandement : *Quid mihi es, quid tibi sum ego, ut amari te jubeas a me, et nisi faciam miseris ingentes miseras ? Parvane est ipsa miseria, si non amem te ?* Hé, mon Dieu ! ne m'êtes-vous pas plus que très-nécessaire ? ne vous suis-je pas plus que très-inutile ? Comment daignez-vous me commander de vous aimer, et me menacer de grandes misères si je ne le fais ? Est-ce une petite misère de ne vous aimer pas ?

Voudriez-vous ôter le second et le huitième commandement, c'est-à-dire permettre les parjures et les faux témoignages ? Tous les gens de palais s'y opposeraient ; on ne pourrait exercer la justice, les juges ne pourraient savoir la vérité, pour donner le droit à qui il appartient. Voudriez-vous abolir les dimanches ? les serviteurs et les servantes, les apprentis, les laboureurs, tous les gens de travail, qui sont ravis d'avoir ce pauvre jour de repos, crieraient contre vous, comme contre un barbare et un impitoyable. Quant au quatrième commandement, tous les pères et toutes les mères de famille ont beaucoup d'intérêt et de jalousie qu'il soit bien recommandé et soigneusement gardé. Si le cinquième était abrogé, s'il était permis à chacun de tuer, quel est l'homme qui ne serait toujours en crainte, et qui pourrait s'assurer de sa vie ? Si l'adultère n'était défendu, que deviendraient l'affection et la fidélité conjugales, quel soin aurait-on d'élever des enfants, quand on ne saurait à qui ils seraient ? quelles jalousies, quelles querelles, quels assassinats n'y aurait-il pas dans le monde ? Si le septième et le dixième commandement ne défendaient le larcin, les paresseux, comme des guêpes, consumeraient le travail des autres ; les laborieux perdrait l'affection de travailler, pour acquérir des biens qui pourraient être usurpés par des fainéants et des volapteurs.

Ou bien, si vous voulez que nous prenions la chose d'un autre biais, supposons qu'il n'y ait en ce monde que deux villes, pas davantage, mais villes peuplées de tous les hommes qui sont sur la terre, et qu'en une tous les habitants, tant grands que petits, gardent entièrement et très-exactement tous les commandements de Dieu, et qu'en l'au-

tre Dieu n'ait point fait de commandements, mais permette à tous de faire impunément tout ce que bon leur semblerait : n'est-il pas vrai que la première ville serait un paradis terrestre, un jardin de délices, un lieu de paix et de tranquillité, une image de l'état d'innocence, un tableau du ciel empyrée et un avant-goût de la béatitude ? Il n'y aurait point d'envie, point de médisance, point de querelle, point d'inimitié, point d'injustice, point de crainte ni de défiance ; on ne craindrait point d'être trompé, ni trahi, ni volé ; une mère ne se défierait point de la pudicité de ses filles, ni un mari de la fidélité de sa femme, ni un maître de la probité de ses serviteurs, ni un marchand de la bonne foi de son associé. Il ne faudrait point de verrous aux portes, point de serrures aux coffres, point de gardes aux vignes, point de sentinelles que sur les frontières. Comme, au contraire, la seconde ville, où personne ne serait obligé de garder les commandements de Dieu, serait une forêt peuplée de voleurs qui s'entrepilleraient l'un l'autre, une tanière de lions qui s'entre-mangeraient, une étable à pourceaux qui se vautreraient dans le borbier de toutes sortes d'ordures.

III. — 1. N'avons-nous donc pas sujet de remercier Dieu de nous avoir donné des commandements si saints, si justes, si salutaires et si aimables ? Ne devons-nous pas nous soumettre avec beaucoup de respect aux ordres de sa souveraineté ? Les épithètes que son Ecriture leur donne nous le doivent persuader : elle dit que ce sont les paroles de Dieu. Ce nous est une faveur et un honneur incomparables, qu'il ait daigné nous parler, nous découvrir ses desseins, nous faire savoir ses volontés, et nous dire : *En vobis proferam spiritum meum*. Il n'a pas fait de même à toute nation. Ces divins commandements sont appelés justification, parce qu'ils nous justifient et nous rendent justes devant Dieu, quand nous les gardons. Ils sont appelés voies et sentiers, parce qu'il n'est point d'autre chemin pour arriver au ciel que l'observance de ses commandements. Ils sont appelés jugement, parce qu'ils nous feront notre procès et nous condamneront si nous les transgressons. Ils sont appelés témoignages, parce qu'ils nous témoignent et certifient ce que Dieu désire de nous.

2. *Quid tam superbum, quid tam ingratum quam adversus illius vivere voluntatem a quo ipsum vivere acceperis, ejus præcepta despiciere, qui ideo præcepit ut causam habeat remunerandi ?* Y a-t-il rien de plus insupportable et de plus ingrat que de vivre contre la volonté de celui qui nous a donné la vie, refuser d'obéir à celui qui ne commande que pour avoir sujet de récompenser notre obéissance, disent saint Jérôme et saint Chrysostome ?

3. Quand le roi de la terre publie des édits et commande quelque chose, vous ne résistez point ; vous ne dites pas : Il m'est impossible d'y obéir : et quand le roi du ciel publie des ordonnances, vous faites litière de ses divines lois : et néanmoins les empereurs de la terre commandent impérieusement, fière-

ment, en menaçant : Car tel est notre plaisir, sous peine de telle amende. L'empereur du ciel commande doucement, débonnairement et comme en flattant : *Audi, populus meus : si audieris me, non erit in te Deus recens* : Ecoutez, mon peuple, croyez-moi, ne reconnaissez point un Dieu étranger.

Les rois de la terre font souvent des ordonnances difficiles, pour leur propre intérêt et avec grande incommodité de leurs sujets, des tailles, des subsides, des gabelles, des quartiers d'hiver, des arrière-bans : ils punissent ceux qui les transgressent, mais ils ne récompensent pas ceux qui les gardent. Les commandements du Roi des rois sont très-faciles, *Mandata ejus gravia non sunt* ; La plupart consistent à ne rien faire, à ne point jurer, à ne point dérober et à ne point tuer ; il n'est rien de si aisé, ils sont à la décharge et à l'utilité de ses sujets, et non pas pour ses intérêts : car quel intérêt a-t-il que vous dérobiez ou non, que vous honoriez votre père ou non ? Mais il y va de votre bien, comme il dit : *Ut bene sit tibi* : car quand vous ne les gardez pas, vous êtes attaqués par des remords de conscience, tourmentés de vos passions, en impatience contre vos gens, en querelle avec vos voisins, en crainte et appréhension des châtimens qui vous sont préparés : et si vous les gardez, Dieu vous promet des récompenses qui sont au delà de toute expression, de toute estime et de toute espérance.

4. Dieu n'en a point promis aux autres créatures, et elles lui obéissent ponctuellement ; il n'a dit qu'une fois : Que la terre produise de l'herbe ; et depuis qu'il l'a dit, elle en produit continuellement ; il a dit : Que la lumière se fasse, et elle se fait incessamment, en cet hémisphère ou en l'autre : il a mis des bornes à la mer, le sable qui est au rivage lui défendant de passer outre, elle obéit : *Huc usque venies, et hic confringes fluctus tuos*. L'homme seul, qui a plus d'intérêt et d'obligation d'obéir à Dieu qu'elles, transgresse ses divines lois. Le bienheureux Louis de Gonzague, avant que d'être religieux, était en la cour du roi d'Espagne ; il entendit, un jour, le jeune prince qui étant importuné du vent lui disait : Tais-toi ! Il lui dit fort judicieusement : Monseigneur, Votre Altesse peut bien commander aux hommes, mais non pas aux vents. On peut dire le contraire de Dieu, à notre grande confusion : il commande aux vents, aux marées, aux éléments et aux autres créatures insensibles, et elles lui obéissent : *Venti et mare obediunt ei. Præceptum posuit et non præteribit*. Il commande aux hommes, qui ont de l'esprit et du jugement, et il n'est pas obéi.

5. Mais, ce qui nous doit plus toucher, c'est l'exemple admirable de la très-parfaite obéissance que notre Sauveur a rendue à la souveraineté de Dieu. Au premier instant de sa conception, son Père éternel lui moutra le profond abîme de péché, de misère et de damnation où les hommes étaient tombés par la faute du premier homme : il lui fit connaître le désir qu'il avait qu'il les en retirât,

qu'il les en retirât, dis-je, non pas par pure autorité, non pas de puissance absolue, non par un simple commandement ; comme quand le roi fait sa première entrée en une de ses villes, à la première requête qu'on lui présente, il ne fait que dire à un de ses gens : Allez dire au geôlier qu'il ouvre les cachots et qu'il congédie tous les prisonniers ; qu'il les en retirât, non par des actions honorables, éclatantes et glorieuses, comme Samson et David exterminèrent les géants et les autres monstres qui incommodaient le monde ; mais en renonçant aux honneurs, aux plaisirs et aux contentemens qu'il pouvait très-justement et légitimement prétendre par la noblesse de sa personne ; qu'il les délivrât par l'effusion de son sang, par une mort très-cruelle, par des souffrances très-ignominieuses et très-sensibles : il lui en fait une description et une peinture très-naïve, il les lui déchiffre dans son esprit en détail, en particulier et l'une après l'autre : il lui montre tous les soufflets, tous les crachats et tous les coups qu'il recevra chez Anne et chez Caïphe ; les coups de fouet, les piqûres d'épines et les coups de marteau qu'il endurera en la flagellation, au couronnement et au crucifiement ; les affronts, les moqueries, les huées et les ignominies chez Hérode, chez Pilate, par les rues de Jérusalem et sur le Calvaire : elles sont toutes représentées très-vivement et distinctement en son imagination avec toute leur horreur, leur amertume et toutes leurs autres circonstances. Voilà une proposition bien étrange et bien rigoureuse, capable de surprendre une âme tout fraîchement tirée du néant et élevée au trône de la Divinité. Que fait mon adorable Sauveur en cette conjoncture ? comment reçoit-il un tel commandement de son Père ? quelle réplique lui fait-il ? quelle délibération, quelle résolution, quelle disposition prend-il ? Qui est-ce qui nous fera l'honneur de nous faire entrer dans ce sanctuaire, pour y apprendre ce grand secret ? A votre avis, quel a été ce grand acte, cet acte héroïque par lequel l'Homme-Dieu a commencé sa vie, vie si sainte et si divine ? *Ingrediens mundum*. Non après quelque temps qu'il est entré au monde, mais en ce même instant qu'il y entra, quel est le premier usage qu'il a fait de soi, de son être, de ses puissances, de ses lumières, de ses grâces et de ses vertus ? Quel a été le premier battement de son cœur, la première production de son esprit, le premier mouvement de sa volonté, la première élévation à Dieu son Père, le premier entretien qu'il a eu avec lui, le premier honneur qu'il lui a rendu, le premier fruit de cet arbre de vie ? Quel a été le premier acte de son obéissance à la volonté de Dieu, acte qui a été le principe, la règle et le premier mobile de toutes ses actions, l'origine de notre bonheur, la ressource de notre salut, la source de notre justice et sanctification, ou pour mieux dire de notre justice et sainteté originelle ; non plus en Adam, mais en Jésus-Christ ? Elevons nos esprits et nos pensées pour le bien considérer : mais qui est ce qui

nous le dira ? C'est chose trop sérieuse et importante pour nous arrêter à des imaginations ou à des idées et conceptions humaines.

Les historiens sacrés n'en disent rien : mais saint Paul, ce cinquième évangéliste qui a été enseigné au troisième ciel, parmi les archanges, de la bouche de Jésus-Christ même, en a écrit la plus docte, la plus belle et la plus sublime de ses Epîtres aux Hébreux, ses compatriotes : et là, après les avoir instruits des excellences et grandeurs de Jésus-Christ, de sa filiation naturelle, de son sacerdoce, de son sacrifice, il leur découvre les pensées de cette âme sainte et déifiée à son entrée au monde : il leur déclare le secret de ce cœur divin, disant, au chapitre X, que Jésus entrant au monde, s'éleva à Dieu son Père, et lui dit : *Hostiam et oblationem noluit, corpus autem aptasti mihi*, etc. Mon Père, vous désirez que je serve de victime à votre justice pour les hommes, que je sois sacrifié pour l'expiation de leurs fautes, que je me rende caution et responsable de leurs crimes, que je sois pour eux l'objet de votre indignation et de votre vengeance : tous les autres sacrifices qu'on vous a offerts jusqu'à présent, et qu'on pourrait vous présenter sont indignes de vous : tous les autres remèdes, quoique très-puissants, sont trop faibles et inefficaces pour surmonter un si grand mal : je le veux, mon Père, j'en suis très-content, j'acquiesce et me sou mets de bon cœur à votre sainte volonté, j'adore et j'accepte très-volontiers les ordres de votre souveraineté et les arrêts de votre justice ; c'est trop peu, c'est trop peu ce que vous demandez : joignez, si vous le trouvez bon, une infinité d'autres tourments à ceux que vous me présentez, je les embrasserai, je les subirai, je les dévorerai de grande affection, pourvu que j'aie le bonheur de vous contenter et de remettre en vos bonnes grâces ces pauvres disgraciés : quelle admirable obéissance !

Il renonce volontairement à la gloire, aux honneurs, aux grandeurs, aux délices, au repos, aux contentements, aux richesses et à la splendeur, qui étaient convenables à l'excellence de sa majesté, à la dignité de son état, à la sainteté de sa vie, et à la divinité de sa personne : quel renoncement, quel dénuement, quel abaissement de fouler aux pieds, s'il faut ainsi dire, une naissance et une extraction divines, de Dieu devenir rien, ou au moins d'un état auquel on devrait lui rendre des honneurs infinis, tomber au centre de l'humiliation, de la bassesse et du néant ; du plus honoré des hommes qu'il devait être, se rendre le plus vil et le plus abject ; être exposé trente-trois ans à toutes les afflictions, disgrâces, misères, incommodités et persécutions auxquelles notre vie est sujette ; être substitué à la place des animaux ! Nous tenons à déshonneur, mes frères, d'être employés à une charge qu'un homme de néant a exercée devant nous, et Jésus est bien content d'être subrogé à la place des moutons, des boucs et des taureaux, pour être immolé, comme

eux, d'une façon très cruelle et sanglante. Il prend cette résolution au même instant qu'il entre au monde, *Ingradiens mundum* ; avant qu'il ait tant soit peu goûté les douceurs de la vie, et non-seulement de la vie humaine, mais encore de la vie divine ; c'est-à-dire de la gloire de son corps, et des délices, des contentements et des autres apanages qui en dérivent : au moins s'il en eût joui quelques années, quelques mois et quelques jours avant de s'en priver !

Mais avec quelle disposition accepte-t-il ce décret de la souveraineté divine ! avec quelle tendresse, quelle ardeur et quelle force d'esprit ! Vous diriez que son cœur saute d'aise, *Deus meus, volui; Deus meus, volui*. Il est au premier moment de sa vie, il commence seulement à le vouloir, et il dit *volui* : Si je l'avais voulu cinquante ans, je ne le voudrais pas davantage : ça, commençons vite, je le désire aussi ardemment, j'en suis aussi pressé que si je le désirais dès longtemps : *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei*. Ce désir que j'ai d'obéir à votre commandement est au milieu de mes entrailles, il me les faudrait arracher qui me le voudrait ôter : il ne dit pas *posui*, ni un autre verbe, pour en comprendre plusieurs ; comme s'il disait : Je l'ai imprimé, gravé, buriné et incorporé au centre, au plus profond, au plus vif, et au plus tendre et sensible de mon cœur. C'est signe que la souveraineté de Dieu mérite d'être bien honorée, puisque son Fils l'a voulu honorer à si grands frais par un acte d'obéissance si excellente et héroïque, par l'effusion de son sang et par une mort si cruelle et si ignominieuse. Il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, dit saint Paul : Il a mieux aimé perdre la vie, que de manquer à l'obéissance, *Ne perderet obedientiam perdidit vitam*, dit saint Bernard : Et comme il nous a rachetés par son obéissance aux commandements de son Père, il nous veut appliquer les fruits de sa rédemption par notre obéissance à ses commandements, *Factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ*. Disons lui, avec saint Augustin : *Jube quod vis, da quod jubes*. Vous pouvez commander tout ce que bon vous semblera, *Dominus es, quod bonum est in oculis tuis faciam*. Vous ne pouvez rien commander qui ne soit plus que très-juste ; car vous êtes un juge très-équitable, *Elohim* : Vous ne commandez rien qui ne soit doux, utile et facile, car vous êtes père : votre joug est suave et votre charge légère. *Da quod jubes* : il y a beaucoup de répugnance en notre nature corrompue, beaucoup d'opposition à l'observation de vos divines lois : mais vous êtes tout-puissant pour la vaincre par votre grâce, le cœur du roi est en votre main, pour en faire tout ce qu'il vous plaît, à plus forte raison le cœur du peuple. Vous promettiez, par vos prophètes, que vous écririez vos commandements en nos cœurs ; ils sont aussi durs que des pierres : mais vous les écrivîtes sur des tables de pierres, gravez-les donc, s'il vous plaît, au centre de nos

cœurs, afin que vous soyez juge, qui ne trouvant aucune transgression en nous pour les punir, vous ayez sujet de couronner nos mérites, qui sont vos dons, en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON XIX.

De la toute-puissance de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est tout-puissant
(Heb., XI.)

La souveraineté que Dieu a sur nous par tant de titres très-légitimes et incontestables, est un puissant motif qui nous oblige à lui rendre hommage par nos humbles soumissions, et par une parfaite obéissance à ses commandements; mais ce motif se rend bien plus pressant si nous y ajoutons la considération de sa puissance infinie, qui peut faire de grands biens à ceux qui gardent ses commandements, et de grands maux à ceux qui les méprisent et les violent. Pour y procéder avec méthode, nous pouvons faire trois réflexions sur cette puissance divine : 1. considérer ses qualités; 2. ses effets envers nous; 3. enfin nos devoirs envers elle. C'est à cette perfection divine que vous attribuez les grandes merveilles qui ont été opérées en vous, ô sainte Vierge, *Fecit mihi magna qui potens est*, et cela avec beaucoup de raison. Il ne fallait rien moins qu'une puissance infinie pour vous faire mère de Dieu, pour joindre la fécondité et la virginité, et pour vous combler des autres grandeurs que nous honorons tous les jours, en nous prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Sermo complectitur tres proprietates potentie

divine, tres effectus, tria jura in nobis. —

I. Punctum. Potentia divina est : 1. independens; 2. infatigabilis; 3. invincibilis. —

II. Punctum. Ejus effectus pro nobis : 1. creatio; 2. conservatio; 3. incarnatio. —

III. Punctum. Tria debita a nobis exigit :

1. timorem; 2. confidentiam; 3. submissionem.

La première perfection absolue que les saints apôtres reconnaissent et adorent en l'être de Dieu, et qu'ils nous font protester en leur symbole, c'est sa toute-puissance infinie : Je crois en Dieu le Père tout-puissant. Cette divine perfection, selon notre petite façon de concevoir, est assortie d'un nombre infini de très-rares et très-admirables propriétés; mais pour ne pas entreprendre l'impossible, je me contenterai d'en considérer trois : qu'elle est indépendante, infatigable et invincible. Gloire et honneur soit au Roi des rois, qui est bienheureux, seul puissant et invisible, dit saint Paul à Timothée (1 *Tim.*, VI, 15).

1. — 1. *Solus potens.* Cet éloge ne se peut donner qu'à Dieu seul, privativement à tout autre : quand la créature est toute seule, il n'est rien de si faible; les plus puissants mo-

narques ne peuvent rien sans assistance : si le roi veut faire la guerre et défaire ses ennemis, il a besoin de soldats; s'il veut administrer la justice, il a besoin d'officiers; s'il veut entretenir le lustre et l'éclat de sa cour, il a besoin de nos tailles; au lieu de cela, le Fils de Dieu dit à chacun de nous : Vous ne pouvez rien faire sans moi; il ne dit pas : Vous pouvez fort peu; mais : Vous ne pouvez rien du tout sans moi : lui, au contraire, peut tout sans assistance, il ne relève de personne, il n'emprunte rien hors de soi, il n'a pas besoin de ses créatures, il peut faire par lui-même tout ce qu'il fait par les causes secondes, et il le pourrait faire lui seul aussi aisément que par leur entremise. Moïse, décrivant la création du monde, n'a point parlé de la création des anges, de peur qu'on ne pensât, dit saint Augustin, que les esprits angéliques avaient aidé le Créateur à faire éclore du néant quelque créature que ce soit. De sorte que s'il se sert quelquefois d'instruments ou de serviteurs pour l'accomplissement de ses desseins, c'est par un excès de bonté, non pas par indigence de secours.

De là vient qu'ordinairement, pour l'exécution de ses grands ouvrages, il se sert d'instruments faibles, inhabiles et disproportionnés à l'effet qu'il prétend. Il défit Holoferne et son armée par la main et par les avis d'une femme, *Erit memoriale nominis tui cum manus femine dejecerit eum* (*Judith.*, IX). Il dompta par des moucheçons un des plus grands rois et des plus florissants royaumes qui aient jamais été, Pharaon et l'Egypte; et les Egyptiens qui n'avaient pas reconnu la toute-puissance de Dieu aux grands fléaux qu'ils avaient ressentis, la reconnurent en celui-ci : *Digitus Dei est hic.* Il guérit le peuple d'Israël de la morsure des serpents, par la vue d'un serpent d'airain : la vue d'un serpent leur devait faire horreur, et l'on dit que la vue de l'airain est mortelle naturellement à ceux qui ont été mordus du serpent. Il rendit la vue à l'aveugle-né, par un collyre capable d'aveugler le plus éclairé, c'est-à-dire par un peu de boue. Quand il veut donner la victoire à un conquérant sur ses ennemis, ce lui est tout un qu'il n'ait qu'une poignée de gens, ou qu'il ait une armée de cent mille soldats. *Non est ulla distantia apud te utrum in pluribus, an in paucis auxiliieris*, disait le roi de Judée, Asa (II *Paralip.*, XIV, 11), voulant donner la bataille à Zara, roi d'Ethiopie, qui avait quatre cent mille hommes plus que lui en son armée.

Et ceci nous doit tenir bas : gardez-vous bien de vous enfler, quelque vertu que vous pratiquiez; gardez-vous de croire qu'en égard à vos bonnes œuvres, Dieu vous épargnera et vous laissera impuni, si vous êtes si hardi que de l'offenser mortellement; il n'a pas besoin de vous ni de votre service. Il vous ordonne de penser et de dire que vous êtes serviteur inutile; il vous fait plus d'honneur qu'il ne vous en appartient, de vous prendre pour coadjuteur aux œuvres qu'il pourrait faire tout seul ou par l'entremise de plusieurs autres, *Christi adjutores sumus :*

si vous ne gagniez les âmes des pécheurs qui se convertissent, il les convertirait par d'autres voies; mais si vous ne commettiez pas les péchés que vous commettez, il ne les commettrait pas par d'autres.

2. La seconde propriété de la puissance de Dieu, c'est qu'elle est infatigable, inépuisable et infinie. Au langage de son Écriture, lire et faire sont une même chose quant à lui, une parole et une œuvre sont synonymes, *verbum hoc dabitur pro hac re* : parce qu'il lui est aussi aisé de faire qu'il nous est facile de parler et beaucoup plus encore, car il fait tout par sa volonté, *Omnia quæcumque voluit fecit : Deus, cujus natura bonitas, cujus voluntas patientia* (S. Leo) : et il n'est rien de si incapable de lassitude que la volonté; notre langue se peut lasser de parler, nos yeux de regarder, notre entendement de contempler; mais la volonté ne se peut lasser de vouloir, elle peut vouloir cent mille choses en un moment, mais la nôtre n'est pas puissante; celle de Dieu fait tout ce qu'elle veut, et pour le faire elle n'a qu'à vouloir. Dieu pourrait faire en un moment, par un seul acte de sa volonté, cent mille mondes beaucoup plus grands, plus spacieux et plus peuplés que celui-ci : il en pourrait faire autant de millions qu'il y a d'atomes en l'air, de feuilles d'arbres dans les forêts, de brins d'herbe et de bestioles sur la terre, et après qu'il les aurait créés, son pouvoir n'en serait pas diminué pour cela, ni ses forces épuisées, non plus que les eaux de la mer quand vous en ôteriez une goutte : *Multum enim valere tibi superest semper*, lui dit le Sage (Sap., XI, 22); puis il ajoute : *Et virtuti brachii tui quis resistet?* qui est-ce qui résistera à la force de votre bras? parce que cette puissance divine n'est pas seulement invincible, mais toujours victorieuse; elle dompte glorieusement tout ce qui s'oppose à ses desseins; elle se joue de ce qui semble plus terrible et plus redoutable en ce monde.

3. Comment est-ce que cette puissance de Dieu pourrait être vaincue, vu qu'elle rend invincibles tous ceux qui s'approchent de lui? Mon Dieu, disait le saint homme Job, mettez-moi auprès de vous, et vienne combattre contre moi qui voudra et le prophète-roi : Je ne craindrai quoi que ce soit, parce que vous êtes avec moi; le Seigneur est protecteur de ma vie, qu'est-ce qui me fera trembler? quand j'aurais des armées entières contre moi, mon cœur ne craindra point : car que peut craindre celui qui met son espérance en Dieu? Et il ajoute : *Si exurgat adversum me prælium, in hoc sperabo* : que peut redouter celui qui ne craint pas même sa faiblesse, celui qui est d'autant plus fort qu'il est plus faible, qui se glorifie en ses infirmités, parce que la puissance de Dieu s'y augmente et s'y fait paraître avec plus d'éclat; c'est saint Paul qui parle ainsi de la puissance de Dieu (II Cor., XII, 9) : *Cum infirmior tunc potens sum; dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur, gratia δυνάμεις μου, potentia mea per*

infirmitatem perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.

II. — 1. Voyons maintenant les effets de cette divine puissance; elle nous a créés et donné l'être; c'est-à-dire que Dieu a daigné, si l'on peut ainsi parler, enfoncer son bras tout-puissant jusqu'au profond abîme du néant, pour nous en tirer. Ce qui est un effet de plus grande puissance, que si d'un ciron on faisait un monarque, ou d'un moucheron un archevêque; car entre un ciron et un monarque, entre un moucheron et un archevêque, il y a quelque proportion, ils sont en même catégorie, sous un même genre; ils ont des qualités communes et synonymes : entre le néant et la plus chétive créature il n'y a point de rapport, ni d'analogie, ni de ressemblance, il y a une distance infinie; et la puissance de Dieu a fait comme le trajet de toute cette distance, pour nous relever de ce gouffre et nous donner l'être, et non pas un être tel quel, mais très-noble et très-excellent : qu'avions-nous mérité devant Dieu plus qu'un ver de terre, une chenille ou une araignée, qu'il a daigné nous donner un être plus excellent qu'à ces bestioles? Et il nous le conserve encore par sa puissance.

2. Quand un peintre a fait une image, un tailleur une robe, et un architecte une maison, après que ces ouvrages sont achevés, ils n'ont plus besoin de leur ouvrier; ils durent des années entières, encore que l'ouvrier soit mort ou soit fort éloigné : mais la créature dépend si nécessairement de la continuelle et actuelle causalité du Créateur, que s'il suspendait tant soit peu son influence, elle retomberait sur-le-champ au néant d'où elle a été tirée, *Portans omnia verbo virtutis suæ* : elle ne relève pas seulement du Créateur, en la production et conservation de son être, mais en ses opérations; car pour bons yeux, bonne ouïe ou bonne santé que vous ayez, si Dieu ne concourait à vos actions, vous ne verriez rien, non plus qu'un aveugle, vous n'entendriez non plus qu'un sourd, vous ne parleriez non plus qu'un muet; vous seriez paralytique de tous vos membres, vous ne pourriez porter vos morceaux à la bouche, ni remuer tant soit peu le petit doigt, et si les créatures vous rendent quelque service, c'est Dieu qui les conserve par sa puissance, et les applique à leurs actions pour l'amour de vous : ne prenez pas cela pour peu de chose, car que feriez-vous et que deviendriez-vous, si vous n'aviez point d'air pour respirer, point d'eau ni d'autre liqueur pour boire, point de pain ni d'autre viande pour manger? cependant c'est Dieu qui les produit continuellement pour votre usage : car la conservation est une continuelle production.

3. Mais ce en quoi Dieu a exercé et témoigné plus admirablement sa toute-puissance; c'a été en l'Incarnation, *Fecit potentiam in brachio suo*. Supposons qu'il y ait un trône infiniment élevé de la terre au ciel, et au delà, et un roi assis en ce trône : il faudrait un nombre infini de degrés pour y monter, et par conséquent on n'y pourrait jamais arriver,

car il faudrait un temps infini pour parcourir ce nombre infini de degrés, et un temps infini ne finit jamais ; mais si quelqu'un portait un homme en fort peu de temps jusqu'à ce trône et auprès du roi, on dirait qu'il a un bras tout-puissant et une force infinie, n'est-il pas vrai ? C'est ce que Dieu a fait au mystère de l'Incarnation : il est une infinité de fois infiniment élevé au-dessus de tout être créé, et il a élevé en un moment la sainte humanité de Jésus jusqu'à son trône et à sa droite. Saint Léon parlant de cette sainte humanité, dit que *Æterni Patris recepta consensu, illius gloriæ sociatur in throno, cuius naturæ copulatur in Filio*. Et derechef : *Ut non dubia fide, sed certissima scientia teneatur illam naturam in Patris consedere throno, quæ jacuerat in sepulchro* : la sainte humanité étant assise à la droite du Père, est associée au trône de sa gloire, comme elle est unie à sa nature par l'entremise du Verbe : et il ne faut point douter, mais être assuré de science certaine que le corps déifié de Jésus-Christ, qui a été dans le sépulchre, est assis au trône du Père. Et saint Bernard (*Serm. 18, ex parvi et variis*) : *Quo descendit quo inferius non decuit, eo ascendit quo excelsius non potuit*. Et derechef : *Ipsam carnem in qua passus et mortuus est resuscitatam erexit usque ad dexteram Patris*.

L'Écriture sainte nous enseigne que si nous avons tant soit peu de jugement et de prudence chrétienne, nous devons avoir trois dispositions envers cette puissance divine, crainte, confiance et soumission ; nous la devons craindre souverainement, uniquement et filialement, *Potens et metuendus nimis*, Dieu est puissant et terrible au dernier point : Si le lion rugit, qui ne tremblera, dit le prophète ? Et le sage nous avertit que la colère d'un roi justement irrité est pour le moins autant à craindre que le rugissement du lion : combien plus la colère du roi des rois, la colère du roi tout-puissant, auquel personne ne peut résister !

III. — 1. Le roi ne peut pas toujours se venger de tous ceux qui l'ont offensé, on parce qu'ils sont en trop grand nombre et qu'il craint la rébellion : *Timet timentes, metus in auctorem redit : multis terribilis, caveto multos* ; ou parce qu'il perdrait un trop grand nombre de ses sujets, ou parce qu'il ne peut faire cette exécution par lui-même, elle lui serait trop laborieuse : et s'il en donne la commission à quelqu'un, il n'est pas toujours obéi ; s'il mande à un gouverneur de province : Faites prisonnier un tel, on l'avertit secrètement de gagner au pied, et on dit au roi qu'on ne l'a pas trouvé. Mais Dieu peut aisément punir tous ses ennemis, et il le fera infailliblement : *Omnes peccatores disperdet : inimici tui peribunt*. Il ne redoute la révolte, ni la pègre d'aucune de ses créatures, parce qu'il n'a besoin de personne ; pour exercer une effroyable vengeance et rendre une créature très-misérable, il n'a pas besoin d'agir, c'est assez qu'il cesse d'agir.

Le roi de la terre n'a pouvoir que sur le corps, le roi du ciel exerce sa puissance sur

l'âme et sur le corps, c'est ce que le Sauveur nous fait considérer : Ne craignez pas, dit-il, ceux qui tuent le corps et ne peuvent pas tuer l'âme, craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps en enfer, *Nolite timere*. Non, ne craignez point la créature quelle qu'elle soit, pour furieuse et enragée que soit la mauvaise volonté qu'elle a contre vous, elle ne vous fera point de mal, si elle n'en a le pouvoir, et elle n'en peut avoir si Dieu ne le lui donne. Il n'est point de puissance qui ne vienne de Dieu, dit saint Paul, et nous pouvons dire à toutes les créatures ce que notre Sauveur disait à Pilate : Vous n'auriez point de puissance sur moi si elle ne vous était donnée d'en haut. Ecoutez saint Augustin (*Concione 2. in Psal. XXXII, quarta columna post initium*) : *Fera sævit, Deum time ; serpens insidiatur, Deum time : homo te odit, Deum time ; diabolus te impugnat, Deum time : tota enim creatura sub illo est, quem juberis timere, cupiditatem nocendi potest homo habere propriam ; potestatem autem, si ille non dat, non habet*. Une bête sauvage vous rencontre-t-elle, craignez Dieu : un serpent est-il sur le point de vous piquer, craignez Dieu : un homme vous porte-t-il de la haine, craignez Dieu : le diable vous déclare-t-il la guerre, craignez Dieu : toutes les créatures sont sous la conduite de celui que vous devez craindre, l'homme peut bien avoir de lui-même la volonté de vous nuire, mais il ne le fera jamais s'il n'en a le pouvoir : et c'est à Dieu seul de le lui donner.

2. Craignez-le ; non comme les forcés craignent leur comite, non comme les esclaves craignent leur maître, mais comme les bons enfants craignent leurs pères : ils craignent de se débaucher, de peur de lui déplaire ; ils craignent de lui déplaire parce qu'ils l'aiment et l'honorent ; ils sont ravis quand il a beaucoup de pouvoir, parce qu'ils en sont redoutés, et vivent en plus grande assurance, ils ont envers lui une crainte respectueuse et pleine de confiance. Si vous êtes en état de grâce, n'avez-vous pas grand sujet de joie et de consolation, quand vous dites le commencement de vos prières : Notre Père, qui êtes aux cieux : Je crois en Dieu le Père tout-puissant ? Il a le vouloir et le pouvoir de vous faire du bien, il le fera donc infailliblement ; il en a le vouloir, puisqu'il est votre père ; il en a le pouvoir, puisqu'il est tout-puissant.

Un grand théologien, qui vivait au douzième siècle (*Alger. de Sacrament, liv. 1, c. 2*), dit avec raison : Si Dieu nous avait donné une grande force naturelle, comme aux anges, il ne nous aurait pas pour cela créés tout-puissants ; mais quand il devient notre force par la grâce, nous devenons tout-puissants ; car il dit que toutes choses sont possibles à celui qui croit en lui. Et saint Paul ose dire qu'il peut tout en celui qui le fortifie. Si le roi prenait en sa protection et sauvegarde particulière tous les villageois ou roturiers, tous les faibles ou les opprésés, et non pas les nobles et les gentilshommes, ce serait un bonheur à un homme faible et op-

pressé d'être villageois ou roturier, puisque le roi prendrait en main la défense de sa cause et le protégerait par la souveraineté de son pouvoir, n'est-il pas vrai? Tant s'en faut que notre faiblesse nous doive décourager et nous soit nuisible et dommageable, si nous la reconnaissons avec humilité et la remontrons à Dieu avec confiance, qu'au contraire elle nous est avantageuse, nous donnant sujet de mériter par l'humble sentiment que nous avons de nous, et donnant sujet à Dieu de nous armer de sa puissance, qui se plaît à secourir les humbles.

Les rois de la terre ne protègent pas tous les opprimés, parce que cette œuvre de charité royale leur coûte; il faut envoyer des archers, des soldats et quelquefois des armées entières, pour dompter un grand qui opprime les faibles; mais Dieu n'a besoin de personne pour l'exécution de ses volontés. Et preuve de cela: pendant les dernières guerres, un général de l'empereur, nommé Galas, vint en Bourgogne avec une grosse armée, qui semblait devoir inonder la France, le roi étant occupé alors en Picardie; ceux de Beaune, se voyant à la veille d'être assiégés et ravagés, tremblaient; une dévote carmélite, nommée sœur Marguerite du-Saint-Sacrement, leur disait toujours: Ne craignez point, vous n'aurez point de mal; parce que le Fils de Dieu, qui lui apparaissait souvent en forme d'enfant, lui avait fait voir qu'il défaisait cette armée avec une paille de sa crèche. En effet, on ne saurait dire ce que devint cette grosse armée, tant il y a qu'elle ne put pas seulement prendre une petite ville nommée Saint-Jean de Laoue. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

3. Le troisième devoir que nous sommes obligés de rendre à la puissance de Dieu, c'est une grande soumission; saint Pierre nous l'enseigne en disant: Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu. Les théologiens reconnaissent en toutes les créatures une heureuse disposition, qui a quelque rapport et convenance à la toute-puissance du Créateur: ils l'appellent puissance obédientielle, qui n'est autre chose qu'une souplesse et soumission en la créature, une capacité de recevoir toutes les opérations du Créateur qui y peut faire, défaire, ôter, ajouter, changer et altérer tout ce que bon lui semble: cette soumission est naturelle à toutes les créatures; mais elle nous doit être volontaire pour accepter et agréer tout ce que la puissance de Dieu voudra faire en nous et de nous. C'est en cette disposition qu'était le saint homme Job dans la perte de tous ses biens, quand il disait: Le Seigneur me les avait domés, le Seigneur me les a ôtés, il en est arrivé comme il lui a plu, son saint nom soit béni! C'est en cette disposition qu'était le pauvre Héli, quand on lui dit, de la part de Dieu, que ses deux enfants seraient tués en l'armée, que la plus grande partie de ses parents ne vivraient pas longtemps, qu'ils tomberaient en d'autres grandes afflictions; il répondit: Dieu est le maître, qu'il fasse ce qu'il lui plaira (1 Reg., III, 18).

En cette disposition était notre Sauveur au jardin quand il dit à son Père: Que votre volonté soit faite et non pas la mienne. C'est en cette disposition que nous devons être quand nous faisons cette prière par son commandement: Votre volonté soit faite en la terre, comme au ciel; c'est en cette disposition que doivent être ceux qui désirent que Dieu les élève quelque jour à la compagnie des âmes bienheureuses; car saint Pierre nous a dit: Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu, et il vous exaltera. Amen.

SERMON XX.

De la providence de Dieu.

Fide intelligimus aptata esse secula verbo Dei.
(Heb., XI, 5.)

L'apôtre saint Paul, en ce texte sacré, ne dit pas simplement que Dieu a produit les créatures par sa parole, qu'il les a façonnées et rangées en bon ordre, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas contenté de tirer ce monde du néant par sa puissance infinie; mais qu'il le conduit et gouverne par une sagesse admirable et une providence incompréhensible. C'est la perfection que nous devons considérer et adorer en la Majesté divine; et pour en traiter fructueusement, je divise ce discours en trois points. Premièrement, nous apprendrons ce que la foi nous enseigne de la providence de Dieu; secondement, nous répondrons aux objections que les impies proposent quelquefois contre cette providence divine; et en troisième lieu, nous verrons les devoirs que nous sommes obligés de lui rendre. S'il est vrai, ce que dit l'Eglise, comme il est plus que très-assuré, que Dieu ne se trompe jamais en sa providence, nous devons conclure qu'il vous a reconnue adroite, prudente et intelligente au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisqu'il vous a choisie pour vous associer à sa providence surnaturelle: en la providence naturelle les anges sont gardiens des hommes; en la surnaturelle, vous avez été gardienne du roi des anges: en celle-là le Créateur conduit et gouverne les créatures, en celle-ci vous avez eu la conduite du Créateur, même vous l'avez porté, nourri et élevé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Absurditas negantium providentiam. Sermo complectitur tres veritates de providentia, tres objectiones contra eam, tria debita erga illam.* — I. *Punctum. Tres veritates de providentia Dei: 1. Omnis creatura in suo esse et operatione pendet a Deo; 2. quidquid fit in hoc mundo, præter peccatum, est ex voluntate Dei; 3. Deus sapienter permittit peccatum.* — II. *Punctum. Tres objectiones impiorum contra providentiam refutantur: 1. videtur indignum Deo providere vilitatibus creaturis; 2. multa creatura videntur inutilis et nociva; 3. cur providentia permittit bonos affligi.* — III. *Punc-*

lum. *Providentiæ divinæ debemus, 1. honorem, 2. timorem, 3. confidentiam.*

Celui qui reconnaît en ce monde une Divinité, et qui en la Divinité ne reconnaît point de providence, ou qui en la providence pense reconnaître quelque manquement, commet une erreur, erreur extrêmement grossière, impertinente, impie, injurieuse à Dieu, et, pour dire tout en un mot, il est pire qu'un athée. Si vous dites que je n'ai jamais été au monde, dit Plutarque, vous prononcez un mensonge et vous me faites tort; mais vous me faites bien plus de tort, et un déplaisir incomparablement plus grand, si vous dites que j'ai été au monde, et que j'ai été méchant, cruel, vicieux, et négligeant à l'égard de ma famille: ainsi, si vous dites qu'il n'y a point de Dieu, vous prononcez un horrible blasphème; mais vous lui êtes bien plus injurieux et impie si, confessant qu'il y a un Dieu, vous osez dire qu'il néglige son ouvrage, qu'il est cruel vers sa créature, et qu'ayant fait le monde, il l'a abandonné et en a fait un jouet de la fortune.

On dit que le grand Alexandre étant arrivé à l'âge de trente-deux ans, et ayant acquis à sa couronne grande quantité de provinces, se mettait en peine et disait: A quoi est-ce que j'emploierai le temps quand j'aurai conquis tout le monde? Cela ayant été conté longtems après à Anguste César, il repartit judicieusement: Je m'étonne qu'Alexandre ne considérât pas qu'il y a pour le moins autant d'affaire et d'honneur à bien régir et conduire un Etat qu'à le conquérir ou à l'établir. Il en faut dire de même de la création du monde: ce n'est pas un effet moins glorieux, admirable et digne de Dieu de gouverner l'univers par une sage providence, que de l'avoir tiré du néant par une puissance infinie. L'erreur contraire est si grossière, qu'Aristote la met au nombre des erreurs qui combattent le sens commun et qui démentent la nature. Quelques-uns demandent si le feu est chaud, il le leur faut faire toucher, leur sens est bon pour en répondre: d'autres demandent s'il faut honorer ses père et mère, ils ne méritent pas qu'on dispute contre eux, mais qu'on les corrige sévèrement. D'autres demandent qu'on leur prouve, par vives raisons, qu'il y a une providence qui gouverne le monde: Telles gens, dit-il, méritent le fouet, et qu'un bourreau, non pas un philosophe leur réponde; c'est dire, en un mot, que nous devons être plus assurés de la providence de Dieu que de ce que nous touchons de la main, et de ce dont notre conscience nous convainc.

Et néanmoins il y a eu antrefois, et Dieu veuille qu'il n'y en ait point encore maintenant des opinions extrêmement fausses, erronées et impies sur cet article; car pour ne rien dire de l'hérésie des manichéens, qui enseignaient qu'il y avait deux principes, l'un bon, qui avait fait les choses spirituelles et invisibles, l'autre mauvais, qui avait fait les choses corporelles et visibles, contre lesquels on ajoute, au symbole de Nicée: *Visi-*

bilium omnium et invisibilium, quelques-uns, comme les épicuriens, ont dit que Dieu a créé tout le monde, mais qu'il ne le conserve pas, qu'il le néglige, et qu'il n'a point de providence pour lui: d'autres ont cru que Dieu gouverne bien les ciens, les éléments et les créatures les plus nobles, mais que c'est avoir un trop bas sentiment de sa grandeur et de son excellence, que de croire qu'il ait du soin et une providence particulière pour les créatures viles et abjectes. Euripide était de ce sentiment, ou parlait en la personne de ceux qui le tenaient, quand il disait:

Dien met la main aux choses seulement
Qui sont de poids et de grand mouvement
De ce qui est de peu de conséquence,
A la fortune il laisse l'intendance.

D'autres, encore plus impies, ont osé dire impudemment que Dieu conserve et conduit toutes choses, mais qu'en sa conduite et providence il y avait plusieurs manquements.

1. — 1. Contre toutes ces erreurs, l'Écriture sainte et l'Église prononcent trois articles de foi et trois arrêts inviolables qu'il faut croire fermement ou n'être pas catholique: premièrement, que comme le rayon du soleil est tellement attaché à son astre et dépendant de lui, qu'aussitôt que le soleil se couche et s'en va, le rayon s'évanouit, comme l'image que je produis en me présentant à un miroir relève tellement de moi, qu'elle ne tourne point la tête, n'ouvre point les yeux et ne remue pas la main si je ne donne le branle à ces mouvements, et a si grand besoin de mon secours qu'aussitôt que je me retire elle disparaît et se perd: ainsi toutes les créatures, en leur être, en leur conservation et opération, dépendent tellement de la première cause, qui est Dieu, que s'il retirait tant soit peu son concours, non-seulement elles ne pourraient remuer le petit doigt, ni faire la moindre action; mais elles se dissoudraient, se fondraient et retourneraient à leur premier néant: *In ipso vivimus, movemur et sumus*. Nous nous mouvons en Dieu, nous vivons en lui, nous subsistons en lui plus que le rayon ne fait en son soleil, plus que la branche en sa racine, plus que le sarment en son cep, plus que les accidents en la substance qui les appuie. *Portans omnia verbo virtutis sue*: et comme la nourrice qui porte son enfant entre ses bras, pour le faire tomber à terre n'a qu'à ouvrir les bras et suspendre le secours qu'elle lui donne, ainsi Dieu nous soutient si actuellement, et nous avons si grand besoin de sa continuelle influence et causalité, que pour nous anéantir il n'a pas d'action à faire, mais seulement à cesser l'action, et suspendre le concours par lequel il nous conserve.

2. Et parce que l'opération est un apanage de l'être, *Operari sequitur esse*, la foi nous enseigne en second lieu, que tout ce qui se fait en ce monde, soit au ciel, soit sur la terre, soit par les hommes, soit par les animaux, soit par les créatures nobles, soit par les chétives, en chose de peu d'importance, ou en chose de conséquence, tout, oui tout

ce qui se fait, hormis le péché, se fait non seulement par la permission de Dieu, mais par sa volonté, par son ordonnance, par sa conduite et direction; et par conséquent qu'au regard de Dieu, il n'y a point de hasard, point de destin, point de fortune ou d'accident; mais qu'il dispose et ordonne tout par une providence adorable, qu'il ne fait rien que très-justement, très-sagement, très-sainteusement et pour quelque bon sujet: *Illi est cura de omnibus*, dit le Sage (*Sap.*, VI, XII); notez, hérétiques, *de omnibus*; vous chantez en vos psaumes (*Ps. en leur ancienne traduction*) qu'il n'a ni soin ni cure des mal vivants, et le Saint-Esprit dit qu'il a soin et cure de tous: *Qui omnes dicit, nullum excipit*: Jésus nous invite à faire du bien à nos ennemis (*S. Matth.*, V), à l'exemple de notre Père céleste, qui en fait aux pécheurs; il en a donc du soin, *Omnia in sapientia fecisti*. Au psaume CXLIV: *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno; aperis tu manum tuam, et implet omne animal benedictione*: Grand Dieu, toutes les créatures qui ont vie vous regardent comme leur père, et vous leur donnez la nourriture en temps convenable; vous ouvrez votre main magnifique, et vous comblez de bénédiction tous les animaux. Et le Sauveur nous dit, en l'Évangile: Deux moineaux ne coûtent qu'un sou, et pas un ne tombe en terre sans la volonté de votre Père, pas un n'est oublié de Dieu. Et en saint Matthieu il nous dit: *Capilli capitis vestri omnes numerati sunt* (*S. Matth.*, X), Dieu sait le compte des cheveux de notre tête, il en tient registre, et il ne s'en peut pas perdre un seul sans sa volonté et sa permission.

Même je l'oserai dire, dit Tertullien, que non-seulement les cheveux des saints, mais les poils des bêtes les plus immondes, sont comptés devant Dieu, *Audeo dicere setas porcorum, nedum capillos sanctorum, numeratos esse apud Deum*: car nous voyons en l'Évangile que les esprits malins ne peuvent endommager un troupeau de ces animaux ni toucher à aucun d'eux, sans un mandement de prise de corps, sans le congé et la permission du Fils de Dieu. Et le Psalmiste, parlant des créatures inanimées, dit qu'elles sont à la solde de Dieu, *Ignis, grandis, nix, glacies, spiritus procellarum, que faciunt verbum ejus*, les neiges, les pluies, les grêles, les tonnerres et les tempêtes sont au service de Dieu: ils sont aux gages de sa toute-puissance, ils ne vont ni ne viennent que comme il lui plaît, quand il lui plaît et où il lui plaît; c'est lui qui a la clef des vents, c'est lui qui leur lâche et resserre la bride, *Qui producit ventos de thesauris suis*: c'est lui qui retient les eaux suspendues en l'air dans les nuées, comme dans un vêtement: c'est lui qui envoie la pluie et la disperse goutte à goutte, comme si elle passait par un cribble: c'est lui qui jette de là-haut les petits flocons de neige avec aussi peu de bruit que si c'était de la laine, et qui fait que la neige froide sert à échauffer la terre, comme si c'était un habit de laine. *Qui dat nivem sicut lanam*:

enfin, dit saint Augustin, que les nuées aillent en orient ou en occident, qu'elles aillent au midi ou au septentrion, qu'elle portent de la rosée ou de la grêle, elles font le commandement de Dieu, *Faciunt verbum ejus*; que les foudres et le feu du ciel tombent sur un arbre stérile ou sur une église, sur un roi ou sur un sujet, ils font le commandement de Dieu, *Faciunt verbum ejus*.

3. Et afin que, comme dit Boëce, au royaume de la Providence la fortune n'ait point d'accès, *Ne quid fortunæ liceat in regno Providentiæ*, afin que cette volage et inconstante n'ait aucune part au règne et au gouvernement du Dieu tout sage, la foi nous enseigne, en troisième lieu, qu'encore que le péché n'arrive pas par la volonté et les ordres de Dieu, encore qu'il le déteste, l'abhorre et le punisse, c'est néanmoins très-justement qu'il le souffre et ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut pas être inconstant en ses desseins, défaire ce qu'il a fait, nous ôter ce qu'il nous a donné, forcer notre franc arbitre; il ne veut pas violer la liberté de notre volonté, qui est un don de sa magnificence et un apanage de notre nature. Et d'ailleurs sa providence éclate admirablement, en ce qu'il fait réussir à ses desseins ce qui est entrepris contre ses desseins; qu'il fait servir à sa volonté le péché, qui est contre sa volonté: et, comme un divin alchimiste, il sait tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, l'eau de la roche, l'huile d'une pierre ponce, la thériaque du poison, le contraire de son contraire, et une quintessence de ce qui n'a point d'essence, à savoir du péché. *Omnia serviunt tibi*: il n'est rien de si petit qu'il ne fasse servir à quelque chose de grand, rien de si vil qu'il ne mette à profit pour sa gloire, rien de si ennemi qui ne combatte pour sa cause, rien de si contraire qui ne frappe à son but, rien de si injuste qui n'exécute les arrêts de sa justice, rien de si méchant qu'il n'en tire un bon usage, rien de si désordonné qu'il ne redresse et adresse à sa fin.

Anne, mère de Samuel, disait: *Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes*: toutes les pensées des hommes, toutes leurs actions et entreprises, même celles qui par leur malignité tendent à l'offense de Dieu, Dieu, par sa bonté ineffable et par sa sagesse incompréhensible, les fait réussir à sa gloire et à quelque bien. *Metisubinon seminasti* (*S. Matth.*, XXV, 24): il n'a point semé le péché, il n'y a aucune part, il n'y a point contribué, et néanmoins il trouve l'invention d'en retirer de très-grands biens. Saint Augustin disait: *Melius judicavit de malis bona facere, quam mala nulla permittere*: et saint Grégoire (VI *Moral.*, cap. 11): *Mirò sane modo fit ut quod contra voluntatem Dei agitur, voluntati Dei contrarium non sit, quia data in bonum usum mala facta vertuntur, ejus consilio militant etiam qui repugnant*. L'industrie d'un pilote se montre, quand il sait si bien menager le vent, même celui qui lui est contraire, qu'il lui serve à entler ses voiles et le faire voguer où il veut. La dex-

térité du père de famille se fait voir, en ce qu'il ne perd pas même les épines qui croissent en son héritage, qu'il en fait une haie qui le défend des larrons et des bêtes. Un général d'armée se fait admirer, quand il fait servir à sa victoire le vent et la poussière, par le poste qu'il donne à ses troupes. Dieu qui a donné toutes ces industries, et mille autres à ses créatures, n'en doit-il pas avoir beaucoup plus, et de plus admirables sans comparaison? Il a tant de secrets, tant de ressorts, tant d'intelligences et tant de contre-batteries, qu'il fait réussir à l'accomplissement de ses desirs tout ce qui est fait contre ses desirs; il se sert du péché, qui est commis contre sa volonté, pour l'exécution de ses divines volontés. Les frères de Joseph, pour empêcher qu'il ne les gouvernât, le vendent à des étrangers et en font un esclave; et Dieu se sert de cet esclavage pour le faire vice-roi d'Égypte et gouverneur de ses frères.

II. — 1. Contre ces vérités si authentiques, l'esprit humain qui n'est pas soumis à la foi a coutume de former trois objections. Notez que j'emprunte de saint Augustin (*L. de Ordine et in Psal. CXLVIII*) et de saint Thomas (*1 p., q. 22, et in 1 Sent., dist. 39, q. 2, et contra gentes, q. 19*) tout ce que je dirai en ce sujet. On objecte premièrement que c'est avoir un trop bas sentiment de la grandeur de Dieu, de penser qu'il ait soin des fourmis, des vers et autres bestioles qui rampent sur la terre, qu'il se dégraderait, ferait tort à l'excellence et dignité de sa majesté infinie. Car si David était transporté d'admiration en considérant que Dieu voulait bien se ressouvenir de l'homme, qui est son image et le chef-d'œuvre de ses mains, *Quid est homo quod memor es ejus?* combien plus se faudrait-il étonner s'il se souvenait des vers de terre, et s'il exerçait sa providence sur eux. Et puis, en second lieu, quel embarras serait-ce à cet esprit divin essentiellement heureux, s'il devait pourvoir de nourriture et d'entretien à ce nombre innombrable de moucheron qui volent en l'air, de petits poissons qui nagent dans les eaux, de fourmis qui marchent sur la terre, et à chacun d'eux en particulier; s'il était obligé de faire tomber ici les neiges, là les rosées, d'envoyer le vent et la pluie en cette contrée, le beau temps et la sécheresse en une autre? Aristote n'a-t-il pas dit qu'il y a certaines choses que le sage doit plutôt ignorer que savoir? Si c'est Dieu qui gouverne le monde, et si rien n'y arrive sans sa volonté, d'où vient qu'il y a tant de désordres, de dérèglements de saisons, de renversements de fortune, de maladies et autres afflictions?

Saint Thomas répond angéliquement qu'il y a grande différence entre les pensées, les actions et les occupations des hommes et celles de Dieu. Car premièrement les hommes pensant aux choses viles et abjectes, se mettent en danger de s'y affectionner avec excès, de contracter quelque imperfection par le commerce et la contagion des choses de la terre, d'incliner leur volonté à aimer les

choses basses plus que les nobles et excellentes. Secondement, les hommes ont un entendement fini, borné et limité, qui ne peut être rempli et parfaitement occupé de plusieurs choses ensemble,

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

d'où il arrive que s'ils pensent et pourvoient aux petites choses, cela les empêche de penser et de pourvoir aux choses d'importance. Mais si on pouvait trouver un esprit assez grand, par exemple un général d'armée qui eût soin de pourvoir jusqu'aux moindres goujats, et qui ne laissât pourtant pas de venir à bout des grandes entreprises aussi bien que s'il n'avait d'autres soins, on l'admirerait et on le publierait partout. Ne loue-t-on pas Philippe de Macédoine de ce qu'il avait soin de pourvoir jusqu'aux montures de ses gens; Mithridate, de ce qu'il parlait aux soldats de vingt-deux nations différentes, et à chacun en sa propre langue; César, de ce qu'il pouvait dicter en un même temps des lettres diverses à sept ou huit secrétaires? Or quand Dieu pourvoit à tant de fourmis et de mouchérons, c'est sans souci, sans embarras, sans empressement, sans engagement et sans occupation: il est aussi calme, aussi tranquille et en repos que s'il ne faisait rien du tout.

Votre âme qui est, dit Sénèque, comme un petit Dieu en votre corps, disons plus chrétiennement, votre âme qui est à l'image de Dieu, l'imite en ce que nous expliquons: elle change votre aliment en chile dans l'estomac, en sang dans le foie, en mélancolie dans la rate, elle le purifie dans le cœur, elle en forme les esprits vitaux, elle en extrait les esprits sensitifs dans le cerveau; elle forme de ce même sang ici de la chair, là des os, en cet endroit des nerfs et des muscles, en un autre des cartilages; elle distribue, avec une justice et proportion admirable, la nourriture à tous vos membres, elle pourvoit même jusqu'à vos ongles, et cela avec tant d'adresse et d'égalité, que l'ongle du pouce droit ne croît pas plus que celui du gauche: cependant votre âme ne s'empresse point en faisant toutes ces actions, car elle les fait sans y penser, et en les faisant elle ne laisse pas de s'élever jusque dans le ciel, de se promener par toute la terre, d'étudier et de penser au temps à venir, même elle les fait beaucoup mieux lorsque vous êtes en repos et endormis. Ce que votre âme fait en ce petit monde de votre corps sans attention, Dieu le fait dans le grand avec attention, mais sans occupation; et cela n'est pas indigne de la noblesse et excellence de son être, car il le fait par un acte très-pur et très-simple. Sa volonté est immuable, qui ne se peut porter à aimer désordonnément ce qui est indigne de son amour: son essence et son opération sont spirituelles, qui ne se gâtent point et ne reçoivent aucune contagion par le commerce des choses de la terre. Le soleil avec sa lumière dore la lune et les planètes; avec cette même lumière, il perce les nuages obscurs, pour nous éclairer et nous donner le jour; quand le temps est coavert et que le jour vient nonobstant les nuages, vous ne vous en

plaignez pas, vous ne dites pas : C'est dommage que cette lumière qui était, la nuit, employée à illuminer la lune, soit maintenant employée à percer ces brouillards. Vous avez sur votre buffet de la vaisselle d'or et d'argent, et un égout plein de boue en la basse-cour de votre maison, votre vaisselle ne brille non plus que du bois sans la lumière du soleil, il se lève le matin et la fait éclater, vous en êtes bien aise : mais aussi vous êtes bien aise que cette même lumière sèche et nettoie l'égout de votre cour, au moins ne vous en plaignez-vous pas, parce que cela vous est commode ; et la lumière n'est point souillée, la lumière n'est pas moins lumière, moins fille du soleil, moins admirable quand elle sèche la boue que quand elle donne de l'éclat à votre vaisselle, quand elle perce les brouillards que quand elle fait briller la lune et les étoiles. ainsi Dieu n'est pas moins grand, moins admirable, moins adorable, quand il nourrit un ver de terre, que quand il béatifie un ange du ciel : l'un ne le rabaisse, ne l'occupe et ne l'empresse pas plus que l'autre, comme on n'admirait pas moins, à Rome, le chariot de Mirécède, qui pouvait être couvert avec l'aile d'une mouche, que le carrosse de Cesar attelé de quatre lions.

2. Mais, disent les impies, si c'est Dieu qui a fait toutes choses et qui les conduit et gouverne, pourquoi tant de créatures inutiles au monde ? Si c'est Dieu qui envoie la pluie, quand et comment il lui plaît, pourquoi pleut-il sur la mer et non pas sur une telle terre qui a si grand besoin de pluie ? n'est-ce pas porter de l'eau à la fontaine, que de faire pleuvoir sur les rivières ? Pourquoi tant de créatures nuisibles, des loups, des lions, des vipères, des chenilles et des hannetons ? Pourquoi tant de maladies, de pauvretés, de famines et d'afflictions ? De plus, s'il veut qu'il y ait des adversités en ce monde, pour rendre hommage à sa justice et punir le péché originel, pourquoi tant d'inégalité et de disproportion dans la distribution des biens et des maux ? pourquoi est-ce que les uns sont si élevés et si hauts, les autres si bas et si ravalés ; que les uns regorgent de richesses et que les autres meurent de faim ? pourquoi les uns nagent-ils dans les délices et que les autres gémissent sous les tourments ? Ne semble-t-il pas, voyant cela, qu'il y a en Dieu une acception de personnes, injustice et iniquité ? *Justa Dei judicia nemo plene comprehendit, nemo bene reprehendit* : tous les jugements de Dieu sont très-justes et très-adorables, personne ne les comprend parfaitement ; personne aussi ne les reprend justement, dit saint Augustin. La raison pourquoi nous murmurons quelquefois contre les ordres et la disposition de Dieu, c'est que nous ne regardons les choses qu'en détail et en particulier, et nous ne prenons pas garde que ces inégalités et diversités que nous censurons servent beaucoup à la beauté et à la commodité de l'univers.

Belle comparaison de saint Augustin : supposons qu'il y ait une fourmi qui ait

l'usage de raison, ou qu'il y ait un homme qui ne soit pas plus grand qu'une fourmi, car c'est tout de même ; quand cette fourmi marcherait sur votre visage, elle murmurerait contre celui qui l'a fait, et dirait : Pourquoi est-ce que le nez est si élevé et que les joues sont si abaissées ? pourquoi le front si haut et les yeux si enfoncés ? Ne vaudrait-il pas mieux que tout fût plein et uni, je n'aurais pas la peine de monter sur le front, puis de descendre sur les joues ; et toutefois vous voyez bien que le murmure de cette fourmi serait déraisonnable ; vous voyez bien que c'est pour le mieux, pour la beauté et la commodité de votre visage, qu'une partie soit élevée et que l'autre soit abaissée ; et vous admirez tant la diversité de ces parties aux personnes que vous aimez, la symétrie et la proportion qui y est gardée, que peut-être vous vous damnez et que vous brûlez pour trop en garder cet objet.

Ou bien supposons, dit saint Augustin, que cette fourmi, qui aurait du jugement, vienne à se promener sur une belle image : après qu'elle aurait marché sur une couleur rouge, quand elle trouverait une couleur noire, et puis une verte, et puis une bleue, elle murmurerait en soi-même contre celui qui a fait ce tableau, et dirait : Ce peintre était-il hors de soi, de mettre ici tant de couleurs ? à quel propos du blanc, du bleu, du vert et du noir ? Puisque la couleur rouge est si belle et si éclatante, n'eût-il pas mieux valu la mettre par tout le tableau ? Et toutefois cette fourmi aurait tort ; car vous admirez la variété de ces couleurs, leur arrangement, leurs belles dispositions, et on paie chèrement le peintre qui les y a mises : c'est affaire aux apprentis de ne pouvoir associer qu'une couleur ou deux : c'est aux maîtres de bien placer cette nuance qui vous agréé ; et si en l'image il n'y avait qu'une couleur, ce ne serait pas une image ; et si en votre visage il n'y avait qu'une partie, ce ne serait pas un visage d'homme : la raison pourquoi cette fourmi murmurerait et trouverait à redire à votre visage et à cette image, c'est qu'elle a les yeux si petits, qu'elle ne peut voir qu'une partie de votre visage à la fois, et une couleur de l'image ; elle les regarde chacune en particulier et en détail, elle ne les voit jamais toutes ensemble, et elle ne peut voir la beauté et la bonne grâce qui provient de l'assemblage de plusieurs parties et de la diversité des couleurs. Vous êtes plus petit au regard du monde qu'une fourmi au regard de vous.

Vous murmurez contre Dieu de ce que votre compagne est helle, bien faite et bien vêtue, et que vous êtes laide, basanée, mal vêtue ; de ce que l'un porte l'écarlate pour un état de conseiller qu'il a acheté, l'autre porte le deuil pour la mort de son père ou de sa mère : voilà deux couleurs différentes dans le tableau de ce monde. Vous murmurez de ce que l'un est élevé en honneur, et vous êtes abaissé et disgracié ; voilà deux parties bien différentes au corps mystique de l'Eglise. C'est que vous avez les yeux du corps et ceux de l'esprit si petits, que vous ne regardez les

créatures qu'en détail et en particulier. Vous jugez d'une musique par une voix, d'une harangue par une période, d'une année par une semaine, d'un corps par une partie, d'une image par une couleur; vous ne considérez pas la beauté, l'utilité et la commodité qui procèdent de cette inégalité de richesses, d'honneurs, de fortunes et de dignités; mais les anges et les hommes d'esprit, qui ne jugent jamais de la loi sans l'avoir toute lue, qui s'occupent à contempler l'admirable enchaînement, l'accord et l'harmonie de tant de diverses choses, adorent la sage conduite de Dieu, et admirent l'excellence de sa procédure: *Nunc autem pulchrius non collocatur angelus in caelo quam daemon in inferno*, dit le dévot chancelier de Paris (*Gerson, tract. 4, in Magnificat*), il n'est rien de si beau qu'un ange dans le ciel, et rien de si difforme qu'un démon en enfer; et toutefois le démon qui est en enfer ne sert pas moins à la beauté et à l'ornement de l'univers, qu'un ange qui est dans le ciel: comme les ombres ne servent pas moins à la beauté d'une peinture que les vives couleurs; les notes noires et crochues à la musique, que les blanches et demi-mesures; les drogues amères à la médecine, que les douces et savoureuses, et les étoiles errantes au firmament que font les fixes.

Et puis quand nous aurions les yeux du corps assez grands, et ceux de l'esprit assez éclairés pour voir tout ce qui se fait dans le monde en notre temps, notre vie est trop courte pour voir toute la suite de la conduite de Dieu sur les affaires. Et si nous en voulons juger sur le peu que nous en voyons, c'est comme si un jeune homme qui serait reçu au conseil d'Etat depuis deux jours, voulait censurer la conduite du roi: Allez, lui dirait-on, vous êtes un jeune étourdi, qui êtes ici depuis deux jours, comment pouvez-vous parler judicieusement des affaires du roi? pour en juger sagement, il en faut savoir tous les tenants et les aboutissants, le fond et les circonstances, le commencement, le progrès et les prétentions. Ou, si vous voulez, faisons qu'un bourgeois de Paris, allant à Rome, passe par la Champagne, loge chez un laboureur, se mette à discourir le soir avec lui, et le reprenne de son labourage: Pourquoi laissez-vous ici repos: r quelques terres? En notre pays on les laboure et ensemeuce tous les ans, et pourquoi laisser reposer plutôt celle-ci que celle-là, vu que l'une est aussi fertile que l'autre? Le laboureur se sourirait et se moquerait de ce discoureur. Pour en parler sagement, il faut connaître le naturel de la terre et de l'air, y avoir demeuré plusieurs années, et avoir vu les choses par expérience. Il n'y a quasi rien que vous êtes au monde, et vous voulez syndiquer la conduite de celui qui a fait le monde et qui le gouverne: Pourquoi est-ce que Dieu afflige la Picardie, et laisse reposer la Normandie? Savez-vous quels péchés une telle province a commis, quel châtement Dieu réserve à cette autre? Nous sommes trop peu de temps

au monde pour voir les tenants et les aboutissants, les préludes et les catastrophes, les commencements et achèvements des œuvres de Dieu.

Qu'ainsi ne soit, puisque le Saint-Esprit dit: *Responde stulto secundum stultitiam ejus, ne sapiens sibi videatur*; écoutons un peu nos petits raisonnements, afin que vous appreniez à répondre à vos murmures. Si Dieu a créé ce monde, et s'il le gouverne, pour quoi y a-t-il tant de créatures inutiles? Qui vous l'a dit qu'il y en a d'inutiles? Si vous aviez la connaissance qu'eut le premier homme en l'état d'innocence, et Salomon avant son péché, vous verriez qu'il n'y a pas une seule créature qui ne serve à quelque chose, ou à vous, ou à un autre, ou à quelqu'un qui vous sert. Vous ne dites pas que l'herbe qui croit en votre prairie ou les orties de votre jardin soient inutiles, parce qu'encore que vous ne les mangiez pas, elles servent d'aliment à l'animal qui vous nourrit: vous ne mangez pas le moucheron; mais il sert de curée au petit oiseau qui vous réjouit par son chant; et les autres créatures qui vous semblent inutiles ne servent-elles pas de viande ou de médecine, ou de passe-temps, ou d'autres commodités à quelqu'un qui vous est nécessaire? Combien de gens ont murmuré contre Dieu de ce qu'il avait fait les vipères, et après l'ont remercié quand ils ont mangé la thériaque, qui est composée de chair de vipère? *Quare percutiunt fulmina montem, et non percutiunt latronem?* dit saint Augustin. *Quia forte adhuc latronis conversio guaritur, et ideo percutitur mons, qui non timet, ut mutetur latro, qui aliquando timet*: d'où vient que le carreau tombe sur une montagne qui ne fait point de mal, et qu'il ne tombe pas sur un voleur qui dépouille les passants? Parce que Dieu veut peut-être quelque jour convertir le larron, en frappant la montagne, qui ne craint rien, afin que le voleur, qui craint, change de vie. Quand votre enfant a fait une faute, et que vous êtes en colère contre lui, vous frappez du bâton la terre qui est innocente, pour faire peur à l'enfant qui est coupable. Mais la pluie est inutile aux rivières et à la mer? dites-vous. Qui vous l'a dit? Si les rivières ne grossissaient jamais par les eaux de la pluie, par où vous amènerait-on les marchandises des provinces éloignées? Ne mange-t-on pas plusieurs poissons qui, dans la mer, se plaisent à la rosée, et qui, faute de pluie, cherchent les rivières pour avoir de l'eau douce? Vous vous plaignez, dit saint Augustin de ce qu'à votre avis il ne tombe pas assez de pluie en Gétalie, qui est le grenier des provinces voisines, et que s'il pleuvait davantage, il y aurait plus grande abondance de blé. Oui; mais vous ne considérez pas que s'il y avait plus de pluie et plus de blé, tant de blé, nourri à la pluie, ne se garderait pas et ne serait pas si utile.

Quand vous allez par les champs, et que la pluie vous incommode, vous murmurez contre Dieu, comme s'il n'avait personne à contenter que vous: un pauvre homme que

vous êtes, vous ne considérez pas que pour vous seul qui en êtes taché, il y en a plus de cinq cents qui en sont bien aises, et qui la désirent.

Mais pourquoi y a-t-il tant de créatures nuisibles, des loups, des lions, des chenilles, des serpents ? Si votre enfant vous disait : Pourquoi rendez-vous ces verges à la cheminée ? Et je vous réponds, ce que vous lui répondriez : C'est pour vous faire sage, crainte d'avoir le fouet. Dieu a voulu avoir aussi des créatures qui vous pussent nuire, comme des verges pour vous châtier, afin de vous contenir en votre devoir, et de vous faire obéir à ses commandements, si non par amour de la vertu, au moins par la crainte du supplice : et au reste il a pourvu que les lions, les ours, les loups, et les autres bêtes farouches ne multiplient pas tant que les domestiques, et ne se prennent pas à l'homme, si elles ne sont bien irritées, ou en grande nécessité. Mais pourquoi est-ce que les uns sont si riches, et les autres si pauvres ? Afin que les pauvres gagnent le paradis par la patience, et les riches par les œuvres de miséricorde : si tout le monde était pauvre, qui est-ce qui ferait l'aumône ? si tout le monde était riche, à qui la ferait-on ? Vous vous plaignez de la providence de Dieu, de ce que votre oncle a perdu son bénéfice par sa mort, et vous ne vous plaigniez pas de la même providence quand son prédécesseur mourut. Ne savez-vous pas bien que, *generatio unius est corruptio alterius*, la perte de l'un fait le gain de l'autre ?

3. Oui ; mais s'il est expédient, pour la beauté et commodité de l'univers, qu'il y ait tant de diversités de fortunes, pourquoi est-ce que les bonnes n'arrivent pas aux bons, et les mauvaises aux mauvais ? Pourquoi est-ce que cet homme de bien, qui aimerait mieux mourir que de commettre un péché mortel, est toujours dans les maladies, dans la pauvreté, dans les souffrances et afflictions ? Si votre enfant n'avait jamais vu de vin ni de confitures, il murmurerait contre vous quand vous mettez votre vendange sous le pressoir, ou des cerises sur le feu pour les confire, il dirait en soi-même : A quoi pense mon père ? est-il endormi, ou est-il hors de soi ? voilà de si beaux raisins, il a eu tant de peine à travailler toute l'année pour les faire croître en sa vigne : voilà de si belles cerises, si fraîches, si honnes, si douces, si vermeilles et si agréables à la vue et au goût, et il écrase ces beaux raisins sous le pressoir, et il met flétrir ce : belles cerises sur le feu dans une chaudière : ne vaudrait-il pas mieux pendre ces beaux fruits au plancher ? Nous en mangerions toute l'année ; et néanmoins cet enfant aurait tort, ce seraient des pensées d'enfant, car il ne considérerait pas que ces fruits se pourriraient au plancher : au lieu que des raisins écrasés sous le pressoir on fait du vin pour toute la famille, et que de ces cerises mises sur le feu on fait des confitures pour lui réjouir le cœur, et lui rafraîchir la bouche quand il sera malade : ainsi vous êtes un enfant.

Quand vous dites : Ohi que c'est dommage qu'un tel homme de bien soit si longtemps dans les afflictions, et qu'il meure de si bonne heure ! ceux qui ne servent de rien au monde ne peuvent mourir, et ceux qui en valent dix mille, meurent presque tous en leur jeunesse. Ainsi les païens disaient autrefois : Oh ! que c'est grand dommage qu'une si belle fille, une Agnès, Agathe, Cécile, Marguerite, Suzanne, soient décapitées, et meurent à la fleur de leur âge ! la religion chrétienne est bien impertinente de leur enseigner de livrer aux tourments un si beau corps, et à la mort une vie si précieuse : ces païens étaient des enfants, ils ne considéraient pas que Dieu mettait ces saintes vierges sous le pressoir des tourments, afin de faire de leur sang un vin pour abreuver les fidèles, et pour cimenter l'Église : car combien y a-t-il de gens qui ne croiraient pas la religion catholique, si elle n'était scellée par le sang et le témoignage de tant de généreux martyrs ? Vous murmurez de ce que cet homme de bien est mis au feu d'une si cuisante maladie, au lieu qu'il mériterait d'être élevé dans les honneurs et les plus hautes charges de la république : vous êtes un enfant, vous ne considérez pas que s'il était en santé et dans les dignités, peut-être il se pourrirait et perdrait sa probité, comme les raisins au plancher se pourrissent ; au lieu que dans l'affliction, il est tout confit au sucre de la dévotion ; vous ne voyez que le dehors, vous ne voyez pas au dedans les consolations divines qui adoucissent ses amertumes : *Vident cruces nostras, non vident consolationes nostras*, dit saint Bernard.

Au reste, de cet homme de bien, mis sur le feu de l'affliction, Dieu en compose des confitures pour vous conforter le cœur quand vous serez affligé ou malade : car, comme dit fort bien saint Chrysostome, quand vous êtes malade ou dans quelque autre affliction, et qu'un bon père vous va consoler, il ne vous dit pas : Pensez aux victoires d'Alexandre le Grand, à la pourpre d'Auguste César, aux délices d'Héliogabale ; mais il vous dit : Pensez à la mort et passion du Fils de Dieu : souvenez-vous de la patience du saint homme Job, qui était réduit sur un fumier, pensez aux souffrances, à la patience et à la longanimité de sainte Liduvine, qui fut malade trente-huit ans : cela vous sert de confitures spirituelles pour vous rafraîchir, récréer et conforter le cœur en vos plus sensibles afflictions. Si quand un médiocre prédicateur vous discourt grossièrement de la sagesse de Dieu en la conduite du monde, vous vous sentez en quelque façon satisfait et éclairci, vous connaissez l'injustice de vos murmures, et vous admirez la providence de Dieu : qu'est-ce que vous feriez, si un ange, si la Vierge ou le Fils de Dieu vous en discouraient ? Comment adoreriez-vous et aimeriez-vous cette sagesse ? Hé bien ! encore que vous n'en voyiez pas les raisons maintenant, faut-il laisser de l'adorer ? Un avengle qui est auprès du roi, laisse-t-il de l'honorer, quoiqu'il ne le voie pas ?

III. — 1. J'ai voulu, tout exprès répondre, avec saint Augustin, à vos faibles objections, afin que vous appreniez à ne plus murmurer contre la providence de Dieu, encore que vous ne voyiez pas les raisons de ce qu'elle fait. Et si vous êtes chrétiens, que dis-je, mais si vous êtes hommes tant soit peu raisonnables, vous devez rendre à cette providence divine trois sortes de tributs, trois devoirs et affections : l'honneur, la crainte et la confiance. Premièrement l'honneur, c'est-à-dire que vous devez beaucoup estimer, chérir, révéler et adorer la conduite et la providence de Dieu en toutes ses œuvres, quand bien elles vous sembleraient hors de raison ; éviter de loin toutes les pensées de murmures et de blasphèmes qui vous arriveront contre la sagesse de sa providence, principalement en vos afflictions ; croire fermement qu'il n'ordonne rien et qu'il ne permet rien que très-justement, très-sagement et pour de très-bonnes raisons, et même pour votre profit, s'il ne tient qu'à vous ; car Dieu n'est autre chose qu'une raison essentielle, infinie et éternelle, et encore que vous ne voyiez pas la raison de ce qu'il fait, ce n'est pas à dire qu'il n'en ait point : vous n'êtes pas obligés de rendre raison à votre enfant de tout ce que vous faites en votre ménage ; s'il vous importunait en vous faisant ces questions : mais pourquoi entreprenez-vous ce procès ? pourquoi vendez-vous cet héritage ? pour toute réponse vous lui donneriez un soufflet, et vous lui diriez que c'est assez qu'il sache que vous êtes son père, et que vous avez plus d'esprit et d'expérience que lui. Si vous êtes en la forge d'un maréchal, quand vous ne sauriez pas à quelle fin sert cette enclume, ce marteau, ces soufflets, cette fournaise, et tout cet attirail d'outils, néanmoins si vous avez tant soit peu d'esprit, vous ne le reprenez pas, vous ne croyez pas qu'il y ait là aucun instrument inutile ; et si vous osiez en parler, les garçons de boutique se moqueraient de vous, comme les valets d'Apelle se moquèrent d'Alexandre, quand il voulut se mêler de parler impertinemment des couleurs de la peinture.

2. *Non audes in officina reprehendere fabrum, et audes in hoc mundo vituperare Deum?* dit saint Augustin ; vous ne savez pourquoi ce beau temps, cette pluie, ce vent, cette cherté, cette guerre, cette maladie, faut-il pour cela reprendre Dieu ? Vous n'osez reprendre un maréchal en sa boutique, et vous osez censurer Dieu même en sa maison, qui est ce monde ? Adorez sa providence et redoutez sa justice ; il vous conserve, il vous nourrit et il vous entretient, et vous osez l'offenser, et vous le blasphémez ? Si je vous tenais au-dessus d'une tour élevée à un petit filet, ou à un cri de cheval, et que vous fussiez si téméraire que de m'injurier, quelle impudence, quelle stupidité, quelle folie serait-ce ? Je n'aurais qu'à ouvrir la main, je n'aurais qu'à lâcher le filet pour vous faire tomber et pour vous mettre en pièces : Dieu vous peut anéantir plus facilement que cela,

plus aisément que vous n'écrasez ces petits vers ou les fourmis en vous promenant par votre jardin ; pour vous anéantir il n'a pas besoin d'opérer ni d'agir, il suffirait qu'il cessât son action. Quelle patience ! quelle mansuétude de Dieu d'endurer vos indignités, vous pouvant si aisément exterminer !

On dit que le premier qui fut converti au Japon, le fut ayant vu un acte héroïque de patience : car un dévot prédicateur prêchant à ce peuple infidèle, un païen fâché de l'entendre mal parler de ses dieux, lui cracha au visage ; le prédicateur, sans s'émeouvoir et sans faire autre chose, essaya doucement le crachat et continua son discours ; un Japonais qui vit cette action crut que le Dieu qui était annoncé par un homme si patient, devait être le vrai Dieu, et se convertit à la foi : comment ne vous convertissez-vous donc pas, voyant la longanimité de Dieu ? Il y a si longtemps que vous lui crachez au visage, que vous l'offensez en sa présence, que vous blasphémez son saint nom, que vous outragez ses serviteurs, et il ne dit mot, et il vous souffre, il dissimule, il vous conserve, il vous nourrit, il vous caresse et comble de prospérité. Quand vous auriez un cœur de marbre ou de diamant, ne faudrait-il pas qu'il s'amollît par une si grande douceur ?

3. Vous devez aussi à cette providence divine une grande confiance, fondée sur ces deux maximes : Rien n'arrive que par la volonté de Dieu : rien ne peut venir d'une si bonne part qui ne soit très-bon. C'est Dieu qui donne les charges, qui distribue les offices, qui envoie les prospérités, qui détourne les adversités, qui fait gagner les procès, qui pourvoit de partis avantageux, qui fait naître les occasions de votre avancement, qui a le gouvernement de tout : si vous l'aimez, tout réussira à votre avantage, puisqu'il sera votre ami ; si votre vie est un pèlerinage, sa providence en sera le bâton ; si c'est une guerre, elle en sera le bouclier ; si c'est une navigation, elle en sera le pilote. *Nolite timere, vestri capilli capitis omnes numerati sunt, custodit Dominus omnia ossa eorum, unum ex his non conteretur.* Il tient registre de tous vos os ; comment ne saurait-il pas le nombre de vos enfants ? Il compte les cheveux de votre tête, et il ne comptera pas les jours de votre vie ? Il a soin de vos cheveux, qui n'ont point de sentiment ; et il n'aura pas soin de votre vie, qui vous donne le sentiment ?

Non perit capillus quem cum tondetur non sentis, et peribit anima per quam sentis? dit saint Augustin : *si sic tua custodiuntur superflua, in quanta securitate est anima tua ?* O mon Dieu, quand je vois que vous épuisez vos veines pour vos ennemis, refuserez-vous des biens temporels à vos amis quand ils leur seront nécessaires ? Celui qui donne un verre de son sang, refusera-t-il un verre de vin ? Celui qui a soin de ses chiens, n'aura-t-il pas soin de ses propres enfants ? Vous avez soin des animaux, comment n'aurez-vous pas soin de l'homme, pour le-

quel vous avez créé les animaux ! Vous nous préparez des biens éternels, comment refuseriez-vous les temporels quand ils nous seront nécessaires ? *Non eripit mortalia, qui dona dat caelestia*. Fiez-vous donc à lui, mon cher auditeur, ayez sa gloire devant les yeux, et puis laissez-le faire, résolvez-vous de ne vous point parjurer, quand vous seriez assuré de gagner votre procès : et quand bien il s'agirait de tous vos moyens, résolvez-vous de plutôt réduire vos enfants à la besace, que de faire le moindre tort à votre prochain, contre les commandements de Dieu, de plutôt perdre même la vie et l'honneur que de l'offenser mortellement : *Jacta te in Deum, optime te habebis in optimo*, dit saint Augustin.

Lampridius, en la Vie d'Héliogabale, dit que cet empereur, ayant appris des augures qu'il devait mourir de mort violente, se retira dans une forteresse, et y fit faire tout autour un pavé de carreaux d'or, enrichi de pierreries, afin que s'il était précipité du haut en bas, il fût reçu richement et précieusement. Celui qui se jetterait sur un bon lit de plume serait reçu bien mollement, qui se jetterait dans un étang de miel serait reçu bien doucement : Dieu est un étang de douceur, un océan de bonheur, l'abîme de tout bien, il est amour et charité ; si vous vous abîmez en lui, oh ! que vous serez bien reçu, que vous serez reçu doucement, heureusement et amoureuxment. *Jacta te in eam, non se subtrahet ut cadas* : jetez-vous entre ses bras avec grande confiance, ne craignez pas qu'il se retire pour vous laisser tomber, il vous recevra amiablement, il vous mettra au chemin de votre salut, il vous y conduira sagement, il exaucera cette prière que l'Eglise lui fait : *Te rectore, te duce sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus æterna. Amen.*

SERMON XXI.

De la bonté de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est bon.

(Hebr., XI.)

Un ancien philosophe, nommé Phéréclides, avait accoutumé de dire que Dieu, produisant ce monde, s'était tout transformé en amour ; il eût mieux parlé s'il eût dit que Dieu est tout amour et bonté en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il veut et en tout ce qu'il est. Pour être instruits et excités à rendre vos devoirs à une perfection de Dieu si aimable, il vous faut premièrement, tâcher de connaître par quelque conjecture la grandeur de cette bonté divine ; et en second lieu, nous verrons les qualités de l'amour que nous lui devons ; il n'est point de pure créature qui la connaisse mieux, ni qui l'ait mieux expérimentée que vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! pour cela les anges mêmes, qui la contemplent face à face, vous en demandent des nouvelles en votre cantique d'amour : *Qualis est dilectus*

tuus, o pulcherrima mulierum? et vous leur répondez, avec vérité : *Totus desiderabilis*. Il est tout bon, tout aimable et tout désirable, digne d'être loué, béni et glorifié de toutes les créatures, non-seulement en sa divinité et au sein adorable de son Père, mais encore en son humanité et au sein virginal de sa Mère, que nous bénissons, en vous saluant. *Ave. Maria.*

IDEA SERMONIS

Exordium. *Duplex est bonitas, nempe absoluta et relativa : de hac agimus in hoc sermone.* — I. Punctum. *Docet, 1. quomodo bonitas Dei faciat bonum, nempe gratuito, libenter, affluenter ; 2. quibus faciat bonum, nempe sanctis, nescientibus, animalibus, peccatoribus, reprobis, iuvitis ; 3. quale bonum faciat, nempe maximum, secundum regulas sue sapientie ; morale contra eos qui sunt mali, quia Deus bonus est.* — II. Punctum. *Bonitati Dei debemus amorem, 1. concupiscentiæ, 2. benevolentia, 3. complacentiæ, 4. intensivum, 5. extensivum, 6. appetitativum.*

Confitemini Domino, quoniam bonus : celui qui refuserait d'obéir à ce commandement et qui oserait douter si Dieu est infiniment bon, commettrait une erreur aussi grossière et ridicule que celui qui révoquerait en doute si le soleil est lumineux, si la neige est blanche, si le feu est chaud, si l'eau est humide, si le miel est doux et si le baume est odoriférant ; ou pour mieux dire, c'est comme qui douterait si la splendeur est splendeur, si la blancheur est blancheur, si la chaleur est chaleur, si l'essence d'une chose est essentielle et naturelle ; car comme l'entendement de Dieu n'est que lumière, comme sa volonté n'est que justice, comme sa parole n'est que vérité, ainsi sa nature n'est que bonté : *Deus, cujus natura bonitas, cujus opus misericordia*, dit saint Léon. Mais saint Thomas nous avertit sagement qu'une chose peut être bonne en deux manières, ou absolument et en elle-même, ou relativement et par rapport à autrui. Une chose est bonne absolument quand elle est assortie de toutes les parties nécessaires à l'accomplissement de son être. Ainsi il est dit que Dieu vit toutes les œuvres qu'il avait faites, et qu'elles étaient très-bonnes (*Gen. 1*), c'est-à-dire achevées, parfaites et accomplies. Une chose est bonne relativement, quand elle est convenable, utile, commode et profitable à un autre, quand elle se communique et fait du bien : *Bonum sui diffusivum*. Ainsi il est dit que Tobie était un très-bon homme, parce qu'il faisait volontiers du bien à tout le monde. Il prêtait sans intérêt ; il consolait les affligés ; il ensevelissait les morts. La foi nous oblige à reconnaître et adorer en Dieu ces deux sortes de bonté. Il est bon absolument et en lui-même, parce qu'il est orné de toutes les perfections possibles et convenables, et en un degré souverain et plus que très-éminent : ce n'est pas de cette bonté que je parle aujourd'hui. Il est bon relativement parce qu'il a une inclina-

tion naturelle, très-grande, très-puissante et très-ardente de se communiquer et de faire du bien. Pour en avoir quelque connaissance, il en faut peser trois circonstances : comme il fait du bien, à qui il fait du bien, et quel bien il fait.

I.—1. Il fait du bien gratuitement, il le fait avec grand plaisir, il le fait très-abondamment. Le Fils de Dieu nous dit, en l'Evangile : *Cum facis prandium aut cœnam, non vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne forte te et ipsi reinvent, et fiat tibi retributio* (S. Luc. XIV, 12) : Quand vous faites un festin, n'y appelez pas vos amis, ni vos parents ou vos voisins qui sont à leur aise, de peur qu'ils ne vous rendent la pareille, et que ce ne soit votre récompense ; car, comme dit saint Ambroise, *Hospitalem esse remuneraturis, affectus avaritiæ est*, recevoir en votre maison, et caresser un de vos parents qui vient de Bordeaux, afin qu'il vous en fasse autant quand vous irez chez lui, ce n'est pas bonté, c'est avarice ; ou au plus c'est un commerce et un trafic de service, c'est un contrat qu'on appelle *do ut des, facio ut facias*. Mais le Sauveur ajoute : Quand vous faites un festin invitez-y les pauvres, les faibles, les boiteux, et les aveugles, vous serez bienheureux, parce qu'ils n'ont pas de quoi vous rendre la pareille. Quelle honte est-ce, quel opprobre pour la religion chrétienne, que de cent personnes qui font profession de l'Evangile, à peine en trouvera-t-on deux qui aient pratiqué cet avertissement de Jésus-Christ une seule fois en leur vie ? Je veux que ce ne soit pas un commandement ; tant y a, c'est un conseil ; mais les conseils de la sagesse éternelle sont-ils à mépriser ou à négliger ? Jésus-Christ qui nous donne cet avis, le met en pratique lui-même, il nous fait du bien continuellement, sans espérance de retour, sans prétention de réciproque, par un amour gratuit et désintéressé ; il est plus que très-suffisant à soi, très-riche, content et heureux de soi-même, il n'a pas besoin de nos biens, il ne peut rien recevoir de nous, il n'emprunte rien hors de soi. Hé ! comment aurait-il besoin de nos biens, vu que tous les biens qui sont en nous viennent de lui, et sont en lui ? Ils sont en lui plus noblement et plus excellemment qu'en nous. *Illum egere bono nostro nemo sanus dixerit, omne enim bonum nostrum, vel ipse est, vel ab ipso est* (S. Aug. l. I de Doctrina christiana, cap. 5). S'il réfère les biens qu'il nous fait à son amour et à sa gloire, ce n'est pas pour ses intérêts, mais pour les nôtres, c'est que tout notre bonheur et notre félicité consiste à honorer Dieu, à l'aimer et à le glorifier. Pour cela même, comme a remarqué saint Hilaire (in Psal. II), quand Dieu nous commande son amour : et sa crainte, il ajoute, *Ut bene sit tibi*.

C'est comme si un père de famille, après avoir obligé son fils au dernier point, après l'avoir nourri, élevé, caressé avec des tendresses incroyables, pourvu d'offices, et marié richement, lui disait : Mon fils, pour tous les biens que je vous ai faits, je ne vous de-

mande qu'une récompense : portez-vous bien ayez grand soin de votre santé, et réjouissez-vous. Ainsi Dieu nous dit : Ce que je désire de vous, c'est que vous soyez heureux en ce monde et en l'autre : et vous ne le sauriez être sans garder mes commandements, sans refréner vos passions, éviter le péché ; quittez cette haine, cette envie, et cette rancune, c'est une vipère qui vous ronge le cœur et qui déchire vos entrailles ; quittez cette avarice qui ne vous donne point de repos, qui vous fait travailler jour et nuit, tuer le corps et l'âme, être en dissension avec vos plus proches ; cette ivrognerie, cette vie infâme qui vous ruine de biens, d'honneur et de santé. Il n'est rien de si joyeux, rien de si content et heureux qu'un homme qui n'a point de passion désordonnée.

Il est vrai qu'en faisant du bien, Dieu y a grand contentement, car David dit : *Latabitur Dominus in operibus suis* ; mais la cause et le sujet de ce contentement est en lui et en sa bonté, non pas en nous, ni en notre reconnaissance : c'est qu'il y a toujours du plaisir à faire des actions naturelles, comme à boire, manger, dormir et s'égayer. Si le soleil, le feu, et les plantes avaient du sentiment, ils auraient grand plaisir à nous éclairer et nous échauffer, à produire des fleurs et des fruits, parce que c'est leur naturel. Synésius : *Θεοῦ οὐσις ἀγαθὸν ποιεῖν*, la nature de Dieu est de faire du bien, plus que ce n'est la nature du soleil d'éclairer, du feu d'échauffer ; de là vient qu'il se fâche quand nous l'empêchons de nous faire du bien, encore plus quand nous l'obligeons à nous faire du mal, et à nous châtier de nos dérèglements. *Aporiatus est, quia non est qui occurrat* (Isaïe., LIX, 16), il semble qu'il se fâche, qu'il s'ennuie, qu'il se met en peine, et qu'il est en inquiétude, parce que personne ne se présente pour recevoir l'abondance des grâces qu'il désire communiquer avec profusion.

Saint Jean en l'Apocalypse, vit Jésus qui avait une ceinture sur ses mamelles, *præcinctum ad mamillas* : qu'est-ce à dire ceci ? on porte la ceinture, sur les reins non pas sur les mamelles. Comme une mère qui nourrit son enfant, et qui a beaucoup de lait ; si l'enfant par maladie, par mauvaise humeur ou par autre disposition fâcheuse refuse la mamelle, elle s'attriste, se désole, elle met un bandage à sa poitrine, pour soutenir cette douce charge et ce sucre liquide dont elle est trop féconde : ainsi Dieu se fâche et se plaint quand nous refusons les effets de sa piété, nous mettons opposition aux grâces qu'il nous veut faire, nous lions et arrêtons, comme avec un bandage, les effusions de sa bonté et fécondité divine. Le père maître Avila (*epist. 9, sub initium*) dit que nous sommes misérables et cruels envers Dieu, de ne vouloir pas condescendre au désir qu'il a de nous faire beaucoup de grâces ; ce désir est si grand en lui, que s'il pouvait souffrir je pense qu'il le ferait mourir, ou le ferait tomber malade, tant il nous aime ; et il est encore plus fâché quand nous le contraignons de prendre les verges en main, contre son

inclination naturelle. En Isaïe : *Alivum opus ab eo Isaie., XXVIII, 21*; et au chapitre premier : *Heu I vindicabor de inimicis meis. Heu est une voix de plainte et de gémissment. Vim Deo facimus iniquitatibus nostris, cogimus nolentem Deum ad ulciscendas scelerum nostrorum immanitates.*

Il me semble voir un père de famille qui aime son fils avec passion : s'il est obligé de le châtier, il est doublement affligé ; il est affligé de voir les débauches et les friponneries de ce jeune homme ; il s'afflige encore d'être obligé de faire du mal à celui à qui il veut tant de bien, et même il ne lui fait du mal, que parce qu'il se rend indigne du bien qu'il voudrait lui faire ; ainsi quand nous commettons le péché, Dieu a deux sujets de se mécontenter ; il se fâche du péché que nous avons commis, qui est le plus grand mal qui nous pourrait arriver ; il se fâche de se voir contraint de nous en punir et de se rendre ennemi de ceux à qui il voulait tant de bien, *Plaga inimici percussit te castigatione crudeli (Isa., XXX)*. Il appelle ce châtement, cruel, à cause de l'amour qu'il a pour nous, qui fait qu'il estime très-rude tout ce qui nous afflige tant soit peu, comme si on donne à l'école, deux ou trois coups de fouet à un enfant, son père qui l'aime avec excès, dit en se plaignant, *Ils ont tout écorché mon fils. Castigatione crudeli*, châtement cruel à lui, non pas à nous. Comme ce père parlant des rébellions, et des dérèglements de son fils : N'est-ce pas une grande cruauté, que je sois contraint d'exhérer et de chasser hors de ma maison celui pour qui j'avais tant travaillé et que je désirais avancer avec tant d'affection ? De même Dieu appelle cruels les châtements qu'ils nous envoient ; cruels à lui, beaucoup plus qu'à nous, parce qu'ils font violence à sa bonté naturelle, qui ne punit qu'à regret et fait du bien avec grand plaisir, et avec profusion. *Dat omnibus affluentem (S. Jac., I)*.

N'avez-vous jamais fait la réflexion que faisait autrefois un bon homme, sur une chose que nous voyons tous les jours, sans l'admirer comme elle mérite. Voyant une grosse fontaine, une vive source d'eau, qui sortait d'un rocher sans jamais se tarir, il disait : Toujours couler ! toujours couler ! Certes c'est une merveille plus digne d'admiration qu'il ne semble, de voir que depuis vingt ans, depuis trente, quarante, cent, deux cents et trois cents ans, cette eau coule incessamment jour et nuit, en hiver, en été, en temps de pluie, en temps de sécheresse, sans s'être jamais épuisée ; il faut qu'il y ait un étrange trésor, un grand amas, et magasin d'eaux. C'est une expression grossière, ou pour mieux dire une petite ombre de la bonté et fécondité de Dieu. Il est une mer infinie, c'est un abîme de bonté, qui finit continuellement et très-abondamment couler sans que la source s'en puisse jamais épuiser ni diminuer tant soit peu. En l'ordre de la nature que de fleurs, que de fruits, que de plantes, que d'animaux, que de voix, que de parfums, que de couleurs que de drogues et que de viandes pour no-

tre nourriture, pour notre entretien, service, remède, pour nos délices et nos divertissements ! *Non necessitatibus tantum nostris provisum est, usque ad delicias amamur.*

En l'ordre surnaturel, il donne des grâces, par les sacrements, avec tant de largesse, libéralité et affluence, que saint Paul les appelle des trésors, des finances, des richesses surabondantes de la bonté de Dieu : *Divitias gratiæ ejus, que superabundavit in nobis, divitias bonitatis ejus contentis (Ephes., I, 8, Rom., II, 4)* ? Il dit *contentis*, pour nous apprendre que si nous en sommes privés, ou si nous n'en recevons que petitement, ce n'est pas la faute de la source, mais la vôtre. Saint Augustin dit : Si vous étiez auprès d'un coffre plein de pistoles, avec la permission d'en prendre une bonne poignée, et qu'ayant la main pleine de terre ou d'autre chose, au lieu d'en prendre quarante ou cinquante, vous n'en preniez que sept ou huit du bout des doigts, y aurait-il pas bien de votre faute ? Vous venez à confesse ou à la sainte communion, ces sacrements sont les coffres, les magasins des grâces de Dieu : mais vous y venez avec un esprit occupé des affaires de votre ménage, avec un cœur rempli d'affections basses et terrestres, plein de vanité, de mondanité, d'avarice, vous ne pensez à Dieu qu'à demi, vous ne lui donnez votre cœur que de biais et en profil, il ne se faut pas étonner si vous en recevez peu de grâce ; si vous vous approchiez de lui avec un cœur vide de toute passion, si vous lui ouvriez toute l'étendue et toute la capacité de votre âme, il accomplirait en vous ce qu'il a dit : *Mensuram bonam et confertam, et coagitatam et superfluentem dabit in sinum vestrum*, ou vous donnerait des biens à la grande mesure pleine, entassée, pressée, comblée et regorgeante ; c'est ce qu'il fait aux âmes bienheureuses dans le ciel : c'est la seconde preuve qui montre évidemment sa bonté.

2. Le semblable aime son semblable. Comme Dieu est infiniment bon, aussi il aime infiniment et le bien et les bons. Vous donnâtes, il y a trente ans, une bouchée de pain à un pauvre, ou un mot d'instruction pour son salut ; cette action fut si courte, cette parole si tôt passée, que vous ne vous en souvenez plus : mais Dieu aime tant ce qui est bon, que parce que cette action fut bonne, il ne l'a pas mise en oubli et il ne l'oubliera jamais, il la regardera avec complaisance en toute l'étendue des siècles, d'ici à cent, deux cents, trois cents, d'ici à mille et dix mille ans ; il agréera, il louera et il récompensera cette bonne action, cette honne parole, tant il est bon, tant il est ardemment amoureux de la bonté.

Disons encore : N'est-ce pas avoir une grande bonté ? n'est-ce pas aimer les bons avec passion, de faire honorer leurs cendres, leurs vêtements, leurs mouchoirs, la paille de leur lit, tout ce qui leur appartient, et tout ce qui les a touchés, comme nous en voyons des exemples sans nombre aux Actes des apôtres et en l'histoire ecclésiast-

tique? Ne connaît-on pas évidemment la bonté de Dieu, et l'amour qu'il a pour les bons, quand on voit que pour faire honorer saint Paul, saint Etienne ou un autre saint, deux cents, trois cents, quatre cents ans après la mort, il rompt les lois de la nature, il fait des miracles signalés, il rend la santé à des malades désespérés, le mouvement aux paralytiques, et la vue aux aveugles par les cendres d'un saint, par des pièces de sa robe et par des fleurs qui auront touché son cercueil?

Pour montrer que son amour est gratuit et sa bonté désintéressée, il nous fait souvent du bien sans que nous en sachions rien. Car combien de fois nous a-t-il garantis des sinistres accidents qui nous pouvaient arriver, des précipices effroyables où nous serions tombés, des embûches et hostilités de nos ennemis? et nous n'en avons rien su, nous ne pensions pas à lui, nous étions endormis, nous l'avions mis en oubli; comme une mère charitable qui se tiendrait, jour et nuit, auprès du lit de son fils malade, pour le recouvrir quand il se découvre, pour chasser les mouches qui l'importunent, et pour empêcher qu'on ne fit du bruit qui interrompit son sommeil.

Vous me direz qu'il prévoyait que nous les saurions quelque jour; qu'il nous fera connaître dans le ciel les ressorts de sa providence, et les effets de sa miséricorde sur nous, et que nous l'en remercierons; il est vrai, mais quelles actions de grâces peut-il espérer des animaux à qui il fait tant de bien? c'est David qui fait cette considération: *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno; aperis tu manum tuam, et impleas omne animal benedictione; qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum; catuli leonum rugientes, ut querant a Deo escam sibi.* Il prend soin des petits corbeaux quand ils sont abandonnés de leurs pères, et des lionceaux quand ils sont orphelins. Il n'y a pas une seule petite bestiole qu'il ne pourvoie d'aliments nécessaires, non-seulement de nourriture, mais de passe-temps et de récréation; car quand on voit que les hirondelles font tant de tours et de bricoles en l'air, que les rossignols et les alouettes dégoisent tant de fredons mélodieux, que les petits chiens s'entremordent doucement en se jouant, on ne peut douter qu'ils n'y prennent grand contentement; c'est Dieu qui leur a donné ses inclinations, c'est lui qui fait toutes ces actions par leur entremise, et pour cela elles sont faites avec plus de perfection que celles de plusieurs hommes, *Opus naturæ, opus intelligentiæ non errantis.* Qui n'admira donc cette merveille? qui ne s'étonnera de voir que cette très-haute et incompréhensible majesté, au regard de laquelle les plus hants séraphins sont moins que des moucheron, et tout l'univers moins que un grain de poussière, s'abaisse jusque-là, d'avoir soin d'un moucheron, d'une lomri, d'un ver de terre qui est au fond du Sénégal? Il daigne leur servir de nourricier, de vivandier, de pour-

voyeur, d'aliments et de récréation? Qui est celui d'entre nous qui se soucie si les hirondelles, les alouettes et autres bestioles sont contentes ou non?

Qui n'admira la noblesse de ce cœur royal et divin qui daigne faire tous ces biens, non-seulement aux animaux qui ne le connaissent pas, mais encore à tous ses ennemis, qui le méconnaissent, qui le blasphèment et qui le persécutent? Il y a des hommes au monde qui sont de vrais démons incarnés, qui ne se contentent pas d'offenser Dieu par fragilité humaine, ils le font encore à dessein, de propos délibéré, et par une malice toute pure; ils le méprisent, ils le renient, ils le haïssent, et ils enragent de dépit contre lui: cependant Dieu les souffre, les pouvant perdre par un clin d'œil; il les supporte, il les conserve en santé, il les comble d'honneurs, de richesses, de divertissements, de prospérités et de postérité heureuse; il les invite à pénitence par des semonces et des inspirations qui apprivoieraient les tigres; et s'ils retournent à lui, il les reçoit, il leur pardonne, il les embrasse avec une douceur et une clémence inconcevable.

Ce qui est encore à remarquer, c'est qu'il exerce ainsi sa patience et les effets de sa bonté envers les réprouvés qui ne lui en sauront jamais gré, et qui, au lieu de l'en remercier, le blasphèment, le maudiront, et qui l'auront en horreur pour jamais; même il arrive quelquefois qu'il leur fait du bien malgré eux: car il y a des âmes si obstinées et endurcies, qu'elles se fâchent et se dépitent contre les remords de conscience, contre les lumières, les grâces, les inspirations et les bons mouvements que Dieu leur envoie.

3. La troisième réflexion que nous pouvons faire sur la bonté de Dieu, sur le bien qu'elle fait à toutes ses créatures, est qu'elle leur fait tout le bien dont elles sont capables et susceptibles, selon la condition de leur nature, selon les règles de sa providence et selon le bien de l'univers. Aux créatures douées de sentiment, Dieu donne, comme nous avons vu, une félicité sensible et une béatitude naturelle: *Implet omne animal benedictione.* Les créatures capables d'une félicité surnaturelle, comme la nature angélique et la nature humaine, il les y a destinées et appelées, il leur a donné toutes les grâces, les aides, les secours et les instruments nécessaires pour y parvenir. S'il n'a donné aux créatures inférieures autant de bien qu'aux supérieures, c'est que la condition de leur nature, ni le bien de l'univers ne le permettaient pas. Par exemple, si les cerises ne sont pas aussi grosses que les pommes, ni les pommes que les melons, ni les œillets que les roses, c'est que cette diversité était nécessaire à l'ornement, à la beauté, à l'harmonie et à la commodité du monde. Mais au reste, en l'Incarnation, il a fait à toutes les créatures autant de bien et d'honneur qu'il leur en pouvait faire; il leur a communiqué le plus grand, le plus riche, le plus précieux

et le plus inestimable trésor qu'il leur pouvait donner, à savoir sa divinité : car toutes les créatures étant réunies et récapitulées en l'homme; l'homme ayant l'être des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux et l'intelligence des anges, tout le bien et l'honneur qui lui est fait est estimé être fait à toutes les créatures.

Il n'y a rien que les hommes communiquent plus à regret que leur autorité, rien dont les rois soient plus jaloux que de leur couronne et puissance suprême : *Nec regna socium ferre, nec tædæ queunt, omnisque potestas impatiens consortis erit.* Dieu a été si bon, qu'il a communiqué son autorité suprême à la sainte humanité, il l'a élevée sur son trône, fait asseoir à sa droite, associée à sa souveraineté et au gouvernement de toutes les créatures. Saint Léon parlant de la sainte humanité (*Serm. de Asc.*) : *Æterni Patris recepta consensu illius gloriæ sociatur in throno cujus naturæ copulatur in Filio;* et saint Bernard (*Serm. in Cant.*), après le docte Idiot (*c. 5 Contemplationum*) : *Plenitudo effusa est, altitudo æquata est, singularitas associata est;* et saint Athanase : *καθ' ἑλθον πληρωμα θεότητος ἐσαυρεώθη και ἐνυγθρόπησσε.* Il s'est incarné, il s'est humanisé, il s'est uni à la sainte humanité selon toute l'étendue et la plénitude de sa divinité. Et saint Léon : *Utriusque naturæ tanta est unitatis facta communio, ut quidquid ibi est Dei, non sit ab humanitate disjunctum, quidquid est hominis, non sit a deitate divisum.* Si donc c'est le propre du bien de se communiquer, ne faut-il pas conclure que Dieu est un bien infini, souverain et essentiel, puisqu'il se communique infiniment, souverainement et essentiellement à l'homme et par l'homme à toutes ses créatures?

Mais n'est-ce pas une chose bien déplorable et digne d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir que cette perfection divine, qui mériterait d'être aimée des hommes d'un amour infini, s'il était possible, est traitée si indignement, outrageusement et injurieusement dans le monde? Ou en juge comme si c'était la plus déraisonnable, la plus injuste et dénaturée disposition qu'on puisse imaginer; on la traite comme si c'était une lâche, une stupide et une insensible : car, supposons qu'il y ait ici un roi qui nous dise : C'est le sentiment de tous les gens d'esprit qu'un prince, pour gagner le cœur d'un peuple, doit être bon; je le veux être au dernier point : que dois-je faire pour cet effet? dites-moi votre avis là-dessus; et que je lui dise, quand vous commanderez à vos officiers ou à vos gens d'aller en quelque lieu pour affaire d'importance, s'ils n'en font rien, mais vont d'autre côté, n'en dites mot; quand vous publierez des ordonnances pour le bien public, si des crocheteurs les déchirent et les foulent aux pieds, n'en dites rien; quand vous irez dans la rue, si les apprentis et les revendeuses vous disent des injures, endurez tout, quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous fasse, n'en faites point de justice. Si je parlais ainsi à ce roi, qu'en penseriez-vous? Certes, vous êtes un beau conseiller, me diriez-vous, il

vous appartient bien de donner des avis, et quel roi serait-ce? un fantôme et une idole de royauté, qui serait traité comme un faquin, le jouet de ses sujets et la risée de ses voisins; qu'en dirait-on par toute l'Europe? Un tel prince est un bon niais et un bon idiot, il endure tout, il se laisse mettre le pied sur la gorge, il est stupide et insensible; cela serait-ce être bon? hon à des valets, à des crocheteurs, mais cruel à soi-même, traître à son devoir et à sa dignité, cruel à l'État. Vous foulez aux pieds les édits de Dieu, vous faites tout le contraire de ce qu'il vous commande, vous blasphémez son saint nom, et vous dites : Dieu est bon, il endurera tout, il ne me damnera pas : *An oculus tuus nequam est, quia ille bonus.* Quelle conséquence! Dieu est bon, donc il lui faut être mauvais. Oui, il est bon, mais à qui? aux gens de bien, aux pécheurs repentants, et non pas aux impénitents obstinés, et à ceux qui abusent de sa bonté : *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde;* sa bonté n'est pas une honte lâche, niaise, stupide, et qui n'a point de sentiment ni de rigueur contre le vice; ne dites donc plus; Dieu est bon, donc je le veux offenser, dites plutôt : *Bonus es tu, et in bonitate tua doce me justificationes tuas.*

II. — 1. Comme le tribut de la grandeur c'est l'honneur et la gloire, ainsi le tribut de la bonté c'est l'amour et l'affection : nous devons donc à la bonté divine un amour de concupiscence, de bienveillance et de complaisance, un amour intensif, un amour extensif et un amour appréciatif. Je m'explique.

Si vous êtes si mercenaire que vous ne vouliez rien faire que par amour propre, écoutez saint Augustin (*Tract. in S. Joan., in illud : Petre, amas me?*) : *Nescio quo inexplicabili modo qui seipsum, non Deum amat, non se amat; et qui Deum, non seipsum amat, ipse se amat : qui enim non potest vivere de se moritur utique amando se.* C'est une chose admirable, mais véritable, que celui qui s'aime sans aimer Dieu, ne s'aime pas; et celui qui aime Dieu, et ne s'aime pas soi-même, il s'aime véritablement. Ce n'est pas s'aimer que de se faire mourir; et c'est mourir, c'est être privé de la vie que d'être privé de l'amour de Dieu : car, comme la vie corporelle est l'union de l'âme avec le corps, ainsi la vie spirituelle c'est l'union de Dieu avec l'âme; et Dieu n'est en l'âme que par l'amour : *Si quis diligit me, ad eum veniemus.* Il faut donc nécessairement de deux choses l'une : ou l'amour, ou la mort; ou l'amour éternel, ou la mort éternelle; ou le feu de l'amour de Dieu en ce monde, ou le feu d'enfer en l'autre : *Qui non diligit manet in morte.* Vous ne pouvez avoir cet amour de vous-même en Dieu, et il vous est absolument nécessaire. Demandez-le donc, si vous êtes sage; mais demandez-le humblement, fervemment et assidûment.

2. Il est vrai que cet amour mercenaire est trop imparfait pour les âmes bien nées et de bonne trempe; il le faut aimer d'un amour de bienveillance. Quand on vous parle d'un prince éloigné, d'un roi de Pologne, de la

Chine ou d'un autre lieu, si on vous le dépeint d'un grand esprit, adroit, accort, civil, courtois, affable et judicieux, vous avez des inclinations et des sentiments d'amour pour lui; et il ne vous est rien, il vous est étranger, il ne vous a jamais fait de bien: et votre Dieu, infiniment puissant, sage, débonnaire, obligeant, libéral, magnifique et parfait; votre Dieu, à qui vous avez tant de rapports, tant d'appartenances, tant de liaisons et tant d'obligations, qui vous a fait tant de biens, ne l'aimerez-vous pas? Aimer c'est vouloir du bien; quel bien pouvons-nous faire à celui qui est la source, le trésor, l'abîme et l'océan de tous les biens? Nous ne pouvons rien ajouter à sa béatitude essentielle, à sa félicité très-parfaite et très-accomplie de tout point. Tout ce que nous pouvons faire pour lui par sa grâce, c'est de procurer sa gloire, le faire connaître et l'aimer. Si vous l'aimez, vous le devez faire connaître à vos enfants, domestiques, fermiers, voisins et à tous ceux que vous hantez; faire connaître sa grandeur, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa providence et ses autres perfections, les bienfaits que nous avons reçus de lui; apprendre à ceux qui ne le savent pas, qu'il est un esprit immense, infini, tout-puissant et incompréhensible, qui a fait de rien toutes choses, qui a daigné se faire homme, faire remarquer et admirer en ses œuvres les traits de sa toute-puissance, de sa sagesse et de sa bonté.

Qui diligitis Dominum, odite malum: si vous l'aimez d'un vrai amour de bienveillance, vous aurez en horreur le péché, qui lui déplait infiniment, qui le désoblige et qui l'offense au dernier point; vous éviterez les juréments, les malédictions, les médisances, les impuretés et autres péchés qui lui déplaisent. *Si quis diligit me, sermonem meum servabit:* si vous aimez bien Dieu, vous garderez les commandements et les conseils qu'il vous a donnés; vous serez humble et obéissant à vos parents, débonnaire et patient envers vos égaux, charitable et miséricordieux envers vos inférieurs.

3. Et parce que tout cela est fort peu en comparaison de ce que Dieu mérite, il se faut réjouir, se plaire et être satisfait du grand amour que les saints lui portent, de l'amour ardent et excellent que la sainte Vierge a pour lui, de l'amour souverain et parfait que la sainte humanité exerce envers Dieu, de l'amour essentiel, infini et immense que les adorables personnes de la sainte Trinité ont l'une pour l'autre.

4. Tout amour de Dieu, excepté celui-là, pour grand et ardent qu'il soit, est une infinité de fois et infiniment au-dessous de ce que la bonté de Dieu mérite. Faites que toutes les créatures aient autant de cœurs qu'il y a d'étoiles au ciel, d'atomes en l'air, et que tous ces cœurs soient aussi ardents en l'amour de Dieu que les plus hauts séraphins; toutes ces flammes et ces ardeurs ne seraient que glace et froidenr, en égard à ce que Dieu mérite: et puis nous refuserons de lui don-

ner notre cœur, si pauvre, si petit, si étroit et si imparfait?

5. Or, puisque notre cœur est si petit, si borné et si limité, pour aimer une bonté si grande et si infinie, aimons Dieu par toutes ses créatures et en toutes ses créatures. *Rape ad Deum animas quas potes, et dic ad eas: Amemus eum:* gagnez à Dieu toutes les âmes que vous pouvez; exhortez-les à l'honorer, à le servir et à l'aimer de toutes leurs affections. Invitez toutes ses œuvres de le bénir et à le louer, comme les trois jeunes hommes: *Benedicite, omnia opera Domini, Domino, etc.;* comme David: *Laudate Dominum, omnes gentes.* Ne vous servez de ses créatures que par rapport à lui, pour vous échauffer en son amour, pour avancer sa gloire, pour vous aider à le bien servir; n'aimez en elles que le rapport et l'appartenance qu'elles ont à lui. *Si terrena diligitis, illa diligit ut munera amici, ut beneficia Domini, ut arrhas Sponsi:* quand vous vous servez des créatures, aimez les et les recevez de la main de Dieu comme des présents que vous envoie ce grand ami, comme des largesses et libéralités que vous fait ce Seigneur magnifique, comme des arrhes et des témoignages d'amour que cet époux céleste vous donne. C'est ce que l'Eglise demande, *Ut te in omnibus et super omnia diligentes.*

6. Elle dit *super omnia*, parce que le principal amour que la bonté de Dieu mérite et demande de nous, c'est l'amour appréciatif, amour de préférence et de prééminence: puisque cette bonté divine est infinie, le trésor, l'océan et l'abîme de tous biens, ce serait un effroyable aveuglement de lui préférer quelque bien particulier; ce serait une étrange folie d'offenser Dieu, désobliger sa bonté, perdre son amitié et sa grâce pour une chétive créature, pour une pièce d'argent, etc.; ce serait une aussi grande folie, et bien plus grande que si on vendait une riche métairie pour une feuille d'arbre, le domaine d'un étang ou d'une mer pour une goutte d'eau, un grand royaume pour un grain de poussière. Ne le faites pas, si vous êtes sages; dites plutôt, comme saint Augustin: *Non est mihi bene sine te, et omnis copia quæ Deus meus non est egestas est.* Je n'ai point de bien sans la bonté de mon Dieu, et toute abondance, tout honneur et bonheur qui n'est pas selon lui n'est que pauvreté, vanité et misère. Dites, comme saint François: *Deus meus et omnia;* dites, comme David: *Confitemini Domino, quoniam bonus:* louez le Seigneur, parce qu'il est bon; aimez-le de tout votre cœur, puisqu'il est tout votre bien; aimez-le d'un amour souverain, puisqu'il est souverainement bon; aimez-le, adorez-le, bénissez-le, glorifiez-le maintenant, pour toujours et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXII.

De la miséricorde de Dieu.

Fides est substantia rerum sperandarum.

La foi est l'appui de notre espérance.

(Hebr., XI.)

Le docte Tertullien, ayant autrefois la pensée de faire un traité de la pénitence, souffrit de grands combats en son esprit s'il le devait ou non, parce que si d'un côté les fidèles avaient besoin d'être bien instruits d'un article de si grande importance, d'autre part il craignait que les âmes mondaines n'en prissent sujet de commettre plus hardiment le péché par une vaine présomption d'en obtenir aisément le pardon, recourant à la pénitence. Ayant aujourd'hui à parler de la miséricorde de Dieu, je suis en même perplexité, par une même réflexion; mais parce que ces prédications ne se font pas seulement ni principalement pour profiter aux hommes, mais pour louer et glorifier les perfections de Dieu, et que je ne dois pas tant redouter le préjudice des âmes réprouvées comme je dois procurer le salut et l'avancement des âmes choisies, je veux faire voir à celles-ci qu'encore que, par fragilité humaine, elles soient tombées en quelques péchés, elles doivent avoir grande confiance en la miséricorde de Dieu, et particulièrement si elles sont avantagées de vos faveurs maternelles, ô sainte Vierge!

Car quand le prophète royal, David, justement irrité contre Nabal, allait à lui pour le faire mourir et pour saccager sa maison, la belle Abigaïl lui alla au-devant, et par les charmes de son éloquence, jointes aux larmes qu'elle fit couler de ses yeux, elle lui fit tomber les armes des mains. Vous étiez figurée par cette sage et prudente femme, ô sainte Vierge, quand nous avons donné sujet à votre Fils de lancer sur nos têtes criminelles les carreaux d'une juste vengeance; vous apaisez sa colère, vous mettez la main sur la garde de son épée, vous calmez son esprit irrité, et, pour toute rhétorique, vous lui montrez votre sein virginal, que nous bénissons, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Peccator qui vendidit animam suam potest restitui in integrum ob quatuor : 1. quia erat minor ; 2. quia fraudem passus est ; 3. ob defectum justii pretii ; 4. per favorem et misericordiam Dei.* — I. Punctum. *Misericordia Dei in penitentes probatur ex iis quæ dixit : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. comparationibus ex Evangelio, nempe ovis errantis, filii prodigi, drachmæ perditæ ; 4. comparationibus ex S. Augustino.* — II. Punctum. *Eadem misericordia probatur ex his quæ Christus dedit, nempe suum sanguinem et merita : 1. Scriptura ; 2. comparatione.* — III. Punctum. *Misericordia Dei probatur, ex his quæ fecit penitentibus, nempe Thaidi, Moysi eremita, et Theophilo.* — Conclusio. 1. *Exhortatio ad imitandam*

misericordiam Dei ; 2. ad penitentiam per recapitulationem sermonis.

Entre une infinité de malheurs que le péché mortel nous apporte, celui que le prophète Elie renoutra au roi Achab est un des moins appréhendés, des plus funestes et des plus déplorables : *Venundatus es ut faceres malum* (III Reg., XXI). Quand vous commettez un péché mortel, il se passe une transaction, non pas formelle et expresse, mais tacite, interprétative et réelle, entre vous et Satan; c'est comme si vous lui disiez : Donnez-moi cette pièce d'argent, cette volupté brutale, le gain de ce procès injuste, et je vous livre mon âme, je me rends à vous, je renonce à la grâce de Dieu, à l'amitié de la Vierge et des saints, et à ma part de paradis. *Venundatus sub peccato.* dit saint Paul (Rom., VII, 14), parlant de l'homme charnel; et le Sage parlant de l'avaricieux : *Hic enim animam suam venalem habet* (Eccli., X, 10). Mais j'apprends des jurisconsultes qu'il y a quatre principales raisons pour lesquelles celui qui a aliéné un héritage peut faire rescinder le contrat et rentrer en possession de ce qu'il avait vendu : la minorité du vendeur, la tromperie de l'acheteur, le manquement du juste prix, la grâce ou la faveur du souverain.

Premièrement, la minorité du vendeur : quand il est en bas âge, ou à égard qu'il est sous l'autorité de son père, sans lequel il ne peut rien faire de valide, ou qu'il n'a pas encore l'esprit et le jugement assez mûr pour bien connaître ce qu'il fait, dit la loi *Hoc edictum* et les suivantes (lib. IV, tit. 4, ff. de *Minoribus 25 annis*); secondement, si l'acheteur a usé de fraude, s'il a donné de l'argent faux ou de mauvaises denrées en paiement, (*lege Si dolo, Cod. de rescindenda Venditione, lege 1, ff. de in integrum Restitutione*); en troisième lieu, s'il n'a pas donné ce que la chose valait, si le vendeur a été lésé de la moitié du juste prix, il demande à être relevé par le bénéfice de la loi seconde, si célèbre dans le droit (*Cod. de rescindenda Venditione*); ou, en quatrième lieu, si on a du crédit à la cour, on implore la clémence du prince, on obtient des lettres royales, et rendant ce qu'on a reçu, on reprend ce qu'on a vendu.

Pour ces mêmes raisons et d'autres semblables, le chrétien, qui a été si malavisé que de vendre son âme au démon pour un petit plaisir ou un léger profit, peut obtenir un relief et faire casser et mettre à néant un contrat qui lui est si désavantageux. Premièrement, par minorité, car l'Eglise est toujours mineure en la justice des hommes, et les enfants de l'Eglise le sont aussi, toute leur vie, en la justice de Dieu, ils ne sont jamais émancipés de sa puissance paternelle; s'ils font quelque transaction au préjudice de leur salut, ils manquent en cela de jugement, ils sont réputés pupilles, ils ne sont pas autorisés de leur Père céleste : *Nunc cognosco ex parte, usquequo, parvuli, diligitis infantiam?* Et en effet, n'est-ce pas être bien enfant, dépourvu de sens et de raison, de faire

cession de la grâce de Dieu, de la filiation adoptive, des dons et des fruits du Saint-Esprit, du droit à l'héritage du ciel; et cela pour des babioles, pour de fausses richesses, pour des voluptés trompeuses? Oui, fausses richesses et voluptés imaginaires, c'est ainsi que Jésus les appelle (*S. Matth., XIII, 22*), pour ce qu'il y a du dol et de la fraude en ce contrat. On dit qu'au festin des sorciers Satan ne leur donne que des viandes creuses, et pour paiement de quelques services qu'ils lui ont rendus, des pièces d'argent en apparence et des feuilles d'arbre en effet: si vous voulez avouer la vérité, vous direz qu'il vous a fait de même plusieurs fois; car il est toujours démon, c'est-à-dire fourbe et imposteur, il vous a souvent fait accroire que si vous pouviez jouir de ce plaisir, obtenir cet office et acquérir cet héritage, vous seriez heureux et content, et vous avez connu par expérience que ce n'a été que du vent et de la fumée, qu'un fantôme et qu'une apparence de félicité.

Et quand il vous aurait donné de solides contentements, de véritables richesses et tous les royaumes du monde, vous êtes lésé de plus de la moitié, de plus des deux tiers et de plus des trois quarts du juste prix; car y a-t-il rien au monde qui mérite d'être comparé ou qui approche tant soit peu de l'excellence et de la dignité de votre âme? *Quid prodest homini si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* Si l'homme vient à perdre son âme, quand il acquerrait tous les trésors et toutes les couronnes du monde, l'échange serait trop inégal. Enfin, quand il n'y aurait point eu de surprise, ni de fraude, ni de lésion en votre transaction, vous pouvez présenter requête pour être reçu à vous dédire, supplier le Roi souverain d'interposer son autorité pour casser et mettre à néant un traité si pernicieux, qu'un pauvre malavisé a fait dans l'ardeur de sa passion: *Parcet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet, ex usuris et iniquitate redimet animas eorum.*

Mais afin que personne ne se trompe quand je parlerai de la miséricorde que Dieu exerce envers les pénitents, vous vous souviendrez qu'au jugement de Dieu ceux-là ne sont pas appelés pénitents qui, ayant péché toute l'année et tout le carême, font une pause à leurs dérèglements dans la semaine sainte, se confessent et communient à Pâques, sans démordre d'un seul point de la pompe et du luxe de leurs habits, de la bonne chère en leurs repas, des pointilles d'honneur et de préséance, des passe-temps et des divertissements du monde: ces gens-là ne sont pas appelés des pénitents, mais des moqueurs de Dieu, sacrilèges et profanateurs des sacrements; telles gens ne doivent point espérer de miséricorde, ils ne doivent attendre que vengeance et damnation éternelle. Je ne parle point à eux; je parle aujourd'hui à un homme qui dit à son confesseur: Mon père, il est vrai que j'ai été un grand pécheur; mais il y a un mois, six semaines ou deux mois, que je me prépare à

cette confession; je suis sorti de l'occasion du péché, j'ai rendu tout ce que j'avais d'autrui, je suis rentré en parfaite amitié avec tout le monde, je me tiens au bas de l'église, m'estimant indigne de m'approcher de l'autel. Ordonnez-moi tout ce qu'il vous plaira: que je m'abstienne de la communion jusqu'à ce qu'on voie un peu d'amendement en moi; que je m'absente des compagnies et des récréations du monde; que je m'habille simplement comme le plus pauvre de ma qualité. C'est à cette âme que je parle aujourd'hui, et je lui montre qu'elle doit avoir une très-grande confiance en la miséricorde de Dieu; je le lui montre, dis-je, lui faisant voir ce que Jésus a dit, ce qu'il a donné et ce qu'il a fait pour les âmes pénitentes.

I. — 1. Jésus-Christ dit, en saint Matthieu, chapitre XI: *Venite ad me, omnes qui laboratis, Venet à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* Pour grands et en grand nombre que soient vos crimes, vous avez droit de vous adresser à Jésus, de lui dire: Je viens à votre semonce, je prends la liberté que vous me donnez, j'obéis au commandement que vous me faites: je suis travaillé de mes passions, accablé du fardeau de mes péchés, je viens à vous pour être soulagé: vous le serez infailliblement, si d'un cœur contrit et humilié vous recourez à Jésus. Et parce qu'il n'est pas visible en ce monde et qu'il ne répond pas à vos prières d'une voix qui frappe vos oreilles et qui vous mette hors de doute, afin que vous soyez très-assuré du pardon de vos péchés, il a établi des prêtres en son Eglise et leur a donné pouvoir de vous absoudre, d'une autorité si authentique, si certaine et si infaillible, que le ciel et la terre faudront plutôt que vous manquiez d'être absous, s'ils vous absolvent validement et en bonne forme: *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* (*S. Joan., XX, 23*). A quiconque vous remettrez les péchés, ils leur seront remis: il ne dit pas, s'ils ne sont trop énormes, en trop grand nombre ou trop souvent réitérés; mais, absolument, sans restriction, sans modification et sans limitation, quelques péchés que ce soient, A quiconque vous les remettrez, pourvu que vous ayez juridiction et pouvoir de l'Eglise; parce que les mérites de sa sainte passion sont inépuisables, et que la miséricorde de Dieu est infinie.

2. Ce qui fait dire à saint Augustin: *Una spes, una fiducia, una firma promissio misericordiae tuae*: O mon Dieu, l'unique espérance, l'unique confiance et l'unique fondement bien assuré de mon salut, c'est votre miséricorde: miséricorde si grande, que le dévot abbé Blosius (*In Consolatione pusillanimatorum, et in canone Vitæ spiritualis, c. 1*) ose avancer cette proposition, après Taulère et Henri Suso: quand vous auriez commis tous les brigandages, tous les meurtres, tous les sacrilèges et toutes les brutalités qui ont jamais été commises, si vous vous en repentez de bon cœur pour l'amour de Dieu, et si vous êtes vraiment converti, Dieu vous ten-

dra la main pour vous en relever, beaucoup plus volontiers qu'une mère tout à fait tendre ne retirerait du feu son enfant qu'elle a me avec passion. Et tant s'en faut qu'il vous rebute, qu'au contraire le plus grand plaisir que vous lui puissiez faire, le plus grand contentement que vous lui puissiez donner, c'est de vous repentir et lui demander pardon.

3. Il se compare à un pasteur qui a cent brebis, dont une se sépare du troupeau, s'égaré et se met en danger de tomber en la gueule du loup : il laisse les nouante-neuf brebis sur les montagnes, il va partout, il court par la bone, par les buissons et par les fossés pour chercher cette brebis perdue (S. Luc., XVII, 4) : l'ayant trouvée, il ne lui donne pas un coup de pied, il ne la frappe point de sa houlette, il ne la rudoie point, il ne la maudit point, et il ne la maltraite, il ne la réprimande point, de ce qu'elle s'est séparée, de ce qu'elle l'a mis en si grande peine, qu'elle l'a fait courir et suer ; il la charge doucement sur ses épaules, il la rapporte avec joie à sa bergerie : les autres y vont à pied, et celle-ci est portée à son aise, *Multum enim errando laboraverat* (Tertul., de Pœnit., c. 8) ; elle va continuellement baisant le cou et les joues de ce pasteur charitable. Il assemble ses voisins ; il ne leur dit pas, *Congratulamini ovi perditæ*, Congratulez à ma brebis, mais, *Congratulamini mihi*, Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. Et d'autant que l'amour d'un père est ordinairement plus ardent et plus affectueux.

Il se compare à un père de famille qui avait deux enfants : le cadet sort de la maison paternelle par une folie de jeunesse, il se débauche avec les femmes, il mène une vie licencieuse et dissolue, il dissipe tous ses biens ; il tombe en si extrême pauvreté, qu'il désirait se remplir des écoses qu'on donne aux pourceaux, et personne ne lui en donnait. L'affliction, qui fait revenir le jugement au fou, le fait rentrer en soi-même, il se résout de retourner à son père ; son père n'a point égard qu'il est tout déchiré, crasseux, honteux, puant et horrible, va au devant de lui ; il lui saute au cou, il l'embrasse tendrement, il le baise amoureusement, il le baigne de ses larmes, il l'étouffe quasi à force de le serrer étroitement, il le fait revêtir tout de neuf, il le remet en son premier état. *Quis ille nobis intelligendus pater? Deus scilicet, tam pater nemo, tam pius nemo*, dit Tertullien (*Ibidem*). Et parce que l'amour des femmes est ordinairement plus tendre et plus sensible, il se compare à une femme qui, ayant perdu une pièce d'argent, allume une chandelle, balaie la chambre, dérange tous les meubles, et qui, l'ayant trouvée, assemble ses voisins en leur disant : Réjouissez-vous avec moi de ce que j'ai trouvé ma drachme.

4. Mais comment est-ce que cela s'entend, que Jésus-Christ se réjouit ainsi de notre pénitence? comme s'entend ce qu'il ajoute,

après ces paraboles, qu'on témoigne plus de joie au ciel de la conversion d'un pécheur, que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Saint Augustin répond et explique ceci par de belles comparaisons. Le roi a mis le siège devant une ville, devant la Rochelle, si vous voulez, ou quelque autre plus forte ; il y est allé en personne, il y a fait de grands frais, il y a perdu beaucoup de noblesse et fait tirer souvent le canon ; enfin on la prend par assaut, ou elle se rend par composition : on se réjouit plus de cette victoire que de la fidélité de toutes les autres villes qui sont demeurées en l'obéissance du roi : *Quanto majus fuit periculum in prælio, tanto majus est gaudium in triumpho*. Des marchands retournant du Sénégal, sont accueillis d'un orage, tantôt guidés en l'air sur une montagne d'eau, et tantôt enfoncés jusqu'aux abîmes, ici près d'échouer sur le rivage, là en péril de donner contre quelque écueil : *Et nihil ante oculos gelidæ nisi mortis imago*. Faites par un bonheur inopiné que l'orage s'apaise, que le calme revienne, et qu'ils arrivent enfin au port tant souhaité : ils se réjouissent plus qu'ils n'auraient fait, s'ils avaient eu moins de péril, *Et exultant nimis, quia timuerunt nimis*. Votre femme tombe en maladie, vous en mourez de tristesse et de crainte ; il lui arrive une crise favorable qui la met hors de danger, mais elle n'est pas tout à fait remise ; on se réjouit plus de cette convalescence que quand elle était en parfaite santé. C'est que la victoire est plus douce après une rude bataille, la bonace après une furieuse tempête, la santé après une dangereuse maladie, le repos après le travail. Ainsi une âme chrétienne est en état de péché, sur le bord de sa damnation, son procès est déjà tout fait, il ne lui reste plus qu'à mourir pour être précipitée dans les enfers ; elle entend une bonne prédication, elle se convertit, elle fait une bonne confession générale : on en est plus aise dans le ciel, on en fait une fête plus solennelle, Jésus-Christ dit qu'il s'en réjouit plus que de quatre-vingt-dix-neuf brebis qui ne se sont point égarées. Les saints sont cause qu'on fait des fêtes sur la terre ; mais (je l'oserai dire, puisqu'il est véritable) il est en votre pouvoir, avec la grâce de Dieu, d'être cause qu'on en fasse une dans le ciel. Oui, vous qui avez déjà un pied dans les enfers, si vous vous convertissez d'une vraie et sincère conversion, le jour que vous ferez votre confession générale, on fera une fête dans le ciel.

II. — 1. C'est pour les pécheurs que Jésus a donné son sang précieux, ses souffrances, ses mérites, ses satisfactions et sa vie très-adorable : *Pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum : venit Filius hominis dare animam suam redemptionem pro multis* (S. Luc., XXII ; S. Matth., XX, 28). Cette rançon est un trésor qui ne se peut épuiser, ce sang adorable est d'un prix infini, est un remède tout-puissant : *Nihil tam ad mortem, quod Christi morte non sanetur*, dit saint Bernard, il n'y a péche, si mortel

qu'il soit, qui ne puisse être guéri par les plaies mortelles de Jésus-Christ. L'Écriture dit bien quelquefois que Dieu s'est repenti d'avoir fait l'homme, mais elle ne dit jamais qu'il se soit repenti de l'avoir racheté : ses iniquités ne peuvent monter à un si haut degré de malice, qu'elles épuisent ou qu'elles étèignent les mérites de Jésus-Christ.

2. Faisons que le roi ait fondé et richement doté un hôpital pour les pauvres, pour les soldats malades, qui seront blessés ou estropiés à l'armée, pour les y recueillir, panser, médeciner et remettre en santé : je vous demande, messieurs, qui aurait plus de droit d'être reçu en cet Hôtel-Dieu ? ne seraient-ce pas les plus pauvres, les plus malades, les plus couverts de plaies ; et si quelqu'un disait : Je n'oserais demander d'entrer en cet hôpital, parce que je suis trop pauvre, trop blessé et trop en danger de mourir, n'aurait-il pas bonne grâce ? Jésus-Christ a institué le sacrement de pénitence, comme un Hôtel-Dieu et une boutique de pharmacie, pour la guérison des âmes chrétiennes qui sont blessées de quelque péché en la guerre spirituelle contre les ennemis de la majesté divine : *Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam : venit Jesus peccatores salvos facere* ; il a doté et enrichi cet hôpital du trésor de ses grâces, il y a fait un fonds de ses mérites ; et vous dites : Je suis trop grand pécheur et trop pauvre de biens spirituels, j'ai trop de blessures en l'âme, je ne veux pas aller à confesse, je n'oserais espérer en la miséricorde de Dieu. Et c'est pour cela qu'il faut aller à confesse, parce que vous êtes grand pécheur ; c'est pour cela que vous avez plus de droit, et que vous devez avoir plus d'espérance aux mérites de Jésus-Christ.

Si le salut de votre âme et le pardon de vos péchés ne dépendait que de moi et de ma bonne volonté vers vous, n'auriez-vous pas grande espérance et quasi une assurance certaine de la rémission de vos crimes ? et plutôt à Dieu qu'il ne tint qu'à moi, certes ce serait bientôt fait, si vous n'aviez un cœur de Pharaon. Pauvre homme ! s'il ne tenait qu'à moi d'effacer tous vos péchés, vous vous en tiendriez très-assuré ; il ne dépend que de Jésus-Christ, et vous vous en défiez. Ai-je un grain d'affection pour vous qui soit tant soit peu comparable à celle que Jésus-Christ vous porte ? Ai-je jamais répandu une goutte de mon sang pour le salut de votre âme ? Jésus a répandu tout le sien, il a languï trois heures, il a rendu son esprit avec une étrange agonie pour vous acquérir le pardon ; sans doute donc qu'il vous le donnera s'il ne tient à vous, si vous ne l'obligez à vous réprover par une effroyable obstination et impénitence finale ; ou, si vous voulez, je vous prendrai d'un autre biais : donnez-moi le plus grand pécheur qui soit au monde ; si vous le connaissiez, quoique vous sussiez assurément que ses péchés seraient plus grands et en plus grand nombre que les vôtres, vous ne diriez pas pourtant : voilà un réprouvé, certainement il sera dam-

né, Dieu ne lui fera jamais miséricorde ; au contraire, vous l'exhorteriez à résipiscence, vous l'assureriez de son salut, en cas qu'il fit pénitence, et la charité chrétienne vous y obligerait. Pesez encore cette raison : quand vos péchés seraient en même nombre que le sable de la mer, et aussi noirs que ceux de l'Antechrist, si vous vous en repentez, et si vous persévérez, jusqu'à la fin de votre vie, dans un esprit de vraie contrition et de parfaite pénitence, Dieu promet de vous pardonner, et il vous commande, sous peine de damnation, d'espérer en sa miséricorde : donc, en ce cas, il veut vous pardonner et vous faire miséricorde, autrement sa promesse serait fausse, et il vous obligerait à une vaine espérance. Or son apôtre dit qu'il est impossible que Dieu mente, et son prophète appelle bienheureux tous ceux qui espèrent en lui ; et partant,

III. — Voyez ce qu'il a fait à des pécheurs qui étaient tous pétris de malice et qui avaient déjà plus d'un pied dans l'enfer ; ils ont appris par une heureuse expérience, qu'il est doux et humble de cœur, qu'il ne rejette jamais ceux qui recourent à lui, qu'il ne peut mépriser un cœur contrit et humilié, qu'il relève souvent de la boue le faible qui y était enfoncé, que la grâce surabonde souvent où le péché avait été très-abondant. Tout ce qui est au monde, dit saint Jean, n'est que concupiscence de la chair, que concupiscence des yeux ou orgueil de la vie, c'est-à-dire que pour l'ordinaire nous offensons Dieu par la prétention des plaisirs de la chair ou des richesses de la terre, ou des grandeurs et vanités du monde. Cependant des histoires très-authentiques nous font foi que des âmes noircies au dernier point de quelqu'un de ces vices, et presque réduites au désespoir, ont obtenu miséricorde et sont devenues très-saintes.

Car quelle âme fut jamais plus sensuelle, plus charnelle et plus voluptueuse que la courtisane Thaïs ? elle était si effrontée, qu'elle ne se contentait pas de s'abandonner à tous venants, mais elle provoquait à la lubricité ceux mêmes qu'elle rencontrait en chemin. Un jour de bonne fortune pour elle, elle s'adressa à saint Paphnuce ; ce saint abbé fit semblant d'être impudique en apparence pour la rendre chaste en effet, il la suivit à sa maison et entra dans ce lieu infâme, comme les anges entrèrent dans Sodome, et les rayons du soleil en un borbier, non pas pour se souiller, mais pour le dessécher ; étant là, il feignit de craindre qu'on ne les surprit : Mais, lui dit-il, sommes-nous bien cachés ? ne pouvons nous point être aperçus de qui que ce soit ? Non, lui répondit-elle ; il n'y a personne ici qui nous puisse voir que Dieu. Personne ne nous peut voir que Dieu, répartit saint Paphnuce ? tellement que Dieu nous peut voir ? et serions-nous bien si impudents de faire devant lui ce que nous n'oserions faire devant le moindre laquais ? Menez-moi, si vous pouvez, en quelque lieu où Dieu ne soit pas, et alors je consulterai ce que j'aurai à faire ; mais de l'offenser en sa pré-

sence, à sa vue, et tout auprès de lui, il n'y a point d'apparence (*Ex Sabellio., lib. V Exemp., c. 2; et Marul., l. IV, c. 10*). Ce petit rayon de lumière écarta les ténèbres qui obscurcissaient l'esprit de cette pauvre malheureuse, et fondit la glace de son cœur; de sorte que, ne marchant plus avec Dieu, elle quitta sur-le-champ sa mauvaise vie; elle brûla en plein marché tout ce qu'elle avait acquis par ce détestable métier, et par le conseil du saint elle entra en un monastère de filles; là elle demeure, toute seule, enfermée en une cellule le reste de sa vie, jeûnant tous les jours au pain et à l'eau, et estimant sa bouche trop infâme pour prononcer le saint nom de Dieu, même en le priant, parce qu'elle avait trop souvent proféré des paroles et des chansons deshonnêtes; elle prenait seulement la liberté de dire : O vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi, ce sont toutes les prières qu'elle faisait, les répétant sans cesse, et ses larmes, ses soupirs et ses sanglots résonnant continuellement aux oreilles de Dieu. Au bout de trois ans, un des disciples de saint Antoine, nommé Paulle Simple, vit dans le ciel un trône magnifique environné de lumière, enrichi d'or et de pierreries; il demanda à l'ange qui le lui montrait : N'est-ce point là la place qui est préparée à mon père, saint Antoine? Non, lui dit l'ange, c'est pour la pénitente Thaïs, qui y doit être bientôt reçue.

Si votre vice n'est pas l'impureté, mais le larcin ou l'avarice, considérez l'exemple de Moïse, non pas celui dont l'Écriture parle si souvent, mais d'un autre dont Pallade fait mention (*In historia Lansiæ., seu sectione 22, tom. XIII, Bibliot. Patrum novæ editionis*). Il était éthiopien de naissance, serviteur d'un gouverneur de ville; son maître le chassa hors de sa maison pour ses larcins et autres malversations : il se fit chef de bandouliers, capitaine d'une troupe de brigands, qui volaient sur les grands chemins; si méchant et déterminé, qu'ayant conçu un esprit de vengeance contre un pauvre berger, parce que ses chiens l'avaient empêché de faire une action noire; il résolut de le faire mourir, et l'ayant cherché, comme on lui dit qu'il s'était retiré au delà du Nil, il prend son épée à sa bouche, ses habits sur sa tête, et passe ainsi à la nage la rivière qui était large de demi-lieu, à dessein de tuer ce berger : il est converti par un accident inopiné; il entre en un monastère du désert pour y faire pénitence, mais quelle pénitence! si austère et si rigoureuse qu'elle serait incroyable, si des témoins très-authentiques n'en faisaient foi. Il avait un corps si grand et si robuste, qu'il portait quatre hommes sur ses épaules aussi aisément que nous portons un sac plein de paille, ce sont les propres mots de Pallade; et néanmoins il ne mangeait rien du tout que douze onces de pain sec par jour. Il passa six ans sans dormir, se tenant toute la nuit sur pied, dans sa cellule, à prier Dieu. Depuis il employait la plus grande partie de la nuit à porter de l'eau pour le service des anciens anachorètes qui étaient cassés de vieillesse; enfin il vécut si saintement, qu'il laissa plu-

sieurs disciples et héritiers de ses vertus, et qu'il a mérité d'être au nombre des saints et au martyrologe.

La conversion de Théophile était encore plus désespérée, et ses chaînes étaient plus difficiles à rompre. Il était trésorier, ou selon d'autres, grand archidiacre de l'Église d'Adana en Cilicie, si vertueux et si humble, qu'il avait refusé un évêché qu'on lui présentait. Mais comme du meilleur vin se fait le plus fort vinaigre, et que les anges deviennent des démons quand ils se pervertissent, ainsi les plus gens de bien sont les plus scélérats quand une fois ils quittent le bon chemin pour s'abandonner au mal. Cet infortuné ayant été calomnié par ses envieux d'avoir mal employé les biens de son église, et pour cela étant injustement privé de son bénéfice, il en conçut un déplaisir si grand, et une mélancolie si noire, que pour avoir moyen de se rétablir en sa charge et triompher de ses ennemis, il se livra à son vrai ennemi à la sollicitation d'un Juif magicien, il donna au démon un papier écrit de sa main et signé de son sang, par lequel il se donnait à lui irrévocablement, corps et âme, et renonçait formellement et expressément à Jésus-Christ et à la Vierge; mais comme le péché porte toujours le repentir après soi, il n'eut pas plutôt fait cette donation, qu'il eut envie de la faire casser, ayant l'esprit tout troublé, parce qu'il se voyait ennemi de Dieu et engagé au diable; il ne savait à qui avoir recours, enfin il prit la hardiesse de s'adresser à la Vierge; il va à l'église de Notre-Dame, où il passa quarante jours et quarante nuits en prières, jeûnant, pleurant, frappant sa poitrine et sa tête, faisant retentir ce saint lieu de ses sanglots et de ses cris, confessant tout haut son sacrilège. Hélas! disait-il, comment oserai-je demander pardon? je ne suis pas digne d'ouvrir ma bouche, qui est toute souillée. ni de m'en servir pour parler à Dieu, je ne suis pas digne de lever les yeux au ciel qui est armé de foudres contre moi. Mais vous êtes mère de miséricorde, ô très-sainte et bénie Vierge; vous êtes la source de la vie et de la grâce, le refuge des pécheurs, asile des désespérés, le port assuré de ceux qui ont fait naufrage de leur salut et la protection du genre humain; on n'a jamais ouï dire depuis que le monde est monde, que vous ayez rebuté aucun de ceux qui ont recouru à vous d'un cœur contrit et humilié, ne faites pas que je sois le premier qui aie cette disgrâce, jetez vos yeux de miséricorde sur moi, ne dédaignez pas les humbles prières d'un misérable qui espère en vous, faites mes excuses vers votre Fils. Il pria, il pleura, il sollicita si humblement et si ardemment, il frappa à la porte de la miséricorde de Dieu si heureusement, qu'elle lui fut ouverte. Satan par le commandement de la Vierge, lui rapporta sa cédule. Le bon homme en fut si reconnaissant à Jésus-Christ et à sa Mère, et il vécut si saintement jusqu'à la mort, qu'il est au ménologe des Grecs, qui en font mémoire le quatrième de février (*Ex Eutychiano, patriarcha Constantinopol., teste oculato, refert*

Metaphrastes et Petrus Damianus, serm. 11, de Nativit. B. Virg.).

Conclusion. — 1. Que reste-t-il maintenant à vous dire que ces beaux mots de saint Ambroise : *Qui secutus es errantes, sequere pœnitentes*, Vous avez imité ces grands pécheurs en leur égarement, imitez-les en leur résipiscence. Mais avant que de vous y exhorter, faisons une petite réflexion : n'est-ce pas une chose étrange de voir que vous vous flattez tant par l'espérance de cette miséricorde, et que vous faites tout ce que vous pouvez pour la divertir et l'éloigner de vous, pour vous la rendre contraire et ennemie. Vous dites : Un tel a dérobé ou gâté mon bien, c'est la raison qu'il me satisfasse : il m'a grièvement offensé, je n'en veux pas venger par moi-même, je ne veux pas user de violence ; je le veux avoir par justice, la justice n'est pas défendue, elle est permise et établie de Dieu : si je souffre cette injure, si j'endure cet affront, si je n'en tire raison, que dira-t-on ? On dira que je n'ai point de cœur, que c'est une lâcheté à moi, bassesse d'esprit et manque de courage de se laisser ainsi bafouer. Je veux que tout ce que vous dites soit vrai, il est donc vrai en la cause de Dieu aussi bien qu'en la vôtre, et beaucoup plus encore : vous en voulez avoir raison, parce que vous êtes raisonnable, et Dieu n'est pas déraisonnable, il faut donc qu'il veuille en avoir sa raison : c'est la raison que vous soyez satisfait, et c'est donc aussi la raison que Dieu soit satisfait : c'est la raison que celui qui vous a offensé soit puni, c'est aussi la raison que celui qui a offensé Dieu, comme vous, soit damné. La justice n'est pas défendue pour vous, elle n'est pas aussi défendue contre vous : la justice des hommes est permise, parce qu'elle est établie de Dieu ; et la justice de Dieu, qui est le modèle et l'origine de celle des hommes, est beaucoup plus louable et digne d'être exécutée. Mais non, mon Dieu, ne l'exercez pas sur nous ; je ne demande pas la justice, mais la miséricorde ; je ne veux pas la raison, mais la pitié et la compassion ; si vous n'êtes que juste envers moi, si vous voulez tirer raison, si vous voulez être satisfait, c'est fait de moi, je suis perdu sans ressource ; car c'est la raison que je sois damné, et je l'ai mérité cent et cent fois. Dans la pratique des autres vertus, Jésus veut être notre modèle, il veut que nous prenions exemple sur lui, il nous dit : *Discite a me*. En la pratique de la miséricorde, il veut que nous soyons son modèle, il nous veut suivre et imiter : *Qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis* : on vous mesurera de la même mesure dont vous aurez mesuré les autres. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde : jugement sans miséricorde sera fait à celui qui n'aura point exercé la miséricorde : *Noli nimium esse justus* (*Eccl. VII*), gardez-vous bien d'être trop juste, vous dit le Saint-Esprit.

2. Vous avez engagé votre âme à Satan, sinon expressément et en paroles formelles, au moins implicitement et par un contrat interprétatif, comme nous avons vu au com-

mencement ; reconnaissez le désavantage et le préjudice que vous souffrez en cette transaction ; avouez que vous avez été, comme cet enfant prodigue, un vrai enfant, *Dixit adolescentior ex illis*, un vrai prodigue. Et, en effet, n'est-ce pas être bien enfant, n'est-ce pas être bien prodigue, que de perdre si aisément par un péché mortel la grâce de Dieu, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, la filiation adoptive, les mérites de vos bonnes œuvres et le droit à la gloire du ciel ; tant de richesses spirituelles que Dieu avait mises en votre cœur par le baptême, par l'eucharistie et par les autres sacrements, tant de trésors que Jésus vous avait achetés si chèrement au prix de sa vie et de son sang ? Reconnaissez que vous avez été un enfant, privé d'esprit et de jugement, de perdre si imprudemment des grâces si précieuses : *Adolescentulus sum ego, et contemptus*. Dites, comme la première femme, non pas pour vous excuser comme elle, mais pour vous humilier et pour vous accuser : *Serpens decepit me*, le démon m'a fourbè, il m'a livré de mauvaises marchandises, car les biens de la terre qu'il m'a donnés ne sont pas de vrais biens, puisqu'ils ne rendent pas bons ceux qui les possèdent. J'ai été lésé plus que de la moitié du juste prix ; car le Fils de Dieu m'a dit que, quand je gagnerais tout l'univers par la perte ou le dommage de mon âme, je perdrais trop au change.

Recourez à la grâce, implorez la clémence du prince pour être relevé d'un contrat si désavantageux, comme ces saints pénitents, Théophile, Moïse et Thaïs ; je ne vous dirai pas comme saint Augustin disait à soi-même, *Non poteris quod illi et illa?* Mais je vous dirai : Ne pouvez-vous pas, avec la grâce de Dieu, une petite partie de ce qu'ils ont pu faire ? Thaïs demeura recluse et solitaire, sans parler à âme vivante : évitez au moins les mauvaises compagnies, les visites superflues, les maisons et les personnes qui vous sont occasion de péché. Elle n'osait prononcer le saint nom de Dieu, pas même en le priant, ne le nommez pas en jurant, en blasphémant, ni en badinant ; encore qu'elle ne fût qu'une pauvre fille idiote, elle trouvait bien des paroles pour prier Dieu tout le jour ; et pour quoi n'en trouverez-vous pas pour le prier une heure ou deux ? Elle disait toujours la même chose, il est vrai, mais c'était avec grande ferveur ; faites comme elle, et vous ferez une bonne oraison. Quand vous ne feriez point d'autre prière, après le *Pater* et l'*Ave*, que celle qu'elle faisait : O vous qui m'avez créé, ayez pitié de moi ; si vous la dites souvent avec grande affection et componction de cœur, vous serez exaucé de Dieu.

Le saint pénitent Moïse jeûnait au pain et à l'eau, et ne mangeait pas la dixième partie de ce dont il avait besoin selon sa complexion ; absternez-vous tous les jours au moins de quelque morceau par pénitence de vos péchés, et pour honorer la passion de Jésus-Christ. Il passait les nuits entières à prier Dieu, sans dormir, et retranchez tous

les matins une partie de votre sommeil, afin de demander pardon à Dieu pendant que les autres se reposent, qui n'ont pas tant offensé Dieu que vous. Il employait une bonne partie de la nuit à travailler pour le service des vieillards, employez quelquefois une partie du jour à visiter et consoler, et à instruire les malades.

Théophile eut confiance à la Vierge, et son espérance ne fut pas vaine; recourez à elle, comme lui; faites-vous écrire en la confrérie du Rosaire ou du Mont-Carmel : vous ne pouvez jeûner et demeurer en son église quarante jours continuels; mais vous pouvez jeûner tous les samedis, aller à sa chapelle à certains jours de la semaine. Elle ne demande pas mieux que de vous tendre la main, elle désire avec passion d'exercer et de montrer en vous sa qualité de mère de miséricorde. Vous êtes cette pièce d'argent, et cette pierre précieuse que cette pieuse dame a recherchée avec tant de soin. Aimez-vous mieux demeurer dans la poussière et la balayure de la terre, que d'être mis honnêtement dans les trésors célestes? Vous êtes cette brebis égarée qui avez mis en peine le Fils de Dieu; ce pasteur vigilant, pour vous retrouver, a laissé les anges sur la montagne des cieux; il est descendu dans cette vallée de misères, pour cela il y a voyagé trente-trois ans, il a enduré la pointe des épines aux pieds et à la tête; aimez-vous mieux tomber entre les mains du diable que d'être porté sur les épaules, et au sein de ce bon pasteur dans la bergerie du ciel?

Vous êtes cette ville rebelle, cette Rochelle plus dure que les rochers qui lui servent de fondement, devant laquelle Jésus-Christ a tenu le siège, il y a peut-être plus de dix ans; il l'a battue, non pas en ruine, mais à salut par ses inspirations, ses lumières et ses bienfaits, par ses promesses, ses menaces et ses afflictions : ne lui permettez-vous pas d'entrer glorieusement en votre cœur et y régner paisiblement? Vous êtes ce havre de grâce, ce cap de bonne espérance, où Jésus a tant aspiré; il a essayé pour cet effet l'orage des tourments d'une passion rigoureuse, *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me* : ne lui permettez-vous pas de jeter l'ancre une bonne fois, et d'y apporter ses riches marchandises? Vous êtes cette épouse malade, l'infirmité de laquelle met votre époux en peine : si vous vous guérissez par la pénitence, vous le remplirez d'allégresse.

Vous êtes enfin cet enfant débauché qui, ayant quitté la maison de son père, n'a pas à deni sa faim de l'aliment des bêtes immondes : vous le savez bien, votre conscience l'avoue, que depuis que vous avez quitté le service de votre Dieu, vous n'avez pas eu un bon jour, vous êtes assujetti à la plus dure, la plus infâme, la plus honteuse et cruelle servitude qu'on puisse imaginer. Vous convoitez mille objets que vous ne posséderez jamais, vous courtisez mille affêtées qui se moquent de vous, vous cultivez mille amitiés qui ne vous produisent que des maux, *Quantum mercenarii in domo patris tui aban-*

dant panibus! Rentrez, si vous êtes sage, rentrez en vous-même, et voyez votre misère; retournez à votre Père avec confiance, et il vous recevra favorablement, les anges s'en réjouiront et en feront fête là-haut; ils chanteront un *Te Deum*, un cantique de louange en action de grâce d'un si grand bénéfice; ils entonneront un *epinicion* pour le triomphe de cette victoire, ils composeront un sotériaque pour la santé spirituelle que vous aurez recouvrée, ils concerteront un épithalame comme au jour de vos noces et de votre alliance avec Jésus-Christ; alliance qui se commence en cette vie pour ne finir jamais, mais pour être continuée, consommée et perfectionnée en l'éternité bienheureuse. Amen.

SERMON XXIII.

De la patience de Dieu.

Accelerentem ad Deum credere oportet, quia est — Sustinuit in multa patientia vasa irae.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est patient. — Dieu souffert avec beaucoup de patience ceux qui étaient dignes de sa colère (Heb., XI; Rom., IX, 22).

La puissance que Dieu a montrée en la création du monde est, à la vérité, très-grande et très-admirable; mais celle qu'il témoigne en durand patiemment les affronts de ses créatures est encore plus grande et plus merveilleuse; car en la création il n'exerce son pouvoir que sur le néant, pour en faire naître le ciel et la terre; mais en souffrant les injures que les hommes lui font, il fait en quelque façon un effort sur soi-même, sur sa grandeur qui est offensée, sur sa justice qui demande vengeance, et sur ses autres perfections, dont les intérêts lui sont chers et précieux. C'est cette patience divine que nous devons aujourd'hui considérer, et en tirer des instructions morales pour la conduite de notre vie. Vous contribuez beaucoup, ô sainte et bienheureuse Vierge, à la lui faire exercer envers nous; car quand il était au berceau, vos mamelles virginales essuyaient les larmes qui coulaient de ses yeux; à présent qu'il est sur le trône de sa gloire, elles font tomber les armes de ses mains : vos prières ont souvent plus de charmes pour apaiser sa colère, que nos péchés n'ont d'amertume pour l'irriter, et vos paroles sont si bien reçues de lui, qu'elles n'ont point d'autre répartition que cette favorable réponse, *Invenisti gratiam*; c'est ce que votre Ange vous dit, quand il vous fit cette ambassade : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Ex Cypriano. — I. Punctum Pensantur octo circumstantiæ patientiæ Dei : nempe quis, quid, ubi, per quos, quoties, cur, quomodo, quando patitur : 1. quis? Deus immensæ majestatis; 2. quid? offensas magnas, multas; 3. ubi? cœram se; 4. per quos, seu a quibus? a vilissimis, ab inimicis, a reprobis, ab ingratis; 5. quoties; 6. cur? ut misceretur et parcat; 7.*

quomodo? cum magna mansuetudine; 8. quando? cum potest facile ulcisci. — II. Punctum. Huic Dei patientiæ debemus: 1. admirationem; 2. imitationem; 3. consolationem.

Le docte évêque de Carthage et l'invincible martyr de Jésus-Christ, saint Cyprien, faisant à son peuple un traité de la patience, commence son discours par ces mots : *De patientia locuturus, fratres dilectissimi, unde potius incipiam, quam quod nunc quoque ad audientiam vestram patientiam video esse necessariam; ut nec hoc ipsum quod auditis et discitis sine patientia facere possitis?* Ayant à traiter de la patience, mes très-chers frères, je ne saurais mieux commencer mon discours, qu'en vous disant que la patience vous est nécessaire pour me donner audience; car vous ne sauriez m'entendre et retenir ce que je dirai sans exercer la patience.

Cet exorde était fort à propos pour parler de la patience, qui est si nécessaire aux hommes; mais ayant à traiter de la patience de Dieu, je n'ai pas besoin de me servir de cet avant-propos; car je crois que vous avez tant de tendresse et d'affection pour cette très-aimable majesté, que non-seulement vous ne vous ennuyez point, mais que vous prenez très-grand plaisir d'entendre parler de ses divines perfections. De sorte que pour vous faire admirer la grandeur de sa patience, je me contenterai de vous en faire succinctement considérer les circonstances, qui sont huit principales.

1. — 1. La première est la sublimité et l'excellence incompréhensible de sa majesté. Les petites gens endurent quelquefois patiemment une injure, il semble que leur condition même les y fait résoudre, et qu'ils voient bien qu'il en est du corps de la république comme du corps humain, où toutes les humeurs tombent sur la partie lésée et la plus faible: les rois pensent que leur grandeur les doit tellement exempter de toute offense, que c'est à quoi on ne doit pas seulement penser, et ils sont si éloignés d'en souffrir, qu'ils déclarent infâmes en leurs constitutions (*Quisquis, c. ad legem Juliam majestatis*) quiconque osera demander grâce pour un criminel de lèse-majesté.

On dit qu'Alexandre le Grand, passant autrefois sur un pont, laissa tomber en l'eau sa couronne; un de ses gens s'y jeta promptement pour la lui rapporter, et la mit sur sa tête pour la sauver plus aisément; au lieu de l'en récompenser, il lui fit couper la tête, disant qu'il ne se fallait pas prendre à la couronne, pas même en se jouant: et Dieu, qui est le roi des rois, si haut élevé au-dessus de tout être créé, que quand il y aurait des millions de mondes mille fois plus grands et plus excellents que celui-ci, tous ces mondes avec tous leurs rois seraient beaucoup moins en comparaison de Dieu, qu'un ciron en comparaison de ces mondes, souffre patiemment de nous, non de petites injures, mais de très-grandes.

2. Si on plaçait en bonne compagnie un

président au-dessous d'un laquais, un prince du sang au-dessous d'un palefrenier, un grand monarque au-dessous d'un paysan, l'injure qu'on leur ferait ne serait point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un péché mortel. Si vous disiez d'un Hercule qu'il est plus lâche qu'un Tersite, d'un Aristote, qu'il a moins d'esprit qu'un villageois, d'un Caton qu'il a moins de prudence qu'un enfant de six ans, d'une Hélène qu'elle est plus laide qu'une guenon, et si vous le croyez fermement, le mépris que vous feriez de ces personnes ne serait point si grand que celui que nous faisons de Dieu par un péché mortel: et pour dire beaucoup en peu de paroles, si on faisait à un seul prince tous les torts, tous les affronts, les déshonneurs, les calomnies, les injures et toutes les ingratitude qu'on a jamais faits à tous les hommes, et qu'il les endurât patiemment, qui ne l'admirerait? Cependant sa patience ne serait point si grande que celle de Dieu, quand il endure de nous un seul péché; car toutes les offenses qu'on a jamais faites et qu'on peut faire à toutes les créatures sont finies et bornées, au lieu que l'offense qui est faite à Dieu par un seul péché mortel, et des moindres, est une injure infinie: pensez donc quel mépris et quel déshonneur il reçoit d'un si grand nombre de péchés très-énormes, que les juifs, les turcs, les païens, les hérétiques et les mauvais catholiques commettent tous les jours, et presque incessamment.

3. Mais encore où souffre-t-il cela? Par tout le monde, et il souffre d'être ainsi méprisé sur ses terres, en son royaume, dans son domaine, en sa présence et à sa vue; c'est ce que l'enfant prodigue, étant éclairé de Dieu, regrettait le plus dans ses débauches: *Pater, peccavi in cælum et coram te.* Et le saint pénitent David: *Malum coram te feci,* J'ai été si imprudent que de mépriser vos lois et faire des actions infâmes devant vos yeux. Cette circonstance, qui donne beaucoup de surcroît à la grièveté de l'offense, doit augmenter notre admiration à la vue de la patience de Dieu, qui l'endure d'un néant tel que nous sommes.

4. Nous souffrons aisément de nos supérieurs ou même de nos égaux: Dieu souffre de ses propres créatures, qui sont infiniment et une infinité de fois au-dessous de lui: il souffre de plusieurs personnes qui ne l'ont jamais aimé et qui ne l'aimeront jamais. On endure quelquefois une incivilité ou quelque autre offense d'un ami; mais vous êtes depuis fort longtemps l'ennemi capital de Dieu: peut-être que depuis que vous avez commencé d'avoir l'usage de raison, vous vous êtes détourné de lui pour vous tourner devers vous, ou devers quelque créature par une affection criminelle, et depuis ce temps-là vous avez toujours été dans la disgrâce de Dieu; et, ce qui est encore bien à remarquer, peut-être que Dieu prévoit que vous ne rentrerez jamais en grâce. On dissimule quelquefois les injures d'un ennemi, par l'espérance d'en faire quelque jour un ami et d'en tirer quelque bon service; il y a au monde

des millions de millions d'hommes qui ne seront jamais agréables à Dieu, qui ne lui rendront jamais aucun service, qui seront ses ennemis jurés le reste de leur vie et durant toute l'éternité : Dieu le sait assurément, et il les souffre ; je veux croire que vous n'êtes pas de ce nombre, et que vous quitterez quelque jour votre mauvaise vie, pour vous convertir à Dieu : mais si vous différez de le faire, considérez qu'il vous a fait mille grâces, qu'il vous a obligé par mille bienfaits, naturels et surnaturels, en l'âme et au corps, généraux et particuliers ; qu'il vous a recherché et convié par mille sermons, qu'il vous souffre nonobstant vos ingratitude, et qu'il vous souffre depuis si longtemps et après tant de rechutes.

5. Quand vous ne l'auriez jamais offensé qu'une seule fois, on devrait admirer sa patience, qu'il vous daigne conserver en vie : vous l'avez offensé dix fois, vingt fois, trente fois et cent fois très-grièvement, vous lui avez promis cent et cent fois, en vos afflictions, en vos prières, en vos confessions, que vous vous amenderiez, et vous vous êtes toujours moqué de lui : combien de fois aurait-on cru que, si vous retombiez après de si grandes protestations de bien faire, vous l'obligeriez à vous retirer du monde, et cependant vous y voilà encore ?

6. Et il ne fait pas comme quelques-uns qui dissimulent pour un temps, mais c'est afin de trouver une autre fois quelque bonne occasion de se venger. Ces années passées, un conseiller du parlement, étant en un bateau sur la Garonne, fut bafoué outrageusement par un des mariniers (qui sont ordinairement très-insolents) ; tant qu'il fut en chemin, il ne récrimina point, mais étant arrivé à la ville, il le fit jeter en prison, eut des témoins de la vérité, et le fit condamner à être fouetté par la ville. Dieu ne fait pas ainsi : il supporte nos insolences, pour nous donner sujet et loisir de faire pénitence, et afin qu'il ait occasion d'exercer sa miséricorde sur nous : *Propterea expectat Dominus ut misereatur vestri, et exultabitur parcens vobis*, dit Isaïe (*Isa.*, XXX, 18). Et saint Pierre : *Patiente agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti* (*II Ep.*, III, 9). Et saint Paul aux Romains : *Sustinuit in multa patientia, ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ* (*Rom.*, IX, 22). Et il n'attend pas à nous faire miséricorde au temps à venir, quand nous ferons pénitence ; mais dès à présent, lors même que nous sommes en mauvais état, il montre les richesses de sa bonté, en ce qu'il ne laisse pas de nous conserver en vie, de bénir nos héritages et de nous combler de prospérité, nonobstant les grands déplaisirs que nous lui faisons.

7. Parlant de ceux qui le persécutent, il dit, par le Psalmiste : *Circumdederunt me sicut apes* ; il y a au grec, *sicut apes favum*. Quand les abeilles nous appliquent leur aiguillon, elles font une enflure et nous causent une démangeaison douloureuse ; quand elles s'appliquent aux gâteaux de cire, elles y font du

miel : quand un méchant homme nous persécute, il fait ordinairement une tumeur en notre cœur, il y fait naître un esprit de vengeance et un désir de rendre la pareille ; quand Dieu reçoit des offenses de nous, c'est sans altération, sans émotion et sans aigreur intérieure, c'est avec une tranquillité et une douceur admirable : et c'est ce qui nous devrait amollir le cœur et nous faire avoir en horreur notre cruauté envers lui. Saint Chrysostome dit fort bien : Voyez une mère qui tient sur ses genoux son enfant chagrin et de mauvaise humeur : il lui donne mille déplaisirs, il lui défile son chapelet, il lui met les doigts dans la bouche, il lui donne des soufflets, il lui égratigne le visage, il la tire par les cheveux, il lui donne des coups de pieds, il la gâte par ses ordures et l'étourdit de ses crieries : une fille qui est là auprès dit à cette femme : Je m'étonne comme vous pouvez endurer ces importunités ; il me semble que si j'étais à votre place, je jetterais là cet enfant et ne le reprendrais de trois heures : Attendez que vous soyez mère pour savoir ce que vous feriez. La mère, pour toute vengeance, tire sa mamelle, la lui met à la bouche, et avec elle lui donne partie de son sang, avec un amour incroyable : Tenez, petit importun, voilà ce qu'il vous faut pour vous apaiser. Ce petit tire le lait, le sang et l'âme de cette pauvre mère ; la paix est faite, les voilà amis : si cet enfant avait l'usage de raison, et tant soit peu d'esprit, n'est-il pas vrai qu'il aurait beaucoup d'affection pour sa mère, et qu'il userait de grande reconnaissance envers elle ; et s'il faisait autrement, dirait-on pas que c'est un avorton de nature et un monstre d'ingratitude ? Vous offensez Dieu toute l'année, vous blasphémez son saint nom, vous foulez aux pieds ses saints commandements, vous profanez sa maison, vous dépouillez ses enfants : et il vous conserve la vie et la santé, il vous donne du pain, du vin et de la viande, des fruits et de l'argent ; il fait pleuvoir sur vous un déluge de bénédictions, ne faut-il pas dire que vous êtes bien dur de n'être point amolli par tant de tendresses ?

8. Ce n'est pas qu'il en use de la sorte par l'impuissance de se venger, c'est lorsqu'il a le pouvoir en main, lorsqu'il pourrait vous exterminer plus aisément que vous ne parlez, plus aisément que vous ne remuez le doigt, plus aisément que vous n'ouvrez les yeux ; car pour parler, pour remuer le doigt et pour ouvrir les yeux, vous devez agir ; mais Dieu pour se venger très-sévèrement n'a pas besoin d'agir, il suffit qu'il cessât d'agir ; car s'il retirait tant soit peu de secours de sa providence, qui veille à notre sauvegarde, vous tomberiez infailliblement en des accidents très-funestes, en des abîmes très-épouvantables, où vous vous perdriez sans ressource ; s'il suspendait un seul moment l'influence par laquelle il vous conserve, vous seriez réduit au néant : le Psalmiste pèse cette circonstance, qu'étant très-paissant, il est si patient : *Deus judex justus, fortis et patiens*.

Valère Maxime (*Lib., V, c. 9*) nous apprend qu'un ancien fut si malheureux en enfants, que n'en ayant qu'un, ce méchant garçon se résolut d'assassiner son propre père, et en cherchait l'occasion. Le bon homme, ayant découvert ce mauvais dessein, prend un poignard sous sa robe, commande à son fils de le suivre, le mène au fond d'une vaste forêt : étant là sans autre témoin que Dieu et les anges, il met brusquement la main au poignard. Ce pauvre garçon pense qu'il va mourir, se sentant condamné par les arrêts de sa conscience : Mon fils, dit le père, prenez ce poignard, et puisque vous avez tant d'envie de manger le cœur de votre pauvre père, voilà mon sein découvert, plongez-y bien avant ce fer et votre main parricide; ou si vous l'aimez mieux, voilà mon cou tout nu, donnez là dedans à votre aise, et contentez votre désir : je vous ai amené en cette solitude, afin de sauver votre honneur et votre vie en perdant la mienne; vous n'avez pas besoin d'employer des assassins, ni de détremper du poison, vous auriez trop de peine; tenez, vous pouvez tout d'un coup couper ce qui vous ennuie en ce monde : la pensée détestable qui a séduit votre cœur n'enchantera point tant le mien, que je mette en oubli que je suis votre père, quoique vous ne vous souveniez pas que vous êtes mon fils, que j'ai toujours chéri comme la prunelle de mes yeux. Ces paroles ardentes donnèrent si avant dans l'esprit de ce jeune homme, et ces flammes d'amour firent fondre si absolument la glace qui s'était attachée à son cœur, qu'il soupira trois fois, qu'il se mit à genoux et que, pleurant à chaudes larmes, il cria merci à son père, en lui disant : Vivez, mon cher père, ah ! vivez éternellement, et que je meure, car je l'ai bien mérité; faites, mon père, faites à votre fils ce que ce détestable fils avait résolu de faire à un père si excessivement bon, que ce désert ensevelisse ma honte et ma vie, et que la postérité ne soit point souillée par le récit d'un si exécrationnable parricide : ils fondaient tous deux en larmes, et, s'entr'embrassant de tendresse, ils pensèrent expirer sur la place : l'amour pensa faire l'office de la mort, et la douleur exécuter le dessein de la perfidie.

La débonnairété de ce père n'est rien en comparaison de celle de Dieu, et la malice de ce fils n'est rien en comparaison de la nôtre. Nous n'avons pas seulement eu dessein de mettre à mort le Fils de Dieu, mais nous l'avons fait actuellement; car autant de péchés mortels que nous avons commis sont autant de coups de lance et de poignard que nous avons donnés au cœur de notre Père céleste, il voyait notre intention, il savait notre mauvais dessein, il pouvait nous réduire en poussière et nous envoyer en enfer; et au lieu de le faire il nous a soufferts patiemment : il a dissimulé nos fautes, et nous a rendu le bien pour le mal : ne serons-nous pas plus barbares que les barbares, si nous ne l'aimons de tout notre cœur, et si nous ne lui rendons les devoirs que sa patience invincible mérite et demande de nous, c'est-à-

dire notre admiration, notre imitation et notre consolation ?

II. — 1. Moïse nous donne exemple de la première, lorsque voyant la majesté de Dieu, qui lui apparut sur la montagne, il s'écria, tout transporté d'étonnement : O grand Dieu, que vous êtes miséricordieux et patient ! *Dominator Domine misericors et patiens* (*Exod., XXXIV, 6*). On admire la patience de cet ancien qui ayant reçu d'un impudent un crachat sur le visage, ne dit autre chose que ces paroles : *Si quis dixerit te os non habere, affirmabo*. Si quelqu'un disait que tu n'as point de bouche, je pourrais déposer du contraire : il y a si longtemps que vous crachez contre le Fils de Dieu par vos blasphèmes, vos reniements, vos sacrilèges, par vos impiétés, et il ne dit mot : n'admirez-vous pas sa patience ?

On admire celle de Philippe II, roi d'Espagne. Il avait veillé jusqu'à minuit à écrire de sa main une lettre d'importance au pape, la voulant fermer, il dit à son secrétaire d'y mettre de la poudre, le secrétaire, à demi endormi, prit le cornet d'encre et le versa sur la lettre; le roi ne fit autre chose que dire : Il faut recommencer, et le fit sur-le-champ. Saint Paul dit que l'âme fidèle est l'épître de Jésus-Christ écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit de Dieu : *Epistola Christi estis, scripta non atramento, sed Spiritu Dei vivi* (*II Cor., III, 3*). Il a travaillé trente-trois ans : il a employé son sang, ses mérites, ses sacrements et les grâces du Saint-Esprit à composer cette lettre, à sanctifier cette âme, et vous l'avez souillée, vous y avez versé l'encre du péché, vous l'avez rendue plus noire qu'un charbon par l'impureté, par le faux témoignage ou par les autres crimes que vous lui avez fait commettre; le Fils de Dieu dit, sans s'impatienter : Il faut recommencer, qu'elle vienne à confesse, je la réformerai. N'admirez-vous pas sa patience ?

On admire celle de sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie. Après la mort de son mari, étant disgraciée et affligée de ses parents, elle se trouva, un jour, en une rue étroite, à la rencontre d'une vieille femme qu'elle avait autrefois beaucoup obligée : cette ingrate, ne lui voulant pas céder, la poussa rudement et la fit tomber dans la boue; la sainte ne fit que sourire en se relevant. *Non est minus malum in os pollutum, quam in lutum mittere Virginis Filium* : quand vous commuez indignement, mettant le Fils de Dieu en votre bouche et en votre conscience toute pleine de péchés, ce lui est une chose plus désagréable, que si la sainte hostie tombait en un bourbier.

La patience de notre Sauveur a été au delà de toute admiration, d'avoir enduré sans résistance les tourments de la flagellation, du couronnement d'épines, du crucifiement; mais la patience qu'il exerce en nous supportant quand nous péchons, est incomparablement plus grande; car il aime beaucoup plus son Père que son corps, il a beaucoup plus d'horreur et de répugnance de l'offense de Dieu que du supplice de la croix; et il dit,

parlant des pécheurs : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* ; et un dévot Père vous dit : *Noli dare afflictio afflictionem novam, magis illum gravant vulnera peccati tui quam vulnera corporis sui.*

2. Saint Pierre dit aux fidèles : *Christus passus est pro vobis, vobis relinquens exemplum.* Nous devons dire, avec plus de raison : *Christus passus est a nobis, nobis relinquens exemplum.* Le Fils de Dieu a tant souffert pour nous, et souffre tous les jours de nous tant d'ingratitude, tant d'infidélités et tant d'offenses ; si nous ne voulons rien endurer pour lui, il aura sujet de nous dire ce qu'il disait à saint Pierre à Vérone. Ce saint martyr, de l'ordre de Saint-Dominique, étant un jour en sacellule, fut visité par sainte Agnès, sainte Cécile et sainte Catherine, qui vinrent du ciel pour le consoler et l'instruire : elles parlaient si haut avec lui, qu'un religieux, passant par là, s'imagina que c'étaient des filles du monde, l'en accusa en plein chapitre. Le saint, pour ne découvrir pas les dons de Dieu et pour avoir sujet d'endurer quelque chose pour l'amour de lui, ne voulut pas s'excuser, mais se prosterna en terre, et confessa qu'il était grand pécheur. Le prieur, qui avait bonne opinion de lui, pensa qu'il n'y avait qu'une grande indiscretion d'avoir laissé entrer des filles au couvent, et se contenta de le mettre en prison ; mais comme nous sommes tous hommes, et que notre patience se morfond ou ralentit avec le temps, après plusieurs mois de prison le saint s'enuya, et priant Dieu devant un crucifix, se plaignit amoureusement à lui, comme un enfant fait à son père. Eh quoi ! disait-il, n'ai-je pas assez souffert, ô mon Dieu ! vous savez mon innocence, comment permettez-vous que je sois si longtemps déshonoré et affligé ? Le crucifix répondit : Et moi, Pierre, quelle faute avais-je faite pour être ainsi attaché à la croix ?

3. L'Écriture relève beaucoup la patience de Job, et la peine qu'il devait avoir à supporter ses afflictions, en ce qu'elles n'arrivaient pas successivement l'une après l'autre, pour lui donner un peu de loisir de respirer après une triste nouvelle, mais on les lui racontait toutes en même temps : *Cumque adhuc ille loqueretur venit alius, etc. ; adhuc illo loquente venit alius (Job, 1)* ; on lui venait dire : Les voleurs ont emmené vos troupeaux, le vent a renversé votre maison, tous vos enfants ont été accablés sous les ruines. Supposons qu'un homme ait cent enfants, cinquante garçons et autant de filles, et qu'il ait pour chacun d'eux des tendresses et des affections incroyables, et qu'on lui vienne dire en même temps : Votre aîné a été tué en duel ; le second, prenant querelle dans une hôtellerie, a reçu un coup de couteau ; le troisième, s'étant trouvé en mauvaise compagnie, a été pendu avec d'autres voleurs ; la plus jeune de vos filles a été déshonorée par un fripon, et ainsi de toutes les autres : y aurait-il au monde un homme plus digne de compassion que ce pauvre père ? C'est ce qui arrive tous les jours à Notre-Seigneur, et

nous n'y faisons pas de réflexion : il a en l'Église des millions d'enfants pour qui il a des inclinations et des tendresses inconcevables : il voit en même temps mille blasphèmes, mille parjures, mille homicides, mille brigandages, mille adultères et mille sacrilèges qui se commettent et qui lui déplaisent infiniment : il voit en même jour qu'une telle fille, qui avait vécu chastement, a été séduite et déshonorée par un misérable ; qu'un tel gentilhomme, qui avait été vertueux jusqu'à présent, a été appelé et tué en duel ; qu'un tel innocent a été condamné à la mort très-injustement, par la malice de quelques faux témoins. Notre Dieu, qui voit toutes ces choses et qui voit un nombre innumérable de crimes qui lui déplaisent au dernier point, n'est pas digne de compassion ?

S'il est arrivé une disgrâce à un grand, à un de nos amis ou de nos parents, si un de ses enfants est mort, s'il a perdu un procès ou un office, nous ne manquons pas de le visiter, de le consoler, de lui témoigner la part que nous prenons à son affliction, et lui offrir notre service. Il arrive tant de malheurs contre la volonté de Dieu, qui est le grand des grands, le meilleur parent et le meilleur ami que nous ayons, et nous n'avons pas l'esprit de lui en témoigner du ressentiment, de le consoler et de nous offrir à lui pour être employés à son service. N'a-t-il donc pas sujet de faire cette plainte : *Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit, et qui consolaretur, et non inveni (Psal. LXVIII, 21)*. j'ai cherché quelqu'un pour s'attrister avec moi et pour me consoler, et je n'ai trouvé personne ? Mais n'est-ce pas une chose déplorable, qu'on ne se contente pas de ne point consoler Dieu, mais qu'on lui ajoute affliction sur affliction ? qu'on se sert de sa patience pour persévérer plus longtemps et plus hardiment dans le péché : *Quia non profertur cito contra impios sententia, filii hominum absque timore perpetrant mala* ? Cet abus que nous faisons de la longanimité de Dieu est un si grand excès, que pour l'exagérer dignement un quart d'heure ne suffirait pas, je le remettrai à demain ; et en attendant je prierai Dieu, avec saint Paul, d'adresser et de conduire nos cœurs et nos corps en la charité de Dieu et en la patience de Jésus-Christ Notre-Sauveur, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XXIV.

Que la patience de Dieu envers les réprouvés est souvent un effet de sa colère.

Accidentem ad Deum credere oportet quia est — Quia non fertur cito in impios sententia, absque ullo timore filii hominum perpetrant mala.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste et patient. — Les hommes commencent le péché hardiment, parce que Dieu ne les punit pas sur-le-champ.
(Hebr., XI ; Eccl., VIII, 11.)

Comme il n'est point de si grand mal d'où

Dieu ne tire quelque bien, de même il n'y a si grand bien d'où l'âme pécheresse ne prenne sujet de commettre quelque mal : en effet, quel bien plus digne d'être respecté que la patience de Dieu pour les pécheurs, et néanmoins l'âme réprouvée abuse d'un si grand bénéfice pour persévérer plus hardiment, et à son avis plus impunément dans les désordres de sa mauvaise vie. Je la dois combattre aujourd'hui, et lui faire voir qu'elle se flatte vainement ; et que cette patience que Dieu exerce envers elle et envers ses semblables, est souvent une marque de sa colère très-redoutable et un effet de sa juste vengeance : cette âme malavisée, abusant ainsi de la patience de Dieu, abuse aussi de vos grâces, ô sainte et bienheureuse Vierge ; car c'est vous proprement qui, par vos faveurs et vos intercessions maternelles, conservez l'arresté qui mérite d'être coupé ; c'est vous qui dites au père de famille : *Dimitte illam et hoc anno usque dum fodiam, circa illam, et si quidem fecerit fructum* : faites-nous la grâce de nous convertir, pour correspondre à vos espérances et pour accomplir vos promesses, en l'honneur de ce que le Fils de Dieu a effectné en vous les promesses que son ange fit de sa part, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Sermo continet duo puncta : 1. tollitur error intellectus ; 2. duritia cordis. — Exordium. Bona temporalia non cadunt sub meritum. — I. Punctum. Patientia Dei in reprobos et eorum prosperitas sæpe est effectus iræ Dei ; 1. Scriptura veteri ; 2. nova ; 3. Patribus græcis ; 4. latinis ; 5. auctoribus profanis. — II. Punctum. Duritia cordis.

Hæc est vera pietas gratis amare Deum, La véritable dévotion consiste à aimer Dieu d'un amour gratuit et désintéressé, dit fort souvent saint Augustin. Une grande partie des chrétiens sont bien éloignés de cet esprit de piété ; ils sont si mercenaires et si terrestres, qu'ils ne veulent point faire de bien sans récompense temporelle, si défiants de la bonté et de la fidélité de Dieu, qu'ils ne lui veulent rien vendre à crédit ; ils veulent toujours être payés sur-le-champ, et sitôt qu'ils ont fait quelque aumône, quelque œuvre de charité ou quelque autre action vertueuse, ils en veulent recevoir le salaire. Si Dieu les laisse dans l'humiliation, dans la pauvreté ou dans l'affliction, ils murmurent contre lui, il semble qu'il leur fait grand tort, qu'il leur est injuste ou ingrat ; ils disent, en se plaignant : *Ergo sine causa justificavi cor meum*. Contre une erreur si pernicieuse, saint Thomas avance cette proposition : *Simpliciter loquendo, bona temporalia non cadunt sub meritum* (1-2, *quæst.* 114, a. 10). Parlant simplement et absolument, les biens temporels ne sont pas le mérite ni la récompense de la vertu et des bonnes œuvres : les preuves en sont faciles et évidentes.

Premièrement, ce qui est commun aux

gens de bien et aux âmes pécheresses ne peut être le loyer ni le mérite de la vertu. Or nous voyons que les vicieux jouissent de la santé, d'une longue vie, des richesses et des grandeurs du monde aussi bien que les vertueux, et encore plus : *Universa æque eveniunt justo et impio, bono et malo, mundo et immundo* (*Eccle.*, IX). En second lieu, toutes les récompenses que nos bonnes œuvres méritent ne sont fondées que sur les promesses que Dieu a faites de sa pure grâce. Les théologiens l'enseignent, même des mérites de Jésus-Christ, en la troisième partie de saint Thomas : car Dieu ne peut rien devoir à personne ; il n'y a point de commerce, point de vraie justice commutative entre lui et sa créature. S'il nous est redevable de quelque récompense, c'est parce qu'il l'a promise, et il ne peut manquer de parole ; mais il n'a jamais promis aux chrétiens aucune prospérité, ni grandeur temporelle pour récompense de leurs bonnes œuvres. Il promettait bien anciennement des richesses et des biens de la terre à ceux qui garderaient ses commandements, mais c'était aux Juifs qui n'étaient que Juifs, non pas aux Juifs qui étaient chrétiens par avance et par anticipation de foi et de piété, *Re non nomine christiani*, dit saint Augustin : car s'il avait promis aux âmes choisies des biens temporels pour couronne de leurs mérites, cette promesse se trouverait fautive en une infinité de saints qui ont été accablés de maladie, de pauvreté et d'autres afflictions jusqu'à la mort inclusivement : comme saint Servule, sainte Liduvine, sainte Godolène ; et parmi les Juifs mêmes, avant l'Incarnation, le pauvre Lazare. Or si la vertu méritait par elle-même et de son chef les biens temporels d'un mérite de justice ou de bienséance, *de congruo aut de congruo*, Dieu ferait une injustice ou une incongruité de les refuser à une seule âme vertueuse : il est vrai qu'il les donne quelquefois aux gens de bien, comme des essais et des avant-goûts de ce qu'ils recevront dans le ciel, pour montrer qu'il en est le maître et qu'il les distribue à qui bon lui semble ; mais ce n'est pas pour l'ordinaire qu'il les donne à ses serviteurs, de peur qu'ils ne le servent par intérêt et qu'ils ne soient sujets au reproche que Satan faisait fausement à Job, qu'il servait Dieu par un esprit mercenaire : *Nunquid Job frustra colit Deum ?*

C'est donc une erreur grossière de penser que la patience que Dieu exerce envers les pécheurs, la longue vie qu'il leur donne, les prospérités temporelles qu'il leur envoie soient toujours des effets de sa bienveillance particulière envers eux et des augures de leur salut ; car, au contraire, je vous veux faire voir que ce sont bien souvent des effets de sa colère contre eux et des préjugés de leur damnation, et que les afflictions temporelles, qu'il envoie aux âmes dévotes, sont des effets de sa miséricorde et des marques de leur prédestination. Je le montre, dis-je, par des textes formels de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Pères de l'Eglise grec-

que et de l'Église latine, des auteurs profanes en l'Orient et en l'Occident.

1. — 1. Au chapitre cinquième de l'Écclésiastique le Saint-Esprit nous dit : *Ne dixeris, Peccavi et quid mihi accidit triste? Altissimus enim est patiens redditor* : Gardez-vous bien de dire : Dieu n'est pas si sévère qu'on le publie, ni si grand ennemi du péché qu'on le prêche ; il y a dix ans que j'en commets de plus grands et en très-grand nombre, et il ne m'en est arrivé aucun mal ; je me porte bien, ma femme et mes enfants sont en bonne santé, mes caves et mes greniers sont toujours bien garnis ; je gagne tousmes procès, je réussis en toutes mes affaires : *Altissimus est patiens redditor*, Dieu est patient mais il est juste, et il est d'autant plus juste qu'il a été patient ; il a des pieds de laine quand il vient à la vengeance, mais il a des bras de fer quand il l'exerce ; s'il vient à pas de tortue, il frappe à coups de géant. Il ne dit pas, *patiens et redditor*, mais, *patiens redditor* : il n'est pas seulement patient et sévère, mais il est sévère patient, c'est-à-dire que sa longanimité est souvent une grande sévérité ; en exerçant la patience il exerce souvent une redoutable vengeance.

C'est de ce châtement qu'il menace les âmes pécheuses de son peuple, après leur avoir reproché leurs impuretés, leurs homicides et leurs idolâtries : *Non visitabo super filias vestras cum fuerint fornicatæ, et super sponsas vestras cum adulteraverint, et populus non intelligens vapulabit (Ose., IV)*. C'est la différence que le Saint-Esprit reconnaît entre le peuple chéri de Dieu et les nations infidèles ; car l'historien sacré traitant de la sanglante persécution que le roi Antiochus éleva contre le peuple de Dieu, du temps des martyrs Machabées, dit ces belles paroles : *Etenim nullo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. Non enim sicut in aliis nationibus Dominus patienter exspectat, ut eas cum judicii dies advenierit, in plenitudine peccatorum puniat : ita et in nobis statuit ut peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindictæ : propter quod nunquam quidem a nobis misericordiam suam amovet, corripiens vero in adversis populum suum, non derelinquit (II Mac., VI, 13)*. C'est une faveur de Dieu quand il ne permet pas que les pécheurs aient tout à souhait, mais qu'il les châtie sur-le-champ ; car Dieu ne nous traite pas comme les infidèles qu'il attend patiemment pour les punir en son jugement, quand leurs crimes seront à leur comble : mais il ne retire pas de nous sa miséricorde, et il n'abandonne pas son peuple, puisqu'il le châtie par des afflictions temporelles.

2. Nous voyons en l'Évangile que le père de famille défend à ses serviteurs d'arracher l'ivraie que son ennemi avait semée en son héritage, il veut qu'on la laisse croître, parce qu'il la destine au feu : *Sinete crescere ; et in tempore messis dicam messoribus, Colligite primum zizania, et colligate ea in fasciculos ad comburendum*. Il ne faut point

d'autre interprète de cette parabole que Jésus-Christ même : Vous êtes cette zizanie, vous êtes un débauché, un injuste et un impie, *zizania sunt filii nequam*, vous croissez beaucoup en biens, en honneur, en crédit, en puissance mondaine, et vous étouffez le bon grain, vous oppressez les gens de bien ; la moisson viendra quelque jour : *Messis est consummatio sæculi, messores angeli ; colligent angeli eos qui faciunt iniquitatem, et mittent eos in caminum ignis, ibi erit fletus et stridor dentium*. La moisson, dit Notre-Seigneur, c'est la fin des siècles, et le jour du jugement, les anges y prendront ceux qui font l'iniquité, et les jetteront en une fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Saint Paul était si convaincu de cette vérité qu'il tenait pour tout assuré, et il ne craignait pas de le prêcher, que ceux qui offensent Dieu et qui ne sont point châtiés en cette vie, doivent être damnés en l'autre monde. Écrivant aux Corinthiens (I Cor., XI), il parle de quelques chrétiens qui étaient malades, et d'autres qui mouraient, parce qu'ils avaient reçu la communion indignement, et il ajoute que ces morts temporelles étaient des châtements paternels que Dieu leur envoyait pour ne les pas damner avec le monde, *Dum judicamur a Domino, corripiamur, ut non cum hoc mundo damnemur* ; notez avec le monde : le monde donc et tous ses partisans, tous ses adhérents sont damnés, selon saint Paul. Il y a dix ans que vous communiez en mauvais état sans rendre le bien d'autrui, sans vous réconcilier avec votre ennemi, sans quitter l'occasion du péché, et vous n'êtes ni mort ni malade : c'est que vous êtes du monde, c'est que vous devez être damné avec le monde.

3. C'est que Dieu n'a point acception de personne, dit saint Chrysostome (*Homil. 27, ad pop.*), il faut que sa justice ait son cours tôt ou tard, et on ne gagne rien au délai : mais il y a un grand désavantage en ce que les punitions qui se font dans le temps sont temporelles, celles qui se font en l'éternité sont éternelles. Plusieurs commettent les péchés de Sodome et de Gomorrhe, et si le feu du ciel ne tombe pas sur eux, c'est que les étangs du feu et du soufre ardent leur sont préparés : plusieurs murmurent contre leurs supérieurs, et ils ne sont pas piqués des serpents comme ces anciens Israélites, c'est qu'ils sont réservés aux morsures du ver qui ronge toujours et qui ne meurt jamais, *Vermis eorum non moritur* : plusieurs commettent les péchés de Pharaon, et ils ne sont pas abimés en la mer, parce qu'ils doivent être plongés dans l'abîme des flammes infernales, où on n'est jamais étouffé, afin d'être tourmenté pour jamais.

4. C'est encore de ce principe que saint Jérôme prend sujet d'accorder deux passages d'un même psaume, qui d'ailleurs sembleraient fort obscurs et diamétralement opposés : *A judicis enim tuis timui : in judicis tuis supersperavi (Psal. CXVIII)*. Comment entendez-vous ces deux paroles : J'ai redouté

vos jugemens, et j'ai espéré en vos jugemens? L'espérance et la crainte sont opposées, on ne redoute pas ce qu'on espère, on n'espère pas ce qu'on redoute; l'objet de la crainte c'est le mal, l'objet de l'espérance c'est le bien. Saint Jérôme dit : J'ai redouté les jugemens que vous exercez sur les réprouvés, les livrant à leurs passions et à la tyrannie de leurs appétits déréglés, et j'ai espéré dans les jugemens que vous exercez sur les âmes choisies, les châtiant paternellement des moindres fautes qu'elles commettent. Aussi S. Augustin, écrivant à Marcellin (*Ep. 5, ad Marc.*), dit : *Peccata si Deus permittat, tunc indignatur gravius; si impunitarelinquat, tunc punit infestius; cum vero evertit subsidia vitiorum, et copiosas libidines inopes reddit, tunc misericorditer adversatur; et ailleus: Irascitur Dominus in hoc sæculo, ne irascatur in futuro, et misericorditer hic adhibet temporalem severitatem ne æternam postea juste inferat ultionem.* Et de là vient que les saints, comme a remarqué saint Grégoire (*I Moral., c. 7*), sachant que les blessures de leurs péchés ne sont jamais sans quelque corruption, souffrent avec patience et même avec joie intérieure la main du médecin céleste qui leur applique le fer et le feu pour guérir et fermer leurs plaies; témoin le saint homme Job : *Hæc mihi sit consolatio : ut affligens me dolore non parcat* : La consolation que je demande à Dieu comme une singulière faveur, c'est qu'il ne m'épargne pas, c'est qu'il coupe et qu'il brûle sans pitié dans ce monde, afin qu'il me pardonne en l'autre. Saint Bernard dit : *Ecce nos reliquimus omnia; expliquant ces mots d'Isaïe : Misereatur impio, et non discet facere justitiam, non videbit gloriam Domini (Isa., XXVI, 10). Durus est hic sermo, dit ce saint, et comminatio valde terribilis, non videbit gloriam Domini, quid igitur cætera vidisse præstat? hincine totus misericordie finis? Hanc ego misericordiam nolo, procul fiat miseratio tam crudelis, ne veniat in consortium eorum anima mea.*

5. Cette vérité est si éclatante, qu'elle a été aperçue au travers des ténèbres de la gentilité. Celui que Dieu honore, dit Homère (*Iliad., XVIII, 69*), est soudain accueilli de quelque grande adversité. Celui que Dieu aime meurt en sa jeunesse (*Senec., lib. de Provid., c. 1*). *Cogita filiorum nos modestia delectari, verularum licentia; illos disciplina tristiori contineri, horum ali audaciam: idem tibi de Deo liqueat, bonum virum in deliciis non habet, experitur, indurat, sibi illum præparat.* Souvenez-vous que vous désirez d'avoir des enfans modestes, que vous les reprenez et les corrigez sévèrement quand ils se débouchent, quoique vous ne vous souciez pas si vos valets sont incivils et vicieux : Dieu en fait de même, il ne traite pas délicatement l'homme de bien; il l'éprouve, il l'endurcit aux travaux, et il le prépare pour le rendre digne de soi. Plutarque en a fait un traité tout entier, qui est fort beau pour un païen, *De sera Numinis vindicta.*

II. — Mais je veux croire, comme il est

très-probable, que c'est par miséricorde et non par jugement ou par réprobation que Dieu vous attend si long-temps, et qu'il vous comble de tant de bienfaits; je veux croire que sa patience n'aboutira pas à votre damnation, si vous n'en abusez opiniâtrément, *Expectat Dominus ut misereatur, et exaltabitur parcens* : n'entendez-vous pas saint Paul qui vous crie : *Patentia Dei ad pœnitentiam te adducit (Rom., II)*? Cette admirable longanimité que Dieu exerce à votre endroit vous invite à vous convertir; elle vous doit amollir le cœur; elle vous doit faire rentrer en vous-même, avoir en horreur votre ingratitude et votre barbarie, d'offenser avec tant d'opiniâtreté celui qui vous supporte avec tant de patience : son apôtre vous déclare que l'endurcissement de votre cœur, votre opiniâtreté à résister aux inspirations de Dieu, provoquent effroyablement sa juste colère contre vous. *Tu autem secundum duritiam cordis tui, thesaurizas tibi iram.* Ne craignez-vous point qu'on ne vous dise, comme Jérémie aux Juifs : *Non poterat Dominus ultra portare, propter malitiam studiorum vestrorum, et propter abominationes quas fecistis (Jer., XLIV)*? Ne voyez-vous pas que, comme dit saint Bernard, l'ingratitude que vous commettez, abusant de la patience de Dieu, dessèche la rosée de ses grâces, tarit la source de ses libéralités et vous ferme la porte de ses miséricordes?

Ce qui diminue en vous le sentiment et l'horreur de vos crimes, c'est ce qui en augmente la haine et l'abomination dans l'esprit de Dieu, l'assiduité et la persévérance au péché. La première fois que vous tomâtes en cette faute, vous en étiez si fort en peine qu'il vous semblaît être perdue, que tout le monde vous montrait au doigt; vous vous réveilliez en sursaut, et vous n'aviez pas une bonne heure au jour. La seconde fois vous en eûtes un peu moins de remords; la troisième, encore moins, enfin vous n'en avez quasi plus de sentiment. C'est tout le contraire en Dieu : votre second péché lui est plus sensible que le premier; le troisième plus que le second, et ainsi consécutivement, parce qu'à mesure qu'ils croissent en nombre, ils croissent aussi en malice, en difformité et en injustice; car, supposons que vous donniez un soufflet à un honnête homme, et que pouvant aisément s'en venger, il ne le fasse pas, mais qu'il l'endure patiemment sans dire mot, il n'y a point de doute, si vous redoublez, si vous lui en donnez encore un autre, que ce second soufflet ne fût plus injurieux, plus sensible et plus difficile à supporter que le précédent; encore plus si vous en ajoutez un troisième et un quatrième. La première fois que vous commîtes un péché mortel, Dieu pouvait très-facilement et très-justement vous damner; il ne l'a pas fait, mais il a souffert votre audace, même il vous a rendu le bien pour le mal; et vous, au lieu d'admirer sa bonté et d'en être touché, vous avez recommencé : qui ne voit que la seconde offense est plus dénaturée, plus outrageuse, plus noire et monstrueuse que la première, la troisième plus

que la seconde, et ainsi des autres suivantes? Comptez, si vous pouvez, combien de péchés vous avez commis en votre vie, le second ayant un degré de malice et d'injustice par-dessus le premier; par cette seule circonstance d'ingratitude et d'impudence, ce second péché, étant plus énorme que le premier, a été plus difficile à supporter, et par conséquent la patience de Dieu envers vous est plus grande et plus admirable; donc votre troisième péché n'a pas seulement ajouté un degré de malice sur le second, comme le second avait fait sur le premier, mais quelque chose davantage; ainsi du quatrième, du cinquième, du sixième, et peut-être que le péché que vous commettez aujourd'hui aura douze cents, quinze cents, deux mille, trois mille degrés de malice et d'énormité par-dessus le premier; ne craignez-vous donc point que Dieu ne perde patience, *Fil læsa furor patientia dicum*. La patience de Dieu est comparée au diamant; on le brise difficilement, mais quand il se rompt une fois, il se met en tant de pièces qu'il est entièrement perdu, *Accendetur velut ignis zelus tuus*, rien n'allume si fort la flamme que fait l'huile; rien ne nourrit tant la bile que les choses douces, *dulcia bilescunt; suavis est misericordia tua; fugite a facie ire columbæ*.

Saint Jean l'Évangéliste étant à Ephèse et visitant les Églises d'Asie, un jeune homme s'adressa à lui et lui demanda le baptême; le saint, le voyant d'une bonne physionomie et d'un naturel vif et ardent, le donna à l'évêque de la ville pour le catéchiser, l'instruire en la vie spirituelle et pour le baptiser, lui recommandant avec beaucoup d'affection, en la présence de tous les fidèles, d'en avoir un soin tout particulier: l'évêque le reçut comme un gage précieux d'une si bonne main; il le logea en l'évêché, il lui enseigna les mystères de la foi et les maximes de l'Évangile; mais, ne considérant pas que Satan a plus de rage, et exerce plus son animosité contre les nouveaux convertis, après l'avoir baptisé, il ne fut pas assez soigneux de veiller sur ses déportements; ce qui fut cause que s'étant joint à quelques jeunes débauchés, il se licencia, il se laissa aller premièrement à l'intempérance, puis à dérober la nuit; enfin, tombant de précipice en précipice, il prit avec soi ses compagnons, et en forma une troupe de voleurs, dont il se fit le capitaine, comme étant le plus hardi et le plus déterminé de tous. Quelque temps après, le saint évangéliste, retournant à la même ville, dit à l'évêque, Rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ vous a confié par moi entre-mise: l'évêque lui dit, en soupirant, que ce jeune homme était mort. Et de quelle mort? dit l'évangéliste. Il est mort à Dieu: il est devenu grand pécheur, un perdu, un voleur; au lieu de venir à l'église, il s'est emparé d'une montagne, où il vole avec une troupe de bandouillers semblables à lui (*Euseb., lib. II Hist. Eccl., c. 17*). Le saint apôtre, entendant ces paroles, déchira ses habits; il se frappa la tête (ce sont les propres termes d'Eusèbe), et dit en soupirant: Certes vous

êtes un beau gardien de l'âme de votre frère! Qu'on me mène présentement au lieu qui sert de retraite. Il y va, il est pris par les sentinelles des voleurs, et il ne tâche point de s'échapper; il ne demande point la vie, mais il crie à haute voix: C'est pour être pris que je suis venu, menez-moi à votre capitaine. Le jeune homme, ayant reconnu son maître, fut saisi de confusion, et s'enfuit pour éviter sa rencontre: le saint court de toutes ses forces après, et oubliant la faiblesse de son âge, le poursuit à bride abattue, l'appelant et lui criant: Mon fils, mon fils, pourquoi vous enfuyez-vous devant un pauvre vieillard, vous qui êtes armé de pied en cap devant un homme qui est sans armes? Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre père? Ayez pitié de moi; ne craignez point, il y a encore espérance pour votre salut, je répondrai pour vous à Jésus-Christ; je souffrirai très-volontiers la mort pour vous, comme Jésus l'a soufferte pour nous tous ensemble; je donnerai volontiers mon âme pour la vôtre; demeurez, croyez-moi, c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé vers vous. Ce pauvre garçon est charmé de ces douces sermons, il s'arrête tout court; et, les yeux baissés et collés en terre par la honte de ses forfaits, il jette là ses armes, il s'approche du saint apôtre, il se prosterne à ses pieds, le cœur tout pénétré de contrition et les yeux tout baignés de larmes; le saint le prend par la main, le ramène à l'église comme une glorieuse conquête de sa charité, lui fait faire pénitence et la fait avec lui, et il ne le quitte point qu'il ne l'ait rétabli dans sa première innocence par le second baptême de ses larmes et par les dignes fruits d'une vraie résipiscence.

Cette charité du saint apôtre envers ce jeune homme n'est qu'un petit rayon et quasi rien, à comparaison de celle de Jésus envers nous. Il est monté sur le Calvaire, non à cheval, comme saint Jean pour ce jeune homme, mais à pied et portant sa croix; il s'est rencontré parmi les voleurs, non-seulement en danger d'être mis à mort, mais où en effet il a été assassiné et crucifié; il vous a attendu avec une patience invincible, il vous a poursuivi avec une charité inconcevable, appelé avec des sermons qui eussent charmé les bêtes les plus fières, et des sermons capables d'amollir des rochers.

Suivez donc le conseil que le Saint-Esprit vous a donné au commencement de ce discours, et pesez toutes ses paroles: *Ne dixeris, Peccavi, et quid mihi accidit triste?* Quel mal vous en est-il arrivé? N'est-ce pas un très-grand mal que d'avoir péché, quand il n'y aurait point d'autre peine? *Maxima peccati pana est peccasse*. N'est-ce pas un très-grand mal que d'avoir perdu la grâce de Dieu? d'avoir fait naufrage aux mérites de vos bonnes œuvres? N'est-ce pas un grand mal, et le plus grand de tous, que d'avoir offensé cette très-haute et très-excellente et infinie majesté? cette majesté qui use d'une si grande patience envers vous. *Altissimus est patiens, patientia Dei ad penitentium te adducit*. Saint Paul ne dit pas que la patience

de Dieu vous convie, mais qu'elle vous emmène; parce que admirant la patience de Dieu envers les pécheurs, il s'imagina que personne ne serait si endurci que de n'en pas être amené à pénitence. Souvenez-vous que l'Écriture ne peut mentir, et que si la patience de Dieu ne vous amène en ce monde à une pénitence salutaire, elle vous amènera, après votre mort, à une pénitence très-douloureuse, mais inutile et infructueuse. *Pœnitentiam agentes et præ angustia spiritus gementes; Altissimus est patiens redditor.* La patience que Dieu exerce envers les obstinés comme vous est une espèce de vengeance, et vous n'y pensez pas. La justice est comparée à un arc, *Arcum suum tetendit*: plus l'archer retire la flèche en arrière, plus il la décoche puissamment et avec violence; elle est comparée à un torrent, *Sicut torrens inundans*: plus un torrent est arrêté par l'opposition d'une chaussée, plus de dégât et de ravage il fait aux lieux où il se déborde; elle est comparée à une épée qui s'affile, *Gladius, gladius exacutus est, et limatus*: plus ce poignard s'affile et s'aiguise à la pierre de votre cœur endurci, plus il aura de pointe pour le percer. Dites lui donc comme saint Augustin: *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas*, Coupez, taillez, brûlez en cette vie, pourvu que vous me pardonniez dans l'éternité; dites comme Job: *Quis mihi det ut veniat petitio mea, et affligens me dolore non parcat* (Job, VI, 8)? Je désire que Dieu ne m'épargne point en ce monde, mais qu'il m'afflige bien sensiblement; dites enfin comme saint Bernard: *Volo irascaris mihi, pater misericordiarum, quia cum iratus fueris misericordiæ recordaberis*: Oui, Seigneur, je souhaite que vous vous mettiez en colère contre moi, parce que, après que vous vous serez mis en colère, vous vous souviendrez de votre miséricorde; qu'après l'orage vous m'enverrez le calme, qu'après que vous aurez puni tous mes crimes en ce monde, vous n'aurez plus qu'à récompenser mes bonnes œuvres, ou, pour mieux dire, qu'à couronner vos dons et vos grâces en la gloire du ciel, aux siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXV.

DE LA JUSTICE DE DIEU.

*Qu'elle est pénétrante, équitable, et inflexible
en l'autre monde.*

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Cetui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

La méditation de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa providence, de sa bonté et de ses autres perfections dont nous avons traité jusqu'à présent, est un motif plus que très-suffisant qui nous doit obliger à l'honorer, à l'admirer, à l'aimer et le servir de tout notre pouvoir; mais parce que le cœur humain est si mercenaire, qu'il ne veut et ne fait presque rien s'il n'y va de ses intérêts, et que la crainte des châtimens a plus de pou-

voir sur lui que l'amour de la vertu, il est nécessaire de nous remettre souvent devant les yeux la très-redoutable, mais très-aimable et très-adorable justice de Dieu; pour en avoir donc quelque conjecture, nous en devons aujourd'hui considérer les qualités, à savoir qu'elle est très-éclairée, *Virgam vigilantem ego video* (Jer., I); très-équitable, *Virga æquitatis, virga regni tui* (Ps. XLIV); et inflexible en l'autre vie, *Reges eos in virga ferrea* (Ps. II).

Elle sera si inflexible, que lorsque votre Fils tiendra ses assises au dernier jugement, vous-même ne le fléchirez pas par vos faveurs maternelles, ô sainte et bienheureuse Vierge! Il dit par le prophète Isaïe, *Ultionem capiam et non resistet mihi homo*: pour cela l'Église, son épouse, nous met souvent ces paroles à la bouche: *Ad te clamamus, ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle*; c'est pour nous avertir que pendant que nous sommes en cette vallée de larmes, pendant que nous avons le temps de pleurer et de faire pénitence, nous devons réclamer vos intercessions, gémir et soupirer après vous, nous prosterner aux pieds de votre miséricorde, et vous dire en toute humilité: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Deus est incomprehensibilis in suis perfectionibus, præcipue in justitia. — I. Punctum. Justitia Dei est virga vigilans, quod probatur paraphrasi illorum verborum: Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem. — II. Punctum. Est virga æquitatis, unde ejus judicia approbantur a sanctis, imo et a reprobis. — III. Punctum. Justitia Dei est virga ferrea in futuro sæculo, et ejus judicia irrevocabilia, quod probatur Scriptura, ratione, experientia. — Conclusio. Paraphrasis verborum Job: Semper timui Deum quasi tumentes fluctus. Argumenta ex 1. puncto, ex 2. ex 3.

Entre une infinité de perfections que la foi catholique reconnaît et adore en l'être de Dieu, une des plus considérables et des moins considérées dans le monde, c'est qu'il est incompréhensible, *Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus*: la preuve de cette vérité se peut prendre, ou de la part de l'homme et de la petitesse de son esprit, ou de la part de Dieu et de la grandeur de son être, *Sedet super cherubim.*

Les anges ne sont qu'esprit, que lumière, que science, je dis même les moindres de tous, et ceux qui sont au dernier ordre de la plus basse hiérarchie; à plus forte raison les chérubins, dont le propre caractère et la différence spécifique est d'être remplis de science, *Cherubim plenitudo scientiæ*: et toutefois Dieu est assis sur ces chérubins, c'est-à-dire qu'il est au delà de leur portée; ils ne peuvent atteindre à sa connaissance parfaite, ils ne sauraient le comprendre, non plus que nous ne pourrions voir en face un homme qui serait assis sur nos têtes, *Sub quo*

curvantur qui portant orbem, dit le saint homme Job (*Job. IX, 13*). *Quoniam cum curvamus superiora non cernimus, erecti essent illi subtilissimi spiritus si plene potentiam ejus majestatis attingerent* (*S. Gregor., l. IX Mor., c. 10*) : les anges se courbent sous la majesté de Dieu, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent comprendre sa grandeur infinie, comme celui qui est courbé devers la terre ne peut voir le ciel, dit saint Grégoire ; les esprits célestes et bienheureux se baissent, se plient et se confessent indignes de lever les yeux pour envisager une si haute majesté. Si des esprits angéliques, des esprits célestes, des esprits bienheureux ne sont pas capables de le comprendre : combien moins l'entendement de l'homme qui est si grossier, si ténébreux, si petit et si limité, qu'il ne peut pas comprendre même la nature de mille choses qu'il a à ses pieds, devant ses yeux et sous sa conduite, qui est au regard des choses divines, comme les yeux du hibou au regard du soleil et de la lumière, ainsi que le dit Aristote ? D'autre côté l'essence de Dieu, et ses divines perfections sont si immenses, si vastes et si inaccessibles, qu'il est plus malaisé à notre esprit de les comprendre, qu'il ne serait difficile de faire entrer toute l'eau de la mer dans le creux d'une petite fosse, comme un ange disait à saint Augustin. Encore que ceci soit véritable de tous les attributs de Dieu, le texte sacré le dit particulièrement de sa justice. Je ne lis point en l'Écriture que la puissance, la sagesse, et que la bonté de Dieu soient incompréhensibles, mais je lis dans saint Paul (*Rom., XI*) : *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus* : Jésus-Christ ne dit point en l'Évangile : *Pater sancte, pater misericors, mundus non te cognovit* ; mais il dit : *Pater juste, mundus te non cognovit*.

Cette incompréhensibilité des perfections de Dieu consiste principalement en deux points : 1^o en ce que tout ce que nous en connaissons et tout ce que nous en pouvons connaître, n'est pas la moindre partie de ce qui en est ; et 2^o en ce qu'elles ont des conditions, des qualités et des propriétés tout autres que nous ne pensons. Tout ce que nous en connaissons n'est que bassesse, que grossièreté, qu'ignorance et que ténèbres en comparaison de ce qui est. Par exemple, l'éternité de Dieu est incompréhensible : pourquoi ? C'est en premier lieu parce que quand vous avez conçu un million, dix millions et cent millions d'années, vous êtes assuré que toutes ces années et cent mille fois autant ne sont pas une petite, mais bien petite partie de l'éternité ; 2^o parce que l'éternité n'est point telle que vous vous l'imaginez ; vous vous figurez un nombre infini d'années qui se sont écoulées, et un nombre infini d'autres années qui arriveront : l'éternité est tout autre chose ; en elle rien n'est écoulé, rien ne doit arriver, rien n'est passé ni futur, rien ne précède ni succède, tout y est présent ; c'est une durée infinie qui est toute ensemble ; ce n'est qu'un moment, mais qui est fixe, stable, immobile, permanent et qui dure toujours, qui coexiste

à tous les temps, passé, présent et avenir, que vous pourriez vous imaginer. Dites-en de même de la justice de Dieu et de tous ses autres attributs.

Mais souvenez-vous, pendant tout mon discours, de ce que dit saint Augustin, que les idoles sont bannies de nos églises, grâces à Dieu ; mais qu'elles ne sont pas bannies des cœurs de plusieurs chrétiens. Si quelqu'un fait une image de bois, de pierre ou d'autre matière, et dit en soi-même : Dieu le Père est fait de la sorte, la Divinité est semblable à cette image, il fait une idole, il est idolâtre ; de même si par votre esprit particulier, et selon votre petit raisonnement, vous vous formez une idée de la miséricorde, de la justice, de la grandeur de Dieu, et si vous pensez qu'elles sont comme vous les avez conçues, vous faites une idole en votre cœur, vous êtes idolâtres sans y penser : *Non debemus estimare auro aut argento, aut sculptura artis, aut cogitationis hominis divinum esse simile* (*Act. XVII, 29*) ; notez *cogitationis hominis* : il ne dit pas seulement que Dieu n'est point semblable aux statues d'or et d'argent, mais il ajoute que les choses divines ne sont pas comme nous les pensons. Vous dites : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux ; il ne faut qu'un *peccavi* pour apaiser sa justice ; qui vous l'a dit ? La justice de Dieu n'est pas telle que vous vous la figurez en votre esprit ; vous vous forgez un Dieu à votre mode ; elle est telle que sa parole nous la dépeint, et l'Écriture nous apprend qu'elle a trois propriétés très-essoyables : elle est très-pénétrante, équitable, inflexible, *Virgam vigilantem ego video, virga aequitatis, virga regni tui, reget gentes in virga ferrea* (*Jerem., I, 11* ; *Psal. XLIV* ; *Heb., I, 8* ; *Apoc., II, 27*).

I. — *Oculi Domini multo lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et hominum corda intuentes in absconditis partibus*. Ce texte sacré, étant bien pesé, comprend en peu de paroles le premier point, *Multo plus lucidiores* : l'air qui est en cette église nous paraît bien pur, bien net ; mais si la splendeur du soleil et sa lumière directe éclataient ici par une fenêtre, vous y verriez mille atomes et mille petits points que vous ne voyez pas. Il nous semble quelquefois que notre conscience est bien pure, bien sainte, bien innocente ; et le grand Juge y voit mille imperfections, mille ténèbres en son amour, mille négligences en notre devoir, mille recherches de nous-mêmes en nos actions, mille irrévérrences en nos prières et mille autres manquements, pour lesquels il aurait sujet de nous abandonner, dit saint Ignace, martyr (*Epist. ad Trall.*) ; et saint Augustin dit admirablement : *Væ etiam laudabili vitæ, si eam absque misericordia discusseris* : Malheur à la vie la plus louable, la plus vertueuse et irrépensible devant les hommes, si vous l'examinez à la rigueur, ô mon Dieu ! dit saint Augustin ; et saint Grégoire (*Lib. IX, Moral., cap. 2*) : *Omne virtutis nostræ meritum esse vitium conspicitur, si ab interno arbitro districtè judicetur* : nos actions plus méritoires se trouveront vicieuses et criminelles,

si Dieu les examine à la pierre de touche de la vérité et de la sévérité de son jugement ; et derechef le même dit : *Hoc ipsum quoque quod juste videmur vivere, culpa est, si vitam nostram cum judicat hanc apud se divina misericordia non excusat*, Les œuvres qui éclatent devant les hommes et qui leur semblent justes et innocentes, sont bien souvent criminelles devant Dieu, s'il n'en excuse les taches par sa miséricorde.

Circumspicientes, non pas, *circumvidentes*, il ne nous voit pas en passant, il nous regarde fixement, il a les yeux collés sur nous, il nous remarque, il nous considère attentivement et avec réflexion, *Aspicientes, intuentes, observasti omnes semitas meas* (Job, XIII, 27).

Omnes vias hominum, toutes nos voies, c'est-à-dire toutes nos entreprises, nos actions et nos dérèglements ; il ne les voit pas tellement, quellement, il en voit toutes les circonstances, tout ce qui en augmente ou en diminue la malice ; il les voit de tous côtés, *circumspicientes* : il voit ce qui est à droite, à gauche, devant, derrière, en bas et en haut. A droite, il voit que vous péchez nonobstant une infinité de grâces qu'il vous a faites, nonobstant un grand nombre de bienfaits que vous avez reçus de lui, nonobstant les lumières, les remords, les mouvements et les inspirations qu'il vous donne : au contraire, *Aversus es aversione contentiosa*. A gauche, il voit que vous péchez avec des intentions sinistres tout ce qui se peut, avec des inclinations et des affections plus noires, plus vicieuses et plus coupables que l'action même. Vous ne trompez votre prochain que de cinq sols, mais si vous osiez, ou si vous pouviez, vous le tromperiez de cent sols ; vous ne dérobez que des fruits, mais si vous aviez occasion, ou si vous ne craigniez la justice, vous déroberiez des poules, des moutons et des chevaux.

Devant vous, il voit que vous péchez, nonobstant le bon exemple de tant d'âmes vertueuses que vous avez devant les yeux, en la ville, en la rue et en la maison où vous êtes. Vous ne dites jamais : *Non poteris quod isti et istæ*. Vous ne vous faites pas sage par l'exemple de ceux qui, ayant péché comme vous, en ont été châtiés très-rigoureusement. Vous voyez tous les jours que les biens d'Eglise, étant incorporés aux biens séculiers, les dévorent, les auéantissent, et y apportent la malédiction de Dieu, et vous faites tout ce que vous pouvez pour en faire entrer en votre maison. Derrière vous, il voit une longue suite de crimes, de malheurs, de mauvais effets et de conséquences funestes que votre péché traîne après soi, et il vous juge selon toutes ces suites qui en arriveront d'ici à quinze, à vingt et à trente ans, parce que vous en êtes cause. *Vestigia pedum meorum considerasti* : Mon Dieu, vous considérez les traces que j'ai laissées après moi. Vous déshonorez une fille par vos médisances, ou par d'autres voies ; vous ruinez de bien ou de réputation un homme innocent : que de mauvaises nuits au père ou à la mère

de cette fille ! que d'amertume à ce pauvre homme, qui vous voit tous les jours piaffer de son bien ! que de peines d'esprit que de distractions en ses prières, que d'interruptions en ses dévotions, que de pensées de vengeance ! Vous apprenez des saletés à un jeune homme qui en était saintement ignorant : il les apprend à son frère, son frère à son camarade, et ainsi de main en main : Dieu voit que d'ici à vingt ans, et d'ici à trente ans, on commettra des impuretés dont vous serez cause.

En haut, il voit la hauteesse, la dignité, l'éminence, et l'excellence incompréhensible de la majesté que vous offensez. En bas, il voit l'extrême bassesse, la petitesse et l'indignité de la créature qui offense ; l'infinité distance, disproportion et disconvenance qui est entre la personne offensée et la personne qui offense ; et par conséquent qu'il y a une injustice inconcevable, incompréhensible et infinie dans votre péché. Comme si son immensité ne le rendait pas assez présent à nos actions, pour les voir distinctement, il dit qu'il met nos péchés devant ses yeux et en sa présence, comme pour les regarder de bien près : *Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo semper, sæculum nostrum in illuminatione vultus tui*. Par la même lumière dont il se connaît, dont il voit la grandeur de sa bonté et de sa majesté souveraine, il voit nos crimes, nos malices, notre témérité. Oh ! que Jésus avait grand sujet de dire des Juifs, et qu'on le peut bien dire de tous les pécheurs : *Nesciunt quid faciunt !* Vous ne connaissez pas la centième, pas la millième, pas la cent millième partie du mal que vous faites, quand vous offensez Dieu ; mais Dieu la connaît très-parfaitement, selon toute son étendue et sa grièveté, et il vous juge, et selon la connaissance qu'il en a, *Omnes vias*. Vous ne voyez vos péchés qu'en détail, en particulier, et l'un après l'autre : à Noël ceux que vous avez faits depuis Pâques ; à Pâques ceux que vous avez faits depuis Noël passé : Dieu les voit tous ensemble, il en voit le tas, l'amas, le magasin ; il voit que le péché que vous commettez aujourd'hui fait le comble de plus de cinq cents péchés ; vous recommencez toujours, nonobstant mille promesses que vous avez faites. Il voit la grièveté de vos péchés, par rapport et comparaison de l'un à l'autre, ce qui les aggrave et les envenime notablement : vous avez été luxurieux ; au lieu de vous en humilier, vous êtes arrogant, votre luxure passée rend votre arrogance plus criminelle. Vous êtes sensuel et indulgent à vous-même, avarecieux et sévère pour les autres : le premier de ces vices aggrave le second.

Hominum corda intuentes : il ne voit pas seulement notre action extérieure et les circonstances qui l'accompagnent, il regarde le cœur, non à fleur d'eau et superficiellement, mais jusqu'au fond et au centre le plus profond : il sonde, il pénètre, il perce à jour avec des yeux de lynx ses plus obscures cachettes, *In absconditis partes* ; toutes les parties de notre cœur sont couvertes et ca-

chées au monde ; et il dit que Dieu éclaire et découvre les parties plus cachées ; sans doute c'est à nous-mêmes qu'elles sont cachées. C'est ce que j'appréhende, c'est ce que je redoute, surtout avec saint Augustin : le fond de mon cœur, le dernier retranchement, le dernier recoin de mon âme. C'est aux arrière-chambres où il y a ordinairement moins de lumière, et plus de poussière : c'est en l'arrière-boutique de notre cœur où il y a moins de lumière et plus d'ordures : *Multum itaque vereor occulta mea, quæ norunt oculi tui, mei autem non.*

On voit quelquefois sur un arbre une pomme plus mûre que les autres, belle et vermeille, qui irrite l'appétit ; mais quand on vient à la cueillir et regarder au dedans, on y trouve un petit ver qui l'a toute gâtée : il y a des actions qui paraissent aux yeux des hommes belles, héroïques et excellentes, mais aux yeux de Dieu, qui voit l'intérieur et le fond de l'intention, elles sont toutes gâtées, pourries et vermoulues. Il nous faut toujours délier de nous-mêmes, de nos dispositions, de nos bonnes œuvres, principalement de celles qui éclatent et qui font du bruit devant le monde : *Hominum corda inuidentes in absconditis partes.* Vous ne faites point au dehors d'actions mauvaises ou répréhensibles, vous ne blasphémez pas, vous ne jurez ni dérobez ; mais Dieu voit en votre cœur que vous êtes idolâtre de vous-même, de votre esprit, de vos sentiments, de votre beauté, de votre enfant, des grandeurs du monde et des biens de la terre ; il voit que le but et la fin de tous vos desseins, de vos entreprises et de vos actions, n'est autre que votre avancement, l'établissement de votre fortune et celle de vos enfants : si ainsi est, vous n'êtes qu'ordure devant Dieu, vous ne devez attendre de lui que des châtimens très-rigoureux, très-rudes, très-effroyables.

II. — Je dis très-rudes et très-effroyables ; car la justice de Dieu est très-sévère en ses jugemens, mais très-juste et très-équitable en sa sévérité. Demeurons fermes aux fondemens que nous avons établis ; car j'insiste toujours sur mes principes. Quand on vous prêche, de la part de Dieu, la rigueur de ses jugemens ; quand on vous dit qu'il vous demandera compte du temps perdu, du luxe et de la superfluité de vos habits, de vos meubles et de vos festins, vous dites : C'est être trop scrupuleux, Dieu n'est pas si sévère que vous le dites. Pauvre homme ! vous ne vous souvenez pas de ce qu'on vous a fait voir ; n'avez-vous pas avoué que toutes les perfections de Dieu sont infinies et incompréhensibles ? sa sévérité est une de ses perfections : elle est donc incompréhensible. Qu'est-ce à dire incompréhensible ? C'est-à-dire que tout ce qu'on en dit n'est pas la centième, la millième, ni la cent millième partie de ce qui en est. Incompréhensible, c'est-à-dire qu'il est infiniment plus sévère qu'on ne dit et qu'on ne pense, infiniment plus qu'on ne peut dire, et infiniment plus qu'on ne le peut penser.

Si nous eussions été dans le paradis ter-

restre en l'état d'innocence, avant le péché, et que, sachant ce qui devait arriver, je vous eusse dit : Celui qui a fait le soleil, la lune, la mer et les éléments, sera quelque jour emmaillotté dans un berceau, il sera fouetté, couvert de crachats, et pendu en croix pour effacer un péché. Quel péché ? Le péché qu'un homme commettra, mordant dans une pomme ; et en punition de ce péché, non-obstant une si grande satisfaction, des millions de millions de petits enfants seront privés de la béatitude et de leur dernière fin ; vous m'eussiez dit : A quoi pensez-vous de parler ainsi ? ce sont des blasphèmes que vous prononcez ; où serait la bonté de Dieu ? Vous en avez trop peu d'estime ; quelque humeur noire qui prédomine en vous, vous donne ces terreurs paniques et cette mauvaise opinion de la miséricorde de Dieu ; et néanmoins vous voyez bien que vous vous seriez trompé, et que je vous aurais dit vrai. Ainsi, quand on vous prêche que si vous ne faites pénitence, si vous ne satisfaites à la justice de Dieu par des jeûnes, des aumônes et d'autres œuvres de piété, pour les péchés de votre vie passée ; si vous mourez après avoir juré une seule fois pour un mensonge, après avoir pris un plaisir charnel, vous serez perdu pour une éternité, vous dites : Ce sont des hyperboles, des paradoxes et des exagérations que cela, et où serait la miséricorde de Dieu ? Eh bien ! quand vous serez en son jugement, vous verrez que sa miséricorde n'empêche pas le cours de sa justice, et que sa justice, pour être très-sévère, ne laisse pas d'être très-équitable.

Elle est, dis-je, si juste et si équitable, que les saints en approuvent tous les arrêts, qu'ils l'en louent, qu'ils l'en remercient et qu'ils l'en glorifient : *Audivi vocem turbarum multarum in celo dicentium : Alleluia, salus et gloria, et virtus Deo nostro est, qui vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna que corrupit terram in prostitutione sua, et vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus (Apoc., XIX).* Non-seulement les saints, mais aussi les plus vicieux connaissent évidemment l'équité et la droiture de cette justice divine ; ceux à qui elle a fait le procès sont toujours demeurés la bouche fermée, sans avoir la moindre repartie pour condamner ou réprouver l'arrêt de leur condamnation, *Omnis iniquitas oppilabit os suum.* C'est ce que j'ai remarqué dans l'Écriture, que tous ceux qui ont été condamnés de Dieu, sont toujours demeurés muets, encore que, selon notre petit raisonnement, ils eussent pu alléguer des excuses très-recevables et très-légitimes en apparence. De plusieurs exemples que j'en pourrais proposer, j'en choisis deux ou trois de l'Ancien et Nouveau Testament.

Au premier livre des Rois, un pauvre vieillard, nommé Héli, fort dévot et fort homme de bien, avait deux enfants qui ne lui ressembraient pas, Ophni et Phinée : c'étaient deux vauriens, c'est-à-dire indévots, lascifs, ivrognes, débauchés et scandaleux. Il les re-

prit et les avertit paternellement : Mes enfants, vous vous ruinez de réputation, tout le monde se plaint de vos mauvais déportements ; vous attirerez sur vous la vengeance du ciel. Il semble qu'il ne pouvait pas faire autre chose, il était âgé de quatre-vingt dix-huit ans (*Chap. IV*) ; il était aveugle, *Caligaverant oculi ejus* ; goutteux, ou du moins si usé et incommodé de sa personne, qu'il demeurerait tout le jour assis en une chaise. Toutefois, parce qu'il ne corrigea pas ses enfants assez rigoureusement, Dieu lui envoya un prophète, qui lui dit : Pourquoi avez-vous fait plus d'état de vos enfants que de mon honneur ? Je vous montrerai que ce n'est pas à moi qu'il se faut jouer. Puis il se met à décrire les châtimens qu'il lui enverrait et à toute sa famille, et même à tout le peuple, en punition de cette négligence : châtimens si horribles et si effroyables, que, comme s'il ne les pouvait expliquer, il dit : *Faciam verbum quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus*. Il semble que ce bon homme pouvait répondre : Seigneur, j'ai averti mes enfants, je les ai réprimandés ; que pouvais-je faire davantage ? Je suis nonagénaire et au delà, je suis aveugle, pesant, incapable de me remuer : ils sont jeunes et dispos, je n'eusse pas su prendre un bâton, ni courir après eux pour les battre. Il n'allègue point ces excuses, mais il dit : *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat*.

Et en l'Évangile Jésus-Christ se compare à un roi qui, ayant dressé un festin de noces, envoie ses serviteurs par toutes les rues, les carrefours et les grands chemins, pour y faire venir le monde (*S. Matt.*, XXII ; *S. Luc*, XIV) ; il leur commande d'y amener les pauvres, les aveugles, les boiteux, les impotents, et même de les contraindre d'y venir. Eux étant sur le point de se mettre à table, il en aperçut un qui n'avait pas la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment avez-vous été si hardi que d'entrer ici sans avoir la robe nuptiale ? Prenez-moi ce téméraire, jetez-le au fond d'une basse-fosse, où il y aura des pleurs et des grincemens de dents. Ne semble-t-il pas qu'il avait grand sujet de se justifier et de dire : Vous avez commandé qu'on amenât les pauvres : les pauvres ont-ils des robes nuptiales ? Et quand j'en aurais eu, on ne m'a pas donné loisir d'aller à ma maison, pour la prendre, on m'a contraint d'entrer ici par votre commandement, *Compelle intrare* ; quand il y aurait de ma faute, toute la peine que je mériterais serait d'être exclu du festin, et non pas d'être jeté en prison ; il ne dit rien de tout cela, ni même pas un seul mot pour sa défense : *At ille obmutuit*. Si vous communiez en mauvais état, sans payer vos dettes, sans vous être parfaitement réconcilié avec vos ennemis, sans avoir une vraie volonté de vous corriger de vos mauvaises habitudes, pensez-vous que lorsqu'on vous condamnera, vous oserez dire : Toute la maison communiait, on m'eût remarqué ; c'est mon père, ma mère, mon maître ou mon confesseur qui m'ont obligé de communier.

Mais sans aller si loin, sans parler d'autres que de nous, il nous dira, au jugement : *Esurivi* : J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai été malade et prisonnier, et vous avez dédaigné de me visiter. *Quod uni ex minimis meis non fecistis, mihi non fecistis*, ce que vous avez refusé au moindre des miens, vous me l'avez refusé. Pensez-vous que vous oserez proposer alors une seule des excuses dont vous avez coutume de vous défendre : j'avais quantité d'enfants, j'appréhendais la pauvreté, je craignais le mauvais air de l'hôpital ou la puanteur de la prison ; si j'eusse logé ce pauvre, il m'eût apporté quelque maladie ; j'étais occupé à écrire l'histoire du temps, et je n'avais pas le loisir de visiter les malades. Les réprouvés n'allégueront pas une seule de ces excuses, ni aucune autre : c'est que quand Dieu justifie, personne ne condamne, et que quand il condamne, personne ne se justifie. Ses jugemens sont si justes, si équitables, si bien fondés en raison, et il fera voir si clairement l'équité et la justice, qu'il n'y aura rien à redire, et les réprouvés la connaîtront avec tant d'évidence, qu'ils en accepteront les arrêts, sans aucune contradiction, sans réplique et sans repartie ; ils iront d'eux-mêmes au lieu du supplice, ils n'y seront point jetés ni traînés, ils iront : *Ibunt hi in supplicium æternum*.

III. — Et ce mot éternel exprime la troisième propriété de la justice divine, savoir : qu'elle est inflexible et irrévocable ; les arrêts qu'elle prononce sont immuables, invariables et d'éternelle durée : *Justitia tua sicut montes Dei*. La raison en est claire : la justice en Dieu n'est pas une colère qui se refroidisse et s'apaise, ce n'est pas une passion qui passe, ce n'est pas une opinion qui se change ; c'est un acte de son entendement, par lequel il juge digne de peine celui qui a commis le péché, et digne de telle peine celui qui a commis tel péché. Et comme sa connaissance ne dément jamais son objet, ses arrêts s'ajustent ordinairement et se conforment à sa connaissance ; et comme sa connaissance est immuable, et toujours la même, aussi il ne change jamais la volonté qu'il a de punir le péché en quelque lieu qu'il se trouve, sans acception de personne : *Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum* (*Rom.*, II, 9).

Il n'a point d'égard à la qualité de la personne qui l'offense : témoin Lucifer, qui était la première, la plus noble, la plus rare et la plus excellente de ses créatures ; il n'a point d'égard à la familiarité qu'on a eue avec lui : témoin Judas, *Homo unanimes, dux meus et notus meus* ; il n'a point d'égard aux services qu'on lui a rendus : témoin Origène, qui était fils d'un martyr ; qui avait converti à la foi et instruit un très-grand nombre de martyrs, de docteurs et de vierges ; qui avait lui-même enduré des tourmens pour la loi, sous les empereurs Sévère et Décia, dit Vincent de Lérins. Il n'a point d'égard aux grands services qu'on lui pourrait rendre : témoins les anges réprouvés. Quels services

ne lui eussent-ils pas rendus ? quelle affection ne lui eussent-ils pas portée, s'il leur eût pardonné ? Il n'a point d'égard au long espace du temps qu'il y a qu'on endure : après des millions de millions d'années, l'arrêt de condamnation, qu'il aura une fois prononcé, subsistera et demeurera toujours en son entier : *In æternum, Domine, permanet verbum tuum, in sæculum sæculi veritas tua.* Je frémis quand on chante ces paroles en l'Eglise, après des millions et des millions d'années, cette parole aura toujours son effet : *Ite, maledicti. Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum.*

Conclusion. — Faisons donc comme Job, nous en avons beaucoup plus de sujet que lui : *Semper enim quasi tumentes fluctus super me, timui Deum. Semper timui (Job, XXXI, 23).* Craignez en tout temps : Bienheureux l'homme qui est toujours craintif, dit le Sage, craignez en tous lieux et en toute rencontre, craignez quand vous êtes en l'occasion du péché ; si vous le commettez, vous vous rendez ennemi d'une majesté très-haute, très-noble, très-puissante, très-aimable et très-redoutable ; craignez quand vous êtes en état de péché, car vous pouvez dire tous les matins : Peut-être que ce soir j'irai coucher en enfer, en un lit de charbons ardents, pour ne m'en relever jamais.

1. Craignez, quoique vous ne commettiez point de péchés grossiers et palpables, car Dieu ne demande pas seulement, pour vous sauver, que vous ayez les mains innocentes, mais aussi que vous ayez le cœur pur et net : *Quis ascendet in montem Domini? Innocens manibus et mundo corde.* Si en vos desseins, en vos paroles, en vos actions et en vos bonnes œuvres, vous ne cherchez que vous-même, votre profit et contentement, les intérêts de votre communauté ; si vous êtes piqué d'envie quand les autres font bien, si vous ne cherchez la gloire de Dieu que par retour à vous-même, et non pas pour l'amour de lui, quelque belle apparence que vous ayez devant les hommes, votre cœur n'est qu'un amas d'ordures, vous n'êtes que corruption et que puanteur devant Dieu. Défiezyous de vous-même et de votre intérieur ; craignez qu'au plus secret de votre cœur il n'y ait beaucoup d'intentions terrestres, d'amour-propre et de retour à vous-même, dites souvent avec humilité : *Cor mundum crea in me, Deus.*

2. Craignez la justice de Dieu, qui est très-équitable, *Virga æquitatis, virga regni tui* ; équitable, c'est-à-dire qu'elle juge toujours selon la vérité de la chose, qu'elle proportionne la peine à la faute, qu'elle mesure la qualité et le nombre des punitions à la qualité et au nombre des crimes, sans acception de personne : *Pro mensura peccati erit et plagiarum modus (Deut., XXV, 2). Quantum se glorificavit et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum (Apoc., XVIII, 7).* Le juge qui a condamné un homme à l'amende d'un écu, pour une faute qu'il a commise, condamnera à vingt écus un autre homme qui aura fait vingt fois la même

faute, autrement il ne serait pas bien juste, la balance de sa justice ne serait pas bien droite et équitable. Voyez si vous n'avez pas sujet d'appréhender beaucoup. Le feu de l'autre vie a plusieurs degrés de chaleur, selon que la justice de Dieu l'emploie : autrement Isaïe ne dirait pas, *cum ardoribus sempiternis*, mais *cum ardore.*

Donnez-moi un homme qui n'ait jamais commis qu'un seul péché mortel, et le plus petit qu'on puisse commettre, et qu'il soit mort là-dessus, c'est un article de foi qu'il est damné, il sera un jamais dans le feu de l'enfer, qui a pour le moins autant de chaleur que le feu de cette vie, c'est-à-dire huit degrés : il endurera donc a jamais huit degrés de chaleur. Si vous mourez avec deux péchés mortels, vous souffrirez seize degrés de chaleur ; si après cent péchés mortels, vous serez obligés d'en souffrir huit cents degrés : pensez ce que vous deviendriez en ayant commis mille, deux mille, trois mille. Dieu, qui est tout-puissant, peut donner à sa créature telle activité qu'il lui plaît, et ainsi au feu de l'autre vie tel degré de chaleur qu'il lui plaît ; et je vous ai fait voir que l'équité de sa justice demande qu'il augmente ainsi l'activité du feu à proportion des péchés que les réprouvés auront commis.

3. *Quasi tumentes fluctus* : la justice de Dieu est inflexible en l'autre monde, parce que nous y sommes hors de la voie et incorrigibles ; nous la pouvons apaiser et fléchir pendant cette vie, qui est le temps d'amendement, de pénitence et de grâce. *Novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum*, dit S. Ambroise ; et S. Grégoire (*Moral.*, XXI, c. 8) a remarqué qu'il ne dit pas : J'ai toujours redouté les jugements de Dieu comme un éclat de tonnerre, mais comme un orage, comme une mer irritée. Quand nous entendons un coup de tonnerre, nous frémissons, et voilà tout ; il ne produit rien en nous, nous ne faisons rien en suite de cette crainte ; quand les mariniers sont au milieu de l'orage et qu'ils voient les vagues, comme des montagnes d'eau, prêtes de couvrir leur vaisseau, ils ne craignent pas seulement, mais ils mettent la main à l'œuvre, ils font tout ce qu'ils peuvent pour éviter le danger, ils oublient le boire et le manger, ils jettent leurs plus précieuses denrées dans la mer, alors ils ne disent point de sottises, ils ne s'amuse point à parler d'autrui ni des affaires du monde, ils ne pensent qu'à sauver leur vie : faites-en de même. La vengeance est prête à fondre sur vous : faut-il jéûner pour apaiser Dieu ? faites-le ; faut-il s'écarter des compagnies pour éviter les mauvaises paroles ? faites-le ; faut-il décharger le vaisseau, déchoir un peu de votre condition, de vos biens et de vos commodités, pour restituer le bien mal acquis, quitter la maison où vous êtes pour sortir de l'occasion ? faut-il sortir du monde, entrer en religion ? faites-la : *Salva animam tuam. Quasi tumentes fluctus.* Les matelots durant l'orage reconrent au ciel de bon cœur : *Qui nescit orare condescendat mare.* Job ajoute : *judicem meum deprecabor,*

etiam si habuero aliquid justum (Job, IX, 15), quand même je penserais être juste ; à plus forte raison de pauvres pécheurs comme nous. Nous avons mauvais droit, notre cause ne vaut rien ; nous sommes atteints et convaincus d'une infinité de crimes, et que pouvons-nous devenir si notre juge n'a pitié de nous ? il nous le faut courtiser, le fléchir par prières, le gagner par la faveur de sa mère et des saints, dire souvent : *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine, non secundum peccata nostra facias nobis* : n'entrez pas en jugement avec vos pauvres serviteurs ; ne nous traitez pas selon nos péchés, mais selon votre miséricorde, pour l'amour de votre Fils bien-aimé, de sa sainte mère et de vos saints. Et comme Job disait : *Ipse me reprehendo et ago pœnitentiam*, châtions-nous, afin que Dieu ne nous châtie pas ; au moins privons-nous par esprit de pénitence de quelques divertissements, qui de soi seraient permis et innocents, des jeux, des promenades, des festins et des sérénades : si nous faisons ainsi, la justice de Dieu, qui a deux mains, une pour récompenser et l'autre pour punir, ne trouvant rien en nous à punir, n'aura que des palmes et des couronnes pour nous donner dans l'éternité bienheureuse. Amen.

SERMON XXVI.

Que Dieu nous juge présentement, exactement et sévèrement, exerçant sa justice vindicative.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste et patient (Hebr., XI).

Si vous demandez au prophète royal d'où vient que l'âme réprouvée s'abandonne si hardiment et, à son avis, si impunément au péché, il vous répondra : c'est qu'elle bannit de son esprit la pensée des jugements de Dieu : *Inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore, auferuntur judicia tua a facie ejus* ; il dit : *judicia*, non pas *iudicium*, parce que Dieu nous juge en trois temps : il nous juge présentement quand nous commettons le péché ; il nous juge à l'heure de notre mort ; et il nous jugera à la fin des siècles ; mais toujours très-exactement et très-sévèrement. C'est ce que nous avons à considérer aujourd'hui, afin de connaître de plus en plus les effroyables qualités de la justice de Dieu, pour nous préserver et nous garantir de la sévérité de votre fils, ô sainte et bienheureuse Vierge ; nous vous disons tous les jours, dans les dévotions de l'Eglise : *Turris Davidica, ora pro nobis*. L'Ecriture parlant de la tour de David, dit qu'elle était pourvue de mille boucliers : *Mille clypei pendent ex ea*. Si votre Fils entre en jugement avec nous, nous ne lui pourrions pas faire une seule réponse à mille objections qu'il nous fera, dit le saint homme Job : *Non respondebit ei unum pro mille (Job, IX, 3)* ; mais vous lui en pouvez faire dix mille : vous pouvez offrir pour nous mille bons services que vous lui avez rendus sur la terre,

dix mille hommages et autant d'adorations que vous lui rendez dans le ciel ; à cet effet l'Eglise vous présente un million de fois par jour ces saintes et agréables paroles : *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Primum nomen quo Deus appellatur in Scriptura est nomen iudicis. — I. Punctum. Deus nos iudicat nunc cum peccamus : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. exemplis. — II. Punctum. iudicat exacte : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. inductione circumstantiarum quæ inficiunt bonas actiones. — III. Punctum. Deus iudicat severe : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. exemplis. — Conclusio. Exhortatio ad timorem, ratione præteriti, præsentis et futuri.

L'Ecriture sainte et les rabbins ont coutume d'attribuer divers noms à la majesté de Dieu, pour exprimer sa nature, son être divin, les excellences et les propriétés de ses perfections adorables : ils lui donnent le nom ineffable, composé de quatre lettres, *Jehova*, qui exprime que Dieu est l'être souverain, l'être des êtres, le principe, la source, l'origine de tout être. Ils le nomment *Ja*, qui est une abréviation et un raccourci du nom ineffable : *Alleluia, laudate Deum*. En l'Exode il s'appelle *Eie*, ὁ ὢν, celui qui est, qui est misit me ad vos (Exod. III, 14), nom qui lui est si propre et si convenable, que saint Jean, en l'Apocalypse, a mieux aimé faire violence à la phrase grecque, que de le changer tant soit peu, pas même en déclinant, *Gratia vobis ab eo qui est (Apoc., I, 4)*, ἀπὸ τοῦ ὄντος, au lieu de dire ἀπὸ τοῦ ὄντος, ou bien ἀπὸ τοῦ ὄντος, qui est, c'est à-dire, dit saint Denys (*De divin. Nom.*, cap. 5), celui qui a l'être par essence et non par emprunt, un être nécessaire, universel, indépendant, immuable, et éternel ; autrefois il s'appelle *Adonai*, c'est-à-dire, Seigneur. En cinquième lieu, il se nomme *El*, c'est-à-dire fort puissant, d'où sont dérivés les noms de Raphaël, Gabriel. Il s'appelle encore *Etion*, c'est-à-dire, très-haut ; *Sadai*, suffisant à soi-même, de la particule *sche* et du mot *dai*, sibi abundans. Enfin il se nomme *Eloha*, qui signifie juge et gouverneur ; mais c'est une merveille digne de grande admiration, de voir premièrement que Moïse parlant de la création, entre tant d'épithètes qu'il pouvait attribuer à notre Dieu, il semble avoir choisi la moins propre, et celle qui est la plus éloignée du sujet qu'il traite ; il semble qu'il devait dire *Bereschit*, *Bara*, *Jehova*, ou *Ja*, ou *Je*, ou *Adonai*, ou *Sadai*, car ce serait parler fort à propos de dire : Celui qui est la source et le principe de tout être, celui qui a l'être par essence, l'a communiqué aux créatures ; celui qui est haut et puissant seigneur, qui n'a besoin de personne, qui est suffisant à soi-même, a créé le monde par sa pure bonté ; et au lieu de parler ainsi, il dit : Le juge, le gouverneur souverain a créé le ciel et la terre, *Bereschit*, *Bara*, *Elohim*, chose admirable, et digne de réflexion toute particulière. Le premier nom, la première épithète et le

יהוה

premier éloge que l'Écriture sacrée donne à notre Dieu, c'est le nom de juge, tant elle a de désir d'imprimer en nos cœurs la crainte de sa justice ; elle l'appelle juge et gouverneur quand elle traite de la création pour nous apprendre que, comme dit saint Augustin, *non fecit et abiit*, ayant créé le monde il n'a pas laissé son ouvrage à la discrétion de la fortune : il le conduit, le régit, et le gouverne ; il juge et punit sans aucun doute ceux qui troublent son gouvernement, que rien ne trouble que le péché.

Il y a encore une autre merveille en ces paroles de Moïse, c'est qu'il joint un pluriel à un verbe singulier ; au lieu de dire *Bara Eloha*, le juge a créé, ou *Barou Elohim*, les juges ont créé, il dit : *Bara Elohim*, les juges a créé. Le Maître des Sentences, Liranus Galatin, et autres, disent que par le verbe du nombre singulier, Moïse a exprimé l'unité de l'essence, et que par le nom pluriel *Elohim* il a voulu marquer la pluralité des personnes qui sont en Dieu ; mais je remarque qu'il a encore exprimé cette adorable Trinité par le verbe singulier, et par conséquent qu'il est joint très-proprement au nominatif pluriel, car ce mot hébreu *Bara* est composé de trois lettres, *Aleph, Beth, Resch*, et ces trois lettres sont les premières des noms des trois Personnes de la très-sainte Trinité. *Av* ou *Ab*, signifie le Père ; *Ben* ou *Bar*, le Fils, *Rovach*, le Saint-Esprit : *Bara Elohim* donc nous apprend que le Père que le Fils, que le Saint-Esprit nous jugent ; et la puissance absolue qui est attribuée au Père, nous fait connaître que Dieu nous juge présentement ; car si les juges parmi les hommes retardent de faire le procès à un criminel, c'est faute de puissance, ou ils ne le peuvent sitôt prendre, ou ils manquent de preuves, ou ils appréhendent quelque grand, ce qui ne peut arriver à un Dieu tout-puissant : la science et la sagesse appropriées au Fils montrent qu'il juge exactement ; et la bonté attribuée au Saint-Esprit est cause qu'il nous juge sévèrement, comme vous verrez aux trois points de ce discours.

1. — 1. Oui, le texte sacré nous apprend, les saints Pères l'enseignent, et l'expérience le montre, qu'au même temps et au même moment que vous commettez le péché, le Fils de Dieu est là-haut, en son lit de justice, escorté de ses anges, accompagné des saints ; qu'il vous voit, qu'il vous contemple et qu'il minute la sentence de réprobation que vous méritez ; il la prononce, il la notifie à ses saints, qui l'approuvent et qui la signent : Mon Dieu, dit le Psalmiste, vous êtes assis sur le trône de votre gloire, et vous jugez très-justement les hommes, *Sedisti super thronum, qui judicas justitiam* (Psal. IX) ; et ailleurs, parlant des gens de justice, il dit que Dieu se trouve en leur assemblée, au milieu d'eux, dans les sièges présidiaux, et dans les cours de parlement, et qu'il évoque toutes les causes à soi, *Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos iljudicat* (Psal. LXXXI, 4). Pendant que vous faites le procès aux autres, Dieu vous fait le vôtre, messieurs, et si vous

commettez quelque injustice, ou par ignorance, ou par passion, il vous condamne très-justement, avec connaissance de cause et sans passion ; et le prophète Amos : *Ædificat in calvo ascensionem suam* (Amos, IX, 6) ; ou selon le texte chaldaique, *ponit in sinu calvo sedem suam... oculi Domini super regnum peccans... morientur omnes peccatores populi mei* ; et le saint homme Job, parlant en la personne du pécheur : *Scribis contra me amaritudines, observasti omnes semitas meas* (Job, XIII, 26) : Mon Dieu, vous remarquez exactement toutes mes actions et vous écrivez contre moi les peines et les châtiments que je mérite ; et l'apôtre saint Paul : Je ne me soucie guère de ce que les hommes peuvent dire ou penser de moi, je suis du ressort d'un parquet bien autre que le leur, c'est le Seigneur qui me juge ; il ne dit pas qui me jugera, mais qui me juge à présent, *Qui autem judicat me, Dominus est* (1 Cor. IV, 4).

2. Saint Chrysostome (*Homil. 22, in II ad Corinth.*) nous assure la même chose en ces termes formels : *Hujusmodi est peccatum, ut protinus ut perpetratum est, sententiam fert iudex*. Peut-être que vous êtes venue ici tout exprès pour offenser Dieu, pour voir ou pour être vue, pour convoiter ou être convoitée, ou avec une volonté actuelle de persévérer dans votre péché d'injustice, d'aversion et d'impureté : hé! misérable que vous êtes, Dieu vous regarde attentivement, oui vous, vous-même ; maintenant, à l'heure que je parle, Dieu a les yeux collés sur vous, il vous considère distinctement, il vous mesure depuis la tête jusqu'aux pieds : savez-vous ce qu'il pense de vous, ce qu'il dit de vous et ce qu'il délibère de vous ? Il vous juge digne de la mort éternelle, et encore que la sentence qu'il en prononce ne soit pas exécutée sur-le-champ, comme elle fut contre Onan. Her, Oza, Ananias et quantité d'autres semblables (*Genes. XXXVIII, 7; II Reg., VI, Act., V*), il se peut faire que ce soit un arrêt fixe et définitif ; il peut arriver, et il arrive quelquefois, que l'offense que Dieu reçoit présentement du péché que vous commettez, et le jugement qu'il en fait, soit le principe, le premier ressort et le principal motif de votre réprobation, de la résolution irrévocable que Dieu prend de vous damner éternellement. En voici des exemples.

3. Balthazar, roi de Babylone, était assis à table, ne pensant qu'à se donner du bon temps et à faire bonne chère avec ses courtisanes (*Daniel, V*) : en cette même heure il vit une main qui écrivait sur la muraille, vis-à-vis de lui, la sentence de mort minutée contre lui dans le ciel : *In illa hora apparuerunt digiti*. Il en fut averti par le prophète Daniel, il eut le loisir de se reconnaître, de se repentir, et il ne le fit pas : l'arrêt était définitif, et il fut exécuté sans ressource. Vous pensez être plein de vie et de santé, vous êtes en un lieu de débauche, vous offensez Dieu hardiment, parce que vous n'en sentez pas la punition, *In illa hora, in illa hora* : peut-être qu'à cette même heure on vous fait votre procès, l'arrêt ne vous est pas notifié comme

à Balthazar, mais il ne laisse pas d'être prononcé : *Nondum apparet iudicium, sed jam factum est iudicium*, dit saint Augustin. En saint Matthieu (XXVI), le Fils de Dieu, injustement condamné par Caïphe et les autres prêtres, leur dit : *Amodo videbitis Filium hominis, sedentem a dextris virtutis Dei*, dès à présent vous me verrez assis à la droite du Tout-Puissant pour vous juger : pourquoi *amodo*, dès à présent? c'est-à-dire l'action que vous commettez maintenant donne le premier branle à votre réprobation, vous engage à la sentence de damnation que vous recevrez au dernier jugement.

Denys le Chartreux rapporte que deux jeunes hommes étaient fort grands amis, mais d'une amitié mondaine et sensuelle; ils mangeaient ensemble, ils jouaient, ils se promenaient, ils dansaient, ils hantaient les filles, et faisaient ensemble d'autres semblables exercices, qu'on appelle dans le monde divertissements innocents, parce, disent-ils, qu'on ne fait tort à personne, et saint Augustin les appelle *legendas lœticias*, des joies déplorables : l'un d'eux vint à mourir, et paraissant après sa mort à son ami, il lui dit : *Nemo credit, nemo credit, nemo credit*. Que voulez-vous dire : *nemo credit quam exacte iudicat, quam severe castigat*, personne ne croit, personne ne croit : personne ne croit combien exactement Dieu nous juge, ni combien rigoureusement il nous châtie.

II. — 1. *Quam exacte iudicat*, le saint homme Job l'appréhendait et disait : *Numquid oculi carnei tibi sunt, aut sicut videt homo et tu videbis* : Dieu n'a pas des yeux de chair comme nous, des yeux qui se peuvent perdre, fermer ou éblouir, des yeux qui ne voient de guère loin et qui ne regardent que le dehors; il juge de vos péchés tout autrement que les hommes, il en juge tout autrement que vous; il dit, par son prophète : *Scrutabor Jerusalem in lucernis*, il ne dit pas, *in luce solis*, mais *in lucernis* : J'examinerai l'âme fidèle à la lueur d'une lampe; le soleil ne fait voir ce que ce qui est en évidence et exposé à sa lumière, il ne fait pas voir ce qui est en la cave et autres lieux obscurs : on recherche et on voit avec une lampe ce qui est aux recoins, sous les lits, aux cachots et aux autres lieux les plus secrets.

2. Saint Anselme : *O lignum aridum et inutile, æternis ignibus dignum, quid respondebis in illa die, cum erigetur a te usque ad ictum oculi? Omne tempus vivendi tibi impensum, qualiter fuerit a te expensum, tunc quippe condemnabitur quidquid fuerit inventum in te operis, vel otiosi sermonis, et silentii usque ad minimam cognitionem : vœ, quot peccata tibi proveniunt ex improviso, quasi ex insidiis quæ modo non vides? certe plura et forte terribiliora, his quæ nunc non vides, et quæ non esse mala putas, et quæ nunc bona esse credis, nudata facie, apparebunt tibi nigerrima peccata*. Pauvre pécheur que je suis, arbre stérile et infructueux, digne des flammes éternelles, que répondrai-je en ce jour quand on me demandera compte jusqu'à un clin d'œil, et de tout le temps mal employé? Alors

on condamnera tout ce qu'on trouvera avoir été inutile en mes pensées, en mes paroles, en mes œuvres et en mon silence : malheureux que je suis ! mes péchés se présenteront à moi en foule, bien plus grands et en plus grand nombre que je ne pense ; et peut être que les actions qui me semblent bonnes, étant bien examinées, se trouveront vicieuses et dignes de punition.

3. *Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum*. Dieu ne juge pas seulement d'une action, selon la substance de l'œuvre, ni selon l'objet qui la met sous un genre et dans une certaine espèce de vertu, mais selon toutes les circonstances qui la doivent accompagner, et si une seule y manque, il réprovoe et condamne l'action. Nous le pouvons montrer par des exemples tirés de l'Écriture sainte, et par induction de sept circonstances, dont une bonne œuvre doit être accompagnée, elles sont comprises en ce vers :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur quomodo, quando.

La première, c'est la circonstance de la personne qui agit ; c'est un acte de générosité de déclarer et de faire la guerre aux ennemis de Dieu, et néanmoins Joseph et Azarias sont repris, en l'Écriture, de l'avoir fait, et n'y réussirent pas, parce qu'ils le firent sans vocation : ils n'étaient pas de la race de ceux que Dieu voulait employer pour délivrer son peuple de ses ennemis : *Quia non erant de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israel*. C'est une sainte profession d'être prêtre, confesseur et prédicateur, mais Dieu trouve fort mauvais que vous le soyez, si vous n'y êtes pas appelés, si vous n'avez l'esprit, le jugement et la science, la piété, la continence, et les autres vertus et talents qui y sont nécessaires.

Quid, c'est le sujet ou la matière de l'action : c'est un acte de la première et plus noble des vertus morales, une œuvre de religion, qui appartient au culte divin, d'offrir à Dieu des sacrifices; et toutefois, en Isaïe, Dieu rejette avec horreur et abomination les sacrifices et les encensements, que certains Israélites lui offraient. La raison qu'il en rend est que leurs victimes étaient souillées du sang des pauvres opprimés, qu'ils les achetaient de l'argent qu'ils avaient amassé par rapine et concussion. C'est bien fait de donner l'aumône, de faire des legs pieux, de fonder des obits et des anniversaires; mais de le faire du bien mal acquis, de donner aux pauvres ou à l'église au lieu de payer vos dettes, et de restituer à celui à qui vous avez fait tort, quand vous le connaissez, ce n'est pas un sacrifice, mais une confirmation de votre larcin.

Ubi, acheter des colombes, des agneaux et d'autres victimes pour les offrir à Dieu, c'était une action de piété et de religion; mais le Fils de Dieu se mit en colère, non-seulement contre ceux qui vendaient, mais contre ceux qui achetaient de ces animaux dans le temple; il les en reprit aigrement, il les chassa honteusement, ce ne fut pas à cause

de l'avarice, car il n'eût repris que les vendeurs, mais à cause de la profanation du temple, et qu'on faisait de la maison d'oraison une place de trafic et de négociation. Discourir, deviser avec quelqu'un de vos amis ou parents, qui est venu de bien loin pour vous voir, c'est un acte de civilité qui, étant fait à bonne fin, peut être rendu méritoire; mais le faire à l'église, qui est consacrée pour prier Dieu, et interrompre la dévotion de ceux qui y sont, c'est un péché devant Dieu qui ne peut être excusé, puisqu'il y a tant d'autres lieux où vous pouvez le faire.

Quibus auxiliis, c'est la circonstance des personnes que vous employez à vos desseins. C'est un trait de grande prudence, que d'avoir un bon économiste ou un sage intendant, qui ait soin des affaires temporelles de votre maison; mais c'est une grande imprudence d'y employer votre aumônier, le curé ou le vicaire, ou tout autre ecclésiastique qui ne doit s'appliquer qu'aux œuvres spirituelles et au service de Dieu: si vous eussiez été au temps de saint Cyprien, on eût défendu aux prêtres de prier Dieu pour vous à la messe après votre mort.

Cur, c'est la fin qu'on prétend en son action; si elle est mauvaise et vicieuse, elle gâte et corrompt tout le dessein. Quelqu'un dit un jour au Fils de Dieu: Maître, je veux avoir l'honneur de vous suivre. Le Sauveur lui répondit: Les renards ont leurs tanières; et les oiseaux leurs nids où ils se retirent, *Vulpes foceas habent et volucres cœli nidos*; pour vous apprendre, dit saint Augustin, que si vous vous mettez à la suite du Fils de Dieu, si vous entrez en religion, si vous briguez cette cure ou quelque autre bénéfice, pour avoir un lieu de retraite, pour vivre en repos et à votre aise, pour élever et agrandir votre maison, *Ut sit in excelso nidus tuus*, c'est en apparence un zèle du service de Dieu; mais, en effet, c'est une avarice et une ambition démesurée.

Quomodo: faire des oblations à Dieu, lui offrir des fruits de la terre, comme au Créateur et au souverain de toutes choses, c'est un acte de latricie; mais, parce que Crin ne le fit pas de bon cœur, parce qu'il fit ses offrandes à regret, chichement et des moins bons, Dieu ne le regarda pas de bon œil, il le rejeta, lui et ses présents. Dire votre chapelet, ou faire d'autres prières tous les jours sans faillir, c'est fort bien fait; mais attendre de le faire jusqu'au soir bien tard, quand vous êtes tout assoupi de sommeil, et que vous avez l'esprit rempli de distractions des affaires de la journée, c'est une indévotion et une irrévérence répréhensible.

Quando: c'était une action louable de recourir à Dieu avant que de donner bataille et demander son secours par l'oblation d'un holocauste; mais, parce que Saül ne le fit pas au temps ordonné, parce qu'il le fit un peu plus tôt qu'on ne le lui avait prescrit, Samuel lui dit: *Stulte existi*, C'est une folie que vous avez faite, Dieu vous en punira.

C'est bien fait à un ecclésiastique de

dire ses Heures, et de payer à Dieu le tribut qu'il lui doit, mais saint Séverin fut en purgatoire pour les avoir dites hors du temps convenable, pour avoir dit vêpres et complies le matin, afin qu'il eût plus de loisir de traiter après midi des affaires de son diocèse avec l'empereur. N'est-ce pas une faute bien plus légère d'avancer le paiement d'une dette que de la retarder? Si ce saint évêque fut en purgatoire pour avoir dit quelque office trop tôt, que deviendront ceux qui attendent à dire prime et le reste jusqu'à neuf ou dix heures du soir, quand ils sont à demi endormis.

III. — 1. *Nemo credit quam exacte judicat, et quam severe castigat*. Non, personne ne croit, personne ne comprend, et personne ne peut comprendre combien sévèrement il châtie. Imaginez-vous une personne bien sévère: Dieu l'est encore plus. Imaginez-vous une personne beaucoup plus sévère que la première, Dieu l'est encore davantage; et quand, d'ici à cent ans, vous vous imaginerez à chaque moment des personnes plus sévères l'une que l'autre, Dieu l'est encore au delà: *Magnus et terribilis super omnes, qui in circuitu ejus sunt*. Vous dites quelquefois: Dieu n'est pas si sévère qu'on le préche; savez-vous bien ce que vous faites quand vous parlez ainsi? vous prononcez un blasphème; il est mille fois plus sévère qu'on ne le préche, mille fois plus qu'on ne le pense, mille fois plus qu'on ne le saurait ni prêcher ni penser. Si vous disiez que Dieu n'est pas si bon qu'on le préche, ne serait-ce pas un blasphème? Oui, car il est cent mille fois meilleur qu'on ne le dit, meilleur qu'on ne le conçoit et meilleur qu'on ne le peut dire ni concevoir. Quand on loue la bonté de Dieu et sa miséricorde infinie, vous croyez aisément tout ce qu'on en dit, et vous pensez toujours qu'elle est incomparablement plus grande qu'on ne dit: pourquoi le croyez-vous? ce n'est pas parce que l'Écriture l'enseigne, mais parce que cette bonté divine revient mieux à votre humeur; c'est qu'elle flatte votre amour-propre; c'est qu'elle favorise vos espérances prétendues, *nempe quod miseri volunt, hoc facile credunt*: si vous croyez la grandeur de cette bonté, parce que l'Écriture l'enseigne, croyez aussi la grandeur de sa sévérité que la même Écriture enseigne: ces deux perfections sont aussi grandes l'une que l'autre, saint Paul les joint et associe: *Vide ergo bonitatem et severitatem Dei* (Rom., XI, 22); la bonté de Dieu est infinie parce que c'est une de ses perfections, et toutes ses perfections sont infinies; donc sa sévérité est infinie, puisqu'elle est aussi une de ses perfections: sa bonté et sa sévérité sont égales, et vont de pair; elles sont uniformes, et ce qui est admirable, elles sont une même chose ensemble et une même chose avec sa divine essence; et comme vous croyez qu'on ne saurait trop relever la bonté, parce qu'elle est au delà de toute pensée,

Quantum potes, tantum aude,
Quia major omni laude,

Ainsi vous devez croire qu'on ne saurait trop

exagérer sa sévérité, parce qu'elle est au delà de toute expression et de toute conception, *Nemo credit quam severe castigat* :

2. La raison de ceci se peut tirer de ce que, dit saint Thomas (I p., q. 21, a. 2), la justice et la sévérité de Dieu, c'est proprement sa vérité. La vérité n'est autre chose que la conformité de la connaissance avec son objet ; le jugement de Dieu c'est la connaissance qu'il a de votre péché, elle est conforme à son objet, il en connaît la malice aussi noire et aussi grande qu'elle est en effet, *Judicium Dei est secundum veritatem*, dit saint Paul ; et le Psalmiste : *Judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua*. Vous ne jugez pas que votre péché mérite si grande peine, parce que vous n'en connaissez pas la malice ; mais Dieu, qui comprend parfaitement la grandeur infinie de sa bonté, connaît aussi parfaitement la grandeur infinie de l'injure qui lui est faite ; et comme sa connaissance ne peut démentir son objet, ainsi ses justes arrêts ne démentent jamais sa connaissance ; et comme il vous juge digne de très-grande peine, à cause de la grande injure que vous avez faite à sa bonté, il vous condamne à telle peine ; et ainsi *Nemo credit quam severe castigat*.

3. En effet, qui eût cru qu'il ôterait la vie à la femme du juste Loth, pour avoir tourné la tête devers l'incendie de Sodome, contre la défense qui lui en était faite ? Qui eût cru qu'il condamnerait à la mort un pauvre garçon, pour avoir recueilli un peu de bois un jour de fête ? Qui eût cru qu'il réprouverait Saül pour avoir offert un sacrifice un peu plus tôt qu'il ne fallait, et pour avoir donné quartier à un roi prisonnier de guerre ? Qui eût cru qu'il laisserait tomber en des précipices effroyables, Tertullien, Origène, Pélage et tant d'autres grands hommes, en punition de quelque vanité ou de quelque autre légère faute ?

A la vue de ces vérités, un ancien anachorète du désert de la Thébàïde, voyant un jeune religieux qui avait été vicieux dans le monde et qui riait, lui dit gravement, *Deo reddituri sumus rationem, et tu rides ?* Mon frère, ne savez-vous pas que nous devons rendre compte à Dieu, à un Dieu infiniment sévère ? avez-vous bien la hardiesse de rire ? Saint Arsène ayant méprisé pour l'amour de Dieu les délices de la cour, où il était adoré, étant gouverneur de l'empereur Arcade, après avoir passé la meilleure partie de sa vie dans un désert, en un profond silence, des austérités et des larmes si continuelles, que le poil des paupières lui en était tombé, étant au lit de la mort, tremblait ; ses disciples lui dirent : hé quoi ! mon père, craignez-vous ? oui, je crains, et cette crainte a toujours été en moi depuis que je suis religieux. Et le saint homme Job : *Verebar omnia opera mea*, je craignais pour toutes mes œuvres ; notez pour toutes, il offrait à Dieu des sacrifices chaque semaine, et il craignait en faisant cela ; il ne mangeait pas une bouchée de pain sans en faire part à quelque pauvre, et il craignait, il était le père des orphelins, le défenseur des veuves,

le refuge des opprimés, le consolateur des affligés, et il craignait faisant ces bonnes œuvres ; Parce, dit-il, que je savais que vous ne punissez pas seulement les grands crimes, mais jusqu'aux moindres manquements, *Sciens quod non parceres delinquenti*.

Conclusion. — Finissons cette prédication, comme le sage Salomon finit ce beau livre qu'il nomme l'Ecclésiaste, c'est-à-dire le prédicateur : *Finem loquendi pariter omnes audiamus, Deum time, et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo (Eccl., XII, 13)*. Craignez Dieu, si vous êtes sage, craignez Dieu, et gardez ses divines lois. *Si hoc est omnis homo, ergo sine hoc nihil est omnis homo*, dit saint Bernard. *Omnes audiamus, Deum time* : pour grandes, austères et rigoureuses que soient vos pénitences, si vous avez offensé Dieu, craignez : car qui vous a dit que la repentance que vous en avez eue a été vraie, sincère, cordiale, surnaturelle et légitime ? qui vous a dit qu'elle a eu toutes les conditions que Dieu demande de vous ? *De propitiatio peccato noli esse sine metu*.

Omnes audiamus, Deum time : Encore que votre conscience ne vous reprenne d'aucun péché mortel, et que vous pensiez être juste, craignez : car personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ; nous pensons quelquefois que Dieu nous en doit de reste, et il ne nous doit que des châtimens : nous ne pouvons savoir quelle disposition, quel amour et quelle pureté d'intention Dieu demande en nos actions, pour ne les pas réprouver : notre cœur est artificieux et rusé tout ce qui se peut, il ne trompe pas seulement les autres, il nous trompe souvent nous-mêmes : *Pravum est cor hominis, et quis cognoscet illud (Jerem., XVII) ? Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud in intimis intentio supprimat, et aliud tractantis animo, superficialis cogitationis ostendat, et fingit se de bono opere amare, quod non amat : de mundi autem gloria non amare quod amat (S. Greg., in Pastoralibus, I part., c. 9)*. Nous nous imaginons souvent être pleins de bonnes intentions, et chargés de mérites, et ce n'est qu'amour-propre et retour à nous-mêmes : je m'imagine que je cherche Dieu en vous prêchant, et peut-être que je ne le cherche pas ; je m'imagine que je ne cherche pas la gloire du monde, et peut-être que je la cherche : mon Dieu, faites-moi la grâce de ne la pas chercher. J'ai dévotion de recommander souvent à Jésus-Christ le dernier repli de mon cœur ; c'est un labyrinthe, un abîme, un cachot dont on n'aperçoit point le fond.

Omnes audiamus, Deum time : Quand vous seriez très-assuré d'être juste, craignez, *Timete Dominum, omnes sancti ejus*. Si un de vos enfants ayant entendu une de mes prédications allait continuellement tremblant, toujours frémissant et frissonnant d'horreur, vous diriez : Ces prédications épouvantent trop le monde, je ne veux plus que mes enfants y aillent : et toutefois quand nous irions toujours tremblants et frémissants de crainte, nous ne ferions rien que ce que saint Paul nous commande, *Cum metu et tremore*

operamini salutem : notez *tremore*, avec tremblement : il ne dit pas, tremblez quand vous offensez Dieu, car en ce même temps Dieu est là-haut qui vous voit, qui vous juge et qui minute la sentence de damnation que votre péché mérite : sentence, qui est possible un arrêt fixe et irrévocable ; il ne dit pas seulement, tremblez quand vous êtes en mauvais état, car entre vous et l'enfer il n'y a que le petit filet de votre vie, qui peut être rompu par mille accidents ; il ne dit pas : tremblez quand vous commettez un péché véniel de propos délibéré, car peut-être que Dieu y voit quelque circonstance qui vous rend bien criminel ; mais il dit : tremblez quand vous faites votre salut : quand vous venez au sermon, c'est pour faire votre salut, quand vous êtes à confesse, c'est pour faire votre salut, tremblez : quand vous entendez la messe, quand vous allez à la communion, c'est pour faire votre salut, tremblez ; craignez de ne pas bien faire des actions si saintes et si importantes, craignez de vous confesser et de communier indignement.

Un bon récollet de notre temps, qui avait vécu longtemps et saintement en la religion, tremblait au lit de la mort, à l'exemple de saint Arsène et de saint Hilarion : et comme ses confrères lui dirent, Hé quoi ! mon père, craignez-vous encore, après avoir fait tant de pénitences ? il fit une réponse qui m'a vivement touché quand on me l'a rapportée. Pendant que nous sommes en cette vie, nous nous formons un Dieu à notre mode : mais quand nous allons en l'autre monde, nous le trouvons tel qu'il est, tel qu'il est, et non pas tel que nous l'avons forgé. Il dit en Isaïe, que ses pensées sont plus éloignées des nôtres, que le ciel ne l'est de la terre : Vous vous imaginez que pour vous pardonner il se contentera d'une faible douleur qui effleure votre cœur, peut-être que cette pensée est plus éloignée de la sienne, c'est-à-dire de la vérité, que le ciel ne l'est de la terre. L'Écriture dit qu'il vous jugera, non pas selon vos sentiments, non pas selon votre opinion, et non pas selon vos petites lumières ; mais selon les siennes, selon sa vérité, et non selon la vôtre : *judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua*, non pas *nostra*. Le Psalmiste dit que ses jugements ne sont pas seulement un abîme, mais plusieurs abîmes, *judicia tua abyssus multa*. Pour juste, saint, innocent et parfait que vous soyez, tremblez ; *Omnis homo, Deum time, timete Dominum, omnes sancti ejus*. Vous ne savez pas ce que vous deviendrez, vous n'êtes pas plus saint, ni plus assuré qu'était Lucifer, Origène, Tertullien, l'Église et tant d'autres qui sont tombés. David dit que Dieu est terrible en ses desseins sur les enfants des hommes, *terribilis in consiliis super filios hominum* (Psal. LXV, 5). Je suis homme, Dieu est donc terrible dans les desseins qu'il a sur moi.

Saint Paul dit que ses jugements sont incompréhensibles ; saint Pierre (1 Ep., IV) dit qu'à grand-peine le juste sera sauvé ; et si les saints doivent craindre, que doivent

faire les coupables ? Si, en punition de quelque vanité ou de quelque autre légère faute, Dieu a retré ses grâces particulières de Salomon, de Nicolas, d'Arius, de Nestorius, et les a laissés tomber en des précipices, que fera-t-il à ceux qui commettent des méchancetés noires, dénaturées et diaboliques ? Si à grand-peine le juste sera sauvé, hé ! que deviendra le pécheur ? en quelle appréhension, en quelle détresse et convulsion se trouvera-t-il ? Il sèchera de frayeur à la seule vue des signes qui précéderont le jugement : *Arescentibus præ timore hominibus ; ponet in pulvere os suum, si forte sit spes* (S. Luc., XXI, 26 ; Thren., III, 29) : il se collera le visage contre terre, et criera, en rugissant : N'y a-t-il plus d'espérance ? quoi, n'y a-t-il plus d'espérance ? Non, il n'y aura plus d'espérance pour vous quand vous serez présenté au jugement de Dieu en l'état de péché où vous êtes : il y en a un peu à présent, puisque Dieu vous a attendu jusqu'à cette heure, il y en a quelque apparence, il y a quelque espérance de salut pour vous, servez-vous en si vous êtes sage : faites maintenant ce que vous souhaiterez lors avoir fait : vous souhaiterez avoir vécu selon les maximes de l'Évangile, avoir eu la crainte de Dieu et avoir gardé ses commandements, faites-le maintenant : *Deum time, et mandata ejus observa* : vous souhaiterez avoir eu du temps pour faire pénitence, vous prierez, vous pleurerez et vous gémirez, mais en vain et infructueusement, faites-le maintenant que vous le pouvez faire utilement : *Pone in pulvere os tuum* ; prosternez-vous souvent contre terre, criez, pleurez et soupirez devant Dieu, comme ces saints pénitents, dans saint Jean Climaque, *si forte sit spes*. Mon Dieu, y a-t-il encore quelque espérance, quelque apparence de salut ? Oserais-je bien espérer de pouvoir faire changer la sentence de condamnation que vous avez écrite contre moi ? *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ*. N'ai-je point mis par mes péchés une nuée si épaisse entre votre majesté et ma misère, que mon oraison ne puisse parvenir jusqu'à vous ? et si elle y est parvenue, ne la rejetez-vous point comme étant sortie d'une bouche toute pollue et immonde ? J'ai si souvent bouché mes oreilles pour ne pas ouïr vos commandements et vos inspirations, ne fermez-vous point les vôtres pour ne pas ouïr les clameurs de ma pauvre et indigne prière ; *Contra folium quod vento rapitur, ne ostendas potentiam tuam* : Ne vous en prenez pas à une pauvre feuille d'arbre ; vous n'aurez point d'honneur de poursuivre un peu de paille, ni d'exercer votre puissance sur une poignée de cendre : je suis indigne de votre colère. Si vous craignez ainsi Dieu pendant votre vie, vous serez assuré à la mort ; *timenti Dominion bene erit in extremis* : si vous craignez ainsi la justice de Dieu, vous obtiendrez sa miséricorde pour vous et pour votre postérité, pour le temps et pour l'éternité : *Misericordia ejus a progenie in progenies, timentibus eum. Amen*

SERMON XXVII.

Des effets de la justice de Dieu au ciel, en terre et en enfer.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.
(Hebr., XI.)

Le prophète David, sachant bien que le commencement et la perfection de la vraie sagesse consiste en la crainte de Dieu, *initium*, *αρχη*, *sapientia timor Domini*, disait au psaume XVII que, pour se préserver du péché et se conserver en l'état d'innocence, il avait toujours devant les yeux les jugements de Dieu, et jamais il n'éloignait de sa pensée la sévérité de sa justice : *Ero immaculatus cum eo et observabo me ab iniquitate mea, quoniam judicia ejus in conspectu meo, et justitias ejus non repuli a me*; il dit *justitias*, non pas *justitiam*, parce que la justice de Dieu ne pouvant être bien connue dans ce monde en elle-même, il en considérait les effets : il nous les faut aujourd'hui considérer au ciel, en la terre et aux enfers. Cette justice divine aurait perdu tout le monde sans le mystère ineffable qui a été opéré en vous, ô très-sainte Vierge ! *Singulari tuo assensu mundo succurristi perditio*. La colère de votre Fils est comparée, en l'Écriture sainte, à la furie de la licorne ; *cornua rhinocerotis cornua ejus*. Quand la licorne est en sa furie, le meilleur moyen de l'apaiser est, à ce que l'on dit, qu'une vierge se présente à elle et lui montre son sein : et en effet, Dieu a beaucoup adouci la rigueur dont il usait en l'ancienne loi, depuis qu'il s'est incarné en votre sein virginal, que nous bénissons en vous disant humblement : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Justitia vindicativa est necessaria reipublicæ. — I. Punctum. Justitia Dei in calo, in decreto de morte Christi : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. consideratione. — II. Punctum. Justitia Dei in terra in permissione tam multorum peccatorum quæ fiunt. — III. Punctum. Justitia Dei in inferno, ubi in æternum non miserebitur damnatorum. — Conclusio. Pathetica per paraphrasin verborum D. Pauli :

Existimas, o homo, quod effugies judicium Dei !

Ce fut à la vérité un sage conseil et un salutaire avertissement qu'un célèbre philosophe de la ville de Thèbes donna autrefois à ses citoyens. Diogène Laërce rapporte, au livre de la Vie des philosophes, que les magistrats de Thèbes, ayant appris l'admirable police des Lacédémoniens, députèrent un d'entre eux, nommé Philon, avec commission d'aller en la ville de Sparte, y demeurer un an tout entier, y remarquer soigneusement toutes les lois, les statuts, les coutumes et les usages de la ville, en faire le rapport à sa patrie, afin de former la république de Thèbes sur le modèle et le patron de celle de Sparte. Ce grand personnage ayant fait sa commission, et étant de retour en son pays, rassembla soudain ses concitoyens ; il fit dres-

ser un théâtre, il y fait apporter des roues, des gibets, des épées, des tenailles et des autres instruments de justice, il les présente à toute l'assistance, puis il s'en va sans dire mot ; on court après lui, on le ramène, on le prie, on le presse, on l'oblige d'être l'OEdipe de son énigme, et d'expliquer ce qu'il voulait dire : Messieurs, dit-il, vous m'avez envoyé à Sparte pour y remarquer et vous faire savoir par quelle voie les éphores y savent si bien gouverner et policer la république ; je vous déclare que les lois n'y sont pas meilleures que les nôtres, mais qu'elles y sont mieux gardées, parce qu'on punit très-rigoureusement et sans remission ceux qui sont si hardis que de les enfreindre : c'est ce que je vous ai voulu apprendre par ces instruments de justice ; c'est pour vous dire que si vous êtes curieux de bien policer votre ville, la rendre heureuse et florissante, il n'est pas besoin de faire de nouvelles lois, mais il faut avoir soin de faire bien observer celles qui sont établies par la terreur des supplices : *Oderunt peccare mali formidine pœne*.

Il faut avouer, messieurs, puisqu'il est très-véritable que le Dieu que nous adorons est une majesté si haute, si noble, si excellente, si sainte, si magnifique, si obligeante et si digne de nos hommages et respects, qu'il mérite d'être aimé, honoré, servi et obéi, quand bien il n'y aurait point de récompense promise à ceux qui le servent, quand il n'y aurait point de punition préparée à ceux qui l'offensent. Mais d'autre côté il faut aussi avouer que supposé la corruption de notre nature, la dépravation et la malignité du cœur humain, qui n'a point d'autre ressort dans ses actions que ses propres intérêts, le meilleur moyen de bien policer la république chrétienne, et contenir en leur devoir les enfants de l'Église, c'est de leur remettre souvent devant les yeux la très-effroyable justice qui sera infailliblement exercée contre tous ceux qui sont si osés que de commettre le péché. Pour en avoir quelque conjecture, je tâche aujourd'hui de vous faire considérer la rigueur et la sévérité de la justice de Dieu, par les exemples et par l'expérience que l'Écriture nous en propose ; nous les devons contempler au ciel, en la terre et aux enfers : et ces trois considérations feront les trois points de ce discours.

I. — 1. Le prophète Moïse décrivant la création du monde, au commencement de la Genèse, dit, au chapitre premier, que le Dieu tout-puissant voulant tirer l'homme du néant, se retira comme au sacré conclave de ses divines Personnes, et entra comme en consultation et délibération de la manière dont il le voulait former : *Faciamus hominem*, etc. ; à plus forte raison pour refaire ce même ouvrage, pour racheter l'homme et pour le retirer de l'abîme du péché, où il s'était malheureusement plongé, Dieu en fit un décret dans le ciel, il en projeta le dessein dans le très-auguste consistoire de son adorable Trinité ; mais si vous eussiez été en ce temps-là, qu'eussiez-vous dit, qu'eussiez-vous pensé ? Dieu veut faire miséricorde à l'homme, je

m'assure qu'il ne la fera pas à demi, il la fera tout entière, sans réserve, sans restriction et sans modification : comme voulant exercer sa justice envers l'ange réprouvé, il a fait un jugement sans miséricorde, ainsi voulant exercer sa miséricorde envers l'homme perdu, il lui fera grâce sans rigueur, sans dépens et sans amende, il n'exigera de lui aucune satisfaction, autrement ce ne serait pas miséricorde, mais justice. Vous vous trompez, il est tellement résolu que sa justice ait son cours, et de ne laisser aucun péché impuni, que même faisant miséricorde, il veut exercer sa justice : il demande satisfaction, et de qui ?

Sans doute de l'homme criminel, de celui qui a fait la faute, et en effet il est chassé honteusement du paradis terrestre, dépouillé de la justice originelle et privé de toutes les grâces, délices et privilèges que cet état heureux apportait ; il est condamné à gagner son pain à la sueur de son visage, assujéti aux travaux, aux fatigues, aux maladies et aux incommodités de la vie, et même condamné à mort, lui et toute sa postérité. Oui, mais la justice de Dieu ne s'en contente pas, elle veut être satisfaite à la rigueur, elle demande un paiement équivalent à la dette : et parce que toutes les maladies, les peines d'esprit, les affronts, la pauvreté, les misères et les supplices que tous les hommes peuvent endurer sont finis, parce qu'il n'y a point de pure créature qui puisse satisfaire en rigueur de justice pour un seul péché, qui est une offense infinie, Dieu condamne son Fils à la mort, son Fils unique très-innocent, très-aimable et très-aimé, le sujet de sa complaisance, la splendeur de sa gloire, l'objet de ses plus tendres amours, et son Fils qui est Dieu ! quand on dit Dieu, c'est tout dire ; il n'est rien au monde si digne d'être considéré, respecté, exempt de peine, privilégié, traité avec honneur et retenue que Dieu : et le Père condamne à la mort ce Fils unique, qui est Dieu, il l'oblige à cette peine, il lui commande de la subir : *Factus obediens usque ad mortem*.

Je vous prie de considérer quels seraient vos sentiments, si vous voyiez un de vos enfants attaché à un gibet, et principalement si c'était un fils unique, et encore plus si c'était un enfant qui ne vous aurait jamais fâché, qui vous aurait toujours servi et obéi avec des respects et des soumissions incroyables ; si vous le voyiez attaché à un poteau, quelles seraient vos pensées, vos sentiments et vos tendresses ? et si cet accident dépendait de vous, de votre volonté et de votre consentement, pour vous y faire consentir, ne faudrait-il pas qu'il y eût un sujet bien grand, bien important et bien étrange ? Voici cependant que Dieu voit son Fils unique, très-aimable, innocent et obéissant, languir trois heures à une potence avec un douleur étrange, il y consent, et non-seulement il y consent, mais il le veut, il l'ordonne et il lui commande de souffrir ce supplice, et cela pour un péché, pour la satisfaction d'un seul péché : *Propter scelus populi*

mei ; ecce qui tollit peccatum mundi, Car encore qu'il ait enduré pour tous les hommes, quand il n'eût été question que d'un péché, du péché du premier homme, Dieu l'aurait condamné à cette mort ; oh ! c'est signe que le péché est une chose bien étrange, bien extraordinaire, bien effroyable et de grande conséquence !

J'ai dit que son Père le lui a commandé ; car si le Fils de Dieu se fût premièrement offert à son Père pour endurer tout ce qu'il souffert, et que le Père eût accepté ses satisfactions, en égard à ce que son Fils offrait volontiers et de bon cœur, cela ne semblerait pas si étrange, on l'attribuerait à l'amour et à la libéralité du Sauveur, non pas à la sévérité de la justice de Dieu ; mais il n'en a pas été de la sorte : il est vrai que l'âme sainte de Jésus s'offrit volontairement, au premier instant de sa conception, pour porter et acquitter nos dettes ; mais ce fut après que son Père le lui eût ordonné. Le Père a désiré cela de son Fils, il l'a exigé, il le lui a commandé, et lui a déclaré qu'il ne pardonnerait jamais aux hommes, s'il n'endurait la mort pour eux, et la mort honteuse de la croix : *Scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (*Philipp., II, 8*).

2. Encore que Dieu n'eût exigé de son Fils, pour satisfaction de nos péchés, qu'une larme, qu'une goutte de sang, que la piquûre d'une épine, il eût été en cela infiniment juste, sévère et redoutable : combien plus donc quand il demande qu'il meure, et qu'il meure d'une mort si cruelle, *Severior mihi, Domine, parcendo, quam ulciscendo videris, et me plus hominis pia redemptio terret quam angeli dura perditio*, dit saint Thomas de Villeneuve (*Serm. 3, de Nativit.*).

Tous les ouvrages de Dieu sont marqués à son caractère : il exerce en toutes ses œuvres et fait paraître ses divins attributs : mais il y a toujours quelqu'une de ses perfections qui paraît en particulier, avec plus de lustre et d'éclat en chacune de ses œuvres : la toute-puissance en la création, la sagesse en la conduite, la bonté en la réparation du monde ; et nous voyons qu'en cette œuvre de la rédemption des hommes, qu'il a choisie pour exercer et montrer sa miséricorde, il est si étrangement rigoureux, qu'il condamne à la mort son propre Fils : que fera-t-il donc au jugement, en ce jour qu'il choisira exprès pour exercer et faire connaître la grandeur de sa justice ? S'il est si rigoureux en l'œuvre de sa bonté, que sera-t-il dans sa sévérité ? S'il est terrible quand il pardonne, que sera-t-il quand il prendra vengeance ? et si sa miséricorde est si effroyable, que sera-ce de sa colère ?

3. *Et me plus hominis pia redemptio terret, quam angeli dura perditio*. Quand les prédicateurs nous veulent faire appréhender la justice de Dieu, ils nous proposent la damnation des anges apostats : sans doute c'est une punition bien exemplaire, de voir qu'un si grand nombre d'esprits angéliques, si nobles,

si excellents, si puissants et si savants, aient été précipités irréparablement aux enfers pour un seul péché, et un péché de pensée : mais ce n'est rien en comparaison de ce qui se passe en la passion du Sauveur ; là ce sont de chétives créatures qui souffrent, ici c'est un Dieu tout-puissant : là ce sont des criminels qui sont punis pour leurs démérites, ici c'est un homme très-innocent qui souffre pour les offenses des autres, et la moindre souffrance de Jésus est une plus grande vengeance, et montre plus clairement la sévérité de la justice de Dieu, que la damnation éternelle de tous les esprits réprouvés : pesez, je vous prie, cette considération, elle est digne d'une attention et d'une réflexion toute particulière. Vous savez que Dieu étouffa autrefois tous les hommes dans les eaux du déluge, la seule famille de Noé exceptée. Quand ce saint était en l'arche et qu'il voyait par la fenêtre toute la terre couverte d'eau, les hommes, les femmes et les enfants surnager et crier miséricorde, être enveloppés dans les flots, en quelle frayeur devait-il être ? pouvait-il après cela avoir la moindre pensée de commettre le péché, en ayant vu devant ses yeux une punition si effroyable ? et cela cependant n'était pas grand' chose en comparaison de ce que nous disons : la justice de Dieu se montre plus rigoureuse au décret de la mort de son Fils, que s'il anéantissait tous les anges qui sont au ciel et tous les hommes qui sont sur la terre, en punition d'un seul péché que l'un d'eux aurait commis : comme la colère du roi se montrerait bien plus effroyable, s'il condamnait à la mort ou même à un coup de verge son dauphin, que s'il faisait écraser tous les vers et toutes les fourmis qui sont en France. Car que sont tous les anges du ciel ? que de petits moucherons ; que sont tous les hommes du monde ? que de petits vers de terre, en comparaison du Sauveur. Et son Père le condamne à la mort et à des souffrances si extrêmes, pour un seul péché mortel : et après cela, vous ne craignez pas la justice de Dieu, vous serez si hardi que de commettre un péché, vous serez si insensé que de penser être impuni, en cas que vous le commettiez : *Si in viridi hæc faciunt, quid fiet in arido ?*

II. — Mais non, ne montons pas si haut, n'allons pas jusqu'au ciel pour contempler la sévérité de la justice de Dieu, en ce décret épouvantable qu'il a fait sur la mort de son Fils ; n'allons pas si loin pour considérer ce que nous pouvons voir à nos portes, devant nos yeux et tout auprès de nous. Demeurons ici, ouvrons seulement les yeux, et si nous ne sommes infidèles et stupides tout à fait, nous verrons en ce monde des effets de la justice divine très-grands et très-redoutables. Je vous assure qu'il n'y a rien qui me fasse plus admirer et appréhender cette sévérité divine, que le point que je vous vais proposer, et je ne doute pas qu'il ne vous ravisse d'étonnement si vous le pesez avec une foi vive et mûre considération. C'est une vérité qui ne peut

être révoquée en doute d'aucun bon catholique, que le plus grand châtiment que Dieu puisse envoyer à une âme pécheresse, c'est de la laisser tomber en de nouveaux péchés, et de permettre qu'en punition de ses fautes précédentes, elle commette de nouveaux crimes : comme la plus riche récompense de la vertu, c'est la vertu même, ainsi le plus rude châtiment du péché, c'est le péché même : *Maxima peccati pœna, peccatum est : Iratus es, et peccavimus (Isa., LXIV).*

Quand l'Écriture veut exprimer une grande montagne, un grand arbre et une grande rivière, elle dit que c'est une montagne de Dieu, un arbre de Dieu et un fleuve de Dieu : *Mons Dei, cedrus Dei, flumen Dei* : ainsi pour nous apprendre que c'est une grande punition quand Dieu permet que nous tombions en péchés, il dit particulièrement que c'est sa vengeance, *Mea est ultio, ut labatur pœs eorum (Deuter., XXXII)*.

Etendez donc, s'il vous plaît, les yeux de votre considération sur toute la terre habitable, repassez en votre mémoire tous les siècles écoulés depuis la création du monde, vous vous écrierez, si vous avez la foi : *Justitia Domini plena est terra : quis novit potestatem iræ tuæ ?* Tout le temps qui a précédé l'Incarnation, c'est-à-dire l'espace de quatre mille ans, toutes les provinces du monde, excepté la Palestine, étaient abandonnées au péché le plus détestable et le plus injurieux à Dieu qui se puisse commettre, au péché d'idolâtrie, et par conséquent toutes en voie de damnation. C'est un article de foi (*Galates V*) : Les idolâtres ne posséderont jamais le royaume de Dieu. (*Apoc., XXI*) : Le département des idolâtres, c'est un étang ardent de feu et de soufre ; et maintenant depuis l'Incarnation ne pouvons-nous pas dire, avec Jérémie (*V*) : *Circuite vias Jerusalem, aspice et considerate, et quaerite in plateis ejus, an inveniatis virum facientem judicium et quaerentem fidem ?* Allez-vous en, je ne dirai pas en Canada, en Turquie et en Barbarie, où l'on n'adore pas Jésus-Christ ; je ne dirai pas à Genève, à Amsterdam, aux autres villes et provinces des calvinistes, luthériens, anabaptistes et autres hérétiques qui sont tous en état de damnation : car saint Paul, qui dit (*Galates, V*) que les idolâtres ne posséderont jamais le royaume de Dieu, dit de même des hérétiques au même lieu, *sectæ accipitæ* ; saint Jean qui dit, *Idololatriæ pars illorum in stagno ardenti igne et sulfure*, dit de même des incrédules ; mais sans sortir de l'Église catholique, *Circuite vias Jerusalem* ; allez-vous-en, je ne dirai pas aux cabarets, aux académies et aux lieux de débauche, car ces lieux sont tous dédiés au service du démon, mais aux rues, aux carrefours et aux maisons bourgeoises des villes catholiques. Considérez ce qu'on y fait, prêtez l'oreille pour écouter ce qu'on y dit, et vous verrez qu'on n'y pense, qu'on n'y parle, et qu'on n'y traite de rien moins que du service de Dieu ; vous n'y verrez que débauches, que bias-

phèmes, que parjures, que trahisons, qu'adultères, que larcins et qu'abominations; si qu'à peine en chaque maison, on même en chaque rue pourrez-vous trouver une personne qui aime Dieu véritablement, à qui on se puisse fier: et je ne doute point que si Dieu était visible au monde il se trouverait encore mille Judas qui le vendraient à deniers comptants; que s'il n'y avait des croix sur les clochers des villes, un étranger qui y arriverait aurait peine de connaître si on y est catholique ou païen. Et puis nous ne dirons pas avec Osée: *Judicium Domino cum habitatoribus terræ, quia non est veritas, nec misericordia, nec scientia Dei in terra: maledictum et mendacium, et homicidium et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.* Quand la peste affligea le peuple de Dieu, et fit mourir soixante-dix mille hommes, David vit un ange du ciel qui tenait une épée nue, Dieu lui voulant témoigner que cette maladie était une vengeance céleste. Si une province était désolée par la peste, sans interruption depuis trente ou quarante ans, ne diriez-vous pas que Dieu est en grande colère contre une telle province? Il y a plus de neuf cents ans que la peste spirituelle du péché mortel ravage la chrétienté, sans épargner quasi une seule maison, et vous ne direz pas que Dieu qui permet cela, est grandement irrité contre nous, et son indignation bien enflammée?

III.—Mais les pécheurs ont une âme toute charnelle et matérielle, ils ne comprennent pas la subtilité de cet argument, il est trop spirituel pour eux: faisons-les visiter l'enfer, qui est le propre séjour de la justice toute pure: *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes* (S. Bern.): Imaginez-vous donc une âme qui soit sortie de ce monde en état de péché mortel: l'âme, par exemple, de votre voisin ou de votre compagnon, qui n'a jamais commis en sa vie qu'un blasphème, ou qu'un adultère, et par malheur est mort soudain après cela sans confession ni contrition; c'est chose très-assurée et qui ne peut être contestée, qu'il est damné éternellement; qu'est-ce à dire, damné? c'est-à-dire que d'ici à cent ans, d'ici à cent mille ans, et dans toute l'étendue de l'éternité, Jésus-Christ, assis au trône de sa gloire, regardera cette âme malheureuse, cette âme que lui-même a créée, et qu'il a faite à son image, qui est un chef-d'œuvre de ses mains, son portrait, son tableau et l'abrégé de ses ouvrages, qu'il a faite chrétienne par les mérites de sa mort, qu'il a lavée dans son sang au sacrement de baptême, marquée de son caractère et ointe de son propre esprit en la confirmation, qu'il a nourrie de sa chair adorable en l'eucharistie, qu'il a purifiée et nettoyée en la pénitence: il la verra dans les tourments sans jamais en avoir pitié, *Pœnas dabunt in interitu æternas, a facie Domini* (II Thess., 1). Quand cette âme est entrée en enfer, Jésus-Christ a dit à la Vierge, *Noli orare pro illa*: Ma mère, je ne désire pas que vous

me disiez jamais une seule parole en faveur de cette infortunée; mes anges, je vous défends de la visiter, pas même une seule fois en toute l'étendue des siècles; peut-être que le père ou la mère, la femme et les enfants, le frère et la sœur de cette âme sont au ciel, Dieu leur défend de lui dire une seule parole de consolation, de jeter sur elle une veillée de compassion.

Peut-être qu'on fait durant ce temps l'anniversaire de son obit, parce qu'on ne sait en quel état elle est sortie du monde; mais Dieu n'a point d'égard aux aumônes que ses parents font pour elle, aux prières de l'Église, au sacrifice de son corps qui est immolé sur l'autel, aux regrets, aux gémissements, aux pleurs et aux lamentations de cette malheureuse; bien plus, c'est que d'ici à cent ans elle aura souffert cent fois plus longtemps qu'elle n'a péché; d'ici à dix mille ans elle aura enduré dix mille fois plus longtemps qu'elle n'a péché, et Dieu ne sera pas encore content de ses souffrances; *Non miserebor et non parces oculus meus*; et cela très-justement, très-raisonnablement et très-sagement; si justement, qu'il en est loué, béni et glorifié de tous les saints: *Alleluia, salus et gloria, et virtus Deo nostro est, quia vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna* (Apoc., XIX, 2). Il faut bien qu'il y ait au péché une malignité bien grande et une qualité bien noire, bien odieuse et abominable que nous ne connaissons pas, et une injustice bien dénaturée et bien monstrueuse.

Que dis-je, l'âme de votre voisin? il n'aurait pas pitié de sa propre Mère; elle était confirmée en grâce, et elle ne pouvait pas pécher: mais si par impossible elle eût commis le péché, elle eût encouru la vengeance divine, aussi bien que les autres, oui, Jésus-Christ l'a révélée à sainte Brigitte (*Lib. IV Rev., c. 7, et refertur a Blosio, c. 1 Monialis spiritualis in fine*); et il est vrai que si la sainte Vierge, oui, la sainte Vierge, sa propre mère, après l'avoir conçu avec tant de pureté, enfanté avec tant de merveilles, élevé avec tant de soin, caressé avec tant d'affection, suivi avec tant de travaux, servi avec tant de fidélité; si après tout cela elle eût commis un péché mortel, et si elle fût morte là-dessus, il l'eût damnée éternellement et n'en aurait jamais eu pitié.

Conclusion. — Saint Paul en rend la raison: *Scimus enim quoniam judicium Dei est, secundum veritatem in eos qui talia agunt: existimas autem hoc, o homo, qui facis ea, quia tu effugies judicium Dei* (Rom., II, 2)! C'est que Dieu juge sans acception de personne, sans passion, selon la vérité de la chose; et parce que le péché mortel mérite la mort éternelle, il juge dignes de mort éternelle tous ceux qui meurent en péché mortel, quels qu'ils soient, et il les condamne à cette peine: *Digni sunt morte, qui talia agunt.*

Sur quoi donc vous appuyez-vous, malavisés et téméraires que vous êtes? Quel est le fondement de cette grande assurance, in-

sensibilité et stupidité en laquelle vous vivez? *Existimas hoc, o homo!* Vous avez, dites-vous, espérance en la miséricorde de Dieu: vous vous trompez, votre amour propre vous séduit; *Existimas*, dit-il, non pas *speras*. Cette disposition, c'est une vaine opinion, une présomption téméraire, et non pas une espérance chrétienne et une confiance bien fondée. Espérer en Dieu, c'est vous retirer du péché, pratiquer la vertu et croire que Dieu vous pardonnera, quelque grand pécheur que vous ayez été, *Spera in Domino, et fac bonitatem: sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino*: mais vouloir persévérer en votre mauvaise vie, et croire que vous êtes assuré de votre salut, ce n'est pas espérance, c'est présomption et témérité, c'est faire Dieu menteur, qui a dit: *Reddet unicuique secundum opera sua* (Psal. LXI; *S. Matth.*, XVI; *Apoc.*, II). il rendra à chacun selon ses œuvres.

Vous espérez, dites-vous, en la miséricorde de Dieu, qui est grande: oui, elle est bien grande, elle est plus grande que vous ne dites, plus grande que vous ne pensez et que vous ne sauriez penser: mais elle n'est pas pour vous, ni pour vos semblables qui persévèrent en leurs péchés. Ne vous trompez pas au partage. Dieu a une miséricorde infinie, mais il a aussi une justice infinie: il a des faveurs et il a des rigueurs: il fait des promesses, et il fait des menaces; sa miséricorde est pour les pécheurs pénitents, sa justice est pour les obstinés: ses faveurs sont pour les justes, auxquels il est un père libéral; et ses rigueurs sont pour les vicieux, auxquels il est un ennemi: ses promesses se font à ceux qui gardent ses commandements, ses menaces se font à ceux qui les violent: pourquoi vous confiez-vous en la miséricorde, qui reçoit amoureusement les vrais pénitents, et que vous n'appréhendez pas la justice, qui punit infailliblement les impénitents? Pourquoi attendez-vous les faveurs, qui sont le sort de Jacob, et que vous ne redoutez pas les rigueurs, qui sont le partage d'Esau et de vos semblables? Pourquoi espérez-vous l'effet des promesses qui ne sont pas faites pour vous, et que vous ne craignez pas les menaces qui vous sont faites?

La miséricorde de Dieu est grande, dites-vous? oui, cela est indubitable; mais elle a bien laissé perdre la troisième partie des anges, et vous n'êtes qu'un homme: *Existimas, o homo!* Elle a bien laissé perdre les villes, les provinces, les royaumes et les nations entières par l'idolâtrie avant l'Incarnation, par les hérésies depuis l'Incarnation, et vous n'êtes qu'un particulier: tant y a que, notwithstanding cette miséricorde en la race d'Adam, de laquelle vous êtes issu, il y a plus de damnés que de sauvés; puisque le Fils de Dieu nous l'assure, disant que la voie de perdition est large, que plusieurs y entrent et la suivent, *Pauci electi*: cette miséricorde de Dieu souffre bien que tant d'autres qui vivent comme vous soient damnés, pourquoi ne souffrira-t-elle pas que vous le soyez aussi, vous qui vivez comme eux? Dieu per-

dra-t-il sa béatitude si vous n'êtes sauvé? fera-t-il de nouvelles lois et un Evangile extraordinaire pour vous? Avez-vous reçu de lui quelque bulle d'exemption, quelque privilège ou quelque prérogative qui fasse, qu'étant atteint du péché comme les autres, vous ne soyez pas enveloppé en la peine avec les autres, qu'étant embarqué en même vaisseau vous ne couriez pas même risque. *Existimas, o homo!* *quia effugies judicium Dei*. Il ne dit pas, *quia non incidet*: vous vous flattez par la pensée de la miséricorde de Dieu, et vous ne voyez pas que vous êtes déjà entre les mains de sa justice épouvantable: n'est-ce pas une grande rigueur de sa vengeance sur vous, qu'il permette que vous tombiez en des péchés si grands et en si grand nombre comme vous faites? Ne devez-vous pas dire de l'état où vous êtes ce que saint Augustin disait de sa vie passée: J'étais enfoncé dans l'abîme de mes péchés, votre colère avait prévalu contre moi, et je n'en savais rien? Ne peut-on pas dire de vous qu'il a répandu sa colère sur vous, puisqu'il permet que vous ajoutiez péché sur péché? *Effunde super eos iram tuam, appone iniquitatem super iniquitatem*; et s'il accomplit en vous cette prophétie, pourquoi n'accomplira-t-il pas ce que le prophète ajoute, *delectantur de libro viventium*? Sa miséricorde ne l'empêche pas d'exercer sur vous sa plus grande rigueur, qui est de vous laisser tomber en la coupe du péché; et pourquoi l'empêchera-t-elle d'exercer envers vous la moindre rigueur, qui est de vous laisser tomber en la peine du péché? Qu'un pécheur tombe en enfer, ce n'est pas merveille, c'est ce qui lui est dû, ce qu'il a mérité, ce à quoi il s'est disposé: mais qu'un juste tombe en péché, c'est ce qui est très-surprenant.

Il a bien permis que vous, qui étiez juste auparavant, soyez tombé au péché en punition de quelque négligence: pourquoi ne permettra-t-il pas que vous tombiez en enfer pour la punition de votre péché? Enfin, si vous êtes en péché mortel, vous êtes obligé de croire fermement que, mourant en cet état, vous serez damné, et cela est si assuré, que si vous ne le croyez fermement, quand vous n'auriez point d'autre péché, le seul manquement de cette créance vous damnera éternellement: car voici ce que dit le symbole de saint Athanase, que l'Eglise chante tous les dimanches, et que les hérétiques mêmes tiennent pour article de foi: *Qui bona egerunt, ibunt in vitam æternam, qui vero mala, in ignem æternum. Hæc est fides catholica, quam nisi quisque fideliter firmiterque crediderit, salvus esse non poterit*: ceux qui auront fait le bien iront à la vie éternelle, ceux qui auront fait le mal iront au feu éternel: voilà ce que la foi catholique enseigne; quiconque ne le croit pas fidèlement et fermement ne pourra pas être sauvé. Dieu nous fasse la grâce de le croire, de l'appréhender et d'en profiter. Amen.

SERMON XXVIII.

Des effets de la justice de Dieu dans le ciel, en la réprobation des anges apostats.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Pour avoir quelque connaissance de la justice de Dieu et en concevoir une sainte et salutaire appréhension, hier nous en considérions la sévérité dans le ciel, sur la terre et dans les enfers ; mais ce ne fut qu'en gros et en général : il est bon d'en considérer les effets en détail et en particulier, et premièrement dans le ciel en la réprobation de Lucifer et des autres anges apostats, complices de sa rébellion ; ce sera le sujet de cette prédication. Le supplice de ces malheureux s'est notablement augmenté depuis que le Verbe divin a été incorporé en votre sein, ô sainte et bienheureuse Vierge, d'autant que par ce grand mystère leur empire a été ruiné ou du moins beaucoup affaibli : c'est de vous qu'on disait au commencement du monde : *Ipsa conteret caput tuum*. Par la grâce de votre Fils vous avez écrasé la tête du serpent et dompté les forces du mauvais ange, depuis que vous avez consenti aux semonces du bon ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Angelis magnis perfectionibus a Deo dotati sunt, sed multi ex ipsis peccaverunt. Cur illos Deus non redemit sicut homines ? — I. Punctum. *Prima ratio, quia tota humana natura perierat, sed ex angelis aliqui individui tantum.* — II. Punctum. *Secunda ratio, quia humilibus Deus potius parcit, quam magnis, quod probatur Scriptura, exemplis et rationibus.* — III. Punctum. *Tertia ratio, quia peccatum angeli fuit magis voluntarium, ingratitude, scandali.* — IV. Punctum. *Quarta ratio, ad probandam severitatem justitiæ divinæ.* — *Conclusio pathetica contra peccatores.*

La foi nous enseigne que Dieu voulant avoir des courtisans qui peuplassent la ville royale où il fait sa principale résidence, créa, au commencement des siècles, un nombre presque innombrable d'esprits angéliques, qu'il orna de tous les avantages, de toutes les perfections et prérogatives qu'on peut désirer en une créature pour la rendre entièrement parfaite et accomplie ; car ils sont immortels, immatériels et invisibles, très-forts, très-puissants, très-savants, très-intelligents, très-subtils et très-adroits : et plus la hiérarchie dont ils sont est haute et relevée, plus ils sont parfaits et en plus grand nombre, de sorte que les archanges sont en plus grand nombre et ornés de plus grandes perfections naturelles que les anges, les vertus plus que les archanges, les principautés plus que les vertus, les puissances plus que les principautés, les dominations plus que les puissances, les trônes plus que les dominations, les chérubins plus que les trônes, et les séraphins plus que les chérubins.

La foi nous enseigne, en second lieu, que le premier et le plus noble de ces anges, un peu après sa création, commit un péché mortel d'orgueil et de vaine complaisance en soi-même, et avec lui une grande partie des autres. Les théologiens, fondés sur un passage de l'Apocalypse, tiennent que ce fut la troisième partie, et voilà tout aussitôt que Dieu les dégrada de leur noblesse, les priva de son amitié, les dépouilla de tous ses dons surnaturels, qu'il les bannit pour jamais du ciel, et les condamna aux flammes éternelles : sur quoi nous pouvons, en adorant l'abîme de ses jugements, rechercher en toute humilité et soumission d'esprit, pour sa gloire et pour notre salut, les causes qu'il l'ont pu émouvoir, selon notre petite façon de parler, à ne point vouloir racheter les anges, et à faire plutôt cette faveur à la nature vile et méprisante des hommes : j'en trouve quatre principales raisons dans les Pères.

I. — Saint Augustin apporte la première (*In Enchirid., ad Laurentium, c. 28, 29*) : C'est, dit-il, que par le péché du premier homme toute la nature humaine était perdue, et que par la révolte de Lucifer et de ses partisans, toute la nature angélique ne l'était pas, mais seulement quelques particuliers ou individus. Lisant les jurisconsultes, je trouve qu'on a plaidé, pour le moins deux fois, au parlement de Paris une belle question, qui fait bien à mon propos ; je me plais à marier notre théologie à la jurisprudence, d'autant que par ce moyen on voit que les vérités de notre foi sont fondées en droit et en équité : on disputait donc si la coupe d'un bois de haute futaie était sujette au retrait lignager, la cour premièrement suivit l'affirmative et décida que si vous aviez vendu cent ou deux cents pieds de grands arbres, un de vos proches parents les pouvait retirer, en remboursant le prix avant qu'ils fussent coupés. Il fut ainsi résolu par arrêt, l'an 1552, rapporté par Papon, livre XI des Arrêts, titre ou arrêt 18 ; mais comme les secondes pensées sont toujours les meilleures et que les esprits s'éclairent de plus en plus par succession de temps, la même cour, une autre fois, suivit la négative et donna un arrêt tout contraire au précédent, l'an 1583, au rapport d'Anne Robertus (*Lib. III Rerum judiciarum, cap. 9*), chose étrange et qu'on ne croirait pas, si on n'en savait pas bien la raison. Vous avez vendu ou aliéné un méchant petit héritage qui n'a que deux ou trois arpents, un de vos parents le peut retirer sans aucune difficulté, et en remboursant le prix à l'acheteur, l'héritage lui sera soudain adjudgé. Au contraire, vous avez vendu la coupe de cinq ou six cents pieds de grands arbres, qui vaut cinq ou six cents écus, elle n'est point sujette à ce droit, aucun de vos parents ne la pourra jamais racheter ; car, disait fort bien l'avocat de l'acheteur intimidé, pour voir si une chose est sujette au retrait lignager plutôt qu'une autre, il ne faut pas regarder si elle est plus noble, plus chère ou plus précieuse, et non

pas même si elle est censée en quelque façon immeuble, puisque les chaînes d'or, les joyaux et choses semblables de grand prix, ne peuvent être répétées par ce droit de retrait lignager, quoiqu'elles soient quelquefois, en certaines occasions, censées immeubles; comme au cas rapporté par la loi *Lex quæ tutores, Cod. de Administratione tutorum*. Mais il faut avoir égard à quelle fin l'action du retrait lignager a été introduite et reçue en la république, et pourquoi elle est raisonnable. C'est afin que les fonds et les héritages soient conservés, qu'ils ne s'aliènent pas aisément, mais qu'ils soient maintenus dans les familles; or quand vous ne vendez que la coupe d'un bois, quoiqu'elle vaille deux ou trois cents écus, vous n'aliérez point le fonds, il n'y a que les arbres qui soient distraits, l'héritage demeure en votre famille: pour cela on ne peut point retirer ladite coupe, pas même quand les arbres ne sont point encore actuellement coupés, quoique *cum venditi sunt separandi, jam censetur separati*, dit Tiraqueau, au traité de *Retractu gentilitio*. Mais quand vous vendez un petit bois taillis, quoiqu'il ne vaille que deux ou trois cents livres, il est sujet à être répété, parce que le fonds et l'héritage est aliéné. J'en dis de même en mon sujet. Tous les hommes et beaucoup d'anges étaient vendus par le péché, *Venundati sub peccato*; ils étaient soustraits et aliénés de la providence favorable et de la puissance paternelle de Dieu. Il est vrai que la nature humaine à comparaison de l'angélique n'est que comme un petit bois taillis à comparaison d'un bois de haute futaie; il est vrai que les hommes comparés aux anges sont comme de petits arbrisseaux comparés aux cèdres du Liban: mais si est-ce que le Fils de Dieu, le plus proche du Père éternel, voulant racheter, comme par droit et en vertu de retrait lignager, une de ces deux natures, a trouvé plus à propos, plus raisonnable et plus conforme à la loi de racheter les hommes que les anges, parce que par le péché du premier homme toute la nature était perdue, tout le fonds était vendu et aliéné; le premier homme était le chef, la source et le principe de toute la nature: la volonté de tous ses descendants était renfermée dans la sienne, comme tout l'arbre dans la racine: la source étant empoisonnée, la souche infectée, le chef et le principe envenimé, les ruisseaux, les branches et les membres l'étaient aussi. Mais par le péché du premier ange toute la nature angélique n'a pas été perdue, le péché de l'ange n'était point contagieux, il ne se communiquait point à un autre sans sa propre volonté: ainsi le fonds et la nature angélique n'était point aliénée, mais seulement quelques individus et quelques particuliers.

La seconde raison est que les anges étaient grands, qu'ils avaient une nature noble et relevée, que l'homme est plus petit et qu'il a une nature plus chétive: or c'est le style ordinaire de la justice de Dieu d'être plus indulgent et plus miséricordieux envers les pe-

tits, plus sévère et plus rigoureux envers les grands: si un prince et un vassal, un maître et un valet, un conseiller et un cocher, un prédicateur et un paysan commettent un même crime, *cæteris paribus*, Dieu pardonnera plus volontiers au vassal, au valet, au cocher et au paysan, que non pas au prince, au maître, au conseiller et au prédicateur. C'est un grand qui le dit, et il le dit, adressant sa parole aux grands; il ne le dit pas légèrement et à la volée, il est sage, il est le Sage par excellence, il le dit au livre de la Sagesse: *Audite, reges, et intelligite, discite iudicium finium terræ; præbete aures, vos qui continetis multitudines, placetis vobis in turbinatationum: horrendo et cito apparebit vobis, iudicium durissimum his qui præsumunt, fiet. Exiguo enim conceditur misericordia, potentes autem poterent tormenta patientur* (*Sap.*, VI, 2). *Horrendo*: s'il sera effroyable quand il se montrera à vous, combien plus quand il lancera sur vous les carreaux de sa vengeance? *Cito*: il fait le procès aux autres comme à regret, à contre-cœur, le plus tard qu'il lui est possible, il traite doucement les petits. *Exiguo conceditur misericordia*; et le poète tragique: *Minus in parvis fortuna furit, leviusque ferit leviora Deus*, et tient à l'honneur de faire le procès aux grands, à les châtier puissamment, parce qu'il y va de sa gloire: *Potentes poterent tormenta patientur*. Il dit comme Canut, roi de Danemarck; il avait condamné à mort douze voleurs, on l'avertit qu'un d'eux était de sang royal: Eh bien! dit-il, c'est la raison qu'il ait quelque prérogative, donnez-lui le plus haut gibet.

Entre plusieurs exemples que l'Écriture nous en fournit, j'en choisis seulement deux, un de personnes séculières, l'autre de personnes sacrées. Au livre des Nombres il est dit que le peuple d'Israel s'étant débauché avec des filles moabites, et ayant adoré leurs idoles, Dieu dit à Moïse: Prenez-moi tous les princes du peuple (notez tous), qu'on les pendre à des gibets au soleil, afin que leur supplice soit visible et notoire à tout le monde (*Numer.*, XXV, 1). Ce n'était que la populace qui avait péché, il fait punir les grands, qui ne l'en ont pas empêché. Jugez ce qu'il aurait fait, si les grands eussent sollicité ou induit les petits à pécher. Au livre X du Lévitique, Nadab et Abi, lévites, manquent à une cérémonie du rituel mosaïque; au lieu de mettre du feu sacré dans l'encensoir, ils y mettent du feu commun: la justice de Dieu commande au feu de se jeter sur eux et de les dévorer, sans avoir égard qu'ils étaient enfants d'Aaron et neveux de Moïse, qui avaient contume d'apaiser la colère de Dieu, quand il était irrité contre le peuple. *Egressus ignis a Domino devoravit eos*. Pensez quel feu vous dévorera, vous qui mettez dans l'encensoir de votre cœur le feu de l'amour sensuel, un esprit de vengeance ou une ardente affection pour les biens de la terre.

En ce même chapitre du Lévitique, Dieu rend les raisons de cette grande sévérité: *Sanctificabor in iis qui appropinquant mihi, et in conspectu populi glorificabor*. Quand il

punit avec sévérité les petites fautes des ecclésiastiques, il montre qu'il est très-saint, puisqu'il exige une si grande sainteté de ceux qui s'approchent de lui. Quand il punit si rigoureusement les fautes des grands, il montre qu'il est très-grand, puisque les grands sont très-petits devant lui, *Glorificabor*. Et par tous les deux, il montre qu'il n'a besoin de personne, puisqu'il fait si peu d'état de ceux que le monde estime tant.

Pour ce, le Saint-Esprit nous donne en ce sujet deux avis très-salutaires. La providence de Dieu vous a-t-elle fait petit? la nature ou la fortune vous a-t-elle disgracié? êtes-vous pauvre, petit, humilié, inconnu? soyez-en bien aise, recevez cet état, non-seulement avec patience et résignation, mais encore avec agrément et actions de grâces; ne souhaitez pas de vous élever, ne vous mettez pas en peine d'agrandir vos enfants: cet état vous rend plus capables et susceptibles de la miséricorde de Dieu; vous lui pourrez dire, en lui demandant pardon: *Vile humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea. Humiliatus sum usquequaque, vivifica me secundum verbum tuum*. La providence vous a-t-elle fait grand? *Quanto magnus es, humilia te in omnibus*, plus vous êtes grand de naissance, d'esprit, de science, de richesse et d'autorité, humiliez-vous d'autant plus. Si, en offensant Dieu, vous pensez qu'il vous épargnera, parce que vous êtes grand selon le monde, c'est une pensée aussi ridicule, comme si une mouche en vous piquant, s'imaginait que vous l'épargneriez, parce qu'elle est plus grosse qu'un moucheron.

Servite Domino in timore, crudimini qui iudicatis terram, si vous devez craindre quand vous servez Dieu, combien plus quand vous l'offensez? Si vous êtes si hardi que de l'offenser, il ne vous épargnera pas: le châtie les petits avec une verge d'osier, et les grands avec une verge de fer: *Reges eos in virga ferrea*, c'est des rois et des grands qu'il parle: il juge les petits avec moins de sévérité, et les grands avec beaucoup de rigueur, *Judicium durissimum his qui presunt fiet*. Il pardonne quelquefois au pauvre, *Parcet pauperi et inopi*: mais il n'a point pardonné à Lucifer, parce qu'il était grand d'esprit et de science.

III.— Outre que son péché, comme celui des grands était infecté de trois circonstances qui le rendent très-odieux et indigne de pardon, c'était un péché de pleine connaissance, car il avait été donné d'une science très-sublime, très-lumineuse et très-parfaite; *Pleenus decore et sapientia (ex Damasc., lib. II de Fide, cap. 3)*. C'était un péché d'ingratitude contre une infinité de trésors de nature et de grâces qu'il avait reçus. C'était un péché de scandale, il a donné mauvais exemple aux âges inférieurs et aux hommes: *Servus qui cognovit voluntatem Domini sui et non fecit, plagis vapulabit multis (S. Luc, XII, 47)*.

En l'ancien Testament, quand Dieu ordonne des sacrifices pour l'expiation des péchés, ou des villes de refuge (*Lev., IV, V, 22; Num.,*

XV), il ajoute toujours que c'est pour ceux qui l'auront fait par ignorance, par inadvertance, ou par inconsidération pour nous apprendre que les péchés qui se commettent de sang-froid et de science certaine n'obtiennent pas si aisément pardon. Car, comme raisonne fort bien saint Thomas (1-2, q. 6 a. 1; 8, q. 76, a. 3, 4), une action est d'autant plus criminelle qu'elle est plus volontaire, elle est d'autant plus volontaire qu'elle est faite avec plus de connaissance, parce qu'elle nous détourne plus de Dieu et nous attache plus à la créature. Pour cela saint Paul dit qu'ayant persécuté l'Eglise, Dieu lui avait fait miséricorde, parce qu'il l'avait fait par ignorance: pourrez-vous dire de même de vos jurements et de vos débauches? Pourrez-vous dire au jugement de Dieu: *Ignorans feci*? Nenni, car si vous le disiez, les prédicateurs, votre confesseur, votre mère, votre femme, qui vous en ont si souvent repris, déposeraient contre vous.

Savez-vous bien que *Melius erat illis non cognoscere viam justitiam, quam post agnitionem retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato*, dit saint Pierre (II Ep. II, 21). Il vaudrait bien mieux pour eux qu'ils n'eussent jamais connu le chemin de la justice, qu'après l'avoir suivi quelque temps, s'en détourner et violer les saints commandemens qu'ils ont promis de garder. Ce grand apôtre vous déclare que votre condition est pire que celle des Turcs, des Iroquois et des autres barbares. Vos crimes sont plus noirs et de plus mauvaise trempe: ce ne sont pas des péchés d'ignorance, mais de pure malice et de propos délibéré; on ne peut point dire: *Nesciunt quid faciunt*, ils ne savent ce qu'ils font.

Ce sont des péchés d'ingratitude, dont Jésus-Christ se plaint: *Si in omnes oculus maledixisset mihi, sustinuissem utique*. Si un Arabe, un Juif, ou un païen m'offensent, l'injure ne m'est pas si sensible, on ne doit attendre d'un ennemi que des hostilités: mais vous, un chrétien, un catholique, un enfant de l'Eglise, qu'il a fait maître de parents honorables, qu'il a sanctifié au baptême, rempli de son Saint-Esprit en la confirmation, si souvent lavé de son sang en la pénitence, nourri de sa parole en la prédication, engraisé de son corps en l'eucharistie, comme parle Tertullien, éclairé de ses lumières, que vous l'offensiez, c'est ce qu'il trouve fort mauvais, disant: *Sustinuissem utique*: il montre qu'il ne souffrira pas de vous, et particulièrement si votre péché est scandaleux.

Ne vous y trompez pas, il est scandaleux, s'il donne mauvais exemple à une seule personne: *Qui scandalizaverit unum de pusillis istis, celui qui aura scandalisé un seul de ces petits (voyez un seul)*, il vaudrait mieux pour lui qu'on le jetât au fond de la mer, avec une meule de moulin au cou, dit le Fils de Dieu. Saint Salvien pèse judicieusement que cette circonstance aggrava notablement la chute de David; car sitôt qu'il confessa son péché, et qu'il en couçut un acte de par-

faite repentance, Nathan lui dit : Le Seigneur a remis votre péché; *verumtamen quia blasphemare fecisti nomen Domini*; mais parce que vous avez été cause que l'on a blasphémé le saint nom de Dieu, l'enfant que vous chérissez comme vos yeux perdra la vie. David dépose la pourpre, il endosse le cilice, il couche sur la dure, il jeûne austèrement, il prie, il pleure, il soupire, il gémit devant Dieu, pour obtenir la vie de ce petit enfant, et il ne l'obtient pas : hélas ! que ce serait grande pitié de vous, si on vous disait au jugement de Dieu : Vous vous êtes corrigé de vos jurements, *verumtamen*, mais vos enfants qui les ont appris de vous blasphèment encore à présent ! Vous vous êtes retiré de vos impuretés, mais on pêche pour vous par des regards sur ce tableau, sur cette statue, qui a des nudités que vous avez laissées en votre chambre ou en votre jardin. Cette fille que vous avez portée au mal persévère en son péché par la mauvaise pente que vous lui en avez donnée. *Væ homini illi per quem scandalum venit !*

IV. — Mais la principale raison pourquoi Dieu n'a pas fait miséricorde aux anges, c'est pour exercer et témoigner la sévérité de sa justice, pour faire voir qu'il n'a acception de personne, et que ses pensées sont plus éloignées des nôtres que le ciel ne l'est de la terre. Si un roi a sujet de faire grâce à quelque criminel, selon nos petits sentimens, c'est pour l'une de ces cinq raisons. Premièrement, on a égard à la qualité de celui qui a failli, quand c'est une personne noble, relevée et constituée en dignité, un prince du sang qu'on avait aimé et favorisé jusqu'alors : en second lieu, quand c'est la première faute, il avait été fidèle et bon serviteur du roi jusqu'à présent, et par malheur, par mauvaise compagnie, par je ne sais quelle passion il s'est oublié de son devoir et a péché. En troisième lieu, quand plusieurs sont complices du même crime, et que, pour les punir tous, il faudrait faire une excessive boucherie : *Delictorum patrocinium delinquentium turba*. Si tout le peuple d'une grande ville s'est révolté contre le roi, ou un régiment tout entier contre le général d'armée, le roi se contente de faire pendre le chef de la rébellion, le général fait décimer les coupables, et passer par les armes de dix un pour donner exemple aux autres. En quatrième lieu, quand le criminel peut rendre de grands services à l'État : c'est un homme vaillant, adroit, courageux et judicieux : si on lui pardonne, cette grâce l'obligera à employer son esprit, son épée, son courage, et sa vie au service de Sa Majesté. En cinquième lieu, quand il y a sujet de craindre que celui qui a fait faute, si on le disgracie, si on le bannit du royaume, comme il est vaillant et adroit, comme il est remuant et mutin, pourra faire beaucoup de maux : il se saisira de quelque ville frontière où il assemblera une armée, il se mettra au service de l'ennemi, il ravagera la campagne, les sujets du roi en pâtiront, il vaut bien mieux lui pardonner et l'avoir pour ami, que

de le disgracier et de l'avoir pour ennemi. Non-seulement une de ces circonstances se rencontrait au péché des anges : mais toutes ensemble y retrouvaient au souverain degré. Il semble selon nos petites pensées que Dieu avait ces cinq raisons qui le pouvaient émouvoir à pardonner aux anges malheureux.

Premièrement, nous eussions pensé qu'il devait pardonner à Lucifer, eu égard à la noblesse de sa nature et à l'excellence de sa personne : il était la première créature de Dieu, le chef-d'œuvre de ses mains, le premier-né de ses enfants adoptifs, et comme le dauphin du ciel ; il semble que ce droit d'aïnesse lui devait donner quelque exception favorable et quelque prérogative dans le cœur adorable de Dieu. Il était en la plus haute hiérarchie, au premier ordre de cette première hiérarchie, en l'ordre des séraphins, le premier, le plus noble et le plus relevé de cet ordre supérieur à tous les autres. Il contenait donc en éminence, les perfectionns de tous les séraphins, des chérubins, des trônes, et celles de tous les autres inférieurs : *Omnis lapis pretiosus operimentum tuum*. Que de beautés, que de raretés, que de lumières, que de sagesse, que de science étaient en lui ! N'est-il pas vrai que c'est dommage de laisser perdre une si noble créature, un ouvrage si rare, et faire naufrage de tant de richesses ?

Il avait été ami de Dieu, son intime, son favori ; son mignon ; le dépositaire de ses secrets, l'objet de sa complaisance et de ses caresses, *In deliciis paradisi fuisti*. Tous les autres recevaient les ordres, les illustrations, les motions du Saint-Esprit, et les inspirations de Dieu par son entremise. Il les recevait du Créateur immédiatement, il entraît au cabinet de Dieu, il communiquait avec lui bouche à bouche : puisque Dieu lui avait donné des grâces à proportion de sa nature, et qu'il avait en soi les perfectionns naturelles de ce nombre innombrable d'anges de diverses espèces. Quelles richesses, quels trésors, quel amas de grâces ! Et si elle s'appelle grâce, parce qu'elle nous rend agréables à Dieu, ne devait-il pas être bien avant dans ses bonnes grâces ? Les anciens peignant les Grâces, les représentaient se tenant la main l'une à l'autre : *Pinguntur geminæ Carites quarum altera dextram accipit alterius* ; parce que les grâces et les bénéfices sont enchaînés et s'entresuivent. Il n'y a rien qui nous oblige plus à faire de nouveaux bienfaits à quelqu'un, que les courtoisies précédentes que nous lui avons faites, d'autant que nous craignons de perdre les obligations que nous avons acquises sur lui. Si vous dites que les faveurs singulières et extraordinaires qu'il avait reçues de Dieu l'ont rendu indigne de pardon, je le veux bien ; mais par là il semble au moins que Dieu devait pardonner au dernier de ses complices.

Cette faute qu'il fit était la première, il n'avait point encore commis de péché, ni mortel, ni véniel ; ce ne fut pas un péché d'œuvre, ni de paroles, ce fut seulement un péché de pensée, une pensée de vanité, avec le consentement de la volonté, et voilà tout ;

même avant ce malheur, au premier instant de leur création, ils avaient mérité devant Dieu, et fait une action bonne et vertueuse, dit saint Thomas (1 p., q. 63, a. 5, in corp.) : *In veritate non stetit, quia fuit ibi, sed non permansit*, dit saint Augustin (de *Correptione et Gratia*, c. 6, sub fine).

En troisième lieu, pour châtier tous ces esprits rebelles il fallait faire une grande brèche au ciel, dépeupler les hiérarchies célestes, perdre beaucoup de courtisans : car puisque les anges sont en si grand nombre, comme nous avons vu au commencement, et que la troisième partie tomba dans le péché, il fallait damner une très-grande quantité de nobles créatures pour les tous châtier ; n'eût-il donc pas été plus à propos de les décimer, d'en choisir un de dix ou douze pour le punir, et pardonner à tout le reste.

En quatrième lieu, comme ils avaient un très-bel esprit, beaucoup de talents naturels, grande force, agilité, science et dextérité, si on leur eût pardonné, cela leur eût servi d'aiguillon et de motif pour mieux aimer leur Seigneur, qui eût été leur bienfaiteur : ils auraient en récompense de celle grâce rendu de très-bons services à sa majesté divine.

En cinquième lieu, Dieu prévoyait et savait très-assurément que s'il ne leur pardonnait, ils enrageraient de dépit, et que de rage ils se banderaient contre lui, qu'ils lui feraient la guerre à toute outrance, qu'ils soulèveraient les hommes contre lui, qu'ils lui feraient perdre une infinité d'âmes : Il n'importe, dit Dieu, je n'ai que faire d'âmes, ni d'anges, ni de courtisans, ni de chefs-d'œuvre de mes mains, ni de leur agilité, force, science ni dextérité, ni de leur grand nombre, ni du service qu'ils me peuvent rendre, ni d'aucune de mes créatures, non plus que d'un petit ciron. Il faut que ma justice ait son cours, il faut que celui qui a fait la faute en subisse la peine, et que qui commet le péché en porte sur soi la vengeance.

Conclusion. — Qu'en dites-vous, messieurs ? N'est-il pas véritable ce qu'a dit le saint homme Job, *Sciens quod non parcere delinquenti* ? qu'il ne laisse aucun péché impuni, qu'il n'a acception de personne, qu'il n'a égard à aucune qualité ou dignité du pécheur, et que sa justice est extrêmement sévère et rigoureuse : or allez donc, allez maintenant, et dites que Dieu est bon, dites que sa miséricorde est grande, et qu'il ne vous a pas créés pour vous perdre, dites qu'il endurera vos injures, dites que sa bonté ne lui permet pas de damner ses créatures : oui, Dieu est bon et miséricordieux, Dieu est meilleur et plus miséricordieux que vous ne dites, que vous ne pensez et que vous ne pouvez penser : mais cependant voilà ce qu'il a fait avec toute sa miséricorde, voilà ce qu'il a fait sans que sa bonté l'en ait empêché ; voilà comme ce Dieu, qui est si débonnaire que vous dites, mais plus sévère que vous ne dites, voilà comme il s'est comporté envers sa plus noble créature, le premier ouvrage de ses mains, et le chef-d'œuvre de sa toute-puissance, et non-seulement envers lui seul,

mais envers des mille millions d'anges ; qu'il avait-il fait des anges pour les perdre, ou bien lui êtes-vous plus cher que les anges ? n'est-ce pas maintenant le même Dieu ? a-t-il changé de nature depuis cela ? n'a-t-il pas toujours le péché en aussi grand honneur qu'il l'avait ? le péché n'est-il pas à présent aussi abominable qu'il était alors ? *Nihil ille fecit, nihil operatus est, tantum cogitavit superbiam, et in momento, in ictu oculi præcipitatus est, et irreparabiliter præcipitatus est, quid tu igitur superbis, terra et cinis, si superbientibus angelis Deus non pepercit, quanto minus tibi, putredo et vermis*, dit saint Bernard : Lucifer ne fit rien contre Dieu, il ne prononça aucuns blasphèmes ; il eut seulement une pensée de superbe, à laquelle il consentit volontairement : et tout aussitôt, en un clin d'œil, en un moment il fut précipité aux enfers, et précipité si irréparablement, qu'il ne s'en relèvera jamais. Sur quoi vous assurez-vous donc, ô poudre et cendre que vous êtes ?

Si Dieu n'a pas pardonné à ses officiers, à ses courtisans célestes et à ses princes du sang, pourquoi vous pardonnera-t-il, pauvre sac de pourriture ? Pensez-vous qu'il ait besoin de vous et qu'il ne puisse être bienheureux si vous n'êtes assis à sa table ? Il a méprisé un diamant, comment ne méprisera-t-il pas celui qui n'est qu'un peu de paille ? L'ange était comme un diamant, *Omnis lapis pretiosus operimentum tuum* ; vous n'êtes que comme un peu de paille, à comparaison de lui, *Omnis caro fenum*. Celui donc qui n'a pas pardonné à un prince, pardonnera-t-il à un esclave ? L'ange était comme un prince, *Minnisti eum paulo minus ab angelis*. *A principibus*, dit l'hébreu ; l'homme n'est, en comparaison de lui, que comme un esclave : *Formam servi accipiens*, c'est-à-dire *formam hominis*. Celui qui en sa fureur a brisé un vase d'or, ne brisera-t-il pas en sa colère un vaisseau d'argile ? L'ange était comme un vase d'or, *Vas admirabile opus excelsi* : vous n'êtes que comme un pot de terre, *Tanquam vas figuli confringes eos*. Pensez-vous que Dieu vous veuille élever à tenir la place de l'ange, vous qui commettez le péché comme l'ange, et de plus grands péchés que l'ange ? Remarquez que plusieurs circonstances aggravent vos crimes, et vous rendent plus coupable et plus punissable que Lucifer.

Il ne commit qu'un péché, vous en avez commis plus de dix, plus de vingt, plus de cent. Il ne commit qu'un péché de pensée, vous avez commis des péchés de pensée, de parole, d'œuvres et d'omission. Lucifer était un grand prince, son orgueil était plus tolérable, à cause de la noblesse et de l'excellence de sa nature ; vous n'êtes qu'un ver de terre, et votre arrogance est si insupportable, que d'oser attaquer le roi du ciel. Il n'a point eu de loisir pour se reconnaître et faire pénitence ; et vous avez perdu inutilement une infinité de jours qui vous étaient octroyés pour vous convertir et vous amender. Il n'a point abusé du pardon et de la miséricorde de Dieu, car on ne lui en a

jamais fait ; vous êtes retombé cent et cent fois après avoir obtenu pardon et après avoir fait tant de promesses que vous vous corrigeriez. Il n'avait point d'enfer devant les yeux, point de menaces de la part de Dieu, point d'exemples de punition ; vous en avez tant et de si effroyables.

Dieu ne lui a point pardonné, et il vous pardonnera : pourquoi ? parce qu'autrement toute une espèce sera perdue ? N'êtes-vous pas un particulier beaucoup moins considérable que cette multitude d'anges de diverses espèces qu'il a laissés périr ? Il vous pardonnera : pourquoi ? parce que vous êtes grand ? C'est ce qui vous expose plus visiblement et plus inévitablement aux rigueurs de sa justice : *Potentales potenter tormenta patientur, feriuntque celsos fulmina montes.* Il vous pardonnera, parce que vos péchés sont d'ignorance ou de fragilité ? Vous savez le contraire, vous savez que vous offensez souvent par pure malice, de propos délibéré, de sang-froid et sans être beaucoup tenté. Il vous pardonnera à cause de l'excellence de votre personne ? Certes, vous êtes un bel homme que Dieu se soucie plus de vous que de sa plus noble créature. Il vous pardonnera parce que vous n'avez commis qu'un péché ? Votre conscience vous dicte le contraire, que vous en avez commis plus de cent, plus de deux cents, et peut-être plus de mille. Il vous pardonnera, parce que si vous n'êtes sauvé, il y aura grande brèche au ciel ? vraiment on y a grand besoin d'un pourceau d'Epicure comme vous, qui empesteraient par ses ordures cette sainte et heureuse demeure. Il vous pardonnera, parce qu'en cas qu'il le fasse, vous lui rendrez de bons services ? et quel honneur lui pouvez-vous rendre qui puisse être comparé au service que lui eût rendu le moindre de ses anges ! Il vous pardonnera, parce que s'il ne le fait, il lui en arrivera grand dommage ; quel dommage peut arriver à celui qui n'a besoin de personne, qui n'emprunte rien hors de soi et qui n'a pas redouté la colère enragée et la vengeance éternelle de ces esprits réprouvés ? Écoutez, qui que vous soyez, ce qu'il vous dit par son prophète : *Si exaltatus fueris ut aquila, et si insidera posueris nidum tuum, inde detrahant te, dicit Dominus (Abdiæ vers. 4) :* quand vous auriez pris l'essor vers le ciel, comme un aigle, quand vous vous seriez élevé jusqu'au firmament : je vous en chasserai, je vous bannirai de mon paradis, je vous priverai de ma grâce, je vous condamnerai aux flammes éternelles, si vous êtes si téméraire que de commettre le péché. Je prie Dieu qu'il nous en garde par sa miséricorde, et qu'il nous donne sa sainte bénédiction. *Amen.*

SERMON XXIX.

Des effets de la justice de Dieu dans le paradis terrestre, en la punition du premier homme.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

La réprobation de Lucifer et des autres an-

ges apostats est à la vérité un sujet de grande crainte et une preuve bien pressante de la justice de Dieu ; mais parce qu'elle n'est pas si sensible que les âmes incrédules et obstinées n'en puissent douter, il la leur faut faire toucher au doigt par une expérience visible et palpable : c'est la punition du péché du premier homme. Premièrement donc nous avons à considérer les malheurs qui sont en ce monde. Secondement, admirer la sévérité de la justice de Dieu, qui les a ordonnés pour un seul péché : ces malheurs seraient sans ressource si vous n'y aviez remédié par le béni fruit de votre ventre, ô sainte et bienheureuse Vierge. Quand le créateur étant devenu Juge, mais ne laissant pas toutefois d'être père, prononça la sentence de mort contre le prévaricateur, il le consola par l'espérance du très-adorable et très-aimable Sauveur que vous donneriez au monde. Ce fut pour vous disposer à l'accomplissement de cette promesse, qu'un ange vous fut envoyé dans la plénitude des temps, qui vous salua par ces paroles. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Bonitas Dei in creaturas, etiam irracionales. — I. Punctum. Effectus peccati Adæ : 1. corruptio naturæ humanæ ; 2. perditio infantium in peccato originali morientium ; 3. incommoda hujus vitæ. — II. Punctum. In hac punitione justitia Dei pensatur : 1. comparatione, 2. hypotyposi Adæ et Evæ e paradiso ejectorum. — Conclusio. Exhortatio ad fugam peccati, quod gravius puniretur, quam culpa Adami.

Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno ; aperis tu manum tuam, et implet omne animal benedictione. Grand Dieu, toute la nature vous regarde comme son père, toutes les créatures qui ont la vie ont les yeux collés sur vous, attendant de votre main leur nourriture : il n'y en a pas une seule qui n'ait bouche à cour chez vous, qui n'ait sa provision de votre providence : vous leur ouvrez votre main royale, vous les enrichissez et vous les comblez toutes de vos bénédictions. Ces paroles du prophète nous montrent évidemment combien est véritable ce qu'a dit saint Denys, que comme le Créateur n'a pas une vie telle quelle, mais une vie heureuse et délicate, ainsi il ne s'est pas contenté de donner l'être aux créatures, il leur a aussi donné le bon être, un être heureux, content, délectable, selon la capacité et l'exigence de leur nature ; car le prophète ne dit pas seulement que Dieu donne à chacun sa nourriture convenable, mais qu'il remplit tous les animaux de bénédiction, c'est-à-dire de bonheur, de plaisir, de passe-temps, de contentement et de félicité, autant que la condition de leur être les en rend capables et susceptibles. Quand nous voyons que les chevreux et les lièvres se plaisent à sauter, que les

chiens se réjouissent quand ils sortent de la maison pour aller à la chasse, pouvons-nous prouiser qu'ils le fassent sans un grand contentement? Dites de même des autres animaux en leurs actions naturelles, puisque, selon la philosophie, le leurre et l'amorce de l'opération c'est le plaisir et la délectation.

Si Dieu a été si bon, si libéral et si magnifique envers des bestioles qui ne l'en peuvent remercier, qui ne lui en savent point de gré, qui ne sont pas capables de le connaître, quel aura-t-il été envers l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, l'image de sa divinité, l'abrégé de ses ouvrages, le souverain de ses créatures, le lieutenant de sa majesté, son substitut, son vice-roi, et, si j'ose ainsi parler, son vice-dieu en ce monde? envers l'homme, dis-je, doué d'entendement et de volonté, capable de le connaître, de l'aimer, de le louer, de le bénir, de le glorifier et de le remercier de ses bienfaits? Il ne s'était pas contenté de créer pour son service le ciel, la terre, les éléments, les métaux, les minéraux, les plantes, les animaux et tant d'autres créatures comprises dans ce grand univers; mais, pour montrer que son cœur divin ne respirait que caresses, que douceur et que délicatesse pour cette chère créature, il avait dressé pour elle, dès le commencement du monde, une maison de plaisance, un jardin de délices, un paradis terrestre, *Plantaverat Dominus ab initio paradisum voluptatis*: en ce séjour délicieux toutes choses contribuaient non-seulement à son entretien et à sa conservation, mais encore à ses divertissements et à ses récréations: le ciel n'avait pour lui que des influences bénignes et favorables, la terre était toute riante, toujours tapissée de verdure, émaillée de fleurs, chargée de fruits et enrichie de pierreries,

Omnia liberius nullo poscente ferebat:

les autres éléments, quoique contraires l'un à l'autre, seliguaient et se cotisaient pour son contentement. Tous les animaux obéissaient à sa voix, les tigres, les lions et autres bêtes semblables n'étaient point sauvages, mais privées et familières: et ce qui est incomparablement plus que tout cela, son corps était entièrement souple et sujet à son âme, la partie inférieure à la supérieure, la sensualité à l'esprit, l'esprit à la raison; point de pauvreté, de maladie, ni de tristesse, point de mort, point d'incommodités: et pour dire tout en un mot, il nageait dans les délices, les biens lui pleuvaient de toutes parts, et il avait toutes choses à souhait, *Tunc nihil deerat, quod recta voluntas desiderare posset*, non-seulement pour lui, mais aussi pour toute sa postérité: les preuves de ces vérités se peuvent voir dans saint Thomas.

Mais voici un étrange changement, une effroyable métamorphose: l'homme n'est plus dans un jardin de délices, il est en une vallée de larmes; il n'est plus en un paradis terrestre, mais en un séjour de misères: les créatures n'ont plus d'inclination pour son service, toutes se révoltent contre lui, toutes conjurent sa ruine, toutes s'unissent, se munissent

d'armes pour l'affliger ou pour le tenter: les ciroux distillent sur lui des influences malignes, les astres émeuvent en lui des catarrhes, témoin Manassès, mari de Judith, le feu réduit en cendre ses maisons: l'air lui porte la contagion, les nuées lui lancent des carreaux, les vents lui excitent des tempêtes, l'eau lui désolé ses héritages, la terre lui produit des épines, la ciguë et les autres plantes l'empoisonnent, les bêtes sauvages l'étouffent ou le déchirent, les domestiques ne le servent qu'à regret, par contrainte et à force de coups, les vers le rongent et lui font la guerre jusque dans ses propres entrailles: et d'où viennent tous ces désastres? C'est que le premier homme a offensé Dieu, c'est qu'il a commis un péché, un seul péché, et non un blasphème, non un sacrilège, non un sortilège ou quelque autre grand crime, mais une désobéissance en mangeant d'une pomme.

I. — 1. Je pourrais ici ajouter deux autres effets du péché plus déplorables mille fois que ceux que j'ai dits jusqu'ici, et plus funestes mille fois que tous ceux qu'on vous pourrait dire: le premier est la corruption de la nature, c'est-à-dire l'aversion de Dieu, l'opposition à toute sorte de vertu, la pente et l'inclination à toute sorte de vice qui parut à vue d'œil dès le commencement en la dépravation et malignité de Caïn. Il n'y a point d'esprit tant soit peu raisonnable qui ne croie aisément qu'Adam eut grand soin d'élever ses enfants en la crainte de Dieu, et principalement son aîné; car il passa toute sa vie dans un esprit de contrition et en état de pénitence; la plaie qu'il s'était faite par son péché lui cuisait bien sensiblement; il avait bien éprouvé, et il éprouvait encore tous les jours la vengeance de Dieu; il est croyable qu'il la faisait appréhender à ses enfants pour la leur faire éviter: il était logé auprès du paradis terrestre, il le voyait tous les jours, il le montrait à ses enfants, il le leur décrivait et dépeignait avec de vives couleurs; il leur racontait les délices et les félicités qu'il y avait eues, comme il en était banni et condamné à tant de misères par sa désobéissance. Hé! qui ne serait touché d'une expérience si palpable? Toutefois Caïn, le premier enfant de ce pénitent, élevé si soigneusement, averti si sérieusement, n'ayant point de mauvais exemples devant soi, voyant tous les jours les regrets, les sanglots et les larmes de ses père et mère, ne laisse pas d'être très-méchant: par le commandement de son père il offrait des sacrifices à Dieu, selon le devoir de la créature envers son Créateur, et des fruits de la terre; mais il n'offrait que des moindres, il gardait les meilleures pour soi par une pure indévotion, par avarice et par malignité, *maligna erant ejus opera*: bien plus, voyant son frère Abel plus dévot que lui, il le tue; oui, Abel, son frère unique, son frère très-innocent et très-aimable; il l'assassine en trahison, par pure envie, par rage de jalousie et sans avoir égard que Dieu en sera offensé, que son père en séchera de déplaisir, et que sa mère en mourra de douleur: et comme Dieu l'en reprend, il lui ré-

pond arrogamment et impudemment, comme s'il eût parlé à un valet. Il n'est pas mort sans successeur ; il a laissé plusieurs héritiers de sa méchanceté ; il s'est trouvé souvent au monde des brigands et des bandouillers qui ont fait plus de carnage que des bêtes farouches.

Un vaurien, natif de Corpen, à deux lieues de Cologne, insigne voleur, du temps de la naissance du luthéranisme, confessa avoir fait mourir neuf cent soixante-quatre personnes, tant par meurtre que par poison. Les histoires profanes sont remplies et noircies du récit de la cruauté de Néron, de Phalaris et de Denys de Syracuse, qui ont fait mourir leurs mères, qui enfermaient des hommes vivants dans un bœuf d'airain tout rouge de feu, ou qui promettaient des récompenses à ceux qui inventeraient de nouveaux supplices. Les historiens font rongir de honte l'encre et le papier quand ils décrivent les impudicités et les brutalités effrénées de Sardanaple, d'Héliogabale et d'autres monstres de nature. Les registres de nos greffes font horreur à ceux qui y lisent les maléfices, les impiétés et les sacrilèges que plusieurs sorciers ont confessé avoir commis au sabbat. Sans le dessein de l'Incarnation, c'est-à-dire si le Fils de Dieu ne se fût résolu de racheter les hommes, je serais beaucoup plus vicieux, plus malin et plus détestable que tous ces gens-là, et vous aussi ; oui, vous et moi nous serions plus méchants que Caïn, plus traîtres que Judas, plus grands assassins que Gempertinga, plus parricides que Néron, plus cruels que Phalaris, plus brutaux que Sardanaple, plus grands sorciers qu'Apollonius de Thyane, et plus albes que Lucilio ; les raisons en sont évidentes.

En premier lieu, la maxime de saint Augustin, reçue en théologie, dit : *Nullum peccatum facit homo, quod non possit facere alter homo, si desit rector a quo factus est homo*, qu'il ne se fait point de péché par aucun homme qu'un autre homme ne puisse commettre, s'il était privé de la protection et conduite de Dieu, qui a fait l'homme. Or par le péché d'Adam tous les hommes ont mérité d'être délaissés de Dieu, d'être livrés à la tyrannie de toutes leurs passions, d'être entièrement abandonnés à l'empire du péché ; et ils le seraient actuellement, si le Verbe divin n'eût fait dessein de s'incarner.

En second lieu, quelle méchanceté ne peut commettre celui qui est en la puissance et en la main de Satan, comme son organe et instrument ? Nous y serions tous sans le dessein de l'Incarnation. Il faut que je vous conte une chose lamentable, mais très-véritable, qui est arrivée de notre temps, quelques années avant ces guerres passées. Un gentilhomme lorrain aimait avec passion et recherchait en mariage la fille d'un autre cavalier, son voisin : il alla un jour en son château pour y conclure cette alliance, par l'avis et le consentement de tous les parents, qui y étaient assemblés. Les parties n'ayant pu s'accorder sur les conditions qu'ils se demandoient réciproquement, l'affaire fut en-

tièrement rompue. Comme il s'en retournait en sa maison, plein de colère et de rage, passant par une forêt, Satan se présenta à lui et lui dit que s'il se voulait donner à lui, il lui ferait épouser cette fille ; il le refusa : Donnemoi donc, répartit le démon, le premier enfant qui viendra de ton mariage ; il fut si malheureux qu'il s'y accorda. Il retourne au château sur-le-champ, il y trouve encore les parents communs, il remet le traité sur le tapis ; tous consentent d'un commun accord aux conditions qu'il demandait, et l'affaire se conclut comme il désirait. Le premier fruit qu'il eut de sa femme, ce fut une fille qui fut baptisée ; et nonobstant étant devenue un peu grande, elle commettait mille malices, elle mettait en querelle tous les domestiques, elle mordait les serviteurs, elle égratignait ses frères et ses sœurs, elle rompait les meubles, elle battait sa mère, elle menaçait de tuer son père ; ce n'était pas une fille, c'était un monstre, un lutin, une furie et un démon incarné. On l'enferme dans un monastère comme en prison, elle y fait la furieuse, elle met tout en désordre ; les sœurs sont contraintes de la mettre dehors promptement. Je ne sais pas ce qu'elle devint ; mais on dit en ce pays-là qu'on se doutait que ses parents l'avaient étouffée secrètement. Sans le mystère de l'Incarnation, nous serions tous comme elle, et encore pis, car nous serions possédés du diable en l'âme et au corps.

En saint Matthieu et saint Luc, Jésus rencontrant un pauvre homme qui était possédé d'une légion, c'est-à-dire de six mille six cent soixante-six démons, le voulut délivrer ; les démons lui dirent : Si vous nous chassez de ce corps, permettez-nous d'entrer en ce troupeau de pourceaux que voilà. Il le leur permit : sitôt qu'ils y furent entrés, ces pourceaux se précipitèrent dans un lac proche de là ; ils se noyèrent. On demande pourquoi Jésus-Christ donna cette permission aux démons, les saints Pères répondent que ce fut pour marque du bénéfice, et afin que chacun reconnût de quels hôtes ce pauvre homme était délivré, et que s'il ne s'était précipité cent et cent fois, c'était la providence de Dieu qui l'en avait empêché. Ainsi, si vous demandez pourquoi Dieu permit que cette pauvre fille fût si malheureuse, et pourquoi il permet que tant de gens commettent des actions noires, monstrueuses et dénaturées, que plusieurs soient possédés du diable, même quelques-uns qui n'ont jamais offensé Dieu, comme cet enfant de l'Évangile, saint Augustin et saint Grégoire répondent que c'est afin que nous connaissions ce que nous méritons par le péché originel, ce que nous serions, ce que nous serions et ce que nous souffririons si la grâce de Jésus-Christ ne nous avait secourus. *Ut liberatus de non liberato discat quale supplicium sibi conveniret, nisi gratia subveniret.*

Hélas ! mon Jésus, quelles obligations vous ai-je ! combien grandes, étroites, insolvables sont-elles ! Hélas ! de quel abîme m'avez-vous retiré ! de quelles misères m'avez-vous

préservé ! Sans vous je serais captif et esclave du diable, aussi vicieux, aussi méchant et aussi malheureux que lui. Vous m'en avez garanti; vous m'avez acquis à votre Père : vous en soyez béni à jamais, ô mon Sauveur, ô mon Rédempteur, ô mon libérateur, ô mon médiateur, ô mon réparateur ! Aidez-moi à trouver des paroles, mes chers amis : je n'en trouve point assez, ni d'assez significatives pour exprimer dignement la grandeur de cette miséricorde ; aidez-moi à aimer Jésus : car mon cœur est trop court, trop petit, trop étroit et trop imparfait pour l'aimer convenablement d'un si grand bénéfice ; donnez aujourd'hui, pour moi et pour vous, cinquante baisers aux pieds du crucifix, pour lui témoigner que nous désirerions les baisers sans fin et sans cesse, en reconnaissance d'une telle grâce.

2. En second lieu, je vous pourrais montrer qu'en punition du péché d'Adam, tous les enfants qui sont morts sans baptême, sans aucun remède du péché originel, ont fait naufrage de leur salut. Si on consulte les archives des paroisses, on trouvera qu'il y meurt quasi autant d'enfants avant l'usage de raison que d'autres personnes, et peut-être encore plus. Avant l'Incarnation la terre était toute couverte d'idolâtres, la seule Palestine exceptée, qui n'était pas la troisième partie de la France ; le monde était alors fort peuplé ; car, au rapport de Diodore de Sicile, Ninus mit en campagne contre les Bactriens un million de fantassins et deux cent mille chevaux, et il vivait en un temps auquel les hommes ne pouvaient être si multipliés, ayant commencé à régner l'an deux cent cinquante après le déluge. Nous lisons en l'Écriture sainte que le roi de Judée, Asa, en la guerre qu'il eut contre Zara, roi d'Éthiopie, avait en son armée près de six cent mille soldats, et son ennemi en avait un million, sans les chariots et le bagage, de sorte qu'on voyait ensemble, en champ clos, seize cent mille combattants ; comptez donc, si vous pouvez, combien de mille millions d'enfants sont morts par tout le monde en quatre mille ans, qui ont précédé l'Incarnation, combien il en est mort depuis, en seize cents ans aux Indes, au Japon, en la Chine, et même dans la chrétienté, sans baptême ; combien il en mourra jusqu'à la fin des siècles ? Tous ces enfants sont condamnés à être privés de l'héritage du ciel, de la jouissance de Dieu, de la lumière de gloire, de la compagnie des saints, de leur dernière fin et de leur souveraine béatitude pour un seul péché. *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam diminuerare ?* Oh ! qu'une parole criminelle, qu'une action vicieuse, qui passe si vite et qui nous semble si légère, est en effet de grande importance ! Oh ! que de suites fatales et funestes elle traîne après soi ! Le péché du premier homme semble bien petit en apparence, il paraît fort léger en la faible balance de notre jugement, mais en effet au poids du sanctuaire, au tribunal de la vérité, il mérite que lui et tous ses descendants

soient disgraciés de Dieu, dégradés de leur noblesse, assujettis aux imperfections et incommodités d'une nature corrompue, livrés à la tyrannie de leurs passions, à l'empire du péché, à la possession et à la puissance de Satan. Et tous ces funestes accidents arriveraient à tous les hommes sans le dessein de l'Incarnation.

3. Mais parce que ces effets du péché sont spirituels, qui ne se connaissent que par la foi, et que d'autre part les âmes mondaines ne sont touchées que de ce qui tombe sous les sens, je ne veux pas insister davantage là-dessus, j'aime mieux vous faire considérer, ce que nous touchons au doigt, que notre nature est devenue sujette à mille travaux, sueurs, fatigues, pauvretés, incommodités, famines et maladies, aux faiblesses de l'appétit concupiscible, et aux emportements de l'irascible. Il n'y a partie en notre corps qui ne soit sujette à quelque maladie particulière, non à une ou à deux, mais à plusieurs : en l'œil, qui est une si petite partie, les médecins en comptent jusqu'à quarante : *Totus homo natura morbus est*, dit Hippocrate (*De locis in homine*). Qui oserait dire, qui oserait seulement penser que Dieu, dont toutes les œuvres sont parfaites, ait créé l'homme, son chef-d'œuvre, avec tant d'imperfections ? Aristote (*apud Cicer.*) voyant tous ses défauts, et n'en sachant pas la cause, parce qu'il ignorait le péché originel, n'ose imputer à la divinité ces manquements de son ouvrage ; mais admirant sagement ce qu'il ne connaît pas, soupçonnant ce qu'il ne peut découvrir, devinant ce qu'il ne peut trouver, il confesse qu'il y a quelque cause cachée qui a produit tous ces désordres.

II. — 1. Supposons qu'allant par le pays pour remarquer ce qui se passe dans le monde, vous entriez au palais d'un roi, et qu'après avoir visité les chambres et les salles, vous alliez en l'écurie, vous y voyiez un jeune prince la couronne sur la tête, qui pense des chevaux ou des bœufs ; vous êtes curieux de voir ce qu'il deviendra, vous voyez qu'il va labourer la terre, au jardin, une grande partie du jour, qu'on ne lui apporte pour sa nourriture que de gros pain, du petit vin, un peu de potage et un morceau de lard ; vous demandez à quelqu'un : Qui a condamné ce jeune prince à cette pénitence ? C'est le roi, son père, vous dit-on. Mais est-ce pour longtemps ? C'est pour trente, quarante ou cinquante ans ; l'arrêt porte qu'après ce temps il sera livré entre les mains de l'exécuteur de justice, pour être mis à mort. Son père voit tous les jours les valets qui le maltraitent et le baffouent, et il ne leur dit rien ; a-t-il toujours été si sévère envers lui ? Non, il l'a autrefois aimé comme la prunelle de ses yeux, et comme son propre cœur ; il est même d'un naturel si enclin à miséricorde, qu'il veut que ses chiens, ses chevaux et autres hêtes soient à leur aise ; vous diriez : il faut donc qu'il soit en grande colère, qu'on l'ait grièvement offensé, et que ce fils ait commis quelque grande faute qui a ainsi irrité et altéré le cœur de son père. Pour trouver

la vérité de cette supposition, je n'ai pas besoin d'aller à Paris ou à Madrid pour vous le montrer, je n'ai qu'à entrer au premier village ou à la première ferme que je rencontrerai ; j'y vois un pauvre paysan qui est tous les jours obligé de se lever de grand matin, et d'employer une heure ou deux à panser des chevaux ou des bœufs, puis il va labourer la terre ; sa nourriture est un peu de pain noir, de l'eau ou du petit vin, un morceau de lard ou de fromage, encore s'estime-t-il bien heureux d'en avoir ; il fait ce métier vingt, trente et quarante ans ; les chevaux lui donnent souvent des coups de pieds ; les mouches, la vermine et d'autres bestioles l'importunent : Dieu le souffre, et après tout il le livre entre les mains d'un bourreau, d'une cruelle maladie qui le fait languir et crier les jours et les semaines entières, et puis il lui donne le coup de grâce, c'est-à-dire un coup qui le fait mourir ; et si les riches n'ont pas toutes ces afflictions, ils en ont d'autres et de plus sensibles qu'on ne voit pas : qui ne voit que parlant naturellement et selon la vie du corps, la plupart des bêtes sont plus heureuses ? qui ne voit que la condition d'une hirondelle est beaucoup meilleure ? elle s'égaie tout le jour à chanter et à se promener, elle n'a point de souci, point ou peu de maladies, elle trouve aisément sa nourriture.

Est-il croyable que Dieu ait créé l'homme, en sa première intention, pour le rendre si misérable, Dieu, dis-je, qui a eu soin de donner aux animaux tout ce qui les peut rendre contents ? *Imple omne animal benedictione* ; l'homme, dis-je, qui est le roi et qui porte la couronne en ce monde ? car ce paysan tout pauvre qu'il est, est doué d'entendement ; il a l'esprit et la raison ; c'est ce qui nous donne l'empire, et qui nous fait porter le sceptre entre le reste des créatures : sans doute, il faut que Dieu soit bien offensé, il faut qu'il soit fort irrité contre le paysan, et une infinité d'autres semblables ; pourquoi non ? Peut-être pour leurs propres péchés ? Nenni ; car plusieurs d'entre eux n'eu ont jamais peut-être commis de mortels, comme saint Isidore et saint Léobon, laboureur, et autres ; mais parce qu'ils sont descendus d'un père qui a mordu dans une pomme, contre le commandement de Dieu, ils sont condamnés à toutes ces peines, et ce, très-justement et beaucoup moins qu'ils ne méritent, *citra condignum* : car si nous savions ce que c'est que Dieu, combien il est grand, combien il est bon, combien il mérite d'être aimé, ce que c'est que péché, nous dirions que la miséricorde de Dieu est trop grande, et sa justice trop douce, de venger si doucement l'offense d'une bonté et de majesté infinie : ne faut-il donc pas avouer que nous sommes bien endurcis de ne pas mourir de regret à la vue de ces vérités ? Oui, messieurs, notre cœur est plus dur que le bois, que cette pierre, qu'une enclume, de considérer ainsi les effroyables effets qu'un seul péché a produits au monde, et ne pas mourir de regret d'en avoir commis un si grand nombre ; nous ne sou-

mes point touchés, parce que nous sommes accoutumés de voir les misères dès notre enfance. Mais Adam qui avait éprouvé la félicité de l'état d'innocence, expérimentant depuis, tous les jours, l'infailibilité de l'état du péché, ne pouvait manquer d'en avoir le cœur bien outré de douleur et de compassion.

2. Représentez-vous donc le pauvre homme et sa femme sortant du paradis terrestre, le bâton à la main, sans en rien emporter que deux peaux d'animaux que le Juge leur donna par compassion pour couvrir leur nudité, ils se trouveront au milieu des champs comme s'ils fussent tombés des nues, exposés aux injures du temps, aux attaques des bêtes sauvages, aux infirmités de leur nature, sans maison, sans lit, sans linge, sans pain, sans chapeau, sans chausses ni souliers, sans fil ni aiguille, sans couteau ni marteau, et sans autres instruments que leurs pauvres bras ; ils ramassent des pierres comme ils peuvent, ils en font une chambre basse qu'ils cimentent avec de la boue, ils la couvrent de quelques branches d'arbres qu'ils rompent avec leurs mains, car ils n'avaient ni scie ni cognée ; ils recueillent des feuilles pour leur servir de couche, ils vivent des fruits et du blé qu'ils arrachent ; mais si, aux années suivantes, ils en veulent avoir, il faut qu'ils labourent la terre, ou pour mieux dire, qu'ils la déchirent avec quelque bâton, n'ayant point d'autre bêche. Quelle incommodité, quand la femme, accouchant de son premier enfant, commença à sentir les tranchées de l'enfantement, qu'on n'avait jamais éprouvées ; quand elle vit son fruit au monde, tout sale, gémissant, tremblant de froid, et qu'elle se vit sans langes, sans berceau, sans bonnet, sans handelettes et sans les autres accommodements nécessaires aux femmes accouchées et aux enfants nouveau-nés ! Comment connut-elle sa faute !

Mais quand tous deux virent leur fils Abel, un jeune homme beau comme un astre, doux comme un agneau, et dévot comme un ange, étendu raide mort sur la terre, tout souillé de son sang, horrible et affreux par ses blessures, la vive couleur de son visage effacée, ses joues pâles, ses lèvres livides, ses yeux, qui brillaient auparavant, entièrement éteints et amortis ; d'abord ils n'eurent pas la pensée qu'il fût mort, parce qu'ils n'en avaient jamais vu ; mais s'approchant de lui, ils lui disent : Abel, que faites-vous là ? qui vous a ainsi accommodé ? Abel ne dit mot. Mon cher Abel, ne dites-vous rien ? mon fils, mon cœur, répondez donc. Abel n'a plus de paroles, plus de voix, plus de vue, plus de mouvement ; Abel un peu après commence à se corrompre, il devient puant et infect, il oblige son père et sa mère à le couvrir de terre ; mais quand ils virent que c'était leur péché qui avait ouvert la porte et donné entrée à la mort, quels regrets, quels déplaisirs, quelles larmes, quelle colère contre l'arbre funeste, contre le tentateur et contre eux-mêmes, et contre tout ce qui avait coopéré à leur désobéissance : Que ne l'avons-

nous arraché, cet arbre, que ne l'avons-nous jeté au feu pour n'être pas en danger d'en cueillir le fruit ? que ne sommes-nous sortis du paradis terrestre ? que ne sommes-nous allés au bout du monde pour nous éloigner de l'occasion d'un mal si terrible et épouvantable ? Que ne me suis-je crevé les yeux plutôt que de regarder ce qu'il ne m'était pas permis de connaître ? Malavisée que j'ai été, comment me suis-je amusée à parlementer avec le serpent ? menteur, tu me disais que nous serions comme des dieux, et nous sommes plus humiliés et plus misérables que de pauvres bêtes ! Ainsi quand vous serez en enfer, vous aurez des regrets, vous vous lamenterez, vous ferez des souhaits, et il ne sera plus temps ; vous enragerez de dépit et de colère contre tout ce qui aura servi à votre damnation. Hé ! que n'ai-je coupé ma langue quand on me prêchait si souvent que mes jurements me damneraient, et que n'ai-je plombé et meurtri de coups ce sein scandaleux ? Que n'ai-je tourné le dos à ce jeune homme quand il me parlait de mon déshonneur ? Que n'ai-je jeté au feu les papiers de ce procès que je poursuivais injustement, la cédule et l'obligation de ce pauvre homme qui me payait l'usure de l'argent prêté à intérêt ? Que ne suis-je sorti de cette maison, de la ville et de la province ; que ne suis-je allé au fond du Canada plutôt que de demeurer dans l'occasion du péché ?

Conclusion. — Je dis quand vous serez en enfer : car si Dieu punit si rigoureusement le péché du premier homme, ne pensez pas qu'il vous épargne. Il est vrai qu'en égard à certaines circonstances, son péché était très-grand, et très-digne de punition ; mais il faut aussi avouer que le vôtre a des circonstances qui vous rendent plus coupable, plus punissable et plus indigne de pardon ; car Adam n'a commis qu'une désobéissance, et vous en avez commis plus de dix ; Adam a désobéi en chose qui semble fort légère, comme de manger d'une pomme ; et vous en chose de très-grande importance, en adultère, sacrilège et en oppression de pauvres ; Adam en un sujet qui de soi était indifférent, et qui n'était mauvais qu'à cause de la défense ; et vous en des sujets très-mauvais par eux-mêmes et par les défenses qui sont contre le droit naturel et le droit positif. Adam ne s'en prit pas à Dieu directement et en droite ligne, mais seulement, obliquement et par réflexion, au lieu que vos blasphèmes, vos impiétés et vos communions indignes, sont des attentats sur la personne sacrée du Fils de Dieu, ce sont des crimes de lèse-majesté au premier chef. Adam n'avait pas encore éprouvé la sévérité de la justice divine, ni la haine que Dieu porte au péché, et vous en avez vu des expériences très-remarquables en sa personne et en la punition de son péché, au déluge, en Sodome et en la passion du Sauveur. Le Verbe divin ne s'était pas encore fait homme pour Adam, il ne l'avait pas racheté, il n'était pas encore mort pour détruire le péché ; et vous commettez le péché après l'Incarnation, après la Rédemp-

tion et après que Jésus-Christ vous a montré la grande aversion qu'il en a. Adam mangeant du fruit défendu, ne gâtait pas une bouche sanctifiée, et vous profanez votre bouche, votre âme et votre corps, qui ont été sanctifiés par l'attouchement sacré et l'habitation du corps adorable de Jésus-Christ.

De plus, la circonstance qui a le plus envenimé et aggravé le péché d'Adam et qui lui a donné un surcroît de malice infinie, au regard de laquelle toutes les autres ne sont presque rien, cette circonstance, dis-je, est en votre péché aussi bien qu'au sien, savoir qu'il est commis contre un Dieu infiniment bon, qu'il offense une majesté incompréhensible et infinie. Si quelqu'un vous disait : Un tel a commis un homicide de sang-froid et de propos délibéré ; pour peu de chose, il a ôté la vie à celui qui l'avait extrêmement obligé, vous en auriez horreur, vous diriez : Voilà une action bien noire ; mais si on ajoutait : Celui qu'il a tué, c'est le roi ; ce qu'on aurait dit auparavant ne vous semblerait rien. Ainsi toutes les circonstances qu'on a coutume de peser en la désobéissance d'Adam, sont fort légères et peu considérables, à comparaison de celle-ci, que c'est un Dieu qu'il a offensé ; et c'est ce même Dieu que vous offensez par votre péché. Enfin on n'avait pas averti Adam ni sa femme qu'ils se gardassent du serpent ; et le Saint-Esprit nous a avertis sérieusement : *Quasi a facie colubri fuge peccatum.*

Fuge peccatum. Non-seulement *peccata*, mais même *peccatum*, ne dites pas : Ce n'est que pour une fois que je veux pécher, pour éprouver la douceur de la volupté, pour savoir le bien et le mal. Adam n'a péché que cette première fois, et il n'a pas laissé de mourir et d'enourir les inconvénients que vous venez de voir.

Fuge peccatum. Ne dites pas : Ce n'est à mauvaise fin que je consens à ce plaisir, et ce n'est nullement à intention d'offenser Dieu ; ce n'est que pour condescendre et acquiescer au désir de cette personne, que j'aime et que j'honore : car Adam ne pécha que par complaisance à la volonté de sa femme, *Sociali necessitudine*, dit saint Augustin.

Fuge peccatum. Ne dites pas : J'ai été homme de bien jusqu'à présent, vertueux et fervent au service de Dieu, il y aura égard, pour me pardonner si je l'offense. Car Adam avait été un grand saint bien avant dans les bonnes grâces de Dieu, son bien-aimé et son favori ; et il n'a pas laissé de le châtier.

Fuge peccatum. Ne dites pas : Je m'en repentirai, je demanderai pardon, je ferai pénitence, Jésus-Christ est mort pour moi, et ses mérites me seront appliqués. Adam se repentit, il demanda pardon, il fit pénitence plus de neuf cents ans, Jésus est mort pour son péché ; cependant cette plaie si souvent étuvée, cette plaie partagée entre tant de personnes, cette plaie à laquelle Jésus-Christ a appliqué le baume précieux de son sang, saigne encore et saignera jusqu'à la fin du monde.

Fuge peccatum. Ne dites pas : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, sa miséricorde ne lui permettra pas d'user de rigueur envers moi ; car Dieu n'est-il pas bon, n'est-il pas miséricordieux pour les autres aussi bien que pour vous ? cependant sa miséricorde ne l'empêche pas de punir si rigoureusement un seul péché, en tant de petits enfants morts-nés et en tant d'autres personnes ; dites plutôt : Dieu est bon, il est miséricordieux, grand, puissant, juste et saint, donc il mérite d'être servi, d'être obéi, aimé, respecté et redouté de vous, ô mon âme, de tous les hommes, de tous les anges et de toutes les créatures, maintenant et toujours et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXX.

Des effets de la justice de Dieu en la loi de nature, en la ruine de Sodome et Gomorrhe.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est. Ceteri qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Hier nous considérons la rigueur de la justice de Dieu dans le paradis terrestre, en la punition du premier homme ; aujourd'hui nous avons à considérer cette même sévérité en la loi de nature. L'Écriture sainte nous en propose deux exemples plus remarquables : le premier est la ruine de tout l'univers, par les eaux vengeresses du déluge universel ; le second est en l'incendie de Sodome et de Gomorrhe. Nous avons ci-dessus traité bien au long du premier quand nous avons parlé de l'incrédulité ; aujourd'hui j'ai à vous traiter du second et à vous expliquer ce que le texte sacré nous en dit, au chapitre dix-neuvième de la Genèse, afin de faire naître en nos âmes la crainte des jugements de Dieu ; cette crainte étant une vertu chrétienne et un commencement de la vie spirituelle, nous la devons recevoir de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car vous dites, en l'Écclésiastique : *In me omnis spes vitæ et virtutis* : parce que vous la produisez aux cœurs de ceux qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Peccatum sæpe punitur pœnis temporalibus et æternis. — I. Punctum. Vitia quæ disposuerunt Sodomitas ad nefandum scelus : 1. superbia, 2. luxus, 3. intemperantia, 4. otiositas, 5. crudelitas in pauperes, 6. malum exemplum parentum. — II. Punctum. Effectus peccati Sodomitarum : 1. perseverantia in malo, 2. cæcitas mentis, 3. duritia cordis. — III. Punctum. Punitiões Sodomitarum : 1. in corpore, 2. in filiis et consanguineis, 3. in bonis temporalibus, 4. in fama et anima. — Conclusio. Non imitandi Sodomitæ, nec generi Loth quibus visus est ludens loqui, nec Loth differens egressum e Sodomis, nec ejus uxor respiciens incendium.

Le docteur angélique, parlant du mérite

des bonnes œuvres (1-2, qu. 114, art. 10), nous enseigne une vérité bien contraire au sentiment, ou pour mieux dire à l'erreur de la plus grande partie des chrétiens : *Simpli-citer loquendo*, dit ce saint, *bona temporalia non cadunt sub merito* : parlant simplement et absolument, les richesses de la terre, la santé du corps, la longue vie et les autres biens temporels sont trop peu de chose pour être mérités par les bonnes œuvres des chrétiens et pour en être le salaire et la récompense. Nous en avons vu ci-dessus les preuves, je ne veux pas user de redites, mais il n'en faut pas tirer une conséquence, *a contrario*, et dire : Les biens temporels ne sont pas proprement un sujet et une matière de mérite, donc ils ne le sont pas de démérite ; cette conséquence n'est pas bonne. *Romphæa bis acuta omnis iniquitas*, le péché est une épée à double tranchant, il démérite les biens éternelles et les temporels, la jouissance de Dieu et l'usage des créatures. Vous vous plaignez que Dieu vous a ôté votre mari, votre enfant et d'autres créatures que vous aimiez. Ne l'avez-vous jamais offensé ? sachez que, quand vous n'auriez jamais commis qu'un péché mortel, s'il vous ôtait tous vos amis, tous vos biens, votre honneur, votre santé et votre vie, il ne vous ferait point de tort, il ne vous ferait que ce que vous avez justement mérité pour quatre raisons, sans une infinité d'autres qu'on pourrait apporter ; parce que le péché est une persécution très-injuste contre Dieu, c'est une ingratitude monstrueuse, une félonie fort criminelle, une oppression inique et tyrannique.

La plus innocente et légitime vengeance que vous puissiez exercer sur un homme faible qui vous attaque injustement, c'est de lui ôter son épée et de le dépouiller de ses armes. Une donation, pour bien conçue et faite en bonne forme qu'elle soit stipulée, acceptée, insinuée et contrôlée, peut être révoquée et mise à néant par le bienfaiteur, si le donataire commet contre lui une ingratitude énorme. Le vassal qui commet une félonie ou une rébellion contre son prince, perd le domaine qu'il tenait en fief de lui, et ses biens sont confisqués, sans les autres peines qu'il mérite. Un esclave enfin qui est traité trop injustement et trop rigoureusement de son maître, peut présenter requête au juge et demander d'être délivré de cette domination tyrannique et d'être donné à un maître plus raisonnable et plus modéré.

Quand vous consentez au péché mortel, vous déclarez la guerre à votre Dieu, vous vous servez de votre vie, de votre santé et des autres biens qu'il vous a donnés pour le combattre ; vous commettez contre lui une ingratitude dénaturée, une atroce rébellion ; vous opprimez injustement ses créatures qui vous servent, en les faisant révolter contre lui ; vous vous servez du pain, du vin, de l'or, de l'argent et de la lumière pour l'offenser : donc, s'il vous en prive pour les délivrer de cette oppression, s'il vous confisque ses biens, s'il révoque la donation qu'il vous en avait faite, s'il vous dépouille de ses ar-

mes, il ne vous fait point de tort, il use du droit d'une juste défense. Ainsi quand le prophète Nahou assure que Dieu ne prend jamais deux fois vengeance d'un même crime, et qu'il ne punit point un même péché en ce monde et en l'autre, *Non consurget duplex tribulatio*, ou selon une autre version, *Non punit Deus bis in idipsum*, cela se doit entendre d'un péché qui est effacé par une vraie, légitime et parfaite pénitence. Car il y a des âmes pécheresses qui sont si disgraciées de Dieu et en si mauvaise catégorie devant lui, que toutes les afflictions qui leur arrivent en ce monde, ne sont que des avant-goûts, des essais, préludes et des préjugés de ce qu'elles souffriront en l'autre. Tels furent les habitants de Sodome et des autres villes pécheresses. Voici ce que Moïse en dit l'an du monde deux mille soixante et dix-sept.

Les péchés de ces malheureuses villes étant arrivés à leur comble, Dieu en voulut faire une punition exemplaire. A cet effet il envoie deux anges à Sodome; le juste Loth, pensant que c'étaient des pèlerins, va au devant d'eux, les invite, et les recevant charitablement en sa maison, leur fait bonne chère; les Sodomites s'imaginant qu'il y avait chez lui quelques personnes qui pourraient servir d'objet et de proie à leur brutalité, y courent tous à la foule, ils assiègent sa maison, à dessein d'y entrer par force et d'y assouvir leur passion effrénée. Le bon homme sort en la rue, et leur dit : Hé ! à quoi pensez-vous, messieurs ? ne voyez-vous pas que vous faites mal ? Vous offensez Dieu, vous attirez sur vous sa juste vengeance. Il vous appartient bien de nous remontrer, lui dirent-ils ; il n'y a que deux jours que vous êtes en cette ville, et vous voulez déjà censurer nos actions : retirez-vous d'ici, autrement vos affaires iraient mal ; les anges, craignant qu'ils ne l'offensassent, le font rentrer au logis, et frappent d'avenglement ces obstinés : en sorte qu'encore qu'ils fussent tout auprès de la maison de Loth, ils n'en purent jamais trouver la porte; alors les anges dirent à Loth : songez à faire sortir d'ici tous vos gens et vos parents ; car nous sommes envoyés de Dieu en cette ville pour la ruiner de fond en comble. Il va trouver deux jeunes hommes qui devaient être ses gendres, ou qui l'étaient déjà selon le texte grec : Il y a bien des nouvelles, leur dit-il, il faut déloger promptement d'ici, la vengeance du ciel s'en va abîmer cette ville. — A d'autres ! à d'autres ! allez conter vos fables à des enfants, et non pas à des hommes comme nous. Le lendemain les anges pressent Loth de sortir, et comme il tardait, ils le prennent par la main, lui, sa femme et ses deux filles ils les tirent hors de la ville, et sitôt qu'ils furent en lieu d'assurance, un grand orage se lève, le temps se couvre en un moment d'une façon extraordinaire, une pluie de feu et de soufre ardent tombe du ciel, qui consume et réduit en cendres Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboin et tous les lieux circonvoisins. Pour tirer profit de cette histoire, et nous faire sages aux dépens de ces infortunés, il nous faut considé-

rer leur péché en ses dispositions, en sa consommation et en ses punitions

1. — 1. Le prophète Ezéchiel nous marque les principales dispositions, quand il dit : *Eecce hæc fuit iniquitas Sodomæ: superbia, abundantia, saturitas panis, otium ipsius, et filiarum ejus, et manum pauperi non porrigebant.* *Superbia*, l'ambition, la vanité, le désir de la gloire mondaine : vous voulez être brave, faire la piaffe, avoir des habits précieux, et porter plus d'état qu'il ne vous appartient, votre revenu n'y peut suffire ; vous vendez le vrai honneur pour avoir de quoi entretenir le faux honneur. Etant mondainement ajustée, vous voulez faire parade de votre luxe, que votre pompe soit vue et admirée de plusieurs ; vous avez en horreur la retraite, vous vous jetez dans les compagnies, vous hantez les bals et les danses : vous perdez la pureté ou du corps ou du cœur.

Superbia, la présomption. Vous présumez de vous et de vos forces, il vous semble qu'on vous arracherait plutôt le cœur que le consentement à une mauvaise action ; vous vous jetez dans les occasions, vous conversez souvent ou longtemps avec des personnes de différent sexe ; vous donnez toute liberté à vos yeux et à vos autres sens, comme si vous étiez plus fort que Samson, plus saint que David, plus sage que Salomon. La parole du Saint-Esprit se vérifie en vous : Celui qui aime le péril, périra dans le péril. Saint Bonaventure dit : *Episcopus sum, crede mihi, quia non mentior: vidi cedros Libani, id est magnæ contemplationis viros, miserabiliter corruisse: Je suis évêque, je ne voudrais pas mentir, croyez-moi: j'ai vu des cèdres du Liban, c'est-à-dire des hommes d'une grande oraison, qui sont malheureusement tombés. Et derechef: Je n'en parle pas par cœur, mais par une expérience déplorable, j'ai vu tomber des personnes, de la chasteté desquelles je n'eusse non plus douté que de celle de saint Jérôme ou de saint Ambroise.*

Superbia, l'orgueil, l'arrogance et la confiance en soi-même : vous vous êtes enflé en votre cœur, vous vous êtes attribué la gloire de votre chasteté et l'honneur de vos victoires passées, vous n'avez pas reconnu que Dieu seul en était l'auteur, et que vous n'êtes que faiblesse et que misère de vous-même ; vous avez méprisé les âmes qui étaient tombées, vous vous en êtes moqué, vous en avez fait des contes et des railleries ; pour abattre votre orgueil, Dieu vous a laissé succomber ; il aime mieux vous voir un brutal qu'un démon ; l'orgueil vous rend semblable aux démons, et l'impudicité aux bêtes : car quand l'Écriture veut dire qu'une vierge a perdu la pureté, elle dit qu'elle a été humiliée.

2. *Abundantia*. Non-seulement le luxe, le trop d'aise et les grandes richesses, mais la fécondité et la beauté du pays de Sodome la faisait ressembler à un paradis terrestre : *Sicut paradisum Domini*. Quand vous avez tout à souhait, vous vous méconnaîsez, vous mettez Dieu en oubli, il vous semble que vous n'avez besoin de personne, vous ne

recourez pas à lui de bon cœur, vous ne le servez que par manière d'acquiescement. Vous êtes si curieux de laisser de grands biens à vos enfants : c'est leur donner des moyens et des instruments de mal faire, de corrompre les filles, d'acheter l'honneur des femmes, d'avoir des ajustements et des habits pompeux pour leur plaire, de mener une vie toute dans les délices, ce qui nourrit et augmente la tentation de ce vice.

3. *Saturitas panis*. L'intempérance, le bon traitement du corps, les excès de bouche, les festins, les ragoûts, les épicerics, le vin qui n'est pas bien trempé; ne souffrir jamais la faim, se remplir de viandes, faire toujours bonne chère; c'est jeter de l'huile et du soufre dans le feu, au lieu de l'éteindre : *Luxuriosa res, vinum; venter cibis exæstuans, desumat in libidinem*.

4. *Otium ipsius et puellarum ejus*. L'oisiveté et le trop de repos, l'inutilité d'esprit et de corps : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt, simul inutiles facti sunt, non est, qui faciat bonum*. En ne rien faisant, on apprend à mal faire, on a loisir d'écouter les tentations, et l'esprit est vide pour les recevoir : *Otium ipsius, et filiarum ejus*. Il dit nommément, *et filiarum ejus*, parce que, quand les filles n'ont point d'occupation, elles cherchent des divertissements, elles sortent de la maison pour en trouver, elles vont aux compagnies, elles s'amuse à donner de l'amour, et en prennent souvent autant et plus qu'elles n'en donnent.

5. *Manum pauperi non porrigebant*. Le manquement de charité; ils étaient égoïstes et impitoyables aux pauvres; s'ils eussent exercé la miséricorde envers les pauvres, Dieu l'eût exercée envers eux, il leur eût fait la grâce de se reconnaître, de se convertir, de quitter le péché, de faire pénitence et d'obtenir pardon.

6. Le texte sacré de la Genèse m'apprend une sixième cause qui les disposa à ce péché; tous ceux de la ville y étaient adonnés, tous, et même les petits garçons : *A puero usque ad senem, omnis populus simul*. Les enfants, les petits garçons, comment l'avaient-ils appris? Par l'exemple de leurs pères, de leurs mères, des serviteurs de la maison, de leurs compagnons. Vous faites coucher vos enfants en des lieux où ils peuvent voir ou entendre des impuretés, vous mettez en même lit les petits garçons et les filles, vous êtes négligent à les épier quand ils jouent ensemble pour voir s'ils ne font point de saletés; vous envoyez vos filles à l'école chez des hommes; vous jetez dans l'esprit de ces pauvres petits des imaginations lascives par vos paroles et vos actions immodestes. Il ne se faut pas étonner s'ils prennent de si bonne heure la teinture de ce vice et s'ils la retiennent toute leur vie, jusqu'à l'extrême vieillesse : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* (Prov., XXII, 6).

II. — 1. *Usque ad senem*. Cela montre les effets qui font la consommation de ce vice : le premier est l'accoutumance. Les vieillards y étaient adonnés, parce qu'ils s'y

étaient habitués. La nature est toute flétrie dans les vieillards, non la coutume; au contraire, elle devient plus forte, plus violente et plus effrénée, à mesure qu'on avance en âge : *Vires acquirit cundo, ab infante usque ad senem, qui possibilitatem perpetrandi criminis non habuit, habuit affectum, effeta vires senum, sed mens plena libidinis* (S. Amb., lib. VI de Abraham). C'est un vice gluant tout ce qui se peut, qui attache et retient son homme; on y fait aisément un cal, on s'en dégage fort difficilement. Les autres ennemis de l'homme se peuvent éloigner ou éviter : *Aut fugi, aut sugari possunt*. On chasse Satan par l'eau bénite et les signes de croix; on peut fuir le monde en se retirant au désert; mais en quelque lieu qu'on aille, on porte toujours son corps avec soi; quand il est une fois amorcé au plaisir et accoutumé à l'impureté, il retourne toujours à son vomissement. Si on ne se fait grande violence par les austérités et les mortifications, et si on n'obtient de Dieu une puissante grâce par des prières humbles et ferventes, ce qu'on ne fait que fort rarement, parce qu'on est très-misérable, sans reconnaître ses misères.

2. On est frappé d'aveuglement comme les Sodomites : *Supercecidit ignis et non videtur solem*. L'impureté est un feu infernal, semblable au feu d'enfer, qui brûle sans briller; il ravage tous vos biens, il aveugle si fort l'esprit, que vous ne voyez pas cette perte : *Ignis est usque ad perditionem devorans* (Job, XXXI, 12); et le poète :

Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.

Il consume vos biens; vous les employez à corrompre des femmes, à leur faire des présents, à entretenir leur luxe, à donner le bal, à leur apprêter des collations, à payer les messages de vos amours. Vous êtes aveugle à ces pertes; car depuis que vous êtes possédé de cette manie, adieu la boutique, les procès et le soin du ménage. Vous laissez vos affaires en arrière, vos enfants sont dans l'oubli, vos serviteurs font ce qu'ils veulent, votre femme se dépîte, se pique de jalousie, elle enrage contre vos débauches; vous ne faites plus bon ménage, vous êtes toujours en querelle; votre revenu diminue, votre chalandise se perd. Vous êtes aveugle à cette perte; car ce vice gâte votre corps, il intéresse votre santé, il abrège votre vie, il vous engendre des maladies infâmes, honteuses et contagieuses, qui ne se guérissent jamais parfaitement; il vous ruine d'honneur et de réputation; vous êtes l'opprobre de votre parenté, la risée de vos voisins, la fable du peuple, l'objet de mille jugements ou téméraires ou véritables, le sujet des entretiens et des railleries dans les compagnies; on ne parle que de vos mauvais déportements, on vous montre au doigt et on se moque de vous. Il vous fait perdre la grâce de Dieu, qui, étant la pureté même, est ennemi mortel de ces ordures. Dieu, voyant le péché d'Adam, qui gâta toute la postérité; le péché de Caïn, qui assassina son frère, ne se repentit

pas d'avoir fait l'homme ; mais quand il vit que les hommes s'étaient adonnés au péché de la chair, il dit : *Pœnitet me fecisse hominem*. Il vous fait perdre votre âme, votre salut éternel et votre part de paradis ; car de cet aveuglement d'esprit ou tombe dans l'impénitence et dans l'obstination, dans l'endurcissement de cœur, au faubourg d'enfer, à la veille de damnation.

3. Les Sodomites étant avertis par le juste Loth, au lieu d'en faire leur profit, ils le rebutent et le menacent ; étant frappés d'aveuglement par les anges, au lieu de s'en effrayer et de se repentir, ils persistent en leur mauvaise volonté, ils cherchent la porte pour mal faire : *Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt. Dominum non cognoverunt* : non, ils ne connaissent pas, ils ne croient pas, et n'appréhendent pas la grandeur de Dieu, la rigueur de ses jugements ni la sévérité de sa justice. Ecoutez ce qu'il a fait aux Sodomites, et vous tremblerez, si vous n'avez perdu la foi : il les a punis en leurs personnes, en leurs parents et en leurs amis, en leurs biens temporels, en leur réputation et en leur salut.

III. — 1. Premièrement en leurs personnes ; ils sont consumés par une pluie de feu et de soufre ardent : digne rétribution, dit saint Chrysostome (*hom. 42, in Gen.*), punition qui a conformité et correspondance à la qualité de leur crime ; ils étaient adonnés au péché de la chair ; cette passion est une ardeur, un feu infernal, *Est mollis flamma medullas*. Ils sont consumés par le feu ; le feu du soufre est puant, et le péché d'impureté est infect et abominable en la présence de Dieu, des anges et des saints. Saint Philippe de Néri sentait à l'odeur ceux qui étaient esclaves de ce vice. Le démon vous ente de ce péché pour faire dépit à Dieu et pour vous perdre ; mais au reste il a une aversion et antipathie naturelle ; quand il vous a plongés dans ce borbier, il se moque de vous. Pallade, en son histoire lausique, chapitre 29, dit que l'abbé Pacôme lui rapporta que Satan le tentant en forme d'une fille qu'il avait vue en sa jeunesse, il lui donna un grand soufflet, dont sa main devint si puante l'espace de deux ans, qu'il n'en pouvait supporter l'odeur. Les Sodomites sont punis par une pluie de feu ; le naturel du feu, c'est de monter, et il descend ici contre son naturel ; la pluie est ordinairement franche et humide, Dieu fait celle-ci sèche et brûlante. Je dis que c'est Dieu qui la fait, l'Écriture le remarque expressément : *Pluit Dominus sulphur et ignem a Domino*, pour signifier que cette pluie ne venait pas de quelque influence maligne des astres, ni de cause naturelle ; mais Dieu même y voulut mettre la main et y employer sa puissance, sans s'en fier à personne, tant il a le péché en horreur.

2. Ils sont affligés dans leurs parents, dans leurs enfants et dans leurs amis, qu'ils voient périr par le feu. Oui, leurs propres enfants,

oui, ceux de la mamelle, même les innocents, même ceux qui étaient encore au sein de leur mère, et qui n'avaient point de remède pour expier leur péché originel, ils sont brûlés tout vifs, ils font naufrage de leur salut, ils sont privés pour jamais de l'entrée du paradis, en punition du péché de leurs pères.

3. Ils sont punis en leurs biens, en leurs maisons, en leurs héritages et en leur bétail ; leurs fermes et les villages voisins sont ravagés par le feu, avec tant d'exécration de leur impiété et impureté, que le feu a dévoré et consumé la terre sur laquelle ils marchaient, et le fond de leurs héritages. Oui, cette terre, qui était auparavant si grasse, si fertile et si délicieuse, qu'elle semblait un paradis terrestre, n'est plus maintenant qu'un amas de cendre et de poussière : car Josèphe et les autres auteurs qui ont été sur les lieux disent qu'au milieu de cette contrée il y a un grand creux en terre, large environ de dix lieues, long de trente-six lieues, dans lequel les eaux voisines s'étant écoulées et ramassées, font un grand lac qu'ils nomment Asphaltite, ou mer Morte ; lac qui exhale continuellement une fumée puante, un vapeur si pestilente, que les vallées et les montagnes voisines de dix lieues à la ronde en sont brûlées et rendues stériles : de sorte que non-seulement ce lac abominable ne nourrit rien de vivant, mais encore les terres adjacentes ont reçu si grande malédiction de Dieu, qu'elles ne portent aucune plante, sinon quelques arbres chargés de pommes, lesquelles, cueillies et maniées, se réduisent en cendres et en poussière.

4. De là vient encore qu'ils sont punis en leur réputation ; car ce lac infâme et puant est un monument éternel à la postérité, qui publie l'abomination de leur crime et la vengeance du ciel, qui les a justement ruinés. Mais ce qui est plus épouvantable, c'est qu'après une perte si générale de tout le temporel ils font naufrage du spirituel et du salut de leurs âmes ; Dieu les surprend en mauvais état, en flagrant délit ; il ne leur donne pas un seul moment de loisir pour se reconnaître et faire pénitence : *Peccato Sodomorum, quæ subversa est in momento*. Il avertit ceux du déluge cent ans auparavant, puis au bout de cent ans, et puis sept jours avant le coup ; l'eau tombe petit à petit en quarante jours, il leur donne loisir de se reconnaître : et en effet plusieurs se reconnurent, *Spiritibus qui in carcere erant prædicavit, qui increduli fuerant in diebus Noe*. Mais les Sodomites passent de cette pluie de feu et de soufre temporels aux étangs de feu et de soufre éternels, ils commencent leur enfer en ce monde et le vont continuer en l'autre durant tous les siècles : *Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes*. Remarquez qu'ils sont doublement punis, *romphæa bis acuta*, punis en ce monde et en l'autre, de punitions temporelles et éternelles.

Conclusion. — Est-ce donc en vain que Dieu a voulu faire de ces villes misérables un châtement si exemplaire ? Est-ce en vain

que l'Écriture le raconte ? Est-ce en vain que Dieu a laissé un monument et un mémorial à toute la postérité de la désolation de cette terre ? Saint Pierre et saint Thadée disent que c'est un exemple pour toutes les âmes pécheresses.

Dieu a-t-il acception de personnes ? pensons-nous échapper le même orage, étant embarqués dans le même vaisseau ; n'être pas leurs compagnons en la peine, étant coupables de mêmes crimes ? Cette parole n'est-elle pas un oracle de la vérité éternelle ? *Nisi poenitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* (S. Luc., XIII, 3). Que dis-je, semblablement ? je dis trop peu : *Quicumque non receperit vos, neque audierit vocem vestram, amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum in die judicii, quam illi civitati. Si in Sodomis factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem. Remissius erit terræ Sodomorum quam tibi.* Tout bien considéré, nous sommes plus coupables que n'étaient pas ces villes ; nos péchés, en la balance de Dieu, sont plus grands, plus nombreux et plus punissables que les leurs. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma, soror tua ipsa, et filia ejus, sicut fecisti tu et filia tua. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ, sororis tuæ, superbia : saturitas panis, et abundantia, et otium ipsius et filiarum ejus, et manum egeno et pauperi non porrigebant* (Ezech., XVI, 48). Ils étaient arrogants envers leurs concitoyens, vous l'êtes contre vos prélats ; *saturitas panis*, ils mangeaient jusqu'à se soûler, et vous vous remplissez de vin et de viande ; *abundantia*, ils voulaient être dans l'abondance de toutes choses, et vous dans les excès et les superfluités ; *otium*, ils vivaient en oisiveté, vous dans des actions noires et détestables ; ils ne faisaient pas l'aumône aux pauvres, vous leur ôtez le pain de la main, vous volez les veuves et les orphelins. Ils n'étaient qu'en la loi de nature, et vous êtes en la loi de grâce ; ils n'avaient point de sacrements efficaces, point d'Évangile, point d'Écriture sainte, et vous en avez ; ils n'étaient point rachetés par le Fils de Dieu, comme vous l'avez été ; ils ne péchaient point dans une chair sanctifiée, et vous souillez votre corps, qui a été consacré par l'union et l'alliance du corps de Jésus-Christ en l'eucharistie.

Vous êtes pécheur comme eux, et plus qu'eux, dit saint Chrysostome (*Homil. 12, in Gen.*), et la vengeance du ciel ne vous accable point comme eux ; parce qu'il y a plus de gens de bien parmi vous qui l'arrêtent, vous en abusez, et de la patience de Dieu qui vous attend ; pour cela, *remissius erit illis, thesaurizas tibi iram*, pour cela ils ne seront pas si grièvement punis que vous, vous amassez un trésor de colère contre vous. Ils sont punis plus rigoureusement que ceux du déluge, parce qu'ils ne se firent pas sages à leur exemple, comme Lamech fut plus puni que Caïn, Balthasar plus que Nabuchodonosor ; vous ne vous faites point sage à leur exemple, ni à l'exemple de tant d'autres : vous serez donc puni plus rigoureusement qu'eux,

et s'ils sont punis en ce monde par le feu et par la ruine de tous les biens, et que de là ils passent au feu éternel, *Ignis æterni pœnam sustinentes* ; je vous laisse à penser ce que vous devez attendre en ce monde ou en l'autre, ou en tous les deux ensemble ; et ne faites donc pas comme eux, ne cherchez pas d'être dans l'abondance et l'affluence des biens de la terre ; ce sont les satellites et les instruments de la volupté : *Satellites voluptatis*, dit saint Augustin. Si vous êtes riche, ce sera un grand hasard si vous n'êtes superbe, orgueilleux, arrogant, ambitieux et présomptueux ; vous n'en sauriez être exempt sans la grâce de Dieu, et les grâces de Dieu quittent les âmes orgueilleuses, pour venir aux personnes humbles, comme les rosées du ciel quittent les montagnes sourcilleuses, et descendent aux basses vallées : *Denatant de tumore collis ad humilitatem vallis*, dit saint Augustin. Si vous êtes riche, vous ferez bonne chère, vous aurez de quoi faire la débâche, vous ne serez obligé de travailler pour gagner votre vie, vous serez paresseux, oisif, fainéant, intempérant, et tous ces vices sont des acheminements et des dispositions à la luxure.

Ne faites pas comme les gendres de Loth : quand on leur parla de la justice de Dieu et de la ruine de leur ville, ils prirent ces menaces pour des fables et des railleries : *Virus est eis quasi ludens loqui* ; mais ils furent bien étonnés quand ils en virent l'accomplissement. Quand on vous parle du jugement, de l'enfer ou de la justice de Dieu ; quand on vous dit que les flammes vengeresses brûlent et brûleront éternellement les blasphémateurs, les vindicatifs et les impudiques, vous n'en faites point d'état ; il vous semble que c'est un jeu d'enfant ; vous en verrez quelque jour l'accomplissement, et alors vous reconnaîtrez et vous admirerez votre incrédulité, mais il ne sera plus temps.

Ne faites pas même comme Loth ; car il ajoutait foi aux paroles des anges, mais il ne se hâta pas assez de les effectuer, il usait de remises, il s'amusa à plier bagage, il lui fâcha de laisser perdre les meubles qu'il pouvait emporter, et par ce moyen il retardait son départ ; et si les anges ne l'eussent pris par la main et retiré de sa maison comme par force, tout juste qu'il était, il eût été enveloppé, par son retardement, dans les ruines de sa patrie. Ne faites pas comme lui, quand il est question de sortir d'une maison, de quitter un office, un bénéfice, ou un genre de vie où vous ne faites pas votre salut, faites-le promptement, ne différez pas d'un jour, d'une heure, ni d'un moment ; n'attendez pas que votre terme soit venu, ni qu'on vous ait payé vos gages, ou que votre procès soit fini. Si le prédicateur et votre confesseur, comme deux anges, ne vous arrachent de l'occasion, vous courez risque d'être enveloppé dans les flammes éternelles.

Ne faites pas comme la femme de Loth : touchée de curiosité, contre la défense qu'on lui avait faite, elle tourna la tête et la vue devers l'incendie de Sodome, et elle fut punie

de mort ; car elle en mourut sur-le-champ. Vous ne dansez pas au bal, mais vous regardez ceux qui y dansent ; vous convoitez les filles ou les garçons qui dansent de bonne grâce, et vous pensez être innocent, comme si Jésus-Christ n'avait pas dit : Celui qui voit une femme en la convoitant, il commet l'adultère en son cœur. Vous ne jouez pas au berlan, mais vous regardez ceux qui jouent, et vous ne leur dites rien quand ils blasphèment le nom de Dieu. Comme si saint Paul n'avait pas dit que non-seulement ceux qui commettent le péché, mais encore ceux qui y consentent, sont dignes de mort.

Faites plutôt ce que les anges conseillèrent à Loth : *Salva animam tuam, ne stes in omni circa regione, sed in monte salvum te fac* ; retirez-vous du monde, où il y a tant de risques, tant d'écueils et de pierres d'achoppement ; sauvez-vous en une montagne de perfection, en un cloître écarté du monde ; et si cela est impossible, retirez-vous au moins des compagnies mondaines, des bals, des danses, des assemblées de garçons et de filles et des autres divertissemens où il y a tant d'occasions d'offenser Dieu ; tenez-vous retiré dans votre maison, appliquez-vous au soin de votre famille, à quelque occupation louable qui vous divertisse des tentations et des occasions de mal faire, *Salva animam tuam* : sauvez votre âme, si vous êtes sage ; je prie Dieu de vous en faire la grâce. Amen.

SERMON XXXI.

Des effets de la justice de Dieu en la loi mosaïque.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Hier nous considérons les effets de la justice de Dieu en la loi de nature, aujourd'hui nous avons à les considérer en la loi mosaïque ; et entre plusieurs exemples que l'Écriture nous en apporte, j'en choisis seulement trois des plus signalés : le premier sera d'un prêtre, le second sera d'un prophète, le troisième d'un peuple entier, aimé et chéri de Dieu. L'exemple du prêtre et du prophète vous montrera qu'elle n'épargne pas les saints quand ils cessent d'être saints : l'exemple du peuple entier vous fera connaître qu'elle n'épargne pas les favoris s'ils commettent le péché ; et parce que cette justice divine a plus de raison que jamais de s'exercer contre nous, nous avons plus grand sujet de recourir à vous, ô sainte Vierge, et vous dire ce que Mardochée disait à la dévote Esther, qui était votre figure : Apaisez, s'il vous plaît, par vos intercessions, la colère du Roi votre Fils ; détournez les fléaux de sa vengeance de nos têtes criminelles, montrez-lui votre sein virginal qui l'a nourri et caressé ; remettez-lui que si nous l'offensons quelquefois par surprise et par fragilité humaine, nous le bénissons de bon cœur,

cent et cent fois par jour, quand nous vous saluons par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Justitia Dei sicut omnes ejus perfectiones est incomprehensibilis. — Punctum unicum. Justitiæ Dei effectus in lege mosaica considerantur in tribus exemplis : 1. Moysis, qui, ob levem culpam, non est ingressus terram promissam ; 2. prophetæ Addo, qui, ob leve peccatum, morte punitus est ; 3. populi judaici, in eo quod duo tantum ingressi sunt terram promissionis, et in excidio Hierosolymitano. — Conclusio. Exhortatio ad timorem Dei.

Il est vrai que l'apôtre saint Paul, prêchant en l'Aréopage d'Athènes (*Act.*, XVII), dit que l'être de Dieu n'est pas loin de chacun de nous, puisque nous vivons en lui, nous nous re-muons en lui, nous sommes et subsistons en lui ; et néanmoins nous pouvons dire avec vérité qu'il est infiniment distant et séparé de chacun de nous, non pas d'une distance locale, mais par l'éminence de son être, par la sainteté de son essence et par la sublimité de son trône et de ses perfections : ce que nous ne pouvons toucher de la main est éloigné de nous, et encore plus ce que nous ne pouvons atteindre des yeux, et encore davantage ce que nous ne pouvons atteindre de la pensée. Encore que Dieu soit en tout lieu par puissance, par présence et par essence, encore que son essence perce et pénètre le fond et le centre de tout être créé, si est-ce que nous en sommes bien loin, puisque nous ne le pouvons atteindre de la main, ni de la vue, ni de la pensée. Saint Paul reprend les païens, qui s'imaginaient le pouvoir toucher de la main. Saint Jean l'Évangéliste dit que jamais personne ne l'a vu, et que personne ne le peut voir des yeux du corps. Isaïe dit que ses pensées sont plus éloignées des nôtres que le ciel ne l'est de la terre.

Si vous n'aviez jamais vu de montagne, quand je vous dirais : Comment pensez-vous qu'une montagne est grande ? si vous me répondiez : Je crois qu'elle est grande comme un grain de sable, je vous dirais : Vous en êtes loin de cent mille lieues ; comme une cerise, vous n'y êtes pas ; comme une prune, vous n'y êtes pas encore ; comme une poire, comme un melon, comme un tonneau, vous en êtes encore bien loin : vous m'avouerez que tout ce que vous pensez de Dieu est plus différent de ce qui en est qu'un grain de sable n'est différent d'une montagne : vous en êtes donc éloigné de plus de cent mille lieues. Et comment pourrions-nous y atteindre, puisqu'on ne peut s'en approcher, que dis-je, qu'on ne peut s'approcher de Dieu ? On ne peut s'approcher de sa demeure ; il habite en une lumière inaccessible, dit saint Paul ; il ne dit pas inaccessible aux hommes, mais absolument inaccessible ; c'est-à-dire que son être, sa grandeur et ses perfections sont infiniment au-dessus de nos plus hautes pensées, de nos plus sublimes conceptions : sa puissance est infiniment plus grande, sa sa-

gesse plus admirable, sa bonté plus aimable, et sa justice plus rigoureuse et plus redoutable que vous ne pensez et que les plus hauts séraphins ne le sauraient penser. Si vous êtes bien convaincu de cette vérité et si vous l'appréhendez vivement, vous ne trouverez plus étrange ce qu'on prêche de la rigueur et de la sévérité des jugements de Dieu. Hier nous en considérons des effets en la loi de nature, aujourd'hui nous les devons considérer en la loi mosaïque, sur un prêtre, sur un prophète et sur un peuple tout entier.

POINT UNIQUE. — 1. Le prêtre, c'est Moïse, dont le Psalmiste a dit : *Moses et Aaron in sacerdotibus ejus*. Il fut si chéri de Dieu, qu'il est appelé, en l'Écriture, *vir Dei, homo Dei* (1 *Esdr.*, III, 2; 1 *Paralip.*, XXIII, 14), l'homme de Dieu. Quand il était au berceau, la providence particulière de Dieu l'empêcha d'être noyé au fleuve du Nil, comme les autres enfants des femmes israélites. Dieu lui apparut au désert en une vision très-célèbre, *Videbo visionem grandem* : il le fit le Dieu de Pharaon, lui mit en main une verge miraculeuse, par laquelle il opéra des prodiges admirables et dompta le plus florissant royaume qui fût alors sur la terre; il le fit gouverneur de son peuple, où il y avait six cent mille combattants : il lui donna la loi écrite de sa main divine en des tables de pierre : ce favori parlait à Dieu bouche à bouche, comme un ami à son ami, et avait tant de crédit sur lui, qu'il apaisait sa colère, qu'il lui liait les mains et l'empêchait de faire justice quand le peuple l'avait offensé. Cet homme de Dieu, ce grand prophète, ce favori commet une faute sur ses vieux jours, mais quelle faute ! si petite et si légère, que les saints docteurs ont peine à reconnaître en quoi elle consiste. Le peuple ayant faute d'eau dans le désert (*Num.*, XX, 10) et murmurant contre lui, Dieu lui commande de frapper un rocher avec sa verge pour en faire sortir une fontaine d'eau vive; Moïse doute tant soit peu, non pas de la puissance de Dieu, car il avait déjà fait le même miracle en Raphidim trente-huit ans auparavant (*Exod.*, XVII, 6); mais il doute si Dieu voudrait faire derechef ce miracle en faveur de ce peuple si rebelle et qui murmurait si souvent contre lui : et en punition d'une faute si vénielle, il est privé de l'entrée en la terre de promission; il n'a pas l'honneur d'exécuter le dessein pour lequel il était sorti d'Égypte et d'introduire le peuple en cette terre recherchée depuis si longtemps avec tant de passion : et ce qui devait mortifier bien sensiblement ce saint homme, ce fut que Dieu (*Deut.*, XXXIV, 1) lui commanda de monter sur la cime d'une montagne, et de là lui montra distinctement et en détail tous les endroits de cette terre, et lui dit : Vous l'avez vue, mais vous n'y entrerez pas; et puis lui commanda de mourir : *Vidisti eam, et non transibis ad illam; mortuus est ibi Moyses jubente Domino*. Oh ! que David avait grande raison de dire que les jugements de Dieu ont un abîme profond, et

qu'il est terrible en ses desseins sur les enfants des hommes !

2. En voici une preuve aussi effroyable que la précédente, et encore plus à mon avis : au troisième livre des Rois (III *Reg.*, XIII, 1), Dieu envoie un prophète en Béthel, au roi Jéroboam, pour le reprendre des impiétés et des idolâtries exécrables qu'il commettait; l'Écriture ne dit pas en ce lieu comme s'appelait ce prophète, mais Josèphe et les interprètes disent qu'il s'appelait Jaddo ou Addo, et le texte sacré le donne à entendre au second des Paralipomènes (II *Paralip.*, IX, 29). Hugues le Cardinal dit que c'est celui qui s'appelait autrement Gad, et qui proposa à David les trois fléaux de la justice de Dieu : Dieu, l'envoyant en Béthel, lui défend de manger et de boire quoi que ce soit, pas même un peu de pain et d'eau; il fait sa commission fort fidèlement, il va en Béthel, il parle hardiment au roi, qui offrait actuellement de l'encens aux idoles; il le reprend de cette impiété, il le menace de la part de Dieu, et lui prédit les malheurs qui en arriveront; le roi dit à ses gens : Prenez-moi cet insolent qui ose me parler ainsi, et étendant sa main pour le prendre, elle devint sèche et paralytique. Addo prie Dieu pour lui, et lui remet la main en son premier usage : le roi l'invite à diner, lui promettant de grands présents : Quand vous me donneriez la moitié de votre bien, je n'en ferais rien, Dieu m'a défendu de boire ni de manger ici. Il sort de la ville, il se met en chemin pour s'en retourner : un faux prophète, que la paraphrase chaldaïque nomme Michal, court après lui et le trouve reposant sous un arbre, tout las et fatigué du chemin : Vous venez de loin, lui dit-il, vous devez être épuisé et affamé; venez vous reposer en mon logis et prendre un peu de pain et d'eau. Je m'en donnerai bien de garde, dit-il, Dieu me l'a défendu. Michal lui dit : Je suis prophète aussi bien que vous, un ange s'est apparu à moi et m'a commandé de vous mener en ma maison. Le pauvre Addo se laisse tromper, croyant trop de léger, il va où il est invité et prend un peu de pain et d'eau. Ce même faux prophète est inspiré de Dieu, et lui dit : Parce que vous n'avez pas obéi au commandement de Dieu, vous en serez puni de mort (1). Il semble qu'Addo avait grand sujet de se mettre en colère contre ce faux prophète, et lui dire : Allez, vous êtes un trompeur, vous êtes un méchant homme, pourquoi m'avez-vous séduit et pourquoi m'avez-vous dit qu'un ange s'était apparu à vous ? Il ne le fait pas, il ne lui dit pas un seul mot d'impatience, mais se mettant doucement sur sa monture, il continue son chemin, ce qui montre qu'il était un grand homme de bien, très-vertueux et pénitent de sa faute; ce qu'on peut voir encore, en ce que la main de Jéroboam, qui le voulait prendre, s'étant desséchée, ce prophète lui en rendit l'usage et le mouvement par ses prières; et toutefois la sentence fut

(1) Bene autem ejus ore sententiam inobedientiæ accepit, cujus seductione, a vitæ præceptis deviauit (S. Greg.).

exécutée, car ce pauvre homme, continuant son chemin, fut rencontré par un lion qui le déchira : et afin que chacun connût que cette rencontre n'était pas arrivée par hasard, mais par punition divine, on trouva le lion auprès du corps mort et de sa nourriture, comme pour garder l'un et l'autre de tout autre accident.

Et puis dites que Dieu vous épargnera, qu'il excusera vos afféteries, votre luxe et vains ornements, votre sein et vos bras découverts, la perte que vous faites du temps en bals, jeux et comédies, ou bien votre babillage et vos immodesties dans les églises ? dites qu'il ne vous en punira point, sur ce qu'un je ne sais qui, un flatteur, un intéressé, à qui vous faites des présents, vous dit : Hé ! il ne faut pas être si scrupuleuse, ces prédicateurs ou ces missionnaires sont trop sévères, vous n'avez point de mauvaise intention, ces choses sont de peu d'importance, ces divertissements sont innocents, vous ne faites tort à personne ; vous n'êtes ni ne voulez pas être religieuse ; ne laissez pas de communier tous les mois, ou de quinze en quinze jours, encore que vous soyez une coquette, une affétée, une danseuse, une joueuse et une avaricieuse. Oui ; mais Moïse et Addo avaient-ils mauvaise intention, faisaient-ils tort à quelqu'un ? N'eussiez-vous pas dit que c'était chose de peu d'importance que de douter si Dieu voudrait favoriser un peuple acariâtre ? Quand le prophète Addo se divertit un peu de son chemin pour prendre une pauvre collation, n'était-ce pas un divertissement qui semblait bien innocent ? N'avait-il pas plus de sujet d'ajouter foi aux paroles de celui qu'il pensait être un prophète, que vous n'en avez de croire aux paroles d'un flatteur qui se rend complaisant à votre amour propre ? Et si Dieu s'est ainsi comporté envers le gouverneur de son peuple, que lui-même avait choisi, que fera-t-il à un homme de néant qui s'est enrichi et agrandi par des voies obliques et injustes ? S'il a été si sévère envers un pauvre prophète qui a failli par excès de simplicité, quel sera-t-il envers un homme de néant qui commet des péchés de malice-moïre et de propos délibéré ? S'il a puni Moïse et Aaron pour une petite incrédulité, nonobstant tant de sacrifices par lesquels ils apaisaient la colère de Dieu, que fera-t-il à ceux qui refusent d'ajouter foi aux avertissements qu'on leur donne, de la part du Saint-Esprit, pour les retirer de leurs vices ? Que fera-t-il aux femmes mondaines qui troublent le très-saint sacrifice, s'approchant de l'autel toutes dévoilées et mondainement ajustées ? Que fera-t-il à ceux qui offrent le sacrifice en état de péché mortel ? S'il a puni de mort le prophète pour avoir pris un peu de pain et d'eau, contre la défense qui lui en était faite, que fera-t-il à ceux qui se vautrent, comme des pourceaux, dans le borbier de l'intempérance, de l'ivrognerie ou de l'impureté ?

3. La sévérité que Dieu a exercée envers un peuple tout entier est encore plus admi-

nable et plus effroyable que ce que nous venons de dire. Supposons donc qu'un grand homme de bien, qu'un homme fort saint et fort éclairé de Dieu, vous dise que vous serez sauvé, vous vous tiendriez assuré de votre salut ; quand un ange du ciel vous l'aurait dit de la part de Dieu, je ne laisserais pas de vous dire : Si vous ne gardez les commandements de Dieu, vous ne serez pas sauvé, si vous mourez en état de péché mortel ; vous serez damné. Vous parlez bien hardiment, me direz-vous, faut-il démentir un ange ? Je ne le déments point ; il a dit vrai et moi aussi. Ecoutez-en la preuve irréprochable : En l'Exode, chapitres second et troisième, le peuple de Dieu s'étant multiplié en Egypte, les Egyptiens l'affligent et le traitent tyranniquement. Dieu le veut délivrer de cette oppression. A cet effet, il procure par sa providence que Moïse est nourri et élevé en la cour de Pharaon, afin qu'il y apprenne la politique et la manière de bien gouverner un Etat, *Ut erudiret principes ejus et senes ejus prudentiam doceret*, le patriarche Joseph l'ayant enseignée aux princes de cette cour. Moïse donc étant devenu un grand homme d'Etat, sage, judicieux, courageux et zélé pour ses compatriotes, Dieu l'envoie à eux leur dire, de sa part, qu'il les veut retirer d'Egypte, et les faire possesseurs d'une terre si féconde et délicieuse, qu'il semble que les ruisseaux ne coulent que du lait et du miel, au lieu d'eau ; il désole, pour ce dessein, la plus florissante monarchie qui fût alors, le royaume d'Egypte ; il envoie une armée de grenouilles, qui entre jusque dans le Louvre et jusqu'au cabinet du roi, *Edidit terra eorum ranas penetralibus regum ipsorum* ; il envoie une armée de mouches qui, par leur petitesse, échappent le trauchant de l'épée, et par leur multitude sont aussi effectifs que des bataillons de soldats ; il fait mourir en une nuit, par la main d'un ange, tous les aînés des familles ; enfin ces Israélites obtiennent permission et congé de sortir, ils s'en vont chargés de vaisselle d'or, d'argent et de vêtements précieux, qu'ils avaient empruntés des Egyptiens par le commandement de Dieu ; ils rencontrent en leur chemin la mer Rouge, elle s'ouvre miraculeusement, et enduret ses eaux de part et d'autre, pour les faire passer à pied sec ; et afin de tapisser les chemins par où ce peuple chéri doit passer, Dieu commande au fond de la mer de produire sur-le-champ un émail de fleurs et d'herbages, *Campus germinans de profundo* (Sep., XIX, 7). Étant entrés dans le désert, Dieu les conduit par une colonne de nuée qui leur sert d'écran et de parasol contre les ardeurs du soleil pendant le jour, et la nuit elle se change toute en feu, pour dissiper les ténèbres ; elle leur sert de fourrier qui leur marque le logis, qui fait halte quand ils doivent s'arrêter, et qui va devant eux quand ils doivent passer outre. Les anges se font les boulangers de ce peuple, lui pétrissant le pain céleste de la manne, qui a tel goût que chacun le désire : *Omne delectamentum in se habentem* ; l'air devient

son colombier ou, pour mieux dire, sa volière, lui faisant pleuvoir des caillies à la porte de tous ses legis, en si grande abondance, qu'on les pouvait comparer au sable de la mer : *Pluit illis sicut pulverem carnes, et sicut arenam maris volatilia pennata* (Psal. LXXVII, 27). Moïse frappe avec sa verge un rocher, d'où il fait sortir une fontaine d'eau, mais si douce et si savoureuse, qu'on la pouvait comparer au miel, *De petra melle saturavit eos*, fontaine si abondante qu'elle fait un torrent : *Percussit petram, et fluxerunt aquæ, et torrentes inundantes*, torrent qui ne se tarit point, mais va serpentant par le désert, et suivant ce peuple, comme s'il avait de l'esprit ou du sens, *Consequente eos petra*.

Si nous eussions été en ce temps-là, et que je vous eusse dit : A votre avis, combien y aura-t-il de personnes de tout ce peuple qui entreront en la terre de promesse? Ils sont sortis d'Égypte six cent mille soldats, six cent mille hommes portant les armes; il y a pour le moins trois fois autant de vieillards, de femmes et de petits enfants; mais, de peur de mentir, disons seulement deux fois autant : ce sont donc dix-huit cent mille personnes qui sont dans ce désert. Combien y en a-t-il qui en sortiront et qui entreront en la terre promise? Vous eussiez dit : Il y entrera pour le moins la moitié. Neuf cent mille? Vous en dites trop. Le tiers donc, qui est six cent mille? C'est encore trop. Au moins le tiers du tiers, c'est-à-dire deux cent mille? Vous n'y êtes pas. Quoi donc! n'y en aura-t-il que cent mille? Otez les mille. Vous vous moquez. Quoi! il n'y en entrerait que cent? Otez-en nonante-huit; car il n'y en entrera pas plus de deux, tout le reste demeurera en chemin, et servira de victime à la justice de Dieu, *Prostrati sunt in deserto*; tout le reste mourra au désert, en punition de ses péchés. Moïse même et Aaron, son frère, oui Moïse et Aaron qui conduisent les autres, Moïse qui parle à Dieu, bouche à bouche, comme un ami à son ami, Aaron qui apaise la colère de Dieu par ses encensements, n'entreront pas en cette terre tant souhaitée, mais mourront en chemin, en punition de quelques petits péchés qu'ils ont commis. Vous m'eussiez dit : Vous vous moquez du monde, vous êtes un songe-croix, vous êtes un esprit noir et mélancolique, et où serait la miséricorde de Dieu, où serait la vérité de ses paroles et l'accomplissement de ses promesses? pensez-vous que Dieu soit si rigoureux? Aurait-il retiré d'Égypte ce peuple avec main forte? L'aurait-il tant chéri et caressé? aurait-il fait tant de prodiges en sa faveur, pour le faire mourir dans le désert? Néanmoins je vous aurais dit vrai, et nous savons très-assurément qu'il est ainsi, que de tous ceux qui sortirent d'Égypte, il n'y en eut que deux, Caleb et Josué, qui entrèrent en la terre de promesse. Vous avez coutume de dire : Si ce que le père prêché était vrai, il y aurait bien des gens damnés, il n'y en aurait guère de sauvés. Vous dites vrai, vous ne sauriez mieux approuver et confirmer ce

que je prêché, votre conséquence est très-bonne et bien tirée; mais puisqu'elle est bonne et bien tirée, et puisque ce qui suit de l'antécédent est vrai, l'antécédent est plus que très-véritable. Oui, oui, il y aura beaucoup de monde damné, il y aura peu de gens sauvés; et cela est si vrai, que si vous ne le croyez fermement, quand vous n'auriez point d'autre péché, vous serez damné, faute de le croire; car Jésus-Christ l'a dit plus d'une fois, et plus de deux (S. Matth., XX, 16; XXII, 14) : *Pauci electi* (S. Matth., VII, 14, et S. Luc, XIII, 23). Et saint Paul nous déclare, deux fois pour le moins (I Corinth., X, 6, 11), que ce petit nombre de personnes qui entrèrent en la terre promise était une figure du petit nombre de ceux qui entreront au ciel, d'où il prend sujet de nous avertir sérieusement de nous faire sages à l'exemple de ces Israélites, *Non sitis concupiscentes malorum, non murmuraveritis*, de peur que, péchant comme eux, nous ne soyons privés des effets de la promesse de Dieu, comme eux.

Mais cette loi ancienne était une loi de rigueur, me direz-vous, et nous sommes en la loi de grâce; si Dieu était si rigoureux, où serait sa miséricorde? sa justice n'est pas si exacte, ni si sévère que vous dites. Pauvre homme! vous ne vous souvenez pas de ce que vous avez avoué, que la justice de Dieu est si grande, qu'on ne saurait la bien connaître, qu'elle est plus grande et plus redoutable que nous ne pensons, et que nous ne pourrions penser? Ne savez-vous pas ce que le Psalmiste a dit, que Dieu est toujours le même? *Tu autem idem ipse* (Psal. CI). Ne savez-vous pas ce qui est écrit au livre des Nombres, que Dieu ne se change point, qu'il n'est pas volage comme les hommes? *Non est Deus quasi homo, ut mutetur* (Num., XXIII, 19). Il est donc aussi ennemi du péché qu'il l'a jamais été. Ne savez-vous pas ce que saint Pierre a dit, que Dieu juge sans acception de personnes? *Sine acceptione personarum judicat* (I Ep. I, 17); ce que saint Paul a dit, que pour récompenser ou châtier les hommes, Dieu n'a point égard de quelle nation ils sont? *Non est distinctio Judæi et Græci* (Rom. X, 12). Ne savez-vous pas que le Fils de Dieu nous a dit que si nous ne sommes plus parfaits que ces anciens, nous n'entrerons point au royaume des cieux : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribe-rum non intrabitis in regnum cælorum* (S. Mat. V, 20); qu'il a dit en saint Luc, qu'il demande plus de nous, parce qu'il nous a plus donné, *Omni cui multum datum est, multum quæretur ab eo* (S. Luc. XII, 48); que saint Chrysostome a dit : Comme un père de famille attend plus de civilité et de politesse de ses enfants que de ses serviteurs, ainsi Dieu demande plus de perfection des chrétiens que des Israélites; que saint Grégoire a dit qu'on nous demandera un compte plus exact à proportion des plus grands biens qu'on nous a faits; *Cum augmentur dona, etiam rationes crescent donorum*. (S. Greg., hom. 9, in Ev.); que saint Salvien a dit que les fautes des chrétiens sont incomm-

parablement plus grandes que celles des autres peuples? *Omnis christianorum culpa divinitatis injuria est, atrocius sub sancti nominis professione peccamus.*

Mais ce n'est pas tout; il y a bien d'autres effets de la justice de Dieu sur ce peuple; voyons-les pour nous faire sages à leurs dépens. Ces infortunés qui meurent en chemin, laissent des enfants et des neveux, ils sortent du désert pour se rendre au lieu destiné; ils rencontrent d'abord ce fleuve du Jourdain qu'il faut traverser; ils le passent si heureusement, que les eaux de ce fleuve font halte et s'arrêtent comme si elles avaient des sentiments de respect pour ce peuple choisi; étant entré en la terre promise, il a en tête les plus puissants et aguerris monarques du monde, les Chananéens, les Amorrhéens, les Jébuséens et tous les autres: il les faut combattre, les abattre, leur passer sur le ventre; quelle apparence d'en venir à bout, les parties étant si inégales? Les Chananéens, comparés aux Israélites, ressemblaient à des géants; les Israélites, comparés aux Chananéens, ressemblaient à des pygmées et des santerelles; il les défont néanmoins, et avec tant de merveille, que le soleil s'arrête au milieu de sa course, comme pour être le spectateur d'une bataille si signalée, et pour leur donner le jour et le loisir d'accomplir parfaitement la couronne de leur victoire; victoire si glorieuse, que les murailles des villes assiégées tombent par terre au son des trompettes; enfin ils sont paisibles possesseurs de cette terre tant désirée, terre si fertile et abondante, qu'une seule grappe de raisin qu'on y cueille, y fait la charge de deux hommes.

Nous n'admirons point tout ceci, parce que nous avons les oreilles rebattues du récit de ces merveilles, et nous les considérons comme arrivées depuis long-temps; mais si ces faveurs étaient faites à quelque nation de notre siècle, nous dirions, et il serait vrai, qu'elle serait bien avant dans les bonnes grâces de Dieu; car si l'empereur Théodose, pour avoir eu une fois ou deux les vents favorables en une bataille d'importance, fut estimé si favori du ciel qu'on disait que Dieu était le partisan de ses desseins, qu'il avait les vents à sa solde, et que les éléments se liguèrent à son service. *O nimium dilecte Deo, cui militat aether, et conjurati veniunt ad classica venti.* Si l'empereur Domitien, pour avoir échappé une fois les embûches de ses ennemis, se fit peindre au sein de Jupiter, pour dire qu'il était le mignon de Dieu et en sa sauvegarde, combien heureux et favorisé de Dieu devait être le peuple d'Israël, qui remportait des victoires si glorieuses sur les plus puissants et généreux princes de la terre! S'il a eu tant de faveurs temporelles, il en eut encore plus de spirituelles.

Les sujets ont coutume de prendre leurs titres et leurs qualités honorables du rapport qu'ils ont à leur prince; on dit le lieutenant du roi, l'avocat du roi, le procureur du roi, et au contraire la qualité que Dieu épouse le plus souvent dans le texte sacré, n'est pas de

s'appeler le Dieu du ciel et de la terre, le roi des anges et des hommes, mais de se nommer le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; c'est au milieu de ce peuple qu'il a sa cour et son lit de justice; c'est là où il édifie son palais et sa cité royale, *civitas Dei*; c'est là où il fait son séjour particulier et plus ordinaire; c'est à ce seul peuple qu'il donne la foi et la connaissance des mystères surnaturels; c'est à ce seul peuple qu'il envoie des prophètes, qu'il donne des Écritures, et qu'il fait les promesses du Messie; le Messie auquel sont destinées et données toutes les créatures, est destiné et donné à ce peuple: *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel*; à cet effet on bâtit le temple qu'on peut appeler, non pas le huitième miracle du monde, mais la boutique et l'arsenal des plus signalés miracles, temple si célèbre et renommé, que les princes païens mêmes y envoyaient des riches présents, et y faisaient offrir des sacrifices pour leur prospérité. Je considère donc la Palestine au milieu du monde, comme le cœur et le centre de la terre habitable, *umbilicus terræ*; la ville de Jérusalem au milieu de la Palestine, le temple au milieu de Jérusalem, le sanctuaire au milieu du temple, l'arche d'alliance au milieu du sanctuaire, le propitiatoire sur l'arche d'alliance; les yeux, le cœur et le bon plaisir de Dieu sur ce propitiatoire, sur cette arche, en ce sanctuaire, en ce temple, sur cette Jérusalem, sur cette Palestine: *Erunt oculi mei, et cor meum ibi, in sempiternum.*

Mais voici un étrange changement que nous y voyons être arrivé depuis quelque temps, Dieu ne se rend plus propice aux hommes en ce propitiatoire, il ne rend plus ses oracles en cette arche, il n'est plus sanctifié en ce sanctuaire, il n'habite plus en ce temple, il ne favorise plus cette Jérusalem, il n'aime plus cette Palestine, il détourne tellement ses yeux, son cœur et son bon plaisir de tout cela, que la Palestine ne reconnaît pas le Messie; Jérusalem est ruinée, le temple est démolí, le sanctuaire profané, l'arche rompue, le propitiatoire perdu, le peuple d'Israël disgracié et abandonné, dédaigné et méprisé de Dieu. Grand Dieu, dirait ici quelqu'un, êtes-vous comme les hommes, qui disent et qui ne font pas, qui promettent et qui ne tiennent point leurs promesses, qui sont volages et inconstants comme des girouettes? *Dicunt et non faciunt, numquam in eodem statu permanent.* N'est-ce pas vous qui avez dit par Malachie: Je suis le Seigneur et je ne change point? *Ego Dominus et non mutor* (*Malac.*, III). N'est-ce pas vous qui avez dit, par Isaïe et par le Psalmiste, que vos desseins sont fermes et inébranlables? *Consilium meum stabit* (*Isa.*, XLVI, 10). *Consilium Domini manet in æternum* (*Ps.* XXXII, 11). N'est-ce pas aux Hébreux qui étaient en Égypte que vous promîtes par Moïse, que vous les feriez entrer dans la terre de bénédiction? N'est-ce pas à ce peuple que vous disiez autrefois: Une mère peut-elle mettre en oubli l'enfant qu'elle a mis au monde? quand elle le ferait, je ne vous oublierai point. N'est-ce pas

de ce temple de Salomon et de cette ville de Jérusalem que vous disiez : *Erant oculi mei et cor meum ibi in sempiternum* : Mes yeux et mon cœur y seront attachés pour jamais ? Et où est à présent la fermeté de vos dessein ? où sont les effets de vos paroles ? où est l'accomplissement de vos promesses ? N'avez-vous pas banni ces Hébreux de la terre promise ? n'avez-vous pas changé votre conduite sur ce peuple ? Ne l'avez-vous pas mis en oubli ? n'avez-vous pas détourné vos yeux et votre cœur de ce temple et de cette ville de Jérusalem ? C'est, dit saint Bernard (*l. II de Consider. c. 1, circa medium*), que toutes les promesses de grâces, de faveurs et de bénédictions que Dieu fait aux hommes, se font toujours sous cette clause et condition expresse, ou tacite, sans préjudice des droits de sa justice : pourvu qu'on ne l'offense point, pourvu qu'on garde ses commandements, pourvu qu'on ne commette point de péché mortel ; comme les menaces de mort et de punition qu'il nous fait en ce monde, se font avec cette restriction : si on ne fait pénitence ; et comme saint Ambroise a dit : *Novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum*, que Dieu peut casser et casse souvent la sentence qu'il a minutée contre nous, quand nous corrigeons notre mauvaise vie ; ainsi on vous peut dire : *Novit Dominus mutare promissum, si ausus fueris perpetrare delictum*. C'est ce qu'il a fait aux Juifs, pour nous faire sages à leurs dépens et profiter de leur disgrâce : considérons succinctement qui leur est arrivé avant le siège, pendant le siège et après le siège de Jérusalem.

Comme Dieu ne lance jamais le carreau sans faire auparavant briller l'éclair, comme il envoie souvent la mission aux lieux qu'il veut châtier de ses fléaux et qu'il les avertit quelque temps auparavant des malheurs qui leur doivent arriver, on vit, un an durant, sur la ville un phénomène extraordinaire en forme d'épée, et une autre comète qui lançait des flammes ; on vit en l'air, dans les nuées, comme des bataillons de soldats qui s'entrechoquaient ; on entendit au temple des voix lamentables, qui disaient : Sortons d'ici. Quatre ans avant le siège, un jeune villageois nommé Jésus, fils d'Ananias, en la fête des Tabernacles, alla par toutes les rues, criant d'une voix effroyable : Malheur sur les prêtres ! malheur sur les magistrats ! malheur sur les gens de justice ! malheur sur le peuple et malheur sur moi-même ! L'événement montra que c'était une prophétie ; car en effet tous les malheurs se ligèrent ensemble pour fondre sur cette ville infortunée, la famine y fut si extrême pendant le siège, qu'on vendait quatre écus, une once de quelque ordure que ce fût, pour la manger délicieusement : *Qui nutriebantur in croccis, amplexati sunt stercorea* : et il se trouva des dames qui enrageant de faim, égorgèrent, firent cuire et mangèrent leurs propres enfants. Josèphe dit que, sans compter ceux qui furent tués par les Romains, aux villes et villages de la Palestine, en la seule ville de Jérusalem moururent, par l'épée ou par la famine, onze cent mille

personnes, et les descendants de ceux qui restèrent sont tellement humiliés et méprisés qu'ils n'ont pas un pouce de terre, pas un seul lieu, pour stérile qu'il soit, dont ils puissent dire que c'est leur pays.

Conclusion. — Voyez donc ici la rigueur et la sévérité de la justice de Dieu, la folie et l'aveuglement de la politique des hommes. Dieu fait toujours plus qu'il ne dit, il donne plus qu'il ne promet et il châtie plus qu'il ne menace : il avait menacé, au Deutéronome, que si on ne gardait ses commandements, il enverrait une famine si extrême, que les pères mangeraient leurs propres enfants, il a fait davantage ; car les mères, qui ont plus de tendresse pour leurs enfants, qui sont plus pitoyables et plus portées à miséricorde, qui ne sont pas si sujettes à être pressées de la faim, ont mangé leurs propres enfants. Il avait menacé qu'il punirait les péchés des pères en leurs propres enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération : il fait bien plus, car les pauvres Juifs qui sont à présent affligés pour le péché de leurs ancêtres, sont pour le moins la vingtième ou trentième génération ; et qui ne voit donc ici la vérité de ce qu'a dit le Psalmiste, que si Dieu ne garde la cité, en vain fait la sentinelle celui qui est dans la guérite ; et que si la providence de Dieu ne veille sur une ville, pour bien munie qu'elle soit, elle n'est pas imprenable ; que sans la piété et la religion, sans l'assistance et la sauve garde divine, toutes les grilles de fer, les portes d'airain, les murailles assises sur le roc, les fossés à fond de cuve et que les forteresses à double contrescarpe, sont des châteaux de carton, qu'une cliquenande les renverse, et que si la dévotion et la crainte de Dieu ne fleurissent dans une communauté, toutes les maximes d'état, toutes les raisons de politique, les avis de Machiavel, la sagesse de Charon et la République de Bodin sont des toiles d'araignée subtilement inventées et tissées, mais qui se rompent par un petit souffle.

Or ce que le prophète dit d'une république qui est une grande famille, il le dit aussi d'une famille qui est une petite république : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*. Si vous n'avez la crainte de Dieu, si vous ne gardez ses divines lois, toute la peine que vous prenez, tout le trafic que vous faites, toute l'industrie et la diligence que vous employez à bâtir votre maison et avancer votre fortune, ne sert pas d'un fêtu ; vous voyez que toutes les voies illégitimes dont les Juifs se sont servis pour conserver leur république, n'ont réussi qu'à la ruiner ; ils disaient : Si nous laissons cet homme en vie, les Romains viendront et nous perdront : et parce qu'ils l'ont fait mourir, les Romains sont venus et les ont perdus ; ils disaient : Faisons mourir l'héritier et nous nous saisirons de l'héritage, et ils ont perdu l'héritage parce qu'ils ont fait mourir l'héritier : le même vous arrivera, ces richesses mal acquises étant mêlées et incorporées à celles de vos ancêtres les fondront et mettront à néant ; cependant

n'avez-vous jamais dit comme les pharisiens : *Ovidamus heredem, ut nostra sit hæreditas?* n'avez-vous pas fait mourir d'ennui, de fâcherie et de misère ce pauvre orphelin ou villageois par vos contrats usuraires, par vos achats de décret, par vos collusions et vos fourberies de justice? n'avez-vous jamais mis à mort l'héritier de Dieu par vos blasphèmes, vos sacrilèges et vos communions indignes.

Saint Augustin, écrivant à Hésychius (*Ep.* 80), a remarqué que le Fils de Dieu, traitant de la ruine de Jérusalem, a toujours parlé quant et quant du dernier jugement, et a tellement mêlé ces deux discours, qu'il est malaisé de les bien distinguer, et cela pour deux raisons : premièrement, afin que quand nous voyons que ce qu'il a prédit de Jérusalem est arrivé de point en point, et même plus qu'il n'avait dit, nous nous assurons, si nous ne sommes stupides, que tout ce qu'il a prédit du dernier jugement arrivera infailliblement, et encore plus; en second lieu, parce que ce qui est arrivé au siège et à la ruine de Jérusalem était l'ombre et la figure de ce qui arrivera à la fin du monde; le corps est beaucoup plus que son ombre, la chose figurée que la figure, et la vérité que le symbole : si donc les calamités qui sont arrivées à Jérusalem ont été si effroyables, pensez combien terribles seront celles qui arriveront au dernier jugement! Et pensez-vous que Dieu vous épargnera? pensez-vous échapper sa justice vengeresse? vous un homme particulier plutôt qu'un peuple tout entier? vous un homme de néant plutôt que son peuple choisi? vous mille fois plus criminel que ces pauvres Israélites et que ces infortunés Juifs qu'il afflige tant à présent, qui n'ont mis à mort le Fils de Dieu, mais leurs ancêtres? et s'il punit ainsi en eux le péché d'autrui, que vous fera-t-il pour vos propres crimes? Leurs ancêtres ne l'ont crucifié qu'une fois, vous l'avez crucifié plus de cent fois; ils ne savaient ce qu'ils faisaient, et vous savez bien le grand mal que vous faites; je ne suis pas Jésus, je ne suis pas le fils d'Ananias, je ne suis pas prophète, mais je suis envoyé du même Dieu qui envoya le Fils d'Ananias, et je dis comme lui : Malheur sur le clergé! malheur sur les gens de justice! malheur sur le magistrat! malheur sur le peuple! et malheur sur moi-même! si nous sommes si malheureux que de commettre le péché mortel, et d'offenser le Dieu des vengeances, je prie Dieu qu'il nous en garde par sa miséricorde, et qu'il nous donne sa sainte bénédiction. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXXII.

De la justice de Dieu en la loi de grâce, en la mort et passion du Sauveur.

Accedemem ad Deum credere oportet quia est.
(Hebr., XI.)

Encore que le Dieu tout-puissant ait

exercé une grande sévérité en la punition du péché dans le paradis terrestre, en la loi de nature et en la loi mosaïque, comme nous avons vu ces jours passés; si est-ce que l'apôtre saint Paul, parlant de la passion du Fils de Dieu, dit particulièrement qu'elle nous est proposée pour preuve de la justice divine : *Proposuit Deus filium suum propitiacionem in sanguine ipsius ad ostensionem justitiæ suæ* (Rom., III, 25); ce qu'il ne dit pas des autres effets de cette même justice, parce que Dieu n'a jamais montré une si grande rigueur que lorsqu'il a exigé de son Fils tant de souffrances et d'ignominies pour la satisfaction de nos péchés. C'est ce que j'ai à vous montrer en ce discours, vous faisant parcourir en esprit les douleurs et les opprobres de notre Sauveur en sa passion.

Si le Fils de Dieu, satisfaisant à la justice de son Père, était représenté par le propitiatoire, vous étiez figurée par l'arche, ô sainte et bienheureuse Vierge! Le propitiatoire était tellement enchaîné et emboîté dans l'arche d'alliance, qu'on ne pouvait porter aucune part, ni remuer tant soit peu l'un sans l'autre; Jésus a eu pour vous tant de soumission, de dépendance et d'obéissance, comme un bon fils pour sa mère, qu'il n'a pas entrepris de racheter les hommes sans votre consentement et votre approbation : *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus*. Si la passion de votre Fils a réuni et mis d'accord le ciel et la terre, les hommes et les anges, vous pouvez dire avec vérité : *Cum eo eram cuncta componens* : faites, s'il vous plaît, que nous soyons compris en ce traité d'alliance; nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Improprie et balbutiundo loquimur de perfectionibus Dei. — I. Punctum. Justitiam Dei esse incorruptibilem, et sine acceptione personarum in passione Christi, probatur : 1. ex eo quod proprio Filio non pepercit ; 2. ex eo quod contra alias perfectiones militavit. — II. Punctum. Justitia Dei inflexibilis in passione Christi. — III. Punctum. Fuit severa. — Conclusio. 1. Fuga peccati ; 2. timor justitiæ Deo ; 3. devotio erga passionem Christi.

A a a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum; c'est la première parole que Jérémie proféra quand Dieu s'apparut à lui, comme il rapporte au premier chapitre de sa prophétie : Seigneur, mon Dieu, je ne suis qu'un enfant, je ne sais pas parler, je ne sais que bégayer comme font les petits enfants, et dire a a a; autant en dit Moïse : Ex quo locutus es ad serrum tuum impeditioris linguæ sum (Exod., IV, 10) : depuis que votre majesté a daigné parler à son serviteur, il est devenu tout bête; c'est que Dieu se découvrant aux saints, ils voient que ses attributs sont si fort au delà de nos pensées et de nos plus hautes conceptions, que tout ce qu'on en peut dire n'est que grossièreté,

bassesse, bégayement, enfance et ignorance, en comparaison de ce qui en est, dit saint Grégoire, *Balbutiendo ut possumus excelsa Dei resonamus*, et comme les enfants qui bégayent ne prononcent les paroles qu'à demi et fort imparfaitement, ainsi tout ce que nous disons des grandeurs et des excellences du Créateur, est si différent et éloigné de ce qu'elles sont en effet, que s'il n'était infiniment miséricordieux, il prendrait ce que nous en disons, non pas pour des louanges et des éloges, mais pour des injures et blasphèmes; car, comme les noms que nous attribuons à ses divines perfections sont empruntés de celles que nous reconnaissons aux créatures, et comme les perfections des créatures sont toujours mêlées d'imperfections, delà vient que les noms que nous attribuons aux perfections de Dieu expriment aussi des imperfections, et par conséquent des mensonges. Par exemple: nous disons que Dieu est patient; ce mot exprime qu'il pâtit, et néanmoins il est impassible: nous disons qu'il est en colère; ce mot signifie trouble et altération, et néanmoins il est toujours tranquille: nous disons, il est jaloux de son honneur; ce mot donne à entendre qu'il est envieux, et néanmoins il est très-charitable.

C'est pour cette raison que quand l'Écriture et les Pères, s'accommodant, à notre façon de parler, donnent aux perfections de Dieu des epithètes et autres choses semblables, il faut avoir grand soin de les épurer, en notre esprit, des manquements qu'ils signifient, et dire, avec saint Augustin (*Tom. IV, lib. de Patientia, c. 1*): *Zelat Dominus sine aliquo livore, irascitur sine perturbatione, miseretur sine dolore, pœnitet eum sine alicujus pravitatis correptione, patiens est sine ulla passione*. On doit dire de même de la justice de Dieu, nous en parlons en bégayant, et selon notre petite façon d'entendre. Il y a trois principales raisons qui font qu'une cour de parlement, ou tout autre tribunal de justice, est redoutable parmi les hommes, quand les juges sont 1^o désintéressés et incorruptibles; 2^o inflexibles; 3^o sévères, désintéressés, quand ils ont les yeux bandés à toutes considérations humaines, sans acception de personne, comme on disait de Périclès: *Personam amici exiit eum induit iudicis*; inflexibles quand ils ne se laissent émouvoir ni par prières, par promesses, par soumissions, ni par d'autres considérations; sévères enfin, quand ils mesurent toujours et proportionnent la peine à la grièveté du crime. La justice de Dieu est ornée de ces trois qualités, mais sans imperfection: elle a les yeux bandés, mais sans considération; elle est inflexible, mais sans obstination; elle est sévère, mais sans cruauté et sans passion: elle l'a montré en la passion du Sauveur, comme je vous ferai voir en la suite de ce discours.

I. — 1. Si nous considérons attentivement les singulières faveurs que le Père éternel a faites à la sainte humanité, nous oserons dire, sans crainte de mentir, que l'amour

qu'il lui a porté a été si grand, qu'il ne pouvait être davantage; son saint précurseur nous en fait contempler l'excès, quand il dit: *Pater diligit Filium, et omnia dedit ei in manus* (*S. Joau., III*). Si l'amour se montre par les effets, quel plus grand amour que celui qui donne toutes choses? *Omnia, omnia*, tout, tout sans réserve, sans exception et sans restriction; par une donation très-absolue, gratuite et affectueuse. Joseph, pour exagérer l'amour de son maître Putiphar envers lui, disait: *Ecce Dominus meus. Omnia mihi tradidit* (*Genes., XXXIX, 8*); il ne lui avait donné que la surintendance de sa maison, il ne pouvait donner ni aliéner les biens de Putiphar, que pour le profit de son maître; mais le Père a donné toutes choses à l'Homme-Dieu, pour en faire ce que bon lui semble, *Omnia dedit ei in manus*, en sa puissance et à sa dévotion: il en peut disposer à son bon plaisir.

Il les lui a données par un amour gratuit, avant qu'il les eût mérités, Pharaon donna bien au même Joseph plein pouvoir et autorité en sa maison et en son royaume, mais ce fut pour récompense de ses services et par reconnaissance du bon office qu'il avait rendu à la couronne, préservant l'Égypte de la famine qui affligeait le reste du monde. Mais le Père éternel a tant aimé l'Homme-Dieu, qu'il lui a donné toutes les créatures avant qu'il eût rendu aucun service, il les lui a destinées dès le commencement des siècles, il les a créées pour lui avant que lui-même fût créé. Parlant de lui par son prophète, avant l'Incarnation, il disait: *Dico ego opera regi* (*Psal. XLIV*). *Religiose dicendum, et reverenter audiendum quod propter hominem hunc gloria et honore coronandum Deus omnia fecit*. C'est une pensée religieuse et digne du chrétien, c'est une vérité qu'il faut recevoir avec grand respect et approbation, que le Créateur a fait toutes choses pour l'Homme-Dieu, qui devait être couronné d'honneur et de gloire, dit le dévot Rupert (*Lib. XIII de Trinitate, cap. 20*).

Et il le prouve très-puissamment, ce me semble, par les paroles de saint Paul: *Decubat enim eum, et propter quem omnia, et per quem omnia, auctorem salutis per passionem consummari* (*Hebr., II, 10*); où vous voyez qu'il parle de Jésus-Christ non-seulement en tant que Dieu, mais aussi en tant qu'homme consommé en sa passion; il dit que toutes choses sont par lui et pour l'amour de lui: *Habemus redemptionem per sanguinem ejus, qui est primogenitus omnis creaturæ, quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis, et in terra, visibilia, et invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates, omnia per ipsum, et in ipso creata sunt et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant* (*Colos., I, 14*). L'Homme-Dieu est le premier de toutes les créatures, non pas quant à l'exécution, mais quant à l'intention, parce qu'il est la fin à laquelle Dieu a référé toutes ses œuvres; c'est pour lui que Dieu a créé les anges, les archanges et toutes les autres créatures. Il lui a fait ce don avec tant

d'affection, qu'il a mis en son pouvoir et à sa disposition non-seulement ses ouvrages, mais aussi sa volonté divine et sa toute-puissance : *Voluntas Domini in manu ejus dirigitur* (Isai., LIII, 10). Si Jésus eût désiré que son Père eût créé un autre monde que celui-ci, il l'eût fait; s'il eût voulu qu'il en eût créé trois, ou dix mille, il l'eût fait.

Et comment refuserait-il quelque chose à la sainte humanité, puisqu'il l'a tant chérie et honorée, qu'il lui a donné son Verbe, qui est un autre lui-même; qu'il l'a unie à sa nature, élevée à sa droite, fait asseoir sur son trône, associée à son empire et faite participante de sa gloire? *Æterni Patris recepta consessu, illius gloriæ sociatur in throno, cujus nature copulatur in filio* (S. Bern., serm. 1, de Ascensione). Ne faut-il donc pas avouer que la justice de Dieu est bien absolue, qu'elle a les yeux bandés, je ne dirai pas seulement à tous respects humains, mais aussi à tous respects divins; qu'elle est bien éloignée de toute acception de personnes, puisqu'elle n'épargne pas même son propre Fils, son Fils unique, son Fils bien-aimé et plus que très-aimable, l'objet de sa complaisance, les délices de son cœur, le centre de ses affections et son Fils, Dieu comme lui, coéternel et consubstantiel à sa personne, qui n'est que caution? On a toujours pitié d'un pauvre homme qui n'a pas profité de la dette, qui n'est obligé que parce qu'il a répondu pour un autre par un excès de charité et de courtoisie. Ne faut-il donc pas avouer que la justice de Dieu est bien inflexible, qu'il est bien entier, inébranlable et immuable en ses décrets, de n'être aucunement fléchi par des considérations, des prières, des promesses et des soumissions qui le devaient émouvoir selon nos petits sentiments?

2. Si la justice le portait à être si sévère envers son Fils, il semble que toutes ses autres perfections l'en devaient dissuader et détourner : sa puissance l'en devait détourner, à cause des étranges effets qu'il fallait nécessairement faire pour exiger de Jésus-Christ le sentiment de la moindre souffrance. Par la condition de sa nature, il était au delà des atteintes et de l'activité de toute douleur, immortel, impassible et inaltérable; pour le rendre capable de souffrir et tributaire de la mort, il fallait un très-grand miracle, il fallait mettre une digue à son âme, et empêcher qu'elle ne communiquât à son corps comme elle devait une participation et une effusion de sa gloire : car le corps d'une âme bienheureuse, et encore plus, un corps déifié comme était celui de Jésus-Christ, devait être immortel et glorieux; et après avoir fait un si grand effort pour se rendre mortel et passible, il fallait faire un autre miracle pour l'empêcher de mourir. Oui, c'a été un très-grand miracle! miracle très-signalé, et très-admirable, que Jésus-Christ ne soit pas mort dès le premier instant de sa conception, qu'il ait pu être un seul moment compréhenseur et mortel tout ensemble : *Non videbit me homo*, comme disait Dieu à Moïse; qu'un homme

voie Dieu face à face, et connaisse clairement et entièrement les perfections de Dieu; qu'il sache, qu'une si haute et si excellente majesté soit offensée, et qu'étant mortel il ne meure pas d'étonnement, d'horreur et de tristesse, c'est ce qui est impossible de toute impossibilité naturellement parlant.

La bienheureuse Catherine de Gênes vit un jour, en extase un petit échantillon de la malice du péché; ce ne fut qu'en passant et comme un éclair, néanmoins elle en fut réduite aux abois, et elle dit que si cette vision eût encore duré tant soit peu, elle en serait tombée raide morte, quand bien elle aurait eu un corps de diamant : si les saints, qui voient Dieu clairement, et qui l'aiment très-ardemment, sachant qu'il est offensé, ne meurent pas de douleur, c'est qu'ils sont immortels, impassibles et incapables de tristesse. Mais Jésus voyait l'offense de Dieu beaucoup plus clairement, il l'aimait d'un amour plus tendre sans comparaison, et plus ardent que tous les saints ensemble, sans doute; il avait donc continuellement le cœur serré et percé d'une extrême tristesse, voyant les offenses de Dieu; c'est ce qui lui faisait dire : *Quomodo coarctor? Zelus comedit me, calicem quem ego bibo?* C'est ce qui fait dire à saint Laurent Justinien (Cap. 1 de triumphali Christi agone), *Altissimo divinitatis consilio factum est, ut tota divinæ fruitionis gloria, in eo militaret ad pœnam*. Et puisqu'il était mortel et passible, certes il devait mourir par l'excès de cette tristesse; et il a fallu un miracle continuel, pour l'empêcher de mourir jusqu'au temps prescrit et destiné, par les décrets adorables de la divine Providence. Il semble donc que la puissance de Dieu devait détourner sa justice de cette poursuite si rigoureuse, pour n'être pas obligée à ces efforts, à ces violences et à ces miracles si continuels et si extraordinaires.

Sa sagesse aussi l'en devait détourner; car il semble qu'il devait dire en soi : Si je condamne mon Fils au supplice de la croix, je fais tort au dessein que j'ai de le faire connaître et adorer pour vrai Dieu. Je l'envoie au monde comme le Messie, le héraut de mes intentions, le docteur de justice, et le prédicateur de la vérité, pour retirer les hommes des erreurs où Satan les a plongés : il n'y a rien de si nécessaire à un prédicateur ou à un docteur, pour avoir de l'autorité sur l'esprit de ses auditeurs, que la bonne renommée; il devait donc dire : Si mon Fils meurt en un gibet, en la compagnie des voleurs, il sera ruiné de réputation, on n'aura point de créance en lui; quand ses apôtres prêcheront le culte de Dieu crucifié, ce sera un scandale aux Juifs, une folie aux gentils, et une pierre d'achoppement à tous les peuples de la terre.

La miséricorde de Dieu, étant infinie, devait ce semble s'émouvoir à avoir pitié de son Fils, principalement quand il le vit brisé par tant de soufflets, de coups de poing, de coups de pied et de coups de bâton, qu'il reçut au

jardin quand il fut pris ; chez Anne, chez Caïphe et chez Pilate, par cinq mille coups de fouets en la flagellation, si rudes et atroces, que quand on en donnait plus de quarante, le pauvre patient était en danger de mort, par une couronne d'épines très-piquantes, dont on lui couvrait toute la tête : il semble qu'après tant d'afflictions la miséricorde de Dieu le devait exempter du cruel supplice de la croix, et se contenter d'une mort plus douce et plus courte, comme de le faire décapiter ou de le faire noyer. Mais comme la bonté de Dieu a-t-elle permis que cet Agneau si debonnaire et ce Fils si obéissant ait été ainsi affligé ?

J'ai eu autrefois le bonheur de voir de bien près l'image de la sainte Véronique, qui se garde en l'église de Saint-Pierre à Rome, et qui se montre tous les ans le jour du vendredi saint. Nous avons sujet de parler en ce pays de ce saint et précieux gage, avec une dévotion et une curiosité particulière, puisque celle qui en a été la première dépositaire, a honoré de sa présence les provinces de Languedoc et de Guyenne. Sainte Bérénice, ou, selon la façon de parler des Gascons, Véronique, était une de ces saintes femmes qui suivaient le Fils de Dieu, quand il porta sa croix au Calvaire. Elle, le voyant tout en sueur et ensanglanté, lui présenta un linge blanc pour s'essuyer ; et comme il le lui eut rendu, elle trouva que son divin visage y était parfaitement bien imprimé. Elle eut une très-grande familiarité et amitié avec la très-sainte Vierge. Quelque temps après, saint Martial venant en ce pays, comme il paraît par la lettre qu'il écrivit à ceux de la ville de Toulouse, sainte Véronique l'accompagna avec son mari, saint Amate ; lui se retira en un ermitage où il mourut saintement : elle ayant demeuré quelques années au territoire de Bordeaux, retourna à Rome, où elle laissa ce le sacrée image, image qui représente un homme si pitoyable et défiguré de visage, qu'il faut avoir un cœur de bronze pour la regarder sans pleurer ; et pour dire cela en passant, j'y ai remarqué trois particularités : premièrement, que l'œil droit est extrêmement enflé et livide, ce qui me fait croire que le soufflet qu'on lui donna chez Anne, était du revers de la main, et l'Évangile nous donne sujet de croire que c'était alors la contume, *Si quis te percuisset in dextra maxilla*. Et cette circonstance nous fait voir que ce soufflet fut très-rude et pesant : car, selon l'opinion de saint Vincent Ferrier et des autres docteurs, le soldat qui le donna avait en main un gantelet de fer, *Cum fustibus et ramis*, et donnant un soufflet du revers de la main, il le donnait du côté qui était plus garni de fer.

En second lieu, j'y ai remarqué qu'il a la blessure d'une grosse épine au front, sur le sourcil gauche ; en troisième lieu, qu'il répandit grande abondance de sang en son couronnement : car ses cheveux étaient tout pleins de sang caillé, et on les voit comme s'ils étaient deux cordes collées sur les tempes et sur les joues : n'est-ce donc pas une chose bien étrange, de voir que Dieu, non-

obstant sa bonté infinie, ait exigé de notre Sauveur une si grande satisfaction ? je dis exigé, car il vous faut remettre en mémoire cette réflexion que nous avons faite autrefois, et qu'on ne saurait trop souvent répéter : si l'Homme-Dieu se fût premièrement offert à Dieu son Père, pour endurer la mort de la croix, et nous racheter par cette voie, on attribuerait la rigueur de cette mort à la charité du Fils, et non à la justice du Père ; mais il n'en a pas été de la sorte : c'est le Père qui l'a exigé de lui, le Père le lui a commandé, le Père lui a formé tout exprès un corps mortel et passible ; pour cet effet, *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio ; Surgite, eamus ; Corpus aptasti mihi*. Voici donc comme se passa le traité de notre rédemption, entre le Père éternel et son Fils, au premier instant après l'Incarnation.

II.—L'Homme-Dieu voyant par la lumière de la gloire l'abîme du péché et de la damnation éternelle où les hommes étaient engagés par la faute du premier homme, en eut pitié, il désira de les en retirer, et pria son Père de leur pardonner pour l'amour de lui. Quel est l'homme sur la terre, quel est l'ange dans le ciel, qui, sachant que le Fils unique de Dieu, et un Fils si aimé et si aimable, demande pardon à son Père pour les hommes, auquel il est semblable en nature ; quel est, dis-je, l'homme ou l'ange qui, sachant cela, n'eût dit : assurément, assurément, le Père éternel pardonnera aux hommes pour l'amour de son Fils, qui est homme, et cela gratuitement et sans aucune satisfaction. Non, le Père ne le fait pas ; mais il dit : il faut que ma justice ait son cours ; mon Fils, je pardonnerai aux hommes, si vous voulez répondre pour eux, si vous voulez être leur caution et endurer la mort de la croix pour eux. Le Fils a une grande aversion d'une mort si cruelle et ignominieuse ; car qui ne l'aurait pas ? il a donc une grande répugnance, il en a même horreur et appréhension : nous le voyons en la prière qu'il fit au jardin, qui n'était qu'une expression de celle qu'il fit au sein de sa Mère, dès le premier instant de sa conception : nous le voyons dans les psaumes (*Ps. XXI*), où il fait à son Père des remontrances, des prières, des promesses et des soumissions merveilleuses, pour être dispensé de cette mort : Si vous regardez de bon œil les choses viles et abjectes, je ne suis qu'un ver de terre, *Ego vermis, et non homo* ; si vous êtes le refuge de ceux qui espèrent en vous, j'ai mis mon espérance en vous, avec tant d'abandon, que mes ennemis me le reprochent, *Speravit in Domino eripiat eum*. Si vous me délivrez, j'annoncerai votre nom et vos grandeurs aux hommes, je publierai vos louanges en l'assemblée des fidèles.

Je sais bien que cette crainte, cette répugnance et cette aversion de la mort n'était qu'en la volonté naturelle du Sauveur, et non en sa volonté libre et délibérée, c'était le sens, non la raison, la nature, et non le

franc arbitre, qui avait horreur de la croix, *voluntas ut natura, non voluntas ut voluntas*; mais je sais aussi que cette volonté naturelle de Jésus était très-digne d'être considérée, satisfaite et contente. Il n'y a rien en l'Homme-Dieu qui ne soit déifié, et par conséquent très-saint, très-juste et digne d'être respecté. Les inclinations de sa volonté naturelle méritaient mieux d'être accomplies que les plus humbles et ferventes prières des plus grands saints; nonobstant cette répugnance, il accepta, non-seulement avec patience et résignation mais aussi avec complaisance et agrément, les décrets de la justice de Dieu sur lui; il s'offrit très-volontiers, et d'un amour ineffable, non-seulement à être attaché à la croix, mais aussi à y demeurer et y languir jusqu'à la fin du monde, si son Père le trouvait bon. Qui aurait vu cette soumission, n'aurait-il pas dit, avec beaucoup de probabilité: Le Père éternel se contentera de sa bonne volonté, il ne voudra pas qu'on en vienne jusqu'à l'effet, comme il se contenta de la bonne volonté d'Abraham et d'Isaac: la justice de Dieu se contentera qu'il souffre la piqûre d'une épine ou un coup de fouet, qu'il répande une goutte de son sang, qui est capable de sanctifier tout le monde. Non, mais elle le condamne à souffrir actuellement et effectivement toutes les épines, les supplices, les humiliations que le péché mérite, et ce selon toute leur étendue, tant elle est sévère et rigoureuse.

III. — Un criminel de lèse-majesté mérite d'être puni en ses biens, en son honneur et en sa personne: en ses biens, ils sont confisqués: en son honneur, il est déclaré in'âme: en sa personne, il est condamné à mourir avec une douleur étrange. Ainsi le pécheur mérite d'être privé de l'usage de toutes les créatures, puisqu'il en a abusé; d'être humilié et couvert de honte, puisqu'il s'est élevé contre Dieu; de mourir d'une mort cruelle, puisqu'il a attenté à la très-haute majesté du Créateur: et Jésus, s'étant fait notre caution, est condamné à toutes ces peines: car quelle confiscation de biens plus rigoureuse que d'être dépouillé de ses vêtements, être nu comme un ver de terre, n'avoir pas une pauvre chemise pour couvrir sa nudité, n'avoir pas une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue en l'agonie de la mort?

Quelle plus grande humiliation que d'être montré et exposé à la risée d'une populace insolente; d'être le jouet d'une racaille de soldats et de valets, qui le traitent comme un faquin, qui le saluent par moquerie, qui lui bandent les yeux, qui lui donnent des soufflets, qui lui arrachent la barbe, qui lui mettent un roseau à la main et des épines sur la tête, comme à un roi de théâtre; que d'être condamné et décrié comme un blasphémateur, un séducteur, un ambitieux, un séditieux, un imposteur et un contrefacteur de miracles? Quelle confusion plus grande que d'être traîné par les rues de Jérusalem, avec des huées, comme un fou, un extravagant et comme une bête sauvage, de Caïphe à Pilate, de Pilate à

Hérode, d'Hérode au prétoire; recevoir des soufflets en bonne compagnie, en pleine audience, en présence de ceux qui se mettent à rire et se moquent de lui, d'être comparé et postposé à Barrabas, à un voleur, à un séditieux, à un meurtrier? être estimé plus scélérat, plus indigne de vivre et digne du gibet que lui? Qu'y a-t-il de plus bas et de plus vil que des crachats, que chacun foule aux pieds? Cependant Jésus-Christ est plus abaissé, car il les a sur le visage, l'endroit le plus vénérable; et quel plus grand affront que de mourir en un gibet, non de la mort des nobles, non avec des personnes honorables, comme cet ancien avec Phocion, non en une bicoque, non pas secrètement et en prison comme saint Jean-Baptiste, non en la maison de ville ou en la cour du palais; non le soir aux flambeaux, mais de la mort des esclaves, avec des gens de sac et de corde, en une grande ville, en une place publique, en un lieu élevé et découvert, un jour de fête, en plein midi, à la vue de plus de douze cent mille personnes?

Quel supplice plus rigoureux que d'être abandonné à la discrétion des bourreaux, pour en faire à leur volonté; livré à la furie de ses ennemis qui enragent d'envie et de haine contre lui, *Tradidit voluntati eorum?* c'est comme s'il était exposé à des taureaux furieux, à des licornes qui sont en rut, à des chiens enragés et à des lions rugissants; c'est lui-même qui le dit, en frissonnant d'horreur à leur présence: *Tauri pingues obsederunt me. Libera me de ore leonis, et a cornibus unicornium humilitatem meam. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens.* Quelle douleur plus vive, plus sensible et aiguë, que d'avoir de gros clous à travers les pieds et les mains, étant suspendu en l'air, et la pesanteur du corps élargissant et renouvelant continuellement les plaies? Quelle était l'admiration et étonnement des anges, qui assistaient à ce spectacle? quels regards du Père éternel sur son Fils, quelles ses pensées, et quels les sentiments de son cœur, quand il le voyait languir à la croix avec une horrible détresse, mais avec une patience et une charité admirable? Qu'était devenu ce grand amour qu'il lui avait toujours porté? Où était cette miséricorde, dont il est si souvent loué en l'Écriture sainte, et où enfin était l'effet des promesses qu'il a faites par ses prophètes: Celui qui espère en lui ne sera jamais confus; les âmes des justes sont en la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas?

Conclusion. — 1. Ah! c'est que l'amour que Dieu a pour quelqu'un, et les promesses qu'il fait à qui que ce soit, supposent toujours cette classe, sauf les droits et les prétentions de sa justice, pourvu qu'il n'y ait point de péché; c'est donc signe qu'il a quelque grande malignité, une qualité vénéneuse, et une injustice odieuse et monstrueuse, puisqu'il agit ainsi, et qu'il irrite un Dieu si débonnaire: *Ad amaritudinem concitavit Deum suum.* Si la mer Océane, au lieu de l'eau salée qui y est, était pleine

de miel, et qu'y jetant une goutte de fiel, ou pour mieux dire en lui montrant une goutte de fiel, elle devint toute amère, dirait-on pas que ce fiel serait bien amer? La nature de Dieu n'est que douceur et débonnairété, et que miséricorde envers ses créatures : et néanmoins, à cause du péché, il devient sévère, rigoureux et impitoyable, non-seulement envers elles, mais encore envers son propre Fils, et cela très-justement; car où nous avons, en la première Epître de saint Pierre (*chap. II, 23*), *Tradebat judicanti se injuste*, il y a au grec *δικαιως*, *juste* : la sentence était injuste, en tant qu'elle était ordonnée par Pilate, mais très-juste, en tant qu'elle était émanée de la justice de Dieu.

Qui vous eût dit, avant l'Incarnation, que Dieu condamnerait à la mort, et à la mort de la croix son Fils unique, vous eussiez dit : et où serait sa bonté? il s'en gardera bien, ah! il est trop miséricordieux? comme vous dites, en vous flattant : Dieu ne me perdra pas, quoique je commette ce péché, il est trop bon pour me damner. Oh! que ses perfections ne sont pas telles que nous nous les imaginons! que ses divines voies sont bien autres que celles des hommes, et que ses pensées et ses desseins sont bien plus éloignés des nôtres, que le ciel ne l'est de la terre! Mais s'il a été si sévère envers son Fils, que fera-t-il à un esclave? si à son Fils très-innocent, que sera-t-il au serviteur très-criminel? si à celui qui n'est que caution, que sera-t-il au débiteur principal? si à celui dont la dignité infinie rendait la moindre de ses souffrances infiniment satisfaisante, quel sera-t-il à celui qui ne pourra jamais satisfaire par toutes les souffrances dont il est capable? et si pour un seul péché, que sera-t-il pour des centaines que vous commettez? Oui, pour un seul péché; car quand il n'y en eût eu qu'un, quand il n'y eût eu que le péché d'Adam, la justice de Dieu eût exigé ees peines de son Fils; c'est ce qu'il signifie quand il dit : *Propter scelus populî mei percussî eum*; et par saint Jean : *Ecce qui tollit peccatum mundi*.

S'il a été si sévère envers celui qui n'avait que l'apparence du péché, quel sera-t-il envers ceux qui le commettent? Et de fait, quand on brûle quel'un en effigie, si le criminel a tant soit peu d'esprit, il tremble quand on le lui raconte, il pense, c'est ce qu'on me fera infailliblement si je suis arrêté : et si ses amis pleuraient voyant brûler son image, on leur pourrait dire : vous aurez bien plus de sujet de pleurer quand on le brûlera lui-même. Nous avons été crucifiés en effigie sur le calvaire, où Jésus-Christ n'était pas pécheur, mais seulement l'image du pécheur; il n'avait que la ressemblance et l'apparence du péché : *In similitudinem carnis peccati*. Et si Dieu nous a traités si rigoureusement en effigie, que fera-t-il à nos personnes quand nous serons entre les mains de sa justice? Jésus voyant les femmes dévotes qui pleuraient sa mort et sa passion, leur disait allant au calvaire :

Nolite flere super me, etc. Il ne dit pas seulement, pleurez sur vous, mais ne pleurez pas sur moi. Quoi! est-il défendu de pleurer sa passion? Non; mais c'est comme s'il disait : Mes douleurs sont si petites en comparaison de celles qui sont préparées aux réprouvés, qu'encore que ce soient les douleurs d'un Dieu, elles ne méritent pas d'être pleurées : ce ne sont que les ombres et les figures de celles que vous devez attendre.

2. *Quem proposuit propitiationem ad ostensionem justitiæ suæ* (Rom., III, 25) : oui, le Sauveur en sa passion n'est qu'une image, qu'une ombre et qu'une figure de ce qui arrivera à l'âme réprouvée en l'autre monde, et des punitions qu'elle aura en ses biens, en son honneur et en sa personne. Jésus est privé du secours et de l'assistance de toutes les créatures, même de ses parents et amis. N'avez-vous jamais contemplé cette merveille? Je l'ai souvent considérée et admirée : il avait fait des miracles si visibles, si palpables, si éclatants et si incontestables, que le mensonge et l'impudence même ne pouvaient pas les obscurcir : il avait obligé une infinité de gens; plusieurs personnes de tous âges, sexes et conditions avaient cru en lui; ils étaient alors tous (ou la plus grande partie) dans Jérusalem, parce qu'ils étaient obligés d'y venir à la fête de Pâques; il avait nourri quatre mille hommes avec sept pains, et une autre fois cinq mille avec cinq pains; des malades sans nombre avaient été guéris en touchant la franche de sa robe, *quotquot tangebant, salvi fiebant*; il avait ressuscité le fils de la veuve en plein jour, à la vue de toute une ville; le Lazare à demi corrompu en Béthanie, aux portes de Jérusalem, en la présence de plusieurs personnes de qualité qui crurent en lui : comment est-ce donc que personne ne prit sa cause en main? S'il n'avait obligé que la simple populace, on dirait qu'elle est volage, inconstante et timide, et qu'elle n'ose s'opposer aux grands; mais il avait obligé quantité de personnes de condition : comment est-ce que Joseph d'Arimathie qui était un noble décurion, et Nicodème, docteur de la loi, n'allaient point trouver Pilate, et lui dire : Monsieur, regardez bien ce que vous ferez, cet homme qui est entre vos mains est autre qu'il ne paraît au dehors; ce n'est que par pure envie qu'on vous l'a présenté et qu'on poursuit sa mort? Comment est-ce que le centenier qui avait eu si grande foi en lui, même avant qu'il guérit son serviteur? comment est-ce que le Roitelet qui crut en lui avec toute sa famille, ne dirent point à Pilate ou à Hérode : Il a guéri mon valet paralytique, il a rendu la santé à mon fils qui se mourait, et ce par sa seule parole? comment est-ce que la veuve de Naïm, qui était demoiselle, et Jaïrus, prince de la synagogue, ne lui dirent-ils point : Il a ressuscité mon fils, il a ressuscité ma fille, un tel et une telle en sont témoins oculaires? comment le fils de la veuve, le Lazare, et la fille de Jaïrus, ne dirent-ils point : Oui, j'étais mort, on me portait en terre; j'étais en terre depuis qua-

tre jours et il m'a ressuscité ? comment sainte Madeleine, sainte Marthe et sainte Jeanne, femme du procureur d'Ilérodes, qui était riche, qui lui était si affectionnée, et qui n'épargnait rien à son service, n'offrirent-ils point de l'argent à Pilate pour le faire délivrer, ou aux bourreaux pour le traiter plus doucement ? comment pas un de ses parents, amis et disciples, n'a-t-il daigné faire un pas, dire une parole, ni ouvrir la bouche en sa faveur ? et comment sa propre mère ne lui a-t-elle pas dit un seul mot de consolation ? c'est que Dieu ne leur en donna pas la pensée ; il était abandonné de Dieu, *Deus, dereliquisti me* ; et quand Dieu nous abandonne et nous condamne, tout est contre nous, personne ne nous reçoit, personne ne nous justifie, personne n'est pour nous.

Vous offensez insolemment la très-haute majesté de Dieu ; vous dites : Les saints prient pour moi, la Vierge sera mon avocate. Oui, si Dieu leur en donne la pensée, s'il leur en inspire la volonté ; autrement, quand vous diriez tous les jours cinquante chapelets et cent litanies, ni la Vierge ni aucun saint n'ouvrira la bouche pour vous. Et quand Dieu vous condamnera en son jugement, quand il dira : *Discedite a me, maledicti*, toutes les créatures seront autant d'échos qui diront la même chose. La Vierge vous dira : Retire-toi d'ici, maudit ; saint Joseph vous dira : Retire-toi d'ici, maudit. Ce vous est chose si sensible d'être méprisé d'une seule personne, que sera-ce donc d'être méprisé, dédaigné et rejeté de toutes les créatures ? Et vous serez l'objet, non-seulement de leur rebut, mais aussi de leur inimitié, hostilité et persécution, comme nous voyons que toutes ont été les instruments de la passion du Sauveur, toutes ont contribué à sa mort, ou à ses supplices : les éléments, les métaux, les plantes, les Juifs, les ecclésiastiques, les séculiers, les nobles et les roturiers. Comme il fut humilié et ruiné de réputation, ainsi vous serez chargé d'affronts, de honte, d'ignominie et de confusion insupportable. Comme Jésus a été le jouet des soldats, vous serez aussi le jouet des démons, le jouet de leur braverie, de leur risée et de leur moquerie éternelle. C'est ce que David craignait tant, disant si souvent : *Ne irrideant me inimici mei. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos* (S. Luc., XXIII, 30). Et comme Jésus, en sa passion, fut affligé en toutes les parties de son humanité, de même il n'y aura aucun membre en votre corps, ni puissance en votre âme, qui ne soit tourmentée de quelque supplice particulier, et vous serez entièrement livré à la puissance des ténèbres.

Pour cela, si vous êtes sage, puisqu'il faut nécessairement que la justice de Dieu ait son cours tôt ou tard, et que vous lui êtes si redevable, vous tâcherez de lui satisfaire en ce monde, et de prévenir son jugement par prières, par jeûnes et aumônes : *Si nosmetipsos judicaverimus, non utique judicemur*. Vous avez mérité d'être privé de l'u-

sage de toutes les créatures : privez-vous au moins des superflues. Quel danger y aurait-il de retrancher un peu de ce luxe en vos habits, de cette table, de ces meubles et d'un si grand ajustement de vos enfants, pour faire plus d'aumônes, et pour racheter vos péchés par des œuvres de charité ? Vous avez mérité d'être humilié et couvert de confusion, refusez-vous de vous prosterner devant Dieu ? Vous avez mérité la mort, et, ce qui est bien plus effroyable, la mort éternelle, la mort qui tue sans faire mourir : pour vous en racheter, ne refusez pas de vous mortifier. Abstenez-vous de temps en temps de manger un morceau à quoi vous auriez grand appétit, de dire une parole dont vous avez grande démangeoison à la langue, d'aller à quelque divertissement, quoique honnête et innocent : *Illicitorum veniam postulantem oportet a multis etiam licitis abstinere*.

3. Mais en tous ces exercices faites comme saint Bernard, en ce beau commentaire qu'il a fait sur ces paroles du Cantique, *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi* ; il disait : *Et ego, fratres, ab incunte mea conversione, pro cervo meritorum quæ mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum ex omnibus amaritudinibus et anxietatibus Domini mei colligere, et inter ubera mea collocare curavi*. Depuis que Dieu m'a fait l'honneur de me retirer du monde, et de m'appeler à son service, connaissant que je n'avais point de propres mérites pour les présenter à Dieu, j'ai parcouru tous les mystères de la passion du Sauveur, ses douleurs, ses opprobres et ses amertumes ; j'en ai fait un sacré bouquet que j'ai porté sur mon cœur ; je les médite, je les rumine, je les contemple l'un après l'autre attentivement. Faites comme lui : il n'y a rien de si agréable à Dieu, rien de si utile à salut et si digne d'une âme chrétienne, que de méditer souvent ou du moins tous les vendredis, avec esprit de piété et tendresse d'amour, les mystères de la passion, les offrir au Père éternel, pour l'expiation de nos crimes, louer et remercier Jésus-Christ d'un bénéfice si inestimable : c'est à quoi l'Apôtre nous exhorte : *Recogitate eum, qui talem adversus se sustinuit contradictionem* (Hebr., XII, 3).

Ayez donc grand soin de vous donner à Jésus, d'unir votre âme à la sienne, d'honorer sa mort et passion, de le prier qu'il influe ses mérites à vos bonnes œuvres, qu'il joigne vos satisfactions aux siennes, que ses souffrances donnent prix et valeur à vos pénitences, et les rendent capables d'effacer vos péchés, d'acquitter vos dettes, de mériter sa grâce en ce monde, et d'obtenir quel que jour la gloire en l'autre. Amen.

SERMON XXXIII.

De la justice de Dieu dans le purgatoire.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.
(Hebr., XI.)

Les peines que le Fils de Dieu a souffertes en sa sainte mort et passion ont été très-

grandes et très-sensibles ; mais saint Thomas nous enseigne que celles qu'on endure, en l'autre vie, dans le purgatoire et en enfer, sont beaucoup plus grandes et effroyables. Pour traiter à fond du purgatoire, et afin que les vivants et les morts profitent de mon discours, je le diviserai en trois points : au premier, je vous prouverai qu'il y a un purgatoire ; au second, je vous ferai voir que les peines qu'on y endure montrent la sévérité de la justice de Dieu ; au troisième, nous verrons par quels moyens on peut soulager les pauvres âmes qui y sont. Un des principaux et plus efficaces, c'est votre intercession, ô sainte et bienheureuse Vierge : pour cela l'Eglise, épouse de votre Fils, implore votre miséricorde pour ces âmes infortunées, et vous dit en gémissant :

Languentibus in purgatorio,
 Qui purgantur ardore nimio,
 Et torquentur gravi supplicio,
 Subveniat tua compassio,
 O Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Caro Christi purgat nostra corpora, sanguis ejus nostras animas, purgatorio aquæ in hac vita, ignis in alia.* — I. Punctum. *Purgatorium ignis probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus ; 4. comparatione.* — II. Punctum. *In purgatorio anima patitur : 1. ignem spiritualem, qui est amor Dei ; 2. materiale ardentissimum, ob parvas culpas.* — III. Punctum. *Animæ juvantur : 1. nostris precibus ; 2. sacrificio missæ ; 3. elemosynis ; 4. bonis operibus.* — Conclusio. *Motiva conglobata ad juvandas animas.*

Le vrai purgatoire des fidèles c'est Jésus-Christ Notre-Seigneur, c'est cet Agneau immaculé, qui, par son corps précieux et par les mérites de son sang, purge très-efficacement tout ce qui est de souillé, d'impur, d'imparfait et de défectueux aux corps et aux âmes des fidèles : ce qui est imparfait en nos corps, c'est qu'ils sont vassaux de la mort, tributaires à la pourriture, sujets à être corrompus et réduits en poussière : Jésus corrige ce défaut par l'attouchement sacré de son corps divin et vivifique. Et en effet, saint Cyrille d'Alexandrie et les autres Pères anciens nous disent qu'il introduit sa chair en nos corps par la sainte eucharistie, comme un germe d'immortalité, pour nous influencer la vie, et donner à notre chair un droit à l'incorruptibilité et à la résurrection glorieuse. Ce qui est d'impur en nos âmes, c'est le péché et les funestes effets qu'il produit, et saint Jean nous enseigne que Jésus-Christ nous purge de tous nos péchés par les mérites de son sang, *Sanguis filii ejus emundat nos ab omni peccato* (1 S. Joan., I).

Si en cette assemblée il y a quelque partisan de Calvin, je m'assure qu'il se réjouit d'entendre ces paroles, et qu'il dit en soi-même : A la bonne heure ! le prédicateur est de même avis que nous, c'est ce que nous disons

tous les jours, c'est ce que nos ministres nous enseignent, que le sang de Jésus est notre vrai purgatoire. Vous dites vrai, mais la conséquence que vous en tirez est très-mauvaise : le sang de Jésus-Christ nous nettoie de tous péchés, donc le purgatoire n'est pas nécessaire pour nous nettoyer ; c'est comme si vous disiez, donc la foi ne nous purifie pas, donc le baptême ne nous purge pas, donc la foi et le baptême ne sont pas nécessaires : et néanmoins saint Pierre a dit que Dieu purifiait nos cœurs par la foi, *Fide purificans corda eorum* (Act., XV, 9) ; saint Paul a dit que Dieu nettoyait son Eglise par le baptême d'eau, et qu'il nous sauvait par le baptême de régénération, *Mundans eam lavacro aquæ, salvos nos fecit per lavacrum regenerationis* (Ephes., V). Apprenez de saint Jean-Baptiste (S. Matth., III) que le sang de Jésus-Christ nous nettoie par deux baptêmes, l'un d'eau en ce monde, et l'autre de feu après cette vie-ci. Ce précieux sang se sert de l'eau pour nous purifier par le Saint-Esprit qu'il nous donne ; si nous perdons cette grâce, offensant Dieu après le baptême, il se sert d'un autre baptême, du baptême de feu, en purgatoire, pour nettoyer nos taches, *Ille nos baptizabit in Spiritu sancto et igne*. L'Ecriture, les Pères (Vide S. Ambr., tom. II, in Psal. CXXVIII, in octonario 3, sub finem) et la raison naturelle font voir évidemment à tout esprit tant soit peu raisonnable qu'il y a un purgatoire.

I. — 1. En saint Matthieu, chapitre V, le Fils de Dieu nous assure que celui qui aura dit à son frère : Vous êtes un sot, sera coupable de feu. Donnez-moi un homme qui ait gardé les commandements de Dieu le mieux qu'il lui a été possible, jusqu'au dernier jour de sa vie, comme firent saint Zacharie et sainte Elisabeth au rapport de l'évangéliste (S. Luc., I), et qu'un peu avant que de mourir, il lui échappe de dire à son frère : Vous êtes un fou ! direz-vous que pour ce péché il sera damné éternellement ? Vous n'êtes pas si rigoureux que de le croire, et c'est néanmoins un article de foi qu'il est coupable de feu ; il faut donc qu'il y ait un autre feu que le feu d'enfer, un feu temporel, le feu du purgatoire, qui expie et qui efface cette faute ; et saint Paul aux Corinthiens (1 Cor., III, 13) dit que celui qui sur le fondement de la foi fait un bâtiment d'or, d'argent et de pierres, c'est-à-dire de vertus solides et parfaites, en recevra la récompense ; mais celui qui y fait un bâtiment de bois, de paille et de chaume, c'est-à-dire des péchés véniels ou des imperfections, sera sauvé, mais en passant par le feu : *Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit, si cujus opus manserit quod superedificavit mercedem accipiet, si cujus opus arserit detrimentum patietur ; ipse salvus erit, sic tamen quasi per ignem*. Ce mot quasi ne nuit pas à cette preuve ; car c'est une façon de parler des Hébreux qui ne diminue pas la signification de la réalité, mais plutôt qui la confirme (Psal. CXXV, 4), *In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati ; et en saint Jean : Vidimus gloriam*

ejus quasi unigeniti (S. Jouv., I). Bête tourne, *Ipse vero salvabitur, ita tamen ut per ignem*, il sera sauvé, mais toutefois en telle sorte qu'il passera par le feu, *Ut per ignem, supple, transeat*.

2. Saint Augustin explique ainsi du purgatoire ce texte de saint Paul, et il cite encore à ce même propos ces paroles de David, *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me*, Mon Dieu, ne me reprétez pas en votre fureur, et ne me corrigez pas en votre colère : la fureur, qui est de longue durée, exprime la vengeance éternelle qui se fait en enfer ; la colère, qui est courte et passagère, exprime la peine temporelle qu'on souffre en purgatoire. Mon Dieu, dit David, selon l'explication de saint Augustin (*Tom. VIII, in Psal. XXXVII, sub initium*), ne permettez pas que je sois au nombre de ceux auxquels vous direz : Allez, maudits, au feu éternel ; et purifiez-moi pendant cette vie en telle façon que je n'aie pas besoin d'être purgé par le feu, qui corrige ceux qui seront sauvés : *Domine, ne in indignatione tua arguas me, non sim inter illos quibus dicturus es : Ite in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus ; neque in ira tua emendes me, ut in hac vita purges me, et talem me reddas, cui jam emendatorio igne non opussit*. Tertullien, au second siècle de l'Église, parlant des dévotions que les veuves de son temps pratiquaient pour leurs maris défunts, dit que, tous les ans, au jour anniversaire de leur mort, elles faisaient des offrandes pour eux, et qu'elles priaient Dieu de leur donner du rafraîchissement, elles croyaient donc qu'ils étaient dans des ardeurs : *Vidua pro anima viri orat et refrigerium adpostulat ei, et offert annuis diebus dormitionis ejus* (*Tom. V, lib. de Monogamia, c. 10*). Nous alléguerons les autres Pères au troisième point ; mais il ne serait pas besoin de les citer, puisque Calvin lui-même (*Lib. III Institut., cap. 5, § 10*) avoue qu'il y a treize cents ans, lorsque l'Église était encore en sa pureté, comme il dit, que les saints Pères priaient Dieu pour les morts, et ce qu'il répond à cela, c'est que ces Pères anciens étaient des hommes qui se trompaient, comme si lui était un ange qui ne se pût tromper.

3. Mais quand l'Écriture ni la tradition ne feraient pas foi de cette vérité, le sens commun l'enseigne à un chrétien qui ne se veut pas aveugler : car supposons qu'il y ait un homme, comme il y en peut avoir, qui ayant commis des blasphèmes, des homicides, des adultères, des larcins, et d'autres péchés en grand nombre, et étant au lit de la mort se reconnaisse, qui par une grâce particulière de Dieu se convertisse, qui demande pardon avec une parfaite contrition, et meure là-dessus, où ira son âme ? Elle n'ira pas en enfer, car Dieu ne rejette jamais un cœur contrit et humilié ; et il a promis miséricorde à quiconque se convertira d'une vraie et sincère pénitence : ira-t-il droit en paradis, et aussi droit qu'une âme qui a bien servi Dieu et gardé ses commandements toute sa vie ? Quelle apparence, et où serait la vérité de

cette parole que saint Paul (*Galat., VI*) a dite, que l'homme moissonnera ce qu'il aura semé ? Où serait la vérité de ce que le prophète (*Psal. LXI*), l'Apôtre (*Rom., II*), l'Évangéliste (*Apoc., II*), et le Sauveur même (*S. Matth., XVI* ; *II Cor., V*) a dit de sa bouche, que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres ; que chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal ? Il ne faudrait que savoir ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que péché pour avouer, ce qu'a dit la B. Catherine de Gênes, que le purgatoire est un grand bénéfice de Dieu ; car l'âme chrétienne, au sortir de cette vie, voit tant d'opposition et d'antipathie entre Dieu et le péché, que si elle a quelque péché véniel, ou si elle est reliquataire de quelque peine due au péché mortel, elle se jetterait plutôt en enfer que d'entrer en paradis, quand on lui en ouvrirait la porte, sans avoir satisfait à la justice divine, et elle est ravie de trouver le feu du purgatoire, pour s'y purifier et nettoyer de toutes ses taches avant qu'elle se présente à Dieu, qui est la pureté même.

4. Faites qu'une fille d'Espagne soit quelque jour envoyée en France pour épouser le dauphin, que ce soit la plus belle princesse qu'on puisse voir, mais que pendant son voyage il lui vienne une grosse verrue au milieu du front ou en la joue, quelle appréhension aurait-elle de paraître à la cour avec cette difformité ! quel désir d'en être délivrée ! que ne donnerait-elle volontiers à celui qui l'en affranchirait ! et si un opérateur lui disait : Madame, je l'effacerai, s'il vous plaît, en telle sorte qu'il n'en paraîtra pas le moindre vestige ; mais il faut souffrir, un moment ou deux, le cautère actuel, le bouton de feu. Si elle était assurée de se voir exempte de cette verrue, et rétablie en une entière et parfaite beauté, elle l'endurerait volontiers et donnerait récompense à celui qui lui ferait ce bon office. Quand l'âme choisie sort de ce monde, elle est douée d'une très-excellente beauté, puisqu'elle est en état de grâce ; le Fils de Dieu, charmé de ses attraits, l'appelle à soi pour l'épouser et l'introduire en son palais céleste : *Veni, sponsa mea ; veni, coronaberis ; quam pulchra es, amica mea !* Mais le malheur est que souvent il ne peut ajouter : *Et macula non est in te*. Elle a la tache de quelque péché véniel ou de quelque dette à la justice de Dieu, qu'elle n'a pas encore acquittée. Et quelle apparence de se présenter ainsi à Dieu, qui est la pureté même ? quelle apparence de paraître en la cour céleste, en présence du Roi des rois et de ses courtisans, avec quelque difformité ? Elle est donc bien aise de trouver le purgatoire, où elle s'affine et se purifie comme l'or en la fournaise ; là elle souffre très-volontiers, mais douloureusement, deux sortes de feu : le feu spirituel de l'amour de Dieu, et le feu matériel, qui approche de celui de l'enfer.

II. — 1. L'âme raisonnable a un amour si naturel envers son créateur, comme envers son principe et sa dernière fin, et elle tend si nécessairement à lui, comme à son centre et to lieu de son repos, que quand elle en est

séparée, elle est en un état violent, comme un os qui est déboîté, comme le poisson hors de son élément, comme le feu hors de sa sphère. L'âme qui est en bon état a un autre ressort de mouvement qui la fait aller à Dieu : c'est l'amour surnaturel dont elle est douée ; et parce qu'elle est en grâce, la charité qui l'anime la pousse et la presse si fortement à la jouissance de cet agréable objet, qu'elle l'aime plus que soi-même. Tandis que nous sommes en cette vie, nous ne sentons point l'instinct et l'effort de ces deux amours, le naturel et le surnaturel vers Dieu, parce que notre âme étant enveloppée dans ce corps, s'embarrasse dans le tracas des affaires, elle s'amuse aux plaisirs sensuels, elle est obscurcie par les nuages de mille passions, et tout cela lui ôte le loisir, la force et la lumière d'estimer comme il faut le bonheur et la félicité qui est en la jouissance de Dieu ; mais au sortir de cette vie, étant dépouillée de ce corps, sevrée des délectations sensuelles et affranchie des occupations terrestres, délivrée du voile de ses passions, éclairée de la lumière de la foi et sollicitée par les mouvements de la grâce, elle connaît clairement que son unique bonté, c'est d'être jointe et unie à Dieu ; elle en a un désir très-véhément ; elle s'y porte avec une inclination très-puissante, et par conséquent n'y pouvant arriver à cause du péché, elle est en un état violent et extrêmement douloureux.

Imaginez-vous une flèche qui est décochée par le bras puissant d'un homme robuste ; si elle rencontre une pierre ou autre chose dure, elle n'arrive pas au but ; mais par la force du mouvement elle se retourne en arrière, elle s'é moussé, elle se brise et se met en pièces. L'âme raisonnable a reçu de Dieu en sa création une certaine impression et un mouvement naturel qui la porte vers Dieu comme vers son but et sa dernière fin ; la charité surnaturelle lui donne encore un nouveau branle, une puissante impression, pour se porter à son créateur : quand elle va à Dieu au sortir de cette vie ; si elle rencontre l'obstacle du péché qui retarde son mouvement et qui empêche son voyage, elle se brise de douleur, son cœur se grossit de regrets de repentance, elle déplore son malheur, elle est en un état le plus violent, lamentable, douloureux et affligeant qu'on puisse imaginer : c'est ce qu'on nomme la peine du dam, peine d'exil et de bannissement, peine qu'on souffre de l'absence et de la privation d'un objet qui est infiniment aimable et souverainement aimé.

2. Outre ce feu spirituel, il y a un feu matériel qui afflige et qui tourmente grièvement la pauvre âme. Saint Augustin, au lieu sus-allégué (*In psal. XXXVII, sub init.*), dit : Il y en a plusieurs qui disent : Je ne crains point le purgatoire, parce qu'il n'est pas éternel ; je voudrais déjà y être, je serais assuré de mon salut. Ne vous y trompez pas, les peines du purgatoire ne sont pas si légères que vous le pensez ; elles sont plus dures et rigoureuses que tout ce que les hom-

mes ont jamais souffert ou peuvent souffrir en ce monde. Saint Grégoire dit : *Idem ignis aurum purificat et paleas comburit* ; c'est le même feu qui est en enfer et qui est en purgatoire : dans le même feu, ou au moins dans la même espèce de feu, l'âme choisie, qui est comme l'or, se dégage et se purifie de la rouille de ses imperfections ; et l'âme réprouvée, qui, au sortir de cette vie, est comme la paille sans le bon grain, y est brûlée et n'est pas consumée. Il y a cette différence, que le feu d'enfer est pour une éternité, et celui du purgatoire pour quelque temps seulement. Saint Thomas, parlant des tourments du Fils de Dieu en sa passion (*III p., q. 46, art. 6, ad 3*), dit qu'ils ont été les plus grands, les plus vifs et les plus sensibles que jamais homme ait endurés ; mais il excepte les douleurs de l'enfer et du purgatoire ; et, ce qui me fait plus admirer la rigueur et la sévérité de la justice de Dieu et la malignité du péché, c'est qu'on souffre ces douleurs pour des fautes bien légères.

Saint Séverin, archevêque de Cologne, demeura quelques jours en purgatoire parce que, étant occupé les après-dînées avec l'empereur pour les affaires de son diocèse, il récitait le matin toutes ses heures canoniales. Une dévote vierge, nommée Vitaline, au rapport de saint Grégoire de Tours, qui fut sainte et qui fit des miracles, apparut à saint Martin, et lui dit qu'elle était en purgatoire parce qu'elle s'était amusée à se laver le visage le jour du vendredi saint. Il ne faut pas pourtant censurer la justice de Dieu et l'accuser de trop de sévérité ; mais il faut plutôt admirer en cela l'infinité de son être : cette majesté divine est si grande, si bonne, si aimable et si digne d'être servie, que la moindre faute que l'on commet contre elle est de très-grande importance, comme la moindre injure d'un vassal contre son prince est un crime de lèse-majesté. L'âme qui est dans le purgatoire ne murmure pas contre Dieu et ne le reprend pas de trop grande rigueur ; au contraire, elle se condamne soi-même à ses tourments, elle les souhaite, elle les demande à Dieu, elle les embrasse et les endure très-volontiers ; elle voit qu'elle les mérite, elle veut que la justice de Dieu ait son cours ; comme elle aime Dieu plus que soi-même, elle est bien aise que l'injure faite à sa majesté soit vengée, même à ses propres dépens ; elle veut demeurer dans cette prison jusqu'à ce qu'elle se soit entièrement acquittée ou par ses souffrances et ses satisfactions, comme parle l'école, ou par les satisfactions d'autrui.

III. — 4. Car nous pouvons aider ces pauvres affligés ; ils sont en communion de biens spirituels avec nous, ils sont membres d'un même corps mystique, enfants de la même Eglise, citoyens de la même ville ; et il y a telle union, telle sympathie et correspondance entre les membres d'un même corps, les enfants d'une même famille, les habitants d'une même ville, qu'on applique le cautère à un membre qui se porte bien, pour guérir celui qui est malade ; que le tra-

zail d'un enfant de famille profite à son frère qui ne fait rien et qui est au berceau, et qu'un bourgeois peut cautionner et acquitter les dettes de son voisin; nous pouvons donc aider ces âmes, principalement en trois manières; premièrement par des prières: L'Écriture nous dit, au premier livre des Rois, que le roi Saül était quelquefois obsédé et tourmenté du démon; David, pour lui donner quelque allègement, prenait en main son psaltérion, et mariant l'harmonie de sa voix aux accords de cet instrument, il chassait le démon et calmait l'esprit agité de ce roi. Nous sommes représentés par David; car comme il succéda à la fortune et à la couronne de Saül, nous avons succédé aux richesses de nos parents et ancêtres. C'est une question qui est encore controversée parmi les docteurs de théologie, savoir si les âmes choisies sont tourmentées par les démons dans la prison du purgatoire; quoi qu'il en soit, il est assuré que pour les soulager et les délivrer de la cruauté des démons, ou de la rigueur des tourments, la mélodie de l'oraison a beaucoup d'énergie. Prenez en main votre chapelet, qui est le vrai psaltérion, faites-les enrôler en la confrérie du Rosaire, s'ils n'y étaient pas de leur vivant, et sans vous obliger à rien, dites quelquefois pour eux la couronne, ou bien le rosaire, vous leur en appliquerez les indulgences: mais la plus fructueuse prière qu'on puisse adresser à Dieu pour le salut des défunts, c'est celle qui se présente dans le redoutable sacrifice, comme nous l'apprenons des Pères de la primitive Église.

2. Saint Cyrille de Jérusalem (*Catec. mystagogica* 5, paulo ante medium) faisant le catéchisme en la ville où le Fils de Dieu nous a rachetés, et expliquant ce qu'on faisait de son temps en la messe, ayant dit: Nous faisons mémoire des prophètes, des apôtres et des martyrs, afin que par leurs prières Dieu ait agréable notre sacrifice; il ajoute: Après nous faisons mémoire des évêques, de nos pères et de tous ceux qui sont morts ci-devant, croyant que c'est un grand soulagement aux âmes pour lesquelles on offre la prière de la sainte et très-redoutable victime qui y repose. Saint Chrysostome (*tom. IV, hom. 3, in Ep. ad Philip., sub finem, et to. V, ho. 69, ad populum*): Ce n'est pas en vain que les apôtres ont ordonné que dans les redoutables mystères on fasse mémoire des trépassés, car ils savaient qu'il leur en arrive un grand profit et grande utilité. Saint Augustin (*L. IX Conf., c. 13*) rapportant les pieuses pensées que sa mère eut au lit de la mort: *Non cogitavit corpus suum sumptuose contegi, aut condiri aromatibus, aut monumentum electum concupivit, non ista mandavit nobis, sed tantum memoriam sui fieri ad altare tuum, cui nullius diei pretermissione serviebat; unde sciret dispensari victimam sanctam, qua deletum est chirographum quod erat contrarium nobis*: Elle n'eut point de soin que son corps fût embaumé après sa mort, ou couvert d'un drap mortuaire riche et précieux, ni qu'on lui dressât

un superbe tombeau: ce n'est pas ce qu'elle nous recommanda, mais seulement qu'on fit mémoire d'elle à l'autel, où elle savait qu'on distribue la sainte victime qui a effacé la cédule par laquelle nous étions engagés au démon; car la mort ressemble à la vie, et comme pendant sa vie elle avait été si dévote au sacrifice de la messe, qu'elle ne passait pas un seul jour sans y assister, elle conserva cette dévotion jusqu'au lit de la mort. Et afin qu'on ne dise que saint Augustin rapporte ceci en récitant seulement l'affection frivole et féminine de sa mère, le même saint, un peu plus bas, au même chapitre, prie Dieu d'inspirer les évêques et les prêtres de sa connaissance, de se souvenir à l'autel de son père Patrice et de sa mère Monique.

Nous voyons de ceci une excellente figure en l'ancien Testament: Dieu avait institué un sacrifice auquel on égorgeait un passereau, répandant son sang dans un vase, et on prenait un autre moineau vivant que l'on plongeait dans le sang de l'oiseau immolé, et puis on lui donnait la liberté de s'envoler. Le Fils de Dieu dit de soi-même: *Factus sum sicut passer solitarius in tecto*, il est souvent laissé seul sans qu'on lui tienne compagnie aux églises de village, immolé mystiquement au redoutable sacrifice; l'âme pour qui on dit la messe est lavée dans son précieux sang, délivrée du purgatoire et mise en liberté; elle dit: *Anima nostra sicut passer erepta est*; et il est bon que le prêtre qui dit la messe, et celui qui l'entend pour une âme, dise dévotement en son cœur: Mon Dieu, ayez pitié d'une telle âme, délivrez-la des peines qu'elle souffre; plongez-la, s'il vous plaît, dans ce précieux sang; nettoyez ses fautes dans cette source de pureté: votre Fils vous a plus honoré par sa sainte mort et passion, qu'elle ne vous a déshonoré par ses péchés.

3. Le troisième moyen de soulager ces âmes, c'est l'aumône: l'vénérable Tobie disait à son fils: Mettez votre pain et votre vin sur le tombeau du juste; c'est qu'en ce temps-là, les pauvres s'assemblaient aux cimetières, et qu'on leur donnait du pain et du vin en aumône pour les âmes des trépassés; il dit sur le tombeau du juste, parce que les aumônes qu'on fait pour les âmes qui sont en enfer ne leur servent de rien; mais à celles qui sont sorties de ce monde en état de grâce, elles profitent beaucoup. Saint Augustin (*lib. de Decem chordis, c. 12*) argumente puissamment contre les avaricieux: Vous vous exercez sur le grand nombre de vos enfants, quand on vous reprend de votre avarice; vous dites que si vous ne faites pas tant d'aumônes que vous désireriez, si vous êtes si ardent après votre ouvrage que vous ne prenez pas le loisir d'entendre une petite messe, si vous vous parjurez pour mieux vendre votre marchandise, c'est que vous avez quantité d'enfants; mais c'est un faux prétexte dont vous plâtrez votre avarice. Qu'ainsi ne soit, quand un de vos enfants vient à mourir, êtes-vous plus charitable que vous n'étiez? Si vous gardiez ces biens pour

eux, vous lui enverriez sa part où il est allé ; il n'est mort que selon le corps, il est vivant quant à l'âme, envoyez sa pension où il est : s'il était encore en ce monde, il aurait sa portion comme les autres, vous parleriez vos biens entre lui et vos autres enfants : et comment oseriez-vous aller vers lui quand vous mourrez, l'ayant ainsi méprisé et laissé languir de pauvreté ? Supposez qu'il ne soit pas mort, et que vous l'entretenez aux études à Paris ou ailleurs, vous trouveriez bien de l'argent pour lui envoyer, et vous seriez en peine d'avoir quelque voie pour le lui faire tenir sûrement, il en faudrait perdre une partie pour l'envoyer par lettre de change ; au lieu que vous avez ici des banquiers de Dieu qui le recevront et le rendront fidèlement au centuple à l'âme de votre fils. Si vos père et mère étaient encore en vie, incapables de travailler et usés de vieillesse, il les faudrait nourrir, entretenir, et vous vous excuseriez sur eux de ne pouvoir faire des aumônes : supposez qu'ils ne soient pas morts, et ainsi envoyez-leur une partie de ce que vous leur donneriez, ils en ont plus besoin que jamais. Si vous n'avez le moyen de faire des aumônes pour eux, secourez-les par d'autres œuvres.

4. Toutes les actions vertueuses faites en état de grâce, et principalement les pénibles, offertes à Dieu pour les morts, leur donnent un grand soulagement ; ce que saint Athanase (*S. Athan., vel auctor questionum ad Antiochum*) explique par une belle comparaison : vous voyez qu'au mois de juin, quand les vignes sont en fleur et répandent en l'air une agréable odeur, le vin qui est dans les caves s'en ressent et bouillonne comme s'il s'en réjouissait par je ne sais quelle sympathie : les fidèles qui sont en purgatoire sont comme le vin en la cave, ils ont été tirés de la vigne de l'Eglise, ils ont passé par le pressoir de la mort : *Terribilis et qui aufert spiritum principum*, une autre lettre dit : *Qui vindemiat spiritum principum* ; quand les fidèles qui sont en cette vie font des actions de vertu et pratiquent de bonnes œuvres pour une âme du purgatoire, elle s'en ressent et réjouit, et le Fils de Dieu lui dit : *Veni, amica mea, vineæ florentes dedderunt odorem suum*. Et entre les bonnes œuvres que nous pratiquons pour les défunts, il n'en est point qui les soulagent tant que celles dont ils sont cause, ou par leurs instructions, ou par leurs bons et saints exemples : car la théologie nous apprend que lorsque nous sommes cause de quelque bien, toutes les fois qu'il se fait après notre mort, que notre gloire accidentelle s'augmente dans le ciel, et si nous sommes en purgatoire, que notre peine en diminue. Si vous êtes cause qu'on établisse le Rosaire en une paroisse ; si vous accoutumez vos enfants à prier Dieu soir et matin, à visiter les hôpitaux et à être charitables envers les pauvres, toutes les fois qu'on dira le chapelet ou le rosaire, toutes les fois que vos enfants pratiqueront ces vertus, vos peines se diminueront.

Ecoutez donc les funestes accents et les lamentations de ces pauvres âmes qui implorent notre assistance : *Miseremini mei, Miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me*. Quand il n'y en aurait qu'une seule en ces extrêmes souffrances, elle vous devrait toucher de compassion, elle dit deux fois, *Miseremini mei*, ayez pitié de moi pour ne pas accroître mes peines, ayez pitié de moi pour me soulager en mes souffrances. Vous augmentez ses peines quand vous commettez quelque péché dont elle vous a donné mauvais exemple : quand vous faites ses obsèques avec une pompe mondaine : quand vous lui faites une harangue funèbre pleine de mensonges et de fausses louanges, ou quand vous lui dressez un superbe tombeau qui embarrasse l'Eglise. Le grand saint Pacôme, abbé de plusieurs monastères de saints anachorètes (*cap. 22 Vitæ ejus*), et qui avait reçu de Dieu, par l'entremise d'un ange, la règle qu'il devait observer, visitant un jour les monastères qui étaient sous sa conduite, vit qu'on portait en terre un frère qui avait été négligent ; ce convoi était de plusieurs anachorètes et des parents et alliés du défunt, qui voyant le saint, mirent le cercueil à terre, afin qu'il priât sur le mort ; le saint abbé leur défendit de chanter, fit ôter un drap mortuaire magnifique qui était sur le corps, le fit brûler devant tous ; les parents s'en scandalisant : Vous lui procurez, leur dit-il, par cet honneur que vous lui rendez, plus de douleur que vous ne pensez : et moi au contraire, par cette humiliation que je lui fais, je lui procure quelque peu de repos et de satisfaction pour ses péchés.

Conclusion. — *Miseremini mei, saltem vos amici mei* : Autant de paroles, autant de motifs et de puissants arguments qui nous doivent émouvoir à les soulager : motif de miséricorde, *Miseremini* ; motif de charité, *mei* ; motif de justice, *saltem vos* ; motif d'amitié, *amici* ; motif de piété, *mei*. *Miseremini*, soyez touchés de commisération à de si grandes misères : car jugement sans miséricorde sera fait à celui qui n'aura pas fait miséricorde, dit saint Jacques. Or sur quoi voulez-vous exercer la miséricorde que sur la misère, et quelle plus grande misère que celle d'une pauvre créature qui doit extrêmement et qui n'a pas de quoi payer, qui est poursuivie et pressée en une justice très-rigoureuse ? Quelle plus grande misère que d'une pauvre âme sur laquelle la main du Tout-Puissant s'est déchargée et appesantie, *Manus Domini tetigit me* ? que d'une âme qui est en des tourments et des tortures si excessives, qu'un chien qui serait ainsi tourmenté vous attendrait de compassion ? Ce n'est pas un chien, c'est une âme raisonnable.

Mei, une âme à l'image de Dieu, rachetée par le précieux sang du Sauveur, marquée à son caractère, embellie de la grâce, destinée à sa gloire : il dira au jugement : J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'ai été prisonnier, et vous m'avez visité.

j'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été étranger, et vous m'avez donné le couvert. Vous faites toutes ces œuvres de charité quand vous délivrez une âme du purgatoire, vous êtes cause qu'elle est rassasiée d'un torrent de volupté, vous la rachetez d'une prison fort obscure et ennuyeuse, vous la revêtez de l'étoile de la gloire, et vous faites qu'elle est reçue et logée au ciel.

Saltem vos, au moins vous qui êtes cause ou occasion que cette âme est en peine, ayez-en pitié, vous l'avez fait offenser Dieu par vos sollicitations ou par votre mauvais exemple, votre père languit pour les blasphèmes que vous lui avez fait proférer par vos rébellions et vos débauches, votre mère souffre pour les malédictions qu'elle vous a données, et par vos désobéissances ; cette pauvre fille brûle dans les flammes vengeresses, pour le feu que vous avez allumé dans son cœur par vos paroles impudiques : vous avez tant de part à la dette, ne voulez-vous point contribuer à la satisfaction ? *Saltem vos amici* : qu'est devenue l'affection que vous témoigniez à votre ami ? où sont ces offres de service, où sont ces protestations que vous lui faisiez si souvent, de ne le jamais abandonner ? et vous le mettez en oubli, parce qu'il est éloigné de vous ? et vous lui tournez le dos, quand il a le plus besoin d'être secouru ? Il paraît bien maintenant que vous n'étiez ami que de fortune, et l'affliction de vos amis est la pierre de touche qui fait connaître que votre amitié n'était que faux aloi : si donc vous ne le voulez pas aider par principe d'amitié, faites-le au moins par principe de piété et de justice.

Mei : vos ancêtres se sont engagés à la justice de Dieu, par les péchés qu'ils ont commis pour vous laisser du bien ; serez-vous si ingrat et cruel que de leur en refuser une petite partie ? Vous nagez dans les délices, et ils sont dans les tourments ; vous reposez en un lit mollet, et ils sont couchés dans les flammes ; vous ne plaignez pas les bons repas que vous donnez à un je ne sais qui, et vous refusez à votre mère affligée un pauvre dîner que vous lui pourriez envoyer par la main du pauvre : enfin, si vous êtes si mercenaire, que vous vouliez rechercher vos intérêts en toutes vos actions, souvenez-vous que ces pauvres âmes sont en la grâce de Dieu, qu'elles doivent aller au ciel au sortir du purgatoire, que vous devez aller quelque jour où elles sont à présent ; et que si vous les délivrez, elles n'en seront pas ingrates : *Facite vobis amicos de moneta iniquitatis*. Bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde : quand vous faites une aumône pour une âme qui est en purgatoire, vous faites deux œuvres de miséricorde : miséricorde corporelle au pauvre qui en a besoin, et miséricorde spirituelle à l'âme qui est en peine : vous vous rendez ami le pauvre, et vous obligez cette pauvre âme : quand vous sortirez de ce monde ils se souviendront de votre courtoisie, ils vous rendront la pareille,

ils vous recevront aux tabernacles éternels.
Amen.

SERMON XXXIV.

Des effets de la justice de Dieu en enfer.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Encore que, comme nous avons vu, la justice de Dieu se soit exercée et s'exerce tous les jours très-rigoureusement en divers endroits du monde, et dans le purgatoire, si est-ce que nous pouvons dire après le texte sacré, que l'enfer est son propre lieu, le centre et le rendez-vous des supplices qu'elle ordonne contre les âmes réprouvées. La théologie en reconnaît deux principaux, la peine du dam et la peine du sens : c'est ce que nous devons considérer aujourd'hui pour nous retirer du péché, au moins par l'appréhension des punitions qu'il mérite. Saint Chrysostome nous assure que la vertu de miséricorde se tient à la porte d'enfer, pour empêcher qu'aucun de ceux qui l'ont caressée n'entre en ce séjour de malheur ; à plus forte raison vous avez ce pouvoir, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous êtes de nom et d'effet la Mère de miséricorde : nous ne pouvons avoir cette vertu, si vous ne l'obtenez de Dieu pour nous ; car pour la pratiquer chrétiennement, nous ne la devons pas exercer envers les pauvres par compassion naturelle ou par tout autre motif bas et imparfait, mais parce qu'ils sont les membres de votre Fils, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Duplex pœna damnati respondet duplici malitiæ peccati. — I. Punctum. Pœna damni probatur : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. rationibus. — II. Punctum. Pœna sensus : 1. visus ; 2. auditus ; 3. odoratus ; 4. gustus ; 5. tactus, æternitas. — Conclusio pathetica.

L'arrêt définitif de damnation que le Fils de Dieu prononcera contre les âmes réprouvées, au jugement universel, ne sera qu'une confirmation, qu'une publication et qu'une approbation de celui qu'il aura prononcé au jugement particulier, et il nous apprend en l'Evangile qu'il portera deux peines : la peine du dam et la peine du sens : *discedite a me*, voilà la peine du dam, *in ignem æternum*, voilà la peine du sens : peines très-grandes et très-effroyables, mais très-justes et très-conformes à la qualité du crime qu'on aura commis ; car, comme il est dit en Jérémie, l'âme qui consent au péché mortel commet deux folies très-criminelles et très-punissables : elle se sépare de Dieu, qui est son souverain bien : *Dereliquerunt me fontem aque vivæ : et foderunt sibi cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas* ; elle s'attache à la creature qui n'est que vaine et néant.

1. — 1. La peine du dam correspond à la première folie, et la peine du sens à la seconde, *discedite a me* : il les rejette pour jamais de son amitié, de sa vue, de sa compagnie et de tout ce qui lui appartient : quelle disgrâce ! quelle privation ! quelle perte ! c'est ce que David appréhendait quand il disait si souvent : *Ne repellas me, ne projicias me, ne derelinquas, neque despicias me, Deus salutaris meus* : Mon Dieu, ô mon Sauveur, ne me repoussez pas, ne me rejetez pas, ne m'abandonnez pas, ne me méprisez pas.

2. Il avait raison, car, comme dit saint Augustin (XVIII, de *Verb. Apost.*, c. 10), quand vous aimez avec passion une fille que vous recherchez en mariage, si vous l'allez voir au mois de décembre ou de janvier, et qu'elle vous dise : Ces gros habits ne vous siéent pas bien, vous avez bien meilleure grâce avec un simple habit d'été, prenez-le une autre fois quand vous me viendrez voir, autrement je vous ferai dire que je ne suis pas au logis. Vous obéissez, vous prenez votre habit d'été au cœur de l'hiver, et vous aimez mieux trembler de froid que de lui déplaire, *eligis tremere, quam displicere* : Dieu vous dit : Ces jurements me déplaisent, ces paroles deshonnêtes, ces contenance affectées, ce sein découvert, cette avarice, cet esprit de vengeance, m'offensent, et vous ne vous en abstenes pas : qu'est-ce qui est plus difficile, ou geler de froid, ou s'abstenir d'une parole ? qu'est-ce que cette fille vous dit pour vous obliger à lui plaire ? si vous ne changez d'habit, vous ne me verrez plus, vous n'entrerez plus ici : *Hoc tantum contremiscitur, faciem meam non videbis, si hoc ipsa dicat, dicit et terret, Deus dicit, et non terret* : Dieu vous dit, si vous retenez ce bien qui n'est pas à vous, ou si vous commettez cette impureté, vous ne me verrez point, vous n'entrerez jamais dans mon paradis ; cependant vous craignez d'être privé de la hautesse passagère d'une fille, et vous ne craignez pas d'être privé de la possession éternelle de Dieu ; c'est que votre aveuglement vous empêche de connaître l'importance de cette perte : *Plus calo torquentur, quam gehenna*, dit saint Pierre Chrysologue ; vous ne le croiriez pas : mais il est vrai, le ciel afflige plus les damnés que l'enfer, la gloire du paradis les tourmente plus que la rigueur du feu.

3. Premièrement, c'est la perte d'un très-grand bien : si vous perdez une pistole, vous en êtes fâché, et beaucoup plus si vous en perdez cent, et encore plus si vous en perdez mille, dix mille, cent mille : et que sera-ce donc de perdre un royaume, un royaume du ciel, de perdre la jouissance d'un Dieu, qui est le centre et l'océan de tous les biens, de perdre un bien souverain, un bien immense et incompréhensible, un bien infini, un bien qui est notre dernière fin, un bien enfin auquel vous avez tant de pente et d'inclination. La flamme du feu n'a point tant d'inclination de s'élever en haut, ni la pierre de se porter en bas, ni les rivières de se rendre à la mer, comme la créature rai-

sonnable a d'inclination de s'unir à son Créateur, qui est son premier principe, sa dernière fin, son centre, son élément et son unique béatitude : elle est donc en un état très-violent, dans une horrible inquiétude et dans une agitation inconcevable, quand elle est empêchée de se joindre à son Dieu au sortir de cette vie. Quand vous êtes en état de péché mortel, vous ne ressentez pas cet éloignement, parce que vous n'en connaissez pas la misère, non plus que l'enfant qui est dans les entrailles de sa mère, n'a point de répugnance à cette captivité, parce qu'il ne la connaît pas ; mais si un homme qui a l'usage de raison était obligé de demeurer neuf mois en une prison, aussi étroite et obscure que celle-là, cette contrainte lui serait-elle pas bien sensible. De plus tant que nous sommes en cette vie nous n'avons point de droit à la vision de Dieu, pour le temps présent, *Non videbit me homo, et vivet*, et ainsi nous n'avons point de peine à nous en passer, comme vous n'avez point de peine de ce que vous n'êtes pas roi, et qu'un villageois n'est point fâché de n'être pas évêque, parce qu'il n'a point de prétention à l'épiscopat, et que vous n'avez point de droit à la royauté ; mais si un de ces abbés qui a le brevet du roi pour être évêque, n'en pouvait obtenir les bulles de Rome ; si le roi d'Angleterre était encore en France, comme il y était ces années passées, ces refus, ces délais leur seraient bien sensibles et fâcheux ; de plus pendant que notre âme est dans notre corps, elle se divertit aux délices de la chair, elle s'amuse aux plaisirs et aux passe-temps du monde, elle s'occupe aux affaires de la terre ; mais quand elle est dépouillée du corps, elle n'a rien qui l'amuse, elle n'a personne avec qui converser, elle ne trouve point d'objet qui l'entretienne et qui la divertisse, elle connaît évidemment l'extrême besoin qu'elle a de Dieu, le droit et le pouvoir qu'elle a eu de le mériter ; et de là vient que cette privation sera plus fâcheuse et plus insupportable à ceux qui auront eu plus de commodités de se sauver, comme aux habitants des grandes villes, aux prêtres et aux religieux.

II. — 1. Mais l'âme mondaine qui n'appréhende que ce qui tombe sous les sens, n'est point touchée par la crainte de cette peine du dam, qui ne lui est pas sensible ; il lui faut donc remettre devant les yeux les peines qu'elle souffrira aux cinq sens de nature, après la résurrection ; et notez que je ne dirai rien sans ajouter un texte de l'Écriture, afin que vous ne pensiez pas que ce soient de vaines imaginations qu'on vous prêché.

La vue y sera affligée ; car l'enfer est un lieu de ténèbres, d'horreur, et une ombre de mort : *Terra tenebrosa, aperta mortis caliginis, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*. Vous n'y verrez jamais rien qui vous puisse tant soit peu consoler. Si vous perdiez à présent la vue sans espérance de la recouvrer, en quelle affliction seriez-vous, c'est ce qui vous arrivera pour une éternité, *In æternum non videbit lumen*. Le soleil, la

lune, ni les étoiles, n'enverront jamais un seul rayon de lumière en ce cachot infortuné ; le feu même qui leur servira de prison sera à la vérité très-ardent, mais point du tout ni lumineux, ni éclairant. C'est la belle explication que saint Basile apporte à ces paroles du Psalmiste (*In Psal. XXXVIII*) , *Vox Domini intercedentis flammam ignis* : Dieu peut bien séparer les qualités qui sont naturellement conjointes ; le feu de ce monde brûle, mais il éclaire ; il a de la chaleur qui tourmente, mais il a de la splendeur qui réjouit ; Dieu peut bien faire un feu qui brûle et qui ne luit point. En la fournaise de Babylone, en faveur de ses amis, les trois jeunes hommes, il fit que le feu éclairait et ne brûlait point : il ne brûla pas un cheveu de leur tête, ni un poil de leur robe. En la fournaise d'enfer, pour punir ses ennemis, il fera que le feu aura beaucoup de chaleur et point de lumière, c'est comme du plomb fondu, qui brûle très-sensiblement et qui ne brille aucunement.

2. L'ouïe y sera tourmentée, car toutes les musiques que vous y entendrez ressembleront au bruit et au tintamarre des forçats de galère, qui enrageant de dépit, blasphèment incessamment : ce qui nous peut donner sujet de reconnaître aisément les prédestinés, et les distinguer des réprouvés. A quoi connaît-on de quel pays vous êtes ? à votre langage, *Loquela tua te manifestum facit* : quand vous entendez un voyageur qui parle italien, vous dites il est d'Italie ; s'il parle français, il est de France : le langage du ciel, ce sont les bénédictions : celui de l'enfer ce sont les malédictions. Saint Jean dit en l'Apocalypse, qu'il vit l'assemblée des saints, et que leur entretien, leur occupation et leur divertissement, c'était de bénir Dieu (*Apoc. XVI, 10*) ; il vit aussi la prison de l'enfer, et les prisonniers qui y sont, et il dit que leur exercice continué était de mordre leurs langues par l'excès et l'extrémité de leurs douleurs, *com-municaverunt linguas suas* ; et leur langue ainsi rongée recroît incessamment ; car ils ne laissent pas de blasphémer continuellement. Le saint homme Job bénissait Dieu en toutes les afflictions qui lui arrivaient : on lui venait dire que les soldats avaient emmené une partie de ses troupeaux, que les voleurs lui avaient enlevé l'autre partie, que sa maison était tombée et avait accablé tous ses enfants : à toutes ces nouvelles si tristes et si funestes, il ne répondait autre chose, sinon : Dieu me les avait donnés, Dieu me les a ôtés, son saint nom soit béni et loué. Quand vous entendez une âme qui dit de même ; si les sergents lui enlèvent ses meubles, si les soldats lui mangent ses provisions, si les chicaneurs la ruinent par procès, si au lieu de maudire elle dit : Dieu soit béni et loué à jamais, vous pouvez dire qu'elle est prédestinée, qu'elle est des habitants du ciel, et qu'elle parle comme les saints : mais quand vous entendez un suppôt du diable, un démon incarné qui a toujours les jurements, les blasphèmes, les malédictions et les impréca-

tions à la bouche, c'est une âme réprouvée, dites-vous, elle est du pays d'enfer, puisqu'elle en tient le langage.

3. L'odorat sera tourmenté d'une puanteur insupportable, *Erit pro snavi odore fœtor*. Je ne vous veux pas dire, ce qu'on dit en théologie, qu'au dernier jugement toutes les ordures du monde s'écouleront en enfer, comme dans leur égout naturel. J'ai promis l'Écriture, là voici : le prophète Isaïe dit que du corps de ces malheureux, après la résurrection, sortira une odeur puante, *De corporibus eorum ascendit fœtor*. Or ne pensez pas qu'en enfer vous soyez fort au large, comme dans une salle où vous dansez. Voulez-vous savoir comme vous y serez ? Vous serez liés et lagotés ensemble, comme du bois à brûler. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Fils de Dieu qui, parlant des réprouvés sous la métaphore de la zizanie, assure qu'il dira à ses anges, au dernier jugement : *Colligate ea in fasciculos*, liez-les comme des javelles, blasphémateurs avec blasphémateurs, usuriers avec usuriers, vindicatifs avec vindicatifs, et, par conséquent, vous serez obligé de souffrir pour jamais la puanteur qui sortira des corps de ceux avec qui vous serez attaché.

En la vie des Pères du désert, il est dit que deux gentilshommes assistèrent un jour à une prédication, semblable à celle que je vous fais, en laquelle on parlait des peines de l'enfer. Au sortir du sermon, l'un d'eux, se moquant du prédicateur, disait : Il nous en conte de belles : cela est bon pour épouvanter les femmes. L'autre, vivement touché, appréhenda ces supplices, et pour les éviter, résolut de faire pénitence, et, à cet effet, alla se rendre religieux en un monastère du désert. Quelques temps après, on lui rapporta que son compagnon était mort ; il se mit en prière pour lui ; et comme il était en la ferveur de son oraison, le défunt lui apparut et lui déclara qu'il était damné : Eh bien ! lui dit le religieux, puisque vous êtes damné, vous savez s'il est vrai ce que les prédicateurs en disent ? Il n'est que trop vrai, lui dit-il, il n'est que trop vrai ! mais ils font une grande faute quand ils en préchent : c'est qu'ils ne disent pas la centième, ni la millième partie de ce qui en est. J'en voudrais bien volontiers quelque essai, mais le moindre que vous pourrez, dit le religieux. Et de quel sens le voulez-vous, repartit le damné ? Alors le religieux, pensant en soi-même que l'odorat était le sens qui souffrait le moins de son objet, demanda une petite expérience de ce qu'on souffrait en enfer par l'odorat. Le damné ne fit don qu'entr'ouvrir un manteau dont il était couvert sur l'estomac, et de cette ouverture s'exhala une vapeur si puante, que les religieux, ne la pouvant supporter, furent obligés de quitter le monastère pour quelques temps.

4. Le goût, qui est cause que tant de gens offensent Dieu, aura plusieurs punitions : la plus assurée et remarquable, c'est la soif ; le mauvais riche en est un bon témoin. Quand on vous en conte l'histoire, si vous pensez

que c'est une fable, vous pensez que le Fils de Dieu est un conteur de fables ; car c'est lui-même qui la rapporte. Cet infortuné n'était point blasphémateur, ni meurtrier, ni usurier, ni voleur, ni concussionnaire ; et s'il l'eût été, le Fils de Dieu nous l'aurait dit. *Si vis scire crimen divitis, noli aliud querere, quam quod audis a veritate*, dit saint Augustin : Nous ne pouvons mieux apprendre d'autre que du Sauveur les causes de sa damnation ; et les voici : il était riche (ne le soit pas qui ne voudra), il était vêtu trop pompeusement, couvert de lin et d'écarlate ; il faisait bonne chère tous les jours ; il ne faisait pas l'aumône comme il devait. Étant enseveli en enfer, après sa mort, et tourmenté de la soif dans les flammes, il crie qu'on lui envoie le pauvre Lazare, qui mouille le bout de son doigt dans un peu d'eau, pour lui rafraîchir la langue. Il ne demande pas qu'un échançon bien couvert lui apporte, comme on faisait autrefois, du vin délicieux, dans un verre de cristal ou dans une tasse d'argent ; il ne demande pas un verre d'eau froide, il ne demande pas que Lazare lui apporte une cuillerée d'eau dans le creux de sa main. Quand il était en ce monde, entrant en sa maison et trouvant à sa porte ce pauvre tout couvert d'ulcères, il en détournait sa vue avec horreur, et disait : Cela me fait mal au cœur, ôtez-moi cet homme de devant les yeux. A présent il s'estimerait bienheureux de le voir, et qu'il lui apportât un peu d'eau dans le creux de sa main galeuse et ulcérée ; mais il n'ose pas demander tant de grâce ; il ne demande pas que Lazare trempe tout son doigt, mais seulement le bout de son doigt dans un peu d'eau, pour lui rafraîchir sa langue. Il y a seize cents ans qu'il demande cette grâce, et il ne l'obtient pas ; d'ici à seize cents ans il demandera cette faveur, et ne l'obtiendra pas ; d'ici à seize cent mille ans, il la demandera et ne l'obtiendra pas ; d'ici à seize cent millions d'années, il la demandera, et ne l'obtiendra pas encore. Ah ! qu'une franche repue, qu'on vous donne pour vous faire signer une fausseté, vous coûtera cher ; un peu de vin qui vous enivre est bientôt avalé ; une parole déshonnée ou de blasphème est bientôt prononcée ; mais la peine qu'il en faudra souffrir ne passera pas sitôt : car ces bouches intempérantes, ces langues impies et impudentes, n'auront jamais le moindre rafraîchissement, nonobstant une soif très-ardente qu'elles souffriront dans les flammes.

5. Le goût et les autres trois sens dont nous venons de parler, ne sont chacun qu'en une partie du corps ; mais l'attouchement est en tous les membres tourmentés par le feu. Celui qui douterait s'il y a du feu en enfer, douterait de toute l'Écriture qui l'enseigne, et de la foi de toute l'Église qui le tient pour indubitable. Quel est celui d'entre vous qui pourra habiter avec un feu dévorant et des ardeurs éternelles (*Isai., XXXIII, 14*) ? Jésus-Christ répète par trois fois que le feu des damnés ne s'éteint point (*S. Marc, IX*) ; qu'il dira, au jour du jugement : Allez, mau-

aits, au feu éternel (*S. Matt., XXV*) ; que leur partage sera un étang de feu et de soufre ardent (*Apoc., XXI*). Ce mot éternel arrête mon esprit, parce qu'il exprime une durée fixe et permanente, une durée longue à perte de vue, et une durée où Dieu même ne voit point de fin, car, en effet, il n'en a point.

Supposons que Dieu dise à une âme damnée, à l'âme de quelqu'un de nos parents, de nos amis ou de quelqu'un de ceux qui ont péché avec nous : Je te veux faire une grâce que tu ne mérites pas ; je veux compter autant de millions d'années qu'il y a d'étoiles au ciel, car j'en sais le nombre ; autant de millions d'années qu'il est tombé de gouttes de pluie et de rosée depuis le commencement des siècles, et qu'il en tombera jusqu'à la fin ; autant de millions d'années qu'il y a eu d'oiseaux, de mouches et de moucherons en l'air ; autant qu'il y a eu d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, d'insectes sur la terre ; et autant qu'ils ont fait de pas ; autant de millions d'années qu'il y a eu de poissons, et qu'il y a de grains de sable, et qu'il y a eu de gouttes d'eau dans la mer et dans toutes les rivières ; autant qu'il y a eu de brins d'herbe ou de fleurs en toutes les prairies, et de feuilles d'arbre en toutes les forêts du monde ; et quand tu auras demeuré en enfer pendant tous ces millions d'années, je te retirerai de peine, je te ferai mourir et je t'anéantirai. Ne semble-t-il pas que ce serait se moquer de cette âme ? Et toutefois tenez-vous pour assuré, car il n'est rien de plus vrai, que si Dieu faisait cette grâce à une âme damnée, elle le tiendrait à très-grande faveur, elle s'en estimerait très-heureuse, elle s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si on vous faisait roi de France et monarque de tout le monde. O justice de Dieu ! ô justice de Dieu ! que vous êtes admirable, que vous êtes terrible et que vous êtes épouvantable, mais vous êtes juste et équitable ! Que la malignité du péché est grande, qu'elle est odieuse et détestable, puisqu'elle mérite qu'un Dieu infiniment bon et miséricordieux impose à sa pauvre créature une peine si effroyable et de si prodigieuse durée !

Sincèrement, mon cher auditeur, croyez-vous toutes ces choses ? Dites la vérité, n'est-il pas vrai que vous ne les croyez point, et c'est ce que je plains en vous, c'est ce que je trouve de plus mauvais que vous ne les croyiez pas ; quand vous seriez le plus innocent de tous les hommes, le plus vertueux pour tout le reste, cela seul vous damnera que vous ne croyiez pas : *Qui non crediderit condemnabitur, qui non credit jam judicatus est* (*S. Marc, XVI* ; *S. Joan., III*). Vous semble-t-il que ce soit un petit crime de penser que Dieu soit menteur ; voilà sa parole : Allez, maudits, au feu éternel (*S. Matt., XXV*) ; le ver des damnés ne mourra point ; leur feu ne s'éteindra point, il brûlera les pailles dans un feu qui ne se peut éteindre. Vous ne le croyez pas : vous pensez donc que Dieu est menteur ; il ne le sera pas, il ne le sera pas, et vous

sentirez quelque jour, mais à votre grand regret, et trop tard, qu'il n'y a parole ni syllabe, en tous ces textes que je vous ai cités, qui ne porte coup et qui ne soit effectué en vous et en vos semblables, et cela pour jamais; peut-être que vous les croyez au moins à demi, et tellement quellement: mais vous considérez cela comme une chose qui ne vous concerne pas et qui n'est que pour les autres, et c'est présomption, et tous les présomptueux sont abominables devant Dieu, en état de damnation. Il dit, en son Ecriture, que tous les luxurieux, les avaricieux, les ivrognes, les larrons et les faussaires n'ont point de part en son royaume; que leur département sera un étang de feu et de soufre ardent (I Cor., VI; Eph., V; Gal., V; Apoc., XXI). Si cela ne s'accomplit en personne, ce sont paroles vaines et mensongères; si elle s'accomplit en quelqu'un, pourquoi non en vous aussi bien qu'aux autres, puisque vous êtes aussi criminel et punissable que les autres? Et il ne sert de rien de répondre que vous prétendez faire quelque jour pénitence et que vous espérez en la miséricorde de Dieu: car tous vos semblables y espèrent aussi et ont autant de droit d'y espérer que vous; et ainsi les menaces de Dieu ne s'effectueront sur personne, ou vous prétendez qu'étant coupable de mêmes crimes que les autres, vous ne serez pas puni comme les autres: voyez, voyez votre présomption!

Conclusion. — *In sæculum sæculi veritas tua.* Que feront ces infortunés un si long espace de temps? A quoi s'occuperont-ils en une si longue nuit, non d'hiver, mais d'éternité? ils dévoreront la chair de leurs bras par la rage d'une faim canine; ils mordront leur langue par un excès de douleur, dit l'Apocalypse. Ils déchireront leurs complices; ils maudiront le père qui les a engendrés, la mère qui les a conçus, la nourrice qui les a allaités, le soleil qui les a éclairés, la terre qui les a portés, le cabaret, le jeu, le bal, le lieu infâme et tout ce qui a contribué à leur désastre: Maudit soit le père ambitieux qui m'a engendré; que ne m'a-t-il fait artisan plutôt que de m'acheter cet office de juge dont j'étais incapable, ou ce bénéfice dont j'étais indigne! Maudite soit la mère qui m'a mis au monde; pourquoi s'est-elle mariée, si elle ne voulait avoir soin du salut de ses enfants; que ne m'a-t-elle mis une corde au cou plutôt que ce collier, qui me mettait de la vanité dans la tête! Maudit soit le confesseur complaisant qui ne m'a pas refusé l'absolution quand je retombais toujours au même péché! Maudit soit l'avocat et le procureur qui m'ont conseillé des chicanes injustes pour gagner ou pour prolonger mon procès! Quoi de plus? ils maudiront, j'ai horreur de le dire, âmes dévotes, sortez d'ici pour ne le pas entendre; non, non, n'en sortez pas, entendez-le, puisque l'Ecriture le dit; entendez-le pour bénir Dieu à la place de ces détestables: ils maudiront celui qui est digne de toute bénédiction. Hé! mon Dieu, quel emploi, quelle occupation, quel malheur! maudire Dieu en toute l'éternité, c'est

l'enfer de l'enfer, c'est le comble, c'est l'apogée, c'est le plus haut point des plus excessives misères.

Mon Dieu, vous savez que quand je médite le désastre de ces infortunés, je vous dis souvent avec frayeur: *Numquid ego sum*: Ne serai-je point de ce nombre? J'ai sujet de le craindre, si vous ne me faites miséricorde. Mais si ce malheur m'arrivait, il me semble que je ne voudrais pas faire comme ces désespérés; il me semble que je ne laisserais pas de vous aimer, de vous honorer et glorifier, puisque vous ne feriez rien en cela que de très-juste et de conforme à mes démérites; j'avais sujet de vous dire: *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi*; mais parce que votre Ecriture me l'apprend que personne ne vous bénira en ce lieu de malédictions: *Non mortui laudabunt te, neque omnes qui descendunt in infernum* (Ps. CXIII), je veux vous bénir dès à présent pour alors; et ainsi autant de malédictions que ces enragés vomissent contre vous, autant de mille millions de louanges et de bénédictions vous puissent donner à chaque moment tous vos anges et tous vos saints, aux siècles des siècles. Amen.

SERMON XXXV.

Des effets de la justice de Dieu en la punition du péché par des peines temporelles.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Les peines que les âmes damnées endurent dans l'enfer et celles que les âmes choisies souffrent dans le purgatoire sont des effets de la justice de Dieu, qui nous en doivent bien faire connaître et appréhender la rigueur; mais parce qu'on ne les connaît que par la foi, et que les esprits incrédules sont bien aises d'en douter pour ne pas les redouter, je leur veux montrer aujourd'hui cette rigueur de la justice de Dieu, dans les punitions sensibles et temporelles qu'elle envoie quelquefois aux âmes réprouvées, et souvent aux prédestinées. Il est vrai qu'elles sont salutaires à celles-ci qui les savent bien ménager: et c'est ce que nous désirons faire par la grâce de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! Quand un père de famille est en colère contre son Fils et prend des verges pour le châtier, le meilleur avis que l'enfant puisse suivre est de recourir à sa mère; et quand notre Père céleste nous menace des fléaux de sa vengeance, nous n'avons point de meilleur asile que de recourir à vous, vous dire, avec la sainte Eglise: *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix, et réitérer souvent, mais avec dévotion, ces paroles angéliques: Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Cur Deus puniat aliqua peccata in hoc sæculo, et cur non omnia. — Sermo continet tria exempla justitiæ divinæ. 1.

divitis epulonis in inferno; 2. Davidis in hoc sæculo; 3. Antiochi in hoc sæculo et in inferno. — Conclusio. Exhortatio ad timorem Dei, exemplo Eleazari (II Machab.).

Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti; Deus nequaquam parci, quia delictum absque ultione non deserit. Je tremblais en toutes mes actions par la crainte de vous offenser, ô mon Dieu, sachant que vous ne pardonnez point à celui qui pèche, disait Job; c'est-à-dire, ajoute saint Grégoire, que Dieu ne laisse aucun péché impuni. Saint Chrysostome et saint Augustin font une ravissante réflexion sur la très-sage conduite de la providence de Dieu et sur le style très-adorable de sa justice divine: il donne des biens de la terre et de grandes richesses temporelles à quelques hommes vertueux, parce que s'il n'en donnait pas à un, on pourrait penser que ces biens appartiennent au démon, et qu'il en a la disposition, puisqu'il n'y aurait que ses serviteurs qui en seraient avantagez; mais Dieu ne donne pas ces biens temporels à plusieurs hommes justes, de peur qu'on ne le serve d'un amour mercenaire, par l'espérance et la prétention de ces biens périssables. Ainsi il punit quelques crimes dès cette vie; parce que s'il n'en punissait point, les impies pourraient penser qu'il n'y a point de justice en lui; mais il n'en punit que quelques-uns; parce que s'il les punissait tous, on pourrait penser qu'il n'y aurait point de justice vindicative que celle qui s'exercerait en ce monde.

En suite de ces belles pensées, nous pouvons dire que comme en la justice des hommes on punit diversement les malfaiteurs: ceux qui ont mérité la mort par un crime capital, on les conduit au lieu du supplice, et là ils sont décapités ou attachés au gibet: ceux qui n'ont pas commis de si grands crimes, on les fustige par les rues: ceux qui ont commis de grands forfaits, ou en grand nombre, font amende honorable devant l'église, sont fouettés par les carrefours; et puis ils sont pendus à une potence, ou brisés sur la roue en Grève, ou tout autre lieu de supplice: ainsi entre les pécheurs, ceux qui, étant morts en état de péché mortel, ont mérité la mort éternelle, sont condamnés par la justice de Dieu à subir cette peine en enfer, qui est le lieu des supplices; ceux qui ne sont pas en si mauvaise catégorie devant Dieu, sont punis en cette vie, et font leur purgatoire en ce monde: mais ceux qui ont commis des crimes énormes, dénaturés et monstrueux, des péchés qui crient vengeance devant Dieu, sont punis en cette vie et après la mort, et passent d'un enfer en l'autre. Nous avons de tout ceci des preuves authentiques en l'Écriture sainte, j'en choisis trois exemples très-mémorables, qui feront les trois parties de ce discours.

POINT UNIQUE. — 1. Le premier est du mauvais riche; il n'était pas des plus criminels. *Si vis scire crimen divitis, noli aliud quærere quam quod audis a Veritate*, dit saint Augustin; si vous voulez savoir pourquoi cet

infortuné a été damné, apprenez-le du Fils de Dieu, qui est la vérité même (*S. Luc, XVI*). Il était riche, il était vêtu trop pompeusement, il faisait bonne chère tous les jours, il ne faisait pas l'aumône selon ses moyens et selon la nécessité des pauvres, et parce qu'il devait être damné, il reçut des biens temporels en récompense du peu de bonnes œuvres qu'il avait faites: Car comme saint Chrysostome a remarqué, Abraham ne lui dit pas, *ἔλαβες, accepisti*, mais *ἀπέλαβες. Recepisti bona*, græce, *τὰ ἀγαθὰ σου, bona tua*.

Les biens de la terre sont comme le partage et l'apanage des réprouvés, Dieu les leur donne pour récompense de quelque peu de bonnes œuvres qui ne méritent pas le salut éternel: et comme Abraham faisant division de ses biens, donna seulement des meubles aux enfants des servantes, pour les exclure de sa succession; au bien-aimé Isaac, les fonds, les immeubles et tous les héritages: ainsi Dieu donne aux réprouvés des honneurs, des charges, des dignités, des richesses, des commodités, des plaisirs et d'autres prospérités temporelles, *Dimisi eos secundum desideria cordis eorum, ibunt in adinventio-nibus suis*. Il estime ces biens terrestres trop peu de chose, pour les donner en partage aux âmes choisies; ce ne sont que des meubles, des biens caduques et périssables, il leur réserve l'hérédité, la succession, des biens immeubles, des biens permanents et éternels. *Venite, benedicti Patris*, il est leur Père, ils doivent être ses héritiers, *Possidete regnum, græce, κληρονομήσατε, hæreditate percipite regnum*. Si vous avez donc commis autrefois quelque grand péché, et n'en avez point reçu d'affliction notable, mais avez toujours eu presque tout à souhait, vous êtes riche, bien vêtu, à votre aise, et honoré, c'est mauvais signe; il est à craindre que vous ne soyez de la catégorie du mauvais riche, *Recepisti bona tua*: vous avez les meubles, comme l'enfant de la servante.

2. La justice de Dieu décrète ordinairement aux âmes choisies des afflictions temporelles, des afflictions très-fâcheuses et sensibles, pour les péchés qu'elles ont autrefois commis: je dis même pour des péchés dont la coulpe est déjà remise et entièrement effacée par une vraie pénitence. L'Écriture en propose un exemple remarquable sur un trône royal dans la personne de David. David donc, après avoir passé les premiers quarante-huit ans de sa vie en innocence et dans une si grande sainteté, qu'il était surnommé l'homme selon le cœur de Dieu; c'est la qualité que Dieu lui-même lui donnait; David, dis-je, par le malheur d'une œillade inconsidérée, tombe en deux ou trois péchés, pas davantage, il en est repris par un prédicateur: il ne se fait pas tirer l'oreille: aussitôt averti, aussitôt converti: aussitôt touché, aussitôt péché; aussitôt combattu, aussitôt abattu. Il fait pénitence, mais quelle pénitence! si rude, si âpre, si rigoureuse et si humiliante pour un roi, qu'elle serait incroyable, si le Saint-Esprit ne nous obligeait à la croix.

La pénitence est composée de trois parties, de contrition de cœur, de confession de bouche, et de satisfaction dans les œuvres. David eut une si grande contrition, si vive et si continuelle, qu'il pleurait son péché, toutes les nuits, avec des larmes si abondantes, que son lit en était baigné. *Lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo.* En hébreu il y a, *Ackel betail laila, mittati, natare facium.* Je ferai nager mon lit dans mes larmes : heureux vaisseau qui vogue sur l'océan des larmes d'une vraie pénitence, heureuse navigation, où on ne peut manquer d'arriver à bon port ! Il ne se contentait pas de pleurer, de gémir et de soupirer, il rugissait, *Rugiebam a gemitu cordis mei.* Il faisait retentir sa chambre par ces cris lamentables : Hé ! malavisé que j'ai été ! malheureux et infortuné ! à quoi ai-je pensé d'offenser mon Dieu, une majesté infinie ? où étaient ma foi, mon esprit, mon jugement ? Mon Dieu, pardonnez-moi ! mon Dieu, pardonnez-moi ! Quel admirable exemple pour ses sujets, que cela était beau et de bonne édification ! Quand quelqu'un venait au Louvre pour affaires : Quel bruit est-ce que j'entends, disait-il, et quelles lamentations ? C'est le roi qui fait pénitence, qui expie par ses larmes les fautes qu'il a pu faire ; il y a six ans, dix ans et quinze ans qu'il fait ce métier.

Il eut la confession de bouche : car encore qu'il eût commis son péché en secret, quand le prophète Nathan l'en reprit, il ne s'excusa point comme nous faisons, il ne dit pas : Qui vous l'a dit, ni Comment le savez-vous ? avez-vous bien la hardiesse de me reprendre, vous qui êtes mon sujet ? Mais il avoua ingénument son crime tout sur-le-champ, sans excuse et sans aucune répartition : *Pecavi Domino.*

La satisfaction se fait par prières, par jeûnes et par aumônes. Il ne se contentait pas de faire des prières le matin, à midi et le soir : *Vespere et mane et meridie narrabo* (Ps. LIV) ; de chanter les louanges de Dieu aux sept heures du jour : *Septies in die laudem dixi tibi* (Ps. CXVIII) ; il se levait encore à minuit pour confesser ses péchés devant Dieu, pour implorer sa miséricorde : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.* Il faisait ordinairement ses prières, non-seulement à genoux, mais prosterné et collé contre terre : *Adhaesit pavimento anima mea,* prières si ferventes, qu'il semblait détacher son âme, pour la répandre devant Dieu ; il devenait tout enroué à force de crier : *Laboravi clamans, raucae factae sunt fauces meae* (Ps. LXVIII, 4).

Il donnait à son oraison les deux ailes qui la font voler dans le ciel, le jeûne et l'aumône ; il jeûnait, non par vanité ni par nécessité, car il pouvait vivre dans les délices de la cour, mais par humilité et par austérité : *Humiliavi in jejuniis animam meam ; genua mea infirmata sunt a jejuniis, et caro mea immutata est propter oleum* (Psal. XXXIV, 13 ; CVIII, 24). Le Chaldaïque dit : *Genua mea collapsa sunt pro jejuniis, et caro mea macilentia et absque pinguedine.* Quant à la viande

qu'il prenait quelquefois, plutôt pour s'empêcher de mourir que pour apaiser sa faim, il la mêlait avec de la cendre, et détrempeait son boire avec ses larmes, et ses habits n'étaient qu'un sac et qu'un cilice : *Cineream tanquam pauem manducabam,* comme le pain se mange avec toutes les viandes, et *potum meum cum fletu miscebam* (Psal. CI, 10) ; *Induebam me cilicio* (Psal. XXXIV, 13 ; *posui vestimentum meum cilicium* (Ps, LXVIII, 12). Ses sujets se moquaient de lui et en faisaient des farces : Voilà un beau roi, disaient-ils, qui pleure toujours comme un enfant, qui jeûne comme un ermite, et qui s'habille comme un gueux : *Factus sum illis in parabolam ; adversum me loquebantur, qui sedebant in porta.* Il fermait les yeux à tous ces mépris, et il ne laissait pas de leur être bon et charitable, d'exercer envers eux les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles : *Edent pauperes et saturabuntur* (Ps. XXI). Il prenait même la peine, tout roi qu'il était, de faire le catéchisme à ses sujets et de leur enseigner les commandements de Dieu : *Docedo iniquos vias tuas.*

Il emploie l'espace de vingt ans en ces exercices de dévotion, de charité et de pénitence. Dieu voit bien le fond de son âme, que sa pénitence n'est pas feinte, mais sincère et légitime, que son cœur est en effet tout noyé dans ses larmes, enflammé de l'amour de Dieu, et pulvérisé de vraie contrition : en bonne foi, si vous eussiez vu ou su toutes ces choses, qu'eussiez-vous dit ? qu'eussiez-vous pensé ? n'eussiez-vous pas dit : Voilà David quitte, toutes les dettes sont payées, ses fautes sont toutes effacées ; quant à la coupole et quant à la peine, il ne demeure plus relictuaire à la justice de Dieu de quoi que ce puisse être. Oh ! que les jugements de Dieu sont bien plus sévères que les nôtres ! que ses divines pensées sont éloignées des nôtres ! oh ! que le péché mortel est pesant en la balance de sa justice et au poids du sanctuaire ! Écoutez quelles punitions elle a ordonnées contre ce pécheur, tout pénitent et tout prédestiné qu'il est (II Reg., XII). Un petit enfant qu'il aimait et qu'il chérissait comme la prunelle de ses yeux, tombe malade par la permission de Dieu : *Percussit Dominus parvulum* (S. Salvian., de Provid. Dei, lib. IV, sub finem). David quitte la pourpre, se revêt d'un cilice ; il se couvre de cendre, il conche sur la dure, il jeûne fort austèrement, il pleure très-amèrement, il prie Dieu avec grande ferveur, il demande humblement la vie de ce pauvre enfant, néant à sa requête, non-obstant ses larmes, son cilice, ses jeûnes, ses sanglots, ses prosternements et ses humiliations, l'enfant meurt, et meurt avant que d'être circoncis, comme qui dirait, avant que d'être baptisé. Qui est le bourreau qui fait mourir cet enfant ? c'est le crime de David : *Deposito diademate, projectis gemmis, exultis purpuris, remota omnis splendoris regii dignitate, cum pro his omnibus solitarias, gemens, clausus, sacco squalidus, fletu madidus, cinere sordidatus, vitam parvuli sui tot lamentationum suffragiis peteret et piissimum*

Deum tanta precum ambitione pulsans, sic rogans et obsecrans, obtinere non potuit.

Un autre de ses enfants, nommé Amnon, est saisi d'amour impudique pour sa propre sœur, il la ravit, il la viole, il la déshonore avec le scandale de tout le royaume; et l'ayant ainsi déshonorée, il conçoit envers elle une horreur et aversion mortelle, une plus grande haine que l'amour passionné qu'il lui avait porté, il la chasse honteusement de sa maison, il la fait sortir du logis toute seule, éplorée, désolée et déshonorée, qui ne sait où se retirer (II Reg., XIII, 15). Quel crève-cœur! quelle confusion, quel affront à ce pauvre père, à un prince si dévot, à un prophète si saint, de voir sa royale maison souillée et déshonorée par un inceste si exécrationnable! Qui est le tison qui a allumé ce feu infernal et détestable dans le cœur d'Amnon, son fils? C'est le péché de David.

Un autre de ses enfants, nommé Absalon, pour venger l'outrage fait à sa sœur, assassine en trahison l'incestueux Amnon, au milieu d'un festin auquel il l'avait frauduleusement invité. Ce même Absalon se révolte contre son père, soulève tout le peuple contre lui; il souille sa couche en plein midi, à la vue de tout le monde, *In conspectu solis hujus* (II Reg., XV, 30), dit l'Écriture, il tâche par tous moyens de lui arracher la couronne et la vie. Le pauvre David, pour éviter cette conjuration, est contraint de s'enfuir par les déserts à pieds nus avec une poignée de gens, pleurant, gémissant, et n'attendant à tout moment que la mort de la main de ce parricide. Il est rencontré par l'un de ses sujets, qu'il n'a jamais désobligé, qui lui jette des pierres, qui lui dit des injures, qui l'appelle meurtrier, usurpateur du bien d'autrui, tyran, et mille autres calomnies auxquelles David ne répond pas un mot. Enfin, cet enfant parricide que David aimait plus que soi-même, est tué malheureusement en état de péché mortel et de damnation éternelle: mort qui afflige encore de nouveau ce triste père, et qui lui fait jeter cette voix entrecoupée de sanglots: *Absalon mi, fili mi Absalon, quis mihi det ut moriar pro te?*

Son péché ne dura que quelques jours, la punition dure toute sa vie et au delà; car après sa mort, sa maison royale se désole et se dissipe par la permission de Dieu; et de douze tribus du peuple d'Israël que Dieu lui avait données pour son domaine, sa postérité n'en conserve qu'une seule, les autres dix sont données à des rebelles et à des idolâtres. Si vous dites, comme l'esprit malin disait de Job, qu'il n'était guère à plaindre, puisqu'il avait sa santé: *Pellem pro pelle, et cuncta quæ habet homo dabit pro anima sua* (Job., II, 4), je vous dirai qu'il fut encore affligé en corps, *Non est sanitus in carne mea, a facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis, a facie peccatorum meorum.* Chaldaïce, *non est pax in membris meis, propter peccatum meum* (Psal. XXXVII, 4).

Au milieu de tant de croix et d'afflictions si sensibles, ce saint pénitent n'avait de pensée que pour adorer la justice de Dieu

qui daignait le châtier, *Memorabor justitiæ tuæ solius*; point de cœur que pour aimer la bonté divine, qui le corrigeait si paternellement, *Bonum mihi, quia humiliasti me*; point de langue que pour louer sa miséricorde, qui ne le châta pas selon ses démérites, *Misericordias Domini in æternum cantabo*; point de corps que pour le présenter aux coups de verges, et l'offrir en sacrifice propitiatoire pour l'expiation de ses péchés. *Ego autem in flagella paratus sum*: Coupez, taillez, tranchez, brûlez dix ans, vingt ans et cinquante ans, *modo in æternum parcas*: pensez quelle punition il eût reçue s'il eût murmuré contre la justice de Dieu, s'il n'eût fait pénitence, s'il eût passé ces vingt-deux ans en vanités, en comédies, en festins, en jeux, en voluptés sensuelles, en danses ou autres délices de la cour, s'il n'eût eu aucuns mérites précédents, s'il eût commencé à offenser Dieu dès sa jeunesse, et s'il eût commis des péchés à milliers.

Salvian (*lib. de Provid. Dei, post medium*): *Agnoscit David culpam, humiliatur, compungitur, confitetur, luget, pœnitet, gemmas regias abdicat, purpura exiit, diadema exoneratur, cultu et corde mutatur, totum regem cum ornatus suis abjicit, providum pœnitentem cum patrocinio ambitiosi squaloris assumit, jejunio exurit, ariditate siccat, fletu effunditur, solitudine carceratur, et tamen rex tanti nominis, sanctitate major quam potestate, prerogativis meritorum antecedentium supereminens, cum tanto habitu supplex, non exadit; et hic tantus, tam grandis fructus pœnitentiæ est, quod æternis quidem piaculis non addicitur, sed in præsentibus tamen veniam non meretur.* Vous me direz peut-être que je suis trop rigoureux, que j'épouvante trop le monde. Oui; mais est-ce un conte que je vous récite? est-ce un roman inventé à plaisir? n'est-ce pas la parole de Dieu? n'est-ce pas l'Écriture sainte, et est-ce en vain qu'elle le rapporte? Le prophète ne dit-il pas que la parole de Dieu nous doit servir de flambeau pour nous mettre au beau chemin? *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis*; l'Apôtre ne dit-il pas: *Quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt, si in viridi hæc sunt.* Si Dieu a puni si sévèrement celui qui n'avait commis que deux ou trois péchés, que fera-t-il à celui qui en a commis deux et trois cents?

3. Si vous voyiez un de vos voisins affligé de plusieurs maladies fâcheuses, pourrir en un lit les semaines et les mois entiers, vous diriez: C'est bon signe, c'est un second Job, il fait son purgatoire en ce monde, il porte sa croix, il fait sa pénitence. Oui, si cette pénitence le change, s'il se convertit, si cette croix le sanctifie, si ce purgatoire le purifie, s'il est patient et s'il bénit Dieu comme Job; mais s'il garde sa haine, s'il retient sa coquise, s'il ne restitue pas, quelque belles paroles qu'il dise, ce n'est pas bon signe, sa pénitence est comme celle des damnés, *pœnitentiam agentes*; il ne porte pas la croix de Jésus-Christ, mais du mauvais larron; il

ne fait pas son purgatoire, mais il commence son enfer ; il n'est pas comme Job, mais comme Antiochus (II Mac., IX). Ce roi impie avait reçu de Dieu mille grâces et bénédictions temporelles. Il en avait abusé et s'en était servi pour en être plus orgueilleux, pour offenser Dieu, pour profaner le temple, pour opprimer le peuple. La justice de Dieu lui demande ses droits et le poursuit. Il assiège une ville, nommée Persépolis, il est contraint d'en lever honteusement le siège ; les assiégés faisant une sortie, mettent ses gens en déroute ; lui, prenant la fuite, tombe de son carrosse, se fracasse tous les membres ; la main de Dieu le frappe d'une plaie secrète et incurable : il est saisi d'une colique néphrétique, d'une contorsion d'intestins qui le fait enrager ; sa chair se pourrit et tombe en pièces, tout son corps fourmille de vers, il exhale une si horrible puanteur, qu'elle se répand par toute son armée, qui ne la peut pas supporter, lui-même ne la peut souffrir ; et alors il ouvre les yeux, il se reconnaît, il s'humilie, il dit de fort belles paroles, il implore la miséricorde de Dieu : *Justum est, dit-il, subjectum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire.*

Cependant, *Orabat hic scelestus Dominum, a quo non erat misericordiam consecuturus,* ce scélérat priait Dieu qui ne lui devait point faire de miséricorde : l'Écriture l'appelle scélérat, notwithstanding sa pénitence, parce que cette conversion ne procédait pas d'amour de Dieu, mais d'amour-propre ; il ne fait pas son purgatoire en cette vie, mais il y commence son enfer, qu'il va continuer en l'autre monde, où il se perpétuera dans toute l'étendue des siècles.

Conclusion. — Ne faites pas comme lui, mais plutôt comme Eléazar : c'était un vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, qui avait blanchi dans l'exercice de la vertu, qui n'avait rien de caduc que le corps ; il était entre les mains des bourreaux, condamné à mourir, s'il ne se résolvait de manger des viandes défendues par le commandement de Dieu ; ses anciens amis, touchés d'une fausse compassion, s'approchant lui disaient à l'oreille : Pourquoi faites-vous tant de difficulté de manger de la viande, pour contenter le roi et sauver votre vie ? si vous êtes si scrupuleux, faites-en au moins le semblant, mettez-en un peu dans votre bouche et puis vous le retirerez : Vous n'êtes pas de vrais amis, leur dit-il, vous ne me conseillez pas bien ; car quel scandale serait-ce pour notre religion ? quel mauvais exemple donnerais-je aux jeunes gens ? de quelle note d'infamie souillerais-je notre nation et ma réputation, si on disait qu'Eléazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, a transgressé la loi de crainte de la mort ? Et puis, quand j'évitais par cette dissimulation la justice des hommes, je n'évitais pas celle de Dieu, ni pendant ma vie, ni après ma mort : *Manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam* ; j'aime bien mieux une mort glorieuse, qu'une méchante et détestable vie : *Gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam comple-*

ctens ; notez *nec vivus, nec defunctus*, il reconnaissait et avouait par ces paroles, que Dieu punit souvent le péché en ce monde et en l'autre.

Faites comme ce bon vieillard, quand on vous sollicite au péché. Si vous vous parjurez, vous gagnerez votre procès et vous vivrez en paix. *Iniqua persuasione* ; vous ne me conseillez pas bien, cette vie et cette paix seraient détestables que j'aurais obtenues par un péché mortel, *Odibilem vitam*. Si vous voulez consentir à cette lâcheté, à cette trahison ou à cet adultère, vous deviendrez fort riche, il y a bien du bien à gagner ; cet honneur qui est en crédit, vous mettra à votre aise ; autrement vous serez toujours pauvre : *Iniqua miseratio* : Votre compassion est fautive, ces richesses seraient détestables que j'aurais gagnées par un péché mortel, *odibilem vitam*. Ce jeune homme vous aime cordialement, si vous consentez à sa passion, il vous épousera, il ne faussera pas sa promesse, vous vivrez en délices : *Iniqua affectione* : Votre affection est trompeuse, cette vie délicieuse que j'aurais acquise par un péché mortel serait détestable. *Gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam complectens* : J'aime mieux me priver de toutes ces choses, perdre mon procès, être pauvre toute ma vie, n'être jamais mariée, et mourir plutôt que d'offenser mon Dieu ; cette mortification me sera très-honorable, et cette mort très-glorieuse, quand ce sera pour éviter le péché mortel, quand ce sera pour conserver la grâce de Dieu, pour me maintenir en l'amitié de mon Créateur : mort très-glorieuse, qui me servira de porte et de passage pour entrer en la vie éternelle. *Amen.*

SERMON XXXVI.

De la justice de Dieu dans la permission du péché.

Accedentem ad Deum credere oportet, quis est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Les effets de la justice de Dieu, dont nous avons parlé jusqu'à présent, sont à la vérité des objets de grande frayeur à ceux qui les contemplent par les lumières de la foi et avec attention d'esprit ; mais il y en a encore deux autres qui sont beaucoup plus à craindre à ceux qui ont un peu de connaissance de la majesté infinie de Dieu, et des grandes obligations que nous avons de l'aimer. Ces deux effets sont la permission du péché et l'endurcissement de cœur : sur la permission du péché j'ai, premièrement, à vous faire voir que c'est une très-sévère et très-effroyable vengeance de Dieu ; et en second lieu, nous verrons quels sont les sujets qui le portent à exercer envers nous une si redoutable justice. *Contrariorum contraria est ratio* : comme c'est un effet de la grande colère de Dieu sur une âme, quand il permet qu'elle commette de grands crimes, ainsi ç'a été une marque de sa grande bienveillance envers vous, et que vous étiez bien avant en ses bonnes grâces, ô sainte et bienheureuse Vierge, qu'il

n'ait pas permis que vous soyez tombée en aucun péché mortel, ni véniel, ni même originel : c'est ce qui vous donne plus de pouvoir et d'affection d'exaucer les prières de ceux qui désirent en être préservés par vos intercessions, comme nous faisons de tout notre cœur, en nous prosternant humblement à vos pieds et vous disant, avec l'ange : *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Justitiam Dei mundus non cognoscit.* — I. Punctum. *Permissio peccati est maxima vindicta Dei* : 1. *Scriptura* ; 2. *sensu sanctorum* ; 3. *explicatione.* — II. Punctum. *Causæ hujus vindictæ* : 1. *peccatum mortale præcedens* ; 2. *peccata venialia* ; 3. *tepiditas in charitate.* — Conclusio. *Qui timet Deum nihil negligit.*

En cette belle oraison, que Jésus-Christ adressa à son Père dans le cénacle de Jérusalem, sur la fin de sa vie, à l'entrée de la passion, prière qui est la plus longue, la plus sublime et la plus profonde de toutes celles que les évangélistes rapportent, l'âme sainte de Jésus, élevée en contemplation de la justice de Dieu, s'écrie par un enthousiasme : *Pater juste, mundus te non cognovit.* Il ne dit pas : *Pater sancte, Pater omnipotens vel misericors* ; mais *Pater juste, mundus te non cognovit.* Cela est vrai, messieurs, cela n'est que trop vrai : de toutes les perfections de Dieu, celle que le monde connaît le moins c'est sa justice divine, le monde n'en sait pas le secret, il n'en connaît point la conduite, il n'en considère point les différents ressorts. L'Écriture nous enseigne qu'il exerce sa justice en ce monde sur les âmes pécheresses, en deux principales manières : quelquefois par des châtimens temporels, des maladies, des misères, perte de procès et renversement de fortune : d'autres fois par des châtimens spirituels, permettant qu'elles tombent en de nouveaux péchés.

I. — 1. La première est appelée le zèle du Seigneur, la seconde est appelée sa vengeance ; l'une est sa colère, et l'autre sa fureur ; l'une est la correction d'un père, et l'autre est la punition d'un juge ; l'une est un coup d'ami, l'autre une blessure d'ennemi ; *Plaga inimiei percussit te castigatione crudeli* ; l'une est un remède doux et modique, l'autre est un châtiment cruel et redoutable ; l'une est une justice de pitié et de miséricorde, l'autre est une justice de rigueur et de sévérité. *Exacerbavit Dominum peccator ; secundum multitudinem iræ suæ non quæret ; inquinatæ sunt viæ illius ; in omni tempore auferuntur judicia tua a facie ejus,* dit le Psalmiste ; sur quoi saint Augustin (*In Ps. IX*) : *Multum irascitur Dominus, dum non exquirat, dum quasi obliviscitur, et per fraudes et scelera ad divitias honoresque pervenit, quod maxime in antichristo eventurum est* : le pécheur a mis son Dieu fort en colère, il l'a aigri et irrité au dernier point, Dieu exercera contre lui une grande vengeance en n'usant d'aucune vengeance contre lui, mais le laissant

se souiller de plus en plus sans crainte des jugemens de Dieu.

2. Tous les saints ont eu ce même sentiment. Le plus jeune des Machabées étant entre les mains des bourreaux, par le commandement du roi Antiochus, lui disait (*II Mach., VII, 33*) : Encore que Dieu soit un peu fâché contre nous, et se serve de vous comme de verges pour nous châtier, ce n'est pas à dire que vous puissiez échapper les mains de sa justice, il s'apaisera quelque jour et jettera les verges au feu : *Etsi nobis propter increpationem et correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est,* etc. Saint Augustin fit sagement une réflexion sur cette parole *modicum.* Ce jeune homme avait vu son pays ravagé par des soldats infidèles, ses compatriotes menés en captivité, la maison de Dieu pillée, les vaisseaux du temple profanés, six de ses frères tenaillés, écorchés, démembrés, hachés en pièces, il était sur le point d'en souffrir encore plus, et il dit : Dieu est un peu fâché contre nous. Et s'il était grandement irrité contre vous, que pourrait-il faire davantage ? Quelle affliction plus grande vous pourrait-il envoyer, si sa colère était bien enflammée, répond saint Augustin ? *Cor eorum obdurasset,* il les aurait punis par un endurcissement de cœur.

Et Daniel faisant sa prière au nom de tout le peuple, qui était banni en un pays étranger et assujéti à un esclavage très-rude, *Stillavit super nos maledictio* (*Dan., IX, 14*) : l'exil, la servitude, la pauvreté, la ruine de notre pays et la perte de nos biens ne sont que des gouttes de la colère de Dieu, qui distille sur nous. Mais il y a une autre vengeance dont l'Écriture parle bien autrement : *Effunde super eos iram tuam, et furor iræ tuæ comprehendat eos* : Vous répandez sur eux votre colère, votre fureur les saisira de toutes parts : et quel sera l'effet d'un si grand courroux ? *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum.* Quand Dieu permet que nous tombions en de nouveaux péchés, en punition des précédents, c'est l'effusion, le déluge et l'inondation de sa colère, c'est l'ardeur de sa fureur : et cette effroyable vengeance a coutume de s'exercer en l'une de ces trois manières.

3. Premièrement, par la soustraction des lumières, des grâces actuelles, des secours et des assistances particulières qu'il donne aux autres : d'où il arrive qu'étant privés de ces lumières nous nous égarons du bon chemin ; étant dépouillés de ces armes, nous sommes aisément surmontés ; étant dépourvus de ces aides et grâces spéciales, nous succombons à la première secousse. Secondement, il ne détourne point les occasions qui nous peuvent porter au péché, il nous laisse exposés aux tentations du monde, au danger de nous perdre, aux embûches qui nous sont dressées de toutes parts, et quasi en toute sorte de condition. Et, en troisième lieu, il nous livre à la tyrannie de Satan, il lui délègue les mains, et lui donne le pouvoir de nous tenter fureusement. parce que nous l'avons mérité : *Diabolus stet a dextris ejus.*

Depuis la passion de Jésus-Christ, Satan est comme un dogue d'Angleterre, on n'en lient pas la bride; il ne peut nuire ni teuler personne qu'autant que Dieu lui lâche la bride. Quand il a reçu le pouvoir sur une âme, il l'observe plus assidûment, il la poursuit, il la persécute, il la presse plus furieusement, il l'accable de tentations et de pensées malignes, excitant les humeurs du corps, leur donnant des dispositions au péché, rappelant en l'imagination les mauvaises pensées, et représentant à l'esprit des objets charmants et délicieux. C'est ce que dit saint Cyprien, expliquant ces paroles : *Ne nos inducas in tentationem* : « *Hic ostenditur nil posse contra nos adversarium, nisi Deus ante permiserit, ut omnis timor noster, et devotio, et observatio, ad Deum convertatur; datur autem potestas malo adversum nos, secundum peccata nostra* » (*De Orat. dominica*) : Quand notre Sauveur nous met en la bouche cette prière de l'Oraison dominicale, ne nous induisez point en tentation, il nous montre que notre ennemi ne peut rien contre nous, si Dieu ne le lui permet. Or il donne du pouvoir à l'esprit malin contre nous, selon les péchés que nous avons commis.

II. — 1. Et voilà la première raison de cette redoutable permission : c'est en punition de nos péchés passés, ce que saint Cyprien prouve par Isaïe : *Quis dedit in direptionem Jacob? Nonne Deus, cui peccaverunt (Isa., XLII)?* Au troisième livre des Rois, l'Ecriture, avant que de dire : *Suscitavit adversarium Salomoni*, dit : *Adamavit mulieres alienigenas multas. Igitur iratus est ei Dominus (III Reg., 1, IX, 14)* : Salomon fit l'amour à plusieurs femmes étrangères, contre la défense que Dieu en avait faite, et Dieu, se mettant en colère, lui suscita un adversaire. Vous vous imaginez que vous ne consentirez à cette tentation que pour une fois, pas davantage, pour éprouver la douceur de la volupté, ou pour contenter un grand dont l'appui vous est nécessaire : pauvre homme, ne voyez-vous pas qu'étant dépouillé de la grâce de Dieu, qui est la meilleure défense que vous ayez, vous serez plus aisément surmonté une seconde? Ne voyez-vous pas que Dieu se retirant de vous, comme vous vous retirez de lui, et se mettant en colère, il aura sujet de vous livrer à la puissance de vos ennemis, qui, vous voyant désarmé et dépourvu de secours, vous attaqueront plus hardiment, vous combattront plus rudement et vous feront retomber plus lourdement? *Et dicentes: Deus dereliquit eum, persequimini et comprehendite eum, quia non est qui eripiat* : comme les Philistins garrôtèrent aisément Samson, le mirent à l'attache, lui crevèrent les yeux, et en firent leur jouet lorsqu'ils l'eurent abandonné : *Quia Dominus recesserat ab eo*.

2. Le péché véniel aussi mérite quelquefois, et attire sur nous cette punition : *Non enim qui operantur iniquitatem in viis ejus ambulaverunt*, dit le Psalmiste; il ne dit pas : *Non ambulans*, mais *non ambulaverunt. Universæ viæ Domini misericordia et veritas*. Quand vous vous accoutumez à dire souvent

de petits mensonges, quand vous manquez aux œuvres de miséricorde que vous pourriez faire selon votre condition, vous vous disposez à commettre des injustices. Et un pen plus bas le même Psalmiste dit : *Mon Dieu, je vous ai cherché de tout mon cœur, ne me rejetez pas de l'observation de vos commandements : In toto corde meo exquisivi te, ne repellas a mandatis tuis*. Nous cherchons Dieu de tout notre cœur, quand nous évitons tout ce qui lui peut déplaire, et que nous faisons tout ce que nous savons lui être agréable; vous savez bien que les pertes de temps en jeux, en visites superflues et en paroles inutiles, que les cajoleries dans l'église, que les irrévérences envers votre mère, que les vanités et autres fautes légères déplaisent à Dieu, et vous les faites : vous savez que la charité vous oblige à instruire des mystères de la foi vos domestiques, vos fermiers, les ouvriers qui travaillent pour vous, d'assembler tous vos gens, le soir, pour faire les prières ensemble, de fréquenter les sacrements, de faire quelque lecture spirituelle, de retirer les pauvres filles du danger de se perdre, de châtier vos enfants quand ils jurent : et vous ne le faites pas, le pouvant faire, vous ne cherchez pas Dieu de tout votre cœur; peut-être qu'il vous rejettera de l'observation de ses commandements, qu'il ne vous donnera pas une grâce efficace pour les garder, qu'il vous laissera exposé aux tentations de vos ennemis et à la faiblesse de votre nature.

3. Et ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il exerce quelquefois cette effroyable vengeance contre nous, en punition des résistances à ses inspirations, des négligences à son service, et des tièdeurs en son amour : *Refrigescet charitas, et abundabit iniquitas*. Quand la charité se refroidit, les injustices se multiplient, dit notre Sauveur en saint Matthieu (*S. Matth., XXIV*); et en l'Apocalypse (*Apoc., II, 4*), il dit à l'évêque d'Ephèse : J'ai quelque chose à reprendre en vous, c'est que vous avez ralenti la ferveur de votre première charité; faites-en pénitence, et réchauffez en votre cœur vos premières ardeurs, autrement je vous ôterai le chandelier de la foi, je vous laisserai tomber en des ténèbres intérieures et funestes; et au chapitre suivant (*Apoc., III, 16*), il dit à l'évêque de Laodicée : Parce que vous n'êtes ni chaud, ni froid, mais tiède, je commencerai à vous vomir de ma bouche. Les âmes froides devant Dieu sont celles qui sont en état de péché mortel, privées de la grâce de Dieu; les chaudes sont celles qui sont ferventes en l'amour de Dieu et au zèle de sa gloire; les tièdes, qui ne sont ni chaudes ni froides, sont ces âmes qui disent : Je ne désire pas être saint, je ne me soucie pas d'être si haut en paradis, je me contente d'être à la porte, je ne veux point commettre de grands crimes, mais je ne veux pas aussi faire beaucoup de bonnes œuvres, je ne veux faire ni bien ni mal. Et le Fils de Dieu leur dit : Parce que vous êtes tièdes, je commencerai de vous vomir. Il parle fort proprement, il ne dit pas : Je vous

vomirai ; mais, Je commencerai à vous vomir. Être négligeant en la pratique des vertus et des œuvres de surérogation que nous pouvons faire, ce n'est pas un péché mortel, nous ne méritons pas pour cela que Dieu nous rejette entièrement de sa grâce ; mais nous lui donnons sujet de commencer à nous rejeter : il commence à nous vomir, c'est-à-dire il retire de nous ses faveurs particulières, ses grâces puissantes et efficaces, et cette privation est un acheminement et une disposition à de grandes chutes.

Conclusion. — C'est donc très-sagement que le Saint-Esprit nous dit, par la bouche du Sage : *Qui timet Deum nihil negligit*, Celui qui craint Dieu ne néglige rien. Certes, vous avez grand sujet de le craindre : il a permis que vous soyez tombés au plus grand de tous les maux qui vous pouvaient arriver, et que vous y soyez tombés plusieurs fois. Il y a grande apparence... que dis-je, grande apparence ? mais il est très-assuré qu'il a été fort en colère contre vous, et vous ne savez si il est apaisé. Tant de confessions que vous avez faites jusqu'à présent, très-probablement ne l'ont pas apaisé, puisqu'il a permis que vous soyez toujours tombés. Croyez-moi, faites-en une bonne, et priez votre confesseur de vous imposer des pénitences qui puissent arrêter la vengeance de Dieu ; et si vous ne pouvez faire de grandes pénitences, faites-en plusieurs petites ; privez-vous de tous les divertissements, même innocents, qui ne vous sont pas nécessaires pour votre santé, ou pour la charité du prochain ; entendez le plus grand nombre de messes que vous pourrez selon votre commodité ; endurez avec patience et agrément pour l'amour de Dieu toutes les peines d'esprit, les maladies du corps, les pertes des biens, et toutes les autres disgrâces qui vous arriveront. Si vous ne satisfaites à la justice de Dieu, elle demandera ses droits et voudra avoir son cours, et peut-être qu'en punition de vos péchés passés, il permettra que vous en commettiez de nouveaux et que vous tombiez de précipice en précipice : *Apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa.*

Qui timet Deum nihil negligit. Ne négligez pas de vous corriger des péchés véniels, car Dieu les punit quelquefois par la soustraction des grâces particulières qui vous auraient empêché de tomber au mortel. Si vous êtes si malavisé que d'y retomber, ou de commettre des péchés véniels volontairement et sans retenue, vous lui donnerez sujet de s'irriter et de vous abandonner. Il a bien répronvé Origène, Pélage, Tertullien et tant d'autres grands personnages qui avaient été si dévots et si saints, qui lui avaient rendu de si grands services, qui avaient tant profité à l'Eglise et si bien instruit les fidèles, qui avaient terrassé les monstres des hérésies, souhaité le martyre avec passion et vécu si austèrement. Ils se sont disposés à cette réprobation par quelque vanité et bonne estime d'eux-mêmes. N'a-t-il pas sujet de vous reprocher, vous qui n'avez point de mérites,

qui commettez tant de péchés, et qui avec tout cela êtes si superbes que rien plus ? S'il a rejeté ces âmes qui étaient précieuses comme de l'or, à cause d'un peu de rouille qui s'y était attachée, que fera-t-il à votre âme qui n'est que rouille et que mauvais aloi ? s'il a disgrâcié ces grands hommes qui avaient été si longtemps ses favoris et bien-aimés pour quelque faux bond qu'ils ont fait, que fera-t-il à celui qui a toujours été son ennemi, et qui commet tous les jours tant de perfidies contre lui ? Si ces grands aigles qui prenaient l'essor vers le ciel avec les ailes du jeûne et de l'oraison, en ont été rejetés par un effroyable jugement de Dieu, pour quelque présomption, comment pourrez-vous y arriver, vous qui êtes comme un corbeau, tout acharné à la voracité, et qui criez toujours comme lui, en disant votre conversion : *Cras, cras ? Qui timet Deum nihil negligit*, Qui craint Dieu ne néglige rien.

Et ainsi ne négligez pas la pratique des bonnes œuvres, de peur que le Fils de Dieu ne vous fasse comme à ce figuier de l'Evangile : il lui donna sa malédiction, parce qu'il n'y trouva point de fruit, et le lendemain les apôtres virent qu'il était devenu sec et aride. Suivez l'avertissement que saint Pierre vous donne : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis, hæc enim facientes non peccabitis aliquando ; sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri* : Tâchez, non pas lâchement, non négligemment et par manière d'aquiel, mais avec soin et diligence, *satagite*, tâchez d'assurer votre vocation par de bonnes œuvres, vous êtes appelé à l'état religieux ou ecclésiastique : c'est là que Dieu vous veut sanctifier et non ailleurs ; c'est là où il veut exécuter le choix et l'élection qu'il a faits de vous pour lui servir à de grands desseins : mais pour obtenir cette vocation et vous la rendre certaine, il vous y faut disposer par de bonnes œuvres : vous avez été appelé à la foi et au christianisme ; mais vous n'y serez pas constant, vous n'y aurez pas la persévérance, si vous n'êtes assidu aux bonnes œuvres : car saint Jacques dit que la foi est morte sans les bonnes œuvres, et vous savez bien que ce qui est mort se pourrit, se dissout et s'anéantit peu à peu : Si vous pratiquez les bonnes œuvres avec ferveur, vous ne tomberez pas facilement au péché, dit l'Apôtre, parce que Dieu vous donnera plus abondamment des grâces efficaces qui vous en empêcheront et vous feront mériter d'être reçu au royaume de Jésus-Christ, Notre-Seigneur ; auquel soit honneur, gloire et bénédiction, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXXVII.

De la justice de Dieu dans l'endurcissement du cœur.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est. Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr., XI.)

Il est vrai que, comme nous avons vu, un

péché mortel et des moindres, peuvent être cause que Dieu nous abandonne et nous livre à un sens réproûvé; mais sa justice divine ordonne plus ordinairement cette redoutable punition contre nous, quand nous commettons des péchés énormes qui enflamment plus criminellement et plus effroyablement sa colère. Le meilleur et presque unique moyen d'éviter cette horrible vengeance, c'est d'avoir recours à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! Comme le sage Salomon était la figure de votre Fils, ainsi vous étiez figurée par sa mère Bethsahée. Ce bon prince disait à sa mère: *Pete, mater mea, neque enim fas est ut avertam faciem tuam*. Demandez-moi ce qu'il vous plaira: car je ne vous puis rien refuser. Votre Fils vous dit de même. Il disait, aux noces de Cana, que son heure de faire un miracle n'était pas encore venue, et toutefois il l'avança pour l'amour de vous. Ainsi il arrive quelquefois que l'heure de faire miséricorde étant écoulée, vous la faites retourner et vous la prolongez par vos intercessions, en faveur de certaines âmes pour lesquelles vous avez des tendresses et des inclinations toutes particulières: faites-nous la grâce d'être de ce nombre, nous vous saluons à cette intention. *Ave Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Reprobatio positiva fit ex prævisione peccatorum; unde magna peccata disponunt nos ad duritiam cordis et ad reprobationem*. — I. Punctum. *Unum peccatum est gravius aliis ex sua natura: 1. Scriptura; 2. exemplis; 3. ratione*. — II. Punctum. *Peccatum est gravius ob personam offensam: 1. Scriptura; 2. exemplis; 3. ratione*. — III. Punctum. *Est gravius ob qualitatem peccantis: 1. Scriptura; 2. exemplis; 3. ratione*. — IV. Punctum. *Est gravius ex modo quo committitur: 1. Scriptura; 2. exemplis; 3. ratione*. — Conclusio. *1. pro devolis exhortatio ad humilitatem; 2. pro vitiosis exhortatio ad timorem Dei*.

Encore que la prédestination et la réprobation soient deux branches de même tige, deux ruisseaux de même source et deux émanations d'une même providence. Si est-ce que la théologie reconnaît et distingue fort judicieusement plusieurs grandes différences entre ces deux actions, non-seulement en tant qu'elles aboutissent à la créature, dans la révolution des siècles, mais encore en tant qu'elles sont de toute éternité, dans l'abîme des desseins et des prétentions divines. La plus signalée de ces différences est qu'à parler proprement et précisément, la prédestination est en la volonté de Dieu, comme en sa source et en son origine. La réprobation au contraire, est en l'entendement divin, primitivement, principalement et comme en première instance. C'est la conclusion expresse de saint Thomas. *1 p. q. 23. a. 3 et 4*.

Salvum me fecit, quoniam voluit me. Prædestinavit nos in adoptionem secundum propositum (Hieronymus, *secundum placitum voluntatis suæ* (Psal. XVII; Eph., XV). Il

nous a prédestinés par la détermination de sa bonne volonté; les prédestinés sont nommés en l'Écriture, les hommes de bonne volonté: *Pax hominibus bonæ voluntatis* (S. Luc, II, 14), hebraïce, *Ratson*, qui signifie proprement le bon plaisir et la bienveillance de Dieu. Et c'est encore pour cela que les bienheureux sont appelés, en l'Écriture, *electi*, les élus; et que les réproûvés sont appelés, en théologie, *præsciti*: parce que la prédestination se fait par la pure volonté de Dieu, qui choisit et sépare ceux que bon lui semble de la masse commune et du reste des hommes, et la réprobation se fait par la prescience qu'il a des péchés que nous commettons contre son adorable majesté: *Non enim humiliavit ex corde suo, et abiecit filios hominum*, dit Jérémie; et Tertullien: *Quod sit misericors, hoc habet de suo; quod sit justus, hoc de nostro*. Si Dieu nous prédestine, c'est par sa pure grâce; et s'il nous réproûve, c'est par nos démérites: S'il nous fait miséricorde, il en prend le motif dans l'inclination naturelle qu'il a à bien faire; et s'il nous fait justice, s'il nous damne, il en emprunte le sujet de nos dérèglements et de nos désordres.

Ce mot de *jugement*, en l'Écriture sainte, se prend plus souvent et plus proprement pour la sentence qui sera prononcée contre les réproûvés, que pour celle qui sera donnée en faveur des prédestinés: *Procedent qui bona fecerunt in resurrectionem vitæ, qui vero mala egerunt in resurrectionem judicii* (S. Joan., V, 29); parce que la damnation est un acte de la justice Dieu, qui ne nous condamne à telle peine, qu'en tant qu'il nous en juge dignes: ce qui est si véritable qu'un grand théologien de notre temps a dit avec raison: (Suarez., *de Deo uno et trino, tract. V, c. 2*); que Dieu ne réproûve jamais personne, si sa volonté divine n'y est obligée, par le jugement de son intellect: *Voluntatem divinam non habere absolutum decretum circa reprobationem, nisi quodammodo obligatam a judicio intellectus*. Remarquez cette vérité, elle mérite qu'on y fasse réflexion plus d'une fois. Le décret de notre réprobation n'est pas seulement, ni principalement et précisément un acte de la volonté de Dieu, qui peut vouloir tout ce qu'il lui plaît, c'est un acte de son jugement, qui est toujours conforme à son objet, qui ne peut approuver ce qui mérite d'être répudié, qui connaît les choses telles qu'elles sont. Il est vrai qu'un seul péché mortel, et des plus petits, nous peut mettre en cette catégorie; mais puisque le jugement de Dieu se conforme ordinairement à sa connaissance, et sa connaissance à la vérité de son objet, et qu'il a plus de sujet de réproûver ceux qui commettent de grands péchés ou en grand nombre, il est évident qu'il les réproûve plutôt et plus irrévocablement que les autres.

Je vous ai autrefois montré que Dieu compte nos péchés, et qu'il est fort dangereux d'en multiplier le nombre. Je désire aujourd'hui vous faire voir qu'il arrive bien souvent qu'un fort petit nombre de péchés, ou

même un seul, quand il est grand et énorme, porte avec soi l'impénitence finale, et fait éclore en l'esprit de Dieu le dessein terrible et épouvantable de notre réprobation. Nous pèserons les péchés au poids du sanctuaire, c'est-à-dire, en la balance du jugement de Dieu et de la pure vérité; nous verrons que l'un peut-être plus grand et plus énorme que l'autre, principalement pour quatre chefs : premièrement en soi et en essence; secondement en égard à la personne contre qui il est commis; troisièmement par la qualité de la personne qui le commet; ou quatrièmement enfin, à cause de la manière dont on le commet.

1. — 1. Un péché est énorme en soi et de son chef, quand il est grand en sa propre nature, et par l'objet de l'action qui lui donne l'essence, et qui le range dans une certaine espèce, comme quand c'est une action contre nature, une cruauté barbare, une brutalité en matière de luxure, une rébellion ou une offense considérable contre votre père ou votre mère, une trahison noire et malicieuse de votre client qui se fie à vous, une oppression tyrannique d'une veuve ou d'un pauvre qui ne se peut défendre. Ainsi quand il est dit, en la Genèse: *Accusavit Joseph fratres suos crimine pessimo* (Gen., XXXVII), Joseph accusa ses frères d'un crime très-méchant; les docteurs disent, que c'est le péché détestable pour lequel les Sodomites sont appelés *pessimi*, très-méchants.

2. Ceux qui vivaient du temps de Noé étaient adonnés au péché de la chair. Pour cela Dieu les punit par le déluge, et parce qu'en leurs dissolutions, ils se contentaient du péché commun et ordinaire, et ne passaient pas les bornes de la nature, ils furent souvent avertis et eurent le loisir de se reconnaître. Plusieurs voyant le déluge se repentirent, obtinrent pardon, et comme dit saint Pierre (1 Ep., III, 20): Mais parce que les Sodomites commettaient des actions dénaturées et des brutalités épouvantables, au lieu d'être avertis, ils furent surpris au fort de leur concupiscence, ils n'eurent pas le loisir de se reconnaître, ils furent abîmés en un moment, et condamnés au feu éternel: *Sodomia subversa est in momento: Ignis æterni pœnam sustinentes* (Jud., 7). C'est pour ce même péché que les anciens philosophes furent réprochés: *Tradidit illos in reprobum sensum* (Rom. I); ils ne se contentaient pas de la simple fornication et de l'adultère, ils commettaient des péchés contre nature. Les hommes faisaient des saletés avec les hommes, les filles avec les filles: et c'est ainsi que saint Paul en parle, pourquoi n'en parlerons-nous pas après lui? *Quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt?* C'est donc aussi pour notre instruction qu'il est écrit que Pharaon fut endurci et réproché, parce qu'il commandait d'étouffer les petits enfants des israélites. Et Dieu dit, en Amos, qu'il ne fera pas aux Ammonites la grâce de se convertir, parce qu'ils étaient si cruels que de faire mourir les enfants dans le sein de leurs mères (Amos, I). Ne craignez-vous

point le même châtiment, vous qui par la crainte d'un peu de honte, prenez ou faites prendre des breuvages, pour faire mourir l'âme et le corps de cet enfant infortuné que vous avez conçu par un péché?

3. L'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire sont comme les trois étages de l'univers, les trois états de l'Etat que Dieu a institué au ciel et sur la terre. Celui qui est indigne du plus bas ne mérite pas d'être reçu au plus noble et plus relevé. Celui qui pervertit la nature se rend incapable de la grâce et encore plus de la gloire. Le pape ne voudrait pas faire évêque celui qui ne mériterait pas d'être simple prêtre; le roi ne voudrait pas faire duc celui qui ne mériterait pas d'être petit gentilhomme, ni général d'armée un qui ne mériterait pas d'être sergent de bande. La cour ne voudrait pas recevoir pour conseiller ou président un qui ne mériterait pas d'être clerc de greffe. Vous vous ravez au dessous des animaux, hé! comment voulez-vous qu'on vous reçoive au rang des anges? Vous êtes un monstre de nature, hé! comment pouvez-vous être un enfant de grâce et un roi de gloire? Vous commettez en votre mariage des brutalités que les bêtes mêmes auraient en abomination; en vos contrats, envers vos frères chrétiens, des tromperies, des trahisons, des cruautés et des duretés que des tigres et des lions ne commettraient pas contre leurs semblables:

*Africa tigris rabida cum tigride pacis
Fodera perpetuæ.*

II. — 1. La grièveté d'un péché s'augmente, en second lieu, en égard à la personne qui est offensée: quand ce sont des péchés qui se commettent contre Dieu, immédiatement et directement: des blasphèmes horribles, des sacrilèges, des impiétés, des communions indignes, des profanations de choses saintes, des insolences et des impuretés dans les églises, des athéismes. *Misereamur impio, et non discet justitiam. in terrarum sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini. Si peccaverit vir in virum, placari potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo?* Dieu dit par Isaïe: L'impie a commis des crimes en un lieu saint et digne de respect, il n'a pas redouté ma présence, et il ne verra pas ma gloire (Isa. XXVI, 10); et le pauvre Héli disait à ses enfants: Si un homme offense un autre homme, il en peut obtenir pardon; mais s'il offense Dieu directement et par un crime de lèse-majesté, qui est-ce qui obtiendra sa grâce? (1 Reg. II, 25.)

2. Cela ne fut que trop véritable pour lui et pour sa famille infortunée. Ses deux enfants commettaient des sacrilèges: l'Écriture dit. *Erat peccatum puerorum grande nimis coram Domino*, que leur péché était très-grand devant Dieu. *Juravi domui Heli, quod non expietur iniquitas domus ejus victimis et muneribus usque in æternum* (1 Reg., III, 14): Dieu jura que le sacrilège de ces jeunes gens ne s'expierait jamais par aucun sacrifice. Ce jurement est une résolution ferme, arrêtée,

constante et irrévocable que Dieu prit de ne s'apaiser par aucune victime : et de fait, encore que ce pauvre homme se soit humilié devant Dieu, qu'il ait usé de soumission, en disant : *Dominus est, quod bonum est in oculis faciat*, il ne laissa pas d'être puni, et ses deux enfants périrent misérablement. Ainsi Dieu ayant attendu patiemment, et converti miséricordieusement le roi Nabuchodonosor, il ne fit pas la même grâce à son petit-fils Balthazar ; mais, le prenant en flagrant délit, en l'ardeur de ses passions effrénées, il lui signifia l'arrêt de condamnation qui avait été minuté contre lui au ciel, et le fit exécuter sur-le-champ : *Eodem nocte interfectus est rex Balthazar*. Parce que Nabuchodonosor avait quelque respect pour les choses saintes, même au plus fort de son ambition, il conservait avec révérence les vases sacrés de Jérusalem, dans le temple de ses faux dieux : Balthazar, au contraire, les profanait lors qu'il les fit apporter et servir en son festin, qu'il y fit boire ses courtisanes, et se moqua du Dieu d'Israël.

Ainsi, encore que Sennachérib eût ravagé la Palestine, et pris injustement les plus fortes villes de Judée, si est-ce que Dieu dissimula, le conserva en vie et en prospérité (I Reg., XVIII, 13) ; mais quand il fut si téméraire que de vouloir braver le Dieu d'Israël, vomir des blasphèmes contre lui et le mettre en parallèle avec les faux dieux des gentils, Dieu fit retentir ce tonnerre, par la bouche d'Isaïe : *Cui exprobrasti ? quem blasphemasti, et super quem exaltasti vocem tuam ? (Isa., XXXVII, 23) : Contre qui bourdonnez-vous ? petit moucheron, contre qui levez-vous la tête, petit ver de terre ? L'ange de Dieu défit 185000 soldats de son armée en une seule nuit ; et s'étant retiré avec honte, il fut assassiné en trahison par ses propres enfants : Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo ?*

3. En la justice des hommes on ne donne point de grâce pour les crimes de lèse-majesté, ils sont si odieux, si exécrables et si dignes de punition, que les favoris n'osent pas même ouvrir la bouche en faveur de ceux qui en sont atteints : Si quelqu'un est si hardi que de demander grâce pour un criminel de lèse-majesté, qu'il soit infâme toute sa vie, disent les empereurs (*Lege Quisquis, Cod. ad legem Juliam majestatis*). Or les blasphèmes, les sacrilèges, les impiétés et les communions indignes, par lesquelles on profane le saint nom de Dieu, les églises, les sacrements et les autres choses sacrées, sont des crimes de lèse-majesté divine au premier chef, et des attentats qui se commettent contre Dieu directement.

III. — 1. La qualité de celui qui offense donne aussi beaucoup de surcroît à la malice de son péché, et le rend plus inexcusable au jugement de Dieu et des hommes : quand c'est une personne qui est grandement redevable à Dieu, qui a reçu beaucoup de grâces de lui, et qui était obligée de lui rendre service avec plus de ferveur et de fidélité que

les autres : *Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : tu vero homo unanimes dux meus et notus meus, qui dulces mecum capiebas cibos (Psal. LIV)*. Mais vous qui aviez eu de si bons commencements, qui aviez été éclairé de tant de lumières, qui aviez reçu tant de grâces, communiqué si souvent, fréquenté les sacrements, pratiqué l'oraison et conversé avec les gens de bien, que vous mettiez en oubli toutes ces grâces et m'offensiez pour une bagatelle après m'avoir connu et expérimenté si bon, c'est ce qui m'est bien sensible et qui me blesse vivement. Il dit : *Sustinuissem utique*, pour vous faire savoir qu'il le souffrirait volontiers d'un autre, mais non pas de vous.

2. C'est ce qui aggrava le péché de Saül : il semblait d'abord fort léger, excusable et digne de pardon : Dieu lui avait commandé de ravager le pays des Amalécites, de mettre tout à feu et à sang, de n'épargner ni homme ni bête ; il eut pitié du roi, il lui sauva la vie, il permit qu'on réservât quelque bétail, sous prétexte d'en offrir des sacrifices, et Dieu lui fit ce reproche (I Reg., XV, 17) : *Nonne cum parvulus esses in oculis tuis, caput in tribubus Israel factuses, etc. Quare ergo non audisti vocem Domini, sed versus ad prædam es, et fecisti malum in oculis Domini ?* Je vous ai tiré de la poussière, où vous étiez si chétif, que vous-même vous reconnaissiez et avouiez votre bassesse ; j'ai changé votre bure en un manteau royal, je vous ai élevé jusque sur un trône, et vous avez dédaigné de me contenter en si peu de chose. Possible a-t-il sujet de vous en dire autant, et de vous réprover comme il a fait Saül. Vous êtes un homme de fortune, vous ou votre père étiez autrefois si petit que rien plus ; Dieu vous a comblé de prospérité, il vous a mis la pourpre sur les épaules, il vous a fait assoir sur les fleurs de lis, il vous a donné un office de judicature ecclésiastique ou séculière, ou souveraine, ou subalterne ; et au lieu de vous en servir pour avancer sa gloire, et assister les pauvres, vous vous en servez pour opprimer les faibles, pour flatter votre ambition et votre avarice insatiable, et pour assouvir vos passions déréglées : vous épargnez les grands, comme Saül fit le roi des Amalécites : vous dédaignez les pauvres, et vous n'aboyez qu'après la proie, *Versus es ad prædam* : vous sollicitez au mal les femmes qui vous vont recommander leur procès, vous ne leur promettez justice que sous condition de commettre une détestable injustice. Et au nouveau Testament, Jésus-Christ disait à Judas : *Amice, ad quid venisti ?* Si c'était un étranger, un scribe, un pharisien, ou un soldat du pontife qui me livrât à mes ennemis, ce ne me serait pas un si grand crève-cœur ; mais vous, mon disciple, mon apôtre et mon économiste, qui étiez assis à ma table, qui mettiez la main au plat avec moi, que vous me trahissiez si lâchement, c'est ce qui m'est insupportable. Si un Turc, si un Juif, un hérétique offense Dieu, ce n'est pas grande merveille, c'est ce qu'on attend d'eux : mais vous, un chrétien, un prêtre, ou un religieux, qui êtes

obligé par vos vœux et par votre profession à une perfection toute particulière, vous êtes abominable devant Dieu, si vous êtes si mal avisé que de l'offenser.

3. L'injure qui est commise par une personne particulièrement obligée à Dieu est un péché d'ingratitude : il n'y a rien qui tarisse plus la source de la miséricorde de Dieu, ni qui lie davantage les mains de la toute-puissance et libéralité divine que fait ce vice détestable, que saint Bernard appelle très-méchant : *Pessimum vitium ingratitude. Retribuebat mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ.*

IV.—1. Enfin la manière avec laquelle nous offensoons aggrave quelquefois notablement notre péché et attire infailliblement sur nous les foudres de la vengeance céleste : quand ce n'est pas par surprise, par ignorance ou par fragilité humaine, ni par l'impression de quelque violente passion, mais de propos délibéré, par malice noire et projetée, avec vue et connaissance du mal qu'on fait. C'est ce que saint Paul appréhendait : *Castigo corpus meum ne, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (1 Cor., IX, 27). Je suis prédicateur, cette charge m'oblige à connaître et à faire connaître aux autres la grandeur de la majesté de Dieu, et de ses divines perfections, les étroites obligations que nous lui avons, et la malice infinie de l'injure qui lui est faite par le péché; si je l'offense avec tant de lumières, mon péché n'aura point d'excuse, nulles ténèbres ne le pourront couvrir, je mériterai d'être réprouvé, *Reprobus efficiar.*

2. Si Lucifer eût fait comme cela, il n'eût pas été réprouvé; mais : *Nil ille fecit, nil operatus est, tantum cogitavit superbiam, et in momento, in ictu oculi, præcipitatus est*, dit saint Bernard : Au commencement de sa chute, il ne fit point de mauvaises actions, il eut seulement une pensée d'orgueil, à laquelle il consentit volontairement; et en un clin d'œil, en un moment il fut précipité du ciel, sans ressource. D'où vient cette grande rigueur qu'on a exercée contre lui? c'est qu'il pécha sans être tenté de personne, sans être séduit ni trompé, avec pleine et parfaite connaissance du mal qu'il faisait : il n'avait point de sensualité, point de chair qui se révoltât contre son esprit; il avait un entendement doué de toute sorte de science, une volonté droite et naturellement portée au bien : son attentat fut un péché contre le Saint-Esprit.

3. Il est vrai que tout péché mortel, pour petit qu'il soit, offense les trois divines Personnes de la très-adorable Trinité; mais la théologie, fondée en l'Écriture sainte, distingue trois sortes de péchés qui se commettent particulièrement contre chaque Personne de la sainte Trinité, eu égard aux attributs et aux perfections qui sont appropriées à chacune de ces hypostases divines : parce qu'à la Personne du Père est attribuée la puissance, et par conséquent les péchés qui se commettent par fragilité sont commis contre le Père; parce qu'à la Personne du Fils

est attribuée la sagesse, en tant qu'il est produit par voie d'entendement et de connaissance, les péchés commis par ignorance sont commis contre le Fils; et parce que la bonté et l'amour est attribué au Saint-Esprit, en tant qu'il est produit et émané par voie d'amour et de volonté, les péchés de malice sont contre lui. Or le Fils de Dieu dit, en l'Évangile, que les péchés de malice commis contre le Saint-Esprit sont bien plus énormes que les autres, plus irrémisibles et plus indignes de pardon.

Conclusion. — 1. Ces considérations nous doivent servir de contrepoids aux mouvements de notre vanité et de notre arrogance, pour nous tenir bas, et nous humilier au-dessous de toutes les créatures. Nous nous enflons quelquefois en nous-mêmes, nous méprisons le prochain, et nous le regardons dédaigneusement, parce qu'il commet grand nombre de péchés que nous ne commettons pas. Que savons-nous? peut-être qu'un seul péché que nous commettons, ou que nous avons commis, est plus pesant en la balance du jugement de Dieu, et nous rend plus coupables en sa présence, que plusieurs péchés de nos prochains, eu égard aux grâces que Dieu nous a faites, aux bienfaits que nous avons reçus de lui, aux lumières qu'il nous a communiquées, aux obligations que nous lui avons, à la claire connaissance du mal, à sa pleine délibération et à la volonté libre et préméditée avec laquelle nous avons offensé. Saint Chrysostome n'a-t-il pas remarqué qu'anciennement pour un seul péché d'un prêtre, on offrait à Dieu le même sacrifice que pour les péchés de tout le peuple? Parce qu'une personne qui est beaucoup obligée à Dieu, ou qui a beaucoup d'esprit et de science, ou qui n'a pas de grandes passions, ni de fortes tentations, se rend quelquefois plus criminelle devant Dieu, par un seul péché, que plusieurs autres de la lie du peuple par une grande multitude et diversité d'offenses.

2. *Considera opera Domini, quod nemo possit corrigere quem ille despexerit*, nous pouvons dire : *Considera cogitationes, verba, et opera Domini* (Eccle., VII, 14). Considérez les pensées, les paroles, et les œuvres de Dieu. Il dit par Isaïe, que ses pensées ne sont pas les vôtres, qu'elle ne sont pas telles que vous vous les imaginez. Considérez les paroles de Dieu : il dit, en son Écriture, que pas une ne sera vaine et sans effet, qu'il les accomplira toutes infailliblement : *Quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita.* Et voici une de ses paroles : L'affliction et la misère accablent tout homme qui fait le mal : donc si vous faites le mal en quelque façon que ce puisse être, vous n'aurez qu'affliction et que misère, n'en doutez pas.

Considérez les œuvres de Dieu. Il a réprouvé les Sodomites, les Ammonites et les philosophes païens, pour avoir commis des impuretés et des brutalités honteuses, pourquoi ne vous réprovera-t-il pas, vous qui en commettez de plus criminelles? Ils étaient païens, ils ne connaissaient pas le vrai Dieu,

Ils adoraient des dieux impudiques : vous êtes chrétiens, vous avez la lumière de la foi, et vous adorez un Dieu qui est la pureté même.

Dieu a réprouvé Pharaon, Saül et Balthazar, qui étaient des rois : pourquoi ne vous réprovera-t-il pas, vous qui n'êtes qu'un roturier, et qui commettez de plus grands péchés? Pharaon ne faisait mourir que les enfants des autres, et vous faites mourir vos propres enfants ; il ne faisait mourir que leurs corps, et vous faites mourir leurs âmes par les mauvais exemples de blasphème, d'avarice, d'ambition et d'ivrognerie que vous leur donnez. Saül ne pécha que par un excès de compassion envers un roi malheureux, et vous péchez par un excès de cruauté envers vos pauvres frères chrétiens, envers votre femme et envers votre mère. Balthazar ne profanait que des vases inanimés, qui n'avaient servi qu'au temple de Salomon, à l'exercice extérieur d'une religion grossière et imparfaite, et vous profanez un vaisseau vivant et animé, votre corps qui doit servir à Dieu, en l'Église de Jésus-Christ, en une religion toute céleste et divine, un corps qui a été consacré par le baptême et par les autres sacrements.

Craignez Dieu, et appréhendez ses jugements, vous voyez bien qu'il commence à vous mépriser, qu'il ne reçoit plus vos services ; qu'il permet que vous vous répandiez si avant dans l'embarras des affaires du monde que vous n'avez pas le loisir de rien faire pour l'amour de lui ; qu'il ne reçoit plus vos présents, qu'il permet que vous employiez vos biens en luxe, en festins et en dissolutions, ou que vous y êtes si attaché, que vous ne faites que peu ou point d'aumônes ; qu'il ne reçoit plus vos prières, qu'il permet que vous passiez les jours et les semaines entières sans faire aucune oraison qui vaille, et qui mérite plus d'être punie que d'être exaucée ; vous êtes à la veille de tomber dans un état auquel on dira de vous : Dieu l'a méprisé, et rien ne le peut corriger, c'est un cœur endurci, un esprit réprouvé, un enfant de perdition, et une victime de l'enfer. Je prie Dieu qu'il nous en préserve par sa miséricorde infinie. Amen.

SERMON XXXVIII.

SUITE DU MÊME SUJET,

Qui est de la justice de Dieu en l'endurcissement du cœur.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Hier nous considérions par quelles voies nous nous disposions au plus effroyable effet de la justice de Dieu, qui est l'endurcissement du cœur ; aujourd'hui nous avons à considérer par quelles voies la justice de Dieu exerce envers nous ce redoutable châtement, et nous verrons que c'est en retirant de nous premièrement ses corrections, en

second lieu ses reproches et réprimandes, et en troisième lieu ses inspirations. Sainte et bienheureuse Vierge, vous êtes comparée à la lune en votre cantique d'amour, *Pulchra ut luna*. Quand l'astre du jour quitte notre horizon pour visiter les antipodes, la lune supplée à son absence et remonte ordinairement sur notre hémisphère. Si le malheur nous arrive que votre Fils, le Soleil de justice, se retire quelquefois de nous pour punir nos ingratitude, hélas ! ne nous abandonnez pas, recevez de sa miséricorde quelques rayons de sa grâce, pour nous les communiquer et dissiper nos ténèbres ; nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Rationes Calvini facientis Deum auctorem peccati ; responsio ad eas, tres effectus justitiæ Dei, quibus cor induratur. — Primum punctum. Subtractio correctionum : 1. Scriptura, 2. Patribus ; 3. exemplis. — 2. Punctum. Subtractio correptionum : 1. Scriptura ; 2. comparationibus. — 3. Punctum. Subtractio inspirationum : 1. Scriptura ; 2. exemplo. — Conclusio. Paraphrasis illorum verborum : Peccator cum in profundum venerit contemnit.

Entre les horribles blasphèmes dont l'exécration Calvin a noirci ses livres impies (*L. Inst., c. 18 ; et l. III, c. 23*), le plus injurieux à Dieu, le plus indigne de la bouche d'un homme, est celui par lequel il a voulu faire auteur du péché l'auteur et le principe de toute sainteté. Voici les raisons, ou pour mieux dire les illusions, qui peuvent donner quelque apparence à cette impiété détestable. Ou Dieu pouvait empêcher la désobéissance du premier homme, ou non ; s'il ne la pouvait empêcher, où était sa toute-puissance, où était la vérité de cette parole du psalmiste : Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu au ciel, en terre et aux abîmes ? Et s'il la pouvait empêcher, puis-qu'il ne l'a pas fait, où était sa bonté et sa sainteté ? N'est-ce pas consentir à un crime que de le voir commettre, le pouvoir empêcher et ne l'empêcher pas ? *Qui non vetat peccare cum possit, jubet*, dit le poète tragique.

Non-seulement il ne l'a pas empêché, mais il y a coopéré, et il coopère tous les jours aux crimes que nous commettons. Le blasphémateur ne saurait remuer la langue, le larron ne saurait porter la main au larcin, l'impudique ne saurait ouvrir les yeux pour son commerce, si Dieu ne concourt et ne coopère à ces actions. N'est-ce pas être complice et coupable de péché que de contribuer à l'action par laquelle il se commet ? Ne lui peut-on pas faire ce reproche : *Si videbas furem, currebas cum eo ?*

Non-seulement il y contribue, mais il nous y excite, dit Calvin, il nous y pousse, il nous donne le branle pour le faire ; car l'Écriture nous apprend que c'est lui qui endureit le cœur de Pharaon, *Indurabo cor Pharaonis* ; qui aveugla l'esprit du peuple

juif, *Excæca cor populi hujus* (Isa., VI; S. Joan, XII); que c'est lui qui met des pièges devant le juste qui fait banqueroute à sa vertu, *Ponam offendiculum coram eo* (Ezec., III, 20); mais il ne faut qu'ouvrir la Bible pour trouver des arrêts de condamnation contre cette impiété détestable. David dit (Ps. V): Vous n'êtes pas un Dieu qui veut l'iniquité; et un peu plus bas: Vous haïssez tous ceux qui font l'iniquité; vous avez aimé la justice et détesté l'iniquité (Ps. LIV) Et saint Paul (Rom. IX, 14): Dirons nous que Dieu fasse quelque injustice. la pensée en serait criminelle? Et saint Jacques: Que personne ne dise, quand il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Il ne faut que savoir que Dieu est le bien souverain, la sainteté et la pureté même, pour savoir qu'il ne peut avoir aucune alliance ni commerce avec le péché, qui est un mal souverain, et l'impureté même.

Il est vrai que Dieu sait le péché, qu'il le voit et qu'il le pourrait empêcher de puissance absolue; mais il n'est pas obligé de l'empêcher, au contraire, il est plus à propos qu'il ne l'empêche pas, car il ne veut pas être inconstant et volage en ses desseins: *Ego Deus et non mutor*. Il ne doit pas être dissemblable à soi-même, défaire ce qu'il a fait, ni ôter ce qu'il a donné: or il a trouvé bon de faire l'ange et l'homme à son image et ressemblance, et de les avantager sur les autres créatures de cette prérogative, qu'ils soient libres et doués de leur franc arbitre, et qu'ils puissent vouloir le bien ou le mal, mériter ou démériter, afin, dit saint Bernard, que celui qui ferait le bien eût plus d'honneur et de gloire, et qu'on pût dire de lui: *Potuit transgredi, et non est transgressus, facere mala et non fecit*. Il a pu transgresser le commandement de Dieu, et il ne l'a pas transgressé; il a pu faire le mal, et il ne l'a pas fait. *Tales servos suos meliores Deus judicavit, si ei serviret liberalitate, quod nullo modo fieri posset, si non voluntate, sed necessitate servirent*, dit saint Augustin (*De vera Relig.*, c. 14). Si Dieu eût usé de sa puissance absolue envers l'homme, et l'eût contraint de vive force de se contenir en son devoir, il eût défait ce qu'il avait fait, il lui eût ôté le franc arbitre, qu'il lui avait donné, l'homme ne l'eût pas servi librement ni de si bonne grâce; et encore que Dieu coopère aux actions criminelles, il n'est pas pourtant complice du péché.

Car il faut soigneusement remarquer qu'en chaque péché mortel on doit distinguer deux choses, le matériel et le formel: le matériel, c'est ce qui est de physique, de réel et de positif, à savoir l'action en tant qu'action: le formel, c'est ce qui est de moral et de privatif, à savoir la privation et absence de la droiture qui était due à l'action. Quant à ce qui est de physique et de réel, Dieu y contribue, il concourt et coopère à l'action en tant qu'action. Quant au moral et au formel du péché, ce n'est pas un effet, mais un défaut; ce n'est pas un être, c'est une privation d'être, et Dieu n'y trempe en aucune manière, il n'a point

de part à la malice et à l'injustice d'une action à laquelle il s'est obligé, par les règles de sa providence, de concourir et de coopérer; ce que saint Thomas explique par cette comparaison: Allant par la rue en temps de verglas, vous êtes tombé et blessé à la jambe, cette blessure vous a fait boiteux: en ce cas ces deux choses, marcher et boiter, sont tellement jointes ensemble qu'on ne les saurait séparer, vous ne pouvez faire l'une sans l'autre, vous ne pouvez marcher sans boiter, vous ne pouvez boiter sans marcher; et toutefois votre âme est cause que vous marchez et elle n'est pas cause que vous boitez, elle est le principe du mouvement et non du manquement, c'est à la blessure de la jambe et non pas à l'âme qu'il faut attribuer ce défaut. Ainsi Dieu concourt à l'action par laquelle le péché se commet et ne coopère point au péché; c'est à la malice de la créature et non pas à la coopération du Créateur qu'il faut attribuer cela.

Et quand l'Écriture dit que Dieu endure le cœur de Pharaon, qu'il aveugle l'esprit des Juifs, et qu'il met des pièges devant les pécheurs, il ne faut pas penser qu'il le fasse positivement et directement, mais indirectement, et par son absence, retirant ses grâces particulières de ceux qui s'en sont rendus indignes: *Non obdurat Deus impertiendo malitiam, sed obdurat non impertiendo misericordiam*, dit S. Augustin: *Ego Dominus formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem et creans malum* (Isa., XLV, 7); disant: *Creans tenebras*, il explique ce qu'il entend quand il dit: *Creans malum*: il fait le mal comme le soleil fait la nuit et les ténèbres, non pas par une action positive, mais quittant notre hémisphère et s'en allant aux antipodes. Voilà un homme qui fait voyage d'ici à Paris, un jour de beau temps, il s'arrête en un cabaret à jouer, à ivroquer ou à dormir: sur le soir il sort du logis, il continue son chemin, il est surpris de la nuit au milieu d'une épaisse forêt, et n'ayant point de lumière il s'égaré, il choppe à chaque pas et tombe dans des précipices, n'aurait-il pas bonne grâce de se plaindre du soleil et l'accuser d'être cause de son infortune? Le Fils de Dieu, vrai soleil de justice, daigne vous envoyer les rayons de ses grâces, il vous donne le moyen d'être éclairé au chemin du ciel par les prédications, par les livres spirituels et les exemples des bonnes âmes; vous méprisez d'en faire votre profit, vous vous abandonnez aux débauches et aux dissolutions ou à une vie faineante et oisive; il permet que vous vous jetiez dans l'embarras d'un procès, d'une ferme, d'un trafic qui vous ôte la commodité d'entendre les prédications où vous eussiez reçu les doux rayons de sa lumière, vous ne fréquentez plus les sacrements, qui vous eussent donné des forces pour résister aux tentations, vous tombez en des abîmes effroyables de péchés: il envoie ses grâces à d'autres qui en feront bon usage.

Oui, l'Écriture nous enseigne, et il est très-véritable, qu'il y a des pécheurs qui ont tant démérité devant Dieu, et qui sont en si

mauvaise catégorie auprès de lui, qu'il ne leur donne plus de grâces efficaces pour se relever, qu'il retire d'eux ses faveurs et ses lumières particulières, qu'il les abandonne pour jamais et qu'il les laisse mourir en leur péché; c'est ce qu'on appelle un cœur endurci, un cœur obstiné, un cœur de Pharaon. Si vous me demandez quel est le cœur endurci, dit saint Bernard parlant au pape Eugène, le cœur endurci c'est le vôtre, si vous n'avez tremblé de l'entendre seulement nommer, tant c'est un mal épouvantable. Dieu ne nous condamne pas ordinairement à ce malheur extrême tout d'un coup, mais petit à petit, à mesure que nous allons démeritant, par nos rébellions et nos ingrattitudes, les faveurs de sa bienveillance. Je trouve donc en l'Écriture trois principales marques du cœur endurci, ou si voulez, trois effets de la colère de Dieu, par lesquels il se retire d'une âme comme par degrés et elle se va disposant à l'endurcissement de cœur, qui est le préjugé de l'enfer, et la veille de la damnation éternelle, quand il retire ses corrections, ses reproches et ses inspirations.

I. — 1. Le prophète Isaïe faisait un remerciement bien opposé à l'opinion et au sentiment ordinaire du monde : *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi (Isa. XII, 1)*. Mon Dieu, je vous loue et remercie de ce qu'il vous a plu vous mettre en colère contre moi. *Conversus est furor tuus* : c'est un échange très-heureux et très-avantageux pour nous, quand il change sa fureur en colère, et qu'au lieu de punitions spirituelles, il nous envoie des afflictions temporelles; car il dit en l'Apocalypse : Je corrige et châtie ceux que j'aime. Au contraire, Dieu, en Ezéchiël, après avoir reproché à une âme ses impuretés, ses homicides et ses idolâtries, lui fait cette menace comme d'un grand châtement : *Auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius (Ezech., XVI, 42)* : Je n'aurai plus de zèle pour toi, je m'arrêterai et ne me mettrai plus en colère contre toi.

2. Ce qui a fait dire à saint Bernard : *Volo irascaris mihi, Pater misericordiarum; sed illa ira qua corrigis devium, non qua extrudis de via, non enim cum nescio, sed cum sentio te iratum maxime confido propitium; nam cum iratus fueris misericordie recordaberis*. Je désire que vous vous fâchiez contre moi, ô Père de miséricorde! j'en suis très-content, je vous prie que vous vous mettiez en colère contre moi; mais c'est la colère salutaire que je demande, c'est votre colère d'ami et non d'ennemi; votre colère de père et non celle de juge; de douceur et non de rigueur; de miséricorde et non pas celle de justice. La douce colère de Dieu, c'est quand il châtie en ce monde tous nos péchés, quand il ne nous laisse pas échapper la moindre faute sans nous faire sentir les verges de sa providence paternelle. *O beatum servum cujus emendationi Dominus instat, cui dignatur irasci, quem admonendi dissimulatione non decipit!* dit Tertullien. C'est un grand bonheur à un serviteur quand son maître ne le

flatte point, ni ne dissimule ses fautes; mais qu'il se fâche contre lui et qu'il procure son amendement. C'est ce que Dieu fit autrefois à Moïse, à son frère Aaron et à Samuel; il se montra propice et favorable envers eux, en ce qu'il vengea exactement toutes leurs imperfections : *Deus tu propitius fuisti eis, et idescens in omnes adinventiones eorum*. Mais la colère d'ennemi et la sévérité de juge, c'est quand Dieu ne dit mot, quand il nous laisse tout faire, et qu'il permet que nous ayons tout à souhait, et que nous navigions dans les délices, et que nous assouvissions toutes nos passions.

3. Nous récitons souvent les paroles du Saint-Esprit sans y faire réflexion. Au psalme XCIV, que nous disons, tous les jours, à matines, Dieu dit : *Quadragesima annis proximus fui generationi huic* : notez que saint Paul, alléguant ce passage aux Hébreux, dit : *Quadragesima annis offensus fui generationi huic (Heb., III, 10)*. Quel interprète de l'Écriture est ceci pour un apôtre? Eh quoi! un tel apôtre ne sait-il pas qu'il ne faut rien ôter, ajouter, ni changer au texte sacré? pourquoi donc tourne-t-il tout au contraire; car au lieu que le Psalmiste dit : J'ai été proche de cette nation, l'Apôtre tourne : J'ai été irrité contre cette nation? Il tourne très-bien; car, en effet, le texte des Septante (*Ps. XCIV*) dit : *προσείμηνον, pro-soctisa*, et ce mot grec est ambign, qui signifie être proche ou être en colère. Mais pourquoi est-ce que le Saint-Esprit a voulu se servir ici d'une parole à double entente? C'est pour nous apprendre que lorsque le pécheur pense que Dieu lui est plus proche, parce qu'il le favorise et le comble de prospérités temporelles, c'est alors qu'il est plus en colère contre lui : Dieu favorisa ce peuple acariâtre des Juifs l'espace de quarante ans, nonobstant ses rébellions, ses murmures et idolâtries; il lui envoya la manne, les cailloux, l'eau de la roche, la victoire de ses ennemis et tout ce qu'il désirait : il pensait être bienheureux à cause de ses faveurs, et il s'est trompé, c'était un insensé. *Dixi : Semper hi errant corde. Vercordes suut, insauunt* : Pourquoi cela? *Non cognoverunt vias meas* : il ne sait pas le style de ma cour; la procédure de mes jugements est que lorsque je semble le moins courroucé, c'est alors que je suis le plus en colère; il ne considère pas que j'ai juré en mon courroux, qu'il n'entrera jamais en la terre de promesse, qu'il a tant souhaitée. Le pécheur en est de même : quand Dieu ne le châtie pas, quand il est en santé et en prospérité, que tout lui rit et lui réussit, qu'il gagne tous ses procès, que ses caves et ses greniers sont pleins, il se réjouit, il pense que Dieu le chérit et l'affectionne, puisqu'il le favorise, *et dico semper : Hi errant corde* : c'est un aveugle et insensé, il se trompe lourdement. Dieu est de ce naturel, que quand il ne fait pas le fâché, c'est alors qu'il l'est davantage.

II. — 1. Mais nous avons traité ce sujet plus au long ci-dessus, venons au second degré. C'est lors que Dieu retire de vous

ses réprimandes ; il ne vous reprend plus par les reproches de votre conscience, et par ce moyen n'ayant plus les piqures et les remords de la syndérese, vous vous prostituez licencieusement au péché et à plusieurs sortes de péchés. Il y a même différence entre l'âme choisie et l'âme réprouvée, quand elles tombent au péché, comme entre l'apôtre saint Pierre et le traître Judas ; il est vrai que tous deux péchèrent, l'un renia, l'autre trahit son Maître, mais bien diversement : saint Pierre ne fit qu'une sorte de péché, qui fut un reniement et un parjure ; il pécha par surprise et par fragilité, il ne demeura pas longtemps en son mauvais état, il se releva incontinent qu'il fut averti par le chant du coq et touché par un regard favorable de Jésus-Christ. Judas commit plusieurs péchés : d'avarice, étant affectionné désordonnément à ses trente deniers ; de sacrilège et de simonie, vendant pour un prix temporel une chose sacrée ; il commit une trahison, un homicide, un déicide et un péché de désespoir où il persévéra longtemps ; il le commit de propos délibéré et par pure malice. Ainsi l'âme choisie pèche quelquefois, mais ce n'est que d'une sorte de péché, c'est par fragilité ou par l'impression de quelque forte tentation, avec crainte, chagrin, scrupule et amertume ; elle se relève incontinent, parce que Jésus-Christ la regarde de bon œil, qu'il la reprend intérieurement, et qu'il procure que le prédicateur, comme le coq de saint Pierre, la réveille ; elle sent en son cœur mille remords et reproches de sa conscience : mais Dieu ne regardant point d'un œil favorable l'âme obstinée, étant las de la réprimander, ayant retiré d'elle ses avertissements, ayant appelé à soi sa mère ou son confesseur qui la reprenait, elle pèche sans remords et sans scrupule de conscience ; elle avale l'iniquité comme l'eau, elle commet des péchés en quantité et contre divers commandements de Dieu, elle se réjouit quand elle a mal fait, elle se glorifie des œuvres dérégées, elle croupit et persévère long-temps en son orure : *Lætatur cum male fecerit, et exultat in rebus pessimis.*

2. Hippocrate dit un mot qui vient très-bien à mon sujet : *In morbis*, dit ce grand homme (sect. 2, aph. 34), *minus periclitantur quorum natura, aut habitus, aut ætatis, aut temporis magis cognatus est morbus, quam quibus nulli horum cognatus est.* Quand le médecin voit que l'indisposition de son malade a quelque rapport à son âge, à sa complexion naturelle ou à la saison de l'année : que, s'il est jeune, il n'a qu'une maladie de jeunes gens ; que, s'il est vieux, il a celle des vieillards ; s'il est au printemps, il a celle qui court en cette saison-là, c'est bon signe, c'est signe que la maladie ne vient pas seulement de la malignité et de l'intempérie du corps, mais que le temps, l'âge, la saison, et que les autres circonstances y contribuent beaucoup. Mais quand la maladie n'a aucun rapport ni sympathie avec l'âge du malade, à la qualité de son tempérament, ni à la saison de l'année ; quand un jeune homme a

difficulté de respirer, des fluxions qui le font tousser, qui lui causent la goutte, l'apoplexie, des veilles et autres semblables, qui, au dire du même Hippocrate, sont toutes maladies de personnes âgées ; pareillement quand un vieillard a des maladies qui sont propres aux jeunes gens, c'est mauvais signe, *malum malum*, *ὁυδὲν ἰσχυρὸν*, c'est signe qu'il y a là-dedans des humeurs extrêmement malignes. Quand on ne fait que quelques péchés par surprise, par échappée, par faiblesse et par infirmité humaine, à cause de quelque forte passion, suivant l'âge de la personne, la qualité du temps ou la condition du lieu où l'on est : quand les vieillards se laissent aller à la paresse, les jeunes gens aux passe-temps, les femmes au babil, et les hommes à quelque colère, passe ; le péché est plus excusable, c'est l'âge, la tentation, le temps, la compagnie et la complexion qui en sont cause ; ce n'est pas un si mauvais symptôme. Mais quand la femme est cruelle, quand le vieillard est impudique et indiscret, quand le jeune homme est impudent et effronté, quand on commet plusieurs sortes de péchés à tort et à travers, sans scrupule, *malum malum*, ah ! le mauvais signe ! Si cet homme qui a beaucoup d'enfants, et qui n'est pas des plus riches du monde, est un peu chiche et ne fait pas tant d'aumônes, ce n'est pas un si grand mal ; son avarice est une maladie qui a quelque conformité à sa qualité et à sa condition : mais si celui qui n'a point, ou que fort peu d'enfants, et qui a beaucoup de biens, au lieu d'être fort charitable, en amasse de toutes parts et en toutes façons, *malum malum*.

Tres species odit anima mea, et valde aggravor animæ illorum : pauperem superbum, divitem mendacem, et senem fatuum : Il y a trois sortes de personnes qui me déplaisent et que j'ai en horreur, dit le Saint-Esprit : un pauvre orgueilleux, un riche qui est menteur, et un vieux fou. Cette âme qui est si pauvre en mérites, qui a commis tant de péchés, et qui est si arrogante, qu'elle ne veut rien endurer, mérite l'enfer à plusieurs titres ; ce marchand qui a déjà de quoi vivre à son aise, et qui se parjure pour mieux vendre ; ce vieillard qui a un pied dans la fosse, et qui ne pense point à la mort, et ne se prépare point au jugement de Dieu et au compte rigoureux qu'il y doit rendre, c'est ce qui est odieux et abominable devant Dieu. Quand un catholique qui est au milieu de ceux de la religion est indévot, qu'il ne dit point de chapelet, qu'il ne se fait point du Rosaire, on ne s'en étonne pas, ce n'est pas merveille ; son indévotion est une maladie qui a conformité au lieu où il est : mais lorsqu'en une ville si dévote que N., en laquelle tout le monde se met au Rosaire, où tout le monde se confesse aux fêtes de Notre-Dame et jeûne la veille, où tout le monde prie Dieu soir et matin ; lors, dis-je, qu'en un tel lieu on voit un jeune homme qui méprise toutes ces dévotions, c'est mauvais augure.

Comme quand le maître n'est pas avec son disciple pour le reprendre s'il n'est pas sage.

le disciple se donne carrière et se licencie à toutes sortes de débauches : ainsi l'âme endurcie et obstinée de laquelle Dieu a détourné ses yeux, ses avertissements et ses réprimandes, se déborde, se prostitue et s'abandonne à toutes sortes de dissolutions. Mais le troisième et dernier degré de cette descente malheureuse, c'est lorsque Dieu retire de l'âme ses saintes inspirations.

III. — 1. C'est de quoi le Fils de Dieu menaçait les Juifs : *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta*. Quand un grand seigneur sort de son château pour venir demeurer à Toulouse l'espace de cinq ou six mois, pour y poursuivre son procès, à la vérité on détend les tapisseries, on enlève la vaisselle d'argent, on emporte les plus beaux meubles : mais parce qu'il y doit retourner, on ne le dégarnit pas tout à fait : on y laisse les buffets, les lits, les tables ; et à l'extérieur on la conserve : on entretient la couverture, les murs, les portes, les planchers, etc. Que si le seigneur quitte sa maison tout à fait, sans dessein d'y plus retourner ni de s'en servir à aucun usage, alors on la démeuble entièrement, on n'y laisse pas un gond de porte : petit à petit elle se démolit, les tuiles du toit tombent, les planchers se pourrissent, les murailles s'entr'ouvrent, les portes se détachent, le pavé se ruine, tout s'en va sens dessus dessous ; elle devient la retraite des hiboux et des autres oiseaux nocturnes. L'âme raisonnable, principalement celle du chrétien, est le temple et le palais de Dieu : quand elle commet un péché mortel, Dieu sonne la retraite, il abandonne cette âme. Si ce n'est que pour un peu de temps, si elle se doit reconnaître et recourir à la pénitence, à la vérité elle se dégarnit intérieurement, la charité, la grâce de Dieu, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et les autres plus riches meubles sont enlevés ; mais il y demeure beaucoup de meubles moins précieux à l'extérieur ; le bon exemple et l'édification du prochain demeurent en leur entier : elle ne laisse pas de dire son chapelet tous les jours, l'*Ave, Maria* quand l'horloge sonne, d'ouïr la messe les jours ouvriers et de faire des aumônes : que si c'est pour toujours sans retour et sans ressource que Dieu abandonne cette âme, qu'il n'y veuille pas retourner, mais qu'elle soit endurcie et doive mourir en son péché, on ne la dégarnit pas seulement des vertus principales, mais de toutes les autres : elle perd ses bonnes coutumes, ses pratiques et les exercices de dévotion, non tout d'un coup, car une maison ne se ruine pas tout à fait en un jour, mais petit à petit ; cette semaine on ne dit plus que quatre chapelets, la semaine qui vient on n'en dira plus que trois, et enfin on n'en dira plus : aujourd'hui on ne fait plus qu'une demi-heure d'oraison, sous prétexte de je ne sais quelle occupation, demain qu'un quart d'heure, et après demain point du tout : on ne se confesse plus que les premiers dimanches du mois, puis de six en six semaines, puis seulement aux fêtes solen-

nelles, et enfin à Pâques par manière d'acquiescement.

2. En Daniel, chapitre V, Balthazar, roi de Babylone, étant assis à table, et ne pensant qu'à se donner du bon temps avec ses courtisanes, vit une main miraculeuse qui écrivait sur la muraille, vis-à-vis de lui, la sentence de mort qui avait été minutée dans le ciel contre lui : le saint prophète déchiffra cette écriture, et lui expliqua de point en point l'arrêt funeste et sanglant qu'elle contenait. Mais c'est une merveille digne de réflexion particulière, de voir que Daniel ne lui dit pas un seul mot de son salut. Si dans la maison d'un grand seigneur il se trouvait un capucin ou quelque autre religieux qui sût assurément par révélation divine ou par science naturelle que ce gentilhomme devrait mourir en vingt-quatre heures, que dirait-on de lui s'il ne l'en avertissait point, s'il ne lui parlait point de son salut, s'il ne le disposait point à bien mourir, et s'il ne l'excitait point à des actes de contrition et d'amour de Dieu ? Cependant c'est ce que fait Daniel, et plus négligemment en apparence : car encore pourrait-on dire que ce religieux n'ose avertir ce gentilhomme, de peur de l'épouvanter : la nouvelle de la mort est si désagréable, que personne ne veut en faire le message ; mais il n'en est pas ainsi en notre sujet. Voilà le prophète qui est sujet et domestique de ce roi ; Dieu lui révèle qu'il doit être assassiné ; il en avertit ce prince, mais il ne lui dit pas que ce sera la même nuit ; il sait qu'il est en mauvais état, dans une effroyable négligence et l'oubli de son salut ; il sait qu'il a encore un peu de temps pour se convertir à Dieu, lui demander pardon, pour se préparer à son jugement et faire quelques bonnes œuvres pour obtenir miséricorde, il ne lui en dit pas un seul mot : que ne lui dit-il, comme il avait fait autrefois à Nabuchodonosor : Sire, je vous conseille de racheter vos péchés par aumônes, et de gagner les bonnes grâces de Dieu par des œuvres de miséricorde ? C'est que Dieu n'en donna pas la pensée ni la volonté au prophète ; Dieu ne le voulait pas convertir, ses péchés étaient à leur comble.

Conclusion. — Le Saint-Esprit exprime en peu de paroles le mauvais état d'une âme qui est ainsi abandonnée de Dieu, et de laquelle il a retiré ses corrections, ses répréhensions et ses inspirations : *Peccator cum in profanum venerit, contemnit*. Cette âme infortunée donne à ses péchés les quatre dimensions qui en composent l'étendue et qui en interdisent les remèdes : la hauteur, la largeur, la longueur et la profondeur.

La hauteur, c'est la vanterie ; l'âme, n'étant pas châtiée de Dieu, ni humiliée devant les hommes, se flatte de cette impunité, s'élève, se réjouit et se glorifie de ses crimes ; ayant acquis des biens et du pouvoir par ses injustices, elle se vante de sa malice, *Quid gloriaris in malitia qui potens es in iniquitate ? peccatum suum sicut Sodoma predicaverunt* ; et de là vient que le péché, par une maudite largeur, se dilate, se provigne et se

multiplie, *Dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque termino*; n'ayant point de répréhension ni de remords de conscience, et laisant gloire de vos dérèglements, vous élargissez les portes de l'enfer, vous peuplez ce séjour de malheureux, vous êtes cause de la damnation de plusieurs par les mauvais exemples que vous donnez à vos domestiques et à vos voisins, par les paroles d'impureté et de détraction que vous dites en compagnie, par les pensées déshonnêtes que vos ajustements mondains et vos contenance affêtées font naître dans les cœurs, que votre bonne grâce à danser, votre sein et vos bras découverts donnent aux hommes.

Et comme en punition de tant de crimes dont vous êtes cause, Dieu retire de vous ses inspirations, vous donnez à vos péchés une funeste longueur, remettant de jour à autre votre conversion, et enfin vous tombez au profond abîme de l'endurcissement de cœur et de l'impénitence finale; et il y a grande apparence que vous êtes à la veille de cet état déplorable, puisque cette parole du saint Esprit se vérifie en vous: *Peccator cum in profundum venerit, contemnit*. Saint Paul a sujet de vous dire: *Divitias bonitatis et patientiæ et longanimitatis Dei contemnis: tu autem secundum duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in die ire et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera ejus*.

Contemnis divitias. Quand un riche avaricieux a de grands trésors en ses coffres, et des sommes considérables qu'il laisse inutiles, sans les employer, on dit: Oh! le grand dommage! Que de pauvres gens se serviraient bien de ces pistoles, en trafiqueraient et se mettraient à leur aise en peu de temps! Dites pareillement: Que d'heures, que de jours, que de semaines, que de mois et que d'années vous perdez inutilement! que de richesses spirituelles, que de mérites vous pourriez acquérir, si vous vous serviez des trésors de la bonté de Dieu et de sa patience qui vous attend à pénitence! Que de pauvres âmes en enfer et en purgatoire en désireraient quelques moments pour se convertir à Dieu et satisfaire à sa justice! *divitias bonitatis*. Le Fils de Dieu, par sa bonté ineffable, est venu en ce monde, a sué, a voyagé et travaillé trente-trois ans, il a souffert la mort ignominieuse et douloureuse de la croix, afin que vous fassiez pénitence: *Oportuit Christum pati, et resurgere a mortuis, et prædicari in nomine ejus penitentiam*; et vous méprisez tous ces mystères, vous vous rendez inutiles son incarnation, sa naissance, sa circoncision, sa vie, sa mort, sa passion, ses mérites et ses sacrements.

Patientiæ. il use de patience envers vous, il vous attend depuis si long-temps, il dissimule vos fautes pour vous inviter à résipiscence: *Dissimulans peccata hominum propter penitentiam*: abuserez-vous toujours d'une si grande longanimité?

Longanimitatis: *μακροθυμία*; *magnanimitatis*, sa magnanimité, dit le texte grec; il fait effort sur soi-même pour endurer vos rebel-

lions, et pour fléchir sa miséricorde et sa justice vengeresse, que vous irritez par vos offenses: il vous appelle, il vous invite, il crie à l'oreille de votre cœur par ses inspirations, par ses prédicateurs, par les afflictions qu'il vous envoie, *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum et contradicentem mihi*.

Tu autem secundum duritiam tuam, et impœnitens cor: vous avez un cœur de Pharaon; on ne peut entamer ce cœur de pierre qu'on ne peut émouvoir ni par exhortations, ni par remontrances, ni par promesses, ni par menaces, ni par bienfaits, ni par châtiements, ni par autre voie; vous ne faites point de pénitence, vous ne donnez que peu ou point d'aumônes, vous vous endettez incessamment à la justice de Dieu, et que deviendrez-vous à la fin?

Thesaurizas tibi iram. Si un homme avait un comptoir où il mit tous les jours, et plusieurs fois, des pièces d'argent, sans jamais en ôter une seule, maintenant une grande et puis une petite, quel amas, quel fonds et quel trésor y trouverait-on après trente ou quarante années d'épargne? Il y a si long-temps que tous les jours, et presque à toute heure, vous commettez quelque péché mortel ou véniel, ou en public ou en secret, ou de pensée ou de parole, d'œuvre, d'omission ou de coopération, vous n'en faites point de satisfaction, vous n'avez point de soin d'effacer un seul de vos péchés, je vous laisse à penser quel amas de péchés, quel trésor de colère et de vengeance vous amassez pour le jour du jugement; et néanmoins en ce jour épouvantable, comme saint Paul ajoute, Dieu rendra à chacun selon ses œuvres: des reproches, des humiliations et des punitions effroyables aux âmes réprouvées; aux dévotes et aux vertueuses, des honneurs, des couronnes, des récompenses et des félicités éternelles. *Amen*.

SERMON XXXIX.

De l'amour que nous devons à la justice de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Ce que nous avons dit jusqu'à présent montre évidemment, ce me semble, que nous avons grand sujet de redouter la justice de Dieu, et d'éviter le péché mortel, qui nous engage aux peines effroyables qu'elle ordonne contre les pécheurs. Aujourd'hui je passe bien plus outre et je désire vous faire voir que cette justice divine ne mérite pas seulement d'être l'objet de notre crainte, de nos hommages et de nos tendresses, mais de notre amour, de nos tendresses et de nos affections.

Nous le devons apprendre de vous, ô sainte Vierge! En votre cantique d'amour, après avoir fait paraître en détail et en particulier les perfections de votre bien-aimé, vous

ajoutez qu'il est tout désirable : non seulement sa bonté, sa douceur et sa miséricorde ; mais encore sa justice, sa rigueur et sa sévérité méritent d'être louées, admirées et aimées infiniment, *Totus desiderabilis*. Lui aussi, pour vous donner le change, vous surnomme toute belle, toute pure et toute immaculée. Et en l'Incarnation il vous appelle toute gracieuse, *κεχαρισμένη*, toujours très-agréable, toujours pleine de grâce. Ce sont les éloges que son ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *An Marcion negans justitiam in Deo sit audiendus*. — I. Punctum. *Justitia distributiva in Deo est amanda*. — II. Punctum. *Commutativa quoque*. — III. Punctum. *Vindicativa etiam est amanda* : quia est *tutrix* ; 2. *procuratrix* ; 3. *reparatrix glorie Dei* ; 4. *quia multum diligitur a Deo* ; 5. *quia necessaria reipublicæ*. — Conclusio. *Exhortatio ad honorandam justitiam Dei distributivam, commutativam, vindicativam*.

Celui qui ne considère les vérités catholiques que superficiellement et que selon les apparences, pourra douter, avec les disciples de Marcion, si on peut reconnaître et adorer en Dieu la justice comme une de ses perfections que la théologie appelle *simpliciter simplices*, c'est-à-dire qui ne supposent ni n'enveloppent en leur être aucune imperfection. Car 1° comment est-ce que la justice peut compatir avec la bonté, vu que le propre de la bonté est de faire du bien incessamment à toute sorte de personnes, et que la justice ne s'exerce souvent qu'à faire du mal aux criminels ; 2° Dieu a toutes ses perfections par lui-même, il ne les mendie de personne et il les possède de toute éternité : mais il semble que la justice n'est en lui que par emprunt, qu'il n'a point de foudres ni de carreaux, si nous ne les lui mettons à la main : *Quod sit misericors, hoc habet de suo ; quod sit justus, hoc de nostro*, dit Tertullien ; et derechef : *Bonitas Deo ingenta, justitia adventitia est* : si Dieu est miséricordieux, c'est son génie et sa bonté naturelle qui lui donne cette pente et cette inclination ; s'il est sévère et rigoureux, c'est nous qui l'y contraignons ; 3° De plus, toute justice suppose quelque obligation, et Dieu ne doit rien à personne, il n'est obligé à aucune de ses créatures, il est absolument indépendant, *Quis prior dedit ei ?* Et partant, toutefois l'Écriture dit que Dieu est juste, qu'il aime la justice, que toutes ses œuvres sont justes et que ses actions sont la justice même : *Justus Dominus et justitiam dilexit. Dilexisti justitiam. Dominus diligit justos. Justus Dominus in omnibus viis suis. Omnes via ejus judicia*. Nous devons donc reconnaître et adorer en Dieu les trois genres de justice que la foi et la jurisprudence honorent et veulent être pratiquées parmi les hommes : la distributive, la commutative et la vindicative ; et non-seulement nous devons les reconnaître,

mais nous devons les aimer toutes trois, et c'est ce qui doit faire le partage de ce discours en autant de parties.

I. — Pour l'intelligence du premier point, il est à propos de vous souvenir que le vrai office de la justice, c'est de rendre à chacun ce qui lui appartient, c'est-à-dire ce qui lui est propre, ce qui lui est convenable et ce qui lui est nécessaire ou bienséant à la qualité de son être, ou à l'exercice de ses fonctions. Sur ce pied la justice distributive donne à chacun les offices, les charges, les emplois et talents convenables à sa portée et à sa condition. Si on donnait un office de judicature à un ignorant, cela ne serait pas juste ; on dirait : Il lui appartient bien d'être juge ; comme si un roi donnait à ses pages des habits de toile, on dirait que cela ne serait pas juste.

Or nous pouvons considérer les créatures en deux manières, ou selon le rapport qu'elles ont au Créateur, ou selon les rapports qu'elles ont à elles-mêmes, et l'une à l'autre ; ce raisonnement est de saint Thomas (1 q. 21, a. 1, ad 3), de Tertullien (*l. II contra Marcion.*), et de saint Denis Aréopagite (*De div. Nominib., c. 8*). Quant au premier rapport, ce qui est convenable aux créatures raisonnables et intellectuelles, aux hommes et aux anges, c'est d'être référées immédiatement à la gloire du Créateur ; il leur a donné toutes les grâces et les secours nécessaires pour parvenir à une si haute fin ; que si quelques-uns d'entre eux les ont perdues sans ressource, comme les anges apostats et les hommes réprouvés, ne rendant pas honneur à la miséricorde de Dieu dans le ciel, ils honorent sa justice dans les enfers par la punition de leurs crimes. Ce qui fait dire à saint Anselme, cité par saint Thomas au même endroit : *Ad tertium, cum punis malos, justum est, quia illorum meritis convenit : cum parcis malis, justum est, quia bonitati tue condecens est*.

Les autres créatures sont référées l'une à l'autre, les inférieures aux supérieures, les moins nobles aux plus excellentes, les éléments aux plantes, les plantes aux animaux, les animaux aux hommes, les hommes au secours et à l'assistance des autres hommes, et tous au service de Dieu : Dieu, par une admirable justice distributive, a donné à chacun les talents proportionnés et nécessaires à cette fin. Il a mis aux éléments un tempérament si juste et si bien concerté, *temperamentum ad justitiam*, que nonobstant leur inimitié naturelle et leurs qualités antipathiques, ils ne se détruisent pas, mais qu'ils entrent en composition et en bonne intelligence dans les corps mixtes. Il a donné aux herbes et aux autres plantes les propriétés nécessaires à la nourriture des animaux : il a donné aux animaux le génie et l'adresse nécessaires pour le service de l'homme, et ce avec tant de justice, ou si vous voulez de justesse, qu'il ne leur en fallait ni plus ni moins. Par exemple, si un cheval avait moins de génie qu'il n'en a, il ne pourrait nous rendre les grands services qu'il nous rend, et s'il en avait davan-

tage, il ne voudrait pas s'assujettir à nous comme il fait.

Enfin la bonté de Dieu ayant fait dessein de créer les hommes, sa justice leur a donné des pieds, des mains et les autres membres du corps, les puissances et facultés de l'âme qui leur sont nécessaires pour se secourir les uns les autres en la vie civile, et pour servir le créateur en la vie chrétienne. Ne dites plus que la justice de Dieu ne s'exerce qu'à faire du mal, dites plutôt qu'elle ne s'emploie qu'à faire du bien ou à le disposer et à le ranger en bon ordre, *Bonitas Dei creaturas adoperata est, justitia modulata est*, dit Tertollien, par conséquent elle doit être l'objet de notre amour, et d'un amour infini si nous en étions capables. Dites que la justice n'est autre chose que la volonté divine de celui qui *operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ* : volonté très-sainte, très-juste et très-équitable, la règle de toute équité et le niveau de toute sorte de justice : volonté qui rend, non pas ce que Dieu doit à ses créatures, car il ne leur doit rien, mais ce qu'il doit à soi-même, à sa bonté et à sa sagesse infinie : *Justitia Dei est condecencia bonitatis et sapientiæ illius*. En l'ordre surnaturel, cette justice donne aux anges et aux hommes les grâces bienséantes à sa bonté pour les rendre bienheureux ; en l'ordre de la nature, elle donne à toutes ses œuvres les qualités et les propriétés convenables à sa sagesse pour les acheminer à leur fin. Voilà le raisonnement de saint Thomas.

II. — Si la justice distributive qui est en Dieu est si digne d'honneur et d'amour, la commutative ne l'est pas moins ; il l'exerce admirablement dans les récompenses qu'il donne aux créatures douées d'intelligence, c'est-à-dire aux anges et aux hommes pour la pratique des bonnes œuvres : de là vient que saint Paul appelle la gloire du ciel une couronne de justice, et il dit que Dieu la lui donnera, non pas en qualité de père miséricordieux, mais comme juste juge ; et les anciens disaient : Θεός ἀρετῶν πόνους μολύνηται ; ce n'est pas que Dieu soit chiche de ses grâces, dit saint Chrysostome, ce n'est pas qu'il soit réservé à faire du bien, mais c'est qu'il veut que la béatitude du ciel nous soit glorieuse et délicateuse tout à la fois : s'il nous donnait son paradis pour rien, ce serait pour nous un grand honneur, mais nous n'y aurions point d'honneur. Un prince de l'antiquité, répondant à un jeune homme qui lui demandait des honneurs pour faveur, lui dit : Je puis bien vous donner des richesses, mais non pas de l'honneur si vous ne le méritez : *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ*. On ne pouvait entrer anciennement au temple de l'honneur sans passer par celui de la vertu ; et nous savons qu'Alexandre le Grand, quand il était encore jeune et petit de corps, mais déjà grand de cœur et de courage, entendant les conquêtes de son père, s'en plaignait à ses favoris, et leur disait : Mon père ne nous laissera rien à conquêter : ce n'est pas qu'il ne sût que tout ce que son père acquérait

était pour lui, mais il savait aussi que nous jouissons avec plus de gloire de ce que nous avons acquis à la pointe de l'épée et à la sueur de notre visage, que de ce que nous avons hérité ou reçu gratuitement par la libéralité d'un autre. Afin donc que nous ayons plus de gloire et plus de plaisir à posséder les félicités du ciel, Dieu veut que nous les achetions par la pratique de la vertu qui en est le prix et le mérite : et pour montrer que ce n'est que *pro forma*, et qu'il ne cherche pas ses intérêts en ceci, et que sa justice commutative est très-aimable, et récompense nos moindres bonnes œuvres, nos bonnes volontés et nos bonnes pensées au delà de leur mérite.

Combien surprise, étonnée et ravié, sera l'âme bienheureuse dans le ciel, quand elle verra qu'on mettra sur sa tête une couronne de pierreries, pour des souliers demi-usés qu'elle aura mis aux pieds d'un pauvre ; qu'on lui donnera une robe de gloire, pour une vieille chemise, et un torrent de volupté, pour une mortification d'un quart d'heure ! Appelez-vous cela une couronne de justice, dira-t-elle ? dites plutôt que c'est une couronne de miséricorde, ou couronne de bonté, de libéralité et de magnificence, *Fingis laborem in præcepto* : vous prétendez que j'ai eu beaucoup de peine à garder vos commandements, point du tout ou fort peu, et la peine que j'y avais était accompagnée de consolations si charmantes, qu'elles en ôtaient toute l'amertume.

Malum, malum, dicit omnis emptor; cum autem recesserit, gloriatur. Quand vous êtes au marché ou à la boutique d'un marchand, que vous marchandez quelque étoffe, vous dites : C'est trop cher, vous me survenez cette étoffe ; mais quand elle vous est livrée, et que vous pensez en avoir eu bon marché, vous vous réjouissez et vous dites que c'est pour rien, *Pro nihilo salvos facies* : maintenant que vous achetez les biens célestes et la vie éternelle, il vous semble qu'on les vend bien cher parce qu'il se faut mortifier, se lever matin pour prier Dieu, dompter vos passions, pardonner les injures ; mais quand vous serez dans le ciel, et qu'après cent ans, cinq cents ans, et dix mille ans vous jouirez des délices, des joies et des félicités que vous aurez achetées par ces travaux, vous vous réjouirez, vous direz avec étonnement : *Non sunt dignæ, non sunt condignæ passionibus* : vous admirerez, vous adorerrez, vous pâmerez d'amour pour cette très-adorable et très-aimable justice commutative de votre Dieu.

III. — 1. Je vois bien ce que vous pensez, et il me semble que je lis dans votre cœur que vous êtes plus que très-contents d'aimer en Dieu ces deux sortes de justices, la distributive et la commutative : il n'est pas besoin d'éloquence pour vous le persuader ; mais c'est la justice vindicative, c'est la justice qui châtie, que vous ne pouvez vous résoudre d'aimer ; mais hélas ! que vous vous trompez ! car elle est aussi aimable, aussi digne de nos tendresses que sa bonté

infinie, et si je ose dire encore davantage ; car les intérêts de notre Dieu nous doivent être plus chers et précieux que les nôtres, et la gloire du Créateur est de bien plus grande importance que l'intérêt des créatures : la bonté de Dieu nous est utile et salutaire, mais sa justice lui est favorable et avantageuse ; elle est la tutrice, la curatrice et la réparatrice de sa gloire : si sa bonté donne de l'audace aux pécheurs pour l'offenser témérairement, sa justice en empêche plusieurs de le faire si hardiment : c'est un bouclier qui met à couvert sa bonté, sa grandeur, sa souveraineté et ses autres perfections, qu'on offensera licencieusement et sans retenue, si on ne craignait les châtimens de la justice vengeresse ; car si le Sage a dit avec vérité que les hommes commettent le péché sans aucune crainte, parce que Dieu ne les punit pas sur-le-champ, aussitôt qu'ils l'ont offensé, pensez quels péchés ils commettraient s'ils étaient assurés de n'en être jamais punis, et s'ils n'avaient pour bride de leurs actions mauvaises la crainte et l'appréhension des châtimens qui leur sont préparés.

2. Cette crainte est encore à plusieurs un motif et un puissant aiguillon d'honorer Dieu et lui rendre service, pour ne pas encourir les punitions qui sont préparées à ceux qui y manquent. Et de là vient qu'au texte hébraïque, qui est la langue primitive de l'Écriture sainte, craindre Dieu et l'honorer sont synonymes, et que ces deux actions sont exprimées par un même terme. Jonas disait au pilote d'un vaisseau : *Deum cali ego timeo*, c'est-à-dire, *colo*. Et en saint Matthieu (*S. Matth.*, IV, 10), notre Sauveur, citant le sixième chapitre du Deutéronome, dit, au verset 13 : *Scriptum est, Dominum Deum tuum adorabis* ; au lieu qu'au texte latin du Deutéronome il y a : *Dominum Deum tuum timebis* ; en Hébreu *tira* ; et même le poète a reconnu cette vérité, disant que *Primus in orbe deos fecit timor* : ainsi la justice de Dieu procure sa gloire, étant cause qu'il est honoré, adoré, servi et obéi de plusieurs, au moins par la crainte des supplices.

3. De plus, c'est elle qui restitue à Dieu l'honneur qu'on lui a ôté, elle répare les brèches que le péché a faites à sa gloire : et si une âme pénitente a quelque goutte de bon sens dans les veines, elle doit aimer cette justice autant que tout ce qui est aimable, et dans le ciel et sur la terre, *Judicia Domini vera, desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum* : car pour combien voudriez-vous n'avoir jamais offensé Dieu ? Si vous êtes vrai pénitent, vous voudriez qu'il vous eût coûté tout votre bien, et vous le voudriez pour tous les biens du monde, parce que les intérêts de la gloire de Dieu qui a été lésée, vous doivent être plus chers et précieux que toutes les richesses de la terre. Or si la justice vengeresse de Dieu s'exerce parfaitement sur nous, et si elle est entièrement satisfaite ou par les pénitences que nous embrassons volontairement, ou par les punitions qu'elle

nous envoie et que nous agréons, la gloire de Dieu est réparée, et nous sommes remis en même état que si nous ne l'avions jamais offensé : n'est-ce donc pas une chose bien souhaitable ? Comme, au contraire, si Dieu ne pouvait point les crimes des hommes, ni en ce monde, ni en l'autre, sa gloire en serait notablement intéressée, et sa majesté divine en demeurerait à jamais déshonorée, méprisée et vilipendée au dernier point.

Jugez-en par vous-même : quand vous êtes en procès ou en différend avec quelqu'un qui est moins que vous, vous ne lui voulez pas céder, vous voulez qu'il plie et se soumette ; vous dites pour votre raison : Je ne veux pas que l'affront m'en demeure, je ne veux pas qu'il me gourmande et qu'il l'emporte sur moi. Quand vous commettez un péché, vous êtes en différend avec Dieu, il veut une chose et vous faites tout le contraire : si vous n'en souffriez point de peine, ni en ce monde, ni en l'autre, l'affront en demeurerait à Dieu, vous auriez eu l'avantage sur lui, votre volonté aurait été faite contre la sienne, et la sienne ne serait point faite contre la vôtre : y aurait-il de la raison ? Seriez-vous bien si injuste que de le vouloir ainsi ?

4. Mais pour connaître évidemment que nous avons grand sujet d'aimer la justice de Dieu, et que c'est une chose plus que très-raisonnable, il faut seulement considérer que lui-même, dont l'entendement n'est que lumière, dont la volonté n'est que droiture, et dont la nature n'est que bonté, lui qui ne peut aimer que ce qui est bon, parfait et digne d'être aimé ; lui-même, dis-je, aime sa justice, et il l'aime avec tant d'excès qu'il semble mettre en oubli les intérêts de toutes ses autres perfections, pour exercer et contenter celle-ci.

Pour recevoir sans contredit et voir clairement cette vérité, repassez en votre mémoire tous les siècles qui se sont écoulés depuis quatorze et quinze cents ans ; portez la vue de votre esprit, je ne dirai pas en Amérique et aux Antipodes, mais en Europe, en Asie et en Afrique : voyez en quel état étaient autrefois ces trois parties du monde, en quel état elles sont à présent depuis quelques siècles. Du temps de Palladius, contemporain de saint Jérôme, en une seule ville d'Égypte il y avait vingt mille vierges ; au désert de la Thébaïde et aux autres déserts du Levant il y avait des millions d'anachorètes, qui vivaient comme des anges : les villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople et autres semblables étaient peuplées de catholiques séculiers, qui vivaient comme des religieux et religieux, qui, au rapport de saint Chrysostome, étaient en des monastères, hors des villes, en très-grande quantité, y vivaient si austèrement qu'ils semblaient n'avoir point de corps : et, sans aller si loin, la foi catholique et la sainteté de vie a autrefois fleuri en Hollande, en Suède, en Danemark et en Angleterre ; nous avons encore en France plusieurs monuments de la piété des Anglais en tant de belles églises qu'ils ont bâties, tant de monastères qu'ils ont fondés, dotes

ou enrichis : et à présent toutes ces villes, ces provinces et ces royaumes sont dans l'erreur et l'infidélité, dans la secte et maudite hérésie de Calvin, de Luther ou de Mahomet; il n'y a point de doute que Dieu pouvait ne les pas abandonner jusqu'à ce point, qu'il pouvait, par sa miséricorde, conserver en eux la foi et la religion catholique. Le cœur du roi est en la main de Dieu, il le tourne comme bon lui semble, et à plus forte raison le cœur du peuple.

Voyez que de saints évêques et que de bons prêtres il y aurait en toutes ces provinces, si elles n'étaient perverties; que de bons religieux, que de monastères de vierges, que d'âmes dévotes et pieuses! Voyez que d'honneur ils eussent rendu à la souveraineté de Dieu par leur obéissance, à ses commandements par leurs respects, à sa grandeur par leur service, à sa bonté par leurs bonnes œuvres, à sa providence par leur soumission à ses ordres, à sa sainteté par la sainteté de leur vie, et à toutes ses perfections par des actes d'admiration, d'amour et d'adoration en l'oraison mentale! Voyez que d'offices divins, que de pèlerinages aux lieux saints, que de processions, de prédications, de visites des pauvres et de sacrifices eussent honoré Dieu en tant de lieux et depuis un si long temps! S'il reçoit un honneur infini d'une seule messe du moindre prêtre, que de millions de messes se diraient et se seraient dites en tant de villes et de royaumes; que de bénédictions, de louanges et d'actions de grâces seraient rendues à la miséricorde de Dieu en toute l'éternité par les âmes qui se seraient sauvées en tous ces lieux par ces moyens: et Dieu est content d'être privé de tous ces honneurs, hommages, louanges et services, pour exercer sa justice, abandonnant à l'infidélité et à la tyrannie de leurs passions tous les habitants de ces Etats: et ne devons-nous pas aimer de tout notre cœur une perfection de Dieu qui lui est si chère, si précieuse et en si grande recommandation? mais il y va encore de nos intérêts.

3. Il n'est rien de si utile, ni de si nécessaire à un Etat que la justice vindicative; Cicéron disait que d'en priver le monde, ce serait comme si on éteignait le soleil; il disait vrai, car s'il n'y avait point de punition des crimes, la république ne serait autre chose qu'un amphithéâtre de gladiateurs qui s'entreégorgeraient, une compagnie de larrons qui s'entrevoledraient, et une caverne de lions qui se déchireraient et se dévoreraient l'un l'autre. Que seriez-vous, messieurs, s'il n'y avait point de justice ni de punition des crimes? Vous ne seriez pas plus qu'un marchand, qu'un artisan et qu'un villageois le plus fort l'emporterait, et plusieurs inarchands, artisans et villageois sont plus forts et plus robustes que vous n'êtes. Or s'il n'y avait point de justice vengeresse en Dieu, il n'y en aurait point parmi les hommes; car celle des hommes n'est qu'une émanation, qu'un écoulement et qu'une participation de celle de Dieu, *Per me potentes decernunt justitiam*: et si le rayon a un éclat si favorable, combien plus

le soleil, d'où il procède? Si l'effet, la copie, le ruisseau et la branche est si salubre et profitable, combien plus la cause, l'original, la source et la racine?

Conclusion. — Disons donc, avec les saints en l'Apocalypse: *Alleluia, salus et gloria Deo nostro, quia vera et justa judicia sunt ejus* (Apoc., XIX, 1). Louez Dieu, et le glorifiez de sa justice distributive, remerciez-le des biens qu'elle a distribués aux créatures pour l'amour de vous; et voyez en même temps votre ingratitude, et l'injustice de vos déportements: si on fait du mal à votre serviteur, que dis-je, à votre serviteur? à votre cheval, ou à votre chien, vous vous en sentez offensé, et principalement si on l'a fait parce qu'ils vous appartiennent, vous vous piquez d'honneur, vous en prenez vengeance, vous vous appelez en duel. On vous désoblige quand on fait du mal à ceux qui vous appartiennent: donc, si vous êtes tant soit peu raisonnable, on vous oblige quand on leur fait du bien pour l'amour de vous; d'où vient que vous êtes si prompt à vous venger du mal, et si paresseux à vous revancher du bien qu'on leur fait? Avez-vous jamais remercié Dieu de tant de biens qu'il a faits aux créatures pour l'amour de vous? car c'est pour vous et pour votre service qu'il a donné la lumière au soleil, l'éclat à la lune et aux étoiles, le mouvement aux cieux, la chaleur au feu, les météores à l'air, la fraîcheur à l'eau, la fécondité à la terre, la solidité aux métaux, la saveur aux viandes, les vertus occultes aux plantes, et l'industrie aux animaux: l'en avez-vous jamais remercié?

Si le villageois qui laboure vos terres, si l'artisan qui vous fait des meubles, si le tailleur qui vous fait des habits, si l'apothicaire qui vous fait des drogues, et si le valet qui vous rend service n'avaient des yeux, des pieds et des mains, de l'esprit et du jugement, de l'instinct et de l'inclination pour le faire, ils ne le feraient jamais, et c'est Dieu qui le leur a donné. En effet, Cicéron dit que nous ne sommes pas nés seulement pour nous, mais pour nos citoyens: quand un homme se tue soi-même, on le punit, comme il en est capable, par la peine d'infamie, en le traînant sur une claie, ou l'attachant à une potence, parce qu'il a fait tort à la république, pour laquelle il était au monde. L'Apôtre dit que tous les biens, tous les talents et toutes les grâces naturelles et surnaturelles que Dieu a données à vos prochains, ils ne les ont pas reçus seulement pour eux, mais pour vous, pour vous en faire part, pour vous les dispenser comme de bons économes: *Hospitales invicem, unusquisque, prout accepit gratiam in alterutrum, illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratia Dei*. S'ils y manquent, ils vous font tort, et ils offensent la justice distributive de Dieu, et la vindicative venge cette injure: louez donc et glorifiez Dieu de tant de biens que sa justice distributive a communiqués et distribués aux créatures.

Louez-le et le glorifiez de sa justice commutative, qui vous traite si libéralement

qui fait des échanges et des trocs si avantageux pour vous ; elle fait comme le patriarche Joseph faisait à ses frères : il leur vendait du blé en Égypte, mais il faisait remettre en leur sac l'argent qu'ils en avaient donné pour payement. Dieu veut que vous achetiez la grâce et son paradis par le prix des actions vertueuses, par des prières, des aumônes et des œuvres de charité, mais il vous rend le centuple, même dès cette vie, *Centuplum accipiet*. Et ne voit-on pas tous les jours qu'aux maisons où l'on fait de grandes aumônes, tout y abonde, que les biens y croissent à vue d'œil, et à mesure qu'on en donne ; et s'il ne rend pas le centuple en prospérités temporelles, il le rend plus avantageusement par des grâces spirituelles, mille fois plus précieuses et plus souhaitables qu'elles.

Louez-le et le glorifiez de sa justice vengeresse, qui est l'objet de son amour, de sa complaisance, et, si je l'ose dire, l'objet de sa joie. C'est le saint prophète qui le dit : *Lætabitur Dominus disperdens vos atque subvertens* (*Deut.*, XXVIII, 63). Bénissez-le, et le remerciez quand il daigne l'exercer sur vous, considérez ce qu'il dit : *Ego quos amo, arguo et castigo* (*Apoc.*, III). Considérez ce que son Apôtre dit (*Hebr.*, XII) : Si Dieu ne daigne vous châtier, si vous avez tout à souhait, les honneurs, les plaisirs et les biens de la terre, c'est qu'il vous traite comme des bâtards, qu'il ne veut pas faire ses héritiers. Ce que saint Augustin dit : *Ideo irascitur Dominus in hoc sæculo, ne irascatur in futuro ; et misericorditer hic adhibet temporalem correctionem, ne in æternam aliquando juste inferat ultionem*.

Vous ne pensez pas être cruel, quand vous condamnez un malfaiteur à des peines proportionnées et correspondantes à ses crimes, et Dieu ne le trouve pas mauvais, mais il l'approuve, il vous en loue, il vous en récompense, parce que vous exercez la justice : ne trouvez donc pas mauvais qu'il daigne l'exercer envers vous ; louez-le et bénissez-le de ce qu'il ne vous condamne pas à des peines proportionnées et correspondantes à vos démerites. Quand un pauvre criminel a les bras et les jambes brisés sur une roue, si le bourreau lui donne un coup mortel, un coup de barre sur l'estomac pour achever de le faire mourir, vous appelez ce coup le coup de grâce, parce qu'il l'empêche de languir plus longtemps en ce monde : et vous n'appellez pas un coup de grâce celui que Dieu vous donne avec une verge douce et paternelle, non pour vous faire mourir, mais pour vous faire vivre, pour vous empêcher de languir éternellement en l'autre monde.

Dites, comme les enfants de Jacob, quand ils se trouvèrent en peine dans l'Égypte : *Mérito hæc patimur, quia peccavimus*. Dites, comme les trois jeunes hommes : *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi*. Dites enfin, comme Isaïe : *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi*. Mon Dieu, je vous remercie, je vous suis obligé au dernier point, de ce qu'il vous plaît prendre les verges en main pour

me châtier paternellement en cette vie, afin de me pardonner en l'autre. Je vous en louerai, bénirai, aimerai, et glorifierai à jamais. *Amen*.

SERMON XL.

Réponse aux objections de l'esprit humain contre la justice de Dieu.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(*Hebr.*, XI.)

Hier nous considérions que la justice de Dieu, qui ne semble avoir que des menaces et des terreurs pour les créatures, doit être l'objet de notre amour, de nos tendresses et de nos affections cordiales : pour être bien convaincu de cette vérité, et pour la rendre sensible à tout le monde, il est à propos de répondre aux objections que l'esprit humain a coutume de proposer contre la justice distributive, commutative et vindicative, que la foi catholique reconnaît, adore et admire dans les œuvres de Dieu. Vous n'avez jamais été sujette à la justice vengeresse, ô sainte Vierge ! Vous avez été l'objet et le sujet de la distributive par la profusion des grâces que le ciel a données à votre âme et à votre corps, et à une infinité de personnes par vos intercessions. Vous avez été de plus le sacré cabinet où la justice commutative a exercé un heureux commerce, le Verbe divin prenant de vous notre nature, et lui communiquant sa personne au mystère de l'Incarnation opérée par le Saint-Esprit dans votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Rationes apparentes contra Dei justitiam, distributivam, commutativam, vindicativam ; responsio generalis ad eas.* — I. Punctum. *Apologia justitiæ distributivæ : Scriptura, auctoritate S. Thomæ, ratione, responsione ad objectiones.* — II. Punctum. *Apologia justitiæ commutativæ ex S. Bonaventura : cur Deus tantis præmiis virtutes nostras remuneret.* — III. Punctum. *Apologia justitiæ vindicis : Scriptura, auctoritate S. Augustini, ratione.* — Conclusio moralis ex 1 puncto, ex II, ex III.

Au lieu d'écouter avec respect les esprits célestes qui, dans l'Apocalypse (*Apoc.*, XIX, 2), nous exhortent à louer Dieu, et à reconnaître que ses jugements sont équitables, les esprits faibles et mal instruits dans les vérités de notre religion, murmurent contre la justice de Dieu, et cherchent des raisons apparentes pour censurer sa divine conduite, qui ne peut être que très-sage, très-juste et très-aimable. N'est-ce pas, disent-ils, le devoir de la justice distributive de donner les charges, les faveurs, les offices et les dignités à chacun selon ses mérites : de donner les plus grands biens aux plus dignes, les plus petits à ceux qui en sont le moins dignes ; de ne donner ni les uns ni les autres à ceux

qui en sont tout à fait indignes? Et nous voyons tout le contraire : car au lieu que les biens temporels devraient être donnés aux gens de bien et refusés aux méchants, les méchants en sont ordinairement le mieux partagés, et les bons en sont dépourvus. Quant aux biens spirituels, saint Paul dit que le Saint-Esprit distribue à chacun ses grâces comme il lui plaît, *Dividens singulis prout vult* (I ad Cor., XII). Et le Sauveur disait à Nicodème que l'Esprit de Dieu envoie ses inspirations où il veut : *Spiritus ubi vult spirat* (S. Joan., III, 8). Enfin Dieu ne dit-il pas lui-même, en Malachie (Cap. I, 2) : J'ai eu de l'affection pour Jacob, et non pour Esaü ? *Dilexi Jacob, Esau autem odio habui*.

En la justice commutative il y doit avoir quelque rapport, quelque proportion, et quelque égalité entre les choses qui se changent, entre le prix que l'acheteur présente, et la marchandise que le vendeur lui livre. Or quelle proportion y a-t-il entre un verre d'eau froide qu'on aura donné à un pauvre, et le torrent de volupté qu'on en recevra dans le ciel; entre un pauvre linge dont on aura revêtu un mendiant, et la robe de l'immortalité; entre un morceau de pain, et le royaume des cieux. Cependant Jésus-Christ dit lui-même : *Possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi; esurivi enim, et dedistis mihi manducare* (S. Matth., XXV, 34).

Si nous considérons, ajoutent-ils, la justice vengeresse, il semble qu'elle excède dans sa sévérité, et qu'elle aille même jusqu'à l'injustice : car y a-t-il de la raison et de l'équité de châtier une volupté passagère par un supplice éternel; de venger et de punir une action criminelle qui n'aura duré qu'un moment par une peine qui durera des millions de millions d'années?

On pourrait répondre à tous ces faibles raisonnements que les jugements de Dieu sont un profond abîme, comme dit le prophète-roi, qu'ils sont l'équité même, et que cela doit suffire à ceux qui ne peuvent pas les pénétrer; qu'ils sont justes par eux-mêmes, et qu'ils n'ont pas besoin d'être justifiés par nous (Ps. XXXV, 7; Ps. CXVIII, 75; Ps. XVIII, 10); qu'ils sont incompréhensibles, comme dit l'apôtre saint Paul, parce que personne ne les comprend avec perfection, et ne les reprend avec justice, comme dit un grand saint : *Nemo plane comprehendit, nemo bene reprehendit*. Mais parce que le Saint-Esprit nous ordonne de répondre à ceux-là mêmes qui font des demandes sans raison, de peur qu'ils ne tirent avantage de notre silence et qu'ils ne s'imaginent être plus éclairés et mieux fondés qu'ils ne sont, *Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur* (Prov., XXVI) pour nous accommoder à eux répondons à leurs difficultés, et empruntons nos réponses de trois grands docteurs : d'un docteur angélique, d'un docteur séraphique, et d'un docteur qui est angélique et séraphique tout ensemble : le premier est saint Thomas, le second saint Bonaventure, le troisième sera saint Augustin.

I. — Le vice contraire à la justice distributive, c'est l'acceptation des personnes; et saint Pierre nous apprend, en paroles formelles, que Dieu en est exempt et incapable de tout point, *Non est personarum acceptio apud Deum*; pour l'intelligence de quoi il est important d'apprendre que quand la créature raisonnable est devenue malheureuse, ce qui ne lui peut arriver, si elle n'est criminelle, le Créateur peut très-justement et veut quelquefois la laisser en sa misère pour exercer sa justice; autres fois il l'en veut délivrer pour exercer sa miséricorde; ce sont les propres paroles de saint Thomas en plusieurs articles de sa Somme (I. p. q. 23, art. 5, ad 3; quæst. 65; art. 2, ad 3, 1-2. q. 98, art. 4, ad 2, q. 106; art. 3, ad 1), principalement quand il traite à fond de l'acceptation de personnes (2-2, q. 63, art. 1).

J'ai dit qu'il le peut justement, car le prophète a dit avec raison que Dieu est juste en toutes ses voies, c'est-à-dire en toutes ses œuvres; il ne fait rien que très-justement: soit qu'il punisse, soit qu'il pardonne, soit qu'il fasse du bien, soit qu'il envoie des maux et des afflictions à ses créatures, il exerce sa justice; ce que vous avouerez, si vous considérez, avec saint Anselme, que le propre de la justice c'est de rendre à chacun ce qui lui est dû; or Dieu ne doit rien à personne, sinon à soi-même et à ses divines perfections: quand donc il exerce sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, sa sévérité, il est juste, il fait justice, parce qu'il rend ce qu'il doit, non à ses créatures, mais à ses perfections l'honneur qui leur est dû, les faisant connaître, admirer et honorer; et s'il partage inégalement les biens de nature, de grâce ou de fortune, selon le bon plaisir de sa volonté, on ne peut dire pourtant qu'il est injuste, ou qu'il y ait en lui acceptation de personnes; car, comme dit très bien saint Thomas (2-2, q. 63, art. 1), ce vice se commet seulement dans les biens qui se donnent par obligation, lorsqu'étant obligé de distribuer le bien commun, selon la diversité des mérites et la dignité de chacun, vous avez égard à la parenté, aux amitiés particulières, ou autres semblables considérations; mais aux biens qui se donnent gratuitement et de pure libéralité, il n'y a point d'acceptation de personnes, encore que vous les donniez inégalement, par faveur, par inclination particulière et par affection à qui bon vous semble; telle est la dispensation des trésors de Dieu. Il est maître de ses biens, il n'a rien à donner aux âmes pécheresses, il leur donne ses grâces quand il lui plaît, et à qui il lui plaît, et il est toujours très-juste, même quand il les laisse en la misère du péché, où elles sont tombées par leur faute. C'est le riche discours de saint Thomas (I p., q. 23, art. 5, ad 3): comme en l'ordre de la nature, encore que la matière qu'on appelle première soit très-simple et uniforme, il a néanmoins été à propos, pour le bien de l'univers, qu'une partie de cette matière soit sous la forme de feu, et une autre sous la forme de terre; une sous la forme d'or ou d'argent, l'autre sous la

formé de cuivre ou de plomb. Comme en un palais ou maison d'un grand, d'un même arbre coupé en même forêt, l'architecte en prend une partie pour mettre au plancher d'en haut ou au lambris bien ouvragé, l'autre au plancher d'en bas qui est foulé aux pieds et couvert de poussière: ainsi, en l'ordre surnaturel, de plusieurs personnes qui sont en la masse de corruption, la providence de Dieu trouve bon d'en retirer quelques-unes pour les élever au ciel empyrée, et laisser les autres en la misère où elles se sont jetées, racheter par sa grâce les hommes perdus, réprouver en sa colère les anges apostats; et comme en l'ordre de nature, la seule cause pourquoi telle partie de la matière a été mise sous la forme de feu plutôt que l'autre, c'est la volonté du Créateur: comme en un bâtiment la cause pourquoi cette planche est mise au plancher d'en haut, et celle-ci au plancher d'en bas, est la volonté de l'architecte; ainsi en l'ordre de la providence la raison pourquoi les uns sont nobles, riches, en bonne santé, les autres roturiers, pauvres, malades, c'est la volonté de Dieu. Écoutez saint Paul, il parlera mieux que moi (Rom., IX): *Numquid dicit figmentum ei qui se finxit: Quid me fecisti sic? Annon habet potestatem figulus lutu ex eadem massa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam?* Voilà deux pots de terre, tous deux pétris de même argile, tous deux façonnés par la même roue, tous deux cuits dans le même fourneau; le potier en met un sur un buffet de parade, pour y garder des œillets ou des tulipes, il emploie l'autre à des usages sordides et abjects; si celui-ci avait de l'esprit, aurait-il droit de se plaindre et d'accuser le potier d'injustice? pourrait-il lui dire: Pourquoi me traitez-vous plus indignement que l'autre? Les hommes appartiennent à Dieu par des titres incomparablement plus grands, plus étroits et en plus grand nombre, que ces vases n'appartiennent au potier; le potier n'a pas fait la terre, il n'a pas fait l'eau qui la détrempe, il n'a pas fait le feu qui la dessèche, il n'a contribué que la façon et figure des vases; il s'est servi à cet effet de l'argile, de la roue, de la fournaise: les hommes relèvent entièrement de Dieu en leur corps, en leur âme, en la substance, dans les accidents; et encore que les causes secondes aient coopéré à leur production, Dieu n'en aurait pas besoin, c'est par un excès de bonté qu'il les a associées à son opération; si donc il lui plaît agrandir, enrichir les uns, laisser les autres en leur bassesse, pauvreté, chétiveté et misère, personne ne lui peut dire avec justice: Vous commettez une injustice. Il disait à Moïse Exode (XXXIII, 19): *Miserebor cui voluero, et clemens ero in quem mihi placuerit*: Je serai miséricorde à qui je voudrai, et je serai débonnaire envers qui il me plaira. Il disait, par Malachie I, 2: j'ai eu de l'affection pour Jacob, non pour Esaü; et en l'Évangile, à celui qui murmurait de la libéralité qu'on avait exercée envers les ouvriers qui étaient venus sur le tard à la vigne, il dit (S. Mat., XX): Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux?

Faut-il que vous soyez mauvais et envieux parce que je suis bon? Et son apôtre dit (Rom., IX) qu'il a pitié de qui bon lui semble, et qu'il laisse dans l'endurcissement qu'il veut; et derechef, qu'il n'a pas voulu se faire ange pour les anges, mais homme pour l'amour des hommes. Que si vous demandez pourquoi il a voulu racheter les hommes plutôt que les anges, pourquoi il a aimé Jacob plutôt qu'Esaü, pourquoi il a pitié de celui-ci, plutôt que de celui-là, je répondrai, avec saint Augustin (Traet. 26 in S. Joan., circappium): *Noli velle dijudicare, si non vis errare*; avec saint Prosper ou l'auteur de ce beau traité de la Vocation des gentils (lib. II, cap. 8): *Non studeas habere cognitum quod voluit esse secretum, et ubi non licet investigare quare ita judicet; sufficit scire quis judicet*; avec saint Paul: *Tu quis es, o homo, qui respondes, ἀναποκρίτως, Deo?* Qui êtes-vous pour disputer avec Dieu et lui demander des pourquoi? Je répondrai avec saint Augustin, Prosper, saint Paul: *O altitudo divitiarum!*

II. — Quant à la justice commutative, qui semble donner aux âmes choisies un paiement excessif et une couronne de trop grand prix pour des bonnes œuvres de peu de valeur, le docteur séraphique, saint Bonaventure (In II, d. 27, a. 293), pour en faire reconnaître et advoquer l'équité, fait un fort excellent discours. Il présuppose premièrement la distinction du mérite, si rebattue, en mérite de bienséance, de congruité et de convenance: *Meritum de congruo*; et en mérite de dignité, de justice et d'obligation: *Meritum de condigno*. Le premier, c'est, par exemple, quand un enfant étudie diligemment, qu'il fait son devoir en classe et à la maison, il mérite que son père le caresse et le gratifie plus que ses autres frères; ce n'est pas que le père ait aucune obligation de justice à son enfant, mais c'est que cela est convenable à la qualité de père, d'aimer et de favoriser plus ses enfants respectueux et obéissants. Le second mérite, c'est, par exemple, quand un ouvrier a travaillé à votre héritage, il mérite le prix dont vous êtes convenus ensemble. Le même saint nous avertit, ensuite de cela, qu'on peut considérer nos bonnes œuvres ou en la source et l'origine d'où elles procèdent, ou en la fin et prétention à laquelle elles visent, ou en l'état et la condition en laquelle elles sont faites. La source de nos bonnes œuvres, c'est la grâce de Dieu, et notre franc arbitre. Si on les considère en tant qu'elles procèdent de notre franc arbitre, elles n'obtiennent la vie éternelle que par un mérite de bienséance, en tant qu'il est bienséant à la bonté de Dieu de se donner à nous quand nous nous donnons à lui. Si on les considère comme procédantes de la grâce de Dieu, elles valent la vie éternelle d'un mérite de dignité et de proportion, puisque la grâce et la gloire sont toutes deux d'un même ordre, d'un ordre surnaturel et divin; que la grâce est une gloire commencée, et que la gloire est une grâce consommée. Une fontaine peut toujours monter aussi haut que sa source: *Fiet ei fons aquæ*

sallentis in vitam æternam : puisque nos bonnes œuvres ont un principe céleste et divin, pourquoi ne pourront-elles pas obtenir une fin céleste et divine ?

Si nous considérons nos bonnes œuvres, selon le rapport qu'elles ont vers Dieu, qui est leur dernière fin, nous verrons qu'elles le regardent comme véritable en ses promesses, et comme libéral en ses largesses : par le rapport qu'elles ont à la libéralité de ses largesses, elles sont méritoires d'un mérite de bienséance ; car il est bienséant et convenable à la magnificence d'un Dieu infiniment libéral de donner à nos petites actions de vertu une récompense qui excède infiniment leur valeur ; et par le rapport qu'elles ont à la vérité de ses promesses, elles sont méritoires d'un mérite de justice ; car Dieu est obligé de les récompenser ; obligé, dis-je, non pas à nous, mais à soi ; non pas à la dignité de nos actions, mais à la vérité de ses paroles ; non pas à l'excellence de nos vertus, mais à la constance et à la fermeté de ses résolutions. C'est pourquoi, encore qu'il semble être lésé de plus de la moitié, de plus des deux tiers, et de plus des trois quarts du juste prix, il ne demande point de remise ; la justice ne réclame point le bénéfice de la loi seconde (*Cod., de rescindenda Venditione*) ; il se tient à la loi première, qui est sa vérité éternelle : *Lex tua veritas*. C'est en ce sens que s'entendent toutes les Écritures, qui crient que Dieu nous donne la gloire du ciel en qualité de juste Juge, comme une couronne de justice ou comme un salaire que nous méritons. L'état et condition de cette misérable vie en laquelle nous pratiquons la vertu, c'est la saison de travail et de semence pour l'autre vie : *Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua*. Si on regarde nos bonnes œuvres comme des semences et des graines de la gloire, elles la produisent par un mérite de convenance ; car cette semence étant jetée dans une terre si bonne qu'est le sein amoureux et fécond du Tout-Puissant, c'est une chose conforme à la noblesse de son cœur royal et divin qu'il paie cent pour un, qu'il donne les biens célestes et éternels à ceux qui méprisent pour l'amour de lui les terrestres et périssables ; mais si on pèse le travail et la difficulté qui est en l'exercice de la vertu, il semble qu'elle est digne par un mérite de justice d'une couronne céleste ; car, puisque la volonté de l'homme en la pratique de la vertu s'élève par dessus soi-même et au delà de ses propres forces, et s'évertue à faire des actions surnaturelles, elle mérite qu'on lui dresse un trophée et qu'on la charge de lanriers et de palmes surnaturelles.

III. — Vous n'avez pas grand peine à recevoir ces belles vérités, parce qu'elles reviennent à votre humeur, qu'elles flattent et favorisent l'amour-propre ; mais ce qui choque votre esprit et blesse votre imagination, c'est la justice vindicative, qui condamne à des peines éternelles une action passagère. Vous n'écoutez pas le Psalmiste, qui dit (*Ps. XVIII, 9*) : *Justitiæ Domini rectæ, latificantes corda.*

Il ne dit pas *justitiæ Domini*, mais *justitiæ*. Ce n'est pas seulement sa justice commutative qui est droite et équitable, la vindicative l'est aussi ; elle ne vous réjouit pas, et vous ne la pouvez approuver, parce que vous n'avez pas le cœur droit : ce qui est courbé ne se peut pas bien joindre ni ajuster à ce qui est droit ; il n'est rien de si droit, rien de si juste et de si équitable que la justice de Dieu ; votre cœur, qui est tout courbé, ne peut s'y ajuster ni s'y accommoder : *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde !* Mais si vous aviez un cœur droit, un cœur qui ne fût point courbé et réfléchi devers vos intérêts, Dieu vous semblerait très-bon et très-aimable.

Vous êtes conseiller au présidial ou au parlement, si quelqu'un improvait vos arrets, ne le trouveriez-vous pas mauvais ? Quand vous condamnez les malfaiteurs à quelque peine, il n'y en a point ou fort peu qui ne soient de plus longue durée que le crime qui a été commis, dit saint Augustin (*Lib. XXI de Civ.*) : les verges, les emprisonnements, les confiscations de biens sont souvent ordonnées pour une parole injurieuse ou pour une action criminelle qui n'aura duré qu'un moment ; même il arrive quelquefois que la justice des hommes punit de peines éternelles une faute passagère, quand elle condamne un criminel à être mutilé de quelque membre, à un bannissement perpétuel, à être perdu ou à tout autre genre de mort, elle le prive à jamais de l'usage de ce membre, du retour à sa patrie, de la société humaine et de la vie ; et encore qu'il recouvre toutes ces choses à la fin des siècles en la résurrection générale, c'est par accident à la sentence du juge et contre l'intention de la loi civile et politique, comme l'enseigne saint Augustin.

C'est qu'on ne doit pas mesurer la longueur ou la brièveté de la peine à la durée de l'action par laquelle le crime a été commis, autrement un homme qui aurait tué son père ou son prince par un coup de pistolet ou de couteau devrait être condamné seulement à être décapité, et celui qui aurait employé une heure à couper l'arbre de son voisin pour le dérober, serait condamné au fouet ou à une autre peine d'une heure : il faut mesurer la durée de la peine, non pas à la durée du crime, mais à l'énormité. Pour juger sagement et judicieusement de la gravité d'un crime, on fait diverses considérations : on considère premièrement la grande qualité de la personne offensée, la bassesse de la personne qui a offensé et la distance et la disproportion qui est entre les deux personnes ; car plus la personne offensée est grande et noble, et plus la personne qui offense est petite et chétive, plus aussi l'offense est-elle grande. On considère en second lieu les biens que vous aviez reçus de la personne offensée ; car d'autant plus vous lui aviez d'obligation, plus votre ingratitude est grande, et par conséquent le crime plus énorme. On regarde, en troisième lieu, toute les circonstances et les motifs que vous de-

viez avoir pour ne pas commettre cette faute. Une contenance incivile que vous faites en présence du roi vous rendra plus ridicule que cinquante en présence d'un vilageois ; une œillade de travers donnée à votre père, un petit déplaisir fait à votre mari sans sujet, ou une légère trahison à votre ami vous rendra plus coupable que d'autres injures plus grandes faites à des personnes communes et ordinaires. Or, est-il qu'il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, que nous avons reçu du Fils de Dieu des bénéfices inestimables, que nous lui avons des obligations infinies, qu'il était notre Ami, notre Epoux, notre Père et notre Roi très-aimable. Donc, quand nous l'offensons par un péché mortel, c'est une offense infinie qui mérite très-justement une peine infinie et d'une éternelle durée : *Quis sapiens, et custodiet hæc ?*

Conclusion. — Voyez donc votre folie et la sagesse des âmes vertueuses ; nous ne pouvons avoir aucun bien, ni spirituel, ni temporel, qui ne vienne de Dieu ; toute notre fortune dépend de lui en ce monde et en l'autre ; il donne donc ses biens à qui bon lui semble, il les distribue selon le bon plaisir de sa volonté, il les donne plus ou moins abondamment, selon la plus grande ou plus petite inclination qu'il a pour une âme ; cet homme de bien fait donc très-sagement de gagner son affection et de se mettre bien avant dans ses bonnes grâces par son assiduité aux bonnes œuvres, et par la pratique des vertus excellentes, afin de recevoir de lui d'autant plus de grâces et de faveurs qu'il se rend plus agréable à sa Majesté divine : *Quanto Majestati divinæ fit gratior, tanto donis potioribus augeatur* : c'est l'Eglise qui parle ainsi (*Sab. ante Dom. Palm.*). Vous faites tout le contraire : au lieu de gagner les bonnes grâces de Dieu, au lieu d'apaiser sa colère et de satisfaire à sa justice pour les crimes de votre vie passée, vous ajoutez péchés sur péchés, vous en commettez de plus grands et en plus grand nombre, vous enflamez horriblement son indignation, vous attirez sur vous sa vengeance, vous lui donnez sujet de être par Ezéchiel (*Cap. V, 11*), *Vivo ego, dicit Dominus Deus, pro eo quod sanctum meum violasti in omnibus abominationibus tuis, non parces oculus meus, et non miserebor*. Et de rechef, *Iniquitas domus Israel magna est nimis valde, et repleta est terra sanguinibus, igitur et meus non parces oculus, et non miserebor* : Parce que vous avez profané les choses saintes, et commis des abominations en grand nombre, je jure ma vie que je n'aurai point pitié de vous, encore que je voie vos misères devant mes yeux. Et en un autre chapitre, il dit : L'iniquité de la maison d'Israël est plus que très-grande, c'est pourquoi je ne lui ferai plus de miséricorde.

2. Les réflexions que nous avons faites sur la justice commutative de Dieu nous donnent sujet de dire que l'homme de bien est un saint et louable simoniaque, un très-honorable laboureur, un sage et vertueux usurier, un plaideur adroit et intelligent. N'est-ce pas une

singulière faveur que Dieu vous fait, de pouvoir acheter la grâce avec de l'argent ? N'est-ce pas un échange bien admirable et avantageux pour nous, de donner des biens temporels et terrestres pour les éternels et célestes ? Eussions-nous osé seulement y penser, si Dieu ne nous y eût conviés ? N'eussions-nous pas redouté qu'on ne nous eût dit comme à Simon le magicien : *Pecunia tua tecum sit in perditionem, quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri*. Quand un homme fait l'aumône pour l'amour de Dieu, vous pouvez dire : Voyez le simoniaque, il achète un bénéfice ; que vaut ce bénéfice ? des millions de rente, non-pas seulement annuelle, mais continuelle, perpétuelle et éternelle ; il commet la simonie, non de Simon le Magicien, mais de Simon l'Apôtre : *Dixit Simon Petrus ad Jesum, ecce nos reliquimus omnia, quid ergo erit nobis ?* Pour une barque et des filets on lui donne l'archevêché de Rome et le patriarcat de toute l'Eglise ; et on dira aux âmes choisies, pour un peu de pain qu'elles auront donné aux pauvres : Possédez le royaume des cieux : *Possidete regnum ; esurivi enim*.

J'ai dit, en second lieu, que l'homme vertueux est un bon laboureur : il a bien lu le livre de la Maison rustique ou pour mieux dire de la maison céleste : il a appris de l'Evangile, où il faut semer, comme il faut semer et en quel temps il faut semer : *Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem* ; le voluptueux sème en la chair, il n'en moissonnera que des ordures et de la corruption ; l'avaricieux sème en la terre, il n'en recueillera que des moissons de terre et de boue, des biens caducs et périssables ; mais le juste sème en très-bon fonds, en un fonds fertile et fécond : au sein adorable de Dieu, il use sagement de la saison propre à semer, qui est le temps de cette vie. Semez-le bien pendant que vous en avez le temps, dit saint Paul : car après la mort ce n'est plus la saison de semer, mais de moissonner ; c'est alors que les prédestinés recueillent les fruits de leurs travaux ; ils ont semé en pleurs, en sueurs, en mortifications, en pénitence, et non pas en folies et en divertissements, comme les gens du monde ; ils moissonnent en joie, en contentements et en délices : *Euntes ibant et stebant, mittentes seminu sua, venient cum exultatione portantes manipulos suos*.

Disons encore que l'homme charitable est un vertueux et louable usurier : *Fænerator Domino qui miseretur pauperis* : Celui qui a pitié du pauvre donne à usure son bien à Dieu, dit le Saint-Esprit ; il ne le donne pas à six ou à dix pour cent, mais à cent pour un ; le Sauveur le lui promet, *Centuplum accipiet* ; et tant s'en faut qu'il en soit repris de justice, qu'au contraire il se dispose par ce moyen à plaider avantageusement au tribunal de la justice de Dieu. Les saints hommes, dit saint Grégoire, considérant avec attention, combien juste et équitable est le juge devant lequel ils ont à rendre compte, se proposent, tous les jours, devant les yeux le

dernier moment de leur vie; ils examinent avec soin ce qu'ils pourront répondre à leur juge, sur chaque chef de son interrogatoire; et le Prophète royal dit que celui qui pratique les bonnes œuvres, et qui fait beaucoup de charités aux pauvres, se prépare à rendre compte au jugement de Dieu avec honneur et approbation : *Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponit sermones suos in judicio*. Quand on lui demandera : A quoi avez-vous employé l'argent que je vous avais donné? A faire l'aumône à un tel pauvre, à acheter les OEuvres de Grenade et la Vie des Saints pour ma famille. Qu'avez-vous fait un tel jour? Le matin j'ai fait oraison, je suis allé à la messe, l'après-dînée j'ai visité un tel malade, j'ai travaillé à l'accommodement de deux familles qui étaient en procès.

3. C'est donc très-sagement que le Sage nous dit : *Est qui modico pretio multa redimat*. Que ne voudriez-vous faire, que ne voudriez-vous donner, que ne voudriez-vous endurer pour vous racheter d'être un jour entier dans l'huile bouillante? et pour vous racheter d'être brûlé une infinité d'années, vous n'avez qu'à garder les commandements de Dieu, qu'à restituer un peu de bien que vous possédez injustement, et qu'à embrasser les travaux de la pénitence; faites-le si vous êtes sage, et en tout ce qui vous arrivera en cette vie, même contre votre volonté, en tout ce que vous verrez en ce monde, honorez-y la très-adorable et très-aimable justice de Dieu : dites toujours avec le Psalmiste : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum*, Mon Dieu, vous êtes juste, et votre jugement n'est que justice et qu'équité; dites, avec les trois jeunes hommes de la fournaise : *Universa que fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti*, Tout ce que vous nous avez fait, vous l'avez fait avec grande justice. Dites, avec les saints de l'Apocalypse : *Salus et gloria, et virtus Deo nostro est, quia vera et justa judicia sunt ejus*, Les jugements de notre Dieu sont très-conformes à la vérité et à la justice; honneur, gloire, louange, bénédiction lui en soit rendue à présent et toujours, en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON XLI.

De la création du corps humain.

Fide credimus aptata esse secula verbo Dei.

Dans la foi nous croyons que Dieu a créé le monde par sa parole (Hebr., XI).

Jusqu'à présent nous avons traité du principal objet de la foi, qui est la Divinité considérée en elle-même et en ses perfections infinies; il est à propos de la considérer dorénavant en ses œuvres, et premièrement en l'œuvre de la création, que les apôtres attribuent à la personne du Père, parce qu'il est la Dêité fontale, comme parle saint Hilaire, la source et l'origine de tout ce qui est produit en l'être créé ou incréé; aujourd'hui nous traiterons de la création du corps humain; demain, Dieu aidant, de l'âme raisonnable, et après demain, de la produc-

tion des autres créatures. Si jamais corps humain a été beau, agréable, parfait et ravissant, c'a été le vôtre, ô sainte Vierge; et ce avec raison, puisqu'il était la tige qui devait produire et porter la fleur de Nazareth, le sanctuaire où devait habiter le saint des saints, le modèle et l'original sur lequel on devait former le corps adorable de Jésus, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Vita est optimum omnium bonorum temporalium. — I. Punctum. In creatione corporis humani Deus exercet : 1. suam potentiam, 2. sapientiam, 3. bonitatem. — II. Punctum. Exhortatio ad serviendum Deo, creatori et patri nostro.

Entre les biens naturels que les hommes ont reçus de la libéralité divine, le premier, le plus grand et le plus précieux, c'est la vie : ceci se montre évidemment en ce qu'il n'y a rien que nous ne quittons, rien que nous n'entreprenions, ni rien que nous ne souffrions volontiers pour conserver ce bénéfice. Si vous demandez à un laboureur ou à un vigneron pourquoi il passe toute l'année à remuer un peu de terre avec beaucoup de travail, il vous dira : C'est pour gagner ma vie : *Quantis laboribus agitur, ut longiore tempore laboretur!* Si vous demandez à un marchand qui est sur mer pourquoi, en temps d'orage, il jette dans l'eau ses marchandises les plus précieuses, et même ses provisions de bouche, il répondra : C'est pour décharger le vaisseau et pour sauver ma vie : *Jactant in mare, tempestate sæviante, etiam alimenta, et ut vivant projiciunt unde vivant*. Si vous demandez à un malade pourquoi il permet qu'on le saigne, qu'on le ventouse, qu'on le sacrifie, qu'on lui applique le cautère actuel, et pourquoi il avale des potions qui font hondir le cœur seulement à les sentir, il vous dira : C'est pour recouvrer ma santé et conserver ma vie : *Multi vitam dolore finirent, quam ne finirent, dolere voluerunt*.

La raison de ce grand amour que nous avons pour la vie, c'est que nous connaissons, par un instinct de nature, qu'elle est le fondement, la base et le principe de tous les autres biens naturels que nous avons, et que ce fondement étant renversé, tout le reste s'en va par terre; ceci nous oblige à une grande reconnaissance envers Dieu, et à lui rendre des actions de grâces immortelles pour l'œuvre de la création : car ce bénéfice en comprend trois, comme nous avons dit, qui sont : la création de notre corps, la création de notre âme et la création de ce monde, pour l'entretien de notre corps et pour l'instruction de notre âme. Aujourd'hui j'ai à vous faire voir que le Créateur, en nous donnant un corps, a exercé sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie; je le montrerai, dis-je, par des lumières empruntées de trois grands docteurs, qui sont : saint Laurent Justinien, saint Augustin et Tertullien.

1.—1. La sainte Vierge nous marque la première vérité dans son cantique, quand elle dit que le Créateur exerce sa puissance à humilier les superbes : *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos*. Sur quoi saint Laurent Justinien propose une belle question (*De Disciplina et perfectione relig.*, c. 4), et demande d'où vient que le Créateur, dont toutes les œuvres sont très-parfaites et accomplies, a voulu faire en l'homme un mariage qui d'abord semble si imparfait et si mal concerté entre deux substances si inégales, si disproportionnées et si dissemblables que sont l'âme et le corps : l'âme si noble, si excellente, si spirituelle, si céleste et de l'ordre des anges ; le corps si grossier, si vil, si matériel et de la catégorie des animaux. Ce saint patriarche répond que Dieu l'a voulu de la sorte, afin d'humilier l'âme et de la tenir bas. Voyez, mesdames, votre indiscretion, comme vous êtes contraires au dessein de Dieu, et ridicules à ses anges : il vous a donné un corps tout exprès pour vous humilier, et vous prenez sujet de vous en faire accroire ; vous en voulez être regardées, adorées et idolâtrées même dans sa sainte maison, et même en sa présence, où rien ne doit paraître et éclater que sa divine majesté ; même pendant les adorables et les redoutables mystères : oh ! que vous êtes éloignées de ses pensées ! oh ! que vous combattez ses intentions et ses desseins ! Il avait vu que le premier ange et que les autres de sa suite s'étaient perdus par vanité, à la vue de leur nature, qui était très-excellente, pure, spirituelle, exempte et dégagée de toute matière ; de peur que l'âme raisonnable ne tombât en cette faute, il l'a emprisonnée en ce cachot, il l'a attachée à ce corps de boue, il l'a enseveli dans ce tombeau, *σῆμα σῆμα*, il l'a plongée dans cet abîme ; mais ce qui est admirable, et ce qui montre bien sa toute-puissance divine, c'est que nous tenant ainsi bas, il abat l'orgueil de Lucifer : le corps, qui nous est un sujet d'humiliation, est un instrument de victoire et de triomphe sur cet esprit superbe.

On admira autrefois la puissance de Dieu, quand on vit que trois jeunes hommes étant jetés dans la fournaise de Babylone, le feu ne les endommagea point, ne brûla pas un seul cheveu de leur tête, ni un fil de leur robe, mais qu'il se jeta sur ceux qui l'avaient allumé, et qu'il les réduisit en cendre : n'y a-t-il pas sujet de s'étonner et d'admirer la toute-puissance de la grâce de Dieu, quand on voit que les démons allument le feu de la concupiscence au corps de plusieurs jeunes hommes, et que leurs âmes n'en sont point touchées ? C'est ce qui brûle les démons, c'est ce qui les fait enragés de dépit. Et qui n'eût admiré la puissance de Dieu, quand on vit qu'il faisait la guerre à un grand roi et à son royaume avec des moucheron ? Les Égyptiens la reconnaurent et l'avouèrent alors, ce qu'ils n'avaient point fait aux autres grands fléaux : *Digitus Dei est hic*. Les substances corporelles ne sont que comme des moucheron en comparaison des anges :

quand les anges réprouvés voyaient que Dieu triomphait d'eux par des filles de treize ans, de douze ans, de neuf ans ; que les corps faibles et délicats de sainte Agnès, de sainte Christine et de sainte Basilisse, résistaient courageusement à toutes les géhenues, et les supplices que la cruauté ingénieuse de ces esprits enragés faisait exercer sur elles, n'avaient-ils pas sujet de reconnaître et d'avouer le pouvoir de Dieu, et de dire par admiration : *Digitus Dei est hic* ?

Mais quand tout cela ne serait pas, le Créateur a montré sa puissance et sa sagesse infinie dans la production de notre corps, en ce que d'une matière si simple, si grossière, et si chétive, comme est un peu de boue, il a su organiser tant de différentes parties, les unes molles, les autres dures ; les unes humides, et les autres sèches ; les unes très-sensibles, et les autres insensibles ; la chair, les os, les cartilages, les muscles, les nerfs, les tendons, les moelles, les veines, les artères, le sang, la bile, la pituite, et tous les autres organes nécessaires à la demeure et aux fonctions de l'âme végétative, sensitive et intellectuelle. C'est comme si un architecte faisait d'une motte de terre un Louvre parfait et accompli, de bois et de pierre, de marbre, de jaspé et de porphyre, qui aurait tous ses étages, ses galeries, ses salles, ses chambres, antichambres, et cabinets, avec les tapisseries, les tables, les buffets, les lits et tous les autres meubles nécessaires à la résidence et au service d'une fort grande reine.

2. J'ai dit que Dieu a montré en cette œuvre sa puissance et sa sagesse infinie ; car si sa puissance s'est exercée à former d'un peu de boue tant de différentes parties, sa sagesse se connaît dans l'industrie et l'artifice avec lequel elles sont disposées, dans la symétrie, la proportion, le rapport et la convenance admirable qui y est gardée. C'est à quoi nous devrions faire souvent réflexion, avec saint Augustin, pour exciter en nos cœurs des sentiments de respect, d'amour et d'admiration envers cette sagesse divine, dont nous avons un ouvrage si merveilleux, non-seulement devant nous, mais avec nous, et en nous. Nous devrions dire, comme ce grand docteur : D'où vient donc cette masse de chair, qui marche sur la terre ? Qui est-ce qui m'a donné ces membres, qui me sont si commodes ? qui est-ce qui les a organisés et fabriqués avec tant d'artifice, et qui est-ce qui a logé et ajusté si adroitement dans un trou de ma tête tant d'humeurs, tant de muscles, tant de nerfs et tant de tuniques qu'il y en a dans mon œil ?

Qui est-ce qui s'est avisé de flanquer et d'élever autour de mes yeux le front, le nez et les joues, comme trois boulevards, afin que si on me donne un soufflet ou un coup de poing, il tombe sur ce rempart et n'intéresse pas une partie si importante comme l'œil ? Qui est-ce qui s'est avisé de mettre à mes sourcils et au bout de mes paupières de petits poils, afin que si quelque crasse ou quelque poussière tombe de ma tête, elle

soit reçue en ces poils et qu'elle ne gâte pas mes yeux ? Qui a été si sage de faire mes oreilles, non pas de chair, de peur qu'elles ne penchent avec indécence ; non pas d'os, de peur qu'elles ne me blessent, quand je suis couché sur le côté, mais d'une matière qui n'est ni trop molle, ni trop dure ? Qui est-ce qui s'est avisé de faire ma main de plusieurs pièces, et de la diviser en cinq doigts, afin que je m'en puisse servir plus commodément, pour toucher des orgues, pour tenir ma plume, pour enfiler une aiguille, et pour les autres usages de ma vie ? Qui a été si libéral que de faire doubler les membres qui me sont le plus nécessaires, deux yeux, deux oreilles, deux mains et deux pieds, afin que si je viens à perdre l'un par quelque accident, je me puisse servir de l'autre ? Qui est-ce qui a su si bien partager et compasser ces membres jumeaux, que la main droite n'est pas plus longue, ni plus large que l'autre ; que le petit doigt de l'une soit tout semblable au petit doigt de l'autre, et même qu'il n'y ait pas plus de poils en l'une de mes paupières qu'en l'autre ? Qui a été si exact et si ponctuel, que de ranger jusqu'aux poils de mes paupières ? En l'homme, dit Vésale, il n'y a pas moins de trois cents os ; Galien en reconnaît au moins deux cents ; et il dit, au livre de la Formation du fœtus, que chacun de ses os n'a pas moins de quarante officiers : les modernes reconnaissent deux cent quarante-sept os : savoir cinquante-neuf à la tête, soixante-huit au tronc du corps, et six vingts aux jointures des muscles. Les plus curieux anatomistes en comptent quatre cent vingt deux, et disent que chacun d'eux a pour le moins dix officiers. Il y a donc en mon corps plus de huit mille officiers pour les os, et plus de deux mille pour les muscles.

Qui est-ce qui a créé tant d'officiers en mon corps ? qui a distribué tant d'offices ? qui a soin de leur faire si bien faire leurs charges que quand je suis en bonne santé, pas un ne manque à son devoir, pas un n'empiète sur l'office de l'autre ; ces membres si divers et en si grand nombre sont fornés avec tant d'esprit et tant de sagesse, qu'il semble que le Créateur ait voulu faire en ce corps un abrégé du monde corporel et visible, une image du monde spirituel et angélique, une ombre du monde archétype et divin : la tête en est comme le ciel, les yeux en sont les astres, les quatre humeurs en sont les éléments et en sont les propriétés : la bile en est comme le feu, le sang comme l'air, la pituite comme l'eau, et la mélancolie en est comme la terre. Saint Denys Aréopagite (*De caelest. Hierarch., cap. 15*) montre que les parties de notre corps ont quelque conformité et ressemblance avec les propriétés des anges : les yeux représentent la vivacité de leur entendement et la lumière qui éclaire leur esprit ; les oreilles, leur promptitude à recevoir les commandements de Dieu ; les mains, leur force à exécuter ce qu'ils entreprennent et ainsi des autres parties.

Hippocrate et Galien nous donnent sujet

de penser que l'homme est à l'image de Dieu, non-seulement quant à l'âme, mais encore en quelque façon quant au corps ; car en Dieu, tout est parfait, on n'y saurait imaginer un seul défaut ou la moindre imperfection, et ses divins attributs sont une même chose entre eux et avec son essence adorable : sa puissance est sa sagesse, sa sagesse est sa bonté, sa bonté est sa beauté : ainsi au corps du premier homme, tout y était accompli, on n'y pouvait pas remarquer le moindre défaut. Galien pour convaincre d'erreux Epicure, qui disait que la composition de notre corps, était un ouvrage du hasard, dit qu'il lui donne cent ans à penser pour essayer si on pourrait changer de situation, ou de figure quelqu'une de ses parties, et il assure qu'après ce temps il sera contraint à vouer qu'on ne pouvait pas mieux faire notre corps, et qu'il est impossible de faire le moindre changement en un seul de nos membres, sans en ôter toute la beauté, l'utilité et la bonne grâce. Du Laurent, célèbre médecin de notre siècle, enchérit là-dessus et donne dix mille ans à tous les séraphins du ciel ; car toutes les parties de notre corps sont si bien disposées et arrangées en si bel ordre, que ce qui sert à la beauté, sert à la force ; et que ce qui sert à la force, sert à la commodité : par exemple, que le front soit fabriqué d'os, et non pas de chair, cela sert à la force ; car s'il était de chair, il serait trop faible pour défendre le cerveau qui est comme le donjon et la citadelle du corps ; et cela sert aussi à la beauté : car s'il était de chair, il s'aplatirait et s'enfoncerait aisément avec indécence et mauvaise grâce : et cela sert aussi à la commodité ; car s'il était de chair et qu'il ne fût pas élevé, les biens visuels ne se pourraient pas si bien réunir et les espèces ne se ramasseraient pas si bien dans les yeux.

De plus, l'être de Dieu est infini, il n'a ni bornes, ni limites, ni commencement, ni fin. Les anciens disaient que c'est une sphère, dont le centre est en tout lieu et la circonférence n'est nulle part : et Hippocrate parlant de notre corps, dit que c'est comme un cercle, qu'on fait sur le papier avec la plume, où il n'y a ni commencement ni fin, ni premier ni dernier point. πάντα ὁμοῦς ἀρχή, καὶ πάντα τελευτή· κύβλου γὰρ γραφέντος ἀρχὴ οὐκ εὐρέθη. Qui a projeté ce dessein, et qui a fait ce bel ouvrage ? N'est-ce point peut-être ma mère ? Non, car quand je commençai à être formé dans son sein, elle ne savait pas encore, si elle était grosse ; et quand elle le sut, elle ne savait si c'était d'un garçon ou d'une fille, d'un enfant parfait, ou d'un fruit monstrueux. Celui qui voit une belle image, la première parole qui lui sort de la bouche, c'est pour demander qui l'a faite ; et d'où vient que voyant un homme, l'original de cette image, je ne demande point qui l'a fait ? Et quand je demande qui a fait une image, si quelqu'un me répondait que personne ne l'a faite, mais qu'elle s'est faite d'elle-même, ou qu'un garçon de boutique ayant répandu par mégarde une bouteille d'encre sur cette toile, cela a

si bien rencontré, que cette image s'est trouvée ainsi faite, je jugerais aisément que celui qui me répondrait ainsi, serait sans jugement ou se moquerait de moi ; car je ne suis pas si grossier que je ne comprenne aisément qu'un ouvrage si artistiquement fait, ces couleurs si bien appliquées, ces proportions si bien gardées et ces gestes si bien contrefaits, ne peuvent-être faits par le hasard ; mais qu'il faut nécessairement qu'un bel esprit, qu'un bon peintre et qu'un excellent ouvrier y ait appliqué la pensée et la main. Ainsi quand je vois mon corps, formé avec tant d'artifice, les membres placés en si bel ordre, les parties cousues l'une à l'autre avec tant d'ajustement et de correspondance, et si propres aux fonctions de ma vie, je dois conclure que cet ouvrage ne s'est pas fait par hasard ; mais qu'un excellent esprit, qu'un ouvrier très-sage et bien expert a daigné s'y employer. C'est donc vous, ô mon Dieu, conclut saint Augustin, c'est vous, mon Créateur, qui m'avez fait. *Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam (Psalm., CXXXVIII)* : ces mains toutes puissantes et divines qui soutiennent le ciel, vous avez daigné les appliquer à organiser mon corps : *Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto* : il n'y a pas un seul osselet, pas un nerf, ou un petit muscle là-dedans que vous n'avez fabriqué avec application d'esprit : et si vous avez été si exact à bien former et rendre parfait ce corps que vous m'avez donné pour m'humilier sur la terre, combien excellent sera-t-il, quand vous le réformerez pour le glorifier dans le ciel ?

3. Et ce qui montre encore évidemment la grandeur incompréhensible de votre bonté admirable, c'est qu'ayant joint un corps terrestre à l'âme raisonnable pour la tenir basse et humiliée, vous faites qu'il lui sert beaucoup, à mériter d'être élevée au-dessus du firmament et logée parmi les archanges. Oui, le corps contribue beaucoup au salut et à la perfection de l'âme, à la connaissance qu'elle a de Dieu, à l'honneur qu'elle lui fait et aux services qu'elle lui rend.

L'âme a une connaissance naturelle de Dieu elle en a une surnaturelle, elle le connaît naturellement par ses œuvres, elle le connaît surnaturellement par la foi ; elle reçoit la première connaissance par la vue du corps, et la seconde par l'ouïe ; elle voit par les yeux la grandeur, la beauté, et l'économie de ce monde, et par ce moyen elle connaît la grandeur, la beauté, la sagesse et les autres perfections du Créateur : *Invisibilia Dei, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* ; elle reçoit par l'ouïe la prédication et la foi des mystères surnaturels que l'Église lui enseigne : *Fides ex auditu*.

Dieu ayant produit des créatures purement spirituelles et dégagées de toute sorte de matière, qui sont les anges, et des créatures corporelles, toutes plongées dans la matière, qui sont les bêtes, il méritait d'être adoré et honoré des uns et des autres : les anges l'adorent excellemment, mais les animaux

en sont incapables ; il a donc fait une créature moyenne, l'homme, qui, s'approchant des anges du côté de l'esprit, et des animaux du côté de la chair, joint en soi le spirituel et le corporel, et peut rendre au Créateur un hommage spirituel, comme font les anges, et un honneur corporel, ce que les animaux ne peuvent pas ; et c'est ce qui nous oblige, et nous doit exciter à employer notre corps avec grand soin, et, si je l'ose dire, plus même que notre esprit, à honorer et à adorer notre Dieu : car si nous ne l'honorons par notre esprit, il ne laisse pas d'être honoré spirituellement, les anges suppléant à ce manquement ; mais si notre corps ne l'honore, il n'est point honoré corporellement, puisque les autres créatures corporelles sont incapables de le faire.

Le corps, en troisième lieu, coopère à la piété de l'âme, en ce qui est du service de Dieu, par des actes de plusieurs vertus qu'elle ne pourrait pas pratiquer sans le ministère du corps, et le Créateur lui a donné une posture convenable, et des membres propres à ces fonctions :

Pronaque cum spectent animantia cætera terram,
Os homini sublime dedit, cælumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Au lieu que les autres animaux ont la tête penchante contre terre, l'homme a la sienne tournée vers le ciel. Il lui a donné des pieds pour aller aux lieux saints, des genoux pour les fléchir en la prière, une langue pour louer et bénir son Dieu, et pour instruire son prochain, des mains pour les élever en l'oraison et les étendre vers les pauvres ; et si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'en tous les ordres des saints, ce qui les rend plus signalés, ce qui leur mérite de plus illustres auréoles, ce sont les vertus qu'ils pratiquent par l'entremise du corps : les travaux et les voyages des apôtres, les écritures des évangélistes, les tourments et la mort précieuse des martyrs, les veilles et les études des docteurs, les sueurs et les prédications des confesseurs, les austérités et les mortifications des religieux, les combats et les victoires des vierges, les aumônes et les bonnes œuvres des saintes veuves, les jeûnes et les mortifications des pénitents leur acquièrent beaucoup de gloire, et le corps y a très-grande part.

II. — C'est donc pour vous, ô grand Dieu, c'est pour vous, et pour votre service que je suis créé ; c'est pour vous connaître, pour vous aimer, pour vous honorer et vous louer que vous m'avez donné l'être et la vie ; soyez-en béni et glorifié à jamais : ô quel honneur, ô quel bonheur, et quelle dignité inconcevable à nous d'être créés pour Dieu, d'avoir le Créateur pour notre dernière fin ; d'être référés à Dieu, non pas par l'entremise de quelqu'un, mais immédiatement ; les éléments sont pour les plantes, les plantes sont pour les animaux, les animaux sont pour l'homme, et l'homme est pour Dieu immédiatement, et sans entre-deux : quelle de-

gradation donc et quel dérèglement monstrueux est-ce que de manquer à cette obligation, et de se référer à d'autre fin? Le soleil a été créé pour éclairer, le feu pour échauffer, l'eau pour humecter, et la terre pour produire les plantes; ils le font, et l'ont toujours fait; l'homme seul, qui a été avantage d'une nature si excellente, l'homme qui a reçu la souveraineté sur toutes les autres créatures, l'homme qui a été créé pour une fin si noble, manque à son devoir, et est inutile en ce monde. Hé! quelle différence il y a très-souvent entre deux personnes, que vous penseriez fort semblables! Votre voisin est gentilhomme, et vous aussi; il a un bel esprit, et vous aussi; il a de grands biens, et vous aussi; mais il est homme de bien, il cherche Dieu en toutes ses œuvres, il s'étudie à le connaître, à l'aimer, à l'honorer à le servir, à procurer sa gloire, et à le faire aimer et honorer par tous ceux qu'il hante: vous, au contraire, n'avez point d'autre but de vos pensées, de vos desseins, de vos actions et de vos affections que vous-même; votre contentement, votre satisfaction, l'établissement de votre fortune, et l'avancement de vos enfants font la seule et dernière fin des inclinations de votre cœur. Dieu fait plus d'état de votre voisin que de tous les trésors de la terre, que de tous les astres du ciel; et il fait moins d'état de vous que d'un clou, que d'une épingle, et que d'une aiguillée de fil: vous en pouvez juger par vous-même, et par votre façon d'agir.

Vous avez, par exemple, deux chevaux en votre écurie, tous deux de même prix, de même poil et de même taille: l'un s'est rompu la jambe sans remède, et l'autre est sain et vigoureux: vous nourrissez et gagez un valet pour avoir soin de celui-ci, vous le lui recommandez souvent, vous le visitez de temps en temps, et le faites voir à vos amis; mais celui-ci, qui s'est rompu la jambe, ne vous est plus rien, vous l'envoyez à la voirie, vous en faites moins d'état que d'un clou et que d'une épingle, ou que d'une aiguillée de fil. Pourquoi? Un clou peut servir à quelque chose, à clouer une planche, une épingle à attacher un rabat, un bout de fil à coudre une manchette: et ce cheval est inutile, il ne sert plus de rien à la fin pour laquelle il est en ce monde. Ainsi, quelque bel esprit que vous ayez, quelque bon jugement, quelque science, prudence et industrie qui soit en vous, si vous n'aimez Dieu, si vous ne le servez, si vos actions et vos affections ne tendent à sa gloire, il vous estime moins qu'une épingle, vous êtes la plus inutile de toutes les créatures: car une épingle sert à sa fin, et vous ne servez de rien à la fin pour laquelle vous êtes homme, qui est la gloire de Dieu: vous semble-t-il que ce soit une chose indifférente de priver votre Créateur des fruits de la vie qu'il vous a donnée?

Quand vous avez un cerisier, un abricotier, ou quelque autre arbre fruitier dans votre héritage, si on vous en dérobe les fruits, vous vous mettez en colère, vous donnez des malédictions au larron qui les a cueillis, et si

on vous les prend cinq ou six ans tout de suite, vous le faites couper et jeter au feu, parce, dites-vous, qu'il est inutile; et cependant peut-être que vous ne l'avez pas planté, vous ne le cultivez point, vous ne l'arrosez jamais, vous n'y faites rien, mais seulement parce qu'il est en votre héritage, vous en voulez avoir les fruits. Hé! ne faites donc pas à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même: vous êtes un arbre planté de la main de Dieu, enraciné dans son terroir: et dans l'enceinte de son domaine, arrosé continuellement par ses influences, cultivé soigneusement par une infinité de bienfaits; et à qui donnez-vous les fruits de cet arbre, à qui adressez-vous vos pensées, vos paroles et vos actions? N'est-il pas vrai qu'il n'y a personne à qui vous pensiez moins, personne de qui vous parliez moins, et à qui vous rendiez moins de service qu'à Dieu? Quelle bonne œuvre bien parfaite avez-vous jamais faite purement pour l'amour de lui? N'avez-vous point peur qu'il ne se mette en colère, qu'il ne vous donne sa malédiction, comme à ce figuier de l'Évangile, qu'il ne fasse couper et jeter au feu cet arbre inutile, et qu'il ne dise: *Succidite arborem, ut quid terram occupat?* Ou si vous voulez, je vous ferai un argument plus familier et plus persuasif.

Considérez, je vous prie, quel honneur, quel amour et quelle obéissance un enfant est obligé de rendre à son père. Cet enthymème sera fructueux, l'antécédent servira pour les enfants, et la conséquence pour les pères. Belle pensée de saint Pierre Chrysologue: Pourquoi pensez-vous que Dieu s'est voulu servir des hommes, pour mettre les hommes au monde? ne pouvait-il pas lui-même, tout seul, immédiatement, nous créer de rien, ou chauger des pierres en hommes, comme il dit qu'il est facile à Dieu, *Potest de lapidibus suscitare filios Abraham?* C'est afin que par l'amour ardent que vous portez à vos enfants, vous connaissiez l'amour excessif que Dieu porte aux siens, afin que par l'honneur et l'obéissance que vous demandez de vos enfants, vous connaissiez l'honneur et l'obéissance que vous devez à Dieu, qui est votre père. C'est une chose admirable de voir, en l'Écriture sainte, comme Dieu est assidu à nous recommander l'honneur et l'amour que nous devons à nos père et mère, à nous promettre des récompenses si nous nous en acquittons bien, et à nous faire des menaces si nous venons à y manquer; il dit: *In omni opere, et sermone, et patientia honora patrem tuum (Eccl., III)*, « Honorez votre père et votre mère de parole, d'œuvre, et par patience: » quand vous leur parlerez, que ce ne soit pas en grondant, ni en murmurant, mais avec toute sorte de respect: quand ils vous parleront, ne vous tenez pas assis lorsqu'ils sont debout, et ne faites rien qui leur puisse déplaire en quelque façon que ce soit: quand ils vous donneront sujet de quelque mécontentement, honorez-les en endurant, et exerçant la patience envers eux: souvenez-vous combien d'ennuis et de soucis, d'in-

commodités et de mauvaises nuits ils ont soufferts pour vous.

Voici les récompenses que Dieu a promises : premièrement il dit : *Quasi in sereno glacies, solventur peccata tua* : « Vos péchés s'effaceraient comme la neige se fond au soleil. » La meilleure pénitence que vous puissiez faire pour vos péchés, et la plus agréable à Dieu, c'est d'honorer votre père et votre mère. Vous avez commis tant de péchés, tant de blasphèmes, d'ivrogneries, de médisances, d'impuretés, et vous n'en avez fait que peu ou point de pénitence : quand et comment prétendez-vous la faire ? Dieu vous demande pour satisfaire à vos péchés que vous enduriez de vos père et mère. En second lieu : *Qui honorat patrem suum, in die orationis suæ exaudietur, et in die tribulationis Deus commemorabitur tui*. Quand vous demanderez quelque chose à Dieu, il vous exaucera volontiers, vous le pourrez sommer de sa promesse ; quand vous serez en quelque maladie ou en affliction, vous aurez droit de lui demander soulagement, lui remontrant qu'il l'a promis, et que vous avez rendu de bons services à votre père ou à votre mère en leurs maladies, lorsque vos frères et sœurs les abandonnaient. Comme au contraire il dit : *Est maledictus a Deo qui exasperat matrem*, non-seulement celui-là est maudit de Dieu, qui tue sa mère, qui la bat, qui la pousse rudement, qui la met hors de la maison et qui la fait mourir de regret ; mais encore celui qui la fâche notablement : et quelle plus grande peine voudriez-vous que d'être maudit de Dieu ? Aussi est-ce le comble de tout malheur, le fond et l'abîme d'une âme désespérée que de fâcher notablement son père ou sa mère. Quand vous voyez un jeune homme vicieux et débauché, si on vous dit que, parmi ses excès, il a au moins cela de bon, qu'il respecte son père et sa mère, qu'il a peur de les fâcher et qu'il fait ses débauches à leur insu, de peur de les mécontenter, c'est bon signe, il y a espérance qu'il se reconnaîtra. Saint Augustin (*Lib. IX Conf.*, c. 22) dit que parmi les débauchés auxquelles il était adonné avant son baptême, il avait ce bon naturel d'honorer grandement sa mère, qui était veuve. En sorte qu'elle le loua qu'il n'avait jamais dit contre elle une seule parole dure ou revêche ; mais quand vous voyez un enfant qui ne tient compte de son père ou de sa mère, qui les fait mourir de regret, c'en est fait, il est proche de la réprobation : car quel bien lui peut arriver, ayant la malédiction de Dieu ? Que si vous ne vous souciez pas des récompenses ou des punitions spirituelles,

Il dit en troisième lieu : *Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis*, « Celui qui honore son père, aura du contentement de ses enfants : » comme au contraire, ayant été rebelle à vos père et mère, Dieu permet que vous ayez des enfants qui vous rendent la pareille ; et je crois que ce fut le Saint-Esprit, qui parla un jour par la bouche d'un enfant. Un homme marié qui avait encore son père, et qui avait un enfant âgé de dix ou douze

ans, envoya son père à l'hôpital, parce que sa femme ne le pouvait souffrir ; cela n'arrive que trop souvent : l'enfant aime son père et sa mère, car enfin le sang ne peut mentir, il voudrait bien demeurer en paix avec eux ; mais il a une femme avaricieuse, cruelle et querelleuse, qui est toujours en dispute avec son beau-père : Eve est toujours Eve, et toujours dangereuse à l'homme, elle souffle à l'oreille de son mari que son père est un fainéant, qu'il dépense plus que toute la famille, qu'il travaillerait bien s'il voulait, que s'il demeure longtemps en la maison, il faudra donner une besace à leurs enfants ; le mari se laisse gagner aux paroles de cette sirène, comme fit celui dont nous parlons ; il sépara premièrement son père de sa table, puis de sa maison, enfin il l'envoya à l'hôpital, et comme il avait encore quelque reste de piété, il donna à son enfant deux couvertures : Tiens, porte cela à ton grand-père, et lui donne le bonjour de ma part ; l'enfant n'en porta qu'une : le père trouvant l'autre en la maison : Petit coquin, pourquoi n'as-tu pas porté à ton grand-père les deux couvertures que je t'avais données ? Mon père, dit-il, je garde l'autre pour vous, quand je vous enverrai à l'hôpital. Dieu mit cette parole en la bouche de cet enfant, pour avertir cet homme dénaturé, que ses enfants le traiteraient comme il avait traité son père : *Qui honorat patrem, jucundabitur in filiis*.

En quatrième lieu, *Vita vivet longiore*, « Celui qui honore son père, vivra plus longtemps » en ce monde, ou si la vie lui est dangereuse pour son salut, il vivra éternellement dans le ciel ; car, dit S. Thomas, puisqu'il est reconnaissant envers ceux qui lui ont donné la vie, il mérite qu'on lui conserve longtemps ce bénéfice. Tirons maintenant la conséquence de cet antécédent, je ne m'écarte pas de mon sujet, cette digression est à propos et de propos délibéré : si Dieu nous fait de si grandes promesses, s'il nous fait des menaces si terribles pour nous inciter, ou par espérance, ou par crainte à honorer et servir nos parents, s'il nous le recommande avec tant d'instance, à combien plus forte raison voudra-t-il que nous l'honorions et le servions, lui qui est notre père céleste ! Si nous devons tant d'honneur et d'obéissance à nos père et mère, parce qu'ils nous ont donné la vie, combien plus à Dieu, qui en est le premier principe et le principal auteur ! Si nous sommes si obligés à ceux qui ne sont que comme les instruments, combien plus à la cause principale ! Si une image est obligée à ce pinceau qui l'a tracée, combien plus au peintre qui a conduit le pinceau ! Si la maison au marteau et à la truelle, combien plus à l'architecte ! Et si la robe au ciseau et à l'aiguille, combien plus au tailleur !

Vous vous plaignez de vos enfants, qu'ils ne vous rendent point de service, ils font mal, mais ne vous en plaignez pas, ils vous rendent la pareille : avez-vous soin de servir votre Dieu, qui est votre père céleste ? Les jours ouvriers vous n'avez pas le loisir,

dites-vous; vous passez du lit à la table, ou à l'ouvrage : les fêtes, pendant le service divin, vous vous amusez à deviser, à regarder deçà et delà, ou à murmurer quelques prières vocales du bout des lèvres, vous donnez le corps à Dieu et le cœur au ménage, ou bien à quelque ordure. En quel temps et en quelle saison est-ce donc que vous servez Dieu? Ingrats que vous êtes! n'est-il pas votre père, qui vous a créés et conservés au monde: *Nonne ipse est pater tuus qui creavit te et possedit te?* Si votre enfant ne vous rendait pas plus de service que vous n'en rendez à Dieu, n'auriez-vous pas sujet de vous en plaindre? Vous vous plaignez que votre enfant ne vous veut pas obéir, pourquoi lui demandez-vous ce que vous ne rendez pas à votre père? Vous a-t-il plus d'obligation que vous n'en avez à Dieu, duquel vous ne voulez pas garder les commandements, qui sont si aisés? Si l'enfant qui fâche sa mère encourt la malédiction, quel châtiment devrait attendre celui qui la maudirait, ou qui même oserait la battre? Ne mériterait-il pas d'être privé de sa succession? Le jurisconsulte le dit :

Bis septem ex causis exhaeres filius esto :
Si patrem feriat, vel maledicat ei.

Vous frappez votre Père céleste quand vous le reniez ou vous le maudissez ; vous le maudissez quand vous le blasphémez, ou que vous vous parjurez ; quand vous jurez pour un mensonge, vous appelez Dieu en faux témoignage. Si un de vos enfants vous disait : Mon père, vous êtes un faux témoin, que lui diriez-vous, que lui feriez-vous, endurerez-vous cette injure ? C'est ce que vous dites à Dieu, quand vous vous parjurez en jugement, ou en quelque autre occasion : est-ce pour cela qu'il vous a donné une langue ? est-ce pour l'offenser qu'il vous a donné les membres de votre corps et les puissances de votre âme ?

Revenons en nous-mêmes, messieurs, considérons notre ingratitude, convertissons-nous à Dieu et disons : D'où vient qu'ayant tant d'occasions de vous servir et aimer, ô mon Dieu, je vous sers et vous aime si peu ? Comment se peut-il faire que cette créature n'affectionne pas son Dieu, duquel elle a été créée ; que cet homme n'aime pas son Créateur, qui est son commencement et sa fin ? N'est-ce pas une injustice et une tyrannie insupportable, que quelqu'un bâtit une maison et qu'un autre la possède ? Je suis mon Dieu, une des maisons que vous avez édifiées pour y habiter plus volontiers que dans le ciel : d'où vient donc que toute autre chose est plutôt reçue en mon cœur que vous ? N'est-ce pas une injustice que quelqu'un plante un héritage et qu'un autre jouisse des fruits ? Je suis, ô mon Dieu, votre vigne que vous avez plantée de vos mains, que vous arrosez de vos grâces, que vous cultivez par vos bienfaits, que vous conservez par votre providence : que toutes les plantes de cet héritage, qui sont les puissances de mon âme, et mes cinq sens, soient à vous ; que les

fleurs, qui sont les bons désirs, ne visent et tendent qu'à vous ; que les feuilles, qui sont mes paroles, que les fruits, qui sont mes actions, soient tous pour votre service : que mes yeux vous bénissent, que ma langue vous loue, que mes mains vous servent, que mes pieds marchent par la voie de vos divins commandements ; que mon âme tressaille de joie à la vue de vos perfections ; que mon cœur soit enflammé de votre amour, que ma mémoire ne vous oublie jamais ; que mon entendement pense toujours à vous ; que ma volonté ait en vous seul son repos et contentement, c'est le fruit et le revenu que vous demandez de cet héritage. Entourez-le, mon Seigneur, environnez-le d'un bon mur, faites y une haie d'épines, fermez-le par une sainte crainte de vos jugements épouvantables, afin qu'aucune créature n'y entre, qui puisse dérober ce qui est à vous, et que comme vous êtes mon principe, d'où je suis émané par la création ; comme vous êtes ma dernière fin, à laquelle je dois retourner par la glorification, vous soyez aussi ma voie, par laquelle je me puisse acheminer à vous : que vous soyez, comme a dit votre serviteur Boëce,

Principium, vector, dux, semita, terminus idem,

ma fin, mon terme et mon repos. Ainsi soit-il.

SERMON XLII.

De l'âme raisonnable.

Fide credimus aptata esse sæcula verbo Dei.

Nous croyons par la foi que Dieu a créé toutes choses par sa parole (Hebr., XI).

Si nous avons tant d'obligations à notre Créateur, pour nous avoir donné un corps fabriqué avec tant d'industrie, nous lui en avons beaucoup plus, pour nous avoir donné une âme raisonnable, le chef-d'œuvre de ses mains et l'image de sa divinité, qui contient en éminence toutes les perfections de ses autres créatures. Pour reconnaître dignement la grandeur de ce bénéfice et en faire un bon usage, il nous faut premièrement considérer la souveraineté, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, et puis nous verrons les instructions morales que nous en devons tirer pour la conduite de notre vie.

Les emplois que vous avez eus en ce monde, ô sainte et bienheureuse Vierge, nous persuadent efficacement que votre âme était très-noble, très-belle et très-excellente, même en l'ordre de la nature : vous avez été continuellement élevée à un très-haut degré de contemplation, occupée à remarquer, admirer et honorer les paroles et les actions de votre Fils, vous l'avez souvent entretenu de plusieurs beaux discours : vous aviez besoin à cet effet d'un esprit vif et pénétrant, d'une âme excellente et parfaite ; et ce qui en a achevé la beauté, c'a été la plénitude de grâce que l'ange admirait en vous, et publiait par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Nobilitas animæ colligitur ex*

illis verbis : Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ. — I. Punctum. Tres anima excellentiæ : 1. dominium in corpus et in res corporeas ; 2. spiritualitas ; 3. immortalitas. — II. Punctum. Tres consequentiæ ex tribus excellentiis animæ : ex 1. Custodi animam sollicitè ; 2. Cave ne acceperis eam in vanum ; ex 3. Cave ne sis misera in æternum.

Il n'y a point d'homme qui ose nier qu'il ait une âme, parce qu'il n'est point d'homme qui ose nier qu'il soit homme ; notre âme est à l'image de Dieu, elle est en quelque façon dans ce petit monde ce que Dieu est dans le grand : invisible en son essence, visible et palpable en ses œuvres, cela n'est contesté de personne ; mais à considérer les déportements de plusieurs chrétiens, et à entendre les libertins qui crient, dans l'Écriture : *Edamus, bibamus, cras moriemur ; Unus est interitus hominis et jumentorum ; Anima mea, comede et bibe*, on voit clairement qu'ils méconnaissent ou même qu'ils ignorent tout à fait les excellences et les prérogatives de leur âme, sa souveraineté, sa spiritualité, et son immortalité ; je désire les leur faire voir par des preuves irréfutables, au premier point de ce discours ; et au second nous en tirerons les conséquences.

Moïse, après nous avoir rapporté la délibération de Dieu, dans le sacré conclave de ses divines Personnes, sur la création du premier homme, *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* ; après nous l'avoir représenté formant le corps humain avec un soin tout particulier, *Formavit Dominus Deus hominem de limo terræ*, il nous décrit la création de l'âme, en paroles courtes et succinctes, mais emphatiques et mystérieuses. Pour la création de l'âme raisonnable, Dieu ne se contenta pas d'une simple parole, comme en la production des autres créatures ; il n'y appliqua pas seulement ses mains toutes-puissantes comme en la formation du corps humain ; mais il y employa son souffle divin, *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ*, Il lui souffla sur le visage une halenée de vie, ou selon le texte hébreu, le souffle des vies, *neschama canm, spiraculum vitarum*. Ce n'est pas que Dieu parle extérieurement et vocalement, qu'il ait des mains corporelles, une bouche et une haleine ou qu'il ait plus de peine à produire une créature qu'une autre. Non, car tout ce qu'il fait, il le fait par un simple acte d'entendement et de volonté, et il a créé avec autant de facilité le plus haut séraphin du ciel, que le plus petit ver de terre ; mais l'Écriture parle de la sorte, pour s'accommoder à notre faible façon d'entendre, et pour nous faire concevoir l'excellence que les créatures ont même dès leur naissance et naturellement, les unes sur les autres. Ainsi pour exprimer la dignité, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, il dit, *inspiravit in faciem*, il dit *sur le visage*, parce que l'âme exerce les principales actions de vie au visage : tous les sens exte-

rieurs s'y rencontrent, quoique le reste du corps n'en ait qu'un. Il dit le souffle des vies, *spiraculum vitarum*, parce que la vie qu'il lui donnait était d'aussi longue durée que les vies de plusieurs hommes de maintenant (*Ita D. Thomas, I p.*) ; *Spiraculum vitarum*, parce qu'il lui donnait la vie végétative, la sensitive et la raisonnable, dit Cajétan, parce qu'il lui donnait la vie pour ce monde et pour les siècles futurs, la vie de la nature et la vie de la grâce. Des autres animaux il est dit : *Producat terra animam viventem, jumenta et reptilia et bestias* (*Genes., I, 24*) ; de l'homme il est dit : *Inspiravit in faciem*, pour nous montrer que notre âme n'est pas tirée de la matière, que la terre n'est pas le lieu de son origine, et que son extraction vient de Dieu :

Ignis est illi vigor et cælestis origo ;

Pulvis revertatur in terram snam unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum (*Ecclesiast., XII, 7*).

Et il montre derechef qu'elle est toute pure, spirituelle et immatérielle, quand il dit qu'elle est issue, non pas de la main, mais de la bouche de Dieu. Nous touchons quelquefois de la main des choses qui ne sont point si pures, comme le limon de la terre : *Manus tuæ, Domine, fecerunt me ; Formavit hominem de limo terræ*. Mais il n'y a rien de si pur, rien de si net que ce que nous mettons en notre bouche ; et il dit qu'elle est sortie de la bouche de Dieu par un souffle, parce que le souffle, en l'Écriture sainte, est le symbole et le hiéroglyphe du Saint-Esprit : *Insufflavit in eos, et dixit : Accipite Spiritum sanctum* (*S. Joan. xx*). Car le souffle se fait par le systole et le diastole des poumons, et le Saint-Esprit est produit par la rencontre et la spiration active des Personnes divines, par l'amour mutuel et réciproque du Père au Fils, et du Fils au Père ; et vous savez que les œuvres que Dieu fait par amour, comme l'Incarnation, et d'autres semblables, sont attribuées au Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour personnel en la Divinité. Il dit donc qu'il a créé l'âme, non simplement avec la main, mais avec son souffle et son haleine, pour signifier que le Saint-Esprit a daigné s'y employer par une opération divine et amoureuse, que Dieu a créé cette âme par une affection et bienveillance particulière.

Tertullien le dit délicatement au livre de la Résurrection de la chair, chapitre sixième, quand il nous représente le Créateur formant le premier homme : *Considera Deum totum illi applicatum, manu, sensu, opere, consilio, sapientia, providentia ipsa, in primis affectione*. Et le saint homme Job attribue la création de son âme à l'opération du Saint-Esprit : *Spiritus Dei fecit me : πνεῦμα Οεου, et spiraculum omnipotentis vivificavit me* (*Job., XXXIII, 4*). Il fait allusion à ces paroles de Moïse : *Inspiravit spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem* (*chaldæice, in spiritum loquentem*), comme nous enseignant que nous n'avons une âme que pour louer Dieu et dire, avec David : *Lauda, anima mea*

Dominum; laudabo Dominum in vita mea, psallam Deo meo, quamdiu fuero. Mon âme, bénissez le Seigneur, bénissez celui qui vous a créée à son image et ressemblance : louez-le en tous les temps et en toutes les révolutions de votre vie. *Laudabo Dominum in vita mea* : autant de fois que je respire, autant d'aspirations d'amour je voudrais adresser à celui qui m'a donné la respiration par une halenée de sa bouche divine. *Psallam Deo meo quamdiu fuero* : autant de moments qu'il y aura en l'éternité de l'être immortel qu'il lui a plu me communiquer, autant de mille millions, et d'infinité de fois puisse-t-il être béni de mon âme, loué, adoré et glorifié de ses anges, et de toutes ses créatures. *Magnificate Dominum mecum; et exultemus nomen ejus in idipsum.*

I. — 1. L'âme donc étant ainsi créée par un soin particulier de l'Esprit de Dieu, qui s'y est appliqué, et avantagée d'un être si excellent, a reçu en sa création un droit d'empire naturel sur son corps et sur toutes les créatures qui sont au-dessous de sa nature. Aussi voyons-nous qu'elle donne à son corps, comme à son vassal, tel mouvement que bon lui semble : ce qui est un effet de sa souveraineté : *Absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem* (Genes., XLI, 44). Elle le marque à son caractère comme son esclave, elle lui fait porter ses livrées comme à son serviteur, elle l'oblige à se rendre complaisant à ses humeurs, comme un sujet aux humeurs de sa princesse; car on voit que le visage et que la posture du corps changent selon les divers mouvements des affections qui agitent l'âme. Témoin les physionomistes, qui jugent des passions et des inclinations de l'âme par l'extérieur du corps, comme on connaît qu'un tel seigneur est en une maison par les couleurs des laquais qui sont demeurés à la porte; on voit même que le corps, comme un vassal bien affectionné à sa souveraine, fait des efforts extraordinaires pour l'accomplissement des volontés de l'âme; témoin le fils de Crésus, qui étant naturellement muet parla pour délivrer son père, l'âme perfectionnant en un instant les organes de la parole, et montrant en cela qu'elle est comme un petit Dieu dans son corps, puisqu'elle supplée, par son affection, au manquement que la nature avait omis en la création : au contraire, quand elle veut que ses desseins demeurent couverts, elle sait bien dénigrer son corps et monirer des apparences d'amitié et de modération dans les plus grandes émotions d'inimitié et de colère, afin qu'on sache qu'elle est d'une autre nature, puisqu'elle le change et l'altère, qu'elle le print et le défigure, qu'elle le remue et l'arrête comme bon lui semble; le corps est donc sujet à l'âme, et par conséquent elle est plus noble que le corps, comme une dame, sans doute, est plus noble que l'esclave qui lui rend service.

Mais quel empire est-ce que l'homme n'exerce pas sur les éléments, sur les corps mixtes, sur les plantes et sur les bêtes ! Il est seul entre tous les animaux qui se sert

de feu pour les commodités de la vie, et quand il dompte cet élément, qui dompte tous les autres, il montre bien le pouvoir qu'il a dans la nature. Il fait des feux qui brûlent en l'eau, et des eaux qui ont le même effet que le feu; il tonne et foudroie en l'air par les canons; il attelle les vents à ses voiles et les contraint de tirer ses vaisseaux; il met des dignes à la mer; il dessèche ou il détourne les rivières; il marche à pied sec sur les eaux, par l'invention des ponts et des navires; il aplanit les collines, il change les plaines en montagnes, par les remparts et les fortifications; il fait des rochers par les tours; il fait abîmer la terre par des mines, et fouille jusqu'au centre du monde, pour y voir ce que la nature a de plus secret; il tire l'essence des simples; il recueille et ramasse en un peu d'huile toute la vertu qui était répandue dans une grande quantité d'herbes; il donne au feu, par les fournaies, plus de chaleur qu'il n'en a naturellement, à l'or plus de pureté par le creuset, et aux rayons du soleil plus de chaleur et d'éclat par les miroirs ardents. Or celui qui donne à la matière plus de perfection que sa propre forme, n'est-il pas supérieur à toute sorte de forme et de matière ?

Il fait la loi aux animaux; car un petit garçon de douze ans conduit un troupeau de moutons, gourmande un haras de chevaux, commande à une meute de chiens, apprivoise des bêtes farouches, et leur apprend à être domestiques; il enseigne aux éléphants à danser, aux perroquets à parler, et aux linotes à chanter; il rend même les chiens capables de discipline, et, si je ose dire, il leur donne la teinture et presque les premiers crayons de quelque vertu morale, puisque, par les enseignements de l'homme, un chien bride son appétit, s'abstenant de manger ce qu'il trouve à son goût, et modère son irascible, s'abstenant de se jeter contre son maître qui le maltraite. Qui est-ce qui donne ce pouvoir à l'homme, et pourquoi est-ce que toutes ces créatures lui obéissent et lui rendent hommage? Ce n'est pas parce qu'il a deux yeux, car le bœuf en a deux plus gros que lui, le lynx en a deux plus perçants, et l'aigle de plus pénétrants; ce n'est pas parce qu'il a des pieds, car le cerf en a plus et de plus légers que lui; ce n'est pas parce qu'il a d'autres sens corporels, car plusieurs animaux en ont de meilleurs que lui :

Lynx homines visu, auditu asner, simia gustu,
Vultur odoratu, præcellit aranea tactu.

C'est donc parce qu'il a une âme; c'est donc l'âme qui commande et préside en cet univers: *Ad imaginem et similitudinem, ut præsit.* L'âme donc est plus excellente que les créatures corporelles, comme une reine doit être plus noble que ses sujets qu'elle conduit.

2. Or qu'elle soit spirituelle, qu'elle ne soit ni corps ni dépendante du corps, cela se montre évidemment par la manière dont elle croît, la manière dont elle reçoit, et la façon

(Vingt-neuf.)

dont elle opère. Un corps ne croît que par l'addition de quelque nouvelle matière ou quantité matérielle, ou par l'extension de la sienne; l'âme croît et devient grande par l'acquisition des qualités spirituelles de la vérité, de la vertu et de la science; car quand un homme qui a un petit corps est avec cela plus accort, plus adroit, plus sage, plus savant et plus intelligent que les autres, vous dites: Voilà un grand homme, voilà un grand esprit. Et saint Grégoire de Nazianze eut bonne grâce de dire à un gentilhomme, nommé Nicobule, auquel il avait marié sa nièce, Alipienne, et qui la méprisait parce qu'elle était de petite taille; le saint, dis-je, eut bonne grâce de lui dire, dans sa 153^e épître: Mon neveu, vous faites comme celui qui ferait plus d'état d'une grosse pierre que d'un petit diamant, d'un corbeau que d'un rossignol, et d'un grand chardon que d'un petit oillet. Je vous prie de considérer les vertus de votre femme, l'amour qu'elle vous porte, l'obéissance qu'elle vous rend et la fidélité qu'elle vous garde; examinez sa dévotion vers Dieu, sa diligence aux affaires et sa prudence à bien conduire la famille: si vous faites réflexion sur tous ces dons, vous avouerez le proverbe de Sparte, que pour connaître la grandeur d'une âme, on ne la mesure pas à l'aune ou à la toise: *Animus in mensuram non cadit*.

Un corps ne reçoit jamais la forme substantielle d'un autre corps sans perdre ou altérer la sienne; cela se voit au bois, quand il reçoit le feu; en l'eau, quand elle se change en air, et en l'air quand il s'épaissit en pluie. Mais l'âme recevant les formes étrangères perfectionne et ennoblit la sienne; car elle les reçoit en devenant savante, et plus elle devient savante, plus elle est parfaite et accomplie. Un corps ne reçoit jamais plusieurs formes ensemble, il les loge successivement: l'âme en reçoit une infinité, et plus elle en reçoit, plus elle est capable et ardente à en recevoir; car plus elle apprend, plus elle est capable et curieuse d'apprendre. Un corps ne reçoit point deux formes contraires: l'âme les reçoit et conçoit, non-seulement ensemble, mais par comparaison de l'une à l'autre; le feu et l'eau, le froid et le chaud, le blanc et le noir, logent en elle, et ne s'y contrecarrent pas.

Un corps ne se remue point en son centre, s'il n'est poussé par autrui, il est immobile comme une roche: l'âme est en continuel mouvement, et aux opérations qui lui sont propres elle ne dépend aucunement ni du corps, ni des sens; car plus elle est en action, et plus de trêves elle leur donne, et plus vous bandez votre esprit pour comprendre quelque vérité, et moins vous voyez et entendez ce qui frappe vos sens: elle agit contre les sens, elle corrige leur rapport, et les reprend de fausseté. La vue dit que le soleil n'est guère plus grand qu'une roue, l'âme dit qu'il est plus grand que toute la terre. L'ouïe dit que le tonnerre se fait quelque temps après l'éclair, et l'âme dit qu'ils se font ensemble. Le goût du malade dit que les confitures sont

amères, et l'âme dit qu'elles sont douces. Elle agit par-dessus les sens, car les sens n'ont pour objet que les qualités corporelles, et l'âme a les spirituelles; les sens ne se remplissent que des choses présentes, l'âme des passées et des futures; les sens ne jugent que des choses qui sont, et l'âme de celles qui ne sont pas, qui ne seront jamais et qui ne peuvent pas être. De là viennent ces façons de parler en philosophie: *Si per impossibile hoc fieret*. Les sens ne s'appliquent qu'aux choses singulières, mais l'âme en fait des règles générales; elle agit sans les sens, contre les sens et par-dessus les sens: donc elle ne relève pas des sens en ses opérations, ni par conséquent en son être; car nous savons que l'opération est un apanage de l'être, et que l'accessoire est de même nature et condition que le principal: *Operari sequitur esse, et accessorium sequitur naturam principalem*.

3. Enfin, que l'âme soit immortelle, qu'elle ne doive tribut à la mort ni à la corruption, on le peut persuader à un esprit raisonnable par trois maximes de saint Paul. La première est: *Quæ videntur temporalia sunt, quæ non videntur æterna* (II Cor., IV). Les choses visibles et matérielles sont sujettes au temps et à la pourriture; mais que les invisibles et les spirituelles sont d'éternelle durée. Le principe de corruption, c'est la matière, et les formes qui sont extraites de son sein n'y logent que par emprunt, et, comme on parle en l'école, par accident et contingence; elles n'y ont point d'assiette solide ni de stabilité; cette inconstance les contraint de vider pour en recevoir toujours de nouvelles, pour qui elle a des inclinations par son naturel volage. Aussi voit-on que les choses qui sont plus déchargées de la matière, sont moins sujettes à la corruption, comme sont les essences et les eaux distillées. Or l'âme est immatérielle, ainsi que nous avons vu: et tant s'en faut qu'étant séparée du corps, son être se perde et s'anéantisse, qu'au contraire il s'accomplit et se perfectionne, car l'être et l'opération vont toujours de pair, ce qui perfectionne l'un perfectionne l'autre. Et les doctes savent que plus les actions de l'âme et de l'esprit sont détachées de la matière, plus elles sont parfaites et accomplies. Tant s'en faut donc que la séparation du corps corrompe l'essence de l'âme, qu'au contraire, elle l'ennoblit, comme elle ennoblit, perfectionne, fortifie et purifie son opération: elle est si peu corruptible, qu'elle préserve de corruption les choses qui y sont sujettes, qu'elle compose des parfums qui conservent les corps des siècles entiers, et qui leur font éviter cet arrêt: Tu es poudre, et tu retourneras en poudre.

Qu'y a-t-il de plus habile que le temps? il est en perpétuelle décadence: l'une de ses parties ne peut avoir l'être, que l'autre ne passe et ne périsse. Néanmoins l'âme en sait arrêter le cours. Elle se rend présent le temps qui est déjà écoulé, et celui qui n'est pas encore, par la souvenance des histoires passées, et par la prédiction des événements

futurs : elle nous fait communiquer avec les absents, parler avec ceux qui sont morts, et avec ceux qui ne sont pas encore nés, par l'écriture et l'impression; et encore que l'être du temps ne soit qu'un moment coulant et fugitif, l'âme en fait son jeu dans la musique et dans la poésie, par la mesure des tons et des syllabes, qu'elle fait longues ou brèves comme elle veut. Le temps est sujet à l'âme, l'âme donc n'est pas sujette au temps, elle donne stabilité à un être coulant et passager, elle n'a donc pas elle-même un être caduc et mortel, les choses mortes vivent en son esprit, donc son esprit a pouvoir sur la mort.

Saint Paul, écrivant aux Hébreux, dit que tout ce qui vieillit s'achemine à sa fin : *Quod senescit prope interitum est* (Hebr., VIII, 13). Cela est vrai, mais nous pouvons dire, par un argument tout contraire, que l'âme n'a point de fin, puisqu'elle ne s'use point, qu'elle ne déchoit point et ne vieillit jamais : les sens corporels se gâtent et se perdent par un objet trop sensible : la vue en regardant le soleil, l'ouïe par le son d'une grosse cloche; l'âme, au contraire, se divertit et se récréé par un objet fort intelligible. Le corps s'affaiblit et soupire dans la continuité de l'action : l'âme au contraire s'y fortifie et s'y rend plus vigoureuse; car plus elle contemple, plus elle se subtilise, et plus elle est subtile, plus aisément elle contemple. Le corps s'use par le temps et déchoit par la seule vieillesse : et c'est alors pour l'ordinaire que l'âme devient plus vigoureuse, car elle devient plus sage, plus savante, plus intelligente, plus judicieuse et vertueuse; et qui ne sait que la raison, la connaissance et la vertu sont comme la vie et la forme de l'esprit?

Je sais bien que l'âme est quelquefois interdite, et comme percluse aux opérations qui dépendent du corps; l'obstruction des nerfs optiques l'empêche de voir par les yeux, elle ne peut trouver de paroles si la langue est nouée par quelque maladie, l'intempérie du cerveau lui trouble l'imagination, mais pour tout cela elle ne perd rien de sa substance ni de sa vigueur : ce ne sont que les organes qui sont lésés ou allérés, comme un excellent symphoniste ne perd rien de sa science, quand les cordes de son instrument sont trop moites ou bien mal tendues, et une preuve de cela est, que si on nous arrache un des yeux l'âme verra plus clair de l'autre, que si vous perdez le bras droit l'âme donne plus de force au gauche; qu'un aveugle jugera aussi sainement, et qu'un muet couchera par écrit des harangues aussi éloquentes que ceux qui n'ont point ces défauts : c'est donc signe que l'âme ne perd rien, mais qu'elle demeure entière dans les brèches ou blessures du corps, comme par la tablature et les accords bien concertés qu'un musicien compose, vous jugez qu'il n'a pas perdu son art, encore qu'il ne puisse chanter parce qu'il est enrôlé, ni jouer de son instrument parce que les cordes en sont rompues.

Disons, en troisièmeliu, avec le même saint Paul : *Per peccatum mors* que c'est le péché

qui a ouvert la porte à la mort, et qu'elle vient à l'homme de deux côtés, du dedans par quelque maladie, par le dérèglement des quatre humeurs qui s'entre-ruinent, ou du dehors par la violence et le choc de quelque contraire; mais que l'âme ne peut mourir en aucune de ces manières, que ses maladies sont les vices et les imperfections, l'ignorance en l'entendement, l'injustice en la volonté, le dérèglement en ses passions, et que rien de cela ne la fait mourir, comme il paraît par le grand nombre d'ignorants et de vicieux qui ont l'âme fort vigoureuse : je parle de la mort naturelle, qui détruit et anéantit l'être; et non de la spirituelle, qui ruine la grâce. Quant aux efforts extérieurs, nous avons vu aux saints martyrs que les épées, et les gibets, les roues et les fournaises ni aucune autre violence n'ont su éteindre ni altérer tant soit peu leur foi, leur fidélité, leur générosité et leur amour pour Dieu, et que leur corps étant brisé, moulu, brûlé, réduit en cendres, la vertu et la constance de l'âme est demeurée tout entière. Les qualités donc, et les perfections de l'âme sont au-dessus de la violence : et à plus forte raison, l'âme même, puisqu'une substance est toujours plus difficile à détruire, que les accidents qui sont fondés et appuyés sur elle.

II. — 1. De ces vérités si bien établies sur les principes de notre foi et sur les maximes de la philosophie, nous devons tirer trois conséquences, avec trois grands personnages, pour l'instruction de nos mœurs et la conduite de nos vies. La première : Notre âme est plus excellente que tout ce qui est au monde, donc il faut en avoir grand soin, dit le saint prophète Moïse. La seconde : Notre âme est spirituelle : donc il ne la faut pas ravalier à la condition et à la servitude du corps, dit le prophète royal. La troisième : Notre âme est immortelle, donc il faut redouter surtout de la rendre malheureuse, dit Jésus-Christ, Notre-Seigneur, *Custodi temetipsum et animam tuam sollicite* (Deut. IV).

Quand le blé, le vin ou toute autre provision est à bas prix, on n'en a pas grand soin, on la laisse exposée et comme à l'abandon; mais quand vous avez quelque chose fort précieuse et d'extraordinaire valeur, vous en êtes en peine, vous la tenéz renfermée sous des serrures à double tour; sitôt que quelqu'un en approche, vous tremblez de peur qu'on n'y touche, vous la visitez souvent pour voir si on n'y fait point de tort : *Habemus thesaurum in vasis fictilibus*, « Nous avons un grand trésor en notre corps frêle et fragile, » un riche diamant, une émeraude fort précieuse, notre âme qui est plus excellente que tout ce qui est au monde, ainsi que je vous l'ai montré, et quand je ne l'aurais pas montré, le prix qu'elle a coûté à Jésus-Christ le montre plus que suffisamment, *Empti estis pretio magno*. Qui doute qu'une goutte de son sang précieux, divin et innocent ne soit de plus grande valeur que tous les biens du monde? et il a donné pour votre âme, non une seule goutte, mais tout son sang, jusqu'à la dernière goutte : qui ne l'estimera

donc infiniment ? Elle vous est donnée en garde, *Repetent animam tuam*; elle vous est mise en dépôt, *Custodi animam tuam sollicitè*: gardez-la avec sollicitude; c'est bon signe quand vous vous mettez en peine pour votre âme, quand vous êtes en souci pour votre âme, et pour celles qui vous sont commises, c'est signe qu'elles vous sont chères

Res est solliciti plena timoris amor

Quand vous jonez au plus sûr, vous tâchez d'avoir la contrition plutôt que l'attrition, vous cherchez le meilleur confesseur que vous pouvez trouver, vous aimez mieux qu'un autre ait de votre bien que vous du sien, et perdre l'espérance de votre fortune, que de retourner en cette maison.

Custodi animam: c'est un trésor que plusieurs épient, une perle dont on ne peut assez estimer la valeur, il faudrait des mœurs à l'épreuve du caupon, des portes de fer et de bronze, des serrures à triple ressort pour la tenir enfermée, et vos yeux sont toujours ouverts à toute sorte d'objets, vos oreilles à toutes sortes de paroles, votre bouche à toutes sortes de sensualités, vous laissez entrer par ces portes les pensées d'impureté, d'envie, de jalousie, de vaine gloire, de jugements téméraires, de mépris du prochain, et d'animosité qui dépouillent cette pauvre âme, *Oculus meus deprædatus est animam meam* (Thren., III, 51).

Cave tibi. Si quelqu'un en approchait qui la pût tant soit peu ternir, vous devriez trembler de peur, *Si fures venissent ad te, quomodo conticuisisses ?* (Abd., versu 5.) Si vous voyiez un voleur entrer en votre maison, vous pourriez—vous empêcher de crier ? vous savez, ou vous devez savoir que cet homme qui hante votre fille, et qui lui parle si souvent à l'écart, si mortifié et spirituel que vous voudrez, c'est un voleur qui dérobe son âme, et vous ne criez pas au larron, vous lui donnez l'entrée, lui faites bon accueil, vous les laissez parler seul à seule : *Cave tibi, cave tibi*.

Custodi animam. A la moindre pensée d'envie, de haine, de vaine complaisance, ou d'impureté qui se présente à votre cœur, vous devez trembler comme à la vue d'un larron auprès d'un trésor.

Custodi animam, visitatio tua custodiet spiritum tuum. Visitez souvent ce trésor par un fréquent et soigneux examen de conscience, faites souvent cette réflexion : Qu'est-ce qui peut mettre mon âme en danger de damnation ? quel est le vice ou l'imperfection qui prédomine plus en moi et qui est la source des autres ? Qu'est-ce que je ne fais pas, que je pourrais faire pour me rendre plus agréable à Dieu ? Voyez comme vous avez soin de visiter souvent vos greniers, vos celliers et vos magasins, pour voir si rien ne s'y perd, ne s'y gâte, et n'est en danger de se perdre ; et Jésus-Christ vous dit : *Nonne anima plus est quam esca* (S. Matth., VI, XVI, 26) ? l'âme n'est-elle pas plus que toute sorte de viande ?

Et derechef (S. Luc., IX, 25), *Quid prodest*

homini si univsum mundum lucretur, anime vero sue detrimentum patiatur, aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ? De quoi profite à l'homme, si gagnant tout le monde il perd son âme ? Il y a au grec de S. Luc, *ἀντίστοιχος ἢ ἰσούσθεις*, s'il endommage ou perd son âme; non-seulement si vous la perdez, mais si vous l'endommagez par quelque entreprise ou quelque action, ce dommage, pour petit qu'il soit, est incomparablement plus grand que tout le profit temporel que vous pouvez faire par une telle action ; parce que l'âme est plus noble que tout ce qui est au monde, elle est d'un ordre supérieur, et la maxime dit : *Infimum supremi est nobilissimum supremo infimi*. Vous ne perdez pas votre âme, entreprenant et poursuivant justement ce procès ; mais vous l'endommagez, vous y perdez beaucoup de temps et d'esprit que vous emploieriez au service de Dieu, et à l'avancement de votre âme en son amour : ce dommage que vous faites est sans comparaison plus grand que le profit que vous feriez, quand même vous gagneriez votre procès.

Quid prodest homini, etc. Hé ! mon Dieu, mon Sauveur que vous êtes bien loin de nos conceptions, ou pour mieux dire, que nous sommes éloignés de la lumière et de la sagesse de votre esprit divin ! Vous dites que l'homme ne doit pas perdre son âme, quand ce serait pour gagner toutes les richesses de la terre, et il la perd souvent pour un ponce de terre. Cet homme la perd pour cinq sous, en se parjurant pour mieux vendre ; ce faux témoin la perd pour un bon repas ; cette femme la perd pour une pièce d'argent qu'un adultère lui donne : *Quam dabit homo commutationem ?* Vous dites qu'une âme n'a point de prix, et qu'elle est au-dessus de toute estime, et cet homme l'estime moins que la moindre chose qui soit en sa maison ; c'est saint Augustin qui vous fait ce reproche (*Homil.* 25, ex 50, cap. 5). N'est-il pas vrai que vous faites plus d'état de tout ce qui est en vous que de votre âme ? Si vous avez un cheval, vous désirez qu'il soit bon et bien fait, il n'y a pas même jusqu'à vos souliers que vous ne vouliez qu'ils soient bons, bien faits, bien nets, et vous ne vous souciez pas que votre âme soit bonne, ni de la nettoyer, vous la laissez toujours mauvaise, mal ajustée et en désordre : car vous savez que quand un homme commet un adultère, un larcin, une injustice ou une perfidie, vous dites : Voilà une mauvaise âme. Allez, allez, n'avez-vous point de honte d'avoir plus de soin de vos souliers que de votre âme ?

2. David a donc sujet de dire que c'est en vain que vous l'avez reçue : *Accipit in vano animam suam* (Psal. XXIII); en vain vous avez reçu une âme spirituelle, une âme douée de jugement et de franc arbitre, d'une autre nature que celle des bêtes, puisque vous ne l'employez pas à d'autres fonctions qu'à celles des bêtes ? A quoi appliquez-vous votre âme ? à boire, à manger, à folâtrer ? ainsi fait un jeune poulain ; à gagner votre vie ? ainsi fait un bœuf et un cheval, à élever vos enfants ?

ainsi fait un lion et un tigre : ils élèvent leurs petits : *Accipit in vano animam suam, quomodo non frustra humanam accipit homo animam, qui tanquam unum ex irrationalibus animantibus incubans corporeis voluptatibus solum sequitur carnis appetitum?* (S. Bern., in hunc locum). Celui qui ne s'adonne qu'aux actions et aux voluptés des bêtes brutes, celui qui ne travaille que pour les commodités et nécessités du corps, n'est-ce pas en vain qu'il a reçu une âme plus noble que celle des bêtes, une âme raisonnable, spirituelle et immortelle ?

3. Oh ! voilà le grand mot, voilà le mot d'importance et digne d'appréhension ; voilà le mot qui donne occasion à Jésus-Christ de nous crier (S. Matth., X) : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere, ostendam autem vobis amicis meis quem timeatis : timete eum qui postquam occiderit, potest et animam et corpus perdere in gehennam; ita dico vobis hunc timere.* Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; puis-que vous êtes mes amis, je vous veux montrer ce que vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir fait mourir, peut envoyer l'âme et le corps aux tourments de l'enfer; c'est celui, dis-je, que vous devez craindre.

Ce méchant homme vous menace de vous envoyer un sergent et de vous ruiner, si vous ne consentez à l'adultère, ou si vous n'allez au prêche : il ne peut ruiner que les biens du corps. Si vous ne vous parjurez pour bien vendre, si vous ne trompez point en votre trafic, métier ou procès, vous gagnerez peu, la pauvreté vous accueillera : *Nolite timere, cette pauvreté n'est que des biens du corps.* Les églises sont froides et humides, si vous y demeurez longtemps, vous pourrez gagner un catarrhe; les jeûnes et les austérités vous engendreront quelque maladie : cela n'est pas, mais quand ainsi serait, *Nolite timere*; les accidents de ce monde n'ôtent pas proprement la vie, ils ne font que l'abrèger; ils ne donnent pas la mort, ils ne font que l'avancer; ils ne tuent que le corps qui doit mourir tôt ou tard; mais il faut craindre celui qui a pouvoir sur votre âme, sur l'âme, qui est immortelle. *Ita dico vobis amicis meis timere hunc* craignez celui qui peut perdre l'âme; il ne dit pas : *Occidit animam*, parce qu'il la perd et qu'elle ne meurt pas. *Quarent homines mortem et non inveniunt eam; desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis* (Apoc., IX, 6); ne seront-ils pas bien misérables, tout le monde finit la mort et ils la chercheront? chacun redoute de mourir, et ils le désireront. Voilà à quoi vous vous engagez jurant si souvent le nom de Dieu, la vérité de Dieu, la lumière qui vous éclaire, et autres jurements pour des mensonges; voilà à quoi vous vous obligez par vos solâtreries deshonnêtes et par vos baisers impudiques.

Vous semble-t-il que ce soit un jeu d'enfants que cela? Vous semble-t-il qu'une âme qui est immortelle soit de petite conséquence? Elle est si digne de recommandation, que Jésus-Christ même pour vous donner exem-

ple, en l'agonie de la mort, recommanda la sienne à Dieu son Père. Croyez-moi, et vous vous en trouverez bien; en l'honneur de cela, recommandez-lui tous les jours la vôtre de toute l'affection de votre cœur.

Adorez son agonie et ses dernières paroles, dites-lui tous les jours à trois heures, qui fut l'heure qu'il expira, ou à quelque autre heure du jour : Mon Sauveur, je vous adore dans l'extrémité de vos douleurs et de votre agonie, je recommande mon âme entre vos mains pour maintenant et pour l'heure de ma mort, en l'honneur de ce qu'il vous a plu dire, à l'heure de votre mort : Mon Père, je recommande mon esprit entre vos mains. Jésus finit sur cela sa vie, et moi je finis sur cela mon discours. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XLIII.

De la reproduction des créatures et du gouvernement de ce monde.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei

La foi nous fait croire que Dieu a créé ce monde par son Verbe (Hebr., XI).

Le patriarche des anachorètes, saint Antoine, étant interrogé par un de ses disciples en quelle université il avait appris tant d'excellentes maximes qu'il donnait à ses religieux, répondit sagement, à ce que nous rapporte saint Albanase, qu'après la sainte Bible il n'avait jamais étudié qu'en un seul livre, et que ce livre n'était autre que l'univers, ce grand monde visible et palpable, qui se présente à nos yeux, et qui est ouvert à tous les hommes : C'est en ce livre, disait-il, que nous lisons en grosses lettres et en caractères lumineux les perfections de Dieu, ses bénéfices et sa magnificence envers la créature, ainsi que les devoirs et les obligations de la créature envers le Créateur; c'est en ce livre que je désire aujourd'hui vous apprendre à lire ces paroles de saint Paul : *Credimus aptata sæcula verbo Dei*; c'est par ce livre que les idiots et les ignorants doivent devenir savants, non pas en la philosophie mondaine ou profane, mais en la science des saints, en la science du salut, et lequel les prédicateurs doivent souvent interpréter : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus.* Ce doit être par votre conduite, ô sainte Vierge, de vous, dis-je, qui êtes appelée : *Liber generationis Jesu Christi*, le livre de la naissance de Jésus-Christ; c'est-à-dire que vous êtes un livre divin livre vivant et aimé, livre nouveau et tout miraculeux, puisqu'en vos chastes entrailles, comme sur une feuille vierge, le Père éternel, par son Saint-Esprit comme par son doigt divin, a tracé sa parole et sa science éternelle, qui n'est autre que son Fils, ainsi que son ange vous en avertit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS

I. Punctum. *Omnipotentia Dei cognoscitur in productione creaturarum ex nihilo, sapientia*

tia in gubernatione, bonitas in fine ad quem referuntur. — II. Punctum. Propterea peccator multum offendit Deum, creaturas, seipsum.

Tribus digitis appendit orbem terræ. Le Tout-Puissant soutient avec trois doigts toute la masse de la terre, qui nous semble si vaste, dit le prophète évangélique Isaïe, au chapitre quarantième de ses divines révélations. Vous savez, messieurs, que la foi de l'Église adore en la divinité trois Personnes subsistantes; vous savez que la théologie reconnaît et révère en Dieu trois principales perfections, la puissance, la sagesse et la bonté; vous savez que les Pères ont coutume d'attribuer à chacune de ces Personnes divines une de ces perfections: la toute-puissance au Père, parce qu'il est la source et l'origine de la divinité; la sagesse au Fils, parce qu'il est engendré par voie d'entendement et de connaissance; et la bonté au Saint-Esprit, parce qu'il est produit par voie de volonté et d'amour. Or ce sont ces trois Personnes divines qui s'emploient par indivis à la création, à la conservation et au gouvernement de l'univers; ce sont les trois doigts de Dieu qui forment, qui soutiennent, qui conservent et qui régissent ce monde; ce sont ces trois perfections infinies qui se sont appliquées à cet ouvrage: car si nous considérons la matière d'où ce monde a été tiré, nous y admirerons une puissance infinie; si nous considérons la manière dont ce monde est gouverné, nous y reconnaitrons une sagesse admirable; si nous considérons la fin à laquelle ce monde est destiné, nous y verrons et aimerons une bonté ineffable: prouvons ceci.

I. — Plus une puissance passive est éloignée de l'aete qui en doit être tiré, plus il faut que celui qui agit ait de vertu, de pouvoir et d'activité. Or est-il que le néant est infiniment distant et éloigné de l'être: donc pour tirer l'être du néant et pour en faire quelque chose, il faut une cause infinie et infiniment puissante. Le moindre philosophe me comprend bien, mais je m'explique au peuple, afin qu'il m'entende.

Vous voyez que lorsqu'un artisan travaille à un ouvrage, moins l'étoffe qu'il manie a de capacité et de proportion à l'ouvrage qui se doit faire, plus il faut que l'ouvrier soit excellent maître: faire une belle image sur de la toile imprimée, il n'est pas difficile, un peintre médiocre le peut; mais peindre sur de la toile nue, qui n'a point encore de fond, cela est fort mal aisé; à peine un Zenxis ou un Michel-Ange en pourraient-ils venir à bout, parce qu'une toile nue n'a quasi point de capacité ni de disposition aux couleurs vives, comme a une toile imprimée. Enseigner la théologie à un excellent philosophe, le moindre docteur le peut faire; mais enseigner la théologie à un simple grammairien, il est bien plus difficile; mais pour l'enseigner et la faire entendre à un villageois grossier, il faudrait être un saint Thomas, avoir un esprit angélique, encore aurait-il de la peine,

parce que l'esprit du paysan est fort incapable de recevoir la forme de la science qu'on lui voudrait communiquer: or il n'y a rien de plus incapable de recevoir quelque forme que le rien même et le néant: car, quand d'ici à cent ans, vous nommeriez des choses incapables, et d'autres encore plus incapables, vous n'en sauriez tant nommer que le rien ne le soit encore davantage: il est donc infiniment incapable, il faut donc un agent infini pour lui donner quelque forme et en faire quelque chose. S'il y avait un ouvrier si excellent qu'il pût faire un calice d'or d'un lingot d'argent qu'on lui donnerait, il serait admiré; mais s'il faisait un calice d'or d'une masse d'étain ou de plomb, il serait bien plus excellent maître, et encore plus, s'il le faisait d'une barre de fer, et encore davantage, s'il le faisait d'un morceau de bois; mais s'il le faisait d'un grain de sable, il passerait pour demi-dieu, et l'on dirait que sa puissance approche de l'infini. Ne fallait-il donc pas être Dieu tout à fait, et avoir une puissance entièrement infinie pour faire, non pas un calice d'or, mais le ciel et la terre, les hommes et les anges, et les faire du néant, qui est bien moins qu'un grain de sable: car il y a plus de proportion entre un grain de sable et un calice d'or ou d'argent, qu'entre le rien et un grain de sable. Voulez-vous que je vous le montre?

Vous savez qu'on dit, et qu'il est vrai, qu'il y a de la proportion entre une heure et un siècle qui est cent ans; mais qu'il n'y a point de proportion entre une heure, un jour ou un siècle et l'éternité. Pourquoi cela? Parce que si à une heure vous en ajoutez vingt-trois autres, vous ferez un jour; si à ce jour vous en ajoutez trois cent soixante-cinq, vous ferez un an; si à un an vous en ajoutez quatre-vingt-dix-neuf, vous ferez un siècle: ainsi, de plusieurs heures se peut composer un siècle; il y a donc de la proportion: mais ajoutez à une heure cinquante autres mille heures, et à ces heures cinquante millions d'années, et à ces millions d'années trois cents millions de siècles, tout cela ne fera pas l'éternité, ni la moindre partie de l'éternité. Il n'y a donc point de proportion entre une heure et l'éternité. J'en dis de même à mon sujet: ajoutez un grain de sable à un second, et à ces deux trois autres grains, et puis six, et puis douze, vous en pourrez tant ajouter que tous ces grains de sable mis ensemble feront une masse de terre, et qu'en cette masse de terre on y pourra introduire telles dispositions, tels degrés de chaleur, de sécheresse et d'autres accidents qui avec le temps et petit à petit la changeront en or, comme le soleil fait dans les entrailles de la terre, et que de cet or on fera enfin un calice; il y a donc de la proportion entre un grain de sable et un calice d'or. Mais si à un rien vous ajoutez un autre rien, et à celui-ci un troisième et à ces trois six autres, quand vous mettriez ou imagineriez trois cent mille riens tous ensemble, tous ces néants ne composeront pas le moindre petit grain de sable, pas même en votre imagination; il n'y a donc point de

proportion entre le rien et un grain de sable, et néanmoins c'est de cette étoffe si mince, si déliée, si disproportionnée et si éloignée de l'être, que la toute-puissance de Dieu a fait tant de belles créatures célestes, terrestres, animées, inanimées, spirituelles et corporelles.

Si la Divinité et sa toute-puissance infinie paraissent avec tant d'éclat dans la matière dont elle a fait le monde, sa divinité et sa sagesse admirable y paraissent encore davantage dans la manière dont elle le gouverne : cette sagesse, dis-je, éclate avec tant de lustre en la conduite de l'univers, qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux et n'être pas aveugle pour la voir plus claire que le jour. Car nous voyons que les cieus se tournent autour de nous, avec un ordre si réglé, si constant et si immuable, que les saisons de l'année nous servent par quartiers, et se succèdent les unes aux autres, avec une vicissitude si proportionnée à notre vie : nous voyons que les animaux, qui sont dépourvus de jugement, et même que les plantes, qui n'ont point de sentiment, s'acquittent de toutes leurs fonctions avec autant de perfection, d'industrie et de commodité pour notre service, que s'ils avaient du jugement.

Tout cela nous fait conclure qu'il y doit avoir en cet univers une sagesse souveraine, un esprit divin, très-savant, très-adroit et très-provide, qui gouverne tout cela : si vous entendez une horloge qui sonne les heures à point nommé, une semaine tout entière, sans s'écarter d'un seul moment, vous conjecturez qu'il y a un maître qui a soin d'en relever les poids et d'en conduire toutes les roues ; vous voyez que le soleil, qui est la grande horloge et la règle de toutes les autres depuis tant d'années et de siècles, n'a jamais manqué d'un seul point en son mouvement et en son cours ordinaire ; que la lune, en temps d'hiver, fait un plus grand tour, et demeure plus longtemps sur notre horizon, pour nous éclairer toute la nuit et suppléer à la longue absence du soleil ; et qu'au contraire, en été, elle fait un plus petit tour sur nos têtes, parce que nous n'en avons pas tant besoin, les nuits étant fort courtes en ce temps-là ; nous voyons que la nuit est faite pour notre repos, qu'elle tapisse de noir toute la terre, afin que la lumière ne trouble pas notre sommeil. En quoi, dit saint Chrysostome, Dieu nous fait comme une bonne mère à son enfant, qui met un voile sur son berceau pendant qu'il y repose ; et aussi voyons-nous que les nuits sont beaucoup plus longues en hiver, parce qu'alors on a besoin d'un plus grand repos, à cause du froid et des ouvrages qui sont achevés ; et qu'au contraire, en été, quand il faut que les fruits mûrissent, et que les hommes travaillent aux champs, les jours sont plus longs et les nuits sont plus courtes.

Si vous voyiez un petit enfant de deux ou de trois ans qui parlât fort éloquemment, qui fit une harangue ou une prédication assortie de toutes ses parties, figures et métaphores, qui eût son invention, sa distribution,

son éloquence et autres pièces de rhétorique, aussi bien qu'un orateur parfait, vous diriez que ce n'est pas lui qui parle, mais que c'est un ange ou Dieu qui parle par sa bouche, parce qu'un âge si faible et si imparfait que le sien n'est pas capable d'un si grand jugement : cependant vous voyez que les petits oiseaux, qui ont moins de jugement qu'un enfant, car ils n'en ont point du tout et n'en peuvent avoir, pas même *in actu primo*, font néanmoins le nid de leurs poussins avec autant d'industrie qu'un architecte sa maison. Nous voyons que le cep de vigne, qui n'est qu'un morceau de bois, pour nous fournir du vin, fait les petites enveloppes qui contiennent cette liqueur, les pampres qui soutiennent ces petits grains, ces feuilles qui tiennent à couvert ces pampres, les sarments où est attaché ce feuillage : il fait, dis-je, tout cela avec autant de dextérité, de beauté et de commodité ; il distribue l'humeur de la terre à ces sarments, à ces feuilles, à ces pampres et à ces petits grains, avec autant de justesse et de proportion que s'il avait de l'esprit ; qu'il s'agrafe aux échelles, qu'il les embrasse et serpente autour d'eux pour monter en haut sur les épaules d'autrui, comme s'il avait du jugement pour connaître qu'il a besoin de cet appui. Ne faut-il pas conclure que ces créatures ne font pas cela d'elles-mêmes, mais que c'est Dieu qui le fait par leur entremise : *Opus natura, opus intelligentiæ non errantis* ; et que les œuvres de nature sont toujours plus parfaites et accomplies que les artificielles, parce que c'est une intelligence souveraine qui ne peut se tromper, que c'est une raison qui ne peut errer, et que c'est en un mot la Divinité, infiniment sage, qui fait toutes ces œuvres par l'entremise de la nature.

Quand vous entrez en cette église, et que vous entendez une musique harmonieuse, à quatre ou à huit parties, qui par mille fredons et par autant d'accords, vous jette la joie dans le cœur ; encore que vous ne voyiez personne, vous dites, et il est vrai, qu'il faut nécessairement qu'un excellent maître, qu'un savant musicien ait concerté ces notes et formé ces accords. Nous entendons en ce monde, ou pour mieux dire, nous voyons un accord admirable, non à quatre ou à huit, mais à cent parties différentes des créatures associées et confédérées ensemble. Nous voyons que les cieus se remuent pour porter les astres par tout le monde, que les astres portés par tout le monde attirent en haut les vapeurs, que les vapeurs sont attirées pour être formées en pluies, que les pluies sont formées là-haut pour arroser et abreuver la terre, que la terre est abreuvée pour la nourriture des plantes, que les plantes sont nourries pour être l'aliment des animaux, que les animaux vivent et se nourrissent pour le service de l'homme, que toutes les créatures sont enchaînées, qu'elles se servent l'une l'autre, et que toutes servent à une seule : qui les a ainsi enchaînées l'une dans l'autre, qui les a ainsi assujetties et soumises l'une à l'autre, qui les a référées

l'une vers l'autre, qui les a fait ainsi se remuer et travailler l'une pour l'autre, qui les a disposés et rangés en si bel ordre ? D'où peut venir cette liaison, d'où cette ligue si universelle, d'où cet accord si naturel, d'où cette bonne intelligence, d'où cette alliance si ferme, d'où cette harmonie si bien concertée, d'où cette économie si bien projetée, si sagement conduite et exécutée, sinon d'un esprit divin, infiniment puissant, sage et provide, qui a fait, qui soutient, qui maintient, qui conserve, qui concerte, qui lie, qui allie, qui régit et qui gouverne toutes choses ?

Si deux voisins sont en procès, ils ne se peuvent pas accorder eux-mêmes, et néanmoins ce sont des hommes doués d'une nature raisonnable, qui les devrait mettre à la raison : ils sont chrétiens, ils sont enfants d'une même Eglise, d'une même famille, de même père, de même mère : et cependant il faut un juge ou un arbitre qui compose leur différend, et les mette d'accord ; et nous voyons que les éléments et que les autres créatures dépourvues de sentiment et de raison, se maintiennent si longtemps en étroite alliance, nonobstant leur antipathie naturelle, encore qu'ils soient de diverse nature, de différente espèce, de divers genre, encore qu'ils aient des qualités toutes contraires et des mouvements opposés : nous voyons que ce grand tout se conserve dans la dissension de ses parties, que les espèces s'entretiennent dans les corruptions, que les privations sont le principe de générations, que les alliances se font par le moyen des inimitiés, que le monde se renouvelle et se maintient en son entier par la ruine de chacune de ses parties, avec une disposition si constante parmi tous ces changements, que nous sommes en peine de prouver qu'il n'est pas éternel. Qui ne voit donc qu'il doit y avoir un arbitre, un roi et un médiateur souverain qui procure cet hyménée ?

Où bien, si vous voulez, je dirai, avec saint Thomas (*1 p., q. 2, a. 3*), que quand vous êtes en une place publique où l'on s'exerce à tirer de l'arc ou du fusil, si vous y voyez plusieurs flèches ou balles qui arrivent à un même but, encore que vous n'aperceviez personne, vous concluez qu'il y a un archer ou un fusillier qui les tire : s'il n'y avait qu'une flèche ou qu'une balle qui donnât dans le blanc, on pourrait penser qu'elle y est portée par hasard et par aventure, mais quand il y en a plusieurs qui vont toutes au but, vu qu'elles n'ont point d'yeux pour le voir, ni d'adresse pour s'y porter, il faut nécessairement qu'un archer ait des yeux pour elles, et des mains pour les envoyer au blanc : vous voyez en cet univers, et expérimentez à votre grand profit, qu'il y a une infinité de créatures, non-seulement différentes, mais d'inclination contraire, qui visent toutes à un même but, qui conspirent avec passion de tout ce qu'elles sont à votre service et à votre entretien, les unes pour vous porter, d'autres pour vous nourrir, vêtir, guérir et réjouir ; car quelle plus grande antipathie

que celle que nous voyons entre le feu et l'eau, entre l'air et la terre, ou le lévrier et le lièvre ? et toutefois ces créatures si opposées tendent à une même fin, ces ennemis si contraires se liguent ensemble, s'accordent et s'unissent pour vous servir, vous contenter et pour se rendre les partisans de vos desseins : le feu et l'eau entrent en société pour cuire votre viande, l'air et la terre exercent un commerce mutuel, la terre envoyant des vapeurs à l'air, et l'air des pluies à la terre pour vous produire des fruits ; le lévrier et le lièvre parviennent à même fin et coopèrent à votre service ; le lévrier vous donne du passe-temps par sa dextérité à prendre la proie, et le lièvre vous donne du contentement par la délicatesse de sa chair : ne faut-il donc pas qu'il y ait un archer qui dresse toutes ces flèches à un même but, un esprit souverain et admirable qui cimente la paix entre tant de contraires, et qui les oblige tous à vous rendre hommage et service ?

C'est pour cela que l'homme fut créé le dernier dans le monde, comme la fin et le terme de toutes les œuvres de Dieu, la fin étant toujours la première et la principale en l'intention de l'ouvrier et la dernière dans l'exécution de l'ouvrage : comme quand on invite un grand seigneur à un festin somptueux, on ne le fait pas entrer en la salle du festin que les tables ne soient dressées, que les viandes ne soient assaisonnées, et toutes choses préparées. C'est donc pour vous, ô homme, que les cieux se remuent, que les astres brillent dans le ciel, que le feu échauffe, que l'air rafraîchit, que les rivières coulent sur la terre, que la terre produit des plantes, que les pierres éclatent, que les animaux vivent et travaillent ; et c'est pour vous enfin que Dieu tient en haleine et en exercice toutes les créatures. Lorsque vous y pensez le moins, quand vous jouez, ou que vous dormez, quand vous l'injuriez et l'offensez, il pense à vous, il agit pour vous, et il vous destine le travail et la sueur de toute la nature. Admirez, de grâce, la suavité et la générosité de son cœur royal et divin : pendant que vous le mettez en oubli, pendant que vous êtes en votre lit, et même pendant que vous l'offensez, il fait tomber la pluie sur cette vigne, et sait très-bien que cette pluie, changée en vin par le raisin, vous servira de breuvage ; il forme ces cerises, ces pommes et ces poires sur cet arbre, cet œuf dans cette poule et ces laitues dans ce jardin, et destine toutes ces choses au service de votre table. Il vous dit, non pas de parole, mais d'effet : Vous me désobligez au dernier point, vous commettez le péché, qui me déplaît infiniment ; mais, pour toute vengeance, tenez, voilà des figues, de petites bourses pleines de manne ; voilà des fruits confits, musqués, sucrés et aussi doux que du miel, que je vous présente : *Gustate, et videte quantum suavis est Dominus* ; goûtez, et reconnaissez enfin que je suis doux : car n'est-ce pas être bien doux de vous donner tant de douceurs, au lieu de tant d'amertumes que vous me présentez tous les jours ? Hé ! ne

vous semble-t-il pas de voir une bonne mère que son enfant étourdit à force de crier, qui, au lieu de se fâcher contre lui, lui dirait : Paix ! mon fils, taisez-vous : tenez, voilà une figue, voilà un fruit et un raisin pour vous apaiser. Il y a dix ans, douze ans, quinze ans que vous faites tous deux ce métier, Dieu et vous : il y a quinze ans que vous lui faites du pis que vous pouvez, et qu'il vous fait du mieux qu'il peut ; il y a quinze ans que vous ne cessez de l'offenser, et qu'il ne cesse de vous caresser : quelle admirable bonté ! N'êtes-vous pas un monstre d'ingratitude et un avorton de nature, si votre cœur n'est amolli et gagné par tant de tendresses ?

Car il faut remarquer que nous sommes obligés à Dieu, pour tous les bénéfices qu'il a faits à toutes les créatures. Quand un père de famille emploie un tailleur, le nourrit, lui paye son travail, lui donne de l'étoffe, de la soie et du passement, pour faire une robe à sa fille, ce n'est pas proprement la robe qui lui est redevable, et quand même elle aurait du sentiment et de l'esprit, elle ne serait pas obligée à le remercier, puisqu'il n'a pas fait tout cela à la robe pour l'amour de la robe, mais pour l'amour de la fille ; c'est la fille qui en a l'obligation tout entière, et qui en doit rendre grâce à son père. Ainsi nous sommes obligés à Dieu du mouvement des cieux, de la splendeur du soleil, de la clarté de la lune, de la chaleur du feu, de la fraîcheur de l'eau, de l'émail des pierreries, de l'odeur des parfums, de la beauté, bonté et qualité des talents et des propriétés qu'il a partagées entre les créatures, parce que ce n'est pas pour elles, mais pour nous, qu'il les leur a données. *Dedit illis regiones gentium, et laborem populi possederunt, ut custodiant justificationes ejus.* Oh ! le grand mal que fait celui qui ne sert pas Dieu ! oh ! la grande injustice qu'il commet contre le Créateur, contre les créatures et contre soi-même ! C'est une ingratitude insupportable de ne pas reconnaître, honorer et aimer un tel bienfaiteur.

II. — Si vous aviez une pauvre cabane, ne fût-elle qu'une chaumière composée de deux ou trois chambres ; si, dis-je, vous en loniez une à votre prochain, vous voudriez infailliblement qu'il vous en payât le louage tous les ans, quelque pauvre qu'il fût, et s'il y manquait deux ou trois ans, s'il vous payait de refus, vous crieriez au larron, au voleur, vous diriez que c'est un méchant. Comment est-ce donc, dit saint Chrysostome (*Homil. 2, ad Rom.*), que vous ne payez jamais un petit tribut d'action de grâces ? Comment est-ce que vous ne servez pas tout de bon, une seule fois en votre vie, ce grand Dieu qui vous loge en ce monde, cette superbe maison qu'il a bâtie et qui lui appartient de plein droit ; si vous avez un arpent de vigne ou quelque autre héritage que vous n'avez jamais fait, ni planté, ni cultivé, où vous n'avez peut-être jamais été, mais que vous avez hérité de vos pères ; le laissant à un paysan, vous voulez avoir la moitié ou le tiers des fruits qui en procèdent, encore que le paysan

soit pauvre et qu'il ait beaucoup d'enfants : Dieu vous a donné une maison, une vigne, ou un champ à ferme, et comment est-ce que vous ne daignez pas seulement lui en payer le quart du revenu, pas même la dime, peut-être pas la vingtième partie du revenu, et que vous aimez mieux que vos enfants en fassent bonne chère, en donnent à ce flatteur et à ce débauché qu'à votre Dieu, qui meurt de faim en la personne du pauvre ? Je sais bien que vous vous excusez sur le grand nombre de vos enfants ; mais si votre fermier se voulait dispenser de vous payer les redevances de votre ferme, sur ce qu'il a beaucoup d'enfants, recevriez-vous son excuse ? Saint Chrysostome vous envoie apprendre votre leçon à l'école des bêtes, puisque vous vous mettez en leur catégorie, et peut-être même au-dessous. Apprenez votre leçon de votre chien, dit ce grand docteur, vous n'avez pas tant d'esprit, ou au moins pas tant de reconnaissance que votre chien ; car après que vous lui avez donné un morceau de pain, il vous flatte pour vous en remercier, en la manière qu'il peut, pour vous exciter à continuer de lui bien faire ; et vous qui êtes doué de raison, qui blâmez tant l'ingratitude en autrui, pendant que Dieu vous donne un bon repas et vous nourrit délicatement, vous ne l'en remerciez pas ? Que dis-je, vous ne l'en remerciez pas ? vous l'offensez par des médiances, par des blasphèmes et par des paroles impudiques : *Filios enutriti, ipsi vero spreverunt me.*

Vous ne faites pas seulement tort au Créateur, mais à toutes les créatures ; vous les privez de leur fin, vous les rendez inutiles, vous retenez leur salaire, vous les opprimez injustement, et vous les faites révolter contre leur Créateur. La théologie apprend de l'Écriture qu'il y a quatre péchés si énormes et dénaturés, qu'ils crient vengeance devant Dieu, qu'ils provoquent sa justice et l'attirent infailliblement sur nos têtes, et même souvent dès cette vie : l'homicide volontaire, *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra* ; le péché de la chair qui est contre nature, *Clamor Sodomorum multiplicatus est* ; retenir le travail d'un artisan, et Dieu nous commande, en sa loi, de ne pas attendre jusqu'au lendemain à le lui payer, *Non remanebit merces operarii apud te usque mane* : il n'a que ce qu'il gagne de jour à autre ; si vous attendez à le payer jusqu'à dimanche, il prendra aujourd'hui du pain à crédit, dimanche il ira boire son argent, et vous coupez la gorge à sa famille, par le crédit où elle s'est engagée. Vous retenez une partie des gages de votre servante, sur je ne sais quel prétexte, parce qu'elle vous a dérobé, dites-vous ; vous n'en êtes pas assuré, et vous êtes assuré que vous lui devez son travail : pourquoi manquez-vous de payer une dette certaine, pour vous récompenser d'une perte incertaine ? Vous lui retenez tous ses gages, parce, dites-vous, qu'elle n'a pas achevé son terme ; et savez-vous pourquoi elle est sortie ? Si vous en saviez la raison, vous diriez qu'elle a fait sagement ; ces

gages que vous retenez sont une voix qui crie contre vous : *Reddes ei ante solis occasum, ne clamet contra te ad Dominum, et reputetur tibi in peccatum* (Deut., XXIV). En quatrième lieu, l'oppression des pauvres et des faibles, quand vous plaidez injustement contre un pauvre, parce que vous savez qu'il n'aura pas assez d'argent, de crédit et d'esprit pour se défendre; quand vous faites faire à vos sujets des corvées auxquelles ils ne sont pas obligés : c'est ainsi que le travail excessif que Pharaon faisait faire aux Israélites cria vengeance contre l'Égypte.

Or, quand vous n'aimez pas Dieu, quand vous vous servez des créatures pour l'offenser, vous commettez ces deux derniers péchés : vous retenez le salaire de ceux qui vous servent, et vous opprimez les faibles; car les créatures vous servent non pas pour rien, mais à condition d'avoir des gages : or le salaire qu'elles en prétendent, c'est que vous aimiez le Créateur, et vous n'en faites rien, vous faites même tout le contraire, n'est-ce pas là leur faire tort? Supposez que vous ayez fondé une chapelle où il y ait un revenu suffisant pour l'entretien honorable d'un ecclésiastique; si ce prêtre ne chantait point les messes fondées, ne disait point son office, et ne faisait aucun service à l'église, ne vous ferait-il pas tort, n'abuserait-il pas de votre libéralité, ne serait-il pas indigne de retirer les rentes de cette chapelle? n'aurait-on pas sujet de prendre un dévolu sur ce bénéfice? Belle pensée d'Epictète : ce monde est un temple qui est bâti et fondé afin qu'on y serve Dieu, l'homme en est le prêtre et le chapelain, toutes les créatures contribuent leur travail, leur vie et leur substance pour l'entretien de l'homme, afin qu'il officie en ce temple, et fasse le service divin : le cheval, le bœuf et le mouton nous disent tacitement : Je ne puis louer mon Dieu par moi-même, parce que je n'en suis pas capable; mais je te donne mon travail, ma peau, ma laine et ma chair, pour te porter, te chauffer, te vêtir et te nourrir, à condition que tu louerai mon créateur à ma place. N'est-ce donc pas leur faire tort et retenir leur salaire, que de manquer à ce devoir? n'est-ce pas les rendre inutiles, et les priver de leur dernière fin? *Vanitati creatura subjecta est non volens* (Rom. . VIII); le grec dit *μὴ βούλομαι*, *inutilitati, frustrationi*. Comme toutes les armes, les chariots, les canons, les munitions et l'attirail d'une armée sont inutiles, si on ne remporte la victoire, parce qu'elle est la fin de tout cela; ainsi si l'homme ne sert Dieu, s'il ne se sert des créatures pour bénir et louer le Créateur, tout l'univers est inutile. Et si c'est faire un grand tort de ne pas réserver les créatures au Créateur, combien plus de les faire révolter contre lui, s'en faire des armes pour le combattre, ou s'en servir pour lui déplaire et l'offenser.

Et c'est ce que vous faites : vous vous servez de la lumière du jour pour lancer des oïllades impudiques, du manteau de la nuit

pour couvrir vos entreprises déshonnêtes, du vin pour vous enivrer, des habits pour la vanité, etc. Voilà pourquoi, comme dit le Saint-Esprit, toutes les créatures s'élèveront au jour du jugement, se banderont contre vous, demanderont vengeance de l'oppression que vous leur faites, et deviendront les instruments de vos supplices, *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos* : elles se dépouilleront de toutes leurs qualités agréables et salutaires, et ne voudront jamais vous rendre aucun service; elles s'armeront de pointes et de tranchants, pour venger le tort que vous leur faites : le feu vous brûlera sans vous éclairer, l'air vous empestera sans vous rafraîchir, la terre vous engloutira et vous servira de prison; et même souvent, dès cette vie, les créatures, parce que vous les opprimez tyranniquement, les engageant à des œuvres injustes, les contraignant de vous servir pour offenser le Créateur, crient vengeance contre vous, quoique muettes et insensibles, ainsi que le sang innocent d'Abel; l'injuste vexation que vous leur faites provoque la justice de Dieu, et attire sur vous sa colère; et Dieu exauce souvent, même dès cette vie, la clameur de ses créatures, dont nous abusons perfidement, et les délivre d'oppression. *Dedi eis argentum et aurum, frumentum, et vinum, et oleum, quæ fecerunt Baal; liberabo lanam meam, et linum meum, et sumam frumentum meum, et vinum meum. Liberabitur creatura a servitute* (Ose., II, 8).

J'ai dit abusons; car, quand l'année est abondante, on abuse des biens de Dieu en gourmandise, en ivrognerie et en festins; on emploie les jours de fêtes en jeux, en débauches et en danses. Dieu alors envoie la stérilité, la famine, la guerre et les afflictions publiques. Pour cela un docteur fort pieux nous avertit sagement que toutes fois et quantes que nous nous servons des créatures, il nous faut imaginer qu'on nous dit ces trois paroles : *Accipe, redde, cave; accipe beneficium, redde servitium, cave supplicium*. *Accipe*, recevez les créatures comme autant de talents que ce grand maître vous donne pour en faire un bon usage au commerce de la vertu; comme autant de présents que vous envoie cet ami, qui est tout cœur, pour témoignage de sa bienveillance; et comme autant de bijoux et d'atours que vous présente cet époux passionné, pour vous engager à l'aimer. Mais,

Redde servitium. Rendez le service et le fruit de votre négociation à un maître si libéral, des actions de grâce à un bienfaiteur si obligeant, de l'obéissance à un père si débonnaire, de l'amour à un ami si fidèle, et de la fidélité à un époux si ardent. Enfin,

Cave supplicium. Prenez garde de ne pas encourir les reproches et le supplice des ingrats. *Cave*, prenez garde de ne pas recevoir de la main gauche ce qu'on vous donne de la droite, de ne ressembler pas à ces bêtes immondes, qui, étant sous un chêne, ne lèvent jamais les yeux en haut, pour regarder qui leur abat le gland, et qui ne pensent

qu'à manger et à gronder l'une contre l'autre. *Cave*, prenez garde d'imiter ces épicuriens qui se contentent d'user des créatures, ou pour mieux dire d'en jouir, de faire bonne chère et prendre leurs plaisirs, sans penser jamais en eux-mêmes : A qui est ce pain que je mange, cet air que je respire, ce feu qui me chauffe, et ce cheval qui me porte ? *Cave*, prenez garde de ne pas manquer à connaître d'où vous viennent ces bénéfices ; vous seriez un ingrat de ne les pas reconnaître, vous seriez plus ingrat de les mettre en oubli ; mais vous seriez très-ingrat de rendre le mal pour le bien ; vous seriez enfin plus que très-ingrat, si l'on peut vous le dire, de vous servir du bénéfice contre le bienfaiteur ; vous seriez un monstre et un prodige d'ingratitude, qui mériterait non-seulement d'être privé des créatures, mais même d'être affligé par les créatures. *Omnia subiecisti sub pedibus ejus* ; car Dieu a mis toutes ses créatures sous nos pieds, non pas pour nous servir de pièges et de pierres d'achoppement qui nous fassent trébucher ; mais pour nous servir d'échelons et de marches qui nous fassent monter à sa connaissance ; il les a mises en vos mains, non comme des armes pour combattre contre lui, mais comme des organes et des instruments pour travailler à son service : il les a mises devant nos yeux, non comme des objets où nous puissions nous arrêter et y mettre notre dernière fin, mais comme des moyens et des voies par lesquelles nous devons nous acheminer à lui, qui est notre bien souverain et notre dernière béatitude. *Amen.*

SERMON XLIV.

Des fautes qui se font contre la fin de la création.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei.
(Hebr., XI.)

Le Saint-Esprit, au livre de l'Écclésiastique (*Eccl.*, XXXIX), nous avertit que le sage recherche la sagesse des anciens pour devenir encore plus sage : à plus forte raison recherche-t-il la sagesse de celui qui est appelé l'Ancien des jours, de celui qui est éternel, de celui qui est la sagesse même. Le Psalmiste dit qu'il a fait toutes ses œuvres en grande sagesse ; et l'Apôtre n'écrit pas : *Fide credimus creata sæcula*, mais *aptata sæcula* ; il ne dit pas simplement que le Créateur a produit les créatures, mais qu'il les a ajustées, c'est-à-dire destinées à une très-haute et très-noble fin, qui est sa gloire et le salut des hommes. Donc pour ne nous pas rendre inutile le bénéfice de la création, il nous faut conformer à l'intention du Créateur, et nous garantir des fautes qui se peuvent commettre contre une si honorable et une si excellente fin par une étrange folie. Le Saint-Esprit dit, en l'Écriture, que celui qui converse avec les sages devient sage : *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit*. Vous devez donc être sage au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisque vous avez conversé si long-

temps et si familièrement avec le Fils de Dieu, qui est la sagesse même, puisqu'il a reposé en votre sein et en votre cœur virginal, comme en son plus délicieux séjour. C'est pour cela que l'Église vous surnomme si souvent le trône de la sagesse et Vierge très-prudente ; c'est pour cela qu'en toutes ses difficultés elle demande votre conseil, qu'elle implore votre secours, et qu'elle s'abandonne à votre conduite, en se prosternant humblement à vos pieds, et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Officium prudentiæ est intendere finem, et ad eum referre media convenientia ; unde, cum finis creationis hominis sit acquisitio amoris Dei in hoc sæculo, et regni cælestis in futuro. — Punctum unicum, Unde sex modis peccas contra prudentiam christianam : 1° si nullum finem intendas in tuis actionibus ; 2° si finem indebitum, nempe bona temporalia ; 3° si non quæras media necessaria quæ sunt actiones bonæ ; 4° si quæras media, sed non convenientia ; 5° si non referas media ad finem, nempe actiones bonas ad Dei amorem ; 6° si indebito ordine referas. — Conclusio. Exhortatio ad quærendum studiose amorem Dei, qui est finis noster.

Le sage Salomon après avoir considéré attentivement les entreprises et les déportements des hommes, avance une proposition bien hardie, sans crainte d'être démenti : *Stultorum infinitus est numerus* (*Eccl.*, I), « Le nombre des fous est infini, » c'est-à-dire très-grand et presque innombrable. Vous avouerez qu'il dit vrai si vous considérez ce que c'est que la prudence, et quel est son vrai devoir et son emploi.

La prudence est une vertu morale, mais surnaturelle et divine parmi les chrétiens, qui a les yeux ouverts pour regarder et pour tendre à sa fin : *Prudens quasi procul videns* (*D. Th.*, 2-2, q. 47, art. 6, 7) ; qui choisit les moyens convenables à la fin, et qui les applique si adroitement et si efficacement qu'elle parvient à la fin par l'entremise des moyens ; c'est ainsi que saint Thomas en parle, et après lui toute son école. J'aime à parler si clairement que je me rende intelligible à tout le monde : car on ne doit parler que pour se faire entendre. Vous retiendrez donc que ce mot de fin est équivoque, et qu'il a double entente. Il y a fin de consommation et fin d'intention : la fin de consommation, c'est quand une chose est achevée ou finie et consommée. Quand un tailleur est sur le point d'achever un habit qu'il fait, on dit qu'il est à la fin de son ouvrage ; quand une lampe est sur le point de s'éteindre faute d'huile, ou un homme sur le point de mourir, on dit qu'ils sont à la fin ; ce n'est pas en ce sens que j'entends ce mot de fin, en tout ce discours que j'ai à vous faire. La fin d'intention, c'est ce qu'on prétend en un dessein, en une entreprise ou dans une action : comme quand un artisan travaille pour nous, sa fin

et son intention, c'est de gagner sa vie, et quand vous allez à Bordeaux pour plaider, votre fin est de gagner votre procès.

Aristote (VI *Ethic.*, cap. 5 et 9) dit que celui qui parvient à une fin particulière par des moyens convenables peut être appelé sage, non pas simplement et absolument, mais avec restriction, limitation, et en quelque façon, comme qui dirait qu'un Ethiopien est blanc, parce qu'il l'est en quelque façon et qu'il a les dents blanches, *Non simpliter, sed secundum quid*. Un jeune homme qui étudie si bien qu'il acquiert de la science, il est sage, non pas absolument parlant, mais en quelque façon, en tant qu'écolier : on dit de lui que c'est un écolier fort sage. Un docteur qui ordonne si à propos une médecine qu'il rend la santé au malade, il est sage en tant que médecin. Mais celui-là seul doit être appelé sage simplement, absolument et en toute façon, sage sans restriction, devant Dieu et devant les hommes, qui règle et ordonne si bien toutes ses actions, sa conduite, ses mœurs, ses pensées et ses paroles, qu'il obtient la dernière fin de toute sa vie, et la perfection de l'homme, qui est d'aimer Dieu parfaitement et de gagner son paradis, et c'est ce qui est malaisé. Martial dit fort bien qu'il est aisé de faire quelques bons vers, de composer ingénieusement quelques distiques ou quelques quatrains, par-ci par-là; mais de bien composer un livre entier, où il y ait un dessein formé, où toutes les parties aient du rapport et de la suite, où le commencement, le milieu et la fin se soutiennent et se correspondent; c'est ce qui est malaisé;

... Facile est tetrastica quædam
Scribere, sed librum scribere difficile est.

Ainsi il est bien aisé de faire sagement quelque action, de parvenir avec prudence à quelques fins particulières, d'être sage économe, capitaine ou médecin; mais d'être homme sage, d'être sage chrétien, de si bien compasser et ordonner toutes ses actions, qu'on acquière la perfection chrétienne et la dernière fin d'un homme chrétien : c'est ce qui est difficile, rare, précieux et admirable.

POINT UNIQUE. — En cette entreprise si importante, comme en toute autre matière de sagesse, on peut commettre six principales fautes : deux au regard de la fin, deux au regard des moyens, et deux au regard du rapport et de l'application des moyens à la fin. Au regard de la fin, quand on ne prétend aucune fin, ou que la fin que l'on prétend n'est pas bonne; au regard des moyens, quand on prétend une bonne fin, mais qu'on ne cherche pas les moyens pour y arriver, ou si l'on cherche des moyens, ceux que l'on cherche, ne sont pas convenables; au regard de l'application des moyens à la fin, quand on ne rapporte pas les moyens à la fin, ou si on les y adresse ce n'est pas comme il faut, ni en bon ordre; par exemple, la fin d'un architecte qui fait une maison, c'est afin qu'on y habite. S'il y avait donc un architecte qui fit ici une muraille et là auprès une autre, et puis une troisième, et qui perdit tout

son temps à faire des murailles l'une auprès de l'autre, ce ne serait pas un maître architecte, mais un maître fou; ou s'il faisait une maison belle et bien commode pour loger un prince et qu'il n'y eût que des animaux, ou s'il disait qu'il a dessein de faire une belle maison et qu'il ne fit apporter ni pierre, ni bois, ni chaux, ni sable; ou si pour bâtir un Louvre ou une citadelle, il ne faisait provision que de foin, que de paille ou que de fagots; ou s'il faisait apporter tant de matériaux qu'ils occupassent toute la place, en sorte qu'on ne pût s'y remuer; ou s'il en faisait apporter par mesure, mais qu'il ne les eût jamais en œuvre, qu'il laissât pourrir le bois, dérober les pierres; ou s'il les mettait en œuvre, mais sans dessus dessous, les petites pierres aux fondements, les grosses en haut : en tous ces cas on dirait que non-seulement il manque de prudence, mais de jugement et de sens commun : cependant ce sont les six principales fautes que l'on commet en la vie humaine, en matière de prudence chrétienne et divine, qui font qu'il y a six classes ou six catégories de personnes imprudentes et dépourvues de sagesse, comme je vais vous montrer par des exemples tirés de l'Écriture sainte.

1^o La première faute, c'est de ceux qui ne se proposent aucune fin, qui ne pensent jamais pourquoi ils sont en ce monde, qui ne considèrent pas à quoi doivent aboutir toutes leurs entreprises et leurs actions, qui ne disent jamais : *Notum fac mihi, Domine, finem meum*; ils font toutes leurs actions comme celui qui décocherait plusieurs traits en l'air sans viser à aucun but, comme si leur vie n'était qu'un jeu, et que la fin du jeu ne fût autre que de jouer et de passer le temps; ils n'ont point d'autre but en cette vie que de vivre et de tuer le temps, comme ils disent : *Nesciunt homines quid velint, nisi illo momento quo volunt; in totum, nulli velle aut nolle decretum est; plerisque agitur vita per lusum*, dit Sénèque (*Senec., epist.* 20). Et saint Augustin (*Confess., cap. 2*) : *Majorum nugæ negotia vocantur, puerorum autem talia cum sint, puniuntur a majoribus*. De cette catégorie étaient, durant la vie, ces insensés, qui disent à cette heure en enfer : *Nos insensati ! lumen justitiæ non illuxit nobis, lassati sumus in via iniquitatis; erravimus a via veritatis, ambulavimus vias difficiles* (*Sap., V*) : Nous avons été de vrais fous, la lumière de justice ne nous a point éclairés, nous nous sommes lassés au chemin du péché, nous nous sommes égarés du sentier de la vérité, nous avons marché par des voies difficiles. Le voyageur qui chemine en ténèbres, dans l'obscurité d'une nuit fort sombre, se lasse et s'ennuie extrêmement, parce qu'il ne sait s'il avance ou s'il recule; il s'égaré aisément, il n'est plus voyageur, mais vagabond, parce qu'il ne voit pas d'où il vient, ni où il va; il se jette en des lieux raboteux, âpres et épineux, parce qu'il a quitté le grand chemin ordinaire et royal; vous diriez, à voir ses démarches, que c'est un fou, tant il a de mouvement et peu de conduite.

L'intention de la fin est l'œil et la lumière qui conduit toute notre vie, dit Jésus-Christ. C'est la cause qui agit la première en toutes nos entreprises et le premier ressort qui donne le braule à tous nos mouvements; c'est le niveau et la mesure qui règle toutes nos actions. Cela se voit en chaque profession : car la lumière et la règle par laquelle un médecin voit quelle médecine il faut donner, si chaude ou froide, si peu ou beaucoup, si le matin ou le soir, c'est l'intention qu'il a de guérir son malade d'une telle maladie; la lumière et la règle par laquelle un écolier peut connaître s'il doit étudier tels livres, saint Thomas, Justinien ou Hippocrate, c'est l'intention qu'il a d'acquérir un tel genre de science. Ceux donc qui ne visent à aucune fin en leur vie sont en perpétuelles ténèbres, ne font rien qu'à tâtons et à l'aveugle : *Lumen justitiæ non illuxit nobis.*

Et de là vient premièrement qu'ils se dégoûtent de tout, qu'ils ne prennent plaisir à aucune action, qu'ils se déplaisent et s'ennuient en tout ce qu'ils font, parce que le contentement qui est en une action vient de l'espérance de la fin et du fruit qu'on prétend obtenir : la fin étant désirable par soi-même, et les moyens seulement pour l'amour de la fin. *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus* (S. Aug. in *Confess.*, cap. 12). Ce qui ne tend pas à la fin n'est pas dans l'ordre, et par conséquent est déréglé. En second lieu, *erravimus* : et comme ils se dégoûtent de tout ce qu'ils font, ils sont en continuel mouvement, ils prennent toujours le change, ce ne sont que bonds et que volées, flux et reflux, accès de glace et de feu, pensant rencontrer en cette vicissitude et changement de moyens le repos, qui ne se trouve qu'en la fin. En troisième lieu, *vias difficiles* : d'où il arrive encore qu'ils se jettent en des entreprises dangereuses. Ils disent bien : *Nos insensati!* le propre du fou, c'est d'être déréglé en ses mouvements, volage en ses paroles et inconstant en ses actions, parce qu'il n'agit que pour agir, il ne parle que pour parler, il ne se meut que pour se remuer. S'il est vrai que la fin est la règle de toutes nos actions, ceux qui n'ont point de fin ne doivent-ils pas être extrêmement déréglés en leurs actions? car ce que le gouvernail est à un vaisseau, la fin et l'intention le sont à la vie humaine. Faites qu'un vaisseau soit au milieu d'une mer orageuse à voiles déployées, sans gouvernail et sans pilote, ne sera-t-il pas le jouet des vents, le ballon de la marée et la victime des écueils? Qu'en peut-on attendre qu'un débris très-assuré et qu'un infailible naufrage?

2° Ceux qui tendent à une mauvaise fin ne sont pas de meilleure condition que ceux qui n'en ont aucune : ce sont ceux qui mettent leur dernière fin dans la possession des biens de ce monde. De ce prédicament était cet insensé dont parle Jésus-Christ, qui disait : *Destruam horrea mea et majora faciam, et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea, et dicam anime meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; re-*

quiesce, comede, bibe et epulare (S. Luc., XII, 18). Ce voluptueux disait : Je veux détruire mes greniers et en faire de plus grands, pour y mettre les biens qui me sont venus cette année; et je dirai à mon cœur : Mon cœur, tu as des provisions pour plusieurs années; repose-toi à ton aise, mange et bois. Et Jésus-Christ ajoute là-dessus qu'on lui dit : Insensé que vous êtes! cette nuit on vous redemandera votre âme, et ce que vous avez amassé que deviendra-t-il? Oui, vous êtes un insensé; car si on pouvait trouver le repos et la béatitude en la possession des biens de ce monde, pourquoi ne trouvez-vous pas le repos en la jouissance des biens que vous avez déjà acquis, pourquoi en acquérir de nouveaux et rompre vos greniers pour les agrandir et pour en faire d'autres?

Cinéas avait bonne grâce et bon jugement tout ensemble; et Plutarque en rapporte un beau trait en la Vie de Pyrrhus, roi d'Épire : ce prince avait dessein de faire la guerre aux Romains; il en parla à Cinéas, son ministre d'Etat, qui lui dit sur-le-champ : Sire, si Dieu vous fait la grâce de venir à bout des Romains, de quoi vous servira votre victoire? Pyrrhus lui répondit : Quand nous aurons vaincu les Romains, toute l'Italie sera sous notre obéissance. Cinéas répliqua : Et quand nous aurons pris l'Italie, que ferons-nous après? Pyrrhus dit : La Sicile, qui est tout auprès, sera incontinent à nous. Et quand nous aurons gagné la Sicile, sera-ce la fin de nos guerres? Non, non, dit le roi, ce nous sera une entrée à de plus grandes choses, nous attaquerons l'Afrique. Et quand nous aurons l'Afrique, qu'en sera-t-il? La Macédoine se rendra aussitôt, et par conséquent toute la Grèce; et quand nous aurons la Grèce, nous nous rendrons aisément empereur de toute la terre. Et quand nous aurons tout en notre puissance, que ferons-nous à la fin? Nous nous reposerons, dit Pyrrhus, et ne penserons plus qu'à passer le temps et qu'à vivre à notre aise. Cinéas l'ayant réduit à ce point : Et qui nous empêche de nous reposer dès à présent, dit-il, puisque nous avons maintenant tout ce qui est nécessaire, sans nous travailler à en aller chercher avec l'effusion de tant de sang humain, en nous incommodant, ainsi que beaucoup d'autres, et avec péril de tout perdre?

Il faut dire de même à cet avaricieux : Si vous pensez que vous vous reposerez quand vous aurez agrandi vos greniers et accru vos provisions, pourquoi ne vous reposez-vous pas dès maintenant, puisque vous en avez déjà tant, que vos greniers n'en peuvent recevoir davantage. Non, non, ces biens de la terre ne sont pas le centre de votre repos; car quand vous auriez fait ce que vous prétendez, vous ne vous reposeriez pas, mais vous voudriez derechef bâtir de nouveaux greniers; et puis quand toute la terre serait votre grenier, et que vous y auriez amassé toutes les provisions du monde, vous ne seriez pourtant pas en repos. *Stultus!* c'est une folie de penser que vous pourriez dire à votre âme : *Requiesce.* Ce n'est pas tout que de

les acquérir, il les faudrait conserver; vous les acquerrez avec peine, travail de corps et d'esprit, avec un désir ardent de les avoir; il les faudra conserver avec souci, travail et inquiétude d'esprit, de crainte de les perdre. *Stulte!* Et quand bien vous les acquerriez sans travail, quand bien vous en jouiriez sans soin, c'est une folie que de mettre votre béatitude en la jouissance de ces biens et de dire : *Requiesce, anima, comede, bibe*; le boire et le manger, c'est la béatitude des animaux, la dernière fin des bêtes immondes; ou tout au plus c'est la félicité de votre corps, et non pas de votre âme, et néanmoins vous dites : *Requiesce, anima. Stulte!*

C'est une folie, encore une fois, de mettre votre béatitude en ce repos prétendu; car la béatitude est l'assemblage non de plusieurs biens, mais de tous les biens, *status omnium bonorum*; et vous dites seulement : J'ai beaucoup de biens. La béatitude doit être pour toujours et non pour certaines années, puisqu'elle est la dernière fin; et vous dites que vous avez des biens seulement pour plusieurs années : *In annos plurimos*. La béatitude est un état ferme et assuré, *status*, et la jouissance de ces biens vous est douteuse et incertaine; car on vous dit : *Hac nocte repentent*, Cette nuit même on vous demandera votre âme. Non, les biens de la terre ne sont pas votre dernière fin; mais le règne ou royaume de Dieu : *Querite primum regnum Dei*. J'ai dit règne ou royaume, car le mot de *regnum* est équivoque et signifie tous les deux; et c'est fort à propos pour exprimer notre dernière fin, qui est que Dieu règne en nous par son amour, que nous le fassions régner en notre cœur et en celui de notre prochain, par sa grâce en cette vie, pour régner avec lui par sa gloire dans l'autre.

3^e Or, le moyen pour parvenir à cela, c'est la justice : *Justitia firmatur solum* (*Prov. XVI*); ce qui affermit le trône de Dieu en nous, ce qui établit le règne de son amour en notre cœur, c'est la justice, la pratique de toutes les vertus chrétiennes : *Justitia in se virtutes continet omnes. Querite regnum Dei, et justitiam ejus*. Pour cela, c'est un abus et un troisième acte de folie que de penser obtenir l'amour de Dieu, qui est notre dernière fin, sans la pratique des vertus. De ce prédicament était ce fou dont parle le Sage : *Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti, et ecce totum repleverant urticæ et operuerant superficiem ejus spina, et maceria lapidum destructa erat*. Il a un bon fonds et un héritage fertile; mais il est bien simple d'en attendre aucun fruit, car il se tient toujours les bras croisés, il n'y va que très-rarement, encore que *vinca* se dise *a videndo*, parce qu'elle veut souvent être visitée de son maître, il ne daigne pas seulement la fossoyer, la défricher, la labourer, la tailler ni l'émonder; ce n'est pas merveille si elle est remplie d'épines, couverte d'orties, et si elle ne porte point de fruit; et quand bien elle en porterait, il n'y demeurerait pas longtemps et ne viendrait pas à maturité : car il laisse dissiper la haie par sa

négligence, démolir la clôture, tout le monde y entre et en sort, elle devient un grand chemin. Vous avez un fonds riche et fertile, votre âme créée à l'image de Dieu, capable de son amour en ce monde et de sa jouissance en l'autre : *Homo quidam plantavit vineam*; cependant vous ne la visitez jamais, ou fort rarement par un bon examen; vous ne la labourez point par des actes d'une profonde humilité; vous ne la taillez pas par la mortification; vous ne l'émondez pas par la pénitence; vous n'y faites aucune clôture ni haie par la garde des sens : *Sepi aures tuas spinis*; vous en faites un grand chemin par où toutes choses passent et repassent, vous y donnez entrée à toute sorte de vaine curiosité et de médisance par les oreilles, à mille vanités et objets de distraction par les yeux, par mille sorte de délices et de sensualités par la bouche; se faut-il étonner si elle ne pousse que des ronces et que des orties, que des péchés et des imperfections? N'est-ce pas une témérité et une folie d'espérer, avec cela, en recueillir les fruits des bonnes œuvres, qui font le vin de l'amour de Dieu, ce vin dont parle l'Époux : *Inebriamini, charissimi*; ce vin dont les apôtres étaient ivres à la Pentecôte; ce vin dont le prophète dit qu'il rejoignit le cœur et non pas le corps de l'homme. Celui qui prétend recueillir ce fruit sans cultiver la terre de son âme, et sans la pratique des solides vertus, fait un acte de folie; il aspire à la fin, sans se soucier des moyens; il est ce fou dont se moque le Sage, quand il dit : *Per vineam viri stulti transivi*. On se moquera de lui comme on se moqua de ces anciens.

Pline (*lib. XVIII, cap. 9*) dit que Caius Esinus qui avait été esclave, étant affranchi et mis en liberté, acheta un petit fonds dont il tirait plus de fruits que ne faisaient tous ses voisins de leurs grandes possessions; de quoi étant envié par ses voisins, ils l'accusèrent en justice qu'il ensorcelait les terres voisines, et qu'il attirait par malice tous les fruits qui devaient croître aux héritages des autres; ce qui était alors un crime assez commu, contre lequel la loi des Douze Tables ordonnait une griève peine : *In eos qui segetes excantassent*. Étant donc ajourné par Spurius Albinus, et craignant d'être condamné injustement à quelque amende, le jour de l'assignation, auquel il devait comparaître devant le peuple romain, il amena en la place publique sa charrue bien attelée, fit voir le soc pesant, les boues de bonne trempe et tout le reste de l'athrail nécessaire au labourage, et sans alléguer d'autre défense : Messieurs, dit-il, voilà toutes mes sorcelleries, voilà tous les charmes dont je me sers pour faire fructifier mon petit héritage, outre mes soins, mes sueurs, mes veilles et mes travaux, que je ne puis ici produire. Il n'eut pas besoin d'autre avocat; il fut renvoyé avec louange et ses accusateurs avec risée.

Vous vous étonnez de ce qu'un tel qu'il était nagnère esclave de Satan par l'état du péché, depuis peu affranchi de cette servi-

tude par sa conversion, fait plus de bonnes œuvres, porte des fruits de bénédiction en plus grande abondance que vous, qui êtes au service de Dieu depuis si longtemps; en voulez-vous savoir la raison? Ce n'est pas, comme vous pensez, qu'il ait quelque secret particulier, ou que son père spirituel lui enseigne quelque artifice et quelque méthode raccourcie; mais c'est qu'il a plus de soin de faire ce qu'on lui enseigne: il se lève plus matin, il fait oraison mentale, il entend la messe dévotement, il se tient retiré en sa maison, il évite les pertes de temps, les conversations superflues, il fait lecture spirituelle, il a soin du salut de ses gens, il visite les malades, il console les affligés, il va après le saint-Sacrement, etc. Tenez donc pour tout assuré que comme un labourer qui a fait une riche moisson au mois d'août, ne l'a pas seulement voulu, mais s'est appliqué à l'action, et a disposé ses ouvrages selon les diverses saisons de l'année, qu'il a labouré, semé, défriché, etc., qu'autrement il n'eût jamais fait aucune récolte: ainsi pour acquérir l'amour de Dieu, et pour gagner le paradis, il faut régler votre vie, dresser l'économie de vos actions, disposer de tous les jours et de toutes les heures de l'année. Le matin je me lèverai à telle heure, j'entendrai tant de messes, je ferai telle action de vertu qui est agréable à Dieu; le lundi je visiterai l'hôpital, le vendredi je jeûnerai, le jeudi et le dimanche je communierai, et ainsi de tout le reste.

4^o Il se faut néanmoins garder d'une extrémité toute contraire, qui est de ceux qui veulent bien la fin et les moyens nécessaires, mais ils ne choisissent pas les plus convenables; ils en embrassent tant et avec tel excès, que ce ne sont plus des moyens ni des voies, ce sont des embarras qui les empêchent de parvenir à la fin. Croiriez-vous bien que Moïse, cet homme si éclairé de Dieu, était en cette quatrième catégorie, qu'il manquait un peu de prudence, tant elle est rare et difficile. Il le confesse lui-même et avoue que son beau-père Jethro, l'en reprit sagement (*Deut.*, XVIII, 18). Ce saint homme avait un extrême désir de bien conduire le peuple de Dieu, qui était sous sa charge, de faire fleurir la paix, l'amour et la crainte de Dieu en cette sainte république. A cet effet il s'employait lui-même avec grande diligence à vider les procès de ceux qui avaient quelque différend: la fin était bonne, mais les moyens n'étaient pas convenables. Le moyen de bien conduire une communauté, tant séculière qu'ecclésiastique, c'est que le directeur soit bien uni avec Dieu, qu'il converse souvent avec lui par la méditation; qu'il prenne ordre, conduite et dépendance de lui en l'oraison; qu'il fasse comme les anges qui nous gouvernent, qui voient toujours la face du Père céleste: et Moïse ne pouvait faire cela si longtemps qu'il eût bien désiré et qu'il fit par après.

Le fracas de la judicature lui déroba trop de temps, il était accablé d'affaires, et pour cela son beau-père lui dit: *Stulto labore con-*

sumeris: Vous vous tuez et vous ne faites rien; c'est une folie de penser tout faire vous seul. *Esto in iis quæ sunt ad Deum*, Appliquez-vous à l'oraison: prenez avec médiocrité des occupations extérieures, partagez le reste avec des gens de bien, vous y réussirez plus fructueusement. Suivez ce sage conseil, si vous voulez avoir la vraie sagesse: *Qui minaratur actu percipiet illam* (*Ecclé.*, XXXVIII, 25); autrement on vous pourra dire: *Stulto labore consumeris*. Celui qui ne devrait aller que d'Orléans à Tours serait moqué comme un fou, s'il prenait, en s'embarquant des provisions pour trois mois, n'ayant que deux ou trois jours de voyage à faire. Vous n'avez à vivre que quarante ou cinquante ans, et vous vous empressez à faire provision de bien, de science et d'offices, comme si vous aviez à vivre trois cents ans; ces grandes affaires que vous embrassez vous embarrassent et vous accablent de soucis, elles consomment tout votre temps, elles épuisent tout votre esprit et dissipent votre cœur; il ne vous reste point de loisir, d'esprit, ni de vigueur pour penser à vous, pour faire vos dévotions, ouïr la messe, vous confesser et communier; pour précieux et apparent qu'en soit le prétexte, vous n'y êtes pas par vocation de Dieu, ni pour l'amour de lui, mais par coutume, par amour-propre, recherche de vous-même, par inclination naturelle, c'est une pure tentation, un piège de Satan, une affliction d'esprit et une haute folie: *Stulto labore consumeris*.

5^o La cinquième faute est de ceux qui choisissent des moyens convenables et proportionnés, mais qui ne les réfèrent pas à la fin, qui pratiquent des vertus non vertueusement, qui font des choses justes injustement, qui s'exercent aux bonnes œuvres, non pour l'amour de Dieu, mais par des intentions basses et terrestres, par des motifs d'amour-propre et d'intérêt temporel. De ce nombre étaient les cinq vierges que Jésus-Christ appelle folles: elles gardaient la virginité, qui est une vertu très-agréable à Dieu et très-propre à acquérir son amour, mais elles n'avaient point d'huile à leurs lampes. L'huile, qui surnage toutes les liqueurs et qui nourrit le feu, représente une intention haute et céleste, qui entretient la flamme de l'amour de Dieu: elles ne purent obtenir la couronne de vie et les biens incompréhensibles qui ne sont préparés qu'à ceux qui aiment Dieu; on leur dit: *Nescio vos*. Elles et leurs semblables font comme cet architecte qui amasse de bons matériaux pour bâtir, mais qui ne les emploie pas, qui les laisse pourrir ou dérober. Jésus-Christ, au commencement de ses actions, même de ses pauvres repas, élevait les yeux au ciel, pour montrer qu'il y référerait toutes ses œuvres et ses intentions. Et saint Augustin (*De Serm. Domini in monte*) a remarqué que le Fils de Dieu ayant dit: *Quærite primum regnum Dei*, Cherchez premièrement le royaume de Dieu, n'ajoute pas, comme la suite de discours le requérait, et

secondement, *bona temporalia*, les biens temporels, parce que cette intention de l'amour de Dieu doit être tellement la première qu'elle n'ait point de seconde : elle seule se doit couler et répandre en tous nos desseins, elle doit être le principe, la maîtresse roue, l'unique ressort de toutes nos entreprises, donner le branle et le mouvement à toutes nos actions.

Le même saint Augustin (*Præf. in psal. XXXI*) : *Bonum opus intentio facit, intentionem fides dirigit; non valde aspicias quid faciat, sed quid cum facit aspicit.* Ne regardez pas seulement ce que l'homme fait, mais où il vise quand il le fait : ce qui fait la bonne œuvre, c'est la bonne intention, pourvu que l'œuvre ne soit pas mauvaise d'elle-même, et c'est la foi qui conduit et qui dirige l'intention. La foi enseigne que prier Dieu, faire l'aumône, endurer patiemment les injures, obéir aux commandements des supérieurs, régir avec prudence et douceur ses inférieurs, sont des vertus agréables à Dieu : les pratiquer par cet esprit, c'est avoir bonne intention ; mais quant aux actions indifférentes, pour les faire à bonne intention ce n'est pas assez de dire de bouche ou d'esprit : Mon Dieu, je veux faire ceci pour l'amour de vous ; mais il faut qu'en effet cela serve et contribue à vous avancer ou à faire avancer votre prochain dans la connaissance et dans l'amour de Dieu. Par exemple, si vous vous récréez, il faut que ce soit pour débâter l'esprit, afin qu'il soit plus frais pour penser à Dieu, et travailler pour lui. Si vous recherchez un état, un office ou un bénéfice, il faut que ce soit pour y rendre service à Dieu, à l'Eglise, et au prochain pour l'amour de Dieu.

Intentionem fides dirigit. La foi enseigne que les pensées, les paroles et les actions inutiles qui ne servent pas à nous faire aimer Dieu sont mauvaises et punissables : *Væ qui cogitatis inutilia.* Malheur à vous qui avez des pensées de choses inutiles, dit le prophète. Et Jésus-Christ, en l'Evangile : Les hommes rendront compte, au jugement, de toutes leurs paroles oisives ; et un peu plus bas : Jetez dans les ténèbres le serviteur inutile (*Mich.*, II, 4 ; *S. Matth.*, XII ; *S. Matth.*, XXV). Quand il n'y aurait point d'autre mal aux danses, aux bals, aux jeux, aux cabarets, comédies et aux visites superflues, que la perte de temps, et qu'elles ne servent de rien à la fin pour laquelle vous avez été créé, ce sont des folies devant Dieu, des impertinences et des extravagances en sa présence ; car qu'est-ce proprement qu'une impertinence ? C'est une parole ou une action qui n'est pas à propos, quoique d'ailleurs elle ne soit pas mauvaise. Si un avocat, plaidant pour un prisonnier, faisait par parenthèse un long discours des guerres de Turquie, on dirait : C'est un impertinent. Si en un festin de noces un des conviés se mettait à faire un discours funèbre, on dirait que c'est un extravagant. Et pourquoi ? Y a-t-il du mal à faire ce discours ? Non, mais il n'est pas à propos de la fin pour laquelle on est en

ce festin ; ainsi toutes les paroles que vous dites et toutes les actions volontaires que vous faites, qui ne tendent point à l'amour de Dieu, immédiatement ou médiatement, ce sont des extravagances et des impertinences devant Dieu.

6^e Enfin la sixième faute est de ceux qui réfèrent les moyens à la fin, mais qui ne les réfèrent pas convenablement ; ils ne les disposent pas en bon ordre, ils ne donnent pas à chacun le rang qui lui appartient ; ils préfèrent les petites vertus aux plus grandes, les œuvres de conseil et de surrogation aux œuvres de commandement et d'obligation. Samuel reprit Saul de cet acte de folie : Saul, par un zèle indiscret et une dévotion imprudente, offrit à Dieu un sacrifice au lieu d'obéir au commandement de Dieu. Le prophète lui dit : *Stulte egisti ; melior obedientia quam victima* (*I Reg.*, XV, 22). C'est un bon moyen pour acquérir l'amour de Dieu et pour gagner le paradis, que de donner l'aumône et de faire des fondations aux églises, aux hôpitaux et de bonnes œuvres ; mais si vous le faites au lieu de payer vos créanciers, d'acquitter vos dettes, de satisfaire à qui vous avez dérobé, de payer le salaire aux ouvriers et les gages à vos servantes, *Stulte egisti.* C'est bien fait d'empêcher que votre mari ne se mette en colère et n'aille à la débauche ; mais si vous vous parjurez pour cela, *Stulte egisti.* C'est bien fait de prendre conduite et direction de votre père spirituel ; mais si vous y allez trop souvent, si vous y demeurez si longtemps que votre père ou que votre mari s'en fâche ou en blasphème, que votre ménage demeure en arrière, que vos filles et vos servantes se donnent carrière en votre absence, *Stulte egisti.* C'est bien fait et c'est un acte de la vertu d'entraîne, de complimenter votre parente que vous n'avez vue de longtemps, d'apprendre d'elle comme tous ses gens se portent, de lui compter l'état de votre maison ; mais si vous faites cela à l'église, *Stulte egisti : numquid stultis daturus est Deus regnum calorum ; quibus autem non est daturus regnum calorum, quid restat nisi pœna gehennarum ?* dit saint Augustin (*Serm.* 19, de *Verbis Ap.*).

Conclusion. — Dites donc, comme saint Arsène et saint Bernard : *Ad quid venisti ?* Pourquoi suis-je venu en ce monde ? A quelle fin suis-je créé ? De quoi servira que j'aie été sur terre, si je ne sers de rien au monde ? Si je ne suis destiné à aucune fin, je suis la plus inutile, vile, chétive et abjecte de toutes les créatures. Non, cela ne se peut : je suis l'ouvrage de Dieu, et un des plus excellents, et toutes les œuvres de Dieu sont faites avec sagesse, et par conséquent référées à quelque fin ; mais à quelle fin suis-je retenu ? Pourquoi est-ce que Dieu m'a mis au monde ? pourquoi y suis-je conservé ? Est-ce pour boire, manger, dormir ou prendre mes plaisirs ? Non, c'est la fin des brutes, c'est la beatitude des animaux que celle-là ; et j'ai une âme plus noble, raisonnable, capable de jouir de Dieu ; en vain aurais-je une âme plus noble que les bêtes, si ce n'était pour

des fonctions plus nobles que celles des bêtes, et encore le boire et le manger n'est pas la dernière fin des bêtes, on ne les fait pas vivre pour manger, on les fait manger afin qu'elles vivent, et elles vivent pour m'en rendre service. Celui donc qui est la fin de la vie des bêtes aura-t-il pour dernière fin une vie de brute ? Celui pour qui tout le monde est créé ne sera-t-il pas créé pour autre chose que pour le monde ?

Pourquoi donc suis-je créé, encore une fois ? est-ce pour travailler et pour gagner ma vie ? Mais puisque je travaille pour vivre, je ne vis pas seulement pour travailler ; car ce serait un cercueil impertinent ; puisqu'on sème pour moissonner, on moissonne pour autre chose que pour semer. Est-ce pour nourrir et élever des enfants ; mais ces enfants, qui ne sont pas plus nobles que moi, pourquoi seraient-ils en ce monde ? Serait-ce pour nourrir et élever d'autres enfants, et ceux-là encore d'autres ? mais ce serait un progrès et une révolution ridicule. Si Dieu ne nous avait référés à quelque autre fin, il aurait fait comme un homme qui planterait un cep de vigne, sans autre intention qu'afin que ce cep produisit un provin, et ce provin un autre provin, et ainsi jusqu'à l'infini, sans en vouloir recueillir d'autre fruit. Je suis donc en ce monde, non pas pour boire et pour manger, non pas pour prendre mes plaisirs, non pas pour travailler seulement à élever des enfants ; mais pour vous aimer, ô mon Dieu, pour vous louer, vous bénir, vous servir et admirer vos œuvres. Voilà ma dernière fin, le centre de mon repos et ma souveraine béatitude en cette vie ; je n'aurai donc jamais un vrai et solide contentement, que je n'aie obtenu cette fin : *Fecisti nos, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te. Animam Dei capacem quidquid Deo minus est occupare potest, implere omnino non potest.* Comme le vifargent coule et tremble incessamment jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'or pour se coller à lui, le cœur de l'homme est toujours inquiet, jusqu'à ce qu'il s'unisse à son Dieu, et qu'il embrasse une vie constante et réglée, pour acquérir son amour.

On lit qu'au cabinet du duc de Florence il y a une pierre d'aimant qui, étant mise en une balance, pèse quarante livres, avec laquelle, si vous mettez une masse de fer de la pesanteur de quarante livres en un même bassin, vous trouvez que toutes deux ensemble ne pèsent que quarante livres ; c'est que l'aimant est le centre du fer, et que quand le fer est joint à ce centre, il n'a point de pesanteur : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor, neque dolor. Possidisti me contrarium tibi, factus sum mihi melipsi gravis.* L'amour de Dieu est ma dernière fin, donc je dois tâcher d'en avoir autant qu'il me sera possible, *quantum potes, tantum aude* ; toutes les autres choses ne sont que des moyens : donc je ne les dois aimer, rechercher ni posséder qu'autant qu'elles me peuvent aider à acquérir cet amour, ne les rejeter, ne les fuir, ni les abhorrer qu'autant qu'elles m'en peu-

vent éloigner. C'est Dieu seul qui donne cet amour, donc il faut que j'é le lui demande par des prières ferventes, humbles et assidues. Il le donne aux vertueuses ; il faut donc que je le devienne et que je pratique de bonnes œuvres, pour produire et pour accroître cet amour ; il faut que j'adresse à ce but toutes mes actions, mes desseins et mes entreprises ; voilà les principaux actes de la vraie sagesse. Bienheureux celui qui la peut acquérir, cultiver et conserver jusqu'au dernier moment de sa vie, il pourra dire : *Venerunt mihi omnia bona cum ea.* Car si Salomon l'ayant demandée à Dieu, sa requête fut entérinée par l'octroi de tous les biens qu'on peut désirer en ce monde, à plus forte raison celui qui l'aura pratiquée sera comblé de tous les biens que le cœur humain peut posséder dans le ciel. Amen.

SERMON XLV.

De l'Incarnation du Fils de Dieu, pourquoi lui-même a voulu venir en ce monde.

Hi omnes desineti sunt, non acceptis repositionibus, sed a longe eas aspicientes et saltautes.

(Hebr., XI.)

Ces promesses dont les anciens patriarches et les prophètes n'ont pas vu l'accomplissement, sont les promesses du Messie et de la venue du Fils de Dieu en ce monde. Pour bien connaître et reconnaître la grâce que nous avons de les voir accomplies, il nous faut répondre à quelques questions que les âmes choisies peuvent proposer, avec esprit d'humilité, sur le mystère de l'Incarnation. La première est : pourquoi le Fils de Dieu voulant nous racheter, n'a pas envoyé à cet effet un prophète, un patriarche, un ange, ou bien quelque autre créature ; mais lui-même a daigné venir en ce monde épouser notre nature et se faire homme pour les hommes. Les anges en rendaient deux raisons quand ils chantaient, la nuit de Noël : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Il l'a ainsi voulu : premièrement, pour la gloire de Dieu ; en second lieu, pour le salut des hommes. Si en parlant des autres œuvres de Dieu, nous avons en sujet de vous honorer et invoquer, ô sainte et bienheureuse Vierge, nous le devons à plus forte raison, en traitant du mystère de l'Incarnation, auquel vous avez tant de part : car *qui fecit me sine te, non salvavit me sine te* : celui qui m'a créé sans vous ne m'a pas racheté sans vous. Il a eu besoin de votre ministère ; il a emprunté le couvet de votre sein virginal ; il a choisi mon parti de votre substance immaculée ; il a désiré le consentement de votre volonté. C'est ce que son ambassadeur négociait ; quand il vous salua par ses paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Ut Deum infinito honore dignum condigne honoraret Verbum divinum Caro factum est, unde actiones nostræ actionibus ipsius debent uniri, ut Deum digne ho-*

(Trente.)

norent. — II. *Punctum. Para creatura non potest satisfacere pro peccato : 1. Quia est offensa infinita ; 2. quia non potest satisfacere ex propriis, sed Christus perfecte satisfacit, ob rationes contrarias : nam est infinita dignitatis et solvit ex propriis.* — III. *Punctum. Motiva ad amandum Christum.*

I. — O Dieu, que vous êtes grand, que votre nom est admirable, en toute l'étendue de la terre ! disait le prophète royal, au psalme huitième. L'angélique saint Thomas, et après lui toute la théologie, dit que Dieu était la cause des causes et la première de toutes, Dieu n'ayant point de genre, d'espèce, ni de différence, autrement il serait composé et imparfait ; Dieu n'étant renfermé dans aucune catégorie, ni en droite ligne, ni en ligne collatérale, autrement il serait fini et borné : il ne peut, par conséquent, être connu d'aucune créature par un véritable principe ou une démonstration *a priori* ; toute la connaissance naturelle que nous pouvons avoir de lui, c'est *a posteriori* et par ses œuvres ; comme on connaît l'animal par ses traces, comme on connaît le soleil par les effets qu'il produit ici-bas, comme on connut autrefois la hauteur des pyramides d'Égypte par la mesure de leurs ombres ; c'est la belle explication que quelques interprètes apportent sur les paroles que Dieu dit à Moïse : *Posteriora mea videbis, faciem meam videre non poteris.* On connaît une substance *a priori*, par devant et comme face à face, quand on la connaît par ses causes matérielles et formelles, ou efficaces, ou finales, d'autant que la cause est toujours devant son effet, au moins par priorité de nature : on connaît une substance *a posteriori*, comme par derrière, comme au dos et au revers de son être, quand on la connaît par ses effets, d'autant que l'effet est toujours postérieur à sa cause : Dieu donc dit à Moïse : *Faciem meam videre non poteris*, il vous est impossible de me voir par devant, de me contempler face à face, et me connaître *a priori*, en argumentant de la cause à l'effet, puisque je n'ai point de cause ; mais il vous sera licite et facile de me voir comme au dos, *Posteriora mea videbis*, de me connaître *a posteriori*, en argumentant de l'effet à la cause, et montrant la grandeur et la perfection de l'ouvrier par la grandeur et la perfection de son ouvrage. Et c'est ce que fait David (*Ps. VIII*) et Isaïe (*chap. XL*), quand il dit : *Omnes gentes quasi stilla situlae et quasi momentum staterae reputatae sunt, et quasi pulvis exiguus : omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, Domine, Dominus noster : et videbo caelos, opera digitorum tuorum.*

Il semble que ces deux grands prophètes, en ces belles paroles, fassent allusion à l'ingénieuse invention de cet excellent peintre de l'antiquité, Timanthe. Il devait réduire au petit pied, et peindre en fort petit volume la grandeur démesurée d'un géant ; il peignit plusieurs satyres auprès de lui, qui avaient une toise en main, et avec cette toise, ils étaient fort empressés de mesurer la longueur, la largeur, la grosseur et les autres

dimensions du pouce de ce géant ; et ce, afin que ceux qui verraient ce tableau, communsent par conjecture combien grande devant être toute la main, combien tout le bras, combien tout le corps de ce colosse de chair, puisqu'un seul doigt de sa main était plus grand qu'une personne ordinaire, et qu'on le mesurait à la toise. Ainsi les saints prophètes, pour nous faire connaître par conjecture combien Dieu est grand, non en corpulence, non en quantité, non pas en étendue matérielle, mais en vertu, en puissance et en perfection, nous font faire en esprit tout le circuit de l'univers, et nous disent que toute cette grande variété de créatures, qui sont au ciel et en terre, n'est que l'ouvrage de ses doigts : *Opera digitorum tuorum.* Peusez ce qu'il pourrait faire avec toute la main, avec tout le bras et avec tout le corps, c'est-à-dire avec toute sa vertu et l'infinité de sa puissance. *Videbo caelos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas.*

Les astrologues assurent, et ils le prouvent par des démonstrations sensibles, qu'une seule petite étoile de celles qui sont au firmament est beaucoup plus grande que toute la masse de la terre ; et il y en a un si grand nombre ! Pensez quelle longueur, quelle étendue, quelle vaste dimension il doit y avoir aux cieux, qui sont beaucoup plus hauts et par conséquent plus spacieux, comme le cristallin, le premier mobile, l'empyrée ; tous ces globes célestes, si vastes, si spacieux, si ornés et si éclairés, sont l'ouvrage des doigts de Dieu : il les a faits plus aisément que vous ne remuez le petit doigt : *Caelos, opera digitorum tuorum : omnes gentes quasi stilla situlae.* Parcourez tout le rond de l'univers, portez la vue de votre esprit sur toute l'étendue de la terre ; considérez combien il y a de peuples, de provinces, de royaumes et de nations en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et en tout le monde habitable ; combien il y a d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, d'arbres et de créatures en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Pologne. Tout cela, comparé à Dieu, c'est comme une goutte d'eau, c'est comme un petit grain de poussière ; même tout cela et cent mille fois autant est si mince et si petit, à comparaison de Dieu, qu'il ne paraît auprès de lui qu'un vide et qu'un néant : *Omnes gentes, quasi non sint, sic sunt coram eo.* Or est-il que, selon Aristote, l'honneur est le tribut de la grandeur : honorer quelqu'un, c'est témoigner l'estime qu'on fait de sa vertu et de sa perfection ; c'est reconnaître en lui quelque excellence et prérogative ; d'où il s'ensuit que quel qu'un est d'autant plus digne d'honneur, qu'il a de vertu, de perfection, et que, par conséquent, Dieu mérite un hommage et une gloire infinie, puisqu'il est infiniment parfait : *In finitis modis infinitis infinitis in perfectionibus infinitis* : une infinité de fois infini, et même infini en perfections infinies. Mais qui rendra un honneur infini à Dieu ? La créature, qui est finie et bornée en son être, n'est point capable d'aucune action infinie ; il n'y

peut avoir d'honneur infini qui ne procède d'une personne infinie ; il n'y a point de personne infinie que les trois personnes divines. Voyez l'ingénieuse invention de cette sagesse éternelle : le Fils de Dieu épouse la nature humaine, on joint une nature créée à une personne incréée. Voilà un Homme-Dieu, ou un Dieu qui est homme, afin qu'en tant qu'homme, il s'abaisse, qu'il s'humilie et rende hommage à la majesté divine, et qu'en tant que Dieu, l'honneur qu'il rendra soit infini, comme procédant d'une personne infinie ; et voilà Dieu qui est honoré conformément à son excellence, autant qu'il le mérite, c'est-à-dire infiniment.

Et de là vient que nos souffrances, nos bonnes œuvres et nos actions vertueuses sont si précieuses, si méritoires, si glorieuses à Dieu et agréables à sa majesté, quand elles sont bien faites, parce que ce sont des suites et de véritables continuations de celles de Jésus. Il avait tant d'amour pour son Père, tant d'affection à son service et tant de zèle pour sa gloire, qu'il désirait demeurer ici jusqu'à la consommation des siècles, pour le servir, l'honorer et le glorifier par toutes les voies possibles, par toutes les vertus et les bonnes œuvres qui se peuvent pratiquer. Il désirait de souffrir en son âme toutes les peines d'esprit ; en son corps toutes les douleurs, les maladies, les pénitences et les mortifications, dont une âme et un corps humain sont susceptibles, bénir et louer Dieu en tous les endroits de la terre, *in omni loco dominationis ejus* ; faire du bien, rendre service à tous les hommes, secourir les pauvres, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, redresser les dévoyés, exercer d'autres actions de miséricorde spirituelles et corporelles ; mais il n'était pas expédient qu'il demeurât ici. Et qu'a-t-il fait ? Il a laissé les chrétiens pour le faire de sa part et en son nom, comme ses membres.

Pour preuve de cela il disait, par son prophète : *Semen meum serviet ipsi*. Nous voyons, en l'Écriture, que tout ce que les prophéties et les figures ont prédit des actions de Jésus-Christ, le Nouveau Testament l'attribue aussi à ses disciples ; comme ce que le Père éternel dit à son Fils, en Isaïe : *Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ* (Isai., XLIX, 6) : Je vous ai envoyé pour être la lumière des gentils et pour procurer le salut des hommes par tout le monde. Saint Paul et saint Barnabé, aux Actes des apôtres (Act., XIII, 47), se l'approprient, comme leur étant dit ; et aux Colossiens, le même saint Paul dit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi*, et non pas *passionibus* (Coloss., I, 24). Il ne dit pas : J'accomplis ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, mais ce qui manque des souffrances de Jésus-Christ : car rien ne manque à ses souffrances, qui sont plus que parfaites ; mais plusieurs souffrances manquent au cœur amoureux de Jésus. Je souffre donc, dit ce grand apôtre, ce que Jésus voudrait souffrir. Quand vous avez la goutte, la coli-

que ou la pierre, si vous la souffrez, comme vous devez, vous endurez ce que Jésus-Christ voudrait endurer ; car s'il était à propos, il désirerait endurer, pour Dieu son Père, toutes les maladies que l'on peut endurer.

Nous voyons, en l'Écriture, que le saint homme Job, qui était sa figure, était frappé de toutes les maladies dont un corps humain est susceptible : ainsi le Fils de Dieu souffre la goutte en vous, la colique en votre voisin, et la pierre en un autre, *Abundant passionem Christi in nobis*. Quand vous chantez au cœur, quand vous prêchez, quand vous gouvernez votre famille, si vous le faites bien, vous accomplissez ce qui manque de bonnes œuvres au cœur ardent de Jésus-Christ, vous faites ce qu'il désirerait faire. J'ai dit, si vous le faites bien, car cette considération nous oblige à faire nos actions en bon état, saintement, chrétiennement et parfaitement, avec respect et sentiment de piété, puisqu'elles doivent être des continuations de celles de Jésus, et que nous les devons faire en son nom, comme ses membres, ses commis, ses lieutenants et ses vice-gérants. Nous les devons faire, comme il les ferait s'il était ici ; et c'est la première raison pour laquelle lui-même a voulu se faire homme, pour rendre beaucoup de gloire à son Père, par ses actions, par ses souffrances et par les nôtres, unies aux siennes, *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus*. La mère de la paix, c'est la justice : *Justitia et pax osculate sunt* ; pour avoir la paix, il faut exercer la justice.

II. — 1. Pour réconcilier les hommes avec Dieu, il lui fallait satisfaire, et nulle pure créature ne le pouvant faire, il fallait une personne divine. C'est ici une vérité qui nous doit bien faire avoir en horreur le péché mortel.

Macrobe, au second de ses Saturnales (cap. 4), dit que, du temps d'Auguste, il y avait à Rome un gentilhomme qui était extrêmement endetté, et qui ne laissait pas néanmoins de faire belle dépense, et de se promener par la ville aux dépens des marchands et de ses créanciers. Quand il fut mort, et qu'on vendit ses meubles à l'enclère, l'empereur fit acheter pour soi le coussin et le lit de ce gentilhomme, et disait pour raison : Il faut bien que le coussin ou le lit de plume de cet homme ait quelques charmes secrets qui peuvent influencer le repos et communiquer le sommeil à ceux qui y couchent, puisque cet homme a pu dormir, étant chargé et accablé de tant de dettes. Pécheurs, pécheurs ! comment se peut-il faire que vous reposiez à votre aise, et que vous dormiez profondément, quand vous êtes endettés d'un péché mortel ? Ne faut-il pas dire que l'esprit malin a bien charmé et ensorcelé, non pas votre lit ou votre oreiller, mais votre esprit et votre jugement, de ne pouvoir appréhender le labyrinthe où vous êtes engagé ? Donnez-moi un fils unique auquel son père aura fait tous les biens qu'on peut imaginer : il l'a chéri, aimé, caressé et idolâtré,

même avec passion ; il s'est dépoûillé de tous ses biens pour le marier richement, il lui a résigné tous ses offices, il ne l'a jamais désobligé en la moindre chose du monde ; et faites que cet enfant soit si ingrat, si perfide et dénaturé, que, sans occasion, il désoblige son pauvre père, il lui intente des procès, il le fasse mettre en prison, il le suscite et suborne des faux témoins contre lui, et ne cesse point de le maltraiter qu'il ne le voie condamné à mort : il est très-assuré que l'injure que cet enfant fait à son père n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un seul péché mortel.

Donnez-moi un prince, le plus doux, libéral, obligeant, pieux et vaillant que l'on puisse imaginer ; faites qu'un favori qu'il aura élevé, attente à sa vie et conspire à le faire mourir : cette injure n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un péché mortel. *Tibi soli peccavi*. Comment peut-il dire cela avec vérité ? Il avait déshonoré Bersabée, il avait fait mourir traîtreusement Urie, il avait scandalisé son peuple ; et comment dit-il donc *tibi soli* ? C'est qu'il était en méditation de l'énormité du péché et de la grandeur de l'injure qui se commet contre Dieu par un péché mortel. O mon Dieu, quand je considère l'immense grandeur de votre majesté, l'infinité de votre excellence et les obligations innombrables que je vous ai, le tort que j'ai fait à Urie, à Bersabée et à mon peuple, n'est rien à comparaison de celui que je vous ai fait. *Vae qui consuunt pulvillus sub omni cubito manus, et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas* (Ezech., XIII, 18) : malheur à ceux qui font des oreillers et des coussins aux pécheurs, pour décevoir et séduire les âmes ! Quels sont ces oreillers, et quels sont ces coussins et lits de plume ? Il le dit au même lieu : *Dicentes, Pax, pax, et non est pax*. Quand l'occasion se présente de commettre un péché mortel, on dit : Hé ! il n'y a pas grand mal, nous nous en confesserons, nous en pleurerons et lèrons pénitence ; ce n'est pas une si grande faute ; il n'y a pas grand mal. C'est le plus grand de tous les maux, c'est une si grande dette, si onéreuse et si insolvable, qu'il n'est point de pure créature au ciel ni en la terre, et il n'y en peut pas avoir qui la puisse entièrement acquitter : quand tous les séraphins contribueraient leur amour, quand tous les martyrs verseraient des rivières de sang, quand toutes les saintes vierges, les confesseurs, les saints pontifes, religieux et anachorètes offriraient leurs aridité, et tous les autres saints leurs mérites, ils ne sauraient exactement satisfaire, et en rigueur de justice pour un seul péché mortel.

Pour satisfaire en rigueur de justice, deux conditions sont nécessaires. Premièrement, il faut que la satisfaction soit équivalente à l'injure, le paiement soit équivalent à la dette : si je vous dois cent écus, et que je n'en paye que quarante, je ne satisfais pas entièrement. Secondement, il faut satisfaire de ses propres deniers, et non pas de ceux

du créancier : si je vous dois cent écus, et que je vous paie en fruits ou en grains qui procéderont de votre héritage, je ne fais rien, je demeure toujours engagé. Or est-il que le péché mortel, quel qu'il soit, quand il ne durerait qu'une minute, c'est une injure infinie, et pour cela il mérite très-justement les peines éternelles d'enfer : car la grandeur ou la légèreté d'une faute ne se mesure pas par la grandeur ou la légèreté de l'action, mais par la grandeur ou par la petitesse de la personne offensée, par la distance, l'inégalité et la disproportion qui se trouve entre celui qui offense et celui qui est offensé (§ *Pana autem, § Atrox, instit. de Injuriis; l. Qui cadem, ff. ad legem Corneliam, de Sicariis; l. ult. ff. de Incendio, etc.*). Si un villageois donne un soufflet à un autre villageois, c'est un acte de colère ; mais on n'en fait pas grand état, il y faut peu de satisfaction : en lui demandant pardon et en payant du vin il en sera quitte. Si ce même villageois donnait un soufflet à un lieutenant ou à un avocat du roi, il en demeurerait longtemps en prison, il ferait amende honorable et paierait une grosse amende ; si c'était à un président de la cour, il en serait puni au corps ; si c'était à un prince du sang, l'offense ne se pourrait réparer que par la mort du criminel ; si à son roi, on ne se contenterait pas du gibet, on y emploierait les roues, le fer et le feu. Mais n'est-ce pas, dirait-on, le même villageois, la même main et le même soufflet ? Oui, mais la qualité de la personne offensée change la nature de l'offense : un crime est toujours punissable, mais le crime d'un esclave envers son seigneur, de la créature envers le Créateur, d'un homme de néant contre le Roi des anges, d'un rien contre le tout, d'un petit vermisseau contre cette Majesté infinie, oh ! cela ne peut être que très-grief, très-énorme, très-infini et infiniment punissable.

2. Et puis posons le cas que l'offense de la créature ne soit pas infinie, ou si elle est infinie, supposons que la même créature puisse faire une satisfaction infinie, encore je dis, et il est véritable, qu'elle ne peut satisfaire en rigueur de justice, et cela par le défaut de la seconde condition ; car toute créature, quelle qu'elle soit et qui puisse être, est naturellement servante et esclave de son Créateur, et cette servitude lui est si naturelle, si intrinsèque et essentielle, tellement entée et enracinée au fond de son être, qu'il lui est aussi essentiel d'être esclave que d'être. Et qui ignore que l'esclave n'a rien qui ne soit à son maître, que tous les biens, les travaux, les ouvrages et les enfants mêmes de l'esclave appartiennent au seigneur de l'esclave. Quand donc la créature, qui est esclave du Créateur, le paie par ses actions méritoires ; quand elle lui offre quelque bonne pensée, quelque bonne parole ou quelque action vertueuse, elle paie Dieu de ses propres deniers, elle lui donne le revenu de son propre fonds, et les fruits d'un héritage qui est tout à fait à lui, pour ce elle ne saurait d'elle-même satisfaire à Dieu en rigueur de justice, et il faut dire de tous les hommes, de

tons les anges et de toutes les pures créatures : *Non habentibus illis unde redderent* ; mais Jésus est si digne, si riche, si opulent, et ses mérites sont de si grande valeur, que la moindre de ses paroles et que la plus petite de ses pensées est capable de racheter cent mille mondes, s'il y en avait autant, et de satisfaire à son Père pour une infinité de péchés.

Je dis satisfaire exactement, en toute rigueur de justice, et selon toutes les lois d'équité, et pour bien entendre ceci, il faut supposer deux vérités qui sont très-hautes, très-sublimes et très-dignes d'être considérées. La première, que la sainte humanité de Jésus, perdant par l'union hypostatique sa propre subsistance naturelle et humaine, pour être revêtue et actée de la divine, perd quant et quant tout le droit et l'autorité qu'elle pourrait avoir sur soi, sur ses actions, sur ses paroles, sur ses souffrances, sur ses mérites ; et la personne du Verbe étant substituée à la place de la subsistance humaine, qui devait conler et émaner de la nature, elle entre par conséquent dans le droit, le pouvoir, le domaine et la juridiction que la personne humaine aurait sur cette nature, si elle était ; car *actiones sunt suppositorum* ; il n'y a point de si petit jurisconsulte qui ne sache qu'un arbre transplanté d'un lieu en un autre, s'il y a pris racine, n'est plus au maître du premier fonds, mais qu'il appartient au maître du second ; d'autant que par la nourriture qu'il prend en sa nouvelle terre, il devient en quelque manière un autre arbre, encore que ce soit la même tige, la même substance, la même âme en son genre et en son espèce, et même en sa nature individuelle, et que comme tel il demeure chargé des mêmes fruits et des mêmes feuilles. Le texte en est formel (§ *Si Titius, instit. de rerum Divisione; l. Sed si, § 1, ff. de Acquirendo rerum dominio*) : *si Titius suam plantam in Mævii solo posuerit, planta erit, modo radices egerit*. La nature humaine est un arbre renversé, disait Platon ; et moi je dis que la nature humaine de notre Sauveur est un arbre renversé, mais bien autrement que n'entendait Platon : c'est une plante céleste, c'est un arbre transplanté ; car la sainte humanité a été tirée hors du fonds naturel de la personne humaine, qui la devait porter et soutenir ; elle a été heureusement transplantée dans le fonds propre de l'être divin et personnel, pour y subsister et y vivre à jamais :

Personasque duas coalescere credis in una.
Naturas tam dissimiles, nitique minorem
Majori, prorsusque alieno insistere fundo,

dit le Virgile de notre temps : cette humanité donc n'est pas en la puissance de sa personne humaine et naturelle, qui est le fonds et l'état duquel elle est séparée ; mais elle est en la puissance et possession de la grâce divine et incréée, qui est le fonds nouveau où elle est transférée par l'union personnelle au Verbe divin, lequel est la grâce subsistante ; elle est, dis-je, en sa puissance, non morale, volontaire et passagère, mais réelle, physique, personnelle et perpétuelle.

Il faut supposer, en second lieu, que le Verbe éternel, encore qu'il soit engendré et né du Père, est néanmoins égal et indépendant du Père, parce qu'il est Dieu comme le Père ; indépendant, dis-je, non-seulement en sa personne, mais même en ce qui est propre, particulier et notionnel à sa personne : or est-il que le droit qu'il acquiert sur la sainte humanité, sur les actions, la vie et les états de cette nature humaine, est propre et particulier à sa personne : car il acquiert cela par l'Incarnation ; en tant que par ce mystère il actue, il vivifie et déifie cette nature, lui donnant sa personne divine au lieu de l'humaine qu'elle devait avoir ; il en devient le propriétaire, ainsi que ma personne est propriétaire de ma nature et de mes actions : comme donc ce n'est pas le Père qui actue et qui vivifie cette nature humaine, qu'il ne la conjoint pas à soi, et qu'il n'habite pas en elle pour la faire subsister en soi ; mais que c'est le Fils qui fait tout cela, aussi ce n'est pas le Père qui entre en la propriété et en la possession de cette humanité ; il est bien vrai que les actions de Jésus-Christ sont dépendantes du Père en leur condition naturelle ; mais elles sont indépendantes de lui en leur état et propriété personnelle, en leur déification, en la relation qu'elles ont à un suppôt divin, en l'appropriation et l'appartenance qu'elles ont à la personne du Verbe, qui est supposée à cette nature créée et substituée au droit naturel de la personne humaine qui n'y est point : et de là vient que ses actions (parce qu'elles procèdent d'une nature subsistante en une personne infinie) sont d'un prix infini, d'une valeur inestimable ; et parce qu'elles appartiennent à une personne qui est indépendante du Père, elles sont aussi indépendantes du Père, et par conséquent, quand Jésus les offre pour nous à son Père, il lui satisfait *ex propriis*, et en rigueur de justice, par des actions qui sont non-seulement très-dignes, saintes, divines et infinies, mais qui lui sont tellement propres, qu'en cette qualité elles ne sont point dues au Père. Ainsi le prophète a dit avec raison que *copiosa apud eum redemptio*, qu'une seule goutte du précieux sang de Jésus-Christ, que la moindre de ses actions méritoires, qu'un petit soupir ou gémissement satisfaisait très-abondamment pour tous les péchés des hommes, et même était plus que suffisant pour racheter cent mille mondes. si il y en avait autant.

III. — Quand donc le Fils de Dieu, en la parabole des débiteurs qui n'avaient pas de quoi payer, dit que le créancier leur quitta tout, *donavit utrisque*, c'est de soi-même qu'il parle. Lorsqu'un homme a répondu et s'est fait caution pour son ami, le créancier a recours au répondant ; en cas que le débiteur soit insolvable, il contraint la caution de le payer, il le fait exécuter, il démeuble sa maison, comme s'il était son débiteur, et il ne lui fait point de tort, car qui répond paye en toute justice ; mais aussi le pleige ou répondant prend acte de ce qu'il a payé pour en être remboursé : il entre au droit et

ou l'hypothèque que le créancier avait sur le débiteur, et a recours à lui pour être dédommagé. Jésus-Christ avait répondu pour nous, avait été pleige de nos péchés : les hommes étaient insolubles en toutes manières, ils ne pouvaient satisfaire pour un seul péché : le Père a recours à son Fils, le contraint de payer, ouvre ses coffres, il évide ses veines, il épuise ses trésors, il tire tout son précieux sang : *Clavus est mihi clavis : quæ non rapui tunc exsolvabam*. Le père donc n'a plus d'action contre nous, il est entièrement satisfait : mais le Fils est entré en tous ses droits, et de caution il est devenu créancier ; il a hypothèque sur nous, pour être remboursé de ce qu'il a payé pour nous : mais on ne vit jamais un tel créancier, ni un créancier si libéral que lui ; car quand les comptes sont arrêtés, il n'en tient aucun compte, il se contente d'une maille, d'une larme, ou d'un acte de repentance : en un mot, c'est lui qui quitte tout, *Donavit utrisque* ; même de créancier qu'il était, par une libéralité inouïe il devient notre débiteur : chose admirable et digne d'être bien pesée, et de nous faire connaître la bonté immense de Jésus, *Fidelis sermo et omni acceptione dignus*.

Quand un pauvre homme qui n'a que ses bras doit de l'argent à un homme riche, le riche fait semblant d'user de miséricorde envers lui, de lui porter compassion et de l'attendre quelque mois ; mais cette pitié et compassion est pour l'ordinaire une pitié de crocodile, qui tend à dévorer le pauvre, et lui faire payer chèrement les intérêts de ce qu'il doit, *Insidiatur ut rapiat pauperem, rapere pauperem dum attrahit eum* ; il attend à se faire payer, et ne lui envoie pas le sergent, afin que quand le temps des ouvrages sera venu, il lui fasse faire des journées pour acquitter ce qu'il doit, et au lieu que les autres ouvriers gagnent sept ou huit sous, ce pauvre homme n'en gagne que quatre, encore pense-t-on le bien obliger de se payer de ses journées. Cruauté exécrable, et très-désagréable à Dieu ! car Jésus fait tout le contraire de cela. Que diriez-vous d'un homme riche qui, mettant en ouvrage un qui lui doit, recevrait sa peine pour acquit de sa dette, et nonobstant cela lui payerait sa journée tout entière, comme s'il n'avait point d'obligation sur lui ? C'est ce que fait Jésus-Christ en notre endroit ; toutes nos bonnes œuvres pénales ne sont pas seulement satisfactoires ; mais sont encore méritoires. Une âme pénitente qui jeûne, qui porte la haire, qui dit son rosaire, en un seul coup elle fait deux gains : car elle satisfait à Jésus-Christ pour les dettes qu'elle a contractées par ses péchés, et elle mérite grâce, gloire et couronne aussi efficacement que si elle ne devait rien, et que si elle faisait toutes ses pénitences gratuitement, sans y être obligée : ainsi Jésus-Christ, quand on le paye, de créancier devient débiteur ; il promet de compter, même d'essuyer nos larmes, de nous rendre jusqu'à un verre d'eau,

de tirer en ligne de compte les plus petites actions que nous aurons faites pour l'amour de lui, et s'oblige à tout cela si étroitement, qu'il y engage corps et biens.

Au reste, messieurs, sur la fin de ce discours, j'ai à publier un monitoire, une excommunication comminatoire qui m'a été mise en main, avant que de monter en chaire ; elle vient, non de la part de monseigneur votre évêque, non de Sa Sainteté ; mais du ciel : c'est saint Paul qui l'a apportée : *Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit* : et pourquoi ajoute-t-il *maranata* ? Saint Jérôme dit que c'est une parole syriaque, qui signifie *Dominus venit* : C'est comme s'il disait : Si vous n'êtes touchés par le bénéfice de la création, de la conservation, ni de la providence ; si vous n'êtes touchés d'amour pour Dieu, considérant qu'il vous a donné un corps assorti de tant de membres, une âme spirituelle douée de tant de facultés, créée à son image et ressemblance, tant de créatures pour la nourriture de ce corps, et pour la récréation de cette âme ; si cela ne vous touche, parce qu'il ne lui a rien coûté qu'une simple parole, *dixit et facta sunt* : au moins que le bénéfice de l'Incarnation vous excite, puisque c'est un bénéfice qui a tant coûté à Dieu, pour lequel il s'est si fort avili, abaissé et anéanti. Saint Bernard comparant ces deux bénéfices, de la création et de l'Incarnation, disait de fort bonne grace : *In primo opere me mihi dedit, in secundo se, et cum se mihi dedit, me mihi reddidit : datus ergo et redditus, me debeo pro me, et bis debeo : quid ergo Deo retribuam pro se ?* Dieu faisait tant d'état du bénéfice de la création, et désirait que nous en fussions si reconnaissants, qu'il voulait qu'on employât un jour chaque semaine à lui en rendre grâce : il a institué le sabbat des Juifs, et le dimanche des chrétiens pour être employé, non à jouer, danser ou consulter un homme de justice ; mais à considérer ses œuvres, comme il fit le septième jour, à l'en louer, l'en bénir et l'en remercier. N'en demande-t-il donc pas davantage pour le bénéfice de l'Incarnation, qui est incomparablement plus grand ? Se devrait-il passer un seul jour sans que nous rendissions quelque honneur à cet ineffable mystère ? Et vous passez les semaines, les mois et le saint temps de l'aveugement sans y penser !

On dit que saint François était si débonnaire, si sensible aux misères d'autrui, qu'allaient par les champs, s'il trouvait dans le grand chemin de petits vermisseaux, il se baissait pour les retirer, de peur que quelque chariot passant par là ne les écrasât ; les gens du monde s'en moqueraient et estimeraient cela grande simplicité : car que nous soncions-nous si les vermis-seaux sont contents ou non ? Mais imaginons-nous une chose impossible, que saint François se fût fait vermisseau pour l'amour des vermis-seaux ; on ne peut quasi pas s'imaginer cela ; mais forçons-nous de l'imaginer, qu'en eût-on dit ? n'eût-on pas dit que c'était non-seulement un excès, mais une folie d'amour ? et cependant il ne se fût pas tant abaissé que

Jésus-Christ s'est abaissé en l'Incarnation ? Non, le plus grand roi de la terre ne s'humilierait point tant s'il se faisait ciron pour l'amour des cirons, que le Fils de Dieu s'est humilié en se faisant homme pour l'amour des hommes : car un ciron est beaucoup plus à comparaison du plus grand roi, que le plus grand roi et même tout le monde n'est à comparaison de Dieu ; cela est très-assuré : entre un ciron et un roi il y a analogie, ils sont sous même genre, dans une même catégorie, ils ont des accidents communs et univoques ; entre Dieu et l'homme, Dieu et un roi, Dieu et tout le monde, il n'y a point d'analogie, point de proportion, ni de comparaison, il n'y a rien de commun, d'univoque, de semblable : et toutefois, ô merveille ! Dieu s'est fait homme, Dieu est homme, et sera à jamais homme ; oh ! si nous savions ce que c'est que Dieu, si nous pouvions concevoir quelle Majesté c'est, quand on parle de l'Incarnation, quand on prononce quelque mot qui l'exprime, comme le saint nom de Jésus, *Verbum caro factum est*, nous nous prosternerions, nous désirerions nous enfoncer en terre, nous abîmer au centre du néant pour rendre honneur à un si grand mystère. Dieu est homme, mes frères ! je me pâme, je me perds, je suis hors de moi, je ne sais où je suis quand je considère cela attentivement. C'est comme qui dirait : Le roi est devenu fourmi. Dieu est homme pour les hommes, et après cela nous ne voudrions rien faire pour lui, nous ne l'aimerons pas, et nous l'offenserons ! Comment est-il possible que nous en ayons la malice, ne sommes-nous pas monstres d'ingratitude ? Et puis vous vous étonnez des peines d'enfer, elles sont trop petites, l'éternité trop courte, les flammes d'enfer sont trop douces, les démons sont trop lâches et trop paresseux à punir comme il faudrait une ingratitude si dénaturée.

Le cardinal Durand (*lib. II, de divinis Officiis*) dit qu'un religieux s'étant un jour oublié de fléchir le genou quand on chantait, *Et homo factus est*, Satan lui donna visiblement un grand soufflet, en lui disant : Impudent que tu es, si Dieu s'était incarné pour nous, nous nous abaisserions au-dessous des abîmes. Il avait raison. *Verbum caro, Verbum caro*. Hé ! mon Dieu, qu'est-ce là ? le Verbe fait chair, qu'y a-t-il de plus grand, de plus haut et de plus sublime, qu'y a-t-il de plus relevé, noble, excellent, incompréhensible et de plus éloigné de la matière que le Verbe, et le Verbe divin ? Et qu'y a-t-il de plus bas, vil, abject, grossier et de plus matériel que la chair ? et cependant le Verbe est chair ; non en passant, non pour une heure, non pour un jour, ou pour une année, mais pour toujours. Il me semble que s'il m'eût fait l'honneur de m'appeler à son conseil sur l'accomplissement de ce mystère, je lui eusse dit : N'en faites rien, vous vous dégraderez trop, ou si vous y êtes résolu, délivrez-nous des nécessités de cette vie, et nous obligez d'être continuellement prosternés en terre jusqu'à la fin du monde pour adorer ce mys-

tère, encore ne serait-ce pas assez ; obligez-nous à crier incessamment : *Que te vicilementia ?* Quelle piété, quelle bonté et charité, quel amour, quelle douceur, clémence, compassion et quelle miséricorde ! Mon Dieu, que je suis stérile en paroles pour exprimer de si grandes et de si admirables choses ! Quelle clémence vous a porté à triompher de vous et vous a obligé à cet excès ? Qu'aviez-vous à faire de nous, n'étiez-vous pas heureux, content très-parfaitement de vous-même ? Vous deviez-vous soucier si des grains de poussière étaient bien ou mal ?

Malheur donc à celui qui ne rend pas le réciproque à un si grand amour : *Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit*. Grand Dieu, le premier et le plus grand malheur qui soit au monde, c'est de ne vous pas aimer ; le second, c'est de pouvoir perdre votre amour ; le troisième, c'est de ne savoir pas si on vous aime. Aimez-vous Jésus-Christ, mon cher auditeur ? hélas ! il y a bien grande apparence que non ; car qu'avez-vous jamais fait pour son amour ? Quelle vertu bien solide, parfaite et héroïque, avez-vous jamais pratiquée pour lui ? qu'avez-vous jamais enduré ou fait purement pour lui ? Vous êtes-vous jamais surmonté en quelque chose bien difficile, dompté quelque passion bien vive, résisté à quelque violent désir, pardonné généreusement quelque grande injure pour l'amour de lui ? et toutefois si vous ne l'aimez, vous êtes misérable, *qui non diligit Dominum, anathema sit*. Aimez-le donc, parce qu'il vous a aimé le premier ; aimez-le, parce qu'il vous a aimé quand vous étiez son ennemi ; aimez-le, parce qu'il s'est si fort abaissé pour votre amour ; aimez-le, parce qu'il a mérité par ses abaissements que vous soyez quelque jour élevé à des honneurs éternels. Amen.

SERMON XLVI.

Pourquoi le Verbe divin s'est fait chair.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
(Hebr., XI.)

Les anciens n'ont pas vu l'accomplissement des promesses de l'Incarnation comme nous. Quand le Saint-Esprit, en l'Écriture sainte, nous veut représenter le bénéfice de notre rédemption, il ne fait pas seulement instance sur ce que le Fils de Dieu a daigné lui-même descendre du ciel, et nous retirer du péché ; mais sur ce qu'à cet effet il a emprunté notre nature, vile, abjecte, corporelle et terrestre : *Verbum caro factum est*. Pour estimer dignement et reconnaître un si grand bienfait, il nous faut aujourd'hui rechercher les causes ou au moins les convenances, pour lesquelles le Verbe divin, nous voulant racheter, n'a pas voulu épouser la nature angélique, mais la nature humaine. Je crois qu'une des principales raisons a été pour vous faire sa mère, ô sainte et bienheureuse Vierge ! vous ne pouviez être sa mère, s'il n'était votre fils, et il ne pouvait être votre fils s'il n'était homme : donc pour vous faire mère de Dieu, il s'est fait homme en vous et par vous. Votre admirable sainteté a eu tant d'attraits, tant de charmes et d'ascendant sur

lui, qu'elle l'a tiré du sein adorable de son Père éternel en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Cum matrimonium fieri debeat inter aequales, mirum quod Deus assumpserit hominem potius quam angelos.* — I. Punctum. *Ita voluit ut honoraret Patrem, ex quo omnia, per quem omnia, in quem omnia.* — II. Punctum. *Id voluit ut nos nobilitaret, sanctificaret, se imitandum præberet.* — **Conclusio.** *Exhortatio ad Christum cognoscendum, honorandum, imitandum.*

Entre les conditions qui sont requises en un mariage pour le rendre heureux et parfait, celles que les hommes d'Etat ont toujours estimées les plus nécessaires, sont la convenance, l'égalité et la ressemblance des personnes qui le contractent : Prends-la selon toi, disait le proverbe ancien ; et le poète :

Sic tu vis apte nubere, nube pari.

Le mariage où il n'y a point d'amour entre l'époux et l'épouse, n'est pas un mariage, c'est une société de forçats ; c'est une alliance de Pluton et de Proserpine, c'est un purgatoire, c'est un petit enfer ; et ne savons-nous pas que la ressemblance est la vraie amorce de l'amour, *Similitudo est causa amoris* ? Le mystère ineffable de l'Incarnation est un mariage sacré auquel l'époux et l'épouse, le Verbe divin et la nature humaine, sont associés et conjoints, non-seulement en même fortune, en même maison, en même cœur, mais en même personne. Vu donc qu'il y avait deux natures intelligentes, que le Fils de Dieu pouvait épouser, la nature angélique et la nature humaine, d'où vient qu'il a rejeté la nature angélique, qui était la plus noble, la plus excellente, la plus relevée et la plus semblable à lui, et qu'il a choisi la nature humaine, qui était plus basse, plus chétive, plus éloignée de la pureté de son essence, et moins digne de son alliance ? Ne craignait-il point qu'on ne lui dit :

*Quam male inæquales veniunt ad aratra juveni,
Tam male cum inagno conjugæ nupta minor !*

N'avait-il pas peur que son Père ne lui dit ce que Manué disait à son fils Samson : N'y a-t-il pas tant d'autres belles créatures parmi votre peuple, tant d'esprits angéliques en votre cour céleste que vous pouvez épouser ? Pourquoi faites-vous choix de cette nature, qui n'est que de la terre, et étrangère à votre nature, comme une Philistine ? Ne craignait-il point qu'on se moquât de lui, comme on se moqua de Moïse, parce qu'il prit en mariage une fille éthiopienne ? Ne savait-il pas que quand on voulut marier la première femme au premier homme, on dit : *Faciamus ei adiutorium simile sibi* ? Lui qui est le second Adam, pourquoi prend-il en mariage une épouse qui lui est si dissemblable ? Et ce qui comble mon étonnement, c'est de voir qu'y ayant deux moitiés en l'homme, l'âme et la chair, le Verbe ne s'est pas contenté d'épouser l'âme, qui est spirituelle, mais il a épousé la chair, et cela avec tant d'affection, que parlant de

cette alliance, il ne parle que de la chair, *Verbum caro factum est* ; et il a voulu que ce mystère ait pris son nom de la chair, non pas de l'âme ou de l'esprit, et s'appelât Incarnation.

Si nous traitons ici du mariage de quel qu'autre, nous dirions qu'il pourrait répondre à toutes ces raisons que ce Samson répondit à ses parents quand il voulut épouser la Philistine : Donnez-la moi, car elle me plaît, et je l'aime : *Date mihi illam, quia placuit oculis meis* ; et si on lui demandait pourquoi il préfère la plus chétive, il pourrait répondre : *Amo quia amo : amare volo qui volo* ; il pourrait répondre ce que dit Boèce : *Quis legem det amantibus ? major lex amor est sibi* ; il pourrait répondre, que l'amour est comme la mort :

Mors sceptra ligonibus æquat,

dit le poète, et un autre ajoute :

*Sic maxima parvis
Æquat amor, regem servis, humilemque potenti;*

mais parce que nous traitons de l'alliance du Fils de Dieu, qui est la sagesse incréée, la sapience éternelle, qui ne fait rien que très-sagement, nous devons croire que ce n'est pas sans de très-puissantes raisons qu'il s'est résolu d'épouser la nature humaine, et se faire chair. J'en trouve deux principales raisons qui feront les deux points de ce discours. Il l'a ainsi voulu : premièrement, pour la gloire de Dieu, en second lieu, pour le profit des hommes.

I. — L'apôtre saint Paul, écrivant aux Romains, dit que pour rendre à Dieu nos hommages et lui payer le tribut de gloire que nous lui devons, il le faut honorer comme premier principe d'où nous sommes émanés, comme voie et moyen qui nous adresse et nous conduit à lui ; comme dernière fin à laquelle toutes choses doivent tendre et être référées : *Ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia, græce, eis adzōs, in quem omnia, ipsi gloria in sæcula sæculorum* (Rom., XI). Le Verbe divin, s'étant fait chair, a honoré Dieu en ces trois propriétés ; il a rendu un singulier hommage à ces trois attributs divins, au nom de toutes les créatures.

Et en effet, l'adoration est un acte de la vertu de religion, par lequel nous reconnaissons la souveraineté de Dieu, son domaine indépendant et suprême sur toutes les créatures, le pouvoir absolu qu'il a d'en disposer, comme la cause de son effet, l'ouvrier de son ouvrage et le potier du pot de terre qu'il a formé ; c'est proprement une action de l'esprit : mais le corps y doit aussi contribuer, puisqu'il est une production de Dieu, aussi bien que l'âme. Il lui rend ce devoir quand il s'abaisse, s'agenouille et se prosterne en terre devant lui : c'est comme s'il disait : Voici mon extraction et le lieu de mon origine ; je ne suis que de terre, et la terre est de rien ; c'est d'un fonds si chétif qu'il vous a plu me tirer par une honte toute-puissante. Il n'y a que le corps de l'homme qui rende à Dieu cet hommage, les autres en sont incapables : et quand bien ils pourraient honorer Dieu.

cet honneur serait fort indigne de lui et infiniment au-dessous de ses mérites, puisqu'il serait parti de créatures finies et limitées. Mais le corps de l'homme, contenant en soi tous les éléments, et le Fils de Dieu ayant pris hypostatiquement un corps humain, en se prosternant devant Dieu au jardin des Oliviers et ailleurs, adorait Dieu d'un hommage infini au nom des hommes, des éléments et de toutes les créatures corporelles.

Mais il y a encore une autre considération qui donne jour à cette vérité. O mon Sauveur, que vous aviez bien sujet de dire : *Ego honorifico Patrem, et vos inhonorastis me!* Que n'ai-je ici un livre d'or pur ou de diamant le plus précieux, ou plutôt ce n'ai-je ici les cœurs de toutes les belles âmes, pour y écrire cette vérité? Supposons qu'un prince souverain vienne trouver le roi, et que pour lui faire la révérence il se prosterne en terre au pied de son trône, et qu'il demeure devant lui, en cette posture une heure ou un jour tout entier, toujours collé à terre et attaché à ce marchepied, ne serait-ce pas bien s'humilier, et le roi n'en serait-il pas bien honoré? C'est ce que le Fils de Dieu fait à son Père, non durant une heure, un jour ou une année, mais seize cents ans, et ce qu'il fera durant toute l'étendue des siècles.

Saint Ambroise (*Lib. III de Spiritu sancto, cap. 12*) et après lui saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume XCVIII, *Adorate scabellum pedum ejus*; tous deux presque en mêmes termes disent que l'escabeau des pieds de Dieu, c'est la terre. Car il dit en Isaïe : *Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum* (*Is., LXVI*); et que cette terre, qui est l'escabeau adorable de ses pieds, c'est proprement le corps précieux de la sainte humanité, qui est formé de terre comme les nôtres. Le Fils de Dieu donc prenant un corps, est en continuelle humiliation devant son Père, il est toujours uni à cette terre, toujours attaché à ce marchepied, et ainsi il adore Dieu très-parfaitement, non par des actions passagères, mais par un état stable et permanent, qui durera toute l'éternité, comme le mystère de l'Incarnation et de l'union hypostatique : *Exinavit semetipsum, formam servi accipiens*. Il y a plus à méditer à cela qu'à dire, il y a plus à admirer qu'à méditer; pour l'admirer dignement, il faudrait des cœurs de séraphins et des siècles éternels; et après cela nous serions paresseux ou honteux de nous humilier devant Dieu, de lui rendre les hommages que nous lui devons, de fléchir les deux genoux en terre, d'aller la tête nue après le saint-sacrement !

Ego honorifico Patrem, et vos inhonorastis me; il l'honore aussi comme moyen qui nous adresse et nous conduit à lui. Les voies par lesquelles Dieu achemine les hommes à soi sont principalement sa justice et sa miséricorde, et le Verbe divin ayant, un corps, honore excellentement ces deux attributs. Car quand un exécrationnable parricide a commis un attentat sur la personne de son prince, on ne brûle pas seulement le bras détestable qui a

fait le coup, mais encore le couteau funeste qui lui a servi d'instrument. Il est vrai qu'à proprement parler, c'est l'âme qui offense Dieu et qui se révolte contre lui, mais le corps lui sert de complice, et même les éléments y contribuent et coopèrent en tant que le pécheur s'en sert comme d'organe et d'instrument pour commettre le péché. Il se sert de l'air pour prononcer des blasphèmes, des fruits de la terre pour s'enivrer, etc. Toute la peine que nous pouvons porter en notre corps, pour punition d'un tel attentat, est toujours fort peu de chose, eu égard à l'énormité du crime. Le Fils de Dieu prend un corps humain, tous les éléments entrent en la composition de ce corps humainement divin, et dans cette chair, infiniment digne et précieuse, il souffre des tourments très-sensibles. Il satisfait donc pleinement pour toutes les offenses que son Père a reçues de nos corps et des corps élémentaires qui servent à nos crimes; il honore donc la justice de Dieu, selon toute l'exigence de son exacte rigueur et sévérité infinie; il honore aussi sa miséricorde, et il lui donne sujet de l'exercer en ce qu'il accepte les souffrances d'un seul corps, pour la satisfaction de tant d'injures, de tant d'offenses et de rébellions qu'il a reçues des autres corps.

Il l'honore encore comme dernière fin, *In quem omnia*. Car si Adam eût demeuré fidèle en l'observance des commandements de Dieu, et que le Verbe ne se fût pas incarné, les créatures dépourvues de raison et les inanimées eussent été réservées au Créateur, non pas par elles-mêmes et immédiatement, mais par l'entremise de l'homme, en tant qu'elles eussent servi à celui qui eût été au service et aux bonnes grâces de Dieu; mais le Verbe ayant pris un corps qui avait besoin des créatures corporelles pour sa conservation et pour son entretien, quand le ciel distillait sur lui ses influences, quand les astres l'éclairaient, quand le feu l'échauffait, quand l'air le rafraîchissait, et quand les autres créatures avaient l'honneur de lui rendre service, elles étaient immédiatement et par elles-mêmes réservées à Dieu, puisqu'il est Dieu lui-même.

Le grand docteur de l'Eglise saint Jérôme (*In cap. VIII S. Matth.*), et après lui saint Thomas (*Concione 2 in Dominica II Advent.*) disent que toutes les créatures, même les plus insensibles et inanimées, ont du sentiment pour le Créateur : *Quæ apud nos sunt insensibilia, illi sensibilia sunt, mare et venti obediunt ei*. Si Dieu eût laissé les éléments à leur inclination naturelle, comme l'eau se rendait solide sous les pieds du Sauveur, les poissons entraient à l'envi dans les filets qu'il faisait jeter dans la mer, la terre se fût émaillée de fleurs par où il devait passer, l'air qu'il devait respirer eût ramassé tous les plus agréables parfums du monde pour en être embaumé; le feu lût devenu plus chaud par l'ardeur de lui rendre service; le soleil eût redoublé sa lumière et modéré sa chaleur, pour le réjouir sans l'incommoder. Oh! que n'étais-je, dites-vous, cette terre bénie qu'il

honorait de ses pas l que n'étais-je une portion de cet air qui avait l'honneur d'entrer en ses poumons ! que n'étais-je une bouchée de ce pain qui lui servait de nourriture ! Notre condition est bien plus avantageuse, qu'il en soit béni et loué à jamais ; car il est lui-même notre pain, il entre dans nous, il s'unit à nous, il nous unit à lui cœur à cœur, corps à corps, esprit à esprit. essence à essence, immédiatement et parfaitement.

Et puis, sans ce mystère de l'Incarnation, les créatures ne peuvent être rapportées à Dieu que par leur action, et par une relation accidentelle et créée ; mais en ce mystère ineffable elles sont rapportées à Dieu par leur être, par leur état et condition, par une relation très-noble, substantielle et incréée : car le corps humain qui est en l'Homme-Dieu, est un épitome et un abrégé de toutes les créatures. Il les contient toutes, ou en éminence, ou en leur propre forme. Il a l'être et la matière des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux, le mouvement comme les cieux. *Instaurare omnia in Christo* (Ephes., I, 10), *ἀνακατασκευάσαι*. Donc toutes ces créatures subsistent en l'Homme-Dieu d'une subsistance divine et incréée ; car il n'en a point d'autre, et la subsistance est une relation actuelle, infinie, personnelle et éternelle, qui regarde Dieu en tout ce qu'elle a et en tout ce qui subsiste par elle. Ainsi, par le mystère ineffable de l'Incarnation, par la résidence et l'union personnelle du Verbe en l'humanité sainte, toutes les créatures, même les insensibles et les inanimées, sont référées au Créateur, lui sont offertes et consacrées en l'Homme-Dieu, par une relation très-noble, excellente, sainte, divine et infinie. *Mundum voluit adventu suo piissimo consecrare* ; il a voulu en second lieu se faire chair, et prendre un corps humain, pour nous ennoblir, pour nous sanctifier, et pour nous instruire et donner exemple.

II. — S'il se fût uni hypostatiquement à une substance spirituelle, il eût bien pu nous racheter, mais il ne nous eût pas élevés ; il nous eût guéris, et non pas ennoblis. Car nos âmes, quoique toutes de même espèce, ne sont pas toutes de même lignée : elles ne sont pas dérivées et émanées l'une de l'autre. C'est à raison du corps qu'il est dit des hommes que *ex uno omnes*. Le Fils de Dieu prenant un corps de même extraction que les nôtres, épousant une chair dérivée du premier Adam, et s'unissant à un corps, qui est tiré de la même masse que tous les corps de tous les autres hommes, n'est pas seulement de même nature que nous, mais il est de même race ; il n'y a pas seulement de la ressemblance entre lui et nous, mais de la parenté ; il n'est pas seulement notre allié, mais il est notre frère : *Frater noster et caro nostra est. Non confunditur vocare nos fratres*. Et c'est ce qui fait enrager les démons, c'est ce qui les fait sécher de jalousie contre nous.

Et voici comment les théologiens, fondés sur la doctrine de saint Augustin et des autres Pères, disent que ces anges réprouvés, au commencement de leur chute, ne commirent

pas seulement un péché de superbe, mais un péché d'envie et de haine. Saint Augustin parlant de l'envie, dit (*de Doctrina christiana, cap. 1*) : *Arretat Deus hanc pestem a cordibus hominum, nedum christianorum, vitium diaboli est : non enim dicitur diabolo ut damnetur : Adulterium commisisti, factum fecisti, sed homini invidisti. Invidia diaboli mors introitit in orbem terrarum* (Sap. II, 24). Dieu leur révéla le mystère de l'Incarnation ; il leur déclara qu'il voulait épouser notre nature ; il leur proposa cet Homme-Dieu pour l'adorer et lui rendre hommage : *Adorent eum omnes angeli Dei*. Lucifer, cet esprit arrogant et ambitieux, n'en voulut rien faire et ne put approuver le dessein de Dieu : il lui sembla que lui, qui était le premier, le plus noble et le plus excellent ouvrage de Dieu, était plus digne de cet honneur, et qu'il devait être choisi pour être uni à Dieu hypostatiquement. Les autres anges réprouvés furent de son avis, suivirent son parti et furent piqués d'envie contre nous, à cause de l'honneur que nous recevions par le mystère de l'Incarnation. Car quand un grand roi épouse une fille de basse extraction, comme le roi Assuérus la belle Esther, l'empereur Constance Chlore la dévote Hélène, l'empereur Théodose le Jeune la savante Eudoxie, tous les parents de la mariée entrent dans l'alliance du prince ; ils sont anoblis, élevés dans les charges, pourvus d'offices et de bénéfices considérables. En l'homme il y a deux réalités, la nature et la personne ; la nature, c'est ce qui est commun à tous ; la personne, ou pour mieux dire la personnalité, c'est ce qui est propre et particulier à chacun : vous êtes homme et moi aussi, et celui-ci semblablement, parce que la nature humaine nous est commune ; elle est en vous et en moi, et en celui-ci, mais vous n'êtes pas moi, et je ne suis pas vous, et celui-ci n'est ni moi ni vous, parce que vous êtes une personne, et moi une autre, et celui-ci une troisième. Ce grand Dieu, pour nous honorer, n'a pas épousé ce qui est propre à quelqu'un en particulier, mais ce qui est commun : il n'a pas épousé la personne, mais la nature, et en épousant notre nature, il nous a tous ennoblis, et nous a tous élevés et agrandis ; il a voulu sanctifier toute notre nature, et sachant qu'elle n'est pas simple, mais composée de corps et d'âme, il a daigné s'appliquer et à l'âme et au corps ; au corps, dis-je, et à toutes ses parties, jusqu'à la plus petite, sans en laisser une seule, qu'il n'ait heureusement unie à l'être immortel de sa divinité.

Saint Chrysostome dit fort bien : Comme il faut que le levain dont vous voulez lever toute la masse d'une pâte soit de la même farine que la pâte, ainsi il était nécessaire que le purgatif qui devait nettoyer et sanctifier nos corps, fût un corps de même condition, et non pas de même corruption et impureté que les nôtres. Voici les paroles de ce grand docteur (*Homil. 24, in I ad Cor., tout. IV*) : *Quoniam prior carnis natura e terra ficta, per peccatum erat prius morte affecta, et*

vita privata; aliam, ut ita dicam, massam et fermentum induxit suam carnem, quæ natura quidem erat eadem, a peccato autem libera, et vita plena, et dedit eam omnibus participandam, ut ea enutriti, priori, quæ erat mortua, deposita, per hanc mensam in vitam immortalam contemperemur. Ce corps précieux n'était pas tributaire de la corruption du péché comme les nôtres; mais il était sujet aux mêmes bassesses, infirmités, changements et révolutions que les nôtres; et par ce moyen il a consacré tous nos âges, il a sanctifié toutes les révolutions et les périodes de notre vie, l'âge de l'enfance, de la puéricité, de l'adolescence, de la jeunesse et de la virilité, auxquels il a daigné s'assujettir.

Il est entré en toutes les conditions et les genres de vie que les hommes professent, *In similitudinem hominum*, non pas *hominis, factus*. Etes-vous ecclésiastique? Il l'a été, *Sacerdos in æternum* (Psal. CIX). Etes-vous artisan? Il l'a été, *Nonne hic est faber et fabri filius?* (S. Marc., VI, 3.) Etes-vous marié? Il l'a été et l'est encore, à l'Eglise son épouse, *Qui habet sponsam, sponsus est* (S. Jo., III, 29). *Diligite uxores vestras, sicut Christus Ecclesiam.* Etes-vous dans le célibat? Il est vierge et fils d'une vierge, *Christus virgo matrem virginem virgini commendavit.* Etes-vous maître ou supérieur? Il l'a été, *Vocatis me, magister et Domine, et bene dicitis, sum etenim.* Etes-vous serviteur ou inférieur? Il l'a été, *Formam serri accipiens, erat subditus illis.* Vivez-vous en solitude? Il y a vécu, *Ductus est a spiritu in desertum.* Vivez-vous en société? Il y a vécu, *Habitavit in nobis. In terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Il a exercé toutes nos fonctions, il a pratiqué toutes les actions humaines, il a subi tous nos travaux, il a porté toutes nos souffrances, pour les sanctifier et les déifier en soi :

. Penam vestivit honore,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit.

Il a porté toutes nos douleurs, nos infirmités, nos afflictions et nos maladies, ou en son corps réellement et de fait, ou en son cœur par compassion et sympathie de charité, pour accomplir ce que le prophète Isaïe en avait prédit, comme saint Matthieu l'a remarqué : *Ut adimpleretur quod dictum est per Isaïam prophetam dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et ægrotationes nostras portavit* (S. Matth., VIII, 17).

On propose en théologie une belle question, et on demande pourquoi, au sacrement de confirmation, le chrême doit nécessairement être béni, pour être matière suffisante, et l'huile semblablement en l'extrême-onction, pour être, dis-je, matière suffisante, non-seulement à la bienséance et à la cérémonie accidentelle, mais à l'essence et à la validité du sacrement; et qu'au sacrement de baptême, il n'est pas absolument nécessaire que l'eau soit bénie et consacrée pour l'administrer valablement. Si un évêque vous confirme avec du chrême qui ne soit pas béni; si un prêtre vous donne l'extrême-onction avec de l'huile commune, ils ne font

rien, ce n'est pas un sacrement; et si on nous baptise avec de l'eau qui vienne tout fraîchement de la fontaine, le sacrement a son essence, vous êtes valablement baptisés. D'où leur vient cette différence? Saint Augustin (*Serm. 24, de Tempore*), et après lui toute l'école, répond qu'une créature, pour être digne instrument de Dieu et canal de sa sainte grâce, doit être premièrement sanctifiée. Or quand le Fils de Dieu fut baptisé par saint Jean au fleuve du Jourdain, il sanctifia toutes les eaux. Sa chair innocente est si sainte, si sacrée, si divine et si vivifique, que par son attouchement il a béni toutes les eaux du monde, il les a consacrées et sanctifiées, il leur a influé la fécondité, il leur a communiqué la vertu de nous engendrer à la vie de grâce : *Tactu suæ mundis:imæ carnis vim regenerativam contulit aquis*; mais n'ayant jamais reçu la confirmation ni l'extrême-onction, il n'a consacré par son attouchement ni le chrême, ni l'huile; ils doivent donc nécessairement être bénits par l'évêque : faisons profit de cette belle vérité, et disons ainsi :

Si Jésus-Christ, pour avoir touché une seule fois quelque peu d'eau où il fut plongé par le baptême, a sanctifié toutes les eaux du monde, comment est-ce que le même Jésus ayant si souvent exercé nos fonctions, subi nos travaux, enduré nos douleurs et pratiqué nos actions, ne les aurait pas sanctifiées? toutes les eaux naturelles qui sont sur la terre, et qui y seront jusqu'à la fin du monde, sont bénites et consacrées, parce qu'elles sont de même espèce que celles qui ont touché la chair précieuse et immaculée de Jésus, et nos actions ne seront-elles pas bénites et sanctifiées, puisqu'elles sont semblables à celles que Jésus a si longtemps pratiquées? Si nous avons le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, si nous avons une foi vive et une vraie estime de la divinité de Jésus, nous aurions de la dévotion à faire toutes nos actions; je dis même les actions ordinaires et domestiques, même les actions mécaniques, même les actions naturelles et de la vie sensitive, comme le manger et toutes les autres; nous y aurions de la gloire et de la complaisance, et cette gloire ne serait pas vaine, mais solide et bien fondée; et cette complaisance ne serait pas frivole, mais raisonnable et louable, quand nous ferions nos actions par ce motif vraiment chrétien, que nous faisons ce que Jésus a fait; ainsi nous devrions faire toutes nos actions avec sainteté, avec cette disposition intérieure, et avec ce sentiment de piété que Jésus a fait des actions semblables, et que nous voulons faire les nôtres par honneur, hommage, amour et imitation des siennes.

Car c'est encore une des raisons pour lesquelles il s'est fait homme et non pas ange, afin de se rendre visible, palpable et sensible parmi nous, afin qu'en nos fonctions nous puissions jeter la vue sur les siennes, afin de vérifier le dire d'Isaïe : *Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum : nisi esset Deus, non af-*

ferret remedium; nisi esset homo, non præberet exemplum (Isaïe, XXX). La félicité de la créature raisonnable est de ressembler à son créateur : la perfection de l'homme, c'est d'être l'image de Dieu : *Estote perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est*. Mais quelle apparence que l'homme, principalement après le péché, ayant sa nature toute corrompue, l'homme tout charnel, brutal et terrestre, devienne semblable à Dieu, *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt. Domine, quis similis tibi? Lucem habitat inaccessibilem*. Voyez, de grâce, l'admirable bonté de Dieu, la sagesse et la suavité de sa conduite : nous ne pouvions être semblables à lui, il s'est rendu semblable à nous : *tanquam unus ex nobis, imo non tanquam, sed vere unus ex nobis* (S. Bern.). Nous ne pouvions vivre d'une vie divine, et il a voulu vivre d'une vie humaine, afin d'être le miroir, le modèle et le patron sur lequel nous pussions jeter les yeux en tous nos déportements. Saint Paul le dit : *quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* (Rom., VIII, 29) ; le Père éternel a établi son Fils Homme-Dieu, comme l'idée et le patron des âmes choisies et prédestinées : ainsi si nous voulons être sauvés, nous devons nous conformer tellement à lui, que notre vie se rapporte à lui, comme l'image à son original ; qu'elle soit un extrait, une copie, un portrait, une expression et une représentation de la sienne.

Conclusion. — Mais comment peut-on espérer que les chrétiens s'acquittent de ces devoirs, les voyant plongés comme ils sont en une si profonde ignorance de l'Incarnation et des autres mystères du Fils de Dieu ? Le saint évangéliste se plaint des anciens qui étaient au monde avant la venue du Messie, et qui ne connaissaient point l'auteur du monde : *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit*. Cependant ils étaient plus excusables que nous : car Dieu était alors dans le monde, mais il n'était pas visible au monde. Mais maintenant nous pouvons dire qu'il a fait le monde, qu'il est apparu au monde, qu'il a racheté le monde, et que le monde ne le connaît pas. Quelle pitié de voir que la moitié des chrétiens ne connaissent pas leur Sauveur, et qu'ils en sont plus ignorants que du moindre de leurs parents ! car ce n'est pas le connaître que de ne savoir pas de qui il est Fils, que c'est un Homme-Dieu, que c'est un Dieu qui n'a pas toujours été homme, et qui a voulu être homme par sa pure miséricorde. Que les confesseurs interrogent leurs pénitents, les pères et mères de famille leurs domestiques, et ils verront que la plupart ne savent rien de tout cela ; que Jésus-Christ peut dire d'eux, que *Non noverunt Patrem, neque me. Medius vestrum stetit quem vos nescitis*. Hé ! comment est-ce que vos gens seront reconnaissants du mystère de l'Incarnation, et remercieront Jésus-Christ d'un si grand bénéfice, s'ils s'imaginent qu'il a toujours été homme, ou que Dieu le Père est un homme, etc. ? Quelle ignorance, quelle stupi-

dité, quelle négligence et manquement de piété ! Où est le zèle de l'honneur de Dieu ? où la charité chrétienne, et où le soin de satisfaire à votre devoir ?

Vous protestez souvent devant Dieu que vous voulez avoir son honneur en singulière recommandation, que vous ne voulez faire aucune action, ni avoir aucune passion que pour sa gloire. Hé ! où sont les effets de ces résolutions ? Ce ne sont que des compliments, de belles paroles et voilà tout. *Gloria est clara cum laude notitia*. Avoir de la gloire, c'est être connu de plusieurs, avec estime et bonne opinion : de sorte que si vous aviez tant soit peu de zèle pour la gloire de Jésus, vous le feriez connaître à vos enfants, serviteurs et servantes, fermiers et voisins ; vous seriez soigneux de leur enseigner que Jésus est Fils de Dieu, Dieu éternel et tout-puissant comme son Père ; qu'étant un esprit invisible, infini et immortel, il a daigné prendre un corps et une âme, se rendre semblable à nous, se faire homme mortel et visible comme nous, etc. Ils ne prendront pas de bonne part, si vous leur tenez ces propos, dites-vous, ils s'en moqueront, ils diront que vous les voulez prêcher. Qui vous l'a dit ? La vertu se fait toujours estimer et aimer : ils connaîtront par là que vous êtes soigneux de leur salut, ils vous en sauront bon gré tôt ou tard ; et puis, qu'ils pensent ce qu'ils voudront, vous faites ce que vous devez : Dieu sait bien votre intention, il punira leur ingratitude et récompensera votre zèle.

Envoyez donc vos filles et vos servantes les dimanches, après diner, aux Ursulines et aux religieuses de Notre-Dame : si vous pensez que votre père, votre mère, ou autre de la maison plus grand que vous, ignore ces mystères, enseignez-les et les faites dire souvent à quelque petit enfant en la présence des grands, afin qu'à mesure que le petit les répète, les grands les entendent et les apprennent. Il y va de leur éternité, ils ne peuvent être sauvés sans cela, *Oves meæ vocem meam audiunt, et cognoscunt me meæ* (S. Joan. X) ; ceux qui ne connaissent point Jésus ne sont pas au nombre de ses ouailles : ils ne seront point à sa droite, qui sera le partage des ouailles ; ils seront donc à sa gauche, entre ceux à qui il dira : *Allez, maudits, au feu éternel : Qui non noverunt Deum, pœnas dabunt in interitu æternas* (II Thess., I, 9). Or il est aussi nécessaire au salut de connaître Jésus-Christ, que de connaître Dieu : car le Sauveur disait à son Père : La vie éternelle consiste à vous reconnaître vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. Vous vous plaignez que vos gens sont vicieux, désobéissants, perfides et débauchés, qu'ils déroberont votre bien et déchirent votre réputation : ce n'est pas une merveille ; quelle vertu se peut trouver, quel vice ne doit régner, où il n'y a point de reconnaissance de Dieu ? *Nou est scientia Dei in terra; maledictum et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit* (Ose., IV, 2).

Le bien-aimé disciple, après avoir repro-

ché aux païens leur stupidité, de n'avoir pas reconnu et remercié le Fils de Dieu pour le bénéfice de la création, reproche aux Juifs leur ingratitude de ne l'avoir pas reçu et adoré au mystère de l'Incarnation : *In propria venit, et sui eum non receperunt* (S. Joan., 1). Il est venu en son domaine, et les siens ne l'ont pas reçu avec l'honneur et l'accueil qu'ils lui devaient; ils ne le connaissaient pas, ils ont eu quelque excuse; mais s'ils l'eussent connu et qu'ils eussent manqué à leur devoir, ils eussent été bien coupables. Et s'il était présent en ce monde, si ses mystères s'accomplissaient encore maintenant sur la terre, ne serions-nous pas bien négligents, ingrats et dignes de répréhension, si, sachant cela, nous ne lui rendions nos devoirs? Or sachez que les mystères de Jésus-Christ sont perpétuels, universels et opérés pour tous les siècles et pour tous les lieux du monde. *Jesus Christus heri et hodie, ipse, et in sæcula*, dit saint Paul (Hebr., XIII, 8); et en l'Apocalypse, il est appelé l'Agneau occis dès le commencement du monde. Les prophètes qui traitent de ces mystères en parlent tantôt au temps présent, tantôt au passé et tantôt au futur; pour vous apprendre qu'ils sont opérés pour toutes ces différences de temps, c'est-à-dire que l'incarnation, la nativité, la circoncision, la mort, la passion et les autres mystères de Jésus, ont mêmes influences, grâces, vertu, efficace et bénédiction pour nous, que s'ils étaient présentement opérés. Ils ont même droit, pouvoir et même prétention sur nous. Nous leurs devons même tribut, honneur et hommage; et nous devons avoir les mêmes pensées, affections, dévotions, dispositions et tendresses comme si Jésus-Christ était actuellement enfanté, circoncis, transfiguré ou crucifié devant nous et à notre vue.

Et non-seulement ces mystères, mais toutes ses pensées, paroles, actions, souffrances et privations, tous les pas qu'il a faits sur terre, toutes les périodes et les moments de sa vie, exigent de nous des hommages et des adorations toutes particulières. Et si vous voulez être vrai chrétien et n'être point ingrat du bénéfice de l'Incarnation, vous devez être fort soigneux de bien apprendre les mystères de la vie de Jésus, les lieux où il a été, les paroles qu'il a dites et les actions qu'il a pratiquées : c'est la vraie science de salut, la science des saints, la philosophie des chrétiens : c'est à quoi il faut employer une partie du temps les dimanches et les fêtes; ils sont institués pour cela, afin qu'on ait le loisir de lire l'Évangile ou d'autres livres qui enseignent ces mystères, et qu'on adore ce que Jésus a dit, ce qu'il a fait et ce qu'il a souffert en Bethléhem, en Nazareth, en Égypte, en Béthanie, en Jérusalem, au désert, sur le calvaire et autres lieux. Cependant quel aveuglement, quelle irréligion ! on est si curieux de lire la vie des hommes illustres, dans Plutarque, dans Suétone, ou Tite-Live; et on ne se soucie point de lire la vie de Jésus. Que nous

importe-t-il de savoir ce qu'Alexandre le Grand, ou César, ou Pompée ont fait, au lieu qu'une seule pensée de la moindre action de Jésus sert beaucoup à notre salut : oui, penser simplement à Jésus enfant, voyageant, parlant ou souffrant, cela porte bénédiction. Il y faut donc souvent penser pendant le jour, sans se bander l'esprit, mais avec tendresse de piété et d'affection respectueuse; le regarder et l'adorer en la crèche, sur les bras de sa mère, en la boutique de saint Joseph, dans le désert, dans le temple, sur le Thabor, sur la mer et dans les champs; lui offrir nos actions et les faire par rapport, par hommage et par imitation des siennes, et par ce motif tâcher de nous y comporter avec la récollection, douceur, charité et dévotion qu'il pratiquait en ses actions.

C'est à quoi saint Paul nous exhorte, quand il dit : *Honeste ambulemus, non in comessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiiis, non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum. Ambulemus*. On désire avoir quelque office chez le roi, d'autant que par ce moyen on a occasion de s'avancer, on monte de degré en degré, on s'élève des petites charges aux plus hautes. Nous sommes les citoyens des saints, les domestiques de Dieu, comme dit l'Apôtre, et nous avons l'honneur d'avoir affinité et parentage avec Dieu, le Sauveur ne craignant point de nous appeler ses frères; servons-nous de cette occasion pour nous avancer en la vertu, élevons-nous à la perfection chrétienne, gagnons les honneurs et les dignités célestes, auxquelles nous pouvons aspirer.

Honeste ambulemus. Agnosce, o homo, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione redire. Considérez, ô hommes, votre dignité, reconnaissez la noblesse de votre extraction, voyez qui est celui à qui vous avez l'honneur d'appartenir, quel est le chef dont vous êtes les membres, quel est le roi qui vous a honorés de son alliance; et gardez-vous de démentir l'excellence de votre nature : gardez-vous de trahir la noblesse de votre parentage et de retourner à votre ancienne roture.

Supposons qu'un roi devienne amoureux d'une villageoise et la prenne en mariage, tous les parents de la fille seraient anoblis, comme nous avons vu; mais si quelqu'un de ces parents, changeant de condition, ne changeait point de façon de faire, et faisait en bonne compagnie des actions indécentes, inciviles, impertinentes et qui ressentissent le paysan, quand on le contera à la cour, en présence du roi et de la reine, la reine aurait sujet de rongir, le roi aurait sujet de confusion, voyant qu'il serait allié à des personnes si grossières et si éloignées de sa grandeur. C'est ce qui arrive tous les jours, quand vous vous vautre dans les ordures des gourmandises et des excès, quand vous vous ravalez à l'esclavage et à la servitude du péché, vous qui êtes parent de Dieu : si vous saviez combien ces impuretés et ces

autres actions brutales sont honteuses et infâmes devant les anges, qui sont des esprits immatériels, devant Jésus, qui est si saint, devant son Père, qui est la pureté même, vous n'ouïriez de honte, vous vous cacheriez sous la terre, quand vous en avez commis une seule : et néanmoins toutes celles que vous faites, soit en secret, soit en public, sont rapportées au ciel, et sont punies en la présence de Dieu. Quelle confusion à la sainte humanité d'avoir des parents si infâmes ! quel déshonneur au Fils de Dieu d'être joint par affinité à des personnes sordides, si vicieuses et si indignes de son alliance ! N'est-il pas vrai ce que je dis ? Pesez cette considération, et si vous avez quelque reste de pudeur, vous rougirez des affronts que nous faisons au Verbe divin et à son humanité sainte

Non in cubilibus et impudicitis, non in contentione et amulatione. Le Fils de Dieu s'est fait homme, et non pas ange, pour nous fermer la bouche au jour du jugement, pour nous ôter toute sorte d'excuse et nous convaincre par l'exemple de sa vie. S'il eût été ange et non pas homme, quand il vous eût condamné pour vos intempérances, aux jours de jeûnes, vous eussiez dit : Il lui est bien aisé de faire des commandements et de châtier ceux qui les transgressent, mais il ne sait pas la peine qu'il y a à les garder : il n'a point de chair, point de corps, point de tentations, et il ne reçoit point d'atteintes des injures qu'on lui fait : ainsi il ne sait pas la peine qu'il y a à s'abstenir de boire et de manger quand on a faim et soif ; la répugnance qu'on a de pardonner une offense, quand on en ressent les dommages : non, vous ne pouvez pas dire cela, car il a été semblable à vous, composé de chair et de sang, il a enduré la faim et la soif, il a souffert des injures et il a été exposé à la pointe des offenses : *Voluit per omnia seatribus assimilari.* Que répondrez-vous quand il vous fera voir qu'il a si souvent jeûné pour vous, qu'il a vécu si pauvrement et si austèrement, et que vous avez toujours voulu nager dans les délices ; quand il vous fera voir qu'il a souffert de ses créatures les plus sensibles injures qui se puissent imaginer, et que vous n'avez pas voulu endurer une petite parole de travers ; qu'il a passé les nuits en veille et prières pour vous, et que vous n'avez pas voulu retrancher une demi-heure de votre sommeil pour lui rendre vos devoirs le soir et le matin ? Est-ce vous conformer à l'idée qui vous est proposée ? est-ce vous rendre semblable à celui qui est le modèle des prédestinés ? Changeons de vie, âmes chrétiennes, changeons de vie pour être revêtus de Jésus-Christ.

Induamini Dominum Jesum Il parle fort proprement, il ne dit pas : *Induite vos*, revêtez-vous, mais *induamini*, sachez revêtus : parce que nous ne pouvons pas de nous-mêmes nous revêtir de Jésus-Christ ; nous sommes comme un pauvre garçon qu'un gentilhomme trouve en chemin et qu'il reçoit à son service ; voyant qu'il n'a pas le

moyen de s'habiller, il lui fait ôter ses vieux haillons : car il tiendrait à déshonneur d'avoir un laquais tout déchiré, et il lui fait faire des habits à ses dépens. Donnons-nous souvent à Jésus-Christ, donnons-nous à la sainte Vierge, prions-la de nous offrir à son Fils, prions le Fils de nous recevoir à son service et de nous mettre au rang de ses esclaves ; remontrons-lui notre nudité, prions-le de nous revêtir de ses livrées ; et que comme il a voulu être participant de nos misères et infirmités, il daigne aussi nous faire part de ses vertus, de son esprit, de ses grâces et finalement de la gloire. *Amen.*

SERMON XLVII.

De la providence de Dieu à faire connaître que Jésus-Christ est le vrai Messie.

Omnes isti defuncti sunt, non acceptis reipromissionibus, sed a longe eas aspicientes (Hebr., XI, 13).

Ces promesses que Dieu fit autrefois aux saints patriarches et aux prophètes auraient été inutiles, si elles n'étaient accomplies : elles ont été accomplies par le mystère de l'Incarnation et l'avènement du Fils de Dieu en ce monde : sa venue serait infructueuse aux hommes s'ils ne le connaissaient pour le reconnaître et pour lui rendre la gloire, les honneurs, les louanges et les services qu'il mérite ; j'ai donc à vous faire admirer la très-aimable providence de Dieu, qui a pris grand soin de nous donner des marques pour connaître que Jésus est le vrai Messie envoyé de Dieu pour le salut des hommes, des marques, dis-je, si évidentes, si palpables et irréprochables, qu'il faut être interdit de jugement pour n'en être pas plus assuré que de la lumière en plein jour. Puisque Jésus est le Messie promis par les prophètes, vous êtes la bène mère qui le devait enfanter selon leurs prédictions, ô sainte et bienheureuse Vierge ; et en cette qualité vous avez été l'objet de la foi, de la vénération, de l'espérance et des désirs des gens de bien en tous les siècles précédents ; et aux siècles à venir vous serez le sujet des louanges, des bénédictions et des panégyriques de toutes les âmes fidèles ; toutes les générations vous appelleront bienheureuse, apprenant ces devoirs de votre ange, qui commença vos éloges en vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Hoc sermone et sequenti Christus cognoscitur esse Messias sex notis : 1. est predictio prophetarum ; 2. testificatio Præcursoris ; 3. excellentia doctrinæ ; 4. misericordia ; 5. sanctitas Ecclesiæ ; 6. desolatio synagogæ. — Exordium. Nihil tam invidio periculosum quam non recepisse Christiani. — I. Punctum. Prophetiæ de Christo verificantur et citantur. — II. Punctum. Testificatio Præcursoris. — III. Punctum. Excellentia doctrinæ Christi probat Deum esse Messiam. — Conclusio. Exhortatio ad vivendam secundum doctrinam Christi.

Dieu le souverain Créateur, dont la nature

n'est que bonté, la volonté n'est que puissance, et dont l'opération n'est que miséricorde, considérant que l'esprit malin par désespoir de pouvoir nuire au Tout-Puissant, avait tourné sa rage contre sa chère créature, et ruiné la nature humaine par l'artifice de ses fausses promesses, se résolut de relever cette pauvre perdue avec surcroît d'honneur et de bonheur, afin que cet ange orgueilleux ne pût se flatter en se glorifiant d'avoir rompu les desseins de Dieu, et empêché l'homme de parvenir à la gloire et être élevé au trône que cet esprit réprouvé avait perdu par son arrogance. Et parce que toutes choses ont été faites par le Verbe, et que rien ne s'est fait sans lui, Dieu voulant réparer son ouvrage, a jugé à propos de le refaire et de le réformer par le même Verbe. Et d'autant que, comme dit saint Hilaire, il n'y a rien de si dommageable aux hommes que de ne pas connaître le Christ, vu que la vie éternelle consiste dans sa connaissance, *Nil mundo tam periculosum quam non recepisse Christum : hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum*; si Dieu ne l'a pas voulu envoyer inutilement et en vain, il a dû le rendre signalé et remarquable par des preuves si évidentes, si sensibles, si palpables et si incontestables, qu'il n'y ait que ceux qui se bouchent les yeux qui le puissent méconnaître. Il est soleil de justice, il est aussi aisé à remarquer entre les hommes au milieu des siècles, que le soleil entre les astres au milieu des globes célestes.

Le soleil se fait connaître avant qu'il se lève, quand il est sur notre horizon, et après qu'il s'est retiré de nous. Avant qu'il se lève, les coqs chantent qu'il viendra, l'étoile du matin annonce qu'il vient; quand il est monté sur notre hémisphère, il se fait sentir, et par la fécondité de sa chaleur, et par la splendeur de ses rayons; après son coucher il fait connaître le besoin qu'on a de ses aspects favorables, et communiquant une admirable beauté à la lune qu'il envisage, et laissant la désolation à la terre qu'il ne regarde plus. Ce sont les six principales marques que je désire mettre au jour, pour faire voir clairement que Jésus-Christ est le Messie; deux avant sa venue, deux pendant sa vie publique sur la terre, et deux après sa retraite et son ascension au ciel. Avant sa venue les prophètes l'ont annoncé, comme les coqs, par leurs prédictions; saint Jean-Baptiste, comme son précurseur et son étoile avant-courrière, a dit qu'il venait : *Post me venit qui ante me factus est*. Pendant son séjour sur la terre, il s'est fait connaître par l'excellence de sa doctrine et par l'éclat de ses miracles, ainsi que le soleil par sa chaleur et sa lumière; après son départ il a donné des preuves de sa puissance par la désolation de la Synagogue qu'il a réprouvée, et par les triomphes de l'Eglise qu'il a choisie et favorisée. Mais craignant de vous ennuyer, je ne traiterai aujourd'hui que des trois premières marques, les prédictions des prophètes, le témoignage de saint Jean, et l'excellence de

sa doctrine, réservant les trois autres à demain.

I. — Avant que de vous proposer les oracles des prophètes, qui ont été les hérauts de Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour traiter ce sujet à fond et ne laisser rien à éclaircir, je dois vérifier l'autorité et la sincérité de leur témoignage; car leurs prédictions sont si claires, elles conviennent si proprement et particulièrement à Jésus-Christ, elles prouvent si évidemment la vérité de notre religion, qu'un esprit ombrageux pourrait dire : Qui a fait ces prophéties ? comment sait-on qu'elles viennent de Dieu ? Ne sont-ce point les chrétiens qui les ont forgées et supposées après l'événement des choses, pour donner couleur à leur religion ?

En toute sorte de justice, quand quelqu'un se sert d'un testament, d'un contrat ou de quelqu'autre écriture, si on s'inscrit en faux contre lui, il ne saurait mieux se justifier et se mettre à couvert de toute calomnie, qu'en montrant que ce n'est pas lui qui a produit le premier cette pièce, que c'est son adverse partie. Or, ce principe supposé, je dis que s'il n'y avait que les chrétiens qui eussent les écrits des prophètes, on pourrait penser qu'ils les ont inventés et accommodés tout exprès à leurs desseins; mais nous ne sommes pas les premiers qui les produisons : les Juifs qui sont longtemps devant l'établissement du christianisme, les Juifs qui ont mis à mort Jésus-Christ, qui sont ennemis jurés des chrétiens et de leur religion, sont les dépositaires de ces Ecritures; ils les ont reçues divinement, ils les conservent précieusement, ils les révèrent religieusement, comme dictées par l'esprit de Dieu, envoyées de sa part et données à leur synagogue pour les communiquer au reste des hommes. C'est de leurs mains que nous les avons reçues, c'est de leurs trésors que nous les avons empruntées, nous n'en avons pas une seule période, une parole, ni une syllable, qui ne soit tirée de leurs archives.

Sur quoi vous remarquerez deux traits admirables de la providence de Dieu : le premier, qu'au temps de la venue de Jésus-Christ et de la publication de l'Evangile, les Juifs étaient dispersés par tout l'univers; ce qui n'est jamais arrivé à aucune nation. Cela est évident, non-seulement par les Actes des apôtres, où il est dit qu'en la Pentecôte *Erant in Jerusalem Judæi ex omni natione quæ sub celo est*; mais encore par l'édit que l'empereur Claude fit en leur faveur, l'an 43 de Notre-Seigneur, publié par tout l'empire romain et rapporté par Josèphe (*l. II Antiquit.*). Cela servit beaucoup à la conversion des peuples; car les gentils qui étaient par tout le monde, et avaient des Juifs avec eux, voyant que les prophéties approuvées, même par ceux qui avaient crucifié Jésus-Christ, prédisaient clairement et distinctement toutes les particularités de sa naissance, de sa vie, de sa mort et de sa passion, cela les disposait à recevoir la foi plus volontiers.

C'est encore pour cela que Dieu n'a pas

voulu anéantir tout à fait la nation des Juifs, mais la conserver jusqu'à la fin du monde, et les a dispersés par tout l'univers. Il y a des idiots qui, comme dit saint Jude, blasphèment tout ce qu'ils ignorent, qui pensent avoir grand sujet de censurer le pape, sur ce qu'il tolère les Juifs à Rome. On n'endure point à Rome les hérétiques, qui adorent Jésus-Christ, et on y endure bien les Juifs, qui le blasphèment : c'est un crime capital en Italie d'être hérétique, et non d'être Juif. Je pourrais relever l'argument contre vous, et dire : En la ville d'Amsterdam on permet aux Juifs l'exercice public de leur impiété, et non pas aux catholiques l'exercice de leur vraie religion. Les Juifs y ont leurs synagogues, et les catholiques n'y peuvent avoir d'église. Sachez donc que les hérétiques sont du ressort de la juridiction de l'Eglise, qu'ils se sont faits ses sujets et vassaux en recevant le baptême, et qu'en cette qualité l'Eglise les peut juger, condamner et châtier. Lisez saint Augustin (*Tract. 11, in S. Joan.*), et vous verrez qu'il montre par de puissantes raisons qu'il est permis à l'Eglise de punir les hérétiques par des peines temporelles, et même les condamner à la mort. Mais les Juifs ne sont pas de l'Eglise, et n'en ont jamais voulu être, partant elle n'a point de juridiction sur eux. Saint Paul dit : Pourquoi jugerai-je ceux qui ne sont pas du ressort de mon tribunal ? Et Jésus-Christ avait prédit qu'il ne fallait pas exterminer tout à fait les Juifs, mais les humilier et les disperser par tout le monde, afin qu'ils portassent partout les titres de notre bon droit, les témoignages de notre foi, les prophéties de nos mystères, et que les esprits les plus opiniâtres fussent contraints d'avouer que nous n'avons pas forgé ces Ecritures, puisque nos ennemis mortels les ont en dépôt et les approuvent : *Deus ostendit mihi super inimicos meos, ne occidas, ne quando obliviscantur populi mei, disperge eos in virtute tua, et depone eos, protector meus, Domine (Ps. LVIII, 2)*. Et c'est en ce sens, dit saint Augustin, que se doit entendre cette parole : *Major serviet minori*. Le peuple juif est l'aîné, représenté par Esau ; le peuple chrétien est le cadet, représenté par Jacob : l'aîné rend service au puîné, Esau à Jacob, quand le peuple Juif demeurant en son obstination, et portant partout les prophéties du christianisme, sert à confirmer la foi et la religion des chrétiens.

De plus la providence de Dieu a sagement pourvu que ces Ecritures ne pussent être corrompues ni altérées tant soit peu ; mais qu'elles vissent à nous avec pureté et l'intégrité avec laquelle elles ont été dictées par le Saint-Esprit ; car elles n'ont pas été consignées au greffe d'une ville, comme les contrats civils et les actes de la justice séculière ; elles n'ont pas été confiées à la foi de cinq ou six personnes, ainsi que les archives des chapitres ou des corps de ville ; un peuple entier en est le dépositaire. Le peuple juif qui a été souvent répandu par toute la terre, par les diverses transmigrations, portait avec soi ses Ecritures, les enseignait à

ses enfants, les lisait toutes les semaines, au jour du sabbat, dans les synagogues. Quel est l'homme qui eût entrepris de courir par tout l'univers et de gagner l'affection de plusieurs millions d'hommes ; pour avoir permission de corrompre ces Ecritures ? Et parce que la langue hébraïque est inconnue à la plupart du monde, et qu'en la lisant et en l'interprétant, il est fort aisé de prendre ou de donner le change, si les seuls Juifs eussent été les gardiens de l'Ecriture jusqu'à la venue de Jésus-Christ, quand nous eussions prié les rabbins de nous en donner des copies ou des traductions, ils l'eussent aisément corrompue, afin d'éviter les puissants arguments que nous en tirons pour la preuve de notre religion.

Pour ce sujet la providence de Dieu, par un troisième trait de sagesse, permit qu'environ trois cents ans avant la fondation du christianisme, les Juifs communiquèrent leurs Ecritures aux nations étrangères, et approuvèrent la traduction qui en fut faite en une langue plus commune et plus connue. Car le grand prêtre Eléazar en étant instamment prié par le roi d'Egypte, Ptolémée Philadelphie, lui envoya la sainte Bible, et soixante-douze rabbins des plus doctes et entendus en l'Ecriture qu'on pût trouver, choisis des douze tribus du peuple, six de chaque tribu ; ces savants hommes étant arrivés en Egypte, le roi les pria de se séparer et s'enfermer dans des cellules. Là ils travaillèrent chacun en particulier à traduire en grec l'Ecriture sainte, puis communiquant et conférant ensemble leurs versions, elles se trouvèrent toutes si conformes, que pas une seule n'était différente des autres en la moindre parole. Ce qui fut cause que toute la synagogue des Juifs reçut avec révérence et approuva leur traduction, non comme une interprétation des hommes, mais comme une parole de Dieu, traduite par ses ordres. Et depuis, cette version fut en crédit et en usage parmi les Juifs, même jusqu'au temps de la fondation de l'Eglise, comme il paraît en ce que non-seulement saint Paul (*Hebr., X, 5; Galat. III*), mais encore Joseph et Philon, qui vivaient environ ce temps-là et qui sont morts dans le judaïsme, citent ordinairement l'Ecriture, selon la version des soixante-douze plutôt que selon le texte hébraïque.

Or que les prophéties contenues en l'Ecriture aient été inspirées par l'esprit de Dieu, plusieurs raisons le montrent si clairement, qu'il n'y a point d'apparence d'en douter. La première est la grandeur des miracles que les prophètes faisaient, pour montrer qu'ils étaient envoyés de Dieu. L'expérience a fait voir, et les histoires même profanes le témoignent, que les Juifs, qui étaient alors en aussi grand nombre et aussi puissants qu'aucune autre nation, ont reçu avec tant de respect et conservé si religieusement les écrits des prophètes, qu'ils les ont défendus contre tous au péril de leurs biens, de leurs fortunes et de leurs vies. Les prophètes n'étaient quelquefois que de la

lie du peuple, des villageois, des bouviers et des bergers, et ils reprenaient avec grande liberté et avec des invectives fort aigres les vices des rois, des prêtres, des juges et des peuples, qu'ils menaçaient de peste, de famine, d'esclavage et d'autres afflictions publiques. S'ils n'eussent fait de signalés miracles pour preuve de leur mission, les eût-on reçus avec tant d'approbation, de soumission, de révérence et de dévotion qu'on a fait : ils voyaient par expérience que quand ils commettaient les péchés que les prophètes leur défendaient, ils tombaient dans les calamités dont ils les menaçaient : témoin les captivités où ils ont été réduits sous le règne de Joachim, de Jéchonias et de Sédécias ; qu'au contraire, quand ils recouraient à Dieu et se retiraient du péché, à la semence des prophètes, Dieu leur donnait des victoires miraculeuses et extraordinaires sur les plus puissants monarques et les peuples les plus aguerris de la terre : témoin Goliath, Holoferne et Sennachérib. Ceux qui n'en veulent pas croire nos Ecritures, voient cela dans Hérodote et autres historiens profanes.

Et puis il n'appartient qu'à Dieu de percer les siècles futurs, de prévoir et de prédire ce qui doit arriver au temps à venir, et qui ne dépend que de la volonté et du franc arbitre des hommes : or les prophètes l'ont fait, ils ont prévu la fortune des rois, ils ont prédit leurs actions, ils les ont nommés par leur nom longtemps avant qu'ils fussent nés, avant que leurs aïeux, leurs bis-aïeux et trisaïeux fussent au monde ; ils ont prophétisé les bons et les mauvais succès, les événements publics et particuliers, le chagement et l'établissement des monarchies cent ans, deux cents ans et quatre cents ans avant l'accomplissement de ces choses ; et cela avec tant de certitude, qu'ils en parlent en termes du temps présent ou du passé, comme si la chose était déjà arrivée : lorsque le peuple d'Israël était en profonde paix, nageait dans les délices par l'alliance qu'ils avaient faite avec les Chaldéens, Isaïe lui prédit qu'il sera captif, que le temple sera ruiné et la ville de Jérusalem saccagée par les mêmes Chaldéens ; et puis, au chapitre XLIV, 28, et au chapitre XLV, 1, il prédit que ces mêmes Chaldéens seront défaits par les Persans, que le roi Cyrus les subjuguera, qu'il favorisera le peuple de Dieu, qu'il fera rebâtir le temple, redresser et réédifier les murs de la ville. Il lui dit : Je t'ai nommé par ton nom, et en effet il le nomme Cyrus par deux fois, et cela quasi deux cents ans avant sa naissance ; car Isaïe commença à prophétiser sous le règne d'Osias, l'an de la création du monde 3253, et le roi Cyrus naquit l'an 3456 : et, pour plus grande assurance de sa prédiction, Jérémie marque expressément le temps que devait durer cette captivité, savoir l'espace de soixante-dix ans. Daniel voit encore plus loin, sa vue pénètre à travers le règne de plusieurs rois, il prédit, au chapitre VII, la naissance, le progrès et la décadence des quatre monarchies, l'une après l'autre.

Ces prophètes donc qui sont envoyés de

Dieu même, selon l'aveu de nos plus grands ennemis, et qui ont fait tant de miracles pour preuve de leur mission, qui ont signé de leur sang la vérité de leurs prophéties, qui ont été trouvés fidèles et véritables par l'événement de ce qu'ils ont prédit, dont les écrits n'ont jamais pu être falsifiés ou altérés tant soit peu par les chrétiens, puisqu'ils ont toujours été entre les mains des Juifs : ces prophètes, dis-je, prédisent, non en gros et obscurément, mais en détail et distinctement les mystères de Jésus-Christ, le temps de son avènement, le lieu de sa naissance, la virginité de sa Mère, la qualité de sa personne, le genre de vie qu'il mènerait, les vertus qu'il pratiquerait, les miracles qu'il opérerait, sa passion, sa mort, sa sépulture et sa résurrection, avec toutes leurs circonstances, et ce avec tant de certitude, qu'ils en parlent souvent au temps passé ou présent, comme si leur narré était plutôt une histoire passée qu'une prophétie de l'avenir. Le temps de son avènement est marqué au chapitre XLIX de la Genèse, où Jacob dit, à l'heure de sa mort : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium.*

Ici nous voyons deux illustres prophéties qui ne pouvaient être prédites que par l'esprit de celui qui perce les siècles à venir et qui dispose des royaumes. Il prédit que la souveraineté et l'autorité royale entrerait dans la tribu de Juda, et qu'elle y demeurerait jusqu'à la venue du Messie. En la première, il prévoit ce qui doit arriver, quel est l'homme qui voit de si loin ? il prévoit ce qui doit arriver contre toutes les apparences humaines ; car Ruben, Siméon et Lévi étaient les aînés de Juda, et par ce droit d'aînesse ils devaient être préférés. Sur quoi nous voyons, en passant, avec quelle sincérité et quel amour de la vérité Moïse a écrit ces livres. S'il avait écrit par raison d'Etat, et forgé artificieusement cette prophétie, il l'aurait plutôt fait tomber sur la tribu de Lévi ou sur quelque autre. Il était de la tribu de Lévi ; Josué, qu'il établit son successeur au gouvernement, était de la tribu d'Ephraïm : qui est-ce qui l'obligeait d'écrire cette prophétie par laquelle il donnait sujet à la tribu de Juda, qui était alors la plus puissante, de murmurer contre lui ? Il lui était aisé de prévoir que ceux de Juda lui pourraient dire : Voilà une prophétie, un oracle divin, un testament authentique et une autorité de votre propre écriture, qui donne le sceptre à notre tribu, et vous qui n'en fûtes jamais, vous jouissez de la souveraineté ? Il ferme les yeux à ces considérations et ne veut pas celer la vérité, encore qu'il y aille de son intérêt.

Après cette prédiction, Joseph gouverne le peuple en Egypte, Moïse au désert, Josué en la terre promise, les Juges après Josué, Samuel après les Juges ; pas un de la tribu de Juda : Saül même, premier roi du peuple, n'est pas de cette tribu, mais de celle de Benjamin. On eût dit pendant tout ce temps-là que la prophétie était vaine ou que Dieu l'avait oubliée : non, ce qui sort de sa

bouche ne manque jamais d'être vérifié. Enfin la royauté entre dans la tribu de Juda en la personne de David : elle y est établie et y persévère jusqu'à la venue du Messie, nonobstant les murmures des dix autres lignées, la révolte d'Israël, la captivité de Babylone : et deux mille ans après cette prédiction, la race de Juda avait encore le droit d'ainesse.

Les prophètes Isaïe (*Isai.*, XI, 1) et Jérémie (*Jerem.*, XXIII, 5) prédirent qu'il sortirait de la race de David, et Jésus-Christ en est sorti, ce qui est si clair, qu'on l'appelait communément le Fils de David, et elle se vérifie par la déduction de sa généalogie, que saint Matthieu (*S. Matth.*, I, 1) et saint Luc (*S. Luc.*, III, 23) font de père en fils. Michée (*Mich.*, V, 2) prédit qu'il naîtrait en Bethléhem, il y est né ; Isaïe (*Isai.*, VII), qu'il serait conçu et enfanté d'une vierge, il l'a été : ce que les Turcs mêmes avouent, lui faisant en cela plus d'honneur qu'à Mahomet même ; le Psalmiste (*Psal.* LXXI), que les rois d'Orient lui apporteraient des présents : Isaïe prophétisa qu'il serait porté en Égypte, qu'il serait débonnaire, miséricordieux et paisible ; qu'il rendrait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et la parole aux muets ; qu'il serait méprisé, humilié, affligé et mis à mort avec des scélérats pour les péchés des hommes (*Isai.*, XIX ; XLII ; XXXV, 6 ; LIII). David (*Psal.* XXI ; *Ps.* XV) écrivit presque de point en point son crucifiement, sa mort et passion, comme si elle était déjà arrivée ; il prédit que son corps ne pourrirait point dans le sépulcre, mais qu'il y ressusciterait ; Isaïe (*Isai.*, XI), que son sépulcre serait glorieux, et il est encore à présent visité de toutes les nations du monde. Zacharie (*Zach.*, XIV) assura qu'il bannirait l'idolâtrie de l'univers, ce qu'il a fait si heureusement, que les Juifs mêmes, ses plus grands ennemis, n'y sont point tombés depuis sa venue, encore qu'aparavant ils y fussent si sujets qu'à peine passaient-ils cent ans sans y tomber.

Et parce que Jésus-Christ ne venait pas seulement pour le peuple juif, mais encore pour les gentils, et que les gentils n'avaient point d'autres prophéties que celles des sibylles, la providence de Dieu mit en la bouche de ces prophétesses des oracles divins qui annonçaient la venue, les œuvres et les mystères du Messie comme Jésus les a accomplis. Les injures du temps nous ont privés de la plupart de leurs écrits ; mais saint Clément Alexandrin (*Lib.* VI *Stromat.*), Lactance-Firminien (*Lib.* IV *de vera Sapient.*), saint Justin le martyr (*In Apolog. ad Anton.*), saint Augustin (*Lib.* X *de Civit.*, cap. 27, et *lib.* XVIII, cap. 23, et *alibi*) et les autres Pères anciens qui les ont cités pour preuve de notre religion, montrent qu'encore de leur temps ces prophéties étaient en vogue parmi les païens.

II. — Les prophètes annonçaient que le Messie viendrait ; mais saint Jean-Baptiste, comme l'étoile du matin publie qu'il est venu, et le montrant au doigt, dit : Le voilà. Son

témoignage ne peut être récusé d'aucun homme tant soit peu raisonnable, car il a mené une vie innocente et irréprochable dès son enfance ; c'est un homme désintéressé qui fait litière des honneurs, des richesses et des délices de ce monde. La perfection et la sainteté de sa vie est si éminente, qu'on le prend lui-même pour le Messie ; il ne tient qu'à lui d'être reconnu pour tel. Toute la synagogue des Juifs lui envoie en ambassade des prêtres et des lévites, pour savoir de lui s'il est le Christ ou non ; s'il eût répondu que oui, on eût cru à sa simple déposition portant témoignage de soi-même ; à plus forte raison doit-on croire quand il témoigne pour un autre ; il dit qu'il n'est pas digne de délier le cordon de ses souliers, il se cache sitôt que Jésus commence à paraître, comme une étoile en présence du soleil, et de tant de disciples qu'il avait, il n'en paraît aucun depuis que Jésus a commencé de se montrer. Vous me direz que ce sont nos évangélistes qui racontent la vie prodigieuse de saint Jean-Baptiste, et qu'ainsi leur témoignage n'est pas hors de soupçon ; mais je vous montrerai demain que leur témoignage est irréprochable, et en attendant, si vous ne les voulez pas croire, croyez Josèphe, historien juif (*Lib.* XVIII *Antiq.*, cap. 7). C'était, dit-il, un très homme de bien, qui exhortait les Juifs à la vertu et surtout à la piété, à la justice, et les disposait à une pureté de corps et d'esprit par le baptême ; mais comme Hérode vit qu'il était suivi d'une grande multitude de peuple, il le mit en prison pour prévenir une révolte, et, peu après lui fit trancher la tête : et lorsque, incontinent après, son armée fut défaite à plate couture, l'opinion de tout le monde fut que c'était un juste jugement de Dieu, pour la mort injuste de saint Jean-Baptiste.

III. — Mais quand les prédictions des prophètes, ni les témoignages du Précurseur, n'autoriseraient aucunement la mission de Jésus-Christ, l'excellence de sa doctrine et les documents salutaires qu'il a donnés aux hommes, montrent assez qu'il est envoyé de Dieu, et qu'il parle de sa part ; car les prophètes ont prédit qu'à la venue du Messie, une grande lumière éclairerait ceux qui étaient dans les ténèbres, qu'il serait le docteur de justice qui montrerait aux hommes le vrai chemin de leur salut, qui leur enseignerait comme ils se devraient comporter envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes, pour se rendre saints et parfaits : or qui a jamais fait cela, et qui l'a jamais entrepris ou essayé, que Jésus-Christ fils de Marie ? Bon Dieu ! quelles ténèbres, quel aveuglement et quelle extrême misère il y avait au monde avant sa venue ! Et jugez là-dessus quelles obligations nous avons à Jésus mon Sauveur ; jugez quelles louanges, quelles bénédictions et actions de grâce ; jugez quel amour et quel service nous lui devons pour un tel bénéfice !

Avant la venue de Jésus-Christ au monde, toute la terre était couverte d'idolâtres ; les uns adoraient des oignons, des chiens, des

siuges et des crocodiles ; d'autres faisaient une statue de bois ou de pierre, et lui disaient : Tu es mon Dieu et j'espère en ton assistance ; d'autres adoraient les démons, et pour se les rendre propices en leurs fêtes, les pères immolaient leurs enfants, les mères prostituaient leurs filles, les dames même les plus pudiques faisaient publiquement des actions infâmes. Or, la doctrine de Jésus-Christ a tellement purgé le monde de l'idolâtrie, que non-seulement les chrétiens, mais les Juifs, les Arabes et les mahométans en sont exempts, et qu'ils adorent le vrai Dieu. Vous me direz que ce n'était que le bas peuple qui adorait les dieux ; que les sages et que les savants, que les orateurs et que les philosophes savaient bien le contraire, et n'allaient au temple que pour s'accommoder au petit peuple ; je le veux bien ; mais ces philosophes eussent bien voulu détromper et détourner les hommes d'un si grand abus, et ne l'ont pas pu, ou ils l'ont pu, et ne l'ont pas voulu : s'ils l'ont voulu et ne l'ont pas pu, admirez la puissance de Jésus-Christ, qui, n'étant qu'un pauvre charpentier, fait en tout le monde ce que tant de philosophes si sages et si savants, si éloquents et si puissants, n'ont su faire en une seule nation, en une seule province, non pas même en une seule ville ; qu'il ait fait après sa mort ce que Socrate, qui avait été déclaré par l'oracle le plus sage des hommes, ce qu'Aristote, le maître d'Alexandre, ce que Sénèque, précepteur de Néron, ce que Joseph, viceroi de toute l'Egypte, ce que Mardochee en Perse, et ce que Daniel en Babylone, n'ont pu faire pendant leur vie ; que si les anciens philosophes pouvaient bien détourner les peuples de l'idolâtrie qui est si injurieuse à Dieu et si pernicieuse aux hommes, et ne l'ont voulu faire, admirez la sainteté et la bonté de Jésus qui a eu plus de zèle pour la gloire de Dieu et plus de charité pour le salut du monde que tout le reste des hommes ensemble.

Car quel est le philosophe qui ait jamais enseigné, je ne dirai pas à un peuple et en public, mais à un sien ami et dans ses écrits même particuliers, le devoir de l'homme envers Dieu, et qui ait jamais dit, comme Jésus a dit : Aimez Dieu de tout votre cœur, de toutes vos pensées, de toute votre âme et de toutes vos forces ; révérez toutes vos actions à sa gloire, ne faites rien que pour l'amour de lui, mettez en lui toute votre confiance, priez-le sans intermission, croyez que s'il ne vous prévient de sa grâce, vous ne sauriez avoir une seule bonne pensée ? Quelles lois de politique et quelles maximes de philosophie rendent l'homme si utile au prochain, si modeste et si modéré en ses passions, que fait la doctrine de Jésus-Christ ? Moïse dit : Il vous est permis de répudier votre femme, si elle ne vous agréé. Prêtez à usure à ceux qui ne sont pas de votre nation ; Sénèque dit : Caton a fait un acte héroïque de vertu quand il s'est tué lui-même, et les dieux le regardaient avec plaisir ; si l'on lui reproche l'ivrognerie, ce vice est plus honoré d'avoir été en Caton, que Caton n'est déshonoré

d'avoir été atteint de ce vice. Mahomet dit : Vengez-vous de vos ennemis, tuez-en tant que vous pourrez, plus vous en tuerez en ce monde, plus heureux vous serez en l'autre vie : ayez autant de femmes que vous en pourrez nourrir. Ulpian dit que ceux qui se tuent eux-mêmes, parce qu'ils s'ennuient de vivre, ne sont point infâmes (*Ulpian., lege Liberaarum, ff. de his qui notantur infamia*).

Jésus-Christ au contraire dit : Faites du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous persécutent, prêtez à votre prochain sans espérer la moindre usure, et vos prochains ne sont pas seulement ceux d'une rue même, ville, province et nation, ce sont tous les hommes ; assistez-les selon votre pouvoir, comme le pieux Samaritain secourut un étranger de qui il ne prétendait rien ; tout ce que vous ferez au moindre de vos prochains, je le tiendrai comme fait à moi-même. Celui qui dit un injure à son frère, ou qui se met en colère injustement contre quelqu'un, sera puni au jugement de Dieu ; celui qui épouse une autre femme pendant la vie de la sienne, pour quelque raison que ce soit, est adultère. Les lois civiles des plus doctes jurisconsultes ne vous condamnent point à restitution, si vous avez fraudé quelqu'un dans un contrat, pourvu que ce soit un peu moins que la moitié du juste prix, mais les lois de Jésus vous y obligent, quand vous n'auriez trompé que du tiers, du quart, du demi-quart ou d'une obole, *Usque ad novissimum quadrantem*.

Considérez une personne qui vit entièrement selon la conduite des commandements et conseils de Jésus, comme il y en a quelques-uns, grâce à Dieu, quoique fort rares et clair-semés : qu'y a-t-il de plus dévot, de plus religieux et uni à Dieu ; quoi de plus débonnaire, patient, charitable, humble, modeste et tempérant ; quoi de plus sobre, continent, vertueux, louable et admirable que cela ! Faites qu'il y ait une famille ou une république en laquelle tous les bourgeois observent tous les commandements et les conseils de Jésus-Christ, comme il y en a eu autrefois, ainsi que je vous ai montré, ne serait-ce pas un paradis terrestre, un siècle d'or, un état d'innocence, un prélude et un avant-goût de la vie bienheureuse ?

Conclusion. — Remettons le reste à demain, pour faire un peu de réflexion sur nous et sur notre vie. Nous admirons l'incrédulité des Juifs et des autres infidèles, qui ne se laissent pas convaincre aux preuves irréprochables que les prédictions des prophètes, que les prédications du Précurseur, et que les saintes instructions du Sauveur donnent de sa venue : admirons aussi notre insensibilité de n'être pas touchés des avertissements que les mêmes prophètes, que le Précurseur et que le Sauveur même nous donnent pour la fuite du péché, pour la pratique de la vertu et pour l'assurance de notre salut. Ce qu'ils ont prédit du premier avènement du Messie, est arrivé de point en point ; sans doute que ce qu'ils ont prédit de la rigueur du second avènement

arrivera aussi infailliblement. Les prophètes ont prédit que les dames qui s'ajustent mondainement auront la tête pelée au lieu de leurs cheveux frisés, la puanteur au lieu de leurs parfums, le cilice au lieu de leur mouchoir de col; ils ont donné leur malédiction à ceux qui joignent maison à maison, héritage à héritage; et ils ne disent pas ceux qui le font injustement, mais absolument, ceux qui joignent maison à maison, et que l'enfer se peuple par ce moyen! Entendez-vous bien? vous aiderez à peupler l'enfer par ce moyen. Ils disent que ceux qui passent leur vie en jeux et en bonne chère, en délices et en divertissements, descendent en enfer, lorsqu'ils y pensent le moins, et vous employez le meilleur de votre temps à vous friser, à vous parer mondainement, et tous vos soins ne vont qu'à étendre les bornes de vos héritages, à vous enrichir et agrandir le plus qu'il vous est possible, et vous usez votre vie en passe-temps et en dissolutions. Le saint précurseur a prédit que Dieu jettera dans un feu, qui ne s'éteindra jamais, ceux qui ne sont que comme des pailles dans le grenier de l'Eglise.

Le Père éternel promettant le Messie, disait à Moïse (*Deut.*, XVIII, 18) : *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum tuorum similem tui, et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia que præcepero illi; qui autem verba ejus quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam* : Je leur enverrai un prophète, je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira de ma part tout ce que je lui commanderai; mais si quelqu'un refuse d'écouter ses paroles, j'en prendrai vengeance : où vous voyez la simplicité de ceux qui pensent être bons chrétiens, et assurés de leur salut, parce qu'ils se contentent de garder ces commandements de Dieu donnés à Moïse : Je suis le Seigneur ton Dieu. Tu n'auras point d'autre Dieu que moi. Tu ne jureras point. Tu ne déroberas point. Si Dieu ne demandait autre chose des chrétiens, en vain il aurait envoyé saint Jean-Baptiste, pour donner à son peuple la science de salut, comme dit saint Zacharie (*S. Luc.*, I). En vain Dieu aurait promis si solennellement de nous envoyer son Fils, et de lui mettre ses paroles en la bouche. En vain aurait-il menacé de punir celui qui ne l'écouterait pas. En vain le prophète Joël convierait-il les enfants de l'Eglise de se réjouir, parce que Dieu leur devait donner ce docteur de justice : *Filii Sion, exultate et lætamini in Domino, quia dedit vobis doctorem justitiæ* (*Joel.*, II, 23). En vain Dieu nous aurait promis que son Fils serait notre docteur et notre maître : *Ecce testem populo dedi eum, duce[m] ac præceptorem gentibus* (*Isai.*, XXX, 20, LV, 4). En vain on nous aurait commandé sur le Thabor de l'écouter. En vain il aurait dit qu'il est notre vrai et unique maître : *Nolite vocari Rabbi, unus est enim magister vester : nec vocemini magistri, quia magister vester unus est Christus* (*S. Matth.*, XXIII, 8 et 10). En vain saint Grégoire aurait dit (*Hom.* 32 in *Evangel.*) : *Quia Do-*

minus noster nocuus homo venit in mundum, nova præcepta dedit mundo : notre Sauveur étant l'homme nouveau qui est venu au monde, il a donné de nouveaux commandements aux hommes.

Lisez saint Basile (*Lib. de Abdicat. rerum*), et saint Chrysostome (*Lib. III, contra rituperatores vitæ monasticæ*), les deux oracles de l'Eglise orientale, et vous verrez qu'ils montrent évidemment, que tous les chrétiens sont obligés par leur profession à une perfection presque aussi grande que celle des religieux, et que les religions ne sont autre chose que des communautés de personnes qui font profession de garder exactement les maximes de l'Evangile; car quand le Fils de Dieu le publia au monde, il ne parlait pas à des capucins, ni à des bénédictins, il n'y en avait point encore. il parlait à ses disciples, à tous les fidèles, à tous ceux qui prétendent aller après lui, et arriver où il est arrivé. Lisez saint Augustin, et vous verrez qu'il enseigne que le sermon du Fils de Dieu sur la montagne, rapporté par saint Matthieu (*chap. V, VI et VII*), et par saint Luc (*chap. IV*), contient des commandements, et des commandements autres que ceux qui étaient donnés aux Juifs : *Ascendit Jesus in montem. Si quæritur quid significet mons, bene intelligitur significare majora præcepta justitiæ, quia minora erant quæ Judæis data sunt* (*S. Aug.*, *serm.* 1, de *sermone Domini in monte*).

En ces chapitres le Fils de Dieu nous recommande d'aimer la pauvreté, d'être miséricordieux et pacifiques, d'avoir le cœur pur et net, de pleurer nos péchés, d'endurer patiemment les injures, de pardonner les offenses qu'on nous fait, d'aimer nos ennemis et leur faire du bien, de mettre toute notre confiance en Dieu, de n'être pas tant en peine pour cette vie, d'éviter les procès, d'être charitable envers le prochain, de prêter sans usure, de fuir la vanité et l'ostentation en nos bonnes œuvres, de marcher par la voie étroite de la perfection; et que toutes ces choses soient de grande importance pour notre salut, il paraît premièrement en ce que quand il parle des choses qui ne sont pas si nécessaires, il dit, *Qui potest capere, capiat*, celui qui les peut faire les fasse : ce qu'il ne dit point en tous ces chapitres; et secondement, en ce que, parlant de ceux qui font le contraire, il leur dit en saint Luc, *Væ ! malheur ! Væ vobis divitibus* (*S. Luc.*, VI, 24) ! Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation en ce monde, malheur à vous qui riez, malheur à vous qui êtes rassasiés; et quand il dit, *væ*, c'est la damnation, dit saint Chrysostome (*Homil.* 5, de *Incomprehensibili Dei natura*). En troisième lieu, en ce qu'il dit (*S. Matth.*, VII, 26) que celui qui ne garde pas les instructions qu'il a données en ces chapitres, est semblable à un fou qui bâtit sur le sable, dont les vents et la pluie renversent l'édifice avec une grande ruine : et au contraire que celui qui les garde est semblable à un homme sage, qui édifie sa maison sur le roc, et qui subsiste, quelque orage qu'il arrive, parce qu'elle est bien fondée : sa

vertu est établie sur les paroles et promesses du Fils de Dieu, qui s'accompliront infailliblement quelque jour dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON XLVIII.

Suite du même sujet, qui est de la providence de Dieu à faire connaître que Jésus-Christ est le Messie.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed eas a longe salutantes (*Hebr., XI*).

Sur le mystère de l'Incarnation, qui est l'un des principaux objets de notre foi, nous tâchons de remarquer les traits admirables de la providence de Dieu, à donner au monde des marques du Messie; marques si évidentes et si palpables, qu'il n'appartient qu'aux monstres de nature et à ceux qui se veulent aveugler eux-mêmes, de ne le pas connaître. Hier nous considérions les trois premières marques; aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres. Quand l'apôtre saint Philippe dit à Jésus-Christ: Maître, montre-nous votre Père, et nous serons contents, Jésus lui répondit: Philippe, *qui videt me videt Patrem meum*; tant il y a de conformité, de ressemblance et d'unité entre lui et moi. Ensuite, de cette vérité, je prendrai confiance de m'adresser à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, et de vous dire: *Ostende nobis Filium, et sufficit nobis*: Faites-nous connaître votre Fils, et nous serons heureux. L'Eglise m'apprend que vous avez droit de nous le montrer après la mort si nous sommes en vos bonnes grâces: *Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostendes*. Si cela est, comme je n'en doute point, vous avez aussi le pouvoir de le faire connaître pendant cette vie. Plus clairement nous le connaissons, plus dévotement nous l'adorerons, et plus affectueusement nous bénirons le sein immaculé qui l'a conçu et l'a donné au monde, comme nous faisons par les paroles de votre ange: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Inexcusabiles sunt qui non receperunt Christum. — I. Punctum. Miracula Christi proponuntur, vera esse probantur. — II. Punctum. Sanctitas Ecclesie probat Christum esse Messiam. — III. Punctum. Idem probat reprobatio synagoga. — Conclusio. Contra christianos vitiosos.

Si non venissem, et opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent, nunc autem excusationem non habent (S. Joan., XV). Cela est vrai: si Jésus-Christ ne fût venu en la manière qu'il est venu, et s'il n'eût fait ce qu'il a fait, ce ne serait pas un grand crime de ne le pas connaître; mais, étant venu avec toutes les marques et les enseignes que les Ecritures ont donné du Messie, ayant fait les œuvres merveilleses qu'il a faites, l'incrédulité des impies ne peut être

palliée par aucun prétexte d'excuse. Il est le soleil de justice, et aussi remarquable entre les autres hommes, que le soleil entre les autres astres. Nous disions hier que six principales choses rendent le soleil remarquable et signalé en l'univers: deux avant qu'il monte sur l'hémisphère: le chant des coqs, qui annoncent qu'il viendra, l'étoile du jour qui montre qu'il se lève; deux quand il est levé: la fécondité de sa chaleur, l'éclat et le brillant de ses rayons; et deux quand il s'est retiré: la beauté de la lune qu'il envisage, la désolation et les ténèbres en la terre qu'il a quittée. Ainsi, il y a six principales marques qui nous font connaître évidemment que Jésus est le soleil de justice et le Messie envoyé de Dieu: les prédictions des prophètes, la prédication de son précurseur, l'excellence de sa doctrine, la splendeur de ses miracles, la sainteté de son Eglise, la désolation de la Judée; hier nous considérions les trois premières, aujourd'hui nous avons à traiter des trois autres.

I. — Un gymnosophe indien disait à Alexandre le Grand qu'il fallait nécessairement que celui-là fût Dieu, qui faisait des choses qu'aucun homme ne pouvait faire; nous pouvons dire, par le même raisonnement, que celui-là est envoyé de Dieu et parle de sa part, qui fait en son nom des œuvres qu'autre que Dieu ne peut faire. Quand un homme se dit être envoyé de Dieu extraordinairement, s'il veut qu'on le croie, il doit donner des preuves de son envoi, faire des miracles qui soient comme les bulles et les patentes de sa mission et ses lettres de créance: s'il fait des miracles évidents, palpables, irréprochables et en grand nombre, on doit croire qu'il est envoyé de Dieu et ajouter foi à ses paroles; car il est impossible, de toute impossibilité, que Dieu fasse un seul miracle pour la confirmation d'un mensonge. Jésus montre donc évidemment et efficacement qu'il est envoyé de Dieu, et qu'il est Dieu puisqu'il fait des œuvres qui n'appartiennent qu'à Dieu seul, privativement à tout autre. Il marque son pouvoir en tous les ordres de l'univers, il exerce son empire sur tout ce qui est en la nature, il fait des miracles sur toutes les créatures du ciel et de la terre. En voici les départements selon les genres différents, les diverses espèces et les différences à quoi on peut réduire toutes les créatures, comme la philosophie les distingue.

Tous les êtres créés sont substances ou accidents. Les principaux et les plus nobles accidents sont la quantité et la qualité: des substances, les unes sont spirituelles et les autres corporelles: des spirituelles, les unes sont bienheureuses comme les anges, d'autres malheureuses comme les démons: des corporelles, les unes sont des corps simples, les autres mixtes et composés. Les simples sont ou célestes, comme les astres, ou sublunaires, comme les éléments. Les composés sont ou mixtes imparfaits, comme les météores, ou mixtes parfaits, comme les pierres. Les mixtes parfaits sont, ou faits par l'art et l'industrie des hommes, comme le pain, ou

des ouvrages de la nature, comme le vin. Des mixtes ouvrages de nature, les uns sont animés, et les autres inanimés. Des mixtes animés, les uns ont sentiment, comme les animaux, les autres non, comme les plantes. Des animaux, les uns sont sans raison, comme les brutes, et les autres sont raisonnables, comme les hommes. Les animaux sans raison sont logés en l'air, comme les oiseaux, ou en l'eau, comme les poissons, ou sur la terre, comme les bêtes sauvages. Les hommes sont composés d'âme et de corps : en l'âme ils sont doués d'entendement dont les pensées sont si cachées, que personne ne les peut connaître que Dieu, qui sonde les cœurs, d'une volonté dont les actions sont si libres, que personne n'en manie les ressorts que celui qui est tout-puissant. Au corps, il a plusieurs membres, tous sujets à diverses maladies et défauts : les uns lui ôtent l'usage des sens, comme la surdité et l'aveuglement, les autres le mouvement, comme la paralysie ; les autres la beauté, comme la lèpre ; les autres la santé, comme la fièvre, et les autres la vie, comme la mort.

Or Jésus-Christ a fait des miracles et montré sa puissance en tous ces ordres différents, il a dépouillé la quantité et la qualité des propriétés qui leur sont les plus naturelles et essentielles. Ce qui est propre à la quantité, c'est d'être impénétrable, à la qualité corporelle, c'est d'être sensible, d'être l'objet de la vue ou des autres sens. Il a pénétré la quantité, passant au travers de la pierre du sépulcre et des portes du cénacle ; il a rendu les couleurs invisibles, passant au milieu de ses ennemis sans qu'ils l'aperçussent : *Ipse autem transiens per medium illorum ibat* (Luc. IV). Il a exercé son autorité sur les bons anges, leur commandant de quitter le ciel pour annoncer sa naissance, le servir au désert, le consoler en sa agonie et publier sa résurrection. Il a commandé aux démons, les exorcisant et les faisant sortir des corps qu'ils possédaient ; il a exercé son empire sur eux non-seulement en Judée et en Palestine, mais en toute l'étendue de la terre (S. Luc, II ; S. Matth., IV ; S. Luc, XXI). Ces esprits réprouvés séduisaient les hommes par les artifices de leurs oracles, pour entretenir le monde dans les superstitions de l'idolâtrie ; ils parlaient par l'entremise des idoles, et rendaient des réponses ambiguës aux questions qu'on leur proposait. Jésus leur a fermé la bouche ; depuis son incarnation les oracles des démons sont devenus muets par tout le monde ; et Plutarque a fait un livre exprès : Pourquoi les oracles ont cessé ; et, n'en sachant pas la vraie cause, il est bien en peine d'en forger quelque raison apparente. L'oracle d'Apollon en rendit la vraie lorsque, étant interrogé de la part d'Auguste, il répondit :

*Mē puer hebreus divos Deus ipse gubernans
Cedere sede jubet, tristementē redire sub orcum ;
Aris ergo delinē tacitus discedito nostris.*

*Laisse là mes autels,
Cui un enfant hébreu, qui seul, sans concurrence,*

*Est le maître des immortels,
Me relance en enfer et n'impose silence.*

Il couvre le soleil par une éclipse triplement miraculeuse, en ce qu'elle arrive en pleine lune, qu'elle répand les ténèbres par toute la terre, et qu'elle dure trois heures continues, ce qui est impossible de toute impossibilité, naturellement parlant ; car puisque l'éclipse du soleil se fait par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre, elle ne peut arriver en pleine lune, lorsque la lune est opposée au soleil ; elle ne peut être par tout un hémisphère, vu que la lune étant beaucoup plus petite que le soleil, elle ne le peut jamais tout couvrir ; et elle ne peut durer trois heures, vu que le mouvement des cieux est si rapide, qu'il change en beaucoup moins de temps la situation et la concurrence de ces deux astres. Il fait des miracles sur les quatre éléments et sur tous les corps qui en sont composés ; il fait descendre le feu sur ses apôtres à la Pentecôte ; il apaise par son commandement les vents et les orages de l'air ; il marche sur l'eau de la mer, et y fait marcher son apôtre, comme sur un plancher solide ; il fait trembler la terre en sa passion, produit un météore extraordinaire, une comète, une étoile miraculeuse, qui sert de guide aux rois qui le vont adorer ; il fait fendre les pierres et le roc du Calvaire en sa mort ; il multiplie les pains, il change l'eau en vin, et fait sécher un arbre par sa parole ; les animaux de l'air, de l'eau et de la terre lui obéissent et lui rendent hommage ; une colombe paraît sur sa tête en son baptême ; les poissons entrent à l'envi dans les filets de ses apôtres, et lui fournissent de la monnaie pour payer tribut à César ; les bêtes farouches s'approprient et s'adoucissent en sa présence au désert : *Erat cum bestiis* (S. Marc, I, 13).

Il pénètre les pensées des hommes, du pharisien qui l'avait invité, de Judas qui le trahissait, et de ces autres qui l'estimaient blasphémateur ; il a en sa main les cœurs et les volontés des hommes ; il les change en un moment comme bon lui semble, d'impudiques et d'avaricieux il les fait chastes et libéraux, comme la Madeleine, la Samaritaine, Zachée et saint Matthieu. Il n'y a membre au corps humain où il n'exerce son pouvoir salutaire ; il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la beauté aux lépreux, la santé aux malades et la vie aux morts. Et comme le prophète a dit du soleil : *Non est qui se abscondat a calore ejus*, qu'il répand sa chaleur partout, ainsi l'évangéliste a dit que Jésus a fait du bien et des miracles pour tous : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. Il a fait ces cures prodigieuses quelquefois par sa salive, comme au sourd-muet ; d'autres fois par son attouchement, comme à la belle-mère de saint Pierre et au lépreux qui se jeta à ses pieds ; quelquefois par son commandement, comme à l'aveugle, près de Jéricho, et au Lazare ; étant absent, comme au fils du roitelet et aux dix lépreux près de Samarie, par des

remèdes disproportionnés et tout à fait contraires à l'effet qu'il voulait produire, comme la boue à l'aveugle-né.

Si une excellente image était tout à fait gâtée ou rompue, et mise en pièces; quand je vous dirais que c'est moi qui l'avais faite, je ne vous pourrais pas mieux prouver mon dire qu'en prenant de la même matière et la remettant au premier état et au même lustre qu'elle avait au commencement: Jésus-Christ dit: Je suis le Fils de Dieu, je suis Dieu; c'est moi qui ai créé l'homme d'une parole; c'est moi qui ai formé ses yeux et ses autres membres avec de la boue. Il ne saurait prouver son dire plus efficacement que lorsqu'il ressuscite par son commandement les morts à demi pourris, lorsqu'il réforme et refait les yeux de l'aveugle-né avec de la boue, dont il avait été formé. Disons donc qu'il a mené une vie commune et ordinaire, mais qu'il a fait des œuvres miraculeuses et extraordinaires; qu'il s'est assujéti aux bassesses et infirmités humaines; mais qu'il les a relevées par des excellences divines, pour montrer qu'il est homme et Dieu tout ensemble. Il est conçu en la chair, mais par l'opération du Saint-Esprit; il est né d'une femme mais sa mère demeure vierge; il gémit comme un enfant, mais les anges chantent à sa naissance; il est caché dans une étable, mais une étoile le manifeste; il a eu faim, mais il a repu des millions d'hommes avec fort peu de pain; il a eu soif, mais il a changé l'eau en vin; il a payé le tribut, mais avec une pièce trouvée par miracle; il a rendu l'esprit, mais il a eu le pouvoir de le reprendre. Il y a bien plus: il a communiqué sa puissance à ses apôtres et à ses disciples. Elisée faisait des miracles en faveur de ceux qui le visitaient; mais quand il envoya son serviteur avec commission de faire de même, Giséi demeura tout court, le prophète n'était que délégué, il ne pouvait subdéléguer un autre. Jésus-Christ a une puissance ordinaire et naturelle qu'il n'emprunte de personne, il la peut transférer à d'autres. Après son ascension ses disciples parlent en diverses langues redressent les boiteux, guérissent de toute maladie, délivrent les possédés, ressuscitent les morts.

Or, que ces miracles n'aient pas été controuvés à plaisir, mais véritablement et en effet opérés, plusieurs puissantes raisons le persuadent évidemment à tout esprit qui a tant soit peu de sens commun. Si nous ajoutons foi à une seule histoire racontée par un seul auteur profane, comme sont Quinte-Curce, Suétone et Tite-Live, pourquoi non au récit de quatre évangélistes, qui ont en souverain degré toutes les conditions qu'on peut désirer en un historien pour l'estimer irréprochable? Tacite dit, et il est vrai, qu'il faut ajouter foi à un écrivain qui n'a point de profit à écrire: nos évangélistes étaient des gens tout à fait désintéressés, à qui personne ne payait pension, qui ne prétendaient ni profits, ni plaisirs, ni honneurs, puisqu'ils les avaient quittés et qu'ils les méprisaient. Si Jésus-Christ n'a point fait

ces miracles et n'est pas ressuscité, quel intérêt ont-ils de mentir pour louer un homme mort? Quel profit a saint Matthieu de flatter celui qui lui a tout fait quitter sur des espérances trompeuses? Tant s'en faut qu'ils prétendent quelque chose à écrire, qu'ils n'y gagnent que la mort, ils signent avec leur sang la vérité de leur dire, et la scellent par la perte de leur vie.

Les écrivains mêmes sont gens simples et sans art, sans fard, sans science et sans suffisance, incapables de forger un corps d'histoire pour tromper le monde, encore moins de controuver tant de traits de sagesse, de prudence et de doctrine qu'on admire aux paroles, aux actions, aux demandes, aux réponses et aux paraboles de Jésus-Christ. Ils sont naïfs, candides, sincères et sans affecterie: ils font voir qu'ils écrivent de bonne foi, ils rapportent leurs vices, leurs manquements, leurs imperfections et celles de leurs compagnons, leur ignorance et leurs questions grossières: ils disent qu'ils demandaient les premières places et d'être assis aux deux côtés de Jésus-Christ; qu'ils disputaient qui d'entre eux était le plus grand; cela s'est fait en secret et parmi eux seulement; et qui les pressait de l'écrire? Saint Pierre a renié son maître par trois fois; saint Marc, son disciple, a écrit l'Evangile sous lui: qui l'obligeait de conter cette lâcheté de son maître? Ils ont tous abandonné Jésus-Christ en sa plus grande nécessité; ne pouvaient-ils pas couvrir cette faiblesse sous le voile du silence? Jésus a eu faim et soif, il a été las et recru du chemin, il a appréhendé la mort, il a prié qu'elle fût détournée; ne pouvaient-ils pas celer ces choses sans préjudice de la vérité?

Ceux qui écrivent par flatterie ou par affection particulière cachent les défauts des prinées et n'en étalent que les perfections; eux-ci, qui ne cherchent que la vérité, décrivent bien au long les faiblesses et les infirmités de Jésus, et passent sous silence plusieurs de ses actions prodigieuses. Pas un de ses miracles n'est raconté par tous les quatre évangélistes, quoique tous quatre écrivent bien particulièrement ses souffrances, ses opprobres, sa mort et sa sépulture, ce qui montre leur bonne foi à écrire. Ils nomment souvent les personnes, particulièrement les circonstances du temps, du lieu et de la façon dont les miracles ont été faits, et racontent les choses arrivées de leurs temps, en public, en plein jour et en présence de plusieurs témoins: s'ils n'eussent dit la vérité, ils pouvaient être aisément démentis, et ils eussent eu des millions d'hommes qui les eussent contredits, et qui eussent ôté le crédit à leur Evangile. Ils rapportent que Jésus reput quatre mille personnes avec sept pains, et une autre fois cinq mille avec cinq pains: ce qui se fait en présence et en faveur de neuf mille personnes, ne se fait pas en cachette; ils disent que Jésus-Christ ressuscita le Lazare à demi pourri, en Béthanie, et si près de Jérusalem, que ce n'en était quasi que le faubourg; l'enfant de la veuve de Naïm, à la

porte de la ville, à la vue d'un grand peuple ; qu'on amenait ou transportait en Jérusalem les malades des villes voisines ; et que l'ombre de saint Pierre passant par-dessus, tous étaient guéris. Si cela était faux, quand les évangélistes publièrent leurs livres, ils eussent eu autant de témoins contre eux, qu'il y avait de personnes en Naïm, en Jérusalem et aux villes voisines, qui eussent dit : Nous étions alors en ville, nous n'avons rien vu ni entendu de tout cela.

Ils disent qu'en la passion de Jésus le soleil fut éclipsé, que les ténèbres couvrirent toute la terre, que la terre trembla, que les sépulcres s'ouvrirent, que le voile du temple fut rompu, et que cela fut fait en la fête de Pâques. Il y avait alors en la ville plus de onze cent mille personnes : car Josèphe, historien juif, assure que quarante ans après, en la même fête, lorsque Vespasien y mit le siège, il y avait en la ville plus de onze cent mille personnes, quoique le nombre des Juifs fût grandement diminué depuis la mort du Sauveur. La Palestine ayant été ravagée par les gouverneurs et les armées romaines, ces onze cent mille personnes étaient venues à la fête de toutes les parties du monde, où les Juifs étaient alors dispersés, comme il se voit en Philon, Josèphe et Tacite, et ils s'en retournèrent en leurs maisons. Si ces miracles de l'éclipse et autres n'eussent pas été vrais, quand les apôtres portèrent le livre de l'Évangile par tout le monde, ils eussent eu en tout lieu des gens qui eussent déposé contre eux, qui leur eussent dit : Vous êtes de grands menteurs, nous étions cette année-là en Jérusalem, et nous n'avons rien vu de tout cela. On les eût renvoyés en leur pays avec leurs livres. Cependant cela n'est pas arrivé : car ces miracles étaient si évidents, si notoires et si avérés en tout le monde, que les apôtres, qui les ont prêchés, ont été accueillis de tout l'univers. Le livre de l'Évangile, qui les renferme, étant mis en lumière en présence des pharisiens, qui enrageaient de dépit contre la mémoire de Jésus-Christ et contre sa religion, qui étaient si ingénieux et si ardents à faire information sur un homme guéri le jour du sabbat, sur une parole mal entendue, *Solvite templum hoc*, n'ont jamais osé démentir le narré de ces miracles en tous les livres qu'ils ont composés.

Depuis que l'Évangile est écrit, il ne se trouve pas un mot de contredit, de récusation ni d'opposition contre le récit de ses miracles ; au contraire, tous les ennemis de la religion chrétienne, juifs, mahométans et gentils, avouent ces œuvres miraculeuses. Josèphe dit (*lib. XVIII Ant., cap. 4*) : En ce temps-là vivait Jésus, homme sage, si toutefois il est permis de ne l'appeler qu'homme : par il faisait de grands miracles, et enseignait ceux qui recevaient volontiers la vérité. Mahomet, en l'Alcoran, avoue que Christ, fils de Marie, était le messager, l'esprit et la parole de Dieu. Les Turcs mêmes d'à présent confessent qu'il est fils d'une vierge : quel plus grand miracle ! et c'est un

crime parmi eux de blasphémer contre Jésus-Christ. Entre les païens, Phlegon, affranchi de l'empereur Adrien, excellent chronographe, en son livre quatorzième, dit qu'en la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, on vit la plus grande éclipse qui fût jamais arrivée : car le jour fut tellement chargé de ténèbres, que les étoiles furent aperçues. Pilate écrivant à Tibère lui manda les miracles que Jésus avait faits, et que les soldats qu'on avait mis pour garder son sépulcre avaient attesté sa résurrection. Tertullien (*Cap. 5 et 21 Apol.*) invite les païens à feuilleter leurs archives, et dit qu'ils y trouveraient ces témoignages de Phlegon et de Pilate. Ces mêmes miracles furent encore notifiés aux Romains par un instrument authentique, et par les mémoires qu'un notaire public en fit et envoya à Rome. Saint Justin, martyr, en l'Apologie qu'il adresse à Antonin Pie, convie cet empereur de les voir et considérer aux archives de Rome ; Tertullien et saint Justin, parlant à des païens contre leur religion, n'eussent pas été si impudents que de les renvoyer à leurs archives, s'ils n'eussent été bien assurés qu'on y trouverait ces miracles.

Quant aux miracles des apôtres et des premiers chrétiens, ils étaient si fréquents et si éclatants que les païens, ne les pouvant reprocher par aucun artifice, les attribuaient à magie. Ils supposèrent et forgèrent un livre qu'ils disaient avoir été composé par Jésus-Christ pendant sa vie, et dédié à ses deux principaux disciples, Pierre et Paul, pour leur enseigner la magie. Saint Augustin se moque d'eux et les convainc d'impertinence (*Lib. I de Consensu Evang., cap. 10*). Car vous remarquerez en cela trois admirables traits de la providence de Dieu : premièrement, en forgeant ce livre, ils avouent et font savoir à la postérité que les apôtres ont fait plusieurs grands miracles. En second lieu, en disant que Jésus, pendant sa vie, avait dédié ce livre à ses deux premiers disciples, Pierre et Paul, ils se coupent la gorge de leur propre épée, et se rendent ridicules, vu que Paul n'était pas encore disciple durant la vie de Jésus-Christ. En troisième lieu, saint Augustin dit que ce qui les avait trompés, c'est qu'ils avaient vu des images où Jésus était peint entre saint Pierre et saint Paul ; et cela nous sert pour convaincre les hérétiques de ce temps, et leur montrer que déjà, du temps de saint Augustin, on faisait des images du Sauveur et des apôtres. Mais d'attribuer à magie les miracles des apôtres, c'est une malice aussi noire et diabolique que la magie même.

Car premièrement Julien l'Apostat et tant d'autres qui ont été si affectionnés aux magiciens et si adonnés à la magie, ont-ils jamais rendu la vue à un aveugle-né, ou ressuscité un seul mort ? En second lieu, quel est le magicien qui ne prétende quelque profit de l'exercice de son art ? Or quel profit prétendaient les apôtres ? Ne savaient-ils pas bien qu'ils ne pouvaient gagner autre chose, par l'opération des miracles, que des

supplices et la mort ? Si vous dites qu'ils aspiraient aux honneurs et à la vaine gloire, d'où vient que chacun d'eux ne se faisait pas adorer à part ? d'où vient qu'ils les faisaient tous au nom de Jésus, et qu'ils lui réfèrent toute la gloire de leurs œuvres ? Est-ce avoir de l'ambition que de faire honorer un homme mort qui leur avait promis de ressusciter, et qui n'a pas tenu sa promesse ? Enfin la magie n'a point de pouvoir que par le secours et le concours des diables ; et comment est-ce qu'ils eussent aidé les apôtres à faire des miracles, vu que les apôtres, par ces miracles, abolissaient le culte des diables ? Car ceux que les païens adoraient étaient ou dieux ou démons : si démons, comment est-ce qu'ils favorisaient la magie des apôtres, qui les chassaient du monde et faisaient abatre leurs temples ? S'ils étaient des dieux, et quels dieux étaient-ce qui ne pouvaient résister aux démons, quand ils abolissaient leur culte par la magie des apôtres ? Mais si vous êtes si incrédules que vous ne vouliez rien croire que ce qui est devant vos yeux, croyez aux deux miracles que vous voyez devant vous, et que vous touchez au doigt : la conversion du monde et la désolation du peuple qui a fait mourir Jésus-Christ. Voyez l'éclat et la beauté de la lune que ce soleil de justice a éclairée depuis son départ de ce monde, et la sainteté de l'Eglise.

II. — Car peut-on rien voir de plus saint, de plus dévot envers Dieu, de plus charitable envers les hommes, de plus chaste, de plus abstinant, de plus patient et de plus vertueux que les chrétiens de la primitive Eglise ? Quel prodigieux changement et quelle admirable réforme ! Qu'était-ce que le monde avant la venue de Jésus-Christ ? qu'un troupeau de bêtes immondes qui se vautreient effrontément dans le bourbier des plus infâmes voluptés ; qu'une forêt peuplée de bandits qui s'entrevoilaient ; qu'un amphithéâtre de barbares qui s'entre-mangeaient à l'aveugle. Qu'était-ce que le monde après l'ascension de Jésus-Christ, sinon un auguste sanctuaire où Dieu était continuellement honoré et servi, une retraite de colombes innocentes et sans fiel, un jardin de délices, un paradis terrestre qui produisait en grande abondance des fruits de bénédiction très-salutaires aux hommes, admirables aux auges et agréables à Dieu ?

Le cœur du roi, dit le Sage, est en la main de Dieu ; c'est lui seul qui en a la clef, qui en conduit les ressorts, qui lui donne telle inclination qu'il lui plaît : *Cor regis in manu Dei est* ; à plus forte raison le cœur du peuple. Jésus-Christ a gagné et gouverné à sa volonté les cœurs et des rois et des peuples ; il les a portés à des affections et à des inclinations toutes contraires à celles qu'ils avaient par leur nature et de longue main : qui ne voit qu'il est le vrai Dieu ? Les platoniciens, les stoiciens et autres anciens philosophes ont quelquefois entrepris de réformer les mœurs des hommes ; l'ont-ils jamais fait, je ne dirai pas en un seul royaume, en une province ou en une ville ? y ont-ils

jamais réussi ? Non ; et Jésus l'a fait en tout l'univers : car, grâces à Dieu, il n'est point de province où il n'y ait quelques bons chrétiens, qui, vivant selon les conseils et les maximes de Jésus-Christ, ne fassent admirer leur vertu, et ne se rendent remarquables entre les autres,

Velut inter ignes
Luna minores.

Tertullien, en son Apologie (*Cap. 6*), reproche aux Romains que leurs législateurs avaient publié plusieurs ordonnances très-sévères et rigoureuses, pour réprimer le luxe des habits et des meubles, et qu'ils y avaient si peu profité, que les courtisanes allaient de pair en la pompe de leurs habits, avec les plus grandes et les plus illustres dames : *Nullum video inter matronas et prostibula de habitu discrimen relictum*. Jésus a persuadé les princesses, les reines, les rois et les empereurs, à changer leur soie en bure et leur pourpre en cilice.

Hippocrate, en l'épître aux Abdérites, dit que pour essayer de guérir la convoitise du cœur humain, il faudrait une consultation de tous les médecins du monde ; cependant Jésus-Christ l'a guérie en un million d'anachorètes, de religieux et de religieuses, qu'il a induits à quitter tout leur bien et faire profession de la pauvreté évangélique : c'est qu'il est le vrai médecin des corps et des cœurs.

Le juste Loth, par ses rares exemples de vertu et par ses pieuses remontrances, *Aspectu enim et auditu justus erat* (*II S. Petr., II*) ne sut jamais en toute une ville retirer une seule personne de la plus monstrueuse et brutale impureté qui se puisse commettre : et Jésus a fait que des millions de jeunes hommes et de jeunes filles se sont volontairement privés des plaisirs licites du mariage, et ont gardé une virginité angélique jusqu'au dernier soupir de leur vie.

Enfin en toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique, il n'y a que deux sectes qui condamnent et qui persécutent la religion chrétienne ; celle des Turcs et celle des Juifs. Les Turcs avouent que Jésus était un grand prophète, qu'il était envoyé de Dieu, et parlait de sa part, qu'il est né d'une vierge et qu'il a fait de grands miracles. Les Juifs sont contraints de confesser ce qu'ils voient devant leurs yeux, que Jésus-Christ par soi et par ses disciples a fait au monde le plus grand, le plus difficile et le plus salutaire changement qui ait jamais été fait. Il a fait que le vrai Dieu, le Dieu d'Israël, qui n'était connu qu'en la Palestine, est reconnu et adoré par tout l'univers ; que les Ecritures saintes, que les Juifs croient et révèrent, sont reçues, honorées, interprétées et tradites en toutes langues par tout le monde ; que l'idolâtrie, qui est le péché le plus odieux et injurieux à Dieu, est bannie de la terre ; que les démons, qui se faisaient adorer et qui abusaient les hommes, ont perdu leur crédit ; que leurs oracles ont cessé, que leurs temples sont ruinés, leurs autels démolis, leurs

idoles brisées, leurs sacrifices abolis et leur service anéanti, que les hommes sont retirés des meurtres, des impuretés effrontées, des parricides et autres abominations qu'ils commettaient au culte de ces faux dieux.

Les Juifs doivent avouer, s'ils ne veulent démentir leur foi et leurs Ecritures, que d'avoir fait ce changement au monde, c'est une œuvre très-agréable à Dieu, digne d'un homme qui soit plus qu'homme, propre au Messie; ou du moins que c'est une œuvre qui ne pouvait être exécutée que par un homme, non-seulement envoyé de Dieu, mais extraordinairement assisté de lui, puisque les anciens prophètes, qui passaient la mer à pied sec, qui ouvraient et fermaient le ciel par leur parole, qui ressuscitaient les morts, et qui faisaient tant d'invectives, tant de menaces et tant de miracles contre l'idolâtrie, ne l'ont su bannir d'un seul royaume d'Egypte, d'une seule Babylone ni d'aucune autre ville païenne. Or ce Jésus qui est envoyé de Dieu, qui parle de sa part, qui est extraordinairement assisté de lui, qui s'acquitte avec tant de succès des affaires de sa gloire, dit qu'il est Fils de Dieu, qu'il est la voie, la vérité, la vie; que Dieu et lui ne sont qu'une même chose : cela est donc très-véritable, autrement Dieu ne l'eût pas autorisé, mais dés-avoué et puni, comme le plus détestable imposteur et blasphémateur qui eût jamais été; et au contraire, il se mit en extrême colère contre ceux qui l'ont mis à mort : il a puni, et punit encore à présent ce furieux attentat de la plus exemplaire, de la plus redoutable et de la plus longue vengeance qu'il ait exercée en ce monde.

III. — Car quelle plus grande punition que la destruction de ce temple, qui n'était pas seulement le huitième miracle du monde; mais un arsenal et un sanctuaire des plus signalés miracles : de ce temple qui était autrefois la maison de leur sanctification, le sujet de leur gloire, l'objet de leurs délices et de leurs desirs (*Ezech.*, XXIV, 21)? Quelle plus effroyable vengeance que la ruine de Jérusalem, qui était appelée par les prophètes la maîtresse des nations, la princesse des provinces et la joie de toute la terre? Quel plus épouvantable châtement que les misères qui arrivèrent pendant le siège et à la prise de cette ville infortunée, d'y avoir une si extrême famine, que les mères égorgeaient leurs enfants pour vivre de leur chair; une guerre civile si cruelle, que c'était un crime digne de mort de demeurer en vie l'espace de dix jours, parce que vous n'auriez point tant vécu si vous n'aviez eu du blé caché contre la défense que nous en avons faite, disaient les auteurs de cette guerre? Quelle plus grande punition que de voir mourir de faim, ou par le fer, onze cent mille personnes durant ce siège, et au sac de cette ville, et cent mille emmenées captives pour être vendues comme des esclaves? Et voyez la providence de Dieu. Ce n'est pas un Suétoue, un Tite-Live ou d'autres païens, ce n'est pas un historiographe chré-

tien, qui rapportent tout ceci : on pourrait dire qu'ils l'ont contourné à plaisir pour décrier le peuple juif. C'est un homme juif, de grande autorité parmi eux, qui a vécu et qui est mort en leur religion, qui était pour lors gouverneur d'une ville de Judée, nommée Jotapara, qui ne raconte pas par ouï-dire, mais ce qui s'est passé de son temps, et en sa présence.

Quæque ipse miserrima vidit
Et quorum pars magna fuit.

C'est Josèphe, au livre de la Guerre des Juifs. Et que cette destruction du temple et de la ville de Jérusalem ne soit un effet de la justice de Dieu, s'ils n'en veulent croire leurs prophètes, qui la leur ont prédite, s'ils n'en veulent pas croire notre Sauveur, qui l'a prophétisée de point en point, quarante ans avant l'événement, qu'ils en croient l'empereur qui les a défaits, qui le reconnut et l'avoua, tout païen qu'il était. Ce n'est pas moi, dit-il, qui les ai vaincus; mais c'est Dieu, je lui ai seulement prêté mes mains : et pour le faire voir, il ne voulut pas être couronné après cette victoire, selon la coutume, référant cette couronne et toute la gloire de cette conquête à Dieu seul, qui en était l'auteur. Et de fait quand on considère qu'ils sont assiégés et ruinés par l'empereur Tite; par cet empereur qui ne persécutait pas même les chrétiens; par cet empereur qui ne faisait mal à personne, qui était si bon, qu'il estimait avoir perdu le jour auquel il n'avait point fait de bien à quelqu'un; qui était surnommé l'amour et les délices du monde : qui ne voit qu'il y a ici de l'extraordinaire et que c'est pour venger la mort de celui qui était l'amour et les délices, la joie et le bonheur du ciel et de la terre? Et ce peuple infortuné fut dès lors tellement abattu et anéanti, qu'il ne s'est jamais pu remettre : il n'est rien de si vagabond, de si pauvre et de si humilié que les Juifs : ils n'ont pas un pouce de terre en tout le monde, pas le moindre pays où ils puissent dire que c'est chez eux : ils ne sont bourgeois d'aucune ville, ni habitants d'aucune bourgade : en Avignon ils ne sont point Provençaux : à Rome ils ne sont point Italiens : à Metz ils ne sont point Messins, ni Hollandais à Amsterdam : s'ils ont quelques richesses, ce n'est qu'en meubles, qu'ils ramassent par-ci par-là, par des usures et des emplois sordides.

Ils sont puants, ce qui était si connu anciennement, qu'on disait puant comme un juif; de sorte que Martial, faisant un dénombrement des plus grandes puanteurs qui font soulever le cœur, disait : puant comme de l'écarlate teinte en cramoisi ou comme un juif qui est à jeun, *Quod bis murice velius inquinatum, aut jejunia sabbatariorum*. Pour en avoir l'expérience, il ne faut que faire un tour dans la juiverie d'Avignon et des autres villes, où ils ont une rue séparée, vous en sentirez la puanteur. Et voyez la merveille, cette mauvaise odeur s'efface par le sacrement, quand un Juif se fait baptiser :

Abluitur judæus odor Baptismate sacro, dit Fortunat, parlant des cinq cents Juifs qui furent baptisés par saint Avit.

Que les rabbins consultent les livres des Juges, les quatre livres des Rois et leurs autres histoires, ils verront que quand Dieu les affligeait, même pour le péché d'idolâtrie, sitôt qu'ils recouraient à lui et qu'ils recouraient à sa miséricorde d'un cœur contrit et humilié, il en avait pitié et les exauçait : il ne laissait jamais passer un siècle entier sans leur envoyer un libérateur, encore que le péché d'idolâtrie, pour lequel il les affligeait, fût le plus grand et le plus abominable devant Dieu. Depuis la mort de Jésus-Christ, il y a seize cents ans qu'ils réclament la bonté du ciel, qu'ils font pénitence, qu'ils observent à leur avis les commandements de Dieu exactement; et toutefois ils sont toujours opprésés, dispersés et affligés des plus grandes disgrâces qu'ils aient jamais endurées. Pourquoi est-ce que Dieu n'a point pitié d'eux? pourquoi est-ce qu'il ne les exauce point? Pourquoi ne leur envoie-t-il pas quelque juge, quelque duc, capitaine ou roi pour les délivrer, comme il le faisait autrefois? Ce n'est pas à cause de l'idolâtrie : car ils n'y sont point tombés depuis la ruine de Jérusalem, ni même plusieurs années auparavant : ils n'eurent jamais tant de zèle pour se préserver de l'idolâtrie et de tout ce qui en peut tant soit peu approcher, qu'aux années qui précédèrent leur désolation, témoin ce qu'ils firent à Hérode, à Agrippa, à Caligula et à Vitellius, exposant leurs biens, leurs fortunes et leurs vies, pour ne pas permettre une statue dans le temple, au rapport de Philon et de Josèphe. C'est donc en punition d'un d'un péché qui est plus grand que l'idolâtrie même. Et quel peut être ce péché plus grand, sinon le parricide, le sacrilège et le déicide commis en la personne de Jésus Homme-Dieu?

Conclusion. — Disons donc ce que saint Philippe disait à Nathanaël : *Invenimus Jesum quem scripsit Moyses et propheta* (S. Joan., I, 45) : Nous avons trouvé le Messie dont Moïse et les prophètes ont écrit. Nous l'avons connu par des marques certaines et évidentes. Mais de quoi sert de l'avoir reconnu et reçu, si au lieu qu'il est venu pour être notre rédempteur très-bon et très-aimable, nous faisons qu'il devienne pour nous un juge très-sévère et très-redoutable; et si, refusant d'être bons chrétiens, nous nous rendons inutiles, non-seulement la venue du Sauveur, mais encore toutes les pensées, tous les desseins et toutes les œuvres du Créateur? puisque tout ce que Dieu a pensé, tout ce qu'il a projeté, tout ce qu'il a entrepris et tout ce qu'il a fait depuis six mille ans, ne tend à autre fin qu'à nous faire bons chrétiens : car pour ne pas parler de la providence en l'ordre de la nature et de la création, et de la conduite du ciel et de la terre, qui n'a point d'autre but, voyez de grâce l'économie et la disposition de la providence de Dieu en l'ordre surnaturel.

Aussitôt que nous fûmes perdus par le péché du premier homme, au lieu que le Créateur nous pouvait faire comme aux anges réprouvés, qu'il a laissés en leurs misères sans ressource durant toute éternité, il cherche un remède dans les trésors de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie. Il en choisit un, le plus salutaire, efficace, honorable et utile pour nous et le plus désavantageux pour lui, qui se pouvait rencontrer, l'incarnation et la passion de son Fils. Il en fait les promesses dans le paradis terrestre, incontinent après la faute. Il prédit, par la bouche d'Énoch, son second avènement au dernier jugement, comme saint Jude nous l'apprend. Il fait naître les patriarches pour être les progéniteurs et les ancêtres du Sauveur, afin qu'on puisse toucher au doigt de quelle race il sortira. Il envoie les prophètes et leur met les paroles à la bouche, pour prédire de point en point le temps, le lieu, la manière et les autres particularités de sa naissance, de son enfance, de sa vie, de ses actions, de sa mort, de sa passion et de ses mystères.

Et parce que les prédications qui ne se font que de bouche, qui ne se donnent de père en fils que par pure tradition, se peuvent aisément oublier, ou être altérées par l'ignorance ou par la malice des hommes, il fait coucher par écrit ses divines prophéties, et pour ne les pas confier à la foi de peu de personnes, il choisit un peuple entier pour en être le dépositaire; et afin qu'on sache que ce peuple a été choisi de sa part, il fait, pour le rendre célèbre, des miracles en Égypte, en la mer Rouge, dans le désert, au Jourdain et en la terre promise, des prodiges si merveilleux qu'ils font pâmer d'étonnement et de frayeur tous les hommes. Et afin que ces Écritures soient communiquées à tout le monde, il fait que le peuple qui les porte, soit répandu et dispersé par toutes les nations; et afin que ce peuple, ainsi dispersé, soit aisément reconnu et distingué des autres hommes, il le fait marquer d'un caractère corporel par la circoncision; et de peur que ces écrits ne soient tant soit peu falsifiés, il met en toutes les tribus des scribes, des rabbins et des docteurs de la loi, qui les transcrivent fidèlement, et sont jaloux de les conserver en leur pureté naïve et sincère; et afin qu' parmi les gentils il y ait aussi des prophéties, Dieu daigne parler par des bouches profanes : les sibylles prédisent de point en point la vie et la mort du Sauveur.

De plus, Dieu institue des sacrifices, des sacrements et des cérémonies légales pour être les ombres de nos mystères : il ordonne des fêtes pour être les figures des nôtres; il sanctifie saint Jean dès le ventre de sa mère, pour être le précurseur du Messie; il l'oblige à une très-grande austérité de vie, afin que son témoignage soit plus irréprochable. Le Messie, ainsi promis, prophétisé et préfiguré, vient au monde; il prouve sa mission par la sainteté de sa doctrine et par la splendeur de ses miracles. Les apôtres le prêchent

par tout le monde, les martyrs endurent la mort pour certifier qu'il est vrai Dieu.

Toutes ces choses ne tendent à autre fin qu'à vous faire chrétien, non tellement quellement, mais vrai chrétien, bon chrétien, chrétien vertueux et parfait; si vous ne l'êtes pas, vous privez de leur fin les pensées, les desseins, les désirs, les paroles et les œuvres de Dieu: vous rendez inutiles et infructueux tout ce que Dieu a projeté, entrepris et exécuté depuis six mille années; car si le monde vous ressemblait, si chacun était vicieux comme vous, de quoi vous servirait d'avoir la foi et d'être chrétien, sinon pour vous rendre plus inexcusables, criminels et abominables devant Dieu? Ainsi, autant qu'il est en vous, vous rendez vaine et inutile la naissance des patriarches, la mission des prophètes et les oracles des Ecritures; inutile l'établissement du peuple de Dieu, l'institution des sacrifices, les prédictions des sibylles et l'envoie de saint Jean-Baptiste; inutile l'incarnation de Jésus-Christ; l'austérité de sa vie, la sainteté de sa doctrine, la splendeur de ses miracles et les mérites de sa mort; inutiles les voyages et les travaux des apôtres, les écrits des évangélistes, les souffrances des martyrs, la vie exemplaire des premiers chrétiens, la punition et la réprobation des Juifs: *Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est.* Toute cette économie de la providence de Dieu vous servira de plus grande condamnation, elle augmentera votre peine, elle vous donnera du regret et du déplaisir d'avoir perdu pour je ne sais quoi le fruit des travaux de tant de personnes, d'avoir abusé de tant de grâces, d'avoir frustré de sa fin un dessein si longtempé projeté, entrepris avec tant de frais et poursuivi avec tant de peines. Quel effroyable renversement que Jésus qui vous a été envoyé pour être votre rédempteur, votre père, votre médecin, votre pasteur et votre époux, vous devienne par votre faute une pierre d'achoppement, votre juge et votre ennemi! *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum, et ponam verba mea in ore ejus (Deut., XVIII, 18)*: et vous faites tout le contraire de ce qu'il vous dit!

Les anciens philosophes, qui connurent le vrai Dieu, et qui ne firent pas bon usage de cette connaissance, furent puis de la plus effroyable vengeance que Dieu puisse exercer sur une âme: ils furent livrés à un sens réprouvé, abandonnés à des passions honteuses (*Rom. I*); à des actions noires, infâmes et dénaturées. Cette connaissance n'était que naturelle, qui ne coûtait rien à personne. Pensez quelle vengeance vous devez attendre, vous qui laissez inutiles tant de connaissances, tant de lumières et tant de grâces qui coûtent si cher à Jésus, à son précurseur, aux prophètes, aux apôtres, aux évangélistes et aux martyrs. Le Père éternel dit: Celui qui n'écouterà pas mon Fils, je le punirai infailliblement; il ne dit pas: celui qui le maltraitera, blasphémera ou crucifiera, mais qui ne mettra pas en pratique ses instructions. *Uitor existum, j'en prendrai*

vengeance moi-même, je ne m'en fierai à personne: comme au contraire à ceux qui le recevront, l'écouteront et profiteront de ses enseignements, Dieu promet d'être leur récompense, il promet de leur donner des joies, des délices, des trésors et des bénédictions éternelles. *Amen.*

SERMON XLIX.

Des opprobres du Fils de Dieu en sa passion.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
(Hebr., XI.)

Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.
Les opprobres de ceux qui vous outragent sont retombés sur moi (Ps. LXXIII).

Les apôtres du Fils de Dieu, qui ont compris en leur Symbole un abrégé des principaux mystères de notre foi, ayant parlé de la conception et de la naissance du Sauveur, traitent, immédiatement après, de sa mort et passion, sans dire un seul mot de sa vie: *Natus ex Maria Virgine; passus sub Pontio Pilato*: pour nous apprendre que la principale raison de sa venue au monde a été pour endurer et nous racheter par sa passion. Quand l'Eglise la célèbre en la dernière semaine du carême, elle commence l'office par le verset du Psalmiste: *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*, et elle le finit par ces paroles: *Non dubitavit Crucis subire tormentum.* Pour nous conformer à cette conduite de l'Eglise, nous traiterons aujourd'hui des opprobres ou des ignominies du Fils de Dieu, et demain, Dieu aidant, de ses souffrances. Il semble que vous avez eu plus grande part à ses ignominies qu'à ses blessures, ô sainte et bienheureuse Vierge; car vous n'avez souffert ses plaies que par réflexion et sympathie, par pitié et compassion, mais vous avez reçu ses ignominies directement, en vous-même et en votre honneur. On vous regardait avec dédain, on vous montrait au doigt, et l'on vous appelait la mère infortunée de cet exécrationnel criminel. Autant d'injures et de malédictions que vous reçûtes de ces impies, autant de bénédictions puissiez-vous recevoir des hommes et des anges, autant de mille et millions de fois puissions-nous vous saluer et glorifier par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Naturaliter horremus opprobria.—

I. Punctum. Christus magno pudore affectus est coram Patre ob nostra peccata.—

H. Punctum. Opprobriorum Christi circumstantiæ: 1. eorum qualitas: 1° diffamatur apud omnes, 2° contumeliis affectur omnibus modis, in omnibus membris; 2. personæ quæ diffamant eum, nempe judices ecclesiastici, sæculares; 3. locus et tempus; 4. persona quæ diffamatur, nempe Christus, infinito honore dignus.— *Conclusio. Exhortatio ad humilitatem.*

De toutes les afflictions qui nous peuvent arriver en ce monde, soit aux biens de la

nature ou à ceux de la fortune, celle qui est plus sensible à un cœur généreux et assis en bon lieu, c'est la perte de l'honneur, la honte et la confusion. L'honneur, disaient les anciens, c'est le principe des sciences et des arts, l'objet de la vertu, le motif des grandes entreprises, le salaire des belles actions, l'aliment des belles âmes et l'encens de la divinité. Celui qui a fait naufrage de ce bien précieux, et qui n'en ressent point la perte, ne mérite pas seulement de passer pour stupide et insensible, mais pour apostat et ennemi de la nature; témoins les filles milésiennes qui, ne redoutant pas la mort, mais la cherchant et l'affrontant jusque dans son trône, furent sensibles à la honte, même pour le temps auquel les hommes sont devenus tout à fait insensibles, c'est-à-dire après leur mort.

I. — Cependant Jésus-Christ s'étant résolu depuis son incarnation d'acquitter entièrement nos dettes, et de subir par sa miséricorde toutes les punitions de nos crimes, s'est obligé par conséquent à en porter la confusion, comme étant la plus ordinaire, la première et la plus inévitable peine qui ne suit pas seulement, mais qui accompagne toujours le péché. Il a, dis-je, porté la confusion de nos péchés et en la présence de Dieu et en la présence des hommes.

Je vous ai autrefois montré qu'il n'y a rien qui nous déshonore tant devant Dieu, qui nous rende si abjects, vils, méprisables en sa présence, et qui nous mette en si mauvaise catégorie au jugement de la vérité, comme une action vicieuse et déréglée; car plus un grand est courageux, sage, poli et civilisé, plus une lâcheté, un trait de folie, une action grossière et incivile est honteuse et blâmable en sa présence; or, Dieu est une puissance infinie, une sagesse incompréhensible et la pureté essentielle: le péché est une faiblesse, une folie, une saleté horrible, si bien qu'il ne peut qu'il ne nous abaisse, déshonore, avilisse et rende extrêmement méprisés en l'estime de Dieu. Il est appelé en l'Écriture humiliation, honte, ignominie et abomination: *Humiliatio tua in medio tui*. Origène et Rupert disent, et il est vrai, que quand une âme est souillée d'un seul péché mortel, si Dieu lui communiquait un peu de lumière pour connaître la qualité de cette ordure, elle mourrait d'horreur et de confusion; et c'est ainsi que moururent Ananias et Saphira; car saint Pierre ayant éclairé leur esprit par ses paroles pour leur faire appréhender l'abomination de leur mensonge, ils moururent de confusion, disent ces grands docteurs.

Jésus a sur soi, en sa passion, non deux ou trois, mais une infinité de péchés, il a les péchés de tous les hommes, dont il s'est rendu caution. Il est si véritablement chargé des lâchetés, des folies et des ordures de nos crimes, qu'il les appelle ses propres lâchetés, ses folies, ses saillies et ses iniquités: *Tu scis insipientiam meam, et delicta mea a te non sunt abscondita. Longe a salute mea, verba delictorum meorum. In-*

fixus sum in limo profundi (Ps. LXVIII), Vous commettez quelquefois des impuretés si infâmes et si exécrables, que, si votre laquais les savait, vous en mourriez de honte et de dépit. Jésus-Christ en porte la confusion devant son Père, comme si lui-même les avait faites, et de toutes les vilénies, abominations et brutalités qui ont jamais été commises en tous les lieux de débauche qui sont au monde. Il connaît très-parfaitement la grande pureté qui est en Dieu, la grande saleté des péchés qu'il a sur soi, la grande opposition qui est entre Dieu et le péché. Ici nous sommes souillés du péché; mais nous n'avons pas la lumière pour en connaître la laideur, et la pureté de Dieu. Au ciel, les saints, qui voient Dieu, connaissent sa pureté, et l'impureté du péché; mais ils n'ont point de péché en eux. Jésus-Christ voit l'essence de Dieu, il connaît clairement l'extrême saleté du péché, il voit qu'il en est tout couvert, et il en est si confus devant son Père, qu'il n'ose paraître en sa présence. Il couvre son visage au jardin des Olives, et il le colle contre terre, comme s'il voulait s'abîmer et se cacher au centre du monde: *Quasi absconditus vultus ejus. (Isai. LIII, 3. Hebraicè, Abscondens faciem, apud Septuag., Ἀπὸστρέψε τὸ πρόσωπον τοῦτοῦ, Aversa est facies ejus)*, parce qu'il était si chargé d'ordures, qu'il avait honte de soi-même, il eût voulu se cacher à soi-même. Il fait allusion au XIII^e chapitre du Lévitique, où il est commandé aux lépreux de voiler leur visage, de peur de faire horreur à ceux qui les regarderaient. Jésus se voit si défiguré de la lèpre de nos péchés, qu'il a honte de tous ceux qui le voient. Il voudrait se dérober aux yeux de Dieu et des anges. Il crie à son Père: *Tu autem in sancto habitas* (notez autem, c'est une particule adverbative): Vous êtes dans votre sainteté divine, dans votre pureté essentielle, et je suis tout couvert d'immondices, tout plongé et tout abîmé dans l'impureté du péché; ne me considérez pas, détournez votre face de moi: *Averte faciem tuam a peccatis meis*; et c'est cette confusion qui lui fait suer le sang. Les supplices à la vérité qu'il doit endurer, sont si atroces et si cruels, que la seule appréhension qu'il en a, le réduit à l'agonie; mais les tourments ne lui sont pas si cuisants et si sensibles que la confusion que les péchés lui font souffrir.

La honte est une espèce de crainte; et toutefois ces deux passions font des effets bien différents et bien contraires en notre corps: car, comme en une émotion populaire ou une alarme inopinée, tous les soldats courent au Louvre, pour conserver la personne du Roi, ainsi en la crainte de la mort ou d'un autre accident sinistre, la nature providente envoie tout le sang au cœur pour le conforter et le défendre; et, pour cela, les membres extérieurs deviennent pâles, glacés et tremblants: au contraire, en la confusion et en la honte, la nature envoie tout le sang au visage et aux autres parties extérieures, comme pour les mettre

à convert sous ce voile d'écarlate ; et de là vient que nous rougissons en la honte. Jésus-Christ, au jardin des Oliviers, se représente très-vivement et distinctement toutes les douleurs qu'il doit endurer en la flagellation, au couronnement, au crucifiement et en sa mort ; il se les imagine comme certaines et inévitables, prochaines et présentes. La frayeur de tout cela le devait rendre pâle et ramasser tout son sang auprès de son cœur ; mais la honte qu'il a devant son Père, plus forte que la crainte, renvoie tout ce sang au visage et aux autres parties extérieures, avec tant d'effort et d'impétuosité, qu'il sort par tous les pores du corps et coule en terre comme un torrent : *Gutta sanguinis decurrentis in terram ; confusio faciei meæ cooperuit me*. Il ne dit pas seulement *cooperuit faciem*, mais *cooperuit me*, me couvre tout entièrement.

II. — 1. Cette sueur de sang n'est pas seulement causée par la confusion qu'il a de nos péchés devant Dieu et ses anges, mais par l'appréhension des affronts et des opprobres qu'il doit endurer devant les hommes. Pour en avoir quelque teinture, il en faut peser les circonstances : 1° ses ennemis ne portent pas envie à ses richesses, il n'en avait point ; ni à ses plaisirs ou contentements, il vivait en grande austérité : ce qui les pique de jalousie, c'est la gloire de ses miracles et de sa sainte vie ; ce qu'ils désirent plus ardemment, ce qu'ils prétendent et poursuivent avec plus d'instance, c'est de le décrier et de flétrir son honneur, de ruiner sa réputation. Ils le désirent et ils le font : il est le plus déshonoré, diffamé et méprisé de tous hommes. Ses parties sont les prêtres et les pharisiens, qui étaient comme les religieux de ce temps-là. Il n'y a personne qui trouve plus de créance en l'esprit des hommes, ni qui ait tant d'ascendant sur le jugement du peuple, comme les gens d'église : quand ils blâment quelqu'un, il est estimé bien coupable : car on croit que ces personnes ne voudraient pas calomnier un innocent. Les prêtres et les pharisiens font tant d'impression sur l'esprit du peuple, que tous se rendent ses parties, tous se bandent contre lui, tous poursuivent sa mort, et que tous crient qu'il soit exterminé et banni de la société des hommes, pendu et crucifié : *Dicunt omnes : Crucifigatur, tolle, tolle, crucifige eum*.

2° Barrabas était un insigne voleur, un meurtrier, un séditieux, connu et publié pour tel ; cependant tous estiment Jésus plus scélérat, plus indigne de miséricorde, plus digne de mort et plus exécrable que n'était cet infâme : *Non hunc, sed Barrabam*. Ils ne daignent pas le nommer, il leur semble que son nom souillerait leur bouche, s'ils le prononçaient. *Non hunc*, comme s'ils disaient : Non, le méchant, le scélérat, le vaurien, il ne le faut pas délivrer ni lui sauver la vie, mais plutôt à Barrabas. Ainsi ils le conduisent au supplice, ils l'attachent au gibet, en la compagnie des larrons et au milieu d'eux, comme s'il était le chef des

bandoliers, le capitaine des gens de sac et de corde : *Cum iniquis reputatus est*.

Ses parents, ses amis et ses disciples contribuent beaucoup à son déshonneur. Il a donné des témoignages d'amitié et de priauté particulière à Judas, pour tâcher de le gagner à Dieu. Chacun sait que cet apôtre était son économe, son maître d'hôtel et le surintendant de sa famille ; qu'il n'a jamais eu la moindre pique contre son maître : *Tu vero homo unanims, dux meus et notus meus*. *In domo Dei ambulavimus cum consensu*. Cet apôtre n'a point de sujet d'animosité contre son maître, et toutefois il le livre entre les mains de la justice. Ce n'est donc pas par passion, c'est donc qu'il a vu de grandes méchancetés et des actions bien noires en lui, disent ses ennemis.

Pierre, un de ses principaux disciples, le désavoue sans être interrogé du juge, et proteste avec jurement qu'il n'est pas des siens, qu'il ne le connaît point : c'est qu'il a peur d'être puni comme complice de ses forfaits et de ses malversations. Ses autres disciples gagnent au pied, aussitôt qu'il est pris ; ils craignent qu'on ne leur mette la main sur le collet, qu'on ne les applique à la question, pour leur faire confesser les grands crimes qu'ils lui ont vu faire, et qu'ils ont eu commis avec lui ; il ne se trouve pas un seul avocat, ni procureur, ni sollicitateur de procès, ni aucun de sa connaissance qui ose prendre sa cause en main, tant elle est mauvaise ; pas un qui veuille faire un pas, dire une parole, ni ouvrir la bouche pour sa défense. Lui-même, étant interrogé par le juge, pressé et sollicité de répondre aux informations dressées contre lui, ne dit pas un seul mot pour sa décharge, tant il se sent fortement convaincu et condamné par les remords de sa propre conscience : *Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ? et non respondit ei ad ullum verbum* (S. Matth., XXVII, 13). *Qui tacet, consentire videtur*. Même après sa mort il est tellement désavoué, délaissé et méprisé de tous les siens, que pas un de ses parents, alliés, amis ni apôtres ne demandent son corps à la justice pour lui rendre les derniers devoirs et lui donner la sépulture. Il est vrai que Joseph d'Arimathie et Nicodème le font ; mais on croit que c'est par pure charité, non par aucune connaissance qu'ils aient de son mérite : car on ne sait pas qu'ils sont de sa suite ; ils n'ont été ses disciples que secrètement et en cachette, car de Joseph il est dit : *Erat discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judeorum* ; et de Nicodème : *Venerat ad Jesum nocte* (S. Joan., III, 2).

Bref il paraît aux yeux des hommes si méchant, si impie et indigne de tout secours, qu'il est même abandonné de Dieu par sa propre confession : *Deus, Deus meus, quare me dereliquisti ?* Ceux qui voient toutes ces choses, ceux qui apprennent toutes ces choses, que peuvent-ils dire de lui, qu'en peuvent-ils penser et juger, quelle opinion en peuvent-ils concevoir ? Il est venu en Jérusalem, pour la fête de Pâques, des pèlerins de toute la Palestine, de la Syrie et de tous les

quartiers du monde : on ne parle d'autre chose, témoin ceux qui allaient en Emmaüs : *Tu solus peregrinus es, et hæc ignoras?* Quand ces pèlerins étaient de retour en leur pays, leurs amis leur demandaient : Que dit-on de nouveau en Jérusalem? Il y a une étrange nouvelle, répondaient-ils : c'est que Jésus de Nazareth, qui était estimé grand prophète, a été reconnu hypocrite, imposteur et contrefacteur de miracles ; c'était un séditieux qui prétendait se faire roi. Vous vous moquez? Je ne me moque point, demandez à un tel et à une telle, si nous ne l'avons pas vu pendre et mourir devant nos yeux. Un des siens, ayant horreur des énormes méchancetés qu'il lui voyait faire, l'a mis entre les mains de la justice ; tous ses disciples ont pris la fuite, craignant d'être pris avec lui ; les prêtres et les pharisiens se sont rendus ses parties ; personne n'a voulu plaider pour lui : il n'a su dire une parole pour sa justification, tant il était chargé et convaincu de ses propres crimes : il a été fouetté, puis attaché au gibet, par sentence du président. Voilà en effet comme l'on parle dans le monde, quand on conte des nouvelles dont on ne sait pas toutes les circonstances. C'étaient les propos ordinaires qu'on tenait de Jésus, c'était l'entretien des grands et des petits, on en méditait au palais, à la cour, aux synagogues, dans les hôtels et maisons particulières, et les charlatans mêmes le représentaient sur leurs théâtres ; il était le sujet des railleries, des plaisanteries, des pasquies, des chansons de gens de néant, aux boutiques, aux cabarets, aux carrefours et aux places publiques : *Adversum me loquebantur, qui sedebant in porta, et in me psallebant qui bibebant vinum* (Psal. LXVIII). Tout cela se faisait en son absence, mais non à son insu : quand on parle mal de nous en notre absence, cela ne nous fait pas grand-peine, parce que nous n'en savons rien ; mais Jésus entendait toutes les médisances et les bouffonneries qu'on faisait de lui en son absence, aussi distinctement que s'il eût été présent ; pour ce sujet elles ne pouvaient manquer de lui être extrêmement sensibles.

Et en sa présence, que n'a-t-on pas dit pour l'humilier? que n'a-t-on pas fait pour le rendre ridicule chez Anne, chez Caïphe, au prétoire et sur le Calvaire? Quelles paroles outrageantes n'ont vomies contre lui les valets des pontifes, les courtisans d'Hérode, les gendarmes du président? Ils disent qu'il est un insolent, qu'il parle sans respect et arrogamment au pontife : calomnie si noire et si sensible à Jésus-Christ, qu'il ne se peut pas empêcher de la réfuter : *Si male loeutus sum;* afin que nous n'eussions aucun prétexte, pas même feint et supposé, d'apprendre de lui à parler avec révérence aux prêtres et prélats de l'Eglise. Ils l'appellent blasphémateur, et comme tel ils le jugent digne de mort : *Blasphemavit, reus est mortis;* ils l'accusent d'être ambitieux, qui a voulu envahir la tyrannie et se mettre la couronne royale sur la tête : *Omnis qui se regem facit contradicit Cesari.* Ils disent que c'est un trompeur, un impos-

teur, qui, par des prestiges et des miracles contrefaits, séduit la simple populace : *Seductor ille,* c'est l'épithète ordinaire qu'ils lui donnaient.

Ils le maudissent, ils le chargent d'imprécations : *Vah! qui destruis templum Dei!* Ils lui donnent des brocards, ils se raillent de lui et de tout ce qu'il a fait : Puisque tu es si bon prophète, devine qui t'a frappé. Il a sauvé les autres, et il ne se peut pas sauver soi-même.

Aux paroles ils ajoutent des actions, des gestes, des contenance injurieuses tout ce qui se peut ; ils en font leur jouet : ils le traitent avec plus de mépris qu'on ne ferait un faquin ; il n'y a partie en leurs corps qu'ils n'emploient à le bafouer et confondre, ils branlent la tête devant lui et ils lui font la moue et des grimaces.

Ils collent les yeux sur lui, ils le regardent fixement, comme pour le braver et insulter à sa misère. Ils lui disent : Eh bien ! te voilà maintenant, mais non si fier que tu étais auparavant. Où sont ceux qui te louaient tant? *Prævalui adversus eum :* Nous l'avons emporté et sur eux et sur toi. Quand un pauvre homme est au carcan, ou entre les mains d'un bourreau, il n'y a rien qui lui fasse plus de peine que si on s'arrête à le regarder, et principalement si ce sont ses ennemis : *Ipsi vero consideraverunt et conspexerunt me.*

De la bouche ils vomissent sur lui de vilains et horribles crachats, et comme il ne les pouvait essayer ayant les bras et les mains liés, cette puante salive lui coulait jusque dans la bouche : indignité si injurieuse et si insupportable, que s'il nous était arrivé par mégarde de cracher sur le bord de la robe d'une personne tant soit peu honorable, nous nous excuserions tout aussitôt, nous nous excuserions avec beaucoup d'humilité et de compliment : et ces insolents crachent impudemment, non sur la robe, non sur les mains, mais sur la partie la plus vénérable, sur la très-adorable et très-désirable face du roi des hommes et des anges. Cet affront était si ignominieux en Israël, que si un enfant le recevait de son père, il en devait porter la confusion au moins l'espace de sept jours ; c'est Dieu qui le dit à Moïse : *Si pater ejus spuisset in faciem illius, nonne debuisset saltem septem diebus rubore suffundi?* (Num., XII, 14.)

Avec les mains, ils lui donnent des soufflets et des coups de poings, *Colaphis eum ceciderunt, palmas dederunt in faciem ejus* (S. Matth., XXVI), ἐκώπησαν, ἐβράκισαν, ils le battent à coups de pantouffles, de bâtons et de houssines, car le verbe *βρακίω* signifie tout cela.

Ils se mettent à genoux devant lui pour lui dire qu'il est passionnément avide d'honneur ; puis pour montrer qu'il en est très-indigne, et qu'ils ne le font que par dérision, ils le frappent sur la tête à coups de canne.

Il n'y a membre en son sacré corps que ces insolents ne tâchent d'offenser par quelque injure particulière, ils lui voilent les

yeux avec un torchon sale, ils lui arrachent la barbe, ils lui mettent sur la tête une couronne d'épines, une canne à la main, un manteau de pourpre sur le dos pour le taxer d'ambition. L'on avait coutume de donner aux dieux des couronnes de fleurs, aux rois des couronnes d'or, et à ceux qui triomphaient des couronnes d'herbes ou de laurier; au lieu de tout cela, ils lui donnent pour diadème une couronne d'épines, pour sceptre un roseau, pour habit royal un vieux manteau d'écarlate, comme pour lui dire qu'il est un Dieu prétendu, contrefait et imaginaire; qu'il est un roi supposé, un roi de carte et de théâtre, et un roi de marais; que le triomphe qu'il fit il y a cinq jours, entrant en Jérusalem avec tant de pompe, ne lui a pas réussi; que c'était un triomphe sans victoire, qu'il n'y a acquis pour toutes dépouilles que des roseaux et des épines.

2. S'il n'y avait que des soldats, des valets et d'autres gens de néant qui fissent déshonneur à Jésus, on dirait qu'ils font cela de leur propre mouvement, sans commission et injustement, que ce sont des indiscrets, des étourdis, des insolents qui ne connaissent pas la qualité et le mérite de celui qu'ils baffouent; mais ce sont encore les grands, les personnes de qualité, les juges ecclésiastiques et séculiers qui ne font rien à la légère, qui doivent rendre à chacun selon ses mérites ou démérites, qui ont beaucoup d'ascendant sur les esprits des inférieurs. Anne l'ayant interrogé de sa doctrine et ayant reçu de lui une sainte réponse, permit qu'un valet, un homme de néant lui donne un soufflet en sa présence, sans reprendre tant soit peu cet insolent d'une si grande violence. Etant présenté au concile, qu'ils appelaient le grand sanhédrin ou conseil, Caïphe, souverain pontife, le conjure au nom de Dieu, de dire s'il est le Messie: et comme il confesse la vérité, il le déclare blasphémateur et déchire ses vêtements pour montrer l'horreur qu'il a de son crime, et tous les juges de cette assemblée le jugent coupable de mort: et pour le livrer au bras séculier, ils l'envoient au président Pilate.

Si les juges ecclésiastiques blessent si outrageusement l'honneur et la réputation de Jésus, les juges séculiers n'en font pas moins. On ne saurait souiller notre réputation plus indignement qu'en faisant croire que notre esprit est blessé, notre volonté pervertie et notre condition vile, abjecte et méprisable; c'est ainsi que Jésus est humilié. Hérode n'ayant pu tirer aucune réponse de sa bouche, parce qu'il s'en rendait indigne, ne l'interrogeant que par vaine curiosité, le renvoie à Pilate, vêtu d'une robe blanche, qui était la livrée des fous, et de ceux qui briguaient des charges, et qui pour ce sujet s'appelaient *candidati*, comme voulant dire à Pilate: Je vous renvoie le criminel que vous m'avez envoyé; c'est un sot, et voilà tout: il ne m'a pas su dire une seule parole, tant il est hébété: son ambition est plus digne de risée que de châtement, d'aspirer à la royauté, étant si niais et idiot qu'il est: les

courtisans et les gardes du roi employèrent le reste du jour à se railler de ce fou, de ce roi prétendu et de cet imposteur, qui était demeuré muet en la présence de leur prince: c'est ainsi qu'ils parlaient de lui.

Pilate le condamne à être flagellé et à la mort de la croix, deux supplices les plus infâmes, honteux et ignominieux qui fussent alors en usage, supplice qu'on ne faisait endurer qu'aux esclaves et aux personnes de néant. De cette flagellation qui se faisait à comp d'escourgée, de courroie ou d'étrivières, les personnes libres en étaient exemptes, même celles qui étaient de la plus basse et vile condition, qu'ils appelaient *sordidiores personas*, dit Ulpien (*l. Judicis, ff. de incendio, ruina et naufragio*).

Capitolin en dit autant du supplice de la croix; il dit, en la vie de Macrin, que cet empereur punissait les soldats de supplices serviles, les faisant crucifier; et nous voyons que Pline le nomme le supplice des chiens: *Quia quotannis Romani crucifigebant canem, eo quod, Gallis capitolium invadentibus, non latraverant* (*Lib. VI, cap. 6*); et au commencement de Tite-Live, et dans Sénèque (*Epist. 101*), que les Romains appelaient la croix, le bois malheureux, le bois infâme, la croix damnée, et la punition de ceux qu'on estimait si exécrables, qu'ils étaient indignes de toucher la terre, de peur de la souiller par leur attouchement contagieux: En Isaié, où Jésus est appelé *Novissimus virorum* (*Isai., LIII, 3*), il y a en hébreu, *Kadal ischim, cessatio, ou abstinentia virorum*, le rebut, la lie et l'abomination des hommes; on avait honte, et l'on tenait à déshonneur de le toucher ou approcher. L'orateur romain haranguant contre Verrès (*Action. 5*), après avoir exagéré l'énormité de ce supplice, et comme c'est une espèce de sacrilège de crucifier un citoyen de Rome, il ajoute: *Crudelissimum terriberrimum supplicium: verbo satis digno tam nefaria res appellari nullo modo potest*. En l'oraison *pro Rabirio*: Que le nom même de la croix soit éloigné, non-seulement du corps des citoyens romains, mais aussi de leurs pensées, de leurs yeux et de leurs oreilles. Et moi au contraire, je vous embrasse, ô sainte croix, ô bois sacré, très-digne, très-heureux, très-honorable et salutaire! Je souhaite que vous soyez toujours à la bouche, aux yeux, aux oreilles, au cœur, et en l'esprit des chrétiens; que vous soyez l'objet et le sujet des louanges, des éloges, des bénédictions, des pensées et des affections de tous les hommes: *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri*.

3. La circonstance aussi du lieu et du temps auquel toutes ces choses se passent, augmentent beaucoup le déshonneur et l'humiliation de Jésus. Saint Léon a bien remarqué ceci: *Qui formam suscepit servi, Bethleem prælegit nativitati; Jerosolymam passioni*. Quand nous sommes nés en quelque lieu noble et renommé, nous nous en glorifions, et si nous souffrons quelque disgrâce, nous sommes bien aises que ce soit en

lieu inconnu et écarté. Jésus-Christ au contraire, pour vous donner exemple de mépriser la gloire du monde, a voulu naître en la bourgade de Bethléhem, et souffrir la honte du gibet en la ville de Jérusalem, ville alors des plus célèbres, des plus grandes et peuplées qui fussent en l'univers; c'était le séjour ordinaire des rois, l'exercice de la religion y fleurissait, le siège du souverain pontife y était, il y avait plusieurs bons collèges et célèbres académies; le commerce et le trafic y était commode, n'étant guère éloignée de la mer Méditerranée: tout cela la faisait habiter par un grand nombre de personnes de toutes conditions, les uns y venant pour des affaires qu'ils avaient à la cour et au palais, d'autres par dévotion, d'autres pour les études, d'autres pour la marchandise, et principalement les jours des azymes ou à la fête de Pâque, comme c'était alors; il y abordait des pèlerins, non-seulement de toute la Judée, mais de toute la terre, les Juifs étant obligés de venir pour y manger l'agneau pascal et célébrer la fête de Pâque. Nous pouvons dire, sans danger de mentir, que lorsque Jésus-Christ endura, il y avait pour le moins douze cent mille personnes en Jérusalem. Car au rapport de Josèphe, grave historien juif, la Judée et la Palestine fut un peu après toute dépeuplée par les gouverneurs et les armées romaines: et toutefois lorsque Tite et Vespasien mirent le siège devant Jérusalem, parce que ce fut en la fête de pâque, la ville se trouva remplie de douze cent mille personnes; et ainsi quelle honte, quel déshonneur, quelle infamie et quel opprobre à notre Sauveur d'être traîné par les rues, en plein jour, comme un fou et comme un scélérat, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode; d'être dépouillé tout nu, fouetté et attaché à un gibet en présence de tant de monde, qui n'avait autre chose à faire qu'à assister à ce spectacle, puisque c'était un jour de fête!

4. Mais ce qui rend ces ignominies injurieuses et injustes au dernier point, c'est la qualité de la personne qui les souffre; c'est une personne sacrée, qui a été en grande vogue jusqu'à présent, estimée, suivie et honorée tout ce qui se peut. Les philosophes disent que les contraires ont plus de force et d'activité en présence de leurs contraires: il n'y a que cinq jours que Jésus est entré en triomphe en la ville de Jérusalem; il y fut reçu avec des applaudissements et des acclamations extraordinaires, on ne fit jamais plus d'accueil à aucun capitaine ou empereur triomphant qu'à lui: d'un si haut degré de gloire, il tombe soudainement en un tel abîme d'infamie: n'est-ce pas une affliction bien mortifiante? *Quid fuit quod processio-nem habere voluit, qui mox futuram noverat passionem? Certe ut amarior esset passio, quam processio præcessisset*, dit saint Bernard (*Serm. 2 in Ramis*). Ayant été accueilli avec tant d'honneur et tant de témoignages d'affection, incontinent après, en la même ville, par le même peuple, il est chassé et crucifié; il n'y a que cinq jours que les Juifs lui di-

saient: Béni soyez-vous, qui venez au nom du Seigneur, et ils disent maintenant: *Tolle, tolle*: Ils disaient: Vous êtes le Roi d'Israëli, et ils disent: Nons n'avons point d'autre roi que César; ils tapissaient avec leurs vêtements le chemin par où il devat passer, et ils lui ôtent et jouent maintenant au sort ses propres vêtements; ils jetaient des fleurs à ses pieds, et ils lui mettent des épines sur la tête; ils jonchaient le pavé de rameaux de palme et d'olive, et ils l'attachent à un bois funeste. Quelle différence, quel changement, quelle abominable inconstance du monde! Et puis fiez-vous à lui et à ses caresses trompeuses.

C'est une personne divine qui endure tout cela; cette considération fait que les ignominies du Sauveur sont plus grandes sans comparaison, que non pas ses peines et ses supplices; la divinité de sa personne, et sa dignité incompréhensible ne font pas que ses souffrances soient plus sensibles et plus piquantes, quoiqu'elles soient d'un mérite et d'une valeur infinie; mais elles sont cause que le moindre mépris qu'on fait de sa majesté divine est une indignité infinie et infiniment outrageuse; car, comme nous avons vu autrefois, la grandeur du déshonneur se prend et mesure principalement par la grandeur et l'excellence de la personne déshonorée, et particulièrement si elle l'est par ceux qui la devaient honorer davantage.

Ici le Sauveur est hafoué par ses propres vassaux, par ses sujets naturels, par ses serviteurs et esclaves, par ceux qu'il a extrêmement obligés, et qui lui devraient rendre hommage au delà de l'infini, s'il était possible. Aussi dit-il à son Père que c'est lui proprement qui connaît la grandeur de ses humiliations: *Tu scis improprium, et confusionem meam*. Comme il n'y a personne que Dieu qui puisse connaître parfaitement la noblesse et l'excellence de Jésus, ainsi il n'y a personne que Dieu qui sache combien indigne et injurieux est le moindre affront qu'on fait à une si haute et auguste majesté que Jésus. Cependant *Saturatus est opprobriis*, et s'il n'a enduré autant de tourments qu'il désirait, ou bien autant d'ignominies qu'il souhaitait, l'amour infini qu'il portait à son Père et à notre salut, lui faisant désirer de souffrir des douleurs et des humiliations infinies, il n'a pas été infiniment tourmenté, mais il a été infiniment humilié.

Conclusion. — Écoutez donc saint Paul, qui nous crie: *Excamus igitur extra castra, improprium Christi portantes* (*Hebr., XIII, 13*). Ces deux paroles sont bien jointes, il y a rapport entre ces deux avis, quitter la guerre, et porter les opprobres de Jésus; l'un est une suite et une dépendance de l'autre. Si vous faites réflexion sur vous et sur vos déportements, vous verrez que vous faites la guerre à votre Dieu, à vous-même et à votre prochain; parce que vous ne voulez pas subir les ignominies de Jésus, vous prenez des dispositions toutes contraires à ses humiliations, vous aimez passionnément la vanité; vous êtes insatiable d'honneur et de

gloire, sensible et impatient au moindre mépris ; Dieu résiste aux superbes, les superbes donc lui font la guerre : n'est-ce pas déclarer la guerre à un prince que d'empiéter son domaine, que de vouloir arracher sa couronne ? Or la vraie couronne de Dieu, c'est l'honneur et la gloire : *Gloria et honore coronatus*. Son propre et particulier domaine, c'est l'esprit et le cœur de l'homme : *Præbe mihi cor tuum. Gloriam meam alteri non dabo*. C'est de quoi il est plus jaloux, c'est ce qu'il désire avec plus d'affection, ce qu'il demande avec plus d'instance, qu'on pense à lui, qu'on se remplisse de lui, qu'on s'occupe à l'aimer et à l'honorer, et vous aspirez à cet hommage, vous désirez qu'on s'amuse à penser à vous, à vous regarder, vous admirer et vous estimer, même dans l'Église, en la présence de Dieu, une bonne fête, un jour de Pâques, et vous vous ajustez tout exprès pour cela.

Vous faites aussi la guerre à vous-même et à votre salut ; car vous vous privez de mille bonnes œuvres, vous pratiquez mille actions vicieuses par crainte d'un peu d'humiliation. Vous dites : Je vendrais volontiers ma charge, car je vois bien que je n'y fais pas mon salut ; mais qu'en dirait-on par toute la province ? on dirait que je suis un fou, et tel m'adore maintenant qui me foulerait aux pieds. Je m'appliquerais volontiers aux œuvres de charité, à visiter les pauvres, les prisons et les hôpitaux ; mais qu'en dirait-on par la ville ? on dirait que je suis réformée, que je n'ai pas toujours été si dévote. Je jeûnerais volontiers les vendredis et samedis ; mais qu'en dirait-on au logis ? on dirait que je suis une hypocrite ; je vois bien que cela ne vaut rien d'aller au bal, au cours ou à la comédie, de faire tant de visites, de perdre tant de temps à me parer, tout cela me déplaît, ce n'est pas même mon humeur, c'est contre mon inclination ; mais que ferais-je ? c'est la mode, on le fait ainsi dans le monde, il faut vivre avec les vivants ; si je fais autrement, je serai la fable de la ville, le jouet et la risée des compagnies.

Et contre le prochain, quelle guerre n'exerçons-nous pas par cette maudite ambition ? Que de disputes, de procès, de factions et de duels, pour des préférences, des préséances et des pointilles d'honneur ; que de querelles, de dissensions et d'inimitiés qui passent de père en fils, pour un petit mépris qu'on a fait de nous, pour une parole de travers, pour un manquement de civilité ! Quand on aurait non-seulement flétri, mais ruiné tout à fait ma réputation, quelle comparaison de cela et de ce qu'on a fait à Jésus ? Quelles raisons pouvez-vous avoir pour ne pas souffrir l'humiliation, qu'il n'ait eue plus puissante et mille fois plus importante ? Vous dites quelquefois : s'il n'y allait que du bien, je ne m'en soucierais pas ; mais il y va de mon honneur, je suis obligé de le conserver, c'est une chose trop précieuse ; mes parents aussi y ont intérêt, car leur honneur est attaché au mien : et si je perds ma réputation, la leur en sera flétrie. Si j'étais un particulier, je

pourrais renoncer à mes droits, mais je suis personne publique : si j'endure cet affront, ma charge en sera méprisée, je ferai tort à la communauté dont j'ai l'honneur d'être partie. Jésus n'avait-il pas toutes ces raisons, et beaucoup d'autres plus pressantes ? cependant il n'en allègue pas une seule : il ne dit pas : Si je n'étais qu'homme, j'endurerais volontiers ces opprobres, mais je suis Dieu : il n'est rien de si important, rien de si digne d'être conservé précieusement et avec jalousie que la gloire de Dieu, il n'y a rien de si indigne de Dieu que le mépris, le déshonneur et la confusion : si je suis déshonoré, ce déshonneur retournera par reflexion à mon Père céleste, ce lui sera un très-grand déshonneur d'avoir un fils estimé si vicieux ; si je méprise mon honneur propre, je dois avoir en recommandation celui de ma mère, elle doit demeurer en ce monde plusieurs années après mon ascension, et elle sera toute sa vie regardée comme la mère d'un pendu, qui n'a pas bien élevé son enfant, et qui ne l'a pas châtié quand il faisait quelque faute, et qui lui a enseigné à faire mal par son mauvais exemple. La perte de ma réputation fera tort à mon Église et à la publication de l'Évangile, elle empêchera la foi de ma divinité, elle ternira l'éclat et la gloire des miracles que j'ai faits, les bons exemples que j'ai donnés et les belles actions que j'ai pratiquées.

Ceci vous doit apprendre à tenir pour suspectes toutes les pensées que vous avez de vous piquer de préférences, de préséances et de pointilles d'honneur, comme aussi toutes les raisons qui vous viennent de vous ressentir d'un affront, d'une injure, d'une médisance ou d'une calomnie : défiez-vous des pensées que vous avez d'en tirer raison, d'en demander satisfaction, d'en avoir réparation ; pour belles, justes, apparentes et précieuses qu'elles vous semblent, défiez-vous-en : ce sont des illusions d'orgueil, des avortons d'amour-propre, et des productions de la nature corrompue, qui vous flattent, qui vous éblouissent et vous trompent sous de beaux prétextes. Toutes les pensées qui vous viennent de souffrir patiemment pour l'amour de Dieu, d'être humilié et postposé aux autres, d'être délaissé et mis en l'oubli, d'être méprisé et ruiné de réputation, recevez-les comme de très-bonnes pensées, de saintes inspirations, des mouvements de grâce et des lumières du Saint-Esprit. Priez Dieu de vous faire la grâce d'y consentir et d'en faire bon usage. Ne devons-nous pas imiter le Fils de Dieu, en une vertu qu'il nous a enseignée à si grands frais ? Pour nous y obliger, il nous a dit que le disciple n'est pas plus que son maître.

Le pape saint Léon dit (*Serm. 2, de Resurrectione Christi*) : *Humilitas nulli est crebescenda nobilitum, nulli aspernanda divitum : non enim in tantum potest humana sublimitas pervenire fastigium, ut sibi existimet pudendum, quod Deus in forma servi non est arbitratus indignum* : Les nobles et les riches ne doivent point avoir de confusion de s'humili-

lier ; car la noblesse des hommes ne peut arriver à un si haut degré d'excellence qu'ils doivent avoir honte de ce que Dieu n'a pas estimé indigne de soi. Et le Saint-Esprit nous assure , *Quanto magnus es, humilia te in omnibus (Eccli., III, 20)*, que plus nous sommes grands, plus aussi devons-nous nous humilier. Si vous êtes petit, si vous n'avez pas l'esprit bien éclairé, si vous êtes pauvre de mérite, si vous êtes d'une condition vile et basse, vous n'avez pas besoin de vous humilier, vous portez dans la bassesse de votre condition votre humilité : *Humiliatio tui, in medio tui*. Si vous êtes dans le péché mortel, tenez-vous dans l'humilité : car il n'y a rien de plus humiliant que cet état. Si vous êtes grand et élevé sur un trône, humiliez-vous : car souvent on est grand devant le monde, par un effet de la justice de Dieu et par réprobation. Si vous êtes riche des biens de la terre, humiliez-vous : car peut-être Dieu vous trouve-t-il indigne des biens du ciel. Si vous êtes grand en vertu, humiliez-vous ; car si vous êtes orgueilleux, vous perdez tout. *Humilia te in omnibus*, humiliez-vous en toutes choses, comme Jésus-Christ.

Saint Bernard dit admirablement bien que *Sine causa sum christianus, si Christum non sequor* : en vain je porte le nom de chrétien, si je refuse d'imiter Jésus-Christ ; en effet n'est-ce pas une grande honte que le ver de terre veuille être honoré où le roi du ciel a été méprisé ?

Grand Dieu, qui avez voulu que votre Fils, notre Sauveur, ait pris chair humaine et souffert l'humiliation de la croix, afin de nous donner un rare exemple et un puissant motif d'humilité, faites-nous la grâce d'affectionner et de pratiquer, toute notre vie, cette vertu qui vous est si agréable, afin que nous soyons dignes de recevoir quelque jour les grandes récompenses que vous avez promises aux âmes humbles, par les mérites du même Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON L.

Des souffrances de Jésus en sa passion.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts, sans avoir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis (Hebr., XI).

L'histoire profane nous raconte qu'un gentilhomme espagnol, ayant été assassiné par la trahison d'un sien ennemi, sa veuve, qui l'aimait avec passion, conserva soigneusement dans sa garde-robe, et parmi ses plus riches meubles, la robe ensanglantée de ce défunt ; et comme elle avait trois ou quatre petits enfants, quand ils furent devenus un peu plus grands, elle leur montrait de temps en temps cet habit tout en sang, en leur disant, d'un courage viril : Voyez, mes enfants, c'est ici la robe de celui qui vous a mis au monde. C'est un tel qui vous a faits orphelins ; si vous avez quelques gouttes de

bon sang dans les veines, reconnaissez celui de votre père, et répandez le sang de ce perfide, qui m'a fait veuve : il faudra que vous ayez, ou bien peu de courage, ou beaucoup d'ingratitude, si vous ne vengez la mort de celui qui vous a donné la vie. C'était un esprit de vengeance et d'animosité illicite ; mais l'Eglise a droit de nous dire la même chose : elle est l'épouse du Fils de Dieu, elle voit son divin époux honteusement classé de Jérusalem, attaché à un poteau, et cruellement assassiné ; elle conserve précieusement, entre ses plus riches trésors, la croix, les clous, les épines et les autres instruments de sa passion ; elle nous les propose de temps en temps, pour nous piquer d'un zèle de vengeance contre le péché mortel, ce détestable parricide, et exécrable déicide. Saint Pierre parlant des souffrances du Fils de Dieu ne nous exhorte pas à pleurer, mais à nous armer de cette pensée : *Christo in carne passo, et vos eadem cogitatione armamini, non pas lacrymamini*. C'est à quoi je dois travailler en ce discours, non pas à faire tomber de vos yeux quelques larmes de tendresse, mais à vous mettre en main les armes pour combattre le péché qui a fait mourir notre Père céleste.

En parlant de la passion de votre Fils, oserons-nous bien vous saluer, ô sainte et bienheureuse Vierge ? Quand le soleil est obscurci, la lune perd sa lumière, *Sol obscurabitur*, dit le prophète ; et ensuite il ajoute : *Et luna non dabit lumen suum*. Quand nous voyons le soleil de justice éclipsé en la croix, sur le Calvaire, pouvons-nous encore espérer les favorables rayons de votre grâce ? Mais comme le corps de Jésus étant privé de son âme, n'est pas pourtant privé de la divinité, qui est son unique subsistance, ainsi quand vous êtes privé de Jésus, qui est votre âme et votre vie, vous n'êtes pas pourtant dépouillée de votre qualité de vierge mère, qui est votre unique privilège ; car Jésus, expirant en la croix, vous a dit de chacun de nous : *Ecce filius tuus* ; si donc, en la mort de Jésus, je n'ose vous honorer en qualité de mère de Dieu, je dois toujours vous honorer comme la mère des chrétiens ; et en cette qualité, je vous demande pour cette action, non pas un torrent d'éloquence, mais un torrent de larmes ; non des fleurs de rhétorique, mais des épines de tristesse ; non de belles pointes d'esprit, mais de vives pointes de douleur ; non de hautes et sublimes conceptions, mais une profonde et cordiale componction. A cet effet, je vous présenterai, non pas le salut ordinaire de joie et d'allégresse, mais cette lamentable et funeste élégie :

*Sancta Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.*

IIIÆA SERMONIS.

*Exordium. Merito fit eclipsis in morte Christi.
— I. Punctum. Causa efficiens dolorum
Christi est justitia Dei, et odium ejus in*

peccatum. — II. Punctum. *Causa materialis est : 1. corpus Christi valde sensibile, 2. anima.* — III. Punctum. *Causa formalis est sensus maximorum cruciatum : 1. in animo, 2. in corpore.* — IV. Punctum. *Causa finalis : ut satisfieret ardenti Christi amori et desiderio patiendi, quod probatur ex iis quæ dixit et fecit ante passionem, in passione, post passionem.* — *Conclusio. Moralit exhortatio ad redamandum Christum, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. comparatione, 4. instructionibus. 1. Amare Christum amore compassionis, benevolentie, appetitivo, 2. vitare peccata que mortem Christo intulerunt, 1. avaritiam Jude. 2. cæcitate mentis in populo, 3. respectum humanum in Pilato ; 3. instructio : timere justitiam Dei.*

Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur, fait-on dire à saint Denys Arcéopagite, encore païen, quand il vit l'éclipse extraordinaire du soleil, qui arriva miraculeusement le jour du vendredi saint, par toute la terre habitable. Ce fut un premier mouvement, une saillie, et comme un éclair de son bel esprit ; mais s'il eût su au vrai ce qui se passait dans le monde, et qu'il y eût fait réflexion, il eût dit, non disjunctivement, mais conjointement, ces deux paroles : La machine du monde doit s'en aller en pièces et retomber en son premier chaos, puis que le Dieu de la nature souffre et meurt par la main des hommes. Quand il y a danger de vide, en l'univers, les éléments s'oublient et démentent leur inclination naturelle : le feu descend en bas, l'eau monte en haut pour empêcher le vide ; quand le phénix est sur le point de mourir, toute la nature est en transe, craignant de perdre cette espèce, en perdant cet individu. Quand un père de famille est assassiné en sa maison, tous les domestiques sont punissables et peuvent être appliqués à la question, dit la loi. Quel vide, messieurs, quelle éclipse, quelle privation, quelle perte, quand le Dieu de l'univers, le phénix du ciel et de la terre, le trésor et l'archétype de toutes les espèces, l'être des êtres, l'auteur de la nature, le principe de toutes les créatures vient à pâlir et à mourir ! Quelle angoisse, quelle détresse, quelle convulsion ne devons-nous pas souffrir en un désarroi si funeste ?

Remettant au vendredi saint à vous établir l'histoire et les circonstances de la passion, je me contenterai aujourd'hui de vous parler des quatre causes qui ont coopéré à la grandeur des souffrances du Fils de Dieu.

Les philosophes païens désirent tout savoir, et disent, avec Aristote : *Intellectus est omnia* ; les philosophes chrétiens, c'est-à-dire les chrétiens qui aiment la vraie sagesse, ne désirent savoir qu'une chose, et disent, avec l'Apôtre : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (I Cor., II, 2) : Je ne veux rien savoir que Jésus-Christ crucifié. Savoir une chose, c'est la connaître par ses causes ; donc,

pour savoir combien grandes ont été les souffrances du Fils de Dieu en sa passion, il en faut considérer les quatre causes : l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale. La cause efficiente, c'est la justice de Dieu et la haine qu'il a du péché ; la matérielle, c'est une âme faible et languissante, un corps tendre et délicat au dernier point ; la formelle, c'est le sentiment des plus vives et piquantes douleurs qui aient jamais été souffertes en ce monde ; la finale, c'est de satisfaire au désir ardent que Jésus-Christ avait d'endurer pour l'amour de son Père et pour le salut des hommes.

I. — On dit ordinairement en la morale, que la volonté est au regard du bien et du mal ce que l'entendement est au regard du vrai et du faux. La lumière par laquelle nous connaissons qu'une chose est fautive, c'est la connaissance que nous avons de la vérité qui lui est contraire : et, plus nous connaissons une vérité, plus évidemment savons-nous la fausseté de ce qui lui est opposé. Il en est de même de l'amour et de la haine dans la volonté : plus l'amour que nous avons pour un objet est grand et ardent, plus la haine que nous portons à celui qui nous en a privé, ou qui lui a fait mal, est âpre et violente. Vous haïssez beaucoup celui qui a tué votre enfant, peu ou point du tout celui qui a tué l'enfant de votre voisin, parce que vous aviez beaucoup d'amour pour votre enfant, et peu ou point du tout pour l'enfant de votre voisin.

Or est-il que Dieu s'aime soi-même d'un amour infini, car la grandeur de l'amour qu'on porte à un objet se mesure par la grandeur de la bonté qu'on aime, par la grandeur de la connaissance qu'on a de cette bonté et par la grandeur de la puissance et faculté qu'on a d'aimer ; l'objet que Dieu aime est infini, car c'est sa bonté divine ; la connaissance qu'il a de cette bonté est infinie, car il la connaît par soi-même et par son essence : la puissance qu'il a d'aimer est infinie et infiniment active, car c'est sa volonté toute-puissante. Et comment est-ce que l'amour ne serait pas infini, vu que l'objet, la connaissance et la puissance d'aimer sont infinis ? Si Dieu ne connaissait que sa bonté est infiniment aimable, il serait ignorant ; si, connaissant que sa bonté est infiniment aimable, il ne la pouvait pas aimer infiniment, il serait impuissant ; si, connaissant que sa bonté est infiniment aimable et la pouvant aimer infiniment, il ne la voulait aimer autant qu'elle mérite, il serait méchant. Enfin, si rien de fini ne peut produire l'infini, il paraît que la connaissance que Dieu a de sa bonté est infinie, puisque cette connaissance produit une personne infinie, à savoir son Verbe. Il paraît que l'amour qu'il a pour sa bonté est infini, puisque cet amour produit une Personne infinie, à savoir, le Saint-Esprit.

De tout ce raisonnement il s'ensuit, par une bonne conséquence, que la haine que Dieu porte au péché lui est essentielle et nécessaire, c'est-à-dire qu'il est obligé par sa nature et par la condition de son être, d'avoir en horreur le péché, et que cette haine est

immense, incompréhensible et infinie; car par la même lumière par laquelle il connaît la grandeur de sa bonté, par la même lumière il connaît la grande malice du péché qui lui est diamétralement et infiniment opposée. Par le même amour par lequel il aime sa bonté infinie, par le même amour et par le même acte de volonté il abhorre et déteste le péché, et on peut dire que par le même principe par lequel le Verbe divin est engendré, par le même principe par lequel le Saint-Esprit est produit, par ce même principe le péché est abhorré de Dieu.

O grandeur infinie de Dieu! ô bonté! ô lumière! ô amour! ô haine immense et incompréhensible! Disons donc, et avec raison: O malice infinie du péché, qui est commis contre un Dieu infini, qui est opposé à cette bonté infinie, qui est connu par cette lumière infinie, qui est abhorré par cet amour infini, qui est puni et châtié par cette haine infinie! Voulez-vous donc savoir combien grandes sont les douleurs de Jésus, en sa passion? Ne regardez pas seulement la cruauté des bourreaux qui le tourmentent, ne regardez pas seulement la rage des furies infernales qui sont déchainées contre lui, mais regardez la puissance de Dieu, la rigueur de sa justice, la haine naturelle, nécessaire et infinie qu'il porte au péché. Le Père éternel ne se contente pas de le livrer entre les mains des juges et des bourreaux; mais lui-même appesantit sur lui sa main rigoureuse, lui-même opère en son Fils des aridités, des sécheresses et des désolations inexplicables. Il dit, par son prophète: *Propter scelus populi mei percussit eum*: Je l'ai frappé à cause des péchés de mon peuple. Et ailleurs, le Prophète dit: *Vidimus eum, quasi leprosum, percussum a Deo*: Nous l'avons vu, comme un lépreux, frappé de la main de Dieu. Et afin qu'on ne puisse répondre que le Père ne l'a frappé que par l'entremise des hommes, en le livrant entre leurs mains, il distingue ces deux tourments: celui de la part de son Père d'avec celui de ses ennemis: *Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt, et super dolorem vulnorum meorum addiderunt* (Psal. LXVIII).

Plus une substance a de forme, et moins elle a de matière, plus est-elle puissante et efficace pour agir: car c'est le propre de la forme d'agir et de la matière de souffrir; nous le voyons aux créatures inanimées et animées. Entre les éléments, le feu, qui a moins de matière, est plus actif et pénétrant; la terre, qui n'est quasi que matière, demeure oisive, si elle n'est cultivée par les hommes et rendue féconde par les astres. Entre les créatures vivantes, l'ange, qui est un pur esprit, exempt et dégagé de toute sorte de corps, est plus actif que plusieurs hommes; un seul ange défit, en une nuit, cent quatre-vingt mille soldats. Dieu est affranchi de toute matière, et physique et métaphysique: il est tout esprit, tout vie, tout forme et tout acte; il est *ἐως νοῦς*, dit saint Clément Alexandrin; *ἐως μερῆς*, dit Orphée; il est acte pur, dit saint Thomas. Oh!

qu'il agit vivement, puisque c'est un agent qui est tout vie; oh! qu'il agit puissamment, puisque c'est un agent qui est tout forme; oh! qu'il agit terriblement, puisque c'est un agent infini; oh! qu'il opère activement, puisque c'est un agent qui est tout acte; oh! qu'il agit efficacement, en la passion de son Fils, puisqu'il agit immédiatement et par soi-même, sans l'entremise d'aucun instrument qui puisse é mousser, par sa pesanteur, l'activité de son opération! Jésus avait sur soi les péchés de tous les hommes qui sont, qui seront et qui ont été; et non-seulement des fidèles, mais encore des infidèles: *Posuit Deus in eo iniquitates omnium nostrum, ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi* (Isai., LIII, 6; I Joan., II, 2). Je sais bien qu'à cause de la dignité de sa personne, la moindre de ses souffrances satisfaisait infiniment; mais je sais aussi qu'à cause de l'infinie majesté de Dieu, le moindre péché mortel est une injure infinie et infiniment punissable. Prenons un des moindres péchés mortels qui ait jamais été commis, une parole ou une pensée volontaire de blasphème: ce péché est une injure infinie; quand il n'y aurait que cela, pour y satisfaire à la rigueur, il faut qu'un Dieu y soit employé, il faut qu'un Dieu s'incarne et y satisfasse. Comme donc la moindre des actions ou souffrances de Jésus est infinie, et infiniment satisfaisante, aussi la moindre des offenses mortelles est infinie et infiniment punissable. Quand donc il n'y aurait eu qu'un péché mortel au monde, et qu'une action ou une souffrance de Jésus-Christ, voilà deux choses infinies qui se correspondent: une offense infinie et une satisfaction infinie. Quoi donc? Jésus qui a tant en recommandation l'honneur de son Père, la gloire de sa justice, qu'il s'est fait justice pour nous, n'ajoutera-t-il rien pour la diversité, la multitude et l'énormité des autres péchés? Quand il ne serait eantion que d'un seul péché, il donnerait une satisfaction infinie; qu'ajoutera-t-il donc pour tant de péchés si énormes, si divers et en si grand nombre, sinon des souffrances horribles, diverses et en fort grand nombre? Il est responsable devant son Père, il est punissable au parquet de la justice divine, il est justiciable à la face de Dieu et des anges, pour tous les péchés mortels, véniels, originels, actuels, d'omission, de commission, de pensée, de parole et d'œuvre, qui ont été, qui sont et qui seront commis. Que d'injustices se commettent en toutes les justices du monde! Que de cruautés se font en Turquie! Que de sacrilèges, d'impiétés et de méchancetés noires et diaboliques au sabbat des sorciers! Que de trahisons, de meurtres, de vols et d'empoisonnements se font et se sont faits depuis que le monde est monde! Jésus en est chargé, il en est responsable, il y doit satisfaire, il est obligé à la réparation, à tous dommages et intérêts, il en doit être puni autant que si lui-même était larron, adultère, meurtrier et empoisonneur: *Effundam iram meam super te, et complebo furor em*

menm (Ezech., VII) : Je répandrai, dit Dieu, par son prophète, parlant à son Fils, je déchargerai sur vous toute mon indignation, je rassasierai ma colère et ma fureur sur vous. Oh! combien grandes devaient être les douleurs qui assouvirent la colère de Dieu, et la haine infinie qu'il porta au péché et à un si grand nombre de péchés.

Mais notre esprit est trop limité pour pénétrer ce qui est infini, pour concevoir la très-redoutable et très-équitable justice de Dieu, qui abhorre infiniment le péché, et pour comprendre la très-effroyable et très-menstrueuse malice du péché, qui mérite des vengeances et des punitions infinies. Voyons la seconde cause qui a contribué à la grandeur de ses souffrances.

II. — 1. Quand on veut juger sainement de la difficulté qui est à supporter un fardeau, on ne le considère pas seulement en lui-même et en sa propre pesanteur, mais en la proportion et au rapport qu'il a aux forces de celui qui le doit porter; et pour connaître parfaitement la grandeur d'une douleur, il ne la faut pas seulement considérer en elle-même, mais en la force ou tendresse du corps, en la vigueur ou faiblesse d'esprit de celui qui la souffre. Un homme fort et robuste reçoit en se jouant un coup de lanquette, une ventouse ou autre chose semblable, dont la seule appréhension fait frémir une femme; un gentilhomme délicat est en danger de mourir de ce dont un villageois ne serait pas seulement malade, d'un peu de seroin, d'un petit excès de travail, de s'être trop échauffé. Tout cela contribue à augmenter les douleurs du Sauveur; car il souffre en une âme faible, en un corps tendre et délicat, s'il en fut jamais.

2. Il est vrai qu'il est Dieu tout-puissant, compréhenseur et bienheureux dès le premier instant de sa conception; mais cela ne lui sert de rien pour endurer avec plus de courage. Sa divinité toute-puissante et sa béatitude surnaturelle abandonnent la partie inférieure de son âme à sa faiblesse naturelle. C'est de quoi il se plaint en la croix, criant d'une manière fort touchante : *Deus meus, Deus meus!* (S. Matth., XXVII, 46.) Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez vous délaissé? Il n'y a pas en hébreu *Adonai*, mais *Eloi*, c'est-à-dire, mon Dieu, qui êtes ma force et ma vigueur, pourquoi m'avez vous délaissé? Joli disait, en la personne du Sauveur : *Non est auxilium mihi in me* (Job, VI, 13) : Je n'ai rien en moi qui me prête la main pour me fortifier. Et le Psalmiste : *Dereliquit me virtus mea*; c'est-à-dire que sa force intérieure était toute flétrie, la vigueur de son âme toute épuisée; son esprit est si faible, si abattu et si découragé, que par la seule appréhension des douleurs il tombe, il se pâme et s'évanouit au jardin : *Capit contristari et mæstus esse*. Il tombe en éclipse et syncope, et en défaillance de cœur : *Procidit in faciem suam*; il ne dit pas : *Prostravit se*.

S'il a le cœur si languissant et énérvé, il a le corps encore plus délicat et plus seu-

sible; il dit, par son prophète : *Ego vermis et non homo* (Psal. XXI). Il n'est rien de si faible, de si nu et de si désarmé qu'un ver, il n'a point de défense, d'écaïlle, de poil, d'os, de cartilages; il est si faible qu'il ne se peut pas élever, il est toujours abattu et rampant contre terre, si douillet et sensible, qu'il ne peut souffrir qu'on le touche tant soit peu; et entre tous les vers, celui qui est engendré dans le bois est le plus mince et délicat; ce n'est quasi qu'un peu d'air caillé, un peu de peau vivante et animée. Jésus en est de même : *Sicut terribimus ligni vermiculus, ego vermis et non homo* (II Reg. XXIII, 8), son corps n'est formé que du sang le plus délié d'une Vierge tendre et délicate; ayant reçu d'elle sa naissance, il en a tiré la faiblesse. C'est le Saint-Esprit qui l'a organisé, il l'a fait de la meilleure constitution qui ait jamais été en aucun homme : un corps est d'autant plus sensible qu'il a un tempérament plus juste.

III. — 1. Et toutefois, en une âme si abattue, en une chair si tendre et délicate, en un âge auquel les sens sont les plus vifs et éveillés, en une complexion si sensible, il a souffert les plus piquantes douleurs et les plus effroyables tourments qui se puissent imaginer. Des douleurs de son âme il disait, dans le jardin : *Tristis est anima mea usque ad mortem*, Mon âme est triste jusqu'au mourir, si je ne l'empêchais, pour endurer de plus.

Quelque part qu'il porte la vue, au ciel, sur la terre, aux enfers, il a des objets de très-grande tristesse; son âme est attachée à une très-dure croix avant que son corps soit crucifié, et la croix de son âme lui est est beaucoup plus rude, cruelle et insupportable que celle de son corps. Les trois clous de cette croix intérieure sont les offenses faites à son Père qui est au ciel, la compassion de sa Mère qui est sur la terre, et la damnation de ses frères qui tombent en enfer. La philosophie dit qu'une douleur est d'autant plus vive et piquante qu'elle est reçue en une puissance plus épurée et immatérielle : Jésus est noyé de tristesse en toutes les parties de son âme. *περιδοτος, undequaque tristis*, même en la partie supérieure qui est toute spirituelle, c'est en cette partie qu'il est bien heureux, et sa béatitude contribue à accroître sa peine. Saint Laurent Justinien dit que, *Altissimo divinitatis consilio factum est, ut tota divinæ fruitionis gloria in eo militaret ad penam* (De triumphali Christi Agone, cap. 8); son âme voit Dieu face à face, qu'elle est éclairée de la lumière de gloire, qu'elle connaît clairement la grandeur de la majesté de Dieu, la malice du péché, l'opposition qui est entre Dieu et le péché, l'énormité et l'injure que le péché fait à Dieu, qu'elle aime Dieu d'un amour très-ardent et excessif, et qu'ainsi il ne peut qu'il ne s'attriste excessivement, voyant un nombre innombrable de péchés commis contre cette tréshaute, adorable et aimable majesté. Les blessures de son corps ne lui sont faites que par la main des bourreaux, main à la vérité

cruelle et inhumaine, dont l'activité toute-fois est toujours bornée et finie; mais la blessure de son cœur lui est faite par la main de son amour, par l'amour qu'il porte à son Père, amour immense, ineffable et incompréhensible. Si une âme qui aime bien Dieu pouvait avoir autant de contrition qu'elle en désirerait, oh! qu'elle serait percée de douleur! qu'elle se noyerait volontiers dans ses larmes! oh! qu'elle calcinerait et réduirait bientôt son pauvre cœur en poudre! Jésus a autant de douleur qu'il en désire avoir, il en a et en désire autant qu'il a d'amour pour son Père; sa douleur va de pair avec son amour, quand il ne verrait qu'un seul péché commis contre celui qu'il aime tant, il s'en affligerait infiniment: Hé! combien donc doit-il être affligé quand il en voit un si grand nombre, si différents et si énormes!

L'amour qu'il a pour sa mère est un autre clou qui lui perce le cœur, et qui l'attache à cette croix intérieure; il la voit présente à tous les mystères de sa passion, il voit que toutes les plaies de son corps sont réunies et ramassées au cœur virginal de cette mère bien-aimée; la compassion de sa mort le met en plus grande peine que sa mort même, *Virginitas unita est fortior quam dispersa.*

S'il regarde en bas, *Tristis est anima ejus*; il voit les supplices de l'enfer, où tant de personnes seront plongées, nonobstant sa passion. Il voit que nos plaies sont si incurables, notre mal si revêché, notre stupidité si opiniâtre, que nous abusons de son sang, de sa mort, de ses mérites, et qu'après tant de remèdes, nous nous damnons pour des bagatelles, et que ce qu'il endure pour nous, servira d'huile et d'allumettes à la justice de Dieu, pour punir plus rigoureusement les atteintes de notre ingratitude. *O ingens dolor cordis mœstissimi Jesu! tot corporis sui flagella, tot sanguinis alvei, tot passionum genera, sicut sunt piis salutis remedia, sic erunt pro impiis divinæ vindictæ irritamenta perpetua.*

2. En son corps précieux et adorable il a souffert les plus horribles tourments que la cruauté ingénieuse des hommes et que la rage désespérée des démons ont su inventer. Saint Thomas (III p., q. 46, art. 6, in corpore) conclut qu'ils ont été plus rudes et plus sensibles que tous les supplices qui ont jamais été soufferts par aucune créature, excepté ceux de l'enfer et du purgatoire. Le prophète Isaïe le nomme: *Virum dolorum* (Is., LIII, 5), l'homme de douleur; Abel a été assassiné, Zacharie lapidé, Isaïe scié, le Lazare couvert d'ulcères en toutes les parties de son corps; pas un d'eux n'est appelé *Vir dolorum*. Comme l'Antechrist est nommé par saint Paul (II Thes., II, 3) *Homo peccati*, parce qu'il sera tout abandonné et prostitué au péché; ainsi le Sauveur est appelé *Vir dolorum*, parce qu'il a été tout percé et tout pénétré de douleurs, exposé, sacrifié et abandonné entièrement aux souffrances. Ajoutez à tout ce que dessus, qu'il a enduré aux parties les plus sensibles de son corps: en la tête, où est l'origine des nerfs, qui portent le sentiment par tout le corps, et au milieu des mains

et des pieds, où les nerfs se rassemblent et s'unissent. Job en fut un tableau raccourci et une figure bien expresse. En l'âme il était si abattu, ennuyé et accablé de mélancolie, qu'il ne reposait ni jour, ni nuit, qu'il ne recevait consolation de quoi que ce fût: la nuit il désirait l'aube du jour, le matin il lui tardait que la journée ne fût passée: *Si dormiero, dicam, quando consurgam, et rursum expectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras* (Job, VII, 4). Au corps il était si sensible par les ulcères dont il était couvert, qu'il ne se pouvait tenir ni debout, ni assis, ni couché; pour peu qu'on le touchât il était à la géhenne, il désirait être suspendu en l'air, afin que rien ne le touchât quelque part que ce fût, *Elegit suspendium anima mea* (Job., VII, 15).

IV. — Mais la cause finale des souffrances du Fils de Dieu en fait connaître la grandeur mieux que toute autre conjecture. Son Père l'a abandonné à la puissance des ténèbres et à la fureur des bourreaux, pour contenter et satisfaire le désir insatiable qu'il avait d'endurer pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes.

Nous voyons, en l'Evangile, qu'il allait toujours aspirant et haletant continuellement après sa mort et passion, qu'il l'appelait un breuvage, il la comparait à un bain, *Potestis bibere calicem quem ego bibo, et baptismo quo ego baptizor baptizari* (S. Marc., X, 38)? Le breuvage rafraîchit au dedans, et le bain au dehors. Ses douleurs intérieures lui étaient un breuvage, et les extérieures un bain, parce qu'il les reçut comme un rafraîchissement de l'amour ardent qu'il nous portait, et du désir enflammé qu'il avait d'endurer pour nous.

Il lui semble que c'est trop peu de comparer sa passion à un rafraîchissement, il la compare à des noces: *Videte Regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis et lætitiæ cordis ejus* (Cant., III). Et c'est encore pour cette raison qu'Isaïe l'appelle *Virum dolorum*, l'époux de la douleur. Heureux mariage, par lequel nous sommes engendrés à la vie spirituelle et céleste! Aussi il s'appelle le Fils de Dieu vivant, pour se distinguer de nous, qui sommes les enfants de Dieu souffrant et mourant. Le jour des noces est un jour de délices, de plaisir et de contentement; le jour de la passion est un jour de joie et d'allégresse au cœur amoureux de Jésus: *In die desponsationis et lætitiæ cordis ejus; cordis*, dit-il, non pas *corporis*; le jour des noces paraît ordinairement fort court, à cause des récréations et passe-temps qu'on y a. Jésus souffre si volontiers pour nous, et avec tant de contentement, que le jour de sa passion ne lui a duré qu'une heure, il appelle le temps du jugement un jour: *De die autem illa nemo scit, parce qu'il le fera comme à regret et à contre-cœur; mais le jour de sa passion, qui a été le jour de ses délices, à cause du grand amour qu'il nous a porté, il ne lui a semblé qu'une heure, Sciens Jesus quia venit hora ejus.*

Aux noces on fait des festins, et Jésus, pour

témoigner la joie de son cœur, allant à la passion, fait un festin à ses apôtres. On ne lit point en l'Écriture sainte qu'il ait fait de banquet si somptueux, qu'il ait eu à sa table du pain de froment qu'en ce jour; et afin que rien ne manque à la solennité de ces noces, n'ayant jamais chanté en sa vie, il entonne avec ses apôtres un hymne mélodieux, comme l'épithalame et le cantique d'amour de ce mariage sacré. *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti*, *ὄλιβητος*, dit le grec de saint Luc, pour signifier que Jésus tint aussi sa partie en ce concert. Il y a bien plus, sa passion ne lui est pas seulement un bain, ni seulement un jour de noces, mais c'est encore à son avis sa béatitude et félicité. En saint Matthieu (*S. Matth.*, XX, 18), il dit à ses apôtres: Nous allons en Jérusalem, où je serai trahi, livré à mes ennemis, flagellé et mis à mort; saint Pierre le tire à part et, par un zèle indiscret, lui veut persuader de quitter ce dessein, et changer la résolution qu'il avait prise de mourir, *Timens perdere morientem, quem confessus fuerat vite fontem*, dit saint Augustin. Jésus, contre sa coutume, le renvoie rudement, avec un témoignage de colère, avec des paroles piquantes, même avec quelque sorte d'injure en apparence, *Vade, Satana! scandalum es mihi*: Arrière d'ici, Satan! vous me scandalisez. Le propre métier de Satan, c'est de détourner les hommes de leur béatitude. Le scandale, dit saint Thomas, c'est une parole ou action qui est occasion à notre prochain de s'égarer de sa dernière fin. Quand saint Pierre veut dissuader à Jésus le dessein de sa passion, il l'appelle Satan et dit qu'il le scandalise, parce qu'il estime sa passion comme sa félicité, sa béatitude et sa dernière fin, *In finem dilexit eos*. Les prophètes de Jésus connaissaient bien son humeur, ses inclinations et appétits. Au mystère de la Transfiguration, qu'il avait choisi pour donner à son corps un petit essai de sa gloire, et un peu de trêve à ses fatigues, ils ne lui parlaient pas de sa gloire, de ses grandeurs et de ses qualités; mais pour complaire à son génie et flatter ses affections, ils ne l'entretenaient que de ce qu'il aime, ils ne lui parlaient que de l'excès d'amour qu'il devait faire paraître en Jérusalem le jour de sa passion: *Dicebant excessum quem completurus erat in Jerasalem*. Il le devait achever: il l'avait donc commencé. Oui, il avait commencé de souffrir en Nazareth, en Bethléhem, au sein de la Vierge. Le commencement de sa vie fut le commencement de ses souffrances: il disait à saint Jacques et à saint Jean: Pouvez-vous boire le calice que je bois? Il ne dit pas, que je boirai, mais que je bois, *Potestis bibere calicem quem ego bibo* (*S. Marc.*, X)? Il souffrait des douleurs intérieures très-piquantes, à la vue des offenses qui se commettaient contre Dieu, son Père; il souffrait par compassion des âmes qui se perdaient; il souffrait par le grand désir qu'il avait de souffrir. *Quomodo coarctor, donec perficiatur?*

Désir si vif, si ardent, si pressant et, si je l'ose dire, si impatient, que son sang ne peut attendre la violence des bourreaux, les efforts

des fouets, des clous et des épines; il sort de lui-même au jardin, et il se répand en si grande abondance, qu'après avoir trempé ses vêtements, il coule à terre comme un petit ruisseau, *Sudor sanguinis decurrentis in terram*; et pour une goutte qu'il verse, il en voudrait répandre un océan; pour une douleur qu'il endure, il en voudrait endurer cent mille; aussi la plaie de son côté, l'ouverture de son cœur est toute seule pour le moins aussi grande que les quatre des pieds et des mains tout ensemble. Quand il parle à saint Thomas de sonder les plaies des pieds et des mains, il lui dit qu'il y mette le doigt, *infer digitum tuum in loca ulcorum*; mais quand il parle de l'ouverture du cœur et de la plaie de son sacré côté, il lui commande d'y mettre la main tout entière, *mitte manum tuam hac*. En lisant le Nouveau Testament, j'ai remarqué que les sacrés évangélistes, en l'histoire de la Passion, ajoutent très-souvent: Jésus endureait selon ce que les Écritures en avaient prédit, *Ut adimpleretur quod dictum est per prophetam; ut impleretur Scriptura*; ce qu'ils ne font pas si souvent au récit de la vie et des miracles du Fils de Dieu; et en particulier, quand saint Jean dit que les soldats ayant brisé les jambes aux deux larrons pour avancer leur mort, ne touchèrent point à Jésus, parce qu'il avait déjà rendu l'âme; il ajoute que cela se fit pour accomplir l'Écriture, qui défendait absolument de rompre aucun de ses os: *Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur Scriptura, que dicit: Os non comminuetis ex eo*. C'est que le Père éternel s'est comporté envers son Fils comme un père de famille se comporte envers son fils qui est un prodige. Un gentilhomme qui envoie son fils au collège pour étudier, ou à l'académie pour apprendre à faire des armes, s'il connaît que son fils soit trop libéral, il lui prescrit de point en point tout ce qu'il veut qu'il dépense, et lui défend de passer ces limites; si bien que quand le gouverneur qui conduit cet enfant, fait les parties de sa dépense, il met toujours à chaque article, par le commandement de monsieur: Item, dix écus pour telle chose, selon les ordres de monsieur son père. C'est ainsi que Dieu en use à l'égard de son Fils; car le Père éternel voyant bien que son Fils serait trop libéral, prodigue et excessif à aimer les hommes et à souffrir pour leur salut, et que si on le laissait faire, il se ferait peut-être démembrer, qu'il endurerait jusqu'à la fin du monde, et qu'il voudrait être réduit en poussière, pour honorer son Père et pour l'amour des hommes; pour cela, comme à un prodige de son sang et de soi-même, le Père lui a ordonné de point en point, dans les prophètes, tout ce qu'il devait endurer; et les évangélistes décrivant et comme faisant les parties de ce que Jésus a souffert, ajoutent toujours: et ce par le commandement du Père, et cela pour accomplir l'Écriture, qui pardonne; et en particulier, saint Jean dit qu'on ne toucha point à ses os, parce que l'Écriture le défendait, signifiant, que si elle ne l'eût défendu,

que si son amour excessif et sa prodigalité n'eût eu pour bride cette défense, il eût encore voulu souffrir ce tourment, et se faire réduire en poussière, tant il désirait d'endurer pour nous.

C'est ce qui remplit d'étonnement le juge qui le condamna. Pilate admira deux choses en la passion du Sauveur : il s'étonna de voir qu'il appréhendait si peu la mort ; qu'ayant son juge favorable, et qu'étant juste et innocent, il ne répondait rien aux fausses accusations qui étaient dressées contre lui ; qu'il ne disait pas un seul mot pour sa justification ; et s'il répondit au ministre qui lui donna un soufflet chez Anne, ce fut parce qu'il lui reprocha faussement qu'il avait parlé au pontife sans respect et avec irrévérence, et qu'il ne voulait pas qu'on pensât qu'il eût donné ce mauvais exemple. En second lieu, Pilate s'étonna quand il apprit du centenier qu'il était sitôt expiré en la croix, car en effet, selon le cours ordinaire des autres crucifiés, il ne devait pas sitôt mourir ; mais les passions de son âme, et la sensibilité de son corps étaient à sa discrétion. Il aimait, il craignait, il avait de la tristesse et il sentait les douleurs aussi vivement qu'il voulait. Il se fit donc si sensible aux tourments, il se rendit les douleurs si aiguës, si vives, si perçantes et si pénétrantes, qu'il en mourut d'angoisse, comme a remarqué saint Thomas (III p., q. 46, a. 6) : la violence des douleurs, l'effort et l'excès des souffrances détachèrent son âme d'avec son corps précieux.

La mort éteignit sa vie, mais elle ne put pas éteindre son amour : ne pouvant plus endurer après sa résurrection, et l'état de sa béatitude le rendant incapable de mourir, il pense continuellement à sa mort et à sa passion, il en parle, et il la contrefait, puisqu'il a conservé en son corps glorieux les cicatrices de ses plaies, les stigmates des clous et de la lance, afin d'avoir toujours devant les yeux les enseignes et la souveraineté de sa douloureuse passion, comme lui disant : *Oblivioni detur dextera mea, si non meminero tui* ; et il les propose éternellement aux âmes bienheureuses, pour être l'objet de leurs adorations, de leurs louanges et de leurs bénédictions : *Dignus est Agnus qui occisus est*. Depuis qu'il est monté au ciel il a parlé à deux de ses apôtres, à saint Jean en l'île de Patmos, et à saint Paul quand il fut ravi au troisième ciel ; et les propos qu'il a tenus à tous les deux ont toujours été de sa mort et de sa passion ; à saint Jean il disait : *Fui vivus et fui mortuus* : J'étais le Dieu vivant, j'étais la source de la vie, et la vie même, et j'ai daigné mourir pour les hommes. Les grands secrets qu'on découvrit à saint Paul dans le troisième ciel, les mystères ineffables et incompréhensibles qu'il y apprit de la bouche du Sauveur même, n'étaient que de sa mort et de sa passion, car il disait depuis, qu'il ne savait rien que la croix, les souffrances et la mort de Jésus crucifié : *Nihil arbitratus sum me scire, nisi solum Jesum, et hunc crucifixum*. Et demeurant parmi nous en cette vallée de misères, et n'y pouvant plus souffrir,

pour flatter en quelque façon cette grande inclination qu'il a de mourir, il contrefait continuellement sa mort, il meurt sans cesse mystiquement et par représentation ; il est immolé à chaque moment, au redoutable mystère de la messe, par un sacrifice sanglant en apparence, quoique non sanglant en effet, *αίματος θύμμενος*, dit le premier concile de Nicée. C'est ce qui fait dire à saint Bernard, qu'il n'y a rien qui nous témoigne mieux l'amour très-ardent et excessif qu'il nous a porté, que le calice d'amertume qu'il a daigné prendre pour notre salut.

Amour de tendresse. Les Juifs le voyant pleurer au tombeau du Lazare, disaient entre eux : Voyez comme il l'aimait tendrement ! *Eccce quomodo diligebat eum* ! S'il montrait la compassion et la tendresse de son amour, en répandant des larmes, combien plus en versant son sang, et le versant en si grande abondance ? Saint Jérôme, voulant faire le panégyrique d'une âme éminente en sainteté, disait : Quand tous les membres de mon corps deviendraient des langues, je ne pourrais assez dignement célébrer ses louanges. Quand nous voulons exprimer une grande douleur, nous disons : Il faudrait verser des larmes de sang ; c'est ce que Jésus-Christ fait, au jardin, pour pleurer dignement nos péchés et l'aveuglement qui nous les fait commettre ; il change tous ses membres en yeux, et il répand des larmes de sang par toutes les parties de son corps, tant nos misères sont déplorables, tant sa douleur est excessive, tant son amour est tendre et passionné.

Amour de bienveillance. Quelques-uns se contentent de montrer leur amour par des compliments et des offres de service : *Dicunt et non faciunt* : c'est un amour faux et supposé. Le vrai amour de bienveillance se montre en faisant, donnant ou endurent pour celui que l'on aime. Voulez-vous voir ce que Jésus a fait pour vous ? regardez-le entre les mains de la Vierge : voulez-vous voir ce qu'il a donné pour vous ? regardez-le entre les mains du prêtre : voulez-vous voir ce qu'il a enduré pour vous ? regardez-le entre les mains des bourreaux. Qu'a-t-il fait pour vous ? Il s'est fait homme, il s'est fait chair, il s'est fait enfant de deux ans, de deux jours et de deux heures, il s'est fait esclave et il s'est réduit au néant : *Formam servi accipiens, exinanivit semetipsum*. Ce qu'il a donné pour vous, c'est son corps, son âme, son sang, sa divinité, et cela avec tant de libéralité, qu'il lui semble quasi n'avoir rien donné : *Si dederit homo omnem substantiam, pro dilectione, quasi nihil despiciet eam*. Ce qu'il a enduré pour vous, ce sont des affronts très-ignominieux, des supplices très-longs et très-rigoureux en toutes les parties de son corps : *Sic Deus dilexit*. En doutez-vous encore ? Pouvez-vous donc douter de la sincérité et de la cordialité de son amour ? En voilà de bonnes preuves : autant de gouttes de sang qui coulent de ses sacrées plaies sont autant de témoignages évidents de l'affection qu'il vous a portée ; autant de flétrissures qu'il a en sa chair ado-

nable, sont autant de bouches et de langues qui vous prêchent sa charité; autant d'ouvertures qu'il y a en son corps, sont autant de fenêtres à travers lesquelles vous pouvez voir clairement sa dilection cordiale : *Patent tibi viscera per vulnera, patet arcanum cordis per foramina corporis.*

Amour appréciatif, amour d'estime et de préférence. Il vous a préféré aux anges, il n'a pas racheté les anges perdus qui étaient en si grand nombre, qui avaient une nature si noble et si excellente, qui n'avaient commis qu'un péché, qui l'eussent aimé si ardemment, qui lui eussent rendu de si grands services. Qu'en peuvent-ils dire ou penser? quelle rage et quelle envie doivent-ils avoir contrenous! quel étonnement à la vue de notre ingratitude! N'ont-ils pas sujet de dire à Jésus-Christ : Vous n'avez pas versé une seule goutte de votre sang pour nous, vous n'avez pas fait un pas, pas dit une parole, pas remué le doigt, pas donné un cheveu de votre tête pour nous, et vous répandez tout votre sang, vous suiez, vous souffrez, vous priez et vous donnez votre vie pour ces vers de terre, pour ces perfides et dénaturés, qui ne vous paient que d'ingratitude! Que dis-je, qu'il vous a préféré aux anges? il vous a préféré à soi-même.

Vous faites moins d'état de sa volonté si sainte et si juste, que de votre plaisir et que de votre passion, et il a fait plus d'état de vous que de sa propre vie, si chère, si précieuse et si divine. Qui a jamais fait de même pour qui que ce soit? Quel enfant a jamais voulu être attaché à un gibet pour son père, quel père pour son enfant, quelle femme pour son mari ou quel ami pour son ami? et Dieu l'a fait pour les hommes : *Obstupescite, cœli, quam indebita dilectio, quam gratuita miseratio, regem gloria pro despiciatissimo vernaculo, ino vermiculo crucifigi.* dit saint Bernard; et saint Augustin (*cap. 6 Medit.*), tout ravi d'admiration, à la vue de ce mystère : *O nate Dei, quo tua descendit humilitas? quo tua flagravat charitas? quo processit pietas? quo excrevit benignitas? quo tuus attigit amor? quo pervenit compassio?* Où pouvait descendre plus bas votre humilité? Où pouvait passer plus outre votre charité et où s'étendre plus avant votre bonté incompréhensible? Le Sage dit que vous avez fait toute chose avec nombre, avec poids et avec mesure; que vous avez mis des bornes à la mer, que vous pesez avec trois doigts la masse de la terre et que vous comptez le nombre des étoiles; mais en cette œuvre de votre amour vous n'avez voulu mettre ni poids, ni nombre, ni mesure, vous avez passé toutes les bornes; vous êtes allé au delà de toutes les espérances et de tous les desirs qu'on en pouvait avoir; vous avez fait un excès que personne n'eût pu s'imaginer : *Loquebantur excessum : propter nimiam charitatem, vere nimiam.* Les anges s'en étonnent, ils se pâment d'admiration, en considérant cette merveille! Un Dieu fustigé! un Dieu couvert de crachats! un roi des rois entouré d'épines! un Dieu pendu! un Dieu

attaché à un gibet pour des esclaves, des vers de terre et de chétives créatures, dont il n'a aucun besoin, dont il ne peut prétendre aucun profit, sachant bien qu'ils seraient ingrats d'un si grand bénéfice! Quel effort, quel transport, quel excès, et s'il n'était Dieu, je dirais, comme les païens : Quelle folie d'amour, *Gentibus stultitiam*; mais il faut dire : Quel excès de miséricorde! Qu'avait-il à faire de cette vermine? se devait-il soucier qu'elle périt ou non? Qui est-ce d'entre nous qui se met en peine si des fourmis sont contentes ou non? Ne fallait-il pas une bonté qui ne fût rien moins qu'infinité, pour ainsi humilier une si haute majesté et la porter à cet excès de charité et de miséricorde?

Conclusion. — Après un amour si cordial, si gratuit et si excessif, vous ne l'aimeriez pas? Si le moindre esclave avait fait de même, pour vous, il serait maître de votre cœur, et parce que c'est un Dieu qui l'a fait, vous lui refusez votre amour : ingrat que vous êtes! ingrat et encore une fois ingrat! et si je le répétais durant toute l'éternité, je ne le dirais pas encore assez, pour exprimer dignement l'énormité de votre ingratitude. Allez, si vous êtes damné, ce sera bien employé; les saints en seront bien aises, car vous le méritez plus que très-justement.

1° *Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit*, dit saint Paul. Après que Jésus a souffert pour nous, si quelqu'un ne l'aime pas, qu'il soit anathème, maudit, excommunié et abhorré de toutes les créatures. Et si quelqu'un ne se contente de ne le pas aimer, mais est encore si ingrat que de l'offenser, que deviendra-t-il? quelle peine lui souhaitez-vous? Il ne l'ajoute pas, parce qu'on ne saurait lui souhaiter une peine si grande qu'il la mérite. Il faudrait un enfer tout nouveau pour venger une ingratitude si noire et si monstrueuse.

2° Car, comme dit saint Bernard (*Tract. de Diligendo Deo*), si Moïse, parlant aux Juifs qui n'avaient qu'une loi grossière et imparfaite, qui n'avaient point été rachetés par Jésus-Christ, leur disait : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde*, etc., que devraient faire les chrétiens après l'incarnation, la rédemption et la passion du Sauveur? Ne devraient-ils pas brûler d'amour? ne devraient-ils pas aimer Jésus au delà de toutes leurs forces, de leurs pensées, de la portée et de l'activité de leurs cœurs : *Si totum me debeo pro me facto, quid addam nunc pro reflecto, et reflecto tali modo?*

3° En la guerre qui fut en Italie, entre Sylla et Pompée, deux enfants d'une même mère suivirent différents partis, comme il arrive assez souvent aux guerres civiles : si bien qu'un de ces soldats, pensant tuer son ennemi, tua son propre frère, sans le connaître : après le combat, le voulant désarmer tant pour avoir ses dépouilles que pour savoir qui était ce brave courage qui s'était si bien défendu, il connaît que c'est son propre frère; il le charge sur ses épaules, le porte en son quartier, il assemble quantité de branches, il en fait un bûcher comme il

peut : il y met le corps du défunt, selon la coutume de ce temps-là : il y jette tout ce qu'il a de plus précieux; puis regardant le ciel d'un œil pitoyable, et qui s'entendait déjà avec la mort, il dit, en fondant en larmes : Mon frère, je te demande pardon, si par ignorance je t'ai donné la mort; tu connaîtras maintenant que si j'ai été homicide, je n'ai pas été parricide; et en achevant ces paroles, il se planta le poignard dans le sein et se jeta dans le milieu des flammes. Ce fut un acte de folie, selon le jugement de Dieu; mais ce fut l'image vivante d'un trait de profonde sagesse que Dieu demande de nous. Vous blasphémez le saint nom de Dieu, vous foulez aux pieds ses divins commandements : pauvre homme, pauvre homme, que vous êtes aveuglé ! *Si cognovisses tu!* Si vous aviez assez de lumière pour connaître la grandeur et l'excellence de celui que vous offensez, les biens qu'il vous a faits, les obligations que vous lui avez, les alliances qu'il a avec vous, le besoin que vous avez de lui, vous aimeriez mieux être brûlé tout vif que de le désobliger tant soit peu; vous mourriez de regret de l'avoir offensé, d'avoir mis à mort Jésus-Christ, qui était votre frère, votre aîné et votre très-affectionné : *Primogenitus in multis fratribus.*

Eh bien! la chose est faite, il y faut remédier le mieux qu'il sera possible. Toute la satisfaction que Jésus demande de vous; c'est que vous affligiez votre cœur par le regret pénétrant d'une vive componction; que vous vous mettiez avec lui sur le bûcher de la croix, que vous soyez tout enflammé du feu sacré de son amour : *Si amare pigebat, redamare non pigeat*, et que si vous étiez retenu et réservé à le prévenir, au moins vous ne le soyez pas à lui rendre amour pour amour. Aimez-le donc, comme il vous a aimé, d'un amour de tendresse, de bienveillance et de préférence.

4^e — 1. David ayant aimé tendrement Jonathan, fut tellement affligé quand il apprit son décès, qu'il en fit des lamentations pitoyables, il se représentait avec douleur tout ce qui avait été d'aimable et d'agréable en sa personne. Si nous n'avons un cœur de diamant et des entrailles de tigre envers celui qui nous a tant aimés, quand nous voyons le crucifix, nous devons souvent adorer avec des tendresses d'amour, distinctement et en particulier toutes les parties de ce corps précieux qui ont été affligées pour notre rédemption. Et chacun de nous devrait dire : Je vous adore de tout mon cœur, chef adorable de mon Sauveur, que les puissances et les principautés célestes n'osent regarder sans frayeur : et qui vous a ainsi couvert de cette couronne d'épines? Qui vous a ainsi défigurée, face agréable de mon Sauveur, modèle de parfaite beauté, objet des regards amoureux et de la béatitude des saints? Et qui vous a ainsi ternis, yeux adorables de mon Sauveur, yeux de colombe, yeux très-doux et très-favorables, soleils des âmes choisies, sources de tout notre bonheur? Ouvrez-vous sur ce misérable, vous avez daigné vous ouvrir

sur cet heureux supplicié qui était à votre main droite : je suis plus criminel que lui; jetez une œillade de miséricorde sur mon extrême misère, vous m'en pouvez relever par un simple regard. Mon Sauveur, j'adore vos joues sacrées, battues à coups de poings, souffletées et couvertes de crachats pour mon salut. J'adore votre sainte bouche, qui n'a jamais été ouverte que pour la gloire de Dieu ou que pour le salut des hommes; n'ayant pas une goutte d'eau, mais du fiel en votre soif extrême, en punition de mes sensualités. J'adore vos bras innocents et votre corps précieux, garrottés et chargés de fers pour me délier de mes péchés. J'adore vos pieds et vos mains divines attachés à un bois funeste pour détacher mon affection des biens terrestres et périssables, etc.

Mais cet amour de tendresse, cette dévotion sensible sert de peu, si nous n'aimons encore le Sauveur d'un amour de bienveillance : c'est s'amuser et se tromper soi-même que de se contenter de dire : J'honore beaucoup le Sauveur, je l'aime de tout mon cœur; comme il nous a donné de bonnes preuves de l'amour qu'il avait pour nous, nous lui devons témoigner le nôtre, non de bouche et par compliment; mais en faisant, donnant et souffrant pour l'amour de lui, comme il a fait pour l'amour de nous. Il faut regarder qu'est-ce que vous pouvez faire, donner et endurer pour son service et pour vous rendre agréable à lui : instruire vos enfants, vos serviteurs et fermiers en sa crainte et en son amour; retirer votre prochain de sa mauvaise vie par vos bons avis et par vos remontrances; aider de votre conseil et crédit les veuves, les orphelins et villageois qui ne peuvent fendre la presse et qui sont opprimés; retrancher telles et telles choses de vos superfluités pour en faire l'aumône; supporter patiemment l'humeur maussade et importune de votre mari, de votre belle-mère ou belle-sœur pour l'amour de Dieu; voilà ce que c'est que l'amour de bienveillance.

Amour d'estime et de préférence : s'il est question de perdre votre procès, votre honneur, vos biens, les bonnes grâces de ce grand, on d'offenser Dieu : plutôt tout perdre que de commettre un seul péché, autrement vous n'aimez pas Dieu, vous n'avez point de vraie affection pour lui. Si vous retirez et caressez un exécration parricide en votre maison, qui aurait attenté à la personne du prince, pourrait-on dire que vous aimeriez le prince? C'est le péché qui a mis à mort Jésus-Christ, et vous le recevez en votre cœur, et vous l'y conservez. Quand vous êtes en danger de succomber à la tentation, si Jésus était encore mortel, il serait ravi de souffrir et de mourir encore une fois, plutôt que de nous voir consentir au péché. La raison en est claire : car un enfant qui frappe sa poitrine, parce qu'on a blessé son père, n'aimerait-il pas mieux la frapper derechef, que de voir blesser son père une seconde fois : *Noli dare afflicto afflictionem novam, magis illum aggravant vulnera peccati tui quam vulnera corporis sui.*

2. Il y a principalement trois péchés que nous devons éviter, si nous aimons Jésus, et si nous avons quelque tendresse et compassion pour lui : péchés qui ont contribué plus immédiatement et plus efficacement à sa mort et à sa passion. Les scribes et les pharisiens ne pouvaient rien contre lui, sans le ministère et le concours de Judas, du peuple et de Pilate, qui ont commencé, continué et achevé de le perdre. Judas a commencé, livrant aux soldats, le peuple a continué poursuivant sa condamnation, et Pilate a achevé en prononçant sentence de mort contre lui : Judas par avarice, le peuple par inconsidération, et Pilate par lâcheté et complaisance ; trois péchés qui font qu'il est tous les ans, à Pâques, outragé derechef et crucifié par les chrétiens en la sainte communion ; trois péchés qui font des Judas, des Juifs et des Pilates par milliers en l'Église.

1° Judas le vendit aux Juifs et livra le sang innocent pour une pièce d'argent ; si vous êtes avaricieux, vous ne lui en faites pas moins : *Nihil est iniquius quam amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet* (Eccli., X, 10). Il n'y a rien de si injuste que celui qui aime l'argent ; il ne dit pas celui qui possède, mais celui qui aime l'argent : Et saint Paul (1 Tim., VI) : *Rudix omnium malorum cupiditas, sidapporia*. Qu'est-ce que l'amour de l'argent ou l'avarice ? C'est aimer l'argent, c'est être avaricieux que d'être tout le jour rempli et occupé d'affaires temporelles, sans prendre le moindre loisir de penser à Dieu et à votre salut, étourdir vos domestiques de crieries, d'injures et de malédictions, parce qu'ils ne gagnent pas autant que vous souhaiteriez.

Celui qui est frappé à ce coin vendrait le sang de Jésus-Christ pour de l'argent, comme un autre Judas, s'il en était besoin : il le montre bien, puisqu'il vend son âme, qui est toute empoisonnée et teinte du sang de Jésus au baptême, en l'eucharistie et aux autres sacrements : *Hic enim et animam suam venalem habet*. C'est vendre votre âme au diable, que de tromper en votre trafic, que d'être fourbe et déloyal à votre client, que de commencer ou poursuivre un procès que vous savez injuste, que de parjurer ou user de supercherie pour avoir gain de cause, que de ne travailler pas fidèlement en votre métier, que de ne faire l'ouvrage qu'à demi pour ceux qui ne s'y entendent pas, que de faire languir vos créanciers, les marchands ou les artisans, faute de payer vos dettes.

Ces injustices vous obligent à restitution et vous rendent incapable d'absolution. Si vous ne la faites, elles font que vous communiquez indignement, comme Judas ; que vous engagez, comme lui, votre âme à Satan : *Infelix mercator commisit peccatum, et amisit pretium*. N'a-t-il pas été bien malheureux, pauvre et mal habile marchand ? Il a commis le péché et n'a pas retenu l'argent qu'il avait reçu pour sa peine, *Retulit triginta argenteos* ; le même vous arrivera : vous commettez mille péchés par vos souplesses de chicane, vos contrats usuraires, vos larcins, vos trou-

peries, vos injustices, et vous ne garderez pas longtemps le bien que vous en amassez. Repassez en votre mémoire toutes les maisons et les familles, je ne dirai pas seulement de cette ville, mais de cette province et de ce royaume, à peine en trouverez-vous deux qui aient duré cent ans au-dessus de la fortune en leur grandeur et en leur splendeur, excepté les princes du sang ; encore y en a-t-il peu qui éclatent si longtemps : n'est-ce pas être fou que de s'obliger à des feux et à des tourments éternels, pour bâtir une fortune qui ne durera pas cent ans ?

2° *Infelix mercator amittit pretium, admittit peccatum*. Encore que le traître Judas eût ainsi livré Jésus-Christ entre les mains des soldats, il en eût été délivré, si le peuple n'eût importuné Pilate de lui faire son procès, et le peuple le poursuivi ainsi sans sujet, sans occasion et sans autre raison que celle de son caprice : le jour des Rameaux ils le reçurent en la ville avec des acclamations et des honneurs extraordinaires ; si vous eussiez demandé à la plupart de cette populace : Pourquoi allez-vous au-devant de lui ? Parce que les autres y vont, vous eussent-ils répondu ? Aujourd'hui ils crient importunément : Qu'il soit crucifié ! Pour quelle raison, qu'il soit crucifié ? Il n'y a point d'autre raison sinon que nous le voulons ainsi ? *Quid enim mali fecit ? Crucifigatur !* Mais c'est répandre le sang innocent. N'importe, que son sang soit sur vous et sur nos enfants ! Peuple, voilà votre vrai génie, voilà la cause la plus ordinaire de votre damnation : vous faites vos actions aveuglément, à la volée et à l'étourdi, sans penser à ce que vous faites, ce qui est cause que vos bonnes œuvres ont fort peu de mérite devant Dieu, et que les mauvaises ont beaucoup de démerite et de blâme en son jugement. Vous allez à confesse, à la messe, à la sainte communion et à la prédication, ce n'est pas pour l'amour de Dieu, ni par dévotion ou par esprit de piété ; mais parce que les autres y vont, parce que c'est la mode, ou que c'est la coutume d'y aller à tel jour ; c'est faire comme les animaux ou les moutons : quand un passe par un chemin, tous les autres vont après lui. Et ainsi vous ne faites jamais réflexion sur ce que vous allez faire ; vous ne dites jamais : Si je vais à la messe, ce doit être pour adorer Dieu, pour lui rendre mes devoirs, ou le remercier de ses bénéfices ; pour lui demander pardon de mes péchés, pour penser à sa passion et pour lui demander sa grâce : il faut donc que je m'occupe en ces saints exercices.

Vous allez à confesse ou à la communion, vous ne dites jamais : Ai-je la vraie repentance ? Ne me flatte-je point ? N'y a-t-il point au fond de mon cœur quelque reste d'affection sensuelle pour cette fille ou ce fripon, quelque reste de haine ou d'envie contre mon prochain, quelque secrète volonté de retourner à mes débauches après les fêtes ? Si je communie indignement, je commettrai le péché de Judas.

Si votre maître, si un grand, si un homme

puissant vous prie de porter faux témoignage, d'antidater une cédule ou de signer un faux contrat, vous le faites à l'aveugle, brutalement et à l'étonné, comme ces buffles qui se laissent conduire par le nez; vous ne considérez pas le labyrinthe où vous vous jetez: que vous offensez Dieu, que vous blessez votre conscience, que vous engagez votre âme au diable et que vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais.

3^e Pilate donc se sentant importuné et entendant dire qu'il ne serait pas ami de César s'il renvoyait Jésus absous, livre l'innocent à la volonté de ses ennemis; c'est le vice des grands et le piège de leur damnation, les respects humains, les faveurs et les complaisances mondaines, les condescendances et la crainte de déplaire au tiers et au quart: et s'il n'était ainsi, d'où viendrait ce proverbe si commun à la cour et dans le palais: qu'il vaut mieux avoir une once de crédit que douze livres de bon droit? Proverbe qui n'est que trop vrai, comme on voit par expérience; car d'où vient que si un conseiller, un avocat ou un procureur a quelque affaire à démêler avec une veuve ou un villageois, le faible est toujours délaissé, et que chacun se met du côté du plus fort? Ce qui vous flatte, c'est que vous lavez vos mains, comme Pilate, *Lavit manus coram populo; coram populo*, non pas *coram Deo*: vous vous justifiez devant les hommes et non pas devant Dieu, lorsque vous avez tant d'excuses, tant de faux prétextes, de raisons apparentes, et tant de beaux discours que vous feriez croire aux plus adroits que vous êtes le plus innocent du monde.

Innocens ego sum a sanguine justis hujus. Pense-t-il être absous pour dire qu'il est innocent et qu'il en lave ses mains? Pourquoi a-t-il l'autorité royale, c'est-à-dire la puissance et la justice en main? N'est-ce pas pour protéger les gens de bien et réprimer l'audace des méchants? il le fallait délivrer avec main forte, le mettre en la sauvegarde du souverain, menacer ses ennemis de les châtier exemplement, s'ils lui faisaient ou disaient aucun mal. Application: quand Dieu est offensé dans la ville, quand il se fait quelque désordre dans la justice ou la police; quand le rusé supplante le simple, quand le plus fort opprime le plus faible, et que le riche tyrannise le pauvre; si vous ne l'empêchez en ayant le pouvoir en la main, pensez-vous être justifié pour dire: le m'en décharge, je n'en suis pas cause, je serais bien marri d'y avoir contribué ou coopéré tant soit peu; mais si je m'y voulais opposer, je désobligerais un grand, je me rendrais ennemi de mes plus proches, je me mettrais en danger d'être disgracié d'un tel? Pensez-vous, messieurs, que la justice de Dieu aura des respects humains comme vous, des complaisances mondaines et des acceptions de personnes comme vous. Dieu n'épargne pas son propre Fils, y a-t-il apparence qu'il vous épargne?

3. *Nolite flere super me, sed super vobis ipsas flete.* Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, disait le Sauveur allant au Cal-

vaire; il parlait aux femmes dévotes qui le suivaient la larme à l'œil: pensez ce qu'on doit dire aux âmes impies et pécheresses, qui le déshonorent en le blasphémant, *Si in viridi hæc faciunt, quid fiet in arido?* Il ne dit pas seulement, si Dieu est si sévère en ce monde, qui est le lieu de miséricorde, que sera-t-il en enfer, qui est le lieu de sa justice; mais il dit: Si Dieu est si sévère envers moi, que sera-t-il envers les autres? C'est-à-dire que pour connaître la différence de ses douleurs en sa mort et passion et des nôtres en la damnation, il ne la faut pas seulement peser par rapport à la différence des lieux, des bourreaux, de la durée et des autres circonstances, mais par rapport à la différence infinie, qui est entre le Sauveur et nous: car comme sa personne sacrée est incomparablement plus grande et plus digne d'être considérée que de chétives créatures, aussi ses souffrances sont moindres à la croix que les nôtres dans les enfers, si nous y sommes condamnés: *Si in viridi hæc faciunt.*

Jephthé, ayant fait vœu de sacrifier la première chose qui viendrait au-devant de lui, s'il remportait la victoire, sacrifia sa propre fille: ceux qui virent cette exactitude, pouvaient-ils penser qu'il n'eût pas immolé un bœuf ou un bouc, s'il les eût rencontrés, *Proprio Filio non perpercit*: si Dieu n'épargne pas son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils qui est très-innocent et qui n'est que caution, que fera-t-il à des esclaves, à des criminels et à des créatures abominables? Hé! mon Dieu, où en sommes-nous, que faisons-nous, et à quoi pensons-nous? Comment est-ce que le sang ne nous glace pas dans les veines, comment est-ce que les cheveux ne nous dressent pas à la tête, d'entendre seulement nommer le péché mortel? Comment est-ce que nous ne cherchons pas les profondes solitudes, les grottes et les cavernes du désert, ainsi que les premiers chrétiens, afin d'être hors des périls et des occasions du péché qui sont dans le monde? *Laudari mortuos*, heureux mille fois, mais mille et millions de fois heureux ceux qui sont hors de ce danger. Qui est-ce qui me ferait la faveur que je fusse en purgatoire jusqu'à la consommation des siècles, plutôt que d'être en danger de commettre le péché?

Pour éviter un si grand mal, suivons le conseil que saint Paul donne à tous les fidèles: *Recogitate eum qui talem adversus seipsum sustinuit a peccatoribus contradictionem*; pensons et repensons sérieusement; contemplons, mais avec attention, celui qui a souffert pour nous de si grands combats. Faisons comme saint Bernard, en ce beau commentaire qu'il a fait sur ces paroles du Cantique: *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi*; il disait: *Et ego, fratres, ab ineunte mea conversione, pro acervo meritorum quam mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum ex omnibus amaritudinibus et anxietatibus Domini mei colligere, colligere, et inter ubera mea collocare curavi*. Depuis que Dieu m'a fait l'honneur de me retirer du monde, et de m'appeler à son service, connaissant que je

n'avais point de propres mérites pour les présenter à Dieu, j'ai parcouru tous les mystères de la passion du Sauveur, ses douleurs, ses opprobres et ses amertumes; j'en ai fait un sacré bouquet, que j'ai mis sur mon cœur; je les médite, je les rumine et les contemple l'un après l'autre attentivement. Faisons comme lui: il n'y a rien de si agréable à Dieu, rien de si utile et profitable à notre salut, rien de si digne d'une âme chrétienne, que de méditer souvent, ou du moins tous les vendredis, avec esprit de piété et de tendresse, les mystères de la passion, les offrir au Père éternel pour l'expiation de nos crimes, louer et remercier Jésus d'un bénéfice si inestimable, le suivre, en esprit, pas à pas, et l'adorer en tous les lieux où il a été: au jardin, chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode et au Calvaire; admirer et honorer sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité et les autres vertus qu'il y a pratiquées, nous résoudre à les imiter; afin que, par ce moyen, nous nous rendions dignes de participer aux fruits que ses souffrances et que ses humiliations ont mérités aux âmes choisies dans l'éternité bienheureuse. Amen.

SERMON LI.

De la résurrection du Fils de Dieu.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reprimissionibus.

Les anciens patriarches sont morts, sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis (Hebr., XI).

Sur ce que la résurrection est appelée, en l'Écriture sainte, une seconde naissance ou une régénération, le docte prélat de Milan, saint Ambroise (*Serm. 52, c. 4*) et, après lui, saint Augustin prennent sujet de faire un beau parallèle entre le sépulcre de Joseph d'Arimathie et le très-auguste sanctuaire du sein de Marie. Le sein de Marie était vierge et immaculé; et le sépulcre de Joseph était nouveau, personne n'y avait été inhumé; Jésus a reçu la vie dans le sein de Marie: Jésus a repris la vie dans le sein du sépulcre; Jésus sortit du sein de Marie sans intérêt de son intégrité: Jésus sortit du sépulcre sans rompre la pierre qui le tenait fermé. La vie que Jésus reçut en Marie était une vie périssable, tributaire aux incommodes, aux travaux et aux persécutions du monde; et la vie que Jésus a reçue au sépulcre est une vie glorieuse, exempte de toutes les bassesses et infirmités humaines; Jésus sortit du sein de Marie pour mourir douloureusement et honteusement sur la croix: et Jésus sortit du sépulcre pour vivre éternellement, et régner à la droite du Père. Encore que cet heureux sépulcre ait tous ces avantages sur vous, ô sainte Vierge, si est-ce qu'une circonstance vous relève incomparablement sur lui et sur les excellences de tout ce qui est créé au ciel et en la terre: c'est que ni ce tombeau, ni aucune autre créature n'a contribué tant soit peu à la régénération de Jésus-Christ, au lieu que vous avez coopéré, que vous avez contribué de votre sang pour sa génération; votre substance virgineale entre en la composition de son corps saint et déité; c'est ce qui vous donne la qualité de

mère de Dieu; c'est ce qui vous fait bienheureuse et bénie entre toutes les créatures; c'est ce qui nous oblige de nous prosterner à vos pieds et vous dire, avec l'ange: Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Verbum incarnatum est idea hominis in creatione, in reparatione et in glorificatione.* — I. Punctum. *Quis suscitavit Christum a mortuis? Deus Pater, et in hoc nos offecit magno beneficio, de quo grati esse debemus.* — II. Punctum. *Quomodo suscitavit eum? Per communicationem maxime gloriæ in claritate, in agilitate, in subtilitate, in immortalitate.* — III. Punctum. *Cur suscitavit eum? 1. ut sit objectum beatitudinis nostræ corporalis; 2. in præmium meritorum ejus.* — Conclusio moralis, 1. *in eos qui non resurrexerunt spiritualiter; 2. in eos qui compati nolunt Christo, sed conglorificari.*

Pour parler méthodiquement et utilement du très-glorieux mystère de la résurrection du Fils de Dieu, il en faut peser les circonstances, qui sont trois principales. Premièrement, qui est-ce qui le ressuscite? C'est son Père éternel. En second lieu, comment il le ressuscite? Par la communication d'une gloire ineffable. En troisième lieu, pourquoi il le ressuscite? Pour être l'objet de notre béatitude et pour récompenser ses mérites: ce seront les trois points de ce discours.

Dieu ayant tiré du néant par une simple parole ce monde corporel et visible, et l'ayant diversifié d'une infinité de belles créatures, rangées chacune en son espèce, avec une économie et une disposition admirable, trouva bon d'y introduire l'homme et le former avec plus de façon, comme le chef-d'œuvre de ses mains, le spectateur et le parangin de ses ouvrages, le lieutenant de sa majesté et le portrait de sa divine essence, auquel il voulait raccourcir et réduire, comme au petit pied, et soi-même et toutes ses œuvres. En ce dessein, il se résolut d'exercer en divers temps, et selon les diverses occurrences, trois sortes d'opérations très-honorables et avantageuses à sa créature bien-aimée. Il projeta de faire l'homme, de le refaire et de le perfectionner; et afin d'avoir en tout cela une très-noble et une très-excellente idée, il délibéra de faire incarner son Fils, son Verbe divin, la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance, de prendre et proposer cet Homme-Dieu, comme un modèle très-parfait en la création, en la réparation et en la glorification de l'homme. En la création, Tertullien, Rupert et d'autres docteurs, remarquent que Dieu tenant en ses mains le limon de la terre, pour former le corps du premier homme et y répandre l'esprit de vie, donnait autant d'œilades à la sainte humanité, que son Fils devait épouser en la plénitude des temps, qu'il formait de traits et de linéaments sur cette boue: *Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus, sic enim prefatio Patris ad Filium: Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram; et fecit hominem Deus, id utique quod finxit, ad imaginem Dei fecit illum, scilicet Christi.* Ce sont

les propres mots de Tertullien (*Lib. de Resur. carnis*). Et parce que celui qui nous a faits sans nous ne nous veut pas refaire sans nous, mais qu'il désire que nous y coopérons, il a proposé ce même Homme-Dieu comme un miroir et un original, sur lequel ces âmes choisies doivent toujours avoir les yeux collés, en la pratique de la vertu et en la conduite de leur vie. *Quos præcivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

I. — Enfin voulant perfectionner cet ouvrage et y mettre la dernière main en glorifiant l'âme et le corps, il prend pour modèle son Verbe incarné, qui est appelé : *Primitiæ dormientium, primogenitus mortuorum*, parce que Dieu son Père, l'a ressuscité le premier de tous les hommes; il est vrai que le Lazare, le fils de la veuve et quelques autres, au Vieux et Nouveau Testament, ont été ressuscités avant notre Sauveur, mais ç'a été avec obligation de mourir derechef. Et si être ressuscité, c'est passer de la mort à la vie, la seule résurrection de Jésus doit être appelée vraie et parfaite résurrection, parce qu'il a été retiré, non-seulement de la mort actuelle, mais de la nécessité et du pouvoir de la mort, pour entrer en la vraie vie, qui est la vie glorieuse et immortelle.

Et quant à ce que saint Matthieu dit (*Ch. XXVII*), qu'en la passion de Jésus, les monuments furent ouverts, et que plusieurs ressuscitèrent, saint Augustin (*Ep. 99, ad Evodium*), et après lui saint Thomas (*III p., q. 53, a. 3, ad 2*), tiennent qu'ils moururent derechef, parce que saint Paul, parlant des justes de l'ancienne loi (*Hebr., XI, 40*), dit que Dieu a voulu qu'ils nous attendent pour être consommés ensemble, c'est-à-dire pour recevoir la parfaite béatitude en même temps : *Ne sine nobis consummaretur*. Et saint Pierre (*Act., II, 24*) dit aux Juifs que ces paroles du psaume XV : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem*, ne se peuvent entendre de David, vu qu'ils avaient parmi eux son sépulcre, ce qui ne conclurait pas si David eût été ressuscité, quand saint Pierre disait ces paroles; et le même saint ajoute au même lieu : *Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni* (*Act., II, 24*), parce que la foi nous enseigne qu'il y a trois substances en notre Sauveur, le corps, l'âme et la divinité : quand il mourut en croix, son âme alla aux limbes des pères, son corps fut mis dans le sépulcre, et sa divinité demeura toujours jointe au corps dans le tombeau et à l'âme dans les limbes, que l'Écriture appelle enfer, c'est-à-dire lieu inférieur et souterrain. Cette âme sainte et déifiée y daigna descendre pour en retirer les âmes des saints patriarches et prophètes, qui y attendaient sa venue et leur rédemption; en quoi Jésus a montré qu'il n'est point d'avaricieux si altéré d'or et d'argent qu'il est altéré des âmes; car si la cupidité des hommes a fait qu'ils ont fouillé jusqu'aux entrailles de la terre, pour en tirer l'or et l'argent, nul avaricieux n'a jamais été si avide d'or, que de creuser jusqu'au centre du monde, ni jusqu'aux portes d'en-

fer; et l'âme de Jésus y est allée pour y chercher les âmes, qui sont ses trésors; mais son Père l'a ressuscité pour l'élever à sa gloire, et le récompenser de sa charité, comme saint Pierre et saint Paul l'enseignent en plusieurs passages : saint Pierre, aux Actes, chap. III, 26, et chap. IV, 10, et chap. V, 10; et saint Paul, aux chapitres IV, VIII et X de l'Épître aux Romains. L'Écriture publie cette vérité si haut et si souvent, parce que c'est un des plus grands bénéfices que nous ayons reçus de Dieu, pour en reconnaître et en estimer la valeur.

Souvenez-vous que l'homme qui pêche mérite de perdre la vie, l'être et tout ce qu'il peut avoir ou espérer au monde : il mérite non-seulement de mourir et d'être réduit en cendres, mais d'être anéanti pour jamais. *Misericordie Domini quia non sumus consumpti*, il ne dit pas *mortui* (*Thren., I*); car il n'y a point de loi plus raisonnable, plus juste et plus conforme au sens commun que la loi de rigueur, qu'ils appellent *pœnam talionis*, quand on vous condamne à perdre une main, un bras ou une jambe, si vous avez coupé une main, un bras ou une jambe à votre prochain, *Dentem pro dente, oculum pro oculo*. Or le pécheur, par l'inclination de son cœur, par la disposition de sa volonté, par la nature et la condition de son péché, tend à anéantir la Divinité, et à ôter la vie et l'être à son Créateur : donc la moindre peine qu'il mérite est de perdre lui-même la vie et l'être pour jamais. Si je vous avais prêté un couteau, et que vous voulussiez vous en servir pour me tuer ou me blesser, la moindre vengeance que je pourrais exercer contre vous serait de vous ôter ce couteau et ne le vous prêter jamais, en cela personne ne m'accuserait d'injustice ni de discourtoisie. Dieu vous a prêté l'être et la vie, l'entendement et la volonté, les yeux, les mains et la langue, tous les autres membres du corps et les puissances de l'âme : la plus douce peine, la plus juste punition qu'il pût ordonner contre vous, serait de vous priver de tout cela, quand vous êtes si ingrat que de vous en servir pour l'offenser. Or, Jésus avait répondu pour tous les pécheurs, il s'était rendu leur pleige et leur caution, il s'était chargé de leurs dettes, et avait contracté toute leur obligation. Il dit : *Quæ non rapui, non pas quæ non debui, tunc exsolvabam*. Il méritait de mourir et d'être anéanti, et si son Père l'eût laissé en l'état de la mort pour une éternité et ne l'eût jamais ressuscité, il aurait usé de son droit, et n'aurait rien fait qui ne fût très-juste, très-raisonnable et adorable.

Aussi nous voyons, en l'Écriture, que Jésus avant sa passion, prie Dieu son Père de ne le pas laisser pour toujours en état de mort; il lui demande cela avec une grande instance, humilité et ferveur, et il s'engage lui-même à mourir volontiers, par l'espérance qu'il a que son Père le ressuscitera : *Caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem* (*Ps. XV*),

paroles que David ne pouvait dire qu'en la personne de Jésus, comme saint Pierre le prouve; et au psaume XL: *Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me. Exaudi, Deus, orationem meam; et ne despexeris deprecationem meam; tu, Domine, servabis me, redimes in pace animam meam* (Ps. LIV). Sur quoi saint Augustin, qui attribue à Jésus toutes les paroles des psaumes, déclare que, *Satagentis, solliciti, in tribulatione positi verba sunt ista: Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem* (Ps. XXIX)? Et après sa résurrection, il remercie Dieu son Père, comme d'une singulière faveur, de ce qu'il a retiré son âme du limbe, et son corps du sépulcre, et qu'il l'a ressuscité: *Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me: eduxisti ab inferno animam meam* (Ps. XXIX). Et il estime tant cette grâce, il en est si reconnaissant, qu'il nous exhorte d'en remercier Dieu, de l'en louer et bénir, l'aimer et le glorifier. *Eduxisti ab inferno animam meam, salvasti me a descendantibus in lucum. Psallite Domino, sancti ejus, et confitemini memorie sanctificationis ejus; et au psaume XXI: Qui timetis Deum, laudate eum: universum semen Jacob, glorificate eum, quia astitit a dextris pauperis, ut salvam faceret a persequentibus animam meam.*

C'est ce que plusieurs n'ont jamais fait, c'est à quoi plusieurs n'ont jamais pensé. Nos dévotions ne sont souvent que des productions d'amour-propre, pratiques de pur intérêt et de retour à nous-mêmes. Si nous prions Dieu, nous ne lui demandons que ce qui concerne notre profit temporel ou spirituel. Si nous lui rendons grâces, nous ne le remercions que des biens qu'il nous a faits ou à ceux de notre famille; c'est nous aimer nous-mêmes et notre salut, cela n'est pas défendu; mais après tout, cela est impur et imparfait. Si nous sommes vrais chrétiens et vrais disciples de Jésus, nous le devons aimer plus que nous-mêmes, entrer dans ses sentiments, nous attacher à ses intérêts, et prier Dieu son Père pour l'avancement de sa gloire, pour l'exaltation de son nom et l'accomplissement de ses desseins, le remercier au moins une fois par jour, c'est le matin quand on sonne l'*Angelus*, de ce qu'il a ressuscité son Fils, lui a rendu la vie que nos péchés lui avaient ôtée, l'a retiré du sépulcre, élevé et reçu à sa droite.

Je sais bien que Jésus disait, en l'Evangile, qu'il avait pouvoir de reprendre son âme, et qu'il ressusciterait son corps trois jours après sa mort, parce que ce miracle est un effet de la toute-puissance de Dieu, qui est commune au Père et au Fils; mais je sais aussi que la résurrection de Jésus n'est pas un simple retour de mort à vie, mais une entrée à sa vie glorieuse, qui consiste en deux points: premièrement en la réunion de l'âme avec son corps orné de quatre qualités, que les théologiens appellent les quatre dots des corps glorieux, et dont saint Paul fait mention écrivant aux Corinthiens: la clarté, l'agilité, la subtilité, et l'impassibilité, ou l'immortalité (1 Cor. XV, 42); secondement

en la communication d'une gloire toute particulière et incomparable que son Père lui a donnée. Considérons aujourd'hui la première, et demain, Dieu aidant, nous parlerons de la seconde.

II. — Si le soleil était cent fois plus lumineux qu'il n'est, quelle admirable splendeur y aurait-il en ce monde! Ne serait-ce pas un objet ravissant, et une chose agréable au dernier point que de le voir, pourvu qu'on le pût regarder fixement, sans être ébloui ni offensé? Je vous dirai une chose merveilleuse, et je la prouverai par l'Écriture sainte: le corps adorable de Jésus est mille fois, un million de fois, et cent millions de fois plus éclatant que le soleil. Après la résurrection il y aura dans le ciel plus de cent mille millions de corps saints, de prophètes, d'apôtres, de martyrs, d'évêques, de religieux, de vierges et d'autres justes: le nombre en sera si grand que, comme dit saint Jean l'Évangéliste, personne ne le peut compter: chacun de ces corps glorieux sera aussi brillant que le soleil; c'est le Fils de Dieu qui le dit: *Tunc fulgebunt justi sicut sol, in regno Patris eorum* (S. Matth., XIII, 43). Il parle de ce qui se fera après la résurrection, et par conséquent il ne l'entend pas seulement de la gloire que les anges bienheureux ont déjà, mais de celle des corps ressuscités. En ce temps-là saint Paul (1 Cor., XV, 41) nous apprend que comme entre les étoiles les unes sont plus brillantes que les autres, ainsi entre les corps glorieux les uns auront plus de clarté que les autres. Et comme le soleil est lui seul plus éclatant que la lune et que toutes les étoiles ensemble, ainsi il y aura dans le ciel un corps glorieux, plus brillant et étincelant que les corps de tous les saints ensemble: sans doute que ce sera le corps adorable de Jésus. Ainsi quelle admirable splendeur, quelle ravissante beauté! quel contentement et félicité sera ce que de la voir, particulièrement si nos yeux se trouvent fortifiés pour la regarder, sans être éblouis, comme ils le seront alors par leur impassibilité.

L'agilité de ce corps précieux n'est pas moindre que la clarté. Clavin, en sa sphère, et les autres astrologues font voir évidemment, par des démonstrations mathématiques, que si le Fils de Dieu était monté au ciel par un mouvement progressif et continu, semblable à celui d'un oiseau ou d'une flèche, il n'y serait pas encore arrivé, faisant tous les jours cent lieues françaises; car pour arriver à la superficie qu'ils appellent convexe, où la partie supérieure du huitième ciel, qui est le firmament, où sont les étoiles, il faudrait deux mille ans, faisant cinquante lieues par jour, et encore autant pour le moins pour aller du firmament à l'empyrée; car d'ici à la partie supérieure du firmament, il y a quarante millions de lieues françaises, et d'ici au ciel empyrée quatre-vingt millions de lieues; cependant il est assuré que le Sauveur fut au ciel empyrée au plus tard le jour de la Pentecôte, d'où il envoya le Saint-Esprit, *Ascendens super*

omnes cœlos; sedensque ad dexteram tuam promissum Spiritum sanctum, in filios adoptionis effudit: donc, quand il n'y serait arrivé que la veille de la Pentecôte, il fit huit millions de lieues par jour; mais il n'y mit pas tant de temps: car depuis qu'une nuée l'eût dérobé à la vue de ses apôtres, il s'y transporta en moins de rien.

A cette grande vitesse de son corps est jointe une subtilité merveilleuse par laquelle il pénétra les cieux, et il peut passer à travers toute sorte d'étendue corporelle, pour épaisse et massive qu'elle soit: outre le témoignage de saint Paul, qui dit, au lieu sus-allégué, que le corps glorieux est spirituel, *Seminatur corpus animale, surget spirituale* (1 Cor., XV, 44), c'est-à-dire avantage des qualités de l'esprit, on le peut aisément persuader à tout esprit tant soit peu raisonnable, qui reçoit les principes de la foi. En effet, si le corps de Jésus-Christ n'était doué de cette grande vitesse et subtilité que nous avons dit, l'âme aurait sujet de se repentir de l'avoir pris; car il lui servirait d'obstacle et d'embarras, quand l'âme voudrait venir promptement du ciel en terre et entrer dans la chambre fermée de quelqu'un de ses favoris, pour converser avec lui, comme il arrive quelquefois; le corps la retarderait par sa pesanteur, et l'empêcherait d'entrer, par sa solidité et son impénétrabilité.

Enfin, ce corps adorable est doué d'une si grande impassibilité et immortalité, qu'il ne l'a pas seulement pour soi, mais pour la communiquer à tous ceux qu'il lui plaît, et si aisément qu'il n'a qu'à dire une parole pour ressusciter tous les morts: car il dit, en saint Jean (*S. Joan., V, 25*): L'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront bien fait ressusciteront pour vivre éternellement; ceux qui auront mal fait ressusciteront pour être condamnés.

Ces quatre excellentes qualités conviennent au corps du Fils de Dieu, en tant que corps glorieux; mais en tant que corps désiré, en tant que corps subsistant en la Divinité, il a bien une autre gloire, il est en la gloire de son Père, gloire suréminente, gloire surcéleste, gloire ineffable et gloire incompréhensible, comme nous verrons l'un de ces jours, Dieu aidant: *Christus surrexit per gloriam Patris*.

III. — 1. Cette doctrine se rendra encore plus évidente si nous contemplons la fin pour laquelle il a été à propos que Jésus soit ressuscité: nous la pouvons considérer, ou en nous, ou en lui. *Dilectus meus mihi*; il est à nous en tous les états de sa vie, tous ses mystères nous sont révélés: il s'est incarné pour nous, il a vécu pour nous, il est mort et ressuscité pour nous: j'oserai même bien dire, puisque de très-puissantes raisons le persuadent, que si Dieu ne se fût incarné, il n'y eût point eu de corps de Dieu dans le ciel, et les hommes n'eussent pas été parfaitement bienheureux, puisque la félicité de

l'homme consistant en la vue et jouissance de Dieu, qui est l'unique objet de sa béatitude, rien autre que lui ne le peut contenter, *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (*Psal. XVI, 15*). L'homme n'est pas l'âme seulement, c'est tout le composé, c'est le corps et l'âme tout ensemble; il faut donc, pour le rendre parfaitement heureux, que la vue du corps soit contentée; rien de fini ne la peut rassasier, *Non satiatur oculus visu* (*Eccle., I, 8*): il faut donc que sa vue corporelle même ait pour objet une beauté infinie, un corps désiré, et le corps d'un Dieu pour objet: *Si mortui non resurgunt, inanis est spes nostra*, dit saint Paul: S'il n'y a point de résurrection, nous sommes déçus de notre espérance: comment est-ce que cela s'entend, vu que quand nous ne ressusciterions pas, notre âme ne laisserait pas de voir Dieu et de jouir de lui? c'est que nous aspirons à une félicité parfaite, et que notre béatitude ne serait pas parfaite et accomplie, si nous ne voyions l'Homme-Dieu des yeux du corps, et si l'on ne nous pouvait dire: *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*.

2. Il faut donc que le corps du Sauveur soit avantage d'une gloire et d'une beauté incompréhensibles, afin que la vue corporelle des bienheureux s'y puisse arrêter sans dégoût une éternité tout entière, y trouvant toujours de nouvelles perfections à contempler et à admirer: et puis Dieu reconnaît toujours ses élus au delà de leur mérite, *ultra condignum*; il comble avec grande largesse la mesure de ses récompenses, par un excès de pitié, *Abundantia pietatis suæ, et merita supplicum excedit et vota; mensuram bonam, et confertam, et coagitatam dabant in sinum vestrum*: puisqu'il est si libéral envers les autres, il n'est pas chiche et retenu envers son propre Fils; puisqu'il récompense les autres au delà de ce qu'il leur doit, il récompense son Fils pour le moins selon ses mérites: or ses mérites sont infinis, la gloire donc qui est sa récompense doit être immense et infinie: c'est son corps qui reçoit cette gloire en sa résurrection, car son âme sainte a été bienheureuse dès le commencement de sa vie, son corps s'est disposé à cette gloire, il l'a méritée par ses travaux, par ses humiliations et ses souffrances: c'est pour cette raison qu'il est comparé au phénix (*Job, XXIX, 18*): *Sicut palma multiplicabo dies meos (græce, Sicut phœnix in nidulo meo moriar)*.

Voilà deux paroles bien différentes, mais alliées en la mort du phénix: son tombeau est son nid, le lieu de sa mort est le lieu de sa naissance; il est vrai que le soleil sert de père à cet oiseau, il couve et donne la fécondité à ses cendres par les douces influences de sa chaleur et de sa lumière, il en fait éclore un autre lui-même; mais les bois aromatiques y sont nécessaires: le phénix assemble un hâcher de bois de cannelle, de baume, de romarin et d'autres bois de senteur; il y allume du feu par le battement de ses ailes, il s'y brûle, s'y consume et s'y réduit en cendres, pour trouver en son décès la res-

source de sa vie. Il est vrai que le Père éternel a ressuscité Jésus-Christ, et qu'il l'a reproduit à la vie glorieuse par sa fécondité divine et par sa toute-puissance infinie, mais Jésus y a beaucoup contribué; il l'a méritée, il s'y est disposé par ses souffrances, ses humiliations, sa patience et autres actes de vertus très-parfaites et très-excellentes qu'il a pratiquées en sa passion, comme autant de bois aromatiques qui ont composé le bûcher de la croix: il est le premier-né des morts et l'aîné des ressuscités; il est donc la règle, le modèle et le niveau de tous les autres. Aussi saint Paul (*Ephes.*, II) dit-il, *Concrificavit nos in Christo, et conresuscitavit, et consedere fecit in celestibus*. Mais il ajoute: *Creata in Christo Jesu, in operibus bonis, que preparavit Deus, ut ambulemus in illis*.

Conclusion. — 1. Mais n'est-ce pas une grande confusion et une désolation pour vous, ô âmes pécheresses et impénitentes, que vous donniez sujet au Fils de Dieu de faire des plaintes contre vous, et de vous dire tout le contraire de ce qu'il disait à son Père en sa résurrection? Il lui disait, en le remerciant, *Convertisti planctum meum in gaudium mihi, et circumdediti me letitia*; et il a sujet de vous dire: *Convertisti gaudium meum in planctum mihi, et circumdediti me tristitia*. Vous rabattez la joie de la Résurrection, vous le privez du principal effet et du plus considérable fruit qu'il vous en demande: son apôtre dit qu'il est ressuscité pour notre justification: il est passé de la mort à la vie pour nous ressusciter en l'âme et au corps, pour sanctifier nos âmes sur la terre et pour glorifier nos corps dans le ciel. Il peut dire, comme saint Paul, mais en un sens spirituel: *Si mortui non resurgunt, inanis est spes nostra*: et vous le privez de cette fin; il n'a pas tant de pouvoir sur vous qu'un prophète en eut autrefois sur un enfant trépassé.

Elisée, voulant ressusciter l'enfant de la dévote Sunamite (*IV Reg.*, IV, 30), lui envoya son serviteur Giézi avec son bâton, et lui commanda de le mettre sur le corps du défunt; ce que le serviteur ayant fait inutilement, il revint à son maître tout triste, et lui dit: *Non surrexit puer, non erat vox neque sensus*. Le prophète y va en personne, et pour s'ajuster au petit corps de cet enfant, il raccourcit le sien. Je ne sais pas comment il fit, tant il y a qu'il le fit: il colla ses yeux aux yeux de cet enfant, sa bouche à sa bouche, ses mains à ses mains, et par ce moyen il lui rendit la vie. Le Fils de Dieu, désirant vous ressusciter, vous a envoyé son serviteur le prédicateur, ou votre confesseur, qui vous a mis devant les yeux le bâton de sa justice, la verge de ses menaces; mais en vain et sans aucun effet, *Puer non surrexit, non est vox, neque sensus*; vous êtes demeuré mort, immobile et insensible, sans sentiment de Dieu, sans appréhension de ses jugements et sans aucun mouvement pour la vertu. Il est venu à vous en personne, et pour entrer en votre corps et en votre âme, pour se joindre utilement à vous, il semble

s'être raccourci: il s'est mis sous les apparences d'un peu de pain, pour vous rendre la vie; mais en vain et inutilement: car vous demeurez toujours en même état, en état de mort spirituelle, en voie de mort éternelle. N'est-il pas vrai que vous êtes le même que vous étiez il y a un an? N'est-il pas vrai que la communion de Pâques ni les autres précédentes n'ont point fait de changement en vous, ne vous ont pas fait démordre d'un seul point de votre luxe, de vos vanités ni de vos pointilles d'honneur; que vous êtes aussi ambitieux, attaché à vos intérêts, avide des biens de la terre, vindicatif, jureur et envieux que vous étiez il y a trois ans, et que le Fils de Dieu a sujet de dire au regard de vous: *In vanum laboravi, sine causa consumpsi fortitudinem meam*?

2. Ne pensez pas être glorifié dans le ciel, si vous n'êtes sanctifié sur la terre: ne pensez pas aller à la vie glorieuse par d'autre voie que celle des souffrances, des mortifications et des vertus chrétiennes; c'est l'unique voie que le Fils de Dieu a prescrite, que notre Sauveur a frayée et que les saints ont suivie. Écoutez saint Paul et saint Barnabé (*Act.*, XIV, 21): *Per multas tribulationes oportet nos introire in regnum Dei*: ils ne disent pas qu'il serait bon, que c'est un conseil salutaire et un chemin plus assuré; mais *oportet*, que c'est un faire-le-faut, une nécessité nécessitante et absolue de passer, non par deux ou trois, mais par plusieurs souffrances, pour arriver au royaume de Dieu. Y a-t-il rien de plus clair, de plus ferme et de plus assuré que les paroles du Fils de Dieu, qui dit: Que celui qui veut venir après moi renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours et me suive? Mais de bonne foi, oseriez-vous dire que de vivre comme vous faites dans le monde, banter les danses, les comédies, les lieux de débauches, les académies, les festins et autres divertissements, ce soit renoncer à soi-même et porter tous les jours sa croix?

Sequitur me, parce qu'il a frayé ce chemin: il le dit à ses disciples le jour de sa résurrection: *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam*. Notez *oportuit*, il a été nécessaire que Jésus-Christ souffrit, et qu'il entrât en sa gloire par ce moyen, en la gloire qui était à lui, à laquelle il avait tant de droits, à la gloire qui lui appartenait en qualité de Fils de Dieu par nature: il a fallu qu'il ait souffert pour entrer en cette gloire; et vous penserez, sans rien souffrir pour dompter vos passions et sans vous mortifier, entrer en la gloire, à laquelle vous n'avez aucun droit, en la gloire que vous avez si souvent démeritée, et à laquelle vous avez renoncé par tant de crimes! Nous ne pouvons avoir cette gloire qu'en qualité d'héritiers de Dieu et de cohéritiers de Jésus-Christ: et son apôtre nous déclare que pour obtenir cette frivole, il faut endurer avec Jésus-Christ *Heredes quidem Dei, coheredes autem Christi: si tamen compatimur, ut et glorificemur* (*Rom.*, VIII, 17). Nous ne serons pas plus privilégiés que ses parents, que

ses favoris et que ses bien-aimés. Saint Jacques et saint Jean lui demandant d'être assis en son royaume, il leur dit : Pouvez-vous boire le calice que je boirai, et endurer ce que je dois souffrir pour entrer en la gloire que vous me demandez ? Tous les saints ont passé par là, tous ont été martyrisés, ou ils ont mené une vie fort austère, humble et pénitente ; une vie détachée de l'affection des grandeurs du monde, des biens de la terre et des délices de la chair. Saint Jean, en l'Apocalypse (*Apoc.*, VII, 14), ayant vu leur assemblée, on lui dit qu'ils étaient venus d'une grande tribulation : ils sont arrivés en bon port, donc ils ont tenu le bon chemin, et c'est une folie que de ne les pas suivre. Pesez, de grâce, ce raisonnement, et il vous convaincra, si vous n'avez perdu la foi et le sens commun.

Nous voyons en l'Eglise deux différentes voies, deux vies différentes de ceux qui ont quelquel désir de se sauver : l'une, de ceux qui mènent une vie sainte, mortifiée, dévote, parfaite et fervente en bonnes œuvres ; l'autre, de ceux qui mènent une vie, non à la vérité criminelle, mais lâche, négligente et imparfaite : ils ne font pas de grands maux, mais ils ne font pas aussi beaucoup de bien : ils se contentent de garder les commandements de Dieu tellement quellement, de peur d'être damnés ; mais ils veulent avec cela que leur amour-propre trouve toujours son compte : ils se traitent bien, ils passent leur temps en jeux, en promenades, en visites superflues, et autres divertissements qu'ils appellent innocents : ils ne font tort à personne ; mais ils ne se mettent pas en peine si leur prochain est en nécessité et s'ils le peuvent assister. Tous ceux que nous savons assurément être sauvés, tous ceux que l'Eglise a canonisés, tous ceux que Dieu honore par des miracles, ont suivi la première voie ; ils ont embrassé la perfection, tous sans en excepter un seul : donc ce chemin-là est très-assuré ; au contraire, pas un seul de ceux qui ont suivi la seconde voie n'est canonisé ; pas un de ceux qui ont mené une vie commune et ordinaire n'a fait de miracles : je crois bien que plusieurs qui sont au ciel ne sont pas canonisés et ne l'ont point de miracles, mais je n'en sais rien, cela est incertain, je ne suis pas obligé de le croire. Donc pour le moins la voie qu'ils ont suivie, la vie commune qu'ils ont menée, est un chemin douteux et mal assuré ; et n'est-ce pas une grande imprudence, une grande témérité, pour ne pas dire une folie, que de quitter le certain pour l'incertain, en ce qui est de l'éternité ? *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas* : on ne saurait avoir trop d'assurance en un sujet de si grande importance. Je prie Notre Seigneur de nous faire la grâce de vivre si saintement, que nous nous rendions dignes de cette résurrection immortelle et de l'éternité bienheureuse. Amen.

SERMON LII.

De l'ascension du Fils de Dieu.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis reppromissionibus.

Les anciens patriarches n'ont pas eu le bonheur que nous avons, de voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis (Hebr., XI).

L'ascension du Fils de Dieu est remplie de tant de merveilles, que l'Eglise, en ses litanies, attribue à ce seul mystère l'épithète d'admirable : *Per admirabilem ascensionem tuam*. Et saint Augustin, au livre du Symbole, après avoir fait paraître les richesses de son éloquence à expliquer aux catéchumènes les autres articles de notre foi, quand il est parvenu à celui de l'Ascension, il avoue son insuffisance, et se contente de dire : *Ascendit in cælum, credite ; sedet ad dexteram Dei, credite*. Suivant ce procédé, j'ai à vous proposer, au premier point de ce discours, ce que la Foi nous enseigne de l'ascension de Jésus-Christ et de sa réception au trône et à la droite du Père. En second lieu, l'Evangile de ce jour nous apprendra les marques pour connaître si nous serons quelque jour participants à la gloire. *O Rex gloriæ, Christe, Domine virtutum, qui triumphator hodie super omnes calos ascendisti, ne derelinquas nos orphanos, sed mitte promissum Patris in nos* ; c'est l'humble et dévôte prière que faisait la petite famille de Jésus, quand elle était encore en son berceau, en attendant le Saint-Esprit dans le cénacle de Jérusalem, durant ces dix jours qui s'écoulèrent entre l'Ascension et la Pentecôte ; prière que nous devons vous adresser avec beaucoup plus de sujet, ô Jésus, roi de gloire et de majesté infinie ! L'Eglise primitive, composée de vos disciples, n'était alors orpheline que de père, puisque vous aviez laissé à votre place la glorieuse Vierge, votre mère ; mais nous sommes orphelins de père et de mère, nous sommes privés de la présence visible de votre sainte humanité et de votre mère bienheureuse : *Ne derelinquas nos orphanos*, Hélas ! ne nous laissez pas tout à fait orphelins, envoyez-nous votre Saint-Esprit, qui éclaire notre entendement, qui échauffe nos volontés en votre amour, qui nous fasse la grâce de parler dignement de votre triomphante ascension ; nous vous en prions par l'entremise de son épouse, votre mère et notre reine, que nous saluons, en disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Proponuntur difficultates circa illa verba : Sedet a dextris Dei : Expediit vobis ut ego vadam ; Nisi abiero, Paracletus non veniet.* — I. Punctum. *Solvuntur dictæ difficultates, et explicatur quomodo in ascensione Christus receptus sit in dextera, in throno, et in gloria Patris.* — II. Punctum. *Explicatio moralis verborum Christi in Evangelio hujus diei : In nomine meo demonia ejicient, etc.* — Conclusio

Paraphrasis illorum verborum : Viri Galilæi, quid statis ?

Si nous considérons ce que le Fils de Dieu prédit de son ascension, ce que l'évangéliste en écrit, ce que les Pères de la primitive Église en disent, nous y trouverons plusieurs grandes et difficiles questions, lesquelles, à mon avis, on n'a pas coutume d'éclaircir, et qui méritent néanmoins d'être bien éclaircies. Il vous est expédient que je m'en aille, dit Jésus-Christ à ses apôtres (*S. Jo.*, XVI, 7); comment est-ce que cela peut être véritable? Est-il expédient à un troupeau que le pasteur s'éloigne de ses ouailles? *Ego sum pastor bonus*. Est-il expédient à un corps que le chef soit séparé de ses membres? *Ipsæ est caput corporis Ecclesiæ*. Est-il expédient à une épouse que son époux fasse divorce avec elle? *Quod Deus conjunxit, homo non separet*. Seigneur, c'est Dieu votre Père qui vous a lié à l'Église : est-il expédient que vous, qui êtes homme, mettiez la division dans un si heureux mariage? Si je ne m'en vais, le Saint-Esprit ne viendra point à vous. comment est-ce que cela s'entend? Y a-t-il de l'antipathie ou de la mauvaïse intelligence entre ces deux Personnes divines, entre le Fils et le Saint-Esprit, entre la sagesse et l'amour du Père. Quand nous considérons Jésus en sa divinité, nous voyons qu'il est le principe et l'origine du Saint-Esprit. Quand nous considérons Jésus en son humanité, nous voyons que le Saint-Esprit est sa cause et son principe : y a-t-il de l'opposition et de la contrariété entre l'effet et la cause, entre la source et son ruisseau, que l'un ne peut venir à nous, si l'autre ne s'en va? Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais, *gauderetis utique* (*S. Jo.*, XIV). Quand un père de famille sort de sa maison pour un long voyage, et qu'il voit sa femme toute triste et désolée, s'il lui disait : Mon cœur, vous ne m'aimez pas ; car si vous m'aimiez, vous ne pleureriez pas, vous vous réjouiriez de mon départ. Quelle conséquence serait-ce que cela? quel raisonnement ferait-il? C'est la conséquence que Jésus tire, quand il dit : *Si diligeretis me, gauderetis utique*.

Après que Jésus a ainsi prédit son ascension, l'évangéliste la raconte ; mais il n'en dit que deux mots, et pas davantage : *Assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei* ; voilà tout ce que les quatre évangélistes nous disent d'un si grand mystère. Celui-là serait bien ignorant dans les articles de la foi, qui ne saurait ce que Jésus disait à la Samaritaine : que Dieu est un esprit, un être pur et incorporel, exempt de toute composition matérielle ; comment est-ce donc que le Sauveur peut être assis à sa main droite ? et s'il est assis en un trône, de quelle étoffe est-il : est-ce de bois ou de marbre, d'or, d'argent, ou de diamant ? Je sais bien qu'on a coutume de répondre que les apôtres ont bégaïé avec nous, et se sont accommodés à notre petite façon d'entendre et de parler, et que par cette séance à la droite du Père, ils ont voulu exprimer l'égalité et la consubstantialité qui

est entre le Père et le Fils. Quand nous voyons un gentilhomme ou quelque autre parler au roi, à genoux ou tout droit, nous concluons que c'est un vassal ; mais si nous voyons un prince assis en un trône auprès du roi, et à sa main droite, nous disons que c'est un souverain. L'évangéliste dit que Jésus est assis à la dextre du Père, c'est-à-dire qu'il est souverain comme le Père, tout-puissant comme le Père et infini comme le Père ; égal, coessential et coéternel au Père ; oui, mais Jésus en tant qu'homme n'est pas consubstantiel, ni coéternel à son Père, il est de même nature que nous, et néanmoins il est à la droite du Père, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme.

Car c'est la sainte humanité qui est en la gloire du Père, et assise en son trône, et non-seulement quant à l'âme, mais encore quant au corps. Saint Léon le dit en paroles très-claires (*Serm. I de Ascensione*) : *Æterni Patris in sinu recepta consensu illius gloriæ sociatur in throno cujus naturæ copulatur in Filio*. Et un peu après : *Ut non dubia fide, sed constantissima scientia teneatur, illam naturam in Patris consedisse throno quæ jacuerat in sepulcro*. Vous diriez que la nature humaine de Jésus est au trône de Dieu, et à la dextre du Père, parce qu'étant comme entée et insérée en l'être de Dieu, en la subsistance du Verbe, et ne faisant qu'un suppôt avec lui, elle est servie et révérée par les puissances et les principautés célestes, comme Dieu : vous dites vrai ; mais cela n'épuise pas la difficulté : car cette sainte humanité est unie au Verbe, et subsistante par son hypostase dès le premier instant de sa conception ; et néanmoins, à proprement parler, ce n'est que depuis le jour de l'ascension qu'elle est élevée à la gloire du Père et assise à sa droite : L'Église le dit au canon de la messe : *Communicantes et diem sacratissimum celebrantes, quo Dominus noster, unigenitus tuus, unitam sibi fragilitatis nostræ substantiam in gloriæ tuæ dextera collocavit*. Comment donc répondre à ces difficultés ?

I. — Pour les éclaircir, il se faut souvenir qu'au mystère de l'Incarnation, le Fils de Dieu communiquant sa propre subsistance à l'humanité sainte, la devait rendre en même temps participante de toutes ses perfections et de tous les attributs dont une nature créée est capable et susceptible. Et en effet, saint Paul (*I Cor.*, XV) nous enseigne qu'une âme bienheureuse reprenant son corps et se réunissant à lui en la résurrection, lui communiquera toutes ses perfections : elle est agile, impassible, immortelle et lumineuse, et elle le rendra léger, impassible, immortel et resplendissant ; il sera même spirituel, parce qu'elle est spirituelle, encore qu'il ne laisse pas d'être corps en son genre, en son espèce et en sa substance individuelle : *Seminatur corpus animale, surget spirituale : ubi volet spiritus, protinus erit et corpus* (*S. Aug.*).

Car comme, en un mariage parfait, la femme n'épouse pas seulement la personne de son mari, mais sa noblesse, ses prérogatives et ses titres d'honneur ; s'il est comte, duc

ou prince, elle est comtesse, duchesse ou princesse, *Mulieres coruscant radiis maritorum*; l'impératrice jouit des privilèges de l'empereur (*L. Princeps, ff. de Legibus*): ainsi quand l'esprit de l'homme se réunira à sa chair, il lui communiquera toutes ses propriétés, et on dira en cet hyménée ce qu'on disait au mariage du premier homme : Donnons-lui un parti qui, lui étant semblable, lui soit en aide, non pas à charge : *Faciamus ei adiutorium simile sibi, non pas onus*. Le mariage du Verbe divin avec la sainte humanité est beaucoup plus étroit, intime et indissoluble, que le mariage de l'âme bienheureuse avec son corps; ainsi le Verbe remplit cette humanité sainte, il la possède, il l'actue et il la vivifie plus noblement, plus efficacement et plus absolument : il la pénètre plus intimement que l'âme ne fait le corps; il lui doit donc communiquer toutes ses propriétés. Une âme végétante pénétrant le tronc d'un petit arbrisseau, le fait vivre d'une vie de plante; une âme sensitive informant le corps d'un agneau, le fait vivre d'une vie animale; une âme intellectuelle animant le corps d'un homme, le fait vivre d'une vie raisonnable, et le Verbe divin actuant l'humanité sainte, ne la fera pas vivre d'une vie divine? Ne lui doit-il pas communiquer ses propriétés et ses attributs, vu qu'il est uni à elle plus étroitement, plus intimement et plus noblement qu'aucune âme n'est à son corps, ni aucune forme à sa matière?

Cependant le Verbe divin, pour l'économie de notre salut et pour l'accomplissement de l'œuvre de notre rédemption, suspendit de l'Incarnation la communication d'une bonne partie de ses perfections; il arrêta pour un temps le flux et le cours de ses attributs, qui devaient couler en son âme et en son corps; et par un excès de bonté, et pour l'amour de nous, il opposa une digue à sa bonté et à l'amour qu'il avait pour son humanité, s'empêchant de répandre en elle plusieurs perfections divines qui lui étaient dues. L'immortalité, l'impassibilité et la souveraineté sont des propriétés divines. Mais si Jésus eût été immortel, comment serait-il mort pour nous? S'il eût été impassible, comment aurait-il enduré pour nous? S'il eût été indépendant et souverain, comment nous eût-il donné un exemple d'obéissance, se soumettant à sa sainte mère? Mais au jour de l'Ascension, le Verbe divin leva la digue et fit une entière effusion et profusion de soi-même, de toutes les grandeurs, excellences et perfections dont son humanité est capable.

C'est ce qu'il demandait à son Père, la veille de sa mort en la dernière cène quand il disait : *Et nunc clarifica me, tu Pater, apud temetipsum, non pas seulement apud mundum, claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te* : Mon Père, glorifiez-moi en vous de la gloire que j'avais en vous avant tous les siècles. Sur quoi saint Cyrille d'Alexandrie dit : Le Sauveur demande d'être glorifié, non d'une gloire accidentelle, mais de sa gloire propre et naturelle : *Petit*

clarificari non adventitia quadam gloria, sed propria et naturali : et un peu plus bas : La gloire qu'il a toujours eue, en tant que Dieu, il la demande maintenant en tant qu'homme : *Gloriam ergo quam semper habuit ut Deus, ut homo petit* (*S. Cyril. Al., lib. XI in S. Joan., c. 17*). C'est encore ce que saint Paul nous veut apprendre quand il dit que toute la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement : *In ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter* (*Coloss., II, 9*); en lui, c'est-à-dire en son humanité, dit le même saint Cyrille.

Pesons toutes les paroles de l'Apôtre : il dit que la Divinité habite en la sainte humanité de Jésus, et non pas seulement la Divinité, mais la plénitude de la Divinité; et non pas seulement la plénitude, mais toute la plénitude de la Divinité, ou, selon le grec, de la Déité; et qu'elle y habite corporellement, c'est-à-dire comme en son propre corps : corporellement, c'est comme s'il disait : Elle y habite selon toutes ses dimensions, selon toute l'étendue et l'actualité de ses perfections.

Or s'il était permis de faire quelque distinction mentale entre les attributs divins, qui sont une même chose très-simple, et y reconnaître quelque priorité, non de durée ou de nature, mais d'ordre selon notre faible et imparfaite façon de concevoir, nous dirions que la dernière perfection que le Père communique à son Fils en la génération éternelle, c'est la fécondité ou la puissance de produire avec lui, en unité de principe, la Personne adorable du Saint-Esprit; car en la grossièreté de notre petit raisonnement, nous concevons que le Fils peut produire le Saint-Esprit, et pour lui communiquer les attributs divins, les doit avoir : nous concevons donc qu'il les a reçus du Père, *In priori signo rationis*, avant que de les donner au Saint-Esprit, et que de produire cette troisième Personne très-adorable : *Producere est perfecti*. C'est donc cette fécondité et cette puissance de produire et d'envoyer le Saint-Esprit que le Verbe divin a communiquée à son humanité sainte, autant qu'elle en était capable; de produire, dis-je, le Saint-Esprit dans le cœur des fidèles et de l'envoyer à son Eglise, et il lui a communiqué cette fécondité toute la dernière, parce que c'est la dernière perfection qu'il a reçue de son Père, selon notre basse et faible façon de concevoir, ainsi que nous avons dit. Et c'est en cesens qu'il disait à ses apôtres : *Nisi abiero, Paracletus non veniet ad vos*; c'est ce que son bien-aimé disciple enseignait en disant : *Nondum erat Spiritus datus, quia nondum erat Jesus glorificatus* (*S. Joan., VII, 39*); c'est ce que l'Eglise chante en la Pentecôte : *Ascendens super omnes cælos, sedensque ad dexteram tuam, promissum Spiritum sanctum in filios adoptionis effudit*; comme si l'un et l'autre voulaient dire : Jésus envoie le Saint-Esprit, mais c'est quand il est glorifié, quand il est au sein et en la gloire de son Père, quand toute la plénitude de la Divinité habite en lui, quand son humanité a reçu du Verbe la fécondité et les

perfections divines, selon toute l'actualité dont elle était susceptible. Et c'est ce qui nous doit réjouir en ce jour, c'est ce qui rend ce mystère cher et précieusement à Jésus, à la Vierge et à toute l'Eglise.

C'est aujourd'hui proprement que Jésus, Homme-Dieu, s'est assis à la droite du Tout-Puissant; c'est aujourd'hui qu'il a été reçu au trône de Dieu et qu'il est entré en la gloire de son Père. Il est assis, c'est-à-dire qu'il n'est plus sujet aux travaux, tributaire aux fatigues, assujéti aux misères et aux infirmités humaines. Il est à la droite du Tout-Puissant, c'est-à-dire qu'il a l'intendance et l'administration du ciel et de la terre, des hommes et des anges, du spirituel et du temporel. Quel honneur, quel bonheur pour nous de savoir et d'être assurés qu'un homme de même que nous, gouverne à présent toutes les créatures, qu'il a un pouvoir souverain, absolu et indépendant, de faire tout ce qu'il lui plaît? C'est lui qui distribue les charges, les offices et les bénéfices, les partis avantageux et les bons succès à qui bon lui semble: c'est lui qui convertit les pécheurs, qui pardonne les péchés et qui sanctifie les fidèles; c'est lui qui donne les grâces gratuites, les grâces prévenantes et la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et tous les trésors spirituels qui peuvent enrichir une âme: c'est lui qui envoie les apôtres, qui choisit les prélats et qui fortifie les martyrs, lui qui anime les prédicateurs, qui purifie les vierges, qui béatifie les prédestinés et qui condamne les réprouvés; c'est lui enfin qui a les clefs de la vie et de la mort, du paradis et de l'enfer.

Il est au trône de Dieu, c'est-à-dire, qu'il est entré dans la réelle, dans l'actuelle et éternelle jouissance de son Empire, et dans l'exercice de sa souveraineté. Il est en la gloire du Père, c'est-à-dire qu'il a été reçu en la pleine, entière et parfaite possession de toutes les grandeurs de Dieu qui sont convenables à ses mérites et à sa qualité d'Homme-Dieu.

Ce mystère était encore expédient à la Vierge; car le sentiment de l'Eglise et la piété des fidèles tient pour indubitable qu'elle est au ciel en corps et en âme; ce qui n'est pas bien assuré d'aucun autre des bienheureux. Si Jésus fût demeuré parmi nous sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles, la Vierge eût été privée pendant tout ce temps-là d'une partie de sa félicité, c'est-à-dire de la vue du corps adorable de son Fils, qui est le plus beau, le plus agréable, le plus charmant et le plus ravissant de tous les corps, comme nous avons vu ci-dessus. Il disait donc à bon droit à la Vierge: *Expedit vobis ut ego vadam*. Il nous était aussi expédient à nous-mêmes; car il s'en va et ne s'en va pas: il nous quitte et ne nous quitte pas: il se sépare de nous et demeure toujours parmi nous: il demeure non-seulement parmi nous, mais avec nous, mais au milieu de nous, mais dedans nous. Si Jésus ne fût monté au ciel, il n'eût pas insti-

tué l'eucharistie; car il ne l'a instituée que pour suppléer au manquement de sa présence visible; s'il fût demeuré parmi nous, il n'eût pas entré dedans nous; et quand bien il aurait institué le saint-sacrement, il ne nous eût pas donné une chair entièrement glorieuse, un corps doué de tant de gloire et de perfections divines que le sien; mais son corps étant maintenant au trône de Dieu, il est parfaitement glorieux quand il nous joint à soi, et qu'il fait part de sa gloire; c'est ce qu'il disait à son Père, instituant l'eucharistie, selon l'explication de saint Cyrille Alexandrin (*Tract. 11, in S. Joan., cap. VII*): *Claritatem quam tu dedisti mihi, dedi eis*: Je leur donne en ce sacrement une participation de la gloire que vous m'avez donnée, et que vous me donnerez en me ressuscitant.

Finalement, l'ascension de Jésus-Christ nous est très-salutaire et favorable; elle nous est un sujet de grande consolation et de réjouissance, parce qu'elle nous est un gage très-certain et une espérance indubitable que nous pouvons aller après lui; il disait à ses disciples: Je vais vous préparer le logis, *Vado parare vobis locum*; et saint Léon: *Quo præcessit gloria capitis, eo vocatur et spes corporis*. L'histoire ecclésiastique nous apprend que Jésus-Christ montant au ciel de la montagne des Olives, laissa les marques de ses sacrés pieds imprimés sur la pierre d'où il s'éleva pour s'en aller; et que les chrétiens ayant voulu faire une église au même lieu, il ne leur fut jamais possible de fermer la voûte à l'endroit par où il passa en montant au ciel: pour nous apprendre que, depuis son ascension, le chemin du ciel est ouvert et frayé pour tous les fidèles qui y voudront suivre les traces et les vestiges qu'il nous a laissés; c'est ce qu'il enseigne en notre Evangile, en disant: *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit*, que celui qui aura la foi et qui sera baptisé, sera sauvé.

II. — Et parce qu'il y a foi et foi, une foi morte, oisive, ou stérile, et une foi vive, animée, active ou féconde, et qu'il ne promet pas l'entrée du ciel à ceux qui n'ont que la foi morte, il nous donne des marques pour les reconnaître et les discerner l'une de l'autre: *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur: in nomine meo, dæmonia ejicient* (*S. Marc., XVI*), etc. Ceux qui auront la foi chasseront les diables, parleront de langues nouvelles, écraseront les serpents, imposeront les mains sur les malades et les guériront.

Saint Grégoire (*hom. in Evangel.*) et saint Bernard disent qu'en la primitive Eglise la foi, ayant besoin d'être arrosée par de fréquents miracles, comme un jeune arbrisseau, ces paroles s'entendaient au pied de la lettre et s'accomplissaient corporellement; mais que maintenant elles se doivent entendre, et qu'elles s'accomplissent spirituellement; ce qui nous montre que Jésus-Christ a beaucoup de sujets de nous faire les reproches qu'il faisait à ses apôtres en l'Evangile de ce jour, avant que de monter au ciel: *Exprobravit incredulitatem eorum*.

On pense qu'il n'y a rien de si commun

que la foi ; cependant il n'y a rien de si rare que la vraie foi parmi les chrétiens. Vous avouerez cette vérité si, d'un côté, vous considérez ce que c'est que la vraie foi et les signes que Jésus-Christ nous donne pour la connaître, et si, d'autre part, vous faites réflexion à la vie de la plupart de ceux qui se disent fidèles. Avoir la foi, c'est croire fermement ce que l'Écriture et l'Église nous enseignent ; c'est en être plus assuré et plus certain que de ce que nous voyons devant nos yeux, ou que nous touchons du doigt : *Dæmonia ejicient*. La foi nous enseigne que l'âme qui est en état de péché mortel est l'asile des démons ; les esprits malins y font leur demeure (*Apoc.*, XVIII, 2) : *Cecidit, cecidit Babylon et facta est habitatio dæmoniorum, et omnis spiritus immundi*. Vous êtes tombé très-grièvement, vous le savez bien : vous êtes une Babylone, il n'y a que confusion, que désordre et que dérèglement en votre âme et en votre corps. Vous faites en secret des actions si infâmes, que si votre laquais les savait vous mourriez de confusion. N'est-ce pas un grand désordre et dérèglement en une maison, quand le serviteur gourmande son maître, quand la servante commande à sa maîtresse ? En vous il y a l'esprit et le corps, l'âme et la chair : qui est-ce qui est fait pour commander ? N'est-ce pas l'esprit, n'est-ce pas l'âme ? Et qui est fait pour obéir ? N'est-ce pas le corps et la chair ? Et en vous le corps gourmande l'esprit, votre chair commande à votre âme ; l'esprit, qui est le maître, voudrait alier à l'église, à la grand'messe, au sermon et à vêpres : le corps, qui est le valet, porte l'esprit au cabaret, à l'académie, au lieu infâme : l'âme, qui est la maîtresse, voudrait prier Dieu, communier ou gagner l'indulgence : et la chair, qui est la servante, traîne l'âme aux promenades, aux danses et aux dissolutions. Vous êtes une Babylone, vous menez une vie toute dérégulée et désordonnée ; vous êtes donc la demeure des démons : allez où vous voudrez, aux champs, à la ville, de jour et de nuit, vous êtes toujours en compagnie, et en très-mauvaise compagnie ; car vous avez toujours, non-seulement avec vous, auprès de vous, mais dedans vous, des esprits malins : *Facta est habitatio dæmoniorum*. Et Jésus-Christ dit : *Ingressi habitant ibi* (*S. Luc*, XI).

Si votre enfant était possédé du diable en son corps, vous iriez au prêtre, vous auriez recours aux exorcismes, vous feriez votre possible pour le faire délivrer, parce que vous verriez les effets de sa possession. On ne voit que trop les effets de la vôtre dans ces blasphèmes, ces reniements, ces rages et ces colères, et dans cette arrogance contre votre mère, qui sont les vraies œuvres du diable. Entendez parler les possédés de Loudun ou de Louviers, vous verrez qu'ils parlent tous comme vous. Et quand on ne verrait pas des effets de votre possession, l'Écriture déclare que vous l'êtes étant en état de péché mortel : *Ingressi habitant ibi*. La foi fait croire ce qu'on ne voit pas, et le fait

croire plus fermement que ce qu'on voit. Si vous aviez la foi, sitôt que vous avez consenti au péché mortel vous croiriez être en la possession du diable ; vous auriez recours au prêtre, vous iriez à confession, vous demanderiez l'exorcisme de l'absolution pour chasser hors de vous un si mauvais hôte : *In nomine meo dæmonia ejicient*.

Linguis loquentur novis. Supposons qu'un homme indiscret soit avec vous à Paris, au Louvre ou au Palais-Royal, et que, ne connaissant pas le roi il parle mal de lui ou de ses courtisans en sa présence, ou qu'il dise des paroles inciviles et impertinentes ; quand vous lui diriez : « Le roi est ici, il entend tout ce que vous dites, » s'il ne laissait pas de continuer ses mauvais discours, qu'en dirait-on ? Ne dirait-on pas qu'il ne croit pas ce que vous lui dites ? Vous avez parlé mal de Dieu jusqu'à présent, l'appelant faux témoin par vos parjures, blasphémant son saint nom : vous avez parlé mal de ses officiers, en médiant et vous moquant des âmes dévotes, donnant des malédictions à votre femme, à vos enfants et à vos serviteurs, qui appartiennent à Jésus. Vous avez proféré mille paroles sales, impudiques et insolentes. Votre Père spirituel vous a dit en la confession, ou le prédicateur au sermon : « Dieu est partout, Dieu est présent à tout ce que vous faites ; il vous regarde, il vous voit et il vous entend très-distinctement ; l'Écriture l'enseigne ; » et vous continuez toujours à tenir les mêmes propos : sans doute il fant que vous ne croyiez pas ce qu'on vous dit ; car si vous aviez la foi de la toute-présence et de l'immensité de Dieu, vous tiendriez bien un autre langage : *Linguis loquentur novis*.

Serpentes tollent, id est, venenatas suggestiones extinguunt, dit saint Bernard : ceux qui auront la foi étoufferont les serpents, dit le Fils de Dieu, c'est-à-dire les tentations, les inclinations vicieuses et les passions dérégées : on les étouffe comme les serpents ; ceux qui veulent faire mourir un serpent ne le prennent pas par la queue, ni par le ventre, ils lui écrasent la tête, *Ipsa conteret caput tuum*. Pour se rendre victorieux d'une tentation il ne faut pas en attendre la fin, ni le milieu, mais résister au commencement, *Principiis obsta*. Sitôt que vous vous apercevez que cette pensée d'impureté, de haine, d'envie ou de complaisance en vous-même chatouille votre cœur, il en faut détourner votre esprit, vous donner à Jésus pour y renoncer, recourir à la Vierge, vous appliquer à quelque chose ; autrement, si vous attendez d'y résister quand elle sera bien avant, vous la rejetterez et elle reviendra, comme quand on divise un serpent par le ventre, les deux parties séparées se rejoignent : ainsi la mauvaise habitude que votre enfant prend de dérober, de jurer, ou d'être charnel, c'est un serpent ; si vous ne lui écrasez la tête il le fera mourir. Au commencement il ne dérobe que des fleurs, puis des fruits, des poires, des pommes ; après, des poules, des montons, des chevaux ; et enfin on l'attachera à un gibet pour ses lar-

ains : au commencement il ne jure que sa foi, puis son âme et son Dieu ; finalement il le blasphème et le renie ; il dit des paroles de raillerie ; vous n'en faites que rire parce qu'il y a un peu d'esprit ; après, il dit des paroles sales et à double entente, puis des paroles ouvertement déshonorées : des paroles il passe aux actions ; enfin il devient un Sardanaple, un corrompu et un perdu.

Si vous n'écrasez la tête du serpent, vous n'avez pas la vraie foi : témoin la première femme : elle chancelle en la foi, pour ce qu'elle écoute le serpent, et le serpent s'adresse à elle. Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de ce fruit, lui dit-il ? C'est qu'il est piqué de jalousie ; il craint que vous ne deveniez comme lui ; il sait bien que si vous en mangiez, vous seriez comme de petits dieux. Sitôt que le serpent s'approcha, sitôt qu'il lui parla de transgresser le commandement, elle devait le renvoyer bien loin et s'enfuir promptement ; mais elle écoute ses propositions, elle s'amuse à parler avec lui, parce qu'elle doute en la foi. *Ne forte moriamur*, lui dit-elle : D'où vient ce peut-être ? Dieu n'a pas dit : *Forte morieris*, mais *morte morieris*. Assurément vous mourrez, etc. Quand un fripon ou quelque autre méchant homme vous tient des propos qui approchent de cent lieues de l'impureté, de l'injustice, du monopole ou de quelque action noire, il le faut renvoyer avec colère et horreur : Allez, vous êtes un impertinent ; pour qui me prenez-vous ? êtes-vous bien si hardi que de me tenir ce propos ?

Super ægros manus imponent, et bene habebunt. Si vous avez été si imprudent et si malheureux que de manquer à ces devoirs et que de tomber au péché, ne faites pas comme les frénétiques. Si un homme qui est atteint d'une grosse fièvre ou de quelque autre maladie mortelle ne voulait pas être purgé, ni saigné, ni recevoir aucun remède, vous diriez : Il est plus malade de l'âme que du corps, il a perdu l'esprit, il est frénétique, il ne croit pas être malade. Vous n'avez donc pas la foi, vous ne croyez pas ce que l'Écriture enseigne des mauvais effets du péché, si vous ne tâchez d'y remédier par des satisfactions convenables : *Super ægros manus imponent* : ceux qui ont la vraie foi font de bonnes œuvres à proportion des péchés qu'ils ont commis, c'est imposer les mains sur les malades, pour guérir les maladies. Vous avez été un suffisant, vous devez être plus humble que les autres ; vous avez été un pilier d'académie, vous devez être un pilier d'église ; vous avez été un intempérant, un lubrique ou un avaricieux : vous devez jeûner, affliger votre chair, être libéral et charitable. Si vous ne faites ainsi, si vous vous contentez de vous être retiré du péché, de ne plus faire du mal, sans vouloir faire le bien, on vous pourra dire, comme les anges aux apôtres le jour de l'Ascension : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum? Hic Jesus qui assumptus est a vobis in cælum, sic*

veniet quemadmodum vidistis eum eantem in cælum (Act., 1).

CONCLUSION. — *Viri Galilæi.* Galiléen veut dire voyageur : nous sommes pèlerins en ce monde ; la terre n'est pas notre patrie, notre dernière retraite ni notre demeure éternelle : c'est le ciel : *Non habemus hic civitatem manentem, sed futuram inquiremus. Galilæi, quid statis?* Vous avez coutume de dire : Mais je ne fais tort à personne, je passe le temps sans offenser Dieu, je prends des divertissements innocents : c'est pour le moins vous arrêter, *Galilæi, statis* ; si vous êtes pèlerin, pourquoi vous arrêtez-vous ? Les bons voyageurs ne s'amusent point, ne demandent qu'à s'avancer et à gagner du pays ; ils n'ont point de repos qu'ils ne soient arrivés en leur patrie. *Viri* : tant de petites filles, tant de jeunes religieux courent à grands pas après Jésus, et lui disent de parole et d'effet, *In odorem unguentorum tuorum currimus* ; ils se hâtent de gagner le ciel, ils ne passent pas un jour ni une heure sans pratiquer quelque bonne œuvre ; et vous, homme fait, *viri*, vous à l'âge de trente, quarante ou cinquante ans, vous vous arrêtez, vous vous amusez à des niaiseries, à des chimères et à des actions puériles : *Quid statis, quid hæretis, quid futuram in vobis gloriam non inquiretis? O viatores! via cælorum nunc patet, paradisi porta aperta est; non jam vos patrum limbus, sed angelorum cætus expectat, et statis? labor modicus, et sempiterna lætitia, pugna levis, corona perpetua, vita brevis et vita longa, et ex hoc vite momento pendet æternitas: et statis?* dit saint Thomas de Villeneuve. Le chemin du ciel est tout frayé, la porte du paradis est ouverte ; quand on sort de ce monde, on ne va plus aux limbes des pères, mais au séjour des anges ; le travail qu'il y a dans la pratique de la vertu est fort petit, et la joie en sera très-grande ; le combat est très-léger, la couronne très-excellente ; la vie présente est fort courte, et la vie future est éternelle ; de ce moment de vie que nous avons en ce monde, s'il est bien employé, dépend l'éternité du bonheur, et vous vous arrêtez. *Statis. Qui stat, videat ne cadat: in via virtutis non progredi, regredi est.*

On ne se peut jamais arrêter au chemin du ciel ; si on ne s'avance, on recule ; ce n'est qu'aux bienheureux que le prophète dit : *Qui statis in domo Domini.* De ceux qui sont ici-bas le même prophète dit : *Beati immaculati in via: qui ambulunt in lege Domini.* Les saints qui sont au ciel se peuvent bien arrêter, car ils sont au terme, à la fin et en la patrie ; mais ceux qui sont ici en chemin doivent s'avancer : *Aspicientes in cælum.* Pouvez-vous contempler le ciel sans en admirer la beauté ? Voyez qu'il est agréable en une nuit seraine ; cependant ce que vous en voyez, n'est que le dehors, ce qui est au dedans est tout autre chose : *Parte sui meliore latet* ; que sera-ce de le voir de près, d'y être reçu et de le posséder ? *Oculi sunt in amoribus. Aspiciatis et contemnitis; videtis et negligitis; statis aspicientes.* Le ciel n'est pas seulement fait pour être regardé, mais pour

être conquis; on ne le conquête pas en le contemplant, mais en travaillant; les saints ne disent pas dans le ciel: *Veni, vidi, vici*, mais ils disent, après Jésus-Christ: *Vim patitur et violenti rapiunt illud*: On prend le ciel par force, et à la pointe de l'épée; il se faut faire violence pour l'emporter.

Hic Jesus qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet: Il ne s'en va pas pour toujours, il retournera quelque jour, et son retour sera semblable à son départ. Montant au ciel, il exerça envers son Eglise deux actes de justice: il la reprit et il la bénit; il lui fit des reproches et des gratifications; il la reprit et lui fit des reproches, *Exprobravit incredulitatem eorum*; il la bénit et lui fit des gratifications: *Elevatis manibus, benedixit eis, dedit dona hominibus. Exprobravit.* Quelle justice, quelle rigueur, quelle sévérité! Il nous montre bien qu'il n'épargnera personne. Je vous laisse à penser comme il punira, au jour de sa vengeance, les adultères, les blasphèmes et les parjures, puisqu'il réprimande si aigrement ses apôtres d'avoir tant soit peu chancelé en la foi de sa résurrection; il les réprimande, dis-je, à même temps qu'il leur donne leurs dépêches pour négocier le salut des hommes et les fruits de sa passion: il les reprend, mais il les bénit: *Elevatis manibus, benedixit eis*; il les comble de grâces, de vertus et de faveurs.

Sic veniet eis. Il se comportera à son retour comme il a fait à son départ; tenez donc pour tout assuré que si vous faites le mal, ce que vous devez attendre de lui, quand il viendra juger les vivants et les morts, ce sont des réprimandes, des reproches et des punitions effroyables; mais si vous faites le bien, vous recevrez de lui des récompenses, des louanges, des joies, des délices et des bénédictions éternelles. *Amen.*

SERMON LIII.

Du dernier jugement: qu'il y en aura un, et pourquoi.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est

Celut qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.

(Hebr., XI.)

Comme la dévotion des saints de l'Ancien-Testament consistait à demander et attendre le premier avènement du Fils de Dieu, ainsi la consolation des âmes choisies en la loi de grâce consiste à espérer et attendre le second avènement. Pour en traiter à fond et fructueusement, il me semble à propos d'établir tous les discours que j'en ferai, sur une vision mystérieuse au saint Jean l'Évangéliste nous rapporte au chapitre dixième de son Apocalypse. Il vit un ange puissant qui descendait du ciel: il avait l'arc-en-ciel sur sa tête, le visage éclatant comme le soleil, une robe de nuée, un livre ouvert à sa main, les pieds comme deux colonnes de feu: il fit entendre une voix comme le rugissement d'un lion, et jura par celui qui vit aux siècles des siècles qu'il n'y aura plus de temps: cette vi-

sion nous enseigne cinq vérités très-importantes, que je dois étaler en cinq ou six prédictions: en premier lieu, qu'il y a un jugement; en second lieu, qu'il sera sévère; en troisième lieu, qu'il sera exact; en quatrième lieu, qu'il sera inévitable; en cinquième lieu, qu'il sera irrévocable. Le prophète Joël nous enseigne que le jugement universel se fera en la vallée de Josaphat: et nous apprenons de l'histoire ecclésiastique que cette vallée a été honorée de votre présence, ô sainte et bienheureuse Vierge! C'est là que votre corps virginal fut inhumé par les apôtres; c'est là qu'il reçut la vie glorieuse et immortelle; c'est de là que vous êtes montée au ciel en corps et en âme; c'est là aussi que vous serez honorée à la face du ciel et de la terre; c'est là que les hommes et les anges vous rendront les respects et les hommages qui sont dus à vos mérites, à votre souveraineté et à votre divine maternité: c'est ce que nous désirons faire par avance, nous prosternant à vos pieds, et vous disant en toute humilité: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. Judicium futurum probatur, 1. Scriptura; 2. ratione, ut ostendat Deus suas perfectiones, 1° potentiam, 2° sapientiam, 3° bonitatem. — Conclusio pathetica, 1. pro electis, 2. contra reprobos, 3. pro omnibus.

POINT UNIQUE. — 1. Une des premières notions du christianisme et des plus importantes vérités que l'âme mondaine puisse apprendre ou pour mieux dire appréhender; car elle n'en doute pas si elle est fidèle, c'est qu'il y a un jugement; c'est à dire que la même Écriture, la même Eglise, la même foi qui nous enseignent qu'il y a un Dieu, et que le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein d'une Vierge pour le salut des hommes; la même Écriture, la même Eglise et la même foi nous obligent de croire que le même Sauveur descendra quelque jour du ciel en terre, plein de gloire et de majesté, pour juger les hommes et leur fera rendre compte de tous les péchés qu'ils auront commis en ce monde, soit péché mortel, soit péché véniel, soit en public, soit en secret, de pensée, de parole, d'œuvre, d'omission, de coopération ou en quelque autre façon que ce soit. Il ne faut qu'ouvrir la Bible pour trouver des passages exprès plus clairs que le soleil, qui font voir cette vérité: en voici un qui en vaut plusieurs: *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque, prout gessit in suo corpore, sive bonum, sive malum* (I Cor., V). Belles paroles, mais il les faut peser avec un grand docteur, pour en avoir le vrai sens: *Oportet, sine excusatione; omnes, sine exceptione; nos, sine procuratione; manifestari, sine dissimulatione; ante tribunal Christi, sine tergiversatione; ut referat unusquisque prout gessit, sine appellatione.*

Oportet. C'est un faire-le-faut, c'est une nécessité nécessitante et absolue, il n'y a point d'excuse, il faut passer par-là.

Omnes. Tous sans exception, hommes et

femmes, grands et petits, pauvres et riches, rois et sujets, doctes et idiots, vertueux et vicieux, fidèles et infidèles, tous, tous sans exception.

Nos. Chacun de nous en particulier, en propre personne, sans procuration ; un prédicateur n'y pourra pas envoyer son frère ; une demoiselle n'y pourra pas envoyer sa suivante, ni un bailli son lieutenant, un président son secrétaire, un gentilhomme son laquais, un curé son vicaire, un évêque son official, un roi son ambassadeur, ni un pape son légat *alatare*, ou son nonce apostolique ; c'est un ajournement personnel, il y faut comparaître en personne et non par procureur ou substitut.

Nos. Nous qui sommes ici, nous nous y trouverons ; oui, vous qui me regardez, ou qui m'entendez, vous y serez ; j'y serai aussi, vous m'y verrez, j'y serai présenté ; j'y serai, dis-je, non comme héraut de la justice de Dieu, mais comme son criminel ; non pour prêcher le jugement, mais pour le recevoir, non tonnante et criant en chaire, mais étonné tremblant et collé contre terre ; non pour invectiver contre les péchés des autres, mais pour découvrir, accuser et condamner mes propres péchés.

Manifestari. Dieu fera le manifeste et l'apologie des gens de bien ; il fera voir leur innocence et l'injustice de ceux qui les persécutent, de ceux qui les ruinent de bien, d'honneur et de réputation.

Manifestari, παρρησια. Tout sera éclairé et découvert, on étalera devant le monde ces pensées extravagantes, ces desseins ambitieux, ces imaginations lascives, ces hypocrisies, ces fourberies, ces trahisons secrètes, ces adultères commis en cachette, ces usures palliées, ces monopoles déguisés.

Ante tribunal Christi. Sans fuite, sans délai, sans défaut, moyennant dépens, sans se laisser condamner par contumace, ou par forclusion.

Ut referat unusquisque prout gessit. Chacun remportera, non selon ce qu'il aura été ; car Dieu n'aura point égard si vous avez été prêtre ou laïque, religieux ou séculier, confesseur ou laboureur, conseiller ou artisan : non selon ce qu'il aura su, car Dieu n'aura point égard si vous avez bien appris les maximes d'Aristote, la Somme de saint Thomas, l'histoire de France, ou de Rome, si vous aurez bien su tous les secrets de la spiritualité, et de la théologie mystique : mais selon ce qu'il aura pratiqué, *προς ἃ ἐπραξεν.*

Prout gessit in suo corpore. Non après sa mort, mais pendant sa vie, pendant que son âme était dans son corps ; non selon ce que les autres auront fait pour lui, mais selon ce que lui-même aura fait, soit bien, soit mal : tenez donc pour tout assuré, et n'en doutez aucunement, que si vous faites le bien, si vous pratiquez la vertu, si vous êtes dévot, chaste, charitable, débonnaire, et patient, vous remporterez le bien ; si vous faites le mal, si vous êtes vicieux, indévoit, blasphémateur, querelleux, impudique, avaricieux, arrogant et médisant, vous remporterez le

mal, vous serez condamné, et damné au jugement de Dieu : *Ut referat unusquisque, prout gessit, etc.*

2. Or, si vous me demandez pourquoi le Fils de Dieu, qui est si enclin à miséricorde et qui nous a rachetés si chèrement, a voulu désigner un jour, pour tenir ses grandes assises, et pour juger tous les hommes : je réponds que tout ce qu'il fait, il le fait pour se faire connaître ; on ne l'a pas connu quand il a créé le monde, puisqu'on l'a méconnu et méprisé quand il a racheté le monde, *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit* ; or il se veut faire connaître et honorer en jugeant le monde : *Cognoscetur Dominus judicium faciens.* Qu'ainsi ne soit, souvenez-vous que nous adorons en Dieu trois perfections plus remarquables, qui sont comme le précis et l'abrégé de toutes les autres : sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible, sa bonté ineffable ; et ce sont ces trois perfections qu'il fait paraître avec éclat, quand il exerce sa justice, en faisant le procès aux hommes.

1° En quoi est-ce qu'un seigneur montre le pouvoir et l'autorité qu'il a sur ses vassaux ? en quoi est-ce qu'un roi peut montrer la puissance et la souveraineté qu'il a sur ses sujets (*D. Anselm., lib. I, Cur Deus homo, cap. 13-14*) ? N'est-ce pas à donner des lois, à faire des édits, à publier des ordonnances ?

Et regere imperio populos, et cedere leges.

Vous voyez que quand Dieu donne la loi au peuple d'Israël, la première parole qu'il dit, et la première raison qu'il apporte pour quoi il a droit de les obliger, c'est que *Ego sum Dominus*, et dans ses prophètes, à toute heure, *hæc dicit Dominus* : et il a cette raison en si grande recommandation, qu'en un seul chapitre du Lévitique, qui est le dix-neuvième, auquel il recommande à son peuple l'observance de ses commandements, il répète pour le moins quatorze fois cette parole : *Ego Dominus*, Je suis le Seigneur, c'est à moi de vous commander ; mais de faire des commandements, et n'avoir pas le pouvoir de les faire garder, publier des ordonnances et les voir transgresser devant ses yeux, sans pouvoir châtier ceux qui les méprisent, c'est avoir un roseau pour sceptre, un chapeau de paille pour couronne, et une sellette pour trône. Pour cela quand on veut dire d'un grand qu'il est haut et puissant seigneur, on ne dit pas qu'il peut faire des commandements, mais on dit qu'il a haute, moyenne et basse justice : et les anciens magistrats de Rome, pour marque de leur autorité quand ils allaient par la ville, faisaient porter devant eux des verges, et une hache dont on coupe la tête aux malfaiteurs, *quamvis præcant, te consule, virgæ* ; car comme dit le jurisconsulte (*L. Necessarium, ff. de Orig. juris; l. Mandatum sibi, ff. de Officio ejus cui mandata est jurisdictio*), il n'est point de vraie juridiction sans contrainte, la puissance directive sert de peu, sans la coercitive, en vain vous avez bon droit, s'il n'y a quelqu'un pour vous le maintenir : *Parum est jus esse, nisi quis illud tucatur.* Et

au Psaume IX, où nous avons au texte latin : *Constitue, Domine, legislatorem super eos*; et au texte grec des Septante, *Κατάστησον, Κύριε, νομοθέτην ἐπ' αὐτούς*, le texte hébreu porte : *Pone, Domine, terrorem eis. Schita, Adonai, mora laen*; et le Chaldéen *Scham, Adonai, de halta leon, Incute, Domine, timorem eis*. Deux textes disent : Seigneur, donnez-leur un législateur; deux autres textes disent : Donnez-leur de la crainte. Il veut signifier qu'un prince, pour bien policer son État, ne doit pas seulement donner des lois; mais qu'il les doit faire observer par la terreur des menaces.

Car supposons qu'il y ait un supérieur qui n'ait que la voie directive, sans coercitive, un roi qui n'ait pas le pouvoir de faire garder ses ordonnances, roi à qui chacun puisse dire impunément : Tous vos vassaux sont sujets volontaires, ils vous obéissent si bon leur semble, *Populo das jura volenti*; vous faites de beaux commandements, mais on n'en fait rien si on ne veut, vos lois sont des toiles d'araignée, un petit souffle les dissipe. Quel roi serait-ce? Ce serait un roi de carte et de paille, un roi de farce et de théâtre, ou pour mieux dire, ce serait un faquin, un fantôme de royauté, le jouet de ses sujets, la risée des peuples voisins. Voilà le Dieu que vous pensez avoir, tout chrétien que vous êtes; vous ne vous en apercevez pas, mais il est véritable. Si vous aviez grièvement offensé le roi en sa présence une seule fois en votre vie, vous vous en mettriez fort en peine, et à bon droit : vous avez grièvement offensé Dieu en sa présence, à sa vue, et non pas une fois, mais plus de cent fois en votre vie; vous avez foulé aux pieds ses commandements, vous avez fait litière de ses volontés, vous avez attenté à sa vie, et vous ne vous en mettez point en peine : après que vous avez ivrogné, juré, blasphémé et renié, vous vous mettez à rire, vous dormez à votre aise, vous jouez, vous mangez, vous buvez aussi gaîment que si vous n'aviez rien fait. Si vous aviez offensé le roi, vous vous en mettriez en peine, parce que vous croiriez assurément en être châtié : vous avez offensé Dieu, et vous ne vous en mettez point en peine; c'est donc que vous ne croyez pas en être châtié : *Ut quid irritavit impius Deum, dixit enim in corde suo : Non requiret*. Vous pensez donc que Dieu fait des lois, mais qu'on les peut violer impunément; que Dieu fait des commandements, mais qu'on n'en fait rien si on ne veut.

Quand l'occasion de faire quelque péché se rencontre, la volonté de Dieu et la vôtre sont en concurrence à qui aura le dessus; si vous commettez le péché, votre volonté triomphe de celle de Dieu, c'est comme si vous disiez à Dieu : Vous voulez que je fasse cela, et je ne le veux pas faire; vous ne voulez pas que je fasse cela, et je le ferai bon gré mal gré que vous en ayez; vous ne voulez pas que je blasphème et que je m'enivre, et moi je veux blasphémer et m'enivrer; vous ne voulez pas que j'abuse de cette fille, et j'en abuserai, soit que vous le vouliez ou non. A bas, à bas la volonté du Créateur! qu'elle soit supplantée, qu'elle soit supprimée et

anéantie, et que la mienne prédomine, qu'elle ait le dessus, qu'elle règne et qu'elle soit effectuée. Et qu'est-ce que cela, sinon déplacer Dieu de son trône, lui arracher son sceptre, lui enlever sa couronne, et dire, comme Lucifer et plus outrageusement même que Lucifer : *Exaltabo solium meum*, non pas *similis ero*, mais *superior ero Altissimo*? Qu'est-ce que cela, sinon faire que Dieu soit le valet et vous le maître, que le dément, lui recogner la parole en la bouche, quand il dit, avec tant d'instance et si souvent : *Ego Dominus, ego Dominus*; et que les choses en demeurent là, et que vous soyez impuni, et que vous ne souffriez rien contre votre volonté, ayant ainsi fait contre celle de Dieu, et que vous ne soyez pas humilié, après vous être ainsi élevé, et que Dieu souffre d'être ainsi gourmandé de vous, quelle apparence, où serait son autorité, sa puissance, sa souveraineté? Oh! non, vous ne le ferez pas menteur, encore que votre péché tende à lui ravir sa souveraineté; vous ne serez pas cause qu'il ne puisse dire avec vérité : *Ego Dominus*; si sa supériorité ne se montre et n'est honorée par votre obéissance à ses ordres, elle sera honorée par le châtement de vos désordres.

Ecoutez son prophète (*Psal. LXXXII, 18*) : *Erubescant, et conturbentur, et confundantur, et pereant, et cognoscant, quia nomen tibi Dominus : tu solus altissimus in omni terra*. Ils connaîtront par expérience et à leurs dépens que vous êtes haut et puissant Seigneur, puisque vous avez haute et basse justice : et le même Dieu qui, donnant la loi dans le Lévitique, a répété si souvent : *Ego Dominus*, décrivant, par Ezéchiel, les peines qu'il prépare aux transgresseurs de sa loi, répète pour le moins quarante fois cette parole : *Et scietis quia ego Dominus*. C'est encore pour cela que le jour du jugement est ordinairement appelé, non pas *dies Dei* ni *dies Christi*, mais *dies Domini* : parce qu'en faisant justice, il montre qu'il est Seigneur; maintenant qu'il dissimule nos fautes, il semble n'être que serviteur, *Servire me fecisti peccatis tuis*; maintenant que sa miséricorde arrête le cours de sa justice, il semble être tout impuissant, et les esprits faibles s'imaginent que ce qu'on prêche de sa grandeur et de sa puissance, ce ne sont que des exagérations d'orateur, pour éponvanter le monde. Vous entendrez une bouche d'enfer, un détestable blasphémateur, qui prend son Dieu de tous côtés, et on ne lui oserait rien dire, parce que c'est un homme de qualité; et si quelqu'un est si hardi que d'ouvrir la bouche pour le reprendre, au lieu d'un blasphème il en vomira douze : un idiot qui entendra ces propos et n'en verra point de vengeance, dira peut-être en soi-même : Est-il possible que Dieu soit si puissant qu'on le prêche, a-t-il son honneur si fort en recommandation, ou bien a-t-il les mains liées? Attendez le jugement, et vous verrez la puissance de Dieu, il montrera en ce jour terrible que tous les grands et les puissants du monde ne sont que des petits vers en sa présence; que les rois et

potentats de la terre, ne sont que des néants qu'il écrasera sous ses pieds, s'ils sont si osés que de l'offenser, *Confregit in die iræ suæ reges*. On voit tous les jours, en ce temps, que le chicaneur et le trompeur suce le sang des pauvres gens, qu'il opprime les veuves et les orphelins; un esprit faible ou infidèle dira : Le Dieu des chrétiens, n'est-ce pas celui qui se glorifie en l'Écriture d'être le père des orphelins, et le vengeur des torts qu'on fait aux veuves, *Patris orphanorum, et judicis viduarum*? comment endure-t-il donc qu'on fasse un si grand tort à ces orphelins et à cette pauvre veuve? *Veniens veniet, qui judicata rejudicabit, qui illicite jurata confutabit, qui faciet judicium injuriam patientibus; veniet, inquam, dies ille judicii, ubi plus valent pura corda, quam astuta verba, et conscientia bona, quam marsupia plena, quando quidem judex ille, nec fallitur verbis, nec stectetur donis* (*S. Bern., ep. 1*). Le juge viendra qui évoquera toutes les causes à soi, qui fera la revue des procès, qui récolera les témoins, qui convaincra les faussaires, qui débrouillera ces nuages, qui découvrira ces ruses de chicane, qui cassera ces arrêts injustes, et montrera que s'il a dissimulé pour un temps, ce n'était pas faute de puissance, mais un effet de patience. *Non amisit potentiam, sed exercet patientiam*, dit saint Augustin : *Cognoscet Dominus judicia faciens*.

2^o Il montrera sa sagesse, *Sapientia est cognitio rerum per altissimas causas*, dit la théologie. Il montrera qu'il connaît très-parfaitement tous nos péchés, qu'il en connaît la gravité par des principes très-hauts et très-relevés. Quand le pécheur aveugle pense offenser Dieu impunément, il fait comme la perdrix : sitôt que la perdrix aperçoit le chasseur ou l'oiseau de proie, elle cache sa tête, et parce qu'elle ne voit personne, elle s'imagine que personne ne la voit jusqu'à ce que l'expérience lui enseigne le contraire, quand elle sent fondre sur soi ou la dragée du fusil ou la serre de l'oiseau : ainsi, quand le pécheur est bien à couvert et en ténèbres, il pense que le Dieu du ciel est aussi aveugle que lui, il se persuade que personne ne voit son péché; il dit, ou de parole ou d'effet, ce qu'une âme débauchée disait, au livre de l'Écclésiaste : *Quis me videt? parietes operiunt me, tenebræ circumdant me, et nemo circumspicit me, quem vereor* (*Eccli., XXIII*)? Courage! et que pouvons-nous craindre? personne ne nous saurait voir, nous sommes entre quatre murailles, la nuit nous favorise, la porte est bien harricadée, les fenêtres sont fermées, le feu est couvert, la chandelle est éteinte, le mari est absent, tout le monde dort, nous ne pouvons être aperçus, que craignons-nous de faire cet adultère ou de commettre ce larcin? *Et non cognovit quoniam oculi Domini, multo plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditis partibus*: Et il ne voit pas, l'aveugle qu'il est, que les yeux de Dieu sont plus lumineux que le soleil, qu'il voit aussi clair en plein minuit qu'en plein midi, qu'il se trouve

présent à toutes nos actions, qu'il regarde de près toutes les voies et les ouvrages des hommes, et même que sa science le porte à faire l'anatomie de nos cœurs, qu'il découvre tous les plis et replis de nos âmes, qu'il sonde jusqu'au plus profond des secrets de nos intentions : *Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem*. Ces paroles du Sage nous fournissent de matière pour une belle comparaison, à laquelle le Fils de Dieu semble faire allusion, en notre Évangile, quand il dit : *Videtur scilicet, quoniam prope est æstas*.

N'avez-vous point remarqué, allant par les champs en hiver, lorsque la terre est toute couverte de neige? Vous voyez que toutes choses ont une même face et apparence extérieure, qu'alors qu'on ne peut rien discerner, il est fort aisé de se tromper : ici vous penserez voir un arbre fruitier, et ce n'est qu'un chêne stérile; là vous penserez apercevoir un beau parterre, et ce n'est qu'un fumier couvert de neige; ici vous vous persuaderez trouver un beau chemin, et cependant c'est une fosse; mais quand le printemps commence, quand l'été s'approche, et que le soleil de mars darde un peu vivement ses rayons, toute cette neige se fond, la terre reprend son premier visage, chaque chose paraît avec sa propre couleur; on connaît les créatures telles qu'elles sont en effet, on se détrompe, et on voit clairement que c'est ici un chêne infructueux, et non pas un arbre fertile; que c'est ici un fossé, et non pas un chemin battu; que ce n'est pas là un parterre, mais un fumier couvert de neige. Le temps de cette vie c'est un temps de frimats et de neige, c'est un temps d'hiver et d'obscurité; *Jam hiems transit*, dit l'Époux, quand l'âme fidèle sort de ce monde; en cet hiver elle n'y connaît rien parfaitement, tout y est couvert, masqué, secret et caché; vous pensez qu'un tel est un parterre spirituel, parsemé de toutes sortes de fleurs, que son âme est enrichie de beaucoup de vertus, et vous vous trompez : c'est un fumier rempli d'ordure, c'est un hypocrite et un dissimulé; vous estimez un tel juste, équitable, homme de bien, sans fard et sans feintise, qui n'a point d'arrière-boutique, avec lequel il fait bon traiter, et peut-être qu'il fait une fosse à son voisin et qu'il le trahit lâchement; on croit que celui-là est comme un arbre fruitier, qu'il porte les fruits de beaucoup de bonnes œuvres; cependant ces actions, qui éclatent tant, sont toutes corrompues par de sinistres intentions d'amour-propre et de recherche de soi-même; c'est l'hiver, c'est l'hiver, c'est le temps de la neige, tout y est couvert; mais *oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem. Prope est æstas*, l'été s'approche, le jugement viendra; les yeux du Seigneur, qui sont plus brillants que le soleil, fondront toute cette neige, découvriront tous ces secrets, feront paraître les hommes tels qu'ils sont et non autre chose : *Nihil opertum quod non reveletur; neque absconditum quod non sciatur*; vous pouvez bien tromper votre confesseur, et nier hardiment le péché que

vous avez fait, vous pouvez bien vous moquer de votre compagne, qui a fait faute devant le monde, et cacher aux yeux des hommes les autres impudicités que vous commettez secrètement, qui sont peut-être plus abominables que la faute qu'elle a faite; vous pouvez bien pallier l'usure, et colorer de beaux prétextes l'injustice du contrat que vous faites avec ce pauvre villageois : *Sed oculi Domini multo plus lucidiores sunt, etc.* Dieu montrera qu'il n'était pas si aveugle que vous pensiez.

Il fera voir sa science, sa sagesse et sa sagesse incompréhensibles ; il fera voir qu'il connaît vos péchés, la gravité et énormité de vos crimes par des causes très-hautes et très-relevées, c'est-à-dire par la connaissance de ses divines perfections qui leur sont contraires et opposées : *Judicabit populos in aequitate* (Hebr., BEMESARIM, in rectitudinibus) : il y a plusieurs sortes de droitures en Dieu, ce sont ces divins attributs qui sont les règles et les modèles de toutes nos actions ; mais nous traiterons, Dieu aidant, en quelque autre occasion de cette belle vérité, il faut du temps pour la bien étaler.

3° La bonté aussi paraît en sa justice, et en la menace qu'il nous fait de ses châtimens épouvantables, elle y paraît avec plus de lustre et de splendeur que les deux autres perfections ; allons de lumière en lumière, et vous verrez clairement cette vérité par le raisonnement de trois grands personnages, saint Thomas, Tertullien et saint Augustin.

Ne m'avouerez-vous pas que le naturel du bien, c'est d'être contraire au mal ; que le propre de ce qui est bon, c'est de conserver le bien ; que le vrai effet de la bonté, c'est de ruiner la malice : c'est sur cette vérité que se fondait l'argument du Lacédémonien. On louait un jour, en présence d'un bourgeois de Sparte, la bonté de Carilaüs, qu'on disait être si bon, qu'il pardonnait à tous les mal-fauteurs : Et comment serait-il bon, dit-il, puisqu'il n'est pas contraire aux méchants ?

Or quel plus grand bien y a-t-il au monde que la vertu, et quel plus grand mal que le vice, ou pour mieux dire, y a-t-il quelque autre bien au monde que la vertu, y a-t-il quelque autre mal que le vice ? Je n'en veux point d'autre témoin que vous, dit saint Thomas : qu'est-ce qui rend bonne une personne ? c'est le bien ; qu'est-ce qui la rend mauvaise ? c'est le mal ; et comme la blancheur la fait blanche, la noirceur la rend noire ; quand un homme est noble, savant, riche, robuste, beau et bien fait, vous ne dites pas pour cela : Voilà un homme de bien ; oui bien quand il est dévot, juste, chaste, sobre et charitable. Quand un homme est pauvre, ignorant, malade et lépreux, vous ne dites pas : Voilà un méchant homme ; oui bien quand il est cruel, injuste, adultère, larron ou homicide. L'intention de Dieu, quand il nous menace de châtimens, c'est de nous obliger à la vertu et de nous retirer du vice.

Tertullien le montre par de puissantes raisons (*L. II contra Marc., cap. 13*) : *Timor judicii ad bonum, non ad malum confert : non*

enim sufficeret bonum per seipsum commendari jam sub adversario laborans : nam etsi commendabile per seipsum, non tamen conservabile, quia expugnabile per adversarium, nisi vis aliqua præesset timendi, quæ bonum, etiam nolentes, appetere et custodire compelleret. Cæterum, tot illecebris malis bonum expugnantibus. quis illud appeteret quod impune contemneret ? Quis custodiret quod sine periculo amitteret ? Mali viam latam, et multo frequentiore legis, nonne omnes illaberentur, si nihil in ea timeretur ? Horremus terribiles minas Creatoris, et vix a malo avellimur : quid si nil minaretur ? Hanc injustitiam malum dices, quæ malo non favet ? Hanc bonum negabis, quæ bono prospicit ? qualem Deum velles, qualem malles expediret, sub quo delicta gauderent, cui diabolus illuderet ? Illum bonum judicares Deum, qui hominem posset magis malum facere securitate delicti ? Et ensuite : Quis boni auctor, nisi qui et exactor ? quis mali extraneus, nisi qui inimicus ? quis inimicus, nisi qui et expugnator ? quis expugnator, nisi qui et punitor ? Sic totus Deus bonus est, dum pro bono omnia est, sic denique omnipotens, quia et juvandi et lædendi potens.

Le vice ayant tant d'amorce, tant d'appas et d'attraits, qui est-ce qui l'éviterait, s'il n'y avait point d'amertume ? La vertu étant si difficile et laborieuse, qui est-ce qui la désirerait, si on la pouvait mépriser sans supplice ? qui est-ce qui la conserverait, si on la pouvait perdre sans dommage ? Le chemin du vice étant si large et si battu, qui est-ce qui n'y entrerait pas, s'il n'y avait point d'épines ni de crainte de supplice ? Nous savons les horribles châtimens dont le Créateur menace les vicieux, et à peine nous nous retirons du péché : pensez donc ce que nous ferions, s'il n'usait d'aucunes menaces. Oseriez-vous dire que la justice de Dieu soit mauvaise, vu qu'elle ne favorise pas le mal ? Pourrez-vous nier qu'elle ne soit bonne, vu qu'elle a soin de conserver le bien ? Je vois bien ce que c'est : vous voudriez un Dieu qui n'usât d'aucune menace. Et quel Dieu serait-ce, qui laisserait régner le vice ? Pourrait-on dire que ce Dieu serait bon, lui qui serait cause que les hommes seraient plus mauvais par l'impunité de leurs crimes ? Et comment peut-il mieux montrer qu'il est bon, et qu'il affectionne la bonté, qu'en nous contraignant d'être bons par la terreur des supplices ? Je vois bien ce que vous désireriez, il me semble que je le lis en votre cœur ; je vois bien quel Dieu vous voudriez, un Dieu qui usât de menaces, afin de nous épouvanter ; qui promit de nous châtier en cas que nous fussions mauvais, mais qui par après ne tint pas promesse ; c'est-à-dire, dit saint Augustin, que vous voudriez un Dieu qui fût menteur, afin que vous fussiez impuni ; un Dieu qui fût vicieux, afin de vous rendre vertueux ; un Dieu qui commit le péché, pour vous empêcher de le commettre. *Nunquid erit falsus promissor, ut tu sis impunitus peccator ?* dit saint Augustin.

Il vous défend d'être parjure en justice ou ailleurs, de violer votre promesse en votre trafic, d'être faussaire en vos écritures; et en cas que vous le fassiez, il jure par son Evangile qu'il vous damnera éternellement. Si vous êtes parjure, vous violez vos promesses, vous êtes faussaire en votre écriture, et vous voudriez qu'il ne tint pas la menace qu'il vous a faite, qu'il vous sauvât contre le serment qu'il a fait de vous damner? S'il se contentait des menaces sans venir aux effets, que serait-ce? C'est que Dieu serait parjure pour vous empêcher d'être parjure; il violerait sa promesse pour vous empêcher de violer la vôtre; il serait faussaire en son Ecriture pour vous empêcher d'être faussaire en la vôtre: non, non; il faut que Dieu montre qu'il est la bonté même, et la bonté infinie; or, il montre qu'il est la bonté même quand il montre qu'il n'a aucune part à la malice; et il n'a aucune part à la malice, puisqu'il lui est contraire et ennemi; il lui est ennemi, puisqu'il la persécute; et il la persécute, puisqu'il la punit: *Sic totus Deus bonus est, dum pro bono omnia est*, Ainsi Dieu est bon en tout ce qu'il est, puisque tout ce qu'il est ne tend qu'au bien: sa miséricorde à vouloir du bien, sa toute-puissance à faire du bien, sa sagesse à disposer et à ranger le bien, sa justice à conserver et à protéger le bien. Ainsi quand il récompensera les vertueux au jour du jugement, il montrera qu'il est bon en favorisant le bien; et quand il damnera les vicieux, il montrera qu'il est bon en persécutant l'ennemi du bien.

Conclusion. -1. Consolez-vous donc, ô âmes choisies, consolez-vous et vous réjouissez quand on parle du jugement: *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra*: quelle consolation, quelle joie, quelle allégresse et quelle assurance pour vous, lorsque tout l'univers se bouleversera au son effroyable de la trompette, lorsque le Juge sera dans un trône de gloire et de majesté, parmi les tonnerres et les éclairs, les rochers mêmes trembleront et les peuples frémiront d'horreur; lorsqu'on verra les Hercule et les Alexandre, les César et les Pompée, les Platon et les Aristote, ces grands conquérants et ces savants du monde, trainés comme des criminels devant le tribunal du juge, réduits à un extrême désespoir, n'osant pas seulement lever les yeux, attendant avec frayeur l'arrêt de leur condamnation! Alors, alors, si vous me voulez croire, si vous voulez un peu endurer ici et garder les commandements de Dieu; alors, dis-je, vous rirez tout de bon; oui, vous, pauvre petit artisan, pauvre femme, qui serez ici morte de faim, de soif, de froid, de chaud, de travail et de misère, vous qui aurez été la lie et le rebut du monde, l'objet de mille incommodités, vous rirez d'un ris tout céleste, vous serez remplie d'une solide assurance, vous reconnaîtrez celui que vous aurez si bien servi, et pendant que les autres trembleront, vous irez au-devant de lui, *Obviam Christo in aera*: vous vous approcherez de lui avec confiance, disant avec une joie qui ne se peut expliquer: Voici mon

bon maître qui a été crucifié, je crois que le voici; oui assurément, voici mon Sauveur que j'ai aimé si ardemment; regardez-le, âme mondaine! n'est-ce pas ici le Sauveur que vous avez tant méprisé; alors vous vous moquiez de nous, vous nous appeliez des bigots, vous teniez à simplicité de pardonner les injures, d'endurer les affronts, de vous priver des plaisirs sensuels, de mortifier votre chair, de mépriser les biens temporels par l'espérance des éternels, que vous estimiez incertains: vous voyez bien maintenant si nous nous sommes trompés, vous le voyez par expérience.

« O Dieu! quelle extrême faveur d'avoir bien servi et courlé un Roi qui est maintenant si honoré! Sacrés travaux, heureuses mortifications! hélas! que le peu de mal que vous m'avez fait est à présent divinement bien récompensé! Douces peines de mes austérités! hé! combien grandes et admirables sont les joies que vous m'enfantez! Alors, alors, ô âme chrétienne, vous me saurez bon gré de vous avoir avertie d'une vérité si importante, et alors vous ressentirez les effets de cette parole de Jésus-Christ, en l'Evangile: *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra*. Ces corps, si souvent courbés et humiliés devant Dieu, seront élevés et remplis de gloire, alors vous marcherez la tête levée, vous serez justifiée des fautes dont on vous calomnie à cette heure, vous serez délivrée des persécutions qu'on vous fait.

2. Mais vous, au contraire, ô âme mondaine, vous devez trembler et frémir, quand on parle du jugement; vous devez considérer qu'il vous faudra rendre compte à un juge infiniment puissant, à la colère duquel personne ne saurait résister; à un juge infiniment sage et savant, qui perce à jour le fond du cœur à la connaissance duquel vous ne sauriez dérober vos plus secrètes pensées: *Cujus oculi lyncei, sicut fallere nolunt, ita falli non possunt*; à un juge infiniment bon, qui est ennemi mortel de la malice, et qui est obligé par sa nature à détruire le péché.

3. Ça donc, chères âmes, puisque Jésus-Christ a daigné se rendre notre avocat, avant que d'être notre juge; puisqu'il a daigné par sa miséricorde nous donner conseil, et nous enseigner comme nous devons éviter la rigueur de sa justice; écoutons ses divines paroles, et mettons en pratique ses instructions salutaires. Voici comme il conclut le sermon qu'il a fait du dernier jugement (*S. Luc., XXI*): *Attendite vobis, ne corda vestra graventur in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ: vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia et stare ante Filium hominis*: Frenez garde que vos cœurs ne soient apesantis par la gourmandise, par l'ivrognerie et par les soucis de cette vie: veillez donc en tout temps, et priez que vous soyez dignes d'éviter toutes ces choses, et d'être présentés sans crainte et confusion au Fils de Dieu en son jugement: notez *curis hujus vitæ*. Vous

croyez que l'intempérance et l'ivrognerie de ces gens de débauche est bien infâme, et qu'elle les rendra bien honteux au jugement de Dieu; il est vrai, mais le Sauveur met en même rang les soins de cette vie, il ne dit pas seulement l'ambition, la curiosité insatiable, le désir ardent de s'agrandir et de s'enrichir; mais les soucis de cette vie, cette inquiétude, ce tracas, cet embarras de procès, de trafic, d'affaires temporelles, cette crainte que vous avez de manquer des choses nécessaires à la vie, appesantit votre cœur et vous couvrira de confusion en la présence du Fils de Dieu: vous ne le croyez pas, mais il n'est rien de plus vrai: veillez donc et priez Dieu en tout temps, et principalement en ce saint temps de l'Avent auquel l'Eglise célèbre et nous invite d'honorer le mystère ineffable de l'Incarnation, la venue du Fils de Dieu en ce monde pour nous racheter, sa demeure de neuf mois dans le sein de la Vierge, le traité de notre rédemption qu'il fit avec son Père, au premier instant de sa vie: priez Dieu en ces jours beaucoup plus qu'aux autres jours, évitez les compagnies et les visites superflues; tenez-vous retirés et recueillis, en l'honneur de la retraite du Sauveur dans les entrailles de la sainte Vierge: priez-le de vous rendre dignes de lui être présentés avec honneur en son second avènement, et d'y recevoir les grands biens qu'il a préparés aux âmes choisies. *Amen.*

SERMON LIV.

Que le jugement sera sévère et rigoureux.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Hier notre Sauveur nous enseignait que la pensée du dernier jugement était un sujet de grande consolation pour les âmes dévotes et vertueuses, parce qu'alors elles marcheront la tête levée, elles seront justifiées des calomnies qu'on leur imposait, et affranchies des incommodités de cette vie caduque et misérable, *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.* Aujourd'hui l'ange de l'Apocalypse, que saint Jean nous représente, apprendra aux âmes réprochées que cette même pensée du jugement leur est un sujet de grande désolation, parce que le juge y sera très-sévère, très-rigoureux, et impitoyable pour elles. J'ai lu, en l'Écriture sainte, que quand le roi Salomon s'assit en son lit de justice pour juger le peuple de Dieu, il fit dresser un trône royal, où il fit asseoir sa mère Bethsabée à la main droite de sa majesté, *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (III Reg., II, 19). Ce sage prince était la figure de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! Car quand Jésus-Christ, le vrai Salomon, sera assis au trône de sa gloire pour juger les vivants et les morts, il vous associera à cet office, et ce n'est pas merveille qu'il vous fasse cette fa-

veur, puisqu'il la fera même à ses apôtres bien-aimés; les apôtres recevront cet honneur, parce qu'ils ont suivi Jésus-Christ pendant son séjour sur la terre: *Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes duodecim, judicantes tribus Israel*; mais votre Fils vous fera cet honneur, parce que vous l'avez conçu, porté, nourri, et élevé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Peccatum mortale esse plagam ex se insanabilem, probatur: Scriptura, experientia, ratione. Tamen quatuor modis sanari potest in hac vita. — I. Punctum. Peccator, in judicio, non obtinebit veniam per misericordiam Dei, — II. Punctum. Neque per merita Christi, — III. Punctum. Neque per orationes sanctorum, — IV. Punctum. Neque per penitentiam. — Conclusio. Exhortatio ad timorem judicii: 1. Scriptura; 2. historia.

Insanabilis est fractura tua, pessima plaga tua: Votre blessure est incurable, et votre plaie absolument mortelle; c'est Dieu qui parle à l'âme pécheresse par le prophète Jérémie (*Jérém., XXX, 12*); il est vrai, il n'est que trop vrai, que le péché mortel est un mal si extrême et si désespéré, que par la propriété de sa nature et par la condition de son être il est tout à fait incurable. Qui-conque est si osé que d'offenser le Tout-Puissant, ne mérite aucun pardon; il est indigne pour jamais, et de la grâce de Dieu, et de toutes les charités que cette bonté infinie peut faire à sa créature. Si nous consultons sur cela les trois principales lumières qui peuvent éclairer nos esprits, la parole de Dieu, l'expérience, et la raison humaine, nous avouerons cette vérité avec tant de certitude, que nous ne penserons pas qu'on la puisse révoquer en doute.

Le savant Tertullien (*Lib. de Pœnitentia*) a doctement remarqué que Dieu promettant pardon à l'âme qui fait pénitence, jure solennellement pour mieux assurer son dire. *Vivo ego, dieit Dominus, nolo mortem peccatoris.* Dieu n'a pas coutume de jurer en son Écriture, si ce n'est pour confirmer quelque vérité extraordinaire, sérieuse, importante et difficile à persuader. Est-ce une chose difficile à croire, qu'un pécheur puisse obtenir pardon? Oui, il est difficile à croire à une âme qui conçoit ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'homme, ce que c'est que le péché, et ce que c'est que l'offense d'une chétive et abjecte créature contre une si haute, si excellente, si infinie et adorable majesté. Il est difficile à croire à une âme qui a lu, dans Job: *Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceret delinquenti* (Job, IX); à une personne qui a l'esprit de considérer l'expérience qui nous est proposée, l'exemple et la réprobation des esprits angéliques, qui étant les premières créatures de Dieu, étant si nobles, si savants, si adroits, si puissants, si bien faits, et en si grand nombre, ayant commis un seul péché mortel, et seulement

un péché de pensée, ont été estimés, au jugement de Dieu, indignes de pardon et incapables de miséricorde : car soit que nous considérions le péché en sa propre essence et nature, soit que nous le considérions en la personne qui le commet, soit en la personne contre qui on le commet, soit selon la fin pour quoi on le commet, nous verrons que le pécheur est indigne de toute grâce.

Tout péché mortel, de quelque genre ou espèce qu'il soit, est une ingratitude dénaturée : car offenser volontairement et de propos délibéré un bienfaiteur très-libéral, qui nous a infiniment obligé, qui nous oblige continuellement sans interruption, et l'offenser au même temps qu'il nous conserve la vie, c'est une méconnaissance et une ingratitude monstrueuse ; et vous savez que l'ingratitude ne nous rend pas seulement indignes de recevoir aucun bien, mais elle donne pouvoir à notre bienfaiteur de révoquer les donations que sa libéralité nous aurait faites (*Lege unica, cod. de ingratis Liberis*) ; *Retribuant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ*. Et partant, si vous dites que le pécheur peut récompenser par de bons services les desservices qu'il a faits à Dieu, et par cette satisfaction mériter les grâces et les faveurs qu'il a démeritées par son crime ; on vous répartira que celui qui commet le péché est une créature, que toute créature est esclave de son Créateur, qu'un esclave ne peut jamais satisfaire, en rigueur de justice, aux dommages qu'il fait à son maître (*L. Rem quæ nobis, ff. de acquirenda vel amittenda Possessione* ; *l. Ancilla, ff. de Furtis*), parce que tout ce qu'il a, que tout ce qu'il acquiert, que tout ce qu'il fait, et que tout ce qu'il est, appartient à son maître.

Eh bien ! direz-vous, quoique le pécheur ne puisse satisfaire à la dette et à l'obligation qu'il contracte en commettant le péché, Dieu la lui remettra gratuitement, il lui pardonnera par sa miséricorde ; comme on fait grâce à plusieurs criminels qui méritaient les gibets et les roues : mais l'offense d'une créature contre son Créateur est un attentat d'un sujet contre son prince souverain, c'est un crime de lèse-majesté divine, et aux criminels de lèse-majesté, on ne donne point de grâce (*L. Quisquis, cod. ad legem Juliam majestatis*). Bref, quand la qualité de l'offense, la condition servile de celui qui la commet et la souveraineté de la personne offensée ne rendrait pas le pécheur indigne de toute grâce, la fin pour laquelle il commet le péché l'en rend tout à fait indigne ; car un prodigue est toujours mineur, dit la loi première (*ff. de Curatoribus, furioso, et aliis extra minores dandis*). Elle défend de lui prêter l'argent ou les biens qu'il pourrait dissiper : et n'est-ce pas être bien prodigue, n'est-ce pas une profusion extraordinaire et insupportable de perdre la grâce de Dieu pour une fumée d'honneur, pour une pièce d'argent et pour une volupé de bête brute ?

Mais ce qui me console en ce sujet, c'est que le prophète nous commande d'annoncer les inventions de Dieu, de publier ses artifi-

ces à toutes les nations du monde : *Notas facite in populis adinventiones ejus (Is., XII, 4). Annuntiate inter gentes studia ejus (Ps. IX)*. Dieu est appelé par saint Paul, *εὐνοειτής*, amateur des hommes. L'amour est ingénieux et inventif tout ce qui se peut, il s'efforce et s'étudie de faire du bien à ceux qui ne le méritent pas. La loi éternelle portait que toute créature qui aurait perdu la grâce de Dieu par le péché en serait à jamais incapable ; mais *Quis legem dat amantibus ? major lex amor est sibi*. L'amour que Dieu a porté aux hommes l'a porté à rechercher en soi-même des inventions pour éluder cette loi : très-juste et très-heureuse fraude ! Les jurisconsultes, qui sont comme les yeux et la lumière de la république, découvrent quatre principales voies, par lesquelles quelques rusés tâchent de frauder une loi, d'en éviter l'obligation et user de collusion. *De contractu ad alium contractum : de contractu ad eundem contractum ; sed alio modo : de persona ad personam ; de re ad rem*. Il le faut expliquer par des hypothèses.

Premièrement, la loi défend au mari de donner des choses de grande importance à sa femme, et, s'il le fait, elle casse et met à néant la donation, de peur qu'ils ne s'appauvrissent par un excès d'amour. Un mari qui a envie de donner un héritage à sa femme, que fait-il pour frauder cette loi ? il ne lui donne pas l'héritage, mais il le lui vend, et puis il lui en rend secrètement l'argent : n'est-ce pas bien le lui donner ? J'apprends cette ruse du jurisconsulte Ulpian (*L. Sisponsus, § Circa, ff. de Donationibus inter virum et uxorem*). Secondement, *de contractu ad eundem contractum, sed alio modo*. La loi défend à une femme de servir de caution à son mari auquel on ne veut rien prêter si la femme ne s'y oblige, parce qu'elle est plus riche que lui. Que fera-t-elle ? Elle se fait la débitrice principale, elle emprunte elle-même l'argent en son propre et privé nom, et donne son mari pour caution, encore que ce soit pour lui qu'elle l'emprunte. J'apprends cette sottise du même jurisconsulte (*L. quamvis, § Si cum essem, ff. ad Senatusconsultum Velleianum*). En troisième lieu, *de persona ad personam*. La loi défend de faire donation à votre femme, mais elle ne le défend pas à votre mère ni à votre ami. Ce que vous voulez donner à votre femme, donnez-le à votre mère ou à un ami fidèle, et les obligez de le donner à votre femme. C'est le même Ulpian qui marque ce stratagème en la saidite loi (*Si sponsus*). En quatrième lieu, *de re ad rem*. La loi vous défend de prêter de l'argent à un fils de famille ou à un prodigue, mais elle ne défend pas de lui prêter du blé pour sa nourriture. Avez-vous envie de lui faire avoir de l'argent ? Prêtez-lui du blé ou du vin, il le vendra et en fera de l'argent. J'apprends cette invention du jurisconsulte Julien (*L. Item si filius, § Mutui, ff. de Senatus-consulto Macedoniano*). En tous ces cas et semblables, *fraus legis evacuat id quod sequitur ex facto*.

Or, non-seulement parmi les hommes,

mais Dieu, qui a une bonté et une miséricorde infinies pour nous, trouve des inventions de frauder la loi, et en toutes ces quatre manières que nous venons de dire. Premièrement, il nous fait miséricorde pour quelque aumône que nous faisons : il veut que nous exercions la charité envers le prochain pour acheter sa miséricorde : *Date et dabitur vobis : Beatimisericordes, quoniam miser cordiam consequentur*. Mais au reste, quand nous avons fait la charité et que par ce moyen il nous a donné sa grâce et le droit à l'héritage du ciel, il nous rend le prix, il nous rembourse ce que nous avons donné. *Centuplum accipiet*, dit-il, *in hoc mundo* : en ce monde il sera remboursé et si il achètera le ciel, *Vitam aeternam possidebit*. En second lieu, Jésus-Christ ne pouvant être débiteur principal pour aucun péché, et désirant payer nos dettes, par un stratagème tout contraire, mais par un amour semblable et même bien plus grand que celui de cette femme qui se rend débitrice principale, il se fait notre caution, il répond pour nous et paye nos dettes. Troisièmement, nous sommes indignes de ses grâces ; mais sa Mère, ses saints et ses amis n'en sont pas indignes : il les leur donne pour nous les donner, il les leur communique pour nous en faire part. En quatrième lieu enfin, voyant que nous avons été prodigues de sa grâce ou que nous l'avons dissipée pour une fumée d'honneur, pour une volupté de bête ou pour quelque autre bagatelle, et que la loi de sa justice requiert qu'on ne donne plus une chose si précieuse à celui qui l'a si peu estimée, il nous donne la vie, la santé, le loisir, les biens et les occasions de pratiquer la vertu, afin que par des pénitences et d'autres bonnes œuvres, nous rachetions cette grâce perdue. En un mot, il y a quatre principales villes de refuge pour l'âme pécheresse, quatre principaux moyens par lesquels elle peut obtenir pardon de ses péchés en cette vie : la miséricorde de Dieu, les mérites de Jésus-Christ, l'intercession des saints, la pénitence et la mortification ; mais toutes ces planches seront rompues au jour du jugement.

I. — C'est ce que notre ange lui enseigne par son équipage : premièrement, il a l'arc-en-ciel sur la tête, *Iris in capite ejus* ; il n'y a guère de personnes qui ne sachent que l'arc-en-ciel est le symbole de la miséricorde ; car après que Dieu eût abîmé le monde par les eaux du déluge, il voulut renouer la paix avec le juste Noé ; et, pour l'amour de lui, avec tout le monde, promettant de ne jamais plus noyer l'univers par un cataclysme général ; pour marque et signal de cette alliance, pour mémorial de la bonté dont il voulait user envers les hommes, il donna l'iris ou l'arc-en-ciel, *Arcum meum ponam in nubibus, et recordabor fœderis mei*. L'iris c'est un arc, il est vrai, mais c'est un arc qui n'a point de flèches, l'iris donc est le symbole de la miséricorde. En ce monde ici Dieu a l'arc-en-ciel autour de soi, pour le voir souvent et se souvenir de sa miséricorde ; c'est ainsi qu'il apparut à saint Jean, quand il lui voulut mon-

trer la miséricorde dont il use envers nous pendant le temps de cette vie, *Iris erat in circuitu sedis* (*Apoc.*, IV) : mais au jugement il le mettra sur sa tête, *Iris in capite ejus*, pour ne le pas voir, pour ne s'en pas souvenir. Que je me tourne de quelque côté que je voudrai, je ne verrai pas ce qui est sur ma tête, et s'il y avait quelque chose qu'on voulût que je ne visse pas, il ne la faudrait pas mettre ni à droite ni à gauche, mais sur ma tête. Dieu, au jugement, aura l'arc-en-ciel sur la tête ; c'est-à-dire qu'il l'ôtera de devant ses yeux, et mettra en oubli sa miséricorde.

Entendez parler l'âme pécheresse, vous verrez que son refrain ordinaire c'est de dire : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, Dieu me pardonnera. Vous dites qu'il vous pardonnera, et il dit que non. Qui le doit mieux savoir de vous deux, et à qui devez-vous plutôt croire, ou à votre amour-propre qui vous flatte, ou à la parole de Dieu qui vous doit juger ? Il vous déclare, il vous assure, il vous inculque, vous répète pour le moins quatre fois par un seul prophète, qu'il ne vous pardonnera pas et ne vous fera pas miséricorde. *Non miserebor et non parcat oculus meus* (*Ezech.*, V, VII, VIII, IX) : il dit *oculus*, parce qu'on a plus de pitié des misères qu'on voit devant ses yeux ; cependant il verra vos misères et n'en aura pas pitié. Quelle conséquence infernale, et quel enthymème diabolique est ceci ! Dieu est bon, donc il lui faut être mauvais ; Dieu est miséricordieux, donc il lui faut être cruel. C'est comme si vous disiez : Cet homme est un homme de bien, il ne fait tort à personne, il gagne sa vie doucement à la sueur de son visage, donc il lui faut porter envie, le blâmer, le calomnier et lui susciter quelque mauvaise affaire. Oui, Dieu est bon et miséricordieux ; et c'est en cela que votre malice est extrêmement énorme et injuste, d'outrager un Dieu que vous savez qui est si bon. Dieu est bon, donc il lui faut faire le plus grand mal que je pourrai ; Dieu me pardonnera aisément, donc il le faut offenser librement. Cette conséquence est si maligne, si injuste, si monstrueuse et si déraisonnable, que quand Dieu serait meilleur que vous ne pensez, cette bonté l'obligerait à ne vous point pardonner ; et quand bien il vous pardonnerait et vous ouvrirait les portes du ciel, vous n'oseriez pas y entrer sans vous être vengé de vous-même. Vous connaissiez, au sortir de ce monde, une si grande injustice, une malice si noire en cette conséquence, que vous vous déchiriez vous-même, vous prierez Dieu de venger votre ingratitude dénaturée, vous vous jetteriez plutôt dans les enfers que d'entrer au ciel sans avoir payé cette faute.

Quand un criminel est poursuivi par la justice, s'il se réfugie en l'église, il est dans un lieu d'assurance, d'où il n'est pas permis de le retirer ; mais le droit canon dit expressément que s'il a péché dans l'église en contre l'église, il ne jouit pas de ce privilège : *Non gaudet hoc privilegio qui peccavit in Ecclesiam* (*C. ult. de Immunit. Ecclesiarum*) ; l'as le

le plus assuré où les âmes pécheresses peuvent avoir recours pour éviter la justice de Dieu, c'est sa miséricorde infinie ; mais vous perdez ce privilège et vous vous rendez indigne de sa protection, si vous l'offensez, comme vous l'êtes très-grièvement quand vous vous en servez pour commettre plus hardiment et plus licencieusement le péché.

Dieu est miséricordieux, vous dites vrai, mais vous ne dites pas tout : la même Ecriture qui vous dit que Dieu est miséricordieux, la même Ecriture vous dit que Dieu est juste, et qu'il est aussi juste que miséricordieux : c'est-à-dire infiniment juste ; il faut connaître et conjecturer la grandeur de sa main gauche par la grandeur de sa main droite, l'infinité de l'un de ses attributs par l'infinité de l'autre : ses perfections sont égales, mais il a choisi deux temps pour montrer ses deux perfections, le temps de cette vie pour la miséricorde ; le temps, ou pour mieux dire, l'éternité de l'autre vie, pour faire paraître sa justice. Dieu est miséricordieux ? Oui, et plus que vous ne dites et que vous ne pensez ; car, à la vérité, c'est une miséricorde incompréhensible qu'il vous supporte si longtemps avec votre méchante vie, qu'il endure vos blasphèmes, vos adultères et vos injustices ; mais c'est ce qui me fait connaître la grandeur de sa justice ; car s'il est ici si miséricordieux, qu'il n'exerce point de justice en votre endroit, tenez pour tout assuré qu'il exercera aussi quelque jour sa justice sans aucune miséricorde. *Quis non linebit te, Domine, quoniam pius es?* dit l'Apocalypse.

Quand Dieu châtie nos péchés en ce monde, quelque grand fléau et punition qu'il envoie, la miséricorde est toujours mêlée parmi la justice, et même il y a toujours plus de miséricorde que de justice. *Calix in manu Domini plenus mixto*, il mêle toujours le doux avec l'amer, le miel avec le fiel, le sucre avec l'absinthe. C'est ce qui fut admirablement bien représenté au déluge, comme a remarqué Origène; après que le ciel eut épuisé toutes ses eaux, et que les sources des abîmes furent fermées, Noé lâcha hors de son arche une belle colombe, laquelle trouvant sur la terre un olivier vert dont elle cueillit un rameau et le rapporta en l'arche: il est assuré que les eaux du déluge avaient été si rapides et orageuses, qu'elles avaient renversé tous les arbres et ruiné les plantes, comment est-ce donc que la colombe peut trouver ce bel olivier? Ce fut, dit Origène, par permission divine, pour nous apprendre que pendant cette vie mortelle quelques afflictions qu'il nous envoie, encore qu'il fasse bien le lâché et qu'il semble nous ensevelir dans les eaux de la tribulation, si est-ce que si nous savons jeter hors de l'arche de notre cœur un gémissement de colombe, un soupir de vraie repentance, nous trouverons parmi les effets de la justice de Dieu l'olive de sa miséricorde : mais tout cela n'est que pour cette vie ; car au jour du jugement point d'olive, point d'espérance, point de miséricorde.

En Zacharie (*chap. XIV*), il est dit qu'au jour du jugement la montagne des Olives sera fendue et mise en pièces, et qu'une partie sera jetée au septentrion, l'autre au midi. *In illa die scindetur mons Olivarum ex media parte sui, et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem*. Quelques docteurs disent que cette montagne des Olives signifie l'âme chrétienne qui est ointe au sacrement de baptême, de confirmation et d'extrême-onction, où l'huile d'olive est employée ; et que cette montagne sera brisée, c'est-à-dire l'âme qui aura perdu la grâce de Dieu reçue par les sacrements, sera rompue et tourmentée dans les enfers, et lancée tantôt au septentrion d'un extrême froid, tantôt au midi d'une excessive chaleur, *Ad nimium calorem traseat ab aquis nivium* (*Job. XXIV*) : mais il y a une autre explication de ce passage, qui revient mieux à mon propos.

Le prophète Joël (*Joël, III*) dit, et l'Eglise l'enseigne ordinairement, que le jugement universel se fera en la vallée de Josaphat. Cette vallée est auprès de la montagne des Olives, l'olive est le symbole de la miséricorde; donc, quand il est dit qu'on ôtera, au jour du jugement, la montagne des Olives, et qu'on la jettera bien loin, c'est donner à entendre qu'en ce jour de justice toute sorte de miséricorde sera comme éclipcée. Vous méprisez en cette vie l'olive de la miséricorde que Dieu vous présente pour guérir les plaies de vos péchés ; vous ne faites aucun état de tant de sermons, de prières et d'inspirations que Dieu vous envoie pour vous convertir ; vous vous moquez de ceux qui s'en servent, eh bien ! vous en demanderez quelque jour et ils vous seront refusés. Et comme nous voyons qu'il n'y a rien qui nourrisse mieux le feu et qui le fasse mieux brûler que l'huile d'olive, ainsi l'huile de la miséricorde, que vous méprisez maintenant, allumera pour vous et embrasera le feu de l'enfer. Plus vous recevez de grâces en ce monde, plus vous pouvez entendre de prédications, plus vous avez de commodités de vous confesser, et plus grièvement serez-vous punis et châtiés ; ce ne sera plus pour votre regard qu'on dira ces paroles du prophète, *Apud Dominum misericordia*, et encore moins ce qu'il ajoute, *et copiosa apud eum redemptio*.

II. — Le second moyen que nous avons d'obtenir pardon en cette vie, c'est de dire comme saint Bernard, et ces paroles seront mieux en notre bouche qu'en la sienne : Il est vrai que je ne mérite pas le paradis et que je l'ai souvent démerité ; mais mon Sauveur le mérite bien, il le possède à double titre ; il en jouit en tant que Fils de Dieu par nature, son vrai et son légitime héritier ; et il le possède en tant qu'il l'a acheté chèrement par les travaux de sa vie, par les mérites de sa mort et par le prix de son sang adorable ; il se contente d'un de ces droits, le premier titre lui suffit ; il m'a quitté, remis, cédé et transporté le second. Voilà une très-bonne prétention et un excellent plaidoyer ; mais, nonobstant cela, si nous sortons de ce monde

avec un seul péché mortel, le prophète nous dit : *Non dabit Deo placationem suam*, que le fils de Dieu n'offrira pas à son Père, pour notre rançon, le prix inestimable de son précieux sang qu'il a répandu à la croix.

Saint Jean dit que l'ange de l'Apocalypse avait la face brillante comme le soleil : *Facies ejus erat sicut sol* ; et au chapitre premier il dit qu'elle était ardente comme le soleil de midi : *Sicut sol luet in virtute sua*. Celui-là serait bien neuf en l'intelligence de l'Écriture sainte, qui ne saurait que par la face de Dieu on entend le Verbe incarné ; *ostende nobis faciem tuam, et salvi erimus*, disaient les anciens patriarches envoyés par le Messie ; car comme par la face on connaît les humeurs et les inclinations de l'homme, ainsi par la sainte humanité nous avons connu les attributs et les perfections de Dieu. Cette sainte humanité, au jour du jugement, sera ardente comme le soleil du midi. Quand le soleil est à l'orient ou au couchant, il est agréable à la vue, on le regarde aisément ; mais quand il est au midi, en été, vous ne le pouvez regarder, il vous éblouit la vue ; il brûle et enflamme tout en la zone torride, il fait voir les plus petits atomes qui sont en une chambre : *In meridiano sol exurit terram, et in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere* (*Eccli.*, XLIII) ? Pendant que nous sommes en ce monde, nous pouvons contempler et adorer le Soleil de justice en l'orient de sa naissance, en l'occident de sa mort et passion, et aux autres mystères de sa vie, et nous prévaloir de ses mérites ; mais au jour du jugement il sera en son zénith et en son apogée, *Quis stabit ad videndum eum* ? Au lieu que vous espérez du secours de la sainte humanité, elle sera si épouvantable pour les pécheurs, que ce sera un tourment de la regarder, elle fera voir les plus petites souillures des consciences ; *Qui non noverunt Deum, et qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas a facie Domini*, dit l'Apôtre (*II Thess.*, I, 9). La face du Seigneur tourmentera éternellement ceux qui ne connaissent pas Dieu, et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile ; au lieu d'adorer la sainte mort du Fils de Dieu, et vous en servir pour votre salut, vous la blasphémez. Vous pourriez offrir son précieux corps pour la rançon de vos péchés, en entendant la messe tous les jours sans vous beaucoup incommoder ; vous pourriez vous appliquer les mérites de son sang, par les sacrements et les indulgences, et vous les négligez pour ne vouloir pas quitter une femme débauchée, ou rendre un peu de bien d'autrui ; un jour viendra, et plus tôt que vous ne pensez, qu'il vous faudra quitter et cette femme, et ce bien d'autrui, et tout ce qui est en ce monde, et il n'y aura ni messe, ni indulgence, ni sacrements, ni sacrifices, ni mérites de Jésus-Christ qui vous servent le moins du monde.

III. — *Frater non redimit, redimet homo* ? Si Jésus-Christ ne veut alors nous délivrer, qui l'osera entreprendre ? et s'il est contre nous, qui est-ce qui sera pour nous ? *Frater non redimet* : Jésus, qui est notre frère,

frater fere alter, auquel nous coûtions si cher, auquel nous appartenons par tant de titres, ne nous rachètera point ; *redimet homo* ? y aura-t-il homme au monde qui puisse nous racheter ? Notre ange nous avertit que nous ne pourrions avoir pour troisième l'intercession des saints : car il a une robe dénuée, *Angelum fortem amictum nube*. Par les nuées, en l'Écriture sainte, sont représentés les saints et les amis de Dieu : *Qui sunt isti qui ut nubes volant* (*Isai.*, LX) ? Et la sainte des saints, la reine des bienheureux est comparée à une nuée légère : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Egyptum*. Quand nous avons offensé Dieu en ce monde, et qu'il désire nous pardonner, il procure que quelque saint s'oppose à sa colère, comme les nuées tempèrent l'ardeur du soleil : ainsi il commanda aux amis de Job de s'adresser à ce saint homme, et le supplier de prier Dieu pour eux, et qu'il leur pardonnerait pour l'amour de son serviteur : *Ite ad servum meum Job, et orabit pro vobis, et faciem ejus suscipiam, ut non imputetur vobis stultitia*. Mais parlant du jugement et de la vigne réprouvée, il dit : *Mandabo nubibus meis ne pluant super eam* : Je commanderai à mes saints qu'ils ne distillent aucune goutte de rosée, qu'ils ne fassent aucune grâce à cette âme réprouvée.

Non, ne vous y trompez pas, il n'y aura, au jour du jugement, ni saint François, ni saint Jean, ni saint Joseph, ni même la sainte Vierge, qui ait le vouloir et le pouvoir de vous délivrer des mains de la justice de Dieu. Le Psalviste l'enseigne en termes exprès (*Psal.* XXXI) : *Tu remisisti impietatem peccati mei, pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno*. Mon Dieu, dit-il, maintenant que c'est le temps opportun et commode, le temps acceptable et le jour de salut, tous les saints vous invoquent et recourent à votre clémence, pour obtenir le pardon de mon iniquité ; mais, au jour du jugement, en ce déluge universel, lorsque vous lèverez la boude à votre courroux, que vous ouvrirez les cataractes de votre vengeance, alors il n'y aura aucun saint qui prenne la hardiesse d'ouvrir seulement la bouche, ou qui même ose s'approcher pour vous parler en ma faveur : *Verumtamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt*. Souvenez-vous, messieurs, qu'en la parabole des Noces, que Jésus rapporte en saint Matthieu, lorsque ce misérable qui était entré au festin sans la robe nuptiale fut livré aux bourreaux pour être jeté dans les ténèbres extérieures, il n'y eut pas un seul des conviés qui dit une seule parole pour son excuse ; souvenez-vous qu'Abraham, invoqué par le mauvais riche, lui refuse tellement toute sorte de secours, qu'il ne lui accorde pas même une goutte d'eau. Cependant Abraham était une de ces nuées, et Dieu lui commande de ne distiller pas une seule goutte de rosée sur le riche réprouvé ; *Mandabo nubibus meis ne pluant*. Souvenez-vous de ce que Dieu dit, que quand Noé et Daniel se mettraient en peine de prier pour

leurs enfants, ils ne seraient pas exaucés.

Il y a bien plus : non-seulement ils ne nous aideront pas, mais ils se réjouiront de notre punition ; non-seulement ils ne s'opposent pas à Dieu par leurs prières, mais ils se joindront à lui, et lui demanderont vengeance contre nous ; non-seulement ils ne seront plus nos avocats, mais ils seront nos juges qui nous condamneront : *Lætabitur justus, cum viderit vindictam ; exultationes Dei in gutture eorum et gladii accipites in manibus eorum* (Ps. XLIX). Ecoutez ceci, hérétiques : vous ne voulez pas avoir les saints pour avocats ? Non, vous ne les aurez pas, vous n'en êtes pas dignes ; mais vous les aurez pour juges qui vous condamneront. Voyez, de grâce, votre erreur : il vous semble que nous faisons trop d'honneur aux saints de les prendre pour nos avocats : Jésus-Christ leur en fait bien davantage : il nous les donne pour juges ; lequel vaut mieux, être juge, ou être avocat ? *Sancti de hoc mundo judicabunt. Fulgebunt justi, judicabunt nationes* (I Cor., VI ; Sap., III). L'Écriture dit que Jésus est notre avocat ; là dessus vous dites que c'est lui faire tort, et déroger à cette qualité, de reconnaître d'autres avocats. La même Écriture dit que Jésus est juge, et que toute l'autorité de judicature lui est donnée avec tant de singularité que le Père même ne juge personne : *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio* (S. Joan., V) ; et néanmoins la même Écriture ne pense point faire de tort à Jésus, ni déroger à cette sienne qualité, assurant que les saints sont nos juges. Les saints nous jugeront : ils auront donc la connaissance de nos actions, de nos paroles, de nos pensées et de nos intentions ; autrement ils seraient mauvais juges, de juger sans connaissance de cause : et si Dieu leur fait savoir nos plus secrètes intentions, qui sont du ressort de sa science divine, pourquoi ne peut-il pas leur faire savoir nos prières et nos oraisons ?

Vous répondez à cela qu'ils jugeront comme témoins qui déposeront contre nous : pauvres gens que vous êtes ! où avez-vous vu que les témoins fussent assis ? Or les saints apôtres seront assis et nous jugeront, et seront assis dans des trônes, en des chaises royales, comme assesseurs de sa divine majesté : *Cum sederit Filius hominis in sede majestatis, sedebitis et vos* (notez, et vos) *super sedes duodecim, super duodecim thronos* (S. Matth., XIX). Et puis saint Paul a-t-il été témoin du péché que les anges ont commis quatre mille ans avant qu'il lût au monde ? et cependant il assure qu'il jugera les anges : *Nescitis quoniam angelos judicabimus* (I Cor., VI) ? Vous avez beau faire, vous ne sauriez l'empêcher. Saint Pierre sera votre juge, vous ne voulez pas qu'il vous juge en ce monde et qu'il vous donne l'absolution au tribunal de la miséricorde, qui est le sacrement de pénitence : lui et les autres saints vous jugeront, et vous condamneront au tribunal de rigueur et de sévérité, au dernier jugement.

C'est ce que signifie notre ange par sa robe

de nuée : les nuées représentent les saints, ainsi que nous avons dit. Les saints seront la robe de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'ils se joindront à lui comme la robe est jointe au corps qu'elle revêt ; ils ne s'opposeront plus à lui par leurs prières, ils prendront son parti, ils épouseront ses querelles, ils entreront dans ses pensées et ses desseins, ils n'auront point d'autres intérêts que les siens ; et comme ils verront que la justice de Dieu demandera d'être honorée par le supplice des malfaitteurs, ils s'en réjouiront sans cruauté, comme Dieu n'est pas cruel quand il punit ; et comme on voit que quand un exécration parricide a attenté à la vie de son roi, tous les sujets qui sont fidèles à leur prince et qui l'aiment sincèrement, voudraient avoir déchiré ce misérable, et se réjouissent de le voir conduire au supplice : et par conséquent, ô âmes mondaines, pleurez, mais pleurez amèrement à la mort de vos parents et amis ; pleurez, dis-je, et pour eux et pour vous. Quand votre père, votre mère ou vos autres amis viennent à mourir, vous pleurez inconsolablement, et il vous semble que vos larmes ne s'épuiseraient jamais, si vous n'aviez l'espérance de les revoir, quelque jour, après la résurrection, et de jouir encore une fois de leur douce et agréable familiarité. Or, ne pensez pas avoir cette consolation si vous ne gardez les commandements de Dieu l'un et l'autre ; car si vous mourez en péché mortel, ou votre père sera damné, ou il sera sauvé : s'il est damné avec vous, vous vous entre-maudirez, vous vous entre-mangerez : s'il est en paradis, il vous confondra devant tout le monde, il vous jugera, il vous condamnera, il demandera à Dieu vengeance contre vous, et se réjouira de vos peines : *Lætabitur justus, cum viderit vindictam*. Et puis vous vous étonnerez que je prêche tant du jugement et de l'enfer : c'est que je désire vous empêcher d'y aller, puisque je ne pourrai pas vous en retirer, si vous y êtes une fois.

Méditant quelquefois sur l'enfer et le jugement, et tombant sur ce point, que les bienheureux n'auront point pitié des damnés, il me semblait quasi que cela me serait impossible, et je disais encore ce matin en moi-même : Mon Dieu, si j'avais quelque jour cette grâce que j'ai souvent démeritée, d'être bienheureux au ciel, et que je visse quelqu'un de mes chers auditeurs, ou de mes bons amis, qui fussent en enfer, se pourrait-il bien faire que je n'en eusse point de pitié ? Il me semblait que cela me serait impossible ; mais voyant que la foi me l'enseigne, je me suis résolu à vous empêcher d'y aller, et plutôt à Dieu qu'il ne fallût que de mon sang pour cela, je le répandrais volontiers ; mais comme il serait inutile, je me résous à vous tant prêcher cet enfer, que je vous empêcherai d'y tomber si je puis, puisque je ne pourrai vous en retirer si une fois vous y êtes précipité. Faites-en de même, pères et mères ! vous ne pourrez au jour du jugement empêcher vos enfants d'être condamnés s'ils le méritent ; vous ne pourrez les racheter de l'enfer s'ils y

vont, mais vous pouvez bien maintenant les empêcher d'y aller: châtiez-les, fouettez-les rudement quand ils jurèrent ou maudiront. Enfants qui aimez vos parents, vous ferez célébrer beaucoup de messes, vous direz des chapelets et des offices, vous ferez des aumônes pour leurs âmes après qu'ils seront trépassés, et vous ne ferez en cela que votre devoir; mais s'ils sont en enfer, tout cela ne leur servira de rien; s'ils sont damnés, même pour vous avoir maudits, vos prières ne leur profiteront pas: faites-mieux, honorez-les maintenant, obéissez à leurs commandements, afin qu'ils ne se damnent pas en vous maudissant ou en blasphémant; maintenant qu'ils sont en vie et en voie de salut, faites célébrer des messes, dites des chapelets, donnez des aumônes pour leur conversion.

IV. — Oui; mais, dira l'âme mondaine, le prophète n'a-t-il pas dit que Dieu ne dédaigne point le cœur contrit et humilié: *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despiciet*; c'est la quatrième et la dernière porte par laquelle on peut espérer pardon; mais elle sera encore fermée au jour d'indignation; car les pieds de notre ange sont des colonnes de feu: *Pedes ejus tanquam columna ignis*. Le dernier remède et l'asile d'une âme qui a commis de grands péchés, et qui semble être proche du désespoir, c'est de s'en prendre à ses yeux, d'avoir recours aux larmes, de pleurer amèrement ses péchés, de briser son cœur de contrition, et en cette disposition se jeter aux pieds de Jésus-Christ. C'est ce que fit sainte Madeleine, et elle s'en trouva bien; elle entendit et reçut de la bouche du Sauveur même cette sentence favorable: Plusieurs péchés lui sont pardonnés. L'âme réprouvée n'en pourra pas faire de même, ce refuge lui sera encore interdit; les sacrés pieds du Sauveur sont deux colonnes de feu, que vous n'oserez toucher ni approcher, qui feront trembler les pécheurs, qui tariront la source de leurs larmes, et qui ne leur feront pas la moindre grâce de pleurer. Vous pourriez à présent, par quelques larmes de vraie contrition, et confessant vos péchés à un seul prêtre, les effacer et en avoir pardon; mais alors quand vous répandriez autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, quand vous feriez une confession générale à la face de tout l'univers, vous n'obtiendriez pas miséricorde pour cela. Pourquoi remettez-vous donc à un temps si hors de saison une affaire de si grande importance?

Conclusion. — 1. Le Fils de Dieu prêchant du jugement, se douta bien que plusieurs auraient peine à le croire, voilà pourquoi il ajouta, à la fin de son sermon: *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non prateribunt*: Le ciel et la terre périront plutôt qu'une seule parole de ce que je vous prédis manque d'être effectuée. Il n'avait pas coutume de conclure ainsi ses autres prédications: mais il avait dit des choses si effroyables et si extraordinaires du jugement, qu'il pensa que plusieurs n'y ajouteraient pas foi sans cette protestation. Et saint Paul, prêchant de la justice de Dieu et de son jugement

(Act., XXIV), en dit des choses si épouvantables, que celui à qui il parlait, qui n'était pas une femmelette crzintive, mais un gouverneur de province, et qui était infidèle, ne croyant pas ce qu'on en disait, en fut néanmoins effrayé: *Disputante autem illo de justitia et de judicio futuro, tremefactus est Felix*. Que devrions-nous donc faire, nous autres chrétiens, qui devons être prêts de mourir, plutôt que de douter tant soit peu de ce que le Fils de Dieu et ses apôtres en ont dit!

2. Ecoutez ce que fit autrefois un religieux qui avait vu un petit échantillon de la rigueur du jugement; c'est saint Jean Climaque, témoin oculaire, qui le rapporte, et ceux qui n'ont pas les OEuvres de ce saint pourront voir ceci dans un livre que je souhaiterais qui fût souvent dans les mains de mes auditeurs, le grand Guide des pécheurs, de Grenade: je vous conseille de le lire et le relire attentivement:

Nocturna versate manu, versate diurna.

Assurément vous en serez touché.

Saint Jean Climaque, en son Echelle spirituelle (*Gradu 6, sub finem*), dit qu'en la solitude du mont Oreb, il y avait un anachorète qui ne vivait pas saintement, ni conformément à sa profession, qui s'appelait Hézi-que. La miséricorde de Dieu voulut faire une chose extraordinaire en lui: il tomba malade, et étant presque réduit à l'agonie, il fut ravi en extase, l'espace d'une heure, en sorte que nous le pensions mort, dit saint Jean Climaque, qui s'y trouva présent avec d'autres solitaires. Pendant ce ravissement il vit un petit rayon de la rigueur et de la sévérité du jugement de Dieu, et étant revenu à soi, il pria tous les religieux qui étaient là de sortir de sa cellule, et l'ayant incontinent fermée, il la fit murer et y demeura le reste de sa vie, qui dura douze années, ne parlant à personne et ne vivant que d'un peu de pain et d'eau, qu'un religieux lui apportait à sa fenêtre. L'historien ajoute: Nous allions quelquefois l'épier et regarder secrètement par sa fenêtre, pour voir ce qu'il faisait, et nous voyions qu'il demeurait toujours étonné, assis et ruminant en soi-même ce qu'il avait vu en ce ravissement, et y avait tellement l'esprit attaché, qu'il regardait toujours en un même endroit, comme un homme tout éperdu et hors de soi; et on voyait couler continuellement de ses yeux une grande quantité de larmes. Quand on vit l'heure de sa mort approcher, qui fut douze ans après, les religieux rompirent la porte de sa chambre, et s'approchant de lui, le prièrent avec grande instance de leur dire quelque parole d'édification, et surtout de leur conter quelque chose de ce qu'il avait vu en son extase, à quoi il ne fit point d'autre réponse que ces deux paroles précisément: Je vous dis en vérité, mes Pères, que si les hommes savaient combien le passage de la mort et le jugement de Dieu sont épouvantables, ils se garderaient bien de pécher; et là dessus il

expira. Je ne crois pas qu'un homme tant soit peu raisonnable puisse douter de la vérité de cette histoire, puisque c'est un saint qui l'a rapportée, non par ouï-dire, mais comme témoin oculaire.

Messieurs, je n'ai pas vu en extase la sévérité du jugement, mais je la sais par une autre voie plus assurée que toute vision ou révélation particulière, par l'Écriture sainte; et je vous dis, en vérité, que si vous saviez et que si vous vouliez méditer un peu attentivement ce qu'elle en dit, vous vous garderiez bien de jamais commettre un péché mortel. A quoi pensez-vous donc, si vous ne pensez à ceci? Ne voulez-vous pas, au moins une fois en votre vie, prendre soin de vous-même, et pourvoir à une chose qui vous touche de si près et qui est de si grande conséquence? Vous savez qu'il vous faut l'un de ces jours comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ; vous savez assurément qu'il ne laissera aucun péché impuni; vous savez que vous en avez tant commis en votre jeunesse et que vous n'en avez point fait de pénitence qui mérite qu'on en parle: que pensez-vous donc devenir? Voulez-vous toujours négliger les belles occasions que vous avez de faire votre salut? Croyez-moi, si vous êtes sages, songez dès aujourd'hui sans attendre davantage, consultez en vous-mêmes comme vous ferez pour apaiser la colère de Dieu et être assurés de son jugement: *Ut possitis stare ante Filium Hominis?* Vous dites en vous-même: Jésus-Christ me promet miséricorde, si je la fais à mon prochain. Et comment la pourrai-je faire? Il me faut dorénavant, une fois ou deux la semaine, aller voir quelques pauvres malades, leur porter quelques aumônes, leur envoyer quelques viandes de ma table; et dites à vos gens qu'ils s'informent où il y aura quelques pauvres, et qu'ils vous fassent souvenir, tous les mardis, les vendredis, ou d'autres jours, de les aller voir ou de leur porter quelque chose.

Vous dites peut-être en vous-même: Je n'ai pas le moyen de faire la miséricorde corporelle pour obtenir la miséricorde de Dieu. Mais n'avez-vous pas le moyen d'exercer la spirituelle? ne pourriez-vous pas pardonner, pour l'amour de Dieu, à celui qui vous a si désobligé? Ah! oui, je me veux vaincre en cela, lui parler le premier, le saluer, lui faire du bien; dites donc en vous-même: Je me veux lever plus matin pour ouïr la messe tous les jours, et les fêtes en ouïr deux ou trois, pour satisfaire à mes péchés par cet adorable sacrifice. Je me veux enrôler au Rosaire, dire mon chapelet tous les jours, la moitié le matin, et l'autre le soir; je veux choisir quelques patrons entre les saints, les honorer et les invoquer tous les jours; dites: Je veux consulter avec mon confesseur quelle pénitence je pourrai faire, si je pourrai quelquefois la semaine jeûner, ou porter le cilice, ou la ceinture; ou si je ne le puis pas, je me veux contraindre à servir avec humilité ma belle-mère, ma belle-sœur, cette autre personne qui m'a désobligé, pour qui j'ai tant de répugnance. Mais faites cela main-

tenant sans attendre plus longtemps: dès aujourd'hui, maintenant que vous avez le loisir, la santé, les forces et la commodité de faire des austerités; maintenant que le monde saint peut obtenir de Dieu grâce pour vous, maintenant que les mérites de Jésus-Christ vous peuvent être appliqués fructueusement, maintenant que c'est le temps et la saison de miséricorde, maintenant que Dieu vous ouvre toutes les portes de sa grâce, pour vous ouvrir par après celle de sa gloire éternelle. Amen.

SERMON LV.

Que le jugement dernier sera exact et ponctuel.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.

(Hebr., XI.)

La troisième vérité que l'âme mondaine doit apprendre sur le jugement universel, c'est qu'il sera très-exact, c'est-à-dire qu'il y faudra rendre compte très-ponctuellement de tous les péchés que nous avons commis en toute notre vie, de quelque façon que ce soit. Cette vérité nous est enseignée par ce livre ouvert que notre ange de l'Apocalypse tient en sa main, *Habebat in manu sua libellum apertum*; il nous faut premièrement voir quel est ce livre, et puis parler des sept feuillets qu'il contient: nous commencerons à lire les trois premiers. C'est de ce livre que l'Église parle, après saint Bonaventure, en l'office des morts, quand elle dit:

*Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur
Unde mundus judicetur.*

Ajoutons-y ce que l'Église chante:

*Recordare, Jesu pie,
Quod sum causa tuæ viæ,
Ne me perdas illa die!*

Sauveur Jésus, souvenez-vous, s'il vous plaît, que nous sommes cause de votre premier avènement: hélas! ne nous perdez pas au second, ne permettez pas qu'il soit dit que vous avez semé avec tant de sueurs et qu'un autre fasse la récolte; ne permettez pas que la peine que vous avez prise pour nous racheter soit inutile et perdue pour nous. *Qui venisti redimere perditos, noli perdere redemptos.* Et vous, bienheureuse Mère, souvenez-vous que nous sommes cause ou au moins occasion que vous êtes Mère de Dieu. S'il n'y avait point de pécheurs, il ne faudrait point de Rédempteur; s'il n'y eût point eu de Rédempteur, il n'y eût point eu d'Homme-Dieu; s'il n'y avait point eu d'Homme-Dieu, il n'y aurait point de Mère de Dieu.

*Non repellas peccatores:
S. ne quibus nunquam fores
Tanto digna Filio.*

Nous vous disons cela avec un de vos grands serviteurs, et nous vous saluons avec l'ange, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. *Punctum. Liber scriptus unde mundus judicabitur est memoria Dei: 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. ratione; 4. responsione ad*

objectionem. — II. *Punctum. Tria prima folia hujus libri* : 1. *folium continens peccata interna concupiscentiæ voluntariæ* : 1° *Scriptura* ; 2° *Patribus* ; 3° *rationibus* ; 4° *comparatione.* — 2. *Folium continens peccata secreto commissa* : 1° *Scriptura* ; 2° *Patribus* ; 3° *ratione* ; 4° *exemplo.* — 3. *Folium continens alia peccata mortalia* : 1° *Scriptura* ; 2° *Patribus* ; 3° *ratione a posteriori* ; 4° *historia.* — *Conclusio. Intran-*
dum per angustam portam.

I. — 1. Ce n'est pas seulement en la loi évangélique qu'on a fait savoir aux hommes que tous leurs péchés sont soigneusement enregistrés en un livre, pour leur en faire rendre compte et à l'heure de leur mort et au jugement universel, qui se fera à la fin des siècles. Longtemps avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, le Créateur en avait averti son peuple, par le prophète Jérémie : *Peccatum Juda scriptum est in libro, stilo ferreo, in ungue adamantino* (Jerem., XVII), Les péchés de mon peuple sont écrits en un livre. Ce livre n'est pas de papier, parce qu'on le pourrait brûler; il n'est pas de pierre ni de marbre, on le pourrait briser et rompre les lettres: il est de diamant, *in ungue adamantino*; diamant qui ne peut être brûlé par le feu, ni brisé par le fer, ni consumé par le temps; diamant qui s'appelle *adamas*, c'est-à-dire indomptable; diamant qui a pour devise : *Semper idem*, toujours le même. Et ce livre est écrit, non avec une plume ordinaire, non avec un pinceau, car on pourrait effacer les lettres, mais avec une plume de fer qui grave bien avant, avec un burin d'acier qui imprime bien profondément les caractères, *stilo ferreo*. Ce livre sera produit au dernier jugement pour y étaler, et faire voir, à la face de l'univers, les mérites et démérites de chacun, *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis*?

2. Les saints Pères nous font remarquer, en l'Écriture sainte, une naïve image de ceci. Il est dit au livre d'Esther (*Esther.*, VI, 1) que le roi Artaxerxès, autrement nommé Assuérus, ne pouvant reposer une nuit, se fit apporter les annales de ce qui s'était passé en son royaume les années précédentes. Et comme il eut remarqué, par la lecture de ce livre, que le fidèle Mardochée lui avait rendu un bon service, découvrant une conjuration qu'on avait faite contre lui, il le combla d'honneur et de gloire, et fit attacher à une potence le cruel et ambitieux Aman, qui voulait opprimer cet innocent. Ce fut un trait de grande justice que le texte sacré nous déduit comme une figure qui nous apprend qu'à plus forte raison le Roi des rois, très-juste et très-adorable juge, produira quelque jour, en son jugement, les chroniques de tous les siècles, un livre où seront écrits les péchés de tous les hommes, pour les en punir très-rigoureusement, s'ils ne les ont effacés par une vraie et légitime pénitence. Bon Dieu ! quel est ce livre admirable qui a les feuillets comme des diamants, les caractères si bien gravés, et qui peut contenir tant de diverses

choses, comme sont les actions, les paroles, et même les pensées de tous les hommes? Ce livre n'est autre que la mémoire de Dieu, mémoire si heureuse, si ferme, si fidèle et de si bonne garde, qu'elle a en réserve tout ce qui s'est passé au monde depuis le commencement des siècles, sans que rien en puisse jamais être effacé : *Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur* (*Psalm.* CXXXVIII).

L'âme mondaine ne peut croire ceci : elle s'imagine que ce sont des exagérations; elle dit, en l'Écclésiastique (*Eccl.*, XXIII) : *Quem vereor? Delictorum meorum non memorabitur Altissimus*. Pourquoi craindrai-je de commettre ce péché? Je suis grand et puissant seigneur, personne n'oserait prendre la hardiesse de m'en reprendre; je suis ingénieux et adroit pour déguiser l'injustice de ce contrat, pour falsifier ce testament, en telle sorte qu'on n'en pourra pas découvrir ni prouver la fausseté. Quant à ce qu'on me dit, que Dieu me demandera compte et s'en vengera au dernier jugement, ce sont terreurs paniques; il faudrait qu'il eût une étrange mémoire pour se souvenir de tant de pensées, de tant de paroles, de tant d'actions qui se sont faites, et qui se feront depuis le commencement des siècles jusqu'à la fin. Vous vous trompez, il est aussi impossible que Dieu mette en oubli vos péchés comme il est impossible qu'il ne soit pas Dieu. Si Dieu peut perdre son être et cesser d'être Dieu, il peut oublier vos péchés; mais comme l'un est impossible, l'autre aussi ne se peut pas faire. Il n'est rien de si aisé à prouver, rien de si clair que cette démonstration de saint Thomas (*I p.*, q. 14, art. 15).

3. La connaissance de Dieu et sa mémoire sont une même chose avec son être; car tout ce qui est en Dieu est Dieu; il n'y a point d'accidents, point de composition en lui: donc sa connaissance est aussi immuable et invariable que son être; donc ce qu'il a une fois connu, comme il a connu infailliblement vos péchés, il ne peut pas ne les plus connaître, comme il ne peut perdre sa divinité et cesser d'être ce qu'il est. Si ainsi est, me dira quelqu'un, on pourra reprendre David de ce qu'il prie souvent Dieu de ne se pas ressouvenir de ses péchés, *Ne memineras iniquitatum nostrarum antiquarum*.

4. Que faites-vous, saint prophète! Il semble que, priant Dieu de mettre en oubli vos péchés, vous oubliez votre théologie: vous lui demandez une chose impossible; ne savez-vous pas que sa souvenance est une même chose avec son être, aussi ferme et immuable que sa divinité? Il sait bien ce qu'il dit; car le même Dieu, par le prophète Ézéchiël (*Ezech.*, XVIII), assure que si le pécheur se retire de sa mauvaise vie, et se convertit à lui par une vraie pénitence, faisant justice et jugement contre soi, il mettra en oubli ses crimes. Je réponds à cette difficulté, que l'Écriture sacrée, pour s'accommoder à la faiblesse de notre esprit et à notre petite façon d'entendre et de parler,

attribue plusieurs choses à Dieu, qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par rapport et analogie à ce qui se passe parmi les hommes. *Ἀδριανὸς πᾶσι θεῶις*, dit la théologie positive; *Effectu, non affectu*, dit la scolastique; je l'explique.

Il est dit en la Genèse que Dieu, voyant les grands péchés qui se commettaient au monde, se repentit d'avoir fait l'homme. Les prophètes disent souvent que Dieu s'est mis en colère, et même en fureur contre son peuple; ce n'est pas à dire qu'il puisse être touché de repentance, transporté de colère ou d'autres passions. Ce serait avoir un trop bas sentiment de cette très-haute, très-heureuse et très-parfaite majesté, que d'avoir ces pensées. Mais c'est que Dieu se comporta envers les hommes comme un homme qui se repent, comme un homme qui est en colère: celui qui se repent d'avoir fait quelque chose, la défait et la met en pièces; celui qui est en colère et en furie châtie rigoureusement ceux qui ont fait faute: ainsi parce que Dieu défit les hommes par le déluge universel, Moïse dit qu'il se repentit de les avoir faits; parce qu'il châtia très-sévèrement les idolâtres, les prophètes disent qu'il se mit en grande colère contre eux; et parce que celui qui a oublié une injure ne s'en venge pas, Dieu dit qu'il mettra en oubli les péchés effacés par une vraie pénitence, c'est-à-dire qu'il ne les punira pas.

Mais écoutez, ô âmes pénitentes, écoutez une vérité, qui étant bien persuadée à une âme de bonne trempé, est capable de la faire pleurer inconsolablement. Je ne m'étonne plus de ce que sainte Madeleine, ayant reçu indulgence plénière et absolution générale de tous ses péchés, par la bouche du Fils de Dieu, ne laissa pas de les pleurer dans une grotte le reste de sa vie; je m'étonnerais si elle avait fait autrement. Si vous avez jamais fait un seul péché mortel, répandez, si vous pouvez, autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, jeûnez tous les jours au pain et à l'eau, portez la haire et la chaine de fer jour et nuit, faites des confessions générales à tous les jubilé. Il est vrai que Dieu vous récompensera de toutes ces bonnes œuvres, qu'il vous pardonnera et qu'il ne vous punira pas pour ce péché; mais tant y a qu'il ne l'oubliera point, qu'il ne le saurait faire, et qu'il s'en souviendra durant toute l'éternité: tant que Dieu sera Dieu, il aura devant les yeux cette lâcheté, cette action honteuse et ce péché infâme que vous avez commis: O mon Dieu, que vous avez grand sujet de me dire, par votre prophète: *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas, non taceat pupilla oculi tui!* Que j'ai grand sujet de pleurer très-abondamment et très-amèrement, pour avoir commis tant de péchés, tant d'actions abominables, qui seront l'objet de votre vue et de votre souvenance actuelle, en toute l'éternité des siècles! Heureux mille fois, mille et million de fois heureux, celui qui n'a jamais rien fait d'indigne de paraître si longtemps aux yeux divins d'une si

haute, si pure et si sainte majesté que la vôtre.

II. — 1. Ce livre donc, où sont enregistrés tous les péchés des hommes, et qui sera produit contre nous au jour du jugement, contient sept feuillets; mais parce que je serais trop long de le feuilleter tout entier, au reste de ce discours, je me contenterai d'en lire aujourd'hui les trois premiers feuillets, remettant les quatre autres à demain. Au premier feuillet seront écrits les crimes intérieurs, les péchés qu'on a commis au fond de l'âme sans les produire au dehors, les désirs de vengeance, les rages d'envie et de haine, les pensées impures volontaires, les jugements téméraires avec le mépris du prochain.

1° *In cogitationibus impij interrogatio erit, quoniam rerum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus*, dit le Sage (*Sapient.*, I, 6); et l'Eglise, après lui: *Deus, cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur*. On examinera le pécheur sur ses pensées, car Dieu sonde les reins, perce à jour le fond de son cœur, entend aussi distinctement l'inclination de sa volonté, que la parole de sa bouche; il voit aussi clairement ses dispositions intérieures que ses actions extérieures. Et le Fils de Dieu dit, en l'Evangile, que celui qui regarde une femme pour la convoiter, a commis le péché devant Dieu en son cœur. Il ne dit pas pour la tenter, ni pour la déshonorer, mais pour la convoiter, parce que, encore que vous n'ayez point de volonté d'en venir à l'action, si vous vous arrêtez volontairement au plaisir de la pensée et de la concupiscence, vous commettez un péché.

2° Ecoutez saint Augustin (*L. XII de Trinit.*, c. 12, *sub finem*): *Totus homo damnatur, nisi hæc quæ sine voluntate operandi, sed tamen cum voluntate, animum talibus oblectandi solius cogitationis sentiuntur esse peccata, per mediatoris gratiam remittantur*: l'homme sera damné s'il n'obtient, par la grâce de Jésus-Christ, le pardon des péchés qu'il a commis, prenant plaisir aux mauvaises pensées, sans aucune volonté de veurir à l'œuvre. Saint Thomas en dit tout autant, quand il traite à fond cette question (1-2, q. 74, a. 8). Les commandements de Dieu sont donnés en une forme la plus courte et succincte qu'il est possible: il ne défend pas un même péché en deux divers commandements; or il défend l'adultère et la volonté de le commettre, au sixième commandement; comme au cinquième, il défend l'homicide et la volonté de tuer; et il défend la concupiscence au neuvième: ce sont donc deux péchés distincts et différents.

3° Le même saint Augustin, au livre des Noces et de la Concupiscence, en apporte la raison *a priori*. Ce n'est pas seulement notre volonté qui doit être sujette à Dieu et à sa divine loi, c'est l'âme avec toutes ses puissances et ses facultés. Le prophète ne dit pas: *Nonne Deo subjecta erit voluntas mea?* mais *anima mea*; et Dieu, en la loi, dit: Tu aimeras ton Dieu de toute ton âme; et le

Psalmiste : *Beuedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus.* La sensualité, corrompue par le péché, se révolte contre la loi de Dieu, et c'est un vice en l'âme, comme c'est une défectuosité au corps d'être boiteux : c'est un péché en acte et non en coulpe, *Actu, non reatu.* Mais Dieu n'impute pas à péché cette rébellion, parce que la sensualité n'est pas une puissance libre. Quand donc la volonté consent à la délectation de la concupiscence, elle consent à la rébellion, et alors la mauvaise inclination de la sensualité commence à être volontaire, et par conséquent criminelle. Si un enfant de trois ans disait des injures au roi, on ne le punirait pas, on aurait égard à ce qu'il n'a pas l'usage de raison ; mais si la mère, qui le porte et qui en a la conduite, ne l'empêchait pas, le pouvant faire, elle serait criminelle, et on la punirait.

Saint Chrysostome rend une autre raison pourquoi la délectation morose est un péché, principalement en matière d'impureté ? C'est, dit-il, parce qu'elle est une disposition qui nous met en danger de consentir à quelque mauvaise action. Pour l'intelligence de ceci, il est bon de savoir qu'on propose, en théologie, une belle question sur la bonté et la malice des actions humaines : on demande si cette bonté ou malice de l'action est premièrement en l'acte extérieur de l'œuvre, et puis en l'acte intérieur de la volonté, ou au contraire ? Saint Thomas répond, avec distinction (1-2, q. 20, a. 1) : Si l'action est de soi indifférente, ni bonne, ni mauvaise de sa nature, sa bonté ou malice est premièrement en l'acte intérieur, et de là se répand en l'extérieur ; car une action indifférente n'est bonne ou mauvaise qu'à cause de la fin à laquelle elle est référée, et c'est le propre de la volonté de prétendre à la fin. Étudier, c'est une chose de soi indifférente : bonne, si on étudie pour servir l'Église ; mauvaise, si c'est pour nuire au prochain. Quand j'étudie, mon action extérieure n'est bonne ou mauvaise que par la bonté ou la malice de mon cœur, qui prétend une bonne ou mauvaise fin. Mais quand l'action est bonne ou mauvaise de son chef, par son objet et circonstance, alors la bonté ou la malice de l'action est premièrement en l'œuvre extérieure, et de là se communique à l'intérieur. C'est bien fait de vouloir donner l'aumône, parce que c'est bien fait de donner l'aumône ; c'est un péché de vouloir blasphémer, parce que le blasphème est de soi mauvais et criminel ; et en ce cas, dit saint Thomas, la volonté n'est bonne ni mauvaise, que par rapport et par analogie, en tant qu'elle est cause de l'œuvre extérieure, qui est bonne ou mauvaise, ou qu'elle l'a pour son objet ; comme une médecine est saine, non de soi, mais par rapport à la santé, dont elle est cause : or la délectation morose est une disposition et acheminement à l'acte du péché ; elle est donc mauvaise par rapport et analogie : ne plus ne moins que vous ne craignez pas seulement que votre enfant se blesse, mais vous lui défendez de tenir un couteau,

parce que s'il le tient longtemps, il s'en blessera. Ainsi, dit saint Chrysostome, Dieu ne vous défend pas seulement l'action extérieure du péché et la volonté de le commettre, qui est évidemment une plaie mortelle à l'âme, mais encore la concupiscence volontaire, c'est-à-dire la pensée de l'objet illicite, et l'arrêt et l'amusement de l'esprit au plaisir de cette pensée : *Concupiscentia cum conceperit, parit peccatum.*

4° Un saint prélat de notre temps explique ceci par une autre comparaison : supposons qu'il y ait à N. une demoiselle mariée qui soit une vraie Suzanne, c'est-à-dire très-belle quant au corps, et très-chaste quant à l'âme. Un gentilhomme impudique la veut porter à quelque faute, il lui envoie une de ces misérables femmes, ces suppôts du démon et les instruments de la concupiscence. A la première parole qu'on lui dit : Allez, vous êtes une impudente, pour qui me prenez-vous ? Etes-vous bien si hardie que d'ouvrir la bouche pour me tenir ces propos ? Si vous m'en dites jamais un seul mot, je vous apprendrai si c'est à moi qu'il faut s'adresser. Quand elle retourne une autre fois, elle lui donne deux bons soufflets pour sa peine, et autant de fois qu'elle lui en parle, elle la renvoie de la sorte. Quand cette perdue viendrait cent fois par jour, le mari de la demoiselle ne trouvera pas cela mauvais en sa femme, au contraire il louera sa fidélité, sa chasteté et sa générosité : mais si elle prenait plaisir à ouïr les discours de cette vieille, encore qu'elle soit résolue de plutôt mourir que de faire une faute, si elle s'amusaient à parler et entendre parler de la noblesse, de la beauté et de la bonne grâce de ce gentilhomme, si elle permettait d'en être muguetée et cajolée, son mari le trouverait très-mauvais et la maltraiterait, et ce avec raison : premièrement, parce que ces amusements refroidissent l'amour qu'elle doit à son mari ; en second lieu on lui dirait : Encore que vous soyez bien résolue à présent de plutôt mourir que de trahir votre honneur, tant y a que vous êtes femme, faible, fragile et fautive : votre cœur s'amolira petit à petit, il se gagnera avec le temps, et enfin vous succomberez. Notre âme est l'épouse de Jésus-Christ, quand elle est en sa grâce Satan la veut séduire et corrompre : pour cela il se sert de notre chair, cette vieille perdue, qui nous livre mille assauts : si l'âme rejette et renvoie bien loin ces pensées, si elle se fâche contre sa chair, la macère et mortifie, si elle s'en plaint à son époux en l'oraison, *Domine, vim patior* ; si elle le dit à son confesseur, elle ne déplaît pas à Dieu, au contraire elle est digne de gloire et de récompense ; mais si elle se laisse chatouiller à la tentation, si elle s'amuse à parler avec elle, si elle s'arrête et se plaît à penser au mal, et à dire : Oh ! qu'il serait bon ! elle déplaît à Dieu et l'offense ; car premièrement cela ternit et souille sa pureté, émusse la pointe de sa charité et refroidit sa ferveur. Vous savez qu'après telle secousse et tentation, vous êtes comme un vaisseau qui a été

longtemps battu de l'orage, peut-être qu'il n'est pas coulé à fond, mais il est à demi brisé et quasi tout à fait inutile; vous n'êtes pas si propre à Poraïson, à la contrition, à la communion. Secondement, pour résolu et hardi que vous soyez, tôt ou tard vous tomberez; ville qui parlemente est à demi rendue; les pensées vous affaiblissent, et quand elles sont volontaires elles bannissent de votre cœur le Saint-Esprit, qui ne veut reposer que parmi les roses et les fleurs de lis, non dans la boue et dans l'ordure. Étant ainsi affaibli et privé du secours de Dieu, quand l'occasion se présentera, vous succomberez aisément. C'est pourquoi, jeunes gens, si vous êtes sages, ne croupissez pas au lit; quand vous ne dormez plus, le corps est échauffé, Satan ne dort pas, non plus que vous; l'oisiveté, qui est son oreiller, vous fournit de mauvaises pensées; sortez promptement hors du lit, et vous mettez à prier Dieu, puis appliquez-vous à quelque exercice; autrement la tentation vous portera à faire des choses que peut-être vous ne confessez pas: et sitôt que pendant la journée quelque mauvaise pensée tombe dans votre cœur, ne vous amusez point à la considérer ou combattre, mais rejetez-là sur-le-champ, comme vous secouez un charbon aussitôt qu'il est tombé sur votre main. En voilà assez pour le premier feuillet.

2. Au second seront écrits les péchés commis en secret, que l'on cache à la connaissance des hommes, ce livre les découvrira et les étalera à la face de l'univers. 1° Dieu dit par ses prophètes: Je révélerai votre ignominie, je ferai voir vos actions honteuses et abominables; je découvrirai ces crimes qui se font à l'écart et en ténèbres: *Revelabo pudenda tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regni ignominiam tuam; et contumeliis te afficiam* (Nahum., III, 3; Isa., XLVII, 3; I Cor., IV, 5; Ose., VII, 8). Ces menaces, que Dieu fait par ses prophètes, doivent convertir les hypocrites, autrement l'exécution leur en sera très-fâcheuse et très-sensible; il n'y a point de maladie spirituelle plus désespérée et incurable que les péchés que nous commettons en cachette, il n'y a point de pécheurs plus difficiles à être convertis que ceux qui cachent leurs faiblesses à leurs supérieurs ou directeurs: *Quod ignorat medicina, non curat*, dit le concile de Trente, ce que le Saint-Esprit explique par une comparaison familière, mais bien naïve: *Ephraim factus est panis subcinericius, qui non reversatur*. Quand un pain se cuit dans le four, à la vue du maître ou de celui qui en a charge, sitôt qu'il commence à se noircir on s'en aperçoit, on le retourne, on empêche qu'il n'achève de se brûler; mais quand il est sous la cendre, il se durcit, se brûle, et se consume sans qu'on y prenne garde ni sans qu'on le retourne. Quand une âme mondaine ou séculière se dérégle, son curé, ses parents, ses amis, ses voisins la remarquent, la reprennent, la corrigent, et procurent qu'elle se retourne et convertisse.

Mais si une âme qui est convertie sous la cendre, qui porte l'habit, ou qui fait profession d'une vie austère et pénitente, se déborde et cache ses défauts à ses supérieurs, c'en est fait, elle est perdue, ses passions la noircissent, l'endurcissent, la brûlent, la consomment entièrement sans ressource:

Vultus alit venis, et cæco carpitur igni.
(VIRGILE.)

Qui abscondit scelera sua non dirigitur, qui autem confessus fuerit et reliquerit ea misericordiam consequetur (Prov. XXVIII, 13).

Celui qui cache ses faiblesses et ses péchés ne peut être redressé ni adressé au chemin de salut. Comment est-ce qu'un médecin peut guérir une maladie cachée et inconnue? *Initium bonorum operum est confessio malorum operum*, dit saint Augustin. Le commencement d'une vie sainte et vertueuse est de reconnaître et avouer vos misères et vos chutes.

2° Tous les Pères spirituels sont d'accord que la principale raison pourquoi Dieu permet qu'une âme chrétienne soit tentée et succombe quelquefois à la tentation, c'est pour l'humilier. Si donc vous vous humiliez jusqu'à ce point que de vous découvrir à vos supérieurs, et être content que ceux qui vous avaient en grande estime connaissent que vous êtes misérable, fragile, vicieux et sujet à de grands péchés, cette humilité attire sur vous la miséricorde de Dieu, qui donne sa grâce aux humbles; elle est cause qu'il fait cesser la tentation, ou qu'il vous donne des forces pour y résister. Vous donnez sujet à vos supérieurs de reconnaître les embûches du diable, de vous découvrir ses artifices, de vous retirer des pièges qu'il vous a dressés, de vous arracher aux occasions du péché, de prier Dieu pour vous obtenir, par ses prières, par ses sacrifices et pénitences, votre conversion.

3° Si vous découvriez humblement à votre provincial ou au visiteur cette lourde faute que vous avez faite, qu'en serait-il? Il aura mauvaise opinion de vous; je le veux. Ne faut-il pas que vous soyez humilié, puisque vous êtes tombé? Est-ce la raison que vous soyez pécheur et honoré tout ensemble? Il remédiera à votre mal, il vous enverra à cinquante lieues d'ici, vous serez hors de l'occasion, vous commencerez une vie toute nouvelle. Si vous déclariez à votre père ou à votre confesseur ce péché deshonnête que vous avez commis par fragilité, il vous aiderait à sortir de ce labyrinthe, il vous conseillerait ce qu'il faut faire et dire à ce fripon qui vous a séduite; mais vous cachez votre crime, crainte d'un peu de confusion, vous y persévérez; ce jeune homme vous laisse là et gagne au pied, vous étouffez votre fruit, vous tombez entre les mains de la justice, vous devenez l'opprobre et la honte de votre parenté.

4° C'est un style assez ordinaire à la justice de Dieu, que si nous faisons quelque chose contre l'obéissance que nous devons à ses commandements, quand nous pensons étra

plus cachés e'est alors qu'il nous découvre et fait savoir notre malice aux hommes. David, qui le croirait? oui, David, ce grand prophète, cet homme qui était selon le cœur de Dieu, succomba lâchement à la tentation de la chair, par une œillade inconsidérée qu'il jeta sur une femme bien éloignée, mais qui n'était pas bien couverte, tant la fragilité de l'homme est grande, tant les femmes sont dangereuses à l'homme; et elles sont si incrédules qu'elles n'en veulent rien croire. Comme il était en grande réputation parmi son peuple, il eut tous les desirs du monde de cacher son péché, et faire croire que l'enfant que Bethsabée conçut de lui était de son mari, Urie, il fit tout son possible à cet effet; il semble qu'il n'était pas malaisé à un roi qui avait perdu la crainte de Dieu, et qui pouvait prendre pour règle de ses actions cette maxime de Caracalla, *Quod libet licet*; et néanmoins il n'en put venir à bout, car Dieu lui envoya le prophète Nathan, qui lui dit de sa part: *Tu fecisti abscondite, ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis hujus*: Ingrat que vous êtes, vous m'avez offensé après tant de bénéfices, et vous pensez être impuni, vous vous êtes persuadé que votre couronne, et la licence qu'elle vous donne parmi les hommes de faire tout ce que bon vous semble, vous fournirait assez de moyen et d'artifice pour cacher votre méchanceté. Sachez que je la ferai savoir à toute la Judée, à toute la Palestine, à tout l'univers et à tous les siècles à venir: on saura que David, ce roi si renommé, ce monarque si sage, ce prophète si éclairé de Dieu, a été un adultère, un traître et un homicide. Je ne suis pas Nathan, je ne suis pas prophète, mais je suis ici de la part du même Dieu qui envoya Nathan, et qui envoyait anciennement les prophètes; et je vous dis de même que Nathan: Femmes impudiques, vous vous imaginez que votre déshonnêteté sera bien cachée, parce que vous la commettez entre quatre murailles, à la faveur de la nuit, en l'absence de votre mari: je vous déclare, de la part de Dieu, qu'il la fera savoir, quelque jour, à votre mari, à vos père et mère, à vos frère, sœur, parents, amis et à vos ennemis, *In conspectu solis hujus*. Si vous ne me voulez croire, parce que je ne suis pas prophète, croyez au prophète Isaïe, qui vous dit: *Revelabitur ignominia tua, et videbitur opprobrium tuum (Is., XLVII)*. Votre ignominie sera révélée, vos actions honteuses seront découvertes. O mon Dieu, quelle honte, quelle confusion! Je ne m'étonne plus de ee que Jésus-Christ nous assure que les pécheurs prieront les montagnes de tomber sur eux, pour les mettre à couvert de cette honte; car s'ils appréhendent si fort un peu de confusion en cette vie, qu'ils aiment mieux commettre des sacrilèges à douzaines, et s'engager à la damnation, que de découvrir leurs péchés au sacrement de pénitence, que sera-ce de les voir étalés aux yeux de l'univers? A présent vous ne souffrirez la honte qu'en présence d'un seul homme, alors vous la

souffrirez devant des millions de personnes; ici, en présence d'un homme qui ne vous prête que l'oreille; là, en présence de ceux qui auront les yeux collés sur vous; ici, en présence d'un homme qui a des tendresses pour vous, et qui vous porte compassion; là, en présence de ceux qui vous feront des réprimandes, des reproches et des invectives.

3. Tournons ce feuillet et voyons le troisième: après les péchés intérieurs qui seront écrits au premier feuillet; après les péchés commis en cachette, qui seront coulés au second; on verra, au troisième, tous les autres péchés mortels, qu'on aura commis par œuvre extérieure en quelque manière que ce soit: et nous en serons jugés avec tant de sévérité, que s'il s'en trouve un seul qui n'ait pas été effacé par une vraie pénitence, il suffira pour être condamné au feu avec les anges réprouvés. Ne pensez pas qu'il faille tant de blasphèmes, tant d'adultères, tant de sacrilèges et autres péchés énormes, et en grand nombre pour être damné, il n'en faut qu'un seul, un seul péché mortel, et des moindres. 1° Dieu dit, par Ezéchiel (*Ezec., XVIII*): Si le juste fait banqueroute à la vertu et eomme l'iniquité, on mettra en oubli toutes les bonnes œuvres qu'il avait faites, et il mourra dans son péché.

2° L'esprit malin se comporte envers plusieurs eomme les enfans envers un oiseau vivant qu'ils auront pris, dit Théophylacte après saint Chrysostome. Vous verrez quelquefois un enfant qui, ayant pris un oiseau, le laisse voler tant soit peu, et lui permet de courir sur la terre pour prendre sa nourriture, vous diriez qu'il l'a mis en liberté: non, car il le tient attaché par un filet, et il le rappelle quand bon lui semble. Le démon vous permettra bien de faire tant de bonnes œuvres que vous voudrez, prendre votre nourriture spirituelle, eommunier tous les mois, entendre les sermons, dire votre chapelet et faire des aumônes; il ne s'en soucie pas, pourvu qu'il vous tienne par un filet, par un péché mortel, par une mauvaise habitude de jurer ou de médire, par une rancune que vous gardez contre votre prochain, par quelque bien d'autrui que vous reprenez injustement.

Saint Augustin dit fort bien: Voilà un de vos parents qui est mort pulmonique, si les chirurgiens l'ouvrent après la mort, vous direz: Il avait le cœur si entier, le foie si sain, les yeux, les mains et les pieds sans aucune blessure, comment est-ce qu'une seule partie malade a été plus capable de le faire mourir que tant de parties saines de le faire vivre? C'est que *bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*.

3° Et de là vient, dit saint Chrysostome, qu'il y a si peu de gens sauvés, eomme le Fils de Dieu le déclare pour le moins en trois passages de l'Evangile (*S. Matth., XX, 16; XXII, 14; S. Luc., XIII, 23*), parce qu'il y a fort peu de gens qui s'abstiennent entièrement de tout péché mortel, fort peu qui disent avec vérité: Résolument je me veux

sauver à quelque prix que ce soit, quoi qu'il me faille faire, quitter ou endurer. Les uns ne sont point injustes, mais sont adonnés à l'impureté; d'autres sont chastes, mais sont blasphémateurs ou jureurs; celui-ci ne jure point, mais il est un vindicatif; cet autre pardonne volontiers, mais il est attaché aux biens de la terre.

4° Ecoutez une histoire qui est encore plus épouvantable que celle que nous disions hier; c'est le même auteur qui la rapporte, non pas par ouï-dire, mais comme témoin oculaire, car il y était présent, et c'est un saint, qui ne voudrait pas mentir: c'est saint Jean Climaque, en son Echelle spirituelle (*Gradu 7, sub finem*); ceux qui n'ont pas son livre pourront trouver cette histoire dans le Guide des pécheurs, de Grenade, que je vous recommande derechef de tout mon cœur, comme l'un des meilleurs livres que ceux qui sont en état de péché puissent lire. Et à ceux qui sont déjà convertis, je leur conseille de lire souvent le Mémorial du même Grenade, où ils apprendront solidement tout ce qu'il faut faire pour être bon chrétien. Saint Jean Climaque donc rapporte que, de son temps, un religieux, nommé Etienne, qui demeurait au désert, et avait passé plusieurs années dans un monastère, s'y était rendu éminent par ses jeûnes et par ses larmes, et y avait enrichi son âme de plusieurs autres insignes vertus; mais ayant un grand amour pour la vie solitaire et érémitique, il se retira dans une cellule vers la montagne d'Oreb, où le prophète Elie fut autrefois honoré de la vue de Dieu: et depuis, cet homme vraiment illustre, voulant embrasser une pénitence encore plus austère et plus laborieuse que celle qu'il pratiquait, se retira au quartier des anachorètes, nommé Siden, et y vécut durant plusieurs années dans la plus étroite et la plus sévère discipline; car le lieu était dépourvu de toutes consolations humaines, et presque inaccessible à tous les hommes, étant éloigné d'environ soixante et dix milles de toute sorte de bourgade; mais ce bon vieillard revint, vers la fin de sa vie, à sa première cellule, qui était à la sainte montagne d'Oreb, dont nous venons de parler, où il avait avec lui deux disciples de la Palestine, qui étaient fort pieux, et qui s'y étaient retirés un peu auparavant qu'il y retourna. Quelques jours après il tomba malade de la maladie dont il mourut; la veille de sa mort il fut ravi en esprit, et ayant les yeux ouverts, il regardait à droite et à gauche des deux côtés de son lit; et comme s'il eût vu des personnes qui lui fissent rendre compte de ses actions, il répondait si haut que tous ceux qui étaient présents l'entendaient, et il leur disait tantôt: Oui, je le confesse, cela est vrai; mais j'ai jeûné tant d'années pour expier cette faute; tantôt il disait: Non, cela n'est pas vrai, il est certain que vous mentez, je ne l'ai point fait; et tantôt: Pour cela je le confesse, vous dites vrai; mais j'en ai pleuré, mais j'en ai fait pénitence par plusieurs services que j'ai rendus aux religieux. Puis il disait de nouveau: Cela n'est point

vrai, vous êtes des imposteurs; mais sur d'autres occasions il disait: Cela est vrai, et je n'ai rien à dire touchant ce point, sinon que Dieu est miséricordieux; et là-dessus il rendit l'âme, laissant les assistants incertains de l'issue du procès, et de son salut ou de sa damnation.

Jusqu'ici ce sont les propres paroles de saint Jean Climaque; mais qu'en dites-vous, qu'en pensez-vous, mon cher auditeur? Ne voulez-vous jamais penser à vous? ne voulez-vous jamais dire, comme ce saint roi: *Quid dicam, aut quid respondebo, cum ipse fecerim?* Que direz-vous quand vous serez présenté au jugement de Dieu? Oui, assurément, vous y serez présenté, et plus tôt que vous ne pensez; répondez à présent à ce que vous répondrez quand vous vous y trouverez. On vous accuse d'avoir souvent juré le saint nom de Dieu et de l'avoir renié: quelle pénitence en avez-vous faite? Vous avez récité quelques chapelets; voilà une belle pénitence! et du temps des apôtres, pour avoir renié une seule fois, on faisait six ou sept ans de rigoureuse pénitence. On vous accuse d'avoir été mille et mille fois désobéissant et rebelle à vos père et mère, quelle satisfaction en avez-vous faite, je ne dirai pas à la justice de Dieu, mais à vos père et mère? On vous accuse de vous être vautré, comme un épicurien, dans toute sorte d'impuretés, d'avoir fait mille regards impudiques, des attouchements deshonnêtes, des adultères, et d'avoir convoité en votre cœur, contre la défense de la loi de Dieu, les femmes mariées, les vierges, vos parents et même les plus proches: *Quid dices, aut quid respondebis, cum ipse feceris?* Que répondrez-vous à cela? l'oserez-vous nier? votre conscience vous en accusera, et la confusion qui vous en couvrira le front le témoignera contre vous. On vous accuse de vos gourmandises, de vos ivrogneries, de vos débauches si excessives, combien de fois avez-vous jeûné pour cela, combien de fois avez-vous porté le cilice, combien de fois avez-vous macéré votre chair qui, par ses sensualités vous a fait commettre tant de péchés? On vous accuse d'avoir ruiné les pauvres villageois par vos contrats de société léonine et tyrannique, de leur avoir vendu à crédit beaucoup plus que la chose ne valait, d'avoir acheté leur bien beaucoup moins que le prix ordinaire, d'avoir sucé le sang de la veuve et de l'orphelin, par vos ruses de chicane, d'avoir fait votre maison des dépouilles de tant de pauvres: *Quid dices, aut quid respondebis cum ipse feceris?* Que répondrez-vous à cela? Si vous dites qu'il n'en est rien, *lapis de pariete clamabit*, les murailles de votre chambre, qui sont toutes cimentées du sang des personnes oppressées, crieront hautement et déposeront contre vous. Que pensez-vous devenir? Pensez-vous, avec tant de péchés, avec si peu ou point de pénitence, être plus favorablement traité que ces religieux après une si sainte vie, après quarante ans d'austérités, et après avoir fait des miracles? Vous direz: Dieu est miséricordieux, je demande mise-

ricorde; il ne sera plus temps, il le faut dire à présent.

Conclusion. — Suivez donc le conseil que le Fils de Dieu nous a donné, quand il nous a avertis qu'il y a fort peu de gens sauvés, parce que fort peu de gens s'abstiennent de tout péché mortel, *Contendite intrare per angustam portam, contendite.* Tâchez de faire votre salut, non lâchement, négligemment et par manière d'acquit; mais avec ardeur, avec effort et avec contention, regardez votre salut comme l'affaire de la plus grande importance que vous puissiez avoir en ce monde; rompez avec qui que ce soit, sortez de cette maison, quittez cet état, cet office et ce bénéfice qui vous est occasion de péché; sortez de la ville, du pays et du monde, jetez-vous dans un cloître éloigné de la conversation des séculiers, s'il est nécessaire. *Contendite, ἐπιμαρτυρεῖτε*, combattez contre cette mauvaise coutume que vous avez de jurer, contre cette tentation d'impureté, et contre votre humeur colérique. *Nondum usque ad sanguinem restitistis. Omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet.*

Entrez par la porte étroite, *Intrate*: vous vous répandez tout au dehors, vous vous jetez tout à l'extérieur, jamais au dedans, pour examiner vos dispositions intérieures, les affections secrètes de votre cœur, et les intentions qui sont nécessaires pour rendre vos actions parfaites: cependant *regnum Dei intra vos est.*

Intrate per angustam portam, non par le grand chemin, par la voie large et spacieuse, où l'on marche librement et aisément, où chacun s'égaie et se promène; mais par la voie étroite, par la petite porte, où l'on est pressé et incommodé, où peu de gens passent: peu de gens s'abstiennent de toute sorte de jurements, abstenez-vous en: peu de gens jeûnent le carême, jeûnez-le: il y a peu de gens qui régulent leur vie, qui ne se mêlent de syndiquer celle d'autrui, ne le faites pas: peu de gens endurent les injures et prient pour ceux qui les persécutent, faites-le: peu de gens font pénitence, faites-la; cela vous incommode un peu, je crois bien; si la porte du ciel n'incommodait, elle ne serait pas porte du ciel, elle ne serait pas étroite; on ne saurait passer par une porte étroite sans être incommodé; ni vous au ciel sans retrancher de vos aises et petites commodités: on ne saurait passer par de petites portes sans se baisser, ni vous au ciel sans vous humilier, sans soumettre votre jugement à celui de l'Eglise, votre opinion à celle de votre père, votre volonté à celle de votre mère, et votre service à celui à qui vous le devez; mais aussi si vous gagnez cela sur vous, vous vous ferez écrire au livre des prédestinés; après avoir été humilié, vous serez exalté, après avoir été incommodé, vous serez à votre aise, et après avoir combattu, vous serez couronné. *Amen.*

SERMON LVI.

SUITE DU MEME SUJET.

Que le jugement sera exact.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr., XI.)

Une grande partie de ceux qui ne se confessent qu'à Noël et à Pâques, semblent vouloir imiter ce monarque de Babylone dont il est parlé au chapitre second de la prophétie de Daniel. Nabuchodonosor, ayant fait un songe mystérieux qui le mettait en grande peine, fit assembler tous les devins, les mages et les prêtres de ses dieux, et leur dit: Devinez ce que j'ai songé, et expliquez-moi ce que mon songe signifie. Sire, répondirent-ils, que Votre Majesté nous dise, s'il lui plaît, son songe, et nous lui en donnerons la solution; mais de deviner ce qu'elle a songé, il n'y a homme au monde qui ait le pouvoir de le faire. Ainsi plusieurs de ceux qui se confessent peu souvent ne veulent pas seulement qu'on leur donne l'absolution de leurs péchés, mais ils veulent encore que le confesseur devine ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont pensé. Monieur, disent-ils, interrogez-moi, s'il vous plaît, je ne sais pas ma confession; comme si le confesseur était un devin, ou un prophète. Afin que vous ne tombiez plus en cet inconvénient, je vous fais présent, en ce sermon, d'un petit manuel de confession, d'un livre à sept feuillets où sont écrits tous les péchés desquels nous nous devons accuser. C'est ce livre que notre ange de l'Apocalypse porte en sa main, c'est ce livre que nous commençâmes hier de lire, le livre où sont enregistrés tous les péchés dont on nous demandera compte au jour terrible du jugement, livre qui enseigne à l'âme mondaine que le jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, mais encore extrêmement exact et ponctuel: quand je pense à la sévérité des jugements de votre Fils, ô très-sainte Vierge, j'ai dévotion de vous dire ce que l'Eglise dira, un de ces jours, au Père éternel, puisque votre maternité divine est une participation et une expression de sa très-adorable paternité: *Praesta, quæsumus, ut Unigenitum tuum quem redemptorem latè suscipimus, venientem quoque judicem securi videamus, Dominum nostrum Jesum Christum.* Faites, s'il vous plaît, par vos intercessions que nous nous préparions si soigneusement au compte que nous devons rendre, que nous puissions regarder votre Fils avec assurance quand il viendra de la droite du Père pour juger les vivants et les morts, comme nous le recevons avec joie en qualité de rédempteur, quand il vient de votre sein virginal, que nous bénissons. *Ave, Maria*

IDEA SERMONIS.

Exordinum. Differentia inter peccatum mor-

tale et veniale : opinio Gersonis circa hoc. — I. Punctum. *Quartum folium libri Apocalypsis X, continens peccata venialia : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione ; 4. exemplis.* — II. Punctum. *Quintum folium, continens peccata aliena : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. inductione.* — III. Punctum. *Sextum folium, continens peccata omissionis : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. inductione.* — IV. Punctum. *Septimum folium, continens bona opera perfecta : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. comparatione.* — Conclusioni. *Exhortatio ad timorem judicii divini et ad pœnitentiam, ex S. Bern.*

Il est tout assuré en la foi catholique, et hors de contestation en théologie, que le péché véniel ne rompt pas l'amitié que nous avons avec Dieu, ne nous prive pas de sa grâce, et ne nous engage pas aux peines éternelles comme fait le péché mortel. Mais c'est une difficulté bien épineuse dans l'école, et qui met fort en peine les docteurs, d'expliquer d'où vient donc cette grande différence qui est entre le péché mortel et le véniel, et en quoi elle consiste. L'ange de l'école, saint Thomas, pour donner quelque éclaircissement à cette difficulté (1-2, q. 88, art. 1), fait un beau raisonnement. Il est de la dernière fin, dit-il, au regard des actions humaines, et des choses de pratique, comme des premiers principes au regard des sciences, et des choses spéculatives. Le premier principe en une science est le soleil qui donne la lumière à toutes les conclusions, c'est le premier mobile, le principal ressort, la maîtresse roue qui conduit toutes les vérités. La dernière fin en la vie humaine, c'est le timon et le gouvernail qui conduit, qui dirige, et qui ordonne toutes les actions. Et comme l'erreur qui se commet aux premiers principes est de très-grande importance, irrémédiable, ainsi la faute qui se commet contre la dernière fin est irréparable et sans remède. Quand un homme a erré contre les conclusions d'une science, on le redresse par le principe ; mais s'il erre contre le premier principe, par quel autre principe le pourra-t-on convaincre ? Un hérétique qui ne recevrait ni l'Écriture, ni l'autorité de l'Église, ne pourrait être converti, sans un miracle extraordinaire, parce que l'Écriture et l'Église sont les principes de notre foi : *Contra negantem principia, non est disputandum.* Il en est de même de la dernière fin au regard de notre vie. Le péché mortel est irréparable de soi, parce qu'il éteint la charité, et c'est le propre de la charité de tendre à la fin, et d'y résérer nos actions en la vie chrétienne, comme c'est le propre de la prudence de rapporter tout à la fin en la vie humaine et morale. Le péché véniel n'est pas une faute de soi irréparable, parce qu'il n'éteint pas la charité, il en émousse seulement la pointe, il en ternit le lustre et l'éclat, il en refroidit la ferveur, mais il ne la fait pas mourir. Quand nous avons commis un péché véniel, nous n'avons pas besoin du sacrement de pénitence, ni de grâce extraordinaire : la charité qui est en nous et une grâce ordinaire le peut effacer

et guérir, comme le premier principe corrige l'erreur de la conclusion ; mais quand nous avons commis un péché mortel, il n'est pas possible de nous en relever par aucune chose qui soit en nous, puisque la charité n'y est plus, et nous demeurons éternellement en cet état si nous n'avons un secours du dehors, une grâce particulière et une assistance extraordinaire par quelque sacrement ou par quelque autre voie. Tout ce discours est véritable et solide, mais il ne résout pas la difficulté ; car c'est ce qu'on demande : d'où vient que le péché mortel étouffe la charité, et que le véniel ne l'éteint pas ? d'où procède cette grande différence, et ces deux effets si contraires, que l'un nous sépare de Dieu pour jamais, l'autre ne nous en sépare pas ?

N'est-ce point, ce qu'a dit Scot, que le péché véniel est celui qui ne se commet que contre les conseils du Fils de Dieu, et le mortel contre ses commandements ? Non, car l'Écriture lui contredit : elle enseigne qu'on peut faire quelque chose contre les conseils de l'Évangile sans aucun péché, pourvu qu'on ne méprise pas expressément et formellement le conseil. Saint Paul conseille la virginité, et au même lieu il dit que ceux qui se marient ne pèchent point pour cela, *Si acceperis uxorem, non peccasti, si nupserit virgo, non peccavit* (I Cor., VII). Et partant.

N'est-ce point, ce qu'a dit Cajétan, que le péché mortel est celui qui se commet contre Dieu, qui est la dernière fin, et le véniel contre les créatures, qui ne sont que les moyens ? Non, car nous savons par la théologie que plusieurs péchés qui se commettent contre Dieu ne sont que véniels, ou faute de pleine délibération, ou par la légèreté de la matière, comme une pensée de blasphème sans un consentement bien parfait, ou de jurer sans nécessité et avec vérité ; au contraire, plusieurs péchés commis contre la créature ne sont pas véniels, mais mortels, comme tuer, dérober, et le reste.

N'est-ce donc point, ce qu'a dit Conrad et Alexandre de Halès, que le péché mortel est celui qui se commet contre le commandement, le véniel outre le commandement ou hors du commandement, *contra legem et præter legem* ? mais qui leur a dit que dérober deux ou trois sous n'est pas contre la loi de Dieu, Dieu ne nous défend-il pas absolument le larcin ? *Qui non est mecum, contra me est.*

Pour ces raisons et autres semblables, le docte et dévot chancelier de Paris, Jean Gerson (III *parte operum, lect. 1, de Vita spiritali, conclusionem 1*), et avec lui quelques autres docteurs célèbres, tiennent une opinion qui nous oblige bien à la miséricorde de Dieu, et à redouter toute sorte de péché, même véniel, qui est commis de propos délibéré ; il dit que cette différence qui est entre le péché véniel et le mortel, n'est pas spécifique, essentielle et, comme on parle en l'école, intrinsèque, mais accidentelle et externe ; qu'elle ne vient pas de leur chef, de leur nature et condition, mais de la seule

volonté et miséricorde de Dieu : il dit enfin que le péché véniel, à la vérité, est plus petit en soi, et moins injurieux à Dieu que le mortel ; mais que, tout petit qu'il est, si on le considère en son essence et en la propre condition et qualité de sa nature, quand il est commis volontairement et avec pleine délibération, il nous sépare de Dieu pour jamais, nous engage à des peines éternelles, et que la seule cause pourquoi en effet il ne nous met pas en la disgrâce de Dieu, et ne nous oblige pas à l'enfer, c'est la miséricorde divine qui, ayant pitié de nous, eu égard à notre fragilité, ne nous l'impute pas à si grande peine.

Car, premièrement, il est assuré que Dieu nous peut justement punir de mort temporelle pour un péché véniel. Nous voyons, en l'Écriture, qu'il a puni de mort des péchés qui nous sembleraient fort petits et grandement véniels. Qui eût dit que c'eût été un grand péché, et digne de mort, de recueillir un peu de bois un jour de fête, comme fit ce pauvre garçon, au livre des Nombres (*Num.*, XV) ; manquer à une cérémonie du sacrifice, comme Nadab et Abiu (*Num.*, III) ; retenir quelque meuble du sac d'une ville qu'on mettrait à feu et à sang, comme Achan ? Or, quand Dieu punit un péché véniel par une mort corporelle, c'est une peine qui de soi est éternelle ; car il n'est pas obligé de ressusciter le pécheur, il le pourrait laisser à jamais en cet état de mort, et, en ce cas, il porterait justement une punition éternelle, et par conséquent infinie, pour un péché véniel.

En second lieu, Dieu peut très-justement anéantir une créature, en punition d'un seul péché véniel ; et, en ce cas, elle serait séparée de Dieu pour jamais ; il peut même, sans l'aneantir, la punir d'une peine éternelle, et encore, en ce cas, il la punirait moins qu'elle ne mérite, *citra condignum*, la punition étant moindre que la faute : car il est assuré que tout mal de peine, pour grand et excessif qu'il soit, est toujours moindre que le plus petit mal de culpé ; autrement il serait permis de commettre un petit péché, pour éviter une très-grande peine.

En troisième lieu on dit, en bonne théologie, que nul n'est capable d'acquitter la dette de quelque péché que ce soit, si la satisfaction n'est acceptée de Dieu. Les docteurs le disent des mérites de Jésus-Christ, quand ils en traitent à fond en la troisième partie de saint Thomas, et Dieu n'est pas obligé d'accepter aucune satisfaction ; il pourrait donc justement refuser le paiement qu'une créature, ou même son Fils, lui présenterait pour la dette d'un péché véniel ; et en ce cas, la créature demeurerait pour jamais endettée, et par conséquent à jamais obligée à porter la peine de ce péché véniel. Il le pourrait ; mais il ne le fait pas : sa miséricorde l'induit à ne nous pas traiter selon toutes les rigueurs de sa justice : *Dulcis et rectus Dominus, dulcis quia perire non patitur, rectus quia vivere non obliviscitur ; il*

est miséricordieux, pour cela il ne nous oblige pas à une peine éternelle pour des péchés véniels ; il est juste, et pour cela il en demande compte. Il n'en laisse échapper aucun sans punition.

I. — 1. Et ce sont ces péchés qui seront écrits au quatrième feuillet du livre que notre ange de l'Apocalypse tient en sa main, les petits mensonges, les médisances ou les moqueries du prochain en chose de peu d'importance, les paroles ou les actions inutiles. Bon Dieu ! qui le croirait, que notre juge soit si rigoureux, qu'il fasse rendre compte à ses créatures d'une parole inutile ? Si les prédicateurs le disaient sans avoir l'Évangile en main, ne crierait-on pas après eux comme après des imposteurs ? Et néanmoins l'Évangile le dit, et c'est un article de foi, et le juge même des vivants et des morts nous en assure avec serment. S'il y avait un seigneur qui fût si exact envers ses serviteurs, qu'il leur fit rendre compte jusqu'à une épingle, jusqu'à un fer d'aiguillette, que feraient ses serviteurs ! quel soin auraient-ils de ne rien perdre ? avec quelle crainte garderaient-ils la vaisselle d'or et d'argent, les tapisseries et autres meubles précieux ! Combien donc étonné et hors de soi-même sera le pauvre chrétien, quand on lui demandera compte, et qu'il se verra condamné à quelque peine pour une telle parole qu'il dit en tel jour et en telle année, parce qu'elle ne servait de rien et ne profitait à personne. Je vous dis en vérité, dit Jésus-Christ (*S. Matth.*, XII), que les hommes rendront compte, au jugement, de toutes les paroles oisives qu'ils auront dites. Et que feront donc les blasphémateurs ? quel châtement leur imposera-t-on ? Que deviendront les médisants, les impudiques et les calomniateurs ? Si c'est un article de foi, qu'on sera puni pour une parole inutile proferée à la volée, quelle punition pour les juréments et les blasphèmes qui déshonorent le Créateur, pour les détractions qui blessent l'honneur du prochain, pour les paroles déshonnêtes qui souillent la pureté ? Si on répétera une parole perdue, comment demandera-t-on tant d'années qu'on perd si souvent et si aisément ?

2. Saint Jérôme, en l'Épître à Népotien, apporte la raison de cette vérité. Ce que Dieu prétend en toutes ses œuvres, c'est la preuve et manifestation de ses divins attributs ; comme en créant le monde, il veut montrer sa toute-puissance, en conservant le monde sa providence ; ainsi en jugeant le monde, il veut montrer sa justice, *Cognosceatur Dominus judicia faciens* : et comme sa puissance se montre mieux en la production des plus petites créatures : sa providence en la conservation et dans la conduite des plus petits animaux, ainsi la justice paraît avec plus d'éclat en la punition des plus légères fautes. Si Dieu vous eût consulté, quand il fit dessein de créer le monde, vous lui eussiez dit : Produire de grandes et nobles créatures, voilà qui est bon et honorable pour vous ; mais quelle apparence d'en créer de petites, des

fourmis, des moncherons et des cirons? Ils sont indignes d'être l'ouvrage de vos mains. Si Dieu vous faisait entrer au conseil privé de sa providence, et y dire votre avis: Conservez à la bonne heure, et conduisez les globes célestes, les astres et les éléments, lui diriez-vous: mais de vous amuser à avoir soin de mille petites bestioles, ce serait vous trop abaisser. Et toutefois le Sage le loue de ce qu'il a créé les petites choses, et sa puissance est plus admirée en la création des moncherons et des fourmis, qu'en celle des aigles et des éléphants: et Jésus reève autant sa providence en ce qu'il a soin des petits moineaux, que David en ce qu'il nourrit les lionceaux; ainsi sa justice se fait admirer et redouter, en ce qu'il ne punit pas seulement les grands crimes, mais les fautes les plus légères.

3. Rien de souillé ne peut entrer dans le ciel, dit l'Apocalypse, rien d'impur ne peut être reçu dans la demeure de Dieu, en la présence de celui qui est la pureté même: en signe de quoi il défendait bien expressément à son peuple de laisser la moindre ordure dans le camp d'Israël, ni tout autour; parce, dit-il, que le Seigneur votre Dieu est au milieu de votre camp: *Dominus enim Deus tuus ambulat in medio castrorum* (Deuter., XXIII, 14); le péché vénial est une ordure, une tache, il faut donc que l'âme choisie, avant que d'entrer au ciel, en soit nettoyée, ou par des pénitences et des afflictions de cette vie, ou par les décrets de la justice de Dieu en l'autre monde.

4. Nous voyons même, en l'Ecriture, que cette justice divine a puni de grands saints par plusieurs adversités temporelles, longues et sensibles, pour les petits péchés que personne n'évite en cette vie. La Genèse nous apprend que les enfants de Jacob vendirent par envie leur frère Joseph et firent accroire à leur père, qui l'aimait comme son cœur, qu'une bête sauvage l'avait dévoré; il demeura en cette croyance et en l'extrême tristesse qu'il en avait pour le moins l'espace de neuf ans; sur quoi saint Augustin dit (*Serm. 82, de Tempore*): N'est-ce pas une merveille digne de grande admiration que Dieu, qui apparaissait si souvent à ce saint patriarche, ne l'ait pas détrompé, ne lui ait pas révélé que son fils Joseph n'était pas mort, pour le retirer de cette désolation? Et ce qui augmente l'étonnement, c'est que Joseph même pouvait fort aisément le consoler et le combler de joie. Il n'y avait qu'environ cent cinquante lieues d'Egypte au lieu où était Jacob, *Trecenta millia* (S. August.), plusieurs allaient et venaient de l'un à l'autre; Joseph pouvait aisément envoyer un courrier à son père ou lui mander par un mot de lettre: Mon père, ne vous attristez pas de mon absence, je me porte bien, grâces à Dieu; et la providence divine m'a fait vice-roi d'Egypte: cependant il ne lui manda rien; mais il le laisse pour le moins sept ans en affliction de cœur et même il l'augmente pendant quelque temps, l'obligeant à lui envoyer son cher Benjamin. C'est, dit saint Augustin,

qu'il avait commis quelques péchés; mais bien petits et bien légers, sans lesquels les saints ne vivent pas en ce monde, et Dieu l'en voulut purifier par le purgatoire de ces afflictions: ainsi le pauvre Lazare fut nettoyé de ses petites fautes par l'extrême pauvreté; la famine et les ulcères qu'il endura jusqu'à la mort.

II. — 1. Au cinquième feuillet seront écrits contre nous tous les péchés d'autrui auxquels nous aurons contribué. Bienheureux celui à qui Dieu n'a point imputé de péché, dit le Psalmiste; il n'en parle qu'au nombre singulier et non pas au pluriel, comme quand il parle de ceux à qui leurs propres iniquités seront remises, parce que le nombre de ceux à qui on ne peut imputer aucun péché, est fort petit. Saint Paul ayant repris les païens des énormes péchés qu'ils commettaient (*Rom., I*), ajoute que non-seulement ceux qui les commettent sont dignes de mort, mais encore ceux qui y consentent.

2. Pour cela, dit saint Augustin (*I de Civit., cap. 9*), vous ne devez pas vous étonner et encore moins murmurer contre Dieu ou l'accuser d'injustice, si en une affliction publique ceux qui vous semblent justes et innocents sont enveloppés dans la peine avec les injustes et les criminels. Etes-vous assuré que ceux que vous pensez être innocents n'ont point trempé aux crimes des autres?

3. Nous pouvons être punissables du péché de notre prochain, pour y avoir contribué en trois temps, ou avant qu'il le commît, ou quand il le commettait, ou après qu'il l'a commis: nous sommes souvent coupables d'un péché avant qu'il se commette, quand nous en donnons le mauvais exemple: *Vestigia pedum meorum considerasti*, dit Job (*Job., XIII, 27*); sur quoi saint Grégoire: *Possunt per pedum vestigia quedam male acta signari. Nam pes in corpore est vestigium in via, et plerumque dum quedam prava agimus, intuitibus hæc fratribus exemplum malum præbemus* (S. Greg., lib. IX *Moral., cap. 25, sub initium*). Dieu considère les traces de nos pieds, dit Job; c'est-à-dire qu'il ne voit pas seulement nos péchés, mais qu'il en examine les suites, les effets et les mauvais exemples que nous en laissons après nous, dit saint Grégoire. Vous jurez souvent en présence de vos enfants, ou vous parlez avec estime des grandeurs du monde, des richesses de la terre, des commodités et prospérités temporelles; ils s'accoutument à jurer, vos discours leur mettent en la tête la vanité, l'ambition, l'attachement aux biens du monde et la pente aux plaisirs sensuels: Dieu vous punira de tous les juréments, de tous les péchés d'orgueil, d'avarice et de sensualité qu'ils commettront par votre mauvais exemple ou par votre négligence à les en corriger.

Quand le péché se commet par un autre, vous en êtes coupable, si vous en donnez l'objet, ou le sujet, ou le moyen: vous découvrez votre sein, vos bras ou vos épaules; vous vous baignez en un lieu où vous pouvez être aperçus des hommes, comme Be'lisabée de David: Dieu vous fera voir, en son

jugement que vous avez été cause de plusieurs fornications, adultères, incestes et sacrilèges, que ceux qui vous ont regardée ont commis, en leur cœur, devant Dieu. Vous donnez du vin en votre hôtellerie à ceux que vous voyez qui en ont assez, et qui s'enivreront s'ils en prennent davantage, et non seulement vous leur en donnez, mais vous leur présentez des viandes qui irritent la soif; vous ne vous souciez pas que Dieu soit offensé ou non, pourvu que vous fassiez débit de votre vin et que vous gagniez : vous serez responsable de l'intempérance, des blasphèmes et malédictions, des querelles et des batteries que ces ivrognes commettront. Vous donnez le bal, ou vous prêtez votre salle pour le faire, Dieu vous demandera compte de toutes les œillades illicites, de toutes les vaines complaisances, délectations moroses, jalousies, moqueries, discours de raillerie, inimitiés et dissensions qui en arriveront. Après que le péché est commis, il nous est imputé, si nous l'approuvons, si nous ne témoignons pas qu'il nous déplaît, si nous n'évitons la hantise de celui qui l'a commis, pour lui en donner de l'horreur : *Quid nobis proderit non damnari pro proprio peccato, si damnatum alieno?* Que nous servira de n'être pas damnés pour nos propres crimes, si nous sommes damnés pour les crimes des autres ? dit le cardinal Pierre Damien.

III. — 1. Et nous pouvons ajouter : Que nous profitera de n'être pas damnés pour des péchés de commission, si nous sommes damnés pour des péchés d'omission ? Ils seront écrits au sixième feuillet, et seront cause de la damnation de plusieurs ; il n'en faut point d'autre preuve que les paroles expresses de la sentence du juge : Allez, maudits, au feu éternel ; car j'ai eu faim, j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à manger et à boire ; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas revêtu, etc. Et si on est condamné pour n'avoir pas donné la nourriture corporelle, combien plus pour n'avoir pas donné la spirituelle, la vie de l'âme étant plus importante mille fois que celle du corps. Si ceux qui refusent le pain matériel à des pauvres étrangers, seront si grièvement punis, que deviendront les curés, les prélats et les pères de famille, qui ne donnent pas le pain de la parole de Dieu à leurs paroissiens, à leurs enfants et à leurs domestiques ? Vous savez ou devez savoir que la plus grande partie de vos gens ne savent pas les mystères de la foi, l'incarnation du Fils de Dieu, ce qu'ils reçoivent quand ils communient, et qu'ils ne peuvent être sauvés sans le savoir ; ne pensez-vous pas qu'on vous en demandera compte ? *Si non parivist, occidisti*, dit saint Ambroise.

2. Et quand saint Augustin (*Lib. I de Civit., cap. 8*) nous a dit que les justes sont enveloppés en la peine avec les méchants, parce qu'ils ont contribué à leurs crimes, il s'explique en disant que c'est par leur négligence ou timidité à reprendre, à instruire, à redresser et avertir le prochain dévoyé. Et il dit ailleurs (*Serm. 16, de Verbis Domini, sub initium*) : *Si negligis corrigere, pejor eo*

factus es qui peccavit : Si vous ne reprenez celui que vous êtes obligé de reprendre, vous êtes plus coupable que lui, et encore plus si vous ne l'empêchez pas, le pouvant faire. Vous êtes seigneur ou juge d'une paroisse, vous pourriez empêcher les danses en la fête du patron ou aux dimanches, comme les ordonnances royales que vous avez juré d'observer vous le commandent, et vous n'en faites rien : vous verrez qu'on aura écrit contre vous toutes les mauvaises pensées, les folâtreries impures, les paroles à double entente, les disputes et les rancunes qui s'y seront engendrées.

3. Et non-seulement nous rendrons compte des mauvaises œuvres que les autres auront faites par notre omission, mais encore des bonnes œuvres que nous n'aurons pas faites : *Scienti bonum et non facienti, peccatum est illi*. Celui qui sait le bien et qui ne le fait pas, c'est un péché pour lui, dit saint Jacques (*S. Jac., IV, 17*). On vous fait garder la maison, un jour de fête, pendant la grand'messe et vêpres, vous pourriez dire deux ou trois chapelets pour gagner l'indulgence du rosaire, vous aimez mieux vous tenir dans la rue, à regarder les passants ou folâtrer avec quelqu'un : vous verrez, à l'heure de votre mort, si vous n'aurez pas grand regret de cette perte : *Væ qui cogitatis inutile* (*Mich., II, 1*). Vous pourriez entendre le sermon, pour apprendre ce qui est de votre salut et de la perfection chrétienne, vous aimez mieux vous divertir au jeu ou au cabaret, si c'est un jour de fête, et en un jour ouvrier vous plaindriez une heure de temps qu'il faudrait retrancher de votre travail, et vous n'en plaiguez pas tant d'autres que vous perdez inutilement : vous rendrez compte de toutes les bonnes paroles que le prédicateur a dites, de tout le temps qu'il a employé devant Dieu pour se préparer, de toutes les bonnes pensées que Dieu vous y eût données. Peut-être que la prédication que vous avez perdue, était celle qu'il avait destinée à votre conversion.

On vous dira comme à Balthasar : *Appensus es in statera, et inventus es minus habens*, on vous a mis en la balance, vous avez été trouvé léger, beaucoup de bonnes œuvres vous manquent. *Inventus es minus habens*, eu égard aux bénéfices que je vous ai faits, aux grâces que vous avez reçues. Je vous ai donné un corps assorti de tous ses membres, une âme douée d'un bel esprit et de bon jugement, où est l'usage que vous en avez fait, où est la reconnaissance, l'honneur et le service que vous m'en avez rendu ? Je vous ai fait chrétien, catholique, enfant de mon Eglise : voilà un tel qui a vécu au fond de la Turquie, et qui a fait de meilleures œuvres que vous. Voilà un tel catholique en Hollande, en Angleterre, qui entretenait un prêtre à ses dépens pour avoir la messe, qui se mettait en danger d'être condamné à une grosse amende ; voilà une villageoise qui faisait une grande lieue tous les premiers dimanches du mois pour aller au rosaire, qui allait bien loin de son logis pour gagner une indulgence,

vous aviez la messe, le rosaire ou le jubilé à votre porte, et vous l'avez négligé. Voilà une petite fille, une simple ouvrière, qui faisait tous les jours oraison mentale, qui avait ses exercices réglés, qui se tenait recueillie, toute la semaine, parce qu'elle communiait tous les dimanches ; et vous qui disiez la messe tous les jours, avez mené une vie indévote, profane, déréglée et dissolue.

Inventus es minus habens, eu égard aux charges, aux offices, et aux obligations que vous aviez, étant père de famille. Il est vrai que vous avez eu soin de faire étudier vos enfants, ou de leur faire apprendre un métier : mais vous avez négligé de leur apprendre à prier Dieu soir et matin, à se confesser avec un vrai repentir, à communier, bien dévotement, *minus habens*. Vous avez eu soin d'enseigner à vos filles les compliments et les civilités mondaines, non pas de prendre garde si elles ne hantaient point quelqu'un qui pût ternir leur pureté, *minus habens*. Étant magistrat, vous deviez avoir grand soin de la police, que rien ne manquât pour le temporel : vous y avez manqué, *minus habens* ; car vous n'avez pas eu soin d'empêcher les brelans, les comédies, les lieux de débauches, les blasphèmes, les ivrogneries dans les cabarets, ni les boutiques ouvertes aux jours de fêtes.

Inventus es minus habens ; beaucoup de bonnes œuvres vous manquent, eu égard à la gloire qui vous était préparée. Cette récompense était le trésor caché dans le champ, un homme bien avisé devait vendre tout ce qu'il avait pour acquérir ce trésor ; c'était la pierre précieuse au delà de toute estime, un sage marchand la devait acheter au prix de tous ses biens, *dedit omnia sua, omnia* ; vous n'en avez donné qu'une partie, *inventus es minus habens*, vous avez donné vos biens en aumône, et non pas votre corps par la chasteté, *minus habens*. Vous avez donné votre corps par la continence, mais non pas vos biens par charité, *minus habens*. Vous avez donné votre corps et vos biens, et non pas votre esprit, pour le captiver et soumettre à la foi, *minus habens*. Vous avez soumis votre esprit aux articles de la foi, mais non pas votre volonté à vos supérieurs, à l'amour de vos ennemis, et à la charité envers tous vos prochains, *minus habens*. Ne pensez pas que ce manquement de bonnes œuvres ne fasse que vous priver seulement de couronnes plus grandes dans le ciel, il vous dispose et vous achemine à l'enfer.

IV. -- 1. Car tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu, dit saint Jean-Baptiste ; et le Fils de Dieu après lui (*S. Matth.*, III, 10 ; VII, 19) : notez qu'ils disent de bons fruits, *fructum bonum*, pour nous apprendre une autre vérité : *Bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu*. Les œuvres qui paraissent bonnes et qui ont quelque manquement ne sont pas véritablement bonnes, et seront écrites au septième et dernier feuillet, auquel seront enregistrées toutes les bonnes œuvres qu'on aura faites avec imperfection, qui se trouveront mêlées

de quelque impureté d'intention, d'amour propre, de secrète vanité ou de quelques autres circonstances vicieuses : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* : Quand je tiendrai mes grands jours, je jugerai même les œuvres justes.

2. *Quid faciet de injustis judiciis, qui ipsa quoque justitias judicabit ?* dit saint Bernard. Que fera-t-il des jugements téméraires, comment punira-t-il les procès injustes, les oppressions des pauvres, les injures qu'on fait aux veuves et aux orphelins, puisqu'il jugera même les bonnes œuvres ?

Scrutabor Jerusalem in lucernis. Je rechercherai de bien près l'âme dévote, et afin de ne laisser aucun repli, sans y voir clair, j'allumerai une chandelle : *Quid in Babylone tutum, si in Jerusalem manet scrutinium ?* dit le même saint Bernard. Comment épuchera-t-on l'âme réprouvée, signifiée par la Babylone, si on examine l'âme dévote avec tant de rigueur, l'âme dévote, dis-je, signifiée par Jérusalem ? Soyez donc humbles, âmes devotes, tenez-vous humbles et ravalées, concentrez-vous en votre néant, n'avez point d'opinion favorable de vous, quelque belle apparence qu'aient vos œuvres : car les yeux de ce grand Juge sont bien plus éclairés que les vôtres, ils sont bien plus perçants, ils pénètrent bien mieux le centre de nos âmes que nous-mêmes ; et il arrive souvent que nous pensons avoir fait des merveilles, avoir exercé quelque bonne œuvre, avoir pratiqué quelque acte de charité, d'humilité, de patience, il nous semble que Dieu nous en doit de reste, et peut-être que cette action est toute pourrie, toute infectée et imparfaite devant Dieu, et qu'elle mérite plutôt du châtimement que de la récompense.

3. Les enfants et les idiots admirent quelquefois une image qui paraît belle, bien peinte et bien accomplie ; mais quand un peintre la regarde, qui sait ce que c'est que du métier, il y remarque plusieurs lourdes fautes et n'en fait aucune estime : nos bonnes œuvres ressemblent souvent à une pierre qu'on nomme chrysolithe, comme qui dirait pierre d'or : la nuit elle est brillante et éclatante, elle jette un feu merveilleux : mais de jour elle perd sa beauté, elle est toute pâle, sombre et obscure : maintenant, pendant cette vie, qui n'est proprement qu'une nuit, la moindre bonne œuvre reluit et éclate, on admire, on loue et on prise votre chasteté, votre patience et votre charité ; mais quand le jour viendra, *Dies Domini, dies Domini*, ce jour qui manifestera toutes choses, peut-être que toutes les bonnes œuvres perdront leur éclat, paraîtront de bas aloi, imparfaites, remplies d'amour-propre et de recherche de soi-même, sans droite intention, sans amour de Dieu et sans les autres circonstances requises : voilà pourquoi tous les plus grands saints ont extrêmement redouté ce dernier jour du jugement, parce qu'ils savaient bien que ce grand Dieu trouve des fautes où nous n'en voyons point, et que les étoiles, qui nous paraissent si lumineuses, s'éclipsent et sont effacées à la présence du soleil.

Conclusion. — Saint Jérôme faisait pénitence en un monastère du désert, où l'on vivait si austèrement, qu'on tenait pour délicatesse de manger quelque viande cuite : ce n'était qu'aux malades qu'on donnait cette permission ; il y passait quelquefois les semaines entières à pleurer continuellement et à frapper rudement sa poitrine, sans boire ni manger aucune chose ; et après tout cela, il nous assure que toutes les fois qu'il pensait au jugement, il frissonnait d'horreur, que le sang lui glaçait dans les veines, et que les cheveux lui dressaient à la tête. David était selon le cœur de Dieu, il avait reçu le pardon de ses péchés ; un prophète, de la part de Dieu, lui avait apporté sa grâce, et néanmoins la prière qu'il fait avec plus de ferveur, c'est que Dieu n'entre pas en jugement avec lui : *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine.* Saint Paul aussi, ce grand apôtre, ce vaisseau de choix et d'élite : *Nihil mihi conscius sum, sed in hoc non justificatus sum,* La conscience ne me reproche point de péché que j'aie fait, et pour cela néanmoins je ne me tiens pas assuré, je ne dis pas que je sois juste : et pourquoi ? *Qui autem iudicat me, Dominus est,* c'est que c'est à Dieu à me juger.

Il faut donc de trois choses l'une, messieurs, ou que la crainte de ces saints personnages fût vaine et puérile, ou que nous ayons moins de péchés qu'ils n'avaient, ou que nous soyons tout à fait stupides et insensés de ne point craindre ce qu'ils ont si fort redouté. Que leur crainte fût frivole et légère, je ne l'oserais seulement penser sans un horrible blasphème, car ils étaient amis de Dieu, conduits par le Saint-Esprit et éclairés de la lumière céleste. De penser que nous soyons plus innocents qu'ils n'étaient, ce serait une folie et une arrogance insupportable. Il faut donc dire que c'est le malin esprit et nos énormes péchés qui nous ont charmés et ensorcelés, qui nous ont rendus insensibles jusqu'au point que nous ne craignons pas, après tant de grands saints, une chose si terrible.

Non, messieurs, je ne veux plus faire instance sur la crainte très-raisonnable de ces saints, je ne veux point alléguer les paroles épouvantables que saint Arsène, saint Agathon et saint Hilarion dirent sur la fin de leur vie ; l'âme mondaine répondrait que c'était une terreur panique, qu'ils étaient trop timides et scrupuleux ; je veux alléguer la parole de celui à qui on ne peut rien répartir. Le Saint-Esprit, par la plume du prince des apôtres (I S. Petr., IV), dit que le juste, oui le juste, il ne dit pas celui qui pense être juste, mais celui qui est juste et qui n'a point de péché mortel, à grand'peine sera sauvé : *Justus vix salvabitur* : que deviendront donc les blasphémateurs, les adulateurs, les usuriers et les faux témoins ? Où est notre foi, où est notre esprit, où est notre jugement de ne point appréhender une chose si digne d'appréhension ? De dire que l'Apôtre prononce un mensonge pour nous épouvanter, ou de le penser seulement, ce

serait un blasphème, et de voir combien peu cette parole nous touche, c'est un prodige qui mérite des larmes : *Justus vix salvabitur.* Je ne puis m'empêcher de ruminer cette proposition : à grand'peine le juste sera sauvé. Qui est-ce qui me pourrait dire si je suis juste ? hélas ! je n'en sais rien, et âme du monde ne m'en saurait assurer : je suis bien certain d'avoir commis le péché, mais je ne sais si jamais j'en ai eu une vraie repentance, telle que Dieu la demande de moi : mais quand je serais assuré d'être juste, à grand'peine je serai sauvé.

Pour mieux assurer notre salut, disons comme saint Bernard (*serm. 53, in Cant.*) et faisons comme lui : *Si nosmetipsos didicimus non utique iudicarenur, ait Apostolus (I Cor., XI, 31). Bonum iudicium quod me illi districto divinoque iudicio subtrahit et abscondit, volo vultui iræ iudicatus presentari, non iudicandus. Spiritus homo omnia diiudicat, et ipse a nemine iudicatur (I Cor. II). Iudicabo proinde mala mea, iudicabo et bona : mala melioribus curabo corrigere actibus, diluere lacrymis, punire jejuniis, ceterisque sanctæ laboribus discipline : in bonis, de me humiliter sentiam, dabo operam nec lotia pro granis, nec paleas cum granis afferre.* Dieu ne nous jugerait pas, si nous nous jugions nous-mêmes, dit saint Paul, ce jugement nous est très-salutaire, puisqu'il nous exempte du sévère jugement de Dieu. Je veux faire en sorte qu'étant présenté au tribunal effroyable de Dieu, je sois déjà tout jugé, et que je n'aie pas besoin d'être jugé. L'homme spirituel n'est jugé de personne, dit le même apôtre, parce qu'il s'est déjà jugé lui-même, dit saint Bernard, et que, comme dit le prophète, Dieu ne juge pas, c'est-à-dire qu'il ne punit pas deux fois un même crime. *Non consurget duplex tribulatio. (Alia littera habet : Non iudicat Deus bis in ipsum) (Nahum, I, 10).* J'examinerai donc mes péchés, et j'examinerai aussi mes bonnes œuvres ; je tâcherai de corriger mes fautes par de meilleures actions, de les effacer par des larmes, et de les punir par des jeûnes et autres pratiques de pénitence. Examinant mes bonnes œuvres, je m'humilierai devant Dieu, craignant d'offrir à Dieu de l'ivraie, au lieu de froment, de la paille parmi le bon grain, c'est-à-dire des actions vicieuses, au lieu des vertueuses, ou des bonnes œuvres mêlées d'imperfections et gâtées de quelques mauvaises circonstances. Demandons à Dieu ces saintes dispositions, prions-le de nous faire la grâce que nous nous jugions si rigoureusement en ce monde, qu'il ait sujet de nous juger favorablement en l'autre, et nous adjuger l'hérité céleste, par les mérites de son Fils bien-aimé Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction, en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LVII.

Que le jugement sera terrible et inévitable.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.
(Hebr., XI.)

Pour faire germer en nos cœurs une sainte et salutaire crainte des jugements effrayables de Dieu, le Saint-Esprit, en l'Écriture, se sert de diverses comparaisons, afin de nous exprimer la rigueur de notre juge, et la sévérité de la sentence qu'il prononcera, à la fin des siècles, contre les âmes réprouvées; quelquefois il la compare à un tourbillon qui terrasse les hommes, qui arrache les arbres, et démolit les édifices: *Ecce turbo dominicæ indignationis venit*; d'autres fois il la compare au carreau et au feu du ciel qui fond les métaux, qui calcine les marbres, qui renverse et désole tout ce qu'il rencontre: *Si acuero ut fulgur gladium meum*; mais la plus ordinaire comparaison qu'il propose est celle du lion rugissant, en Isaïe XXXI, en Osée XIII, en Amos, chap. III; et notre ange de l'Apocalypse, qui représente, comme nous avons vu, le Fils de Dieu venant juger les hommes, fait retentir sa voix comme le rugissement d'un lion, *Clamavit sicut leo cum rugit*: ce qui enseigne à l'âme mondaine que le dernier jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, exact et ponctuel comme on nous a appris ces jours passés, mais qu'il sera terrible et inévitable.

Entre les signes du zodiaque que le soleil visite en faisant sa carrière annuelle, il y en a un qui s'appelle la Vierge, signe qui est situé entre le Lion et la Balance,

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpius, Arcitenens, etc.

et les astronomes disent que quand le soleil entre en ce favorable signe, il adoucit les chaleurs qui nous brûlaient pendant les jours caniculaires. C'est vous, ô sainte et bienheureuse Mère, qui êtes ce doux signe, c'est vous qui êtes le signe de la Vierge, c'est vous qui êtes ce grand signe qui apparut au ciel: *Signum magnum apparuit in cælo, mulier amicta sole*. Hé! de grâce, mettez-vous entre le Lion et la Balance, entre la colère de votre Fils et l'examen de nos démerites; car si le soleil de justice vous regarde tant soit peu, quand il serait aussi violent que le soleil d'été, il nous sera doux et favorable; c'est de quoi nous le supplions par l'entremise de vos prières, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus in primo adventu fuit agnus, in secundo erit leo, propter quatuor proprietates leonis quæ conveniunt Christo judici*: 1. *dormit apertis oculis*; 2. *ulciscitur sine acceptione personarum*; 3. *placari potest antequam prædam rapiat, sed non postea*; 4. *terribiliter rugit*. — Conclusio. *Paraphrasis illorum verborum*: *Ite, maledicti*, etc.

Le bien-aimé disciple et secrétaire d'État

de Jésus-Christ, l'évangéliste saint Jean, au chap. V de ses divines révélations, nous rapporte qu'il entendit, un jour, une voix qui lui dit: Viens çà, et je te ferai voir des merveilles. Il s'approche, il voit un agneau au milieu de vingt-quatre vieillards, et l'un de ces vieillards lui dit: Enfin, enfin il est victorieux, le lion de la tribu de Juda, *Vicit leo de tribu Juda*. Qu'est-ce à dire ceci, messieurs? N'y a-t-il pas de la contradiction? Saint Jean voit un agneau, et le vieillard lui dit que c'est un lion; saint Jean dit: *Vidit agnum*, le vieillard dit: *Vicit leo*; rien de plus doux qu'un agneau, rien de plus furieux qu'un lion; rien de plus paisible qu'un agneau, rien de plus guerrier qu'un lion; rien de plus timide qu'un agneau, rien de plus terrible qu'un lion: beau mystère, messieurs. Quand l'évangéliste eut cette vision, il était encore de ce monde; ce bon vieillard qui lui parle, c'est un homme de l'autre monde. Saint Jean, qui est en cette vie, voit Jésus en forme d'agneau; le vieillard, qui est de l'autre monde, le qualifie un lion, pour nous apprendre qu'en ce monde, qui est le lieu et le temps de miséricorde, Jésus-Christ est doux comme un agneau, il nous attend à pénitence, il dissimule nos péchés, il nous les pardonne aisément; mais en l'autre vie, qui est le temps de la justice, il sera furieux comme un lion. Saint Jean-Baptiste le voyant en son premier avènement, dit que c'était un agneau: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*; notre ange de l'Apocalypse le représentant en son second avènement, dit que c'est un lion: *Clamavit sicut leo cum rugit*. Le Fils de Dieu venant au jugement est très-bien comparé à un lion, à cause de quatre qualités et propriétés du lion qui lui conviennent très-parfaitement.

1. En premier lieu, les naturalistes disent que le lion ne dort point, ou s'il dort, c'est toujours les yeux ouverts, il ne ferme jamais les paupières; le croiriez-vous bien que l'âme mondaine soit si attachée à ses plaisirs et si acquinée aux biens de la terre, que pour en jouir plus à son aise sans aucune épine de remords, ayant appris que Dieu ne peut rien oublier de ce qu'il sait, elle se fait accroire qu'il dort, elle se persuade qu'il ne voit pas son péché: *Viduum et advenam interfecerunt, et pupillos occiderunt, et dixerunt: Non videt Dominus, nec intelliget Deus Jacob (Psal. XCIII)*; il semble que l'âme pécheresse pourrait avoir quelque raison apparente pour se flatter en cette tromperie, et trouver quelque partisan qui soutiendrait son opinion. Premièrement, le prophète dit: *Mundi sunt oculi tui, Domine, et ad iniquitatem aspicere non poteris (Abac., I)*: peut-on voir quelque chose sans la regarder? Dieu étant la sainteté et la pureté même, est si contraire au péché, il abhorre et déteste si fort l'iniquité, qu'il ne saurait la regarder, dit le texte sacré. Secondement, tout ce que Dieu voit, il le voit en son essence et par son essence: car, dit saint Thomas (I p., q. 15, a. 4), en tout ce que Dieu voit et comprend, l'entendement qui connaît, l'objet qui est

connu, l'espèce intellectuelle par laquelle il entend, et l'acte d'intelligence sont une même chose en Dieu, à savoir sa substance divine très-unique et très-simple, autrement il y aurait en lui quelque composition, et par conséquent de l'imperfection : car si l'objet ou l'espèce, ou l'acte, étaient distingués de l'entendement, l'entendement serait informé et revêtu, et par conséquent ennobli. Or le péché n'est pas en l'essence de Dieu, ni actuellement, ni virtuellement, ni formellement, ni éminemment, ni en aucune autre manière.

Nonobstant cet argument, la foi, l'expérience et la raison nous enseignent que Dieu voit le péché, qu'il le connaît clairement, et qu'il le prévoit avant qu'il arrive, *Delicta mea a te non sunt abscondita : tu cognovisti sessionem et resurrectionem meam, omnes vias meas prævidisti : malum coram te feci* (Psal. LXVIII ; Psal. CXXXVIII ; Psal. L.). Quant à ce que le prophète dit que Dieu ne peut regarder l'iniquité, cela s'entend d'un regard d'approbation, d'agrément et de complaisance : l'expérience a montré que Jésus-Christ a prédit de point en point le péché de saint Pierre, la destruction de Jérusalem et la persécution des tyrans contre l'Eglise. Or pour entendre la manière en laquelle Dieu voit le péché, et pour répondre aisément en un mot à l'objection proposée, vous vous ressouviendrez qu'en chaque péché mortel on peut considérer deux choses, le matériel et le formel : le matériel, c'est ce qui est de physique, de réel et de positif, à savoir l'action en tant qu'action ; le formel, c'est ce qui est de moral et de privatif, à savoir l'absence de la bonté, le manquement et privation de la perfection qui est due à l'action. Quant à ce qui est de matériel et de positif au péché, Dieu le voit positivement en soi et par soi-même, et il y contribue ; car il concourt et coopère à l'action en tant qu'action. Le moral et le formel du péché n'est pas un effet, mais un défaut, ce n'est pas un être, mais une privation d'être, et Dieu voit cela comme nous voyons les privations ; nous les voyons négativement en tant que nous ne voyons pas la forme et perfection opposée. Quand, à onze heures du soir, vous mettez la tête à la fenêtre, vous dites : Je vois bien qu'il est nuit close ; vous le voyez bien ? peut-on voir quelque chose sans lumière : s'il est nuit close, il n'y a point de lumière, portez-vous une chandelle pour voir la nuit ? non : Qu'est-ce à dire donc que vous voyez la nuit ? c'est-à-dire que vous ne voyez aucun jour. La lumière par laquelle Dieu voit toutes choses, c'est sa divine essence : mais il n'est pas besoin que le péché soit en cette essence de Dieu pour être vu, comme il n'est pas besoin que la nuit soit au jour pour être vue, et si le péché était en l'essence de Dieu, non-seulement il ne serait pas vu, mais il ne serait pas péché : comme si les ténèbres étaient en la lumière, non-seulement elles ne seraient pas vues, mais elles ne seraient pas ténèbres, et si la nuit était au jour, elle ne serait pas nuit.

Quand en un concert de musique une partie se tait par ignorance, le maître dit : J'ai bien ouï qu'un tel s'est tu : il a bien ouï ? quoi ! le silence est-il l'objet de l'ouïe, peut-on ouïr un homme qui ne dit mot ? non, mais il a entendu qu'il s'est tu, en tant qu'il n'a pas ouï l'harmonie qui eût été, si toutes les parties eussent fait le concert. Dieu donc voit nos péchés et nos imperfections par sa divine essence, dit saint Thomas, parce que son essence est la règle de toute sorte de justice, et ne voyant pas en nos actions la droiture qui y est requise, il voit qu'il y a du dérèglement et du péché : comme un joueur d'instrument par la science de son art connaît qu'une telle corde de son luth fera quelque faux accord, parce qu'il voit qu'elle est humide ou qu'elle n'est pas bien tendue. Il est donc faux ce que disent les impies, *Nec videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob*. Non, non, ne vous y trompez pas, âmes mondaines ! Dieu voit vos iniquités, et il les voit avec tant de clarté, tant d'exactitude et tant de pénétration, que sa divine essence lui sert de flambeau et de lumière pour les voir, et cette pensée vous doit être une puissante bride pour réfréner vos convoitises dans l'occasion du péché. Mon Dieu ! la belle réponse que je vois sur ce sujet en l'écriture sainte au chapitre troisième de Daniel.

Il est dit qu'il y avait, en Babylone, une jeune damoiselle si belle de corps et d'âme, qu'il semblerait que la nature et la grâce eussent concerté ensemble pour la rendre le modèle des plus parfaites et accomplies. L'écriture remarque, en passant, qu'elle était ainsi vertueuse, parce que ses père et mère l'avaient instruite, dès sa jeunesse, non à savoir bien danser, deviser, courtiser ou jouer aux cartes, mais en la loi de Dieu : deux vieillards, d'entre les juges du peuple, furent en même temps passionnés pour elle : Jérémie dit qu'ils s'appelaient Achab et Sédécias (*Jerem., XXI, 21*). Ils épièrent, un jour, pour accomplir le mauvais dessein qu'ils avaient projeté, et l'ayant trouvée toute seule dans son jardin, ne pensant à rien moins qu'à cela. *Ecce, lui dirent-ils, ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt* : Vous voyez bien que les portes du jardin sont fermées et qu'il n'y a personne ici, il faut donc que vous consentiez à notre volonté, ou autrement nous vous accuserons de vous avoir surprise en adultère avec un jeune homme et nous vous ferons condamner à la mort : ainsi il faut vous résoudre à contenter notre désir, puisque votre mari ni vos servantes n'y sont pas et que personne ne vous voit. Personne ne vous voit, Achab ? et Sédécias ne vous voit-il pas ? Personne ne vous voit, Sédécias ? et Achab ne vous voit-il pas ? Ne se pourrait-il pas faire qu'ayant un jour quelque dispute ensemble, vous vous reprochiez cette méchanceté ? Personne ne vous voit, Achab et Sédécias ? et Susanne ne vous voit-elle pas ? Personne ne vous voit ? Votre conscience, qui vaut mille témoins, ne vous voit-elle pas ? Personne ne vous voit ? Grand Dieu, le juge des juges, ne vous voit-il

pas ? Vous qui êtes juges et qui savez la loi, ignorez-vous cette parole d'un grand justicier : *Deus stetit in Synagoga deorum, in medio autem deos diducit. Angustia sunt mihi undique : si enim hoc egero, mors mihi est ; si autem non egero, non effugiam manus vestras* : Hélas ! dit cette chaste colombe au milieu de ces deux vautours, je suis dans une étrange conjoncture, et de quelque côté que je me tourne, je suis extrêmement en peine ; il faut mourir quoi que je fasse : car si je consens à votre volonté, je commettrai un péché mortel ; et j'ai appris de la loi de Dieu, que le péché c'est la mort de l'âme : *Si hoc egero, mors mihi est*. Que si je ne vous contente, vous me ferez mourir honteusement : mais il vaut mieux tomber entre vos mains, et mourir innocente par la main d'un bourreau que d'offenser Dieu en sa présence, lui qui voit tout, qui sait tout et qui ne dort point : *Melius est mihi incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini*.

Voyez qu'elle est bien mieux avisée, toute simple femme qu'elle est, que ces deux vieillards aveuglés, qui étaient des juges du peuple. Ils lui avaient dit : *Nemo nos videt*, Personne ne nous voit. Et elle répond sagement : Pardonnez-moi, Dieu nous voit. Encore que mon mari soit absent, Dieu néanmoins est ici présent. Encore que mes servantes n'y soient pas, nos anges gardiens y sont. Encore que les portes du verger soient fermées, les yeux du Seigneur ne sont pas fermés, il voit tout, il ne dort jamais. Non, non, âmes pécheresses, ne le pensez pas, votre juge ne dort point, il sait bien ce que vous faites, et encore qu'il semble dormir, c'est comme le lion, les yeux ouverts ; il dissimule pour un temps, il souffre et vous attend à pénitence ; il ne venge pas le tort que vous faites à votre pauvre servante en lui retenant ses gages ou une partie, sur un je ne sais quel prétexte. Il ne répond point maintenant aux plaintes que lui font les pauvres et les âmes du purgatoire, de ce que vous n'exécutez pas les legs pieux de votre père ; il semble qu'il n'écoute pas les pleurs de votre pauvre mère que vous traitez cruellement, ni les soupirs de cette fille infortunée que vous avez abusée. Mais il dira, au jour du jugement : *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum excitatus est, tanquam dormiens Dominus*. Il dort maintenant, il est vrai, il dissimule nos fautes, parce que c'est le temps de miséricorde ; mais il montrera un jour que c'est comme le lion, les paupières ouvertes, voyant clairement tout ce qui se fait dans le monde.

2. La seconde propriété du lion, c'est que, comme Pline a remarqué, il n'a point acception de personne : si quelqu'un l'a blessé, il le reconnaîtra et le choisira entre une grande multitude de peuple, il l'attaquera, il l'étouffera et le mettra en pièces, sans avoir égard s'il est grand ou petit, homme ou femme, bien habillé ou mal vêtu. Ainsi en fera le juge des vivants. Les lois de ce monde, qui proposent des peines aux criminels, disait Anacharsis, sont semblables aux toiles d'arai-

gnée : les grosses mouches les rompent et passent à travers, les petits moucherons y demeurent empêtrés. Les petits larronneaux, qui vont furetant çà et là pour vivoter de larcin, pourrissent dans les prisons et passent leurs jours à la cadène ; mais les grands et insignes voleurs, qui ruinent et dépouillent les pauvres au vu et au su de tout le monde, passent leur vie en délices, disait Caton, dans Aulugelle (*Gellius., lib. XI*). Il n'en est pas ainsi des commandements de Dieu et de sa justice effroyable, elle n'a acception de personne, elle enveloppe en la peine tous ceux qui se trouvent en la coupe : *Scuta comburet igni*, dit le prophète royal : Dieu, en ce jour du jugement, mettra au feu tous les boucliers. Les grands et les puissants du monde pensent que leurs états, leurs offices, leurs dignités et leurs préséances leur serviront de bouclier contre la colère de Dieu, pour n'être pas punis de lui, comme cela leur sert de bouclier pour n'être pas repris des hommes. Les prélats, les cardinaux, les rois, les princes et les potentats de la terre pensent que leurs tiaras, que leurs chapeaux rouges, leurs diadèmes et leurs couronnes, leurs sceptres ou leur pourpre leur serviront de bouclier, et les mettront à couvert de la vengeance de Dieu : *Scuta comburet igni*. Les docteurs et les avocats, les prédicateurs et les orateurs, pensent que par leur habil ils pourront séduire le juge, et le gouverner aussi aisément qu'ils gouvernent les peuples : *Scuta comburet igni*. Les riches marchands et les banquiers avaricieux se persuadent que leurs grands biens leur serviront d'écus et de boucliers pour se garantir du jugement et corrompre le juge par argent : *Scuta comburet ignis* ; Dieu, au jour du jugement, jettera dans le feu et brûlera irrémisiblement et tiaras et chapeaux rouges, et mitres, et crosses, et diadèmes, couronnes, sceptres, et robes d'écarlate, éloquence, richesses, banquiers, marchands, prédicateurs, et avocats, et docteurs, princes et rois, empereurs et cardinaux, et tous autres, quels qu'ils soient, qui se trouveront avoir commis un seul péché mortel, et ne l'avoir pas effacé par une légitime pénitence. Et tant s'en faut qu'il ait égard à toutes ces grandeurs et ces états du monde, qu'au contraire il les punira plus rigoureusement : *Potentes potenter tormenta patientur, exiguo conceditur misericordia*. Savez-vous bien, dit le Saint-Esprit, à qui Dieu fera miséricorde ? Aux pauvres mendians, aux simples femmelettes, aux petits villageois, aux artisans, aux idiots, aux âmes humbles, crautives et souples aux commandements de Dieu. Les pauvres gens qui craignent Dieu, et qui aussitôt qu'on leur dit : Ce n'est pas bien fait que de faire telle chose : Ah ! disent-ils, je n'en savais rien, je ne le ferai donc plus, voilà ceux à qui Dieu pardonnera : mais les grands et les puissants du monde, qui font tout impunément, qui ne veulent être repris de personne, qui se vantent et se glorifient de leurs péchés,

ce sont ceux-là que Dieu punira : *Potentes potenter tormenta patientur.*

La venue de Jésus-Christ au jugement est comparée en l'Écriture à l'éclair : *Sicut erit fulgur ab Oriente in Occidentem, sic erit adventus Filii hominis. Si acuero ut fulgur gladium meum (S. Matth., XXIV, Deuter., XXXII).* La sentence de condamnation qu'il prononcera est comparée à la foudre. L'expérience nous fait voir que la foudre a une propriété admirable, c'est que quand elle tombe du ciel, elle ira fondre l'épée d'un gentilhomme à son côté, sans intéresser le fourreau : elle brisera les os d'un homme, et ne fera point de mal à la chair : on trouvera un homme mort au milieu des champs, on ne saura qui l'a tué, et on ne verra au dehors aucune blessure : c'est que le feu du ciel lui a rompu les os. Ainsi le carreau fondra quelquefois l'argent d'un marchand dans sa bourse, sans endommager sa bourse. Les naturalistes en rendent la raison, et disent que le feu du ciel est de ce naturel, qu'il attaque toujours ce qui lui résiste, et laisse sans dommage ce qui lui cède : et comme les os de l'homme, l'épée du soldat et l'argent du marchand lui résistent, il se prend à eux et les intéresse ; mais parce que la chair, le fourreau, la bourse qui sont mous, lui cèdent, il ne leur fait point de mal : il en est de même de la vengeance de Dieu comme du feu du ciel : car si le feu du ciel est l'instrument de la vengeance de Dieu, elle attaque ceux qui lui résistent, et elle pardonne à ceux qui lui sont souples.

Vous savez que les paroles déshonnêtes déplaisent à Dieu, qu'elles sont indignes de la bouche d'un chrétien qui a l'honneur de recevoir Jésus en la sainte communion : et néanmoins vous en dites, et vous en dites des plus impudiques, quand vous voyez qu'une vierge chaste ou qu'une âme dévote est en votre compagnie. Ce sera à vous que Dieu s'adressera. On vous préche si souvent que de parler des fautes d'autrui est un péché qui offense Dieu et qui ne vous sert de rien ; et vous faites trophée de la faute de cette pauvre fille, vous la ballotez partout, vous vous en moquez et en faites des railleries. Dieu lui pardonnera cette faute qui l'humilie, et punira votre péché de malice. On vous prie si souvent de vous corriger de vos jurements, vous n'en faites rien, vous résistez à tant de sermons, et si quelque un vous avertit quand vous jurez, pour un blasphème vous en prononcez trois : ce sera vous que Dieu attaquera, quand vous seriez au milieu de cent mille justes ; si vous êtes si osé que d'offenser ce grand Dieu, il vous reconnaîtra, il vous choisira entre les autres, il vous mettra en pièces et vous enverra en enfer : *Sicut leo cum rugit.*

3. La troisième propriété du lion, c'est que quand il ne tient pas encore sa proie, quoiqu'il soit extrêmement irrité, on le peut néanmoins apaiser ; mais quand il a une fois le gibier entre ses pattes, il est impossible de le lui arracher : quand il vient à vous les yeux étincelants, jetant le feu par la gueule

et portant la mort entre ses griffes, vous le pouvez apaiser en quatre manières, au rapport de Pline, de Solin et des autres naturalistes : premièrement, en vous humiliant devant lui ; jetez-vous en terre et vous prosternez à ses pieds, il faudra qu'il soit extrêmement irrité ou pressé d'une étrange faim, s'il ne vous pardonne ; car il a le cœur si généreux, que quand il voit son ennemi abattu, il le tient pour suffisamment combattu :

Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni.

En second lieu, on le peut apaiser par le feu ; montrez-lui des torches ardentes, il s'adoucira et se retirera en arrière ;

Ardentesque faces irato ostende leoni.

En troisième lieu, par le chant du coq ; quand il entend chanter le coq, il a peur et se retire : *Galli leonibus terrori sunt*, disait un brave Français ; en quatrième lieu, quand vous le rencontrez, si vous lui jetez un sac ou un manteau sur les yeux, il s'effraie, et se trouvant embarrassé, il s'arrête ; mais quand il a une fois la proie entre ses dents, vous avez beau faire, vous ne la lui ôterez pas : et les naturalistes remarquent un merveilleux stratagème de cet animal, c'est que quand il court par les champs, il cache et reserre ses griffes, de peur de les user et d'ébourser leurs pointes en marchant, et ainsi quand il s'en faut servir, elles sont comme toutes neuves et bien pointues.

Voilà la naïve image du grand juge des vivants : *Sicut leo cum rugit.* Maintenant qu'il n'a pas encore la proie entre ses mains, maintenant que vous n'êtes pas encore entre les mains de sa justice, encore qu'il soit grandement courroucé, vous le pouvez apaiser par les mêmes manières par lesquelles on apaise le lion. Aux Actes des apôtres, saint Pierre ayant fait une puissante prédication qui émut tous ses auditeurs, ils lui dirent : *Quid faciemus*, que ferons-nous ? Voilà un bon effet, voilà comme il faut faire, et non pas regratter les ordures passées, mais aviser ce que l'on fera dorénavant pour arrêter la vengeance du ciel. Avez-vous beaucoup offensé Dieu, craignez-vous que la gravité des péchés de votre vie passée ne vous mette en danger de damnation ? humiliez-vous devant Dieu, prosternez-vous aux pieds de sa miséricorde, disant, avec le prophète royal : *Recordare quoniam pulvis sumus*, ou avec le saint homme Job : *Contra folium quod vento rapitur, ne ostendas potentiam tuam, et stipulam siccam ne persequaris.* Mon Dieu, si vous avez égard à mes péchés, je mérite mille enfers ; mais quel honneur aurez-vous de vous prendre à une si chétive créature ; ne daignez pas vous mettre en colère contre un peu de boue ; quelle gloire aurez-vous de poursuivre une poignée de cendre et un brin de paille ? C'est tout ce que je puis de moi-même, que de commettre le péché, et que retomber au néant duquel j'ai été tiré ; mais ne dites pas seulement cela du bout des lèvres, dites-le du fond du cœur, avec une vive appréhension de votre indi-

gnité, par un vrai sentiment de votre néant : ne faites pas comme ces gens qui, après avoir fait semblant de s'humilier devant Dieu, jettent le feu par la bouche, si, retournant au logis, ils trouvent qu'on ait manqué au moins de leurs commandements.

Ou en second lieu, les torches ardentes, le feu de l'amour de Dieu et du prochain, arrêtent la vengeance divine. Excitez-vous à aimer ardemment le Fils de Dieu qui vous a attendu à pénitence, qui vous a donné le pardon de vos péchés, quant à la coupe, par l'absolution. Dites comme le roi pénitent : Mon âme, louez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi le bénisse ; il a eu pitié de moi et a guéri mes infirmités.

C'est par cette voie que sainte Madeleine a été justifiée, plusieurs péchés lui ont été remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. La charité aussi envers le prochain y aide beaucoup, quand vous pratiquez ce conseil que le prophète Daniel donne à Nabuchodonosor : Rachetez vos péchés par vos aumônes ; et cet avertissement de notre Sauveur : Pardonnez et on vous pardonnera : donnez et on vous donnera.

Ou en troisième lieu, il s'apaise, comme le lion, par le chant du coq. Si vous vous réveillez la nuit ou de grand matin comme le coq, dérochant à votre sommeil quelque temps pour prier Dieu, pour lui demander pardon et pleurer vos fautes passées, vous gagnerez ses bonnes grâces et vous obtiendrez pardon : *Qui mane vigilaverint ad me, invenient me*. Finalement, il s'apaise par le sac de la pénitence ; si vous endossez le cilice, si vous portez la haire, si vous couchez sur la dure, si vous jeûnez austèrement, ou si vous faites d'autres mortifications, vous satisferez à sa justice ; mais tout cela est pour cette vie, quand Dieu n'a pas encore la proie entre ses mains : mais après la mort, vous aurez beau prier Dieu, pleurer, vous humilier devant lui et faire pénitence, tout cela ne servira de rien : *Videte quod ego sim solus, et non sit qui de manu mea possit eruere ; intelligite hæc qui obliviscimini Deum, ne quando rapiat, et non sit qui eripiat*. Il est vrai qu'il tarde un peu à faire justice aux pauvres gens ; il semble à cette veuve qu'il y a si longtemps que cet homme jouit de son bien le plus injustement du monde ; il semble à cette orpheline qu'il y a si longtemps que sa belle-mère l'afflige iniquement ; il semble à ce villageois qu'il y a si longtemps qu'on le tient en procès, et Dieu n'en fait point de justice : c'est que Dieu fait comme le lion, qui resserre la griffe, afin que par après elle soit plus pointue ; il tient longtemps son épée dans le fourreau sans en faire aucun usage, afin que par après le tranchant soit plus affilé ; il lève le bras de fort loin, afin que le coup qu'il donne en soit plus rude et plus pesant : *Tarditatem supplicii gravitate compensat*. C'est comme un torrent qui est arrêté longtemps par une digue ; quand cette barrière est rompue, il se déborde avec tant d'impétuosité, qu'il renverse tout ce qu'il rencontre, il vous étourdit et vous épouvante par le bruit qu'il

fait : *Ardens furor ejus, spiritus ejus sicut torrens inundans (Is., XXX)*. La miséricorde de Dieu s'oppose maintenant comme une digue à sa justice ; l'intercession des saints, les prières de l'Église, les mérites des gens de bien qui sont avec vous, le peu de bonnes œuvres que vous faites, sont des chaussées qui arrêtent le cours de cette divine vengeance : et parce que vous ne voyez point de punition, vous lâchez la bride à toute sorte de dissolutions, vous permettez une infinité de péchés, grands et petits, mortels et véniels, de pensée, de parole et d'œuvre ; hier vous commîtes une impureté, aujourd'hui un blasphème, demain une médisance ; tout cela s'assemble et fait un tas en la présence de Dieu : et enfin cela grossira tant, qu'au jour du jugement la vengeance du ciel rompra toutes ces barrières ; il n'y aura ni saint, ni vierge Marie, ni larmes, ni repentance, ni belles promesses, ni bonnes résolutions qui mettent obstacle au cours de la justice divine : elle se débordera sur vous avec tant de violence et d'impétuosité, qu'elle enlèvera toutes les planches de la miséricorde et toutes les espérances de pardon. Ce sera une frayeur insupportable d'entendre seulement l'arrêt de votre condamnation.

4. Et c'est la quatrième et la dernière prière du lion, que quand il se réveille, il fait un rugissement si effroyable, que tous les animaux qui l'entendent en frémissent de frayeur, et même quelques-uns en meurent de peur. Et qui sera celui qui pourra entendre sans frissonner de crainte, l'éclat de ce tonnerre épouvantable : Allez, maudits, au feu éternel. Job, tout saint qu'il était, appréhendait si fort cette sentence et la vue du Fils de Dieu courroucé, qu'il désirait plutôt être caché en enfer que d'entendre prononcer cet arrêt : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, donec pertranseat furor tuus ?* Adam avait seulement mordu dans une pomme, contre le commandement de Dieu, et néanmoins il redoutait tellement sa rencontre, qu'encore que Dieu l'appelât, avec grande douceur et débonnaireté, *Adam, ubi es ?* il s'enfuyait et s'allait cacher. Que sera-ce donc de voir ce juge en l'ardeur de sa colère, après l'avoir si souvent blasphémé, injurié, outragé, et foulé aux pieds ses commandements ? Imaginez-vous quelle frayeur peut avoir un prisonnier qui se sent criminel, et qui n'attend qu'un arrêt de mort, quand il entend ouvrir la prison, et que le juge y entre, accompagné des huissiers et du greffier, pour lui prononcer sa sentence. Et qu'est-ce de cette frayeur, à comparaison de celle dont je traite ? Ce criminel attend une sentence de mort, qui se finira en une heure, il voit le juge entrer comme à regret et avec compassion : et vous verrez un juge tout enflammé de colère, un juge qui est votre partie adverse, un juge à qui vous maudira, qui vous condamnera à un supplice qui n'a point de fin. *Ecce turbo dominicæ indignationis venit, et in novissimo intelligetis*, dit Jérémie. Cette sentence sera prononcée contre vous

l'un de ces matins, mon cher auditeur ; et alors vous verrez, mais il ne sera plus temps : vous verrez la vérité de ce que vous ne voulez pas croire ; vous ferez comme Crésus, mais trop tard aussi bien que lui.

Le sage Solon lui avait prédit que son ambition le perdrait, il n'en croyait rien, quand Solon l'en avertissait : enfin quand il fut tombé entre les mains de son ennemi, dans une cruelle captivité, emprisonné comme un oiseau dans une cage de fer, et puis mis sur le bûcher pour être brûlé, il criait : O Solon, Solon, que tu m'as bien prédit la vérité ! Maintenant que je vous prêche, peut-être ne croyez-vous pas la moitié de ce que je dis, ou si vous le croyez, vous n'y pensez pas, vous ne l'appréhendez pas, vous laissez écouler cela de votre mémoire, comme une chose indifférente et qui ne vous touche point ; tout cela n'opère aucun changement en vous ! eh bien ! vous n'aurez point d'excuse alors, ce ne sera pas la faute de Dieu, un bon averti en vaut deux : l'un de ces matins, quand vous vous trouverez au jugement de Dieu, que vous vous verrez condamné pour vos jurements, vos adultères, vos rancunes et vos cruautés pour les pauvres, vous direz : O prédicateur, ô prédicateur, que tu as été un vrai prophète, que tu m'as bien prêché la pure vérité ! oh ! si j'eusse ajouté foi à tes véritables paroles ! *In novissimo intelligetis*, vous le connaîtrez l'un de ces jours, mais il ne sera plus temps. *Ecce turbo dominicæ indignationis venit* : quel tourbillon, quelle tempête, quel éclat de tonnerre, quel torrent impétueux et quel rugissement de lion sera cette voix : Va-t-en, maudite, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges ! Autant de paroles, autant de foudres et d'anathèmes : *Ite, maledicti, in ignem æternum*.

Conclusion. — Retire toi d'ici, âme réprouvée, je te bannis à jamais de mon paradis et de ma grâce : va-t-en, brebis égarée, je ne serai plus ton pasteur ; va-t-en, serviteur rebelle, je ne serai plus ton bon maître ; va-t-en, enfant dénaturé, je ne serai plus ton père ; va-t-en, épouse adultère, je ne serai plus ton époux ; va-t-en, créature ingrate, tu n'auras jamais aucune part à mon royaume, ni à mes délices, ni à mon amitié, ni à ma compagnie, ni à ma sauvegarde, ni à aucune chose qui m'appartienne. Ma mère ne sera plus ton avocate, mes anges ne seront plus tes gardiens, mes saints ne seront plus tes protecteurs, mon ciel ne tournera plus pour toi, mon soleil ne brillera plus sur toi, ma terre ne te soutiendra plus, mon eau ne t'abreuvera plus, mon air ne te rafraîchira plus, mon feu ne t'éclairera plus, mes créatures ne te serviront plus.

Va-t-en, maudite ; je te souhaite toute sorte de mal, je t'excommunie à jamais, je t'anathématise pour toujours, je te foudroie de la sentence de la malédiction éternelle ; tu seras maudite en ton entendement, qui n'aura jamais aucune bonne pensée ; maudite en ta volonté, qui enragera à jamais d'un dépit désespéré ; maudite en tes yeux, qui ne verront jamais aucune lumière ; en tes oreilles, qui

n'entendront jamais la musique harmonieuse des anges ; maudite en ta bouche, qui n'aura jamais une seule goutte d'eau, en tes pieds et tes mains qui seront à jamais garrottés ; en la chambre où tu habiteras, qui ne sera qu'une fournaise ; en la compagnie que tu auras, qui ne sera que de démons ; maudite en tout ce qui pourra arriver. Va-t-en, maudite, au feu, où tu n'auras pour logis qu'une prison, pour lit que des brasiers, pour robe que des flammes, pour viande que des serpents, pour breuvage que de l'absinthe, pour musique que des blasphèmes, et pour repos que des tortures. Va-t-en au feu éternel, qui durera à jamais, qui brûlera sans éclairer, qui fera mourir sans consumer : tant que je serai Dieu, je serai ton ennemi ; tant que ce feu sera feu, ce sera le bourreau de ton âme ; tant que l'éternité sera longue, tu demeureras en cette peine. Va-t-en au feu qui est préparé au diable et à ses anges : je ne l'avais pas préparé pour toi ; c'est à regret et à contre-cœur que je t'y envoie.

Je proteste devant Dieu mon Père, j'appelle mes anges à témoins que je t'ai fait une infinité de grâces très-grandes et très-particulières que je n'ai pas faites à plusieurs autres. Voilà les plaies que j'ai reçues pour te faire chrétien et catholique ! voilà mon côté ouvert, d'où sont sortis les sacrements que tu as si souvent profanés ! voilà les mamelles de ma Mère, que j'ai souvent regardées pour avoir pitié de toi ! voilà mes anges et mes saints, que j'ai souvent exaucés quand ils me priaient pour toi ! Tu sais bien que je t'avais logé en une ville bien catholique, où rien ne te pouvait manquer pour faire aisément ton salut. Je t'ai délivré si souvent de mort soudaine et d'autres accidents, je t'ai attendu si longtemps à pénitence, je t'ai appelé si tendrement par mes inspirations, je t'ai averti si sérieusement par mes prêtres et prédicateurs. Voilà un tel et une telle, qui ont été en même ville, en même église, en même vocation, en même fortune que toi, qui ont profité de mes grâces, et tu en as abusé. Va, ingrate et méconnaissante ! va, maudite et désespérée ! va, malheureuse et infortunée ! Sors de ma présence ! que je ne te voie plus ! Mon paradis n'est pas pour toi, tu ne verras jamais ma face, je n'aurai jamais pitié de toi. Mon cher auditeur, voilà une ombre, mais bien petite, de la sentence qui sera prononcée contre vous, peut-être avant que Noël arrive, si vous êtes si obstiné que de persévérer en votre péché. Pensez-y, si vous êtes sage, pensez-y devant Dieu, auquel soit honneur, gloire, louange, bénédiction en tous les siècles des siècles *Amen*.

SERMON LVIII,

(qui est le sixième du Jugement universel).

Que le jugement sera irrévocable.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.

Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste.

Vidi angelum fortem descendentem de celo, et juravit per viventem in secula seculorum, quia tempus non erit amplius.

J'ai en un ange puissant qui descendit du ciel, et il jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps (Hebr., XI; Apoc., X).

Le prophète Moïse conduisant le peuple d'Israël en la terre de promesse, rencontra en son chemin une roche, de laquelle il voulut faire sortir une fontaine d'eau vive. A cet effet il prit en main sa verge miraculeuse, et frappant une fois cette pierre, il n'en put tirer une goutte; mais ayant redoublé le coup, et frappant le roc une seconde fois, on en vit rejaillir l'eau avec si grande abondance, qu'il semblaient que la roche était convertie en rivière: *Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.* Les prédicateurs évangéliques, qui annoncent la parole de Dieu par tous les cantons de la terre, sont autant de Moïses qui conduisent le peuple chrétien au ciel de promesse par le désert de ce monde: s'ils rencontrent en leurs chemins le cœur endurci d'une âme pécheresse, ils le doivent frapper fortement avec la verge des menaces divines. C'est ce que j'ai fait jusqu'à présent touchant le cœur obstiné du pécheur avec la menace du dernier jugement. Il faudra que ce cœur soit plus endurci que la pierre, plus pétrifié que la roche, s'il ne fait, à ce sixième coup, ce que le roc du désert fit à la seconde atteinte. Sainte et bienheureuse Vierge, j'apprends de l'histoire de votre vie, que vous fîtes autrefois avec votre seule parole le même miracle que Moïse avait fait avec sa verge miraculeuse, que vous fîtes sortir de la grotte de Bethléhem une fontaine d'eau pour les petits besoins de votre divin Enfant. Nos pensées et nos affections sont les linges et les drapeaux dans lesquels le Fils de Dieu doit être enveloppé en la sainte communion; nous avons besoin, pour les laver, des larmes d'une vraie pénitence: *Loquimini ad petram*, parlez à la pierre de notre cœur, amollissez son endurcissement par une sainte impression de la grâce divine; faites-en sortir une fontaine d'eau vive, qui nettoie nos impuretés; à cet effet, nous vous disons: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Cum homines possint falli, eorum judicia saepe annihilantur aut reformantur: Dei autem judicia non sic. Angelus licite jurat. — I. Punctum. Post judicium tempus meriti non erit amplius; ergo dum tempus habemus, operemur bonum. — II. Punctum. Sententia Christi iudicis, nec appellazione, nec alia via vitari poterit, sed in æternum manebit. Conclusio. Assidua meditatio iudicii consulitur.

Il y a grande différence entre la justice de

Dieu et la justice des hommes, messieurs: dans la justice des hommes il se peut faire qu'un juge condamne un innocent, donne le tort à qui a le droit, et le droit à qui a le tort, sans blesser sa conscience, sans cesser d'être juste, équitable et irréprochable. Aristote a fort bonne grâce de comparer la justice à ce bel astre qui s'appelle Vesper, Vénus ou Lucifer; cette étoile, qui participe du jour et de la nuit, est avant-courrière de la lumière du jour et des ténèbres de la nuit; le matin elle s'appelle Lucifer, *Phosphorus*, porte-lumière; le soir elle s'appelle *Vesper, Vesperus*, porte-ténèbres. La justice des hommes en est de même, elle est dans le jour et dans la nuit, dans la clarté et dans l'obscurité, dans la lumière et dans les ténèbres. Toutes les causes qui se plaignent et qui se sont jamais plaidées, ne roulent que sur deux questions, comme sur deux pôles et pivots; sur la question de droit et sur la question de fait: en la question de droit, un juge savant et judicieux est ordinairement en la clarté; il est phosphore et porte-lumière, il voit clair dans le droit des parties; mais en la question de fait, le juge le plus éclairé est toujours dans les ténèbres, quand ce serait un aréopagite, parce qu'il juge, non selon ce qu'il voit, mais selon ce qu'il entend, non suivant sa propre science, mais sur la conscience des témoins, non selon les conjectures, mais selon le rapport et le témoignage de ceux qui déposent. Si en suite de cela il condamne un innocent, il fait une chose injuste, mais non pas injustement: le juge a fait son devoir, toute la faute et l'injustice en est imputée aux témoins.

Les anciens disaient que Tirésias, roi de Thèbes, était un prophète de la gentilité, un devin qui prédisait les choses à venir, lesquelles il connaissait par le vol des oiseaux et par les entrailles des animaux sacrifiés, non qu'il vit le vol des oiseaux ou l'intérieur des animaux, car il était aveugle, mais c'est qu'il avait toujours auprès de soi sa fille, Manto, qui lui rapportait quel et en quelle façon était le vol des oiseaux, et sur cela, il prononçait ses oracles. Si sa fille lui rapportait mal et ses prophéties ne se trouvaient pas véritables, la faute n'en était pas à lui, mais à sa fille. Nous pouvons comparer la justice à ce docte aveugle; puisque les Egyptiens peignaient leurs juges ayant les yeux sillés et voilés, ils ne peuvent voir ou savoir au vrai ce qui se passe, ils n'ordonnent rien sinon sur ce qu'on leur rapporte, sur ce qui résulte du dire des parties et des témoins. Si en la condamnation il arrive quelque inconvénient, il doit être imputé aux témoins et non aux juges.

De plus, en la question de droit, il y peut avoir manquement d'équité sans que le juge soit injuste: tous les arrêts que l'on donne sur la question de droit n'ont point d'autres règles que les lois et les ordonnances du prince; la loi est une règle morte, muette, ambiguë, obscure et flexible, qu'on peut plier d'un côté et d'autre et interpréter en plusieurs sens, non seulement divers et différents, mais opposés

et contraires. On voit par expérience que non-seulement deux docteurs, mais qu'un même docteur, en divers temps, donne diverses interprétations à une même ordonnance. Papienius, ce grand juriconsulte, que les empereurs, en leurs constitutions, ne nomment guère sans préface d'honneur, a souvent varié en ses décisions, comme dit Justinien, en la Loi finale, § *Sed cum in secundam, Cod. de Furtis et Servo corrupto*: et lui-même le confesse, *L. Si venditor*, §, *Finali, ff. de Servis exportandis*: et ainsi la justice humaine est toute dans les ténèbres. Il n'en est pas de même de la justice de Dieu. En la question de droit, il ne peut se tromper soi-même; en la question de fait, il ne peut être trompé par autrui, son trône et son lit de justice est comparé par le prophète, non à l'étoile du jour et de la nuit, mais à l'astre du jour, au soleil, père des lumières, *Thronus ejus sicut sol*. En la question de droit, il a pour règle de ses décisions, non pas une loi morte et ambiguë, non pas l'avis inconstant des docteurs, mais sa vérité ferme, constante, inviolable et éternelle, *Veritas Domini manet in æternum* (*Psal. CXVI, 2*). En la question de fait, il ne juge pas sur le rapport d'autrui, il ne forme pas ses arrêts sur la simple déposition de quelques témoins qu'on peut aisément corrompre, mais sur le fidèle rapport de ses yeux, qui voient tout, qui percent, qui pénètrent et qui éclairent les plus obscures ténèbres de la malice des hommes.

De cette grande différence qui est entre la justice de Dieu et la justice des hommes, en procède une autre remarquable: c'est que la justice des hommes étant sujette à faillir, à tromper ou être trompée, elle est aussi sujette à la correction, elle ne prononce point d'arrêts qui ne puissent être réformés, ou changés, ou adoucis, ou même cassés et mis au néant. Mais les arrêts de la justice de Dieu sont irrévocables, éternels et inviolables: il n'y a personne qui les puisse changer ou altérer tant soit peu, encore moins peut-on en éviter l'exécution, ni par appel ni par requête civile, ni par revue de procès, ni en quelque autre manière que ce soit. Et c'est la dernière vérité que nous enseigne notre ange de l'Apocalypse, quand il lève la main en haut et jure solennellement, par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps: *Levavit manum suam, etc.*

Avant que d'expliquer les secrets qui sont renfermés dans le jurement de cet ange, il est, ce me semble, à propos de répondre, en passant, à une objection que quelqu'un me fait en passant. Mon père, dit-il, n'est-il pas vrai qu'il ne s'est guère passé de jour que vous ne nous ayez recommandé avec ardeur et instance de ne point jurer du tout? *Nolite omnino jurare*, et néanmoins cet ange de l'Apocalypse jure et jure si solennellement, et jure par paroles et par signes; il lève la main au ciel et dit que, par celui qui vit aux siècles des siècles, il n'y aura plus de temps: ne nous avez-vous pas dit que cet ange représente la personne du Fils de Dieu, notre Sauveur, et

si le Fils de Dieu nous a défendu de jurer, pourquoi jure-t-il lui-même? il semble qu'il nous scandalise, il commande une chose et fait tout le contraire. Saint Ambroise répond qu'il n'y a point d'inconvénient que Dieu jure, parce qu'il ne peut se parjurer: *Noluit Dominus te jurare ne pejeres; juravit ipse Dominus, quia non pœnitēbit eum: juret ergo ille quem sacramenti sui pœnitere non potest, tu vero noli usurpare exemplum juramenti, qui implendi juramenti non habes potestatem*. Dieu est la vérité infaillible qui ne peut tromper ni être trompée; il est la science infinie qui sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas; il est la sagesse éternelle qui ne peut rien faire que mûrement et avec considération; il est la puissance essentielle qui peut accomplir tout ce qu'il dit, sans qu'aucun accident l'en puisse empêcher, *Non est qui possit resistere voluntati ejus*. Quand il lui plaît de jurer, il ne se met en aucun danger de se parjurer; mais la créature, quelle qu'elle soit, qui jure sans être autorisée de Dieu, se met en danger de jurer faux, parce qu'elle se peut tromper soi-même ou être trompée par autrui; elle peut croire assurément une chose qui n'est pas, elle peut jurer inconsidérément et avec précipitation; et, si elle promet quelque chose avec serment, encore qu'elle ait la volonté de l'accomplir, elle en peut être empêchée par mille accidents imprévus qui arriveront: elle ne peut donc jurer qu'elle ne coure risque de jurer sans vérité, sans discrétion ou sans nécessité.

Notre ange donc de l'Apocalypse jure en la personne du Fils de Dieu: mais son jurement est tellement assorti de toutes les qualités nécessaires, qu'il n'y a rien à redire: il jure avec révérence, car il lève la main en haut comme disant qu'il appelle à témoin celui qui règne dans le ciel: il jure avec vérité, car comme nous verrons tantôt, ce qu'il dit est très-véritable: il jure avec nécessité, parce qu'il sait bien que l'âme mondaine est si aveugle, si incrédule et si peu soigneuse de son salut, que nonobstant le témoignage de l'Écriture sainte, nonobstant l'autorité des saints Pères, nonobstant la foi de toute l'Église, nonobstant les miracles et les révélations, elle ne peut croire ou ne peut concevoir qu'il y a un jugement, ou s'il y en a un, elle ne peut se persuader que la sentence sera définitive et irrévocable. Pour cela notre ange de l'Apocalypse, afin de lui ôter tout sujet d'incredulité, ajoute à la parole de Dieu un serment solennel, jurant, par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps, *Juravit per viventem, etc.* Ces paroles, qu'il n'y aura plus de temps, peuvent avoir deux interprétations toutes deux conformes à l'intention de l'ange, toutes deux véritables, toutes deux très-importantes, expliquant ce mot de *temps*, ou selon la philosophie, ou selon la théologie.

I. — La première explication est que ces paroles, *Tempus non erit amplius*, signifient qu'après le jugement, soit particulier, soit général, il n'y aura plus de temps de mériter: *Tempus*, disent les philosophes, est nu-

merus motus, le temps c'est la mesure du mouvement : pendant cette vie, on compte tous nos bons mouvements, toutes nos saintes affections, toutes nos œuvres de charité, nous ne faisons pas un pas pour l'amour de Dieu qui ne soit enregistré et mis en ligne de compte pour être récompensé, *Tu quidem gressus meos dinumerasti* (*Job.*, XIV, 16). En l'histoire ecclésiastique, il est dit qu'un saint anachorète avait dressé sa cellule au fond d'un désert, bien loin de toute sorte de ville et de village, afin d'être dispensé de toute sorte de conversation humaine et de toute occasion de péché même véniel, comme un autre saint Jean-Baptiste, *Ne levi saltem maculare vitam fame posses*. Il avait cette incommodité que pour avoir un peu d'eau, il lui fallait faire deux lieues, parce que la fontaine était loin de sa cabane d'une lieue. Y allant un jour quérir de l'eau pendant les chaleurs de l'été, et se sentant las et fatigué du chemin, il méditait de changer sa cellule pour être plus proche de la fontaine. Comme il était en cette pensée, il entendit une voix derrière lui qui disait : Un, deux, trois, quatre, cinq ; Vois, dit-il en soi-même, qui est-ce qui est ici en cette solitude ? Il tourne la tête et ne voit rien : il poursuit son chemin, et la voix continue de compter : Six, sept, huit, neuf. S'étant tourné une seconde et une troisième fois, il aperçut un ange en forme d'un jeune homme tout éclatant de gloire, qui lui dit : Ne craignez pas, serviteur de Dieu, je suis votre ange gardien, qui suis toujours auprès de vous, et ce que vous entendez que je compte, ce sont vos pas pour vous en récompenser, parce que vous les faites pour l'amour de Dieu et pour être éloigné de tout ce qui le peut offenser ; puisqu'ainsi est, répondit le religieux, je changerai ma cabane, non pas pour l'approcher, mais pour l'éloigner, afin que je mérite davantage. Pensez si les pas qu'on fait pour aller après le saint-sacrement, pour visiter les malades, ou pour aller à la sainte messe, ne seront pas comptés et récompensés.

Mais après le jugement, *Tempus non erit amplius* ; nous ne serons plus en la voie du salut, nous serons au terme et en la patrie, on ne comptera plus nos bons mouvements, on ne pèsera plus nos saintes pensées, on ne mesurera plus nos pieuses affections. Écoutez ceci, âmes dévotes, car il vous touche autant que les autres : faites du bien en ce monde tant que vous pourrez, jeûnez, priez, donnez l'aumône et visitez les pauvres pendant cette vie, car après le jugement, ou général ou particulier, il n'y aura plus de mérite ; vous aurez bien de bonnes pensées en purgatoire ou en paradis, vous y ferez beaucoup d'actes d'amour de Dieu, d'adoration et de zèle pour son honneur ; mais cela sans mérite, parce que *Tempus non erit amplius : quodcumque facere potest manus tua, instanter operare* (*Eccle.*, IX) : Hâtez-vous promptement de faire tout le bien que vous pouvez, car après votre vie, toutes les bonnes œuvres qu'on fera ne profiteront point pour mériter. Une petite prière jaculatoire que vous faites, un

Ave Maria que vous dites quand l'horloge sonne, une petite calomnie que vous souffrez pour l'amour de Dieu, vous méritent plus pour l'éternité, que toutes les bonnes pensées que vous aurez, que tout l'hommage que vous rendrez à Dieu, et que tous les cantiques de louange que vous direz au ciel, durant les siècles des siècles.

N'avez-vous jamais considéré la grande folie et la stupidité des Egyptiens du temps du patriarche Joseph ? Pharaon eut un songe mystérieux (*Genes.*, XLI), il vit, en dormant, sept vaches extrêmement grasses et replètes, et puis sept autres maigres et défaites, et il vit que les maigres avaient dévoré les grasses. Il aperçut encore sept épis de blé pleins et bien nourris, et sept autres vides et qui n'avaient que de la paille ; que cependant les vides avaient flétri et consumé ceux qui étaient pleins. On consulta là-dessus tous les devins et les sages d'Égypte, et personne n'en sut donner l'interprétation que le patriarche Joseph, qui, par esprit de prophétie, expliqua ce songe de la part de Dieu. Il dit donc que ces sept vaches grasses et que ces sept épis pleins de blé représentaient sept années de grande fertilité, qui devaient bientôt commencer ; que les sept vaches maigres et que les sept épis vides signifiaient sept autres années si stériles et qui rapporteraient si peu, qu'elles consumeraient en peu de temps la fertilité des premières. Il fut prophétisé, et il fut exécuté. Les sept premières années furent si abondantes, que l'Écriture sainte en parle comme par hyperbole ; la quantité de blé, dit-elle, égalait celle du sable de la mer, et il y avait du froment sans mesure. Le roi, par le conseil de Joseph, en fit des greniers par toutes les villes : ces pauvres Egyptiens furent si incrédules ou si paresseux à recueillir ce grain et en faire provision, qu'à la fin des sept années de fertilité, quand les autres sept années commencèrent, la première année de stérilité, ils n'avaient déjà plus de grain ; ils vinrent à Pharaon, disant : Sire, donnez-nous à manger, autrement vous n'aurez plus de sujets, car nous mourons de faim, et furent tellement pressés de la famine, qu'ils vendirent au roi leurs troupeaux et leurs héritages, leurs femmes et leurs enfants, pour avoir tant soit peu de blé ; et les enfants d'Israël même vinrent tout exprès d'un pays bien éloigné, pour acheter du grain en Égypte, pendant cette disette qui désolait toute la terre. Or je vous demande maintenant quel regret, quelle repentance, quel crève-cœur et quelle colère contre eux-mêmes devaient avoir ces pauvres Egyptiens, se souvenant de la fertilité et de l'abondance des années passées ! Ne devaient-ils pas dire en eux-mêmes : Hé ! infortunés que nous sommes, c'est bien justement que nous souffrons cette disette ; combien cher et précieux nous serait maintenant ce que nous avons tant méprisé ! Si nous eussions eu l'esprit de prendre l'occasion aux cheveux et faire provision de blé, quand il était en si grande abondance, nous n'en n'aurions pas faute à cette heure : nous

en nourririons nos familles, nous en vendrions à nos voisins, nous nous enrichirions pour toute notre vie. Si nous n'eussions pas été en Egypte, si nous n'eussions pas vu ce que nous avons vu, nous aurions un peu d'excuse; mais ayant ouï les paroles de Joseph, ayant appris sa prophétie, ayant vu comme les gens du roi faisaient des amas de blé, pendant les années d'abondance, et ayant négligé de faire la récolte, nous sommes inexcusables. N'est-il pas vrai que ces Egyptiens manquant à une si belle occasion, étaient bien dépourvus de prudence, de jugement et de sens commun? Et nous encore plus qu'eux, et nous encore davantage.

C'est maintenant le temps de la récolte, la saison favorable de faire une riche moisson, les années de cette vie sont les années de fertilité, nous nous pouvons mettre à notre aise et nous charger de richesses pour cent mille millions d'années; un verre d'eau froide donné à un pauvre, deux ou trois pas pour visiter un malade, un petit mot d'instruction donné au prochain pour l'amour de Dieu, nous acquiert des couronnes pour une éternité, et nous négligeons ces belles commodités pour nous amuser à des bagatelles; quel regret aurons-nous après cette vie? N'aurons-nous pas sujet de nous fâcher contre nous-mêmes, de nous venger de notre négligence; et ne dirons-nous pas que c'est bien employé, si nous nous trouvons dans la pauvreté, ayant méprisé tant d'occasions d'acquérir des richesses? Malheureux que je suis, dirons-nous alors, si je n'eusse pas vécu où j'ai vécu, si je n'eusse pas vu tout ce que j'ai vu, si je n'eusse pas ouï tout ce que j'ai ouï, si je fusse né au milieu de la barbarie, sans foi, sans loi, sans lumière et sans instruction, je serais excusable; mais étant né de parents catholiques, ayant reçu la foi de l'Eglise, ayant entendu les prédicateurs qui m'avertissaient que le temps d'après la mort était le temps de stérilité, ayant vu les exemples des âmes dévotes parmi lesquelles je vivais, qui se hâtaient de faire de bonnes œuvres, et ayant été si paresseux que rien plus, je suis sans excuse, je mérite d'être pauvre le reste de l'éternité. Suivons donc le conseil que nous donne le Saint-Esprit : *Dum tempus habemus, operemur bonum*. Les anges, pour gagner le ciel, n'ont point eu de temps, ils n'ont eu qu'un moment; leur voie, leur occasion de mérite, et la saison de leur récolte n'a été que d'un seul instant; nous, par une faveur particulière, avons tant d'heures, tant de jours, tant de semaines et tant d'années, si nous les négligeons, nous en désirerons quelque moment après la mort, et il nous sera refusé; car l'Ange nous assure avec serment qu'il n'y aura plus de temps, *Tempus non erit amplius*.

II. — La seconde explication est qu'après le jugement, soit particulier, soit universel, le temps acceptable et les jours de salut seront finis, et que la sentence de condamnation prononcée contre les réprouvés sortira son effet sans ressource. Dans la justice de ce monde, soit temporelle, soit spirituelle, il y

a toujours quelque remède, quelque ressource, quelque espérance. En la temporelle, il y a appel; en la spirituelle, il y a quelque espèce de requête civile. *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die; qui enim judicat me, Dominus est: nolite ante tempus judicare* (I Cor., IV). Ne jugez pas sur les simples apparences, attendez le jugement, où l'on verra toutes les pièces, car si vous jugez à la volée, on réformera votre sentence. Vous pensez que cette demoiselle est remplie de vanité, parce qu'elle est bien parée, peut-être qu'elle porte la haire, comme sainte Cécile, sous sa soie; vous pensez que c'est par ambition qu'un tel homme brigue cette charge, et c'est peut-être pour rendre quelque bon service à Dieu et à l'Etat. Je ne me soucie pas, dit saint Paul, d'être jugé de vous ou par la justice des hommes, parce qu'il y a appel comme d'abus, qu'on réformera leur sentence, qu'on la cassera et qu'on la mettra au néant : *Ego justitias judicabo*; il évoquera les causes à soi, il fera une revue des procès, il récolera les témoins, il convaincra les faussaires, il cassera et mettra au néant les sentences et les arrêts injustes, il débrouillera les ruses de chicane, il condamnera à l'amende les mauvais juges.

Jésus-Christ, en sa passion, dit un petit mot bien mystérieux : *Veruntamen amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus caeli* (S. Matth., XXVI). Il semble que cette parole, *veruntamen*, est ici fort mal employée, c'est une particule adversative, et il en fallait une confirmative : *Dic nobis, si tu es Christus? Tu dixisti, ou, selon saint Marc, Ego sum* (S. Marc., XIV). Au lieu d'ajouter : *Imo etiam videbitis*, il dit : *Veruntamen*. Caïphe lui demande : Etes-vous le Fils de Dieu? Il répond : Je le suis. Au lieu d'ajouter : Et même vous me verrez quelque jour juger tous les hommes, il dit : Et toutefois vous me verrez juger tous les hommes. Il y a en ce mot un secret de grande conséquence, car toutes ses paroles sont paroles de vie en tout temps, mais principalement quand il va à la mort; car il y va pour nous donner la vie. Cette parole, *veruntamen*, ne se joint pas à ce qu'il a dit précédemment, mais à ce que ses juges font présentement. Il leur veut apprendre, et à tous les gens de justice, que dans les occasions et les tentations qui se présentent de commettre injustice, il y a un *mais*, un *veruntamen*, une particule adversative, une partie adverse qui se doit opposer à leur passion, les contenir en leur devoir et les empêcher de blesser leur conscience par quelque supercherie. C'est la pensée des jugements de Dieu, c'est la crainte de la justice, c'est l'assurance certaine qu'ils doivent avoir, que Dieu ne laissera pas impuni le moindre défaut qu'ils commettront par malice, par ignorance ou par inconsideration, ou en quelque façon que ce soit. Je pourrais gagner les bonnes grâces d'un grand, dont la faveur et l'appui seraient nécessaires à mes desseins : *Verum-*

tamen, mais si je trahis mon devoir pour acquérir ses bonnes grâces, j'encourrai la disgrâce de Dieu. Je pourrais acquérir cette terre par une ruse de chicane, mais si je vais contre ma conscience, je perdrai l'héritage du ciel. C'est le frein que l'Écriture donne toujours aux gens de justice, pour les empêcher de mal faire, et fort à propos; car qu'y a-t-il de plus propre pour vous remettre devant les yeux la justice de Dieu, que la justice des hommes, qui en est un rayon, une image et un écoulement: *Erudimini, qui judicatis terram, servite Domino in timore (Psal. II)*; pour grand et puissant que vous soyez, servez le Seigneur avec crainte, vous souvenant que quand vous seriez roi, vous n'êtes pas souverain. Et ailleurs, avant que de dire: *Usquequo judicatis iniquitatem?* il dit: *Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos dijudicat (Psal. LXXXI)*. Et au livre de la Sapience: *Data est a Domino potestas vobis, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur (Sap., VI, 4)*. Et un peu plus bas: *Horrende et cito apparet vobis, quoniam judicium durissimum his qui præsunt fiet (Ib., 6)*: Le Seigneur est au milieu des juges, et il leur fait leur procès; celui qui vous a donné l'autorité de juger les autres, examinera vos œuvres et vos pensées; ce vous sera une frayeur extrême que de le voir seulement quand il viendra vous juger. C'est pourquoi: *Esto consentiens adversario tuo dum es in via cum eo, ne tradat te judici (S. Matth., V, 25)*. Accordez-vous avec votre partie, autrement vous serez présenté au juge qui vous livrera au bourreau, dit le Fils de Dieu en l'Évangile: cette adverse partie, dont il vous conseille de suivre les avis, c'est cette souvenance des jugements de Dieu, c'est cette particule adversative, c'est ce *Verumtamen*.

Amodo videbitis. Il dit, *amodo*, parce que l'action injuste qu'ils commettent maintenant donne le branle à leur réprobation, et les oblige irrévocablement à la sentence de condamnation qu'ils recevront au jugement de Dieu. Ainsi il arrive quelquefois qu'une méchancelé noire, qu'une injustice manifeste, qu'une oppression de quelque pauvre vous précipite sans ressource à la damnation éternelle. Dès ce temps-là Dieu prend le dessein de votre réprobation, et vous délaisse pour jamais; il vous laisse tomber de péché en péché, il se résout de ne plus vous donner de grâce efficace, et vous abandonne à la tyrannie de vos passions effrénées.

La justice spirituelle de ce monde, c'est le tribunal de la pénitence, c'est en dernier ressort et définitivement: *Nec in solvendis aut ligandis quorumcumque causis, aliud unquam ratum erit in celo quam quod Petri placuerit arbitrio*, dit saint Léon. Il y a néanmoins quelques voies pour changer la sentence de ce tribunal: on y peut présenter une espèce de requête civile, être reçu à fournir les pièces qui manquaient, et faire révision de procès. Si vous avez manqué de repentance nécessaire à votre confession, si vous

n'avez pas eu la volonté de restituer le bien mal acquis, ni de quitter l'occasion du péché, si vous avez caché à votre escient un péché mortel, vous êtes condamné; mais tant que vous êtes en cette vie, il y a du remède, vous pouvez présenter requête, demander d'être ouï derechef, retourner à confesse deux ou trois fois, fournissant les pièces nécessaires, apportant les dispositions qui vous manquaient auparavant, on change la première sentence et on vous donne l'absolution. Mais en l'autre vie, après le jugement, *Tempus non erit amplius*. La sentence de condamnation que Jésus-Christ aura fulminée contre les réprouvés sera exécutée sans retour, sans appel, sans lettres royales, sans requête civile et sans autre ressource, elle leur demeurera à toute éternité.

Mais voyez, je vous prie, le stratagème et l'artifice de l'esprit malin: il nous veut ôter l'appréhension de l'éternité, qui est la plus forte bride que nous puissions avoir pour nous contenir en notre devoir. A cet effet, il persuade aux idiots que, quand ils auront demeuré quelque temps en enfer, Dieu aura pitié d'eux, et que la Vierge ou quelqu'autre saint prieront tant Dieu pour eux, qu'ils seront délivrés, et que saint Grégoire le Grand pria bien Dieu pour l'empereur Trajan, qui avait été païen et damné, et qu'il fut néanmoins sauvé par les prières de ce grand serviteur de Dieu. Fable, fable, plus fable que les fables d'Esopel. Mes chers auditeurs, retenez un mot de moi qui vous sera salutaire: pour savoir ce qui est de votre salut et ce que vous devez devenir, tenez-vous-en à ce qu'enseignent l'Écriture sainte et l'Église catholique, qui sont deux colonnes de vérité: tout ce qu'on vous dira contre ce qu'enseigne l'Écriture sainte, dites que ce sont des fables et des contes de vieille, qui que ce soit qui vous le dise, quand même ce serait un ange du ciel, dit l'apôtre saint Paul. Et puisque l'Évangile et l'Église nous prêchent si souvent que chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal, et que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, soyez assuré que, si vous faites beaucoup de bien, vous en recevrez beaucoup; si vous faites de grands maux, et en grand nombre, vous aurez de grandes punitions et en grand nombre. Si quelque histoire, vision ou révélation dit autrement, c'est un roman et non une histoire, c'est une illusion et non une vision, ni révélation de Dieu, qui que ce soit qui la rapporte. Tout ce qui est contraire à la parole de Dieu, ce n'est que fable et illusion. Et si quelqu'un vous dit qu'une âme sortie de ce monde en état de péché mortel aura été retirée de l'enfer par les prières de la Vierge ou de quelqu'autre bienheureux, il vous trompe et vous compte des fables, puisque l'Église enseigne le contraire. Qu'ainsi ne soit. Écoutez un peu, et examinons cette belle histoire de Trajan, qui est si souvent à la bouche de ceux qui se veulent flatter, pour n'entrer pas en appréhension de l'éternité malheureuse.

Ils disent que l'empereur Trajan était un très-homme de bien et un prince très-débonnaire, et qu'anciennement aux acclamations qu'on faisait à un empereur, on lui souhaitait qu'il fût *felicioꝛ Augusto, melioꝛ Trajano*; qu'il était si bon et si humain, qu'allant à la guerre contre les Daces, une pauvre veuve s'adressa à lui et lui demanda justice; il descendit de cheval pour mieux ouïr ses griefs: elle se plaint qu'on lui avait assassiné malheureusement un fils unique qu'elle avait, l'empereur lui promet de lui faire faire justice au retour de son voyage, qu'elle ait un peu de patience; et en attendant cela, il lui laisse en ôtage son propre fils pour gage de la promesse qu'il lui fait. Saint Grégoire, plusieurs années après, c'est-à-dire cinq cents ans depuis, car Trajan mourut l'onzième d'août, l'an cent dix-neuf, et saint Grégoire vivait l'an six cent; saint Grégoire, disent-ils, allant en procession par la ville de Rome, et passant par une place qu'on appelait la place de Trajan, entre les autres colonnes, statues et monuments de l'antiquité qui y étaient, en vit une où Trajan était représenté mettant pied à terre pour faire justice à cette veuve, et que le saint, touché de compassion envers un prince si débonnaire, pria pour le salut de son âme, et qu'un ange lui apparut et dit que Dieu l'avait exaucé, l'avertissant néanmoins qu'il ne présumât plus de présenter à Dieu de semblables prières: autant de paroles en cette histoire, ou pour mieux dire en ce conte, et autant de mensonges, autant de fables; aussi ce ne sont que les ignorants qui croient cela. Ceux qui ont lu et examiné les histoires tant sacrées que profanes se moquent de ces rêveries.

On dit que Trajan était très-débonnaire, cela est faux: il a élevé contre l'Eglise la troisième persécution, il a fait mourir très-cruellement plusieurs chrétiens, et entre autres saint Clément, disciple de saint Pierre; il était très-homme de bien, cela est faux; vous lirez, dans Dion Cassius, le plus illustre écrivain de ce temps-là, qu'il était adonné au péché détestable de sodomie; vous lirez, dans Spartien, qu'il était si attaché à cette impudicité dénaturée, qu'il n'épargna pas même son cousin Adrien, duquel il abusait incestueusement: vous lirez, dans le Traité des Césars, que l'empereur Julien a fait, qu'il était si débordé et licencieux en cela, que Julien décrivant fabuleusement son entrée au banquet des dieux, dit qu'on ne l'y reçut pas, sans avoir auparavant pourvu à la sûreté du jeune Ganymède, que ce prince impudique eût corrompu par ses impuretés si on n'y eût mis ordre. Je vous laisse à penser si saint Grégoire eût voulu prier pour le salut d'un homme mort, qui avait été adonné à ce péché abominable, sachant, par l'écriture sainte, que ceux de Sodome sont damnés pour ce péché, et que le grand patriarche Abraham, priant pour eux pendant qu'ils étaient en vie, qui est le temps de miséricorde, ne fut pas exaucé. Ils disent que Trajan descendit de cheval pour ouïr les

plaintes de cette veuve, cela est faux: car ni Dion, historien de sa vie, ni Xiphilin, qui l'a abrégée, ni Pline le Jeune, qui a fait un panégérique, c'est-à-dire une harangue à l'honneur de ce prince, ni tous les autres écrivains de ce temps-là, et de plus de cinq cents ans après, n'ont point parlé de cette histoire. Est-il croyable qu'ils eussent voulu omettre ce qui eût été de plus signalé et remarquable dans sa vie, et de plus glorieux à ce prince? Ils disent que Trajan donna son propre fils en ôtage à cette veuve, cela est très-faux; car Trajan n'eut jamais d'enfant, non pas même adoptif, excepté Adrien, son cousin, qu'il adopta longtemps après la guerre des Daces, un peu avant que de mourir. Ils disent que saint Grégoire, allant par la place de Trajan, vit le monument qui représentait cette histoire entre les autres statues qui étaient en cette place, cela est encore faux; car le même saint Grégoire, dans l'homélie dix-huitième sur Ezechiel (*Livre II, chap. I, des Dialogues*), dit que, de son temps, on ne voyait plus de colonnes, de statues, ni de monuments, dans la place de Trajan, parce que tout cela avait été ruiné par les ravages et les incursions des Goths et des Vandales. Ils disent que saint Grégoire pria pour l'âme de Trajan et qu'il la délivra, cela est faux: car les archives de Rome, ni les histoires de ce temps-là n'en font aucune mention, non plus que d'une chose qui ne fut jamais: et Jean, diacre, historiographe de la vie de saint Grégoire, confesse qu'on n'a point de témoignage de cette histoire, sinon quelque bruit qui en courait en Angleterre, qui est bien éloignée de Rome, où l'on dit que cela était arrivé. Et le même saint Grégoire, livre sixième du Registre, épître quatorzième, condamne comme hérétiques tous ceux qui oseront croire que Jésus-Christ, descendant aux Limbes, ait délivré des enfers quelques âmes de ceux qui y étaient. Je vous laisse à penser, s'il eût voulu entreprendre de faire ce qu'il savait n'avoir pas été fait par le Fils de Dieu même, au sortir de sa passion.

Vous voyez que de faussetés, que d'impertinences et d'absurdités on reçoit, quand on se sépare des sentiments de l'Eglise. Ainsi quelqu'un ayant très-mal vécu, et étant mort en péché mortel, le diable, par un même artifice et pour la même fin, pour laquelle il a forgé cette histoire, prend quelquefois la forme de ce détestable défant, apparaît à quelqu'un de ses amis, implore le secours de ses prières et de ses bonnes œuvres, afin qu'on croie qu'il est en purgatoire et en voie de salut, et qu'on offense Dieu plus hardiment par l'espérance qu'on a d'être sauvé, puisqu'un si méchant homme a bien obtenu miséricorde. Tenez donc pour tout assuré et n'en doutez aucunement, quelque apparition, quelque histoire ou révélation qui soit au contraire; tenez pour tout assuré, puisque l'écriture et l'Eglise l'enseignement de la part de Dieu, que toute âme sortie de ce monde avec un seul péché mortel est condamnée définitivement aux enfers, et qu'elle

y demeurera éternellement. Oh ! si ce mot pouvait entrer en votre appréhension : si ce grand à jamais pouvait être reçu en votre cœur, y faire sa demeure, y être pesé et considéré mûrement, il ne faudrait point d'autre prédicateur pour vous convertir. Eternité, qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire sans fin, sans pause, sans interruption et toujours à recommencer. On a coutume d'en donner quelque teinture par cette supposition qui n'est que trop véritable.

Supposons que cette église soit pleine de grains de millet : c'est trop peu dire ; supposons que toutes vos chambres, vos caves, vos greniers et vos granges en soient pleins, c'est trop peu dire ; supposons que tout le vide qui est entre le ciel et la terre soit rempli de grains de millet, et que Dieu dise à une âme damnée : Je vous veux faire une grâce, je veux que de cent mille ans en cent mille ans, un oiseau mange un de ces grains : et quand il aura tout mangé, je vous retirerai d'enfer : ne vous semble-t-il pas que ce serait se moquer que cela ? Tenez pour tout assuré, car il n'est rien de plus vrai, que cette âme tiendrait cela à très-grande faveur, et s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si on vous faisait roi de France ou monarque de tout le monde : car quand elle y aura demeuré aussi longtemps, elle n'aura rien fait, il faudra recommencer comme au premier moment. *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* C'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu ; et pourquoi ? Parce qu'il est toujours vivant ; et tant qu'il sera vivant, l'âme damnée sera dans les tourments : ce n'est pas une chose horrible de tomber en les mains d'un tyran, d'un juge ou d'un bourreau, parce qu'enfin ils meurent tôt ou tard, et avec eux les tourments qu'ils font endurer finissent : mais de tomber entre les mains de Dieu, c'est une chose effroyable, parce qu'il ne meurt point, et les supplices qu'il fait endurer ne finissent jamais dans les enfers. Et pour nous faire appréhender cette vérité, notre ange de l'Apocalypse ne jure pas le Dieu du ciel, le Dieu des armées ni le Dieu tout-puissant ; mais il jure par celui qui vit aux siècles des siècles : parce que Dieu n'est pas si redoutable en ce qu'il est tout-puissant, tout juste et tout sévère, comme en ce qu'il est vivant aux siècles des siècles, et que les supplices des damnés dureront aussi longtemps que sa vie.

Conclusion. — Et ainsi le meilleur conseil qu'on vous puisse donner pour les éviter, c'est de faire ce que notre ange commanda à saint Jean l'Évangéliste : il lui présenta le livre qu'il tenait en sa main, et lui commanda de le manger : et je désire que ceux qui m'ont entendu en ces discours mâchent, ruminent, s'incorporent ce livre du jugement ; c'est-à-dire, messieurs, que je prie chacun de vous de faire une petite retraite de quelques jours, pour vous préparer au jugement, de faire une revue sur votre conscience, vous mettre en même état que vous voudriez être quand vous serez pré-

senté au tribunal épouvantable du Fils de Dieu, dire en vous même : Si je mourais d'ici à quinze jours, de quoi est-ce que Dieu me pourrait demander compte, quel sujet aurait-il de me condamner ? Si je ne fais pas mon devoir en ma cure, plusieurs de mes paroissiens ignorent les mystères de la foi, par ma faute je donne l'absolution à plusieurs qui en sont indignes et qui retombent toujours aux mêmes péchés, qui n'évitent pas les cabarets, les brelans, les danses et les autres débauches ; je ne paye pas mes dettes, je laisse languir les pauvres artisans, les marchands et les serviteurs qui m'ont donné leur bien et leur peine : j'ai accepté le bien de ce pauvre homme pour beaucoup moins qu'il ne valait, je n'ai pas payé aux hôpitaux et à l'Église les legs pieux que les défunts m'ont commandés. Je ne suis pas en bonne intelligence avec un tel de mes parents, je ne suis pas capable de l'office que j'exerce, j'y commets beaucoup de fautes par ignorance, il faut que je mette ordre à tout cela ; c'est ainsi qu'en ont fait tous les saints et tous nos bons religieux ; c'est ainsi qu'en doivent faire tous ceux qui désirent sortir, à leur honneur, du compte qu'ils rendront au jugement de Dieu, et y recevoir le partage des âmes prédestinées, en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON LIX.

Du Saint-Esprit.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts, sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis (Heb., XI).

Il est rapporté, au chapitre dix-neuvième des Actes des apôtres, que saint Paul, entrant un jour en la ville d'Ephèse et y trouvant quelques fidèles, leur demanda : Avez-vous déjà reçu le Saint-Esprit ? Et ils répondirent : Nous ne savons pas seulement s'il y a un Esprit. Si on faisait aujourd'hui la même question à plusieurs chrétiens, ils pourraient faire la même réponse, ou au moins ils pourraient dire : Nous ne savons pas ce que c'est que le Saint-Esprit. Pour bannir bien loin de cet auditoire une ignorance si pernicieuse, avant que de traiter des œuvres appropriées au Saint-Esprit, il me semble à propos de vous parler de sa très-adorable et très-aimable personne. Ce sera en vous expliquant les trois noms que l'Écriture sacrée et les docteurs de théologie lui attribuent, l'appellant l'esprit, l'amour et le don du Père et du Fils.

Toutes les âmes dévotes sont la demeure du Saint-Esprit : mais vous êtes son jardin de délices, ô sainte et bienheureuse Vierge ! *Hortus conclusus, soror mea sponsa* ; les autres en sont le cabinet, vous en êtes le trône, *Ponam in te thronum meum* : les autres en sont le temple, vous en êtes le sanctuaire, *Sacrarium Spiritus sancti* : les autres ont des écoulements et participations de sa grâce, vous en avez la plénitude ; car votre ange ne craignit point de vous nommer

pleine de grâce, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Solvantur quædam quæstiones circa habitationem Spiritus sancti in anima justæ. — Sermo explicat tria nomina tertiæ Personæ sanctæ Trinitatis : 1. nomen, SPIRITUS SANCTUS, rationes cur ita vocetur : 2. nomen, AMOR, cujus præcipuus effectus est Incarnatio, unde comparatur lingue ; documentum morale ex hac doctrina sumptum : 3. nomen, DONUM, quod est, 1° primum et causa aliorum ; 2° magis necessarium ; 3° magis pretiosum. — Conclusio moralis.

L'histoire grecque nous apprend que le philosophe Chrysippe, ne pouvant trouver la cause du flux et reflux, qu'il admirait en la mer, aima mieux mourir à toute chose que de vivre avec l'ignorance d'une seule, et se jeta en ce gouffre, disant : *Chrysippus non potest habere Euripum, Euripus habet Chrysippum.* Le mystère ineffable de la procession du Saint-Esprit est un abîme sans fond ; c'est un océan si vaste et si profond, que tous les entendemens humains et tous les esprits angéliques n'y perdent pas seulement terre, mais s'y perdent encore eux-mêmes ; quel est l'esprit qui pourrait expliquer, qui pourrait comprendre et concevoir ce flux, cet écoulement, cette effusion, ce transport, cette extase d'amour et de dilection du Père Éternel envers son Fils ; ce reflux, ce retour, ce rejaillissement, cette réflexion, cette réflexion d'ardeur et de charité du Fils éternel envers son Père ; cet amour personnel et subsistant qui est le centre, le nœud, le lien, le repos, le don, l'esprit du Père et du Fils ? Vu donc que c'est le propre de notre entendement d'apporter et loger en soi son objet au lieu que notre volonté se porte, se plonge et se transforme en ce qu'elle aime, oh que je serais heureux, si je pouvais aujourd'hui, non par dépit et désespoir, comme cet ancien, mais par amour et affection, me jeter dans ce gouffre, me plonger en cet abîme, me perdre heureusement dans ce mystère !

N'attendez donc pas, messieurs, que je vous décide ici ces questions : Pourquoi le Saint-Esprit étant produit par le Père, comme par un principe vivant de même substance que lui, n'est pas néanmoins son Fils ? Pourquoi étant produit par la volonté, qui est essentielle, c'est-à-dire commune aux trois Personnes, la spiration ne lui est pas appropriée ? Pourquoi on connaît en la Personne du Père deux notions, la paternité et l'innascibilité, qui exprime qu'il n'est produit de personne ; et on ne reconnaît pas aussi au Saint-Esprit deux notions, la procession passive, et une autre qui exprime qu'il ne produit et n'engendre personne ? Pourquoi la relation de principe, que le Père a au regard de son Fils, à savoir la paternité, constitue une Personne divine, et la relation de principe que le Père et le Fils ont au regard du Saint-Esprit, à

savoir la spiration commune, ne constitue point de Personne, et mille autres qu'on agite tous les jours en l'école, souvent avec beaucoup de bruit et peu de fruit, beaucoup de subtilité et peu d'utilité ?

Mais pour bien éclaircir nos mystères aux chrétiens qui n'en sont pas bien instruits, il est à propos de répondre à quelques difficultés que l'Église enseigne, que les âmes dévotes sont la demeure et le temple du Saint-Esprit, et que celles qui sont en état de péché mortel en sont dépourvues et privées. Premièrement Dieu n'est-il pas en tout lieu par essence, par présence, par puissance ? Ne remplit-il pas le ciel et la terre, comme il dit, par Isaïe : *Cælum et terram ego impleo* ; et le poète : *Jovis omnia plena* ? N'est-il pas intime à toute créature, et plus intime que le fond et le centre de son être, *Intimo nostro intimior*, dit saint Denys Aréopagite ? Or le Saint-Esprit est vrai Dieu, il est la troisième Personne de la sainte Trinité, même Dieu que les deux autres ; il est donc immense, infini, en tout lieu, par essence, présence, puissance ; et le Sage dit de lui en particulier qu'il remplit le rond de la terre, *Spiritus Domini replevit orbem terrarum* : il remplit donc l'âme pécheresse, il est au fond, au centre et au plus intime de son être.

En second lieu, si l'âme qui est en la grâce de Dieu, est la demeure du Saint-Esprit, il réside au cœur de ceux qui ont reçu le baptême, puisqu'on reçoit la grâce de Dieu par ce sacrement. D'où vient donc qu'après le baptême on reçoit le sacrement de confirmation, et qu'on dit que son propre effet est de donner le Saint-Esprit ? D'où vient que saint Pierre et saint Jean allèrent tout exprès en Samarie pour donner le Saint-Esprit, par l'imposition des mains, à ceux qui étaient déjà baptisés du baptême de Jésus-Christ ? Pourquoi est-ce que le texte sacré dit que le Saint-Esprit n'était pas encore venu en aucun de ces nouveaux baptisés ? *Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu (Act., VIII).*

En troisième lieu, si le Saint-Esprit réside et préside au cœur de l'âme juste, il était en l'âme des apôtres avant la passion du Sauveur, puisqu'ils étaient baptisés ; ils avaient communiqué, le Fils de Dieu leur avait dit : *Mon Père vous aime, vous êtes mes amis, vous êtes purs et nets : comment est-ce donc que le Saint-Esprit vint en eux le jour de la Pentecôte, puisqu'il y était déjà auparavant ?*

En quatrième lieu, personne ne donne ce qu'il n'a pas ; si l'âme pécheresse est privée du Saint-Esprit, comment est-ce qu'un évêque, qui est en état de péché mortel, le peut donner à ceux qu'il fait prêtres, leur disant : *Recevez le Saint-Esprit ; à quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis ?*

Enfin, le Père est un esprit, et il est saint, il est donc le Saint-Esprit, et semblablement le Fils, qui est très-saint, et qui est un esprit, *Deus spiritus est (S. Joan., IV).* On

répond à tout ceci que le Saint-Esprit étant vrai Dieu, et par conséquent immense, infini, est en tout le monde, non y étant contenu, mais le contenant et le conservant : car le Sage ayant dit : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*, il ajoute, et *hoc quod continet omnia*; mais il est en l'âme du juste d'une manière toute particulière, l'animent, le régissant, le vivifiant comme l'âme de son âme, l'esprit de son esprit; et on dit qu'il est envoyé, donné ou communiqué à diverses créatures, selon les divers effets qu'il opère en elles ou par elles; il nous est donné, au baptême, pour nous sanctifier, pour nous faire chrétiens, membres de Jésus-Christ, enfants de Dieu et de l'Eglise; il nous est donné en la confirmation pour nous perfectionner, fortifier et faire soldats du Fils de Dieu, et il fut donné aux apôtres le jour de la Pentecôte, pour les mêmes fins; ce qui parut à vue d'œil : car au lieu qu'auparavant ils étaient si timides qu'ils tremblaient à la voix d'une simple servante, ils devinrent si forts et si courageux par la vertu du Saint-Esprit qui survint en eux, qu'ils prêchaient hardiment l'Evangile en plein consistoire et en l'assemblée de leurs ennemis : je dis qui survint en eux, car le Fils de Dieu, leur promettant sa venue, leur disait : Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, non pas qui viendra, mais qui surviendra en vous, parce qu'il y était déjà, et il y survint pour les fortifier; il n'est pas en l'âme d'un évêque qui est en état de péché, pour la sanctifier, mais il y est pour opérer par son entremise. On ne donne jamais, comme cause principale, ce qu'on n'a pas, mais on le peut donner comme cause instrumentelle. La plume donne au papier les caractères qu'elle n'a pas, parce qu'elle est instrument de l'écrivain; l'évêque ou le prêtre qui est en péché donne la grâce de Dieu par les sacrements, parce qu'il est instrument du Saint-Esprit, qui est la cause principale.

Mais ce serait mieux fait de répondre à toutes ces difficultés comme saint Augustin; quand on lui demande d'où vient que la production du Saint-Esprit est appelée procession, non pas génération, comme celle du Verbe, il dit : Je n'ai pas assez de puissance ni de suffisance pour l'expliquer : *Distinguere autem inter illam generationem et istam processionem, nescio, non valeo, non sufficio*.

1. Il est vrai que le Père éternel est un esprit très-saint, et le Fils semblablement; mais on approprie particulièrement ce nom à la troisième Personne de la très-adorable Trinité, parce que son émanation est si éloignée de nos pensées et de nos expressions, qu'il n'y a point de langage en toutes les nations du monde qui puisse exprimer sa Personne, par faute de nom propre; l'Écriture lui attribue le nom d'Esprit, premièrement, parce que nous avons coutume d'appeler esprit les choses desquelles nous ignorons l'origine et la manière dont elles se produisent, comme le vent, les spectres, les anges, l'âme raisonnable : et nous sommes fort ignorants en ce qui est de la production et procession du

Saint-Esprit; en second lieu, on lui approprie un nom qui est commun au Père et au Fils, parce qu'il est l'union, l'amour et l'esprit du Père et du Fils; en troisième lieu, c'est pour montrer qu'il est produit par voie d'amour, car l'amour n'est autre chose qu'un transport, un mouvement, une saillie, et, pour parler en termes de l'école, une spiration de la volonté envers la chose aimée; en quatrième lieu, parce qu'il est l'esprit de notre esprit, l'âme de notre âme, la vie de notre vie; et en cette qualité, il daigne exercer envers notre âme tous les offices que notre âme exerce envers notre corps. L'âme raisonnable donne au corps les vies des créatures inférieures, et une par-dessus la vie végétante, la sensitive, la raisonnable : le Saint-Esprit donne ces trois vies à l'âme où il habite, et une par-dessus.

La plante croît, se nourrit, cherche le soleil pour se perfectionner, s'élève à cet effet et s'étend du côté qu'il brille, produit des fleurs et des fruits : l'âme qui a le Saint-Esprit va croissant de jour en jour, s'élève, en la méditation, vers le soleil de justice pour être fécondée de ses influences; produit les fleurs des saints desirs et les fruits des bonnes œuvres; elle a une vie sensitive, l'usage des sens intérieurs; elle voit les mystères de la foi bien plus clairement que les âmes mondaines; elle écoute ce que le Seigneur lui dit en son cœur : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* (Psal. LXXXIV, 9); elle goûte combien il est doux et suave : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*; elle a une vie intellectuelle pour les dons de sapience, d'entendement, de science, de conseil, dont elle est douée; et outre ce, elle a une quatrième vie, une vie divine, vie de Jésus-Christ, dont elle a l'esprit comme un de ses membres : *Qui non habet spiritum Christi, hic non est ejus*.

2. L'Eglise a encore approprié au glorieux Saint-Esprit le nom d'Amour et de Charité, parce qu'il est produit par voie de volonté, par l'amour et dilection mutuelle du Père éternel vers son Fils, et du Fils bien-aimé vers son Père. Et voici une remarque digne d'admiration et de réflexion toute particulière. Nous voyons ordinairement qu'il n'est rien de si fécond, rien de si communicatif que l'amour; et le Saint-Esprit, qui est amour, ne produit rien en la Trinité, il y est stérile et infécond : je lui demande humblement excuse, si nous nous servons d'un terme si bas et si grossier, en parlant d'un mystère si haut; mais sa stérilité est aussi admirable, aussi aimable, aussi divine et adorable que la fécondité du Père : car il est stérile, parce qu'il est le centre qui arrête, qui termine, qui comble heureusement en soi toutes les émanations et productions divines, *κέντρον γενέτου, κέντρον δὲ χερσῶν*, dit le docte Synésius (*Hymno IV, vers. 99*), il est l'abîme et le trésor qui épuise, par la plénitude de son acte, toute la puissance que Dieu a d'opérer et de produire en soi-même : et ce qui est merveilleux, il est très-fécond, très-actif et opératif hors de la Divinité; il produit l'Homme-Dieu, il est

auteur de l'Incarnation : il concerte le sacré mariage, le saint et heureux hyménée de la Divinité avec l'humanité ; il forme le corps adorable de Jésus ; il crée son âme très-sainte, il joint et unit la Personne du Verbe à ce corps et à cette âme ; et voilà le principal et plus signalé effet du Saint-Esprit ; voilà son plus excellent ouvrage, ou pour mieux dire, son chef-d'œuvre, l'Homme-Dieu, l'Incarnation du Verbe, la déification de la nature humaine : voilà pour quoi il est venu en forme de langue. Belle pensée de saint Augustin, de saint Bernard et de Rupert : quel est l'usage de la langue, quelle est sa vraie fonction, sa propre action ? c'est d'étaler et produire au dehors le verbe mental. Vous aviez en l'esprit une belle pensée, une haute et riche conception, il n'est rien de si spirituel, rien de si invisible, rien de si secret et caché : votre langue la fait savoir, elle la rend sensible. Par quel moyen ? Elle l'incorpore, la revêt d'une voix articulée, d'une parole vocale : le Fils de Dieu, en sa divinité, était le verbe mental du Père, le terme et le fruit de sa pensée, immatériel, invisible, éternel, *Cogitatio pacis in mente Patris*, dit saint Bernard ; le Saint-Esprit, en la plénitude des temps, l'a rendu visible et corporel, l'a joint et uni à la chair, l'a couvert de notre nature, pour le rendre l'objet de nos sens et de notre conversation, *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est*. Par la fécondité du Père et du Fils, une même essence est commune à trois substances ; par la fécondité du Saint-Esprit, une même substance est commune à trois essences, au corps, à l'âme, à la divinité de Jésus.

De cette solide vérité, qui est fondée sur les plus augustes mystères de notre foi, nous devons tirer une belle instruction pour les mœurs, et c'est que tout l'amour que nous pouvons avoir envers Dieu lui est stérile et infructueux : mais il doit être fructueux et profitable à notre prochain. Quand vous auriez autant de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer, et quand tous ces cœurs seraient aussi enflammés d'amour envers Dieu, que les plus ardents séraphins, tout cet amour n'ajouterait pas un petit brin de surcroît à la béatitude et félicité essentielle de Dieu : vous pourriez toujours dire : *Servi inutiles sumus*, et néanmoins la charité fait de grandes choses où elle est : *Magna operatur ubi est, et si non operatur, nec est* : *Si diligis me, pasce oves meas*. Notre amour, qui est stérile envers Dieu, doit être fécond et utile au prochain, et sa fécondité consiste et doit être employée à communiquer la divinité à celui que nous aimons. Quand nous aimons le prochain, et que par cet amour nous ne lui désirons, ni procurons que les biens de la terre, les richesses, la santé, les prospérités temporelles, cet amour n'est que naturel, non divin ; ce n'est pas un amour de charité : la charité chrétienne et surnaturelle est de souhaiter et procurer au prochain, selon notre pouvoir, la jouissance de Dieu, qui est sa dernière fin et souveraine béatitude ; car la charité loge en notre cœur

le Saint-Esprit, *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis* ; et l'inclination du Saint-Esprit est de communiquer par amour la divinité aux créatures, comme le Père et le Fils la communiquent dans elle-même par nécessité de nature.

3. De ce deuxième nom que l'Eglise attribue au Saint-Esprit, procède le troisième, qui est celui de Don, *Donum Dei altissimi*. 1^o Il est le premier don que Dieu fait aux créatures, et la cause de tous les autres. La donation est une action gratuite et libérale ; ce qui se fait gratuitement se fait par amour : ainsi l'amour est le premier don qu'on peut faire à quelqu'un, et quand le Père Eternel nous a donné son Fils unique en l'Incarnation, il nous a premièrement donné son amour ; et il ne nous a donné son Fils que par son Saint-Esprit et par son amour : *Conceptus est de Spiritu sancto : sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*. Vous voyez donc que les deux premiers noms qui sont appropriés au Saint-Esprit le réfèrent au Père et au Fils ; mais celui de Don le réfère aux créatures, non à toute sorte de créatures, mais seulement aux spirituelles et intelligentes. Le don dit rapport à celui qui donne et à celui à qui il est donné (*S. Thomas, I parte*) ; rien ne peut être donné qu'à celui qui peut avoir ; avoir quelque chose c'est pouvoir s'en servir ou en jouir : il n'y a que les créatures raisonnables et intellectuelles qui peuvent jouir d'une Personne divine, les autres créatures peuvent recevoir le mouvement du Saint-Esprit, mais elles n'en peuvent avoir jouissance : le Saint-Esprit donc, en qualité de don, ne dit relation qu'aux hommes et aux anges, et ce don est le premier, le plus nécessaire, le plus excellent de tous les dons que Dieu nous ait jamais faits, et qu'il nous puisse faire ; il est le premier et la cause de tous les autres ; car il y a grande différence entre l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Quand nous aimons quelqu'un, c'est parce que nous reconnaissons en lui quelque bonté, quelque beauté ou autres perfections. L'amour de Dieu ne suppose pas son objet en la créature, mais il le pose. Dieu ne nous aime pas d'un amour de bienveillance, parce que nous sommes bons ; mais nous sommes bons parce qu'il nous aime : *Amavit cum Dominus et ornavit eum : Spiritus Domini ornavit calos*.

2^o Ce don est si nécessaire, que sans lui tous les autres bénéfices servent de fort peu : l'œuvre de la création est appropriée à la Personne du Père, l'Incarnation à la Personne du Fils, la sanctification à la Personne du Saint-Esprit : les deux premiers bénéfices nous sont inutiles sans le troisième. En la création on nous a donné l'être, on a produit et destiné à notre service toutes les créatures de cet univers ; mais notre Sauveur nous dit : Que profiterait à l'homme quand il aurait acquis tout le monde, s'il vient à perdre son âme ? Et il la perdra infailliblement si le Saint-Esprit ne la sanctifie.

L'incarnation et la mort du Fils de Dieu ne nous serviraient de rien sans la venue de cet Esprit divin ; les tourments de Jésus lui auraient donné la mort et ne nous auraient pas donné la vie ; sa sueur, au Jardin, serait tombée en terre sans aucun fruit ; il aurait pu satisfaire sans nous mettre en grâce : un roi offensé de son vassal peut recevoir de lui ses satisfactions sans le recevoir, et le remettre en son premier état, sans lui rendre les privilèges qu'il avait perdus : les satisfactions de Jésus sont infinies et ne servent de rien aux anges réprouvés, parce qu'elles n'ont été offertes ni reçues à leur intention. Quand je vois le Sauveur en la crèche et au Calvaire, je ne sais si c'est seulement pour satisfaire ou pour nous rendre les droits perdus par le péché ; quand il ressuscite, je ne sais si c'est pour récompense de sa mort ou pour nous donner la vie : quand il monte au ciel, je ne sais si c'est pour donner un lieu convenable à son corps ou pour nous préparer la place ; mais quand il nous envoie le Saint-Esprit pour nous sanctifier, il nous fait certains que nous rentrons en grâce, et il nous applique ses mérites : *Signavit nos, et dedit pignus Spiritus*, dit saint Paul (II Cor., I, 22). Et le bien-aimé disciple : *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis, quoniam de Spiritu suo dedit nobis* (I S. Joan., IV, 13).

3^e Quelle admirable faveur et quelle incomparable grâce que Dieu daigne nous donner son Esprit, son amour, son cœur divin et adorable ! Si on donnait à un philosophe l'esprit d'Aristote ou de Platon, à un orateur l'esprit d'un Cicéron ou de Démosthène, à un médecin l'esprit d'Hippocrate ou de Galien, et à un théologien l'esprit de saint Thomas ou de saint Augustin, ne serait-ce pas une singulière faveur ? *Si scires donum Dei, ô âme chrétienne ; Si scires donum Dei, ô âme dévotelle* si vous saviez quel est celui qui vous est donné, si vous aviez la lumière pour connaître le prix et la valeur de la donation qui vous est faite : on vous donne le Saint-Esprit, et non pas l'esprit d'Aristote, de Cicéron, d'Hippocrate, mais l'esprit de Dieu, l'esprit du Verbe, l'esprit de vérité, de sagesse, de sainteté et d'amour du Père et du Fils. Pouvez-vous manquer d'être agréable au Père, ayant en vous l'amour que son Fils lui porte ? Pouvez-vous manquer d'être agréable au Fils, ayant en vous l'amour que son Père lui porte ? Quand on a le cœur d'une Personne, on a tout. Si vous êtes en état de grâce, vous avez le cœur de Dieu ; car, à proprement parler, le Saint-Esprit est le cœur de Dieu : *O Pater miserorum ! ut quid apponis erga eos cor tuum ? Scio, scio, ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum ;* O Père des miséricordes et Père des misérables, comment daignez-vous leur donner votre cœur ? C'est que les âmes choisies sont votre trésor, et que vous mettez votre cœur où est votre trésor. *Quid retribuam Domino ?*

Conclusion. — Quelle reconnaissance, quel retour, et quelle revanche pourrons-nous

prendre ? L'amour ne se paie que par amour ; rien ne correspond à un cœur qu'un autre cœur : et quel cœur peut correspondre au cœur de Dieu, quel amour pourrait répondre à son amour ? Un grand docteur, élevé en contemplation de ce mystère, s'écriait, par un enthousiasme et une sainte extravagance d'amour : Si j'eusse assisté à la création du monde et que j'eusse su cette donation que Dieu devait faire aux hommes, il me semble que j'eusse désiré qu'il eût donné un million de cœurs à chaque bestiole qui marche ou qui rampe sur la terre, à chaque oiseau qui vole en l'air et à chaque poisson qui nage dans les eaux, et qu'il les eût tous remplis de son amour, et qu'il eût fait ces cœurs plus enflammés et plus ardents que les cœurs des séraphins. Ne le désireriez-vous pas, messieurs ; ne voudriez-vous pas être tout cœur ; ne souhaiteriez-vous pas avoir autant de millions de cœurs qu'il y a de gouttes d'eau et de grains de sable en la mer ; ne les voudriez-vous pas révéler, consacrer, consommer en amour pour Dieu ? Et que serait-ce, en comparaison du cœur de Dieu, qu'il nous a donné ? Ce serait moins qu'un grain de poussière, comparé à tout ce qui est au ciel et sur la terre ? Non, il ne vous en demande point tant, il ne vous en demande qu'un seul, il ne demande que celui que vous avez ; mais il le veut tout avoir ; il le veut avoir à quelque prix que ce soit ; il vous commande de le lui donner. *Fili, prabe mihi cor tuum* : et si vous le lui refusez, il vous damnera éternellement.

Vous n'avez qu'un cœur, qu'un très-pauvre et très-petit cœur, et vous le lui refusez, ingrat que vous êtes, après qu'il vous a donné le sien ? Non, votre cœur n'est pas à Dieu, vous le savez bien ; il est à une vanité, à un fripon, à une affâtée, à une folle passion, à une volupté honteuse ! Quelle effroyable ingratitude de ne pas aimer Dieu, après un don si précieux ! quelle monstrueuse malice que d'offenser le Saint-Esprit, qui est le dernier effort de la bonté de Dieu et la consommation de tous les biens qu'il nous ait faits ! Car, comme en la Trinité il est le centre du Père et du Fils, le terme des effusions et des communications divines, ainsi hors de la Divinité il est le terme et le *non plus ultra*, le centre et la consommation de toutes les libéralités et donations de Dieu vers nous.

Son Ecriture nous apprend qu'on l'offense en diverses manières, ou en lui résistant, ou en l'attristant, ou en lui faisant affront, ou en l'écoutant ; saint Etienne disait aux Juifs. *Vos semper Spiritui sancto resistitis* (Act., VII). Vous résistez toujours au Saint-Esprit. Quand vous sentez je ne sais quoi en votre intérieur qui vous dit : « Tu es en mauvais état, tu ne fais pas bien de retenir ce bien qui ne t'appartient pas, de poursuivre ce procès qui n'est qu'une chicane, de décharger de tailles les gens qui sont riches pour en accabler les pauvres ; et si tu meurs en cet état, tu seras damné infailliblement, sans autre forme de procès ; » c'est le Saint-Esprit qui frappe à la

porte de votre cœur : il semble qu'il n'a rien autre chose à faire, tant il est assidu et affectionné à vous solliciter par ses inspirations. Si vous ne consentez pas à ses semonces, vous lui résistez : quand vous y avez consenti et qu'il est entré dans votre âme, vous l'attristez et l'affligez, si vous commettez le péché véniel volontairement et de propos délibéré, ou si vous négligez de l'adorer souvent en votre cœur, de l'entretenir et de lui faire la cour par des actes d'amour et de dévotion, de le consulter en vos entreprises.

Ipsi vero affligerunt Spiritum sanctum ejus (Isai., LXIII). Comme quand un grand seigneur est logé en votre maison, vous le désobligez si vous ne lui tenez jamais compagnie, si vous dites plusieurs paroles ou si vous faites plusieurs incivilités qui lui déplaisent : *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat, et nolite contristare Spiritum sanctum.* Vous lui faites un affront quand vous le chassez honteusement de votre âme par le consentement à un péché mortel, pour y recevoir l'esprit malin, qui est son rival et son ennemi juré : *Spiritui gratiæ contumeliam facitis (Heb., X, 29)* ; vous l'éteignez et l'éteignez en votre cœur, quand vous commettez des péchés qui lui sont directement et diamétralement opposés, comme quand vous présumez de la miséricorde de Dieu et d'avoir pardon de vos péchés sans faire pénitence ; quand vous êtes mariés des vertus de votre prochain, qui sont les œuvres du Saint-Esprit, ou que vous tâchez de les ruiner, vous moquant de ceux qui prient Dieu, qui fréquentent les sacrements, qui demeurent longtemps à l'église, que vous appelez bigots, ou que vous combattez la vérité connue : vous savez bien que c'est la pure parole de Dieu qu'on vous prêche, et vous la contredites : c'est éteindre en vous le Saint-Esprit ; c'est faire contre cet avertissement de saint Paul : *Spiritum nolite extinguere.*

Je finirai donc ce discours, comme je l'ai commencé, en vous faisant la question que l'Apôtre faisait aux Ephésiens : Avez-vous reçu le Saint-Esprit ? Si vous me répondez, comme ils firent : « Nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit, » ou : « Nous ne savons ce que c'est que le Saint-Esprit, » je vous dirai : *In quo ergo baptizati estis ?* N'est-ce pas une ignorance bien répréhensible de ne le pas connaître, ayant été baptisés en son nom, marqués de son caractère et sanctifiés par sa grâce ? Si vous ne l'avez pas reçu en votre confession de Pâques, elle a été un sacrilège ; car tous les sacrements de l'Eglise, qui sont dignement reçus, donnent la grâce sanctifiante et répandent en nous le Saint-Esprit ; si vous l'avez reçu, où est la charité, la paix, la patience, la bonté, et la débonnaireté, qui en sont les fruits ; où est la sagesse, la piété et la crainte de Dieu, qui en sont les dons ?

Sus donc ! puisque nous sommes si faibles et misérables, que pour obtenir sa grâce nous avons besoin d'une autre grâce, demandons-la lui instamment, humilions-nous beaucoup en sa présence, reconnaissons notre fai-

blesse et la puissance de sa grâce : il est venu en forme de feu, le feu ne peut brûler du bois et lui communiquer sa forme si le bois n'y est disposé, s'il est vert, ou froid et humide ; mais il arrive d'ordinaire que le feu introduit lui-même les dispositions nécessaires, qu'il surmonte et chasse du sujet les qualités qui lui sont contraires. Ainsi, puisque le Saint-Esprit ne doit pas entrer en notre âme sans notre libre consentement ni sans les dispositions convenables à un tel hôte ; puisque nous sommes si endurcis que nous lui refusons l'entrée, et que nous n'avons pas seulement de l'indisposition et de l'indignité, mais de l'opposition et de la contrariété à sa grâce, prions-le de rompre tous ces empêchements, de vaincre notre rébellion, et d'introduire en nous, par sa miséricorde, les dispositions nécessaires ; de s'ouvrir lui-même la porte, d'entrer victorieux en notre âme et d'en faire un digne sanctuaire, où il puisse habiter en ce monde par sa grâce, et en l'autre par sa gloire. Amen.

SERMON LX.

De l'œuvre attribuée au Saint-Esprit, qui est la sanctification des âmes par les sacrements ; des causes, de la nature et des effets des sacrements en général.

Hi omnes defuncti sunt. non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts, sans recevoir les promesses qui étoient faites pour la loi de grâce (Hebr., XI, 15).

Comme l'œuvre de la création est attribuée à la Personne du Père, l'œuvre de la rédemption à la Personne du Fils, ainsi la sanctification des âmes est attribuée au Saint-Esprit, parce que c'est un effet d'amour et de bonté particulière. La voie la plus ordinaire dont il se sert pour cette œuvre, c'est l'administration des sacrements, qui sont les instruments de sa grâce : les canaux et les conduits de ses bénédictions. Avant que de parler de chacun d'eux en détail et en particulier, il est bon d'en traiter en général, et de considérer ce qui est commun à tous les sacrements en la loi de grâce, et en l'Eglise catholique. La grâce de Dieu ne nous y est donnée que par la communication des mérites de Jésus-Christ et des fruits de la rédemption, et ces mérites sont à vous, ô sainte et bienheureuse Viergel ! Votre Fils ne nous pouvait racheter en bonne forme sans votre aveu et consentement : car il vous appartenait, il était à vous, parce que vous étiez sa mère, et parce que vous l'aviez acheté du Père Eternel en la purification, pour le prix de cinq sicles :

Quod emis possis dicere jure tuum.

Jésus pouvait dire de vous ce que saint Bernard disait de lui : *Totum quod sum, Mariæ sum, et quia fecit, et quia redemit.* Aussi le saint évangéliste qui a couché par écrit le traité de notre rédemption, n'a pas oublié de déclarer que vous y étiez présente, consentant et approuvant tout ce qui se faisait, *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus ;* soyez, s'il vous plaît, auprès de nous par votre grâce,

alin que nous en discourions fructueusement pour le salut de vos serviteurs. Nous vous saluons à cette intention. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Sermo docet causam, essentiam, effectum sacramentorum in genere. — I. Punctum. Causa instituens est Christus, qui in hoc probat suam potentiam, sapientiam, bonitatem, justitiam, providentiam. — II. Punctum. Sacramenti essentia est esse signum gratiæ quod habet convenientiam cum auctore, subjecto et effectu sacramenti. — III. Punctum. Sacramenti novæ legis effectus est : 1. gratia habitualis ; 2. gratia actualis. — Conclusio moralis : sacramenta administranda reverenter, valide et fructuose.

Pour ne pas perdre le temps en des avant-propos et des exordes superflus, j'entre d'abord au sujet que j'ai proposé, et je vous fais voir quels sont les causes, la nature et les effets des sacrements de la loi nouvelle. La cause efficiente qui a institué les sacrements, c'est Jésus-Christ Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme : *Auctor sacramentorum quis est, nisi Dominus Jesus? De cælo ista sacramenta venerunt*, dit saint Ambroise (*Lib. IV, cap. 4, de Sacramentis*). Et le Saint-Esprit, oracle de vérité, par la bouche de son épouse, assemblée au concile de Trente (*Sess. VII, can. 1*) : *Si quis dixerit sacramenta novæ legis non fuisse omnia a Christo Domino instituta, anathema sit*. Jésus a donné à ses apôtres et à son Eglise la commission d'instituer les fêtes, les jours de jeûnes et les cérémonies de l'office ; mais l'institution des sacrements, il se l'est réservée privativement à tout autre, c'est lui seul qui les a projetés, et établis immédiatement ; c'est lui qui les a légués aux fidèles, comme la plus riche possession de sa succession, les trésors de son épargne, les finances de son Etat, les réservoirs de ses mérites, les canaux de ses grâces, les instruments de ses largesses, les chefs-d'œuvre de ses mains, les preuves authentiques de sa divinité, oui de sa divinité.

Car en l'institution et administration des sacrements Jésus montre évidemment qu'il est Dieu, puisqu'il y exerce et fait paraître des perfections toutes divines : sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, sa justice et sa providence infinie. Pour en admirer la merveille, il faut supposer, ce que nous dirons tantôt et qui est reçue de tous les théologiens sans aucune contestation, que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne confèrent la grâce sanctifiante, et que cette grâce est toujours accompagnée des sept dons du Saint-Esprit, des vertus infuses et des habitudes surnaturelles, comme l'âme de ses puissances et facultés, et que cette grâce sanctifiante, avec ses apanages, est un nouveau monde, un monde spirituel, un monde surnaturel, le monde du second Adam, et le monde de Jésus ; monde qui n'est pas seulement plus noble et plus excellent que

tout ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux au monde corporel que nous voyons, mais aussi qui est plus digne et plus relevé que tout l'être naturel des hommes et des anges. Admirez donc la puissance de Jésus-Christ, qui se sert des éléments du monde corporel pour produire la grâce, qui est un monde spirituel, céleste et surnaturel.

On dit ordinairement en philosophie qu'aucune créature, pour noble et éminente qu'elle soit, ne pouvait servir d'instrument au Créateur, pour tirer du néant une autre créature ; qu'un séraphin ne peut créer, pas même instrumentellement une goutte d'eau, ou un seul grain de sable : changez maintenant de langage, et louez le pouvoir de Jésus-Christ, qui se sert de si chétives créatures, pour en produire de si excellentes ; de créatures matérielles, pour en produire des spirituelles ; de créatures mortes et inanimées, pour créer une vie divine, *Creati in Christo initium creaturæ ejus, nova Creatura* ; qui se sert des éléments qui sont au plus bas étage de la nature ; pour produire ce qui est plus haut et plus excellent que tout ce qui est en la nature ; qui se sert d'un peu d'eau, d'huile et de baume pour produire la grâce, qui est une participation et une émanation de l'être, de la nature et de la vie de Dieu même ; et pour la produire, non par une causalité morale et métaphorique, mais par une influence et activité réelle, vraie, physique et effective.

Je vous supplie, messieurs, de considérer que de livres, que de maîtres, que d'études, et que de veilles il faut pour rendre un homme savant ; que d'années, de réflexions, de conversations et d'expériences, pour rendre un homme prudent ; que d'actions, de travaux, de combats et de victoires sur soi-même, il faut pour rendre un homme vertueux. Et qu'est-ce qu'être savant, prudent et vertueux ? C'est avoir une habitude de science, de prudence, de patience ou de quelque autre vertu. Et voilà que Jésus-Christ, sans lecture, sans étude et sans travail, par deux ou trois gouttes d'eau, répand en l'âme d'un enfant qu'on baptise les habitudes de science, de patience, de prudence et de mille autres vertus, *Requiescit super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ*. Et nous dirons, un de ces jours, pourquoi ces habitudes ne paraissent pas et ne produisent rien, quand cet enfant est devenu grand ; mais tant il y a que si nous pouvions voir des yeux du corps ce qui se passe en son âme quand il est baptisé, ou en l'âme d'un pénitent quand il est absous, nous en serions surpris, nous nous écrierions, avec saint Augustin : *Unde tanta virtus aquæ, ut corpus tangat, et cor abluat?* Et nous voudrions aller au bout du monde, pour voir baptiser un enfant ou absoudre un pénitent.

Et en effet, supposé qu'il y eût un peintre si habile et si excellent maître, qu'avec deux ou trois gouttes de détrempe, et que par un seul coup de pinceau, il fit un tableau parfait et achevé, avec une belle variété de personnages, de paysage et de draperie, on admirerait son industrie. Cependant ce ne serait pas

grand'chose à comparaison de ce que je dis. Voilà un enfant qui sort du sein de sa mère; son âme est une table d'attente, une toile qui n'est pas encore imprimée, ou pour mieux dire, qui est charbonnée et horriblement gâtée par le péché originel : on le porte aux fonts baptismaux; à mesure qu'on répand sur son corps deux ou trois gouttes d'eau, on imprime en son cœur les couleurs des sept dons du Saint-Esprit, des vertus théologiques et cardinales, le don de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de force et de crainte de Dieu; les habitudes de la foi, de l'espérance et de la charité, celles de prudence, de justice, de force et de tempérance; les vertus qui sont les surgeons, les rejets, et, comme on parle en l'école, les parties potentielles et subjectives de ces habitudes, comme la vertu de religion, d'humilité, de chasteté, de libéralité, d'obéissance, de patience, et autres semblables.

I. — Il montre en ceci sa sagesse, qui dispose de tout suavement, et qui conduit ses créatures à leur dernière fin par des moyens convenables et proportionnés à leur nature; qui s'ajuste et qui s'accommode à la constitution et à la condition de chacun. *Si incorporeus esses, nuda et incorporea tibi dedisset ipse dona; sed quia anima corpori consorta est, in sensibilibus intelligibilia tibi præbet* (S. Chrysostom., Hom. 83, in Mar.). Si vous n'aviez point de corps, si vous étiez une intelligence séparée, comme les anges, Dieu vous ferait ses largesses purement, spirituellement et invisiblement; mais parce que votre âme est enveloppée dans un corps terrestre et matériel, Dieu incorpore sa grâce en des éléments matériels, et dans des signes sensibles.

Il exerce sa bonté. *Solvens maledictionem, dedit benedictionem*; au lieu que, par la malediction fulminée contre le premier homme et sa postérité dans le paradis terrestre, les éléments et les autres créatures corporelles sont devenus pour nous des amorce de péché, des pierres d'achoppement et des pièges qui nous perdent. *Creaturæ (Sap., XIV) Dei factæ sunt in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium*. Par la bénédiction de Jésus, elles sont, en son Eglise, la matière des sacrements, les canaux de sa sainte grâce, les organes de notre sanctification, et les instruments de notre salut.

Et comme il est miséricordieux et très-juste tout ensemble, en nous faisant miséricorde il exerce sa justice en ce que l'homme, par le péché, s'étant injustement élevé contre Dieu, qui est infiniment au-dessus de lui, il est justement puni et humilié, se voyant obliger et comme contraint de recevoir son salut par des créatures corporelles, qui sont au-dessous de lui.

L'homme étant naturellement enclin au fracas, et se répandant volontiers au dehors, la providence de Dieu a prévu en lui cette imperfection, et l'a pourvu de sacrements, qui consistent en des actions extérieures, afin d'occuper sa dévotion sensible, de peur qu'il ne l'exercât en des actions superstitieuses et contraires à la vraie et solide religion.

Bref, Dieu est l'unité même, et il est venu en ce monde pour réduire tout à l'unité, *Ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. Ut omnes unum sint* (S. Joan., XI; XVII). Si bien que les fidèles étant dispersés en diverses provinces, royaumes, nations et coutumes du monde, pour les rendre uniformes en l'exercice de la piété et du culte divin, pour les unir et lier en une même religion, même société et même Eglise, il a fallu qu'ils rendissent leurs devoirs à Dieu, et reçussent de lui ses faveurs par des actions extérieures, communes à tous les peuples, instituées et autorisées par le Sauveur et souverain de tous. *In nullum nomen religionis, seu verum, seu falsum coadunari homines possunt, nisi aliquo sacramentorum visibilium consortio colligantur*, dit saint Augustin (Tom. VII, lib. XIX, contra Faustum, cap. 11).

Or Jésus-Christ n'est pas seulement l'auteur et l'instituteur des sacrements, il en est encore le dispensateur, qui daigne les conférer et administrer à chacun de vous, les conférer, dis-je, non-seulement comme cause universelle et générale, mais aussi comme cause particulière et spéciale, dont les prêtres ne sont que les instruments.

II. — La nature et l'essence du sacrement c'est d'être un signe visible de la grâce divine et invisible, *Invisibilis gratiæ signum visibile* : sur quoi vous devez apprendre qu'il y a deux grandes différences entre les signes que les hommes établissent, et les signes que Jésus a institués : les signes que les hommes instituent, 1. n'ont pour l'ordinaire aucune ressemblance, conformité, ni convenance avec la chose signifiée, et ne la notifient que parce que les hommes l'ont ainsi ordonné : *Signa meæ ex instituto, et ad placitum*. On sonne une cloche pour signifier qu'on va dire la messe, il n'y a point de ressemblance entre le signe et la chose signifiée, entre le son de la cloche et la sainte messe; on pend du lierre devant une maison, pour dire qu'il y a du vin à vendre, il n'y a point de ressemblance entre le lierre et le vin. 2. Les signes que les hommes instituent pour l'ordinaire, n'opèrent rien, ils montrent la chose; mais ils ne la produisent pas, le son de la cloche fait savoir qu'on va dire la messe, mais il ne la fait pas dire; le lierre montre qu'il y a du vin à vendre en une maison, mais il n'y met pas le vin. Il en est tout autrement des signes que Jésus institue. Saint Paul dit qu'il est la puissance et la sagesse de son Père, *Christum Dei virtutem et sapientiam* : parce qu'il est la sagesse éternelle, il a institué les sacrements avec une sagesse admirable; et parce qu'il est la puissance infinie, il leur a communiqué une vertu très-efficace. Le propre des sacrements c'est d'être signes des grâces, et ils ont très-grand rapport avec l'auteur de la grâce, avec le sujet de la grâce et avec l'effet de la grâce. Ceci est parfaitement beau et lumineux, aussi est-il du docteur angélique (III p., q. 60, art. 6, in corp.).

L'auteur de la grâce, c'est Jésus, Homme-Dieu, et le sacrement le représente très-nat-

vement ; car comme Jésus-Christ n'est qu'un saint et admirable composé du Verbe divin, qui est la parole éternelle, et de la nature humaine, ainsi le sacrement n'est qu'un composé de la parole du prêtre et de l'élément matériel : *Accessit Verbum divinum ad humanitatem, et factus est Christus : accedit verbum ad elementum, et fit sacramentum* : le sujet de la grâce, c'est l'homme qui la reçoit, il est composé de corps et d'âme ; la matière du sacrement est appliquée à son corps ; et la forme, qui consiste en paroles, enseigne, excite, anime la foi et la dévotion de son âme ; les effets de la grâce sont différents et sont très-bien représentés par la diversité des signes extérieurs des sacrements de l'Eglise : l'effet de la grâce baptismale, c'est de nettoyer l'âme de l'enfant de la tache du péché originel, c'est de rafraîchir et de tempérer les ardeurs de la concupiscence. Et qu'y a-t-il de plus propre pour représenter ces effets que l'eau ? Et l'effet de la grâce en l'eucharistie, c'est de nourrir et d'alimenter notre âme ; et qu'y a-t-il de plus propre pour signifier cette nourriture que les espèces du pain ? Il en faut dire de même des autres sacrements, comme nous verrons, Dieu aidant, quand nous traiterons de chacun en particulier et en détail : contentons-nous aujourd'hui d'apprendre que les sacrements sont des signes pratiques, efficaces et opératifs, qui produisent la grâce qu'ils signifient : et nous voilà justement au troisième point. Mais parlons clairement, parce qu'on ne doit parler que pour se faire entendre.

III. — 1. Ce mot de grâce, en l'Ecriture et au langage des fidèles, se prend en diverses manières : 1° il se prend quelquefois pour tous les biens que Dieu nous fait, même en l'ordre de la nature, comme quand nous disons : Dieu m'a fait la grâce de gagner mon procès, de me guérir de telle maladie. 2° D'autres fois il se prend pour les dons gratuits, ou grâces qu'on appelle gratuitement données, parce qu'elles ne se donnent pas par les mérites, ni pour le profit de celui qui les reçoit, mais pour le produit de l'Eglise et des fidèles ; comme le don de prophétie, le don de prêcher et le don de faire des miracles.

Cependant ce n'est en aucune de ces deux manières que se prend le mot de *grâce* au traité des Sacrements : il se prend donc, 3° pour la grâce habituelle et sanctifiante, cette grâce qui est le plus grand bien, le plus riche et précieux don que Dieu puisse faire à une pure créature ; c'est une très-excellente qualité qui nous fait enfants du Père éternel, frères et cohéritiers de Jésus-Christ, temples vivants du Saint-Esprit, seigneurs et propriétaires du ciel empyrée, participants et associés à la nature divine, dit saint Pierre : *Divinæ consortes naturæ*. Associés : voilà un grand mot, qui le saurait bien peser ? Elle s'appelle habituelle, parce qu'elle demeure toujours en nous, comme une habitude, même quand nous dormons, jusqu'à ce que nous la perdions par un péché mortel : elle se nomme sanctifiante et justifiante, parce qu'elle nous rend saints et justes devant Dieu,

et il faudrait, non un demi-sermon, mais des avents et des carènes entiers, pour en expliquer l'excellence : l'occasion se présentera quelque jour, Dieu aidant, d'en traiter tout exprès et à fond.

4° La grâce actuelle est un bon mouvement, une lumière intérieure, une secrète inspiration, un secours et une assistance particulière, une motion du Saint-Esprit, par laquelle il nous excite et nous aide à nous relever du péché ou à pratiquer quelque vertu. C'est un article de foi déclaré par le concile (*Trid. sess. VII, can. 6*), que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne donnent la grâce sanctifiante à tous ceux qui les reçoivent dignement. S'il y avait un confesseur si riche et si libéral, qu'il donnât cinq ou six pistoles à tous ceux qui iraient à confesse à lui, et autant de fois qu'on irait, qui est-ce qui n'irait pas ? ne serait-il pas accablé de peuple ? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que toutes les fois que vous vous confessez ou que vous recevez un autre sacrement comme il faut, vous acquérez un plus grand trésor que si on vous donnait mille pistoles ; oui, dans la balance du jugement de Dieu et dans l'estime des hommes sages, un seul degré de grâce est plus précieux, de plus grande valeur que toutes les richesses des Indes et que l'épargne de tous les rois, parce que la grâce est d'un ordre supérieur à tous les biens de la nature, on n'en dispute point en théologie, il passe pour une vérité constante et avouée de tous sans aucune contestation : *Bonum universi est majus quam bonum particulare unius, si accipiatur utrumque in eodem genere : sed bonum gratiæ unius majus est, quam bonum naturæ totius universi* (*S. Thom. 1-2, q. 113, a. 9, ad 2*).

Or, par les sacrements, vous ne recevez pas un seul degré de grâce, mais plusieurs. En Isaïe on vous dit : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris*. Notez *haurietis*, notez de *fontibus* ; il ne dit pas, *recipietis*, *dabitur vobis* ; mais *haurietis* : il ne dit pas, *de promptuariis, de thesauris*, mais de *fontibus*. S'il disait : Vous recevrez des grâces, vous pourriez penser que vous n'en recevriez qu'autant qu'on voudrait vous en donner. Il dit : Vous en puiserez vous-même, vous en prendrez autant que vous en voudrez ; la mesure des grâces que vous recevez dans les sacrements n'est pas à la volonté du prêtre qui les confère, ce n'est pas la main de Jésus-Christ, quoique très-libérale, c'est votre volonté, c'est votre main, c'est votre disposition, c'est vous-même qui les puisiez. *Haurietis de fontibus, non de thesauris*. Quand on prend en un trésor, c'est avec un peu de réserve et de retenue, parce qu'on pense qu'il diminue et s'épuise petit à petit, mais une source donne toujours de l'eau autant qu'on en peut prendre : c'est ce que la théologie enseigne, quand elle dit que les sacrements opèrent comme les causes naturelles et physiques, non pas comme les libres et les volontaires, c'est-à-dire de tout leur effort et selon la disposition du sujet : la

mesure de la plus grande ou plus petite quantité d'eau que vous puisez en une fontaine, n'est pas en la fontaine même ; mais en la grandeur ou petitesse du vaisseau dont vous la puisez. Ainsi la mesure de la plus grande ou plus petite abondance de grâces que vous recevez aux sacrements n'est pas dans les sacrements mêmes, mais en la plus grande ou plus petite disposition que vous y apportez : si vous en approchez avec beaucoup de foi, d'attention, de contrition, d'humilité, de dévotion, de ferveur et d'amour, vous y recevez beaucoup de grâces ; si vous en approchez avec peu de disposition, vous en recevez peu de grâce ; et de là vient qu'il est plus utile de se confesser et communier une seule fois avec grande dévotion, que cinq ou six fois avec fort peu de disposition. Comme on puise plus d'eau une seule fois en la fontaine, quand on y va avec une grande cruche, que si on y allait cinq ou six fois avec une cuiller ou un verre.

2. Or, nos sacrements ne donnent pas seulement la grâce habituelle et sanctifiante, autrement ce serait en vain que Jésus-Christ en aurait institué plusieurs et divers, il n'en eût fallu qu'un et le réitérer plusieurs fois : mais il donne aussi des grâces actuelles et auxiliaires, qui nous aident à obtenir la fin pour laquelle chaque sacrement a été institué. Je m'explique : quand vous recevez les saints ordres en bon état et avec la disposition qu'il faut, dans la grâce sanctifiante que vous recevez est enclose une cédule et promesse que Dieu vous a faite, de vous donner des grâces actuelles, pour bien vous acquitter de l'office divin, instruire le peuple, administrer les sacrements et faire les autres fonctions ecclésiastiques auxquelles les saints ordres vous appliquent et consacrent. Quand vous vous mariez en bon état et chrétiennement, dans la grâce sanctifiante que vous recevez est contenue une promesse que Dieu vous fait de vous donner, dans les occasions, des grâces actuelles et auxiliaires pour vivre en paix avec votre mari, pour bien élever vos enfants, pour résister aux tentations d'adultère et pour pratiquer les autres vertus auxquelles le mariage vous oblige.

En quoi vous voyez le grand tort que vous vous faites quand vous recevez les sacrements en mauvais état et indignement ; car vous vous privez d'une infinité de grâces que Dieu se serait obligé de vous donner le reste de votre vie, comme des suites et des apapages de la grâce que vous eussiez reçue, et que vous avez perdue par votre faute. Par exemple, quand vous allez aux ordres, vous faites la débauche, vous vous laissez aller à la dissolution et à l'indévotion ; vous les recevez en mauvais état, vous vous privez des grâces que Dieu vous aurait faites le reste de vos jours, pour exercer saintement les fonctions ecclésiastiques et les actions de votre ministère. Vous vous mariez à la païenne, en état de péché mortel, rempli de pensées impures et d'affections charnelles ; vous vous privez des grâces que Dieu vous aurait faites toute votre vie, pour vivre pai-

siblement, honnêtement et chrétiennement en votre famille. Et si vous me demandez : Ne recouvre-t-on jamais les grâces sacramentelles quand on les a perdues ? Je n'en sais rien, la théologie n'en dit rien de certain, l'Écriture n'en parle point ; il n'est assuré d'aucun sacrement, sinon du baptême, qu'il produise son effet, quand l'empêchement à la grâce est levé par la pénitence.

Conclusion. — Apprenons des trois vérités qui nous ont été proposées en ce discours sur les sacrements, que nous devons avoir grand soin d'y assister dévotement, de les administrer valablement, et de les recevoir fructueusement. Nous avons vu, au commencement, que Jésus ne les a pas seulement institués, mais que c'est lui qui les fait et confère : oui, lui-même en propre personne ; c'est lui qui baptise cet enfant, qui marie ces deux personnes ; et où est le respect que vous lui devez ? Comment osez-vous assister à ce baptême, ou à la célébration de ce mariage, sans crainte, sans frayeur et sans esprit de piété ? Comment osez-vous y commettre des irrévérences, des insolences, pour ne pas dire des impudences ?

Les sacrements sont des signes sensibles, ce n'est pas assez de dire les paroles sacramentelles en notre esprit, il les faut prononcer de bouche, distinctement, mot à mot, sans bégayer, sans en oublier, sans en supprimer une seule ; il ne faudrait que le manquement d'une syllabe seule pour rendre le sacrement nul, comme qui laisserait *te*, en disant : *Ego baptizo*. Et quand on baptise vos enfants au village, messieurs, ou quand vous vous y confessez, il est bon d'être attentif, et prendre garde si le prêtre dit bien : *Ego te baptizo*, et s'il ne le dit pas bien, vous avez droit de lui dire avec respect : Monsieur, je vous prie de recommencer.

Le prophète Jérémie dit à une âme endurcie : *Curationum utilitas non est tibi, insana-bilis fractura tua, pessima plaga tua* (Jerem., XXX, 13). Quand les remèdes sont inutiles à un malade, c'est mauvais signe, il est désespéré, et les médecins l'abandonnent. Quand on ne voit point de changement après tant de confessions et de communions, c'est une marque que le cœur est bien envenimé ; c'est être perdu sans ressource. Plutarque rapporte qu'un ancien philosophe, nommé Stratonic, voyageant par plusieurs provinces, pour apprendre ce qu'il y avait de plus signalé, passa par une ville où la plus grande partie des bourgeois étaient fort mal faits ; ils avaient la gorge enflée, la couleur pâle, la face décharnée. Là, se trouvant altéré, il s'approche d'une fontaine, où il voit plusieurs personnes ; il leur demande : Cette eau est-elle bonne ? Quelqu'un lui répond : Vous le voyez bien, puisque tant de gens y viennent. C'est à cela même, dit-il, que je connais qu'elle n'est pas bonne, vu que tant de gens en boivent, et que si peu en profitent. Que peuvent dire les infidèles, quand ils confrontent et considèrent notre doctrine et notre vie, nos églises et nos maisons, nos sacrements et nos

dépôtions ? Ne sommes-nous pas causes qu'ils prennent sujet de mépriser nos mystères, de les décrier et de dire que ce ne sont que des illusions et de pures grimaces, quand d'un côté ils voient tant de gens recevoir les sacrements, que nous disons être institués pour nous sanctifier, et qu'ils voient, d'autre part, que si peu de gens s'y sanctifient ?

D'où vient ceci, messieurs ? Quelle est la cause de ce déplorable malheur ? Nos sacrements sont des sources d'eau vive : *Aquæ de fontibus Salvatoris*; nous nous y baignons si souvent, et nous sommes cependant toujours si sales ? Nos sacrements sont des trésors, où Jésus-Christ a ramassé tous ses mérites : d'où vient que nous nous en approchons si souvent, et nous demeurons toujours si pauvres ? Nos sacrements sont des médecines très-salutaires et efficaces : d'où vient que nous les prenons si souvent, et que nous sommes toujours si malades ?

Saint Pierre répond à la première question (II *Petr.*, II, 22), le prophète Aggée à la seconde, et Jérémie à la troisième : *Sus lota in volutabro*. Faites qu'un pourceau se baigne en la fontaine la plus claire et la plus cristalline qui soit au monde, au lieu de s'y laver, il la troublera ; il en fera un bourbier, et il s'y souillera davantage. Nos sacrements sont si saints qu'ils ne peuvent être souillés ; mais s'ils le pouvaient être, ils le seraient tous les jours ; ils ne le sont pas en eux-mêmes, mais ils le sont pour nous ; ils deviennent des bourbiers, où nous nous salissons de plus en plus. Vous êtes une bête immonde, et non pas un chrétien, quand vous vous mariez, car vous n'avez aucun soin de prendre des intentions chrétiennes, pour bien recevoir le sacrement que saint Paul appelle grand sacrement ; vous ne vous mariez pas pour donner des enfants à Jésus, et à son Église, pour laisser après vous des personnes qui louent et qui servent Dieu en ce monde, au lieu de vous ; vous n'avez que des pensées brutales, des inclinations de bête, des affections et des paroles sales ; d'une fontaine d'eau vive, vous en faites un bourbier fangeux : *Qui in sordibus est, sordescat adhuc* ; vous communiez à Noël et à Pâques, sans payer vos créanciers et les pauvres artisans qui en sont incommodés, sans quitter le procès que vous poursuivez injustement contre votre prochain, ou cruellement contre votre mère, sans être parfaitement réconcilié avec votre parent et votre voisin, sans chasser cette coquine, sans quitter la hantise de cet homme à qui vous permettez tant de privautés illicites ; au lieu de vous sanctifier par le sacrement, vous en devenez plus immonde.

Ponite corda vestra super vias vestras, seminastis multam, et intulistis parum; comedistis, et non estis satiati, et qui mercedes congregat, misit eas in sacculum pertusum, dit le prophète Aggée (*Agg.*, I, 5). Vous jetez si souvent en votre cœur cette semence divine, le froment des élus, et vous en moissonnez si peu de fruit ! Vous mangez si sou-

vent le pain des anges, et vous en êtes si peu nourri et fortifié, vous êtes toujours imparfait, impatient, impitoyable aux pauvres et paresseux aux bonnes œuvres : c'est, dit ce grand prophète, que vous puisez de l'eau dans un crible, vous jetez des pistoles dans un sac plein de trous, vous vous approchez de la sainte table et des autres sacrements avec un cœur tout percé de distractions, tout déchiré de pensées terrestres, d'affections mondaines : la veille de la communion, au lieu de vous préparer, au lieu de visiter les pauvres, de faire abstinence, de lire Grenade ou quelque autre bon livre, vous allez en compagnie, où vous prenez des divertissements mondains ; vous soupez à plein fond, vous passez tout le soir à jouer ou à caqueter : le jour de la communion, au lieu de vous lever matin et de beaucoup prier, vous vous levez à sept heures, vous vous amusez à vous ajuster : étant à l'église, vous pensez plus à vos atours et à la vanité, ou au ménage et aux affaires temporelles : est-ce merveille si la communion ne produit pas en vous les tendresses, les douceurs intérieures, la ferveur d'amour et les vertus solides qu'elle a coutume de produire dans les âmes qui s'y disposent avec beaucoup de soin et de diligence ?

Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis renuit curari? factus est mihi quasi mendacium aquarum infidelium, dit Jérémie (XV, 18). Les remèdes que vous prenez vous sont inutiles, les médicaments qu'on vous applique ne vous servent de rien ; nonobstant tant de sacrements, de confessions et de communions que vous recevez, vous êtes aussi imparfait que vous étiez il y a dix ans ; c'est que vous êtes malade à l'extrémité, votre blessure est quasi désespérée. Comment cela ? Saint Augustin n'a-t-il pas dit qu'au Médecin tout-puissant il n'y a point de mal incurable : *Omnipotentis medico nullus languor insanabilis occurrit* ? Oui, mais il a ajouté : *Tantum curari te sine*, Pourvu que vous permettiez qu'on vous pansé. Vous avez coutume de dire : Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; et je dis aussi qu'il n'y a pire malade que celui qui ne veut pas être pansé. Vous voulez bien qu'on applique un emplâtre sur la plaie ; mais vous ne voulez pas qu'on y applique la sonde, ni qu'on y mette une tente. Vous vous confessez d'avoir eu de mauvaises pensées ; si votre confesseur vous demande quelle en est la cause, n'est-ce point que vous êtes trop familière avec un jeune homme, ou avec une fille ? Il est trop curieux, dites-vous, il en demande trop ; vous vous confessez d'avoir été au bal, d'avoir perdu le temps au jeu, à vous ajuster et à cajoler ; s'il vous refuse l'absolution en cas que vous ne lui promettiez de vous en abstenir : Il est trop scrupuleux, un autre me la donnera bien. Vous vous confessez d'avoir retenu de l'étoffe, ou d'avoir blasphémé le saint nom de Dieu, et hanté les cabarets ; s'il vous dit : Il y a trois, quatre et cinq ans que vous faites ce métier, allez rendre l'étoffe, donnez quelque chose

aux pauvres toutes les fois que vous jurerez, refusez d'aller au cabaret, et puis je vous absoudrai, quand on verra un peu d'amendement en vous; vous vous fâchez, vous dites qu'il est trop rude, rigoureux et austère, vous n'y retournez plus, vous détournez vos compagnes ou vos amis d'y aller: Ne va pas à un tel Père, leur dites-vous, il te défendra d'aller aux assemblées, de jouer aux cartes, de lire des romans, de montrer ta gorge, d'entrer aux cabarets. Donc quand vous vous en confessiez, vous n'aviez pas dessein de vous en amender, vous ne vouliez pas être guéri; vous ne voulez pas qu'on vous pane la plaie, mais qu'on la couvre seulement avec un emplâtre, *Curationum utilitas non est tibi.*

C'est ce qui vous rendra extrêmement coupable au jugement de Dieu, et ce qui vous fera mourir de regret à l'heure de votre mort, de voir que vous avez eu des remèdes si salutaires, et que vous aurez si fort négligé de vous en prévaloir. Sachez que les sacrements de l'Eglise sont des talents, talents très-précieux et de valeur inestimable, mais qui nous sont donnés avec obligation d'en profiter. En saint Matthieu (*S. Matth.*, XXV) Jésus se compare à un père de famille, qui donne des talents à ses serviteurs, à l'un cinq, à l'autre deux, et un seul à un autre, et il leur dit: Faites-les profiter jusqu'à mon retour, *Negotiamini dum venio.* Au bout de quelque temps il trouva ce celui qui n'en avait reçu qu'un n'en avait pas trafiqué: il ne l'avait pas perdu, mais il n'en avait pas profité. Il dit: Prenez-moi ce serviteur inutile et qu'on le jette, pieds et poings liés, au fond d'une basse-fosse; là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Et que lui aurait-on donc fait, s'il eût perdu son talent? que lui aurait-on fait, s'il en eût reçu et perdu trente, quarante, cinquante? Et que nous dira-t-on, que nous fera-t-on d'avoir abusé de cent, deux cents, trois cents confessions et communions que nous avons reçues ou que nous pouvions recevoir en notre vie? Celui qui se confesse et communie tous les huit jours, reçoit cent quatre sacrements par an, ce sont plus de mille talents en dix ans; et où est le trafic, où le bon usage, le profit et l'avancement en la vertu que nous avons faits? *Ibi erit fletus et stridor dentium.* Quels pleurs, quels regrets, quels déplaisirs, quels grincements de dents et quelle colère contre nous-mêmes aurons-nous d'avoir perdu, par notre pure faute, des occasions si belles, si honnes, si faciles et si fréquentes de faire notre salut, d'avancer dans la vertu, de nous charger de mérites et de nous enrichir pour l'éternité?

Vous savez que les anciens empereurs de Rome, quand ils faisaient leur entrée triomphante en la ville, à leur avènement à la couronne, ou après une insigne victoire, avaient coutume de jeter parmi les peuples des pièces d'or ou d'argent: il y en eut un qui, étant plus libéral et plus ingénieux que les autres, au lieu de pièces d'or fit jeter des petits billets de papier, la plupart du peuple s'en moquaient et ne daignaient les recueillir,

mais les foulait aux pieds, disant: Voilà un bel empereur, bien digne de gouverner! nous avons bien affaire de papier; quelques-uns, mieux avisés, en ramassèrent tant qu'ils purent, et trouvèrent qu'il y avait écrit en l'un dix écus, en l'autre trente écus ou quarante écus; et portant ces billets à l'intendant des finances, on leur donnait sur-le-champ la somme qui y était écrite. Or je vous demande, n'est-il pas vrai que ceux qui avaient méprisé ces largesses avaient grand sujet de déplaisir et de reproche contre eux-mêmes? Malavisé que j'ai été! il n'y avait qu'à me baisser et à ramasser cinq ou six billets pour me mettre à mon aise toute ma vie, et cependant je l'ai négligé par bêtise. En l'Ancien Testament, Moïse promettait et donnait, de la part de Dieu, des biens de la terre à foison: *Bona terra comedetis*; le peuple Juif les recueillait avec grande avidité. Jésus-Christ les a estimés trop peu de chose pour les donner aux chrétiens: au lieu de ces biens caducs il leur a laissés les sacrements; vous les méprisez, parce qu'ils ont fort peu d'apparence; vous n'en ressentez pas les effets admirables, vous ne vous souciez pas de vous confesser et communier, vous vous moquez de ceux qui le font: quand vous serez en l'autre vie, vous blâmez votre folie, d'avoir perdu de si bonnes et belles occasions de vous enrichir pour une éternité, au lieu que les gens de bien se réjouiront, admireront leur bonheur, et reconnaîtront leur sagesse de les avoir reçus souvent et dignement, parce qu'ils verront que ces sacrements, qui semblaient si peu de chose, étaient des méreaux, des brevets et des promesses très-infaillibles et assurées de gloire inestimable, incompréhensible et infinie qu'ils posséderont dans le ciel en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXI.

Comment il faut administrer les sacrements.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus.
(*Hebr.*, XI.)

Puisque c'est le Fils de Dieu qui a institué les sacrements, et qu'il daigne lui-même y être le principal agent, et nous y donner des grâces si excellentes et si utiles, comme nous avons vu, il importe beaucoup de nous y comporter comme il faut, c'est-à-dire de les administrer saintement, respectueusement et validement, et par conséquent vous y honorer et invoquer de tout notre cœur, ô sainte et bienheureuse Vierge! Vous êtes comparée, en l'Ecriture, à diverses plantes médicinales et odoriférantes, au rosier, à l'olivier, à l'arbre de la myrrhe et du baume, *Quasi plantatio rosa, sicut oliva fructifera, sicut cynamomum et balsamum, quasi myrrha electa*; parce que les nouvelles grâces que nous recevons aux sacrements, pour remèdes de nos péchés et pour servir de bonne odeur à l'Eglise, nous doivent venir de votre Fils par vos intercessions, que nous implorons dévotement, en vous saluant avec l'age. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Administratio sacramentorum est actio hierarchica, theandrica, excellentissima.* — I. Punctum. *Ministranda sancte, nempe a sanctis*: 1. *Scriptura*; 2. *Patribus*; 3. *rationibus*. — II. Punctum. *Ministranda reverenter, observando rubricas*: 1. *Scriptura*; 2. *rationibus*; 3. *exemplo*. — III. Punctum. *Ministranda valide: invaliditas oriri potest*, 1. *ex parte ministri*, 2. *ex parte recipientis*. — Conclusio. *Paraphrasis illorum verborum*: « *Quis, putas, est fidelis servus?* »

De toutes les saintes fonctions que les personnes sacrées exercent en l'Eglise, après la célébration des redoutables mystères, la plus noble, la plus excellente, la plus divine et la plus importante à la gloire de Dieu et au salut des âmes, c'est l'administration des sacrements: c'est le vrai acte et le propre effet de notre caractère: car un simple clerc peut chanter au chœur, catéchiser, prêcher et excommunier; mais il n'y a que celui qui a le caractère de la prêtrise qui puisse consacrer, absoudre et donner l'extrême-onction; un autre ne le peut pas faire, même avec la permission du saint-père et de l'Eglise universelle. L'administration des sacrements est la vraie action hiérarchique, c'est-à-dire propre au supérieur sacré et à celui qui a charge d'âmes; car celui qui n'est pas curé ne peut licitement administrer aucun sacrement, s'il n'en a la permission et le pouvoir délégué de celui qui a charge d'âmes. Ce n'est qu'aux pasteurs que l'Apôtre a dit: *Pascite gregem qui in vobis est*; et la plus salutaire pâture du troupeau de Jésus sont les sacrements de l'Eglise. Cette fonction donc étant l'effet du caractère et une action hiérarchique, c'est proprement Jésus-Christ qui la fait, c'est lui qui y agit et opère principalement; il y opère, dis-je, non-seulement par un concours général, et comme cause universelle, ainsi qu'il fait à toutes nos bonnes œuvres, mais aussi comme cause particulière, dont le prêtre n'est que l'organe et l'instrument.

Remarquez bien, Théandre, cette différence, car elle est très-signalée et digne de réflexion; quand je parle ou que je marche, Dieu concourt à ces mouvements comme une cause universelle: mais en toutes ces actions et autres semblables, à proprement parler, je ne suis pas l'instrument de Dieu; je suis la cause principale, cause seconde, cause particulière, qui ai besoin du concours de la cause première et universelle à la vérité; tant y a néanmoins que je suis cause principale et non instrumentelle. Mais aux actions hiérarchiques, en l'administration des sacrements, je ne suis que l'instrument de Jésus-Christ. Jésus n'agit pas avec moi, mais par moi. Je ne produis pas la grâce avec lui, mais sous lui, par sa conduite, par son mouvement, par son impression et par son influence, comme la plume en la main de l'écrivain, comme l'aiguille en la main du tailleur, comme le marteau en la main du ma-

çon. Je ne dis pas en consacrant: Ceci est le corps de Jésus-Christ, mais: Ceci est mon corps. Il est donc clair que ce n'est pas moi qui parle, autrement cela serait faux; et Jésus parlant de sa consécration, en parle bien autrement que des autres actions: car ayant lavé les pieds à ses apôtres, il leur dit: *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis*: Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme moi. Ayant consacré son corps en la cène, il ne dit pas: *Ita facite*, Faites le semblable; mais: *Hoc facite*, Faites ceci, faites de même que je fais: parce que celui qui consacre alors, c'est encore lui-même qui consacre tous les jours, dit saint Chrysostome.

D'où saint Augustin prend sujet d'accorder deux passages, qui d'ailleurs sembleraient contraires et difficiles à entendre: saint Jean dit, au chapitre troisième, que Jésus-Christ vint en Judée, et qu'il y baptisait; et au chapitre suivant, il dit que Jésus ne baptisait pas: comment est-ce que ces deux paroles s'accordent? Jésus baptisait, et Jésus ne baptisait pas; ce sont deux propositions contradictoires. Elles sont toutes deux vraies: Jésus ne baptisait pas, cela est vrai: car, en effet, il ne baptisait pas par soi-même immédiatement; et Jésus baptisait, cela est encore vrai: car, quand ses disciples baptisaient, ce n'étaient pas proprement eux qui baptisaient, c'était Jésus-Christ par leur entremise; et qui que ce soit qui baptise, le baptême est toujours bon et également valide, parce que c'est Jésus-Christ qui baptise: *Petrus baptizet, hic est qui baptizat*; *Paulus baptizet, hic est qui baptizat*; *Judas baptizet, hic est qui baptizat*. De là vient que l'administration de chaque excellentissime sacrement est une action d'un prix infini, d'une valeur et dignité incompréhensible, parce que c'est une action de l'Homme-Dieu: et si Jésus-Christ était encore en état de mérite, comme il était sur terre, il mériterait infiniment toutes les fois qu'on administre un sacrement, parce que c'est son action, et que c'est l'action d'une personne qui a une excellence infinie.

I. — 1. Cette considération nous oblige à vivre saintement en tout temps, afin d'être toujours disposés à les conférer dignement et avec la sainteté qu'ils demandent de nous, et que Jésus, qui en est l'auteur et la cause principale, mérite. *Mundamini, qui fertis vasa Domini*, disait-on aux anciens lévites: combien plus sommes-nous obligés d'être purs et nets, nous qui sommes les vaisseaux et les instruments du Seigneur! Si quelqu'un se servait d'un calice à des usages profanes, pour boire dans un lieu de débauche ou dans une maison séculière, on l'estimerait impie, on dirait que c'est un sacrilège; ce calice serait profané et perdrait sa consécration, parce qu'être consacré, c'est être tiré de l'usage commun, pour n'être destiné qu'au service de Dieu. Nous sommes consacrés à Dieu beaucoup plus, sans comparaison, que ce calice: car la consécration de ce calice ne met rien de réel en lui; ce n'est qu'une dénomination externe, foudée en l'action pré-

cédente, par laquelle on l'a consacré; au lieu que nous sommes sanctifiés par l'infusion du Saint-Esprit, par l'impression d'un caractère vrai, réel, physique et ineffaçable, qui est une émanation et une participation du sacerdoce de Jésus-Christ et du caractère substantiel et personnel qui est en lui, qui n'est autre chose que sa substance divine. N'est-ce donc pas nous profaner, nous dégrader, en quelque façon, et outrager notre consécration, que de nous employer à des actions séculières, mondaines, vicieuses et déréglées; qu'on nous voie dans un cabaret, dans les foires, les comédies et les jeux publics?

Nous avons si grand soin de conserver l'eau des fonts baptismaux, que nous la tenons enfermée à la clef; Dieu même fait un miracle continu en sa faveur, la préservant de corruption. Nous sommes consacrés à Dieu, nous sommes les instruments de sa grâce, nous coopérons à la sanctification des âmes beaucoup plus noblement et plus excellentement que l'eau des fonts: nous avons été consacrés au baptême, en la confirmation et en la réception des ordres; nous sommes les causes, non pas matérielles, mais efficaces de la grâce, les instruments vivants de Jésus-Christ, non en un sacrement seulement, mais en plus de quatre. Satan est ravi de nous souiller; il fait trophée d'avoir à son service et d'employer à ses mauvais desseins ce qui était tout référé et destiné au culte de Dieu: ce qui nous doit obliger à veiller soigneusement sur nous, à nous garder de la corruption du péché, et à prier Dieu qu'il nous en préserve, comme il préserve cette eau: à nous tenir retirés, comme nous enfermions cette eau, et à nous séparer des compagnies mondaines et des conversations superflues.

2. Saint Chrysostome, pesant ces paroles de saint Paul: *Sic nos existimet homo, ut ministros Christi*, dit fort bien: C'est l'honneur d'un grand prince que ses serviteurs soient toujours bien couverts, en bon ordre, polis et civilisés, lors même qu'ils ne le servent pas actuellement. Si on les voit, dans les rues, ou en compagnie, tout déchirés, incivils et décontenancés, encore qu'ils ne soient pas à sa suite, ce lui est un déshonneur et un sujet de confusion. Quoique nous ne soyons pas à l'église, que nous ne disions pas la messe, ni n'administrions aucun sacrement, nous sommes toujours serviteurs de Dieu et ministres de son Etat; notre caractère nous donne cette qualité en tout temps: car il ne dit pas seulement, *ministrantes Christo*, mais, *ministros Christi*. Si nous sommes déréglés, vicieux, mal morigénés, en quelque temps et lieu que ce soit, nous faisons tort à Jésus-Christ.

3. Nous sommes les dispensateurs de ses mystères, les causes instrumentelles et productives de sa grâce et même de son précieux corps: *Corpus Christi sacro ore conficiunt*; il se sert de nous comme d'organes et d'instruments en ses actions plus divines. Ne faut-il pas qu'il y ait quelque rapport,

convenance et proportion entre l'instrument et la cause principale? Si un religieux ou un ecclésiastique avait le don des miracles, la grâce de guérir les malades, de ressusciter les morts, de délivrer les possédés, il serait honoré et respecté de tout le monde; mais si, avec tous ces dons, il menait une vie dissolue et débauchée, quel scandale serait-ce! quelle difformité monstrueuse! quel tort ferait-il à son ministère, et comment serait-il blâmé! Et qu'est-ce que le don des miracles à comparaison du pouvoir que nous avons? N'est-ce pas beaucoup plus de chasser les démons du cœur, que de les chasser du corps; de guérir les maladies spirituelles que les corporelles; de produire le corps vivant de Jésus-Christ, que de ressusciter un corps mort? Ayant un pouvoir si excellent, des fonctions si saintes et si divines, quand nous nous ravalons à des actions basses, viles, scandaleuses et brutales, quel tort faisons-nous à notre profession! Quels châtimens ne méritons-nous pas? Certes de très-grands et en très-grand nombre.

Car le prêtre qui est obligé d'administrer les sacrements, et qui est sujet à quelque péché mortel, avale l'iniquité comme l'eau, commet des sacrilèges à centaines, et tombe en des précipices effroyables: car étant en état de péché, il peut être requis, en mille occasions, d'administrer quelques sacrements, de baptiser un enfant, de donner l'extrême-onction à un malade, d'ouïr en confession un homme qui se meurt: comment fera-t-il pour le faire dignement? Ira-t-il à confesse? il n'a pas le loisir, il est pressé, il n'a pas toujours un confesseur à sa commodité. Fera-t-il un acte de contrition? mais il n'est pas si aisé de l'exercer: la parfaite contrition est fort rare, et notre volonté n'est pas sitôt changée et détournée du péché qu'elle a commis depuis peu. Il va faire ce sacrement avec peu de repentance et un faible propos de s'amender, une autre fois sans y faire réflexion, une autre fois avec volonté d'y persévérer; enfin il dit la sainte messe et administre les sacrements avec des sacrilèges horribles, et devient un cœur endurci.

Cette grâce habituelle est bien nécessaire pour nous disposer et rendre capables de conférer ce sacrement sans sacrilège. Mais puisque Jésus-Christ est très-saint en toutes ses œuvres, *Sanctus in omnibus operibus suis*, et que nous avons l'honneur d'être ses instruments en une opération si sainte, nous devons tâcher d'être saints lorsque nous administrons actuellement quelque sacrement que ce soit. Or être saint, c'est être séparé de tout être créé, pour être tout à fait référé et appliqué au Créateur. Quand Moïse était avec Dieu, en la montagne, pour recevoir de lui les tables de la loi, aucune bête, ni même aucun homme n'en devait approcher, sur peine de la vie: *Qui tetigerit montem, morte moriatur, sive bestia, sive homo*. Nous sommes en l'église avec Dieu pour recevoir de lui et communiquer, de sa part, sa grâce divine, qui est bien plus que la loi, et qui est nécessaire pour garder la loi: nous devons bannir loin

de nous, non-seulement toute affection brutale et sensuelle, mais encore toute pensée humaine et terrestre; car ce serait une avarice bien eriminelle, et une espèce de simonie mentale de prétendre quelque lucre temporel en l'administration des sacrements; que de se dépêcher en entendant les confessions, afin d'en entendre un plus grand nombre et gagner davantage. C'est une distraction vicieuse de s'amuser à faire réflexion sur la qualité, les habits, la beauté et la bonne grâce de ceux qui se confessent ou qui assistent à quelque sacrement; et les curés doivent instruire de longue main leurs paroissiens à venir à confesse et à la sainte table, assister au baptême et à l'administration des autres sacrements avec tant de respect, de silence, de révérence, en habit si modeste, et les femmes si bien couvertes, qu'elles ne puissent apporter aucune distraction au prêtre qui les confère.

La montagne était toute couverte de brouillards quand Moïse était avec Dieu, pour lui dérober la vue de toute autre chose que de Dieu; et nous devons avoir grand soin de nous recueillir, nous élever à Dieu, nous donner à Jésus, nous unir à lui, et nous reconnaître indignes d'une action si sainte qu'est la production de son corps en la sainte messe, de son esprit et de sa grâce aux autres sacrements.

II. — Et comme en cette action nous sommes les agents et les lieutenants de Jésus, nous devons nous y comporter extérieurement comme il se comporterait s'il y était présent et visible; c'est-à-dire décemment, gravement et majestueusement. A cela servira beaucoup d'observer exactement et ponctuellement toutes les rubriques du missel et du rituel, ou romain, ou du diocèse; et nous y sommes obligés, puisque ce sont des ordonnances et des commandements que nos supérieurs nous font, afin que l'administration des sacrements soit plus décente et uniforme par tout le diocèse.

1. Nadab et Abiu, enfants d'Aaron et neveux de Moïse, furent punis de Dieu et frappés de mort soudaine, pour avoir manqué à une seule rubrique du cérémonial mosaïque, et cela très-justement: car si au service des rois, qui ne sont que des vers de terre, en comparaison de Dieu, on garde si ponctuellement toutes les cérémonies qui sont prescrites, qu'on ne fait pas une contenance, une démarche, ni un seul mouvement inutile, combien plus au service de cette très-haute, très-puissante, très-excellente et souveraine Majesté!

2. Il n'y a rien de petit en l'Eglise, ni aux observances qu'elle pratique, rien qui doit être négligé: tout y est grand, tout y est mystérieux, divin et digne d'être gardé respectueusement, comme étant institué par une particulière conduite et inspiration du Saint-Esprit. On dit en théologie que Jésus-Christ ayant institué l'essence des sacrements en des paroles et en des actions fort basses et viles en apparence, pour les rendre plus faciles, le peuple les eût mésestimés et mépri-

sés, si on les eût ainsi administrés nûment et sans autres cérémonies: mais cette pompe et majesté extérieure de cérémonies accidentelles leur sert d'ornement, leur donne de l'éclat et du lustre, et jette dans l'esprit du peuple des sentiments d'honneur et de respect pour nos mystères. Nous avons vu des hérétiques qui se sont convertis, voyant la modestie et la dévotion d'un prêtre qui disait la messe; comme au contraire, quand les cérémonies sont pratiquées avec indécence et irrévérence, quand on voit un prêtre à l'autel ou au chœur, qui a de grands cheveux, qui n'a point d'attention à Dieu ni à ce qu'il fait, qui tourne la tête, qui regarde toute sorte d'objets, qui se hâte d'avoir bientôt fait, qui fait des signes de croix comme s'il chassait des mouches, cela donne aux séculiers des sentiments d'indévoction et de mépris pour les sacrements: car pour grossier et idiot que soit le peuple, il a toujours le sens commun, et il sait reconnaître quand l'office est bien ou mal célébré.

3. Du temps de saint Charles Borromée, un prélat étranger qui faisait l'office en l'église de Milan, passant devant le gouverneur, porta la main à sa mitre par compliment et témoignage de respect: une femme sut bien remarquer cette faute, et dit que monseigneur le cardinal n'avait pas coutume de le faire: elle avait raison. Quand nous sommes à l'autel, ou à l'administration de quelque sacrement, nous représentons la personne de Jésus-Christ, ainsi nous ne devons rien faire que ce qu'il ferait. Nous ne devons pas égayer la vue, saluer les grands, ni complimenter nos amis, dire aucune parole, ni faire aucune action séculière; même si le clerc qui nous assiste, ou quelque autre personne fait une faute, il est bon d'attendre à le reprendre après l'office, en la sacristie ou ailleurs: car si vous le reprenez sur-le-champ, il vous répondra, et vous lui répliquerez, ce sera une dispute: l'église semblera une halle, non pas un lieu sacré et une maison de Dieu: *Domum Dei decet sanctitudo; tibi silentium laus, Deus, in Sion.*

III. — 1. Mais ce à quoi nous devons prendre plus de soin, c'est que les sacrements soient valides, il y va du salut et de l'éternité des âmes. L'invalidité d'un sacrement peut venir ou de la part de celui qui le confère, ou de la part de celui qui le reçoit. De la part du ministre, le sacrement est nul si, par exemple, il manque à prononcer quelque parole essentielle, et il importe beaucoup de les prononcer toutes distinctement, intelligiblement, et l'une après l'autre: *Ego te baptizo, etc. Ego te absolvo, etc.* Si nous y manquons, c'est une faute très-notable, et qui ne reçoit point d'excuse. Cela ne coûte rien, il n'y a rien de plus facile: que coûte-t-il de dire: *Ego te baptizo?* et faute de ce faire, faute de prononcer une seule syllabe, nous pouvons être cause qu'une âme, et même plusieurs âmes feront naufrage de leur salut: car supposons qu'un prêtre qui bégaye ou qui supprime quelque parole pour se hâter de parler en baptisant un enfant, ne prononce

pas cette syllabe, *te*, et qu'il dise seulement, *Ego baptizo*. L'enfant ne sera pas baptisé, et s'il meurt en cet état, il ne verra jamais Dieu : comme aussi si le prêtre le baptisait étant ivre. Nous en verrons demain, Dieu aidant, les autres inconveniens.

2. De la part de celui qui reçoit le sacrement, il n'y a pour l'ordinaire que le sacrement de pénitence qui a coutume d'être invalide, et ce ou faute de disposition intérieure, ou faute de confession entière. Faute de disposition intérieure, quand le pénitent n'a pas la vraie repentance, et n'est pas entièrement éloigné de toute affection au péché, ou n'en a pas quitté l'occasion, comme s'il ne s'est pas réconcilié avec ses ennemis, et s'il n'a pas restitué le bien mal acquis. L'intégrité de la confession manque, ou parce que le pénitent ne connaît pas ses péchés par aveuglement d'esprit, ou parce qu'il ne les ose pas dire, la crainte et la honte lui fermant la bouche.

Pour obvier à ces empêchements, il faut bien prendre garde de ne le rudoyer pas, encore qu'il y ait longtemps qu'il ne se soit confessé, quoiqu'il commette quelque grossièreté ou quelque impertinence ; ne témoigner jamais que vous vous étonnez ou que vous avez horreur des grands péchés qu'il confesse : car la moindre rudesse le trouble, le rebute, l'effare et lui ôte la liberté de se découvrir : il le faut flatter au commencement, le caresser, l'encourager, le traiter avec grande douceur et débonnairété et lui remontrer la miséricorde de Dieu, qui ne rejette aucun pécheur : qu'il ne trouvera jamais personne qui l'entende plus volontiers et avec plus de cordialité : qu'il doit parler à cœur ouvert et avec toute confiance : que le sceau de la confession nous oblige à n'en parler à qui que ce soit, quand ce serait pour sauver tout le monde ; et à mesure qu'il confesse ses péchés, il le faut aider adroitement et débonnairément, comme on tire dextrement une esquille d'os d'un ulcère avec grande crainte de l'irriter, *Obstetricante manu Domini, eductus est coluber*. Mais aussi quand il a tout dit, nous devons être zélés à lui remontrer la grièveté de ses fautes, le grand mal que c'est d'offenser Dieu, et il nous faut adonner à l'oraison, et y faire provision de motifs et de considérations propres à exciter la contrition, *Si vis me flere, dolendum est* : car si nous ne sommes touchés de sentiment à la vue des offenses de Dieu, nous n'y pouvons pas émouvoir les autres.

Nous devons aussi être adroits à prescrire des remèdes préservatifs pour ne retomber pas, et principalement contre les péchés qui prédominent et sont les sources et l'origine des autres ; lire les livres spirituels qui en traitent ; être ferme et courageux à ne pas flatter le pénitent, mais à l'obliger de se servir de ces remèdes, à quitter l'occasion, à restituer présentement, à se réconcilier et à ne condescendre pas aux vaines excuses qu'il allègue, lui refuser ou différer l'absolution ; être soigneux et diligent à l'interroger sur les péchés de sa condition qu'il ne con-

fesse pas, ni ne connaît pas d'ordinaire ; instruire des mystères de la foi, que la plupart ignorent et qui sont absolument nécessaires.

Conclusion. — Et pour conclusion écoutez avec respect les paroles du Fils de Dieu, et pesez-les toutes l'une après l'autre, car elles valent leur pesant d'or : *Quis, putas, est fidelis servus, et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram ? Servus* : vous devez croire que Dieu vous a fait serviteurs de toutes les âmes qu'il vous adresse, et vous devez agir avec elles en cette qualité, non pas arrogamment et comme leur seigneur : mais humblement et comme leur valet. Vous n'êtes pas plus que le pape, qui s'appelle le serviteur des serviteurs de Dieu, et qui s'estime tel : vous n'êtes pas plus que saint Paul, qui disait : *Nos autem servos vestros in Christo* : la même foi, le même Evangile qui annonce que le Fils de Dieu est en ce monde, la même foi et le même Evangile déclarent que saint Paul est le serviteur des fidèles. Vous n'êtes pas plus que les anges, qui sont comme des serviteurs envoyés du ciel en ce monde, pour le service des prédestinés. *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis (Heb., 1)*. Vous n'êtes pas plus que le Fils de Dieu, qui disait : Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir.

Servus quem constituit Dominus : il ne dit pas : *Quem constituit avunculus, patruus, ni cognatus* : mais, *Dominus*. Si votre oncle, quelque autre parent ou ami, vous a établi en cette cure, ou en cette charge de confesseur, ou si vous-même vous y êtes ingéré sans vocation de Dieu, vous n'y aviez pas de bénédiction : Jésus-Christ, Homme-Dieu, ne s'est élevé au trône de gloire et au lit de justice, pour juger les vivants et les morts, que par la volonté et la providence de son Père : *Constitutus est iudex vivorum et mortuorum : constituit Deus Pater ad dexteram suam Jesum Christum* : A plus forte raison, vous ne devez pas vous asseoir au tribunal de la confession que par mission et par commission du souverain Juge : *Nemo assumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, sic et Christus non semetipsum clarificavit, ut pontifex fieret (Hebr., V, 5)*.

Quem constituit Dominus super. Autant que vous êtes élevé au-dessus du commun par votre caractère, vous le devez être autant par l'éminence et par la sainteté de votre vie : si vous vous familiarisez avec les indévots, si vous prenez des divertissemens mondains avec les séculiers, vous n'aurez point d'ascendant sur leur esprit ; les sacrements que vous leur administrerez leur serviront de peu pour leur amendement. Et pour la même raison quand quelqu'un est indigne de l'absolution ou de la communion, vous la lui devez refuser hardiment, quand ce serait un connétable, un prince ou un monarque : vous êtes au-dessus de lui en exerçant cette fonction, dit saint Jean Chrysostome (*Homil. 60, ad populum*), vous êtes plus grand que lui.

Non parva vobis imminet ultio, si quemquam ullius culpæ consciùm hujus mensæ participem esse concedatis : sanguis ejus de manibus vestris requiretur, sive quis dux militiæ sit, sive præfectus, sive princeps diademate coronatus : indigne autem ne accedat, prohibe; majorem illo potestatem habes. Car celui qui bénit un autre, est plus grand que celui à qui il donne sa bénédiction, dit saint Paul : *Super familiam suam.* Encore une fois ce mot vient de *famulus*, dit saint Augustin, et il vous apprend que vous devez être pour les serviteurs, pour les pauvres et pour les petits autant que pour les maîtres, que pour les riches et pour les grands.

Ut det illis, non pas vendat. Cela est bien honteux et de mauvais exemple, quand un curé marchande avec ses paroissiens, et ne les veut pas marier, ou baptiser et communier, s'ils ne lui donnent ce qu'il lui plaît.

In tempore. Tant qu'un homme est en cette vie, il est dans le temps, et non dans l'éternité, il est en voie de se perdre ou de se sauver. C'est une grande négligence et faute de zèle pour les âmes en un curé, quand il ne va plus voir ses malades, depuis qu'il leur a donné les sacrements : car ils peuvent être retombés au péché, et avoir besoin de l'absolution; le loup infernal ne s'endort pas en cette occurrence, ainsi le pasteur doit être vigilant. *In tempore* : les grands ouvrages ne se font qu'avec le temps : or quelle œuvre plus signalée que de sanctifier un pécheur, d'esclave du diable qu'il était en faire un enfant de Dieu? Un si grand ouvrage ne se fait pas en un moment, il y faut du temps et du loisir. Ne dites donc pas : Si je voulais demander les articles de la foi aux pénitents, leur proposer des motifs de contrition et leur prescrire des remèdes pour leurs péchés, il faudrait bien du temps : je n'en entendrai guère. Vous dites vrai; mais il vaut mieux en entendre un seul comme il faut, que d'en entendre cinquante légèrement et à la volée. Dieu ne vous demandera pas compte en son jugement de n'en avoir pas entendu grand nombre, mais de les avoir mal entendus; peut-être que le salut de ce pénitent dépend de la confession qu'il vous fait à présent, peut-être qu'il n'en a jamais fait de bonne, peut-être même sera-ce la dernière.

Tritici mensuram. Il faut donner par mesure le froment des élus, la sainte eucharistie aux âmes ferventes et parfaites fort souvent, aux lâches et aux imparfaites plus rarement, aux vicieuses et criminelles point du tout, jusqu'à ce qu'on y voie quelque amendement. Jésus vous a fait l'intendant de sa maison, l'économe de sa famille, le trésorier de son épargne et le dispensateur de ses mystères; il a mis entre vos mains les fruits de son incarnation, de sa vie, mort et passion, pour les dispenser, et non pas pour les dissiper; vous lui devez être fidèle, *fidelis servus*; vous ne devez pas permettre que son sang précieux soit pollué et foulé aux pieds par ceux qui reçoivent les sacrements indignement et avec sacrilège.

Fidelis et prudens. Vous devez être prudent et circonspect à interroger tellement de certains péchés, que vous ne les enseigniez pas à ceux qui en sont saintement ignorants; prudent à n'être pas trop rigoureux aux pécheurs contrits et humiliés, ni trop condescendant aux âmes obstinées et endurcies. Mais ces bons serviteurs, fidèles et prudents, sont si rares, que le Fils de Dieu en parle comme si on n'en pouvait point trouver : *Quis, putas, est fidelis servus et prudens?* Si vous êtes de ce petit nombre, votre fidélité en sera plus méritoire, votre prudence plus remarquable, votre couronne plus éclatante, et votre récompense plus glorieuse en la compagnie du souverain pasteur; auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction, en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXII.

Contre le vice qui peut empêcher un prêtre d'administrer valablement les sacrements, qui est l'ivrognerie.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reipromissionibus.
(Heb. XI.)

Hier nous considérons que les sacrements de l'Eglise devaient être conférés saintement, révéremment, valablement, et surtout que celui qui les administre devait avoir un soin particulier qu'ils eussent l'intégrité et la validité nécessaire; rien ne peut empêcher cette validité si souvent et si criminellement de la part du prêtre, que le péché d'ivrognerie : pour cela je me suis obligé de parler aujourd'hui, en passant, contre un vice si indécemment infâme et si scandaleux aux ecclésiastiques; et pour rendre mon discours plus universel et plus fructueux aux prêtres, il me semble à propos de vous dissuader, non-seulement l'ivrognerie, mais encore l'intempérance, la hantise des cabarets, des festins et des autres divertissements mondains, puisque saint Paul ne dit pas seulement que le prêtre ne doit pas être sujet au vin, mais qu'il ajoute qu'il doit être sobre, *Sobrium, non vinolentum.*

S'il est vrai, ce que disent les saints, que la sobriété est la compagne inséparable de la chasteté, et même qu'elle en est la mère, nous devons conclure par bonne conséquence, que vous avez été sobre au souverain degré, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque saint Chrysostome vous donne cet éloge avec beaucoup de vérité : *Cum enim beata Maria supra omnem humanam naturam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre concepit,* que vous avez été ornée d'une chasteté plus grande qu'aucune créature humaine, et que cette pureté vous a rendue digne de concevoir dans votre sein virginal, en la plénitude des temps, celui que le Père éternel avait conçu avant tous les siècles dans son sein divin et adorable, comme votre ange vous prédit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I Punct. *Sacerdos, ut odio habeat ebrietatem, consideret se esse hominem. peccatorem, christianum.* — II. Punctum. *Sed se esse sacerdotem, qui debet esse in honorem, sanctificatum, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.*

I. — Pour m'exciter à la tempérance et me donner de l'aversion et de l'horreur du vice contraire, je fais quatre réflexions : je considère que je suis homme, que je suis pécheur, que je suis chrétien, et que je suis prêtre. Je suis homme, créature raisonnable, à qui la raison fait porter le sceptre, et donne l'empire et l'ascendant sur les animaux ; mais le manger nous rend semblables à eux, nous range en leur catégorie, et nous ravale à leur bassesse. *Comparatus est jumentis insipientibus* (Psal. XLVIII, 13). Au commencement des siècles, le Créateur nous permettant l'usage des herbes et des fruits, nous met au même rang, et au même ordre que les bêtes. *Erunt vobis in escam et omnibus animantibus* (Gen., I, 30).

Ce que considérant un ancien religieux, il fondait en larmes toutes les fois qu'il prenait son repas. Je pleure, disait-il, de me voir obligé à faire une action de bête, moi qui suis destiné et appelé à la société des anges, *Erunt sicut angeli Dei*. Si le simple manger nous met au rang des brutes, l'intempérance nous met au-dessous d'elles : car elles ne boivent jamais plus que leur soif, elles ne mangent pas d'ordinaire plus que la nécessité ne requiert. Si nous nous ravalons à un vice si indigne de notre nature, quand nous aurons la lumière pour en connaître la bassesse, au jugement de Dieu, nous en serons si honteux que nous n'oserons nous présenter devant Jésus-Christ. Et en effet saint Luc nous avertit, *Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapula et ebrietate, ut possitis stare ante Filium hominis* (S. Luc., XXI) : Prenez garde que vos cœurs ne soient surchargés par la gourmandise et l'ivrognerie, afin que vous puissiez paraître sans honte devant le Fils de Dieu, en son jugement.

Les anciens anachorètes qui vivaient du temps de saint Chrysostome, étaient bien persuadés de cette vérité : car, au rapport de ce grand docteur, avant que de prendre, sur le soir, leur pauvre souper, qui n'était que de pain, d'herbes ou de légumes, ils disaient, *Imple nos Spiritu sancto, ut inveniamur in conspectu tuo non erubescetes, cum reddes unicuique secundum opera sua* (Homil. 57, ad populum). Mon Dieu ! remplissez-nous de votre Saint-Esprit, afin que nous prenions cette viande, avec tant de retenue et de frugalité, que nous n'ayons pas sujet de rougir en votre présence, quand vous rendrez à chacun selon ses œuvres. Je suis homme, fils du premier homme, qui nous a tous perdus, et s'est perdu soi-même par une action d'intempérance : comment ne tremblé-je point ? comment ne suis-je point chargé de confusion et d'horreur, en-

tendant seulement nommer ce vice, et me souvenant qu'il a disgracié le premier homme, corrompu sa nature, déshonoré sa race ; et qu'il a été cause de la damnation de tant de personnes ? Si le père d'un jeune homme avait été pendu pour avoir fait de la fausse monnaie, toutes les fois qu'on nommerait la fausse monnaie, il rougirait de honte et frissonnerait d'horreur ; cependant ce jeune homme ne serait pas coupable du crime de son père, comme nous le sommes tous de la gourmandise du premier homme.

Nous sommes disgraciés et dégradés comme lui, condamnés à la même peine, bannis du séjour délicieux où Dieu l'avait établi. C'est un étrange renversement et une prévarication bien criminelle si nous voulons faire un séjour de délices, et un paradis terrestre en ce lieu d'exil et de bannissement. Il ne nous faut pas flatter : quand nos passe-temps ne font tort à personne, nous les appelons des divertissements innocents, c'est nous tromper nous-mêmes ; aucun divertissement n'est innocent, s'il n'est utile ou nécessaire pour nous rendre plus propre à bien faire nos fonctions en notre vocation. Depuis la révolte du premier homme, nous n'avons point de droit de nous servir d'aucune créature par pures délices, et sans nécessité, nous n'avons aucune permission d'en user qu'autant qu'il est nécessaire pour la conservation frugale et honnête de notre vie, ou de notre état, en la condition où Dieu nous a mis ; car Dieu ne nous accorde pas l'usage des viandes et des autres créatures pour notre contentement et notre satisfaction comme dans le paradis terrestre, mais seulement pour nous conserver la vie, afin d'avoir le loisir de faire pénitence et satisfaire à sa justice, pour la rébellion de notre premier père, et pour nos propres péchés.

C'est le second motif qui nous doit inciter à la tempérance : savoir que nous sommes pécheurs, et par conséquent obligés à la pénitence ; c'est un abus de penser le contraire. Il n'y a que deux voies pour aller au ciel, l'innocence et la pénitence : si nous avons perdu l'innocence reçue au baptême, il ne reste point d'autre voie que la pénitence. Il faut nécessairement passer par là. Jésus répète par deux fois, pour le mieux inculquer : *Nisi penitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* (S. Luc, XII) : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Or la plus douce, la plus facile, la plus commode, et la plus salutaire pénitence que nous puissions faire, c'est de vivre sobrement par un esprit de pénitence, nous abstenir pour l'amour de Dieu des débauches, des festins, des collations, des jeux, des comédies, des compagnies et des autres passe-temps mondains, nous priver, à table, des friandises et délicatesses superflues. Les grandes et extraordinaires austérités sont difficiles, et ne peuvent pas durer longtemps, ou si elles sont de durée, nous craignons qu'elles ne nous altèrent le tempérament, ne ruinent la santé, et ne raccourcissent la vie : elles nous rendent singuliers, nous font être en admiration,

elles nous mettent en danger de vanité ; mais les petites mortifications peuvent être journalières et de durée, elles satisfont beaucoup par la continuation, elles n'intéressent point la santé, elles se font sans qu'on s'en aperçoive, et elles ne nous exposent point à la vaine gloire.

Et puis quand nous ne serions point pécheurs, nous sommes chrétiens, enfants et disciples de Jésus-Christ ; nous devons suivre ses pas, imiter les exemples des vertus qu'il nous a montrées. Il a vécu si austèrement qu'il ne mangeait pour l'ordinaire que du pain d'orge, et encore n'en avait-il pas toujours. Il a eu faute d'une goutte d'eau, et dans sa plus grande soif on ne lui a donné que du miel et du vinaigre. Il était si abattu, exténué et défait par les jeûnes et les pénitences, qu'ayant seulement trente et un an, il semblait approcher de cinquante ; ce qui fut cause que ses ennemis lui dirent, *Quinquaginta annos nondum habes* ; cependant, *Qui se dicit in Christo manere, debet sicut ille ambulavit et ipse ambulare* : Qui se porte pour disciple de Jésus-Christ, doit faire comme lui.

Notez *debet*, nous ne pouvons être agréables au Père, obtenir de lui aucune bénédiction, ni être sauvés, si nous ne demeurons en Jésus-Christ : *Benedixit nos omni benedictione spirituali in Christo* (Ephes., 1) ; pour demeurer en lui il faut vivre comme lui. De là vient que les premiers fidèles, les chrétiens qui vivaient du temps des apôtres ou de leurs disciples, menaient une vie très-austère, consommée en toute sorte de mortification : ce qui montre que Jésus-Christ avait recommandé à ses apôtres et à son Eglise l'esprit d'austérité et de pénitence. Et en effet, quel homme eut jamais plus de sujet de conserver sa santé ? quel prélat a jamais été plus nécessaire à l'Eglise que saint Timothée ? En ce temps-là, auquel tous les chrétiens étaient nouvellement convertis, on trouvait fort peu de gens capables de l'épiscopat : *Non neophytum* ; néanmoins, encore qu'il eût besoin de boire du vin pour la faiblesse de son estomac et ses autres infirmités, il ne buvait que de l'eau ; il fut nécessaire que saint Paul lui commandât de prendre du vin ; mais il en prend avec tant de modération, de réserve et de retenue, que vous diriez qu'il lui ordonne de l'absinthe ou de l'antimoine préparé : *Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere. Adhuc* : ce n'est pas pour toujours que je vous dis ceci, mais seulement pendant que vous serez infirme et qu'il vous sera absolument nécessaire ; *modico*, un peu, un peu. Il savait bien qu'il est dit aux Proverbes : *Noli regibus dare vinum, ne forte obliviscantur judiciorum* (Prov., XXXI, 4) ; les rois n'ont l'administration que du temporel, et les ecclésiastiques du spirituel.

Saint Polycarpe, disciple de saint Jean, vivait aussi très-austèrement ; car en la lettre que les chrétiens de Smyrne écrivirent aux fidèles de Lyon et de Vienne, rapportée par Eusèbe, où ils déduisent le procès, la condamnation et le supplice de ce saint prélat ;

en cette lettre, dis-je, nous lisans que ce grand martyr, avant que d'être jeté dans le feu, se dépoilla de sa robe et ôta ses souliers, ce qu'il n'avait pas fait de longtemps, disent-ils, parce qu'il avait coutume de coucher chassé et vêtu. Les autres chrétiens, en plusieurs endroits, ne mangeaient point de viande. En la lettre que ceux de Lyon et de Vienne écrivirent aux chrétiens d'Orient, sainte Blandine dit aux juges : Comment mangerions-nous de la chair humaine, vu que nous ne mangeons pas même celle des animaux ? Car les païens pensaient que les chrétiens mangeaient, en leurs assemblées, un enfant dans un gâteau, parce que quelques apostats leur avaient dit qu'ils mangeaient la chair de Jésus-Christ, sous les espèces du pain.

Nous apprenons de saint Ignace (*Epist. ad Philip.*) et de saint Augustin (*Ep. 86, ad Casulanum, sub finem*), qu'ils jeûnaient tous les mercredis et les vendredis de l'année, excepté le temps de Pâques ; de saint Epiphane (*Hæres. 75*) que, jeûnant, ils avaient coutume d'observer la xérophagie, qu'ils ne vivaient que de pain, d'eau et de fruits secs ; et Tertullien dit (*in Psychicos, c. 1, 9*) : *Xerophagias observamus, sicantes cibum, ab omni carne, et jurulentia, et vividioribus quoque pomis abstinemus ; ne quid vinositalis aut edamus aut potemus*. Nous sommes membres du même Jésus, disciples des mêmes apôtres, enfants de la même Eglise, nous jouissons des mêmes sacrements, nous espérons le même paradis ; et si nous n'osons pas aspirer à une si haute perfection, nous pouvons et devons au moins retrancher les excès, le luxe et les superfluités.

II. — Mais ce qui nous doit porter le plus à la tempérance et nous faire abhorrer les excès de bouche, c'est l'honneur que nous avons d'être prêtres. Saint Paul exprime en peu de paroles les vraies qualités, les propriétés, les éloges et les devoirs d'un bon prêtre, quand il dit qu'il doit être *vas in honorem sanctificatum, utile Domino, ad omne opus bonum paratum* (1 *Timoth. II, 21*). Rien n'est si contraire à ces qualités, rien n'en ternit si fort le lustre, rien n'en empêche tant l'usage ni les fonctions que les festins, les jeux et la hantise des compagnies mondaines. *Vas in honorem* ; il n'y a rien de si honoré, respecté et estimé qu'un prêtre sobre, modeste et retiré, qu'on ne voit jamais qu'à l'église ; les moindres paroles qu'il dit ont beaucoup d'ascendant sur les esprits : rien de si méprisé et de si bas qu'un prêtre qui s'abandonne aux divertissemens et aux plaisirs du monde. En effet : *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus* ? Qu'est devenu ce pouvoir absolu et cette autorité souveraine que les ecclésiastiques avaient autrefois sur les grands du monde, sur les Théodose et sur les autres potentats ? Comment a-t-on perdu le grand respect, la crainte filiale et l'honneur qu'on leur portait ? *Lapides sanctuarii jacent in capite omnium platearum* ; au lieu qu'on ne les voyait qu'à l'autel et au chœur, on les voit mainte-

nant aux festins, aux comédies, dans les cabarets, aux jeux publics, parmi les assemblées séculières.

La familiarité engendre le mépris. Quand nous nous ravalons aux bassesses des séculiers, jouant, mangeant et riant avec eux, ils perdent le respect qu'ils nous doivent; ils nous considèrent comme leurs compagnons de débauche; ils ne voient rien d'extraordinaire en nous; et s'ils font quelque faute ou disent quelque mauvaise parole, nous n'avons pas la hardiesse de les reprendre; ou si nous les reprenons, notre censure n'a point de crédit sur eux. Quand le sel a perdu une fois sa force et sa saveur, il n'est plus propre à rien qu'à être jeté à terre et foulé aux pieds: *Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur, foras et conculcetur ab hominibus*. Le sel est tiré de l'eau; mais sitôt qu'il se rejoint à elle, il se dissout, il perd sa solidité et la propriété qu'il avait d'empêcher la corruption. Le prêtre est choisi d'entre les hommes, il est séparé d'eux pour être sanctifié: *Ex hominibus assumptus*. S'il se rejoint à eux comme à de l'eau, *Aquæ multæ, populi multi*; s'il se mêle dans les grandes compagnies, sans grande nécessité, il perd sa force d'esprit, sa fermeté et sa dévotion; il devient mou comme de l'eau, et l'on n'en fait pas plus d'état que d'une eau répandue: *Sicut aqua effusus sum. Conculcetur ab hominibus*.

L'expérience nous a fait voir que certains religieux sont devenus la fable du peuple, le sujet des railleries et des contes ridicules des bouffons, parce que, sous prétexte de gagner les bonnes grâces du monde, ils se sont licenciés et ont été trop libres à jouer, à faire des collations avec les séculiers et à dire des paroles de raillerie en compagnie. Chacun sait que le patriarche Noé, s'étant une seule fois enivré, sans y avoir pensé, découvrit sa honte et fut exposé à la risée et au mépris de son enfant: et de même il arrive quelque fois qu'un prêtre ayant pris du vin un peu plus que de coutume, devient gaillard et jovial; il ouvre son cœur, il délire sa langue, il découvre ses pensées, il fait voir ses faiblesses et imperfections, il se rend ridicule et méprisable à ceux qui l'honoraient beaucoup auparavant: il est un vaisseau d'ignominie, au lieu qu'il avait été *vas in honorem sanctificatum*.

Être saint et se rendre commun sont deux choses si contraires, que l'Écriture les distingue et les oppose: *Quod Deus sanctificavit, tu ne commune dixeris*. Et au texte sacré être gâté et être commun sont synonymes, c'est une même chose en deux termes; car au lieu que nous avons en saint Matthieu, *Coinquinat hominem* (S. Matth. XV, 11, 18, 20), il y a en saint Marc, *Communicat* (S. Marc, VII, 15, 18, 20). L'un dit: «Ce qui entre par la bouche ne gâte point l'âme, ce sont les mauvaises pensées qui infectent l'homme;» l'autre dit: «Qui le rendent commun;» parce qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible à l'homme, et encore plus au prêtre, de se rendre commun, de se répandre en compagnie et dans les assemblées du monde sans

se profaner. La sainteté est le propre apannage, la différence spécifique et le partage des prêtres: *Sancti erunt Deo suo*.

Rien ne déshonore tant cette vertu céleste comme font les festins, les cabarets et autres semblables dissolutions, qui sont des occasions et des pépinières de mille vices: on y avance des médisances ou du moins on consent à ceux qui les disent: *Dum venier reficitur, lingua deprædatur*. Bacehus était appelé *Lycæus*, parce qu'il délire la langue et qu'il lui donne une liberté vicieuse: on se laisse aller aux railleries, aux paroles de bouffonnerie que saint Paul défend à tous les chrétiens, à plus forte raison aux prêtres: *Fornicatio nec nominetur in vobis, aut scurrilitas quæ ad rem non pertinet, aut stultiloquium, sicut decet sanctos* (Ephes. V). *Nugæ in ore sacerdotis sunt blasphemia* (S. Bern.). Le vin et la viande échauffent le sang, enflamment le corps, provoquent à la lubricité, qui est contraire à la vertu que l'Écriture appelle sainteté, *Ut sciat unusquisque possidere vas suum in sanctificatione. Venter cibis exstians despumat in libidinem*, dit saint Jérôme. *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria* (Ephes. V, 18). Ne vous remplissez pas de vin, qui est une source de lubricité, dit saint Paul.

Et afin qu'on ne pense pas que ce relatif, *in quo*, se rapporte à *inebriari*, non point à *vino*, il est dit, aux Proverbes: *Luxuriosa res vinum* (Prov., XX, 1); et un peu plus bas: *Qui amat vinum et pingua non ditabitur* (cap. XXI, 17). Pour cela Dieu en défendait autrefois l'usage aux personnes qui étaient particulièrement obligées à la sainteté: aux nazaréens, qui étaient comme les religieux de ce temps-là; aux réchabites, qui étaient comme les anachorètes; aux prêtres et aux lévites, quand ils devaient entrer au tabernacle (*Lévité.*, X, 9). A plus forte raison il en défend l'excès et la profusion au prêtre de la loi nouvelle, qui entre presque tous les jours au sanctuaire du vrai tabernacle, pour y consommer les redoutables mystères, et qui doit être en tout temps *vas in honorem sanctificatum et utile Domino*.

Il est utile au Seigneur pour l'oblation du sacrifice, pour l'administration des sacrements et pour la conduite des âmes; mais l'intempérance est cause qu'il s'acquitte très-indignement de toutes ces fonctions. Un grand évêque de notre temps, qui est mort en odeur de sainteté en un pays où l'ivrognerie est plus fréquente, dit qu'on a remarqué par expérience que les prêtres sujets au vin ne se convertissent jamais, ou fort rarement, et que c'est une marque de réprobation; et qu'en ayant souvent recherché la raison, celle-ci lui sembla très-probable: que Dieu leur ayant donné, dans cette liqueur, ce qui est de plus saint, de plus précieux et divin au monde, savoir est son sang immaculé et adorable, pour l'offrir à Dieu et le recevoir pour la rémission de leurs péchés, Dieu leur ayant fait un si grand bénéfice et un don si inestimable dans ce breuvage, il est extrêmement irrité quand ils s'en servent pour

l'offenser et pour commettre le péché qui lui déplait infiniment.

Si je parlais à une assemblée moins illustre que celle-ci, je lui montrerais qu'il n'y a que deux vices qui peuvent rendre les sacrements nuls et invalides, l'ignorance et l'ivrognerie : l'ignorance, quand il ne sait point ce qui est essentiel au sacrement, et que par ce défaut il n'applique point tout ce qui est nécessaire à la matière ou à la forme. Mais, grâce à Dieu, ce vice est maintenant banni de l'Église; plutôt à Dieu qu'il en fût de même de l'ivrognerie! Qu'un prêtre soit avare, orgueilleux, luxurieux et envieux tant que vous voudrez, s'il n'est un démon, les sacrements qu'il a faits sont bien illicites, mais non pas invalides; ils lui sont nuisibles, mais salutaires à ceux qui les reçoivent. Mais s'il est ivrogne, quelle déplorable misère! Il peut être appelé après dîner, après souper, et en tout temps pour baptiser un enfant, pour absoudre un malade, pour donner l'extrême-onction; s'il est ivre, s'il ne sait ce qu'il fait, il fait une action d'homme, et non pas une action humaine; quoiqu'il applique la matière et qu'il prononce les paroles, le sacrement est nul, l'enfant n'est point baptisé, le pénitent n'est pas absous, le malade ne reçoit pas la grâce de l'extrême-onction, *ex opere operato*; et si cet enfant devient grand, s'il est fait prêtre, s'il est créé évêque, les prêtres qu'il ordonnera ne seront pas prêtres, les pénitents que ces prêtres absoudront ne seront pas absous; et s'ils meurent après un péché mortel avec la seule attrition, ils seront perdus pour jamais. Il faut brûler tous nos livres de théologie, ou le croire : car tous les docteurs l'enseignent unanimement sans controverse.

Et ceci nous doit apprendre, en passant, et nous porter à procurer avec grand soin que les sages-femmes, et même toutes les femmes, sachent bien la matière et la forme du sacrement, elles sont tellement surprises et interdites en ces occasions, qu'elles ne savent quasi ce qu'elles font; et que d'autre part nous ne pouvons faillir en suivant l'opinion de saint Thomas (*Opusc. 63, quod est de Officio sacerdotis, § 1, qui est de baptismo*), qui dit expressément qu'il les faut tous rebaptiser sous condition, pour la raison que je viens de dire. Cependant voyez quelles effroyables suites et quelles horribles conséquences, quand elles n'arriveraient qu'une fois en mille, et si elles ne méritent pas qu'on craigne plus que la mort de donner les ordres ou de résigner une cure à un homme qui est sujet au vin.

Si on objecte le texte du droit canon, où il est dit que le baptême donné *ab ebrioso* est valide, on répond qu'il dit *ab ebrioso*, et non

pas *ab ebrio* : le sacrement est valide, étant donné par un prêtre sujet à l'ivrognerie, pourvu que lorsqu'il l'administre il ne soit pas actuellement ivre. Les autres sacrements que nous administrons et recevons plus ordinairement sont la pénitence et l'eucharistie; mais l'intempérance les profane et les déshonore notablement, ou même en interdit l'usage et l'administration convenables : *Nemo dat quod non habet*. La cause doit toujours avoir en éminence tout ce qu'elle veut influer et communiquer à son effet : hé! comment pouvons-nous inspirer l'amour et l'esprit de pénitence à ceux qui se confessent à nous, si nous en sommes dépourvus nous-mêmes? Saint Chrysostome et saint Grégoire disent que Jésus-Christ a institué la confession, non-seulement afin que le confesseur absolve les pécheurs, mais encore afin que par ses prières et ses pénitences il apaise Dieu et les aide à se retirer de leur mauvaise vie. Il y a des âmes si endurcies, si invétérées au mal et si plongées dans l'ordure du péché, qu'elles ne s'en relèveront jamais, si le confesseur ou quelque autre personne ne fait pénitence pour elles et avec elles : *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur, nisi in oratione et jejuniis*.

L'histoire ecclésiastique assure que saint André étant à Corinthe pour prêcher l'Évangile, un vieillard, nommé Nicolas, le vint trouver et lui dit qu'il avait vécu soixante-quatre ans dans une effroyable licence, lâchant la bride à ses appétits désordonnés et s'abandonnant à toutes sortes de voluptés, et qu'entrant un jour au lieu infâme pour faire mal avec une fille, portant sur soi le saint Évangile, comme il se voulut approcher de cette malheureuse, elle se retira bien épuisée, et lui dit qu'il ne s'approchât point d'elle ni du lieu où elle était, parce qu'elle voyait en lui des choses merveilleuses et mystérieuses. Nicolas donc pria ensuite le saint apôtre de lui donner quelque remède contre cette faiblesse de sa chair et contre une si mauvaise et si longue habitude. Le saint se mit en oraison, jeûnant très-austèrement cinq jours durant, et priant Dieu de pardonner à cet infortuné vieillard et de lui octroyer par sa miséricorde le don de continence. Au bout de cinq jours, le saint, persévérant en sa prière, entendit une voix du ciel qui disait : Je t'accorde ce que tu me demandes pour ce pécheur; mais je veux que, comme tu as jeûné pour lui, il jeûne aussi et fasse son devoir de se mortifier, s'il veut être sauvé. L'apôtre commanda à Nicolas de jeûner, et à tous les chrétiens de faire oraison et de demander à Dieu miséricorde pour lui : ce qui eut tant de pouvoir envers Dieu, que ce misérable, étant converti, donna tous ses biens aux pauvres, mortifia sa chair par des austérités très-rigoureuses, jeûna six mois au pain et à l'eau, et puis mourut; et Dieu révéla au saint apôtre qu'il était en état de salut.

Et de notre temps le saint évêque de Cahors, Alin de Solminiac, dont la mémoire est en bénédiction, n'étant encore qu'abbé de la

Chancelade, visita un ecclésiastique fort malade, qui ne voulait point se confesser, parce, disait-il, qu'il désespérait de pouvoir satisfaire pour ses péchés, qui étaient grands et en grand nombre : le saint lui promit de lui donner un homme qui le cautionnerait devant Dieu, et qui ferait pénitence pour lui : il l'entendit en confession, et lui donna pour pénitence de jeûner deux ans au pain et à l'eau, et s'obligea en même temps à la faire pour lui : il la fit, et en reçut si grande bénédiction de Dieu, que depuis il jeûna, le reste de sa vie, au pain et aux herbes, ou aux légumes.

De plus quand nous apprenons dans les confessions les grands péchés qui se commettent contre Dieu, en vérité n'en devons-nous pas être touchés ? Et cela étant, aurions-nous bien le courage de nous réjouir et de faire bonne chère ? *Aspectu et auditu justus erat Loth, habitans apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant* (II S. Petri, II, 8). Le juste Loth, dit la Genèse, était sensiblement affligé, voyant les actions impures et dénaturées des Sodomites. Il suffit même d'être juste, pour ne pouvoir entendre les actions injustes qui se commettent parmi le monde, sans nous en mettre en peine, et sans en faire pénitence : *Vidi prævaricantes, et tabescebam, quia cloquia tua non custodierunt*. Et en effet si on venait à dire à un jeune homme qu'on a maltraité son père, qu'on l'a grièvement blessé et outragé, et qu'incontinent après on le vit jouer, folâtrer et prendre ses plaisirs, ne dirait-on pas avec justice qu'il est dénaturé, qu'il n'a point d'amour ni de tendresse pour son père ? Certainement nous n'avons pas grande affection pour Dieu si, au lieu d'être affligés au dernier point, nous cherchons la bonne chère et les dissolutions, après avoir appris par les confessions les grandes offenses qui se font contre Dieu, dans le monde.

Quant à l'eucharistie, l'honneur que nous avons d'y produire le corps de Jésus-Christ par notre bouche, l'honneur que nous avons de le recevoir et de le loger si souvent en notre estomac, nous doit détourner de l'offenser par ces deux parties de notre corps. Le propre ministère du prêtre c'est d'offrir le sacrifice, et d'administrer le sacrement de l'autel : et saint Paul dit que la sobriété y est nécessaire : *Ministerium tuum imple, sobrius esto*; mais il doit encore être disposé à toute sorte de bonnes œuvres : *Ad omne opus bonum paratum*.

L'intempérance nous rend inhabiles à tout, elle nous en interdit les fonctions ; elle empêche l'aumône, elle consume en excès et en superfluités ce qu'il faudrait donner aux pauvres ; elle ruine la dévotion. Quand vous avez bu, vous omettez aisément l'office divin, ou vous le dites irrévérencieusement : vous ne faites point d'examen de conscience le soir, point de lecture spirituelle, point d'autres exercices de piété ; elle empêche les œuvres de charité, elle fait perdre le temps qui y est nécessaire, car vous l'employez à dormir, à jouer, et à entretenir ceux qui vous

ont invité. Enfin cette vertu nous est si nécessaire, que l'Eglise nous la recommande tous les jours le soir et le matin, à prime et à complies :

*Carnis terat superbiam,
Potus cibique parcitas.*

Sobrii estote. Souvenez-vous qu'un prophète s'étant amusé à prendre un pauvre repas avec un autre prophète (III Reg., XIII), sans aucun excès, au lieu de se hâter et de faire promptement la commission qu'il avait reçue de Dieu, fut étouffé par un lion.

A cet effet *vigilate*, soyez vigilants et soigneux d'éviter les compagnies qui vous invitent aux divertissements ; mortifiez l'attachement aux biens de la terre, qui est souvent cause que par épargne et pour avoir quelque franche repue, on va aux festins de noces, de baptême et de confrérie ; il vaudrait beaucoup mieux ne pas faire cette épargne, et ne point faire tant d'aumônes ; car le bien spirituel de la sobriété et du bon exemple est préférable au bien temporel que vous faites au prochain, par l'aumône. Si vous pratiquez bien cette vertu, comme après que Jésus eut jeûné dans le désert les anges viurent à lui et le servirent, ainsi, à l'heure de votre mort, ils viendront au-devant de votre âme, pour la recevoir, en leur compagnie, au banquet très-délicieux de la béatitude céleste. *Amen*.

SERMON LXIII.

De la nécessité du baptême.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppmissionibus.
(Hebr., XI.)

Quand le grand saint Jérôme dit que nous ne sommes pas chrétiens par naissance, *Non nascuntur Christiani, sed fiunt*, il l'entend de la naissance charnelle et non de la spirituelle ; car au sacrement de baptême nous sommes faits chrétiens, nous sommes engendrés en la vie de la grâce ; ce sacrement est une naissance spirituelle, le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements, la porte par laquelle nous entrons dans l'Eglise. L'apôtre saint Pierre parlant aux fidèles baptisés depuis peu, leur conseillait de désirer la mamelle comme des enfants nouveaux-nés, *Quasi modo geniti infantes lac concupiscite, ut in eo crescatis*. Ce lait spirituel qui nous est nécessaire pour conserver et augmenter la vie divine que nous avons reçue au baptême, c'est votre grâce et votre faveur maternelle, ô sainte et bienheureuse Vierge ! nous la désirons ardemment, nous vous la demandons de tout notre cœur, et pour nous disposer à la recevoir, puisqu'elle se donne aux âmes humbles, nous nous prosternons humblement à vos pieds et nous disons, avec un profond respect : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Tres veritates que probant necessitatem baptismi : 1. omnes nascimur in peccato originali, de quo aliqua questiones*

solvuntur ; 2. *solis meritis Christi potest dilui* ; 3. *quæ merita nobis debent per baptismum applicari*. — II. Punctum. *Tria documenta moralia ex prædictis* : Primum, *pro sacerdotibus* ; secundum, *pro patribus-familias* ; tertium, *pro fœminis prægnantibus*. — III. Punctum. *Gratia baptismalis perditâ difficile recuperatur* : 1. *Scriptura* ; 2. *Patribus* ; 3. *ratione* ; 4. *comparatione*.

I. — 1. Pour connaître si évidemment la nécessité du baptême, qu'on n'en puisse douter, il faut supposer trois vérités, qui sont fondées sur les principes de notre religion, reçues de tous les docteurs, et tirées des passages exprès de l'Écriture sainte. La première est que tous les enfants qui sont conçus par la voie ordinaire, tous, oui, tous (la Vierge exceptée), dès le premier instant de leur conception, sont tachés du péché originel, des ennemis de Dieu, des objets de sa juste colère, des esclaves de l'esprit malin, des enfants de perdition et des victimes de la mort éternelle ; je dis conçus par voie ordinaire, pour vous faire entendre que le Fils de Dieu n'ayant pas été conçu par cette voie, mais par la fécondité du Père et par l'opération du Saint-Esprit, sa conception n'a pas seulement été exempte de toute impureté, mais qu'elle a été la source, la cause et l'origine de toute la pureté qui est aux corps et aux âmes des fidèles. J'ai encore ajouté la sainte Vierge exceptée, parce que, selon la maxime de saint Augustin, quand on parle du péché, soit actuel, soit originel, on ne parle point de la Vierge, que pour dire qu'elle en a été tout à fait affranchie, ayant été prévenue de toutes les grâces et avantagée de tous les privilèges qu'un fils tout-puissant et tout bon peut accorder libéralement à celle qu'il choisit pour sa mère.

Oui, mais, dira quelqu'un, qu'est-ce que ce péché originel ? d'où vient-il ? et comment est-ce que les enfants nés dans un légitime mariage, de père et de mère fidèles, le peuvent ou le doivent encourir ? Personne ne donne ce qu'il n'a pas : le père qui engendre cet enfant est catholique ; la mère qui le conçoit est chrétienne ; tons deux ont été baptisés, tous deux ont été nettoyés et délivrés du péché : comment le peuvent ils donner ? Tous deux sont en la grâce de Dieu, que ne la donnent-ils à leur enfant ? d'où vient qu'ils ne lui donnent pas la grâce de Dieu, qu'ils ont ; et qu'ils lui communiquent le péché originel, qu'ils n'ont pas ? Et puis si nous contractons le péché de notre premier père après tant de générations et de révolutions de siècles qui ont été entre lui et nous, à plus forte raison le père qui nous engendre immédiatement nous communiquera ses propres péchés ; et ainsi l'enfant qui en naîtra sera coupable et souillé de tous les blasphèmes, les larcins, les adultères et autres crimes de ses père et mère, et principalement de ceux dont ils étaient infectés au temps qu'ils l'ont eu ; contre cette parole du Prophète : *Filios non portabit iniquitatem patris*.

A tout cela saint Augustin (*Serm. XIV, de*

Verbis Apostolij) répond : *Ideo de baptizato justus non nascitur, quia eum non general unde regeneratus est, sed unde generatus est*. Un homme qui est chrétien engendre un enfant qui est homme, mais qui n'est pas chrétien, parce qu'il ne l'engendre pas en tant que chrétien, mais en tant qu'homme, *Generatio est processio viventis a vivente, in similitudinem nature*. Nos pères et nos mères nous communiquent le péché du premier homme, qu'ils n'ont pas ; et ils ne nous communiquent pas leurs propres péchés qu'ils ont, d'autant que, par la génération, on communique les qualités de la nature et non de la personne, les propriétés de l'espèce et non pas de l'individu. Le premier homme ayant été établi de Dieu comme la source et la racine et le chef de la nature humaine, son péché l'a toute envenimée, il a été contagieux à toute sa postérité, et il se communique à tous ceux qui participent à sa nature par génération humaine, parce que c'est un apanage, ou pour mieux dire une tare de l'espèce et non de la personne : comme un homme qui est savant engendre un fils très-ignorant, il ne lui communique pas la science qu'il a, et il lui donne l'ignorance qu'il n'a point, parce que la science est une perfection de la personne, l'ignorance une imperfection de la nature. Ou, si vous voulez, nous dirons, avec saint Augustin (*Ibid., et lib. de Nuptiis et concupiscentia*) : Vous semez un grain de blé qui est dépouillé de la paille par le fléau, purifié et émondé par le vent, il produit un autre grain de blé ; mais ce grain qui est produit n'est pas purifié comme le premier, il vient toujours enveloppé de sa paille. Vous jetez en terre le pepin d'un fruit doux et franc, d'une pomme de reinette ou d'une poire de bon-chrétien ; cependant l'arbre qui en provient n'est pas franc, c'est un pommier ou un poirier sauvage ; et pour le rendre bon et savoureux, il le faut enter, il y faut insérer la greffe d'un arbre doux et franc. Ainsi un enfant nouveau-né, encore que le père qui l'a engendré soit catholique, que la mère qui l'a conçu soit dévote, si Jésus-Christ n'est inséré en lui par le sacrement de baptême, c'est un fruit de malédiction, c'est un avorton de nature, c'est une race de péché, morte-paie de damnation, qui ne peut pas être sauvé : *Suscipe insitum verbum quod potest salvare animas vestras*.

Oui, morte-paie de damnation, car en la damnation il y a deux sortes de peine, peine du sens, peine du dam ; la peine du sens, c'est celle du fen et des autres tourments positifs ; la peine du dam, c'est la privation de la jouissance de Dieu. Je ne veux pas dire ce que saint Augustin tient de la peine du sens et des enfants morts-nés, et après lui plusieurs saints docteurs. Mais la peine du dam est sans doute bien plus griève et plus insupportable que la peine du sens, encore qu'il ne nous le semble pas, parce que nous ne nous conduisons que par l'imagination et par les sens. Être privé de Dieu, d'un si grand bien, d'un bien souverain, d'un bien infini qui est notre dernière fin, d'un bien au-

quel nous avons une si grande pente, une si puissante inclination, et en être privé pour jamais, quelle affliction, quelle séparation, quel martyre et quel désespoir ! Lequel aimeriez-vous mieux, ou être sujet à la migraine, ou être privé de la vue ? être sujet à la migraine, c'est une peine de sens ; être privé de la vue, c'est une peine de dam. Vous voyez donc par là qu'une peine de dam et de privation peut être souvent plus à craindre qu'une peine qui afflige les sens. Et si c'est une si grande disgrâce d'être privé de la vue qui nous est commune avec les moucheron, combien plus d'être privé de la vue qui nous est commune avec les archanges ? S'il vous semble que c'est un si grand mal de ne pouvoir voir des jardins, des maisons et des prairies, combien plus de ne voir point Dieu, qui est l'assemblage et le trésor de toute espèce de biens ? *Ostendam tibi omne bonum*. Si c'est une affliction si sensible que d'être privé de la lumière corporelle pour un peu de temps, combien plus d'être privé de la lumière spirituelle et divine pour une éternité ? L'enfant mort-né en sera privé, ne vous y trompez pas ; c'est un article de foi, il n'est pas permis d'en douter : il est souillé du péché, dit saint Paul, *In Adam omnes peccaverunt* (Rom., V, 12), et rien de souillé n'entrera dans le ciel, dit saint Jean (*Apoc.* XXI). Il est l'objet de la colère de Dieu, *Eramus natura filii iræ* (*Ephes.*, II, 3) ; et la colère de Dieu n'est pas une passion, mais une punition ; la colère de Dieu sur cet enfant ne s'apaise jamais, car celui qui n'a pas la foi, la colère de Dieu demeure en lui, dit Jésus-Christ : or cet enfant mort-né n'a pas la foi ni actuelle ni habituelle (*S. Joan.*, III, 36) : non l'actuelle, car il n'en est pas capable ; non l'habituelle, car il ne la pouvait recevoir que par le sacrement, et il est mort sans le recevoir, *Ira Dei manet super eum*.

Et puis, dites que Dieu ne nous a pas faits pour nous perdre ; dites que sa miséricorde ne lui permet pas d'être si rigoureux qu'on dit ; dites qu'il vous épargnera si vous mourez en état de péché ; dites que vous pouvez comprendre l'abîme de ses jugements. A-t-il fait ces pauvres enfants pour les perdre ? Et néanmoins il les laisse bien perdre ; car c'est être perdu que de perdre Dieu, c'est être perdu que de perdre sa dernière fin, c'est être perdu et bien malheureux que de perdre ce qui seul nous peut rendre bienheureux. La miséricorde de Dieu est plus grande que vous ne dites, que vous ne le pensez, que vous ne sauriez ni dire ni penser ; et toutefois cette si grande miséricorde, cette miséricorde infinie ne l'empêche pas d'user d'une telle sévérité sur ces petites créatures. Et s'il est si sévère envers ses enfants pour un seul péché, pour un péché d'autrui, pour un péché qu'ils encourent par le malheur de leur condition, que sera-t-il envers vous, pour vos propres péchés, pour des péchés en si grand nombre, pour des péchés que vous commettez si librement, non pas par ignorance, non par contrainte, non par surprise, mais de gaieté de cœur et de propos délibéré ?

Mais pourquoi est-ce que Dieu permet que l'enfant de cette femme dévote meure sans baptême, et l'enfant de cette fille débauchée le reçoit-il devant qu'il meure ? Saint Augustin vous répond : *Noli investigare si non vis errare* ; ne soyez pas si curieux que d'en vouloir savoir la raison, si vous ne voulez errer. Un Egyptien, portant quelque chose sous son manteau, et son ami lui demandant : Que portez-vous là ? il répondit : Je le cache sous mon manteau, afin qu'on ne sache pas ce que je porte. Puisque Dieu a voulu que ses jugements et ses desseins sur les enfants des hommes fussent secrets et incompréhensibles, pourquoi les voudrions-nous découvrir ? Saint Prosper (*S. Prosper, vel Auctor lib. de Vocatione gentium, lib. II, c. 8, inter opera D. Ambrosii*) vous répond : *De hac altitudine discretionis Dei non conturbabitur cor nostrum, si firma et stabili fide omne iudicium Dei justum esse credamus, nec appetamus habere cognitum, quod voluit esse secretum, ut ibi investigari non potest quare ita iudicet, sufficiat scire quis iudicet* : Notre cœur ne se troublera point de ce profond abîme de la providence de Dieu, si, par une foi stable et bien affermie, nous croyons que tous ses jugements sont très-justes ; ne désirant pas connaître ce qu'il a voulu nous cacher, et ne pouvant savoir la raison de son jugement, nous devons nous contenter de savoir que c'est lui qui en a ainsi ordonné.

Saint Paul vous répond : *Tu quis es qui respondeas Deo, ἀνταποκρισίμενος* ; qui êtes-vous, qui osez disputer avec Dieu et lui demander des pourquoi ? Saint Paul et saint Augustin vous répondent : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! O abîme de la science et de la science de Dieu, et que ses jugements sont incompréhensibles ! Le poète même vous donne cet avertissement, quand il dit :*

*Quid æternis minorem
Consiliis animum fatigas ?*

Car si le juriconsulte (*L. Et ideo, ff. de Legibus Senatusque consultis*) a dit qu'il ne faut pas demander la raison des constitutions impériales, *Rationes eorum que constituentur, inquiri non oportet*, à plus forte raison des constitutions divines. Je pourrais ici ajouter plusieurs autres questions subtiles et curieuses qu'on agite en théologie sur le péché originel ; mais on me dirait, comme à ce bonhomme dont saint Augustin parle : il était tombé en un puits fort profond où il y avait assez d'eau pour l'empêcher de se blesser, mais par bonheur il n'y en avait pas assez pour le noyer : un de ses amis, passant par là et l'entendant crier, s'approche du puits et lui dit : Hé ! comme êtes-vous là tombé ? il répond . Songez plutôt, lui dit-il, comment vous m'en retirerez. Ainsi il importe peu de savoir comme les hommes tombent au péché ; mais il importe beaucoup de savoir comme il les en fait retirer.

2. Or ce péché originel était un mal si désespéré et si incurable, que toutes les houi-

ques des apothicaires ne pouvaient fournir aucune drogue, que tous les alambics des chimistes ne pouvaient distiller aucune essence, que tous les efforts de la nature ne pouvaient produire aucune plante; qu'en tous les trésors et magasins des idées éternelles de Dieu, il n'y avait aucune pure créature possible qui pût remédier à ce mal. Il ne fallait rien moins que l'incarnation d'un Dieu pour incarner cette plaie; il ne fallait rien moins que le sang précieux d'un Dieu pour emplâtre à cet apostume, rien moins que la mort du Fils de Dieu pour médecine à cette maladie mortelle. Les preuves en sont aisées à faire, eu égard à la malice du péché, qui offense une majesté infinie : mais je n'en ai pas le temps, et il n'est pas besoin, vu que c'est une doctrine rebattue : *Extremis morbis extrema remedia* : ce n'est qu'aux extrêmes maladies qu'on applique des remèdes extrêmes. Il faut que le péché soit un mal bien dangereux et bien extrême, puisqu'un remède si puissant, si étrange, si extraordinaire et si extrême lui était tout à fait nécessaire : *Agnosce, homo, quam gravia sunt vulnera pro quibus necesse est Christum Dominum vulnerari? Si non essent hæc ad mortem et mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio Dei Filium moreretur.*

Comment osez-vous donc commettre des péchés mortels à douzaines, blasphémer et jurer dix ou douze fois en un mois? Ah! vous ne savez, ô homme, ce que c'est que péché mortel! car si vous le saviez, vous mourriez plutôt mille fois que d'avoir la moindre pensée de le commettre; vous vous rongeriez plutôt la langue que de prononcer un seul blasphème; vous vous brûleriez plutôt la main que de la porter à aucune action deshonnête ou injuste. Il n'y a piqure de vipère, il n'y a morsure de chien enragé, ni blessure de taureau furieux et indompté qui soit si envenimée, si dangereuse, si incurable et si mortelle comme la plaie que vous vous faites quand vous commettez un péché. Et en effet faites qu'une vipère coule son venin, qu'un chien enragé mette sa dent, qu'un taureau furieux enfonce sa corne dans le cœur de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfants qui sont au monde, quel déplorable spectacle serait-ce? quel horrible carnage? voyez quelle sanglante boucherie? Cependant ce mal ne serait pas si grand, si terrible, si extrême, si funeste ni si difficile à guérir qu'un seul péché mortel que vous commettez. Dieu pourrait fort aisément, par une seule parole, créer une plante ou autre créature, qui servirait de remède très-suffisant et très-efficace à toutes les piqures de cette vipère, aux morsures de ce chien et aux blessures de ce taureau; mais pour remédier à un seul péché, il faut que Dieu même s'abaisse, s'anéantisse et se fasse créature.

3. Ce précieux et inestimable trésor des mérites de Jésus est un très-puissant remède contre le péché originel, mais toutefois inutile et inefficace, s'il ne nous est appliqué. Donnez-moi la meilleure médecine qui ait

jamais été au monde, où on ait mis en infusion les eaux les plus cordiales et les essences les plus salutaires qui se puissent rencontrer : si le malade ne la prend, si on la laisse sur un buffet, elle ne sert de quoi que ce soit. Ainsi, encore que le sang précieux de Jésus, et que les mérites infinis de sa mort soient plus que très-suffisants de nous affranchir du péché, s'ils ne nous sont appliqués et appropriés par le sacrement, ils nous sont inutiles et inefficaces. Aussi nous voyons que l'Écriture attribue à l'eau du baptême les mêmes effets qu'elle attribue au sang adorable de Jésus-Christ, parce que le sang de Jésus influe à cette eau sa vertu. *Sanguis Jesu Christi emundet nos* : Le sang de Jésus-Christ nous nettoie, dit saint Jean (1. S. Joan., I, 7). *Mundans eam lavacro aquæ*, Jésus-Christ nettoie son Eglise par le baptême d'eau, dit saint Paul (*Ephes.*, V). Saint Pierre dit que nous sommes sauvés par le sang de l'Agneau immaculé (1. S. Petri, I, 19). Et saint Paul dit : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis* (*Tit.*, III, 5), que Dieu nous a sauvés par le baptême de régénération.

En saint Jean (1. S. Joan., III, 3, 5), Jésus répète par deux fois avec grande instance, et avec son serment ordinaire, pour mieux l'inculquer, afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance : *Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua, non potest introire in regnum Dei.* Je vous fais vous-mêmes les juges : à qui on doit plutôt croire, ou au ministre qui, étant paresseux d'aller au temple pour baptiser cet enfant, dit que le baptême ne lui est pas nécessaire; ou à Jésus, qui dit si clairement, si expressément et si assurément, qu'il lui est tout à fait nécessaire?

Mais il y a trois sortes de baptême : baptême d'eau, baptême de charité et baptême de sang, *fluminis, flaminis, sanguinis*. Le baptême d'eau est celui dont j'ai parlé jusqu'à présent, qui est absolument nécessaire aux petits enfants; le baptême de charité est la parfaite contrition ou l'amour de Dieu tout pur et désintéressé : ce baptême pourrait en nécessité sauver une personne à qui il serait impossible d'obtenir le baptême d'eau; de là vient que c'est un très-bon et très-sage conseil d'exercer toujours, tant que faire se peut, des actes de parfaite contrition, quand vous voulez vous confesser, et souvent en d'autres occasions, parce que s'il y avait eu quelque manquement essentiel en votre baptême, vous n'auriez point d'autre voie de salut que la parfaite contrition ou l'amour de Dieu. Le baptême de sang c'est le martyre : car qui-conque donne sa vie pour la querelle de Dieu ou pour la foi de Jésus-Christ, est baptisé en son sang, et non-seulement celui qui la donne, mais encore celui qui perd la vie, quoique privé de l'usage de la raison : *Qui perdidit, non pas posuerit animam suam propter me et Evangelium, salvam faciet eum* (S. Marc, VIII, 35).

Ainsi nous honorons comme martyrs les Innocents que Hérode fit tuer, parce que Jésus fut cause, ou au moins occasion, qu'ils perdirent la vie. Ainsi la piété des fidèles ho-

nore comme martyrs, et l'Eglise romaine a mis en son martyrologe, le vingt-huitième jour de février, ces saints ecclésiastiques et séculiers qui gagnèrent la maladie et la mort à servir les pestiférés pour l'amour de Dieu dans Alexandrie, sous l'empire de Valérien, dont les éloges sont rapportés par saint Denys Alexandrin dans Eusèbe (*Lib. VII, c. 16, 17*). Mesdames de la Charité, et vous, bonne femme, qui visitez et instruisez les pauvres avec tant de charité, c'est pour l'amour de Dieu que vous le faites, et pour obéir à l'Evangile, qui le reconmande ; si vous prenez la dernière maladie en ces pieux exercices, les hommes vous enterreront comme des personnes du commun ; mais les anges vous honoreront comme martyr, et ils auront sujet de vous dire : O saute et heureuse femme, encore que l'épée de la persécution ne vous ait pas fait mourir, vous ne laissez pas d'avoir la palme et la couronne de martyr, parce que l'amour de Dieu et l'obéissance à l'Evangile vous a fait perdre la vie : *O sanctissima anima! quam etsi persecutionis gladius non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.*

II. — Ces vérités catholiques doivent servir à trois sortes de personnes, aux prêtres, aux pères de famille et aux femmes mariées. Les prêtres, et principalement les curés, doivent apprendre à éviter l'ivrognerie sur tous les autres vices. L'avarice, l'ambition et autres semblables péchés sont bien indécents et honteux en un prêtre, mais ils ne l'empêchent pas d'administrer validement le baptême ; la seule ivrognerie peut rendre mille sacrements infructueux et invalides, comme nous en avons vu ces jours passés.

Les pères de famille doivent avoir grand soin que leurs femmes, leurs filles et même leurs servantes sachent bien tout ce qui est nécessaire pour l'essence de ce sacrement, et qu'elles sachent bien ce que je m'en vais dire : en cas de nécessité chacun peut baptiser un enfant, même le père ou la mère, faute d'autre ; et si vous voulez qu'il soit sauvé, voici ce qu'il faut faire : il faut prendre de l'eau naturelle, il n'est pas besoin qu'elle soit bénite, ni qu'il y ait du sel ; mais il ne faut pas que ce soit de l'eau rose, ni de la salive, ni de l'eau-de-vie, ni de l'eau faite par artifice ; il faut de l'eau naturelle, la première qu'on trouve, eau de puits, ou de pluie, ou de fontaine, ou de rivière, ou de mer, ou de neige fondue ; il en faut mouiller le corps de l'enfant, la tête tant que faire se peut ; et si on ne peut mouiller la tête, il faut mettre l'eau sur la poitrine ou sur le bras, ou sur le pied, ou sur quelque autre partie nue ; et la même personne qui mouille l'enfant doit, en mettant l'eau, dire ces paroles bien distinctement : Enfant, je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Amen. Mais l'enfant qui serait baptisé sur une autre partie que sur la tête, quand il montrerait la tête, il le faudrait baptiser derechef, en disant : Enfant, si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; parce que le baptême qui est

donné sur une autre partie que sur la tête, n'est pas si assuré, dit saint Thomas (*III p., q. 66, art. 7, ad tertium*).

Et quand vous n'êtes pas bien assuré qu'il soit mort, vous le devez baptiser sous condition, et dire : Si tu es vivant, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (*Suares, tom. III, in III part. disp. 20, sect. 2*) : car comme saint Augustin (*tom. VI, lib. I de Adulterinis conjugis, c. 26*), parlant d'un catéchumène qui est tombé en apoplexie sans demander le baptême, dit qu'il le faut baptiser, parce qu'il vaut mieux se mettre en danger de donner le baptême à un homme qui ne le veut pas, que de le refuser à un qui le veut, *Salius est nolenti dare, quam volenti negare* : ainsi quand on doute si un enfant est en vie, il vaut mieux se mettre en danger de baptiser un enfant mort, que de ne pas baptiser un enfant vivant, vu même que la vie de ces petites créatures est si faible et imperceptible qu'on les pense quelquefois tout à fait morts, quoique longtems après ils donnent des signes de vie. Je dis qu'il est bon que toutes les femmes et filles sachent bien cela, parce qu'il se peut faire que votre femme accouche inopinément d'un enfant qui soit aux abois, et qu'il n'y ait en la chambre que votre fille ou votre servante, et si elles ne le savaient pas baptiser, il courrait risque de son salut ; et quand cela n'arriverait en tout le monde qu'une fois en cent ans, il faudrait pour l'éviter que chacun apprît avec grand soin la matière et la forme du baptême, tant le salut d'une âme est de conséquence.

Et cela derechef est de si grande importance, que j'ai vu des évêques très-doctes et très-pieux, comme l'archevêque de Cambrai, qui est mort depuis peu en odeur de sainteté, et d'autres, qui conseillaient à tous les curés de baptiser à l'église, avec condition, tous les enfants qui avaient été baptisés par les femmes à la maison, parce qu'encore que quelques-unes sachent très-bien la matière et la forme du baptême, elles sont néanmoins tellement surprises et embarrassées dans ces conjonctures, que pour l'ordinaire elles ne savent pas ce qu'elles font : et ce n'est pas seulement le sentiment de ces évêques, mais c'est l'opinion expresse de saint Thomas (*Opusc. 65, quod est de officio sacerdotis, paragrafo ultimo*), qui en vaut cinquante. Et j'ajouterais même que quand vous êtes en vos maisons des champs, si vous avez de la charité, vous devez vous approcher adroitement des sages-femmes, et les interroger, pour voir si elles savent comme il faut baptiser, et le leur enseigner ; car nous en avons souvent trouvé qui ne le savaient pas.

Enfin les femmes mariées doivent apprendre qu'elles sont très-coupables devant Dieu si leur enfant vient à mourir sans baptême, ou parce qu'elles diffèrent trop à le lui faire donner, comme pour attendre un parrain, ou pour d'autres raisons et considérations humaines, ou parce qu'elles se blessent et qu'elles accouchent avant terme : quand cela arrive sans votre faute, vous pouvez vous

consoler sur votre innocence et adorer la providence de Dieu : mais quand vous vous blessez par votre faute, lolâtrant, ou dansant, ou bien vous mettant en colère, ou portant de trop gros fardeaux, c'est un mal qui n'a point d'excuse et qui mérite d'être pleuré inconsolablement le reste de vos jours.

III. — 1. Car si c'est un si grand malheur pour ces pauvres enfants que de ne pas recevoir la grâce du baptême, quoiqu'il n'y ait point de leur faute, quelle disgrâce est-ce pour vous, quel désastre et quel malheur inconcevable que de perdre cette même grâce après que nous l'avons reçue, et la perdre par notre pure faute, pour une passion, pour une bagatelle et pour une chimère ? Il est si difficile de recouvrer cette perte, que saint Paul met cela au nombre des choses impossibles : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœlestis, et participes facti sunt Spiritus Sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam* (Hebr. VI, 4). Il est impossible, dit saint Paul, c'est-à-dire très-difficile, disent les saints interprètes (S. Ansel., Dionys., Chart., Litanus, Hugo cardin., Pitelman, Vasquez), que ceux qui, ayant reçu le sacrement d'illumination, c'est-à-dire le baptême, et goûté le don céleste, et reçu le Saint-Esprit, soient retombés : il est, dis-je, très-difficile qu'ils soient renouvelés par la pénitence.

2. Saint Ambroise (*Lib. II de Pœnit.*) m'apprend que, *Facilius inveni qui innocetiam servarint, quam qui congrue egerint pœnitentiam*; ce grand prélat avait eu longtems la conduite des consciences, il était le refuge et le port assuré de ceux qui se convertissaient, car sa porte était ouverte et son accès très-facile à tout le monde; et néanmoins il disait : J'ai trouvé plus de gens qui ont conservé la grâce baptismale, que je n'en ai trouvé qui aient fait une vraie pénitence après l'avoir perdue. Saint Pacian, en l'épître troisième qu'il écrit à Symphonien, dit : *Baptisma est sacramentum Dominicæ passionis. Pœnitentium venia, est meritum confidentis. Illud omnes adipisci possunt, quia gratia Dei donum est, id est gratuita donatio, labor vero iste paucorum est qui post casum resurgunt, post vulnera convalescunt.* La grâce du baptême se donne par le seul mérite de la passion du Fils de Dieu, et tous la peuvent aisément acquérir, parce que c'est un pur don de Dieu; mais peu de gens obtiennent le pardon des péchés commis après le baptême, parce qu'il ne s'acquiert que par les travaux de la pénitence.

3. Voilà justement la vraie raison de cette vérité. La pénitence est un second baptême, un baptême non d'eau élémentaire, mais de larmes; baptême laborieux, pénible et douloureux, dit le concile de Trente (*Sess. 14, cap. 2*); car les péchés commis après le baptême sont plus grands sans comparaison, plus énormes et plus indignes de pardon que les péchés des infidèles : les chrétiens qui seront damnés seront bien plus tourmentés en enfer que les païens, dit saint Paul; *Illumi-*

nati sunt, ils ont la connaissance de Dieu, ils savent ou doivent savoir sa sainte volonté et ses divins commandements : le grand mal que c'est de les transgresser et d'offenser une si haute et si excellente majesté ! Le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui ne la fait pas, sera plus rudement châtié, dit Jésus-Christ. Quand nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, à peine y a-t-il aucune victime qui puisse expier ce péché, dit saint Paul.

Nous ne sommes pas étrangers, mais nous sommes les domestiques de Dieu, ses enfants et ses bien-aimés, *Gustavimus donum cœlestis*. Nous avons l'honneur d'être reçus à sa table, de manger de son pain et d'être nourris de sa chair; si donc nous l'offensons après tant de grâces, l'offense lui est bien sensible, c'est une ingratitude monstrueuse, comme quand un de vos gens vous trahit, vous avez accoutumé de dire : Si c'était un autre, je ne m'en soucierais pas; mais un tel qui m'appartient de si près, que j'avais tant obligé, ah ! cela me perce le cœur. Ainsi Jésus-Christ dit : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : tu vero homo unanimis, notus meus qui simul mecum dulces capiebas cibos. Veniat mors super illos.* Si un Turc, un Juif, un païen, ou tout autre infidèle, qui est mon ennemi, m'offense, l'injure ne m'est pas si sensible; mais vous, un chrétien, qui avez contracté amitié avec moi, qui avez été assis à ma table, comment avez-vous la malice de commettre le péché, qui me désoblige au dernier point ? *Participes facti sunt Spiritus Sancti*; nous avons reçu la grâce de Dieu par le baptême, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, des habitudes surnaturelles, des secours et de facilités pour vaincre les tentations : si nous péchons nonobstant ces faveurs, nous avons beaucoup moins d'excuse.

4. Quelques auteurs assurent que Constantin, avant sa conversion au christianisme, était infecté de lèpre, et que les médecins lui avaient dit que, pour guérir, il fallait se faire un bain de sang humain : il se disposait à faire égorger plusieurs petits enfants pour avoir de leur sang; saint Pierre lui apparut, et lui donnant horreur d'une cruauté si détestable, lui dit qu'il devait plutôt se baigner dans les eaux salutaires du baptême : ce qu'ayant fait, il se trouva entièrement guéri. Mais supposons qu'il eût suivi le conseil des médecins, et qu'ayant été nettoyé de sa lèpre dans le sang de ces petits enfants, il eût été si malavisé que de hanter les lépreux et d'en reprendre le mal : qu'en eût-on dit, qu'en eût-on pensé ? N'eût-on pas dit qu'il méritait bien de n'en être jamais délivré ? Vous étiez atteint de la maudite lèpre du péché : le Fils de Dieu vous en a affranchi au baptême, vous baignant en son sang adorable, dont la moindre goutte est mille fois plus précieuse que le sang de tous les enfants du monde; ne serez vous pas bien misérable, si pour un plaisir sensuel ou une folle passion vous retombez au péché ? Ne le faites pas, jeunes gens, si vous êtes sages; ne le faites

faisant ses membres, nous a remis en grâce, nous a rendus dignes de nous présenter à son Père : *Ut redimeret sibi populum acceptabilem* (Tit., II, 14) ; car, pour s'approcher d'une si haute majesté, il ne faut pas être mesquin, esclave, homme vil et abject, il faut être prêtre et d'une prêtrise royale. Jésus, Homme-Dieu, a été consacré à cet effet : il a été fait prêtre par une onction divine, par l'impression d'un caractère substantiel et incréé, par l'application de la subsistance du Verbe à la sainte humanité, subsistance qui est appelée, par saint Paul (Hebr., I, 3), le caractère et la figure de la subsistance du Père, *Figura substantiæ ejus* (Grâce, χαρακτήρ).

Or vous savez que, dans la religion chrétienne, on offre deux sortes de sacrifices : premièrement, un sacrifice réel, vrai et substantiel : le très-auguste, adorable et redoutable sacrifice de l'eucharistie ; les prêtres sont consacrés particulièrement et participent plus abondamment au sacerdoce de Jésus-Christ pour offrir ce sacrifice ; secondement, il y a un sacrifice impropre, mystique et métaphorique, qui est celui des prières, des aumônes, des pénitences et autres bonnes œuvres : *Talibus enim hostiis promeretur Deus : Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem* (Hebr., XIII, 16 ; Rom. XII, 1). Et afin que les chrétiens le puissent offrir dignement, méritoirement et agréablement à Dieu, ils sont consacrés au baptême, ils sont faits participants de la prêtrise royale de Jésus. Ce qui fait que saint Pierre les appelle, *Regale sacerdotium, gens sancta* ; ainsi le jour de votre baptême, c'est le jour de votre sacre, le jour de votre onction solennelle, auquel vous avez été destiné et rendu digne de vous adresser à Dieu, de la part de son Fils et comme un de ses membres, de lui offrir des hosties spirituelles, des prières, des aumônes, des mortifications et des actions saintes.

J'ai été bien aise de voir dans saint Augustin, en l'épître 28, qu'il écrit à saint Jérôme (Tom. II, quinta columna post initium), qu'il croit probablement que les enfants qui meurent, après le baptême, sont récompensés de Dieu des maladies qu'ils ont souffertes pendant leur vie : *Quis novit quid parvulis de quorum cruciatibus duritia majorum contunditur, aut exercetur fides, aut misericordia probatur ? quis, inquam, novit quid ipsis parvulis in secreto judiciorum suorum bonæ compensationis reservet Deus*. Votre enfant n'a vécu que trois semaines, pendant lesquelles il a été malade et a souffert des douleurs très-sensibles ; vous ne l'avez fait baptiser qu'au septième jour ; et ainsi pour tout ce qu'il a souffert, en cette première semaine, néant, point de récompense dans le ciel, parce qu'il n'était pas encore membre du Fils de Dieu, mais esclave du diable. Mais ce qu'il a enduré pendant les derniers quinze jours, lui est méritoire et utile en l'autre vie.

Le Fils de Dieu disait à ses disciples : Celui qui croira et aura été baptisé, sera sauvé : *Qui crediderit et baptizatus fuerit*. Tous ceux

qui sont baptisés, sont-ils sauvés ? Oui : mais la plupart de ceux qui ont reçu le sacrement, ne sont plus baptisés, ne sont plus nettoyés du péché, ils en sont beaucoup plus souillés qu'avant le baptême. Plusieurs tâchent de faire comme ces anciens Israélites dont il est fait mention au livre des Machabées, qui se dégoûtaient d'être du peuple de Dieu ; ils s'adonnaient aux superstitions des gentils, ils renouaient à leur circoncision, *fecerunt sibi præputia*, et ils se faisaient des prépuces par l'invention de certains médecins, dit Baronius. Et je ne doute point que si le caractère du baptême n'était tout à fait ineffaçable, on verrait la moitié des chrétiens débaptisés et dégradés, tant ils méconnaissent et méprisent une grâce si précieuse.

Conclusion. — Cependant ne pensez pas que les cérémonies qu'on pratique en votre baptême, soient de simples compliments, des actions creuses et frivoles ; ce sont des grands et divins mystères qu'on accomplit en vous ; ce sont des instructions très-importantes qu'on vous donne, ce sont des charges et des obligations très-étroites qu'on vous impose ; ce sont des cédules et des promesses très-onéreuses que vous faites ; on n'y fait pas un petit signe de croix, on n'y dit pas la moindre parole dont on ne vous demande un compte très-rigoureux au jugement de Dieu. Et quand vous vivez selon les maximes du monde et de la chair, vous démentez tout cela, vous osez dédire et défaire ce qu'on a dit et fait de votre part, en une action si sérieuse.

Car le nom de chaque chose exprimant son essence, on vous a donné un nom au baptême, pour vous apprendre que jusqu'alors étant en état de péché, vous n'étiez rien en l'estime de Dieu, et que recevant la grâce par ce sacrement, vous avez commencé d'être en grande considération devant Dieu, *Novi te ex nomine*. Mais le péché mortel étant plus odieux que l'originel, quand vous le commettez, vous n'êtes plus rien devant Dieu, vous êtes l'objet de son mépris, de sa haine et de sa colère, beaucoup plus que devant le baptême. On vous a donné même le nom d'un saint, pour vous porter à l'honorer, à l'invoquer et à l'imiter, et vous n'en faites rien du tout.

On vous a mis en la bouche le sel béni, pour vous dire qu'étant fait membre de celui qui est le Verbe divin et la Parole du Père, toutes vos paroles devaient être assaisonnées de prudence, de douceur, de charité, de pureté et de sainteté ; comme si Dieu même parlait : *Si quis loquitur quasi sermones Dei : sermo vester semper in gratia sit sale conditus* (I S. Petri, IV, 11 ; Coloss., IV, 6), et vous ne dites pas six paroles qu'il n'y en ait quatre d'impureté, de colère ou de médisance.

On a appliqué de la salive sur vos sens, pour vous enseigner que vous ne deviez vous servir de vos sens qu'avec grande sagesse et discrétion, et pour le service de celui qui est la sagesse éternelle : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pulchra, quæcumque justa,*

sacrement. Il y a les parties accidentelles, les cérémonies, les actions saintes et sacrées qu'on pratique devant et après le sacrement, et qui servent d'ornement, de parure et d'embellissement à l'essence du mystère.

Jésus-Christ les a enseignées à ses apôtres, pendant les quarante jours qu'il demeura avec eux, entre sa résurrection et ascension : *Per dies quadraginta, apparens eis, et loquens de regno Dei*; il ne dit pas *deregno cœlorum*, mais *de regno Dei*, c'est-à-dire de l'établissement de l'Église, des cérémonies, des pratiques religieuses et sacrées qu'il y fallait instituer : car, premièrement, comme l'essence des sacrements consiste en des actions basses et chétives en apparence, comme de jeter un peu d'eau sur un enfant, le peuple, qui ne se touche que par les sens, les mépriseraient aisément, si la pompe et la majesté des cérémonies extérieures ne leur donnaient du relief, du lustre et de l'éclat. Secondement, Jésus-Christ, ayant institué la forme des sacrements en paroles fort courtes et fort concises, à cause des diverses nécessités et occurrences qui pouvaient arriver, il est besoin que les cérémonies instruisent plus expressément, plus clairement et plus distinctement le peuple de la fin pour laquelle les sacrements sont institués, et des effets surnaturels qu'ils produisent. Il y a donc pour ces raisons trois principales cérémonies au baptême : l'exorcisme, le catéchisme et les onctions, que les hérétiques de ce temps avouent être très-anciennes.

I. — La première, c'est l'exorcisme, par lequel on chasse le diable, afin qu'il n'empêche pas les effets de la grâce baptismale, et afin que le sacrement soit traité plus dignement et avec plus de révérence, n'étant pas administré à une créature possédée de l'esprit malin; car la créance de l'Église a toujours tenu et tient encore pour tout assuré que l'enfant qui est en état de péché originel, est en la puissance et possession du diable, en suite de ces paroles : *A quo captivi tenentur, ad ipsius voluntatem*. On le chasse par la salive et par l'attouchement des doigts, à l'exemple de Jésus-Christ (*S. Marc., VII, 34*), qui délivra un pauvre homme d'un démon muet qui le tourmentait, lui appliquant de la salive et lui mettant ses doigts dans les oreilles; mais on le chasse principalement par le souffle, pour plusieurs raisons.

Premièrement, c'est qu'il n'y a rien si contraire à l'esprit malin que l'Esprit divin, et le Saint-Esprit est très-bien représenté par le souffle; car comme le souffle se forme par la systole et la diastole des deux parties du poumon, ainsi le Saint-Esprit est produit par la spiration active de deux personnes, par l'amour et l'inclination mutuelle du Père au Fils, et du Fils au Père. Secondement, Satan a en horreur le souffle, parce que cela lui remet en mémoire que Jésus-Christ envoyant ses apôtres pour ruiner le règne du diable, il leur donna le Saint-Esprit par une halenée de sa bouche : *Insufflavit in eos, et dixit: Accipite Spiritum sanctum*. Et la poitrine des chrétiens, et principalement des

prêtres, étant un divin sanctuaire, où Jésus entre si souvent par l'eucharistie, le souffle qui en sort est effroyable et terrible au démon : *Tanquam leones ignem spirantes diabolo formidolosi* (*S. Chrys.*). Troisièmement, on le chasse par le souffle, pour lui montrer qu'il a si peu de force et qu'il est si peu de chose au regard de Jésus, que l'Église, qui est son épouse, a tant d'empire sur lui, et qu'elle en fait si peu d'état, qu'elle ne daigne employer qu'un peu de vent pour le débutsquer du lieu où il s'était retranché, ce qui fait enrager cet esprit orgueilleux.

Au reste, cette cérémonie est si ancienne et pratiquée si universellement dans toute l'Église, que saint Augustin (*L. I de Peccatorum meritis et remissione, c. 34*) prouve par cette coutume de l'Église que les enfants sont nés en péché originel et en la puissance du diable : *Quid in eis agit exorcismus, si in familia diaboli non tenentur?* Et disputant contre Julien, hérétique pélagien (*Tom. VII, lib. VI, contra Julian., c. 5, sub initium*), il lui dit : Tu n'as eu garde de répondre à l'argument que j'avais tiré de la coutume universelle de l'Église, qui chasse par le souffle le diable, des enfants qui doivent être baptisés, parce que tu voyais bien que si tu eusses osé improuver une coutume qui est en usage par tout le monde, tout le monde t'aurait sifflé et rejeté toi-même : *Tanquam ipse ab orbe toto exsufflandus esses, si huic exsufflationi qua princeps mundi a parvulis ejicitur foras, contradicere voluisses*. Et saint Denys (*De Eccl. hierar., cap. 2*), disciple des apôtres, dit que lorsque le catéchumène était adulte, avant que d'être baptisé, il soufflait trois fois vers l'Occident, puis il se retournait vers l'Orient pour renoncer à Satan et se donner à Jésus-Christ.

Le Fils de Dieu, en l'Évangile, nous avertit sagement de ne pas donner sujet au diable de retourner en notre âme, de ne lui pas ouvrir la porte de notre cœur par le péché actuel : *Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida et iniquosa quærens requiem, et non inveniens dicit: Revertar in domum meam unde exivi; et cum venerit, invenit eam scopis mundatam et ornatum. Tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et ingressi habitant ibi, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (*S. Matth., XII, 44; S. Luc, XI, 24*). Quand l'esprit malin a été chassé d'un homme par le baptême, il rôde par des pays secs, c'est-à-dire, dit saint Chrysostome, par les provinces des païens et autres infidèles, qui ne sont point arrosées par les eaux salutaires du baptême; mais n'y trouvant pas son compte ni de quoi contenter son humeur et satisfaire sa passion : *Quærit requiem et non invenit*. C'est un esprit brouillon et remuant, il a un génie orgueilleux et ambitieux; il est appelé exterminateur, le chef et le roi des orgueilleux; son humeur est de ravager et détruire tout ce qu'il peut, son ambition le porte à vouloir occuper le trône de Dieu; les âmes des infidèles sont trop basses et chétives pour le contenter: il n'y

est pas logé assez honorablement à son avis, il n'y trouve rien d'excellent pour le gâter et ravager; il tâche donc de retourner en sa première maison, en l'âme du chrétien, d'où il a été chassé; il la trouve nettoyée par l'eau du baptême, ornée des dons du Saint-Esprit: s'il la peut faire consentir au péché mortel, il est ravi d'y faire un grand dégât, d'y ruiner les trésors des grâces et des vertus infuses que Dieu y avait mises; il flatte son ambition de se voir assis au même siège où Dieu était un peu auparavant logé et adoré; il prend avec soi sept autres démons, les démons qui président aux sept péchés capitaux: et ainsi ce pauvre homme est plus malheureusement possédé qu'il n'était avant le baptême: il n'avait qu'un démon, il en a à présent sept; il n'avait que le péché originel, et il a maintenant des péchés actuels.

Si votre enfant était possédé du diable en son corps, que ne voudriez-vous pas faire pour l'en délivrer? quels jeûnes, quelles prières, quelles aumônes et quels pèlerinages ne voudriez-vous pas entreprendre pour l'affranchir de cette captivité? D'où vient donc que vous ne faites rien pour l'empêcher d'être possédé en l'âme par le péché mortel? Il vaudrait bien mieux qu'il eût le corps possédé que le cœur, car Satan a eu quelque pouvoir sur le corps du Fils de Dieu, quand il le prit et le porta sur le pinnacle du temple, mais il n'a jamais eu aucune puissance sur son âme. Si votre enfant n'était possédé qu'en son corps, il en serait délivré à la mort. Comme les rats sortent d'une maison qui tombe par terre, ainsi les démons sortent d'un corps qui se réduit en cendres; mais ayant l'âme possédée, c'est pendant la vie et après la mort, c'est pour toujours, c'est pendant une éternité. D'où vient donc que vous ne faites rien pour empêcher cette possession? d'où vient que vous y disposez vos enfants, et que vous la leur procurez? *Immolaverunt filios suos, et filias suas demoniis*. Si on vous faisait la demande que Jésus fit au père d'un enfant possédé: Y a-t-il long-temps que cela lui est arrivé? vous pourriez répondre comme lui, *ab infantia*, dès son enfance. Quand il était petit, je le maudissais et l'envoyais au diable, ce n'est pas merveille si Satan le possède, le conduit, le gouverne et le rend désobéissant, rebelle, arrogant et vicieux comme il est: *Dæmone replentur parvuli, quando a parentibus diabolo offeruntur* (Serm. 51), dit saint Pierre Chrysologue.

Quand le saint patriarche Noé voulut châtier son fils dénaturé Cham, pour s'être moqué de son père, il n'osa pas le maudire; il donna sa malédiction à Chanaan, son fils, au lieu de la donner au père, *Maledictus Chanaan*. C'est, disent les saints, qu'au sortir de l'arche, après le déluge, Dieu avait donné sa bénédiction aux trois enfants de Noé: *Benedixit Sem, Cham et Japhet*; et le saint patriarche ne voulut pas maudire celui que Dieu avait béni. Et comment osez-vous donc maudire votre enfant, que Dieu a béni? Comment

osez-vous donner au diable celui que vous avez offert à Jésus, au baptême? Comment osez-vous accoutumer au vice celui que vous devez instruire à la piété et aux vertus chrétiennes, dès son enfance? Si on demande à votre fille: Depuis quand êtes-vous vaine et coquette? elle pourrait dire: *Ab infantia*; quand j'étais encore toute petite, on avait grand soin de me parer, on me parlait d'atours, de belles coiffes, de danses, d'amourettes, de mariage, d'avoir des serviteurs; on prenait grand soin que j'eusse le corps bien droit et bien fait; on ne se souciait pas si mon âme devenait courbée et contrefaite. Si on demande à votre enfant: Depuis quand êtes-vous libertin et débordé? *Ab infantia*, dès mon enfance; quand je disais des mots de gueule, des paroles dissolues et lascives, ma mère ne m'en disait rien et mon père s'éclatait de rire. Cela est vrai, la négligence des pères et des mères à élever leurs enfants en la crainte de Dieu, et les mauvais exemples qu'ils leur donnent, ruinent tout à fait en eux la grâce et les effets du baptême.

II.—1. Le Fils de Dieu, envoyant ses apôtres par tout le monde, pour prêcher l'Evangile et pour baptiser les peuples, dit par deux fois: Enseignez-les; *Docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* (S. Matth., XXVIII, 20); parce qu'il faut enseigner, avant le baptême, celui qu'on veut baptiser, afin de le disposer à recevoir dignement ce sacrement; et après le baptême, il le faut instruire pour conserver et cultiver en lui la grâce baptismale, qu'il a reçue.

2. Ainsi, en la primitive Eglise, quand un adulte, c'est-à-dire un homme qui a l'usage de raison, demandait le baptême, on le laissait plusieurs mois, et quelquefois des années entières, dans le catéchuménat: c'était le noviciat et l'apprentissage du christianisme, où l'on faisait le catéchisme à ceux qui voulaient être chrétiens, et on leur enseignait, non-seulement les choses spéculatives et les mystères de la foi, mais encore les choses de pratique, la crainte de Dieu, la malice du péché qui l'offense, la terreur de ses jugements, l'esprit de piété, d'humilité, de pauvreté et de charité, que les fidèles doivent avoir; et c'est une des raisons pourquoi ils appelaient le baptême *φωτισμός*, illumination; et les baptisés, illuminés; *Quia accepit homo primi et increati luminis consortium, omniumque divinarum illustrationum principium*, dit saint Denys (*De Eccles. Hierarchia, cap. 3, partie I*).

3. A présent que les enfants qui sont baptisés sont incapables d'instructions, avant le baptême, l'Eglise laisse cette commission aux pères et aux mères, et à faute d'eux, au parrain ou à la marraine. Ne vous y trompez pas; il vous semble que pour être parrain ou marraine, il n'y a autre chose à faire qu'à donner votre nom à l'enfant, le tenir sur les fonts, le reconduire à la maison et lui donner quelques étrennes. Vous prenez bien d'autres charges que cela: vous

vous engagez à une obligation très-étroite et très-onéreuse; vous vous rendez sa caution. L'Eglise ne le reçoit au baptême que sur la promesse que vous faites de l'instruire en la foi et aux bonnes mœurs. Les Pères de l'Eglise vous appellent pleiges, répondants, cautions, maîtres en la foi et les directeurs spirituels de l'enfant (*cap. Vos ante omnia, de Consecr., dist. 4*).

Saint Paul dit que, déjà de son temps, la foi catholique était annoncée par tout le monde, que la doctrine des apôtres était répandue par toute la terre : *In omnem terram exiit sonus eorum* (*Rom., I, 8*). Saint Chrysostome demande comment est-ce que cela s'est pu faire en si peu de temps? Comment est-ce que douze apôtres, en si peu d'années, ont pu défricher tant de terres, cultiver tant de peuples et convertir tant de monde? Comment est-ce que douze prédicateurs ont pu instruire tant de familles, de villes, de provinces, de royaumes et de nations? Saint Chrysostome répond : C'est que les fidèles étaient fort soigneux de s'instruire l'un l'autre. Un apôtre ayant converti et instruit en la foi ceux d'une maison, ceux-ci instruisaient leurs voisins, ces voisins en instruisaient d'autres. Ainsi la foi et la doctrine chrétienne se propageaient en fort peu de temps; au lieu que maintenant, il y a partout une déplorable ignorance de Dieu et du salut, parce qu'on n'a point de charité les uns pour les autres; on ne se contente pas de ne pas instruire les voisins, on n'instruit pas même les domestiques, pas même les enfants, dont on est le père et la mère, le parrain et la marraine.

N'est-ce pas une grande misère digne d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir le peu de fruit et le peu d'effet que produit en vous la grâce baptismale? Voilà un enfant qui a reçu le baptême, et par conséquent, la grâce de Dieu, sans doute, puisqu'il n'y pouvait mettre d'empêchement; et avec la grâce de Dieu, les sept dons du Saint-Esprit : le don de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de piété, de force et de crainte de Dieu; les habitudes surnaturelles, les vertus infuses, les théologiques, les cardinales et les autres qui en sont les suites. Et toutefois, quand il est grand, il ne ressent rien de tout cela; on ne voit point d'effets, point de fruits de si belles plantes; il est aussi fier, lascif, intempérant et vicieux que s'il n'était pas baptisé. C'est que ces bonnes plantes ne sont point cultivées en lui; il a la grâce en habitude, mais il a aussi la concupiscence; car la grâce baptismale n'éteint pas la concupiscence, elle donne seulement des forces pour y résister. La concupiscence est continuellement cultivée en cet enfant; elle trouve partout des objets qui lui sont propres, des sujets sur lesquels elle se peut exercer : comme la vanité, l'émulation et la jalousie contre ses compagnons, les jeux, les passe-temps, les friandises, les cajoleries, les compagnies de filles et de garçons, et les sottises; ce n'est

donc pas merveille si elle se produit et se fait voir.

La grâce, au contraire, est délaissée et négligée en cet enfant; elle ne trouve jamais des objets qui lui soient convenables, des sujets sur lesquels elle puisse agir et opérer. Vous ne parlez jamais à votre enfant de Dieu, de Jésus-Christ, de ses perfections ni de ses bénéfices; de la piété, de l'humilité, de la dévotion et des autres vertus chrétiennes; vous ne le faites pas prier Dieu; vous ne l'accoutumez pas à donner l'aumône, à aimer les pauvres, à endurer les injures, à mortifier sa sensualité ni à rompre sa volonté; ce n'est donc pas merveille si la grâce demeure oisive et inféconde en lui. Il est comme une terre où l'on a jeté de très-bonne semence, mais qui n'est jamais défrichée, arrosée ni échauffée par les rayons du soleil: le bon grain y demeure stérile; les ronces et les chardons y croissent en abondance : *Ascendebant vepres libidinis super caput meum, et non erat manus eradicans*, dit saint Augustin, parlant de soi. Quand j'étais petit garçon et que je disais quelque sottise, ou que je faisais quelque action impertinente, pourvu qu'il y eût tant soit peu d'esprit et de gentillesse, au lieu de me reprendre, on m'applaudissait: Courage, disait-on, voilà un joli garçon; il aura de l'esprit, il sera quelque jour un habile homme.

Le même saint docteur (*S. Aug., ser. 163, de Tempore*) dit ailleurs : *Hoc itaque admoneo, fratres, ut quicumque viri, quæcumque mulieres de sacro fonte spiritualiter exceperunt, cognoscant se pro ipsis fidejussores apud Deum extitisse, et ideo semper illis sollicitudinem veræ charitatis impendant et admoneant ut castitatem custodiant, parentes honorent*, etc. : Mes frères, je déclare à tous ceux qui sont parrains et marraines, qu'ils se sont rendus cautions devant Dieu pour leur filleuls, et qu'ils sont obligés d'en avoir soin et de leur rendre les devoirs d'une vraie charité. Et, en effet, si vous avez tant soit peu d'amour de Dieu et de charité envers le prochain, quand vous avez un filleul, vous le devez faire venir à votre maison de temps en temps, l'instruire aux mystères de la foi et à la pratique des vertus chrétiennes, lui faire savoir que vous avez répondu pour lui à Dieu et à son Eglise; qu'il a renoncé au diable et à ses œuvres, qu'il a promis de vivre en hon catholique, et que sur cette promesse, il a reçu l'onction, il a été oint et consacré pour avoir l'honneur de participer à la royauté et au sacerdoce de Jésus.

III. — Pour l'intelligence de quoi, vous vous souviendrez que, par le péché du premier homme, nous étions tellement éloignés, disgraciés et détestés de Dieu, que sans le dessein de l'Incarnation, non-seulement nous n'eussions obtenu aucune miséricorde, mais eût été même une présomption et témérité que de la demander et de s'approcher de Dieu pour lui faire quelque offrande : lisez saint Augustin (*tom. VI, in illud Psal. CVIII : Oratio ejus fiat in peccatum*), vous verrez qu'il le dit. Jésus, se faisant homme, nous

pas, jeunes filles ! Si vous avez encore la grâce baptismale, si vous êtes encore revêtus de cette belle robe, que saint Augustin appelle la robe de soie, *Vestem holosericam* (*Homilia 16, ex 50*), de cette robe d'innocence qu'on vous a donnée au baptême ; conservez-la soigneusement. Il n'y a point d'étoffe si précieuse que la soie ; mais il n'y en a point aussi de si difficile à nettoyer, quand elle est une fois gâtée : il n'est rien de si grande valeur que l'innocence, rien de si difficile à recouvrer, quand elle est une fois perdue.

Dites donc, comme saint Genés (*Anno 303, 25 augusti, sub Diocletiano*), et faites comme lui ; c'était un païen, un comédien, qui, pour donner du passe-temps à l'empereur et au peuple, se moquait des chrétiens en plein théâtre, qui tournait en bouffonnerie les dévotions de l'Eglise, et contrefaisait les cérémonies du baptême : il habilla donc en prêtre, avec une soutane et un surplis, un de ses bouffons, puis, contrefaisant le malade, il demanda le baptême à son camarade, qui en fit les cérémonies ; mais, comme il fut sur le point de le baptiser, deux anges apparurent à Genés, lui montrèrent un livre où tous les péchés de sa vie étaient écrits, disant que s'il voulait croire en Jésus-Christ et être baptisé tout de bon, ses crimes seraient effacés ; il le voulut de bon cœur, et à mesure qu'on lui versait de l'eau, il vit que ses péchés s'effaçaient : il confesse publiquement sa foi, il dit à l'empereur ce qu'il avait vu, qu'il était véritablement chrétien, qu'il se repentait d'avoir persécuté les fidèles, et qu'il était prêt à mourir pour Jésus. L'empereur le fait fouetter cruellement, rouer de coups de bâtons, étendre et disloquer les os sur le cheval, gratter les côtes avec des ongles de fer, y appliquer des flambeaux ardents ; il disait, à tous ces tourments : Il n'est point d'autre Dieu que Jésus-Christ, quand vous me feriez mourir mille fois, vous ne l'arracherez point de mon cœur, vous ne l'ôtez point de ma bouche. Oui, mon Sauveur, vous seul êtes Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ! faites-nous la grâce de souffrir plutôt toute sorte de tourments que de reconnaître jamais d'autre Dieu que vous, de mourir plutôt mille fois que de démentir une seule fois les promesses que nous vous avons faites au baptême, d'employer nos esprits, nos cœurs, nos bouches et nos vies à vous adorer, aimer, louer et servir en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXIV

Des cérémonies du baptême.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
(*Hebr., XI.*)

Encore que ce que nous disions hier de la nécessité du baptême se doive entendre proprement et précisément de l'essence de ce sacrement, c'est-à-dire de la matière et de la forme, nous pouvons dire néanmoins que les cérémonies y sont nécessaires, non pas d'une

nécessité absolue et essentielle, mais accidentelle et de bienséance, *Ad bene esse*. Il y en a trois principales, qui feront les trois points de ce discours : l'exorcisme, le catéchisme et les onctions.

Les Pères anciens appelaient le baptême, *ροτιδμόν*, illumination, illustration ; et l'Eglise vous surnomme la porte de lumière, ô sainte et bienheureuse Vierge !

*Tu Regis alti janua,
Et porta lucis fulgida!*

Et même nous pouvons dire que, comme saint Jacques appelle le Père éternel le père des lumières, parce qu'il produit la lumière créée et incréée : ainsi on vous peut surnommer la mère des lumières, parce que vous avez répandu dans le monde la lumière éternelle, le Verbe divin incarné, et vous communiquez la lumière du Saint-Esprit à ceux qui, connaissant le besoin qu'ils en ont, vous la demandent en toute humilité, comme nous faisons dévotement. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS,

Qui continet tres ceremonias baptismi

Exordium. Cæremoniæ sacramentorum sunt convenienter instituta a Christo. — I. Punctum. Exorcismum rite fieri per exsufflationem : probatur Scriptura, rationibus, Patribus, documentis moralibus per illa verba: Cum immundus spiritus exierit ab homine. — II. Punctum. Catechismus probatur esse necessarius : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. documentis moralibus. — III. Punctum. Unctio qua regalis sacerdotii Christi participes sumus. — Conclusio. Documenta moralia ex cæremoniis baptismi, nempe ex impositione nominis, sale benedicto, saliva applicatione, signo crucis, unctio, cereo accenso, veste candida et abrenuntiatione Satanæ.

Amen dico vobis, non potest Filius facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem: quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit, disait Jésus Notre-Seigneur aux scribes et aux pharisiens (*S. Joan., V, 19*), c'est-à-dire qu'en tout ce que le Père de Dieu a projeté, en tout ce qu'il a pratiqué et institué, il a eu un soin particulier de regarder, d'honorer ; de représenter et d'imiter les actions de son Père : car comme en sa personne divine il est un rapport et relation, une image et une expression de Dieu son Père, ainsi toutes les œuvres qu'il a faites en l'ordre surnaturel et de grâce, il les a voulu faire par rapport, par honnage et par imitation des œuvres que le Père éternel a faites en l'ordre de nature. Or nous voyons qu'en l'ordre de nature, toutes les œuvres de Dieu sont toujours le résultat, le ramas et l'assemblage de diverses pièces, de substances et d'accidents. Ainsi, en l'ordre de grâce, les sacrements, qui sont les chefs-d'œuvre de la toute-puissance et miséricorde de Jésus, sont composés de diverses parties. Il y a les parties essentielles, la matière et la forme, qui sont nécessaires à la substance et à la validité du

quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc agite. Et tous vos sens ne sont appliqués qu'à des objets vains ou mauvais : vos yeux aux mondanités, ou aux charnalités, vos oreilles aux détractions, votre langue aux cajoleries.

On vous a fait le signe de la croix sur la tête, sur l'estomac et sur les épaules, pour vous faire savoir que la croix était le partage des chrétiens, que vous la deviez porter au corps, en l'âme, en vos pensées, en vos actions et vos affections : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (II Cor., IV, 10) : et vous êtes ennemi juré de la croix, vous fuyez comme la mort tout ce qui vous fait peine, tout ce qui mortifie et humilie, vous cherchez vos contentements en tout temps et en toute rencontre, en vos habits, en votre lit, en vos repas et votre logement.

On vous a consacré par l'onction de l'huile du saint chrême, pour vous faire participant du sacerdoce royal de Jésus-Christ, et vous profanez cette consécration par des actions infâmes et indignes, je ne dirai pas d'un roi et d'un prêtre, mais d'un esclave et d'une bête.

On vous a mis en main un cierge bénit allumé, pour vous enseigner que vous deviez être la lumière du monde et éclairer par votre bon exemple, comme un flambeau ardent au milieu des ténèbres : *Tanquam lucernæ lucentes in caliginoso loco* ; et vous ne rendez que de la fumée, vous êtes l'opprobre et le déshonneur de la religion chrétienne par vos mauvais déportements.

On vous a donné une robe blanche, pour vous représenter l'habit dont vous étiez revêtu par la grâce du baptême : *Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis* (Galat., III, 27). Hé ! mon Dieu, qu'est cela ? Hé ! mon Dieu, qu'est cela ? est-il possible que nous ayons la foi ? Si vous voyiez un capucin ou un autre religieux, qui dit des paroles dissolues, ou qui fit des actions immodestes, qu'en diriez-vous et qu'en penseriez-vous ? Ne diriez-vous pas, il fait grand tort à son habit, il est indigne de la robe qu'il porte ? Voulez-vous savoir quel habit vous portez, et quelle robe on vous a donnée au baptême ? On vous a revêtu de Jésus-Christ, *Christum induistis* ; il faut renoncer à l'Écriture, ou croire cela comme article de foi. Cependant, ainsi revêtu et portant un habit si saint et si divin, vous vous vautrez dans les ordures de mille dissolutions, ivrogneries et gourmandises.

Enfin, au baptême, vous vous êtes donné à Jésus, vous avez renoncé à Satan, vous avez dit par trois fois : *Abrenuntio*, je renonce au diable, et à toutes ses œuvres, et à toutes ses pompes : *Tenetur vox tua, non in tumultu mortuorum, sed in libro vivorum*, dit saint Ambroise (Lib. De initiandis, c. 2). *Non hominibus : sed Deo et angelis conscribentibus dixistis, Renuntio, renuntiate non solum verbis, sed etiam moribus ; non tantum sono lingue, sed et actu vitæ*, dit saint Augustin (Lib. IV, cap. 1, de Symbolo ad catechumen.).

Ne pensez pas que la profession solennelle que vous avez faite soit oubliée ou égarée ; elle a été soigneusement enregistrée par les anges mêmes dans les archives de l'éternité. Il n'y a point de relief, vous ne pouvez vous en dédire, ce sera le sujet de votre condamnation : *ex verbis tuis condemnaberis*. Vous avez renoncé aux pompes et aux œuvres du diable, et vous les reprenez : *Circa vestimentorum cultum insania, est pompa diabolica*, dit saint Chrysostome. Ces cheveux frisés, ces rabats précieux, ces vains ornements, ces contenance affectées, sont les pompes du diable : cette arrogance contre votre père et votre mère, ces blasphèmes et ces malédictions, ces rages, ces envies et ces haines, cette cruauté et cette injustice envers les pauvres gens, sont proprement les œuvres du diable ; car il est ainsi blasphémateur, arrogant, injuste, cruel, possédé de haine et d'envie. Vous avez renoncé à toutes ses pompes et à toutes ses œuvres, cependant vous les reprenez.

Origène (In psal. XXXVIII), saint Ephrem (Tract. De Abrenunt.) et les autres Pères disent, qu'à l'heure de votre mort, quand votre âme sera jugée, Satan se présentera devant le tribunal du juge, demandant justice contre vous. Cet homme se disait chrétien, il était marqué du signe de la croix, il entendait prêcher l'Évangile, et il ne faisait rien moins que ce qu'il enseigne. Il avait mon caractère sur son cœur, il a porté mes livrées toute sa vie : il avait renoncé à mes œuvres en recevant le baptême, et il n'a fait autre chose, il a obéi à toutes mes lois, reçu mes tentations et accompli toutes mes volontés : il a été à moi pendant sa vie, il doit être à moi après sa mort. Que sais-je, moi, peut-être que vous ne vous contentez pas de quitter Jésus-Christ et de vous donner à Satan implicitement par le péché mortel, vous le faites expressément et en paroles formelles. Vous reniez votre Dieu, vous vous donnez au diable, qu'est-ce faire autre chose, sinon renoncer à votre baptême, autant qu'il vous est possible, dédire et défaire tout ce qu'on y a dit et ce qu'on y a fait pour vous ? On vous a offert à Dieu, et vous le reniez ; on vous a fait renoncer au diable, et vous vous y donnez. Sachez que du temps des apôtres et de leurs disciples, quand un chrétien commettait un péché mortel, on jugeait qu'il était en quelque façon débaptisé, on le remettait au nombre des catéchumènes, on ne lui permettait point d'être dans l'Église, pendant les redoutables mystères.

Vous devez faire comme cela, quand vous avez offensé Dieu, vous devez vous tenir au bas de l'Église ou en quelque petit recoin, le cœur contrit et humilié, les yeux baissés et baignés de larmes ; vous estimer indigne de vous approcher de l'autel et de regarder la sainte hostie ; frapper votre poitrine et dire comme le publicain : Mon Dieu ! soyez propice à ce pauvre pécheur ; ou comme cet autre pénitent. Je ne suis pas digne de regarder le ciel pour le grand nombre de mes péchés ; ou comme l'enfant prodigue : *Non sum dignus*

vocari Filius tuus ; j'ai perdu la dignité d'enfant de Dieu que j'avais reçue au baptême : Mon Dieu, traitez-moi comme un de vos mercenaires, ayez pitié de moi selon la multitude de vos miséricordes, faites-moi la grâce de me convertir, de satisfaire à votre justice, et d'apaiser votre colère, de renouveler en moi la grâce de mon baptême, et de recouvrer par la pénitence l'onction de votre Saint-Esprit, la robe blanche de l'innocence, la lumière ardente des vertus exemplaires, afin que je sois reçu quelque jour aux noces de l'Agneau sans tache, où rien de souillé n'entrera, en la gloire du paradis. Amen.

SERMON LXV.

De la matière et de la forme du baptême.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des promesses qui nous étaient faites (Hebr., XI).

Les observances religieuses et les cérémonies sacrées qu'on pratique devant et après le baptême, sont comme les feuilles de l'arbre qui servent à orner, à embellir et à conserver le fruit. L'essence du sacrement consiste proprement et précisément en la matière et en la forme, c'est-à-dire en l'application de l'eau élémentaire et en la prononciation des paroles que Jésus a instituées. C'est le sujet de ce discours, qui sera divisé en trois points. Au premier, la matière du baptême nous enseignera que ce sacrement est une mort ; au second, la forme nous apprendra que c'est une vie ; au troisième, nous verrons les obligations que nous y contractons.

Quand le sacré historien décrit votre divin enfantement, ô sainte et bienheureuse Vierge, il dit que vous avez mis au monde le Fils de Dieu, votre premier-né, *Peperit filium suum primogenitum*. Puisqu'il est premier-né, vous en avez d'autres, non pas par nature, mais par adoption, et ce sont tous les fidèles : par le sacrement de baptême, nous ne sommes pas seulement reçus et adoptés à la filiation que Jésus a au regard de son Père, mais à celle qu'il a au regard de vous ; vous n'êtes pas seulement mère du corps naturel de Jésus-Christ, mais aussi de son corps mystique, qui est l'assemblée des fidèles ; et nous pouvons dire avec vérité que celui-là n'aura pas Dieu pour son père, qui ne vous aura pas eue pour sa mère. Et comme nous désirons tous avoir l'honneur d'être au nombre de vos enfants, en cette qualité, nous nous prosternons à vos pieds. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Institutio baptismi est maximum Dei beneficium, 1. quia effectus Incarnationis, 2. quia utile, 3. quia multis impensum, 4. quia facile. — I. Punctum. Materia baptismi docet nos mori cum Christo per hoc sacramentum, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione. — II. Punctum. Forma baptismi docet nos renasci cum Christo per

ORAT. SACRÉS. IV.

hoc sacramentum, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione. — III. Punct. Obligationes quas contrahimus per baptismum : 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. ratione, 4. comparatione. — Conclusio. Pia praxis qua renovamus donationem Christo factam in baptismo.

I. Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et dabo vobis spiritum novum, et cor novum : Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez nettoyés de toutes vos taches, je vous donnerai un esprit nouveau et un cœur nouveau. Les saints Pères de l'Eglise et les interprètes de l'Ecriture, tous unanimement, entendent de l'eau du baptême ces paroles que Dieu dit par Ezéchiel, au chapitre XXXVI de sa prophétie. Il avait sujet de faire cette promesse avec une si grande pompe et majesté de paroles ; car si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'après l'incarnation du Verbe et la rédemption des hommes, il n'a jamais plus obligé la nature humaine par aucun autre bénéfice, qu'il a fait par l'institution du sacrement de baptême ; car premièrement cette grâce est un effet de la venue de Jésus au monde, refusée et inconnue aux hommes avant l'Incarnation ; secondement elle est très-grande et signalée ; en troisième lieu, elle est faite à un grand nombre de personnes, et en quatrième lieu, on en jouit avec très-grande facilité.

En ce grand espace de temps qui s'est écoulé depuis le péché du premier homme jusqu'à l'institution de la circoncision, qui a été de deux mille trois cents ans, les enfants qui mouraient avant l'usage de raison, et les petites filles pendant deux autres mille années, c'est-à-dire depuis la circoncision d'Abraham jusqu'à l'Incarnation, comment étaient-ils affranchis du péché originel, et mis en état de salut ? Quelques-uns répondent que c'était par le sacrement qu'ils appellent le remède de la loi de nature ; mais l'Ecriture n'en parle point, il n'y en a pas un mot au Vieux ni au Nouveau Testament, pas un mot en la tradition des Hébreux, pas un mot en la tradition des apôtres : on le peut donc croire piensement ; mais on n'y est pas obligé, il n'y en a rien d'assuré, ni aucun fondement en la parole de Dieu. Et quant à la circoncision, pas un des Pères grecs ou latins, qui ont fleuri aux trois premiers siècles de l'Eglise n'a dit qu'elle ait été instituée comme remède du péché originel : plusieurs ont dit qu'elle ne servait de rien pour la justification, comme saint Chrysostome (*Homél. 37, 39, 40, sur la Genèse*), Tertullien (*au livre contre les Juifs, chap. 3, 4*), saint Justin, saint Irénée et d'autres que le docte Suarez allègue (*tom. III, in 3 p. disput. 5, p. 1*).

2. Et puis en ce remède de la loi de nature, et en cette circoncision, supposé que le péché originel y fût effacé, celui qui l'administrait devait avoir la vraie foi, autrement le sacrement était inutile, car l'enfant n'y recevait pas la grâce en vertu de l'action qui était faite sur lui, *ex opere operato*, comme

(Trente-huit)

on dit ; mais en tant que cette action extérieure était une profession de la foi intérieure que le ministre avait au Messie : et même nous ne savons si le ministre devait être en état de grâce ou en quelque autre disposition de piété ou d'amour de Dieu, pour administrer fructueusement ces deux sacrements dont nous parlons : au lieu que c'est un article de foi que notre baptême efface le péché, et donne la grâce de Dieu à tous les enfants qui le reçoivent, et que pour produire cet effet, il n'est pas besoin que le ministre fasse aucun acte de dévotion, ni qu'il soit en état de grâce, ni même qu'il ait la vraie foi, pourvu qu'il applique la matière et la forme, et qu'il ait intention de faire ce que l'Eglise fait. De plus la circoncision était une marque de servitude ; et comme les Juifs avaient un esprit mercenaire, on les traitait en mercenaires, on ne leur parlait que des biens de la terre, et des récompenses temporelles, *bona terræ comeditis*. Au lieu que par le baptême nous sommes faits enfants de Dieu, comme nous verrons tantôt, et nous lui sommes référés, non comme à notre souverain, mais comme à notre père ; et en cette qualité, l'enfant qui meurt après ce sacrement, va directement prendre possession du royaume des cieux, comme de la succession de son père, qui lui appartient : *Non accepistis iterum spiritum servitutis in timore, sed accepistis spiritum filiorum*. Et ce qui est bien remarquable, ce bénéfice est accordé à un nombre innombrable et presque infini de personnes.

3. Saint Jean, dans son Apocalypse, ayant vu l'assemblée des saints, dit qu'il a vu une foule de monde que personne ne saurait compter : mais nous pouvons dire, sans danger de mentir, que cette grande multitude est quasi toute composée de personnes qui n'ont point d'autres mérites que la grâce du baptême. N'avez-vous jamais fait réflexion à ceci, messieurs, que la grande partie du paradis sera peuplée de petits enfants, de ces petits innocents et de ces petits anges, qui n'ont jamais offensé Dieu : oh ! qu'ils sont heureux ! pour un grand qui sera sauvé, il y en aura plus de douze, plus de quinze petits enfants qui le seront : car premièrement en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en France, et en Grèce, tous les calvinistes, luthériens, zuingliens, et schismatiques qui y meurent dans l'usage de raison, sont en voie de damnation, au lieu que tous les enfants d'un si grand nombre de provinces, meurent en état de salut, parce qu'ils sont baptisés. Dites-en autant des valentiniens, des novatiens, des nestoriens, des monothélites, des iconoclastes, et de toutes les autres sectes qui ont été, les siècles passés, depuis seize cents ans : tous les hérétiques sont en enfer, et tous leurs enfants, morts en bas âge, sont en paradis. Et parmi les catholiques mêmes, si on sait bien compter, on verra qu'il meurt presque autant d'enfants que de grands, et quelquefois encore davantage : et au lieu que tous les enfants qui meurent parmi nous, vont au ciel ; peut-être que de vingt adultes,

il n'y en a pas deux de sauvés.

4. Enfin quelle plus grande facilité pour affranchir un homme de tous ses péchés, et pour le faire enfant de Dieu, que de prendre un peu d'eau, et de lui dire ces paroles : Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : regarder sur lui un peu d'eau, c'est la matière du baptême ; prononcer sur lui ces paroles, c'en est la forme : la matière nous apprend que le baptême est une mort, la forme nous enseigne que c'est une vie nouvelle ; la matière nous apprend que nous devons mourir et être ensevelis avec Jésus, la forme nous enseigne que nous renaissions et ressuscitons avec lui ; la matière nous apprend que nous cessons d'être enfants du premier Adam, et la forme nous enseigne que nous devenons enfants de Dieu.

1.—1. *Baptizantes eos*. Cette parole, en sa première signification, veut dire proprement plonger et ensevelir en l'eau, et c'est ainsi qu'autrefois on baptisait ordinairement en l'Eglise, jusqu'au temps de saint Thomas (III part., q. 66, art. 7). Maintenant à cause du danger qu'il y aurait d'étouffer les enfants, on les baptise par infusion, et répandant l'eau sur leur tête, on les couvre et ensevelit en quelque façon sous cet élément : et cela représente la sépulture de Jésus, avec lequel nous sommes morts et ensevelis par ce sacrement : *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus, conspulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem* (Rom., VI, 3). Ayant été baptisés au nom de Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort : l'eau où nous sommes plongés représente la sépulture de Jésus-Christ, et nous avertit que notre vieil homme y doit demeurer enseveli avec lui.

Jésus, expirant à la croix, est mort au péché, au monde et à la chair : il est mort au péché : *Quod enim mortuus est peccato mortuus est semel* (Rom., VI), il n'a plus l'apparence, les livrées, ni les apanages du péché ; il est mort au monde : *Venit hora ejus ut transiret ex hoc mundo* (S. Joan., XIII, 1) ; il est mort à la chair : *Mortificatus quidem carne, jam non novimus Christum secundum carnem* (I S. Petr., III, 18), selon la chair passible, mortelle et corruptible. Ainsi, par le baptême nous sommes obligés à mourir au péché, au monde, et à nous-mêmes. Au péché, c'est-à-dire aux inimitiés, aux dissensions, aux envies, aux impuretés, aux gourmandises, aux ivrogneries, aux injustices, aux jurements, aux blasphèmes : au monde et à ses pompes, c'est-à-dire n'avoir aucune affection aux grandeurs, aux vanités, aux richesses, aux bals, aux danses, aux comédies, ni aux autres semblables passe-temps, rejeter toute superfluité en nos habits, tables, meubles, lits, maisons, et nous contenter de ce qui est simplement nécessaire à l'entretien de notre vie et de notre condition, et non pas selon les règles du monde, mais selon la frugalité, la modestie, et l'humilité chrétienne. A nous-mêmes, c'est ce qu'on appelle mourir au vieil Adam, mourir au vieil homme, c'est-à-dire aux mauvaises

humeurs, aux passions déréglées, aux inclinations vicieuses, à l'amour de nous-mêmes, que nous avons contracté par la naissance charnelle et par l'extraction que nous avons tirée de ce premier homme; car par son péché notre nature a été tellement corrompue, que si nous la suivons nous n'avons point d'autre objet en nos pensées, paroles, actions, et affections que nous-mêmes et nos intérêts. Nous cherchons nos contentements et nos satisfactions en tout.

En l'esprit, nous voulons apprendre mille nouvelles, savoir mille curiosités, recevoir mille louanges, applaudissements et complaisances, qui ne servent de rien qu'à nous amuser. Au corps, nous cherchons tout ce qui peut contribuer à ses voluptés, ou du moins à ses aises et à son repos: nous fuyons toutes les actions et les entreprises qui nous peuvent donner tant soit peu de peine, de travail et d'humiliation.

Je dis donc que par le péché du premier homme et par nos propres crimes, nous méritons de mourir effectivement, et d'être ensevelis en terre pour jamais: mais le Fils de Dieu, afin que nous méritions les couronnes du ciel a changé cette mort physique et corporelle en une mort morale et vertueuse, qu'il veut que nous embrassions volontairement, par la mortification de notre amour-propre et de nos sensualités et passions.

Et en voici les preuves: quand saint Paul a dit que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, c'est pour prouver ce qu'il nous veut persuader dans tout ce chapitre, que nous sommes obligés de faire mourir en nous le péché avec toutes ses appartenances et pour jamais. Ainsi dit-il (*Rom.*, VI, 2): *Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo? hoc scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati, et ultra non serviamus peccato: quia Christus resurgens ex mortuis jam non moritur. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediat concupiscentiis ejus.* Puisque nous sommes morts au péché, comment le ferons-nous revivre en nous? Nous savons que par le baptême notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, il faut que le corps du péché et que la masse des mauvaises inclinations soit entièrement ruinée. Et aux Galates (*Galat.*, V, 24): *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis.* Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ crucifient leur chair avec toutes ses convoitises et ses inclinations vicieuses.

Pouvons-nous être chrétiens sans appartenir à Jésus? Non assurément: cependant l'apôtre de Jésus nous dit que nous ne lui appartenons pas si nous ne crucifions notre chair. Il ne dit pas les capucins, les récollets, mais tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ. Messieurs, mesdames, voyez si vous appartenez à Jésus, car tous ceux qui lui appartiennent crucifient leur chair; les lits mollets, les toiles de Hollande, les pro-

fusions en festins et les voluptés charnelles, sont-ce des croix pour la chair? Et aux Colossiens (*Colos.*, II, 20): *Si mortui estis cum Christo, quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis? Pourquoi vous mêlez-vous encore des choses du monde? Pourquoi vous amusez-vous à disputer des biens de la terre?*

2. Et saint Chrysostome (*Homil.*, 10, ad *Rom.* VI), *Quod Christo crux et sepulcrum, hoc nobis baptisma est:* le baptême nous est ce que la croix et le tombeau ont été à Jésus; il doit avoir en nous les mêmes effets, il nous doit faire mourir, nous crucifier, nous ensevelir et nous cacher au monde.

3. Il importe beaucoup de remarquer quelle est la grâce de chaque sacrement, et quelle charge nous y est imposée; car chaque sacrement confère quelque grâce particulière, et à cette grâce est attachée quelque charge à laquelle nous nous obligeons. C'est un talent qu'on nous donne avec obligation de l'employer, à peine d'être condamné. La grâce de la confirmation, c'est un esprit de force, qui nous oblige à faire profession de la foi en présence des tyrans, même au péril de notre vie. La grâce de la confession c'est un esprit de pénitence qui nous oblige à des œuvres satisfactoires, à des jeûnes, à des aumônes, à des prières et à d'autres actions, que saint Jean appelle des fruits dignes de pénitence. La grâce du baptême c'est un esprit de croix et de mort qui nous oblige à mourir au péché, au monde et à nous-mêmes; être mort, c'est n'avoir point de vie, de mouvement ni de sentiment. Si nous faisons quelque action, si nous avons quelque affection volontaire pour le péché, pour les vanités, pour les grandeurs du monde, pour les délices de la chair, pour nos passions ou pour nos intérêts; si nous sommes attachés à notre conduite, à nos sentiments, à notre propre jugement et non à celui de nos supérieurs, nous manquons à la grâce de ce sacrement, nous démentons notre baptême, car nous sommes baptisés pour être faits chrétiens.

Etre chrétien, c'est être disciple de Jésus, et il nous dit expressément, que qui ne renonce à soi-même, écoutez, à soi-même; il ne dit pas seulement à ses biens, il l'a dit en saint Luc (*chap.* XIV), mais ici il dit: *Quiconque ne renonce à soi-même, à ses passions, à ses mauvaises humeurs, à ses sentiments et à son amour-propre; qui ne porte sa croix tous les jours, ne peut pas être mon disciple* (*S. Matth.*, XVI; *S. Luc.*, IX, 23); non-seulement il n'est pas mon disciple, mais il lui est impossible de l'être.

II. — 1. Or cette mort est semblable à celle du phénix, qui ne meurt que pour revivre. Elle est comme celle de Jésus, qui s'est dépouillé d'une vie mortelle et caduque pour reprendre une vie glorieuse et immortelle. Nous mourons au péché, au monde et à nous-mêmes, pour vivre à Dieu et à sa grâce; nous sommes crucifiés avec Jésus-Christ, pour ressusciter avec lui; nous nous dépoilons du vieil homme, pour nous revêtir du

nouveau. C'est ce que la forme du baptême nous apprend par ces mots : Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : car ces paroles nous expriment qu'en même-temps que nous sommes baptisés, le Saint-Esprit, qui est un esprit de vie, est répandu en notre cœur ; que nous sommes entés et incorporés en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et que par la réception de cet esprit de vie, et par cette union que nous avons avec celui qui est Fils de Dieu par nature, nous sommes engendrés à la vie spirituelle et divine, nous sommes faits enfants de Dieu par adoption : *Spiritum sanctum in Filios adoptionis effudit*. C'est ce qui fut figuré au Jourdain, où le Fils de Dieu voulut être baptisé, non pas par besoin qu'il en eût ; mais pour nous donner un exemple d'humilité et pour nous apprendre les effets du baptême : car en ce même temps, le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et on entendit la voix du Père qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé.

2. C'est ce qui fait que saint Denis (*De eccles. Hierar.*, cap. 2) appelle l'eau du baptême le sein maternel des chrétiens et la matrice d'adoption.

Quelle naissance ! quel honneur ! quelle dignité ! et quelle admirable prérogative est-ce que d'être faits enfants de Dieu et membres de Jésus par la communication et l'effusion du Saint-Esprit ! *Quod natum est ex carne caro est : quod natum est ex Spiritu, Spiritus est* (*S. Joan.*, III). Il ne dit pas : *de Spiritu*, mais, *ex Spiritu* : il y a cette différence entre ces deux particules, que *de* exprime une cause efficiente, un principe externe et actif ; *ex* signifie un principe interne, une cause qui se communique et qui entre en la composition de ce qui est produit, une cause matérielle ou formelle. Comme quand nous disons, en la messe : *Incarnatus est de Spiritu sancto, ex Maria Virgine* ; nous sommes nés *ex Spiritu*, c'est-à-dire que la vie, l'esprit et la forme de cette naissance, c'est le Saint-Esprit, qui nous est communiqué, qui possède, anime, conduit, régit et qui perfectionne notre âme. L'angélique saint Thomas, étant malade en l'abbaye de Fosse-Neuve, les religieux le prièrent de leur expliquer le Cantique des Cantiques, comme saint Bernard avait fait à ceux de Clairvaux : Donnez-moi, dit-il, l'esprit de saint Bernard, et j'expliquerai l'Écriture comme saint Bernard : celui qui aurait l'esprit d'Aristote, de Cicéron, de saint Thomas et d'Hippocrate, raisonnerait, haranguerait, enseignerait et agirait comme eux. Et ceux qui ont l'esprit de Dieu ne doivent-ils pas vivre, ne doivent-ils pas parler et agir comme Dieu ? *Qui Spiritu Dei aguntur, hi sunt Filii Dei : si quis loquitur quasi sermones Dei*.

3. Ceux qui sont enfants de Dieu ne doivent-ils pas mener une vie conforme à cette dignité ? Le fils d'un villageois mène une vie rustique, le fils d'un bourgeois une vie bourgeoise, le fils d'un roi une vie royale : et ne faut-il donc pas que les enfants de Dieu mènent une vie divine ? Vous n'êtes qu'un

conseiller, qu'un trésorier ou qu'un simple gentilhomme, et vous voulez que votre fils se comporte honnêtement conformément à sa naissance ; s'il fait des actions inciviles, vous dites qu'il dément son extraction. Que dis-je, votre fils ? si vous avez un homme de chambre, si vous avez un laquais, vous voulez qu'il soit sage et vertueux, vous ne voulez pas qu'il trahisse l'honneur qu'il a de vous appartenir ; et vous qui êtes l'enfant de Dieu, vous qui appartenez de si près à Jésus-Christ, vous qui avez reçu l'esprit de Dieu, pour être l'esprit et la vie de votre âme, vous menez une vie, je ne dirai pas de villageois, je ne dirai pas de mesquin et de rustre, mais d'un Epicure et d'une bête immonde : une vie toute corrompue d'impuretés, d'ivrogneries, de dissolutions et de brutalités honteuses. Est-ce la vie d'un nouvel homme que l'Écriture recommande si fort et que vous avez promise au baptême ?

III. — 1. Nous ne mourons par le baptême que pour vivre avec Jésus-Christ : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quemadmodum Christus resurrexit a mortuis per gloriam Patris : ita et nos in novitate vite ambulemus*. Nous sommes ensevelis par le baptême avec Jésus, pour mourir au péché, afin que comme le Fils de Dieu est ressuscité par la gloire de son Père, ainsi nous menions une vie nouvelle, dit saint Paul aux Romains. Et ailleurs il dit : *Induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in iustitia et sanctitate* : Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu en justice et en sainteté. *Cum audis novam vitam, magnam varietatem, magnam mutationem quære*.

2. Quand l'Apôtre nous recommande une vie nouvelle, il demande de nous un grand changement, une admirable métamorphose, dit saint Chrysostome. Puis il ajoute : J'ai grand sujet de gémir et de pleurer abondamment, voyant d'un côté les grandes obligations que nous avons contractées par le baptême, et de l'autre notre négligence.

Saint Denis dit que, de son temps, quand quelqu'un désirait être baptisé, la première chose qu'il faisait, c'était de s'adresser à un chrétien et le prier d'être son parrain ; le chrétien désirant d'un côté, avec passion, le salut de ce postulant, et d'ailleurs contre-peasant la faiblesse de l'homme avec la pesanteur de cette affaire, tremblait de crainte ; et, saisi d'appréhension, ne savait à quoi se résoudre, s'il le devait servir ou non. Toute fois, enfin, il le menait au pontife, où après avoir demandé le baptême et s'être accusé d'avoir vécu jusqu'alors en l'ignorance de Dieu, le pontife lui disait : que son dessein ne devait pas être à demi, mais entier et de tout son cœur, comme en s'approchant de Dieu, qui est entièrement parfait ; puis, lui ayant déclaré en détail la forme de vie qu'il devait tenir pour vivre selon Dieu, il recevait de lui les promesses et protestations qu'il faisait d'aspirer de toutes ses forces à cette perfection : ce sont les propres termes de saint Denis. Et afin qu'il ne prit une telle

charge à la volée, il le faisait passer deux ou trois ans dans le catéchuménat, qui était le noviciat du christianisme, où il s'exerçait au jeûne, à la prière et aux autres pénitences, pour essayer s'il pourrait s'accommoder à la vie austère des chrétiens. Où vous voyez que les réponses qu'on fait pour vous au baptême ne sont pas des paroles en l'air, ce sont des promesses, des protestations, des vœux et des cédules qui nous obligent.

3. Car comme saint Paul dit que tout homme qui se circonçoit s'engage à observer toute la loi de Moïse, ainsi quiconque reçoit le baptême s'oblige à garder les lois de l'Evangile; or comme la religion chrétienne est une profession de pénitence, de croix, de mortification, de sainteté et de perfection: partant, ne vous y trompez pas, elle ne vous est pas indifférente et volontaire: avant que vous receviez le baptême il vous est libre de l'embrasser ou de la refuser; mais depuis que vous êtes baptisé, vous êtes obligé de la suivre. Ce qui fait dire à saint Basile: *Quisquis Evangelii baptismate baptizatus est, obligatus est ad hoc, ut secundum Evangelium vivat*; et plus bas: *Irrevocabili pacto se astrinxit ad hoc ut Christum sequatur in omnibus, id quod est Deo integre ac perfecte vivere*: Quiconque a reçu le baptême de la loi de grâce, est obligé de vivre selon l'Evangile, et il s'est engagé par un contrat irrévocable à imiter Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu.

4. Je sais bien que, pour vous excuser, vous dites: Si je ne m'enrichis, pour être en quelque considération dans le monde; si je ne m'habille à la mode, si j'évite les danses et les compagnies, si je vis retiré et mortifié, je passerai pour un extravagant, on ne tiendra compte de moi: on dira que je suis un misanthrope et un homme de l'autre monde. Vous dites vrai; mais qu'est-ce à dire que cela? C'est-à-dire qu'on vous estimera chrétien, que vous passerez pour un disciple de Jésus; c'est ce que vous avez promis au baptême, c'est en cela que consiste la perfection du christianisme, à déclarer la guerre au monde et à ses pompes, à combattre ses lois et ses maximes, et à contrecarrer la chair et le sang; c'est comme si un soldat disait: Je ne vais pas au siège d'une telle ville, car les ennemis se moqueraient de moi, ils diraient que je suis bon Français, que je suis trop affectionné au service du roi; que je suis bien simple de quitter ma femme, mes enfants, mes affaires, ma patrie et mon repos, pour aller souffrir mille incommodités, dans les tranchées, à la merci du canon.

Saint Chrysostome vous répond: *Tu, ô Christiane, delicatus es miles, si putas te posse sine pugna vincere, et sine certamine triumphare* (Chrys., t. III, serm. de *Martyribus*)? Vous vous trompez si vous pensez triompher sans remporter la victoire, remporter la victoire sans combattre, combattre sans avoir des ennemis, ou avoir des ennemis qui ne voussoient pas contraires: *Exere vires, forti-*

ter dimica, considera pactum quod spondisti conditionem qua accessisti, militiam cui nomen dedisti. Prenez courage, combattez vaillamment, considérez ce que vous avez promis, à quelle condition on vous a fait chrétien, et à quelle guerre vous vous êtes enrôlé. En chaque péché mortel que nous commettons, nous sommes des larrons, déroband à Jésus ce qui lui appartient; car nous lui sommes tous acquis, non-seulement par droit de création, de conservation et de rédemption, mais aussi par la donation entière et irrévocable que nous lui en avons faite au baptême. Nous sommes des faussaires, rompant la foi que nous lui avons jurée; des sacrilèges, profanant une créature qui a été consacrée par l'onction du saint chrême, et par l'infusion de la grâce: des incendiaires, mettant le feu de nos passions en notre corps qui est son temple, et en notre âme qui est son sanctuaire; des perfides et des déserteurs, traquant casaque au Sauveur, faussant le serment de fidélité que nous lui avons prêté, nous mettant à la solde et au service de son ennemi.

Conclusion. — Il faudrait faire comme font quelques bonnes âmes. Tous les ans au jour de votre baptême, où si vous ne le savez pas, au jour de la dédicace de votre paroisse, vous mettre en bon état, aller auprès des fonts baptismaux remercier Jésus du grand bénéfice que vous y avez reçu, ratifier le serment de fidélité que vous lui avez prêté, renouveler avec ferveur les promesses et les protestations que vous lui avez faites de le bien servir, lui demander grâce pour les accomplir, faire faire le même à vos enfants, sitôt qu'ils commencent à avoir l'usage de raison, et tous les ans au jour de leur baptême les bien instruire de ce qu'ils ont promis en ce sacrement; les mener aux fonts baptismaux, afin qu'ils remercient Jésus, qu'ils le reconnaissent et l'adorent comme leur créateur, leur rédempteur et souverain; qu'ils s'offrent à lui en qualité de très-humbles esclaves et de fidèles serviteurs; qu'ils lui demandent sa bénédiction pour le servir dignement: et faisons-le présentement, de peur de l'oublier, en attendant que vous le fassiez au jour annuel de votre baptême. Ratifiez les protestations que nous y avons faites.

Chères âmes, dites avec moi, mais de tout votre cœur: Je renonce au diable et à toutes ses pompes, à toutes ses œuvres et à toutes ses suggestions; je renonce au monde, à toutes ses vanités, à toutes ses folies et à toutes ses maximes. Je renonce à moi-même, à ma chair à ma sensualité, à mon amour-propre, à mon jugement partienlier et à toutes les inclinations du vieil homme; je renonce au premier Adam, j'abhorre et je déteste sa rébellion contre Dieu, et la transgression qu'il a faite de son saint commandement; je ne veux pas qu'il soit mon chef, je sépare ma volonté de la sienne, je me tourne vers vous, ô Jésus, mon Dieu et mon Sauveur, mon rédempteur, mon réparateur et l'unique ressource de mon salut! Je me lie et unis à vous, je désire que vous soyez mon chef et que j'aie l'honneur d'être

l'un de vos membres ; je vous adore faisant le traité de notre rédemption avec Dieu votre Père, au premier instant de votre conception ; je me donne à vous à ce moment heureux, je vous prie que je sois compris en ce traité, et que ce soit ma justice originelle ; je vous loue et glorifie de l'humble soumission que vous fîtes de votre volonté à celle de votre Père, pour l'accomplissement de tous ses desseins sur vous.

Verbe divin, Fils unique de Dieu, en honneur et en action de grâces de ce que vous avez daigné épouser notre nature, vous joindre et vous unir à elle d'une liaison personnelle, je me lie et unis à vous de la plus humble liaison que je connaisse en ce monde, qui est l'obligation et la condition d'esclave. Sainte humanité de Jésus, en honneur et en union de ce que vous vous êtes dépouillée de votre subsistance humaine pour être heureusement revêtue et déifiée de la divine, je me dépouille de moi-même, de tout le pouvoir et le droit que j'ai de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, pour vous en revêtir et vous en donner le domaine et la possession tout entière ! Je fonde une relation de dépendance et de servitude perpétuelle de mon être, et de toutes ses appartenances au regard de vous, ô Jésus, et de votre humanité sainte ! Mon Sauveur, je vous remercie de m'avoir préféré à tant de personnes que vous avez laissées, depuis tant de temps dans les ténèbres de l'infidélité, en Canada, aux Indes, au Japon. Je vous rends grâces d'avoir préservé ma mère, pendant sa grossesse et ses couches, de tant de dangers qui lui pouvaient arriver, qui m'eussent privé de l'honneur d'être à vous une éternité tout entière. Vous m'avez fait recevoir par le sacrement du baptême, au sein de votre chère épouse, en l'arche du vrai Noé, en la nacelle de saint Pierre et au giron de la sainte Église. Mon Sauveur, je supplie votre sainte mère, saint Joseph, mon ange gardien, le saint dont je porte le nom, et les saints patrons et anges tutélaires de cette ville et de ce diocèse ; je les supplie, dis-je, de toute la tendresse de mon cœur de m'offrir à vous ; et ici, en leur présence, à la vue de la sainte Église militante et triomphante, j'approuve et ratifie, je confirme et je renouvelle la promesse de fidélité et d'obligation qu'on vous a faite de moi au saint sacrement de baptême. Je vous fais de tout mon cœur une donation entre-vifs, pure, entière, absolue et irrévocable de mon âme et de toutes ses puissances, de mon corps et de toutes ses parties, de mon être et de tous ses usages, apapages, dépendances et appartenances ; je fais résolution de ne jamais rien faire, de propos délibéré, contre cette donation, ni contre votre honneur, ni contre votre sainte volonté ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de me porter toujours de grande affection à tout ce que je connaîtrai être de votre bon plaisir, pour votre gloire et pour votre service.

Frès-adorable et très-aimable Jésus, je vous supplie de tous les efforts de mon âme,

par votre sainte mort et passion, d'accepter avec agrément, de bénir et de ratifier dans le ciel la résolution, l'oblation et la donation que je vous fais, et me faire la grâce que je meure plutôt que de la démentir. Je vous supplie de prendre par vous-même tout le pouvoir que vous désirez avoir sur moi, et me rendre pour jamais votre sujet très-fidèle, votre très-humble serviteur, votre esclave très-obéissant, et en cette qualité me faire part de vos grâces et de vos miséricordes éternelles. Amen.

SERMON LXVI.

Le baptême nous fait enfants de Dieu par adoption.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis re promissionibus.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis.
(Hebr., XI.)

Hier nous disions que le sacrement de baptême nous faisait les enfants adoptifs du Père éternel, les membres de Jésus-Christ son Fils et le sanctuaire du Saint-Esprit. Ces trois qualités sont si excellentes que, pour les reconnaître parfaitement, il les faut considérer distinctement, et l'une après l'autre en trois prédications. Pour faire bon usage de la première, il nous en faut aujourd'hui considérer premièrement la dignité, en second lieu, les avantages qu'elle nous procure, en troisième lieu, les instructions morales que nous en devons tirer. Nous ne possédons une si noble qualité qu'en tant que nous sommes adoptés et associés à la filiation de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge ! non seulement à celle qu'il a au regard de son Père, mais encore à celle qu'il a au regard de vous : car pour nous faire enfants de Dieu, il a daigné être, comme il se nomme si souvent, *filius hominis* ; c'est-à-dire votre fils engendré de votre substance, conçu et porté en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Apostoli baptizabant in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Cur ita faciendum. — I. Punctum. Filiationis adoptivæ excellentia probatur, 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. explicatione. — II. Punctum. Per hanc filiationem Deus nos eligit, diligit hæcæles instituit. — III. Punctum. Ob hanc, debemus 1. Deo honorem, obedientiam et zelum gloriæ ejus, 2. proximo charitatem, 3. nobis abstinentiam a peccato.

Je n'ai jamais su obliger mon esprit de se rendre à l'opinion de quelques docteurs qui, s'appuyant sur je ne sais quelles conjectures très-faibles et légères, ont pensé que les apôtres, administrant le sacrement de baptême, se contentaient de dire : Je te baptise au nom de Jésus-Christ, au lieu de dire : Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et cela, disent-ils, par une dispense particulière de Jésus-Christ, afin de mettre

plus en vogue, et rendre plus célèbre son saint nom, qui était alors en grand mépris parmi les ennemis de son Eglise. Ce qui pourrait donner quelque sorte d'apparence et de probabilité à cette opinion, c'est qu'aux Actes des apôtres il est dit que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus-Christ, *Jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu* (Act., II, 38 ; X, 48) : mais l'Ecriture sainte, la pratique des premiers chrétiens, et la raison de théologie, montrent, ce me semble, évidemment et puissamment tout le contraire.

Premièrement, la dernière parole que Jésus dit à ses apôtres (*S. Matth.*, XXVIII), avant que de monter au ciel, fut celle-ci : Baptisez les peuples, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : voilà un commandement exprès, qu'il ne fait pas seulement aux fidèles, mais aussi aux apôtres, de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il ne les en a pas dispensés depuis cette heure-là, puisque ce fut la dernière parole qu'il leur dit. Il ne les en avait pas dispensés auparavant ; car le sacré historien l'aurait dit, et il n'en parle point. Il ne les en a dispensés en aucun temps ; car les saints évangélistes, ni les actes des apôtres, ni leurs Epîtres canoniques, ni les Pères anciens, ni les traditions de l'Eglise, ne font aucune mention de cette dispense prétendue. Et quand il est dit que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus-Christ ; c'est-à-dire du baptême institué de Jésus-Christ, pour le distinguer de celui que saint Jean avait institué, et que quelques fidèles avaient déjà reçu, avant que de recevoir celui du Fils de Dieu.

Secondement, il est dit que saint Paul entrant en la ville d'Ephèse, et y trouvant quelques fidèles, leur demanda : Etes-vous déjà confirmés, et avez-vous reçu le Saint-Esprit ? Ils répondirent : Tants'en faut que nous ayons reçu le Saint-Esprit, que nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit : *In quo ergo baptizati estis* (Act., XIX) ? Pouvez-vous avoir été baptisés, sans avoir entendu nommer le Saint-Esprit, leur dit-il ? Cette réplique de saint Paul serait hors de propos, si de son temps on eût baptisé au nom de Jésus-Christ, sans nommer le Père et le Saint-Esprit.

En troisième lieu, quelle apparence que les apôtres, qui étaient envoyés par tout le monde, pour instruire tous les peuples par leurs paroles et leurs exemples, pour les instruire, dis je, non-seulement aux mystères de la foi et des commandements de Dieu, mais aussi en l'administration des sacrements, aient voulu eux-mêmes administrer le premier et le plus important sacrement avec une autre forme que celle qu'ils enseignaient à tout le reste de l'Eglise, et sans aucune nécessité ? Car ce qu'on dit, qu'ils voulaient par ce moyen mettre en vogue le saint nom de Jésus, est une fort légère conjecture, vu qu'ils pouvaient le rendre célèbre et honorable, sans supprimer celui du Père et du Saint-Esprit, comme en disant : Je te baptise

au nom du Père et de Jésus, son Fils unique, et du Saint-Esprit.

De plus, le principal effet de chaque sacrement doit être exprimé en la forme, ou en la manière du signe extérieur, ainsi qu'on le peut voir dans les sacrements de la confirmation et de la pénitence, dont la forme est : *Confirmando te chrismate salutis, absolvo te*. Le baptême efface les tâches de l'âme, ce qui est signifié par l'eau, qui nettoie les ordures du corps ; mais ce n'est pas le plus noble ni le plus excellent effet du sacrement. Le principal effet du baptême, c'est qu'il nous lie très-heureusement aux trois personnes de la très-sainte Trinité, d'une liaison et relation toute particulière, exprimée en ces paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : c'est qu'il nous fait les enfants adoptifs du Père, les membres de Jésus son Fils ; les temples et le sanctuaire du Saint-Esprit : mais parce que je serais trop long à traiter tout ceci dans un sermon, je le diviserai en trois, et me contenterai de parler aujourd'hui de la filiation que nous avons au regard du Père.

I. — 1. Saint Jean nous en fait remarquer l'excellence, en disant : Voyez quelle charité Dieu a exercé en notre endroit, que nous soyons appelés, et même que nous soyons en effet les enfants de Dieu ; c'est un honneur d'être le fils d'un comte, encore plus celui d'un marquis, et encore davantage le fils d'un duc, d'un prince et d'un roi : quel honneur donc, mais quel admirable bonheur et quelle dignité incomparable d'être fait enfant du roi des rois ? Cassiodore parlant de la piété du roi Théodoric, disait qu'en ce temps-là c'était un bonheur aux enfants de devenir orphelins, parce qu'il les adoptait ; il n'est pas besoin de devenir orphelin pour être adopté de Dieu, c'est assez d'être baptisé et en état de grâce.

2. Saint Chrysostome (*Homil. in S. Joan.*) expliquant ces paroles du chapitre premier de saint Jean, où il est dit que le Fils de Dieu ayant fait l'honneur aux hommes de venir en ce monde pour leur salut, ceux de sa nation qui avaient plus d'intérêt de lui faire bon accueil, l'ont méconnu et méprisé, *In propria venit, et sui eum non receperunt*, demande d'où vient que l'évangéliste ne parle point des châtimens qu'ils ont reçus pour un tel mépris ; il semble qu'il les devait rapporter, pour épouvanter leurs semblables ; il devait rapporter, ou du moins toucher en passant le sac de la ville de Jérusalem, la destruction du temple, et la désolation du peuple juif. C'est, dit-il, qu'il rapporta la plus grande punition qu'ils ont reçue et qu'ils pouvaient recevoir : ils sont privés de cet honneur incomparable que nous avons reçu, d'être faits les enfants de Dieu : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri*.

3. Pour l'intelligence de ceci, il est nécessaire d'être éclairci sur une objection qu'on pourrait faire à un chrétien, qui ne serait pas bien instruit aux mystères de la religion, Mon ami, lui dirait-on, quand vous faites vos prières, vous dites : Notre Père qui êtes

aux cieux ; et puis récitant le Symbole, vous dites : Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique ; c'est-à-dire qu'il est seul Fils, et que le Père n'en a point d'autre, et néanmoins en votre prière vous l'appellez votre père. S'il est votre père, vous êtes son enfant, et tous ceux qui font cette prière : il a donc plusieurs enfants, Jésus donc n'est pas son Fils unique ? Comment accordez-vous ces deux paroles ? Comment entendez-vous ces choses ? Pour répondre à cette objection vous vous souviendrez que l'on peut être père ou mère de quelqu'un en trois manières, par nature, par adoption ou par office. Vous êtes père de quelqu'un par nature, quand vous lui donnez l'être de vous-même et de votre substance, que vous lui communiquez votre nature par une action vitale, et par l'inclination naturelle de produire votre semblable, *Generatio est processio viventis a vivente in similitudinem naturæ*. Vous êtes père par adoption, quand vous aimez si fort un étranger que vous le recevez en votre maison comme s'il était votre fils, que vous l'instituez votre héritier, et que vous lui donnez droit d'entrer en possession et jouissance de vos biens après votre mort. Ainsi Jules-César avait adopté Brutus, et le voyant entre ses assassins, il lui dit : *Tu quoque, fili*. Vous êtes père ou mère par office, quand vous rendez à quelqu'un les devoirs et les bons offices qu'un père ou une mère ont coutume d'exercer envers leurs enfants. Ainsi le fils d'un gentilhomme appelle quelquefois une villageoise sa mère, parce qu'elle lui a donné la mamelle, qu'elle l'a nourri et élevé, comme une mère fait à son enfant. Ainsi le bienheureux saint Joseph est appelé, en l'Évangile, le père de notre Sauveur, non pas par nature, ni par adoption, mais par office, parce qu'il l'a nourri, élevé, caressé et gouverné comme un père fait à son enfant.

Cela étant supposé, la foi nous enseigne que Dieu est le Père de notre Sauveur par nature, que Jésus-Christ est le Fils unique du Père ; Jésus seul est enfant de Dieu par nature, il n'y a que Jésus qui soit engendré du Père, il n'y a que Jésus qui soit produit de la substance de Dieu par voie de naissance. Jésus, dis-je, Homme-Dieu, est Fils de Dieu par nature ; car on peut dire en bonne théologie, et on doit dire selon les principes de la foi, que cet enfant qui est né de la Vierge en Bethléem, que ce jeune homme qui a été nourri en Nazareth, et que cet homme fait, qui est mort à la croix sur le Calvaire, est vrai Fils de Dieu par nature : son corps a été formé du sang immaculé de la Vierge, et non de la substance du Père, puisque Dieu le Père n'a point de corps ; son âme a été créée de rien, comme les nôtres, et elle est de même nature que les nôtres, mais très-sainte, et source de toute sainteté. Mais sa personne adorable, oui, la personne de cet homme est engendrée de la substance du Père : pour cela il est Fils de Dieu par nature ; et si vous me demandez d'où vient que le Saint-Esprit, qui est produit de la

substance du Père, n'est pas son Fils, d'où vient que sa production n'est pas une génération, mais une procession, *Non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens*, les théologiens répondent que c'est qu'il procède par voie de volonté, et le Verbe divin par voie d'entendement, et que le propre de l'entendement, et non pas de la volonté, est de produire quelque chose de semblable à son objet ; pour cela le Verbe divin est engendré du Père, par inclination naturelle de produire son semblable, et non le Saint-Esprit ; mais j'aime mieux répondre avec le très-humble et très-sublime saint Augustin : *Distingvere autem inter illam generationem et istam processionem nescio, non valeo, non sufficio* : J'avoue ingénument mon ignorance, je n'ai pas assez de science, ni de puissance, ni de suffisance pour savoir distinguer et reconnaître la différence qui est entre cette génération et cette procession adorable.

La foi nous enseigne, en second lieu, que tous ceux qui ont reçu la grâce de Dieu par le baptême, ou qui l'ont recouvrée par une vraie pénitence sont enfants de Dieu par adoption ; oui tous ceux qui ont reçu le Sauveur par la foi, dit saint Jean, Dieu leur a donné le pouvoir d'être faits les enfants de Dieu ; ils ne le sont pas encore, quand ils n'ont que la foi, mais ils ont le pouvoir de le devenir par la charité. Les Juifs, les Turcs, les autres infidèles, ni les catholiques qui sont en péché mortel, ne sont pas enfants de Dieu par adoption, et n'ont aucun droit à son hérédité ; ils peuvent néanmoins dire avec humilité : Notre Père qui êtes aux cieux, parce qu'ils sont enfants de Dieu en quelque façon ; Dieu est leur père par office, car le propre d'un père est de donner l'être à ses enfants, de les nourrir, les conserver et élever, ce que Dieu fait à tous les hommes ; mais ils ne sont pas pourtant ses enfants par grâce et par adoption ; il n'y a que les bons catholiques qui ont cet honneur ; eux seuls peuvent dire, avec saint Paul (*Rom.*, VIII, 16) : Le Saint-Esprit rend témoignage que nous sommes les enfants de Dieu. Cette excellente qualité contient et suppose trois grâces très-particulières, trois faveurs inestimables que Dieu nous fait par le baptême ; il nous choisit, il nous aime et il nous fait ses héritiers.

II. — Il nous choisit entre une infinité de personnes, et pour cela saint Pierre nous appelle un peuple choisi, une nation sainte tirée et séparée du commun, pour être appropriée et appartenant à Dieu, *Vos autem genus electum, gens sancta. Non fecit taliter omni nationi*. Pour l'éclaircissement de quoi, supposons que la pensée d'Origène ne soit pas une erreur, mais une opinion véritable : supposons que Dieu ait créé dans le ciel, dès le commencement du monde, toutes les âmes humaines, et qu'il les envoie de temps en temps pour animer les corps des petits enfants conçus dans le sein de leurs mères, et que ces âmes sachent tout ce que nous savons, et connaissent tout ce qui se passe en ce monde : que feriez-vous, que diriez-vous,

ou plutôt qu'auriez-vous fait et qu'auriez-vous dit dès le commencement, avant l'Incarnation, l'espace de quatre mille ans? Vous auriez vu que Dieu envoyait, à chaque moment, des millions d'âmes en diverses contrées du monde, toutes, ou la plupart en voie de perdition; car toute la terre était pour lors couverte d'idolâtres, excepté la Palestine: et c'est un article de foi, que les idolâtres ne posséderont jamais le royaume de Dieu (*Galat., V*), mais seront jetés dans un étang de feu et de soufre ardent (*Apoc., XXI*). En chaque jour, à chaque heure et à chaque moment d'un si long espace de temps, vous eussiez tremblé de frayeur, et vous eussiez dit: Dieu! hé! mon Dieu, ne m'envoyez pas encore au monde, car je suis perdu si vous m'y envoyez, je serai malheureux et damné pour jamais si je suis l'enfant d'un de ces idolâtres. Et depuis l'Incarnation vous eussiez vu qu'à chaque moment Dieu envoyait des âmes aux Indes, à la Chine, au Japon et en Canada, vous eussiez encore tremblé de crainte, vous eussiez dit: Dieu! hélas! mon Dieu, ne m'y envoyez pas, car si vous m'y envoyez, je n'aurai jamais le bonheur de vous connaître, adorer, aimer et posséder: et en ce jour que vous fûtes conçu, vous eussiez vu, un peu auparavant, des centaines d'âmes envoyées à Genève, en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Danemark et en Turquie, vous eussiez dit: Hélas! mon Dieu, que je ne sois pas de ce nombre; envoyez-moi, je vous prie, en un royaume chrétien, en une paroisse catholique; que je sois plutôt le fils d'un vacher ou d'un palefrenier, que le fils de Cromwel ou du roi de Suède. Et quand votre mère était enceinte, si vous eussiez eu l'usage de raison, et su ce que vous savez, combien de fois eussiez-vous tremblé! toutes les fois que votre mère montait ou descendait un escalier, toutes les fois qu'elle prenait un gros fardeau, ou qu'elle était menacée de quelque maladie, hélas! elle se blessera; hé! mon Dieu, ne le permettez pas! je n'entrerais jamais dans le ciel; mon Dieu, si vous me faites la grâce d'être baptisé, je vous en remercie et bénirai, aimerai et servirai de grande affection tous les jours de ma vie. Dieu l'a fait sans en être supplié, sans vous donner la peine de l'en prier, de trembler de frayeur, sans que vous l'ayez mérité, il l'a fait par sa pure grâce, par un effet de charité et de miséricorde envers vous: *Non ex operibus justitiæ que fecimus nos, sed secundum misericordiam suam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis* (*Tit., III, 5*). Aimez-le donc, puisqu'il vous a tant aimés; aimez-le, puisqu'il vous aime encore, si vous n'avez perdu la grâce du baptême, ou si vous l'avez recouvrée par la pénitence.

Il dit de vous, comme de son Fils: *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*; il a pour vous un amour de bienveillance, *dilectus*; il a envers vous un amour de complaisance, *complacui*: par cet amour de bienveillance il vous désire, il vous prépare, et il vous procure le plus grand bien qu'il est

possible de faire ou de souhaiter à quelqu'un, un bien inestimable, infini et incompréhensible, le même bien qu'il se veut à soi-même, comme nous verrons bientôt; et non-seulement il vous veut du bien, et vous en fait, mais il en fait encore souvent aux autres pour l'amour de vous, à vos enfants, à vos parents et à vos amis. Il ne faut quelquefois qu'une bonne âme, pour être cause de la conservation, du bonheur et de la bénédiction de toute une maison, d'une compagnie ou d'une ville entière. Il accorda à sainte Cécile la conversion de son mari, saint Valérien (*Baron., anno 84, n. 1*), et à saint Valérien celle de son frère Tiburce, qui étaient païens, comme à la dévote impératrice Théodore, le salut de son mari Théophile, qui avait persécuté l'Eglise. Il donna à saint Paul la vie de tous ceux qui étaient dans un vaisseau avec lui, les préservant de naufrage, en faveur de son saint apôtre: et parce que les justes de l'ancienne loi avaient par avance la grâce du christianisme, étant chrétiens, non pas de nom, mais de foi et d'effet, *re, non nomine christiani*, Dieu avait pour eux cet amour de bienveillance, et faisait du bien aux autres pour l'amour d'eux. Il préserva de l'embrassement de Sodome la petite ville de Ségor pour l'amour de son serviteur Loth (*Genes., XIX*), la ville de Samarie, du siège et de l'extrême famine pour l'amour du prophète Elisée; il mit sa bénédiction en la maison de Laban pour l'amour de Jacob, à celle de Putiphar pour l'amour de Joseph, à celle d'Assuérus en considération de Mardochée, à celle de Nabuchodonosor pour l'amour de Daniel; et un prophète disait au roi Joram (*IV Reg., III, 14*), qu'il n'aurait pas daigné seulement le regarder, s'il n'eût été en la compagnie du pieux Josaphat.

Comme un roi a coutume de nourrir, de favoriser et d'agrandir les officiers de son fils: ainsi Dieu fait du bien aux amis, parents et serviteurs d'un chrétien, qui est son fils par adoption, *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*. Amour de complaisance si grande, que comme dit saint Thomas, si Dieu n'était en tout lieu, s'il ne remplissait le ciel et la terre par son immensité, s'il était seulement au ciel ou en quelque autre lieu particulier, il quitterait cette demeure pour se venir joindre à une âme choisie, tant elle a d'attraits et de charmes pour lui, tant il a d'affection et de complaisance pour elle, *Delicia meæ esse cum filiis hominum*. Et il l'a bien montré en l'institution de l'eucharistie: car Jésus voyant qu'il n'est pas en tout lieu en tant qu'homme, il a institué ce sacrement pour visiter les âmes choisies, pour converser avec elles pour les caresser et mignarder comme un père fait ses enfants.

Si filii et hæredes, dit saint Paul, la conséquence est très-bonne et bien tirée: car il y a cette différence entre la filiation naturelle et l'adoption, que vous pouvez être enfant de quelqu'un par nature sans être son héritier; votre père vous peut faire un legs ou

une légitime convenable, ou même vous ex-hérédier en certains cas ; mais vous ne sauriez être fils adoptif de quelqu'un, sans être son héritier, c'est une condition absolument nécessaire et essentielle à l'adoption. Et en effet, Jésus-Christ dira aux prédestinés : *Venite, benedicti, percipite regnum* (*S. Matth., XXV*). *κληρονομησατε, hereditate* : qu'est-ce qu'une hérédité ? qu'est-ce que la succession de quelqu'un ? C'est ce qui le fait riche et opulent : les propres richesses de Dieu ce n'est pas l'or et l'argent, du bétail, des prés et des vignes, ou les autres biens de la terre, autrement il ne serait pas riche de toute éternité, il ne serait opulent que depuis six mille ans : ses vraies richesses sont les biens du ciel, sa divine essence, la possession et la jouissance de ses adorables perfections, *Omnis copia que Deus meus non est, egestas est* (*S. Aug.*). *Non aliam mercedem nisi te*, disait saint Thomas. *Quid mihi est in celo, et a te quid volui super terram?* (*Psal. LXXII*).

Je sais bien que les juriconsultes disent que ce mot d'adoption vient du verbe *opto*, parce que l'adoption a été inventée et introduite dans la république, pour satisfaire en quelque façon au désir que les hommes ont d'avoir des enfants, qui fait que celui qui n'en a point, ou parce que son mariage est stérile, ou parce que la mort lui a enlevé ceux qu'il avait, en emprunte des étrangers, et les adopte pour les siens. *Lexare volens aut naturæ malignitatem, aut infelicitatem fortunæ*, dit fort proprement Justinien (§ 1, *instit. de adoptionibus*) : d'où il semble qu'on pourrait conclure que Dieu ayant un Fils par nature, il n'en devrait point adopter d'étrangers : mais saint Thomas (III p., q. 23, a. 1) répond qu'il y a grande différence entre le Père éternel et les pères temporels, entre sa succession et la leur : le Père éternel adopte par abondance, par excès de bonté, parce qu'il est le bien souverain, qui a inclination à se communiquer, non seulement dans soi, mais hors de soi : les hommes, au contraire, adoptent par indigence, par besoin, par nécessité et faute d'enfant par nature : plusieurs peuvent posséder par indivis l'héritage du Père éternel ; il peut être partagé entre plusieurs, ou pour mieux dire, communiqué à plusieurs, sans que chacun en particulier en ait moins, que s'il le possédait tout seul. Il est des choses spirituelles comme de la lumière, je n'ai pas moins de la lumière du soleil, que si j'étais seul au monde : mais la succession du père temporel, est comme une rivière divisée en plusieurs ruisseaux : plus elle est partagée, moindre elle est en chaque particulier qui la possède : ce qui fait que si un père qui a un fils naturel, en adoptait d'autres étrangers, il ferait tort à son fils naturel, en diminuant sa portion.

Pour vous rendre sensibles à ce bonheur et pour réveiller vos attentions, il faut que je conte une chose agréable, mais très-véritable et arrivée de notre temps : Un jeune homme, natif d'un village auprès de Langres, ayant plus d'esprit et de cœur que sa con-

dition ne portait, alla à Paris pour y faire fortune : étant là, il se met au service d'un partisan, et montant de degré en degré par son industrie, il devient lui-même partisan et acquiert de grands biens en peu de temps, selon la coutume de ces gens-là : un cousin qu'il avait en son village, le vient voir une fois ou deux ; mais le voyant grossier et incivil, et craignant d'en être déshonoré, il le renvoie comme il était venu. Quelque temps après se trouvant au lit de la mort, comme il n'était pas marié, et qu'il n'avait point de plus proche parent que ce cousin, il le fait son héritier, nommant pour exécuteur de son testament un grand homme de bien : après sa mort l'exécuteur envoie un honnête homme et un carrosse pour amener cet héritier. Le commis va au village, demande qu'est devenu un tel ? Monsieur, il est à Langres en prison pour les tailles, parce qu'il ne les a pu payer : il y va, il le trouve en prison, mangeant un mauvais potage dans une pauvre écuelle, et il lui dit : Que feriez-vous si je vous échangeais cette écuelle de terre en une d'argent, et votre habit de toile en un de soie ? Monsieur, vous me feriez bien plaisir, si au lieu de vous moquer de moi, vous vouliez payer mes tailles, et me tirer de ce lieu-ci : il les paye, il le fait sortir de prison, il le mène à l'hôtellerie, lui fait bonne chère ; il l'envoie quérir le tailleur, et lui fait faire un bel habit ; il le met en un carrosse, le mène à Paris, le met en possession d'une maison meublée, tapissée, garnie de vaisselle d'argent et de dix ou douze mille livres de rente : jugez s'il fut étonné, ravi, et transporté hors de soi, qu'en pensez-vous vous-même ? vous admirez son bonheur, vous l'estimez heureux au dernier point, il vous semble que si le même vous arrivait, ce serait une souveraine félicité.

Hélas ! qu'est-ce que tout cela, en comparaison de ce que Dieu vous promet, en comparaison de ce que vous pouvez avoir si vous voulez garder les commandements de Dieu ? Combien surpris, ravi et hors de soi, sera un pauvre homme, un petit artisan, un pauvre villageois, qui sera ici mort de faim, de froid, de fatigue, de pauvreté et de misère, qui aura été la lie, le rebut et la balayure du monde, quand il se verra exempt de tailles, d'impôts, de subsides et de soldats, de procès, de pauvreté et de persécution, de maladie, de mort et même de crainte d'aucun mal, mis en possession d'un royaume, et dans la jouissance, non de trente ou de quarante mille écus de rente ; mais de toute sorte de joie, de plaisir, d'honneur, de bonheur, de richesses, de contentement, et de félicité, avec assurance de n'en être jamais dépossédé.

III. — 1. Ces pensées nous doivent servir de lumière pour la conduite de notre vie, et pour nous apprendre comme nous nous devons comporter envers Dieu, envers notre prochain et envers nous-mêmes ; et puisque nous sommes les enfants de Dieu, gardons-nous bien de lui donner sujet de faire cette plainte : *Si ego pater, ubi honor meus?* Si je

suis votre père, où est l'honneur que vous me devez? Le Saint-Esprit nous dit, par la bouche du Sage : *In omni opere, et sermone, et patientia, honora patrem tuum (Eccli, III)*; honorez votre père en toutes vos œuvres, par paroles, par soumission et patience. Un bon fils rend à son père tout le service qui lui est possible, et tâche de le contenter par tous ses déportements : il ne lui parle jamais qu'avec beaucoup de respect, il ne parle jamais de lui qu'avec estime et qu'avec éloge, il approuve et trouve bon tout ce qu'il fait, il se pique de zèle pour sa défense, il souffre avec patience ses réprimandes et ses corrections : faites ainsi à votre Dieu, puisque vous êtes son enfant.

Faites comme le patriarche Joseph : son père Jacob lui dit : Joseph, allez-vous-en au désert, cherchez vos frères, et sachez comme ils se portent : il ne répond pas : Je ne sais de quel côté ils sont, ils enragent d'envie contre moi, ils me veulent un mal de mort ; s'ils me trouvent à l'écart, ils me traiteront mal ; mais il obéit sur-le-champ, et s'expose à tous ces dangers, non pas imaginaires, mais véritables. Le Sauveur vous dit : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, demandez-leur comme ils se portent, visitez-les quand ils sont malades, consolez-les, assistez-les, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste : faites-le donc, si vous voulez avoir cet honneur-là. Servez votre Dieu d'un amour filial, et non d'un esprit mercenaire, non pour mériter davantage, mais parce qu'un si bon Père le mérite : ne vous informez point tant s'il y a des indulgences, s'il y a plus de mérite, plus de gloire et de récompense en telle ou telle action : car, *Filii meritis paternis sunt potius ad obsequia provocandi, quam pactionibus adstringendi*, dit le jurisconsulte.

Faites comme le fils de Crésus : il était muet de naissance ; mais en la prise de sa ville, voyant un soldat qui voulait tuer son père, ne sachant pas qu'il fût le roi, il rompit ce lien que la nature avait mis à sa langue, et cria à ce soldat : Garde-toi bien de tuer mon père, car c'est le roi. Quand vous seriez le plus timide, le plus honteux et le plus taciturne du monde, quand on offense votre Dieu, quand on le blasphème ou renie, puisque vous êtes son fils, ne devez-vous pas vous en ressentir, vous piquer d'honneur et de jalousie, rompre tout respect humain, et mourir que cela vous déplaît, en reprenant cet impudent ? Faites comme cet ancien, dans Plutarque : quelqu'un lui dit : ton père ne cesse de parler mal de toi ; il répondit : Il n'en médierait pas s'il n'en fallait médire. Il faut ainsi dire de Dieu, et à plus forte raison quand il envoie le mauvais temps, le dérèglement des saisons, la stérilité et les autres fléaux de sa justice : il ne les enverrait pas s'il ne les fallait envoyer. Quand il vous afflige de pauvreté, de maladie, de renversement de fortune, ou d'autres adversités : il ne m'affligerait pas s'il ne me fallait affliger.

C'est l'avertissement que le Sage et saint

Paul donnent aux enfants de Dieu : *Fili mi, disciplinam Domini ne abjicias; ne desicias cum ab eo corripieris: quem enim diligit Dominus corripit, et quasi pater in filio complacet sibi (Proverb., III, 11)*. Ne fatigeris cum a Deo arqueris, quem enim diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem Filium quem recipit (*Hebr., XII, 6*). Ne refusez pas les châtiments de Dieu, soyez bien aise quand il vous afflige, gardez-vous bien de murmurer contre lui ; il montre en cela qu'il vous aime, il vous traite comme son enfant. Car quand votre fils est incivil, badin et décontenancé, vous le reprenez aigrement ; vous n'en faites pas ainsi à votre serviteur. Quand votre fille se courbe trop, ou se met en danger d'être vouûtée, vous lui criez : tenez-vous droite ; vous ne reprenez pas ainsi votre servante. Prenez donc de bonne part que votre Père céleste vous corrige quand vous devenez vicieux, qu'il vous reprenne et vous châtie quand vous vous courbez vers la terre, quand vous vous abaissez à des actions ou des affections terrestres ; c'est un trait de père et d'ami qu'il vous fait, non pas de juge et d'ennemi, *Flagellat omnem filium quem recipit, omnem, omnem*.

2. Vous ne devez donc pas mépriser, mais beaucoup honorer et respecter un homme de bien, encore qu'il soit affligé, pauvre et humilié, il ne laisse pas d'être enfant de Dieu, objet de ses affections, le sujet de sa complaisance et l'héritier de sa couronne, *Videte ne contemnatis unum ex his pusillis, videte, videte*. L'histoire profane nous apprend qu'environ l'an 1271 un gentilhomme, tenant et caressant sur une galerie fort haute le fils unique du roi de Navarre, le laissa tomber, je ne sais pas comment, sur une pierre ; le voyant tout en sang et aux abois, il cria d'une voix languissante : Attendez, que je meure avec vous, et que j'efface volontiers, par mon sang, la faute que j'ai faite involontairement ; et, en disant ces paroles, il se précipita (*Andreas Favini, lib. VI Histor. Navar.*). Votre enfant qui est baptisé est plus l'enfant de Dieu que le vôtre. Si par votre négligence, ou par votre mauvais exemple et votre maudite coutume de jurer ou de parler avec estime des biens de la terre, des grandeurs du monde et des aises du corps, vous le laissez tomber dans de mauvaises habitudes, dans le blasphème, l'ambition, l'avarice, ou la volupté sensuelle, quel reproche en devez-vous attendre de Dieu ? quel regret en aurez-vous à la mort ? Ne direz-vous pas que vous méritez très-justement d'être précipité comme lui en l'abîme épouvantable de la damnation éternelle ? *Videte ne contemnatis*.

3. Mais vous êtes enfant de Dieu ; ne méprisez pas en vous une si excellente qualité, et ne vous rendez pas indigne d'une si noble extraction, ne vous ravalez pas à des actions basses et infâmes, à des passions effrénées et monstrueuses. Quand le gouverneur d'un jeune prince voit qu'il s'adonne à des actions trop basses, il lui dit : Monsieur, faites le prince. *Ipsius enim et genus sumus; genus*

ergo cum simus Dei, non debemus aestimare auro aut argento divinum esse simile (Act., XVII).

Saint Cromace, préfet de Rome, étant converti à la foi et ayant reçu le baptême avec toute sa famille, donna la liberté à ses esclaves, en disant : Vous êtes maintenant enfants de Dieu ; ce n'est pas la raison que vous soyez esclaves d'un homme. Saint Paul vous en dit de même : Vous êtes enfants de Dieu ; ne vous rendez pas esclaves des créatures ; ne faites pas qu'on dise de vous : Il est sujet aux femmes, il est sujet au vin ou à l'argent ; voyez, sujet, c'est-à-dire vassal, serviteur et esclave des femmes, du vin et de l'argent.

Dieu vous a choisi entre tant d'infidèles qu'il a laissés dans le paganisme, qui l'eussent si bien servi ; il vous a sanctifié, il vous a fait chrétien, ne vivez pas en païen, ne faites pas des actions profanes, honteuses et brutales, *Quod Deus sanctificavit, tu commune ne feceris : simulacra gentium argentum et aurum*. Vous avez reçu la connaissance du vrai Dieu ; ne soyez pas l'idolâtre de l'or et de l'argent, comme les infidèles. Dieu vous a fait, par sa grâce, l'objet de sa bienveillance et de sa complaisance divine, ne vous rendez pas, par le péché, l'objet de sa colère, ni la victime de sa vengeance.

Il vous a fait donataire de son royaume des cieux, ne le perdez pas pour les biens caducs de la terre ; dites comme Denys de Syracuse. Il avait établi la tyrannie ; ses plus intimes lui conseillaient de la quitter, à cause des conjurations qu'on découvrirait tous les jours contre sa vie ; mais lui, voyant un boucher qui assommait un bœuf, il dit à ses favoris : Ne serais-je pas bien simple de quitter un si grand royaume par crainte de la mort, qui passe en si peu de temps ! Dites de même, et à plus forte raison, ne serais-je pas bien fou de perdre le royaume des cieux, un royaume si riche, si grand et si excellent, un royaume éternel et assuré, crainte de la pauvreté, de la maladie ou de la mort. Vous le perdez en vous parjurant, crainte de perdre un procès, ou en vous guérissant par un remède superstitieux, de peur de perdre la vie.

Mon Dieu, ne le permettez pas ! et, puisque j'ai l'honneur d'être votre enfant, faites-moi la grâce d'avoir pour vous l'honneur, le respect, le zèle, l'amour et l'obéissance que les enfants doivent à leur père, afin que j'obtienne la récompense que vous avez promise aux enfants qui honorent leur père et leur mère ; car c'est de vous, qui êtes notre Père céleste, et c'est de l'Eglise, votre épouse, qui est notre mère, autant et plus que les pères charnels, que s'entend cette parole : Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. Amen.

SERMON LXVII.

Le baptême nous fait les membres de Jésus-Christ.

Ii omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus. (Hebr., XI.)

Un des plus ordinaires noms que la sainte Ecriture ait coutume d'attribuer au saint sacrement de baptême, est de l'appeler *rénovation, renaissance et régénération : Nisi quis renatus fuerit ex aqua; Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis*, d'autant que par ce sacrement nous sommes engendrés à une vie nouvelle, à la vie spirituelle et divine, et que, d'enfants d'Adam que nous étions, nous avons l'honneur d'être faits enfants de Dieu par adoption. Nous n'avons cet honneur que par union et par association avec Jésus-Christ, qui est le Fils de Dieu par nature, et en tant que nous sommes membres du corps dont il est le très-digne chef. Avant hier, le temps ne me permit pas d'étendre ce sujet au long ; je le remis à ce jour-ci, pour le traiter à fond et en deux points. Premièrement, nous verrons que par le baptême et par l'eucharistie, qui en est la consommation, nous sommes faits membres de Jésus-Christ. En second lieu, nous verrons les devoirs auxquels cette qualité nous oblige envers Dieu, envers notre prochain et envers nous-mêmes.

Cette même qualité nous donne le bonheur de contracter avec vous une alliance et une appartenance toute particulière, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Jésus-Christ est le chef de ce corps mystique, vous en êtes le cou, nous en sommes les membres. Toutes les humeurs que la tête répand sur ses membres passent nécessairement par le cou, et toutes les grâces que Jésus-Christ influe à son Eglise, vous sont premièrement communiquées ; vous en êtes le trésor, le magasin et la plénitude, car saint Gabriel vous surnomma pleine de grâce, vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Scriptura comparat Ecclesiam corpori naturali, potius quam metaphórico. — I. Punctum. Per baptismum et eucharistiam, quæ est ejus consummatio, sumus membra Christi : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. explicatione, 1° quoad animam, 2° quoad corpus. — II. Punctum. Debita ex supradictis orta, 1. in Christum, 2. in proximum, 3. in nos.

Il n'y a point de chrétien si peu instruit des vérités de la religion qui ne tienne pour assuré, l'ayant appris du grand saint Paul, que l'Eglise catholique est un corps qui a pour chef invisible Jésus-Christ, Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme, *Ipse est caput corporis Ecclesiæ* ; mais il me semble qu'on n'entend pas bien et qu'on n'explique pas assez quel est ce corps, ni quelle est l'alliance que les membres ont entre eux, et quelle liaison ils ont avec Jésus, qui en est

le chef : on s'imagine que comme plusieurs bourgeois vivant et trafiquant ensemble, font un corps de ville qui a pour chef le maire ou le gouverneur de la ville, comme plusieurs religieux demeurant et servant Dieu ensemble, font un corps de religion qui a pour chef le gardien ou le général; qu'ainsi plusieurs catholiques ayant une même foi et jouissant des mêmes sacrements, font un corps mystique qui a pour chef invisible Jésus Notre-Seigneur, pour chef et gouverneur visible notre saint père le pape : cela est vrai, mais ce n'est pas assez, car l'Eglise est un corps bien autrement, et nous avons une liaison sans comparaison plus étroite, intime et parfaite que celle-là, car je suis membre de l'Eglise, comme ma main est membre de mon corps, et nous sommes unis entre nous et avec Jésus Notre-Seigneur, comme les membres de nos corps sont unis ensemble et avec nos têtes.

I. — 1. Saint Paul le dit, écrivant aux Romains : *Sicut in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent, ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra* (Rom., XII, 4). Comme le corps naturel est composé de plusieurs membres qui se rendent un service réciproque, au lieu d'entrer en jalousie à cause qu'ils n'ont pas les mêmes fonctions, ainsi le corps mystique de Jésus Christ, qui est l'Eglise, contient plusieurs fidèles qui reçoivent diverses influences de leur chef, et qui, pour être moins avantageusement partagés les uns que les autres, ne laissent pas de se devoir une mutuelle assistance, étant membres les uns des autres. Aux Corinthiens il ajoute : *Sicut enim corpus unum est et membra habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus, et enim in uno spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus* (I Cor., XII, 12). Car comme le corps est seul et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres de ce corps qui est un, encore qu'ils soient plusieurs, ne sont qu'un corps, Jésus-Christ est de même, car nous sommes tous baptisés en un même esprit, pour être un même corps avec lui. Il en dit autant, écrivant aux Ephésiens et aux Colossiens, où nous voyons que le Saint-Esprit prend plaisir de nous comparer toujours au corps naturel de l'homme plutôt qu'au corps métaphorique d'une communauté (Ephes., IV, 25; V, 29; Coloss., I, 24).

Au Psaume XCVIII, qui s'entend du Fils de Dieu, même au pied de la lettre, le Sauveur dit : *Deus, tu scis insipientiam meam, et delicta mea a te non sunt abscondita* : Mon Dieu, vous connaissez ma folie, et mes péchés ne vous sont point cachés. Notre Sauveur pouvait-il commettre quelque folie, lui qui est la sagesse éternelle? pouvait-il faire quelque péché, lui qui est l'innocence même? Non, mais il parle au nom de l'Eglise, qui est son corps, au nom des chrétiens, qui sont ses membres; car, puisque le chef et les membres ont une même chair, pourquoi n'au-

ront-ils pas une même voix. dit saint Augustin (*Præfatione in Psal. LXXXV*), *Si duo in carne una, cur non duo in voce mea? Secum nos facit unum hominem, caput et corpus*. Et le Sauveur lui-même dit, en saint Jean (S. Joan., III) : Personne ne monte au ciel que celui qui est descendu du ciel, Le Fils de Dieu qui est au ciel. Comment est-ce que s'entend cette parole? La Vierge n'est-elle pas montée au ciel, les saints apôtres et les saints martyrs ne sont-ils pas montés au ciel? C'est que la Vierge, les apôtres et les autres saints ne sont qu'une même chose avec Jésus-Christ.

Et en effet, si le bourgeois d'une ville fait une folie, si le chanoine d'un chapitre commet un crime, le gouverneur de la ville ne dira pas pourtant : J'ai fait une telle folie, ni le doyen ne dira pas : J'ai commis un tel crime; si tous les bourgeois et le gouverneur d'une ville, les chanoines et le doyen viennent à l'église, on ne peut pas dire qu'il n'y a que le gouverneur et le doyen qui sont venus, parce que les bourgeois et le gouverneur, les chanoines et le doyen ne sont pas estimés une même personne, il n'y a pas entre eux une liaison si étroite, que tout ce qui convient à l'un puisse être attribué à l'autre; mais si mon bras commet un homicide, ma tête dit : J'ai fait un homicide; mon corps étant entré en cette chaire, ma tête dit : Personne n'est en cette chaire que moi, parce que ma tête et mon corps ne sont qu'une même personne, et il y a entre eux une union si parfaite, que ce que l'on peut dire de l'un, on le peut aussi dire de l'autre. Jésus parlant de nos folies et de nos péchés, les appelle ses folies et ses péchés. Encore que tous les parfaits chrétiens aient l'honneur de monter au ciel, il dit que personne n'y monte que lui, parce que lui et les chrétiens vertueux ne sont censés qu'une même personne : entre lui et les bons chrétiens il y a une liaison aussi étroite, une aussi parfaite union comme entre ma tête et mes membres.

De même si un bourgeois est tout déchiré ou en prison, le gouverneur de la ville pourra bien dire : Tout ce que vous ferez à ce pauvre homme, à ce prisonnier, vous me le faites; mais il ne dira pas : Je suis tout déchiré, je suis prisonnier. Cependant le Fils de Dieu ne dira pas seulement, au jugement : Tout ce que vous avez fait aux pauvres et aux prisonniers, vous me l'avez fait; mais il dira : J'ai été pauvre, j'ai été nu, j'ai été en prison.

2. Saint Augustin, sur ces paroles de saint Paul (S. Aug., X, concione 1 in Psal. III, columna 3) : *Erunt duo in carne una, Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia, fit ergo tanquam de duobus una quædam persona de capite et corpore, ex sponso et sponsa, nam unitatem personæ hujus, miram et excellentem commendat Isaias* (LXI, 10). *Ubi Christus ait quasi sponsum decoravit, me corona, et quasi sponsam ornavit me monilibus, se dixit sponsum, se dixit sponsam; quare se sponsum, se sponsam? nisi quia duo*

in carne una ; si duo in carne una, cur non duo in voce una? Audi apostolum (I Cor. XII) : Sicut corpus unum est, et multa habet nervura, sic et Christus, non ait, sic et membra Christi.

Le même saint Augustin (*tom. X, ser. 63, de Tempore*), et après lui saint Léon (*Ser. 5, de Nativit. Domini*), comparent l'eau du baptême au sein immaculé de Marie, en ce que si l'un a engendré le chef, l'autre a produit les membres, mais tous deux par la même vertu, par la même fécondité et opération divine : *Originem quam sumpsit in atero virginis, posuit in fonte baptismatis; dedit aquae quod dedit matri : virtus enim Altissimi et obumbratio Spiritus sancti quae fecit ut Maria pareret Salvatorem, eadem facit ut regeneret unda credentem.* Le chrétien doit aux fonts du baptême la naissance que Jésus-Christ doit au sein de Marie, puisqu'il a donné à cette eau ce qu'il avait donné à sa mère ; car la même vertu du Très-Haut, la même fécondité du Père, la même opération du Saint-Esprit qui a fait que la Vierge a enfanté le Sauveur, la même vertu, la même fécondité et la même opération fait que l'eau du baptême engendre les fidèles, qui sont les membres du Sauveur. Saint Augustin dit de même (*Tom. I, serm. 36, de Tempore*) : *Pene majori nonere quam Maria unda ditata est : illa enim sibi tantum meruit castitatem, ista nobis contulit sanctificationem. Illa meruit ne peccares, ista ut peccata purgares. Illa propria delicta a se repudiat, ista in se per Dei gratiam aliena condonat.* L'eau baptismale a été en quelque façon plus avantagée que la Vierge ; car si Marie a mérité pour soi la pureté, l'eau du baptême opère en nous la sainteté ; si celle-là a mérité d'être exempte de péché, celle-ci nous en a délivré ; si celle-là a éloigné d'elle toutes sortes de crimes, celle-ci nous remet, par la grâce de Dieu, ceux que nous avons commis.

Et derechef le même saint Léon (*Ser. 15, de Nativit. Domini*) dit que nous sommes engendrés au baptême du même Saint-Esprit, dont Jésus a été conçu, et ce, par une génération si noble, si excellente et si divine, par une génération qui approche et qui imite de si près la conception de Jésus, par une génération qui nous fait si véritablement ses membres, par une génération qui nous insère et incorpore si réellement en lui, que saint Grégoire de Nazianze l'ose comparer et quasi l'égaliser à l'Incarnation même ; car comme les autres Pères prouvent la divinité de Jésus parce qu'il est le Fils de Dieu par nature ; ainsi saint Grégoire prouve la divinité du Saint-Esprit, en ce qu'il nous engendre et déifie au baptême. Vous savez de quelle autorité ce saint docteur a toujours été dans l'Eglise, que les anciens n'ont donné le nom de théologien à personne qu'à saint Jean l'Évangéliste et à lui ; que saint Jérôme et les autres Pères qui ont fleuri après lui font gloire d'être ses disciples ; voici comme ce docteur (*Oratione 5, de Theologia*) parle du Saint-Esprit : *Si enim adorandus non est Spiritus, quomodo me Deum per ba-*

ptimum efficit? Il dit encore (Ibid., Oratione 3) : Ut ipse quoque tantum Deus efficiat, quantum Christus est homo. Saint Augustin (*Lib. de Prædestinatione Sancti, cap. 5*) *eadem gratia fit quisque christianus, quia ille homo factus est Christus.*

3. Or que nous soyons les membres du Fils de Dieu et les parties du même corps, non improprement et métaphoriquement, mais réellement, véritablement, actuellement et physiquement : cela se fait en deux manières, selon la doctrine de saint Paul et des Pères ; cela se fait quant à l'âme et quant au corps : *In uno spiritu baptizati sumus, in unum corpus (I Corinth., XII) ; Unus spiritus et unum corpus (Ephes., IV).* 1^o Si vous et moi nous avions tous une même âme, si nous étions tous animés d'un seul esprit, nous ne serions tous qu'une même personne et qu'une même chose, *Forma dat esse rei.* N'est-il pas vrai ? Oui sans doute ; car ce qui fait que mon pied, ma main et ma tête sont les membres de mon corps, c'est qu'ils sont animés d'une même âme, la proximité d'union corporelle y servant de peu ; puisque si Dieu avait fait que mon bras se pût démonter, et qu'étant détaché de mon corps, il demeurât animé de mon âme, pour se porter çà et là, il ne laisserait pas d'être membre de mon corps. Or le même Saint-Esprit, le même esprit de Jésus qui remplit, qui possède et qui vivifie, qui conduit et anime l'âme et le corps de Jésus ; le même Saint-Esprit remplit et possède, conduit et anime mon âme et mon corps, et les vôtres, et ceux de tous les vrais chrétiens. *Quoniam autem estis filii misit Deus spiritum Filii sui in corda vestra (Galat. IV, 6). Spiritus Dei habitat in vobis (I Cor. III, 16). Membra vestra templum sunt Spiritus sancti (I Cor., VI, 19). Quisuscitavit Jesum a mortuis vivificabit et mortalia corpora vestra, propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis (Rom., VIII).* Parce que vous êtes enfants de Dieu, il a envoyé l'esprit de son Fils en vos cœurs, l'Esprit de Dieu habite en vous, vos membres sont le temple du Saint-Esprit : celui qui a ressuscité Jésus-Christ, vivifiera aussi quelque jour vos corps mortels, à cause de son Esprit, qui habite en vous.

2^o Il y a bien plus : nous sommes un même corps avec Jésus, et entre nous, non-seulement selon l'esprit mais encore selon la chair ; et cela par l'Éucharistie, à laquelle le baptême nous donne droit, et qui anciennement était donnée à tous les fidèles, aussitôt qu'ils étaient baptisés, comme la fin, l'accomplissement et la perfection du baptême. Il est vrai que l'Eglise est ordinairement appelée le corps mystique de Jésus, pour la distinguer de celui qu'il a pris au sein de la Vierge ; parce que ce corps précieux est uni immédiatement à la divinité, et que les nôtres ne sont unis au Verbe que par l'entremise de sa chair divine : *Ut nos Deo conjungeres per carnis contubernium* ; mais tant il y a que nous sommes un même corps avec Jésus, si réellement et si véritablement, et il y a un mélange si admirable, une liaison si

étroite, si intime et si parfaite de la chair de Jésus avec la nôtre, et de la nôtre avec la sienne, que les Pères anciens, tant grecs que latins, appellent cette union, vraie, physique et naturelle, c'est-à-dire réelle et non métaphorique ou morale. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ? dit saint Paul aux Corinthiens (I Cor., VI, 15) : il dit : Ne savez-vous pas ? supposant que tous, tant grands que petits, le devaient savoir, tant on avait soin de les en instruire et de le leur bien inculquer. Et aux Ephésiens : *Nemo unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam, quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus* (Ephes., V, 29) : Vous aimez bien votre chair, n'est-il pas vrai ? vous la caressez, vous avez grand soin de la nourrir et de la conserver en santé, Jésus-Christ l'aime tout autant et encore plus, dit saint Paul ; oui, votre chair, non-seulement votre âme, mais aussi votre corps. Jésus a des tendresses et des inclinations nonpareilles pour lui.

Oui, mais, direz-vous, pourquoi permet-il donc que mon corps soit pauvre, mal nourri, mal vêtu et affligé de maladie ? pourquoi veut-il que je le maltraite et mortifie par des pénitences et des austérités ? Ainsi on dirait à un homme qui est entre les mains du médecin : N'aimez-vous pas votre corps ? pourquoi le faites-vous jeûner et faire diète ? pourquoi endurez-vous qu'on vous scarifie les épaules, qu'on vous ouvre la veine du bras, qu'on vous applique un cautère à la jambe ? Il répondrait : C'est pour remettre mon corps en santé et pour le conserver en vie. Ainsi je vous réponds : Si Jésus permet que votre corps soit affligé de pauvre, de maladie et d'incommodité, c'est par un excès d'amour qu'il lui porte, c'est pour lui faire acquérir la parfaite santé qui n'est que dans le ciel. Il voit que si votre corps n'était incommodé en ce monde, il serait trop frétillant et se révolterait contre l'âme ; s'il se portait bien, il ne se comporterait pas bien, il le laisse dans les travaux, les fatigues, les plaies et les infirmités, pour le tenir bas. Mais au reste, il le réformera quelque jour, il le redressera, il le rendra semblable à son corps glorieux, il lui communiquera les mêmes qualités, propriétés et prérogatives, la même gloire, non pas en un si haut degré ; mais la même gloire que son corps déifié possède dans le ciel : *Reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum. σὺμορφῶν, conforme corpori claritatis suæ*. Pourquoi aime-t-il tant votre corps ? parce que votre chair est sa chair, que vos membres sont ses membres, et que votre corps est son corps : *Quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus, et de ossibus ejus*, par cette admirable union, et si je l'ose dire après les saints Pères, par cette admirable unité, que nous avons avec lui par l'eucharistie.

Saint Hilaire : *Quod autem in nobis naturalis unitas sit, ipse ita testatus est, qui edit carnem meam in me manet, et ego in eo, non enim quis in eo erit, nisi in quo ipse fuerit,*

ejus tantum in se assumptam habens carnem, qui suam sumpserit (S. Hilar., lib. VIII, de Trinitate ante medium) ; Que nous ayons unité naturelle avec Jésus-Christ, il l'a témoigné quand il a dit : Qui mange ma chair demeure en moi et moi en lui ; car personne ne sera en Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'est en lui, et Jésus ne prendra en soi que la chair de celui qui aura pris la sienne. Il appelle naturelle cette unité, non pas qu'elle se fasse naturellement : mais pour la distinguer de la mystique et métaphorique, et pour dire qu'elle est vraie, réelle et physique, comme dit saint Cyrille d'Alexandrie. Et saint Chrysostome (Homil. 6 ad populum) : *Per hunc escam efficitur ut non tantum per charitatem, sed etiam reipsa in illam carnem immisceamur*. Par l'eucharistie, nous sommes mêlés et confondus dans la chair de Jésus-Christ, non-seulement par la charité, mais réellement et de fait.

II.—1. Cette vérité, si solide et si bien établie sur les maximes de notre foi, est, à mon avis, le premier principe qui doit régler nos actions, en la vie chrétienne et parfaite ; elle nous doit enseigner comme il nous faut comporter envers Jésus, envers notre prochain et nous-mêmes. Car les membres ont beaucoup d'amour pour leur chef, amour si naturel, passionné et désintéressé, que si vous voulez blesser la tête, le bras, d'un premier mouvement, sans consulter, sans délibérer, sans tarder tant soit peu, se met au-devant, se présente aux coups, souffre plutôt d'être mis en pièces que de permettre que la tête soit tant soit peu offensée. Nous devons faire de même pour Jésus : ses intérêts nous doivent être plus chers, et en plus grande recommandation que les nôtres, ou pour mieux dire, nous devons oublier les nôtres pour les siens ; et nous faisons tout le contraire, nous sommes très-sensibles à ce qui nous touche, stupides et insensibles en ce qui touche Jésus-Christ ; si quelqu'un nous dit une seule injure, nous ne la pouvons pas souffrir, nous le tirons en cause, nous demandons réparation d'honneur : si on en dit cinquante à Jésus-Christ, nous n'en sommes point émus, nous n'en remuons pas le doigt ; et de fait, a-t-on jamais vu un chrétien qui ait appelé en justice et intenté un procès à son voisin pour avoir renié Dieu ou pour avoir blasphémé son saint nom ?

La raison pourquoi les membres sont ainsi affectionnés à leur chef, c'est qu'ils connaissent, par un instinct naturel, que leur conservation, leur vie, leur santé, et tout leur bien dépend du chef ; il en est de même de vous ; tant que vous ne serez pas bien avec Jésus, vous ne serez jamais bien avec vous-même ni avec aucun de vos prochains, et vos gens ne seront jamais bien avec vous, s'ils ne sont bien avec Jésus, comme les membres ne sont pas bien ensemble s'ils ne sont bien avec leur tête. Si votre femme n'aime Dieu, elle ne vous aimera pas ou si elle vous aime, ce sera d'un amour sensuel, d'un amour d'intérêt, d'un amour inconstant ; si vos servi-

teurs ne servent Jésus-Christ, ils ne vous serviront pas cordialement ni fidèlement, mais négligemment, par manière d'acquiescement et en votre présence seulement; si votre ami n'est fidèle à Dieu, il ne le sera pas, il vous trahira dans l'occasion. Au contraire si vous procurez que vos gens soient bien avec Dieu, qu'ils aient son amour et sa crainte, qu'ils prient Dieu soir et matin, qu'ils vivent en bons chrétiens, et qu'ils aiment Jésus; en l'aimant ils vous aimeront et vous honoreront comme un de ses membres.

2. C'est ce que nous devons à tous nos prochains, c'est ce que les apôtres nous recommandent si souvent : *Loquimini veritatem unusquisque eum proximo suo, quoniam sumus invicem membra* (Ephes., IV, 25) : vous devez être candides, ouverts, véritables et sincères les uns envers les autres, parler avec grande simplicité et sans hypocrisie, sans dissimulation et sans fourbe : les membres d'un même corps ne se trompent point l'un l'autre, ils ne se portent point d'envie, ils ne s'entre-battent jamais : *Non est schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sunt membra, si gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra, et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra* (I Cor., XII, 25).

Si une épine est entrée dans le pied, dit saint Augustin (Hom. 15, 50), tous les membres s'en mettent en peine; le dos se courbe, les yeux s'y appliquent pour la chercher; si quelqu'un vous dit, Elle est là, les oreilles s'ouvrent pour écouter, et la main s'y porte promptement pour l'arracher : *Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro*. Quand deux de vos voisins s'entre-querellent, vous y accourez, non pour les séparer et réconcilier, mais pour vous y plaire, pour vous repaître de ce spectacle, comme si c'étaient deux lions ou deux tigres qui se battent. Quand votre prochain est tombé en quelque disgrâce, ou spirituelle ou temporelle, vous vous en réjouissez, comme si c'était un Turc ou un cannibale, comme si ce n'était pas un chrétien, un membre du même corps, auquel tous doivent compatir, le consoler, le secourir, l'assister charitablement et le retirer de l'affliction, s'il est possible, encore même qu'il nous en coûte quelque chose et qu'il faille nous incommoder pour cela. L'estomac endure bien la faim, le bras qu'on lui ouvre la veine, la jambe qu'on lui applique un cautère pour la santé d'un autre membre. *Debemus pro fratribus animas ponere* (15. Joan., III); notez *debemus*. Il ne dit pas : Il serait à propos, je vous conseille, ce serait une grande œuvre de miséricorde; mais nous devons, nous sommes obligés, *pro fratribus* : pour grand et élevé que vous soyez, pour pauvre et chétif que soit votre prochain, c'est votre frère, vous êtes membres d'un même corps. Philémon était un gentilhomme considérable, et Onésime n'était que son esclave; et toutefois, saint Paul, parlant d'Onésime à Philémon, lui dit : Recevez-le et le traitez, non comme votre esclave, mais comme votre très-cher

frère : *In carne et in Domino* (Versa 16). Les membres sont en bonne intelligence et s'entraident l'un l'autre, parce qu'ils sont unis ensemble et animés d'une même âme; les liens qui les unissent ne sont que des nerfs et des fibres, l'âme qui les vivifie n'est qu'une âme humaine et créée, au lieu que l'esprit qui nous anime tous est un esprit divin; c'est le Saint-Esprit, l'esprit de Jésus-Christ : *Misit Deus in corda nostra spiritum Filii sui*. Le ciment et le lien qui nous unit ensemble, c'est le corps précieux de Jésus, la chair immaculée de Jésus, à laquelle étant incorporés, nous ne sommes qu'un corps avec lui et entre nous : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro*.

C'est pour cela que saint Paul persécutant les chrétiens, Jésus lui dit, en se plaignant : *Quare me persequeris?* Il ne dit pas mes serviteurs, mes fidèles ni mes enfants, mais *me*. Il est au ciel, saint Paul est sur la terre : comment le peut-il persécuter? Quand on vous marche sur le pied, votre tête dit : Vous me faites mal; il semble qu'on lui pourrait dire : Je ne vous touche pas, je suis éloigné de vous, comment osez-vous dire que je vous blesse? C'est qu'il y a tant de sympathie, tant d'alliance et de correspondance de la tête aux membres, qu'on ne saurait toucher tant soit peu quelque membre que ce soit, que la tête ne le sente, ne s'en ressente et ne s'en plaigne. Ainsi Jésus dira, au jugement : *Quod uni de minimis meis fecistis, mihi fecistis*. Si donc vous vous moquez de votre prochain, si vous maudissez votre femme, si vous injuriez votre servante et si vous méprisez les villageois, vous le faites à Jésus : *Uni ex minimis*. De sorte que nous sommes obligés d'honorer, de chérir et de respecter tous les chrétiens, pour petits qu'ils soient, comme les propres membres de Jésus; les traiter avec autant d'affect on, tendresse et révérence que sainte Madeleine toucha les pieds de Jésus; car il pria Dieu son Père pour ceux qui attachèrent ses pieds à la croix, et il excusa leurs fautes; au lieu qu'à ceux qui méprisent les chrétiens, il dira, au jugement : Allez, maudits.

3. Et par cette raison même, nous sommes obligés de nous traiter aussi nous-mêmes avec honneur et avec respect, comme les membres de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, en craignant de nous profaner par des actions impures et vicieuses. *Nescitis quoniam corpora vestra, membra sunt Christi? tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti* (I Cor., VI)? Sur quoi saint Augustin (Serm. 52, de Temp., c. 3) dit admirablement : *Nihil potuit gravius dicere, non potuit vehementius, non potuit acrius deterrere Christianos ab amore fornicationis. Hoc qui non horret, Deo horret*. Et ailleurs (Serm. 18, de Apostol., c. 1) : *Qualis est ille Dominus, qui servos suos fecit fratres suos; sed parum erat fratres suos, nisi etiam faceret membra sua. Itane tanta dignitas viluit, quia tam benigne præstita est? si non præstaretur, desideraretur; quia præstita est,*

contemnitur : quid horum in te contemnis , Christum cujus es membrum , an Spiritum sanctum , cujus templum es ? Saint Paul, disant que nos corps sont les membres de Jésus, et que nous les souillons par la luxure, ne pouvait nous détourner plus puissamment de ce vice : celui qui n'en a pas horreur est horrible et abominable devant Dieu. Combien aimable est ce Seigneur qui fait de ses serviteurs ses frères, et, comme si c'était peu de chose, qui les fait encore ses membres. Si une si grande dignité ne nous était accordée, on la désirerait; et parce qu'elle nous est donnée si librement, ou la méprise. Et saint Chrysostome (*In illud Hebr. X : Qui Filium Dei conculcaverit*) : *Factus es corpus Christi, et das te diabolo conculcandum* : Vous êtes un membre du corps de Jésus-Christ, et vous permettez que le diable vous foule aux pieds.

Et saint Léon : *Agnosce, o homo, dignitatem tuam, et divine factus consors nature, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione redire; memento cujus capitis sis membrum*. Reconnaissez l'excellence de votre dignité, la noble et divine alliance à laquelle vous êtes élevé, à qui vous appartenez par le christianisme. Souvenez-vous que vous avez l'honneur d'être un membre de Jésus-Christ, non improprement, mystiquement, ni par métaphore; mais réellement et véritablement, par unité de chair et d'esprit. Souvenez-vous qu'il est votre chef, et que vous devez vous conformer à lui, autrement vous serez un monstre. Ne serait-ce pas une difformité bien monstrueuse et dénaturée, si au chef d'un très-bel homme était joint un corps de bête brute; si une personne avait une tête d'homme, des pattes de lion, un ventre de pourceau, une queue de serpent?

*Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit, et varias inducere formas.*

Jésus est le chef de l'Eglise, nous en sommes les membres : quel déshonneur lui faisons-nous, quelle monstruosité mettons-nous en son corps, lui étant si dissemblables ! Il est doux comme un agneau, pur comme les rayons du soleil et simple comme une colombe : et nous sommes farouches comme des lions, immondes comme des pourceaux, et trompeurs comme des serpents. Pensons-nous qu'on puisse souffrir dans le ciel une telle difformité, que nous puissions lui être associés en la vie de la gloire, lui étant si dissemblables en la vie de la grâce?

Je vous demanderais volontiers, messieurs, quand vous êtes venus en cette église, si votre tête est entrée par une porte, vos pieds et vos mains par une autre : cela est clair et indubitable, qu'il faut que le chef et les membres passent par un même chemin, qu'ils entrent par une même porte : or, par quelle voie est-ce que Jésus-Christ est entré au ciel ? Il le répète si souvent : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam. Oportuit, c'est un faire-le-faut, une nécessité absolue : donc il nous faut passer par là, ou bien n'y pas être reçus ; souffrir les croix et les difficultés*

ORATEURS SACRÉS. IV.

qui se présentent dans l'observation des commandements de Dieu et la perfection chrétienne, *Si tamen compatimur, ut et glorificemur*. C'est à lui à nous faire cette grâce : car les membres n'ont point de sentiment, de mouvement ni de conduite que de leur chef. Nous faisons de grandes fautes en ceci : quand votre mari ou votre enfant n'ont point de sentiment de Dieu, point de mouvement pour les actions saintes, point de conduite en leur vie, vous pensez leur en donner en les étourdissant de vos cris ; vous vous trompez : il faut recourir au chef, gagner les bonnes grâces de Jésus, lui demander des effusions et des communications de sa plénitude : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus*. Quand nous avons besoin de piété, de pureté, de patience ou d'autres vertus, il les faut demander au Père éternel pour les membres de son Fils, lui remontrer qu'il a dit qu'il tiendrait fait à soi-même tout ce qu'on ferait au moindre des siens ; que, s'il nous fait quelques dons, son Fils les recevra en nous, *Accepit dona in hominibus* ; que son Fils lui en saura gré ; qu'il l'en remerciera pour nous ; qu'il sera obligé de l'en louer, bénir, aimer et glorifier en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON LXVIII.

Le baptême nous fait les temples du Saint-Esprit.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des promesses qui nous étoient faites. (Hebr., XI).

Ces jours passés, nous avons vu que le chrétien qui est si malavisé que de consentir à un péché mortel, chasse très-criminellement le Saint-Esprit de son cœur, pour recevoir l'esprit malin, qui est son ennemi mortel ; cette vérité suppose que celui qui a reçu la grâce de Dieu par le baptême n'est pas seulement enfant adoptif du Père éternel et membre vivant du Verbe incarné, mais qu'il est encore la demeure et le temple de l'Esprit divin.

Le Saint-Esprit parut autrefois, au Jourdain, en forme de colombe, pour montrer qu'il fait sa résidence dans les âmes colombines, et par conséquent qu'il habitait très-délicieusement en la vôtre, ô sainte et bienheureuse Vierge, puisqu'il disait de vous : *Una est columba mea*. Le chant de la colombe est un gémissement, *Gemitum pro cantu habet* : quand vous étiez en ce monde, vous gémissiez continuellement à la vue des offenses de Dieu et par désir de la rédemption des hommes ; et vous étiez en cette disposition quand un ange du ciel se prosterna à vos pieds, vous annonçant l'accomplissement de vos souhaits, et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Quam gratus Deo fuerit David parans locum Domino. — I. Punctum. Per baptismum finis templum Spiritus sancti :

(Trente-neuf.)

1. *Scriptura*; 2. *sensu Ecclesiæ antiquæ*; 3. *Patribus*; 4. *praxi Ecclesiæ*; 5. *instructio-nibus*. — II. *Punctum. Quid faciendum in hoc templo spirituali*: 1. *orandum*; 2. *sacrificandum*; 3. *audiendam verbum Dei*; 4. *non peccandum*.

Au chapitre septième du second livre des Rois, il est dit que David, ayant triomphé de tous ses ennemis, et jouissant d'une profonde paix, fit une sainte réflexion qu'il n'avait pas faite dans le tumulte des armées et dans les tracasseries des affaires qui l'avaient occupé jusqu'alors : tant il est vrai que le calme d'esprit et le repos du corps nous rendent capables de bonnes pensées, d'illustrations célestes et divines. Il dit donc alors à l'un de ses amis : Je remarque que je suis logé, comme un petit Dieu, en un palais de bois incorruptible, et que l'arche du Seigneur n'a point de demeure assurée, qu'elle n'est logée que sous des pavillons, en un tabernacle portatif; et ainsi j'ai envie de lui bâtir une maison, un temple superbe et magnifique. Son favori lui répartit : C'est Dieu qui vous a donné cette bonne pensée; je vous conseille de la mettre en exécution. Le jour suivant, Dieu envoie le prophète Nathan, qui lui dit de sa part : Je n'ai pas besoin d'une maison matérielle de bois et de pierre, puisque je m'en suis bien passé jusqu'à présent; mais votre piété m'est si agréable, qu'encore que je ne veuille pas que vous me bâtissiez un temple, parce que vous avez les mains teintes de sang humain répandu à la guerre, j'accepte néanmoins votre bonne volonté pour l'effet, et, en récompense, je vous donnerai la victoire de tous vos ennemis, un comble de prospérité, une heureuse et florissante postérité, et entr'autres un très-sage fils qui accomplira votre dessein; et même de votre race naîtra le Messie, dont le règne subsistera dans toute l'étendue des siècles.

Quelque temps après, la peste ravageant le peuple d'Israël, ce saint roi vit en l'air, sur une grande place, un ange, ministre de la justice de Dieu, qui, avec une épée vengeresse, causait cette maladie contagieuse (II *Reg.*, XIV; I *Paralip.*, XXI); et ayant appris par expérience que rien n'apaisait tant la colère de Dieu que le culte de latrie et l'oblation des sacrifices, il dressa promptement un autel en ce même lieu, et y offrit un holocauste; et ne pouvant plus avoir le dessein de bâtir un temple, il résolut au moins de chercher et d'acquiescer un lieu pour une si louable entreprise. Pour mieux affermir sa résolution, il en fit vœu et s'y obligea avec serment, comme il rapporte lui-même au psaume cent trente-neuvième, selon la remarque du docte évêque de Gand et d'autres interprètes; voici comme il en parle : *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus*, ou, selon la version de Génèbrard, *afflictionis*, etc. Quand j'étais affligé de voir l'ange exterminateur et la désolation de mon peuple, je fis vœu que je ne rentrerais point en ma maison, jusqu'à ce que j'eusse trouvé un lieu propre à bâtir un temple, *Votum voti Deo, si intro-*

iero in tabernaculum domus meæ, donec inveniam locum Domino. Vous fîtes vœu, David, de n'entrer point en votre maison, ce n'était pas grand'chose, car les rois trouvent des retraites partout, et chacun est ravi de les recevoir en sa maison : vous fîtes vœu de ne vous point mettre au lit que vous n'essiez rendu ce service à Dieu, *Si ascendero in lectum strati mei*; oui, mais vous pouviez vous coucher sur un matelas ou sur une paille, et dormir ainsi une partie de la nuit : Je fis vœu de ne point dormir et même de ne point sommeiller tant soit peu, *Si dederò somnum oculis meis, et palpebris meis dormitacionem*; oui, mais vous pouviez vous asseoir en une chaise auprès du feu, et en vous appuyant reposer tant soit peu : Je fis vœu de ne prendre aucun repos, que je n'eusse trouvé une place pour bâtir le temple de Dieu, *Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino*.

Ce vœu parut si excellent aux yeux de Dieu, qu'il fut exaucé et accompli sur-le-champ; car, comme a remarqué Tostat (I *Paral.*, XXXI) et les autres, pendant qu'il offrait son sacrifice, Dieu lui révéla qu'il désirait que ce fût en ce même lieu qu'on édifiât le temple. Aussi, dit-il incontinent après : *Hæc est domus Domini* (I *Paral.*, XXII, 2), *id est, aiunt Liranus, Menochius Tirinus et alii, c'est ici le lieu que Dieu a choisi pour son temple*; et ceci me donne ouverture pour accorder deux passages un peu difficiles et qui semblent contraires en l'Écriture; car, au second livre des Rois, il est dit que David acheta cette place, du roteite Areuna, Jébuséen, la somme de cinquante sicles d'argent, qui ne valaient qu'environ dix écus de notre monnaie; et au premier des Paralipomènes, chapitre XXI, il est dit qu'il acheta, d'Ornam, Jébuséen, cette place six cents sicles d'or; comment accorder l'un et l'autre? Les interprètes répondent qu'il acheta premièrement un petit coin de place pour y dresser un autel, et une couple de bœufs pour offrir en holocauste, et qu'il en donna cinquante sicles d'argent; mais qu'ayant appris de Dieu dans l'action du sacrifice, que c'était là où se devait bâtir le temple, il acheta toute la place, il en donna six cents sicles d'or; et sa dévotion apaisa l'ire de Dieu, et fut cause que la contagion, qui avait fait mourir soixante et dix mille hommes en un jour, et qui devait encore durer deux jours, s'apaisa sur-le-champ.

La piété de ce prince ne s'arrête pas là. car après avoir acheté la place, il dispose les ouvriers, il commande à son fils d'entreprendre l'ouvrage, il en prépare les matériaux et la dépense; mais quelle dépense? L'Écriture (I *Paral.*, XXII, 14) dit qu'il laissa à son fils Salomon, pour cet effet, cent mille talents d'or, qui valent douze cent septante cinq millions d'écus d'or, car le talent d'or, chez les Hébreux, valait trois mille sicles d'or, et chaque sicle d'or valait quatre écus d'or; il lui laissa encore un million de talents d'argent, *Argenti mille millia talentorum*, qui valent autant que les cent mille talents d'or-

c'est-à-dire qu'il laissa à son fils, en or et en argent, la valeur de deux mille cinq cent millions d'or : et souvenez-vous, qu'en ce temps-là, l'or et l'argent étaient bien plus chers et précieux que maintenant, puisque nous avons tantôt vu par l'Écriture, que David eut pour dix écus un petit morceau de terre et une couple de bœufs, et qu'il en donna tout ce que la chose valait pour le moins : quant aux autres matériaux, comme du bois, du fer et de l'acier, le sacré texte dit, au même lieu, qu'il en laissa en si grande quantité, qu'on ne la pouvait ni compter ni peser. O grand roi, que vous étiez sage, que vous étiez éclairé de Dieu que vous connaissiez bien la grandeur immense de sa majesté ; et que quand toutes les richesses du monde seraient fondues et anéanties pour son honneur, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il mérite ! C'est ce qu'un auteur célèbre de votre nation, le docte Philon (*Lib. de Cherubim, sub finem*), a dit depuis, avec autant de vérité que de piété : *Regi regum et hujus universi rectori Deo, comitalis et humanitatis causa dignato suam creaturam invisere, et a summo cœlo ad terram digresso, qualem domum oportet instrui? Absit ut lapideam ligneamve, nam etsi tota terra aurum aut si quid auro pretiosius repente fieret; et mundus per opificum manus in porticus, aulas, areas, ædesque sacras impenderetur, ne scabellum quidem ejus pedibus possent fieri, dignum tamen eo domicilium anima est, modo sit idonea* : Si le Roi des rois et le créateur de cet univers, par un excès de bonté et de miséricorde, daigne visiter sa créature, quel logis assez digne lui pourrait-on préparer ? Une maison de cèdre, de marbre, de jaspe et de porphyre ? Quand toute la terre serait changée en or massif le plus pur et le plus fin, ou en quelque autre étoffe encore plus précieuse, et quand les plus excellents ouvriers en feraient un palais, le plus beau et le plus magnifique qui se puisse imaginer, cet ouvrage ne mériterait pas d'être l'escabeau de ses pieds ; mais l'âme raisonnable est un digne domicile de Dieu, pourvu qu'elle soit bien disposée. C'est dommage qu'il n'ait été chrétien, car il eût été bien surpris d'étonnement, quand il eût appris, de nos Écritures, que sans or, sans argent et sans pierreries, au sacrement de baptême, avec un peu d'eau et cinq ou six paroles, les chrétiens sont faits les dignes temples et sanctuaires du Saint-Esprit.

I. — 1. *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis* ; et ensuite : *Templum Dei sanctum est quod estis vos, an nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti, qui in vobis est, quem habetis a Deo ? Vos estis templum Dei vivi, sicut dicit Dominus, quoniam inhabitabo in illis, et ambulabo inter eos, et ero illorum Deus, et erunt mihi populus* (I Cor., VI, 13, 19 ; II Cor., VI, 16).

2. Sainte Luce, qui n'était qu'une jeune fille, disait au tyran : Les paroles ne nous peuvent manquer pour la défense de notre religion, parce que Jésus-Christ nous a promis que le Saint-Esprit parlerait par notre bou-

che ; et comme le juge lui répliqua : Avez-vous le Saint-Esprit ? Elle répondit : Les chrétiens, qui vivent chastement, sont les temples du Saint-Esprit ; ce qui était si vivement imprimé au cœur des fidèles de la primitive Eglise, que les païens mêmes en étaient informés ; car l'empereur Marc-Aurèle, en la lettre qu'il écrivit au sénat romain, rapportée par saint Justin (*Apol. ad Antonium Pium, sub finem*), dit que lui et son armée étant en extrême nécessité d'eau au milieu de l'Allemagne, les soldats obtinrent de la pluie, s'étant prosternés à terre et ayant invoqué leur Dieu, qu'ils portent en leur conscience, *Quem in conscientia gestant*.

3. *Tu es templum Dei cum intras in Ecclesiam, templum es cum exis. templum cum in domo tua, vide quid agas*. Quand vous venez à l'église, c'est un temple qui entre dans un autre temple, un temple vivant dans un temple inanimé, dit saint Augustin (*Serm. 16, de Verbis Domini, c. 1*).

Saint Bernard (*Serm. 1 in Dedicat.*) remarque qu'en l'administration du baptême l'Eglise pratique quasi les mêmes cérémonies qu'en la consécration d'une Eglise ; qu'elle se sert de chandelles allumées, d'eau bénite, de signes de croix et d'unctions, parce que baptiser un enfant, c'est consacrer au Saint-Esprit une Eglise beaucoup plus sainte, plus auguste, plus digne et plus agréable à Dieu que ces temples matériels, fabriqués de bois et de pierre ; puisque, comme dit ce grand saint (*Serm. 4 in Dedic.*), ces églises matérielles ne sont sanctifiées que pour l'amour des chrétiens, qui y doivent prier Dieu pendant leur vie, et y être enterrés après leur mort : *Licet parietes istos et dici sanctos, et esse faciat consecratio episcoporum, frequentatio scripturarum, instantia orationum, reliquæ sanctorum, visitatio angelorum, minime tamen eorum sanctitas propter se credenda est honorari, quos nec propter se certum est sanctificari : quinimo sancta est propter corpora domus, corpora propter animas, anima propter spiritum inhabitantem* : Les piliers et les murs sont sanctifiés par la bénédiction de l'évêque, par la lecture et la prédication de la parole de Dieu qui s'y fait, par les prières des bonnes âmes, par les reliques des saints et par la visite des anges, qui y viennent souvent ; mais la sainteté de ces murs n'est pas honorée pour l'amour d'elles, comme elles ne sont pas sanctifiées pour l'amour d'elles ; car la bénédiction de l'évêque, la parole de Dieu, les prières des fidèles, l'intercession des saints et la visite des anges se réfèrent à nous ; cette église donc est sainte à cause de nos corps, nos corps par nos âmes, et nos âmes par le Saint-Esprit, qui y habite.

4. C'est encore la raison pourquoi, pendant l'office divin, on encense les fidèles et les autels, où sont les reliques des saints. Nos frères errants s'en formalisent et disent que c'est idolâtrer. A ce compte, Dieu a commandé l'idolâtrie, car les Juifs brûlaient quantité d'encens et faisaient fumer le thymiane devant l'arche d'alliance. Était-ce cette arche qu'on encensait ? Était-ce ce coffre de bois

qu'on adorait ? Non ; mais la majesté de Dieu, qui y résidait. Ainsi ce ne sont pas les reliques des saints, ni les corps des fidèles que nous adorons, mais le Saint-Esprit dont ils sont les temples et le sanctuaire : *Membra vestra templum sunt Spiritus sancti*. Dieu n'était en l'arche qu'en ombre et en figure, pour rendre ses oracles et exaucer les prières de son peuple ; mais il est au cœur des fidèles réellement, véritablement et substantiellement : il n'y est pas seulement pour y faire sa demeure, mais pour les animer, les régir, les conduire, les vivifier et les sanctifier.

5. Si nous avons la foi et le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, tant s'en faut que nous voulussions offenser, de parole ou de fait, aucun de nos prochains ; au contraire, nous les honorerions tous comme des choses saintes et sacrées. Et, en effet, si un de vos voisins, passant devant cette église, disait : Quelle chienne d'église est-ce là ? ou s'il la donnait au diable : Oh ! l'impie ! oh ! l'athée ! oh ! le scélérat ! diriez-vous ; et vous donnez au diable votre femme, vous l'appellez chienne, ou vous lui dites d'autres injures : elle est un temple de Dieu, plus auguste, plus saint et plus vénérable que cette église, ou il faut démentir saint Paul et toutes nos Ecritures. Vous faites comme ces pharisiens, qui disaient : Il n'y a point de mal de jurer par l'autel ou par le temple ; on bien de jurer par l'offrande qui est sur l'autel, ou par l'or qui orne le temple (*S. Matth., XXIII, 16*).

Jésus leur dit (*S. Matth., XXIII, 20*) : *Cœci ! qui jurat in altari, jurat in eo et in omnibus quæ super illud sunt ; et quicumque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo qui habitat in ipso*. Vous feriez grande conscience de dire quelque injure au baptême qu'on a reçu, ou d'injurier quelque autre sacrement, et avec raison ; car ce serait un grand mal. Mais sachez que les sacrements sont pour les âmes, et non les âmes pour les sacrements ; comme celui qui jure par l'autel, jure par tout ce qui est sur l'autel ; et celui qui jure par le temple, jure par celui qui y habite. Ainsi celui qui offense une créature baptisée, offense le baptême ; celui qui méprise son prochain, qui est le temple de Dieu, méprise Dieu, qui y fait sa demeure ; et encore qu'il soit vicieux, tant y a qu'il a été consacré à Dieu par le baptême et les autres sacrements ; et quand une église est ruinée, la place où elle était ne laisse pas d'être sainte, même selon les lois civiles : *Dirutis ædibus sacris, arca manet sacra* (*Et in tantum parag., Digest., de rerum Divisione*). Encore que votre prochain tombe en péché mortel, et ruine en son cœur le temple de Dieu, le corps, qui en était la place, demeure toujours sanctifié et digne de respect. Et si nous faisons toutes nos actions avec disposition intérieure, comme nous y sommes obligés, quand nous saluerions quelqu'un, en la rue ou ailleurs, nous ne le ferions pas par compliment et par cérémonie mondaine, nous le ferions par esprit de religion, pour l'honorer comme le temple

de Dieu, pour adorer en lui le Saint-Esprit qui y habite.

Quand on fabriqua, au désert, le tabernacle ancien, qui était un temple portatif, Dieu voulut que tout le peuple y contribuât, et il donna le Saint-Esprit aux ouvriers qui y devaient travailler. Ce tabernacle n'était que la figure, c'était une ombre et représentation de l'âme de votre prochain ; Dieu veut que vous travailliez à la fabrique et à l'ornement de ce temple, que vous lui demandiez, tous les jours et plus d'une fois, son Saint-Esprit pour une œuvre si importante, et que vous lui disiez : Mon Dieu, ayez pitié de moi ! faites-moi la grâce de bien conduire ma famille ; mon Dieu, donnez-moi votre Esprit, pour bien instruire mes enfants et mes domestiques. Instruire vos enfants et vos domestiques, ce n'est pas seulement leur apprendre : Êtes-vous chrétiens ? ni : Combien y a-t-il de Personnes en Dieu ? mais c'est imprimer en leur esprit, par vos paroles et vos exemples, une haute estime de la grandeur de Dieu, un grand respect envers les choses saintes, l'esprit de douceur, de patience, d'humilité et de modestie chrétienne ; que vous ne mettiez pas la vanité en la tête de votre fille, l'ambition ni l'avarice au cœur de votre fils, que vous n'ayez pas tant de soin de les parer, ni de les avancer ; que vous leur parliez avec grand mépris des pompes et richesses du monde.

Si vous faites ainsi, vous rendrez un plus grand service à Dieu, vous lui ferez une chose plus agréable que si vous mettiez sur cet autel cinquante bouquets de fleurs, que si vous y donniez cinquante parements d'or et de soie, car toutes les choses corporelles sont indifférentes à Dieu, et il ne demande que le cœur : le chanvre et la soie, le plomb et l'or, une cabane de chaume et un palais de porphyre lui sont une même chose : *Numquid de lapidibus cura est Deo ?* S'il agrée que vous lui offriez de l'or et de l'argent, c'est parce qu'en ce faisant, vous lui témoignez plus d'amour et de bonne volonté. S'il prend plaisir qu'on lui dresse des temples riches, superbes et bien ornés, c'est afin que les chrétiens prennent plaisir d'y venir et d'y demeurer plus longtemps ; c'est afin que, par cette pompe et splendeur extérieure, ils conçoivent une haute idée de la Majesté qui y est adorée. Mais s'il n'y a de l'amour de Dieu, s'il n'y a de la piété et de la dévotion en notre cœur, tous les temples les plus magnifiques, et leurs riches ornements, et les parfums, et la musique, et les cérémonies extérieures, sont fort peu de chose devant Dieu.

En Isaïe (*Isai., LXVI, 1*), à certains Israélites qui projetaient de bâtir un temple, et qui ne se retiraient pas du péché, Dieu disait : *Quæ est ista domus quam ædificabitis mihi ? Qui immolat bovem, quasi qui interficiat virum : hæc omnia elegerunt in vis suis, et in abominationibus suis anima eorum delectata est* : Quelle est cette maison que vous me voulez bâtir ? J'ai bien affaire de cet honneur que vous me rendez à l'extérieur, vos sacrifices me sont abominables. C'est

qu'ils offraient ces sacrifices, et qu'ils voulaient bâtir ce temple, avec des richesses mal acquises. Ils ne se souvenaient pas de ce qu'avait dit David (*Psal. LXIV*) : *Sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate*. Sur quoi saint Augustin a dit (*In hunc locum*) : *Ista sunt bona domus Dei, non ait : mirabile in columnis, mirabile in tectis auratis, sed : mirabile in æquitate*. Dieu ne prend pas plaisir qu'on fasse dire des messes d'un argent dérobé, au lieu de le restituer au maître; ni qu'on fasse des fondations, ni qu'on donne des ornements, au lieu de payer ses dettes; l'hypoërisie de ces grands du monde, qui dérobaient au public les dix, les vingt, les trente mille écus, et font bâtir des chapelles de cinq ou six cents livres, lui est abominable.

Et puis les ornements extérieurs que vous donnez aux églises s'usent et se consomment avec le temps; les églises matérielles, que nous édifions, sont quelquefois démolies ou occupées par les infidèles; ce temple spirituel, que vous édifiez en votre cœur ou en l'âme de votre prochain, et les ornements des vertus, sont de la nature de l'âme : incorruptibles et d'éternelle durée comme elle. Le temple bâti par Salomon a été ruiné par les Chaldéens; le temple bâti par Justinien, à Constantinople, est occupé par les Turcs; au lieu que le temple spirituel, que sainte Monique a édifié, par ses instructions et ses bons exemples, en l'âme de saint Augustin, son fils, et les vertus dont elle l'a orné et embelli, servent encore à la gloire de Dieu et à l'utilité de l'Eglise, et y serviront jusqu'à la fin du monde.

II. — 1. Cette doctrine vous doit encore faire connaître quel déplaisir vous faites à Dieu et à vous-même, quand vous négligez ce temple, et encore plus quand vous le profanez : *Domus mea, domus orationis vocabitur*. Le cœur des chrétiens est la maison de Dieu, ce doit être une maison d'oraison, *Sine intermissione orare oportet, semper orare et nunquam deficere*. Le Saint-Esprit est au fond de votre âme, et vous le laissez là tout seul, et vous passez les heures et les journées entières sans lui tenir compagnie, sans l'entretenir, sans lui parler ou lui rendre vos devoirs. Vous faites des desseins, vous entreprenez des procès, vous commencez vos actions sans le consulter; c'est comme si le fils d'un célèbre avocat, ayant son père à la maison, entreprenait des procès sans les lui communiquer; c'est comme si le fils d'un célèbre médecin, étant malade, envoyait chez l'apothicaire sans en demander avis à son père; c'est comme si le prêtre d'une église le laissait déserte ou n'y offrait point de sacrifice, n'y chantait point l'office divin, et n'y faisait point de prières ou fort rarement, quelle négligence et quelle indévotion serait-ce? Le Saint-Esprit daigne faire sa demeure en notre âme, afin qu'en tout temps et en tout lieu, et en toute occurrence, nous puissions y entrer comme dans une église.

La ville de Tours étant en danger d'être assiégée par les Normands, qui ravageaient la

France, les chanoines de l'église de Saint-Martin, craignant que les infidèles n'emportassent le corps de ce grand saint, ou ne le brûlassent, comme les calvinistes ont fait depuis, l'enlevèrent de leur église et de la ville, et le portèrent à Auxerre, en Bourgogne, le mettant en dépôt dans l'église de Saint-Germain. Le monde y accourait de toutes parts en dévotion, et il s'y faisait grand nombre de miracles très-signalés. Il y eut là-dessus grande contestation entre les chanoines d'Auxerre et ceux de Tours, ceux-là disant que c'était saint Germain qui faisait les miracles, et qu'ils devaient avoir les oblations, et ceux de Tours disant que c'était saint Martin, et que les offrandes leur appartenaient. On trouva à propos de vider ce différend par une épreuve. On fit coucher, la nuit, un homme tout couvert de lèpre entre les deux corps saints; chose admirable, mais véritable! le lendemain le lépreux se trouva guéri de la moitié de son corps du côté de saint Martin et non du côté de saint Germain : la nuit suivante, on le coucha encore au milieu des deux, mais la moitié du corps malade du côté de saint Martin, et le lendemain il se trouva entièrement guéri. Baronius dit : C'est que saint Germain, qui auparavant avait fait plusieurs autres grands miracles, voulant faire honneur à son hôte, lui laissa faire les miracles; comme quand un évêque étranger vient dans un diocèse voisin, on le prie d'en faire les fonctions, d'exposer le saint-sacrement, de donner la bénédiction : vous avez en vous un hôte si saint et si excellent, faites-lui l'honneur qu'il mérite, priez-le de faire vos actions.

2. L'église est un lieu de sacrifice : *Elegi locum istum mihi in domum sacrificii*, nous lui en devons offrir sur l'autel de notre cœur. *Cum sursum est ad illum, ejus est altare cor nostrum, et suavissimum adolemus incensum, cum in conspectu ejus sancto pioque amore flagramus*, dit saint Augustin. C'est un sacrifice qui lui est très-agréable, un thymiane de suave odeur, quand nous nous élevons par des soupirs de notre cœur, des aspirations d'amour, des regards intérieurs et affectueux, mais respectueux; quand nous mortifions, pour l'amour de lui, les pensées et les affections qui ne sont pas de lui, ni pour lui. Au second des Paralipomènes, il est dit que Salomon, en la consécration du temple, offrit en sacrifice vingt-deux mille bœufs et six-vingt mille moutons. Tout ce qui se passait en ce temps-là était figure de ce qu'on doit faire en la loi de grâce : pourquoi un si grand nombre de victimes, vu qu'il n'y en a qu'une seule en l'église chrétienne? Non, il n'y a qu'une seule hostie publique et solennelle; mais des sacrifices particuliers, secrets et intérieurs, on en doit offrir une infinité : *Propter te mortificamur tota die*.

Au temple de Salomon il y avait deux principaux autels, un au dedans, où se brûlaient le thymiane et les autres parfums; l'autre au dehors, où l'on égorgait les victimes : ainsi il y a deux autels en nous, un intérieur et l'autre extérieur, le cœur et le corps. Sur le cœur on offre l'encens de l'oraison, *Diri-*

gatur oratio mea sicut incensum ; et sur celui du corps on sacrifie les sens par la mortification : vous voudriez dire une parole qui n'est pas mauvaise ; mais par vanité, seulement parce qu'il y a un peu d'esprit, il faut vous en abstenir ; vous auriez appétit à un morceau délicat, il faut vous en priver ; vous désireriez voir quelque curiosité, vous en mortifier.

Dieu n'agréait pas seulement les sacrifices des taureaux, des agneaux et des génisses ; mais aussi ceux des colombes, des tourterelles et passereaux, qui coûtaient fort peu : il n'accepte pas seulement les grandes pénitences et les austérités rigoureuses, mais aussi les petites mortifications.

3. L'église est la maison de la parole de Dieu, on y vient pour la prêcher et pour l'entendre ; mais en vain nous la prêchons, si le Saint-Esprit ne vous la prêche au temple de votre cœur : *Cathedram in celo habet qui corda docet* ; les apôtres mêmes comprenaient fort peu les prédications de Jésus-Christ avant que le Saint-Esprit leur fût envoyé. *Ille vos docebit omnia, etc. Erunt omnes docibiles Dei. Ipsa unctio docebit vos (S. Joan., XIV).*

D'où vient que vous avez là-dedans un si bon maître, un si docte prédicateur et que vous êtes si ignorant ; c'est que vous ne l'écoutez pas ; c'est qu'il y a trop de bruit en ce temple de votre cœur. Saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin et tous les autres Pères crient avec beaucoup de zèle et d'aigreur contre ceux qui font du bruit en l'église et qui troublent le service divin. Jésus Christ chassa, comme des chiens, non-seulement ceux qui vendaient dans le temple et qui pouvaient être soupçonnés d'avarice ; mais encore ceux qui y achetaient des colombes et d'autres animaux pour les offrir à Dieu en sacrifice, parce que le bruit de ce trafic empêchait la dévotion du peuple. Il a bien plus de sujet de se mettre en colère contre tant de chrétiens qui amènent des chiens à l'église, qui y apportent des enfants, qui s'y promènent, qui y devisent, qui par ce bruit troublent l'office divin, empêchent l'attention à la parole de Dieu, et dégoûtent les prêtres de la prêcher. Ainsi le Saint-Esprit ne vous prêche pas volontiers dans le temple de votre cœur, parce que le fracas et le souci des affaires mondaines vous divertissent de l'écouter : il garde le conseil qu'il nous donne par le Sage, *Ubi non est auditus, non effundas sermonem*. Si on faisait ici tant de bruit qu'on ne m'entendit point, je ne prêcherais pas et je sortirais de chaire.

4. Saint Augustin (*Ser. 6. de Verbis Domini, cap. 10; Ser. 16, de Verbis Apost., c. 2*) dit : *Si eligeres in Ecclesia facere adulterium, quid te esset sceleratius ?* Si vous étiez dans l'église, y aurait-il rien au monde de si méchant et abominable ? Que dis-je, en l'église ? vous ne l'oseriez faire en la chambre de votre femme. Si vous avez la tentation de faire mal avec une débauchée, vous n'avez pas l'impudence de la faire en présence de votre femme, ni en

sa chambre : *Desers nonorem cubiculo uxoris tue, et non desers templo Dei tui* : Vous avez du respect pour la chambre de votre femme, et vous n'en avez point pour le temple de votre Dieu.

Et vous, madame, que diriez-vous de votre servante, si elle laissait, un jour entier, du fumier au milieu de votre chambre ? Que lui diriez-vous, si elle en mettait tout exprès ? Ne la châtieriez-vous pas, si elle l'avait fait trois ou quatre fois, en étant reprise ? Que dis-je, au milieu de la chambre ? vous ne l'endurerez pas sur le seuil de votre maison : si un de vos voisins mettait souvent des ordures à votre porte, quel vacarme ne feriez-vous pas contre lui ? Vous dites que vous ne pensez point au mal, en disant ces paroles sales : je n'en crois rien, mais je le veux ; tant y a que votre bouche est la porte du temple de Dieu, et vous y mettez ces ordures : *Qui templum Dei violaverit, disperdet eum Dominus (I. Cor. III, 17).*

Saint Cyprien (*lib. de Lapsis*) disait à un chrétien qui avait commis un péché mortel, par fragilité, après son baptême : *Putasne Dominum cito posse placari, cujus templum sacrilega contagione violasti ?* Pensez-vous que Dieu s'apaise aisément, après que vous avez violé son temple par un sacrilège si détestable ? Pleurez, pleurez, priez, gémissiez et demandez à Dieu miséricorde et le retour de son Esprit en vous ; car s'il ne rentre en votre cœur, l'esprit malin n'en sortira jamais, mais vous possèderez et vous tourmentera horriblement en toute l'étendue des siècles. Je prie Dieu qu'il nous en préserve et nous donne sa sainte bénédiction. Amen.

SERMON LXIX.

Du grand mal que c'est de pécher après le baptême.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis remissionibus.

Les anciens n'ont pas eu le bonheur que nous avons, de voir l'accomplissement des promesses qui étaient faites pour la loi de grâce (Hebr., XI).

La profession du christianisme nous oblige à une si grande sainteté et à une perfection si constante et si immuable, que, selon la pensée de saint Paul, il nous devrait être aussi impossible de retomber au péché après le baptême, comme il est impossible à Jésus de mourir pour la seconde fois après sa résurrection : *Ultra non serviamus peccato, scientes quia Jesus resurgens ex mortuis jam non moritur (Rom., VI, 9)*. N'est-ce donc pas un malheur qui mérite d'être pleuré avec des larmes de sang, de voir une infinité de chrétiens qui commettent le péché aussi souvent et témérairement que s'ils n'étaient pas baptisés ? Pour tâcher de remédier à cette présomption, je dois vous montrer en ce discours, par l'Écriture, par les Pères et par les raisons de théologie, le grand mal que c'est de commettre un péché mortel après le baptême.

Vidi speciosam descendentem desuper rivus aquarum ; c'est de vous que s'entendent ces paroles ô sainte Vierge, car non-seulement

vous n'avez jamais violé votre baptême; mais vous l'avez beaucoup honoré, ennobli, orné et relevé : *desuper rivus aquarum*. Vous étiez au-dessus de tous les effets merveilleux que cette eau salutaire produit; elle efface le péché, elle nous fait enfants de Dieu, elle nous donne la grâce sanctifiante : et vous étiez exempt de tout péché, vous n'étiez pas seulement fille de Dieu par adoption, mais sa mère naturelle, et vous étiez déjà pleine de grâce; c'est la qualité que l'ange vous avait donnée quand il vous salua par ces paroles, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Per baptismum referimur et consecramur tribus personis sanctæ Trinitatis. Punctum unicum. Gravitas peccati post baptismum commissi probatur : 1. tribus admonitionibus divi Pauli, 1^o quia violatur pactum cum Deo Patre initum, 2^o quia Filius Dei conculcatur, 3^o quia fit contumelia Spiritui sancto. Probatur 2. tribus antiquis Patribus, Cypriano in Africa, Gregorio Nazianzeno in Asia, Salviano in Europa. Probatur 3. tribus rationibus : 1^o quia est ingratitude in Deum Patrem, 2^o quia est sacrilegium in Filium, 3^o rebellio in Spiritum sanctum. — Conclusio. Exhortatio ad gratitudinem pro beneficio baptismi, exemplo Naaman et verbis Moysis ac Josue.*

C'est par une sage conduite, et pour de puissantes raisons, que Jésus a institué et commandé à son Eglise qu'en l'administration du baptême on fasse mention expresse de la très-sainte Trinité : c'est que le principal effet du baptême est qu'il nous lie très-heureusement aux trois Personnes de la très-sainte Trinité, d'une liaison et d'une relation toute particulière exprimée en ces paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Pour l'intelligence de quoi il est à propos d'apprendre une très-belle et très-admirable, mais très-véritable doctrine de saint Ambroise (*Tom. IV, tr. in Symbolum Apostolorum, cap. 51*) : *Non est despicienda carnis humana natura, que in sanctæ Trinitatis substantiam atque consortium per Dominum Christum ingredi meruit*. Avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, tous les hommes étaient infiniment au-dessous de la très-sainte Trinité; mais depuis l'Incarnation, la nature humaine a été si ennoblie et si relevée, qu'un homme est dans l'ordre de la sainte Trinité, qu'un homme est au trône de Dieu, que la personne d'un homme est une des trois divines Personnes; par l'union hypostatique, la sainte humanité est si fort honorée, qu'elle est associée aux grandeurs et aux excellences de la très-sainte Trinité, *In sanctæ Trinitatis consortium ingredi meruit* : elle est la nature du Verbe; et en suite de ce grand mystère, il est vrai de dire qu'un homme est une des trois Personnes de la très-sainte Trinité, qu'un homme est le Verbe divin; qu'un homme est Fils de Dieu par nature; qu'un homme est le principe et l'origine du Saint-Esprit.

Or, par le sacrement de baptême et par l'eucharistie, qui en est l'accomplissement et la consommation, nous sommes entés et incorporés à la sainte humanité de Jésus-Christ, et par conséquent le Père, le Fils et le Saint-Esprit s'appliquent particulièrement et distinctement à notre sanctification; ces trois divines Personnes nous approprient à elles, nous réfèrent à elles, et nous font contracter avec elles une liaison et une appartenance toute spéciale. Le Père nous adopte pour ses enfants, le Fils nous reçoit pour ses membres, et le Saint-Esprit s'établit en nous, comme ses temples et sanctuaires. Oh! si nous avions la lumière pour connaître la grandeur singulière de ces faveurs, nous nous garderions bien d'en abuser, nous nous garantirions du péché comme de la plus horrible perfidie et prévarication qui se puisse imaginer; car je prétends vous faire voir que le chrétien qui commet un péché mortel, viole son baptême, et que cette injure, faite à un si grand sacrement, est beaucoup plus criminelle, plus indigne de pardon et plus digne de punition qu'on ne le pense dans le monde : je le montre, dis-je, par trois avis du grand saint Paul, par trois Pères de l'Eglise, en l'Asie, en l'Afrique, en Europe, et par trois raisons évidentes.

POINT UNIQUE. — 1. *Irritam quis faciens legem Moysi, siue ulla miseratione, duobus vel tribus testibus moritur, quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem Testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, et Spiritui gratiæ contumeliam fecerit?* Celui qui violait anciennement la loi de Moïse, était condamné à la mort; à plus forte raison celui-là mérite de plus grands châtimens qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, violé l'alliance cimentée par le sang du Sauveur, et fait injure au Saint-Esprit. L'Apôtre (*Hebr., X, 28*) marque en ces paroles les injures que nous faisons aux trois Personnes de la sainte Trinité, quand nous péchons après le baptême.

1^o La première est contre la personne du Père, *Sanguinem Testamenti pollutum duxerit*; les juriconsultes disent, et le consentement de toutes les nations l'autorise, qu'il n'y a rien de si sacré, de si inviolable et de si digne d'être religieusement gardé parmi les hommes, que la foi publique des traités d'alliance et des compromis arrêtés et affermis par le serment des parties contractantes.

La glose en la loi première (*ff. de Pactis*) en rend la raison : *Pactum dicitur a pace, pactio quasi pacis actio*; le pacte, ou l'alliance, est l'établissement, le nœud et le fond de la paix; s'il n'était sacré et inviolable, les guerres seraient immortelles, les procès sans nombre et sans fin, et les inimitiés irréconciliables.

Mais il y a une autre raison qui rend les alliances bien plus fortes : c'est qu'elles sont ordinairement cimentées par l'invocation du saint nom de Dieu; et même pour les rendre plus inviolables, les anciens avaient coutume

de les contracter avec effusion de sang; car ils offraient un sacrifice, et ceux qui faisaient alliance étaient arrosés du sang de la victime, ou ils la divisaient en deux, et ils passaient entre les parties de la victime ainsi divisée, protestant par cette cérémonie, qu'ils invoquaient la vengeance du ciel sur leurs têtes criminelles, et qu'ils étaient contents que leur sang fût répandu et leur corps divisé comme cette victime, en cas qu'ils vinsent à rompre sans sujet l'alliance qu'ils avaient promise. Nous voyons la pratique de cette cérémonie dans la Genèse et dans Tite-Live (*Lib.*, I, *chap.* XV), où, parlant de l'alliance des Romains avec les citoyens d'Albe, il dit que le prêtre, assommant la victime, disait : *Si populus Romanus prior defecerit dolo malo, tu, Jupiter sic illum ferito*, et dans Virgile :

Armati Jovis ante aram, paterasque tenentes,
Stabant, et celsa jungebant federa porca.

Et de là sont venues les façons de parler : *Ferire fœdus, percutere fœdus*. Pour ce sujet, Dieu a souvent puni très-rigoureusement, même dès cette vie, ceux qui ont rompu les alliances. Dieu envoie à son peuple une famine qui dure trois ans (*II Reg.*, XXI, 1), parce que Saül avait faussé l'alliance que Josué avait jurée aux Gabaonites, il y avait plus de quatre cents ans; et la famine ne cessa point jusqu'à ce qu'on leur eût satisfait, en leur livrant les sept enfants de Saül pour les faire mourir à des gibets. Le roi Sédécias ayant violé l'alliance qu'il avait faite avec Nabuchodonosor, et s'étant révolté contre lui, nonobstant la foi qu'il lui avait jurée, Dieu se met en grande colère et dit, par Ezéchiel : *Numquid prosperabitur, vel salutem consequetur qui fecit hæc? Et qui dissolvit pactum, numquid effugiet? Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus*.

Même parmi les païens il s'est fait des choses extraordinaires pour la punition des parjures et des perfides. Aule Gelle (*Lib.*, VII, *ch.* 18) dit que les Carthaginois ayant des prisonniers romains, Annibal en envoya dix à Rome pour savoir du sénat s'il en voulait faire échange contre des Carthaginois qui étaient en prison à Rome, et il les fit jurer qu'ils retourneraient à Carthage en cas que le sénat ne voulût pas faire l'échange. Deux de ces députés pensant être plus fins que les autres, sitôt qu'ils furent hors de Carthage, y rentrèrent, feignant d'avoir oublié quelques hardes nécessaires à leur voyage; quand ils furent à Rome, le sénat ne voulant pas faire l'échange, les autres huit retournerent aux ennemis pour satisfaire à leur promesse; ces deux demeurèrent à Rome, se flattant sur leur équivoque, disant qu'ils y étaient retournés quand ils y rentrèrent pour prendre leurs hardes. Mais ils furent tellement haïs, moqués et bafoués par leurs propres concitoyens, qu'ils se tuèrent eux-mêmes.

Plutarque, dans ses Apophthegmes, dit qu'un général d'armée ayant fait trêve pour sept jours avec les Argiens, qu'il assiégeait,

la troisième nuit les assiégés, se fiant sur cette trêve, s'endormirent; il les surprit et les tailla en pièces, disant qu'il n'avait fait trêve que pour le jour et non pour la nuit; mais cette perfidie lui coûta cher et ne lui servit de rien; car les femmes, inspirées de Dieu, lui résistèrent généreusement, et prenant les armes qui étaient dans les temples, elles le repoussèrent de la ville; et ce lui fut un grand affront, qu'ayant défait les hommes en trahison, il fut vaincu honteusement par les femmes: affront si insupportable, qu'étant devenu furieux, il prit un couteau et se tua de désespoir.

Par le sacrement de baptême, nous contractons avec Dieu non une trêve de peu de jours, mais une alliance stable, perpétuelle et inviolable, par laquelle Dieu promet de nous tenir et traiter comme ses enfants, et nous promettons de l'honorer, de lui obéir et de le servir comme notre Père. Cette alliance est confirmée par le précieux sang de Jésus-Christ dont les mérites nous sont communiqués, et qui est répandu en notre cœur par l'eucharistie, qui pour cela s'appelle le sang du Testament, c'est-à-dire de l'alliance; car, au langage de l'Ecriture, testament signifie alliance, en hébreu *berith*: c'est-à-dire que quand vous recevez le baptême, vous prêtez serment de fidélité à la très-adorable majesté de Dieu: vous promettez de l'aimer, le servir et l'honorer de tout votre cœur, sans jamais rien entreprendre ni attenter contre son service, vous promettez de procurer sa gloire de tout votre possible et en toute occasion lui être très-humbles, très-obéissants et très-fidèles serviteurs et enfants; et quand vous vous confessez ou communiez, vous renouvelez, vous ratifiez et confirmez cette promesse: quand vous commettez un péché mortel, vous rompez cette alliance, vous êtes un faussaire et un perfide.

C'est saint Grégoire de Nazianze, qui nous apprend ces vérités en sa quarantième harangue, où il ajoute: Si Dieu a puni si rigoureusement celui qui avait contrevenu à un compromis dont on l'avait fait le témoin par l'invocation de son nom, combien punira-t-il ceux qui contreviennent à un compromis où il est partie intéressée et principale? S'il a puni ceux qui ont rompu des trêves faites pour quelques jours avec des infidèles, que fera-t-il à ceux qui rompent la paix promise et jurée à sa majesté divine; à ceux qui ont violé une alliance cimentée par le sang précieux et par l'imolation d'un Homme-Dieu? Ainsi voyez comme nous traitons Dieu, et ayez horreur de notre détestable et monstrueuse perfidie. Donnez-moi un roi qui, après une longue guerre fasse la paix avec un prince son voisin: faites qu'après l'avoir promise, signée, jurée et protestée de côté et d'autre, il ne laisse pas écouler quinze jours sans la rompre, encore qu'il n'en ait point d'autre sujet que son caprice et sa légèreté d'esprit, faites qu'au bout de six mois ou d'un an, se sentant le plus faible, il fasse derechef la paix, et puis la rompe au bout de quinze jours, et qu'il!

fasse ainsi trois ou quatre fois, dix et douze fois, ne serait-il pas décrié par tout le monde ? ne serait-il pas estimé par toutes les nations l'opprobre des rois, la honte et le déshonneur du genre humain ? Quand ce serait le plus grand roi de la terre, s'il était ainsi perfide, je ne dirai pas à un autre roi, mais au plus petit prince, à un Turc et à un barbare, il serait l'objet de la risée, du mépris et de la haine de tous les hommes tant soit peu raisonnables. C'est un moqueur, dirait-on, c'est un traître ; pense-t-il que ce soit un jeu d'enfant et un tour de passe-passe que de jurer ainsi une paix et puis la rompre témérairement sans sujet, comme bon lui semble ? Ce qu'on trouverait plus que très-mauvais en un grand monarque envers un petit prince, vous le faites : oui, vous qui n'êtes qu'un bourgeois, vous petit artisan ou simple apprenti, vous le faites à la très-noble et très-infinie majesté de Dieu. Le baptême, dit saint Grégoire de Nazianze, proprement n'est autre chose qu'un pacte que nous faisons avec Dieu de mener une seconde vie dans un état plus pur et plus parfait.

Vous avez rompu cet accord, et vous vous êtes fait ennemi de Dieu par le péché que vous avez commis après le baptême, à l'âge de dix, douze et quatorze ans. Dieu vous a souffert et pardonné eu égard à la faiblesse et à l'imbécillité de votre âge ; il vous a reçu à composition au sacrement de pénitence, vous avez renoué avec lui, vous lui avez réitéré le serment de fidélité en votre confession de Pâques, il a scellé cette alliance par sa chair et par son sang, qu'il vous a donnés à la communion, vous l'avez rompu quinze jours après Pâques ; et il y a dix, douze, quinze et seize ans que vous traitez ainsi avec Dieu : n'est-ce pas se moquer, se rendre ridicule, être faussaire, déloyal et perfide au dernier point, que de profaner le sang de Jésus-Christ, qui avait cimenté cette alliance ? *Numquid prosperabitur, vel salutem consequetur, qui facit hæc ? et qui dissolvit pactum, nunquid effugiet ? Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui sanguinem Testamenti pollutum duxerit ?*

2° *Qui Filium Dei conculcaverit ?* Que dites-vous d'un mauvais riche, à qui un mendiant se présentant, l'autre jour, pour lui demander l'aumône, au lieu de lui faire la charité, il lui ôta ses vêtements, le traîna par la rue dans la honte et dans les ordures, le foula aux pieds avec mille indignités ? O le cruel ! dites-vous, ô le barbare ! ô le tigre ! ô l'impie ! Et pourquoi impie ? Parce qu'il traite ainsi cruellement un pauvre, qui est un membre de Jésus. Pourquoi le pauvre est-il membre de Jésus-Christ ? Ce n'est pas parce qu'il est pauvre, ne vous y trompez pas, c'est parce qu'il est chrétien, et parce qu'il est baptisé. Jésus ne dira pas : *Quod uni ex minimis pauperibus ;* mais *ex minimis meis.* Et nous sommes à lui par le baptême, et son Apôtre parle à tous les chrétiens, quand il dit (I Cor., VI) : Vos corps, à plus forte raison vos âmes, sont les membres de Jésus-Christ. Le Sage vous demande l'aumône pour

votre âme : *Miserere animæ tuæ, placens Deo.* Quel traitement lui faites-vous ? vous la dépouillez de ses vêtements, vous lui ôtez cette robe blanche, ce bel ornement de la grâce dont elle a été revêtue au baptême, vous la faites passer dans les bourbiers les plus sales, vous la prostituez à Satan, qui la bafoue et qui la foule aux pieds : *Factus es corpus Christi, et das te diabolo conculcandum,* dit saint Chrysostome (*Hom. 20, in ad Hebræos*).

Il enverra au feu éternel ceux à qui il dira : Vous ne m'avez pas revêtu, visité ni logé en votre maison, parce que refusant ces pieux offices à nos prochains, qui sont ses membres, nous les lui refusons : n'enverra-t-il pas au feu éternel et à des flammes bien plus ardentes, ceux à qui il dira : J'étais revêtu et orné de la grâce de Dieu, et vous m'avez dépouillé, et vous m'avez traîné au lieu infâme, ou plongé dans l'ordure des voluptés sensuelles, et vous m'avez fait fouler aux pieds par mes ennemis mortels : car puisque nous sommes membres de Jésus-Christ, toutes les indignités et les outrages que nous faisons à notre corps ou à notre âme, nous les faisons à Jésus-Christ : *Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit.*

3° En l'histoire de France il y a un trait admirable. Bérenger, comte de Provence, qui fut depuis beau-père de saint Louis, étant incommode en ses affaires et quasi à l'extrémité, à cause de ses grandes libéralités et profusions, un pèlerin se présente à lui, il le reçoit en sa maison ; le voyant adroit et accort, il lui met entre les mains l'économie de sa maison et la surintendance de ses affaires. Il s'y comporte si adroitement et avec tant de bonheur, qu'en fort peu de temps il dégage la maison du comte, il la décharge de toutes ses dettes, il triple son revenu, il remplit ses coffres d'or et d'argent, il fait même de grands biens à tous les gens de mérite, il met cette famille à un si haut point, que le comte ayant quatre filles, elles furent mariées toutes quatre à des rois. Ce bon pèlerin ayant ainsi remis cette maison, voyant que des envieux le calomniaient auprès de son maître, et disaient qu'il ne lui était point fidèle, lui rend compte de point en point, et s'en alla de même qu'il était venu, le bâton à la main. Ne fut-ce pas un grand désastre pour cette maison ? Mais supposons que le comte, se sentant incommode de son absence, l'eût rappelé, et que, deux mois après, sans aucun sujet, il l'eût pris par les épaules et lui eût dit : Sortez d'ici, on n'a que faire de vous ; que quelque temps après il l'eût encore rappelé, et puis chassé honteusement ; qu'il l'eût ainsi fait dix ou douze fois de suite, qu'en eût-on dit ? N'eût-on pas dit que le comte méritait que les enfants le montrassent au doigt, et qu'on lui jetât de la boue par les rues ? Voilà cependant ce que vous faites, non pas à un pèlerin, à un valet ou à un homme, mais à un Dieu, il y a douze, quinze et vingt ans : le Saint-Esprit est entré en votre âme par le baptême, il a payé toutes

ses dettes, il l'a enrichie, ennoblie, dotée, comblée de grâces, mariée au Roi des rois; vous le chassez honteusement de votre cœur pour y recevoir son ennemi: vous vous ravissez et le rappelez chez vous quand vous allez à confesse, et quinze jours après vous lui dites: Retirez-vous d'ici, on ne se trouve pas bien de vous, on y aime bien mieux Satan. Vous faites ainsi tous les ans deux fois, quatre fois, huit fois; et pour huit jours que le Saint-Esprit possède votre cœur, Satan le possède trois mois. Quelle horrible indignité! quelle monstrueuse ingratitude! Quel affront effroyable au Saint-Esprit! Pensez-vous que cette injure soit de petite conséquence? Pensez-vous qu'il soit aisé d'obtenir pardon d'un tel outrage? Ecoutez saint Cyprien (*Serm. de Lapsis*).

2. *Putasne tu Dominum cito posse placari, cujus templum sacrilega contentione violasti? Putasne eum facile tui misereri, quem tuum non esse dixisti? Orare oportet intensius et rogare, diem luctu transigere, noctes vigiliis et fletibus ducere, omne tempus lacrymosis lamentationibus occupare, stratos solo adherere cineri, in cilicio et sordibus volutari, post indumentum Christi perditum, nullam jam hic velle vestitum, post diaboli cibum, malle jejunium, bonis operibus incumbere quibus peccata purgantur*: Pensez-vous que Dieu puisse être si tôt apaisé, quand vous avez profané votre cœur, qui est son temple, par un attentat sacrilège? Il le faut prier instamment et le supplier humblement, il faut être dans les regrets pendant le jour, passer les nuits en veilles et en larmes, employer le temps à pleurer, se coucher sur la dure et dans la cendre, endosser le cilice et se vêtir à la négligence, rejeter les vains ornements, jeûner et faire d'autres bonnes œuvres, qui purifient vos péchés. Tertullien et saint Augustin en disent tout autant en Afrique. Je n'alléguerai pas leurs textes, de peur de vous ennuyer, vous les trouverez dans celui-là, au livre de la Pénitence, chapitre IX; dans celui-ci, en la dernière homélie des cinquante.

En Asie, saint Grégoire de Nazianze (*Orat. 4*) avertit sérieusement ceux qui sont nouveaux baptisés de ne pas retomber au péché, parce, dit-il, qu'après le baptême, il ne nous reste plus de seconde régénération, dans laquelle nous puissions être formés de nouveau et rétablis en notre premier état, quand nous la demanderions avec beaucoup de gémissements et de larmes: *Cum nullam posthac altera regeneratio sit, nec instauratio. Nec in veterem statum restitutio, quamlibet maxime eam multis cum gemitibus et lacrymis requiramus*. Il est vrai que la pénitence a été instituée pour refermer les plaies de nos péchés; mais outre que le remède ne nous rend jamais l'honneur ni le bonheur de notre première innocence, il consiste en des œuvres pénibles, fâcheuses et difficiles. Et quelles œuvres? il l'enseigne, quand il ajoute: *Quantam enim vin lacrymarum impendemus, ut ea cum baptismi fonte aquari possit? Et infra: Dominum supplex rogabis, ut fientur adhuc succidat, verum tibi permittat ut ster-*

cora undique in eum conjicias, hoc est lacrymas, gemitus, preces, chameunias, vigiliis, animæ et corporis macerationem, ac denique correctionem eam que ex peccati confessione contemptiorique vite genere existit: Combien de larmes ne devons-nous pas répandre pour faire qu'elles égalent la fontaine du baptême? Et plus bas: A l'exemple de ce bon laboureur de l'Évangile, vous priez le souverain Maître qu'il pardonne au figier infructueux; qu'il vous donne le temps d'y fouir et de mettre du fumier tout à l'entour, c'est-à-dire des larmes, des gémissements, la peine de coucher sur la terre, les veilles, l'affliction de l'âme et du corps, enfin tout ce qui sert à corriger ses fautes par la confession et par une manière de vie basse et abjecte.

Salvien, évêque de Marseille en Europe: *Omnis christianorum culpa, divinitatis injuria est; atrocis sub sancti nominis professione peccamus, ipsa enim errores nostros, religio quam profitemur, accusat*: Tous les péchés des chrétiens sont des crimes de lèse-majesté divine. le christianisme, dont nous faisons profession, aggrave notablement nos fautes; notre religion nous rend inexcusables en nos péchés. Il a raison de dire: *Divinitatis injuria est*: car outre les raisons que saint Paul nous a marquées, nous pouvons encore avancer que le péché d'un homme baptisé est une ingratitude envers Dieu le Père, un sacrilège contre le Fils, une félonie contre le Saint-Esprit.

3. Jésus-Christ pèse avec raison la singulière faveur que Naaman reçut de Dieu, en ce que lui seul, entre tant de lépreux qui étaient de son temps, fut guéri au fleuve du Jourdain. C'est une grâce bien particulière que Dieu vous a faite, qu'il n'a pas faite à une infinité d'autres, que d'avoir été guéri de la lèpre du péché originel au baptême: 1° en ce même jour auquel votre âme fut créée et unie en votre corps, Dieu en créa grand nombre d'autres en Turquie, en Canada, au Japon et en la Chine, toutes privées de ce bénéfice, toutes en voie de perdition; et entre les chrétiens, entre les catholiques mêmes, que de petits enfants moururent sans baptême le jour que vous fûtes baptisé! Que d'accidents pouvaient arriver à votre mère pendant la grossesse! Combien de fois pouvait-elle se blesser! Combien de fois pouviez-vous mourir, ayant une vie si faible et si frêle! Dieu a détourné tous ces dangers pour vous faire venir à ce fleuve du Jourdain, à ces eaux saintes et salutaires, et vous abuser de ce bénéfice.

2°. Vous profanez le caractère que vous y avez reçu. Savez-vous bien ce que c'est que ce caractère que vous avez reçu au baptême et que vous portez en tout lieu, parce qu'il ne s'efface jamais: c'est une émanation de la divinité de Jésus-Christ, une participation de ce qui deifie la sainte humanité, une effusion, un écoulement de la subsistance du Verbe et une communication de la prétrise royale de l'Homme-Dieu, ce qui fait que saint Pierre appelle les chrétiens une nation sainte, sa-

crée, royale et sacerdotale, *Regale sacerdotium, gens sancta*. Cependant vous souillez ce caractère par des saletés abominables, vous y imprimez le caractère de la bête ou ressemblance du démon, vous le plongez dans les ordures et impuretés du péché.

Suétone dit que, du temps d'Auguste, c'était un crime capital que d'entrer en un lieu infâme, ou de faire quelque action sordide, portant sur soi l'image de l'empereur gravée dans un anneau ou sur une pièce de monnaie: *Hæc quoque capitalia erant, numero vel annulo impressam Augusti effigiem foricæ aut lupanari intulisse*. Le caractère que nous recevons au baptême est une expression et une vive représentation de l'hypostase du Verbe, qui, comme dit saint Paul, est la figure de la substance du Père: *Figura substantiæ ejus, χαρακτήρ*. Quand vous commettez le péché, vous le flétrissez horriblement, et qui pis est, vous serez cause qu'il sera traité indignement en toute l'étendue des siècles; car remarquez-le: dans les enfers, en toute l'éternité, il n'y aura rien qui soit émané de la grâce de l'incarnation, rien de saint, de sacré et de surnaturel que le caractère du baptême et des deux autres sacrements qui en sont les accessoires.

Saint Basile dit que la panthère est si ennemie de l'homme, qu'elle entre en rage et en furie à la vue de son image, qu'elle la déchire et met en pièces: Satan est ennemi juré de Jésus-Christ et de toutes ses qualités, mais principalement de son sacerdoce, parce que c'est le sacrifice de la croix qui l'a dompté et qui a ruiné son empire. Le caractère des chrétiens est une image, une impression, une émanation du sacerdoce de Jésus; si bien que Satan voyant en vous ce caractère dans les enfers, enragera de dépit; il tournera sa furie contre vous, il vous tourmentera, vous égratignera et vous déchirera, s'efforçant de racler, de biffer et d'effacer le caractère qu'il abhorre tant. Et comme nous voyons que si on met de l'eau bénite ou de la cire bénite sur un corps qu'il possède, il est à la torture, et qu'il tourmente extraordinairement ce pauvre corps, il abhorre bien plus le caractère du chrétien que la cire de l'*Agnus Dei* et que l'eau bénite, et ainsi vous serez bien plus abandonné à sa puissante domination que le corps d'un pauvre possédé: après cela, je vous laisse à penser quelle cruauté, quelle barbarie et quelles hostilités il exercera sur vous, et cela très-justement.

3^e Car n'est-ce pas une punition très-juste et bien méritée d'être livré à la tyrannie de l'esprit malin, ayant commis une si noire et si atroce félonie contre l'esprit divin? Quand vous péchez après le baptême ou après votre confession, vous vous révoltez contre le Saint-Esprit, qui était en votre cœur comme en son palais et en son trône; vous outragez votre âme, qu'il avait acquise et jointe à son domaine; vous ruinez en vous ses dons inestimables, les trésors de sa grâce, les fruits de sa visite, les œuvres de sa bonté, les vertus infuses et les habitudes surnaturelles dont il avait enrichi et embelli son tabernacle.

Conclusion. — Au quatrième livre des Rois, Naaman, connétable du roi de Syrie, vint tout exprès en Palestine pour être guéri de la lèpre dont il était affligé; s'étant baigné sept fois au Jourdain, par le conseil d'Elisée, et sa chair étant devenue aussi saine, aussi nette et aussi belle que la chair d'un enfant, il en fut tellement ravi, qu'il retourna vers le prophète, pour le remercier de toute son affection; il lui offrit de grands présents; il le pressa, le conjura et le contraignit quasi de les prendre: *Vim faciebat*; mais voyant qu'il les refusait constamment, il le pria de lui permettre d'emporter la charge de deux mulets de cette terre où il avait été guéri, pour la garder comme des reliques, et pour mémorial du bienfait qu'il avait reçu; il fit bien plus, car comme il s'en retournait, Giési, serviteur du prophète, courant après lui pour lui demander quelque grâce, sitôt qu'il l'aperçut de loin, il fit arrêter son carrosse, il mit pied à terre, il alla au-devant de ce valet, il lui donna une fois plus qu'il ne demandait, des habits précieux, une si grosse somme d'argent, qu'il y avait de quoi acheter des vignes, des terres plantées d'oliviers, des bœufs, des moutons et des esclaves, comme il est dit au même lieu; mais ce qui fut plus agréable au prophète, c'est qu'il promit de ne jamais plus adorer d'autre Dieu que le Dieu d'Israël. Ce païen nous fait notre leçon et nous fera honte au jour du jugement; car quelle comparaison y a-t-il entre ce bien qu'il reçut au Jourdain et celui que nous recevons au baptême? Il fit un grand voyage, il se dépouilla, il se baigna sept fois, il fut délivré de la lèpre qui eût infecté son corps quelques années: et on ne fait que quelques pas pour nous porter aux fonts baptismaux; nous n'avons reçu que quelques gouttes d'eau, et nous avons été affranchis du péché qui eût perdu notre âme pour jamais. Quelle reconnaissance en faites-vous?

Cependant quelle bonne œuvre avez-vous jamais faite en action de grâces d'un tel bénéfice? Oh! si vous aviez la lumière pour connaître les malheurs infinis dont vous avez été délivré par le baptême, de quels yeux regarderiez-vous cette eau salutaire! Vous baiseriez cent et cent fois avec tendresse les fonts baptismaux. Et tant s'en faut que vous voulussiez faire la moindre irrévérence dans l'église, vous en recueilliriez avec sentiment de piété la terre et la poussière pour la garder, comme des reliques, avec respect et dévotion. Vous feriez aux serviteurs de Dieu comme fit Naaman au serviteur d'Elisée, vous salueriez votre curé de cinquante pas loin; quand le pauvre vous demanderait l'aumône au nom de Jésus-Christ, comme fit Giési à Naaman, vous la lui donneriez de bon cœur et très-libéralement. Mais ce en quoi vous devez plus imiter ce cavalier, c'est de ne reconnaître jamais d'autre Dieu que celui qui vous a nettoyé: *Quidquid in dilectionis lance præpouderat, Deus est* (S. August.) Ce qui a le dessus en la balance de votre affection, c'est votre Dieu. Vous aimez mieux offenser

Dieu que de perdre une pièce d'argent que vous gagnez en vous parjurant, que de déplaire à ce fripon, ou que de vous priver de ce plaisir sensuel : c'est faire de ce fripon et de cet argent votre Dieu.

Je vous dirai donc, sur la fin de ce discours, ce que Moïse et Josué disaient sur la fin de leur vie. Ces grands saints, parlant au peuple de Dieu en divers temps, mais en mêmes termes et tous deux animés d'un même esprit, disaient de très-graves paroles, que je dis à chacun de vous : *Dominum elegisti hodie, ut sis tibi Deus* : Vous avez choisi le Seigneur pour être votre Dieu, vous lui avez ici promis de garder ses commandements, de marcher en ses divines voies : c'est-à-dire de vivre, comme il a vécu en ce monde, dans un esprit de pauvreté, d'humilité, de mortification et d'abnégation de vous-même. Cette pierre en sera témoin, disait Josué, ayant mis à cet effet une grande pierre dans le sanctuaire ; et moi, je dis : La pierre des fonts baptismaux, les saints patrons de votre paroisse, votre parrain et marraine, vos anges gardiens, qui ont minuté l'acte de votre promesse, et votre curé, qui l'a reçue en la personne de Jésus-Christ, en seront des témoins irréprochables.

Et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris ; ut sis populus sanctus Domini Dei tui : Le Seigneur vous a aussi choisi et reçu en ce sacrement, afin que vous soyez à lui d'une appartenance toute particulière ; que vous soyez saints et parfaits, comme des personnes consacrées à une si haute et excellente majesté. Ne vous flattez pas, disait Josué, Dieu ne se laisse pas moquer de soi ; il est un Dieu jaloux et puissant ; si vous manquez à vos promesses, il ne vous épargnera point : mais aussi si vous les gardez, il gardera celles qu'il vous a faites : *Excelsiorem te faciet cunctis gentibus, quas creavit ; il vous rendra illustre et célèbre entre toutes les nations ; vous serez son peuple choisi, son peuple chéri et bien-aimé, vous aurez ses honnes grâces en ce monde, et sa gloire avec son paradis en l'autre. Amen.*

SERMON LXX

Du sacrement de confirmation.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis re promissionibus.

Les anciens sont morts, sans le bonheur que nous avons de voir l'accomplissement des promesses qui étaient faites pour la loi de grâce (Hebr., XI).

Il est rapporté, au chapitre VIII des Actes des apôtres, que les habitants de Samarie ayant reçu la foi par la prédication d'un disciple de Jésus-Christ, nommé Philippe, qui n'était que diacre, saint Pierre et saint Jean furent priés de prendre la peine d'y aller, pour leur administrer le sacrement de confirmation. Aussitôt que les saints apôtres eurent imposé les mains sur ces nouveaux convertis, ils reçurent visiblement le Saint-Esprit, car il n'était pas encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés du baptême de Jésus, dit le texte

sacré ; et toutefois nous disions, l'autre jour, que nous recevons le Saint-Esprit par le sacrement de baptême. Pour résoudre cette difficulté, je vous dois faire voir les deux principales fins ou effets de la confirmation, qui sont de nous orner et de nous armer.

Ce sacrement communique la plénitude du Saint-Esprit, et vous l'aviez déjà très-abondamment, ô sainte Vierge ! non-seulement avant la Pentecôte, mais avant l'Incarnation ; car il est en nous avec sa grâce, et vous étiez pleine de grâce. Aussi l'Ange ne dit pas seulement qu'il viendrait en vous, mais qu'il y surviendrait, c'est-à-dire avec si grande abondance de dons et de bénédictions, que vous en répandriez de toutes parts à ceux qui s'approcheraient de vous, comme nous faisons humblement, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Quamvis donationes inter virum et uxorem sint prohibita, Christus rite donavit Spiritum sanctum Ecclesie sponsæ. — I. Punctum. Gratia datur in confirmatione, ut ornet animam et disponat ad communionem : 1. Scriptura. 2. Patribus, 3. exemplis, 4. instructione. — II. Punctum. Gratia datur ut faciat et armet milites Christo : 1. Scriptura. 2. Patribus, 3. explicatione caeremoniarum hujus sacramenti. — III Punctum. Contra eos quos pudet esse devotos.

Comme le Père éternel n'a jamais montré si efficacement l'amour ineffable et incompréhensible qu'il a eu pour le monde, qu'en donnant son Fils unique et bien-aimé au mystère de l'Incarnation, amour si admirable et si prodigieux, qu'encore que l'admiration soit fille d'ignorance, et que Jésus soit la science éternelle et essentielle, il n'en parle que par étonnement et par admiration : *Sic Deus dilexit mundum* ; ainsi Jésus n'a jamais montré si efficacement l'amour excessif et infini qu'il a porté à son Eglise qu'en lui donnant son Saint-Esprit, qui est égal, éternel et consubstantiel à sa divine personne et à celle de son Père.

Le jurisconsulte Ulpien, en la loi première, seconde et troisième de *Donationibus inter virum et uxorem*, au Digeste, et devant lui Plutarque, au livre des *Questions romaines*, demandent pourquoi les lois anciennes ont défendu les donations du mari à sa femme, et de la femme à son mari, et en apportent trois belles raisons. La première est afin que le mari et la femme ne s'aiment pas par intérêt temporel, afin que leur amour ne soit pas de concupiscence, mais d'amitié ; afin que leur bienveillance ne soit pas fondée sur le commerce des biens de la terre et n'ait pas pour objet les présents qu'ils se feraient l'un à l'autre : *Honestus enim amor solis animis aestimari debet*, dit la loi. Et saint Bernard : *Amor seipso est contentus*. La seconde est de peur qu'ils ne s'appauvrissent par un excès d'amour, par une trop grande largesse et profusion, pour témoigner leur affection : d'où il arriverait un inconvénient, savoir,

que *melior in paupertatem incideret, deterior ditior foret*, dit la loi troisième. C'est-à-dire, dit Balde, que celui des deux partis qui serait le plus libéral et de meilleur naturel s'appauvrirait à force de donner; celui qui serait le plus chiche et méconnaissant s'enrichirait davantage. La troisième, de peur que les gens mariés n'aient sujet de nourrir entre eux *meum ac tuum*, qui sont les deux maux qui jettent la pomme de discorde parmi les mariages les mieux concertés. Il ne faut pas que les gens mariés aient rien de propre, ni qu'ils s'accoutument à dire : Ceci est à moi, cela est à vous; mais : Ceci est à nous. Car si toutes choses doivent être communes entre les amis, combien plus entre le mari et la femme? Or si l'un faisait donation à l'autre, il montrerait en cela que le don serait à l'un, et non pas à l'autre; et de là vient que la loi ne rend pas invalides les donations à cause de mort : *Quia, ut ait Ulpianus ex Caio, in illud tempus excurrit donationis eventus, quo vir et uxor esse desinunt (lege 9, ff. eodem)* : parce que l'effet et l'événement de telles donations n'arrivent qu'au temps auquel le mariage est dissous, c'est-à-dire après la mort du donateur.

Or il n'y a aucune de toutes ces raisons qui subsiste dans la donation que Jésus a faite de son Esprit à l'Eglise, son épouse; et partant elle est très-bonne, légitime et irrévocable, insinuée et reçue au bureau de la justice de Dieu. Non la première raison; car Jésus n'a pas coutume de donner à ses amis des biens terrestres et temporels, parce qu'ils l'aimeraient pour cela, et un tel amour ne serait pas bien pur, ce serait un amour bas et rampant; mais quand il nous donne son Saint-Esprit, et que nous l'aimons pour l'amour de ce don, notre amour est pur; puisque nous l'aimons pour l'amour de l'amour : car l'Esprit de Dieu est amour, notre amour est spirituel, puisque nous l'aimons pour l'amour du Saint-Esprit; notre amour est divin, puisqu'il est fondé sur l'acquisition et la possession d'un Dieu. La seconde raison ne subsiste pas aussi en ce sujet; car les biens spirituels se communiquent sans intérêt, plusieurs les peuvent posséder ensemble par indivis sans jalousie. Quand Jésus donne son Saint-Esprit à son Eglise, il ne s'en prive pas pour cela : *Accipiens fit locupletior, et tamen donans non fit pauperior*. Et de là vient derechef que la troisième raison n'a point encore de lieu en cette donation : car Jésus donnant son Saint-Esprit à son Eglise, ne met pas *meum ac tuum* entre lui et son épouse, mais plutôt *nostrum*; il le lui communique, c'est-à-dire qu'il le rend commun entre l'époux et l'épouse : *Gratia Domini nostri et communicatio Spiritus sancti sit cum omnibus vobis* : Et d'effet j'ai remarqué en l'Ecriture sainte, qu'avant l'incarnation le Saint-Esprit était qualifié avec ces épithètes, *meum* ou *tuum*, ou d'autres semblables, signifiant qu'il était propre et particulier à la Divinité : *Non permanebit Spiritus meus in homine (Genes., VI). Spiritum sanctum tuum ne auferas a me (Psalm. I). Spiritus tuus bonus*

deducet me (Ps. CXLII). Mais au Nouveau Testament, depuis qu'il a été envoyé, il est nommé sans ces pronoms : *Spiritus ubi vult spirat. Quod natum est ex Spiritu. Spiritus et sponsa dicunt : Veni*, parce qu'il n'est plus propre au Fils de Dieu, mais qu'il est commun à lui et à son Eglise.

Or comme en la distribution des grâces qu'on appelle gratuites, le Saint-Esprit est communiqué à diverses personnes, pour des opérations différentes : aux uns pour faire des miracles, aux autres pour interpréter l'Ecriture, *Alii per Spiritum datur sermo sapientiæ, alii gratia sanitarum, alii operatio virtutum in eodem Spiritu*, etc. (I Cor., XII, 10) : ainsi en ce qui est de la grâce sanctifiante, qui est attachée à nos sacrements, le même Saint-Esprit nous est donné à diverses intentions, pour produire divers effets, selon la diversité des fins pour lesquelles Jésus a institué les sacrements. Au baptême le Saint-Esprit nous est donné pour être l'âme de notre âme, la vie de notre vie, et l'esprit de notre esprit, pour nous engendrer en la vie spirituelle et chrétienne, pour nous faire enfants de Dieu, membres de Jésus-Christ et héritiers du royaume des cieux. En la confirmation, il nous est donné avec plus d'abondance et de profusion, il nous est donné avec la plénitude de ses grâces, il nous est donné comme il fut donné aux apôtres le jour de la Pentecôte : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto*. Par le baptême nous sommes des enfants en la vie de grâce; par la confirmation nous sommes des hommes faits; la grâce du baptême est comme la lumière de l'aurore; la grâce de la confirmation est comme la splendeur du jour, elle est donnée pour deux principales intentions : pour nous orner et pour nous armer, pour servir de parure et d'ornement à notre âme, afin que nous puissions communier plus dignement, pour servir de défense et d'armes à notre esprit, afin que nous puissions combattre plus courageusement. *Manete in civitate, donec induamini virtute ex alto*, disait Jésus à ses apôtres, leur promettant le Saint-Esprit; *induumini*, voilà le premier effet, qui est de nous orner; *virtute ex alto*, voilà le second effet, qui est de nous fortifier. Disons un petit mot de chacun.

I. — Imaginez-vous donc une princesse, qui ayant été mariée par procureur à un puissant monarque, se doit présenter à lui pour être introduite en son palais, en sa chambre et en son cabinet : quel soin ne prend-elle pas, pour se préparer à cette solennité? que de parfums, que d'essences, que d'eaux de senteur, que d'habits somptueux, que de pierreries emploie-t-elle pour se parer, se parfumer et se rendre agréable à son époux. Les filles qui devaient être présentées au roi Assnérus employaient un an tout entier à ces préparatifs. Notre âme à été épousée à Jésus, comme par procureur, au sacrement de baptême; le prêtre qui nous a baptisés a été le paranymphe et le médiateur de l'hyménée : *Despondit enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*,

disait saint Paul à ceux qu'il avait convertis et baptisés. L'accomplissement et la consommation de ce mariage se fait en la communion. C'est là que nous sommes présentés à Jésus pour avoir l'honneur de recevoir ses caresses et embrassements ; c'est là que nous sommes unis à lui, cœur à cœur, corps à corps, chair à chair, esprit à esprit ; et le Saint-Esprit nous est donné en la confirmation sous les symboles d'huile et de baume, comme une onction spirituelle, comme un parfum, comme une robe nuptiale pour nous embaumer, nous orner, nous embellir et nous rendre agréables à ce divin et céleste époux.

1. Quelle créature fut jamais plus sainte, vertueuse et avantagée en la grâce de Dieu, que la très-pure et très-immaculée Vierge Marie, qui même, avant l'Incarnation, fut appelée pleine de grâce. Elle en avait beaucoup plus sans comparaison que nous n'en avons après le baptême ; et néanmoins le Saint-Esprit survint en elle, dit saint Luc. Il ne dit pas seulement qu'il y vint, mais qu'il y survint ; c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il y vint avec la profusion et l'abondance de ses grâces ; et non-seulement pour opérer en elle le mystère de l'Incarnation, mais encore pour la disposer, pour la préparer, pour la rendre digne de recevoir le précieux corps de Jésus. C'est ainsi que l'Eglise parle : *Ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritus sancto cooperante, pręparasti*. Et toutefois le précieux corps de Jésus était alors mortel, passible, sujet à nos bassesses, chargé de nos iniquités, et en la ressemblance de la chair du péché ; au lieu que maintenant : *Non novimus Christum secundum carnem*, dit saint Paul. *Tunc ex parte homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise. *Non divinitatis infirmitas est, sed assumptionis perfectio, dum homo et Deus, jam Deus totum est* (S. Hilar. lib. XI, de Trinitate, circa medium). Maintenant ce corps adorable est immortel et impassible, toute la plénitude de la Divinité y habite corporellement et selon toute l'étendue de son actualité ; il est revêtu et orné, non-seulement des quatre qualités qu'on appelle les dots des corps glorieux, de la subtilité, de l'agilité, de la clarté et de l'impassibilité ; mais il est glorieux d'une gloire infinie et divine, de la même gloire que le Verbe éternel avait au sein de son Père avant la création du monde, comme il dit : *Clarifica me, tu Pater, apud te claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te* (S. Joan., XVII). *Gloriam ergo quam semper habuit ut Deus, ut homo petit* (S. Cyril. Alex., lib. II in S. Joan., XVII). Ainsi pour être traité dignement, pour être logé selon ses mérites, le Saint-Esprit doit servir d'ornement, de parure et de tapisserie au temple qui le doit recevoir.

Il était figuré par la manne, et quand la manne devait tomber du ciel, une douce rosée couvrait la terre pour lui servir de duvet et de couche, et après que la manne était tombée, une autre rosée distillait du ciel pour lui servir de couverture, comme Genebrard a remarqué sur ces paroles : *Cęli distillaverunt a facie Dei Sinai* (Ps. LXXVII, 9). Cette

rosée représentait le Saint-Esprit, qui est appelé, au même lieu, pluie volontaire, parce qu'il est produit par voie de volonté, et cette rosée couvrait la manne de toute part, pour signifier que le corps de Jésus, depuis qu'il est ressuscité, en quelque lieu qu'il soit reçu, doit être enveloppé du Saint-Esprit.

2. C'est ainsi que saint Chrysostome parle (*Orat. de S. Philogonio*) : Ici git le corps du Seigneur, non pas enveloppé de bandes comme alors, mais environné tout à l'entour du Saint-Esprit ; et c'est la belle explication que saint Cyrille Alexandrin donne à ces paroles de Jésus (*Lib. XII, in S. Joan., c. V*) : *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum*. Je sais bien que les nouveaux interprètes en apportent d'autres explications ; mais j'aime mieux suivre les anciens qui ont présidé aux conciles généraux. Sainte Madeleine, auprès du sépulture, ayant dit : *Ego eum tollam*, Si je savais où l'on a mis le corps de mon bien-aimé, je l'emporterais, Jésus se fit connaître, et sitôt qu'elle le connut, elle se jeta à ses pieds et les embrassa ; il la repousse en lui disant : *Noli me tangere* : Ne me touches pas, *nondum enim ascendi*, car je ne suis pas encore monté au ciel. La plénitude du Saint-Esprit ne se devait donner qu'après l'Ascension, Jésus, Homme-Dieu, la devait envoyer du trône de sa gloire : *Nondum erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus* : Quand j'étais en la vie mortelle et voyageuse, je vous permettais de me toucher, parce que j'étais alors en la ressemblance de la chair du péché ; maintenant que je suis glorieux, et que toute la plénitude de la Divinité habite corporellement en moi, personne n'est bien digne de me toucher, s'il n'a en soi la plénitude du Saint-Esprit, qui ne se doit donner qu'après mon ascension, et ainsi ne me touchez point, puisque vous ne l'avez pas encore, et que je ne suis pas encore monté au ciel pour l'envoyer ; il est vrai que par après il se laissa toucher aux trois Marie, à saint Thomas et à d'autres : *Palpate et videte*, mais ce ne fut que par nécessité, pour prouver irréprochable de sa résurrection, et depuis il les reprit de leur incrédulité, qui l'avait obligé de se servir de cette preuve extraordinaire, sans laquelle ils ne l'eussent pas cru : *Exprobravit incredulitatem eorum*.

3. Et nous voyons, aux Actes (*Act., II, 42, 46*), que les apôtres étaient fort soigneux et assidus à communier et à distribuer la communion aux fidèles ; mais ce ne fut qu'après la Pentecôte, car avant ce jour-là, encore qu'ils fussent assemblés, vaquant à l'exercice de l'oraison, il n'est pas dit qu'ils aient communiqué ni donné la communion à une seule personne, pas même quand il fut question d'élire un apôtre en la place de Judas, qui était une affaire de très-grande conséquence, et que saint Denys enseigne que l'Eglise n'a pas coutume de commencer aucune affaire d'importance, sans implorer la conduite de Dieu par le redoutable sacrifice. Saint Luc (*Act., I*) parlant de l'assemblée des apôtres dans le cénacle, avant la Pentecôte, dit : *Erant perseverantes in oratione*, qu'ils per-

sévéraient en l'oraison : mais il n'ajoute pas, comme au chapitre II : *Et communicatone fractionis panis*, et en la distribution de l'eucharistie, parce que ce fut seulement à la Pentecôte qu'ils reçurent la plénitude du Saint-Esprit.

4. Ceci vous doit apprendre à procurer, tant que faire se peut, que vos enfants reçoivent le sacrement de confirmation avant que de communier la première fois ; je ne dis pas que cela soit absolument nécessaire : mais qu'il est très-bon, très-utile et très-à-propos. La première communion que nous faisons en notre vie est de très-grande conséquence pour notre salut, et il importe beaucoup de la bien faire. Sainte Agnès ayant communiqué en l'état d'innocence, quand le fils du préfet lui voulut faire l'amour, elle le renvoya avec dédain, disant : Vous venez trop tard, la place de mon cœur est déjà prise : mais je me suis livrée à mon Sauveur, quand il m'a donné son corps et son sang : *Discede a me, pabulum mortis ! quia jam ab alio Amatore præventa sum.*

Il importe donc beaucoup à vos enfants, avant que de communier la première fois, que non-seulement ils aient encore l'innocence baptismale, c'est-à-dire qu'ils n'aient point offensé Dieu mortellement depuis le baptême, et à vous, que non-seulement vous ayez soin qu'ils ne prennent avant cetemps la teinture d'aucun vice, ni la moindre impression des vanités du monde ou des sensualités de la chair, comme vous leut en donnez souvent, les parant, les piquant d'ambition et d'émulation de gloire par-dessus leurs compagnons, les accoutumant aux friandises, au caquet, à la délicatesse et au contentement de tous leurs appétits : mais encore il leur importe qu'avant de communier la première fois, ils aient la plénitude du Saint-Esprit et l'abondance de ses grâces, qui se communique en ce sacrement.

II. — I. Le second effet du sacrement de confirmation, et la seconde intention pour laquelle il est institué, c'est pour nous faire soldats de Jésus-Christ, nous enrôler en sa milice, et nous armer et fortifier contre ses ennemis. Ce sacrement est la Pentecôte pour nous, disent les Pères ; c'est-à-dire que le Saint-Esprit nous y est donné avec l'abondance de ses grâces, et pour la même fin pour laquelle il fut envoyé aux apôtres le jour de la Pentecôte. Jésus montant au ciel leur recommanda de ne pas prêcher l'Évangile, de ne se pas produire au dehors, jusqu'à ce qu'ils l'eussent reçu : *Manete in civitate, donec induamini virtute ex alto.* Ils connaissaient leur fragilité, ils savaient bien que sans ce renfort ils seraient vaincus par la première tentation. Voyez saint Pierre, il avait été baptisé, il venait de communier, et parce qu'il n'était pas revêtu de cette force, il tremble et succombe à la voix d'une servante, mais depuis la Pentecôte il devient si courageux, qu'il parle hardiment en plein consistoire, il dit aux juges et aux pontifes : Nous sommes plus obligés d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

2. Et qu'il y ait eu de tout temps en l'Eglise un sacrement particulier, pour nous faire soldats de Jésus par l'impression du signe de la croix au front, il paraît dans Tertullien (*De Præscriptionibus*, c. 40), où il dit que Satan, singe de la divinité, ambitieux et jaloux des hommages que nous rendons à Dieu en nos mystères, incitait les idolâtres à contre-faire, en leurs cérémonies superstitieuses, les sacrements de l'Eglise. Il le prouve par l'induction des trois premiers de nos sacrements. Satan, dit-il, contrefait notre baptême, il baptise ceux qui croient en lui ; notre confirmation, il marque au front ceux qui sont ses soldats ; et notre eucharistie, il fait l'oblation du pain. *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque divinatorum sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur ; tingit et ipse quosdam, utique fideles suos, designat in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem.*

3. Ce sacrement donc nous fait soldats de Jésus-Christ, et nous donne des forces pour défendre sa querelle : pour cela il imprime un caractère, et il n'appartient qu'à l'évêque de le donner, et on l'administre avec le pouce de la main droite, avec l'onction du saint chrême composé d'huile et de baume, marquant le signe de la croix au front, et puis en donnant un soufflet.

Il empreint un caractère en notre âme ; car les caractères nous sont imprimés par quelques sacrements, pour nous marquer et distinguer des autres hommes, et pour nous destiner particulièrement au service de Dieu. Or comme nous pouvons être réservés au roi en trois manières, ainsi nous pouvons être consacrés à Dieu par trois appartenances : commises sujets, et cela se fait par le baptême ; comme ses officiers et ministres de son Etat, et cela se fait par le sacrement d'ordre ; comme ses soldats, et cela se fait par la confirmation. Je sais bien que par le baptême nous sommes aussi faits soldats spirituels, et pour cela même on s'y sert aussi d'onction ; mais ce n'est que pour défendre notre propre querelle, contre le diable et autres ennemis particuliers. Comme les bourgeois d'une ville, quoiqu'ils ne soient pas soldats de profession, ne laissent pas d'avoir des armes et de combattre en un besoin pour la défense de leur personne ou de leur patrie.

Mais par la confirmation nous sommes faits soldats de Jésus-Christ, non pour nos querelles particulières, mais pour les siennes, soldats par office et de profession, afin de combattre pour lui contre les tyrans, contre le monde et contre les ennemis de sa religion.

Et de là vient que chacun peut baptiser en nécessité, et que le seul évêque peut confirmer : car pour faire un sujet au roi, il ne faut que produire un enfant dans le royaume de France ; mais pour lever une compagnie de gendarmes et enrôler des soldats, il n'appartient qu'aux capitaines. Ainsi, pour nous faire vassaux de Jésus, il ne faut que nous enfanter en l'Eglise qui est son royaume, ce qui se fait par le baptême : mais pour nous faire ses soldats par la confir-

mation, il faut l'évêque ou l'archevêque.

En nous faisant soldats, il nous donne des armes et des forces par la grâce de ce sacrement; et de là vient que l'évêque le donne avec le pouce de la main droite, qui est le plus fort de tous les doigts. Il le donne par l'onction; parce qu'anciennement les athlètes avaient coutume de s'oindre avant que d'entrer en la lice; on y ajoute le haume, parce que c'est publiquement que nous devons combattre pour Jésus; et quand nous le faisons bien, nous servons de bonne odeur au Fils de Dieu et à son Eglise, *Christi bonus odor sumus in omni loco*.

Cette onction se fait en forme de croix, parce que la croix est l'étendard et l'enseigne de la milice en laquelle nous nous enrôlons. Cette croix se fait au front, qui est le siège de la pudeur, pour nous apprendre que dorénavant nous ne devons point avoir de honte de la croix de Jésus, que nous devons embrasser avec une sainte effronterie les opprobres, la confusion, les humiliations et les mortifications qui se rencontrent en la pratique des vertus chrétiennes. Et même pour nous faire savoir que nous devons être prêts à recevoir et à endurer des affronts et des ignominies pour la défense de Jésus, on nous donne un petit soufflet: voilà les principales cérémonies de ce sacrement, et ce qu'elles signifient.

III. — Ce n'est pas en vain, ni sans beaucoup de raison que Jésus a institué un sacrement particulier, un si grand sacrement, un sacrement qui imprime caractère, que le seul évêque peut conférer, qui donne la plénitude du Saint-Esprit pour nous armer et forifier non-seulement contre les tyrans, mais aussi contre les persécuteurs de la piété et dévotion chrétienne; cette tentation est très-commune, dangereuse et pernicieuse.

In pace amaritudo mea amarissima, amara in nece martyrum, amarior in infidelitate hæreticorum, amarissima in moribus malorum christianorum, dit saint Bernard. Mon affliction est très-amère au temps de la paix, dit l'Eglise; sur quoi il dit admirablement bien: Elle a été amère en la mort que les tyrans ont fait endurer aux martyrs, plus amère en l'infidélité des hérétiques; mais elle est très-amère en la mauvaise vie des chrétiens, qui se moquent de la piété des âmes dévotes. Le monde est plein de ces persécuteurs, de ces tyrans domestiques et de ces antechrists déguisés, qui persécutent Jésus-Christ en ses membres, qui ne tuent pas le corps, mais les âmes, qui se moquent de ceux qui font bien et qui tournent en raillerie les actions de piété, péché détestable, exécration, irrémédiable, s'il y en a, qui vous endurent, qui retire de vous les grâces de Dieu, qui vous dispose à l'impénitence et à la réprobation: *Erat peccatum puerorum grande nimis coram Deo, quod non expiabitur victimis, quia retraherant homines a sacrificio* (I Reg. II); les enfants d'Héli qui dégoûtaient le peuple de la dévotion, commettaient un très-grand crime devant Dieu, qui ne fut point expié par

les sacrifices. C'est comme si un Français débauchait les sujets du roi de la fidélité, de l'obéissance et du service qu'ils voudraient rendre à Sa Majesté.

Cette tentation est si dangereuse, même pour les bonnes âmes, que celles qui sont invincibles aux autres attaques se laissent souvent surmonter à celle-ci, parce que les âmes de bon naturel sont faciles, complaisantes et condescendantes: et ainsi nous pouvons appeler cette tentation la citadelle et le donjon que Satan bâtit sur ses frontières. Représentez-vous un tyran qui est adroit et expérimenté au fait de la guerre; mais qui se sent faible et inférieur à un autre roi, son voisin et son adversaire. Que fait-il? Il considère la frontière de son ennemi, il y voit une éminence, un lieu élevé, propre et commode à son dessein; il tâche de s'en emparer, il y fait une citadelle, y met une bonne garnison. Ce qui lui sert à deux intentions: premièrement, cela le tient à couvert, lui sert de muraille et de rempart, et empêche qu'on ne puisse entrer en ses terres, pour les envahir ou ravager; secondement, cela lui donne mille occasions d'incommoder son ennemi, de faire des courses sur son pays, de maltraiter et de prendre à rançon ses sujets.

Satan connaît bien sa propre faiblesse, qu'il est beaucoup inférieur à Jésus, ce n'est qu'un ciron auprès d'un géant, et encore bien moins: même il voit qu'il vous est inférieur, quand vous êtes en la grâce de Dieu, armé de son esprit divin et plein de bonnes résolutions: ainsi il n'entre pas au cœur du royaume, n'entreprend pas sur votre cœur de prime abord, il voit bien qu'il y serait battu: que fait-il? Il prend la frontière, le front, la partie la plus haute et la plus éminente, il y bâtit une citadelle qui se nomme le fort de la honte; il y met pour commander un gouverneur, qui s'appelle le capitaine. Que dira-t-on? et, moyennant cela, il est assuré qu'on n'entrera point en ses terres pour le troubler et l'inquiéter, pour détruire et ruiner son empire. Quand il est possesseur d'une âme, vous avez beau prêcher, remonter, exhorter et inspirer. Le capitaine Que dira-t-on? empêchera que vous n'entriez, il rendra tous vos efforts sans effet; dites à ce duelliste: Vous êtes à deux doigts de l'enfer, vous pouvez dire tous les jours quand vous vous levez: Peut-être qu'à ce soir j'irai coucher en enfer; il ne faut qu'un an qui vous prie de le servir en cette rage, être tué en cette action, et vous voilà malheureux pour une éternité; y a-t-il fou qui court les rues, qui soit plus fou que de se faire conper la gorge, ou de la couper à un homme qui ne vous a jamais désobligé, pour servir au caprice d'un esprit privé de raison? Refusez courageusement ces demandes, et on ne vous en fera plus; je le ferais volontiers, vous répondra-t-il; mais que dirait-on?

Dites à cette damoiselle: Ce luxe en vos vêtements nuit beaucoup à votre salut; il consume le meilleur de votre temps, il remplit votre esprit de complaisance, il attache votre cœur à des bagatelles, il vous empêche

de payer vos dettes, de faire des aumônes, vous feriez bien de vous vêtir plus simplement : Je le ferais bien volontiers, vous assurera-t-elle ; mais que dirait-on ? Vous voyez bien par là comme cette honte le tient en assurance très-bien retranché et couvert ; mais voyez de plus quelle facilité il lui donne de faire du dégât au royaume de Jésus, au royaume des vertus, qui est en votre cœur. Un avocat dit : J'irais volontiers après le saint-sacrement, quand on le porte aux malades, je sais bien que c'est un acte de religion digne d'un chrétien qui a la foi ; mais j'ai honte du monde, et on m'appellera bigot. Cette dame vous dira : Je n'aime point les cajoleries, principalement à l'église, je serais bien aise de n'y parler qu'à Dieu, je sais qu'on n'y est que pour cela et pour négocier avec lui les affaires de notre salut ; mais je n'ose pas rebuter ma voisine, qui me vient conter les affaires de son ménage. J'enseignerais fort volontiers les mystères de la foi à mes serviteurs, à mes fermiers, etc. Je sais bien que la charité chrétienne m'y oblige ; mais j'appréhende qu'ils ne me disent que je veux prêcher. Ce marchand trouve bien raisonnable cette dévotion d'assembler ses gens, le soir, pour faire l'examen et prier tous ensemble, etc. *Qui suorum curam non habet* : Mais j'ai honte de mes gens, dira-t-il.

Qui vous a dit qu'ils se moqueront de vous ? Ils vous en sauront bon gré ; ils auront plus de respect et d'amour pour vous ; car la vertu se fait toujours honorer ; mais supposé qu'on se moque de vous, pourquoi êtes-vous confirmé ? Demeurons au principe que nous avons posé ces jours passés ; chaque sacrement nous donne une grâce, et il nous impose quelque charge : la charge de la confirmation, c'est de vous obliger à endurer des affronts, des opprobres et des confusions pour la gloire de Jésus-Christ, à défendre sa querelle au péril de votre vie, de votre honneur et de votre réputation ; quand on blasphème son saint nom, ou qu'on parle mal de son Eglise, si nous ne nous y opposons courageusement, nous trahissons notre devoir et nous manquons à la grâce de ce sacrement.

Les saints ont bien plus enduré. Que serait-ce s'il vous fallait être comme les saintes vierges, qui souffraient plutôt d'être traînées par les rues, d'être suspendues en plein marché, un jour tout entier, que de commettre un péché mortel ?

Et le Saint des saints, quelles confusion, ignominie et calomnies, quelles contumélies, huées et moqueries n'a-t-il point endurées pour vous ? Exposé à la raillerie, au mépris et à la risée des grands et des petits, des hommes d'honneur et des gens de sac et de corde, dans les rues de Jérusalem, à la cour, au palais, au prétoire et au Calvaire ; bafoué comme un faquin, dépouillé, tout nu, fouetté comme un infâme et pendu comme un larvoni

Qui me erubuerit et sermones meos, hunc Filius hominis erubescet (S. Luc. IX, 26). Et celui qui aura honte de moi et de mes pa-

roles, il ne dit pas *mandata*, mais qui aura honte de garder mes conseils, de pratiquer mes sermons, de parler de moi et de mon Evangile, de vivre selon mes maximes, j'aurai honte de lui devant mon Père. Quand vous êtes à un bal, si celui qui le donne, ne daigne pas vous regarder, ou à un festin, si celui qui le fait et qui caresse les autres, ne vous dit pas un mot, comment êtes-vous confus, humilié et mortifié ? Pensez quelle confusion vous aurez au jugement de Dieu, quand le roi de gloire, louant et caressant les vertueux, ne voudra pas seulement vous regarder.

Au contraire, il dit : *Qui me confessus fuerit* (S. Matth., X, 32), celui qui n'aura point de honte de défendre ma querelle, je lui rendrai la pareille à la face de tout l'univers, en la présence de mon Père et de mes anges, et en l'assemblée de tous les peuples ; je le reconnaitrai pour mon serviteur, je tiendrai à honneur d'être son maître, je ferai son panegyrique, je célébrerai ses louanges, je louerai ses actions vertueuses, et j'ornerai sa tête de la couronne de gloire en la vie éternelle. Amen.

SERMON LXXI.

Du sacrement de l'eucharistie.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus. (Hebr., XI.)

Une des plus grandes faveurs que Dieu promettait par ses prophètes aux enfants de l'Eglise chrétienne, c'était qu'après leur nouvelle naissance on les appliquerait à la mamelle pour conserver et augmenter en eux l'esprit et la vie de grâce qu'ils recevraient au baptême, *Ad ubera portabimini, et super genua blandietur vobis*. Pour accomplir cette prophétie, le Fils de Dieu a institué le très-adorable sacrement de l'eucharistie, que saint Pierre appelle le lait des enfants nouveaux-nés, *sicut modo geniti infantes, lac concupiscite*. C'est proprement des enfants spirituels qui sucent cette mamelle, que s'entendent ces paroles du Psalmiste : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*. La louange qu'ils donnent au Créateur après la communion est très-agréable et parfaite, parce que c'est le Fils de Dieu qui loue son Père par leur bouche.

Mais comme la première source d'où est sorti ce lait divin, c'est votre sein immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge, ce corps précieux de Jésus, que nous recevons en ce sacrement, c'est la chair de votre chair, la substance de votre substance : il a été formé de votre sang virginal, il a été nourri de votre mamelle sacrée, il ne peut être reçu dignement de nous que par vos intercessions maternelles, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Hoc sacramentum et lac comparantur in tribus : 1. in modo in quo producuntur, nempe per calorem cordis materni, per ardorem charitatis Christi ; 2. in modo quo sumun-

(Quarante)

tur, nempe cum fide, cum fame, cum familiaritate; 3. in modo quo operantur: nam per ea infans plene reficitur, crescit, contrahit inclinationes matris. — Conclusio moralis contra indigne communicantes.

1. Il y a trois principales convenances, trois grands rapports et ressemblances entre le lait qu'une mère donne à son enfant, et le très-adorable sacrement de la sainte eucharistie : convenance, quant à la manière de leur production ; convenance, quant à la manière dont ils sont reçus : convenance, quant à la manière dont ils nourrissent et opèrent.

Premièrement, le lait, disent les naturalistes, c'est du biscuit liquide, c'est du pain ou de la viande cuite deux fois : et semblablement la sainte eucharistie. Les adversaires de l'Eglise nous objectent ordinairement que nous n'avons point de passage dans saint Augustin qui montre que, de son temps, on croyait la réalité du corps de Jésus-Christ au saint-sacrement. Nous avons autrefois touché la raison pourquoi ce saint n'en a pas parlé si souvent en termes exprès et ouverts, comme saint Jean Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie et plusieurs autres : c'est pour la même raison que les apôtres n'en ont point traité en leur Symbole, c'est qu'il était défendu d'en parler ouvertement en présence des païens et même des catéchumènes ; c'était un chiffre et un secret qu'on ne découvrirait qu'aux seuls baptisés ; et parce qu'on recevait à la prédication les catéchumènes et les infidèles, aux provinces où il y avait plusieurs infidèles, les Pères n'en parlaient point en leurs sermons, ou si le sujet les obligeait d'en traiter, ils le faisaient en des termes qui ne pouvaient être entendus que par ceux qui étaient baptisés. De là viennent ces parenthèses qu'on trouve souvent en leurs livres : *Fideles me intelligant, initiati norunt quod dico* : Les fidèles m'entendent bien, ceux qui sont baptisés savent ce que je veux dire. Or à Antioche, où saint Chrysostome prêchait, il y avait fort peu de païens : car saint Pierre y ayant tenu son siège l'espace de sept ans, les fidèles s'y accrurent en si grand nombre, que ce fut là qu'ils prirent la hardiesse les premiers de s'appeler chrétiens ; mais en Afrique, où saint Augustin prêchait, la foi n'y ayant pas sitôt été annoncée, il y avait beaucoup plus de païens, comme on le peut voir en ses livres de la Cité de Dieu, en ses Épîtres à Macédonius, à ceux de Madaure et autres ; et quand il savait qu'il n'y avait point ou peu d'infidèles en son sermon, il en parlait en termes si exprès, que le moindre des fidèles le pouvait entendre, comme au sermon premier sur le titre du psaume trente-troisième : Notez que ce titre porte : *Psalms David, cum immutavit vultum suum coram Achimelec* (S. Aug., tom. VIII, concione 1, in titulo. psalmi XXXIII) ; et l'histoire est prise du premier livre des Rois (I Reg., XXI), où il est dit que David, craignant la colère du roi Achis, se déguisa et se portait en ses mains : *Ferebatur manibus suis*. Saint Augus-

tin, qui explique du Fils de Dieu tout ce qui est dit dans les psaumes, dit là-dessus : Comment est-ce que cela s'entend qu'il se portait en ses mains ? Il est évident qu'on ne le peut entendre de David, ni d'autre que de Jésus-Christ. Personne ne se peut porter en ses propres mains ; mais Jésus se portait en ses mains, en sa dernière cène, quand il dit à ses disciples : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Si du temps de saint Augustin on eût cru, ce qu'on croit à Genève et à Charenton, qu'il n'y a en l'eucharistie que la figure du corps de Jésus-Christ, saint Augustin, l'aigle des docteurs, eût parlé très-impertinemment ; car ses auditeurs eussent répondu tacitement : Vous dites que cela ne se peut entendre que de Jésus-Christ, et que personne ne se peut porter en ses mains comme il se portait, quand il dit : Ceci est mon corps, c'est à-dire la figure de mon corps ; et quel est l'homme qui ne se puisse ainsi porter en ses mains dans un anneau ou dans un tableau qui aura sa figure ?

Et un peu plus haut il apporte cette belle comparaison qui fait à mon propos. Imaginez-vous que vous entrez en la maison d'une mère de famille qui a plusieurs enfants de divers âges : deux à l'âge de quinze et seize ans, deux à l'âge de quatre ou cinq mois ; si vous lui demandez : Que voulez-vous faire de ce pain qui est sur votre table ? C'est, dit-elle, pour la nourriture de mes enfants. Et de quels enfants ? De ces grands et de ces petits. Pour la nourriture de ces petits enfants ? Vous moquez-vous de me dire cela, ils n'ont que quatre ou cinq mois, ils n'ont point encore de dents : comment mangeront-ils ce pain ? Oui, ce pain est pour la nourriture de tous mes enfants tant grands que petits, mais en diverse manière : les grands le mangeront en sa propre forme, tel que vous le voyez ; et parce que les petits ne le pourraient pas ainsi manger, je le cuirai dans mon estomac, je l'incarnerai, je le changerai en mon sang ; et parce qu'ils auraient horreur de boire mon sang en sa propre forme, je le cuirai pour une seconde fois par la chaleur de mon cœur, dans l'alambic de mes mamelles, où il deviendra blanc comme neige, doux comme du sucre, et liquide comme du vin. Le Fils de Dieu, en sa divinité, est un pain vivant, un pain vivifiant, le pain des anges. Les esprits célestes ne vivent, ne se nourrissent, ne sont rassasiés et ne sont heureux que par la vue, par l'amour et par la possession et jouissance de Dieu ; les hommes aussi doivent être nourris de ce même aliment, *Panem angelorum manducavit homo* ; mais en cette vie caduque et mortelle, pendant l'exil et bannissement qu'ils souffrent en ce monde, ils ne sont pas capables de jouir de Dieu en sa propre forme, ils ne le peuvent voir à découvert et face à face. Qu'a fait le Fils de Dieu, qui se compare en l'Écriture sainte à une mère amoureuse ? *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum ?* Il a incarné ce pain, ce Verbe divin s'est incorporé, il a voulu que sa personne adorable prit la forme de chair et de sang : *Verbum*

caro factum est. Et parce qu'on eût eu crainte et horreur de manger sa chair et boire son sang, en la forme qu'il avait en ce monde, il a eût ce pain une seconde fois en la mamelle de ce sacrement, par la chaleur de son cœur, par une ardente charité ; il a derechef transformé ce Verbe, il s'est revêtu des espèces de pain et de vin, qu'inous sont communes et ordinaires, pour être le lait et la nourriture des hommes, qui sont comme des petits enfants,

*Panis angelicus fit panis hominum ;
O res mirabilis ! manducat Dominum
Pauper servus et humilis.*

Et comme une mère donnant la mamelle à son enfant s'expose à mille morsures, importunités et incommodités qu'il lui fait, ainsi notre Sauveur a fermé les yeux à mille considérations de sa gloire et de ses intérêts, qui le pouvaient empêcher d'instituer ce sacrement : il s'est exposé à mille outrages qu'il reçoit et recevra jusqu'à la fin des siècles, de la part des hérétiques, des mauvais catholiques et des prêtres vicieux qui disent la messe ou qui communient en état de péché : et encore qu'il soit la souveraine pureté, la sainteté essentielle qui abhorre infiniment le péché, il est content de souffrir toutes ces injures, et de passer tous les jours par des mains impures et abominables, plutôt que de priver ses enfants bien-aimés du bonheur de cette mamelle. La bienheureuse sainte Thérèse, s'approchant un jour de la communion, vit deux démons fort affreux, qui environnaient le prêtre qui la devait communier, et elle vit entre les mains de ce prêtre notre Sauveur, doué d'une beauté et douceur inconcevable, d'où elle connut que ce prêtre était en état de péché, et remarqua que ces démons étaient tout effrayés et épouvantés en la présence de Notre-Seigneur. Quel spectacle était-ce, ô mon Dieu, dit-elle, de voir votre beauté incomparable entre des figures si hideuses ! Et comme elle s'en troublait beaucoup, le Fils de Dieu lui dit qu'il avait permis cette vision, afin qu'elle connût sa grande bonté, et comme il se mettait entre les mains de ses ennemis pour l'amour d'elle.

En second lieu, le saint-sacrement est comparé au lait, quant à la manière dont on le reçoit : il le faut prendre, comme l'enfant prend la mamelle, avec soif, avec faim et avec familiarité.

2. *Meliora sunt ubera tua vino* ; quand on prend du vin dans un verre, on le regarde, on fait des questions, on s'informe si c'est du vin vieux ou du nouveau. De quel pays et de quel cru il est. L'enfant prend le lait à yeux clos, il ne l'examine point, il suce la mamelle, s'en fiant à sa mère ; l'hérétique prend ce sacrement comme du vin au cabinet, car il avoue qu'il n'y a que du pain et du vin en sa cène, il propose des questions comme des Capharnaïtes : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum ?* Comment est-ce qu'un si grand corps pourrait être contenu en une si petite hostie ? Si je ne suis pas bien humble, et si j'éleve trop mon esprit, je serai semblable à un enfant

qui est sevré de la mamelle, disait le chantre royal. *Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam, sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea* (Psal. CXXX). C'est ce qui arrive au calviniste : il est orgueilleux et présomptueux, pensant avoir beaucoup d'esprit et de science, il veut examiner la puissance de Dieu, et trouver impossible ce que notre Sauveur a dit : Il est sevré de cette mamelle sacrée, et ne buvant que du vin en sa cène, il parle mal du Fils de Dieu, vérifiant cette prophétie : *In me psallebant qui bibebant vinum.* Les catholiques, comme des enfants humbles, simples et dociles, *Sicut modo geniti infantes*, s'en fient à l'Eglise, qui est leur mère, épouse de leur Père ; puisqu'elle est leur mère, elle ne voudrait pas les tromper ; puisqu'elle est l'épouse de leur Père, qui est la vérité même, elle ne peut être trompée : ils ferment les yeux de la raison pour n'ouvrir que ceux de la foi ; ce sacrement est appelé mystère de la foi dans la consécration, qui est la plus sérieuse de toutes les actions ecclésiastiques ; ce mot de mystère ou de sacrement, en sa propre signification, veut dire secret, saint et sacré, qu'il n'est pas permis de déchiffrer, ni de sonder curieusement, secret qu'il faut révérer avec un chaste et respectueux silence.

L'eucharistie était figurée par la manne : *Dabo manna absconditum.* La manne était cachée dans un vase d'or ; ce vase était caché dans l'arche, qui était un coffre de bois incorruptible ; cette arche était couverte de fin or ; cet or était revêtu d'un pavillon d'étoffe précieuse ; cette arche, ainsi couverte et ainsi revêtue, était cachée sous le propitiatoire ; ce propitiatoire était caché au milieu du sanctuaire ; ce sanctuaire était caché et voilé au milieu du temple ; il n'était permis à personne d'entrer dans ce sanctuaire, qu'au grand-prêtre une fois l'année ; il était défendu à tous, sur peine de la vie, de découvrir cette arche ; cinquante mille Bethsamites furent punis de mort pour l'avoir découverte et regardée, *Eo quod vidissent arcam Domini* ; quand elle était portée par les lévites, avant qu'il y eût un temple pour la cacher, le peuple qui la suivait en devait être éloigné de deux mille coudées.

Que de cachettes, que de couvertures, que de voiles, que de défenses, que de respects pour un peu de manne, parce qu'elle était l'ombre et la figure de l'eucharistie ! Et les calvinistes oseront entrer en ce sanctuaire, s'approcher témérairement de cette arche, sonder curieusement cette manne avec leur esprit irrégulier et leur science profane.

Plusieurs de ceux qui se disent catholiques n'ont pas plus de foi pour ce sacrement que les hérétiques : cette vertu est plus rare qu'on ne pense ; le sentiment que nous avons de nos mystères n'est bien souvent qu'une opinion humaine, et non pas une foi et créance divine : il y a une très-notable différence entre ces deux dispositions, entre la foi et l'opinion : par la foi vous vous tenez plus assuré de ce que vous croyez que vous n'êtes assuré d'avoir cinq doigts à la main ;

l'opinion est un aveu et une approbation de quelque chose ; mais avec crainte et soupçon du contraire. On les reconnaît et distingue aisément par leurs effets : en suite de la foi vous agissez beaucoup et vous faites de grandes choses ; en suite de l'opinion, vous en faites fort peu et rien de difficile : par exemple, supposons que vous croyiez certainement que d'ici à trois mois on décrirait tellement les écus, qu'ils ne vaudront plus rien du tout, et qu'on relèverait tant les pistoles, qu'elles vaudront quinze francs : si vous en êtes bien assuré, parce que vous l'avez appris de votre père, ou de votre mari qui était au conseil du roi quand on en a fait la délibération, il n'y a point de doute que vous ne vous défassiez de tous vos écus, quand vous n'en devriez avoir que quinze ou vingt sous de la pièce ; vous recevriez tant de pistoles que vous pourriez, quand vous les devriez prendre pour douze francs la pièce : mais si vous n'aviez qu'une simple opinion de ce décri et rehaussement, à cause du bruit qui en court par la ville, vous tâcheriez bien de vous défaire de vos écus ; mais vous n'y voudriez pas tant perdre, vous seriez bien aise de recevoir un payement en pistoles, mais non pas à si haut prix. Si vous croyiez fermement que les actions vicieuses seront décriées et condamnées au jugement de Dieu, et que, pour petites qu'elles soient, il en faudra souffrir le feu, comme Jésus-Christ et son apôtre nous en assurent (*S. Matth.*, XVI, 27 ; *I Cor.*, III), vous vous garderiez bien d'en commettre : si vous teniez pour tout assuré que les aumônes et autres bonnes œuvres vous méritent le centuple en ce monde, et la vie éternelle en l'autre, vous en feriez tant que vous pourriez à quelque prix que ce fût. Et ainsi vous en faites quelque peu, quand il n'y a pas grand'peine et qu'elles ne coûtent pas beaucoup, parce que vous vous doutez qu'elles peuvent servir ; vous en avez quelque opinion : mais parce que vous n'en avez pas une vraie foi, et que vous ne le tenez pas pour tout assuré, vous n'en faites pas beaucoup, s'il y a des frais et de la peine. Ainsi en ce qui est du saint-sacrement, parce que vous vous doutez que Jésus y est, et vous en avez quelque opinion, vous lui rendez quelque honneur, et vous vous préparez tellement quellement pour le recevoir. Mais si vous aviez la vraie foi, si vous teniez pour tout assuré et indubitable : Mon Dieu est là, mon juge, mon souverain, celui duquel dépend ma bonne fortune et en ce monde et en l'autre, que ne feriez-vous ? quels frais, quel travail et quelle peine épargneriez-vous pour l'honorer et le recevoir dignement ?

Le bienheureux martyr Thomas Morus avait une vraie foi de ce sacrement ; il était chancelier d'Angleterre, c'est-à-dire la première personne du royaume après le roi, et néanmoins quand il se trouvait aux églises de quelque village, si on portait le saint-sacrement à un malade, il portait le surplis et la clochette, et marchait devant comme un enfant. Et comme un courtisan lui dit un jour que si le roi le savait, il ne le prendrait pas

de bonne pari : Je sais, dit-il, que le roi ne trouvera pas mauvais que j'honore son souverain, le roi des rois, celui qui lui a mis la couronne sur la tête. Et une autre fois, comme il entendait la messe, quelqu'un lui vint dire que le roi le demandait : Dites au roi que je parle à un plus grand seigneur que lui. Cette dévote comtesse, qui a aussi demeuré, de notre temps, en Angleterre, avait une vive foi ; il n'y a point de mal de la nommer puisqu'elle est décédée, *Lauda post mortem, magnifica post consummationem* : c'est la comtesse de Saint-Pierre ; elle suivait un jour le saint-sacrement, qu'on portait à un malade d'une maladie horrible et puante, que je n'oserais pas nommer. Sitôt que ce malade eut reçu la sainte hostie, il la vomit ; le curé étant bien empêché de ce qu'il en ferait : Monsieur, lui dit-elle, remettez-la dans le ciboire. Le lendemain elle alla communier et pria qu'on lui donnât cette hostie.

Ceux qui ont une vive foi de ce qui est contenu en ce sacrement en ont une faim impatiente, et en recueillent des fruits incroyables.

La Vierge dit, en son cantique, que Dieu remplit de biens les faméliques, c'est-à-dire ceux qui s'approchent de lui avec ferveur et avidité spirituelle. Un peu de viande prise avec grand appétit donne plus de contentement et profite plus qu'une grande quantité reçue dans un estomac languissant et dégoûté. Une âme qui ne communie que tous les dimanches, mais avec grand recueillement et ferveur de dévotion, en reçoit plus de consolation et de profit pour son avancement, que celles qui communient deux ou trois fois la semaine avec un esprit égaré et négligent.

Nous pouvons dire, avec saint Paulin (*Ep.* 31, *ad Macarium*), que si les chrétiens visitent avec grand respect la crèche où le Fils de Dieu est né, le Jourdain où il a été baptisé, le jardin où il a sué, le Calvaire où il est mort, le tombeau où il a été enseveli ; s'ils tiennent à bénédiction de recevoir et conserver un peu de poussière de ces saints lieux, parce que le Sauveur les a autrefois honorés de sa présence ; à plus forte raison nous devons visiter avec grande vénération la sainte eucharistie, pour y voir et recevoir toute autre chose, c'est-à-dire le Sauveur même en propre personne. Nous devons aller à ce sacrement, que les anciens appelaient *desiderata*, avec un désir très-ardent et une affection très-enflammée.

Nonne videtis quanta promptitudine parvuli papillas capiunt, quanto impetu labia uberibus infingunt : accedamus nos quoque cum tanta alacritate ad sacram mensam, tanquam infantes lactanei, et unus sit nobis dolor, hac esca privari, dit saint Chrysostome (homil. 60, ad populum) : Voyez avec quelle ardeur l'enfant affamé se colle à la mamelle et suce cette douce liqueur : vous diriez qu'il se veut fourrer dans le sein de sa mère, ou qu'il veut attirer à soi le cœur et l'âme de sa nourrice, et s'il est un seul jour sans ce repas, il est tout chagrin, ennuyé et insupportable : faites-en de même, dit ce saint docteur et devant lui l'apô-

tre saint Pierre, *lac concupiscite*; *ἐπιποθίζετε*, ce mot signifie proprement que nous devrions fondre sur ce corps adorable et nous y attacher comme l'oiseau sur la proie; non pas comme vous faites, lâchement, froidement, négligemment, par manière d'acquit et par routine, pour faire comme votre compagne, pour plaire à votre confesseur; mais amoureusement, ardemment et avidement, comme si vous vouliez vous loger dans ce sacré côté de Jésus, vous unir à lui cœur à cœur, esprit à esprit, essence à essence, et vous transformer tout en lui; et quand, par votre faute, vous êtes privé de cette divine mamelle, n'ayez pas une bonne heure en ce jour-là, soyez tout triste et très-chagrin, comme ayant fait une très-grande perte.

Et après que vous avez eu ce bonheur de le recevoir, faites-en bon usage. Aristote a remarqué que la nature a mis les mamelles de la mère en une place si commode, qu'elle peut mignarder son enfant pendant qu'elle l'allait, et l'enfant réciproquement peut caresser sa mère pendant qu'il en suce le lait. Le sacrement de l'autel n'a pas un être passager comme le baptême, la confirmation et les autres, qui finissent aussitôt qu'ils sont faits; mais un être permanent, qui dure et contient son corps tant que les espèces sont entières, afin que Jésus ait le loisir de converser avec nous, et nous avec lui: *Ad ubera portabimini et super genua blandietur vobis: delicia mea esse cum filiis hominum*. Nous devons donc le courtiser, l'entretenir, le caresser par des actes d'adoration, d'oblation de nous-mêmes, des actions de grâce et des résolutions de le bien servir: nous devons croire qu'il vient à nous plein de bons desirs et de bonnes volontés pour nous, *totus desiderabilis*, ou selon le grec, *totus desiderium*;

Qu'il ne désire rien tant que de nous combler de biens, nous embrasser, s'unir à nous inséparablement et pour jamais: il nous faut jeter entre ses bras, comme un enfant entre les bras de sa mère; mettre en ses mains avec grande confiance nos affaires et nos disgrâces, nos procès, notre salut et notre famille? Oui, mon Dieu, je m'en fie à vous, vous êtes infiniment bon, vous vous donnez à moi, vous me donnerez bien ce qui est beaucoup moins.

La troisième convenance de l'eucharistie avec le lait est quant à la manière d'opérer.

3. Premièrement, le lait a cela de propre, entre les autres nourritures, que c'est le repas et le festin tout entier de l'enfant: il le rassasie et le désaltère, il apaise la faim et la soif, il lui sert de viande et de breuvage: et l'eucharistie a cela de propre, qu'en une seule espèce, comme celle du pain, est contenue toute la réfection de l'âme: on est aussi bien communiqué et repu spirituellement en ne prenant que l'hostie, qu'en recevant l'hostie et le calice: c'est ici où les hérétiques pensent avoir grande prise sur nous, et c'est où je les attend: ils ne cessent de crier que c'est mutiler le sacrement et priver les hommes d'une partie de leur salut, de refuser le calice au peuple: et je veux vous faire voir qu'ils ne savent ce qu'ils disent. Il est vrai

que quelquefois on a donné, en certain temps l'eucharistie sous les deux espèces: mais le corps et le sang précieux de Jésus étant en chacune des deux espèces, l'Eglise a trouvé à propos de ne donner au peuple que l'hostie et cela pour de très-bonnes raisons, comme entre autres, par honneur qu'elle porte au précieux sang: car y ayant à présent un si grand nombre de catholiques, et plusieurs d'entre eux grossiers et indiscrets, il serait très-difficile, pour ne pas dire même impossible, de leur donner à tous le précieux sang, sans danger d'en répandre quelques gouttes: et il est aisé de montrer que l'Écriture, les saints Pères et l'antiquité autorisent cette pratique. Que prétendez-vous en communiant? n'est-ce pas d'avoir la vie éternelle? Vous en acquérez le droit en ne recevant que l'hostie: car Jésus dit en paroles très-claires (*S. Joan.*, VI), que qui mange ce pain aura la vie éternelle: et au même chapitre de saint Jean, avant le murmure des Capharnaïtes, il ne parle point de boire son sang, mais seulement de manger son corps, et il se nomme viande, pain vivant, pain descendu du ciel, pour le moins neuf fois, sans faire mention de breuvage. Il n'en parle donc que pour répondre à la pensée grossière des Capharnaïtes, et leur dire que ce sera un corps vivant et rempli de son sang. Il le donna sous une seule espèce (*S. Luc.* XXIV) le jour de sa résurrection aux disciples qui allaient en Emmaüs: car il disparut aussitôt qu'ils le reconnurent en la fraction du pain, que saint Augustin et Calvin même entendent de l'eucharistie. Et les apôtres ayant reçu le Saint-Esprit, étaient persévérants en la fraction du pain (*Act.*, II, 42), c'est-à-dire à faire la cène comme la Bible de Genève l'explique (*Act.*, XX, 7); et il est évident dans saint Ambroise (*Orat. de Frat. suo Satyro*), dans Eusèbe, (*Lib. VI, cap. 36, Hist. Eccl.*), dans saint Cyprien (*De Lapsis*), et dans Tertullien (*Lib. II, ad Uxorem*), qu'on la donnait souvent aux fidèles, qu'on la portait en voyage et qu'on l'envoyait aux absents, sous une seule espèce, et quand on l'aurait toujours donnée sous les deux espèces, l'Eglise qui est gouvernée par le Saint-Esprit, a reçu de son époux un plein pouvoir de changer, ajouter et diminuer tout ce que bon lui semble, en ce qui est accidentel aux sacrements et en la conduite des fidèles, selon les diverses circonstances des temps des lieux, et des personnes: *Confidit in ea cor viri sui*.

Lac concupiscite, ut in eo crescatis: le lait est donné à l'enfant pour le nourrir et pour le faire croître; l'eucharistie a été instituée pour faire croître les enfants de l'Eglise en la perfection chrétienne. La matière du sacrement de baptême, c'est l'eau, qui est le principe de génération, parce qu'il est institué pour nous engendrer à la vie de la grâce: l'eucharistie n'est pas pour nous y faire naître, mais pour l'augmenter; pour ce, elle est sous les espèces du pain, qui nourrit, qui fortifie et donne accroissement: *Panis cor hominis confirmet*. Quand un enfant mange beaucoup et ne croit point, qu'il prend souvent la

nourriture et n'en devient point plus grand, s'est mauvais signe; c'est signe qu'il a des humeurs bien peccantes et malignes. Le Fils de Dieu, après la communion, dit à ses disciples : Afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, ça, levez-vous, allons souffrir la mort pour sa gloire : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, surgite, eamus* (S. Joan., XIV). Et de ce pas il alla au jardin des Olives, où il fut pris, lié et conduit au supplice. Ainsi, après la communion, il nous faut regarder : Quel service puis-je rendre à Dieu? Que puis-je faire qui réussisse à son honneur? Qu'est-ce qu'il y a en moi ou en mes gens qui lui déplaît et que je puisse corriger?

Ce qui nous peut rendre bien agréables à lui, c'est que nous tâchions de lui ressembler, qu'il y ait de la conformité entre nos actions et entre nos désirs et les siens. Le lait a cela de propre qu'il communique ordinairement à l'enfant les humeurs et la complexion de sa nourrice (*Cap. ad ejus dist. 5*). Quand les poètes veulent décrire un homme cruel, ils ne se contentent pas de dire qu'un rocher l'a enfanté, mais ils ajoutent que les tigresses d'Hyrcanie l'ont allaité :

..... Hyrcanæque admovent ubera tygres;

et le saint canon conseille aux mères, même aux demoiselles, de nourrir leurs enfants, tant qu'il y ait de la conformité entre les donnant à des étrangères et vicieuses, ils ne sucent avec le lait les mauvaises humeurs de leur nourrice. Le Fils de Dieu ne se contente pas de nous enfanter au baptême, lui-même nous donne la mamelle, nous nourrit de sa propre chair, afin de nous communiquer, s'il est possible, ses inclinations vertueuses et divines.

Mais n'est-ce pas un mal bien déplorable de voir que nous suçons tant de fois sa mamelle et que nous lui ressemblons si peu; que nous mangeons si souvent la chair de notre Sauveur et que nous avons des complexions toutes contraires aux siennes? *Agnum comedentes, lupi effecimur; tanquam oves pasti, more leonum diripimus*, dit saint Chrysostome. Vous mangez si souvent cet Agneau, et vous êtes un loup ravissant, vous dévorez les veuves et les orphelins par vos concussions, par vos ruses de chicane : *Judices tui lupi vespere* (*Sophon. III*). Cruel votre cœur ne s'amollit-il point, quand vous voyez auprès de vous à la sainte table ce pauvre villageois que vous avez ruiné, cette malheureuse fille que vous avez déshonorée? Ne vaudrait-il pas mieux pour elle qu'elle fût tombée entre les pattes d'un loup que de vous rencontrer? elle n'aurait perdu que le corps, et vous lui faites perdre l'âme, le corps, l'honneur et le salut éternel.

Tanquam oves pasti, more leonum diripimus : Vous mangez si souvent cet Agneau, et vous êtes pire qu'un lion.

Corpora magnanimo satis est prostrasso leoni.

Quand on s'abaisse devant le lion, il s'apaise et ne fait point de mal. Le Fils de Dieu

s'abaisse devant vous en ce sacrement, il s'humilie pour l'amour de vous. il est ici comme prosterné, *προκειμένη θυσία*, dit saint Cyrille de Jérusalem, et vous continuez de l'offenser en le recevant indignement. Sainte Agathe, toute débonnaire et miséricordieuse qu'elle était, quand le tyran lui fit tenailler la mamelle, ne put s'empêcher de le réprimander et de lui faire des reproches : Impie, lui dit-elle, cruel et barbare! n'as-tu point de honte de couper en une pauvre fille ce que tu as sucé au sein de ta mère? Ce n'était pas la mamelle de cette sainte que le tyran avait sucée, mais une semblable. Mais ce précieux sang que vous outragez par vos blasphèmes, mais ce corps adorable que vous foulez aux pieds par vos communions indignes, c'est le même qui a été livré pour vous à la croix et qui vous nourrit en l'eucharistie : pensez-vous demeurer impuni? Ecoutez ce qui vous est préparé.

Conclusion. — Pierre le Vénéable (*Lib. I Miracul., c. 25*) nous apprend cette histoire, arrivée de nos temps, et Baronius (*Anno 1100*), la rapporte en ses Annales. En la ville de Lusignan, près de Poitiers, un prêtre concubinaire ne laissait pas de dire la sainte messe : étant un jour touché d'un bon mouvement, il rechercha l'amitié de l'abbé et des religieux de Bonneval, si bien que comme il les allait voir souvent et se vantait en compagnie d'être leur bon ami, ils l'avertirent plusieurs fois de quitter sa mauvaise vie, de se retirer du monde, pour sortir des occasions et faire pénitence; mais ils ne gagnent rien sur lui, encore qu'il feigne d'écouter leurs avertissements de bonne part. A quelque temps de là, il tombe en maladie et est réduit à l'extrémité : l'abbé le visite, il prie ce bon père de demeurer avec lui jusqu'au lendemain : la nuit étant arrivée et chacun s'étant retiré, excepté l'abbé, il erie horriblement : Mon père, secourez-moi, mon père, secourez-moi ! voici deux effroyables lions qui se jettent sur moi, la gueule ouverte pour me dévorer. L'abbé, tout épouvanté, se met en prières; le malade, changeant de voix, lui parle d'un sens rassuré et d'un jugement fort sain, disant que ces lions s'étaient retirés : mais comme ils parlaient familièrement ensemble, le malade perdit la parole et tomba comme mort; or, quoique le religieux pensât qu'il fût passé, il voulut néanmoins voir l'issue et passer le reste de la nuit auprès de cet homme, lequel revint à soi, et tout éploré lui déclara qu'il avait été porté au jugement et condamné à la mort éternelle; qu'il était livré aux redoutables bourreaux, pour être brûlé à jamais dans le feu qui ne s'éteint point, avec le diable et ses anges, et que les bourreaux avaient présentement apporté une chaudière bouillante afin de le plonger dedans. L'abbé se remettant en oraison, ce misérable lui dit qu'il n'eût point à se travailler davantage, qu'il ne serait pas exaucé; et sur ce que l'abbé lui dit : Mon frère, rentrez en vous même et demandez miséricorde tandis que vous êtes encore en vie : Je ne rêve point, dit le malade, et je sais bien ce que je dis; et prenant le ca-

puce de l'abbé : Comme c'est ici votre habit, dit-il, et qu'il y a de la paille sous moi, ainsi je vois de mes yeux une chaudière bouillante. Et disant cela, une goutte de cette liqueur, dont il parlait, tomba sur sa main, à la vue de l'abbé, et pénétra la chair jusqu'aux os : Voilà, dit-il, pleurant amèrement, la preuve de ce que je dis ; car, comme cette goutte tombée de la chaudière a consumé une partie de ma chair, ainsi que vous voyez, ainsi je serai bientôt entièrement consumé par les flammes dévorantes : car voici les ministres d'enfer qui apportent la chaudière plus près pour me jeter dedans. Et incontinent il ajouta : Voici que les démons m'environnent de tous côtés et me jettent présentement dans la chaudière ardente, pour me bouillir éternellement. Au même temps il perdit la parole et rendit l'âme. Tous les assistans, effrayés, s'enfuirent incontinent ; mais cela étant divulgué, quelques-uns ouvrirent son tombeau pour en savoir la vérité, et ils virent sur sa main la marque du feu qui y était tombé avant sa mort.

Ce qui arriva visiblement à ce malheureux arrive tous les jours invisiblement, mais très-effroyablement, à la mort de ces impies qui osent communier sans quitter leurs mauvaises habitudes et les occasions du péché ; ils sont plongés en la chaudière bouillante qui fut montrée à Jérémie ; et cela très-justement, car ils font à notre Sauveur les mêmes injures qu'il souffrit des bourreaux en sa passion. Il disait à ses disciples : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum* (S. Matth., XX, 18) : Nous montons en Jérusalem, et le Fils de Dieu sera livré aux gentils pour être moqué, flagellé et crucifié. Il peut dire à ses anges tous les ans, au temps de Pâques : Nous montons en Jérusalem, ou plutôt nous descendons ; il descend en l'Eglise chrétienne, qui est une Jérusalem mystique : et c'est un grand abaissement et une profonde humiliation pour lui, qui est au trône de sa gloire, de venir en cette vallée de larmes. *Tradetur gentibus*, il est livré, en la communion, à plusieurs qui ne sont chrétiens que de nom, et païens en leurs vies ; ce sont ces gens qui passent toute l'année en jurements, en paroles dissolues, en excès, en impuretés et en vanités ; gens qui font une petite pose à leurs débauches pendant la semaine sainte, et puis, après les fêtes, reprennent leurs premières brisées. Je dis que de permettre la communion à ces sortes de gens, c'est faire comme Judas, c'est livrer le Fils de Dieu à ceux qui se moquent de lui, qui le flagellent et qui le crucifient.

Ad illudendum. Si un artisan vous a promis cinq ou six fois de travailler à votre ouvrage, et qu'il n'en fasse rien, ou qu'il n'y mette pas seulement la main, vous dites : Il se moque de moi ; si votre débiteur vous a promis sept ou huit fois de vous payer, et qu'il laisse passer le troisième, le quatrième et le cinquième terme sans vous rien don-

ner, vous dites : Il se moque de moi. Dites la vérité, n'est-il pas vrai que la confession que vous faites à Pâques est toute semblable à celle que vous faites à Noël, des mêmes péchés et avec les mêmes circonstances que celle de l'année passée, et il y a deux, trois, quatre ou cinq ans ? Et ne voyez-vous pas que vous vous moquez de Dieu, et que non-seulement il n'y a point de changement en vous, mais que vous ne faites pas le moindre effort pour vous corriger tant soit peu ; que vous offensez Dieu, après les fêtes, aussi librement, aussi hardiment et aussi gaïement que si vous ne vous étiez pas confessé : n'est-ce pas faire votre jouet du Fils de Dieu et des sacrements ? *Tradetur gentibus ad illudendum*.

Et flagellandum, vous le flagellez par votre persévérance au péché, c'est lui qui s'en plaint, par le Psalmiste : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, prolongaverunt iniquitatem suam* : Le bourreau qui flagelle un pauvre homme donne un coup, et puis retire le bras : mais il ne retire le bras que pour frapper derechef, et le second coup fait plus de mal que le premier, le troisième plus que le second : ainsi vous frappez Jésus toute l'année par vos blasphèmes et par tous vos autres péchés, et puis vous vous retirez à Pâques ; mais vous ne vous en retirez que pour recommencer et pour l'offenser plus grièvement la seconde année que la première, et la troisième que la seconde, parce que c'est avec plus d'ingratitude et d'abus des grâces reçues : c'est flageller le Fils de Dieu, *Tradetur ad flagellandum*.

Et crucifigendum, c'est le crucifier derechef. Saint Paul le dit (*Hebr.*, VI, 6) : *Qui gustaverunt donum celeste et prolapsi sunt, rursum crucifigentes sibi metipsos Filium Dei, et ostentui habentes*. Ceux qui ont goûté l'eucharistie, qui est un don céleste, et qui retombent au péché, se comportent envers le Fils de Dieu comme les Juifs : ils le reçurent avec grand accueil le jour des Rameaux, ils lui firent une entrée solennelle, ils tapissèrent le chemin avec leurs vêtements, ils chantèrent *Hosanna* : Béni soyez-vous, qui venez au nom du Seigneur ! et à six jours de là, ils le chassèrent honteusement de la ville, ils l'attachèrent à un gibet, ils le firent mourir cruellement : ainsi vous l'avez reçu, à Pâques, avec grand honneur extérieur, belle apparence de dévotion, avec pompe de riches vêtements, et puis incontinent après les fêtes vous l'avez chassé honteusement de votre cœur et crucifié derechef par de nouveaux péchés. Et il y a trois, quatre, cinq et six ans que vous le traitez ainsi, et vous voulez encore que votre confesseur vous permette la communion, sans qu'on voie aucun amendement en vous : et quel confesseur serait-ce qui ferait moins état de son Dieu, que de sa monture ? S'il vous avait prêté son cheval cinq ou six fois, et que vous le lui eussiez toujours ramené tout en sang et en pauvre état, il ne vous le prêterait plus. Le Fils de Dieu apparut tout sanglant à sainte Brigitte, et lui dit que c'étaient les pécheurs qui l'a-

vaient mis en cet état : vous l'avez ainsi traité plus de six fois quand on vous l'a donné à la communion, et vous voulez qu'on vous l'accorde derechef? Certes vous irez chercher à vingt lieues d'ici un tel confesseur : car je ne crois pas qu'en cette ville et aux environs vous en trouviez un seul si peu affectonné et si déloyal à son maître.

Laissons là ces dénaturés, âmes dévotés, et pour nous avancer en la vertu, souvenons-nous de la grandeur et de l'excellence des mystères dont nous sommes participants : combien féconde et charitable est la mamelle que nous suçons. Ne faisons pas qu'elle nous soit inutile ; ne demeurons pas toujours enfants, servons-nous de ce lait précieux pour croître en la perfection, tâchons de prendre les livrées et la ressemblance de celui qui nous nourrit de sa propre substance ; si nous lui ressemblons sur la terre en la vie de la grâce, nous lui ressemblerons dans le ciel en la vie de la gloire. *Amen.*

SERMON LXXII.

Du sacrement de pénitence.

Sancti defuncti sunt non acceptis repositionibus, sed eas salutantes a longe.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans recevoir l'effet des promesses que nous recevons maintenant (Heb., XI, 15).

La grâce sanctifiante, qui nous est donnée aux sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie, est si excellente et précieuse, que celui qui la perd par le consentement à un péché mortel mériterait de ne la pouvoir jamais recouvrer ; mais la miséricorde de Dieu, plus grande que notre malice, ayant égard à notre fragilité, nous a promis par ses prophètes, et institué par Jésus-Christ, un troisième sacrement, pour réparer la perte des grâces que nous avons reçues aux deux précédents. C'est le sacrement de pénitence, que les Pères anciens appellent la seconde planche après le naufrage. Dans nos deux cours de mission, nous avons traité bien amplement de la nécessité, de l'essence, des parties, des effets et des autres circonstances de ce sacrement. Je me contenterai aujourd'hui de vous marquer les principales fautes qu'on a coutume d'y commettre. Quand l'Eglise, en ses dévotions, vous surnomme la consolatrice des affligés, ô sainte et bienheureuse Vierge, elle l'entend principalement de ceux qui sont en l'affliction d'une vraie et sincère pénitence. Vous êtes leur consolation, par l'espérance qu'ils ont d'obtenir miséricorde par vos faveurs maternelles, comme en l'affliction que vous aviez de la damnation du monde, vous fûtes divinement consolée par les promesses du Rédempteur, que l'ambassadeur du ciel vous annonça, quand il vous dit : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Cum tam pauci fructum ex tam multis sacramentis percipiunt, probabile est ple-

raque recipi invalide, vel ex parte confessionis, vel confitentis, vel confessarii. — I. Punctum. Ex parte confessionis quæ non est integra, vel per ignorantiam, vel per negligentiam, vel per pudorem. — II. Punctum. Ex parte confitentis quando caret vero dolore, qui est necessarius necessitate mediæ, et cujus privatio non excusatur per bonam fidem, nec per opinionem doctorum. — III. Punctum. Ex parte confessarii : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. ratione. — Conclusio. Historia Catharinæ, ex Delerio.

En toute l'économie et la conduite de la vie des chrétiens il y a fort peu de merveilles qui soient plus capables de surprendre mon esprit et remplir mon âme d'étonnement, que de voir par expérience le peu de fruit et de profit que les âmes catholiques retirent des sacrements, qu'on reçoit si hardiment et si peu utilement en ce temps-ci.

Vous avouerez que mon admiration n'est pas frivole, mais très-juste et très-bien fondée, si vous considérez avec moi trois vérités de théologie, qui passent en l'école pour indubitables, et qui sont reçues de tous les docteurs, et je dis de tous sans aucune contestation :

Premièrement, que la confession, que la communion et que les autres sacrements de la loi nouvelle répandent la grâce de Dieu, la grâce qu'on appelle sanctifiante en l'âme qui les reçoit dignement, et que si cette âme est déjà en état de grâce, le sacrement la lui augmente.

En second lieu, la grâce sanctifiante est toujours suivie, ou pour mieux dire accompagnée, de la charité et de l'amour de Dieu ; car la grâce et la charité sont deux habitudes inséparables, deux filles de même père, deux sœurs jumelles, deux compagnes inséparables, qui vont toujours ensemble et qui se tiennent par la main, ce qui est si véritable, que plusieurs bons théologiens tiennent qu'elles ne sont qu'une même habitude qui a deux diverses fonctions, tant y a qu'elles sont produites, qu'elles croissent et s'accroissent à proportion l'une de l'autre : *Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis.*

En troisième lieu, la charité n'est pas uno de ces habitudes que l'on appelle spéculatives, qui ne sont que pour éclairer et perfectionner l'esprit ; elle n'est pas comme la grâce sanctifiante, qui est au fond et en la substance de l'âme, pour l'orner, l'embellir et la rendre agréable à Dieu ; elle est en la volonté, pour la solliciter et la porter au bien ; elle est une habitude pratique, agissante et opérative ; c'est une flamme vive, ardente, brûlante et effective : *Ignem veni mittere in terram* : je suis venu apporter le feu sur la terre, dit le Fils de Dieu. Il est évident qu'il ne parle pas d'un feu élémentaire et matériel, qu'il parle d'un feu spirituel, surnaturel, céleste et divin, qui n'est autre que la charité : *Caritas magna operatur ubi est ; si non operatur, nec est*, dit saint Grégoire : La charité fait de grandes choses

dans un cœur où elle est, et si elle ne fait rien, elle n'y est pas.

Ces trois vérités supposées, n'est-ce pas une chose bien étrange et bien digne d'admiration, de voir le peu d'effet des sacrements que nous recevons si souvent ? Donnez-moi une âme qui se confesse et communie tous les dimanches et bonnes fêtes de l'année ; quand elle ne recevrait qu'un degré de grâce, par chaque sacrement, ce serait pour le moins six vingt degrés en un an, et trois cent soixante en trois ans. Cependant, quel changement voit-on en elle ? quel fruit, quel effet ? quelle marque d'un si grand accroissement de grâce et de charité ? Saint Paul (1^{re} Cor., XIII) dit que l'âme qui est douée de charité est patiente, débonnaire, désintéressée, et que l'amour de Dieu est le précieux et l'assemblage de toutes les vertus. Cette âme donc, qui a communiqué si souvent, est-elle plus patiente aux offenses qu'on lui fait ? est-elle plus débonnaire envers ses domestiques, plus détachée de ses intérêts et compatissante aux infirmités des prochains, qu'elle n'était il y a trois ans ? On la voit aussi imparfaite et aussi sensible aux injures, aussi colérique et ardente aux biens de la terre, qu'elle l'était auparavant. D'où vient qu'elle est si peu vertueuse, ayant reçu en si haut degré la reine des vertus, qui est la charité ; si tiède, ayant reçu une si grande flamme ; si pauvre, ayant acquis un si riche trésor ; et si lâche, ayant reçu tant de force ?

Si je vous disais qu'il y a en votre cheminée, cent fois plus de feu qu'il n'y en avait il y a trois ans, vous diriez : Il faudrait être bien habile homme pour me le persuader ; je sais très-assurément le contraire : car s'il y avait tant de feu, il y aurait plus de chaleur en la chambre qu'il n'y en a, et il brûlerait toute la suie de la cheminée. Ainsi, on vous peut dire : Si les sacrements que vous avez reçus depuis quatre, ou cinq et six ans, ont produit leurs effets, il y a en votre cœur, quatre cent, cinq cent et six cent fois plus de feu de charité qu'il n'y en avait auparavant ; d'où vient qu'il n'y a plus de chaleur ? d'où vient qu'il ne consume pas la suie des imperfections qui y sont ? On ne peut pas répondre, ce que les thomistes disent à un semblable argument, qu'on fait sur le mérite des bonnes œuvres, quand on dit à saint Thomas et à ses disciples : Toutes les bonnes œuvres qui se font par un mouvement d'amour de Dieu, actuel ou virtuel, méritent un accroissement de grâce. Voilà des âmes qui font tant d'actes d'amour de Dieu et tant d'actions saintes, non-seulement chaque jour, mais presque à toute heure, et plusieurs fois par heure, elle doivent donc avoir, au bout de quelques années, un étrange amas et un admirable trésor de grâce et de charité. Ils répondent : Si l'acte d'amour de Dieu, par lequel vous faites une bonne œuvre, n'est aussi fervent, vigoureux et excellent que l'habitude qui est en vous, cet acte n'augmente pas l'habitude sur-le-champ, mais à l'instant de la mort, ou en quelque autre

temps. Je m'en rapporte et je le laisse à disputer aux docteurs ; mais tant y a qu'on ne peut pas dire de même des sacrements de l'Eglise ; car ils produisent leur effet sur le champ, ils donnent ou augmentent la grâce et l'habitude de la charité au même instant qu'on les reçoit, quand on les reçoit dignement.

Je sais bien, qu'outre les habitudes, il faut encore un secours actuel ou une grâce auxiliaire, qui nous fasse opérer effectivement ; mais cela, étant ainsi, comment est-ce que Dieu ne le donne pas à ce grand nombre de personnes qui ont reçu son précieux corps, qui sont remplies de son esprit divin, et qui sont en ses bonnes grâces, l'objet de sa complaisance et de sa bienveillance, si elles n'ont communiqué indignement, par un exécrable et horrible sacrilège : *Quanto majestati tue fit gratior, tanto donis potioribus, augeatur*, dit l'Eglise (*Sabbato ante Dominicam in Ramis*).

D'où vient donc que tant de gens reçoivent les sacrements et que si peu en profitent ? que tant de gens se confessent et que si peu s'amendent ? Certes il me semble que nous avons sujet de croire qu'il y a quelques manquements qui empêchent l'opération d'une si grande cause, et qui rendent le sacrement invalide ou infructueux. Nous avons sujet de mettre en pratique cet avis salutaire, que sainte Thérèse donne aux prédicateurs (*Aux avis qui sont après le livre intitulé le Chemin de perfection, au dernier avis*) : Qu'on prêche vivement contre les confessions mal faites ; car ce que le diable prétend le plus, et le chemin par lequel un plus grand nombre d'âmes va en enfer, c'est par les mauvaises confessions, mettant le venin dans le remède. Sur quoi un dévot religieux de son ordre ajoute que l'esprit malin, qui est le singe de Dieu, est orgueilleux au dernier point, prend plaisir et se pique d'honneur d'entrer dans les âmes chrétiennes, par les mêmes voies par lesquelles le Fils de Dieu y entre, non pas par des actions sales et honteuses, mais par des actions saintes et sacrées, c'est-à-dire en abusant des sacrements. Et il use en ceci d'une étrange contre-mine et contre-batterie envers le Fils de Dieu ; car comme le Sauveur, par une admirable bonté, se sert de nos péchés pour en faire la matière d'un sacrement, ainsi cet ange dénaturé, par une effroyable malice, tâche de se servir des sacrements pour matière de péché : *Remedium nostrum fit diaboli triumphus*, dit saint Ambroise. Ces manquements donc peuvent arriver, ou de la part de la confession, ou de la part de celui qui se confesse, ou de la part du confesseur.

I. — De la part de la confession, quand elle n'est pas entière, et qu'on ne la fait pas entière, ou par négligence, ou par ignorance, ou par honte. Par négligence, vous examinez seulement les actions que vous avez faites, et non pas celles que vous n'avez pas faites et que vous devez faire ; vous examinez les péchés de votre personne, et non pas les péchés de votre condition ; les péchés que vous avez commis, et non pas ceux que les

autres ont commis à votre occasion. Jésus disait aux Juifs que les Ninivites s'élèveraient contre eux au jour du jugement. On nous peut dire aussi, et avec plus de raison, que les philosophes païens s'élèveront contre nous. Les disciples de Pythagore faisaient tous les soirs, avant que de se coucher, l'examen de leur conscience; et plusieurs chrétiens ne le font pas. En cet examen, ils n'examinent pas seulement : où ai-je été, et qu'ai-je fait, *τι παρέβην, τι ἔδρασα?* mais *τι μοι ὀφείλω* οὐ *τί τεκταιται*, mais que devais-je faire et que je n'ai pas fait? Vous n'êtes pas allé à la paroisse pour ouïr la parole de Dieu, et vous y deviez aller : *Moncat episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, ubi commode id fieri potest, ad audiendum Verbum Dei*, dit le concile de Trente (*Sess. XXIV, c. 4, de Reform.*) : Que l'évêque avertisse soigneusement le peuple que chacun est obligé d'aller à sa paroisse, s'il le peut commodément, pour entendre la parole de Dieu.

Vous dites : J'ai perdu une partie de la messe; ou : Je me suis mis en colère. C'est bien fait de s'en accuser; mais vous ne dites pas : Je suis prêtre, et je lire d'un bénéfice que je n'ai jamais desservi, une grosse pension, que j'emploie en luxe, ou à enrichir et agrandir mes parents. Je chante l'office à la hâte, irrévèrement, commençant un verset avant que l'autre soit achevé; je ne dis la messe, que par un esprit mercenaire et pour amasser quelque chose, et si l'on ne me donnait, je ne la dirais pas. Je suis curé; je ne fais pas le catéchisme. Je suis magistrat, et je n'empêche pas les jeux, les débauches, ni les cabarets les jours de fêtes, non plus que les comédies, les charrois et les boutiques ouvertes.

Vous dites : J'ai juré, j'ai blasphémé; mais vous ne dites pas : Je n'ai pas visité mon voisin malade, pauvre et abandonné; je l'ai laissé mourir faute d'un peu de secours, ou sans les sacrements de l'Eglise, et faute de l'en avertir. Je suis homme de justice, et j'ai laissé les prisonniers, les veuves ou les orphelins, en des oppressions effroyables, faute d'un peu d'assistance; je n'ai jamais présenté une requête, fait un exploit, ni plaidé une seule fois pour ceux qui n'avaient rien à me donner. Je n'ai pas daigné saigner un pauvre malade, donner un petit remède qui eût sauvé la vie à ce pauvre affligé. J'ai été cent fois à ma ferme, mon fermier est venu souvent à la maison, sans que jamais j'aie en la charité de lui apprendre combien il y a de personnes en Dieu, ni les autres mystères.

S'il n'y a point de péché en toutes ces choses, pourquoi Dieu dira-t-il, au jugement : Allez, maudits, au feu éternel? Car j'ai été en prison, ou j'ai été malade, et vous ne m'avez pas visité; j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger? S'il y a péché de laisser mourir le corps d'un pauvre, faute de pain matériel, combien plus de laisser mourir son âme, faute de pain spirituel?

Vous examinez les mauvaises pensées que

vous avez eues : mais non pas celles qu'on a eues à votre occasion par vos vains ornements, vos seins ou vos bras découverts, par vos paroles volages et contenance affectées, par vos gestes étudiés, par votre humeur trop gaie et trop libre en la compagnie des hommes, *Dum amantur vana, perpetuantur mala : pauca quidem a te, sed multa propter te*, dit saint Augustin; et le poète : *uritque videndo famina*.

On vous peut dire comme à ce jeune homme, chez Plutarque; il montrait à un médecin une petite blessure qu'il avait au bout du doigt; le médecin, connaissant par la couleur de son visage qu'un abcès se formait en ses entrailles, lui dit : Mon ami, votre mal n'est pas au bout de votre doigt. Vous montrez à votre confesseur, qui est le médecin spirituel, des fautes légères, des péchés véniels, des peccadilles que tout le monde voit; et vous ne montrez pas les ulcères de votre cœur, que vous êtes idolâtre des grandeurs du monde, de vos enfants, de vous-même, horriblement attaché d'affection aux biens de la terre, que vous ne pardonnez jamais parfaitement et comme il faut une offense qu'on vous a faite.

Pensez-vous être excusé, disant : Je ne m'en suis pas confessé, parce que je ne pensais pas faire mal? Si vous omettez quelque péché par ignorance grossière, ou par aveuglement coupable, Dieu vous dit, en l'Ecriture : *Ignorans ignorabitur; quia tu repulisti scientiam, repellam te*. Si cette ignorance ou l'aveuglement sont en vous, parce que vous ne priez pas assez Dieu qu'il vous éclaire et vous fasse connaître ce qui lui déplaît, ou parce que vous vous êtes ingéré à un office dont vous êtes incapable, ou parce que vous n'entendez pas les sermons, ni ne lisez pas les livres qui vous peuvent instruire de votre devoir, vous ne donnez liberté à personne de vous dire vos vérités, et vous ne priez personne de vous avertir de vos fautes, vous n'êtes point excusé devant Dieu de ne les pas confesser.

Mais le manquement d'intégrité en la confession n'est jamais si pernicieux, ni si criminel, que lorsqu'il est causé par la honte, qui nous fait cacher volontairement quelque péché; ce manquement est pernicieux aux âmes religieuses, criminel dans les âmes séculières et mondaines : *Qui abscondit scelera sua, non dirigitur*, voilà comme il est pernicieux; *Est confusio adducens peccatum*; voilà comme il est criminel. Le Saint-Esprit l'enseigne le premier par une comparaison familière, mais bien naïve : *Ephraim factus est panis subcinericius, qui non reversatur* (*Ose, VII, 8*). Quand un pain se cuit dans le four à la vue du maître, ou de celui qui en a soin, sitôt qu'il commence à se noircir, on s'en aperçoit, on le retourne, et on empêche qu'il n'achève de se brûler : mais quand il est sous la cendre, il se noircit, se durcit, et se brûle, sans qu'on y prenne garde, ni sans qu'on le retourne. Quand une âme mondaine ou séculière se dérègle, son curé, ses parents, ses amis et ses voisins la remarquent, la re-

prennent et la corrigent : ils procurent qu'elle se retourne et se convertisse ; mais si une âme qui est couverte sous la cendre , qui porte l'habit, ou qui fait profession d'une vie austère et pénitente, se déborde et cache ses défauts à ses supérieurs , c'en est fait, elle est perdue , ses passions la noircissent, l'endurcissent et la brûlent entièrement et sans ressource :

Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.

Qui abscondit scelera tua, non dirigetur; qui autem confessus fuerit et reliquerit ea, misericordiam consequetur (Proverb., XXVIII, 13). Celui qui cache ses faiblesses et ses péchés, ne peut être redressé ni dirigé au chemin de salut.

Comment est-ce qu'un médecin peut guérir une maladie cachée et inconnue ? *Quod ignorat medicina, non sanat*, dit le concile de Trente (Sess. XIV) : au lieu que si vous vous découvrez à votre confesseur, vous lui donnez sujet de reconnaître les embûches du diable, de vous faire voir ses artifices, de vous retirer des pièges qu'il vous a dressés, de vous arracher de l'occasion du péché, et d'obtenir de Dieu votre conversion par ses prières et par ses pénitences.

Initium bonorum operum est confessio malorum operum. Le commencement des bonnes œuvres, c'est de confesser les mauvaises œuvres, dit saint Augustin. Il y a plusieurs personnes qui semblent riches en bonnes œuvres, et n'ont pas encore commencé d'en faire, puisqu'elles ne confessent pas leurs péchés. Cette fille dévote, ou plutôt qui la contrefait, dit : Je n'oserais confesser mon impureté, parce que mon confesseur aurait mauvaise opinion de moi ; il m'estime chaste et honnête, et il verrait que je suis devenue volage. Ce villageois dit : Je ne saurais déclarer mon crime à aucun prêtre, je crains qu'il ne le redise et me décrie. Cet artisan dit : Si je découvre ce péché honteux à mon confesseur, il me réprimandera, il me regardera toujours avec dédain et avec mépris. Vous craignez d'être ruinée de réputation dans l'esprit de votre confesseur : et où est l'humilité chrétienne qui accompagne toujours la vraie contrition ? Ne faut-il pas que vous soyez humiliée, puisque vous êtes tombée ? est-ce la raison que vous soyez pécheresse et honorée tout ensemble ? Vous scriez donc bien éloignée de faire votre confession en présence de tous les fidèles, comme plusieurs faisaient en l'Eglise naissante : vous craignez que le confesseur ne redise votre péché, et que vous n'en soyez difflamée : en êtes-vous encore là ? Ne vous a-t-on pas si souvent prêché qu'il lui est défendu, sous peine de damnation, d'en parler à qui que ce soit, pas même jusqu'à vous après votre confession, pour quelque raison que ce soit, quand ce serait pour sauver tout le monde ; d'en parler, dis-je, et d'en faire le moindre signe, soit pendant votre vie, soit après votre mort ; soit qu'il vous ait donné l'absolution, soit qu'il ne vous l'ait pas donnée : vous craignez que le confesseur ne vous

rudoie, supposé que cela soit, qu'en sera-t-il ? en sercz-vous ruiné ou d'honneur ou de bieu : craignez-vous plus une petite réprimande qu'un prêtre vous fera à l'oreille, que les reproches et la confusion que Dieu vous fera au jugement, à la face de l'univers ? Vous vous imaginez que le prêtre vous dédaignera ; au contraire, il sera ravi de vous gagner à Dieu, et vous estimera beaucoup d'avoir surmonté généralement la réputation que vous aviez d'endurer cette humiliation.

Est confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam, et quand la honte vous fait cacher votre péché, cette confusion est très-criminelle, mais quand vous êtes content d'être humilié et décrié dans l'esprit du confesseur, et de souffrir la honte que vous avez méritée, cette confusion est très-glorieuse. Quand le bienheureux Louis Bertrand, de l'ordre de Saint-Dominique, était aux îles Philippines, un pénitent lui dit, un jour, en se confessant : Mon père, il faut que je prenne la confiance de m'accuser que l'autre jour en ma confession je fis un jugement téméraire de Votre Révérence : je pensai que peut-être vous aviez commis autrefois les mêmes péchés que moi parce que je vous découvris des actions très-infâmes, et des crimes très-exécrables, et vous n'en témoignâtes point d'horreur. C'est, dit le saint, que je considérais que vous réjouissiez les anges, et je me réjouissais avec eux : vous faisiez grand plaisir au Fils de Dieu, qui ne désire rien tant que de pardonner à ceux qui, étant bien contrits, se confessent entièrement : vous faisiez enrager le diable et vous aviez bien votre revanche contre lui.

III. — J'ai dit, en second lieu, que la nullité du sacrement ne procède pas toujours de la part de la confession ; mais quelquefois et assez souvent de la part de celui qui se confesse, quand il n'a pas la disposition nécessaire, qui consiste en la vraie repentance et volonté de s'amender. Sur quoi vous devez apprendre de la théologie une vérité très-importante : savoir qu'il y a grande différence entre la vraie contrition de cœur et de bouche. La vraie repentance et la conversion de cœur est nécessaire au salut et à la validité du sacrement d'une nécessité de moyen : la confession de tous les péchés est seulement nécessaire de nécessité de précepte : on dit qu'une chose est nécessaire à salut de nécessité de moyen, quand elle est si absolument nécessaire, que si vous en êtes privé, encore que ce ne soit pas votre faute, vous ne pouvez être sauvé, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir la grâce de Dieu, comme le baptême à un enfant qui va mourir, et qui n'est pas martyrisé : on dit qu'une chose est nécessaire à salut de nécessité de précepte seulement, quand elle n'est nécessaire que par un commandement de Dieu, ou de l'Eglise ; et que si vous en êtes privé sans votre faute, vous ne laissez pas d'être sauvé, comme le viatique à l'heure de la mort : car ceux qui meurent sur mer peuvent être sauvés sans recevoir l'eucharistie.

Donc si ayant commis cent péchés mortels , vous n'en confessez qu'un ou deux, parce que vous avez oublié les autres, ou que vous n'avez pas le loisir, étant pressé de la mort, la confession ne laisse pas d'être bonne, parce que l'intégrité de la confession n'est nécessaire que de nécessité de précepte; mais quand vous les confesseriez tous, et quand vous vous repentiriez de quatre-vingt-dix-neuf, et non du centième, d'autant que vous y avez une affection volontaire au fond du cœur, l'absolution serait nulle, la confession ne vaudrait rien, et vous demeureriez en état de damnation, parce que la repentance de tous les péchés est nécessaire de nécessité de moyen. En quoi vous voyez que c'est la plus haute hardiesse et la plus effroyable témérité qui se puisse imaginer, que de commettre un péché mortel: car l'ayant commis, vous serez assuré d'avoir perdu la grâce de Dieu, et vous ne serez jamais assuré de l'avoir recouvrée, parce qu'il n'y a personne sur la terre qui vous puisse dire, si vous en avez une vraie repentance. Et quand un père spirituel le plus saint, et le plus éclairé de Dieu qui soit au monde, vous dirait que la repentance que vous avez, est suffisante, si en effet elle ne l'est pas, le sentiment de ce père vous mettrait bien en sûreté de conscience, mais non pas en voie de salut.

Car vous devez d'abord apprendre de la théologie, qu'il y a grande différence entre la disposition qui vous est nécessaire pour ne point commettre de péchés en la réception de ce sacrement, et la disposition qui vous est nécessaire pour y recevoir la grâce de Dieu et le pardon de vos péchés. Pour ne point commettre de péché en la réception de ce sacrement, c'est assez d'avoir la disposition que votre confesseur vous a dit être nécessaire, ou que vous jugez sincèrement, et sans vous flatter, suffisante; mais pour y recevoir la grâce de Dieu, et le pardon de vos péchés, ce n'est pas assez d'avoir la disposition qu'on vous a dite, ou que vous pensez suffisante, il faut avoir la disposition qui est en effet et en vérité nécessaire, il faut avoir la disposition que Jésus a instituée. La raison de cette vérité est qu'au sacrement de confession la disposition du pénitent est une partie de la matière et de l'essence du sacrement: car selon le concile de Trente et de Florence, la matière de ce sacrement, sont les actes du pénitent, dont le premier et le principal est la repentance: or la bonté et la validité de la matière ou de la forme des sacrements ne dépend pas de notre bonne foi, ni de l'opinion des docteurs, ni même de la volonté de l'Eglise, mais de la seule institution de Jésus-Christ; et quand Jésus a ordonné que telle chose serait la matière ou la forme du sacrement, tous les docteurs du monde, et tous les papes n'y peuvent rien ajouter, ni diminuer, ni changer, ni altérer en ce qui est essentiel. Par exemple, Jésus a institué que la matière de l'extrême-onction soit l'huile d'olive: si un prêtre, sans y prendre garde, oignait le malade avec du beurre, sa bonne foi l'excuserait de péché; mais le sacrement

serait nul, quand tous les docteurs de Sorbonne et tous les théologiens de Louvain diraient le contraire, parce que ce sacrement n'aurait pas les parties essentielles que Jésus a instituées, et ainsi si vous n'avez la douleur que le Fils de Dieu a instituée pour le sacrement de pénitence, encore que vous la pensiez avoir, le sacrement est nul et invalide; et quand tous les pères spirituels du monde diraient que votre repentance est suffisante, si en effet elle n'est pas telle que le Fils de Dieu la demande, elle vous laisse en état de péché et en voie de damnation; et si vous mourez après cette confession, vous serez damné, non pour aucun péché que vous ayez commis en la réception du sacrement, puisque vous l'avez reçu en bonne foi; mais pour le péché que vous aviez commis auparavant, qui n'a pas été effacé par l'absolution, puisque le sacrement a été nul, faute de matière suffisante.

En quoi il paraît que c'est une très-grande indiscrétion, de ne pas jouer au plus sûr en ce qui est de l'essence des sacrements: par exemple, c'est une question agitée entre les docteurs, savoir si en la forme de l'absolution ce serait assez de dire: *Ego te absolvo*, ou s'il est nécessaire à l'essence d'ajouter, *a peccatis tuis*. Ce serait une horrible négligence, et une imprudence bien coupable à un prêtre s'il se contentait de dire: *Ego te absolvo*, parce qu'il se mettrait en danger de faire un sacrement nul; et pour retourner à notre propos, c'est une extrême folie que de commettre un péché mortel, puisque l'ayant commis, vous ne serez jamais assuré d'en avoir la douleur suffisante pour en obtenir le pardon: car, selon l'aveu et le consentement de tous les docteurs, cette douleur même en l'attrition doit être une tristesse plus grande que celle que vous ayez jamais conçue d'aucune perte ou disgrâce temporelle; c'est-à-dire que vous devez être plus triste d'avoir offensé Dieu, que si vous aviez perdu votre procès, votre enfant et votre mari, ou que si vous vous étiez rompu une jambe: non pas qu'il faille ces comparaisons en votre esprit, mais il faut que Dieu, qui sonde votre cœur, voie que vous êtes ainsi disposé. Or, je vous fais juge si votre cœur est ainsi affligé, quand vous avez perdu un procès: toutes les fois que vous voyez votre adversaire partie, votre plaie se rouvre et vous fait de la peine; ayant perdu votre enfant ou votre mari, toutes les fois que vous voyez celui qui est cause de sa mort, vous êtes à la gehenne; vous étant rompu un bras ou une jambe, toutes les fois que vous voyez le lieu où vous êtes tombé, vous frémissez pareillement; quand vous voyez cette femme qui a été l'objet de votre péché, êtes-vous triste? quand vous passez devant la maison où votre âme a été souillée par les débauches que vous y avez faites, tremblez-vous de crainte?

Vous me direz peut-être que cette douleur doit être la plus grande de toutes les douleurs appréciativement, non pas sensiblement. Les docteurs l'enseignent, je l'avoue; mais je dis, avec Maldonat, en ce beau traité qu'il a fait des

Sacrements, qui est assez rare : *Hæc opinio est vera, sed potest habere fucum*, cette opinion est vraie, mais on s'y peut bien tromper. Car qu'est-ce tristesse plus grande appréciativement ? C'est en la volonté et non au sens, c'est-à-dire qu'en la balance de votre jugement et de votre volonté, la grâce de Dieu et ses commandements soient préférés à toutes les créatures : vous dites vrai ; mais en quoi distingue-t-on l'amour, la douleur et les autres dispositions qui sont en la volonté d'avec celles qui ne sont que sensibles et en la partie inférieure ? On les connaît aux effets : la volonté est une puissance active, agissante, effective. Vous faites la cour à deux filles, pour l'une vous vous contentez d'avoir de l'amour, ou pour mieux dire des tendresses, des visites, des conversations longues et familières, des offres de service et des promesses à perte de vue ; à l'autre vous ne faites rien de toutes ces choses, mais vous la demandez en mariage à son père, vous faites coucher par écrit un bon contrat, vous lui donnez un bon douaire, un riche précipit, vous faites proclamer les bans ; la première dira : Il se moquait de moi, il n'avait point de bonne volonté pour moi : les effets donc sont des preuves de l'amour appréciatif et des témoignages de la bonne volonté. Lors donc que vous dites que la douleur que vous ressentez d'avoir offensé Dieu et l'affection que vous avez pour lui est plus grande appréciativement, où en sont les preuves, où en sont les témoignages et les effets ? Vous vous contentez de je ne sais quelle tendresse que vous avez en vous confessant, vous dites de belles paroles, vous faites des promesses à perte de vue, et point d'effet, point de changement, de restitution, de réconciliation, d'aumônes, d'œuvres de charité, de zèle de la gloire de Dieu, ni de satisfaction à sa justice. Ne voyez-vous pas que toutes ces distinctions de douleur sensible et appréciative, que toutes ces repentances prétendues sont un amusement sans une vraie conversion de cœur ou amendement de vie. Un des plus grands abus qu'on peut remarquer parmi le peuple chrétien, c'est que plusieurs s'imaginent que, pourvu qu'ils aient dit leurs péchés à un prêtre, ils en sont quittes, ils pensent être aussi assurés de leur salut que si jamais ils n'avaient offensé : c'est peu de chose de dire vos péchés au prêtre, il ne sert de rien au salut, si vous n'en avez un grand déplaisir et une vraie volonté de les quitter, ce que pour l'ordinaire vous n'avez pas. Je n'en veux point d'autre témoin que vous : n'est-il pas vrai que si vous savez qu'il y a en ville un confesseur qui n'endurera pas vos dérégléments, qui ne vous permettra pas d'aller au jeu ni au cabaret, et qui vous obligera de restituer cette étoffe, de payer vos dettes, ou d'aller à la messe de paroisse, n'est-il pas vrai, dis-je, que vous n'allez pas à lui et que vous en cherchez un qui se contente d'ouïr ce qu'on lui dit, de faire deux ou trois mots de remontrance, et puis qui donne l'absolution ? N'est-il pas vrai que quand vous dites à votre confesseur : j'ai joué aux cartes, j'ai tanté les cabarets ou les danses, s'il vous

refuse l'absolution, en cas que vous ne lui promettiez pas de ne le plus faire, vous dites : C'est un scrupuleux, un autre me la donnera bien ? Vous n'aviez donc pas volonté de vous en corriger quand vous vous en êtes confessé ? Un autre, dites-vous, vous donnera bien l'absolution, qui vous a dit que cet autre est plus éclairé de Dieu ?

III. — 1. Qui vous a dit que cet autre n'est pas du nombre de ceux dont il est dit en Isaïe (*Isai.*, XII) : Mon peuple, ceux qui te flattent te trompent ; du nombre de ceux dont il est dit en Ezechiel : *Deceperunt populum meum dicentes : Pax, et non est pax ; et ipse ædificabat parietem, ipsi vero liniebant eum*. Tant qu'une muraille n'est pas encore enduite, s'il y a quelque manquement, il est visible et remarquable ; si elle est mal cimentée, crevassée ou ruineuse, vous ne demeurez pas volontiers dans la chambre où elle est ; vous êtes toujours en peine, craignant qu'elle ne tombe et ne vous accable sous ses ruines ; mais quand elle est crépie ou enduite, tous les défauts en sont couverts, elle est belle et agréable à la vue, vous demeurez et vous dormez dans la chambre sans rien craindre. Cet avaricieux était toujours en peine de ce qu'il recevait des présents, des repas, ou des intérêts de l'argent qu'il a prêté ou qu'il prête à usure ; ce vindicatif était en scrupule de ce qu'il ne saluait ou ne hantait plus son proche parent qui l'a désobligé ; ce voluptueux, de ce qu'il demeurait toujours en la maison où il a une occasion prochaine de péché ; mais depuis qu'un confesseur leur a formé une conscience à la mode par les chicanes des nouveaux casuistes, ils ne sont plus en peine, ils se tiennent assurés, ils sont en paix et en repos, *dicentes : Pax, pax ; et non est pax* : cette fausse paix est une vraie guerre, une cruelle persécution.

2. Il y a deux genres de persécutions, dit le vénérable Bède, une des tyrans, l'autre des complaisants ; la seconde est plus à craindre que la première : le tyran fait mourir corporellement le martyr et envoie son âme au ciel empyrée : le confesseur complaisant fait mourir spirituellement son pénitent, et envoie son âme à la gehenne du feu. Les directeurs qui font bien leur devoir et qui ne laissent pas damner les âmes qui leur sont commises, sont plus rares qu'on ne pense : le Fils de Dieu en la dernière cène se louait d'être de ce petit nombre. Quand on fait le synode, si un curé disait à son évêque : Monseigneur, je n'ai point volé, je n'ai point assassiné un seul de mes paroissiens, on s'étonnerait de cette vanterie : mais s'il disait avec vérité : Pas un de mes paroissiens n'ignore les mystères de la foi, tant j'ai de soin de les instruire, il serait estimé et loué. En ce sacré synode des apôtres, en cette assemblée des premiers prêtres, le Fils de Dieu remontre à son Père qu'il n'a pas perdu un seul de ceux qu'il lui a donnés, et derechef qu'il n'y a que Judas qui a péni par sa propre faute, tant il a eu de soin de les bien conserver : *Quos dedisti mihi, non perdidisti ex iis quemquam. Quos dedisti mihi custodivi, et*

nemo ex iis perit, nisi filius perditionis (S. Joan., XVIII, 9; XVII, 12) : c'est signe que le nombre de ceux qui laissent perdre les âmes dont ils ont charge, est plus grand qu'il ne semble. Votre confesseur est de ce nombre, s'il est ignorant, ou négligent, ou intéressé.

3. Et il est ignorant s'il se contente de lire Bertin, Berlaud, et autres semblables livres, au lieu de lire l'Écriture, les saints Pères et les canons de l'Église ; au lieu de s'adonner à l'oraison mentale pour être éclairé de Dieu ; s'il emploie son temps en divertissements ou aux affaires temporelles, ou à converser avec des femmes. Il est négligent, s'il donne l'absolution sans s'informer si on sait les mystères de la foi, si ce juge, ce notaire ou ce chirurgien est capable de la charge qu'il exerce ; si ce curé fait son devoir en sa paroisse. Il est intéressé, s'il vous donne l'absolution quand vous en êtes indignes, parce que vous lui faites dire des messes, parce que vous lui faites des présents, ou à son ordre, parce que vous le favorisez en ses procès ou en ses desseins, ou parce qu'il craint que vous n'alliez à un autre, s'il est jaloux en ce sujet il n'est pas bon confesseur : car s'il croit que personne ne vous pourra conduire si bien que lui, il n'est pas bien humble, et s'il croit qu'un autre vous pourra mieux conduire, et qu'il ne le veuille pas, il n'est pas charitable : en un mot, s'il manque d'humilité ou de charité, il n'est pas capable de bien conduire les âmes.

Voulez-vous que je vous montre qu'il y a grande apparence que plusieurs confesseurs ne font pas leur devoir ? Le saint concile de Trente ordonne qu'on impose des pénitences publiques aux pécheurs publics, si l'évêque n'en dispense ; on voit tant de gens qui blasphèment en pleine rue, qui sont ivrognes ou luxurieux ou duellistes, à la vue de tout le monde, et où sont les pénitences publiques qu'on leur impose ? Ne les voit-on pas communier aussi hardiment et aussi impunément que les autres ?

Conclusion. — Je dois finir ce discours par le récit d'une histoire tragique, qui vous fera voir le grand mal que c'est de ne se pas bien confesser ; elle est rapportée par un célèbre docteur de la compagnie de Jésus (*Delirio, lib. II Disquisitionum magicarum, quæstione 26, sectione 5*). En ce nouveau monde qui a été découvert et converti depuis peu, ce que les néophytes trouvent de plus difficile en la religion chrétienne, c'est la confession auriculaire. Il leur semble que c'est une chose insupportable de dire son péché à un homme, et ainsi ils font souvent des sacrilèges en leurs confessions : pour cela Dieu leur en voulut montrer un châtement exemplaire. L'an mil cinq cent il y avait, en ce pays-là, une demoiselle fort bonne catholique et dévote, qui avait en sa maison une jeune servante nommée Catherine, âgée d'environ seize ans. Quand cette fille se confessait, elle disait : Mon père, je m'accuse d'avoir murmuré contre ma maîtresse, de m'être mise en colère contre les serviteurs de la maison, d'avoir

été trop babillarde, et ainsi des autres petits péchés ; mais elle ne disait mot des atouchements déshonnêtes et des autres impudicités qu'elle commettait secrètement ; même quelquefois, parmi ses compagnes, elle se moquait de la confession et disait : Nous n'aurions guère affaire de dire à ce bon père tout ce que nous avons fait et lui faire perdre la bonne opinion qu'il a de nous. Le 1^{er} d'août de l'an 1500, elle tombe malade et se confesse, à la semonce de sa maîtresse, plusieurs fois, car la maladie fut longue, elle se confessa toujours avec hypocrisie et sacrilège. Enfin elle meurt ; aussi ôt qu'elle est morte, son corps devient si puant, qu'il le fallut mettre en la basse-cour, attendant qu'on l'ensevelit. Cette même nuit, les chiens et les chevaux de la maison devinrent enragés ; le frère de la maîtresse du logis sent, la nuit, je ne sais quoi qui le tire par les bras ; les servantes reçoivent des coups de pied de quelqu'un qu'on ne voyait point. Tous ceux de la ville furent témoins qu'on jeta du haut de la maison grande quantité de tuiles, encore que les maisons ne soient pas couvertes de tuiles, mais de palme. Le 8 du mois d'octobre suivant, la même dame soupant en son jardin avec sa famille, une grosse tuile est jetée sur la table et renverse tous les mets ; l'enfant de la maison, âgé de quatre ans, crie : Maman, maman, Catherine m'étrangle ! On lui applique de saintes reliques, et il s'apaise incontinent ; la mère est obligée d'aller demeurer chez une de ses voisines, laissant quelques servantes pour garder le logis. Le dixième jour, une servante, entrant en la dépense, entend Catherine qui l'appelle par trois fois ; elle s'enfuit promptement ; ses compagnes l'encouragent : Va, puisqu'elle l'appelle ; il faut voir la fin de tout ceci, recommande-toi à Dieu et ne crains rien. Elle les croit, elle invoque le saint nom de Jésus, elle s'arme du signe de la croix et de l'eau bénite, prend en main le cierge bénit allumé, elle rentre en la dépense, elle voit Catherine qui jette de toutes les jointures de son corps un feu puant et comme de soufre, et sa tête et ses pieds tout embrasés ; elle avait une ceinture de feu, large de dix doigts, qui pendait jusqu'en bas. Quand elle la vit en cet équipage, elle pensa mourir de frayeur, ou de douleur, ou de toutes les deux ensemble. Viens çà, lui dit Catherine : Pourquoi t'enfuis-tu ? ne t'ai-je pas appelée par trois fois ? Hélas ! qui ne serait saisi d'horreur, vous voyant en l'état où vous êtes ? Otez-moi cette chandelle qui me tourmente ; et là-dessus paraît un ange revêtu de blanc, qui dit à la servante qu'elle se rassure et qu'elle entende bien ce qu'on dira, pour en faire part à toute la ville. Sachez, dit Catherine, que je suis damnée et condamnée à de très-grands supplices, parce qu'en me confessant je ne disais que les petits péchés et que je cachais les charnalités et les actions déshonnêtes que je commettais secrètement : *Disce ergo bene confiteri et crimen non tacere*. Je suis contrainte de la part de Dieu de l'avertir de ceci, afin que les autres se fassent sages à mes dépens.

Comme elle disait cela, l'on sonna le pardon pour dire l'*Ave, Maria*, et cet esprit disparut.

Que peut-on répondre à cette histoire? que c'est une fable? Mais une ville tout entière en a été témoin oculaire, les enfants la racontent encore, l'ayant apprise de leurs pères, qui l'ont vue de leurs yeux; et si cela n'était vrai, l'historien aurait autant de témoins pour le démentir qu'il y a de personnes en ce pays-là. Que c'étaient des illusions fantastiques et imaginaires? Mais quand on voit un homme tiré par le bras hors de son lit, une table renversée, ce ne sont pas des imaginations. Direz-vous que ce sont des impostures? Mais un enfant de quatre ans, qui crie : Catherine m'étrangle! n'est pas capable d'en inventer : *disce ergo bene confiteri*. *Disce*, apprenez donc que les impuretés nous obligent à des flammes et à des ceintures de feu; *disce*, apprenez que les reliques des saints ont grande force et vertu contre les maléfices, que les démons et les âmes damnées redoutent les cierges bénits, que de sonner et de dire l'*Ave Maria* chasse loin de nous ces esprits réprouvés; *disce* que la honte qui vous empêche de vous bien confesser procède de l'esprit malin, qui vous veut perdre par ce moyen; *disce bene confiteri*, apprenez à vous bien confesser; plusieurs le font très-mal et infructueusement : ce que l'expérience montre à vue d'œil, quand on voit si peu d'amendement de tant de confessions et de communions qui se font à présent.

Si en votre hôpital les apothicaires avaient donné des potions à tous les malades par l'ordonnance du médecin, et qu'on les vit en même état qu'auparavant, pourrait-on dire que les drogues ont opéré et que les remèdes ont été salutaires? Si en votre jardin les herbes et les autres plantes étaient aussi sèches et languissantes que la semaine passée, pourrait-on dire que la pluie les a arrosées depuis ce temps-là? Cependant on voit que la plupart des pécheurs sont sujets, après Pâques, aux mêmes débauches qu'auparavant, peut-on donc croire que les médecines des sacrements qu'ils ont reçus leur ont porté une convalescence salutaire? On voit que les âmes chrétiennes sont aussi sèches, arides et languissantes, qu'elles ont aussi peu de tendresse, de dévotion envers Dieu et de charité envers le prochain, après tant de confessions et de communions, qu'auparavant : peut-on juger que le Saint-Esprit les ait arrosées des grâces qu'il a coutume de répandre par les sacrements de l'Eglise?

N'avons-nous pas sujet de dire à plusieurs de ceux qui se confessent ces paroles d'Isaïe : *Nolite illudere, ne forte constringantur vincula vestra (Isaï., XXVIII, 22)*? La plus grande partie des confessions qu'on fait maintenant sont des moqueries de Dieu; on se confesse par routine, ou pour faire comme les autres, ou pour être estimé dévot, ou pour avoir l'honneur de parler à un confesseur qui a l'oreille des grands, ou par autre motif d'intérêt temporel; on se confesse sans se réconcilier à ses ennemis, ou sans rendre

le bien d'autrui, et on est plus étroitement lié et garrotté par l'esprit malin.

Croyez-moi, ne vous confessez jamais que tout de bon, et après y avoir pensé et réfléchi plus de deux fois; comme quand vous craignez que le fermier de votre seigneur, à qui vous avez payé les rentes, ne vous ait pas donné des quittances valables, vous en demandez une générale : ainsi, pour suppléer à cent sortes de manquements qui peuvent être arrivés en vos confessions passées, si vous n'en avez jamais fait de générale, faites-en une, avant ces fêtes, à un confesseur qui soit de loisir, qui vous examine diligemment, qui vous remontre l'horreur de vos péchés, qui vous impose des pénitences convenables, qui vous prescrive un régime de vie pour vous préserver de la récidive, et qui vous donne une absolution si valable sur la terre, qu'elle soit ratifiée et approuvée du Fils de Dieu dans le ciel. *Amen*.

SERMON LXXIII.

De l'extrême-onction.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.
(Hebr., XI.)

Un ancien interrogé quelle est la pierre de touche de la parfaite amitié, répondit sagement, *Αρογία*, C'est l'adversité : le vrai ami fait comme le cœur, il penche toujours du côté gauche, il met plus d'affection où il voit plus d'affliction. Jésus donc nous aime d'un amour sincère et cordial, puisqu'il a institué un sacrement tout exprès pour nous consoler et nous fortifier en la dernière maladie, lorsque les honneurs, les dignités, les offices et les richesses nous font banqueroute.

J'ai trois considérations à vous proposer sur la matière de ce sacrement, qui est l'huile d'olive : 1° cela nous montre quelle est la source de la grâce en ce sacrement; 2° quels sont les effets de cette grâce; et 3° enfin quelles dispositions il faut avoir pour la recevoir. Une des principales, c'est une grande confiance en la miséricorde de votre Fils, ô sainte Vierge! Vous lui dites, en votre Cantique : *Oleum effusum nomen tuum*. Il n'obtient en nous l'effet de son saint nom, et il n'est sauveur de nos âmes que par les mérites de son sang, qui nous est appliqué et signifié par l'huile de ce sacrement. Vous avez beaucoup d'intérêt qu'il ne porte pas en vain ce très-anguste et adorable nom, puisque c'est vous qui le lui avez imposé : *Vocabis nomen ejus Jesum*. C'est même ce que votre ange vous dit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus in se consecravit omnia sacramenta.* — I. Punctum. *Fons gratiarum hujus sacramenti fuit sanguis Christi effusus in horto Olivarum.* — II. Punctum. *Effectus hujus sacramenti : 1. remissio peccatorum ; 2. sanctas corporis ; 3. fortitudo contra tentationes demonis.* — III. Punctum. *Dispositiones ad hoc sacramentum : 1. oblatio sui*

in hoc; 2. humilitas; 3. elemosyna. — Conclusio. Pia praxis præparans ad mortem.

Les sacrements de l'Eglise étant institués pour remèdes de nos péchés, et pour produire ou augmenter en nous la grâce sanctifiante, il n'était pas nécessaire, ni même convenable que le Fils de Dieu les reçût tous en leur essence et forme spécifique, puisqu'il a toujours été exempt de tout péché, et qu'il était la source de la grâce, dont les sacrements ne sont que les ruisseaux; mais il a jugé à propos d'en faire quelque essai, afin de les sanctifier en soi, afin de nous donner exemple; et pour ne rien commander aux autres qu'il n'eût lui-même expérimenté en sa personne divine et adorable: *Noluit jubere quod ipse non faceret; noluit docere quod ipse non esset*, dit saint Augustin: ainsi il voulut être baptisé par saint Jean, et il reçut le Saint-Esprit en forme de colombe, comme nous recevons à présent le baptême et la confirmation; il se communia soi-même en la dernière cène, et il fit pénitence au désert; il fut ordonné prêtre et pontife par l'impression du caractère substantiel, à savoir de la subsistance du Verbe en son humanité sainte, et préfigura le mariage, en épousant l'Eglise d'une alliance indissoluble au mystère de l'Incarnation. Et pour ne pas sortir hors de notre sujet, quand je le considère au jardin de Gethsémani, au dernier jour de sa vie et à l'entrée de ses souffrances, il me semble voir un malade qui reçoit l'extrême-onction.

Car premièrement si ce sacrement ne se donne qu'à la dernière maladie, l'évangéliste dit que Jésus est ici réduit à l'agonie: *Factus in agoniam*. 2^o Saint Jacques dit que le malade appelle les prêtres de l'Eglise qui font des prières. *Inducat presbyteros Ecclesie, et orent*. Jésus est ici assisté de trois apôtres qu'il a faits nouvellement prêtres, et il les invite de prier: *Vigilate et orate*. 3^o En ce sacrement on nous applique l'huile d'olive: et Jésus est ici parmi les oliviers, et sous les olives. 4^o On nous donne ce sacrement pour nous fortifier contre les appréhensions de la mort, et Jésus est ici conforté, par l'apparition d'un ange, contre la crainte des tourments qui commencent de saisir son cœur. *Capit pavere et tædere*.

I. — Saint Grégoire de Naziance (*In sancta lumina*) et saint Augustin (*Serm. 24, de Tempore*), disent que Jésus voulut être baptisé au fleuve du Jourdain pour consacrer la matière du baptême. Sa chair innocente est si sainte, sacrée, divine et vivifiante, qu'ayant touché quelques gouttes d'eau, en recevant le baptême, elle bénit, consacra et sanctifia toutes les eaux du monde; elle leur influa la fécondité et leur communiqua la vertu de nous engendrer à la vie de grâce: *Tactu mundissimæ carnis vim regenerativam contulit aquis*. Nous pouvons dire de même de l'extrême-onction par quelque sorte d'analogie. Jésus avait coutume de passer les nuits en prières sur la montagne des Olives: *Ibat secundum consuetudinem in montem Oliveti*. Il arrosait donc souvent de ses larmes la terre benie de

ce jardin; il l'arrosa du sang qu'il sua en son agonie: *Guttæ sanguinis decurrentes in terram*; il l'honora de son attouchement sacré, se prosternant la face contre terre pour faire sa prière: *Procidit in faciem suam*. Il a donc sanctifié les plantes de ce jardin et les fruits qui croissaient en une terre ainsi arrosée; toutes les eaux du monde ont été sanctifiées et ont reçu le pouvoir de nous faire enfants de Dieu, parce qu'elles sont de même espèce que les eaux du Jourdain, qui touchèrent le corps de Jésus lorsqu'il fut proclamé Fils de Dieu: *Hic est Filius meus dilectus*; et toutes les olives du monde ont été destinées à être la matière de ce sacrement, et à recevoir le pouvoir de nous conforter en l'agonie, vu qu'elles sont de même espèce que les olives de ce saint jardin, que Jésus arrosa de son sang, quand il fut fortifié en son agonie.

Si l'était permis de reconnaître quelque diversité de mérite et de valeur en ses souffrances, je dirais qu'il n'a jamais tant mérité que dans le jardin des Olives, parce qu'il n'a jamais tant souffert: aux autres mystères de sa passion il n'endurait chaque tourment qu'en détail, en particulier, et l'un après l'autre; quand il fut crucifié, il n'endurait plus la flagellation, en la flagellation il ne souffrait pas le couronnement; mais au jardin des Olives il souffrit tout à la fois la flagellation, le couronnement, le crucifiement et tous les autres supplices, qu'il se représentait très-vivement à son imagination avec une si horrible détresse, qu'il en sua le sang et l'eau. Et encore que, pendant sa vie, il sût très-distinctement tous les supplices qu'il devait endurer, ce ne fut néanmoins qu'au jardin qu'il lâcha tout à fait la bride à la crainte, à la tristesse et à la défaillance, qui le réduisirent à l'agonie et au danger évident de la mort, *capit pavere* (notez *capit*) et *tædere*. *Tristis est anima mea usque ad mortem*. Sans doute que ce sang précieux, répandu par un effort d'amour, comme une huile vierge, sort et coule de l'olive, avant qu'elle soit mise sous le pressoir. Tant de prières et de larmes, versées pour notre salut en ce jardin, ont mérité plusieurs grâces pour nous, grâces qui sont mises en réserve dans le sacrement de l'extrême-onction, dont la matière fut sanctifiée et consacrée par ce sang précieux.

II. — 1. Et de là viennent les admirables et salutaires effets de ce sacrement, naïvement représentés par les effets de l'huile d'olive et exprimés par les paroles de l'Apôtre: nous les pouvons considérer au regard du passé, du présent ou de l'avenir; il remet les péchés passés, comme l'huile guérit les blessures du corps, *Si in peccatis fuerit, remittentur ei*; il nous soulage en la maladie présente, il rend la vigueur aux forces abattues, ainsi que l'huile réveille la flamme d'une lampe, qui est à demi éteinte, *Oratio fidei salvabit infirmum*; il nous fortifie contre les tentations de Satan à l'heure de la mort, ainsi que l'huile conforte les membres des athlètes qui veulent entrer en la lice: *Et alleviabit eum Dominus* (S. Jacob., V, 15), *και ἐν πειρασμοῖς ἐκρίπτος. Ideo nos ungit, quia lu-*

ctatores contra diabolum fecit, dit saint Augustin (*Tract. 33, in S. Joan.*). L'Apôtre dit expressément avec condition : *Si in peccatis fuerit*, parce qu'il suppose que le malade ait déjà reçu la pénitence et que par l'absolution ses péchés lui ont été remis; mais s'il en a oublié quelqu'un, ou s'il a des péchés véniels, ou même si par fragilité humaine il avait commis quelque péché mortel depuis sa confession, dont il n'eût pas la connaissance, il lui serait remis, recevant ce sacrement avec disposition convenable; et une bonne partie de la peine temporelle qui est due à nos péchés passés, nous est remise et relâchée par la grâce de ce sacrement; ce qui est fort bien signifié par l'onction.

Car Jésus a institué les sacrements sous des signes extérieurs, qui ont beaucoup de rapport et de convenance avec les effets de grâce qu'ils opèrent et produisent en l'âme : le péché originel est une tache intérieure; car n'est-ce pas une marque d'infamie et une tache même devant les hommes, que d'être enfant d'un père vicieux? Ce nous est donc un déshonneur et une abomination devant Dieu, que d'être descendus d'un père qui a été si sujet à sa bouche, qu'il a vendu sa liberté, sa vie et sa bonne fortune à l'appât d'une pomme; cette tache nous est ôtée par le sacrement de baptême, en tant que d'enfants d'un tel père, nous sommes faits enfants de Dieu, et ennoblis par cette nouvelle génération. Et cela est représenté par l'eau, qui a coutume de laver les taches et qui est un principe de génération, comme on dit souvent en philosophie; mais les péchés actuels sont les blessures de l'âme, et le chrétien qui les commet est signifié par le voyageur qui, descendant de Jérusalem, c'est-à-dire vision de paix, est grièvement blessé par les voleurs, et serait destiné de tout secours et en danger évident de mort, si le pieux Samaritain, Jésus Notre-Seigneur ne distillait en ses plaies l'huile précieuse de ses mérites par cette onction et par ses autres sacrements. Si nous en sommes privés par notre faute ou si nous les recevons infructueusement, sa miséricorde fait qu'il se plaint et crie, par Isaïe : *Vulnus, et livor, et plaga tumens non est ligata, nec curata medicamine, neque fota oleo* (Isai., I, 6); les plaies de nos péchés sont baudées, quand on nous oblige à la pénitence et à la satisfaction; *Quicumque alligaveritis super terram* : elles sont pansées par l'absolution, adoucies et incarnées par l'huile de ce sacrement. Si par notre négligence quelque âme sort du monde sans en recevoir la grâce, c'est une très-grande faute, et Dieu en fait cette plainte : *Plaga non est curata neque fota oleo*.

Saint Bernard en la Vie de saint Malachie, écrit que ce saint évêque fut un jour prié de visiter et porter les saintes huiles à une demoiselle qui se mourait auprès de son monastère; la malade fut si réjouie de la présence de ce saint prélat, qu'elle sembla toute ressuscitée : elle demandait le sacrement; mais les assistants, la voyant plus vigoureuse, dirent que rien ne pressait et que le lende-

main, quand on verrait comme elle aurait passé la nuit, on aviserait ce qui serait à faire. Le saint acquiesça, comme il était fort condescendant, et on remporta les saintes huiles. A peine était-il arrivé au monastère, qu'il entendit les cris de plusieurs, qui disaient que la malade était défunte; il accourt, il s'en approche, il trouve qu'elle est passée : le voilà dans une horrible tristesse, dans les lamentations, les pleurs, les gémissements, les plaintes et les reproches contre soi-même d'une faute dont il n'était pas coupable : *Obsecro, Domine, insipienter egi, peccavi, qui distuli, non illa qua voluit*; C'est ma faute, c'est ma faute! puisqu'elle le désirait, je ne devais pas différer. Il proteste à tous les assistants qu'il pleurera inconsolablement, que son esprit n'aura jamais derepos qu'il n'ait rendu à la défunte la grâce qu'elle avait perdue. Il se tient auprès du corps mort, et au lieu de la sainte huile, il l'arrose, toute la nuit, d'un torrent de larmes pieuses. Cette eau bénite fit peur à la mort : car le lendemain la défunte, ouvrant doucement les yeux, comme si elle se fût réveillée d'un profond sommeil, commença à se frotter le front et les tempes avec ses mains; puis elle se mit sur son séant, et voyant le saint évêque auprès de son lit, elle le salua par une profonde inclination. *Oratio fidei salvavit infirmam*; le sacrement de l'extrême-onction ne ressuscite pas ainsi les morts; mais il produit souvent un effet qui approche fort de ce miracle.

2. Car il rend la santé du corps à ceux qui devaient mourir, si cela est nécessaire ou utile au salut de l'âme; c'est un article de foi, le saint concile de Trente et devant lui celui de Florence, assemblés de toutes les parties du monde, l'ont ainsi déterminé. Et au jugement de Dieu, plusieurs catholiques sont sujets au reproche que l'Ecriture fait à Asa, roi de Judée : *Nec in infirmitate sua quæsivit Dominum, sed magis in medicorum arte confusus est* (II Paral., XVI, 12). Il n'y avait point alors en l'Eglise de remède infailible institué de Dieu pour guérir les maladies, comme il y en a maintenant. Cependant l'Ecriture se plaint qu'il eut recours aux médecins avant que de recourir à Dieu : combien plus se plaindrait-elle de ceux qui recourent à des sorciers, des sortilèges et des remèdes superstitieux, et qui ne recourent point au remède du sacrement que Jésus-Christ nous a laissé, si facile et si commode, qu'à toute extrémité lorsqu'ils n'en peuvent plus? Pour prétexte d'excuse, plusieurs du menu peuple s'imaginent qu'ayant reçu une fois l'extrême-onction, s'ils retournent en convalescence, il ne leur sera jamais permis de marcher nu-pieds sur la terre : c'est un abus que de croire cela. Ce sacrement ne s'appelle pas extrême-onction parce qu'il faille attendre l'extrémité pour le recevoir, mais parce que c'est la dernière onction de celles que les chrétiens reçoivent, au baptême, à la confirmation, au sacrement de l'ordre. Cette femme que saint Malachie ressuscita n'était plus en extrémité, mais en état de convalescence,

d'où elle revint en parfaite santé, et toutefois le saint lui donna l'extrême-onction, au rapport du grand saint Bernard.

Et quand vous attendez l'agonie pour recevoir ou faire recevoir ce sacrement, vous vous mettez en danger d'être prévenu de la mort, qui n'arrive que trop souvent lorsqu'on y pense le moins, et la faute est irréparable; il est bien temps de dire : Nous avons été surpris, ce médecin nous a trompés : qui eût jamais pensé que le catharre l'eût étouffé si tôt ? Mais cependant il est déçû, et privé du fruit de ce sacrement; et puis quand vous le recevez si tard, n'ayant plus l'usage de la raison et ne sachant ce qu'on vous fait, vous le recevez moins fructueusement, n'ayant pas la dévotion actuelle qui eût disposé votre âme à le recevoir plus dignement : répondant aux prières du prêtre, joignant vos prières aux siennes, exerçant des actes de foi, d'espérance de charité, et d'autres vertus que le sacrement excite : et même il vous rendrait la santé du corps plus efficacement : car Dieu ne fait pas des miracles sans nécessité, et dispose de tout suavement. Quand vous êtes à l'agonie et désespéré des médecins, si le sacrement vous remettait en vigueur, ce serait une œuvre miraculeuse que Dieu ne fait pas d'ordinaire; mais si vous le receviez de meilleure heure, il disposerait les causes secondes, par les secrets de sa providence, à vous remettre en santé, en cas que Dieu jugeât qu'elle fût nécessaire à votre salut.

3. Autrement il vous donnerait des forces contre les tentations de Satan à l'heure de la mort; car c'est alors qu'il joue de son reste, qu'il bande tous ses nerfs, et qu'il applique tout son esprit pour nous tenter plus furieusement : *Insi diaberis calcaneo ejus. Ipsi calcaneum meum observabunt* : Mes ennemis épieront l'heure de ma mort, qui est la fin de ma vie, comme le talon est la dernière partie du corps : *Apprehenderunt eam hostes inter angustias* (*Thren.*, 1, 3).

Saint Augustin (*IX Confess.*, c. 13), priant pour l'âme de sa mère, dit à Dieu : *Nemo a protectione tua dirumpat eam, non se interponat, nec vi, nec insidiis leo et draco : neque enim respondebit illa nil se debere, ne vincatur et obterat ab accusatore callide; sed respondebit dimissa debita sua ab eo cui nemo reddet, quod pro nobis non debens reddidit*. Il y avait déjà quelque temps qu'elle était morte, et il craignait que Satan ne lui retardât l'entrée du paradis : pensez ce qu'il peut faire à l'heure de la mort. Quelquefois il nous attaque comme un lion et avec violence, d'autres fois comme un dragon, nous dressant des embûches; il nous tente d'infidélité, nous suggérant des raisons apparentes contre les articles de la foi, de présomption et de confiance en nos propres œuvres, ou de désespoir et de défiance de la miséricorde de Dieu, nous exagérant la rigueur de sa justice, la grièveté et le grand nombre de nos péchés, le peu ou point de pénitence que nous en avons faite : il vous tente d'impatience dans la rigueur ou la longueur de la

maladie, de murmure contre Dieu, de crainte et de défiance de sa providence : alors, *Circuit querens quem devoret*. C'est alors que les amis doivent vous aider puissamment par de ferventes prières; c'est alors que les confesseurs qui ont du zèle pour le salut des âmes doivent assister les moribonds, et principalement les pauvres, car leur âme est aussi chère et précieuse à Jésus-Christ que celle des plus riches : les riches ont ordinairement des domestiques ou des parents qui les peuvent exhorter, et qui ont le loisir de les aider à bien mourir; ce que les pauvres n'ont pas, ni tant de provision de bonnes pensées, d'instructions et d'armes spirituelles comme les riches, qui en ont pu recevoir de longue main dans les écoles et ailleurs : il faut imiter le Fils de Dieu, dont il est dit : *Liberabit pauperem a potente, et pauperem cui non erat adjutor*; et il y a moins d'amour-propre, plus de charité et de désintéressement. Les curés qui ont du zèle pour le salut de leurs paroissiens, ne permettent pas qu'un seul meure sans avoir un prêtre auprès de soi, tant que faire se peut : le loup infernal ne s'endort point en cette occasion, *Circuit querens quem devoret* : le pasteur donc doit être vigilant, dans un temps de si grande importance. Le don des dons, la grâce des grâces, la plus précieuse et la plus souhaitable, c'est la persévérance finale : sans elle toutes les autres ne servent de rien; en effet, que me servira d'avoir été créé, conservé, racheté et justifié, si je ne meurs en état de grâce? Ce sacrement me dispose à la recevoir.

III. — 1. Pour recueillir à pleines mains et avec abondance les fruits de ce sacrement, il le faut recevoir avec les dispositions nécessaires; et il est assuré en la foi catholique que la confession sacramentelle doit précéder l'extrême-onction, tant que faire se peut, parce que ce sacrement est du nombre de ceux que les théologiens appellent *sacramenta vivorum*, c'est-à-dire qui ne doivent être reçus que des fidèles qui sont déjà en la vie de la grâce et en bon état. J'ai dit tant que faire se peut : car si quelqu'un était tellement privé de l'usage des sens, par quelque accident inopiné, qu'il ne pût pas se confesser, on pourrait néanmoins, et on devrait lui administrer ce sacrement. Et pour dire cela en passant, si j'avais charge d'âmes, je procurerais qu'on le donnât aux enfants moribonds depuis qu'ils ont atteint l'usage de raison, quoiqu'ils ne communient pas encore : parce qu'il n'est pas besoin d'un jugement si entier et si parfait, ni d'une dévotion si actuelle et si fervente pour l'extrême-onction que pour la communion; et que d'ailleurs, dès le moment que les enfants ont l'usage de la raison ils sont capables de péché et des tentations de Satan, et par conséquent ont besoin des effets de ce sacrement, et on les peut disposer à le recevoir en état de grâce.

Mais les propriétés de l'huile d'olive, que Jésus a instituée pour matière de l'extrême-onction, enseignent aux âmes dévotes trois

autres dispositions, qu'elles doivent tâcher de prendre en recevant ce sacrement, pour se préparer à la mort et au jugement de Dieu : l'une envers Dieu, l'autre envers soi-même, et la troisième envers le prochain. Premièrement, il n'y a rien de si propre à être consommé par le feu que l'huile d'olive; car si vous jetez du bois, du papier ou de la paille dans le feu, il en reste toujours quelque chose, quand ce ne serait qu'un peu de cendres; mais le feu dévore et consume tellement l'huile, qu'il n'en demeure rien du tout; c'est une espèce d'holocauste, tout brûlé, tout anéanti et consumé: et cela nous apprend que nous devons offrir à Dieu, en ce sacrifice, notre substance et notre vie par un parfait holocauste. Secondement, l'olive est symbole d'humilité. Pour cela, anciennement, quand un général d'armée, se sentant plus faible que son adversaire, se voulait humilier et lui demander la paix, il lui présentait un rameau d'olive :

Pacificaque manu ramum prætendit olivæ.

Et cela nous apprend l'esprit d'humilité qu'il faut avoir pour nous présenter à Dieu au sortir de cette vie. Troisièmement, enfin, l'huile d'olive est le symbole de la charité et de la miséricorde; et c'est la troisième vertu que nous devons pratiquer pour bien recevoir ce sacrement.

En cette belle oraison que Jésus adressa à son Père, la veille de sa mort, allant au jardin des Olives, il lui dit: *Pro iis ego sanctifico me ipsum, ut et ipsi sint sanctificati in veritate*: Je me sacrifie pour les hommes, afin qu'ils soient aussi sacrifiés. Nous sommes donc obligés, par le sacrifice de la mort du Sauveur, de lui sacrifier notre vie: cela se fait non-seulement quand on nous fait mourir pour la confession de la foi, mais encore quand nous acceptons et agréons la mort, en quelque façon qu'elle arrive, avec résignation à sa sainte et adorable volonté, avec grande soumission aux ordres de sa providence et en l'honneur et hommage de ses divines perfections, ainsi que nous verrons tantôt.

2. Celui qui est en cette disposition de victime et d'holocauste devant Dieu n'est pas seulement bien content de mourir, mais il voudrait être consommé et tout à fait anéanti, banni du monde, effacé de la mémoire des hommes: il est bien éloigné de l'esprit et de la vanité de ces gens qui souhaitent avec passion d'être loués par les gazettes, préconisés dans les histoires, qui désirent que leurs cœurs soient embaumés après leur mort ou mis dans des cercueils de plomb, portés en terre avec pompe, grand son de cloches, des obsèques célèbres et magnifiques et des discours funèbres, qui se dressent des tombeaux superbes et élevés, qui attachent leurs noms et leurs armes aux murailles des églises, et qui font composer des épitaphes à leurs louanges. Saint Augustin (IX *Confess.*, cap. 13) loue sa mère Monique, de ce qu'elle n'ent pas la moindre pensée d'une si sottie vanité.

En la consécration d'une église, on ne fait point de prières pour ceux qui y doivent être ensevelis, ou bien quand on bénit un cimetière. J'estime et j'honore beaucoup l'humilité de ce bon avocat de Toulouse, qui ne voulut pas être enterré en l'église de sa paroisse, mais au cimetière, disant que son corps n'était pas digne de loger où le corps adorable du Fils de Dieu était si souvent consacré. Saint Grégoire, en ses Dialogues (*Lib. IV, cap. 50 et sequentibus*), montre, par divers exemples, que les saints ont en horreur de voir enterrer en leurs églises les corps de ceux qui ont mal vécu. Saint Ephrem, avant que de mourir, recommanda fort qu'on l'ensevelît très-pauvrement, qu'on l'enterrât sans pompe, non pas dans l'église, mais au cimetière; l'évêque de Sens voulut être enterré sous la gouttière de l'église; le bienheureux Pierre de Luxembourg, de sang royal, évêque et cardinal, mourant à Avignon, voulut être enterré au cimetière des pauvres, et Dieu a honoré ce pauvre lieu de tant de miracles, qu'on y a fait une très-belle chapelle, que toute la ville va visiter en foule, tous les ans, pendant l'octave de sa fête.

Au contraire, l'Écriture (II *Paral.*, XVI, 14) blâme l'ambition du roi Asa, qui s'était préparé un sépulcre en Jérusalem, et qui fut posé, après sa mort, sur un lit de parade, avec grande profusion de parfums et de senteurs, *ambitione nimia*. Platon disait que la dernière chemise que l'homme a coutume de dépouiller, c'est l'ambition et la vaine gloire. Quand nous voyons nos églises tout embarrassées de ces mausolées, de ces fantômes de marbre, de ces étendards de vanité, nous pouvons dire que ces vains esprits, se dépouillant de leurs corps, ne sont pas dépouillés de leur ambition, qu'ils la font vivre après leur mort; qu'ils veulent, en ce faisant, démentir le prophète: *Et cum interierit, non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus*. Étant descendus dans le sépulcre, ils en font un trophée de gloire et de jactance; ils contredisent l'Écriture, qui appelle le tombeau un séjour d'oubli et de ténèbres: *Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua in terra oblivionis?* Parce que Dieu veut que nous y soyons humiliés, abandonnés et oubliés, pour réprimer et punir notre orgueil; et ces orgueilleux veulent que leur monument soit à la postérité un titre mémorial de leurs grands exploits, un perpétuel panégyrique pour éterniser leur mémoire, c'est-à-dire, en bon français, une continuelle jactance, une vaine ostentation et la sottie louange d'un homme mort, duquel on dit: Ici git monsieur tel, qui a fait telle et telle chose; et tout cela dans l'église, où les hommes ne doivent venir que pour louer le Dieu vivant: *In ecclesiis benedicite Domino. Soli Deo honor et gloria*. Vous désavouez l'Église qui dit, en vous donnant de l'eau bénite: *Requiescant in pace*. Vous ne voulez pas être en paix avec Dieu après votre mort, non plus que pendant votre vie.

Pendant la vie, vous lui avez fait la guerre par vos blasphèmes, vos impuretés, vos concussions, ou par l'oppression des pauvres, et après votre mort, vous lui faites la guerre par ces étendards d'orgueil et de vanité. Sachez que *Deus superbis resistit*. Voyez, *resistit*, il leur résiste. Il est le défenseur, et ils sont donc des agresseurs, qui lui déclarent la guerre. Oui, il leur résiste, il les humilie, il fait que tôt ou tard ces trophées de vanité sont ruinés par des incursions ou d'autres accidents, et que le nom de ces ambitieux est effacé de la mémoire des hommes. Pline et Strabon (*lib. XXX, cap. 12*), tout profanes qu'ils sont, ont sagement remarqué que ces anciens rois qui firent ériger les pyramides d'Égypte avec tant de frais et par le travail de tant d'ouvriers, pour se rendre célèbres par des monuments si prodigieux, sont inconnus à la postérité, par une providence particulière de Dieu. Il est incertain, parmi les historiens, quels rois c'étaient, et comme ils s'appelaient. *Justissimo casu oblitteratis tantæ vanitatis auctoribus*, dit Pline. Dieu l'ayant ainsi permis, pour montrer que leur vanité lui était désagréable. A plus forte raison, celle des chrétiens, qui doivent avoir l'humilité en plus grande recommandation, et savoir qu'il n'appartient qu'à Jésus et à ceux qu'il honore par des miracles d'avoir pour devise cette parole du prophète : *Erit sepulcrum ejus gloriosum*. Quel aveuglement ! quelle stupidité ! de loger honorablement votre corps, lors même qu'il est mangé des vers, et avoir si peu de soin de l'âme, qui va comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ ?

5. La sainte huile qu'on vous donne quand vous êtes prêt de sortir de cette vie, vous doit faire ressouvenir de la parabole des dix vierges : les vierges folles furent rejetées de l'époux, de son royaume, parce qu'elles se trouvèrent dépourvues d'huile, *non sumpserunt oleum secum*. Cette huile, dit saint Chrysostome, n'est autre que la miséricorde et l'aumône, et Jésus apporte plutôt la comparaison des vierges que d'autres personnes, pour nous faire savoir, dit ce grand docteur, que si celles qui avaient gardé la virginité, et qui étaient douées de toutes les autres vertus, n'ont pas été sauvées, parce qu'elles se sont présentées à leur époux sans l'huile de la miséricorde ; à plus forte raison ceux-là ne pourront être sauvés, qui, ayant commis des impuretés, des blasphèmes et des médisances, seront présentés à leur juge, sans avoir racheté leurs crimes par des œuvres de charité. Il le faudrait faire toute notre vie ; mais si vous y avez manqué, si vous n'avez pas fait porter la lampe devant vous, faites-la au moins suivre après vous, pour n'être pas tout à fait en ténèbres, quand vous irez en l'autre monde, au moins que la sainte huile qu'on vous donne vous avertisse de la miséricorde que vous devez exercer par votre testament envers les hôpitaux et les pauvres.

Saint Salvien (*Lib. II contra Avaritiam, in fine*) dit admirablement : Vous êtes avari-

cieux et amoureux de vous-mêmes ; mais vous ne l'êtes pas assez, je vous exhorte de l'être encore davantage. Quand on vous recommande l'aumône, vous dites que vous craignez d'en avoir besoin, que la charité bien réglée commence par soi-même : eh bien ! il y a en cela quelque apparence d'excuse ; mais quand vous êtes au lit de la mort, et que vous laissez vos biens à des gens qui ne vous en sauront aucun gré, qui répandront à seaux ce que vous aurez amassé goutte à goutte, qu'est devenue votre charité, qui doit commencer par soi-même ? Où est allé votre amour-propre ? N'avez-vous pas peur d'en avoir besoin ? Vous aimez tant vos richesses : aimez-les à la mort aussi bien qu'en la vie ; emportez-les en l'autre monde : elles vous y seront plus nécessaires qu'en celui-ci ; vous craignez tant la pauvreté : craignez aussi celle de l'autre vie. N'êtes-vous pas plus cruel envers vous-même que ne pourrait être le plus inhumain et barbare ennemi du monde ? Il n'y a point d'ennemi si impitoyable qui ne s'apaise, et qui ne soit touché de pitié, quand il voit son ennemi au lit de la mort ; cependant vous êtes si cruel envers vous et si ennemi de vous-même qu'étant au lit de la mort, vous vous dépouillez de vos biens, et vous les laissez à je ne sais qui ; vous n'en emportez point au pays où vous allez, pour y être le bienvenu, et pour y faire des amis ; vous vous privez de l'unique remède qui vous reste pour éviter les peines du purgatoire, de la rançon que vous pourriez payer, pour être bientôt délivré de prison ; enfin vous vous incommodez, pour laisser riches des enfants ou des neveux ingrats, qui vous oublieront aussi bien que vous vous oubliez vous-même.

Dites comme l'empereur Héliogabale, mais en un sens plus spirituel et plus chrétien. Un de ses favoris, voyant qu'il dépensait tout en excès et en débauches, lui dit qu'il mourrait pauvre, et qu'il ne laisserait rien à ses héritiers : Il n'y a personne, dit-il, qui mérite mieux d'être mon héritier que moi-même (*S. Chrys., hom. 18, in ad Rom., et hom. 25, ad pop.*). Mais si vous aimez tant vos enfants que vous les aimez plus que vous-même, aimez-les sagement et pour leur avancement ; donnez-leur un support qui les appuie : mettez Jésus au nombre de vos enfants ; faites-le votre héritier avec eux ; donnez-lui, par testament, une partie de votre bien, en la personne du pauvre. S'il est au nombre de vos enfants, il les défendra comme ses frères ; il les soulagera en leur pupillarité, *Eorum orbitatem sublevabit* ; il les protégera contre les ruses et les injustices des chicaneurs qui les voudront opprimer ; il ne permettra pas que votre testament soit cassé et rendu invalide ; puisqu'il y aura intérêt, il aura soin de leur patrimoine, dont une portion lui appartient (*S. Chrysost., ibid.*).

Il est vrai que Jésus, nous ayant donné ses sueurs, son sang et sa vie, mérite bien que vous lui donniez une bonne partie de vos biens, même pendant votre vie, lorsqu'ils vous sont le plus nécessaires ; mais puisque

vous y avez manqué, au moins à l'heure de votre mort, quand vos biens vous sont inutiles, donnez-lui en quelque peu : c'est lui qui vous les a donnés, qui en est le propriétaire; c'est de lui que vous les tenez comme à ferme. N'est-ce pas la raison que, sortant maintenant de vos mains, ils soient réunis à son domaine? *Nos usum tantum earum rerum accepimus quas tenemus : commendatis enim a Deo facultatibus utimur, et quasi precarii possessores sumus. Tenuimus quoad licuit, tenuimus quoad permisit ; ille qui prestitit. Quid rectius, quid honestius quam ut, cum res ab eo discedit qui usum habuit, ad eum redeat qui utendam concessit?*(S. Salvia., *Lib. I contra Avaritiam, ad Eccl. cathol.*)

Vous avez vu tant de gens devant vos yeux qui ont été surpris de mort soudaine, qui n'ont pas eu le loisir de déclarer leur dernière volonté, ni de disposer de leurs biens; puis-que Jésus vous en donne le temps, ne l'oubliez pas en votre testament. Il vous veut faire son cohéritier en tous les biens de son Père, en la possession d'un royaume éternel : faites-le cohéritier de vos enfants, en la possession d'un peu de terre; *Propinquos seminis tui ne despicias*, dit Isaïe. Quand vous oubliez, en votre testament, de nommer quelqu'un de vos plus proches parents, qui avait droit à votre succession, on vous blâme à bon droit, et votre testament est déclaré inofficieux : ne serez-vous pas justement blâmé d'y oublier votre Sauveur, qui vous appartient de si près? Donnez-lui au moins une petite somme, pour l'exclure de votre succession; mettez-le du moins au nombre de vos serviteurs. Vous avez horreur d'ouïr cela, et vous n'avez pas horreur de faire encore pis que cela : vous léguez, en votre testament, à tous vos serviteurs quelque somme d'argent, pour récompense de leurs services; et vous ne léguez rien à votre Sauveur pour reconnaissance et récompense de ses bénéfices. Avec quel front osez-vous vous présenter à lui, l'ayant traité si indignement que vous n'avez pas voulu lui donner une partie de vos biens, quand ils vous étaient inutiles?

Conclusion. — Faites mieux, faites plus sagement : n'attendez pas à lui donner vos biens quand ils ne sont plus à vous. Si vous attendez de les lui donner si tard, peut-être qu'il les rejettera, qu'il permettra que le notaire mette un *qui pro quo*; peut-être que vos héritiers cacheront votre testament, qu'ils le feront casser, ou négligeront de l'exécuter. Donnez-lui maintenant que vous le pouvez faire plus certainement, plus volontairement et plus secrètement, avec moins de bruit et avec plus de mérite; et parce que nous pouvons être surpris de mort soudaine, ou privés de l'usage de la raison, et que peut-être nous n'aurons pas le loisir ou l'esprit, à la fin de notre vie, de rendre à la majesté de Dieu et à ses divines perfections les hommages que nous leur devons, nous devons choisir, en chaque année, quelque jour destiné et exprès pour rendre à Dieu ces devoirs, et nous préparer à la mort. Sainte Gertrude l'ayant ainsi fait, Dieu lui ré-

véla que cela lui avait été très-agréable, et qu'il lui garderait cette préparation pour l'heure de sa mort. Rendez donc maintenant à Dieu, pour l'heure de votre mort, les hommages que vous lui devez, et dites ainsi :

Mon Dieu, me voici prosterné à vos pieds, comme criminel de lèse-majesté divine : je vous adore comme mon juge souverain, et comme prononçant la sentence de mort que vous avez prononcée contre moi, lorsque vous dites à Adam et en sa personne à tous les pécheurs : Tu es poudre, etc. Mon Sauveur, en l'honneur et en l'union du très-grand amour et de la profonde humilité avec laquelle, prosterné en terre aux pieds de Pilate, vous avez entendu et accepté la sentence de mort prononcée contre vous par la bouche de ce juge, de la part de votre Père éternel, je me sou mets de tout mon cœur à la sentence de mort que vous avez prononcée contre moi dès le commencement du monde, par hommage à votre justice; je reconnais et je proteste que je l'ai très-justement méritée, non-seulement à raison du péché originel, dans lequel je suis né, mais autant de fois que j'ai commis de péchés en toute ma vie.

Mon Dieu, quand je n'aurais jamais contracté ni commis de péché, ni originel ni actuel, je reconnais néanmoins que par votre souveraineté et par le pouvoir très-absolu que vous avez sur toutes vos créatures, vous pourriez très-justement et très-saintement m'ôter la vie, me détruire, m'anéantir et faire de moi tout ce qu'il vous plairait. Pour cela, j'accepte très-volontiers la mort, par hommage à votre souveraineté, m'abandonnant entièrement à vous, afin que vous disposiez de moi au temps et en l'éternité comme il vous plaira, pour votre plus grande gloire. J'accepte et j'agréé telle mort qu'il vous plaira m'envoyer, en tel lieu, en tel temps et en telle circonstance que bon vous semblera.

Mon Sauveur, vous êtes le Dieu vivant, vous êtes la vie même, vie divine, vie essentielle, substantielle et éternelle, vie incréée, vie qui mérite que toutes les vies lui soient sacrifiées : je vous offre donc ma vie, et suis très-content de mourir quand vous le jugerez à propos, afin de protester par ma mort que vous seul méritez de vivre, et que votre vie seule doit paraître, et que toutes doivent être anéanties, comme les étoiles sont effacées en la présence du soleil.

Mon Sauveur, vous êtes la vie; et néanmoins vous avez voulu mourir, et en mourant vous avez sanctifié la mort; vous l'avez ennoblie, vivifiée et déifiée; quand donc je ne serais pas obligé à la mort, par hommage à votre justice, à votre souveraineté et à votre vie divine; je suis très-content de mourir pour honorer votre mort. C'est pour cela que la sainte Vierge, votre très-digne mère, est morte : elle n'est pas morte pour ses péchés, elle n'en avait commis ni contracté aucun; elle n'est pas morte pour les péchés d'autrui, elle n'était pas rédemptrice; elle a voulu mourir parce que vous étiez

mort ; elle a offert sa vie en holocauste pour honorer votre holocauste en croix.

Mon Sauveur, au moment qu'il vous plaira me retirer de cette vie, vous offrirez à votre Père votre précieux corps au saint sacrifice de plusieurs messes qui se diront en plusieurs lieux du monde : je vous donne mon âme pour ce moment ; je vous supplie de l'offrir à votre Père avec votre corps adorable, de la plonger dans votre sang en cet auguste sacrifice, de la purifier de ses souillures dans ce bain salutaire, de lui appliquer vos mérites et lui communiquer votre rédemption, afin que mon décès ne soit pas une mort, mais un passage de cette vie caduque et périssable en une vie immortelle et bienheureuse. *Amen.*

SERMON LXXIV.

Du sacrement de l'ordre.

¶ *Hi omnes defuncti sunt non acceptis reprobationibus.*
(*Hebr.*, XI.)

Jusqu'à présent nous avons traité des sacrements qui ont été institués pour la sanctification de chaque fidèle en particulier ; aujourd'hui nous avons à traiter du sacrement de l'ordre, qui est institué pour le bien public et universel de l'Eglise : et parce que l'imposition des mains épiscopales en est une des plus importantes et plus nécessaires parties, il nous faut considérer ce qu'elle signifie, et les instructions morales que nous en devons tirer pour la gloire de Dieu, pour le salut de nos âmes et pour la conduite de notre vie. S'il est vrai que l'eucharistie est une extension et comme une multiplication du mystère de l'Incarnation, comme disent les Pères anciens, le caractère sacerdotal est une imitation, une copie et une émanation de votre divine maternité, o sainte et bienheureuse Vierge ! Vous avez conçu le corps de Jésus par l'opération du Saint-Esprit, en prononçant ces paroles : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Le prêtre le produit sur l'autel par l'opération de l'Esprit divin, proférant aussi cinq paroles. La grâce d'en parler à la gloire de Dieu et au profit des âmes doit aussi procéder de vous ; nous vous la demandons humblement, en vous saluant avec l'Ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Impositio manuum est essentialis huic sacramento.* — I. Punctum. *Per hoc sacramentum eligimur Deo in sortem Domini, unde reprehenduntur qui sine vocatione accedunt ad ordines : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. exemplis.* — II. Punctum. *Datur potestas in corpus Christi naturale, et in mysticum. Pensatur excellentia hujus potestatis : 1. Scriptura ; 2. Patribus ; 3. imperatoribus.* — III. Punctum. *Datur gratia sacramentalis.* — IV. Punctum morale. *Sæculares debent sacerdotibus : 1. honorem, 2. obedientiam, 3. zelum sanctificationis illorum.*

Le sacerdoce est un sacrement de l'Eglise

chrétienne auquel, par l'imposition des mains épiscopales, on donne pouvoir à certains fidèles sur le corps naturel de Jésus-Christ, pour le consacrer, pour l'offrir et le distribuer ; et sur le corps mystique du même Jésus, pour le sanctifier, pour le régir et gouverner. J'ai dit par l'imposition des mains épiscopales, car la meilleure et la plus saine opinion des théologiens tient pour tout assuré que cette action n'est pas une simple cérémonie et coutume accidentelle instituée de l'Eglise, mais une partie essentielle, commandée par le Fils de Dieu, et absolument nécessaire à la validité du sacrement. C'est le sentiment de saint Thomas, sur le quatrième des Sentences (*Dist. 15, q. 1, art. 1*), de saint Bonaventure, de Scot, sur le quatrième des Sentences (*Distinct. 24*), de Pierre de Soto (*lect. 5, de Sacramento ordinis*), du cardinal Hosius (*In confessione Polonica, cap. 5*), de Bellarmin (*tom. III, lib. unico de Sacramento ordinis, cap. 9*), et de plusieurs autres.

Cela se montre, premièrement, en ce que toutes les fois que l'Ecriture fait mention de ce sacrement, elle ne parle que de l'imposition des mains, comme en la première à Timothée (IV, 14) et en la seconde à Timothée (I, 6), aux Actes (XIII, 3), et du diaconat, aux Actes (VI, 5) : *Elegerunt Stephanum, Philippum, et Procorum, etc. Et orantes imposuerunt eis manus.* Or il n'est aucunement probable que l'Ecriture, traitant d'un sacrement, ait toujours fait mention d'une cérémonie purement accidentelle, sans jamais dire un seul mot de l'essentielle ou nécessaire.

En second lieu, les saints canons (*Cap. Ex multis, § Chalcedonense, 1, q. 3, etc. ; Daibertum 1, q. 7*), les papes Innocent I^{er} (*Epist. 22, ad episcopos Macedoniae*), Léon I^{er} (*Ad episcopos Africae, epist. 87*), les conciles de Nicée (*Can. 9*), de Carthage (*Can. 2, 3, 4*), le concile de Trente (*Sess. XIV, cap. 3*), les Pères de l'Eglise (*S. Ambros., lib. de dignitate Sacerdot., c. 5 ; Hieronym., in cap. LVIII Isai. ; et S. August., lib. de Gestis cum Emerito*), disent tous que les prêtres sont ordonnés et consacrés par l'imposition des mains : ce qui est si constant parmi les Grecs, qu'ils appellent le sacrement de l'ordre *χειροτονια*, imposition des mains.

En troisième lieu, la raison évidente le montre, car le sacrement est un signe extérieur et sensible, par lequel la grâce du Saint-Esprit est conférée à celui qui le reçoit dignement. Or le concile de Chalcédoine, cité par le pape Alexandre II, au chapitre sus allégué (*Ex multis*), et saint Paul (I *Timoth.*, IV, 14 ; II *Timoth.*, I, 6), disent expressément que la grâce du Saint-Esprit est conférée en ce sacrement par l'imposition des mains : *Ut resuscites gratiam Dei, quæ est in te, per impositionem manuum mearum.*

I. — 1. Ce signe extérieur est une cérémonie sacrée et mystérieuse, qui exprime trois singulières faveurs de Dieu que les ecclésiastiques reçoivent en leur consécration. La première est la saisine ou la possession

que Dieu prend de ceux qui reçoivent les ordres, le choix et l'élection qu'il en fait pour les référer et les approprier particulièrement à sa majesté divine; ce qui fait que les gens d'Eglise sont appelés le saint clergé, *κλ. ἱ. πο.σ.*, parce qu'ils sont le partage, le sort, l'héritage et l'apanage du Fils de Dieu, *In sortem Domini vocati*. Ce qui nous fait connaître l'aveuglement de ceux qui, sans vocation, sans capacité et sans être pourvus des qualités nécessaires à un si haut état, se présentent aux sacrés ordres, ou qui y poussent leurs enfants, leurs neveux ou quelqu'autre de leurs parents; c'est un des plus déplorable abus qui soient en l'Eglise de Dieu.

Saint Augustin (*Serm. 6 et 7 de Verbis Apost.*) remarque que Jésus-Christ, en l'Evangile, reprend deux personnes qui se comportent envers lui en deux manières toutes différentes et opposées; en saint Matthieu (*S. Matth. VIII, 22*) et en saint Luc (*S. Luc, IX, 60*), il dit à un certain: Suivez-moi: Seigneur, lui dit ce jeune homme, permettez-moi d'aller premièrement ensevelir mon père. Le Sauveur lui réplique: Laissez les morts ensevelir leurs morts, et allez prêcher le royaume de Dieu. Vous avez inspiration de vous faire chartreux, capucin ou bénédictin, c'est Jésus-Christ qui vous appelle à sa suite; vous dites: Mon père ne le désire pas, ma mère n'en est pas contente, ils sont déjà snr l'âge, quand je les aurai enterrés, je suivrai la vocation de Dieu, sans désobliger les hommes. Saint Augustin (*Serm. 7 de Verbis Domini*) vous réplique: *Dominus Christus, quando parat homines Evangelio, nullam excusationem vult interponi carnalis hujus temporalisque pietatis; honorandus est pater, sed obediendum est Deo; amandus est generator, sed præponendus est Creator. Ordinate in me caritatem: quid est ordinate? facite gradus, et cuicumque debetur, restituit; nolite anteriora posterioribus subdere*. Quand Notre-Seigneur nous appelle à la perfection, il ne reçoit point les excuses d'une piété charnelle et temporelle: il faut honorer votre père, mais il faut obéir à Dieu; vous devez aimer celui qui vous a engendré; mais il lui faut préférer celui qui vous a créé. L'Epouse dit que la charité doit être bien ordonnée, c'est-à-dire qu'elle doit donner à chacun le rang qui lui appartient, et ne pas postposer à un autre ce qui lui doit être préféré.

Au contraire, dans le même Evangile (*S. Matth. VIII, 19*), un scribe ayant dit au Fils de Dieu: Seigneur, je vous veux suivre en tout lieu, le Sauveur lui répond: Les renards ont leurs tanières, les oiseaux du ciel ont leurs nids pour se retirer, et je n'ai pas où reposer ma tête: *Scilicet in fide tua, dit saint Augustin, vulpes enim foveas habent in corde tuo, quia dolosus es; volucres cæli habent nidos in corde tuo, quia elatus es*. Il parle à un homme qui se met à la suite de Jésus-Christ, c'est-à-dire qui veut être d'Eglise par des motifs temporels, et il lui dit: Il y a de l'avarice ou de l'ambition en votre

fait; vous allez aux saints ordres, vous demandez cette cure ou bien quelque autre bénéfice pour être bien logé, pour avoir une retraite et un gîte au presbytère, qui est commode, comme les renards ont leurs tanières où ils se retirent, *foveas habent*, ou parce que le bénéfice est honorable, il vous élèvera, vous et votre famille: *Erit in excelso nidus tuus. Volucres cæli nidos habent*. Jésus ne repose pas son chef en votre cœur, ce n'est pas pour l'amour de lui, ni pour rendre service à son Eglise, que vous voulez être prêtre; vous n'entrez point par la porte, mais par la fenêtre: *Amen. amen, dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est, et latro, etc. Ego sum ostium, per me si quis introierit, salvabitur* (*S. Joan., X, 1*). Si vous entrez par la porte, qui est Jésus, si vous prenez les ordres par vocation divine, par cette seule intention vous vous y sauvez; mais si vous ne voulez être prêtre que pour vivre en repos et à votre aise, parce que votre père et votre mère le désirent pour décharger la maison, votre oncle vous veut résigner sa cure, votre parent vous fait espérer un bénéfice, vous n'entrez pas par la porte, mais par la fenêtre, vous serez un larron et un voleur; oui, un larron: car de ce qui vous reste du revenu de votre bénéfice après votre simple entretien, si vous en employez quoi que ce soit en d'autres usages qu'en aumônes ou en œuvres pies; si vous l'employez à élever et agrandir vos parents, à marier richement vos neveux et vos nièces, c'est un larcin; on vous peut dire comme à Héliodore: C'est la providence des pauvres et des veuves que vous dérobez: *Victualia viduarum et pupillarum* (*II Mach., III, 10*).

Et comme les biens mal acquis pour l'ordinaire ne profitent point, *Male parata male dilabuntur*, les biens de l'Eglise qui ne sont pas donnés aux pauvres, auxquels ils appartiennent, non-seulement ne profitent pas, mais aussi ils ont coutume de fondre, de ruiner et de consommer les autres biens avec lesquels ils sont incorporés; le proverbe commun dit, et il est vrai, que l'expérience est la maîtresse des fous: n'est-ce donc pas un horrible aveuglement de penser être très-sage, et se montrer plus fou que les fous mêmes? N'est-ce pas une chose bien étrange, que tant de gens qui s'estiment et qui veulent être estimés sages, n'apprennent point leur leçon en cette école des fous? Quelle expérience plus claire, plus visible, plus sensible, plus palpable et journalière que celle-ci? Je vous supplie, messieurs, repassez par votre esprit tous ceux qui ont fait entrer en leur maison des bénéfices ou d'autres biens d'Eglise, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits: vous verrez que de cinquante il y en a pour le moins quarante-six qui n'ont pas prospéré. Les uns ont été tués, je ne sais pas comment; d'autres faits prisonniers, d'autres endettés jusqu'à l'infini, d'autres morts sans enfants, ou ils n'ont laissé à leurs parents que des procès et des querelles pour toute succession. *Ben de campana se florit*

rou grane, dit-on en Languedoc; tout le monde le sait, tout le monde le voit, il le confesse, il le fait remarquer aux autres, et personne n'en fait son profit.

Retournant donc à notre propos, disons, avec saint Augustin et avec saint Bernard, que comme c'est chose très-dangereuse pour votre salut de refuser d'entrer en religion, ou dans la prêtrise, quand vous y êtes appelé de Dieu, c'est aussi grande témérité de vous y entremettre et ingérer quand vous n'y êtes pas appelé; c'est vous mettre en danger d'être rebuté de Jésus, si vous lui dites : *Sequar te*, avant qu'il vous dise : *Sequere me*; si bien que si vous ne voulez pas vous damner dans l'état ecclésiastique, en cette cure, ou en ce bénéfice que vous prétendez, avant que de vous y embarquer, vous devez beaucoup prier Dieu qu'il vous fasse connaître sa volonté; vous devez consulter un confesseur sage, pieux, savant, et désintéressé à qui vous découvriez tous les plis, et les replis de votre cœur, vos habitudes, vos inclinations, et les actions de votre vie passée; examiner de bien près quelle intention vous porte à ce dessein, considérer si vous avez l'esprit, le jugement, la science, les vertus qui y sont nécessaires : car si vous êtes porté par d'autres intentions que pour y servir Dieu et l'Eglise, si vous n'avez pas les talents qui y sont requis pour vous en acquitter dignement, Dieu ne vous y appelle pas : vous vous y perdrez, et vous y perdrez les autres.

2. *Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, nec coactus accedat*, dit saint Grégoire (*Pastor. p. I, cap. 9*) : Celui qui est riche en vertus, ne doit prendre la conduite des âmes, s'il n'y est contraint; celui qui n'est pas vertueux, ne la doit pas prendre, quand même on l'y contraindrait. Et les empereurs Léon, et Anthemius : *Tantum ab ambitu debet esse sepositus, ut quaratur cogendus, rogatus recedat, invitatus effugiat, sola illi suffragetur necessitas excusandi; profecto enim indignus est sacerdotio nisi fuerit ordinatus invitatus* (*L. Si quemquam cod. de Episcopis et clericis*) : Le prêtre doit être si éloigné de toute ambition, que lorsqu'on le demande pour le sacerdoce, on soit obligé de le contraindre; en étant prié, qu'il s'absente; étant invité, qu'il s'enfuit, et qu'il ne l'accepte que par pure nécessité; car celui-là est indigne de la prêtrise qui ne reçoit pas les ordres malgré soi.

3. Saint Antoine, qui avait vécu dès sa jeunesse comme un ange incarné dans le désert, saint Benoît, instituteur de douze ordres religieux, saint François d'Assise qui était un séraphin et une vive expression de Jésus-Christ, saint François de Paule, qui faisait des miracles comme il voulait et autant qu'il voulait, ont tant estimé le sacerdoce, qu'ils n'ont pas osé y aspirer, ils s'en sont jugés indignes : et un jeune écervelé, qui a passé sa jeunesse dans des ordures, et des débauches ahominables, qui n'a appris que deux ou trois mots de latin; qui n'a ni lettre ni esprit pour les apprendre, ni vertu, ni vocation, et qui ne cherche qu'à se mettre à son aise, ira

se présenter aux ordres; et si on les lui refuse, il se plaindra comme si on lui faisait grand tort : quelle hardiesse! quelle impudence! quelle effroyable témérité! De la plus haute dignité qui soit au monde, vous en faites un métier sordide; du plus auguste trône qui soit au monde, du trône, dis-je, qui vous élève au-dessus des rois et des empereurs, vous en faites un marchepied, pour monter au-dessus de la roue d'une fortune séculière et terrestre; de l'église et de l'autel, qui est le lieu le plus saint de la terre, vous en faites l'égoût de votre maison, puisque si vous avez un enfant stupide, ou disgracié de nature, il ne vaut rien que pour l'Eglise, dites-vous, il en faut faire un prêtre, ou un moine : savez-vous bien qu'il y a excommunication, *ipso facto*, d'y obliger vos enfants par menaces, importunités, ou par crainte révérentielle.

II. — 1. J'ai dit la plus haute dignité; car comme Moïse imposant les mains sur Josué par le commandement de Dieu, lui donna pouvoir et autorité sur tout le peuple, selon qu'il est écrit aux Nombres et au Deutéronome (*Num., XXVII, 18; Deuter., XXXIV, 9*), ainsi par l'imposition des mains, qui se fait en la consécration du prêtre, on lui donne puissance sur le corps naturel de Jésus-Christ, pour le consacrer, pour l'offrir, et le distribuer; et sur son corps mystique qui est l'Eglise, pour absoudre des péchés, administrer les sacrements, et faire les autres fonctions sacrées du caractère qui lui est imprimé : puissance qui lui est plus excellente, plus éminente, et relevée que toutes les souverainetés séculières, autant que l'esprit est plus que le corps, que le ciel est plus que la terre, et que les choses divines et éternelles sont plus que les humaines et temporelles.

Saint Paul (*Hebr., VII, 7*) voulant montrer la grandeur et l'excellence de Melchisédech, la prouve par cet argument : Il est évident et assuré par l'aveu de tout le monde, que celui qui a droit de donner sa bénédiction à un autre, est plus noble et relevé que lui : *Sine ulla contradictione, quod minus est a meliore benedicitur*. Or la Genèse nous apprend que Melchisédech donna sa bénédiction au patriarche Abraham qui avait reçu les promesses de Dieu, et qui avait été fait le chef et la souche de son peuple (*Genes., XIV*). Nous pouvons dire, par un même argument, que le prêtre en la messe donne sa bénédiction aux princes, aux rois, aux empereurs aux souverains et potentats : donc sa dignité est plus relevée que la leur.

2. Saint Chrysostome (*Homil. 3, in S. Matth.*) exhortant les prêtres à s'acquitter dignement de leur devoir sans acception de personne, et à refuser l'absolution et la communion à tous ceux qui en sont indignes, quand ce seraient des princes, ou des rois, il leur dit : Vous le devez, et vous le pouvez : vous le devez, autrement Jésus-Christ vous redemanderait compte de son sang, et vous en punirait effroyablement; vous le pouvez, car votre puissance est plus grande que celle des princes séculiers : *Sive dux militiæ sit, sive*

præfectus, sive princeps diademate coronatus, majorem illo potestatem habes; et aïlleurs (Tom. I, hom. 5, de Verbis Isaïæ, post initium): Si vis videre discrimen, quantum absit rex a sacerdote, expende modum potestatis utrique traditæ, videbis sacerdotem multo sublimius rege sedentem; quamvis enim nobis admirandus videatur thronus regius ob gemmas affixas, et aurum quo obcinetus est, tamen rerum terrenarum administrationem sortitus est tantum; sed sacerdoti thronus in cælis collocatus est, et de cælestibus negotiis pronuntiandi habet auctoritatem: Quis hæc dicit? Cælorum rex: Quæcumque ligaveritis (S. Matth., XVIII). Quid cum hoc honore conferrî possit? a terra judicandi principalem auctoritatem sumit cælum; nam judex sedet in terra, Dominus sequitur servum, et quidquid hic in inferioribus judicavit, hoc ille in supernis comprobavit; eoque Deus, ipsum regale caput, sacerdotis manibus subjecit, nos erudiens quod hic princeps est illo major (Similia habet tom. V, lib. VII, de Sacerdotio, 3, post initium columna; et homil. de non contemnenda Ecclesia). Quel honneur plus grand que celui-ci, qui est fait aux prêtres? Le ciel reçoit de la terre la principale autorité de la juger; car le prêtre qui est sur la terre s'assied au tribunal de pénitence pour juger, et le Seigneur approuve ce que fait le serviteur, et tout ce que celui-ci décide ici-bas, celui-là l'approuve là-haut: et par ce moyen Dieu a soumis aux prêtres les têtes impériales: nous apprenant par ceci que la royauté spirituelle est plus noble que la temporelle. Et saint Ambroise dit qu'il y a même différence entre la dignité sacerdotale et la royale comme entre l'or et le plomb.

3. Si le témoignage de ces saints vous est suspect, parce que ce sont des prélats ecclésiastiques, voici les princes séculiers. L'empereur Basile, en la harangue qu'il fit à ses gens, au huitième concile général: Ce n'est pas à nous laïques de nous mêler des choses ecclésiastiques, c'est aux prêtres et aux prélats, qui ont le pouvoir de nous sanctifier de nous ouvrir ou nous fermer le ciel, de nous lier ou bien de nous absoudre. Notre condition c'est d'être repus comme des ovaïles, d'être sanctifiés, conduits, gouvernés et déliés. *Quantæcumque enim religionis et sapientie laicus existat, ovis vocari non desinet, etc. Oportet nos cum timore et fide sincera hos audire, et a facie eorum vereri, cum sint ministri Domini omnipotentis (Baron., anno 869, num. 55).*

III. — Or cette puissance n'est pas une dignité seulement honoraire, stérile et infructueuse: mais aussi comme Jésus imposant les mains sur les petits enfants, leur donnait sa bénédiction (S. Matth., XIX; S. Marc, VI), et Jacob à ses petits-fils, Ephraïm et Manassé (*Gen.*, XLVIII), ainsi saint Paul nous apprend qu'en la consécration du prêtre par l'imposition des mains, on le comble d'une grâce très-abondante, pour le rendre digne de son caractère, pour lui en faire exercer les actions, pour le rendre capable de sanctifier les fidèles par sa bénédiction: *Noli ne-*

gligere gratiam quæ data est tibi per impositionem manuum presbyteri. Idoneos nos fecit.

IV. — 1. Ces trois faveurs particulières que Jésus fait aux prêtres quand on leur confère les ordres, avertissent les séculiers de trois principaux devoirs qu'ils sont obligés de leur rendre, honneur, obéissance, et zèle pour leur perfection. *Honora Deum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes (Ecclesi., VII, 33).* Voilà une bonne liaison, voilà une conséquence bien tirée, on ne saurait faire l'un sans l'autre. Saint Paul: *Qui bene præsumt presbyteri, duplici honore sunt digni:* Les prêtres qui font bien leur devoir, méritent d'être doublement honorés. Oui, car, dit le même apôtre, il nous faut rendre honneur non-seulement au roi, mais aussi à tous ceux qui sont commis de sa part: les prêtres sont les gens du roi, mais du roi des rois, ses ministres d'Etat, et les officiers de sa couronne, les gardes des sceaux, et les trésoriers de son épargne, les intendants de sa justice, les héritiers de ses ordonnances, et les organes de ses desseins.

C'est par eux, dit saint Jérôme, que nous sommes faits chrétiens, par eux que nous sommes reçus en l'Eglise; par eux nous sommes déliés de nos péchés, nous rentrons en grâce avec Dieu et nous lui offrons le redoutable sacrifice; par eux nous recevons ses bénédictions, nous jouissons du précieux corps de Jésus; par eux enfin les sacrements nous sont administrés, et le ciel empyrée nous est ouvert.

Mira loquor, sed vera tamen. Donnez-moi un homme qui ne soit pas prêtre, oui, celui que vous estimez le plus homme de bien, le plus dévot, le plus religieux et le plus saint de toute la ville, ou de toute la province: je vous déclare, après les saints Pères, que vous êtes plus obligé d'honorer un prêtre pour vicieux qu'il soit, que cet homme vertueux-là.

Premièrement, parce que vous n'êtes pas assuré que cet homme soit encore vertueux, il peut avoir perdu sa probité, et être tombé en péché depuis un jour, depuis une heure, ou depuis un moment; mais vous êtes bien assuré que le prêtre ne saurait perdre le caractère qui le rend honorable.

En second lieu, la sainteté de cet homme est une émanation de la grâce sanctifiante et accidentelle qui est en Jésus-Christ; mais le caractère de ce prêtre est une participation de la grâce substantielle et personnelle du Sauveur: car le caractère de l'Homme-Dieu, dont le nôtre est émané, c'est l'hypostase du Verbe, et la subsistance divine du Fils de Dieu même.

En troisième lieu, la vertu de cet homme est une puissance, ou une habitude, qui le dispose à produire de bonnes œuvres: mais le caractère de ce prêtre est une puissance qui le rend capable de produire le corps de Jésus, d'ouvrir le ciel, de remettre les péchés et de sanctifier les âmes.

En quatrième lieu, cet homme vertueux n'est pas plus saint, ni plus digne d'honneur

qu'un ange du ciel : et le grand saint Antoine, directeur spirituel d'un million de religieux, rencontrant un prêtre, se mettait à genoux pour recevoir sa bénédiction, et disait que s'il trouvait en chemin un ange et un prêtre de compagnie, il baiserait plutôt la main du prêtre que celle de l'ange.

Maintenant il n'est rien que les chrétiens déshonorent, méprisent et flétrissent si souvent par leurs médisances comme les prêtres. Quand on conte une fable, elle ne semble pas bien assaisonnée, si elle n'est tirée de Rabelais, si on ne se raille des prêtres et des moines : si un prêtre a fait quelque faute, on est ravi de l'entendre, et de la conter en compagnie, et d'en faire des gausseries.

Les prêtres sont vos pères spirituels : si vous vous en moquez, ne craignez-vous point d'encourir la malédiction de Dieu, comme Caïn le dénaturé ? Ils sont les oints du Seigneur, consacrés par une onction royale et divine, *regale sacerdotium*, et vous les mettez au rang de vos valets ; vous traitez votre aumônier, ou le précepteur de vos enfants comme un homme de chambre, vous l'obligez de vous servir à table, vous le faites dîner avec vos serviteurs. Saint Charles, qui était comte, archevêque, cardinal, et neveu du pape, eût plutôt demeuré botté un jour entier, que de permettre qu'un sous-diaque lui eût tiré ses bottes : *regale sacerdotium*.

2. Ils sont les vicaires de Dieu, ses lieutenants, ses ambassadeurs, et les hérauts de sa parole, et vous méprisez leur commandement. Si votre enfant qui vous désobéit souvent et notablement ne s'en confessait point, quelle confession ferait-il ? Avez-vous jamais dit en votre confession : Monsieur le curé nous recommande d'aller à la messe de paroisse, de n'y apporter point d'enfants, de n'y amener point de chiens : je m'accuse de lui avoir désobéi. Pourquoi vos enfants font-ils mal de vous désobéir ? Parce que saint Paul leur a dit : *Filii, obedite parentibus vestris* : et le même saint Paul ne vous dit-il pas, aux Hébreux, *Obedite praepositis vestris, et subjacete eis*, obéissez à l'évêque, au curé, au vicaire et au prédicateur qui vous parle de leur part ? vous voulez que Dieu les exauce, quand ils s'adressent à lui de votre part, obéissez-leur quand ils vous parlent de la part de Dieu, quand ils vous prient de ne point jurer, ou bien de prendre des arbitres, au lieu de vous ruiner par procès.

3. Enfin pour que Dieu les exauce, il importe beaucoup qu'ils lui soient agréables, qu'ils soient bien saints et bien parfaits ; faites donc tout votre possible pour contribuer à leur sanctification, *In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes illius sanctifica* (*Eccli.*, VII, 31).

Quand vous avez un enfant qui est ignorant, stupide, ou vicieux, empêchez-le d'aller aux ordres. Si un de vos parents est prêtre, gardez-vous bien de le détourner du service qu'il doit à Dieu, de l'engager aux choses du ménage, aux procès ou autres affaires temporelles. Saint Cyprien, en ses épîtres, assure que ses prédécesseurs, les dis-

ciples des apôtres, avaient défendu de prier Dieu, à la messe, pour l'âme d'un défunt qui en son testament avait nommé un prêtre pour tuteur de ses enfants : parce, dit-il, que celui-là ne mérite pas d'être recommandé à Dieu dans les prières des prêtres, qui a voulu dissiper et distraire l'esprit du prêtre, quand il devait être occupé à l'office divin ou au saint sacrifice. Que diriez-vous d'un homme qui se servirait d'un autel pour y boire et manger comme sur une table de débauche ; de celui qui se servirait d'une aube, d'une nappe, ou d'un autel à quelque usage profane ? Le prêtre est bien plus saint : car, dit saint Denys, le temple est pour l'autel, l'autel est pour le prêtre, le prêtre est pour le sacrifice, et le sacrifice pour Dieu.

Sanctificus sacerdos. C'est une témérité qui nuit à la sanctification des prêtres, si étant fille ou femme, vous leur êtes un objet de distraction, en vous approchant de l'autel quand ils disent la messe, ou demeurant au chœur quand ils y officient.

C'est une espèce de sacrilège, si vous leur donnez sujet de tentation, par des contenance affectées, par des paroles trop libres, par une familiarité trop grande, ou par une conversation trop longue avec eux ; souiller tant soit peu la pureté d'un prêtre, c'est souiller la prunelle des yeux de Jésus-Christ, qui a dit : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei*, celui qui vous touche, touche la prunelle de mes yeux.

Souvenez-vous qu'un démon se vanta comme d'un grand exploit et d'un chef-d'œuvre de son métier, de ce qu'il avait induit un ecclésiastique à donner un petit coup, en passant, sur l'épaule d'une fille dévote, au rapport de saint Grégoire (*Lib. III Dialog., cap. 7*) ; et que le prince des démons en entendit le récit avec une joie et une allégresse extraordinaire, *inhianter audiebat*. Satan est ravi, quand vous allez aux ordres sans vocation, sans récollection, et sans esprit de piété, ou y allant, comme vous dites, en faisant la vie : il sait que vous n'y aurez pas de bénédiction ; il est ravi quand vous les recevez en mauvais état ; il sait que vous vous privez de la grâce du sacrement, et d'une infinité de grâces et de secours que vous eussiez reçus, le reste de vos jours, pour exercer saintement et dignement votre ministère.

Il est ravi quand il voit des prêtres indévots ou immodestes, parce qu'il sait que c'est un grand déshonneur et déplaisir extrême à Jésus-Christ, quand ceux qui sont ses confidants, à qui il a confié sa parole, son Evangile et son précieux sang, son corps adorable, ses mérites et ses satisfactions ; quand ceux qui devraient l'aimer très-ardemment, et porter tout le monde à l'aimer, le déshonorent eux-mêmes, qu'ils l'offensent, le trahissent et foulent aux pieds tout ce qu'il y a de plus saint : ils démentent par leurs actions ses maximes et sa doctrine. Il sait que le mauvais exemple d'un prêtre ruine plus la piété des fidèles, que cinquante prédicateurs n'en sauraient édifier. Il sait que !2

chute des prêtres est comme celle des anges, quasi toujours irréparable, sans ressource, et hors de remède. Il sait qu'il aura sujet de se moquer de vous, et de vous reprocher qu'ayant sanctifié les autres vous vous êtes souillé vous-même; qu'ayant ouvert le ciel aux fidèles, vous n'y êtes pas entré; qu'ayant remis les péchés aux pénitents, vous êtes demeuré impénitent et obstiné en vos crimes et qu'ayant eu en vos mains les trésors de Jésus, vous avez négligé de vous en prévaloir. Il en est ravi, dis-je, parce qu'il sait que si vous êtes damné, il aura le loisir et la liberté tout entière, pendant toute une éternité, de faire son jouet d'une personne sacrée. Votre caractère pourra bien être profané, mais non pas jamais effacé dans les enfers. Comme au contraire, c'est un surcroît de joie, et de gloire accidentelle aux saints, quand les prêtres vivent conformément à la sainteté de leur profession : *Sacerdotes ejus induam salutari, et sancti ejus exultatione exultabunt (Psal. CXXXI)*.

Prions Dieu qu'il accomplisse cette prophétie : toute l'Eglise est pénitente, en jeûnes et en prières, quand on veut faire des prêtres aux Quatre-Temps; prions Dieu souvent et affectueusement, qu'il en envoie de bons à son Eglise, car il n'est rien de si important au monde; prions Dieu, dis-je, qu'ils remplissent leur ministère, qu'ils soient revêtus de l'esprit de Jésus, qu'ils le communiquent au peuple par leurs fonctions, par leurs instructions, par leurs prières et par leurs bons exemples, afin que les saints s'en réjouissent, qu'ils en remercient Jésus-Christ, qu'ils le louent, qu'ils le bénissent et qu'ils le glorifient à jamais. *Amen*.

SERMON LXXV.

Du sacrement de mariage.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.
(Hebr., XI.)

Le mystère de l'Incarnation est une alliance si avantageuse et si agréable à la sainte humanité de Jésus, qu'il en a voulu laisser, non-seulement dans les églises; mais aussi dans les maisons particulières, une vive représentation et une image continue : c'est l'alliance légitime de l'homme avec la femme, que saint Paul appelle un grand sacrement en Jésus et en son Eglise. J'ai donc trois points à vous traiter sur ce sujet. En premier lieu, combien ce sacrement est grand; secondement, les devoirs à quoi il vous oblige; troisièmement, l'honneur que vous lui devez. Jésus voulut bien autrefois honorer de sa présence royale et divine les noces de Cana en Galilée; mais ce fut à votre considération, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous y étiez appelée comme parente des mariés, et ensuite votre Fils y fut convié; s'il les rendit célèbres par un miracle signalé, ce ne fut qu'à votre prière : *Dixit Mater Jesu ad eum: Vinum non habent*: Vous employâtes votre crédit en faveur de ces bonnes gens, sans en être supplié; à plus

forte raison vous l'emploierez encore plus volontiers pour ceux qui vous invoquent, qui vous honorent, qui vous bénissent et qui vous saluent en disant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Matrimonium est magnum sacramentum, 1. in causa efficiente; 2. in materia; 3. in essentia seu significatione; 4. in effectis, unde adulterium est magnum peccatum.* — II. Punctum. *Mutua debita viri et uxoris ad instar Christi et Ecclesie.* — III. Punctum. *Est honorandum, 1. in intentione; 2. in contractu; 3. in sponsalitiis; 4. in celebratione nuptiarum; 5. in effectis.*

I. — 1. Si nous pesons les choses saintes, non pas à la balance profane de l'opinion des hommes, mais au poids du sanctuaire et au jugement de la vérité de Dieu, nous avouons qu'après la très-auguste et très-adorable eucharistie, l'alliance légitime de l'homme et de la femme est un des plus saints, des plus sacrés, des plus grands et des plus mystérieux sacrements de l'Eglise catholique : *Sacramentum hoc magnum est in Christo, dico et in Ecclesia*. Très-grand sacrement quant à sa cause, très-grand quant à sa matière, très-grand quant à son essence, et très-grand quant à ses effets. Saint Augustin a dit, avec beaucoup de jugement, que comme en la primitive Eglise le Saint-Esprit descendait visiblement sur ceux qui étaient confirmés (*Act.*, XIX, 6), pour montrer qu'il descend toujours invisiblement sur ceux qui reçoivent la confirmation : ainsi Jésus se trouva visiblement aux noces de Cana, pour faire savoir qu'il se trouve toujours invisiblement aux noces des fidèles. C'est lui qui vous donne votre femme : oui, lui-même vous la donne; pensez, après cela, si elle vous doit être chère : *Mulier quam dediti mihi*. C'est lui qui vous donne votre mari, c'est lui qui est le paranymphe de votre hyménée et le médiateur de votre alliance, c'est lui qui vous joint et qui vous associe ensemble, c'est lui qui dit : *Ego vos conjungo*. Cela n'est pas une conception en l'air, c'est une vérité assurée, c'est un article de foi, puisque l'Ecriture l'enseigne, en disant : *Quod Deus conjunxit, homo non separet*.

2. La matière de ce sacrement n'est pas un peu d'eau, un peu d'huile, un peu de baume, ou de quelqu'autre créature morte et inanimée; ce sont vos corps, formés sur l'idée de la sainte humanité, selon le sentiment de Tertullien (*Lib. de Resurr.*), et des autres Pères : *Quidquid limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus*, dit Tertullien. Vos corps, sanctifiés par le baptême, oints et consacrés en la confirmation; vos corps, membres de Jésus-Christ, temples du Saint-Esprit, organes et instruments de l'âme, qui est l'image de Dieu, sont employés à faire ce grand sacrement.

3. Les autres sacrements ne signifient qu'une grâce accidentelle, une sainteté finie et créée, qui fait la sanctification particu-

lière de ceux qui les reçoivent. Le baptême signifie que l'âme de l'enfant est lavée du péché originel ; l'extrême-onction signifie que l'âme du malade est fortifiée contre les tentations, et ainsi des autres ; mais le mariage signifie une grâce substantielle, une sainteté incréée, la grâce de l'union hypostatique, la sanctification de tout le corps de Jésus-Christ, l'alliance du Verbe divin avec l'humanité et avec l'Eglise catholique : *Deus, qui tam excellenti mysterio conjugalem copulam consecrasti, ut Christi et Ecclesie sacramentum præsignares in fœdere nuptiarum*. Ainsi ce sacrement confère de très-grandes grâces et en grand nombre, quand il est reçu dignement, avec les dispositions et les sentiments de piété qu'il mérite.

4. Les anciens Israélites avaient la liberté de répudier leurs femmes, quand elles ne leur plaisaient pas ; la loi de Moïse le leur permettait : ils avaient la polygamie, le sacrifice et l'eau de jalousie pour éprouver la fidélité de leurs femmes. Toutes ces institutions n'ayant été tolérées que par condescendance à l'infirmité de ce peuple grossier, Jésus-Christ les a abrogées ; et ainsi il a rendu le mariage beaucoup plus onéreux qu'il n'était ; il en a appesanti le joug et augmenté les charges. Si bien que puisque sa loi est une loi de grâce et de douceur, puisqu'il dit que son joug est suave et sa charge légère, il doit récompenser et soulager les chrétiens mariés par des grâces très-abondantes qu'il leur donne en ce sacrement. Oui, en vertu de ce sacrement Dieu vous donne, le reste de vos jours, en diverses occasions, de très-grandes et puissantes grâces, si vous ne vous y opposez, pour résister aux tentations, pour bien conduire votre famille, pour élever vos enfants en la crainte de Dieu, pour endurer patiemment les imperfections les uns des autres et supporter les autres charges et incommodités du mariage ; et vous vous privez de toutes ces grâces, quand vous vous épousez en mauvais état, en état de péché mortel, ayant le cœur tout rempli d'intentions et d'affections brutales. Et si vous me demandez, si vous étant marié ainsi en mauvais état, vous ne pourrez pas recouvrer ces grâces, je vous réponds que je n'en sais rien ; que l'Écriture et les théologiens n'en disent rien d'assuré ; il est incertain de tous les sacrements, excepté du baptême : *Utrum conferant gratiam, sublato obice, et remota fictione*. Ce sacrement donc étant un hiéroglyphe, un symbole et une représentation du mariage de Jésus, il le doit imiter et exprimer parfaitement, le plus qu'il est possible.

En suite de cette alliance de Jésus avec son Eglise, il y a entre eux tradition et communication mutuelle de corps, d'esprit et de fortune. *Qui habet sponsam, sponsus est*, disait saint Jean-Baptiste. Jésus est l'époux de l'Eglise, et en cette qualité il lui donne son corps précieux, et prend les nôtres ; il les joint au sien, et il en fait ses membres. Les calvinistes ont plus de raison qu'on ne pense : ils disent que le corps de Jésus n'est pas en l'eucharistie, ils disent vrai, ils ne se trompent

pas ; il n'est pas en leur eucharistie, il n'est pas en la cène de leur prêché, Jésus-Christ n'a garde de donner son corps à leur Eglise prétendue, de livrer sa chair précieuse à un autre qu'à son épouse ; c'est la seule Eglise romaine, c'est cette vraie et légitime épouse, c'est cette unique et bien-aimée qui jouit de ce privilège, infailliblement, inamissiblement singulièrement, uniquement et privativement à toute autre, à perpétuité, et jusqu'à la consommation des siècles. Et de là vient que le mariage des chrétiens est indissoluble.

Et de là vient que l'adultère, parmi les chrétiens, est un crime si énorme. Je vous pourrais remontrer, sur cela, que Dieu a ce péché en si grande horreur, que c'est pour lui qu'il s'est repenti d'avoir fait l'homme, pour lui qu'il a défait son ouvrage, armé tous les éléments, employé le fer et le feu pour le punir et le persécuter ; pour lui, il a ouvert les cataractes du ciel, ouvert les fontaines de l'abîme, et formé un déluge universel pour noyer tout ce qui avait vie ; pour lui, il a consumé par le feu Sodome, Gomorrhe et les autres villes ; pour lui enfin, il a fait passer par le fil de l'épée vingt-quatre mille hommes de son peuple, qui avaient péché avec les Moabites (*Num. XXV*).

Cependant le péché d'adultère est incomparablement plus noir et plus criminel maintenant qu'il n'était alors ; parce que vous souillez votre corps, qui est une chose toute sainte, ayant été la matière du sacrement de mariage. Vous voyez que l'Eglise conserve avec grand respect et grand soin l'eau du baptême, et que les magiciens et les autres suppôts du diable tâchent d'en avoir, s'ils peuvent, pour s'en servir en leurs maléfices : c'est que Satan, ennemi juré de Dieu, par entreprise contre lui fait tout ce qu'il peut pour profaner les choses les plus saintes, qui ont été consacrées au service et culte divin. Et pourquoi est-ce que cette eau est sainte, digne de respect, et doit être traitée avec honneur et révérence ? Parce qu'elle est la matière d'un sacrement. Elle a été consacrée par la bénédiction de l'Eglise, par l'invocation du saint nom de Dieu et par l'infusion du saint chrême : et votre corps, n'est-il pas la matière d'un sacrement que saint Paul appelle grand ? N'a-t-il pas été sanctifié par le baptême, par le saint chrême de la confirmation, par l'attouchement sacré du corps immaculé de Jésus-Christ, et par la bénédiction nuptiale quand vous vous êtes mariés ? Et vous le souillez par des adultères, vous le prostituez, comme une chose profane, à des actions noires, honteuses, infâmes et abominables ? Quelle infidélité, quelle perfidie de fausser la foi que vous avez promise à votre partie, si solennellement, en la présence de Dieu, à la vue des anges et à la face de l'Eglise ?

Les empereurs Constantin, Constant et Constance, enfants du grand Constantin, publièrent un édit contre les adultères, les condamnant aux mêmes peines que les parricides : à être cousus dans un sac et jetés dans la

rivière ou brûlés, parce, disent-ils, qu'ils sont *Sacrilegi nuptiarum* (Baron., anno 339). Et je vous pourrais remonter que vous engendrez des créatures qui étant enfants d'iniquité, sont souvent privées de la bénédiction de Dieu; et qui, retenant dans le cours de leur vie l'impureté de leur conception, deviennent des enfants de perdition; et ils vous maudiront, dans l'enfer, en toute l'étendue des siècles. Je vous pourrais remonter que, privant les enfants légitimes de la portion de la succession qui vient à cet adultérin, vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais: vous vous engagez dans un labyrinthe d'où vous ne pourrez jamais sortir; vous vous mettez en danger d'être surprise de votre mari ou du mari de la femme que vous déshonorez, d'être tué en flagrant délit, en état de damnation, de faire naufrage en même temps de votre âme, de votre corps, de votre honneur, de vos biens et de votre salut; car saint Paul déclare que les adultères ne posséderont jamais le royaume de Dieu (I Cor., VI; Galat., V).

J'aime mieux vous dire, ce qui fait plus à mon propos, que le lien du mariage est un nœud si serré et si gordien, qu'aucune créature ne le peut délier: non l'Eglise même, qui a une puissance souveraine, qui peut rompre les chaînes des plus étroites obligations, des vœux, des serments et des crimes les plus énormes, qui ouvre le ciel et qui ferme l'enfer, qui commande aux démons et qui produit la grâce de Dieu, ne saurait dissoudre un mariage consommé pour quelque raison que ce soit, quand ce serait pour convertir tous les infidèles à la foi; car si on dit quelquefois qu'un mariage a été rompu et défait, comme celui de Henri le Grand, ce n'est pas que l'Eglise ait rompu un mariage valide, mais c'est qu'elle l'a déclaré nul, faute de consentement volontaire ou d'autres conditions essentielles au mariage. Si on trompe l'Eglise par de fausses preuves, le mariage subsiste devant Dieu, et il y va de la damnation. Ce nœud donc, qui est si étroit, si serré et si indissoluble, vous le rompez, autant que vous pouvez, en commettant un adultère.

Voyez, de grâce, votre témérité: si dès le lendemain de vos noces vous deveniez hydrogique, paralytique ou impotent de tous vos membres pour le reste de vos jours, votre femme ne vous peut pas quitter pour cela; elle est obligée de vous assister, vous consoler et vous aimer; quand vous auriez blasphémé, volé ou assassiné un million de fois; quand vous auriez été sorcier, hérétique, idolâtre ou athée, si vous vous reconnaissez et repentez, votre partie est obligée de vous reprendre et recevoir, vous rendre ses devoirs et vous traiter comme auparavant. Mais si vous tombez une seule fois en adultère, quelque repentance, résipiscence, correction ou amendement que vous ayez, votre partie, c'est-à-dire votre mari ou votre femme, peut faire divorce avec vous: elle ne peut pas se remarier à un autre, à la vérité, mais elle n'est jamais plus obligée de vous rendre ses devoirs; elle se peut séparer de votre lit, de

vostra table et de votre conversation: Jésus-Christ lui permet cela (S. Matth., XIX, 9). parce que vous avez rompu la foi promise, et que vous avez violé un lieu qui représente l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise. C'est comme qui dirait que Jésus-Christ a fait divorce avec l'Eglise, qui est son épouse, ou que son épouse l'a quitté, ce qui n'est pas et ce qui ne sera jamais. Vous êtes un faussaire; car Jésus-Christ dit à l'Eglise: Tu ne seras point appelée la délaissée (Isai., LXII, 4); il lui dit: Je t'épouserai en la foi pour jamais (Ose., II, 20); il lui dit, en saint Matthieu (S. Matth., XXVIII): Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Et, par votre adultère, vous délaissiez et vous abandonnez votre partie, quelques mois et quelques années après ses noces, autant qu'il est en vous.

II. — Le jurisconsulte dit, et il est vrai, qu'une femme doit entrer en partage, ou pour mieux dire, en société avec son mari, non-seulement des choses humaines, mais encore des choses divines: *Socia rei humanae et divinae (lege Adversus, cod. de Crimine expilatae hereditatis)*. Et Jésus ne se contente pas de donner à l'Eglise son corps humain, il lui donne son Esprit divin: *Accipite Spiritum Sanctum*. Et vous savez que le Saint-Esprit est amour et charité par la propriété de sa personne et par la condition de son émanation. Saint Paul a donc sujet de vous dire: *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et tradidit seipsum pro ea, ut illam sanctificaret (Ephes., V, 25)*; et un peu plus bas il dit que la femme doit aimer et honorer son mari, comme l'Eglise honore Jésus-Christ. Le prêtre qui vous marie prie Dieu de vous donner cet amour, quand il bénit l'anneau qu'on vous donne; cet anneau se met au quatrième doigt, qui répond au cœur: il est d'or, ou d'argent, les plus purs de tous les métaux; et il est de figure ronde, symbole de l'éternité. Tout cela exprime que votre amour doit être cordial, pur et persévérant. Et quand ces qualités lui manquent, voilà un bel amour que vous vous portez l'un à l'autre: amour de simagré, de semblant et de mine, et puis c'est tout; car vous lui donnez votre corps, et votre esprit en est aliéné; c'est faire comme cet ancien tyran qui joignait un corps mort à un corps vivant:

Corpora quin etiam jungebat mortua vivis.

Quand vous n'avez point de bonne volonté ni d'affection pour votre partie, quand vous formez des desseins qui seront à son désavantage, quand vous avez des tendresses, ou des inclinations pour quelque autre, vous donnez à votre partie un corps mort, votre corps privé de son âme: car l'âme est plus où elle aime que non pas où elle anime.

Vous n'aimez votre femme que d'un amour sensuel et mondain, pour épouser ses passions, pour venger ses querelles, pour descendre à ses humeurs vicieuses; vous faites comme Adam, vous mangez le fruit défendu, pour complaire à une volage; vous méconnaissiez votre père et votre mère, quo

sais-je, moi? peut-être que vous les traitez mal, que vous les séparez de votre table ou de votre maison pour contenter une querelleuse; que vous lui permettez la paille, la gorge découverte ou la vanité du monde: et vous voulez qu'elle soit fidèle, humble, chaste et soumise. C'est, dit saint Chrysostome, comme si vous jetez dans la rivière une amorce bien friande, sans vouloir qu'elle fût prise par les poissons.

Vous l'aimez d'un amour d'intérêt, volage et inconstant; vous l'aimez, quand elle est jeune, en santé, et quand elle vous rend du service; mais si elle devient ridée, vieille, valétudinaire ou incommodée, vous la laissez là comme une étrangère. C'est l'aimer comme les païens aiment leurs femmes: et il la faut aimer, comme Jésus aime l'Eglise, d'un amour sincère et cordial, lui parler à cœur ouvert, lui communiquer vos desseins, l'associer à vos entreprises, comme Jésus a révélé à son Eglise tout ce qu'il a reçu de son Père, et l'a associée à toutes ses opérations, même à la production de sa grâce; aimer et honorer votre mari, comme l'Eglise aime et honore Jésus-Christ; aimer et honorer votre belle-mère, vos beaux-frères et vos belles-sœurs, les parents et amis de votre mari, comme l'Eglise aime et honore la Vierge, mère de son époux, saint Jean et saint Jacques, ses parents, et les autres saints ses amis: *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui*. Vous entr'aimez d'un amour pur, vous entr'aidez à vous sauver en vous communiquant les bonnes pensées que Dieu vous donne l'un à l'autre, les dévotions que vous pratiquez; vous reprenant charitablement des fautes qui vous peuvent damner, et recevant de bonne part les avertissements que vous vous donnez l'un à l'autre.

Saint Paul veut que vous soyez si saint, et que vous donniez si bon exemple à votre femme, que vous la convertissiez, quand même elle serait infidèle; et vous semblablement que vous rendiez saint votre mari, quand même il serait païen et idolâtre: *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem*. Cela ne se fera jamais en l'étourdissant de vos plaintes, de vos reproches ou invectives, ni de vos autres écrieries; mais comme sainte Monique convertit son mari Patrice, endurant patiemment ses injures, supportant ses imperfections, ne lui répondant jamais quand il était en colère, lui parlant de Dieu plus par ses bons exemples que par ses remontrances, *Loquebatur de te, moribus suis*; lui témoignant jusqu'à la fin un amour sincère, ferme, fidèle, constant, invincible et persévérant.

Jésus-Christ disait aux persécuteurs de son Eglise: Pourquoi me persécutez-vous? Et quand saint Pierre sortait de Rome, où il devait être crucifié, Jésus-Christ disait: Je vais à Rome pour y être derechef crucifié. Et il dira, au jugement: J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai été tout nu, tant il prend de part aux afflictions de son Eglise. L'Eglise réciproquement prend très-grande part aux souffrances de son Jésus: elle s'attriste, elle s'afflige,

elle se mortifie, quand elle le considère en sa mort et en sa passion, *Communicantes Christi passionibus*. Elle se donne à lui, afin qu'il accomplisse par elle le désir ardent et insatiable qu'il a eu de servir, de louer, d'honorer et de glorifier Dieu son Père, sur la terre jusqu'à la consommation des siècles, *Adimpleo que desunt passionum Christi*, dit-elle (Co'l. 1, 24). Ainsitout doit être commun entre vous: les biens et les maux, la joie et la tristesse, le plaisir et le déplaisir; quand l'un se porte mal, l'autre en doit être malade de fâcherie. Cependant quelle honte est-ce de voir que vous aimez mieux perdre votre bien dans un cabaret avec des débauchés, parmi le tintamarre des jureurs et des renieurs, que de le manger doucement et paisiblement avec votre femme; que vous donnez tout votre bien, par votre testament, à des cousins qui ne vous ont jamais rendu service que par flatterie, et que vous ne léguiez rien à votre femme, qui vous a servi si cordialement et si assidûment toute votre vie; que vous soyez si pitoyable et si bon aux étrangers, et que vous soyez toujours si revêche et si barbare vers votre femme, qui vous a été donnée comme une chose sanctifiée par les sacrements de l'Eglise? Est-ce honorer un si grand sacrement que saint Paul dit être si digne de toute sorte de respect?

III. — 1. *Honorable connubium in omnibus* (Hebr. XIII, 4). Ce n'est pas à dire: entre tous, comme traduisent les hérétiques; autrement le mariage d'un frère avec sa sœur serait honorable. Il n'y a pas au grec: *μεταξύ πάντων*, comme en S. Matthieu (Chap. XVIII): *Corripe illum inter te ipsum solum*, *μεταξύ σου και αδελφόν μου*, mais *ἐν παντι*, *in omnibus rebus*, en tout ce qui le regarde. C'est-à-dire, en toutes ses parties, circonstances et appartenances; honorez-le en l'intention que vous prenez de vous marier; car si elle est mauvaise et vicieuse, toute la suite en sera gâtée et corrompue. Voulez vous savoir pourquoi Dieu n'est pas dans votre mariage? c'est que vous ne vous êtes pas marié pour l'amour de lui; vous vous êtes marié par amourettes, pour votre plaisir sensuel, par ambition, pour avoir cet homme qui est en crédit, ou par avarice, pour avoir un grand parti. Si deux personnes sont assemblées en mon nom, disait Notre-Seigneur, je serai au milieu d'elles: il n'est pas au milieu de vous, parce que vous ne vous êtes pas assemblés en son nom: *Hæc esse debet piorum conjugum intentio, ut generatione generatio præparetur*, dit saint Augustin (Lib. IV, in Julian., cap. 1). Il faut se marier pour donner des enfants à Jésus et à son Eglise, pour avoir une postérité qui loue et serve Dieu en votre place, quand vous ne pourrez plus le servir sur terre après votre mort; ou pour remède à la concupiscence, afin que cette importune étant apaisée, l'esprit soit plus libre pour s'élever à Dieu, pour le servir, l'aimer et l'honorer.

Honorez le mariage en l'élection et au choix que vous faites d'un parti; il faut beaucoup prier Dieu pour cela, lui demander in-

stamment qu'il vous donne un parti convenable, avec lequel vous puissiez faire votre salut : c'est à Dieu seul de le connaître et de vous le donner. *Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor prudens, ἀρμόζεται ἡ γυνὴ ἀνδρὶ.* Saint Ambroise traduit *aptatur, præparatur*. Dieu seul vous peut former un parti qui s'accorde bien avec vous, avec qui vous puissiez faire un bon ménage. Pour obtenir cette grâce, il faut vivre saintement et faire beaucoup de bonnes œuvres avant votre mariage. *Mulier bona, pars bona dabitur viro pro benefactis*. A cela sert beaucoup le respect et l'obéissance à votre père et à votre mère. Comme le Verbe divin ne s'est allié à notre humanité et à l'Église que par l'envoi et la mission de son Père, et par le consentement de la Vierge, ainsi vous ne vous devez marier que par le consentement et la conduite de votre père et de votre mère; vous y aurez plus de bénédiction; et en cas que vous rencontriez mal, ce vous sera une consolation de ne l'avoir pas fait de votre tête. Vous direz, comme Sara : *Consensu accipere virum cum timore tuo*. Mais aussi il ne faut pas que vos père et mère se rendent trop sévères et rigides à vous donner un parti contre votre volonté; car il arrive ordinairement de très-grands malheurs, des alliances qui ne sont pas entièrement volontaires : l'amour est une chose qui ne dépend pas d'ordinaire du choix d'autrui : *Nullus amat alieno arbitrio*.

2. Honorez le mariage dans le contrat et le traité du mariage; qu'il n'y ait point de tromperie, de fraude ni de supercherie. Si vous achetez un cheval, vous n'êtes pas bien aise qu'on vous trompe, et vous le pouvez revendre et vous en défaire en y perdant quelque chose. Pourquoi tromperez-vous dans un contrat de telle importance que le mariage, où il n'y a point de relief, et qui est pour toute la vie? Cela est cause des aversions, des plaintes et des reproches qu'on se fait l'un à l'autre. Ce n'est pas là, dit-on, ce que vous m'aviez promis; vous ne m'aviez pas dit que vous étiez endetté ou incommodé. Ce qui est cause quelquefois de divisions épouvantables.

3. Honorez-le ès fiançailles, qui signifient les promesses que Dieu faisait, par ses prophètes, du mystère de l'Incarnation; ne le profanez pas par des libertinages et des privautés illicites. On commet souvent en ce sujet de grands et d'horribles abus : la fiancée permet des privautés sensuelles, des folâtreries impures à son fiancé, et se flattant sur ce qu'il doit être son mari, elle n'en dit rien au prêtre quand elle se confesse pour se marier; elle va communier indignement, ne s'étant pas bien confessée; elle reçoit le sacrement de mariage en ce mauvais état : et comment peuvent-ils avoir la bénédiction de Dieu en un mariage qu'ils ont commencé par trois sacrilèges?

4. Honorez-le dans la solennité des noces; car de quoi y servent ces grands festins, ces danses et ces autres pompes mondaines? Ce

sont des frais inutiles, qui, par la réjouissance d'un jour, vous incommodent souvent pour toute votre vie; ce sont quelquefois des tisons et des allumettes de divisions. Il a prié plus de ses parents que moi des miens. Un parent ou voisin se plaint : Pourquoi a-t-on plutôt convié ou caressé un tel que moi? Ce fut au festin nuptial que la pomme de discorde fut jetée par une mégère. Cela est cause quelquefois que le premier jour de votre mariage est le dernier de votre affection; ce qui est un principe de vie est une occasion de mort à quelques-uns, par les duels ou les autres querelles qui s'allument en telles fêtes. Ceux-là firent sagement et en vrais chrétiens, qui se marièrent un beau matin et qui donnèrent en aumônes, pour marier de pauvres filles, l'argent qu'ils eussent dépensé à ces festins et autres vanités mondaines. Et puis l'embarras et le souci de ces festins vous occupent l'esprit le jour de vos noces : et c'est néanmoins en ce jour qu'il faudrait être plus recueilli.

Pour recevoir un si grand sacrement avec grande disposition, et en recueillir les fruits, il faut entendre la messe avec grande attention, adorer le mystère de l'Incarnation, demander à Dieu la grâce attachée à ce sacrement; réclamer les saints qui ont été mariés, comme saint Joseph, saint Joachim, Zacharie, sainte Anne, sainte Elisabeth, sainte Monique, et principalement la très-sainte Vierge; invoquer les anges bienheureux, qui sont souvent employés à concerter les mariages, comme saint Gabriel, celui du Fils de Dieu, saint Raphaël celui de Tobie, un autre celui d'Isaac; bannir et éloigner, comme des pestes exécrables, ces femmes insolentes ou effrontées, et ces jeunes gens qui, en la chambre de l'épousée, disent des paroles si infâmes, qu'elles feraient rougir l'impudence même. Vous feriez bien mieux, et vous attireriez la bénédiction de Dieu sur vous, si vous suiviez le conseil que l'ange Raphaël donna au jeune Tobie (*Tob.*, VI, 18) et à sa femme, en leur conseillant de passer les trois premiers jours non pas en délices, mais en prières; et il les avertit même que le démon Asmodée avait pouvoir de faire du mal à ceux qui se servent du mariage brutalement et avec des passions effrénées, *Sicut equus et mulus, quibus non est intellectus*.

5. Honorez-le en son effet, qui est une parfaite société et communication de cœur, d'esprit, de biens, de fortune et de tout : *Supportantes invicem*. Votre mari est le plus digne, vous devez supporter ses imperfections, par humilité et par soumission; votre femme est la plus infirme, vous devez supporter ses faiblesses par charité et par discrétion. Jésus-Christ disait en l'Évangile : *Relinquet homo patrem et matrem* : L'homme quittera son père et sa mère, et se joindra à sa femme. Votre femme a fait ce que vous deviez faire, dit S. Chrysostome : elle a quitté son père et sa mère pour se venir jeter entre vos bras, espérant vivre en paix le reste de ses jours et faire son salut en votre compagnie; et au lieu de lui servir

de père et de mère, comme vous devriez faire, vous lui êtes un tyran, un bourreau, un tigre et un lion : pensez comme vous êtes abominable devant Dieu, à qui la cruauté déplaît infiniment. Il recommande avec tant d'instance que l'on soit débonnaire et pitoyable envers les étrangers que l'on n'a jamais vus ; ainsi quel effroyable châtement devez-vous attendre, d'être si cruel à votre pauvre femme, que Dieu vous a donnée, que l'Eglise vous a recommandée et que vous avez promis de traiter avec toute sorte de charité et de mansuétude chrétienne ?

Saint Augustin ne voulait point se mêler de faire des mariages, parce, disait-il, qu'on recevait tous les jours des reproches de ceux qui sont mal mariés ; c'est Dieu qui vous a marié, nous l'avons dit au commencement, vous êtes cause que Satan se moque de lui, qu'il lui fait des reproches et des insultes : Vous êtes un beau faiseur de mariage ! voilà une belle alliance que vous avez faite, vous avez associé un impie avec une femme dévote, un ivrogne avec une sobre, un tigre avec une colombe ! Satan insulte ainsi contre Dieu, et il se réjouit extraordinairement de vous voir en désunion, c'est lui qui sème la zizanie, quand elle croît dans une famille ; c'est son mets le plus délicieux, il mange à souhait ce pain quotidien en votre maison, qui est tout en désordre par vos débauches et vos dissensions.

Quand les généraux ou commandants d'un corps d'armée ne s'entendent pas bien ensemble, les ennemis ont grande prise sur elle, les soldats se débandent, et elle se ruine d'elle-même : quand vous n'êtes pas bien d'accord avec votre femme pour vivre ensemble dans la crainte de Dieu, votre maison se ruine petit à petit, vos affaires se découvrent, vos enfants se licencient, vos serviteurs ne font plus leur devoir, vos voisins se moquent de vous, vos ennemis s'en réjouissent, vos parents et vos amis s'en attristent, et tout le voisinage en est scandalisé.

Le mariage s'appelle *conjugium*, quasi *commune jugum* ; quand deux animaux qui portent un même joug ne sont pas bien d'accord, qu'ils résistent ou qu'ils regimbeht, et que l'un tire d'un côté lorsque l'autre tire de l'autre, il est bien plus pesant à tous deux ; quand vous êtes en division avec votre femme, que l'un veut chaud et l'autre froid ; que l'un veut aigre et l'autre doux ; que l'un négocie d'une façon, et que l'autre le fait d'une autre, les charges du mariage vous sont très-onéreuses et insupportables ; votre maison est un enfer, c'est un lieu de coulpes et de peine ; ce ne sont que blasphèmes, que juréments, que haines, qu'injures et malédictions ; ce ne sont qu'imprécations, qu'envies, que jalousies, que chagrins, qu'amertumes et que désespoir : au lieu que quand vous vivez en paix, et que vous vous entraidez à servir Dieu, et à garder ses saints commandements, vous lui êtes agréables ; car il y a trois choses qui plaisent extrêmement à son esprit, *amor proximorum, concordia fratrum, vir et uxor*

bene sibi consentientes (*Eccli.*, XXV, 2), un mari et une femme qui sont de bonne intelligence.

En quelque extrémité que vous vous trouviez, Jésus, qui est au milieu de vous, vous assistera par une providence toute particulière, comme il fit aux noces de Cana en Galilée ; vos anges gardiens, ceux de vos enfants, et de vos domestiques sont des anges de paix : voyant la paix parmi vous, ils se réjouissent, et vous favorisent ; vos affaires temporelles en réussissent mieux ; vos enfants apprennent la vertu de vous, et la consignent à leur postérité ; vos gens vous servent plus fidèlement, vos voisins en sont bien édifiés, vos ennemis sont contraints de de vous en louer, vos parents et vos amis en sont ravis : c'est une douce harmonie qui charme et qui édifie toute la ville, *ὁρμίζεται ἡ γυνὴ τὸν ἄνδρα*. Vous portez plus joyeusement les charges du mariage, vous vous soulagez dans les disgrâces qui arrivent.

En la création de la femme Dieu disait : *Faciamus ei adiutorium simile sibi* ; si vous oppressez votre femme, comme si elle était votre esclave, elle vous embarrassera au lieu de vous assister : mais si vous la traitez comme votre compagne, si vous convenez ensemble à bien conduire votre famille, ce vous sera une puissante aide, votre maison ressemblera à un paradis terrestre, elle sera l'image, l'avant-goût et le prélude du paradis céleste, où vous entrerez quelque jour. *Amen*.

SERMON LXXVI.

Des trois naissances du Fils de Dieu pour le jour de Noël.

Evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator.

Je vous apprends une agréable nouvelle, qui est qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur (*S. Luc*, II).

Entre les cérémonies que l'Eglise pratique durant le cours de l'année, l'une des plus mystérieuses est l'institution des trois messes qu'elle fait célébrer en ce jour, par toutes les églises du monde : je ne me puis pas néanmoins persuader qu'elle ait aujourd'hui d'autre objet de ses pensées et de ses dévotions que la naissance de son bien-aimé ; mais comme le Fils de Dieu a trois naissances, l'éternelle, la temporelle et la sacramentelle, l'Eglise a permis à tous les prêtres d'affirmer trois fois le saint sacrifice : à minuit, au point du jour, et à neuf heures, en l'honneur de ces trois naissances : il est né du Père avant tous les siècles au sein adorable de sa divine essence, c'est la nativité éternelle ; il est né du sein de la Vierge dans l'étable de Bethléhem en la plénitude des temps, c'est la naissance temporelle ; il est produit par le prêtre sous les espèces de l'eucharistie, c'est la naissance sacramentelle. Les fidèles honorent la première en la messe de minuit, la seconde en la messe de l'aurore, et la troisième en la messe de neuf heures. Ces trois naissances sont remplies de tant de merveil-

les, que pour en annoncer une seule à de simples bergers un ange fut député de Dieu et envoyé du ciel exprès. Sans doute que pour les expliquer toutes trois à un si noble et si illustre auditoire, j'aurais besoin d'une éloquence toute céleste et angélique; mais faute de cela, je me servirai de la salutation angélique, et je dirai à la reine des anges : Sainte et vertueuse accouchée, le ciel et la terre, les hommes et les anges, l'Eglise triomphante et la militante s'unissent ensemble pour vous féliciter sur votre heureux enfantement. Les anges disent que vous avez produit au monde un enfant qui rendra à Dieu la gloire qu'il mérite, et aux hommes le salut et la paix. *Gloria in Excelsis Deo, et in terra pax hominibus*: saint Siméon dit que vous êtes une divine aurore, que vous avez fait naître le soleil de justice, la lumière des gentils et la gloire du peuple d'Israël, *Lumen ad revelationem gentium*. Mais il n'est rien de si beau, de si auguste, de si glorieux et de si digne de vous que ces paroles de votre ange : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS

Exordium. In Christo sunt duæ naturæ. —

I. Punctum. Nativitas æterna Christi explicatur. In ejus honorem celebratur missa mediæ noctis. — II. Punctum. Nativitas temporalis Christi. 1. Comparatur æternæ, 2. comparatur productioni radii solis. In honorem illius celebratur missa in aurora, quia nos illuminavit. — III. Punctum. Nativitas sacramentalis comparatur æternæ et temporali. Documenta moralia circa illam.

Avant que d'entrer en l'explication des trois naissances du Fils de Dieu, afin que le peuple chrétien entende bien ce que j'ai à dire de ces trois grands mystères, il faut présupposer une vérité qui est notoire à plusieurs, mais qui ne doit être ignorée de personne, parce que c'est le fondement du christianisme, la source de notre salut, et la base de tout le discours que j'ai à vous faire; et c'est que, comme en nous il y a deux parties, l'une intérieure, invisible et spirituelle, qui est l'âme. l'autre extérieure, visible et matérielle, qui est le corps, corps et âme tellement conjoints ensemble, qu'ils ne font qu'un composé, qui est l'homme: ainsi en notre Sauveur il y a deux natures, une incréée, éternelle et infinie, à savoir la divinité; l'autre créée, temporelle et finie, à savoir l'humanité, c'est-à-dire un corps et une âme raisonnable, divinité et humanité qui sont tellement unies et liées ensemble, qu'elles ne font qu'une même personne, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme: il me semble qu'il n'est point de comparaison plus propre pour exprimer cette union de la nature divine avec l'humaine, que la liaison de l'âme et du corps; c'est la comparaison que l'Eglise chante presque tous les dimanches, après saint Athanasie : *Sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus*. Mais il faut que le peuple chrétien évite une

erreur qui se pourrait aisément glisser en l'esprit de quelques-uns, qui s'imagineraient, avec les apollinaristes, qu'il n'y a en notre Sauveur que deux substances, à savoir, un corps et la divinité, qui tient la place de l'âme; il est vrai que dans ce saint corps la divinité y est qui le remplit, qui le régit et le gouverne; mais outre la divinité, il y a aussi une âme raisonnable, qui étant unie à la divinité, anime, possède et remplit ce corps adorable.

I. — Cela étant supposé, je dis que la première naissance consiste en ce que le Fils de Dieu, non selon la nature humaine, non selon son âme et son corps, mais selon sa personne divine, est engendré du Père, de tout temps et de toute éternité; engendré, dis-je, non pas charnellement ni corporellement, mais spirituellement, divinement et d'une manière incompréhensible, par la connaissance que le Père a de soi-même, par un acte d'intelligence ou par une opération de son entendement divin; pour ce sujet, il est appelé la splendeur du Père, le brillant et l'éclat de la lumière incréée, la doctrine du Père, l'abîme des idées divines, et la cause exemplaire de toutes les créatures.

Pour bien entendre ceci, il est à propos de remarquer qu'il y a grande différence entre la science de Dieu et la nôtre. Ce raisonnement est de saint Thomas; il n'y aura que les beaux esprits qui le pourront entendre, ceux qui ont l'esprit grossier et matériel ne l'entendront pas, mais ils s'endormiront, car nous empruntons ordinairement hors de nous l'objet de notre science; mais tout ce que Dieu sait, il le voit en soi, il le connaît par soi-même, il ne mendie pas d'ailleurs l'objet de sa connaissance. En second lieu, pour être parfaitement savants, nous avons besoin d'une grande multitude et variété d'actions, d'étude et de raisonnements; mais Dieu, par un seul acte d'intelligence, par une seule opération très-simple et très-pure, connaît parfaitement tout ce qu'il sait et tout ce qui se peut savoir.

Puisque le Verbe divin s'est aujourd'hui abaissé pour le salut des âmes, nous ne devons pas dédaigner de nous abaisser pour leur instruction: quand un enfant apprend à lire l'oraison dominicale, *Pater noster, qui es in cælis*, il a besoin de faire plusieurs réflexions, il faut qu'il regarde si la première lettre est semblable à celle qu'on lui a montrée en l'alphabet et qui se nomme *p*; il faut qu'il considère que la seconde est semblable à la première de l'alphabet nommée *a*. Il faut qu'il joigne ces deux lettres et qu'il en fasse une syllabe *pa*, que de plusieurs syllabes il fasse un mot, et de plusieurs mots une ligne; mais le précepteur en un clin d'œil, en un moment, par un petit regard, voit qu'il y a là *Pater noster, qui es in cælis*. Ainsi nous, pour être parfaitement savants, avons besoin d'un grand nombre de vues, d'actions et de réflexions: il faut la conception, le jugement et le raisonnement; il faut la définition, la division et la démonstration; il faut apprendre la grammaire,

les lettres humaines, la logique, la physique, la morale, la métaphysique, l'astrologie, les mathématiques, la médecine, la jurisprudence et la théologie; mais Dieu sait tout ce qu'il sait et tout ce qui se peut savoir par un seul acte d'entendement, par une seule pensée, par une seule opération de son entendement, par laquelle il produit son Verbe, qui lui représente naïvement sa divine essence et toutes les créatures possibles, qui sont contenues éminemment en sa divine essence.

Ainsi le Fils de Dieu, en sa divine personne, est proprement la science du Père, son actuelle connaissance, son Verbe mental, son espèce expresse, la vive et naïve représentation de la substance de Dieu et de toutes les créatures possibles. Pour ce sujet, la messe qui se dit, à minuit, en l'honneur de cette première naissance, se commence par ces paroles : *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu*. Et en l'Evangile de cette messe, on dit que le monde a été enregistré : *Exiit edictum, ut describeretur orbis*; beau mystère et convenance très-propre; Jésus Notre-Seigneur, par la propriété de cette première naissance, reçoit trois noms qui lui sont particuliers, notionnels et personnels, qui ne conviennent qu'à lui et non pas aux autres personnes de la sainte Trinité : il est Verbe, il est Fils et il est image : il est Verbe, *Verbum erat apud Deum*; il est Fils, *Vere tu es Filius Dei*; il est image, *Ipsa est imago Dei invisibilis* (*Coloss., I*). Il est Verbe, oui, car la doctrine du Père est très-simple et incomposée; ce n'est qu'une seule espèce, mais qui représente tout; ce n'est qu'une parole qui dit tout; ce n'est qu'un Verbe, mais qui fait tout. *Semel locutus est Deus*, en hébreu il y a *unum locutus est Deus*. Il est Fils, oui, car il est émané du Père; il n'est donc pas le Père, il est émané par voie d'entendement; et comme l'entendement n'a que des actions immanentes, il demeure dans l'entendement du Père, et par conséquent il est Dieu, puisqu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu; il est émané de Dieu vivant par une opération de vie, par inclination de produire son semblable, non-seulement avec ressemblance, mais avec identité de nature; il est donc Fils de Dieu, et son émanation est une vraie génération : *Processio viventis a vivente in similitudinem naturæ*; il est image, oui, car, comme nous avons vu, il est la science actuelle que Dieu a de soi-même, l'expression de son essence; il la représente donc parfaitement, autrement la science de Dieu serait imparfaite; il est donc la naïve image, la vive représentation et le parfait caractère de la substance de Dieu.

Or ces trois propriétés du Fils de Dieu en sa naissance éternelle sont exprimées par les paroles de la messe de minuit : il est Verbe, cela est signifié par ces paroles : *Dominus dixit ad me*, car *dicendo producit, et producendo dicit*; il est Fils, cela est exprimé en celles-ci : *Filius meus es tu, Ego hodie genui te* : il dit *hodie*, pour montrer que cette génération est éternelle, non suc-

cessive et temporelle : *Anni tui dies unus, et dies tuus non quotidie, sed hodie, quia hodiernus tuus neque cedit crastino, neque succedit hesternus; ideo cœternum genuisti, qui dixisti : Ego hodie genui te*, dit saint Augustin. Il est image, et cela est allégoriquement signifié par ces paroles de l'Evangile : *Ut describeretur orbis*. Car Jésus étant l'image vivante de Dieu qui exprime sa divine essence et tout ce qui est éminemment contenu en elle, est proprement un monde archétype; il est l'abîme des idées divines, il est la forme exemplaire et, si on pouvait ainsi parler, le registre et l'inventaire de toutes les créatures qui existent et de celles qui peuvent être. C'est donc en l'honneur de cette naissance que les fidèles assistent à la première messe de ce jour; et elle se dit à minuit pour deux raisons.

Premièrement, pour montrer que cette naissance divine est éternelle avant toute lumière, en suite de ces paroles sacrées du Père éternel à son Fils : *Ex utero ante luciferum genui te*. Je vous ai engendré, ô mon Fils; je vous ai produit et donné l'être, non en vous créant de rien, ou vous formant de quelque matière; mais vous produisant de ma substance : *Ex utero ante luciferum*, avant toute lumière, non-seulement avant le soleil, mais encore avant l'étoile qui est l'avant-courrière du soleil. Ou secondement, on dit cette messe à minuit, dans l'obscurité des ténèbres, pour signifier que cette naissance éternelle est si haute, si relevée et si éloignée de nos sens et de nos esprits, et si fort incompréhensible, que nous n'y voyons rien non plus qu'au milieu des ténèbres : *Posuit tenebras latibulum suum. Generationem ejus quis enarrabit?* Il est vrai que cette naissance est une lumière, puisqu'elle est *in splendoribus sanctorum*. Mais cette lumière est si brillante et si éclatante, qu'elle nous éblouit les yeux; que nous n'y voyons rien non plus qu'en plein minuit, non plus que le hibou qui, par la faiblesse de sa vue, est en la nuit au milieu du jour. Ne parlons donc plus de ce que nous ne pouvons pas comprendre, ne soyons pas si téméraires que de vouloir approcher de cette lumière inaccessible, et de vouloir expliquer ce que les anges mêmes, dans la clarté de la gloire, ne peuvent pas comprendre.

II. — 1. Considérons plutôt la seconde messe, nous y verrons plus clair; elle se dit au point du jour; la seconde naissance de Jésus-Christ c'est la temporelle, par laquelle le Fils de Dieu qui a été engendré, dans l'entendement du Père, de toute éternité, s'étant uni à un corps et à une âme raisonnable dans le sacré ventre de la Vierge, en est aujourd'hui sorti neuf mois après sa conception : la naissance éternelle est admirable, la temporelle est aimable; je révère et j'adore l'éternelle; je chrêris et j'aime la temporelle; je me réjouis de celle-là, et je jouis de celle-ci; je glorifie Dieu de la première, et je le remercie de la seconde; la naissance éternelle m'a créé et la temporelle m'a réparé; j'ai été fait par la première et j'ai été refait

par la seconde : *Natus ex Deo per quem reficeremur, natus ex Virgine per quem efficeremur*, dit saint Augustin. Il ne me servirait de rien d'avoir été créé si je n'étais racheté ; par Jésus engendré du Père j'ai été créé ; par Jésus enfanté de la Vierge j'ai été racheté ; j'ai donc plus d'obligation à Jésus enfanté de Marie, qu'à Jésus engendré du Père, et je trouve plusieurs grandes merveilles en cette seconde naissance aussi bien qu'en la première.

Car le Père éternel engendre son Fils, non-seulement sans corruption, mais avec très-grande perfection ; et ainsi quand la Vierge a conçu et enfanté ce même Fils, tant s'en faut que sa virginité en ait perdu son lustre et son éclat, qu'elle en a été ennoblie, relevée et rendue plus pure, plus sainte et agréable : *Matris integritatem non minuit, sed sacravit* : le Père engendrant son Fils ne perd pas sa divinité, et Marie enfantant Jésus ne perd pas son intégrité ; le Père a une joie souveraine et infinie en engendrant son Fils, et Marie accouchant de ce même Fils, ne sent aucune douleur, mais une extrême joie ; le Père donne toute sa substance à ce même Fils bien-aimé, et il ne perd pas ce qu'il donne ; Marie donne à ce même Fils sa substance virginale, sans dommage, sans diminution et sans intérêt de sa pureté. C'est saint Augustin qui fait ces beaux parallèles (*Serm. 22, de Tempore, In Patre impassibilitas, in Matre incorruptibilitas : in Patre eterna divinitas, in Matre perpetua virginitas*) : je veux vous expliquer les merveilles de ces deux naissances par une comparaison si propre et si naïve, si claire et si intelligible, que si vous ne l'entendez, il n'y a rien au monde qui vous puisse faire comprendre ces mystères.

+ 2. Entre toutes les créatures purement corporelles, il n'en est point qui soit l'image de Dieu plus expresse que le soleil. 1° Vous voyez que le soleil produit son rayon qui est comme son fils ; il n'y a rien de plus visible que le soleil produisant son rayon, aussi rien de plus clair, rien de plus lumineux et rien de plus visible que le rayon émané du soleil ; et néanmoins il n'y a rien que nous ayons tant de peine de voir ; nous ne le pouvons regarder fixement, non pas faute de lumière, mais par excès de clarté et par la débilité de notre vue ; ainsi, comme nous avons dit, le Fils de Dieu est engendré du Père *in splendoribus sanctorum*, en la lumière de sa divinité, par voie de connaissance et de science ; il n'y a donc rien de plus intelligible que cette génération, et toutefois il n'est rien que nous puissions moins connaître : ce sont des ténèbres pour nous, à cause de la faiblesse de notre entendement.

2° Encore que le rayon soit comme le fils du soleil, étant produit et émané de lui, il est néanmoins aussi ancien que le soleil, et si le soleil était de toute éternité, son rayon serait semblablement éternel : aussi encore que Jésus, selon sa divinité, soit Fils de Dieu le Père, il est néanmoins aussi ancien que lui, il est de tout temps comme lui ; il est de toute

éternité, comme lui ; il est sans commencement, comme lui.

3° Le soleil par son rayon rend la terre féconde, il échauffe l'air, produit l'or et l'argent, et forme ici-bas les métaux et minéraux ; ainsi le Père par son Fils a créé le ciel et la terre, les hommes et les anges, et fait par lui ses œuvres : *Omnia per ipsum facta sunt*.

4° Le soleil produit son rayon sans intérêt de sa substance, il ne perd rien en lui donnant l'être ; au contraire, le lustre, la beauté et l'ornement du soleil c'est son rayon : ainsi le Fils de Dieu est la splendeur du Père et la figure de sa substance ; c'est une très-grande perfection au Père, que d'engendrer un Fils qui est Dieu comme lui et un même Dieu avec lui.

5° Le rayon sort du soleil et est envoyé ici-bas, mais il en sort sans en sortir ; il est ici-bas, et demeure néanmoins là-haut ; vous le voyez dans le soleil encore qu'il soit sur la terre. Ainsi quand la foi nous enseigne que le Fils de Dieu est descendu du ciel et venu en ce monde, ce n'est pas à dire qu'il ait quitté le sein du Père, il y est toujours demeuré, il en est sorti sans en sortir : *De Patre processit Filius, non recessit ; nec successurus Patri prodivit ex Patre, sed prodivit semper mansurus in Patre*, dit saint Pierre Chrysologue.

Je n'eusse jamais cru, si je ne l'eusse vu, que Sénèque eût tant de lumière dans les ténèbres du paganisme ; il apporte cette même comparaison en des paroles si signalées (*Epist. 41*), que quand ce serait saint Augustin, il ne saurait mieux exprimer le mystère de l'Incarnation : *Quemadmodum radii solis contingunt quidem terram, sed ibi sunt unde mittuntur ; sic animus magnus et sacer, et in hoc demissus, ut propius divina nossemus, conversatur quidem nobiscum ; sed hæret origini suæ*.

Ce rayon de soleil vient en cette église, et passe par une vitre rouge : comment est-il entré en cette vitre ? je ne sais ; comme en est-il sorti ? je ne sais ; mais tant y a qu'il y est entré, tant y a qu'il en est sorti ; il y est entré sans l'ouvrir, il en est sorti sans la rompre ; il a passé au travers sans l'intéresser, sans la casser et sans l'endommager tant soit peu ; ainsi le Fils de Dieu est venu en ce monde, et a passé par le ventre béni de la Vierge : comment y a-t-il été conçu ? je ne sais ; comment y a-t-il été enfanté ? je ne sais ; mais tant y a qu'il a été conçu, qu'il a été enfanté sans ouvrir, sans rompre et sans intéresser ce sein virginal : *Qui impatibiler fuerat illapsus, ineffabiler est elapsus*.

Le rayon passant par la vitre l'a embellie, l'a rendue plus claire, plus brillante et plus éclatante : ainsi Jésus passant par le sein de Marie a rendu sa virginité plus pure, plus sainte et plus sacrée.

Qu'a donc fait ce rayon dans cette vitre ? Il y a emprunté un peu de rougeur, il est devenu coloré, la vitre l'a revêtu de couleur rouge. Et qu'a fait Jésus dans le sein de Ma-

rie? il s'est revêtu d'un corps humain qui est composé d'un peu de terre rouge : *Adam, id est terra rubra*; il s'y est humanisé, il s'y est fait homme, la Vierge l'a revêtu de notre humanité.

Le rayon empruntant de la vitre cette couleur rouge ne la lui a pas ôtée : Jésus a emprunté de Marie notre nature humaine, sans faire aucun dommage à Marie.

Le rayon, avant que d'entrer en la vitre, était rayon, mais il n'était pas couleur ni coloré; mais depuis qu'il est entré en cette vitre et venu en cette église, c'est un rayon coloré, c'est une couleur rayonnante, c'est un rayon qui est couleur, c'est une couleur qui est rayon : ainsi Jésus avant l'Incarnation était Dieu de toute éternité, mais il n'était pas homme; maintenant depuis qu'il est entré en Marie, c'est un Dieu humanisé, c'est un homme déifié, c'est un Dieu qui est homme, c'est un homme qui est Dieu.

Le suppôt, l'appui et le soutien de cette couleur rouge qui paraît ici sur le pavé, c'est le rayon du soleil, car cette couleur ne subsiste que par ce rayon : ainsi quel est le suppôt et l'appui de la sainte humanité? C'est le Fils de Dieu, elle n'a point de subsistance que lui.

Ce rayon, en tant que rayon ou lumière du soleil, est par tout le monde; mais en tant que rayon coloré, il n'est pas partout, il est seulement ici et en quelques autres lieux; Jésus, en tant que Dieu et Fils de Dieu, est en tout lieu; mais en tant qu'homme il n'est pas partout, il n'est qu'au ciel et au saint-sacrement.

Quel est le père de ce rayon coloré? C'est le soleil; mais le soleil n'a pas produit la couleur, il est vrai; mais il a produit le rayon qui est conjoint à la couleur; et quelle en est la mère? c'est la vitre; mais elle n'a pas fait le rayon? non, mais elle a produit la couleur rayonnante, elle a revêtu le rayon de cette robe de couleur.

Quel est le Père de Jésus Homme-Dieu? c'est le Père éternel; il n'a pas engendré de sa substance l'humanité de Jésus; non, mais il a engendré de sa substance la personne de son Fils, qui est homme. Quelle est la mère de ce Dieu-Homme? C'est Marie; elle n'a pas engendré la Divinité; non, mais elle a conçu l'homme qui est Dieu. Elle a revêtu de notre humanité la divinité du Fils de Dieu. Qui est plus ancien, ou ce rayon coloré, ou la vitre? Le rayon, en tant que rayon, en tant que fils du soleil, est longtemps devant la vitre, il est dès le commencement du monde, il est aussi ancien que le soleil; mais le rayon en tant que coloré est plus jeune que la vitre. Qui est le plus ancien, de Jésus ou de Marie? Jésus en tant que Dieu ou en tant que Fils de Dieu, est longtemps devant Marie, il est de tout temps tout ainsi que le Père, de toute éternité comme le Père, sans commencement comme le Père et le Saint-Esprit; mais Jésus, en tant qu'homme est plus jeune que sa Mère, car elle avait quinze ans, quand elle l'enfanta.

Ce rayon étant au soleil est si brillant et

si éclatant, qu'on ne le saurait regarder, il éblouit et aveugle les yeux de ceux qui veulent le regarder; mais ce même rayon revêtu de couleur rouge, est descendu ici-bas, on le regarde fort aisément : ainsi le Fils de Dieu au sein de son Père, est invisible, ineffable, inaccessible et incompréhensible : *Generationem ejus quis enarrabit? Lucem inhabitat inaccessibilem*; mais ce même Fils de Dieu, revêtu de notre humanité et conversant avec nous, s'est rendu visible, palpable et sensible : *Quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vite*. C'est donc en l'honneur de cette seconde naissance que l'on chante la seconde messe; et encore que cette naissance temporelle soit arrivée en plein minuit, si est-ce que la messe qu'on chante en son honneur, est célébrée à l'aube du jour.

Et c'est fort à propos, et pour un bon sujet, parce que la principale fin et l'intention pour laquelle Jésus-Christ est né d'une Vierge, c'est pour nous apporter le jour, pour dissiper nos ténèbres et pour éclairer nos esprits : pour cela on commence cette messe par cet introït : *Lux fulgebit hodie super nos, quia natus est nobis Salvator*; et en la préface, *quia per incarnati Verbi mysterium nova mentis nostræ oculis lux tuæ claritatis infulsit*. Oui, messieurs, le Fils de Dieu est venu en ce monde lorsque les jours commencent à croître, comme a remarqué saint Augustin, afin de nous apprendre qu'il est venu pour nous illuminer et nous instruire, pour être le directeur des âmes et le docteur de justice, comme il est appelé par les prophètes : il commence de bonne heure à en faire la charge, il en exerce l'office au commencement de sa vie : il prêche, il prêche, cet enfant nouveau-né; il prêche tout petit qu'il est : sa chaire, c'est la crèche, son auditoire, c'est l'univers, sa doctrine, c'est le mépris du monde; il prêche, non pas de bouche, car il ne peut encore parler, pas même en bégayant, mais par son exemple; il prêche, non à nos oreilles, mais à nos yeux : *Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum*. Il dit que la pauvreté est meilleure que les richesses, que c'est un état plus assuré pour le salut d'être pauvre que d'être riche; le monde dit :

O cives, cives! querenda pecunia primum est:
Virtus post nummos;

qu'il en faut avoir à tort et à travers, et qu'en un besoin il se faut parjurer, suborner de faux témoins, faire des antidates pour gagner son procès plutôt que de perdre son bien. Ce divin enfant dit que la vie humble, retirée et cachée, austère et mortifiée est plus agréable à Dieu : le monde dit qu'il faut paraître, s'agrandir, s'élever et prendre ses divertissements. *Aut Christus fallitur, aut mundus errat; sed divinam falli impossibile est sapientiam: merito ergo prudentia carnis mors est; et sæculi sapientia stultitia nominatur*.

Voilà deux maîtres tout contraires, deux doctrines diamétralement opposées; il faut

nécessairement que l'un ou l'autre se trompe : de dire que cet Enfant se trompe , ce serait un blasphème ; il est la sagesse éternelle, la sagesse incréée, l'ange du grand conseil. Il faut donc avouer que les grands et les ambitieux du monde, les riches et les avaricieux, les dissolus et les voluptueux se trompent lourdement : nous savons que cet Enfant est le vrai Messie, parce que c'est de lui que le prophète Isaïe a prédit qu'une vierge le concevrait et enfanterait : or le même prophète a dit de lui qu'il saurait très-bien discerner entre le bien et le mal, *Ut sciat reprobare malum, et eligere bonum* : il choisit l'humiliation, la pauvreté et l'austérité ; il rejette la gloire mondaine, les richesses et les aises du corps, donc celles-là sont bonnes, et celles-ci sont mauvaises. Ne me comprenez-vous pas ? Il faut être bien grossier pour ne pas toucher au doigt une démonstration si palpable.

Je dis donc, ô âme mondaine, que si vous vous sauvez, comme vous pensez, prenant toutes vos aises en ce monde, contentant vos appétits sensuels, jouissant des plaisirs charnels, cet Enfant était bien simple et n'avait que faire de venir du ciel en terre tout exprès pour vous montrer le chemin du ciel ; puisque vous y pouviez aller sans le suivre et tenant un chemin tout contraire. Si vous pouvez vous sauver jurant à tout propos, médissant du prochain et disant des paroles deshonnêtes, cet Homme-Dieu a été bien simple de se faire enfant, lui qui était la Parole éternelle, ou de s'abstenir de parler trois ou quatre ans pour vous apprendre à refréner votre langue ; si vous pouvez vous sauver nonobstant vos rébellions envers votre père et mère, cet Enfant a bien perdu son temps de s'assujettir aux commandements d'une fille et d'un pauvre charpentier, pour vous donner des exemples d'obéissance ; si vous pouvez vous sauver en nageant dans les voluptés, vous gorgeant de vin et de viande, ou en traitant durement votre pauvre femme, le Fils de Dieu s'est bien trompé de mener une vie si austère, de supporter des travaux et des fatigues sans nombre, d'endurer patiemment les affronts et les calomnies pour vous donner le modèle de pénitence et de patience, puisque vous gagneriez bien le ciel sans faire ce qu'il vous a enseigné par son exemple.

III. — Saint Bernard (*Serm. 1 in vig. Nativ.*) fait une belle réflexion sur la lecture du martyrologe romain du jour de Noël : il remarque que l'Église lit le martyrologe pour ce jour tout autrement que pour les autres fêtes, car aux autres jours elle parle au temps passé, mais pour le jour de Noël elle parle au temps présent. Elle dit, tel jour saint Etienne fut lapidé, saint Thomas fut martyrisé ; mais pour le jour de Noël, elle dit : *Octavo Kalendas Januarii Jesus Christus, verus Deus nascitur in Bethlechem Juda* : pour-quoi nascitur, et non pas natus est ? C'est, répond saint Bernard, pour nous apprendre qu'il ne fut pas seulement enfanté il y a un peu plus de seize cents ans, mais qu'il est

tous les jours produit sur la terre. Et où est-ce qu'il est né aujourd'hui ? *In Bethlechem*, en la maison de pain, en la sainte hostie, sous les espèces sacramentelles où il est caché. Ne sont-ce pas la maison où logeait la substance du pain ? Cette substance du pain par la transsubstantiation quitte son logis, sort de dessous les espèces du pain pour faire place à Jésus-Christ, qui y est produit par le prêtre. C'est en l'honneur de cette troisième naissance que l'on chante la troisième messe et que l'on dit en l'introit, *Puer natus est nobis*. En la naissance éternelle Jésus est né pour le Père, produit par une action immanente, et réside en son sein divin, *Unigenitus qui est in sinu Patris* : en la naissance temporelle il est né pour la Vierge, conçu en son sein immaculé, reçu et porté entre ses bras, *eum qui ab ipsa, et pro ipsa genitus est, suscepit, et in prasepio reclinavit*, dit saint Athanase (*Serm. in natali hominis, apud Lippomanum, tom. VIII*) ; mais en la sacramentelle, c'est pour nous qu'il est né, c'est à nous qu'il est donné ; *Puer natus est nobis, et filius datus est nobis*. Il est vrai, ô Père éternel, que votre paternité est admirable, puisque vous engendrez un Fils qui est un Dieu ; il est vrai, ô sainte Vierge, que votre enfantement est adorable, puisque vous enfantez un fils qui est Dieu ; mais j'oserais bien dire et sans témérité, puisque c'est avec vérité que mon action n'est pas moins sainte quant à son terme, car elle aboutit à produire le même Jésus en la génération éternelle.

Le Père produit son Fils en parlant, mais parlant mentalement et en son intellect. *Dominus dixit ad me ; dicendo producit, et producendo dicit* : pour cela il s'appelle Verbe ; et en la naissance sacramentelle le prêtre le produit par sa parole : *Corpus Christi sacro ore conficiunt*, dit saint Jérôme en parlant des prêtres. En la seconde naissance, la Vierge enfanta son Fils par un miracle très-signalé, elle l'enveloppa dans des langes, le coucha dans la crèche, le porta en Jérusalem, dans le temple, en Egypte, et le donna à saint Siméon pour le caresser. En la troisième naissance, le prêtre produit le même corps de Jésus par une opération très-miraculeuse, le couvre des espèces sacramentelles, le cache dans le tabernacle, le porte aux hôpitaux, aux prisons et aux malades ; il le donne aux fidèles pour l'adorer et le caresser en leur sein : c'est-à-dire, chrétiens, que le même Sauveur que la Vierge enfanta, en Bethléhem à tel jour qu'aujourd'hui : oui, le même Sauveur, non pas son image, non pas sa ressemblance, mais lui-même est en la sainte hostie qu'on vous montre à la messe et qu'on vous donne à la communion : il y est, dis-je, aussi réellement et aussi véritablement qu'il était en la crèche et entre les bras de la Vierge : ceci soit dit pour ceux qui ne venant au sermon que le jour de Noël et de Pâques, vivent dans une effroyable ignorance des mystères de leur religion, et dans une horrible négligence de leur salut. Je les avertis, de la part de Dieu, qu'ils ne

seront pas sauvés, s'ils ne vivent autrement.

En l'honneur donc de cette naissance sacramentelle, on dit la troisième messe vers les neuf heures, pour nous faire savoir que l'âme qui veut recevoir ce sacrement, doit avoir le plein jour de la grâce et bannir de son cœur les ténèbres des péchés; et à la fin de cette messe, on dit l'évangile des Rois : *Cum natus esset Jesus, ecce magi ab Oriente venerunt*; pour nous apprendre que notre Sauveur, ayant été aujourd'hui produit en la sainte eucharistie, a été traité bien diversement par diverses sortes de personnes : quelques-uns, à l'exemple des rois, se sont prosternés à ses pieds, l'ont adoré avec une profonde humilité, lui ont offert l'or d'une ardente charité, l'encens d'une dévote prière et la myrrhe d'une parfaite contrition; d'autres lui ont fait ce qu'Hérode lui voulait faire, ils ont fait semblant de l'adorer, et ils l'ont traité très-indignement et très-outrageusement.

Qu'eussiez-vous dit de saint Joseph, si la Vierge lui ayant donné son divin enfant pour le caresser, il l'eût porté à Hérode, qui le voulait égorger? C'est ce que vous avez fait, vous qui avez communiqué aujourd'hui, sans restituer le bien d'autrui, sans payer vos dettes, ou sans vous réconcilier avec vos ennemis : vous avez en votre âme le démon, l'Hérode infernal. Le prêtre qui a produit le corps de Jésus en Bethléhem, en la maison de pain, vous l'a donné en la sainte table, espérant que vous l'adoreriez et lui feriez la cour en votre cœur, et vous l'avez livré à ses ennemis, vous l'avez logé en votre âme possédée par les esprits malins : *Facta est Babylon habitatio demoniorum, et custodia omnis spiritus immundi* (Apoc., XVIII, 2). Vous l'avez obligé de sortir de votre cœur et de n'y point demeurer, pas même par sa grâce, si tôt que les espèces sacramentelles sont consommées, malheureux que vous êtes ! Que dites-vous des habitants de Bethléhem, ne furent-ils pas bien cruels et bien barbares ?

Imaginez-vous une jeune vierge, belle par excellence, car comme sa divine grossesse n'a point flétri la fleur de sa virginité, elle n'a point terni la beauté de son teint, vous la voyez avec une face angélique, les yeux brillants, mais abaissés, la pudeur sur le front, et la modestie sur toute sa personne, aller de porte en porte, avec son mari, saint Joseph, demander le couvert; elle est, au cœur de l'hiver, éloignée de ses parents, grosse et proche de son terme; cependant point de logis pour elle, oui bien pour des joueurs, des ivrognes et des débauchés, non pas pour elle ni pour son Fils : *Non erat ei locus in diversorio*; mais n'y aura-t-il point au moins un petit coin au logis pour être à couvert des injures du temps, qui sont mortelles aux accouchées? Point de place pour vous, pas même un petit coin. Mais on paiera au double, on donnera bonne récompense? Point de place pour vous, non pas même pour votre argent : *In propria venit, et sui cum non receperunt*.

Quelle honte à la nature humaine, que le

Fils de Dieu soit venu en ce monde tout exprès pour les hommes, et qu'ils lui aient refusé le logis, et qu'il ait été reçu en la demeure des animaux? Ne vous fâchez pas contre les habitants de Bethléhem, votre cruauté est bien plus grande que la leur, ils ne le connaissaient pas : *In mundo erat, et mundus eum non cognovit*; mais vous le connaissez, vous savez qu'il est le Fils du Père éternel, le Roi de gloire et le Sauveur du monde; cependant vous lui refusez l'entrée de votre cœur : non, mon Sauveur, il n'y a point de place pour vous en ce cœur endurci de l'âme mondaine; oui bien pour toute autre personne : si on lui fait la moindre courtoisie, elle s'en sentira obligée, et aimera son bienfaiteur; si on lui présente un petit plaisir, un peu de profit temporel ou une vanité, elle ouvrira son cœur et s'y attachera. Il ne faut point de rhétorique pour l'induire à aimer une chétive créature, qui la charme; mais pour vous, il n'y a point de place dans son cœur, après tant de bénéfices, non pas même pour votre argent, pas même pour votre paradis.

Laissons-là ces obstinés, âmes dévotes, et adressons-nous à Jésus; il est vrai que nous l'avons beaucoup offensé, mais il est un enfant, il s'apaise pour peu de chose; l'ange a dit qu'il est né pour être notre Sauveur, et non pour être notre juge; il a les mains trop petites, il ne saurait tenir la foudre pour punir nos démerites; et quand il la pourrait tenir, il ne s'en saurait servir, il a les mains enveloppées dans les langes; et quand il pourrait s'en servir, la mère est trop près de lui, et il craindrait de l'effrayer; voyez comme il sourit sur son sein virginal, comme il tend ses bras de désir de nous embrasser. Qui est-ce qui voudrait refuser de si douces caresses? Si ses pieds n'étaient point trop faibles, il s'échapperait du sein de sa mère pour nous venir embrasser : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ ejus*.

Parlant, que nos soupirs le réchauffent en la rigueur du froid qu'il fait, que nos larmes lui servent de lavoir; mais il n'en a pas besoin, il est la pureté même : du moins elles pourront servir pour nettoyer sa demeure; que notre langue lui serve d'oreiller, elle est le siège de la parole, et il est le Verbe divin; que tous les membres de notre corps lui servent de couche, il se plaît à être sur le foin, et le prophète a dit, *Omnis caro fœnum*; que notre cœur lui serve de matelas : il est vrai qu'il est dur comme pierre, mais sa main toute-puissante le peut amollir par sa grâce; qu'il y entre donc à la bonne heure, qu'il y demeure, qu'il y vive et qu'il y règne paisiblement en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON LXXVII.

Pour la fête de saint Etienne.

S ephanus, plenus gratia et fortitudinis, faciebat signa magna in populo.

Saint Etienne, plein de grâce et de générosité, faisait de grands miracles parmi le peuple (Act., VI).

Saint Léon a dit avec raison que le Fils de Dieu, descendant du ciel au mystère de l'Incarnation, était venu en ce monde comme un admirable marchand, pour trafiquer parmi les hommes et faire avec eux un échange très-heureux et très-avantageux pour nous : *Venit in hunc mundum dives et misericors negotiatorum cæli, et commutatione mirabili inivit commercium salutare, nostra suscipiens, et sua tribuens (Serm. 3, de Passione Domini)*; qu'il avait pris notre pauvreté, notre bassesse, notre misère, notre infirmité; et qu'il nous avait communiqué ses richesses, ses grandeurs, son excellence et sa félicité. Hier nous entendions Jésus-Christ gémissant en une crèche; aujourd'hui nous entendons saint Etienne tonnant dans la synagogue : *Dura cervice*. Hier nous considérons Jésus comme un agneau qui n'a point de résistance; aujourd'hui nous admirons saint Etienne comme un lion à qui on ne peut résister : *Et non poterant resistere*. Hier nous adorons Jésus caché dans une étable; aujourd'hui nous honorons saint Etienne triomphant dans le ciel.

Quand un fidèle mourait anciennement, on faisait pour lui ce souhait : *Colligat te Dominus in fasciculo viventium*. Je prie Dieu qu'il mette votre âme au bouquet des vivants. Les fleurs de lis de ce bouquet sacré sont les vierges chrétiennes, les œillets sont les pontifes et les prélats, les roses sont les martyrs. C'est le rosier qui produit les roses, et vous êtes comparée au rosier, ô sainte et bienheureuse Viergel *Quasi plantatio rosæ*. Comme les roses sont les fruits et les ornements du rosier, les victoires des martyrs sont vos conquêtes et votre gloire; ils n'ont point eu de constance dans la rigueur des tourments, dans les épines des persécutions qu'à votre exemple et par votre entremise; ces roses mystiques n'auraient ni beauté ni lustre si elles n'étaient empourpées du précieux sang de l'Agneau : *In sanguine Agni dealbaverunt stolas suas*; et ce précieux sang n'a point eu d'autre source que vos mamelles virginales, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. Laus virtutis generositatis. An sit virtus christiana. — I. Punctum. Milites Christi sunt feliciores mundanis. 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. rationibus; 4. experientia sancti Stephani. — II. Punctum. Sunt generosiores, quod probatur. 1. exemplo sancti Stephani; 2. rationibus. — III. Punctum. Sunt magis invincibiles. 1. Scriptura; 2. Patribus; 3. sensu Ecclesiæ; 4.

ratione. — Conclusio. Exhortatio ad pugnandum viriliter.

De toutes les vertus morales qui ont coutume d'embellir et d'orner une âme bien née, il n'y en a point qui la rende plus glorieuse parmi ses citoyens, plus recommandable à la postérité, ni plus illustre et célèbre dans le monde, que la générosité. C'est elle qui a produit les conquérants et les héros en la terre; c'est elle qui a établi les puissances et les empires du monde, qui a mis le sceptre à la main et la couronne sur la tête des plus illustres monarques; c'est elle enfin qui dispense légitimement les victoires : car bien que la fortune se vante d'en être la maîtresse, de les donner quand elle veut, et à qui bon lui semble, elles sont néanmoins honteuses, si la générosité ne les a acquises et méritées; c'est elle qui inspire à la vertu cette noble ardeur, qui lui fait entreprendre les choses les plus hautes et les plus difficiles; elle qui lui fournit des armes pour combattre les vices; elle qui lui donne des forces pour dompter les passions; et elle seule qui lui fraye le chemin et lui ouvre la porte de la gloire. Mais nous pouvons révoquer en doute et disputer, savoir, si cette perfection tient quelque rang considérable entre les vertus surnaturelles, comme elle en a un si honorable entre les morales et humaines. Saint Thomas (2-2, q. 129, art. 3) propose cette question. Ce qui fait la difficulté, c'est premièrement que saint Paul, écrivant aux Corinthiens, dit que le propre de la vertu, c'est de se perfectionner et d'augmenter dans la faiblesse : *Virtus in infirmitate perficitur (II Corinth., XII, 9)*, au lieu que la générosité, non-seulement ne s'augmente pas, mais elle se morfond, se perd et s'anéantit en l'infirmité.

En second lieu, comme un mensonge peut bien être contraire à un autre mensonge, ainsi un vice peut bien être contraire et opposé à un autre vice; mais comme une vérité n'est jamais contraire à une autre vérité, ainsi une vertu n'est jamais contraire à une autre vertu; elles sont toutes enchaînées et unies ensemble, ou par la prudence si elles sont humaines, ou par la charité si elles sont surnaturelles : *Connexæ sibi sunt, et concatenatæ virtutes*. Or, la magnanimité semble être contraire à l'humilité, car l'humilité nous tient bas; elle nous fait avoir peu de sentiment de nous-même; elle nous fait défier de nos forces. La générosité nous excite, nous anime et nous enfle le courage; elle fait que nous nous estimons dignes de choses grandes, dit Aristote (IV *Ethic.*, cap. 3).

En troisième lieu, les vertus chrétiennes et surnaturelles sont en la partie supérieure de l'âme, dans l'esprit ou dans la volonté; la générosité dépend beaucoup de la complexion et constitution du corps : elle suppose une humeur bilieuse, ou bien quelque autre semblable tempérament, d'où vient que quelques animaux, comme le cheval, l'aigle et le lion, sont plus généreux que les autres.

Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni.

Pour l'éclaircissement de cette difficulté, il est à propos de remarquer que le Créateur a jeté en la nature humaine je ne sais quelle disposition ou semence de vertu : ce sont les passions de l'âme, qui, étant bien réglées et ordonnées, sont des commencements de vertu, et même elles sont, en quelque façon, une partie de la vertu : *Quid sunt aliud virtutes, quam quædam passionum ordinationes* (S. Bern.) ? Et comme les vertus morales sont situées au milieu de deux vices, nous prenons quelquefois le change, nous admirons, au lieu de la vertu, une passion de l'âme, qui n'en est que le matériel ; ou une habitude vicieuse, qui a quelque ressemblance et affinité avec la vertu, parce qu'elle est comme logée sur ses frontières : ainsi, au lieu de la générosité, nous estimons la hardiesse, qui n'est qu'une passion, ou quelquefois même l'audace et la témérité, qui est le vice contraire à la générosité.

Albert le Grand fait mention de deux sœurs jumelles, qui se ressemblaient comme deux gouttes d'eau : les yeux, la bouche, les mains et la taille étaient toutes semblables ; vous eussiez demeuré longtemps avec elles sans les pouvoir discerner quant au corps ; mais quant à l'esprit, il y avait une si grande différence et antipathie, que si l'une riait, l'autre pleurait ; si une voulait une chose, sa sœur voulait le contraire. Il en est de même de la force des païens, ou des gens du monde et de celle des vrais chrétiens : quant à l'extérieur, à l'écorce et au matériel de la vertu, elles sont fort semblables ; mais quant à l'intérieur, à l'esprit, à l'essence et à la forme de la vertu, elles sont très-dissimilaires, *Parte sui meliore latent*. Nous y pouvons remarquer trois différences très-notables et signalées, que David exprime admirablement bien en ces paroles du psaume XLII : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta, ab homine iniquo et doloso* *erne me, quia tu es, Deus, fortitudo mea*, ce qui nous fera voir que la force des saints est plus heureuse, plus valeureuse, plus invincible et assurée, que celle des plus grands conquérants du monde.

I. — 1. *Discerne causam meam de gente non sancta*. Saint Augustin (Serm. 50, de Sanctis) dit que c'est proprement le martyr de Jésus qui dit ces paroles. Plusieurs ambitieux, avaricieux, ou vindicatifs, souffrent autant de peines, endurent autant de travaux, et encore plus que les gens de bien, et même plus que les saints martyrs. Qu'est-ce donc qui les distingue les uns des autres ? Qu'est-ce qui met la différence entre eux ? Qu'est-ce qui fait que les uns sont martyrs, et non pas les autres ? C'est la cause : *Discerne causam meam. Pœna non facit martyrem, sed causa* (Ibid.).

Les saints martyrs disent, avec l'Apôtre : *Quis nos separabit a charitate Dei ? Tribulatio ? an angustia ? an fames ? an nuditas ? an persecutio ? an gladius ?* Qui est-ce qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? Ce ne sera ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la

faim, ni la nudité, ni la persécution, ni l'épée. Ils disent, avec le Prophète : *Propter te mortificamur tota die* : Mon Dieu, nous sommes prêts à souffrir des mortifications tout le jour pour l'amour de vous.

2. Un avaricieux dit en son cœur, car il aurait honte de le dire de bouche : *Dicit in corde suo quia non audeat in lingua sua : Quis me separabit a cupiditate auri ?* Rien ne saurait étouffer en son cœur l'amour qu'il a pour l'argent, rien ne le saurait divertir de la poursuite des biens périssables, il ne craint rien non plus que le martyr ; il ne redoute point la faim, il la souffre tout le jour pour être attaché à son comptoir ou à son négoce ; il n'appréhende point les dangers des larrons, en sa maison ; des voleurs, dans la forêt ; il ne craint ni la nudité, ni le dépouillement de tous ses biens, qu'un naufrage lui peut causer ; il ne redoute ni l'épée, ni la rone, ni la mort à laquelle il peut être condamné, pour une fausseté ou autre action noire, que son avarice lui fait commettre. Il peut dire à l'argent : *Propter te mortificamur tota die* : Je souffre tout le jour des mortifications pour l'amour que j'ai pour toi.

Dites-en autant du duelliste : il endure la mort aussi bien que le martyr, et quelquefois plus courageusement que lui, en apparence ; mais ce n'est pas courage, c'est fureur ; ce n'est pas force, c'est rage ; ce n'est pas générosité, c'est barbarie. La force est une des quatre vertus cardinales, et ces vertus se tiennent par la main ; elles sont toutes inséparables ; et ainsi le vrai magnanime reçoit la mort avec prudence, pour la justice, et avec tempérance. Ce n'est pas être prudent, mais étourdi, que de s'exposer à la mort pour une fumée d'honneur ; c'est une injustice monstrueuse de vouloir égorger votre confrère, votre parent, votre ami ou un chrétien, pour une parole ambiguë, interprétée en mauvaïse part, comme font tant de gentilshommes.

Dites-en de même des ambitieux : ils peuvent dire à l'honneur mondain : *Propter te mortificamur* ; ils se rendent esclaves des grands ; ils font mille actions basses, honteuses et infâmes ; ils essuyent mille affronts, mille humiliations et mille indignités, pour parvenir à quelque dignité prétendue. *Diu serviunt ut brevi tempore dominantur ; astimati sumus sicut oves occisionis* ; ils se laissent conduire à l'armée, comme à la boucherie ; ils y endurent souvent la faim, la soif, la lassitude et la mort, comme des martyrs, sous espérance d'un peu d'honneur, qu'ils ne peuvent acquérir que lorsqu'ils n'en peuvent jouir ; ils sont contents de mourir, afin qu'on dise qu'ils sont morts au lit d'honneur et en braves gens. Comme cet ancien capitaine grec, qui, au rapport de Longinus, étant surpris de la nuit et de la mort, en une bataille, ne demandait pas à Dieu la vie, mais seulement un peu de jour, pour être vu mourir en homme d'honneur et de cœur. Saint Etienne a été bien plus sage et plus heureux, en sa générosité, puisqu'il a

pu dire à Jésus-Christ : *Fortitudinem meam ad te custodiam* ; il a employé sa valeur pour la querelle de Dieu, pour le zèle de sa gloire, pour la défense de sa vérité et pour la foi de son Eglise.

3. Voyez, de grâce, la différence, quand vous faites ou que vous endurez quelque chose pour le service des hommes. Premièrement, il arrive souvent qu'ils ne voient pas le service que vous leur rendez : le roi n'est pas toujours à l'armée pour voir en particulier tous ceux qui s'y comportent vaillamment ; vous êtes l'avocat ou le procureur d'un marquis, il ne voit pas vos veilles employées pour plaider sa cause, vos allées et venues pour solliciter son procès ; on ne juge de vos services que par les événements, qui dépendent souvent de la fortune, et non de votre soin ou de votre diligence.

En second lieu, si vous avez bonne issue, on l'attribue à quelque autre qui n'y a point contribué, ou beaucoup moins que vous. On attribue la victoire à un général d'armée, le gain d'un procès à la faveur d'un conseiller ; on ne dit rien de vous, quoique vous ayez poussé à la roue plus ardemment que personne.

En troisième lieu, si les hommes voient vos services, et les bons succès qui en arrivent, ils ne voient pas bien souvent le zèle que vous y avez, l'ardeur de votre affection, la bonne volonté de votre cœur ; et c'est ce qui mérite le plus de reconnaissance et de récompense.

En quatrième lieu, s'ils voient ou agréent vos services et vos affections, ils les oublient aisément, le temps en ternit l'éclat et le lustre, les nouvelles affaires qui surviennent en effacent la mémoire : un cavalier qui se vanterait maintenant à la cour, et qui demanderait récompense des belles actions qu'il fit, il y a cinquante ans, sous Louis XIII, pour le bien de l'Etat, se rendrait, et importun, et ridicule tout ensemble.

En cinquième lieu, si les hommes récompensent vos services, ce n'est jamais selon toute leur étendue, c'est pour l'ordinaire bien petitement, beaucoup moins que vous n'attendiez, et moins que vous ne méritiez, moins qu'on ne vous avait promis, ou qu'en vous avait fait espérer. Un bel esprit disait autrefois, que si on faisait à la cour une confrérie de mécontents, il n'y aurait personne, ou fort peu de gens qui ne s'y fissent enrôler tôt ou tard.

Au lieu que, premièrement, Jésus voit très-distinctement et en particulier tous ceux qui travaillent à son service, toutes les pensées qu'ils ont, les paroles qu'ils disent et les actions qu'ils pratiquent, toutes les souffrances qu'ils embrassent et tous les pas qu'ils font pour sa gloire : *Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam. Intellexisti cogitationes meas de longe. Non est sermo in lingua mea. Scio opera tua. Tu quidem gressus meos dinumerasti*. Il est assis à la droite de son Père, mais il se lève quand saint Etienne combat pour sa querelle, afin de le contempler avec plus d'application et

de contentement : *Ut spectaculo nostri certaminis perfruatur*, dit saint Cyprien. Il nous récompense, non pas selon notre succès, mais selon notre travail et notre diligence : *Reddet Deus mercedem laborum sanctorum suorum, non pas fructuum. Curam illius habe : curam exigeris, non curvationem*, dit saint Bernard. Encore que les auditeurs de saint Etienne, au lieu de profiter de ses remontrances, s'endurcissent et enragent contre lui, il a autant de mérite et de récompense dans le ciel, que s'il les avait tous convertis.

En second lieu, il n'attribue jamais à d'autres ce que nous avons fait pour sa gloire, parce qu'il connaît très-parfaitement les mérites de chacun, *Referet unusquisque prout gessit. Et tunc laus erit unicuique a Deo*.

En troisième lieu, il récompense ses saints, non-seulement selon leur travail ou selon leurs services, mais selon l'affection et la disposition de leur cœur : *Deus pensat corda, non opera ; non respicit quantum, sed ex quanto*.

Les mérites de saint Etienne ne vieilliront jamais, la longueur du temps n'en effacera point la souvenance, ils seront aussi efficaces et d'aussi grande valeur après des siècles entiers qu'ils étaient au commencement, parce qu'ils sont enregistrés ès archives de l'éternité, et qu'en l'éternité rien ne se passe, rien ne s'use, rien ne se flétrit, rien ne se change : *In memoria eterna erit justus. Justitia ejus manet in sæculum sæculi*. Il peut dire, avec cet ancien :

Nunc opus exegi quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

4. Quand les reliques de saint Etienne furent trouvées auprès de Jérusalem par révélation divine, il y avait près de quatre cents ans qu'il était mort, car ce fut l'an quatre cent quinze, et néanmoins ses cendres sacrées firent autant de miracles et aussi merveilleux que s'il eût été martyrisé ce jour-là même, et des miracles si évidents, si éclatants et si palpables, que le soleil ne l'est pas davantage au midi d'un jour fort serein : comme de ressusciter des morts, de guérir des malades désespérés, de rendre la vue aux aveugles en plein jour, en une procession, à la vue de toute une ville, et ce en la Judée, en l'Afrique et en d'autres parties du monde : miracles en si grand nombre, que saint Augustin s'en sert pour prouver irréprochablement la vérité de la religion chrétienne contre les païens (*Lib. XXI de Civit., cap. 8*) ; et il dit que si on eût voulu coucher par écrit ceux que ses reliques avaient faits seulement en deux villes, il eût fallu faire plusieurs volumes.

Cet honneur n'est qu'un accessoire et qu'un petit échantillon de la gloire essentielle qu'il possède dans le ciel ; car si Dieu fait ainsi honorer en cette vallée de larmes le corps mort de son serviteur, pensez ce qu'il fait à l'âme dans le royaume des cieux. *Eccce videro calos apertos*. Le premier qui voit les cieux ouverts, c'est le premier des martyrs.

pour nous apprendre que la seule générosité employée pour l'amour de Dieu, nous ouvre le paradis et nous donne droit à ses couronnes qui veulent être ravies par une sainte violence pour être justement possédées. *Estote fortes in bello, et accipietis regnum æternum.* Notez *regnum*, notez *æternum*. Ces paroles montrent que la récompense des chrétiens n'est pas petite ni de peu de durée, comme celle des mondains, puisque ce n'est rien moins qu'un royaume, qu'un royaume des cieux, qu'un état de béatitude et de félicité éternelle.

II. — 1. Or la force des enfants de Dieu n'est pas seulement plus heureuse que celle des enfants du siècle; mais elle est encore plus généreuse; la vaillance des conquérants qui sont estimés les plus courageux, s'exerce à renverser des murailles de villes, à battre en ruine des citadelles, à fausser des cuirasses à coups de mousquet, ou à défaire des corps à coups d'épée. La force des serviteurs de Dieu s'exerce à ruiner l'amour-propre, à se surmonter soi-même, et à dompter ses passions. Saint Etienne en a dompté quatre des plus puissantes et invincibles, l'ambition, l'avarice, la sensualité et l'esprit de vengeance.

Il était de bonne maison, doué d'un très-bel esprit, d'un air charmant, et d'une éloquence admirable et persuasive; il avait si bien étudié, qu'il rendit muets les académistes de quatre ou cinq provinces qui osèrent disputer contre lui. Tous ces avantages le pouvaient faire aspirer aux plus hautes charges, et aux dignités les plus éclatantes de la république; mais, foulant aux pieds toutes ces espérances, il se contenta d'être diacre, c'est-à-dire, ministre, ou bien serviteur en l'Eglise, en l'Eglise naissante, en l'Eglise qui n'était encore qu'une petite poignée de pauvres gens; qui était l'objet du rebut, du mépris, de la haine, de la contradiction et de la persécution de tout le monde: *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema.*

C'est une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'administrer le bien public, avec l'approbation et l'agrément de tout le monde. Les apôtres mêmes ne purent pas exercer cette charge, sans être l'objet des murmures et des plaintes de plusieurs, ce qui les obligea de s'en démettre. Saint Etienne fut prié de se charger de cette fonction, et ce par le consentement, l'approbation, le choix et l'élection de tous les fidèles; c'est signe qu'il était reconnu bien équitable, bien exempt de toute avarice, désintéressé, et détaché des biens du monde: *Post aurum non abiit. Laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vita sua.*

En cette fonction il avait chargé des pauvres veuves, il leur devait administrer les choses nécessaires à l'entretien de leur vie; c'est une charge bien glissante, périlleuse, exposée à mille tentations; et néanmoins, quoiqu'il fût en la fleur de son âge, les apôtres et le Saint-Esprit même l'estimèrent propre à cet office, tant il était chaste, modeste, retenu et mortifié.

Quant à l'esprit de vengeance, il l'a dompté si généreusement que, voyant ses condisciples, qu'il n'avait jamais désobligés, grincer des dents contre lui, et suborner des faux témoins pour le perdre, le chasser honteusement de l'académie et de la ville, et l'assommer à coups de pierres, il n'eut point du tout d'aigreur contre eux; mais étant sur le point d'expirer, il rallia le peu de forces qui lui restait pour prier Dieu, avec contentement de de voix et d'esprit de ne les punir pas et leur pardonner. Pour remporter toutes ces victoires, il était besoin d'une force incomparablement plus grande que celle des César, des Alexandre, des Achille, des Scipion et des autres conquérants du monde:

Fortior est qui se, quam qui fortissima vincit
Mœnia.

2. Un ennemi est plus à craindre quand il est plus proche de nous, plus puissant et plus opiniâtre; en cette guerre spirituelle nos ennemis ne sont plus sur nos frontières, ni à nos portes, mais dans nos entrailles; ils ne nous approchent pas, ils ne nous joignent pas, ils ne nous embarrassent pas seulement, mais ils nous percent et pénètrent entièrement; ce sont nos passions, qui sont dans nos moelles, dans notre cœur, et au fond de notre âme. Elles sont plus difficiles à vaincre que des soldats armés de pied en cap. Un coup de pierre renverse Goliath; une balle de canon se fait jour au travers des bataillons rangés; il n'est rien qui puisse surmonter, rien qui puisse fausser tant soit peu l'endurcissement, l'orgueil, l'ambition, l'inimitié ou les autres passions d'un homme, s'il ne le veut. La passion tient bon jusqu'à la mort, et même au delà du trépas: témoin la haine de Polynice.

Ceux qui se sont montrés invincibles à toutes les autres attaques, ceux qui ont été victorieux de tous leurs autres adversaires, ont souvent été vaincus par une petite passion; ce que les anciens ont reconnu, et enseigné par l'exemple d'Hercule, qui après avoir dompté les hydres et autres monstres, succomba si lâchement à la passion du fol amour d'une courtisane qui l'obligeait à porter la quenouille et à filer parmi les servantes:

Mœnias inter calathum tenuisse puellas
Diceris, et dominæ pertimuisse minas,
Crassaque robusto deducere pollice fida?

Ces passions sont si opiniâtres, qu'elles ne se tiennent jamais pour vaincues, quelque victoire que vous en ayez remportée; si vous n'avez toujours les armes à la main, elles se réveillent, se relèvent, se révoltent, et elles vous déclarent la guerre plus furieusement et plus dangereusement que jamais.

Quel éloge peut donc assez dignement célébrer la mémoire, et faire le panégyrique de saint Etienne? Quelle guirlande assez glorieuse peut couronner sa tête, d'avoir dompté tous ces monstres avec tant de générosité, d'avoir triomphé du vieil homme, de cet homme injuste et cauteleux, qu'il a surmonté si heureusement et si généreusement, parce

que Dieu seul était sa force : *Ab homine iniquo et doloso erue me.*

III. — 1. *Quia tu es, Deus, fortitudo mea.* Les conquérants du monde ont confiance en eux-mêmes, en leur art militaire, en leur courage, en leur force, en leur dextérité, en leur épée de bonne trempe et aux autres armes offensives et défensives : la force des saints est toute en Jésus-Christ, en son secours, en sa puissance, et en sa grâce : *Hi in curribus, et hi in equis, nos autem in nomine Domini magnificabimur.*

Spes sua quisque sibi est.

2. N'écoutez pas ce poëte, dit saint Augustin; écoutons plutôt le prophète, qui dit : *Maledictus qui spem suam ponit in homine (Jerem., XVII).* Vous êtes homme aussi bien que les autres, si vous mettez votre espérance, ou toute, ou en partie en vous, en votre vertu, en vos forces, en vos bonnes résolutions, en votre bon naturel, en votre courage, au lieu d'avoir la bénédiction de Dieu, vous attirez sa malédiction, *Tu es, Deus, fortitudo mea.* Il ne dit pas : Vous êtes ma fortification, mais ma force : s'il disait ma fortification, vous pourriez penser qu'une partie de votre force viendrait de Dieu, et l'autre partie de vous, mais non; car toute notre force vient de Dieu seul; tout ce que nous avons de nous-mêmes, c'est la faiblesse, la lâcheté, la fragilité et la ruine.

3. Les chrétiens doivent avoir les mêmes sentiments que l'Eglise, comme les enfants bien nés ont les sentiments de leurs mères : les plus ordinaires dispositions que l'Eglise nous met en l'esprit, et en la bouche, c'est de reconnaître l'extrême besoin que nous avons de la grâce de Dieu, et que nous sommes entièrement dépourvus de force, de puissance et de vertu; que notre volonté n'est que faiblesse, qu'infirmité, que poussière, que pente et inclination au mal : toute notre gloire, notre victoire et nos mérites sont en Dieu seul : *In sola spe gratiæ cælestis innitur. Protector in te sperantium, Deus, sine quo nihil est validum, nihil sanctum. Sine tuo numine, nihil est in homine, nihil est innocuum. Infirmi-tatem nostram respice, omnipotens Deus; Deus, qui conspicias omni nos virtute destitui: omni, omni; Deus, qui conspicias quia ex nulla nostra actione confidimus, ex nulla nostra virtute subsistimus: nulla, nulla.*

4. En un mot, la puissance des grands du monde consiste en leur force, en leur courage, leur hardiesse, leur générosité et vaillance : la force des vrais chrétiens tout au contraire n'est pas en leurs propres forces, elle est en leur faiblesse, leur lâcheté, bassesse de cœur et infirmité; mais en leur faiblesse reconnue, ressentie et avouée. *Cum infirmor tunc potens sum. Libenter gloriabor in infirmitatibus meis ut inhabitet in me virtus Christi (II Cor., XII, 9),* δυνάμις, non pas, ἀρετῆ, tant s'en faut qu'il se décourage de sa faiblesse, qu'au contraire, il ose s'en prévaloir, il s'en glorifie et il en espère la victoire, parce que d'autant qu'il y a moins de force humaine en une âme choisie, il y a d'autant

plus de force divine. Or qui doute que la force divine ne soit incomparablement plus puissante, plus effective et plus victorieuse que l'humaine, *Gloriabor in infirmitatibus meis* : il ne l'entend pas des infirmités corporelles, car il dit ces paroles, sur ce qu'ayant prié Dieu d'être délivré des tentations de la chair, parce qu'il se sentait faible, Dieu lui répondit qu'il n'avait besoin d'autres forces que de sa grâce, et que plus il sentirait de faiblesse, plus le secours de Dieu s'augmenterait et perfectionnerait en lui, *Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur,* δυνάμις μου, potentia mea.

On dit que si le cheval connaissait sa force, il ne se laisserait pas traiter, ni gourmander comme il fait : pour ne nous laisser pas supplanter, ni tyranniser par Satan, il faut connaître notre force; et puisqu'elle consiste en notre faiblesse, il faut connaître notre faiblesse; mais il la faut connaître et avouer : si vous sentez bien votre faiblesse, vous vous défiez de vous-même, vous ne présumez pas de vos forces, vous tremblez au moindre danger, vous ne vous jetez pas dans l'occasion, dans les compagnies mondaines, dans les conversations d'hommes et de femmes, dans les cabarets, danses, ni académies, vous les évitez comme des précipices : vous ne vous enlevez pas des victoires remportées, vous ne méprisez pas ceux qui sont tombés, vous leur portez compassion, vous pensez que vous en feriez autant si Dieu ne vous tenait pas la main : vous le priez de ne vous pas délaissier, vous recourez à lui et non à vous-même, ni à vos forces, sitôt que vous êtes attaqué : *Domine, ad adjuvandum me festina.*

Sicut gallina congregat pullos suos; toute la force des poussins est en la poule et non en eux : quand ils sont en danger du chat, du chien, du milan ou de quelque autre ennemi que ce soit, toute leur défense et sauvegarde, c'est de recourir à la mère et de se mettre sous ses ailes; ainsi la meilleure résistance qu'une âme chrétienne puisse faire aux tentations de ses ennemis, c'est de se réfugier promptement à l'ombre de la miséricorde et protection de Jésus, la réclamer ardemment avec humilité et confiance, en lui disant : *Sub umbra alarum tuarum protege nos. Domine, salvanos, perimus: Domine, vim patior, responde pro me. Domine, ad adjuvandum me festina.* Ce n'est pas que les saints se tiennent les bras croisés, et ne fassent rien de leur côté; car comme dit saint Thomas (2-2, q. 129, art. 3, ad 4), l'humilité chrétienne n'est pas contraire à la magnanimité : l'humilité fait que, reconnaissant et avouant votre faiblesse, vous avez un bas sentiment de vous-même et de vos forces prétendues : la magnanimité fait que, vous confiant en la grâce de Dieu, et étant armé des forces surnaturelles qu'elle vous donne, vous faites de grandes entreprises, vous affrontez les hasards, vous embrassez les travaux, vous méprisez les persécutions et la mort même, que vous domptez vos passions et que vous terrassez le monde, le diable et la chair.

Conclusion. — A cet effet, imaginez-vous donc que l'Eglise vous dit ce que la mère de saint Symphorien disait à son fils, quand il était entre les mains des bourreaux pour la foi : *Nate, nate, aspice cælum*, Mon fils, mon fils, regardez le ciel, c'est le prix et le trophée de votre victoire : vous ne combattez pas pour conquérir l'Arabie heureuse, les îles Fortunées, ni l'empire de tout le monde; mais le ciel empyrée; *aspice cælum*, regardez le ciel, le Père éternel y est, qui vous dit : *Certa bonum certamen*, *apprehende vitam æternam* : si vous avez si souvent combattu ou dompté vos passions effrénées et vos appétits pour les grandeurs du monde, pour les biens de la terre, pour les respects humains, le combat était rude et la récompense fort petite : *Certa bonum certamen*. Le meilleur combat, le combat le plus heureux, le plus glorieux et le plus avantageux, c'est de vous mortifier, de faire mourir en vous l'ambition, l'avarice, les désirs de la chair et l'esprit de vengeance, pour l'amour de moi : je suis toujours auprès de vous, je vois tous les assauts qui vous sont livrés, la résistance que vous y faites, je vois les ardeurs de votre cœur, la grandeur de votre courage, les victoires que vous remportez, et je n'en laisserai pas une sans une très-grande récompense.

Aspice cælum, regardez le ciel, le Fils de Dieu y est qui vous dit : *Exemplum dedi vobis* : J'ai méprisé les honneurs, j'ai mené une vie cachée, une vie pauvre et nécessaire, une vie toute de pénitence et d'austérité; j'ai souffert d'être méprisé, calomnié, moqué et bafoué; j'ai pardonné de bon cœur; j'ai plaidé pour mes ennemis, excusé et diminué leurs fautes : *Non erubescat facere christianus quod fecit Christus* : N'ayez point de honte de marcher sur les pas de votre Maître et d'imiter votre Dieu. *Aspice cælum*, regardez le ciel, le Saint-Esprit y est qui vous dit : Si vous entrez en ce combat contre vos mauvaises inclinations, je vous animerai de ma grâce, je serai votre force, je vous donnerai des plaisirs, des consolations et des délices spirituels qui adouciront les amertumes de vos mortifications. *Aspice cælum*.

La sainte Vierge y est qui vous dit : Courage, je vous aiderai, je vous tendrai la main, je parlerai à mon Fils pour vous, je vous prendrai en ma protection. Regardez le ciel. Saint Étienne et les autres saints y sont qui vous disent : Nous vous avons frayé le chemin, nous avons passé par les mêmes travaux et nous en savons la difficulté : ils ne sont pas si rudes qu'on se les imagine; nous étions hommes comme vous, fragiles comme vous, composés de chair et de sang comme vous, et nous les avons surmontés avec la grâce de Dieu. Regardez le ciel, où les anges sont aux écoutes et en tribune, comme pour contempler vos batailles, pour admirer votre constance et pour honorer vos victoires. Ils chanteront un épinicium, ils feront votre panégyrique, ils célébreront vos louanges, ils vous dresseront des trophées,

ils vous conduiront en triomphe, ils vous recevront en leur compagnie, ils vous formeront une couronne de gloire, de splendeur et de félicité éternelle. *Amen*

SERMON LXXVIII.

Pour la fête de saint Jean l'évangéliste.

Ille est discipulus quem diligebat Jesus

Qu'il y a une grande amitié entre Dieu et l'homme juste.
(S. Jean., XXI, 20.)

L'histoire grecque nous apprend qu'un roi de Perse (Darius), étant un jour appliqué à considérer la grosseur extraordinaire d'une grenade dont on lui avait fait présent par excellence, un de ses favoris lui demanda quelle chose il voudrait avoir en aussi grand nombre qu'il y avait de grains en cette pomme. Il répondit : je voudrais avoir autant de Zopyres, autant de vrais et fidèles amis. C'était souhaiter une chose impossible. La malignité d'un cœur humain et l'amour-propre qui règne dans le monde, ne permit jamais à personne d'avoir un si grand nombre de vrais amis. Aussi le Saint-Esprit nous conseille-t-il par la bouche du Sage (*Eccli.*, VI), de ne les pas compter, mais de les peser : d'en avoir peu et qui soient bons. Le saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête a été si heureux en ce sujet, qu'à l'exemple de l'épouse sacrée, il a choisi un ami entre mille, *dilectus ejus electus ex millibus* : car il prend la hardiesse de se nommer ordinairement le disciple bien-aimé de Jésus.

L'étymologie de son nom, qui signifie grâce, me donnera sujet aujourd'hui de vous faire voir que celui qui est en la grâce de Dieu, participe à ce bonheur, et qu'il y a entre Jésus et lui une vraie et parfaite amitié. Mais comme ce qui a beaucoup contribué à la sanctification de saint Jean, c'a été l'honneur de votre appartenance, ô sainte et bienheureuse Vierge; c'est qu'il a eu le bien d'être votre allié et votre parent selon la chair, qu'il avait sympathie avec vous par le privilège de sa virginité; qu'après l'ascension de Jésus, il lui a heureusement succédé en la qualité de votre fils sur la terre, qu'il a été votre hôte, votre tuteur et votre ange gardien; comme Jésus s'est servi de vous pour lui communiquer ses faveurs : ainsi la grâce d'en discourir utilement nous doit venir de Dieu par vos intercessions, que nous implorons humblement en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. Videtur quod non possit esse amicitia inter Deum et hominem. Est tamen; nam amor Christi in justos habet omnes conditiones vere amicitie. — I. Punctum. Amor Christi in justos est benevolentia: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus. — II. Punctum. Est amor complacentia: 1. Scriptura, 2. Patribus, 3. rationibus. — III. Punctum. Est amor familiaritatis, 1. Scrip-

tura, 2. Patribus, 3. rationibus. Hæc familiaritas est bonum honorabile, utile et jucundum. — IV. Punctum. Christus dilexit S. Joannem hoc triplici amore. — Conclusio. Exhortatio ad puritatem et ad amorem Christi.

Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es, disait le proverbe ancien ; cela est vrai : nous sommes ordinairement tels que les compagnies que nous hantons, tels que les amitiés que nous contractons : bons, si elles sont bonnes ; mauvais, si elles sont mauvaises. *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit, amicus stultorum similis efficietur*, dit le Saint-Esprit. Et après lui saint Chrysostome : *Amicitia pares invenit aut facit* ; et le poëte grec :

Σοφοῖς ὁμιλῶν κ' αὐτὸς ἐκρήσσε σοφός,
Μισοῖς ὁμιλῶν κ' αὐτὸς ἐκρήσσε μωρός.

La raison de ceci est que l'amour est unificatif, *ὄνυχμεις ἐνωτικὴ*, dit saint Denys ; il tend naturellement à joindre et associer les personnes qui s'entr'aiment : or le ciment de cette union, c'est la ressemblance ; quand il y a sympathie de naturel, d'humeurs ou d'inclinations entre deux personnes, elles conviennent bien ensemble : les choses qui sont contraires ou dissemblables se cantonnent, s'éloignent et se fuient par leur antipathie : or quelle ressemblance se peut trouver entre l'être incréé et le créé, le tout-puissant et la faiblesse, l'infini et le fini, le tout et le néant : quelle amitié donc se peut contracter ou conserver entre le Créateur et la créature ?

Et toutefois le philosophe moral a osé dire : *Inter viros justos et Deum amicitia est, conciliante virtute : quid dico, amicitia ? imo necessitudo est* : l'époux sacré dit à l'âme choisie : *Surge, propera, amica mea* : Levez-vous, hâtez-vous, mon amie ; et il disait à ses apôtres : Je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai découvert mes secrets : et derechef : Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Et le saint dont nous faisons aujourd'hui la fête, dit que nous pouvons avoir société avec le Père éternel et son Fils, et il prend souvent la hardiesse de s'appeler le disciple, le bien-aimé de Jésus.

Toute amitié est amour ; mais tout amour n'est pas amitié, ces deux termes ne sont pas synonymes ni réciproques : l'amitié est un composé et un assemblage de trois amours, amour de bienveillance, amour de complaisance et amour de familiarité. Pour être ami de quelqu'un, vous le devez aimer, non d'un amour d'intérêt et de concupiscence : mais d'un amour gratuit et de bienveillance. Vous vous trompez, vous vous trompez jeune fille, pauvre malavisée ; vous vous trompez, d'ajouter foi aux piperies de ce fripon qui vous séduit : il vous assure qu'il a de l'amitié pour vous ; c'est un menteur, il ne vous aime pas, il s'aime soi-même, il aime ses divertissements, il aime son plaisir brutal : car s'il vous aimait, il aimerait votre âme, il aimerait votre honneur, il aimerait votre salut ; mais il ne se soucie pas que vous fassiez naufrage de tous ces biens,

pourvu qu'il fasse curée passagère de votre carcasse mortelle. En second lieu, l'amitié est un amour de complaisance. Un père de famille qui a un enfant débauché a de la bienveillance pour lui, mais non pas de l'amitié, parce qu'il ne se plaît pas en ses déportements ; il lui dit : Si vous ne vous corrigez, nous ne serons pas bons amis. En troisième lieu, il y doit avoir familiarité et conversation entre deux amis. Un roi qui a un serviteur fidèle et diligent prend plaisir à ses services et lui veut du bien ; il a donc de la bienveillance et de la complaisance pour lui, et néanmoins on ne dit pas qu'ils soient amis, parce qu'ils ne sont pas familiers ensemble.

1. — 1. Cependant l'amour du Fils de Dieu envers une âme choisie est adorable en ces trois qualités ; c'est un amour de charité, non de cupidité : *Charitate perpetua dilexi te* (*Jerem.*, XXXI, 3) ; ce n'est pas un amour d'intérêt, mais de bienveillance, et de bienveillance infinie, infinie quant à son principe, infinie quant à son effet. Quand vous voulez exprimer un homme qui est plein de bonne volonté, vous dites : C'est un ami qui est tout cœur. Dire cela d'une créature, c'est une exagération ; le dire du Créateur, c'est une solide vérité. *Deus charitas est*, dit notre saint évangeliste, *totus desiderabilis* ; ou selon le grec, *ὁλος ἐπιθυμία* ; *totus desiderium*, dit l'Épouse : il est tout désir, tout cœur, tout amour et toute charité.

2. *Amat et Deus, nec aliunde hoc habet, sed ipse est unde amat, ergo non tam amorem habet quam ipse amor est*, dit saint Bernard : l'essence de Dieu, son être et sa volonté ne sont qu'une même chose, très-pure et très-simple : il aime donc de tout ce qu'il a, il aime de tout ce qu'il est.

N'est-ce pas une bonne conséquence : l'essence de la lumière, c'est d'éclairer : donc il n'y a rien en la lumière qui n'éclaire ; l'essence de la blancheur, c'est de blanchir : donc il n'y a rien en la blancheur qui ne blanchisse ? Ainsi c'est une bonne conséquence de dire : L'essence de Dieu, c'est d'aimer, donc il n'y a rien en Dieu qui ne soit amour et qui n'aime ; il nous aime par sa puissance, par sa sagesse, par sa bonté et par sa justice. Sa puissance, sa sagesse et sa honté est amour, parce que tout ce qui est en Dieu est Dieu même, et Dieu est une flamme d'amour, *Deus charitas est, Deus noster ignis consumens*. Sa honté est employée à nous vouloir du bien, sa sagesse à trouver des inventions pour nous en procurer, sa puissance à nous faire du bien, sa justice à détruire le mal contraire à notre bien. Et sa bienveillance est si grande, que par cet amour il nous veut le même bien qu'à soi ; il nous désire et procure la même béatitude, la même joie, la même félicité qui le rend heureux et content, c'est-à-dire la vue, la possession et la jouissance de sa divine essence, *Intra in gaudium Domini tui*.

3. Et ce qui montre que sa bienveillance est bien gratuite, c'est qu'il a désiré et préparé ce bien à l'âme choisie, avant qu'elle

fût au monde, avant qu'elle fût capable de lui rendre aucun service, c'est-à-dire de tout temps et de toute éternité : *Possidete regnum quod vobis paratum est a constitutione mundi*. Il n'a jamais eu besoin et n'en peut jamais avoir de quelque créature que ce soit. Vous êtes mon Dieu, lui dit le Psalmiste, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* (Psal. XV, 2). Et saint Augustin : *Illum egere bono nostro nemo sanæ mentis dixerit, omne enim bonum nostrum vel ipse est, vel ab ipso est*. Ce serait une grande folie de penser que Dieu ait besoin de nos biens, puisque tout le bien qui est en nous, ou c'est lui-même, ou il vient de lui. Et saint Hilaire a remarqué que lorsqu'il recommande à son peuple de garder ses divines lois, il ajoute : *Ut bene sit tibi, non pas, Ut bene sit mihi* : il ne dit pas : Afin qu'il n'en revienne quelque bien, mais : Afin que vous en soyez plus heureux. Et pour connaître encore comme son amour est désintéressé, il ne faut que considérer ce qu'il fait aux âmes affligées.

Un ancien, étant interrogé quelle était la pierre de touche, la marque et le caractère de la vraie amitié, répondit : C'est l'adversité, *ἀδυσία*. Le vrai amour est comme le cœur, qui penche du côté gauche : où il y a plus d'affliction, il met plus d'affection ; car, comme dit saint Grégoire, *cum quis in prosperitate positus diligitur, incertum valde est utrum prosperitas an persona diligitur ; amissio autem prosperitatis vim interrogat dilectionis* : quand vous aimez votre ami qui est en crédit, en honneur et en abondance de biens, on ne sait si c'est lui ou sa prospérité que vous aimez ; mais s'il reçoit un revers de fortune, l'inconstance de cette volage éprouve la constance de votre amitié ; si vous persévérez à l'aimer nonobstant sa disgrâce, c'est par grâce que vous l'aimez, et non par intérêt ou par amour-propre. Tant s'en faut que l'amour que Dieu nous porte s'éteigne ou se refroidisse quand nous sommes en affliction, qu'au contraire il s'augmente et se rend plus ardent. Plus une âme choisie est inconnue au monde, rebutée, pauvre, malade ou affligée, et plus elle est aimée et favorisée de Dieu ; le Psalmiste dit qu'il est auprès de ceux qui ont le cœur affligé, *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde* (Ps. XXXIII) ; qu'il se mit auprès du patriarche Joseph quand on le jeta dans une basse-fosse, *Descenditque cum illo in foveam* (Sap., X). Vous n'avez jamais ouï dire ni lu dans l'Écriture que Dieu recommande les grands, les riches et les puissants du monde, qu'il favorise des récompenses à ceux qui les favoriseront, *Cum ipso sum in tribulatione* (Psal. XC). Il s'appelle le prince des rois, terrible aux monarques de la terre, *Princeps regum terræ* (Apoc., I) ; mais jamais le père des orphelins, le juge des torts qu'on fait aux veuves, *Terribilis apud reges terræ ; Patris orphanorum et judicis viduarum* (Psal. LXXV, 13 ; LXVII, 6), et la force des pauvres, *Fortitudo pauperis* (Isa., XXV). En un seul psaume

(Ps. LXXI), où il n'y a que vingt versets, où il n'est traité que des prodiges que le Messie devait opérer, il nomme les pauvres par sept fois, et il répète par dix fois la promesse qu'il fait de les aider, les protéger et délivrer de l'oppression des riches, les rendre honorables en sa présence, *Honorable nomen eorum coram illo* ; et aux autres Écritures il recommande à son peuple, quasi à tout propos et sans propos, d'avoir soin des étrangers, des pauvres, des opprimés et désolés : c'est que son amour est pur et sincère, qu'il aime plus ceux qu'on peut penser lui pouvoir faire moins de bien, que son amour est un amour de bienveillance, et non pas de concupiscence.

II. — 1. C'est en second lieu un amour de complaisance. Le saint homme Job, considérant la bassesse et la petitesse de l'homme et la comparant avec la hauteur et la grandeur infinie de Dieu, s'étonnait de voir qu'une si haute majesté daignait ouvrir les yeux pour regarder une si basse et si chétive créature : *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis ; qui quasi flos egreditur et conteritur et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet : et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos*. Qu'y a-t-il de plus chétif et méprisable que l'homme ? Il entre en ce monde avec souillure et avec larmes, il y demeure fort peu et toujours en misères, il en sort avec frayeur et douleur, il est semblable à une fleur qui s'épanouit le matin et qui se flétrit sur le soir, qui ne demeure jamais en même état : et vous daignez, ô mon Dieu, ouvrir les yeux pour me regarder ! Et que diriez-vous, saint prophète, si vous saviez ce qui se passe là-haut, comment vous étonneriez-vous de la charité de Dieu, si vous saviez que, encore que vous soyez sur un fumier tout couvert d'ulcères et abandonné de tout le monde, Dieu fait tant d'état de vous, qu'il ne daigne pas seulement ouvrir ses yeux pour vous regarder, mais qu'il ouvre sa bouche pour vous louer, qu'il assemble ses états généraux pour faire votre panégyrique, et pour célébrer vos louanges en leur présence et comme vous dites ailleurs, qu'il met en vous son cœur et sa complaisance.

2. *O Pater misericordiarum, o Pater miserrorum ! ut quid apponis ergo eos cor tuum ? Scio, scio : ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum : quomodo ergo nihil sumus, si thesaurus tuus sumus ? Omnes gentes quasi non sint, ait propheta, sic sunt ante te : sic quidem ante, sed non sic intra te ; sic in judicio veritatis suæ, sed non sic in affectu pietatis tuæ* (S. Bern., serm. 5 in Dedicatione ecclesiæ) : O Père de miséricorde, ô Père des misérables, comment daignez-vous mettre votre cœur en eux ? Je sais bien ce que c'est : c'est que vous mettez votre cœur où est votre trésor ; comment est-ce donc que nous ne sommes rien, si nous sommes votre trésor ? Le prophète dit que toutes les nations du monde ne sont rien devant vous. Il est vrai que nous ne sommes rien en nous-mêmes, mais nous sommes beaucoup en votre cœur ; rien

devant vous, mais beaucoup dedans vous ; rien au jugement de votre vérité, mais beaucoup en l'affection de votre piété. Quand nous avons pratiqué la vertu et fait tout ce que nous devons, vous voulez pour nous humilier que nous nous estimions serviteurs inutiles : vous voulez que nous le disions, mais vous ne le dites pas : au contraire, vous faites tant d'état de nous et de nos actions, que vous agréez et chérissez nos plus petites vertus : *Vulnerasti cor meum in uno oculo-rum tuorum, et in uno crine colli tui*. Il n'y a rien en notre corps de plus noble, précieux ni mieux formé que sont les yeux, rien de plus vil et de plus abject qu'un cheveu et un cheveu du cou ; l'Époux dit à l'âme dévote : Vous avez blessé mon cœur, ou, selon le grec, vous m'avez dérobé le cœur, *εκαρπίσωσάς μου*, non-seulement par un de vos yeux, mais par un cheveu de votre cou ; c'est-à-dire que quand nous sommes en état de grâce, et que nous faisons quelque chose pour l'amour de Dieu, pour petite qu'elle soit de son chef et en apparence, elle est très-grande et de grand mérite en l'estime de Dieu : l'âme choisie ne lui est pas seulement agréable en la pratique des vertus excellentes et héroïques, mais des moindres et plus ordinaires.

3. Voyez la valeur et l'efficace de la grâce sanctifiante : de deux frères d'une même maison aussi riches l'un que l'autre, l'un donne vingt pistoles aux pauvres, mais il est en état de péché ; l'autre ne donne qu'un écu pour l'amour de Dieu, et il est en état de grâce : quelle proportion d'un écu à vingt pistoles, une seule pistole en vaut plus de trois, et toutefois voyez la différence ; il est vrai que celui qui a donné les vingt pistoles en aura peut-être quelque récompense en cette vie, mais après la mort on n'en fera point de mention, au lieu que cet écu donné pour l'amour de Dieu en état de grâce fructifiera pour l'âme dévote, lui produira des plaisirs et des honneurs, et sera en bonne odeur devant Dieu durant toute l'étendue des siècles.

O âme chrétienne, si Dieu vous ouvrait les yeux pour voir le contentement qu'il a de vos bonnes œuvres et le salaire qu'il vous en prépare, vous ne laisseriez pas écouler une seule occasion de pratiquer la vertu, sans vous en prévaloir. Quand vous faites l'examen de conscience, Dieu vous cache vos honnes œuvres par une providence particulière, pour vous tenir dans l'humilité ; il ne vous donne de lumière que pour connaître vos fautes, afin d'en faire pénitence ; il ne vous montre pas l'inventaire qu'on a fait dans le ciel de toutes vos actions vertueuses, pour vous en récompenser, et vous trouverez à l'heure de la mort un trésor admirable de toutes les instructions que vous avez données à vos domestiques, de tous les actes d'adoration et d'amour que vous avez faits pendant la journée, de tous les *Ave Maria* que vous avez dit quand l'horloge sonnait, de tous les pas que vous avez faits après le saint-sacrement. *Tu quidem gressus meos dinumerasti. Respiremus ergo, fratres, concludit*

saint Bernard (*Ubi supra*), *et si nihil sursum in cordibus nostris, forte in corde Dei potest aliud latere de nobis*. Consolerez-vous donc, ô âmes dévotes, encore qu'il vous semble que vous n'êtes rien, que vous ne faites rien et que vous ne méritez rien, que vous ne faites rien qui vaille : peut-être qu'il ne le semble pas à Dieu, il juge tout autrement de vous, il a agréé votre service, parce qu'il a envers vous un amour d'amitié et de complaisance.

Et voulez-vous savoir par quelle voie il a moyenné cette amitié ? Admirez, avec moi, l'ingénieuse invention de cette bonté divine : l'amitié est un amour réciproque ; il n'y peut avoir amitié entre Dieu et nous, s'il ne nous aime et si nous ne l'aimons. Nous sommes indignes d'être aimés de lui, nous sommes incapables de le bien aimer. Qu'a-t-il fait ? Son Fils est l'unique objet de sa complaisance, il ne peut prendre son bon plaisir qu'en ce bien-aimé, et en ce qui a quelque union et liaison avec lui : il l'a fait notre chef, et nous ses membres, afin qu'étant insérés et incorporés en lui, nous soyons dignes d'être l'objet de la bienveillance et complaisance de son Père : *Benedixit nos omni benedictione spirituali in Christo*. Et pour nous rendre capables de l'aimer, il nous donne son Saint-Esprit, qui possède et anime notre âme, qui répand en notre cœur une charité surnaturelle, et qui aime Dieu par notre entremise d'un amour céleste et divin : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis*.

III. — 1. Quand les anciens faisaient l'emblème de l'Amour, ils le peignaient en forme d'enfant : car, comme il n'y a rien de plus accostable ni de plus familier qu'un enfant, l'amour d'amitié demande la conversation, la familiarité et la communication entre les amis. Cette troisième qualité se retrouve encore en l'amitié qui est entre Dieu et l'âme choisie ; elle dit, en son Cantique : *Dilectus meus mihi et ego illi : Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus*. Et son époux dit, par Osée, qu'il prend plaisir d'être avec elle en solitude pour lui parler cœur à cœur, *Ucam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus* (Osée, II, 14), et il y a tant d'inclination, que si elle s'amuse à quelque créature, au lieu de converser avec lui, il l'en détache par quelque affliction qu'il lui envoie. Vous vous étonnez de voir que les pertes de biens, les maladies, la mort des enfants et autres disgrâces temporelles arrivent plus souvent aux gens de bien qu'aux méchants ; le prophète en rend la raison : *Zelus Domini exercituum fecit hæc omnia*. L'amour que Dieu porte aux bons en est cause, amour si ardent, qu'il passe en jalousie ; en quoi, dit saint Augustin (*Tract. 7, in primam Epistolam S. Joan.*), on le peut comparer au pigeon, puisqu'il compare sa bien-aimée à la colombe : *Surge, propera, amica mea, columba mea* (Cant., II).

2. Plin (Lib. X, cap. 34) dit que l'amour du pigeon envers sa colombe est si passionné, qu'il se pique de jalousie : s'il la trouve parmi d'autres pigeons, il la gronde, il la rudoie et

lui donne quelques coups de bec, mais c'est sans amertume, il n'y a pas en lui ni dans sa colombe une seule goutte de fiel pendant ce mauvais traitement ; et après, comme s'il s'en repentait, il la flatte, il la caresse et fait la ronde autour d'elle : *Amor sœvit, charitas sœvit, Christus sœvit, sine felle sœvit more columbino, non canino*, dit saint Augustin. Quand une âme chrétienne se prive de la conversation avec Dieu, de l'oraison, de la fréquentation des sacrements, parce qu'elle est trop collée d'affection à quelque créature, Dieu le trouve mauvais, il la corrige et lui envoie quelque croix pour l'en détacher. Vous aimez trop cet enfant, vous perdez trop de temps à lui acquérir des biens de ce monde, à l'ajuster et à le parer ; c'est votre idole, à Dieu l'appelle à soi et vous l'ôte : vous employez tant de temps à cultiver cette terre, que vous ne priez Dieu, ni soir ni matin, que par manière d'acquit, Dieu vous la fait perdre par un procès : vous vous imaginez que c'est un effet de sa colère, c'est un excès de son amour qui passe comme en jalousie, *Zelus Domini fecit hæc omnia*. Il vous veut déprendre de l'amour et de l'amusement des créatures, afin que vous ayez plus de loisir, plus d'affection et plus de force d'esprit pour converser avec le Créateur ; ou, si vous voulez, je dirai avec saint Chrysostome, que Dieu fait comme une mère qui prend plaisir à caresser son fils sur son giron : si cet enfant se sépare d'elle pour courir çà et là avec ses compagnons, elle commande à un serviteur de prendre un masque ou quelque autre déguisement pour l'effrayer, afin que l'enfant, ainsi épouvanté, retourne au sein de sa mère.

3. Ce n'est pas que notre conversation avec Dieu donne tant soit peu de surcroît à sa béatitude et à sa félicité très-accomplie, mais c'est que, par une bonté ineffable, il nous aime cordialement, et qu'il sait que c'est un grand bonheur et un grand plaisir à une bonne âme de converser avec Dieu. Nous voyons dans le monde qu'il n'y a personne, pas même les princes du sang, qui soient honorés et redoutés en la cour, comme un favori que l'on sait avoir l'oreille du roi, entrer en son cabinet quand il veut, et conférer familièrement avec lui. L'Écriture exagère l'honneur que Dieu faisait à Moïse de lui parler comme un ami à son ami ; et l'âme de ce saint prophète recevait tant de lumière en cette conférence, qu'elle rejaillissait sur le corps, si bien que les enfants d'Israël en étaient éblouis, et il était obligé de voiler son visage pour se présenter à eux. Le Saint-Esprit nous a dit, au commencement, que celui qui converse avec les sages devient sage, et l'âme qui traite familièrement avec Dieu, qui est la sagesse, la bonté, la sainteté et la perfection même, ne deviendra-t-elle pas sage, bonne, sainte et parfaite ?

Vous me direz peut-être que vous vous ennuiez à faire oraison si longtemps, qu'il y a du profit, mais non pas du plaisir à converser avec Dieu : hé ! que dites-vous là ? Si on disait de même de vous, ne le trouveriez-vous pas mauvais ? Oui, encore une fois, si un de

vos amis disait qu'il n'y a pas de plaisir avec vous, vous ne le tiendriez plus pour votre ami : le Sage (*Sap.*, VIII, 16) n'est pas de votre avis ; au contraire, il dit qu'il n'y a point de dégoût ni d'ennui, mais beaucoup de joie et de plaisir en la conversation de Dieu. *Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tœdiam convictus illius, sed lætitiæ et gaudium, et in amicitia illius delectatio bona*. Saint Antoine n'était pas de votre avis, quand il passait les nuits entières à converser avec Dieu et se plaignait que le soleil, se levant le matin, troublait le plaisir qu'il avait en l'oraison. Le Fils de Dieu ne dit pas de vous ce que vous osez dire de lui ; mais il dit que ses divertissements sont de converser avec vous : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum* (*Prov.*, VIII, 31). N'est-ce pas un sujet de grande confusion pour nous, quand notre Sauveur nous crie : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes, si nous ne lui répondons avec vérité : Mes délices sont d'être avec le Fils de Dieu ? *Filii hominum, usquequo gravi corde*, Enfants des hommes, à quoi pensez-vous, que désirez-vous, que cherchez-vous, si vous ne recherchez l'amitié de Dieu ?

Que ne faites-vous pas dans le monde pour vous mettre aux bonnes grâces d'un grand, pour acquérir l'amitié d'un prince ? Vous vous tuez le corps et l'âme, vous usez votre jeunesse, vous employez les meilleures années de votre vie à son service, vous vous rendez l'objet de l'envie de mille personnes ; et après que vous avez obtenu vos prétentions, il ne faut que casser un verre, il ne faut qu'un faux rapport de quelque flatteur, il ne faut qu'un jugement téméraire, qu'une mauvaise opinion que ce grand concevra de vous pour le porter à vous disgracier, à vous faire faire votre procès, à vous ruiner de bien et de réputation : *O quantis periculis ad majus periculum pervenitur ! Si amicus Dei esse voluero, ex hoc nunc fio*, dit saint Augustin. N'est-ce pas une chose étrange : il n'est rien de si précieux que l'amitié de Dieu, il n'est rien qu'on puisse avoir à si bon marché, et il n'est rien qu'on recherche moins. Être ami de Dieu ! quel honneur et quelle incomparable dignité ! Si vous disiez à un prince : Monseigneur, je désire être votre ami, on se moquerait de vous, il le recevrait de mauvaise part. Nous disons au Fils de Dieu : Je désire être votre ami ; ce serait une hardiesse et une témérité punissable, s'il ne nous le permettait ; mais il le veut bien, il le souhaite, il le commande : quelle admirable charité et quelle prodigieuse miséricorde ! Qu'est-ce qu'il y a en ce monde qu'on puisse acquérir par la seule volonté ? Rien du tout, rien du tout ; pas un peu de cendre, pas une épingle, pas un fétu ; il faut au moins se baisser et y porter la main pour le prendre ; et l'amitié de Dieu, qui est la chose la plus excellente et la plus souhaitable qui soit au ciel et en terre, vous la pouvez avoir, par sa grâce, avec la seule volonté.

IV. — Recourez à saint Jean pour cet effet ; il est le disciple bien-aimé, c'est-à-dire l'ami

particulier de Jésus; c'est sa propre qualité et sa prérogative; il en fait part à ses dévots: le Fils de Dieu l'a aimé d'un amour de bienveillance extraordinaire, *Amavit eum Dominus et ornavit eum*. Il l'a appelé dès sa jeunesse, avant que le monde et la chair altérassent tant soit peu la fleur de son innocence; il lui a donné la persévérance jusqu'à la fin, même pendant la lâcheté et la fuite honteuse des autres apôtres: que de grâces il a reçues, que de vertus il a pratiquées, que de mérites il a acquis en un si long espace de temps, dès le commencement de sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans! Que de services il a rendus au Fils et à la Mère en sa jeunesse et en sa vieillesse, par sa langue et par sa plume, en la prospérité et en l'adversité, en sa patrie et en son exil! Jésus l'a fait prophète entre ses disciples, martyr entre ses prophètes, apôtre entre ses apôtres, vierge entre ses évangelistes, le composé, l'assemblage et comme la quintessence de tous les ordres des saints, *Amavit eum et ornavit eum*. Si le dernier jour juge de tous les précédents, si c'est au lit de la mort qu'on témoigne des affections plus sincères et cordiales, Jésus a montré en la croix qu'il avait des inclinations toutes particulières pour lui, lui léguant par testament ce qu'il avait de plus précieux sur la terre: *Ecce Mater tua; et ex illa hora accepit eam discipulus in sua, ut ad ejus curam quidquid ei esset necessarium, pertineret: suscepit eam in sua, non prædia quæ nulla propria possidebat, sed officia quæ propria dispensatione exequenda curabat* (S. Aug., tr. 129, in S. Joan.).

Il l'a aimé d'un amour de complaisance; il a si fort agréé ses services, que même depuis son ascension il l'a choisi pour son secrétaire d'Etat et de cabinet; il s'est servi de lui pour écrire des lettres aux évêques d'Asie, pour annoncer aux fidèles des prophéties si importantes, que c'est un bonheur seulement que de les lire, *Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus* (Apoc., I, 3), et pour coucher par écrit sa génération éternelle, son incarnation et les miracles qui montrent plus évidemment sa toute-puissance divine, comme d'avoir changé l'eau en vin, guéri le paralytique de trente-huit ans, rendu la vue avec de la boue à l'aveugle-né, et ressuscité le Lazare demi-corrumpu. Il l'a aimé d'un amour de familiarité: *Omnes quidem Jesus, sed ipsum familiarius præ cæteris diligebat, ita ut in convivio super pectus suum discumbere fecerit* (S. Aug., ubi supra). Il l'a caressé sur son sein comme un père fait son enfant; et comme le Fils de Dieu étant au sein de son Père reçoit de lui l'effusion et la communication de tous ses secrets et même de son essence divine, ainsi ce bien-aimé étant au sein de Jésus-Christ, a reçu de lui la communication et la révélation des grands mystères qu'il a enseignés à l'Eglise: *Discipulus qui fuit in sinu Jesu, ipse enarravit nobis, beatus apostolus cui revelata sunt secreta celestia*. Il est le plus signalé dans l'ordre des favoris de Jésus-Christ; et ainsi il a plus de pouvoir et d'inclination d'y recevoir ceux

qui lui seront dévots.

Conclusion. — Pour être de ce nombre et entrer bien avant en ses bonnes grâces, il faut avoir en grande recommandation la vertu de la pureté qui l'a rendu remarquable et illustre entre les apôtres, et qui a vérifié en lui cette parole du Saint-Esprit: Celui qui aime la pureté de cœur aura le roi des rois pour son ami, *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem* (Proverb., XXII, 11). Nous pouvons ajouter, à notre propos: *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum Joannem*, Celui qui aime la pureté de cœur aura saint Jean pour son ami. Témoin saint Edouard, roi d'Angleterre; il garda la virginité toute sa vie avec sa sainte épouse, Edithe, jusqu'à la mort: par sympathie de grâce et ressemblance de vertu, il avait dévotion particulière à notre saint évangeliste, et il accordait aisément ce qu'on lui demandait en son nom. Un pèlerin lui demanda un jour l'aumône au nom de l'apôtre saint Jean, son aumônier n'y étant pas, et lui, n'ayant alors autre chose, donna à ce pauvre un anneau de grand prix qu'il avait au doigt. Quelque temps après, deux Anglais allant en pèlerinage à Jérusalem, s'égarèrent durant une nuit fort sombre et obscure; un vénérable vieillard leur apparut, les mena à la ville, les logea, les traita fort honorablement; et le lendemain, au matin, il leur dit qu'ils poursuivissent hardiment leur chemin, qu'ils retourneraient heureusement en leur pays, qu'il les conduirait et leur servirait de guide, parce qu'il était Jean l'Evangeliste, qui aimait beaucoup leur roi Edouard à cause de son excellente chasteté, et qu'ils lui portassent cet anneau que le roi lui avait donné, quand il lui demanda l'aumône en habit et apparence de pèlerin.

Demandons-lui donc cette vertu tout angélique, et l'honneur d'être au nombre des amis de Jésus; et parce que l'amitié est un amour mutuel, aimons le Sauveur pour être aimés de lui, aimons-le d'un amour de bienveillance, d'un amour pur et désintéressé, non par un esprit mercenaire, non-seulement quand il nous comble de prospérité, mais quand il nous afflige, autrement ce serait aimer les bénédictions de Dieu, et non pas le Dieu des bénédictions. Il le faut aimer, parce qu'il est bon; et quand il nous accablerait de maux, il ne laisserait pas d'être bon et digne d'un amour infini; aimons-le d'un amour de complaisance, prenant plaisir à penser qu'il est infiniment grand, infiniment puissant, sage, bon, heureux et content. Il nous faut complaire en tout ce qu'il est, en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il dit et en tout ce qui a quelque rapport et relation à lui. J'ai dévotion à la piété d'une bonne carmélite, qui par tendresse d'affection envers Jésus, haïssait quelquefois les vers qu'elle rencontrait au jardin, parce que Jésus s'était comparé à eux (*M. Duval le rapporte en la Vie de sœur Marie-de-l'Incarnation*). Comment est-il possible que nous ayons de la haine contre un seul de nos prochains après le mystère de l'Incarnation? Quand nous voyons un hom-

me, un pauvre, un serviteur, ne devrions-nous pas dire en nous-même : Mon Sauveur est fait comme cet homme, il est de même nature que lui, il a été pauvre comme ce mendiant, il a été serviteur comme ce valet, *Formam servi accipiens* : est-il possible que nous n'aimions pas celui qui a tant de conformité et de ressemblance avec notre bien-aimé ?

Aimons Jésus d'un amour de familiarité, aimons à converser avec lui en l'oraison; ouvrons-lui notre cœur avec confiance, comme au plus fidèle ami que nous puissions avoir; découvrons-lui nos desseins, demandons-lui conseil en nos entreprises, conduite en nos actions et consolation en nos afflictions. Si nous avons de l'amour pour lui, il en aura pour nous, *Ego diligentes me diligo*. S'il y a amour réciproque de lui à nous et de nous à lui, nous serons ses amis; si nous sommes ses amis, tout ce qui lui appartient nous sera commun, *Amicorum omnia communia*; nous aurons droit à sa gloire et à sa béatitude éternelle. Amen.

SERMON LXXIX.

En la fête de la Circoncision.

Ut circumcideretur puer vocatum est nomen ejus Jesus.
Pour circoncire l'enfant on lui a donné le nom de Jésus.
(S. Luc, II, 21.)

Les anciens prophètes, prévoyant le mystère de l'Incarnation, les grandeurs infinies de l'Homme-Dieu et les œuvres merveilleuses qu'il devait opérer sur la terre, prédirent qu'ils appelleraient Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous, l'Admirable, l'Ange du grand conseil, le Tout-Puissant : Il possède toutes ces qualités dès le premier instant de sa conception; mais parce qu'il ne devait être notre Sauveur que par l'effusion de son sang, il le répand aujourd'hui très-volontiers et reçoit le sacrement de la circoncision, pour mériter et acquérir la glorieuse épithète et le sacré nom de Jésus.

C'est vous-même qui lui avez administré de votre propre main ce sacrement douloureux, Vierge sainte ! Premièrement, parce que vous vouliez avoir le mérite d'obéir à une loi si mortifiante et rigoureuse. Secondement, parce que vous craigniez qu'un autre ne lui fit trop de mal. Troisièmement, afin de l'apaiser plus promptement par votre mamelle virginale. En quatrième lieu, parce que vous deviez être sa marraine, et lui imposer le saint nom qu'il a mérité par ce sacrement en suite de cette promesse, *Vocabis nomen ejus Jesus*. C'est ce que votre ange vous dit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Omnia mysteria redemptionis humanæ facta sunt per modum circumcissionis.*

— I. Punctum. *Cur Christus voluit circumcidi* : 1. *ratio, in honorem Dei Patris*; 2. *per obedientiam*; 3. *per fidelitatem ad suam vocationem*; 4. *per humilitatem*; 5. *per zelum antmarum*. — II. Punctum. *De nomine*

Jesus : 1. *quam sit illi charum*; 2. *quam debeat nobis esse charum*.

Si avec la lumière de la foi et la conduite de la grâce, nous considérons de près l'économie de notre religion, nous verrons que tous les mystères que Jésus a opérés en ce monde pour procurer notre salut, ont été accomplis par une voie de circoncision. Car le premier mystère qui a commencé l'œuvre de notre Rédemption, c'est l'Incarnation, c'est-à-dire la très-ineffable et très-adorable union du Verbe avec la nature humaine : et cette union ne s'est faite que par manière de retranchement et de circoncision, retranchement en la Divinité, retranchement en l'humanité. Mais quel retranchement a-t-on pu faire en la Divinité ? Toute circoncision suppose nécessairement un assemblage et une composition de diverses pièces, et la sainte théologie admire dans l'être increé de Dieu une si parfaite simplicité, qu'elle ne peut reconnaître en lui aucune composition, ni de parties intégrantes, ni de matière et de forme, ni de substance et d'accident, ni d'acte et de puissance, ni de nature et de subsistance, ni même d'essence et d'existence, puisqu'il n'emprunte l'être de personne. Son essence c'est d'exister, *Ego sum qui sum* : *Qui est, misit me ad vos*. En une substance si simple, si pure et si indivisible, qui n'a point de parties, que peut-on circoncire si on ne retranche pas tout ? En effet, au mystère de l'Incarnation la divinité du Verbe increé et toutes ses adorables perfections semblent entièrement retranchées, épuisées, supprimées et anéanties. C'est saint Paul qui le dit : *Exinanivit semetipsum*; ou, comme dit Tertullien, *Exhaustit semetipsum*. Qu'était devenue son immensité quand il était renfermé dans un berceau ? Qu'était devenue son indépendance quand on le voyait attaché à la mamelle d'une vierge, sa souveraineté quand il était sujet au commandement d'un artisan, et sa puissance quand il avait besoin d'être porté entre les bras de sa Mère ?

En la sainte humanité quelle admirable circoncision ! On en a retranché non pas une partie du corps, non une faculté de l'âme, non une qualité ou propriété personnelle, mais sa propre personne, son hypostase, sa subsistance et même, selon saint Thomas, son existence naturelle. En sa naissance, au lieu qu'il devait être enfanté dans la pourpre, dans un palais superbe parmi des courtisans, avec une magnificence et une pompe toute royale, comme étant roi et le Roi des rois, il a retranché cet appareil pompeux, et il est né dans une étable. En sa vie voyageuse et paisible sur la terre, ç'a été une circoncision continuelle, depuis le premier moment jusqu'au dernier période; mais circoncision d'une chose la plus agréable, la plus délicieuse, charmante et souhaitable qui se puisse imaginer, qui est la gloire de son corps. Représentez-vous, si vous pouvez, toutes les joies, tous les plaisirs, tous les délices et toutes les satisfactions que tous les hommes ont jamais eus et qu'ils auront jusqu'à la fin des siècles, plaisirs de l'âme et du corps, de la

vue et de l'ouïe, du goût, de l'odorat, des sens extérieurs et intérieurs, plaisirs de l'esprit et du cœur : faites-en un précis, une infusion et un consommé : comparer tous ces plaisirs à un seul moment de la gloire de Jésus-Christ, c'est comparer un grain de sable à toute la terre, une goutte d'eau à toute la mer, une petite bougie au soleil de midi : pourquoi cela ? parce que la gloire de ce corps adorable n'est pas seulement un écoulement et un rejaillissement de la gloire et de la béatitude de l'âme ; mais aussi c'est une effusion et une participation de la gloire et béatitude de la Divinité même, c'est une gloire transcendante, incréée, immense et infinie : *Gloriam quasi unigeniti a Patre ; Gloriam ergo quam semper habuit ut Deus, ut homo habet*, nous a dit autrefois saint Cyrille d'Alexandrie.

En la passion ç'a été une circoncision universelle, non en une partie du corps, mais en tout son corps, et non en son corps seulement, mais encore en son âme ; et non en la partie inférieure de son âme seulement, mais aussi en la partie supérieure. Car que faisaient autre chose les fouets, les épines et les clous que de circoncire la peau, la chair et le sang en toutes les parties de son corps ? Que faisaient autre chose, la crainte, la longueur et l'abattement qu'il eut au jardin, que de circoncire la joie qu'il devait avoir en la partie inférieure ? Que faisait autre chose la douleur et la tristesse qu'il eut de nos péchés, que de circoncire une partie de la gloire et félicité de la partie supérieure qui devait inonder son âme.

Mais il n'a point souffert de circoncision plus rigoureuse, plus dure, honteuse et insupportable que celle qu'il reçoit aujourd'hui ; elle est si honteuse et si humiliante, que saint Luc même appréhende de la rapporter ; il glisse par-dessus comme sur un pas dangereux, il n'ose dire qu'il a été circoncis, il le donne bien à entendre, mais il ne le dit pas, et les autres évangélistes n'en disent pas un mot. Ils n'ont point de honte de dire qu'il a été flagellé, couronné d'épines, couvert de crachats et crucifié ; mais ils appréhendent de dire qu'il a été circoncis, parce que la circoncision est la marque, le caractère et la flétrissure des pécheurs. Et comme il n'y a rien de si contraire à la sainteté de Dieu que le péché, que l'apparence ou l'ombre du péché, il faut donc qu'il ait eu de puissantes raisons et des motifs bien pressants pour se résoudre à recevoir ce sacrement si douloureux, si ignominieux et si préjudiciable à l'opinion que nous devons avoir de sa sainteté, de son innocence, de sa divinité. J'en trouve cinq raisons principales, dont la première est l'hommage à Dieu son Père, la seconde est l'obéissance qu'il veut rendre à la loi.

I. — 1. Saint Augustin, qui ne laisse rien à examiner, lorsqu'il commente l'Écriture, a subtilement remarqué qu'au texte hébreu de la Genèse, la première fois que Dieu est appelé Seigneur en l'Écriture sainte, c'est en la création de l'homme, parce qu'il tient à plus

grand honneur d'être le Souverain et le Seigneur des hommes que de tout le reste des créatures. A plus forte raison, il tient à plus grand honneur, et ce lui est une gloire incomparablement plus grande d'être le Souverain de son Fils, que d'avoir l'empire d'un million de mondes ; car s'il est vrai, ce qu'a dit Justinien en la préface de l'Authentique, *De defensoribus civitatum*, qu'un seigneur est d'autant plus relevé, qu'il commande à des personnes plus illustres, *Quanto quilibet melioribus præest, tanto major ipse et honestior est*, la couronne du Père éternel est infiniment excellente, illustre et éclatante, d'avoir un Dieu pour son sujet, pour son vassal, pour serviteur et pour esclave, *Servus meus es tu, ego in te glorificabor* (Isa., XLIX). Oui, serviteur et esclave : car Jésus recevant la circoncision, reconnaît et proteste par cette cérémonie qu'il est au nombre des esclaves de Dieu, qu'il est du peuple d'Israël que Dieu a conquis avec main-forte, l'affranchissant de la servitude d'Égypte, et le faisant son prisonnier de guerre, *Mancipium manu captum*.

Il est marqué, non-seulement comme vassal, esclave et serviteur, mais aussi comme une hostie et une victime de Dieu : car comme l'agneau pascal, qui devait être immolé, le jour des Azymes, à la souveraineté de Dieu, était amené en Jérusalem, et destiné au sacrifice par l'impression d'une marque qu'on ne lui faisait que trois ou quatre jours avant son immolation, d'autant que par cette marque il était référé à Dieu et dédié à son service : s'il eût été marqué longtemps auparavant, il eût pu être profané après la consécration, comme étant mangé des loups ou emporté par quelque larron. Mais Jésus n'est point en danger d'être jamais soustrait de la domination et de la puissance de son Père ; il lui a consacré toutes ses actions, toutes les pensées de son esprit, toutes les affections de son cœur et tous les mouvements de sa vie. Il est marqué intérieurement comme une sainte victime par la subsistance du Verbe, qui est, dit saint Paul aux Hébreux (*Hebr.*, 1), le caractère et l'expression de la substance divine, et une relation personnelle, qui réfère et rapporte à son Père tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, en son corps, en son âme, en son humanité sainte et en sa personne très-adorable. *Hunc enim signavit Deus*. Il est marqué extérieurement par cette cicatrice de la circoncision, comme un agneau destiné au sacrifice de la croix, pour honorer la souveraineté de Dieu et ses autres perfections au nom de toutes les créatures.

2. Il est circoncis, en second lieu, par obéissance à la loi : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam*. Quand je lis le frontispice de notre calendrier, et que je trouve ces paroles : *Circumcisio Domini*, je vois l'accomplissement de cette prophétie, je vois que le premier jour des Ephémérides sacrées, le commencement de l'enfance et de la vie de Jésus est illustre et remarquable par la plus héroïque et parfaite obéissance qui se puisse pratiquer. *Factus obediens usque*

admortem, mortem autem crucis. Saint Paul avait sujet d'exagérer cette obéissance ; mais j'admire beaucoup plus celle d'aujourd'hui : car être attaché à un gibet, ce n'est pas devant Dieu, ni devant les esprits raisonnables, une preuve bien assurée qu'on soit criminel. On sait bien que la malice ou l'ignorance des hommes y condamne souvent des innocents ; mais être circoncis, c'est une marque infail-
 lible qu'on est pécheur ou de la race des pécheurs ; c'est une note d'infamie, une dégradation, un opprobre et un déshonneur devant Dieu et devant les hommes, *Maluit perdere vitam quam obedientiam*, dit saint Bernard ; et moi jedis qu'il a mieux aimé perdre l'honneur, qui nous est plus cher que la vie, que de manquer à l'obéissance. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre qu'il fait des lois trop rigoureuses, qu'il n'en sait pas la difficulté, parce qu'il n'en subit point la rigueur. Les Juifs n'ont point sujet de le rebuter, comme n'étant pas du peuple de Dieu, de le reprendre et de le décrier, comme transgresseur de la loi, ni de dire qu'il a exempté les chrétiens de la circoncision, pour en être affranchi lui-même. Et il a sujet de leur dire : *Non veni solvere legem, sed adimplere* ; il a sujet de nous dire, et il nous le dit par son exemple : *Digne ambuletis vocatione qua vocati estis.*

3. Il commence, dès son bas âge, de correspondre avec grande fidélité et ponctualité à sa vocation. Aristote dit qu'il importe beaucoup de dresser les enfants et les accoutumer de bonne heure au métier ou à la profession qu'ils doivent exercer toute leur vie : si on les destine à la guerre, il faut leur faire manier de petites épées ; si c'est aux lettres, il faut leur mettre des livres en main. A Sparte, pour connaître le naturel ou l'inclination d'un enfant, on le promenait posément par toute la ville, et on remarquait en quel lieu et à quoi il s'arrêtait avec plus d'attention ; si dans la boutique d'un armurier, il sera bon soldat ; si devant un libraire, il sera homme d'étude. Quand vous voyez une petite fille sage, modeste, retenue, vous dites : elle sera religieuse ; si elle se piait à danser, à badiner, vous en raisonnez autrement. Voulez-vous savoir quel est le génie de Jésus, quelle est son humeur, son inclination et son fort, c'est endurer et répandre son sang ; c'est sa vocation, son vrai métier et sa profession : *virum dolorum*. S'il est né d'une Vierge, s'il est descendu du ciel, s'il a pris un corps mortel et passible, c'est pour endurer et répandre son sang. Il commence à le faire de bonne heure ; il commence le plus tôt qu'il lui est possible.

4. Il ne dit pas, comme nous : Que dira-t-on de moi ? qu'en pensera-t-on ? Je ferai tort à mon honneur, je ternirai ma réputation, je démentirai ma sainteté, je donnerai sujet à saint Bernard (*Serm. 4 de Circumcisione*) et aux autres de me dire : *Ad quid tibi circumcisio necessaria qui peccatum non commisisti, nec contraxisti ? Quod ipse non feceris, etas manifestat ; quod non contraxeris, multo certius probat Patris divinitas, integritas Matris.*

Qu'avait-il à faire de circoncision, qui est la flétrissure et le caractère des pécheurs ? il n'a point commis de péché, il n'en a point contracté. Qu'il n'en ait point commis, quand il n'y aurait point d'autre preuve, son âge le témoigne assez, l'âge d'enfance, d'innocence et d'incapacité au mal ; qu'il n'en ait point contracté, la divinité de son Père et l'intégrité de sa Mère le montrent plus que suffisamment : car son Père est la sainteté même, et sa mère l'a conçu en toute pureté : d'où serait venu le péché ? On n'a coutume d'appliquer le fer qu'à une chair pourrie et ulcérée ; la chair précieuse de cet enfant n'est point sujette à la corruption ni à la gangrène du péché : c'est l'ouvrage du Saint-Esprit qui ne fait rien que de très-accomplir, c'est le fruit d'une Vierge très-pure et très-immaculée ; c'est une chair vive, sainte, sanctifiante, déifiée et unie au Verbe adorable ; pourquoi donc en couper une partie comme si elle était corrompue et gangrenée ?

5. Ce qui l'a obligé à une si étrange humiliation, c'est le zèle de notre salut, l'amour et l'affection qu'il a eus pour nos âmes : c'est l'Évangéliste qui le dit : *Ut circumcideretur puer. Vocatum est nomen ejus Jesus.* Représentez-vous un gentilhomme de cette ville, qui va au bas Languedoc pour y acheter une terre ou un domaine, qui s'appelle Beaulieu ou Beauséjour ; on est d'accord de part et d'autre sur toutes les conditions, et on en couche le contrat par écrit ; mais le paiement de la somme et la prise de possession se diffèrent pour de bonnes raisons : s'il pense que cet achat lui soit avantageux, qu'arrive-t-il ? trois choses : premièrement, si on lui demande : Combien vous coûte un tel domaine ? il répond : Il ne me coûte rien, je l'ai eu pour rien. Il ne vous coûte rien ? On ne donne pas ainsi à présent les terres pour rien. Il est vrai, mais c'est qu'il en pense avoir si bon marché, qu'il lui semble que ce qu'il en donne n'est rien. En second lieu, les parents voyant la grande affection qu'il a à cette terre, quoiqu'il n'en ait pas encore pris possession, lui en donnent déjà le nom, et l'appellent monsieur de Beaulieu, monsieur de Beauséjour ; en troisième lieu, de peur que le vendeur ne se dédise, il lui donne pour arrhes une partie de la somme. Le Fils de Dieu est venu ici-bas pour acheter nos âmes, qui sont les plus agréables séjours et les plus belles demeures qu'il ait en ce monde ; le contrat s'en passa entre lui et son Père au premier instant après son incarnation : il fut dit en cette transaction qu'il donnerait tout son précieux sang et qu'il serait notre Rédempteur ; mais il n'était pas à propos que cela s'accomplît sur-le-champ ; il devait premièrement prêcher l'Évangile et nous donner exemple par sa sainte vie : il a été si joyeux de ce contrat, qu'il lui semble avoir nos âmes pour rien ; il dit que son Père les lui a données : *Quod dedit mihi Pater majus omnibus est. Si dederit homo omnem substantiam pro dilectione*, ou, selon une autre version, *pro dilecta, quasi nihil despiciet eam.* L'Homme-Dieu donnant toute sa

substance pour sa bien-aimée, il lui semble n'avoir rien donné; et la Vierge et saint Joseph, connaissant son hameur et l'ardente affection qu'il a pour les âmes, quoiqu'il ne les possède pas encore, lui en donnent déjà le nom, ils l'appellent Jésus, sauveur et rédempteur des âmes, et afin que cet accord soit bien ferme et inviolable, il en paie aujourd'hui les arrhes, il veut être circoncis et répandre une partie de son sang en attendant qu'il le donne tout à la croix jusqu'à la dernière goutte.

II. — 1. Que dis-je, qu'il veut être circoncis pour être Jésus? Tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a souffert a été à cette intention. Toutes les fois qu'on nomme le saint nom de Jésus, il porte ma pensée et mon cœur en Bethléem, en Nazareth et au Calvaire, dit un Père de l'Église: *Sanctum Jesu nomen non prius nostris intonat auribus, quam cor in Calvariam deducat et Bethleem.* Verbe éternel, pourquoi êtes-vous né en ce monde? c'est pour être Jésus. Pourquoi avez-vous voyagé, sué, jeûné et travaillé sur terre? c'est pour être Jésus. Pourquoi avez-vous enduré d'être flagellé, couronné d'épines et attaché à un gibet? c'est pour être Jésus.

Pilate avait plus de raison qu'il ne pensait; sa plume était conduite par un esprit qu'il ne connaissait pas: il a déclaré la vraie cause de la mort du Fils de Dieu. C'était la coutume de ce temps-là que, lorsque quelqu'un était condamné à la mort par autorité de justice, on mettait sur sa potence un écriteau qui faisait savoir la cause de sa mort: s'il était condamné pour un vol ou pour un meurtre, on mettait, voleur ou meurtrier. Qui eût vu Pilate prendre la plume en main, pour écrire le titre de la croix, eût pensé qu'il mettrait: Séducteur, séditeux et destructeur du temple (c'est de quoi il avait été accusé). Non, le Saint-Esprit ne le permet pas: il veut que le juge même qui l'a condamné déclare publiquement la vraie cause de sa mort, *Posuerunt causam ejus scriptam, Jesus*; comme si le Saint-Esprit voulait dire: Voulez-vous savoir pourquoi ce Fils de Dieu, qui est avec le Père et le Saint-Esprit, dans le ciel, est ici crucifié entre ces deux larrons? c'est qu'il a voulu être Jésus; pourquoi celui qui est continuellement loué et glorifié par les troupes célestes est ici moqué et blasphémé? c'est parce qu'il est Jésus; pourquoi celui qui a la gloire pour couronne et la beauté pour son vêtement: *Gloria et honore coronasti eum; Dominus regnavit, decorem indutus est*: pourquoi, dis-je, il est ici tout nu, et qu'il n'a qu'une couronne d'épines pour diadème? c'est qu'il a voulu être Jésus: *Posuerunt causam ejus scriptam, Jesus*.

Pilate prophétisait, en cela, comme Caïphe avait prophétisé sur le même sujet, au commencement de sa passion, tant il est vrai que Dieu parle ordinairement par l'entremise des supérieurs! Pilate est supérieur séculier, et sans savoir ce qu'il dit, il annonce aux Hébreux, aux Grecs et aux Romains que cet homme est condamné parce qu'il est

Jésus: il l'écrit sur la croix en trois langues. Caïphe, supérieur ecclésiastique, préside à une assemblée de prêtres et de pharisiens, et après avoir reçu les avis de tous, il donne sa conclusion, en ces termes: Il est expédient que cet homme meure; et pourquoi? afin qu'il sauve tout le peuple, c'est-à-dire Afin qu'il soit Jésus: *Expedit ut moriatur homo pro populo, ne tota gens pereat*.

2. C'est donc pour l'amour de nous que cet auguste nom est si cher au Fils de Dieu; c'est à nous seuls, privativement à tous autres, qu'il se réfère: *Agnosce, o homo, dignitatem tuam: angelorum Dominus est; est et hominum: angelorum creator est; est et hominum: angelorum beatitudo est; est et hominum: at hominum consanguineus est, hominum frater, hominum Jesus et redemptor est, non angelorum.* Reconnaissez, ô hommes, l'excellence de votre dignité, depuis l'incarnation: le Fils de Dieu est le Seigneur des anges, et il l'est aussi des hommes; il est le créateur et la béatitude des anges, et il l'est aussi des hommes: mais il est le parent, le frère et le Sauveur des hommes, et non des anges.

La théologie nous apprend que notre Sauveur a quatre noms qui lui sont propres, notionnels et personnels, qui ne conviennent qu'à lui seul: il est Fils, il est Verbe, il est Image, il est Jésus: il est Fils, *Hic est Filius meus dilectus* (S. Matth., XVII, 5); il est Verbe, *Verbum erat apud Deum* (S. Joan., I, 1); il est Image, *Ipse est imago Dei invisibilis* (Coloss., I, 15); il est Jésus, *Vocabis nomen ejus Jesum* (S. Luc, I, 31). Les trois premiers noms le réfèrent à son Père; le quatrième, qu'il a acquis par l'effusion de son sang en la circoncision et en la croix, ne le réfère ni au Père, ni au Saint-Esprit, ni aux anges, ni à aucun autre qu'à nous; ce sacré nom n'a rapport et relation qu'aux hommes et aux hommes pécheurs. Quand vous aimez quelqu'un avec passion, pour lui témoigner l'ardeur de votre affection et le souvenir que vous voulez avoir de lui, vous écrivez son nom avec le vôtre en un anneau que vous portez au doigt: *Non amantium more nomen cum suo nostrum, sed in suo scripsit.* Jésus-Christ nous aime tant qu'il a écrit notre nom, seulement avec le sien, comme *Deus Abraham, Deus Isaac*. Mais dans le sien, il ne saurait se souvenir de son nom sans se souvenir de vous, et vous le mettez en oubli, vous ne pensez point à lui; il répand pour vous les prémisses de son sang, et vous ne lui réservez que la lie de votre vie; il commence à souffrir pour vous dès qu'il commence à vivre, et vous ne le voulez servir que sur le déclin de votre âge; il veut qu'en cet auguste nom de Jésus, qui est adoré par les anges, le votre soit contenu, et vous le prononcez sans révérence; que dis-je, sans révérence? vous le prononcez avec outrage, vous le blasphémez, vous le reniez, ingrat que vous êtes? car si je disais ingrat d'ici à demain, si je le disais d'ici à cent ans, je ne dirais pas encore assez pour exprimer dignement la malignité de votre ingratitude,

tant elle est noire et diabolique. Jésus fait tant d'état de votre âme que, l'ayant achetée au prix de son sang, il en pense avoir bon marché, et vous la vendez à l'esprit malin pour un peu d'argent ou pour une volupté brutale.

Ah! ne faisons pas tort au Fils de Dieu, ne permettons pas qu'il perde en nous l'effet de son saint nom : puisqu'il lui est si cher pour l'amour de nous, qu'il nous soit cher et précieux pour l'amour de lui ; imprimons-le en nos pensées, l'adorant en notre intérieur et nous donnant à lui plusieurs fois le jour ; imprimons-le en nos paroles, parlant souvent de lui et de ce qu'il a fait pour être notre Jésus, c'est-à-dire notre Sauveur ; employons-le dans nos prières, demandant par lui les vertus qui nous sont nécessaires ; car, comme dit l'abbé Rupert (*Lib.*, XII, in *S. Joan.*), *hoc sacratissimum nomen est orationis universæ vehiculum* : imprimons-le en nos actions, les lui offrant en l'honneur des siennes : imprimons-le dans notre cœur, et disons avec saint Bernard : *Aridus est mihi omnis animæ cibus, nisi videro ibi Jesum : Jesus mel in ore, in aere melos, in corde jubilus*. Disons-lui avec le Psalmiste : *propter nomen tuum propitiaberis peccato meo, multum est enim*. Plus mes péchés sont grands, plus votre nom sera glorifié si vous me les pardonnez ; comme plus un malade est désespéré, plus le médecin qui le guérit est estimé ; disons-lui, avec un grand docteur : *Recordare nominis tui, Domine Jesu. Hoc si concedis nihil ultra peto, meministi mei*. Mon Sauveur Jésus, vous avez promis de nous accorder tout ce que nous vous demanderions en votre nom, j'ai une prière à vous faire, non-seulement en votre nom, mais pour les intérêts et pour la gloire de votre nom, c'est que vous ne le mettiez pas en oubli. Votre ange a dit que vous vous appelleriez Jésus, parce que vous délivreriez votre peuple de ses péchés : *Vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (*S. Matth.*, I, 21) ; vous ne sauriez donc vous souvenir de votre nom sans vous souvenir de moi, sans m'accorder le pardon de mes péchés, sans me mettre en la voie de salut, sans me donner votre grâce en ce monde et l'éternité bienheureuse en l'autre. *Amen*.

SERMON LXXX.

POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE OU DES ROIS.

Les différences de la royauté de Jésus et de celle des rois de la terre.

Ubi est qui natus est Rex Judæorum ?

Où est celui qui est né roi des Juifs ?

(*S. Matth.*, II.)

C'est trop peu dire qu'il est roi des Juifs, il est le roi des rois ; il est le roi du ciel et de la terre, il est le roi des hommes et des anges, des âmes et des corps, du temps et de l'éternité ; il est roi par donation et par rédemption ; par donation, *Postula a me, et dabo tibi gentes* ; par rédemption, *Redemisti nos, Domine Deus, et fecisti nos Deo nostro regnum*.

Il est roi par nature et par conquête : par nature, *Ubi est qui natus est rex ?* par conquête, *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo* ; il est roi en sa divinité et en son humanité : en sa divinité, *Deus autem rex noster* ; en son humanité, *Jesus Nazarenus rex*.

Puisque Jésus est roi, vous êtes reine, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous êtes reine régente et reine régente ; vous êtes reine régente, car vous êtes épouse du roi, vous êtes reine régente, car vous êtes la mère ; vous êtes reine régente, car vous avez le droit et le titre de la royauté ; vous êtes reine régente, car vous en avez l'exercice, exercice si universel, si absolu et si divin, que Jésus même est votre sujet pendant sa minorité, *quanto tempore Jesus parvulus est, nihil differt a servo*. Vous avez le gouvernement, non pas d'une ville seulement, non pas d'une province, non pas d'un royaume, mais d'un Dieu qui vous obéit. Ainsi l'Évangéliste remarque expressément, que *invenerunt puerum cum Maria matre ejus*, que les rois cherchant l'enfant Jésus, ne l'ont su adorer que par votre entremise, et ne l'ont su trouver ailleurs qu'en votre sein virginal, devant lequel ils se sont prosternés comme nous faisons dévotement en vous saluant. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Dominium Christi differt a cæteris, 1. non unico jure, sed pluribus; regnat nempe jure naturali, acquisitionis, redemptionis; 2. differt in duratione, quia nec interruptionem unquam habuit, nec finem; 3. in modo regnandi qui est ad utilitatem subditorum: 4. in amplitudine regni, quia ubique et a regibus omnium gentium adoratus est. — Conclusio moralis in eos qui dicunt: Nolumus hunc regnare super nos, et crudelissimis tyrannis serviunt.

Si nous mettons en parallèle, ou, pour mieux dire, en opposition le roi du ciel avec les princes de la terre, nous trouverons qu'il y a quatre principales et plus signalées différences entre la royauté de Jésus Notre-Seigneur et celle des autres souverains ; différence quant au droit de la royauté, quant à la durée, quant à la manière de gouverner et quant à l'étendue de leur royaume.

1. Les autres rois n'ont ordinairement qu'un titre, un seul droit à la couronne, et quelquefois prétendu, usurpé et injustement acquis, ou tout au plus fort léger. Jésus est notre roi par toutes sortes de droits, par tous les titres qui peuvent donner autorité et juridiction à quelqu'un. Saint Jean dit, en l'Apocalypse, qu'il a plusieurs couronnes sur la tête, *In capite ejus diademata multa* (*Apoc.*, XIX, 12), non-seulement parce qu'il est souverain de tous les royaumes du monde, mais encore parce qu'il a plusieurs titres et droits à la royauté. Il est roi, comme nous avons vu autrefois, par l'excellence de son être ; il est roi, parce qu'il nous a créés, parce qu'il nous a conservés et conserve continuellement, parce qu'il nous régit et gouverne, et

par mille autres droits de nature ; si vous me dites que ces raisons montrent seulement que Jésus est notre souverain en tant qu'homme , je vous ferai souvenir que par le mystère de l'Incarnation et de l'union hypostatique , l'Homme-Dieu est associé à la participation de toutes les grandeurs et perfections divines , autant que la sainte humanité en est capable et susceptible , puisque , selon saint Paul , toute la plénitude de la Divinité habite en elle . Ce qui montre une différence très-honorable entre la royauté de cet Homme-Dieu et celle des autres monarques ; les autres ne sont sacrés que par une onction accidentelle , par un peu d'huile qu'on a répandu sur leur tête ou quelque autre cérémonie qu'on a pratiquée sur eux : ce qui fait que leur royauté n'ajoute rien à leur être , pas même un accident réel , mais seulement une dénomination externe qui a pour fondement cette cérémonie extérieure qu'on a pratiquée , et pour sujet la mémoire des hommes qui s'en souviennent ; mais l'Homme-Dieu est roi par une onction réelle , substantielle et personnelle , par une grâce infinie , incréée et par l'effusion et la communication de la subsistance du Verbe , qui oint , consacre , possède , vivifie , sanctifie et déifie cette nature humaine .

Et parce que ces titres de souveraineté lui donnent l'empire et le domaine sur les autres créatures aussi bien que sur l'homme , il a voulu être notre roi par des titres tout particuliers , *Rex tuus venit* . Nous sommes à lui par droit de conquête , par droit d'achat et de rédemption . L'esclave s'appelait *servus a servando , quia servabatur , cum occidi potuisset : et mancipium , quasi manu captum* . C'est ce droit que Dieu alléguait souvent au peuple juif pour l'obliger à être fidèle à son service et obéissant à ses lois , *Ego sum Dominus Deus tuus , qui eduxi te de terra Ægypti* : Je suis votre seigneur et souverain , vous êtes mes vassaux et esclaves , non-seulement comme les autres peuples , à cause de l'excellence de ma nature et du bénéfice de la création ; mais par un nouveau droit et une spéciale obligation , vous êtes mes captifs , je vous ai retirés d'Égypte avec main-forte , délivrés de la cruelle tyrannie de Pharaon , je lui ai fait la guerre pour cela , je l'ai combattu par des miracles et abîmé dans la mer Rouge , vous êtes mes prisonniers de guerre . Jésus a plus de sujet de nous tenir des propos semblables et nous obliger à son service ; car il nous a délivrés de la déplorable servitude du péché , affranchis de la cruelle domination et tyrannie de Satan , il l'a combattu en personne , il a été blessé dans la mêlée , il nous a arrachés de sa main tyrannique et tirés de son oppression ; ne sommes-nous pas ses esclaves ? Ajoutez à cela qu'il nous a achetés avec son sang , *Quidquid emis , possis dicere jure tuum . Non estis vestri , empti enim estis* , vous n'êtes plus à vous , votre être , votre âme , votre corps et vos actions ne sont pas à vous ; si vous les employez pour vous ou pour tout autre que Jésus , vous êtes un larron et un injuste usurpateur du bien d'autrui . Dès

que Jésus vous a rachetés , vous êtes plus à lui qu'un esclave à son seigneur , qu'un cheval à son maître et qu'un meuble à son possesseur .

2. La seconde différence est quant à la durée : la royauté des autres princes peut avoir quelque interrègne , être interrompue au moins en son exercice , ou par le bas âge et la minorité du souverain , ou par l'injustice invasion de quelque usurpateur plus puissant , ou bien par quelque autre accident ; on ne peut dire d'aucun roi temporel : *Regnum in manu ejus , et potestas , et imperium* : leur règne , le pouvoir et l'empire n'est pas en eux-mêmes , en leur main , en leur volonté et disposition , mais en la force de leurs armées , aux remparts et munitions des villes , en la fidélité de leurs sujets . Si on défait leurs armées , si on prend leurs villes , si on fait révolter leurs sujets , on les dépouille de leur État , on leur arrache leur sceptre , on leur enlève la couronne ; et quand tout cela ne serait pas , leur règne se borne par le tombeau , s'éclipse et finit par la mort : *Numeravit Deus regnum tuum , et complevit illud (Daniel , V , 26)* . Le sable du sépulchre a le même effet sur eux que lesable de la mer sur les vagues : *Huc usque venies et hic confringes tumentes fluctus tuos (Job , XXXVIII , 11)* ; en signe de quoi , par un secret admirable de la providence de Dieu , tous les empires du monde ayant commencé en Orient , sont venus fondre et aboutir en Occident , *Omnis potentatus vita brevis (Eccli . X , 11)* ; de tant de rois qui ont porté la couronne de France , pas un n'a régné cinquante ans .

Des papes qui ont tenu le siège apostolique , pas un ne l'a tenu vingt-cinq ans que saint Pierre . La royauté de Jésus est solide , ferme , permanente , continuelle et éternelle : elle n'a point de pause , point d'interrègne , point d'invocation , rien ne lui en peut interdire l'exercice , ni le suspendre tant soit peu ; ceux qui tâchent de lui ravir la vie en son enfance , ceux qui en effet la lui ravissent en sa virilité , ne lui peuvent ravir la royauté , il la conserve et l'exerce toujours , même quand il ne conserve pas sa vie . Ainsi nous voyons qu'en son bas âge et pendant sa minorité , il est proclamé roi , et même par les rois : *Ubi est qui natus est rex ?* Il exerce sur eux sa puissance , il les attire de l'Orient , il les fait prosterner à ses pieds , il les contraint , par une douce violence , de lui rendre hommage comme à leur souverain , à lui payer tribut , à le reconnaître par l'offre de l'or et des autres présents , et , en ce même état , il montre que c'est de lui qu'on a dit : *Terribilis ei qui aufert spiritum principum , terribilis apud reges terræ* . Il se fait redouter d'Hérode , voulant , dès sa naissance , faire paraître un éclat de sa grandeur , et faire sentir aux grands la secrète puissance qui est cachée dans sa crèche et qui paraîtra un jour , à leur étonnement , en la gloire de son trône : *Si tantum terruit cuna vagientis , quid faciet tribunal judicantis (S . August .)* ? Et pendant sa vie voyageuse , payant le tribut au roi de la terre , pour ne pas donner mauvais exemple , il déclare expressément que ce n'est

pas par devoir, et qu'il n'y est pas obligé, puisqu'il est le Fils du Roi souverain, et lui-même le roi des rois. Il paie le tribut par puissance et par miracle, faisant trouver la pièce de monnaie dans la gueule d'un poisson, afin de relever l'hommage qu'il rend au prince temporel par un effet de puissance et d'autorité qu'il exerce sur la mer, comme roi de tous les éléments. Mourant, il se fait proclamer roi en la mort même, et fait que le juge qui le condamne devient le héraut de sa royauté, mettant ce titre à la croix en trois diverses langues : *Jesus Nazarenus Rex*; et en cet état de souffrance, ne voulant produire aucun effet de sa souveraineté sur les hommes, afin d'endurer par eux et pour eux, il en produit sur les créatures insensibles et inanimées; il fait fendre les rochers, il ouvre les sépulcres, il rompt le voile du temple, il couvre l'air de ténèbres, il ravit la lumière au soleil, il marque sa souveraineté en la terre et au ciel, lors même qu'on lui ravit la vie, qui est la lumière et la merveille du ciel et de la terre.

Enfin après sa mort, l'âme étant séparée du corps, sainte Madeleine possédée de l'esprit de Dieu, instruite en l'école de la croix, appelle ce corps mort son seigneur et son souverain, *Tulerunt Dominum de monumento*. Que dites-vous, ô sainte Séraphine, céleste et divine amante? Jésus est mort, vous ne le cherchez pas tout entier, vous ne cherchez que son corps et l'appellez souverain, non avec restriction et modification, votre souverain, *Dominum meum*, mais simplement et absolument souverain, *Tulerunt Dominum de monumento*. C'est le Saint-Esprit qui conduit votre cœur et vos pensées, qui anime votre langue et vos paroles : car Jésus naissant, vivant, languissant, mourant et mort, est toujours roi et souverain, il ne perd jamais sa royauté non plus que sa divinité, à laquelle sa souveraineté est uniquement et inséparablement attachée.

3. La troisième différence est en la manière de gouverner : en premier lieu, les autres rois font grande quantité de lois et d'ordonnances, témoin le Code, le Digeste vieux, l'Infortiat, le Digeste nouveau, les Authentiques et les nouvelles Constitutions : le Fils de Dieu fait fort peu de commandements, et tous très-faciles à garder, très-doux et très-utiles à ses sujets ; car, comme je vous ai montré autrefois, si tous les hommes les gardaient exactement, ce monde serait une cité de Dieu, un paradis terrestre, une image, un avant-goût, et, s'il est permis de le dire, un faubourg du paradis céleste.

En second lieu, plusieurs rois commandent hautement, fièrement et impérieusement. Jésus commande débonnairement, doucement, amiablement, en priant, en flattant et en caressant : *Audi, populus meus, et loquar Israel. Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis* : Vous serez mes amis si vous m'obéissez. La justice des autres est manchote, elle n'a que la main gauche, elle punit seulement les crimes et ne récompense pas les vertus ; où a-t-on vu un roi qui ait

donné récompense à ceux qui sont justes, chastes, tempérants et charitables ?

Les autres surchargent souvent leurs sujets de tailles, ils les accablent de gabelles et de subsides, ils s'enrichissent de la dépouille de leurs vassaux, leur lief est en la république ce que la rate est au corps humain, qui ne s'engraisse que par le déchet des autres membres ; Jésus s'est appauvri, s'est réduit à la mendicité et s'est anéanti ; il a épuisé ses veines et versé tout son sang pour enrichir ses sujets : *Propter nos egenus factus est, cum esset dives* ; c'est à lui, non pas à Tite que convient l'épithète de Délices du genre humain : cet empereur était ainsi surnommé, parce qu'il ne passait pas un seul jour sans faire du bien à quelqu'un ; Jésus ne passe pas un jour, une heure et un moment sans faire du bien, non à quelqu'un, mais à chacun de ses sujets : *Venite ad me, omnes qui laboratis*.

4. Aussi, comme la panthère attire tous les animaux par l'odeur de son haleine, Jésus a attiré tous les rois à vouloir être ses vassaux par la douceur de son gouvernement et par la suavité de sa conduite. C'est la quatrième différence, quant à l'étendue. Les autres ne sont rois qu'en quelque climat de la terre, ils ne commandent qu'une partie des hommes, et Jésus est le roi de tout l'univers, le monarque du ciel et de la terre, le roi des rois ; les autres rois sont ses vassaux. David, le roi des prophètes et le prophète des rois, l'a prédit bien expressément : car au psaume soixante et onzième, après avoir dit que les rois de Tharse et d'Arabie et les princes d'Orient apporteraient des présents à Jésus, il ajoute qu'à leur exemple tous les autres rois de la terre le viendraient adorer : *Reges Tharsis et insulæ munera offerent, et adorabunt cum omnes reges terræ*.

Quand je m'applique à feuilleter les annales ecclésiastiques, je vois cette prophétie accomplie à la lettre, je trouve que de siècle en siècle quelques rois, à l'exemple de ces trois rois, ou au moins quelques souverains, ont adoré le Fils de Dieu, ont rendu hommage au pape, son vicaire, ont mis leur couronne et leur royaume aux pieds de l'Église, son épouse, et que les dames ont été comme les étoiles, qui, par la splendeur de leur bon exemple, de leur zèle et dévotion, ont amené les rois et les princes aux pieds de Jésus. Mesdames, ce serait un malheur funeste et déplorable, si, dégénéralant de leur vertu, au lieu d'être des feux célestes, vous étiez, comme ces feux follets et volages, des exhalaisons de terre et de boue qui conduisent les voyageurs en des mares ou des précipices ; si, par le maudit éclat de vos atours, vos cheveux frisés, vos teints fardés et vos seins déconvertis, vous conduisiez la folle jeunesse en l'abîme de la damnation.

Mais, pour revenir d'où je me suis écarté, je trouve qu'au premier siècle, le roi d'Édesse, Abigare, écrivit au Fils de Dieu une lettre, rapportée par Eusèbe, en laquelle il lui offrit de bon cœur son petit royaume, le priant de venir à Édesse pour en prendre posses-

sion ; qu'en ce même siècle, Trosime, prince de Bourgogne, étant converti par sainte Madeleine, adora le Fils de Dieu, et fut baptisé à Marseille, qui lui appartenait alors ; qu'au second siècle, Lucius, roi d'Angleterre, adore Jésus, et envoie des ambassadeurs au pape saint Eleuthère ; qu'au troisième, Donald, roi d'Écosse, adore Jésus-Christ, et reçoit honorablement les nonces apostoliques du pape saint Victor. Au quatrième, l'empereur Constantin, après une glorieuse victoire, qui mit tous ses ennemis et tout l'univers à ses pieds, se jeta lui-même aux pieds de Jésus-Christ, et fut baptisé par le pape saint Sylvestre, ainsi que plusieurs le rapportent ; que Bacurio, roi des Ibériens, qui étaient une colonie d'Espagnols, fut baptisé, étant converti par la sainte vie et les bons exemples d'une pauvre chrétienne esclave, qui était en sa maison. Au cinquième, Clovis, roi de France, par les sermons de la reine Clotilde, sa femme, adore Jésus-Christ, après une insigne victoire remportée sur les Allemands, et envoie au pape Hormisdas une couronne d'or, qui s'appelait le royaume, pour témoigner qu'il voulait que son royaume et sa couronne relevassent de l'empire de Jésus-Christ. Au sixième, Récarède, roi d'Espagne, se met au giron de l'Église, et envoie des présents au pape saint Grégoire le Grand ; et Theude, prince de Bavière, rendit hommage au Fils de Dieu par sa conversion au christianisme. Au septième, le roi de Perse adore Jésus, et se convertit à la foi par la sollicitation de sa femme Césarée. Au huitième, l'étoile de l'Évangile commença à briller au royaume de Danemark, et peu de temps après le roi de ce pays-là, nommé Hariold, fut baptisé à Mayence. Au neuvième, Bogaris, prince de Bulgarie, fut surnommé Michel au sacrement de baptême, parce qu'il fut converti par les saintes exhortations de Théodore, mère de l'empereur Michel III, et envoya des ambassadeurs au pape Nicolas I^{er}. Au dixième, Miecizlas, duc de Pologne, adore Jésus-Christ à la sermone de sa femme Ihéra, et envoya des ambassadeurs au pape Jean XIII ; et Ziptineus, duc de Bohême, quitte l'infidélité pour embrasser la foi catholique. Au onzième, Etienne, duc de Hongrie, embrasse la foi chrétienne, et envoie des ambassadeurs au pape Benoît VII, et reçoit de lui le titre de roi. Au douzième, Cobbé, prince de Livonie ou Lifflande, renonce à la superstition et au culte des faux dieux, pour ne reconnaître d'autre Dieu que Jésus-Christ Notre-Seigneur. Au treizième, l'empereur des Tartares reçoit les nonces d'Innocent IV, et défend les chrétiens contre les Sarrasins. Au quatorzième, Le prince de Lithuanie, Jagellon, est baptisé à la sermone de sa femme Edwige, et est nommé Ladislas, l'an 1385. Au quinzième, sur la fin du siècle, les Indes Orientales commencèrent à être converties par les religieux de Saint-François, et les peuples occidentaux par les enfants de Saint-Dominique. Au seizième, David, empereur d'Éthiopie, et Hélène, sa grand' mère, envoient des ambassadeurs au pape Clément VII, l'an 1524. Au

dix-septième siècle, qui est celui où nous vivons, Idates, roi du Japon, envoya des ambassadeurs à Paul V, l'an 1615.

Conclusion. — Voilà donc la prophétie de David accomplie : *Reges Tharsis et Insule munera offerent, et adorabunt eum omnes Reges terræ* ; mais ce qu'il ajoute, me fait saigner le cœur : *Omnes gentes servient ei* ; cela ne se vérifie pas en vous, Jésus-Christ n'est pas votre roi, il n'a point d'empire sur vous ; car quel devoir, quel honneur et quelle obéissance lui rendez-vous ? Si vous êtes en la chambre du roi, c'est avec grand respect, avec un profond silence et avec crainte de commettre la moindre incivilité : si vous êtes à l'église, en la maison de Dieu, en sa présence et à sa vue, vous commettez des irrévérences, des insolences et des impudences insupportables : vous y êtes avec des pensées lascives, des regards impudiques et des paroles libertines : vous y venez pour donner assignation, pour y prendre le mot et y faire mille effronteries.

Quel service lui rendez-vous ? Le matin, sitôt que vous êtes levé, n'est-il pas vrai, vous vous jetez à vos occupations, ou à des sottises, ou à des bagatelles ? Si vous venez à l'église, vous donnez à Dieu le bout des lèvres et le cœur à la vanité, à la gourmandise, ou au ménage ; le soir vous le priez dans le lit, à demi endormi, avec si peu de respect, que vous ne voudriez pas parler de la sorte à un honnête homme ; le reste du jour vous ne pensez plus à lui, vous ne parlez de lui, non plus que s'il n'y en avait point, sinon peut-être pour le blasphémer.

Quelle obéissance à ses divines lois ? quel est le roitelet au monde, le petit seigneur de village, qu'on voulût désobliger, offenser et mépriser comme vous faites ce grand Dieu ? Quand ce serait un roi de sève, feriez-vous litière de ses commandements avec plus d'effronterie que vous le faites ? Quand ce serait un roi de farce ou un dieu de paille, l'outrageriez-vous avec plus de témérité et moins de remords que vous faites ? Vous jurez son saint nom, vous transgressez ses commandements, vous commettez le péché, qui lui déplaît infiniment, et après cela vous riez, vous folâtrez et dormez aussi hardiment comme si vous n'aviez rien fait.

Non, il n'est pas votre roi : vous dites, comme ces Juifs : *Nolumus hunc regnare super nos* ; vous démentez par vos actions ce que vous dites tous les jours en votre crânce : *Et in Jesum Christum Dominum nostrum* ; qui est donc votre maître ? à qui appartenez-vous ? à qui rendez-vous hommage et service ? Au plus habbare tyran que la terre ait jamais porté. Cette menace de Dieu s'accomplit en votre personne : *Eo quod non servieris Domino Deo tuo in gaudio cordisque letitia, servies inimico tuo in fame, et siti, et nuditate, et in omni penuria, et ponet jugum ferreum super cervicem tuam, donec te conterat* (Deut., XXVIII, 47).

Et quand cela ne serait pas, vous êtes esclave de votre passion, il n'en faut point d'autre témoin que vous. Quand un homme

est adonné à la luxure, à l'ivrognerie, ou à l'avarice, ne dites-vous pas qu'il est sujet aux femmes, au vin ou à l'argent? Voyez, il est sujet: vous êtes donc sujet et esclave de la plus vile, abjecte, basse, indigne, honteuse, infâme, dure et cruelle servitude qui se puisse imaginer; si vile et si infâme, que vous avez honte de servir un tel maître; et si vous avez quelque reste de front, vous rougissez, quand on dit que vous êtes sujet à l'envie, à la flatterie ou à l'ambition; et si vous étiez exempt de votre passion et de votre concupiscence, et si vous regardiez ce que vous aimez, sans les fausses lunettes que la passion vous met devant les yeux, vous auriez horreur de vous-même, vous monriez de dépit et de confusion de vous voir assujéti à une ordure, à un peu de boue, à un monstre d'imperfections: cette servitude est cruelle.

Vous savez que servant un tel maître, vous ne gagnez que l'enfer, vous n'avez pas un jour de vrai repos, ni une heure de solide contentement: vous savez que vous êtes bourrelé par les furies de votre conscience, par l'appréhension de la mort, par la crainte de la damnation, par la prévoyance de l'éternité malheureuse, et par la vue de l'inconstance et mortalité des créatures que vous aimez: *Mundus clamat: Ego deficio; caro clamat: Ego inficio; dæmon clamat: Ego decipio; Christus clamat: Ego reficio.* Le monde crie: Je vous manquerai au besoin; la chair crie: Je vous souille et couvre d'ordures; le diable crie: Je trompe ceux qui se fient à moi; Jésus crie: Venez à moi vous tous qui travaillez, et je vous soulagerai, *Venite ad me, omnes, et ego reficiam vos;* venez donc à lui, priez-le de vous décharger de ce joug pesant, car lui seul vous peut affranchir de cette cruelle servitude, et vous délivrer de la tyrannie de vos passions; offrez-lui à cet effet, avec ces dévots priuces, l'or, la myrrhe et l'encens.

Offrez-lui un peu d'or ou au moins un peu d'argent, mettez votre argent à ses pieds. Il ne saurait être mieux employé: les pieds de Jésus-Christ, dit saint Augustin, sont les pauvres qui rampent sur la terre, qui sont en la boue, en la fange; ce qui vous est superflu est nécessaire à ces pieds de Jésus; *Superflua tua pedibus Domini sunt necessaria.* Jésus a maintenant froid aux pieds, refusez-vous de les lui réchauffer: tant de linges, d'habits et de couvertures qui sont inutiles en vos maisons, que vous réservez à des héritiers qui ne vous en sauront point de gré, seraient bien nécessaires aux pieds de Jésus-Christ, aux pauvres qui meurent de faim et de froid: cependant vous faites au Fils de Dieu comme ces libertins firent à Saül, quand il fut créé roi de la part de Dieu; ils disaient, en le méprisant: Cet homme nous pourra-t-il sauver, et ils refusèrent de lui apporter des présents selon leur devoir: *Filii Bethlædixerunt: Num salvare nos poterit iste? et despexerunt eum, et non attulerunt ei munera (I Reg., X, 27).* Vous ne croyez pas que Jésus vous puisse préserver de la

paupvreté, si vous faites beaucoup d'aumônes.

Offrez-lui l'encens d'une dévote prière, *Dirigatur oratio mea sicut incensum;* qu'elle monte en haut, comme la fumée des parfums du temple, qui n'était point agitée çà et là par le vent; que votre prière ne demande point les honneurs, la santé ni les biens temporels, mais Dieu seulement et sa grâce; *Ei suavissimum adolemus incensum, cum in conspectu ejus, sancto pioque amore flagramus (S. Aug.);* adressez-lui souvent des aspirations, des élévations d'esprit et des oraisons jaculatoires; *Adveniat regnum tuum:* priez-le que l'orgueil, la vanité et l'amour-propre ne règnent pas en vous, mais qu'il s'y glorifie.

Offrez-lui la myrrhe de la mortification, il y en a de deux sortes, l'une que l'arbre jette de lui-même sans être entamé, elle est fort rare et en petite quantité; l'autre qui distille par incision et coule en plus grande abondance; il y a des mortifications que nous prenons de nous-mêmes, des jeûnes, des cilices et des disciplines. Ce sera une myrrhe fort précieuse et agréable à Dieu, une mortification très-méritoire, qui n'affaiblira point votre corps, qui n'intéressera point votre santé ni ne diminuera vos biens, si vous vous abstenez des danses, du bal, des débauches, des mascarades et de toutes les autres folies du carnaval; la myrrhe préserve de corruption, cette mortification vous exemptera de la corruption de mille péchés, dont la danse est l'occasion et l'allumette. Il y en a d'autres que la providence de Dieu nous envoie par le ministère des créatures, des disgrâces, des pertes de biens ou d'honneur, des renversements de fortune; les occasions en sont fréquentes en ce siècle, lesquelles, étant bien ménagées, vous font un grand trésor, et Jésus a pour agréable qu'on lui en offre quantité.

Mais offrons-nous principalement nous-mêmes et tout ce que nous sommes à lui, jetons-nous aux pieds de Jésus avec ces saints mages. Oh! si votre cœur était dans l'une de leurs boîtes, qu'il serait saintement logé d'être posé aux pieds de Jésus-Christ! En laquelle aimeriez-vous mieux que votre cœur fût placé? Pour moi, je voudrais que mon cœur fût au lieu de cet or, qu'il fût pur comme l'or, précieux comme l'or, solide comme l'or, et posé aux pieds de Jésus. Mais on dit que la Vierge distribua cet or en aumônes, et ainsi il retourna aux mains des créatures et fut employé en usage commun; et je voudrais que mon cœur ne fût jamais séparé des pieds de Jésus; je voudrais donc plutôt qu'il fût comme cette myrrhe, tout pénétré de l'amertume et du regret de mes péchés; mais saint Bernard dit que cette myrrhe fût employée à conforter les membres tendres et délicats de l'enfant Jésus, et je ne mérite pas de le toucher de si près. J'aimerais donc mieux que mon cœur, mon corps, mon âme et que toute ma substance fût en la place de cet encens: *Sicut virgula fumi;* que tout cela fût brûlé, consommé, réduit en cendre et en fumée, ou, s'il se pouvait, anéanti en

l'honneur de l'enfant Jésus, car lui seul mérite de régner, de vivre et de subsister. Vive donc uniquement, paisiblement et éternellement ce grand roi des rois ! vive le roi du

ciel et de la terre ! vive le roi des hommes et des anges ! vive le roi des siècles et de l'éternité ! en un mot, âmes chrétiennes, vive Jésus. Amen.

TABLE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

PANEGYRIQUE DE LA TRES-SAINTE VIERGE. 9-10
 SUITE. *Ibid.*

Serm. VII. — De Marie, mère de Jésus, pour le jour de la naissance de Jésus-Christ. *Ibid.*

Serm. VIII. — De la virginité de Marie en la conception et naissance de Jésus, pour la fête de la Purification. 25

Serm. IX. — De Marie nourrice de Jésus. 56

Serm. X. — De Marie, gouvernante de Jésus. 48

Serm. XI. — De la très-illustre couronne que la sainte Vierge a acquise par la conception, éducation et conduite de L'Homme-Dieu. 60

Serm. XII. — De la mort précieuse de Marie. 75

Serm. XIII. — De son heureuse résurrection. 84

Serm. XIV. — De sa glorieuse assomption et des quatre sortes de gloire qu'elle possède. 93

Serm. XV. — Des vertus qui ont disposé la sainte Vierge à sa sainte mort, résurrection, assomption et séance à la dextre de son Fils. 104

Serm. XVI. — Des vertus de la Vierge. 117

Serm. XVII. — De Marie, mère des âmes dévotes et particulièrement de celles qui sont au Rosaire. 125

Serm. XVIII. — De Marie, avocate des hommes, et particulièrement des confrères du Mont-Carmel. 139

Serm. XIX. — De Marie dispensatrice des indulgences, pour la fête de Notre-Dame des anges. 154

Serm. XX. — De l'honneur qui est dû à la sainte Vierge, réponse à un livre d'un ministre de Charenton. 168

Serm. XXI. — De saint Michel archange. 181

Serm. XXII. — De l'ange gardien. 190

Serm. XXIII. — De saint Joseph, patriarche, époux de la Mère de Dieu. 202

Serm. XXIV. — De la naissance, vie et mort de saint Jean-Baptiste. 215

Serm. XXV. — De l'apôtre saint Pierre. 228

Serm. XXVI. — En la fête de saint Luc, évangéliste, de l'honneur qui a été rendu au saint Evangile, et du pouvoir qu'il a eu sur l'esprit des hommes. 241

Serm. XXVII. — De saint Etienne, premier martyr. 253

Serm. XXVIII. — De saint Augustin. 267

Serm. XXIX. — De saint Benoît, abbé. 285

Serm. XXX. — De saint Bernard, abbé. 296

Serm. XXXI. — De saint Dominique, patriarche du sacré ordre des pères prêcheurs. 311

Serm. XXXII. — De saint François d'Assises, triple-martyr. 326

Serm. XXXIII. — De la pauvreté de saint François et des pauvres religieuses de Sainte-Claire. 340

Serm. XXXIV. — De saint François de Paule, fondateur du sacré ordre des Minimes. 350

Serm. XXXV. — De saint Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus. 362

Serm. XXXVI. — Pour la fête de sainte Thérèse, sur le mariage de Jésus avec les vierges religieuses. 375

Serm. XXXVII. — Pour la fête de sainte Ursule. 389

Serm. XXXVIII. — Sur sainte Marie-Madeleine, pénitente et sémaphore. 400

Serm. XXXIX. — De l'éminentissime cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire de Jésus. 415

Serm. XL. — Du R. P. César de Bus, fondateur de la congrégation religieuse des pères de la doctrine chrétienne. 427

SERMONS DE LA FOI, SUR LE CHAPITRE ONZIÈME DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX : DE CE QUE LA FOI NOUS ENSEIGNE DES PERFECTIONS DE DIEU, DES ŒUVRES DE LA CRÉATION, DE LA RÉDEM-

PTION ET DE LA SANCTIFICATION DES HOMMES; PRÊCHÉS ET L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOULOUSE, PENDANT LES AVANTS DES ANNÉES 1641, 1642 ET 1662. 415-444

QUATRIÈME PARTIE. *Ibid.*

Serm. I^{er}. — De l'excellence et de la nécessité de la foi. 445

Serm. II. — L'établissement de la foi par les apôtres est un des plus grands miracles du Fils de Dieu. 456

Serm. III. — De la victoire que la foi des saints martyrs a remportée sur l'infidélité. 468

Serm. IV. — Du témoignage que les saints martyrs ont rendu à la foi. 482

Serm. V. — De la nature et propriétés de la foi, comparée au fondement d'un édifice. 495

Serm. VI. — Que l'Evangile, expliqué par l'Eglise, est la règle de notre foi et de nos actions. 504

Serm. VII. — Des marques de la vraie Eglise de laquelle nous devons apprendre la vérité de la foi. 518

Serm. VIII. — Des effets de la foi avant l'Incarnation, en l'obéissance d'Abraham. 531

Serm. IX. — Des effets de la foi en la loi de grâce, sur les vertus admirables des premiers chrétiens. 544

Serm. X. — Suite du même sujet. 559

Serm. XI. — De l'incrédulité punie par le déluge universel. 571

Serm. XII. — Qu'il y a fort peu de chrétiens qui vivent selon la loi. 585

Serm. XIII. — De la grandeur de Dieu. 591

Serm. XIV. — De l'éternité de Dieu. 605

Serm. XV. — De l'immensité de Dieu. 615

Serm. XVI. — De la pureté de Dieu. 628

Serm. XVII. — De l'indépendance de Dieu. 639

Serm. XVIII. — De la souveraineté de Dieu. 649

Serm. XIX. — De la toute-puissance de Dieu. 661

Serm. XX. — De la providence de Dieu. 668

Serm. XXI. — De la bonté de Dieu. 685

Serm. XXII. — De la miséricorde de Dieu. 695

Serm. XXIII. — De la patience de Dieu. 708

Serm. XXIV. — Que la patience de Dieu envers les réprouvés est souvent un effet de sa colère. 716

Serm. XXV. — De la justice de Dieu ; elle est claire, équitable, inflexible en l'autre monde. 725

Serm. XXVI. — Que Dieu nous juge présentement, exactement, sévèrement, exerçant sa justice vindicative. 757

Serm. XXVII. — Des effets de la justice de Dieu au ciel, en terre et en enfer. 749

Serm. XXVIII. — Des effets de la justice de Dieu dans le ciel en la réprobation des anges apostats. 759

Serm. XXIX. — Des effets de la justice de Dieu dans le paradis terrestre en la punition du premier homme. 769

Serm. XXX. — Des effets de la justice de Dieu, en la loi de nature, en la ruine de Sodome et Gomorre. 781

Serm. XXXI. — Des effets de la justice de Dieu en la loi mosaïque. 791

Serm. XXXII. — De la justice de Dieu, en la loi de grâce, en la mort et passion du Sauveur. 803

Serm. XXXIII. — De la justice de Dieu dans le purgatoire. 816

Serm. XXXIV. — Des effets de la justice de Dieu en enfer. 823

Serm. XXXV. — Des effets de la justice de Dieu en la punition du péché et des peines temporelles. 858

Serm. XXXVI. — De la justice de Dieu en la permission du péché. 844

Serm. XXXVII. — De la justice de Dieu en l'endurcissement du cœur.	859	Serm. LVIII. — Que le jugement universel sera irrévocable.	1115
Serm. XXXVIII. — Suite du même sujet.	859	Serm. LIX. Du Saint-Esprit.	1128
Serm. XXXIX. — De l'amour que nous devons à la justice de Dieu.	870	Serm. LX. — Des sacrements en général.	1158
Serm. XL. — Réponse aux objections de l'esprit humain contre la justice de Dieu.	880	Serm. LXI. — Comment il faut administrer les sacrements.	1150
Serm. XLI. — De la création du corps humain.	889	Serm. LXII. — Contre le vice qui peut plus empêcher un prêtre d'administrer valablement les sacrements, qui est l'ivrognerie.	1160
Serm. XLII. — De l'âme raisonnable.	902	Serm. LXIII. — De la nécessité du baptême.	1170
Serm. — XLIII. De la production des créatures et du gouvernement du monde.	914	Serm. LXIV. — Des cérémonies du baptême.	1181
Serm. XLIV. — Des fautes qui se font contre la fin de la création.	925	Serm. LXV. — De la matière et de la forme du baptême.	1195
Serm. XLV. De l'Incarnation du Fils de Dieu, pourquoi lui-même a voulu venir en ce monde.	958	Serm. LXVI. — Le baptême nous fait enfants de Dieu par adoption.	1204
Serm. XLVI. — Pourquoi le Verbe divin s'est incarné.	950	Serm. LXVII. — Le baptême nous fait les membres de Jésus-Christ.	1216
Serm. XLVII. — De la providence de Dieu à faire connaître que Jésus est le vrai Messie.	964	Serm. LXVIII. — Le baptême nous rend les temples du Saint-Esprit.	1226
Serm. XLVIII. — Suite du même sujet.	977	Serm. LXIX. — Le grand mal que c'est de pécher après le baptême.	1256
Serm. XLIX. — Des opprobres du Fils de Dieu en sa passion.	992	Serm. LXX. — Du sacrement de confirmation.	1247
Serm. L. — Des souffrances de Jésus en sa passion.	1005	Serm. LXXI. — Du sacrement de l'eucharistie.	1258
Serm. LI. — De la résurrection du Fils de Dieu.	1027	Serm. LXXII. — Du sacrement de pénitence.	1271
Serm. LII. — De l'ascension du Fils de Dieu.	1058	Serm. LXXIII. — De l'extrême-onction.	1286
Serm. LIII. — Du dernier jugement; qu'il y en aura un; et pourquoi.	1049	Serm. LXXIV. — Du sacrement de l'ordre.	1299
Serm. LIV. — Que le jugement sera sévère et rigoureux.	1061	Serm. LXXV. — Du sacrement de mariage.	1509
Serm. LV. — Que le jugement dernier sera exact et ponctuel.	1076	Serm. LXXVI. — Des trois naissances du Fils de Dieu, pour le jour de Noël.	1520
Serm. LVI. — Que le jugement sera exact.	1090	Serm. LXXVII. — Pour la fête de saint Etienne.	1535
Serm. LVII. — Que le jugement sera terrible et inévitable.	1105	Serm. LXXVIII. — Pour la fête de saint Jean l'Evangeliste.	1545
		Serm. LXXIX. — Pour la fête de la Circoncision.	1555
		Serm. LXXX. — Pour la fête de l'Epiphanie ou des Rois.	1565

FIN DE LA TABLE.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001908630b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 4
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V004
C00 MIGNÉ, JACQUÉ COLLECTION I
ACC# 1047766

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	03	04	1